



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 06829734 4

1000

ANNEX REFERENCE SERVICES

REF. DEPT. BOOKS

551 WEST 43RD STREET

NEW YORK, N.Y. 10018

ANNEX

1910



EDIE UE,

SCIENCE RELIGIEUSE

LA PLUS VARIÉE

- CATHOLIQUE, —
- CISMES, —
- DE PHYSIOLOGIE, —
- ECCLÉSIASTIQUE, —
- MODERNES, —
- ECCLÉSIASTIQUE, —
- CATHOLIQUE, —
- ÉCRITES, —
- CHRÉTIENS,
- SOCIALES, —
- POPULAIRES, —
- EN VERS, —
- HISTORIQUES, —
- L'ANTIQUITÉ,
- LA FOI CATHOLIQUE.

PARIS,

1884.

PUR LE SOUSCRIPTEUR

LE

1884







mêmes. Nous nous bornerons ici à signaler les ouvrages généraux que nous avons eus à notre portée.

1° *Numerus et Tituli cardinalium, archiepiscoporum et episcoporum christianorum : taxa et valor beneficiorum Galliae cum taxis cancellariae apostolicae (apud Galeosum a Prato, 1533).*

2° *De l'origine des cardinaux du Saint-Siège et particulièrement des Français avec deux traités curieux des légats à latere, et une relation exacte de leurs réceptions, etc., par Guill. du Peyrat, Cologne, 1670.*

3° *Purpura docta*, par Eggs, Munich, 3 vol. in-fol.

4° Le bel ouvrage sur les cardinaux, composé par Mgr d'Attichy, évêque du xvii^e siècle, et comprenant 3 vol. in-folio.

5° *Gallia purpurata*, par Frizon, 1 vol. in-fol., et les ouvrages analogues pour les autres pays

6° *Hierarchia cardinalicia*, par Piazza, 1 vol. in-fol.

7° Victorelli, *Vitæ pontificum et cardinalium.*

8° *Histoire des cardinaux illustres.* Nous signalerons, à propos de cet ouvrage, une fraude assez étonnante. Publié en 1644 par Alby, il fut édité de nouveau, par Duverdier en 1653, avec addition de trois notices, et sans aucune indication du premier éditeur. Il y a peu d'exemples d'un plagiat aussi effronté.

9° *Histoire générale des cardinaux*, par Aubery, 5 vol. in-4°.

10° *Les collections biographiques*, de Feller, Michaud, Didot, etc.

11° Les ouvrages de M. Artaud, de M. Picot; du cardinal Pacca.

12° Le grand *Dictionnaire* de Moréri et celui de Bouillet.

13° Enfin la collection de *l'Ami de la religion*, qui nous a été de la plus grande utilité pour les derniers temps, surtout à cause des tables qui facilitent si singulièrement les recherches. Nous avons emprunté à *l'Ami de la religion* un certain nombre de notices, et nous regardons comme un devoir de le déclarer ici, quoique nous n'ayons jamais manqué de nommer cet honorable recueil, à chaque emprunt que nous lui faisons.

Malgré le grand nombre d'ouvrages qui étaient à notre disposition, il est quelques cardinaux dont nous n'avons pu indiquer l'année de la mort, parce qu'ils vivaient encore, lors de la composition des grands ouvrages qui nous servaient de guides.

Cependant tous ces secours ne suffisaient pas encore pour que nous pussions donner à nos lecteurs une liste complète des cardinaux. Les anciennes collections, même les meilleures, ne vont pas plus loin que le milieu du xviii^e siècle; *l'Ami de la religion*, n'ayant commencé qu'en 1814, ne pouvait combler cette lacune. Dans notre embarras, nous nous sommes adressé à Son Eminence le cardinal Villecourt, par l'entremise d'un de nos compatriotes, M. Stanislas de Thieulloy, qui faisait le voyage d'Italie. Son Eminence reçut notre ami avec la plus grande bonté, et promit de faire tout ce qui dépendrait d'Elle pour nous procurer la liste des cardinaux depuis le milieu du xviii^e siècle jusqu'à nos jours. Effectivement, M. l'abbé Marette, alors secrétaire de Son Eminence, fut chargé par Elle de faire les recherches nécessaires pour rédiger la liste dont nous avons besoin, et c'est aux fatigues et à l'intelligence de ce dévoué confrère que nous devons d'avoir pu mener à bonne fin notre entreprise. Qu'il nous permette de lui en exprimer ici notre reconnaissance, reconnaissance qu'il nous priaît généreusement de reporter tout entière sur le cardinal Villecourt. Certes, nous n'oublierons jamais ce que nous devons à Son Eminence, et nous aimons à proclamer les obligations que nous avons contractées envers Elle; mais celui qu'elle a chargé d'exécuter ses intentions bienveillantes, a bien droit aussi à notre gratitude.

M. l'abbé Marette, n'ayant pu consulter les archives officielles, a travaillé sur les almanachs de Rome depuis 1755; ces almanachs s'appellent *Notizie*. Dans la liste chronologique, qui est son ouvrage à partir de cette année, il a donné en général pour date de la création, celle de la création *in pectus*, quand la publication a été différée.

Il n'a pas toujours été facile de suivre cette règle pour les premiers temps. Ajoutons que la liste de M. l'abbé Marette nous a été utile pour donner dans le courant du Dictionnaire, et dans l'ordre alphabétique, quelques renseignements sur ceux des cardinaux modernes qui n'ont pas de notices plus étendues.

¶ Une circulaire a été envoyée à tous les secrétaires des cardinaux vivants, avec prière de nous envoyer des documents biographiques. Il est arrivé beaucoup de réponses qui nous ont servi à rédiger des notices qu'on lira à leur place. Nous avons pensé que les cardinaux dont les secrétaires n'avaient pas répondu, désiraient que leur biographie ne fût pas publiée. Ce désir présumé a été satisfait. Cependant ces cardinaux eux-mêmes ont une courte notice qui indique le lieu et la date de leur naissance, la date de leur création, et les fonctions qu'ils exercent; nous ne pouvions nous dispenser d'être fidèle à notre promesse d'être *complet*. Il est même quelques-uns de ces cardinaux qui, jouissant d'une grande notoriété dans notre pays, devaient occuper et occupent une plus grande place dans ce Dictionnaire, soit par des citations extraites de leurs ouvrages, soit par quelques paroles d'admiration dont nous devons leur payer le tribut en les nommant.

Il nous reste à donner quelques avertissements qui faciliteront l'usage de ce Dictionnaire :

1° On n'a pas mis dans le Dictionnaire tous les cardinaux douteux; mais ils ont été insérés dans la table chronologique.

2° On a suivi la même règle pour les cardinaux obscurs, créés par les antipapes.

3° Beaucoup de cardinaux anciens sont désignés dans le Dictionnaire par leur prénom, sous lequel ils étaient principalement connus. Par conséquent, en règle générale, ceux qu'on ne trouvera pas à leur nom, devront être cherchés à leur prénom. Les Papes se trouvant nommés deux fois dans le Dictionnaire, pour les motifs exposés plus haut, c'est après la suite des Papes du même nom que nous avons placé tous les cardinaux du nom de Jean, de Grégoire, etc

4° Nous devons indiquer ici l'obstacle qui nous a coûté le plus de fatigues, souvent inutiles. La différence d'orthographe que présentent quelquefois les noms propres, soit par le redoublement de certaines lettres, soit par la division d'un nom en plusieurs mots, etc., pourra faire croire à l'omission de certains noms que nous avons insérés réellement; parfois même ce mal sera sans remède: car il est des noms que les Français écrivent avec deux ou trois lettres de moins, par exemple, que les Italiens, et il peut souvent être impossible de deviner toutes les altérations qu'a subies la forme authentique. Cependant, en combinant ensemble la table chronologique et la table alphabétique on finira le plus souvent par trouver ce dont on aura besoin.

5° On observera des contradictions de dates entre le Dictionnaire et la table chronologique. Nous avons dû les laisser, n'ayant aucun moyen de juger entre les renseignements opposés qui nous arrivaient sur les mêmes faits.

Nous avons d'abord préparé quelques pages sur les cardinaux, en général; mais en feuilletant la collection de *l'Ami de la religion*, nous y avons trouvé quelques articles où étaient groupées si heureusement toutes les notions relatives aux cardinaux, que nous avons sacrifié notre travail. Nous demandons la permission de transcrire ici quelques-uns de ces articles. Leurs savants auteurs, qui ont voulu populariser tant de renseignements utiles, ne nous reprocheront pas de les aider à atteindre leur but.

M. l'abbé de Valette s'exprime ainsi dans *l'Ami de la religion* (oct. 1850) :

« Le nom de cardinaux vient du mot latin *cardo*, qui signifie *gond*, parce que, dit Eugène IV, de même que la porte de la maison tourne sur ses gonds, ainsi le Siège Apostolique et la porte de toute l'Eglise reposent sur eux. La même explication de ce titre se trouve dans le corps du droit et dans les décrets du concile de Bâle.

« Ce titre n'était pas réservé, dans l'origine, aux dignitaires qui le portent aujourd'hui. On appelait évêques, prêtres et diacres cardinaux, ceux qui avaient une juridiction propre, comme ordinaires: c'est dans ce sens que nous le trouvons employé par les Papes

Gélas, saint Grégoire, Nicolas II, etc. Les prêtres et diacres cardinaux romains remplissaient, près du Souverain Pontife, les fonctions de conseillers, comme on le voit par les lettres de saint Jérôme *ad Rust.*, et de saint Cyprien au Pape Corneille, où il dit : *Florentissimo illic clero tecum presidenti*; mais ces fonctions ne leur donnaient aucune supériorité sur les cardinaux des autres Eglises. Les sept évêques suburbicaires eux-mêmes ne prenaient rang dans les conciles que selon leur ancienneté; ce fut assez tard que ce titre fut réservé aux seuls ecclésiastiques que le Pape appelait autour du trône pontifical pour s'aider de leurs lumières, dans la direction des affaires générales de l'Eglise. Au temps même de saint Pie V, en 1569, il était revendiqué par des chanoines, à Ravenne, Compostelle, Milan, Naples, etc., etc.; ce qui obligea ce Pape à porter un décret abrogatoire des privilèges fondés ou imaginaires que ces Eglises mettaient en avant, et à défendre que désormais personne ne prit le titre de cardinal, sans l'avoir reçu du Souverain Pontife.

« D'après ce que nous venons de dire, il est clair qu'à Rome il ne pouvait y avoir de cardinaux-évêques, puisque le Pape seul y exerce la juridiction ordinaire. Ce n'est probablement que vers le XI^e ou XII^e siècle qu'on attacha à l'église de Latran, siège principal de la juridiction pontificale, sept évêques des villes voisines, qui durent venir, à des jours fixés, assister le Pape dans cette basilique, ou célébrer en sa présence; ils furent appelés *évêques cardinaux*, à cause de ce service immédiat du Saint-Père et de sa principale église. On peut cependant les reconnaître dans les évêques cardinaux hebdomadaires dont Etienne III fait mention dans un concile qu'il tint à Rome en 769. On les trouve encore désignés sous les noms de *vicarii pontificis*, *collaterales episcopi Urbis*, *episcopi romani episcopi*. Ce sont les évêques de Porto et de Sainte-Rufine, réunis en 1120 par Calixte II, d'Albano, de Sabine, de Tusculum, de Palestrina, d'Ostie et Velletri, réunis par Eugène III, vers 1150.

« Les cardinaux-prêtres étaient les recteurs des églises qui possédaient un titre, différant en cela des simples paroisses. On sait que, dans les premiers siècles de l'Eglise, les diacres étaient préposés à la distribution des aumônes. Des établissements pieux avaient été fondés sous le nom de *diaconies*, où ils recevaient les pauvres, les orphelins, les vieillards. Il y en avait un dans chacune des quatorze régions ou quartiers de la ville, et le diacre qui y était spécialement attaché s'appelait diacre cardinal ou régional. Quand ces hospices cessèrent d'être en usage, les oratoires ou chapelles qui y étaient jointes pour les besoins spirituels des fidèles, restèrent comme titres de diacres cardinaux, qui, désignés d'abord par le numéro de leur région, s'étaient ensuite distingués par le nom du patron de leur chapelle.

« A ces quatorze titres de diaconies, on en adjoignit quatre, destinées aux diacres chargés du service de l'église de Latran, quand le Pape y célébrait; ce nombre fut respecté jusqu'à Léon X, qui créa un dix-neuvième titre en faveur du cardinal de Lorraine. Sixte V les ramena au nombre primitif de quatorze.

« Le nombre des cardinaux a considérablement varié suivant les circonstances ou les besoins de l'Eglise. Jusqu'à Honorius II, il était fixé à vingt-huit; puis il décrut, au point qu'ils étaient réduits à sept, à la création de Nicolas III, en 1277. En 1331 on en trouve vingt; vingt-trois en 1378; mais ensuite le grand schisme les multiplia, à mesure que les Papes des diverses obédiences sentaient le besoin de se faire de nouveaux partisans. Les conciles de Constance et de Bâle décrétèrent qu'à l'avenir il n'y aurait pas plus de vingt-quatre cardinaux; et cette règle fut, à peu d'exceptions près, suivie jusqu'à Léon X, qui, en 1517, en créa trente-un à la fois, ce qui porta le nombre du Sacré Collège à soixante-cinq. Paul IV l'augmenta encore, et enfin Sixte V, dans sa constitution *Religiosa*, en fixa le maximum à soixante et dix : savoir :

« Cinquante prêtres, dont voici les titres : Saint-Eusèbe, Saint-Martin du Mont, Saint-Augustin, Saint-Marcel, Saint-Laurent *in Lucina*, Sainte-Marie de la Victoire, Saint-Bernard aux Thermes, Sainte-Marie au delà du Tibre, Saint-Laurent *in Palisperna*, Saint-Calixte, Sainte-Marie de la Paix, Sainte-Marie des Anges, Sainte-Pudentienne, Saint-Clément, Sainte-

Marie du Peuple, Saint-Vital, Sainte-Agnès hors des Murs, Saints Jean et Paul, Saint-Alexis, Sainte-Cécile, Saint-Marc, Sainte-Anastasie, Saint-Pierre *in Montorio*, Sainte-Marie de la Minerve, Saints Nérée et Achillée, Saint-Sylvestre *in Capite*, Sainte-Praxède, Sainte-Marie *in Via*, Sainte-Sabine, Sainte-Marie *in Ara coli*, Saint-Balbine, les Saints douze Apôtres, Sainte-Croix de Jérusalem, Saints Quirice et Juliette, Saint-Pancrace, Saint-Sixte, Saint-Chrysogone, Sainte-Prisque, les Quatre Saints Couronnés, la Trinité du Mont, Saint-Jean devant la porte Latine, Saint-Laurent *in Damaso*, Sainte-Susanne, Saint-Barthélemy en l'île, Saint-Etienne le Rond, Saint-Onuphre, Saint-Thomas *in Parione*, Saint-Pierre aux Liens, Saint-Jérôme des Esclavons, Sainte-Marie *in Transpontina*, Saints Pierre et Marcellin.

« Quatorze diacres avec les titres suivants : Sainte-Marie *in Vialata*, Sainte-Marie *ad Martyres*, Saint-Eustache, Sainte-Marie *in Aquiro*, Saints Côme et Damien au Forum, Sainte-Marie *in Portico*, Saint-Nicolas *in Carcere*, Sainte-Agathe *Alla Suburra*, Saint-Adrien, Sainte-Marie *in Cosmedino*, Saint-George au Voile d'or, Saints Guy et Modeste, Sainte-Marie *in Dominica*, Saint-Ange *in Pescheria*.

« Saint Damase, que nous avons rangé parmi les titres de cardinaux-prêtres, est toujours donné au cardinal vice-chancelier, quel que soit l'ordre auquel il appartient.

« Sixte V, dans la constitution *Postquam*, veut que quatre, au moins, des cardinaux soient tirés des ordres religieux.

« La règle qui fixe au mercredi des Quatre-Temps le consistoire où le Pape nomme les cardinaux, est tombée en désuétude, ainsi que l'appel qu'il faisait aux suffrages du Sacré Collège, et même quelquefois la formule prescrite dans le Cérémonial : *Auctoritate Dei Patris omnipotentis, SS. apost. Petri et Pauli, et Nostra N. assumimus in S. R. E. cardinalem.*

« La nomination se fait cependant toujours en consistoire secret (quoique cette solennité même ne soit pas d'absolue nécessité). Là, le Pape proclame les noms de ceux qu'il veut élever au cardinalat, ou déclare qu'il en réserve un ou plusieurs *in petto* (c'est-à-dire, que leur nomination arrêtée dans son esprit, ne sera manifestée que plus tard), et il interroge, pour la forme, les cardinaux, par ces paroles : *Quid vobis videtur?* Le décret de nomination est de suite publié hors du consistoire.

« Si le nouveau cardinal est à Rome, il se rend sans pompe au palais apostolique, pour recevoir la barette et la mosette des mains du Pape, à qui il est présenté par un des anciens cardinaux, puis il retourne à sa demeure en grand apparat : *in focchi*. Jusqu'à ce qu'il ait reçu les insignes de sa dignité, il doit ne s'occuper d'aucune affaire, éviter même de recevoir la visite des cardinaux, à moins que ce ne soit par un indult spécial du Saint-Père.

« Le consistoire public est ordinairement indiqué pour le jeudi, le samedi et le mardi suivant. Leurs Eminences y assistent en cape violette, et, après qu'ils ont rendu leurs hommages ordinaires au Pape, les nouveaux élus s'approchent à leur tour, et prennent rang, tête nue, après le dernier cardinal-prêtre. Le Saint-Père leur rappelle l'éminence, les obligations de leur nouvelle dignité, et les admet au baiser du pied, de la main et de la bouche. Quand ils ont aussi donné le baiser de paix aux autres cardinaux, ils viennent s'agenouiller, chacun à leur tour devant le Pape, qui leur donne le chapeau rouge, en disant : *Ad laudem omnipotentis Dei et S. Sedis apost. ornamentum, accipe galerum rubrum, insigne singularis dignitatis cardinalatus per quod designatur, quod usque ad mortem et sanguinis effusionem inclusive, pro exaltatione S. fidei, pace et quiete populi Christiani, augmento et statu S. R. E., te intrepidum exhibere debes in nomine Patris, † et Filii, † et Spiritus Sancti † Amen.* Les nouveaux cardinaux prêtent ensuite le serment de fidélité.

« Dans un prochain consistoire, le Pape leur ferme la bouche par ces paroles : *Claudimus tibi os, ut neque in consistoriis, neque in congregationibus, aliisque functionibus cardinalitatis sententiam tuam dicere valeas.* (Nous vous fermons la bouche pour vous ôter le pouvoir de donner votre avis dans les consistoires, les congrégations ou les autres fonctions

des cardinaux.) Ils sortent alors, et, soit dans le même consistoire, soit dans un autre, le Pape, de l'avis même du Sacré Collège, leur ouvre la bouche : *Aperimus tibi os ut in consistoriis, congregationibus, etc., etc.*

« Enfin, agenouillés devant Sa Sainteté, ils reçoivent l'anneau et le titre presbytéral, ou la diaconie qui leur est assignée : *Ad honorem Dei omnipotentis*, dit le Saint-Père. *SS. apost. Petri et Pauli, et S. N.* (le patron du titre), *committimus tibi ecclesiam S. N. cum clero et populo et capellis suis, secundum formam qua committi consuevit cardinalibus, qui eandem Ecclesiam habuerunt.* (A la gloire de Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et de saint N., nous vous confions l'église de S. N., avec son clergé, son peuple et ses chapelles, dans la même forme qu'elle a été confiée aux cardinaux qui l'ont possédée.)

« Si les cardinaux ne sont pas à Rome, la lettre d'avis de la secrétairerie d'Etat est envoyée à chacun par un garde-noble du Saint-Père, qui présente en même temps la calotte rouge.

« Le nouveau cardinal reçoit à part, du secrétaire de la congrégation des cérémonies une courte instruction qui lui apprend quels sont les habits dont il peut faire usage, et l'avertit de donner part de sa promotion aux souverains.

« Ensuite on lui transmet la barette, par le camérier secret et d'honneur de Sa Sainteté. Cet envoyé prend le titre d'ablégat.

« Si l'ablégat est à Rome il fait visite à tout le Sacré Collège, et reçoit ses instructions de la secrétairerie de la congrégation des cérémonies; s'il n'est pas à Rome les instructions lui sont envoyées.

« Le cardinal-secrétaire des brefs fait expédier le bref appelé *Missivo*, qui se lit publiquement à la présentation de la barette au nouveau cardinal. La secrétairerie des brefs *ad principes* est chargé de celui qu'on adresse au souverain dans les états duquel se trouve le nouveau dignitaire. L'ablégat ne doit le présenter que selon les règles de la cour à laquelle il est envoyé.

« Si le cardinal est dans la résidence du souverain, l'ablégat prie ce dernier, au nom du Saint-Père, de vouloir bien honorer la cérémonie en donnant lui-même la barette; dans le cas contraire, l'ablégat, après avoir présenté le bref au souverain et fait les visites convenables, continue son voyage pour exécuter sa commission. Il doit, dans le voisinage de la ville, où se trouve le cardinal, trouver une voiture que celui-ci a envoyée à sa rencontre et qui le conduit au logement qu'on lui a préparé.

« Après la première visite, il règle avec lui le jour et le lieu de la cérémonie; la veille, il est présent au serment qui se prête dans la forme rapportée ci-dessus. La cérémonie commence par une Messe solennelle, après laquelle un cardinal, s'il y en a un dans la même ville, ou un évêque, ou enfin l'ablégat lui-même, remet au nouveau cardinal le bref *Missivo*, et après qu'on en a fait lecture il lui présente, dans un bassin, la barette que le cardinal se place lui-même sur la tête.

« L'Eminence doit aller chercher le chapeau à Rome, où il est reçu avec de grands honneurs par le cardinal-secrétaire d'Etat au nom du Sacré Collège. Le Pape daigne quelquefois dispenser les cardinaux de ce voyage et leur envoie le chapeau par quelque personne de distinction.

« Eugène IV dans la bulle, *In eminenti*, déclare que la nomination faite dans le consistoire secret, n'a d'effet qu'après que l'élu a reçu les insignes du cardinalat, et que jusque-là il ne peut ni s'appeler cardinal ni voter pour l'élection du Souverain Pontife. Aujourd'hui, cependant, on regarde comme cardinaux, et jouissant de tous leurs droits, ceux qui sont proclamés par le Pape; parce que, dit le cardinal de Luca, la tradition des insignes, la formalité de fermer et d'ouvrir la bouche, etc., sont de pures cérémonies qui ne touchent point à la substance du cardinalat. Un décret de Pie V a confirmé la pratique actuelle, qui a trouvé son application dans les élections des Papes Léon XI, Innocent X et Clément X.

« Le concile de Trente demande, dans les sujets promus au cardinalat, les mêmes qua-

tités qu'il exige pour les évêques. Il désire encore que le Souverain Pontife les choisisse, autant que possible, parmi les hommes les plus capables de toutes les parties du monde catholique.

« Une naissance illégitime, même réhabilitée par un mariage subséquent est, d'après la constitution *Postquam* de Sixte V, un obstacle. Le même Pape établit encore que le sujet à élire doit être au moins dans les ordres mineurs et avoir porté l'habit et la tonsure cléricale depuis un an ; n'avoir ni fils ni petit-fils au moment de son élection, n'avoir dans le Sacré Collège ni frère, ni cousin, ni collatéraux ascendants ou descendants dans le second degré de consanguinité.

« L'âge exigé n'est pas déterminé pour les cardinaux, évêques ou prêtres ; mais d'après le décret du concile de Trente que nous citons tout à l'heure, les canonistes le fixent à trente ans. Quant aux cardinaux-diacres, Sixte V veut qu'ils aient vingt-deux ans accomplis, et qu'ils soient obligés de recevoir l'ordre du diaconat au bout d'un an après leur élection sous peine d'être privés de voix active et passive, tant dans les actes consistoriaux et autres que dans l'élection du Souverain Pontife.

« Jusqu'à l'époque d'Alexandre V (1409) les cardinaux gardaient jusqu'à la mort le titre qui leur avait été conféré. Ce Pape, à cause des besoins de l'Eglise, leur permit de passer de l'un à l'autre. Eugène IV autorisa cet usage, qui fut enfin sanctionné et soumis à des règles précises, par Sixte V. Quand un titre devient vacant par la mort du titulaire, il peut être pris par l'option d'un des survivants. Si c'est un des évêchés suburbicaires (sauf celui d'Ostie qui est réservé au cardinal doyen) le plus ancien des cardinaux-évêques y a droit. Le plus ancien des prêtres peut opter pour le dernier évêché quand il devient vacant, et garder quelquefois par indult son titre presbytéral. Le plus ancien des diacres a la même prérogative pour un titre presbytéral, qu'il occupe *per saltum* ; il y prend rang d'après son ancienneté dans le cardinalat, et a la préséance sur les cardinaux-prêtres nommés à leurs titres pendant qu'il était parmi les cardinaux-diacres. Clément VIII ajoute à cette disposition que les cardinaux doivent avoir, avant de jouir de cette faculté, passé dix ans dans leur ordre. Le privilège de l'option n'est accordé qu'aux cardinaux résidant à Rome ou à peu de distance.

« Le décanat du Sacré Collège appartient au plus ancien des cardinaux-évêques, présent à Rome au moment de la vacance, ou absent par commission spéciale du Saint-Père. Le cardinal doyen reçoit le premier les visites des ambassadeurs et les hommages des cardinaux nouvellement créés. Il a le privilège de consacrer le Souverain Pontife et de porter en conséquence le pallium.

« La dignité du cardinal est la première dans l'Eglise après celle du Souverain Pontife.

« Eugène IV, dans sa constitution : *Non mediocri*, les place au-dessus des évêques, archevêques et patriarches.

« Cette décision, reproduite et confirmée par plusieurs Papes, repose sur la participation qu'ont les cardinaux aux affaires de l'Eglise universelle, dont ils partagent les soins avec le Souverain Pontife. Leur prééminence n'a pas cependant toujours été reconnue ; car, au temps de Boniface VIII, des évêques refusaient le cardinalat (*quia putabant non licere descendere a majori dignitate ad minorem*). On ne réfléchissait pas assez à cette distinction, si juste cependant, entre l'ordre et la dignité des fonctions. C'est une règle admise dans le droit, que la seconde l'emporte sur l'autre. Ainsi, un archidiacre qui n'aurait pas la prêtrise, jouirait, en vue de sa juridiction, d'un droit de préséance sur l'archiprêtre ; et le vicaire général, qui pourrait n'être qu'un simple clerc, a le pas sur tout le clergé du diocèse.

« C'est à cause de cette prééminence du cardinalat qu'un évêque, quand il est promu, prend et porte, comme distinction principale, son titre presbytéral : NN., cardinal-prêtre ; du titre de S. N., évêque de N.

« Saint Bernard reconnaissait leur haute position quand il leur écrivait : *Nulli dubium quin ad vos specialiter spectat de regno Dei surgentes succidere spinas, sedare querelas*.

Agite pro loco quem tenetis, pro dignitate qua polletis, pro potestate quam accepistis. Et au Pape Eugène III : Veniamus ad collaterales et coadjutores tuos. Hi seduli tibi, hi intimi sunt ; an non eligendi de toto orbe, orbem judicaturi.

« La splendeur du cardinalat, au reste, avait été portée si haut par les constitutions des Papes et la déférence des princes temporels, qu'il s'en fit des applications abusives.

« Léon X, au concile de Latran, dut porter un décret contre ceux des cardinaux qui humiliaient les évêques et les prêtres en les employant à des ministères indignes de leur caractère.

« Sous Urbain VIII, le titre d'Eminentissime et Révérendissime fut attribué aux seuls cardinaux, avec des peines très-sévères contre ceux qui oseraient l'usurper. Les princes ecclésiastiques, électeurs de l'empire, et le grand maître de Jérusalem, partagèrent seuls avec eux cette appellation honorifique, que les cardinaux doivent se donner entre eux. Il leur est défendu de porter aucun autre titre que celui de cardinal, et de surmonter leur écusson de couronnes héraldiques : *Solo pileo, de pretioso Christi sanguine rubente insigniti*, dit le décret d'Innocent IX. On a souvent, depuis, dérogé à cette dernière ordonnance, qui s'observe encore régulièrement à Rome. Sous peine de déposition après les citations canoniques, les cardinaux sont obligés à résider dans leurs titres, et ne peuvent s'éloigner de Rome sans y être autorisés par la nature de leurs fonctions, comme les évêques, ou par une permission du Pape. Les cardinaux prêtres et diacres (quand même ils n'auraient reçu que les ordres correspondants à leurs titres) exercent dans les églises de leurs titres ou de leurs diaconies une juridiction quasi-épiscopale. Ils y ont le droit de visite, y officient et bénissent pontificalement, en confèrent les bénéfices (quand ils résident à Rome ; autrement la collation retourne au Pape), donnent la tonsure et les ordres mineurs aux officiers de leur église.

« Quant aux nombreux privilèges qui leur sont attribués par divers auteurs, nous les passons sous silence, parce que quelques-uns sont tombés en désuétude, que d'autres sont controversés, et qu'enfin la pratique est loin d'être uniforme.

« Tous les cardinaux doivent être pourvus de bénéfices formant un revenu de 4,000 scudi (21,600), et ceux qui n'arrivent pas à cette somme reçoivent 100 scudi par mois. C'est ce qu'on appelle vulgairement *piatto di cardinale* (pitance de cardinal).

« Ils touchent encore quelques émoluments qui correspondent aux distributions manuelles en usage dans nos anciens chapitres, et qu'ils reçoivent pour leur assistance aux consistoires, aux congrégations et aux chapelles papales ; c'est ce qu'on appelle le *rotolo* : l'administration en appartient au camerlingue du Sacré Collège, qu'il ne faut pas confondre avec le camerlingue de la S. E. R. Celui dont il s'agit ici est le cardinal chargé d'administrer les revenus du Sacré Collège. Chacun des membres présents à Rome doit à son tour remplir ces fonctions, dont la durée est fixée à un an. Il a sous sa direction un solliciteur (ou avoué), un collecteur (de rentes) et un computiste (ou teneur de livres).

« A l'occasion de l'avènement de Pie IX, *l'Ami de la religion* avait publié déjà un grand nombre d'articles qui se rattachent intimement à notre sujet ; nous allons en citer quelques-uns. Voici d'abord ce que nous lisons dans le n° du 8 juin 1856 :

« Dès que le Pape régnant a cessé de vivre, le cardinal camerlingue, suivi des clercs de la chambre apostolique, est introduit près du lit du Pontife défunt. Il fait la reconnaissance de ses restes mortels, et reçoit des mains du maître de la chambre l'anneau du pêcheur. Trois jours après, cet anneau et le cachet des bulles appelé le sceau de plomb, sont brisés par le premier maître de cérémonies en présence de tous les cardinaux. Le cardinal camerlingue tient ensuite une congrégation avec les mêmes clercs, et dans cette réunion il nomme à tous les offices de la chambre.

« Vingt-quatre heures après la mort du Pape, son corps est embaumé. Dans la soirée du troisième jour on le transporte dans l'église de Saint-Pierre avec la même pompe qui entourait le Souverain Pontife dans les cérémonies solennelles : il y a de plus un détachement d'artillerie qui fait partie du cortège. Le corps ainsi embaumé demeure exposé pendant trois jours dans la chapelle du Saint-Sacrement, la tête tournée du côté de l'autel

et les pieds touchant la grille qui ferme la chapelle. Le peuple vient rendre un dernier hommage de respect et de regrets aux restes mortels du Pape en baisant ses pieds à travers les barreaux de la grille.

« Un grand et riche catafalque est élevé pendant ce temps au milieu de la principale nef de la basilique vaticane. Le portrait du Pape défunt et les faits mémorables de son règne peints en grisailles ornent les différents côtés du mausolée funèbre. Les funérailles commencent dans la soirée du troisième jour par la cérémonie de l'ensevelissement qui se fait avec l'assistance du cardinal camerlingue, des cardinaux nommés par le défunt et des clercs de la chambre. Le corps renfermé dans une triple caisse, demeure ainsi déposé près de la chapelle du chœur jusqu'au moment de la sépulture.

« Les funérailles durent neuf jours. Les cardinaux, les prélats, les magistrats de Rome, les officiers de la maison pontificale, tous ceux enfin qui assistent habituellement aux chapelles papales sont présents à la cérémonie funèbre.

Avant la Messe des funérailles, le Sacré Collège se réunit dans la sacristie de Saint-Pierre pour faire la distribution des charges et des emplois publics, tant pour le gouvernement de Rome et des affaires de l'Etat, que pour l'intérieur du conclave. Dans cette assemblée, les cardinaux donnent tous les ordres et prennent toutes les mesures que commandent les circonstances et le maintien de la tranquillité publique.

« Le dixième jour après la mort du Pape, le doyen du Sacré Collège chante la Messe solennelle du Saint-Esprit dans la même chapelle du chœur où a été célébrée la Messe des funérailles. Après l'évangile un prédicateur désigné d'avance par un bref pontifical, monte en chaire et adresse aux cardinaux une grave et solennelle allocution pour les exhorter à donner promptement un saint et zélé pasteur à l'Eglise de Jésus-Christ. A l'issue de la Messe, les cardinaux se réunissent de nouveau dans la sacristie pour proscrire, s'il y a lieu, quelques dernières mesures. De là ils se rendent processionnellement au lieu du conclave. Ils se renferment dans la chapelle du palais avec les seuls maîtres de cérémonies, et le secrétaire du Sacré Collège : il est donné lecture des constitutions apostoliques et des lois du conclave relatives à l'élection du Pape. Tous les cardinaux en jurent la fidèle observance. »

Dans les numéros des 11 et 13 juin 1846, *l'Ami de la religion* donne sur le conclave les notions qui suivent :

« Durant les trois premiers siècles de l'Eglise, depuis le premier successeur de saint Pierre jusqu'au Pape saint Sylvestre, on peut dire que les catacombes de Rome, asile des Chrétiens persécutés, furent aussi le lieu habituel ou furent nommés les souverains pontifes, qui semblaient moins appelés à l'honneur de gouverner l'Eglise naissante, qu'à la gloire d'être plus particulièrement désignés à la haine des persécuteurs et aux glaives de leurs bourreaux. Les trente premiers Papes furent autant de saints martyrs, que d'autres martyrs prêtres et fidèles choisissaient pour leurs chefs dans ces sombres demeures ou la distinction la plus glorieuse de ces vénérables pontifes était un humble siège de pierre dans les saintes assemblées, et une tombe particulière après leur mort dans ces lugubres souterrains.

« Lorsque sous le sceptre protecteur de Constantin, le culte public des Chrétiens put déployer ses pompes sacrées sous les voûtes des basiliques, l'Eglise nomma son chef suprême en toute liberté, et l'élection continua à être ainsi faite librement par le clergé de Rome avec le consentement du peuple. Les troubles que ces factions diverses portèrent trop souvent dans ces saintes assemblées et surtout les prétentions des rois et des empereurs rendirent successivement indispensables plusieurs changements dans ce mode d'élection.

« En 1159, le troisième concile de Latran conféra, par un décret aux cardinaux le privilège exclusif de concourir à la nomination du Pape. Ce même décret exigea la réunion des deux tiers des suffrages pour la validité de l'élection. Aucun lieu spécial n'était déterminé pour l'assemblée des cardinaux ; ils se réunissaient ordinairement dans une des églises de Rome, le plus souvent à Saint-Jean de Latran ou dans la basilique de Saint-Pierre. A cette époque encore les cardinaux ne s'assemblaient que pour le moment du scrutin. et chaque jour après avoir voté, ils rentraient dans leurs demeures. L'obligation

rigoureuse de s'enfermer en conclave ne fut imposée qu'en 1274, au concile de Lyon, par une constitution du Pape Grégoire X, dont la propre élection avait fait plus vivement sentir les graves inconvénients d'une trop longue vacance du Saint-Siège. On sait, en effet, qu'après la mort de Clément IV, les cardinaux réunis à Viterbe restèrent près de trois ans sans pouvoir tomber d'accord sur le choix de son successeur, et que toutes les remontrances de saint Bonaventure pour les presser de donner enfin un chef à l'Eglise auraient peut-être été vaines, si le gouverneur militaire de la ville n'avait pris le parti un peu violent de les tenir d'abord enfermés et ensuite comme dernier expédient de faire enlever le toit du lieu où ces dix-huit cardinaux étaient assemblés.

« Le même Pape Grégoire X prescrivit d'une manière générale que le conclave aurait lieu dans le palais de la ville où le Pape défunt faisait sa résidence avec la cour pontificale. Ce n'est donc pas toujours à Rome que le Sacré Collège a dû nécessairement se réunir. Avant, comme depuis la loi de Grégoire X, plusieurs élections de Papes ont été faites ailleurs que dans la capitale du monde catholique. Ainsi, pour n'en citer que quelques exemples : Urbain II fut élu à Terracine en 1088, Calixte II à Cluny en 1119. Grégoire VIII à Ferrare en 1187, Clément III à Pise dans la même année. Le successeur de Grégoire X lui-même, Innocent V fut élu à Arezzo, et enfin les Papes Jean XXIII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI furent successivement nommés à Avignon. Le Pape Clément VII fut le premier qui ordonna la réunion du conclave à Rome, alors même qu'il serait mort pendant son voyage en France. Pie IV se rendant au concile de Trente et Clément VIII allant prendre possession du duché de Ferrare désignèrent également la ville de Rome pour le lieu du conclave, s'ils venaient à mourir avant de rentrer dans ses murs.

« Rome est donc maintenant le lieu ordinaire où doivent s'assembler les cardinaux pour élire le Pape, à moins que de graves circonstances, la sécurité des cardinaux et la liberté des suffrages, comme il est arrivé à Pie VI dans son exil et sa captivité, ne rendent nécessaire la désignation d'une autre ville.

« C'est aussi au palais du Vatican qu'ont eu lieu tous les conclaves depuis Boniface VIII en 1303, jusqu'à Pie VI, à l'exception de deux seulement qui furent tenus au couvent des Dominicains, dans l'église Sainte-Marie de la Minerve, pour la nomination des Papes Eugène IV et de son successeur Nicolas V. A la mort de Pie VII, les cardinaux résolurent, à l'unanimité dans leur première congrégation de tenir le conclave au palais du Quirinal, où depuis cette époque, le Sacré Collège s'est assemblé pour l'élection de Pie VIII et de Grégoire XVI. C'est encore là que va se tenir le prochain conclave.

« Toute l'aile du palais qui est entre le jardin et la rue de *Porta pia* est disposée pour l'habitation des cardinaux, de leurs conclavistes et des différents officiers ou employés du conclave. La rue est fermée aux deux extrémités depuis les quatre fontaines jusqu'à la place du Quirinal. Selon l'ancien usage, alors que le conclave se tenait au Vatican, les cardinaux s'y rendaient processionnellement, immédiatement après la Messe solennelle du Saint-Esprit, chantée dans la chapelle du chœur de la basilique de Saint-Pierre. Mais depuis que le lieu du conclave a été transféré au Quirinal, les cardinaux se réunissent vers le soir au couvent des prêtres de la mission. Ils arrivent avec deux voitures, accompagnés de leurs conclavistes et revêtus du rochet et du camail. Réunis d'abord dans une salle commune où ils déposent le camail pour prendre le *cappa*, ils entrent dans l'église et adorent en silence le saint Sacrement. Les chœurs de la chapelle papale entonnent le *Veni Creator*, et après la première strophe, tout le Sacré Collège se met en marche précédé de la croix, et traverse la place du Quirinal entre une double haie de soldats, au milieu d'une foule immense, et au bruit des fanfares militaires. Lorsque l'auguste procession est arrivée au palais du Quirinal, dans la chapelle Pauline, le cardinal doyen récite les oraisons d'usage, puis il adresse une courte allocution à ses vénérables collègues, et les exhorte à élire promptement le souverain pasteur de l'Eglise universelle. Il est donné lecture de toutes les constitutions apostoliques relatives au conclave. Les cardinaux jurent de les observer fidèlement. Le majordome, le maréchal du conclave, le trésorier général, les patriarches, les archevêques et évêques assistants au trône, les protonotaires apostoliques,

les auditeurs de Rote, les clercs de la chambre, en un mot, tous les prélats qui sont préposés à la garde des tours pendant le conclave, jurent aussi d'observer les mêmes lois en ce qui les concerne. Les conservateurs de Rome, le commandant de la garde du Capitole, le gouverneur du château Saint-Ange et le général en chef des troupes pontificales prêtent serment de fidélité. A la sortie de la chapelle Pauline, les cardinaux se rendent à la cellule qui leur a été désignée par le sort ; ils sont précédés chacun par six ou quatre valets de pied portant des torches allumées. Dans cette dernière soirée le corps diplomatique, la noblesse de Rome, la prélature, les personnages étrangers de haute distinction, vont rendre visite à chaque cardinal, qui les reçoit debout dans sa cellule. Tous les domestiques, tenant leurs torches à la main sont rangés devant la porte pendant tout le temps que durent ces réceptions. Vers une heure et demie de nuit, un maître de cérémonies donne, au bruit d'une sonnette, le premier signal de la retraite pour tous ceux qui sont étrangers au conclave ; une demi-heure après il renouvelle cet avertissement, et enfin à trois heures de nuit, c'est-à-dire à onze heures du soir, il parcourt une dernière fois les corridors du palais, agitant sa sonnette et faisant entendre ces paroles latines : *Extra omnes*. Tous les étrangers se retirent et le cardinal camerlingue accompagné du grand-maréchal et des trois premiers cardinaux de chacun des trois ordres, procède à la clôture intérieure du conclave, tandis que Mgr le majordome remplit la même formalité pour les portes extérieures. De ce moment les avenues du conclave sont si sévèrement gardées, que rien ne peut y être introduit qu'au moyen de tours pareils à ceux que l'on a pu observer dans les couvents et dont la surveillance est confiée à des prélats qui se relèvent successivement dans cette fonction.

« Le lendemain matin, premier jour de conclave, avertis par le maître des cérémonies qui parcourt trois fois les corridors avec sa sonnette, de demi-heure en demi-heure, en criant au troisième tour : *In capellam Domini*, les cardinaux, accompagnés de leurs deux conclavistes, se rendent vers neuf heures à la chapelle Pauline pour y entendre la Messe que célèbre ce jour-là seulement le doyen du Sacré Collège. C'est à cette Messe qu'a lieu une des cérémonies les plus touchantes et la plus digne de la mission divine que ces augustes représentants de l'Eglise sont appelés à remplir. Ils s'avancent deux à deux au pied de l'autel, déposent leur croix, prennent une étole blanche, et à genoux devant le vénérable célébrant ils reçoivent de ses mains la sainte communion.

« L'élection commence sous la grave et sainte impression de ce grand acte de foi et de charité divines. Elle peut se faire de trois manières : 1° par inspiration ou par acclamation ; 2° par le compromis ; 3° par le scrutin et l'accession.

« L'élection par inspiration a lieu lorsque, divinement éclairés par une lumière soudaine du Saint-Esprit, les cardinaux nomment le Pape à l'unanimité et par acclamation. Les exemples n'en sont pas aussi rares que le dit un journal ce matin. Nous pourrions en citer douze ou quatorze, dont le plus mémorable est celui de saint Grégoire VII que les voix unanimes du peuple et du clergé proclamèrent Pape, pendant qu'il célébrait à Saint-Jean de Latran la Messe des funérailles d'Alexandre II.

« L'élection par le compromis se fait lorsque les cardinaux ne pouvant s'entendre pour la réunion des deux tiers des suffrages s'en remettent d'un commun accord à la haute sagesse de l'un ou de plusieurs d'entre eux pour le choix du Pape. Clément IV en 1265, Clément V et Jean XXII, son successeur, furent élus de cette manière.

« Le mode d'élection le plus ordinaire est celui du scrutin et de l'accession qui en est le complément. Quand le scrutin n'a donné à aucun des cardinaux le nombre voulu de suffrages, on procède à un second vote dans la même séance, et par ce second bulletin on déclare joindre son suffrage à ceux que tel ou tel cardinal a obtenus dans le simple scrutin. C'est ce deuxième vote qui s'appelle accession.

« Le scrutin et l'accession ont lieu deux fois par jour, une fois à neuf heures du matin, après la Messe, la seconde dans l'après-midi, de cinq heures et demie à sept heures. On se réunit dans la chapelle Pauline, qui a été disposée d'une manière toute particulière pour ces réunions. Un vaste rideau de soie violette sépare la partie inférieure de celle où siège

le Sacré Collège. Le tableau de l'autel représente la descente du Saint-Esprit sur les apôtres; sur les marches du même autel du côté de l'évangile est préparé le fauteuil où ira s'asseoir le Pape élu pour recevoir le premier hommage des cardinaux. Chaque cardinal a son trône particulier, surmonté d'un baldaquin disposé de manière à pouvoir être abaissé dès que le nom du nouveau pape est sorti du scrutin. Devant le trône est une table recouverte en soie de la même couleur que le baldaquin, c'est-à-dire verte si le cardinal est d'ancienne création, et violette s'il a été nommé par le Pape défunt; sur la table sont rangés avec un soin minutieux les bulletins avec leur forme consacrée, les cachets, la cire et enfin tous les objets nécessaires pour écrire. Les cardinaux sont placés comme dans les chapelles papales, par rang d'ancienneté, selon l'ordre auquel ils appartiennent : leurs sièges forment un carré ouvert autour de l'autel. Six autres sièges avec un nombre égal de tables sont disposés au centre pour les cardinaux qui ne sont pas encore arrivés, ou pour ceux qui craindraient, en écrivant leur vote à leur place, d'être vus de leurs voisins. Il va sans dire que les cardinaux seuls sont présents dans la chapelle Pauline, au moment du scrutin. Mgr *Sacrista*, préfet de la chapelle papale, célèbre chaque matin la Messe devant le Sacré Collège, il entonne le *Veni Creator*, et quand il a récité les dernières oraisons, tous les prélati conclavistes ou maîtres de cérémonies se retirent, et l'un des cardinaux va lui-même fermer à clef la porte de la chapelle. Quand le scrutin, qui dure environ deux heures est terminé, le cardinal doyen donne le signal; tous les cardinaux se lèvent, et le premier qui arrive à la porte tire le cordon d'une sonnette qui correspond à la salle ducale, où attendent les conclavistes et les serviteurs. Nous avons dit que les deux tiers des voix des cardinaux présents sont nécessaires pour la validité de l'élection : tant que ce résultat n'a pas été obtenu, on annule le scrutin; et les bulletins, mêlés avec de la paille humide, sont brûlés dans l'âtre d'une petite cheminée qui est derrière l'autel. La fumée qui sort par un tuyau, au-dessus du grand balcon extérieur, est pour la foule des curieux qui se pressent deux fois par jour sur la place du Quirinal, vers midi et sept heures, un avis certain que le Pape n'a pas encore été nommé.

« Dans l'intervalle des deux scrutins, les cardinaux vaquent à telles occupations qui leur conviennent, peuvent se promener dans les cours du palais, se faire mutuellement des visites, et recevoir aux portes du conclave les personnages qui viennent les visiter du dehors. Mais à trois heures de nuit, à la suite du triple signal qui est donné par le maître de cérémonies, tous les cardinaux doivent se renfermer dans leur cellule. C'est dans leurs entretiens particuliers que les membres du Sacré Collège discutent entre eux les titres des cardinaux qui ont le plus de chances d'être élevés sur le trône pontifical. Ces négociations secrètes, ces allées et venues, cette lutte des opinions contraires, ces concessions réciproques, ces fluctuations quelquefois très-prolongées, ces voix perdues ou gagnées, forment la partie dramatique et purement humaine de cette imposante assemblée. C'est le cas de répéter cette belle parole de Fénelon : *L'homme marche et Dieu le mène*. Le Saint-Esprit ne cesse d'assister son Eglise; et nous avons la ferme confiance qu'il daignera déjouer toutes les intrigues, s'il en existe, ou les faire concourir au choix du plus digne pasteur.

« Il est d'usage que les souverains catholiques nomment un ambassadeur extraordinaire auprès du Sacré Collège pendant la vacance du Siège apostolique. Cet envoyé diplomatique se rend alors avec une grande pompe à l'audience du conclave pour remettre les lettres de son souverain. Il fait d'abord prévenir les cardinaux et adresse des invitations au corps diplomatique, à la noblesse, à la prélature romaine, aux personnages étrangers qui se trouvent à Rome, et cette nombreuse suite l'accompagne dans cette visite solennelle. Le cortège est d'une rare magnificence : il se compose de plusieurs voitures de l'ambassadeur, resplendissantes de dorures, et entourées de laquais en grande livrée, dont quelques-uns tiennent la bride des chevaux. Un corps de cavalerie ouvre la marche. Les cardinaux qui veulent donner à l'ambassadeur une marque particulière d'honneur, envoient à son cortège un de leurs carrosses avec leur livrée de *gala*. L'ambassadeur est reçu par le maître-dome et par le maréchal du conclave. Il est introduit avec sa nombreuse et brillante

suite jusqu'à l'entrée de la chapelle où les cardinaux sont réunis, et dont il demeure séparé par une grille. Il fait une gémflexion, remet ses lettres de créance dont le secrétaire du conclave brise le cachet, et il prononce un discours auquel le cardinal chef de l'ordre des évêques est chargé de répondre. Après ces discours officiels, le cardinal doyen et les autres membres du Sacré Collège qui désirent s'entretenir avec l'ambassadeur s'approchent successivement de la grille. Le cortège retourne dans le même ordre au palais de l'ambassadeur, où ont lieu dans la soirée de brillantes fêtes.

« Les discours prononcés dans cette audience solennelle par les ambassadeurs sont en latin; l'ambassadeur de France est le seul qui prononce le sien en français.

« Pendant la vacance du Siège apostolique, l'autorité souveraine réside tout entière dans le Sacré Collège, qui l'exerce par une commission formée de trois de ses membres, pris dans chacun des trois ordres des évêques, des prêtres et des diacres. Cette haute commission se renouvelle tous les trois jours, et se compose successivement de la même manière, d'un cardinal de chaque ordre, par rang d'ancienneté. Les fonctions de secrétaire d'Etat cessent immédiatement à la mort du Pape.

« Nous continuerons à donner de nouveaux détails sur tout ce qui se pratique à Rome pendant le conclave, jusqu'au jour de l'élection d'un nouveau Pape.

« 13 juin. — Nous avons fait connaître les principales dispositions que les constitutions apostoliques, selon les temps et les besoins nouveaux, ont successivement ordonnées pour la tenue des conclaves. L'élection du suprême chef de l'Eglise est un événement si grave et de si haute importance; la mission des cardinaux appelés à faire ce choix, est si sainte; la liberté des suffrages doit être si complète et tellement à l'abri de toute influence humaine, qu'aucun esprit sérieux ne s'étonne ni du grand nombre, ni de la minutie apparente des règlements par lesquels la sagesse prévoyante des Papes et des conciles a cru devoir déterminer jusque dans ses moindres formes tout ce qui se rapporte à l'acte le plus sublime, le plus auguste, le plus sacré, puisqu'il a pour objet, non pas seulement de conférer une couronne temporelle, mais de porter sur le trône pontifical le vicaire de Jésus-Christ même, le souverain pasteur de l'Eglise universelle. En pareille matière rien n'est petit; tout a, au contraire, une importance relative qui donne un intérêt religieux aux nouveaux détails dans lesquels nous allons entrer.

« Nos lecteurs ont maintenant des notions exactes sur l'intérieur du conclave, sur la manière dont se font deux fois par jour le scrutin ordinaire et le vote par accession. Le genre de vie que l'on y mène est uniforme et grave comme la vie du cloître: les habitudes et les pratiques du premier jour sont les mêmes jusqu'à la fin du conclave. Dix *tours* sont établis aux diverses entrées de la partie du palais du Quirinal qu'habitent les cardinaux. Il y en a trois qui servent exclusivement de parloirs aux membres du Sacré Collège: un quatrième est aussi réservé d'une manière exclusive au prélat secrétaire du conclave, dont les fonctions sont en ce moment les mêmes que celles du secrétaire d'Etat pendant le règne du Pape. Les six autres tours sont destinés au service général du conclave et aux communications de toutes les personnes attachées aux cardinaux. La garde de ces tours est confiée, comme nous l'avons dit, aux patriarches, aux archevêques, aux évêques assistants au trône, aux auditeurs de Rote et aux autres collèges de la prélature. L'accès en est ouvert deux fois par jour, le matin vers huit heures jusqu'à midi et demi environ, et le soir de cinq heures et demie à sept heures et demie. Les trois tours réservés aux cardinaux, et que pour cette raison on appelle *tours d'honneur, ruote nobili*, ne sont fermés qu'une demi-heure plus tard. Celui du secrétaire du conclave peut s'ouvrir à toute heure: les hautes fonctions de ce prélat, les rapports continuels qu'il est obligé d'avoir soit avec les cours étrangères, soit avec les fonctionnaires de l'Etat, exigent qu'il ait à tout moment cette entière liberté de communication. Les tours sont fermés en dedans et en dehors: à l'extérieur, ce sont les prélats gardiens qui les ouvrent: un maître de cérémonies en fait en même temps l'ouverture à l'intérieur. Rien n'entre dans le conclave, rien n'en sort qui ne soit soumis à cette inspection sévère: les corbeilles qui renferment les repas des cardinaux sont minutieusement visitées: les lettres qui

arrivent sont ouvertes ; celles qui partent du conclave sont lues et cachelées ensuite par les prélats chargés de la surveillance des tours. Si cependant un cardinal avait quelque communication secrète à écrire, il lui serait permis de faire partir sa dépêche par le tour du secrétaire du conclave. La sévérité des règlements prescrit aussi de parler à haute voix dans tous les entretiens qui ont lieu entre les personnes du conclave et celles qui viennent les visiter du dehors. Pour être admis à s'approcher des tours, il faut être muni, ou d'une des médailles frappées à l'occasion du conclave, ou d'une baguette peinte en vert ou violet que les cardinaux seuls peuvent donner. Chaque cardinal a toujours à la porte extérieure du conclave un domestique prêt à recevoir et à porter ses ordres.

« Les portes du conclave, malgré cette rigoureuse clôture, s'ouvrent cependant pour recevoir les cardinaux qui arrivent à Rome, lorsque le Sacré Collège est déjà réuni. Dès qu'un cardinal est arrivé, il s'empresse de notifier au Sacré Collège son désir d'entrer au conclave pour concourir par son vote à l'élection du Pape. Le Sacré Collège lui fixe le jour et l'heure où il sera reçu. Ce jour-là dans la matinée, le cardinal va en carrosse escorté d'une seconde voiture de suite, faire sa prière au tombeau des saints apôtres dans la basilique de Saint-Pierre ; et vers le soir, il se rend avec le même cortège au palais du Quirinal. Là le maréchal du conclave s'avance à sa rencontre avec toute sa maison, l'introduit dans ses salons et lui offre des rafraichissements. Quand les cardinaux ont terminé le scrutin du soir, ils vont se ranger dans la salle ducale, derrière la grille qui forme la clôture, pour attendre leur collègue. Le doyen du Sacré Collège s'avance seul vers une petite porte de cette grille dont-il a toujours la clef et tire le cordon d'une sonnette qui correspond dans l'appartement du maréchal du conclave. A ce signal, le nouveau venu se présente devant la grille dont la triple clôture lui est successivement ouverte par le premier maître des cérémonies, par le cardinal camerlingue et par le grand maréchal qui demeure en dehors. Il est reçu d'abord par les trois cardinaux chefs d'ordre, par le cardinal doyen et par le cardinal camerlingue et ensuite individuellement par tous les membres du Sacré Collège qui lui donnent debout l'accolade fraternelle. Après ces premiers compliments et cet échange d'affectueuses politesses, les trois cardinaux chefs d'ordre le conduisent à la chapelle commune, où il adore le saint Sacrement et prête le serment d'usage. De là, accompagné des mêmes cardinaux et précédé de quatre domestiques portant des torches, il passe dans la cellule qui lui a été réservée. Tous les cardinaux viennent l'un après l'autre le visiter, et dans la même soirée il va rendre à chacun sa visite. Dès le lendemain il prend part comme ses vénérables collègues au scrutin d'élection.

« Il nous reste à raconter ce qui se passe dans le conclave, lorsque le résultat du scrutin a enfin donné à l'un des cardinaux le nombre voulu des suffrages. Avertis immédiatement par un coup de sonnette, les deux maîtres de cérémonies, Mgr Sacrista et le secrétaire du Sacré Collège entrent dans la chapelle du scrutin. Ils se joignent au cardinal doyen, au cardinal camerlingue, et aux trois cardinaux chefs d'ordre, et tous ensemble vont se ranger autour de la table du cardinal qui vient d'être élu Pape. « Acceptez-vous, » demande à haute voix le doyen du Sacré Collège, « acceptez-vous l'élection canoniquement faite de votre personne au souverain pontificat ? » Si la réponse est affirmative, l'élection est dès lors pleinement consommée : tous les baldaquins placés, comme nous l'avons dit, au-dessus du trône de chaque cardinal, sont aussitôt abaissés, à l'exception de celui de l'élu.

« Le cardinal doyen l'interroge une seconde fois pour savoir quel nom il se propose de prendre en montant sur le Siège apostolique. Ce fut le Pape Sergius IV en 1009, qui introduisit l'usage de prendre un autre nom que celui du baptême. Baronius et la plupart des savants prétendent que Sergius s'appelant Pierre refusa par humilité et par respect pour le premier chef de l'Eglise, de garder sur le trône pontifical le nom sacré que Jésus-Christ lui-même avait donné au saint apôtre en le nommant son représentant sur la terre. Quand le nouveau Pape a fait connaître le nom qu'il veut porter désormais, le premier maître de cérémonies, faisant fonction de notaire du Saint-Siège dresse l'acte authentique de l'élection en présence de tous les cardinaux, de Mgr Sacrista, du secrétaire du Sacré

Collège et de l'autre maître de cérémonies qui, tous les trois, signent cet acte avec le notaire apostolique.

« Sur l'invitation des deux premiers cardinaux de l'ordre des diacres et accompagnés par eux, le nouveau Pape se rend à la sacristie contiguë à la chapelle, et s'y revêt des habits qui sont la marque distinctive de la dignité pontificale, la soutane blanche, la ceinture de même couleur avec des glands d'or, le rochet bordé d'une étroite dentelle, la mosette rouge, la calotte blanche, les pantoufles de satin blanc avec une croix brodée en or, et enfin l'étole rouge que le premier cardinal diacre lui met au cou. Ainsi habillé, le nouveau pontife rentre dans la chapelle Pauline et va s'asseoir dans le fauteuil préparé depuis l'ouverture du conclave sur le devant de l'autel, et là, ayant à droite et à gauche de son trône les deux cardinaux diacres debout, il reçoit le premier hommage du Sacré Collège. Tous les cardinaux se prosternent devant lui l'un après l'autre dans l'ordre de leur dignité, lui baisent le pied d'abord, ensuite la main, puis ils se relèvent, et le pontife leur donne le double baiser de paix. C'est dans le moment où il embrasse ainsi les cardinaux que le nouveau Pape leur annonce quelquefois les charges éminentes qu'il leur destine. Ainsi le Pape Pie VIII, en embrassant les cardinaux Pacca et de Grégorio confirma le premier dans la dignité de pro-dataire, et dit au second : « Je vous nomme grand pénitencier. »

« Après la cérémonie de ce premier hommage rendu au nouveau Pape, les deux diacres assistants, précédés d'un maître de cérémonies portant la croix pontificale, se rendent sur le grand balcon du palais pour annoncer à la multitude qui couvre la place l'élection du Souverain Pontife. Cette heureuse et grande nouvelle attendue avec une si vive et si légitime impatience, est proclamée à haute voix par le second cardinal-diacre, dans les termes suivants : « Je vous annonce une grande nouvelle. Nous avons pour Souverain Pontife l'éminentissime cardinal de la sainte Eglise romaine NN. du titre NN. qui a pris le nom de NN. » Il serait impossible de rendre l'effet produit par ces simples et solennelles paroles. L'artillerie du château Saint-Ange annonce par cent et un coups de canon à la Ville éternelle que Dieu vient de lui donner un nouveau pasteur, un nouveau souverain, un nouveau père. Les trois cents soixante clochers de Rome mêlent leur carillon de fête au bruit du canon. Les tambours et les fanfares militaires retentissent sur tous les points du mont Quirinal, et les acclamations enthousiastes de la foule semblent dominer et monter plus sonores vers le ciel que tous ces bruits de la musique, de l'artillerie et des cloches. Cependant toutes les portes du conclave sont ouvertes : que d'espérances et peut-être aussi que d'ambitions subalternes s'y précipitent ! C'est le moment où les rêves dorés de tous ceux qui ont plus particulièrement connu le nouveau souverain avant son élection se colorent d'un plus vif éclat et semblent prendre à leurs yeux les formes d'une réalité palpable. Mais il en est de la plupart de ces rêves et de ces espérances comme de tous les désirs de l'ambition. On compte mille déceptions pour un espoir qui se réalise. Le major-dome et le maréchal du conclave, les conclavistes des cardinaux et les divers employés du conclave sont les premiers admis dans la chapelle Pauline à baiser le pied du Pape. Viennent ensuite les prélats qui étaient préposés à la garde des tours, les parents et les amis du Pape élu, des seigneurs romains, des membres du corps diplomatique, et quelquefois des princes et des souverains qui se trouvent à Rome dans cette solennelle circonstance. Le nouveau Pape peut prendre immédiatement possession des appartements du palais, dont le cardinal camerlingue lui présente les clefs. Mais le plus souvent il passe le reste du jour dans la modeste cellule qu'il occupait pendant le conclave.

« Le jour même de son élection et quelquefois le lendemain, comme firent les deux derniers Papes Pie VIII et Grégoire XVI, le Souverain Pontife ayant auprès de lui dans sa voiture deux cardinaux qu'il a daigné choisir se rend du palais du Quirinal à la chapelle Sixtine du Vatican. Tous les membres du Sacré Collège s'y rendent de leur côté en équipage de gala. Après avoir prié quelques moments en silence, le Pape revêtu de la chape blanche, et la tête couverte d'une mitre en lame d'or, va s'asseoir devant l'autel, et là il reçoit le second hommage des cardinaux avec le même cérémonial que la première fois. De la chapelle Sixtine il est transporté processionnellement sur son trône dans la basilique.

de Saint-Pierre comme aux grandes solennités; le cortège traverse la salle ducale descend l'escalier royal et s'avance par la grande nef de la basilique jusqu'à l'autel de la confession. Les chantres de la chapelle pontificale entonnent au moment où la procession se met en marche, l'antienne *Ecce sacerdos magnus*, et le chœur des chanoines de Saint-Pierre qui a reçu le Pape sous le grand portique du Vatican, chante le verset : *Tu es Petrus*, etc.

« Arrivé devant l'autel, le Souverain Pontife descend de son trône, adore et prie une seconde fois en silence, s'assied sur un coussin et reçoit de la même manière le troisième hommage du Sacré Collège. Il entonne ensuite le *Te Deum* d'actions de grâces, après lequel il donne solennellement sa première bénédiction apostolique aux fidèles qui se pressent dans Saint-Pierre. Rentré dans ses appartements du palais du Quirinal ou du Vatican selon la saison, le nouveau Pape consacre ses premiers moments à la nomination des hauts fonctionnaires de l'Etat et des dignitaires de l'Eglise romaine, à l'expédition des dépêches par lesquelles il notifie son élévation sur le trône pontifical aux souverains et aux membres du Sacré Collège qui ont été empêchés de se rendre au conclave.

« Nous décrirons plus tard les cérémonies du couronnement et nous dirons aussi quelques mots des congrégations qui se tiennent pendant le conclave pour l'expédition des affaires et le gouvernement des Etats pontificaux. »

Le même journal donnait, dans son n° du 20 juin 1846, les renseignements qui suivent sur les congrégations que tiennent les cardinaux pendant la vacance du Saint-Siège :

« La mort du Pape fait passer immédiatement l'autorité souveraine entre les mains du Sacré Collège pour toute la durée de la vacance du Siège apostolique. Les constitutions de quelques Papes ont cependant posé des limites à cette suprême autorité. Sans examiner ici la question de droit, comme sans citer tous les faits particuliers qui prouvent que dans plus d'une grave circonstance, les cardinaux ont agi dans la plénitude de leur puissance, nous nous bornerons à rapporter de quelle manière s'exerce habituellement le pouvoir dans le Sacré Collège quand le Siège pontifical est vacant.

« C'est par des congrégations de cardinaux que tout se fait alors. Les congrégations, qui se tiennent pendant la vacance du Siège apostolique sont de quatre sortes :

« Les premières sont celles qui ont lieu immédiatement après la mort du Pape, et qui se tiennent chaque soir jusqu'à la réunion du conclave, dans la demeure du cardinal doyen.

« Les secondes sont les congrégations générales qui s'assemblent dans la salle de *paramenti* au Vatican, ou dans la sacristie de la basilique de Saint-Pierre.

« Les troisièmes sont celles que tiennent ensemble, dans le conclave les cardinaux chefs d'ordre.

« Les quatrièmes enfin sont les congrégations générales auxquelles, pendant le temps du conclave, tous les cardinaux sont appelés pour quelque affaire extraordinaire et de plus haute importance.

« Nous parlerons successivement de ces différentes espèces de congrégations. Chaque soir depuis le jour de la mort du Pape jusqu'à l'ouverture du conclave, le premier cardinal de l'ordre des prêtres, et le premier de l'ordre des diacres se réunissent chez le doyen du Sacré Collège, qui est en même temps le premier de l'ordre des évêques. Ils forment cette haute commission administrative dont nous avons parlé dernièrement, et qui se renouvelle tous les trois jours, toujours composée d'un des cardinaux de chaque ordre par rang d'ancienneté. Ce renouvellement de tous les trois jours ne se fait cependant que lorsque le conclave est assemblé; jusque-là les trois premiers cardinaux de chacun des trois ordres ne sont point remplacés.

« A la mort du Pape Grégoire XVI, les membres de cette commission ont été les cardinaux Micara, Franzoni, et Riario Sforza. Dans leurs congrégations, ils traitent des affaires courantes de l'Etat et de celles que peut faire naître la vacance du Saint-Siège. Tous les ordres, toutes les décisions, tous les actes enfin qui émanent de cette commission sont signés par les trois cardinaux qui en sont membres, par le cardinal camerlingue et par le

secrétaire du Sacré Collège qui remplit, comme nous l'avons dit ailleurs les fonctions de secrétaire d'État pendant toute la vacance du Saint-Siège.

« Les congrégations générales qui se tiennent avant le conclave sont au nombre de dix. La première s'assemble dans la salle de *paramenti*, au palais du Vatican; les neuf autres se réunissent dans la sacristie de Saint-Pierre. Un avis des maîtres de cérémonies fait connaître à chaque cardinal, le jour, le lieu, l'objet de ces assemblés et le genre de costume dans lequel on doit s'y rendre. Dans la première congrégation générale, le secrétaire du Sacré Collège fait, à haute voix, la lecture des constitutions pontificales concernant les règles du conclave, l'élection du Pape, les affaires de vacance du Saint-Siège. Ces constitutions apostoliques sont : celle de Grégoire X, *Ubi periculum*; celle de Jules II *Cum tam divino*, du 24 janvier 1505; celle de Pie IV, *In eligendo* du 9 octobre 1561; celle de Grégoire XV, *Æterni Patris*, du 15 novembre 1621, et *Romanum* du 12 mars 1622; celle d'Urbain VIII, *Ad Romani*, du 28 janvier 1628; et enfin celle de Clément XII, *Apostolatus officium*, du 5 octobre 1731. »

« Les cardinaux font serment d'être fidèles à toutes ces lois. On brise l'*anneau du pécheur*, et le *sceau du plomb* de la chancellerie apostolique. Les suppliques de la Daterie et de la secrétairerie des brefs sont déposées dans deux boîtes cachetées et confiées à la garde de deux clercs de la chambre. Le gouverneur de Rome est confirmé dans ses fonctions. Deux orateurs sont désignés, l'un pour prononcer l'oraison funèbre du Pape défunt, l'autre pour faire le discours sur l'élection du nouveau Pape. Enfin, deux membres du Sacré Collège sont nommés pour prescrire et surveiller les travaux à faire dans le palais où doit se réunir le conclave. Cette première congrégation générale vient d'avoir lieu, et nous en avons rendu compte dans notre numéro du mardi 16 juin.

« La seconde congrégation générale, et toutes celles qui suivent jusqu'à l'entrée du Sacré Collège au Conclave, se tiennent, comme nous l'avons dit dans la sacristie de l'église de Saint-Pierre. A cette seconde assemblée, il est donné lecture des réponses faites par les souverains aux lettres de notification de la mort du Pape. Les principaux fonctionnaires de l'État sont confirmés ou révoqués, car il arrive quelquefois que la congrégation générale, loin de ratifier les choix de la commission des trois cardinaux chefs d'ordre, les rejette pour en proposer d'autres. Les deux cardinaux qui, dans la première congrégation générale, ont été chargés des préparatifs du conclave, rendent compte de leurs travaux, et font connaître en détail à leurs vénérables collègues toutes les dispositions qu'ils ont prises. Les magistrats consulaires de Rome sont reçus en audience dans cette seconde congrégation : le premier des conservateurs fait un discours de condoléance sur la mort du Pape, et promet, au nom de ses collègues, la même obéissance, le même dévouement au Sacré Collège. Le cardinal doyen est chargé de répondre à ce discours.

« La troisième congrégation générale a pour objet seulement de choisir le confesseur du conclave. C'est ordinairement un prêtre appartenant à quelque ordre monastique. Celui qui vient d'être nommé par le conclave actuel, est un religieux Passioniste, le général de l'ordre.

« La quatrième et la cinquième congrégation générale sont consacrées à la nomination de deux médecins, d'un chirurgien, d'un apothicaire et de ses deux aides, de deux per-ruquiers avec un pareil nombre de garçons.

« Dans la sixième congrégation générale, la distribution des cellules que chaque cardinal doit habiter pendant le conclave se fait par la voie du sort. Les maîtres des cérémonies non participants produisent les brefs apostoliques du Pape défunt qui leur a conféré le privilège d'être admis au conclave. Le Sacré Collège en nomme six : deux participants, trois non participants et le premier des surnuméraires.

« Le Sacré Collège examine dans sa septième assemblée générale les demandes des cardinaux qui, pour quelque raison particulière désirent avoir un troisième conclaviste. Chaque cardinal donne ensuite le nom, l'âge et le lieu de naissance du serviteur qu'il propose de faire employer dans le conclave. La liste générale est remise aux cardinaux délégués pour l'organisation de ce service, qui se compose aujourd'hui d'autant d'employés qu'il y a de cardinaux au conclave. Ce nombre n'était anciennement que de dix-sept et de

trente-cinq sous Clément XIII. Les règlements exigent que le candidat proposé par chaque cardinal ne soit pas choisi parmi les gens de sa maison : il faut qu'il soit du nombre des serviteurs d'un autre cardinal.

« Deux cardinaux sont nommés dans la huitième congrégation générale pour prononcer sur l'admission définitive des ecclésiastiques qui ont été proposés comme conclavistes

« Dans la neuvième trois autres cardinaux sont désignés au scrutin secret pour présider à la clôture du conclave, au maintien de l'ordre, à l'exactitude, à la propreté du service.

« Enfin dans la dixième congrégation générale, les cardinaux qui ne seraient pas dans les ordres sacrés sont obligés de produire un bref du dernier Pape qui leur accorde la voix active et passive dans l'élection de son successeur. La bulle *In eligendo* du Pape Pie IV interdit formellement aux cardinaux qui ne sont pas *in sacris* le droit de voter. Sixte V confirma cette bulle, et Grégoire XV renouvela la disposition relative au bref de dispense. Ces brefs sont accordés pour un temps déterminé et peuvent être prorogés. Mais si le délai fixé expiré pendant la tenue du conclave, le cardinal qui votait, en vertu d'une telle permission, est obligé, ou de se faire ordonner, ou de renoncer à prendre part au scrutin.

« Cette dernière congrégation désigne enfin les ouvriers menuisiers, maçons, serruriers, vitriers, plombiers qui doivent être employés au service du conclave.

« L'ordre que nous venons de retracer est celui que suit ordinairement le Sacré Collège dans ces dix congrégations générales. Cet ordre cependant n'est pas tellement obligatoire qu'il ne puisse quelquefois être modifié. Les réceptions des ambassadeurs interrompent aussi quelquefois le cours ordinaire de ces travaux du Sacré Collège. Quand le représentant d'un souverain étranger a l'intention de se présenter à l'audience des cardinaux réunis en congrégation, il en fait la demande officielle, et le Sacré Collège fixe le jour de cette réception. C'est ainsi que dans sa troisième congrégation générale le Sacré Collège actuel a reçu son excellence le comte de Lutzow, ambassadeur extraordinaire d'Autriche. Le cérémonial qui est suivi pour ces audiences du Sacré Collège, est le même que celui qui était observé dans les audiences données par le Pape. Le Sacré Collège représente en effet l'autorité du Souverain Pontife : les mêmes hommages lui sont rendus ; les ambassadeurs admis à son audience dans les congrégations générales, font la génuflexion en entrant comme il la faisaient devant le Pape.

Deux mots sur les congrégations des cardinaux chefs d'ordre pendant le conclave :

« Tous les pouvoirs que le Sacré Collège a exercés par lui-même dans les congrégations générales dont nous venons de parler, il les délègue, le jour même ou il se réunit en conclave, à la commission composée des trois cardinaux chefs d'ordre, du cardinal camerlingue et du prélat secrétaire du conclave. Cette commission se rassemble tous les soirs, dans une des salles du conclave, à la dernière heure du jour vers huit heures dans cette saison. Les affaires de l'Eglise et de l'Etat, la correspondance diplomatique, les rapports avec les fonctionnaires publics occupent ces congrégations journalières. Les quatre cardinaux sont assis sur la même ligne, le secrétaire du conclave est placé sur un tabouret à l'une des extrémités de la table du conseil. Toutes les décisions sont revêtues de la signature de quatre cardinaux ; le secrétaire est chargé de leur exécution. Nous avons déjà dit que cette commission se renouvelle tous les trois jours. Le second cardinal de chacun des trois ordres remplace le premier, et ainsi de suite par rang d'ancienneté, de sorte que, pour peu que le conclave se prolonge, tous les cardinaux font tour à tour partie de ces congrégations. Les cardinaux de l'ordre des évêques et de l'ordre des diacres étant beaucoup moins nombreux que ceux de l'ordre des prêtres, le renouvellement triennal les appelle à siéger plus souvent dans cette haute commission.

« S'il survient pendant le conclave quelque affaire trop grave pour que les cardinaux chefs d'ordre veuillent en prendre seuls la responsabilité, ils en soumettent l'examen et la décision au Sacré Collège tout entier. C'est dans ces cas extraordinaires que se tiennent les congrégations de quatrième sorte. Les cardinaux sont prévenus par le secrétaire du conclave, et ils se rendent à l'heure accoutumée dans la salle où les cardinaux chefs d'ordre ont l'habitude de s'assembler.

« Telle est l'organisation du gouvernement pontifical pendant la vacance du Saint-Siège. Nous avons cru que ces notions pouvaient être utiles pour suivre avec intelligence les faits dont le journal officiel de Rome nous portera successivement le récit, et que nous nous empresserons de reproduire. »

Nous terminerons nos emprunts à l'*Ami de la Religion* par les notions qui suivent sur la prélaturo romaine (16 juin 1816) :

« On ne sait en général que d'une manière si imparfaite ce qu'est la prélaturo romaine dont on parle beaucoup à l'occasion de la mort du Pape, qu'il nous parait à propos d'en donner très-brièvement une notion exacte.

« La prélaturo romaine confère à ses membres le privilège de parvenir à quelques-unes des hautes dignités et des premières charges du gouvernement pontifical. Quoi qu'elle soit de sa nature une institution ecclésiastique, elle admet indistinctement dans son sein les laïques et les prêtres. Elle impose aux laïques la loi du célibat ; mais cette obligation qui n'est fondée sur aucun vœu, sur aucun engagement de conscience, cesse par le seul fait de l'abandon de la prélaturo à laquelle on est toujours libre de renoncer.

« On peut entrer dans la prélaturo de deux manières : ou par la nomination directe du Pape, ou par une décision du *tribunal de la signature*, qui reconnaît dans le candidat les conditions de naissance, de savoir et de fortune exigées par les règlements. La prélaturo obtenue par faveur personnelle s'appelle *prélaturo de grâce*, l'autre est appelée *prélaturo de justice*.

« Les dignités et les charges publiques exclusivement réservées aux prélats sont assez nombreuses dans Rome : le trésorier général, le gouverneur de Rome, le majordome préfet des palais apostoliques, l'auditeur général et les clercs de la chambre, les membres de la rote, du tribunal de la signature, de la consulte et *del buon governo* appartiennent à la prélaturo. Dans les provinces, les seules places de délégués apostoliques sont occupées par des prélats.

« Après cette catégorie de prélats que l'on nomme *prélats domestiques* ou *di mantellina*, viennent les *mantelloni*, appelés aussi prélats palatins. Ce sont les camériers secrets de l'ordre ecclésiastique divisés en quatre classes : 1° *Les camériers secrets participants*, ainsi appelés parce que leur service de tous les jours auprès du Pape est rétribué : ils ne sont que quatre et ils sont ordinairement choisis dans les premières familles de Rome ou des États voisins. Le jeune Riario Sforza était l'un de ces camériers secrets participants lorsqu'il fut nommé archevêque de Naples et presque en même temps revêtu de la pourpre.

« 2° *Les camériers secrets surnuméraires*, nommés directement par le Pape : le nombre n'en est pas limité. « Les Souverains Pontifes, » dit le savant auteur du *Dictionnaire historico-ecclésiastique*, « ont, de temps immémorial, donné ce titre à des ecclésiastiques distingués, soit pour récompenser leur mérite, soit pour ajouter à la splendeur de la maison pontificale ou à l'éclat des cérémonies religieuses, soit enfin pour honorer la personne « des ambassadeurs chargés de porter la barette aux cardinaux étrangers. »

« 3° *Les camériers secrets d'honneur*, inférieurs seulement aux autres dans l'ordre des préséances, remplissent les mêmes fonctions dans l'intérieur du palais pour les audiences du Pape et dans les cérémonies publiques. 4° *Les camériers extra urbem*, dont le titre, sans fonctions, est purement honorifique.

« Les camériers secrets de Sa Sainteté, comme tous les dignitaires de la maison pontificale, perdent provisoirement leurs fonctions à la mort du Pape, par la raison toute simple que la nature de leur service les attachait à la personne même du Souverain Pontife. Mais il est d'usage que le nouveau Pape, le jour même de son élection, confirme dans leur emploi tous ceux qui faisaient partie de la maison de son prédécesseur.

« Puisqu'on a parlé du titre de *monsignore* que portent les camériers secrets du Pape, qu'on nous permette de faire observer que ce titre qui leur est commun avec tous les prélats, avec les évêques, les archevêques et les patriarches mêmes n'est jamais donné en Italie à d'autres dignitaires ecclésiastiques. Il n'est pas moins inexact de dire que *les ecclésiastiques qui ont un titre nobiliaire le reçoivent plus ordinairement que celui de monsignore*. Les Odescalchi, les Altieri, les Patrizzi, les Borromée, tous les camériers secrets appartenant aux premières familles de Rome, une fois attachés en cette qualité au service

du Pape, se sont toujours crus suffisamment honorés de ce titre et nous pouvons affirmer qu'ils n'en ont jamais pris d'autres. Quant à savoir quelle est en France la valeur de *monsignor* italien, nous laisserons volontiers aux doctes esprits, qu'une si grave question a paru préoccuper, le soin de la résoudre. Ceux qui traduisent *chierici di camera* par *élèves de la chambre*, sans se douter que ces prétendus élèves sont des prélats du premier rang, peuvent bien prétendre et sont de force à prouver que le mot italien de *monsignor* ne veut pas dire *monseigneur* en français. »

On lira avec plaisir le passage suivant, tiré des *Controverses* de Bellarmin (traduction de M. Ducruet) :

« Nous avons peu de choses à remarquer sur les cardinaux ; nous ferons néanmoins trois réflexions, la première sur l'ancienneté et la signification de ce nom. Je pense que le mot cardinal fut d'abord donné à un lieu, et que du lieu il a passé à des personnes. On appelait, en effet, titres cardinaux, certaines églises principales où l'on administrait le baptême ; on donnait à ces églises le nom de cardinales, pour les distinguer d'autres églises moins célèbres. De là vient, que le prêtre préposé à cette église, s'appelait prêtre-cardinal. C'est ainsi que les diaconies cardinales n'étaient autre chose que certains emplacements principaux distingués dans une ville, selon le nombre des pays, et de ceux qui les habitaient. Les diacres étaient appelés diacres cardinaux, de l'église cardinale qu'ils avaient sous leur juridiction ; c'est ainsi qu'on dit des évêques cardinaux, et de là les six évêques cardinaux, qui se réunissaient pour l'élection des Papes ; ils étaient Préférablement à tous les autres évêques du monde les conseillers de ces mêmes Pontifes.

« La deuxième, sur la charge et son ancienneté. Les cardinaux ont trois fonctions à remplir. La première leur est commune avec les évêques, les prêtres et les autres diacres, car tous les cardinaux exercent ou la charge d'évêque, ou de prêtre, ou de diacre. La deuxième est celle d'élire le Souverain Pontife. La troisième d'assister continuellement le pontife, et de l'aider de leurs conseils et de leurs travaux dans le gouvernement de l'Eglise. Il faut observer que ces trois fonctions des cardinaux sont très-anciennes, et qu'elles datent, quant à l'exercice, du temps des apôtres ; mais que l'exercice privilégié des deux dernières fonctions est beaucoup plus récent, car, pendant plusieurs années, et même pendant plusieurs siècles après les apôtres, le nombre des prêtres et des diacres étant moins considérable, tous étaient également appelés à l'élection de l'évêque et à ses conseils, et il n'y avait nul besoin alors de distinguer ceux qui n'étaient pas cardinaux de ceux qui l'étaient, comme dans les églises on ne distinguait pas les chanoines des non-chanoines ; c'est pourquoi saint Cyprien écrivant au clergé romain, ne s'adresse point aux seuls cardinaux, mais à tous les prêtres et à tous les diacres de l'Eglise romaine, comme aussi, lors qu'on lui répondait, c'était au nom de tous les prêtres et de tous les diacres.

« Le nombre du clergé s'étant ensuite accru, tous étaient, il est vrai, appelés à l'élection, mais non aux conseils : l'entrée à ces derniers était dévolue seulement à quelques ecclésiastiques principaux, qui, à Rome, et ailleurs, s'appelaient cardinaux. Le concile de saint Grégoire en fait foi, car il n'y eut que trente-quatre prêtres appelés à ce concile, et c'étaient des titulaires ou cardinaux. Il n'y a pas de doute qu'il n'y eut alors à Rome plus de trente-quatre prêtres, car, si au temps de saint Corneille, vers l'an 250, au fort des persécutions, sous le règne de l'idolâtrie, il y en avait quarante-six, comme le dit la lettre de ce Pape rapportée par Eusèbe ; il y en avait certainement davantage du temps de saint Grégoire, vers l'an 600, lorsqu'il n'y avait plus un seul païen dans cette ville. Enfin, pendant les cinq derniers siècles, tout le clergé ne fut plus admis ni à l'élection, ni au conseil, mais les cardinaux seulement. »

Il y a bien d'autres notions sur le cardinalat en général qui auraient dû trouver leur place ici, si nous nous étions proposés de donner dans cette introduction un traité complet sur la matière. Mais telle ne pouvait être notre pensée, car ce volume est destiné uniquement à compléter l'encyclopédie par la biographie *complète* des cardinaux, et non pas à répéter les notions générales qu'elle contient déjà sur le cardinalat, notamment dans les dictionnaires de droit canon et des cérémonies. On consultera, avec fruit, sur le

même sujet, un petit écrit intitulé : *Election et couronnement du Souverain Pontife ou notes sur l'organisation du Sacré Collège et les principales dignités de l'Eglise romaine*. Paris, 1 vol. in-18, 1846, Jacques, Lecoffre. Nous en extrayons les lignes suivantes sur l'exclusion :

« Il est rare que l'élection ait lieu, comme au conclave de 1846, au bout de quelques jours. Au moment où ils se réunissent, les cardinaux ne savent presque jamais où doit se trouver le Pape : ils le cherchent ; et lorsque Dieu daigne le leur montrer tout d'abord, ce n'est que par une grâce particulière... Le Sacré Collège est assisté, il n'est point violenté du Saint-Esprit. L'élection du Souverain Pontife est un acte libre, et, comme tous les actes libres, elle peut et doit être déterminée selon les règles de la prudence et de la raison... Il ne peut paraître étrange, on doit trouver tout simple que, quelquefois, comme à toutes les réunions d'hommes, le temps, la réflexion, les lentes et mûres délibérations soient nécessaires aux cardinaux pour se mettre d'accord. Les uns, affligés et, pour ainsi dire, blessés de ce qui se mêle d'humain aux choses de la religion, désirent ardemment ne voir jamais que le côté lumineux de la nuée divine qui guide Israël, voudraient à Rome une politique inflexible comme le dogme ; ils demandent un Pape qui ne craigne pas de lutter, à la face du monde, contre les puissants et les rois ; un Pape qui rappelle les grands jours de l'Eglise, qui rétablisse la puissance spirituelle dans tous ses droits et toute son autorité. Les autres, plus préoccupés des dangers de l'Eglise et des difficultés que les temps ont fait naître, considérant d'ailleurs qu'il est dans son essence de supporter beaucoup, que sa grande vertu est la patience, que l'on doit au bien de la paix de grands sacrifices, et qu'enfin l'Epouse du Christ est souvent ici-bas condamnée, comme son maître, aux douleurs de la Passion, souhaitent surtout une politique patiente, modérée, conciliatrice ; ils demandent un Pape sage, prudent, circonspect, incapable de se laisser entraîner à aucune extrémité, et qui, tout en sauvegardant les droits et les intérêts de l'Eglise, ne la jette jamais dans aucun péril. — Tels sont les deux principaux partis qui se forment d'ordinaire au conclave, pour peu qu'il se prolonge ; le premier est celui des *Zelanti*, le second, celui des *Politiques* ; du moins les qualifie-t-on ainsi ; mais, pour être juste, on doit singulièrement adoucir le sens outré que la première, le sens quasi-injurieux que la seconde de ces appellations prennent presque toujours dans les bouches françaises. — Les partis une fois formés, il est naturel, il est sage, il est nécessaire qu'ils discutent ensemble, qu'ils délibèrent, qu'ils cherchent mutuellement à se convaincre, à faire prévaloir leur sentiment ; que des deux côtés les membres les plus modérés se rapprochent et fassent effort pour se gagner les uns les autres, pour aboutir à une transaction, quand de trop nombreux scrutins ont eu lieu sans résultat, quand aucun des deux partis n'a l'espoir fondé de triompher pleinement. On discute donc au conclave comme dans toute autre assemblée ; on y travaille à la réunion des suffrages sur une seule tête, c'est là le but de toute élection ; seulement, les discussions, les moyens employés diffèrent profondément des discussions, des moyens employés dans les assemblées profanes, en ce que, sauf d'imperceptibles ou très-rares exceptions, la charité y domine toujours la dispute, et le respect de la vérité et de la justice, le désir de servir la plus sainte cause. — Le parti de la majorité se nomme l'*Inclusive* ; le parti de l'opposition, l'*Exclusive*. Ce sont toujours les cardinaux italiens qui forment comme le noyau du premier, et, d'ordinaire, les cardinaux dévoués aux diverses puissances sont le plus solide appui du second. L'*Inclusive* comprend les cardinaux parmi lesquels la majorité entend choisir le Pape ; elle circonscrit et resserre, pour ainsi parler, les limites dans lesquelles l'élection doit se faire, elle détermine le milieu, où, suivant elle, l'élu doit se trouver. Elle n'exclut nommément personne ; seulement elle propose la personne qui lui semble réunir mieux que toute autre les conditions voulues. L'*Exclusive*, au contraire, n'ayant que peu ou point d'espérance d'emporter l'élection, se borne à repousser, à *exclure*, à faire échouer les candidats ainsi proposés, jusqu'à ce que le parti contraire lui en offre un qu'elle veuille agréer ou jusqu'à ce que quelques-uns de ses partisans, se lassant pas à pas, l'abandonne pour donner enfin à l'*Inclusive* la

majorité voulue. Il arrive rarement qu'un retour en sens contraire ait lieu, et que le Pape sorte des rangs de l'*Exclusive*.

« Comme dans toute réunion d'hommes sages et qui veut sérieusement le but auquel elle tend, les partis ont leurs chefs et leurs guides, et se laissent diriger par eux; on ne peut atteindre le but qu'en agissant de concert; on ne peut agir de concert qu'en se soumettant à une certaine discipline. Tous les efforts de l'*Exclusive* tendent à conserver au moins le tiers des voix; il ne lui en faut pas davantage pour empêcher l'élection, puisque l'*Inclusive* ne peut triompher qu'à la condition de réunir les deux tiers des voix, plus une. Les deux tiers suffisent pour que l'élection soit valide, mais l'*Inclusive* compte dans son sein le cardinal qu'elle propose, et celui-ci ne peut se donner sa propre voix, sous peine de nullité; c'est donc une voix perdue.

« Quelquefois, s'apercevant que sa cause se perd, que des défections ont eu lieu, que d'autres se préparent, qu'enfin une victoire prochaine du parti contraire est probable, l'*Exclusive* a recours à un moyen extrême, elle dénonce l'*Exclusion*.

« La France, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche se sont attribué, on ne sait trop ni pourquoi, ni comment, ni sur quel fondement, et à quel titre, le droit d'*Exclusion*; c'est-à-dire que chacune de ces puissances se réserve, et en mainte occasion a fait valoir ce privilège exorbitant, d'exclure un candidat qui ne lui serait pas agréable, et dont elle aurait lieu de redouter l'élection. Ce droit ne s'exerce que contre un seul candidat pour chacune des cours, et il ne peut en être question contre un Pape déjà canoniquement élu. Il faut que l'exclusion soit dénoncée avant l'élection consommée, et une fois appliquée à un candidat par l'une des quatre puissances, cette puissance est obligée d'accepter tous les autres, à moins que l'un d'eux ne soit exclu à son tour par l'une des autres cours privilégiées. L'exclusion ne peut être déclarée ni avant, ni après le conclave, ni hors du conclave, ni par une personne étrangère au Sacré Collège.

« Ce droit prétendu n'est qu'un véritable abus; jamais l'Eglise ne l'a reconnu; on ne trouve rien qui l'autorise, ni dans les décrets des conciles, ni dans les constitutions des Souverains Pontifes; il n'a aucune valeur canonique, et une élection, faite d'ailleurs valablement, en dépit de l'exclusion dénoncée, serait bonne et valable, et regardée comme telle par les vrais catholiques. Aussi Rome a-t-elle toujours protesté contre la prétention des puissances; seulement, tout en réservant le droit, pour éviter de plus grands maux, et afin de prévenir toutes les conséquences d'une rupture violente avec des souverains trop portés à abuser de leur pouvoir, elle a cru devoir subir le fait. Après tout, le Sacré Collège est juge dans cette occasion; son but est de donner à l'Eglise un Pape qui fasse le bien; c'est au Sacré Collège à apprécier les temps et les circonstances; et s'il croit qu'en nommant un Pape en dépit des préventions et des répugnances hautement articulées d'un puissant Etat, il rend à ce Pape le bien impossible, personne ne peut le blâmer d'abandonner cette candidature pour en adopter une qui n'offre pas les mêmes dangers. Seulement on ne doit pas oublier que cette sagesse, cette condescendance du Sacré Collège ne constitue pas un droit en faveur des souverains, aux désirs desquels il n'a égard que par considération des maux qu'ils pourraient faire à l'Eglise. L'avenir n'est nullement engagé, et si jamais les circonstances étaient telles que les princes de l'Eglise romaine, après les avoir pesées devant Dieu, crussent devant une exclusion dénoncée devoir passer outre, les rois ne trouveraient, dans la tradition, rien qui excusât leurs tentatives de schisme; ils n'auraient pas même la ressource d'alléguer, comme un précédent favorable à leurs prétentions, les *exclusions* données en d'autres temps; car la question n'a jamais été posée: personne ne nie, en effet, que le Sacré Collège n'ait le droit de tenir compte de leurs prières et même de leurs menaces, mais alors il s'agirait de savoir s'il n'a pas aussi le droit de rejeter les uns, de mépriser les autres.

« En d'autres temps, vous nous avez écoutés, diraient peut-être les gouvernements; vous vous êtes abstenus d'élire les hommes que nous repoussions.

« Sans doute, pourrait répondre le Sacré Collège, et nous serions encore parfaitement libres de tenir la même conduite, si nous le trouvions convenable: mais nous sommes

libres également de faire le contraire; nous n'avons jamais reconnu le droit que vous vous arrogiez; les lois de l'Eglise ne vous en confèrent aucun de semblable; vous ne vous appuyez sur aucun titre; il n'y a ni traité ni concordat qui vous le concède. C'est pour éviter un plus grand mal, pour le plus grand bien de l'Eglise, qu'à certaines époques nous avons cru devoir condescendre à vos exigences; c'est pour éviter un plus grand mal, c'est pour le plus grand bien de l'Eglise, qu'aujourd'hui nous refusons de les subir. Nous avons toujours été et nous sommes toujours seuls juges, et juges souverains de la question: jamais l'Eglise ne vous la livra; elle a supporté, elle n'a pas consacré votre intervention; elle ne vous a cédé ni vendu aucun droit sur l'élection de ses Pontifes. Aujourd'hui, comme autrefois, vous n'avez à faire valoir que votre puissance; c'est à *Nous* de dire si le moment est venu pour l'Eglise de lui résister. Retirez-vous: nous prononcerons comme il semblera bon à *l'Esprit-Saint et à Nous*.

« Ce n'est pas le premier jour que d'ordinaire l'exclusion est signifiée; en procédant avec tant de hâte, les gouvernements qui la donneraient s'exposeraient à épuiser en pure perte ce qu'ils appellent leur droit. Pour en user, les puissances ont besoin d'avoir dans le conclave même, des ambassadeurs intérieurs, c'est-à-dire des cardinaux de la couronne, accrédités auprès du Sacré Collège, munis de leurs instructions, chargés de veiller à leurs intérêts, et, en particulier, de déclarer l'exclusion au moment opportun.... Ces détails indiquent comment s'exerce l'intervention des puissances; comment les partis se forment au sein du Sacré Collège; comment les chefs des diverses fractions les dirigent, et comment, en général, l'élection est conduite. C'est le côté humain et tout extérieur du conclave, le seul que puissent voir les philosophes et les politiques du monde. Mais, sous ces apparences, qui ne l'étonnent point, parce qu'il sait que l'Epouse de l'Homme Dieu est elle-même à la fois humaine et divine, et soumise ici-bas, comme le fut le Seigneur, aux conditions de l'humanité, le Chrétien voit le Saint-Esprit assistant son Eglise, inspirant les bons, se servant des méchants, donnant aux uns la prudence et le conseil, faisant tomber les autres dans leurs propres pièges, *disposant toute chose avec force et douceur*, pour donner toujours à l'Eglise le Pontife le plus propre à remplir, au moment où il est appelé, les desseins de Dieu.

« Devant cette intervention spéciale et toute particulière de Dieu, que sont et que peuvent les interventions des rois de la terre? Quelquefois l'Esprit-Saint ne laisse pas même à celles-ci le temps de se produire; quand les peuples en ont besoin, il manifeste sa présence par des signes éclatants, afin que les faibles ne soient pas tentés de méconnaître son œuvre. C'est ainsi que, contre toutes les prévisions humaines, et pendant que la diplomatie en était encore à préparer ses intrigues, les cardinaux se sont trouvés réunis dans une même pensée le 16 juin 1846, et, après 24 heures de conclave, ont proclamé Sa Sainteté Pie IX, le Saint-Siège n'ayant été vacant que seize jours. »

Une correspondance romaine de la *Bilancia* de Milan clora dignement cette introduction.

« Les dernières promotions au cardinalat me donnent occasion de vous faire connaître comment le Sacré Collège est aujourd'hui composé, eu égard aux diverses nations et aux intérêts politiques. En y comprenant les six nouvelles promotions, je vous dirai qu'aujourd'hui les cardinaux de l'Etat pontifical sont au nombre de trente, dont neuf sont de Rome, y compris le cardinal Patrizzi, qui n'appartient à Sienna que par sa naissance; les vingt et un autres sont des provinces; l'empire français en compte neuf, y compris les cardinaux Viale-Prota et Savelli, l'un et l'autre nés en Corse. Le royaume des Deux-Siciles en a également neuf; l'empire d'Autriche en compte six, y compris le cardinal Asquini, né dans la province de Frioul. La Sardaigne en a quatre, le Grand duché de Toscane deux, l'Allemagne deux, l'Espagne un, la Belgique un, l'Angleterre un, et le Portugal un. Il y en a donc en tout soixante-six: quarante-cinq Italiens et vingt et un étrangers à l'Italie. Sur ce nombre, quatorze sont de la création de Pie IX.

« Ces renseignements statistiques font voir ici la réalisation graduelle d'une noble pensée qui domine le monde catholique. Le cardinalat, depuis le développement qu'a pris la souveraine autorité des pontifes, n'est plus une institution propre à l'Eglise de Rome,

considérée comme diocèse particulier, ainsi qu'il l'était dans les premiers siècles du Christianisme. Il n'est plus une institution italienne, comme il le fut pour diverses raisons au moyen âge, alors que, limité au nombre de douze, quinze, ou au plus de vingt-quatre membres, ceux qui en faisaient partie étaient à peu près tous Italiens, ou, s'ils étaient étrangers, ils quittaient leur pays pour former habituellement la cour de Rome. Encore bien moins n'est-il pas une institution dépendante de tel ou tel Etat, comme il arriva pendant le séjour des Papes à Avignon, où presque tous les cardinaux étaient Français. Avec les relations officielles qui sont établies entre le Saint-Siège et les divers Etats de la chrétienté, avec l'influence heureuse que répand en tous lieux l'action du Pontife romain, avec ces liens si étroits qui unissent à la chaire de Pierre tout le corps épiscopal et les divers degrés de la hiérarchie, en y entretenant la vie par d'incessantes communications de conseils et de lumières, le cardinalat est ce qu'il doit être, une institution catholique, c'est-à-dire universelle comme l'Eglise à laquelle il est identifié; et certes, si le Pontife romain a la direction suprême dans tout le domaine de la chrétienté, si les cardinaux sont ses conseillers et ses aides dans le gouvernement général de l'Eglise, on comprend combien il est naturel de voir agréger au Sacré Collège des hommes de toutes les langues et de toutes les nations, dès qu'ils ont, dans un degré supérieur, la science du dogme et de la discipline, la sainteté de la vie, la pratique des affaires, et enfin les qualités convenables ou même nécessaires à un prince de l'Eglise. Si, d'autre part, il est juste que quelques-uns des cardinaux étrangers résident à Rome, auprès du Saint-Père, faisant servir à la direction des affaires la connaissance spéciale qu'ils ont de leur pays, il est bon et convenable aussi que d'autres, en plus grand nombre, occupent des évêchés et des sièges métropolitains dans les contrées où ils sont nés, soit pour honorer la nation à laquelle ils appartiennent; soit parce que la dignité dont ils sont revêtus, donnant plus de force et d'autorité à l'influence sacerdotale, ils peuvent agir avec plus de succès pour l'accroissement et le soutien de la religion; soit enfin par ce que l'harmonie des symboles et des signes extérieurs fait d'autant mieux ressortir l'unité admirable de l'Eglise au milieu de la diversité des langues et des nations.

« J'ai entendu plus d'une fois, en Allemagne surtout, des hommes pleux et instruits se plaindre de ce que le Sacré Collège était presque entièrement composé d'Italiens; ces plaintes n'ont plus aujourd'hui de fondement. Aujourd'hui tout pays, tout Etat catholique en Europe, a l'honneur de contribuer pour sa part à la composition du Sacré Collège; et si un jour certaines considérations qui s'y opposent encore ne subsistent plus, si les Etats qui ont surgi des débris de la domination espagnole et portugaise, venaient à se constituer enfin d'une manière stable, les Catholiques américains fourniraient aussi quelque élément à cet auguste corps. »

Dans le cours de nos recherches, il nous est tombé sous la main un pamphlet italien intitulé : *Il Cardinalismo di santa chiesa*, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de localité. La date est 1668. Dans ce méchant livre, on fait aux cardinaux une foule de ridicules reproches, souvent renouvelés dans notre siècle; par exemple, reproches de faste, de cupidité, etc., comme si les princes de l'Eglise ne devaient pas soutenir leur rang, et comme si le traitement qu'ils reçoivent n'était pas réellement insuffisant pour couvrir les dépenses que ce rang nécessite. « Il ne serait pas difficile, » dit le cardinal Pacca dans ses Mémoires (t. II, p. 26, trad. Queyras), « de citer un certain nombre de cardinaux d'une charité si généreuse qu'ils ne laissèrent pas même pas de quoi payer les frais de leurs funérailles. L'histoire raconte, avec les plus grands éloges, deux ou trois exemples semblables dans les grands hommes de la Grèce et de Rome; mais personne n'a cité le vertueux désintéressement de plusieurs cardinaux. Et pourtant ce que dit Brutus (dans la tragédie de ce nom) (des premiers sénateurs de l'ancienne Rome, qui

Ont vieilli dans la pourpre et dans la pauvreté,
pourrait très-justement s'appliquer à ces princes de l'Eglise. »

DICTIONNAIRE DES CARDINAUX.

A

AATRI (GEOFFROID), fut fait cardinal par Urbain IV en 1261. Il mourut en 1287.

D'ABBEVILLE. — Nous trouverons sous ce nom, un cardinal-archevêque de Besançon, au XIII^e siècle; mais les détails nous manquent sur sa vie.

ABRANTES (VERISSIMO ALENCASTRO D'), de l'illustre famille des ducs d'Abrantès, était archevêque de Braga et de Lisbonne, et grand inquisiteur de Portugal. — Créé cardinal en 1686 par Innocent XI, il mourut en 1692, âgé de 82 ans.

ACCIAIOLI (ANGELO), archevêque de Florence, fut créé cardinal par Urbain VI, en 1384. — Il rendit un grand service à ce Pontife, en déjouant habilement les desseins du cardinal de Prato, qui voulait détacher les Florentins de l'obéissance d'Urbain, pour les soumettre à Clément VII. C'est alors qu'Acciaïoli écrivit, en faveur du premier, un ouvrage, où il s'attachait moins à combattre l'élection de Clément, qu'à rechercher les moyens de mettre fin à un schisme si funeste à l'Église. Après la mort d'Urbain VI, les cardinaux du conclave furent partagés; de quatorze qu'ils étaient, il y eut en six pour Acciaïoli, et six pour Orsini. Ils demeurèrent fermes dans leurs choix de part et d'autre, et ce n'est qu'au second scrutin qu'ils se réunirent sur Boniface IX. Celui-ci s'empressa de donner de grands emplois à Acciaïoli. Il l'envoya légat au royaume de Naples, où il devait commander des troupes en faveur de Ladislas contre Louis II. Il fut même nommé régent du jeune prince, qui n'était âgé que de seize ans, et qu'il couronna à Gaëte en 1390. Ladislas ayant ensuite résolu de reconquérir le royaume de Hongrie, le cardinal Acciaïoli eut ordre de l'accompagner, et fut nommé légat en Hongrie, Esclavonie, Dalmatie et Croatie. Ce voyage ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues. Le légat revint à Rome, où il parvint à réconcilier la famille des Orsini avec Boniface. Ce Pontife lui avait donné l'évêché d'Ostie, et l'avait fait vice-chancelier de l'Église. Le cardinal Acciaïoli se trouva encore à l'élection d'Innocent VII, sous le pontificat duquel il réforma le monastère de Saint-Paul de Rome. Il mourut à Pise en 1407. Son corps fut porté à Florence, et inhumé

dans la Chartreuse qu'avait fondée Nicolas Acciaïoli. (*Voy.* ONOPHRE; — CIIACONIUS.)

ACCIAIOLI (NICOLAS), de la famille du précédent, naquit à Florence le 10 juillet 1630. — Il ne dut qu'à sa vertu et à ses talents les emplois dont il fut investi. D'abord auditeur de la chambre apostolique, puis légat à Ferrare, il fut élevé au cardinalat par Clément IX le 29 novembre 1669. Il mourut doyen des cardinaux, le 23 février 1719, âgé de 89 ans, et la 50^e année de son cardinalat. Il est inhumé à Rome dans l'église de Saint-Jean des Florentins. Dans deux canclaves il eut un certain nombre de voix pour le pontificat.

ACCIAJUOLI (PHILIPPE), Florentin, né en 1700, évêque d'Ancône, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. — Il mourut en 1766.

ACCIPACIO (NICOLAS), né à Sorrento, ville de la Terre de Labour, au royaume de Naples, avait été reçu docteur en droit canonique et civil avant d'être promu à l'évêché de Tropea, d'où il passa à l'archevêché de Sorrento, puis à celui de Capoue. Eugène IV lui donna le chapeau de cardinal en 1439, après l'avoir employé en plusieurs négociations importantes, dont il s'était acquitté avec honneur. Il suivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Aragon, pendant les troubles du royaume de Naples; mais, depuis, il se rangea du côté du roi Alphonse, qui était demeuré victorieux. Il mourut en 1447. (*Voy.* CIIACONIUS; — UGHELLY.)

ACCOLTI (PIERRE), né vers 1455, d'une ancienne famille de Toscane, s'attacha à l'étude du droit, qu'il professa avec distinction. — Il fut nommé vicaire de Rome par le Pape Jules II, qui le créa cardinal en 1511. Il fut auditeur de Rote pendant 25 ans, posséda successivement les évêchés d'Ancône, d'Arras, de Crémone, et en 1524, l'archevêché de Ravenne. Il a écrit quelques ouvrages historiques. Il mourut à Rome le 11 décembre 1532.

ACCOLTI (BENOÎT), né à Florence le 29 octobre 1497, était neveu du précédent. — Il était si profondément versé dans le droit et dans la langue latine qu'il fut appelé le *Cicéron de son temps*. La faveur de son oncle et son propre mérite l'élevèrent à la cour de

Rome. Léon X lui donna l'évêché de Cadix, Adrien VI, celui de Crémone; puis il succéda à Pierre, son oncle, dans l'archevêché de Ravenne. Clément VII le créa cardinal le 3 mai 1527. C'est à la demande de ce Pontife qu'il écrivit un traité des droits du Pape sur le royaume de Naples. Outre les dignités dont nous venons de parler, il eut encore la légation de la Marche d'Ancone. Il mourut à Florence en 1549.

ACCORAMBONI (JOSEPH), né au diocèse de Spoleto le 24 septembre 1674, avocat consistorial, et secrétaire de la congrégation d'Avignon et de Lorette, fut choisi, le 9 mai 1721, par le Pape Innocent XII pour son sous-dataire, et continué dans cet emploi par Benoît XIII le 29 mai 1724. — Déclaré archevêque de Philippe en Macédoine *in partibus infidelium*, le 11 septembre suivant, il fut sacré le 21 du même mois dans la chapelle du palais Quirinal par ce nouveau Pape, assisté des archevêques de Corinthe et d'Embrun. Benoît XIII le choisit pour son auditeur le 12 juin 1726, administrateur de l'évêché d'Osimo en février 1727, et l'ayant désigné évêque d'Imola dans la Romagne en mars 1728, il proposa pour lui cette Eglise dans un consistoire tenu le 12 avril suivant. Il le créa cardinal de la sainte Eglise romaine le 20 septembre de la même année, et fit la fonction de lui donner le chapeau le 23 suivant, et celle de lui fermer et ouvrir la bouche le 15 novembre. Il lui assigna en même temps le titre presbytéral de Sainte-Marie au delà du Pont, duquel il prit possession le 18 décembre de la même année 1728. Ce cardinal mourut en 1747.

ACTON (CHARLES). — « Le cardinal Acton est mort à Naples le 27 juin 1847 à trois heures du matin, dans le couvent des RR. PP. Jésuites. Il n'y avait pas trois jours qu'il était arrivé de Palerme, d'où le rappelaient, moins l'espoir d'une guérison sur laquelle il ne comptait plus, que les vœux de sa malheureuse mère. La mort du cardinal Acton est une des pertes les plus sensibles pour le Sacré Collège et pour l'Eglise. Sous les dehors d'une humilité si profonde qu'on eût pu la prendre pour de la timidité, il cachait une haute intelligence et une rare sagacité pour les affaires. L'exquise bonté de son cœur surpassait encore l'élévation de son esprit. Nous l'avons vu se priver des choses les plus nécessaires pour secourir les pauvres; sa noble mère, modèle elle-même d'une admirable charité, était obligée souvent d'arrêter cette héroïque et sainte prodigalité qui lui-faisait donner jusqu'à son linge et à ses propres vêtements, quand il n'avait plus d'argent à offrir aux malheureux.

« Le cardinal Acton était né à Naples le 6 mars 1809. Créé cardinal et réservé *in pectore* dans le consistoire du 18 février 1839, par le Pape Grégoire XVI, il fut proclamé dans celui du 24 janvier 1842, et reçut le titre de Sainte-Marie de la Paix. Il était membre de douze congrégations, protecteur d'un très-grand nombre de communautés et d'établissements religieux. »

ADALBÉRON. — Ce cardinal-archevêque de Reims est mort en 988. Il a sacré Louis V et Hugues-Capet.

ADDA (FERDINAND D'), né à Milan le 27 août 1651. Après avoir été archevêque d'Amasie et nonce en Angleterre auprès du roi Jacques II, fut nommé, le 13 février 1690, par le Pape Alexandre VIII cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens. Il fut depuis évêque d'Albano, et mourut à Rome, le 27 janvier 1719, en sa 69^e année.

ADELARD DE VÉRONE, nommé par le Pape Luce III, en 1185, prêtre cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Vérone, fut légat en Orient.

ADHEMAR ou ADIMAR (ALAMANNO), était un noble Florentin. Après avoir fait ses études à Florence, il fut reçu docteur en droit canon et en droit civil, et pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Florence. — Il se rendit à Rome, et y fut bien accueilli. Le Pape Boniface IX le goûta, et le fit protonotaire apostolique. En 1400, il fut nommé à l'évêché de Florence, qu'il ne gouverna qu'un an, ayant obtenu, le 22 décembre 1401, l'archevêché de Tarente, et peu après celui de Pise. Le Pape Jean XXIII, dès le commencement de son pontificat, l'envoya, 1411, en ambassade auprès du roi de France Charles VI. Adimar fit obtenir aux religieux Célestins le pouvoir de dédier toutes les églises qu'ils avaient en France. Le Pape satisfait de son ambassadeur, le fit cardinal le 6 juin de la même année 1411. Il l'envoya ensuite en Espagne pour tâcher de réconcilier ce royaume avec la cour de Rome, et pour engager les Espagnols à faire la guerre aux Sarrasins. Adimar n'était qu'archevêque de Pise, lorsqu'il assista au concile qui s'assembla dans cette ville, et qui fut ouvert le lundi 25 mars 1409. Dans la seconde session, ce prélat lut 1^o le décret du Pape Grégoire X, *De la Procession du Père et du Fils, comme d'un seul et non de deux principes*: les Grecs avaient consenti à cet article en 1274, au second concile général de Lyon. 2^o Il lut un décret qui portait que, conformément aux décisions du même concile de Lyon, le concile de Pise « croit et professe, touchant la Trinité, la foi catholique et les sacrements, tout ce que l'Eglise a tenu et enseigné, et qu'elle tient et enseigne aujourd'hui; et qu'il tient tout hérétique et schismatique damné avec le diable, s'il n'est réconcilié avec l'Eglise avant sa mort. » Léonard Aretin, secrétaire du Pape Grégoire XII, qui était alors à Pise, écrivant à Robert Ruffus, lui parle ainsi d'Adimar: « Je vois souvent Alamanno, archevêque de Pise, votre parent, homme très-digne de toute louange, et souvent nous nous entretenons de vous. » (Epist. 9, *Leon Aretini*, p. 98, éd. J. A. Fabricii.) Adimar se trouva aussi au concile de Constance, étant alors cardinal; il y présenta un mémoire en faveur de la réformation dans le chef et dans les membres. Il y contribua beaucoup à l'élection de Martin V au souverain pontificat; ce Pontife l'envoya dans la suite en Aragon, avec la qualité de

légat du Saint-Siège, pour engager l'antipape Pierre de Lune à renoncer à ses prétentions; mais n'ayant pu vaincre son opiniâtreté, le légat l'excommunia, et retourna à Rome. Il mourut de la peste à Tivoli le 27 septembre 1422. Son corps fut porté à Rome, et inhumé dans l'église de Saint-Marc-la-Neuve, avec cette inscription tumulaire :

Corpus Alamanni cardinalis Pisani, Florentiæ ex Adimuriorum antiqua nobilem familia orti, utriusque juris doctoris, et in omni litterarum genere eruditii qui primum protonotarius, deinde Tarentinus, post Pisanus archipræsul, ad cardinalatus apicem proventus est, dum pro Romana Ecclesia fungeretur. Doctorum virorum amator et cultor, vir ipse doctissimus, zelator justitiæ, et communis reipublicæ boni, pro Ecclesiæ unione apud Pisanum Constantienseque concilium, usque ad optatam conclusionem, neminem veritus, laboravit intrepide. Obiit ex peste, anno ætatis suæ sexagesimo, Christi vero supra millesimum quadriagesimum vicesimo secundo, die 27 Septembris.

(*Voy. l'Histoire des conciles de Pise et de Constance*, par Jacques LENFANT.)

ADRIEN IV (NIC. BREAKSPEAR ou *Brise-Lance*), est le seul Anglais qui ait été élevé à la papauté. Né à Abbots-Lengley, dans le Hertfordshire, il fut pendant son enfance réduit à mendier. Son père, qui était domestique dans l'abbaye de Saint-Albans, y fut reçu en qualité de frère convers, et y prit l'habit après la mort de sa femme qui, dit-on, ne subsistait que des aumônes de l'Eglise de Cantorbéry. Le jeune Breakspear venait chaque jour, à la porte de l'abbaye, recueillir les restes de la table des moines. Pitseus ajoute que, son père l'ayant chassé, il vint en France, et qu'il y étudia dans l'université de Paris. Mais les actes du Vatican portent que d'Angleterre le jeune mendiant se rendit à Arles en Provence. De là il parvint à se faire recevoir domestique dans le monastère de Saint-Ruf, près d'Avignon. C'est là qu'il s'initia aux lettres, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Sestalents, sa bonne conduite, sa persévérance au travail plurent aux religieux, qui l'admirent dans leur sein, et enfin il fut élu abbé et général de cet ordre. L'état où on l'y avait vu ne tarda pas à exciter l'envie, et à lui faire des ennemis déclarés de ceux qui prétendaient à la supériorité. On l'accusa de divers crimes dont il se justifia auprès du Pape Eugène III, qui dit à ses adversaires, en les congédiant : « Allez, faites choix d'un supérieur avec qui vous puissiez vivre en paix : celui-ci ne vous portera plus ombrage. » Eugène le retint auprès de lui, le créa, en 1146, cardinal-évêque d'Albano, et l'envoya ensuite, en qualité de légat, en Danemark et en Norwège, où il travailla avec succès à la conversion des peuples barbares. A son retour, il fut bien accueilli par le Pape Anastase IV auquel il succéda en 1154. (*Voy. pour la suite, le Dictionnaire des Papes.*)

ADRIEN V (OTTOBON DE FIESQUE), né à Gènes, neveu d'Innocent IV, succéda à Innocent V, qui n'avait occupé le siège que cinq mois, et ne l'occupa lui-même qu'un seul

mois. Il était déjà malade, quand il fut élu en 1276. (*Voy. le Dictionnaire des Papes.*)

ADRIEN VI (ADRIEN FLORET BOYERS), élu Pape en 1522, était connu sous le nom d'Adrien d'Utrecht, qu'il ne voulut point changer à son avènement au Saint-Siège. Il était né, en 1459, d'un père tisserand. Il fit ses études à Louvain dans le collège des Portiens, où l'on recevait gratuitement des pauvres. Ses succès engagèrent Marguerite, sœur d'Edouard IV, d'Angleterre, et veuve de Charles le Téméraire, à le prendre sous son patronage. Devenu successivement ébanoine de Saint-Pierre, professeur de théologie, doyen de l'église de Louvain, et enfin vice-chancelier de l'université, il paya dans la suite sa dette de reconnaissance envers cette université, en fondant à Louvain un collège qui porta son nom, et fut destiné à l'entretien gratuit des pauvres qui voudraient étudier. Bientôt Maximilien I^{er}, empereur d'Allemagne, le choisit pour précepteur de son petit-fils, qui fut Charles-Quint, et ensuite l'envoya comme ambassadeur auprès de Ferdinand le Catholique, qui le nomma à l'évêché de Tortose en Espagne. Après la mort de Ferdinand, Adrien partagea la régence de ce royaume avec le cardinal Ximénès. Promu au cardinalat en 1517, il fut chargé du gouvernement de l'Espagne par son élève, lorsque celui-ci partit, en 1520, pour aller recevoir la couronne impériale. Il succéda à Léon X en 1521. (*Voy. le Dictionnaire des Papes.*)

ADRIEN, cardinal, naquit vers 1438 à Corneto. On n'est pas d'accord sur sa famille. — Après avoir étudié à Rome, avec succès, les langues anciennes, il montra tant d'habileté dans les affaires qu'il fut envoyé, par Innocent VIII, nonce en Ecosse et en Angleterre. Alexandre VI le rappela auprès de lui, pour en faire son secrétaire, l'admit à sa confiance la plus intime, le chargea de plusieurs nonciatures importantes, lui conféra la charge de trésorier, et enfin le décora de la pourpre. Les richesses qu'il avait acquises excitèrent la cupidité de César Borgia qui le fit, dit-on, empoisonner dans le même repas où l'on prétend qu'Alexandre VI prit le poison qu'il destinait à plusieurs cardinaux. Adrien ayant échappé à l'effet du poison, fut obligé, quelques années après, de s'enfuir de Rome, sous le pontificat de Jules II. Il revint à Rome après l'exaltation de Léon X; mais, accusé d'être entré dans la conspiration du cardinal Petrucci, il fut condamné à une amende, et s'enfuit encore. Depuis ce moment on n'a rien de certain sur sa vie. — Adrien a composé d'élégantes poésies latines, et parmi lesquelles on distingue le morceau sur la chasse et le voyage de Jules II à Bologne. Il a fait deux autres ouvrages qui ont été réimprimés plusieurs fois : 1^o *De vera philosophia*; c'est un traité de la religion chrétienne, élégamment écrit et rempli d'érudition; 2^o *De sermone latino et de modis latine loquendi*. Les deux parties de cet ouvrage, après avoir paru séparément, furent ensuite

imprimées ensemble, Rome, 1515, in-fol.; la première renferme l'histoire de la langue latine, depuis sa fondation jusqu'à sa complète décadence; la seconde contient les expressions et les locutions les plus élégantes tirées des auteurs classiques. L'une et l'autre partie attestent dans l'auteur un habile et profond humaniste.

AGNÈS (ASTORGO), à qui Sigonius donne le surnom de *Spatinfacia*, était de Naples, et d'une famille noble et ancienne. — Martin V le pourvut de l'évêché d'Ancone et du gouvernement de la province de la Marche. Eugène IV lui donna l'évêché de Bologne, puis l'archevêché de Bénévent. Nicolas V le créa cardinal en 1449, pour reconnaître les grands services qu'il avait rendus à l'Église. Il les continua avec zèle, et mourut le 10 octobre 1450, à Rome, où se voit son tombeau dans le cloître de l'église de la Minerve. (Voy. **ONUPHRE**, **CIACONIUS**, **BLONDUS**.)

AGNIFILO (AMICIO), né à Aquilée, étudia à Bologne, où il fut professeur de droit canon. — Il eut ensuite un canonicat dans l'église de Sainte-Marie Majeure. Alphonse et Ferdinand, rois de Naples, le choisirent pour un de leurs conseillers. Pie II le nomma évêque d'Aquila, dans le royaume de Naples, et Paul II le fit cardinal en 1464. Après avoir travaillé utilement pour l'Église, il mourut le 9 novembre 1476. (Voy. **URBANUS FILICIUS**, *S. Indicis congreg. censor.*)

AGOSTINI (ÉTIENNE), né à Forlì, dans la Romagne, archevêque d'Héraclée, fut nommé cardinal par le Pape Innocent XI, le 1^{er} septembre 1681. Il mourut à Rome, le 21 mars 1683, âgé de 68 ans.

AGUCCHIO (JÉRÔME), né à Bologne, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre ès liens, était neveu du cardinal Sega et frère du savant Jean-Baptiste Agucchio, archevêque d'Amasie. Jérôme, créé cardinal par Clément VIII, en 1604, mourut peu après, le 27 avril 1605, le même jour de la mort de Léon XI.

AGUILAR (ALONZO), cardinal de Cordoue. Nommé cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697; il mourut à Madrid, le 19 septembre 1699, avant d'avoir reçu ses bulles, âgé de 46 ans.

AGUILAR (PIERRE MANRIQUEZ D'), évêque de Cordoue, fut fait cardinal par Paul III, en 1538. — Il mourut en 1540.

AGUIRRE (JOSEPH SAENZ D'), naquit à Logrono, le 24 mars 1630, et entra jeune encore dans l'ordre de Saint-Benoît. — Il y fit de si grands progrès, non-seulement dans la piété, mais encore dans toutes les sciences convenables à son état, qu'après avoir été plus d'une fois abbé du collège de Saint-Vincent à Salamanque, il fut nommé premier interprète de l'Écriture dans cette fameuse université, puis censeur et secré-

taire du conseil suprême de l'inquisition en Espagne. Enfin le Pape Innocent XI lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ses études, et ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avait commencés, ni de les donner au public. Sa vie fut toujours exemplaire; la pourpre, dont il se vit revêtu, ne diminua rien de la modestie et de la simplicité qui lui était naturelle. Il mourut à Rome le 19 août 1699. Son premier ouvrage est intitulé : *Ludi Salmanticensis*; ce sont des dissertations théologiques, qu'il composa selon l'usage de l'université de Salamanque, avant d'y recevoir le bonnet de docteur, et qu'il fit imprimer en 1668. En 1671, il donna trois volumes de philosophie. En 1675, il publia un ouvrage sur les livres de la morale d'Aristote; et en 1677, un Traité des vertus et des vices. Dans les années suivantes, il publia trois forts volumes sur la théologie de saint Anselme; on y voit qu'il avait étudié à fond les ouvrages de ce Père. Il composa aussi un livre, imprimé en 1683, contre la déclaration de l'assemblée du clergé de France, de 1682, touchant la puissance ecclésiastique et politique, sous le titre de : *Defensio cathedræ sancti Petri*. On lui en attribue un autre intitulé : *De libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, contre les quatre articles de la même assemblée : ce dernier n'est pas du cardinal d'Aguirre; il est de M. Charles, prêtre du diocèse de Pamiers, qui composa cet ouvrage à Rome, où il s'était retiré lors de l'affaire de la *regale*. Enfin, après avoir donné, en 1686, une table, avec notice, d'une nouvelle collection de conciles d'Espagne, le cardinal d'Aguirre fit imprimer cette collection à Rome, en 1693 et 1694. (Voy. *Mémoires du temps*; — DUPIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XIII^e siècle.*)

Voici l'épithaphe que ce cardinal composa pour lui-même peu de temps avant sa mort:

Joseph Saens de Aguirre, natione
Hispanus,
Patria Lucronensis, vita peccator,
Appellatione Monachus sancti Benedicti,
Studio theologus;
Miseratione divina
S. R. E. Cardinalis tituli S. Mariæ super Minervam,
Protector regni Siciliae.
Orate Deum pro eo.
Obiit die 19 Augusti, anno Domini 1699.
Misere mei, Domine, quia peccavi super numerum
Arenæ maris.

AIGREFEUILLE (GUILLAUME), premier de ce nom, et proche parent du Pape Clément VI, prit l'habit de religieux parmi les Bénédictins de la congrégation de Cluny, et fut prieur de Saint-Pierre d'Abbeville. — Clément VI, ayant été élevé au pontificat, lui donna l'archevêché de Saragosse, dans le royaume d'Aragon. Le même Pape le fit cardinal en 1350, et l'employa en diverses affaires. Urbain V, qu'il suivit à Rome, l'envoya à Naples en qualité de légat. Il mourut à Viterbe, le 4 octobre 1369. (Voy. **AUBERTY**; — **FRIZON**, etc.)

AIGREFEUILLE (GUILLAUME), dit le Jeune, était neveu du précédent, et, comme lui, issu d'une famille noble du Limousin, de laquelle sont sortis les Papes Clément VI et Grégoire XI. — Ses manières distinguées, et surtout ses connaissances dans le droit civil et canonique le firent considérer à la cour de Rome. Le Pape Urbain V, en considération de l'oncle, dont il faisait grand cas, honora aussi de la pourpre le neveu, le 12 mai 1367, bien qu'il ne fût âgé que de 28 ans. Il s'attacha ensuite au parti du Pape Clément VII, auquel il rendit de grands services, fut légat en Allemagne, et mourut à Avignon le 13 janvier 1401. (*Voy. FAIZON, Gall. purpur.*; — BOSQUET, in *Urbano V.*; — AMNOUL WION, in *Ligno vitæ*, liv. II, c. 9, etc.)

AIGREFEUILLE (FAYDIT), frère et neveu des précédents, évêque de Rhodéz, puis d'Avignon, fut créé cardinal par l'anti-pape Clément VII, en 1383. — Il mourut en 1388.

AILLY (PIERRE D'), né à Compiègne en 1350, était fils d'un boucher, mais qui prit grand soin de son éducation. — Il acheva ses études à Paris, où il avait été reçu boursier au collège de Navarre, en 1372. Reçu docteur dans l'université de cette ville, en 1380, il fut pourvu d'un canonicat à Noyon, la même année. Il enseigna la philosophie et la théologie, et de venu grand maître du collège de Navarre, il fut choisi en 1387 par l'université pour poursuivre à Avignon, devant le Pape Clément VII, la condamnation de quelques propositions trop hardies que le Dominicain Jean de Monteson avait avancées sur la conception de la sainte Vierge, et sur plusieurs autres points. L'université eut tant à se louer de son zèle, qu'à son retour il en fut élu chancelier. Le roi Charles VI voulut l'avoir pour confesseur et pour aumônier la même année 1389. Il fut nommé archidiacre de Cambrai, puis trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, en 1394; l'année suivante, évêque du Puy en Volai, et enfin évêque de Cambrai en 1396. Il se démit alors de la chancellerie de l'Université de Paris en faveur du célèbre Gerson. Le roi l'employa en diverses négociations, notamment à l'occasion du schisme qui divisait l'Eglise, et l'envoya à Rome et à Avignon, où il parla avec une liberté chrétienne. En 1405, il prêcha à Gènes sur le mystère de la Trinité, dont la fête fut alors instituée par Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, et déposé au concile de Constance. On le nomma, avec les cardinaux des Ursins, d'Aquilée et de Florence, pour rechercher les causes des hérésies de leur temps, et pour proposer ensuite les remèdes propres à en arrêter les progrès. Le cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il était légat de Martin V, en 1420. Son corps fut porté à Cambrai et enterré dans la cathédrale. On l'appelait *l'Aigle des docteurs de la France et le destructeur des hérésies*. Jean Gerson, qui lui succéda comme chancelier de l'université de Paris, et de Clément VII, avaient été ses disciples.

Le cardinal, en mourant, laissa sa biblio-

thèque au collège de Navarre. On plaça cette épitaphe sur son tombeau :

Mors rapuit Petrum; petram subit putre corpus;
Sed petram Christum spiritus ipse petit.

Quisquis ades, precibus fer opem, semper que me-
mento.

Quod præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent,
Aspicias; hæc aderant tunc mihi, nunc abeunt.

Il a laissé des manuscrits qui témoignent de son savoir et de l'étendue de ses connaissances. Le plus considérable est celui qui traite de la réforme de l'Eglise; il s'y élève contre le grand nombre des ordres mendians, contre le luxe des dignitaires ecclésiastiques, contre les excommunications et la multiplicité des fêtes. Il pensait que la puissance spirituelle peut, en certains cas, disposer des trônes. Mais ce prélat réformateur paya tribut aux erreurs de son siècle. Il était un des adeptes de l'astrologie judiciaire. Dans les traités intitulés : *Concordantia astronomiæ cum theologia, et concordantia astronomiæ cum historia*, Vienne, 1490; Venise, 1594, in-4°; il fait coïncider les résolutions des empires avec les conjonctions des grandes planètes, et il prétend que le déluge, la naissance de Jésus-Christ, et les miracles, ont pu être prédits par l'astrologie. Ses *Traité*s et ses *Sermons* ont été imprimés à Vienne en 1490; sa *Vie du pape Célestin V*, à Paris, en 1539, et ses *Météores* à Strasbourg, 1504. (*Voy. FROIS-SART, l. IV; JUVENAL DES URINS, in Carolo VI.*; — MONSTRELET, *Hist.*; — TRITHEIM, *De script. eccles.*; — DUBOULAY, *Hist. de l'université de Paris*; — DUPIN, *Bibl. des aut. ecclés.*) On trouve l'énumération des OEuvres d'Ailly dans celles de Gerson, dans l'*Histoire du collège de Navarre*, par LAUNOI, et dans la *Bibliothèque nouvelle des manuscrits de Montfaucon*. (*Voy. la Notice sur le cardinal d'Ailly*, par M. DINAUX.)

Voici son éloge par le P. Alby (1644) :

« L'honneur n'est qu'un accident de la vertu, et plutôt une enseigne pour la montrer, et pour la faire suivre, qu'un prix de ses victoires, et qu'un juste salaire pour la récompenser : ce qui a rendu de tout temps les vertueux et les sages aussi braves à mépriser ces livrés de pompe, et ces accessoires du vrai mérite qu'ils ont été retenus à rechercher un bien, qui ne pouvait être ni le but de leurs intentions, ni la mesure de leurs devoirs. Outre que les dignités que la faveur humaine distribue, étant souvent le partage des indignes, comme de ceux qui les ont mérités; il semble que les bons souffrent quasi moins d'injure d'en être reculés, que d'être comparés avec les méchants. Si faut-il encore avouer que la vertu tire cet avantage de la part qu'elle prend en cette distribution, que les honneurs qu'elle reçoit rendent quelque témoignage à ceux qui la veulent chercher de ce qu'elle vaut, et adoucissent l'amertume qui se trouve en sa recherche, par l'espérance qu'ils font prendre, d'entrer par l'imitation des vertueux dans le commerce

de la gloire qui les a suivis, pour avoir suivi la vertu.

« Le cardinal Pierre d'Ailly servira entre les autres à rendre ce témoignage au mérite de la vertu ; qui étant né pauvrement dans une petite maison comme un limaçon dans sa coque, dépourvu de tous les moyens qui pouvaient aider à son avancement, en sortit pour éclore ses vertus dans la pourpre, et pour faire voir au monde que la vertu ne peut jamais être si pauvre, et si dénuée de commodités, qu'elle ne donne au monde plus d'ennui que de pitié, et qu'elle ne soit toujours un riche parti pour ceux qui la veulent épouser avec ses droits.

« Il est vrai que parmi les grandes stérilités de fortune qu'il trouva dans sa maison, il apporta au monde de si généreuses semences de sagesse et de vertu, qu'il ne pouvait laisser de doute, qu'une médiocre culture n'en tirât des fruits excellents, s'il était appliqué aux exercices qui en pouvaient aider, et avancer la production. Il sortit à cet effet de Compiègne, qui était le lieu de sa naissance, pour aller à Paris, et ouvrir quelque voie favorable à un meilleur destin. Il se présenta pour valet au collège de Navarre, où il servit un temps de sous-portier ; et où il se prévalut si bien des moindres instants de son loisir, qu'il ménageait à son profit, qu'il en fit un trésor d'épargne, et une riche provision de science.

« Comme la nécessité l'avait endurci de bonne heure au travail ; ce qui donnait de la peine aux autres ne lui donnait que de l'exercice. Il n'y eut rien de si haut, ni de si difficile dans tous le cercle des sciences qu'il n'emportât par la vigueur de son esprit ; ni de présage si avantageux de ses avancements, qu'il ne surmontât par les effets ; tellement que dans peu d'années il fut jugé digne de la maîtrise, et capable d'enseigner aux autres ce qu'il avait appris. De laquelle fonction il s'acquitta avec tant de succès et de satisfaction d'un chacun qu'il sembla par une heureuse rencontre avoir trouvé la clef d'or des sciences et du sanctuaire des muses, après avoir quitté celle des portes du collège.

« Le mérite d'un esprit si rare et d'un savoir si exquis, ayant été reconnu dans les plus hautes chaires et sur les bancs de l'Académie, où il les produisit avec un singulier éclat, et où il soutint la réputation du premier savant et du plus subtil docteur de Paris, il fut enfin honoré de la dignité de chancelier de l'université, dans laquelle il acquit une telle réputation de suffisance, de probité et de sagesse, qu'il fut nommé par le roi à l'évêché du Puy en Velay, puis à celui de Viviers, et finalement à celui de Cambrai, où il fit partout lever, des semences de sa doctrine, et de ses exemples, une belle moisson de vertus, et où il ne laisse pas moins de marques honorables de ses travaux, que d'estime d'une si digne et précieuse conduite.

« Que s'il lui fut un honneur extrême, et un objet d'inestimable reconnaissance d'avoir été appelé à ces charges, et incontinent après à celle de grand aumônier de France, par l'affection du roi, et par le jugement qu'il faisait de son mérite extraordinaire : ce ne fut pas aussi un bonheur médiocre à Sa Majesté d'avoir trouvé en lui toutes les parties nécessaires pour en soutenir le ministère, et en remplir la dignité. Il ne fut point dès lors d'importante affaire, dont il ne fut ou le promoteur, ou l'arbitre ; ni de différent en matière de doctrine qu'il ne réglât comme le prince des esprits. Ce qui lui acquit les titres glorieux d'*aigle de la France, d'ange tutélaire de la vérité, et d'exterminateur de l'erreur*, qui lui furent donnés par le suffrage des savants, et confirmés par la voix des peuples.

« De toutes ces preuves qu'il donna au public de sa sagesse, et de sa probité singulière, on ne pouvait attordre sinon la juste et la légitime acquisition d'une gloire plus avantageuse. Donc il fut ensuite envoyé à la cour de Rome pour les affaires du royaume, où il reçut l'honneur du chapeau, et le titre de cardinal de la faveur du Pape Jean XXII, qui dans les funestes divisions de l'Eglise, crut de ne pouvoit mieux appuyer l'autorité qui lui était contestée, que du poids d'une suffisance si universellement reconnue, qu'elle était capable de régler toutes les opinions, et d'assurer les doutes du monde.

« Il assista en cette qualité au concile qui fut assemblé à Constance, pour terminer le différent du schisme le plus embrouillé qu'on eût encore vu dans l'Etat de la chrétienté, et qui tenait alors l'Eglise en larmes, le peuple en scandale, et tout le monde en inquiétude. Durant lequel deux Papes, qui tenaient alors le siège de Rome, s'étant volontairement déposés et dépouillés de leur dignité, l'un en présence, et l'autre par procureur, pendant que le troisième faisait mine, contre son serment, de vouloir retenir le pontificat, et de colorer son usurpation par la sûreté de sa conscience : la désolation de l'Eglise toucha lors si sensiblement tous les Pères assemblés, qu'il n'y en eut point de si intéressé qu'elle n'engageât dans son parti, ni de si froid à qui elle ne donnât de la passion, ni de si contraire qu'elle ne changeât, pour conspirer au dessein d'une nouvelle élection ; pour laquelle le cardinal Pierre d'Ally agit si efficacement, tant par les livres qu'il composa, *Des pouvoirs du concile général, et de l'élection du Pape*, comme par les mouvements qu'il imprima de vive voix dans les esprits en ses doctes résolutions ; que l'on peut dire sans mentir, que c'est à lui principalement qu'est due la louange d'avoir servi au Saint-Esprit d'un puissant instrument pour mener la nef de l'Eglise au port d'une heureuse tranquillité dans cette confusion d'esprits, et en dépit des vents contraires.

« Ce fut encore en ce temps et dans le

même concile qu'il donna vogue (suivi de de son disciple Jean Gerson) à la dévotion envers saint Joseph le chaste époux de la Vierge : sur lequel sujet il avait écrit un livre intitulé, *Des douze honneurs de saint Joseph*, qui fut la première plume messagère de ses grandeurs, et la première trompette qui publia en France les singuliers avantages de sa dignité, de ses offices et de ses pouvoirs ; et qui éveilla la dévotion des peuples, avec la mémoire et l'estime de ses incomparables vertus.

« Il se fit voir le reste de ses jours dans l'exercice de toutes les vertus actives qui concernent le bien du public ; et toujours dans la lice des grandes occupations, tout couvert de sueur et de poudre, travaillant incessamment à choquer les abus de l'Eglise, à venger les sciences des outrages de ceux qui abusaient d'elles, à protéger la vertu, à justifier les innocents, et à opérer par la puissance de son génie la gloire de la religion, et la félicité de l'Etat. Et il fit sentir particulièrement les pointes de son zèle à ceux qui attentèrent malicieusement de fomenter les divisions dans l'Eglise, et qui, par une licence peu catholique, attaquèrent de son temps la profession des ordres mendiants, pour lesquels il écrivit une docte apologie, à laquelle il donna le titre de *Bouclier de la pauvreté* : faisant voir en toutes occasions qu'il se sentait offensé en quelque endroit on offensât la justice et la religion ; et que si la France portait quelque monstre qui les attaquât, elle avait aussi porté un libérateur pour leur défense.

« Sa vie, comme sa plume, étaient une leçon publique du genre humain. Ne se contentant pas d'avoir enrichi la théologie scolastique de ses doctes commentaires, il orna la mystique de ses dévotes méditations, et de ses instructions spirituelles, qui le firent connaître non moins pieux que savant, et lui donnèrent le titre de maître des mœurs, après avoir longuement possédé sans ennuï celui de maître des écoles.

« Il fit bien paraître que la vraie noblesse, et la générosité des mœurs n'est pas toujours attachée au sang, et que plusieurs de ceux qui sont venus au monde parmi les araignées, portent l'âme plus noble et plus magnanime, que d'autres qui ont été reçus dans la pourpre et le clinquant. Les grands biens qu'il possédait du revenu de ses bénéfices, et des dons de nos rois, à qui il fut toujours aussi cher, comme il leur fut fidèle, servirent d'instruments à sa bonté et à sa charité, qui est la meilleure de toutes les vertus, d'ornements à sa dignité, et de semences à son mérite. Entre les autres fondations et célèbres monuments de sa piété, on voit au collège de Navarre un beau corps de logis qu'il fit bâtir en mémoire et en reconnaissance que ç'avait été le berceau où la fortune le recueillit et le consigna aux soins de la vertu

et des sciences, qui l'y élevèrent pour le bien du monde.

« Il conserva jusqu'à la fin une admirable vigueur d'esprit, et quoi qu'on ne vieillisse point d'ordinaire sans une notable diminution de soi-même, il fit assez voir dans les faiblesses de son âge avancé, que l'esprit était de l'homme et non pas de l'âge, et que ses talents et ses perfections tenaient l'instinct et l'éclat de leur durée, comme leur origine du ciel. Ses vertus aussi, qui n'ont d'ordinaire point d'autres limites que celles que leur donnent nos tâches, l'accompagnèrent fidèlement jusques à la mort, qui termina ses longs et honorables mérites, et commença les bienheureuses récompenses dont son âme alla jouir au ciel, le 8 du mois d'août, en l'année 1425. Son corps fut enterré, comme il avait ordonné, en son église de Cambray, à qui il avait toujours procuré autant de bien et de félicité, qu'aurait pu faire un ange tutélaire. »

TOMBEAU DU CARDINAL D'AILLY.

Hic jacet Reverendus Pater Dominus
Petrus de Aliaco, Theologiae
Doctor, quondam Episcopus
Cameracensis. Orate pro eo.

Mors rapuit Petrum, etc.

Voy. art. SANDER, THEVET, Claude ROBERT, Jean CHÉNU, POSSERIN, BELLARMIN.

AIMERIC de MAGNAC, Français, évêque de Paris, nommé en 1383 par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mourut en 1385.

ALATRI (HUGUES D'), ainsi nommé d'Alatri, ville de la campagne de Rome, fut créé cardinal par le pape Pascal III, et employé en différentes négociations. — Il mourut sous le pontificat de Calixte II, au commencement du XII^e siècle.

ALATRI (GEOFFROI D'), nommé cardinal par Urbain IV, en décembre 1261, fonda l'église de Saint-Etienne d'Alatri, et fut emporté par la peste en 1287. (Voy. ONUPHRE; — CIACONIUS; — AUBERT, *Hist. des cardinaux.*)

ALBANI (JEAN JÉRÔME), né à Bergame, était fils du comte François Albani, qui le fit élever avec soin dans l'étude des belles-lettres, et dans la jurisprudence civile et canonique. — Après avoir servi dans les troupes de la république de Venise, il en reçut pour récompense la principale magistrature de Bergame, où il se maria. Le cardinal Alexandrin, qui était alors inquisiteur de la foi dans l'état de Venise, eut occasion d'y connaître Albani. Il admira son savoir et son zèle pour la religion, zèle qu'il fit éclater même contre un de ses plus proches parents, accusé d'hérésie. Lorsqu'Alexandrin eut été élevé sur le Saint-Siège, en 1566, sous le nom de Pie V, il appela à Rome Albani, qui avait perdu sa femme, et le fit cardinal en 1570. Après la mort de Grégoire XIII, en 1585, on l'eût promu au pontificat, sans la crainte qu'on avait de voir régner avec lui les enfants qu'il avait eus de son mariage. Il mourut

en 1591. On a de lui un traité, *De immunitate ecclesiarum*, qu'il avait dédié au Pape Jules III, en 1553; *De potestate Papæ et concilii*, imprimé à Lyon en 1559, et à Venise, 1561; *De donatione Constantini*; *De cardinalibus*, etc. (Voy. LEMIRE, *De script. sæculi* XVI; — AUBERT, *Hist. des cardinaux*.)

ALBANI (JEAN-FRANÇOIS). — Voy. CLÉMENT XI.

ALBANI (ANNIBAL), naquit à Urbain le 15 août 1682. — Le Pape Clément XI, son oncle, le fit chanoine de la basilique de Saint-Pierre, en 1702, le délégua en 1704, par intérim, pour exercer la charge de secrétaire des brefs aux princes, en l'absence du titulaire de cette charge; le 1^{er} août 1707, il le déclara président de la chambre apostolique, et le 31 décembre suivant, clerc de la même chambre. Le 22 juillet 1709, il le nomma son nonce extraordinaire vers les Couronnes, pour commencer sa nonciature par la cour de Vienne; mais l'empereur ne l'ayant pas voulu recevoir en cette qualité, mais seulement comme neveu du Pape, sans autre caractère, de peur que les alliés ne prissent quelque ombrage s'il venait avec le titre de ministre (ce prince était alors engagé dans la guerre de la succession d'Espagne), Albani partit de Rome le 21 septembre, pour se rendre à Vienne comme particulier, chargé néanmoins d'y négocier, entre autres choses, la restitution de Comacchio. Il resta en cette cour jusqu'après la mort de l'empereur Joseph I^{er}. L'impératrice régente lui fit don du portrait de l'empereur son fils, portrait estimé vingt-cinq mille florins. Parti de Vienne le 20 juin 1711, Albani alla trouver le roi de Pologne, électeur de Saxe, aux bains de Carlsbad, puis arriva *incognito* à Cologne, le 25 juillet. De là il se rendit à Francfort, chargé particulièrement en ce qui regardait Comacchio, de veiller aux intérêts du Saint-Siège, à la diète qui s'y tenait pour l'élection de l'empereur. Les électeurs catholiques, qui s'y trouvaient en personne, ne le virent point à cause des contestations sur le cérémonial, ces princes ayant persisté dans leur refus de lui donner la main; ce à quoi il prétendait. Cela ne l'empêcha pas de paraître en public avec une nombreuse et magnifique livrée, en qualité de nonce extraordinaire. Toutefois, il ne put rien obtenir sur ses prétentions. Parti de Francfort le 19 octobre pour aller attendre à Inspruck le nouvel empereur, Charles VI, il en reçut une audience le 21 novembre, puis il retourna à Rome. Pendant qu'il était à Urbain, où il s'était arrêté au retour de ce voyage, le Pape son oncle le créa cardinal le 22 décembre, le nomma en même temps archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre, et lui donna l'abbaye de la Barbera, dans la Marche. Il confirma en sa faveur, à la dignité d'archiprêtre de Saint-Pierre, la collation des canonicats et de plusieurs autres bénéfices, avec toutes les prérogatives dont avaient joui autrefois les cardinaux neveux qui l'avaient possédé. Le

nouveau cardinal qui reçut la barrette à Urbain des mains du cardinal Tanara, légat de ce duché, le 1^{er} janvier 1712, étant parti pour Rome, y fit son entrée, accompagné d'un nombreux cortège, le 10 suivant, et, le 14 du même mois, reçut le chapeau dans un consistoire public, auquel il s'était rendu en cavalcade, accompagné entre autres de douze cardinaux qui montèrent à cheval pour lui faire honneur. Le Pape, qui lui donna en même temps la charge de secrétaire des mémoriaux, pour qu'il pût mieux s'instruire dans les affaires, lui assura le titre diaconal de Saint-Eustache, dont il prit possession dans l'église de ce nom, le 19 septembre suivant, ayant été ordonné prêtre le jour précédent. Il fut déclaré camerlingue de l'Eglise de Rome, le 29 mars 1719, et prêta en cette qualité serment le même jour. Passé dans l'ordre des prêtres, il prit le titre de saint Clément, le 6 juillet 1722, et deux ans après fut pourvu de l'abbaye de Sainte-Sophie, dans le royaume de Naples. Ayant eu des démêlés avec le cardinal Coscia, il se retira à Urbain. Il envoya même à Rome, en décembre 1728, son auditeur pour renoncer en son nom à sa charge de camerlingue, et présenter au pape Benoît XIII un mémoire dans lequel il le suppliait d'accepter sa renonciation, et de lui donner en échange l'archevêché d'Urbain, avec la légation de ce duché; mais le Pape ne voulut pas recevoir cette démission; il lui fit écrire que sa demande ne serait point agréée, et qu'il eût à revenir bientôt à Rome. Après une assez longue absence, il n'y retourna qu'en 1729. Benoît XIII étant mort, 1730, il fit, pendant l'interrègne, les fonctions de sa charge de camerlingue, et assista au conclave où fut élu Clément XIII. Promu par ce nouveau Pontife à l'évêché de Sabine, il fut sacré dans la chapelle du chœur du chapitre de Saint-Pierre du Vatican, par le cardinal Barberin, assisté des archevêques de Nicomédie et de Nicosie, tous les deux chanoines de cette basilique. Ce cardinal mourut en 1751. C'est à lui qu'on doit la collection des œuvres du Pape Clément XI, son oncle. Elle parut d'abord à Rome, en 2 vol. in-fol., d'une très-belle exécution; elle a été réimprimée à Francfort, 1719, aussi en 2 vol. in-fol. Le cardinal Albani est auteur de l'Épître dédicatoire au collège des cardinaux, de la Préface qui précède les harangues, ainsi que de la Dédicace qui précède les homélies, et qui est adressée à Jean V, roi de Portugal. Pour la Vie de Clément XI, il est dit seulement qu'elle a été composée *a præsule quodam Romano*. C'est encore au cardinal Albani qu'on doit l'édition du *Pontifical romain*, Bruxelles, 1739, 3 vol. in-8^o.

Ce rapide aperçu, qui permet de considérer dans son ensemble la vie du cardinal Annibal Albani, est loin de suffire pour faire connaître tous les événements dont cette vie fut remplie. Heureusement un moyen s'est présenté à nous pour ajouter de nouveaux détails. La vie du cardinal Albani est

tellement mêlée à celle de son oncle Clément XI, que l'histoire de ce dernier par Lafitau, évêque de Sisteron, est l'histoire du neveu en même temps que celle de l'oncle. Nous allons donc résumer cet ouvrage, peu connu, quoique digne de l'être. Nous ne craignons pas de nous étendre un peu, convaincu que le lecteur sera bien aise de trouver un long et intéressant morceau d'histoire, qui le dédommage un peu de la brièveté nécessaire de tant de notices. D'ailleurs les pages qui vont suivre complètent les articles relatifs à tous les cardinaux du nom d'Albani.

Les Albani étaient originaires d'Épire, où ils vécurent dans une splendeur conforme à leur naissance. Dans la suite, ils se transportèrent en Italie, et fixèrent leur séjour à Urbin. Le crédit qu'ils y acquirent auprès des princes de la Rovère qui en étaient souverains, leur donna lieu, avec le temps de délivrer l'Italie de la crainte d'une guerre fâcheuse. Horace Albani la prévint, en engageant François-Marie de la Rovère, dernier duc d'Urbin, à faire rentrer ses États sous l'ancienne domination des Papes, qui en avaient été les premiers maîtres. En récompense, il fut fait sénateur romain, et, pendant l'espace de treize années, il remplit cette charge avec dignité; mais, soupirant toujours après les douceurs d'une vie privée, il revint à Urbin, où il mourut quelques années après. Jean-François Albani éleva la gloire de sa maison jusqu'au comble de la grandeur humaine: il eut pour père Charles Annibal, et pour mère Hélène Mosca, d'une famille également noble et opulente. On le nomma Jean-François à son baptême; et, en venant au monde, il eut le bonheur de trouver dans sa famille de grands exemples pour le former à la vertu: son père était rempli de sentiments de religion, et sa mère ne connaissait de grand, que ce qui l'est aux yeux de Dieu; l'un et l'autre ne pensèrent qu'à donner une sainte éducation à leur fils, et n'admirent auprès de lui, dès ses plus tendres années, que des personnes d'une vertu éprouvée. Jérôme Mosca, son oncle maternel, n'omit rien non plus pour le former à la piété: il était archevêque d'Urbin, et ses exemples seuls auraient suffi pour lui inspirer le goût de la vertu. Sous de si bons guides, Jean-François ne pouvait manquer de recevoir une éducation parfaite; il était doux, soumis à ses parents, et docile aux leçons qu'on lui donnait: on craignit néanmoins qu'il n'eût autant de dégoût pour l'étude, qu'il témoignait d'ardeur et de goût pour la prière. Son père seul en jugea différemment: de ce même penchant qu'il apercevait en lui pour la vertu, il conclut qu'au moins par devoir il s'appliquerait à l'étude, lorsqu'il en aurait bien compris l'importance; sa famille même fournissait des modèles de science, qui devaient un jour lui donner de l'émulation.

Charles Annibal avait deux frères et une sœur qui excellaient dans l'art de bien parler et de bien écrire: l'un se nommait An-

nibal. Urbain VIII l'avait préposé au soin de la bibliothèque Vaticane: depuis longtemps Annibal avait entrepris de rédiger seul tous les conciles; mais il succomba enfin sous le poids d'un si rude travail, et il mourut à l'âge de 45 ans. L'autre, si connu sous le nom de Malatesta, était un jeune homme accompli sous tous les rapports. Il parlait les langues savantes; il possédait les mathématiques; il excellait dans la peinture; il jouait de toutes sortes d'instruments: il n'avait encore que 25 ans lorsqu'il fut envoyé en France pour une négociation des plus difficiles. La reine Marie de Médicis lui donna son portrait enrichi de diamants, et Urbain VIII se disposait à l'honorer de la pourpre; mais la mort enleva pour lors [1623] ce Souverain Pontife, et Malatesta mourut lui-même peu de temps après dans un second voyage de Paris, âgé seulement de 28 ans; c'était un génie rare. Après sa mort, on lui fit les mêmes honneurs qu'à son aîné; mais c'est le neveu du Pape qui lui fit dresser un mausolée. Julie, leur sœur, depuis mère du cardinal Olivieri, s'était rendue si célèbre dans l'art de bien écrire en italien, qu'elle égala les meilleurs écrivains de son temps: les lettres qu'on a d'elle renferment tant de force et de solidité dans le raisonnement, tant d'élégance dans le style, de délicatesse dans les pensées, de noblesse dans les sentiments, de sagesse et de piété dans les maximes, qu'on ne saurait guère rien voir de plus accompli: c'est elle qui se chargea de remettre sans cesse devant les yeux de Jean-François les exemples de ses deux oncles; et dans ce dessein elle ne le perdit pas de vue.

Le neveu suivit toutes les impressions qu'il reçut de sa tante; non-seulement on ne remarqua plus en lui cette espèce d'éloignement qu'il avait d'abord témoigné pour les livres, mais, au contraire, il montra un empressement et une avidité de les lire, qui dans la suite eut besoin de frein. Il se plaisait surtout à lire la vie des grands hommes; il dévora les premières difficultés des lettres humaines avec une facilité étonnante; il parut doué d'une mémoire heureuse, d'un jugement solide, de grands talents pour l'éloquence; et, ces dispositions se trouvant jointes à une application constante, il fut aisé de juger qu'il excellerait un jour dans les belles lettres.

Dans cet espoir, on jugea plus convenable de l'envoyer à Rome achever ses études, que de le retenir plus longtemps à Urbin: son propre père le chargea de l'y conduire [1660], et résolut d'y fixer lui-même sa demeure. Une merveille, à peu près semblable à celle qu'on raconte dans la vie de saint Ambroise, fit d'abord bien augurer du jeune Jean-François. La même nuit qu'il entra dans Rome, un essaim d'abeilles alla, pendant son sommeil, s'attacher à la fenêtre de sa chambre: l'événement parut singulier dans une grande ville.

Jean-François n'était encore que dans sa onzième année: les sciences s'enseignaient

au Collège romain avec cet éclat qu'on y a toujours vu depuis. Il fit de rapides progrès dans ses études. Dès l'âge de treize ans, il possédait assez parfaitement le grec, pour lier, en cette langue, un commerce de lettres avec le P. Poussinet, Jésuite célèbre dans toute l'Europe par son érudition. C'est Jean-François qui, à l'âge de 17 ans, déterra dans la bibliothèque du monastère de Grotta-Ferrata, près de Frascati, cette partie du Ménéloge fait par les ordres de l'empereur Basile Porphyrogénète, que les savants regrettaient depuis plus de sept cents ans, et qu'ils regardaient comme un monument de l'antiquité totalement perdu : c'est lui qui, dans le même temps, traduisit en latin la célèbre homélie que Sophrone, évêque de Jérusalem, écrivit en grec sur les apôtres saint Pierre et saint Paul, et qui, y joignant une dissertation sur les deux Sophrones, nous a appris auquel des deux doit être attribuée l'homélie. C'est lui encore qui, toujours vers le même temps, rendit, dans une élégante latinité, le magnifique éloge que le diacre Procope a fait de saint Marc l'Évangéliste ; et il le donna tel que nous le lisons aujourd'hui dans le III^e tome de Bollandus, au 25 avril.

Il est peu de passages remarquables dans les bons auteurs, qui, à la fin de sa rhétorique, ne lui fussent devenus familiers ; la philosophie n'eut rien d'épineux pour lui. Son professeur de théologie, l'un des plus saints et des plus habiles hommes de son temps, n'en parlait que comme d'un ange également estimable par la beauté de son génie, et par la pureté de ses mœurs. Dans l'un et l'autre droit il prit une connaissance exacte des lois civiles et canoniques ; et quand le temps fut venu de rendre compte au public des progrès qu'il avait faits dans ses études, il le fit dans une thèse universelle avec un succès qui lui attira les plus grands éloges. Tous avouaient n'avoir jamais vu ni plus de dispositions pour les sciences, ni tant d'acquis pour un âge si peu avancé.

Après avoir été passer quelque temps dans sa patrie, à Urbin, il reçut à Rome des honneurs peu communs à ceux de son âge. Le savant de Luca, depuis cardinal, semblait n'avoir attendu son retour que pour soumettre à sa critique les ouvrages qu'il avait composés ; et il ne les fit en effet imprimer qu'après que Jean-François les eut jugés dignes d'être mis au jour. L'évêque de Vaison, Suarez, qui pour lors était à Rome comme l'âme des académies littéraires qu'on y avait si utilement établies, fit quelque chose de plus : il parla de Jean-François, dans une dissertation publique, comme d'un génie qui, *en grec et en latin, excellait pour la prose et pour les vers*, et il n'hésita pas à annoncer aux Romains qu'ils allaient le voir *s'élever d'un vol rapide jusqu'au faite de toutes les grandeurs humaines*.

Des témoignages si honorables commencèrent à attirer sur lui tous les regards. Frappée de tout le bien que la renommée en

publiait, la reine de Suède, Christine, parut souhaiter qu'il fût du nombre de ses académiciens. Cette princesse qui, après son abdication volontaire s'était retirée à Rome, rassemblait chez elle régulièrement chaque semaine ce qui s'y trouvait d'esprits distingués de toutes les nations. C'était un composé de tout ce que l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne avaient de plus éminent par le rang et la science dans cette capitale du monde chrétien. Les cardinaux et les prélats, les princes et les seigneurs romains, les ambassadeurs et les ministres étrangers se faisaient un honneur et un plaisir d'y assister ; quelques-uns même s'en faisaient un devoir, et ils auraient cru perdre beaucoup que de manquer à une seule séance. Là on traitait de ce que les langues, l'antiquité sacrée et profane ont de plus savant ; de ce que l'histoire a de plus remarquable, la Fable de plus curieux ; de ce que les poètes et les prosateurs ont écrit de plus éloquent ; de ce que l'éloquence elle-même a de plus noble et de plus élevé. On y réglait les matières qui devaient être discutées ; on assignait à chacun le sujet de sa dissertation, et, au jour marqué, chacun venait, selon son rang, soumettre au jugement de l'assemblée les productions de son esprit.

Dès les premiers discours que Jean-François y prononça, il fut arrêté qu'à son égard on dérogerait à l'ordre qu'on s'était prescrit de produire chaque académicien à son tour, et de ne jamais faire revenir le même sur les rangs qu'après que tous les autres y auraient paru. Jean-François fut excepté de la loi. On résolut de l'entendre le plus souvent qu'il se pourrait. Bientôt après, ces sortes d'assemblées devinrent comme des spectacles publics par le grand nombre qui y accourait pour l'entendre. Dans la suite, on ne se gêna plus sur les applaudissements qu'on lui donnait, et on l'interrompait pour lui faire répéter les plus beaux endroits de ses ouvrages. C'est ce qui arriva un jour à l'occasion suivante. Jean-François avait déjà commencé son discours ; il avait même exposé la division de son sujet, et il était occupé à le traiter, lorsque se présenta pour entrer le cardinal d'Estrées. La difficulté fut d'abord de savoir où le placer ; tout était plein dans le lieu de l'assemblée. Cependant le cardinal parvint à pénétrer jusqu'à la reine ; et, dans cet intervalle de temps l'orateur s'arrêta ; mais dès que la tranquillité fut rétablie, au lieu de reprendre son discours au point où il l'avait interrompu, par respect pour le cardinal qui n'en avait pas entendu le plan qu'il en avait d'abord tracé, il fit une récapitulation exacte de ce qu'il avait déjà dit, mais en des termes si énergiques, et en même temps si différents de ceux dont il s'était d'abord servi ; il s'énonça avec tant de justesse et de précision ; il parut manier son sujet avec tant de supériorité ; il glissa dans son analyse des traits si obligeants, et néanmoins si bien placés pour le cardinal d'Estrées, qu'il ne lui fut

presque plus possible de poursuivre son discours, tant il fut applaudi. C'est à ce trait de sa vie que Jean-François faisait allusion, lorsqu'il disait dans la suite n'avoir jamais bien éprouvé qu'une seule fois tout ce que peut sur l'acteur l'applaudissement du théâtre. Pour lors on ignorait encore à quelle carrière il se destinait; on le pressa souvent de s'expliquer, mais il répondit toujours qu'il lui fallait encore un an pour achever de se déterminer. Ce n'est pas que depuis longtemps il ne se sentît appelé à l'état ecclésiastique, et qu'intérieurement il ne fût tout disposé à s'y engager; mais il croyait ne pouvoir bien se décider qu'il n'eût atteint l'âge de 21 ans. L'année révolue [1670], et après les plus mûres réflexions, il parut enfin en habit d'abbé. D'abord on le pourvut d'un canonicat dans la basilique de saint Laurent in *Damaso*; puis on lui assigna une pension viagère sur un des évêchés qui vinrent à vaquer; et, à cette occasion, il donna une preuve de ce désintéressement qu'on admira en lui tout le reste de ses jours. Averti par ses amis que, pour la sûreté de sa pension, les règles du droit exigeaient de lui quelques précautions, et qu'il pourrait même y avoir du danger dans le retardement, de dessein prémédité il négligea si fort de recourir aux formalités requises que, quand on l'y força enfin, il s'en fallut peu qu'il ne fût plus temps de les remplir. Ce seul trait acheva de persuader au cardinal Barberin, qui l'affectionnait beaucoup, que Jean-François était appelé de Dieu à tout ce que les dignités de l'Eglise ont de plus élevé; et dans cette persuasion, se trouvant alors au lit de la mort, il fit un testament authentique dans lequel il le choisissait pour être l'appui et le soutien de ses propres parents.

Dans ce même temps la maison Barberin avait encore un cardinal dans un neveu de celui qui venait de mourir. Celui-ci hérita de l'estime et de la tendresse que son oncle avait toujours eues pour Jean-François. Il résolut de ne plus se conduire que par ses conseils. Dans cette vue, pourvu de l'évêché de Subiaco, il le prit avec lui pour en faire la visite. L'état auquel ils le trouvèrent demandait qu'ils fissent des réglemens pour remédier aux abus qui s'y étaient glissés. Il importait surtout qu'on prit de justes mesures pour les faire observer, quand ils seraient une fois donnés. Jean-François se chargea de tout. Il s'appliqua d'abord à découvrir la source du mal pour pouvoir y appliquer le remède. Il s'attacha ensuite à ménager les esprits, et à tirer d'eux-mêmes l'aveu de leurs fautes pour les engager plus sûrement à les réparer; et comme rien n'échappait à sa pénétration, rien ne résista non plus aux charmes de sa douceur. Il eut la consolation de tout régler pour la décoration des églises, pour le service divin, pour l'administration des sacrements, pour l'édification des peuples; il réussit même si parfaitement dans ce premier coup d'essai, que de ce diocèse on le conduisit dans un

autre où il eut le même succès. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ses travaux apostoliques, ce furent les statuts synodaux qu'il dressa sur la discipline et sur les mœurs. A son retour à Rome, on les trouva si beaux et si remplis de l'esprit de Dieu, qu'on les jugea dignes d'être connus dans tous les diocèses. On les fit en effet imprimer, et il n'était personne qui ne les regardât comme un prélude des magnifiques documents qu'il nous a laissés.

Six à sept années s'étant écoulées depuis qu'il avait pris l'habit ecclésiastique, sans qu'il eût encore songé à entrer dans la prélature, ses parents et ses amis n'omirent rien pour lui en inspirer la pensée; mais son père seul put le déterminer à y donner quelque attention. Ce qu'on appelle la prélature romaine est un corps nombreux d'ecclésiastiques spécialement dévoués au Saint-Siège, et appliqués à lui consacrer tous leurs soins. Quoique ce corps soit, en grande partie, composé de tout ce que l'Italie a de plus distingué par la naissance, le défaut de noblesse n'est pas cependant un obstacle pour y être admis, et le seul mérite a toujours suffi pour pouvoir y être agrégé; il n'est pas nécessaire non plus, pour y être reçu, qu'on ait déjà été promu à quelque ordre sacré; on y peut passer tout le temps de sa vie dans la simple cléricature. Ce qu'on exige, comme un préalable nécessaire, c'est qu'avec une réputation sans tache, une probité reconnue, un esprit orné et des dispositions au maniement des affaires de l'Eglise, on ait au moins un certain revenu pour pouvoir se produire avec la décence convenable. Les prélats portent tous l'habit long violet; mais, à moins qu'ils ne soient évêques, il n'est permis de porter le rochet qu'à ceux qui parmi eux remplissent les premières charges de la prélature. C'est de ce corps respectable que les Papes ont coutume de tirer ceux qu'ils emploient dans le gouvernement des villes appartenant au Saint-Siège, et ceux qu'ils envoient, en qualité de nonces, auprès des princes catholiques. Tous les autres, sans exception, sont employés dans Rome même, et ils sont répandus dans toutes les congrégations.

Aucune des qualités requises ne manquait à Jean-François pour monter à ce nouveau rang. Outre qu'il n'était pas moins distingué par son mérite que par sa naissance, il était assez opulent pour en soutenir la dignité. Mais, comme dans la prélature, le grand nombre s'élevait par degrés jusqu'au cardinalat, d'où quelques-uns parviennent enfin à la papauté; la prélature est à Rome comme la porte qui donne entrée à toutes les dignités ecclésiastiques: pour cette raison, Jean-François était persuadé que cette position, dans laquelle on voulait l'engager, demandait une vocation particulière. Plus en effet les charges sont grandes, surtout dans l'Eglise, plus aussi elles deviennent pesantes devant Dieu. Cependant, comme on applique généralement tous les prélats aux fonctions qui sont propres à leur état; qu'on les exerce

continuellement à en remplir les devoirs ; qu'on éprouve longtemps le caractère de leur esprit et de leurs mœurs ; qu'on connaît bientôt la portée et la diversité de leurs talents ; qu'on les choisit avec soin pour les emplois auxquels on les destine, et qu'on ne les avance d'ordinaire qu'à proportion de leur mérite ; Jean-François se laissa rassurer sur cette longue suite d'épreuves par lesquelles il lui faudrait nécessairement passer ; et dans une entière confiance qu'il suivait en cela les desseins de la Providence, il entra dans la prélature.

Le Pape le mit aussitôt à l'œuvre [1677] ; et presque en un même jour il lui conféra deux emplois dont chacun semblait le demander tout entier. Il le fit d'abord référendaire de l'une et de l'autre signature, et ensuite consultant de la congrégation consistoriale. En moins de six années il se trouva avoir rempli trois des plus beaux gouvernements qu'il y ait aux environs de Rome ; celui de Rieti, celui de Civita-Vecchia et celui de Sabine. Difficilement on pourrait comprendre le bien qu'il opéra dans ces trois différents postes, et la réputation d'intégrité qu'il y acquit. Son zèle pour la religion allait toujours avant tout le reste, et il ne fallait pas qu'on manquât à l'honneur dû aux autels, ni à l'édification due au peuple. Après le culte de Dieu, il avait surtout à cœur les lois de la justice. Chez lui il n'était point d'heures marquées pour écouter les clients ; il les recevait en tout temps ; il leur donnait tout le loisir de bien exposer leurs plaintes ; il les approfondissait avec eux. Il démêlait aussi leurs artifices, et, après avoir mûrement pesé toutes leurs raisons, il prononçait avec tant de douceur et d'équité, que tous se montraient contents de ses décisions. Aussi, dans ses jugements, il ne connaissait ni sollicitations, ni acception de personnes ; il n'avait d'autre intérêt que l'intérêt public, et dans les mêmes postes où quelques autres s'enrichissaient, il trouva le moyen de s'appauvrir.

Rien n'était au-dessus de son amour pour les pauvres ; il les aimait par prédilection : il se plaisait à converser avec eux, à s'informer de leurs besoins, à leur ménager des ressources et à les soulager dans leurs misères : mais sa tendresse pour eux ne se connut jamais mieux que par la douleur qu'ils manifestèrent partout au temps de son départ. C'était un spectacle des plus touchants, quand il sortait de charge, que de voir les pauvres grossir son cortège et le conduire jusqu'aux limites de leur province ; les uns avec des sanglots et des larmes, les autres avec des protestations de respect et de reconnaissance ; tous avec des regrets et des bénédictions. Tels furent notamment les adieux qu'il reçut chez les Sabins, avec des démonstrations si vives et si touchantes que, même sur le trône de saint Pierre, Jean-François témoigna plus d'une fois qu'il en serait volontiers descendu pour retourner à leur tête.

Touché de tout le bien qu'on en disait,

Innocent XI le rappela à Rome [1683], et dès lors il l'eût placé dans une de ces premières charges qui touchent de près au cardinalat, s'il y en eût eu une de vacante. Pour y suppléer, le cardinal Charles Barberin, qui était archiprêtre de Saint-Pierre, et qui, en cette qualité, avait une juridiction très-étendue, mit Jean-François à la tête de tout le clergé de cette basilique, et il lui soumit en même temps tout ce qui en dépendait au dehors. Charmé de cette disposition, le Pape dérogea à une loi qu'il avait faite lui-même, et, en faveur de Jean-François, il voulut que celui-ci conservât son canonical de Saint-Laurent *in Damaso*, avec la nouvelle dignité qui venait de lui être conférée dans l'église de Saint-Pierre. Si l'emploi était honorable, il était aussi des plus pénibles. Mais Jean-François trouva toujours le temps de remplir tous ses devoirs avec exactitude, et encore de revenir à ces savantes académies qui se tenaient dans Rome. Le long du jour il discutait tant de matières, il jugeait tant de procès, tant de gens allaient à lui, ou pour le consulter, ou pour l'instruire de leurs causes, que, pour tenir ses audiences, il fallut lui assigner une salle plus vaste encore que ne l'était celle où il avait coutume de présider, et le soir il se montrait aux savants avec la même liberté d'esprit que s'il n'avait rien fait dans la journée.

Depuis quelque temps la santé de son père était fort chancelante : persuadé que l'air natal pourrait la rétablir, Charles Albani alla à Urbino, et Jean-François l'y suivit avec Horace, son frère ; mais ils eurent la douleur de le perdre dès qu'ils y furent arrivés. Il avait toujours tendrement aimé ses enfants : quoique sa femme fût morte à l'âge de vingt et un ans, il n'avait jamais voulu passer à de secondes noces ; il s'était surtout attaché à suivre Jean-François, pour se livrer tout entier à le cultiver ; il ne l'avait pas même perdu de vue dans les différents gouvernements qui lui avaient été confiés. Par son testament, il lui laissait la plus grande partie de ses biens, et ils lui étaient dévolus par droit d'aînesse ; mais Jean-François déclara que, si, d'une part, il acquiesçait au testament dans toutes les parties favorables à son frère, de l'autre, il y dérogeait dans tous les avantages qui lui étaient faits à lui-même.

A peine arrivé à Rome, il lui fallut parler en public dans une occasion d'éclat, dont la reine de Suède avait le succès extrêmement à cœur. Jacques II, roi d'Angleterre, venait d'envoyer au Pape une solennelle ambassade [1684]. Touché du zèle de ce monarque alors l'appui et depuis la victime de la religion, chacun s'empressa dans Rome de lui donner des marques de sa vénération et de son respect dans la personne de son ambassadeur ; mais la reine Christine de Suède voulut l'emporter sur tous. Elle résolut donc de donner une fête au public, et de l'ouvrir par un de ces exercices littéraires qui semblaient réunir chez elle le Parnasse. Jean-François eut beau s'excuser sur la douleur

qu'il ressentait de la mort de son père; il fut contraint de céder aux volontés de la reine, et chargé de la harangue. Il la fit avec tant d'art, dans une latinité si exquise; il la prononça avec tant de grâce, que dès qu'il eut fini, la reine dit tout haut : *Nous venons d'entendre Cicéron*. On ne pouvait comprendre comment dans sa douleur il avait eu, et assez de liberté d'esprit pour composer son discours, et assez de fermeté pour le prononcer.

Innocent XI lui conféra la charge de secrétaire des brefs que venait de laisser vacante par sa mort le cardinal Slusius. Dès que la reine de Suède en apprit la nouvelle, elle lui écrivit de sa propre main, pour lui exprimer que *sa joie n'était pas tant de le voir revêtu d'une si grande charge, que de voir cette même grande charge remplie par un si grand homme*. Pour compenser ensuite la perte qu'il devait au désintéressement avec lequel il avait si généreusement renoncé aux avantages qui lui étaient faits par le testament de son père, le Pape le pourvut d'un canonical dans l'église de Saint-Pierre; et, comme il avait placé en lui toute son estime, il y mit aussi toute sa confiance.

Rome vit bientôt à quel haut point Jean-François portait déjà son crédit : ce fut à l'occasion de quelques valets de pied de la reine de Suède, qui, la voyant en danger de mort, songèrent à se dérober au péril dont ils étaient eux mêmes menacés. Dans le grand nombre de domestiques qui composaient la maison de cette princesse, il s'en trouvait qui avaient commis autrefois des assassinats; la reine n'en avait aucune connaissance, mais les officiers du Pape en étaient informés; et, si par respect pour elle, ils n'avaient pas voulu pendant sa vie, les faire prendre sous ses livrées, il y avait lieu de présumer que, n'ayant plus les mêmes raisons après sa mort, ils n'auraient pas non plus les mêmes ménagements. Les coupables le pressentaient; ils lui firent exposer le sujet de leur crainte, et demandèrent qu'elle voulût bien intercéder pour obtenir leur grâce. La reine fut d'abord bien surprise d'apprendre que son palais abritait de pareilles gens; elle parut pendant quelques moments vouloir les abandonner à leur mauvaise destinée; mais la pitié prenant le dessus dans son cœur, elle promit d'intervenir pour eux. La difficulté était de savoir à qui recourir. Innocent XI était rigide, et il voulait que les criminels fussent traités selon la rigueur des lois : on connaissait sur cela son inflexibilité, et peu de gens auraient osé entreprendre de le fléchir. La reine, atteinte de la maladie dont elle mourut, ne pouvait agir par elle-même : elle jeta les yeux sur le secrétaire des brefs; mais on lui fit appréhender qu'une telle médiation ne fût point encore assez forte, et on lui conseilla de s'adresser au cardinal de Médicis, frère du grand-duc de Toscane. Après y avoir mûrement réfléchi, elle s'en tint à son premier projet, et elle chargea Jean-François d'une intervention si délicate : sa con-

fiance ne fut pas trompée. Le prélat agit avec tant de prudence; il porta cette affaire au Pape avec tant de circonspection; il lui parla en termes si convenables au rang, au mérite, à la situation présente de la princesse, qu'il obtint sur-le-champ tout ce qu'elle désirait : par là il mérita qu'en mourant elle dût de lui que, comme il lui avait été très-agréable pendant sa vie, il lui était d'une grande consolation à sa mort.

Le cardinal Ottoboni avait déjà dit que bientôt Jean-François honorerait la pourpre autant que la pourpre en honore d'autres; le présage était heureux. Ce cardinal fut fait Pape sous le nom d'Alexandre VIII [1689] : dès le jour même de son exaltation, il confirma Jean-François dans le haut poste où il était placé : peu après il le fit cardinal, et la manière dont il s'y prit pour lui apprendre qu'il allait en effet lui donner le chapeau eut quelque chose d'aussi flatteur pour le secrétaire des brefs que le chapeau même.

Il y avait dans le sacré collège douze chapeaux vacants, lorsque le Pape Alexandre VIII résolut de les conférer tous dans une même promotion. Trois jours avant de tenir son consistoire, il manda son secrétaire des brefs pour écrire le discours qu'il y voulait prononcer : dans ce même discours devaient être compris les noms de ceux qu'il allait faire cardinaux. Après lui avoir imposé le plus profond secret, le Pape les lui dicta; mais quand, à la suite des dix premiers, il eut nommé le onzième, le Pape s'arrêta tout court, et, continuant à se promener dans sa chambre, feignant même de chercher dans sa tête le nom de celui qui devait être le dernier, il parut trouver mauvais que le secrétaire eût arrêté sa plume, et qu'il ne l'eût écrit pas. Continuez donc, lui dit-il, écrivez le douzième. Mais son nom, repartit le secrétaire. Quoi donc, reprit le Pape, *Est-ce que vous ne savez pas écrire votre nom?* A ces mots, pénétré de la plus vive reconnaissance, mais en même temps confus des honneurs que le Pontife lui discernait, Jean-François laissant tomber la plume, et tombant lui-même à genoux, se prosterna à ses pieds, et les embrassant avec respect, il le conjura de faire choix de quelque autre qui le méritât mieux que lui. Non, lui répondit le Pape : j'ai même dans le choix que j'ai fait de vous une consolation que je n'ai pas à l'égard de presque tous les autres, *c'est qu'après avoir plusieurs fois changé dans ma liste les noms de ceux que j'avais d'abord dessein de faire cardinaux, il ne m'est jamais venu dans la pensée de changer le vôtre* [1690].

Jamais le nouveau cardinal ne se montra plus digne de cette éminente position, que lorsqu'il l'occupa. Il se prescrivit d'abord de ne rien changer à sa vie ordinaire; on le vit toujours également réglé dans ses mœurs, assidu à la prière, adonné au travail, frugal sur sa table, accessible à tout le monde : il fut, comme il l'avait toujours été, propre, mais simple dans ses vêtements, dans ses meubles, dans ses équipages, attentif sur

son domestique, modéré dans sa dépense, extrêmement rangé dans ses affaires.

Son premier soin fut d'aller visiter l'abbaye de Casamara, que le Pape venait de lui donner. Le temps en avait presque entièrement ruiné les édifices, et l'Amasène, qui l'arrose, en avait considérablement endommagé les domaines. Il commença par rétablir l'église dans son premier état; il l'embellit de riches ornements, lui fit présent de vases sacrés; il releva les murs du monastère; il opposa de nouvelles digues au débordement des eaux, et, après avoir pris une connaissance exacte des droits et des revenus qui lui appartenaient, il en appliqua une grande partie à l'entretien des choses nécessaires pour le service divin et au soulagement des pauvres.

Rentré dans Rome, il trouva que le Pape l'avait déjà placé dans plusieurs congrégations, et qu'il l'attendait avec impatience pour recourir à ses conseils : sa modestie eut beau lui suggérer des prétextes pour se dérober à des travaux si honorables. Innocent XII, qui succéda [1691] à Alexandre VIII, lui montra aussi la haute idée qu'il avait de ses talents; il le plaça dans son conseil d'Etat, en l'admettant dans la congrégation du Saint-Office, et, pour avoir toujours présent le secours de ses lumières, il le fit loger dans son propre palais. Innocent XII fit plus : à son avènement au souverain pontificat, il ne consulta que le seul cardinal Albani sur le choix de ses ministres, et ils demeurèrent trois jours entiers renfermés ensemble, occupés à pourvoir des meilleurs sujets toutes les charges auxquelles il y avait à nommer.

L'usage que fit de son autorité le cardinal Albani, fut de l'employer à remédier aux besoins des pauvres. Leur misère ne cessait pas d'exciter sa compassion; mais leur pauvreté avait à ses yeux quelque chose de plus triste et de plus touchant lorsqu'elle n'était pas née avec eux. De ce nombre sont ceux qui, élevés dans le sein de l'hérésie, se trouvent chassés de leur héritage au moment où ils viennent se soumettre à l'Eglise; ceux qui, déchus de leur fortune, rougissent, dans leur extrême détresse, de la noblesse même de leur origine; il ne pouvait, sans attendrissement, entendre le récit de leurs malheurs.

Rempli de ces grands sentiments qu'inspire la religion sur les disgrâces d'autrui, il se constitua dans Rome comme le père commun de tous les pauvres. Il y prit sous sa protection l'hôpital des pèlerins et des convalescents; il se montra continuellement dans celui des incurables, et, par les secours abondants qu'il leur procura, il en devint bientôt le restaurateur : il suffisait qu'un nouveau converti se présentât à lui pour être assuré de sa subsistance. Tel était son zèle à cet égard que, par une commission expresse, le Pape le chargea de veiller aux besoins de ceux qui avaient abjuré leurs erreurs, et sa tendresse pour eux était si connue, qu'elle amena une des plus éclatantes conversions.

Léopold-Gustave, des comtes palatins du Rhin, se trouvant pour lors à Rome, voulut connaître le cardinal Albani, et voir par lui-même jusqu'à quel point étaient fondés les éloges que lui en avaient faits des luthériens convertis : ce fut pour lui un coup de grâce et de salut. Le cardinal Albani lui ouvrit les yeux sur les erreurs de sa secte; il le convertit à la foi de l'Eglise, il reçut lui-même son abjuration publique, et cette conversion devint, dans la suite, d'autant plus utile à la foi orthodoxe que, quand ce prince entra en possession du duché de Deux-Ponts, il ne l'y étendit pas moins par l'assiduité de ses soins que par la force de ses exemples.

S'il aimait à donner, il n'aimait guère à recevoir : jamais homme, peut-être, ne fut plus éloigné du désir d'accumuler; jamais même il ne voulut faire un pas pour conserver ce qui lui appartenait, quand il se trouvait en danger de le perdre. C'est ainsi que, lorsqu'il fut fait cardinal, il perdit 12,000 écus d'or placés sur sa tête à la chancellerie. Instruit de sa prochaine promotion, il lui aurait été facile ou de transporter cette somme à sa famille, ou de s'en assurer au moins le revenu à lui-même. Mais, désintéressé comme il l'était, il la laissa totalement éteindre. En vain le cardinal Charles Barberin lui offrit une abbaye; il eut beau lui dire que le Pape y consentait; aucune considération ne put déterminer Albani à l'accepter. Le cardinal Ottoboni, neveu d'Alexandre VIII, craignant que les créatures de son oncle n'eussent pas été assez bien pourvues, voulut y suppléer; dans ce but, il leur offrit des pensions sur ses revenus annuels; presque tous acceptèrent, le cardinal Albani refusa.

Par testament un archevêque lui laissa, en mourant, tout son bien, et le constitua son héritier universel. C'était un de ceux qu'il avait aidés dans leurs besoins, et que la plus respectueuse reconnaissance avait accompagné jusqu'au tombeau. L'emploi que le cardinal fit de cet héritage fut de le partager en deux portions égales; de consacrer l'une à de pieuses fondations pour le repos de l'âme du testateur, et de distribuer l'autre à tous ceux qui, en qualité de domestiques, l'avaient servi de son vivant; il ne s'en réserva que l'argent nécessaire pour faire graver une épitaphe qu'il composa lui-même en l'honneur du prélat, et dans laquelle il déclarait que c'était assez pour lui de se trouver l'héritier de son amour.

Les souverains eux-mêmes ne purent jamais l'engager à rien accepter de leur part : instruits, par leurs ambassadeurs, de son crédit auprès d'Innocent XII, et de son attention à leur procurer les grâces qu'ils attendaient du Saint-Siège, la plupart auraient été bien aises de lui en témoigner leur satisfaction; du moins auraient-ils souhaité pouvoir le faire dans la personne de son frère, ou dans celle de quelqu'un de ses neveux. Mais à cet égard le cardinal Albani fut toujours inflexible à toutes les instances.

Il avait si bien pris ses mesures auprès de ses parents, qu'il n'y avait pas danger qu'ils prissent d'autres sentiments: Il n'était pas jusqu'à ses domestiques qui ne craignissent de lui déplaire, s'ils venaient à recevoir le moindre présent de ceux qui pour leurs affaires avaient eu des rapports avec lui : mais il accompagnait ses refus de tant de protestations de reconnaissance et de bon vouloir, on le savait si vrai dans tous ses discours, que chacun restait convaincu qu'il n'en serait que plus porté à le servir. Presque tous les princes catholiques ressentirent les effets de ce zèle sage et prudent qui, sans l'attacher à aucune cour étrangère en particulier, l'excitait à les servir toutes avec une égale affection.

La cour de Rome, comme il était juste, appela la première toute son attention. Depuis longtemps, ceux des cardinaux qui étaient neveux des Papes, étaient dans Rome, sous le pontificat de leurs oncles, les maîtres absolus de toutes les grâces, et ils y étaient presque aussi despotiques que si le gouvernement eût résidé dans leurs personnes. De là pouvaient naître des abus, qu'il était désirable de prévenir. Ce qui est certain, c'est que, dans les ministères, on semblait n'avoir retenu que le seul nom de ministres ; et les fonctions s'y trouvaient réduites à si peu de chose qu'à peine y avait-on conservé l'ombre du crédit.

Les hommes sensés croyaient donc qu'il était plus convenable d'abolir ce qu'on appelait le *népotisme* des Papes, que de le laisser subsister; plusieurs s'en expliquaient ouvertement et sans respect humain : mais ce que nul n'avait osé entreprendre depuis des siècles, le cardinal Albani le termina avec succès; il obtint d'Innocent XII tout ce qu'il lui proposa sur ce sujet; il dressa lui-même la bulle qui interdisait à jamais le *népotisme*; le Pape la publia, et, quand le cardinal Albani lui eut succédé sur le trône de saint Pierre, il disait avec raison que c'était son prédécesseur qui avait porté la loi, et que c'était lui qui l'exécutait. Depuis ce temps-là les cardinaux neveux ont cessé d'avoir cette autorité absolue qui avait paru souveraine dans leurs mains.

Rome fut bien le premier objet de l'attention du cardinal Albani; mais elle ne fut pas le seul : presque tous les Etats catholiques se ressentirent, pendant son cardinalat des effets de son zèle, et la France en eut les prémices. Depuis plus de douze ans il ne s'expédiait plus, en cour de Rome, de bulles pour nos évêchés, et tout commerce était interrompu entre les deux cours; le cardinal Albani entreprit de le faire revivre, il en concerta les moyens avec le cardinal de Janson, alors chargé des affaires de France auprès du Saint-Siège, et avec son habileté ordinaire il aplanit tous les différends [1692]. Le roi et les évêques écrivirent au Pape, qui se déclara satisfait; l'expédition des bulles reprit son ancien cours, et la division cessa au moment où l'on s'y attendait le moins.

L'Angleterre éprouva aussi qu'elle avait

à Rome un puissant appui dans le cardinal Albani : les Anglais catholiques, qui s'y étaient réfugiés, trouvèrent en lui les plus grands secours; il pourvut, avec la même générosité, aux besoins des Ecossais et des Irlandais qui y étaient dénués de tout; il prit tant de peine pour les placer tous d'une manière convenable, que Jacques II, leur roi légitime, le fit assurer plusieurs fois de sa reconnaissance.

L'Espagne lui doit, du moins en partie, d'avoir possédé un des plus religieux monarques qui l'aient jamais gouvernée : Philippe V. Le cardinal Albani ne fut pas, il est vrai, l'auteur du testament qui, par les droits du sang, appela ce prince sur le trône, mais c'est d'après son conseil que le Pape l'approuva. Six mois avant sa mort, Charles II, roi d'Espagne, consulta Innocent XII sur le choix de son successeur à la couronne [1699]; dans sa lettre, il l'informait que, d'une part, les Anglais voulaient démembrer la monarchie, et que, de l'autre, les grands de son royaume le pressaient de la laisser tout entière à un seul prince en état par lui-même de se maintenir sur le trône; il lui confiait en même temps que ce prince était le duc d'Anjou, un des trois petits-fils de Louis XIV, et il le conjurait de lui donner son avis. Innocent XII consulta secrètement, sur une affaire de cette importance, les quatre meilleures têtes de son conseil; c'étaient les cardinaux Albani, Spada, Panciatici et Spinola : l'avis du premier entraîna tous les autres; il lui paraissait également dur pour les Espagnols de voir diviser leur monarchie, et pour le roi d'aller contre le vœu de la nation.

Des sujets déjà aigris par un si douloureux partage, et irrités par le mépris qu'on aurait fait de leurs conseils, lui semblaient disposés à exciter des soulèvements, et à porter tout aux dernières extrémités. [Un plan formé par les Anglais lui était suspect, tandis qu'il ne trouvait que des avantages pour la religion dans le projet d'appeler un prince orthodoxe sur le trône des rois catholiques. Son opinion fut donc, comme celle des trois autres, que la conservation de la monarchie entière était, non-seulement pour les Espagnols, mais pour l'Eglise même, préférable au partage que les Anglais en voulaient faire, et c'est dans ce sens que le Pape répondit au roi d'Espagne.]

Ce n'est pas que le cardinal Albani ignorât combien il est dangereux, en général, d'avoir à prononcer sur les différents intérêts des princes, ni même combien, dans cette occasion particulière, il était épineux de donner un conseil qui ne pouvait être du goût de l'empereur, lequel avait des vues et des droits sur l'Espagne; mais il se dirigeait d'après un principe d'honneur et de conscience, qu'il répétait souvent : C'est que son devoir était de bien faire, et non pas de songer à ce qu'on en dirait, ou même à ce qu'on en penserait, quand il aurait fait de son mieux.

Par une vive crainte de nos saints mystères

res et par les plus bas sentiments de lui-même, il n'avait encore pu se déterminer à prendre la prêtrise; il savait avec quelle préparation de cœur un prêtre doit monter à l'autel, et, dans la multitude de ses occupations, il avait toujours craint de n'avoir pas le temps de s'y bien préparer; Dieu vainquit cette résistance de l'humilité du cardinal. Celui-ci, qui n'était encore que diacre, se rendit aux sollicitations de la grâce; il fixa un jour auquel il serait ordonné prêtre; et, voyant approcher le temps de son ordination, il se retira chez les prêtres de la Mission, pour ne s'occuper que de Dieu; sa retraite fut longue; il reçut la prêtrise aux Quatre-Temps de septembre; et la mort même d'Innocent XII, qui arriva 8 à 10 jours après, ne le tira pas de sa solitude; il n'en sortit que le jour de saint Bruno pour aller dire sa première Messe dans l'église des Chartreux; et, dès le mois suivant, Dieu lui donna toute la plénitude du même sacerdoce qu'il venait de recevoir.

De l'autel, où il venait pour la première fois de célébrer nos saints mystères, il alla se renfermer dans le conclave. Il y trouva les cardinaux occupés à discuter une affaire qui n'eut pas de suites fâcheuses, grâce à la sagesse de ses conseils. Le prince Vaïni était ouvertement attaché à la France, et le roi lui avait envoyé le cordon bleu sans autre caractère; cependant il s'était prétendu en droit de poster des gardes à la porte de son palais, et d'empêcher que les troupes, chargées de la garde de la ville, en approchassent le jour ou la nuit. Ce fait parut au Sacré Collège un attentat dans un simple particulier; il ordonna aux troupes de faire leur ronde sans égard pour le palais du prince Vaïni, de conduire en prison ceux de ses prétendus gardes ou de ses domestiques qui feraient résistance, et de le saisir lui-même, s'il s'opposait à l'exécution de leurs ordres.

Le démêlé alla plus loin qu'on ne l'avait prévu. Le prince Vaïni avait prescrit à ses gens de repousser la force par la force: et dès que se présenta la garde pontificale, ils tâchèrent de l'écartier: mais, accablés par le nombre, ils se retranchèrent dans le palais du prince; ils firent feu de toutes les fenêtres, et il y eut des victimes de part et d'autre: cependant la grande porte fut forcée; on prit quelques domestiques du prince, qui dit au commandant qu'il allait parler aux cardinaux assemblés en conclave, pour se conduire ensuite selon la réponse qu'il en aurait reçue; mais, au lieu de se rendre au conclave, il alla se cacher dans le lieu le plus retiré de son palais, et envoya secrètement avertir le prince de Monaco de tout ce qui se passait.

Grimaldi, prince de Monaco, était à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XIV. Informé du désordre, il monta précipitamment dans son carrosse, et, sans autre réflexion, il se rendit en hâte au palais Vaïni: le tumulte et les coups de feu continuaient lorsqu'il y arriva. Pendant la mêlée et les ténèbres de la nuit on ne le reconnut pas;

peu même s'en fallut qu'il ne fût tué. Outré de dépit, il demanda au Sacré Collège une réparation éclatante. Mais les cardinaux se bornant à déplorer son sort, et à blâmer son imprudence, il prit le parti de sortir de Rome, et il se retira à San-Quirico, dans les Etats du grand-duc de Toscane. Sa retraite ne laissa pas que d'inquiéter le Sacré Collège. Les cardinaux craignirent que le roi, mal informé, ne se fût offensé dans la personne de son ambassadeur, que le conclave n'en devînt que plus orageux. Les sages conseils du cardinal Albani furent d'un grand secours pour rétablir le calme. Choisi avec quelques autres afin d'imaginer quelque expédient qui pût assoupir cette affaire, il fut d'avis d'écrire au roi, de lui exposer le fait tel qu'il venait de se passer; de mander à Sa Majesté combien tout le Sacré Collège était affligé de l'accident, d'implorer sa protection pour tout le conclave et de s'en remettre à son équité: ce plan fut suivi. La lettre, minutée par le cardinal Albani, fut écrite au nom de tous les cardinaux, signée par les trois chefs d'ordre du Sacré Collège, et envoyée au roi par un exprès. Louis XIV, satisfait, enjoignit à son ambassadeur de rentrer dans Rome, où il mourut peu de jours après la création d'un nouveau Pape.

Cependant on apprit à Rome que Charles II venait de mourir à Madrid [1700]; que, par son testament, il avait appelé le duc d'Anjou à la succession d'Espagne, et que le nouveau monarque se disposait à partir de Paris pour aller prendre possession de ses Etats. A cette nouvelle il fut aisé de prévoir, vu les prétentions de l'empereur, tant sur l'Espagne que sur les Deux-Siciles, que l'Europe entière allait être déchirée par de nouvelles dissensions, et qu'une partie du poids de la guerre tomberait sur l'Italie. L'événement fit voir combien était fondée cette crainte du Sacré Collège: dans leur vive appréhension, les cardinaux, en conclave, ne songèrent plus qu'à placer sur le trône de saint Pierre un prince dont l'âge et les forces corporelles, jointes à un grand courage, pussent soutenir les fatigues dont se trouvait menacé le Pontife qu'ils allaient élever. Parmi les plus âgés, il y en eut peu qui, dans ces circonstances, se crussent en état de supporter un si pesant fardeau; tous convinrent unanimement qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour se déterminer: les sentiments furent bientôt réunis sur un même sujet; tous les regards étaient déjà fixés sur le cardinal Albani, et, en moins de quatre heures, il fut résolu qu'on lui déférerait le souverain pontificat.

Au premier avis qu'il en eut, il fit bien voir que sa modestie et son humilité ne lui avaient jamais permis de s'y attendre. Le trouble s'empara de ses sens, et, dans la confusion de ses pensées, il fut d'abord quelques moments sans pouvoir articuler un mot; puis, revenu à lui, il dit avec émotion: « Qu'il se reconnaissait trop indigne du trône apostolique, pour souffrir jamais qu'on l'y élevât; que le Sacré Collège ne manquait

pas de sujets propres à le remplir incomparablement mieux que lui, et que si ses collègues voulaient faire leur devoir, comme il convenait dans une action si sainte, ils se hâteraient de faire un meilleur choix. »

On ne fut pas surpris de ces sentiments : on se flatta néanmoins qu'après les premiers moments de trouble, il acquiescerait à ce que Dieu semblait si visiblement exiger de lui. Mais on fut bien étonné, lorsqu'au lieu de voir cette première émotion se calmer, on apprit que, plus il se livrait à ses réflexions, plus sa douleur devenait amère ; que la fièvre l'avait saisi, avec de violents vomissements ; qu'on était obligé de lui faire garder le lit, et qu'il ne paraissait capable d'aucune consolation. A cette nouvelle, tout s'agita dans Rome pour obtenir de lui son consentement ; amis, parents, grands et petits, riches et pauvres, tous accoururent, partie aux portes du conclave, et partie dans les églises, pour demander à Dieu et aux hommes de le fléchir. Il y avait alors cinquante-huit cardinaux dans le conclave, qui tour à tour se rendaient dans sa cellule, pour s'efforcer de vaincre sa résistance ; mais il se montrait ingénieux pour tâcher de les attirer eux-mêmes à son sentiment.

Pour dernier effort, le cardinal le Camus se proposa de le convaincre qu'il ne pouvait leur résister plus longtemps, sans résister à Dieu même. Portant donc dans ses mains le Pastoral de saint Grégoire, il alla se présenter à sa cellule ; mais le cardinal Albani, déjà fatigué de tant d'instances, et accablé de tant de retours amers sur lui-même, se trouvait trop épuisé de forces, pour pouvoir suffire à tant d'attaques : ainsi le cardinal le Camus ne put être admis à lui parler.

Mais l'abbé de Tencin, depuis cardinal et ministre d'Etat, alors conclaviste du cardinal le Camus, entreprit d'exécuter le même projet ; il épia le moment favorable : le cardinal Albani le reçut ; il ne put d'abord, tout malade et affligé qu'il était, s'empêcher de sourire lorsqu'il le vit entrer, muni d'un livre, pour le prêcher à son tour. Cependant, frappé de voir que, jeunes et vieux, tous s'empressaient ainsi à le fléchir, il écouta paisiblement l'endroit du Pastoral, où saint Grégoire enseigne que, lorsque par humilité on refuse le comble des honneurs, on cesserait d'être humble si l'on n'obéissait à la voix de Dieu, manifestée par l'unanimité des suffrages : mais se rejetant toujours sur le peu d'estime qu'il faisait de lui-même, il répondit : « Ce serait bon, si j'avais les qualités requises. »

Désolé de ne pouvoir, par la voie de la persuasion, réussir à dissuader les cardinaux, il entreprit de les intimider par la crainte des jugements de Dieu. Il leur envoya dire, « Qu'il les citait tous à son redoutable tribunal ; que, s'ils ne se désistaient de leurs poursuites, ils lui répondraient un jour des fautes que son insuffisance lui aurait fait commettre dans un si haut poste, et qu'ils seraient comptables à l'Eglise même

des suites déplorables que ces fautes pourraient avoir. »

Tout étant inutile, il passa dans les pleurs deux jours et deux nuits ; enfin, prenant une dernière résolution, il choisit quatre des plus habiles et des plus vertueux docteurs qu'il connût à Rome ; c'étaient le P. Massoulié, Dominicain ; le P. Alfaro, Jésuite ; le P. de Varèse, Observantin ; et le P. Thomassi, Théatin, depuis cardinal : il leur envoya demander si, en sûreté de conscience, il pouvait accepter la tiare, malgré son indignité, et si, par cette raison aussi de son indignité, il ne pouvait pas, en sûreté de conscience, la refuser. Cette double question fut sérieusement agitée ; les quatre docteurs lui en donnèrent l'assurance ; mais ils étaient si convaincus qu'un meilleur choix n'avait pu être fait, et leur avis fut si unanime à cet égard, qu'ils lui firent appréhender à son tour les jugements de Dieu, s'il se refusait plus longtemps à ce qu'on exigeait de lui.

Forcé de se rendre, et, sa fièvre ayant cessé, il admit, selon l'usage, tous les cardinaux à venir lui baiser la main dans sa cellule. Cet acte de bienséance devint pour eux tous une cérémonie des plus touchantes : il ne lui fut pas possible de retenir ses larmes, tout le temps qu'elle dura. Il leur parla ensuite avec tant de modestie et d'humilité de lui-même, des égards qu'il leur devait et qu'il aurait toujours pour eux, du secours abondant qu'il espérait trouver dans leurs lumières, et du besoin pressant qu'il en avait, qu'ils sortirent tous, attendris jusqu'aux larmes, pénétrés pour lui de respect et remplis d'admiration.

C'était le quatrième jour après leur résolut'on prise de lui donner tous leurs suffrages. Ils le conduisirent alors à la chapelle Sixtine, où se devait faire l'élection : après le scrutin, on trouva qu'il ne lui manquait que sa voix : il y eut même ceci de singulier, c'est que, quoique celui qui doit être élu ait coutume, par un usage immémorial, de donner sa voix au doyen du Sacré Collège, le cardinal Albani l'avait donnée au cardinal Panciatichi ; et, quand le cardinal de Bouillon, qui se trouvait doyen, en eut témoigné quelque surprise, le nouveau Pape répondit simplement que sa conscience était en lui au-dessus de tous les usages.

Le scrutin terminé, le même cardinal de Bouillon lui ayant demandé tout haut, en qualité de doyen du Sacré Collège, s'il acceptait le souverain pontificat, selon les règles prescrites par les anciens canons, l'élu demanda qu'avant de répondre, il lui fût donné du temps pour consulter Dieu de nouveau dans la prière. Il se leva de son siège, il alla se prosterner au pied de l'autel, et il y demeura quelques moments comme absorbé en Dieu. Sa prière finie, il alla reprendre sa place, et fit aux cardinaux un discours latin, où il déclara qu'il subissait avec peine le joug qu'on venait de lui imposer, et où il acheva, par son humilité même, de mériter leurs applaudissements

sur l'heureux choix qu'ils venaient de faire. Il était alors dans sa 52^e année ; il prit le nom de Clément XI, et il fut proclamé Pape à la manière accoutumée.

La joie qu'on eut à Rome de son exaltation répondit à l'empressement avec lequel on l'avait désirée. Il fut porté dans l'église de Saint-Pierre au milieu des acclamations. Mais tous les hommages publics ne pouvaient soulager sa douleur ; au contraire, on vit ses premières frayeurs se renouveler, dès qu'il eut Rome à ses pieds. Alors il parut sentir le poids du fardeau dont on venait de le charger, et ne s'en expliquant plus que par ses pleurs, il retraçait en sa personne le magnifique portrait de saint Grégoire le Grand qui, dans une semblable occasion, avait fait admirer en lui les mêmes sentiments. Clément XI demeura encore les trois jours suivants livré à sa douleur, incapable de toute action ; il ne voulut pas même voir ses parents : ce n'est que le quatrième jour après sa création qu'il les admit en sa présence.

Horace, son frère, avait pour épouse Marie-Bernardine Hondedei, l'une des femmes de son siècle qui eussent le plus de goût pour la retraite et le plus d'éloignement pour les grandeurs du monde. De leur mariage ils avaient trois garçons et une fille. Le Pape leur dit, « Qu'en sa personne ils venaient de perdre un parent, pour n'avoir plus en lui, comme le reste des fidèles, qu'un Père commun. » Il leur défendit de se mêler, en aucune manière, des affaires publiques, de recevoir aucun présent, de quelque part qu'il pût venir ; d'intercéder jamais auprès de lui pour l'avancement de qui que ce fût ; d'aspirer eux-mêmes à aucune charge ; de prendre le titre de princes, accordé précédemment aux familles des Papes, d'en exiger ni même d'en recevoir les honneurs, et de franchir les bornes que leur prescrivait l'état de simples particuliers. La loi imposée s'exécuta avec rigueur, et elle ne contribua pas peu à confirmer l'Europe dans la vénération dont on était déjà rempli pour celui qui l'avait portée.

Dès que la nouvelle de son exaltation au souverain pontificat se fut répandue, on en conçut partout les plus grandes espérances. Le maréchal de Villars, alors ambassadeur de France à la cour de Vienne, écrivait dans ses *Mémoires* : « Le 4 décembre on apprit par un courrier du cardinal Lamberg l'élévation du cardinal Albani à la papauté : depuis longtemps on n'avait fait de Pape si jeune.... Mais, dans ce temps de guerre, il fallait un Pontife d'un mérite décidé, et d'un génie à pouvoir se concilier la confiance des princes de l'Europe : on trouvait toutes ces choses au cardinal Albani. »

Clément XI mit tout en œuvre pour attirer sur son pontificat toutes les bénédictions que Dieu y répandit. Il se confessait régulièrement tous les jours, et tous les jours aussi il disait la Messe ; son temps était distribué de manière à ne laisser aucun vide dans la journée : il dormait, il mangeait peu.

Si quelquefois il interrompait ses pénibles occupations, c'était ou pour reprendre la lecture d'un saint livre, ou pour retourner à la prière, et pour obtenir de Dieu le succès de ses travaux ; s'il avait besoin de prendre l'air, toute sa promenade se bornait à aller dans quelque église de Rome, et on remarquait en lui une attention singulière à chercher Dieu jusque dans ses délasséments.

Le 30 novembre, peu de jours après son exaltation, il se fit sacrer évêque dans l'église de Saint-Pierre, par le cardinal de Bouillon, et le jour de l'Immaculée Conception de la Vierge, il fut couronné dans la même basilique. On était alors sur la fin de l'année sainte. Le Jubilé universel avait attiré à Rome, selon la coutume, une grande quantité d'étrangers ; le conclave y en avait aussi attiré plusieurs et presque tous y étaient demeurés pour voir l'élection d'un nouveau Pape. Par là les hôpitaux se trouvaient remplis de pèlerins ou de malades. Pour gagner lui-même le Jubilé, le Pape les visita tous ; il secourut les pauvres ; il consolait les malades ; il écouta leurs confessions ; il leur administra les sacrements ; il rassembla en un même jour et en un même lieu tous les pèlerins, et, après leur avoir fait distribuer quatre mille écus d'or, il leur lava les pieds, il les essuya, il les baisa, il les fit asseoir devant lui auprès de plusieurs tables ; et, pendant le repas, il les servit de ses propres mains avec une joie, une bonté qui tiraient les larmes des yeux de tous les spectateurs. Il ferma ensuite la porte sainte, et il alla, comme évêque de Rome, prendre possession de son église de Saint-Jean de Latran. Cette cérémonie se fit d'ordinaire avec une grande pompe, et, par cette raison, elle n'était pas de son goût : mais, pour avoir voulu la faire avec plus de simplicité, il contribua lui-même à la rendre plus éclatante. L'ancien usage était que ce jour-là les Papes se produisaient montés sur une mule blanche, et que toute leur cour les suivait à cheval : soit que leur grand âge, ou leurs infirmités ne leur eussent plus permis l'usage du cheval, depuis longtemps ils allaient, dans leurs équipages, se mettre en possession de leur église. Pour faire revivre l'ancienne coutume, Clément XI parut monté sur une mule blanche ; et, comme il était de haute taille, bien fait, d'une figure agréable, et très-bien à cheval, il fut accueilli par des acclamations qui, s'il eût été sensible à la gloire, ne lui auraient laissé rien à désirer en ce monde [1701].

Dès ce jour, le Pape ne songea plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour répondre aux vœux que Dieu avait eues sur lui. Comme il avait un esprit d'ordre, il y procéda avec méthode ; en qualité de Pape, il se considéra comme évêque particulier de l'Église de Rome, comme souverain de l'État ecclésiastique et comme pasteur universel de tous les fidèles. La qualité d'évêque de Rome n'est pas seulement une prérogative inséparable de la tiare, elle est encore un fardeau

pour celui qui en est pourvu. Clément XI s'attacha d'abord à bien connaître son clergé; il fit une visite de toutes les églises; rien n'échappait à ses recherches; il alla fouiller jusque dans les statuts des chapitres pour savoir s'ils étaient régulièrement observés; il voulut voir si la règle et la clôture ne souffraient point d'atteinte dans les monastères et les communautés; il se fit apporter les registres de toutes les sacristies pour examiner par lui-même si les fondations et les Messes y étaient exactement acquittées. Étonné de voir dans Rome quelques évêques titulaires qui y menaient une vie désœuvrée, ou qui, sous prétexte de leurs affaires, y faisaient un trop long séjour, il leur enjoignit d'avoir à en sortir dans le terme de douze jours, de retourner dans leurs Eglises, de ne plus quitter leurs sièges sans une indispensable nécessité, et il étendit le même ordre à tous ceux des ecclésiastiques qui, à titre de bénéfice ou de quelque supériorité locale, étaient obligés de faire ailleurs leur résidence. Pour leur apprendre comment ils devaient s'acquitter de leurs devoirs, il commença par leur en donner l'exemple; il déclara qu'il prétendait qu'on vécût dans son palais comme dans une maison religieuse, et il y tint la main; il assista constamment aux prières publiques qui étaient ordonnées dans Rome, et aux prédications qui se faisaient dans son palais aux principales fêtes de l'année; il prêchait ces célèbres homélies que nous avons de lui et qu'on a comparées à celles de saint Grégoire et de saint Léon. Dans la semaine sainte, il passait une partie de la journée dans l'église de Saint-Pierre à distribuer la communion aux fidèles et à écouter leurs confessions. Par là il mérita que les hérétiques convertissent en éloges leurs anciennes invectives contre les Papes, et que, du fond de l'Allemagne, un ministre luthérien s'écriait que l'Eglise de Rome avait un chef digne du plus long règne par son application infatigable à la réformation des mœurs et au salut des âmes.

Il ne s'acquît pas moins de gloire à gouverner son Etat: convaincu que les plus grands maux ne parviennent pas toujours à la connaissance du prince, et que les avenues du trône sont souvent fermées aux plus justes plaintes, il voulut en faciliter l'accès à tous ses sujets. Il fixa donc, chaque mois, un jour où il donnerait audience publique indifféremment à quiconque se présenterait. A l'exception d'un très-petit nombre de gardes qui y étaient, moins par distinction pour le souverain que pour contenir la foule, le reste était un assemblage de personnes de toutes conditions. Les plus pauvres y étaient admis sans difficulté, et ils étaient écoutés avec une patience incroyable. Afin de leur inspirer la plus entière confiance, Clément XI ne se montrait jamais plus content ni plus populaire que ces jours-là. Loin de paraître ennuyé ou fatigué de la longueur de la séance, il la poussait quelquefois si avant dans la journée, que, l'heure de son repas s'étant écoulée depuis

longtemps, il se contentait jusqu'au lendemain de la plus chétive nourriture. Par ce moyen il apprenait comment la police s'observait dans ses Etats et comment se rendait la justice sur les tribunaux; par là aussi il lui fut plus facile de remédier aux abus.

Tout ce qui se trouva contraire à l'ordre public fut retranché ou réformé: il était entré de la négligence dans la manière dont se conduisaient ceux qu'on avait chargés de l'achat et du transport des blés, le Pape les chassa de leurs emplois; quelques personnes en place avait faibli dans l'exercice de leurs charges, il les destitua; des criminels s'étaient procuré divers asiles où ils se croyaient à l'abri de la sévérité des lois, il sut les atteindre avec une fermeté qui n'admit aucune exception. Comme il s'était aperçu que les divertissements du carnaval occasionnaient une infinité de querelles, il les suspendit jusqu'à ce qu'il eût trouvé les moyens d'y apporter plus de règle; l'argent qui y était affecté pour prix de la course fut consacré à des prix pour ceux des jeunes élèves qui se distingueraient le plus dans l'étude des beaux-arts. Il en forma une Académie qu'il affermit depuis sur des revenus solides. Enfin pour donner de l'émulation aux habiles maîtres que produit l'Italie, il créa chevalier romain Charles Maratti, qui excellait parmi les peintres de son temps.

Après avoir ainsi réglé toutes choses au dedans de ses Etats, il tâcha de pacifier tout au dehors. Le midi de l'Europe était devenu l'objet d'une guerre qui menaçait de l'embraser tout entière. Quand les Anglais avaient formé le traité de partage, en vertu duquel on devait, à la mort du roi d'Espagne Charles II, démembrer la monarchie espagnole, ils avaient dessein d'affaiblir ainsi cette puissance pour se rendre plus facilement les maîtres du commerce des deux mers. Par ce projet ils prétendaient enlever aux rois d'Espagne tout ce qui était de leur dépendance en Italie, et leur ôter tout espoir de recouvrer jamais les Pays-Bas catholiques.

Les Espagnols en avaient senti toutes les conséquences, et le cardinal Portocarrero avait réuni la plupart des grands, des ministres et des conseillers d'Etat pour empêcher la division de la monarchie. Tous s'étaient offerts à donner les appointements de leurs charges et à taxer eux-mêmes leurs propres biens dans un but si patriotique. Tous les conseillers d'Etat à Madrid, hors un seul, avaient été d'avis de demander à Louis XIV un de ses petits-fils pour successeur du roi d'Espagne. La démarche avait été faite: Charles II l'avait ainsi réglé par son testament, et le duc d'Anjou était déjà à Madrid assis sur son trône. Les Anglais en avaient conçu trop de dépit pour n'en pas montrer leur ressentiment, et l'empereur Léopold s'y trouvait trop intéressé pour ne pas les engager dans la guerre qu'il cherchait à allumer de tous côtés: c'est cette guerre que Clément XI voulut prévenir.

Il s'adressa à l'empereur, qui se croyait

le plus lésé par l'avènement du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne; et si, d'une part, il lui fit parler en prince qui sentait parfaitement la peine que la maison d'Autriche aurait à rien rabattre de ses prétentions et de ses droits; de l'autre, il agit en père commun qui aurait voulu qu'on suivît au moins les lois de la médiation: il lui représenta donc les suites d'une résolution qui pouvait embraser toute l'Europe, et le conjura devant Dieu d'examiner s'il n'était pas plus convenable à un empereur chrétien de recourir à des arbitres que d'employer des voies de fait si funestes à l'humanité.

Lorsque Charles II avait consulté Innocent XII sur son testament, Clément XI, alors cardinal, avait opiné qu'il fallait l'approuver; l'empereur ne l'ignorait pas, il croyait même plus, il était persuadé, non pas seulement que le testament de Charles II avait été approuvé à Rome, mais encore qu'il y avait été minuté, et qu'il était l'ouvrage du cardinal Albani; quelques preuves qu'on lui eût données du contraire, il ne revint jamais bien de cette prévention. Néanmoins l'empereur reconnaissait en lui tant de droiture que, même sur ce point délicat, il n'hésita pas un moment à remettre tous ses intérêts dans ses mains: il lui fit écrire par le nonce de Vienne et il lui fit dire par son ambassadeur à Rome que très-volontiers il le prendrait lui-même pour arbitre de tous les différends qu'il avait à démêler avec le roi d'Espagne; que, pour gage de sa parole, il retiendrait en Allemagne celles de ses troupes qui étaient prêtes à entrer en Italie, pourvu que, pendant la négociation, les troupes de France et d'Espagne demeurassent dans la même inaction; et, quoiqu'il y apposât quelques autres conditions qu'on aurait eu de la peine à lui accorder, il est vrai de dire cependant que si les Espagnols avaient cru pouvoir consentir avec honneur qu'on agitât seulement la question du démembrement de leur monarchie par le seul crédit de Clément XI, la discorde eût été étouffée dans son berceau.

Mais si la considération qu'on avait pour lui parut tout entière dans la conduite que l'empereur venait de tenir à son égard, sa gloire ne reçut pas moins d'éclat dans la conduite qu'il tint lui-même envers le roi d'Espagne. Le jeune monarque n'omit rien pour l'attirer dans son parti; il souhaitait que le Pape se déclarât en sa faveur; qu'il lui accordât l'investiture des Deux-Siciles; qu'il lui laissât la nomination aux évêchés qui en dépendaient; qu'il le reconnût Roi Catholique plus encore par le droit de succession que par la possession où il était de l'Espagne, et que, quand de Naples il irait à Rome, le Pape lui en déférât tous les honneurs. Pour l'y engager, le roi d'Espagne lui offrit de détacher du royaume de Naples une province entière et de l'ajouter aux domaines du Saint-Siège; d'abolir le tribunal de la monarchie et de lui laisser la décision de toutes les contestations qui y étaient élevées, tant sur la juridiction et les causes mixtes que sur

les droits des églises et des ecclésiastiques. Philippe V promettait de plus d'accorder à la famille du Pontife les principaux gouvernements dans les Deux-Siciles, la grandesse d'Espagne, le collier de la Toison-d'Or, etc.

Clément XI voulait la paix de l'Europe, c'est en cela seul qu'il faisait consister ses plus chers intérêts; il répondit constamment qu'un Pape ne doit jamais incliner pour un parti plus que pour un autre; qu'il était du devoir du père commun des fidèles de les regarder tous du même œil, d'assoupir leurs querelles s'il le pouvait; et, pour donner des preuves de cette neutralité qu'il était résolu d'observer, il fit des démarches qui lui méritèrent la confiance de tous. C'est un hommage dû au Saint-Siège par les rois des Deux-Siciles, que de faire présenter au Pape une haquenée. Philippe V et son compétiteur, l'archiduc, s'y préparaient également chacun de son côté; il s'agissait de savoir auquel des deux le Pape donnerait la préférence: mais, pour éviter de se déclarer en faveur de l'un au préjudice de l'autre, et pour ne pas laisser non plus prescrire son propre droit, il fit publier une proclamation en vertu de laquelle, sans renoncer à ce tribut d'honneur et sans porter atteinte au droit qu'il avait de l'exiger, il en suspendait la cérémonie et la renvoyait à tel autre temps qu'il lui plairait de déterminer. Ferdinand, duc de Mantoue, lui ayant demandé des troupes pour l'aider à se maintenir neutre au milieu des incursions que les deux partis opposés faisaient dans son duché, le Pape les lui promit: mais, dès qu'on eut appris que son dessein était de s'opposer à l'archiduc et de se joindre à Philippe V, il les lui refusa. Ayant su également que dans le royaume de Naples on travaillait à ourdir des complots contre Philippe V et qu'on cherchait à y engager des seigneurs de sa cour, il défendit, sous les plus rigoureuses peines, à tous ses sujets de sortir des limites de ses Etats et d'envoyer des armes au dehors sous quelque prétexte que ce fût. Ce qui résulte d'une conduite si sage, c'est que les deux antagonistes lui promirent également de ne pas souffrir que leurs troupes violassent le territoire du Saint-Siège.

Les ordres de l'empereur furent néanmoins très-mal exécutés: comme ses troupes étaient répandues dans toute la Lombardie, qu'il s'y trouvait un grand nombre de soldats luthériens, et que beaucoup de vagabonds tant des Etats pontificaux que de l'Etat vénitien s'étaient joints à ces hérétiques, ils faisaient de fréquentes incursions dans le Ferrarais, où ils causaient de grands dommages. Mais, quand le Pape vit que, malgré les défenses répétées de l'empereur, ils continuaient à exercer leurs brigandages et qu'à peine sortis de ses Etats ils y rentraient pour commettre de nouveaux méfaits, il leva un corps de troupe dont il donna le commandement au comte Paulucci, et par ce moyen il mit fin à leurs hostilités.

Pour une cause futile, des difficultés étaient survenues entre la cour de Rome et

celle de Turin, dont l'ambassadeur à Rome avait eu des prétentions déraisonnables. Clément XI voulait rétablir la bonne harmonie; le mariage d'une des filles du duc de Savoie avec le roi d'Espagne lui procura une occasion dont il s'empessa de profiter. Cette princesse était sur son départ de Turin pour se rendre à Madrid; le Pape lui envoya le cardinal Archinto, archevêque de Milan, en qualité de légat *a latere*, pour la complimenter de sa part sur son avènement à la couronne. Le légat la joignit à Nice et il en arriva ce que Sa Sainteté avait prévu. La nouvelle reine fut si charmée de l'attention et des sentiments du Pontife, tant pour elle que pour le duc de Savoie, qu'elle lui envoya le prince de Santobuono pour lui en faire les remerciements, et qu'elle interposa ses bons offices pour rétablir la concorde entre les cours de Rome et de Turin.

La mort de Jacques II, roi d'Angleterre, fut pour le Pape un nouveau sujet de douleur [1701]; ce monarque lui avait toujours été très-attaché; souvent on lui avait entendu dire qu'il regardait l'amitié de Clément XI comme un de ses principaux soutiens dans ses disgrâces; aussi, dès qu'il eut appris son exaltation, il lui avait envoyé le duc de Berwick pour lui en témoigner sa joie. Le Pape ne pouvait se consoler de sa mort; ce qui le touchait le plus, c'étaient les grands exemples de religion qu'on venait de perdre en lui: il parla en plein consistoire, dans l'oraison funèbre qu'il fit lui-même, du zèle de ce prince pour la religion, et de sa constance dans les épreuves de la vie; il le représenta comme un de ces premiers héros de la foi, dont l'Eglise se faisait honneur au temps de ses plus violentes persécutions. Il offrit plusieurs fois le sacrifice de nos autels, pour achever de purifier une si belle âme, et tout le reste de ses jours il reporta sur le fils toute la tendresse qu'il avait eue pour le père: ce jeune prince était auprès de la reine, sa mère, à Saint-Germain en Laye, où, depuis la perte de leur royaume, Louis XIV leur avait donné un asile digne de leur rang et de sa générosité. Clément XI écrivit à cette vertueuse princesse de continuer toujours à l'élever dans la foi catholique, et à le former à la piété par la sainteté de ses exemples. Il la consolait souvent elle-même dans ses malheurs par les sentiments héroïques dont ses brefs étaient remplis; il l'aidait même par ses largesses à en adoucir la rigueur, et il ne discontinuait point d'animer à la vertu toute cette royale famille.

On peut dire que son zèle ne connaissait pas de bornes: il y avait dans la Dalmatie, à Raguse, une petite république qui, par son ardeur à répandre la foi orthodoxe chez les infidèles de son voisinage, y a toujours fait des biens infinis. Tributaire du Grand Seigneur, elle avait toujours mieux aimé s'exposer aux plus mauvais traitements, que de rien perdre de son ancienne liberté à professer la religion catholique, et à l'étendre au-delà de son propre territoire; mais, comme

elle se voyait, à cause de ce même zèle pour la religion, continuellement inquiétée par les mahométans, elle s'était mise sous la protection de l'empereur, et elle lui payait une somme annuelle: ce tribut, ajouté à celui qu'elle payait à la Porte ottomane, lui était devenu extrêmement à charge, et les deux tributs réunis excédaient de beaucoup ses facultés. Clément XI ne put voir tant de zèle et de courage sans l'admirer, ni apprendre cette triste situation sans chercher à y remédier. A la vérité il lui parut d'abord assez délicat de demander à l'empereur qu'à l'avenir il n'exigeât plus rien de cette république; car s'il avait tout à espérer de la piété de ce monarque, d'un autre côté, les intérêts de l'empire pouvaient combattre sa bonne volonté. Après y avoir réfléchi, le Pape se détermina à lui en faire la demande; mais il le fit avec tant de circonspection que, charmé de voir en lui tant de zèle mêlé à tant d'équité, l'empereur lui accorda tout ce qu'il voulut, et qu'il abandonna à la république le tribut qu'elle lui payait, sans abandonner le soin de la protéger.

Ses bons offices furent encore plus utiles aux Catholiques d'Orient, et il y remédia à des maux bien plus pressants. Parmi les peuples habitant la Thrace, l'Arménie et la Syrie, il s'était introduit sur la religion des disputes réglées, où des mahométans, mêlés à des Grecs schismatiques, s'étaient rendus juges en dernier ressort de tous les points de controverse; non-seulement les Catholiques latins, de quelque caractère qu'ils fussent revêtus, étaient obligés d'y assister, mais encore ils étaient contraints ou d'adopter les faux dogmes qu'on y établissait, ou de subir les plus mauvais traitements; il fallait que ceux qui demeuraient fermes et inébranlables dans leur croyance se rachetassent par de grosses sommes d'argent, ou qu'ils s'attendissent à être destitués de leurs charges, à perdre leur liberté, à souffrir tous les maux inséparables de l'exil.

Tout récemment on venait de sévir avec barbarie contre ces illustres confesseurs de la foi. Le primat d'Arménie et l'archevêque de Philippes étaient deux hommes rares par leur douceur, par la candeur de leur innocence, par l'étendue de leur savoir, par la prudence et l'intrépidité de leur zèle; pour n'avoir pas voulu plier sous les décisions du schisme et de l'infidélité, le premier avait été ignominieusement conduit aux galères de Constantinople, et peu s'en était fallu que le second n'expirât dans les tourments. Le patriarche de Syrie avait été pour la même raison chassé de son siège, battu de verges, jeté dans un cachot, conduit avec plusieurs autres tantôt à pied, tantôt par travers sur un cheval, et enfermé dans la citadelle d'Aden; l'archevêque de Béroé, qui avait partagé toutes les souffrances du voyage, était mort d'épuisement une heure après qu'ils y étaient arrivés.

A ces nouvelles, le Pape ne put contenir sa douleur; il répandit des larmes sur l'état déplorable de la religion en Orient; il in-

téressa les principales puissances catholiques en sa faveur ; il sollicita des lettres du roi de France et de Pologne auprès du Grand Seigneur ; il sut si bien se l'attacher lui-même, que, prévenu de la plus haute estime pour lui, le Grand Seigneur, indigné de la férocité de ses sujets envers les Catholiques, rendit sur-le-champ la liberté à ceux qui l'avaient perdue, et les rétablit dans leur premier état. Pour mettre le comble à leur consolation, Clément XI se hâta de réparer leurs pertes : il leur envoya de grosses sommes d'argent, et leur adressa un homme choisi qui, dans leurs souffrances, vaudrait encore mieux pour eux que tous les trésors ; c'était le P. David, de l'ordre des Carmes déchaussés, l'homme le plus propre à une semblable légation, et qui, quelques années auparavant, avait été donné par Innocent XII à l'ambassadeur de Venise, pour prendre part à la paix de Carlowitz. Doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui peuvent rendre la vertu aimable, il partit de Rome, muni des marques éclatantes de la protection des princes catholiques ; il se rendit à Constantinople avec le caractère de visiteur apostolique ; il fut fait dans la suite archevêque de Cyrène, et les besoins de l'Eglise l'obligeant d'aller établir son siège à Smyrne, par les soins multipliés de son zèle, il dissipa jusqu'au souvenir des calamités passées.

Plus les fidèles se trouvaient séparés du Pape par la distance des lieux, plus il usait de prévoyance pour aller au-devant de leurs besoins ; il fit partir des ouvriers évangéliques qu'il envoyait à leur secours jusqu'aux extrémités de la terre ; il en adressa plusieurs au roi de Perse, et il le leur rendit favorable par les lettres qu'il lui écrivit. Ayant appris qu'en Afrique, le roi de Nubie était très-doux, exempt des vices grossiers qui dégradent les idolâtres, et qu'il avait des dispositions naturelles à la vertu, il chargea deux religieux d'aller le presser en son nom d'embrasser la religion catholique, et il confia à d'autres le soin d'aller dans la Guinée, où ils firent de grands progrès dans la prédication de l'Evangile.

Les missions des Indes et de la Chine ne furent pas oubliées par lui ; elles étaient très-florissantes ; on y comptait plus de deux cent mille Chrétiens, et le nombre des prosélytes croissait tous les jours ; les croix et les souffrances ne leur manquaient pas : mais la plus pesante pour les missionnaires des différents ordres était que la discorde s'était mise parmi eux.

Clément XI songea à y envoyer sans délai un homme de poids, qui eût assez de discernement pour juger d'où provenait la division, et l'autorité nécessaire pour y mettre fin. Charles Thomas de Tournon, l'un de ses camériers d'honneur, et depuis cardinal, fut choisi pour cette importante mission ; c'était un prélat de mérite, estimé du Sacré Collège et digne en tous points du choix qu'on avait fait de lui. Il fut sacré évêque avec les titres de visiteur apostolique, de patriarche d'Antioche et de légat à latere

dans toute l'étendue de l'empire de la Chine et des royaumes voisins. On ajouta aux lettres de recommandation dont il était chargé, de riches présents pour l'empereur de la Chine ; il partit de Rome avec plusieurs ouvriers évangéliques, qui allaient, sous ses ordres, s'employer dans les missions, et il s'embarqua à Lisbonne [1702].

Après avoir ainsi pourvu aux besoins de l'Eglise jusqu'aux extrémités de la terre, le Pape revint à son projet de pacifier les troubles dont l'Europe commençait à être vivement agitée. Dans ce but, il adressa des nonces extraordinaires aux principales têtes couronnées ; il envoya Horace Spada, archevêque de Thèbes, auprès de l'empereur Léopold ; Laurent Fieschi, archevêque d'Avignon, auprès de Louis XIV ; Félix Zondadari, référendaire de l'une et de l'autre signature, vers Philippe V, pour examiner avec ces trois monarques, s'il n'y aurait point quelque moyen de concilier leurs différents intérêts : dans la même vue, il profita du passage des deux petits-fils de France, le duc de Bourgogne et le duc de Berri, qui venaient d'accompagner leur frère jusque sur les frontières de son royaume, pour les engager, par les honneurs infinis que leur rendit en son nom son vice-légat d'Avignon, à joindre leurs instances aux siennes, et à s'employer pour le bien de la paix.

Dès que Philippe V l'eut informé, par le marquis de Louville, qu'il était entré dans le royaume de Naples, le Pape lui envoya un légat ; mais sous ombre de remplir en cela le cérémonial ordinaire du Saint-Siège envers les rois qui abordent en Italie, son principal dessein était de profiter du séjour qu'y ferait le roi d'Espagne pour le porter à la paix, et pour tâcher aussi de finir avec lui quelques contestations qu'avait déjà fait naître, dans les Deux-Siciles, la naissance de la guerre.

Le cardinal Charles Barberin fut chargé de cette importante mission ; tout ce qu'il proposa fut réglé à la satisfaction du Pape et du monarque ; on convint également sur ce qui pouvait avoir rapport à l'immunité des églises, et sur ce qui concernait la collation des évêchés ; ce dernier article souffrit d'abord de grandes difficultés : enfin elles furent levées, et le Pape témoigna au cardinal le gré qu'il lui en savait ; mais sa joie fut plus grande encore, quand il apprit du même cardinal que le roi d'Espagne était dans la disposition de prendre les voies de la médiation pour parvenir à la paix. Clément XI se hâta d'en donner avis à l'empereur, qui d'abord avait paru dans les mêmes intentions : mais les Anglais venaient de lui faire changer de sentiment. Devenu plus en état de continuer la guerre par son alliance avec eux et avec les Hollandais, qui y accédèrent, il ne songea plus qu'à fortifier son parti par de nouveaux engagements avec d'autres puissances, et qu'à se procurer par la force des armes, ce qu'il n'espérait peut-être pas obtenir par la voie de la

négociation ; loin de se rendre aux invitations du Pape, l'empereur se plaignit de ce qu'il avait envoyé à Naples un cardinal légat pour y complimenter le roi d'Espagne ; il prétendit que cette démarche n'avait pu se faire sans que le Pontife se déclarât par là ouvertement en faveur de ce prince, et il fit quelque difficulté de recevoir le nonce Spada, qui lui avait été envoyé pour traiter de la paix.

Par là le Pape put juger que ses démarches n'auraient aucun succès ; il en fut d'autant plus fâché, que l'alliance de l'empereur avec les hérétiques leur inspirait déjà le désir d'en abuser, et qu'ils disaient tout haut qu'ils ne voulaient plus s'en tenir au traité de Ryswick sur les articles concernant la religion. Par ce traité, il est dit que, dans toutes les provinces de l'empire, la religion catholique continuerait de jouir des mêmes droits dont elle jouissait alors ; mais les protestants d'Allemagne, fiers de leurs forces par l'union de l'empereur avec l'Angleterre et la Hollande, sollicitaient ce prince de permettre qu'ils fissent revivre, dans les villes de leur dépendance, les mêmes hostilités qu'ils y avaient autrefois exercées contre les Catholiques ; ces hostilités devaient consister à chasser de leurs églises les Catholiques des villes dans lesquelles ils entraient à main armée, et de les convertir en autant de temples pour les sectateurs de leurs hérésies : là ne se bornaient point leurs projets ; ils ne prétendaient rien moins que d'envahir les biens ecclésiastiques, et d'éteindre dans tous les lieux de leur domination jusqu'à la dignité des évêques. Effrayé d'un pareil dessein, Clément XI le combattit avec force, et il obtint que ni en Flandre, ni en Allemagne, on ne changerait rien aux stipulations de la paix de Ryswick en faveur de la religion. Ce premier coup d'essai de la part des hérétiques lui apprit tout ce dont ils allaient se montrer capables. Mais une nouvelle qu'il apprit appela ailleurs son attention.

Le malheur qu'il eut à déplorer concernait les Chrétiens de la Cochinchine ; leur nombre y augmentait tous les jours, lorsqu'il s'éleva tout à coup contre eux une persécution qui faillit détruire cette nouvelle Eglise, l'une des plus florissantes qu'il y eût aux Indes. A la vérité, il fut comblé de joie en apprenant que ces nouveaux Chrétiens avaient témoigné, dans les plus rigoureux supplices, la même constance que l'Eglise naissante admira autrefois dans ses premiers martyrs, et il ordonna qu'on lui envoyât les Actes de leur martyre, juridiquement attestés, pour les insérer dans les registres du Vatican. En même temps, pour consoler cette Eglise affligée, il lui envoya de nouveaux ministres évangéliques ; il lui adressa plusieurs brefs remplis des expressions les plus tendres, et il la secourut par des largesses qui réparèrent les pertes qu'elle avait souffertes dans ses biens.

Délivré de ce soin, Clément XI reporta son attention aux malheurs de la guerre,

et il usa des plus grandes précautions, non-seulement pour préserver la religion de toute atteinte, mais encore pour mettre hors d'insulte les Etats pontificaux : déjà les deux armées ennemies avaient pénétré en Italie ; il est vrai que, de ce côté-là, la Lombardie seule était attaquée ; mais comme l'entrée n'en était pas facile, et que le terrain y était défendu pied à pied, les Etats voisins se trouvaient comme envahis par ceux qui pouvaient les occuper les premiers. Quelques défenses que les généraux français et allemands eussent faites à leurs soldats de commettre aucun dégât dans les domaines pontificaux, il régnait toujours quelque peu de licence dans leurs armées, et leurs ordres n'étaient pas toujours trop bien exécutés. Convaincu qu'il vaut mieux obvier au mal que d'avoir à y remédier, le Pape mit de bonnes garnisons dans les villes de Parme et de Plaisance ; il en munit les citadelles de ce qui était nécessaire pour éviter au moins une surprise : par là il se mit en état de défense contre les incursions dont se plaignaient les princes voisins ; et il ne retira ses troupes que lorsqu'il n'eut plus rien à craindre de celles qu'avait armées le désir de vaincre.

Cependant, on apprit que la campagne de Rome était infestée de voleurs qui y causaient de grands ravages ; qu'ils y formaient des atroupements si considérables, que l'ancien pays des Latins et celui des Herniques en étaient comme inondés ; et que, loin qu'il y eût aucune sûreté pour les voyageurs, les paysans étaient attaqués jusque dans leurs villages : c'était le voisinage des armées qui inspirait cette audace. Dans Rome même, on n'était pas sans crainte : au milieu d'une nuit obscure, on assassina un des secrétaires du Pape, au moment où il sortait du Vatican ; on eut beau faire des perquisitions ; l'assassin était dans le palais même, il y jouissait tranquillement des fruits de son assassinat ; et ce n'est que longtemps après qu'on découvrit que le meurtrier était un des valets de chambre de la victime. Pour réprimer la licence dans la campagne de Rome, le Pape y envoya Falconieri, homme intègre et rigide, avec ordre de faire main-basse sur les brigands ; il en prit plusieurs, et par la bonne justice qu'il en fit, il dissipa bientôt tous les autres.

De nouveaux malheurs exigèrent de nouveaux soins : les eaux du Tibre crurent si excessivement par la fonte des neiges dont l'Apennin était couvert, et par des pluies continuelles, que les parties de la ville de Rome qui sont en plaine en furent inondées, et qu'il y fallut conduire des bateaux pour porter des vivres à ceux qui étaient comme assiégés dans leurs maisons. La même désolation régnait au loin dans la campagne, où plusieurs seraient morts de faim, si le Pape n'eût détaché plusieurs barques qui portaient des vivres partout : mais les eaux ne s'écoulant point depuis près de trois semaines, et les médecins

craignant que, par un si long séjour, elles n'engendrassent dans l'air la même corruption qu'elles avaient déjà portée dans les caves et les rez-de-chaussée, où tout commençait à se pourrir; touché de tant de maux, Clément XI voulut, dans sa propre personne, offrir à Dieu une victime pour tâcher de l'apaiser.

Dans cette vue, sans en rien communiquer à personne, il alla, dès la pointe du jour, dans l'église de Saint-Pierre; il s'y retira sous terre, dans l'endroit où reposent les têtes vénérables de saint Pierre et de saint Paul. Mille fois, dans la même matinée, il y offrit sa vie, pour arrêter, par le sacrifice de lui-même, ce déluge de maux qui l'affligeait si vivement; il y demeura longtemps en prière; il y célébra la Messe: puis, s'étant rendu dans l'église de Notre-Dame de la Transportine, il y pria longtemps, prosterné contre terre. Enfin, comme s'il eût été inspiré de Dieu, il se relève avec précipitation, il va sur le seuil de la porte de l'église, il s'y montre à un grand peuple, accouru des endroits les plus élevés de Rome; et là, fondant en larmes, il lui donne sa bénédiction.

Prodige singulier, mais attesté par de nombreux témoins; dès que le Pape eut levé le bras, et qu'il en eut formé un signe de croix pour bénir son peuple, les eaux se retirèrent d'une manière si sensible, et on les vit couler ensuite avec tant de rapidité des rues de Rome dans le Tibre, qu'au coucher du soleil, c'est-à-dire peu d'heures après, on pouvait marcher à pied sec dans les mêmes endroits où elles avaient croupi si longtemps: c'est le samedi des Quatre-Temps de décembre que ce fait arriva. En commandant aux eaux du Tibre de rentrer dans leur lit, Dieu avait voulu glorifier son serviteur, et apprendre aux fidèles combien ils étaient heureux de l'avoir à leur tête; mais Dieu n'avait pas quitté pour cela le dessein de punir les hommes: les eaux du ciel revinrent avec abondance, et, s'il n'en tomba pas assez pour noyer la ville de Rome, comme il venait d'arriver, elles séjournèrent assez longtemps aux environs pour produire une espèce de contagion qui enleva beaucoup de monde.

Ce n'était là cependant que le prélude des maux qui menaçaient une partie de l'Europe, et l'Italie en particulier. Dès le mois suivant (le 14 janvier 1703), vers une heure après minuit, presque toute l'Italie fut réveillée par un violent tremblement de terre: cette première secousse fut suivie de plusieurs autres qui, se renouvelant, après des intervalles assez courts, causèrent des désastres infinis. Dans l'Ombrie, le diocèse de Riéti ne présentait plus que des maisons abattues et des habitants écrasés sous les ruines; chez les Sabins, trois villages furent renversés de fond en comble, et, si on y voyait quelques édifices encore debout, ils menaçaient une chute imminente. Les villes de Spolète et d'Ascoli se crurent alors au dernier moment de leur perte; on comp-

taint dans les deux plus de huit cents personnes mortes sous les débris, et plus de trois mille autres blessées dangereusement.

Rome, agitée par les mêmes secousses, fut considérablement endommagée: les ouvertures qui s'y firent, en quelques endroits, aux murs les plus épais, jetèrent une telle épouvante que, malgré la rigueur de la saison, la plupart quittèrent leurs maisons, pour aller camper sous des tentes dans les places publiques, et établir leur domicile en rase campagne, où ils furent longtemps exposés à toutes les intempéries. Dès le lendemain, le Pape assembla son consistoire; il y parla avec force aux cardinaux sur l'énormité de nos péchés, qui seuls pouvaient attirer tant de maux à la fois, sur la nécessité de les expier par une prompte pénitence, sur la résolution qu'il avait prise d'ordonner des prières publiques dans toute l'Italie, et sur la persuasion où il était qu'ils voudraient bien devenir eux-mêmes comme autant d'apôtres pour exciter le peuple à une salutaire componction.

Outre toutes les autres œuvres de piété qu'il prescrivit, il ordonna dans Rome une procession générale qui se fit de l'Eglise de Notre-Dame de Transtevere jusqu'à l'Eglise de Saint-Pierre: malgré la pluie qui tombait, il y assista à pied: durant la marche, il parut toujours recueilli en lui-même, humilié, consterné de tant de fléaux. Il avait d'abord déclaré qu'il assisterait les pieds nus à cette même procession, et aucun égard pour lui-même n'avait pu lui faire changer de résolution; mais quand on lui eut représenté qu'aucun des cardinaux n'oserait se dispenser de suivre son exemple; que, parmi eux, il y en avait de si infirmes et de si âgés, que leur santé en recevrait une rude atteinte, par ménagement pour eux, il se rendit à ce qu'on exigeait de lui.

Pendant qu'on était encore occupé à remplir les différents exercices de piété ordonnés par le Pape, la plus grande partie de l'Italie ressentit un nouveau tremblement de terre, qui se fit sentir aussi vivement que le premier; ce fut le 2 février. Dans ce moment le Pape et les cardinaux étaient occupés à faire l'Office divin dans la chapelle du Vatican; presque tous l'abandonnèrent pour chercher leur salut dans la fuite; pour lui, sans s'émouvoir, il descendit froidement de son trône, et, d'un air intrépide, il alla se prosterner au pied de l'autel. Après y être resté pendant quelque temps, en posture de criminel, qui demandait pardon à Dieu, il alla droit, dans l'église de Saint-Pierre, renouveler publiquement aux pieds des saints apôtres le sacrifice de sa vie qu'il y avait déjà offert à Dieu: en vain on lui représentait qu'il était dangereux pour lui de demeurer ainsi sous la voûte d'un temple, qui, à tout moment, pouvait s'affaisser sur sa tête; il semblait, au contraire, ne prolonger sa prière que pour servir de victime, si l'église venait à s'écrouler.

A tant de malheurs se joignit un événe-

ment qu'on trouvera peut-être digne de trouver ici sa place. Le lendemain, 3 février, vers l'aube de la nuit, il courut un bruit public dans Rome, sans qu'on ait jamais pu en découvrir la source, qu'à trois heures après minuit, cette grande capitale allait être totalement renversée. Quelque frayeur que pût causer cette sinistre prédiction, comme on ignorait qui pouvait en être l'auteur, on n'en fit pas d'abord trop grand cas ; mais quand, plus avant dans la nuit, on vit dans toute Rome des hommes entièrement inconnus à tous, qui, se produisant sans crainte, parcourant toutes les rues, et frappant à toutes les portes, criaient de toutes leurs forces, au nom du Pape, que chacun eût à sortir de chez soi, et à chercher un lieu de sûreté, parce que Rome allait être bouleversée sur ses fondements, alors personne ne balançait plus à quitter sa maison.

La nuit était des plus froides, et néanmoins la terreur fut si vive et si générale, qu'elle l'emporta en tous sur la rigueur de la saison. On vit tous les habitants de cette grande ville sortir de leurs demeures, errer çà et là, plaindre mutuellement leur sort, et courir en foule en des lieux découverts pour y chercher un asile.

Dès que ce moment de trouble eut été connu du Pape, il commanda tous ses chevaux-légers et ses cuirassiers ; il les fit poster aux coins de chaque rue, et il ordonna que des patrouilles eussent à parcourir la ville sans délai, avec ordre d'avertir partout qu'on avait abusé de son nom pour répandre l'alarme ; que ces terreurs étaient vaines ; qu'on eût confiance en Dieu, et qu'il espérait de la miséricorde de Dieu qu'il n'arriverait aucun malheur. Le lendemain on n'entendit dire, ni que dans tout ce tumulte il fût arrivé le moindre disgrâce à quelqu'un, ni qu'il se fût commis le moindre vol, tant le trouble avait été universel. Mais ce qui étonna le plus, c'est que, dans les villages voisins de Rome, on vit ou on crut voir les mêmes hommes, et entendre les mêmes voix presque partout et à la même heure, sans que jamais personne eût pu en reconnaître aucun. L'histoire nous fournit deux exemples d'un événement semblable ; l'un arrivé autrefois à Rome même, et rapporté par Tite-Live, au huitième livre de ses *Décades* ; l'autre arrivé à Constantinople du temps de l'empereur Arcadius, et rapporté par saint Augustin dans son *Sermon du saccagement de Rome*, au chap. 7.

La crainte et le trouble durèrent jusqu'à la fin d'avril ; pendant deux mois et demi on ressentit des oscillations qui tenaient l'Italie dans les alarmes : on avait toujours de la peine à quitter les tentes, sous lesquelles bien des gens avaient pris le parti de s'abriter. Le Pape, au contraire, demeurant la nuit dans son palais, passait la plus grande partie du jour à parcourir les églises pour tâcher, par ses prières, de détourner le fléau.

Pénétrée des mêmes sentiments de religion, sa nièce Olympie lui demanda son

agrément pour se faire religieuse au couvent des Carmélites où elle avait été élevée ; on la regardait avec raison comme le plus grand parti qui fût alors dans toute l'Italie ; ses qualités personnelles répondaient d'ailleurs à l'élevation de son rang ; elle avait des grâces naturelles, de la culture dans l'esprit, de l'élégance dans les manières, et plusieurs princes romains la recherchaient en mariage avec empressement ; mais elle choisit Jésus-Christ pour époux. Le Pape y consentit avec joie ; il voulut même lui donner le voile de ses mains ; et, dans la cérémonie qu'il en fit, il ne lui parla que de son bonheur dans le choix qu'elle avait fait.

Persuadé que les maux qu'on venait de souffrir étaient autant de châtiments du Ciel, il écrivit à tous les évêques d'Italie pour leur recommander de veiller plus que jamais sur la réformation des mœurs ; il ordonna qu'à perpétuité on chantât le *Te Deum* dans sa chapelle le jour de la purification de la Vierge, pour rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces de ce qu'à pareil jour Rome n'avait pas été abîmée dans les tremblements de terre ; il institua un jeûne perpétuel pour la veille du même jour. En vue de seconder ses désirs, la ville en corps s'engagea par vœu à ne porter pendant cinq ans, ni or ni argent sur les habits ; à n'admettre pendant le même temps aucun divertissement public, aucun spectacle ni aucun jeu de théâtre dans l'enceinte de ses murs ; et pour faire ressouvenir les grands en particulier du néant de toutes les grandeurs humaines, le Pape défendit que, dans le même espace de cinq années, on dressât pour eux aucun prie-Dieu, qu'on tendît aucun tapis, ni même qu'on leur présentât des carreaux dans les églises.

La misère se faisait sentir dans l'Ombrie et la Sabine plus vivement qu'ailleurs. Clément XI y envoya Pierre de Carolis avec ordre de lui rapporter un détail fidèle des dégâts causés par les derniers désastres. Sur le rapport de celui-ci, on donna à ces peuples tout l'argent, tout le grain, tous les meubles et les habits dont ils avaient besoin ; on les exempta pendant cinq ans du paiement de tous impôts. Le Pape fit relever les églises des paroisses, tous les édifices publics qui avaient été abattus.

Les peuples de la Romagne et de la Marche d'Ancone venaient d'essuyer, sur les bords de la mer Adriatique, un autre genre de malheur. Les pirates turcs avaient infesté toutes ces côtes : pour mieux cacher leurs manœuvres, ils avaient arboré des pavillons étrangers qui trompèrent les habitants, et par ce stratagème ils avaient fait des descentes où ils avaient enlevé bien du monde dans les campagnes et sur les grandes routes. Leurs victimes étaient réservées à l'esclavage et à tous les maux qu'il traîne à sa suite. Les familles qui avaient fait de semblables pertes ne pouvaient s'en consoler. A la première nouvelle qu'en eut le Pape, il eut bientôt appliqué le remède. Sans perdre le temps de traiter de la raçon, il or-

donna qu'on rachetât tous les captifs à quelque prix que ce fût : l'argent partit avec les ordres qui avaient été expédiés, et tous ceux qui avaient été enlevés furent rendus à leurs familles. On ne savait d'où le Pape pouvait tirer toutes ces sommes d'argent qu'il répandait à profusion pour le soulagement de ses sujets ; mais il avait coutume de dire que Dieu ne manque presque jamais de multiplier nos biens, quand nous en faisons un bon usage.

Dans cette confiance, il ne balança pas d'envoyer, à ses propres frais, des visiteurs apostoliques chez tous les évêques suburbicaires de Rome, avec ordre d'y pourvoir à tous les besoins du corps et de l'âme ; d'en faire passer d'autres jusqu'en Thrace ; de rebâtir à Andrinople une église que les Catholiques venaient d'y perdre dans un incendie, d'ériger au midi de la Russie une espèce de séminaire, où de jeunes étrangers, mêlés aux indigènes, après y avoir appris les éléments de la foi orthodoxe, pussent les répandre ensuite dans leur propre patrie ; de fonder à Rome, dans le collège de la Propagande, des places pour les jeunes étudiants qui seraient appelés de l'Épire, et de doter ces établissements au delà même de ce que lui permettaient ses facultés présentes.

Le plus beau monument qu'on ait de lui à Rome consiste dans un méridien qu'il y plaça pour la raison qu'on va exposer. Quelque exact que soit le calendrier romain dressé en 1582 par les ordres de Grégoire XIII, on n'avait pas laissé de craindre qu'avec les changements qui se font chaque jour dans la succession des temps, il ne devînt à la longue sujet à quelques légères erreurs de calcul, et que la règle de supputer le temps précis de la Pâque n'en souffrît dans la suite quelque altération, si on n'y apportait les changements convenables. Sous le précédent pontificat, d'habiles mathématiciens avaient, en plusieurs endroits de l'Europe, fait la même observation ; et ceux des évêques qui en étaient informés, avaient écrits à Innocent XII d'obvier à cet inconvénient.

Clément XI s'en chargea ; il forma une congrégation spéciale composée des cardinaux Ferrari, Pamphili et Noris ; il leur adjoignit douze hommes choisis parmi les plus versés dans la connaissance des saints canons, de l'astronomie, du cours ordinaire des saisons, du cycle pascal, et il mit à leur tête le célèbre Bianchini, l'un des plus habiles mathématiciens de son temps. Pour placer la ligne méridienne qu'on devait tracer, on choisit d'abord un terrain si stable par lui-même qu'il n'admit jamais aucune de ces dépressions, qui ont rendu inutile tant d'ouvrages semblables par les variations qu'elles y ont produites avec le temps. L'église des Chartreux parut l'endroit le plus propre à l'exécution de ce dessein : c'est là qu'étaient anciennement les Thermes de Dioclétien ; la suite de tant de siècles n'en avait pas même entamé le sol

qui est encore aujourd'hui aussi ferme que le rocher, et c'est là aussi que fut posé le méridien : la ligne qui le forme a deux cents pas de longueur ; de distance en distance on y voit des tablettes de marbre sur lesquelles sont gravés les signes du zodiaque, et les différents éloignements du pôle : ouvrage magnifique, qui, servant à marquer les mouvements du soleil, de la lune et des astres, servira aussi jusque dans les siècles futurs à indiquer pour chaque année le temps précis de la Pâque, selon l'ordre du saint concile de Nicée.

La foi recommençait à souffrir en France de vives atteintes de la part des jansénistes ; ils venaient de publier un écrit où, pour soustraire le livre et les propositions de Jansénius à la censure qui en avait été portée, ils enseignaient qu'à la vérité l'Église est infaillible quand elle juge sur les questions de droit, mais que par rapport *au fait*, on ne lui doit qu'une *soumission de silence et de respect*. Pour donner plus de poids à une pareille erreur, on avait eu soin de la faire signer par quarante docteurs de la faculté de théologie de Paris, et on avait mis au bas : *Délibéré en Sorbonne*.

Aussi attentif à conserver l'intégrité de la foi qu'il l'avait paru à l'étendre, Clément XI commença par condamner le libelle ; il écrivit ensuite au roi et au cardinal de Noailles pour les engager à en punir les auteurs. Dès que les plaintes du Pape furent connues, la plus saine partie de la faculté de Paris déclara que très-mal à propos on avait donné sous son nom un si pernicieux écrit ; qu'on lui avait attribué des opinions qu'elle détestait, et elle les censura, avec ordre à ceux des docteurs qui l'avaient souscrit, de révoquer leur signature. Le premier moteur de cette intrigue fut relégué, par ordre du roi, de l'Auvergne où il était, au fond de la Bretagne ; des quarante docteurs qui avaient eu le malheur de signer ce qu'on appelle encore le fameux *cas de conscience*, deux étaient morts depuis qu'ils avaient apposé leur signature, trente-six autres la rétractèrent ; deux seuls aimèrent mieux subir l'exil que de réparer leur faute.

Des prêtres de la ville d'Utrecht, élevés dans les principes jansénistes s'avisèrent d'y vouloir faire revivre, de leur autorité privée, une métropole et un chapitre qui ne subsistaient plus depuis 140 ans. Ils eurent bientôt trouvé un docteur de l'un et de l'autre droit qui leur attribua toutes les prérogatives qu'ont les chapitres pendant la vacance du siège épiscopal ; ils ne balancèrent pas de s'en approprier la juridiction ; ils usurpèrent jusqu'aux pouvoirs de vicaire apostolique, et ils se dirent autorisés par le droit à en dresser toutes les expéditions. Le plus âpre et le plus ardent de tous dans cette rébellion, était le P. Quesnel : le Pape les frappa de tous les foudres du Vatican, il veilla sans cesse sur leur conduite, et il soutint, dans l'obéissance de l'Église, les fidèles qu'ils auraient pu entraîner.

En Allemagne, l'hérésie ne lui causa pas moins d'embarras ; il prévoyait toujours qu'on aurait tout à craindre pour la religion, de l'alliance des Anglais et des Hollandais avec l'empereur, s'il n'allait avec vigilance au-devant de leurs desseins. L'empereur Léopold était un des princes les plus attachés à la foi de l'Eglise, qu'il y eût jamais eu sur le trône des Césars ; mais outre qu'il avait un besoin pressant de l'Angleterre et de la Hollande dans la guerre qu'il faisait à Philippe V, et que, dans la crainte de les refroidir, il aurait pu condescendre à quelque-une de leurs demandes, ces deux puissances maritimes venaient de faire en sa faveur une démarche qui aurait encore pu tenter sa reconnaissance ; elles avaient reconnu l'archiduc, son second fils, pour roi d'Espagne, sous le nom de Charles III. Le Pape, au contraire, pour de grandes raisons, avait constamment refusé de donner le titre de roi à l'archiduc.

De là il était à craindre que le ressentiment ne prévalût dans l'empereur, et les hérétiques s'en flattaient. Ils firent même deux démarches, d'où l'on pouvait inférer naturellement que, s'ils formaient quelque entreprise sur la religion, ou qu'ils insultassent les États du Pape, l'empereur lui laisserait le soin de vider sa querelle avec eux. Dans la ville de Bonn, il y avait un logement destiné aux soldats luthériens ; ceux-ci en chassèrent les prêtres catholiques, qui de droit y étaient établis ; ils s'emparèrent de vive force d'une partie du palais de l'archevêque de Cologne ; ils s'approprièrent la chapelle que cet électeur y avait fait construire, et y appelèrent des ministres de leur secte pour y faire leurs exercices de religion. Un fait si grave arrivé au centre de l'Allemagne, sous les yeux des Catholiques, et passé sous le même silence, que s'il ne se fût agi d'un attentat contre les droits de l'Eglise, semblait annoncer, sinon de la collusion, au moins quelque tolérance de la part de la cour de Vienne : d'un autre côté la flotte des Anglais et des Hollandais qui venait de côtoyer toute l'Italie, et qui était demeurée sur les aures en vue de Livourne, indiquait quelque dessein qui pouvait aussi bien regarder l'Etat pontifical que le grand-duché de Toscane, ou les Deux-Siciles.

Dans cet embarras, le Pape ne prit point le change ; il pressentit que tout ce qu'il avait à craindre, c'était la diète de Ratisbonne, qu'on allait convoquer. Pour prévenir, pour renverser tous les projets que l'hérésie se promettait d'y faire réussir, il avertit les princes catholiques du danger qu'allait y courir la religion. Il en donna avis au cardinal Lauberg, aux archevêques électeurs de Mayence et de Trèves, à l'archevêque de Salzbourg et à l'évêque d'Augsbourg ; il exposa en même temps à l'évêque de Raab, en Hongrie, prince de la maison de Saxe, et puissant à la cour de Vienne, à tous les évêques d'Allemagne, et aux princes du Saint-Empire, le fait qui venait de se

passer à Bonn, et il les conjura de s'unir tous pour s'opposer aux hérétiques. Les plus sages d'entre eux voyaient dans les circonstances le même péril pour la religion qu'il paraissait redouter. Ils formèrent la résolution, non-seulement d'empêcher que, dans la prochaine diète, il se commît aucune entreprise contre les droits de l'Eglise, mais encore ils résolurent de réclamer contre l'attentat de Bonn. Le succès répondit à leur fermeté ; les soldats luthériens furent chassés du palais de l'électeur de Cologne qu'ils avaient envahi : les prêtres catholiques furent rétablis dans toutes les fonctions de leur ministère.

La destinée de Clément XI était d'avoir toujours la plume à la main pour foudroyer les erreurs naissantes, ou pour désarmer l'animosité des anciennes ; alors que toutes les sectes s'étaient réunies pour tâcher de prendre le dessus en Allemagne, elles venaient d'agir en Irlande avec toute la supériorité qu'elles y ont acquise : à moins d'y faire ruisseler de toutes parts le sang des Catholiques, il n'était pas possible d'imaginer de plus grands excès que ceux auxquels elles se portèrent.

C'est à Dublin qu'elles firent éclater leur haine ; il y fut arrêté dans le parlement, qu'on révoquerait tous les privilèges accordés aux Catholiques : pour y procéder sans délai, on commença par faire revivre toutes les ordonnances qui, lors de la révolution avaient été portées contre eux, et on y en ajouta de nouvelles plus rigoureuses encore. Quelque énormes que fussent les crimes dont les enfants se rendraient coupables, on ôta à leur père le pouvoir de les déshériter, pourvu qu'ils abjurassent la religion catholique, et se fissent protestants. A la mort du mari, la femme perdrait toute autorité dans sa famille ; il ne lui était pas même permis de l'élever, et ce soin était réservé à l'hérésie : on défendait aux Catholiques tout mariage avec les protestants ; et si, pour éluder cette défense, ils allaient se marier en Angleterre ou en Ecosse, de pareilles noces étaient déclarées nulles en Irlande. On leur ôta tout droit de suffrage public : on les déclara inhabiles à posséder aucune charge, tant en paix qu'en guerre. Tous les arts libéraux leur furent interdits ; il n'était pas même en leur pouvoir de tenir des écoles. Il était enjoint à tout prêtre, exerçant le saint ministère, d'en obtenir préalablement des magistrats la permission de l'exercer seul, et sans pouvoir y admettre aucun adjoint ; à sa mort sa charge devait s'éteindre avec lui : prêtre ou laïque, nul Catholique ne pouvait acquérir aucun bien fonds, ni en devenir le fermier et le régier par lui-même.

Indépendamment du serment de fidélité déjà établi envers le souverain de la Grande-Bretagne, on en ordonna un autre qui, dans sa formule, portait en termes exprès, qu'on reconnaissait que Jacques Stuart n'avait nul droit sur les royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse ; que, loin de lui prêter

jamais aucun secours, on ferait toujours tous ses efforts pour conserver la royauté dans la maison protestante. Nul n'était exempt de prêter un tel serment, et on décernait de rigoureuses peines contre quiconque chercherait à s'en dispenser ; toutes tendaient à dépouiller de leurs biens les Catholiques, et à bannir entièrement de l'Irlande la foi orthodoxe : on exila quelques-uns de ceux qui refusaient de se soumettre à de pareilles lois, on emprisonna les autres : il s'en trouva qui crurent pouvoir, en conscience, s'accommoder au temps, et qui signèrent la formule de serment qu'on leur présenta.

Informé de tant de maux, Clément XI alla droit à la source pour les faire cesser. La reine Anne avait conçu de lui la plus haute estime : dans son cœur, elle ne goûtait nullement les résolutions du parlement irlandais ; mais elle avait des ménagements à garder. Le Pape savait que les nouvelles ordonnances n'auraient d'effet, qu'autant que la reine les confirmerait ; il était instruit d'ailleurs qu'intérieurement elle les improuvait, d'autant plus que les Catholiques n'y avaient pas donné lieu. Pour empêcher la reine d'y donner son approbation, il s'adressa à l'empereur et au roi de Portugal, qui interposèrent leurs bons offices auprès de la princesse ; elle lui fit dire qu'elle fermerait les yeux sur l'inexécution de ces ordonnances, et les ferait tomber. La loi subsista néanmoins. Une clause de cette loi inique, c'est que, si le dernier des enfants d'une famille catholique vient à se déclarer protestant, il entre, pour la succession, dans les droits d'aînesse au préjudice de ses frères, et que, s'il meurt sans héritiers, ses propres frères catholiques ne peuvent lui succéder ; il faut que les biens passent au plus proche héritier protestant, quelque éloigné qu'il soit. Par égard pour le Pape, au moins pour un temps, la reine parut moins inquiéter les Catholiques, et elle accorda une partie de ce qu'il avait demandé.

On voit que la vigilance du Pontife s'étendait à tout. Mais rien ne le désolait plus que les entreprises des Catholiques mêmes contre les droits de la religion : il n'était pas surpris que des gens qui l'avaient abjurée s'efforçassent de la maltraiter. Il savait par une expérience de plus de dix-sept siècles, que c'est son lot d'être exposée au déchaînement des hérétiques. Mais que parmi ses propres enfants il s'en trouvât qui lui contestassent ses droits, qui usurpassent sa juridiction, qui usassent de violence contre ceux qui se roidissaient à lui conserver ses prérogatives, il ne pouvait se consoler de voir ainsi armés pour la détruire, ceux mêmes qui étaient obligés à la défendre. C'est cependant ce qu'il eut à déplorer dans le royaume de Naples : pour avoir voulu soutenir les libertés de son Eglise, et les privilèges attachés à sa juridiction, l'archevêque de Sorrento fut chassé du royaume de Naples par les ministres de Philippe V ; l'action était injuste et violente. Clément XI ordonna

qu'on procédât contre les coupables par la voie des censures, et il demanda justice au roi d'Espagne, qui rétablit aussitôt l'archevêque sur son siège.

La Lorraine lui causa de plus grands embarras dans une circonstance analogue. Il s'agissait encore de la juridiction ecclésiastique, de la liberté de l'Eglise, de l'autorité du Saint-Siège, qui se trouvaient ouvertement blessées dans un code de lois, dont le duc de Lorraine était l'auteur : de son nom de Léopold, le code avait pris le nom de *Code Léopoldin* ; il avait été répandu dans la Lorraine et le duché de Bar. On le déféra au Saint-Siège : des cardinaux et des consultants nommés pour l'examiner, le trouvèrent en plusieurs points contraire aux droits de l'Eglise et du Saint-Siège. Le Pape le condamna avec défense de le lire et de le garder ; il proscrivit pareillement un second écrit où, sous couleur de corriger le premier, le prince soutenait réellement tout ce qu'il y avait avancé. Le Pape écrivit en même temps aux Eglises de Bar et de Lorraine, pour les informer de la censure, et les exhorter à soutenir leurs prérogatives ; elles s'élevèrent avec force contre le Code Léopoldin : l'évêque de Toul, de Bissy, depuis cardinal, le combattit avec tout le respect et les ménagements qui étaient dus à la personne du prince, mais aussi avec la fermeté que lui prescrivait son propre caractère.

Le duc de Lorraine reconnut de bonne foi que sa religion avait été surprise dans la composition de cette œuvre ; il envoya à Rome un homme de confiance chargé d'accommoder cette affaire avec le Pape. Mais le Saint-Père ayant déclaré qu'il ne le recevrait, en qualité de son envoyé, que préalablement il n'eût remis les choses, dans les duchés de Lorraine et de Bar, au même état où elles étaient avant la publication du Code, le duc ordonna qu'on le tint pour non venu, et il fit, dans la seconde édition, tous les changements qu'on avait exigés de lui : toutefois, la plupart des points qu'on y avait traités, étaient si délicats, qu'on fut près de sept ans à concerter les corrections qu'on y ferait.

Il était écrit dans les décrets éternels que le pontificat de Clément XI serait des plus laborieux et des plus difficiles, et il était étonnant qu'il pût porter le poids de tant d'occupations. Après avoir mis tout en œuvre pour apaiser les troubles de la Pologne, sur le trône de laquelle venait de monter le roi Auguste qu'il avait, deux ans auparavant, converti au catholicisme ; après avoir terminé, non sans peine, les différends qui s'étaient élevés entre le Saint-Siège et le Portugal, au sujet du paiement du *Quindennium*, pensions prises sur certains bénéfices, et qui se payaient au Pape pour l'aider à subvenir, dans les besoins pressants, aux calamités de l'Eglise, Clément XI eut à porter de nouveau son attention sur les armées de France et de l'empire ; de part et d'autre, on lui avait promis

de respecter les Etats du Saint-Siège, et de part et d'autre on manquait à la parole donnée [1704].

Les Allemands furent les premiers à violer leurs promesses; ils se répandirent dans la Romagne, où ils firent de grands dégâts: le Pape leur fit dire que, s'ils n'en sortaient au plus tôt, le cardinal Astalli, son légat dans cette province, avait ordre d'employer la force pour les en chasser. Le courrier qu'il avait dépêché à ce sujet n'était pas encore arrivé à Ferrare, lorsque les troupes du duc de Vendôme entrèrent dans le Ferrarais pour en chasser les impériaux. Au lieu de diminuer le mal, l'arrivée de l'armée française ne servit qu'à l'augmenter; la province se trouvait avoir les deux partis sur les bras. Le Pape fit dire aux uns et aux autres qu'ils eussent à se retirer, ou qu'il prendrait des moyens efficaces pour leur montrer son ressentiment. Comme les impériaux étaient entrés les premiers dans ses Etats, que par là ils y avaient attiré l'armée française, ils craignirent que le Pape ne se joignît au duc de Vendôme, et ils se rendirent à ses désirs: mais les Français ne suivirent pas cet exemple; au contraire, ils occupèrent les postes que ceux-ci avaient abandonnés; ils se logèrent dans Ficcarole; ils s'emparèrent des fascines et de tous les instruments que les pionniers allemands y avaient laissés; et, après s'être divisés en deux corps qui occupaient les deux rives du Pô, l'armée française s'y cantonna.

Cette conduite des Français suscita au Pape, de la part des impériaux, une querelle qu'il eut peine à assoupir: ceux-ci crurent que Paulucci, général de ses troupes, s'entendait, par les ordres du Pontife, avec le duc de Vendôme; qu'on ne les avait pressés si vivement de sortir du Ferrarais qu'afin de donner aux Français le moyen de passer le Pô, en leur ôtant à eux-mêmes par leur retraite précipitée, le temps de s'y opposer. Le Pape était bien éloigné d'une semblable collusion. Cependant, comme les Impériaux continuaient à le taxer d'intelligence avec les Français, il crut qu'il était de son devoir de montrer qu'il persistait toujours dans la plus exacte neutralité.

Pour en donner des preuves sans réplique, il dépêcha Laurent Corsini, depuis cardinal, ensuite Pape sous le nom de Clément XII, avec ordre de faire à Ferrare les plus minutieuses recherches de la conduite de son général; d'examiner si, en effet, il y avait eu quelque concert entre lui et le duc de Vendôme, et de s'enquérir en particulier si, au préjudice des troupes allemandes, il avait favorisé l'entrée des troupes françaises dans Ficcarole. Corsini remplit sa mission dans toute la rigueur: il trouva que, ni le cardinal Astalli, légat du Pape à Ferrare, ni Paulucci, commandant de ses troupes, n'avaient eu aucune part à tout ce qui venait de se passer; il en remit les plus évidentes démonstrations entre les mains du duc de Neubourg, comte palatin, qui servait dans l'armée impériale, et il dissipa ainsi les soup-

çons de l'empereur: de crainte encore que ce prince ne conservât des préventions, et que Paulucci ne se fût rendu coupable, au moins, de quelque négligence, le Pape consentit à lui en laisser porter la peine. Peu après, l'armée française quitta la Romagne où, malgré l'attention des généraux, elle avait commis tant de dégâts, que Clément XI jugea nécessaire d'en porter ses plaintes, à Louis XIV. Ce prince fut peiné de la licence qui avait régné parmi ses troupes; il en écrivit au duc de Vendôme en termes qui témoignaient du zèle qu'il avait toujours montré pour les intérêts du Saint-Siège, et il fit assurer le Pape, par son ambassadeur à Rome, que tous les dommages causés par son armée allaient être bientôt réparés. En effet, il envoya ordre de rendre aux Impériaux tous les effets qui avaient laissés dans les Etats du Saint-Siège, et que son armée avait enlevés; il ordonna aussi qu'on réparât tout ce que ses troupes pouvaient avoir commis de préjudiciable aux immunités des églises dans les diocèses de Mantoue, de Verceil et de Nice. Louis XIV n'en resta pas là: pour marquer par des preuves plus éclatantes la haute vénération dont il était pénétré pour lui, à sa prière il envoya quarante mille écus au duc de Modène, chassé de ses Etats par l'armée française parce qu'il s'était déclaré pour l'empereur, et il fit dire au Pape qu'à sa recommandation il ferait encore plus pour ce prince dès qu'il apprendrait qu'il eût repris de meilleurs sentiments pour la France. Si le Pape fut ravi d'avoir rendu un bon office au duc de Modène qui se trouvait dépouillé de tout, et qui était allé à Rome pour implorer son secours, l'Eglise entière n'avait pas moins de joie d'avoir dans le Pape un père si tendre qui veillait et remédiait à tout.

Il n'était pas, comme on l'a déjà vu, jusqu'aux ennemis de l'Eglise qui ne se fissent un plaisir de l'obliger. Il y avait alors en Egypte un patriarche d'Alexandrie, attaché aux erreurs de Dioscore, et enveloppé avec tant d'autres dans le malheureux schisme d'Orient. Clément XI, lui adressa des ouvriers évangéliques, et lui demanda de les laisser travailler sous ses yeux à la conversion des Coptes. Quoique schismatique, le patriarche Jacques les reçut comme il les aurait reçus de la main de Dieu; non-seulement il leur permit de prêcher librement la foi catholique dans tous les lieux où il avait usurpé quelque juridiction, mais encore il leur confia le soin de la jeunesse égyptienne, et il envoya Abraham-de-Anna à Rome uniquement pour y être témoin de toutes les vertus du Pape, et pour lui en faire ensuite son rapport.

Ebloui du même éclat que la renommée avait répandu jusqu'aux extrémités de la terre sur les vertus de Clément XI, Sighiad, roi des Abyssins, qui, dans ses titres prenait celui d'empereur d'Ethiopie, lui envoya un religieux Observantin avec des lettres de sa main, où il lui exprimait le désir qu'il avait, non-seulement de se ranger lui-même

sous un si digne chef de l'Eglise, mais encore de lui soumettre les peuples de son empire. Clément XI lui renvoya sans délai le même religieux auquel il associa plusieurs missionnaires; il écrivit à Sighiad des brefs qui auraient vraisemblablement eu tout leur effet, si Dieu n'en avait disposé autrement par la mort de ce prince qui avait cessé de vivre à leur arrivée dans ses Etats: mais Dieu ne voulut pas laisser Clément XI sans consolation de ce côté-là; il envoya à Rome des mahométans et des Juifs que le Pape baptisa de ses mains: et, pour mettre le comble à sa joie, Dieu permit qu'en parcourant les villes d'Italie, où la curiosité les avait attirés du fond de l'Allemagne, deux jeunes luthériens de haute naissance fussent admis dans Rome à lui baiser les pieds; qu'il leur parlât du malheur de leur état, qu'ils ouvrissent les yeux sur leurs erreurs, et que, pour couronner dignement la solennité de la Pâque, il reçût lui-même leur abjuration.

Les moindres succès, en matière de religion, semblaient lui donner de nouvelles forces, et les médecins n'étaient jamais plus contents de sa santé, que lorsqu'il était content lui-même des progrès de la foi. Une nouvelle qu'il apprit, ralluma son zèle pour l'établir en des pays qui étaient jusque-là demeurés inconnus. On venait de découvrir les Iles Palaos dans le vaste océan de la Chine; par les indices qu'en donnèrent ceux qui y avaient été jetés par la tempête, on jugea qu'elles devaient être situées entre les Philippines et les Iles Mariannes; elles sont en grand nombre, habitées par des indigènes d'un naturel fort doux, remplis de sentiments d'humanité, vivant entre eux dans une grande union, charitables envers les étrangers, pleins d'équité, et parmi lesquels on n'avait trouvé aucun vestige qui marquât qu'ils eussent jamais connu le culte des idoles.

Il n'en fallut pas davantage à Clément XI pour lui faire concevoir le dessein d'y envoyer arborer l'étendard de l'Evangile. Persuadé que ces Iles ne devaient pas être éloignées de celles qui, dans ces mêmes mers, sont soumises à la domination espagnole, il écrivit au roi d'Espagne pour le prier d'accorder sur ses vaisseaux des places aux ouvriers apostoliques qu'il tenait prêts pour aller commencer la bonne œuvre. Pour obtenir plus facilement ce qu'il souhaitait, il pria Louis XIV d'appuyer la demande auprès de son petit-fils. Philippe V accorda plus encore qu'il ne lui était demandé; il donna des lettres de protection aux nouveaux missionnaires; il les fit embarquer sur les vaisseaux de sa couronne; il les défraya pendant le temps de leur navigation, et il les pourvut de tout ce qu'il prévit pouvoir leur être nécessaire après leur débarquement. Le Pape se servit d'eux pour écrire à son légat de la Chine de les aider de tout son pouvoir à établir la foi dans cette nouvelle partie du monde. Le succès répondit à ses soins: ils arrivèrent heureusement aux

Iles Palaos, et ils y fondèrent une colonie de nouveaux Chrétiens.

Clément XI n'avait que de grandes idées; il lui parut que, si on établissait des séminaires aux extrémités de l'Orient, il serait désormais plus facile de fournir les Eglises d'Asie d'ouvriers apostoliques. Le Pape avait formé ce projet dès le temps qu'il avait fait partir son légat pour la Chine, et il lui avait ordonné de s'entendre avec l'archevêque de Manille, pour travailler tous deux de concert à l'exécution de ce dessein; il leur avait associé le célèbre Sidotti avec lequel il avait concerté l'entrée que ce dernier fit alors au Japon. Par leurs soins, l'ouvrage venait d'être commencé, et ils en avaient jeté les premiers fondements aux Philippines. La congrégation de la Propagande s'était engagée à y entretenir quelques sujets qu'elle y tiendrait toujours à portée d'aller, selon ses ordres, dans les différentes parties de l'Orient où les besoins de l'Eglise le demanderaient: mais il était question de compléter cet ouvrage, et c'est à quoi s'attacha Clément XI pour former sous ses yeux une partie de ces mêmes Orientaux qu'il devait ensuite répandre dans les deux Indes. Pour choisir aussi parmi eux ceux qu'il jugerait les plus propres à en former d'autres dans la suite, et il en appela plusieurs autres à Rome; il les logea dans le collège de la Propagande, et, pour y en pouvoir placer un nombre suffisant, il en agrandit les bâtiments qui encore aujourd'hui reçoivent ceux que l'Orient continue d'y envoyer.

Le Pape aurait bien voulu faire les mêmes établissements pour la nation persane, et il en chercha longtemps les moyens; mais ses ressources étaient épuisées. Néanmoins, comme le sophi Hosahim, qui régnaît en Perse, avait manifesté un vif désir de s'unir d'amitié avec le Saint-Siège, Sa Sainteté lui envoya [1705] l'évêque d'Isphahan que les persécutions avaient contraint de passer en Italie; elle accompagna ses lettres de présents, et fit écrire à ce prince par l'empereur Léopold, par Côme III, grand-duc de Toscane, et par la république de Venise, pour le prier de rendre aux Catholiques la liberté, qu'à son insu ses ministres leur avaient ôtée, de faire tranquillement leurs exercices de religion.

L'artifice des ministres fut découvert; Clément XI obtint d'Hosahim tout ce qu'il demanda; il fut accordé aux évêques catholiques répandus dans la Perse de prêcher librement la loi du vrai Dieu. Clément XI obtint de plus qu'à l'avenir on n'augmenterait pas les impôts dont étaient accablés les marchands catholiques, il lui fut également permis de relever deux églises qui étaient tombées en ruines. Pour couronner tant de bonnes œuvres, il envoya aux Catholiques une somme d'argent qui les aida à se relever de leurs pertes. Enfin n'ayant plus rien à donner, il envoya le peu d'argent qui lui restait aux Maronites que pillaient impunément les schismatiques de leur voisinage; et ne pouvant plus donner autre chose au nou-

veau patriarche d'Antioche qu'ils venaient d'élire, il lui fit présent de quelques ornements épiscopaux tirés de sa propre chapelle.

Il ne restait plus à Clément XI que de porter des regards favorables sur l'Amérique, pour avoir parcouru toute la terre par ses bienfaits. Une grâce que lui demandèrent au Brésil les Portugais, lui fournit les moyens d'être utile à la religion; ils souhaitèrent qu'il leur fût permis de lever au profit du roi dans toute l'étendue de la province de Sainte-Croix la dîme des biens que les fidèles doivent chaque année à l'Eglise. Rome y consentit, à la charge néanmoins que, sur tout le produit provenant de la dîme, on prendrait tous les ans un revenu suffisant pour la décoration des autels et pour l'entretien du clergé. Cette condition fut d'abord exactement remplie. Dans la suite les choses changèrent; on regarda peu à peu la dîme ecclésiastique comme un bien séculier; on oublia que c'était par pure concession qu'elle était abandonnée au fisc, et on ne songea plus qu'à en jouir, sans se mettre en peine d'exécuter la condition. Bientôt au Brésil il ne parut plus aucun signe extérieur de religion.

Le roi de Portugal ignorait d'autant plus ce désordre, que ses ministres étaient le plus intéressés à le lui cacher. Par un abus trop souvent renouvelé, ce n'était pas dans les coffres du roi qu'entraient ce qu'on volait sur le public; ses revenus n'en profitaient pas, et, à son insu, sa réputation en souffrait. A la première nouvelle qu'en eut Clément XI, il en informa le roi de Portugal, qui fit justice.

L'Asie, l'Afrique et l'Amérique éprouvaient ainsi les effets du zèle de Clément XI, lorsque les Eglises de l'Europe exigèrent encore de lui de nouveaux soins; celle d'Hildesheim, en Allemagne, souffrait depuis un an les dernières violences de la part des hérétiques; ses revenus lui avaient été enlevés; ses temples et ses monastères s'étaient vivement ressentis de leurs hostilités. Dans une autre ville, les protestants s'étaient ouvertement emparés de l'église des Catholiques; le mal devint surtout considérable dans le duché de Magdebourg et dans la principauté d'Halberstad; il s'étendait jusque dans la Hongrie, dans le Palatinat et dans la Silésie. Le Pape intéressa les cardinaux Lamberg et Kolonitz, l'archevêque de Trèves, l'archevêque de Raab et l'électeur palatin dans la cause de l'Eglise; mais, au moment où il se croyait le plus assuré du succès, Dieu mit sa vertu et son courage à une nouvelle épreuve.

L'empereur Léopold mourut plein de gloire, et Joseph, son fils aîné, lui succéda sur le trône impérial. Le nouvel empereur n'avait pas oublié que, quand l'archiduc Charles, son frère, avait été proclamé à Vienne roi d'Espagne, le nonce du Pape n'avait pas voulu assister à la cérémonie qui s'en fit; pour en marquer son mécontentement, il l'obligea, sous un autre prétexte, à

sortir de sa capitale, et il n'y eut ni justification ni bons offices qui pussent le fléchir.

A ce malheur il en succéda un autre, occasionné par la guerre, et dont les suites étaient plus à craindre. Les puissances hérétiques se promettaient toujours, en faveur de leurs sectes, de tirer les plus grands avantages de leur alliance avec l'empereur; par le besoin que ce prince avait de leurs secours, ils osaient tout impunément en plusieurs parties de l'Allemagne. Le duc de Neubourg se laissa intimider; par pure crainte, et en vue uniquement d'épargner de plus grands maux à la religion, il crut pouvoir, pour un temps, céder à leurs efforts; il fit publier un écrit portant pour titre: *Refuge de la religion pour le bas Palatinat et les pays qui y sont annexés*. Là, renouvelant les mêmes articles de la paix de Westphalie, que le Saint-Siège n'avait pu admettre, comme contraires à la religion, on établissait une liberté de conscience, en vertu de laquelle il était permis de changer de religion, de s'attacher à telle ou telle secte qu'il plairait à chacun d'embrasser; on y attribuait à l'autorité séculière le pouvoir de prononcer sur tout ce qui a rapport au salut des âmes, à l'administration des sacrements, à la réunion ou à la séparation des paroisses, à la célébration de l'Office divin, à toutes les fonctions du sacerdoce; en y divisant en sept parts égales tous les biens ecclésiastiques, et on en assignait cinq aux ministres protestants, ne laissant que les deux autres aux prêtres catholiques; on y faisant revivre le fameux *Conseil de l'Eglise réformée*, et on lui adjugeait le droit de connaître, de traiter et de décider en dernier ressort de toutes les causes appartenant au for de l'Eglise. On lui donnait encore pouvoir de nommer à son choix deux docteurs luthériens chargés d'enseigner les dogmes de leur secte, et auquel on assignait des émoluments considérables: le motif qu'on donnait pour la création de ces deux chaires de théologie était que cette institution avait pour objet « de rendre l'université d'Heidelberg aussi célèbre et aussi nombreuse qu'elle l'avait été autrefois, et d'y ouvrir la porte, dans chaque Faculté, à toutes les religions; » enfin en ordonnant diverses autres pratiques préjudiciables au salut des âmes, à l'autorité du Souverain Pontife et aux droits de l'Eglise.

La surprise du Pape fut égale à sa douleur; il ne pouvait croire qu'un prince si orthodoxe, et dont la conduite avait toujours été si mesurée, eût pu faire une si profonde plaie à la religion: c'était le même duc de Neubourg, comte palatin du Rhin, auquel Clément XI avait toujours recouru avec confiance et succès pour les intérêts de l'Eglise. Dès lors, abusant de la déclaration du duc, et l'étendant bien au delà de ses intentions, les hérétiques cessèrent dans tout le bas Palatinat de payer aux prêtres la rétribution. Les magistrats des villes et des villages, tous les nobles

qui possédaient des fiefs, firent saisir les revenus ecclésiastiques; les écoles publiques, ôtées aux Catholiques, furent livrées à des luthériens. On contraignit les enfants des fidèles d'y aller prendre leurs leçons; on enrôla dans les troupes ceux qui étaient en état de porter les armes: on leur ôta tout espoir de rentrer dans leurs familles, si préalablement ils n'avaient abjuré leur foi. On leur défendit tout mariage qui ne se contracterait pas avec des femmes hérétiques; on prescrivit aux filles de ne se marier qu'avec des protestants, et on ordonna que les enfants qui en naîtraient seraient élevés dans l'hérésie. — A ces nouvelles, Clément XI faillit mourir de douleur, il n'accusait que lui seul dans tous les maux dont l'Eglise était affligée, et les attribuait à son indignité; et, comme s'il n'avait pas assez fait pour décliner le souverain pontificat, il se reprochait encore chaque jour de l'avoir accepté.

Il commença par foudroyer du haut de son Siége le funeste écrit qui détruisait la religion dans le Palatinat, puis il entreprit d'aller l'attaquer dans sa source; pour cela il résolut d'agir, cœur à cœur, avec l'électeur: il n'eut pas de peine à en obtenir tout ce qu'il voulut. Le duc de Neubourg aimait la religion; la seule crainte de plus grands malheurs avait dirigé sa conduite. Les suites qu'il entrevoyait, l'effrayèrent; il avoua au Saint-Père qu'il avait été trompé, et il révoqua tout ce qui avait été fait; cependant il lui fallut près de sept ans de soins assidus avant de pouvoir rétablir les choses en leur premier état. — La France était heureuse d'avoir, dans la personne de Louis XIV, un prince qui, loin de craindre l'hérésie, savait la contenir dans la crainte et le respect. L'hérésie tâchait néanmoins de se produire, et il s'en trouvait encore de grands traits dans la doctrine de Jansénius. Mais quoique avant sa mort, il eut pris des mesures pour soumettre ses écrits à la décision du Saint-Siége, les jansénistes remuaient en France pour soustraire leurs erreurs à la censure qu'on en avait faite. — Leur but était d'é luder la condamnation qu'en avaient portée Innocent X et Alexandre VII; ils en croyaient trouver les moyens dans quelques brefs qu'avaient écrits sur ces matières Clément IX et Innocent XII. Ils expliquaient ces brefs à leur façon; ils y donnaient la torture aux expressions les plus simples et les plus claires; ils y démentaient les faits les plus notoires et les plus authentiques; ils y empoisonnaient jusqu'aux intentions des Papes qui les avaient écrits, et ils concluaient que, selon ces Papes mêmes, Clément IX et Innocent XII, il n'était pas nécessaire pour obéir aux Constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, qu'on condamnât intérieurement le livre et les cinq propositions de Jansénius que ces Pontifes y avaient flétries, comme ayant été extraites de ce livre; mais qu'il suffisait d'avoir extérieurement pour ces mêmes Constitutions une *soumission de*

respect et de silence; c'est-à-dire qu'ils prétendaient prouver par l'autorité même du Saint-Siége que, pourvu qu'on gardât un *silence respectueux* sur les censures qu'il avait portées contre le jansénisme, l'Eglise entière n'en demandait pas davantage, et que, par cela seul, la foi des fidèles était en sûreté. L'entreprise était hardie. Par ce moyen, sans se parjurer, on aurait pu, selon eux, souscrire en toute sûreté de conscience le formulaire dressé par Alexandre VII, pour qu'on eût à déclarer par écrit qu'on condamnait les erreurs de Jansénius quoique intérieurement on ne les condamnât pas: il est certain qu'il n'était pas possible de porter plus loin la dissimulation, puisqu'on l'étendait jusqu'au parjure. — Le zèle du roi et des évêques ne leur permit pas de souffrir que la doctrine reçût une telle atteinte. Ils écrivirent à Clément XI pour qu'il apportât un prompt remède au mal. A leur sollicitation, le Saint-Père porta une bulle où, après avoir confirmé les Constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, il déclara qu'il était faux que, dans leurs brefs Clément IX et Innocent XII eussent rien permis ou accordé aux jansénistes, qui tendit le moins du monde à autoriser la nouveauté de leurs opinions et de leur conduite au sujet de ces mêmes Constitutions; il déclara que, par le silence respectueux on ne peut pas satisfaire à l'obéissance qui leur est due, mais qu'on doit condamner intérieurement, comme hérétiques, le livre et les propositions de Jansénius; et que ce n'est qu'avec cette soumission d'esprit et de cœur qu'on devait souscrire le formulaire d'Alexandre VII. Le roi et les évêques reçurent avec joie cette bulle, qui détruisait toutes les subtilités du jansénisme.

L'Italie s'était vue attaquée presque de toutes parts par des maladies endémiques, qui semblaient devoir la dépeupler. Ce fléau s'était répandu avec rapidité, et il faisait chaque jour des progrès effrayants. La peste même n'aurait peut-être pas fait plus de ravages qu'en firent, pendant l'espace d'une année, ces maladies contagieuses. Clément XI eut recours à son remède ordinaire, la réformation des mœurs. Pour commencer par les peuples sur lesquels il présidait comme évêque de Rome, il voulut qu'en son nom on allât faire la visite des diocèses qui relèvent immédiatement de cette métropole du monde chrétien; il y envoya des évêques recommandables par la science et la vertu, avec ordre d'y prendre une connaissance exacte de l'état des églises, de la célébration des saints Offices, de l'usage des sacrements, de la conduite des prêtres, des mœurs et de la vie des peuples. Partout où il trouva qu'ils s'était formé des abus, il y remédia avec rigidité; il prescrivit à tous les évêques d'Italie d'avoir la même attention dans leurs diocèses. Comme la contagion continuait à enlever beaucoup de monde, et que chacun se croyait chaque jour à la veille de mourir, ces visites pastorales opérèrent partout les plus salutaires effets. On

vit un concours dans les églises, une assiduité à approcher des sacrements, une régularité dans la conduite, qui parurent avoir fléchi la colère du ciel. Les maladies cessèrent, et Clément XI ne songea plus qu'à soulager dans leur pauvreté ceux que les atteintes du mal avaient retenus dans l'inaction, ou obligés à abandonner la culture de leurs terres.

Depuis un certain temps, il s'était répandu un bruit confus que, dans le Levant, les Chrétiens étaient cruellement rançonnés par les Turcs, et réduits à la plus excessive misère. Enfin le Saint-Père apprit [1706], par des envoyés venus de Syrie qu'en effet jamais, en Turquie même, on avait vu de telles exactions, ni une oppression si pesante : un grand nombre de Chrétiens, incapables de payer les impôts dont on les surchargeait, avaient été contraints de fuir, en abandonnant leurs effets ; les autres se privaient des choses les plus nécessaires à la vie, pour pouvoir payer le tribut. Ces envoyés lui exposèrent que, quoiqu'ils eussent fait le voyage en hiver, et qu'ils eussent couru les plus grands dangers sur mer dans une saison si exposée aux tempêtes, les périls et les maux qu'ils venaient d'essuyer dans leur trajet, n'approchaient pas de ceux qu'ils subissaient dans leur patrie. Presque dans le même temps, des religieux Observantins, partis de Jérusalem, arrivèrent à Rome ; ils avaient été députés par les Chrétiens de la Palestine, pour porter les mêmes plaintes à Sa Sainteté. Ceux qui, par office, étaient chargés de la garde du Saint-Sépulcre, se trouvaient si accablés du poids des nouvelles impositions qu'on venait d'ajouter aux anciennes, que ne pouvant plus subsister en égal nombre, ils avaient résolu de le diminuer, et d'abandonner la plupart des lieux saints confiés à leur garde. Contristé de ces nouvelles, Clément XI implora le secours de Louis XIV et de quelques autres princes catholiques ; ils en écrivirent au Grand Seigneur en des termes qui lui firent appréhender les effets de leur ressentiment. Celui-ci pour se disculper, tâcha de rejeter la faute sur ses ministres, qu'il disait avoir excédé ses ordres : cependant à en juger par les lettres que les ambassadeurs des princes catholiques à la Porte ottomane écrivirent au Pape, il était évident que le sultan Achmet était lui-même l'auteur de cette nouvelle persécution. Elle continua, et Clément XI sollicita de nouveau le crédit des princes catholiques, qui écrivirent vivement à Achmet. Celui-ci réprima l'avidité de ses ministres, et la cruauté de ses juges. Il demanda même si le Pape souhaitait quelque chose de plus, et il promit de se rendre à ses désirs : mais le Saint-Père ayant demandé qu'il fût permis de rétablir le dôme du Saint-Sépulcre qui tombait en ruines, l'artificieux sultan consentit à peine qu'on y fit quelques légères réparations, et ce n'est qu'après plusieurs années d'instances et de prières que Clément XI put parvenir à le rétablir en son entier.

Sans différer cependant d'aider les fidèles à supporter le poids des impôts qui, pour eux, ont toujours été énormes dans la Palestine, il leur envoya des secours d'argent, et il établit dans tous les diocèses d'Italie des quêteurs dont le soin était de recueillir des aumônes pour la Terre Sainte.

Il n'épargnait rien pour procurer aux Catholiques la protection des princes sous lesquels il vivaient dans les pays des infidèles. Un Capucin étant venu des extrémités de l'Afrique pour lui apprendre que le roi et la reine du Congo, et à leur exemple, plusieurs princes voisins, venaient de se déclarer pour la religion catholique ; qu'à l'ombre de leur protection le nombre des fidèles s'y était accru, et qu'il serait à propos d'y envoyer des missionnaires, Clément XI ne se contenta pas d'en augmenter le nombre, il écrivit à tous ces princes pour les remercier des avantages qu'ils procuraient à l'Eglise, et il leur envoya de riches présents ; il en fit pareillement à de nobles Ethiopiens qu'une sainte curiosité avait attirés à Rome sur le tombeau des saints apôtres, et il n'omit rien pour les engager à soutenir la religion dans leurs pays ; il montra la même libéralité envers les nouveaux Chrétiens que son légat de la Chine et l'archevêque de Manille faisaient élever aux Philippines. A la première nouvelle qu'il reçut qu'en Angleterre il se formait un nouvel orage contre les Catholiques, qu'on y craignait de voir revivre les anciennes persécutions, et que, par son courage à se montrer ouvertement en faveur de la foi orthodoxe, Howard, duc de Norfolk, se trouvait menacé dans sa fortune et dans ses biens, il le fit assurer qu'en cas d'exil il trouverait toujours à Rome une place honorable et des revenus suffisants pour y vivre d'une manière convenable à son rang : faisant ensuite toutes les démarches que lui suggérait son zèle, il travailla si bien auprès des princes catholiques que, par l'interposition de leurs bons offices, il apaisa cette persécution naissante. Il se servait, comme on voit, de tous les moyens pour désarmer la haine de l'hérésie contre le Saint-Siège. Il n'y avait pas que les hérétiques qui lui suscitassent des embarras. Après son avènement à l'empire, Joseph I^{er} se crut en droit, au seul titre de nouvel empereur, de présenter à tous les bénéfices vacants ou sur le point de vaquer dans toute l'étendue de ses Etats. Clément XI revendiqua ses droits avec le calme qu'il se devait à lui-même, et avec les ménagements dus à la majesté des Césars ; mais aussi avec toute la force et la dignité qui convenaient à la tiare. Il marqua avec précision quelles étaient les justes bornes dans lesquelles l'empereur devait se contenir pour ne rien entreprendre sur les droits de l'Eglise. Il démontra, dans les brefs qu'il adressa aux évêques et aux chapitres d'Allemagne, que les prédécesseurs du prince n'avaient jamais eu le droit de publier de semblables édits qu'autant qu'ils étaient

autorisés par des indulgences et des concessions du Saint-Siège. Après avoir ainsi détruit les prétentions de l'empereur, le Saint-Père voulut qu'on traitât cette matière à fond, qu'on la prît dans son origine, qu'on la suivît dans ses progrès, et que par un exposé de tout ce qui s'était passé à cet égard dans tout le temps où il en avait été question, la nouveauté de l'entreprise parût dans son jour. Corradini, depuis cardinal, fut chargé de ce soin.

Cette discussion engagea le Pontife dans de pénibles recherches : comme il avait coutume de tout faire par lui-même, il était allé fouiller jusque dans les sources, les autorités sur lesquelles il établissait son droit, et ce travail, joint à la multiplicité de ses occupations ordinaires, avait considérablement altéré sa santé; il fut si malade sur la fin de l'hiver, qu'il avait une peine extrême à se soutenir sur ses jambes; ce fut là comme le premier prélude du dépôt qui s'y forma et qui le conduisit au tombeau. On ne put néanmoins jamais venir à bout de lui faire prendre ce qui pouvait soulager le mal. Il répondait à ces invitations, que plus tôt il finirait ses jours, plus tôt aussi son sacrifice serait consommé, et qu'il était à désirer qu'il cédât au plus tôt la place à quelque autre qui la remplirait mieux que lui; mais qu'il prétendait mourir au lit d'honneur et dans l'accomplissement de ses devoirs.

Quelque grand cependant que fût son courage dans les douleurs qu'il souffrait, il sentit que ses forces ne pourraient pas toujours l'égaliser, s'il ne cherchait du secours dans les congrégations où se traitent d'ordinaire les principales affaires du Saint-Siège. Le nombre des cardinaux se trouvait bien diminué : il y avait vingt places vacantes dans le Sacré Collège. Il était temps de remplir un si grand vide. Le Saint-Père y apporta les plus grandes précautions. Il s'agissait de faire choix d'une vingtaine de sujets qui, par leur mérite et leurs vertus, fissent honneur au Saint-Siège, et qui, par leurs lumières fussent en état de le servir. De ce nombre, il s'en trouva plusieurs qui, par l'innocence de leurs mœurs et par l'austérité de leur vie, auraient pu faire confusion aux plus fervents religieux.

C'est en mai 1706 qu'il tint le consistoire dans lequel il fit sa promotion. (Voy. aux promotions.) De ces vingt cardinaux, Filippucci refusa constamment l'honneur que le Pape venait de lui faire; ni les prières, ni les instances, ni les offres répétées de lui donner des secours pour soutenir sa nouvelle dignité, ne purent le résoudre à la lui faire accepter : c'était un saint qui, par une piété éminente, s'était mis au-dessus de toutes les grandeurs humaines. Mais plus il était solidement vertueux, plus le Saint-Père l'aurait souhaité dans le Sacré Collège, pour ajouter à l'ornement de cette auguste assemblée. Clément XI commit treize cardinaux pour examiner les raisons de son refus; il les leur fit déduire en plein cou-

sistoire, et il ne les accepta que lorsqu'il vit tous les cardinaux persuadés qu'il ne devait plus les rejeter. Filippucci fit plus; il saisit cette occasion pour se démettre d'une charge considérable qui lui pesait depuis longtemps, et pour vaquer tout entier à la grande affaire de son salut. Une pension de mille écus lui fut assignée, pour qu'il eût le moyen de faire de bonnes œuvres. Sa place de cardinal fut donnée à Michel-Ange Conti, depuis Pape sous le nom d'Innocent XIII. Les cardinaux auraient fort souhaité que, dans une si nombreuse promotion, Sa Sainteté eût réservé une place pour Annibal Albani, son neveu; il avait de l'esprit et des talents, un âge à s'employer utilement pour le Saint-Siège; c'eût été pour plusieurs un moyen sûr de parvenir plus facilement jusqu'à l'oncle, et c'eût été pour l'oncle même un secours toujours présent dans ses travaux. Les cardinaux s'étaient toujours contentés de lui proposer sa promotion comme une chose qui convenait à tous égards; ils l'avaient ensuite pressé de l'accorder à leurs instances : mais le Pape s'en était tenu à dire qu'en qualité de son neveu, Annibal Albani ne devait attendre de lui aucune marque de distinction; que, s'il continuait à remplir l'attente qu'on avait conçue de lui, il ne prétendait pas l'exclure des dignités qu'il pourrait mériter dans la suite : mais qu'il n'y parviendrait, comme les autres, qu'après les avoir bien méritées.

Le soir du même jour où il avait fait sa promotion, ceux des cardinaux qui se trouvaient dans Rome, allèrent, suivant l'usage, prendre de ses mains les marques extérieures de leur nouvelle dignité; ils se rendirent tous, en corps, au Vatican, ayant à leur tête Martelli qui, portant la parole, remercia le Pape au nom de tous. Clément XI qui, le matin, leur avait envoyé la calotte, à l'issue du consistoire, leur donna alors le chapeau rouge, l'habit de la même couleur, et le camail qui devait être la marque de leur juridiction; puis, saisissant ce moment pour leur expliquer ses intentions, il leur fit un discours, qu'on eût d'autant plus soin de recueillir, qu'il paraissait comme une espèce de prophétie des malheurs où l'Italie allait être replongée.

Ses prédictions ne tardèrent pas à s'accomplir, et les nouveaux cardinaux ne furent pas longtemps avant de sentir tout le poids de leur dignité : presque en un même temps tous les États d'Italie, et, en particulier ceux du Pape se trouvèrent affligés de différents fléaux, qui eurent de quoi ébranler les plus grands courages.

D'abord ce furent les Allemands qui renouvelèrent toutes les douleurs. Après tout ce qu'il avait fait pour eux, en portant Louis XIV à leur faire rendre tout ce qui leur avait été enlevé par l'armée française, Clément XI espérait qu'ils n'entreraient plus à main armée dans ses États; mais ils pénétrèrent de nouveau dans la Romagne, enlevant tout le bétail, pillant tout ce qui se

portait aux marchés publics, chassant les habitants de leurs maisons, pour s'y établir eux-mêmes. Les luthériens de l'armée commirent tous les excès, profanant les églises par les plus énormes sacrilèges : ils en enlevèrent tous les ornements ; ils dépouillèrent les autels, volèrent les calices, brisèrent les tabernacles, violèrent les ciboires ; ils mirent le feu aux églises, pour livrer aux flammes tout ce qui n'avait pu faire la matière de leurs rapines.

Si ces profanations étaient horribles, la vengeance en fut prompte : la terre en trembla de nouveau dans toute l'Italie, et tous les éléments s'y confondirent. Rome, il est vrai, fut préservée de ces nouveaux tremblements de terre ; et on peut croire qu'elle devait cette grâce aux prières de son Pontife. Mais les plus vives secousses se firent sentir aux environs de cette capitale, d'où elles s'étendirent aux extrémités de la Pouille. Les Samnites et les peuples voisins en reçurent des plaies que le temps n'aurait pas encore refermées sans les secours qu'on leur envoya. La ville de Salerne, au royaume de Naples, fut presque entièrement renversée ; la plupart de ses habitants périrent misérablement sous ses ruines, et de la cathédrale il ne resta pas pierre sur pierre.

C'est du côté de Ferrare et de Ravenne que s'étaient commis dans la Romagne tous les sacrilèges dont on vient de parler : c'est là aussi, comme à la source du mal, que le châtement se montra plus terrible. De tous les fleuves voisins, les eaux, sortant de leur lit, se répandirent au loin dans les campagnes. Le Pô, rompant ses digues en plusieurs endroits, inonda trente à quarante lieues de pays, renversant les édifices, arrachant les arbres, emportant tous les fruits, et couvrant de vastes plaines. Par là, ceux qui auparavant avaient porté leur avidité jusqu'à voler sur les autels, ne trouvèrent plus aux environs de leur camp un seul pouce de terre où ils pussent faire paître l'herbe à leurs chevaux. Les habitants étaient dans la désolation. Les troupes allemandes allèrent poser leurs quartiers d'hiver dans tous les lieux qui, par l'élévation de leur terrain, se trouvaient hors de l'atteinte de l'inondation, et pour suppléer aux approvisionnements qu'elle leur avait enlevés, ils mirent tout le pays à contribution.

L'Italie n'en fut pas quitte pour tant de maux : vers le milieu du printemps, il se mit dans la moisson une rouille qui la dévora. A Pesaro, à Orviété, à Ancône, à Fierentino, chez les Herniques et chez les Volsques, il s'alluma des fièvres pestilentielles qui, en quelques endroits, enlevèrent plus de la moitié des habitants. Les pluies tombèrent, en quelques autres contrées de l'Italie, en si grande abondance, que les champs en furent ravagés, des édifices abattus, des terroirs rendus semblables à des étangs. De toutes ces eaux, il naquit des essaims de moucherons qui, par

leurs piqûres, étaient également insupportables aux bêtes. Enfin l'air se corrompit, et il répandit de tous côtés une contagion qui emporta beaucoup de monde.

Il n'en fallait pas tant pour briser un cœur comme celui de Clément XI : sans s'arrêter néanmoins à gémir sur de si grands désastres, il ne songea qu'à y porter remède ; la profanation des églises l'affligeait plus que tout le reste : aussi est-ce ce qui attira d'abord son attention. Il fallait rendre aux autels ce qui leur avait été enlevé, et éloigner de la Romagne les troupes allemandes. Il se chargea du premier point, et il entreprit d'engager l'empereur à lui accorder le second.

Il envoya quelques-uns de ses camériers qu'il chargea de grosses sommes d'argent, avec ordre de rendre aux églises l'équivalent de ce qui leur avait été enlevé ; ils indemnèrent les habitants de toutes les pertes qu'ils avaient subies, et ne rentrèrent à Rome qu'après avoir réparé tous les maux soufferts par la province. Clément entra alors en pourparlers avec l'empereur : il se plaignit de ce que, contre la parole donnée, les troupes allemandes étaient venues se cantonner dans ses Etats ; de ce qu'elles y levaient des impôts également injustes en eux-mêmes et onéreux à ses sujets, et de ce qu'elles y avaient commis, à la suite de mille brigandages, des sacrilèges déplorables. L'empereur Joseph avait toujours sur le cœur la légation que le Pape avait adressée au roi d'Espagne pour le complimenter sur son arrivée : il répondit, sur la profanation des églises, qu'il la détestait comme lui ; mais que le crime en était tout entier aux luthériens qui servaient dans son armée, et qu'on n'avait pu contenir. Quant à l'irruption de ses troupes dans les Etats pontificaux, il dit qu'elle était la suite inévitable de la guerre.

Clément XI ne se rebuta point, et renouvela ses instances. L'empereur craignit que s'il s'obstinait à laisser ses troupes dans les Etats du Saint-Siège, le Pape, pour les en chasser, ne se liguât avec tous les princes d'Italie, et qu'il ne se jetât dans le parti du roi d'Espagne. Il avait besoin du passage libre de ses troupes, dans l'Etat ecclésiastique pour les envoyer à Naples, et il n'avait pas besoin qu'on lui aliénât des esprits qui paraissaient déjà assez disposés à secouer le joug de la domination allemande. Il répondit donc au Pape qu'il fallait excuser dans ses généraux la nécessité qui les avait contraints d'entrer dans la Romagne pour y faire subsister son armée ; il promit qu'à l'avenir la discipline militaire serait mieux observée, et qu'il ferait bientôt sortir ses troupes de la Romagne. Clément ne perdit pas de temps à profiter de ces premières dispositions de l'empereur. Il dépêcha Riviera, depuis cardinal, auprès des généraux allemands. Dans la situation où étaient les choses, on n'eut pas de peine à écouter ses propositions ; on convint de certaines conditions au moyen desquelles

les Impériaux sortirent de la Romagne et du territoire de Bologne.

Les tremblements de terre, la rouille qui s'était mise dans la moisson, les pluies et les maladies avaient causé de grands dommages; le Saint-Père voulut y remédier: de grosses sommes furent distribuées à ceux qui avaient été les plus maltraités; il en envoya une considérable à Sulmone, pour aider à en rétablir la cathédrale: mais remontant toujours à la véritable origine de tant de malheurs, il s'efforça surtout de corriger les mœurs, et pour y réussir plus sûrement par le bon exemple des ecclésiastiques, il s'appliqua à les réformer eux-mêmes.

Le duc de Hanovre venait de recevoir [1707], à la diète de Ratisbonne, le titre d'électeur du Saint-Empire; on le lui avait conféré presque à la totalité des suffrages: comme il était de l'intérêt de la religion de ne pas grossir le nombre des électeurs protestants, le Pape fut fâché d'une pareille résolution; il s'en plaignit à l'empereur, et il blâma vivement Lothaire, archevêque électeur de Mayence, non-seulement de ce qu'il ne s'y était pas opposé, mais encore de ce qu'il y avait concouru par son suffrage.

Les protestants profitèrent aussi du besoin que l'empereur avait de leurs troupes; ils le pressaient de leur rendre les temples qu'on leur avait autrefois enlevés en Silésie, et priaient Charles XII, roi de Suède, dont l'empereur redoutait la puissance et la valeur, de joindre ses instances aux leurs. Le monarque suédois faisait alors la guerre à la Pologne: son voisinage inquiétait extrêmement la cour de Vienne, et il inspirait en même temps une nouvelle ardeur aux luthériens. A la vérité, le Pape rendit inutiles tous les efforts qu'ils firent auprès de l'empereur; mais il ne lui fut pas possible d'empêcher les succès qu'ils eurent sur le roi Auguste. Les ministres de ce monarque venaient de conclure, à Alt-Ranstad, un traité où, après avoir renouvelé certains articles de la paix de Westphalie que le Saint-Siège a toujours rejetés, on interdisait aux ecclésiastiques l'entrée dans la Saxe et la Lusace, avec défense aux Catholiques d'y bâtir des églises, ou d'y établir des collèges pour l'éducation de la jeunesse. On y dépouillait de leurs bénéfices plusieurs sujets que le Pape même en avait pourvus selon son droit, et on discernait à la puissance séculière le pouvoir de les conférer à d'autres. Il fallut du temps au Pape pour remédier à ces maux,

Clément XI fut plus heureux contre les protestants de la Hollande qui s'efforçaient d'arrêter les progrès que faisait aux Indes la religion. Depuis longtemps on avait nommé un archevêque à Cranganor. Sa présence y était d'autant plus nécessaire, qu'il y devait gouverner une des plus grandes portions de l'Eglise qui soient aux Indes: les Hollandais s'y opposaient fortement. Très-puissants en ce pays par la richesse de leur

commerce, ils avaient toujours réussi à l'empêcher d'y prendre possession de son siège. Pierre, roi de Portugal, était mort, et le Saint-Siège avait perdu en lui un prince zélé pour la religion. Clément XI, en particulier, regrettait en lui un ami, dont il avait fait le plus grand éloge en plein consistoire, dès qu'il eut appris la nouvelle de sa mort. Le prince royal Jean, son fils, qui lui avait succédé sur le trône, faisait revivre ses vertus. Le Pape le pria d'agir auprès des états généraux pour obtenir d'eux que l'archevêque pût librement faire les fonctions de son ministère auprès d'un peuple qui l'appelait de tous ses vœux. Tout réussit au Pontife comme il l'avait désiré.

Il n'en fut pas ainsi dans une autre partie de l'Inde et à la Chine, où il avait, depuis plusieurs années, envoyé le légat de Tournon.—*Voy. Tournon.*

Cependant le czar Pierre le Grand envoya à Rome un ambassadeur; c'était le prince Kourakin, homme d'une grande dextérité dans les affaires politiques. Son entrée dans cette capitale, au plus fort de l'hiver, après un voyage si long et si difficile dans une si rude saison, donna beaucoup à penser à tous les princes d'Italie, qui se perdirent en conjectures. Mais le principal objet de son ambassade roulait sur les affaires de la religion.

Le czar n'était pas éloigné d'embrasser la foi catholique: mais il faisait dépendre sa conversion de certaines conditions qui ne marquaient encore en lui que des vues humaines. Néanmoins il fit dire au Pape qu'il avait formé le dessein de permettre à ses sujets, dans toute l'étendue de ses Etats, l'exercice libre et public de la religion catholique; qu'il avait déjà accordé aux Capucins la liberté de s'établir dans la capitale; qu'il y appelait des Jésuites pour leur confier, en divers collèges, l'instruction de la jeunesse, et que le passage serait désormais ouvert dans son empire à tous ceux des missionnaires qui, de toutes les parties de l'Europe, voudraient se rendre par terre à la Chine et aux Indes pour y prêcher l'Evangile. La joie qu'en eut Clément XI ne contribua pas peu à tempérer la douleur que lui avaient causée les nouvelles de la Chine. Cette solennelle ambassade fut suivie d'une autre qui ne lui donna pas moins de consolation; c'était Auguste, roi de Pologne, qui lui envoyait le baron de Schenk, pour l'éclaircir sur le traité d'Alt-Ranstad, qui lui avait causé tant de peine. Ce prince sentait que Clément XI en aurait conçu les plus grandes inquiétudes, par rapport à ce qui y avait été stipulé sur quelques points de religion, et il ne voulait, ni lui laisser soupçonner qu'il y eût de sa faute, ni aussi lui laisser ignorer la détermination où il était de corriger, à la première occasion, ce qu'il y avait eu de défectueux. Il lui fit donc savoir qu'au moment où il avait eu connaissance du traité, il avait compris combien la religion aurait à souffrir de certaines conditions qu'on y avait insérées, et qu'il se

serait bien gardé d'admettre, s'il avait été en son pouvoir de les rejeter. Ses ministres avaient tout fait à son insu; ils lui avaient caché leurs menées, dont il n'avait été instruit que lorsqu'il ne lui était plus possible d'y remédier. Pour les punir de leur perfidie, il était résolu de les destituer de leurs emplois : ce qu'il fit en effet. Pour donner plus de poids à ses discours, l'ambassadeur remit au Pape la minute d'un manifeste que le roi allait répandre, et qu'il répandit en effet dans toutes les cours de l'Europe; il y parlait du traité d'Alt-Ranstad, comme d'un acte extorqué par surprise, accepté par contrainte, et préjudiciable à la religion. Ces assurances firent d'autant plus de plaisir à Clément XI, qu'elles lui donnaient lieu d'espérer que, selon sa promesse, le roi Auguste ferait élever le prince électoral de Saxe, son fils aîné, dans la foi orthodoxe.

Dès que ce monarque eut appris combien le Pape était content de ses sentiments, il résolut de faire éclater sa foi par de nouveaux témoignages. Il se trouvait alors à Dresde dans ses Etats de Saxe; près de son palais était un théâtre, le plus grand peut-être qui fût en Europe. Il en fit une église, qu'il consacra à l'usage des Catholiques, et travailla lui-même aux magnifiques peintures dont il l'embellit. L'ouvrage terminé, le cardinal de Saxe en fit lui-même la consécration, et il ouvrit la cérémonie avec le plus pompeux appareil; il y célébra la cérémonie de la Pâque; il y officia plusieurs fois pontificalement, donnant les sacrements du baptême et de la confirmation aux enfants, et distribuant la communion aux adultes.

Ailleurs Clément XI eut quelques maux à guérir. Dans le royaume de Naples, les Espagnols avaient usurpé quelques droits qui blessaient le pouvoir et l'autorité de l'Eglise. Clément XI s'adressa au duc d'Escalona, vice-roi pour Philippe V, et, par son moyen, il fit rentrer les usurpateurs dans les bornes de leur devoir. En Savoie, il s'était glissé quelques abus contre les immunités de l'Eglise. Dans le Parmesan et le Plaisantin, relevant du Saint-Siège, les Allemands forçaient les prêtres mêmes d'aller recueillir les provisions qui se faisaient pour leur armée. Après en avoir inutilement porté ses plaintes à l'empereur et au duc de Savoie, le Pape condamna de pareilles entreprises; il publia en plein consistoire la censure qu'il en avait portée, et il les fit cesser. L'archevêque d'Embrun, Charles de Genlis, prétendait soustraire à toute juridiction immédiate du Pape, la partie de son diocèse située dans la Savoie, quoique le Saint-Siège y ait toujours eu des prérogatives particulières : il s'éleva contre les ordonnances publiées par le nonce de Turin; il s'immisça dans le gouvernement du diocèse de Nice : enfin il en était venu jusqu'à porter devant les magistrats du Piémont des affaires qui ressortissaient uniquement de la puissance spirituelle. Par un seul bref, Clément XI lui ouvrit les yeux sur l'injustice

de ses prétentions, et il le détermina à s'en désister.

Le roi d'Espagne avait résolu d'envoyer en France ceux des principaux de ses sujets qui étaient accusés de jeter le trouble dans ses Etats, avec prière à Louis XIV de les enfermer dans des citadelles, pour leur ôter tout moyen de remuer, même de loin. De ce nombre étaient Guzman, patriarche des Indes; Salas, évêque de Barcelone; Sandoval, évêque de Ségovie; Frias, membre du tribunal de l'inquisition, et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques. Sans s'opposer au juste dessein qu'avait le roi d'Espagne de prendre toutes ses sûretés à leur égard pour prévenir de plus longs troubles dans ses Etats, le Saint-Père lui représenta que les lois de l'Eglise pourraient se trouver blessées de cette détention; mais il s'offrit de les attirer à Avignon, de répondre de leurs personnes, de leur abandonner cependant la ville pour prison, et de laisser libre cours à la justice, pour qu'ils fussent jugés selon les règles canoniques. Philippe V s'en montra si satisfait, qu'il les lui envoya dans le Comtat, et qu'il lui laissa le soin d'approfondir leur cause. Le Pape examina dans la dernière rigueur les plaintes articulées contre eux; il les fit jouir cependant de leurs revenus qu'on avait tous séquestrés. Guzman mourut à Avignon; l'évêque de Ségovie y demeura cinq ans, après lesquels il retourna dans son évêché; Salas fut fait cardinal, et alla mourir à Rome. Parmi ceux qui restaient, plusieurs furent renvoyés absous, et les autres furent punis, sur le jugement du Pape, d'une manière proportionnée à leurs fautes : par ce moyen, la révolte fut châtiée, et la juridiction de l'Eglise préservée de toute atteinte.

Le Pape porta son attention jusque sur ceux des prêtres espagnols qu'on s'était contentés de bannir de leur patrie, sans leur ôter ailleurs la liberté. Il voulut savoir quels étaient parmi ceux-là les téméraires qui s'étaient soulevés contre leur roi, et les imprudents qui, sans mauvais desseins, avaient donné lieu à leur exil. Il convint toutefois qu'il avait été sage au prince d'écarter les uns et les autres, et qu'il y aurait eu du danger à les rappeler en Espagne, tant que les troubles ne seraient pas entièrement apaisés; mais il demanda qu'on mit quelque différence entre les plus et les moins coupables : et comme ils avaient tous perdu leurs revenus, il obtint qu'on les fit toucher dans le lieu de leur bannissement à ceux qui se trouvaient seulement accusés d'avoir manqué de circonspection dans leurs discours. Il obtint aussi qu'on usât de quelque indulgence envers ceux des prêtres qu'on avait, pour les mêmes raisons, surchargés d'impôts dans les royaumes d'Aragon et de Valence, où la rébellion était plus déclarée; il contint dans le devoir l'archevêque de Saragosse, qui avait entrepris de la fomenter. En vue de l'y contraindre, il lui donna deux mois pour réparer le mal qu'il avait fait, dans une

lettre où il prêchait la révolte au clergé, et où il enseignait des maximes toujours réprouvées par l'Eglise; et, faute d'y avoir été par lui pleinement satisfait, il déclara qu'il allait agir contre lui selon toute la rigueur des canons. L'archevêque obéit, et le roi d'Espagne se sentit si obligé de cette attention du Pape à contenir dans le devoir les prêtres espagnols, qu'il promit de lui témoigner en toute occasion sa reconnaissance. Tant d'équité dans le Saint-Père lui avait gagné les cœurs des rois de France et d'Espagne: l'un et l'autre lui écrivirent qu'il venait de naître à Madrid un prince des Asturies. A cette nouvelle, Clément XI y envoya Pallavicini, pour complimenter Philippe V sur la naissance de son fils, et pour lui présenter les langes.

Les ministres protestants assemblés à Augsbourg venaient de répandre un écrit où on lisait les propositions suivantes: « Qu'entre la confession d'Augsbourg et la religion catholique il n'y a aucune différence notable, et qu'on peut se sauver dans l'une comme dans l'autre; ainsi décidé à l'occasion du mariage d'un certain roi catholique avec une princesse de la religion évangélique. » La princesse dont ils parlaient, était Elisabeth Christine, princesse de Wolfenbutel fille du duc de Brunswick et de Lunebourg, promise à Charles, archiduc d'Autriche, et frère de l'empereur Joseph.

Le public ne s'arrêta qu'à l'aveu formel des ministres protestants, qu'on peut se sauver dans la religion catholique, pour en inférer qu'elle est au moins la plus sûre, puis qu'on est d'accord également de part et d'autre qu'on peut s'y sauver; mais Clément XI alla plus loin. La princesse lui avait écrit pour lui apprendre sa soumission à l'Eglise et pour le reconnaître comme son chef dans la religion sur la terre. Le Pape voulut qu'elle s'expliquât nettement sur l'autre membre de la proposition des ministres protestants, et il lui fit dire qu'elle eût à reconnaître qu'on ne peut pas se sauver dans la confession d'Augsbourg ou qu'elle n'aurait de lui aucune réponse. Elle le fit avec cette sincérité qui ne s'est jamais démentie en elle. Elle abjura toutes ses erreurs, dans la métropole de Mayence, entre les mains de l'archevêque électeur. Le Pape lui répondit dans toute l'effusion de son cœur.

Depuis longtemps, il se formait en Hongrie un parti de factieux qui ne cherchaient qu'à secouer le joug. Ils ne connaissaient rien de sacré: après s'être tumultuairement soulevés contre le trône, ils violaient la sainteté des églises: non contents d'en saisir les revenus, ils disposaient de ses domaines, pour subvenir aux frais de la guerre qu'ils projetaient de soutenir contre leur propre souverain. La guerre d'Espagne et d'Italie, qui occupait toutes les troupes de l'empire, redoublait leur audace. Ils en vinrent jusqu'à publier des ordonnances où, de leur chef, ils disposaient également des droits de l'empereur et de ceux du Pape: on parlait hautement de se donner au nou-

veau roi, et on assurait que le clergé y allait bientôt procéder à la tête de tous les ordres du royaume.

Les Hongrois ont toujours eu une grande déférence pour le Saint-Siège; saint Etienne mit autrefois toute la Hongrie sous la protection de saint Pierre. L'empereur ne l'ignorait pas; il recourut au Pape, le priant d'interposer toute son autorité, pour tâcher d'arrêter les progrès du soulèvement. Le Pape en écrivit aux évêques, et aux autres dignitaires ecclésiastiques, blâmant ceux d'entre eux qui avaient part à la révolte, leur défendant d'assister à aucune assemblée qui pût fomenter la cabale, et les menaçant de tout le poids des censures, s'ils persistaient. Ce qu'on avait vu autrefois, qu'au seul nom du Pape les divisions intestines avait entièrement cessé en Hongrie, on le vit encore alors. Dès que le cardinal de Saxe-Zeitz, évêque de Raab, et primat du royaume, eut communiqué aux ecclésiastiques les lettres de Clément XI, ils les reçurent avec vénération. L'exemple du clergé du premier ordre entraîna tous les autres ordres de l'Etat: les ordonnances séditionneuses furent révoquées, et on n'eut plus de soulèvement à craindre. L'empereur ressentit le service que Sa Sainteté venait lui rendre; du moins il en profita: mais pour tout remerciement, il ne lui envoya que des plaintes, comme si en assoupissant les troubles de Hongrie, le Pape y eût affecté la souveraineté.

Le monarque signa peu après, avec le roi de Suède, un traité où l'on enlevait plus de cent églises aux Catholiques, particulièrement dans la Silésie: on les donna toutes aux protestants. Pour adoucir cependant un si violent article de la convention, il y fut inséré qu'il serait libre aux Catholiques d'annoncer l'Evangile aux peuples qui ne l'avaient pas encore reçu, et de construire de nouvelles églises, pour remplacer celles qui leur étaient enlevées: le Pape, affligé d'un tel traité, écrivit aux Eglises intéressées.

L'empereur averti des efforts du Pape pour empêcher l'exécution du traité, et de la disposition où étaient ses propres sujets catholiques, de périr mille fois plutôt que d'y acquiescer, n'eut pas de peine à concevoir que, dès que les troupes de Charles XII se seraient éloignées, les Catholiques rentreraient à force ouverte dans tous les postes qu'on leur avait ravés: il écrivit au Pape de sa propre main, que ce qu'il avait accordé aux Luthériens, étaient des concessions forcées; qu'il avait été contraint de plier sous la volonté du roi de Suède; mais qu'il espérait effacer un jour la tache qu'il venait d'imprimer à son nom, en signant des conditions si peu convenables. Clément XI n'hésita pas à lui répondre que, parmi les articles du traité, « Il n'y en avait point dont on eût paru vouloir moins prendre la défense que de ceux qui concernaient la religion catholique. »

L'empereur le sentait; mais il n'avait pu faire autrement. D'ailleurs il avait une espèce d'aversion contre le Pape, qu'il croyait porté

pour le roi d'Espagne. Il ne lui accordait que le moins qu'il pouvait. Il fallut toutes les instances, toutes les importunités du Pontife pour le faire consentir à l'établissement, à Lintz, d'un collège destiné à de jeunes Orientaux qui, retournés dans leur pays, pussent y répandre la foi qu'ils auraient comme sucée en Allemagne [1708].

Le conseil de Brabant favorisait ouvertement le jansénisme : sur l'avis que lui en donna l'archevêque de Malines, le Pape pria l'empereur de vouloir bien réprimer une pareille licence dans ses magistrats séculiers, et leur apprendre qu'en matière de foi, ils n'ont d'autre parti à prendre que celui de se soumettre. Le duc de Hanovre se trouvait alors à Hildesheim, ville de l'électorat de Mayence. Il voulut favoriser en ce pays les coreligionnaires. Sachant que l'empereur avait besoin d'argent pour l'entretien de ses armées il offrit de lui prêter une somme considérable, à condition qu'on lui donnerait en gage les droits et les revenus de l'évêché d'Hildesheim. Dès que le Pape en fut instruit, il traversa ce projet de toutes ses forces et réussit à le faire échouer.

Cependant on s'efforçait de donner de la vogue à un écrit du P. Quesnel, de l'Oratoire, intitulé : *Le Nouveau Testament en français, avec des réflexions morales sur chaque verset*. Le livre contenait des propositions identiques à celles qui avaient été déjà condamnées par les décrets des conciles et des Souverains Pontifes dans Jean Huss, Calvin, Luther, Baïn, Jansénius et autres. Clément XI porta, en juin 1708, un décret par lequel il condamnait ce livre comme « contenant une doctrine et des propositions séditieuses, téméraires, pernicieuses, erronées, déjà condamnées, et respirant manifestement l'hérésie de Jansénius. » Le décret du Pape ne fut pourtant pas reçu en France, à cause de certaines clauses.

Clément XI vint aussi à bout de détruire, au moins en grande partie, les abus et les empiétements qui s'étaient introduits dans les duchés de Berg et de Juliers ; mais il lui fallut des années pour remédier à tant de maux. Il assouplit encore une nouvelle persécution qui s'élevait dans la Grande-Bretagne contre les Catholiques. C'était à l'occasion d'une descente que Jacques III, connu sous le nom du Prétendant, avait voulu tenter en Ecosse, où il avait des intelligences, et qui avait échoué par suite d'une maladie qui lui survint au moment de s'embarquer. La reine Anne, sa sœur consanguine, en conçut du ressentiment : elle commençait à sévir contre les Catholiques ; mais par les soins de Clément XI, elle prit le parti de dissimuler, et la persécution cessa.

Le comte de Daun, vice-roi de Naples pour l'empereur, qui depuis peu s'était rendu maître de ce royaume, demanda au Pape la permission de faire passer quelque cavalerie sur ses terres. Il désira que le passage lui fût libre par la Marche d'Ancône et la Romagne, pour aller de Naples dans la

Lombardie : il l'assura que les cavaliers n'excéderaient pas le nombre de deux mille ; qu'ils ne se détourneraient point de la route qui leur aurait été marquée, et qu'ils n'y feraient aucun dégât.

La demande ne laissa pas d'être fort dure pour le Pape. Les pays qui, dans l'Etat ecclésiastique, bordent la mer Adriatique ne sont pas propres à l'entretien de la cavalerie ; c'est cependant la route qu'on lui demandait par ses Etats. On était alors au printemps : il s'en fallait beaucoup que le foin et les avoines fussent à maturité ; les campagnes d'ailleurs n'en sont pas fort pourvues : les moissonner avant le temps, c'était causer une perte considérable. Le Pape n'avait pas oublié les ravages des troupes allemandes. Il fit exposer toutes ces considérations au comte de Daun. Cependant, pour prouver sa bonne volonté, non-seulement il accorda le passage demandé, mais il donna des ordres pour qu'on préparât sur la route tout ce qui était nécessaire à l'entretien de deux mille cavaliers. On convint de la somme que donneraient les Allemands pour payer les frais de leur passage, et le vice-roi se déclara satisfait.

Clément XI croyait avoir mérité les actions de grâces de l'empereur et de l'archiduc, lorsqu'il apprit que, par l'ordre de ce dernier, on avait publié à Naples et à Milan un édit portant défense à qui que ce fût de ces deux nations, de faire passer aucune espèce d'or ou d'argent dans les Etats pontificaux. Peu de jours après, on en publia un second, par lequel il était ordonné de saisir les revenus de tous les ecclésiastiques qui, ayant des bénéfices dans le Milanais et dans le royaume de Naples, n'y faisaient pas actuellement leur résidence, et de les tenir sequestrés jusqu'à nouvel ordre. C'était, en grande partie, s'emparer des revenus des cardinaux et de la prélature romaine.

Sur de telles nouvelles, le Pape étonné en fit demander la raison au cardinal Grimani, chargé des affaires de l'empereur auprès du Saint-Siège. Le cardinal dit confidemment que c'était pour user de représailles envers le Pape, de ce que, quand l'archiduchesse avait traversé l'Italie pour aller rejoindre le prince son époux, à Barcelonne, Sa Sainteté ne lui avait pas envoyé un légat sur sa route pour la complimenter comme reine d'Espagne. Ce qu'il y avait en cela de plus incompréhensible, c'est que, quand le Pape s'était mis en devoir de députer vers cette princesse, c'était ce même cardinal Grimani, qui l'avait détourné de ce dessein par les demandes peu convenables qu'il lui fit à ce sujet, et par l'assurance qu'il lui donna qu'il valait mieux ne rien faire du tout. Le Pape n'avait pas encore reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, quoiqu'il fût en possession de son royaume, et le cardinal Grimani voulait qu'il reconnût pour reine l'archiduchesse qui n'y avait pas encore mis le pied. C'est sur cela que le cardinal Grimani l'avait assuré qu'il valait mieux n'adresser à la prin-

cesse aucune légation, et que la cour de Vienne en saurait encore plus de gré. Dans un écrit, Clément XI exposa les raisons qu'il avait eues, comme Père commun des fidèles, de ne pas se déclarer pour l'un des deux princes plutôt que pour l'autre; de leur offrir cependant sa médiation, comme il avait fait, pour tâcher de terminer leurs différends à l'amiable; et, n'ayant pu y réussir, d'attendre les événements pour reconnaître celui des deux à qui la couronne d'Espagne demeurerait. Ces raisons furent goûtées par les cours de Vienne et de Madrid où on les envoya. Mais la perfidie du cardinal Grimani n'en devait pas rester là.

Celles des troupes impériales qui devaient aller de Naples dans la Lombardie, traversèrent les Etats pontificaux sous la conduite du comte de Bonneval : mais après être sorties de la Romagne, elles y rentrèrent, comme en pays ennemi, sans pourtant avoir déclaré la guerre au Pape. Elles se saisirent de Commachio, place forte appartenant au Saint-Siège; elles y établirent une nombreuse garnison, arborèrent l'étendard de l'empire; et s'y logeant comme dans une forteresse qu'ils auraient prise de bonne guerre, dès le lendemain elles voulurent courir la campagne pour piller aux environs tout ce qui se serait trouvé à leur portée. Mais le cardinal Casani, légat dans Ferrare, ayant été averti, et ayant fait venir à la hâte quelques troupes du voisinage, leur donna la chasse et les repoussa dans leur fert.

Clément XI écrivit à l'empereur; il réclama au nom de l'équité, au nom des lois divines et humaines. Joseph temporisa; il répondit qu'il ferait de son mieux pour donner satisfaction; ensuite, se voyant pressé de tenir sa parole, il donna des promesses vagues et ambiguës. Enfin, forcé de s'expliquer, il déclara que « Commachio, avec toutes ses dépendances, appartenait à son empire; que Clément VIII n'avait pu légitimement l'acheter de la maison d'Este, à laquelle les empereurs l'avaient autrefois donné avec pouvoir de le racheter eux-mêmes; que ses prédécesseurs pouvaient avoir vu sans envie une ville riche et un pays si fertile dans les mains des Papes; mais qu'aujourd'hui cette place devenant nécessaire pour ses intérêts d'Italie, il prétendait user de son droit de la reprendre, et la garder après l'avoir reprise. »

Il ordonna donc que les habitants de Commachio et de tout son territoire eussent à lui prêter serment de fidélité, comme à leur seul et légitime souverain. Pour empêcher que le Pape ne le reprît, il fit défiler 22 mille hommes du côté de Bologne et de Ferrare. C'est là que ses troupes avaient commis peu d'années auparavant de si grands dégâts. Elles les renouvelèrent alors. Les généraux allemands s'y regardaient comme en pays conquis, ils établissaient des impôts dont nul n'était exempt; riches et pauvres, prêtres et séculiers, tous y étaient assujettis sans distinction. La somme dont on était conve-

nu pour le passage de deux mille hommes de cavalerie, ne fut jamais payée, quoique ce corps, au mépris de la parole donnée, eût été considérablement augmenté. On arrêta les courriers chargés des dépêches du Pape, et on les intercepta. On emprisonna diverses personnes dont le crime était de se montrer attachées à leur légitime souverain. Plus on employait de prières pour engager les auteurs de tant de troubles à relâcher quelque chose de leur injuste rigidité, plus ils se portaient à de violents excès. Les soldats luthériens, enhardi par la tolérance de leurs chefs, pillèrent les églises, profanèrent les vases sacrés, se répandirent en imprécations contre le Pape, les prêtres, les saints.

Clément XI eut beau demander qu'au moins par respect pour Dieu on mit fin à une si étrange licence. N'y pouvant réussir, et ne pouvant souffrir chez lui de telles abominations, à la sollicitation du Sacré Collège et malgré sa répugnance, il prit le parti de lever une armée. Ses revenus se trouvant alors épuisés par ses charités, et les taxes qu'il se vit obligé d'imposer ne pouvant être levées aussi promptement que le demandait l'état présent des choses, il prit au château Saint-Ange cinq cent mille écus d'or du trésor que Sixte V y déposa autrefois, pour servir dans de telles extrémités. Il leva vingt mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie tous pris du seul Etat ecclésiastique; il en leva trois mille dans le comtat d'Avignon, et en soudoya cinq mille autres que lui envoyèrent les Suisses des cantons catholiques. Les riches Romains, pour lui marquer leur attachement, se taxèrent eux-mêmes à lui fournir un certain nombre de soldats. Le Pape fit venir du canon, des munitions de guerre, et son armée se trouva en état de prévenir les nouvelles hostilités dont il était menacé. Plusieurs grands de ses Etats fondirent leur vaisselle pour venir à son secours. Cette armée mit fin aux déprédations des Impériaux.

La cour de Vienne fit alors publier un édit, portant que les duchés de Parme et de Plaisance relevaient de l'Empire; on agit en même temps auprès du duc de Parme, Farnèse, pour l'engager à refuser au Pape le tribut ordinaire qu'il lui payait : mais ce prince ne voulut pas même écouter une pareille proposition.

L'empereur venait d'envoyer à Naples le cardinal Grimani, en qualité de vice-roi, à la place du comte de Daun, qu'il avait fait passer dans la Romagne pour l'y mettre à la tête de ses troupes. Ce cardinal n'eut pas plutôt pris possession de sa vice-royauté qu'il éclata contre le Saint-Siège avec la même animosité qu'aurait pu montrer l'ennemi le plus déclaré. Ses mesures furent telles que le Pape, à la sollicitation du Sacré-Collège, pensait à lui ôter le chapeau de cardinal.

L'empereur, informé que les princes catholiques se concertaient pour venir au secours du Saint-Siège, parut alors se radoucir, et vouloir écouter des propositions d'accommodement. Le grand-duc de Toscane et le

comte palatin furent priés d'intervenir comme médiateurs ; ils acceptèrent l'offre, et, de part et d'autre, on agréa leurs bons offices. On était alors au commencement de 1709. Dans le précédent mois de décembre, le Tibre avait, par le débordement de ses eaux, inondé encore une grande partie du *Latium* ; et, selon l'ordinaire, l'inondation avait amené des maladies qui, pendant l'espace de deux mois, continuèrent à emporter beaucoup de monde. Cependant, dès les premiers jours de la nouvelle année, la température semblait annoncer une espèce de printemps anticipé, lorsqu'elle tourna au froid, et se changea en ce rude hiver, dont le souvenir ne s'est pas encore effacé.

Les Romains sont si peu accoutumés à essuyer de rudes hivers, que la plupart n'ont pas même de cheminées dans leurs appartements. L'hiver de 1709 fut si rigoureux que plusieurs en moururent ; il s'alluma dans Rome et aux environs des inflammations de poitrines extraordinaires : les cardinaux Coloredo, Cenci et d'Este en furent atteints et emportés. Les arbres fruitiers et les légumes ne purent pas non plus résister à la rigueur de la saison. La terre dévora le grain qu'on lui avait confié, et toute la moisson périt. Un tel désastre demandait du secours : le Pape ouvrit les greniers publics, et pourvut à la misère commune. Son comtat d'Avignon ne fut pas oublié : il y fit transporter mille charges de blé dont il fit présent à la ville, et en ajouta cinq mille autres qu'il y fit distribuer à bas prix ; il y joignit encore de grosses sommes d'argent, pour être distribuées aux pauvres.

Ses peuples de la Romagne devaient être plus à plaindre que les autres : indépendamment de la calamité commune, ils soutenaient chez eux tout le poids de la guerre. Pour subvenir à leurs besoins, il envoya plus de blé encore du côté de Ferrare et de Bologne, qu'il n'en avait envoyé à Avignon, et il donna une double paye aux officiers et aux soldats de son armée.

La paix se conclut enfin entre le Pape et l'empereur. Les conditions furent, que l'empereur et l'archiduc révoqueraient les édits publiés à Naples et à Milan contre les droits de l'Eglise ; que les troupes allemandes sortiraient des provinces dépendant du Saint-Siège ; et que, de son côté, le Pape licencierait toutes celles qu'il avait levées depuis peu. Par rapport à Commachio, comme le duc de Modène venait, à son tour, de faire valoir des prétentions à cette province, il fut réglé que le Pape choisirait lui-même un certain nombre de cardinaux pour les examiner, et que cette affaire serait terminée à l'amiable. Il fut stipulé aussi que le nonce du Pape serait rappelé à Viennne, et que le Pape reconnaîtrait l'archiduc pour roi d'Espagne.

Dans le fond, c'est pour ce dernier point seul que l'empereur avait fait la guerre au Pape ; et c'est aussi pour mettre fin à cette guerre que le Pape le lui accorda. Il le fit sur le modèle d'une bulle de Clément V,

par laquelle on ne prétend avouer dans les princes qu'on reconnoît pour souverains, aucun autre droit que ceux qu'ils possèdent. Par ce moyen, en reconnaissant l'archiduc pour roi d'Espagne, il déclarait ne le reconnaître en cette qualité que pour les seules possessions qu'il y avait, et qui consistaient dans l'occupation de Barcelone et d'une partie de la Catalogne seulement. Par ce moyen, il croyait ne préjuger en faveur d'aucun des deux princes, et ne préjudicier aux droits ni de l'un ni de l'autre.

L'armée des impériaux sortit des terres du Saint-Siège, après avoir indemnisé les peuples qu'elle avait foulés. L'empereur fit comprendre qu'il avait agi, dans ces tristes circonstances, par des impulsions étrangères et contre son propre cœur ; il fit assurer le Pape qu'il se promettait à l'avenir une parfaite intelligence avec lui. Le Pontife ne fut ni moins exact, ni moins prompt à remplir les conditions du traité. Il congédia les troupes nouvellement levées ; il supprima, pour soulager son peuple, une grande partie des impôts qu'il avait établis ; il diminua les autres ; il ne les laissa même subsister qu'autant de temps qu'il en fallut pour remplacer au château Saint-Ange les cinq cent mille écus tirés du trésor de Sixte V, et pour former cette somme d'une manière moins onéreuse à ses sujets, il y contribua de ses propres revenus.

De son côté, Philippe V trouva mauvais que le Pape eût reconnu l'archiduc pour roi d'Espagne, croyant y voir ses droits blessés ; et, pour marquer son mécontentement, il renvoya de Madrid Zondodari qui y était en qualité de nonce ; il le fit conduire, sous bonne escorte, hors des frontières de son royaume ; il y fit fermer le tribunal de la nonciature, et s'empara de tous les registres qui s'y trouvèrent. Il défendit à tous les évêques d'avoir aucun rapport avec le Pape. Clément XI alors défendit à Molinez, auditeur de Rote pour l'Espagne, d'exercer les fonctions de sa charge. Cette rupture n'eut pas de suites. Il ne s'en parla plus de part ni d'autre, et on attendit tranquillement qu'il se présentât quelque conjoncture favorable pour remettre tout sur l'ancien pied.

Il s'était répandu un bruit confus que Frédéric IV, roi de Danemark, n'était pas éloigné de vouloir embrasser la foi catholique. Un voyage qu'il fit alors en Italie, sous le nom emprunté de comte d'Oldenbourg, ne contribua pas peu à confirmer cet espoir dans l'esprit du Pape. On avait d'abord dit que ce prince allait à Rome ; mais on apprit peu après que, de Venise, ce prince avait pris sa route vers Florence, et que ce serait là le terme de son voyage. Mais Clément XI ne désespéra pas d'en tirer quelque avantage pour ceux des Catholiques qui habitaient le Danemark ; et, dans l'empressement de son zèle, il n'avait garde de manquer une si belle occasion. Il dépêcha donc vers lui ses deux neveux, Charles et Alexandre Albani : ils allèrent le recevoir

à Bologne ; ils l'accompagnèrent à Ferrare ; ils le suivirent tout le temps qu'il fut dans les Etats du Saint-Siège, et ils lui firent rendre partout les plus grands honneurs. A en juger par les termes obligeants dont il leur parla du Saint-Siège, ils purent comprendre qu'en effet il avait un grand penchant pour la religion catholique. Il les combla d'honneurs, et les conjura de bien assurer leur oncle qu'il aurait toujours en lui un bon ami. Le Saint-Père lui avait fait une politesse, à laquelle il parut fort sensible. Dans le temps qu'il passait par les Etats du Pape, on y condamna un gentilhomme de grand nom à perdre la tête sur l'échafaud. Frédéric, sollicité par les parents du criminel, paraissait souhaiter sa grâce ; mais, par réserve, il n'osait ni la demander, ni s'en expliquer. Les neveux, instruits de son désir, et suspendant l'exécution de l'arrêt, en donnèrent avis à leur oncle qui, sur-le-champ, fit expédier la grâce au nom du roi de Danemark. Il est des traits qu'on n'oublie jamais ; Frédéric parut toute sa vie avoir conservé le souvenir de celui-là. Il accorda, dans ses Etats, tout ce que le Pape lui demanda en faveur des Catholiques : il dispensa les ecclésiastiques du logement des gens de guerre, qui leur était très à charge ; et, non content de les rétablir dans leurs anciens droits, il leur accorda de nouveaux privilèges.

C'est le 15 avril 1709 que, de l'avis du Sacré Collège, le Pape avait député ses deux neveux pour aller recevoir à l'entrée des Etats de l'Eglise le roi de Danemark. Dans le même consistoire, il fut question de prévenir un projet dont les protestants se promettaient de grands avantages. L'Europe entière était fatiguée de la guerre : chaque puissance soupirait après la paix. On en publia à La Haye des *articles préliminaires* que les hérétiques avaient forgés à leur gré : les protestants de Hollande y demandaient la Gueldre, province des Pays-Bas, à l'empereur. Pour empêcher qu'ils n'en devinssent les maîtres, et que la foi orthodoxe n'y souffrît sous leur domination, Clément XI ordonna à son neveu Annibal de se transporter auprès de l'empereur et de quelques autres princes, pour les engager à rejeter ce projet. Une autre mission d'Annibal Albani, c'était de profiter de l'entière défaite de Charles XII, pour réparer en Pologne les maux qu'y avaient causés à l'Eglise sa présence et son autorité. Depuis le jour où, vainqueur des Danois et des Russes, il eut défait les Saxons commandés par le duc de Courlande, et subjugué la Lithuanie, les hérétiques, fiers de sa protection, n'avaient plus connu de frein : l'occasion de les réduire était enfin devenue favorable. Renfermé à Bender, le roi de Suède n'était plus en situation de leur continuer son appui. Il fallait profiter de la conjoncture, et le neveu du Pape n'eut pas de peine à y réussir. Sur ces représentations, et du consentement des principaux seigneurs, le roi Auguste fit raser en grande partie les temples que les hé-

rétiques avaient construits pendant la dernière guerre, et il donna les autres aux Catholiques. Les évêques chassés de leurs diocèses rentrèrent dans leurs sièges. L'évêque de Culm avait lâchement abandonné son troupeau. Après avoir été blâmé de sa défection, il reçut ordre de rentrer dans son église, et d'y réparer tous les maux qu'avait occasionnés son éloignement. Les chanoines de Posnanie qui, en l'absence de leur évêque, n'avaient pas réclamé contre les violences, eurent la confusion de voir leur conduite censurée.

Tant de soins devaient altérer la santé du Pontife ; à la fin elle succomba sous le poids des affaires. Au commencement de 1710, il fut attaqué d'une espèce de langueur, accompagnée de violents maux d'estomac, et d'une fluxion sur la jambe, qui ne lui permettait aucune action. Il garda le lit quelques jours ; mais l'ayant quitté trop tôt pour se remettre aux affaires, la fièvre le prit avec une difficulté de respirer, qui fit d'abord craindre pour sa vie. L'attaque dura peu. La fièvre cessa et les douleurs se calmèrent. Cependant ses forces étaient si affaiblies que pour l'arracher au travail, autant que pour lui faire respirer un bon air, ses médecins furent d'avis qu'il allât passer quelques jours à la campagne.

Castel-Gandolfo n'est qu'à quatre lieues de Rome. L'air y est très-pur, et les Papes y ont un beau palais. C'est là qu'on le conduisit ; et c'est là aussi qu'il parut plus grand peut-être parmi les peuples de la campagne, qu'il ne l'avait été au milieu de sa cour. Il trouva le secret de faire de ses délassements mêmes les plus grandes œuvres de piété. Aux environs de Castel-Gandolfo est une chapelle appelée *della Ricchia* ; et à quelques milles de là, du côté de Frascati, il y en a une autre, nommée de *Grotta-Ferrata*, qui est dans la même vénération. Il en fit le terme de toutes ses promenades. Quand il sortait, c'était pour aller un jour dans l'une, et un jour dans l'autre, vaquer à la méditation et à la prière. Il voulut que, pendant tout le temps de son séjour, on fît régulièrement, matin et soir, dans les églises de Castel-Gandolfo et d'Albano, qui n'en est distant que d'un demi-mille, des discours au peuple, et divers autres exercices de piété, auxquels on le vit souvent assister. C'était un spectacle touchant de voir ce grand Pape aller examiner par lui-même comment les curés de ces villages faisaient leurs instructions à leurs paroissiens et le catéchisme aux enfants. A la fin de cette espèce de mission, il y eut en une seule matinée plus de vingt-deux mille personnes qui, venues de tous les lieux d'alentour, communierent dans les seules églises de Castel-Gandolfo. Il alla lui-même leur distribuer la sainte communion pendant plusieurs heures. C'est ainsi qu'un voyage ordonné pour sa santé, devint pour plusieurs un moyen de salut, et pour tous un sujet d'édification.

A son retour à Rome, ces divers peuples le suivirent jusque dans sa capitale avec des

chis d'allégresse, et Rome même, empressée de le revoir, sortit tout entière hors de ses murs pour aller à sa rencontre.

Sa santé, cependant, n'était pas si bien rétablie, qu'il n'eût encore de temps en temps quelques ressentiments de fièvre, et qu'il ne passât souvent des nuits entières sans sommeil. Mais son courage fut toujours au-dessus de ses forces. Le seul mal que craignit la fermeté de son âme, c'étaient les progrès de l'hérésie; et c'était celui dont il se voyait le plus souvent menacé, par la fureur avec laquelle les protestants abusèrent chaque jour du besoin que l'empereur avait de leurs troupes. Il n'était point d'efforts qu'ils ne fissent pour gagner du terrain, et il n'était point non plus de mouvement que ne se donnât le Pape pour anéantir tous leurs desseins. Ses médecins craignirent plus d'une fois que cet acharnement des hérétiques ne fût seul capable de lui donner la mort.

Dans ce même temps, le cardinal de Bouillon venait de quitter la France et de se retirer dans cette partie de la Flandre qu'occupaient les ennemis. En sortant du royaume, il avait écrit au roi en des termes que les ennemis mêmes de la couronne ne pouvaient que désapprouver. Sa lettre fut envoyée au parlement de Paris, afin qu'il en reconnût le caractère, et qu'on pût ensuite procéder contre lui sur un écrit de sa propre main. Le cardinal de Bouillon était doyen du Sacré Collège. Avant d'être élevé à la papauté, Clément XI l'avait aidé dans le commencement de sa disgrâce auprès de Louis XIV. Il l'aimait encore; mais ne pouvant en aucune façon justifier un écrit aussi peu mesuré que la lettre en question, il lui écrivit pour lui en marquer sa surprise et lui en témoigner sa douleur. Cependant il représenta au roi qu'en qualité de cardinal, son procès lui devait être fait par-devant le Saint-Siège. Louis XIV arrêta les poursuites du parlement. Il promit même d'annuler tout ce qui était déjà fait à cet égard, et d'abandonner au Saint-Siège la discussion de cette affaire. Mais, non content de sa propre indulgence, il ne voulut pas même que Rome lui fît son procès; il le laissa en paix dans le Brabant, et ne voulut plus en entendre parler.

Les circonstances de la mort du cardinal Grimani méritent d'être rapportées ici. Ce cardinal avait établi à Naples, dont il était vice-roi, une espèce d'inquisition pour découvrir ceux des habitants qui n'étaient pas affectionnés à l'empereur. Les recherches qu'il en faisait, donnaient lieu à des délations qui commençaient à inquiéter les peuples. Le Pape en avertit le marquis de Prié, ambassadeur de l'empereur à Rome, qui en sentit aisément les conséquences, dans un temps où l'autorité de l'empereur n'était pas encore bien affermie, et qui conseilla au cardinal d'arrêter ses poursuites.

On en était là, lorsque le cardinal Grimani eut la curiosité d'aller voir le miracle de saint Janvier. Ce miracle consista en ce

que, lorsqu'on approche la tête de ce saint martyr d'une ampoule de cristal, dans laquelle on conserve de son sang; ce sang, qui est habituellement figé dans son urne, se dissout peu à peu, devient entièrement liquide, vermeil, et bout ensuite continuellement, tandis qu'on le tient à côté de son chef. On les place deux fois l'année en présence l'un de l'autre, le 19 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de saint Janvier, et le 23 mai, jour auquel on solennise la translation de son corps. L'une et l'autre fête se font à Naples avec octave. Pendant tout ce temps là le chef et le sang sont placés sur un même autel, dans deux chasses de crystal, et pendant tout ce temps-là aussi on voit le sang bouillir à côté de son chef. Le miracle est toujours nouveau pour les Napolitains qui y accourent en foule de tous les points, et il l'est encore plus pour les étrangers qu'il attire à Naples.

On venait de faire l'ouverture de l'octave instituée pour honorer la translation du corps de saint Janvier. C'était le 23 mai 1710. Dès le matin, le sang du saint, ayant perdu sa consistance, était devenu liquide. On alla en avertir le cardinal Grimani qui voulut aller le considérer à loisir. Dès qu'il entra dans l'église, on remarqua que le sang commençait à se noircir; il se troubla encore plus pendant le peu de moments que le cardinal demeura à son prié-dieu pour y faire sa prière: mais, dès qu'il fut monté à l'autel, et que de ses mains il eut pris l'ampoule où le sang était renfermé, pour l'approcher de ses yeux et le contempler de plus près, le sang s'éleva à gros bouillons, presque à la hauteur de l'urne; il s'attacha de tous côtés au cristal qui le renferme; il s'y figea, il s'y durcit, et, pendant tout le temps que le cardinal fut dans l'église, le sang persista dans le même état. Chacun fit sur cela ses réflexions. Le cardinal en parut encore plus embarrassé que les autres. On le vit extrêmement rêveur, et il sortit de l'église sans dire mot.

Le lendemain il envoya savoir si le prodige continuait. On lui vint rapporter que le sang avait repris sa première fluidité, et qu'il était redevenu vermeil. Cette réponse ne servit qu'à augmenter en lui un fonds de tristesse qui ne l'avait pas quitté depuis la veille. Cependant il reprit ses fonctions ordinaires, à cela près néanmoins qu'il ne parla plus des recherches qu'il avait ordonnées, et qui avaient été sur le point d'exciter de nouveaux troubles. Mais dès le lendemain de l'octave, et dès qu'on eut serré dans une armoire les deux reliques de saint Janvier, le cardinal commença à souffrir dans tout son corps des douleurs que ne purent jamais soulager tous les remèdes, et il passa ainsi près de quatre mois entre la vie et la mort. Enfin, le 19 septembre de la même année, jour auquel on recommençait l'octave de saint Janvier, pour solenniser la fête de ce saint, le cardinal expira dans les mêmes douleurs que s'il eût été à la torture. L'unique signe de repentir qu'il eût donné,

par rapport à tous les chagrins qu'il avait causés au Pape, c'est que, sentant sa fin approcher, il lui avait dépêché un courrier, pour lui demander sa bénédiction apostolique. Dieu ne lui donna pas le temps de recevoir du Saint Siège cette marque d'amitié qu'il n'avait pas méritée. Le Pape fit voir en cette occasion, comme en toutes les autres, combien il était plein de religion. A la nouvelle de sa mort, et d'une mort si tragique, il ne put retenir ses larmes. Il offrit à Dieu le saint sacrifice de la Messe pour le repos d'une âme qui semblait n'avoir été sur la terre que pour troubler son repos.

Pour terminer totalement sa paix avec l'empereur, restaient deux articles importants à décider : l'un concernait les Etats de Parme et de Plaisance, sur lesquels l'empereur disait avoir des prétentions ; l'autre regardait les villes de Commachio et de Ferrare, sur lesquelles le duc de Modène avait élevé deux difficultés. Ce duc voulait qu'elles fussent un fief de l'empire, et que l'empereur les lui donnât moyennant un tribut qui lui serait payé ; le Pape, au contraire, soutenait que ces différents fiefs relevaient du Saint-Siège. Par le traité de paix, il avait été réglé que toutes ces discussions se feraient à Rome ; que l'empereur et le duc de Modène y auraient leurs agents ; et que, de concert avec quelques cardinaux délégués à cet effet par Sa Sainteté, ces différends se termineraient entre eux à l'amiable. Pendant trois mois entiers, il se tint un grand nombre de séances, qui ne décidaient rien. Il fallut en venir à des écrits, dans lesquels chacun s'étudiait à bien établir son droit. Celui du Pape parut à tous les commissaires si solide et si clair, qu'aucun d'eux ne parut plus former le moindre doute que Commachio et Ferrare, qui étaient les points les plus litigieux, n'appartinssent au Saint-Siège.

Le Pape chargea son neveu Annibal, qui était à Vienne, d'en demander à l'empereur la restitution. Ce prince promit d'y faire attention ; mais il dit vouloir prendre du temps pour examiner mûrement cette affaire dans son conseil. Cependant il se rendit très-facile pour procurer au neveu du Pape le succès de plusieurs autres affaires qu'il sollicitait. C'est alors qu'Annibal Albani fit refuser aux Hollandais la Gueldre qu'ils demandaient. C'est là encore qu'il termina la grande affaire qu'avait suscitée en Lorraine le *Code Léopoldin*. C'est dans ce même voyage qu'il obtint du roi de Pologne, que ce prince fit élever dans la foi orthodoxe Frédéric-Auguste, son fils aîné, prince électoral de Saxe, et Antoine, duc de Brunswick et de Lunebourg. Il obtint pareillement de l'empereur que les chevaliers de Malte, qui avaient été autrefois chassés de son royaume de Bohême, y rentreraient avec leurs anciens droits. Enfin il y pacifia les troubles qui étaient survenus à Rome, entre l'ambassadeur de Venise et les ambassadeurs des princes catholiques, relativement au rang

qu'ils devaient occuper auprès du Pape, officiant pontificalement.

Sur ces entrefaites mourut l'empereur Joseph [1711]. L'impératrice Éléonore écrivit au Pape pour l'engager à s'intéresser en faveur de l'archiduc, son fils, et à agir pour le faire élire empereur. Clément XI espérait tout de la piété de ce jeune prince. Il porta ses intérêts avec chaleur auprès de tous les électeurs catholiques. Dans les brefs qu'il leur adressa, il les exhortait à désérer la couronne des Césars à un sujet qui pût la porter avec majesté, apaiser les troubles qui désolaient l'Europe, soutenir l'Eglise contre les continuel assauts qu'on lui livrait ; et il ajoutait que, sous tous les rapports, Charles d'Autriche, frère de l'empereur Joseph, lui semblait le plus digne de le remplacer.

Là ne se borna pas le zèle du Pape pour le faire élire ; il pressa encore le temps de son élection, et il y était porté par plus d'un motif. Les Turcs profitaient de la guerre de l'empire contre l'Espagne, pour agiter la Hongrie. Les hérétiques abusaient de l'interrègne pour violer plus impunément que jamais les droits de l'Eglise. Le duc de Hanovre surtout inquiétait toujours les Catholiques. La couronne impériale pouvait engager l'archiduc à se désister de ses prétentions sur l'Espagne, et inspirer même à toutes les cours de l'Europe le dessein d'empêcher qu'il ne les réunît toutes les deux sur sa tête. Par cette seule raison, son avènement à l'empire pouvait procurer la paix de l'Europe, et une paix générale devait entraîner après soi le repos de l'Eglise.

Touchés des mêmes considérations, les électeurs catholiques se hâtèrent d'ouvrir la diète de l'empire : elle fut convoquée à Francfort. Le Pape y envoya son neveu Annibal Albani, en qualité de son nonce extraordinaire, avec ordre de soutenir les intérêts de l'archiduc, et d'empêcher, autant qu'il serait en lui, que les électeurs protestants entreprissent rien sur les droits de l'Eglise. Les commencements ne furent pas heureux : l'archevêque de Mayence commença par contester la préséance au nonce. Clément XI ne voulut rien accorder au sang ; il demanda seulement si son neveu méritait de moindres égards que les nonces extraordinaires qui avaient, en la même qualité, assisté avant lui à de pareilles assemblées. L'archevêque finit par se conformer aux règles établies par l'usage. Cependant, pour éviter à l'avenir de semblables discussions, quand, dans la suite, le même archevêque s'adressa au Pape pour obtenir de lui un coadjuteur, Clément XI refusa d'en accorder les bulles, que préalablement cet article n'eût été bien réglé.

Il ne vit pas sans peine les électeurs admettre dans leur assemblée le marquis de Brandebourg avec le rang de roi de Prusse, le duc de Hanovre avec le titre d'électeur, tandis que les princes de Bavière, Joseph-Clément, archevêque de Cologne, et Maximilien-Emmanuel en demeuraient exclus. Le Pape n'avait pas reconnu le marquis de

Brandebourg comme roi de Prusse. Depuis cinq à six ans, le duc de Hanovre était électeur de la création de l'empereur Léopold, et malgré les oppositions du Saint-Siège, il avait été établi dans ce haut rang au mépris de toutes les règles. Malgré cela, en convoquant ces deux princes, on n'avait pas laissé de reconnaître en eux les prérogatives dont il vient d'être parlé. Les deux autres, au contraire, qu'on avait mis au ban de l'Empire, pour avoir pris les armes en faveur de Philippe V contre l'empereur, avaient été privés des droits attachés à leurs électors. Le Pape ne goûtait nullement cette exclusion ; il n'approuvait pas davantage que des princes protestants fussent plus favorablement traités par la diète. Mais, selon l'usage de ses prédécesseurs, il prit le parti de souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher.

L'archiduc était toujours à Barcelone. Dès qu'il y eut appris la mort de l'empereur, son frère, il écrivit au Pape, et s'embarqua pour l'Italie. En abordant à Savone, il lui écrivit une seconde lettre, et l'envoya saluer par un des seigneurs de sa cour. De son côté, le Pape lui adressa un légat *à latere* qui le joignit à Milan, où l'archiduc s'arrêta jusqu'au temps de son éléction. Ce légat était le cardinal Impériali. Il fut bien reçu du prince pour deux raisons : l'une, parce que le Pape avait adressé un nonce, à Barcelone, à l'archiduc qui le désirait vivement ; l'autre, parce que le Pape appuyait sa cause dans la diète auprès des électeurs.

L'archiduc fut donc élu roi des Romains, et désigné empereur en octobre 1711. Aussitôt qu'il en eut appris la nouvelle, il envoya un de ses courtisans faire part au Pape de son éléction, et il prit sur-le-champ la route de l'Allemagne. De son côté, le Pape fit partir de Francfort son neveu pour qu'il se rendît à la rencontre du prince. Annibal Albani le joignit à Inspruck, en Tyrol. Le nouvel empereur le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié ; il l'embrassa tendrement, il le remercia avec bonté de tous les mouvements qu'il venait de se donner pour son élévation, et il lui répéta souvent qu'il n'oublierait jamais les obligations qu'il avait à son oncle.

Le neveu du Pape s'était acquis beaucoup d'honneur dans sa légation. Ses manières élégantes, tant à la cour de Vienne qu'à la diète de Francfort, lui avaient gagné tous les cœurs. Les services qu'il venait de rendre à l'Eglise parlaient hautement en sa faveur. Il s'agissait de rendre justice à son mérite, et de l'élever au cardinalat. Le Pape convenait sans peine qu'il n'en avait jamais reçu que de la consolation ; mais il craignait que sa tendresse pour lui n'eût quelque part aux honneurs dont il le jugeait digne, et que la bulle de son prédécesseur contre le népotisme n'en souffrît quelque atteinte. Pour agir avec plus de sûreté, il exposa ses embarras en plein consistoire, et il conjura les cardinaux de lui en dire librement leur avis. Annibal Albani était d'un caractère à faire plus d'honneur à sa pourpre qu'il n'en

serait honoré. Si, à cet égard, on avait eu quelque représentation à faire, c'est que, tout jeune qu'il était, il aurait dû encore n'être plus tôt revêtu. Ce ne fut dans le consistoire qu'une acclamation ; et il est vrai de dire que tout le Sacré Collège le proclama cardinal, avant que le Pape eût pu se résoudre à déclarer qu'il lui en conférait la dignité.

Clément XI lui avait envoyé ordre de quitter l'Allemagne et de revenir en Italie [1712]. Le courrier qui lui portait la calotte, et Rasponi, camérier d'honneur, qui lui allait présenter la barette, le rencontrèrent sur la route. Le nouveau cardinal s'arrêta à Urbin, lieu de sa naissance : c'est là qu'il prit, dans l'église principale de la ville, les marques de sa nouvelle dignité, avec les cérémonies accoutumées. Rome entière sortit au-devant de lui pour lui faire une réception qui répondit à la joie qu'on avait de son élévation. Dans le consistoire suivant, le Pape lui donna le chapeau.

Le Sage nous avertit que la tristesse et le deuil ne manquent presque jamais de succéder aux joies de ce monde. Horace Albani, frère du Pape, fut emporté en peu de jours. La mort semblait ne l'avoir attendu jusqu'à ce que pour lui donner la consolation de voir son fils cardinal, ou pour donner au nouveau cardinal la douleur de voir mourir son père. Jamais peut-être nul seigneur dans Rome ne s'était acquis une estime si générale et si constante que le frère du Pape. Ennemi du faste et des grandeurs, du bruit et du tumulte, du soin d'amasser des richesses et de l'embarras des affaires publiques, il avait toujours mené une vie retirée : exact d'ailleurs à tous ses devoirs, recueilli au pied des autels, assidu auprès de son frère, honnête envers tous, simple dans son extérieur, il avait mérité tous les regrets que Rome fit éclater à sa mort.

Le Pape seul montra, en cette occasion, toute la constance d'un héros chrétien. La nature eut bien d'abord ses droits sur lui, et il ne put refuser des larmes à un frère qui, détournant ses yeux de dessus la tiare, l'avait toujours aimé et respecté pour lui-même ; mais la religion eut bientôt repris le dessus. Après une heure de prières et de larmes, adressées à celui qui tient nos vies dans ses mains, il ne fut plus possible à ceux qui l'entouraient d'apercevoir la perte qu'il venait de faire. Il ne voulut pas même permettre que le Sacré Collège s'assemblât dans l'église de Notre-Dame de Transtevere, pour aller lui rendre les derniers honneurs sur son tombeau : ce qu'il demanda, c'est que, dans toute l'étendue de ses Etats, on voulût bien offrir à Dieu le sacrifice de nos autels pour le repos de l'âme de son frère.

Dans le même temps, et en moins d'une année, Louis XIV venait de perdre trois dauphins de France, et la dauphine. Depuis peu de jours on venait de voir dans Paris le triste spectacle d'un char qui portait en une même nuit l'époux, l'épouse et leur fils aîné dans une même tombe. La mort venait

dé, ravager en France tous les premiers degrés du trône; et, malgré l'accablement où devait être plongé Louis XIV, dans la lettre qu'il écrivit à Clément XI, sur la mort d'Horace Albani, son frère, il semblait avoir oublié sa propre douleur pour ne se ressouvenir que de celle du Pape. Ce seul trait parut à Clément XI digne de tous ses éloges. Dans son consistoire, il parla du roi, comme d'un héros de la religion qui trouvait en lui assez de ressources pour consoler les autres, alors que lui-même avait le plus besoin de consolation.

Clément XI venait, après bien des efforts, d'apaiser les difficultés qui s'étaient élevées en Perse et en Pologne, lorsque, dans les royaumes de Naples et de Sicile, surgirent des sujets de division, qui auraient pu faire revivre les anciennes querelles entre les cours de Vienne et de Rome, si, avec son attention et sa prudence ordinaires, il ne se fût hâté d'y mettre fin. En Sicile, le vice-roi Spinola de los Barbazès publia un édit enjoignant à tous les évêques, abbés et autres possédant des bénéfices, dont le roi se disait patron, de porter au trésorier général du royaume l'argent de toutes les pensions assignées par le Pape à divers particuliers sur ces mêmes bénéfices, avec promesse, toutefois, d'en payer l'intérêt aux pensionnaires. Le même vice-roi signa encore une déclaration du tribunal des domaines de la couronne, dans laquelle on portait atteinte au droit d'exemption dont avaient toujours joui les ecclésiastiques, relativement aux impositions qu'on mettait sur les grains. Les agents du fisc en étaient venus jusqu'à vouloir les contraindre de payer une taxe extraordinaire qu'on venait d'imposer pour la levée et la subsistance des troupes. Dans le royaume de Naples, on était allé encore plus loin. A Cosenza, on avait affiché une ordonnance qui attaquait les droits les plus sacrés du Pape et des évêques. On en avait fait signifier une autre à Pignatelli, archevêque de Reggio, en vertu de laquelle on lui enlevait tous ses revenus, pour les employer aux frais de la guerre. Le Pape n'eut pas grand-peine à faire revenir le marquis de los Barbazès sur les entreprises commises en Sicile. Ce vice-roi révoqua ses premiers ordres sur la simple représentation qui lui fut faite. Le vice-roi de Naples n'eut pas la même condescendance. Il chassa l'archevêque de Reggio et son grand vicaire de toute l'étendue du royaume. Le prélat, avant d'en sortir, pour venger l'injure faite à l'Église dans sa personne, jeta un interdit général sur son diocèse. Le Pape l'approuva par un diplôme, où il ordonnait à tous les ecclésiastiques, tant religieux que séculiers, de se soumettre à l'interdit de leur archevêque. L'agitation des esprits fut si grande à cette occasion que, dans la crainte d'un soulèvement, le vice-roi remit les choses dans leur premier état, et tous les troubles cessèrent.

La mort du roi d'Éthiopie était un malheur pour la religion. Ce prince avait tou-

jours été favorable aux prédicateurs de l'Évangile. Son successeur marcha sur ses traces, et Clément XI lui envoya une solennelle ambassade avec des ouvriers évangéliques. Le roi les reçut avec bonté; il leur donna liberté entière de prêcher l'Évangile dans son royaume, et la foi y fit des progrès consolants.

Il n'en était pas de même en Syrie. Ce furent d'abord les Catholiques du Liban qui excitèrent la querelle. L'orage vint fondre ensuite sur le patriarche d'Antioche qui avait voulu l'apaiser, et tous les Maronites se virent sur le point d'être engagés dans un schisme. Le patriarche d'Antioche fut accusé des plus grands crimes par des gens du peuple mutinés contre lui. Les évêques, croyant voir leur caractère déshonoré, s'y laissèrent surprendre; et, avec une précipitation sans excuse, sur les seules rumeurs de la populace, ils renversèrent de son siège le patriarche et le remplacèrent par l'évêque de Sidon.

Le patriarche d'Antioche avait toujours passé pour un prélat d'une doctrine saine et d'une vie exemplaire. Sensible à l'injustice qu'on lui faisait, et convaincu qu'avec la tâche qu'on venait d'imprimer à sa réputation, il ne pourrait plus faire le bien dans la place qu'on venait de lui ôter, il ne songea pas à s'y maintenir, et abandonna son poste à la violence de ses persécuteurs. Parmi les Maronites, il s'en trouva qui, témoins de la régularité de sa conduite, et indignés de la fureur de ses adversaires, prirent hautement son parti. Des factions se formèrent; les cœurs se désunièrent; on en vint à des éclats, et les amis du patriarche déclarèrent qu'ils regarderaient comme intrus celui qu'on avait mis à sa place, à moins que la sentence portée par les évêques, ne se trouvât confirmée par un jugement du Saint-Siège.

Pour acquiescer à leurs désirs, et tâcher de rétablir le calme, le patriarche appela au Pape du jugement rendu à son préjudice. Les évêques qui l'avaient déposé durent déférer sa cause au même tribunal. Le Pape ordonna qu'elle fût examinée avec rigueur par les cardinaux de la congrégation de la Propagande. On ne trouva que des calomnies avancées contre le patriarche, et Rome rendit justice à l'innocence opprimée. Le patriarche déposé gagna sa cause sur tous les chefs d'accusation dont on l'avait chargé, et il fut rétabli dans son siège. Cependant, pour ne pas aigrir les prélats qui avaient agi si inconsidérément contre un de leurs confrères, le Pape leur envoya un homme de mérite pour leur faire goûter la censure de leur conduite, qu'il leur adressait à eux-mêmes.

La santé du Pontife déclinait; ce n'étaient plus ces forces qui en faisaient autrefois un des hommes les plus robustes. Depuis longtemps, on le sollicitait d'aller prendre quelque repos à la campagne, et il n'attendait plus que les premiers beaux jours du printemps, pour aller à Castel-Gandolfo inter-

rompre ses travaux, lorsqu'il se vit retenu à Rome par de nouveaux embarras qui y demandaient sa présence. Les Anglais s'étaient emparés de l'île de Minorque dans la Méditerranée. En y entrant, ils avaient saisi les revenus de l'évêque et du chapitre, et enlevé aux Catholiques quatre églises, où les ministres protestants faisaient les exercices de la religion anglicane. Heureusement les rois de France et d'Espagne travaillaient alors avec succès à faire leur paix particulière avec les Anglais. Leurs armes prospérèrent cette année-là, et, pour surcroît de bonheur, l'ancienne intelligence commençait à se renouer entre les cours de Rome et de Madrid. Depuis peu Sa Sainteté avait envoyé Aldrovandi, depuis cardinal, auprès de Philippe V, et lui avait ordonné de passer par Paris, afin qu'aidé des bons offices de Louis XIV, il lui fût plus facile d'entrer dans une étroite liaison avec son petit-fils.

Les deux monarques se rendirent à ses désirs. Ils interposèrent leurs bons offices auprès de la reine Anne, pour obtenir d'elle que les troupes qu'elle avait dans l'île de Minorque n'y troublassent point les habitants dans l'exercice de la religion catholique. Leur intercession eut tout son effet auprès d'une princesse qui était sur le point de s'accommoder avec eux. Les Anglais rendirent les églises et les revenus qu'ils avaient envahis, et laissèrent aux Minorcains liberté pleine et entière de religion. Une mortalité sur les bestiaux donna lieu au Pape d'exercer de nouvelles libéralités envers son peuple. Depuis plus d'un an cette contagion s'était répandue de la Hongrie dans les Etats de Venise. Cette même contagion avait insensiblement gagné le Milanais et le duché de Ferrare. Le royaume de Naples en fut pareillement infecté, aussi bien que la campagne de Rome. En hiver cette espèce de peste ne s'était encore attachée qu'aux chevaux, et elle n'avait guère attaqué des Etats du Pape que les frontières. Dans le printemps elle prit aux bœufs avec encore plus de violence qu'aux chevaux, et elle pénétra jusque dans la ville de Rome.

On eut beau empêcher toute communication de bestiaux d'une province à l'autre, le mal était au sein de toute l'Italie. Faute d'animaux propres au labourage, les terres n'étaient pas ensemencées, ou les semences étaient considérablement retardées. Faute d'argent pour en acquérir, les paysans ne savaient comment réparer les pertes qu'ils avaient faites dans leurs étables. Selon sa coutume, Clément XI commença à recourir aux prières publiques, pour demander au Ciel la cessation d'un si grand fléau. Il ordonna dans Rome une procession générale, à laquelle il assista avec tous les cardinaux. La cérémonie fut poussée du matin au soir. Ce jour-là le Pape se trouvait travaillé d'un violent mal de poitrine. La longueur de la marche, jointe à son incommodité, lui causa une oppression qui fit craindre pour sa vie. Par son courage il se mit au-dessus de cette at-

taque. Dès le lendemain il fit prêter cent mille écus romains au peuple, pour lui donner les moyens de cultiver la terre, et par là il mit ses sujets en état de se procurer quelque récolte. En vue de donner aux fidèles, dans ce temps de calamité, de nouveaux protecteurs auprès de Dieu, Clément XI inscrivit dans les fastes de l'Eglise quelques nouveaux saints que le Saint-Siège avait déjà béatifiés. C'étaient le Pape Pie V, de l'ordre des Prêcheurs; André d'Avellino, de l'ordre des Clercs réguliers; Félix de Cantalice, de l'ordre des Capucins, et Catherine de Bologne, religieuse du Tiers-Ordre. Après avoir de nouveau examiné leurs vertus et leurs miracles avec cette rigidité que le Saint-Siège apporte dans la canonisation des saints; après avoir pris sur cela, en plusieurs consistoires, l'avis des cardinaux, des patriarches, des archevêques et des évêques qu'il y avait appelés, le Pape fixa au jour de la Trinité la solennité de leur canonisation. De ce nombre de prélats qui y avaient concouru par leurs suffrages, plusieurs avaient été appelés à Rome de toutes les parties des Etats pontificaux, quelques-uns s'y étaient rendus de différents points de l'Europe. Il en était venu de l'Afrique et de l'Asie même; jamais semblable cause n'avait été plaidée avec tant d'appareil. Elle devint surtout célèbre par l'éloquence de celui même qui la combattait. Cet homme rare était le comte Lambertini. Le Pape le chargea de cette partie de la procédure qui, dans la béatification et dans la canonisation des saints, consiste à découvrir s'il n'y aurait point de faiblesse dans leurs vertus ou de faux dans leurs miracles. Tous furent éblouis des différents discours qu'il prononça sur ce sujet. Il établit ses difficultés sur des recherches si ingénieuses; il fonda son opposition sur des conjectures si plausibles; il forma ses conclusions sur des raisons si apparentes; dans le grand nombre de séances qu'il occupa, il parla toujours avec tant de force et de véhémence, tant de grâce et de dignité, qu'il fut couvert d'applaudissements. Clément XI lui avait déjà conféré la charge d'avocat consistorial, une place dans le tribunal de la Signature, et le poste de promoteur de la Foi. Après les magnifiques plaidoyers dont on vient de parler, le Pape se hâta de l'avancer; il lui donna la théologale du chapitre de Saint-Pierre; il le nomma consultant du Saint Office, il le fit secrétaire de la congrégation du Concile. C'est le même Lambertini qui, depuis, sous le nom de Benoît XIV, gouverna l'Eglise avec tant de sagesse.

Pour rendre plus brillante et plus pompeuse la cérémonie de canonisation que devait faire Clément XI, il créa quelques jours auparavant dix-huit cardinaux. Il remplit par là autant de places qui se trouvaient vacantes dans le Sacré Collège. C'est le 16 mai 1712 qu'il fit cette nombreuse promotion. De ces dix-huit cardinaux, Tomassi et Tolomai se défendirent vivement d'accepter. Le Pape employa d'abord les sollicitations

pour les engager à ne point repousser la dignité qu'il leur décernait; mais, les trouvant inflexibles à toutes les prières, il leur en fit un commandement exprès et un précepte rigoureux auxquels ils furent forcés d'obéir. Au jour marqué pour la canonisation des quatre nouveaux saints, le Pape en fit la cérémonie dans la basilique de Saint-Pierre, dans un appareil si majestueux, avec de si grands sentiments de piété, et le concours y fut si extraordinaire, que ceux qui en étaient témoins ne se ressouvenaient point d'avoir jamais rien vu de si auguste.

Succombant sous le poids des fatigues, Clément XI fut obligé d'aller prendre l'air à Castel-Gandolfo; mais il y alla trop tard. Ses forces étaient épuisées, le sommeil l'avait abandonné, il avait peine à se soutenir; il était pâle, languissant, cependant toujours égal, sans inquiétude, et, quant à l'âme, toujours semblable à lui-même. C'est en cet état qu'il rentra dans Rome, et qu'il y passa le reste de l'année avec une santé languissante.

D'un événement des plus bizarres se ramena alors une des plus vives contestations qui se soient jamais élevées entre le Pape et les souverains. L'île de Lipari n'a jamais appartenu à la Sicile, elle a toujours été sous la domination des rois de Naples. Mais comme elle est beaucoup plus voisine de la Sicile que du royaume de Naples, Philippe III, roi d'Espagne, qui possédait ces deux États, voulut, pour la commodité des habitants, qu'au lieu de continuer à obéir à ceux de ses ministres qui commandaient pour lui dans le royaume de Naples, elle obéit à ceux qui gouvernaient en Sicile. Il importait peu au roi d'Espagne que ce fût à l'un plutôt qu'à l'autre de ces deux royaumes que l'île de Lipari fût unie, pourvu qu'elle lui fût toujours soumise à lui-même. Cette île est d'une très-petite étendue. Elle donne son nom à quelques autres beaucoup plus petites encore qui, pour le spirituel, dépendent d'un seul et même évêque. L'évêché de Lipari, dès son origine, suffragant de la métropole de Rome, relevait du Pape seul. Un de ses privilèges, auquel on n'avait jamais touché, est que tout ce que la terre produit dans les domaines de l'évêché, ne doit aucun tribut. Malgré cela les ministres royaux, chargés dans l'île pour lever les droits du souverain, ne voulurent point reconnaître ce privilège. Ils prétendirent que quelques pois chiches, exposés en vente par l'ordre de l'évêque, étaient soumis à la taxe commune, quoiqu'ils eussent été recueillis dans les fonds mêmes de l'évêché. Ils exigèrent que, pour ces légumes, on payât le droit commun, et il fallut les satisfaire. L'évêque de Lipari excommunia les agents du fisc qui, au préjudice de ses droits, avaient levé l'impôt sur ses denrées. Ceux-ci en appelèrent aux ministres siciliens qui, s'y disant autorisés comme composant le *Tribunal de la monarchie*, cassèrent la sentence de l'évêque, et relevèrent de ses censures les agents. Qu'est-ce que ce *Tribunal de la monarchie de Sicile*?

A-t-il jamais existé? A-t-il au moins jamais eu tous les droits que lui attribuaient les ministres siciliens? Voilà quelle fut la matière de vives contestations qui affligèrent longtemps Clément XI.

On entend par le *Tribunal de la monarchie*, une légation du Saint-Siège, toujours subsistante en Sicile, avec tous les pouvoirs de légat *a latere*. Les ministres siciliens soutenaient que le Pape Urbain II fit autrefois cette concession à Roger, comte de Sicile, et à Simon, son fils; qu'il leur donna le pouvoir de fulminer des censures, de relever de l'excommunication, de faire des ordonnances ecclésiastiques, d'examiner, de corriger, de casser celles des évêques mêmes; qu'il leur accorda une espèce de souverain pontificat, indépendant du sien propre; que cette espèce de papauté passa de ces deux princes à tous les rois leurs successeurs, et que ceux-ci en avaient toujours joui, tant par eux-mêmes que par leurs ministres.

A ces allégations Clément XI demandait des preuves, et des preuves suffisantes. Néanmoins, comme en Sicile, les ministres royaux persistaient dans leur premier sentiment, Clément porta un décret par lequel il cassait celui en vertu duquel ils avaient prétendu annuler les censures que l'évêque de Lipari avait décernées contre les agents; et il le cassa comme étant vicié du *défaut de juridiction*. Il confirma la sentence d'excommunication publiée par l'évêque, et ordonna que son propre décret fût affiché dans Lipari. A cette nouvelle, les ministres siciliens y envoyèrent un chanoine de Palerme avec un notaire et des archers pour prêter main forte. Le chanoine releva solennellement les agents des censures auxquelles le Pape les avait déclarés assujettis. Il fit comparaître devant lui tous les prêtres qui se trouvaient dans la ville; il leur ordonna avec menaces d'administrer les sacrements à ceux que l'évêque avait excommuniés, toutes les fois qu'ils se présenteraient pour les recevoir.

L'évêque étant parti à Rome pour aller en personne informer le Pape de ce qui s'était passé, le grand vicaire lança contre le chanoine une sentence d'excommunication, que deux prêtres allèrent lui signifier par écrit. Le chanoine les fit garrotter et jeter dans un cachot. Le grand vicaire, banni de Lipari, jeta en sortant de l'île un interdit général sur tout le diocèse. Un autre chanoine, député de Palerme avec la qualité de juge délégué du *Tribunal de la monarchie*, entra dans Lipari, et y leva l'interdit.

Le Pape cassa généralement tous les actes qui s'étaient faits par les ministres siciliens ou par leurs ordres contre la juridiction épiscopale. Il déclara excommuniés tous ceux qui y auraient eu part: il enjoignit aux archevêques et évêques de Sicile de notifier cette sentence à leurs peuples: il leur prescrivit de faire bien entendre à leurs diocésains, que toute sorte d'absolution de pareilles censures serait nulle par le défaut de juridiction, si elle n'était émanée du Saint-

Siège. Les prélats obéirent. Les ministres siciliens n'en devinrent que plus ardents à soutenir leurs prétentions. Ils chassèrent du royaume l'archevêque de Messine, les évêques de Catane et de Girgenti, leurs grands vicaires, les prêtres, les jurisconsultes mêmes des autres diocèses qui, dans cette guerre de religion, se déclaraient pour le Saint-Siège. La Sicile était dans la désolation. Les ecclésiastiques donnèrent des preuves de leur sagesse, ils continrent les soulèvements populaires, et ils inspirèrent au peuple toute l'horreur du crime qu'il aurait commis par sa révolte. Quand Clément XI vit que l'achèvement des ministres siciliens était devenu invincible, il s'en tint aux déclarations qu'il avait publiées sur cette grande affaire, et il attendit de Dieu le remède à tant de maux.

Dans le même temps, il s'alluma chez les Suisses, entre quelques-uns des cantons catholiques et les cantons protestants une guerre intestine qui ne tendait à rien moins qu'à y détruire la religion. Leur division provenait du règlement de leurs limites. Les cantons catholiques en ayant informé le Pape, il leur écrivit que, si la modération est nécessaire en tout temps, elle l'était encore plus dans l'occasion présente, et qu'il les conjurait, pour le bien même de la religion, de ne rien omettre pour tâcher de rétablir la concorde et la paix. Cependant pour les aider à soutenir les frais de la guerre, au cas qu'elle devint inévitable, il leur envoya une somme d'argent provenant de certains bénéfices qui vauquaient en Lombardie, il y en joignit une encore plus considérable qu'il tira de son trésor, et il intéressa toutes les cours catholiques dans les soins qu'il se donnait pour rétablir la paix en Suisse.

Par malheur, cinq des huit cantons catholiques, animés par des aversions particulières, ne purent écouter des conseils de paix. Leur entêtement leur coûta cher. Ils furent défaits dans deux combats. Les cantons protestants leur enlevèrent plusieurs postes considérables. Ils s'emparèrent de l'abbaye de Saint-Gall, d'où ils chassèrent les religieux. Ils se saisirent pareillement de tous les villages qui en dépendaient. Ils pillèrent le monastère, désolèrent l'église, maltraitèrent l'abbé, et répandirent la terreur dans tous les lieux d'alentour.

Clément XI écrivit aux cantons catholiques pour leur rappeler leur ancienne valeur. Caraccioli, son nonce auprès d'eux, n'omit rien non plus pour ranimer leur courage. Les cardinaux se taxèrent eux-mêmes en plein consistoire pour leur envoyer de nouveaux secours; et, à la sollicitation du Pape, Louis XIV fit dire aux cantons de Berne et de Zurich, qui paraissaient les plus animés, qu'il allait faire entrer ses troupes dans leur pays, s'ils ne discontinuaient d'inquiéter les cantons catholiques, et s'ils ne leur rendaient les postes qu'ils leur avaient enlevés.

Alors les cantons protestants parurent écouter des propositions d'accommodement.

Après de longues négociations, et grâce aux efforts du Pape, intervint la pacification d'Arar qui, quoique peu favorable aux cinq cantons catholiques qui avaient voulu la guerre, était encore au-dessus de leurs espérances.

Clément XI n'eut pas un moindre succès dans les soins qu'il prit pour annihiler deux mesures qu'avait prises le roi de Prusse dans les duchés de Clèves et de Juliers. Ce prince avait fait publier deux édits. Par l'un il était enjoint à tous ecclésiastiques possédant des bénéfices, des dignités ou des charges dans l'Eglise, de venir prendre de lui l'institution dans la même forme qu'on la prend des évêques, et il menaçait des peines les plus sévères ceux qui, dans l'espace de six mois, auraient négligé ou refusé de suivre en cela ses ordres. Par l'autre il était défendu aux Catholiques de célébrer la fête de la sainte Vierge et celle de saint Jean-Baptiste, qu'aux seuls jours de dimanche. Le Pape eut recours à l'empereur et au duc de Neubourg, comte palatin du Rhin, pour les prier de faire abroger par leur crédit deux pareilles lois. L'un et l'autre agirent selon ses désirs. Ils en écrivirent au roi de Prusse, qui se désista de poursuivre l'exécution de ses édits.

La joie qu'en eut Clément XI ne peut mieux s'exprimer qu'en la comparant à celle que lui causa une autre nouvelle qu'il reçut. Frédéric-Auguste, prince royal de Pologne et électoral de Saxe, était enfin résolu de se convertir à la foi catholique. Ce prince avait toujours paru pencher pour la foi orthodoxe: mais il y avait rencontré des obstacles domestiques et étrangers qu'il avait eus, depuis son enfance, bien de la peine à surmonter. Au dedans, c'était une mère et une grand-mère qui, nourries dans les erreurs des protestants, ne voulaient permettre, ni qu'on l'arrachât de leur sein, ni qu'il se séparât de leur communion. Au dehors, c'étaient des hérétiques dont son père avait abandonné les faux dogmes, et qui n'en auraient été que plus animés contre le père, s'il leur avait enlevé son fils.

Le Pape avait constamment travaillé à l'élever au-dessus de ces deux difficultés. Entre toutes les affaires dont, trois ans auparavant, il avait chargé Annibal Albani dans sa légation d'Allemagne, celle-ci tenait le premier rang. Annibal s'y était employé sans relâche. Dès lors il avait secrètement obtenu du roi Auguste que le jeune prince, quand il serait plus avancé en âge, parcourrait différentes provinces d'Allemagne et d'Italie, sous le prétexte de satisfaire sa curiosité, mais au fond, pour qu'il eût pleine liberté de se consulter lui-même, et de se déterminer ensuite de son pur mouvement au sage parti qu'il paraissait toujours vouloir embrasser. Ces paroles, données confidentiellement au neveu du Pape, avaient aussi été données au Pape même dans les lettres que lui avait écrites le roi Auguste. Le roi de Pologne fut exact à remplir ses promesses. Le prince électoral, son fils aîné, parcourut

quelques cours d'Allemagne. Il entra en Italie; et lorsqu'il fut à Bologne, après les plus mûres délibérations, il abjura secrètement les erreurs de Luther. Le cardinal Casoni, légat du Saint-Siège, ne contribua pas peu à résoudre ses doutes. Dès qu'il eut fait son abjuration, il écrivit au Pape pour lui témoigner la ferme résolution où il était de vivre jusqu'au dernier soupir sous les lois du Saint-Siège. Les mêmes raisons, cependant, qui l'avaient empêché jusqu'alors d'abjurer ses erreurs, l'empêchèrent encore de divulguer l'abjuration qu'il venait de faire. Mais ce que des raisons d'Etat ne lui permirent pas de faire alors, il l'exécuta cinq ans après, selon sa parole. C'est à Vienne et au milieu de la cour de l'empereur qu'il voulut donner cette consolation à l'Eglise. Il choisit pour cela le temps du sacrifice de la Messe auquel il assistait, et en présence de tous les princes catholiques d'Allemagne, il abjura publiquement ses anciennes erreurs.

Le congrès pour la paix de l'Europe allait bientôt s'ouvrir à Utrecht. Clément XI y envoya Passionei, depuis cardinal, homme d'esprit et d'une grande habileté dans les affaires. Les hérétiques ne se proposaient rien moins que de faire abroger le seul article de la paix de Ryswick, qui fût favorable à la religion catholique, et, au contraire, de faire revivre ceux des articles de la paix de Westphalie, que le Saint-Siège a constamment rejetés. L'envoyé du Pape s'y opposa avec vigueur. Il agit auprès des ambassadeurs des princes catholiques en homme ayant le droit de son côté, et sachant manier les esprits. On lui accorda tout ce qu'il voulut.

La paix se conclut, en avril 1713, entre la France, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, le Savoie, la Hollande et la Prusse. L'empereur n'y accéda pas alors : ce n'est que quelque temps après qu'il fit sa paix avec la France et l'Espagne. La Sicile avait été donnée au duc de Savoie dans le congrès d'Utrecht. Tant que la Sicile avait été sous la domination du roi d'Espagne, les ministres espagnols avaient soutenu et poussé au point qu'on a vu les droits de la monarchie. Mais dès que la Sicile eut été cédée par Philippe V au duc de Savoie, tandis que les ministres savoyards élevaient le *Tribunal de la monarchie* au-dessus du Souverain Pontife, les ministres du roi d'Espagne en Sicile déclaraient tout haut que ce n'était qu'un tribunal imaginaire. Ils se disaient inexcusables d'avoir fait tant de fracas pour une chimère. Ils déclaraient ne pouvoir en conscience évacuer la Sicile, qu'après avoir, par l'aveu public de leur faute, réparé tant de désordres. En effet le marquis de Los Balbazès, ancien vice-roi pour l'Espagne, le président de la monarchie et plusieurs autres n'en sortirent qu'après avoir, par des actes publics, déclaré leur erreur, et obtenu du Pape l'absolution de leurs censures. Ce contraste ne servit qu'à faire encore de plus vives impressions sur la multitude contre les abus

qui s'étaient commis. Ce ne fut plus dans toute la Sicile qu'un cri pour terminer cette affaire à la satisfaction du Saint-Siège. Mais les ministres du duc de Savoie étaient résolus de n'en point démordre.

Après le congrès d'Utrecht, il se tint à Ratisbonne une diète où, selon leur coutume, les princes protestants tâchèrent d'obtenir des avantages en faveur de leurs sectes. Par les soins de Clément XI, ils furent encore frustrés de leurs espérances. Fâchés de le trouver toujours si attentif à prévenir leurs desseins, le roi de Prusse et l'électeur de Hanovre résolurent de lui en témoigner leur ressentiment. Le premier venait de succéder à son père, que la mort avait enlevé en assez peu de jours. Il dressa une formule de prières, dans laquelle on demandait à Dieu, en termes exprès, qu'il voulût bien accroître et combler de prospérités la religion protestante; et il ordonna qu'après le sermon, les curés catholiques eussent, tous les jours de dimanche et de fête, à la réciter tout haut dans leurs églises. Le second institua pour tous les maîtres d'école une forme de serment, que les Catholiques ne pouvaient lui prêter. Clément XI eut encore recours aux princes catholiques. Ceux d'Allemagne engagèrent le roi de Prusse à dispenser les curés catholiques d'une prière qu'ils ne pouvaient ni proposer à leurs paroissiens, ni réciter eux-mêmes, sans abjurer leur religion; et l'empereur obtint de l'électeur de Hanovre qu'au moins tacitement, les maîtres d'école catholiques seraient dispensés de lui prêter serment dans la forme qu'il venait de leur prescrire.

Se proposant ensuite de plus grands desseins pour les pays du Nord, où l'hérésie a, depuis longtemps fait de grands progrès, le Saint-Père y envoya des ouvriers évangéliques qui, par leurs controverses, y firent beaucoup de bien. Il leur accorda des sommes d'argent pour les soutenir dans les travaux de leur ministère, et pour soulager les nouveaux Catholiques dans leurs besoins. A sa sollicitation et à son exemple, l'empereur les aida aussi par ses largesses. Il leur abandonna un héritage considérable que lui avait laissé en mourant son résident auprès du roi de Danemark. De cet héritage il ordonna que partie serait employée à réparer quelques églises qui tombaient en ruines à Hambourg, à Wolfenbutel et ailleurs, et que le reste serait consacré à acheter des domaines, dont les ecclésiastiques percevraient à perpétuité les revenus.

Clément XI eut encore un grand avantage sur les schismatiques. Depuis longtemps il poursuivait la conversion du patriarche établi à Alexandrie pour la nation grecque. Ce patriarche s'appelait Samuel Capasuli. Sa réunion à l'Eglise pouvait devenir très-utile à la foi catholique. Il était né de parents orthodoxes, et c'est ce qui avait inspiré au Pape le dessein de le ramener. Dieu exauça les vœux du Pontife en bénissant les soins de deux religieux Observantins qu'il lui avait envoyés pour lui ouvrir les yeux. Le pa-

triarque les ouvrit enfin, et envoya à Rome un de ces mêmes religieux, chargé de l'acte authentique de sa soumission au vicaire de Jésus-Christ, et de la demande qu'il faisait au Pape de le confirmer dans son patriarcat d'Alexandrie.

Pour ne rien précipiter dans cette affaire, Clément XI ordonna que tous les actes envoyés par le patriarche fussent remis aux cardinaux de la congrégation de la Propagande. Il leur associa d'autres cardinaux, plusieurs théologiens, quelques docteurs en droit canon, et il leur enjoignit de discuter tous ensemble, tant l'acte de réunion, que la demande du patriarche. L'un et l'autre ayant été approuvés, le Pape tint son consistoire le 29 avril 1713. Il y admit le religieux, porteur de la soumission du patriarche. On y lut les lettres et les actes de ce dernier, traduits du grec en latin, desquels il constait qu'il avait abandonné son schisme, abjuré les erreurs des Grecs, embrassé la foi catholique, et reconnu le Pape pour le pasteur universel de l'Eglise. Après cette lecture, Clément XI prononça l'absolution des censures qu'avait encourues le patriarche, et l'exemption des peines canoniques. Il le confirma ensuite dans sa dignité de patriarche, et lui accorda le *pallium*. Pour rendre cette conversion plus connue, et par là plus exemplaire pour l'Eglise grecque, le Pape voulut que le consistoire fût tellement public qu'il demeurât ouvert à tout le monde; que les religieux grecs de l'ordre de Saint-Basile, qui étaient venus d'Alexandrie avec l'envoyé du patriarche, y assistassent avec tous les autres Grecs qui se trouvaient à Rome; et que l'assemblée fût grossie par tous ceux des évêques, des prélats et des seigneurs romains qu'une démarche si consolante y pourrait attirer.

Clément XI possédait le don de gagner les cœurs et de s'insinuer dans les esprits. Un des rois de l'Asie, le roi de Lassa, n'avait reçu de lui que deux ou trois lettres. Tout inûdèle qu'il était, il accueillait les missionnaires que lui adressait Clément XI, comme il aurait accueilli ses propres frères. Il envoya au-devant de ceux qui lui venaient de la part du Pape. Il les combla d'honneurs. Il leur accorda une liberté entière de prêcher l'Évangile, témoignant à ses sujets qu'ils lui faisaient plaisir d'en adopter la croyance et les mœurs. Quelques schismatiques désolaient les fidèles dans la Perse. Sans aucun sujet de plainte, sans ombre de raison et par pure haine pour la foi orthodoxe, ils étaient perpétuellement appliqués à inquiéter ceux qui en suivaient les maximes. Les effets de leur animosité allèrent si loin, que la constance de plusieurs en fut ébranlée, et que quelques-uns aimèrent mieux quitter leur patrie que de demeurer plus longtemps exposés à de telles insultes. Dès que Clément XI en eut été averti, il en informa le roi de Perse. Il lui représenta l'injustice d'une pareille conduite. Il le pria de protéger les Catholiques opprimés dans ses États; et, sur sa plainte, le roi de Perse,

qui l'estimait, après avoir recherché les auteurs de ces hostilités, les fit punir si sévèrement, que l'envie ne leur prit point de recommencer.

Louis XIV et plusieurs évêques exposèrent au Pape les maux que faisait en France le jansénisme. Ils lui demandèrent une constitution apostolique. C'était exiger de lui des travaux immenses. Mais Clément XI ne consultait jamais que le bien public. Celui de l'Eglise et de l'État était trop intéressé dans la cause déferée à son tribunal, pour qu'il négligeât de l'approfondir. Il le fit avec une assiduité qui lui coûta deux ans du plus rude travail. Il s'agissait d'un livre de *Réflexions morales* du P. Quesnel sur le Nouveau Testament. Depuis près de vingt ans cet ouvrage excitait le zèle des évêques et des docteurs catholiques. On y trouvait tout ce que l'hérésie de Jansénius a de plus pernicieux. Ce qui le rendait plus dangereux encore, c'était l'onction apparente que l'auteur y avait répandue, et l'affectation de ses partisans à la faire valoir. On le traduisit en latin pour le rendre plus commun dans les pays étrangers. Le Pape connaissait déjà cet ouvrage. Après l'avoir de nouveau examiné, il écrivit à Louis XIV qu'il ne lui paraissait presque pas concevable qu'en un même livre on eût pu ramasser tant de semences de révolte contre les deux puissances.

Pour procéder avec cette sagesse et cette maturité qu'apporte toujours le Saint-Siège sur les points qui intéressent la substance même de la foi, le Pape établit une congrégation particulière pour en connaître. Il la composa, selon la coutume, d'un certain nombre de cardinaux, de théologiens et de jurisconsultes qui, pendant l'espace de deux années, s'assemblèrent plusieurs fois la semaine pour l'examen du livre et des propositions qui leur paraîtraient mériter censure. Après avoir assisté lui-même, dans une même année, à vingt-trois séances, il condamna le livre de Quesnel dans une constitution commençant par ces mots : *Unigenitus Dei Filius*. Cette constitution fut reçue de toute l'Eglise avec le plus grand respect; il n'y eut qu'un petit nombre d'évêques français qui lui refusèrent leur soumission.

La paix venait d'être signée à Bade en Suisse entre la France, l'Espagne et l'Empire [1714]. Les protestants qui, dans la dernière guerre, avaient été alliés de l'empereur, souffraient impatiemment que, dans les traités d'Utrecht et de Rastadt, on n'eût presque rien statué à leur avantage. Ils y étaient d'autant plus sensibles, qu'ils avaient supporté les frais de la guerre, sans en avoir retiré aucun profit. Ils auraient au moins souhaité que leur secte y eût trouvé ses intérêts. Clément XI s'y était opposé avec habileté. Ils voulurent essayer s'ils seraient à Bade, plus heureux qu'ils ne l'avaient été à Utrecht et à Rastadt. Ils demandèrent qu'on revînt en leur faveur sur le quatrième article de la paix de Ryswick. Pour parer à toutes leurs attaques, Clément XI se contenta d'envoyer

à Bade Passionei, le même qui, à Utrecht avait triomphé de tous leurs efforts.

Il était heureux pour les cantons catholiques qu'on traitât dans leur pays des moyens de mettre la dernière main à la paix de l'Europe. Le traité d'Araw ne leur avait pas été favorable. Pour désarmer leurs adversaires, il avait fallu leur faire des concessions; et, dans l'accord qui en avait été passé, on avait été contraint d'admettre des articles hautement improuvés par le Pape. Passionei profita de la nouvelle conjoncture pour rendre meilleure la position faite aux Catholiques en Suisse.

Malgré les efforts des protestants, tous les articles du traité de Ryswick furent maintenus, et par le 15^e article du traité de Bade, Joseph-Clément, archevêque de Cologne, et Maximilien-Emanuel, l'un et l'autre princes de la maison de Bavière, étaient pleinement rétablis dans tous les droits de leurs électors. Les intérêts des Catholiques, habitant des pays cédés aux protestants, étaient sauvegardés. Néanmoins Clément XI voyait avec peine qu'on eût pris le traité de Westphalie, qui lui paraissait défectueux en plusieurs points, pour fondement et pour modèle de celui qu'on venait de conclure à Bade. Il n'approuvait pas non plus qu'on eût inséré dans ce dernier quelques articles déjà réglés à Utrecht et à Rastadt, parce qu'il les jugeait peu convenables au bien de l'Eglise. Il ne croyait pas moins préjudiciable aux intérêts de la religion en Allemagne, qu'on eût assuré la qualité d'électeur au duc de Hanovre, et cédé à quelques autres protestants diverses contrées catholiques, où la religion pouvait souffrir sous leur domination. Enfin il n'approuvait fort qu'en accordant le royaume de Sicile à Victor-Amédée, duc de Savoie, on eût agi en cela avec la même liberté que si le *domaine* direct sur les Deux-Siciles n'était pas un fief du patrimoine de Saint-Pierre. Il eût voulu au moins qu'on en eût fait mention.

Pour obvier, autant qu'il était en lui, à ces inconvénients, le Saint-Père donna ordre à son nonce en Suisse de faire à ces différents égards des protestations de sa part. Le nonce pouvait s'y trouver embarrassé parce qu'il n'y avait au congrès de Bade aucune puissance médiatrice à laquelle on pût recourir pour donner satisfaction aux uns et aux autres, et pour empêcher que des droits n'y fussent lésés. Mais l'habile Passionei n'était pas homme à manquer de ressources. Comme il s'était également trouvé au congrès d'Utrecht, il y avait été témoin d'un semblable embarras survenu après la conclusion du traité, et il profita des exemples qu'il y avait vus. C'était d'aller faire ses protestations par-devant les magistrats du lieu où le congrès venait de se tenir. À Bade, il était encore à temps, parce que les plénipotentiaires ne s'étaient pas encore retirés. D'abord il alla faire ses protestations dans leurs mains, et, immédiatement après, il alla les renouveler par-devant le sénat de la république de Lucerne. Il protesta en

particulier contre tout ce qui pouvait s'être fait de préjudiciable au bien de l'Eglise et aux droits du Saint-Siège, tant dans les traités d'Utrecht et de Rastadt, que dans la pacification d'Araw.

Profitant encore de la conjoncture, il fit quelques autres démarches qui furent couronnées de succès. Les biens d'une abbaye considérable en Allemagne avaient été saisis par un prince protestant qui en avait chassé l'abbé, après lui avoir enlevé tous ses droits, et séquestré tous ses revenus. Passionei obtint un rescrit de l'empereur qui rendait le monastère à l'abbé, et tous les biens au monastère. Il rendit le même service à quelques églises de Trèves et de Liège, qui gémissaient sous une semblable oppression. Pour étendre les conquêtes de la foi, il entreprit, selon les ordres de Sa Sainteté, de convertir toute la famille des ducs de Brunswick et de Lunebourg. Clément XI leur en écrivit les lettres les plus fortes et les plus touchantes. Henriette-Christine, l'une des filles d'Antoine-Ulric, princesse accomplie, embrassa la religion catholique. Le duc, son père, en permit le libre exercice dans tous les lieux de sa dépendance. Depuis quatre ans, pressé par le Pape et plus encore par sa conscience, le prince détestait dans son cœur des erreurs qu'il avait sucées avec le lait. Mais, après de longues et mûres réflexions, il se rendit enfin aux sollicitations de la grâce, et se fit Catholique. La joie qu'il ressentit de son retour à l'Eglise fut si vive, ou plutôt, comme il s'en expliquait lui-même, la crainte qu'il eût depuis de se perdre pour l'éternité fut si grande, que depuis le moment de sa conversion il ne cessait de dire dans les transports de sa joie, qu'il ne manquait à son bonheur que de mourir bientôt. Dieu l'exauça. Peu de jours après, il mourut dans les plus grands sentiments de religion. Clément XI fit son éloge en présence de tout le Sacré Collège. Il dit plusieurs jours la Messe pour le repos de son âme, et il lui fit faire un magnifique service dans l'église de la Propagande.

L'hérésie eut beau frémir d'une pareille conversion. Elle s'épuisa en efforts auprès du fils du duc de Brunswick pour faire révoquer la liberté que son père avait accordée à ses sujets d'embrasser la foi orthodoxe. Les protestants romuèrent surtout à Brunswick et à Volfenbutel, pour engager les peuples à se roidir contre une pareille concession. Mais Clément XI n'en devint que plus ardent à la maintenir en vigueur. Il recourut à l'impératrice Elisabeth, nièce du duc Antoine-Ulric, et, par le moyen de cette princesse, il obtint du jeune duc que les volontés de son père seraient fidèlement exécutées. Il fit plus : pour montrer aux protestants que, loin d'intimider son zèle, leurs continuel assauts ne faisaient que le ranimer, il suivait avec plus de chaleur encore qu'auparavant le parti qu'il avait pris de travailler à la conversion d'une seconde fille de ce même duc Antoine-Ulric. Celle-ci

s'appelait Dorothée-Éléonore, princesse de Schwarzenberg. L'exemple de sa sœur l'avait déjà ébranlée, la conversion de son père avait encore fait sur son esprit de plus fortes impressions : néanmoins elle délibérait toujours. Mais, vaincue par les peines que lui causait son indétermination, elle ne résistait plus que faiblement, lorsque Clément XI la conjura de lui exposer tous ses doutes. Elle les lui développa avec la plus entière confiance, et elle fut si satisfaite de la solidité avec laquelle il les dissipa que, condamnant elle-même tous ses délais, elle ne balança plus et se fit Catholique. En renonçant à ses erreurs, elle renonça aussi à tout le faste des grandeurs humaines et à l'attrait de tous les plaisirs. Elle mena une vie exemplaire, et ne fut pas moins utile à la religion par ses exemples que par son crédit.

Le roi de Prusse fit difficulté d'exécuter, en ce qui le concernait, ceux des articles qu'on venait de décider en faveur de la religion catholique dans les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade. La Gueldre venait de lui être cédée. Quand il en avait été question à Utrecht, il avait été stipulé entre Louis XIV et lui, que celui-ci n'en jouirait qu'aux mêmes conditions qu'elle avait été accordée à Charles II, roi d'Espagne, lorsque la Flandre espagnole appartenait tout entière à ce prince. Il avait été arrêté entre eux qu'on n'y donnerait les magistratures qu'à des juges catholiques ; et ce même article avait été ratifié à Bade par toutes les villes, places et autres lieux que la France abandonnait à ses ennemis. Sans cette condition, la Gueldre n'aurait jamais été donnée au roi de Prusse. Pour l'obtenir, il signa tout ce qu'on voulut. Mais, dès qu'il s'en fut mis en possession, il commença par y former un conseil d'Etat, ou tribunal souverain, qu'il composa de trois hérétiques et d'un seul Catholique qu'il leur donna pour adjoint. Il établit pareillement un protestant pour procureur fiscal dans le conseil de justice. Il y donna la première place de conseiller d'épée à celui de ses généraux luthériens qui commandait ses troupes. Enfin tous ses actes soulevèrent contre lui toute la Gueldre. Le Saint-Père écrivit à ceux des principaux qui formaient les Etats et les différents ordres de la province, d'invoquer les traités et de revendiquer les droits de l'Eglise. Ils le firent, chassèrent de tous les tribunaux ceux que le roi de Prusse y avait placés contre les conventions, et leur substituèrent des Catholiques indépendants et zélés.

Le roi de Prusse chercha à prendre sa revanche dans un pays où il était plus maître. Par un décret de la cour de Berlin, il fit enjoindre à tous les prêtres et à tous les Catholiques de ses Etats héréditaires qu'ils eussent à s'employer eux-mêmes auprès de l'empereur et des autres princes orthodoxes, pour les porter à abolir tous les articles qui, dans les traités de Ryswick et de Rastadt, avaient été dressés en faveur de la religion romaine, et, supposé qu'ils négligeassent en ce point d'exécuter ses ordres, ou qu'ils ne les exé-

cutassent que faiblement, on leur déclarait que nul des contrevenants ne serait exempt des peines dont ils étaient menacés par le même décret. Clément XI s'adressa à Louis XIV et à l'empereur. Il les pria d'engager le roi de Prusse à exécuter les traités qu'ils avaient garantis. L'un et l'autre parurent surpris de la chaleur avec laquelle ce prince en poursuivait l'abrogation. Ils le prièrent de s'y conformer ; et, sentant ce que signifiait une telle prière, non-seulement il laissa en paix les Catholiques de ses Etats, mais encore, sur la première plainte de Sa Sainteté, il se désista de sa prétention de faire visiter leurs maisons religieuses par des ministres protestants.

Pendant que Clément XI avait à régler les affaires des quatre parties du monde, il s'acquittait ponctuellement des devoirs de civilité introduits par l'usage. Le roi d'Espagne venait d'épouser Elisabeth, princesse de Parme. Violente-Béatrix de Bavière, veuve de Ferdinand, grand-duc de Toscane, traversait en même temps les Etats pontificaux pour se rendre à Loreto, où elle allait par dévotion, et un fils venait de naître à Jean, roi de Portugal. Le Pape envoya à Parme le cardinal Gozzadini en qualité de légat *à latere*, pour complimenter la nouvelle reine sur son avènement à la couronne d'Espagne, et, parmi les présents dont il le chargea, il mit la *rose d'or*, qu'il avait, selon la coutume, solennellement bénite cette année-là. Il fit partir Massei, l'un de ses camériers d'honneur, pour aller saluer la grande-duchesse à son entrée dans les Etats du Saint-Siège, et pour lui offrir quelques présents. Enfin, il fit travailler avec célérité à de riches langues qu'il destinait au prince nouveau-né en Portugal, et donna mission à Firrao, depuis cardinal, d'aller les lui présenter à Lisbonne.

Il apprend que Vartank, roi de l'Ibérie asiatique, avait été emmené en Perse, où il était détenu dans une espèce de captivité. Quoique ce prince fût enveloppé dans le schisme des Grecs géorgiens, il avait des qualités qui l'avaient toujours rendu estimable aux yeux de Clément XI. Il vivait éloigné de ces vices grossiers qui dégradent d'ordinaire les princes de l'Asie, et il avait toujours été si favorable aux Catholiques qu'ils le regardaient comme leur père. Les Grecs schismatiques en avaient conçu du dépit. Ils le desservirent, par des trahisons secrètes, auprès du roi de Perse, et il se trouvait à Ispahan, sans avoir la liberté d'en sortir. Le Pape crut servir la religion, en rendant service à un roi qui l'avait toujours protégée. Il s'y crut d'autant plus obligé, que Vartank lui-même venait de lui envoyer Solkem Sabam, religieux de Saint-Basile et son propre parent pour implorer sa médiation.

Clément XI engagea donc Louis XIV, qui avait de l'ascendant sur l'esprit du roi de Perse, à intercéder pour Vartank, et à lui obtenir la liberté. Il informa en même temps le roi captif des mesures qu'il prenait pour arriver à sa délivrance, et il lui offrit toutes les sommes qui lui seraient nécessaires pour

se racheter, s'il ne lui était pas possible de l'obtenir autrement. Vartank n'en eut pas besoin. Les bons offices de Louis XIV lui procurèrent sur-le-champ la liberté. Dès qu'elle lui fut rendue, Vartank dépêcha vers le Pape pour l'assurer de sa reconnaissance; il tint parole et protégea toute sa vie le catholicisme dans ses Etats. En Perse même la religion y gagna : car le roi voyant combien Louis XIV s'intéressait en toute occasion à ce qui pouvait faire plaisir à Clément XI, et voulant obliger le roi de France, déclara qu'il laissait liberté entière aux missionnaires. Le même Pontife apprend encore qu'à Précop, en Serbie, il y avait nombre d'esclaves catholiques, qu'on abandonnait à la misère dans leur vieillesse et dans leurs maladies. Après les avoir, pendant la santé et les forces de l'âge, exercés aux plus rudes travaux, on les laissait vivre et mourir sans secours, lorsqu'on n'en pouvait plus tirer aucun service. Renvoyés sans salaire, et chassés de la maison de leurs maîtres, ils étaient dans un état à n'oser se montrer; ou si, pour mendier, ils demeuraient nuit et jour exposés aux intempéries, souffrant de la nudité et de la faim, ils ne recevaient souvent sur leur religion que des insultes. Il n'en fallait pas tant à Clément XI pour le porter à soulager leur misère et à prévenir les dangers de la séduction. Il imagina de fonder à Précop un hôpital où ils pussent être reçus et entretenus le reste de leurs jours, lorsque leurs maîtres les auraient ainsi jetés sur le pavé. Dans cette vue, il y envoya une somme d'argent pour élever des constructions d'une grandeur convenable. Il en plaça une autre sur des fonds assurés, et dont il affecta les revenus à fournir à l'entretien des vieillards et des malades. Le roi de Pologne et l'empereur, à la sollicitation du Pontife, contribuèrent à cette bonne œuvre.

Les Turcs armaient par terre et par mer [1715]. Ces préparatifs menaçaient les Vénitiens. Le Pape leur envoya une grosse somme destinée à pourvoir aux frais de la guerre. Les Vénitiens possédaient alors toute la Morée et quelques îles enclavées dans les Etats du Grand Seigneur. Achmet entreprit de les en chasser, et la plus heureuse exécution suivit de près cette entreprise. Au premier avis que le Pape avait eu de ce dessein, il avait envoyé ses galères aux Vénitiens. Il avait écrit aux rois d'Espagne, de Pologne, de Portugal, aux dignitaires de l'Eglise, pour en obtenir des secours contre les ennemis du nom chrétien.

La flotte des infidèles, après avoir surpris l'île de Tine, située dans l'Archipel, alla fondre sur la Morée. En moins d'un mois, les Turcs subjuguèrent toute la presqu'île. Ils prirent Corinthe, Napoli di Romani, Coron et Modon, avec autant de facilité que si ces villes n'avaient pas eu de citadelles pour se défendre. Ils s'emparèrent des deux îles de Cérigo et d'Egine, les seules qui fussent restées à Venise dans l'Archipel. Dans la crainte que Zante, défendue par une bonne

forteresse, ne fit une résistance qui retardât le progrès de leurs armes, les Turcs ne jugèrent pas à propos de l'insulter. Dans le même temps se montrèrent des pirates qui, sortis des côtes de l'Afrique et des îles de l'Archipel, infestaient toute l'Adriatique et une partie de la Méditerranée. Non contents de faire, à la faveur de la nuit, de fréquentes descentes dans la Romagne, ils arboraient pendant le jour des pavillons non suspects, et, au moyen de cette ruse, abordant de tous côtés sans obstacle, ils enlevaient tout ce qui se rencontrait.

Pour garder les côtes de ses Etats, le Pape fit armer en course plusieurs bâtiments qui, à l'ardeur avec laquelle ils donnèrent la chasse à ces écumeurs de mer, firent juger que, si les Turcs avaient trouvé ailleurs autant de résistance, ils n'y auraient pas fait tant de conquêtes. Le vice-roi de Naples et les peuples de la Pouille usèrent des mêmes précautions. De tous côtés ils équipèrent des bâtiments d'une moyenne grandeur, et les joignant à ceux du Pape, ils tinrent la mer sans que les Turcs osassent presque plus se montrer.

La guerre cependant ne finit pas là. Enflé de sa victoire, le sultan la croyait attachée désormais à son char, et il ordonna pour l'année suivante de nouveaux préparatifs. Le Pape fut d'autant plus affligé de ces conquêtes, que la foi lui paraissait plus en danger dans les pays que les infidèles venaient de subjugués. Déjà les Catholiques d'Asie se croyaient perdus. Ils conjurèrent Clément XI de leur ménager quelque puissante protection contre les attaques dont ils se croyaient menacés.

Après le secours du Ciel, le Pape n'en connaissait pas de plus efficace auprès du Grand Seigneur que le crédit de Louis XIV. Il intéressa l'un et l'autre dans la cause de l'Eglise. Il ouvrit d'abord un jubilé universel pour porter les fidèles à implorer la miséricorde de Dieu sur son Eglise. Ensuite il exposa à Louis XIV la crainte où étaient pour leur foi les Catholiques d'Asie, et il le conjura de s'employer à dissiper l'orage qui se formait sur leurs têtes. Ce prince chargea des Alleurs, son ambassadeur à la Porte, de recommander de sa part au Grand Seigneur les Eglises d'Asie. Achmet promit de ne pas les inquiéter. Clément XI leur envoya cette assurance, avec des secours d'argent qui les rendirent plus tranquilles.

Pour surcroît de malheur, les divisions intestines désolaient toujours la Sicile. Les ministres du duc de Savoie y soutenaient le *Tribunal de la monarchie* avec plus de hauteur encore que n'avaient fait les Espagnols, qui les avaient précédés. L'île entière était en deuil par la multitude de ceux qui étaient ou exilés, ou détenus dans les prisons. On comptait à Rome seulement quatre cent treize prêtres siciliens de ceux qui avaient été dépouillés de leurs biens, et bannis de leur patrie. Malgré les secours qu'il envoyait de tous côtés pour aider les princes chrétiens à soutenir le poids de la guerre

contre les Turcs, il se trouva que les frais qu'il avait faits jusqu'à ce jour-là pour l'entretien des seuls exilés qui étaient à Rome, excédaient la somme de deux cent mille écus romains.

Les ministres de la *Monarchie* ne relâchaient rien pour cela de leur première rigueur. Ils fermèrent l'entrée en Sicile à tout ce qui aurait pu venir de Rome. Ils publièrent ensuite divers décrets en vertu desquels ils déclaraient nuls tous les rescrits qui pourraient émaner du Saint-Siège, si préalablement ils n'étaient autorisés par les juges séculiers du *Tribunal de la monarchie*. Le Pape cassa tous ces décrets, et, malgré les plus grandes précautions des juges de la *Monarchie*, les Siciliens reçurent la censure qu'il en avait faite, et ils l'affichèrent dans toute l'île. La persécution n'en devint que plus violente. Une négociation, entamée entre les deux puissances, n'eut aucun succès.

Après avoir achevé de rétablir le calme parmi les missionnaires de la Chine, Clément XI envoya des visiteurs dans l'Amérique pour s'informer des mœurs des ecclésiastiques, et de la manière dont s'observait la discipline de l'Eglise. Il coupa court ainsi à tous les abus. Rien n'échappait à ses recherches; son attention paraissait même dans les choses qui semblaient presser le moins. Quand Paul V eut fait agrandir l'église de Saint-Pierre de Rome, il fit déposer dans une chapelle de cette basilique le corps de saint Léon I, ce grand Pape qui, par la sainteté de ses mœurs, par la science des divines Ecritures et par les actions de sa vie a si justement mérité le surnom de *Grand*. Mais, comme ce précieux dépôt s'y trouvait dans un lieu encore trop retiré et peu exposé à la vue des fidèles, Innocent X lui avait fait bâtir, dans la même église du Vatican, une chapelle, nommée aujourd'hui de Saint-Léon, plus magnifique et mieux placée que la première. L'ouvrage était fini sous les précédents pontificats. Cependant aucun des prédécesseurs de Clément XI n'avait songé à enrichir cette nouvelle chapelle du trésor qui lui était destiné. Clément XI voulut s'acquitter de ce devoir, et il le remplit avec cet appareil de majesté qu'il savait si bien mêler aux principales cérémonies de l'Eglise. Après avoir fixé la solennité de la translation du corps au jour même où l'Eglise fait l'office de saint Léon, et qui est le jour de sa naissance, le Pape se rendit processionnellement dès la veille au lieu où Paul V l'avait fait déposer. Dans sa marche il était précédé de tous les cardinaux, de tous les prélats et des seigneurs romains qui, comme lui, tenaient chacun un cierge allumé à la main. Les paroles qu'on chantait avaient été composées à la louange du saint, et la musique était des plus exquises. Rome entière assistait à cette auguste cérémonie. Arrivés en la présence du corps, les cardinaux Orsini, comme plus ancien, et Annibal Albani, comme archiprêtre de l'église de Saint-Pierre, l'élevèrent

avec son cerceuil sur leurs épaules. Ils le portèrent ainsi jusqu'à la chapelle qui lui était destinée. Là ils le placèrent dans une urne magnifique qui lui avait été préparée sous l'autel, lui laissant les mêmes habits pontificaux dans lesquels il avait été trouvé. On remarque que le corps exhalait une odeur des plus suaves. Peu de temps après, en deux ou trois consistoires tenus à peu de distance les uns des autres, Clément XI créa des cardinaux, au nombre desquels était Henri de Thiard de Bissy, qui lui était recommandé par Louis XIV, dans la dernière lettre que ce prince écrivit au Pontife. Lorsqu'il la fit partir pour Rome, Louis se sentait déjà atteint de la maladie dont il mourut. Il était alors dans la 77^e année de son âge, et dans la 73^e de son règne. Peu de moments avant de mourir, il témoigna aux cardinaux de Rohan et de Bissy combien il aurait souhaité pouvoir, avant sa mort, porter le dernier coup au jansénisme dans ses Etats. Il leur exprima sa joie de mourir au sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Pour bien comprendre la grandeur de la perte que venait de faire en lui l'Eglise, on n'a qu'à jeter les yeux sur son éloge funèbre, que le Pape prononça en présence des cardinaux, et qu'il fit imprimer. On y lit : « Que dans Louis le Grand il regrettait la plus vive lumière et le plus bel ornement de son siècle; un protecteur déclaré des beaux-arts; un défenseur de la vertu opprimée; un prince véritablement orthodoxe; un vrai fils aîné de l'Eglise; un bienfaiteur des ouvriers évangéliques répandus jusqu'aux extrémités de la terre, un vengeur intrépide de la religion catholique. » Peut-on penser autrement, ajoutait-il, d'un religieux monarque qui, pendant toute sa vie, a été le fléau de l'hérésie, l'ennemi implacable des duels, la terreur de l'athéisme et de l'impiété; d'un héros chrétien qui, à sa mort, par la constance et la fermeté de son âme, a vaincu tout le stoïcisme des philosophes païens ?

Clément et Louis étaient véritablement faits pour le trône; Louis XIV était monté sur le sien avant d'avoir l'âge de le connaître; Clément XI avait mérité le sien avant de l'occuper. Le premier s'en montra digne, dès qu'il se connut: le second le mérita d'autant mieux qu'il s'en croyait moins digne. L'un eut le plus glorieux des règnes; il ne manqua à l'autre qu'un pontificat plus heureux. Mais si Louis trouva sa gloire dans le plus grand succès, Clément alla puiser la sienne jusque dans les plus grands malheurs. Ce qu'ils eurent de plus ressemblant dans la différence même des révolutions de la vie, c'est qu'ils furent toujours l'un et l'autre supérieurs aux événements.

Si quelque chose eût dû consoler Clément XI dans la douleur que lui causait la perte du grand roi, c'était l'espoir qu'il conçut d'en rétablir un autre sur le trône d'Angleterre, et de reconquérir par là un trône à Jésus-Christ. Les mesures en avaient déjà été concertées avec Louis XIV, qui avait su

gagner l'esprit de la reine Anne, et la disposer en faveur de Jacques III, son frère consanguin, connu sous le nom de chevalier de Saint-George, et que la France avait recueilli lorsqu'on l'avait tiré de Londres, étant encore au berceau. Mais cette princesse étant venue à mourir avant d'avoir pu exécuter son projet, le duc de Hanovre lui avait succédé [1714], sous le nom de George I. Les partisans de Jacques Stuart ne faussèrent pas de s'agiter en sa faveur. Ils paraissaient même ne plus attendre que sa présence pour le mettre à leur tête, lorsque Clément XI leur envoya de grands secours d'argent, qu'il avait en partie tirés de son trésor, en partie obtenus de plusieurs princes catholiques. Il leur céda, en outre, toutes les sommes qui, depuis plusieurs années, lui étaient échues en Espagne par la vacance des bénéfices, et qu'il n'avait pas encore retirées. Le roi d'Espagne était dans les intérêts du prétendant à la couronne d'Angleterre. Il fournit volontiers aux frais de l'expédition. Jacques III se rendit en Ecosse. Il fut heureux dans le premier combat qu'il y livra; mais ses généraux ne surent pas profiter de la victoire. Peut-être même s'étaient-ils trop pressés de combattre. Avec un peu plus de patience ils auraient renforcé leur armée, qui grossissait chaque jour par le concours des mécontents. Quoiqu'il en soit de la véritable cause de leur insuccès, ils furent défaits dans un second combat. Jacques III, accablé par le nombre, fut obligé de céder. Il repassa en France; et le Pape eut bien à faire pour empêcher que les Catholiques ne devinssent victimes de cette expédition d'Ecosse; il fut appuyé, en cette circonstance, par l'empereur, par les rois de Portugal et de Sicile.

Il eut beaucoup plus à travailler pour arrêter les progrès des Turcs. Vers le milieu du printemps [1716], ils mirent en mer cette même flotte qui, l'année précédente, avait conquis la Morée, et ils vinrent surprendre Corfou. Cette île se trouve placée dans une des plus belles positions qui soient au monde. Située à l'entrée du golfe Adriatique, elle a son aspect au midi sur la Calabre, à sa droite la mer de Venise, à sa gauche celle qui conduit aux îles de l'Archipel et à Constantinople, et au nord, derrière elle, le continent de l'Épire dont elle n'est séparée que par un canal qui, dans toute sa longueur, n'est guère large que de deux kilomètres. Au milieu de l'île, et sur ce même canal, du côté de l'Épire, est un port ou rade, bien défendu par deux citadelles bâties sur deux hauteurs. La ville se montre sur le bord de la mer entre ces deux citadelles. Elle est très-peuplée et pourvue des richesses de l'Orient. Le sol de l'île est des plus fertiles, son climat très-doux, et sa situation en fait comme l'entrepôt de l'Illyrie, de la Dalmatie et de la Macédoine, pour les échelles du Levant. Les poètes l'ont rendue célèbre, sous le nom de l'île de Corcyre, par le séjour qu'y firent autrefois les argonautes et Ulysse,

par les magnifiques jardins d'Alcinoüs, et par le temple qui y était dédié à Jupiter du temps des anciens Romains.

La flotte des Turcs entra dans le canal en 1716. Elle le parcourut dans toute sa longueur, sans s'arrêter devant les citadelles, et elle mouilla sur les ancres, de sorte qu'elle occupait toute la largeur du canal, et qu'elle en barrant l'entrée du côté de la mer Adriatique. La perte de la Morée n'avait pas assez instruit les Vénitiens. Il est bien vrai qu'ils avaient de bonnes garnisons dans les deux citadelles de Corfou; mais leur flotte était encore à Venise, presque entièrement dépourvue de troupes. Il ne fut pas difficile aux Turcs de faire leur descente dans l'île. Ils y débarquèrent quarante mille hommes, du canon, des vivres, et ils se disposèrent à faire un siège dans les formes.

Le Pape n'avait pas tant attendu à procurer par lui-même aux Vénitiens, et à solliciter dans les différentes cours catholiques les secours dont ils avaient besoin contre les ennemis du nom chrétien. Il avait formé pour la campagne présente un plan qui rendit l'empereur maître de toute la Hongrie, et il avait pris des mesures qui conservèrent Corfou aux Vénitiens.

Son plan était que, tandis que les Turcs agiraient par mer contre les Vénitiens, l'empereur les attaquât par terre dans la Hongrie. Par là il formait une diversion qui, en partageant leurs forces, pouvait faire échouer tous leurs desseins; et, en les prenant au dépourvu en Hongrie, pour rendre service à ses alliés, l'empereur pouvait reconquérir cette contrée. La cour de Vienne avait goûté ce plan dès que le Pape le lui avait proposé; mais, n'ayant fait qu'une paix mal assurée avec le roi d'Espagne, elle craignait que, tandis qu'elle serait occupée en Hongrie contre les Turcs, les Espagnols ne profitassent de cette conjoncture pour attaquer les possessions impériales de l'Italie. L'empereur délibérait encore sur le parti qu'il prendrait. Le Pape en écrivit au roi d'Espagne, qui lui promit de ne rien entreprendre contre l'empereur, tandis qu'il serait en guerre contre les infidèles. Sur cette assurance que le Pape donna à l'empereur, ce prince n'hésita pas à agir contre les Turcs.

Quant aux secours donnés par le Pape aux Vénitiens, ils consistaient en argent et en vaisseaux. Il donna d'abord trois cent mille écus romains, pour être employés à avoir des bâtiments de transport. Il y ajouta cinq cent mille florins, dont une partie était destinée pour l'armée de Hongrie, et il accorda outre cela à l'empereur les décimes de tous les biens ecclésiastiques situés dans l'empire. Il équipa sept galères et quatre vaisseaux de guerre. Il en frêta quelques autres qu'il fit partir pour Malte, et qu'il joignit à ceux de la religion. Il en reçut douze du roi de Portugal six de ligne et six inférieurs; six du roi d'Espagne avec cinq galères; trois galères du grand-duc de Toscane; deux de la république de Gènes; il

reçut du duc de Parme deux mille hommes de pied, qui partirent pour la Dalmatie.

Cette flotte auxiliaire ne se trouva prête et réunie en un corps qu'au commencement d'août. C'est alors qu'elle mit à la voile pour Corfou. Celle des Vénitiens y était arrivée depuis quelque temps. Elle mouillait à l'autre extrémité du canal, faisant face à la flotte ottomane. Le siège se poursuivait toujours par terre avec vigueur, lorsque les Turcs furent avertis du secours qui venait par mer aux Vénitiens. Ils appareillèrent sur-le-champ, levèrent les ancres avec précipitation, et, laissant leurs troupes de terre dans l'île, ils en firent le tour et gagnèrent le large. Les Vénitiens, au lieu de chercher à couper les Turcs, firent la faute d'enfiler le canal et de se mettre à leur suite. Ceux-ci leur échappèrent facilement. Les amiraux de la flotte auxiliaire firent une autre faute. Ils se mirent aussi à la poursuite des Turcs, sans laisser au moins quelques vaisseaux devant Corfou, pour tomber sur les troupes de terre que les Turcs y avaient laissées, au cas qu'elles vinssent à lever le siège et à traverser le canal pour regagner le continent. L'événement ne servit qu'à les en convaincre; car pendant que les flottes catholiques poursuivaient la flotte ottomane, les assiégeants ayant appris la défaite de leur armée en Hongrie, en prirent une telle épouvante, qu'ils laissèrent leurs tentes et leurs chevaux devant Corfou; qu'après trois mois de siège ils le levèrent avec précipitation, et qu'ils regagnèrent l'Épire sur de légers bâtiments, sans y trouver la moindre opposition dans le canal. Le général de Solfembourg, qui commandait dans Corfou, s'y couvrit de gloire.

Le prince Eugène de Savoie se signala aussi en Hongrie, où il commandait l'armée impériale. Il paraît que les Turcs s'attendaient à y être attaqués, car ils y avaient envoyé une armée formidable. Le prince Eugène l'attaqua et la défit en bataille rangée. Il n'en resta que ce qui put se sauver par la fuite. Eugène demeura maître du champ de bataille, du trésor, des chariots, des bagages. Il prit dans cette seule journée 180 pièces de canon.

L'empereur dépêcha d'abord un courrier au Pape pour lui faire part de cette victoire. Ensuite il lui écrivit de sa main pour le remercier des sages conseils et des puissants secours qu'il en avait reçus. Pour gage de sa reconnaissance, il lui envoya quatre des drapeaux pris sur les Turcs. C'était le jour de Notre-Dame des Neiges que cette grande action s'était passée en Hongrie, et c'est le jour de l'Assomption qu'on en apprit la nouvelle à Rome. Saint Étienne, premier du nom, avait mis, du temps de son règne, la Hongrie sous la protection de la sainte Vierge. Clément XI choisit dans le mois de septembre suivant le jour où on célèbre la fête de ce saint pour aller rendre à Dieu de solennelles actions de grâces dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. Il y fit solennellement apporter deux des drapeaux que lui

avait envoyés l'empereur. Il fit présent des deux autres à la chapelle de Lorette. C'est le cardinal de Schrortemback, ministre de l'empereur à Rome, qui les lui avait présentés. Une circonstance, qui parut singulière, contribua à rendre encore plus grand le concours dans l'église de Sainte-Marie Majeure : c'est que le jour même où le siège de Corfou fut levé, le Pape avait institué dans cette même église des prières publiques pour la levée de ce siège. Il s'y rendit donc avec toute sa cour, et il y dit la Messe, pour rapporter à Dieu tous les honneurs de la victoire.

Il eut bientôt occasion de lui rendre de nouvelles actions de grâces. Pour profiter de la déroute des Turcs, le prince Eugène, après avoir recueilli leurs dépouilles, alla mettre le siège devant Tèmeswar, place forte par sa situation et par les ouvrages dont elle était défendue. Dans sa retraite, une partie de l'armée des Turcs s'y était renfermée, et en avait par là considérablement augmenté la garnison. Elle était d'ailleurs bien pourvue de munitions de guerre et de bouche. Les assiégés s'y défendirent pendant trois mois avec opiniâtreté. Mais après s'être épuisés dans de fréquentes sorties, où ils avaient perdu beaucoup de monde, ils demandèrent à capituler, et ils rendirent à l'empereur une place frontière qu'on n'avait pu reprendre sur eux depuis 16½ ans qu'ils l'avaient conquise sur les Chrétiens. La prise de cette place répandit l'épouvante dans tout le banat de Tèmeswar. Les villes d'une moindre importance se rendirent toutes à discrétion, et ouvrirent leurs portes au vainqueur. L'empereur envoya à Rome le comte de Lamberg, pour en porter la nouvelle au Pape. Clément XI voulut donner au prince Eugène les plus grandes marques d'honneur que le Saint-Siège ait coutume de déférer aux héros, vainqueurs des infidèles. Il lui envoya l'*estoc* et la *toque* qu'il avait bénits cette année-là. L'*estoc* est une épée, et la *toque* une espèce de casque. Le hasard fit que ce présent arriva à l'armée de Hongrie le même jour qu'elle entra victorieuse dans Tèmeswar. On commença par y ériger un autel. On y célébra le saint sacrifice qui depuis tant d'années y avait été interrompu, et, à l'issue de la Messe, au milieu des fanfares des trompettes, du bruit des tambours, d'une salve générale de tout le canon de l'armée, le prince alla prendre à l'autel et à genoux, selon l'usage, des mains de l'officiant, l'*estoc* et la *toque* que le Pape lui avait envoyés.

Les travaux de Clément XI avaient bien altéré sa santé : les intempéries de la saison contribuèrent à l'altérer davantage. Les pluies furent si abondantes en Italie, et les eaux croupirent en tant d'endroits aux environs de Rome, qu'elles y produisirent des maladies dont on mourait en peu de jours. L'inondation fut si considérable dans la Romagne, que le Pô y rompit encore ses digues entre Bologne et Ferrare : et que, portant la désolation dans les campagnes vol-

sines, elle y amena la cherté dans les vivres. Le Pape y envoya le cardinal Paracciani, évêque de Sinigaglia, Mosca et Riviera, depuis cardinaux, pour examiner les dommages. Il fit réparer les brèches causées par le débordement des eaux. Il envoya d'abondantes aumônes dans la Marche d'Ancône, dans l'Ombrie et le Latium, où la maladie et la misère enlevaient encore tous les jours beaucoup de monde. Lui-même fut très-malade. Ses continuelles fatigues avaient épuisé ses forces. Son asthme le tourmentait au point qu'il avait peine à respirer. La fièvre le prit avec de violents maux de tête, et des coliques qui, pendant plusieurs jours, firent craindre pour sa vie. Mais il se ménageait si peu que, dès que la fièvre eut cessé, il reprit ses occupations ordinaires.

Il avait dans l'esprit que l'empereur ne devait pas s'arrêter en si beau chemin ; que, dans la campagne suivante, il pouvait facilement achever la conquête de toute la Hongrie par la prise de Belgrade ; et que les Vénitiens devaient profiter de l'épouvante des Turcs pour tâcher de reprendre sur eux leur ancien ascendant. Il s'occupa donc des moyens à employer pour leur continuer les secours qu'il leur avait procurés précédemment.

Il plaça sur les autels le bienheureux François Régis, Jésuite français, et il ordonna que la solennité de la béatification se fit dans l'église de Saint-Pierre avec cette pompe qu'il avait coutume d'établir dans les grandes cérémonies de l'Eglise. Il apaisa quelques nouveaux troubles qui étaient survenus aux Indes parmi les missionnaires. Il rétablit la discipline dans quelques églises de Pologne et de Russie. Il créa un patriarche toujours permanent à Lisbonne, et lui accorda des droits et des privilèges semblables à ceux dont jouissaient le patriarche de Venise et l'archevêque de Salzbourg. Il réconcilia le prince Emmanuel avec son frère, le roi de Portugal, et il eut la consolation d'apprendre que les princes Guillaume et Adolphe de Saxe avaient abjuré leurs erreurs ; qu'en Mésopotamie et en Syrie quelques évêques schismatiques s'étaient réunis par ses soins à la foi orthodoxe, et que plusieurs prêtres, adhérents à leur schisme, les avaient suivis dans leur retour à l'Eglise. La conversion de Guillaume ne fut pourtant pas de longue durée.

De tout temps, Rome a été en possession d'avoir dans son sein des étrangers qui s'y rendent de toutes les parties du monde, pour admirer les chefs-d'œuvre de tout genre que renferme cette ville, la plus ancienne et la plus illustre des capitales. Sous le pontificat de Clément XI, leur nombre s'était beaucoup accru, tant par le désir qu'ils avaient de voir un Pape d'une si haute réputation, que par le bon accueil qu'il leur faisait. En 1716, le prince électoral de Bavière, depuis empereur sous le nom de Charles VII, en était à peine sorti, que les deux princes Clément et Philippe, ses frè-

res, vinrent y fixer leur séjour. On y vit aussi plusieurs seigneurs espagnols et portugais, le prince Alexis, fils du czar Pierre, une princesse de Valachie, venue de Constantinople avec les deux princes ses enfants, et Jacques III, roi d'Angleterre. Le Pape les entourait de toutes sortes d'attentions, les combla de politesses, et, sans se borner aux honneurs du trône qu'il déséra au roi d'Angleterre, il lui donna tous les secours que demandait la situation du prince.

Quoiqu'en se retirant en Italie celui-ci eût pris le nom de chevalier de Saint-Georges, et qu'il eût résolu d'y mener une vie privée, Clément XI voulut qu'il y fût traité et entretenu convenablement à son rang. Il envoya au-devant de lui Charles Albani, son neveu, qui le rencontra à Bologne, et le conduisit à Pesaro, où il s'arrêta quelque temps. Arrivé à Rome, le prince y fut visité de tout le Sacré Collège. Il en reçut les mêmes honneurs qu'on rend aux rois assis sur leurs trônes. Le Pape lui envoya vingt mille écus d'or, et lui assigna des revenus annuels sur son trésor. Il lui donna pour séjour la ville d'Urbino, où se trouve un palais digne de la majesté d'un roi : il le fit meubler avec magnificence. Afin même que le prince eût un plus grand air d'autorité dans Urbino, le Pape en retira le cardinal légat, qui y commandait au nom du Saint-Siège, et il lui substitua Salviati, avec lequel le roi d'Angleterre avait été autrefois intimement lié à Avignon.

Lord Peterborough voyageait alors en Italie ; on le soupçonna de vouloir attenter à la vie du roi d'Angleterre ; on crut même en avoir des indices suffisants, et on le déséra au cardinal Orighi, légat de Bologne, qui le fit arrêter et enfermer au fort Urbain. Les Anglais sont extrêmes en tout ; ils menacèrent d'aller mettre tout à feu et à sang à Civita-Vecchia si on ne relâchait le prisonnier : ils s'adressèrent à l'empereur pour obtenir sa liberté. Le Pape répondit simplement qu'il avait pris chez lui le roi d'Angleterre sous sa sauvegarde ; qu'il allait examiner par lui-même sur quel fondement on pouvait avoir eu des idées si désavantageuses du seigneur anglais ; que, s'il le jugeait innocent, il n'avait besoin d'aucune sollicitation pour le renvoyer absous ; mais que, s'il le trouvait coupable, il était du droit des gens qu'il en fit un exemple. Les soupçons étaient violents, les conjectures fortes, mais les preuves n'étaient pas suffisantes pour constater un tel attentat. Lord Peterborough fut mis en liberté avec ordre néanmoins de sortir des Etats pontificaux, et défense d'y rentrer.

Ces affaires terminées, Clément XI revint à son plan qui était qu'on proût de l'épouvante des Turcs pour les poursuivre par terre et par mer. Ils ne laissèrent pas de reparaitre en Hongrie, et firent les derniers efforts pour réparer leurs pertes. Ils mirent sur pied une armée de trois cent mille hommes, et s'avancèrent jusqu'à Belgrade. Le prince Eugène les avait prévenus, et il

en avait déjà formé le siège. Bientôt il se trouva comme investi lui-même et pris entre deux feux. Nul convoi ne pouvait plus lui arriver; nulle issue pour se dégager.

Les Turcs eux-mêmes le tirèrent de cet embarras. A l'entrée d'une nuit obscure, il apprit par un transfuge que, dès le lendemain matin, l'armée ennemie devait l'assaillir de tous côtés, et que la plus grande partie de la garnison avait ordre de faire auparavant une vigoureuse sortie pour l'attirer du côté de la ville. Sur cet avis, il résolut de prévenir les ennemis et d'inspirer par là une nouvelle ardeur à ses troupes. Il était essentiel de commencer par se saisir de quelques postes avantageux, occupés par les Turcs, et d'où pouvait dépendre le gain de la bataille. Par un de ces bonheurs qui paraissent ménagés de la main de Dieu même, il se forma une heure avant le jour un brouillard si épais qu'on ne voyait rien à quatre pas de soi, et qu'à son lever, le soleil même fut du temps à le dissiper. A la faveur de ce voile, Eugène sortit sans bruit de ses retranchements. Il surprit les détachements ennemis qui occupaient les hauteurs, et il les en chassa. Dès lors, la bataille s'engagea. Enfin le brouillard s'étant dissipé, les Turcs s'apercevant de la perte qu'ils venaient de faire en quittant les hauteurs dont ils avaient été chassés, commencèrent à perdre courage. Cependant, forts de leur nombre, ils assaillirent avec fureur. Les impériaux, conservant toujours les postes dont ils s'étaient emparés, les reçurent avec une contenance qui était pour eux un gage de la victoire. Elle se déclara en effet pour eux. Il resta du côté des Turcs plus de vingt-cinq mille morts; ils y eurent presque autant de blessés. On fit sur eux un grand nombre de prisonniers. Les impériaux trouvèrent sur le champ de bataille plus de 140 pièces de canon, plus de 100 mortiers, et les richesses de l'Asie sous des tentes magnifiques que le prince Eugène abandonna à l'avidité du soldat. Cette action décisive se passa encore en août 1716. Dès le lendemain, les assiégés consternés de la déroute de leur armée, se rendirent au vainqueur. Ils lui livrèrent la ville et la citadelle de Belgrade; et, au moyen de cette nouvelle conquête, l'empereur se vit maître de toute la Hongrie.

Le Pape en ressentit une vive joie. Dès l'ouverture de la campagne, il avait ordonné à Rome des prières publiques pour le succès des armes des Chrétiens, et il les avait continuées avec ferveur. Quand il reçut, avec quelques drapeaux, la nouvelle que l'empereur lui donna d'une victoire si complète, il les distribua dans celles des églises de Rome qui sont dédiées à la sainte Vierge. Il tint son consistoire, où il donna dans la personne d'Emeric Czaki un cardinal à l'Allemagne. Il offrit le sacrifice pour les âmes des Catholiques qui avaient péri dans la bataille, et ordonna que chaque prêtre à Rome dit la Messe pour eux à certains jours, assi-

gnant à chacun une rétribution pour cet objet.

Les Vénitiens ne laissèrent pas d'avoir aussi leurs succès sur mer et sur terre. Pour effacer le blâme qu'ils avaient encouru, d'avoir trop tardé à se mettre en mer, ils firent voile dès le commencement du printemps, et prévinrent la flotte ottomane. Ils allèrent droit aux îles de l'Archipel, pour la combattre à son passage, sans attendre même la flotte auxiliaire. Les Turcs n'avaient pas encore osé sortir des Dardanelles, lorsque, sur la fin de mai, ils crurent pouvoir le faire à l'aide d'un bon vent. Les Vénitiens les arrêtèrent. Après quelques volées de canon, qui emportèrent Flangini, amiral des Vénitiens, la flotte ottomane leur échappa. Il y eut encore une rencontre en juillet; mais les Turcs trouvèrent de nouveau le moyen de s'éloigner, et de regagner les Dardanelles.

Peu de jours après, la flotte auxiliaire joignit l'armée navale des Vénitiens. Le Pape en avait nommé général le commandeur de Belle-Fontaine, connu à Malte par son expérience et sa valeur. Le secours consistait en onze vaisseaux de guerre qu'avait envoyés le roi de Portugal, et dans le même nombre de galères, ou d'autres bâtiments que le Pape, le grand-duc de Toscane et le grand maître de Malte, Raymond de Perellos, avaient fournis l'année précédente. Clément XI les avait renforcés de quelques gros vaisseaux et de troupes de débarquement. Mais les Génois ne fournirent rien, et le secours d'Espagne qu'on disait devoir consister en seize vaisseaux de ligne, ne paraissait point. Dans l'attente de leur arrivée, la flotte des Chrétiens résolut de faire quelque entreprise sur terre. Ils allèrent fondre sur Sainte-Maure, péninsule située entre les îles de Zante et de Corfou. Les Turcs l'avaient prise sur les Vénitiens au commencement de la guerre. Les Chrétiens la reprirent sur les Turcs. Se répandant ensuite sur le littoral de l'Épire, ils se rendirent maîtres de Butrinte et de quelques autres places qui, malgré une vigoureuse résistance, furent obligées de se rendre à discrétion.

Le plan était de reconquérir la Morée. Il leur aurait été d'autant plus facile d'y réussir, que leurs dernières conquêtes venaient d'y répandre la terreur, et que la flotte ottomane, n'osant plus se montrer, n'aurait pu la secourir. Mais la mésintelligence s'étant mise parmi les chefs, comme il est ordinaire entre des commandants de différentes nations, il fut résolu qu'on attendrait les Espagnols, et qu'on se contenterait de tenir la mer, pour empêcher les Turcs de tenter aucune entreprise. Les Espagnols ne parurent pas. On s'en étonnait: car le concert était rétabli entre les cours de Rome et de Madrid. Aldrovandi, nonce en Espagne, avait écrit au Pape que toutes les anciennes difficultés venaient d'être applanies, grâce au zèle d'Alberoni, et que la flotte espagnole allait partir de Cadix pour le Levant. Le Pape

avait été si satisfait de ces nouvelles, il comptait si bien sur le départ de l'escadre espagnole pour le Levant, qu'il avait fait Alberoni cardinal. Néanmoins cette escadre ne parut point dans l'Archipel. La flotte auxiliaire se sépara, et chaque nation se retira dans ses ports.

La raison pour laquelle le roi d'Espagne n'avait pas envoyé sa flotte dans le Levant, provenait d'une insulte faite à son grand inquisiteur. Joseph Molinez était à Rome lorsque le roi d'Espagne le nomma grand inquisiteur dans son royaume. Non-seulement l'Empire et l'Espagne n'étaient pas en guerre l'un contre l'autre, mais encore l'Espagne était venue l'année précédente au secours de l'Empire, en envoyant une escadre contre les Turcs, dans le temps que l'empereur leur faisait la guerre en Hongrie, et actuellement elle équipait seize vaisseaux et des galères; pour ménager à l'empereur la même diversion. Indépendamment de cette circonstance de paix, qui devait persuader à Molinez qu'il trouverait les passages libres dans les Etats d'Italie de l'empereur, en partant de Rome, il avait, pour plus grande précaution, pris un passe-port de son ambassadeur auprès du Saint-Siège. Malgré cela, quand il passa par Milan, on l'y arrêta par ordre de l'empereur, et on le mit en prison avec tous ceux de sa suite. Le roi d'Espagne regarda cette arrestation comme une hostilité qui demandait vengeance. Ainsi, au lieu d'envoyer ses vaisseaux au secours de l'empereur, il résolut secrètement de s'en servir pour aller fondre sur les Etats que possédait ce prince en Italie. Le Pape écrivit à l'empereur que la mesure qu'il venait de prendre, était contraire au droit des gens et à l'immunité d'un ecclésiastique constitué dans une si haute dignité. Pour toute réponse, on lui fit savoir qu'on avait de secrètes menées à reprocher à Molinez; qu'on voulait bien que ce fût le Pape qui en connût; mais qu'en attendant Molinez serait étroitement gardé dans les prisons de la citadelle de Milan. Pour surcroît de malheur, Molinez y mourut peu de temps après.

Sous prétexte de se venger, le roi d'Espagne envoya en Sardaigne [1717] la même flotte qu'il destinait contre les Turcs. Elle alla mouiller devant Cagliari. Elle débarqua des troupes qui en formèrent le siège, et dans l'espace de deux à trois mois, elle enleva à l'empereur l'île entière de Sardaigne. Plusieurs crurent que depuis longtemps cette expédition avait été projetée par le cardinal Alberoni, et que le projet d'envoyer cette année-là une escadre dans le Levant n'avait été qu'un voile pour couvrir le dessein qu'on avait conçu à Madrid d'attaquer l'empereur en Italie, pendant qu'il était occupé contre les Turcs. Quoi qu'il en soit, Clément XI, étranger à toutes ces menées, n'en pouvait qu'être extrêmement affligé pour bien des raisons.

De son côté, l'empereur, voyant que la Sardaigne lui avait été enlevée en si peu de

temps, parut craindre qu'il n'y eût contre lui une conspiration de tous les princes d'Italie. Il s'en prit surtout au Pape, pour contenir tous les autres par son moyen. Il l'accusa d'être entré dans le complot, tout imaginaire qu'il était. Il lui reprocha d'avoir violé sa parole, de s'être secrètement concerté avec le roi d'Espagne; il le menaça de sa vengeance, si on ne mettait fin à de telles hostilités. En même temps il fit défendre au nonce de Vienne de paraître en sa présence, ou même à la cour. Il envoya ordre à celui de Naples de sortir du royaume dans les vingt-quatre heures. Il y prescrivit le séquestre de tous les revenus des bénéfices vacants, et abolit le tribunal qui y était érigé pour subvenir à l'entretien de la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Tout cela ne se faisait de la part de l'empereur, que pour forcer le Pape à lui ménager au moins une suspension d'armes auprès du roi d'Espagne; et le Pape n'avait pas besoin d'y être excité. Sa perplexité était grande; comme il ne pourrait plaire au roi d'Espagne sans mécontenter l'empereur, il ne pourrait non plus contenter l'empereur sans déplaire au roi d'Espagne. Néanmoins il espéra qu'après avoir, de part et d'autre, essuyé d'abord quelques mauvais moments, il en sortirait à la satisfaction de tous les deux; et c'est ce qui arriva. Il fit d'abord appeler à son audience le comte de Gallasch, ambassadeur de l'empereur. Il le chargea d'exprimer à ce monarque la surprise où il était de se voir soupçonné d'être entré dans un prétendu complot avec l'Espagne. Il écrivit au prince lui-même qu'il le pria d'avoir de lui des sentiments plus équitables; et, pour ne pas laisser au pouvoir des séquestres les revenus des bénéfices vacants, qu'on avait saisis dans le royaume de Naples, il nomma sur-le-champ à tous les évêchés et aux autres bénéfices que la mort y avait dépourvus de titulaires.

Dans la Morée, les Catholiques se trouvaient presque sans prêtres, et réduits à une extrême misère, depuis que les Turcs l'avaient conquise sur les Vénitiens. Le Pape ouvrit son trésor pour y envoyer d'abondants secours. Il y établit de nouveaux prêtres à la place de ceux que l'indigence ou l'oppression en avait chassés; et il ne fut tranquille de ce côté-là, que quand on lui eut donné l'assurance que ses largesses avaient suffi pour satisfaire à tous les besoins.

La principauté de Rheinsfeld courait risque de tomber en des mains hérétiques. Pour prévenir ce malheur, il fallait dispenser du sous-diaconat le prince Guillaume des landgraves de Hesse-Rheinsfeld. Le bien de la religion le demandait. L'empereur le représenta au Pape. Le prince Guillaume possédait alors un de ces riches canonicats de l'Eglise métropolitaine de Cologne. Le Pape lui permit, quoiqu'il eût reçu le premier des trois ordres sacrés, d'épouser une princesse catholique. Pour tous frais de dispaense, il lui recommanda la foi orthodoxe dans toutes les villes et autres lieux de la

principauté dont il allait prendre possession.

Clément XI établit aussi en Suisse, à ses dépens, un grand nombre d'écoles où la jeunesse, élevée dans les belles-lettres, pût en même temps être formée à la piété. Dans quelques monastères, au contraire, le relâchement ayant fait des progrès, il rencontra des obstacles à la réforme qu'il y voulait introduire. Il eut à soutenir l'opposition de personnes puissantes et intéressées aux abus. Mais sans user d'autres voies que de celles de la douceur, il parvint à les contenir. Les hérétiques avaient indignement profané l'église de l'abbaye de Saint-Gall. Il s'adressa à l'empereur et au duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV, pour obtenir justice de l'attentat qui avait été commis. Le régent fit en sorte que les auteurs de cette profanation ne demeurassent pas sans châtement.

En France, l'hérésie de Jansénius exerçait des ravages. Après la mort de Louis XIV, elle leva le masque contre l'autorité légitime. Ses partisans, après avoir soutenu leur révolte contre la bulle *Unigenitus*, par un appel semblable à celui de Luther, la dénoncèrent publiquement au futur concile général : c'est-à-dire qu'ils appelèrent de l'Eglise à l'Eglise même, de l'Eglise dispersée à l'Eglise assemblée en concile, et du jugement irréformable qu'elle avait déjà porté contre les erreurs de Quesnel, au jugement qu'ils attendaient encore d'elle sur le même sujet.

A tant d'efforts, le Pape n'opposa d'abord, selon sa coutume, que les voies de la douceur. Il écrivit les lettres les plus tendres et les plus touchantes. Mais le temps de la résipiscence n'étant pas encore venu, et les appels se multipliant avec les libelles, au grand scandale de la religion ; après avoir fait brûler à Rome, par la main du bourreau, plusieurs de ces libelles, condamné tout appel de la bulle *Unigenitus*, déclaré qu'il n'admettrait aux évêchés aucun de ceux qui lui seraient suspects dans la doctrine, Clément XI porta l'année suivante, 1718, une seconde bulle, commençant par ces mots : *Pastoralis officii*. Par cette seconde bulle il déclarait séparés de la communion de sa charité tous ceux qui n'étaient pas soumis à la première. Divers parlements rendirent des arrêts pour empêcher qu'elle ne fût reçue en France. Le Pape s'en consolait, puisque, disait-il, il avait fait son devoir.

La guerre contre les Turcs le préoccupait toujours. Il aurait désiré que l'empereur poussât contre eux ses conquêtes plus loin, et que les Vénitiens reprissent la Morée. Mais il n'en avait plus guère l'espoir, depuis que le roi d'Espagne avait enlevé la Sardaigne à l'empereur, à moins qu'on ne la lui rendît et qu'on ne discontinuât de lui faire la guerre en Italie. Sans cela, il était évident que l'empereur travaillerait à faire sa paix avec les Turcs ; que le roi d'Espagne n'enverrait plus de secours aux Vénitiens,

et que ces deux princes allaient embraser l'Italie du feu d'une nouvelle guerre.

En vue de la prévenir, le Pape conjura le roi d'Espagne de laisser en paix les Etats de l'empereur, et de joindre ses forces à celles des autres princes catholiques, pour agir tous de concert contre les ennemis du nom chrétien. Le roi d'Espagne répondit que l'insulte qu'il avait reçue de la part de l'empereur, dans la personne du grand inquisiteur Molinez, demandait réparation. Le Pape répliqua que les secours d'argent qu'il lui avait procurés sur les revenus ecclésiastiques de l'Espagne, ne lui ayant été accordés que pour agir contre les infidèles, il ne pouvait plus les lui continuer, s'il cessait de leur faire la guerre. Il ajouta que, si le cardinal Alberoni, son premier ministre, persistait à lui donner d'autres conseils, au lieu de lui accorder les bulles de l'archevêché de Séville, que ce cardinal sollicitait, il rendrait celles mêmes de Malaga, qu'on venait de renvoyer à Rome. C'est par l'impulsion de l'empereur que le Pape avait écrit dans ce sens au roi d'Espagne.

A Madrid on ne fut pas content de cette lettre. Philippe V défendit au nonce de continuer ses fonctions, et à ses ministres d'avoir aucun rapport avec lui. Il envoya ordre à tous ceux de ses sujets qui étaient à Rome d'en sortir. En même temps il tourna contre la Sicile ses armes victorieuses. Le cardinal Alberoni était même accusé d'avoir fait, au nom du roi d'Espagne, un traité secret avec les Turcs. Le comte de Gallasch en avait porté sa plainte au Pape en présence de tous les cardinaux. On prétendait que, pour contracter cette alliance, il s'était servi de l'intermédiaire du prince Ragotzi, et que son but était d'aider la Porte ottomane à faire la guerre à l'empereur. Clément XI approfondit cette affaire, et dissipa tous les doutes. Il pria l'empereur de rendre sur cela justice au roi d'Espagne ; et, eu égard aux circonstances, Charles VI fut si frappé de la grandeur d'âme et de l'équité du Pontife, qu'il révoqua tous les ordres qu'il avait donnés à son préjudice, et qu'il conçut pour lui une estime et une vénération qui ne se démentirent plus. Il rétablit son nonce à Vienne, et rappela à Naples celui qu'il en avait fait sortir. Il se hâta ensuite de faire sa paix avec les Turcs, pour être plus en état de se défendre en Italie contre le roi d'Espagne. Cette paix fut conclue à Passarowitz à des conditions que ne désapprouvèrent pas les Vénitiens qui y étaient compris. La principale était que, de part et d'autre, chacun demeurerait maître des conquêtes faites dans la présente guerre. A la première nouvelle qu'en reçurent les Vénitiens, ils abandonnèrent le siège de Dulcigno, en Dalmatie. Les Turcs étaient aux abois ; la perte de la Hongrie les avait consternés dans tout l'Orient. Ils apprirent à respecter la main qui leur avait attiré sur les bras l'empereur et les princes catholiques. On ne les vit plus si féroces contre les Chrétiens ; et la France, profitant de la conjonc-

ture, réitéra auprès du Grand Seigneur des demandes qu'il n'avait pu jusqu'alors faire écouler en faveur des religieux qui gardent le saint sépulcre, et elle en obtint tout ce qu'elle demanda. La Sicile était encore au duc de Savoie. Mais le roi d'Espagne ayant appris que ce prince songeait à la céder à l'empereur moyennant quelque équivalent, y envoya des troupes [1718], qui enquirent d'abord la plupart des villes avec d'autant plus de facilité, que les Siciliens regrettaient la domination espagnole. Presque aussitôt que ces mêmes villes eurent ouvert leurs portes à l'armée d'Espagne, elles demandèrent qu'on mit fin aux troubles dont elles étaient depuis quelque temps agitées au sujet du *tribunal de la monarchie*. Le roi d'Espagne donna ordre au cardinal Acquaviva, son ministre à Rome, d'en traiter avec le Pape. D'un commun accord on convint de plusieurs articles, qui apaisèrent toutes les dissensions. Ainsi finit cette étrange affaire.

Quelques mois après, la paix se fit entre l'empereur et le roi d'Espagne qui lui céda la Sicile, et au duc de Savoie le royaume de Sardaigne. Par ce traité il fut aussi stipulé que les Etats de Parme et de Plaisance seraient donnés à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne, si le duc de Parme venait à mourir sans enfants mâles. On agita encore, si on ne réunirait point à Parme et à Plaisance les duchés de Castro et de Ronciglione. Mais le Pape s'éleva avec tant de force contre ce projet, qu'on ne crut pas devoir y toucher. Il se plaignit vivement de ce que, sans même le consulter, on avait disposé du Plaisantin et du Parmesan avec la même confiance que s'il n'eût pas eu le domaine direct sur ces deux Etats. Il démontra avec la même évidence que le Saint-Siège avait toujours eu aussi un domaine souverain sur Castro et sur Ronciglione; que, selon le droit qu'il en avait, Ranuce II les avait vendus au Saint-Siège dans le dernier siècle; et qu'il n'était plus possible aux ducs de Parme d'y revenir.

Toutes ces affaires terminées, Clément XI ne songea plus qu'à porter remède aux suites fâcheuses de la guerre. Les Anglais avaient longtemps séjourné dans l'île de Minorque. L'évêque s'était constamment opposé à la licence avec laquelle ils avaient prétendu se livrer à l'exercice de leur religion; et, par la fermeté de son zèle, il leur était devenu odieux. Il avait dans l'île de Majorque un grand vicaire, qui ambitionnait sa place, qui espérait l'obtenir par leur moyen, et qui, dans cet espoir, se montrait fort indulgent à leur égard. Peu s'en fallut, en effet, qu'ils ne forcassent l'évêque de la lui abandonner. Le Pape, averti, y mit bon ordre.

En Suisse, l'abbé de Saint-Gall avait conclu à Bade, avec le canton de Berne, un accord qui lui était très-préjudiciable à lui-même, à l'indépendance de son abbaye, aux droits de son église, de son monastère, et de la foi catholique. Clément XI commença

par l'annuler et par ordonner à l'abbé qu'il insérât dans ses archives la cassation que Rome en avait faite, afin que ses successeurs y trouvassent un titre pour réclamer leurs droits. Ensuite il pria Louis XV d'interposer ses bons offices pour faire rendre à cette même abbaye tous les effets que les hérétiques en avaient enlevés. Louis XIV avait fait dire aux cantons suisses par le comte du Luc, son ambassadeur, qu'il ne renouvellerait son alliance avec eux qu'après qu'ils auraient restitué au monastère de Saint-Gall et autres églises les droits et les biens dont ils les avaient dépouillés. Le duc d'Orléans, régent, s'employa pour le même objet et l'obtint.

Les luthériens avaient toujours sur le cœur la conversion du prince électoral de Saxe. Quelque ferme qu'il fût dès lors et qu'il ait toujours été dans la foi catholique, ils imaginaient chaque jour divers moyens de le rapprocher d'eux, en lui faisant épouser une princesse protestante. Pour prévenir leur dessein, Clément XI envoya à Vienne [1719] le P. Salerno, Jésuite, avec ordre de demander à l'empereur une des deux archiduchesses pour le prince électoral. L'empereur répondit qu'en vue de seconder les bons desirs du Pape et ceux du roi de Pologne, il accordait l'aînée des deux, nommée Marie. Il écrivit au Pape qu'il ne tenait plus qu'à ce prince de l'épouser, quand il voudrait. C'est la même princesse qui s'assit depuis avec lui sur le trône de Pologne.

Animé par un même motif de religion, le Pape entreprit de marier Jacques Stuart, celui que Louis XIV avait reconnu roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, son père. Clément XI savait que Dieu a ses moments marqués pour rétablir, quand il lui plaît, les princes d'une famille royale sur le trône de leurs ancêtres. Il lui proposa sa propre filleule, la princesse Clémentine Sobieski, petite-fille de Jean III, roi de Pologne: le prince l'accepta. A cette nouvelle il y eut des Anglais qui remuèrent, et firent tant auprès de l'empereur que, comme la princesse traversait l'Allemagne pour aller à Rome joindre son futur époux, il y eut ordre à Inspruck de l'arrêter et de la garder à vue. On la traita néanmoins avec égards. Après quelques mois de séjour, s'étant déguisée en homme, elle trompa la vigilance de ses gardes, et arriva dans la Romagne. Elle alla ensuite à Rome, où elle fut bien accueillie du Pape qui, à son arrivée, lui envoya une somme d'argent considérable, et qui la logea dans le monastère des religieuses de Sainte-Ursule. Le prince était allé faire un voyage en Espagne. A son retour, il s'arrêta à Montefiascone, qui n'est qu'à une journée de Rome, dans les Etats pontificaux. La princesse Clémentine s'y rendit aussi. L'évêque du lieu les maria. De ce jour-là Clément XI augmenta la pension qu'il ne cessa point de leur servir. Il fit meubler à Rome un palais digne de les recevoir. Il les y attira bientôt après; et à la naissance du premier des deux princes dont Dieu bénit leur mariage, nais-

sance qui eut lieu le dernier jour de l'année 1720, le Pape voulut que les magistrats du Capitole romain et les principaux seigneurs assistassent aux couches de la princesse; que quatre des principaux notaires inscrivissent le prince nouveau-né dans leurs registres publics, et que, de sa part, on lui portât solennellement les langes, comme il se pratique envers les premiers-nés des têtes couronnées.

On eût dit que les sectateurs de la religion anglicane commençaient dès lors à appréhender le prince nouveau-né. En Irlande ils s'élevèrent contre les Catholiques. Ils les traduisirent devant les tribunaux, et la magistrature les soumit à des peines pécuniaires qui excédaient leurs facultés. Clément XI se hâta d'aller à leur secours. Il leur envoya de l'argent pour soulager leur misère. Il intéressa l'empereur, le régent de France, le roi de Portugal dans leur cause, et par le moyen de ces puissances, il fit cesser l'oppression. Les archevêques d'Armagh et de Dublin avaient un violent démêlé au sujet de leur juridiction. La querelle s'échauffait si vivement, qu'elle commençait à diviser les fidèles de ces deux métropoles. Pour en arrêter le cours, le Pape se fit juge de leur différend. Il en commit la discussion aux cardinaux de la congrégation de la Propagande. Il l'examina avec eux dans toute la rigueur, et il mit fin à la discorde, en sommant les deux prélats de se soumettre à sa décision.

La discussion était encore plus vive en Allemagne, par la licence avec laquelle vivaient nombre d'ecclésiastiques, et par la fermeté avec laquelle les gens de bien s'élevaient contre leurs dérèglements. Le désordre y était tel qu'en quelques endroits on ne distinguait plus à leurs habits les gens d'Église des séculiers. Un, entre autres, très-connu par le nom qu'il portait, pourvu de riches bénéfices, et déjà élu évêque d'un grand siège, s'avisait non-seulement de continuer à porter l'épée après son élection; mais encore il en vint jusqu'à se battre en duel, dans une place publique, et des plus fréquentées, avec celui qui avait été son concurrent pour l'épiscopat. Clément XI y remédia si efficacement, que ce fut depuis, pour tout ecclésiastique, comme une espèce d'apostasie que de quitter l'habit de son état.

Dans l'ordre de Malte, il s'était aussi glissé bien des abus touchant la manière dont on y décernait les charges et les dignités, et dont on y administrait les revenus. On convenait de part et d'autre, à prix d'argent, pour les conférer, ou pour les obtenir. Par là les bénéfices se trouvaient livrés à des conventions simoniaques, et possédés bien souvent par ceux des commandeurs ou des chevaliers qui les méritaient le moins. Pour couper court à un pareil désordre, le Pape fit une bulle où, après leur avoir enjoint, en général, de s'en tenir à leurs statuts, il déclarait, en particulier, déchus de toute commanderie, de tout bénéfice, de toute charge

dans l'ordre, non-seulement tous ceux qui y seraient entrés par la voie des présents ou des promesses, mais encore tous ceux qui seraient entrés en quelque stipulation avec les contractants. Il comprenait dans ce nombre ceux qui les auraient aidés de leurs conseils et de leurs secours; ceux qui leur auraient donné leur appui ou leur assentiment, et il les déclarait soumis à toutes les censures et à toutes les peines portées, tant par les sacrés canons que par leurs propres constitutions. Pour aller même au-devant de tout prétexte, il rejetait toute excuse qu'on aurait pu alléguer dans la suite, en se disant possesseur de bonne foi, et autorisé par l'usage.

Les ouvriers évangéliques souffraient de cruels traitements dans la Géorgie, et les fidèles n'en étaient pas non plus exempts. Les Arméniens schismatiques les opprimaient. Le mal se faisait surtout sentir à Tiflis, où le roi de Perse avait permis aux Capucins de s'établir, et où ils venaient de former une nombreuse communauté. Deux hommes influents semblaient y avoir juré la perte de la religion. Leur autorité sur le peuple était si absolue, que le gouverneur de la province n'en eut pas assez pour la réprimer. Ils excitèrent publiquement les schismatiques à la révolte contre les Catholiques, et se mirent à la tête des mutins. On pilla la maison des Capucins, on renversa une partie de leur église. On faillit faire mourir plusieurs fidèles sous le bâton, et quelques-uns furent laissés pour morts. Il n'était plus possible aux prêtres de faire les fonctions de leur ministère. Clément XI n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha vers le roi de Perse pour implorer sa protection. A sa prière, le prince envoya ordre sur-le-champ qu'on punît les coupables, et le calme fut rétabli. Mais à peine la cessation du châtement eut donné au schisme le loisir de respirer, qu'il recommença ses hostilités avec tant d'acharnement, que la punition même ne fut plus capable de l'arrêter. Il ne discontinua ses cruautés que lorsqu'il se fut lassé de les exercer. Pour consoler Clément XI, le roi de Perse défendit qu'on établît de nouveaux impôts sur les Catholiques. Il confirma tous les privilèges à eux accordés par les rois ses ancêtres. A son tour, pour lui en montrer sa reconnaissance, le Pontife engagea la république de Venise et le grand-duc de Toscane à joindre leurs remerciements aux siens; et, à l'ombre de leur crédit, la foi fut depuis plus tranquille en Arménie.

Le Pontife tomba malade. La fièvre le prit avec des vomissements presque continus. Son asthme l'oppressait; il ne pouvait respirer. Il fut obligé de s'aliter. On exposa le saint Sacrement dans toutes les églises, pour obtenir le rétablissement de sa santé. La princesse de Bade, qui se trouvait à Rome, se signala par l'intérêt qu'elle montra pour sa conservation. Sa piété l'avait attirée aux pieds des saints apôtres. Elle y fit une neuvaine pour obtenir la guérison du Pape,

ture, réitéra auprès du Grand Seigneur des demandes qu'il n'avait pu jusqu'alors faire écouter en faveur des religieux qui gardent le saint sépulcre, et elle en obtint tout ce qu'elle demanda. La Sicile était encore au duc de Savoie. Mais le roi d'Espagne ayant appris que ce prince songeait à la céder à l'empereur moyennant quelque équivalent, y envoya des troupes [1718], qui en conquièrent d'abord la plupart des villes avec d'autant plus de facilité, que les Siciliens regrettaient la domination espagnole. Presque aussitôt que ces mêmes villes eurent ouvert leurs portes à l'armée d'Espagne, elles demandèrent qu'on mît fin aux troubles dont elles étaient depuis quelque temps agitées au sujet du *tribunal de la monarchie*. Le roi d'Espagne donna ordre au cardinal Aquaviva, son ministre à Rome, d'en traiter avec le Pape. D'un commun accord on convint de plusieurs articles, qui apaisèrent toutes les dissensions. Ainsi finit cette étrange affaire.

Quelques mois après, la paix se fit entre l'empereur et le roi d'Espagne qui lui céda la Sicile, et au duc de Savoie le royaume de Sardaigne. Par ce traité il fut aussi stipulé que les États de Parme et de Plaisance seraient donnés à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne, si le duc de Parme venait à mourir sans enfants mâles. On agita encore, si on ne réunirait point à Parme et à Plaisance les duchés de Castro et de Ronciglione. Mais le Pape s'éleva avec tant de force contre ce projet, qu'on ne crut pas devoir y toucher. Il se plaignit vivement de ce que, sans même le consulter, on avait disposé du Plaisantin et du Parmesan avec la même confiance que s'il n'eût pas eu le domaine direct sur ces deux États. Il démontra avec la même évidence que le Saint-Siège avait toujours eu aussi un domaine souverain sur Castro et sur Ronciglione; que, selon le droit qu'il en avait, Ranuce II les avait vendus au Saint-Siège dans le dernier siècle; et qu'il n'était plus possible aux ducs de Parme d'y revenir.

Toutes ces affaires terminées, Clément XI ne songea plus qu'à porter remède aux suites fâcheuses de la guerre. Les Anglais avaient longtemps séjourné dans l'île de Minorque. L'évêque s'était constamment opposé à la licence avec laquelle ils avaient prétendu se livrer à l'exercice de leur religion; et, par la fermeté de son zèle, il leur était devenu odieux. Il avait dans l'île de Majorque un grand vicaire, qui ambitionnait sa place, qui espérait l'obtenir par leur moyen, et qui, dans cet espoir, se montrait fort indulgent à leur égard. Peu s'en fallut, en effet, qu'ils ne forçassent l'évêque de la lui abandonner. Le Pape, averti, y mit bon ordre.

En Suisse, l'abbé de Saint-Gall avait conclu à Bade, avec le canton de Berne, un accord qui lui était très-préjudiciable à lui-même, à l'indépendance de son abbaye, aux droits de son église, de son monastère, et de la foi catholique. Clément XI commença

par l'annuler et par ordonner à l'abbé qu'il insérât dans ses archives la cassation que Rome en avait faite, afin que ses successeurs y trouvassent un titre pour réclamer leurs droits. Ensuite il pria Louis XV d'interposer ses bons offices pour faire rendre à cette même abbaye tous les effets que les hérétiques en avaient enlevés. Louis XIV avait fait dire aux cantons suisses par le comte du Luc, son ambassadeur, qu'il ne renouvellerait son alliance avec eux qu'après qu'ils auraient restitué au monastère de Saint-Gall et autres églises les droits et les biens dont ils les avaient dépouillés. Le duc d'Orléans, régent, s'employa pour le même objet et l'obtint.

Les luthériens avaient toujours sur le cœur la conversion du prince électoral de Saxe. Quelque ferme qu'il fût dès lors et qu'il ait toujours été dans la foi catholique, ils imaginaient chaque jour divers moyens de le rapprocher d'eux, en lui faisant épouser une princesse protestante. Pour prévenir leur dessein, Clément XI envoya à Vienne [1719] le P. Salerno, Jésuite, avec ordre de demander à l'empereur une des deux archiduchesses pour le prince électoral. L'empereur répondit qu'en vue de seconder les bons désirs du Pape et ceux du roi de Pologne, il accordait l'aînée des deux, nommée Marie. Il écrivit au Pape qu'il ne tenait plus qu'à ce prince de l'épouser, quand il voudrait. C'est la même princesse qui s'assit depuis avec lui sur le trône de Pologne.

Animé par un même motif de religion, le Pape entreprit de marier Jacques Stuart, celui que Louis XIV avait reconnu roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, son père. Clément XI savait que Dieu a ses moments marqués pour rétablir, quand il lui plaît, les princes d'une famille royale sur le trône de leurs ancêtres. Il lui proposa sa propre filleule, la princesse Clémentine Sobieski, petite-fille de Jean III, roi de Pologne: le prince l'accepta. A cette nouvelle il y eut des Anglais qui remuèrent, et firent tant auprès de l'empereur que, comme la princesse traversait l'Allemagne pour aller à Rome joindre son futur époux, il y eut ordre à Inspruck de l'arrêter et de la garder à vue. On la traita néanmoins avec égards. Après quelques mois de séjour, s'étant déguisée en homme, elle trompa la vigilance de ses gardes, et arriva dans la Romagne. Elle alla ensuite à Rome, où elle fut bien accueillie du Pape qui, à son arrivée, lui envoya une somme d'argent considérable, et qui la logea dans le monastère des religieuses de Sainte-Ursule. Le prince était allé faire un voyage en Espagne. A son retour, il s'arrêta à Montefiascone, qui n'est qu'à une journée de Rome, dans les États pontificaux. La princesse Clémentine s'y rendit aussi. L'évêque du lieu les maria. De ce jour-là Clément XI augmenta la pension qu'il ne cessa point de leur servir. Il fit meubler à Rome un palais digne de les recevoir. Il les y attira bientôt après; et à la naissance du premier des deux princes dont Dieu bénit leur mariage, nais-

sance qui eut lieu le dernier jour de l'année 1730, le Pape voulut que les magistrats du Capitole romain et les principaux seigneurs assistassent aux couches de la princesse; que quatre des principaux notaires inscrivissent le prince nouveau-né dans leurs registres publics, et que, de sa part, on lui portât solennellement les langes, comme il se pratique envers les premiers-nés des têtes couronnées.

On eût dit que les sectateurs de la religion anglicane commençaient dès lors à appréhender le prince nouveau-né. En Irlande ils s'élevèrent contre les Catholiques. Ils les traduisirent devant les tribunaux, et la magistrature les soumit à des peines pécuniaires qui excédaient leurs facultés. Clément XI se hâta d'aller à leur secours. Il leur envoya de l'argent pour soulager leur misère. Il intéressa l'empereur, le régent de France, le roi de Portugal dans leur cause, et par le moyen de ces puissances, il fit cesser l'oppression. Les archevêques d'Armagh et de Dublin avaient un violent démêlé au sujet de leur juridiction. La querelle s'échauffait si vivement, qu'elle commençait à diviser les fidèles de ces deux métropoles. Pour en arrêter le cours, le Pape se fit juge de leur différend. Il en commit la discussion aux cardinaux de la congrégation de la Propagande. Il l'examina avec eux dans toute la rigueur, et il mit fin à la discorde, en sommant les deux prélats de se soumettre à sa décision.

La discussion était encore plus vive en Allemagne, par la licence avec laquelle vivaient nombre d'ecclésiastiques, et par la fermeté avec laquelle les gens de bien s'élevaient contre leurs dérèglements. Le désordre y était tel qu'en quelques endroits on ne distinguait plus à leurs habits les gens d'Eglise des séculiers. Un, entre autres, très-connu par le nom qu'il portait, pourvu de riches bénéfices, et déjà élu évêque d'un grand siège, s'avisait non-seulement de continuer à porter l'épée après son élection; mais encore il en vint jusqu'à se battre en duel, dans une place publique, et des plus fréquentées, avec celui qui avait été son concurrent pour l'épiscopat. Clément XI y remédia si efficacement, que ce fut depuis, pour tout ecclésiastique, comme une espèce d'apostasie que de quitter l'habit de son état.

Dans l'ordre de Malte, il s'était aussi glissé bien des abus touchant la manière dont on y décernait les charges et les dignités, et dont on y administrait les revenus. On convenait de part et d'autre, à prix d'argent, pour les conférer, ou pour les obtenir. Par là les bénéfices se trouvaient livrés à des conventions simoniaques, et possédés bien souvent par ceux des commandeurs ou des chevaliers qui les méritaient le moins. Pour couper court à un pareil désordre, le Pape fit une bulle où, après leur avoir enjoint, en général, de s'en tenir à leurs statuts, il déclarait, en particulier, déchus de toute commanderie, de tout bénéfice, de toute charge

dans l'ordre, non-seulement tous ceux qui y seraient entrés par la voie des présents ou des promesses, mais encore tous ceux qui seraient entrés en quelque stipulation avec les contractants. Il comprenait dans ce nombre ceux qui les auraient aidés de leurs conseils et de leurs secours, ceux qui leur auraient donné leur appui ou leur assentiment, et il les déclarait soumis à toutes les censures et à toutes les peines portées, tant par les sacrés canons que par leurs propres constitutions. Pour aller même au-devant de tout prétexte, il rejetait toute excuse qu'on aurait pu alléguer dans la suite, en se disant possesseur de bonne foi, et autorisé par l'usage.

Les ouvriers évangéliques souffraient de cruels traitements dans la Géorgie, et les fidèles n'en étaient pas non plus exempts. Les Arméniens schismatiques les opprimaient. Le mal se faisait surtout sentir à Tiflis, où le roi de Perse avait permis aux Capucins de s'établir, et où ils venaient de former une nombreuse communauté. Deux hommes influents semblaient y avoir juré la perte de la religion. Leur autorité sur le peuple était si absolue, que le gouverneur de la province n'en eut pas assez pour le réprimer. Ils excitèrent publiquement les schismatiques à la révolte contre les Catholiques, et se mirent à la tête des mutins. On pilla la maison des Capucins, on renversa une partie de leur église. On faillit faire mourir plusieurs fidèles sous le bâton, et quelques-uns furent laissés pour morts. Il n'était plus possible aux prêtres de faire les fonctions de leur ministère. Clément XI n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha vers le roi de Perse pour implorer sa protection. A sa prière, le prince envoya ordre sur-le-champ qu'on punît les coupables, et le calme fut rétabli. Mais à peine la cessation du châtement eut donné au schisme le loisir de respirer, qu'il recommença ses hostilités avec tant d'acharnement, que la punition même ne fut plus capable de l'arrêter. Il ne discontinua ses cruautés que lorsqu'il se fut lassé de les exercer. Pour consoler Clément XI, le roi de Perse défendit qu'on établit de nouveaux impôts sur les Catholiques. Il confirma tous les privilèges à eux accordés par les rois ses ancêtres. A son tour, pour lui en montrer sa reconnaissance, le Pontife engagea la république de Venise et le grand-duc de Toscane à joindre leurs remerciements aux siens; et, à l'ombre de leur crédit, la foi fut depuis plus tranquille en Arménie.

Le Pontife tomba malade. La fièvre le prit avec des vomissements presque continuels. Son asthme l'oppressait; il ne pouvait respirer. Il fut obligé de s'aliter. On exposa le saint Sacrement dans toutes les églises, pour obtenir le rétablissement de sa santé. La princesse de Bade, qui se trouvait à Rome, se signala par l'intérêt qu'elle montra pour sa conservation. Sa piété l'avait attirée aux pieds des saints apôtres. Elle y fit une neuvaine pour obtenir la guérison du Pape,

ture, réitéra auprès du Grand Seigneur des demandes qu'il n'avait pu jusqu'alors faire écouler en faveur des religieux qui gardent le saint sépulcre, et elle en obtint tout ce qu'elle demanda. La Sicile était encore au duc de Savoie. Mais le roi d'Espagne ayant appris que ce prince songeait à la céder à l'empereur moyennant quelque équivalent, y envoya des troupes [1718], qui en conquirent d'abord la plupart des villes avec d'autant plus de facilité, que les Siciliens regrettaient la domination espagnole. Presque aussitôt que ces mêmes villes eurent ouvert leurs portes à l'armée d'Espagne, elles demandèrent qu'on mît fin aux troubles dont elles étaient depuis quelque temps agitées au sujet du *tribunal de la monarchie*. Le roi d'Espagne donna ordre au cardinal Aquaviva, son ministre à Rome, d'en traiter avec le Pape. D'un commun accord on convint de plusieurs articles, qui apaisèrent toutes les dissensions. Ainsi finit cette étrange affaire.

Quelques mois après, la paix se fit entre l'empereur et le roi d'Espagne qui lui céda la Sicile, et au duc de Savoie le royaume de Sardaigne. Par ce traité il fut aussi stipulé que les Etats de Parme et de Plaisance seraient donnés à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne, si le duc de Parme venait à mourir sans enfants mâles. On agita encore, si on ne réunirait point à Parme et à Plaisance les duchés de Castro et de Ronciglione. Mais le Pape s'éleva avec tant de force contre ce projet, qu'on ne crut pas devoir y toucher. Il se plaignit vivement de ce que, sans même le consulter, on avait disposé du Plaisantin et du Parmesan avec la même confiance que s'il n'eût pas eu le domaine direct sur ces deux Etats. Il démontra avec la même évidence que le Saint-Siège avait toujours eu aussi un domaine souverain sur Castro et sur Ronciglione; que, selon le droit qu'il en avait, Ranuce II les avait vendus au Saint-Siège dans le dernier siècle; et qu'il n'était plus possible aux ducs de Parme d'y revenir.

Toutes ces affaires terminées, Clément XI ne songea plus qu'à porter remède aux suites fâcheuses de la guerre. Les Anglais avaient longtemps séjourné dans l'île de Minorque. L'évêque s'était constamment opposé à la licence avec laquelle ils avaient prétendu se livrer à l'exercice de leur religion; et, par la fermeté de son zèle, il leur était devenu odieux. Il avait dans l'île de Majorque un grand vicaire, qui ambitionnait sa place, qui espérait l'obtenir par leur moyen, et qui, dans cet espoir, se montrait fort indulgent à leur égard. Peu s'en fallut, en effet, qu'ils ne forçassent l'évêque de la lui abandonner. Le Pape, averti, y mit bon ordre.

En Suisse, l'abbé de Saint-Gall avait conclu à Bade, avec le canton de Berne, un accord qui lui était très-préjudiciable à lui-même, à l'indépendance de son abbaye, aux droits de son église, de son monastère, et de la foi catholique. Clément XI commença

par l'annuler et par ordonner à l'abbé qu'il insérât dans ses archives la cassation que Rome en avait faite, afin que ses successeurs y trouvassent un titre pour réclamer leurs droits. Ensuite il pria Louis XV d'interposer ses bons offices pour faire rendre à cette même abbaye tous les effets que les hérétiques en avaient enlevés. Louis XIV avait fait dire aux cantons suisses par le comte du Luc, son ambassadeur, qu'il ne renouvellerait son alliance avec eux qu'après qu'ils auraient restitué au monastère de Saint-Gall et autres églises les droits et les biens dont ils les avaient dépouillés. Le duc d'Orléans, régent, s'employa pour le même objet et l'obtint.

Les luthériens avaient toujours sur le cœur la conversion du prince électoral de Saxe. Quelque ferme qu'il fût dès lors et qu'il ait toujours été dans la foi catholique, ils imaginaient chaque jour divers moyens de le rapprocher d'eux, en lui faisant épouser une princesse protestante. Pour prévenir leur dessein, Clément XI envoya à Vienne [1719] le P. Salerno, Jésuite, avec ordre de demander à l'empereur une des deux archiduchesses pour le prince électoral. L'empereur répondit qu'en vue de seconder les bons désirs du Pape et ceux du roi de Pologne, il accordait l'aînée des deux, nommée Marie. Il écrivit au Pape qu'il ne tenait plus qu'à ce prince de l'épouser, quand il voudrait. C'est la même princesse qui s'assit depuis avec lui sur le trône de Pologne.

Animé par un même motif de religion, le Pape entreprit de marier Jacques Stuart, celui que Louis XIV avait reconnu roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, son père. Clément XI savait que Dieu a ses moments marqués pour rétablir, quand il lui plaît, les princes d'une famille royale sur le trône de leurs ancêtres. Il lui proposa sa propre filleule, la princesse Clémentine Sobieski, petite-fille de Jean III, roi de Pologne: le prince l'accepta. A cette nouvelle il y eut des Anglais qui remuèrent, et firent tant auprès de l'empereur que, comme la princesse traversait l'Allemagne pour aller à Rome joindre son futur époux, il y eut ordre de Inspruck de l'arrêter et de la garder à vue. On la traita néanmoins avec égards. Après quelques mois de séjour, s'étant déguisée en homme, elle trompa la vigilance de ses gardes, et arriva dans la Romagne. Elle alla ensuite à Rome, où elle fut bien accueillie du Pape qui, à son arrivée, lui envoya une somme d'argent considérable, et qui la logea dans le monastère des religieuses de Sainte-Ursule. Le prince était allé faire un voyage en Espagne. A son retour, il s'arrêta à Montefiascone, qui n'est qu'à une journée de Rome, dans les Etats pontificaux. La princesse Clémentine s'y rendit aussi. L'évêque du lieu les maria. De ce jour-là Clément XI augmenta la pension qu'il ne cessa point de leur servir. Il fit meubler à Rome un palais digne de les recevoir. Il les y attira bientôt après; et à la naissance du premier des deux princes dont Dieu bénit leur mariage, nais-

sance qui eut lieu le dernier jour de l'année 1720, le Pape voulut que les magistrats du Capitole romain et les principaux seigneurs assistassent aux couches de la princesse; que quatre des principaux notaires inscrivissent le prince nouveau-né dans leurs registres publics, et que, de sa part, on lui portât solennellement les langes, comme il se pratique envers les premiers-nés des têtes couronnées.

On eût dit que les sectateurs de la religion anglicane commençaient dès lors à appréhender le prince nouveau-né. En Irlande ils s'élevèrent contre les Catholiques. Ils les traduisirent devant les tribunaux, et la magistrature les soumit à des peines pécuniaires qui excédaient leurs facultés. Clément XI se hâta d'aller à leur secours. Il leur envoya de l'argent pour soulager leur misère. Il intéressa l'empereur, le régent de France, le roi de Portugal dans leur cause, et par le moyen de ces puissances, il fit cesser l'oppression. Les archevêques d'Armagh et de Dublin avaient un violent démêlé au sujet de leur juridiction. La querelle s'échauffait si vivement, qu'elle commençait à diviser les fidèles de ces deux métropoles. Pour en arrêter le cours, le Pape se fit juge de leur différend. Il en commit la discussion aux cardinaux de la congrégation de la Propagande. Il l'examina avec eux dans toute la rigueur, et il mit fin à la discorde, en sommant les deux prélats de se soumettre à sa décision.

La discussion était encore plus vive en Allemagne, par la licence avec laquelle vivaient nombre d'ecclésiastiques, et par la fermeté avec laquelle les gens de bien s'élevaient contre leurs dérèglements. Le désordre y était tel qu'en quelques endroits on ne distinguait plus à leurs habits les gens d'Eglise des séculiers. Un, entre autres, très-connu par le nom qu'il portait, pourvu de riches bénéfices, et déjà élu évêque d'un grand siège, s'avisait non-seulement de continuer à porter l'épée après son élection; mais encore il en vint jusqu'à se battre en duel, dans une place publique, et des plus fréquentées, avec celui qui avait été son concurrent pour l'épiscopat. Clément XI y remédia si efficacement, que ce fut depuis, pour tout ecclésiastique, comme une espèce d'apostasie que de quitter l'habit de son état.

Dans l'ordre de Malte, il s'était aussi glissé bien des abus touchant la manière dont on y décernait les charges et les dignités, et dont on y administrait les revenus. On convenait de part et d'autre, à prix d'argent, pour les conférer, ou pour les obtenir. Par là les bénéfices se trouvaient livrés à des conventions simoniaques, et possédés bien souvent par ceux des commandeurs ou des chevaliers qui les méritaient le moins. Pour couper court à un pareil désordre, le Pape fit une bulle où, après leur avoir enjoint, en général, de s'en tenir à leurs statuts, il déclarait, en particulier, déchus de toute commanderie, de tout bénéfice, de toute charge

dans l'ordre, non-seulement tous ceux qui y seraient entrés par la voie des présents ou des promesses, mais encore tous ceux qui seraient entrés en quelque stipulation avec les contractants. Il comprenait dans ce nombre ceux qui les auraient aidés de leurs conseils et de leurs secours, ceux qui leur auraient donné leur appui ou leur assentiment, et il les déclarait soumis à toutes les censures et à toutes les peines portées, tant par les sacrés canons que par leurs propres constitutions. Pour aller même au-devant de tout prétexte, il rejetait toute excuse qu'on aurait pu alléguer dans la suite, en se disant possesseur de bonne foi, et autorisé par l'usage.

Les ouvriers évangéliques souffraient de cruels traitements dans la Géorgie, et les fidèles n'en étaient pas non plus exempts. Les Arméniens schismatiques les opprimaient. Le mal se faisait surtout sentir à Tiflis, où le roi de Perse avait permis aux Capucins de s'établir, et où ils venaient de former une nombreuse communauté. Deux hommes influents semblaient y avoir juré la perte de la religion. Leur autorité sur le peuple était si absolue, que le gouverneur de la province n'en eut pas assez pour le réprimer. Ils excitèrent publiquement les schismatiques à la révolte contre les Catholiques, et se mirent à la tête des mutins. On pilla la maison des Capucins, on renversa une partie de leur église. On faillit faire mourir plusieurs fidèles sous le bâton, et quelques-uns furent laissés pour morts. Il n'était plus possible aux prêtres de faire les fonctions de leur ministère. Clément XI n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha vers le roi de Perse pour implorer sa protection. A sa prière, le prince envoya ordre sur-le-champ qu'on punît les coupables, et le calme fut rétabli. Mais à peine la cessation du châtement eut donné au schisme le loisir de respirer, qu'il recommença ses hostilités avec tant d'acharnement, que la punition même ne fut plus capable de l'arrêter. Il ne discontinua ses cruautés que lorsqu'il se fut lassé de les exercer. Pour consoler Clément XI, le roi de Perse défendit qu'on établit de nouveaux impôts sur les Catholiques. Il confirma tous les privilèges à eux accordés par les rois ses ancêtres. A son tour, pour lui en montrer sa reconnaissance, le Pontife engagea la république de Venise et le grand-duc de Toscane à joindre leurs remerciements aux siens; et, à l'ombre de leur crédit, la foi fut depuis plus tranquille en Arménie.

Le Pontife tomba malade. La fièvre le prit avec des vomissements presque continuels. Son asthme l'oppressait; il ne pouvait respirer. Il fut obligé de s'aliter. On exposa le saint Sacrement dans toutes les églises, pour obtenir le rétablissement de sa santé. La princesse de Bade, qui se trouvait à Rome, se signala par l'intérêt qu'elle montra pour sa conservation. Sa piété l'avait attirée aux pieds des saints apôtres. Elle y fit une neuvaine pour obtenir la guérison du Pape,

ture, réitéra auprès du Grand Seigneur des demandes qu'il n'avait pu jusqu'alors faire écouter en faveur des religieux qui gardent le saint sépulcre, et elle en obtint tout ce qu'elle demanda. La Sicile était encore au duc de Savoie. Mais le roi d'Espagne ayant appris que ce prince songeait à la céder à l'empereur moyennant quelque équivalent, y envoya des troupes [1718], qui en conquirent d'abord la plupart des villes avec d'autant plus de facilité, que les Siciliens regrettaient la domination espagnole. Presque aussitôt que ces mêmes villes eurent ouvert leurs portes à l'armée d'Espagne, elles demandèrent qu'on mit fin aux troubles dont elles étaient depuis quelque temps agitées au sujet du *tribunal de la monarchie*. Le roi d'Espagne donna ordre au cardinal Aquaviva, son ministre à Rome, d'en traiter avec le Pape. D'un commun accord on convint de plusieurs articles, qui apaisèrent toutes les dissensions. Ainsi finit cette étrange affaire.

Quelques mois après, la paix se fit entre l'empereur et le roi d'Espagne qui lui céda la Sicile, et au duc de Savoie le royaume de Sardaigne. Par ce traité il fut aussi stipulé que les Etats de Parme et de Plaisance seraient donnés à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne, si le duc de Parme venait à mourir sans enfants mâles. On agita encore si on ne réunirait point à Parme et à Plaisance les duchés de Castro et de Ronciglione. Mais le Pape s'éleva avec tant de force contre ce projet, qu'on ne crut pas devoir y toucher. Il se plaignit vivement de ce que, sans même le consulter, on avait disposé du Plaisantin et du Parmesan avec la même confiance que s'il n'eût pas eu le domaine direct sur ces deux Etats. Il démontra avec la même évidence que le Saint-Siège avait toujours eu aussi un domaine souverain sur Castro et sur Ronciglione; que, selon le droit qu'il en avait, Ranuce II les avait vendus au Saint-Siège dans le dernier siècle; et qu'il n'était plus possible aux ducs de Parme d'y revenir.

Toutes ces affaires terminées, Clément XI ne songea plus qu'à porter remède aux suites fâcheuses de la guerre. Les Anglais avaient longtemps séjourné dans l'île de Minorque. L'évêque s'était constamment opposé à la licence avec laquelle ils avaient prétendu se livrer à l'exercice de leur religion; et, par la fermeté de son zèle, il leur était devenu odieux. Il avait dans l'île de Majorque un grand vicaire, qui ambitionnait sa place, qui espérait l'obtenir par leur moyen, et qui, dans cet espoir, se montrait fort indulgent à leur égard. Peu s'en fallut, en effet, qu'ils ne forçassent l'évêque de la lui abandonner. Le Pape, averti, y mit bon ordre.

En Suisse, l'abbé de Saint-Gall avait conclu à Bade, avec le canton de Berne, un accord qui lui était très-préjudiciable à lui-même, à l'indépendance de son abbaye, aux droits de son église, de son monastère, et de la foi catholique. Clément XI commença

par l'annuler et par ordonner à l'abbé qu'il insérât dans ses archives la cassation que Rome en avait faite, afin que ses successeurs y trouvassent un titre pour réclamer leurs droits. Ensuite il pria Louis XV d'interposer ses bons offices pour faire rendre à cette même abbaye tous les effets que les hérétiques en avaient enlevés. Louis XIV avait fait dire aux cantons suisses par le comte du Luc, son ambassadeur, qu'il ne renouvellerait son alliance avec eux qu'après qu'ils auraient restitué au monastère de Saint-Gall et autres églises les droits et les biens dont ils les avaient dépouillés. Le duc d'Orléans, régent, s'employa pour le même objet et l'obtint.

Les luthériens avaient toujours sur le cœur la conversion du prince électoral de Saxe. Quelque ferme qu'il fût dès lors et qu'il ait toujours été dans la foi catholique, ils imaginaient chaque jour divers moyens de le rapprocher d'eux, en lui faisant épouser une princesse protestante. Pour prévenir leur dessein, Clément XI envoya à Vienne [1719] le P. Salerno, Jésuite, avec ordre de demander à l'empereur une des deux archiduchesses pour le prince électoral. L'empereur répondit qu'en vue de seconder les bons désirs du Pape et ceux du roi de Pologne, il accordait l'aînée des deux, nommée Marie. Il écrivit au Pape qu'il ne tenait plus qu'à ce prince de l'épouser, quand il voudrait. C'est la même princesse qui s'assit depuis avec lui sur le trône de Pologne.

Animé par un même motif de religion, le Pape entreprit de marier Jacques Stuart, celui que Louis XIV avait reconnu roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, son père. Clément XI savait que Dieu a ses moments marqués pour rétablir, quand il lui plaît, les princes d'une famille royale sur le trône de leurs ancêtres. Il lui proposa sa propre filleule, la princesse Clémentine Sobieski, petite-fille de Jean III, roi de Pologne: le prince l'accepta. A cette nouvelle il y eut des Anglais qui remuèrent, et firent tant auprès de l'empereur que, comme la princesse traversait l'Allemagne pour aller à Rome joindre son futur époux, il y eut ordre à Inspruck de l'arrêter et de la garder à vue. On la traita néanmoins avec égards. Après quelques mois de séjour, s'étant déguisée en homme, elle trompa la vigilance de ses gardes, et arriva dans la Romagne. Elle alla ensuite à Rome, où elle fut bien accueillie du Pape qui, à son arrivée, lui envoya une somme d'argent considérable, et qui la logea dans le monastère des religieuses de Sainte-Ursule. Le prince était allé faire un voyage en Espagne. A son retour, il s'arrêta à Montefiascone, qui n'est qu'à une journée de Rome, dans les Etats pontificaux. La princesse Clémentine s'y rendit aussi. L'évêque du lieu les maria. De ce jour-là Clément XI augmenta la pension qu'il ne cessa point de leur servir. Il fit meubler à Rome un palais digne de les recevoir. Il les y attira bientôt après; et à la naissance du premier des deux princes dont Dieu bénit leur mariage, nais-

sance qui eut lieu le dernier jour de l'année 1720, le Pape voulut que les magistrats du Capitole romain et les principaux seigneurs assistassent aux couches de la princesse; que quatre des principaux notaires inscrivissent le prince nouveau-né dans leurs registres publics, et que, de sa part, on lui portât solennellement les langes, comme il se pratique envers les premiers-nés des têtes couronnées.

On eût dit que les sectateurs de la religion anglicane commençaient dès lors à appréhender le prince nouveau-né. En Irlande ils s'élevèrent contre les Catholiques. Ils les traduisirent devant les tribunaux, et la magistrature les soumit à des peines pécuniaires qui excédaient leurs facultés. Clément XI se hâta d'aller à leur secours. Il leur envoya de l'argent pour soulager leur misère. Il intéressa l'empereur, le régent de France, le roi de Portugal dans leur cause, et par le moyen de ces puissances, il fit cesser l'oppression. Les archevêques d'Armagh et de Dublin avaient un violent démêlé au sujet de leur juridiction. La querelle s'échauffait si vivement, qu'elle commençait à diviser les fidèles de ces deux métropoles. Pour en arrêter le cours, le Pape se fit juge de leur différend. Il en commit la discussion aux cardinaux de la congrégation de la Propagande. Il l'examina avec eux dans toute la rigueur, et il mit fin à la discorde, en sommant les deux prélats de se soumettre à sa décision.

La discussion était encore plus vive en Allemagne, par la licence avec laquelle vivaient nombre d'ecclésiastiques, et par la fermeté avec laquelle les gens de bien s'élevaient contre leurs dérèglements. Le désordre y était tel qu'en quelques endroits on ne distinguait plus à leurs habits les gens d'Eglise des séculiers. Un, entre autres, très-connu par le nom qu'il portait, pourvu de riches bénéfices, et déjà élu évêque d'un grand siège, s'avisait non-seulement de continuer à porter l'épée après son élection; mais encore il en vint jusqu'à se battre en duel, dans une place publique, et des plus fréquentées, avec celui qui avait été son concurrent pour l'épiscopat. Clément XI y remédia si efficacement, que ce fut depuis, pour tout ecclésiastique, comme une espèce d'apostasie que de quitter l'habit de son état.

Dans l'ordre de Malte, il s'était aussi glissé bien des abus touchant la manière dont on y discernait les charges et les dignités, et dont on y administrait les revenus. On convenait de part et d'autre, à prix d'argent, pour les conférer, ou pour les obtenir. Par là les bénéfices se trouvaient livrés à des conventions simoniaques, et possédés bien souvent par ceux des commandeurs ou des chevaliers qui les méritaient le moins. Pour couper court à un pareil désordre, le Pape fit une bulle où, après leur avoir enjoint, en général, de s'en tenir à leurs statuts, il déclarait, en particulier, déchus de toute commanderie, de tout bénéfice, de toute charge

dans l'ordre, non-seulement tous ceux qui y seraient entrés par la voie des présents ou des promesses, mais encore tous ceux qui seraient entrés en quelque stipulation avec les contractants. Il comprenait dans ce nombre ceux qui les auraient aidés de leurs conseils et de leurs secours, ceux qui leur auraient donné leur appui ou leur assentiment, et il les déclarait soumis à toutes les censures et à toutes les peines portées, tant par les sacrés canons que par leurs propres constitutions. Pour aller même au-devant de tout prétexte, il rejetait toute excuse qu'on aurait pu alléguer dans la suite, en se disant possesseur de bonne foi, et autorisé par l'usage.

Les ouvriers évangéliques souffraient de cruels traitements dans la Géorgie, et les fidèles n'en étaient pas non plus exempts. Les Arméniens schismatiques les opprimaient. Le mal se faisait surtout sentir à Tiflis, où le roi de Perse avait permis aux Capucins de s'établir, et où ils venaient de former une nombreuse communauté. Deux hommes influents semblaient y avoir juré la perte de la religion. Leur autorité sur le peuple était si absolue, que le gouverneur de la province n'en eut pas assez pour le réprimer. Ils excitèrent publiquement les schismatiques à la révolte contre les Catholiques, et se mirent à la tête des mutins. On pilla la maison des Capucins, on renversa une partie de leur église. On faillit faire mourir plusieurs fidèles sous le bâton, et quelques-uns furent laissés pour morts. Il n'était plus possible aux prêtres de faire les fonctions de leur ministère. Clément XI n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha vers le roi de Perse pour implorer sa protection. A sa prière, le prince envoya ordre sur-le-champ qu'on punît les coupables, et le calme fut rétabli. Mais à peine la cessation du châtimement eut donné au schisme le loisir de respirer, qu'il recommença ses hostilités avec tant d'acharnement, que la punition même ne fut plus capable de l'arrêter. Il ne discontinua ses cruautés que lorsqu'il se fut lassé de les exercer. Pour consoler Clément XI, le roi de Perse défendit qu'on établit de nouveaux impôts sur les Catholiques. Il confirma tous les privilèges à eux accordés par les rois ses ancêtres. A son tour, pour lui en montrer sa reconnaissance, le Pontife engagea la république de Venise et le grand-duc de Toscane à joindre leurs remerciements aux siens; et, à l'ombre de leur crédit, la foi fut depuis plus tranquille en Arménie.

Le Pontife tomba malade. La fièvre le prit avec des vomissements presque continuels. Son asthme l'oppressait; il ne pouvait respirer. Il fut obligé de s'aliter. On exposa le saint Sacrement dans toutes les églises, pour obtenir le rétablissement de sa santé. La princesse de Bado, qui se trouvait à Rome, se signala par l'intérêt qu'elle montra pour sa conservation. Sa piété l'avait attirée aux pieds des saints apôtres. Elle y fit une neuvaine pour obtenir la guérison du Pape,

ture, réitéra auprès du Grand Seigneur des demandes qu'il n'avait pu jusqu'alors faire écouter en faveur des religieux qui gardent le saint sépulcre, et elle en obtint tout ce qu'elle demanda. La Sicile était encore au duc de Savoie. Mais le roi d'Espagne ayant appris que ce prince songeait à la céder à l'empereur moyennant quelque équivalent, y envoya des troupes [1718], qui en conquièrent d'abord la plupart des villes avec d'autant plus de facilité, que les Siciliens regrettaient la domination espagnole. Presque aussitôt que ces mêmes villes eurent ouvert leurs portes à l'armée d'Espagne, elles demandèrent qu'on mit fin aux troubles dont elles étaient depuis quelque temps agitées au sujet du *tribunal de la monarchie*. Le roi d'Espagne donna ordre au cardinal Aquaviva, son ministre à Rome, d'en traiter avec le Pape. D'un commun accord on convint de plusieurs articles, qui apaisèrent toutes les dissensions. Ainsi finit cette étrange affaire.

Quelques mois après, la paix se fit entre l'empereur et le roi d'Espagne qui lui céda la Sicile, et au duc de Savoie le royaume de Sardaigne. Par ce traité il fut aussi stipulé que les États de Parme et de Plaisance seraient donnés à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne, si le duc de Parme venait à mourir sans enfants mâles. On agita encore si on ne réunirait point à Parme et à Plaisance les duchés de Castro et de Ronciglione. Mais le Pape s'éleva avec tant de force contre ce projet, qu'on ne crut pas devoir y toucher. Il se plaignit vivement de ce que, sans même le consulter, on avait disposé du Plaisantin et du Parmesan avec la même confiance que s'il n'eût pas eu le domaine direct sur ces deux États. Il démontra avec la même évidence que le Saint-Siège avait toujours eu aussi un domaine souverain sur Castro et sur Ronciglione; que, selon le droit qu'il en avait, Ranuce II les avait vendus au Saint-Siège dans le dernier siècle; et qu'il n'était plus possible aux ducs de Parme d'y revenir.

Toutes ces affaires terminées, Clément XI ne songea plus qu'à porter remède aux suites fâcheuses de la guerre. Les Anglais avaient longtemps séjourné dans l'île de Minorque. L'évêque s'était constamment opposé à la licence avec laquelle ils avaient prétendu se livrer à l'exercice de leur religion; et, par la fermeté de son zèle, il leur était devenu odieux. Il avait dans l'île de Majorque un grand vicaire, qui ambitionnait sa place, qui espérait l'obtenir par leur moyen, et qui, dans cet espoir, se montrait fort indulgent à leur égard. Peu s'en fallut, en effet, qu'ils ne forcassent l'évêque de la lui abandonner. Le Pape, averti, y mit bon ordre.

En Suisse, l'abbé de Saint-Gall avait conclu à Bade, avec le canton de Berne, un accord qui lui était très-préjudiciable à lui-même, à l'indépendance de son abbaye, aux droits de son église, de son monastère, et de la foi catholique. Clément XI commença

par l'annuler et par ordonner à l'abbé qu'il insérât dans ses archives la cassation que Rome en avait faite, afin que ses successeurs y trouvassent un titre pour réclamer leurs droits. Ensuite il pria Louis XV d'interposer ses bons offices pour faire rendre à cette même abbaye tous les effets que les hérétiques en avaient enlevés. Louis XIV avait fait dire aux cantons suisses par le comte du Luc, son ambassadeur, qu'il ne renouvellerait son alliance avec eux qu'après qu'ils auraient restitué au monastère de Saint-Gall et autres églises les droits et les biens dont ils les avaient dépouillés. Le duc d'Orléans, régent, s'employa pour le même objet et l'obtint.

Les luthériens avaient toujours sur le cœur la conversion du prince électoral de Saxe. Quelque ferme qu'il fût dès lors et qu'il ait toujours été dans la foi catholique, ils imaginaient chaque jour divers moyens de le rapprocher d'eux, en lui faisant épouser une princesse protestante. Pour prévenir leur dessein, Clément XI envoya à Vienne [1719] le P. Salerno, Jésuite, avec ordre de demander à l'empereur une des deux archiduchesses pour le prince électoral. L'empereur répondit qu'en vue de seconder les bons desirs du Pape et ceux du roi de Pologne, il accordait l'aînée des deux, nommée Marie. Il écrivit au Pape qu'il ne tenait plus qu'à ce prince de l'épouser, quand il voudrait. C'est la même princesse qui s'assit depuis avec lui sur le trône de Pologne.

Animé par un même motif de religion, le Pape entreprit de marier Jacques Stuart, celui que Louis XIV avait reconnu roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, son père. Clément XI savait que Dieu a ses moments marqués pour rétablir, quand il lui plaît, les princes d'une famille royale sur le trône de leurs ancêtres. Il lui proposa sa propre filleule, la princesse Clémentine Sobieski, petite-fille de Jean III, roi de Pologne: le prince l'accepta. A cette nouvelle il y eut des Anglais qui remuèrent, et firent tant auprès de l'empereur que, comme la princesse traversait l'Allemagne pour aller à Rome joindre son futur époux, il y eut ordre à Inspruck de l'arrêter et de la garder à vue. On la traita néanmoins avec égards. Après quelques mois de séjour, s'étant déguisée en homme, elle trompa la vigilance de ses gardes, et arriva dans la Romagne. Elle alla ensuite à Rome, où elle fut bien accueillie du Pape qui, à son arrivée, lui envoya une somme d'argent considérable, et qui la logea dans le monastère des religieuses de Sainte-Ursule. Le prince était allé faire un voyage en Espagne. A son retour, il s'arrêta à Montefiascone, qui n'est qu'à une journée de Rome, dans les États pontificaux. La princesse Clémentine s'y rendit aussi. L'évêque du lieu les maria. De ce jour-là Clément XI augmenta la pension qu'il ne cessa point de leur servir. Il fit meubler à Rome un palais digne de les recevoir. Il les y attira bientôt après; et à la naissance du premier des deux princes dont Dieu bénit leur mariage, nais-

gance qui eut lieu le dernier jour de l'année 1720, le Pape voulut que les magistrats du Capitole romain et les principaux seigneurs assistassent aux couches de la princesse; que quatre des principaux notaires inscrivissent le prince nouveau-né dans leurs registres publics, et que, de sa part, on lui portât solennellement les langes, comme il se pratique envers les princes et les têtes couronnées.

On eût dit que les sectateurs de la religion anathématisée étoient, en ces occasions, et que, par conséquent, ils se fussent précipités à se joindre à eux, et qu'ils eussent fait un trafic de leurs âmes au profit de la religion. Mais on ne vit rien de tout cela, et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Il y eut de la part de la princesse, de son père, et de sa mère, une grande reconnaissance de ce que Dieu leur avoit fait; et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Le Pape, par une bonte et une clemence, qui n'ont pas de bornes, pardonna à ceux qui se firent catholiques pendant le voyage de la princesse, et leur donna la même indulgence qu'il donne à tous ceux qui se font catholiques pendant le voyage d'une princesse de France.

Il y eut de la part de la princesse, de son père, et de sa mère, une grande reconnaissance de ce que Dieu leur avoit fait; et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Le Pape, par une bonte et une clemence, qui n'ont pas de bornes, pardonna à ceux qui se firent catholiques pendant le voyage de la princesse, et leur donna la même indulgence qu'il donne à tous ceux qui se font catholiques pendant le voyage d'une princesse de France.

Il y eut de la part de la princesse, de son père, et de sa mère, une grande reconnaissance de ce que Dieu leur avoit fait; et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Le Pape, par une bonte et une clemence, qui n'ont pas de bornes, pardonna à ceux qui se firent catholiques pendant le voyage de la princesse, et leur donna la même indulgence qu'il donne à tous ceux qui se font catholiques pendant le voyage d'une princesse de France.

dans l'ordre, non seulement tous ceux qui y étoient initiés par le culte des présents, ou des promesses, mais encore tous ceux qui n'étoient initiés en quelque séparation avec les catholiques. Il se trouva donc à Rome beaucoup plus de catholiques qu'il n'y avoit de protestants, et de toute sorte de sectes. On vit donc à Rome, pendant le voyage de la princesse, un grand nombre de catholiques, et de toute sorte de sectes. On vit donc à Rome, pendant le voyage de la princesse, un grand nombre de catholiques, et de toute sorte de sectes.

Il y eut de la part de la princesse, de son père, et de sa mère, une grande reconnaissance de ce que Dieu leur avoit fait; et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Le Pape, par une bonte et une clemence, qui n'ont pas de bornes, pardonna à ceux qui se firent catholiques pendant le voyage de la princesse, et leur donna la même indulgence qu'il donne à tous ceux qui se font catholiques pendant le voyage d'une princesse de France.

Il y eut de la part de la princesse, de son père, et de sa mère, une grande reconnaissance de ce que Dieu leur avoit fait; et on ne vit que des âmes fidèles et dévouées à Dieu, qui se montrèrent tels que toujours ils se sont montrés.

Le Pape, par une bonte et une clemence, qui n'ont pas de bornes, pardonna à ceux qui se firent catholiques pendant le voyage de la princesse, et leur donna la même indulgence qu'il donne à tous ceux qui se font catholiques pendant le voyage d'une princesse de France.



et sollicita de pouvoir communier de sa main. Dieu l'exauça : le Pape guérit, et il lui administra la communion.

Bientôt le roi de Portugal fit part au Pontife d'heureuses nouvelles de la Chine, venues de Goa et de Macao. Il lui mandait que le maître du Céleste Empire faisait toujours un très-grand cas des maximes du christianisme, et que jamais prince n'avait témoigné ni plus d'estime ni plus de vénération pour Sa Sainteté. L'empereur en donna des preuves touchantes qu'il serait trop long d'exposer ici. Clément XI résolut donc de lui adresser une nouvelle ambassade, pour le remercier de la protection qu'il accordait dans ses Etats aux prédicateurs de l'Evangile, et pour le prier de la leur continuer. Dans cette vue, après avoir ordonné des prières publiques, et pris l'avis des cardinaux de la congrégation de la Propagande, il choisit pour cette importante mission un prélat recommandable par son mérite et par sa piété. C'était Mezzabarba. Il le fit patriarche d'Alexandrie, visiteur apostolique pour toutes les Eglises d'Orient, et son légat *a latere* auprès de l'empereur de la Chine. Il lui associa vingt hommes choisis, partie entre les meilleurs prédicateurs, partie entre les plus habiles maîtres en toute sorte d'arts libéraux, et il lui ordonna de tenir la main à ce que ses décrets sur les cérémonies chinoises fussent religieusement exécutés.

Mezzabarba prit sa route pour Lisbonne, accompagné de tous ceux que le Pape lui avait associés. Il fut reçu du roi de Portugal avec tous les honneurs qui convenaient à sa dignité. Ce prince l'embarqua sur ses vaisseaux avec ceux de sa suite. Il les défraya tous pendant le voyage. Ils mirent à la voile le 25 mars 1719. Après avoir touché aux Indes, ils se rembarquèrent pour la Chine, où ils arrivèrent après neuf mois d'une heureuse navigation. Le légat fut reçu de l'empereur de la Chine sur la fin de décembre de la même année, avec les plus grandes marques de distinction. Après avoir pris de ses mains les lettres du Pape, lui avoir plusieurs fois demandé des nouvelles de sa santé, et lui avoir fait déférer tous les honneurs qu'on rend à la Chine en pareille occasion, l'empereur le fit manger avec lui à sa table. Il lui présenta lui-même à boire, et enjoignit à ses mandarins d'envoyer dans le même temps de son meilleur vin à ceux de la suite qui, selon l'usage, étaient restés à l'entrée du palais. S'apercevant pendant le repas que, par un jour froid, le légat ne portait, suivant la coutume du pays, que des habits de soie, et craignant que sa santé n'en souffrit, il fit apporter un de ses propres manteaux fourré de zibeline. Il lui en fit présent, et voulut qu'il s'en couvrit à l'heure même. Sur l'article des cérémonies chinoises, l'empereur se montra toujours ferme à soutenir qu'elles sont purement civiles, qu'elles n'ont rien de religieux; et, quoique le légat pût faire dans la suite, il ne put persuader le prince. Celui-ci cependant continua toujours de protéger l'Eglise

dans ses Etats, et c'est tout ce qu'on en put obtenir. Après un assez long séjour en Chine, le légat repassa en Europe, et revint à Rome sous le pontificat d'Innocent XIII.

Quand il était parti d'Italie, il vaquait dix places dans le Sacré Collège. Clément XI les remplit. Du nombre de ces dix cardinaux il y en eut trois qu'il honora de la pourpre de son pur mouvement quoiqu'ils appartenissent aux trois principales couronnes. C'étaient François de Mailly, le Flamand Thomas de Bossu, et l'Espagnol Louis Belluga. Le Pape dit en plein consistoire, qu'en leur conférant une si haute dignité, il avait prétendu récompenser leur zèle pour le soutien de la foi.

Louis Belluga montra combien il en était digne par le refus qu'il en fit. Sa résistance alla si loin, qu'il fallut que tout le Sacré Collège s'interposât pour la vaincre; encore ne put-il y réussir. Ce saint homme s'était engagé par vœu de ne jamais accepter le chapeau de cardinal. Il parut comme frappé de la foudre, lorsqu'on lui apprit qu'il venait de lui être conféré à son insu. Il persista trois mois entiers à déclarer qu'en conscience il ne pouvait se rendre à ce qu'on désirait de lui. Sa profonde humilité lui fit d'abord objecter son insuffisance. Il recourut ensuite à la promesse qu'il avait faite à Dieu. Mais plus il fit d'efforts pour tâcher de se soustraire aux honneurs qu'on venait de lui décerner, plus le Pape se crut obligé de l'astreindre à les accepter. Il lui en fit un commandement exprès, en le dispensant de son vœu; et le nouveau cardinal se soumit [1720].

En quelques cours de l'Europe, on ne pensait pas aussi avantageusement du cardinal Alberoni. Le roi d'Espagne venait de le dépouiller du premier ministère, de le renvoyer de Madrid, en lui ordonnant de sortir sans délai de toute l'étendue de ses Etats. Il le déféra au Pape. Il forma contre lui différentes plaintes, et quelques puissances se joignirent à ce prince pour prier le Pape de les approfondir. Clément XI ne voulait ni punir un innocent, ni laisser un coupable impuni. Il commit Camille Cibo, son auditeur, pour en connaître. Il établit une congrégation de seize cardinaux pour discuter tous les chefs d'accusation, avec défense néanmoins de rien statuer à son insu. Le cardinal Alberoni venait d'aborder à Gênes. Le Pape pria le doge de le faire arrêter. On le retint en effet quelques jours. Peu après le sénat lui rendit la liberté. Le cardinal se retira en Lombardie, où il se tint caché jusqu'à la mort de Clément XI et d'où il ne cessait de répandre des écrits pour sa justification. Ses adversaires en publiaient aussi contre lui. Ceux-ci étant venus à se calmer, l'affaire n'eut pas de suites, et elle parut entièrement assoupie sous le pontificat suivant.

Rome fut affligée par de nouvelles maladies qui semblaient s'attaquer aux plus nobles têtes. C'étaient des pleurésies, dont on mourait presque aussitôt qu'on en était atteint. Il s'y mêla des fièvres malignes, qui

les rendirent contagieuses. Le Sacré Collège perdit alors les cardinaux Astalli et de la Trémoille. Le premier était doyen du Sacré Collège : le second se trouvait, depuis quinze à seize ans, chargé des affaires de France auprès du Saint-Siège. Sa douceur et sa droiture le firent universellement regretter. La mort fit quelque ravage dans le palais du Pape. Entre autres, Lancisi, son médecin, homme très-habile dans son art, et connu par de beaux ouvrages, fut emporté en peu de jours. En mourant, il laissa aux pauvres cent mille écus, dont Benoît XIII fit bâtir un magnifique hôpital. Clément XI perdit beaucoup en perdant Lancisi. Mais il parut beaucoup plus inquiet sur le grand nombre de personnes qui mouraient chaque jour, que sur le risque qu'il courait lui-même de mourir. Il mit en mouvement tous les médecins de Rome pour imaginer les moyens de couper pied à la contagion, et craignant que les plus pauvres ne périsent faute de secours, il alla au-devant de leurs besoins.

Marseille se trouva peu après affligée de la peste. Un vaisseau, venu d'Alexandrie, et chargé de peaux du Levant, y apporta la contagion. Sa cargaison était destinée pour l'Italie. Le vaisseau fit voile en effet pour Naples; mais au moment où il allait entrer au port, il s'éleva une tempête qui le poussa au large, et l'obligea de relâcher à Marseille. La Provence, le Comtat et quelques villes du Languedoc furent bientôt infectés du poison qu'il avait apporté. A cette nouvelle, le Pape ordonna une procession générale, à laquelle il assista, pour demander à Dieu la cessation d'un si grand fléau. Il arma plusieurs vaisseaux pour courir les côtes d'Italie et empêcher la communication par mer. De mille en mille il plaça des corps de garde, tant sur les bords de la Méditerranée que sur l'Adriatique, pour prévenir toute descente dans ses Etats. Il établit aux portes de Rome un lazaret, où tout ce qui venait des pays suspects était parfumé. Instruit de la disette qu'on commençait à souffrir dans Marseille, où le mal était dans toute sa force, il y envoya deux mille charges de blé qu'il adressa à l'évêque, digne héros de la charité, par le mépris qu'il faisait de la mort, et par le courage avec lequel il allait par les rues, dans les hôpitaux et dans les maisons particulières administrer les sacrements aux pestiférés. Avignon se trouvait à peu près dans le même état. Clément XI y envoya mille charges de blé, avec ordre de lui faire savoir s'il en fallait davantage.

Dès lors ce Pontife redoubla d'activité; on eût dit qu'il ne voulait rien laisser d'imparfait après lui. Les Grecs tenaient un concile pour corriger les abus qui s'étaient introduits surtout en Russie. Il leur envoya de l'argent pour ceux des prélats qui n'auraient pas les moyens de subvenir à la dépense de leurs voyages. En France le jansénisme fomentait toujours les divisions sur la doctrine. Clément XI fit partir Mas-

sei, depuis cardinal, pour traiter à Paris des moyens de fléchir ou de réduire les réfractaires. Le roi de Pologne avait permis le libre exercice de la religion catholique dans la Lusace. Afin d'empêcher que dans la suite on ne se relâchât sur cet article, il n'est point d'instances que le Pape ne fit pour obtenir un édit qui le rendit irrévocable. Désirant vivement que le *tribunal de la monarchie* demeurât aboli en Sicile, et que Commachio fût enfin restitué au Saint-Siège, il envoya à Vienne, pour terminer ces deux grandes affaires, son neveu, Alexandre Albani, depuis cardinal, et l'un des hommes de son siècle les plus remarquables par leur esprit. Afin de lui en faciliter le succès, il se hâta de faire cardinal le Jésuite Cienfuegos que l'empereur désirait beaucoup voir revêtu de la pourpre. Mais pour ne pas indisposer le roi d'Espagne par une telle promotion, il y joignit celle de Charles Borgia, patriarche des Indes, que ce prince souhaitait également voir élevé à la même dignité.

Enfin, à la grande satisfaction du Pontife, Philippe V reçut à Madrid le nonce Aldovrandi, avec plein pouvoir de reprendre les fonctions de sa nonciature. Ce prince tourna en même temps ses armes contre les Maures. Depuis vingt-sept ans, ils tenaient en Afrique la ville de Ceuta continuellement assiégée. Il envoya une flotte avec des troupes qui les défirent et les contraignirent de lever le siège. On croyait les Maures abattus, lorsqu'un mois après, en janvier 1721, ils revinrent, plus nombreux, fondre sur le camp des Espagnols. Leur déroute fut complète. Le roi d'Espagne écrivit au Pape de sa propre main pour l'informer de cette victoire, et lui envoya quelques-uns des étendards pris par ses troupes sur les infidèles. Clément XI en rendit de solennelles actions de grâces à Dieu par un discours latin qu'il prononça dans la chapelle, en présence du Sacré Collège et de la principale noblesse.

Ce fut la dernière action publique de sa vie. Depuis plus de vingt ans, il succombait sous le poids des travaux, et le moment approchait où il allait en recevoir la récompense. Son courage se soutenait toujours; mais il était visible que le mal empirait, et qu'il ne pouvait plus aller loin. Il le sentait si bien lui-même que, dans le dernier consistoire, il dit aux cardinaux qu'il était averti que dans peu il devait comparaître devant le tribunal de Dieu, pour y rendre compte de son administration. C'est dans les mêmes sentiments qu'il se dévoua d'une petite bibliothèque où il allait quelquefois se délasser; qu'il en fit transporter tous les livres chez ses neveux, et qu'aux heures où il avait coutume de s'y retirer, il alla se renfermer tous les jours avec son confesseur pour traiter seul à seul avec lui des affaires de sa conscience. Il en vint jusqu'à prier le cardinal Annibal Albani, son neveu, de lui préparer un tombeau des plus modestes dans l'église de Saint Pierre; il traça lui-

même son épitaphe, défendant qu'on lui en fit aucune autre, et il la dicta à son neveu dans les termes suivants :

D. O. M.
Clemens XI. Pontif. Max.
Hujus sacrosanctæ Basilicæ
Olim Vicarius
Et postea canonicus,
Sibi vivens poni jussit.
Obiit die...
Anno salutis...
Sedit in pontificatu...
Orate pro eo.

Le lundi 17 mars, il dit sa Messe, selon sa coutume. Il donna audience à ceux qui se présentèrent. Vers midi, n'ayant plus personne à écouter, il rentra dans ses appartements, et en passant dans une des salles où il y avait du feu, il s'y arrêta pour se chauffer. C'est là qu'on le trouva tout frissonnant. Il se mit au lit sans rien prendre. Les médecins appelés lui trouvèrent de la fièvre; mais ils jugèrent que sa maladie ne serait ni longue ni considérable. Celle-ci ne pronostiquait rien de plus fâcheux que les précédentes. Il était encore d'un âge qui laissait beaucoup d'espoir, surtout dans un pays où il est assez ordinaire qu'on conserve une bonne santé jusque dans une extrême vieillesse. La fièvre diminua en effet; sa tête redevint libre; et, voyant en lui tous les avant-coureurs d'une prochaine guérison, ses neveux crurent, dans la nuit, pouvoir aller prendre quelque repos.

Le lendemain, sa situation changea tout à coup. Dès la pointe du jour, le mal, qui était caché, se manifesta avec tant de violence, qu'en peu d'heures la maladie fut jugée mortelle. Inutilement les cardinaux Albani et Paulucci firent assembler les médecins. Témoins de leurs embarras et du peu de confiance qu'ils avaient dans leurs remèdes, les deux cardinaux conclurent que le péril était pressant, et ils ne songèrent plus qu'à en faire avertir le malade.

Clément XI reçut la nouvelle de sa mort en homme qui s'y attendait. Il en marqua de la joie; il la regardait comme la fin de son exil. Il fit appeler son confesseur, et, après une confession générale de toute sa vie, il ordonna lui-même tout ce qu'il convenait de faire pour lui administrer le saint viatique. Puis, s'étant recueilli pour se préparer à recevoir le corps adorable de Jésus-Christ, et étant resté quelque temps seul comme absorbé en Dieu, il se fit revêtir de son rochet et de son camail. Il prit une étole, et il demanda avec empressement le saint viatique. Quand le saint Sacrement entra dans sa chambre, se tenant sur son lit et sur son séant, joignant ses deux mains et inclinant profondément sa tête nue, il récita trois fois, et tout haut, la formule ordinaire de l'Eglise pour la confession de nos péchés. Puis, s'étant tenu quelques moments en silence dans l'anéantissement de vant son Dieu, il communia avec une dévotion angélique.

Son action de grâces finie, il désira parler encore aux cardinaux Albani et Paulucci. C'étaient les deux cardinaux qui avaient le plus travaillé avec lui pendant son pontificat. Dès qu'il les vit, il leur demanda pardon de tout ce qui aurait pu leur déplaire en lui pendant tant d'années, où il craignait de leur avoir été trop importun. Il conjura surtout le second, qui était son premier ministre, d'être bien persuadé qu'il l'avait toujours estimé, aimé et honoré, et qu'il mourait plein de reconnaissance à son égard. Aussitôt que le cardinal Albani avait entendu son oncle lui demander pardon à lui-même, attendri jusqu'au fond de l'âme, il s'était jeté à ses pieds, implorant sa bénédiction, et il était encore à genoux, fondant en larmes, lorsque le Pape, le relevant et l'embrassant tendrement, lui dit : « Mon cher neveu, regardez moi bien attentivement, et considérez où aboutissent tous les faux honneurs de ce monde. Rien de grand que ce qui est grand aux yeux de Dieu. Tâchez de devenir un saint. » Charles Albani ayant demandé qu'il lui fût permis de conduire à ses pieds toute sa famille, pour recevoir sa bénédiction : « Vous me demandez, » lui dit l'oncle, « ce que j'aurais dû vous proposer de moi-même. » Il les bénit tous, et, en les bénissant, il leur annonça « que Dieu ne les abandonnerait jamais. » Il avait à Vienne un troisième neveu qu'il aimait beaucoup. Le cardinal Paulucci lui proposa de le rappeler. « Non, » répondit le Pape, « je défends qu'on le fasse sans avoir pris sur cela de bons conseils. »

Ses forces l'abandonnaient. La nuit du 18 au 19 lui fut très-douloureuse. Mais il ne lui échappa aucune plainte. Son unique préoccupation était de prier seul, ou de joindre sa prière à celle que faisaient continuellement les généraux d'ordre qui étaient autour de son lit. Quand ils lui rappelaient quelque endroit de l'Écriture, de lui-même il achevait le verset qu'ils avaient commencé. Son confesseur lui ayant demandé tout haut s'il pardonnait à ses ennemis, rappelant toutes ses forces, il répondit : « Que, par la grâce du Seigneur, il n'avait jamais eu aucun ennemi dans son cœur; qu'il souhaitait du bien à tout le monde; et que, s'il y en avait qui fussent coupables envers lui de quelque ingratitude ou de quelque animosité, il leur pardonnait de tout son cœur. »

Il demanda ensuite à faire sa profession de foi, et il désira que deux notaires apostoliques la reçussent. Il voulut aussi que le cardinal Albani y assistât en qualité de camerlingue de la sainte Eglise. Il essaya d'abord de lire la formule qu'il en avait autrefois dressée lui-même; mais s'apercevant que sa vue était trop affaiblie, il recommanda au maître du sacré palais de la lire à voix haute, afin qu'il pût le suivre. Il la prononça ainsi tout entière après lui. La prenant ensuite dans ses mains, il s'efforça plusieurs fois de la signer, mais il n'en put jamais venir à bout. Sur cela, il

demanda l'extrême-onction, qu'il reçut dans des sentiments qui attendrirent tous les spectateurs.

Sa présence d'esprit ne se démentit jamais. Il en profita jusqu'au bout pour s'entretenir avec les assistants qu'il édifiait. Sa mort fut semblable à sa vie, douce, tranquille, pleine de résignation aux volontés du Seigneur, et de confiance en sa miséricorde. Il entra dans une courte agonie, après laquelle il expira, le 19 mars 1721, dans sa soixante et douzième année de son âge et la vingt et unième de son pontificat.

Animé d'une foi vive, Clément XI y puisait la force de soutenir ses travaux. Ses honneurs lui pesaient. Il en éprouvait le vide et le néant. Il n'y découvrait que de continuel sujets d'affliction. « L'homme, » disait-il, « serait bien à plaindre s'il n'y avait pour lui un avenir. Quand est-ce, » ajoutait-il, « que j'irai jouir de Dieu ? » Cette pensée était si consolante pour lui, qu'on le voyait tout autre quand il s'y livrait.

Il célébrait tous les jours le saint sacrifice de la Messe. Il récitait toujours son bréviaire à genoux. Deux fois le jour, il prenait quelque temps pour vaquer à la méditation. Pendant le repas, il se faisait lire l'Écriture sainte. Si, dans la journée, il lui arrivait quelque mouvement de promptitude, quelque parole d'impatience, sur-le-champ la faute était réparée par une punition qu'il s'infligeait. Ou il se blâmait lui-même devant ceux qui en avaient été témoins, ou il reprenait son travail avec un air de douceur qui les charmait. Alexandre Albani était allé à Vienne, et Massei à Paris, presque en même temps. « Je les regrette l'un et l'autre, » disait-il, « parce que je les avais toujours avec moi, et qu'ils étaient accoutumés à mes défauts. Je crains de scandaliser ceux qui leur succèdent, parce qu'ils ne sont pas faits à mes manières. »

Nul ne fit plus que lui pour la décoration des églises. Quand il y priait, il en était lui-même un des principaux ornements. Il s'y tenait toujours dans une posture humiliée, dans une modestie et un recueillement qui inspiraient la plus tendre dévotion. Il aimait les cérémonies de l'Église; il les faisait avec autant de plaisir que de dignité, et voulait qu'on fût exact à les observer.

Sa charité envers le prochain ne connaissait point de bornes. Dans les calamités publiques, ses trésors ne suffisaient pas pour subvenir à ses largesses. A sa mort, on trouva que, dans Rome seulement, il faisait subsister de ses aumônes secrètes plus de six cents familles. Les hôpitaux absorbaient souvent une grande partie de ses revenus. S'il apprenait que, dans les maisons particulières, il y eût quelques malades peu favorisés de la fortune, des gens sages et discrets, sous ombre de leur faire des visites d'honnêteté, leur portait secrètement, de sa part, tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin. Sa charité éclatait encore plus dans ceux qui se comportaient mal avec lui. Il disait que se venger en leur

faisant du bien, c'était se venger d'une manière divine. C'est ainsi qu'il se vengea du cardinal Grimani, dont il avait tant à se plaindre. Comme on le pressait un jour de lui ôter le chapeau de cardinal, et qu'on alléguait que ce serait lui rendre service, en lui ôtant les moyens de nuire au Saint-Siège : « Non, » repartit-il, « parlà je m'ôte-rais à moi-même les moyens de lui rendre le bien pour le mal. » Par les délais qu'il y apporta, il ne le dépouilla point de la pourpre.

Son zèle pour le salut des âmes lui fut toujours si à cœur que, nommé protecteur de l'Église d'Arménie lorsqu'il fut créé cardinal, il voulut, étant Pape, en retenir le titre et en faire les fonctions. Personne, en effet, n'était plus propre que lui à éclairer par ses lumières et à attirer par sa douceur. Quelle attention il apportait dans le choix de ceux qu'il envoyait en Orient ! On assure que le seul Joseph de Camillis, de l'île de Chio, qu'il fit depuis évêque *in partibus*, convertit à la foi catholique trois cent mille schismatiques, tant dans l'Épire et les montagnes de la *Chimère*, que dans la Pologne, la Mœsie et la Transylvanie.

Plus d'une fois, il tenta de réunir l'Église grecque à l'Église latine, et les travaux qu'on a de lui prouvent combien il avait avancé dans son dessein. Il paraît, par les monuments qu'il en a laissés, que le plus grand obstacle à cette union si désirée, consiste en ce que les Grecs schismatiques d'Asie se trouvent presque tous sous la domination du Grand Seigneur. Comme c'est lui qui les intronise dans leurs sièges; qu'ils ne peuvent les occuper qu'en vertu d'un pouvoir par écrit qu'il leur donne; qu'il a coutume de les taxer, quand ils s'en mettent en possession; qu'il les dépose aussi quand bon lui semble, ou quand quelque autre se présente pour le remplacer, au moyen d'une plus grosse somme; qu'il retire par là des revenus de tous les évêques titulaires qui sont dans ses États, et que la religion catholique ne saurait s'accorder de pareilles transactions, on ne conserve guère l'espoir d'arriver à une réunion.

Cependant, Clément XI ne désespéra jamais. Il assembla plusieurs évêques asiatiques, pour conférer avec eux des moyens d'y réussir. Il comprit qu'il fallait d'abord gagner les cœurs de toute la nation, persuadé qu'après cela il pourrait parvenir, par le crédit de Louis XIV, à fléchir le Grand Seigneur. Dans cette vue, que ne fit-il pas pour se concilier l'amour et la confiance de toute la Grèce ? Dès qu'il arrivait à Rome quelque Grec schismatique, il voulait en être averti, le voir et lui parler. Si cet étranger se trouvait dans le besoin, il y pourvoyait généreusement. S'il avait quelque affaire qui dépendît du Saint-Siège, le Pape la terminait sur-le-champ; ses bons offices suivaient l'étranger jusque dans sa patrie.

Il s'attacha aussi à la conversion des Juifs. Parmi les plus versés dans la langue hébraï-

que et dans la science des divines Ecritures, H. choisit des docteurs catholiques qu'il chargea de leur faire des instructions. Lui-même se donna le soin d'en instruire plusieurs, et il eut la consolation de leur faire ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Comme il apprit un jour que, dans la maison des catéchumènes, il y en avait un dont les doutes suspendaient encore la résolution qu'il avait prise de se faire Chrétien, il s'y transporta lui-même, et il acheva de les dissiper. Ce docteur converti se nommait Ange Visin. Distingué entre tous les autres par sa vaste érudition, il était venu d'Alep à Rome en 1704. Le Pape le baptisa avec sa femme et ses enfants; la reine de Pologne et le grand-duc de Toscane les tinrent sur les fonts baptismaux. C'est ce même homme que Clément opposa toujours depuis aux Juifs comme un adversaire qui ne les pressait pas moins par le poids de son exemple que par la force de ses raisons.

Pour s'attirer la confiance des peuples, et pouvoir par là les servir utilement dans la grande affaire de leur salut, il voulait qu'on fût exact à leur rendre justice. Il commença par faire des lois qui tranchaient toutes les lenteurs de la procédure. Il destitua quelques juges, dont les uns s'étaient laissés gagner par des sollicitations, les autres par des présents, et les contraignit de réparer les dommages qu'ils avaient occasionnés dans les causes qu'ils avaient mal jugées. Deux procureurs, par une secrète et criminelle collusion, avaient entraîné une affaire en longueur, il les bannit de ses États, après avoir imprimé à leur nom une tache d'infamie. Informé qu'un seigneur romain cherchait, par mille prétexte, à éluder un paiement, auquel il avait été condamné au profit d'un pauvre artisan, il lui fit enjoindre de se rendre chez le gouverneur, avec défense d'en sortir qu'il n'eût payé la dette. En même temps il envoya ordre que, si dans la journée le gentilhomme n'avait satisfait son créancier, on vendît à l'encan ses équipages et ses chevaux. Son intégrité était si bien connue que, quoiqu'il fût du nombre des cardinaux, juges d'un procès qu'avait à Rome l'archevêque de Trèves avec les chanoines de son chapitre, cet électeur, de la maison de Lorraine, n'hésita pas de lui écrire qu'il lui en laissait la décision à lui seul. Il exigeait des juges qu'ils refusent leurs justiciables avec des manières douces et polies qui inspirassent la confiance; et, parce que l'un d'eux traita un jour avec dureté une pauvre veuve, après avoir longtemps balancé s'il ne le dépouillerait pas de sa charge, il prit le parti de ne jamais l'avancer.

C'est ce qui lui faisait dire que, dans la distribution des emplois, ce n'étaient pas les hommes qu'il prétendait illustrer par les charges, mais que c'étaient les charges mêmes qu'il prétendait honorer par le choix des hommes auxquelles il les conférait. De 853 évêques titulaires qu'il choisit et qu'il donna à l'Église pendant vingt et un ans

de pontificat il n'y en eut jamais aucun dont il eût à se plaindre, il y en eut plusieurs qui, après avoir mené une vie exemplaire, moururent en odeur de sainteté.

Protecteur éclairé des beaux-arts, il attira à Rome par ses largesses les plus habiles maîtres de l'Italie; il s'attacha surtout à la recherche de ce qu'il y avait de plus rare dans la littérature, et la bibliothèque Vaticane lui dut de précieux accroissements. Elle était déjà riche en manuscrits grecs et latins; il y joignit ce que les langues orientales pouvaient fournir de plus rare et de plus inconnu. Il l'augmenta de la bibliothèque particulière que le Pape Pie II avait formée pour son usage, et de celle dont la maison Piccolomini avait fait présent aux Théatins. Informé qu'il se trouvait en Égypte et en Syrie une infinité d'anciens manuscrits, il y envoya trois savants Maronites, leur recommandant de n'épargner ni soins ni argent pour les lui procurer. Ces trois hommes étaient Abraham Massard, André Scandar et Elie-Joseph-Simon Asseman. Le premier avait terminé sa mission, et était de retour à Rome en 1708, le second en 1717 et le troisième en 1721, année de la mort du Pape. Les deux premiers rapportèrent d'Égypte des manuscrits grecs; mais le troisième rapporta une bien plus riche moisson. Il forma un catalogue de tous les manuscrits qu'il avait recueillis, et les disposa dans un ordre si méthodique, que ce seul travail passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre. Il y en avait d'écrits en langue syriaque, arabe, persane, turque, hébraïque, samaritaine, arménienne, éthiopienne, grecque, égyptienne, ibérienne et malabare. À ce travail Asseman en ajouta un autre plus important encore. Il distingua les manuscrits qui avaient été copiés par des mains étrangères, de ceux qui étaient écrits de la main même des auteurs, et il joignit aux originaux un précis historique de la vie des grands hommes qui les avaient composés. Il enrichit de savantes notes les endroits des ouvrages qui demandaient quelque éclaircissement. Il indiqua ceux qui peuvent le plus servir à combattre les erreurs des Orientaux, et à défendre la foi orthodoxe. Il rectifia les erreurs relatives à la géographie, à la chronologie, à l'histoire des lieux et des temps. Dans la partie de la bibliothèque du Vatican, où fut placée cette rare collection, on lit aujourd'hui cette inscription : *Bibliothèque Orientale Clémentine-Vaticane.*

Pour conserver à la ville de Rome tous ces superbes monuments que la plus reculée antiquité a comme consacrés à l'immortalité, Clément XI eut soin de faire graver sur l'airain ceux que la suite des siècles commençait à endommager. Pour empêcher que les planches mêmes ne vinsent à s'égarer avec le temps, il les fit toutes rassembler dans la bibliothèque des Albani, ses neveux, où elles formaient, par le fini de la gravure, un des beaux monuments du siècle. Il défendit, sous les peines les plus

sévères, qu'on transportât hors de Rome, ni statues, ni bustes, ni bas-reliefs, ni tableaux des grands maîtres.

Il bâtit ou répara des églises dans toutes les parties du monde catholique. Les seules statues des douze apôtres, qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran, lui coûtèrent, avec leurs piédestaux et les colonnes qui les assortissent, au delà de soixante et dix mille écus d'or. On ne sait à combien montaient les sommes qu'il a employées à rétablir dans son premier état le *Panthéon* des anciens Romains, que l'injure des temps avait fort endommagé. C'était le seul monument de la puissance romaine que les fréquents saccagements des Barbares, eussent épargné, et que la durée des siècles eût conservé en son entier. Il s'agissait de lui rendre ce premier lustre qu'il avait du temps d'Agrippa. Nul Pape n'avait osé l'entreprendre. Clément XI l'exécuta. Il en fit renouveler les dorures, repolir les marbres, réparer les bas-reliefs, rafraîchir les peintures. Sur les ruines du maître-autel bâti par Boniface IV, il en éleva un autre d'une grande beauté. Devant cette même église, appelée aujourd'hui la *Rotonde*, était une place qui en déshonorait l'entrée. Pour tout ornement, il lui restait un bassin presque sans eau. Le Pape n'examina pas ce qu'il en coûterait pour en faire une place en harmonie avec le lieu où elle était située. En la dégagant de tout ce qui l'obstruait, il la rendit plus vaste et plus régulière. Les eaux qu'il y conduisit formèrent une fontaine, qui de tous côtés les rend à pleins tuyaux, et il la surmonta d'un obélisque qui en fait le plus bel ornement. Le palais du Vatican ressemble seul à une ville par la prodigieuse multitude et l'étendue de ses bâtiments. Inhabité depuis longtemps, il n'avait plus été soigné avec la même attention ; la charpente avait souffert en quelques endroits ; les eaux pluviales avaient pénétré dans plusieurs appartements. L'humidité en avait gâté les peintures. Les murailles mêmes, malgré leur épaisseur, avaient été si ébranlées par les tremblements de terre, qu'il s'y était fait de larges ouvertures. Les dehors avaient été encore moins bien entretenus. La dépense à faire pour réparer ces immenses édifices avait de quoi effrayer. Clément XI n'hésita pas. Dès qu'il en eut compris la nécessité, il mit la main à l'œuvre. Depuis le vestibule d'entrée jusqu'à l'extrémité des jardins, portiques, galeries, salles, jets d'eau, fontaines, vergers, promenades, tout fut rétabli dans son premier état. Le célèbre Charles Maratte fut chargé de retoucher les peintures de Raphaël. Couchées à fresque sur le mur, elles avaient, par l'humidité, perdu une partie de leur éclat. Il trouva le secret de dessécher les murs. Par ce moyen il rendit aux couleurs leur vivacité première. La chapelle Sixtine et la bibliothèque Apostolique furent portées à leur perfection. Le palais de *Monte Cavallo*, situé en bon air sur le mont Quirinal, et depuis

habité par les Papes, ne fut pas non plus oublié.

Dans la seule ville de Rome, combien de magnifiques édifices n'a-t-il pas construits pour assurer un asile à la vertu et pour contenir le vice par la crainte du châtement ? Dans l'enceinte de cette capitale et sur les bords du Tibre s'élèvent, à côté l'un de l'autre, deux bâtiments capables eux seuls d'inspirer à quiconque les voit la haute idée qu'on doit concevoir de ce grand Pape. L'un est l'hôpital de Saint-Michel, l'autre la maison des Incorrigibles. Dans le premier la pauvreté trouve un soulagement toujours présent dans ses besoins, dans le second la jeunesse trouve un frein à son libertinage.

Ce ne sont pas les seuls que dans Rome même Clément XI ait consacrés à la charité. Son zèle était ingénieux à imaginer les moyens de s'employer au salut des âmes ; souvent ce même zèle se manifestait en lui par ses libéralités. Il souhaitait qu'à Rome il y eût une maison où les prêtres et les clercs que leurs affaires y attirent de tous les pays, pussent à leurs frais se nourrir à une même table, vivre sous un même toit, retirés du commerce du monde. C'était le moyen de les contenir dans l'esprit de leur état. Sur l'assurance qu'il eut des architectes, qu'avec 27 mille écus romains on pourrait leur procurer un logement convenable, le Pape ne balança pas à donner cette somme. La maison se fit ; il la pourvut d'une bibliothèque composée de livres choisis. La communauté se forma d'elle-même, et l'union fut d'autant plus parfaite entre les ecclésiastiques, quo leur séjour y était volontaire. Il éleva encore un édifice destiné à servir de retraite aux jeunes filles, et appelé la *Maison de Saint-Clément*. Il agrandit celle de l'Enfant-Jésus, où les jeunes personnes sont pareillement formées à la vertu. Il joignit des jardins à l'hôpital de Sainte-Marthe. Ses soins furent les mêmes pour l'hôpital des Ethiopiens et pour celui que le saint Pape Pie V affecta aux Arméniens. Il fit de nouvelles maisons pour recevoir ceux des prêtres et des clercs de cette même nation, que les besoins de leurs églises n'attiraient que trop souvent à Rome pour y réclamer la protection du Saint-Siège. Quant aux évêques de Mésopotamie et aux religieux Maronites de Saint-Antoine qui, chassés de leur pays pour cause de religion, allaient si fréquemment se réfugier auprès des Papes, il leur assigna dans Rome des domiciles permanents, établis à ses frais, et y attacha des revenus.

Le bien public demandait qu'il pourvût au transport et à la sûreté des grains. Celui des deux ports de Rome qui joint le tombeau des Césars, et appelé *Ripetta*, n'était presque plus praticable. La pente en était si rapide et le terrain si glissant, que des hommes chargés n'y pouvaient passer sans danger. Clément XI ne consulta que la facilité du commerce et la commodité des habitants. Il employa soixante mille écus romains à lo

que et dans la science des divines Ecritures, H. choisit des docteurs catholiques qu'il chargea de leur faire des instructions. Lui-même se donna le soin d'en instruire plusieurs, et il eut la consolation de leur faire ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile. Comme il apprit un jour que, dans la maison des catéchumènes, il y en avait un dont les doutes suspendaient encore la résolution qu'il avait prise de se faire Chrétien, il s'y transporta lui-même, et il acheva de les dissiper. Ce docteur converti se nommait Ange Visin. Distingué entre tous les autres par sa vaste érudition, il était venu d'Alep à Rome en 1704. Le Pape le baptisa avec sa femme et ses enfants; la reine de Pologne et le grand-duc de Toscane les tinrent sur les fonts baptismaux. C'est ce même homme que Clément opposa toujours depuis aux Juifs comme un adversaire qui ne les pressait pas moins par le poids de son exemple que par la force de ses raisons.

Pour s'attirer la confiance des peuples, et pouvoir par là les servir utilement dans la grande affaire de leur salut, il voulait qu'on fût exact à leur rendre justice. Il commença par faire des lois qui tranchaient toutes les lenteurs de la procédure. Il destitua quelques juges, dont les uns s'étaient laissés gagner par des sollicitations, les autres par des présents, et les contraignit de réparer les dommages qu'ils avaient occasionnés dans les causes qu'ils avaient mal jugées. Deux procureurs, par une secrète et criminelle collusion, avaient traité une affaire en longueur, il les bannit de ses Etats, après avoir imprimé à leur nom une tache d'infamie. Informé qu'un seigneur romain cherchait, par mille prétexte, à éluder un paiement, auquel il avait été condamné au profit d'un pauvre artisan, il lui fit enjoindre de se rendre chez le gouverneur, avec défense d'en sortir qu'il n'eût payé la dette. En même temps il envoya ordre que, si dans la journée le gentilhomme n'avait satisfait son créancier, on vendît à l'encan ses équipages et ses chevaux. Son intégrité était si bien connue que, quoiqu'il fût du nombre des cardinaux, juges d'un procès qu'avait à Rome l'archevêque de Trèves avec les chanoines de son chapitre, cet électeur, de la maison de Lorraine, n'hésita pas de lui écrire qu'il lui en laissait la décision à lui seul. Il exigeait des juges qu'ils refusent leurs justiciables avec des manières douces et polies qui inspirassent la confiance; et, parce que l'un d'eux traita un jour avec dureté une pauvre veuve, après avoir longtemps balancé s'il ne le dépouillerait pas de sa charge, il prit le parti de ne jamais l'avancer.

C'est ce qui lui faisait dire que, dans la distribution des emplois, ce n'étaient pas les hommes qu'il prétendait illustrer par les charges, mais que c'étaient les charges mêmes qu'il prétendait honorer par le choix des hommes auxquelles il les conférait. De 853 évêques titulaires qu'il choisit et qu'il donna à l'Eglise pendant vingt et un ans

de pontificat il n'y en eut jamais aucun dont il eût à se plaindre, il y en eut plusieurs qui, après avoir mené une vie exemplaire, moururent en odeur de sainteté.

Protecteur éclairé des beaux-arts, il attira à Rome par ses largesses les plus habiles maîtres de l'Italie; il s'attacha surtout à la recherche de ce qu'il y avait de plus rare dans la littérature, et la bibliothèque Vaticane lui dut de précieux accroissements. Elle était déjà riche en manuscrits grecs et latins; il y joignit ce que les langues orientales pouvaient fournir de plus rare et de plus inconnu. Il l'augmenta de la bibliothèque particulière que le Pape Pie II avait formée pour son usage, et de celle dont la maison Piccolomini avait fait présent aux Théatins. Informé qu'il se trouvait en Egypte et en Syrie une infinité d'anciens manuscrits, il y envoya trois savants Maronites, leur recommandant de n'épargner ni soins ni argent pour les lui procurer. Ces trois hommes étaient Abraham Massard, André Scandar et Elie-Joseph-Simon Asseman. Le premier avait terminé sa mission, et était de retour à Rome en 1708, le second en 1717 et le troisième en 1721, année de la mort du Pape. Les deux premiers rapportèrent d'Egypte des manuscrits grecs; mais le troisième rapporta une bien plus riche moisson. Il forma un catalogue de tous les manuscrits qu'il avait recueillis, et les disposa dans un ordre si méthodique, que ce seul travail passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre. Il y en avait d'écrits en langue syriaque, arabe, persane, turque, hébraïque, samaritaine, arménienne, éthiopienne, grecque, égyptienne, ibérienne et malabare. A ce travail Asseman en ajouta un autre plus important encore. Il distingua les manuscrits qui avaient été copiés par des mains étrangères, de ceux qui étaient écrits de la main même des auteurs, et il joignit aux originaux un précis historique de la vie des grands hommes qui les avaient composés. Il enrichit de savantes notes les endroits des ouvrages qui demandaient quelque éclaircissement. Il indiqua ceux qui peuvent le plus servir à combattre les erreurs des Orientaux, et à défendre la foi orthodoxe. Il rectifia les erreurs relatives à la géographie, à la chronologie, à l'histoire des lieux et des temps. Dans la partie de la bibliothèque du Vatican, où fut placée cette rare collection, on lit aujourd'hui cette inscription : *Bibliothèque Orientale Clémentine-Vaticane.*

Pour conserver à la ville de Rome tous ces superbes monuments que la plus reculée antiquité a comme consacrés à l'immortalité, Clément XI eut soin de faire graver sur l'airain ceux que la suite des siècles commençait à endommager. Pour empêcher que les planches mêmes ne vinsent à s'égarer avec le temps, il les fit toutes rassembler dans la bibliothèque des Albani, ses neveux, où elles formaient, par le fini de la gravure, un des beaux monuments du siècle. Il défendit, sous les peines les plus

sévères, qu'on transportât hors de Rome, ni statues, ni bustes, ni bas-reliefs, ni tableaux des grands maîtres.

Il bâtit ou répara des églises dans toutes les parties du monde catholique. Les seules statues des douze apôtres, qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran, lui coûtèrent, avec leurs piédestaux et les colonnes qui les assortissent, au delà de soixante et dix mille écus d'or. On ne sait à combien montaient les sommes qu'il a employées à rétablir dans son premier état le *Panthéon* des anciens Romains, que l'injure des temps avait fort endommagé. C'était le seul monument de la puissance romaine que les fréquents saccagements des Barbares, eussent épargné, et que la durée des siècles eût conservé en son entier. Il s'agissait de lui rendre ce premier lustre qu'il avait du temps d'Agrippa. Nul Pape n'avait osé l'entreprendre. Clément XI l'exécuta. Il en fit renouveler les dorures, repolir les marbres, réparer les bas-reliefs, rafraîchir les peintures. Sur les ruines du maître-autel bâti par Boniface IV, il en éleva un autre d'une grande beauté. Devant cette même église, appelée aujourd'hui la *Rotonde*, était une place qui en déshonorait l'entrée. Pour tout ornement, il lui restait un bassin presque sans eau. Le Pape n'examina pas ce qu'il en coûterait pour en faire une place en harmonie avec le lieu où elle était située. En la dégageant de tout ce qui l'obstruait, il la rendit plus vaste et plus régulière. Les eaux qu'il y conduisit formèrent une fontaine, qui de tous côtés les rend à pleins tuyaux, et il la surmonta d'un obélisque qui en fait le plus bel ornement. Le palais du Vatican ressemble seul à une ville par la prodigieuse multitude et l'étendue de ses bâtiments. Inhabité depuis longtemps, il n'avait plus été soigné avec la même attention; la charpente avait souffert en quelques endroits; les eaux pluviales avaient pénétré dans plusieurs appartements. L'humidité en avait gâté les peintures. Les murailles mêmes, malgré leur épaisseur, avaient été si ébranlées par les tremblements de terre, qu'il s'y était fait de larges ouvertures. Les dehors avaient été encore moins bien entretenus. La dépense à faire pour réparer ces immenses édifices avait de quoi effrayer. Clément XI n'hésita pas. Dès qu'il en eut compris la nécessité, il mit la main à l'œuvre. Depuis le vestibule d'entrée jusqu'à l'extrémité des jardins, portiques, galeries, salles, jets d'eau, fontaines, vergers, promenades, tout fut rétabli dans son premier état. Le célèbre Charles Maratte fut chargé de retoucher les peintures de Raphaël. Couchées à fresque sur le mur, elles avaient, par l'humidité, perdu une partie de leur éclat. Il trouva le secret de dessécher les murs. Par ce moyen il rendit aux couleurs leur vivacité première. La chapelle Sixtine et la bibliothèque Apostolique furent portées à leur perfection. Le palais de *Monte Cavallo*, situé en bon air sur le mont Quirinal, et depuis

habité par les Papes, ne fut pas non plus oublié.

Dans la seule ville de Rome, combien de magnifiques édifices n'a-t-il pas construits pour assurer un asile à la vertu et pour contenir le vice par la crainte du châtement? Dans l'enceinte de cette capitale et sur les bords du Tibre s'élèvent, à côté l'un de l'autre, deux bâtiments capables eux seuls d'inspirer à quiconque les voit la haute idée qu'on doit concevoir de ce grand Pape. L'un est l'hôpital de Saint-Michel, l'autre la maison des incorrigibles. Dans le premier la pauvreté trouve un soulagement toujours présent dans ses besoins, dans le second la jeunesse trouve un frein à son libertinage.

Ce ne sont pas les seuls que dans Rome même Clément XI ait consacrés à la charité. Son zèle était ingénieux à imaginer les moyens de s'employer au salut des âmes; souvent ce même zèle se manifestait en lui par ses libéralités. Il souhaitait qu'à Rome il y eût une maison où les prêtres et les clercs que leurs affaires y attirent de tous les pays, pussent à leurs frais se nourrir à une même table, vivre sous un même toit, retirés du commerce du monde. C'était le moyen de les contenir dans l'esprit de leur état. Sur l'assurance qu'il eut des architectes, qu'avec 27 mille écus romains on pourrait leur procurer un logement convenable, le Pape ne balança pas à donner cette somme. La maison se fit; il la pourvut d'une bibliothèque composée de livres choisis. La communauté se forma d'elle-même, et l'union fut d'autant plus parfaite entre les ecclésiastiques, que leur séjour y était volontaire. Il éleva encore un édifice destiné à servir de retraite aux jeunes filles, et appelé la *Maison de Saint-Clément*. Il agrandit celle de l'Enfant-Jésus, où les jeunes personnes sont pareillement formées à la vertu. Il joignit des jardins à l'hôpital de Sainte-Marthe. Ses soins furent les mêmes pour l'hôpital des Ethiopiens et pour celui que le saint Pape Pie V affecta aux Arméniens. Il fit de nouvelles maisons pour recevoir ceux des prêtres et des clercs de cette même nation, que les besoins de leurs églises n'attiraient que trop souvent à Rome pour y réclamer la protection du Saint-Siège. Quant aux évêques de Mésopotamie et aux religieux Maronites de Saint-Antoine qui, chassés de leur pays pour cause de religion, allaient si fréquemment se réfugier auprès des Papes, il leur assigna dans Rome des domiciles permanents, établis à ses frais, et y attacha des revenus.

Le bien public demandait qu'il pourvût au transport et à la sûreté des grains. Celui des deux ports de Rome qui joint le tombeau des Césars, et appelé *Ripetta*, n'était presque plus praticable. La pente en était si rapide et le terrain si glissant, que des hommes chargés n'y pouvaient passer sans danger. Clément XI ne consulta que la facilité du commerce et la commodité des habitants. Il employa soixante mille écus romains à le

que et dans la science des divines Ecritures, il choisit des docteurs catholiques qu'il chargea de leur faire des instructions. Lui-même se donna le soin d'en instruire plusieurs, et il eut la consolation de leur faire ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Comme il apprit un jour que, dans la maison des catéchumènes, il y en avait un dont les doutes suspendaient encore la résolution qu'il avait prise de se faire Chrétien, il s'y transporta lui-même, et il acheva de les dissiper. Ce docteur converti se nommait Ange Visin. Distingué entre tous les autres par sa vaste érudition, il était venu d'Alep à Rome en 1704. Le Pape le baptisa avec sa femme et ses enfants; la reine de Pologne et le grand-duc de Toscane les tinrent sur les fonts baptismaux. C'est ce même homme que Clément opposa toujours depuis aux Juifs comme un adversaire qui ne les pressait pas moins par le poids de son exemple que par la force de ses raisons.

Pour s'attirer la confiance des peuples, et pouvoir par là les servir utilement dans la grande affaire de leur salut, il voulait qu'on fût exact à leur rendre justice. Il commença par faire des lois qui tranchaient toutes les lenteurs de la procédure. Il destitua quelques juges, dont les uns s'étaient laissés gagner par des sollicitations, les autres par des présents, et les contraignit de réparer les dommages qu'ils avaient occasionnés dans les causes qu'ils avaient mal jugées. Deux procureurs, par une secrète et criminelle collusion, avaient traîné une affaire en longueur, il les bannit de ses États, après avoir imprimé à leur nom une tache d'infamie. Informé qu'un seigneur romain cherchait, par mille prétexte, à éluder un paiement, auquel il avait été condamné au profit d'un pauvre artisan, il lui fit enjoindre de se rendre chez le gouverneur, avec défense d'en sortir qu'il n'eût payé la dette. En même temps il envoya ordre que, si dans la journée le gentilhomme n'avait satisfait son créancier, on vendît à l'encan ses équipages et ses chevaux. Son intégrité était si bien connue que, quoiqu'il fût du nombre des cardinaux, juges d'un procès qu'avait à Rome l'archevêque de Trèves avec les chanoines de son chapitre, cet électeur, de la maison de Lorraine, n'hésita pas de lui écrire qu'il lui en laissait la décision à lui seul. Il exigeait des juges qu'ils reçussent leurs justiciables avec des manières douces et polies qui inspirassent la confiance; et, parce que l'un d'eux traita un jour avec dureté une pauvre veuve, après avoir longtemps balancé s'il ne le dépouillerait pas de sa charge, il prit le parti de ne jamais l'avancer.

C'est ce qui lui faisait dire que, dans la distribution des emplois, ce n'étaient pas les hommes qu'il prétendait illustrer par les charges, mais que c'étaient les charges mêmes qu'il prétendait honorer par le choix des hommes auxquelles il les conférait. De 853 évêques titulaires qu'il choisit et qu'il donna à l'Église pendant vingt et un ans

de pontificat il n'y en eut jamais aucun dont il eût à se plaindre, il y en eut plusieurs qui, après avoir mené une vie exemplaire, moururent en odeur de sainteté.

Protecteur éclairé des beaux-arts, il attira à Rome par ses largesses les plus habiles maîtres de l'Italie; il s'attacha surtout à la recherche de ce qu'il y avait de plus rare dans la littérature, et la bibliothèque Vaticane lui dut de précieux accroissements. Elle était déjà riche en manuscrits grecs et latins; il y joignit ce que les langues orientales pouvaient fournir de plus rare et de plus inconnu. Il l'augmenta de la bibliothèque particulière que le Pape Pie II avait formée pour son usage, et de celle dont la maison Piccolomini avait fait présent aux Théatins. Informé qu'il se trouvait en Égypte et en Syrie une infinité d'anciens manuscrits, il y envoya trois savants Maronites, leur recommandant de n'épargner ni soins ni argent pour les lui procurer. Ces trois hommes étaient Abraham Massard, André Scandar et Elie-Joseph-Simon Asseman. Le premier avait terminé sa mission, et était de retour à Rome en 1708, le second en 1717 et le troisième en 1721, année de la mort du Pape. Les deux premiers rapportèrent d'Égypte des manuscrits grecs; mais le troisième rapporta une bien plus riche moisson. Il forma un catalogue de tous les manuscrits qu'il avait recueillis, et les disposa dans un ordre si méthodique, que ce seul travail passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre. Il y en avait d'écrits en langue syriaque, arabe, persane, turque, hébraïque, samaritaine, arménienne, éthiopienne, grecque, égyptienne, ibérienne et malabare. A ce travail Asseman en ajouta un autre plus important encore. Il distingua les manuscrits qui avaient été copiés par des mains étrangères, de ceux qui étaient écrits de la main même des auteurs, et il joignit aux originaux un précis historique de la vie des grands hommes qui les avaient composés. Il enrichit de savantes notes les endroits des ouvrages qui demandaient quelque éclaircissement. Il indiqua ceux qui peuvent le plus servir à combattre les erreurs des Orientaux, et à défendre la foi orthodoxe. Il rectifia les erreurs relatives à la géographie, à la chronologie, à l'histoire des lieux et des temps. Dans la partie de la bibliothèque du Vatican, où fut placée cette rare collection, on lit aujourd'hui cette inscription : *Bibliothèque Orientale Clémentine-Vaticane*.

Pour conserver à la ville de Rome tous ces superbes monuments que la plus reculée antiquité a comme consacrés à l'immortalité, Clément XI eut soin de faire graver sur l'airain ceux que la suite des siècles commençait à endommager. Pour empêcher que les planches mêmes ne vinsent à s'égarer avec le temps, il les fit toutes rassembler dans la bibliothèque des Albani, ses neveux, où elles formaient, par le fini de la gravure, un des beaux monuments du siècle. Il défendit, sous les peines les plus

sévères, qu'on transportât hors de Rome, ni statues, ni bustes, ni bas-reliefs, ni tableaux des grands maîtres.

Il bâtit ou répara des églises dans toutes les parties du monde catholique. Les seules statues des douze apôtres, qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran, lui coûtèrent, avec leurs piédestaux et les colonnes qui les assortissent, au delà de soixante et dix mille écus d'or. On ne sait à combien montaient les sommes qu'il a employées à rétablir dans son premier état le *Panthéon* des anciens Romains, que l'incendie des temps avait fort endommagé. C'était le seul monument de la puissance romaine que les fréquents saccagements des Barbares, eussent épargné, et que la durée des siècles eût conservé en son entier. Il s'agissait de lui rendre ce premier lustre qu'il avait du temps d'Agrippa. Nul Pape n'avait osé l'entreprendre. Clément XI l'exécuta. Il en fit renouveler les dorures, repolir les marbres, réparer les bas-reliefs, rafraîchir les peintures. Sur les ruines du maître-autel bâti par Boniface IV, il en éleva un autre d'une grande beauté. Devant cette même église, appelée aujourd'hui la *Rotonde*, était une place qui en déshonorait l'entrée. Pour tout ornement, il lui restait un bassin presque sans eau. Le Pape n'examina pas ce qu'il en coûterait pour en faire une place en harmonie avec le lieu où elle était située. En la dégagant de tout ce qui l'obstruait, il la rendit plus vaste et plus régulière. Les eaux qu'il y conduisit formèrent une fontaine, qui de tous côtés les rend à pleins tuyaux, et il la surmonta d'un obélisque qui en fait le plus bel ornement. Le palais du Vatican ressemble seul à une ville par la prodigieuse multitude et l'étendue de ses bâtiments. Inhabité depuis longtemps, il n'avait plus été soigné avec la même attention; la charpente avait souffert en quelques endroits; les eaux pluviales avaient pénétré dans plusieurs appartements. L'humidité en avait gâté les peintures. Les murailles mêmes, malgré leur épaisseur, avaient été si ébranlées par les tremblements de terre, qu'il s'y était fait de larges ouvertures. Les dehors avaient été encore moins bien entretenus. La dépense à faire pour réparer ces immenses édifices avait de quoi effrayer. Clément XI n'hésita pas. Dès qu'il en eut compris la nécessité, il mit la main à l'œuvre. Depuis le vestibule d'entrée jusqu'à l'extrémité des jardins, portiques, galeries, salles, jets d'eau, fontaines, vergers, promenades, tout fut rétabli dans son premier état. Le célèbre Charles Maratte fut chargé de retoucher les peintures de Raphaël. Couchées à fresque sur le mur, elles avaient, par l'humidité, perdu une partie de leur éclat. Il trouva le secret de dessécher les murs. Par ce moyen il rendit aux couleurs leur vivacité première. La chapelle Sixtine et la bibliothèque Apostolique furent portées à leur perfection. Le palais de *Monte Cavallo*, situé en bon air sur le mont Quirinal, et depuis

habité par les Papes, ne fut pas non plus oublié.

Dans la seule ville de Rome, combien de magnifiques édifices n'a-t-il pas construits pour assurer un asile à la vertu et pour contenir le vice par la crainte du châtement? Dans l'enceinte de cette capitale et sur les bords du Tibre s'élèvent, à côté l'un de l'autre, deux bâtiments capables eux seuls d'inspirer à quiconque les voit la haute idée qu'on doit concevoir de ce grand Pape. L'un est l'hôpital de Saint-Michel, l'autre la maison des Incorrigibles. Dans le premier la pauvreté trouve un soulagement toujours présent dans ses besoins, dans le second la jeunesse trouve un frein à son libertinage.

Ce ne sont pas les seuls que dans Rome même Clément XI ait consacrés à la charité. Son zèle était ingénieux à imaginer les moyens de s'employer au salut des âmes; souvent ce même zèle se manifestait en lui par ses libéralités. Il souhaitait qu'à Rome il y eût une maison où les prêtres et les clercs que leurs affaires y attirent de tous les pays, pussent à leurs frais se nourrir à une même table, vivre sous un même toit, retirés du commerce du monde. C'était le moyen de les contenir dans l'esprit de leur état. Sur l'assurance qu'il eut des architectes, qu'avec 27 mille écus romains on pourrait leur procurer un logement convenable, le Pape ne balança pas à donner cette somme. La maison se fit; il la pourvut d'une bibliothèque composée de livres choisis. La communauté se forma d'elle-même, et l'union fut d'autant plus parfaite entre les ecclésiastiques, que leur séjour y était volontaire. Il éleva encore un édifice destiné à servir de retraite aux jeunes filles, et appelé la *Maison de Saint-Clément*. Il agrandit celle de l'Enfant-Jésus, où les jeunes personnes sont pareillement formées à la vertu. Il joignit des jardins à l'hôpital de Sainte-Marthe. Ses soins furent les mêmes pour l'hôpital des Ethiopiens et pour celui que le saint Pape Pie V affecta aux Arméniens. Il fit de nouvelles maisons pour recevoir ceux des prêtres et des clercs de cette même nation, que les besoins de leurs églises n'attiraient que trop souvent à Rome pour y réclamer la protection du Saint-Siège. Quant aux évêques de Mésopotamie et aux religieux Maronites de Saint-Antoine qui, chassés de leur pays pour cause de religion, allaient si fréquemment se réfugier auprès des Papes, il leur assigna dans Rome des domiciles permanents, établis à ses frais, et y attacha des revenus.

Le bien public demandait qu'il pourvût au transport et à la sûreté des grains. Celui des deux ports de Rome qui joint le tombeau des Césars, et appelé *Ripetta*, n'était presque plus praticable. La pente en était si rapide et le terrain si glissant, que des hommes chargés n'y pouvaient passer sans danger. Clément XI ne consulta que la facilité du commerce et la commodité des habitants. Il employa soixante mille écus romains à la

que et dans la science des divines Ecritures, il choisit des docteurs catholiques qu'il chargea de leur faire des instructions. Lui-même se donna le soin d'en instruire plusieurs, et il eut la consolation de leur faire ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile. Comme il apprit un jour que, dans la maison des cathéchumènes, il y en avait un dont les doutes suspendaient encore la résolution qu'il avait prise de se faire Chrétien, il s'y transporta lui-même, et il acheva de les dissiper. Ce docteur converti se nommait Ange Visin. Distingué entre tous les autres par sa vaste érudition, il était venu d'Alep à Rome en 1704. Le Pape le baptisa avec sa femme et ses enfants; la reine de Pologne et le grand-duc de Toscane les tinrent sur les fonts baptismaux. C'est ce même homme que Clément opposa toujours depuis aux Juifs comme un adversaire qui ne les pressait pas moins par le poids de son exemple que par la force de ses raisons.

Pour s'attirer la confiance des peuples, et pouvoir par là les servir utilement dans la grande affaire de leur salut, il voulait qu'on fût exact à leur rendre justice. Il commença par faire des lois qui tranchaient toutes les lenteurs de la procédure. Il destitua quelques juges, dont les uns s'étaient laissés gagner par des sollicitations, les autres par des présents, et les contraignit de réparer les dommages qu'ils avaient occasionnés dans les causes qu'ils avaient mal jugées. Deux procureurs, par une secrète et criminelle collusion, avaient traîné une affaire en longueur, il les bannit de ses États, après avoir imprimé à leur nom une tache d'infamie. Informé qu'un seigneur romain cherchait, par mille prétexte, à éluder un paiement, auquel il avait été condamné au profit d'un pauvre artisan, il lui fit enjoindre de se rendre chez le gouverneur, avec défense d'en sortir qu'il n'eût payé la dette. En même temps il envoya ordre que, si dans la journée le gentilhomme n'avait satisfait son créancier, on vendît à l'encan ses équipages et ses chevaux. Son intégrité était si bien connue que, quoiqu'il fût du nombre des cardinaux, juges d'un procès qu'avait à Rome l'archevêque de Trèves avec les chanoines de son chapitre, cet électeur, de la maison de Lorraine, n'hésita pas de lui écrire qu'il lui en laissait la décision à lui seul. Il exigeait des juges qu'ils reçussent leurs justiciables avec des manières douces et polies qui inspirassent la confiance; et, parce que l'un d'eux traita un jour avec dureté une pauvre veuve, après avoir longtemps balancé s'il ne le dépouillerait pas de sa charge, il prit le parti de ne jamais l'avancer.

C'est ce qui lui faisait dire que, dans la distribution des emplois, ce n'étaient pas les hommes qu'il prétendait illustrer par les charges, mais que c'étaient les charges mêmes qu'il prétendait honorer par le choix des hommes auxquelles il les conférait. De 853 évêques titulaires qu'il choisit et qu'il donna à l'Église pendant vingt et un ans

de pontificat il n'y en eut jamais aucun dont il eût à se plaindre, il y en eut plusieurs qui, après avoir mené une vie exemplaire, moururent en odeur de sainteté.

Protecteur éclairé des beaux-arts, il attira à Rome par ses largesses les plus habiles maîtres de l'Italie; il s'attacha surtout à la recherche de ce qu'il y avait de plus rare dans la littérature, et la bibliothèque Vaticane lui dut de précieux accroissements. Elle était déjà riche en manuscrits grecs et latins; il y joignit ce que les langues orientales pouvaient fournir de plus rare et de plus inconnu. Il l'augmenta de la bibliothèque particulière que le Pape Pie II avait formée pour son usage, et de celle dont la maison Piccolomini avait fait présent aux Théatins. Informé qu'il se trouvait en Egypte et en Syrie une infinité d'anciens manuscrits, il y envoya trois savants Maronites, leur recommandant de n'épargner ni soins ni argent pour les lui procurer. Ces trois hommes étaient Abraham Massard, André Scandar et Elie-Joseph-Simon Asseman. Le premier avait terminé sa mission, et était de retour à Rome en 1708, le second en 1717 et le troisième en 1721, année de la mort du Pape. Les deux premiers rapportèrent d'Egypte des manuscrits grecs; mais le troisième rapporta une bien plus riche moisson. Il forma un catalogue de tous les manuscrits qu'il avait recueillis, et les disposa dans un ordre si méthodique, que ce seul travail passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre. Il y en avait d'écrits en langue syriaque, arabe, persane, turque, hébraïque, samaritaine, arménienne, éthiopienne, grecque, égyptienne, ibérienne et malabare. A ce travail Asseman en ajouta un autre plus important encore. Il distingua les manuscrits qui avaient été copiés par des mains étrangères, de ceux qui étaient écrits de la main même des auteurs, et il joignit aux originaux un précis historique de la vie des grands hommes qui les avaient composés. Il enrichit de savantes notes les endroits des ouvrages qui demandaient quelque éclaircissement. Il indiqua ceux qui peuvent le plus servir à combattre les erreurs des Orientaux, et à défendre la foi orthodoxe. Il rectifia les erreurs relatives à la géographie, à la chronologie, à l'histoire des lieux et des temps. Dans la partie de la bibliothèque du Vatican, où fut placée cette rare collection, on lit aujourd'hui cette inscription : *Bibliothèque Orientale-Clémentine-Vaticane*.

Pour conserver à la ville de Rome tous ces superbes monuments que la plus reculée antiquité a comme consacrés à l'immortalité, Clément XI eut soin de faire graver sur l'airain ceux que la suite des siècles commençait à endommager. Pour empêcher que les planches mêmes ne vinsent à s'égarer avec le temps, il les fit toutes rassembler dans la bibliothèque des Albani, ses neveux, où elles formaient, par le fini de la gravure, un des beaux monuments du siècle. Il défendit, sous les peines les plus

sévères, qu'on transportât hors de Rome, ni statues, ni bustes, ni bas-reliefs, ni tableaux des grands maîtres.

Il bâtit ou répara des églises dans toutes les parties du monde catholique. Les seules statues des douze apôtres, qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean de Latran, lui coûtèrent, avec leurs piédestaux et les colonnes qui les assortissent, au delà de soixante et dix mille écus d'or. On ne sait à combien montaient les sommes qu'il a employées à rétablir dans son premier état le *Pantheon* des anciens Romains, que l'insure des temps avait fort endommagé. C'était le seul monument de la puissance romaine que les fréquents saccagements des Barbares, eussent épargné, et que la durée des siècles eût conservé en son entier. Il s'agissait de lui rendre ce premier lustre qu'il avait du temps d'Agrippa. Nul Pape n'avait osé l'entreprendre. Clément XI l'exécuta. Il en fit renouveler les dorures, repolir les marbres, réparer les bas-reliefs, rafraîchir les peintures. Sur les ruines du maître-autel bâti par Boniface IV, il en éleva un autre d'une grande beauté. Devant cette même église, appelée aujourd'hui la *Rotonde*, était une place qui en déshonorait l'entrée. Pour tout ornement, il lui restait un bassin presque sans eau. Le Pape n'examina pas ce qu'il en coûterait pour en faire une place en harmonie avec le lieu où elle était située. En la dégagant de tout ce qui l'obstruait, il la rendit plus vaste et plus régulière. Les eaux qu'il y conduisit formèrent une fontaine, qui de tous côtés les rend à pleins tuyaux, et il la surmonta d'un obélisque qui en fait le plus bel ornement. Le palais du Vatican ressemble seul à une ville par la prodigieuse multitude et l'étendue de ses bâtiments. Inhabité depuis longtemps, il n'avait plus été soigné avec la même attention ; la charpente avait souffert en quelques endroits ; les eaux pluviales avaient pénétré dans plusieurs appartements. L'humidité en avait gâté les peintures. Les murailles mêmes, malgré leur épaisseur, avaient été si ébranlées par les tremblements de terre, qu'il s'y était fait de larges ouvertures. Les dehors avaient été encore moins bien entretenus. La dépense à faire pour réparer ces immenses édifices avait de quoi effrayer. Clément XI n'hésita pas. Dès qu'il en eut compris la nécessité, il mit la main à l'œuvre. Depuis le vestibule d'entrée jusqu'à l'extrémité des jardins, portiques, galeries, salles, jets d'eau, fontaines, vergers, promenades, tout fut rétabli dans son premier état. Le célèbre Charles Maratte fut chargé de retoucher les peintures de Raphaël. Couchées à fresque sur le mur, elles avaient, par l'humidité, perdu une partie de leur éclat. Il trouva le secret de dessécher les murs. Par ce moyen il rendit aux couleurs leur vivacité première. La chapelle Sixtine et la bibliothèque Apostolique furent portées à leur perfection. Le palais de *Monte Cavallo*, situé en bon air sur le mont Quirinal, et depuis

habité par les Papes, ne fut pas non plus oublié.

Dans la seule ville de Rome, combien de magnifiques édifices n'a-t-il pas construits pour assurer un asile à la vertu et pour contenir le vice par la crainte du châtement ? Dans l'enceinte de cette capitale et sur les bords du Tibre s'élèvent, à côté l'un de l'autre, deux bâtiments capables eux seuls d'inspirer à quiconque les voit la haute idée qu'on doit concevoir de ce grand Pape. L'un est l'hôpital de Saint-Michel, l'autre la maison des Incorrigibles. Dans le premier la pauvreté trouve un soulagement toujours présent dans ses besoins, dans le second la jeunesse trouve un frein à son libertinage.

Ce ne sont pas les seuls que dans Rome même Clément XI ait consacrés à la charité. Son zèle était ingénieux à imaginer les moyens de s'employer au salut des âmes ; souvent ce même zèle se manifestait en lui par ses libéralités. Il souhaitait qu'à Rome il y eût une maison où les prêtres et les clercs que leurs affaires y attirent de tous les pays, pussent à leurs frais se nourrir à une même table, vivre sous un même toit, retirés du commerce du monde. C'était le moyen de les contenir dans l'esprit de leur état. Sur l'assurance qu'il eut des architectes, qu'avec 27 mille écus romains on pourrait leur procurer un logement convenable, le Pape ne balança pas à donner cette somme. La maison se fit ; il la pourvut d'une bibliothèque composée de livres choisis. La communauté se forma d'elle-même, et l'union fut d'autant plus parfaite entre les ecclésiastiques, que leur séjour y était volontaire. Il éleva encore un édifice destiné à servir de retraite aux jeunes filles, et appelé la *Maison de Saint-Clément*. Il agrandit celle de l'Enfant-Jésus, où les jeunes personnes sont pareillement formées à la vertu. Il joignit des jardins à l'hôpital de Sainte-Marthe. Ses soins furent les mêmes pour l'hôpital des Ethiopiens et pour celui que le saint Pape Pie V affecta aux Arméniens. Il fit de nouvelles maisons pour recevoir ceux des prêtres et des clercs de cette même nation, que les besoins de leurs églises n'attiraient que trop souvent à Rome pour y réclamer la protection du Saint-Siège. Quant aux évêques de Mésopotamie et aux religieux Maronites de Saint-Antoine qui, chassés de leur pays pour cause de religion, allaient si fréquemment se réfugier auprès des Papes, il leur assigna dans Rome des domiciles permanents, établis à ses frais, et y attacha des revenus.

Le bien public demandait qu'il pourvût au transport et à la sûreté des grains. Celui des deux ports de Rome qui joint le tombeau des Césars, et appelé *Ripetta*, n'était presque plus praticable. La pente en était si rapide et le terrain si glissant, que des hommes chargés n'y pouvaient passer sans danger. Clément XI ne consulta que la facilité du commerce et la commodité des habitants. Il employa soixante mille écus romains à le

construction d'un nouveau port également beau et commode. Mais ce qui est d'un prix inestimable pour le bien public, ce sont les greniers qu'il a bâtis. De tout temps on est à Rome dans un usage auquel on ne saurait trop s'attacher dans les grandes villes : c'est qu'on y a toujours devant soi du blé pour deux ans. Sous le pontificat de Clément XI, on jugea que ces greniers d'abondance, quelque vastes qu'ils fussent, ne l'étaient pas encore assez pour qu'on y pût remuer avec aisance la quantité de grain qu'on y renfermait. Le Pape choisit un emplacement aux Thermes de Dioclétien, comme étant à l'air le plus pur et dans le lieu de Rome le plus sec, pour en construire de nouveaux, et il les bâtit avec cette magnificence qu'on admire dans tous les édifices qu'il a laissés.

Les eaux publiques avaient le même besoin de ses largesses ; il y apporta les mêmes soins. Depuis le temps d'Urbain VIII on n'avait pas touché à celles que ce Pape avait conduites dans la ville ; leurs aqueducs s'étaient ouverts en quelques endroits, et en quelques autres ils menaçaient ruine : Clément XI les rétablit en leur entier. Malgré la longueur du trajet, il alla chercher jusque dans leurs différentes sources celles que l'empereur Trajan avait autrefois réunies ; il en répara tous les canaux ; il leur prépara un nouveau réservoir et il les fit couler avec une abondance inépuisable. A quelque distance de la ville, hors de la porte Flaminienne, étaient des eaux minérales ; la succession des siècles en avait ruiné les canaux qui n'étaient que de brique ; la perte de ces eaux était considérable, on la ressentait d'autant plus vivement que, d'après les médecins, Rome n'en avait point de plus salutaires. On jugeait cette perte irréparable en ce que les eaux se perdaient dans des veines de roche où il était difficile d'aller les recueillir. Le Pape ne fut point arrêté par la difficulté de l'entreprise ; il remonta jusqu'à leur source, il rassembla celles qui s'étaient détournées, et il les réunit toutes dans des canaux de plomb plus en état que la brique de résister à l'action du temps.

A tant de bienfaits dont Rome lui est redevable, le Pape en ajouta un qui fut le plus bel ornement du Capitole : ce sont les statues de deux rois de Thrace que les Romains emmenèrent captifs après leur avoir fait couper les poings. Un seigneur romain les avait trouvées chez lui dans des fouilles. Ces statues en pierre la plus dure et d'une grandeur plus qu'humaine, sont des chefs-d'œuvre de sculpture, c'est à qui les aurait au poids de l'or ; Clément XI les acheta et en fit présent à la ville. Il avait formé le dessein de relever sur son piédestal un obélisque égyptien d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuses, que Marc-Aurèle avait autrefois élevé dans le champ de Mars en l'honneur d'Antonin. Abattu au même endroit depuis des siècles, il y était enseveli dans la terre. Le projet du Pape était qu'on le transportât devant le palais où se rend la justice ; qu'on démolît les maisons voisines pour en agrandir la place,

et qu'on l'y dressât sur sa base. On l'y fit porter en effet. Mais des besoins plus réels s'étant présentés, il abandonna ce travail pour se porter au soulagement de ses sujets.

Plus de la moitié des habitants de Civita-Vecchia avaient péri par des maladies qui y étaient devenues habituelles. Parmi ceux qui restaient, la plupart portaient l'image de la mort empreinte sur leurs visages. Des familles entières allaient fixer ailleurs leur domicile, et cette désertion devenait d'autant plus préjudiciable aux États du Saint-Siège, que Civita-Vecchia est un des ports les plus sûrs et les plus commodes qu'il y ait le long des côtes d'Italie sur la Méditerranée. De tout temps, surtout en certaines saisons, il avait régné dans la ville et dans le port une espèce de contagion qu'on attribuait à l'air ; à ce mal on ne voyait point de remède. Seulement sous le pontificat d'Innocent XII on avait soupçonné que la contagion pouvait bien venir des eaux qui étaient corrompues, et qu'elles engendraient les maladies dont on se plaignait. On en avait bien trouvé d'autres qu'on disait plus saines, mais comme il fallait les aller prendre fort loin et les conduire ensuite par un terrain très-inégal, on avait opposé tant de difficultés à ce projet qu'il était demeuré sans exécution. Clément XI se roidissait contre les obstacles ; il envoya son neveu Annibal, accompagné de quelques médecins, avec ordre d'examiner toutes les eaux du pays. Les médecins reconnurent que les eaux usuelles étaient en quelque sorte empoisonnées, qu'elles seules causaient les maladies endémiques, et que les eaux découvertes par Innocent XII étaient excellentes. Sur ce rapport, Clément XI ne délibéra plus. Il chargea le cardinal Pamphile de se rendre à Civita-Vecchia et d'y faire construire des aqueducs. Les ordres furent exécutés, la ville fut dotée d'une eau salubre et abondante et les maladies disparurent.

Il serait trop long d'énumérer ici les monuments de ses largesses : les chemins publics réparés chez les Herniques, dans le Latium, la Sabine, l'Ombrie, la Romagne, à Castel-Gandolfo ; tant de maisons bâties à Albano ; les tours élevées, les marais desséchés sur le bord de la mer ; les fortifications ajoutées aux citadelles de Bénévent, d'Urbino et de Ferrare ; les forges de fer établies aux environs de Narni ; les fontaines ouvertes au bain de Nocera ; le changement de lit donné aux eaux qui autrefois traversaient la ville de Pesaro et la menaçaient d'inondations ; tant de ponts construits sur d'autres rivières de la Romagne ; les embellissements dont il orna à Avignon le palais de Jean XXII, etc., et tout cela sous un pontificat si tourmenté.

Sa principale ressource était dans son courage. Rien ne pouvait ébranler la fermeté de son âme. Rompu en trois endroits de son corps, il était obligé de soutenir ses entrailles par autant de cercles de fer. Travaillé d'un asthme qui le tourmenta pendant

plus de 18 ans, il passait souvent les nuits, pendant des semaines, assis sur un fauteuil, presque sans sommeil. Ses jambes ouvertes de tous côtés, lui causaient par intervalles des douleurs si aiguës qu'il n'y avait que la vue du crucifix, sur lequel il portait souvent ses regards, qui pût les lui rendre supportables. S'animant à souffrir avec joie, il prenait un air de gaieté qui trompait ceux qui étaient les plus attentifs sur sa santé. Ses médecins ne pouvaient comprendre qu'avec tous ses maux il avait le courage d'entreprendre les plus pénibles fonctions dans les églises, de suivre à pied de longues processions, de donner ses audiences pendant plusieurs heures de suite régulièrement tous les jours non fériés, de vaquer à toutes les affaires publiques avec la même assiduité que si sa santé eût été parfaite.

Au commencement de son pontificat, ses ministres, peu accoutumés aux malheurs qui formèrent un si long et si triste enchaînement, se plaignaient à lui de leur peu de succès. « Ne perdons pas courage, » leur disait-il, « ce n'est pas le succès, c'est le travail que Dieu demande de nous. Quant aux traverses qui vous étonnent, sachez que ce n'est là encore que le commencement de nos douleurs. Pour moi, » reprenait-il en riant, « je vous avertis que désormais je ne nommerai plus mon palais que la maison de Job. » De là cette intrépidité qui se manifesta toujours en lui. Il venait d'entrer dans la prélature, lorsque étonné de la fermeté qu'il faisait déjà paraître, l'ambassadeur d'une grande puissance lui dit que « le roi son maître avait les bras longs. — Dieu les a encore plus longs, » répondit-il avec une contenance assurée, « et je craindrai toujours plus sa justice que la puissance des hommes. » Ce courage qui le soutenait dans ses traverses, il savait l'inspirer aux autres. Entre bien des exemples, on n'en citera qu'un. Gaspard-Ignace, évêque de Brunn, fatigué du poids de son épiscopat, projetait de se démettre; mais en cela il ne voulait rien faire qui pût blesser sa conscience. Il s'adressa confidemment au Pape, lui exposa ses peines, lui communiqua son dessein et lui demanda son avis. « Quoi ! » lui écrivit Clément XI, « parce que le fardeau vous pèse vous cherchez à vous en décharger ? Je veux que vous ne receviez pas de votre peuple la consolation que vous en attendiez; je veux même que les vices se multiplient, que les scandales augmentent dans votre troupeau : pour ces mêmes raisons qui vous tentent de quitter votre poste, je dis que vous devez y persister. C'est précisément parce que les désordres continuent que vous devez continuer à les combattre. Que diriez-vous d'un soldat qui, dans un jour de bataille, se sauverait par la fuite ? La lâcheté même peut-elle produire une si criminelle désertion ? Croyez-moi donc, mon vénérable frère, armez-vous de patience, combattez jusqu'à la fin. Dieu, qui demande vos travaux, ne vous en demandera jamais le succès. Faites seulement ce qui dépend de vous;

sans vous, il saura bien faire ce qui ne dépend que de lui. » Et, comme l'évêque était encore irrésolu, Clément XI lui disait dans une seconde lettre : « ... Nous aussi nous avons plié malgré nous sous le pesant joug qu'il a plu à Dieu de nous imposer, et c'est bien à notre regret que, dans ce temps de calamité, nous nous en trouvons chargé. Pensez-vous donc, que parmi tant d'inquiétude et d'embarras, la vie ne nous soit pas à charge, et que, comme vous, nous n'aimerions pas mieux rentrer dans notre premier état ? Mais croyez-vous que pour cela nous écoutions la tentation que nous suggère notre amour-propre de nous débarasser de la sollicitude pastorale de toutes les Eglises, pour chercher dans le repos une vie plus commode ? Non : plus nous ressentons l'amertume dont est rempli notre pontificat, plus nous persistons dans la résolution que nous avons prise d'y persévérer, pour vivre toujours dans la peine. Ne craignez donc pas, vénérable frère, de nous prendre en ce point pour votre modèle; remplissez-vous de l'esprit de force et de constance : persévérez dans vos combats, quoique vous y ayez été engagé malgré vous; achevez courageusement votre course; n'oubliez jamais que pour un moment de tribulations il y a une éternité de gloire qui vous attend. »

Il apprit qu'un ambassadeur, donnant chez lui un concert à la noblesse romaine, avait fait chanter quelques vers ou la pudeur était blessée. Non content de blâmer publiquement une telle conduite, il ne se donna point de repos qu'il n'eût obtenu la satisfaction de le faire punir par son souverain. Il s'habillait et se déshabillait toujours lui-même. Ses domestiques mêmes ne le voyaient jamais que dans la décence la plus convenable. Sa pureté était celle d'un ange. Il aimait mieux cacher pendant près de dix ans une hernie, dont il souffrait beaucoup, que de se montrer aux médecins. Forcé par la grandeur du mal de recourir aux remèdes, il les ravit d'admiration par les précautions qu'il prit à le leur découvrir.

Celui qui répandit tant de largesses, qui était si libéral pour soulager les misères publiques et particulières, qui employa de si énormes sommes à élever des monuments utiles ou splendides, ne dépensait pas un franc par jour pour sa nourriture. Il ne buvait que de l'eau à peine rouge. Il observait régulièrement tous les jeûnes de l'Eglise. Seulement, vers la fin de ses jours, et par l'ordre exprès des médecins, il s'était permis l'usage des œufs et du laitage trois jours de la semaine. Mais, pour se punir de cette grande condescendance, aux jeûnes ordonnés par l'Eglise il en ajoutait d'autres dans l'année. Du reste, il vivait dans un dénuement personnel de toutes choses, et jusque dans ses vêtements il ne s'accordait que le strict nécessaire.

Son désir était de voir dans sa famille le même détachement des choses du monde. Aussi Clément XI s'abstint, autant qu'il put, de faire du bien à ses parents. Dans la on-

zième année de son pontificat, il vit mourir Horace, son frère, sans lui avoir donné aucune charge, aucun rang, aucune marque de distinction. A peine assigna-t-il à Annibal des revenus suffisants pour soutenir sa dignité de cardinal : encore alors lui défendit-il de mêler ni or, ni argent, ni soie, ni brillantes couleurs à ses livrées. Quand il lui conféra la charge de camerlingue de la sainte Eglise, il déclara en plein consistoire « qu'il ne lui en accordait que le titre et le fardeau, sans lui en laisser les émoluments dont avaient toujours joui ceux qui l'avaient possédée avant lui. » Quelque tendresse qu'il eût pour Alexandre Albani, le troisième de ses neveux, il ne put jamais prendre sur lui de le revêtir de la pourpre. Pendant près de 21 ans que dura son pontificat, il ne donna pas un écu à sa famille. Après la mort de Jules Savelli, prince d'Albano, et le dernier de ce grand nom, il aurait été naturel que le Pape mit sa charge de maréchal du conclave dans sa propre maison. C'est un honneur considérable qui se perpétue dans la noble maison qui le possède : c'est pour cela même que Clément XI ne la voulut pas sur la tête de son neveu. Il la donna au prince Chigi. Lorsqu'il fut question du mariage de ce même neveu, le soutien de sa famille, avec Thérèse Barronée, fille du comte d'Aron, vice-roi de Naples, loin de concourir par ses largesses à grossir la dot, il ne voulut pas même lire les clauses du mariage, quoiqu'on les lui eût apportées plusieurs fois.

Naturellement doux, Clément XI paraissait n'avoir pas à se précautionner contre les saillies du tempérament. Cependant il apportait une attention continuelle à n'offenser personne. Si quelquefois il blâmait quelqu'un pour de justes raisons, c'était d'un ton si paternel qu'on ne remarquait en lui aucune émotion. Il lui arriva souvent de rappeler ceux qu'il s'était vu obligé de réprimander, pour achever de les convaincre, par le bon accueil qu'il leur faisait, que, dans son cœur, il ne nourrissait aucune amertume contre eux. D'ordinaire il accompagnait ses refus de raisons si plausibles et de manières si obligeantes, qu'on se retirait confus de la peine que lui-même en témoignait. Souvent il compensait par quelque grâce moindre celle qu'il croyait ne pouvoir accorder. Quant à ceux qui l'avaient personnellement offensé, il n'était point d'industrie dont il n'usât pour tâcher de les soustraire à la peine qu'ils méritaient. Un jeune homme, bien connu à Rome, entretenait au dehors des intelligences secrètes capables de troubler la paix publique, et attribuait au Pape des intentions qu'il n'avait jamais eues. C'en fut assez pour que le Pontife cherchât tous les moyens d'empêcher qu'on ne le trouvât coupable. Il ajouta de nouveaux juges à ceux qui l'avaient déjà condamné. Il voulut que sa cause fut longtemps et plusieurs fois examinée. Enfin toutes les recherches ne servant qu'à le montrer encore plus coupable, et ne pou-

vant empêcher la condamnation, sans autoriser un si fâcheux exemple, le Pape combla de bienfaits les parents du coupable. Un cardinal manqua gravement, par son langage, au respect qu'il devait au Pontife ; d'abord celui-ci résolut de l'en punir. Puis dans la crainte qu'il n'y entrât du ressentiment, il changea de résolution, et ne lui en témoigna aucun mauvais gré.

Il est certain qu'il portait à l'excès la vertu d'humilité. Les affaires mêmes les plus importantes en souffraient quelquefois, en ce que, plein de défiance en lui-même, il demeurait trop longtemps indécis sur le parti qu'il devait prendre ; ou en ce que, rongé de scrupules sur le parti qu'il avait pris, il balançait encore s'il n'abandonnerait pas les meilleurs projets. C'était là son seul défaut ; il se croyait moins éclairé qu'un autre. Il avait accordé une grâce qu'il croyait répugner à la plus exacte équité : sept ans après il s'en plaignit encore comme d'un crime dont il répondrait un jour à Dieu. Le cardinal Albani, logeant dans le palais du Pape, avait commandé deux pieds de table pour son usage, et le trésorier les avait payés de l'argent de la chambre apostolique : dès que Clément XI l'apprit, quelque vils qu'ils fussent, puisque la matière en était de bois, il ordonna à son neveu d'en remettre le prix dans le trésor. Certainement il n'eût rien dit pour tout autre qui, comme son neveu, aurait été, par son poste et dans le palais même, employé au service du Saint-Siège : mais pour un de ses parents, la chose n'était plus la même dans son esprit.

Il se serait regardé bien coupable, s'il avait perdu quelque peu de son temps dans la journée. Jamais on ne le vit sortir dans Rome que pour aller prier dans quelque église. Rarement il se promenait dans ses jardins. Alors même il voulait qu'on lui parlât de cette sorte d'affaires qui peuvent se traiter par voie de récréation. Les ouvrages qu'on a de lui suffiraient pour donner quelque idée de son travail. On compte 28 homélies qu'il prêcha, partie dans l'église de Saint-Pierre, partie dans celle de Sainte-Marie-Majeure ; 130 discours latins qu'il prononça en plein consistoire devant le collège des cardinaux ; au delà de cent bulles ou constitutions ; plus de quatorze cents brefs apostoliques, sans y comprendre ceux que, pour ménager divers particuliers ou pour des raisons d'Etat, on n'a pas jugé à propos de faire imprimer. Le cardinal Annibal Albani en forma un recueil que le public reçut avec avidité.

Clément XI était d'une taille des plus hautes, mais des mieux proportionnées. Il avait les cheveux noirs, le teint blanc, les sourcils peu élevés, les yeux médiocrement grands, mais vifs et pleins de feu. Son air était ouvert, son regard doux, sa démarche ferme, sa contenance assurée.

Ces dehors avantageux n'approchaient cependant pas de la beauté de son âme et de la richesse de ses talents. Vivacité dans

l'esprit, solidité dans le jugement, pénétration, étendue dans ses connaissances, fécondité dans les pensées, noblesse dans l'imagination, netteté dans les idées, énergie dans le style, grâce et éloquence, voilà ce qui ravissait d'admiration tous ceux qui l'écoutaient. On ne pouvait l'approcher sans remarquer en lui des manières élégantes, une attention continuelle pour les autres, une éducation parfaite. Supérieur aux événements, dans les disgrâces et dans les succès, dans la maladie et dans la santé, il fut toujours égal à lui-même. Son cœur semblait avoir été formé pour la pratique des plus hautes vertus. Observant jusqu'aux moindres bienséances, il était extrêmement attentif sur sa propre conduite, réservé dans ses discours, modéré dans ses desirs, humble dans ses sentiments, sourd à toutes les séductions de la flatterie, plein de cette pudeur honnête qui se concilie le respect, exact à tous ses devoirs. Dans les différents âges de sa vie, jusqu'au moment de sa mort, la critique même fut toujours contrainte ou de se taire sur ses mœurs, ou de n'en parler qu'avec éloge.

On trouvera ici l'exposé des affaires qui ont occupé les cardinaux de l'époque de Clément XI, exposé qui ne pouvait être répété pour chacun d'eux. Enfin les détails mêmes qui paraissent étrangers à Annibal Albani, font mieux comprendre les missions dont il fut chargé.

Clément XI fut un grand Pape; mais beaucoup d'autres, avec lui, honorèrent le trône pontifical. Qu'on parcoure les annales de la papauté, et qu'on dise si J. de Maistre n'avait pas raison de s'écrier : « Sainte Eglise de Rome, je te salue; mère immortelle de la science et de la sainteté. C'est toi qui répandis la lumière jusqu'aux extrémités de la terre, partout où les aveugles souverainetés n'arrêtèrent pas ton influence, et souvent même en dépit d'elles. C'est toi qui fis cesser les sacrifices humains, les coutumes barbares ou infâmes, les préjugés funestes, et partout où tes envoyés ne purent pénétrer il manque quelque chose à la civilisation. Les grands hommes t'appartiennent. Tes doctrines purifient la science de ce venin d'orgueil et d'indépendance, qui la rend toujours dangereuse et souvent fatale. Les Pontifes seront bientôt proclamés agents, suprêmes de la civilisation, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs-nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bien-faiteurs du genre humain. Si quelquefois ils ont prouvé qu'ils étaient hommes, un vaisseau, qui fend les eaux, laisse plus de traces de son passage; et nul trône de l'univers ne porta jamais autant de sagesse, de science et de vertu. Au milieu de tous les bouleversements, Dieu a constamment veillé sur toi, ô ville éternelle! Tout ce qui pouvait l'anéantir s'est réuni contre toi, et tu es debout; et comme tu fus jadis le centre de l'erreur, tu es depuis dix-huit siècles le centre

de la vérité. » (*Du Pape, ad finem, passim.*)

Quelques personnes s'étonneront peut-être de la longueur que nous avons donnée à cette notice. Nous croyons que ceux qui la liront ne s'en plaindront pas. D'ailleurs, abstraction faite de l'intérêt qu'elle présente, elle contient un grand nombre de faits qui ne sauraient être mieux placés que dans l'histoire du cardinalat. C'est ce qui nous a décidé à déroger, pour cette fois, à notre résolution de parler brièvement des Souverains Pontifes.

ALBANI (ALEXANDRE), frère du précédent, naquit à Urbin le 19 octobre 1692. — Il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et le Pape Clément XI, son oncle, lui donna, en mars 1709, le titre de grand prieur d'Arménie. Ayant reçu la tonsure et pris l'habit ecclésiastique, il obtint du Pape une pension de trois cents écus romains sur l'évêché de Carpentras, en 1714, fut nommé (1717) abbé de l'abbaye de Saint-Laurent *in campo*, déclaré prélat domestique l'année suivante, et peu après secrétaire des mémoriaux, à la place du cardinal Albani, son frère. Puis il fut successivement mis au nombre des prélats de la congrégation particulière de l'Immunité ecclésiastique, et déclaré clerc de la Chambre apostolique. Nommé nonce extraordinaire vers l'empereur, il partit de Rome le 7 février 1720, et arriva à Vienne le 10 mars, chargé de présents pour la cour impériale, et, entre autres, d'un portrait de l'empereur Charles V, dans une boîte d'or, enrichie de diamants. Il était chargé de différentes négociations. La commanderie de Montefiascone, de l'ordre de Malte, étant devenue vacante, lui fut conférée par Clément XI. Le Pape Innocent XIII, successeur immédiat de son oncle, le créa cardinal en 1721. Ce Pontife fit la cérémonie de lui fermer et ouvrir la bouche, et lui assigna le titre de diocèse de Saint-Adrien. Il quitta ce titre pour celui de Sainte-Marie *in Cosmedin*, qu'avait précédemment son frère, reçut le sous-diaconat en 1724, et obtint l'abbaye de Nonantola, de sept mille écus de revenu. Ensuite déclaré protecteur des clercs réguliers mineurs, un des protecteurs du collège germanique de Hongrie à Rome, il fut bientôt après déclaré encore protecteur des églises et de la nation savoyarde et piémontaise, à la cour de Rome. Après avoir fait part (6 août 1730) au Pape Clément XII, il prit possession solennelle de ce dernier emploi dans l'église du Saint-Suaire de cette nation, à Rome, le 3 mai 1731. Il mourut en 1779. C'est ce prélat qui fut si connu par son goût pour les arts, et par sa célèbre villa, la *villa Albani*, où il avait rassemblé des chefs-d'œuvre de tout genre.

ALBANI (JEAN-FRANÇOIS), né en 1720, sous le pontificat de Clément XI, son oncle, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. — Appartenant à une famille puissante, il fut, à l'âge de 27 ans, en 1747, promu au cardinalat par le Pape Benoît XIV.

Après la mort de Clément XIV, au conclave de 1775, il se montra hostile au parti de la France, que représentait M. de Bernis, revêtu du double caractère de cardinal et d'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Dans une altercation qu'avait Albani avec ce dernier, ôtant sa barrette et la montrant au cardinal français, il lui dit d'une voix accentuée : « Eminence, ce n'est pas une courtisane qui m'a placé cette barrette sur la tête ; » faisant allusion à Mme de Pompadour, à laquelle de Bernis devait son élévation. Lorsque éclata la révolution française, le cardinal Albani se déclara un des adversaires les plus ardents du nouveau régime. Il fit donner à Joseph Albani, son neveu, depuis cardinal, différentes missions qui avaient pour but de chercher à susciter des embarras au gouvernement français. Le 10 février 1798, le général Berthier s'empara de Rome, renversait le gouvernement pontifical, et faisait proclamer la République. Une des premières mesures du Directoire fut d'ordonner qu'on mit le sequestre sur toutes les propriétés de la maison Albani, dont les opinions étaient bien connues. Le sequestre enveloppa tous les membres de la famille, et la célèbre *villa d'Albani*, où étaient accumulés tant de chefs-d'œuvre en tout genre, fut dépouillée de ses richesses. Après l'évacuation de l'Italie par les Français, Albani fut un des cardinaux qui, au conclave de Venise, en 1800, travaillèrent le plus activement pour faire élire Pie VII. Ce prélat, homme d'esprit, de manières distinguées, quoique ardent dans ses opinions, ne se montra jamais persécuteur ; il aimait à rendre service, et on le vit souvent obliger ses adversaires politiques. Il mourut en 1809, évêque d'Ostie.

ALBANI (JOSEPH), neveu du précédent, naquit à Rome en 1750. — Préférant les plaisirs à l'étude, il abandonna dans sa jeunesse la théologie et la politique, afin de se livrer à son goût pour la musique, et surtout pour le violon, où il excellait. Nommé à l'intendance de l'*Annone*, il s'enrichit dans ces fonctions. Il fut ensuite appelé à la nunciature de Vienne, qu'il refusa. Souvent on l'entendit se plaindre d'avoir manqué sa vocation ; il disait être né pour être compositeur de musique, plutôt que prince de l'Eglise. Suivant quelques-uns, il aurait cherché ainsi à donner le change sur son ambition, comptant sur la faveur et la puissance de sa famille ; mais Pie VI, qui ne s'arrêtait pas à ces considérations, le laissa longtemps sans emploi. Devenu enfin auditeur de la chambre apostolique, il commença à influencer dans les affaires, et à manifester son hostilité contre la France. En 1795, il fut envoyé dans l'Italie septentrionale pour en exciter les différents Etats à se liguier contre la France. Mais les événements se multipliaient à cette époque, et Albani, envoyé en 1796 à Vienne, comme chargé d'affaires du Saint-Siège, séjourna dans cette capitale jusqu'au commencement du XIX^e siècle. En 1801, il fut élevé au cardinalat par Pie VII ; en 1814, il

fut secrétaire des brevets et légat à Bologne, enfin commissaire apostolique des quatre Légations. On lui a reproché quelques actes de rigueur. Il mourut dans un âge avancé, en 1834.

ALBERGATI (NICOLAS), naquit à Bologne en 1375. — Après avoir étudié le droit, il entra dans l'ordre des Chartreux, chez lesquels il fut prieur à Florence. Elevé, en 1417, à l'évêché de Bologne, il réconcilia ses diocésains avec le pape Martin V. En 1422, il fut envoyé, comme nonce, en France, et il s'acquitta si bien de cette mission, qu'il en fut récompensé, en 1426, par la dignité de cardinal, qu'on le força d'accepter. En 1431, le Pape Martin V le nomma légat en forme, et Eugène IV lui donna ordre d'aller présider le concile de Bâle. Mais les Pères, rassemblés en cette ville, ne l'ayant pas voulu reconnaître, il se retira auprès du Pontife, qui lui donna encore la légation de France, et qui, depuis, l'emmena au concile qu'il avait convoqué à Ferrare, où le cardinal déploya son savoir contre les Grecs. Il fut encore légat en Allemagne, et, à son retour, fut nommé grand pénitencier de l'Eglise. Il mourut peu après à Sienne, le 9 mai 1443. Il avait eu, parmi les gens de sa maison, Thomas de Sarzane et Enée Sylvius, qui, l'un et l'autre, devaient être Papes un jour. Ce prélat était laborieux et employait ses loisirs à écrire des sermons ou à dicter des lettres. Il rétablit et embellit son église et son palais épiscopal, qu'il orna d'une bibliothèque. Dans le Pontifical de Bologne, que le cardinal Paleotti publia dans le XVI^e siècle, et qui est intitulé : *Archiepiscopale Bononiense*, Albergati est mis entre les bienheureux titulaires de cette église. (Voy. SIGONIUS, en sa Vie ; — GIACONNIUS, en sa Vie ; — PLATINE ; — S. ANTONIN ; — DORLAND, l. VII *Chron. Carth.* ; — BOSSIUS, c. 22, *De vir. illustr. ord. Carth.* ; — PETREIUS, in *Bibl. Carth.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — BAILLET, *Vies des saints du mois de mai*. Voy. surtout l'ouvrage intitulé : *Idea perfecti præsulis, in vita beati Nic. Albergati, a Lud. Donio d'Attichy, episcopo OEduensi.*)

En 1745, on imprimait à Rome, in-fol., un recueil considérable de pièces pour servir à l'histoire de N. Albergati, pour la canonisation duquel Benoît XIV a donné un bref qui est à la tête de ce recueil. Voici le titre du recueil : *Romanorum pontificum, regum atque illustrium virorum testimonia de beato N. Albergato cardinali Sanctæ-Crucis, et episcopo Bononiensi ; jussu et auspiciis Benedicti XIV pontificis maximi nunc primum collecta, et in sex classes distributa. Præmittitur ejusdem vita scripta a Jacobo Zeno episcopo Feltrensi, ad fidem codicum Vaticanæ recognita, notisque illustrata : studio et labore Constantini Ruggieri.*

ALBERGATI LUDOVISIO (NICOLAS), Bolognais, archevêque de Bologne, créé en 1645, par Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, puis de Sainte-Marie des Anges, de Sainte-Marie au delà du Tibre, et de Saint-Laurent in Lucina,

évêque d'Ostie, doyen du sacré collège, mourut en 1687.

ALBERGHINI (JOSEPH), né à Bologne en 1770, fut fait cardinal en 1834, par Grégoire XVI. Il mourut en 1847.

ALBERIC, moine et diacre du Mont-Cassin, puis cardinal, florissait vers l'an 1057. — Dans un synode tenu à Rome, vers 1059, sous Grégoire VII, contre Bérenger, il fut chargé de porter la parole contre cet hérétique, et il écrivit contre lui, dans l'espace d'une semaine, un *Traité sur le corps de Jésus-Christ*. Pierre Diacre, dans les hommes illustres du Mont-Cassin, cite ces autres ouvrages d'Albéric : *Lib. dictaminum et salutationum*; *Hymni in S. Nicolaum*; *De musica dialogus*; *De virginitate S. Mariæ*; *Contra Henric. imper. de electione R. pontificis*; *Hymni de Pascha, de Ascensione, de cruce, de die judicii, de pœnis inferni, de gaudio paradisi, de Assumpt. B. Mariæ, de S. Paulo, de S. Apollinare*; *Passio S. Modesti et S. Casarei*; *Vita S. Dominici abbatis, S. Scholasticæ, et Homilia in eandem*; *De die mortis*; *De monachis*; *De astronomia*; *De dialectica*, et quantité de lettres. Marus dit que tous les ouvrages manuscrits d'Albéric sont, à Florence, dans la bibliothèque des Frères Mineurs de la Sainte-Croix. La *Vie de saint Dominique* est dans le deuxième volume du mois de janvier, p. 442, du recueil de Rolland, qui confond Albéric, cardinal, avec un autre Albéric, moine du Mont-Cassin, qui vivait vers 1123, et qui a composé un livre de révélations. (Voy. PERN. Diacon., *De vir. illustr. Cassinens.*, 21.)

ALBERIC, né au diocèse de Beauvais, prit l'habit de religieux à Cluny, devint prieur de Saint-Martin des Champs, à Paris, et, vers 1124, abbé de Vézelay, près d'Avallon en Bourgogne. — Le Pape Innocent II le créa cardinal-évêque d'Ostie en 1138, et l'envoya, comme légat, en Angleterre, où Albéric assembla un concile à Londres le 13 décembre de la même année 1138. A son retour, il fut encore légat en Sicile, puis en Orient. Le Pape Eugène III l'envoya avec le même titre en France contre l'hérétique Henri. Albéric mourut en 1147.

ALBERONI (JULES), fils d'un jardinier, naquit en 1664 dans un village du duché de Parme. — La rapidité de sa fortune devait exciter l'envie, et donner carrière à l'imagination de quelques biographes. Nous tâcherons seulement d'être vrai. Il était chanoine de Parme, lorsqu'en 1702 il accompagna le comte de Roncoveri, que le duc de Parme avait choisi pour son agent auprès du duc de Vendôme, qui commandait les troupes françaises en Lombardie. C'est dans cette occasion qu'il fut connu de ce prince, qui le goûta si bien, qu'il lui accorda toute sa confiance. La faveur dont il jouissait auprès du duc de Vendôme engagea le duc de Parme à l'accréditer en qualité de son agent auprès du général, à la place de Roncoveri. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1706, que Vendôme fut rappelé d'Italie pour aller prendre le commandement de l'armée en Flan-

dre. Il suivit en France ce prince qui lui obtint une pension de Louis XIV. Depuis le duc de Vendôme étant passé, en 1709, en Espagne, pour aller se mettre à la tête des armées de France et d'Espagne, il l'y accompagna, et fut chargé par le duc de parcourir plusieurs provinces de la Péninsule, pour étudier la disposition des esprits, et pour raffermir ceux des Espagnols qui pouvaient chanceler dans leur fidélité. Il s'acquitta de cette mission délicate à la satisfaction du duc, qui le produisit à la cour de Madrid, en le chargeant de divers messages, qui le firent connaître du roi Philippe V. Le duc de Vendôme, qui mourut dans ses bras en 1712, le laissa dépositaire de ses dernières volontés. Il partit donc pour la France, et y rendit compte au roi de l'état où le duc de Vendôme avait laissé les affaires. Pendant qu'il était encore à Paris, le duc de Parme le nomma son envoyé extraordinaire à la cour d'Espagne, où il retourna en 1713. La princesse des Ursins, cette intrigante célèbre, gouvernait alors le faible Philippe V et l'Espagne. Mais Albéroni s'insinua si bien dans les bonnes grâces du roi, qu'il conçut le hardi projet de négocier son mariage avec Elisabeth Farnèse, héritière de Parme, pensant bien qu'appuyé par la nouvelle reine, qui lui devrait une si belle couronne, il lui serait facile de supplanter la favorite, et de gouverner l'Espagne à sa place. Ses mesures furent si bien prises, que la princesse des Ursins, elle-même, n'apprit qu'avec toute l'Espagne un mariage qui allait la précipiter. Albéroni n'eut pas de peine à exciter la jalousie de la nouvelle reine contre la favorite, qu'il fit exiler, et exiler avec une brutalité inouïe. Il devint dès lors l'homme nécessaire du roi et de la reine. Cette princesse faisait solliciter pour lui à Rome un chapeau de cardinal, et ses vives instances furent enfin écoutées. Clément XI le créa cardinal en 1717. Il fit de lui un magnifique éloge en cette occasion, et avoua que c'était à son zèle que le Saint-Siège devait d'avoir terminé le différend survenu entre les cours de Rome et de Madrid, au sujet des privilèges de la nonciature; le secours de douze vaisseaux envoyés par l'Espagne aux Vénitiens contre les Turcs, et plusieurs autres importants services rendus à l'Eglise, étaient également son ouvrage. La nouvelle de sa promotion étant arrivée à Madrid, le roi catholique le fit grand d'Espagne, et le déclara premier ministre. Il fut ensuite nommé évêque de Malaga, puis archevêque de Séville. Cependant Albéroni entreprenait de rendre à l'Espagne son ancien éclat. Doué d'une activité infatigable, de grands talents administratifs, il réformait les abus, rétablissait l'autorité du roi, organisait l'armée espagnole sur le pied de l'armée française, faisait construire des vaisseaux, travailler aux places de guerre et aux ports, dont les ouvriers étaient exactement payés. Occupé des plans les plus vastes, il voulait faire

entrer l'Espagne dans une ère de régénération, et ne tendait à rien moins que de reconquérir toutes les anciennes possessions espagnoles. S'étudiant, par tous les moyens, à donner le change aux puissances de l'Europe sur l'objet de ses armements, il tenta d'abord, par des négociations secrètes avec les princes d'Italie, à détruire, dans cette contrée, la puissance de la maison d'Autriche; mais, traversé par le duc d'Orléans, qui gouvernait alors la France pendant la minorité de Louis XV, et qui lui-même était gouverné par Dubois qu'avait gagné l'Angleterre, il vit la France s'unir à cette puissance contre l'Espagne. La *triple alliance* sourdement préparée entre l'Angleterre, la France et la Hollande, ne le détournait pas de son but. Il se contenta de couvrir ses projets d'un voile impénétrable, et de chercher les moyens de se venger. Bientôt il lève le masque, attaque les Impériaux, leur enlève la Sardaigne, fait une descente en Sicile. Mais la flotte espagnole est attaquée et détruite dans la Méditerranée par une escadre anglaise. Albéroni n'est pas abattu par ce désastre: il n'en travaille qu'avec plus d'ardeur à de nouveaux armements de terre et de mer, sans s'effrayer d'avoir à lutter seul contre trois des grandes puissances de l'Europe. Ses plans, concertés avec son secret accoutumé, tendent dès lors à opposer coalition à coalition, et à unir l'Espagne avec la Suède, la Russie et la Turquie. Il travaillait à rapprocher Charles XII et Pierre le Grand; il envoyait le prince Ragotski pour exciter un soulèvement en Hongrie avec l'aide des Turcs. Enfin, Cellamare et ses complices qui, en France, voulaient arrêter le duc d'Orléans, et déléguer la régence au roi d'Espagne, n'attendaient plus qu'un signal d'Albéroni, lorsque le secret du complot fut révélé au régent. Celui-ci s'unit dès lors plus intimement encore avec l'Angleterre, et déclara la guerre à l'Espagne, en exposant, dans un manifeste adressé à l'Europe, les intrigues d'Albéroni. Le cardinal ne s'émut point de ces attaques personnelles, comme il ne l'avait point été de la mort inopinée de Charles XII, laquelle lui avait fait perdre l'espérance d'une utile diversion. Déterminé à poursuivre la lutte, il brava la *quadruple alliance*, car l'empereur y avait accédé; et il suivit avec résolution le projet de détrôner Georges I^{er}, de rétablir les Stuarts en Angleterre, et d'exciter en France la guerre civile. Cependant une armée française envahissait l'Espagne. Philippe V était abattu par tant de revers. Albéroni fit des propositions de paix. Son renvoi était la première condition imposée par les belligérants. Le régent parvint à faire gagner la reine qui, voulant enfin prendre quelque ascendant sur l'esprit du roi, sacrifia son ministre. Le 5 décembre 1719, il reçut par un secrétaire d'Etat un décret, écrit de la main du roi, décret qui lui faisait défense de paraître au palais, ou ailleurs, devant *Leurs Majestés*, avec ordre de sortir de Ma-

drid sous huit jours, et des terres de la domination espagnole avant trois semaines. Le roi ajoutait qu'il avait pris cette résolution pour lever tout obstacle à la paix. Livré, par l'ingratitude de ses maîtres et par la politique, à la haine que lui avaient vouée les principales puissances de l'Europe, Albéroni ne savait où aller reposer sa tête. Rome même, le refuge ordinaire des grandeurs déchues, n'était pas pour lui un asile assuré. Le cardinal obéit à l'ordre qu'il avait reçu, et partit de Madrid le 12 décembre pour se retirer en Italie par la voie de la France. Toutefois la cour d'Espagne fit prier celle de France de vouloir bien accorder des passe-ports au cardinal, et de lui en procurer aussi de la part des alliés de la France; ce qui lui fut accordé. Le chevalier de Marcié fut même chargé d'aller le recevoir sur la frontière, et de l'accompagner dans son passage par la France. Il arriva le 9 janvier 1720, au soir, à Montpellier, d'où il partit le lendemain pour continuer sa route jusqu'à Antibes, où il s'embarqua pour se rendre à Sestri di Levante, dans le territoire de Gênes; il avait résolu d'y fixer son séjour. Le 24 février le doge de Gênes recevait du Pape une lettre où il était prié de s'assurer de la personne d'Albéroni. Ce dernier fut bientôt gardé à vue, avec défense de parler ou d'écrire à personne. On publia alors qu'il allait être conduit au château Saint-Ange, pour y être jugé sur les prétendues intelligences qu'on l'accusait d'avoir entretenues avec les Turcs. Déjà l'ambassadeur impérial à Rome, s'étant rendu à l'audience du Pape en 1717, pour se plaindre de l'invasion de la Sardaigne, avait accusé le cardinal d'avoir négocié une alliance avec la Porte-Ottomane. Toutefois le grand conseil de la république de Gênes, s'étant assemblé pour délibérer sur la détention d'Albéroni, improuva la conduite du doge, alléguant qu'elle était contraire à la bonne foi et aux lois de l'hospitalité, puisque ce cardinal était venu à Sestri di Levante sur une galère de la république, qu'il avait demandée, et qui lui avait été envoyée. Il fut donc mis en liberté. Après la mort de Clément XI, le cardinal Albéroni, à qui les cardinaux écrivirent une lettre d'invitation de se trouver au conclave, se rendit à Rome. Il y fit son entrée le 7 avril 1721, au soir, au milieu d'un concours prodigieux de peuple, qui était sorti hors de la ville pour le voir, et le lendemain il entra au conclave où fut élu Innocent XIII. Le nouveau Pape désigna plusieurs cardinaux pour examiner l'affaire d'Albéroni, et pour lui faire son procès, s'il y avait lieu; mais, après un long examen, les cardinaux commissaires le condamnèrent à demeurer dans un couvent pendant quatre années, que le Pape réduisit à une seule. Il n'avait été trouvé coupable que de quelques irrégularités. Il se retira chez les Jésuites de Rome. Enfin, dans un consistoire secret du 20 décembre 1723, le Pape déclara qu'après examen de l'affaire du cardinal Albéroni,

il avait rendu un bref qui le renvoyait absous; et ce bref fut généralement applaudi. Rétabli dans ses dignités, Albéroni reparut de nouveau sur la scène politique. Nommé, en 1738, légat du Saint-Siège dans la Romagne, il y porta cette turbulence à laquelle il avait dû sa fortune et ses malheurs. C'est pendant cette légation qu'il conçut le dessein de réunir aux Etats pontificaux la petite république de Saint-Marin, qui y est enclavée. Mais cette entreprise, commencée sous d'heureux auspices, ne réussit pas mieux que tous les projets gigantesques qui avaient occupé Albéroni pendant sa puissance; cette entreprise faisait dire à Benoît XIV: « Albéroni ressemble à un gourmand qui, après avoir bien dîné, aurait envie d'un morceau de pain bis. » En 1732, il voulut revoir le lieu de sa naissance, et y fonder un séminaire pour des écoliers sans fortune. L'infant duc de Parme et la duchesse douairière lui firent un accueil gracieux, et le traitèrent avec distinction. Il mourut en 1752, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, avec la réputation d'un ministre aussi ambitieux que Richelieu, aussi souple que Mazarin; mais plus imprévoyant, moins habile et moins profond que l'un ou l'autre. Toutefois, ajoute la *Biographie Michaud*, si l'on considère qu'en si peu de temps il rendit à la monarchie espagnole une partie de son ancienne splendeur; qu'au milieu des préoccupations de tant de vastes projets, son génie, qui s'étendit à tout, établit des réglemens favorables à l'agriculture et au commerce; qu'il mit tout en œuvre pour faire sortir les Espagnols de leur torpeur, pour leur inspirer l'activité et l'amour du travail, tandis qu'il s'efforçait au dehors de rétablir leur ancienne réputation de bravoure; on conviendra qu'il fut un habile organisateur, et que, pour être placé à côté des Ximénès et des Richelieu, il ne lui manqua que le succès, qui justifie tout; et le succès est dans les mains de la Providence, plutôt que dans les combinaisons du génie. Les hommes ne sont que les instrumens aveugles de Dieu. Pour nous résumer, les uns ont exalté Albéroni outre mesure, d'autres n'ont vu en lui qu'un brouillon. (En 1719 parut une histoire d'Albéroni, sous ce titre : *Histoire du cardinal Albéroni, depuis sa naissance jusqu'à 1719*, par J. ROUSSET, traduite de l'Espagnol, Lahaie. — Le *Testament politique*, publié sous son nom, après sa mort, est de Maubert de Gouvert.)

ALBERT, DE LOUVAIN, frère de Henri, duc de Lorraine, fut élu évêque de Liège, en 1191. — Son élection fut confirmée par le Pape Célestin III, malgré l'opposition de Baudouin, comte de Hainaut, et celle de l'empereur Henri VI. Albert, s'étant rendu à Rome, se présenta au Pape qui, après avoir confirmé son élection, le fit cardinal en 1192, et écrivit, en faveur de ce prélat, à plusieurs princes de l'Europe. L'empereur avait nommé à l'évêché de Liège, Lothaire, prévôt de l'Eglise de Bonn; et Al-

bert qui avait été ordonné prêtre, et sacré évêque au retour de Rome, se réfugia en France, espérant apaiser, par son absence, la colère de l'empereur. Mais Lothaire, du consentement de ce prince, envoya à Reims trois Allemands qui assassinèrent Albert, en le perçant de treize coups d'épée, 1193.

ALBERT II, fils de Jean, dit le Grand, électeur de Brandebourg et frère de Joachim, naquit en 1490, et très-jeune encore, fut fait chanoine de Mayence et de Trèves. — En 1513, il fut élu archevêque de Magdebourg et administrateur d'Halberstadt; l'année suivante il fut élu archevêque de Mayence par le chapitre, mais avec cette condition qu'il payerait de ses deniers les frais du *pallium*, parce que la bourse du chapitre était épuisée, après avoir eu à supporter la même dépense trois fois en peu de temps. Léon X approuva cette nomination, quoique la réunion de deux archevêchés sur une même tête fût sans exemple en Allemagne et contraire aux canons. Ce même Pape donna à Albert le droit d'accorder des indulgences. Le Dominicain Tezel, qui fut chargé de ce soin, rencontra une vive opposition dans Luther. En vain Albert écrivit au fongueux réformateur pour tâcher de le gagner. La Réforme faisait des progrès en Allemagne, et les efforts du vertueux prélat, pour préserver son troupeau, n'eurent pas tout le succès qu'il désirait. Zélé défenseur du catholicisme, il se vit cependant obligé d'accorder aux habitants de Magdebourg et d'Halberstadt le libre exercice de leur nouveau culte. Aimant la paix, il aurait voulu conserver dans le sein de l'Eglise ceux qui s'en séparaient. Le prélat s'acquittait consciencieusement de ses devoirs, il tenait à l'embellissement des églises, et répétait souvent: *Domine, dilexi decorem domus tuæ.* (Psal. xxv, 8.) Léon X lui avait fait donner le chapeau de cardinal, en 1518, par les cardinaux de Curce et Cajetan, légats en Allemagne. Albert était instruit et éloquent; il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Ceux-ci ne furent point ingrats, et le payèrent de retour, notamment Erasme et Ulrich de Hutten. En 1506 il avait fondé, avec son frère Joachim, l'université de Francfort sur l'Oder, et il avait dessein de fonder un pareil établissement à Halle; il en avait obtenu, 1531, des privilèges de Clément VII; mais les troubles qui agitérent alors l'Allemagne empêchèrent l'exécution de ce projet. Il est le premier des princes allemands qui reçut et protégea les Jésuites, dont Ignace de Loyola venait de fonder l'institut. Il mourut à Mayence, en 1545. — (Voy. BRANDEBOURG.)

ALBERT (JEAN), Polonais, archevêque de Cracovie, créé cardinal, en 1632, par le Pape Urbain VIII, mourut en 1634.

ALBERTI (AUDOUIN); natif du Limousin, et neveu du Pape Innocent VI, qui occupait le trône pontifical en 1352, était savant dans les lettres, l'histoire ecclésiastique et dans la jurisprudence civile et ca-

nonique. — Il fut élevé, en 1349, sur le siège épiscopal de l'Eglise de Paris, en 1350 sur celui d'Auxerre, et en 1352 sur celui de Maguelone, qui, depuis, a été transféré à Montpellier. Le Pape Innocent VI le fit cardinal, en 1353, et le mit en état de protéger les hommes de mérite, et surtout les gens de lettres, dont il aimait à s'entourer. Ce cardinal opta pour l'évêché d'Ostie, et, après la mort d'Innocent VI, arrivée en septembre 1362, il sacra Urbain V, qu'on venait d'élever sur le trône pontifical. Il ne survécut pas longtemps à son oncle, car il mourut le 9 mai 1363. Il fut inhumé, comme lui, dans l'église de la Chartreuse de Villeneuve lès Avignon, où il ordonna qu'on lui mît cette épitaphe : *Lapide sub hoc modico jacent omnia viscera dicti Ostiensis Audoini dum vivebam in vita mea.* Ce cardinal fit beaucoup de bien à la Chartreuse de Villeneuve, fondée par Innocent VI, et, si l'on en croit Victorel, c'est lui aussi qui fonda l'hôpital de la même ville d'Avignon, lequel se voit près de la pointe du pont du Rhône. En mourant, il fit divers legs pieux, et fonda un anniversaire dans les Eglises de Paris et d'Auxerre. Ayant considéré que beaucoup de jeunes gens, nés avec beaucoup de dispositions, demeuraient inutiles à l'Eglise et à l'Etat, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des écoliers sans fortune. Pour cela il fonda, dans l'Université de Toulouse, un collège auquel il laissa tous ses biens, et où l'on entretenait un certain nombre de jeunes gens étudiant les humanités, la philosophie et les arts libéraux. (Voy. BOSQUET, in *Vita Innocent. VI.* ; — CA TEL, *Mémoires de Languedoc*, liv. II ; — CIACONIUS ; — VICTOREL, in *Innocent. VI.* ; — GABRIEL, *De episcop. Magal.* ; — FRIZON, *Gall. purp.* ; — SAINTE-MARTE, *Gall. Christ.* ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

ALBERTI (ETIENNE), né en Limousin, était petit-neveu du Pape Innocent VI, qui prit grand soin de le faire élever dans la science et dans la piété, lui donna l'évêché de Carcassonne, et ensuite le créa cardinal-diacre, du titre de Sainte-Marie in *Aquiro*, en 1361. Après la mort d'Innocent VI, le Pape Urbain VIII, qui faisait grand cas du cardinal, l'emmena, 1367, en Italie. L'année d'après, il le fit prêtre aux Quatre-Temps de septembre, et lui changea son titre de Sainte-Marie in *Aquiro* en celui de Saint-Laurent in *Lucina*. Il mourut le 28 septembre 1369 à Viterbe où il fut inhumé dans l'église cathédrale. (Voy. ONUPHRE, in *Innocent. VI et Urbain V.* ; — BOSQUET, in *Vita Innocent. VI.* ; — FRIZON, *Gall. purp.* ; — SAINTE-MARTE, *Gall. Christ.* ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

ALBERTINI (NICOLAS), né, vers 1250, à Prato, en Toscane, entra jeune encore dans l'ordre de Saint-Dominique, et prit le bonnet de docteur dans l'Université de Paris. — On le vit successivement professeur de théologie dans différentes chaires, provincial dans son pays, et procureur général de son ordre. Il exerçait cette dernière charge,

quand Boniface VIII lui donna, 1299, l'évêché de Spolète, avec l'emploi de vice-gérant dans la ville de Rome. Quelque temps après, envoyé par le même Pape, en qualité de nonce, auprès des rois de France et d'Angleterre, il sut gagner les bonnes grâces de l'un et de l'autre prince et rétablir entre eux la bonne intelligence. Le Pape Benoît XI, qui le connaissait particulièrement, le fit, en 1303, cardinal et évêque d'Ostie, puis son légat *a latere* en Toscane, pour y apaiser les troubles. Mais, comme les Guelfes y étaient les maîtres alors, le cardinal, qui était d'une famille gibeline, ne put se faire écouter ; il fut même obligé de se retirer précipitamment à Pérouse, sur l'avis qu'il reçut que sa vie était en danger. L'insuccès de cette légation ne lui fit rien perdre de son crédit. C'est lui qui, après la mort de Benoît XI, concilia les esprits des cardinaux, dont les uns étaient attachés à la mémoire de Boniface VIII, et les autres gagnés au roi Philippe le Bel ; c'est lui qui, de concert avec ce prince, les porta à élire Clément V. C'est lui ensuite qui tira adroitement ce Pontife des engagements qu'il avait pris avec le roi, sans choquer celui-ci. Il eut aussi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII, et il fut l'âme de ce Pontife, tant qu'il vécut, de même qu'il l'avait été de son prédécesseur. Les grandes affaires qui lui furent confiées par les Papes, ne lui firent point oublier les obligations qu'il avait à l'Ordre de Saint-Dominique ; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ses couvents qui étaient en mauvais état ; et il voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le 1^{er} mars 1321. Avant sa mort, il avait fait distribuer tous ses effets aux pauvres, qui furent toujours ses enfants d'adoption. Il avait composé un *Traité du paradis*, et un autre sur la manière de procéder à l'élection des Papes ; mais ils n'ont pas été imprimés, pas plus que les actes de ses légations, qui devaient être fort curieux. (Voy. ECHARD, *De scriptorib. ord. Prædic.*)

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, né à Florence, et originaire d'Arezzo, fut d'abord chanoine dans l'église de Florence, puis nommé, par le Pape Eugène IV, évêque de Camerino dans la Marche d'Ancone, enfin cardinal en 1439. — Eugène IV l'employa en diverses négociations importantes, et l'envoya, en qualité de légat, dans le royaume de Naples, où il mourut dans le monastère de Grôta-Ferrata, le 11 août 1445. Une partie de son corps fut portée à Rome, et fut inhumée dans l'église de Saint-Jean de Latran. L'autre repose dans celle de Sainte-Croix de Florence, où les seigneurs Albertis lui ont élevé, en 1573, un nouveau tombeau. Mais ils se sont assurément trompés en lui attribuant, dans son épitaphe, l'honneur d'avoir commandé l'armée navale des princes chrétiens ligués contre les Turcs. (Voy. BLONDUS, *Hist.*, dec. 3, l. II ; — SAINT ANTONIN, lit. 22, c. 10 ; — UGHELLI, *Ital. sacr.* ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

ALBI (BERNARD D'), cardinal-prêtre du titre de Saint-Cyriaque, né dans le diocèse de Pamiers en Languedoc, fut élevé sur le siège de Rhodéz en 1336. — Il s'acquitta si exemplairement des devoirs de l'épiscopat que Benoît XII le créa cardinal en 1337. Depuis il fut évêque de Porto après le cardinal de Comminges. Clément VI, successeur de Benoît, employa le cardinal d'Albi dans une négociation délicate. Pierre IV, roi d'Aragon, et Jacques, roi de Majorque, se faisaient la guerre à outrance; et tous les efforts pour les rapprocher, ou même les amener à une trêve, avaient échoué. Le Pape chargea de ce soin le cardinal d'Albi, et l'envoya en Espagne avec la qualité de légat apostolique. Il s'acquitta si bien de cette mission, qu'il fit accepter aux deux rois, en 1347, une trêve de six mois. Il mourut en 1350. Il avait autant d'esprit que de savoir, et un talent si facile pour la poésie, qu'il composait 300 vers en moins d'une heure. C'est ce qu'atteste Pétrarque, qui était son ami. (*Voy. SURITA, in Annal. Arag.*, l. vii, c. 69; — *ONUPHRE et CIACONIUS, in Bened. XII*; — *BOSQUET, in Vita Bened. XII*. — *FRIZON, Gall. purp.*; — *AUBERY, Hist. des card.*; — *UGHEL, Ital. sacr. de episcop. Portuens.*; — *SAINTE-MARTHE, Gall. Christ., De episcop. Ruten.*)

ALBINI (DOMNUS), Milanais, chanoine régulier, créé par le Pape Luce II, en 1182, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, évêque d'Albano, mourut en 1198.

ALBITRIO (MARIO), Napolitain, archevêque de Néocésarée, nonce à Vienne, créé en 1675 par le Pape Clément X, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mourut en 1680.

ALBIZZI (FRANÇOIS) né à Cesena, créé en 1652, par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in via Lata*, de Tivoli, mourut en 1684.

ALBORNOS (GILLES-ALVARES), est un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits. — Il naquit à Cuenza, ville du royaume de Tolède, de parents très-illustres : car son père descendait des rois de Léon, et Thérèse de Luna, sa mère de ceux de Castille. Ses parents le firent étudier à Toulouse, où il fit de grands progrès dans l'étude du droit canon. Après avoir pris les ordres sacrés, il fut aumônier d'Alphonse XI, roi de Castille, archidiacre de Calatrava, et enfin archevêque de Tolède. Albornos rendit d'éminents services à Alphonse dans les guerres qu'il eut à soutenir contre Albozen, le plus puissant des rois maures; car non-seulement il dégagea ce prince qui, dans une bataille, s'était trouvé enveloppé d'ennemis, mais encore il parvint, par son zèle, à obtenir du Pape Clément VI et de Philippe de Valois, roi de France, des sommes considérables, pour le siège d'Algésiras, ville sur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée après la défaite des infidèles. Après la mort d'Alphonse, en 1350, les persécutions de son

successeur, Pierre le Cruel, contre Albornos, obligèrent ce prélat à venir chercher un asile à la cour du Pape Clément VI, qui était pour lors à Avignon. Ce Pontife le créa cardinal la même année. Innocent VI, son successeur, envoya le nouveau cardinal en Italie, en qualité de légat et de général dans la guerre qu'il entreprenait contre les ennemis de l'Eglise et les usurpateurs du patrimoine de Saint-Pierre. Albornos s'acquitta si bien de sa mission, qu'il plaça toute l'Italie sous l'obéissance du Pape; il fit des lois qui, encore aujourd'hui, sont en vigueur dans la Marche d'Ancône. Il appela ensuite à Rome Urbain V, qui venait d'être élevé sur le Saint-Siège; puis il se retira à Viterbe pour ne plus songer qu'aux choses de l'éternité. Il fonda par son testament le magnifique collège des Espagnols à Bologne, et mourut en 1367. Son corps fut porté à Assise, et déposé dans l'église de Saint-François, que ce cardinal avait fait réparer (car il avait tant de vénération pour ce saint, qu'il le croyait seul suffisant pour confirmer la vérité de la religion de Jésus-Christ), et de là transporté à Tolède. Le Pape témoigna une vive douleur de sa mort; il accorda même des indulgences à ceux qui porteraient pendant quelque temps le brancard sur lequel on avait mis le corps de ce grand homme, fonction dont se chargèrent Henri, roi de Castille, et presque tous les grands seigneurs de sa cour. Lorsque Albornos eut été créé cardinal, il avait quitté l'archevêché de Tolède, disant à ceux qui n'approuvaient pas sa démission, qu'il ne serait pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvait pas servir, que l'était le roi don Pedre, de quitter Blanche de Bourbon, son épouse, pour suivre une maîtresse. La sainte liberté avec laquelle il avait parlé à ce roi de ses amours, l'avait fait disgracier. On dit qu'un jour le Pape Urbain V demanda compte à Albornos des grandes sommes d'argent qu'il lui avait fait tenir pour la conquête de l'Italie. Le cardinal ayant fait apporter une grande quantité de clefs et de serrures : « Saint-Père, » dit-il, « donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent. » Ensuite, voyant le Pape à la fenêtre, « J'ai dépensé, » ajouta-t-il, « les sommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs et les serrures. » Le Pape l'embrassa, et le remercia des grands services qu'il avait rendus à l'Eglise. (*Voy. L'ESCALE en sa Vie*; — *ONUPHRE*; — *CIACONIUS*; — *BROVIUS*; — *SPONDE*; — *AUBERY, Hist. des card.*; — *KONIG, Bibl. vet. et nov., verbo Albornitius. Voy. l'article CARILLE.*)

ALBORNOS (GILLES), Espagnol, créé en 1627 par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal de Saint-Pierre au Mont d'Or, archevêque de Tarente, mourut en 1649.

ALBRET (LOUIS D'), fils de Charles II, sire d'Albret, et d'Anne d'Armagnac, né en 1422, fut évêque de Cahors et d'Aire. — En 1461, il fut nommé cardinal du titre de Saint-

Pierre et de Saint-Marcellin, par le Pape Pie II. Savant et modeste, ce cardinal faisait les délices de Rome et du Sacré Collège. Il mourut dans cette ville le 4 septembre 1465, et fut inhumé en l'église d'Ara-Coli, où l'on voit son épitaphe. (Voy. SAINTE-MARTHE, *Hist. généalogique de la maison de France*, l. XXVIII; — CIACONIUS, in *Vit. Pont.*; — ROBERT et SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — DUGHÈNE, *Hist. des card.*; — FRISON, *Gall. purp.*)

ALBRET (AMANIEN D'), était fils d'Alain, sire d'Albret, et de Françoise de Bretagne; frère de Jean, roi de Navarre, et de Charlotte, femme de César Borgia, duc de Valentinois, fils du Pape Alexandre VI. — En vertu d'une des stipulations du traité qui fut fait pour ce mariage, Alexandre VI donna en 1498, ou 1500, le chapeau de cardinal à Amanien d'Albret, qui alla en Italie; mais il se vit contraint d'en sortir après l'élection de Jules II, ennemi des partisans d'Alexandre. Il eut l'évêché de Pamiers, puis celui de Cominges, enfin celui de Pampelune, capitale de la Navarre, au sujet duquel Jules II le traversa encore. Il n'en fut paisible possesseur que sous le pontificat de Léon X, et il mourut le 2 septembre 1520, à Casteljaloux en Bazadais, où il fut inhumé. (Voy. FRIZON, *Gall. purp.*; — SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.*; — AUBERY, *Hist. des card.*)

ALBUS DE VITERBE, religieux de l'ordre de Cîteaux, fut créé cardinal en 1251, par Innocent IV, Pape de 1243 à 1254, et qui, pendant son règne, créa vingt-trois cardinaux en trois promotions.

ALCIAT (FRANÇOIS), né à Milan, parent et élève du célèbre jurisconsulte André Alciat, fut, comme lui, un des plus savants hommes dans le droit, qu'il enseigna à Pavie, dans la même chaire qu'André, et où il eut saint Charles Borromée pour disciple. — Ce cardinal le fit venir à Rome, où le Pape Pie IV, après lui avoir donné un évêché, l'employa en qualité de dataire, et enfin le nomma cardinal en 1565. Le savant Muret, dans une des harangues qu'il composa sur l'excellence des sciences, affirme que les cardinaux Alciat et Sirlet étaient l'ornement du siècle, le soutien des lettres et le véritable modèle de la vertu et de l'érudition. Le cardinal Alciat mourut à Rome en 1580, âgé de 58 ans, et fut enterré dans l'Eglise des Chartreux, où l'on voit son portrait et son épitaphe. Il avait été protecteur de leur ordre et de celui de Saint-François. (Voy. JANUS Nicius Erythræus, *Pin. imag. illustr.*, p. II, c. 47; — LEMIRE.)

ALDOBRANDINI (JEAN), Florentin, fut d'abord auditeur de Rote, puis évêque d'Imola, où son zèle et sa modération lui gagnèrent tous les cœurs. — Le Pape Pie V l'honora du chapeau de cardinal en 1570; peu après il le chargea, avec d'autres cardinaux, de former une ligue contre les Turcs; il lui donna ensuite l'office de grand pénitencier, et enfin la charge de préfet de la signature des brefs. Il mourut à Rome, le 15 mars 1573, et fut enterré à Sainte-Marie de la

Minerve, où l'on voit sa statue en marbre, avec son éloge. (Voy. CABRERA; — VICTORELLI; — PETRAMELLARIUS; — UGHELLI; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

ALDOBRANDINI (HIPPOLYTE), frère du précédent. Voy. CLÉMENT VIII.

ALDOBRANDINI (CINTIO), créé en 1593, par le Pape Clément VIII, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges, puis de Saint-Pierre des Liens, mourut en 1610.

ALDOBRANDINI (PIERRE), créé en 1593, par Clément VIII, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere, puis préfet de la signature de justice, camerlingue de la sainte Eglise, archevêque de Ravenne, et évêque de Sabine, mourut en 1621.

ALDOBRANDINI (SYLVESTRE), Romain, créé en 1603, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mourut en 1612.

ALDOBRANDINI (HIPPOLYTE), Romain, créé en 1621, par le Pape Grégoire XV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mourut en 1638.

ALDOBRANDINI (BACCIO), Florentin, fait en 1652, par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis des Saints Nérée et Achillée, mourut en 1665.

ALDOBRANDINI (ALEXANDRE), né à Florence, en 1674, fut fait clerc de la chambre apostolique en mai 1706, déclaré nonce apostolique à Naples, le 1^{er} août 1707, et sacré archevêque de Rhodes par le cardinal Paulucci, le 20 novembre suivant, dans la Basilique de Saint-Jean de Latran. — Il exerçait la nonciature de Naples, lorsque, le 27 septembre 1712, il fut nommé à celle de Venise. Il fit son entrée publique dans cette ville le 5 mai 1714, prit congé de la république le 16 septembre 1720, et partit de Venise le même jour pour se rendre en Espagne avec le même caractère. Il arriva à Madrid le 7 novembre de la même année, et eut le 9 suivant, à l'Escurial, sa première audience particulière du roi et de la reine. Il n'eut sa première audience publique que le 8 novembre 1721, et le 11 du même mois il fit, en qualité de légat, la fonction de suppléer les cérémonies du baptême à l'infante d'Espagne. Le Pape Clément XII le créa et déclara cardinal le 2 octobre 1730, et le nomma légat de Ferrare le 11 décembre suivant. Le 26 du même mois il reçut la barrette, à Séville, des mains du roi d'Espagne. Toutefois il ne partit de Séville que le 18 avril 1731, pour retourner à Rome, où il arriva le 2 juillet suivant. Il fit son entrée publique, par la porte du Peuple, le 15, et le 19 il reçut le chapeau dans un consistoire public. Le Pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche, le 6 août, et le 3 septembre celle de la lui ouvrir; il lui assigna ensuite le titre presbytérial des quatre saints couronnés, dont il prit bientôt possession solennelle. Il entra en même temps dans les congrégations des évêques et réguliers, de l'Immunité, de la Propagandè et de la Consulte.

ALDROVANDI (Pomrée), Bolognais, fut créé cardinal en 1734, par Clément XII, Pape de 1730 à 1740, et qui créa trente-quatre cardinaux.

ALÉANDRE (Jérôme), naquit à la Mothe, sur les confins du Frioul et de l'Istrie, en 1480. — On dit que sa famille descendait des comtes de Landri. Son père, qui était médecin, l'éleva avec beaucoup de soin, et l'envoya étudier à Venise et à Porto-Naone, où, à l'âge de quinze ans, il enseigna les humanités et excita l'admiration. Le Pape Alexandre VI, instruit de son mérite, l'envoya en Hongrie en qualité de nonce; mais, dans le voyage, il tomba malade; il fut obligé de retourner à Venise, qu'il avait précédemment habitée, et, sa maladie s'étant prolongée, de renoncer à sa mission. Il continua de s'instruire et d'instruire les autres; et, à peine âgé de vingt-quatre ans, il était déjà regardé comme un des plus savants hommes de son temps. Il joignait à la connaissance des langues savantes, de l'hébreu, du chaldéen et de l'arabe, celle des mathématiques et de la musique. Il se lia d'amitié avec Alde Manuce et avec Erasme, qui s'était rendu à Venise pour faire imprimer ses *Adages*. Aléandre lui avait été très-utile dans la composition de cet ouvrage. Quoique, dans la suite, leur amitié se fût beaucoup refroidie, Erasme ne cessa point de rendre justice à ses grandes qualités et à son savoir. La réputation d'Aléandre franchit les monts; Louis XII l'appela en France, en 1508, pour professer les belles-lettres dans l'Université de Paris. Il y expliquait le matin les auteurs grecs, et, le soir, Cicéron : ses succès y furent si éclatants, qu'il devint recteur de l'Université, malgré les statuts qui excluaient les étrangers. La peste l'obligea de quitter cette capitale. Il alla enseigner à Orléans et à Blois. Etienne Poncher, évêque de Paris, l'ayant attiré auprès de lui, le donna à Evrard de la Mark, évêque et prince de Liège, qui le fit son chancelier, et lui conféra la dignité de prévôt dans cette église. Ce même prélat l'engagea à faire un voyage à Rome, d'où le Pape Léon X, qui le retint à son service, l'envoya nonce en Allemagne, 1519, et, quoique absent, le fit bibliothécaire du Vatican, 1520, après la mort de Zenebio Accisioli. Aléandre parut dans sa nonciature avec éclat, soit par son rang de nonce, soit par son savoir et son éloquence, qui fut admirée dans la diète de Worms, où il parla trois heures de suite contre Luther. N'ayant pu empêcher que Luther fût entendu dans cette diète, il refusa de discuter contre lui. Il obtint que ses livres seraient brûlés, sa personne proscrire, et dressa même l'édit qui le condamnait. C'est alors qu'il se brouilla entièrement avec Erasme, qui soutenait de tout son pouvoir et de tous ses talents la Réforme qu'Aléandre attaquait de tous les siens. Après la mort de Léon X, il se rendit en Espagne auprès d'Adrien d'Utrecht, qui venait d'être élu à la place de Léon X; il l'accompagna en Ita-

lie, et reçut en récompense une pension de 500 ducats. Bientôt Clément VII lui donna l'archevêché de Brindes, et le nomma son nonce auprès de François I^{er}. Aléandre alla trouver le roi dans son camp, près de Pavie. La bataille se donna peu de jours après (24 février 1525) : il y accompagnait François I^{er}, en habits épiscopaux, se tenant toujours à cheval auprès de lui; et, comme lui, il fut fait prisonnier : il fut remis en liberté le 2 mars, moyennant une rançon de 500 ducats. Après avoir fait un voyage à La Mothe, dans le Frioul, et à Venise, il se rendit à Rome. Il y était quand cette ville fut saccagée par le parti des Colonne et par les Impériaux, le 20 septembre 1526; il se retira au château Saint-Ange avec le Pape, et vit, en quelque sorte, piller et brûler sa maison sous ses yeux. Clément VII l'envoya encore, 1531, en Allemagne, où, dans les villes catholiques, il vit, avec douleur, les peuples disposés à se retirer de l'obéissance au Pape, afin de s'enrichir des biens de l'Eglise. Aléandre fit tout ce qu'il put, mais sans succès, pour empêcher Charles-Quint de faire une trêve avec les princes luthériens. Il se rendit ensuite à Venise, d'où Paul III le rappela, 1536, pour l'honorer du chapeau de cardinal. Il fut encore nommé légat, pour présider au concile qui devait se tenir à Vicence, mais qui n'eut point lieu; puis envoyé en la même qualité en Allemagne, où il avait obtenu tant d'avantages sur les luthériens. De retour à Rome, il mettait la dernière main à son grand ouvrage contre les nouvelles doctrines, lorsqu'il mourut, 1542, âgé de soixante-deux ans, non par l'ignorance de son médecin, comme on l'a dit, mais parce qu'il avait ruiné sa santé pour avoir pris trop de remèdes dont il n'avait pas besoin. Il avait, en effet, des connaissances en médecine, et, en les appliquant trop sur sa personne, il abrégé sa vie. Paul Jove dit qu'il eut la faiblesse de témoigner, en mourant, le regret de n'avoir pu atteindre l'âge climatérique de soixante-trois ans. On a peine à le croire, quand on se rappelle son épitaphe, qu'il composa lui-même en vers grecs, et dont voici le sens : *Je meurs sans regret, parce que je cesserai d'être témoin de bien des choses dont la vue était pour moi plus douloureuse que la mort.* — Il laissa une riche bibliothèque, qu'il légua au couvent de Sainte-Marie dell'Orto, à Venise. Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart n'ont pas vu le jour. Les seuls qui avaient été imprimés, sont : 1^o *Lexicon Græcolatinum*, Paris, 1512, in-fol., devenu très-rare; 2^o *Tabulæ sane utiles Græcarum musarum adyta compendio ingredi volentibus*, Argentorati, 1515, in-4^o, réimprimé depuis (c'est qu'un abrégé de la grammaire grecque de Chrysoloras); 3^o une pièce en vers latins élégiaques, intitulée : *Ad Julium et Neeram*, et insérée dans le Recueil de Math. Toscanus, qui a pour titre : *Carmina illustrium poetarum Italarum*. Elle atteste une grande facilité pour la poésie. Le traité *De*

concilio habendo, qu'il ne put achever, et dont il n'avait écrit que quatre livres, fut cependant utile après sa mort : on le consulta souvent avec fruit au concile de Trente. On conservait de lui, à la bibliothèque Vaticane, un autre manuscrit, que Mazzuchelli regarde comme ce qu'Aléandre a laissé de plus important. Il contient des lettres et d'autres écrits relatifs à ses nonciatures pour combattre l'hérésie de Luther. Le mérite de ces lettres est suffisamment prouvé par l'usage que le cardinal Pallavicini en a fait dans son *Histoire du concile de Trente*. Les premiers livres sont, en grande partie, tirés de ces lettres et instructions que le cardinal a soin de citer en marge.

ALEDOSI (FRANÇOIS), connu sous le nom de *Cardinal de Pavie*, naquit à Castel del Rio, dans la Romagne, où son aïeul Louis Aledosi avait possédé la seigneurie d'Imola. — Paul Jove ne parle pas avantageusement de ce prélat qui, préférant la fortune à l'honneur, ne se fit point scrupule de la rechercher par des voies peu légitimes. Il s'était attaché au cardinal de la Rovère qui, créé Pape sous le nom de Jules II, le pourvut de l'office de trésorier général de l'évêché de Pavie, et lui donna le chapeau de cardinal en 1505. Depuis, il l'employa dans des affaires importantes, lui confia les légations de Viterbe et de Bologne, et plus tard la conduite des troupes destinées contre les Vénitiens. C'est alors qu'Aledosi se brouilla avec le duc d'Urbin, qui le tua en 1511, après la prise de Bologne par les Français.

ALEGRIN (JEAN), cardinal et patriarche de Constantinople, était d'Abbeville et de la noble famille des Alegrins. — Reçu docteur à Paris, il fut d'abord professeur de théologie, puis doyen de la cathédrale d'Amiens. Nommé à l'archevêché de Besançon, il y renouça deux ans après, lorsque Grégoire IX le créa, en 1227, cardinal-évêque de Sabine. Ce Pontife ne permit point qu'Alegrin se rendît à Constantinople, dont il avait été nommé patriarche par Honoré III ; il le retint auprès de sa personne, pour se servir de ses conseils. Il fut légat *a latere*, en Espagne et en Portugal, où il prêcha la croisade avec succès. Depuis, il fut envoyé vers Frédéric II, et fit en sorte que cet empereur conclut un traité de paix avec le Saint-Siège, et se soumit volontairement aux censures de l'Eglise, en cas de contravention à quelque article du traité. Frédéric, ayant depuis violé sa parole, fut excommunié par Alegrin, qui en avait reçu l'ordre de Sa Sainteté. Alegrin mourut en 1240. On ne connaît de lui, comme écrivain, qu'un *Commentaire sur les Psaumes de David*, des *Expositions sur les épîtres et les évangiles des dimanches*, qui ont été imprimés à Paris en 1521 ; des *Sermons* et des *Panegyriques*, dans lesquels il cite une si grande quantité de passages de l'Écriture sainte, qu'on se demande comment il a pu les recueillir tous. Ce prélat protégea de tout son pouvoir l'institution des Corde-

liers, dont la première maison, en France, fut établie sous ses auspices à Besançon, et la seconde à Abbeville, en 1229. (Voy. CICONIUS ; — ONUPHRIUS ; — VION ; — ROBERT, *Gaule chrétienne* ; — MARRIER, *Bibl. de Cluny* ; — FRISONIUS, *Gallia purpurata* ; le P. IGNACE, *Hist. ecclés. d'Abbeville*.)

ALEMAN (LOUIS), cardinal du titre de Sainte-Cécile et archevêque d'Arles, a mérité le nom de *bienheureux*. — Fils de Jean Aleman, seigneur d'Arbent, il vint au monde, vers 1390, au château d'Arbent, dans le Bugey. Il fut d'abord chanoine et comte de l'église de Saint-Jean de Lyon, puis évêque de Maguelone, et enfin archevêque d'Arles. En 1422, Martin V l'envoya à Sienne pour y faire agréer la translation du concile de Pavie dans cette première ville ; et peu après il le nomma à la légation de Bologne, d'où il alla réformer la police de Forli et d'Imola dans la Romagne. Louis III, roi de Naples, comte de Provence, s'estima heureux de posséder dans ses Etats un prélat que l'Europe regardait avec respect, et, à sa considération il confirma les privilèges que les princes, ses prédécesseurs, avaient accordés libéralement à la ville d'Arles. Le Pape, de son côté, nomma Aleman cardinal en 1426 et le fit camerlingue de l'Eglise. Après la mort de Martin V, pendant le concile de Bâle, le cardinal Aleman se brouilla avec le Pape Eugène IV, au sujet du concile que ce pontife transféra ailleurs, et que le cardinal fit continuer à Bâle. Eugène y fut déposé et remplacé, 1439, par Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. Eugène, de son côté, excommunia Aleman qui présidait à cette assemblée, et le déclara déchu du cardinalat ainsi que de tous les emplois qu'il occupait dans l'Eglise. Mais après que Félix V eut renoncé, en 1449, à la papauté, en faveur de Nicolas V, légitime successeur d'Eugène, le Pontife réintégra Aleman dans le cardinalat, et dans ses dignités, et l'envoya en qualité de légat, dans la basse Allemagne. Au retour de ce voyage, Aleman se retira dans son diocèse, où il s'occupa uniquement, de la réforme de son clergé, de l'instruction et de l'édification de son troupeau. Il mourut à Salon en 1450. Sa sainteté et ses miracles l'ont fait béatifier, en 1527, par Clément VII.

Voici son éloge par le P. Alby (1644) :

« Le vrai et solide honneur qui fait sa base de la vertu, n'est pas comme le faux et l'imaginaire, qui ne se soutient que de l'opinion. En ce que celui-ci paraît mieux de loin que de près à ceux qui le cherchent, et la possession qu'il donne par l'expérience, est toujours moindre que les apparences dont il flattait les désirs : voire à l'égard de l'estime des autres, il se déteint dans le grand jour où il se produit ; et, à mesure que la vérité s'avance avec le temps, elle en efface la montre et en découvre le vice ; attirant souvent de grands blâmes à ceux pour qui toutes les bouches s'étaient ouvertes en bénédictions. Mais l'honneur qui se tire de la vertu, non-seulement a plus de

vérité et de réalité que de montre, et donne plus de satisfaction au succès qu'il n'en promettait à l'abord : voire encore si la malignité ou l'ennui l'avaient terni de quelque ombrage, il s'en décharge et s'éclaircit avec le temps, et paraît enfin comme un beau soleil offusqué du brouillard en son orient, qui s'élevant peu à peu, le fait tomber sous ses pas et croît en lumière jusqu'à ce qu'il possède toute la majesté et la pompe de ses rayons.

« Ce que je dis à l'occasion du B. cardinal Louis Aleman, de qui la rare et excellente probité fut obscurcie pour un temps, lors principalement qu'il fut disgracié de la cour de Rome, et que son zèle brula d'une flamme moins nette contre le chef de l'Eglise, lui acquit un blâme si noir, qu'il le fit juger indigne de la pourpre. Mais le temps ayant fait reconnaître, que s'il avait failli, c'avait été de bonne foi, et si son entendement préoccupé l'avait détourné, sa volonté était demeurée dans sa droiture : sa vertu ensuite et son mérite reprirent la place d'honneur qu'ils avaient auparavant tenue, et dans l'Eglise, et dans l'estime du monde ; et comme un astre échappé de l'éclipse, il releva et accrut l'éclat de sa belle vie sur le fond des ombres qui l'avaient obscurcie, et reçut des louanges de toutes les bouches, voire de celle de qui l'approbation passe en oracle de vérité.

« Il tira sa naissance de la noble et illustre famille des Aleman qui a longuement fleuri en honneur dans la province du Dauphiné où elle avait sa tige, et d'où elle se provigna aux provinces de Bourgogne, de Guyenne et de Languedoc. Ses parents, suivant ses instincts, tous portés dès son tendre âge à la piété, le dédièrent au tabernacle et aux autels du Dieu des armées : et pour le rendre plus digne des fonctions du sacré ministère, prirent des soins fort particuliers à bien façonner ses mœurs et son esprit de bonnes habitudes, sachant bien que les plus beaux naturels, s'ils ne sont dûment cultivés, demeurent en friche, et ne produisant que par nature, sont sujets à germer le vice, et à jeter moins de fleurs que d'épines.

« Le travail et la méditation qui furent les plus chers exercices de sa vie, lui acquirent tout ce qui pouvait manquer à la nature et à la bonne institution ; et la haute réputation où il parvint de bonne heure, fut le fruit de ses laborieuses études qui communiquèrent la sagesse, non pas la présomption, et le firent juger digne de toutes sortes de grands et d'honorables emplois dans l'Eglise, où il ne pouvait faillir de réussir, y apportant la science et la vertu qui sont les plus dignes promoteurs de l'honneur.

« Il avait déjà donné des preuves de l'une et de l'autre, tant aux degrés qu'il prit de la théologie et du droit, comme en la pratique de sa vie, et en sa conversation toute pure et angélique, quand il fut reçu au nombre des chanoines et comtes de la très-

célèbre Eglise de Lyon. D'où il fut tiré non moins par la réputation de ses belles qualités, que par le crédit de son oncle maternel, François, cardinal de Couzi, lors légat d'Avignon, à la charge de l'évêché de Maguelone, qui est maintenant celle de Montpellier, où il entra jeune d'années, mais consommé de sagesse, et où, déployant discrètement et d'une façon généreuse son zèle, il donna tant de satisfaction de sa conduite publique et de sa vie privée qu'il en fit espérer davantage ; faisant les moins clairvoyants prophètes des honneurs que le ciel préparait à une si rare vertu.

« En effet, il fut appelé peu de temps après à l'administration de l'archevêché d'Arles, et en la même année orné de la pourpre cardinale par le Pape Martin V qui lui conféra de son mouvement cette dignité, comme à celui qui paraissait pour lors dans l'Eglise avec un singulier éclat de sainteté et de doctrine, et qui avait mérité l'estime et l'approbation commune du monde, autant par ses bonnes mœurs que par ses beaux écrits, qui, par quelque secret malheur, ou en haine, comme l'on croit, du schisme duquel il fut pour un temps partisan, nous ont été enviés et dérobés à la connaissance de la postérité.

« Cependant le cardinal d'Arles (ainsi lo nommait-on) ménageant fidèlement le crédit que sa nouvelle dignité lui avait acquis, et brûlant d'une ardeur que le devoir de sa charge et l'amour de la justice lui avaient inspirée, entreprit courageusement de remettre en vigueur les droits et les franchises octroyées par la libéralité des rois et des empereurs à la primace d'Arles, que la mollesse de ses devanciers avaient laissé affaiblir. Sur quoi ayant obtenu une très-ample et favorable patente de Louis III d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et comte de Provence, et après encore du roi René son successeur, il rendit son ancien lustre à son Eglise, et dans l'observation et la manutention de ses privilèges, fit revivre le nom et la gloire de ceux qui les avaient donnés, tirant par dévotion des perles de leurs couronnes, pour les attacher à la tiare de l'Eglise.

« Arles se tenait heureux et glorieux sous la sainte et précieuse conduite de ce grand prélat : quand le souverain Pontife jugea à propos pour le bien de l'état de l'Eglise de l'appeler en Italie, et de lui confier la charge de la légation de Boulogne ; afin qu'une vertu si illustre et qui tenait de la gloire du soleil de pouvoir éclairer un monde, ne fût que pour les yeux d'une province.

« Depuis les grandes nécessités de l'Eglise ayant obligé le Pape de recommencer à Bâle le concile général, que la peste avait empêché d'être tenu à Pavie, et les troubles d'Italie avait fait cesser à Sienne, il y envoya notre cardinal (de qui il avait éprouvé la fidélité, et estimait beaucoup la suffisance), avec le cardinal Julian Cæsarin qu'il avait nommé avec son légat, et à qui il l'avait associé, non moins pour accroître

la majesté de ce concile, que pour y servir de principal organe au bon succès qu'il en espérait. Mais le Pape Martin ayant achevé le cours de sa vie sur le point que le concile commençait, son successeur Eugène IV en autorisa la tenue jusqu'à ce que l'assemblée lui étant devenue suspecte à raison de quelques intrigues que l'on y conduisait, il en retira le cardinal Césarin son légat, et transporta le concile à Ferrare, et depuis à Florence, sous un prétexte fort spécieux, d'y attirer pour la commodité les prélats de l'Eglise grecque, qui montraient de grandes inclinations à se soumettre au souverain chef de l'Eglise romaine, et à se lier en tout d'union et d'intelligence avec elle, afin qu'un même soleil éclairât des rayons de son autorité l'orient comme l'occident.

« Et ce fut en cette rencontre que la vertu de notre cardinal, qui s'était partout jusqu'alors montrée droite et égale en la sage conduite de ses actions, commença, comme l'on crut, à ployer à quelque sentiment moins réglé, et à faire des nœuds comme les roseaux. Car quantité de princes et un grand nombre d'évêques assemblés à Bâle sous le cardinal d'Arles, qui restait comme le chef et la première intelligence de cette assemblée, s'offensant que le Pape Eugène contre le décret du concile de Constance (sur lequel on n'avait point encore pris tous les éclaircissements nécessaires) rompt ou transférât à son gré un concile général, qu'il avait lui-même autorisé de son aveu, députèrent devers lui, pour l'obliger à s'y rendre en personne avec les cardinaux ses adhérents, et en favoriser la continuation. De quoi ayant été refusés, et le Pape Eugène persistant à décréditer et à condamner cette assemblée, comme abandonnée de sa conduite et détachée de sa direction; le cardinal d'Arles, qui était l'homme du monde le plus exact et le plus tenant de l'observation de la discipline et des ordres de l'Eglise, saisi d'une fausse opinion à laquelle il adhérerait de bonne foi, que le Pape Eugène errait notablement en sa conduite, et abusait de son autorité, délibéra avec les autres prélats de le déposer, et d'élire un nouveau chef au concile qu'il réputait être légitime, qui fut Amédée de Savoie, nommé depuis son élection Félix V, qui fut le basilic couronné (dit saint Antonin) que Bâle enfanta, et qui, par un malheureux schisme, tenta de partager le rond du diadème de l'Eglise.

« Cette élection donna autant de scandale que de trouble à l'Eglise romaine durant neuf ans que le schisme dura, qui coupa la liaison des membres et du chef, divisa les peuples et les Etats en factions, souleva l'insolence contre la piété, et attira le courroux du Pape sur notre cardinal, comme l'auteur et le principal instrument de ces funestes effets: dont il le déclara ensuite privé de l'honneur de la pourpre, qu'il avait noirci du blâme de sa rébellion contre le souverain chef de l'Eglise, de qui il la tenait.

« Mais cette âme haute et dédaigneuse de tous les reproches, excité de celui de la

conscience, ne laissa pas de suivre sa pointe, et de faire agir aux occasions sa vertu selon la règle qu'il dictait à ses mouvements. Il s'en alla légat devers l'empereur Frédéric, pour tirer l'Allemagne de la neutralité où elle se tenait avec d'autres peuples, au parti de Félix; soutint le faix de toutes les grandes affaires; appuya le schisme du poids de son autorité; le colora de la réputation de sa vertu; et si la cause à laquelle il prêtait tant de faveurs n'eût été abandonnée de Dieu, et plus injuste que n'étaient ses intentions, il était pour faire triompher l'imposture de la vérité.

« Mais Dieu qui intéressait les soins et la réputation de sa providence à tirer sa chère épouse de l'oppression, et ses bons serviteurs de l'abus où ils s'étaient laissé couler, éclaira soudainement d'un beau jour et d'une inespérée sérénité l'Eglise, et lut qu'à la nouvelle élection du Pape Nicolas V, qui succéda à Eugène, tous ceux qui avaient porté la main à déchirer le voile du sanctuaire, et à rompre l'union des fidèles, travaillèrent fidèlement à les réunir tous sous un chef légitime. Mais entre tous, notre cardinal y contribua avec tant d'ardeur de volonté, tant de soins, de voyages et de sollicitations envers les princes et les suppôts du parti intéressé, que l'on peut dire avec vérité que ce fut principalement par son moyen que le royaume de l'Eglise, dont le malheur du schisme et la faction des princes ou des peuples avaient fait trois pièces, fut réduit sous l'unique et la souveraine autorité de Nicolas, qui lui redonna aussitôt l'honneur de la pourpre, et la qualité dont son devancier l'avait privé, et reconnut son mérite et ses peines avec de si particulières faveurs, qu'il fit accroire au monde que le cardinal d'Arles était seul capable de faire la balance de l'Etat et du repos de l'Eglise, et que, s'il avait pu faillir sans malice, il avait su se corriger par vertu, et faire estimer ses fautes heureuses.

« Depuis, il ne se peut dire combien sa vie parut belle, déchargée des ombrages qui en avaient terni l'estime et l'éclat, et combien lui-même, piqué d'une sainte jalousie de l'honneur de son ministère, s'appliqua courageusement tant aux fonctions publiques de sa charge, comme aux actions de la vertu privée, dans un degré de perfection si excellent, qu'il ne paraissait pas moins sans exemple que sans défaut. Ce fut aussi ce qui l'obligea à se retirer du grand jour du monde et de la hantise des cours à son Eglise d'Arles, où il fit voir dans tous les louables exercices, et dans les glorieux emplois de sa vie, que sa vertu avait tout chez elle, et n'allait point aux emprunts, sans avoir besoin des faveurs de la fortune, qui pouvaient faire plus briller son mérite, mais non plus peser sa vertu.

« Ce fut en même temps que, versant ses pieuses libéralités dans son diocèse, il répara plus somptueusement la moitié du bâtiment de son église d'Arles, la décora et enrichit de beaux présents, orna et augmenta

de nouveaux édifices le palais de son évêché, et son château de Salon. Mais il dressait encore dans le ciel un bâtiment plus précieux et plus durable de vertus, lequel ayant déjà été élevé jusqu'à son comble par les continuel et laborieux exercices de ses bonnes œuvres, il plut à Dieu de retirer son âme de la maison de terre qu'elle habitait, pour la mettre en possession de ce palais d'astres et de félicité qu'elle avait travaillé et étoffé de ses belles actions. Il était au château de Salon, quand il reçut l'heureuse assignation de son départ du monde, pour lequel il voulut s'aller préparer dans le couvent de Saint-François qui est à Salon, et passer les précieux restes de sa vie dans ce lieu d'oraison et de pénitence, d'où peu après son âme fut élevée au ciel, pour y jouir sans fin de la bienheureuse vue, et des joies de Dieu, qu'il avait servi fidèlement en terre.

« La nouvelle de son heureux trépas, qui arriva le 16 de septembre de l'année 1450, ayant été portée comme en éclair par toute la Provence, elle attira des vingt-trois villes de cette noble province un nombre inestimable de prêtres, de religieux et de peuple, qui assistèrent au célèbre convoi de son sacré corps, depuis Salon jusques en Arles, où il fut porté, et honorablement inhumé à la corne droite du maître-autel de l'église; et d'où, comme une lampe de baume qui évapore de plus douces fumées éteinte que vive, il commença à répandre partout de si divines et ravissantes odeurs de sa sainteté, qu'elles convièrent la dévotion des peuples de tous les lieux circonvoisins, à venir chercher à son sépulcre les secours favorables et les remèdes de tous leurs maux. Et ensuite Dieu, qui est jaloux de l'honneur de ses saints, voulant effacer par son témoignage les jugements moins avantageux qui avaient été faits au préjudice de sa vertu, opéra un si grand nombre de prodiges et de guérisons miraculeuses sur les muets, les sourds, les aveugles, les boiteux et les morts, qui étaient apportés, ou abordaient à son tombeau, qu'il ne fut personne qui n'avouât hautement le grand crédit qu'il possédait auprès de Dieu par les mérites de sa sainteté. Ce fut aussi ce qui obligea le Pape Clément VII, après les procédures authentiques faites, et les preuves reçues, de le déclarer bienheureux par une bulle qu'il en expédia, et de permettre que son saint et chaste corps fût relevé et exposé à la vénération des fidèles, attendant les derniers honneurs de la canonisation. Dont encore ensuite lui ont été dressés des chapelles et des autels à Arles, et au monastère de Haute-Comte en Savoie, qui avait souvent durant sa vie servi de chère retraite à ses dévotions, où Dieu rendra dans tous les siècles honorable la mémoire d'une vertu, que le monde voit moins souvent que les miracles. »

TOMBÉAU DU CARDINAL ALEMAN.

*Omnia sunt homini tenet pendencia flo,
Et subito casu que va. uere ruunt.*

Unde sicut Deo placuit anno milleno quater centeno

cum quinquies deno, luce vero sexta mensis Septemb. decima, Bonæ memoriæ, Rex. in Christo Pater et Dominus Ludovicus sacros. Rom. Eccl. Tit. S. Cæcilie præsb. card. Arelatensis vulgariter nuncupatus, sacre hujus basilicæ administrator bene meritus et princeps, vitæ laudabilis et conversationis honestæ, ad majus vocatus tribunal, devotè est riam universæ carnis, et catholice ingressus. Uratè pro eo, ut ejus anima

Requiescat in pace.

André Victorel a couché en abrégé la Vie et les vertus de ce cardinal. Pierre Saxi en a écrit plus amplement dans l'*Histoire des primats de l'Eglise d'Arles*. Venerus, Laurens Valembourb, Jean Chenu, et plusieurs autres en font honorablement mention.

(*Voy. PIUS II, Cosmog. c. 62, et in Comment ; ONUPHRE;—CIACONIUS;—AUBERY et DUCHÈNE, —Hist des card.;—FRISON, Gall. purp ;—SAXI, Pont. Arel ;—BRAVIUS et SPONDE, in Annal.;—DU SAUSSAL, in Mart. Gall.;—SIVER, in Arch. Arel.;—SAINTE MANTHE, Gall. Christ.;—GUICHENON, Hist. de Bresse et de Bugey, part. III, p. 4 ;—SANDERR;—CHENU;—BAILLET, Vies des saints.*)

ALENCON (PHILIPPE), était fils de Charles comte d'Alençon, qui fut tué, le 26 août 1346, à la bataille de Crécy, et qui était père du roi Philippe de Valois.— A l'exemple de son frère aîné Charles, comte d'Alençon, Philippe abandonna tout pour servir Dieu dans l'état ecclésiastique. Sa naissance et son mérite l'élevèrent sur le siège de Beauvais en 1356, et, en 1359, sur celui de Rouen. En 1374, il fut nommé administrateur de l'archevêché d'Auch. Le roi Charles V lui avait demandé pour un de ses clercs, une prébende, qui était à la nomination du prélat; celui-ci, n'en croyant pas digne le sujet qui lui était recommandé, refusa et encourut le déplaisir du roi. Le prince s'apaisa néanmoins dans la suite. Le Pape Grégoire IX nomma Philippe patriarche de Jérusalem puis d'Aquilée; et Urbain VIII lui donna, en 1378, le chapeau de cardinal, puis l'évêché de Sabine. Ce Pontife le fit son vicaire général dans les terres de l'Etat ecclésiastique; mais depuis, craignant que le cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clément VII, pendant le schisme, il lui ôta sa charge de vicaire général. Boniface IX le rétablit en ses dignités, et le créa évêque d'Ostie. Philippe, qui avait cédé l'archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de sainteté, à Rome, le 15 août 1397, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie au delà le Tibre; (*Voy. ONUPHRE et CIACONIUS in Vita Pontif.;—UGHEL., Ital. sacra;—SAINTE-MANTHE, liv. XXI, Hist. général. et tom. 1^{re} Gall. Christ.;—SPONDE A. C. 1377;—DUCHESNE, et AUBERY, Hist. des card.;—FRISON, Gallia purpur.;—le P. ANSELMZ.*)

ALEXANDRE III (ROLAND RANUCI), né à Sienne, fut d'abord chanoine de Pise, puis appelé à Rome par le Pape Eugène, qui le combla de distinctions, et le fit chancelier.— « C'était, dit Fleury, un homme éloquent et versé dans les choses divines

et humaines. Comme il était cardinal et fort aimé, il fut, après la mort d'Adrien IV, élu Pape par vingt-deux cardinaux. » (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE IV (RAINAUD), issu des comtes de Segni, et neveu de Grégoire IX et d'Innocent III, fut promu au cardinalat par Grégoire IX. — Il fut élevé à la papauté en 1254. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE V (PHILARGI), Grec, né dans l'île de Candie. Ses parents étaient si pauvres qu'ils l'abandonnèrent à la charité publique. — Aussi, quand la Providence l'eut élevé au trône pontifical, disait-il qu'il avait cet avantage sur ses prédécesseurs, de ne pouvoir être tenté comme eux d'agrandir ses parents, puisqu'il n'avait jamais connu ni père, ni mère, ni frère, ni sœur. Encore enfant, comme il mendiait dans les rues de Candie, il fut remarqué par un Cordelier italien qui, charmé de sa physionomie, le mena au couvent pour y servir à l'église. On lui enseigna les langues anciennes, et il y fit tant de progrès, qu'on lui donna l'habit, dès qu'il fut en âge de le recevoir. Ses supérieurs l'envoyèrent perfectionner ses études à l'université d'Oxford, puis à celle de Paris, où il fut reçu docteur en théologie. Il retourna dans sa province de Lombardie, où il s'acquitta de réputation par son éloquence et par son savoir, que Galéas Visconti lui donna la première place dans son conseil, le fit créer évêque de Novare, puis archevêque de Milan, et l'envoya en ambassade vers l'empereur Venceslas, dont il obtint pour Galéas le titre de duc, et pour lui-même le titre de prince du Saint-Empire. Alexandre fut ensuite élevé au cardinalat par Innocent VII, qui l'envoya légat en Lombardie, puis, à l'âge de soixante-dix ans, élu Pape au concile de Pise, 1409. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE VI (RODERIC LENZOLI), né à Valence, d'une des grandes maisons de ce royaume, prit le nom de *Borgia*, qui était celui de sa mère, sœur du Pape Calixte III. Le Pape Calixte, ayant appelé à Rome son neveu Roderic, le fit cardinal en 1456, et le combla de biens. Ce dernier succéda en 1492 à Innocent VIII. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE VII (FABIO CHIGI), né en 1599, à Sienne, d'une illustre famille, avait été d'abord inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare et nonce en Allemagne, où il fut envoyé par le Pape pour s'opposer à la paix de Westphalie, qui, en 1648, mit fin aux démêlés entre la maison d'Autriche et les princes protestants. — A son retour, il fut fait évêque d'Imola dans la Romagne, puis cardinal et secrétaire d'Innocent X. Ce Pontife étant mort en 1655, Chigi fut élu Pape, sous le nom d'Alexandre VII, par les voix de 64 cardinaux qui se trouvèrent au conclave. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE VIII (PIERRE OTTOBONI), était fils du grand chancelier de la république de Venise. Né en 1610, il acheva ses

études à Padoue, et quand il y eut été reçu docteur en droit civil et canon, son père l'envoya à Rome à l'âge de vingt ans pour qu'il se formât aux affaires ecclésiastiques, sous le Vénitien Coccino, Joyen de la Rote. Urbain VIII, alors Pape, le fit prélat et référendaire en l'une et l'autre signature; il le nomma encore gouverneur de Terni, de Rieti et de Citta Castellana, et l'envoya pour régler des différends qui s'étaient élevés à Spolète. Devenu auditeur de Rote à la nomination de la république de Venise, il fut créé, 1644, cardinal-prêtre par Innocent X, successeur d'Urbain VIII, et élu Pape en 1689. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

ALEXANDRE fut créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, dans la 3^e et dernière promotion faite par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

ALEXANDRE, patriarche d'Aquilée, fils de Zamoviti, duc de Mazovie, un des douze palatinats de la Grande-Pologne, fut nommé évêque de Trente, puis patriarche d'Aquilée. Créé cardinal par Félix V, en 1440, il fut chargé par cet antipape de la légation de Pologne, pour tâcher d'y soustraire les peuples à l'obéissance au Pape Eugène IV; mais il échoua par suite de l'opposition qu'il rencontra de la part du roi et des seigneurs. (*Voy. AUBREY, Hist. des cardinaux.*)

ALEXIS fut nommé en 1188, par le Pape Clément III, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Suzanne.

ALLEMAND. — *Voy. ALEMAN.*

ALLEN, ALAN, ALLYN, ALAIN (GUILLAUME), dit le *Cardinal d'Angleterre*, naquit en 1532, d'une famille noble dans le comté de Lancastre. Après avoir fait ses études au collège d'Oriel, dans l'université d'Oxford, il fut chanoine à l'église métropolitaine d'York. — Elisabeth, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, et d'Anne de Boleyn, était montée sur le trône et avait ordonné au clergé de la reconnaître comme chef de l'Eglise anglicane. Allen s'y refusa, et, craignant la rigueur des édits, il se retira à Louvain sous la protection du roi d'Espagne. Il s'y perfectionna dans la théologie, écrivit des livres de controverse contre les anglicans, et un traité *Du purgatoire* contre Jervel. Les dérangements de sa santé l'ayant déterminé à retourner en Angleterre, il y publia divers écrits qui irritèrent le gouvernement et le contraignirent une seconde fois à fuir les persécutions. Il repassa dans les Pays-Bas en 1568, enseigna avec succès la théologie dans un monastère à Malines, puis alla à Rome avec Jean de Vandeville, professeur en droit dans l'université de Douai, et depuis évêque de Tournai. Ce prélat le fit recevoir docteur en théologie dans cette université, lui obtint un canonat de l'église de Cambrai, et l'aida à rétablir à Douai un séminaire pour les Anglais exilés de leur patrie pour leur attachement à la foi catholique. Allen fonda aussi un séminaire à Rome, où il fit un second voyage. Il en fit deux en Espagne, et, à son retour en

France, pendant les troubles des Pays-Bas, il établit un autre séminaire à Reims, qui fut fondé par la libéralité du cardinal de Lorraine, lequel donna un canonicate dans sa cathédrale au savant Allen. C'est là qu'il publia une savante apologie pour les Catholiques qu'on persécutait en Angleterre. Cet écrit et d'autres encens se répandaient en Angleterre, y échauffaient les esprits au point qu'Elisabeth rendit un *bill* pour en défendre non-seulement la vente, mais même la lecture; il fut déclaré traître à son pays; toute correspondance avec lui fut traitée comme un crime de haute trahison. Un Jésuite fut jugé et condamné à mort, pour avoir apporté en Angleterre quelques ouvrages d'Allen. Le principe qui dominait dans tous ses écrits faisait regarder toutes les obligations morales, civiles et domestiques, comme entièrement subordonnées aux obligations qu'imposait le service du Christ et de l'Eglise romaine. Ainsi, si un homme se séparait de cette Eglise pour embrasser l'hérésie, sa femme pouvait l'abandonner, ses enfants ne lui devaient plus obéissance, et le souverain entaché d'hérésie perdait toute autorité sur ses peuples. Allen, de concert avec son ami, le Jésuite Parsons, se lia avec plusieurs seigneurs anglais, catholiques comme eux, et qui s'étaient réfugiés en Flandre. Ils engagèrent Philippe II, roi d'Espagne, et veuf de Marie, reine d'Angleterre, à tenter d'envahir ce royaume. Le conseil, on le sait, fut suivi par Philippe qui fit équiper la célèbre *Armada*. Elle portait plusieurs milliers d'exemplaires d'un livre imprimé à Anvers, et composé par Allen et Parsons. Ils devaient être répandus en Angleterre, après le débarquement des Espagnols. Cet écrit était divisé en deux parties; la 1^{re} contenait une bulle de Sixte V qui déclarait que « la reine Elisabeth était excommuniée et détronée; que sa couronne était transférée au roi d'Espagne. » La seconde partie était un appel à la noblesse et au peuple d'Angleterre; elle déclarait « Elisabeth schismatique et hérétique, non reine, mais usurpatrice, et, en conséquence, ses sujets déliés, à son égard, de leur serment de fidélité. » Tout le monde connaît le triste sort de l'*Armada*. Quant à Allen, il avait reçu, l'année d'avant, en 1567, le chapeau de cardinal. Philippe II lui donna une riche abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût soutenir sa dignité; et, en 1590, il le nomma à l'archevêché de Malines, dont Sixte V ne lui permit pas de prendre possession. Ce savant était devenu nécessaire à Rome dans les consistoires. Il travailla aussi avec le cardinal Colonne et Bellarmin à la révision de la Bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V, et revue par les soins de Clément VIII. Il avait entrepris de revoir tous les ouvrages de saint Augustin, lorsqu'il mourut d'une rétention d'urine, en 1594, âgé de 63 ans. Outre beaucoup d'autres écrits, il a laissé : 1^o *Défense du pouvoir légitime et de l'autorité du sacerdoce, pour la rémission des péchés, avec un supplément sur*

la confession et les indulgences, in-8°, Louvain 1567; 2^o *Sur les sacrements*, Anvers 1576, in-4°; 3^o *Culte des saints et de leurs reliques; modeste et sincère apologie des Chrétiens catholiques qui ont souffert pour la foi, soit dans leur pays, soit ailleurs*, 1583. — On lui attribue aussi un traité où l'auteur se propose de prouver que tuer un tyran n'est pas un meurtre. Ce traité a été traduit en français. Lyon, 1658. (Voy. BELLARMIN, *De script. Eccl.*; — PITSEUS, *De script. Angl.*, p. 192 et suiv.; — BULLART, *Académie des sciences*.)

ALLUCINGOLI (HUBERT), de Lucques, fut créé par le Pape Luce III, en 1182, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Damaso*.

ALLUCINGOLI (GÉRARD), de Lucques, nommé par le Pape Luce III, en 1182, diacre cardinal du titre de Saint-Adrien, puis évêque de Lucques, légat en France et en Sicile, mourut en 1201.

ALMEYDA (THOMAS), Portugais, fut nommé cardinal, en 1737, par le Pape Clément XII.

ALTAEMPS, ALTIEMPI (MARC), fils de Wolfgang, comte de l'empire, au diocèse de Constance, et d'une sœur du Pape Pio IV, fut fait cardinal en 1561, après avoir été élu évêque de Constance. — Il présida au concile de Trente, en qualité de légat, au retour de sa nonciature en Allemagne; fut rappelé de Trente pour lever des troupes, et pour s'opposer aux luthériens allemands qui menaçaient Rome, où il mourut en 1595.

ALTHANN (MICHEL-FRÉDÉRIC, comte d') naquit à Glatz en Bohême, le 20 juillet 1682. Il fut d'abord chanoine des églises cathédrales d'Olmütz et de Breslau; et nommé par l'empereur pour aller remplir à Rome la charge d'auditeur de Rote pour la nation germanique, il partit de Vienne, en 1714, pour s'y rendre. — Depuis, étant de retour en Allemagne, il fut nommé, en 1718, par l'empereur à l'évêché de Vaccia. Ce souverain le déclara en même temps conseiller d'Etat du royaume de Hongrie, à la noblesse duquel la maison d'Althann était agréée depuis plus d'un siècle. Le Pape Clément XI le créa et déclara cardinal le 29 novembre 1719, et, la barrette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut, en cérémonie, des mains de l'empereur, le 18 février 1720. S. M. I. le déclara, le 18 mars, son conseiller d'Etat intime, et, le 21 du même mois, il prêta serment en cette qualité. Il se rendit ensuite à Rome où il fit son entrée, le 18 août 1720, avec une magnificence extraordinaire. Il était dans le carrosse du cardinal Paulucci, secrétaire d'Etat, qui était allé le prendre à Aquatrasversa, et six heiduques marchaient aux portières du carrosse; marque de distinction qui lui fut accordée en faveur du titre de ministre de l'empereur, dont il était revêtu, et non à cause de sa dignité de cardinal. Le 22 du même mois, il reçut le chapeau dans un consistoire public avec les cérémonies ac-

coutumées; le 26, il fut introduit à l'audience du Pape, à qui il présenta ses lettres de créance en qualité de ministre, chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, et, le 28, le cardinal Giudice lui remit tous les papiers concernant le ministère des affaires de l'empereur. Le Pape fit le 16 septembre la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche, et ensuite lui assigna le titre de Sainte-Sabine. C'est sur les instances pressantes et réitérées qu'il fit de la part de l'empereur, que l'église épiscopale de Vienne en Autriche fut érigée en archevêché. Après la mort de Clément XI, il assista au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII, à l'audience duquel il se rendit, le 29 juillet, accompagné d'un nombreux cortège, et lui présenta les nouvelles lettres de créance qu'il avait reçues de Vienne, et qui l'accréditaient de nouveau, de la part de l'empereur, auprès de Sa Sainteté. L'empereur, l'ayant choisi pour être vice-roi de Naples, au lieu du prince Borghèse, lui dépêcha de Vienne, le 30 avril 1722, un courrier pour lui en porter la nouvelle et le décret, qu'il reçut le 10 mai. Il se rendit, en cérémonie, le 10 juin suivant, au palais du Quirinal, où il fit entre les mains du Pape le serment, pour l'investiture du royaume de Naples, en vertu d'une procuration de l'empereur, qui l'avait choisi pour cette fonction. Ayant pris congé de Sa Sainteté, il alla prendre possession de sa vice-royauté. Il arriva à Naples le 22 du même mois de juin, et le lendemain, le prince Borghèse, dernier vice-roi, lui remit le gouvernement dans l'assemblée du conseil collatéral. Lui et les comtes d'Althann, ses frères, et leurs descendants à perpétuité, furent agrégés à la noblesse du royaume de Naples, par l'assemblée des nobles du quartier de la Montagne, le 8 avril 1724. Après avoir gouverné ce royaume pendant plus de six années, il fut remplacé par le marquis d'Almenara. Parti de Naples le 31 juillet 1728, il se rendit à Rome, où il séjourna jusqu'au 5 avril 1729, et en partit pour se rendre à son évêché de Vaccia. Il mourut le 21 juin 1734.

ALTIERI (JEAN-BAPTISTE), descendait d'Altieri Parraluci, mort le 4 juillet 1431, à l'âge de 110 ans. D'abord majordome du cardinal Scipion Borghèse, qui était neveu du Pape régnant Paul V, il fut ensuite évêque de Camerina, vice-gérant et visiteur apostolique des six évêchés propres aux six anciens cardinaux, nonce à Florence, et enfin créé cardinal par le Pape Urbain VIII, le 13 juillet 1643. Il eut encore l'évêché de Lodi, et mourut le 26 novembre 1654.

ALTIERI (EMILE). — Voy. CLÉMENT X.

ALTIERI (PALUZZO-PALUZZI-ALBERTONI). — Ce cardinal changea son nom pour prendre celui d'Altieri, ayant été adopté par Clément X, après que ce Pontife eut perdu son frère Antoine, qui était mort sans enfants mâles. Il avait été auditeur général de la chambre apostolique, gouverneur de Lorette, et honoré de la pourpre romaine

par Alexandre VII, le 15 février 1664, avec le titre de Saint-Eusèbe. Il eut depuis celui des Douze Apôtres, obtint l'évêché de Montefiascone et fut sacré le 2 mai 1666. De cet évêché il passa à celui de Lodi, et, après son adoption, fut fait archevêque de Ravenne, dont il reçut le *pallium* le 6 juillet 1670, légat d'Avignon, de la Romagne et d'Urbino, 1670; puis, préfet de la signature des brefs, protecteur de l'ordre des Dominicains et de N. D. de Lorette; abbé de l'abbaye des Trois-Fontaines près Rome, et camerlingue de la S. E. R., en 1671, toutes charges qui étaient devenues vacantes par la mort du cardinal Antoine Barberini. En 1673, il fut encore déclaré patron et surintendant de tout l'État ecclésiastique, puis préfet de la congrégation *De propaganda fide*, abbé de Saint-Pierre del Olmo, dans le Milanais, et protecteur de différents ordres et de plusieurs églises. Il opta pour l'évêché de Sabine le 28 février 1689, puis pour celui de Palestrine le 8 août 1691; fut fait archiprêtre de la basilique de Saint-Jean de Latran, et, devenu sous-doyen, il opta pour l'évêché de Porto le 27 janvier 1696. Il mourut subitement à Rome la nuit du 29 juin suivant, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie *in Campitello*, dans la magnifique chapelle qu'il y avait fait bâtir.

ALTIERI (LAURENT), né à Rome, le 9 juin 1671, créé cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, par le Pape Alexandre VIII, le 13 novembre 1690, et déclaré légat d'Urbino par le Pape Innocent XII, le 24 septembre 1696, laissa la diaconie de Saint-Nicolas *in Carcere*, pour passer à celle de Sainte-Agathe des Goths le 14 novembre 1718. — Il quitta ce dernier titre, et opta, le 24 juillet 1730, pour celui de Sainte-Marie *in via Lata*, le premier de l'ordre des cardinaux-diacres, et duquel il prit possession le 3 août suivant.

ALTIERI (JEAN-BAPTISTE), né à Rome le 6 août 1673, était, dès 1713, président des chemins. — Le Pape Benoît XIII, à son avènement au Saint-Siège, lui donna le titre d'archevêque de Tyr, qu'il proposa dans son premier consistoire, le 12 juin 1724. Ordonné prêtre, Altieri fut sacré le 16 juillet, et, le 15 août suivant, déclaré évêque assistant au trône. Cardinal le 11 septembre de la même année, il est le premier qu'ait créé Benoît XIII. Ce Pontife lui assigna le titre presbytéral de Saint-Mathieu *in Merulana*.

ALTIERI (VINCENT-MARIE), Romain, né en 1724, fut fait cardinal en 1777 par Pie VI. — Il dut donner sa démission en 1793.

ALTIERI (LOUIS). Ce prince de l'Église est né à Rome le 17 juillet 1805. Il fit en particulier ses études de philosophie, de droit et de théologie. Pour ces dernières, il suivit les cours des PP. Mauera et Perrone, célèbres professeurs du collège romain.

En 1826, il fut nommé camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté Léon XII, et envoyé à Paris pour porter, comme amlégat apostolique, la barrette cardinalice à Mgr de Latil, archevêque de Reims.

Il fut appelé l'année suivante auprès du même Pontife, comme premier camérier secret pontifical, à la fonction de *coppiere* (échanson).

Jusqu'en 1836 il servit en la même qualité Léon XII et ses deux successeurs, Pie VIII et Grégoire XVI.

Ce dernier le chargea en 1843 année où il reçut les ordres sacrés de porter la barrette cardinalice à Mgr Caracciolo, archevêque de Naples.

En 1834, il fut nommé secrétaire de la congrégation des Etudes, sous les cardinaux Zurlo et Lambruschini qui en étaient préfets.

Sacré par le même Pape, le 17 juillet 1836, archevêque d'Epèse, il fut immédiatement nommé nonce apostolique près la cour de Vienne, où il resta jusqu'à la fin de juillet 1845, ayant été proclamé cardinal le 21 avril de la même année, avec le titre presbytéral (pour toute la vie) de S. M. in Portico. Sa création remonte au 14 décembre 1840.

De retour à Rome, il remplit l'emploi de secrétaire des Mémoires, pour lequel il avait été choisi par le Saint-Père dans l'acte même de sa promotion au cardinalat.

Confirmé dans la même charge par le Souverain Pontife régnant, S. S. Pie IX, il la conserva jusqu'en 1847, époque à laquelle il reçut la charge de président de la ville de Rome et de la Camargue, après avoir présidé la commission chargée de proposer le rétablissement de la municipalité romaine.

Il exerça provisoirement sa charge de secrétaire des Mémoires pendant que le Saint Père séjournait à Gaëte.

L'autorité pontificale ayant été rétablie à Rome, il fut un des trois cardinaux composant la commission de gouvernement qui administra pendant neuf mois les Etats de l'Eglise, jusqu'au retour du Pape à Rome.

Enfin au commencement de 1855, s'étant démis de sa charge de président, il demanda et obtint d'être rétabli dans son poste de secrétaire des Mémoires, qu'il occupa encore.

Il appartient en même temps aux congrégations de la Visite apostolique, de la Propagande, des Rites, des Indulgences et reliques, des Etudes, de l'Index, de Lorette, de l'état des réguliers.

Il est protecteur de l'Académie pontificale des nobles ecclésiastiques, des collèges *Capranica* et *Clementia*, et de la chapelle et du collège *Paolino* dans Sainte-Marie-Majeure.

AMANATI. — Voy. THOMAS.

AMANATI (BONIFACE), de Pistoie, protonotaire apostolique, créé en 1397, par l'antipape Benoit XIII, diacre-cardinal du titre de S. Adrien, mourut en 1399.

AMAT DE SAINT-PHILIPPE E SORSO (Louis), né à Cagliari en 1796, fut fait cardinal en 1837, par Grégoire XVI. — S. E. vit encore à l'heure où nous écrivons.

AMAURY DE LAUTRU, Français, évêque de Comings, créé en 1385, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de S. Eusèbe, mourut en 1390.

AMBOISE Georges d', connu dans l'histoire sous le nom de cardinal d'Orléans, naquit en 1460 au château de Chaumont-sur-Loire, près d'Amboise. — Il était fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, etc., et d'Anne de Beuil. Dès l'âge de quatorze ans il fut fait évêque de Montauban, ce qui prouve le désordre où, grâce à l'influence des puissances temporelles, était tombée à cette époque la discipline ecclésiastique. On peut le dire avec d'autant moins d'hésitation que d'Amboise, devenu ministre, porta la réforme dans cette partie, comme dans toutes les branches de l'administration publique. Choisi par Louis XI, pour être un de ses aumôniers, il montra tant de désintéressement et d'aversion pour l'intrigue que le monarque défiant et soupçonneux ne le remarqua point. Il avait besoin cependant de prudence; car il aimait beaucoup le jeune duc d'Orléans, qui était assez mal à la cour pour que ce fût un crime d'être de ses amis. Louis XI en mourant, ayant confié la régence du royaume à Anne de Beaujeu, sa fille aînée, le duc d'Orléans, premier prince du sang, humilié d'un choix qui l'exclut des affaires prit une résolution qui imprime une tache à sa mémoire; il fit un appel aux armes, fut vaincu à la bataille de Saint-Aubin du Cormier et enfermé. D'Amboise travailla avec un zèle infatigable pour le faire sortir de prison. Son zèle le porta même un peu loin, car il fut arrêté lui-même. Charles VIII parvenu à sa majorité rendit à la liberté les deux amis. Le duc d'Orléans acquit bientôt un grand crédit; d'Amboise partagea la nouvelle fortune du duc et obtint l'archevêché de Narbonne qu'il échangea (1493) pour celui de Rouen. Le ministère de ce prélat peut dater de cette époque, puisque le duc d'Orléans qui était gouverneur de la Normandie lui abandonna toute l'autorité, et que les heureuses réformes, qu'il introduisit dans cette province étaient le prélude de celles qu'il devait bientôt opérer dans tout le royaume. Charles VIII étant mort (1498) sans laisser de fils, le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII et le pouvoir que d'Amboise exerçait sur la Normandie s'étendit sur la France entière. D'Amboise, premier ministre, conserva toute sa vie ce titre et l'amitié du monarque. Il est peu d'exemples dans l'histoire, d'une faveur si longtemps conservée; elle s'explique par les rapports intimes qui existaient entre le caractère du prince et celui du ministre, rapports qui, un siècle plus tard, devaient également immortaliser Henri IV et Sully. C'est à tort qu'on a reproché à d'Amboise de n'avoir pas détourné Louis XII de la conquête du Milanais. Le désir d'aller guerroyer en Italie était une fièvre qui s'était emparée de la noblesse française; et rien n'aurait pu retenir Louis XII, qui voulait revendiquer le duché de Milan sur lequel il avait des droits incontestables du chef de Valentine Visconti, son aïeule. Pour juger les hommes, il ne faut pas les séparer de l'esprit de leur temps. — Dès 1498, César

Borgia était venu de la part d'Alexandre VI apporter le chapeau de cardinal à d'Amboise. A la mort de ce Pape, le ministre, s'il eût eu des vues ambitieuses, pouvait parvenir au Saint-Siège. Pendant les préliminaires de l'élection il consentit à faire éloigner de Rome les troupes françaises pour ne pas influencer les suffrages, et le cardinal de la Rovère, qui avait eu de bonnes raisons pour lui donner ce conseil, fut élu à sa place et prit la tiare sous le nom de Jules II. Aux fonctions de premier ministre en France le cardinal d'Amboise réunit aussi celles de légat du Pape dans ce royaume, réunion sans exemple; et des fonctions aussi incompatibles ne lui attirèrent jamais le moindre reproche, soit de la cour de France, soit de celle de Rome. — Il fut enlevé trop tôt à la France et mourut en 1510, dans le monastère des Célestins, à Lyon, où il avait suivi la cour. Sa mort excita les vifs regrets de Louis XII, et toute la France pleura un ministre qui avait gouverné sans orgueil et sans avarice, un cardinal qui se contentait d'un seul bénéfice, et qui ne considérait que la gloire du roi et l'avantage des peuples. — Comme légat du Pape, il s'était occupé de la réforme de quelques ordres religieux, et particulièrement de celui de Saint-François. Il donna à la ville de Rouen un parlement sédentaire, au lieu de la juridiction de l'échiquier qu'elle avait eue jusque-là. Il la dota de fontaines, de cloches, de places, de divers édifices. Il ne recevait que le tiers des revenus de son bénéfice, abandonnant les deux autres, suivant la prescription des canons, à la nourriture des pauvres et à l'entretien des lieux saints. Il ne demanda jamais rien au roi; il se contentait d'accepter les présents qui lui étaient offerts par ce prince, quand il craignait de l'offenser par un refus. Un gentilhomme de Normandie avait une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui appartenait à l'archevêché de Rouen. Manquant d'argent pour marier sa fille, il offrit au cardinal de lui vendre sa terre à vil prix. Celui-ci qui connaissait la position du gentilhomme, lui laissa son domaine, et lui fit don de la somme dont il avait besoin. On pourrait citer d'autres traits de ce genre, à l'honneur du noble prélat. Son testament fut une preuve de sa charité pour les pauvres, de sa modération à l'égard de ses parents. Il conseilla à ceux-ci de ne point rechercher les affaires publiques, de peur qu'ils n'y engageassent leur honneur ou leur conscience. Il témoigna du regret d'avoir employé à ces affaires le temps qu'il devait à l'instruction de son troupeau, et sembla porter envie au frère Célestin, qui lui servait d'infirmier dans sa maladie, en lui répétant souvent : « Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean ! » Son cœur fut enterré dans l'église des Célestins de Lyon, et son corps transporté à Rouen, où l'on voit encore le mausolée qui lui fut élevé dans la cathédrale. (Voy. BAUDIER, *Hist. du cardinal d'Amboise*; — DESMONTAGNES et LEGENDRE, *Vie du*

cardinal d'Amboise; — SEISSEL, *Vie de Louis XII*; — l'auteur de la *Vie de Bayard*, c. 41; — GUICHARDIN; — CIACONIUS, plus connu sous le nom de CHACON; — ONUPHRE; — FRIZON; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — GENEBRARD; — SPONDE; — DECOSTE; — DUBOUCHET-DUTILLET; — SAINTE MARTHE; — MÉZERAI; — DUPLEIX, etc.)

Voici son éloge par le P. Alby (1644) :

« Le temple de la gloire n'est pas ouvert en tout temps, et à tous venants, comme était autrefois celui des Grâces. Elle n'y permet point l'entrée à ceux qui n'apportent que la seule recommandation de la fortune, et qui ne s'y présentent qu'avec les dignités, les richesses, la noblesse et les alliances, qui sont toutes plumes de dépouille, et qu'il ne faut non plus compter entre les ornements qui rehaussent le prix de l'homme, que ses obligations dans la valeur de ses biens. Elle demande de plus le témoignage des belles actions, et le consentement de la vertu, à qui elle a laissé la charge des portes de cet auguste sanctuaire, et l'office d'assigner les places à ceux qui y doivent tenir quelque rang; et après avoir dépouillé leur mortalité, être revêtus de l'honneur d'une éternelle mémoire.

« Ce que je dis sur le sujet du cardinal d'Amboise, qui étant venu au monde par la porte de l'honneur avec toutes les recommandations les plus favorables de la fortune, n'eut jamais eu d'accès ni de part aux faveurs de la gloire, s'il n'eut été particulièrement reconnu au témoignage de sa vertu, et par les caractères de son propre mérite. Ils étaient huit frères en la famille, dont l'un fut grand maître de Rhodes, cinq furent évêques, et deux gouverneurs de province; et néanmoins notre cardinal pour ses belles actions a été comblé de gloire beaucoup plus avantageusement que tous eux, quoi qu'ils participassent également avec lui au bonheur d'une même naissance.

« La vivacité de son naturel, avec la force et la résolution de son esprit le poussèrent d'entrer si avant dans la réputation publique, qu'il se fit estimer aussitôt que connaître. Car à peine était-il sorti de cultiver sa jeunesse et son esprit par les lettres dans l'Académie, qu'il fut jugé capable des fonctions épiscopales, et pourvu de l'évêché de Montauban, et bientôt après de l'archevêché de Narbonne: comme si le talent du gouvernement et du maniement des affaires qui vient aux autres par les expériences de l'âge lui eût été donné avec la raison et le sens.

« Un mouvement particulier de son inclination, qui est à plusieurs l'introduction au théâtre de l'honneur, le jeta dans le parti et dans les intérêts de Louis, duc d'Orléans, alors le plus proche successeur de la couronne; qui pour avoir été refusé aux états du royaume tenus à Tours, de la régence qu'il prétendait comme premier prince du sang, pendant la minorité de Charles VIII avait pris les armes, avec dessein d'enlever le roi d'entre les mains du comte et de la

comtesse de Beaujeu, Anne de France, sœur aînée du roi, qui avaient été préférés à lui, le roi consentait à cet enlèvement, et le désirant. Mais la secrète brigue qui avait été accortement liée à la cour par Georges d'Amboise, ayant été éventée, et lui fait prisonnier ; et quelque temps après, le duc d'Orléans encore pris à la bataille de Saint-Aubin en Bretagne, et conduit en la tour de Bourges. En chacun condamna ouvertement les jeûnes pratiques de l'archevêque de Narbonne, et l'entreprise téméraire du duc, qu'on appelle communément *la folle guerre*. Toutefois ni la détention, ni le blâme de l'inexécution dont on chargea l'archevêque, n'abattit nullement son courage, qui s'étant comme répondu de la bonne fortune du duc, travailla heureusement après avoir obtenu sa liberté, à procurer celle de son maître, après trois ans de prison ; signalant son affection, et sa fidélité envers lui par un si notable service.

« Aussi depuis il posséda singulièrement entre tous l'affection réciproque, le secret et la confiance de ce prince, qui ayant reçu de la faveur et de l'amitié du roi, avec la liberté, le gouvernement de Normandie, obtint peu après la lieutenance pour l'archevêque de Narbonne, avec l'archevêché de Rouen qui vaqua en ce temps ; faisant triompher la gloire de la fidélité, dans une si légitime reconnaissance.

« Et il n'était pas beaucoup éloigné de posséder encore les affections du roi, quand ses envieux piqués de le voir dans le chemin d'une grande fortune, entreprirent de le traverser, versant quelques blâmes injurieux sur sa fidélité envers son prince légitime, à dessein de le perdre, ou de l'éloigner de la cour. Mais la mort inespérément survenue du roi Charles VIII brouilla leur fusée, et rendit leurs artifices inutiles. Car le duc d'Orléans succédant à la couronne et à l'autorité royale sous le nom de Louis XII, s'éleva à un si haut degré de faveur qu'il fut inaccessible aux envies, et éblouit les yeux jaloux de son éclat.

« Depuis on put dire de lui ce qu'en a dit un historien étranger, que sa langue et son autorité au maniement de toutes les affaires, furent la langue et l'autorité du roi. Et comme il s'employa sans aucune réserve à servir à la gloire de son maître, et à la grandeur de sa couronne ; aussi le roi assisté en lui du plus fidèle conseil, et du ministre le plus généreux qui eût jamais soutenu le faix de l'Etat, porta la réputation de son règne au plus haut point de la gloire, remplissant sa cour de magnificence, son royaume de commodités, ses sujets de félicité, ses ennemis de terreur, et ses voisins d'admiration ou de jalousie.

« Ce fut par son conseil que le roi à l'entrée de son nouveau règne, réforma sa justice, qui est la base des trônes, et en ôta les longueurs avec les formes et les amusements de chicane qui étendaient les procès à l'infini ; châtia les corruptions manifestes, et les friponneries du palais ; ordonna à l'a-

vantage des pauvres que l'on eût à traiter leurs causes avant toutes autres affaires ; retrancha ce qui nuisait à l'exercice des sciences en l'université ; diminua la taille, et les subsides par tout le royaume ; réprima l'insolence des gens de guerre qui ruinaient les paysans, et pillaient la campagne ; ordonna les garnisons, punit les vagabonds, et fit jouir son peuple dans tous les Etats, de l'abondance du repos et de la liberté.

« Cette noble et obligeante conduite de l'archevêque de Rouen fut le précieux aimant qui lui attirèrent la bienveillance et la bénédiction des peuples, et toutes sortes de félicités, dont ensuite le Pape Alexandre VI lui envoya de son propre mouvement le bonnet de cardinal par César Borgia duc de Valentinois, qui apporta ensemble les bulles du démariage du roi avec Jeanne de France, et de la dispense de parenté pour épouser la duchesse Anne de Bretagne, allumant les feux de la joie publique dans tous les cœurs, comme dans tous les coins de la France.

« Au même temps le roi ayant été sollicité à se resouvenir des droits que la maison d'Orléans avait sur le duché de Milan, la guerre d'Italie fut conclue par le conseil du cardinal d'Amboise, les finances nécessaires trouvées par son adresse, sans faire aucune nouvelle imposition sur le peuple, l'entreprise acheminée avec tant d'heur et de diligence, que le roi étant encore à Lyon qui suivait son armée, les nouvelles lui furent apportées de la prise et réduction de Milan, où il alla faire son entrée ; faisant éprouver aux Milanais par les sages avis du cardinal la douceur de son gouvernement, qui leur apporta toutes sortes de biens, d'honneur et de commodités. Ce fut aussi à ce voyage que le cardinal ayant pris connaissance de tous les hommes de quelque rare mérite qui étaient en Italie, leur fit éprouver les faveurs et les libéralités du roi, comme aux docteurs et jurisconsultes renommés, Jason, Decq, Curtio ; à Jean Lascaris, à Demetrius, à Paul Emile, et quelques autres hommes de lettres, qui apprirent pour leur bien, que les vertus étrangères se sont toujours dorées auprès des lys de France.

« Toute l'Italie eut des applaudissements et de l'admiration pour cette nouvelle et si soudaine conquête, suivie de la reddition de Gênes et d'autres places. Il ne restait que de laisser un bon ordre pour la conservation de ces Etats : à quoi les soins du roi, et la prudence éveillée du cardinal travaillèrent bien. Mais comme les meilleurs conseils ont souvent des disgrâces, et des traverses qui se bandent à les faire condamner en l'événement ; il ne se passa que cinq mois entre la conquête, et la perte du Milanais : le duc Ludovic Sforce y étant rentré avec le secours des armes de l'empereur. Toutefois comme il fut prompt en son expédition, la fortune lui tourna le dos aussi bientôt. Car le cardinal ayant été renvoyé par le roi comme son lieutenant-général en Italie, avec de grandes forces, et deux cents gentilshommes de sa maison pour l'accompagner, et le

suivre quelque part qu'il irait ; il reconquit en un instant tout le pays, prit le duc, le cardinal Ascagne son frère, et tous les chefs du parti ennemi. Et au lieu que les Milanais devaient attendre de son juste courroux une sanglante vengeance de leur rébellion, ému de leurs extrêmes sommations, et des cris pitoyables de quatre mille petits enfants vêtus de robes blanches qui furent en procession devant lui avec l'image du crucifix, il leur donna au nom du roi absolution de leur crime : et eut tant de jalousie d'égaliser les victoires de sa bonté, à celles de la puissance de ses armes, que pour empêcher que la ville de Milan ne fût saccagée, et tout le pays outragé de l'insolence du soldat, il fut trois jours sans dormir, faisant restituer tout ce que les gens de guerre avaient pris, depuis qu'il en eut publié les défenses. Il entreprit et mena à chef un bon nombre d'autres affaires en Italie, au soulagement des princes, et au contentement singulier du Pape qui, en témoignage de sa reconnaissance et de sa jouissance pour tant de glorieux succès, le créa pour dix-huit mois son légat en France. Dont toutes choses expédiées, il partit d'Italie, ayant laissé son neveu le grand maître de Chaumont, amiral et maréchal de France, gouverneur et lieutenant général dans l'Etat de Milan. A son retour il fit son entrée dans Paris avec honneur et magnificence, comme légat apostolique ; et procéda peu après à la réformation des couvents, avec des soins et des diligences si grandes, qu'il fit comprendre à tous, qu'il ne manquait point de volonté, non moins que de pouvoir, aux louables exécutions ; et qu'il ne relèverait jamais la gloire de sa dignité, que sur les ruines du vice.

« La nécessité des affaires du roi prépara bientôt à l'esprit du cardinal de nouvelles occupations : aussi était-il comme un feu éternel qui s'éclaircissait dans l'action, et s'augmentait, et se nourrissait de ses charges. Une trêve ayant été conclue avec l'empereur Maximilien, et l'ouverture faite d'un mariage de Claude, fille unique du roi, avec Philippe fils aîné de l'archiduc : le cardinal fut envoyé à Trente devers l'empereur pour concerter les conditions de ce mariage, comme aussi pour traiter d'une ligue contre les Vénitiens, et de l'assemblage d'un concile général pour le bien de l'Eglise. Et à peine fut-il de retour de ce voyage, qu'il entreprit un nouveau avec le roi pour l'Italie, où la présence de Sa Majesté semblait nécessaire pour le bien de ses affaires en ce pays-là ; et pour donner pied à quelques nouveaux desseins sur le royaume de Naples, dont il laissa l'exécution au duc de Nemours, Louis d'Armagnac, qui ayant assez heureusement partagé avec les épées françaises, la couronne de dom Frédéric avec Gonsalve, capitaine espagnol, fut enfin contraint de lâcher sa part et sa prise à la tromperie, et à la violence de son concurrent.

« Cet accident avec la mort survenue du ~~Roi~~ Alexandre VI, obligèrent le cardinal à

repasser les monts, et à se rendre en diligence à Rome accompagné des cardinaux d'Aragon et Sforze, à qui il avait procuré déjà sa liberté, où étant arrivé suivi de l'armée du roi, et le conclave s'effrayant au commencement de l'armée française qui était toute dedans et aux environs de Rome, il se laissa duper aux artifices du cardinal du Roure, qui lui promettait le pontificat sans contre-dit, pourvu qu'il donnât seulement la liberté à l'élection, qui sans faillir se devait faire de lui : ce qui apporterait une autre commodité qu'en éloignant ses forces, il mettrait à néant les prétextes que l'on pourrait prendre de contrainte et de violence, pour faire schisme dans l'Eglise. A quoi, pour s'être trop franchement accordé, non-seulement il déchu, aux deux élections qui se firent en moins de deux mois, de la souveraine dignité, que la brigue de France et son autorité lui avaient préparée, mais il s'engagea à une extrémité de périls et d'épineuses affaires, par la faction ouverte des Espagnols et des Vénitiens, qui lièrent d'intelligences les Ursins avec les Colonne pour traverser les intérêts du roi, et son entreprise au recouvrement de Naples, auxquels se joignit le cardinal Ascagne, armant contre son libérateur ses propres bienfaits. Ce qui apporta un très-sensible déplaisir au cardinal, et quelque décri à sa conduite, pour avoir été défavorisée du succès à Rome et à Naples ; quoi que à vrai dire, quand la vertu lutte contre la fortune et contre les embûches de la trahison, on ne la doit pas moins estimer pour être demeurée au-deçà de l'exécution.

« Cependant l'esprit du cardinal piqué au vif s'essaya de mettre les ennemis du roi dans leur tort, et dans les voies de se repentir d'avoir trahi leur conscience, et abusé de sa franchise. En effet, dans peu de temps les ambassadeurs de l'empereur vinrent en France solliciter la paix ; et ensuite le cardinal fut en Allemagne pour la conclure dans Haguenau, et la faire jurer tant à l'empereur Maximilien, comme à Philippe son fils. Il était encore après pour le bien de la France de lier l'amitié du Pape (qui l'avait continué légat) avec le roi, quand ce dessein fut traversé par la rébellion des Génois, ce qui fit résoudre le roi d'y aller en personne pour les châtier ; ayant fait avancer le cardinal avec ses troupes jusqu'à la ville d'Ast. De quoi les Génois effrayés envoyèrent des députés vers le roi qui avait suivi à grandes journées, qu'il fit ouïr par le cardinal, et sans s'amuser passa outre, attaqua et gagna la montagne de Gênes, donna bataille aux rebelles, les défit, entra comme en triomphe dans la ville, armé de toutes pièces, le cardinal d'Amboise, accompagné de trois autres cardinaux, marchant après lui, armé aussi de toutes pièces, portant en sa main son épée nue, comme général d'armée, et vainqueur des Génois par les armes du roi : tout le peuple abatta implorant par des corps élançés sa clémence et sa miséricorde.

« Et non-seulement Gènes, mais toute l'Italie demeura comme frappée des éclairs de la victoire et de la puissance du roi, qui parut en divers endroits de ces provinces comme un astre luisant de gloire, suivi d'une infinité d'acclamations et d'applaudissements des peuples. Il n'y avait que les Vénitiens qui regardaient d'un œil envenimé la prospérité de ses armes. Ce qui lui fit mettre en délibération après son retour en France, s'il ne serait point à propos de se ressentir des offenses qu'il avait reçues d'eux aux guerres de Naples, et de retirer l'Etat de Crémone qu'ils lui occupaient. Sur quoi quelques sages conseillers furent en doute s'il ne valait point mieux les avoir pour amis, que de les affaiblir, pour fortifier la faction envieuse de cette couronne. Mais le cardinal qui n'eut jamais le génie douteux, où il s'agissait de la gloire de son maître et de la grandeur de son Etat, fit par le crédit qui accompagnait ses conseils conclure la guerre, à laquelle le Pape et l'empereur désirèrent se joindre pour recouvrer les places que les Vénitiens détenaient ou de l'Eglise ou de l'Empire. Il accompagna le roi à ce voyage, et bien qu'il fût si pressé de violentes douleurs de la goutte qu'il ne put aller à cheval : il se fit porter, et passer les monts en litière, se trouva tout malade qu'il était à la bataille d'Agnadel, donna ordre partout où il était besoin, exposant franchement sa personne à toutes sortes de périls, pour faire réussir à l'honneur du roi l'entreprise qu'il avait conseillée, qui s'acheva avec la défaite de l'armée vénitienne, la prise du général et de toute l'artillerie, le massacre de quatorze mille des ennemis, la reddition de Crémone et de toutes les places appartenant aux confédérés du roi, qui recueillirent les fruits de la victoire, sans y avoir rien contribué.

Enfin, après tant de glorieuses expéditions étant de retour en France grièvement malade, il s'arrêta à Lyon, où après avoir en vain éprouvé tous les remèdes humains contre la fièvre qui lui allait ravageant d'une flamme subtile, avec ses forces, jusqu'aux moelles des os, il se disposa chrétiennement à faire une sortie du monde qui ne démentit point le glorieux cours de la vie qu'il avait menée. Il se retira pour cet effet aux Célestins, pour recevoir plus commodément les assistances spirituelles de son âme, convertissant toutes les lumières de sa grande prudence en pensées de rare piété. Il y fut visité du roi, à qui il protesta d'avoir toujours apporté de très-sincères intentions au bien de l'Etat, et à l'honneur de son service, et de n'avoir jamais abusé de son crédit pour amasser des trésors et piller le royaume; de quoi il prit Dieu à témoin, aux mains duquel il était prêt de déposer les biens et les honneurs qu'il avait acquis, sa vie, son âme et ses dernières espérances. Après avoir ainsi parlé et donné au roi quelques avis secrets pour le bien de ses affaires, il lui dit le dernier adieu, qui frappa sensiblement le cœur du roi, et lui tira les larmes des yeux. Il dit encore un solennel adieu à tous ses

parents, à qui il laissa avec de grands biens, un avis plus précieux que tous les trésors : de ne s'enfoncer jamais si autant que lui dans l'administration de l'Etat, d'où ils auraient peine de sauver, comme il avait fait, leur conscience et leur honneur. Il commanda de marier cent cinquante filles, en l'honneur de la glorieuse Vierge et Mère de Dieu. Et sentant dès lors que son esprit tirait au déclin de la vie mortelle, à laquelle il passa, comme il est à espérer fort paisiblement, disant lui-même en mourant un hymne de la croix, et scellant sa bouche avec la profession de sa foi. Ainsi mourut le cardinal d'Amboise, grand ministre d'Etat en France, le vingt-cinquième jour de mai de l'année mil cinq cent dix, âgé de cinquante ans; personnage orné de qualités grandement relevées de courage, de sagesse, de conseil et de modération dans une grande fortune, aimé du roi, chéri des Français, craint des étrangers, loué, et estimé de tous; la mort duquel rendit la gloire, et les prospérités de la France douteuses que sa vie et ses conseils avaient toujours assurées.

« Le roi ayant eu les nouvelles de sa mort, témoigna par ses larmes combien grande il en estimait la perte. Jamais on ne vit dans Lyon tant de monde ensemble qu'il s'en trouva pour honorer ses obsèques. On mena parmi la pompe des funérailles une statue et une personne en vie de la stature du cardinal revêtu de ses habits par toutes les grandes églises de Lyon, accompagnée d'onze mille prêtres et de douze cents prélats, de deux cents gentilshommes et de cent archers de la garde du roi, qui environnaient le corps couché en un lit de camp, entouré de velours noir, et paré de ses armes; monsieur le duc de Lorraine et dix autres grands seigneurs, par le commandement du roi, menant le grand deuil. Son cœur fut enterré aux Célestins de Lyon, et son corps conduit depuis Lyon jusqu'à Rouen par trois cents hommes pauvres, vêtus de noir, portant torches, cinq évêques et un cardinal, accompagnés de cinq cents chevaux tous housés de noir jusques en terre, et de plusieurs chariots de religieux mendiants, marchant avec eux un personnage en archevêque revêtu de l'habillement du défunt, qui tira les larmes à tous ses diocésains, en leur renouvelant la mémoire de ses incomparables mérites. »

TOMBEAU DU CARDINAL D'AMBOISE.

Pastor eram cleri, populi pater, aurea sese
Lilia subdebant, querens et ipsa mihi.
Mortuus en jaceo, morte exstinguuntur honores :
At virtus mortis nescia morte vel get.

(Voy. Jacques BAUDIER, DES MONTAGNES, HILARION, LA COSTE, DU TILLET, Claude ROBERT.)

AMBOISE (Louis d'), Français, évêque d'Albi, créé, en 1507, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, par Jules II, Pape de 1503 à 1513, et qui nomma vingt-sept cardinaux, mourut en 1517.

AMBOISE (GEORGES D'), archevêque de Rouen, créé, en 1545, par le Pape Paul III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mourut en 1550.

AMÉ, duc de Savoie, connu sous le nom de **FÉLIX V**, s'étant démis de la papauté, fut nommé, en 1449, par le Pape Nicolas V, cardinal-évêque de Sabine, doyen des cardinaux, et mourut en 1451.

AMULIO (MARC-ANTOINE), naquit, en 1505, d'une illustre famille de Venise. — Son éloquence le fit choisir par les Vénitiens pour aller en ambassade vers l'empereur Charles V, vers Philippe II, roi d'Espagne, et auprès du Pape Pie IV. Ce Pontife lui donna l'évêché de Vérone et le chapeau de cardinal en 1561, avec l'évêché de Rieti et la dignité de bibliothécaire apostolique. La république de Venise, qui l'avait déjà déclaré podestat de Vérone, au retour de sa première ambassade, lui fit un crime d'avoir accepté les dignités dont le Pape l'avait honoré, et le déclara coupable de contravention à l'ancienne loi de la république, qui défendait aux ambassadeurs de rien recevoir des princes étrangers. Cependant ce vertueux prélat montra toujours de la charité et du zèle, particulièrement à la réception d'Abdissi, religieux de l'ordre de Saint Pacôme et patriarche des Chaldéens, aux Indes orientales, auquel il rendit toutes sortes de bons offices, lorsqu'il vint prendre le pallium à Rome. Le cardinal Amulio était si estimé du Sacré Collège, que peu s'en fallut qu'il ne succédât au Pape Pie IV. Il mourut sous le pontificat de Pie V, en 1570, âgé de soixante-cinq ans. Son corps fut porté à Venise, pour être inhumé dans l'église des Cordeliers. Il avait fondé à Padoue un collège, avec douze places pour douze enfants vénitiens nobles, auxquels on donnait tous les ans 60 ducats pour leur entretien. — (Voy. **PETRAMELLARIUS**; — **SLEIDAN**; — **VICTORELLUS**.)

ANACLET, antipape, nommé précédemment Pierre, fils de Léon, et cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, se fit élire Pape après la mort d'Honorius II; Grégoire, cardinal de Saint-Ange, nommé Innocent II, ayant été élu avant lui par d'autres cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de se retirer en France. Grâce au zèle de saint Bernard, il y fut reconnu comme Pape légitime dans plusieurs conciles. Toutefois Anaclet fut soutenu en Guienne par Guillaume, duc de cette contrée. Ce seigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre soutien que Roger, duc de Sicile, à qui il avait donné le titre de *roi de Naples et de Sicile*. Innocent II fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna empereur; mais Lothaire ayant quitté Rome, Innocent, obligé de se retirer à Pise, y tint en 1134, un concile où il fut confirmé, et son concurrent excommunié. Anaclet mourut en 1138, après la défaite de Roger, duc de Sicile. Innocent tint, dans le palais de Latran, un concile qui condamna les fauteurs

d'Anaclet, et dans lequel furent déclarées nulles les ordinations faites par cet antipape. (Voy. saint **BERNARD**, epist. 124 et 147; **Arnauld de Bonneval**, *Vie de saint Bernard*, t. II, c. 7; — **PIERRE** Diacre, *Chron. du Mont-Cassin*.)

ANASTASE IV (**CONRAD**), d'abord chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, et abbé de Saint-Rief, en Dauphiné, fut créé cardinal-évêque de Sabine, 1125, par Honoré II, son parent. Le Pape Innocent II le laissa à Rome en qualité de son vicaire, lorsqu'il fut contraint d'en sortir à la suite des violences de l'antipape Anaclet I^{er}. Le cardinal Conrad, justement estimé, fut élu, 1153, pour succéder au Pape Eugène III. (Voy. le *Dictionnaire des Papes*.)

ANDREA (**JÉRÔME D'**), né à Naples en 1812, a été créé cardinal par Pie IX en 1852; Son Eminence est actuellement préfet de l'importante congrégation de l'Index.

Le cardinal a rendu les plus éminents services dans les diverses légations dont il a été chargé par le Souverain Pontife, ces années dernières. Par sa rare prudence, son esprit de conciliation, sa science et sa charité, il a su aplanir bien des difficultés et se rendre digne du rang éminent où il a été élevé. C'est le 3 mai 1853, qu'il a pris possession de son titre de Sainte-Aguès. L'église de ce nom a été construite par Constance, fils de l'empereur Constantin. Le cardinal d'Andréa est protecteur des chanoines réguliers de Saint Jean-de-Latran, et vient d'être nommé protecteur de la ville de Viterbe.

ANGE, créé diacre-cardinal, du titre de Sainte Marie *in Dominica*, par le Pape Calixte II, vers 1120, suivit le parti d'Anaclet II contre le Pape Innocent II.

ANGE fut nommé, en 1206, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien par le Pape Innocent III, qui régna de 1198 à 1216.

ANGE, Sicilien, évêque de Recanati, créé en 1408 par le Pape Grégoire XII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mourut en 1412.

ANGELIS (**JACQUES**), archevêque d'Urbino, né en 1612 d'une bonne famille de Pise, fut vice-gérant du cardinal-vicaire, jusqu'à ce que le Pape Innocent XI le créa cardinal le 2 septembre 1686. — Il mourut le 18 septembre 1695, âgé de quatre-vingt-trois ans, pourvu de la riche abbaye de Nonantola et de plusieurs autres bénéfices. (Voy. *Mémoires du temps*.)

ANGELIS (**PHILIPPE D'**), né à Ascoli en 1792, archevêque de Ferme, fut fait cardinal en 1838 par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

ANGENNES (**CHARLES D'**), cardinal de Rambouillet, du titre de Sainte-Euphémie, naquit le 30 octobre 1530. — Il fut nommé à l'évêché du Mans par le roi Charles IX, à la recommandation de la reine mère, Catherine de Médicis, en prit possession le 12 octobre 1559, et fit son entrée le 2 octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du con-

cité de Trente en 1563, fut envoyé par le roi en ambassade auprès du Pape Pie V, qui le créa cardinal en 1570, fut le seul des cardinaux français qui assista, en 1572, au conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il resta en qualité d'ambassadeur de France : assista, et souscrivit, en 1583, à un concile de la province de Tours, et se trouva encore, en 1583, au conclave, pour l'élection de Sixte V, qui lui donna le gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, et il y fut inhumé dans l'église des cordeliers Observantins, où l'on voit son épitaphe. C'est sous son épiscopat que les religionnaires prirent la ville de Mans, et pillèrent l'église cathédrale de Saint-Julien. On a prétendu qu'il avait contribué à ces désordres par sa négligence, et peut-être même par son avarice; mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, suffisent pour réhabiliter sa mémoire.

ANNE (ANGE), né à Naples, d'une illustre famille, fut évêque de Lodi, puis créé cardinal, en 1384, par le Pape Urbain VI.—On sait seulement qu'il se trouva aux conciles de Pise et de Constance, et à l'élection de six Papes. Il mourut à Rome sous le pontificat de Martin V, le 21 juillet 1428. — (Voy. — ONUPHRE; CIACONIUS;—AUBERT;—UGHEL.)

ANNEBAUT (JACQUES D'), fils de Jean, seigneur d'Annebaut et de Marie Blosset, sœur du cardinal Leveneur, évêque de Lisieux, succéda à son oncle, dans cet évêché, en 1543, et aussi dans l'abbaye du Bec. Son frère, maréchal et amiral de France, qui avait du crédit auprès de François I^{er}, lui procura, en 1544, le chapeau de cardinal.—La disgrâce de son frère l'éloigna de la cour, et il mourut à Rouen en 1558.

ANNIRAL BOZZUTI, Napolitain, archevêque d'Avignon, fut créé cardinal, en 1565, par Pie IV, Pape de 1560 à 1565, et qui créa 46 cardinaux.

ANNIBALDI (DE MOLARIA RICHARD), Romain, abbé du mont Cassin fut fait cardinal par Grégoire IX en 1237.

ANNIBALDI (D'ANNEBAUD), né à Rome, d'une famille distinguée, prit l'habit dans l'ordre de Saint-Dominique, et se livra avec ardeur à l'étude des saintes lettres. — Il professa à Paris la théologie avec un grand succès. Il se fit aussi connaître à Rome où il fut pourvu de l'office de maître du sacré-palais, ce dont il s'acquitta si bien sous Alexandre IV et Urbain IV, que ce dernier le créa cardinal du titre des Douze-Apôtres en mai 1263. Clément IV le choisit pour assister au couronnement de Charles I^{er}, roi de Naples, en 1266. Il mourut, en 1272, à Orviété, où on l'inhuma chez les Dominicains. C'est à lui que saint Thomas d'Aquin dédia la 11^e partie de ses *Commentaires sur les Evangiles*. Ce cardinal a laissé lui-même un *Commentaire sur les 14 livres du Maître des sentences*, commentaire qui a été imprimé dans le recueil des Œuvres de ce saint. — (Voy. BZOVICUS, *Anno Christi* 1272, n^o 19;— LÉANDRE;—ALBERTI;— Antoine DE

SIENNE;—RAZZI;—AUBERT;—DUPIN, *Biblioth. des aut. ecclés. du XIII^e siècle.*)

ANSELME, chanoine régulier de Saint-Pierre *in Carlo Aureo*, à Pavie, fut créé, en 1127, par le Pape Honorius II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*.

ANSELME, fut nommé, la même année, par le même Pontife, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile.

ANSIDEI (MARC-ANTOINE), naquit à Pérouse le 1^{er} septembre 1671. D'abord secrétaire de la congrégation du Concile, il fut nommé, le 24 février 1717, à un canonicat de la basilique de Saint-Pierre du Vatican, et déclaré assesseur de la congrégation du Saint-Office, le 30 décembre suivant. — Il était aussi votant de la signature de grâce, lorsqu'il fut déclaré archevêque de Damiette par le Pape Benoît XIII, qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire, le 12 juin 1724, et le sacra, le 9 juillet suivant, dans la chapelle du Quirinal, assisté des archevêques de Nazianze et d'Icosie. Il le déclara aussi évêque assistant au trône, le 8 septembre de la même année. L'évêché de Pérouse, auquel il avait été nommé en novembre 1726, fut proposé pour lui dans un consistoire le 16 décembre suivant. Le Pape l'avait créé cardinal le 9 du même mois de décembre : mais il fut réservé *in petto*, et ne fut déclaré que le 30 avril 1728. Il reçut la barette le même jour, et le chapeau le 4 mai suivant. Le Pape fit la cérémonie de lui fermer et ouvrir la bouche le 10 du même mois, et lui assigna le titre de Saint-Pierre *in Montorio*, qu'il changea le 6 juillet 1729, pour prendre celui de Saint-Augustin. Ce cardinal mourut à Rome, le 14 février 1730, dans la 59^e année de son âge, et la 4^e de son cardinalat.

ANTAMORI (PAUL-FRANÇOIS), Romain, né en 1712, évêque d'Orviété, fut fait cardinal par Pie VI en 1780.—Il mourut en 1745.

ANTICI (THOMAS) né à Recanati, en 1731, fut fait cardinal par Pie VI en 1789. — On croit qu'il donna sa démission en 1798.

ANTOINE fut, en 1180, nommé par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

ANTOINE ARCHIONI, Romain, évêque d'Aquino, puis d'Ascoli, créé, en 1405, par le Pape Innocent VII, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre ès Liens, mourut en 1405.

ANTOINE DE CHALANT, Savoyard, évêque de Lausanne, créé, en 1404, par l'antipape Benoît XIII, diacre cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, légat en Angleterre et en Allemagne, mourut en 1417.

ANTOINE DE VENENZ, Espagnol, évêque de Léon, fut fait prêtre cardinal, en 1409, par Benoît XIII, antipape de 1394 à 1424, et qui créa 24 cardinaux.

ANTOINE DE CLAVIBUS, Portugais, évêque d'Evora, dit le *Cardinal de Portugal*, créé, en 1437, par le Pape Eugène IV, prêtre cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mourut en 1447.

ANTOINE DE SAINT SEVERIN, Napolitain, nommé en 1527, par le Pape Clément VII, prêtre cardinal du titre de Sainte-Suzanne, puis de Sainte-Apollinaire et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Conversano, de Palestrine, de Sabine et de Porto, mourut en 1543.

ANTONELLI (NICOLAS) né en 1698, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII. Il mourut en 1767.

ANTONELLI (LÉONARD) né en 1730 à Sinigaglia, dans le duché d'Urbin, montra de bonne heure une vive opposition aux doctrines philosophiques du XVIII^e siècle. — Il prit hautement la défense des Jésuites qu'il croyait calomniés, soutenant que leur institut était irréprochable et sans aucune solidarité des fautes de quelques-uns de ses membres. Clément XIV, qui allait être obligé de les supprimer, ne pouvait point paraître favorable à leurs défenseurs. C'est de Pie VI, juste appréciateur de son mérite, qu'Antonelli reçut le cardinalat. Quelque temps après, ses liaisons avec le fiscal Barbieri, liaisons inévitables dans leurs positions respectives, le firent accuser par quelques-uns de n'avoir pas été étranger aux troubles, à la suite desquels fut tué le regrettable général Duphot. Le caractère de prudence, de sagesse, de modération du cardinal Antonelli le défend assez contre une telle imputation. Il est d'ailleurs bien prouvé aujourd'hui que cette émeute était provoquée non point par les défenseurs du Saint-Siège, mais bien par ses adversaires. L'imputation d'intolérance qui lui est adressée par des hommes superficiels ou malveillants tombe également devant la *Lettre d'Antonelli aux évêques d'Irlande*, lettre publiée dans l'*Ami de la religion*, n^o 457. Dès 1785, ce saint prélat était déjà si bien connu en France qu'il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comme associé étranger. Doyen du Sacré Collège depuis 1797, le cardinal Antonelli fit, en 1800, partie du conclave où fut élu Pie VII; en 1804, il accompagna à Paris ce Pontife quand il y vint sacrer Napoléon I^{er}. Expulsé de Rome par les Français en 1808, il fut conduit à Spolète, puis à Sinigaglia, où il mourut le 23 janvier 1811.

ANTONELLI (JACQUES) né à Terracine en 1806, fut fait cardinal par S. S. Pie IX en 1847, S. E. vit encore et occupe aujourd'hui la haute position de secrétaire d'Etat du Souverain-Pontife.

On sait quelle haute estime l'illustre cardinal a su conquérir dans toute l'Europe, et les services considérables qu'il a rendus depuis son élévation à la dignité de premier ministre. Il était auparavant pro-secrétaire d'Etat, et le Pape, en lui confiant tout son pouvoir, a voulu lui donner par là une noble récompense du dévouement et de la rare intelligence que le cardinal a montrés, surtout dans les jours de persécution, et depuis la restauration du trône pontifical, après la révolution de 1849. Il ne faut pas oublier la cérémonie et le discours d'ouverture des séances du conseil d'Etat, au palais de Quiri-

nal. Cette année encore, le cardinal Antonelli a déployé les plus grands efforts et la même capacité pour les améliorations introduites dans le gouvernement des Etats romains, et dans l'établissement des chemins de fer. L'histoire dira les actes si admirablement accomplis par ce grand ministre, qui a eu l'honneur d'être en butte aux tentatives les plus hideuses d'assassinat, de la part des révolutionnaires italiens. Heureusement que l'attentat n'a pas réussi, mais on ne pouvait choisir de plus noble victime : espérons que ces monstrueux forfaits ne seront pas renouvelés.

ANTONIANO (SILVIO) né à Rome en 1540, faisait, à l'âge de dix ans, des vers sur quelque sujet qu'on lui proposait. Le duc de Ferrare, charmé de son esprit, le fit élever avec soin par les plus habiles maîtres; et le Pape Pie IV, à qui il s'était fait connaître autrefois par un *in promptu* qu'il lui avait adressé, l'appela à Rome, où il l'honora d'un emploi de professeur dans le collège romain. Il en fut depuis recteur, puis secrétaire du Sacré Collège sous Pie V, secrétaire des brefs sous Clément VIII, dont il fut aussi camérier, et qui le nomma cardinal en 1598. Ce cardinal, aussi savant que vertueux, mourut en 1603 à l'âge de 63 ans. Il a laissé divers ouvrages en prose et en vers, des lettres, des commentaires et des dissertations, *De Christiana puerorum educatione; De obscuritate solis in morte Christi; De primatu S. Petri; De successione apostolorum*, etc. On dit qu'il est un des auteurs du *Catéchisme* du concile de Trente. — *Voy. BAYLE, Dictionn. critiq.* — Le livre du cardinal Antoniano a été traduit en français par M. Guignard, qui a mis en tête du volume une Vie de ce savant cardinal. La traduction est intitulée : *Traité de l'éducation chrétienne, composé à la demande de saint Charles Borromée par le cardinal Silvio Antoniano*. Mgr l'évêque de Poitiers a adressé à l'auteur la pièce suivante, qui trouve ici naturellement sa place.

« Louis-François-Désiré-Edouard Pie, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de la sainte Eglise de Poitiers, assistant au trône pontifical, etc.

« Le cardinal Silvio Antoniano a été l'une des plus grandes figures de la régénération catholique qui s'est opérée au XVI^e siècle. Son traité *De l'éducation chrétienne des enfants* composé à la demande de saint Charles Borromée, est d'une beauté antique quant à la forme; et quant au fond, c'est tout dire que de rappeler qu'il est sorti de la plume d'un des principaux rédacteurs du *Catéchisme* du concile de Trente.

« Nous ne saurions trop féliciter M. Ph. Guignard de l'heureuse inspiration qu'il a eue de traduire enfin ce livre dans notre langue, et du bonheur avec lequel il a su imprimer à sa traduction le cachet même du style original. Aucune publication ne pouvait être plus opportune.

« Nous recommandons donc très-instamment la lecture de cet ouvrage. Par un pré-

cieux à propos, nos diocésains y trouveront le plus beau et le plus complet développement de cet important chapitre *De christiana patrumfamilias institutione*, que notre dernier concile provincial a imité de celui de Milan, qui a été la source de ce traité.

« Donné à Poitiers, le 25 août 1856, en la fête de saint Louis, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire.

« L. E. Ev. de Poitiers.

« ESCHAYER, secrétaire. »

AQUA-SPARTA (MATTHIEU D'), ainsi appelé du nom de cette ville d'Italie, où il était né, prit à Tuderti l'habit religieux de l'ordre de Saint-François, et il s'y acquit la réputation d'un des plus savants théologiens de son siècle. — Le Pape Martin IV le nomma lecteur du sacré palais. Ce pontife le consultait dans les affaires importantes de l'Eglise; mais, élu général de son ordre dans un chapitre tenu en 1287 à Montpellier, il se vit obligé d'abandonner son emploi. Nicolas IV le fit cardinal en 1288, et Boniface VIII l'employa en diverses légations, à Florence, à Bologne, en Romagne. Il était protecteur des servites, et très-estimé pour sa probité et pour son savoir. Il a fait des écrits remarquables sur le *Maître des Sentences*, sur l'*Epttre de saint Paul aux Romains*, etc. Il mourut à Rome en 1302, et fut inhumé dans l'église d'Ara Cœli. — (Voy. WADINGUE, in *Annal.*; — CIACONIUS; — AUBREY.)

AQUAVIVA D'ARAGON (JEAN-VINCENT D'), Napolitain, évêque de Melfi, fait cardinal en 1542 par Paul III, mourut en 1556.

AQUAVIVA D'ARAGON (JULES), fait cardinal en 1570 par Pie V, mourut en 1574.

AQUAVIVA (OCTAVIO), étudia avec le plus grand succès les lettres grecques et latines, ainsi que la jurisprudence civile et canonique. — Le Pape Sixte V, dont il fut connu à Rome, le fit référendaire de l'une et de l'autre signature, vice-légat du patrimoine du Saint-Siège. — Grégoire XIV le nomma intendant de sa maison, et cardinal en 1591. Il se trouva en cette qualité à l'élection d'Innocent IX, en la même année 1591; à celle de Clément VIII, en 1592; à celle de Léon XI, et à celle de Paul V en 1605. Sous le pontificat de Clément VIII, il exerça la charge de légat de la campagne de Rome, et il reçut ensuite la légation d'Avignon. Le voisinage des hérétiques rendait alors cette charge pénible; mais il sut s'opposer à leurs entreprises, et son administration fut si sage et si prévoyante qu'il rétablit le calme et la tranquillité dans la province. Ce prélat aimait les lettres et ceux qui les cultivaient; parmi les gens de sa maison se trouvaient des savants; entre autres, Pierre-Antoine Ghiberti, son auditeur, qui se lia d'amitié avec le célèbre Nicolas Fabri de Peiresc. Le Pape Léon XI lui donna l'archevêché de Naples; Paul V l'y confirma. Après avoir édifié ses diocésains, il mourut le 15 décembre 1612, âgé de cinquante-deux ans. (Voy. FILICIVS et PETRAMELLARIUS, in

Elog. card.; — GASSENDI, l. 1 *Vita Peiresc.*; — ALBI, *Elog. hist. des card.*)

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Ceux qui font état d'enrichir leurs cabinets de rares pièces, et d'ouvrages le plus curieusement recherchés de la nature ou de l'art, y montrent quelquefois de l'or impur tel qu'il était dans la mine, des diamants bruts en l'état qu'ils ont été trouvés dans les matrices, des perles encore couvertes des écailles qu'elles ont apportées du nacre : pour faire connaître, les conférant avec les autres pièces de même espèce que le travail des ouvriers a achevées, de combien l'artifice sert à perfectionner la nature. Cela même voit-on tous les jours en plusieurs personnes, qui, ayant reçu de la faveur de leur naissance les mêmes inclinations généreuses au bien, prennent en après des façons si différentes par les habitudes qui se forment de leur éducation, qu'il est aisé à remarquer ce que la nature a jeté en eux de bonnes semences et de commencements de vertu; et ce que la nourriture qui y est survenue a ajouté d'embellissement et de perfection.

« Le cardinal Octavio Aquaviva fera pour maintenant un exemple de cette vérité, qui, après avoir été obligé des plus rares avantages de la nature, reçut d'une très-bonne et très-soigneuse institution de quoi polir les rudesses qui accompagnent les plus beaux naturels; et acheva le portrait d'une excellente vertu que le sang généreux qu'il tenait de son extraction n'avait qu'ébauchée.

« Comme il était sorti de l'une des plus illustres et des plus anciennes familles du royaume de Naples, fils de Jean-Jérôme dixième duc d'Atri, il fit voir dans le cours de ses premières années les commencements de tant de bonnes qualités qu'il avait prises d'une si belle source, qu'on eut sujet de croire qu'il n'avait pas tant choisi qu'apporté au monde la profession de la noble piété qu'il montra toute sa vie, l'ayant recueillie comme une succession en naissant, au lieu que les autres l'apprennent avec le temps comme une leçon.

« Il fut envoyé par ses parents aux études à Naples, où il fit de tous les exercices de bonnes lettres non pas un divertissement d'esprit, comme font souvent les enfants des grands, mais une entière et sérieuse occupation. Et comme il se trouve d'ordinaire vrai qu'un chacun peut recevoir des faveurs des muses autant qu'il lui plaît, puisqu'elles ne les ont pas mises à prix d'argent, et qu'elles dépendent de la poursuite que l'on en veut faire, Octavio, par l'assiduité tendue de son étude en prit si bonne part, que dans quelques années il se rendit capable, dans un degré qui passait le commun, de l'éloquence, de la poésie et de la connaissance des langues, particulièrement de la grecque, passa docteur ès-droits avec un applaudissement général de tous les savants; et eut une si forte passion de savoir tout, qu'il semblait que l'étude qui la pou-

laquelle il s'était fait construire un tombeau de son vivant. Ses obsèques y furent célébrées avec magnificence; le Pape y assista avec le Sacré Collège et la prélature romaine. C'est dans cette occasion que Benoît XIII déclara que dorénavant il y aurait chapelle pontificale aux funérailles des cardinaux.

AQUAVIVA D'ARAGON (TROJAN), prit le parti de la prélature, et fut nommé gouverneur d'Ancône le 3 juillet 1721. — Ordonné prêtre en 1729, il se rendit à Bénévent, auprès du Pape Benoît XIII, qui le sacra évêque de Philippopoli, en Macédoine, après quoi il prit possession de la charge de maître de chambre de Sa Sainteté. Peu après, Benoît XIII le déclara majordome des sacrés palais apostoliques, charge dans laquelle il fut continué par Clément XII, qui proposa pour lui, dans un consistoire du 14 août 1730, le titre archiépiscopal de Larisse, *in partibus infidelium*. Il le créa et déclara cardinal le 1^{er} octobre 1732, et lui donna le même jour la barrette avec les formalités accoutumées. Dans un consistoire secret, il fit la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche le 17 novembre suivant, et lui assigna en même temps le titre des Saints-Quirique et Juliette. Ce prélat fit aussi partie des congrégations du concile, du consistoire, de la consulte et de la fabrique. Il mourut en 1747.

AQUAVIVA D'ARAGON (PASCAL), né à Naples en 1719, fut fait cardinal par Clément XIV en 1770. — Il mourut en 1788.

AQUINO (LADISLAS D'), entré dans l'Eglise sous le Pape Pie V, en 1571, fut créé évêque de Vénafro par Grégoire XIII, et envoyé par Paul V, nonce en Suisse. — Il s'acquitta si bien de cette mission, qu'en 1616 il fut fait cardinal. Dans le conclave de 1621, les cardinaux étaient déjà convenus sur son élection au pontificat, lorsqu'il mourut après avoir été jugé digne de cette position éminente. Le 11 février de la même année, son corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de Saint-Thomas de l'église de la Minerve.

ARAGON (PIERRE DE TALIAVIA D'), Sicilien, archevêque de Palerme, créé en 1553 par le Pape Jules III prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mourut en 1558.

ARAGON DE TERRA-NOVA (SIMON DE TAVIGLIA D'), sicilien, fait en 1583, par le Pape Grégoire XIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie aux Thermes, puis de Sainte-Anastasia, de Saint-Jérôme et de Sainte-Praxède, mourut en 1604.

ARAGON DE CORDOUE (ANTOINE D'), Espagnol, mort en 1650, fut créé diacre-cardinal en 1647 par Innocent X, Pape de 1644 à 1655 et qui créa 40 cardinaux.

ARAGON DE CORDOUE (PASCAL D'), de Cordoue, Espagnol, créé en 1660 par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, vice-roi de Naples, grand inquisiteur et archevêque de Tolède, mourut en 1677.

ARAGON (LOUIS-GUILLAUME DE MONCADE

DE LUNA), duc d'Alcala, Espagnol, vice-roi de Sicile, créé diacre-cardinal en 1667 par le Pape Alexandre VII, mourut en 1672.

ARAGON. — Voy. **LOUIS** et **JEAN**.

ARBORIO DE GATTINARA (MERCURI), né en 1465, de Paulin Arborio et de Félicité Ranzi, l'un et l'autre de familles nobles de Verceil, était le plus grand jurisconsulte de son temps. — Conseiller du duc de Savoie, il eut occasion, à la cour de ce prince, de se faire connaître à Marguerite d'Autriche, comtesse de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas, et veuve, en 1504, de Philibert III, duc de Savoie. Il servit utilement cette princesse pour le recouvrement de son douaire; il en défendit les droits avec tant d'habileté et de succès, qu'elle lui accorda toute sa confiance. Son mérite et la faveur de cette princesse l'élevèrent à la charge de président du parlement de Bourgogne, après la mort du président Etienne de Thyard, arrivée le 7 mai 1507. L'année suivante, l'empereur Maximilien I^{er} le chargea, conjointement avec Henri de Meleun, le seigneur de Viry et Jean Colier, d'une négociation auprès de Louis XII, au sujet du traité de Cambrai, et pour l'hommage du comté de Charolais et autres terres de Bourgogne. On trouve plusieurs lettres concernant cette négociation dans le recueil intitulé *Lettres du roi Louis XII et du cardinal Georges d'Amboise*, etc. Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Le soulèvement de la noblesse de Bourgogne contre Gattinara, soulèvement excité par Guillaume de Vergy, maréchal de la province, qui était son ennemi déclaré, lui fit perdre sa position de président; mais il ne perdit rien de l'estime du prince qui l'y avait élevé. Sa destitution arriva en 1518. Remplacé quelque temps après par Hugues de Marmier, Gattinara se retira auprès de l'empereur Maximilien, qui le nomma son conseiller et l'envoya, en qualité d'ambassadeur, auprès du duc de Savoie. Après la mort de Maximilien, Gattinara se rendit en Espagne auprès des petits-fils de ce prince, l'archiduc Charles, le futur Charles V. Son mérite fut bientôt connu à cette nouvelle cour. Le prince le nomma son chancelier la même année 1518, et l'honora de toute sa confiance, tant qu'il vécut. Mamercanus nous a conservé le discours par lequel Gattinara remercia, au nom de son maître, les électeurs qui l'avaient nommé à l'Empire. En 1521, il assistait à la conférence de Calais; il a écrit en latin l'histoire de ce congrès, où se débattaient les intérêts de la chrétienté entre le nonce apostolique, le cardinal Wolsey et les chanceliers de France et de l'Empire. C'est lui qui dressa les articles du traité de Cambrai, et ceux de la pacification entre Clément VII et l'empereur Charles V. Il ne prit aucune part au traité de Madrid, 1526, lequel avait pour objet les conditions de la mise en liberté du roi François I^{er}. Il y était même si opposé, qu'il refusa constamment de le signer, alléguant qu'il ne devait pas prêter son ministère à des me-

sures contraires aux intérêts de son prince; de sorte que l'empereur fut obligé de le signer lui-même. Le chancelier Gattinara étant devenu veuf, le Pape Clément VII le créa, en 1529, cardinal du titre de Saint-Jean devant la Porte latine. En décembre de la même année, cet illustre cardinal conclut, à Bologne, entre le Pape, l'empereur, la république de Venise et le duc de Milan, un traité pour la défense de l'Italie, traité que le cardinal de Granvelle, dans ses *Mémoires manuscrits*, appelle un chef-d'œuvre de politique. Gattinara mourut à Inspruck, le 5 juin 1530, âgé de soixante-cinq ans. Son corps transporté à Gattinara, chef de sa famille, y fut inhumé dans l'église des Chanoines réguliers qu'il avait fondée, et où l'on voit son mausolée et sa représentation en marbre. — (Voy. UGHELLI, in *Elog.*; — PIERRE Martyr, in *Epistolis*; — GUICHARDIN, *Hist.*, l. vi; — SANDOVAL, *Vita di Carolo V.*; — AUBERY.)

Le chancelier Gattinara avait été marié à *Andriette* Avogadro, d'une des premières familles de Verceil, dont il ne laissa qu'une fille, *Elise*, mariée au comte de Lignana, aussi de Verceil. Par son testament, du 28 juin 1529, il instituait pour héritiers sa fille et ses deux neveux, les substituant les uns aux autres. Il laissa à sa fille le comté de Valence, et d'autres terres considérables. Sa postérité s'est éteinte en 1699, dans la personne du dernier comte de Valence, mort sans enfants. Il donna à *Georges*, fils de *Charles*, son frère puîné, le comté de Gattinara. C'est donc à tort que Guichardin a dit que Gattinara était de basse naissance.

ARCHETTI (JEAN-ANDRÉ) né à Bresse, en 1731, évêque d'Ascoli, fut fait cardinal par Pie VI, en 1784. — Il mourut en 1803.

ARCHINTO (JOSEPH), né le 16 avril 1651, archevêque de Milan, fut nommé cardinal par le Pape Innocent XII, le 14 nov. 1699, et mourut le 9 avril 1712, âgé de 61 ans.

ARCHINTO (ALBERT), né le 8 nov. 1698, gouverneur de Rome, puis secrétaire d'Etat, créé cardinal par le Pape Benoît XIV, le 5 avril 1756, mourut en 1758.

ARCHINTO (JEAN), Milanais, né en 1736, évêque de Sabine, fut fait cardinal en 1776 par Pie VI; il mourut en 1799.

ARCI (JEAN D') Français, archevêque de Tarantaise, nommé prêtre-cardinal du titre des saints Nérée et Achillée par Félix V, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V, en 1449, et mourut en 1453.

ARCIMBOLDO (JEAN), né à Milan, dont il fut sénateur, étant devenu veuf, fut nommé à l'évêché de Novarre. — Le Pape Sixte IV lui donna le chapeau de cardinal en 1473, et le Pape Innocent VIII le nomma à l'archevêché de Milan et à l'abbaye de Saint-Ambroise. — Il mourut à Rome en 1491. Un de ses fils lui succéda à l'archevêché de Milan. — (Voy. AUBERY, *Hist. des card.*; — CACCIOPOLUS, etc.)

ARDINGHELLE (NICOLAS), né à Florence, était profondément versé dans le droit, et

dans les langues grecque et latine. — Il faisait partie de la maison du cardinal Farnèse; mais celui-ci ayant été élevé au souverain pontificat en 1534, sous le nom de Paul III, Ardinghelle devint secrétaire du cardinal Alexandre Farnèse, neveu de ce Pape, qui lui fit obtenir plusieurs bénéfices. Paul III l'envoya vers le roi de France, François I^{er}, en qualité de nonce, pour qu'il tâchât de ménager une réconciliation entre ce prince et Charles V. Ardinghelle s'acquitta de cette mission avec habileté, et, après son retour, il accompagna le cardinal Alexandre en Espagne, où ce prélat se rendait en qualité de légat du Saint-Siège. Alexandre ne fit jamais rien d'important sans ses conseils. Ils allèrent aussi en France et en Allemagne. Peu après qu'Ardinghelle fut revenu à Rome, il fut créé cardinal, et mourut trois ans après, le 23 août 1547, âgé de 45 ans. On a de lui plusieurs traités de littérature, qui ont été publiés anonymes; des harangues latines et italiennes prononcées dans ses ambassades; des poésies, et un livre sur sa négociation pour rapprocher Charles V et François I^{er}: *De negotiatione sua pro pace inuenda inter Carolum V et Franciscum I.* — (Voy. POCCHIANT, *De script. Florent.*)

ARDITIO, évêque de Cumes, fut créé cardinal en 1150, par le Pape Eugène III, qui en créa vingt-quatre de 1145 à 1153.

ARDUIN, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Fridien de Lucques, fut créé, en 1178, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem.

ARCTIUS (PAUL), Italien, évêque de Plaisance, puis archevêque de Naples, créé par le Pape Pie V, en 1570, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mourut en 1578.

AREZZO (THOMAS), naquit en 1728 à Orbitello, village du grand-duché de Toscane, d'une famille ancienne et illustre, originaire de Palerme. — Il reçut une excellente éducation. Dès qu'elle fut terminée, il fut appelé par le Pape Pie VI, à la vice-légation de Bologne, puis aux gouvernements de Fermo, de Pérouse et de Macerata. Bientôt les armées françaises occupèrent la péninsule; toutes les têtes étaient en effervescence en Italie; le gouvernement y était devenu si pénible et si difficile qu'Arezzo y renonça en 1798, pour aller se réfugier en Sicile, berceau de sa famille. En 1801 il retourna à Rome, où il fut nommé par le nouveau pontife, Pie VII, archevêque *in partibus* de Séleucie, et ensuite nonce apostolique à Saint-Pétersbourg. Il était chargé de la négociation la plus délicate et la plus importante; il ne s'agissait de rien moins que de tenter encore une fois la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, tentative qui avait échoué en dernier lieu, au xv^e siècle, sous le pontificat d'Eugène IV. — Voy. BESSARION. — Paul I^{er}, prince enthousiaste et chevaleresque, accueillit Arezzo avec la plus grande distinction; il entra dans toutes les idées du nonce: on fut bientôt d'accord sur tous les points, et la réunion allait être

prononcée, quand le meurtre du malheureux prince vint tout arrêter. Le jeune Alexandre, son fils et successeur, se montra tout d'abord hostile au projet, et défendit qu'il en fût question. Arezzo, obligé de quitter Pétersbourg, se rendit, avec le caractère de légat, auprès de la cour de Saxe, où il résida plusieurs années. Il se trouvait encore à Dresde, en 1807, quand Napoléon, après ses victoires d'Eylau et de Friedland, l'appela à Berlin, afin de lui faire confiance des grands projets qu'il méditait déjà contre le Saint-Siège. Croyant sans doute l'avoir fasciné, il l'envoya à Rome, porteur d'instructions secrètes, fort hostiles au trône pontifical. Arezzo, arrivé à Rome, n'eut rien de plus pressé que d'instruire Pie VII de tout ce dont il était menacé. Le Pontife, par reconnaissance, le nomma vice-gouverneur de sa capitale. Napoléon ne put pardonner à Arezzo ce qu'il appelait une trahison. Il le fit arrêter, en septembre 1808, et enfermer à Florence, puis à Novarre. Rendu à la liberté, Arezzo se réfugia à Florence, où il fut encore arrêté, puis conduit en Corse, pour y être incarcéré à Bastia. En 1813, il parvint à s'évader, et à gagner la Sardaigne, où il fut accueilli, avec tous les égards dus à son mérite et à ses malheurs, par le roi Victor-Emmanuel, qui était fixé dans cette île, depuis que les Français occupaient ses Etats du continent. En 1814, il quitta la Sardaigne avec ce prince, et alla attendre à Savone Pie VII qui revenait de sa captivité de Fontainebleau. Il accompagna le pontife à Rome, où il fut nommé président du Saint-Office. Il suivit encore, en 1815, ce même pontife à Turin, lorsque l'invasion de Murat l'obligea à quitter sa capitale. C'est seulement après sa rentrée à Rome que Pie VII décora Arezzo de la pourpre : il lui donna aussi la légation de Ferrare. Là, le cardinal eut occasion de déployer ses vertus et son humanité envers les prisonniers politiques qui y furent envoyés de Ravenne et de différents points, après la révolution éphémère qui troubla Naples en 1820. Ce prélat, qui pouvait prendre pour devise : *Non ignarus mali miseris succurrere disco*, se rendait souvent dans les prisons, pour distribuer à ces malheureux tous les secours et toutes les consolations dont ils pouvaient avoir besoin. Rappelé à Rome en 1830 par Pie VIII, qui le nommait vice-chancelier de l'Eglise, il y mourut le 3 février 1833.

ARGENVILLERI (CLÉMENT), Romain, auditeur, né le 30 déc. 1687, fut le 51^e cardinal créé par le Pape Benoît XIV, 3^e promotion du 26 nov. 1753.

ARGENTINO (FRANÇOIS), Vénitien, fait cardinal en 1511 par Jules II, mourut en 1511.

ARIAS (EMMANUEL D'), Espagnol, archevêque de Séville, créé cardinal en 1713 par le Pape Clément XI, mourut en 1717.

ARIBERT, nommé, en 1144, par le Pape Célestin II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mourut en 1156.

ARIGONI (POMPÉE), né à Rome en 1552,

fut d'abord avocat consistorial, et plaida, en cette qualité les affaires de Philippe II, roi d'Espagne. — Sous le pontificat de Sixte V, il harangua pour demander la canonisation du bienheureux Diègue de Complute. Fait auditeur de Rote en 1591, cardinal en 1596, il exerça la charge de dataire sous Léon XI et sous Paul V. L'archevêché de Bénévent lui fut conféré par ce dernier Pape. Il mourut le 4 avril 1616, à la tour des Grecs, près de Naples, où il s'était retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Bénévent, où ses neveux lui firent élever un tombeau de marbre dans l'église métropolitaine. Outre la harangue dont nous avons parlé, et qui a été publiée par Pierre Galesini, dans le livre qu'il a écrit pour la canonisation de Diègue de Complute, on a de ce cardinal des lettres latines, qui se trouvent parmi celles de Jean-Baptiste Lauri. Quant aux décisions de la Rote, elles ne sont qu'en manuscrit dans les cabinets de plusieurs savants. Charles Carthari vante beaucoup Arigoni dans sa liste des avocats consistoriaux. (*Voy. BAYLE, Dictionn. critiq.*)

ARMAGNAC (GEORGES D'), naquit en 1501. — Le cardinal d'Amboise, son parent, prit soin de sa première éducation; et d'Armagnac, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui fit, en 1553, élever un monument à Notre-Dame de Lorette. En 1529, on donna à d'Armagnac l'évêché de Rhodéz, et il fut encore administrateur de ceux de Vabres et de Lectoure. Le roi François I^{er}, qui l'honorait de son estime, l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à Venise, en 1541; puis à Rome, auprès du Pape Paul III, qui le fit cardinal en 1544. Depuis, il fut conseiller d'Etat, et se trouva au colloque de Poissy. En 1565, il fut nommé à l'archevêché de Toulouse. Le cardinal de Bourbon, qui était alors légat d'Avignon, le pria de le servir dans sa légation, et de prendre part au gouvernement, sous le titre de *colléat*. D'Armagnac accéda à ses désirs; et, en 1577, il fut mis sur le siège épiscopal d'Avignon, après la mort de Félicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, et y mourut le 21 juillet 1585. Agé de quatre-vingt-quatre ans. Le cardinal d'Armagnac était zélé pour la religion; ami des lettres, il protégeait les savants. Il les avança, autant qu'il put, à la cour de François I^{er}. Il en avait toujours plusieurs dans le personnel de sa maison, et se plaisait à s'entretenir avec eux sur toutes les branches des connaissances humaines. — (*Voy. DE THOU, Historia sui temporis; — FRIZON, Gall. purp.; — AUBERY, Hist. des cardinaux; — SAMMARTH, Gall. Christ.; — NOUGUIER, Histoire des évêques d'Avignon; — SANDERE, in Elog., etc.*)

Voici son éloge par le P. Alby [1644]: « Tout ainsi que les sueurs des montagnes, et les fumées de la terre, se changent en or ou en argent, ou en quelque autre métal de moindre valeur, selon les qualités qu'elles rencontrent dans les veines où elles se fixent; la nature qui les prépare et les pétrit de sa main, les destinant déjà, dans la mine,

aux emplois vils ou précieux qu'ils rencontrent dans l'usage des hommes; de même, il arrive quasi ordinairement que les hommes venant au monde y portent, dès leur naissance, quelque destin de leur fortune, et les suffrages de la nature, pour y être rangés dans leur ordre, et pour être avancés ou reculés en la distribution des places de l'honneur, s'il n'intervient point d'autre cause plus forte qui change ce dessein.

« Ce qui fait qu'il y a moins à s'étonner si Georges, cardinal de la maison d'Armagnac, allié à celle de Foix et aux rois de Navarre, oncle de Henri le Grand, qui est le plus éminent de ses titres, a obtenu dans l'Eglise les emplois les plus relevés et les plus hautes dignités de celles qui sont au-dessous de la souveraine, puisqu'il avait même ajouté aux mérites d'une si haute extraction et à la beauté de son naturel, tous les agréments que peuvent donner à un jeune homme, qui doit se produire en un beau jour, les vertus morales et les politiques. Et il ne lui fut pas un petit avantage d'avoir pour guide et pour directeur de ses premiers mouvements au bien le cardinal d'Amboise, qui, par l'exemple de sa vie plutôt que par l'éclat de sa pourpre, lui fit concevoir un généreux dessein de se donner à l'Eglise, pour appuyer les autels que l'hérésie avait ébranlés; afin qu'il pût, sur le déclin de sa race, soutenir la religion penchante, aux lieux où ses aïeux avaient servi de bases et de colonnes à l'Etat.

« Il fut d'abord pourvu de l'évêché de Rhodéz en Rouergue; et se persuadant que les grands ne sauraient mieux décréditer le vice que par leur bonne vie, il n'est pas croyable avec quelle ardeur il embrassa l'exercice des bonnes œuvres qui attirèrent après elles, comme il arrive d'ordinaire, l'amour des sages et l'admiration des peuples. Et parce que ce diocèse était trop petit pour y enfermer ses soins et son zèle, il fut nommé par le roi à l'archevêché de Toulouse; et quelque temps après pourvu de celui d'Avignon, où la contagion subtile de l'hérésie ayant pénétré du voisinage, et fait déjà du dégât en quelques endroits, il s'opposa au courant du mal avec tant de force d'esprit qu'il en fit relâcher la violence: et peut-on dire avec vérité qu'il a été non moins par l'ardeur de son zèle que par sa puissante autorité, le chérubin tutélaire de cette province.

« Il commença en son premier diocèse le glorieux dessein qu'il continua le reste de ses jours, de ramasser les plus précieux restes de l'antiquité, je veux dire les écrits des meilleurs auteurs qui étaient inconnus au commun du monde pour les sauver de l'oubli et les défendre de la puissance du temps qui calcine les colonnes de marbre et les statues de bronze. Ce qu'il entreprit avec tant de courage, qu'il entretenait dans sa maison des hommes savants, pour remettre en leur naturel les belles productions d'esprit des premiers écrivains dont le lustre avait été déteint, et envoyait en divers en-

droits recueillir les lambeaux des livres que l'on n'avait pas pu sauver entièrement du naufrage des bonnes choses. De sorte qu'on peut dire de lui ce qui a été dit d'un grand empereur, qu'il avait fait sortir de la pourriture des tombeaux les âmes des anciens auteurs, sans user de charme ni de magie; qu'il les avait plus honorés que s'il leur avait dressé des statues, et avait plus obligé le public, que s'il eût fait réparer les vieux amphithéâtres, ou s'il en eût fait bâtir de nouveaux; ayant établi des trésors publics de toutes sortes de sciences.

« Et bien que notre prélat n'eût pas de richesses égales à cet empereur, pour fournir à une si grande et si glorieuse dépense; il eut assez de pouvoir sur l'esprit du roi François I^{er}, pour lui inspirer le même dessein: et ce prince qui ne prisait pas moins les hommes savants que les bons soldats, en envoya par tous les endroits de l'Europe, d'où on lui faisait espérer qu'il pourrait recouvrer quelques livres de ceux que l'on n'avait jamais vus en France; à quoi ce prélat travailla fort soigneusement à Venise et à Rome, où il recueillit avec plus de soin les pièces restantes d'un historien ou d'un philosophe, que les figures d'un consul ou d'un empereur.

« Le roi, qui le chérissait à l'égal de l'estime qu'il faisait de sa prudence et de son esprit, l'avait envoyé ambassadeur en Italie, où il s'acquitta de sa négociation, avec tant de satisfaction du Pape et des Vénitiens, pour sa façon de traiter, sans se détacher des intentions du roi, ni des intérêts de la France, qu'en suite de cette ambassade, il fut fait cardinal; et son élection fut scellée des acclamations d'autant de bouches qu'il y avait de Catholiques en France. Aussi n'y en avait-il point qui ne lui désirât des biens et des dignités pour voir l'hérésie abattue sous le poids de son autorité, comme on l'avait souvent vu ployer sous la force de ses raisons; et lorsqu'il fallait opposer quelque puissant contre-tenant à cette faction qui a si funestement partagé la France, ou jetait les yeux sur le cardinal d'Armagnac, comme sur l'homme du royaume, entre les mains de qui il y avait d'autant moins de péril pour la cause de la religion, qu'il se montrait le plus courageux, le plus désintéressé et le mieux intentionné qu'on eût pu désirer.

« Quand le colloque de Poissy fut résolu contre ses avis, après son retour d'Italie en France; comme les ministres avaient débauché l'esprit des plus considérables du royaume, qui n'allaient que d'une aile au service de la religion, il voulut assister à ce colloque, pour éventer les artifices des hérétiques et fortifier la résolution de ceux qui branlaient en leur créance; et ne pouvant le faire réussir à aucun notable avantage pour le parti légitime de l'Eglise, pour le moins empêcher que le mal nût montât jusqu'au point que ses ennemis couvraient et déclarés, s'étaient proposé.

« Il avait été prié par le cardinal Charles

de Bourbon, archevêque de Rouen et légat d'Avignon, de venir prendre une part au gouvernement de cette légation, à quoi il s'accorda, et fut appelé le cardinal collégat, qui n'est pas un petit honneur à cette ville, d'avoir eu pour légats quatre princes de sang royal, deux de Bourbon, un de Foix et un d'Armagnac. Et comme les Papes ont soumis avec cette confiance leurs sujets aux princes français, ils ont donné occasion à nos rois de ne faire point de différence de leurs sujets et des Avignonnais.

Quand le cardinal d'Armagnac fut en possession de sa légation, les terres du Saint-Siège furent en défense contre l'invasion des hérétiques voisins, et l'autorité de ce nouveau légat servit de retranchement aux villages les plus découverts. Aussi prit-il un soin particulier des réglemens de la police, et travailla nommément à l'établissement de la Rote, afin que voulant faire d'Avignon une seconde Rome, il n'y eût à dire que le séjour des Papes. Il gagna incontinent l'admiration des peuples voisins, et le cœur de ceux qui lui étaient sujets : car c'était le prélat le plus affable, le plus courtois et le plus obligeant que l'on eût jamais vu en cette charge, de sorte qu'il fut appelé par le commun le bon cardinal. Et bien qu'il ne se soit jamais rebuté d'aucune œuvre de charité, il se fit particulièrement considérer pour les libéralités qu'il exerça envers les religieux, et pour la guerre sainte qu'il déclara aux nécessités du peuple, se persuadant qu'il serait assez riche s'il possédait les affections du public. Et afin que ses bienfaits continuassent après sa mort, il fonda en Avignon le couvent des Pères Minimes, de qui il voulut être le singulier protecteur : il augmenta le revenu des Pères Célestins de Gentilly, et usa de même largesse envers les pénitentes de Saint-Georges, établissant des ports pour celles qui avaient fait naufrage du plus précieux de tous les biens.

« Après qu'il se fut acquis les titres de père du peuple, de protecteur des religieux, de tuteur des pauvres, de conservateur de l'Etat en sa légation, et de défenseur de la religion, il mourut dans Avignon l'an 1583 de son âge l'octante cinquième : et toute la ville fut autant remplie de larmes et de deuil, que si chaque maison en particulier eût eu à faire des funérailles : et l'on voit encore aujourd'hui des vieillards qui vont pleurer sur son tombeau dans l'église de Notre-Dame de Doms. Il a été le dernier des princes français qui ont gouverné cette légation dans la bonne intelligence des Papes et des rois. Et ce n'a pas été peu de gloire à la ville d'Avignon d'avoir servi de boucle à l'union du Vatican et du Louvre. »

ARMAGNAC (JEAN D'), fut nommé par Clément VII à l'archevêché d'Auch en 1391, et, en 1401, le roi Charles VI le fit conseiller d'Etat. — Depuis, il suivit le parti de Pierre de Lune, dit *Benoît XIII*. C'est pour cela que le Pape Innocent VII voulut le faire dé-

poser ; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciacconins prétend qu'il fut mis au nombre des cardinaux par le même Benoît en 1409, et qu'il mourut peu après. — (*Voy. SAMMARTH, Gall. christ.*, tom. I, p. 112.)

ARMELLINO (FRANÇOIS), naquit à Pérouse de parents peu honorables. — On dit que son père s'enrichit aux dépens de ses créanciers, qu'il paya par la fuite ; et qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par solliciter des procès, et par faire d'autres trafics de cette nature. Comme il était très-intelligent pour la maltote, il sut se faire connaître du Pape Léon X, à qui il donnait souvent les moyens de trouver de l'argent. Ce Pontife, satisfait de ses services, l'adopta dans la famille des Médicis, le créa cardinal en juillet 1517, lui donna le gouvernement de la Marche, le fit intendant des finances et lui permit de traiter avec le cardinal Cibo, pour l'office de camerlingue de l'Eglise. Cette élévation surprenante lui fit des envieux et des ennemis ; son nom fut en exécration parmi le peuple de Rome, qu'il avait chargé de toutes sortes de subsides. Il craignit de se voir exposé à sa fureur, sous le pontificat d'Adrien VI, successeur de Léon X. On assure même que, dans un consistoire, où il était question de trouver des fonds pour subvenir aux nécessités de l'Eglise, le cardinal Pompée Colonna dit hardiment qu'il ne fallait que faire écorcher Armellino, et exiger un quatrain de tous ceux qui seraient bien aises de voir sa peau ; que l'argent qu'on en tirerait ferait une somme assez considérable pour fournir à toutes les dépenses nécessaires. Mais le cardinal Médicis soutint Armellino ; et, ayant depuis été élevé au pontificat sous le nom de Clément VII, il lui donna l'archevêché de Tarente, et d'autres bénéfices considérables. Il fut ensuite assiégé avec ce Pape dans le château Saint-Ange, et mourut de chagrin d'avoir perdu tous les biens qu'il avait à Rome, lorsque cette ville fut sacragée par les impériaux. Le Pape profita de cette mort, qui lui laissait plus de six cent mille livres, en terres, dont il se servit pour payer sa rançon. Car le cardinal Armellino mourut avant d'avoir fait son testament, en oct. 1527. — (*Voy. ONOPHRE ; GARIMBERT ; VICTOREL, in Leone X ; — Paul JOVE, in Vita Adriani VI ; — UGHELLI ; — AUBERT, etc.*)

ARNAUD, dit DE CANTELOUP, était ainsi nommé d'un village du diocèse de Bordeaux. — Quelques-uns disent que son nom de famille était *Frigier* ou *Franquier*. Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, ayant été élevé à la papauté en 1305, sous le nom de Clément V, le choisit pour remplir son siège archiépiscopal, et, quelque temps après, il le fit cardinal et camerlingue de l'Eglise. On dit qu'ils étaient parents. Arnaud donna de grands biens à l'église de Bordeaux, et mourut en 1310, à Avignon, où il résidait auprès du Pape.

ARNAUD dit LE CARDINAL D'AUX, naquit à Aux, près de Condom. — Le Pape Clé-

ment V, de la maison duquel Arnaud avait fait partie, le nomma évêque de Poitiers en 1307, après la déposition de Gauthier de Bruges. Arnaud remplit exemplairement les devoirs de son ministère. Clément, voulant utiliser son mérite, le fit venir à Avignon, d'où, quelque temps après, il l'envoya en Angleterre avec le cardinal Arnaud Novelli. A son retour, il le fit cardinal le 23 décembre 1312. Il fut aussi évêque d'Albe, et mourut en 1317, suivant d'autres en 1319. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre de la Romière, au diocèse de Condoin, où il avait fondé un chapitre. (*Voy. FRISON, Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — BESLY, *Des évêques de Poitiers*; — SAMMARTH, *Gall. Christiana*; — WALSINGHAM, dans *Edouard II*; — DUCHÈNE, *Hist. d'Angl.*, l. XIV, c. 10.)

ARNAUD (PIERRE) était Béarnais. — Il avait pris l'habit dans l'ordre de Saint-Benoît, et il fut abbé de Sainte-Croix à Bordeaux. Le Pape Clément V, peu de jours après son couronnement à Lyon, en 1305, le fit cardinal et vice-chancelier de l'Eglise. Il mourut, suivant les uns, en 1306; suivant d'autres, en 1316. (*Voy. Bernard GUY, in Clemente V*; — ARNOUL WION, lib. II *Lig. vitæ*; — SAINTE-MARTHE; — AUBERY; — ONUPHRE; — CIACONIUS; — FRISON.)

ARRABLAY (PIERRE D'), d'une ancienne famille française, était chancelier sous le règne de Louis X, dit le Hutin. — Le Pape Jean XXII le créa cardinal en 1316. Il vivait encore sous le règne de Philippe le Long, et c'est entre ses mains que les grands du royaume prêtèrent le serment de fidélité qu'ils devaient au roi, promettant de reconnaître l'aîné des fils que Dieu lui donnerait. Ce cardinal vivait encore en 1332, mais il était mort en 1346. Il est inhumé dans l'église d'Arrablay, près de Gien. (*Voy. SPONDE, A. C. 1316, n. 5*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

ASCAGNE (MARIE SFORZA). — *Voy. SFORCE.*

ASQUINI (FRANÇOIS-MARIE), né à Udine en 1802, fut fait cardinal en 1844 par Grégoire XVI. — S. E. vit encore aujourd'hui.

ASTALLI (ASTALD), d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par Célestin II, en 1144. — C'était un respectable ecclésiastique, ennemi des partis et des factions. Il mourut sous Alexandre III. — (*Voy. ONUPHRE et CIACONIUS, in Vita Pont.* — AUBERY, etc.)

ASTALLI (CAMILLE), après avoir été avocat consistorial, devint clerc de chambre du Pape Innocent X, qui le nomma, en 1660, cardinal, puis surintendant général de l'Etat ecclésiastique, et légat d'Avignon. — Ce Pontife l'adopta même pour son neveu, quoiqu'il ne lui fût point parent, après que son neveu Camille Pamphile, cardinal, eut quitté la pourpre pour épouser Olympe Aldobrandin, petite-nièce de Clément VIII et de Grégoire XV. Le cardinal Astalli prit donc le nom de *Pamphile* après son adoption.

Le roi d'Espagne lui ayant confié la protection des royaumes de Naples et de Sicile, on prétend, que dans l'espérance de parvenir un jour, par son moyen, au souverain pontificat, il lui révéla les secrets de l'Etat. Le Pape, l'ayant appris, lui en fit des reproches et lui défendit de fréquenter l'ambassadeur d'Espagne. Il n'obéit point. Sa Sainteté, informée qu'il allait, les nuits, déguisé chez cet ambassadeur, le fit enlever une nuit qu'il en revenait; et, après lui avoir reproché son crime, le dégrada de sa famille, le dépouilla de ses charges et le chassa de son palais. Il se retira, en 1654, dans son évêché de Catane, où il mourut le 21 décembre 1663. Sa disgrâce est racontée d'une autre manière dans l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par le comte Galeazzo Priorato, tom. II, liv. II.

ASTALLI (FULVIO), de la famille du précédent, nommé cardinal en 1686 par le Pape Innocent XI, mourut doyen du Sacré Collège le 14 janvier 1721, dans la 66^e année de son âge et la 34^e de son élévation au cardinalat. Il est inhumé en l'église de Saint-François *in ara cali*.

ASTI (MARCEL D'), président de la légation d'Urbain, puis évêque d'Ancône, créé cardinal en 1699 par le Pape Innocent XII, mourut en 1707.

ASTORGA ET CESPEDES (DIEGO), Espagnol, né en 1666, d'abord inquisiteur de Murcie, évêque de Barcelone en 1715, inquisiteur général d'Espagne en 1720, puis archevêque de Tolède, primat d'Espagne, fut nommé cardinal sur la présentation du Roi Catholique, le 26 novembre 1727, par Benoît XIII, Pape de 1724 à 1730, et qui créa 29 cardinaux.

ASTROS (PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'), né le 15 octobre 1772, à Tourves, dans le diocèse d'Aix, était le fils d'un notaire. — Sa mère, Marie-Madeleine-Angélique Portalis, était sœur du jurisconsulte Portalis qui, avant la révolution, plaïda contre Beaumarchais et contre Mirabeau, et qui, sous le premier empire, joua un rôle assez important. La piété du jeune Paul se développa de bonne heure dans son esprit. Encore enfant, il trouvait un grand charme dans la prière et dans les cérémonies religieuses. Ses parents, voyant une vocation si bien prononcée, le dirigèrent vers la carrière ecclésiastique. Suivant l'usage d'alors, il reçut la tonsure presque aussitôt que les règles canoniques permettent de la conférer, à l'âge de dix-huit ans. Indépendamment des dispositions de l'enfant, la famille avait intérêt à ce précocement enrôlement. Par là le jeune tonsuré devenait titulaire d'un petit bénéfice qui dotait son enfance cléricale. Ce bénéfice, à *patronage laïque*, comme disait la jurisprudence, avait été fondé par une parente de sa mère, pour être donné, avec l'assentiment de l'ordinaire, à un de ses descendants ou collatéraux qui entrerait dans l'Eglise. Le plus proche parent qui remplissait la condition était Paul d'Astros: le collateur, qui avait hérité des biens et des charges de la fondatrice, était Duranti de la Calade, président

de la cour des aides à Aix. Il s'exécuta avec empressement à l'égard du jeune lévite, qui se trouva être bénéficiaire avant de savoir ce que c'était qu'un bénéfice. Quoique enfant, il comprit que la consécration qu'il venait de recevoir mettait une barrière entre lui et le monde. Il en était si pénétré, qu'au retour de l'archevêché, sa sœur voulant lui toucher la main, il lui dit : « Retirez-vous, je suis maintenant consacré à Dieu. » Il remplit les obligations attachées à son bénéfice avec une maturité bien au-dessus de son âge, avec cette exactitude qu'il apporta toujours à l'accomplissement du devoir. Après avoir fait ses premières études dans la maison paternelle, il fut placé dans le pensionnat du Bon-Pasteur, à Marseille, où il se fit remarquer par sa douceur, son application au travail et par ses succès. Il avait commencé son cours de théologie dans ce pensionnat, tenu par des ecclésiastiques, lorsque la mort de son père et de ses frères aînés le rappela dans sa famille, dont il se trouvait en quelque sorte le chef. Privé de l'enseignement de ses maîtres, il continua dans la maison paternelle ses études d'Écriture sainte, de droit canon, d'histoire ecclésiastique, avec une ardeur que l'isolement rendait plus nécessaire. Cependant la révolution française poursuivait son cours. Les prêtres avaient à opter entre l'exil et le serment à la constitution civile du clergé. L'abbé d'Astros, n'étant pas engagé, pouvait déposer l'habit ecclésiastique; il ne le voulut point, et il ne voulut point prêter le serment exigé de lui. Il alla, avec sa famille, se cacher à Marseille d'abord, puis à Aix, où mourut sa mère, en août 1792, dans les bras de ses orphelins en pleurs. L'abbé d'Astros restait avec un frère et une sœur en bas âge, dont il se trouvait le père et l'instituteur. Les trois orphelins retournèrent dans leur patrie. Leur malheur avait désarmé leurs anciens persécuteurs, qui les laissèrent tranquilles, lorsqu'en 1793 la Convention décréta la levée en masse. On ne s'inquiétait pas alors si tel ou tel individu était absolument indispensable à sa famille. L'abbé d'Astros dut partir avec les autres, et fut dirigé sur Toulon, où il vit Bonaparte qui préludait à son étonnante carrière. L'abbé, qui avait toujours vécu avec lui-même, qui ne connaissait que les livres, était un fort mauvais soldat. La transition était un peu dure pour lui. Bientôt la fatigue du voyage, la sévérité du régime et la douleur des séparations eurent altéré une santé déjà faible. Ses camarades, gagnés par sa douceur, par la supériorité de son éducation, faisaient ses corvées et tâchaient de lui alléger le service. Enfin, voyant qu'il n'avait aucune des dispositions nécessaires à son nouveau métier, ils lui conseillèrent de désertir, promettant de favoriser son évasion; il suivit leur conseil, et il déserta. Rentré dans la maison paternelle, il se cacha d'abord, plus tard il obtint sa libération, et put se montrer. Son temps se partageait entre la prière et l'étude. En 1795, parut un décret accordant le libre exercice de tous les cul-

tes, à condition, toutefois, qu'aucune cérémonie ne serait publique, et que le local, comme les ministres, resterait à la charge des fidèles. C'est alors que l'abbé d'Astros, parti pour Paris, y reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat des mains de Mgr de Mailhé, évêque de Saint-Papoul. Deux ans après, il fut ordonné prêtre à Marseille, par Mgr de Prunier, évêque de Grasse. Devenu prêtre, et muni des pouvoirs les plus étendus des grands vicaires de Marseille, de Toulon et de Fréjus, il exerçait son apostolat dans ces trois diocèses avec un zèle infatigable. Les événements avaient marché en France. Après son coup d'Etat du 18 brumaire, Bonaparte travaillait à déblayer les ruines, pour arriver à établir un gouvernement régulier. Doué du talent d'apprécier les hommes, il s'entourait de tous ceux qu'il jugeait capables de le seconder. Sa première pensée est la réconciliation avec Rome, et il envoie l'évêque de Verceil faire au Souverain Pontife des propositions de paix. Pour mener à fin l'entreprise si difficile du concordat, « le premier consul avait besoin d'un autre lui-même, qui traitât les affaires ecclésiastiques avec connaissance de cause et bienveillance, et qui inspirât une entière confiance aux parties intéressées. La sagacité qui le distinguait alla chercher l'homme de la capitale le plus apte à ces fonctions, M. Portalis. Nommé d'abord commissaire du gouvernement près le conseil des prises en avril 1800, il reçut quelque temps après le titre de conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes. Par son esprit de transaction, ses antécédents et son orthodoxie remarquable pour l'époque, quoique légèrement entaché de préjugés parlementaires, il était éminemment propre à cette mission; aussi le choix de son nom eut-il pour la religion une signification heureuse, et ses espérances ne devaient pas être trompées. Cependant, pour accomplir sa tâche, M. Portalis avait besoin d'un auxiliaire : cet auxiliaire devait être à la fois un intime qui pût recevoir ses confidences, un esprit sérieux capable d'ouvrir de bons avis ou de juger les siens, un théologien qui eût des notions bien précises sur les grands litiges religieux de l'époque; enfin un prêtre qui connût le personnel ecclésiastique, pût se mettre en rapport avec lui, et dire la valeur respective de ses membres. L'abbé d'Astros venait d'arriver près de son oncle; il remplissait à un degré trop supérieur toutes ces conditions, pour ne pas lui paraître envoyé par la Providence; M. Portalis lui confia la direction de son cabinet. » (Le P. CAUSSETTE.) Le jeune prêtre aurait préféré un autre ministère; mais il comprit que, dans ce moment, celui qui lui était offert était le plus utile. Il accepta donc ce poste de dévouement. Comme il resta toujours sur le second plan, personne ne se douta de son influence; elle fut néanmoins considérable. S'il y eut de grandes fautes, elles furent commises non pas par lui, mais malgré lui. Un des principaux négociateurs de l'affaire du cou-

cordat fut encore l'abbé Bernier, mort évêque d'Orléans. Les deux abbés confondirent leur action dans les conférences préparatoires entre les envoyés du Saint-Siège et le gouvernement français. Ces deux hommes étaient loin de se ressembler : l'abbé Bernier inclinait vers le premier consul, qui l'avait subjugué par son ascendant, l'abbé d'Astros vers le Saint-Siège, qu'il voyait le plus faible.

« L'abbé Bernier, qui était rompu aux affaires, et qui avait négocié la pacification de la Vendée, savait que les traités de paix ne se font jamais sans de mutuelles concessions ; l'abbé d'Astros ne voyait dans l'Eglise de France qu'une révoltée admise au repentir, et à laquelle les exigences ne convenaient pas. Enfin l'abbé Bernier unissait à des antécédents héroïques la malléabilité d'un diplomate ; l'abbé d'Astros avait l'inextinguible fermeté d'une vertu rigide, et d'un caractère plus fait pour combattre les puissances que pour leur complaire. » (*Ibid.*) La lutte des opinions de ces deux hommes de bien n'amena jamais aucun tiraillement dans leur action. Après plus d'une année de débats, le concordat fut ratifié par Pie VII, le 15 août 1801. Ses principales dispositions étaient : Une nouvelle circonscription diocésaine, 60 sièges au lieu de 153 ; dépossesion de tous les anciens évêques, pour établir régulièrement le nouvel ordre de choses ; nomination des évêques nouveaux par le premier consul, institution par le Pape ; traitement du clergé sur le budget de l'Etat ; renonciation de l'Eglise aux biens aliénés en 1789 ; police des cultes déferée à l'autorité civile représentée par le conseil d'Etat ; enfin dispense de tous les empêchements à la validité des mariages qu'avaient civilement contractés des personnes liées par des vœux. Sur 81 évêques invités à donner leur démission, 45 l'envoyèrent avec empressement. Le Pontife se vit contraint de déclarer démissionnaires les 36 autres. Sur les 60 nouveaux évêques, le premier consul nomma douze constitutionnels, à la grande douleur de l'abbé d'Astros, qui avait tout mis en œuvre pour s'y opposer. Nommé en 1802 chanoine de Paris, en 1805 grand vicaire de Mgr de Belloy, il fut, l'année suivante, chargé de la rédaction du Catéchisme de l'empire français. L'empereur voulait l'unité. Portalis était mort en 1807, moins d'un an après descendait dans la tombe le cardinal de Belloy âgé de 99 ans 1/2. L'abbé d'Astros, vicaire capitulaire, faisait entendre dans un Mandement des paroles bien hardies pour l'époque : « En bénissant Dieu, N. T. C. F., de la protection constante dont il favorise nos armes, vous le supplierez de vous accorder un autre bienfait après lequel nous soupirons depuis longtemps. Nous avons assez vu d'exploits admirables ; nous avons assez entendu raconter de triomphes. Demandons au Seigneur qu'il nous rende la paix, source de tous les biens. Qu'il donne à notre souverain le repos nécessaire pour s'occuper tout entier du bonheur

de ses peuples, pour en régénérer les mœurs, pour achever et consolider le magnifique ouvrage du rétablissement de la religion, et pour fournir ainsi une carrière plus glorieuse et plus digne encore d'une âme élevée, que la carrière des exploits guerriers. » Cependant le Souverain Pontife avait été enlevé de Rome, et, prisonnier, il refusait l'institution canonique aux nouveaux évêques nommés. Le gouvernement impérial s'ingéniait pour trouver un moyen de se passer de cette institution. On s'arrêta à exiger du chapitre qu'il conférât au nouvel élu la juridiction de vicaire capitulaire. D'après le conseil de l'abbé d'Astros, le cardinal Fesch, nommé archevêque de Paris, après avoir accepté, donna bientôt sa démission. Le cardinal Maury se montra moins scrupuleux. On vit, non sans étonnement, cette chute du grand écrivain, de l'illustre orateur, du prince de l'Eglise. Il rencontra dans l'abbé d'Astros une opposition inflexible, mais qui ne fut pas de longue durée. La police impériale soupçonnait des rapports entre l'abbé et le Saint-Père prisonnier. Depuis longtemps elle cherchait par tous les moyens à en découvrir les fils, lorsqu'enfin elle saisit, sur la route de Savone à Paris un bref du Pape adressé à d'Astros. Laissons parler ce dernier : « Mon arrestation eut lieu le 1^{er} janvier 1811. Le chapitre, comme tous les corps de l'Etat, devait aller faire sa visite au chef du gouvernement. Le cardinal Maury, nommé à l'archevêché de Paris, offrit de nous conduire, nous, les grands vicaires, dans son carrosse. Il avait dit la veille que la volonté de l'empereur était que le chapitre se présentât en habit de chœur. C'était du nouveau. Nous arrivons donc aux Tuileries, et nous attendons dans une salle que l'empereur, après avoir passé devant les généraux, le sénat, etc., vienne jusqu'à nous. Mgr le cardinal lui présente le chapitre. L'empereur interpellant brusquement le cardinal : « Où sont vos grands vicaires ? — Voilà mon frère. — Voilà M. Jalabert. » — J'avoue que je m'étais tenu un peu à l'écart. Je ne voulus pas cependant me faire chercher et je me présentai. « Voilà M. d'Astros, » dit alors le cardinal. L'empereur d'un ton solennel et d'un air irrité me dit ces paroles : « Vous êtes l'homme de mon empire qui m'êtes le plus suspect. Il faut être Français avant tout. Il faut soutenir les libertés de l'Eglise gallicane... » Après que Bonaparte fut passé, le cardinal Maury me dit que le ministre de la police désirait me faire quelques questions ; que si je voulais nous passerions chez lui après nos visites.... Après notre visite à Marie-Louise, le cardinal nous reconduisit dans son carrosse qu'il fit arriver à la porte du ministère de la police. Il descend seul avec moi ; nous entrons chez le ministre. « N'avez-vous pas, » me dit Savary, « des correspondances avec le Pape à Savone ? » — « Chargé, comme grand vicaire, de ce qui regarde les dispenses de mariage, je corres-

« ponds, » lui dis-je, « pour cet objet avec Sa

« Sainteté. — Ce n'est pas cela ; ne correspondez-vous pas sur les affaires du jour ? » Je n'avais écrit au Souverain Pontife qu'une fois et n'avais pas reçu de réponse, je crus pouvoir répondre négativement. « Mais vous avez vu un bref du Pape au cardinal Maury ? — Oui, je l'ai vu. — Qui vous l'a montré ? — Je ne peux pas le dire. — Oh ! pour terminer, voilà M. l'archevêque, donnez entre mes mains votre démission, et tout est fini. — Je ne le peux pas. — Votre refus prouve que vous voulez être chef de parti : donnez votre démission, ou vous êtes mon prisonnier. — Je serai votre prisonnier. » Après que Savary m'eut interrogé, on me laissa seul jusqu'à la nuit. Le conseiller d'Etat Réal vint ensuite, et on me fit monter dans son carrosse pour me conduire chez moi, et y faire la visite de mes papiers..... Je soupirais après la fin de tous ces interrogatoires. J'en fus délivré le 4 janvier, où un agent de police me fit monter dans un fiacre et me conduisit à Vincennes. »

Toutefois ce qui le préoccupait, c'étaient, non pas sa captivité, mais les malheurs de ses parents et de ses amis, malheurs dont il était la cause innocente. L'abbé de la Calprade fut détenu à la Force, puis exilé ; l'abbé Guairard, mandé à la police, eut le même sort. M. Portalis fut destitué de tous ses emplois, et proscrit. Le P. Fontana, le prélat Grégorio, les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Oppizoni furent emprisonnés. Mis au secret dans le donjon de Vincennes, d'Astros passa un an dans ce silence absolu qui fait de la prison un tombeau anticipé. Avant d'être installé dans son cachot, il lui avait fallu subir l'indigne traitement d'être fouillé, comme un malfaiteur. On lui enleva les moindres objets capables de servir d'instruments à un suicide. Les autres délices le touchaient peu ; cette dernière l'outrageait : elle était une injure à son honneur de prêtre, à sa foi de Chrétien. Il demanda une aiguille pour réparer ses vêtements : après de longues et mûres délibérations, on se décida à lui faire cette importante concession. « Tout le mobilier de sa prison se composait de la couche de sangle sur laquelle il reposait. Au-dessus de ce lit se trouvait une cruche, d'où le prisonnier faisait tomber de l'eau dans le creux de sa main pour se laver. Alors la même couverture qui servait de drap de lit pendant la nuit, faisait l'office d'essuie-mains pendant le jour. L'abbé d'Astros était heureux au milieu de cette simplicité plus que cénobitique. Son expérience de Vincennes, disait-il souvent, lui avait fait sentir combien l'homme a besoin de peu. Aussi acceptait-il avec une gaieté moitié chrétienne, moitié philosophique, la pauvreté du donjon ; et, se retournant par la pensée vers les magnificences de Paris, il aimait à répéter avec le Sage : *Quam multis non indigeo!* La nudité de sa demeure éprouvait moins la résignation du captif que son exiguité. Volontiers il aurait fait bon marché de tous les autres

agrémens de la vie, si l'espace et le grand air ne lui eussent pas été si parcimonieusement mesurés.... Parmi ses gardiens, il en était un dont le cœur était séduit par ce puissant attrait qui s'attache à la vertu persécutée, c'était le concierge du donjon. Plusieurs fois par jour il avait occasion de visiter l'abbé d'Astros en lui portant sa nourriture. La vue de ce jeune prêtre si doux, qui priait presque toujours et ne se plaignait jamais, navrait son âme. Néanmoins, les réglemens lui imposant le mutisme le plus rigoureux pendant les visites, la commisération du concierge fut longtemps refoulée par la consigne. Un jour, malgré la consigne et le commandant, les sentiments de ce noble cœur éclatèrent, et une parole de sympathie lui échappa : ce fut assez pour le rebdre criminel. Destitué de son emploi et chassé du donjon, il expia l'honorable délit de n'avoir pas su gouverner sa pitié. Quand l'abbé d'Astros connut la disgrâce de cet homme, il en fut profondément ému. Cette épreuve renfermait pour lui un double déchirement, celui de perdre le dernier ami qui lui restât, et celui d'être l'occasion de son malheur. » (CAUSSATZ.) Son frère et une de ses sœurs, inquiets de ne pas recevoir de ses nouvelles, se rendirent du fond de la Provence à Paris pour essayer de le voir, mais quelles que fussent leurs prières, cette consolation leur fut refusée, et ils eurent la douleur de s'en retourner comme ils étaient venus. L'année 1812 lui apporta de notables améliorations. Il lui fut donné de voir un peu de soleil, de se promener dans un préau. Le secret était levé. Il put s'entretenir avec les autres ecclésiastiques du fort. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que leur arrestation avait été provoquée par la sienne ! Les armées de l'Europe, coalisée contre Napoléon, marchaient sur Paris. Le prisonnier de Vincennes est transféré à Angers.

« Nous partîmes de Vincennes le 9 février 1814 et très-précipitamment, dit-il dans une lettre. On prétendait que le local était nécessaire pour y mettre un magasin de poudre. Dans le fait, c'est qu'on avait peur que nous ne fussions délivrés par les Cosaques. On nous embarqua dans des diligences. Nous étions dans la nôtre quatre prisonniers, dont trois ecclésiastiques et un laïque sicilien, plus le commandant du donjon de Vincennes. Dans les autres diligences, il y avait, outre des prisonniers, quatre gendarmes. Quoique ce fût pour nous conduire dans d'autres prisons, je fus bien aise de sortir de ce donjon fameux, qui restitué avec tant de peine ce qu'on y nient. Nous en partîmes à 6 heures du matin. Je revis avec plaisir les boulevards de Paris.... nous ne descendîmes de voiture que le soir. Notre voyage a été très-lent. Les chevaux qui nous menaient étaient pris par réquisition. Enfin après trois nuits et quatre jours de marche, nous arrivâmes à Angers, dans la prison civile, dans un appartement bien sale, enfumé, garni d'un grand nombre de lits cras-

seux, dégoûtants et à trois places, que d'autres prisonniers venaient de quitter.... J'avoue que l'aspect de ce logement, et surtout des lits, m'a affecté un moment... » A peine avait-il repris ses fonctions de grand vicaire à Paris, que le retour de l'île d'Elbe de Napoléon le contraignit de passer en Angleterre. Cet exil ne fut pas long. En 1817 un nouveau concordat portait à quatre-vingt-douze le nombre des sièges épiscopaux. Les nouveaux évêques étaient nommés, lorsque le ministère, reculant, adopta un règlement définitif qui prit le milieu entre le concordat de 1801 et celui de 1817, et porta à quatre-vingts le nombre des sièges épiscopaux. L'abbé d'Astros, nommé d'abord à l'évêché d'Orange, puis à celui de Saint-Flour, fut sacré, en juillet 1820, évêque de Bayonne. Installé le 13 août, le prélat faisait entendre, le même jour, de la chaire de sa nouvelle cathédrale, ces simples paroles : « Mes frères, ne soyez pas surpris si vous me voyez en ce moment dans le trouble : quand je vois accourir en foule, dans cette enceinte sacrée, les habitants d'une si grande ville ; quand je pense à ce qui est l'objet d'une réunion si nombreuse et si importante, une multitude de pensées contraires agitent mon esprit et mon cœur. Quel est mon étonnement surtout de me trouver si bien accueilli dans cette cité à laquelle j'étais étranger jusqu'à ce jour ! de me voir dans cette chaire, couvert des vêtements sacrés des pontifes, et portant dans mes mains le bâton mystérieux, symbole de l'autorité pastorale que la Providence m'a confiée. Grand Dieu ! est-il bien vrai que vous m'avez destiné pour être le premier pasteur de cet immense diocèse ? Qu'avez-vous trouvé en moi pour me juger capable de gouverner un si grand peuple ? Est-ce donc un secret jugement de rigueur que vous exercez sur moi, ou bien une punition dont vous les frappez eux-mêmes ?... » Ce n'était pas, dans sa bouche, une précaution oratoire, mais l'alarme d'une humilité sincère qui se reprochait, comme Vincent de Paul, de n'avoir pas toute sa vie labouré les champs plutôt que d'accepter le sacerdoce. Administrateur actif, il avait soin que toutes les affaires fussent expédiées avec promptitude, en même temps qu'avec maturité. « Après avoir donné sa journée aux affaires, Mgr d'Astros se prêtait aux hommes pendant deux heures de la soirée. A l'issue de son dîner il recevait les prêtres et les personnes du monde qui venaient le visiter. Le clergé surtout y venait avec assiduité, et le prélat, fécond en souvenirs quand il était à l'aise, quelquefois piquant, si la charité le permettait, offrait le modèle d'une conversation évangélique en même temps que d'étendue... Sa vie publique était sévère, son intimité avait une simplicité, une douceur ineffable... A huit heures, le prélat quittait la distraction pour la prière. Il allait dans sa chambre dire le grand Office suivi du chapelet, et à neuf heures un son de cloche appelait tout sa maison à la prière

du soir. Elle était présidée par lui et récitée par son secrétaire. Après cela tout le palais rentrait dans le silence comme un monastère. » (*Ibid.*)

La même régularité, qui présidait aux affaires du diocèse, régnait dans sa maison. Elle était ordonnée avec une simplicité antique. « Cependant le même esprit qui l'éloignait du faste, l'éloignait de la singularité. Il était un amour-propre plus coupable à ses yeux que celui de la magnificence, c'était celui de l'affectation. Sans oublier la réformation du concile de Trente, qui prescrit la frugalité et la pauvreté pour les tables épiscopales, il admettait l'argenterie et quelques ornements sévères. Il pensait que dans les siècles où la foi baisse, il fallait entourer la dignité épiscopale d'un peu d'éclat, comme on met un cadre d'or à certains objets précieux, pour les faire ressortir, et que le luxe, païen quand il est la décoration de l'homme, est chrétien comme les splendeurs de l'autel, quand il pare dans l'homme le représentant de Jésus-Christ ; enfin il trouvait la parole de Sénèque aussi vraie selon l'Évangile que selon la philosophie : Celui-là est grand qui use de plats de terre avec autant de satisfaction que s'ils étaient d'argent ; mais celui-là est plus grand encore qui mange en des plats d'argent avec autant de mépris que s'ils étaient de terre. » Cependant la piété du saint prélat s'alarmait quelquefois de ne pouvoir réaliser tout le dévouement des siècles apostoliques. Un jour il fut troublé dans sa lecture par ces paroles de l'*Imitation* : « La pauvreté n'a ni serviteurs, ni servantes, ni palais, ni terres, ni rien de ce qui peut contribuer à la commodité et aux plaisirs de la vie. » Aussitôt il scruta, en tremblant, une sentence qui semblait exclure les évêques de la pauvreté de Notre-Seigneur. Il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût trouvé à sa conscience cette solution, consignée dans ses écrits : « Heureusement si nous avons des serviteurs, ce n'est que pour avoir le temps de mieux servir les autres. » (*Ibid.*) Parler de son désintéressement, de sa charité, ce serait faire injure à sa vertu. Dès qu'il recevait son traitement, la première portion était pour les pauvres. Quand ses neveux et ses nièces le venaient voir, il leur disait, en recevant leurs adieux : « J'aurais bien voulu vous donner un souvenir, mais j'ai dépensé, cette année, les revenus de mon patrimoine, et les autres ne m'appartiennent pas. » Mgr d'Astros eut bientôt étudié son diocèse et vu ce qui lui manquait. Par ses soins, trois petits séminaires sont établis, un à Larressore, le second à Saint-Pé, le troisième à Oloron. Avec ses seules ressources, il bâtit le grand séminaire, un des beaux monuments de ce genre. Il défend de quitter le costume ecclésiastique, décoration du prêtre. Il fonde une caisse d'épargne en faveur des prêtres âgés et infirmes, et élève à ses invalides un monument modeste. Il rétablit les retraites et les conférences. Quelques traits feront connaître la bonté de son cœur. En tournée pastorale, un curé lui présenta à

confirmer 150 enfants dont une douzaine savaient à peine l'indispensable pour la réception du sacrement. Le prélat en fut affligé. Il exhorta vivement les parents à envoyer leurs enfants au catéchisme, mais il n'eut pas, même en particulier une parole de blâme pour le curé. Un des grands vicaires lui en témoignant sa surprise : « Que puis-je lui dire, » répond le bon évêque, « qu'il ne se soit déjà dit à lui-même ? Il est assez peiné ; Dieu me garde d'y rien ajouter. Je suis sûr qu'il me donnera plus de satisfaction à l'avenir. » Un autre prêtre avait justement encouru sa disgrâce, et il subissait en expiation un exil humiliant. Du fond de la retraite il poussa vers son évêque un cri d'amende honorable, et celui-ci, toujours miséricordieux, lui envoya ce précieux encouragement : « Je vous écris dès aujourd'hui, mon cher N..., dans l'intention d'adoucir, si je peux, votre peine et la mienne. Je vous répète ici que, si j'ai usé de sévérité, c'est que j'ai cru le devoir, et sans avoir aucune amertume contre vous dans le cœur.

« Ce qui a dû vous causer le plus de peine, c'est l'opinion défavorable que votre envoi à N... pouvait donner de vous dans Bayonne. J'ai eu ce matin une pensée qu'on pourra trouver singulière, qu'on blâmera peut-être, mais qui satisfait mon cœur et doit vous en prouver la disposition à votre égard, c'est de vous inviter à venir, dans quelque temps, descendre à l'évêché pour y passer quelques jours.... Si l'on pouvait m'accuser de faire ici une fausse démarche, je ne crois pas du moins qu'on puisse en blâmer le motif. Vous ferez, du reste, de cette invitation ce qui vous plaira. Si vous l'acceptez, vous me ferez plaisir ; si vous ne l'acceptez pas, je ne le trouverai pas mauvais ; je n'en ai donné connaissance à personne. Je n'ai pas besoin de vous dire autre chose sur mes sentiments. » Langage admirable, et bien digne d'un ministre de l'Évangile. Un jeune prêtre, sans mauvaise intention sans doute, mais avec une inconvenance faite pour soulever l'indignation, s'était permis de lui donner, en société, des avis outrageants. Mgr d'Astros les écouta sans émotion. Quelques jours après il écrivit à l'impertinent conseiller pour le remercier et lui dire qu'il tâchait de mettre à profit ses reproches. C'était de l'humilité chrétienne portée à ses dernières limites. Toutefois sa bonté ne dégénérait pas en faiblesse, et n'altérait en rien l'énergie du caractère. Au passage de la duchesse d'Angoulême à Bayonne, le chevalier d'honneur de cette princesse demanda à l'évêque une nomination qui n'était pas juste. Quoique le suppliant fût le marquis de Vibraye, ancien ami de Mgr d'Astros, il n'obtint qu'un refus obstiné. Le marquis, reconnaissant à celui-ci une bonne volonté dominée par la conscience, s'inclina devant les scrupules et la justice de l'évêque. Vers ce temps fut offert à Mgr d'Astros un présent dont il était bien digne ; c'était la

crosse de saint François de Sales. Achetée d'abord par l'abbé de Moncrif, docteur de Sorbonne, elle avait été donnée par lui au trésor de l'église d'Arudy, arrondissement d'Orthez. Quand les habitants eurent pu apprécier Mgr d'Astros, ils jugèrent qu'un tel bâton pastoral ne pouvait être mieux placé qu'aux mains de leur évêque, et ils le supplièrent de l'accepter. Les villes qui renfermaient des protestants étaient l'objet d'un zèle tout particulier. A Belloc, il reçut plusieurs abjurations.

A Orthez, ses succès eurent un bien autre retentissement. Cette ville, sur une population de 7,000 âmes, compte mille protestants. Le prélat y devait accompagner les missionnaires et mettre lui-même la main à l'œuvre. A cette nouvelle, l'alarme se répandit chez les ministres réformés. Ils se réunirent et se concertèrent pour empêcher leurs coreligionnaires d'assister aux prédications. Ne pouvant leur parler, l'évêque résolut de leur écrire ; de là, une première lettre aux protestants d'Orthez, lettre qui parut sous le voile de l'anonyme, mais qu'il approuva. Il y touchait sommairement les points fondamentaux de la discussion entre les deux communions ; mais son langage était moins celui d'un controversiste qui combat, que la langage d'un père délaissé qui tend les bras. Une polémique s'engagea. Les trois lettres de l'évêque réunies composent le livre intitulé : *La vérité catholique démontrée*. « Peu de livres, » dit un controversiste distingué, « réunissent au même degré que celui-ci le savoir, la logique, la modération et la clarté ; il en est peu d'aussi propres à raffermir les Catholiques et à détromper les protestants. » (*Ami de la religion*, déc. 1851.) En 1829, l'évêque de Bayonne donna des statuts synodaux à son clergé. Il pensait, avec tous les bons esprits, que les règles disciplinaires, invariables pour le fond, doivent être modifiées suivant les temps et les circonstances. L'année suivante, il fut transféré à l'archevêché de Toulouse. Il aurait bien voulu repousser ce nouveau fardeau comme il avait repoussé l'archevêché de Besançon. Le 13 mai 1830, M. Frayssinous, resté chargé de la présentation aux titres ecclésiastiques, écrivait à l'évêque de Bayonne : « Vous accepterez par obéissance et par dévouement à la religion ce que vous n'avez pas cherché. Vous sentez bien que dans les circonstances actuelles, le roi ne peut, en aucune manière, craindre un refus que pourrait inspirer la modestie, mais que repousserait la sagesse. » Quoique le gouvernement, tranchant la difficulté d'avance, imposât la charge plutôt qu'il ne la proposait, Mgr d'Astros tenta néanmoins de détourner le coup. Il répondit : « Monseigneur, j'ai reçu hier la lettre où Votre Excellence m'annonce ma nomination à l'archevêché de Toulouse. J'espère que le roi ne s'offensera pas, si vous lui soumettez les observations que je crois devoir faire sur ma translation. Il est bien vrai qu'il semble peu convenable de

ne point paraître touché de ses taveurs ; mais Sa Majesté verra très-bien que, loin de mépriser ses bontés, c'est au contraire à raison du grand prix dont elles sont à mes yeux, que je m'en reconnais plus indigne.

« Ce ne sont cependant pas ces motifs que je veux alléguer, quoiqu'ils soient très-véritables, parce que vous les attribueriez à un sentiment d'humilité. Il y a d'autres considérations dont vous admettez vous-même, je l'espère, la solidité.

« Quoique je ne sois pas très-avance en âge, je dois, à raison de ma santé singulièrement frêle, être considéré comme tel. Un de mes yeux n'a jamais vu, l'autre est très-faible ; ma constitution est si bizarre que le simple changement d'appartement m'est quelquefois nuisible. Que sera-ce si je change même de climat ?

« Depuis dix ans que je suis à Bayonne, j'ai acquis la connaissance du diocèse et de son clergé. Il m'est beaucoup plus facile d'y faire le bien. Est-il raisonnable qu'à mon âge j'aie recommencer, sur nouveaux frais, à gouverner un grand diocèse ? Ne vaut-il pas mieux y placer un évêque fort et moins âgé qui pourra l'administrer longtemps, et par cela même plus utilement ?

« Ce que vous me dites, Monseigneur, que dans les circonstances actuelles le roi ne peut, en aucune manière, craindre un refus que repousserait sa sagesse, fait sur mon esprit l'impression qu'il doit y faire. Je suis entièrement dévoué au roi, comme à la religion. Je n'hésiterais pas, si l'un ou l'autre avait de moi un vrai besoin. Mais il me semble, après cet exposé, que la religion et le service de Sa Majesté gagneront à ce qu'un autre soit nommé à ma place. » Il quitta sa ville épiscopale en pleurs, après avoir fait les honneurs de sa cathédrale au roi et à la reine de Naples qui venaient de marier leur fille au roi d'Espagne Ferdinand VII. Il était à Paris en juillet 1830, attendant ses bulles qui allaient y arriver, lorsque la France, ce pays si fécond en révolutions, en fit encore une. Ce fut une vive douleur pour le prélat profondément attaché à la monarchie déchu par les liens de la reconnaissance ! Il avait quitté la capitale où il ne devait plus reparaitre, et il vivait retiré auprès de sa famille. Le duc de Broglie, ministre des cultes, lui écrivit, le 14 octobre 1830, que ses bulles, arrivées le 1^{er} septembre, seraient promulguées quand il aurait satisfait à la condition du serment. Mais là était une difficulté. Qu'entendait-on par le serment ? Il allait jurer fidélité au roi : cette fidélité impliquait-elle une simple obéissance, ou un lien de cœur incompatible avec d'autres affections ? Il fallait jurer fidélité à la charte : ce contrat était-il théologiquement irréprochable dans toutes ses dispositions ? Il fallait jurer sur une formule proposée par le ministre : d'après les concordats de 1801 et de 1817, on ne le faisait que sur une formule approuvée par le Pape. Mgr d'Astros ouvrit sa pensée au ministre en ces termes : « Monsieur le ministre, je vois

avec plaisir que le gouvernement s'occupe des églises privées de leur premier pasteur ; mais je vois avec peine qu'il est question de nous demander un nouveau serment. J'aimais à penser que, dans les circonstances difficiles où nous sommes, le gouvernement s'abstiendrait d'interroger nos consciences, et qu'il éviterait de faire renaître la malheureuse distinction d'*assermentés* et d'*inscrémentés*.

« Il me semblait voir beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages dans une conduite opposée. En effet, si les évêques viennent à refuser le serment, ce refus doit produire une impression défavorable au nouvel ordre de choses ; s'ils le prêtent, la foi jurée à ce nouveau gouvernement, le lendemain du jour où le roi légitime a été renversé, ne peut qu'affaiblir beaucoup, dans l'esprit des peuples, le respect dû à ce lien sacré.

« Quant au serment lui-même, quel est celui qu'on exigera ? Dans quels termes sera-t-il conçu ? Je vous avouerai, Monsieur le ministre, que si je ne consultais que mes propres sentiments, et, s'il ne s'agissait que de mes intérêts, je ne pourrais me décider à remplacer sitôt mes serments anciens par des serments nouveaux. Mais comme ceci intéresse la religion, nous avons dans le chef de l'Eglise, une autorité suprême qui a droit à notre obéissance sur tous les points de la morale : j'attends la décision de Sa Sainteté et je m'y conformerai. Ne vous offensez point, Monsieur le ministre, de la franchise de mes observations. Le serment est un acte essentiellement religieux, et le sceau le plus sacré des conventions humaines. La garantie qu'il offre est d'autant plus puissante que ceux qui le prêtent y apportent une attention sérieuse. » Malgré tous les scrupules de Mgr d'Astros, le bref de Pie VIII à Mgr de Quélen résolut pour lui les difficultés, et il prit possession de son église métropolitaine le 14 décembre 1830.

Quand Toulouse vit cette simplicité épiscopale, à laquelle le rang n'imposait aucun faste étranger, elle reconnut mieux le successeur de Saturnin et d'Exupère sous ce modeste appareil, et, contre toutes les prévisions, le pontife apôtre fut mieux compris que le pontife grand seigneur, le cardinal de Clermont-Tonnerre à qui il succédait. Quoique son nouveau diocèse eût été bien administré, qu'il y eût trouvé un clergé docile, pieux et lettré, il trouva encore à y introduire bien des améliorations. « Il rétablit les conférences ecclésiastiques, donna des statuts au chapitre. Il régla l'exercice de la juridiction, et retira les pouvoirs honorifiques. Il publia un nouveau *Catéchisme*. Il retoucha la liturgie diocésaine ; enfin il rendit toute sa vigueur à la discipline sur les plus minutieux détails, ne perdant pas de vue que les petites observances préviennent les grands abus. A cette époque, quelques vieillards affaiblis ou autorisés interprétaient largement les

saintes règles sur le lieu des confessions, la disposition des confessionnaux, l'âge de leurs servantes et l'administration des sacrements. Le saint évêque opposa de sévères injonctions à cette facilité toujours funeste pour ceux qui la voient, si ce n'est pour ceux qui la montrent. Il travailla avec la prévoyance de l'amour, à éloigner des presbytères l'ombre d'un soupçon. En arrivant parmi nous, Mgr d'Astros ne changea rien à ses habitudes épiscopales. D'année en année on voyait cependant sa vie se transfigurer comme un soleil qui monte toujours. Avec cette débile santé qui lui arrachait naguère sa démission, on le voyait quitter son lit de malade pour commencer une tournée épiscopale. Les bourgs des plus hautes Pyrénées le recevaient infirme et septuagénaire dans leurs chapelles inaccessibles. Sur son passage, on gardait, comme des reliques, les objets dont il s'était servi. Les prêtres le contemplaient avec une vraie dévotion dans leurs maisons édifiées, et quoiqu'il n'y ait guère plus de saints que de grands hommes pour l'intimité domestique, sa vertu avait cela de particulier que, plus on le voyait de près, plus elle séduisait. (Le P. CAUSSETTE.)

La révolution de 1830 l'avait replacé dans une sphère qui était son élément : la lutte. Toute sa vie il avait lutté, tantôt contre Napoléon, tantôt contre les tendances irrégulières, contre les mauvaises doctrines, ou pour réclamer la liberté de l'enseignement. Il eut bien des démêlés avec le pouvoir nouveau qui, faible avec les audacieux, trouvait habile de livrer le clergé aux caprices populaires, espérant se le rallier par le noble lieu de la peur. L'archevêque avait conservé les trois grands vicaires que s'était associés le cardinal de Clermont-Tonnerre dans l'administration de son diocèse. Le gouvernement en récusait deux. Le prélat soutint ces hommes éminents. On menaçait de retirer le traitement; Mgr d'Astros déclara qu'il ne donnerait pas de pouvoirs à d'autres. Après une longue collision, de guerre lasse, le pouvoir recula. En mars 1831, l'autorité ordonna d'abattre les croix dans la ville de Toulouse. On demanda même le concours de l'administration ecclésiastique. L'archevêque répondit avec indignation. Il protesta auprès de toutes les autorités. Il déclara le gouvernement traître envers la liberté des cultes, provocateur envers une cité catholique, et tyran envers la religion de la majorité. Durant ces années, fut agitée la question de réduire de moitié le nombre des évêchés. Mgr d'Astros envoya alors au ministère des cultes un remarquable travail. Le concile de Trente d'une main, le chiffre des populations respectives de l'autre, il montrait que, loin d'avoir fait des largesses gratuites à l'Église, le gouvernement de la Restauration était encore resté son débiteur. Il citait plusieurs administrations en souffrance par excès de travail, et bien des diocèses négligés par excès d'étendue. Il avertissait le

pouvoir que, s'opiniâtrer dans cette voie, c'était travailler à sa ruine, parce que toute l'influence, que perdraient les évêques, passerait aux ennemis de ce pouvoir. On ne parla plus du projet. Quand le ministre des cultes invita les évêques de France à lui communiquer leurs Mandements, l'archevêque fut vivement blessé de cette injonction. Il répondit que de tels écrits n'étaient justiciables que du Pape et de l'Église; que les magistrats pouvaient les examiner sous le point de vue politique et les dénoncer s'il y avait lieu; que, pour lui, ne pouvant rabaisser à ce point la dignité épiscopale, il se ferait de la désobéissance un saint devoir. Au milieu de ces luttes, Mgr d'Astros n'oubliait pas de plus modestes devoirs. Le *Catéchisme des sourds-muets* en est une touchante preuve. Quoiqu'il l'eût composé plus tôt, c'est alors qu'il y mit la dernière main.

« Un curé de son diocèse lui avait présenté un enfant que cette double infirmité excluait des sacrements. Ce dernier, quoi que intelligent et bon, ne pouvait, d'après l'opinion générale, acquérir l'instruction nécessaire sans le secours d'une langue, et il était trop pauvre pour avoir des maîtres. Cette infortune navra le cœur du prélat. Une catégorie nombreuse d'âmes abandonnées se présenta sous ses yeux. Il résolut de continuer en les complétant l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard. Jusque-là, on était convaincu que les idées morales n'entraient dans l'esprit des sourds-muets que par des signes grammaticaux; que pour acquérir des connaissances intellectuelles, il fallait raisonner, et que le raisonnement n'était possible qu'au moyen d'une langue; enfin que, si les idées ne sont pas attachées à des mots, on les perd, et, sans la mémoire, on ne conçoit pas l'instruction. Tout cela supposait la nécessité d'écoles spéciales, et Mgr d'Astros pensait à ceux qui n'en peuvent faire les frais. Il posa donc en principe que les mots étaient à la rigueur suppléés par des signes, surtout par des images. Il fit traduire en ingénieux dessins les principales vérités de la religion. Il créa un *Dictionnaire mimique* pour exprimer la théologie en gestes, et faire passer l'esprit de la représentation sensible des choses au sens spirituel; et si la méthode du prélat n'obtint pas des adhésions unanimes, nous savons que des maîtres habiles y puisèrent de lumineuses inspirations. Le cœur trouve une douce onction dans ce cours de religion élémentaire, ébauché par un évêque persécuté, que ses ennemis accusaient de troubler l'État, et qui, comme le divin Maître, s'en allait chez les pauvres faire entendre les sourds et parler les muets. » (*Ibid.*)

En août 1834, un prêtre illettré osa publier des libelles contre Mgr de Quélen et porter même au pied de la tribune des accusations où le ridicule le disputait à l'impudence. Ces accusations soulevaient le mépris et le dégoût. Mgr d'Astros, que révoltaient ces calomnies, ne put se contenir : « Je déclare

ici devant Dieu, » écrivait-il à l'*Ami de la religion*, « que tout le temps où j'ai eu des rapports avec Mgr de Quélen, simple ecclésiastique, évêque de Samosate, coadjuteur et enfin archevêque de Paris, je n'ai jamais rien vu que d'infiniment honorable dans toute sa conduite, et que j'ai souvent admiré sa haute vertu, sa foi vive, sa piété tendre, son dévouement inaltérable à la religion et à l'Église. Tout ce qu'il a souffert depuis 1830, et la dignité avec laquelle il l'a souffert, n'a fait que le rendre plus grand aux yeux des gens de bien, et cette haute réputation, si bien méritée, écrasera le calomniateur. »

Après l'apparition du second volume de l'*Essai sur l'indifférence*, la France et le catholicisme étaient encore dans l'admiration de l'abbé Lamennais. Mgr d'Astros, plus clairvoyant, avait le pressentiment d'une chute éclatante. Il s'en expliqua avec les évêques, et motiva ses répugnances dans une appréciation solennelle. Quelques années après, quand eut paru l'*Avenir*, alors que les autres évêques hésitaient, l'archevêque de Toulouse porta les premiers coups : « Comprenez que, dans les régions où l'aigle révolté poussait ses cris, les seules du Vatican tombaient d'assez haut pour l'atteindre, il rédigea une censure de ses principales témérités doctrinales, la fit signer par treize pontifes voisins, et la déféra au tribunal de la papauté... Il y joignit toutes les pièces du procès pour les mettre sous les yeux de la sagesse infaillible qui allait prononcer. A cette fin, il conçut et dressa la censure de 56 propositions extraites des écrits de M. de Lamennais et de ses disciples. Il y prenait le grand homme presque à son origine; car, quoique celui-ci n'eût comblé la mesure que dans les hymnes démocratiques de l'*Avenir*, il y avait déjà longtemps qu'il lui était beaucoup pardonné parce qu'il avait beaucoup combattu. Mais l'heure de la justice ayant sonné, on comprit l'arriéré dans le compte qui lui fut demandé. L'acte d'accusation commence donc en 1820. » (*Ibid.*)

Personne n'ignore la condamnation et la triste fin de l'abbé de Lamennais. Mgr d'Astros qui, pendant toute sa carrière, avait été militant contre tous les pouvoirs, contre l'Université, contre les mauvaises doctrines, était dans l'intérieur un homme doux et pacifique, un ami tendre et dévoué. L'amitié était un besoin de son cœur. Dans le clergé; hors du clergé, dans toutes les classes, il comptait de nombreux et vrais amis. Un de ceux qui furent le plus chers à son cœur fut M. Berger. Celui-ci avait débuté dans la vie publique par de grands succès et par de grands écarts. Menant de front l'étude et le plaisir, il s'était tour à tour rendu célèbre comme orateur au barreau, comme professeur à la Faculté de droit, et comme peu moral dans sa conduite. Un jour, la grâce l'avait saisi et jeté dans les renoncements du sacerdoce. C'était une de ces natures ardentes qui ne se reposent

que dans les extrêmes et à qui il faut, suivant un mot célèbre, ou Rome ou le désert. Entré dans les ordres, il partageait sa vie entre la prière, la prédication, la maison du Refuge qu'il avait fondée, et les pratiques mortifiées qui étaient l'objet de sa dévotion. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, voulant fortifier ses conseils d'une grande science juridique unie à de rares vertus, le nomma son grand vicaire. Celui-ci qui avait accepté les sacrifices du sacerdoce, mais qui en avait répudié par vœu les dignités, opposa une vive résistance. Sommé d'obéir, il se rendit à condition toutefois qu'il lui serait permis de quitter le diocèse pour prêcher des retraites pastorales. C'est dans l'exercice de ce ministère qu'il connut à Bayonne Mgr d'Astros. Au premier contact ces deux cœurs gravitèrent l'un vers l'autre; ils s'éprirent d'une tendre et inaltérable amitié, ils se devinrent mutuellement nécessaires, et ne formèrent plus qu'un vœu, celui de mourir dans les bras l'un de l'autre, et au sein de Dieu. M. Berger se promit de donner un jour Mgr d'Astros pour archevêque à Toulouse. Aussitôt après la mort du cardinal de Clermont-Tonnerre, comptant sur son influence à laquelle Mgr Frayssinous ne manquait jamais de déférer, il partit pour Paris. Les précédents refus de Mgr d'Astros faisaient craindre une non-réussite. L'insistance du négociateur triompha des obstacles. Mgr d'Astros, nommé à Toulouse, désirait avoir M. Berger pour successeur à Bayonne. Il fit part de ce vœu à Mgr d'Herminopolis qui le partagea et communiqua à M. Berger le désir de Mgr d'Astros, appuyé par une supplique du clergé bayonnais. « L'humble grand vicaire s'en défendit par une pieuse défiance. Mgr d'Herminopolis déconcerté ne poussa pas plus avant. Alors Mgr d'Astros, pressé à la fois par son cœur et par ses prêtres, adressa directement sa prière à M. Berger en lui faisant des reproches au nom de l'amitié. » (*Ibid.*)

Celui-ci lui répondit : « Ne pourrais-je pas dire que c'est vous qui n'agissez pas en ami en voulant vous séparer de moi et en me désignant pour votre successeur? Certainement, si j'étais condamné à être évêque, je ne serais pas insensible à l'honneur de vous remplacer et de me trouver au milieu de ces bons prêtres qui m'ont témoigné tant d'amitié durant mon séjour au milieu d'eux. Je désire rester simple prêtre et mourir sous votre gouvernement. Je n'ose pas dire entre vos bras, mais je le pense... » Là ne se borna pas le désintéressement de M. Berger. Avant de se rendre à son nouveau poste, Mgr d'Astros le consulta sur les grands vicaires du diocèse de Toulouse. Le noble prêtre répondit « que M. Ortric était un vieillard paisible et saint dont l'élimination serait injuste et mal appréciée; que M. Lannéloc était un administrateur aimé des prêtres et rompu aux affaires dont il était impossible de se passer; que le seul homme facile à déplacer,

c'était lui-même, parce qu'il était là par une faveur capricieuse du cardinal de Clermont-Tonnerre, qu'il trouverait d'ailleurs dans l'amitié de son nouvel archevêque, pour supporter l'éloignement, une force que les autres ne pouvaient avoir, qu'il avait un gîte tout prêt au Refuge où il n'aurait pas l'air d'un homme déchu, puisqu'il serait en famille, et que du reste, à moins d'une injonction contraire, il optait pour cette solitude. On pense bien que l'ajonction de Mgr d'Astros ne se fit pas attendre. Une estime poussée jusqu'à l'admiration vint développer encore les sentiments qu'il avait conçus pour son ami. M. Berger lui rendit une réciprocité exaltée qui se traduisait à toute heure par des témoignages enthousiastes. » La mort seule les sépara. Pendant les dix-huit années que dura le gouvernement sorti de la révolution de juillet, Mgr d'Astros fut toujours sur la brèche pour la défense de la religion, publiant des Mandements, usant de la presse, écrivant au roi et aux ministres.

Il s'attristait des vertiges incompréhensibles qui encourageaient l'immoralité factieuse, et mettaient M. l'abbé Combalot en prison. Il demandait au ministre des cultes ce que faisait son autorité pendant que des subordonnés vilipendaient la religion de la majorité; et si le ministre le rappelait à l'ordre, il lui répondait d'envoyer ses leçons au collège de France, qui en avait besoin, non à l'épiscopat qui avait mission de lui en adresser. (*Ibid.*) Un Mémoire adressé à Louis-Philippe, et où il demandait que le catholicisme fût la base de l'enseignement universitaire, que le certificat d'études fût aboli, les grades conférés par un jury indépendant, etc., se terminait ainsi : «... On nous fait entendre que nous serons déferés au conseil d'Etat : pense-t-on qu'une pareille menace nous fera trahir nos devoirs ? Il faudrait apparemment en venir à des menaces bien plus sérieuses. Aussi les feuilles antireligieuses appellent-elles déjà contre nous la saisie du temporel, les fers, la déportation, toutes les rigueurs de la tyrannie. Leurs provocations seront-elles écoutées ? je suis bien loin de le croire. Si elles l'étaient, nous nous rappellerions l'exemple généreux des évêques de 90, nos illustres prédécesseurs, et à l'aide du secours d'en haut, nous entrerions dans la lice des persécutions, puisqu'il faut trancher le mot. Dès lors, cette prétendue philosophie qui, depuis un siècle, s'épuise à nous parler de tolérance, serait encore une fois vaincue, par cela seul que, pour essayer de nous vaincre, elle se trouverait de nouveau réduite à nous persécuter. »

Dans une autre lettre au même prince il s'écriait d'un ton prophétique : « Sire, pardonnez si j'ose encore recourir à Votre Majesté dans l'intérêt de la religion. Je viens redire aux pieds du trône que le catholicisme périt, et que les mœurs se perdent en France, par les vices de l'instruction publique. Je laisse à Votre Majesté le soin d'y penser. Ne pas remédier à cet état de choses, c'est lais-

ser dans le corps de l'Etat un mal intérieur qui, tôt ou tard, lui sera funeste. » Quand parut le *Manuel du droit ecclésiastique français* de M. Dupin aîné, le cardinal de Bonald qui, dans un Mandement, condamna le livre, vit son Mandement déferé au conseil d'Etat. L'archevêque de Toulouse écrivit au cardinal pour le féliciter, et publia dans les journaux son adhésion ferme et motivée au Mandement censuré. Enfin il dit au ministre que, quand les lois de l'Eglise ne sont pas d'accord avec celles de l'Etat, c'est aux secondes à se modifier : « Cette affaire, M. le ministre, » ajoutait-il, « donne lieu à un rapprochement capable d'imprimer sur notre temps un caractère d'ignominie ineffaçable. Que dira la postérité quand l'histoire lui apprendra qu'au moment où M. Michelet publiait avec succès sa brochure *Du prêtre, de la femme, et de la famille*, prodige d'irrégion et de calomnie, le Mandement publié par un cardinal, pour la défense des vérités saintes, a été poursuivi et condamné comme abusif par-devant le conseil d'Etat ? » Peu de temps après, le gouvernement, par concession à ceux qui criaient le plus fort, invita les Jésuites à se dissoudre et à fermer leurs maisons. Ils obéirent en silence. Devant cet acte de faiblesse, notre prélat ne put se contenir. Toujours intrépide, et plein de l'idée de ses devoirs, il envoya un Mémoire au Souverain Pontife, une *Adresse au roi*, où il rendait justice à la Compagnie, et prouvait la légalité de son existence. En 1847, Mgr d'Astros solennisa à Toulouse sa 50^e année de prêtrise. L'année suivante, croulait une autre dynastie. Le 26 janvier 1849, M. Berger, grand vicaire de Toulouse, descend à l'évêché d'Amiens, porteur d'une lettre de son ami.

L'archevêque de Toulouse disait à Mgr Mioland : « Vous approuverez sûrement la pensée que j'ai eue d'assurer à mon diocèse, sur la fin de ma carrière épiscopale, un premier pasteur selon le cœur de Dieu. Mais, comment ai-je pu prétendre que vous, Monseigneur, déjà évêque, consentiriez à quitter votre diocèse pour venir administrer, en second, celui de Toulouse?... Que le zèle de la gloire de Dieu vous engage à quelque sacrifice, dans des temps où la religion a tant besoin que ses ministres se montrent des hommes d'un caractère surnaturel. Le Seigneur bénira votre renoncement à ce que vous avez de plus cher, un diocèse où vous avez fait tant de bien, et dont vous possédez l'affection. » Dans ces conditions Mgr Mioland ne pouvait hésiter, et il fut institué coadjuteur de Toulouse avec le titre d'archevêque de Sardes. Toulouse se souviendra longtemps de ces jours, où elle voyait sur son trône épiscopal, deux pontifes, vénérés pour leurs vertus, archevêques malgré eux-mêmes, se tenant unis d'une main, et bénissant de l'autre : elle connut bientôt cette simplicité affable, cette supériorité pratique, et cette instruction puisée au contact des affaires et des hommes, qui font tant aimer l'administration de Mgr Mioland. En 1850, la députation de la Haute-Garonne se rendit

en corps auprès de M. le président de la république, pour solliciter, en faveur de Mgr d'Astros, un des trois chapeaux que le Pape Pie IX allait accorder à la France. Le noble vieillard, bien innocent de la démarche, était depuis longtemps connu à Rome. Déjà, en 1830, des prêtres de Bayonne étant allés visiter le Saint-Père, Pie VIII leur dit spontanément : « Vous n'avez plus le même évêque : je connais Mgr d'Astros ; c'est un prélat bien rempli de l'esprit de Dieu. » Quelques jours auparavant, l'ambassadeur de France avait sollicité, au nom de Charles X, la pourpre pour le duc de Rohan : le Souverain Pontife répondit : « Mgr de Rohan est un digne ecclésiastique, je suis heureux de pouvoir l'honorer ; mais il reste à la France deux grands sujets, Mgr d'Astros et Mgr Frayssinous. » Le Saint-Père ignorait que la barrette, offerte à Mgr Frayssinous, avait été noblement refusée par lui qui proposa à sa place le duc de Rohan. « C'est vers la fin de 1850 que Mgr d'Astros fut préconisé avec deux illustres collègues, Mgr Gousset, archevêque de Reims, et Mgr Mathieu, archevêque de Besançon. La calotte lui fut portée par le garde-noble Troili, la barrette par Mgr Appolloni. Notre pontife, infirme et chargé d'années, ne pouvant faire le voyage de Paris, Mgr Fornari, nonce de Sa Sainteté, manda Mgr l'archevêque de Bordeaux, pour remettre à celui de Toulouse les insignes de sa nouvelle dignité. » (*Ibid.*) Le prélat, chargé de cette mission, félicita le cardinal octogénaire dans ce langage noble et élevé qui découle si naturellement de ses lèvres, avec toutes les grâces de l'esprit et la bienveillance d'une belle âme. Le cardinal, dans sa réponse, exprima l'étonnement de porter cette pourpre plutôt que le savant primat d'Aquitaine, et il la lui annonça pour un temps peu éloigné, comme s'il eût pressenti qu'il allait lui en léguer l'héritage. Il admirait les étonnantes vicissitudes humaines, ce dessein providentiel, qui se servait d'un Napoléon pour récompenser des résistances à un autre Napoléon, qui permettait qu'à 40 ans de distance réparation fût faite à l'Eglise, et justice à la vérité.

M. Berger avait souvent imploré la grâce de ne pas survivre à son archevêque ; sa prière fut exaucée. Il fut enlevé dans une vieillesse encore vigoureuse quelques mois avant son ami. Dès que le grand vicaire eut rendu sa belle âme à Dieu, le cardinal trouva son palais vide comme un désert, et le quitta pour n'y plus rentrer. Il alla cacher son deuil dans une maison religieuse qu'il avait fondée, le Calvaire, afin de tâcher, au sein d'une famille nombreuse, de se dissimuler l'isolement qui pesait sur lui. Dieu eut pitié de sa vieillesse, et ne lui laissa point revoir ce foyer épiscopal, où une voix si chère ne lui aurait plus répondu. Le cardinal d'Astros s'éteignit saintement le 29 septembre 1851. L'archevêque de Sardes, devenu archevêque de Toulouse, donna sa première bénédiction à la dépouille vénérée de son prédécesseur, et récita un *De profundis* auquel les prêtres

répondaient par des pleurs. Dans la soirée, le corps, embaumé par le procédé Gannal, fut transféré nuitamment de la pauvre cellule du Calvaire à l'archevêché, et placé sur un lit de parade. Le cardinal, revêtu de la pourpre, demeura exposé huit jours dans une chapelle du palais archiépiscopal. Le 7 octobre eut lieu la cérémonie de sa sépulture. Elle fut présidée par Mgr l'archevêque de Toulouse, assisté de NN. SS. les archevêques d'Auch et d'Albi, les évêques de Carcassonne, Pamiers, Aire, Limoges et Bayonne. Un immense concours de prêtres, de soldats, de fonctionnaires, de fidèles, formèrent le convoi. La religion et l'Etat rivalisèrent de magnificence dans la funèbre expression de leur deuil. On célébra une grande solennité funèbre le 12 novembre. Elle était présidée, sur l'invitation de Mgr Mioland, par Mgr l'archevêque de Bordeaux. La vaste métropole de Saint-Etienne était tendue de noir. Un nombreux clergé, toutes les autorités occupaient le milieu de la nef. Le reste était rempli d'une foule silencieuse et pressée. L'oraison funèbre fut alors prononcée par le R. P. Caussette, supérieur des prêtres du Sacré-Cœur. La vie du cardinal d'Astros a été écrite par le R. P. Caussette, Paris, 1853, chez Aug. Vatou, vol. in-8° de plus de 700 pages. Nous avons fait à ce livre de nombreux emprunts. La *Vie* est suivie de l'*Oraison funèbre* et de pièces justificatives.

ATALAYA (DON JOSEPH-MANUEL D'), Portugais, protonotaire apostolique, premier dignitaire de l'Eglise de Lisbonne, fut fait cardinal en 1747 par le Pape Benoît XIV.

ATRATUS, ou LE NOIR (HUGUES), né à Evesham, dans le diocèse de Worcester, avait fait de grands progrès dans les sciences, surtout dans la philosophie, dans les mathématiques et dans la médecine.

Il se rendit surtout si habile médecin, qu'on l'appelait le phénix de son temps. Le Pape Nicolas III désira le voir à Rome, où il justifia l'opinion qu'on avait conçue de lui. Entré dans la prêtrise, Atratus fut créé cardinal par le Pape Martin IV, le 23 mars 1281. Il remplit exactement les devoirs de son ministère, et mourut de la peste en 1287. On lui attribue quelques ouvrages : *De genealogiis humanis* ; *Problemata* ; *Canones medicinales*. (Voy. PITSEUS, *De scrip. Angl.* ; — AUBERY, *Histoire des cardinaux*.)

ATTAYDE (NUNO DA CUNHA D'), Portugais, inquisiteur général de Portugal, fut créé, en 1712, cardinal du titre de Sainte-Anastasie par Clément XI, Pape de 1700 à 1721, et qui nomma 70 cardinaux.

AUBUSSON (PIERRE D'), 39^e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont la résidence était alors dans l'île de Rhodes, succéda le 17 juin 1476 à Jean-Baptiste des Ursins.

Il était auparavant grand prieur d'Auvergne, et avait signalé son courage en beaucoup d'occasions, ce qui lui mérita les suffrages de tous les électeurs du magistère. Il naquit, en 1423, d'une des familles de France les plus illustres. Dès qu'il fut en âge, il

embrassa la profession des armes. La trêve qui avait été conclue entre la France et l'Angleterre, et qui paraissait devoir être suivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation et de la gloire en Allemagne. Les Turcs commettaient d'affreux dégâts en Hongrie ; et l'empereur Sigismond, que les affaires de Bâle occupaient alors, ne pouvant s'opposer lui-même au torrent qui allait envahir toute l'Allemagne, envoya promptement Albert, duc d'Autriche, son gendre, avec des troupes, pour repousser les Barbares. Aubusson se trouvait dans ces troupes, et il allait faire ses premières armes contre l'ennemi commun des Chrétiens. Albert marcha avec toute la diligence possible, et attaqua l'armée ottomane, dès qu'il l'eut découverte. Les commencements de l'action furent heureux pour les impériaux, et Aubusson combattit toujours aux premiers rangs ; bientôt voyant plier l'infanterie chrétienne, il rallia ce qui se trouvait auprès de lui, et ranima tellement les Chrétiens, qu'ils fondirent sur les Turcs, dont dix-huit mille demeurèrent sur le champ de bataille, le reste ne pensant qu'à se sauver. Albert ayant licencié ses troupes, Aubusson suivit la noblesse qui se rendit à la cour de l'empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avaient le plus contribué à la victoire, et gagna les bonnes grâces de Sigismond en s'appliquant aux belles-lettres que ce prince aimait et cultivait. Il étudia l'histoire, les langues, les mathématiques, particulièrement celles qui s'appliquent à l'art militaire. Il pouvait prétendre aux premiers emplois dans une cour où l'on rendait justice au mérite ; mais ses espérances furent anéanties par la mort de l'empereur, arrivée en 1437. Il se retira voyant qu'Albert n'avait pas pour lui les mêmes sentiments qu'avait eus Sigismond, soit que ce prince n'aimât pas les Français, soit pour toute autre cause. D'ailleurs, la guerre était allumée entre la France et l'Angleterre, son devoir le rappelait dans sa patrie.

Jean d'Aubusson, seigneur de la Borne, son cousin-germain, et chambellan du roi Charles VII, le présenta à la cour. Le comte de la Marche, gouverneur du Dauphin, depuis Louis XI, lui témoigna beaucoup d'amitié, et s'honora même d'être son patron. L'attachement que d'Aubusson eut pour ce comte lui donna lieu de se faire aimer du Dauphin, et de plaire au roi. Peu de temps après, il se signala d'une manière particulière à Montereau-Faut-Yonne où il suivit le Dauphin, qui avait la conduite du siège. Après la prise de cette ville, le roi, faisant son entrée dans Paris, voulut que d'Aubusson l'y accompagnât avec les principaux seigneurs de la cour. Bientôt ce jeune guerrier eut occasion de faire voir qu'il était aussi sage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des princes rebelles, dans cette fameuse ligue, dite du *bien public*, d'Aubusson sut si bien adoucir et diriger l'esprit du Dauphin, que quand le comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du roi, il le trouva tout disposé à déposer les armes

et à se soumettre. Charles VII loua plusieurs fois l'habileté de d'Aubusson, et dit que c'était chose rare de voir réunis tant de feu et tant de sagesse. Pendant la trêve conclue avec les Anglais, le Dauphin, qui avait épousé la sœur de la duchesse d'Autriche, entra en Alsace à main armée, et d'Aubusson fut un des jeunes seigneurs qui le suivirent, et qui eurent le plus de part à la défaite des Suisses près de Bâle.

Pendant les divertissements de la cour à l'occasion du mariage de Marguerite, fille du roi de Sicile avec Henri roi d'Angleterre, Aubusson avait bien d'autres préoccupations. L'exemple de Jean Huniade et de Georges Castriot, qui avaient remporté des victoires mémorables sur le sultan Amurat en 1442 et 1443 ; les cruautés exercées par les Turcs sur les Chrétiens après la bataille de Varna en 1444, et les avantages que les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient obtenus sur les Sarrasins, tous ces motifs ensemble l'animèrent d'un nouveau zèle pour la religion, et lui firent prendre la résolution d'aller combattre les infidèles. Dans ce dessein, il partit pour Rhodes, où il fut reçu chevalier, quoiqu'il y eût une ordonnance du chapitre qui défendait d'en recevoir, jusqu'à ce que les finances épuisées par les dernières guerres, fussent rétablies. On fit en sa faveur une exception en considération de son mérite personnel, et aussi en considération de Louis d'Aubusson, son oncle, un des plus braves chevaliers de l'ordre, et connu dans l'histoire sous le nom de commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ses preuves, appartenant à l'une des plus nobles et des plus anciennes familles de l'Europe.

Quand Aubusson arriva à Rhodes, la paix venait d'être faite avec Amurat, et elle était presque conclue avec le sultan d'Egypte ; mais, comme cette paix n'empêchait pas les courses des pirates turcs, il prit la mer plusieurs fois, et fit si bien son devoir en toute occasion, qu'il obtint la commanderie de Salins, dès ses premières années de service. En 1457, le grand maître de Malte envoya le commandeur d'Aubusson en France, pour demander du secours contre les infidèles. Il y arriva un peu après le cardinal d'Avignon, que le Pape Calixte y avait envoyé, pour exciter les Français contre les Turcs. Quoique le roi ne voulût point entrer dans la ligue, d'Aubusson fit valoir des raisons si puissantes que le roi, convaincu, permit au cardinal de lever les décimes sur tout le clergé, pour fournir aux frais de la guerre, et fit donner sur-le-champ seize mille écus d'or à l'ambassadeur de Rhodes. Aubusson employa cet argent en munitions de guerre, selon les ordres qu'il reçut, et en chargea plusieurs navires. Il partit ensuite lui-même, après avoir recueilli une partie de l'argent qui était dû à la religion, en divers points de l'Europe, par les receveurs du trésor commun. Le succès de son ambassade, et la lettre qu'il présenta au grand maître de la part du roi de France, le firent bien accueillir des chevaliers et du peuple de Rhodes.

Dans le chapitre général qui se célébra, peu de temps après, le commandeur d'Aubusson, qui y tenait un rang considérable, comme châtelain de Rhodes et procureur du grand maître, s'opposa fortement aux prétentions des Espagnols, qui voulaient que toutes les dignités de la religion fussent communes, et qui ne pouvaient souffrir que les Français en possédassent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le commandeur de Villemarin, Espagnol, n'empiétât sur la charge de capitaine général, attachée à la dignité de maréchal de l'ordre, et appartenant à la langue d'Auvergne, dont le maréchal était le chef. Dans le chapitre général qui fut tenu à Rome, en présence du Pape Paul II, lequel y avait mandé le grand maître Zacosta, le commandeur d'Aubusson s'attacha à faire connaître l'innocence de ce grand maître, et le libertinage de plusieurs chevaliers, ce qui donna lieu à de sages ordonnances. En 1471, sous le règne du grand maître des Ursins, on créa, dans un chapitre général, tenu à Rhodes, une nouvelle dignité de bailli capitulaire pour les chevaliers de la langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au conseil de religion; et on élut pour premier bailli le commandeur d'Aubusson. La première fois que d'Aubusson prit sa place dans le conseil, en qualité de bailli, il parla en faveur de Charlotte de Lezignem, reine de Chypre, que la rébellion de ses sujets avait forcée de chercher un asile à Rhodes, et fit ordonner qu'on fournirait à cette reine ce qui était nécessaire pour le voyage qu'elle était résolue de faire à Rome. Quelque temps après il fut nommé surintendant des fortifications de Rhodes, et s'acquitta de cette charge avec une grande intelligence. Il obtint ensuite le grand prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le gouvernement de la religion, en qualité de grand maître.

Il fit d'abord continuer les ouvrages que la mort de son prédécesseur avait interrompus, et ordonna que, pour la sûreté du port des galères, on le fermât d'une grosse chaîne, et que, sur les côtes de l'île, on bâtit, de distance en distance, des tours et des forts, pour empêcher les descentes et les courses des pirates. Les affaires de Rhodes étant réglées au dedans, le grand maître, avec le consentement du Pape, renouvela la paix avec le sultan d'Égypte, et conclut une trêve de 31 ans avec le dey de Tunis. Ces alliances avec les Sarrasins et les Maures étaient très-avantageuses à l'ordre pour soutenir plus facilement les efforts des Turcs.

Cependant, depuis 1476, Mahomet II était entré en négociations avec les chevaliers. Mais le grand maître, sans repousser les propositions qui lui étaient faites, n'en continuait pas moins ses préparatifs, croyant voir un piège dans le traité qu'on lui offrait. En effet, Mahomet leva bientôt le masque, et résolut d'exterminer les chevaliers. Il donna la conduite de son armée au pacha Paléologue, qui n'attendit pas pour partir que la grande flotte fût prête, et qui monta

sur les vaisseaux qui furent prêts les premiers. Il parut en vue de Rhodes le 4 décembre 1479, et fit débarquer les coureurs pour ravager les campagnes. Le grand maître, craignant que les églises de Sainte-Marie et de Saint-Antoine, qui étaient hors la ville, et assez près des murailles, ne servissent de retranchements aux infidèles, les fit abattre, et fit transporter dans la ville tout ce qui pouvait être transporté. La flotte ottomane, ayant opéré sa jonction avec les vaisseaux de Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 mai 1480. Elle était composée de 160 voiles; à voir le magnifique appareil des vaisseaux, à entendre les fanfares des trompettes, il semblait que ce fussent des vainqueurs venant faire leur entrée dans une ville conquise. Mais d'Aubusson soutint le siège, pendant deux mois, avec tant de valeur, que les Turcs, dont les chevaliers firent un affreux carnage, prirent enfin la fuite, se jetant précipitamment dans leurs galères, pour reprendre le chemin de Constantinople. Le grand maître rentra dans la ville, couvert de sang et dangereusement blessé; mais une de ses blessures, qu'on avait crue mortelle, fut guérie avec les autres. Dès qu'il eut assez de forces pour marcher, il alla rendre grâce à Dieu, et fit vœu de bâtir une église magnifique sous le titre de *Sainte-Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avaient été mis en déroute; et il accompplit ce vœu.

Après la mort de Mahomet II, en 1480, Zizim, un de ses fils, envoya demander un asile à Rhodes contre Bajazet II, qui s'était emparé de la couronne. Le grand maître d'Aubusson, comprenant combien il serait utile à la chrétienté d'avoir entre les mains un prince, héritier de Mahomet II, commanda aussitôt le grand navire du trésor avec des galères, pour aller chercher, et ordonna qu'on le traitât en fils d'empereur. Il lui fit ensuite une magnifique réception; et, quelque temps après, il le fit accompagner en France, où le prince fugitif demandait à être conduit, par le chevalier de Blanchefort et plusieurs autres, pour lui servir d'escorte.

Comme Zizim était toujours sous la garde des chevaliers, la plupart des princes chrétiens voulaient l'avoir en leur possession. Les rois de Hongrie, de Sicile et de Naples surtout, assaillaient le grand maître de leurs sollicitations. Bajazet lui-même désirait vivement que le fugitif lui fût livré.

Enfin le Pape Innocent VIII demanda Zizim au grand maître, lequel ordonna au grand prieur de Blanchefort de le conduire à Rome où il fut très-bien accueilli du Pape en 1489. En même temps le sultan d'Égypte, à la persuasion de d'Aubusson, faisait hommage à Sa Sainteté, et s'engageait à entrer dans la ligue des princes chrétiens. Le Pape, en reconnaissance des services signalés rendus au Saint-Siège par le grand maître, lui donna le chapeau de cardinal, cette même année 1489, avec la qualité de légat général du Saint-Siège en Asie. Il renouça

aussi par une bulle consistoriale, signée de tous les cardinaux assemblés, au droit de pourvoir à quelques bénéfices de l'ordre que ce fût, même à ceux qui viendraient à vauquer en cour de Rome, déclarant par la même bulle, que la disposition de toutes les commanderies appartenait entièrement au grand maître, sans qu'elles pussent être comprises au nombre des bénéfices que les Papes s'étaient réservés, et se pourraient réserver dans la suite. Il donna encore au grand maître le pouvoir de disposer absolument des bénéfices et des revenus des ordres militaires du Saint-Sépulchre et de Saint-Lazare, en réunissant ces ordres à celui de Saint-Jean de Jérusalem. Le cardinal grand maître redoubla d'efforts pour faire fleurir la religion; et, voyant les affaires dans un état paisible, il rétablit les églises ruinées, et fonda plusieurs chapelles en différents lieux de l'île de Rhodes. En ce temps, Isabelle de Léon, qui descendait d'une des plus illustres maisons de l'Andalousie, résolut de fonder, dans Séville, un couvent de chevalières, sous la règle et l'habit de Saint-Jean de Jérusalem. Elle en obtint la permission du grand maître, en mai 1489, et fut nommée prieure du couvent dont elle était la fondatrice. Pour y entrer, il fallait faire des preuves de noblesse, à la manière des chevaliers. L'institut de ces religieuses avait pour but de seconder, par leurs prières, le zèle des chevaliers, et de travailler autant que leur sexe le pouvait permettre, à la diffusion de la foi catholique. Isabelle Fernandez établit en Portugal un monastère du même ordre dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet, qui avait tenu à être toujours en relations avec le grand maître, envoyait, à sa persuasion, vers le Pape, un ambassadeur, qui fut accompagné à l'audience par le grand prieur de Blanchefort. Cet ambassadeur présenta à Sa Sainteté le fer de la lance qui perça le côté de Jésus-Christ, et que Mahomet II avait fait déposer dans son trésor, avec toutes les riches dépouilles des églises de Constantinople. La relique fut d'abord suspecte, parce que les Français et les Allemands prétendaient avoir le fer de cette lance; mais, après mûr examen, on trouva que la lance, qui perça le côté de Notre-Seigneur, fut apportée d'Antioche à Constantinople, du temps des conquêtes de Godefroy de Bouillon; que l'empereur Baudouin II engagea aux Vénitiens la pointe du fer de la lance, pour une somme d'argent, dont il avait besoin; que saint Louis racheta cette relique, avec la permission de l'empereur, et l'apporta en France, et qu'ainsi il n'y avait à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance, qui se gardait à Nuremberg, on sut que c'était celle de Constantin le Grand, enrichie d'une partie des clous de la croix, formée en pointe de lance. Avec cette relique, l'ambassadeur présenta des lettres de Bajazet, dans lesquelles il suppliait le Pape de trouver bon que son frère Zizim demeurât toujours sous la garde des chevaliers, suivant les conven-

tions faites avec eux. En ce temps, don Diégo Ordogna, Espagnol, plus barbare que les infidèles, exerçait la piraterie dans la Méditerranée, et prenait même des vaisseaux en vue de Rhodes. Le grand maître envoya un vaisseau de guerre contre ce pirate, qui, pris et conduit à Rhodes, fut rompu vif sur une roue.

Enfin le grand maître, convaincu plus que jamais, de la mauvaise foi du Grand Seigneur, se joignit aux princes croisés, et fut choisi pour généralissime de la croisade. Mais cette ligue fut bientôt dissoute; et son zèle pour les intérêts de la religion lui fit vainement chercher tous les moyens d'exécuter cette sainte entreprise, par la réconciliation des rois de France et d'Espagne. Ainsi, remettant tout entre les mains de la Providence, il ne travailla qu'à régler les mœurs du peuple et des chevaliers. Il s'appliqua ensuite à réformer les statuts, et fit de sages ordonnances.

Toutefois, la rupture de la ligue, et les mauvais procédés du Pape Alexandre VI avaient jeté le grand maître dans une mélancolie qui l'abattit peu à peu, et le fit tomber dans une maladie mortelle. Il montra une piété exemplaire dans les derniers jours de sa vie, exhorta les chevaliers à défendre généreusement la foi, à bien garder leur règle, et rendit son âme à Dieu le 3 juillet 1503, âgé de plus de 80 ans, après avoir gouverné l'ordre plus de 27 ans. On lui fit de magnifiques funérailles, et le premier chapitre général, qui se tint à Rhodes, sous Emery d'Amboise, son successeur, ordonna que, pour honorer la mémoire du grand maître d'Aubusson, la religion lui élèverait (aux frais du trésor public) un magnifique mausolée en bronze, et qu'on y graverait une épitaphe, où seraient mentionnées les plus illustres actions de sa vie. D'Aubusson a été honoré des plus magnifiques éloges de la part des Papes, des princes et des écrivains. (*Voy. le P. Bouhours, Hist. d'Aubusson.*)

AUTRICHE (ANDRÉ, ARCHIDUC D'), créé, en 1576, par le Pape Grégoire XIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, et évêque de Constance, mourut en 1600.

AUTRICHE (ALBERT, ARCHIDUC D'), créé, en 1577, par Grégoire XIII, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Tolède, remit le chapeau, fut gouverneur des Pays-Bas, se maria, et mourut en 1621.

AUTRICHE (FERDINAND D'), dit *le Cardinal Infant*, fils de Philippe III, roi d'Espagne, créé, en 1619, par le Pape Paul V, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis archevêque de Tolède et gouverneur des Pays-Bas, mourut en 1641.

AUTRICHE (SIGISMOND-FRANÇOIS D'), frère de Ferdinand, archiduc d'Innsbruck, naquit en 1630. — Il fut évêque d'Augsbourg et de Trente, puis cardinal en 1655. A la mort de son frère, dont il héritait le titre, il renonça à ses bénéfices pour se marier. Il mourut,

en 1665, pendant la négociation du mariage.

AUVERGNE (GUI D'), dit *de Bologne*, de la famille des comtes d'Auvergne, archevêque de Lyon, créé cardinal par le Pape Clément VI, en 1342, mourut en 1373, après avoir été évêque de Porto, et légat en Lombardie, en Hongrie, en France et en Espagne.—*Voy. GUI.*

AVALÓS (GASPARD D'), Espagnol, archevêque de Compostelle, mort en 1545, fut créé prêtre-cardinal, en 1544, par Paul III, Pape de 1534 à 1549, et qui créa 71 cardinaux en douze promotions.

AVALOS ET ARAGON (INICO D'), chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, et chancelier du royaume de Naples, fut créé cardinal par le Pape Pie IV en 1561, et mourut évêque de Porto le 20 février 1600. Il était de la même famille que d'Avalos, marquis de Pescaire, le célèbre général de Charles V.

AVERSPERG (JOSEPH-FRANÇOIS DE PAUL DE), né à Vienne (Autriche) en 1734, évêque de Passau, fut fait cardinal en 1789 par Pie VI. Il mourut en 1795.

AYCH (JEAN DE), Allemand, évêque d'Aichstat, chancelier de l'empereur Albert II, créé prêtre-cardinal, en 1462, par le Pape Pie II, mourut en 1464.

AZOLINI (DECIO) naquit, le 11 avril 1623, à Fermo, dans la Marche d'Ancône, et y fit ses études. Etant allé à Rome, il entra chez le patriarche titulaire de Constantinople, Paucirole, que le Pape Urbain VIII envoyait nonce en Espagne, et dont il fut secrétaire. — Ce patriarche ayant été nommé cardinal, en 1643, prit Azolin pour son conclave, après la mort du Pape Urbain VIII. Quand ce cardinal fut devenu premier ministre du

Pape Innocent X, il plaça sa créature à la secrétairerie d'Etat. Le Pape le prit pour un de ses camériers d'honneur, et le chargea, *par interim*, de l'emploi de secrétaire d'Etat. Il fut ensuite secrétaire des brefs aux princes, et s'acquitta si bien de cette charge, que le Pape l'appelait *son aigle*. Les brefs, qui sortaient de sa plume, étaient écrits avec tant de noblesse et d'élégance, qu'on ne se lassait point de les relire. C'est lui qui découvrit au Pape les intrigues du cardinal Astalli, neveu adoptif de Sa Sainteté, avec l'ambassadeur d'Espagne. Sa récompense fut un chapeau de cardinal qu'Innocent X lui donna le 9 mars 1654. Il fut aussi secrétaire d'Etat sous le Pape Clément IX; et dans les quatre conclaves où il se trouva, il eut une grande part à l'élection des Papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X et Innocent XI; car il avait une grande influence dans la *faction*, qu'on appelait l'*escadron volant*. Le Pape Alexandre VII l'avait donné à l'ex-reine de Suède, Christine, pour régir les affaires de cette fille du grand Gustave-Adolphe; et il s'en acquitta si bien que cette princesse l'institua son légataire universel; mais il ne jouit de cette succession que cinquante jours, étant mort d'une hydropisie la nuit du 7 au 8 juin 1689, en sa 67^e année. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Philippe.

AZOLINI (DECIO), Pisan, évêque de Cerchia, créé, en 1585, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal, du titre de Saint-Matthieu, archiprêtre de Sainte-Marie *ad Præseppe*, mourut en 1587.

AZON fut nommé, en 1130, par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

B

BABOU DE LA BOURDAISIÈRE (PHILIBERT), Français, évêque d'Auxerre et d'Angoulême, créé, en 1561, par le Pape Pie IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, de Saint-Martin aux Monts et de Sainte-Anastasie, mourut en 1570.

BACOCS (THOMAS), né de parents pauvres à Herdout, au diocèse de Vesprim, en Hongrie, s'éleva par son mérite sous les règnes de Mathias Corvin et de Ladislas V. — Mathias Corvin, qui connaissait ses talents, le nomma à l'évêché de Javarin, et le fit conseiller d'Etat. Depuis, il eut l'évêché d'Aggram, ensuite l'archevêché de Strigonie, et enfin le cardinalat, auquel il fut promu, le 25 septembre 1500, par le Pape Alexandre VI, à la prière de Ladislas V, roi de Hongrie, qui le fit conseiller d'Etat. En 1512, ce prélat fit un voyage à Rome, où il se trouva à la mort de Jules II, et à l'élection de Léon X, en 1513. On y admira la richesse de sa suite, et sa magnificence. Le nouveau Pape le renvoya, avec la dignité de légat, en Hongrie et en Bohême, où il fit prêcher la croisade. Il s'opposa à la révolte des Hongrois, sous

le règne de Louis le Jeune, fils de Ladislas, et mourut le 12 juin 1521. (*Voy. ISTUANG, Hist. Hung.*, lib. v et vi; — *DUBRAVIUS*, 1, 32 et 33; — *PAUL JOVE*; — *ONUPHRE*; — *AUBREY*, etc.)

D'après le récit officiel, à la consécration d'une nouvelle cathédrale à Gran (1856), une chapelle bâtie par Bacocs ou Bukacs au xvi^e siècle a été démembrée en 1,600 morceaux pour être transportée dans le nouvel édifice.

BADE (GUSTAVE-ADOLPHE DE), fils de Frédéric, marquis de Bade, naquit le 14 décembre 1631. — Après avoir fait ses études, et divers voyages, il entra dans l'armée vénitienne; depuis, il servit la Suède, avec ses frères, dans les guerres de Pologne. Il passa de là à Rome, en 1663, et y fit profession publique de la religion catholique, qu'il avait embrassée secrètement dans le monastère d'Hermolsheim, en Alsace, trois ans auparavant. L'année suivante, il retourna prendre du service dans l'armée impériale, en Hongrie; il servait en qualité de major-général, et il se distingua au combat de

Saint-Gothard, où il eut deux chevaux tués sous lui, et fut blessé au visage. La paix étant faite avec les Turcs, il se retira à l'abbaye de Fulde, où il prit l'habit de Saint-Benoît, avec le nom de *Bernard-Gustave*. Il y fut coadjuteur de deux abbés; et enfin abbé lui-même de cette célèbre abbaye. Le Pape Clément X le fit cardinal le 24 août 1671. Cette Eminence mourut le 26 décembre 1677, âgée de 46 ans, à Hammelbourg, d'où son corps fut porté en son abbaye de Fulde.

BADE-DOURLACH (GUSTAVE, MARQUIS DE), Allemand, abbé de Fulde, créé cardinal du titre de Sainte-Susanne en 1672 par le Pape Clément X, mourut en 1677.

BADIA (THOMAS), de Modène, fut d'abord religieux de l'ordre de Saint-Dominique, où il enseigna la théologie. — Il devint ensuite maître du sacré palais, et fut, en 1542, nommé cardinal par le Pape Paul III. Il mourut, en 1547, dans sa 64^e année. Il a écrit un livre de questions physiques et métaphysiques, un *Traité sur l'âme*, un *Commentaire de la Providence divine*. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque des Dominicains de Florence. (Voy. SAUSSAY, *De script. eccles.*, p. 75; — ECHARD, tom. II, p. 132.)

BADOIRO (JEAN), patriarche de Venise, sa patrie, créé en 1706, par le Pape Clément XI, cardinal du titre de Saint-Marc, évêque de Brescia, mourut en 1714.

BAGNI (JEAN-FRANÇOIS), de la famille des comtes de Florence, naquit en juillet 1565. — Après avoir achevé ses études, il alla à la cour de Rome, où il se fit aimer du Pape Clément VIII. Il suivit en France le cardinal Aldobrandini, qui allait, en qualité de légat, pour y féliciter le roi Henri IV sur son mariage avec Marie de Médicis. Le Pontife, satisfait de sa conduite, lui confia divers emplois. Paul V le fit vice-légat d'Avignon; depuis il fut deux fois nonce, sous Grégoire XV, et sous Urbain VIII. Le premier l'envoya, comme nonce, en Flandre; et Urbain, en France, après quoi il lui donna, en 1627, le chapeau de cardinal. Il avait alors l'évêché de Cervia, qu'il échangea contre celui de Rieti. Ce prélat protégeait les gens de lettres, qui le payèrent de retour. Il en avait plusieurs dans sa maison, et, entre autres, Gabriel Naudé, qui fut son bibliothécaire. Il mourut le 24 juillet 1641. (Voy. THOMAS-SIN, *Elog. illustr. viror.*; — CASSENDI, *Vita Peiresc.*; — SIRI, *Memorie recondite*; — BAYLE, *Dictionn. critiq.*)

BAGNI (NICOLAS), frère du précédent, était général des troupes pontificales dans la Val-teline, en 1624; mais ayant quitté l'épée, pour embrasser l'état ecclésiastique, il fut nonce en France, sous le pontificat d'Innocent X, et pendant les deux premières années de celui d'Alexandre VII, qui, en 1657, lui donna le chapeau de cardinal. — Il mourut à Rome le 23 août 1663, âgé de 80 ans. Il cultivait avec passion les études physiques; et Descartes, qu'estimait beaucoup le cardinal Jean-François Bagni, alla trouver Nicolas, pendant qu'il était dans la Valte-

line, afin de s'entretenir avec lui. (Voy. BAILLET, *Vie de Descartes.*)

BALDESCHI (FRÉDÉRIC), dit le cardinal Colonne, archevêque de Césarée, né à Pérouse. Après avoir été assesseur du Saint-Office, il fut nommé cardinal-prêtre par le Pape Clément X, le 13 juin 1673, divulgué le 16 décembre 1674, du titre de Saint-Marcel. Il mourut à Rome, préfet de la congrégation du Concile, le 4 octobre 1691, âgé de 66 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-André dell Fratte.

BALUE (JEAN LA), né en 1421, était fils d'un meunier de Verdun, ou, selon d'autres, d'un tailleur d'habits de Poitiers. — Après avoir achevé ses études, il s'attacha à Jouvenel des Ursins, évêque de Poitiers, puis à Jean de Beauveau, évêque d'Angers, qui le fit son grand vicaire, et lui conféra un canonicat dans son église. Depuis, Charles de Melun, seigneur de Nantouillet, favori de Louis XI, présenta à ce prince la Balue, qui, souple, actif et entreprenant, eut bientôt capté les bonnes grâces d'un prince, qui, pour nous servir de l'expression d'un de ses historiens, n'aimait à s'entourer que de *petites gens*. Louis XI le fit son aumônier, et lui donna les abbayes de Fécamp, du Bec et de Saint-Ouen de Rouen. Il lui confia, en outre, la charge d'intendant des finances, et, en 1465, le nomma à l'évêché d'Evreux, qu'il quitta, en 1467, pour celui d'Angers, après avoir intenté contre Jean de Beauveau, son bienfaiteur, plusieurs accusations qui furent reconnues calomnieuses. Charles de Melun ne fut pas mieux traité; car c'est par les intrigues de la Balue que Louis XI lui fit, en 1468, trancher la tête aux Andelys. Dès 1464, le roi avait envoyé à Rome Adam Fumée, maître des requêtes, afin de demander pour la Balue le chapeau de cardinal. Paul II l'accorda avec empressement, en reconnaissance de la grande part qu'avait prise celui-ci à la révocation de la pragmatique-sanction, tant souhaitée par la cour de Rome. Cette nouvelle dignité augmenta la faveur de la Balue, qui, pendant plusieurs années, eut toute l'autorité d'un premier ministre. Il avait tant d'inclination pour la guerre, qu'il assistait à la revue des troupes, et payait lui-même les soldats qu'on avait levés contre la ligue, appelée par les mécontents ligue *du bien public*, et par les autres, ligue *du mal public*. Cette conduite du cardinal irritait la noblesse; et le comte de Dammartin demanda au roi qu'il voulût bien lui permettre d'aller réglementer le clergé, et remplir les fonctions épiscopales, puisque ce prélat faisait les siennes. Après une assez longue faveur, le roi, soupçonnant déjà la fidélité du cardinal, éclata contre lui après l'entrevue de Péronne, où le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, retint prisonnier Louis XI. Ce prince reprochait à la Balue de l'avoir poussé à cette démarche. Le cardinal, mécontent d'avoir perdu la confiance du roi, entretint des intelligences avec ses ennemis, par l'intermédiaire

d'un domestique de l'évêque de Verdun, qui fut surpris avec les lettres qu'il portait. Louis XI voulait qu'on lui fit son procès; mais le Pape s'y opposa, alléguant qu'un cardinal ne pouvait être jugé que par l'autorité ecclésiastique. Le roi le fit arrêter, et enfermer, dit-on, dans une cage de fer, où il resta onze ans, malgré toutes les instances du Pape en sa faveur. Enfin, en 1479, le cardinal Julien de la Rovère, légat en France, obtint son élargissement. La Balue partit pour Rome, où, retrouvant toute son habileté, il acquit beaucoup de crédit et de riches bénéfices. En 1484, Sixte IV l'envoya légat *a latere* en France, où il voulut remplir ses fonctions avant que d'avoir fait agréer ses lettres au roi, et de les avoir présentées au parlement, pour qu'il s'assurât qu'il n'y avait rien de contraire aux droits de la couronne, et aux libertés de l'Eglise de France. Charles VIII en fut si offensé, qu'il lui défendit de porter les insignes de sa légation. Néanmoins, cette difficulté fut levée; mais le légat retourna promptement à Rome, ayant appris la mort de Sixte IV, qui lui avait donné l'évêché d'Albano. Le Pape Innocent VIII le nomma évêque de Préneste, et légat de la Marche d'Ancône. Enfin il mourut septuagénaire en 1491. Son corps fut apporté à Rome, et déposé en l'église de Sainte-Praxède, où se voit son épitaphe.

Le cardinal la Balue est un des nombreux cardinaux-ministres qui, à des titres, et avec des talents bien divers, jouèrent dans l'histoire de leur temps un rôle considérable : Béaloun, en Ecosse; Wolsey, en Angleterre; l'austère Ximenès, Granvelle et le turbulent Albéroni, en Espagne; le vertueux d'Amboise, l'inflexible Richelieu et le souple Mazarin en France, pour ne point parler de Dubois et de Fleury. Et comme il n'est question ici que de ministres séculiers, nous n'avons pas à mentionner tant de cardinaux célèbres qui ont pris une grande part aux affaires de l'Eglise, ou ont été chargés de négociations importantes.

Voici son éloge par le P. Alby (1644) :

« Les caresses de la fortune sont des nuées d'automne qui font une aube toute peinte de beautés, et qui se rompent le soir en orages : ses faveurs sont des fêtes mobiles qui promettent des miracles à ses dévots, sans que l'on puisse s'assurer que de ses changements, qui sont souvent plus à souhaiter que ne le serait la constance de ses prospérités. De quoi le cardinal de Balue a laissé un exemple mémorable au monde, ayant fait de sa vie, tissu d'aventures. Je bien et de mal, le contredit de ce philosophe, maître des mœurs, que les biens de la prospérité sont souhaitables, et ceux de l'adversité miraculeux; puisque les extrêmes faveurs qu'il reçut de la fortune ayant comme forcé la nature pour le faire grand par miracle, ses disgrâces depuis le firent sage par raison, et le disposèrent à une bonne fin, qui est l'un des plus grands biens qu'on puisse souhaiter.

« Il naquit à Verdun d'un père pauvre et dénué de commodités, meunier de son mé-

tier, et fut élevé, les premières années de son âge, sous le toit du moulin, pour apprendre à bonne heure du tournoiement de sa roue, celui de la fortune. Son génie, qui le sollicitait à sortir de cette obscurité, et à passer du moulin, où la naissance l'avait logé, à l'école, où la fortune lui préparait le premier degré de son élévation, l'attacha à une dure manière de vivre, et à de vils services qui rendirent ses avancements d'autant plus précieux, qu'ils furent en quelque partie redevables à sa vertu.

« Comme les soudains profits qu'il fit aux études lui adoucirent ses incommodités, la pauvreté qui affina merveilleusement l'esprit, lui ouvrit un moyen pour les soulager. Il se coula dans la famille et dans l'estime de l'évêque de Poitiers, de qui il éprouva les libéralités, avant même que de les avoir méritées, n'ayant au commencement été connu de lui que par sa compassion qu'il lui fit de sa misère. Mais l'appui de cette faveur lui ayant manqué plutôt qu'il n'eût voulu, il pratiqua accortement celle de son successeur, et se rendit si agréable à lui, que non-seulement il le tint en sa compagnie, étant allé ambassadeur pour le roi en la cour de Rome, mais il se servit encore de lui aux affaires de l'ambassade, et reconnut dans les emplois qu'il lui donna, qu'il avait un fonds d'habileté pour la négociation, qui, étant cultivé, serait de grand service, s'il pouvait être aussi sage pour le conseil, qu'il serait fort et adroit pour l'exécution.

« Quelque réputation qu'il rapporta du voyage de Rome, lui tint lieu de recommandation et de mérite auprès du roi Louis XI, qui le jugea propre à le servir d'instrument à ses desseins, quand il aurait été élevé à la science des affaires, et qu'il serait dans les emplois maître de son action. Et lui-même, comme il apportait du dessein et de l'artifice en tout ce qu'il faisait, et qu'il ne manquait pas de grâce pour agir, ni de complaisance pour s'insinuer dans l'esprit des personnes, sut si bien se saisir de la bienveillance du roi, qu'outre plusieurs bons bénéfices qu'il obtint de sa grâce, il eut l'honneur d'être son aumônier et son confesseur, et d'avoir en même temps le secret de sa conscience et de son conseil.

« Il semblait, à vrai dire, monter aux honneurs, non pied à pied et par degrés, qui est le train ordinaire de la vertu, mais à bonds et à sauts, comme font ceux qui sont poussés de la fortune. Chaque jour lui apportait quelque notable avantage, et lui était messenger de quelque nouvelle faveur de son maître. Et il lui arriva, qu'étant déjà gros de fumée et de vent, il se rendit affamé d'or, se figurant n'avoir pas assez pour tailler du grand, selon la portée de sa vanité, et pouvoir tout autant qu'il avait de prétention. Tellement qu'il sut si bien saisir l'esprit du roi de l'opinion de sa fidélité, qu'il le choisit entre plusieurs grands hommes de son Etat, pour amasser, conserver et régler les finances; c'est-à-dire pour défendre les Etats,

pour affermir son trône, et pour étendre le rond et la gloire de sa couronne, qui sont les effets des richesses et du trésor royal.

« Il est vrai néanmoins que s'appliquant dextrement à ménager les finances au profit du prince, il fut soupçonné d'y avoir pincé couvertement, et de s'être laissé corrompre à l'avarice. Ce qui n'affaiblit point sa faveur auprès du roi qui, pour récompenser ses soins, et pour le mettre à couvert des traits de l'envie, résolut de l'avancer aux dignités ecclésiastiques : dont il le nomma à l'évêché d'Evreux, puis à celui d'Angers, le faisant monter (comme disaient ses haineux) à l'honneur par le degré d'un déshonneur; et d'un loup en faisant un pasteur.

« Ce fut quasi au même temps que le Pape envoya un nonce en France pour la révocation de la sanction pragmatique, instituée au concile de Bâle, reçue et autorisée en l'assemblée générale des Etats et de l'Eglise gallicane de Bourges, sous Charles VII, solennellement publiée au parlement de Paris, et observée durant vingt-cinq ans par tout le royaume. Auquel dessein l'évêque d'Angers apporta des soins si particuliers pour le faire réussir au gré de Sa Sainteté, qu'il désirait obliger à cette occasion, qu'après avoir gagné l'esprit du roi, il entra en la cour du parlement pour y faire publier et obtenir l'enregistrement de la bulle du Pape. Ce qu'il eût emporté, tant par le pouvoir de l'autorité royale qu'il faisait valoir, comme par la vigueur de ses remontrances, si le procureur du roi ne s'y fût vivement opposé, contre qui il lâcha des paroles aigres et menaçantes, qui témoignèrent qu'il présumait plus de sa faveur que de son droit; et qui rendirent après tout ses poursuites si vaines, que l'affaire qu'il avait entreprise nonobstant le consentement que le roi donna à l'abrogation, ne s'acheva que sous le roi François I^{er}, au concordat qu'il fit à Boulogne avec le Pape Léon X, où le roi s'assura le pouvoir de nommer aux bénéfices, et le Pape le droit de recevoir les annates.

« Le défaut où tomba l'évêque d'Angers en cette rencontre, satisfait l'envie de ceux qui regardaient de mauvais œil une si puissante faveur, et qui l'eussent voulu charger de la servitude que l'on impose aux édifices de ne se point élever plus haut. Mais cela même irrita son courage à chercher les moyens de pousser plus avant sa fortune, et de ménager les vents propices de la faveur royale autant qu'ils dureraient. Dont il fit tant, que le roi entreprit par ses ambassadeurs qui étaient à Rome, de lui obtenir le chapeau de cardinal de Sa Sainteté. En quoi il apparut bien que la fortune commence souvent toute seule la grandeur d'un homme, qu'elle a peine d'achever sans l'aide de la vertu.

« Car le Pape Paul II, qui tenait alors le Siège, instruit par le bruit commun des mœurs et des déportements de l'évêque d'Angers, demeura constant en son refus, jusqu'à ce que le roi eût député devers lui extraordinairement, avec des instructions plus fa-

vorables, et avec ses prières si pressantes, qu'il lui fit enfin quitter le parti de la raison pour prendre celui de ses désirs, et accorder à l'importunité de la passion, ce qui n'était dû qu'à l'équité de la demande.

« Cette pourpre haussa son courage avec son crédit; et comme il était désireux d'exceller plutôt par autorité que par mérite, il sembla mépriser plus licencieusement ses devoirs, lorsqu'il se vit placé en un lieu si éminent, et porté malgré l'envie à la plus haute dignité qu'il pouvait espérer dans l'Eglise. Cependant le roi l'honora depuis de ses ambassades les plus importantes, et de la communication de ses entreprises les plus secrètes, à l'exécution desquelles il servit d'autant plus utilement, et avec une jalousie d'autant plus ardente, qu'il faisait de l'ouvrage de son conseil une œuvre de ses mains, et qu'il était d'humeur à forcer le succès d'une affaire; et, comme le serpent, à porter tout le corps où il pouvait passer la tête.

« Il eut toute sa vie l'humeur et les pensées guerrières, mais principalement depuis qu'il fut cardinal. On le vit en la guerre, qui fut dite *du bien public*, aller à cheval de nuit et de jour pour voir les corps-de-garde et tenir les soldats en leur devoir. On sait même qu'il impétra du roi la commission d'aller faire les montres des gens de guerre au Pré aux Clercs à Paris, où il assista vêtu de couleurs extraordinaires à sa profession, et monté sur une mule. Ce qui offensa tellement tous les seigneurs de la cour, que le comte de Dammartin demanda au roi en échange de lui bailler la commission pour aller régler le clergé d'Angers, et faire le métier d'un prélat, puisqu'un prélat faisait le sien.

« Il se mêla encore bien avant de la guerre des Liégeois, et des intrigues du frère du roi avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, qui furent les causes prochaines de sa disgrâce. Car le roi contre les avis du cardinal s'étant réconcilié avec son frère, moyennant le don qu'il lui fit du duché de Guyenne, au lieu de Brie et de Champagne, le cardinal à qui cet accord déplaisait en ce qu'il appréhendait de voir dans l'union des princes décliner sa grandeur, voulant allonger le trouble, et faire durer la confusion autant qu'il pourrait, afin de subsister en crédit, écrivit au duc de Guyenne que la permutation qu'on lui avait proposée, et à laquelle il s'était accordé, ne tendait qu'à le tromper, l'éloignant par ce moyen de ses amis et de ses alliés. Et par d'autres messagers au duc Charles de Bourgogne, que la paix intervenue entre les deux frères ne visait qu'à le surprendre; dont il lui donnait avis d'armer promptement, et d'attaquer le premier s'il ne voulait être mis aux termes de se défendre avec danger de tout perdre. Toutes lesquelles lettres avec autres instructions ayant été surprises par la vigilance du roi, qui était devenu depuis quelque temps ombrageux sur les menées du cardinal, après être entré en indignation contre une si noire déloyauté capable d'attirer sur elle les ven-

geances de toute la nature, il sembla dès lors qu'il prit autant de plaisir à le défaire et à l'abattre, qu'il avait eu auparavant de contentement à le faire et à l'élever.

« Et vit-on à cette occasion combien il est véritable qu'une grande fortune ne se ruine jamais peu à peu, et qu'il arrive d'ordinaire à tous ces favoris, qui ont plus d'heur que de mérite, comme aux vaisseaux qui sont emportés en pleine mer d'un vent fort impétueux, qui font beaucoup de chemin d'une vitesse extrême, mais qui se brisent aussi au moindre écueil qu'ils rencontrent, d'autant plus aisément que le vent est plus violent. Ce qui fut vérifié au cardinal de la Balue, qui, ayant été traité comme une créature de faveur, et élevé soudainement à une haute crue de biens et d'honneurs, se vit aussi tout à coup déchu de faveur, et quasi en un moment ruiné de moyens, d'honneur et de crédit.

« Le roi, sur la connaissance qu'il eut de ses déloyales pratiques, le fit emprisonner, premièrement à Montbazou, confisqua ses biens, donna ses meubles somptueux aux commissaires qui faisaient son procès; la vaisselle d'argent fut vendue, et l'argent remis entre les mains du commissaire des guerres. Il fut après mené en la tour de Loches, où il fut détenu prisonnier l'espace de onze ou douze ans, dépouillé de toutes les marques de son ancienne fortune. Quelques écrivains étrangers mal instruits ont voulu dire qu'il fut enfermé dans une cage de fer, d'où il sortit par un stratagème dont il usa, buvant si secrètement son urine que l'on crut que telle rétention le ferait mourir, s'il n'était tiré de cette étroite prison. Mais la vérité est que ce fut par l'adresse et par les prières du cardinal Julien du Roure, qui fut depuis Jules II, qu'il obtint enfin son élargissement. Car ce cardinal qui était venu en France pour moyenner la paix, ayant sagement préparé l'esprit du roi, et tout à propos fait sentir l'offense de l'Eglise en la longue captivité du cardinal de la Balue, pria pour sa liberté, qui fut incontinent accordée, à condition qu'il quitterait la France, où il ne pouvait demeurer au déplaisir de celui qui l'y avait élevé.

« Ce fut alors que désabusé par son expérience des tromperies de la fortune qu'il avait follement servie, il commença à se réconcilier à bon escient avec la vertu qu'il avait méconnue durant le cours de ses fausses prospérités. Il alla ensuite à Rome, où ses disgrâces passées lui firent trouver de la compassion et de la faveur dans les esprits. Le Pape lui donna divers emplois dedans et dehors la ville de Rome, desquels il s'acquitta avec l'approbation d'un chacun; témoignant partout qu'il n'avait plus que de louables et d'honnêtes passions pour son devoir, comme il n'en avait eu autrefois que de vaines et de vicieuses pour se faire grand.

« Il fut envoyé légat pour Sa Sainteté en la Marche d'Ancone, avec commission d'arrêter au pouvoir du Pape le frère de Bajazet, empereur des Turcs, qui s'était réfugié en

Europe; et pour d'autres affaires importantes qu'il acheva au contentement de celui qui l'avait envoyé; il fut fait protecteur de la religion de Malte, réconcilia Ferdinand roi de Naples, au roi de France, son ancien maître, et se montra jusqu'à la fin si bon ménager du temps, qui lui fut laissé assez long, pour se venger à loisir des injures qu'il avait reçues de la fortune, qu'il s'étudia non-seulement de ne point faillir, et de ne tomber plus en reproche, mais encore de se faire remarquer en bien faisant, achevant ainsi sa vie avec honneur et dans le sein de la vertu, qu'il avait commencée avec peine dans la misère, et continuée dans une étrange vicissitude de biens et de maux. Il mourut à Ancone, durant sa légation, en l'année 1499, âgé de soixante-dix ans; de qui on peut dire avec vérité qu'il était perdu, s'il n'eût été perdu. » — *Voy. GARIMBERT.*

TOMBEAU DU CARDINAL DE BALUE.

Deo Opt. Max.

Joanni Card. Andegavensi Episcopo Albanensi.
Hic Heros prospera, et adversa varia usus
fortuna in Piceno sub Innocentio VIII Legatum
agens septuagenarius gloriose oblit, infelicitatis
humanæ, et felicitatis exemplum memorabile.

Antonius Episcopus veteris amicitiz
memor posuit.

BALUFFI (GAËTAN). Nous résumons une longue notice italienne qui nous arrive sur le cardinal Baluffi.

[1788] Le 28 mars, il naît à Ancône, de Pierre Baluffi, descendant d'une ancienne et noble famille de Crémone, et de Paule Micheletti. Deux fois, dans son enfance, il échappa à la mort par une protection visible de Dieu : la première fois étant sur le point de se noyer dans l'Esino, la seconde étant tombé d'un balcon élevé. Il fait ses études de littérature, de philosophie, de théologie, de droit civil et canonique au séminaire-collège d'Ancône.

[1812] Il se décide à embrasser l'état ecclésiastique; il résiste aux intentions contraires de ses parents, refuse un mariage brillant, et enfin se retire au couvent des Mineurs Réformés d'Osimo, d'où il ne retourne à la maison paternelle que quand ses parents consentent à le laisser suivre sa vocation.

[1813] Il est ordonné prêtre, et consacre son temps, partie à ses études, notamment aux sciences sacrées, à l'histoire, à la littérature, à l'économie politique, partie à la prédication et aux autres devoirs de son ministère. Elu maître de rhétorique dans son lycée natal, il est bientôt chargé de la direction de toutes les classes. Il est guéri instantanément d'une maladie mortelle par la protection de saint François de Paul. Il prend les grades et devient chanoine de la cathédrale.

[1817] Il publie plusieurs ouvrages en prose et en vers, qui lui ouvrent les portes de beaucoup d'académies, et lui obtiennent l'estime universelle.

[1821] Il fait imprimer la belle *Disserta-*

tion sur les Sicules et la fondation d'Ancône, et celle sur l'Unité de l'espèce humaine.

[1824] Le cardinal César Nembrini, évêque d'Ancône, le prend pour son vicaire général, charge qu'il exerce dix ans avec la plus grande distinction.

[1827] Le conseil municipal d'Ancône l'envoie à Rome avec d'autres citoyens estimables, pour obtenir de Léon XII la révocation du décret par lequel il avait ôté à Ancône et à Civita-Vecchia leur *port franc*. Amé de l'ambassade, il surmonte tous les obstacles, et plaide sa cause avec tant de noblesse et d'éloquence, que non-seulement il obtient la grâce demandée, mais se concilie la bienveillance de l'auguste Souverain. Il donne alors ses *Observations politico-économico-commerciales*, où se révèlent toutes les qualités d'un homme d'Etat.

[1831] Par la volonté de son évêque, il soutient seul dans Ancône tout le poids de l'autorité ecclésiastique pendant la révolution; il domine la situation par son énergie. L'armée autrichienne se disposant à entrer à Ancône en ennemie, le cardinal Benvenuti, légat *a latere*, envoie (le 27 mars) M. Baluffi, avec deux autres députés, à la rencontre du général Geppert, commandant en chef, pour lui persuader de respecter les concessions faites par S. E. aux chefs du gouvernement provisoire des provinces unies italiennes, qui s'étaient déjà soumises, et de faire une entrée pacifique dans la ville. Le général vient à Pavie, et s'établit à Sinigallia, où Monseigneur atteint le but de sa mission.

Le gouvernement pontifical étant rétabli à Ancône, Monseigneur ordonne un solennel triduo d'actions de grâces à la Reine des saints, et publie une éloquente notification, qui calme les esprits et rétablit la concorde. Sa patrie reconnaissante l'inscrit au rang des nobles.

[1833, 29 juillet.] Il est élevé par Grégoire XVI à la dignité épiscopale, malgré sa résistance, et l'évêché de Bagnara lui est confié; là, sans compter les largesses privées, il bâtit à ses frais la façade de la cathédrale, enrichit la sacristie, et achète un grand édifice pour y placer de pieuses maîtresses d'école.

[1836] Il est envoyé par le Saint-Père à la Nouvelle-Grenade en qualité d'internonce auprès du gouvernement de cette république, et délégué apostolique pour toute l'Amérique méridionale et centrale. Le 11 septembre, il part de Rome; il est présenté à Paris au roi et à la famille royale. Le roi lui donne le passage gratuit sur la *Didon*, et le recommande au brave de la Bretonnière, commandant de l'escadre des Antilles, qui se montre pour lui plein d'égards, ainsi que tous les officiers et les soldats. Il célèbre la fête de Noël à la Martinique, où il est accueilli parfaitement par le gouverneur général de Mackau; comblé d'attentions par le préfet apostolique, et fêté par toute la colonie. Il alla plusieurs fois visiter les nègres

dans l'intérieur de l'île, et admira la bonté avec laquelle on les traitait.

[1837, 18 mars.] Il arrive à Santa-Fé di Bogota. Les voltairiens, les jansénistes et les démagogues, qui partout haïssent l'Eglise, voient avec colère la venue de l'internonce, et lui suscitent une guerre violente, pendant que les populations l'accueillent avec bonheur. Les premiers redoublent d'efforts pour assujettir l'Eglise à l'Etat, et tâchent d'introduire, dans la législation de la république, le mariage civil, l'abolition du célibat ecclésiastique, la suppression des couvents, la confiscation des biens de l'Eglise, la dépendance des prêtres à l'égard du pouvoir civil, même pour la faculté de prêcher et de confesser. Monseigneur, opposant à la violence des attaques le calme et la douceur de son caractère, cherche les moyens de déjouer les complots hostiles à l'Eglise. Il réunit autour de lui l'épiscopat de la république, encourage les hommes les plus distingués par la piété et par la science, entreprend à ses frais la publication d'un journal, en encourage d'autres à soutenir les droits de la vérité; suscite une association qui s'établit par toute la république sous le nom de Société catholique; donne de l'impulsion aux pétitions et à l'usage de tous les droits légitimes, organise dans tout le pays une tranquille et puissante réaction pour protéger la religion de ces peuples. D'un autre côté, la noblesse et la loyauté de son esprit, le charme de ses manières, son intelligence, son éloquence, et surtout l'exemple de ses vertus, ne tardent pas à lui gagner tous les cœurs honnêtes, l'estime du corps diplomatique, et l'estime des ennemis mêmes de l'Eglise.

[1838] Un journal des Etats-Unis répand le bruit que Mgr Baluffi va être rappelé à Rome pour occuper un poste plus élevé. Les habitants de Bogota et de la province, prêtres et laïques, sénateurs et députés, magistrats, professeurs, généraux, etc., signent une adresse publique, où ils témoignent à Monseigneur, avec la joie que leur cause sa promotion annoncée, le regret de le voir partir. A cette manifestation en succède une autre plus splendide et plus populaire. Le soir du jour de saint Gaétan, on prépare un char triomphal richement orné, où l'on place le portrait de Monseigneur avec de petites filles de six ans couronnées de fleurs, et on le traîne à bras par les rues de la ville, au milieu des symphonies et des feux d'artifice, et d'une foule innombrable qui remplit l'air des cris: Vive la religion! vive le Souverain Pontife! vive l'internonce! vive le gouvernement! La procession s'arrête au palais de Monseigneur, et quand il est entouré des premiers de la ville, une des petites filles offre, avec des vers affectueux, le portrait et l'hommage de cette fête, pendant que des chœurs de musiciens se font entendre en son honneur jusque bien avant dans la nuit.

[1839] Pendant la révolution et la guerre civile de deux ans, qui ensanglante la capi-

tales et les provinces de la Nouvelle-Grenade, Mgr Baluili, conservant inaltérable son respect pour le gouvernement établi, ouvre sa maison à des familles injustement poursuivies, salue des proscrits de la fureur du peuple, secourt les blessés et les prisonniers, et console jusqu'à ceux qui, en haine du Saint-Ség- étaient ses ennemis. Grâce à la déférence du gouvernement pour lui, il obtient la grâce de beaucoup de condamnés.

[1852] L'établissement de la nunciature apostolique à Santa-Fé de Bogota est sanctionné par un décret des chambres; les évêques de la répub- que sont autorisés à correspondre avec le Saint-Siège; le clergé est laissé libre de remplir son ministère; on reconçoit l'observation des vœux et les associations monastiques, et des biens de l'Eglise; l'éducation des collèges nationaux est réformée; les masses sont instituées; les Jésuites sont rappelés tout ensemble. Les soins de Monseigneur ne sont pas moindres pour les autres Etats de la plus vaste délégation ecclésiastique, ni moindres les fruits qu'il en recueille.

Sa persévérance obtient du gouvernement de Vénézuëla, que le zèle et zélé archevêque de Caracas, Raimond Mondiz, puisse gouverner sans crainte de son exil, et qu'on lui permette d'exercer le de sa juridiction. Il défend avec courage et dignité les projets de destruction de temples et ecclésiastiques, et l'arrête cette répub- que sur le penchant du schisme et de l'hérésie. Il obtient que le gouvernement, qui avait banni tous les ordres religieux, rappelle les Dominicains, et fasse venir à ses frais 120 capucins espagnols pour rétablir les missions auprès des indigènes, qui prières de prêtres après la révolution de 1810, avaient repris la vie sauvage. Le saint vicaire archevêque Mondiz se met en voyage pour remercier l'intermonce, et meurt près de Bogota. Monseigneur prend ses mesures pour qu'il soit pourvu au voyage de l'évêque de Caracas et de deux autres diocèses du Vénézuëla.

Dans la répub- que de l'Equateur, pendant qu'on exécute la suppression des ordres religieux, l'énergie de l'intermonce, dans sa visite apostolique, interrompit cette injustice, et obtient même qu'on rétablisse quelques-uns des couvents déjà supprimés; il fait reconnaître beaucoup de droits de l'Eglise attaqués par les législateurs. Le ministre des affaires étrangères de cette répub- que écrit à Monseigneur 7 mars 1852 le Nombreux sont les bons effets de votre mission. Dans la répub- que de l'Amérique centrale, le chanoine D. Joseph Irias, vicaire capitulaire du diocèse de Comayagua, ayant été forcé de fuir la persécution, et le mort ayant atteint le petit nombre de chanoines qui restaient depuis la révolution de cette province, des vicaires illégitimes avaient usurpé le gouvernement du diocèse, d'où la nullité d'actes innombrables. Monseigneur met un terme à ce désordre en préparant l'élection d'un nouvel évêque. Il y avait de graves dif-

icultés entre le chapitre de Nicaragua, qui, depuis la mort de l'évêque, administrait par son vicaire, et le gouvernement de Costa-Rica, qui voulait se séparer du diocèse de Nicaragua. L'intervention de Monseigneur rétablit la paix, et prépara l'érection d'un évêché pour Costa-Rica.

Dans les autres répub- que, ou il arrête la proclamation imminente de la liberté des cultes; ou il rompt les trames des hommes pervers qui tâchent d'élever à l'épiscopat des sujets indignes; ou en ranimant le zèle du clergé séculier, et accordant des privilèges opportuns, il rappelle à la vie les missions des indigènes, abandonnées depuis longtemps; ou il conserve aux ecclésiastiques leurs immunités; ou il obtient des gouvernements la réédification des Eglises renversées par le tremblement de terre de 1812. Dans ces immenses régions, il répand des livres, encourage les écrivains, intervient auprès des ministres, soutient les évêques, défend les moines, accorde partout où il y a à défendre la liberté de l'Eglise, et ravive partout la ferveur des fidèles. Surtout il répand sa souveraineté politique par des bienfaits sans nombre, qui s'étendent jusqu'à l'Eglise naissante de l'Australie. Ce qui fait dire au ministre des affaires étrangères de la répub- que de l'Equateur, dans une lettre adressée par *Gazette officielle*, le 6 mai 1852: *Questi atti della sua munificenza (come nella nostra America i più grati ricordi di lei, e caratterizzano il felice pontificato di Gregorio XVI.*

[1852] Le Souverain Pontife évêque 28 avril Monseigneur, au siège archiepiscopal de Caracas, que est jointe l'administration perpétuelle de l'évêché de Treva, et le rappelle d'Amérique, sur sa demande formelle l'année précédente pour des motifs particuliers. Le gouvernement grenadin atteste au vendeur de sa pleine satisfaction et les regrets qui l'assès après, dans les journaux de l'Etat et du dehors prononcent les grandes actions qui éterniseront le souvenir de Monseigneur dans la Nouvelle-Grenade; le président Herrero donne pour le Saint-Père une lettre pleine d'éloges pour son intermonce.

Le 30 juin, Monseigneur part de Bogota, accompagné des vœux de ces populations qui, pendant le voyage, lui attestent l'affection qui leur inspire, et qui partout où il s'arrête, se disputent la consolation de le voir pour la dernière fois. Il retourne en Europe, avec la gloire d'avoir dignement fondé la première nunciature du Saint-Siège dans l'Amérique espagnole. Il emporte de toutes les Eglises de ce vaste continent, une foule de documents précieux, choisis avec un zèle infatigable dans les archives publiques, dans les bibliothèques des couvents et des particuliers, et dans les traditions du pays.

Le 28 octobre, il arrive aux Etats-Unis où il s'arrête quelques jours, tant pour se reposer que pour voir de pres cette fédération gigantesque; il ne amitie avec les plus savants évêques de cette répub- que, qui l'entourent d'hommages, pendant que les

journaux, surtout le *Courrier des Etats-Unis* et le *Frieman's* de New-York, répètent le bien qu'il a fait dans l'Amérique du sud, en reproduisant les articles et les lettres de la Nouvelle-Grenade. Il officie pontificalement à New-York et à Philadelphie, le jour de la Toussaint et de saint Charles; il visite les plus grands établissements de ces deux villes, où l'on se souvient de sa science et de sa bonté. A son arrivée en France, il est accueilli avec empressement par la cour, comblé d'attentions par divers évêques, surtout par Mgr Affre, visité par d'illustres personnages, agrégé à beaucoup de sociétés scientifiques, loué par les journaux, surtout par l'*Univers*, la *Quotidienne*, l'*Union catholique*.

[1843, 18 janvier.] Il arrive à Rome et met aux pieds du Saint-Père, la relation de sa nonciature et les hommages des fidèles d'Amérique. Le 25 mars, il fait son entrée dans l'église métropolitaine de Camerino, où il répare à ses frais le palais archiepiscopal, améliore la mense, et avance des fonds à la cathédrale. Il fait faire plusieurs retraites ecclésiastiques, commence la visite pastorale, et fait donner des missions dans les principales localités. Il fonde à Camerino un hospice pour les enfants pauvres; il attribue une portion du legs Merli, laissé à sa disposition, à l'établissement d'une école pour les petites filles du peuple; appelle à l'université d'excellents professeurs; termine de longs et inextricables procès, et répand partout ses bienfaits. A Tréja, il assure la prospérité de la *Pia Casa di Lavoro*, rétablit le mont-de-piété, et ouvre à la jeunesse des établissements d'instruction pour les lettres et la théologie.

[1844-1845.] Il publie le premier et le second volume de son ouvrage : *L'Amérique espagnole sous le rapport religieux*, excellente histoire, où, dans un style éloquent et élevé, il raconte les commencements et les progrès de la foi et de la civilisation dans le nouveau monde par les travaux du clergé catholique.

[1845, 21 avril.] Il est fait archevêque de Pirgi, et secrétaire de la sacrée congrégation des Evêques et réguliers, et, peu après, chanoine de la basilique vaticane. Le clergé et le peuple de son diocèse demandent avec instance à être laissés sous son gouvernement, malgré son absence nécessaire.

[22 avril.] Dans cette secrétairerie, il expédie avec tant de promptitude et de justesse une multitude d'affaires, qu'il gagne la pleine confiance du Saint-Père, qui le réserve *in petto* cardinal, la bienveillance du Sacré Collège et de la prélature, le respect et les louanges de Rome entière. Il est nommé correspondant de l'Académie archéologique de Rome, de celle de la religion catholique et de plusieurs autres; l'Académie physico-medico-statistique de Milan l'élit en même temps que le prince de Metternich, le vice-roi d'Italie, le cardinal Gaysruk, et d'autres grands personnages; l'université de Flo-

rence le range parmi les docteurs de son collège théologique.

[1846, le 16 juin.] Pie IX, à peine Pape, décide que Mgr Baluffi lui succédera sur le siège d'Imola, et le prévient qu'il sera proclamé cardinal au premier consistoire.

[16 octobre.] Monseigneur est reçu à Imola avec des transports de joie. Il lit à la cathédrale une éloquente *Homélie*, qu'il livre à l'impression, sur la demande du corps municipal.

[21 décembre.] Il est le premier cardinal fait par Pie IX, et, par une faveur presque jamais accordée en Italie, il reçoit sur son siège la barrette cardinalice; le cardinal Falconieri étant délégué pour la lui remettre.

[1847, 10 janvier.] Avec une pompe solennelle et au milieu de l'élite des habitants de Ravenne et d'Imola, il reçoit dans l'église métropolitaine de Ravenne les insignes de sa nouvelle dignité. La municipalité d'Imola lui fait présent de mille *scudi*, et il les distribue aussitôt moitié à l'Institut de Saint-Pierre Chrysologue, moitié à la maison du Bon-Pasteur, faisant en même temps d'abondantes aumônes à Ravenne, à Imola, et dans son diocèse.

[4 juin.] Il va à Rome recevoir le chapeau, et il est accueilli avec une bonté singulière, par le Saint-Père, qui lui assigne le titre des SS.-Pierre et Marcellin, déjà possédé par lui-même. En quittant Rome, il visite Bagnara et Camerino, qui le revoient avec enthousiasme.

[1848.] Les premiers symptômes de la révolution se manifestent; le cardinal Baluffi, par son énergie, sauve plusieurs prêtres persécutés par les démagogues.

[1849.] La république est proclamée à Rome, et l'anarchie grandit partout. Le cardinal vei le avec plus de sollicitude que jamais au salut de son troupeau, et à la défense des droits de l'Eglise. Aucune loi contraire aux lois canoniques n'est exécutée dans son diocèse; aucun de ses prêtres ne prévarique. Les Autrichiens approchent de Bologne en mai. Imola est plein de corps-francs; les commissaires de la république, expédiés de Rome, veulent que la ville dispute le passage aux Autrichiens. Partout le désordre et la confusion. Arrivent les Rogations pendant lesquelles l'image de la Vierge du Piratello est habituellement portée solennellement dans la ville. Le cardinal est prié de ne pas permettre cette cérémonie, jugée dangereuse dans de telles conjonctures. Il rejette ce timide conseil, et proteste que si les autres ne veulent pas le suivre, il ira seul à la porte de la ville recevoir la sainte image. Une telle fermeté relève les courages; la procession est plus solennelle encore que de coutume: les soldats républicains sont ébahis à ce spectacle de foi et de piété. L'ordre de barricader la ville est mal reçu. Bologne tombe; les Autrichiens approchent d'Imola: les républicains au désespoir menacent de saccager la ville. Le cardinal ordonne qu'on promène la sainte image pendant trois autres jours dans la cathédrale. La confiance renaît avec le calme.

Le cardinal met tout en œuvre pour défendre les citoyens et les magistrats honnêtes, pour attirer la clémence sur les coupables et redresser tous les maux causés par l'anarchie.

[1849, octobre.] Il accueille chez lui, avec splendide hospitalité, l'archevêque de Ravenne, tous les évêques de la province, et l'archevêque de Ferrare, pour préparer la célébration d'un concile provincial. Alors fut donnée la fameuse *Lettre pastorale* tant réimprimée depuis.

[1850, mars.] Il publie les *Avertissements à ses diocésains sur la réforme*, où il réfute l'histoire de la réforme de d'Aubigné, répandue dans les Romagnes.

[1851-1852.] Trouvant dans sa visite beaucoup d'églises délabrées, il les fait restaurer. Il rebâtit aussi à Imola l'église de Sainte-Marie-Madeleine, et restaure le couvent du Bon-Pasteur. Il emploie à ces travaux 80,000 fr.

On cite encore de lui, pendant cette année 1852, un Mandement singulièrement remarquable contre la propagaude protestante.

[1853.] En face de la cherté des vivres, le cardinal augmente ses aumônes, et autorise les sociétés de charité à faire des emprunts.

[1854, juin.] Après deux ans d'un travail ardu, il publie son livre : *La Chiesa Romana riconosciuta alla sua carità verso il prossimo per la vera chiesa di G. C.* Dans ce fragment d'un ouvrage plus étendu qu'il méditait, il renferme en 300 pages toute l'histoire de la charité catholique, et en conclut sa divinité. Les revues italiennes et étrangères ont fait de ce livre le plus grand éloge.

[1854, novembre.] Sur la demande du Saint-Père, il va à Rome assister à la définition de l'Immaculée Conception de Marie, qu'il fait solenniser ensuite dans son diocèse.

[1855.] Le choléra désola Lugo, puis Imola et le diocèse; le cardinal porte partout des secours, secondé par le clergé et les institutions pieux.

[1856.] Délégué par le Souverain Pontife pour élever l'église épiscopale de Modène à la dignité de métropolitaine, il exécute soigneusement sa mission, et la cathédrale de Modène, et donne, après la Messe pontificale, le pain eucharistique à l'archevêque Mgr. Cugni. Les splendides fêtes avec sa suite par le duc François V et sa royale famille.

BANCHIERI ANTOINE, né à Pistoie le 19 mai 1667, fut d'abord référendaire de l'une et l'autre signature, protonotaire apostolique, du nombre des perennes, et passa tout au Saint-Office, puis vint à gouverner le Saint-Siège, vice-roi et capitaine-général des armées de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin depuis le 31 mai 1703 jusqu'au 8 août 1706, où il quitta cette charge pour aller exercer à Lodi la charge de capitaine de la congrégation *De propaganda fide* — la même année il fut nommé capitaine-général du Saint-Office, et le 17 mai 1707

de cette dernière à celle de secrétaire de la congrégation de la Consulte le 27 septembre 1712. Il exerça celle-ci jusqu'au 18 septembre 1724, que le Pape Benoît XIII le nomma gouverneur de la ville de Rome et de son district. Il prit possession de cette charge, et de celle de vice-camerlingue de l'Église ecclésiastique, qui y est attachée, le 3 octobre suivant. Comme cette charge conduit d'ordinaire à la pourpre, et qu'il n'était que simple clerc, il songea à entrer dans les ordres. Il reçut successivement les tonsures, le sous-diaconat et le diaconat, les 13, 20 et 27 janvier 1726. En juin 1727, le Pape lui donna le prieuré de la Mirandole. Il l'avait créé cardinal des le 9 décembre 1726, mais l'avait réservé *in petto*. Il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. Le même jour, il reçut la barrette des mains du Souverain Pontife, qui lui assigna en même temps une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices. Il reçut le chapeau dans un consistoire public, le 4 mai, et sa Sainteté, après avoir fait la fonction de fermer et ouvrir la bouche le 10 du même mois, lui donna le titre de diacon de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*. Le Pape Clément XII le choisit pour son premier ministre et secrétaire d'Etat, le 12 juillet 1730, jour de son exaltation; et le grand-maître de l'ordre de Malte lui envoya le croix de son ordre, qui lui fut portée par l'ambassadeur de la religion, le 26 du même mois de juillet, ce qui se pratique ordinairement envers tous les secrétaires d'Etat de la cour romaine. Cette éminence mourut à Pistoie le 16 septembre 1733. Le cardinal Ferrarini succéda dans la charge de secrétaire d'Etat.

BANCHIERI JEAN-FRANÇOIS, de Pistoie, trésorier, né le 13 septembre 1694, fut nommé cardinal par le Pape Benoît XIV le 26 novembre 1733.

BANDELLI BANDELLUS, marquis, évêque de Città de Castello, puis de Rome, créé, en 1408, par le Pape Grégoire XII, métropolitain du titre de Saint-Basile, mourut en 1415.

BANDI JEAN-CHARLES, de Caserte, en 1700, fut fait cardinal par Pie VI en 1770. Il était évêque d'Ugento. Il mourut en 1784.

BANDINELLI ROLAND, siennois, créé cardinal en 1145, fut évêque de la ville de Saint-Marc, métropolitain de l'Église vénitienne, puis Pape sous le nom d'ALEXANDRE III, mourut en 1181.

BANDINELLI VOLUMNIO, siennois, métropolitain de Constantinople, métropolitain de Pavie, créé, en 1060, par Alexandre VI, métropolitain du titre de Sainte-Marguerite-Montivert, mourut en 1067.

BANDINI OTTAVIO, siennois, le 22 août, évêque de Florence, créé, en 1556 — lors de l'élection de Jean-Baptiste Médicis — cardinal, et élu Pape sous le nom de LÉON XI, le 27 septembre 1605, mourut le 27 du même mois, après avoir régné pendant six jours. Il fut élu par le collège électoral, et fut consacré à l'abbaye de

de la mort de Côme de Médicis, il prononça, en latin, une oraison funèbre, qui enleva l'admiration. S'étant rendu à Paris, il s'y appliqua pendant trois ans à la philosophie et à l'étude de la langue française. Il alla ensuite passer deux ans dans l'université de Salamanque, d'où étant retourné en Italie, il fut reçu docteur en droit à Pise. Etant à Rome, en 1579, sous le pontificat de Grégoire XIII, il devint protonotaire apostolique, et référendaire de l'une et de l'autre signature. Sixte V le fit gouverneur de Fermo, et ensuite surintendant de tout le Picentin. Après la mort de Sixte, les cardinaux le chargèrent du soin du conclave; il en fut également chargé après la mort d'Urbain VII. Grégoire XIV faisait tant de cas de ses lumières, qu'il n'entreprenait rien sans le consulter. Clément VIII, successeur d'Innocent IX, l'envoya, en qualité de vice-légat, à Bologne. Le 29 juin 1595, il le fit archevêque de Fermo, et, en 1596, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Avant cette promotion, Clément VIII avait voulu avoir l'agrément du grand-duc de Toscane, parce qu'un Bandini, de la même famille, avait poignardé, dans l'église cathédrale de Florence, Julien de Médicis; qu'un oncle de Bandini avait été retenu prisonnier, pour des raisons d'Etat, par Côme, père du grand-duc Ferdinand; et enfin, parce que Ferdinand lui-même, étant cardinal, avait montré de la haine contre les Bandini, en protégeant ouvertement, contre un frère d'Octave, un autre gentilhomme florentin qui l'avait offensé. Mais le grand-duc répondit qu'il approuvait l'élection d'Octave. Le cardinal d'Ossat étant allé féliciter Bandini sur sa promotion, le nouveau cardinal dit qu'il serait toujours attaché à la France et disposé à la favoriser, bien qu'on lui eût reproché d'avoir le cœur espagnol; qu'il avait d'autant moins raison d'être partisan de l'Espagne, qu'il n'avait pas oublié que le comte d'Olivarès, ambassadeur d'Espagne, lui avait fait ôter la daterie que le Pape Grégoire XIV lui avait donnée au commencement de son pontificat.

Dans une autre conversation du 14 juin 1596, Bandini dit à d'Ossat qu'il voulait se justifier de deux griefs que la France articulait contre lui : le premier, qu'étant gouverneur et vice-légat de Bologne en 1593, il avait envoyé dire au marquis de Pisani de ne point aller à Rome, mais de sortir de l'Etat ecclésiastique le plus tôt qu'il pourrait; le second, que M. de Nevers, étant passé à Bologne et lui ayant communiqué diverses choses relatives à sa légation à Rome, entre autres, que le changement de religion de Henri IV était sincère, et que Sa Majesté avait à Rome un parti plus fort qu'on ne pensait, lui, Bandini, aurait rapporté ces confidences à Malvezzi, partisan de l'Espagne, pour qu'il les écrivît au duc de Sesse, ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège. Sur le premier grief, Bandini répliqua qu'il n'avait fait qu'exécuter, bien qu'à regret, les ordres qu'il avait reçus du

Pape, et qu'il les avait exécutés le plus honnêtement qu'il lui était possible; quant au second, il avoua qu'il avait répété une grande partie de ce que lui avait dit M. de Nevers, en présence de cinq ou six personnes, dont Malvezzi était une; mais qu'il n'avait chargé personne de les écrire n'ayant aucune liaison avec l'ambassadeur espagnol. Du reste, il croyait n'avoir rien fait, en cela, de contraire aux intérêts du roi de France, puisqu'il était très-avantageux à ce prince que tout le monde fût informé de ce que M. de Nevers lui avait dit.

Bandini parla aussi à M. d'Ossat de Mario Bandini, son frère, que le duc d'Epéron retenait prisonnier pour dettes, et pria M. d'Ossat de faire payer à Mario ce que Henri IV lui devait, afin que, par ce moyen, il pût satisfaire le duc. Ce point préoccupait beaucoup Octave Bandini, parce que, le colonel Bandini étant mort en 1595 au service de la France, il n'y avait plus que Mario qui pût perpétuer cette famille. D'Ossat fit ce qu'il put pour satisfaire Octave : on le voit par ses lettres; mais on ignore si les dettes de Henri IV furent payées.

Le cardinal Bandini fut envoyé, le 10 novembre 1598, en qualité de légat, dans le Picentin, et il parcourut cette province désolée par des brigands, afin d'y rétablir l'ordre. En voyageant au travers des montagnes couvertes de neige et de glaces, il tomba de cheval et se cassa une jambe. Clément VIII ayant recouvré Ferrare, et voulant célébrer le mariage de Philippe III, roi d'Espagne, avec Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Charles, envoya Bandini recevoir cette princesse à trois lieues de la ville; et le cardinal la conduisit à Ferrare dans le palais du Pontife. Bandini fut chargé de plusieurs autres légations; il devint évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège. Son grand talent pour la parole l'avait fait surnommer *le père de l'éloquence*. Il mourut d'apoplexie le 1^{er} août 1629, âgé de 72 ans, et fut enseveli dans l'église Saint-Sylvestre, sur le mont Quirinal, dans une chapelle que son père avait fait bâtir, et que le cardinal avait magnifiquement ornée. On y lit son épitaphe. (*Voy. Eggs., Purpura docta; Lettres du cardinal d'Ossat.*)

BANDITI (FRANÇOIS-MARIE), né à Rimini en 1706, théatin, archevêque de Bénévent, fut fait cardinal par Pie VI en 1775. — Il mourut en 1796.

BAR (LOUIS DE), était fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean. — Il fut d'abord évêque de Langres, puis de Châlons-sur-Marne, et enfin de Verdun. L'antipape Benoît XIII, qui cherchait à se faire des créatures, lui donna, en 1397, le chapeau de cardinal. Alexandre V le mit au rang des cardinaux-prêtres, et lui changea son titre de Sainte-Agathe, pour celui des Douze-Apôtres. Il se trouvait, en 1409, au concile de Pise, en qualité d'ambassadeur du roi Charles VI. Le Pape l'envoya légat en France et en Allemagne, pour tâcher d'en ramener les peuples à son obéis-

sance. Ce cardinal fut enfin évêque de Porto, le changement de titre s'étant alors introduit parmi les cardinaux. Il avait publié à Langres, en 1404, des constitutions synodales, qu'il prit un soin extrême à faire observer. Zélé pour le bien public, il mit tout en œuvre pour réconcilier les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Le cardinal de Bar mourut, en 1450, à Varennes, petite ville du diocèse de Reims, où il avait fondé un couvent de cordeliers, et il fut inhumé dans l'église cathédrale de Verdun, où se voyait son épitaphe. Héritier des Etats de son père, il donna le duché de Bar et le marquisat de Pont-à-Mousson à René d'Anjou, alors comte de Guise, le 13 août 1419. (*Voy. AUBERY, Hist. des card.*; — *FRISON, Gall. purp.*; — *SAMMARTH, Gall. christ.*, p. II, in *episc. Lang. Catal.*, et *Verdun.*; — *DUCÈNE, Hist. de la maison de Bar*; — *RICHARD DE WARSEBOURG*; — le P. ANSELME; etc.)

BARBARIGO (ANGE), vénitien, évêque de Vérone, créé en 1408, par le Pape Grégoire XII, prêtre-cardinal du titre des SS.-Marcellin et Pierre, puis de Sainte-Praxède, mourut en 1418.

BARBARIGO (GRÉGOIRE), naquit, en septembre 1626, d'une famille noble, à Venise. — Il accompagnait l'ambassadeur qui représentait cette république au congrès d'où sortit, en 1648, la paix de Munster. C'est là qu'il contracta une étroite amitié avec le nonce apostolique, Fabio Chigi, depuis Alexandre VII, qui l'appela à Rome, le déclara son prélat domestique, puis évêque de Bergame, et enfin, le 5 avril 1660, cardinal. En 1664, il fut transféré à l'évêché de Padoue. Il y fonda un séminaire pour les jeunes ecclésiastiques, le dota, y appela d'habiles maîtres pour les langues latine, grecque, hébraïque, syriaque, chaldéenne, arabe, et y établit une imprimerie pour publier des livres dans toutes ces langues. Il mourut en juin 1697, dans sa 72^e année, universellement regretté pour ses rares vertus qui avaient fait jeter les yeux sur lui pour le placer sur le siège pontifical. Son corps, en vertu d'un décret de la congrégation des Rits, dans laquelle on traitait de sa béatification, fut exhumé le 27 mai 1725, et transféré dans un autre tombeau, qui lui avait été préparé par les soins de la même congrégation, dans l'église cathédrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert, on trouva le corps sain et entier, quoiqu'il se fût écoulé 28 ans, depuis qu'il avait été inhumé. On en dressa un procès-verbal de reconnaissance, en présence du cardinal Jean-François Barbarigo, évêque de Padoue, du chapitre de son église, et de plusieurs médecins et chirurgiens.

BARBARIGO (MARC-ANTOINE), cousin du précédent, naquit le 6 mai 1640. — Étant archevêque de Corfou, il eut des différends avec le général Morosini, pour le maintien des immunités ecclésiastiques; ce qui l'obligea à quitter cette Ile, et à se retirer à Rome, où le Pape lui assigna une demeure dans la chancellerie. Le 2 septembre 1686,

il le nomma cardinal, et ensuite évêque de Montefiascone, où il passa le reste de sa vie, dans de continuels exercices de piété, et où il mourut le 17 mai 1706, âgé de 66 ans. La république, qui avait soutenu son général, bien loin de lui donner la pension qu'elle accordait d'ordinaire aux cardinaux vénitiens, avait confisqué toutes ses propriétés. Il ne s'en plaignit jamais, et le supporta avec la plus grande résignation. (*Voy. Mémoires du temps.*)

BARBARIGO (JEAN-FRANÇOIS), Vénitien, comme les précédents, et neveu de Grégoire, naquit le 29 avril 1658. — Il fut successivement nommé primicier de l'église de Saint-Marc à Venise, puis évêque de Vérone, en 1698, et de Brescia, en 1714. Clément XI le créa cardinal de la sainte Eglise romaine, le 9 novembre 1719; mais le réserva *in pectus*, et ne le déclara que le 30 septembre 1720. Ce prélat fit aussi partie des congrégations des Evêques et réguliers, des Rits, des Indulgences et saintes reliques, de la Visite et de l'Indice. En 1723, il fut transféré de l'évêché de Brescia à celui de Padoue, où il mourut le 28 janvier 1730, dans sa 72^e année, regretté surtout des pauvres, auxquels il distribuait la plus grande partie de ses revenus.

BARBERINI (MAFFEO). — *Voy. URBAIN VIII, au Dictionnaire des Papes*, édit. Mign.

BARBERINI (ANTOINE), né en 1569, frère du précédent, prit l'habit chez les Capucins, où il fut prêtre et gardien. — Le Pape Urbain VIII, son frère, le créa cardinal du titre de Saint-Onuphre, en 1624. Il fut depuis grand pénitencier et bibliothécaire apostolique, et mourut en 1646, âgé de 77 ans. Il avait fait bâtir le grand couvent des Capucins de Rome, où il est enterré, et où l'on voit gravés sur une tombe de marbre blanc ces mots, qu'il ordonna qu'on mit pour épitaphe :

Hic jacet pulvis et cinis.

..... Postea nihil.

BARBERINI (FRANÇOIS), né en 1597, était neveu du Pape Urbain VIII, qui le nomma cardinal en 1623. Après avoir été légat en France et en Espagne, il fut vice-chancelier de l'Eglise, et mourut, 1679, évêque d'Ostie et de Velletri, et doyen du Sacré-Collège, dans la 83^e année de son âge, et la 56^e de son cardinalat, avec la réputation d'avoir été le père des pauvres et le protecteur des gens de lettres.

BARBERINI (ANTOINE), évêque de Paestrine, pair et grand aumônier de France, camerlingue de la sainte Eglise, commandeur des ordres du roi, duc de Segni, abbé de Saint-Evroul, etc., était frère du précédent. — Il avait été destiné à l'ordre de Malte, et il fut fait grand prieur de Rome, lorsque son oncle eut été élevé à la papauté. Créé cardinal en 1627, il exerça la légation d'Avignon et d'Urbain. En 1629, il fut envoyé légat *a latere* en Piémont, pour régler les affaires du Montferrat. Le cardinal Antoine ménagea si adroitement les esprits des princes intéressés, qu'il procura la paix à l'Italie. Le

roi Louis XIII le chargea, en 1633, des affaires de France. En 1641, il fut pourvu des légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, et ensuite nommé généralissime de l'armée de l'Eglise contre les Vénitiens, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène, qui s'étaient ligués pour défendre le duc de Parme, en guerre avec le Saint-Siège. Le cardinal Antoine fut battu par Montecuculli, alors général du duc de Modène; et un traité signé à Venise remit les choses sur le pied où elles étaient avant les hostilités. Après la mort du Pape Urbain VIII, 1644, Innocent X, qui lui succéda, demanda compte au cardinal Antoine de sommes considérables dont il avait eu la gestion, comme trésorier du Pape. Celui-ci fut obligé de se réfugier en France, où il attira toute sa famille. Le cardinal Mazarin réussit en 1633 à le réconcilier avec le Saint-Siège. C'est en cette même année que le roi le fit grand-aumônier de France. Il le nomma depuis à l'évêché de Poitiers, et en 1637 il lui donna l'archevêché de Reims. Le cardinal Antoine mourut dans son château de Nemi à 24 kilomètres de Rome, le 3 août 1671, à l'âge de 64 ans.

BARBERINI (CHARLES), romain, petit neveu du Pape Urbain VIII, créé en 1652 par le Pape Innocent X, diacre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Saint-Ange *in foro piscium*, et de Saint Laurent *in Lucina*, mourut en 1704.

BARBERINI (FRANÇOIS), était fils de Maffeo Barberini, prince de Palestrine, et d'Olympe Giustiniani, morte en 1729, à l'âge de 92 ans. — François, né à Rome en 1662, fut nommé, 1690, par le Pape Alexandre VIII, auditeur général de la chambre apostolique, puis cardinal. Le Pape Innocent XIII le fit, 1693, légat de la Romagne, et préfet de la congrégation *De propaganda fide* en 1698. Il quitta le titre de Saint-Bernard pour prendre celui de Sainte-Praxède en 1718, laissa ce dernier titre, et passa à l'évêché de Palestrine, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire de 1721, puis il fut sacré par le cardinal Paulucci. Il assista au concile provincial tenu à Rome, dans Saint-Jean de Latran, par le Pape Benoît XIII en 1725. Devenu sous-doyen du Sacré-Collège, par la mort du cardinal Paulucci, il fut promu aux évêchés unis d'Ostie et de Velletri. Il reçut en cette qualité le *pallium* des mains du Pape, dans l'église de Sainte-Marie Majeure, puis fut déclaré préfet de la congrégation des Evêques et réguliers, et nommé l'un des inquisiteurs généraux de la congrégation du Saint-Office, il prit possession de cette charge le 13 août 1726. Il avait encouru la disgrâce de l'empereur en 1728, pour avoir marié sa nièce sans la participation et sans le consentement de Sa Majesté impériale; mais, en 1730, le cardinal Cienfuegos, ministre impérial à Rome, se rendit chez lui, ainsi que chez le prince et la princesse de Palestrine, sa nièce, pour les informer que l'empereur les avait réintégrés dans ses bonnes grâces, et que des ordres étaient

donnés pour la levée du séquestre de leurs fiefs, dans le royaume de Naples.

BARBERINI (BENOIT), Romain, né en 1782, fut fait cardinal par Léon XII, en 1826. S. E. vit encore à l'heure où nous écrivons.

BARBO (PIERRE). — Voy. PAUL II, au *Dictionnaire des Papes*, édit. Migno.

BARBO (MARC), né à Venise, était cousin-germain du Pape Paul II, qui le fit évêque de Vicence, cardinal, en 1464. — Quelque temps après il fut pourvu du patriarcat d'Aquilée. En 1471, Sixte IV, successeur de Paul, l'envoya légat en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, pour terminer les différends qui s'étaient élevés entre les souverains de ces deux derniers Etats, au sujet de la couronne de Bohême. Le cardinal parvint à les réconcilier et à les unir contre les Turcs. Ses services furent récompensés par l'évêché de Palestrine dont il occupa le siège jusqu'à sa mort arrivée en 1490. — (Voy. SABELLIC; — VOLATERRAN, *Anthropologia*, l. XXII; — DUBRAVIUS, l. XXXI; — SPONDE; — AUBREY, *Hist. des cardinaux*.)

BARDAXI DE AZARA (DENIS). — Nous lisons dans l'*Ami de la Religion* du 6 janvier 1827 : Le cardinal Bardaxi qui vient de mourir était né (le 9 octobre 1760, à Puyaracys, diocèse de Barbastro) en Espagne, d'une famille honorable, et était, du côté maternel, allié avec le ministre Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome. Il fut d'abord prieur de l'Eglise de Sainte-Anne de Barcelone, nommé en 1791, auditeur de rote pour l'Aragon. Il remplit cet emploi jusqu'en 1798; alors les troubles le forcèrent de quitter Rome. Il retourna à son poste dès que l'ordre fut rétabli; mais de nouvelles traverses lui étaient réservées par la suite : son dévouement au Pape lui valut d'être mis le 1^{er} janvier 1809, au château Saint-Ange; il fut ensuite déporté à Grenoble, et, au bout d'un an, envoyé à Vienne, puis enfin traduit à Grenoble, où il resta deux mois dans les prisons publiques, jusqu'à ce que sa santé le fit transférer à l'hôpital; deux soldats étaient chargés de le garder à vue. Quand il fut rétabli, on le renferma, en mai 1812, au fort de Pierre Châtel, d'où on le fit partir à l'approche des alliés en 1814, pour le conduire au château de Saumur; mais s'étant trouvé malade à Nevers, on fut obligé de l'y arrêter, et la restauration lui rendit la liberté. Il retourna à Rome, et reprit ses fonctions d'auditeur de rote. En 1816, Pie VII récompensa son dévouement en le nommant cardinal. Son premier titre fut des Douze-Apôtres et il le changea depuis pour Sainte-Agnès hors des Murs. Charles IV lui donna l'ordre de la Conception et Ferdinand VII le fit grand-croix du même ordre. Ce qui distinguait le cardinal Bardaxi, c'était un vif attachement à la cause du Saint-Siège et de tous les souverains, et son application à tous ses devoirs. Bon, généreux, loyal, son commerce avait quelque chose d'aimable et de cordial. Il supporta avec patience une surdité presque complète dont il fut atteint. Attaqué d'une maladie lente, il y

succomba le 3 décembre, après avoir donné des marques éclatantes de résignation et de piété. Le 6 au soir, son corps fut porté à sa paroisse de Saint-Sauveur, *in lauro*, et inhumé le lendemain dans l'église de son titre.

BARDI (JÉRÔME DE) Florentin, fut fait cardinal en 1743 par Benoît XIV.

BARNABO (ALEXANDRE), né à Foligno, le 2 mars 1801, a été créé et proclamé cardinal-prêtre dans le consistoire du 16 juin 1856.—Il était précédemment secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagation de la foi.

BARNI (JEAN-BAPTISTE), de Lodi, nonce en Espagne, fut créé cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

BARONIUS (CÉSAR), né à Sora, ville épiscopale de la Terre de Labour, au royaume de Naples, en 1538, fut élevé avec beaucoup de soin par ses parents. Il fit ses humanités à Vérola, sa théologie et son droit à Naples. Les troubles de ce pays l'obligèrent de passer avec son père, en 1557, à Rome, où il acheva ses études de droit sous César Acosta. Il fut ensuite un des disciples de saint Philippe Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, lequel l'employa dans les instructions familières que ses clercs faisaient aux jeunes enfants. Il reçut bientôt la prêtrise, par les conseils de saint Philippe Néri, qui l'attacha à l'église de Saint-Jean-Baptiste. Baronius y fonda une congrégation de ce nouvel ordre, et en fit autant dans l'église de Sainte-Marie *in Vallicella*, lorsqu'il y fut transféré en 1576. Quelques années après, il fut fait supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, par la démission volontaire du fondateur. Le Pape Clément VIII le choisit pour son confesseur, le fit, malgré lui, protonotaire apostolique, et le créa cardinal, en 1596, sous le titre des SS.-Nérée et Achillée. Depuis il reçut la charge de bibliothécaire du Saint-Siège apostolique. Après la mort de Clément VIII, il manqua deux fois d'être élevé sur le Saint-Siège, et notamment dans le conclave qui élut Paul V, où il obtint trente et une voix. Mais il avait contre lui les Espagnols qui ne lui pardonnaient pas son *Traité de la monarchie de Sicile*, dirigé contre l'usurpation de Philippe III. Lui-même d'ailleurs s'opposa fortement à son éléction. Il mourut en 1607, dans sa 69^e année.

Dès l'âge de 30 ans, il entreprit les *Annales ecclésiastiques*, sur le refus qu'avait fait de se charger de ce travail Onuphre Panvinius, quelques instances qu'il lui en fit en présence de saint Philippe Néri, qu'ils considéraient comme leur père commun. « C'est Baronius, » dit ce saint, « qui composera l'*Histoire ecclésiastique*, et non pas Onuphre. » En effet, Onuphre étant mort peu après, Baronius entreprit ce grand ouvrage, et travailla pendant 30 ans à recueillir et à coordonner des matériaux, lisant assidûment les anciens monuments ecclésiastiques, tant dans les livres imprimés, que dans les manuscrits de la bibliothèque vaticane. Il commença par donner, pour essai de son travail, ses *Notes sur le Martyrologe*

romain, notes qui furent imprimées en 1586. Il publia peu de temps après son premier volume des *Annales ecclésiastiques*, lequel contient les cent premières années depuis la naissance de Jésus-Christ, avec une Introduction sur les *Annales ecclésiastiques*, sur l'année de la naissance de Jésus-Christ, et sur les temps antérieurs. Ce volume est dédié à Sixte V. Le II^e, dédié au même Pape contient 205 ans. Le III^e, dédié à Philippe II, roi d'Espagne, comprend l'histoire des 55 années suivantes. Le IV^e est dédié à Clément VIII, qui fut élevé au souverain pontificat en 1592; il ne contient que l'histoire de 34 ans, se terminant à l'an 395. Le V^e va jusqu'à l'an 440. Il est dédié au même Pape, aussi bien que le VI^e qui a fini à l'an 518. Il fut bientôt suivi des VII^e, VIII^e et IX^e, qui contiennent l'histoire ecclésiastique depuis cette dernière année jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces 3 vol. est dédié au roi de France Henri IV. Le X^e, dédié à l'empereur Rodolphe II, commence à l'an 843, pour finir à l'an 1000. Le XI^e, dédié à Sigismond III, roi de Pologne, et publié en 1605, continue jusqu'à 1099. Le XII^e, publié sous le pontificat de Paul V, l'an 1607, finit à l'an 1198. Ainsi l'on a dans ces douze vol., l'histoire des douze premiers siècles de l'Eglise.

Cette *Histoire* de Baronius est composée en forme d'Annales, année par année; ces années sont distinguées les unes des autres, désignées par les règnes des Papes, des empereurs, et par les noms des consuls. Il rapporte, sur chaque année, ce qui regarde les Eglises d'Orient et d'Occident, la succession des Papes, des patriarches, des empereurs et des rois; les actes des conciles, les lettres des Papes, les lois impériales qui concernent l'Eglise, les persécutions, les martyrs, les saints, les auteurs ecclésiastiques, les hérésies et leurs fauteurs; en un mot, tous les événements qui, de près ou de loin, se rapportent à l'histoire ecclésiastique.

Le but qu'il s'est proposé dans cet ouvrage, a été, comme il l'indique lui-même dans sa Préface, de réfuter les centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'opposer à leur ouvrage, dirigé contre l'Eglise romaine, un autre ouvrage de même nature pour sa défense. Il avance que, jusqu'alors, on avait négligé de faire l'histoire ecclésiastique exacte, complète et véridique. Il accuse Eusèbe d'avoir favorisé le parti des ariens, et d'avoir écrit la vie de Constantin dans la vue de plaire à son fils Constance, qui était arien. Il trouve que la vérité catholique est dénaturée par Socrate et Sozomène, qui étaient novatiens; que l'histoire est trop resserrée et obscurcie par la brièveté d'Orose et de Sévère; et que la plupart de ceux qui ont écrit sur l'histoire ecclésiastique, ont, sans examiner la vérité, mêlé, dans leurs récits, beaucoup de fables et de contes, qui nuisent aux faits véritables.

Quelques-uns auraient voulu que Baronius se fût contenté de rapporter les faits de l'histoire ecclésiastique, sans entrer dans des contro-

verses et des personnalités. Cependant il faut avouer que cet ouvrage est bien coordonné, plein de recherches, composé avec soin, et avec autant d'exactitude qu'on pouvait l'espérer d'un homme qui entreprenait le premier un travail aussi difficile, et d'une si vaste étendue. Il est vrai qu'on y a reconnu des erreurs de chronologie et d'histoire; qu'il a omis des faits dont il n'avait pas eu connaissance; qu'il s'est appuyé plusieurs fois sur des autorités apocryphes, qu'il a rapporté comme véritables des faits controuvés, et qu'il s'est trompé sur plusieurs points. Les erreurs étaient inévitables dans cet immense travail. Mais n'exagérons pas le nombre de ses erreurs, et n'imitons pas Luc. Holsténius qui disait être prêt à montrer huit mille erreurs dans les *Annales* de Baronius; convenons que c'est un ouvrage utile, précieux, recommandable à bien des titres, et que c'est avec raison que cet écrivain est appelé le *père des Annales ecclésiastiques*. Remarquons encore qu'il a été beaucoup plus exact dans l'histoire des Latins que dans celle des Grecs, parce qu'il n'avait qu'une connaissance médiocre du grec, qu'il était obligé de se servir du secours de Pierre Morin, de Mélius et du P. Sirmond, pour les écrits qui n'étaient point traduits en latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qu'on désirerait dans un ouvrage de ce genre; il écrit plutôt en dissertateur qu'en historien: il est néanmoins méthodique, clair, intelligible.

Il est inutile de rapporter les divers jugements que les écrivains, tant catholiques que protestants, ont portés, en bien ou en mal, sur Baronius; la plupart de ces jugements sont outrés. Il a eu bien des adversaires et des critiques, et n'a pas manqué d'admirateurs, de défenseurs, de copistes, d'abréviateurs, de continuateurs et de traducteurs. Casaubon est un des premiers qui aient écrit contre lui. Il commença des *Exercitations* contre l'ouvrage de Baronius; mais elles ne vont pas au-delà de la 34^e année de Jésus-Christ, et sont relatives à la controverse et à l'explication de l'Écriture sainte, plutôt qu'à l'histoire. Cette critique n'eut pas plutôt vu le jour, en 1614, que des écrivains catholiques entreprirent la défense de Baronius. Le Jésuite Jean l'Heureux connu sous le nom d'Eudémon Jean, fit, contre Casaubon, une défense des *Annales* de Baronius, laquelle fut imprimée à Cologne en 1617. La même année le Jésuite Boulenger écrivit, en français, contre les *Exercitations*, une diatribe contre laquelle Richard de Montaigu fit aussi des *Animadversions*, tant sur les *Annales* de Baronius que sur le livre de Casaubon. Depuis, Ottius entreprit d'examiner les *Annales* de Baronius, année par année; mais, outre que son ouvrage ne passe pas l'an 300, il s'est plus arrêté aux questions de controverse, qu'à celles de l'histoire. L'Allemand Redind, de l'ordre de Saint-Benoît, a fait, contre et examen d'Ottius, un livre où il traite les mêmes questions avec assez peu d'ordre.

Cet ouvrage a été imprimé en 1680. Après l'ouvrage d'Ottius vient l'*Anti-Baronius* de Magendi, petit volume, contenant l'abrégé des *Animadversions* de Casaubon contre Baronius, avec quelques notes de Blondel sur le commencement des *Annales* de Baronius, et quelques nouvelles notes. Enfin le savant P. Pagi, de l'ordre de Saint-François, en a fait une critique: *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiastic. card. Baronii*; 4 vol. 1689-1705; il y rectifie, année par année, les erreurs du grand ouvrage de Baronius. Avec le secours de cette critique, de beaucoup d'autres travaux exécutés depuis, et particulièrement des *Mémoires* de Tillemont, on pourrait faire une histoire de l'Église, exacte et complète, et exempte des défauts inévitables qui déparent celle du cardinal, que la plupart des auteurs d'histoires ecclésiastiques n'ont fait que copier et abrégé. Entre les abréviateurs, on estime surtout H. de Sponde, évêque de Pamiers, qui l'a aussi continué (*Épître Annulium eccles. card. Baronii*; Paris, 1612, in-fol. — *Annalium Baronii continuatio*, Paris, 1639, 2 vol. in-fol.) et le Jésuite, Bisciola, sans parler d'Aurélius Pérusinus, prêtre de l'Oratoire, qui en a fait un petit abrégé.

Les *Annales* de Baronius ont été continuées par le Polonais Bzowius, de l'ordre des Frères prêcheurs, et par Rainaldi et Laderchi; mais cette continuation est bien inférieure à l'ouvrage du cardinal. Ces mêmes *Annales* ont été traduites en italien, en partie par Fr. Panigerole, évêque d'Asti; en français, par Claude Durand, Joseph Delaplanche et Artus Thomas; en allemand, par Marc Fugger, baron de Kirchbergue; en polonais, par les soins de Stanislas Carnkovicus, archevêque de Gnesne; et en anglais, par le docteur de Sorbonne, Hall, qui a corrigé toutes les erreurs de Baronius, sur lequel il a fait, en le développant, d'excellentes dissertations, et des notes très-savantes. Cette traduction passe pour un chef-d'œuvre; elle contient des beautés qu'on ne trouve pas dans l'original.

Baronius a encore écrit une espèce de *parénèse* à la république de Venise, à l'occasion du différend qu'elle avait avec le Pape Paul V. Il se fit aussi une affaire avec le roi d'Espagne, en insérant, dans le XI^e volume de ses *Annales*, un *Traité de la monarchie de Sicile*, contre l'usurpation qui en avait été faite par le roi d'Espagne. Ce *Traité* fut prohibé par un édit de Philippe III, roi d'Espagne, édit rendu en 1610; et le cardinal Ascagne Colonne fit une censure de cet ouvrage. Il a été imprimé séparément à Paris, 1609, et à Leyde, 1619; mais il n'a plus été inséré dans les éditions de son *Histoire ecclésiastique*, qui furent faites dans les États du roi d'Espagne.

Les volumes des *Annales* de Baronius étaient imprimés à Rome, à mesure qu'ils étaient achevés; ils le furent peu après à Anvers par Plantin. On en a fait depuis deux éditions entières à Cologne, l'une en 1609,

l'autre en 1624, outre celle de Venise, in-4°, qui n'est pas estimée. Le Martyrologe avec les notes a été imprimé à Rome en 1586 et 1598, à Anvers en 1589, et à Paris en 1607. L'ouvrage entier, avec la continuation de Rainaldi et Laderchi, et la critique de Pagi, a été réimprimé à Lucques en 43 volumes, in-folio, 1738-57, avec les notes de Mansi et un index, qui manquent dans les précédentes éditions. Mais l'exécution typographique ne répond pas à l'importance de l'ouvrage.

En résumé, on doit de l'estime et de la reconnaissance au pieux et savant cardinal qui, plein de religion, de probité, de droiture et d'érudition, a consacré de si longues veilles pour l'instruction de la postérité, et l'éclaircissement des antiquités de l'Eglise. — (Voy. BELLARMIN; — DE SPONDE; — RAINALDI; — CANISIUS; — POSSEVIN; — AUBERY; — ALBI, *Elog. cardinalium*; — JANUS NICIUS ERYTHROEUS; — Angelus Roccius; — LEMIRE; — FREMERUS, *Theatr. virorum eruditiorum clariorum*; — DUPIN, *Bibl. des auteurs ecclés. du XVII^e siècle*, t. 1^{er}.)

Voici l'éloge de Baronius par le P. Alby [1644] :

« Tant que les astres du ciel éclaireront la terre habitée et que la religion y aura des autels, la piété de l'approbation, les lettres du crédit, la vertu de l'honneur et la juste reconnaissance; jamais le nom et la mémoire du grand annaliste de l'Eglise, le très-illustre cardinal Baronius, ne flétrira dans les cœurs et dans le souvenir des fidèles, qui le reconaîtront toujours pour le singulier ornement de son siècle, pour le héraut des vérités chrétiennes, pour le fidèle secrétaire de l'antiquité, pour l'honneur du sacré sénat romain, pour le César de l'histoire et des écrivains de son âge.

« Il naquit à Soane, ville et duché en la campagne d'Italie, d'une famille honorable qui s'était longtemps maintenue dans les commodités de la fortune sans autre ambition que de ce qui s'achète au prix de la vertu. Sa mère, qui était l'une des vertueuses femmes de son temps, a déposé lui être souvente fois arrivé de sentir son petit enfant tressaillir dans ses flancs à mesure qu'elle s'approchait de quelque église dédiée à la glorieuse Mère de Dieu, comme si dès lors, par un secret instinct de dévotion, il se fût voulu mettre en posture de l'adorer et de se consacrer à elle; ce qui fut cause que cette bonne dame, aussitôt qu'elle l'eut enfanté, l'offrit à la Reine du ciel pour lui être à jamais dédié comme un fruit de bénédiction, heureusement provenu par ses soins maternels et éclos par la chaleur de son amour.

« Aussi ne fut-elle pas longtemps sans recevoir des preuves du contentement que la Vierge avait pris à l'offrande qui lui avait été faite de ce petit serviteur de lait. Car, deux ans après, étant atteint d'une si dangereuse maladie que l'on n'en attendait plus que la mort, elle le porta dans le berceau en l'église de Notre-Dame, où ayant passé

trois jours en prières, comme il semblait expirer, elle ouït une voix qui lui dit distinctement : *Prends courage et réjouis-toi, ton fils ne mourra pas pour cette fois*. L'événement rendit indubitable la vérité de cette parole, car dès lors il commença à se mieux porter, et peu après on le vit tout à fait guéri. A quelques mois de là, un pèlerin étant entré dans la maison, s'approcha du berceau du petit César, et lui ayant fait le signe de la croix sur le front, il dit avec une assurance extraordinaire à la mère et à la nourrice qui étaient là présentes : *Ayez soin de bien élever cet enfant, car il doit être un grand personnage et une lumière de l'Eglise*.

« La bonne mère, toute réjouie de cette nouvelle, comme elle était grande aumônière, se mit incontinent en devoir de lui faire la charité, mais au même temps il s'évanouit de leurs yeux et jamais on ne put savoir ce qu'il était devenu, dont on crut, avec grande apparence, que c'était quelque ange du ciel, envoyé possible par la Reine des anges pour recommander l'éducation de ce sien petit vassal qu'elle destinait à être un jour l'un de ses grands serviteurs et l'un des mieux employés à l'avancement de la gloire de son Fils.

« Depuis aussi ses bons parents prirent un grand soin de façonner ses premiers ans, n'épargnant rien à son instruction pour le rendre capable des bonnes lettres et des belles connaissances qui pouvaient faire éclater davantage la vivacité de son esprit. Il s'appliqua ensuite avec louange à l'étude du droit civil et canon, sous d'excellents maîtres, à Naples et à Rome, au même temps auquel saint Philippe Néri jetait les fondements de la congrégation de l'Oratoire, à qui ayant un jour été mené par un de ses compatriotes qui était déjà attaché à sa suite, pour avoir seulement la connaissance de ce grand serviteur de Dieu, il se sentit, au premier entretien, si fort gagné à lui par les charmes inévitables de sa douceur et de sa piété, qu'il se résolut enfin de s'abandonner entièrement à sa direction et à ne pratiquer la dévotion et la vertu, qui lui était en ce temps fort chère, que sous les lois de sa conduite.

« Ce fut pour lors que son cœur s'embranchant et se fondant comme un encens dans les flammes de sa charité, déploya ses premières ferveurs dans les hôpitaux de Rome et dans les autres lieux de piété, répandant partout la douce odeur de ses bons exemples. Et sachant bien qu'il n'est point de vertu solide qui ne soit fondée dans le renoncement et la victoire de soi-même, il s'appliqua à même temps d'une ardeur généreuse à vaincre, avec l'aide de la grâce de Dieu, tous les mouvements et les saillies vicieuses de la nature corrompue. C'est ce qui lui fit jeter dans le feu, nonobstant les grandes répugnances qu'il y sentit, un gentil ouvrage de poésie qu'il avait composé en sa langue, pour ce seulement qu'il se sentait chatouillé de quelque secret mouvement de vanité et de complaisance sur cette pré-

mière production de son esprit. C'est ce qui lui fit un jour mâcher et avaler des punaises pour étouffer dans le sentiment de cette punaiseur quelque mouvement voluptueux qui s'était soulevé dans sa chair, et entreprendre d'autres rigueurs pour mâtter cette ennemie domestique, qu'il pratiqua jusqu'à la mort.

« Il n'était pour lors âgé que de vingt ans quand le bienheureux Philippe jugea qu'il pouvait être un grand instrument de la gloire de Dieu s'il était appliqué à la prédication de sa parole; et il ne fut pas déçu en son opinion, car il est vrai que ce puissant tonnerre des chaires fit de grands mouvements dans les esprits du peuple romain qui affluait à son audience. Ce fut en même temps que commencèrent de sortir du puits de l'abîme les infâmes volumes des centuriateurs de Magdebourg, qui voirement avaient une belle apparence et portaient en leur frontispice un titre fort spécieux d'histoire ecclésiastique, mais en effet n'étaient autre chose qu'un ramas de faussetés et de calomnies, un pot-pourri de toutes les vieilles hérésies et un égoût de blasphèmes contre Dieu, contre la Vierge et contre les saints. Le bienheureux Philippe, piqué du zèle de la maison de Dieu qu'il voyait outrageusement battue de cette tour d'impunité, redressée sur les mesures des plus détestables erreurs que l'on eût jamais inventées, résolut aussitôt d'élever un bastion pour la défense de l'Eglise, et pour le renversement de l'erreur. A cet effet il fit choix de notre César, pour lors âgé seulement de vingt et un an, et l'opposa tout seul à cette troupe ramassée d'esprits révoltés qui avaient entrepris de choquer l'Eglise et d'ébranler les colonnes de la vérité et de la fidélité qui l'appuyaient. Et afin de le rendre plus adroit aux exercices de ce combat, il lui commanda dès lors de faire leçon de l'histoire ecclésiastique toutes les après-dînées dans l'église de l'Oratoire; exercice qu'il continua l'espace de vingt-cinq ans entiers, pendant lesquels il reprit jusqu'à sept diverses fois la même histoire de bout à autre, selon l'ordre des temps et la succession des siècles, découvrant toujours dans la suite les sources infectes dont toutes les hérésies qui ont combattu l'Eglise de Dieu ont été dérivées. Après quoi il commença à mettre au jour le très-digne et immortel ouvrage des *Annales de l'Eglise*, et conduisit ce louable dessein jusqu'au xii^e siècle de Notre-Seigneur, où, s'étant arrêté, il a fait reconnaître au monde que s'il y avait quelque plume qui eût courage de la suivre, il ne s'en trouvait point qui eût la force de l'atteindre.

« Mais encore comme il aperçut bien que c'était une entreprise de géant, lui qui ne s'estimait qu'un petit nain, il n'eut garde de s'y engager sans être particulièrement guidé et assisté d'en haut. Et afin d'en venir mieux à bout, il protesta qu'il n'entrerait point en cette lice que sous la faveur et les auspices de la Reine et de la protectrice de l'Eglise, et que sans elle il ne ferait jamais un pas en avant et ne coucherait pas une

lettre sur le papier; protestation qu'il fait à l'entrée d'un chacun des douze tomes qu'il nous a laissés; et que fort souvent il réitère selon les occasions qu'il en a en tout le cours de son Histoire, même que l'on voit en divers endroits de l'original de ses *Annales*, tout écrit de sa main et gardé dans les buffets de la bibliothèque du Vatican, un grand nombre de fois, un certain chiffre qui porte en trois lettres ce mot de la devise de sa dévotion, *César serviteur de Marie*.

« Et certes l'issue a bien fait connaître que la Reine du ciel avait non-seulement agréé les travaux de son fidèle serviteur, mais qu'elle-même en avait inspiré le dessein et fourni les meilleures pièces, puisqu'il est vrai que ces derniers siècles n'ont point vu d'ouvrage qui ait été reçu avec un applaudissement plus universel de toutes sortes de personnes; comme aussi il n'en est point qui ait représenté avec plus de gloire et de majesté la face de l'Eglise romaine; qui ait plus sagement éclairé les traditions apostoliques et les diverses coutumes de l'état du christianisme; qui ait donné plus de lumière aux définitions des sacrés conciles; qui ait établi plus solidement les dogmes et les vérités de notre créance; qui ait plus fortement choqué les erreurs et l'impudence des hérésies; qui ait plus nettement développé les confusions embrouillées de l'histoire; qui ait fouillé plus avant dans les sacrés trésors de l'antiquité; qui ait, finalement, écrit des choses saintes plus dévotement, des matières de doctrine plus grandement et avec plus de méthode, de jugement et de conduite.

« Ce grand et sérieux emploi qui devait, ce semble, engloutir tout son loisir et celui de plusieurs hommes, ne l'occupait point tellement qu'il ne lui restât du temps pour vaquer aux exercices de la charité envers le prochain, qui lui furent toujours si chers, qu'il faisait plus de trophée de la conquête d'une âme que d'un empire. Et le fruit aussi secondant ses travaux accrut la gloire et le mérite de sa couronne d'un grand nombre de belles et éclatantes conversions, qui lui acquirent communément par toute l'Italie la réputation de grand ouvrier de l'Evangile, et firent qu'il fut instamment recherché par le saint cardinal Charles Borromée pour employer ses profitables travaux dans son église de Milan.

« Ce fut en même temps que l'on prépara des récompenses à sa vertu, et qu'on lui présenta dans l'Italie trois évêchés l'un après l'autre. Mais ces objets attrayants d'honneur, qui éblouissent tant de personnes, ne donnèrent pas la moindre atteinte à son cœur. Il les refusa constamment, et ne regarda jamais ces places éminentes de prélatrice qu'avec effroi, comme des pointes de rocher bordées de précipices. Outre que la profession particulière qu'il faisait de tenir sa personne dans le rabais qui lui avait fait déchirer jusqu'aux lettres de son doctorat, pour abolir toutes sortes de marques d'honneur, qui l'abaissait jusqu'aux services les

plus vils de la cuisine, lui fit plutôt choisir de se tenir caché sous le boisseau de l'humilité, que de se produire sur le chandelier de ces hautes dignités, qui portent quelque éclat dans de plus grands périls de la vertu et de la conscience.

« Pendant néanmoins qu'il cherche si fort l'ombre et le couvert de l'humilité, et que ses laborieuses études avec les fervents exercices de toutes les vertus partagent mutuellement son cœur et son esprit, semant partout des charités et des exemples pour moissonner des mérites; il se trouve dans peu de temps porté, comme par degrés, dans un grand jour qu'il ne cherchait pas. Son bon père le B. Philippe, deux ans devant son trépas, tant par humilité comme pour se mieux préparer à mourir, demanda au Saint-Père Clément VIII, lors séant, qu'il lui plût d'agréer que le P. César fût subrogé à sa place au gouvernement de la sainte famille qu'il avait établie. Ce que non-seulement le Pape lui accorda, mais encore, pour témoignage de la bonne opinion qu'il avait de la vertu et de la suffisance de celui qui lui était présenté, voulût qu'il gouvernât sa conscience et qu'il ouît ses confessions. Et sans s'arrêter là, le pourvut, après quelque temps, du premier office de prélature vacant en sa cour; et lui commanda de l'accepter, nonobstant ses chaudes supplications, ses protestations et ses larmes, qui n'avancèrent autre chose auprès du Saint-Père, que de le faire juger autant digne d'être élevé aux plus hauts degrés de l'honneur, qu'il s'estimait plus indigne de ceux qui étaient incomparablement surpassés de son mérite.

« En effet, le Saint-Père s'étant résolu de là à quelque temps à une nouvelle création de cardinaux, il n'oublia point d'y appeler Baronius, dans l'opinion qu'il avait que la vertu de ce grand homme, posée en son beau jour, dorerait de ses lumières la pourpre dont elle serait honorée. Baronius, plus étonné de cette nouvelle que si le tonnerre fût venu balayer la terre sous ses pieds, ne sachant quel conseil prendre, se résolut d'abord à la fuite; mais étant mieux conseillé de ses amis, il se porta en diligence devers le Saint-Père avec quelque opinion de pouvoir vaincre sa résolution par la force de ses raisons. Il se jeta donc à ses pieds, et, après les avoir baisés et arrosés de ses larmes, tâcha de fléchir par raison son esprit, et de le divertir du dessein qu'il avait fait de lui. Mais il ne fit autre qu'attirer, par tous les témoignages de l'aversion qu'il avait de cette dignité, l'express commandement du Pape de l'accepter, avec une menace foudroyante d'excommunication, s'il y apportait plus de résistance. Aussi n'en fallait-il pas moins pour vaincre une vertu qui ne craint que Dieu, et qui ne plie que sous les lois de son empire.

« Il commença, dès qu'il fut cardinal, à être tourmenté d'une nouvelle appréhension, que l'honneur qui l'allait comme poursuivant avec des couronnes en main, ne lui parût sur la tête la tiare du souverain pontificat,

sous laquelle les Vertus et les Puissances mêmes du ciel trembleraient. Dont il s'obligea par un vœu fort particulier, se chargeant de toutes sortes d'exécutions, si jamais il faisait chose en sa vie à dessein d'arriver à cette dignité. Vœu qu'il observa avec tant de sévérité, que non-seulement il ne fit jamais rien dans cette visée pour pratiquer les suffrages des cardinaux, ou les bonnes grâces des princes; voire en toutes les occasions où il eût eu sujet d'appréhender de se préparer des obstacles à cette dignité, il méprisa constamment toutes ces considérations, pour maintenir les droits légitimes et l'autorité de l'Eglise contre les prétentions des princes et des Etats séculiers. Et ceux aussi qui ont rédigé par écrit ce qui se passa aux promotions de Léon XI et de Paul V, n'ont pas oublié de remarquer combien cette noble et désintéressée liberté, dont il avait toujours fait profession, apporta d'empêchement à son élection; et comme encore, nonobstant les violentes oppositions de ceux qui redoutaient sa franche et généreuse humeur, il était pour emporter le pontificat, pour peu qu'il eût voulu aider à l'affection de ceux qui l'y portaient par leurs vœux, comme singulièrement digne et capable de cette dignité souveraine.

« Or, cette grande et extrême aversion, qui le rendait si dédaigneux et si constant à lutter même contre les honneurs qui le pourchassaient, provenait en lui de sa profonde humilité, et du mépris qu'il faisait de soi-même, et de tout ce qui est hors de Dieu, et qui n'est pas Dieu. Ce qui lui faisait souvent dire qu'il n'était qu'un sac pourri recouvert de pourpre, et qui lui donnait des pensées si vives de sa mortalité, qu'il ne se passa jamais de jour qu'il ne fit les recommandations de son âme, à la façon que l'Eglise les ordonne pour ceux qui sont en l'agonie et aux prises avec la mort, se tenant toujours, entre le temps et l'éternité, comme dans une place neutre et au milieu de la vie et de la mort; d'où il jugeait au vrai de la vanité des honneurs et de tout ce qui est de spécieux au monde, comme l'on connaît, au départ des métaux, la bonté ou la bassesse de leur titre.

« Le Saint-Père lui avait assigné, depuis qu'il fut cardinal, un appartement en son palais du Vatican, meublé sortablement à sa nouvelle dignité. Mais lui, aux mœurs de qui les honneurs n'apportèrent jamais de changement, se bâtit grossièrement une cellule de planches de bois où il enferma son petit lit fait de deux tables, et d'un simple matelas de laine, supporté de deux tréteaux de fer, le chevet surmonté d'une croix aussi de fer, qui représentait la bière d'un mort plutôt qu'un lit: où, auparavant que de prendre un peu de repos, il se faisait former à son valet le signe de la croix sur le front avec de l'eau bénite, ne souffrant jamais d'être aidé de lui à se vêtir ou à se dévêtir, quoiqu'il s'abaissât quelquefois, par un excès d'humilité, à le déchausser et à lui rendre d'autres services.

« Sa vie était extrêmement austère, son sommeil court, ses abstinences longues, ses occupations pressantes et tendues, ses pénitences et ses mortifications continues ; sa pauvreté si grande dans un honnête évêque que le Pape lui avait donné, que non-seulement il ne permit jamais aucun excès en sa personne, mais il manqua souvent des choses nécessaires. Il n'eut jamais, dans onze ans qu'il fut cardinal, que la première robe qu'il prit à sa promotion, et ne porta au dedans que des habillements de peaux partout rapiécés. Il usa toujours de ses biens comme de chose empruntée, et après en avoir écharnement converti une partie à l'entretien de sa maison, il appliqua le reste au soulagement des pauvres monastères et des familles nécessiteuses de la ville, à l'ornement des églises, et à la dotation d'un bon nombre de filles, que la pauvreté tenait en péril de leur pureté. Et quoiqu'il semât partout à pleines mains ses libéralités, il disait néanmoins qu'il ne pensait pas d'en retirer de mérite, parce qu'il ne le faisait pas tant par amour de la vertu que par une certaine inclination que sa bonne mère lui avait coulée dans l'âme, par son instruction et par ses bons exemples.

« Il était déjà sur les marches de sa dernière année, quand, pressentant bien que sa mort n'était pas éloignée, il résolut de se retirer du palais dans la maison de l'Oratoire, comme la colombe (ainsi disait-il) dans l'arche de Noé, pour y mourir dans son nid et dans l'étroite profession des observances régulières, autant que sa condition le pourrait permettre. Il n'y fit pas long séjour, qu'il y fut atteint de la maladie qui devait le livrer à la mort. Ce qu'il se persuada avec beaucoup d'assurance dans le compte qu'il avait fait des années de sa vie, sur la révélation qu'il en avait eue depuis treize ans passés. Car il lui sembla, une nuit en dormant, qu'il lisait contre la paroi, écrit en chiffres noirs, le nombre LXIX. Sur quoi, s'étant éveillé et ayant pensé que Dieu voulait possible lui marquer la durée de sa vie mortelle, il se rendormit en cette pensée, et vit comme auparavant, au même endroit, la même écriture, mais plus lisible et relevée en grands cadeaux d'une exquisite blancheur, qui ne le laissa plus douter que ce ne fût la période déterminée du cours de sa vie. Ce qu'il signifia assez clairement au commencement et à la fin du dernier tome de ses Annales, qu'il acheva de composer dans la même année soixante-neuvième, durant laquelle il dit tous les jours la sainte Messe à dessein de prendre le viatique, pour n'être point surpris du jour de son décès. Il s'était retiré à Frescati, par le conseil des médecins, pour essayer s'il pourrait amender dans un si bon air ; mais la fièvre, croissant de jour à autre, l'obligea de revenir à Rome, pour expirer les derniers restes de sa vie entre les bras de ses chers Pères.

« A son retour, son premier soin fut de de faire demander la bénédiction au Saint-

Père, et ensuite les derniers sacrements pour se fortifier aux approches de la mort, lesquels il reçut avec toutes sortes de témoignages de la joie intérieure qui abondait dans son esprit, qui lui fit lâcher cette dernière parole, comme l'on commençait de faire les recommandations de son âme : *Est-ce donc le temps, et le jour tant souhaité de mes joies, mourons.* Depuis, comme l'on voit un poussin, déjà mûr à sortir de la coque, qui s'efforce à rompre sa prison, pour jouir du jour, et de la liberté : ainsi vit-on cette belle âme toute mûre pour le ciel se pousser par élan hors du corps, comme forçant les liens, et la prison qui la retenaient, pour s'aller joindre au lieu tant désiré de son bienheureux repos : où elle arriva enfin chargée des mérites de ses vertus, et de ses glorieux travaux, le dernier du mois de juin de l'année 1607, de son âge la 69^e. »

TOMBEAU DU CARDINAL BARONIUS.

Multos purpura purpurans venustat,
At me purpura purpurans gravavit ;
Multos purpura Cæsares creavit,
Non me purpura Cæsarem creavit ;
Verum reperit ante purpuratum,
Orbi quam daret esse cardinalem.
O quam sorduit esse purpuratum !
O quam viluit esse cardinalem !
Nunc me purpura deserens levavit,
Illos purpura deserens molestat.

Non servire opibus, sibi imperare,
Hoc est cæsareum esse cardinalem
Flammanti superos amore amare,
Hoc est purpureum esse cardinalem,
Non servisti opibus, tibi imperasti,
Ignito superos amasti amore :
Hinc jam cæruleo imperas olympo
Cæsar, purpureusque cardinalis.

(Voy. SPONDE ; — DE COSTE ; — BELLARMIN ; — POSSEVIN ; — GALONIUS ; — P. AMALARIUS.)

BARROSO (PIERRE-GOMEZ), né à Tolède, d'une famille noble, s'attacha à la cour d'Alphonse XI, roi de Castille, qui le fit conseiller d'Etat. — Depuis, il lui donna, en 1315, l'évêché de Carthagène, et lui obtint le chapeau de cardinal, que le Pape Jean XXII lui donna en 1327. Gomez fut légat en Castille, puis en France, et mourut en 1348 à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des religieuses de Saint-Dominique, dite de Sainte-Praxède ou d'Espagne, qu'il avait fondée près de cette ville. — (Voy. les auteurs cités après le suivant.)

BARROSO (PIERRE GOMEZ), différent du précédent, était archevêque de Séville, quand il fut fait cardinal par le Pape Grégoire XI, le 8 juin 1371. Il mourut à Avignon le 2 juillet 1374. — (Voy. MARIANA, *Hist.*, l. xvii ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux* ; — ONUPHRE ; — CIACONIUS ; — BALUZE, *Vita Pap. Aven.* ; etc.)

BARTHELEMI, Français, fut créé, en 1220, par le Pape Honoré III, prétre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

BARTHELEMI (VITELESCHI), Italien, évêque de Monte-Fiascone, fut créé cardinal du titre de Saint-Marc, en 1444, par l'antipape Félix V.

BARTHELEMI (MARTINI), Espagnol, évê-

que Je Ségovic, fait, en 1496, par Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mourut en 1500.

BARTHOLOMEI (HENRI) de Suze, Français, archevêque d'Embrun, fut fait cardinal en 1261 par Urbain IV. Il mourut en 1271.

BASLEIDEN (FRANÇOIS), archevêque de Besançon, en 1498. — Il fut nommé cardinal et remplit les fonctions de ministre du roi d'Espagne.

BASSADONA (PIERRE), était procureur de Saint-Marc, à Venise, quand il fut nommé cardinal par le Pape Clément X, le 12 juin 1673; il mourut à Rome le 6 octobre 1684, âgé de 68 ans.

BASSO (JÉRÔME), né à Savone, était fils d'une sœur du Pape Sixte IV. — Il fut promu à l'évêché de Recanati par son oncle, qui le créa cardinal en 1477. Il devint dans la suite évêque de Sabine, et fut le protecteur des gens de lettres, dont plusieurs recevaient de lui des pensions. Diverses églises furent embellies, et celle de Notre-Dame de Lorette achevée par sa libéralité. Ce cardinal mourut à Rome, et le Pape Jules II, son cousin germain, lui fit élever un tombeau dans l'église de Sainte-Marie del Popolo. (Voy. CIACONIUS; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

BATHORI (ANDRÉ), cousin de Sigismond, qui lui céda sa principauté de Transylvanie, fut nommé cardinal, en 1584, par le Pape Grégoire XIII. — Ayant perdu, en 1599, une grande bataille contre le prince de Valachie, et fuyant, avec quelques cavaliers, par des chemins étroits, où l'on ne pouvait passer qu'un à un, il fut arrêté par des paysans, qui lui coupèrent la tête, et la portèrent au prince de Valachie; il n'avait que 33 ans. On imputa sa mort aux impériaux; ce qui est certain, c'est qu'après la défaite de ce prince, l'empereur, ignorant, ou feignant d'ignorer sa mort, se plaignit de ce cardinal, dans des lettres très-violentes au Pape Clément VIII, l'accusant d'intelligence avec les Turcs, et priant Sa Sainteté de l'excommunier, et de le priver du chapeau. (Voy. *Lettre du cardinal d'Ossat, du 13 janvier 1600*.)

BATHYAN (JOSEPH A), né à Vienne en Autriche, en 1727, archevêque de Strigonie (Gran), fut fait cardinal en 1778 par Pie VI. Il mourut en 1799.

BAUDOIN, Français, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis archevêque de Pise, créé cardinal-prêtre, en 1130, par le Pape Innocent II, mourut en 1146.

BAUME (PIERRE DE LA), né à Bresse, était fils de Gui de la Baume, comte de Montrevel, et de Jeanne de Longuy. — Il fut d'abord chanoine de Saint-Jean et comte de Lyon, abbé de Saint-Claude, de Notre-Dame de Pignerol, de Saint-Just, de Suze, du Moustier-Saint-Jean, puis prince du Saint-Empire et évêque de Tarse. Le duc de Savoie l'envoya au concile de Latran, où il parut avec éclat. En 1523, il prit possession de l'évêché de Genève, et s'y opposa avec zèle à la fureur des hérétiques, qui,

deux fois, le chassèrent de la ville. En 1539, élevé au cardinalat par Paul III, il fut nommé, en 1542, à l'archevêché de Besançon. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité, étant mort le 4 mai 1544; il fut inhumé dans l'église de Saint-Just.

BAÛME (CLAUDE DE LA), abbé de Charlieu, de Saint-Claude, etc., fils de Claude de la Baume, baron du Mont-Saint-Sorlin, et de Guillemette d'Igny, sa seconde femme, fut, en 1543 et à l'âge de seize ans, nommé par le Pape Paul III, coadjuteur de Pierre de la Baume, son oncle, archevêque de Besançon. — Dans le même temps, les chanoines, qui ignoraient cette circonstance, élisaient François Bonnalot, abbé de Luxeuil. Cette élection amena un différend qui fut réglé en cour de Rome. Ce prélat s'opposa avec zèle aux erreurs de Calvin, et parvint à les étouffer entièrement dans le comté de Bourgogne. Il fit recevoir le concile de Trente à Besançon, et accorda une protection éclairée aux gens de lettres. En 1578, le Pape Grégoire XIII le décora de la pourpre romaine. Le cardinal de la Baume mourut, le 14 juin 1584, à Arbois, comme il se préparait à aller prendre possession de la vice-royauté de Naples.

BAUSSET (LOUIS-FRANÇOIS DE) naquit à Pondichéry le 3 décembre 1748. Amené très-jeune encore, en France, il fit ses premières études au collège de la Flèche, et les termina à Paris. — Après qu'il fut sorti du séminaire de Saint-Sulpice, il eut occasion de connaître M. de Boisgelin, nommé en 1770 à l'archevêché d'Aix. Ces deux hommes distingués étaient faits pour se comprendre et pour s'estimer. M. de Boisgelin prit pour grand vicaire le jeune abbé de Bausset. Sous un guide si éclairé, si actif et si ami du travail, celui-ci, plein d'ailleurs d'excellentes dispositions, eut bientôt acquis l'intelligence des affaires, la connaissance des hommes, une maturité au-dessus de son âge. Il eut occasion d'en donner des preuves dans une circonstance qui se présenta bientôt. De fâcheuses dissensions, regrettables partout, mais surtout dans le ministère ecclésiastique, avaient éclaté entre un des suffragants, M. de Caylus, évêque de Digne, et son chapitre. La mésintelligence avait pris des proportions telles, que tout rapprochement semblait impossible. On déterminait M. de Caylus à quitter momentanément l'administration de son diocèse, et à remettre ses pouvoirs à M. de Bausset. C'était en 1778. Ce dernier ne se fut pas plutôt mis à l'œuvre que toutes les difficultés disparurent. Ceux qui semblaient si rebelles et si intraitables, devenus de faibles agneaux, écoutaient avec soumission la voix d'un ecclésiastique conciliant, quoique ferme et digne. L'ordre fut rétabli comme par enchantement. M. de Bausset resta plusieurs années à Digne, en qualité de grand vicaire. En 1784, il fut appelé à l'évêché d'Alais, en Languedoc, diocèse difficile, où les protestants étaient nombreux. Ce prélat, qui n'avait d'autre ambition que celle de

faire le bien, tint à y rester, et refusa, en 1788, l'évêché de Grenoble. Il fit partie des deux assemblées des notables en 1787 et 1788. L'assemblée constituante ayant en 1790, supprimé son évêché avec beaucoup d'autres, il réclama, mais inutilement. Il quitta la France à la fin de 1791, puis y rentra l'année d'après. Survinrent les mauvais jours, et le règne de la Terreur. M. de Bausset fut arrêté et jeté en prison, où il resta oublié pendant la tourmente. Rendu à la liberté après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, il se retira à la campagne, près de Longjumeau, chez une de ses parentes, Mme de Bassompierre. De là, il faisait à Paris quelques rares excursions pour voir ses amis, au nombre desquels était M. Emery, le célèbre supérieur de Saint-Sulpice. C'est de concert avec ce respectable ecclésiastique qu'il publia, en 1797, l'*Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV*. M. de Bausset fut un des premiers à accéder à la demande faite, en 1801, par Pie VII, aux évêques de France de se démettre de leurs sièges. Après la mort du cardinal de Boisgelin, en 1804, M. de Bausset adressa à son ami un dernier adieu dans une *Notice historique*, qui respire une douce sensibilité. Mais ses principaux titres littéraires sont ses *Histoires de Fénelon et de Bossuet*, qu'il avait entreprises pour faire diversion à une maladie cruelle, la goutte, dont il était atteint depuis longtemps déjà, et qui le fit souffrir presque tout le reste de sa vie. L'*Histoire de Fénelon* parut en 1808, en 3 vol. in-8°, portés à 4 dans l'édition de 1817. L'*Histoire de Bossuet* fut publiée en 1814 (4 vol. in-8°). Ces *Histoires* eurent un grand succès; elles ont été souvent réimprimées. Bien que quelques critiques les trouvent fades et sans couleur, il faut convenir qu'elles sont écrites avec beaucoup de pureté et de correction; qu'elles méritaient enfin l'accueil qu'elles ont reçu. Elle offrent, en effet, beaucoup d'intérêt: et peut-on, d'ailleurs, n'être pas intéressé, quand il s'agit de ces deux gloires de la France, qui ont rencontré un historien digne d'eux, de ces deux prélats qui, s'ils eussent vécu de nos jours, n'eussent point manqué au cardinalat? On a souvent mis en parallèle ces deux Pères de l'Eglise, qui n'avaient d'autre point de comparaison que d'égales vertus avec de grands talents, mais des talents opposés. Fénelon fait revivre dans ses écrits la pureté, la délicatesse, la perfection grecque. Bossuet, dans son originalité puissante, s'élève au-dessus des règles, se fait un jeu de les enfreindre. On pourrait trouver dans l'antiquité, et chez les modernes, des hommes supérieurs à placer auprès de Fénelon; il n'y a qu'un aigle de Meaux.

Dans ces deux *Histoires*, il est une expression qui revient souvent sous la plume de M. de Bausset, c'est celle d'*Eglise gallicane*. Il n'y a pas une Eglise gallicane, comme il y a une Eglise anglicane, dont la reine Vic-

toria est la souveraine pontife, comme il y a une Eglise russe, prussienne, ou suédoise. La France, comme les autres Etats catholiques, est une fraction de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui est une, dont le centre est à Rome, et dont le chef visible est le Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ. Dans les Etats non-catholiques, la puissance spirituelle et la puissance temporelle sont réunies sur la même tête. Le souverain est à la fois chef de l'Etat, et souverain pontife. Dans les Etats catholiques, au contraire, ces deux puissances sont distinctes, tellement, que l'autorité spirituelle est indépendante du pouvoir temporel. Celui-ci, il est vrai, n'a pas toujours respecté cette indépendance, mais l'Eglise l'a toujours maintenue contre toutes les attaques. Quant à l'expression d'*Eglise gallicane*, elle devrait être bannie de la langue française.

M. de Bausset était chanoine de Saint-Denis, lorsque après l'établissement de l'Université impériale, il fut nommé par Napoléon I^{er}, en 1810, conseiller titulaire, et, en février 1815, créé, par Louis XVIII, président du conseil de l'instruction publique; mais les événements des Cent-Jours l'empêchèrent d'exercer ces fonctions. Au retour des Bourbons, il fut fait pair de France, et reçut, en 1817, le chapeau de cardinal. L'année précédente, il avait été admis à l'Académie française; mais il n'assistait presque jamais aux séances: ses infirmités ne le lui permettaient pas. Elles le forcèrent également à interrompre un grand travail qu'il avait entrepris sur l'histoire du cardinal de Fleury. Dans les derniers temps de sa vie, sa distraction fut de composer des notices historiques sur des personnages qu'il avait connus: une *Notice historique* sur l'abbé Legris Duval, laquelle fut publiée en tête des sermons de ce prêtre vénéré; une *Notice historique* sur le cardinal de Talleyrand-Périgord, aussi imprimée, 1822, in-8°; une autre notice sur le duc de Richelieu, qui fut lue, par M. de Pastoret, à la chambre des pairs, le 8 juin 1822. Une grande conformité de mœurs, une profonde sympathie de caractères unissaient étroitement le fondateur d'Odessa et le cardinal de Bausset, qui voyait disparaître tous ses amis. Pressentant sa fin prochaine, il se prépara à la mort avec la ferveur d'un vrai Chrétien; et, après avoir reçu tous les sacrements avec une parfaite connaissance, il s'éteignit le 21 juin 1824.

BAVIÈRE (PHILIPPE GUILLAUME, duc de), évêque de Ratisbonne, créé cardinal en 1596 par le Pape Clément VIII, mourut en 1598.

BAVIÈRE (FRANÇOIS-GUILLAUME DE), comte de Wartemberg et de Schaunbourg, né le 1^{er} mars 1593, fut créé comte du Saint-Empire, pour en porter le titre tant que subsisterait la branche de Willelmine. — Il fut évêque d'Osnabruck, de Minden, de Verden et de Ratisbonne. Elevé à la pourpre, en 1660, par le Pape Alexandre VII, il mourut le 1^{er} décembre 1661.

BAYANE (ALPHONSE-HUBERT DE LATTIER, duc DE), né à Valence, en Dauphiné, le 30 octobre 1739, d'une ancienne famille, fut, dès son enfance, destiné à l'état ecclésiastique. En 1777, il fut nommé auditeur de Rote à la cour de Rome. Ces fonctions sont souvent comme un degré pour arriver au cardinalat; elles y conduisirent, en effet, M. de Bayane, quoiqu'un peu tard, puisqu'il ne fut nommé que le 9 août 1802; encore n'accepta-t-il qu'après avoir obtenu l'agrément de Louis XVIII, qui résidait alors en Courlande. Chargé, par le Souverain Pontife, d'une mission à Paris, il revint dans sa patrie, qu'avaient traversée, pendant sa longue absence, bien des révolutions et bien des gouvernements. Il fut bien accueilli du gouvernement impérial, qui le combla de distinctions. Il fut même nommé sénateur en 1813.

Après la restauration des Bourbons, quoique Louis XVIII l'eût fait entrer dans la chambre des pairs, il resta en France pendant les Cent-Jours, et assista à la Messe célébrée au Champ-de-Mai par M. de Barral, archevêque de Tours. Le roi Louis XVIII, rentré à Paris, en juillet 1815, ne punit point le cardinal de cette espèce de défection; au contraire, il l'appela de nouveau à la chambre des pairs. Lors du procès du maréchal Ney, qui eut lieu peu après, il se recusa avec les autres pairs ecclésiastiques. M. de Bayane, de mœurs simples et douces, n'était pas un homme politique. Il vivait très-retiré. Il est mort à Paris, le 26 août 1818. Pendant qu'il habitait Rome, il publia, en italien, une brochure où il attribuait la *mal' aria* de quelques contrées de l'Italie aux exhalaisons de la terre; pour s'en garantir, il conseillait de n'habiter que des lieux dont le voisinage fût pavé.

BEATOUN (DAVID), né en 1494, de la famille des comtes de Fife, une des plus nobles de l'Ecosse, fit ses études à Paris. — Le roi d'Ecosse, Jacques V, l'envoya, en 1534, en qualité d'ambassadeur auprès de François I^{er}, qui le nomma à l'évêché de Mirepoix, et, en 1538, le fit nommer cardinal par le Pape Paul III. Beatoun fut depuis légat en Ecosse, où il succéda au chancelier Jacques Beatoun, son oncle, sur le siège archiepiscopal de Saint-Andrews. C'est lui qui avait négocié le mariage de Jacques V, d'abord avec Marguerite de France, fille de François I^{er}, en 1533, puis avec Marie de Lorraine, en 1538. Il fut l'un des plus zélés antagonistes de la réforme en Ecosse. Chancelier de Jacques V, après la mort de ce prince, en 1542, il le fut encore de la jeune et infortunée Marie Stuart, et exerça sous son nom l'autorité avec beaucoup de rigueur. Mais il eut à lutter contre des difficultés dont il ne put triompher. Son zèle pour la défense de la foi orthodoxe, ou ses différends avec le comte de Lesley furent cause de sa mort. Il fut assassiné un matin, en 1546, en sortant du lit, et son corps fut pendu, avec les habits de cardinal, à une fenêtre de son palais. (Voy.

LESLEY, *Hist. d'Ecosse*, l. IX et X; — DEMPTER, *Martyrol. d'Ecosse*; — Paul JOYE; — BUCHANAN; — SPONDE, *Annal.*; — SAMMARTH, *Gall. Christ.*, tom. II; — AUBERY.)

BEAUFORT (HENRI), était fils de Jean, duc de Lancastre, et frère du roi d'Angleterre, Henri IV. — Après avoir étudié dans les universités d'Oxford et d'Aix-la-Chapelle, il obtint, en 1397, l'évêché de Lincoln, et, en 1404, celui de Winchester. Il fut ensuite employé dans les affaires les plus importantes; fut chancelier d'Angleterre et ambassadeur en France. En 1417, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte; et, passant à Constance où se trouvait assemblé un concile général, il y prit un grand ascendant, et parvint à persuader aux prélats de donner un chef à l'Eglise. En effet, ils élurent Martin V qui, en 1426, donna la chapeau de cardinal à l'évêque de Winchester. De retour en Angleterre, ce prélat fit mettre en liberté Jacques I^{er}, roi d'Ecosse, qui y était retenu prisonnier; il s'opposa aussi aux projets du roi Henri V qui, pour entretenir la guerre contre la France, voulait lever de nouveaux décimes sur le clergé. Le roi fut obligé de renoncer à cette entreprise; mais le cardinal, pour faire voir que ce n'était pas son intérêt propre qui le faisait agir, fit présent au roi de 20,000 livres sterling. Quelque temps après, le Pape Martin V envoya ce cardinal en qualité de légat en Allemagne, où il fit publier la croisade contre les hérétiques de Bohême, qu'il alla attaquer en 1429. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il retourna en Angleterre, où il employa l'argent que le Pape lui avait envoyé, à faire des levées de troupes qu'il joignit aux armées que les Anglais entretenaient contre la France. Cette conduite affligea vivement le Pape, qui en témoigna tout son chagrin. En 1431, le cardinal Beaufort conduisit en France le jeune Henri VI, son petit-neveu, et le couronna, au mois de novembre, dans l'église de Notre-Dame de Paris, au milieu d'une imposante cérémonie, afin de donner à la France une haute idée de la puissance anglaise. Il travailla ensuite, mais sans succès, à réconcilier les ducs de Bourgogne et de Bedford, que leurs intérêts avaient profondément divisés. Ce prélat violent est accusé d'avoir fait assassiner son neveu, le duc de Gloucester. Shakespear fait allusion à ce crime dans sa tragédie de *Henri VI* (acte III, scène III). Il y décrit, avec son énergique originalité, les remords et les derniers moments de la vie de Beaufort. Une autre tache à la mémoire de ce prélat, c'est d'avoir été membre du tribunal qui condamna au feu l'héroïque Jeanne d'Arc. Sur la fin de sa vie, il s'était retiré à Winchester, où il fonda un hôpital, et où il mourut en 1447. (Voy. TH. WALSHINGHAM, in *Henric. V.*; — MONSTRELET, tom. II; — GODWIN, *De episc. Wington.*; — AUBERT, *Hist. des card.*; — JENHOFF, *Hist. d'Angl.*, etc.)

BEAULIEU (SIMON), naquit à Beaulieu, en Brie, d'une famille noble. — Il fut archidiacre de Chartres et de Poitiers, puis cha-

noine de Bourges et de Saint-Martin de Tours. Le pape Martin IV, qui avait été trésorier de Saint-Martin de Tours, conserva toujours beaucoup d'amitié pour Beaulieu, et lui donna, en 1281, l'archevêché de Bourges. Célestin V le fit cardinal en 1295. Le nouveau cardinal avait toujours rempli ses devoirs d'une manière exemplaire. Il fut envoyé par le Pape Boniface VIII en France, comme légat, à l'occasion des différends qui divisaient le roi Philippe le Bel et Edouard I^{er}, roi d'Angleterre. Il avait pour co-légat Beraud de Goth; mais, malgré leur zèle et leurs efforts, ils échouèrent dans leur mission. Le cardinal de Beaulieu mourut peu après, le 18 août 1297. (*Voy. FRIZON, Gall. purp.*; — UGHELLI, *Ital. sacr., Ep. Prænest.*; — ARNOUL WION, *Lig. Vitæ*, lib. 1, c. 44; — AUBERY, *Hist. des card.*; — SAMMARTH., *Gall. Christ.*; — CIACONIUS; — ONUPHRE; — ROBERT; — SPONDE, etc.)

BEC (MICHEL DU), Français, doyen de Saint-Quentin, chanoine et archidiacre de Paris, fut fait cardinal en 1312 par Clément V. Il mourut en 1316.

BECCARIA (THESAURUS), de Padoue, abbé et général de l'ordre de Vallombreuse, légat à Florence, mort en 1258, fut le seul cardinal créé par Alexandre IV, Pape de 1254 à 1261.

BEDMAR. — (Marquis DE). — *Voy. CUEVA.*

BELLAGIO (GVI), cardinal du titre de Saint-Chrysogon, était de Florence. — Le Pape Innocent II le créa cardinal en décembre 1138. En 1143, il fut envoyé, comme légat du Saint-Siège, dans le royaume d'Aragon; et, en 1147, Eugène III le nomma pour accompagner le roi Louis le Jeune dans l'expédition de la Terre-Sainte, où il avait la qualité de légat. Il était de retour en 1153, et il mourut peu de temps après. (*Voy. BARONIUS, A. C. 1147 et 1153; — MARIANA, De rebus Hispanis, lib. x, c. 18; — AUBERY, Hist. des card.*; — ONUPHRE; — CIACONIUS, etc.)

BELLARMIN. — *La Vie de Bellarmin* a été écrite par Frizon, Nancy, 1708, 1 vol. in-4° de 550 pages. Nous en donnons ici une analyse étendue :

Monte-Pulciano, petite ville de Toscane, située sur une agréable colline, vers le lac de Chiano, fut la patrie de ce grand cardinal. Quoique peu considérable, elle a produit, en divers temps, beaucoup d'hommes célèbres; de ce nombre, Angelo Bassi, si connu sous le nom d'Ange Politien, et célèbre surtout à Florence, pour y avoir enseigné longtemps les langues, et y avoir élevé les enfants de Côte de Médicis surnommé le Grand. On y compte, en moins d'un siècle, quatre cardinaux, l'un desquels fut Marcel Cervin, qui retint son même nom, quand il fut élu Souverain Pontife, et à qui rien ne manqua qu'une longue vie pour être un des plus grands Papes qui aient jamais gouverné l'Eglise; car il en est peu qui aient d'abord conçu de plus vastes desseins pour le bien de la religion, et en qui

se soit trouvé tant de droiture, de sagesse et de courage pour les exécuter.

La Providence, par la disposition de laquelle il fut enlevé au monde chrétien dès le vingt-deuxième jour de son pontificat, lui avait destiné, dans la personne de Bellarmin, fils de Cynthie Cervin, sa sœur, un neveu capable de consoler l'Eglise d'une si grande perte, par les services considérables qu'il lui devait rendre; il n'avait que treize ans, quand mourut Marcel II, son oncle; mais il avait déjà toutes les qualités qu'on peut appeler les premiers traits d'un homme parfait; il n'eut pas besoin d'attendre un âge plus avancé pour mûrir. Son père s'appelait Vincent Bellarmin, et sa mère, comme on vient de le dire, Cynthie Cervin, l'un et l'autre encore plus illustres par leurs vertus que par leur naissance, étroitement unis par les liens de la charité, aussi bien que par ceux du mariage, et conspirant ensemble à ne mettre des enfants au monde, que pour en faire des serviteurs de Jésus-Christ et des héritiers de son royaume. L'équité, la droiture, le zèle du bien public et la piété de Vincent étaient si connus dans Monte-Pulciano, qu'il ne put se défendre, tant qu'il vécut, d'en être le magistrat perpétuel. La dévotion de Cynthie s'accordait parfaitement avec la vertu de son époux: pendant que celui-ci gouvernait la ville, celle-là réglait les affaires de la maison, et, renfermée dans sa famille, y attirait les bénédictions du Ciel, par son assiduité à la prière, et jetait de bonne heure dans le cœur de ses enfants les semences de piété qui devaient un jour porter des fruits si rares, surtout dans la personne de Bellarmin.

Robert-François-Romule Bellarmin vint au monde le 4 octobre 1542, jour où l'Eglise fait la fête de saint François d'Assise, dont il devait imiter les admirables vertus, et sous la protection duquel il voulut être tous les jours de sa vie. Son premier nom fut celui de Robert; il le reçut du cardinal Robert Pucci, Florentin, auquel il fut glorieux, comme écrit un historien, d'avoir tenu Bellarmin sur les fonts du baptême. La Providence, lui donnant cet illustre parrain, sembla déjà vouloir marquer, par cette circonstance, qu'elle le destinait aux dignités de l'Eglise. Il sembla effectivement être né, sinon pour les posséder, au moins pour les mériter par les traits de sainteté qui parurent en lui dès son enfance, et par l'inclination qu'il témoigna dès lors pour le sacré ministère. A peine avait-il 6 à 7 ans qu'il en savait déjà les cérémonies, qu'il dressait, pour s'y préparer, de petits autels, qu'il élevait des chaires pour y faire le prédicateur; ce qui lui arriva surtout un jour de la Passion, où le saint enfant parla si divinement de ce grand mystère de notre religion en présence de sa mère, que, surprise de ces présages extraordinaires, elle se crut plus que jamais obligée de les seconder par ses soins, et de coopérer, par une éducation toute sainte, aux desseins

que le Seigneur paraissait avoir sur son fils.

Il n'avait encore que dix ans, et déjà il était l'exemple et l'admiration des enfants de son âge, qui le regardaient comme un saint et le respectaient, en cette qualité, comme leur supérieur. Il n'aimait ni les jeux ni les plaisirs. La chasse cependant ne laissa pas de lui être agréable, parce qu'il la trouvait propre, en lui exerçant le corps, à donner à son âme, en pleine campagne, toute la liberté de s'entretenir avec son Créateur. La musique lui plaisait encore davantage, surtout la musique religieuse. Les chants qui sont en usage dans l'Eglise, et que la dévotion des fidèles a consacrés, étaient singulièrement à son goût; tout ce qui lui parlait d'un Dieu qu'il aimait, le remplissait de bonheur. Il n'en éprouvait pas moins à parler de ce grand Dieu, dont il exposait les bontés avec une éloquence bien au-dessus de son âge. On ne pouvait comprendre d'où lui venait un talent, que nul maître n'avait encore pu lui enseigner.

Il lui arrivait assez souvent, lorsqu'il était dans une métairie de son père, de monter sur un chêne, qui lui servait de chaire, pour prêcher aux paysans d'alentour. Ces bonnes gens accouraient en foule à ce spectacle nouveau d'un si jeune et si touchant prédicateur; et l'avidité avec laquelle ils recevaient de sa bouche la nourriture de l'âme, leur faisait oublier d'aller prendre celle du corps. — Bellarmin l'oubliait aussi pour vaquer à la lecture, à la prière, aux exercices de la vie intérieure; et, comme il les savait incompatibles avec les satisfactions des sens, il commença par s'en priver, dès qu'il fut capable de les prendre. Il s'accoutuma de bonne heure au jeûne et à l'abstinence, qu'il observait avec autant d'exacritude que les religieux les plus austères. Son courage et son amour de la pénitence le soutenant, malgré la faiblesse de son enfance, en ces pénibles exercices, l'oraison elle-même, au lieu de l'affaiblir augmentait ses forces. Après un sommeil assez court, il se levait la nuit pour étudier et pour prier; la prière le disposait à l'étude, son esprit, élevé par ses communications avec Dieu, et dégagé des objets terrestres, devenant plus propre à concevoir aisément ce qu'on lui enseignait.

Aussi ne fallut-il que très-peu de temps pour lui apprendre la grammaire parfaitement; il passa aussitôt à l'éloquence et à la poésie, où la facilité de son esprit ne lui fit trouver que des fleurs; il en répandit à pleines mains sur le tombeau du cardinal Robert Nobili, qu'une mort précipitée venait d'enlever à sa patrie, composant en l'honneur de ce cardinal une églogue funèbre, qui parut plutôt l'ouvrage d'un maître que celui d'un enfant. Il y parla d'une manière si fine et si tendre des aimables qualités du cardinal que Rome avait presque aussitôt perdu qu'admiré, qu'il tira les larmes des yeux de l'illustre assemblée, qui la lui entendit prononcer: il en fit une autre

si spirituelle à l'abbé Nobili, frère du défunt, qu'elle eût calmé sa douleur, si elle eût pu l'être. Son coup d'essai en vers fut un petit poème en l'honneur de la virginité, où il fit voir en même temps la finesse de son esprit, et le tendre amour qu'il avait pour une vertu si chère à la plus pure des vierges, qu'il avait toujours regardée comme sa mère et sa protectrice. Il n'avait encore que seize ans qu'il était maître en fait de poésie; son inclination naturelle à la lecture des poètes, surtout de Virgile, son rare génie, son bon goût l'y avaient déjà rendu si habile, qu'il y aurait excellé sans contredit, s'il n'en avait sacrifié le plaisir à des études plus importantes, qui ne l'empêchèrent pas cependant, dans les moments de ses récréations permises, de laisser couler encore de sa veine quelques vers, qui ont mérité les éloges des connaisseurs. Telle est l'ode qui commence par ces mots: *Spiritus celsi dominator axis*, aussi bien que l'hymne: *Pater superni luminis*, qu'il fit sur la Madeleine, et qu'on trouve dans le bréviaire réformé par l'ordre de Clément VIII. C'est ce Pape qui la lui fit composer, à Frascati, où il prenait quelques heures de relâche avec lui et le cardinal Sylvius, leur ayant proposé à l'un et à l'autre une espèce de défi, pour voir lequel des deux réussirait le mieux en l'honneur de la sainte, dont probablement la fête se célébrait ce jour-là. C'était une récréation digne du Pontife et des deux cardinaux qu'il honorait de sa confiance, et avec lesquels il se délassait, en homme d'esprit, de ses pénibles travaux.

Nous passons sous silence un poème héroïque, qu'il fit sur les oppositions apportées par sa famille à son entrée en religion: ouvrage digne de son esprit et de son zèle, que sa rare modestie, ou son respect pour ses parents lui fit jeter au feu, de peur qu'on ne rendit public, un jour, ce qu'il avait fait en secret pour s'animer à suivre la vocation de Dieu.

Avant de se résoudre à y obéir, il s'appliqua sérieusement à la connaître, il entra souvent en lui-même, pour y examiner la situation de son propre cœur, ses inclinations, ses mouvements intérieurs: ce sont comme des voix secrètes, par lesquelles le Saint-Esprit fait ordinairement entendre aux âmes ses saintes volontés.

Il n'y remarqua jamais qu'une grande aversion du monde et qu'un amour extrême pour l'Eglise; il vit l'une et l'autre de ces dispositions tracées jusque dans les amusements de son enfance, qui n'avaient jamais eu rien de profane. Ayant toujours senti comme une espèce de main secrète qui l'éloignait des vains divertissements du siècle, il concluait de là qu'il n'était pas fait pour le monde; que Dieu le voulait à lui, et le destinait au sacré ministère: mais il était encore incertain sur le choix de l'état ecclésiastique, ou de l'état religieux. Pour s'éclaircir sur cette importante affaire, il chercha la solitude, dans l'espérance que le

Saint-Esprit, qui se plait à parler au cœur de ceux qui s'y retirent pour écouter sa voix, la lui ferait entendre si distincte et si précise, qu'il ne lui resterait plus d'incertitude sur le parti qu'il devait prendre. Il ne fut pas trompé dans son attente; à peine était-il au désert, à la faveur d'une lumière surnaturelle, que le Seigneur fit briller aux yeux de son âme, il découvrit plus clairement que jamais le néant de toutes les fortunes du monde, la menteuse prospérité du siècle, le peu de fond qu'on doit faire sur tout ce qui s'appelle grandeur humaine. Quelques saintes qu'il estimât les dignités de l'Eglise, elles ne laissèrent pas de lui paraître dangereuses; l'éclat qui en est inséparable, les qualités éminentes qui sont nécessaires pour les remplir dignement, le poids des obligations dont on est chargé quand on en est revêtu, tout cela lui sembla redoutable, et lui fit conclure, sans balancer, que le plus sûr pour lui était d'embrasser la vie religieuse, qui le mettrait à l'abri des périls, qu'il ne pourrait éviter partout ailleurs. C'est la même considération qui lui fit jeter les yeux sur la Compagnie de Jésus, où il savait que les profès attachés aux plus laborieux emplois de l'Eglise n'ont nulle part à ses prélatures; qu'ils font même profession de les fuir, et qu'ils s'engagent même par vœu à ne consentir jamais à les accepter, s'ils n'y sont forcés par un commandement exprès du Souverain Pontife. Il s'y sentit encore attiré par la bonne odeur que répandait partout ce nouvel ordre, qu'il voyait dans toute sa ferveur. Dans le même temps, Richard Cervin, son parent et son tendre ami, qui étudiait à Padoue, sollicitait son admission dans la Compagnie de Jésus. Bellarmin, déterminé, écrivit donc au P. Laynez, général de l'ordre, de vouloir bien l'y admettre. Laynez, qui honorait l'illustre famille d'où était sorti un grand Pape, fut ravi que son ordre en eût des rejetons, dans la pensée qu'ils y produiraient un jour de bons fruits à la gloire du Seigneur. Il répondit à Bellarmin qu'il était prêt à lui donner l'entrée de la religion, pourvu que ses parents y consentissent. Ceux-ci ne s'y opposèrent pas absolument; ils avaient trop de piété envers Dieu pour détourner de ses voies un fils qu'ils lui avaient tant de fois offert; mais ils le virent avec peine pencher pour une Compagnie qui a tant d'éloignement des dignités ecclésiastiques; car ils s'étaient flattés, par les rapports qu'ils avaient à Rome, que les plus éminentes ne pourraient manquer un jour à Bellarmin, qui commençait à s'en rendre digne par son application constante à l'étude et par sa piété exemplaire.

Pour agir prudemment dans cette affaire délicate, ils la communiquèrent à Alexandre Cervin, l'homme de son siècle le plus capable de donner un bon conseil, et ils furent surpris de le voir lui-même dans la perplexité où ils se trouvaient. C'était le père de Richard, à qui la vocation de son

frère donnait des inquiétudes toutes pareilles. La résolution des deux pères fut, après avoir consulté Dieu dans la prière, d'écrire au général de la Compagnie, et de lui demander encore un an pour éprouver la vocation de leurs fils. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir; mais les fervents jeunes hommes eurent une vive douleur d'être obligés d'attendre si longtemps un bien qu'ils pensaient déjà tenir entre leurs mains; et, semblables à ces navigateurs qui, se voyant près du port, en sont repoussés bien loin par un coup de vent qui enlève leur vaisseau et les rejette en pleine mer, ils déplorèrent ensemble leur disgrâce; car Cervin était de retour de Padoue; et, s'en étant plaints l'un et l'autre par une lettre commune, mais pleine d'une confiance filiale, au général de la Compagnie, qu'ils regardaient déjà comme leur père, ils en furent consolés par la promesse qu'il leur fit de compter cette année d'épreuve pour la première de leur noviciat. Ils la passèrent à peu près comme ils auraient fait dans une maison de la Compagnie; ce qui leur fut d'autant plus facile que, retirés du grand monde, ils furent dans une agréable solitude, à deux kilomètres de Monte-Pulciano, là où commence à s'élever la montagne de Sienne.

Les moines de Camaldule y avaient eu autrefois un fameux monastère, qu'une troupe de scélérats saccagea et renversa de fond en comble en 1538. Ses saints religieux, qui furent obligés d'en sortir, résolus de ne retourner jamais dans un lieu où ils n'auraient trouvé que de malheureux restes de cette effroyable désolation, en vendirent le fonds à Marcel Cervin, depuis élevé au souverain pontificat, et alors simple prélat. Comme il aimait la campagne, et qu'à ses grandes qualités, il joignait un goût exquis de l'architecture, il changea ce triste désert en un séjour délicieux: il y fit bâtir un palais, qu'il appela le Vif, du nom d'un ruisseau assez considérable, qui serpente autour de ses murs.

C'est dans ce lieu riant, mais retiré, qui fut depuis la maison de plaisance des Cervin, que les deux cousins firent la première année de leur noviciat. On peut dire qu'Alexandre lui-même, père de l'un et oncle de l'autre, leur servit à tous les deux de maître des novices. Comme il était de ces sages qui savent parfaitement accorder les règles de l'honneur et des bienséances avec celles de l'Evangile le plus pur, et de la plus exacte religion, il les instruisait admirablement des unes et des autres. Bien loin de les retenir dans le siècle, et de leur en apprendre les maximes relâchées, il faisait assez voir par la sainte morale dont il était l'interprète, qu'il n'avait suspendu leur entrée en religion, que pour les mettre en état d'y être un jour de plus parfaits religieux. Sous sa conduite, leur temps se partageait entre les exercices de l'étude, et ceux de la piété; ceux-ci, comme les plus importants, avaient les heures les plus solides de la journée; on passait ensuite aux autres avec une op-

plication presque égale; et, après y avoir vaqué, on prenait quelque récréation honnête qui délassait l'esprit, sans fatiguer le corps. Jamais séminaire ne fut plus réglé que cette maison de plaisance, sous la direction du sage et pieux Alexandre Cervin; lui-même y expliquait les *Géorgiques* de Virgile; Richard, la poésie d'Aristote, Hérennius, frère puiné de Richard, et qui fut depuis référendaire de l'une et de l'autre signature, le *Pro corona* de Démosthènes, et Bellarmin, le *Pro Milone* de Cicéron: tout se passait avec tant d'ordre en cette retraite, qu'on peut dire qu'elle fut une espèce de ressource qui répara pleinement et la perte des classes, dont ils furent tirés, et le retard de leur entrée dans la maison de noviciat.

Bellarmin, sachant qu'on avait coutume d'y exercer les novices à faire des cathéchismes, et qu'en certains temps de l'année, on les dispersait dans les villages, pour y instruire les habitants de la campagne, et se former eux-mêmes de bonne heure à cet emploi de charité, si essentiel à leur vocation, Bellarmin voulut le pratiquer; et pour y animer ce cher cousin, qu'il regardait déjà comme son frère en Jésus-Christ, « Allons, frère, » lui disait-il, « allons faire les essais de ce que nous serons obligés par état de faire un jour. » Transportés du même zèle, tous deux parcouraient à l'envi les hameaux voisins, ils y consolait les malheureux, ils y instruisaient les ignorants, ils apprenaient aux petits enfants à aimer et à honorer leur Père céleste, et, après ces excursions, ils retournaient gaiement à leur solitude. Leur joie cependant ne laissait pas d'être mêlée de quelque tristesse; tandis qu'ils étaient dans le siècle, ils s'y regardaient toujours comme des exilés, et assis de temps en temps sur le bord du ruisseau, qui arrosait la plaine voisine, comme autrefois les enfants d'Israël sur les rives de l'Euphrate, ils soupiraient après leur chère Sion.

Le temps de s'y rendre étant enfin venu, pleins d'une sainte allégresse, ils partirent pour Rome, après avoir pris congé de leur famille. Bellarmin passa à Monte-Pulciano, pour rendre à son père ce devoir de piété; les genoux en terre, il lui demanda la bénédiction paternelle, en présence de ses proches qui fondaient en larmes; ce bon père, le bénissant, et pleurant sur lui comme sur l'Isaac qu'il allait immoler, « Allez, mon fils, » lui dit-il tendrement, « allez où Dieu vous appelle, je lui sacrifie de bon cœur, en votre personne, toutes les espérances de ma famille. » Il arriva dans la suite à ce pieux père à peu près ce qui arriva à Abraham; le sacrifice lui coûta comme à ce père des croyants; mais ce fils à l'immolation duquel il eut le courage de se résoudre, fut la source de toutes les bénédictions que le Ciel versa sur sa maison. La Providence, qui va souvent à ses fins par les voies qui y paraissent le plus opposées, conduisit Bellarmin aux dignités de l'Eglise par les routes qu'il avait prises pour les éviter; c'est ce que sembla

prédire le célèbre Guillaume Sirtet, alors protonotaire apostolique, depuis cardinal, en assurant qu'on avait tort de traiter de disgrâce cette disposition de Dieu. Comme il devait une bonne partie de sa fortune à Marcel II, aussi bien qu'à son mérite, sa reconnaissance l'ayant attaché à la famille des Cervin, c'est à lui qu'Alexandre, père de Richard, adressa son fils et son neveu, en le priant de les présenter l'un et l'autre au général de la Compagnie, ce qu'il fit avec une grande consolation de son âme, après les avoir retenus un jour chez lui, pour avoir le plaisir de les examiner sur leurs études et sur leur vocation. Il assura depuis qu'il en fut satisfait au delà de ses espérances, quoiqu'il en eût conçu de fort grandes de l'un et de l'autre; qu'il leur trouva tant de capacité pour leur âge, et tant de ferveur religieuse, qu'il ne pouvait se lasser de les admirer. C'est dans ce sens qu'il en écrivit à Monte-Pulciano, en y rendant compte de sa commission, dès le lendemain qu'il l'eut exécutée. Dans la même lettre, il ajoutait que c'eût été une grande faute de mettre des âmes si saintes à de plus longues épreuves; que c'était même un péché considérable, dont on devait demander pardon à Dieu, que de les lui donner avec regret, et que d'estimer leur entrée en religion un désavantage à leur maison.

C'est le 20 septembre 1560 que les deux amis entrèrent au noviciat avec une joie de leurs cœurs d'autant plus vive, que la jouissance de leur bonheur leur avait été plus longtemps différée. Ils y furent reçus comme des anges venus du ciel, par tout ce qu'il y avait de novices qui, avant de les voir, avaient déjà conçu une profonde estime de leurs vertus, d'après les portraits qu'on leur en avait tracés. Toute la Compagnie les aime, comme elle avait été elle-même aimée du grand Pape, leur oncle, et elle s'estima heureuse de pouvoir lui marquer sa reconnaissance dans la personne de ses neveux. Bellarmin se crut transporté dans le ciel, quand il se vit dans la maison du Seigneur. Charmé d'y voir une jeunesse vive et ardente; malgré le feu de l'âge, modeste et réglée dans tous ses mouvements, aussi dégagée des choses de la terre, que si elle n'était plus, aussi chaste que le sont de purs esprits, appliquée comme eux uniquement à almer et à louer leur Créateur, il se persuada véritablement qu'il était dans un paradis; et il ne fut pas peu confirmé dans cette consolante pensée, quand il fit sa retraite de dix jours: car il y goûta de si pures délices, qu'il se serait cru dès lors abondamment récompensé de ce qu'il avait abandonné dans le monde, quand la foi ne lui aurait pas fait apercevoir dans l'autre vie un état infiniment plus heureux. Il fut tiré de sa solitude, pour être employé aux offices les plus bas, et surtout à celui de la cuisine; il y trouva le même plaisir, parce qu'il n'y en chercha point d'autre que d'accomplir la volonté du Seigneur, et que d'imiter les anéantissements de son Fils. Dans cet esprit, il servait l'officier avec

une soumission sans réserve; il n'avait de la peine que quand il en était ménagé, et sa joie était parfaite, quand il se voyait appliqué par le bon frère à tout ce qu'il y avait de plus difficile et de plus dégoûtant. A peine eut-il été quatorze jours dans ces exercices d'humilité, qui étaient selon son cœur, qu'il les lui fallut quitter par obéissance, pour en aller faire d'autres ailleurs; le père provincial ayant trouvé à propos d'abrégé son séjour au noviciat, où, en moins de deux mois, il avait plus fait que les autres ne font d'ordinaire en deux ans, par l'application extraordinaire qu'il eut à l'oraison et à la mortification, regardées dès lors par lui comme les deux pôles sur lesquels roule toute la perfection religieuse.

Quelque douceur qu'il sentit dans cette sainte maison, il en fit le sacrifice, et sans répliquer à l'ordre qu'il en reçut, il passa au Collège romain, pour y joindre l'étude des sciences humaines à celle de la science des saints. Comme il avait l'esprit aussi bon que le cœur, il devint en peu de temps aussi habile en la philosophie naturelle, qu'il l'était devenu dans la philosophie chrétienne; sa foi et sa piété lui ayant donné l'intelligence et le goût des vérités de la religion, il pénétra bientôt au travers des obscurités de la métaphysique la plus abstraite. Ses succès remplirent de joie le P. Parra, excellent philosophe et fervent religieux, qu'on avait fait venir d'Espagne, à cause de ses rares qualités, pour enseigner la philosophie aux jeunes Jésuites dans le premier collège de la Compagnie. Il eut le bonheur d'y voir un disciple qui n'avait pas besoin de maître; il admira la netteté, la solidité, la facilité de son génie; et il n'eut pas de peine à juger par de tels commencements ce qu'il serait un jour.

On était surpris de ses progrès malgré son peu de santé; car il ne fut pas plutôt en classe, qu'il y perdit ce qu'il avait de force; il tomba même dans des maladies qui firent prononcer aux médecins qu'il était ou pour mourir bientôt, ou pour traîner, le reste de ses jours, une vie languissante. Il fut attaqué d'abord d'une espèce de léthargie; puis vint une douleur de tête, qui le rendait presque incapable d'application, et une chute perpétuelle d'humeurs froides sur les parties vitales dont elles embarrassaient les fonctions. A ces maux se joignit une fièvre opiniâtre, lente et maligne, que nul remède ne pouvait guérir, qui le minait insensiblement, et qui parut le conduire à la phthisie.

Tout autre qu'un amant de Jésus crucifié se serait laissé abattre par tant d'infirmités; elles ne firent qu'augmenter le courage de Bellarmin qui, venant de s'attacher à la croix du Sauveur par les vœux de la religion, regarda ces dispositions de la Providence sur lui comme les suites de son engagement, et comme de précieux moyens qu'elle lui fournissait, de ressembler à celui qui s'appelle dans l'Écriture l'*homme de douleurs*. Il lui rendit d'humbles actions de grâces de l'honneur qu'il lui faisait de l'as-

socier à ses souffrances. Elles n'étaient au reste que dans le corps, car sa vertu s'affermisait dans les infirmités, et, à mesure que sa chair s'affaiblissait, il sentait dans son âme une nouvelle vigueur, qui le rendait supérieur à tous ses maux.

Il se mit d'abord dans l'esprit, selon l'idée de ses règles, et l'esprit de l'Évangile, dont elles sont l'expression fidèle, que tout religieux est l'héritier d'un Dieu crucifié, que la croix est la portion de son héritage, qu'il y doit faire consister tout son trésor, et que le vrai moyen de l'accroître à l'infini c'est de mettre à profit toutes les occasions de souffrir qui lui arrivent. Dans cette pensée, il eut une attention singulière à ne perdre aucune de ces occasions, il comptait ses richesses par le nombre et par la grandeur de ses maux; moins Notre-Seigneur les lui épargnait, plus il se sentait de courage pour les supporter. Jamais il ne pensa à en diminuer ni la longueur de ses prières, ni les rigueurs de ses austérités, les estimant nécessaires, les unes pour attirer du Ciel les grâces qui lui paraissaient encore plus nécessaires dans le temps de la maladie, les autres pour entrer dans les desseins d'un Dieu, qui ne le traitait de la sorte que pour lui faire porter, dans tous ses membres, la mortification de Jésus-Christ. Les supérieurs, néanmoins, tout sensibles qu'ils étaient au pitoyable état où ils le voyaient réduit, ne laissèrent pas de l'employer, comme les autres, aux travaux de la régence, dès qu'il eut soutenu ses thèses de philosophie.

Il est vrai que son acte public eut un succès si extraordinaire, qu'il donna lieu de croire qu'il avait beaucoup étudié, et qu'ayant eu pour cela assez de force, il en aurait de même pour s'acquitter de son nouvel emploi. Il fut donc envoyé à Florence, pour y enseigner les lettres humaines, soit qu'on crût que cette occupation, moins sédentaire, et demandant plus d'action, serait plus convenable à sa santé, ou qu'on espérait que l'air de la Toscane, son pays, pourrait la rétablir mieux que tout le reste. Quoiqu'il en soit, il partit pour s'y rendre; mais on l'avait si peu fourni d'argent, qu'il en manqua tout à fait, n'étant pas à mi-chemin, quelque soin qu'il prit de ne faire que peu de dépense. Cette position ne lui donna pas la moindre inquiétude; et, comme il avait été content du peu qu'il avait reçu, il le fut aussi quand, n'ayant plus rien, il se vit en état d'expérimenter quelques effets de la pauvreté qu'il avait vouée. Après avoir fait sa prière à Dieu, qui accomplit les désirs des pauvres, il était sur le point, comme eux, de demander l'aumône, quand un gentilhomme espagnol, qu'il rencontra sur sa route, la lui fit libéralement, sans en être prié, et lui mit en main tout ce qui lui était nécessaire pour achever son voyage.

Arrivé à la maison de la Compagnie, fatigué, pâle, abattu, il parut plus fait pour prendre des remèdes dans une infirmerie, que pour donner des leçons dans une classe. Cet état alarma le recteur. Pour le rassurer;

Bellarmin eut beau lui protester qu'il avait au fond plus de vigueur qu'il n'en paraissait sur son visage; l'expérience qu'il en fit pendant quelques mois, et que le supérieur ne lui permit qu'à regret, et forcé par ses instantes sollicitations, le réduisit dans un abattement qui fit voir à l'œil que ses forces s'accordaient mal avec son courage, et qu'il allait infailliblement succomber s'il continuait cet exercice.

L'idée de l'impuissance où il allait être réduit de travailler pour Dieu, fit dans son esprit une si vive impression que, sans altérer le moins du monde son parfait abandon aux volontés du Seigneur, elle alluma dans son âme un désir ardent de recouvrer la santé, dans l'unique vue de l'employer à la gloire de son saint nom.

Pressé par ce mouvement intérieur comme par une espèce d'instinct surnaturel, il s'en va dans l'église, il se jette au pied de l'autel, et, animé d'une confiance filiale, « Voici ma vie, Seigneur, » dit-il, « elle est à vous, vous en êtes le maître, vous me l'avez donnée; vous pouvez la reprendre; mais aussi vous pouvez me la conserver, et, en me la conservant, me rendre capable de remplir les devoirs de ma vocation. Vous m'êtes témoin que je ne la désire qu'à cette fin, craignant également et de vivre oisif, et de mourir sans avoir travaillé pour vous. Non, divin Sauveur, vous ne faites pas les grâces à demi; puisque la santé m'est nécessaire pour m'acquitter de mes obligations, vous me la rendrez, je l'ose dire à la gloire de votre puissance. » Il n'avait pas achevé ces mots, qu'il entendit une voix intérieure qui lui répondait de l'effet de sa prière; il se leva, sans en douter, aussi certain d'avoir obtenu la grâce qu'il avait demandée, que Jacob la bénédiction de l'ange, après la lutte mystérieuse qu'il eut avec lui, pour l'obliger à la lui donner. (*Gen. xxxii, 24.*) Il disait hautement qu'il allait se bien porter, et il dit si vrai qu'il se trouva dans peu de jours tout autre qu'il n'était, avec des couleurs, un corps robuste et une vigueur qui ne lui laissa nul ressentiment de tous ses maux.

Cette grâce extraordinaire, qui surprit tout le monde, et qui fit avouer aux plus habiles médecins que, comme il y a des maladies, il y a aussi des remèdes que leur art ne connaît pas, cette grâce qui fit un changement si subit dans le corps du jeune Bellarmin, n'en fit pas un moins prompt dans son âme; elle y produisit une vive reconnaissance envers son bienfaiteur, une ferveur toute nouvelle dans son service. Prostré au pied du même autel, où Notre-Seigneur lui avait accordé cette insigne faveur, il protesta que, ne lui ayant demandé le rétablissement de ses forces qu'à dessein de les consacrer à son honneur et au salut des âmes, il s'engageait à n'en jamais faire d'autre usage. En effet il vécut conformément à sa promesse, et il soutint, tous les jours de sa vie, le poids de son engagement avec une si constante fidélité, qu'âgé de près de 80 ans, pour animer le zèle et le courage

d'une troupe de Jésuites, qui étaient autour de son lit au temps de sa dernière maladie, il put leur avouer qu'il n'avait jamais cherché le repos, et que, depuis ses premières années de religion jusqu'à la dernière, où il était heureusement parvenu, il avait toujours travaillé.

Quelque zélé qu'il eût toujours été pour la régence, il le fut bien davantage après sa guérison; il commença à regarder d'un tout autre œil cet important emploi; sur l'estime qu'en fait la Compagnie, il forma la sienne, et, avec elle, il envisagea l'enseignement comme le moyen le plus efficace de remplir non-seulement les États d'habiles gens pour les gouverner, mais toute l'Eglise de parfaits Chrétiens pour l'édifier, et de prélats éclairés pour la dédommager des pertes que venait de lui causer, en tant de provinces de l'Europe, la profonde ignorance des pasteurs. Les âmes des jeunes gens, confiés à sa conduite, lui parurent autant de dépôts sacrés que Jésus-Christ lui mettait entre les mains, et dont il lui faudrait rendre compte au jour du grand jugement. Il se persuada que c'étaient des ouailles dont il était constitué le berger, non pas comme un mercenaire, que l'intérêt attire au soin du troupeau, mais comme un gardien charitable, qui n'y est attaché que par amour, à l'exemple du souverain Pasteur des âmes. Il conçut par là que son obligation essentielle était de travailler à faire autant de saints qu'il avait d'élèves, et que, pour y réussir, son art devait être, en leur inculquant les principes des lettres, de leur inspirer les maximes de l'Evangile. C'est là ce qu'on appelle entrer dans le cœur par l'esprit, pour gagner l'un et l'autre à Jésus-Christ.

Ce n'était que pour être capable de lui faire ces précieuses conquêtes, et non par de vains retours sur lui-même, qu'il ne négligeait rien de ce qui pouvait lui attirer l'estime et l'amour de la jeunesse qui lui était confiée. Il savait qu'à tout bon gouvernement le crédit est nécessaire, et qu'on n'en a jamais de véritable ni de solide sur les personnes dont on n'est ni estimé ni aimé. Il s'acquit l'affection de ses disciples par celle qu'il leur portait lui-même, et dont il leur donna des marques sincères par le soin qu'il en prenait, leur témoignant à tous tant de bonté, qu'il n'y en avait aucun qui ne crût avoir la meilleure place dans son cœur. Il avait, d'ailleurs, tout grave qu'il était, des manières douces et polies, par lesquelles il les engageait au bien, sans avoir besoin de recourir à la sévérité. Il haïssait naturellement les voies de rigueur, qu'il ne croyait bonnes qu'à faire des hypocrites et à contenir des esclaves.

A une conduite si sage et si aimable, qui charmait tous les cœurs, se joignait une capacité qui le faisait estimer de tous ceux qui écoutaient ses leçons, et qui entendaient la lecture de ses productions. C'étaient des poésies d'une délicatesse extrême, qu'il donnait au public, à l'occasion des solennités, des harangues éloqu岸tes, qu'il pronon-

çait avec grâce, des questions philosophiques, qu'il traitait avec une netteté, une solidité qui surprenait les Florentins, et qui faisait avouer aux plus habiles de leur académie, qu'on ne pouvait ni penser plus finement, ni s'exprimer plus élégamment, ni raisonner plus juste, que le faisait ce nouveau maître. Ils recherchaient sa conversation et l'admettaient dans leur société. Pour satisfaire à leur désir, il fit sur la sphère des leçons publiques, auxquelles ils assistaient avec assiduité; et, tout jeune qu'il était, ils le considéraient comme un membre de leur illustre corps.

Sa réputation fut égale à Mondovi, où il fut envoyé pour faire la rhétorique. A son arrivée en cette ville, on avait déjà exposé la liste des livres qui devaient s'expliquer dans les classes. Entre les auteurs qui lui étaient assignés, se trouvait Démosthènes. Il en fut un peu surpris, mais non effrayé : il s'appliqua si heureusement à la langue de cet orateur, dont il n'avait encore aucune teinture, qu'il devint capable en très-peu de temps de l'entendre, et d'en expliquer aisément les passages les plus difficiles. On est étonné de la multitude d'occupations que lui attirèrent son talent, son obéissance, sa facilité, partout où il fut envoyé par son provincial. Obligé par devoir de donner presque tout son temps à sa classe, il en avait encore de reste pour la prédication, qui cependant demande un homme tout entier; et, comme s'il n'eût eu rien à faire, il était toujours prêt à servir tout le monde, de sorte qu'il se trouva assez souvent chargé tout à la fois du soin d'enseigner, de prêcher, de faire les exhortations domestiques, de lire à table, d'éveiller les autres au matin, de les accompagner en ville, et d'être même, à certaines heures, le portier de la maison.

Qu'on nous permette, dans une histoire aussi sérieuse, de raconter une aventure assez plaisante. C'était dans les premières années de sa régence. Le supérieur le prit avec lui, un jour d'été, pour faire visite au prieur des Dominicains. Le révérend Père, les voyant l'un et l'autre en sueur, fit venir quelques rafraîchissements, et pressa fortement le recteur d'en prendre avant de sortir. Mais, n'ayant pu rien gagner sur lui, il se tourna, la tasse à la main, vers le compagnon, et la lui présentant, « Croyez-moi, » lui dit-il en riant, « petit frère, videz-la sans façon, et laissez la cérémonie à votre père recteur. — Je n'en ai pas plus besoin que lui, » répondit modestement Bellarmin, en s'excusant, « votre révérence me permettra bien de suivre son exemple. » Le prieur, plus édifié de leur régularité que mécontent de leur refus, fut obligé, dès le lendemain, de venir au collège : c'était pour demander au Jésuite, qui faisait les prédications de la grande église, d'y publier une solennelle indulgence octroyée à leur ordre, à l'occasion du chapitre général, et d'y recommander à l'assemblée les nécessités de la maison, qui devait recevoir un grand nombre de religieux. Il avait entendu beau-

coup vanter ce Jésuite, et il ne le connaissait pas encore. Il n'avait garde d'imaginer que ce fût ce *petit frère*, sur lequel il avait plaisanté la veille : ce fut justement lui qui parut à la porte, les clefs à la main, quand il sonna, et qui l'introduisit à la salle. Le jeune Bellarmin ayant su, du révérend Père, qu'il en voulait à celui qui devait monter en chaire, ne voulut pas avouer que ce fût lui, prévoyant bien que cet aveu ne manquerait pas de donner au prieur quelque confusion. Il lui dit que le prédicateur était un peu embarrassé pour le moment, mais que, s'il daignait lui confier le sujet pour lequel il prevait la peine de le visiter, il lui en ferait un rapport fidèle. L'honnêteté du portier ne contenta pas parfaitement le supérieur, et dans la crainte qu'un bon frère, tout poli qu'il paraissait, ne fût pas assez bien une commission qui lui était importante, il persista à demander le prédicateur. Bellarmin, en rougissant, fut bien obligé de déclarer que c'était lui-même. Si jamais homme fut surpris, ce fut le prieur, au souvenir de ce qui s'était passé la veille chez lui; honteux d'avoir si fort méconnu un si rare mérite, il lui en demanda pardon, et il lui en fit des réparations qui confondirent beaucoup plus l'humble religieux, que la pauvre idée qu'on avait eue de lui. Il fit, au reste, avec la publication de l'indulgence, tout ce qu'avait désiré le supérieur des Dominicains, avec un zèle, avec une affection qui marqua celle qu'il portait à tout l'ordre, et qui attira également et la dévotion des peuples à leur église, et de grandes charités à leur monastère.

Le succès de cette prédication n'avait rien d'extraordinaire pour lui; c'était sa coutume de persuader à ses auditeurs tout ce qu'il voulait; et comme il voulait toujours leur persuader les importantes vérités de la religion et les maximes de l'Évangile, on ne sortait jamais de ses sermons, qu'on ne fût convaincu des unes, et résolu à pratiquer les autres. Il était aussi touchant qu'il était persuasif; ce qu'il disait était solide, et il le disait d'un ton si pathétique, qu'il faisait aimer le joug de Jésus-Christ, en même temps qu'il enseignait l'obligation de le porter. Ce rare talent lui fit de bonne heure une grande réputation. Il n'avait encore que 22 ans, qu'il prêchait déjà dans les églises les plus considérables de la Toscane.

Comme il savait parfaitement ses sermons avant de les prononcer, avant de les apprendre, il les composait avec un soin particulier, ne croyant pas qu'un homme, que Dieu honore du ministère de sa parole, pût se dispenser de cette exactitude, surtout quand il en commence l'exercice. Cette pensée, dans laquelle il fut les premières années, fit employer tout le temps qui lui restait de libre, à travailler ses discours; de sorte qu'il n'en produisait aucun en public, qui n'offrît, avec la solidité du jugement, les pensées les plus délicates et le langage le plus élégant. Celui qu'il fit le jour de Noël

dans la cathédrale de Mondovi, charma tellement ses nombreux auditeurs, qu'ils ne lui permirent de descendre de chaire, qu'à la condition d'y remonter le lendemain, pour faire l'éloge de saint Etienne. La condition inquiéta d'abord Bellarmin; il n'avait rien de prêt sur le sujet qu'on lui donnait à traiter; il était fatigué du travail; la journée était presque passée; il ne lui paraissait pas possible de préparer, en si peu de temps, et dans l'état où il se trouvait, une prédication soignée comme d'habitude. Touché cependant de voir tant de fidèles affamés du pain céleste, il ne put se résoudre à le leur refuser; et, plein d'espérance que celui qui s'est engagé à mettre des paroles dans la bouche de ses ministres en pareille occasion, lui ferait sentir en celle-ci la vérité de ses promesses, plus inspiré par le Saint-Esprit que disposé par l'étude, il traita de la foi et de la charité du premier martyr de l'Eglise avec tant de facilité, tant de grâce et tant d'onction, que le chapitre de la cathédrale protesta qu'il avait prêché en habile homme toutes les autres fois, mais qu'en celle-ci, il venait de le faire en ange. Son recteur ne crut rien exagérer dans la lettre qu'il en écrivit au provincial, quand il employa, à la louange du serviteur, les paroles dites autrefois en l'honneur du Maître, que jamais homme n'avait ainsi parlé. (Juan. VII, 47.)

Bellarmin sentit bien lui-même que l'esprit de Dieu l'avait soutenu dans cette action; et ce même esprit, qui choisit et qui forme les ouvriers évangéliques pour les porter à la perfection du ministère, lui fit faire à cette occasion des réflexions qui lui servirent de règles tout le reste de sa vie, « qu'un prédicateur a bien sujet de s'humilier, et de ne s'attribuer aucunement le fruit de ses sermons; ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, qui fait germer la semence; c'est à Dieu qu'il appartient de lui faire prendre racine et de lui donner de l'accroissement. (I Cor. III, 7.) Tout notre pouvoir se réduit à faire du bruit aux oreilles de nos auditeurs, et d'y faire retentir au dehors la divine parole: c'est à lui de la faire passer au dedans et de l'imprimer dans les âmes. Hélas! nous perdons bien du temps à tourner une phrase, à arranger des mots; nous avançons bien moins par cette étude sèche, que nous ne ferions pas une fervente prière: l'expérience que je viens de faire, ne me rend-elle pas cette vérité sensible? J'ai souvent frappé l'air par des sermons bien étudiés, qui peut-être ont fait plus d'éclat que de profit; celui-ci, qui m'a coûté si peu, et auquel je n'ai guère de part, est entré plus avant dans les cœurs que les autres, à la composition desquels j'ai tant sué. Tous les préceptes de l'éloquence humaine, unis ensemble, ne convertirent jamais une âme: c'est une conquête réservée à la grâce de Jésus-Christ et à l'efficacité de sa parole. Celui qui est chargé de l'annoncer, doit, il est vrai, avoir du respect pour elle; il ne faut pas ni qu'il

en affaiblisse la force par de mauvais raisonnements, ni qu'il la rende désagréable par une élocution barbare; mais il ne faut pas aussi qu'il en dessèche l'onction par des manières trop recherchées, qu'il la charge d'ornements étrangers, et qu'il l'assujettisse à tant de règles. Elle est libre, elle n'aime pas ces sortes de contraintes; jalouse de sa céleste origine, elle ne veut dépendre que de celui dont elle est émanée; c'est à lui de lui donner cette majesté simple et auguste qu'elle avait autrefois dans la bouche des prophètes, et de la revêtir de cette vertu douce et impérieuse, qui persuade les plus incrédules, et qui triomphe des plus rebelles. En un mot, il faut bien nous persuader que le meilleur prédicateur n'est pas celui qui fait les sermons les plus travaillés, mais celui qui attire, aux discours qu'il prononce, plus de bénédiction par son humilité et par sa confiance. » C'est à quoi il s'attacha depuis beaucoup plus qu'à l'élégance de ses compositions, se contentant d'en jeter sur le papier les principaux points, l'ordre et les preuves, s'abandonnant pour tout le reste à l'Esprit-Saint, dont il tâchait, par une humble prière, d'allumer en lui le feu sacré, pour en enflammer ensuite les autres.

Cette nouvelle méthode, inspirée par celui de qui dépendent les succès, lui en attira d'extraordinaires à Florence, à Mondovi, à Padoue, à Venise, dans tous les lieux de l'Italie, où le porta l'obéissance, où l'attira le désir des peuples. Il n'avait pas encore quitté la Toscane, qu'allant, par la volonté de ses supérieurs, en des lieux saints, qui y sont révévés, il semait si heureusement le grain évangélique dans les bourgs et les villages qui se rencontraient sur la route, que le prêtre qu'il avait mené avec lui pour en faire la récolte, se trouvait accablé par l'abondance de la moisson. C'était, chaque jour, une espèce de nouvelle mission, et, par conséquent, un nouveau sujet de consolation pour lui. Une des plus douces de sa vie fut celle dont il fut rempli sur la sainte montagne d'Alverne, si célèbre par la grâce miraculeuse qu'y fit Notre-Seigneur à saint François d'Assise, en lui imprimant ses sacrés stigmates. La dévotion qu'il avait eue, dès son enfance, à ce grand patriarche, l'attachait si tendrement à ce lieu saint, qu'il ne pouvait s'en arracher; il y laissa son cœur et ses larmes, et il en rapporta un amour plus ardent de Jésus crucifié, qu'il résolut de prendre pour modèle, à l'exemple de son saint patron.

La solitude de Camadoli n'eut guère moins de charmes pour lui; c'est celle que choisit saint Romuald, sur la fin du x^e siècle, dans une gorge de l'Apennin, appelée Val-d'Ombre. Il admira, dans cet affreux désert, une multitude de religieux qui vivaient comme des anges; et s'y ressouvenant de l'échelle mystérieuse qu'y vit le saint fondateur, comme un autre Jacob, il félicita ses heureux enfants d'être du nombre de ceux que leur père avait aperçus,

montant dans le ciel. Dans l'entretien particulier qu'il eut avec eux, il leur dit tant de choses touchantes sur les avantages de leur vie pénitente et retirée, qu'ils l'obligèrent, en pleurant, de demeurer trois jours auprès d'eux, et de leur faire une exhortation publique. Quelque difficulté qu'opposât Bellarmin de parler devant ces hommes vénérables, qu'il regardait comme ses pères et comme ses maîtres, il ne put leur refuser ce qu'ils exigeaient de lui; et dans le discours qu'il leur adressa, moins pour les instruire que pour leur obéir, il leur donna une telle idée du bonheur et en même temps des obligations de leur état, que ces saints religieux, transportés de joie et d'admiration, ne savaient comment lui témoigner leur estime et leur affection.

Il fut l'objet des mêmes manifestations à Padoue, pendant le temps de ses études, qu'il dut très-souvent interrompre, pour satisfaire au désir de cette ville également savante et polie. Venise, dont elle dépendait, se crut en droit d'entendre le jeune et éloquent prédicateur. Il y prêcha un jour de jeudi gras, avec l'autorité d'un homme de 60 ans et le zèle d'un apôtre, invectivant contre les débauches du carnaval, si opposées à l'esprit du christianisme; et l'on vit les sénateurs, les premiers hommes de l'époque par leur sagesse, bien loin de s'offenser de la liberté avec laquelle il avait parlé, l'en respecter davantage, et se mêler avec le peuple pour venir lui baiser la main.

Ces applaudissements le suivirent à Gènes; il y fut appelé à l'occasion d'une congrégation provinciale qui s'y allait tenir, et qu'on voulait rendre célèbre par des actes publics. C'est à lui qu'on en déféra tout l'honneur, et il le soutint avec tout l'éclat qu'on avait attendu de son talent. Il en donna des preuves signalées, pendant deux jours, dans des thèses d'une variété et d'une étendue qui surprirent les Pères assemblés; il y avait compris ce qu'il y a de plus important et de plus curieux dans la rhétorique, la logique, la physique et la métaphysique d'Aristote; mais surtout ce que les trois parties de la *Somme* de saint Thomas ont de plus remarquable et de plus digne d'être agité dans des conférences. Cette foule de matières ne fit nulle confusion dans son esprit, il s'énonça avec une clarté, une précision, une fermeté, et en même temps un feu si sage et si modéré, qu'on admira également et la modestie du répondant, et la solidité de ses réponses. Celles de son président s'étant même trouvées différentes en un point important, quelques dispositions qu'eût l'humble théologien de s'y conformer, le provincial, présent à la solennité, décida hautement en sa faveur, et lui ordonna de s'en tenir à sa manière de répondre.

C'est dans l'église cathédrale que se célébra cet acte solennel, que Bellarmin ne finit que pour en commencer un autre qui passa pour un prodige dans l'estime de tout

ce qu'il y avait d'hommes instruits dans cette grande et superbe ville; car descendant du siège, où il venait de soutenir ses thèses, il ne fit que prendre le surplis pour monter en chaire, et porter à la pratique de la doctrine de Jésus-Christ ceux que sa science spéculative avait charmés dans les disputes. Le discours vif et affectueux qu'il prononça sur l'unique et importante affaire du salut, leur persuada d'y apporter tous leurs soins; et le ton humble et modeste avec lequel il parla, en achevant de les convaincre, leur fit également admirer en lui le profond théologien, l'éloquent prédicateur et le saint religieux.

Une si haute réputation faisait trop de bruit pour ne pas arriver jusqu'à Rome; les lettres qu'on y écrivait de toutes parts, y firent des portraits si avantageux du serviteur de Dieu, que le général ne jugea pas à propos d'attendre que Bellarmin eût achevé sa théologie, pour l'envoyer en Flandre. Ce général était François Borgia, qui, de duc de Candie, de vice-roi de Catalogne, de grand d'Espagne et de favori de Charles V, s'était fait Jésuite, conduit par l'amour de l'humilité évangélique dans la Compagnie, pour y fouler aux pieds les grandeurs du monde, qu'il possédait, et pour s'y mettre à l'abri de celles de l'Eglise, qu'il craignait de posséder; plus grand incomparablement par le renoncement aux unes et aux autres, qu'il ne l'aurait été en retenant les premières, ou en acceptant les secondes. Ce saint homme, selon la prédiction de saint Ignace, lui ayant succédé, après Laynez, au gouvernement de son ordre, digne héritier de son esprit et de son zèle, ne songeait, comme lui, qu'à procurer la gloire de Dieu, qu'à porter ou à soutenir la foi de l'Eglise en toutes les provinces du monde. Il cherchait les moyens d'en empêcher l'altération dans la Flandre, quand il apprit les succès de Bellarmin et les rares talents que Dieu lui avait départis; il ne douta point que ce ne fût l'homme choisi du Seigneur, pour conserver la vraie foi en cette contrée catholique, il l'y destina sans balancer; et, sans s'expliquer sur ses raisons, il en écrivit l'ordre en termes précis au recteur de Padoue. Celui-ci fut saisi d'une vive douleur à cette nouvelle: il chercha à parer le coup, objecta la mauvaise santé de Bellarmin, qui ne pourrait, disait-il, supporter le voyage; les médecins s'y opposaient, le collège de Padoue serait perdu. Bellarmin, qui finit par être instruit de cette négociation, écrivit au général qu'il était prêt à obéir, et que Dieu lui donnerait les forces nécessaires aux emplois qui lui seraient confiés. Il se mit donc en route, ayant entre autres compagnons de voyage le célèbre Guillaume Allen, à qui son grand savoir, sa piété, son zèle pour la religion ont fait plus d'éclat que la pourpre dont le revêtit Sixte V. Anglais de nation, il s'exila volontairement de sa patrie, quand il en vit la vraie foi proscrite. Retiré pour quelque temps à Reims, qui servit souvent d'asile

à ces glorieux fugitifs d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, il y fut le protecteur de ses jeunes compatriotes qui, persécutés par Elisabeth, s'étaient comme lui rendus dans cette ville, et il y consacra à leur éducation les revenus du canonicat, qui lui fut conféré dans l'église métropolitaine, une des plus célèbres de l'Europe, à laquelle l'ordre des Chartreux est redevable de son saint fondateur, et qui, entre plusieurs Papes (Sylvestre II, Urbain II, Adrien IV, Adrien V), qu'elle a donnés à l'Eglise universelle, ne compte pas moins d'onze de ses prélats, et quinze de ses chanoines, élevés au cardinalat. Entre ceux-ci est Allen dont on peut dire sans contredit qu'il fut un des plus dignes.

Ce fut un bonheur inappréciable pour Bellarmin d'accompagner ce grand homme, dont les bontés lui firent oublier les fatigues du voyage; il se jeta amoureusement dans son sein, et s'abandonna sans réserve à sa conduite. Porté, si l'on ose ainsi parler, sur les ailes de son aimable Providence, il arriva heureusement à Louvain en 1569, pour achever ses études en une ville qui a mérité d'être appelée le siège des muses, et pour prêcher en même temps en latin dans l'église des Jésuites, où l'on vit avec étonnement un prédicateur qui, n'ayant pas encore les ordres sacrés, avait déjà toute la sainteté d'un prêtre et tout le zèle d'un apôtre. Ces grandes qualités, qui le rendirent si digne du sacerdoce, obligèrent les Pères flamands à le lui procurer. Ils en écrivirent à Rome, où l'on y donna les mains d'autant plus volontiers, que son mérite y était parfaitement connu. On y trouva cependant d'abord de la difficulté sur son défaut d'âge pour la profession. Mais le général s'avisait d'un biais et toutes les difficultés furent levées.

On lui envoya donc, en mars 1570, toutes les permissions nécessaires; tout le monde en fut rempli de joie: Bellarmin en eut de la confusion. Il craignait une dignité, dont le poids paraissait redoutable à sa faiblesse, et qui exige une si grande sainteté en celui qui en est honoré.

Obligé d'accepter le sacerdoce, Bellarmin s'y prépara par une retraite de plusieurs jours, pendant lesquels, dégagé de tout ce qui n'était pas Dieu, il médita en sa présence la grandeur des mystères où il allait entrer, la divine alliance qu'il allait contracter avec Jésus-Christ, l'obligation qu'il avait, pour en être le digne prêtre, d'en devenir la victime et de s'immoler lui-même en esprit au pied du même autel, où il devait dans peu offrir au Père éternel le sacrifice de son Fils. Plein de ces grandes pensées, il passa les saints jours de la solitude plutôt en ange qu'en homme, étant de cœur au ciel: oubliant tout être créé, pour ne songer qu'au Créateur; et ne se nourrissant presque que de la divine parole. C'est dans ces saintes dispositions qu'il reçut à Liège les premiers ordres, et qu'il fut fait prêtre à Gand par Cornélius Jansénius, qui en fut le premier évêque à son retour du concile

de Trente, où sa modestie lui avait fait autant d'honneur que sa capacité. Il fut heureux, en imposant les mains à Bellarmin, de communiquer le Saint-Esprit à un homme qui devait le répandre sur tant d'autres.

En effet, les premiers sermons que fit à Louvain le nouveau prêtre, après sa première Messe, eurent à peu près les mêmes effets, que celui que fit saint Pierre à Jérusalem le jour de la Pentecôte; des milliers de personnes en furent touchées des plus vifs sentiments de pénitence; on les voyait courir en foule au sacrement de réconciliation, demander avec larmes la rémission de leurs péchés, et donner toutes les marques d'une véritable conversion. C'était un concours de peuple si extraordinaire dans l'église Saint-Michel, où il prêchait alors, que pour y entrer et être à portée de sa voix, il fallait arriver de bonne heure. Un des notables de la ville, instruit sur cela par son expérience, parti le matin d'un quartier fort éloigné de l'église, en y allant, rencontra dans la rue Bellarmin, sans le reconnaître; il se joignit à lui, il l'entretint du nouveau prédicateur venu d'Italie, lui en fit mille éloges, lui raconta ce qu'il en avait entendu dire aux plus habiles de l'université, lui en demanda le nom, l'âge, la qualité; à quoi l'homme apostolique, qui prêchait l'humilité par ses exemples, en même temps qu'il enseignait la vérité par ses paroles, sans se donner à connaître, satisfait par des réponses sages et modestes, également éloignées du mensonge et de la vanité. Après quoi, le gentilhomme le voyant marcher d'un pas grave et mesuré, « Souffrez que je vous quitte, » lui dit-il, « mon révérend Père, il faut me hâter pour avoir place au sermon. — Allez, Monsieur, » répondit Bellarmin en souriant, « je vous en sais bon gré: pour moi, je suis bien assuré d'y trouver la mienne. » On accourait à ses sermons des pays d'alentour et des Etats circonvoisins. Les protestants d'Angleterre et de Hollande s'y rendaient en grand nombre; ils étaient charmés. Pendant l'octave du Saint-Sacrement, il eut le bonheur d'en convertir plusieurs par ses discours publics et par ses entretiens particuliers, et de les guérir des fausses préventions qu'on leur avait inspirées, dès leur bas âge, contre la présence de Jésus-Christ sous les espèces sacrées.

C'était le talent particulier de Bellarmin, de gagner par sa douceur ceux qu'il avait convaincus par ses raisons; d'épargner l'hérétique, en décriant l'hérésie; de corriger l'égarement, sans quereller l'égaré, et de le remettre sur les voies de la vérité, par les mains de la charité même. Il pensait qu'en user autrement, c'est le rappeler d'une main, et le repousser de l'autre; opérer et détruire en même temps l'œuvre de sa conversion, et qu'en un mot, le grand et l'efficace moyen de faire, d'un sujet rebelle à l'Eglise, un enfant soumis, c'est de lui faire aimer sa Mère. Ce qu'il pensait avec sagesse, il le pratiquait avec tact; et on peut dire avec vérité que, s'il combattait les sectaires

par son éloquence, il en triomphait par les charmes de sa bonté.

Après avoir, en une année, achevé l'étude de la théologie en particulier, il eut ordre de l'enseigner en public, et il fut, le premier de la Compagnie, chargé de cet emploi à Louvain. Il le remplit avec un éclat qui attira des disciples de toutes parts, et avec une modestie qui lui mérita l'estime et l'amitié des plus habiles professeurs de l'université. Bien loin d'avoir avec ceux-ci des difficultés peu édifiantes et si communes entre des personnes d'études, que la jalousie divise souvent encore plus que la diversité des opinions, il eut toujours avec eux des liaisons très-étroites : et quand il se trouva obligé de s'opposer à leurs sentiments, il le fit avec tant de modération, qu'en établissant la vérité sur les fondements d'un raisonnement ferme et solide, il ne lui échappa jamais la moindre parole contraire à la charité.

Cette conduite parut admirablement dans l'affaire de Michel de Bay (Baïus), qui fit tant d'éclat en Flandre. Ce docteur s'était acquis une grande réputation; il était surtout très-versé dans la connaissance des écrits de saint Augustin, qu'il avait lus, dit-on, neuf fois. Mais il crut y voir ce que l'Eglise n'y rencontre nullement; de sorte qu'il lui arriva, comme à ceux qui, s'opiniâtrant à regarder trop finement le soleil, sont aveuglés par sa lumière. Sa capacité lui avait mérité les premières chaires de l'université de Louvain, qui le respectait comme son chancelier et l'écoutait comme son oracle. Il avait été un des trois choisis par le roi d'Espagne Philippe II, pour être théologiens de Sa Majesté Catholique au concile de Trente, où il soutint, comme les deux autres, son caractère avec dignité, contribuant avec eux à éclaircir la vérité dans les conférences. Moins fidèle cependant à son retour, à en suivre les voies, que l'un et l'autre de ses collègues, il s'en éloigna si fort dans ses ouvrages, qu'après un mûr examen, ordonné par Pie V, dès le commencement de son pontificat, ce saint Pape y trouva soixante et dix-neuf propositions condamnables, et il les condamna en effet partie comme hérétiques, partie comme erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses et capables de blesser les oreilles des personnes pieuses.

La censure, qui en fut faite à Rome dès 1567, ne passa pas sitôt les monts, et ne fut signifiée à Louvain que trois ans après, c'est-à-dire l'année même que Bellarmin commença d'enseigner la théologie au collège des Jésuites. Son nouvel emploi, son zèle, son respect pour les décisions du Saint-Siège ne lui permirent pas de se taire dans cette conjoncture importante et délicate; car il ne pouvait s'élever directement contre Baïus, sans s'attirer sur les bras toute l'université, qui se trouvait blessée par le coup que venait de recevoir son chancelier, et sans aigrir peut-être la plaie du chancelier même, au lieu de la guérir. Le parti qu'il

prit ne fut ni celui d'un silence lâche et intéressé, par lequel il se serait rendu coupable devant Dieu, en voulant flatter les hommes; ni celui d'une invective indiscrète, qui aurait choqué les hommes, sans avancer la cause de Dieu. Il jugea que le meilleur était d'aller son chemin, de faire des actes publics à l'ordinaire, d'y proposer des thèses de différents traités, pour avoir à s'expliquer, sans affectation, sur les points censurés. Il le fit avec un succès qui justifia sa conduite; sans nommer le docteur, il en renversa la doctrine, il en sapa les fondements, en prouvant invinciblement les opinions contraires par l'autorité de l'écriture et des Pères, principalement de saint Augustin, pris et entendu dans son vrai sens; et, afin qu'il ne manquât rien à la réfutation des erreurs en question, il les fit voir à la lettre dans les anciens hérésiarques : sans même remonter si haut, il les fit reconnaître évidemment dans Luther et dans Calvin, sur lesquels il faisait tomber tout le poids de la querelle. L'assemblée, composée de gens habiles, comprenait parfaitement qu'il en voulait aux opinions de Baïus, dont il ménageait la personne; que c'était indirectement sur lui que portaient tous les coups qu'il déchargeait sur les hérésiarques; et tous ceux qui n'étaient pas prévenus en faveur du chancelier, convaincus par les démonstrations de Bellarmin, tombaient d'accord que les articles principaux, contenus et condamnés dans la bulle, n'étaient autre chose qu'un luthéranisme et qu'un calvinisme mitigé. Baïus eut le bon esprit de se rétracter solennellement le 24 mars 1580. L'ouvrage de son retour fut celui du Saint-Esprit : mais on peut dire que Bellarmin et Tolet en furent les instruments, l'un, au commencement, par la sagesse et la solidité de ses discussions, l'autre, à la fin, par la force invincible de ses discours. Ce fut là le commencement des services que ces deux Jésuites ont rendus à l'Eglise, qui les honora de sa pourpre sous le pontificat de Clément VIII.

La Flandre écoutait Bellarmin comme un oracle, soit qu'il expliquât les mystères de la religion dans l'école, soit qu'il développât dans les chaires la morale de l'Evangile. C'était partout une égale avidité de l'entendre. Pendant qu'il prêchait, les copistes, à l'envi, écrivaient ce qu'ils pouvaient de ses sermons; quelque infidèles qu'en fussent les copies, elles étaient précieuses; on les faisait courir dans toutes les provinces; il eut même le déplaisir de les voir imprimées, longtemps après, d'une manière si infidèle que, tout patient qu'il était, il ne put s'empêcher de se plaindre du tort que lui avaient fait les imprimeurs de Cologne en le défigurant ainsi.

La théologie ne lui faisait pas moins d'honneur que la prédication; tandis que le saint archevêque de Milan, Charles Borromée le demandait pour prédicateur dans son église, qu'on tâchait de l'attirer à Paris en lui offrant les chaires les plus considérables,

on aurait voulu l'avoir en beaucoup d'autres villes, où la renommée l'avait fait connaître. On parlait de lui à Rome comme d'un des premiers hommes du siècle. Le cardinal Commendon, dont l'estime était un grand éloge, voyant le jeune cardinal Bandin sur le point de partir pour aller faire ses études en France, l'exhorta à aller jusqu'à Louvain, où il entendrait le meilleur maître de l'Europe. Il est étonnant de voir ce qu'il fit en sept ans qu'il fut en Flandre. Il employa la première année à prêcher et à étudier en particulier les traités théologiques qu'on ne lui avait pas donné le temps de voir dans la classe de Padoue. Au travail de la chaire, qu'il soutint sans relâche jusqu'à la dernière année, il ajouta, six ans entiers, celui de la régence de théologie. On ne compte point parmi ses travaux la lecture et la méditation constante de l'Écriture; cette étude lui était comme une manne délicieuse qui le délassait de ses fatigues. Pour en puiser l'intelligence dans la source, il étudia l'hébreu, aidé d'abord du savant Jésuite Arlemius, et bientôt après, sans autre aide que de ses propres lumières, il s'y rendit si capable, qu'il dressa lui-même une grammaire, avec des règles de cette langue plus faciles et plus méthodiques que toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Il s'en servit comme d'une clef pour ouvrir aux autres les trésors dont il s'était enrichi, et la facilité qu'apporta le nouvel ouvrage à cette étude fit naître à toute sa classe de théologie l'envie de l'entreprendre. Il s'offrit publiquement à un jeune Jésuite, son élève, de le mettre en état, avec le seul secours d'un dictionnaire, de lire de lui-même, et d'entendre la sainte Écriture en cette langue, s'il voulait seulement, en suivant sa méthode, y donner une application de huit jours; et la parole qu'il lui tint, rend croyable ce que saint Jérôme écrit de Blésille, cette illustre Romaine, sa fille spirituelle, qu'elle avait si promptement appris l'hébreu, qu'en fort peu de jours elle fut aussi habile que sainte Paule, sa mère, dans l'étude des *Psaumes*.

Il ne se contenta pas de ces laborieux emplois; et, pendant qu'il ne songeait qu'à s'armer pour combattre les erreurs de Baius, la Providence le disposant, à son insu, au grand ouvrage qui devait abattre tous les novateurs, il entreprit la lecture de tout ce qu'il put trouver de livres écrits en matière de religion, depuis trois mille ans; il se mit à lire l'histoire de l'Église et des conciles, celle des hérésies anciennes et nouvelles, tout le droit canonique, les Pères grecs et latins; à les lire, non pas superficiellement, mais à fond, y distinguant, par un admirable discernement des styles, ce qui était de leur plume d'avec ce qui n'en était pas, et qui passait cependant sous leurs noms. On ne conçoit pas qu'à cette immense lecture, il ait trouvé le loisir de joindre celle d'un grand nombre d'auteurs scolastiques; que de ceux-ci, aussi bien que des autres,

il ait fait un examen exact, et qu'il ait porté son jugement sur plus de 400 auteurs considérables, comme on le voit dans son livre imprimé sous le titre : *Ecrivains ecclésiastiques*; que, pour ranger ses connaissances avec un plus grand ordre, et distinguer plus nettement les temps où se sont passés les événements les plus considérables de la religion, il se soit dressé une chronologie exacte et solide. Mais ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est qu'au milieu de ces grandes occupations, dont chacune en particulier demandait un homme tout entier, celle de se sanctifier par les exercices continuels de la plus tendre et de la plus fervente dévotion ait toujours été en lui la principale. Il y donnait les heures les plus solides de la journée; et, tout grand maître qu'il était en tant de sciences, humble et fidèle disciple en celle du Saint-Esprit, il en écoutait les leçons avec une docilité d'enfant; il y conformait sa conduite; et, pour s'en faire une habitude constante, il se traçait des plans de piété, qu'il suivait avec une exactitude de novice. En voici un, extrait de ses papiers : « A mon réveil, après avoir adoré le Seigneur, je me pénétrerai de la pensée que je ne suis au monde qu'en qualité de voyageur, obligé de tendre à mon terme, et d'y tendre par tous les mouvements dont je suis capable : que ce terme est mon Dieu, à qui j'offrirai pour cela mes pensées, mes paroles et mes actions, les considérant toutes comme les pas par lesquels je dois aller à lui. Plein de cette pensée, je me prosternerai devant le Seigneur, pour le prier et pour répandre mon cœur en sa présence. Je porterai les mêmes dispositions de respect et d'amour à la sainte Messe, et dans l'une et dans l'autre de ces actions saintes, que je ne commencerai jamais sans préparation, je demanderai instamment à Notre-Seigneur qu'il daigne me décharger du poids dangereux de moi-même, pour que je vole plus tranquillement à lui, et m'y unisse comme au centre de mes affections.

« Le but de mes désirs doit être d'arriver à cette parfaite union; et le moyen d'y parvenir, c'est de m'exercer souvent à la connaissance de mon néant et des grandeurs de Dieu; de me bien persuader qu'en vain je prétends être à lui, si je ne cesse d'être à moi. Dans cette pensée, qui ne doit jamais s'effacer de mon esprit, renonçant continuellement à moi-même, j'en ferai l'entière consécration au Seigneur. Afin de voir si cette offrande est effective, je rechercherai dans mes examens quelles en sont les suites dans toute ma conduite. Quelque soin cependant que j'apporte en cette discussion, après avoir employé une partie du temps à reconnaître mes fautes, j'en donnerai la meilleure et la plus longue à les pleurer aux pieds de Jésus-Christ, pour me plonger ensuite dans son sang précieux, et m'y purifier de mes souillures.

« Je lui demanderai souvent ce qu'il exige de ma fidélité; je songerai ensuite à

ce que je désire obtenir de ses bontés ; et , après avoir vu ce qui peut de ma part mettre obstacle à l'accomplissement de mes vœux , je prendrai , en présence de Notre-Seigneur , la résolution d'y mettre ordre....

« Enfin le jour étant fini , après mon exercice du soir , je comparerai le lit où je vais reposer , avec la dure croix de mon Sauveur , et je tâcherai de m'endormir sur le côté de ce Dieu d'amour , en pensant à celui qu'il nous a témoigné sur cette sanglante couche. »

Telles étaient les pensées de ce saint homme , encore plus versé dans les pratiques tendres et affectueuses de la théologie mystique , que dans les connaissances sèches et abstraites de la spéculative : aussi sa science et sa sainteté le rendaient cher à toute la Flandre.

Cependant il reçut l'ordre de la quitter. Sa santé était notablement affaiblie ; quoique cette altération fût causée principalement par un travail excessif , on jugea que l'air natal lui était nécessaire. Son départ sembla un fâcheux contre-temps dans les conjonctures où se trouvait la Flandre.

Depuis quelques années la guerre s'était allumée dans les Pays-Bas , partie par l'amour des peuples pour leur liberté (ils étaient en effet sous le joug de la domination espagnole) , partie par l'ambition des grands , qui se lassaient d'obéir à des gouverneurs étrangers , dont ils espéraient prendre la place : cette guerre était attisée par l'hérésie qui inspirait aux uns et aux autres l'esprit de cabale et de division.

Des extrémités où elle avait pris naissance , elle était déjà passé au cœur de la Flandre. Elle était dirigée par Guillaume de Nassau , prince d'Orange , justement nommé le *Taciturne* , que les rebelles avaient choisi pour leur chef. Jamais homme ne fut plus capable d'imaginer et de conduire un grand dessein. Il était d'une naissance à disputer de noblesse avec les plus grands princes du monde. Tiré dès son bas âge des mains d'un père luthérien par Charles V , qui le fit son page et son favori , il fut Catholique tant que vécut son protecteur et son maître , et parut l'être encore depuis , tant que le demanda sa fortune : mais celle-ci lui semblait trop bornée , et la mort de Charles , dont la présence était un frein pour lui , l'ayant mis en liberté , il chercha dans le calvinisme , dont il fit au moins une apparente profession , les moyens de s'élever , moyens que ne lui permettait pas de prendre la vraie religion. Il avait appris à se revêtir , selon ses différents intérêts , de ces masques différents de religion , aujourd'hui luthérien , demain Catholique , calviniste ensuite , et peut-être dans le fond sans aucune croyance.

Dans une lettre écrite au duc d'Alençon , il ne fait pas difficulté de lui mander que , quand il s'agit de régner , il ne faut pas y regarder de si près en fait de religion. Sur ces principes , il ne ménagea rien qu'autant qu'il était convenable à ses desseins ; il aspira

sans vouloir le paraître à la souveraine autorité , en abaissant celle du souverain , en décriant ses ministres , en blâmant ses ordonnances , en lui débauchant ses fidèles sujets , et levant des armées contre lui. Celle à la tête de laquelle il était , ravageait les campagnes , enlevant les villes , désolant les provinces ; et comme elle était en grande partie composée de calvinistes , elle en voulait aux églises , aussi bien qu'aux citadelles ; dès qu'on avait forcé les unes , on profanait les autres ; les ministres de Jésus-Christ n'étaient pas plus épargnés que les soldats de Philippe. L'alarme était extrême dans toutes les villes fidèles , surtout dans Louvain , où il n'y avait ni munitions ni soldats pour soutenir un siège.

C'est dans ces circonstances où la présence de Bellarmin pouvait être d'un si grand secours , qu'il dut obéir à l'ordre qu'il avait reçu. Il ne fut pas à une journée de Louvain , qu'il faillit plusieurs fois tomber entre les mains des rebelles. Dans la suite de son voyage , il courut de grands dangers dont il fut miraculeusement délivré. Comme il avait à traverser des provinces infectées d'hérésie , où c'était assez d'être prêtre , et surtout Jésuite , pour n'être pas trop sûr de sa vie ; quelque glorieux qu'il estimât de la perdre en ces deux qualités , il prit , selon l'ordre de ses supérieurs , un habit de cavalier , qui fut l'occasion d'une aventure.

Après quelques jours de marche , il fut joint par des gentilshommes protestants , que la curiosité conduisait en Italie , et qui , sans savoir de quelle religion il était , furent heureux d'avoir sa compagnie , charmés , dès le premier entretien qu'ils eurent avec lui , de ses manières , de son esprit , de sa complaisance. Comme chacun dit son nom , il se fit connaître sous celui de Romulus , l'un des trois qu'il avait reçus au baptême , d'où ils l'appelèrent leur prince tout le temps de leur voyage. Cette qualité , qu'il accepta de bonne grâce , ne lui fut pas inutile ; il se servait agréablement , toutes les fois qu'il voulait être seul pour vaquer à la prière , et réciter l'Office divin ; car , alors , donnant un coup d'épée à son cheval : « C'est à moi , » leur disait-il en riant , « à aller à la déroute , à vous rendre les chemins assurés , allez au petit pas , en attendant que je revienne à vous. » S'étant ainsi dérobé à leur vue , il prenait son bréviaire et s'acquittait de ses obligations ; après quoi , tournant bride , il revenait au-devant d'eux , et rejoignait gaiement la compagnie. Il continua ainsi sa route jusqu'à Gènes , où , sous prétexte de ne pouvoir se défendre d'aller loger chez un de ses amis , il prit congé de ses compagnons de voyage , qui , par hasard , étant entrés le lendemain dans l'église des Jésuites , furent stupéfaits d'y voir à l'autel leur excellent ami si promptement métamorphosé en Jésuite.

C'est dans le collège de cette ville qu'il reprit avec joie l'habit religieux , et qu'il parut tel qu'il était. Il y fut reçu à bras ouverts par tous les Pères , et surtout par le

Provincial, François Aiorne, personnage d'une vertu rare et d'un mérite distingué : il était de l'illustre famille des Aiorne, qui a donné à la république de Gênes plusieurs doges, et beaucoup de grands hommes à sa patrie. François, pour avoir renoncé aux grandeurs du monde, auxquelles il pouvait prétendre, aussi bien que tant d'autres de sa maison, n'en devint pas moins un personnage considérable; il le fut surtout par son savoir et par sa piété, qui lui méritèrent, avec les premières charges de son ordre, la confiance de Charles Borromée, dont il fut le confesseur.

Après avoir été à Monte-Pulciano, passer quelque temps au sein de sa famille, pour qui il fut un grand sujet de consolation, Bellarmin se rendit à Rome, où la Providence l'appela pour seconder les desseins d'un grand Pape. C'était Grégoire XIII, Bolognais, que son seul mérite éleva sur le trône pontifical, qui venait de vaquer par la mort de Pie V. Dès qu'il y fut monté, digne héritier du zèle de son saint prédécesseur, il ne songea qu'à ramener au bercail, dont il était constitué le pasteur, les brebis qu'avait égarées le luthéranisme. Pour y travailler efficacement, il acheva, avec une magnificence digne d'un puissant prince et d'un zélé Pontife, la construction du collège des Allemands, qu'avait commencée Jules III, selon l'idée qu'en avait conçue saint Ignace, et dont cet homme ardent pour la gloire de Dieu, sollicita instamment l'exécution par le crédit des cardinaux Moron et Sainte-Croix, les ayant persuadés, comme il l'était lui-même, qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen d'arrêter le torrent de l'hérésie, qui ravageait l'Allemagne, que de lui opposer de savants hommes de la même nation, qui désabusassent les peuples séduits, et qui confondissent les séducteurs.

Cette grande œuvre étant donc terminée par Grégoire, la Compagnie de Jésus, à laquelle il confia ce séminaire, n'oublia rien pour justifier la confiance du Vicaire de Jésus-Christ; et, pour suivre l'esprit de son fondateur, elle fit choix d'excellents maîtres propres à former la jeunesse allemande. Mais rien ne lui parut plus nécessaire, et plus conforme au dessein du Souverain Pontife, que d'établir un controversiste au collège romain, comme au centre des collèges, qui sont sous la direction des Jésuites, afin que les séminaristes allemands, aussi bien que ceux des autres nations, s'y rendissent pour y entendre la leçon de controverses; ainsi elle s'appliqua à chercher un habile homme, qui n'ignorât rien en cette matière, et qui fût capable d'apprendre à ces jeunes soldats l'art de manier les armes, dont ils devaient se servir pour la défaite de l'hérésie et pour le triomphe de la religion.

Il n'était pas aisé de rencontrer un génie vaste et profond, qui eût une lecture infatigable, une capacité incontestable, qui fût également consommé dans la connaissance de la théologie, de l'Écriture et des Pères, qui

sût parfaitement les langues, la chronologie universelle, les erreurs de tous les siècles; et qui eût, pour les détruire, plus de vraie et de solide science, que les fauteurs des hérésies n'ont eu de vaines subtilités pour les défendre. C'était en un mot un homme universel, dont on avait besoin, pour être le premier controversiste d'un collège dont le Saint-Siège prétendait faire une pépinière de docteurs et d'apôtres capables de rétablir dans tout le Nord la vraie croyance. Un des plus éclatants éloges qu'on puisse faire de Bellarmin, c'est que la Compagnie ait cru trouver en lui cet homme extraordinaire. Le Souverain Pontife, qui se connaissait en habiles gens mieux que tout autre, approuva ce choix; et on peut ajouter que jamais maître en controverses n'égalait Bellarmin, et que le grand ouvrage qu'il nous a laissé est un chef-d'œuvre, qu'on ne louera jamais assez.

Dès qu'il commença à parler dans l'université romaine, appelée aussi grégorienne du nom du Pape, son fondateur, on écouta ses leçons avec avidité, on en admira la solidité, l'ordre et la clarté; on en fit des copies qui se répandirent par toute l'Europe, où elles étaient lues avec applaudissements. On jugea par ces premiers essais que l'Église allait avoir en lui un invincible défenseur, et toutes les sectes, qui font la guerre à cette Épouse de Jésus-Christ, un redoutable ennemi. Il y avait peu d'années qu'il dictait ses doctes écrits, lorsque Everard Meracrien, général de la Compagnie, fut sollicité de toutes parts de donner au public les leçons de Bellarmin. Le général le pressa comme son ami, et lui ordonna comme son supérieur de mettre la main à cette grande œuvre. Si jamais homme fut surpris et confus, ce fut le saint religieux, qui était encore plus modeste qu'il n'était savant; ce qu'il faisait ne lui semblait pas digne de voir le jour. La rougeur de son visage fut d'abord toute sa réponse; mais, voyant l'ordre précis de son général, il ne lui dit rien autre chose sinon que ce qu'il aurait peine d'accorder à son amitié, il ne pouvait le refuser à son commandement.

Il se mit à revoir ses papiers, et à leur donner la forme dans laquelle ils devaient paraître; le 1^{er} tome, qui en renferme deux, fut imprimé et offert à Sixte V (1581), comme à celui qui méritait préférentiellement à tous, qu'un tel ouvrage lui fût offert, étant, en qualité de chef de l'Église, le juge souverain de toutes les controverses de la foi. Le 11^e tome, qui est le 11^e, supposé la division du 1^{er}, fut encore dédié deux ans après au même Pape, qui reçut et l'auteur et l'ouvrage avec un accueil qui répondait au mérite de l'un et de l'autre, et qui était digne d'un Pontife, un des hommes les plus extraordinaires qui fussent jamais, et qui, quand il voulait, marquait mieux que tout autre son estime et sa considération. Les affaires, dont Sa Sainteté et la Compagnie chargèrent bientôt après Bellarmin, retardèrent l'impression du dernier tome, qui ne

parut que neuf ans après [1502], sous les auspices et sous le nom de Clément VIII. C'est alors que dans l'ouvrage entier de Bellarmin, on eut une espèce d'arsenal universel, fourni de toutes les armes offensives et défensives, avec lesquelles il sera toujours aisé de défendre l'Eglise, et de la faire triompher de tous ses ennemis. Une particularité à noter, c'est que Bellarmin, ayant rangé ses compositions, se contenta, pour obéir, de les porter au général, en les lui abandonnant avec une aveugle soumission, et se souciant fort peu qu'elles vissent le jour.

Mais, s'il fut tranquille au moment où elles sortirent de ses mains, il le fut encore davantage, quand elles furent en celles du public. Il fut aussi insensible aux éloges qu'elles lui attirèrent, qu'aux calomnies que lui suscita, de la part des hérétiques, le dépit de se voir tous ensemble désarmés et défaits par un seul homme. Nous dirons un mot de ces éloges et de ces calomnies, puisque les uns et les autres font un égal honneur à Bellarmin, à qui on peut appliquer ce que saint Jérôme disait autrefois à saint Augustin, après les victoires qu'il avait remportées sur toutes les erreurs de son temps : « Rome retentit de vos louanges : tous les Catholiques vous respectent comme le défenseur de la vraie foi, et ce qui, peut-être, vous est encore plus glorieux, tous les hérétiques vous détestent. » (HIER., epist. 57, Ad Aug.) On peut avancer, à la gloire des *Controverses* de Bellarmin, qu'il est peu de livres ayant fait tant d'honneur à l'Eglise, et qu'il faudrait remonter plusieurs siècles, pour en trouver un qui méritât de lui être préféré. Ce sont les termes dont se servit plus d'une fois le cardinal du Perron : élevé parmi les calvinistes, il était plus capable que personne de juger d'un ouvrage qui combattait des erreurs qu'il avait autrefois suivies, et qu'éclairé depuis par l'étude de la vérité, il avait non-seulement abandonnées lui-même, mais qu'il avait fait encore abandonner à un grand nombre d'illustres égarés, et entre autres à Henri IV.

Ce cardinal n'eut pas plutôt vu les *Controverses* de Bellarmin, qu'il en fut l'admirateur, et qu'il en regarda l'auteur comme son maître. Tant qu'il se trouva à Rome avec lui, s'il était chargé d'avoir à s'expliquer sur quelque point de doctrine, sa coutume était de ne rien décider sans l'avoir consulté, et de dire en parlant de lui : « Allons au maître. » Les membres les plus distingués du Sacré Collège avaient pour lui la même estime : il y était considéré comme un des plus habiles théologiens de son temps, le plus ferme appui de la religion, le marteau des hérétiques et le boulevard de l'Eglise ; ce sont les propres termes des cardinaux de Sourdis et d'Ascoli. Le cardinal Ubal dini l'appelle l'Athanase et l'Augustin de son siècle. Le cardinal Dietrich dit de ses livres ce que saint Jérôme avait dit autrefois de ceux de saint Hilaire sur la Trinité, qu'on pouvait les lire en assurance,

et sans crainte d'y rencontrer la moindre erreur.

Il n'est pas jusqu'aux ennemis de l'Eglise, car Bellarmin n'en eut guère jamais d'autres, qui ne l'aient loué, et qui n'aient rendu justice à ses Controverses ; la vérité ayant arraché de leur bouche et de leur plume des louanges qu'il était d'ailleurs de l'intérêt de leur parti de dissimuler. Wiltcherus et Junius, l'un Anglais, l'autre Français, sont de ceux qui ont paru de meilleure foi ; car dans les ouvrages mêmes, qu'ils ont essayé d'opposer à celui de Bellarmin, ils avouent que c'est l'écrivain le plus solide, le plus capable et le plus universel, que l'Eglise romaine ait produit dans ces derniers siècles. « Bellarmin, dont le nom est grand et célèbre parmi les Jésuites, a traité des controverses théologiques à l'admiration et à l'applaudissement de tout le monde, » dit le premier, dans son livre *De la parole de Dieu* contre Bellarmin. Le même répondant à Cécile, trésorier d'Angleterre, qui lui avait demandé ce qu'il pensait de Bellarmin : « Je l'estime, » dit-il, « un homme d'un profond savoir, d'un génie heureux, d'un jugement subtil et d'une grande lecture ; agissant plus nettement et plus franchement que n'agissent d'ordinaire les papistes, poussant l'argument plus vivement que tout autre, et ne s'écartant jamais de son sujet... Ses écrits ; depuis qu'ils ont paru, nous ont fait voir plus clairement quelle est toute la moelle du papisme, que nous ne croyons pas être plus intimement dans le cœur du Pape même, que dans les Jésuites. » L'autre, en parlant du livre *Des controverses*, l'imagine comme une formidable armée rangée en bataille par son auteur, dans le dessein non pas d'abattre quelques hérétiques, mais de renverser en un seul coup toutes les sectes ; il avoue que l'ouvrage est grand, ardu, qu'il a fallu, dans celui qui l'a traité, une science immense. (JUNIUS, in *Præf. animad. in primam Bell. controversiam.*) Les Hollandais, assez connus pour n'être pas prodigues en louanges à l'égard des Jésuites, n'ont pas laissé d'en donner à l'auteur des *Controverses*, le reconnaissant de bonne foi comme un des plus sincères et des plus forts auteurs qui aient jamais écrit contre eux. Thomas Morton, évêque anglican, enchérit sur les ministres hollandais : « Accordons à Bellarmin, » dit-il, « la solidité de l'esprit, la connaissance des langues, une profonde érudition, et si l'on veut même lui attribuer la parfaite intelligence de la théologie scolastique, nous ne nous y opposons pas. » (T. MORTON, § 6, lib. cui titulus : *Causa regia.*)

Le grand ouvrage que Bellarmin commença à l'âge de 34 ans ne parut pas plutôt que tout le parti protestant en fut effrayé ; l'alarme se répandit en France, en Allemagne, en Angleterre ; il se fit un mouvement général dans toutes les Eglises se disant réformées, et l'on s'y crut perdu si les ministres des sectes différentes, quelque opposés qu'ils fussent entre eux, ne réunis-

saient leurs forces contre l'ennemi commun. Dans toutes les académies protestantes, on oublia tout autre adversaire, on n'y eut plus en tête que Bellarmin, et on se persuada qu'il serait aisé de vaincre tous les autres si l'on pouvait venir à bout de celui-ci. Les plus zélés firent des vœux pour obtenir du Ciel qu'il suscitât une multitude de docteurs qui, se servant de la logique comme d'une fronde, ce sont les propres termes de Piscator, jetassent avec adresse la pierre aigüe de la parole de Dieu au front de ce nouveau Goliath, et le renversassent par terre. (Piscator, Præf. in lib. *De instit. contra Bell*) Les plus habiles se mirent en devoir de lui faire la guerre. C'est par les instances de David Parée qu'on érigea en Angleterre un collège tout exprès sous le titre de Collège antibellarminien. Outre la nouvelle leçon de controverse qui fut créée à Oxford Elisabeth en fonda une autre à Cambridge, destinée uniquement à combattre Bellarmin. Cette princesse n'épargna rien pour ôter tout crédit aux livres du savant Jésuite, et comme elle vit par expérience que ce qu'imaginait sa politique pour les décrier ne faisait qu'exciter la curiosité de ses sujets, elle publia un édit par lequel elle en défendit la lecture à tout autre qu'aux maîtres auxquels elle avait confié le soin de les réfuter, elle condamna même au dernier supplice ceux qui se trouveraient détenteurs de quelques exemplaires. Cette prohibition augmenta le débit, ce qui fit dire à un libraire de Londres tout hérétique qu'il était : « Ce Jésuite seul, en parlant de Bellarmin, m'a plus fait gagner que tous nos théologiens et prédicants tous ensemble. »

Cette avidité de lire ces savantes expositions de la foi n'était pas stérile : on y reconnaissait la vraie croyance, on y voyait les impostures des ministres, on était honteux de s'être laissé séduire par de si mauvais guides; on était ramené à la vérité que le grand homme montrait avec tant d'évidence et qu'on trouvait altérée, défigurée dans les explications artificieuses données dans les écoles protestantes. On désertait le parti pour se rejeter dans le sein de l'Eglise. Des troupes de luthériens et de calvinistes, ayant quelquefois à leur tête leurs ministres heureusement convertis, venaient se jeter aux pieds des nonces apostoliques pour y abjurer leurs erreurs. C'est le témoignage qu'en rendit Albercati au retour de la nonciature de Cologne.

Guillaume, duc de Bavière, témoin des changements qui se firent a'ors en Allemagne et qui furent le fruit de ces *Controverses*, on écrivit à l'auteur avec des transports de joie : « Je vous porte une sainte envie, » lui mandait ce pieux prince, « quand je vois les nombreuses conquêtes que vous faites en ces contrées à la gloire de l'Eglise. Ah ! si vous saviez combien vous avez engendré d'enfants spirituels à Jésus-Christ ! » Pour avoir part au mérite d'un homme dont les œuvres opéraient ces merveilles, il entre-

prit lui-même d'en faire une version allemande.

Un tel succès déconcerta les chefs de la Réforme, et tandis que les plus savants et les plus modérés d'entre eux essayèrent en vain de mettre au jour de nouvelles réponses qui retinssent les esprits ébranlés, il y en eut d'autres moins habiles et beaucoup plus passionnés qui, désespérés de ne pouvoir rien gagner par leurs réfutations frivoles, recoururent à la calomnie comme au seul moyen qui leur restât, espérant qu'en décrivant la personne de Bellarmin, ils parviendraient à décréditer ses ouvrages.

Ils s'avisèrent d'abord de débiter que le fameux Bellarmin, par un coup de Providence extraordinaire, s'était enfin reconnu; que, touché de repentir d'avoir combattu la vérité évangélique, nom dont ils décorent leurs erreurs, non-seulement il avait mis bas les armes et désavoué ce qu'il avait écrit, mais qu'il en avait fait une rétractation publique; que d'ennemi de Calvin il en était devenu le sectateur, et que le Pape, dont il avait abandonné la cause, l'avait fait emprisonner à la vue de toute la ville de Rome pour réparer par ce châtement le scandale public qu'avait causé sa désertion, et que le ressentiment du Pontife était allé jusqu'à le faire exécuter dans la prison par la main du bourreau. Cette belle invention se répandit dans les provinces où régnait la prétendue Réforme; elle y fut publiée comme une vérité constante; on la fit sonner bien haut dans les prêches, et tout extravagante qu'elle était, elle ne laissa pas d'avoir cours parmi le peuple; on en fit des réjouissances publiques en Angleterre, elle passa en Ecosse où elle fut reçue avec les mêmes acclamations, comme elle y fut publiée avec la même impudence. Mais ce qui surprendra tout ce qu'il y a de personnes de bon sens et de probité dans le monde, c'est la noire et infâme calomnie qu'on fabriqua dans un libelle répandu à profusion en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre. Le titre du libelle était : *La fidèle et véritable histoire de la mort désespérée de Robert Bellarmin, Jésuite*. La plume se refuse à reproduire les calomnies infâmes, dégoûtantes, ridicules, articulées dans ce pamphlet. Les protestants honnêtes en rougiraient eux-mêmes, et voilà ce qu'on jetait en pâture à de malheureuses populations ! Comme on lisait en Pologne ce libelle à un Juif récemment arrivé de Rome et connaissant Bellarmin, il répondit : « Si tous les Catholiques vivaient comme Bellarmin, il n'y aurait plus de Juifs au monde n'y ayant pas un de nous qui ne dût dès aujourd'hui se faire Chrétien. » Un hérétique avait déjà fait un aveu tout pareil; l'un et l'autre, racontés à Bellarmin, lui firent dire : « Voilà déjà deux témoignages pour ma canonisation, l'un d'un Juif, l'autre d'un protestant; il ne m'en manque plus qu'un troisième qui soit d'un Turc ou d'un gentil. »

Le dernier effort des novateurs contre

Bellarmin, dont ils avaient, avec si peu de succès, attaqué l'ouvrage et la personne, fut d'essayer au moins de diminuer la gloire de l'un et de l'autre, en publiant que les gros volumes qu'il avait donnés au public n'étaient pas de lui seul, que c'était une vanité à lui de s'en être fait honneur, que toute la Société y avait mis la main, qu'elle y avait employé tout ce qu'elle avait d'habiles gens. C'est ce que Junius n'aurait pas débité, s'il avait eu ou plus de bonne foi, ou de meilleures informations; car il est incontestable que c'est le fruit des travaux du seul Bellarmain. C'est une vérité si certaine que tout le collège romain en fut témoin, et qu'on conserve encore aujourd'hui, écrit de sa propre main, tout son ouvrage complet, excepté le 1^{er} livre déchiré imprudemment par un particulier, qui ne s'en aperçut que quand il n'y eut plus de remède.

Il est étonnant de voir combien on fit jouer de ressorts pour décréditer les ouvrages de Bellarmain, on épiait les occasions de ses absences pour les attaquer. On prit le temps qu'il était à Paris, pour rendre à Rome ses *Controverses* suspectes, et pour les faire mettre au catalogue des livres défendus. On prit celui qu'il était à Rome, pour faire condamner un certain traité, qu'il avait fait contre G. Barclai, *Du pouvoir des Papes*. On se plaignait en Italie qu'il avait donné à ce pouvoir des bornes trop étroites: on prétendait en France qu'il les avait trop étendues. Mais il eut le bonheur, après s'être expliqué de ses sentiments, et en deçà et au delà des monts, de les faire agréer à la cour de Rome, et d'obtenir en celle de France, qu'on y arrêtât les effets de la sentence qu'on y avait portée contre eux. Une congrégation de cardinaux, assemblée sous l'autorité du Souverain Pontife, fit effacer de la liste des livres interdits celui de Bellarmain, sans qu'il en fit aucune instance; et à la première lettre que, appuyé des offices du nonce, il écrivit à la reine mère, Marie de Médicis, alors régente du royaume, elle fit assembler le conseil d'Etat, qui rendit un arrêt pour surseoir à la publication et à l'exécution de celui qu'avait porté le parlement, et cet auguste corps ne fut pas lâché de ce tempérament qui, sans blesser son honneur, mettait à couvert celui de Bellarmain.

Ce fut un sujet analogue, où il s'agissait des intérêts du Saint-Siège, qui lui fit entreprendre l'ouvrage intitulé: *De la translation de l'Empire*. Ayant su du célèbre Jésuite Possevin, qu'un certain livre de Matthias Illyricus, répandu en Allemagne, y faisait des impressions peu favorables à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, qu'il était important de soutenir en des temps où tous les efforts des hérétiques tendaient à séparer les membres du chef, le zèle de la maison de Dieu, qui l'animait toujours, ne lui permit pas de balancer un moment sur le parti qu'il avait à prendre. Il écrivit trois livres directement opposés aux trois parties principales de celui que faisait courir le docteur

translation de l'empire des Grecs aux Français; le deuxième du passage de ce même empire de la famille de Charlemagne aux princes saxons; le troisième, de l'érection des sept électeurs. Il y suit pas à pas le novateur; et en le combattant partout avec une égale solidité, il fait voir la faiblesse des raisonnements de son adversaire. C'est le jugement qu'en ont porté tous les savants. Ce n'est pas cependant que Bellarmain, en certains points qu'il y a touchés, ait pour lui tous les auteurs ultramontains: mais il n'est ni nouveau ni étonnant que des écrivains catholiques diffèrent quelquefois d'opinion; cette différente manière de penser, en des matières qui ne sont pas décidées, n'empêchant nullement la conformité de leur croyance. Ce qu'on peut dire, et c'est une justice qu'on doit rendre à Bellarmain, c'est que dans les endroits où son dévouement au Saint-Siège lui en fait soutenir certains intérêts contestés par des auteurs reconnus comme orthodoxes, le respect qu'il a pour les couronnes, et surtout pour celle de France, lui fait observer une modération qui lui a mérité l'estime de nos rois, qu'il a toujours considérés comme les fils aînés de l'Eglise, et les plus fermes appuis du Siège apostolique. La seule idée qu'il donne de Charlemagne, dans le traité dont il s'agit, en est un éclatant témoignage; car, en même temps qu'il lui fait mettre sur le front le diadème impérial par les mains du Souverain Pontife, il trace de ce prince un si auguste caractère, il étale avec tant de pompe ses grandes qualités, sa piété, sa grandeur d'âme, ses faits héroïques, ses victoires et surtout sa magnificence envers l'Eglise, qu'il est aisé de conclure que, de tous les princes de la terre, Charlemagne lui paraissait, sans contredit, le plus digne de l'empire.

Revenons aux actions de la vie religieuse de Bellarmain. C'était un spectacle édifiant à tout le collège romain de voir ce célèbre personnage, dont la réputation jetait tant d'éclat dans le monde, renfermé dans l'obscurité d'une vie commune, travailler en secret au règlement de son intérieur, avec autant d'application que s'il n'en eût donné qu'une fort légère à l'instruction publique; se dérochant au grand jour, il se cachait dans la solitude, qui servait d'asile à son humilité. Là, plus occupé de la grande affaire de sa sanctification que d'aucune autre, il se demandait souvent, à l'exemple de saint Bernard, pourquoi il était entré en religion; et la réponse qu'il se faisait à lui-même, était une espèce d'aiguillon qui le piquait d'un désir vif et ardent d'acquiescer la perfection qu'il y était venu chercher. Marchant, pour en venir à bout, comme un autre Abraham en présence du Seigneur, il veillait continuellement sur son propre cœur, toujours la lampe à la main, pour en développer tous les replis, et pour en découvrir les mouvements les plus secrets; attentif et fidèle, soit à les prévenir ou à les étouffer, pour peu qu'ils lui parussent faits pour déniai-

Dieu, à la gloire et à l'amour duquel il s'était tout à fait dévoué. De cette chaste crainte, et de cet amour filial, dont il était animé, naissait l'incomparable pureté de cœur, qui n'aurait pas souffert en lui la moindre tache, et qui le rendait si propre à l'intelligence de la divine vérité.

Cette vie sombre et tranquille, tout occupée de la prière et de l'étude, était pour lui pleine de charmes; il ne s'était jamais imaginé qu'on dût l'en tirer, pour le produire en des emplois éclatants, surtout dans les cours, dont le tumulte et les intrigues étaient bien opposés à son génie. Mais un homme de son caractère n'était pas fait pour être toujours caché; cette lumière, que Dieu avait donnée à son Eglise, devait y luire à l'édification et à l'avantage des nations. Ce fut la pensée de Sixte V; c'est ce qui le détermina à l'envoyer en France avec le légat qu'il y destinait, pour une des plus grandes affaires qu'eut jamais la chrétienté.

Henri III, roi de France, étant mort sans enfants, alors que le royaume était déjà fort agité par des guerres intestines, l'agitation y devint et plus violente et plus dangereuse après la mort du monarque. Celui qui devait naturellement lui succéder par le droit de la naissance, et que le roi, en mourant, avait désigné pour son successeur, était Henri, roi de Navarre, que ses qualités héroïques, auxquelles il ne manquait que celle de Catholique, rendaient digne de porter la première couronne du monde. Mais ce défaut de religion, qui fut au peuple et au clergé le motif de le rejeter d'abord, le fut aussi aux chefs de la ligue de prendre les armes. On prétend que ce ne fut à ceux-ci qu'un spécieux prétexte, pour couvrir leur ambition. Peut-être que ces divers ressorts, mêlés ensemble, donnèrent le branle à la grande machine de la ligue, qui se forma contre Henri. Quoi qu'il en soit, on cria hautement qu'il était de l'intérêt de la religion et de l'honneur de la France, d'empêcher qu'un hérétique, qui même était le chef des protestants, ne fût élevé sur le trône de saint Louis. On se mit donc en campagne de part et d'autre; Henri avec sa petite, mais invincible armée, pour soutenir ses droits, se faire justice à lui-même, et se mettre en possession du royaume qui lui était échu par succession; le duc de Mayenne, à la tête de ses ligueurs, pour maintenir, comme il le fit entendre à toutes les provinces, la religion dans l'Etat, et l'Etat à celui auquel il prétendait, à l'exclusion de Henri, qu'appartenait la couronne; c'était le vieux cardinal de Bourbon qu'il fit proclamer roi sous le nom de Charles X, pour avoir par ce moyen, comme en courut le bruit, tout le solide et tout le réel de la royauté, dont l'autre ne devait avoir que l'ombre.

Tel était l'état des choses, quand Sixte craignant que la France ne tombât sous la domination d'un prince qu'il croyait obstiné calviniste, choisit le cardinal Cajetan, son camerlingue, pour aller s'y opposer de sa part, le jugeant de tous les cardinaux le

plus capable de réussir dans une légation de cette importance; et comme personne ne lui parut avoir ni plus de lumières, pour l'assister de ses conseils, ni plus de zèle pour la religion, dont il s'agissait de soutenir la cause, que Bellarmin, il le lui donna en qualité de son théologien, avec ordre de ne rien régler en matière de doctrine, sans l'avoir consulté. Quelque répugnance qu'eût le serviteur de Dieu de quitter sa retraite, il s'empressa d'obéir.

Il ne fut pas plutôt au delà des monts, qu'il eut, malgré lui, beaucoup de part aux honneurs qu'on rendit au cardinal; dès qu'on s'était acquitté des devoirs ordinaires envers le légat, on courait en foule à son théologien, et chacun voulait voir le célèbre auteur, dont les écrits faisaient tant de bruit dans le monde. Les magnifiques réceptions qu'on fit au cardinal n'empêchèrent pas qu'il ne courût bien des risques sur sa route, les provinces par lesquelles il passait étant pleines de soldats, et souvent de soldats hérétiques, furieusement animés contre les prêtres, et surtout contre Cajetan, que le parti huguenot haïssait, comme un envoyé du Pape pour la ruine du calvinisme; et que les Catholiques eux-mêmes, attachés au roi de Navarre, regardaient comme le plus opposé aux droits du légitime successeur. Bellarmin, dont le seul nom était en une espèce d'exécration chez tous les protestants, ne courait pas moins de danger que le légat. Enfin, après être passés par Dijon, et avoir échappé aux embuscades qui leur avaient été dressées, ils arrivèrent, le 20 janvier 1590, à Paris, où ils étaient attendus avec impatience. Ils furent reçus à la porte par un grand nombre de personnes de marque, avec un concours extraordinaire de peuple, sous un dais magnifique, et de là conduits avec pompe jusqu'à l'hôtel qui leur était préparé. Bientôt cette grande ville fut investie par le roi, dont l'armée victorieuse avait renversé tout ce qui s'était opposé à sa marche. Cette espèce de blocus, qui ne différait guère d'un siège, réduisit bientôt Paris, et le peuple infini, qui était renfermé dans ses murs, aux dernières extrémités de la famine. Dans ce temps déplorable, qui dura depuis avril jusqu'à la fin d'août, toute l'application du légat fut de répandre ses largesses sur la populace affamée; sa piété et sa magnificence furent égales; il n'épargna ni argent, ni meubles, ni vaisselle; il convertit tout en pain, pour nourrir une infinité de misérables qui mouraient de faim. Bellarmin entra dans ses sentiments, il était le canal par lequel Cajetan faisait couler ses miséricordes; et, après s'être acquitté de ces devoirs de charité, il se jetait aux pieds de celui qui se plait d'être appelé le Père des pauvres; il lui représentait l'extrême désolation dont il venait d'être témoin, et le conjurait d'y mettre fin par la conversion d'un grand prince.

Le blocus étant levé, et le prince, touché des maux de son peuple, ayant ouvert par sa retraite tous les passages des vivres, en

commença à respirer, et à tenir les conseils avec tranquillité. Comme Bellarmin y assistait, selon les ordres du légat, il y remplissait avec dignité sa mission, mais n'en dépassa jamais les bornes. S'il y avait quelque point de doctrine à établir, quelque usage de l'Eglise à produire, quelque dogme à éclaircir dans les conférences, il y parlait en homme d'une érudition consommée, et l'on s'en tenait à ses décisions comme à des oracles : mais dès qu'on venait aux affaires politiques, quelque consulté qu'il fût, il ne répondait rien, sinon que ces matières n'étaient pas de sa compétence, et jamais il ne sortit de cette réserve.

Ainsi il n'offensa ni le monarque que Dieu destinait à la France, ni ceux qui lui faisaient la guerre, ni Sixte V lui-même, quelque mécontent qu'il fût de son légat. Ce grand Pape découvrit enfin les vrais ressorts que la politique de l'Espagne et les diverses passions de quelques ligueurs faisaient jouer contre le véritable héritier de la couronne. Ayant reconnu son vrai mérite, malgré les fausses peintures qu'on lui en avait faites, au lieu de la bulle foudroyante qu'il avait fait publier d'abord contre lui et le prince de Condé, il ne songea sur la fin qu'à prendre les voies de la douceur, pour le gagner à l'Eglise, prévoyant bien qu'il en serait dans la suite le plus puissant protecteur. L'illustre Pontife mourut trop tôt pour voir la vérité, que lui avaient fait apercevoir ses nouvelles lumières, et voir le succès de la nouvelle ligne de conduite qu'il avait commencé à tenir, car il mourut cette année-là même.

Cette mort, qui affligea le monde chrétien, tira de peine Cajetan, et le mit en état de retourner tranquillement à Rome, où il ramena Bellarmin fort affaibli du voyage et encore plus d'une violente dysenterie qu'il prit à Metz, en y passant, et avec laquelle il ne laissa pas de continuer sa route avec le cardinal, dont les soins lui sauvèrent la vie. Ce qui l'aurait consolé, s'il l'eût perdue, c'est qu'il s'était efforcé de la rendre utile à l'Eglise, à laquelle il venait de rendre de véritables services, non-seulement en assistant le légat de ses conseils, mais surtout en lui prêtant sa plume, pour écrire à tous les prélats cette lettre persuasive, qui leur fit quitter le dessein d'assembler à Tours un concile national qui, dans les conjonctures où l'on était alors, pouvait amener un schisme dans le royaume.

A peine Bellarmin fut-il à Rome, y reprenant un peu de santé, qu'il y trouva une nouvelle occasion de l'employer à l'avantage de l'Eglise, à laquelle il était dévoué. Le concile de Trente, dont le but principal était d'affermir l'ancienne croyance contre les entreprises des novateurs, ne crut pas qu'il y eût de moyen plus convenable, que de mettre au jour l'édition Vulgate des saintes Ecritures, scellée et confirmée par un décret inviolable; c'est pour cela, qu'entre toutes les autres éditions latines, il la déclara seule authentique, pour les raisons qu'on en peut

voir dans la belle Préface qui est en tête de la Bible de Sixte V, et que tout le monde sait être principalement de Bellarmin. Le même concile laissa aux Souverains Pontifes le soin de donner une nouvelle édition de la Vulgate, édition exacte et correcte. Pie IV, le premier, entreprit cette grande œuvre; Pie V la poursuivit; d'autres affaires importantes en détournèrent Grégoire XIII. Sixte V y mit efficacement la main et l'acheva. Mais des fautes furent découvertes; c'était à recommencer. La mort surprit Sixte V. Un règne de douze jours ne donna pas le temps à Urbain VII, son successeur, de songer à cet ouvrage; mais Grégoire XIV ne fut pas plutôt élu en sa place, qu'il n'épargna rien pour lui donner sa dernière perfection. Qu'il suffise de dire que Bellarmin eut la plus grande part à la correction. C'est lui également qui revit et corrigea la grande Bible polyglotte d'Anvers, qui retrancha des paraphrases chaldaïques les impiétés et les inepties qu'y avaient mêlées les rabbins.

Malgré ses grandes occupations, il se trouvait en repos parmi ses frères, lorsqu'il en fut nommé supérieur par le P. Aquaviva, qui l'était nouvellement de toute la Compagnie. Ce grand homme, qui était fils du duc d'Atri, qui tout jeune avait été camérier de Pie V, que son rare mérite aurait bientôt élevé aux premières charges de l'Eglise, s'était fait Jésuite à l'âge de 25 ans, et à peine avait-il passé par toutes les épreuves de la Compagnie, qu'il en fut fait général. Il ne fut pas plutôt en place, qu'il jeta les yeux sur Bellarmin; et, voulant le tirer de sa vie privée, il le fit recteur du collège romain. Cette nomination remplit de joie toute la maison. Bellarmin seul en fut affligé; rien ne le consola du fardeau qu'on mettait sur ses épaules, que le témoignage secret, que lui rendait sa conscience, de ne se l'être pas attiré, et la confiance qu'il eut que la même Providence qui l'en chargeait lui aiderait à le porter.

Il n'avait pas encore achevé les trois années de sa supériorité, qu'on l'obligea de passer provincial de la province de Naples, où il se peut dire, en un mot, que, dans toutes les maisons de sa province, il fit tout le bien qu'il avait fait au collège romain. En les visitant, il y déploya le même zèle; il y exerça la même charité; il y donna les mêmes exemples des plus héroïques vertus. Comme il était de sa charge, après avoir mis le bon ordre au dedans, de voir au dehors les personnes les plus distinguées par leur position, il y satisfît de telle sorte, qu'on en fut charmé partout, et que partout on s'estima heureux de recevoir un homme d'une si haute réputation. Elle lui attira malgré lui de grands honneurs en beaucoup d'endroits, mais surtout à Taverna, petite ville de la Calabre où on l'avait invité à passer. Toute la jeunesse monta à cheval, et alla au-devant de lui, en bon ordre, à un kilomètre de la ville. Dès qu'il fut joint par la troupe, celui qui était à la tête le complimenta au nom de

ses concitoyens. Bellarmín surpris d'un honneur dont il s'estimait si fort indigne, après en avoir témoigné son humble reconnaissance, fit en vain tout ce qu'il put pour obliger ces jeunes cavaliers à se séparer de lui, en les suppliant de lui épargner la confusion de les voir à ses côtés, ils voulurent l'accompagner jusqu'à la porte de la ville, où le magistrat, qui l'attendait avec sa bourgeoisie, le reçut au bruit des trompettes, le fit saluer par une décharge de mousqueterie, et, au milieu des acclamations du peuple, le conduisit au palais qu'on lui avait préparé. Il eut beau se récrier contre une réception si imprévue, et si peu convenable à son état, et demander, les larmes aux yeux, qu'on lui laissât prendre un logis plus en harmonie avec sa profession, conjurant qu'on le traitât en simple religieux; on n'eut égard qu'à son mérite et nullement à son humilité; il fut contraint de céder à la violence, et de souffrir l'honneur dont il ne lui était pas possible de se défendre: mais il se hâta de sortir d'un lieu, où il prétendait qu'on l'avait si fort méconnu. La Providence lui fit rencontrer ailleurs de quoi dédommager son amour de l'abjection et de la pauvreté. Ce fut à la sortie de Tarente, en un village, où étant arrivé sur le soir, et ne trouvant personne qui voulût le recevoir, il se retira dans une méchante cabane, assez dépourvue de toutes choses pour lui retracer l'idée de l'étable de Bethléem, et pour lui donner cette nuit-là le plaisir d'avoir un peu de part à l'état pauvre et humilié du Verbe incarné dans sa naissance.

La province de Naples recueillait les fruits de ces vertus, quand Bellarmín lui fut inopinément enlevé par un ordre exprès de Clément VIII, qui l'appela à Rome en janvier 1597, à l'occasion de la mort du cardinal Tolet, dont il voulut qu'il vint prendre la place auprès de sa personne.

Ce sage Pontife avait toujours estimé Tolet, à cause de son rare savoir et des emplois considérables qu'il avait remplis sous six de ses prédécesseurs; mais son estime pour lui s'était beaucoup augmentée, quand il vit la droiture de son cœur, la fermeté de son esprit dans la grande affaire de la réunion de Henri IV à l'Eglise. Ce prince avait fait, de la meilleure foi du monde, l'abjuration solennelle du calvinisme à la face de toute l'Europe. Il demandait au Vicaire de Jésus-Christ son absolution dans les formes ordinaires de l'Eglise. Clément ne demandait pas mieux que de la lui accorder; il la croyait juste et nécessaire; rien ne l'arrêtait dans la dispensation de cette grâce, que les oppositions et les intrigues des ennemis de la France. Ce qui le détermina à ne la plus différer, fut l'avis désintéressé du cardinal Tolet qui, tout Espagnol qu'il était, et malgré les sollicitations pressantes de l'ambassadeur de son prince, conseilla constamment à Sa Sainteté d'ouvrir les portes de l'Eglise à celui qui était destiné de Dieu pour en être le fils aîné, et de don-

ner de bonne grâce et sans délai sa bénédiction à un grand roi, dont la sincère conversion et la soumission filiale en allaient attirer d'abondantes sur tout son royaume. Le roi averti, par ses ministres en cour de Rome, des généreux offices du cardinal, chercha tous les moyens de lui en témoigner sa reconnaissance, et, quand il apprit sa mort, il l'honora de ses regrets et de ses larmes, et lui fonda un service qui se célébrait tous les ans à Paris avec solennité.

Clément sut bon gré, et au cardinal d'avoir appuyé le bon droit du monarque et au monarque d'avoir donné au cardinal un témoignage si éclatant de sa gratitude: mais comme il se vit privé d'un homme de si bon conseil, qu'il avait toujours reconnu droit, judicieux et dégagé de toutes les considérations de la terre, il jeta les yeux sur Bellarmín, qu'il jugea digne de le remplacer; il voulut même qu'il prît un appartement dans son palais, pour l'avoir plus près de sa personne: et le serviteur de Dieu aurait été obligé de s'y transporter, si le Pontife, touché de l'affliction où il le vit, n'avait révoqué ses premiers ordres, et ne lui avait pas permis de demeurer, comme il le souhaitait, dans la maison de la Compagnie la plus voisine du Vatican.

Les appartements richement meublés de ce somptueux édifice ne lui valaient pas la plus étroite et la plus pauvre chambre, qu'il eût jamais eue dans la religion. On lui en donna alors une de cette nature, si petite qu'à peine il pouvait s'y remuer, incommode, malsaine et fort éloignée de la bibliothèque, où il était obligé d'aller, la nuit, la lampe à la main, consulter les livres dont il avait besoin, pour la composition de quelques ouvrages dont l'avait chargé Sa Sainteté. Le P. Spinelli, supérieur, à qui on se plaignit de cette espèce, ou d'oubli, ou de manque de considération à l'égard d'un homme comme Bellarmín, fit la réponse suivante: « Je sais de quoi il est capable; il a tout le mérite que vous me représentez; mais son principal mérite consiste dans la solidité de sa vertu: une pareille épreuve est nécessaire, et pour servir d'exemple aux autres, et pour lui donner à lui-même de quoi mettre sa patience en exercice. » En effet, il ne lui arriva jamais d'en témoigner le moindre déplaisir, ni d'en faire la moindre plainte: interrogé même par le Saint-Père, qui avait la bonté de descendre jusqu'au détail de ses besoins, si on l'avait commodément logé, il lui répondit qu'il était parfaitement bien.

Clément VIII ne tarda guère à connaître par lui-même le mérite de Bellarmín, et il ne manquait aucune occasion de lui témoigner son estime. Ce fut là le commencement de l'élévation du serviteur de Dieu; il était passé du Collège romain à la maison de la Pénitencerie, où on le regardait comme un rare exemple d'humilité; il n'en sortait que rarement, et jamais sans nécessité, pour aller à la cour, qu'on savait très-bien n'être pas son élément, et, quand il y était, il y

portait cet air humble et modeste, qui fait le caractère d'un religieux, sans en rapporter le faste et la fierté si ordinaires aux courtisans. Mais, plus il y fuyait la cour, plus la cour le cherchait : Clément VIII, qui le connaissait toujours mieux, lui donnait tous les jours de nouvelles marques de sa bienveillance ; à la qualité de son théologien, il ajouta celle de consultant du Saint-Office : il voulut même qu'il l'accompagnât dans son voyage de Ferrare. Ferrare est une des terres que le Saint-Siège avait eues par la donation solennelle que lui en fit, vers 1100, la comtesse Mathilde, cette célèbre amazone de l'Italie, et qu'on aurait quelque droit d'appeler la généralissime des armées de l'Eglise, s'étant trouvée si souvent dans les combats pour la défendre, et ayant déconcerté par sa prudence et par sa valeur toutes les entreprises d'un empereur ariné pour soutenir un antipape. Ce domaine, érigé en duché, fut longtemps entre les mains des princes d'Este, par l'investiture que leur en donna le Saint-Siège, dont ils furent comme les vicaires : mais il en sortit après la mort d'Alphonse II, qui mourut sans enfants, quelque envie qu'il eût d'en avoir, comme il paraît par le nombre de ses mariages. Toutes ses épouses, cependant, ne lui en ayant point donné, comme il se vit sans postérité, et sa maison par conséquent en risque de perdre le duché de Ferrare, qu'il avait un vif désir d'y conserver, il fit un voyage à Rome en 1591 pour essayer d'obtenir du Pape l'investiture de ce duché en faveur de César d'Este, son cousin et duc de Modène, issu par Alphonse son père, d'Alphonse I, duc de Ferrare, et de Laure Eustochia, dont l'état a été contesté, les uns soutenant que ce prince l'avait épousée, les autres étant d'une opinion contraire.

Le duc de Ferrare était fort persuadé que ce défaut de naissance, ou au moins cette incertitude, allait être à Rome un grand obstacle à ses desseins : il ne désespéra pas cependant de le vaincre, appuyé par le duc de Sesse, ambassadeur d'Espagne, et par Delphini, ambassadeur de Venise ; il était d'ailleurs dans des conjonctures très-favorables, ayant affaire à Grégoire XIV, son ancien ami et auprès duquel il s'assurait de trouver des facilités beaucoup plus grandes qu'il n'eût osé s'en promettre sous tout autre pontificat.

Alphonse cependant étant mort sans avoir pu obtenir ce qu'il prétendait, César se mit en possession du duché de Ferrare, et reçut le serment de fidélité des peuples, qui n'entrèrent point dans le différend de Rome avec ce nouveau maître. Clément VIII, qui avait succédé à Grégoire XIV et à Innocent IX, n'était pas d'humeur à souffrir une pareille usurpation. Il commença par déclarer le duché de Ferrare dévolu au Saint-Siège ; et, pour se mettre en état de soutenir les droits de la dévolution, il députa en France Pierre Orsini pour en porter la nouvelle au roi, et lui demander l'ap-

pui de ses troupes, s'il était obligé d'en venir à la voie des armes, pour se faire justice. Henri IV, qui depuis sa réunion à l'Eglise ne laissa échapper aucune occasion de la protéger et de la défendre, offrit au Pape tous les secours dont il aurait besoin, et l'en fit assurer par le duc de Luxembourg, son ambassadeur. On peut dire que c'est à ces assurances, qu'on savait être solides et que tinrent en respect tous les princes d'Italie, que le Pontife fut redevable du succès de son entreprise. César, cependant, avait envoyé un ambassadeur à Rome pour traiter avec le Pape ; mais Clément refusa de l'admettre à l'audience et même d'examiner les titres par lesquels il prétendait justifier leurs droits sur le duché de Ferrare, ayant jugé de l'avis du Sacré Collège et surtout du cardinal Alexandrin, que cet examen préjudicierait à la notoriété publique des droits de l'Eglise ; il passa plus loin : il procéda à l'excommunication qui fut fulminée le 22 décembre 1597.

Pendant que César perdait le temps en d'inutiles remontrances, Clément leva promptement seize mille hommes, qu'il fit marcher vers le Ferrarais sous la conduite du cardinal Aldobrandin, son neveu et son légat, avec ordre d'assiéger Ferrare, et de forcer le duc à remettre la ville et le duché entre ses mains. Abandonné de ses alliés, César s'y résigna ; il sortit de sa capitale le 28 janvier 1598 ; le cardinal y entra le 29, et en prit possession au nom du Siège apostolique.

Clément s'y rendit lui-même en avril ; il y fut reçu au milieu des cris de joie du peuple, heureux d'avoir pour maître celui qui était le père de tous les fidèles. Il eut le plaisir d'y recevoir les compliments des couronnes, et la magnifique ambassade de Venise, composée de quatre procurateurs qui le félicitèrent, au nom de la Seigneurie, du recouvrement de Ferrare, dont on prétend qu'ils étaient très-fachés dans le fond du cœur. Tout occupé qu'il était de son nouveau domaine, le Saint-Père avait une attention particulière à tout ce qui regardait Bellarmin ; et, le voyant déterminé, selon l'esprit de la Compagnie, à loger dans le collège, il y assigna 25 écus par semaine pour fournir à sa dépense. Sa Sainteté l'envoyait chercher très-souvent, pour conférer avec lui sur les affaires de l'Eglise, que celles du Ferrarais ne lui faisaient nullement oublier. C'est alors qu'il le fit examinateur des évêques.

Quelque désir qu'il eût de l'avoir toujours auprès de sa personne, il lui permit de faire avec le cardinal Baronius, son ami, un petit voyage de 13 jours à Padoue, pour y révéler ensemble saint Antoine, auxquels ils avaient l'un et l'autre une dévotion singulière. Jamais voyage ne fut ni plus doux, ni plus pieux, que celui de ces deux grands hommes, dont les entretiens, à cœur ouvert, ne roulaient que sur la sainte Ecriture, les histoires sacrées, la sainteté de la religion, les vertus propres à l'état ecclésiast-

rique, les biens et les récompenses de l'autre vie. Le cocher, qui servait depuis peu Baronius, et qui n'avait jamais rien entendu de pareil, en était frappé d'un religieux étonnement; c'est ce que lui-même a rapporté, et il ajoutait que depuis les ayant menés assez souvent ensemble, dans le temps qu'ils étaient cardinaux l'un et l'autre, il avait toujours été dans la même admiration; mais qu'il fut surtout un jour touché jusqu'à verser des larmes, lorsqu'il entendit parmi beaucoup d'autres discours spirituels, ces paroles sorties de leur bouche, et prononcées d'un accent tendre et animé: « Croyons-nous en vérité que cette pompe nous conduira dans le ciel. »

Bellarmin ne tarda guère à en être revêtu; Clément, à la suite duquel il était, ayant fait à Ferrare un séjour de huit mois, pour donner une nouvelle forme au gouvernement de l'Etat, pour embellir la ville et pour y faire bâtir une citadelle capable d'assurer sa conquête, retourna à Rome, où il le combla de nouveaux honneurs: mais celui qu'il fit en allant à Frascati, l'obligeant à monter à cheval, à être continuellement pour s'entretenir familièrement avec lui, tête couverte, à la portière de son carrosse, ne laissa plus aux politiques nul doute qu'il ne voulût bientôt l'honorer d'un chapeau de cardinal. Bellarmin lui-même en trembla: il savait que sa promotion avait déjà été résolue par Innocent IX, et craignant tout des bontés du Pape présent, il en donna avis au général de la Compagnie, en le suppliant d'employer ses bons offices pour empêcher sa nomination, offrant d'aller se jeter lui-même aux pieds de Sa Sainteté pour détourner ce coup, qu'il redoutait plus que la mort. Mais ni lui, ni le général ne purent rien gagner sur l'esprit du Pape; c'était une affaire conclue, et il la publia le 3 mars 1599, où il déclara treize cardinaux, entre lesquels il mit Bellarmin; avec cet éloge prononcé de sa bouche: « J'ai choisi celui-ci, parce que l'Eglise de Dieu n'a pas son pareil en savoir, et parce qu'il est neveu d'un grand et saint Pape. »

Le consistoire fini, le cardinal Aldobrandin, qui avait des bontés particulières pour Bellarmin, lui envoya le marquis Sannesio pour lui faire savoir sa nomination au cardinalat, et le commandement que lui faisait le Saint-Père, de ne pas sortir sans un ordre exprès de Sa Sainteté. Cette nouvelle fut un coup de massue qui étourdit l'humble religieux. Atteint d'une plaie profonde, et n'ayant pas la liberté d'en aller chercher le remède hors de la maison dont la sortie lui était interdite, il assembla tous les Pères, pour les prier de lui en suggérer. Tous convinrent qu'il n'était pas possible d'en trouver, qui ne vint après coup. Il ne désespéra pas cependant, et dépêcha sur-le-champ un homme de confiance au cardinal pour lui dire, « qu'il le conjurait, les larmes aux yeux, de vouloir lui servir de médiateur auprès de Sa Sainteté, pour éloigner de lui une dignité, que l'institut de la Compagnie

et sa propre insuffisance ne lui permettaient pas d'accepter, à laquelle d'ailleurs il sentait des répugnances insurmontables; qu'il lui aurait d'éternelles obligations, s'il ajoutait cette insigne faveur, qu'il n'espérait que de lui seul, à toutes celles dont il l'avait si souvent honoré. »

Il était tout entier à sa douleur, quand on vint l'avertir de se rendre auprès du Pape. En y allant, il espéra encore que le Souverain Pontife se laisserait fléchir. Il trouva dans l'appartement du cardinal Neveu tous ceux de la promotion, changeant gaiement d'habits, et se disposant à recevoir la calotte rouge: pour lui, immobile à ce spectacle, il ne put parler au cardinal que pour lui faire, mais inutilement, la dernière instance. Aldobrandin lui ayant dit qu'il risquait de faire un péché considérable, en résistant à des ordres si précis, l'humble religieux, en pleurant, se revêtit de la pourpre, et fut ainsi conduit en présence de Sa Sainteté. Dès qu'il y fut, à peine avait-il ouvert la bouche pour plaider lui-même sa cause, le Pontife, à la première parole, lui imposa silence, lui ordonna en vertu de la sainte obéissance, et sous peine de péché mortel, d'accepter le chapeau, et lui défendit, sous peine d'excommunication, de faire aucune réplique.

Cette dignité allait lui coûter toutes les douceurs de sa vie. C'est le sentiment qu'il conserva jusqu'au dernier soupir, ayant toujours regretté la précieuse abjection dont le privait cette éminente dignité. Tous ses amis durent le consoler; et, tandis qu'on félicite les autres de leur élévation, il fallut lui adresser des compliments de condoléance, pour prendre part à sa tristesse. On ne trouva pas d'autre moyen d'essuyer ses larmes, que de lui représenter la volonté du Seigneur, si clairement manifestée, en l'assurant d'ailleurs que le nouvel état où il entrait ne lui enlevait son repos, que pour qu'il en fit un sacrifice à la gloire de Dieu et à l'utilité de son Eglise.

C'est ce que firent, entre autres, les cardinaux de Vérone et Tarugi avec l'affection la plus tendre. Celui-ci, qui était son compatriote, et que Clément VIII avait tiré de l'Oratoire, pour le faire archevêque de Sienna et cardinal, s'exprima en ces termes dans une lettre qu'il écrivit à son ami affligé: « C'est une providence toute particulière de Dieu, que vous ayez été élevé malgré vous au cardinalat: le maître du festin n'a pu vous souffrir plus longtemps à la dernière place, que l'humilité vous avait fait choisir; il s'est servi de son Vicaire pour vous prendre par la main et vous faire monter plus haut. Je m'en réjouis avec toute l'Eglise: mais je ne laisse pas de m'en attrister avec vous. Je le fais d'autant plus volontiers, que je sens moi-même le poids de la charge qui fait le sujet de votre douleur. Nous avons quitté, vous et moi, une vie tranquille, et nous voici jetés dans des embarras inévitables dans le poste où nous sommes. Nous avons cependant en cela

même de quoi nous consoler; c'est que notre élévation nous fournit plus de moyens pour servir l'Eglise. Conservons seulement, dans ce degré éminent, l'humilité de cœur, que nous avons apprise dans la religion.» L'autre cardinal était en vénération à Rome, pour son grand âge, pour son profond savoir et son éminente vertu. Il écrivit à Bellarmin à peu près dans les mêmes termes.

Quant à Juste-Lipse, qui vivait trop loin de lui pour bien connaître ses sentiments, il lui adressa des félicitations. Ce célèbre érudit, né en Flandre, fut secrétaire du cardinal Granvelle, et depuis enseigna les belles-lettres avec éclat dans plusieurs universités, et surtout en celle de Louvain. C'est là qu'il avait connu Bellarmin, et c'est par suite des liaisons qu'il eut avec lui, qu'ayant appris sa promotion, « Je vous en félicite de tout mon cœur, lui » écrivit-il, « non pas comme d'une grâce, mais comme d'une justice qu'on vous a faite. » Le cardinal lui répondait le 2 novembre 1600 : « Dans la félicitation que vous me faites, je reconnais en même temps et votre bonté, dont je reçois le témoignage avec plaisir, et votre erreur que j'excuse dans un ami qui veut bien se tromper sur mon mérite. Ce que je puis vous ajouter, c'est que je ne trouve rien, dans l'éminent degré où l'on m'a mis; qu'un fond d'une très-périlleuse inquiétude. »

Après la promotion de Bellarmin, le général Aquaviva adressa à toutes les provinces de l'ordre la circulaire suivante, qui fait connaître l'esprit de l'institut des Jésuites : « Vous aurez sans doute appris déjà par d'autres voies l'élévation du P. Bellarmin au cardinalat et vous n'aurez pas manqué de sentir comme moi une vraie douleur, de voir la porte de la Compagnie s'ouvrir aux dignités de l'Eglise. C'est pour m'en consoler avec vous, que j'ai cru devoir vous mander qu'il n'a pas tenu à nous qu'elle ne fût toujours fermée. J'ai fait de ma part, selon le devoir de ma charge, tout ce qui m'a été possible pour obtenir du Vicaire de Jésus-Christ qu'il nous laissât la possession de notre humilité. Le nouveau cardinal lui-même, plus alarmé que tout autre, au premier bruit qui courut de sa promotion prochaine, fit pour l'empêcher tous les efforts imaginables et par lui et par ses amis, dans le temps qu'on la lui déclara il ouvrait la bouche pour faire de nouvelles instances au Saint-Père, quand Sa Sainteté le lui ferma, en lui défendant très-sévèrement, en vertu de la sainte obéissance, sous peine d'excommunication, de répliquer un seul mot : ajoutant qu'il ne s'agissait plus de délibérer d'une affaire qu'il n'avait conclue qu'après y avoir bien pensé, et avoir pris devant Dieu les dernières résolutions. Je vous fais volontiers part de toutes ces particularités, les sachant très-capables de vous réjouir, en vous faisant connaître toutes les diligences que nous avons employées pour défendre ce point essentiel de notre institut, et le con-

server dans sa vigueur. Il a paru par toutes les circonstances dont nous avons été témoins, que Notre-Seigneur, dont nous devons adorer la providence et respecter les ordres, a voulu faire passer son humble serviteur, de l'obscurité de la religion, sur le théâtre de l'Eglise, pour y briller avec plus d'éclat et porter plus loin les lumières de sa doctrine et de sa piété. Nous le perdons à la vérité; mais qu'importe : c'est trop de gloire à nous de le perdre pour Dieu, de qui nous l'avons reçu, et à qui nous le rendons. D'ailleurs il n'oubliera pas la tendresse avec laquelle la Compagnie l'a porté dans son sein; il protégera par son crédit celle qui l'a élevé avec tant de soin, et à laquelle il a déjà tant d'honneur par les ouvrages de son esprit et par les exemples de sa piété. »

L'élévation de Bellarmin remplit de joie le monde chrétien; elle fit honneur au Pape jusque dans les pays hérétiques; on ne put s'y défendre de rendre justice à l'Eglise romaine qui savait couronner le vrai mérite, en mettant au nombre de ses cardinaux Baronius et Bellarmin. Il y avait trois ans que celui-là, tiré de l'Oratoire, avait été admis au Sacré Collège, et depuis ce temps il n'avait cessé de l'agiter pour obtenir le même honneur à Bellarmin. Il disait hautement qu'il était de toute l'Eglise celui qu'il en croyait le plus digne; il épiait toutes les occasions favorables d'en parler à Clément VIII. L'ayant entendu un jour regretter la sagesse et les lumières de Tolet il lui fit de celles de Bellarmin une peinture si vive, que le Saint-Père ne balança plus sur le choix de celui qui devait remplir dans le Sacré Collège, le vide laissé par la mort du cardinal, dont la perte lui tenait si fort au cœur. Il faut dire que l'illustre ami fut transporté de joie, quand il vit la justice qu'on rendait au mérite de Bellarmin, et qu'il ne commença à porter patiemment la pourpre que lorsqu'il en vit revêtu le compagnon de ses études et de ses travaux pour l'Eglise. Ces deux grands hommes que la nature semblait avoir formés tout différents d'humeur et d'inclination, Baronius étant naturellement rigide et sévère, Bellarmin doux et gracieux, n'étaient qu'un même cœur, et dans ce même cœur il n'y avait qu'un même désir de plaire à Jésus-Christ, et de consacrer à son honneur les rares talents qu'ils en avaient reçus. Ni l'un ni l'autre ne prenaient guère de résolution dans les affaires, sans avoir consulté son ami. Baronius avouait qu'il était quelquefois plongé dans une mer d'amertume, quand il ne pouvait décharger son cœur dans celui de Bellarmin. Bellarmin, de son côté, avait pour Baronius un retour si affectueux et si tendre, qu'il ne pouvait être séparé de lui sans douleur, et la mort de ce grand homme, qui arriva quelques années avant la sienne, ayant fait cette dure séparation, il le pleura avec des larmes, arrachées par une vraie tendresse; elles interrompirent l'éloge funèbre qu'il en fit en présence de tous ses domestiques.

Il n'avait nul commerce avec la terre, dans

le temps de ses exercices spirituels; et pendant les précieux jours qu'il y passait en solitude, il réglait ceux qu'il devait passer ensuite dans les fonctions d'une vie publique. Il n'en sortait point qu'il n'eût mis sur le papier les lumières qu'il y avait reçues du Saint-Esprit; et quoiqu'il ne les écrivit que pour s'en faire des règles de conduite, il était contraint, par les instances de ses amis, de les communiquer au public. On les voit recueillies sur les cinq traités spirituels, qui ont été traduits en notre langue.

Le premier, *De ascens. mentis ad Deum per scalas rerum humanarum*, est celui dans lequel il enseigne à se servir des créatures, comme de degrés pour monter au Créateur. Il le dédia au cardinal Aldobrandin, auquel il ne crut pas pouvoir mieux marquer sa reconnaissance, qu'en lui mettant en main de quoi se sanctifier au milieu de ses importantes occupations, et en lui montrant l'art de les rendre spirituelles, et de faire pour ainsi dire, de la terre même une espèce d'échelle pour s'élever en esprit dans le ciel.

Le 2^e est, *De l'éternelle félicité des saints*, à la vue desquels il se consolait de la longueur de son exil. Il l'adresse au cardinal Odoard Farnèse, bienfaiteur des Jésuites.

C'est aux Jésuites mêmes qu'il présente son 3^e ouvrage, *De gemitu columbæ, sive de bono lacrymarum*. « Il est bien juste qu'il retourne à vous, mes chers frères, » leur dit-il, « ce petit recueil de bonnes pensées, que le Saint-Esprit m'a inspirées chez vous, où dès ma première jeunesse j'ai eu la douceur de vivre, de sucer le lait de la même mère, et d'apprendre d'elle à le distribuer aux autres. N'est-elle pas elle-même un membre vivant de la colombe mystérieuse, c'est-à-dire de l'Eglise, avec laquelle elle gémit, et pleure la perte des âmes? N'a-t-elle pas aussi le vol, la fécondité, la colère douce et sans fiel de la colombe, ayant déjà porté jusqu'aux extrémités de la terre le nom de Jésus-Christ, lui ayant engendré tant d'enfants spirituels, et faisant la guerre au vice et à l'erreur, sans avoir ni dureté, ni amertume pour ceux qui s'y trouvent malheureusement engagés. D'ailleurs quand je vous exhorte aux larmes, je ne fais que vous animer à suivre les exemples domestiques, que vous avez dans la Compagnie. Celui, qui en fut le fondateur, en répandit avec tant d'abondance, qu'il fut obligé, pour ne pas perdre entièrement la vue, d'en demander à Dieu la modération. Saint François Xavier en versait de si douces au milieu des nations barbares, qu'elles lui faisaient oublier toutes ses peines, et tout nouvellement nous venons de voir les bienheureux Stanislas et Louis de Gonzague en verser des torrents dans la ferveur de leurs prières... »

Le 4^e où il explique les sept paroles de Jésus-Christ mourant, *De septem verbis a Christo in cruce prolatis*, fut pour les PP. Célestins, et le 5^e, *De arte bene moriendi libri duo*, est celui dans lequel il se trace à

lui-même et ensuite à ses lecteurs, l'art de bien mourir, de tous les arts le plus important, et le plus négligé de la plupart des hommes, surtout des grands du monde, qui vivent assez ordinairement, comme s'ils ne devaient jamais mourir. Il l'offrit au cardinal François Sforce, pour honorer en sa personne la mémoire de Grégoire XIII, auquel il était allié.

Sachant qu'un homme est peu propre au gouvernement de la maison de Dieu, s'il ne sait pas gouverner la sienne, il mit un ordre admirable dans son domestique; il fit de sages réglemens pour y entretenir l'innocence, la paix, la charité. Il voulait, entre autres choses, qu'on entendît chaque jour la Messe, que lui-même disait tous les matins; qu'on assistât aux litanies qu'il récitait publiquement à l'heure qu'il croyait la plus commode à ses gens, qu'on fît la prière du matin et celle du soir, qu'on dît en quelque autre temps de la journée le rosaire de Notre-Dame; que tous approchassent, au moins une fois le mois, du sacrement de pénitence, et qu'ils reçussent de sa main celui de l'Eucharistie pour le moins aux principales fêtes de l'année, à quoi il les disposait quatre jours auparavant, en leur parlant des merveilles de cet adorable sacrement. Il avait soin que ceux qui étaient à son service ne manquassent point à celui du Seigneur; il les instruisait lui-même, et, aux instructions qu'il leur donnait chaque semaine, en forme de catéchisme, pour leur expliquer les mystères et les vérités de la religion, il ajoutait souvent de familières, mais vives exhortations, pour leur faire aimer la loi de Dieu, et les porter à la garde de ses commandemens. Ses serviteurs étaient pour lui des amis, des frères, des enfants adoptifs.

Il n'aimait la pauvreté que pour lui seul, et c'est avec une espèce de scrupule qu'il se voyait obligé d'avoir un train convenable à sa position; la délicatesse de sa conscience aurait été blessée, s'il n'en avait rendu un compte exact. Voici celui qu'il mit entre les mains du général des Jésuites, en le priant d'y retrancher librement ce qu'il jugerait excéder l'état d'un cardinal profès de la Compagnie. « Pour ce qui est du vivre, du vêtir et de ce qui regarde immédiatement ma personne, je n'ai presque rien changé de mes anciennes habitudes. Je suis confus du grand nombre de domestiques, qu'on m'a contraint de prendre chez moi; il y en a dix qui sont de qualité, et quinze de moindre considération; les premiers ont chacun un homme à leur service. A la vérité dix personnes pourraient me suffire; dois-je m'en tenir à cette nécessité précise, ou avoir égard à l'usage des plus réservés et des plus exemplaires du Sacré Collège qui tous entretiennent un nombre d'officiers, pareil à celui de ma maison.

« J'ai trois carrosses; deux me sont absolument nécessaires, pour me trouver aux fonctions publiques; le troisième est pour suppléer dans les accidents qui peuvent ar-

river aux deux autres. Mes meubles sont assez simples, à l'exception de quatre chaises de velours, que je fais présenter aux personnes de marque qui me font visite; c'est à vous de voir si cette considération doit l'emporter sur les anciennes obligations de ma profession religieuse, qui me paraissent toujours nouvelles. J'ai pour toute argenterie quelques flambeaux, un bassin, une aiguière, des cuillers et des fourchettes; tout le reste est d'étain. Trois de mes chambres sont tendues, en été, d'une tapisserie de cuir doré; deux en hiver, d'une serge de peu de valeur. (C'est celle qu'il envoya quelques années après à des pauvres honteux, pour qu'ils s'en fissent des habits pendant un rude hiver, en disant que ses murailles n'avaient pas froid; et qu'il valait beaucoup mieux qu'elles fussent nues, que de manquer à couvrir les enfants de Jésus-Christ.) Enfin, quant à mes revenus, j'en emploie une partie à la livrée, aux gages et à l'entretien de mes gens; une autre au loyer de ma maison; une troisième au soulagement de mes proches, dont les vrais besoins me sont connus; la quatrième, à la nourriture des pauvres et à l'ornement des églises. » Le général Aquaviva ayant trouvé qu'il était plus édifiant que le cardinal se passât des chaises de velours, elles furent incontinent supprimées.

Clément recueillit des conseils de Bellarmin tout le fruit qu'il s'en était promis. Il y déféra contre ses propres pensées, dans un point important. Il s'était mis dans l'esprit de faire expliquer à Rome la philosophie de Platon, au lieu de celle d'Aristote. Peut-être ce penchant lui était venu dans la lecture des Pères du 1^{er} siècle, qui donnent beaucoup plus dans les sentiments de l'Académie, que dans ceux du Lycée, ou bien, en lisant Platon, il y avait trouvé plus de rapport avec nos dogmes. Quoi qu'il en soit, s'en étant ouvert à Bellarmin, et lui ayant exposé sa pensée sur les deux philosophes, dont il préférait le premier. « Saint-Père, » lui répondit Bellarmin, « puisque Votre Sainteté m'ordonne de lui dire ce que je pense sur ce sujet, je lui avouerai que Platon a été le philosophe des premiers théologiens de l'Eglise; mais elle sait mieux que moi qu'il a été le théologien des premiers hérétiques; que c'est lui qui leur a fourni des armes pour combattre la religion; que cette espèce de conformité, qu'il semble avoir avec la sévérité, est le piège dont ils se sont servis pour faire tomber dans l'erreur une infinité de personnes que cette apparence a séduites. C'est pour ce motif que Tertulien, dans le traité *De l'âme*, s'est élevé contre ses idées, qu'il les a regardées comme les fatales semences des rêveries des gnostiques, et comme des mystères capables d'enfanter l'imposture; qu'Origène, pour s'être amusé à cueillir les fleurs de l'éloquence de Platon, a été surpris par le poison qu'il n'y a pas aperçu, et qu'il a ensuite répandu dans ses livres: que ceux de Platon ont été pour cela frappés d'anathème

par le cinquième synode, et proscrits des plus fameuses universités de l'Europe. Aristote, au contraire, est aujourd'hui comme le philosophe universel, depuis qu'on l'a dé mêlé des rêveries des Arabes, et qu'on a su prendre en main ses solides raisonnements, pour confondre les subtilités des novateurs. A la vérité, l'abus qu'en firent ces mauvais génies, et la crainte qu'on eut que quelques commentateurs impies n'y eussent glissé le venin de leur impiété, jetèrent, en un certain temps, quelques flétrissures sur ses ouvrages; jusqu'à ce que, le texte étant bien distingué du commentaire, et la véritable doctrine, de son mauvais usage, Alexandre de Haès, Albert le Grand, Saint Thomas et beaucoup d'autres pieux et savants hommes remirent Aristote en honneur, et firent refluer sa doctrine dans les écoles. La raison qu'ils en eurent, c'est que cet auteur leur parut d'autant moins dangereux, qu'il fait moins le théologien, qu'il se tient renfermé dans la sphère de la pure philosophie, et que ses principes, en beaucoup d'endroits, loin d'être opposés à ceux de la foi, leur sont très-favorables. Rien enfin ne justifie mieux ce dernier philosophe, et ne lui doit mériter plus d'estime dans l'esprit de Votre Sainteté que l'honneur que lui a fait, il y a plus de cent ans, un de vos prédécesseurs, Nicolas V, en appelant les plus habiles gens de l'univers pour en faire à ses frais une traduction fidèle, qui pût être entre les mains de tous les maîtres. »

C'est à cette occasion que le Pontife répéta ce qu'il lui avait dit souvent, qu'il l'avait fait cardinal pour rendre justice à son mérite, et surtout pour avoir auprès de sa personne un homme qui lui dît la vérité.

Bellarmin, qui respectait les paroles du Vicaire de Jésus-Christ comme celles de Jésus-Christ lui-même, se crut obligé, pour obéir, de lui tracer une courte idée de ses principales obligations, et de la lui présenter comme un miroir, dans lequel il pût découvrir les défauts qui peuvent se trouver dans le gouvernement de l'Eglise. Il adressa au Pontife un Mémoire qui se trouve dans l'estimable ouvrage du P. Frizon.

Personne n'ignore les célèbres contestations qui s'élevèrent à Rome, sous le pontificat de Clément VIII, entre les Dominicains et les Jésuites. Elles prirent naissance en Portugal, aussi bien que le livre de Molina, qui fut le sujet de ces disputes, lesquelles durèrent pendant plusieurs années, et ne cessèrent que par un ordre exprès de Paul V qui laissa les deux partis dans la possession de leur doctrine. Ce fameux livre, on l'appelle ainsi, parce qu'il a fait bien du bruit dans le monde, est intitulé: *La concorde du libre arbitre avec les dons de la grâce*. Bellarmin joua dans cette querelle un grand rôle.

Bientôt il fut nommé à l'archevêché de Capoue. Suivant certaines gens, le Pontife aurait voulu se délivrer honnêtement d'un importun conseiller. Il est constant qu'il ne se détermina, qu'après en avoir été pressé par le cardinal Baroni. Cet ami fidèle

exposa souvent à Sa Sainteté la pauvreté de Bellarmin ; l'impuissance où il était de soutenir son rang , avec le peu de revenu qui lui était assigné , et la résolution où on le savait de n'en demander jamais de plus considérable. Il épiait les occasions des bénéfices vacants avec autant d'attention, que ceux à qui l'intérêt ou l'ambition les fait brigner pour eux-mêmes , afin de lui en faire tomber quelqu'un ; et on peut dire avec justice que le siège de Capoue lui fut donné à la sollicitation du savant annaliste de l'Eglise.

Clément , de son côté , était souvent venu avec Baronius , que Bellarmin n'avait pas de quoi vivre avec dignité ; que , moins il avait soin de lui-même , plus il méritait qu'on y pourvût ; qu'il fallait prévenir un homme qui avait besoin de beaucoup , et qui ne demandait rien , et qu'il avait à se reprocher de l'avoir laissé , pendant trois ans , chargé des travaux de l'Eglise , sans lui donner de quoi les porter convenablement. Ayant donc fait venir Bellarmin , il lui dit avec cet air de bonté qu'il savait prendre quand il voulait donner du relief aux grâces qu'il répandait : « Il y a longtemps que je devais vous avoir fourni les moyens d'entretenir avec honneur la pourpre, dont j'ai été heureux de vous revêtir ; vous vous êtes oublié vous-même ; il fallait que je m'en souvinsse plus tôt ; je me suis trop reposé sur la confiance que je supposais que vous aviez en moi , et sur la disposition où j'étais de ne vous rien refuser ; votre désintéressement m'a fait tort plus qu'à vous ; il faut que je me venge , que je vous tire de l'indigence dans laquelle je ne devais pas vous souffrir si longtemps et que je préfère à la satisfaction que j'aurais eue de vous posséder pendant ma vie , celle de vous mettre en état d'être à votre aise après ma mort ; c'est pour cela que je vous fais aujourd'hui archevêque de Capoue. » Il fut consacré en avril 1602.

Capoue, située dans le royaume de Naples, en la terre de Labour , n'est plus cette Capoue si fameuse dans l'histoire , pour avoir sauvé Rome, en smollissant par ses délices l'armée d'Annibal. Les Romains s'en étant rendus maîtres, l'an de Rome 543, l'épargnèrent en considération de cet important service. Mais elle fut ruinée depuis par divers conquérants , qui n'avaient pas la même raison de la conserver. Une nouvelle Capoue fut bâtie sur la fin du vi^e siècle, presque sur les ruines, à 3 kilomètres de l'ancienne, sur les bords du Vulturne. Les Lombards, qui en jetèrent les fondements, ne se mirent pas en peine de la rendre aussi considérable que la première ; elle l'est devenue cependant ; car, si elle est inférieure à celle-ci en grandeur et en beauté, elle a aujourd'hui le nom de métropole que lui donna, en 678, Jean XIII, le jour même qu'il s'y trouva avec Othon le Grand, venu d'Allemagne pour le rétablir sur son siège, que l'avaient contrainit de quitter les Ro-

ains, impatients de sa domination un peu dure.

Dès qu'on y sut la nomination de Bellarmin, la joie fut universelle ; Capoue se crut aussi fortunée de l'avoir pour prélat, que Milan l'avait été d'avoir Charles Borromée pour archevêque ; mais rien ne marqua mieux l'estime qu'on faisait de sa vertu, que la manière toute nouvelle avec laquelle on se disposa à le recevoir. Pendant que les autorités ordonnaient les préparatifs de cette fête, les particuliers travaillèrent déjà à la réforme de leur vie, persuadés qu'ils ne pouvaient rien faire, qui fût plus agréable au saint homme, que de corriger leurs vices profanes, et de purifier leurs cœurs, où ce nouvel Esdras venait rétablir la sainteté.

Il parut bien à son entrée que c'était là tout son dessein ; car ce qui en fit la grande célébrité fut une indulgence plénière, qu'il avait obtenue du Pape, et qu'il publia le jour même au pied des autels, où l'on peut dire qu'il fut porté comme en triomphe, au milieu des acclamations de tout son peuple. C'est là qu'adorant le souverain Pasteur des âmes, il se dévoua tout entier au service de celles qui étaient commises à ses soins, et, à son exemple, s'offrit de verser pour elles jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Dès le jour de l'Ascension, qui suivit de fort près celui de son arrivée, il monta en chaire, pour distribuer à ses enfants spirituels la nourriture de la parole de Dieu ; ce qu'il continua de faire toutes les fêtes et tous les dimanches avec une assiduité dont on n'avait jamais eu d'exemple à Capoue, et avec une diversité de matière, qui soutenait son auditoire dans une avidité toujours nouvelle. Les sujets chaque année furent différents. Ceux de la première furent l'explication des E. Itres qu'on dit à la Messe ; il traita des Evangiles pendant la deuxième, et la troisième fut employée à exposer le sermon que fit Notre-Seigneur sur la montagne, pour apprendre à ses disciples, et, en leurs personnes, à tous les Chrétiens des siècles à venir, la sublime doctrine qu'il était venu apporter au monde. On était charmé de ses discours : on venait en foule à Capoue de tous les lieux d'alentour ; les personnes les plus distinguées de Naples s'y rendaient pour avoir le plaisir de l'entendre, et ils estimaient les Capouans heureux d'avoir un tel archevêque. C'était un spectacle d'autant plus nouveau, qu'il n'y avait jamais eu de prédicateurs, sinon dans les temps d'Avent et de Carême ; et que les prédécesseurs du cardinal, comme on le voit assez communément ailleurs, se déchargeaient sur d'autres du soin d'annoncer l'Evangile. Le saint prélat voyait avec joie germer la divine semaille, à mesure qu'il la jetait dans les auditoires ; sa parole, animée de l'Esprit-Saint, et soutenue par la sainteté de sa vie, eut encore plus que par son caractère, imprimait dans les âmes la crainte de Dieu, l'horreur du vice et l'amour de la piété ; elle rappelait les plus

regards à leurs devoirs, et elle inspirait aux plus libertins les sentiments d'une véritable pénitence.

Il y avait cependant encore un désordre, dont la contagion s'était répandue dans la campagne, et qui, fortifié par l'usage, avait jusque-là résisté au zèle avec lequel Bellarmin avait tâché de le décrier dans ses prédications. Toute la jeunesse de Capoue et des lieux voisins avait une espèce de fureur pour les jeux de hasard. On ne pouvait passer par les rues, qu'on n'y vît des joueurs, les dés ou les cartes à la main ; on en tenait des académies non-seulement dans les maisons, mais sur les places publiques. De cette licence, qui était la source de beaucoup d'autres, naissait le mépris des lois divines et humaines, les querelles, les jurements, les blasphèmes, la ruine des familles ; sans compter la perte du temps beaucoup plus précieux que l'argent même. L'archevêque sentit bien qu'il risquerait l'honneur de sa dignité et celui de la divine parole, s'il se contentait de déclamer contre cette funeste coutume. Après y avoir réfléchi, il crut qu'il y fallait, pour en venir à bout, appeler le bras séculier au secours de l'Eglise, et que rien ne pourrait tenir contre ces deux puissances, quand elles seraient unies. Il ne s'adressa pas pour cela aux officiers particuliers, qui n'avaient peut-être pas assez de crédit, pour s'opposer au torrent, ou qui auraient fait difficulté de l'arrêter, par l'intérêt qu'ils avaient eux-mêmes à lui laisser un libre cours, à cause des sommes considérables qu'ils en tiraient. Il alla droit au vice-roi de Naples, auprès duquel il fit agir un homme de confiance, estimant qu'il était d'une importance extrême qu'il ne parût pas dans l'affaire, pour ne pas aigrir les magistrats de la ville, avec lesquels il voulait toujours vivre en parfaite intelligence. Le vice-roi fut heureux de trouver cette occasion d'obliger le cardinal, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Philippe III et de Marguerite d'Autriche ses maîtres. Les lettres patentes furent incontinent expédiées, par lesquelles le Roi Catholique renouvelait les lois déjà portées contre les jeux de hasard, et les défendait sous de plus graves peines ; elles furent adressées au gouverneur de Capoue, avec ordre de les faire exécuter dans toute leur rigueur, après les avoir communiquées à son prélat, et avoir pris ses avis. Tout cela se fit comme l'avait projeté Bellarmin, avec un concert admirable de sa part et de celle des principaux de la ville ; de sorte qu'en très-peu de temps, on ne vit plus de joueurs, ni dans les maisons, ni sur les places ; les académies furent fermées, et une passion dangereuse, qui semblait avoir acquis un droit de prescription dans le diocèse, en fut entièrement proscrite.

Quelque appliqué qu'il fût à la réforme des laïques, il l'était encore plus à celle du clergé. Il avait appris chez le prophète que, *tel est le prêtre, tel est le peuple* (Isa. XLV, 2), et qu'en vain on travaille à sanctifier les autres ordres de l'Etat, si celui qui fait une

particulière profession de sainteté en néglige les devoirs. Il commença par prendre une connaissance exacte de son clergé ; il en voulait savoir les mœurs, les talents, la science et la conduite. Il appela à l'examen tous ceux que leur office ou leur charité occupait au bien des âmes ; et, comme il y employa volontiers les personnes qui en étaient capables, il en éloigna aussi les autres, qu'il ne trouva pas doués des qualités nécessaires pour exercer avec fruit et avec édification un si saint ministère.

Il passa de là à la visite de la cathédrale, qu'il regarde comme le centre d'où la piété se devait répandre dans toutes les parties de son diocèse. Il eut à la vérité la douleur de rencontrer quelques abus qui s'y étaient glissés ; mais il eut bientôt la consolation de les voir changés en de saints usages, tels que les avait réglés le concile de Trente. Rien n'y était plus opposé que le petit nombre de prêtres qu'il trouva dans son Eglise ; de quarante chanoines qu'il y avait, on n'en comptait que six qui eussent le sacerdoce. Il n'eut pas besoin de leur faire violence ; il ne leur eut pas plutôt représenté l'honneur et la sainteté de ce degré suprême, les inestimables trésors de grâces, que perdent ceux qui négligent de s'en rendre capables ; les avantages que tire un chapitre du grand nombre de prêtres ; le décret du concile, qui voulait qu'il y en eût au moins la moitié qui le fussent, que tous se rendirent sans résistance ; de sorte qu'en moins d'une année, de quarante chanoines, il y en eut vingt prêtres, dix diacres et dix autres, auxquels il conféra le sous-diaconat. Tous persuadés par les raisons, et encore plus par la manière engageante avec laquelle il les proposait, se laissèrent former de sa main, selon l'idée des saints canons ; toute son église parut en un nouveau lustre ; le service divin s'y célébra avec dévotion et dignité ; les cérémonies s'y observèrent avec exactitude ; les louanges du Seigneur s'y chantèrent avec modestie, et il y mêla une musique grave et majestueuse, qui inspirait des sentiments de piété, sans distraire les esprits.

On faisait de ce lieu saint comme une espèce de place publique ; et la proximité du marché, qui se tenait vis-à-vis, était cause qu'on y passait continuellement avec des charges de marchandises, et qu'on y troublait, par un bruit continuel, la tranquillité des divins Offices. Il fit murer la porte qui était l'occasion de ces désordres, résistant avec une vigueur inflexible à quiconque osa s'y opposer ; et, à l'imitation du Fils de Dieu, il rétablit dans un calme religieux la maison du Seigneur, qu'on avait si peu respectée, et il en fit une maison de sacrifice et d'oraison. Il empêcha même qu'aucun laïque plaçât sa chaise dans le chœur. La défense en ayant été publiée par ses ordres, un homme constitué en dignité ne laissa pas d'y faire porter son siège ; mais le saint archevêque, animé du même zèle avec lequel saint Ambroise avait autrefois refusé l'entrée de son église à Théodose, arrêta

celui-ci, en lui faisant dire par un de ses officiers, que le sanctuaire était destiné à ceux qui en sont les ministres ; qu'il n'appartient à nul autre de s'y ingérer, et que le reste de l'église était assez grand pour ceux qui venaient offrir leurs vœux au Seigneur. Mais rien ne maintenait plus efficacement les sages réglemens qu'il avait faits pour l'honneur des autels, que son assiduité aux prières publiques ; il s'y rendait régulièrement par un escalier dérobé, qu'il avait fait faire à ce dessein, pour aller commodément à l'église en toutes les saisons. Après avoir récité les Matines à genoux dans sa chambre, il ne manquait jamais de se trouver encore à celles qui se chantaient toutes les nuits dans sa cathédrale ; et quelque usée que fût sa santé par ses veilles, ses pénitences et ses études, on ne put lui persuader d'interrompre, même au cœur de l'hiver, cet exercice auquel il se croyait obligé, et comme archevêque, pour y engager les autres par son exemple, et comme chanoine, l'archevêché de Capoue ayant une prébende qui lui était annexée.

Ayant donné ses principaux soins à l'édifice spirituel de son Eglise, il n'en négligea pas les bâtimens matériels ; il pouvait dire avec le Roi-Prophète : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison.* (Psal. xxiii, 8.) Il n'épargna rien pour l'embellir ; il changea la disposition du chœur ; et du milieu, où il était, il le fit reculer au bout de la nef, pour donner et plus d'étendue à l'une, et plus de majesté à l'autre. La chaire du prédicateur, où il paraissait si souvent avec un zèle d'apôtre, fut construite par ses ordres. C'est lui qui acheva, à grands frais, la magnifique chapelle de Sainte-Agathe, incrustée de jaspe. Il ne trouvait rien, ni d'assez beau, ni d'assez riche, pour honorer la divine majesté dans les lieux qui lui sont consacrés ; mais il ne souffrait rien de superbe dans son palais archiépiscopal ; il n'y rechercha qu'un nécessaire honnête ; et y fit rebâtit presque à neuf, et y fit faire assez de chambres pour y exercer l'hospitalité si recommandée, par saint Paul. (Hebr. xiiii, 2.)

Il était continuellement occupé des moyens de satisfaire à ses obligations, et la visite de ses brebis dispersées dans les différents endroits du diocèse, étant une des plus essentielles à un évêque, il ne manqua jamais de la faire une fois chaque année. A l'exemple du vrai modèle des pasteurs, qui envoyait devant lui deux de ses disciples pour disposer les peuples à recevoir sa parole, il se faisait précéder par deux Jésuites, afin qu'ils annonçassent la visite dans les lieux où il avait déterminé de la faire, et qu'ils y préparassent les esprits par l'instruction. Le champ ainsi défriché, le cardinal y entraît pour y jeter lui-même la divine semence. Dès qu'il était arrivé, il se rendait à l'église avec les ecclésiastiques qui étaient à sa suite ; et, après y avoir fait sa prière, il célébrait la sainte Messe avec une dévotion qui se faisait sentir à tous ceux qui en étaient les spectateurs ; de l'autel il montait

en chaire, pour expliquer au peuple rassemblé les mystères et les vérités de la religion, mais surtout le bon usage des grâces que le Sauveur leur allait conférer par son ministère. Les églises étant souvent trop petites pour contenir le grand peuple, qui accourait de tous les lieux voisins pour le voir et pour l'entendre, il allait en pleine campagne à l'imitation du Sauveur, qui avait instruit ses apôtres sur la montagne ; de quelque lieu éminent, ou du haut d'une colline, il enseignait la doctrine évangélique à ses pauvres diocésains, avec une force et une étendue de voix que la charité seule lui pouvait fournir. De là, sans se donner le moindre repos, il retournait à l'autel, pour y distribuer aux fidèles saintement affamés le pain eucharistique, et pour administrer le sacrement de confirmation à ceux qui ne l'avaient pas encore reçu. Il fallait le presser de quitter ses pieux exercices, pour prendre un mauvais repas, que ses gens lui apprêtaient dans un hameau. Mais le serviteur de Dieu, qui se rassasiait de fatigues, le trouvait toujours trop bon, dans la pensée que Notre-Seigneur n'avait pas été si bien traité dans les courses que lui faisait faire son amour pour les pauvres. Un morceau de pain et un plat d'herbes dans leurs cabanes avaient pour lui un goût plus délicieux que les mets les plus exquis ; il les préférait aux festins que la noblesse de la campagne et les curés auraient bien voulu lui faire. Pour ne manger chez personne, il faisait apporter de Capoue ce qui était nécessaire et à lui et à ses domestiques ; et il leur défendit si expressément de recevoir aucun présent, qu'il fallut lui obéir, ou cesser d'être à son service.

La fierté était loin d'avoir aucune part dans les refus qu'il faisait de la table des personnes qui le pressaient de l'accepter ; il s'en excusait d'une manière si douce et si honnête, que tout le monde était convaincu que l'éminente vertu du pasteur était le seul principe qui l'empêchait de rien prendre de ses brebis. On le voyait avec une bonté paternelle visiter les plus pauvres dans leurs maisons, les consoler dans leurs misères, les soulager dans leurs besoins, et leur apprendre à mériter les biens de l'autre vie, en souffrant patiemment les maux de celle-ci. Ces bonnes gens étaient charmés de cette admirable condescendance, et surpris qu'un homme de son mérite et de sa dignité s'abaissât jusqu'à leur rendre les offices de la plus humble et de la plus compatissante charité ; ils le considéraient comme un ange venu du ciel ; ils l'appelaient leur saint ; ils l'écoutaient comme un apôtre ; ils l'aimaient comme leur père ; et on les voyait fondre en larmes quand il était sur le point de les quitter, pour aller en d'autres lieux pratiquer les mêmes exercices de zèle et de miséricorde.

Il prévenait les fautes de ses ecclésiastiques, pour n'être pas dans la nécessité d'en faire justice ; et sa manière de les prévenir, était de leur en inspirer une grande hor-

reur dans ses assemblées synodales; de leur imprimer une haute idée de leur saint ministère, et une vive crainte d'en profaner la sainteté. C'est là qu'informé des abus des paroisses, il enseignait à ceux qui en avaient la conduite, les moyens efficaces de les réformer; c'est là qu'il dressait à l'exemple de saint Charles, son modèle, des réglemens pleins de sagesse pour aider à la sanctification du pasteur et à l'innocence du troupeau; et comme il avait reconnu que le dérèglement le plus commun dans la campagne, était la négligence des peuples à se faire instruire, et celle des prêtres à faire les instructions; pour attacher ceux-ci à cette partie si essentielle de leur ministère, il voulut lui-même leur en donner l'exemple dans sa cathédrale; il descendit en leur présence, comme il avait coutume en d'autres temps, jusqu'aux plus familières explications du catéchisme; il y donna, comme une mère, le lait de la céleste doctrine aux petits enfants, les animant par l'attrait des récompenses à le recevoir avec profit; montrant à ceux qui en sont les pères nourriciers par leur emploi, de quelle manière il faut leur administrer la nourriture spirituelle, et les engageant ainsi à faire dans leurs paroisses ce qu'ils lui voyaient faire dans son église métropolitaine.

Il exhorta surtout ceux à qui Dieu avait donné le talent de la prédication, de l'employer avec fidélité; et il mit entre les mains de tous une exacte déclaration du Symbole des apôtres en langue vulgaire, avec ordre à ceux qui avaient peine à prêcher, d'en lire publiquement au moins un chapitre les fêtes et les dimanches: après quoi, il les renvoyait chez eux pleins de joie d'avoir vu et entendu un si saint prélat; résolu de garder les règles qu'il leur avait données pour leur salut et celui de leurs paroisses, et y rapportant, comme un précieux trésor, cette exposition de la foi. Il l'avait composée dans le temps même de ses visites, où après avoir travaillé tout le jour, au lieu de reposer la nuit, il en employait une bonne partie à prier pour son peuple, et à lui tracer des instructions. Ce *Catéchisme*, qui ne comprend que les articles du Symbole, diffère de celui dans lequel il explique complètement toute la doctrine chrétienne, et qu'il publia par ordre de Clément VIII, Sa Sainteté l'ayant fait revoir et approuver dans les formes, afin de le répandre dans tout le monde chrétien, où il souhaitait que les éléments de la foi fussent enseignés d'une manière uniforme.

Ce qui fit aimer de tout temps à Bellarmin ces sortes d'ouvrages, c'est la profonde ignorance, qu'il trouva non-seulement dans la campagne, mais encore dans les villes, quelquefois même dans les personnes les plus avancées en âge, dont voici, entre autres, un exemple qui lui perça le cœur. C'était un jeudi saint où la pratique ordinaire était de laver les pieds à douze pauvres, qu'il faisait ensuite habiller à neuf. A leur tête se rencontra un homme d'environ cent ans: le cardinal eut d'abord de la joie de le voir, il

s'imagina que c'était là comme un autre saint Pierre, auquel il rendrait, à l'exemple de Jésus-Christ, ce' office d'une humble charité. Afin de commencer selon sa coutume par une œuvre de miséricorde spirituelle, il l'exhorta en peu de mots, mais d'une manière tendre et pleine d'onction, à bien employer ce qui lui restait d'une si longue vie, pour en mériter une éternelle. Puis lui ayant dit qu'il désirait lui entendre réciter le Symbole des apôtres, le bon vieillard lui confessa ingénument qu'il ne le savait pas, ajoutant que ce n'était pas son grand âge qui le lui eût fait oublier, mais qu'il ne l'avait jamais su. Bellarmin, à ces mots, fut saisi d'une espèce d'horreur, dont le pauvre homme s'apercevant lui alléguait pour excuse que, s'il ne l'avait pas su, c'est qu'on ne le lui avait jamais enseigné. Cette excuse mit le comble à la surprise et à la douleur du saint archevêque: « Quoi! » s'écria-t-il, « dans Capoue, qu'en cent ans il ne se soit pas trouvé un homme qui enseignât à un Chrétien les articles de la foi! combien y a-t-il peut-être de vieillards aussi peu instruits de ce qui est nécessaire à leur salut! En quelle conscience peuvent être tant de pasteurs négligents? quel compte rendront-ils un jour des âmes qui leur sont confiées, et qui périssent faute d'instruction? » Voilà ce qui animait le zèle de l'homme de Dieu; c'est ce qui lui donnait une sainte passion de prêcher, d'exhorter, de catéchiser; et, pour animer les curés eux-mêmes à cet exercice évangélique, il ne se contentait pas de leur en donner l'exemple dans sa cathédrale, il allait dans les paroisses, il y faisait assembler les enfants, et il montrait aux pasteurs de quelle manière il fallait nourrir ces tendres brebis; les grands y accourant avec les petits, il proportionnait à chacun sa nourriture, et en instruisant les paroissiens, c'était une belle leçon qu'il faisait aux prêtres chargés du gouvernement des paroisses. Il les appelait même quelquefois en son palais archiépiscopal pour leur recommander instamment cet important ministère, et pour leur apprendre en particulier, comment ils devaient s'en acquitter en public. Ce qu'il avait remarqué de défauts dans ses prêtres lui faisait connaître toujours davantage de quelle importance il était de n'en consacrer aucun qui ne fût digne de l'être. Aussi apportait-il un soin extrême dans ses choix.

Fidèle imitateur de Jésus-Christ, dont il est dit, dans le psaume LXXI, « qu'il sera le protecteur des pauvres, qu'il leur sauvera la vie, qu'il les arrachera des mains de l'usure et de l'iniquité, et que leur nom sera précieux devant ses yeux, » il regardait ces malheureux comme ses enfants, il se plaisait à en être environné, quand il sortait pour quelque œuvre de piété; il voulait qu'on les laissât venir à lui, qu'on leur permit de lui parler, et qu'on leur donnât la consolation de recevoir, de la même main dont il les bénissait, les aumônes qu'il distribuait à chacun.

Mais comme il était persuadé que les plus

nécessiteux ne sont pas ceux qui crient à la porte des riches, et qui font, dans les places publiques, une espèce d'ostentation de leurs misères, il avait chez lui la liste de toutes les familles pauvres de la ville. Son aumônier, accompagné de deux chanoines de la cathédrale, était, par lui, chargé de les visiter et de leur porter régulièrement, une fois le mois, le tribut ordinaire de sa charité. Il le leur portait souvent lui-même, se trouvant honoré de rendre visite à Jésus-Christ affligé dans ses membres. On le voyait tantôt dans un hôpital aller, de lit en lit, consolant les malades, et ajoutant aux douleurs qu'il leur distribuait, celle d'une tendre exhortation, qui leur faisait oublier leurs maux, ou qui les leur faisait supporter avec patience; tantôt dans les maisons des pauvres abandonnés, y ranimant leur confiance, et leur faisant sentir par le prompt secours que leur fournissait la Providence, qu'elle assiste infailliblement ceux qui recourent à elle, et qui se jettent entre ses bras. Les prisonniers, tout séparés qu'ils sont du reste des hommes, n'échappaient pas à sa miséricorde; elle pénétrait ces sombres demeures, où sont réunies toutes les peines, et elle y répandait sur eux, avec les assistances temporelles, une onction toute céleste. S'il y en avait qui fussent détenus par la dureté de leurs créanciers, et par l'impuissance où ils étaient de les payer, il satisfaisait lui-même à leurs dettes; et c'était un vrai triomphe pour lui, quand il les avait ainsi rendus à la liberté.

Une des charités qu'il avait le plus à cœur, c'était de revêtir les nus, et, quoiqu'il eût soin de la pratiquer en toutes les saisons, il y apportait en hiver un soin particulier. Son camérier était employé à cette œuvre de miséricorde: « Allez, » lui disait-il, « cherchez dans ma garde-robe, tirez-en tout ce que vous pourrez; voyez dans toute ma maison ce qui peut servir aux misérables pour les couvrir. » Outre cela, il y avait des familles entières qu'il faisait habiller depuis les pieds jusqu'à la tête. Une de distinction, entre autres, était, par suite de malheurs, réduite à la dernière extrémité. A la première nouvelle qu'il en eut, il lui envoya dix écus qu'il avait entre les mains: mais ayant appris que l'aumône n'était pas proportionnée à la détresse, que non-seulement les garçons, mais deux filles et la mère même ne pouvaient aller, les fêtes et les dimanches, au divin service faute d'habits, le charitable archevêque ordonna sur-le-champ qu'on leur en fit, qui fussent convenables à leur rang; il y ajouta une pension fixe à toucher chaque mois, et recommanda au père de l'avertir, si elle n'était pas suffisante.

Il apprend, par un des curés, qu'un paroissien malade à l'extrémité, était encore en plus grand danger pour l'âme que pour le corps, par le désespoir dans lequel il était, laissant trois filles sans biens, sans appui et sans aucun moyen de pourvoir à leur subsistance. Le cardinal ne perd pas de temps, il se rend auprès de ce malheureux, il le con-

sole, il le rassure; il lui proteste qu'il veut être le père de ses enfants, qu'il se charge de la dot de ses filles, et qu'il prend sur lui le soin de leur trouver à chacune un parti sortable à leur rang, ce qu'il fit dans la suite avec la libéralité d'un grand seigneur et avec une bonté de père. Ayant ramené la confiance dans le cœur du malheureux, il entendit lui-même sa confession, il lui fit administrer les derniers sacrements en sa présence et le laissa, plein de paix et de joie, expirer entre les mains de sa famille.

Tel était le cœur tendre et magnifique de Bellarmin. Ce n'est pas seulement à Capoue qu'il faisait couler la source de ses miséricordes; il les répandait avec une abondance proportionnée dans l'île de Procida et à Turin, quand il y eut quelque bénéfice; à Rome même dans la paroisse de Sainte-Marie du Chemin, qui était l'église de son titre, et enfin dans tous les lieux où il avait quelque relation. Cette sainte prodigalité, qui épuisait ses finances, obligeait de temps en temps l'intendant de sa maison à lui représenter que ses revenus ne suffisaient pas à sa charité: « Ils ne sont pas à moi, » répondait-il, « ils sont aux pauvres; c'est une restitution que je leur fais; donnez toujours, et vous aurez toujours de quoi donner. »

Quand il s'agissait de quelque contestation entre les juges ecclésiastiques et les officiers du Roi Catholique, si l'affaire était douteuse, il s'en remettait au jugement des personnes désintéressées dont on convenait de part et d'autre: si elle était sûre, avant d'entrer en des procédures, il mettait ses raisons dans un jour qui obligeait les parties adverses à se désister de leurs prétentions; et il arriva plus d'une fois à celui que Philippe III avait chargé de maintenir les juridictions du royaume, de dire hautement qu'il voulait être du côté du cardinal, persuadé que la justice en était toujours. Le cardinal se la faisait lui-même tout le premier de la meilleure foi du monde; et comme il soutenait avec vigueur les droits de son église contre toutes les entreprises séculières, aussi abandonnait-il sans résistance ceux que son église avait usurpés sur les puissances temporelles. Mais il n'y eut point d'autorité de la terre qui le pût empêcher de rentrer en possession de quatre terres considérables, dont quelques personnes de marque avaient joui longtemps, les ayant injustement démembrées de sa métropole. Toutefois il y procéda avec des ménagements si pleins de douceur et de prudence, que ces seigneurs voyant ses titres furent obligés d'avouer qu'il avait fait son devoir; que de leur part ils n'avaient pas droit de se plaindre, pourvu qu'ils ne perdissent pas l'amitié de leur archevêque.

Il était depuis trois ans à Capoue, lorsque Clément VIII mourut; il lui fallut retourner à Rome, pour l'élection de celui qui devait succéder à ce Pontife. C'est alors qu'il sentit la tendresse qu'il avait pour son Eglise, au moment où il se vit dans la nécessité de la quitter; sachant d'ailleurs, par des vues plus

sûres que celles de la nature, que c'était pour toujours qu'il allait s'en séparer. Elle lui était devenue très-chère par les fruits spirituels qu'il en recueillait tous les jours et par le repos qu'il goûtait avec elle dans l'éloignement de la cour, qui lui paraissait une mer orageuse, où le moindre danger était de perdre à l'avenir toute sa tranquillité. Plein de cette idée, il monta en chaire pour faire ses adieux à son peuple : « Je ne suis pas prophète, chers fidèles, » leur dit-il, « mais je ne puis dissimuler les pressentiments que j'ai de ne vous revoir jamais ; cette parole, qui vous fait peine, m'en fait encore plus qu'à vous ; car je vous aime véritablement dans les entrailles de Jésus-Christ ; je serais inconsolable, si je n'espérais que vous ferez des instructions que j'ai tâché de vous faire, et que vous travaillerez sérieusement à l'extirpation des vices qui m'ont obligé, de temps en temps, à me plaindre un peu de vous. Qui sait si le délai que vous avez apporté à suivre assez promptement les voies que je vous ai montrées, n'est pas la véritable cause qui m'arrache d'entre vos bras ? » Pendant qu'il parlait d'une manière si touchante, son auditoire fondait en larmes ; tous se regardaient comme indignes d'un si saint prêtre. Il fit tous ses efforts pour les consoler. A la sortie de la chaire, ils le reconduisirent au palais en faisant retentir l'église de leurs gémissements et de leurs soupirs.

C'est la veille de son départ qu'il leur fit ce triste adieu ; mais ce fut bien un autre spectacle le lendemain, qui fut le jour de cette cruelle séparation. Il arriva à l'homme apostolique ce qui était arrivé à l'apôtre saint Paul : celui-ci prêt à sortir de Milet, ayant assemblé les plus anciens du clergé de cette nouvelle Eglise, dont il était le père en Jésus-Christ, et leur ayant déclaré qu'il était sur le point de les quitter, pour ne les revoir jamais ; ce fut parmi eux, dit l'historien sacré (Act. xx), un deuil inexprimable ; cette parole imprévue les pénétra de la plus vive douleur ; on se jeta au cou de Paul ; on pleura sur lui, on l'accompagna jusqu'au vaisseau, qu'un coup de vent leur fit bientôt perdre de vue. Telle était la douleur des habitants de Capoue, qui croyaient perdre un père. Dès le matin de son départ, le concours fut général à son palais. Riches et pauvres se pressaient autour de lui : les uns voulaient lui baiser la robe, les autres lui faire toucher leurs chapelets, et tous avoir sa dernière bénédiction. Pour les contenir, il la leur donna en élevant la voix et la main, et en les assurant qu'il n'allait être absent que de corps ; qu'il leur laissait son cœur, et qu'en faveur des pauvres, il avait pris des dispositions pour que ses aumônes se continuassent à l'ordinaire. Puis il entra dans sa litière attendri lui-même, et ne pouvant retenir ses larmes à la vue d'un peuple si affectionné, qui l'accompagna le plus loin qu'il put, et après l'avoir suivi des yeux, le suivit de cœur jusqu'à Rome.

A peine Bellarmin fut-il arrivé, qu'il fallut

songer à donner à l'Eglise un chef capable de remplacer celui que venait de perdre le monde chrétien dans la personne d'Hippolyte Aldobrandin, qui avait pris le nom de Clément VIII. Il faut convenir que ce fut un grand Pape par ses qualités personnelles et par les actions mémorables de son pontificat. Il en est quatre, entre autres, qu'on ne peut lui contester, et qui suffissent pour rendre sa mémoire immortelle. La première est la réconciliation de Henri IV, qu'on a justement appelé le fils de ses prières et de ses larmes ; la deuxième, la réunion de Ferrare au domaine ecclésiastique par le moyen du même monarque, dont le nom seul désarma tous les protecteurs de César d'Este ; la troisième, la paix de Vervins, conclue par sa médiation, entre les rois de France et d'Espagne, qu'il unit à la défense de l'Eglise ; et enfin la quatrième, le Jubilé universel, le plus fameux qui fut jamais par la multitude des pèlerins, qu'on fait monter jusqu'à trois cent mille, par le grand nombre de Turcs et d'hérétiques qui, frappés de la majesté de la religion, en reconnurent la vérité, et par les charitables profusions du Pontife, qui lui méritèrent les applaudissements et les éloges de toute la terre.

Les cardinaux, au nombre de soixante, assemblés pour élire un digne successeur à Clément, se partagèrent, comme il arrive d'ordinaire ; onze jetèrent d'abord les yeux sur Bellarmin ; il eut de la joie de voir le plus grand nombre se déclarer pour Baroniinus, le plus fidèle et le plus constant de ses amis.

En effet, il s'en fallut peu que la tiare pontificale ne fût placée sur la tête de ce pieux et savant cardinal, qui avait assez fait d'honneur à l'Eglise par ses *Annales*, pour en mériter la suprême dignité. Le Sacré Collège pencha longtemps de son côté. Il eut jusqu'à trente-deux suffrages, et il est probable que son mérite eût emporté le reste si l'Espagne lui avait été aussi favorable que la France. Les vœux de tout le conclave tournèrent enfin vers Alexandre de Médicis, qui ne trouva nul obstacle de la part des deux monarchies, lesquelles, en qualité de légat du Saint-Siège, il avait pacifiées, en 1598, au traité de Vervins. Il fut élu le 1^{er} avril 1603, et couronné le jour de Pâques sous le nom de Léon XI, mais la pompe de son couronnement fut bientôt changée en celle de ses funérailles. Il ne fut pas un mois entier sur le trône de saint Pierre ; et, dans ce peu de temps, il montra tant de grandeur-d'âme et de vrai piété, qu'il mérita d'être regretté par Henri IV comme son ami, par le peuple comme son père, par les gens de lettres comme leur protecteur, et par toute l'Eglise comme celui sous la conduite duquel elle ne promettait que des triomphes.

A peine l'eut-on pleuré, qu'il fallut rentrer au conclave pour une nouvelle élection. Baroniinus et Bellarmin, dont les cœurs étaient si unis, et qui faisaient des vœux l'un pour l'autre, eurent longtemps des voix ; Bellarmin en eut plus en ce conclave que Baro-

vous, mais il ne lui fut point permis de s'opposer à la détermination de son supérieur. Il se contenta de se tenir dans une humble réserve, et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas. Il se contenta de se tenir dans une humble réserve, et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas.

Le saint évêque de Rome, Bellarmin, fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII. Il fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII. Il fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII.

Il de Bellarmin, élu Pape, fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII. Il fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII. Il fut élu Pape le 6 mai 1603, sous le nom de Clément VIII.

C'est le sentiment qu'il avait au fond du cœur, et dont il s'ouvrit à plusieurs cardinaux, qui prenaient beaucoup plus de part que lui-même à la disposition de presque tout le conclave en sa faveur. Il les supplia de détourner ailleurs les suffrages. Tout grave et tout réservé qu'il était en ces conjonctures, il ne laissait pas quelquefois de plaisanter avec ses amis : « Gardez-vous bien de me choisir, » leur disait-il, « vous vous en repentiriez ; tout faible et tout usé que vous me voyez, je suis encore pour vivre longtemps ; je suis d'une famille, où l'on va jusqu'à l'extrême vieillesse. » Il répondit plus sérieusement à un de ses amis, qui lit tomber entre ses mains une relation du conclave, qui venait de finir ; car, y ayant lu que ses manières qu'on trouvait un peu simples, avaient empêché qu'il ne fût Pape,

il se contenta de se tenir dans une humble réserve, et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas. Il se contenta de se tenir dans une humble réserve, et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas.

Les termes d'humilité et de simplicité, quoique pleins d'un profond respect pour lui-même, et de modestie envers les autres, ne plus qu'un simple et naturel, en une simple et naturelle, d'entendre ce qu'on dit sans aucunement de son savoir et de sa vertu et à son qu'il ne reconnoît rien de particulier en lui, il n'était pas maître des pensées des autres qui le croyaient digne de la papauté. Des cardinaux à qui on ne lui était pas permis de fermer la bouche, lui en parlaient ouvertement ; tout le monde le souhaitait ; il était sûr de la bonne volonté des princes, et surtout de celle de Henri le Grand, qui parlait hautement de son mérite, qui ne faisait point de différence entre désirer d'avoir un saint Pape, et souhaiter l'élection de Bellarmin, et qui, en présence de toute sa cour, exhorta les cardinaux français partant pour Rome, après la mort de Clément, de concourir à sa nomination avec tout le zèle qu'ils devaient avoir pour l'Eglise. L'éloge et les vœux d'un si grand roi faisaient trop d'éclat pour être tout à fait ignorés du cardinal. Il ne pouvait s'aventurer sur ce qui s'était passé dans les premiers scrutins du précédent conclave ; il y en eut quatorze au premier scrutin qui lui donnèrent leurs suffrages, et il parut que tout le reste était à lui ; si des raisons que nous n'avons pas à approfondir, n'avaient fait jeter les yeux sur un autre. Quoi qu'il en soit, le seul parti qu'eût à prendre alors son humilité, était de craindre et de prier ; ce fut là sa constante préoccupation jusqu'à l'élection du nouveau Pape, qui le tira d'inquiétude pour toujours, prévoyant bien que, quand il survivrait à celui-ci, son âge très-avancé le mettrait hors de danger de lui succéder.

Le Pontife, élu le 17 mai 1603, fut donc le

cardinal Camille Borghèse; il prit nom Paul V, digne du trône pontifical par ses éminentes qualités, accordant une haute science avec une tendre piété, un certain air de grandeur avec une bonté de père, une douceur charmante avec une inflexible fermeté; celle-là en fit les délices de Rome, celle-ci lui mérita l'éloge d'invincible défenseur des libertés de l'Eglise.

La république de Venise, pour avoir fait des lois, qui lui parurent violer ces libertés, fut frappée d'interdit, et l'affaire pouvait avoir des suites très-fâcheuses, sans l'intervention de Henri IV, aimé du Saint Père et des Vénitiens. Cette grande querelle fit trop de bruit dans le monde, et Bellarmin lui-même y eut trop de part pour qu'on n'en dise pas ici quelques mots.

Le différend, dont on parle, est un feu qui éclata sous Paul V, mais qui ne s'alluma que peu à peu. Il y avait longtemps que la république de Venise, très-susceptible sur le chapitre de ses libertés, et la cour de Rome, qui ne l'est pas moins sur la conservation de ses droits, avaient des difficultés ensemble. Elles s'étaient toujours accommodées, au moins pour un temps, par la médiation des cardinaux de l'Etat vénitien; quelquefois même on avait fait des concordats, qui avaient à la vérité empêché la rupture des deux puissances, mais qui avaient toujours laissé quelque aigreur dans les esprits.

Venise portait impatiemment le joug de l'Inquisition; et, quoiqu'elle ne l'eût reçue que par la détermination de Grand Conseil, au temps de Nicolas IV, en 1289, sans y avoir été contrainte, comme on le fit entendre alors pour l'honneur de l'Etat, la seigneurie n'avait jamais pu gagner d'en faire un tribunal mi-parti, dont les juges fussent les uns ecclésiastiques établis par le Saint-Siège, les autres séculiers et qui fussent membres du sénat. Tout ce qu'on avait pu obtenir, c'est que ceux-ci assisteraient aux jugements, qui seraient rendus par les seuls inquisiteurs. C'était un triomphe que Rome avait remporté sur Venise. Venise, de son côté, avec sa politique ordinaire, avait profité de ce désavantage et elle s'en était servie, comme d'un frein, pour modérer et pour lier, quand il lui plairait, le pouvoir de l'Inquisition. Selon le concordat, on ne pouvait faire aucun acte juridique, sans y insérer cette clause, *cum assistentia et præsentia Illustrissim. et Excellentiss. DD.*; de sorte que rien ne se décidait que du consentement du sénat qui, par ses assistants, savait tout le secret du tribunal, et en suspendait les arrêts, quand bon lui semblait.

Cette dépendance d'une puissance séculière mortifiait les ecclésiastiques, qui en portaient souvent leurs plaintes à Rome, où l'on était déjà assez porté à affranchir l'Eglise de cette espèce d'assujettissement, et à réprimer ce qu'on appelait les entreprises de l'Etat vénitien. Celle de l'emprisonnement de Scipion Sarasin, chanoine de Vicence, et de Saldemarin, abbé de Nervèse, parut insoutenable à Paul V, dès son avé-

ment au pontificat. H s'en plaignit au sénat par son nonce; on reçut ses plaintes avec respect, mais on retint les deux prisonniers.

Il était déjà piqué de ce manque de soumission, quand on l'informa de quelques décrets émanés de la même autorité, et par lesquels on prétendait que celle de l'Eglise était violée. Le premier, du 3 mai 1602, défendait à tous les ecclésiastiques de l'Etat, séculiers et réguliers, d'acquérir des biens immeubles. Par le deuxième, du 10 janvier 1603, il était défendu de même, sous de fortes peines, de bâtir des églises, des couvents, des hôpitaux par toutes les terres de la seigneurie, sans une expresse permission de sa part. Le troisième, du 6 mars 1605, et se rapportant au premier, empêchait l'aliénation des biens séculiers en faveur des ecclésiastiques. Ces décrets, qui furent regardés à Rome comme des attentats de la république contre l'Eglise, furent de nouveaux sujets de plaintes; le Pontife les fit avec amertume au chevalier Nani, ambassadeur de Venise, et il lui recommanda de faire savoir à ses maîtres qu'il était résolu de s'opposer, comme un mur d'airain, à ce qu'ils entreprennent contre sa juridiction, et d'en maintenir les droits au prix de son sang. Nani lui représenta que le pouvoir de juger les ecclésiastiques en des causes séculières appartient aux souverains dont ils sont les sujets; et que les lois, défendant l'érection des édifices publics et les aliénations dont il s'agissait, étant déjà sans contredit en vigueur à Venise, rien n'était plus juste que toutes les villes de l'Etat suivissent l'exemple de la ville dominante et en reçussent les usages. Le Saint-Père, trouvant les raisons mauvaises, le pressa de demander instamment la réponse du sénat. Elle fut « que la seigneurie ne pouvait ni se dessaisir des coupables, qu'elle avait justement emprisonnés, ni révoquer des lois qu'elle avait portées, après de mûres délibérations, pour le bien de ses sujets; qu'en toutes autres choses elle ne manquerait jamais de déférence aux désirs de Sa Sainteté; mais que, si elle était résolue de soutenir ce qui n'était nullement de sa juridiction, le sénat ne l'était pas moins de se conserver dans la liberté que Dieu lui avait donnée, et dont nul des Papes ses prédécesseurs n'avait trouvé l'usage illégitime. »

C'est alors que le feu commença à prendre. Paul, qui n'entendait pas que la république lui fit la loi, et qui prétendait bien la réduire, comme il venait faire celle de Lucques et celle de Gênes, qu'il avait obligées à des révocations pareilles, fit expédier deux brefs, datés du 10 novembre 1605, dont l'un regardait l'emprisonnement des ecclésiastiques, l'autre les décrets en contestation; les deux brefs étaient adressés au duc Grimani et au sénat de Venise. Mais ce doge, étant à l'extrémité au moment où le nonce les reçut, et étant mort bientôt après, ils ne furent rendus qu'à son successeur. Ce fut Léonard Donat, que le sénat

avait nommé quelques jours auparavant pour l'ambassade extraordinaire de Rome. La république, voulant encore donner au Pape des marques de son respect, et l'engager par là à prendre des résolutions plus favorables, avait jeté les yeux sur lui comme sur l'homme le plus capable de l'adoucir, ayant été sept fois ambassadeur à la cour de Rome, dont il s'était acquis l'estime et la considération par sa sagesse. Il avait même eu des liaisons particulières avec Paul V, n'étant encore que le cardinal Camille Borghèse; et Piasecki, dans sa chronique, rapporte que, dans une conversation familière qu'eurent ensemble le cardinal et l'ambassadeur, Borghèse dit à Donat que, si jamais il était Pape, il ne s'amuserait pas, comme Clément VIII, à contester avec la république, et qu'il irait droit à l'excommunication; que Donat, de son côté, répondit sur le même ton à Borghèse que, si jamais il était doge, il se mettrait peu en peine de ses excommunications. Ce fut là comme une espèce de prédiction, qui ne se vérifia que trop dans la suite; car Donat, étant élu et proclamé doge de Venise, et ayant commencé les fonctions de sa dignité par l'ouverture des brefs dans lesquels le cardinal, devenu Paul V, venait déjà à l'exécution de sa parole, se mit en devoir de tenir la sienne. Après avoir pris les avis des Sages-Grands, il fit réponse au Pape, « que le sénat était très-affligé des dispositions où il voyait Sa Sainteté, et des plaintes amères qu'il faisait des lois de la république; qu'il les avait fait examiner par les plus savants hommes de l'Italie, qui n'y avaient rien trouvé de contraire à l'autorité du Saint-Siège, et qui ne fût de droit naturel à tout souverain, auquel il appartenait de réprimer les factieux, de régler les édifices publics et d'empêcher l'aliénation des biens temporels; qu'ainsi il ne croyait pas, ni avoir dépassé les bornes de son pouvoir, ni mériter aucune censure; qu'il espérait au contraire que Sa Sainteté, mieux informée de sa conduite, la trouverait digne de son approbation. »

Le Pape, indigné de ce refus constant, que faisait la république, de lui donner satisfaction, composa lui-même le monitoire qu'il était résolu à fulminer contre elle; et, l'ayant communiqué dans un consistoire, malgré les remontrances des cardinaux de Vérone et de Vicence, l'un et l'autre Vénitiens, il le publia le 17 avril 1606.

Dès que la nouvelle en fut venue à Venise, ce fut comme la déclaration de la guerre. Le sénat fit un acte public adressé à tous les supérieurs ecclésiastiques, par lequel il protestait, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'avait rien omis de tout ce qui lui avait été possible pour faire entendre au Saint-Père les invincibles raisons qu'on avait eues de faire les lois, dont la révocation était demandée, au préjudice de la souveraine autorité, qui ne dépend que de Dieu seul; qu'ainsi le bref publié devait être tenu pour illégitime et de nulle valeur,

et qu'en conséquence de cette nullité, la seigneurie se promettait que tous, tant qu'ils étaient, ils continueraient les soins qu'ils avaient toujours donnés à la conduite des âmes qui leur étaient confiées; qu'au reste cela n'empêchait pas que la république ne fût dans la volonté constante de persévérer dans l'obéissance due au Siège apostolique. La protestation, affichée dans tous les carrefours de Venise et dans tout l'État, fut envoyée par des courriers extraordinaires dans toutes les cours de l'Europe.

Cependant, pour en exposer les motifs et pour rassurer les consciences dans un interdit général, capable d'effrayer les peuples, le sénat ordonna à ses théologiens de rédiger des pièces bien raisonnées, qui exposassent la justice de sa cause et l'irrégularité du monitoire. Celui que la république fit entrer sur le champ de bataille avec le plus de confiance, et auquel Paul V opposa le cardinal Bellarmin, celui-là, dis-je, fut le célèbre Fra-Paolo, religieux de l'ordre des Servites; il fut mis à la tête des six autres docteurs que la seigneurie fit travailler. On ne peut disconvenir que ce ne fût un savant homme; mais il a fait tort à sa réputation par ses trop grandes liaisons avec les protestants, aux sentiments desquels il ne paraît pas assez contraire dans ses lettres, et aussi par l'usage qu'il a fait de sa plume: on voit percer dans ses écrits un caractère de malignité toujours soutenu, et un dessein formé de porter atteinte, en toutes les occasions, à l'autorité des Souverains Pontifes. C'est ce qu'on ne peut s'empêcher de remarquer dans son *Histoire du concile de Trente*, si vantée par les hérétiques. Ce fut donc le plus vif et le plus habile des écrivains de Venise qui travailla sur l'interdit. Il fut pour cela cité à Rome, où, ayant refusé de comparaitre, le Pape l'excommunia comme rebelle à ses ordres, et comme un ennemi déclaré du Siège apostolique.

Tel est sur Fra-Paolo le témoignage de plusieurs écrivains; mais il en est d'autres qui en font un portrait bien différent. C'est chez eux un homme d'esprit et de savoir, habile philosophe, excellent théologien, très-versé dans les langues, l'histoire, le droit, les mathématiques; un homme aussi vertueux que savant, et relevant son mérite par une rare modestie; auquel on ne peut rien reprocher que de s'être trouvé dans la nécessité de soutenir les intérêts politiques de sa patrie, dont il était le théologien et le conseiller. Suivant ces auteurs, on a eu tort de rendre sa religion suspecte, parce qu'il avait entretenu des rapports avec des protestants. C'étaient d'habiles gens qu'il considérait, comme ont fait tant d'autres, pour leur esprit, et non pas pour leur croyance; et s'ils se sont vantés qu'il ne fut pas trop éloigné de la leur, ils ont fait tort à sa réputation en voulant faire honneur à leur secte. Les mêmes écrivains prétendent que son *Histoire du concile de Trente* a été altérée par des faussaires: il en est même

qui assurent qu'elle est de Marc-Antoine de Dominis qui, de son archevêché de Spalatro, s'étant retiré à Londres, y fit imprimer l'ouvrage en question : Que sait-on, ajoutent-ils, si ce mauvais esprit, qui n'était pas fâché de faire plaisir aux Anglais, dont il avait une bonne pension, n'a pas mis du sien dans l'ouvrage prétendu de Fra-Paolo, et s'il n'y a pas mêlé certains traits peu favorables au Saint Siège? Quoi qu'il en soit, on soutient fortement que Fra-Paolo n'eut jamais, en matière de religion, des sentiments contraires à la vraie croyance, et qu'il avait trop de solide piété dans le cœur pour avoir des erreurs dans l'esprit. Un religieux Servite, son confrère et son ami, Fra-Fulgencio, qui a écrit sa vie, rapporte qu'avant les différends de Rome et de Venise, il était fort estimé des Papes, et lié très-étroitement d'amitié avec le cardinal Bellarmin; que celui-ci, depuis le combat de plumes qu'ils eurent ensemble, ne cessa de lui rendre justice dans les occasions; et que Paul V lui ayant mis en main un écrit où Fra-Paolo était chargé de fort fâcheuses accusations, le cardinal l'ayant lu, en rendit compte à Sa Sainteté, et l'assura que le libelle était un tissu de calomnies.

Paul V, cependant, informé des écrits que Venise faisait courir par le monde, chargea le cardinal Bellarmin d'y répondre; et, comme il le savait également solide et modéré, il se reposa sur lui, fort persuadé qu'il traiterait à fond cette matière à l'honneur de l'Eglise et sans aigrir la république. C'était là le génie du cardinal; toujours droit, mais pacifique et porté à la douceur, se contentant de réfuter ses adversaires sans mêler à ses réfutations des traits piquants qui, loin de guérir les plaies ne font que les envenimer. Il ne tint pas à lui que le Souverain Pontife ne suspendît ses foudres; on n'a qu'à s'instruire de tout ce qui se passa dans le fameux consistoire qui se tint avant la publication de la bulle : on y lira des paroles un peu dures sorties de la bouche de certains cardinaux, mais pas une seule de celle de Bellarmin. Il se tint toujours dans les bornes de sa modération ordinaire; et, en écrivant, il trouva le moyen d'accorder l'obéissance que son devoir l'obligeait de rendre au Saint-Siège, avec tout le respect que méritait la seigneurie de Venise. Il lui montra « que les théologiens, sur la décision desquels elle se croyait en droit de négliger les censures, étaient très-mal fondés; qu'ils abusèrent de l'autorité de l'Écriture mal expliquée; que leurs sentiments étaient expressément contraires aux canons et aux anciens usages de l'Eglise; qu'ils avaient tort d'invoquer quelques ouvrages de Gerson, qui ne pouvaient leur être d'aucun usage, ayant été écrits dans un temps de schisme, où la pluralité des Pontifes avait fait dire à cet auteur ce qu'il n'aurait jamais dit en d'autres conjonctures; que rien n'était plus sacré que les droits de l'Eglise et que l'immunité de ses ministres, qui seraient dans une condition pire que les

plus vils sujets de la république, si les lois, qu'elle a portées demeuraient dans leur vigueur. » C'est à peu près ce qu'on trouve dans les Mémoires que produisit Bellarmin contre les sept docteurs, et, en particulier, contre Fra-Paolo, « conjurant, à la fin de son principal ouvrage, le sérénissime doge et les illustrissimes sénateurs, si renommés dans le monde par leur sagesse, de réfléchir sur l'importance du différend qu'ils ont avec le Souverain Pontife; de ne pas se fier tellement aux écrits de leurs auteurs, qu'ils ne jettent les yeux sur les siens; de mettre les uns et les autres dans la balance, et d'en juger avec toute l'équité qui leur fait tant d'honneur en d'autres occasions. Il ajoute qu'il espère des bontés du Seigneur qu'il les éclairera de ses lumières, pour leur faire connaître les vrais sentiers de la justice, et, leur ayant apporté l'exemple du roi d'Israël, qui fut battu par ses ennemis, en punition de la faute qu'il avait commise, en méprisant les avis du Prophète qui lui annonçait la vérité, et en écoutant des flatteurs qui l'assuraient vainement de la victoire, il leur proteste qu'il n'a garde de leur appliquer ce trait de l'Écriture, et qu'il les supplie seulement avec humilité, d'avoir pitié des maux de l'Eglise, et de ne pas permettre que ceux qui en sont les ennemis triomphent de ses disgrâces. »

L'affaire était trop engagée pour se terminer par la plume; on voulut, ou au moins on parut vouloir en venir aux armes; on leva des troupes de part et d'autre, et sur terre et sur mer. Les Espagnols, à ce qu'on disait, jaloux des offres que la France avait faites aux deux parties, de travailler à leur accommodement, flattèrent le Pape de la protection de leur maître, en disant qu'il avait des moyens d'obliger les Vénitiens à demander miséricorde. S. M. Catholique écrivit en effet à Sa Sainteté une lettre, où il lui promettait de l'assister de toutes ses forces. Cela pensa rompre les négociations que les ministres de France avaient déjà ouvertes et à Rome et à Venise. Mais le Saint-Père, ayant mieux reconnu ses vrais intérêts, recommença à écouter les propositions que lui faisait d'Alincourt, pendant que du Fresnois faisait les siennes à Venise; c'étaient les deux ambassadeurs de Henri IV, qui leur avait envoyé ses instructions sur cette affaire dont le succès lui tenait si fort au cœur, qu'il s'était offert à venir lui-même en Italie, pour servir de médiateur en personne.

On paraissait à Rome en disposition d'accommodement, si Venise se mettait en devoir de donner quelque marque d'obéissance filiale : Venise ne refusait pas de la donner, si Rome voulait se résoudre à lever ses censures. Les médiateurs furent d'avis qu'on fit un mouvement de part et d'autre; qu'on suspendît en même temps et les censures d'un côté, et de l'autre l'exécution des lois contestées. Ce biais et beaucoup d'autres, suggérés par la France, trouvaient toujours de côté ou d'autre de nouvelles difficultés.

qu'on n'aurait peut-être jamais aplanies, si Henri n'avait envoyé en Italie le cardinal de Joyeuse, pour mettre la dernière main à cette grande œuvre.

Le roi ne pouvait mieux choisir; outre que le cardinal était habile politique, adroit, insinuant, persuasif, il était vu de bon œil des deux puissances, qui le croyaient chacune dans ses intérêts. Ayant donc trouvé les voies de paix déjà frayées par les ministres du roi; secondé d'ailleurs par le cardinal du Perron, qui levait tous les jours quelques obstacles; après avoir fait quelque séjour à Rome, où il était allé d'abord, il en partit, muni des pouvoirs du Saint-Père, pour conclure la réconciliation de Venise avec Sa Sainteté. Dès qu'il fut arrivé, il notifia ces pouvoirs au sénat, et, après quelques conférences, on convint de toutes les conditions, dont les principales furent: Que les deux prisonniers seraient consignés à l'ambassadeur de France, à qui la seigneurie, sans préjudice à ses droits, les remettrait, pour en faire ce qu'il voudrait; que les religieux qui s'étaient retirés à cause de l'interdit, seraient tous rétablis, à l'exclusion des Jésuites, sur lesquels la république ne voulut jamais se relâcher; que le cardinal, accompagné de du Fresne irait au collège, où il déclarerait les censures levées, et que le doge, en même temps, lui mettrait en main l'acte de protestation, qui par là serait censé nul et révoqué; et, de peur qu'un écrit ne fit naître de nouvelles difficultés, que l'accord se passerait verbalement. Tout cela fut exécuté de point en point. Le doge rendit grâce à S. M. très-chrétienne; et le cardinal ayant prié la seigneurie d'envoyer un ambassadeur à Rome, elle nomma, dès le jour même, le chevalier Contarini pour cette célèbre ambassade. Ainsi se termina cette grande affaire à la satisfaction des deux parties, à la consolation de l'Eglise et à la gloire de Henri IV.

Les Jésuites, pour être les seuls exceptés, ne laissèrent pas de prendre part à la satisfaction publique; et, dans le déplaisir qu'ils eurent d'avoir perdu les bonnes grâces de l'auguste sénat, pour lequel ils avaient une vénération profonde, ils ne perdirent pas l'espérance de les recouvrer un jour; comme ils firent heureusement, en 1657, par le crédit et l'éloquence du duc Pesaro, qui leur regagna les cœurs et la confiance des Vénitiens. En attendant le temps marqué pour leur rétablissement, ils eurent la consolation de savoir que le Saint-Père était sensible à la continuation de leur disgrâce, et qu'il ne passa qu'avec peine sur l'article de leur exclusion. C'est ce qu'on publiait hautement à Rome, où on leur faisait cette justice de dire que la paix de l'Eglise les touchait beaucoup plus que leurs propres intérêts, et qu'ils étaient contents d'être jetés en mer, comme Jonas, si l'orage devait cesser à cette condition. Ce que dit le cardinal de Joyeuse pour essayer de vaincre, en leur faveur, la résistance de la république, leur fait beaucoup d'honneur. Voici en quels

termes le rapporte l'historien de Venise: « Le cardinal fit de grandes instances pour les Jésuites, disant qu'il pouvait lever les censures sans cette condition: mais qu'il la demandait comme une chose vivement désirée du Pape pour sa réputation; du roi, son maître, pour le contentement de Sa Sainteté et enfin de lui cardinal, qui estimerait cette grâce autant qu'une couronne. »

Bellarmin eut une joie infinie de cet accommodement si nécessaire au bien des âmes, et si conforme à ses inclinations, qui le faisait toujours pencher vers la clémence. Le Pape aimait en lui cette bonté de naturel; et, comme il connaissait d'ailleurs sa profonde sagesse, il voulut qu'il fût de son conseil, et lui déclara qu'il ne fallait plus songer à Capoue: « J'ai besoin de vous à Rome, » lui dit-il, « pour m'aider à soutenir le poids du gouvernement de l'Eglise. » C'est ce que lui avait déjà fait entendre son prédécesseur dès les premiers jours de son exaltation. Bellarmin, à qui les volontés du Souverain Pontife paraissaient celles de Dieu même: « Votre Sainteté, Saint-Père, » lui dit-il, « me fait trop d'honneur, quand elle m'attache à son service: je n'ai sur cela qu'à lui témoigner la très-humble reconnaissance dont je suis pénétré: veut-elle bien qu'en recevant cette grâce je lui en demande une autre? J'avais beaucoup de raisons qui me faisaient souhaiter de vivre et de mourir en mon Eglise de Capoue; je l'abandonne très-volontiers, pour obéir au Vicaire de Jésus-Christ: mais pour obéir à Jésus-Christ même, agréez que je la résigne absolument; n'y pouvant résider, je ne puis la retenir. » — « Vous pourriez, à votre ordinaire, y mettre si bon ordre, » répartit Paul V, « qu'elle ne souffrirait guère de votre absence; pour peu cependant que ce point vous fasse de la peine, celui de ne pas vous avoir auprès de moi devant m'en faire davantage, disposez de votre archevêché, j'y consens, en faveur de qui vous voudrez; je m'en tiendrai à celui que vous jugerez digne d'en être gratifié. » Le saint homme, n'ayant regardé que le bon plaisir de Dieu en acceptant cette métropole, fit de même en la quittant; il n'envisagea rien autre chose, quand il fallut se donner un successeur; et, fermant les yeux à tous les intérêts de la chair et du sang, pour ne les ouvrir que sur celui de Jésus-Christ, il chercha un homme selon son cœur, pour le mettre en sa place. Parmi ceux qu'il se contenta de nommer au Pape, auquel il en voulut absolument laisser le choix, Antoine Cajetan, depuis cardinal, fut pourvu de ce bénéfice considérable, où il se conduisit avec un zèle et une prudence capables d'essuyer les larmes des Capouans, si l'idée du cher pasteur, qu'on leur avait enlevé, n'eût fait dans leurs cœurs une plaie trop profonde pour être sitôt fermée.

Le saint homme leur écrivit à ce sujet la lettre la plus affectueuse et la plus consolante; il leur répéta ce qu'il leur avait déjà dit, qu'il les porterait toujours dans son cœur, ajoutant qu'ils pouvaient compter

d'avoir deux archevêques, l'un à Rome, l'autre à Capoue, également affectionnés à leur service. Cette lettre coûta bien des pleurs à son cher troupeau : mais la tendre réponse du troupeau affligé en fit bien répandre aussi à ce bon pasteur. Quelque instance que lui fit le Pape, de retenir la plus forte partie des revenus de cette église, il n'en voulut rien conserver, et sacrifia de bon cœur au service de Paul V un bénéfice de dix mille ducats de revenu.

Cependant il fallut envoyer en France un nonce extraordinaire, en reconnaissance des bons offices que Henri venait de rendre au Saint-Siège dans la réconciliation de Venise. Ubaldin, évêque de Monte-Pulciano fut choisi pour cette mission, qui lui valut un chapeau de cardinal à son retour. Il fallut, avant son voyage, prendre des mesures pour le gouvernement de son diocèse; il conçut que ses brebis ne perdraient rien à son absence, si Bellarmin voulait bien leur servir de pasteur, il l'en conjura par l'étroite amitié qui les unissait, et par le zèle qu'il avait toujours témoigné pour le salut de ses concitoyens. Le cardinal, toujours prêt à faire plaisir à ses amis, accepta, à condition qu'il aurait l'agrément de Sa Sainteté pour aller résider dans le diocèse. Ubaldin en fit son rapport à Paul V, qui ne voulut rien entendre à la résidence à Monte-Pulciano, persuadé que Bellarmin, dont il savait l'expérience et l'habileté, ferait de loin par ses bons règlements, autant que les autres font de près par eux-mêmes. Celui-ci se conforma aux volontés du Pontife, et sans quitter la cour, il mit si bon ordre au gouvernement de l'Eglise, qui lui était confiée, qu'on s'est souvent longtemps des grands biens qu'il y fit. Un des principaux et qui lui coûta le plus de peines, fut l'annexion d'un bénéfice considérable à cette nouvelle église qui, de collégiale était devenue cathédrale par création de Pie IV. Les revenus du chapitre, toujours proportionnés à son ancien état, ne lui donnaient pas de quoi soutenir sa dignité, d'ailleurs le service divin y languissait, les droits de présence étant trop faibles pour animer à une assistance exacte certain nombre de chanoines peu zélés, que les intérêts de Jésus-Christ n'attachaient guère à l'Eglise, l'intérêt humain ne venant pas au secours de leur faible vertu. Le remède était l'union du bénéfice en question. Bellarmin n'y trouva pas d'opposition, ni de la part de ceux dont il avait dépendu jusqu'alors, ni de la part du Souverain Pontife, ni de celle du cardinal Dataire, ni du côté du duc de Florence. Mais les bulles ne furent pas plutôt expédiées, qu'il fut obligé d'en suspendre l'exécution, par la cabale de certains esprits inquiets, qui s'étaient liés ensemble pour y mettre obstacle. Il prit à son ordinaire le parti de la douceur, il aima mieux céder pour un temps que de troubler la paix du diocèse; et ayant donné à ces récalcitrants le loisir de réfléchir sur ses bonnes intentions, ils se rendirent d'eux-mêmes à tout ce qu'il voulait, désarmés plus efficacement

par son infatigable patience, que par toute son autorité.

Sa sagesse éclata merveilleusement dans la réconciliation des Lucquois avec Al. Guidiccione, leur évêque; celui-ci successeur du cardinal, son oncle, dans l'évêché, ne le fut pas dans l'amitié de la république; il se brouilla avec elle dès son entrée à l'épiscopat. Les différends allèrent si loin, que le prélat fut obligé de s'absenter de son diocèse plus de quinze ans. Toute l'Italie travailla à raccommoier le pasteur avec son troupeau; les princes voisins, les prélats les plus distingués, les Souverains Pontifes eux-mêmes y employèrent leurs bons offices, mais toujours sans succès; la plaie semblait s'aggraver par les appareils qu'on y mettait. Le sénat de Lucques demanda au Saint-Siège un autre évêque, celui qu'ils avaient ayant avec eux des antipathies trop invincibles. Leur ambassadeur s'en ouvrit aux cardinaux qu'il visita, et auxquels il expliqua les raisons de la république; il en persuada plusieurs qui furent d'avis que le seul moyen de finir les querelles, était de faire consentir Guidiccione à changer d'évêché, et que, les esprits étant si agités de part et d'autre, on ne leur rendrait jamais la tranquillité qu'en les séparant. Il ne trouva pas Bellarmin dans la même opinion. Voici ce que lui dit le cardinal :

« Ce que Votre Seigneurie vient de me témoigner des dispositions du sénat, à pacifier les troubles soulevés depuis tant d'années entre lui et son évêque, est digne de la sagesse et de la piété de cet illustre corps : mais elle veut bien souffrir que je lui dise que ce qu'elle prétend demander à Sa Sainteté ne répond nullement à de si sages et si pieuses dispositions, que c'est augmenter les désordres, bien loin de les abolir, et vouloir éterniser les inimitiés, au lieu de les finir. Je ne disconviens qu'il n'y ait quelquefois des nécessités de changer de pasteur : mais il faut que le pasteur le veuille. Il ne convient pas qu'il y soit forcé par les brebis ; ce serait même une tache honteuse à Vos Seigneuries d'avoir poussé leur évêque à cette extrémité; c'est une violence d'ailleurs que le Saint-Père n'appuiera jamais de son autorité. Voulez-vous qu'il consente au changement ? Faites-y consentir votre évêque lui-même, ou plutôt faites qu'il y puisse consentir avec honneur ; cela se peut-il, quand vous êtes déterminés à l'y contraindre ? Le seul et infailible moyen de l'y engager, c'est de le mettre en état de le faire librement. Pour cela il faut le rappeler dans son Eglise, le faire remonter sur le trône épiscopal, et l'en laisser descendre de bonne grâce ; s'il a le malheur de ne pouvoir y régner en paix, il est croyable qu'il ne persistera pas dans la volonté d'y rester, et qu'il ira chercher ailleurs un troupeau dont il ait le bonheur d'être aimé. J'ose vous assurer que je l'y porterai moi-même, et que je joindrai pour cela mes offices à ceux de tous ses amis et des vôtres. si cela est de la plus grande

gloire de Dieu et du bien spirituel des âmes. »

L'avis du cardinal fut trouvé si plein d'une solide sagesse par le ministre de Lucques qu'il jugea tout d'abord que c'était là le bon parti, et il aurait sur-le-champ conclu le traité, s'il en avait eu le pouvoir. Il dépêcha un courrier à Lucques avec une lettre contenant la conférence qu'il venait d'avoir avec le cardinal, dont il appuya le sentiment par de fortes raisons. Bellarmin lui-même y écrivit les siennes « tirées de l'Évangile, qui ordonne de pardonner à ses ennemis, et beaucoup plus à son père et à son pasteur; du prix des âmes, rachetées du sang de Jésus-Christ, et qui sont en danger de se perdre, étant déstituées de la conduite de leur évêque; de la volonté expresse du Pape, qui n'a rien plus à cœur que le pacifique rétablissement du prélat en son siège; de la réputation, de l'honneur et de la conscience de toute la ville, à laquelle il offre ses services, en protestant qu'il a dans le cœur une parfaite neutralité; qu'il est ami commun des personnes intéressées, et qu'il n'épouse nul parti que celui de la charité. »

Les lettres lues en plein sénat, y firent de vives impressions. L'espérance de terminer des contestations, dont on était fatigué, et qui ne laissaient pas d'inquiéter les gens de bien; l'idée d'un autre évêque, qu'on espérait obtenir par cette voie douce et honnête; le retour enfin de la paix et de la tranquillité publique, tout cela déterminait les sénateurs à accepter la médiation du sage cardinal, et d'abandonner tous leurs intérêts entre ses mains et entre celles du cardinal Farnèse, qui, se trouvant obligé de partir pour le Parmesan, laissa à Bellarmin tout l'achèvement du traité qu'ils avaient concerté ensemble. En voici les principales dispositions telles qu'elles furent envoyées au sénat de Lucques par Bellarmin : « Le cardinal Farnèse et moi, que vous avez choisis pour arbitres du différend qui, depuis tant d'années, divise Vos Seigneuries et Mgr Guidiccione, votre évêque, après de sérieuses réflexions et de fréquentes conférences, avons arrêté qu'il fallait que ledit seigneur évêque retournât au plus tôt en son église : mais afin que ce retour se fasse avec la circonspection requise dans les conjonctures présentes, nous avons jugé qu'il était expédient que votre évêque, auquel il appartient, en matière de réconciliation, de donner lui-même l'exemple, fasse la première démarche, et vous écrive la sincère disposition où il est de retourner, quand vous voudrez, en son église, pour y servir en esprit de paix, Vos Seigneuries et ses concitoyens. Nous les supplions aussi elles-mêmes de lui répondre avec toute la courtoisie, qui leur est si ordinaire, et qu'inspire la charité en pareilles occasions, l'invitant de leur part à revenir dans son église et dans sa patrie, et lui promettant d'y trouver tout le respect dû à son caractère. »

Tout fut exécuté de part et d'autre avec une mutuelle satisfaction, Guidiccione se

rendit à Lucques, et il y donna, en rentrant, toutes les marques d'une affection paternelle : il y fut reçu de même avec des démonstrations de joie et des cris d'allégresse, qui firent sentir au prélat, qu'on lui ouvrait les cœurs aussi bien que les portes de la ville. Ce fut enfin un spectacle, qui édifia toute l'Italie, qui charma Paul V, et qui attira mille bénédictions à Bellarmin, dont Dieu s'était servi pour opérer cette merveille, qu'on peut bien appeler le fruit de ses conseils, mais plus encore de ses prières, de ses pénitences et de ses larmes ; car c'étaient là ses moyens pour mériter les grâces du Ciel, sans lesquelles il était persuadé que toute la prudence de la terre aurait été inutile dans une réconciliation, qui avait épuisé toute la politique de l'Italie.

À peine était-il sorti de cette affaire que le zèle de la religion l'engagea dans une autre. Depuis longtemps il gémissait du déplorable état où elle était réduite en Écosse et en Angleterre, depuis le schisme de Henri VIII, et rien ne le consolait de la perte, que l'Église avait faite de ces royaumes autrefois si fidèles, que l'espérance de les lui voir un jour recouvrer par la conversion du roi d'Écosse, qui paraissait devoir succéder aux couronnes d'Elisabeth, sans succéder à son schisme.

Ce prince était Jacques, fils de Marie Stuart, dont il aurait sans doute hérité de la vraie croyance, s'il n'eût eu le malheur, aussitôt après son baptême, d'être arraché des bras de sa mère, pour être mis entre les mains des protestants, dont le premier soin fut de lui faire sucer l'erreur avec le lait, et de l'élever dans les principes du calvinisme, selon les désirs et sous les yeux du comte de Murray.

Malgré une éducation si opposée à la véritable religion, Jacques ne laissa pas de montrer quelque penchant pour elle. Dès qu'il fut monté sur le trône d'Écosse, dont on venait de faire descendre sa mère, il fit espérer, par la conduite qu'il y tint, qu'il pourrait bien un jour devenir Catholique. Cette espérance était fondée sur la douceur dont il usait envers ceux de ses sujets qui faisaient profession de la communion romaine, ne souffrant point qu'on les inquiât, et encore plus sur la bonne intelligence qu'il entretenait avec la cour de Rome, où il avait un agent qui traitait des affaires en son nom, et qui sollicitait même de sa part, pour avoir un cardinal de la nation écossaise. Cette espérance fut beaucoup fortifiée par les avances qu'il fit auprès de Bellarmin, pour avoir des liaisons avec lui. Comme on savait le zèle et l'habileté du cardinal, on se flattait qu'il porterait le monarque à rentrer dans le sein de l'Église. On ne douta presque plus de cet heureux retour, quand on y connut la lettre obligeante que Jacques lui écrivit [1600]. Dans cette lettre, il vantait l'éminente vertu et le profond savoir du cardinal; et, pour exprimer l'estime qu'il faisait de ses talents, il disait qu'il trouvait plus de solidité dans un seul cahier de ses contre-

verses, que dans tous les volumes qu'avaient composés pour les combattre ses ministres écossais; il lui demandait enfin son amitié en termes pleins de confiance et de considération.

Bellarmin, sensible aux marques de bonté que lui donnait le roi d'Écosse, y répondit avec reconnaissance. Aux humbles actions de grâces qu'il lui rendit, il mêla de salutaires instructions, que lui permettait de donner son âge à un jeune prince qui semblait être dans de si favorables dispositions d'en profiter.

« Sire, » lui disait-il dans sa réponse, « j'ai reçu avec la plus respectueuse gratitude, la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer. Je suis confus des sentiments d'estime qu'elle a la bonté de m'y exprimer, et comme je ne connais en moi rien qui les mérite, je les regarde comme des effets de sa royale bienveillance à mon égard. Ce que le porteur de sa lettre m'a ajouté de bouche, de la clémence avec laquelle elle traite les Catholiques, ses fidèles sujets, m'a rempli d'une très-douce consolation; j'en ai même conçu de fortes espérances de la voir un jour elle-même retourner, par son propre choix, à la religion de ses pères, dont elle n'a été éloignée que par une éducation étrangère. Vous savez, Sire, que vos parents de glorieuse mémoire, ont été Catholiques, et que ceux qui vous ont élevé étaient protestants. Ayant autant d'esprit, de lumières et de bon sens que le Ciel vous en a donné, vous discernerez sans peine lesquels, des uns ou des autres, étaient dans la véritable Église, si vous en considérez attentivement les traits, tels que les marque saint Augustin. Ces traits essentiels sont, entre les autres, le consentement des peuples, la voix des miracles, l'antiquité de la croyance, la succession perpétuelle et jamais interrompue des évêques qui, depuis le temps de saint Pierre jusqu'à présent, ont constamment occupé le Siège apostolique; le titre enfin de Catholique, que nulle secte n'avait jamais osé prendre, et que l'Église a conservé inviolablement à travers les siècles. Votre Majesté est trop éclairée pour ne pas reconnaître que la secte dans laquelle on l'a malheureusement engagé, n'a nul de ces traits qui font le caractère de la vraie Église, et, par conséquent, que ceux qui la lui ont représentée comme véritable, sont gens de mauvaise foi. Elle en peut juger par les calomnies que répandent encore tous les jours ses ministres pour déshonorer l'Église romaine et noircir la réputation de ceux qui ont l'honneur de la défendre. N'ont-ils pas publié hautement dans les chaires que j'ai enfin rétracté tout ce que j'avais enseigné de vive voix et par écrit, en faveur de l'Église; que je me suis fait calviniste, et que le Pape, irrité de mon changement, m'a fait exécuter par les mains du bourreau? Quand on ose supposer ainsi des faits, dont un million de témoins, qui sont encore en vie, savent et voient la fausseté, que n'est-on pas capable de supposer, lorsqu'il s'agit de produire des

choses d'une antiquité reculée, dont on peut plus aisément altérer les témoignages? Je rapporte ceci à Votre Majesté, non pas pour me plaindre de l'injure que je reçois de quelques-uns de ses sujets, qui sont indignes de l'être, mais pour lui faire remarquer le peu d'honneur et de probité de ceux qui font profession de lui prêcher la vérité, et quelle estime elle doit avoir d'une religion qui apprend à débiter de tels mensonges. Grâce au Seigneur, je n'ai rien dit dans mes controverses, que je ne soutienne aujourd'hui; je vis et je vivrai toujours enfant de l'Église catholique, apostolique et romaine, qui m'a élevé beaucoup plus que je ne mérite et que je ne désirais; car le parti que j'avais choisi avec David, était d'être *abject dans la maison du Seigneur*. (Psal. LXXXIII, 11.) Malgré ma répugnance à cette élévation, il a fallu me soumettre à la volonté du Seigneur, auquel il a plu de m'ordonner comme au convié de l'Évangile de *monter plus haut*. Je me suis ouvert à vous, Sire, avec toute la confiance que je vous dois, et j'espère de votre bonté que vous me pardonneriez la longueur de ma lettre; je ne me suis étendu que par le désir ardent que j'ai de voir un monarque, d'un si rare mérite, devenu enfin Catholique, et réuni heureusement à l'Église, selon l'attente et les espérances de l'Europe. J'offrirai pour cela tous les jours des vœux au Seigneur avec un zèle égal au respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté, etc. »

Le roi d'Écosse reçut avec plaisir la réponse de Bellarmin; elle parut faire impression sur son esprit; elle lui fit faire de sérieuses réflexions, il en redoubla son application à l'étude des livres où l'on trouve infailliblement la vérité, quand on la cherche avec une humble soumission et un désintéressement sincère. Mais trois ans après [1603], étant monté sur le trône d'Angleterre, encore fumant du sang de sa mère, de roi d'Écosse qu'il était, devenu maître des trois royaumes et roi de la Grande-Bretagne, comme il se fit appeler; plus timide politique qu'ennemi dans le fond de la vraie religion, il marcha sur les traces d'Elisabeth, à laquelle il parut pardonner aisément la mort tragique de sa mère, en reconnaissance des couronnes qu'elle lui laissait. Comme Henri VIII, premier auteur du schisme, il se porta pour chef de l'Église anglicane, au moins refusa-t-il de reconnaître le pouvoir de celui qui l'est de l'Église universelle: ce qui fit dire à quelques-uns qu'il y avait eu plus de calcul que de sincérité dans les démarches par lesquelles il avait fait espérer sa conversion, et qu'il ne s'était contrefait pour un temps qu'afin d'engager les Catholiques à favoriser son élévation aux trônes d'Angleterre et d'Irlande: comme ils prétendent aussi que, dans la suite, il ne fit la guerre aux Catholiques que pour gagner la confiance des protestants. Quoi qu'il en soit de ces mystères politiques, où nous n'avons point à entrer, nous racontons les faits qui furent la cause de sa rupture avec Bellarmin.

Ce que fit le roi et ce qui ne laissa nul doute sur le parti auquel il s'était déterminé, fut le fatal édit par lequel il ordonna, sous de fortes peines, à tous ses sujets, de lui prêter le serment qu'il appelait de fidélité; mais qui n'était rien autre chose qu'un renoncement à la croyance du pouvoir spirituel du Vicaire de Jésus-Christ, comme le démontra le saint cardinal.

On n'eut pas plutôt appris à Rome l'entreprise du roi de la Grande-Bretagne, qu'on la regarda comme une déclaration de la guerre qu'il allait faire à l'Eglise. Paul V, qui venait d'en prendre le gouvernement après la mort de Clément VIII, fit aussitôt expédier un bref aux Catholiques d'Angleterre, par lequel, après les avoir loués de leur invincible constance dans les persécutions passées. Il les exhorte à s'armer de courage pour soutenir celle que l'enfer leur prépare à l'occasion du serment auquel on veut les obliger; il leur déclare qu'ils ne peuvent obéir en ce point sans se rendre coupables devant Dieu et infidèles à l'Eglise, et qu'il espère de leur généreuse piété qu'à l'exemple de tant de héros chrétiens, leurs compatriotes, ils souffriront plutôt la mort que de rien faire qui offense la divine Majesté.

Jacques vit avec chagrin la forte impression que faisait le bref du Saint Père sur l'esprit de ses peuples. Pour en neutraliser l'effet, il s'avisait de faire courir le bruit que ce bref était supposé, qu'il ne venait nullement de Rome, qu'il avait été conçu en Angleterre et publié par des rebelles dans le dessein de soulever ses fidèles sujets et de les détourner de l'obéissance qu'ils devaient à leur souverain.

A la première nouvelle qu'eut le Pape de l'artifice que le roi avait mis en œuvre pour rendre suspect son bref, il le confirma par un second encore plus formel, et qui fut appuyé par une lettre vive et touchante qu'écrivit Bellarmin à l'archiprêtre d'Angleterre, en voici l'occasion et le sujet.

Cet archiprêtre était Blackwell, de qui le nom seul était vénérable aux Catholiques anglais, dont il avait maintenu le courage et la foi sous les règnes précédents. Jacques comprit parfaitement que pour venir à bout de son dessein il fallait rassurer les consciences, et que le seul moyen de les calmer était d'avoir pour lui un homme de cette autorité, qui déclarât qu'on pouvait en conséquence prêter son serment. Il l'en fit solliciter, il l'en pressa lui-même, et n'ayant pu rien obtenir de lui, il le fit jeter en prison.

Jusque là, Blackwell avait soutenu son caractère, il allait sur les pas de Fisher et de Morus, et il aurait rendu sa gloire immortelle s'il n'eût enfin donné dans le piège que lui tendit la cour. On y répara en apparence la formule du serment; on en retrancha le plus odieux; on la lui présenta ensuite avec ces retranchements, qu'on feignit avoir été faits sur ses remontrances, et pour lui ôter tout sujet de plainte. Le faible vieil-

lard, soit ennui de sa captivité, soit qu'il fût dupe de la ruse, condescendit aux volontés du prince et signa lâchement qu'on pouvait prêter le serment dans la nouvelle forme. Cette faiblesse qui scandalisa les Catholiques, lui fit sa réputation sans lui procurer la liberté. Jacques, mécontent de son premier refus, se servit de la signature et le laissa dans les fers. C'est ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui trahissent leur devoir pour quelque intérêt temporel, de ne recueillir, pour prix de leur lâcheté que le mépris de ceux qu'ils ont servis aux dépens de leur honneur et de leur conscience.

Cependant on sut à Rome cette chute déplorable, Bellarmin en fut vivement affligé, il en versa des larmes, et comme Blackwell était son ancien ami de plus de quarante ans, c'est pour relever son courage et l'animer à une généreuse rétractation de ce qu'il venait de signer, qu'il lui adressa (1607) la lettre dont nous venons de parler. Cette lettre, tout intéressante qu'elle est, est trop longue pour pouvoir être reproduite ici: on peut la lire dans l'ouvrage du P. Frizon, fidèlement traduite du latin.

Il paraît que cette lettre eut tout l'effet que désirait le saint cardinal, qu'elle dessilla les yeux de Blackwell et lui fit révoquer sa déclaration. Il est constant qu'elle fortifia les Catholiques, qu'elle alluma dans leur cœur le feu sacré dont elle était remplie, et qu'elle leur fit rejeter constamment les serments impies. Devenue publique, elle tomba entre les mains du roi qui en conçut contre Bellarmin un dépit extrême; et, ce qui n'était guère du caractère d'un roi, il entreprit de faire une réfutation théologique de cette lettre.

C'était là le génie de Jacques, élevé par des gens qui avaient plus d'intérêt d'en faire un bon protestant qu'un grand monarque, il avait plus appris la science de l'école que les connaissances convenables à son rang. Cependant, comme il avait de l'esprit, suppléant à son éducation, il ne les avait pas tout à fait négligées; et voulant soutenir en même temps le personnage de roi et celui de docteur, il donna occasion à ses flatteurs de l'appeler le *roi du savoir*, et à ceux qui n'étaient pas d'humeur à le flatter, de dire qu'il n'était pas un habile docteur et qu'il n'était qu'un roi médiocre: Henri IV ne l'appelait pas autrement que *maître Jacques*. Quoi qu'il en soit, s'étant engagé à donner cours à son serment, il prétendit n'en avoir pas le démenti, et, après l'avoir confirmé par ses édits, il résolut de le soutenir par son érudition. Il fit un ouvrage auquel il donna pour titre: *Le triple coin contre le triple nœud*. Le triple nœud, dans sa pensée, étaient les deux brefs du Pape et la lettre de Bellarmin. Le prince voulait faire entendre que ces trois pièces étaient détruites par la sienne, du succès de laquelle il était si assuré, qu'au frontispice de l'ouvrage il avait mis ces mots qu'on lit au *III^e livre d'Edras*, iv, 41: *Alors tous les peuples se sont écriés et ont dit à haute voix: la vérité est grande et*

elle prévaut. Bellarmin ayant lu ce livre, qui n'était rien autre chose qu'une apologie du serment schismatique, ordonné par les édits, reprit aussitôt la plume pour y répondre, et dans sa réponse, il ne se crut pas obligé d'user d'autre ménagement que de celui que sa modestie ordinaire lui suggérerait partout, le nom du roi d'Angleterre n'y paraissait point, et l'opinion publique l'attribuant d'ailleurs à ses chapelains.

Le cardinal fait d'abord remarquer à l'auteur qu'il ne doit pas chanter triomphe avant la victoire; que ce n'est pas à lui, mais aux lecteurs sages et judicieux à décider de quel côté est l'avantage, qu'assurément *les peuples s'écrieront : la vérité est grande et prévaut*, mais en faveur de celui qui la défend et non pas de celui qui la combat; que l'apologiste s'efforce en vain de la détruire, qu'elle est partout invincible, mais surtout quand elle est attachée par le triple lien qui ne rompt pas aisément : *Funiculus triplex difficile rumpitur.* (Eccle. iv, 12.) Entrant ensuite en matière, il montre les écarts, les fausses suppositions, les mauvais raisonnements dont le livre est rempli, et il conclut que la prétention de l'auteur est vaine, que ses *Trois coins* loin de fendre les *nœuds*, n'y ont pas seulement touché; que les coups ont porté à faux et qu'il n'a pas sujet de triompher.

Jacques s'offensa de cette réfutation, il prétendit que le caractère royal en avait été déshonoré; et pour témoigner son ressentiment d'une manière éclatante, il fit réimprimer son livre, y mit son nom en tête et l'adressa à l'empereur Rodolphe et à tous les souverains de la chrétienté, les intéressant dans sa cause et se plaignant à eux de Bellarmin, d'un homme qui, n'étant pas d'une naissance fort illustre, avait osé se mesurer avec un roi; qui avait manqué de respect à la majesté royale et qui entreprenait d'ébranler les trônes, empêchant les sujets de rendre obéissance à leurs souverains et de leur prêter le serment de fidélité.

Le cardinal fut moins surpris des accusations portées contre lui dans toutes les cours chrétiennes, qu'affligé du scandale que causait dans l'Eglise le roi d'Angleterre. Le rang qu'il y tenait en qualité de cardinal et l'injustice que lui faisait le prince ne l'auraient pas cependant déterminé à se défendre, si sa cause n'avait été celle de la religion, dont l'intérêt lui était bien plus cher que sa réputation. C'est par ce motif de zèle pur et désintéressé qu'il entreprit l'ouvrage qu'on doit moins nommer l'apologie de Bellarmin que celle de l'Eglise et du Siège apostolique; il l'adressa à toutes les puissances de l'Europe, auxquelles le prince irrité avait porté sa dénonciation. Rien n'est ni plus fort ni plus modeste que cette pièce, il y démêle nettement le point de la difficulté que Jacques avait embrouillé. Ce point, que le roi faisait sonner bien haut, qui lui servait du prétexte et par lequel il prétendait révolter les rois contre l'Eglise romaine et les exaspérer contre Bellarmin, était le serment auquel il voulait obliger les Ca-

tholiques de ses royaumes et que le Saint-Siège condamnait comme contenant des erreurs contre la foi. Jacques, pour donner le change et engager les princes dans son parti, protestait que c'était un serment purement politique et qui n'avait nul rapport à la religion.

Bellarmin découvre le piège, il fait voir l'artifice et montre que, sous cette belle apparence de pure politique, ce serment a tout le caractère d'un serment schismatique, inventé pour soustraire les Anglais à l'obéissance qu'ils doivent au Saint-Siège, maintenir les rois de la Grande-Bretagne dans la sacrilège usurpation d'une primatie spirituelle et perpétuer le schisme en Angleterre. C'est ce qu'il fait voir non-seulement par le contenu du serment, mais le titre même de l'édit, porté pour y obliger les peuples et dont voici les termes : *Pour découvrir et réprimer les papistes*; ce qui donne lieu à Bellarmin de raisonner ainsi : « Si le serment était purement civil, en le prêtant on ne promètrait qu'une obéissance politique; et la fin de la cour d'Angleterre ne pourrait être que de distinguer les fidèles sujets de ceux qui ne le sont pas, et ainsi on devrait dire que pour découvrir et réprimer les rebelles que la cour ordonna aux Anglais de le faire. Quand on dit donc que c'est pour découvrir et réprimer les papistes, il est manifeste qu'on en veut à ceux qui font profession de croire que la primatie spirituelle réside dans le seul Vicaire de Jésus-Christ, et qui refusent par conséquent de la reconnaître dans le roi de la Grande-Bretagne, dont l'autorité est purement séculière et civile. Le Saint-Siège a donc eu raison de défendre aux Catholiques anglais de prêter le serment dont il s'agit.

C'est là proprement la justification des brefs apostoliques que le cardinal avait appuyés dans sa lettre à Blackwell. Il fait ensuite une courte apologie de sa propre conduite, en exposant ses motifs de répondre à un roi qui se déclarait l'ennemi de l'Eglise, qui passait les bornes de son caractère en faisant le controversiste, et qui devait au moins mettre son nom à son livre, s'il avait envie qu'on ménageât sa dignité; que c'était avec ce controversiste qu'il était entré en lice, et non avec une tête couronnée; qu'il ne s'agit nullement ici de disputer de rang, de naissance et de noblesse, mais de soutenir les droits de l'Eglise; qu'ayant l'honneur d'en être cardinal, on ne peut trouver mauvais qu'il en ait pris la défense; qu'il n'a fait en cela que suivre l'exemple donné par Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari, Grégoire de Nazianze, Cyrille d'Alexandrie, tous prélats d'une sainteté et d'une réputation reconnue qui, quand l'intérêt de la foi l'a demandé, n'ont pas cru blesser l'honneur et le respect dus aux empereurs et aux rois, en écrivant contre leurs opinions: qu'au reste, pour n'être pas d'une condition temporelle comparable à celle de son auguste dénonciateur, il ne laisse pas d'être d'une famille en quelque considéra-

tion dans le monde, depuis surtout qu'elle a donné, dans Marcel II, un Pape d'un mérite à forcer les ennemis mêmes de l'Eglise romaine à faire les éloges de sa vertu et de son savoir.

Le roi, qui ne gardait plus de mesure dans son ressentiment, en avait poussé les excès jusqu'à vouloir faire passer le cardinal pour complice et même pour auteur des prétendues conjurations, qui firent tant de bruit sous le règne d'Elisabeth, et qui servirent de prétexte alors, comme il arriva depuis, pour traiter, avec la dernière barbarie, de saints personnages, dont tout le crime était d'être les ennemis déclarés du schisme. Bellarmin ne se serait pas avisé qu'une accusation pareille pût venir d'un prince aussi modéré qu'il avait jusque-là estimé le roi d'Angleterre; il ne s'en mit pas fort en peine, persuadé qu'elle ferait peu d'impression sur l'esprit des souverains, auxquels elle était portée. Aussi se contenta-t-il de se justifier auprès d'eux par la seule exposition du pitoyable fondement, sur lequel Jacques appuyait cette accusation. Ce n'était rien autre chose, sinon, que le célèbre Edmond Campian, discutant dans la tour de Londres avec des ministres anglicans, sur des matières de religion, avait cité Bellarmin; comme si un auteur était coupable d'un attentat, dont il n'a jamais parlé, ni écrit, parce qu'en un point de doctrine, qui n'a rien de commun avec le fait dont il s'agit, un prétendu criminel a rapporté quelque endroit de ses écrits. Au reste, il déclare que le prince lui fait honneur de lui donner des relations avec ce glorieux confesseur de Jésus-Christ; il ajoute qu'il a eu le malheur de ne voir qu'une fois ce noble et généreux Edmond Campian; qu'il aurait voulu vivre plusieurs années avec lui, pour profiter de ses admirables vertus; que ce saint homme n'a encouru la haine d'Elisabeth que parce qu'il était prêtre et Jésuite, qu'il ne conjura jamais contre personne, qu'il ne travailla qu'à la destruction du schisme et de l'hérésie, et qu'il ne donna sa vie sur un échafaud, que pour signer de son sang la croyance catholique, qu'on voulait abolir dans sa patrie. Il termine enfin sa défense, en témoignant, avec confiance, à l'empereur, aux rois, à toutes les autres puissances, auxquelles l'avait dénoncé le monarque en colère, qu'il se repose de sa réputation sur leur justice et sur leur bonté.

C'est ainsi que se passa cette fameuse affaire, qui fut plutôt une querelle religieuse, qu'un démêlé particulier. Le cardinal, qui n'en eut jamais avec personne, se fût bien gardé d'en avoir avec un roi, dont il respectait le caractère. Bellarmin eut pitié des égarements du prince; il fit tous ses efforts pour l'empêcher de courir au précipice; et s'il n'eut pas la consolation de l'arrêter et de le remettre sur les voies de la vérité, il eut au moins celle de n'avoir rien négligé pour y parvenir.

Le souvenir de l'ancienne bienveillance, dont l'avait honoré le roi de la Grande-Bre-

tagne, lui inspira un vif intérêt pour ses sujets, quand surtout, proscrits pour la foi, ils venaient se réfugier à Rome, l'asile universel des Catholiques persécutés; car alors, la charité se joignant à l'affection qu'il avait déjà pour eux, il les recevait chez lui, comme un père aurait reçu ses enfants, et versait sur eux les trésors de sa miséricorde.

Il avait les mêmes sentiments de tendresse pour les évêques étrangers, qui recouraient à lui dans leurs malheurs. Il n'y en avait aucun dont il ne fût le protecteur; c'est en ces sortes d'occasions qu'il se félicitait d'avoir du crédit auprès des Papes.

Il se trouva un de ces successeurs des apôtres, lequel héritier de leur dignité, l'était aussi des persécutions qu'ils avaient souffertes pour le nom du Sauveur; c'était un vénérable vieillard, que les Turcs avaient chassé de son diocèse, après s'être emparés des biens de son Eglise. Il eut recours au cardinal, dont il fut accueilli comme un confesseur de Jésus-Christ, et qui lui procura, par des pensions sur des bénéfices, de quoi se consoler d'avoir perdu le sien. L'exilé, pleurant de joie, publiait hautement que la seule amitié de Bellarmin lui valait mieux qu'un évêché.

Il ne lui arriva jamais de renvoyer aucun de ces infortunés, sans lui faire oublier les misères de sa position; et, quand les sommes assignées au Vatican pour de telles nécessités, se trouvaient épuisées, sa pauvreté même lui fournissait des ressources pour y subvenir. Tout réduit qu'il était à des rentes modiques, n'ayant jamais voulu retenir les revenus de Capoue, il trouvait dans son admirable charité, de quoi donner. Ce qu'il avait, il le partageait avec ces ministres de Jésus-Christ; et, pour avoir le moyen de faire leur part plus grosse, il retranchait de la sienne tout ce qu'il pouvait, n'en conservant que ce qui lui était strictement nécessaire.

Tout le monde avait accès chez lui; les plus pauvres y étaient reçus comme les plus riches: on lui remarquait même pour ceux-là une certaine prédilection, qui leur donnait pleine liberté de lui exposer leurs affaires, ou de lui en demander l'expédition. Quelque occupé qu'il fût à la composition d'un ouvrage, il aurait quitté, pour les entendre, la période commencée, et il ne l'aurait pas reprise, pour les congédier, sans les avoir satisfaits. Il donnait une attention infatigable aux ennuyeux récits, que des malheureux lui faisaient de leurs disgrâces, sur lesquelles ces sortes de gens sont toujours éloquentes, et ne tarissent jamais. Il n'aurait pas cru être en droit de les exhorter à la patience, s'il n'avait eu au moins celle de les écouter. Si l'on excepte les heures de la prière et de la Messe, il n'y en avait point qui ne fût chez lui heure d'audience. Il estimait que le vicaire de Jésus-Christ ne l'avait arrêté à sa cour, que pour l'aider en particulier de ses conseils, et pour être le médiateur universel de tous ceux qui avaient besoin de recourir à Sa Sainteté. Il satisfai-

sait au premier de ces devoirs par la sage et prudente liberté, avec laquelle il s'ouvrait au Saint-Père de tout ce qui lui paraissait important pour le bien de sa personne, ou pour l'utilité de l'Eglise; il s'acquittait du second, en recevant toutes les demandes avec facilité, les démêlant avec sagesse, et faisant valoir celles que l'obligeait d'appuyer la justice ou la charité.

Le reste de son temps il allait aux fonctions publiques, aux chapelles, aux consistoires, aux congrégations : il était de celles des Rites, de l'Index, du Saint-Office, et presque de toutes les autres, et rien ne l'empêchait de s'y trouver; cette assiduité, selon lui, étant essentielle à un cardinal de la sainte Eglise, de laquelle les affaires se traitent dans la plupart de ces saintes assemblées. Son âge et ses incommodités ne lui parurent jamais de valables raisons pour s'en dispenser; et, quelques prières que lui fissent ses amis du Sacré Collège de se relâcher de cette exactitude si préjudiciable à sa santé, il fut toujours inflexible sur ce point : « C'est notre » obligation, leur disait-il, « c'est pour cela qu'on nous a fait cardinaux. »

S'il prévoyait qu'on dût traiter de quelque affaire importante, il en faisait les jours précédents une étude sérieuse; à l'étude il ajoutait ses réflexions, et mettait par écrit son suffrage et les principales raisons qui le déterminaient à le porter. Delà la justesse et la solidité de l'avis qu'il proposait, l'attention avec laquelle il était écouté de tous les cardinaux, et cette espèce d'aveugle conformité de tous leurs sentiments aux siens. Le cardinal François-Marie Monti, doyen du Sacré Collège, écrivait en 1623, au P. Carettonio : « Je me faisais honneur d'être de son avis dans toutes nos décisions; car c'était toujours la parti le plus sage et le plus assuré. Je n'étais pas seul à le suivre, nous marchions presque tous sur les voies qu'il nous avait ouvertes. Il est arrivé plus d'une fois que la Congrégation tout entière, composée de quatorze cardinaux, a changé d'opinion, après avoir entendu celle de Bellarmin, tant son savoir, sa droiture et son autorité avaient de poids dans nos esprits. Le souvenir de ce qu'il a pensé pendant sa vie, fait encore sur nous le même effet après sa mort, nous revenons à ses décisions dès qu'on les cite, et elles passent dans nos consultations pour des oracles, contre lesquels il n'est pas permis de contester. Telle a toujours été notre estime pour le saint cardinal, dont nous faisons gloire d'être les disciples, et que nous honorions comme notre père et notre maître. Ce sentiment de révérence, cette espèce de soumission de tout le Sacré Collège pour Bellarmin, était fondé non-seulement sur l'estime qu'on avait de son bon sens et de sa grande expérience dans les affaires, mais encore sur les grâces surnaturelles, dont Dieu l'avait comblé; les unes et les autres de ces qualités le faisant regarder comme un des plus saints et des plus éclairés de son siècle.

Sa réputation lui attirait une foule d'affai-

res qui, s'ajoutant à ses autres emplois, l'auraient accablé, si sa facilité à les traiter ne lui avait donné le moyen de faire sans embarras ce qui aurait demandé plusieurs hommes ensemble.

Il était consulté de toutes les parties de l'Europe; il était le conseil des cardinaux; on lui écrivait de mille endroits, et on recevait ses réponses comme des oracles. Il lui fallait écrire des lettres sans fin, pour satisfaire à tout le monde, et il s'acquittait de cette espèce de devoir importun avec tant de patience et d'honnêteté, que personne ne se plaignit jamais qu'il manquât ni d'exactitude à répondre, ni de condescendance et de bonté dans la manière avec laquelle il répondait.

Il avait un certain nombre d'amis choisis, surtout entre les cardinaux et les prélats, avec lesquels il était étroitement lié en Jésus-Christ; il entretenait avec eux, quand ils étaient absents, un commerce de lettres, dont le sujet était toujours l'importante affaire de leur mutuelle perfection, et l'obligation étroite où ils étaient de servir l'Eglise. On ne peut omettre quelques traits de la sainte amitié qui l'unissait à saint François de Sales. C'étaient deux hommes qui semblaient faits l'un pour l'autre; la grâce et la nature les avaient doués de qualités si semblables qu'il ne leur fallut que se connaître, pour s'entr'aimer tendrement. Ils furent recommandables par leur pureté, leur innocence, et surtout par leur inaltérable douceur, qu'ils portèrent l'un et l'autre jusqu'au degré suprême, et qui les rendit aimables à Dieu et aux hommes. « C'est une disposition miraculeuse de la Providence, » disait Bellarmin en parlant de saint François de Sales, « de l'avoir fait naître en Savoie pour le bien de sa patrie, et de l'avoir donné pour évêque à des peuples, qui avaient un si pressant besoin de son zèle apostolique. C'est un ange en innocence, répétait-il en toute occasion; ses mœurs sont si pures, qu'il ne paraît pas qu'Adam ait péché en lui. » François l'appelait : « Le grand cardinal, et il avait coutume de dire de son ami, que c'était un homme qui savait tout, et qui ne savait pas faire du mal. » Il était enthousiaste des ouvrages du saint cardinal (dont il ne faut juger, soit dit en passant, que sur de mauvaises traductions); il admirait tantôt l'étendue infinie du savoir, qui y est contenu, tantôt la sainte onction, qu'on y sent répandue partout; il le pressait d'achever ses commentaires sur saint Paul, prétendant en faire la nourriture ordinaire de son âme; il admirait, ce sont ses termes, *les montagnes de livres* qu'il lui avait fallu creuser pour y découvrir et pour étouffer les monstres engendrés par l'hérésie depuis le commencement des siècles. Il ne pouvait assez goûter la douce piété qu'il rencontrait dans ses petits traités de dévotion; Le *Gémissement de la colombe* lui attendrissait le cœur : c'est le titre de celui que Bellarmin a composé de l'utilité des larmes qu'on répand sur ses péchés ou sur ceux d'autrui. Celui qui eusei-

gne à élever son esprit à Dieu, ne lui donnait pas moins de plaisir. Il était en cela du goût de Bellarmin lui-même qui, malgré le peu d'estime qu'il faisait pour ses compositions, avait du penchant pour celle-ci : « Je ne lis guère mes autres livres, » disait-il, « que je n'y sois contraint par la nécessité : mais pour celui de l'élévation du cœur à Dieu, je m'y porte de moi-même, sans y être obligé ; je l'ai déjà lu trois ou quatre fois, et je me suis proposé de le relire encore souvent ; ce n'est peut-être pas qu'il ait plus de mérite qu'un autre : mais enfin je l'aime, parce que c'est mon *Benjamin*, le fruit de mon extrême vieillesse. » C'est le nom que lui donne aussi le saint évêque de Genève dans une lettre qu'il écrit au cardinal, pour lui recommander ses chères filles de la Visitation.

Tout le monde sait que François de Sales n'institua pas d'abord cette sainte congrégation sous la forme exacte et précise de religion. Sa pensée était qu'il y en avait déjà assez dans l'Eglise, sans qu'on en établit de nouvelles. Son premier projet fut de faire une assemblée de veuves et de filles pieuses qui ne fussent, ni liées par des vœux, au moins solennels, ni retenues à la maison par la clôture ; mais qui pussent, après avoir vaqué au dedans à l'exercice de l'oraison, pratiquer encore au dehors les offices de la charité et de la miséricorde. Cela se fit quelques années à l'édification du public et à la consolation du saint prélat. Mais un essaim de ces abeilles ayant volé d'Annecy à Lyon, l'archevêque de cette grande ville, depuis cardinal de Marquemont, fit tant d'instance auprès de M. de Genève, pour l'obliger de les réunir et d'en faire un ordre de religieuses, que le saint homme, acquiesçant à ses raisons, en écrivit à Bellarmin, sur le crédit et l'amitié duquel il comptait pour l'exécution de ce nouveau dessein : « Je m'adresse à vous, Monseigneur, comme à un cardinal connu et aimé, non-seulement à Rome, mais par tout le monde, pour obtenir du Saint-Père, par le crédit que vous avez auprès de Sa Sainteté, qu'il daigne admettre, entre les autres religions de l'Eglise, les communautés naissantes de la Visitation, et agréer 1^o qu'on n'y récite que le petit Office de la sainte Vierge ; 2^o qu'on y puisse recevoir des veuves en habit séculier, qui demeurent avec les autres, sans faire les vœux comme elles, et qui puissent sortir, quand le demande la nécessité de leurs affaires ; enfin que les dames mariées y puissent entrer et y faire leur séjour pendant quelque temps avec la permission de leur époux, pour y être occupées d'exercices spirituels et du règlement de leur conscience. L'expérience apprend que ces trois choses sont d'une extrême utilité, et c'est ce qui me fait les proposer au Saint-Siège par votre médiation : c'est à vous que je recours, très-illustre cardinal, comme à mon unique intercesseur, au seul du Sacré Collège avec qui j'aie des relations particulières, et comme à celui dont je vois sensiblement la compassion pour mon

diocèse désolé, dans le grand ouvrage des controverses, et la grande affection pour les âmes dévotés dans l'aimable *Benjamin* qui vient de paraître. Je vous conjure donc, par le zèle que vous avez pour l'avancement des bons desseins, de m'aider à l'accomplissement de celui-ci par votre sagesse et par votre autorité. Pardonnez-moi ma liberté, et honorez toujours de votre amitié, très-grand, très-illustre et très-excellent prélat, votre très-humble et très-obéissant serviteur. François, évêque de Genève, d'Annecy, 10 juillet 1616. » Il ne faut pas demander si le cardinal s'empressa d'accéder aux désirs du saint prélat.

Il aurait bien voulu que le saint instituteur fût appelé à Rome pour y recevoir la pourpre dont le rendaient dignes ses rares qualités. Bellarmin, dans une de ses lettres, protesta à l'évêque de Genève « qu'il ne reçoit jamais des siennes, sans être pénétré d'une joie sensible, et sans être presque tenté d'être Pape, pour être en pouvoir de lui rendre justice, en lui envoyant aussitôt le chapeau de cardinal. » C'est ainsi que l'homme de Dieu désirait à son saint ami une dignité, dont il aurait bien voulu se décharger lui-même, ne se trouvant pas, pour en soutenir le poids, les épaules aussi fortes qu'il les reconnaissait dans François de Sales : mais il était seul au monde, qui eût de si bas sentiments de son mérite ; et c'était la pensée de tout le Sacré Collège, qu'il en faisait l'honneur par son éminente science et qu'il en était l'exemple par son admirable vertu.

Cependant au dehors il n'affectait rien qui pût le faire estimer, ni saint ni savant : content de plaire aux yeux de Dieu, il se débattait autant qu'il pouvait à ceux des hommes qui l'auraient à peine connu, si ses livres n'avaient porté au loin la réputation de sa science, et si ses emplois ne l'avaient mis dans la nécessité de donner, dans les occasions, des marques éclatantes de sa vertu. Toujours respectable et toujours modeste, il était admiré dans les consistoires, quoiqu'il y parlât peu, surtout en présence du Pape, devant qui il ne prit jamais la liberté de haranguer : mais il prit toujours celle de dire nettement son opinion, dût-elle ne pas être suivie. Cette sainte liberté se fit sentir toutes les fois qu'il s'agissait de quelques points réglés par le concile de Trente ; son avis était constamment qu'on n'en accordât jamais de dispense, que dans une extrême nécessité. S'il voyait cependant qu'on se relâchât quelquefois, malgré lui, de cette sévérité ; satisfait devant Dieu de s'être acquitté de son devoir, il n'accusait pas ses collègues d'y avoir manqué ; et un jour le cardinal Crescentio l'ayant forcé de s'expliquer sur eux et sur leur facilité : « Ce sont mes maîtres, » lui dit-il, « il ne m'appartient pas de les juger. »

Quelque respect qu'il eût pour eux, il ne laissait pas, de temps en temps, de leur faire sentir agréablement ce qui lui paraissait ou moins régulier en leurs personnes,

ou moins modeste dans leurs palais. Ayant trouvé chez un des plus distingués, qu'il était allé visiter, des figures découvertes et peu séantes, après l'avoir entretenu du sujet qui l'avait amené : « Je viens de voir, » lui dit-il d'une manière gaie et bonnête, « en entrant chez Votre Seigneurie, des pauvres tout nus dans votre galerie; au nom de Dieu faites les revêtir, sans quoi ils sont en danger de mourir de froid pendant l'hiver. — Je les connais, » reprend le cardinal, entendant le mot pour rire; « je leur ferai donner des habits, ils vous en auront obligation. » N'ayant pu effectivement faire enlever ces fresques de dessus la muraille, il ordonna au peintre de les couvrir.

Bellarmin ne perdit aucune occasion de faire du bien, et d'établir partout où il pouvait le royaume de Jésus-Christ, dont il sentait bien qu'il approchait lui-même. Et comme il savait qu'on ne peut y travailler plus efficacement, qu'en le faisant régner dans le cœur des rois, dont la piété, quand elle est solide et véritable, se répand dans le cœur de leurs sujets, qui ne résistent ni à leur autorité, ni à leur exemple, il entra volontiers dans la pensée de leurs amis qui le portaient à donner aux têtes couronnées une espèce de miroir, où ils vissent tracés clairement et en raccourci tous les devoirs d'un prince chrétien. Il y fut déterminé par la venue du jeune Ladislas à Rome. Il était fils de Sigismond III, roi de Suède et de Pologne, à qui Charles, prince de Sudermanie, enleva la première de ses couronnes, s'étant servi, pour l'usurper du mécontentement des Suédois qui déjà presque tous engagés dans le parti protestant ne voyaient qu'avec chagrin un roi catholique sur le trône. Ladislas eut autant de piété que son père, et s'il n'eût pas plus de valeur que lui, au moins sa valeur fut plus heureuse. Dès qu'il fut capable de porter les armes, habile général, il défit les Moscovites, il battit plusieurs fois les Turcs en bataille rangée, et on peut dire qu'il fit périr à Osman, leur sultan, plus de cent cinquante mille hommes en divers combats. Ayant pacifié les Etats de son père, il prit le temps favorable pour faire le voyage d'Italie, et déposer ses lauriers aux pieds des saints apôtres. Ce fut un spectacle qui fit plaisir à la capitale du monde, et qui fit répandre des larmes à Bellarmin. Le saint vieillard fut heureux de contribuer à la perfection de ce jeune héros, en lui mettant en main le livre dont on vient de parler. C'est à lui-même qu'il le dédie, comme on le voit dans l'Épître, qui est en tête de l'ouvrage; il y apporte les raisons particulières qu'il a de le lui offrir, et qui sont autant d'éloges, par lesquels il gagne le cœur du prince, pour y faire ensuite passer plus aisément l'amour de la justice.

Il trace d'abord, dans la préface, le plan de son livre, qu'il partage en quatre parties, selon les quatre rapports qu'ont nécessairement tous les princes. Ce sont des maîtres sur la terre : mais ils ne laissent pas d'y avoir des supérieurs. Celui qui l'est absolu-

ment, c'est le roi des rois, dont ils ont une dépendance essentielle en toutes choses. Ils dépendent aussi pour le spirituel du Souverain Pontife, de leur évêque particulier, et de leur confesseur. Bellarmin, dans la première partie, leur montre quelle doit être leur conduite, 1^o envers Dieu, et ensuite à l'égard des trois autres, qui ont, en quelque chose, une espèce de supériorité sur eux.

Le deuxième rapport qu'ils ont regarde leurs inférieurs, leurs peuples, leurs domestiques, leurs officiers, leurs soldats, leurs magistrats, répandus dans toute l'étendue de leurs Etats, et auxquels ils communiquent leur autorité, pour rendre la justice. Ce sont divers sujets, qu'ils doivent gouverner diversement, selon leurs différents caractères; c'est ce qu'il leur apprend dans la seconde partie.

Quelque élevé que soit le monarque, il a des égaux, et ce sont les souverains qui ont des Etats, comme il a les siens; il fait remarquer, dans la troisième partie, de quelle importance il est, qu'il conserve avec eux la bonne intelligence, le droit des gens, et toutes les lois de la justice et de la charité chrétienne.

Il se faut dire enfin que le prince a rapport à lui-même, et que c'est le premier état qu'il doit régir. Pour le faire avec sagesse, il doit avoir surtout devant les yeux sa dernière fin; se bien persuader qu'il est né pour un royaume infiniment plus grand et plus durable, que celui dont il est le maître, et choisir par conséquent les moyens les plus propres, pour y parvenir, en domptant ses passions, qui sont ses vrais ennemis. Telle est la sainte politique, dont il fait des leçons à Ladislas dans la quatrième partie; et, rien n'étant plus persuasif que les exemples, sur la fin de son livre qu'on peut intituler : *L'art de régner*, il lui étale les plus illustres et les plus éclatantes de l'un et de l'autre Testament, dans la vie des plus grands et des plus saints princes qui aient paru dans tous les siècles; il lui propose les Josué, les David, les Jonathas, les Venéscas, les Henri, les Léopold, les Louis, les Casimir, comme des modèles héroïques, qu'il doit copier dans sa personne.

Mais quelque zèle qu'eût le saint cardinal pour former les princes de la terre à la piété chrétienne, il en avait encore davantage pour porter les princes de l'Eglise à la perfection de leur état, surtout quand il avait des relations avec eux. L'évêque de Théano, son neveu, ne fut pas plutôt élevé à l'épiscopat, qu'il lui en traça les devoirs dans toute l'exactitude avec laquelle il souhaitait qu'il les remplît. Cette pièce courte et solide, où il lui parle avec l'autorité que lui donnait son âge, et avec toute la tendresse que lui inspiraient les liens du sang, fut imprimée à Paris, à l'insu du cardinal, qui ne croyait pas qu'elle dût jamais sortir des mains de son parent; et elle devint ainsi publique par une disposition particulière de la Providence, qui voulait qu'elle fût commune à tous les prélats de l'Eglise, qui y trouvent:

en raccourci, tout ce qui leur est nécessaire pour s'acquitter dignement de leur important ministère. Elle contient neuf questions, ou, comme il les appelle, neuf controverses, sur lesquelles il exhorte son neveu à s'instruire à fond, et à régler sa conduite sur la vérité, sans avoir égard, ni à ce que disent, ni à ce que font plusieurs; et, quand cette vérité, qui doit être sa règle, ne paraît pas dans un assez grand jour, à s'attacher constamment au parti le plus sûr, qu'il lui conseille de n'abandonner jamais, principalement quand il s'agit du salut éternel.

Ces instructions salutaires firent d'autant plus d'impression sur l'évêque de Théano qu'il les vit beaucoup mieux exprimées dans la conduite de son oncle que dans ses écrits; car le saint cardinal avait appris de l'apôtre saint Paul à faire attention sur lui-même avant d'instruire les autres. C'est ce qui le fit résoudre, quand il fut chargé de l'archevêché de Capoue, à consacrer une partie de la nuit à la méditation des saints Livres et surtout des *Psaumes* pour lesquels il avait un goût singulier. L'application qu'il y donnait était plus du cœur que de l'esprit, et, bien loin de le fatiguer, elle le délassait des fatigues inséparables du ministère apostolique, quand on s'en acquitte avec autant de conscience que le faisait Bellarmin. Il y trouvait, comme il l'avoue à Paul V, une satisfaction merveilleuse, et, dans l'épître par laquelle il lui dédie son *Exposition des Psaumes*, lui rendant compte de son ouvrage, il dit que le pontife y rencontrera partout de la clarté, mais non pas en tous les endroits la même abondance de sentiments de piété; et la raison qu'il lui en apporte, c'est qu'ayant moins écrit ce qu'il a recherché par son étude que ce qui lui a été inspiré dans la contemplation de la divine parole, le Saint-Esprit ne lui communiquait pas toujours ni la même dévotion, ni la même fécondité. Il ajoute qu'il ne laisse pas de l'offrir à Sa Sainteté tel qu'il est, pour lui faire connaître, comme à son père et à son maître, quelles ont été non-seulement ses occupations publiques, mais encore les plus secrètes, et afin qu'il ait la bonté d'y corriger ce qu'elle jugera défectueux. Ce qu'on y trouve quand on la lit, c'est l'esprit de Dieu qui animait le saint homme, et qui le remplissait également de ses lumières et de son amour. Il y paraît aussi dégagé de la terre que s'il eût déjà été au ciel; et, ce qui est rare, c'est qu'aussi attaché à Dieu que l'anachorète le plus retiré, il était d'une exactitude infinie à remplir au dehors tous les devoirs publics auxquels l'engageaient sa pourpre et le Saint Père.

Telles furent ses saintes et fructueuses occupations pendant les quinze années que Paul V gouverna l'Eglise. Ce Pape, après avoir étendu le royaume de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde, avoir envoyé des évêques aux Indes, des prédicateurs au Japon, des nonces dans presque toutes les cours de l'Europe, après avoir pacifié l'Italie, en obligeant les ducs de

Savoie et de Mantoue à mettre bas les armes qu'ils avaient prises au sujet du Monferrat, après avoir canonisé saint Charles et béatifié les saints Ignace et Xavier, alla recevoir dans le ciel des couronnes plus durables que celle qu'il avait portée sur la terre.

Des gens d'un zèle louable peut-être, mais qui n'était pas prophétique, l'avaient flatté que la grande œuvre de son pontificat devait être la consommation de l'importante affaire qu'avait entamée Clément VIII, et à laquelle il n'avait pu mettre la dernière main, que c'était à lui que la Providence avait réservé l'honneur de finir les questions agitées depuis tant de temps entre les Dominicains et les Jésuites. Il les remit effectivement sur le tapis, il fit recommencer les disputes, il rassembla les congrégations qui en devaient faire la discussion, il prit sur cela l'avis des plus pieux et des plus savants hommes de l'Europe. Le cardinal Arrignon eut ordre d'en écrire à l'évêque de Genève, François de Sales, pour en avoir son opinion. La réponse du saint prélat fut « qu'il avait étudié exactement les matières sur lesquelles Sa Sainteté lui ordonnait de s'expliquer, et qu'après les avoir examinées à fond, il avait trouvé de part et d'autre des difficultés qui l'avaient effrayé; que, dans sa pensée, le temps n'était pas encore venu de prononcer sur des points si difficiles et si importants, qui avaient d'ailleurs de côté et d'autre de si grands génies et de si habiles hommes pour défenseurs; enfin que, s'il était cru, on travaillerait beaucoup plus à faire un bon usage de la *grâce* qu'à faire sur cette *grâce* des disputes qui sont en danger d'altérer la charité. » Il parut par l'événement que le sage pontife préféra le conseil pacifique de François de Sales à celui de quelques zélés inquiets et empressés, qui le portaient à précipiter sa décision.

Ce qui est certain, c'est que si Clément VIII, au moins en un certain temps a voulu décider la cause, la mort lui en a ôté le pouvoir, et que si Paul V a pu, comme on n'en saurait douter, prononcer sur cette affaire, il faut qu'il ne l'ait pas voulu, puisqu'il vécut encore plus de treize ans depuis la dernière congrégation où parlèrent si efficacement les cardinaux Bellarmin et du Perron. Le Saint-Père se contenta donc de laisser les Jésuites et les Dominicains dans une pleine liberté de conserver leurs sentiments, leur permettant de les défendre à l'ordinaire, et menaçant les uns et les autres de sa disgrâce si, en les défendant, ils osaient, contre ses ordres, censurer les opinions contraires ou attaquer contre la charité les auteurs qui les soutiennent. Ainsi finirent ces fameuses disputes dont il vaut mieux ensevelir la mémoire que de la réveiller.

Dans cette affaire, Bellarmin déploya son éminent savoir; toujours modeste néanmoins et cherchant à s'effacer, il disait qu'il faisait plus de cas d'un degré de charité devant Dieu que de la plus haute réputation devant les hommes. Ce mépris de la gloire

du monde semblait être né avec lui ; il l'avait beaucoup augmenté dans la religion, et ce qui n'est guère ordinaire, il l'avait perfectionné dans la cour même, principalement à la mort des Souverains Pontifes. En les voyant, ces hommes révévés de l'univers, du faite des grandeurs où ils étaient auparavant, descendre dans l'obscurité du tombeau péle-mêle avec le reste des mortels, il concluait qu'il faut peu compter sur tout ce qui flatte ici-bas l'ambition ; que toute la terre est un point qui disparaît à la vue du ciel, et qu'à des Chrétiens, instruits des principes de la foi, rien ne doit paraître estimable que les biens éternels. Ces solides pensées le dégoûtaient de son exil et le faisaient soupirer après la céleste patrie. Il parlait des divers événements de la vie, des révolutions des Etats, des vicissitudes de la fortune et de tout ce qui se passe dans le monde, d'une manière à désabuser ceux qui s'en laissent enchanter. Il ne pouvait concevoir que des hommes raisonnables courussent après des ombres qui leur échappent des mains au moment où ils pensent les embrasser, et que des Chrétiens, nés pour le ciel, au lieu d'y élever continuellement leurs yeux et leurs désirs, les eussent toujours attachés à la terre. Tout ce qui s'y appelle grandeur ne lui paraissait qu'un néant ; il en avait un profond mépris, il n'estimait rien que ce qui est éternel, et c'est ce qui lui faisait regarder avec une espèce d'impatience la fin de sa vie qui devait être le commencement de son éternité. « J'ai assez vécu, » disait-il, « il est temps de terminer une si longue carrière. »

C'est un sentiment dont il aimait à s'ouvrir avec ses amis, et il le fit surtout d'une manière singulière au P. Bernardin Realin, avec lequel il avait depuis longtemps contracté une étroite amitié. C'était un homme, selon le cœur de Dieu, aussi vide de toute la fausse prudence du siècle, qu'il était rempli de la vraie sagesse évangélique ; se méprisant lui-même, autant qu'il était estimé de tout le monde ; aimé des pauvres, dont il était le père, recherché des grands, dont il avait mérité la confiance ; révévé des peuples, au salut desquels il était dévoué. La ville de Lecce, dans le royaume de Naples, à 26 kilomètres de l'Adriatique, l'a pris pour son protecteur, après avoir, dans les besoins les plus pressants, éprouvé, pendant 42 ans qu'il y fit son séjour, le crédit qu'il avait auprès de Dieu. Lorsque Bellarmin fut provincial de la province napolitaine, il avait déjà pour ce serviteur de Dieu une vénération profonde, et il lui en donna des marques dès qu'il mit le pied dans le collège de Lecce pour le visiter. Car, dès qu'il parut, il alla avec empressement au-devant de lui, et se jeta à ses genoux pour l'embrasser. L'humble religieux s'y jeta de même, plein de confusion de voir son supérieur à ses pieds, et ils se tinrent longtemps serrés en cette posture. Ces deux saints personnages étaient enfin parvenus à une extrême vieillesse, et ils attendaient, avec une égale sol-

licitude, le jour du Seigneur, lorsque Antoine Bealillo, Jésuite assez connu en Italie par les histoires sacrées qu'il y a publiées, allant prendre congé du cardinal, et lui demander ses ordres pour Lecce, où il devait passer : « Père Antoine, » lui dit-il, « vous allez voir le saint vieillard B. Réalin ; c'est un homme aussi consumé par ses fatigues que par ses années ; il est heureux d'être au bout d'une vie qu'il a si glorieusement employée au service du Seigneur ; la terre n'est plus pour lui, puisqu'il n'est plus en état d'y travailler selon ses désirs : dites-lui de ma part que le ciel l'attend pour le couronner. Qu'il aille à la bonne heure dans ce bienheureux séjour ; qu'il y aille sans délai. Si Dieu écoute mes soupirs et s'il me fait miséricorde, je l'y suivrai bientôt. » Bealillo s'acquitta fidèlement de sa commission, et il fut chargé par l'homme de Dieu de répondre de sa part au cardinal, « qu'étant à l'âge de 86 ans, il ne lui était pas mal aisé de lui obéir, qu'il prétendait bien partir bientôt pour le grand voyage de l'éternité, et que Sa Seigneurie ne devant pas lui survivre de beaucoup d'années, il l'assurait de la part de Jésus-Christ des récompenses qui lui étaient préparées au même terme. » La réponse fit tout le plaisir imaginable à Bellarmin, et, peu de temps après, ayant appris l'heureux trépas de son ami, il espéra que les jours de son pèlerinage allaient finir. C'est vers ce temps qu'il composa son *Art de bien mourir*, qu'il pratiqua lui-même le premier.

Selon le saint cardinal, dans son traité *De la bonne mort*, les dispositions qu'on y doit apporter sont de deux sortes : les unes sont éloignées, les autres sont prochaines. Les premières, qui toutes se réduisent à la bonne vie, se sont fait voir avec éclat dans la vie de Bellarmin. C'est ici le lieu d'exposer les autres que lui-même fait consister dans de fréquentes pensées de la mort et de ses suites, dans l'usage des derniers sacrements, et dans la manière de se défendre des ennemis du salut, qui redoublent tous leurs efforts pour dépouiller un mourant de tout ce qu'il a amassé de biens spirituels pendant sa vie.

Bellarmin n'attendit pas pour songer à la mort qu'elle vint se présenter à ses yeux ; il sut se la rapprocher par la pensée, alors même qu'il avait sujet de s'en croire encore éloigné. Mais, quand il eut passé l'âge de 60 ans, on peut dire qu'il en fit l'objet continuel de ses méditations ; il se familiarisait avec elle, et, pour apprendre à bien mourir une fois, il s'exerçait à mourir tous les jours. Son étude principale était d'examiner son cœur, et, dès qu'il y trouvait le moindre attachement à la créature, il en faisait aussitôt le sacrifice au Créateur.

Il délibéra s'il ferait un testament ; il avait si peu de choses, qu'il pencha à n'en point faire, à l'exemple de saint Augustin, dont il est écrit, « qu'étant pauvre de Jésus-Christ, il n'eut rien à léguer. » L'appréhension qu'il eut, cependant, que le peu qui lui resterait ne

passât à ses proches, le fit résoudre à demander à Clément VIII la permission d'en disposer purement en legs pieux. Le Pontife lui en fit expédier un indult beaucoup plus ample qu'il ne l'avait demandé. Ce fut le 8 avril 1603, la douzième année du pontificat de Clément. Il y avait à peine un an que Bellarmin était archevêque de Capoue, que regardant cette église comme son épouse, il l'institua son héritière universelle : mais depuis, obligé de la quitter, ce qu'il avait projeté de faire pour cette épouse, il le fit pour la Compagnie, qu'il aimait comme sa mère. Au reste, on ne trouva chez lui ni sommes considérables, ni meubles précieux, son intendant n'ayant jamais pu gagner sur lui qu'il conservât quelque chose de son revenu d'une année à l'autre ; à l'exception de ce qu'une indispensable nécessité exigeait dans son palais, il n'y souffrit rien à son usage, ce que qu'un saint religieux se fût cru permis d'avoir dans sa cellule.

Ce dépouillement, rare dans un homme de son rang, étonna les Souverains Pontifes ; Clément VIII en fut plus d'une fois dans l'admiration. « Quel homme êtes-vous ! » lui disait Paul V, « que vous ressemblez peu à une foule de gens dont je suis environné ! ils demandent sans cesse, et vous ne demandez jamais ; on ne saurait les contenter, quoi qu'on leur donne ; je ne vous donne rien, et vous êtes toujours content. » Le Saint-Père pouvait ajouter que ce peu qu'il avait semblait être moins à lui qu'aux autres. Toute la réponse de Bellarmin était que Dieu ne l'avait pas fait pour être riche, « qu'il était né pauvre gentilhomme, qu'il avait été pauvre religieux, qu'il se contentait de vivre et de mourir pauvre cardinal, et que Sa Sainteté ne serait jamais importunée des demandes qu'il ferait pour lui. »

Il ne se mettait guère en peine des biens de la terre ; son trésor était au ciel, et il ne se plaisait à songer à la mort que parce qu'elle lui devait ouvrir cet heureux séjour, où sont les véritables richesses. Il ne parlait d'autre chose que de ce passage fortuné, qui finit les misères du temps et commence le bonheur de l'éternité. Son ardeur se redoubla quand il apprit la mort de son cher ami Beronius ; il lui porta une sainte envie, et ne fit plus que languir dans l'impatience de l'aller rejoindre dans la jouissance de celui dont l'amour consomme toutes les véritables amitiés. On l'entendit s'écrier avec l'Apôtre (*Philip. 1, 23*) : *Quand arrivera l'heureux jour de ma dissolution et de mon éternelle union avec Jésus Christ ?*

Il avait prédit sa mort longtemps avant qu'elle arrivât, et il en discourait avec un sang-froid qui marquait bien son tranquille abandon entre les mains de Notre-Seigneur. Après la mort de Paul V, comme il fut question d'assembler les cardinaux pour lui choisir un successeur, Bellarmin dit au cardinal Montalte : « Nous allons élire un Pape au cœur de l'hiver ; celui qui le suivra sera élu au sort de l'été ; mais ni vous ni moi n'assisterons à son élection. » La prédiction

se vérifia dans toutes ses circonstances ; car Grégoire XV, ayant commencé son pontificat le 9 février 1622, l'acheva le 6 juillet 1623, ayant donné au monde chrétien cinq illustres protecteurs par la canonisation des saints Isidore, Ignace, Fr. Xavier, Philippe de Néri, et de sainte Thérèse ; de sorte que, pour remplir le siège vacant, le Sacré Collège fut obligé d'entrer au conclave dans le temps de la canicule, pendant laquelle fut proclamé Urbain VIII ; le cardinal de Montalte et Bellarmin, selon sa prophétie, étant morts depuis près de deux ans. Il annonça encore plus explicitement sa mort à un chanoine de Capoue, qui l'était venu voir à Rome en 1621 ; car il lui en marqua l'année, le mois et le jour, en lui disant en termes précis, qu'il mourrait cette même année, en septembre, un vendredi, jour où l'Eglise ferait la fête des Stigmates de saint François, et il ajouta encore à d'autres qu'il attendait cette grâce de Notre-Seigneur par l'intercession de ce grand saint, à qui il avait une dévotion particulière.

Plein de ces pensées, à la mort de Paul V, il espéra qu'un nouveau Pape, le voyant en un si grand âge, et consumé de fatigues, le laisserait passer en repos le peu de jours qui lui restaient. S'il n'eut pas sitôt la consolation dont son espérance l'avait flatté pour son avantage particulier, il en eut une autre très-importante pour le bien commun de l'Eglise. Le cardinal Ludovisio, neveu du Pontife qui venait d'être élu, ayant prié Bellarmin de contribuer par ses lumières et par ses conseils à rendre célèbre le pontificat de son oncle, celui-là s'ouvrit tout d'abord à lui, et lui représenta si clairement de quelle importance il était que l'élection des Papes se fit par des suffrages secrets, qu'il le fit convenir que ce serait une source de gloire immortelle à Grégoire, s'il en faisait une bulle expresse. Ludovisio s'engagea à Bellarmin d'y porter Sa Sainteté ; et il lui tint si bien sa parole, que cette fameuse bulle fut dressée et publiée à l'édification de toute l'Eglise, telle que l'avait désirée le serviteur de Dieu, qui ne pouvait terminer sa vie par un service plus considérable à cette sainte épouse de Jésus-Christ.

Il ne crut pas, après cela, que la Providence exigeât de son zèle rien autre chose, que d'employer ses derniers efforts à achever de remplir la mesure de perfection à laquelle elle l'avait destiné. Il résolut alors de presser sa retraite de la cour. Pour y réussir plus aisément, il ne proposa qu'une partie de ce qu'il avait envie d'obtenir ; il demanda d'abord d'être déchargé de la congrégation du Saint-Office et de celle de l'examen des évêques, alléguant ses fréquentes incommodités, et surtout sa surdité, qu'avait augmentée beaucoup un violent catarrhe. Cette raison, qu'il conjura le cardinal Bandini de faire valoir auprès du Souverain Pontife, lui parut d'une force invincible pour persuader à Sa Sainteté qu'il ne lui restait plus que la bonne volonté de lui être utile, et que ses infirmités le mettaient dans

l'impuissance de lui continuer ses services. En effet, il emporta enfin ce qu'il avait si vivement désiré depuis longtemps, et ce que le vicaire de Jésus-Christ eut tant de peine à lui accorder, de se retirer dans une maison de la Compagnie.

Il choisit le noviciat de Saint-André, où, ayant appris autrefois à vivre saintement, il espéra qu'il apprendrait enfin à bien mourir. Il y entra le 16 août 1621, avec un épanouissement de cœur qui parut sur son visage à tous ceux qui l'y reçurent, et qui leur fut un témoignage, et de l'aversion qu'il avait de la cour, à laquelle il renonçait, et de sa tendresse pour la chère maison qu'il avait prise pour le lieu de son repos.

Afin d'en goûter les douceurs, il s'interdit les fonctions publiques, ne s'étant réservé que la cause du bienheureux Philippe de Néri, qu'il avait entreprise, partie par l'estime qu'il faisait d'un homme si digne d'être mis au catalogue des saints, partie en considération du cardinal Baroni, qui avait été disciple et compagnon de cet illustre fondateur de l'Oratoire. Il ne put se défendre d'assister encore une fois à la congrégation de l'Index pour une affaire importante qu'il s'était chargé de rapporter. Il en fut si fatigué, qu'il en revint avec une grosse fièvre qui l'obligea, au retour, à se mettre au lit. L'accès fut très-violent.

Ces symptômes, dans un commencement de maladie, firent craindre qu'elle ne fût mortelle, surtout dans un homme de 79 ans, encore plus usé par ses travaux et ses longues applications, que par un âge si avancé. Les médecins, qui ne purent en dissimuler le danger, jetèrent le trouble dans toute la maison. Le malade, revenu de son délire, porta le même jugement de son mal; mais, loin d'en être alarmé, voyant approcher le jour heureux qui le devait mettre en possession du même Sauveur, que Siméon avait eu le bonheur de tenir entre ses bras, transporté comme lui d'une sainte joie. *C'est maintenant, dit-il, Seigneur que vous laisserez aller votre serviteur en paix selon votre parole. (Luc. II, 29.)* Son mal, cependant, eut des alternatives qui firent croire qu'il n'était pas si près de quitter la terre, qu'il se le figurait : il se trouva mieux quelques jours après ; et Amérigi, général des Célestins, lui témoignant l'espérance qu'il avait de son retour, sur les signes qu'il en aperçut dans son air et dans sa couleur : « Ce sont des apparences fort équivoques, sur lesquelles il ne faut pas compter, » lui répondit le cardinal ; « il y a quelque chose de plus solide en moi, qui m'assure d'une mort prochaine, et qui me fait entendre que je n'ai plus que très-peu de temps à vivre. Et n'est-ce pas assez, » ajouta-t-il, « mon exil n'a-t-il pas été assez long, et n'est-il pas temps que j'aie à ma patrie ? »

La maladie dont il fut atteint, et qui le conduisit au port qu'il désirait, était singulière. C'était une fièvre aiguë et ardente ; elle était proprement double-tierce-continue, les accès entrant d'ordinaire les uns

dans les autres avec redoublement. Ces accès faisaient en lui comme deux fièvres toutes différentes, dont l'une, accompagnée de transports et de maux de tête violents, lui causait le délire : l'autre lui allumait un feu dévorant dans les entrailles, mais lui laissait un plein jugement, afin qu'il ne perdît rien de ses douleurs, et qu'il en sentît toute la pointe. Dans cette diversité d'accès, il paraissait toujours le même, patient, doux, gracieux à tous ceux qui venaient le visiter, se découvrant la tête pour saluer, soit qu'il fût en délire ou non ; ce qu'on n'apercevait que parce qu'il y avait moins de suite dans ses discours. Au reste, il y faisait toutes les mêmes choses qu'il aurait faites, s'il avait eu l'usage de la raison. Jamais on n'entendit sortir de sa bouche aucune parole qui touchât les affaires publiques ou secrètes, qu'il venait de manier. Il ne parlait que de ce qu'il avait dans le cœur, c'est-à-dire de la grande, de l'unique affaire qu'il allait terminer. Ce qui est étonnant, c'est que, sachant plusieurs langues, il parlait presque toujours la grecque pendant son délire, quoique l'usage de l'italienne et de la latine lui fût beaucoup plus ordinaire en tout autre temps. A l'heure de la nuit, où il avait coutume de réciter les Matines, on le voyait, pour les commencer, lever les yeux au ciel, faire le signe de la croix ; et, poursuivre autant que la mémoire lui fournissait avec les inclinations de tête au *Gloria Patri*, et tous les autres actes de piété, qui lui étaient ordinaires dans la récitation de l'Office divin.

L'ardeur de sa fièvre et l'extrême faiblesse où il était réduit, ne l'empêchèrent pas de se jeter à terre pour communier, s'annéantissant, autant qu'il lui était possible, à la vue de son Seigneur, qui lui faisait l'honneur de le visiter. Comme il le reconnaissait et l'honorait dans la personne de son Vicaire ; il reçut avec un respect religieux Grégoire XV, qui vint le voir dès les premiers jours de sa maladie. Dès qu'il l'aperçut dans sa chambre, plein de confusion, la tête nue, il se courba profondément ; et, dans cette humble posture, pénétré d'un sincère sentiment de sa bassesse : « Qui suis-je, en vérité, Saint-Père, » s'écria-t-il, « pour que Votre Sainteté m'honore de sa visite ? » — « Je voudrais vous la faire, » répondit le Pape, en une meilleure occasion ; « votre mal m'afflige, mais votre patience et votre résignation me consolent ; je prie le Seigneur de vous rendre une vie qui m'est si chère. » — « Elle n'a été que trop longue, » reprit Bellarmin, « me voici sur la fin de ma soixante-dix-neuvième année ; je ne désire plus de vivre, mais seulement de faire la volonté de Dieu jusqu'au dernier soupir de ma vie ; c'est à Votre Sainteté, si nécessaire à l'Eglise, que conviennent mes années, et encore de plus longues. » — « Ce sont vos mérites et non pas vos années que je souhaite, » répartit obligeamment le Pontife, en lui tendant les bras pour l'embrasser ; il le fit deux ou trois fois ; et demeurant quel-

que temps serrés ensemble, ils pleurèrent l'un sur l'autre, et firent des vœux mutuels de se revoir dans l'éternité.

Grégoire était à peine sorti de Saint-André, qu'on y introduisit le cardinal Mattei Barbarini, depuis Urbain VIII. Quand ce grand homme, qu'une véritable estime et une sincère amitié avaient attaché à Bellarmin, apprit le danger où il était, vivement touché, il vint lui en témoigner sa douleur avec des manières si tendres et si honnêtes, que le serviteur de Dieu en resta confus. Il lui dit entre autres choses, « qu'ayant été ici-bas si utile à l'Eglise, il était sûr qu'il n'aurait pas moins de zèle pour elle dans le ciel, et qu'il y soutiendrait, par ses intercessions, celle que, pendant sa vie, il avait édifiée par ses exemples et défendue par son savoir. » — « Votre Seigneurie, » répondit l'humble malade, « estime trop ce que j'ai tâché de faire pour l'épouse de Jésus-Christ; ce que j'ai fait est si peu de chose, et l'état imparfait où je me trouve, étant près de paraître devant Dieu, est si peu digne de sa présence, que je n'ai guère lieu de présumer que je doive avoir assez de crédit pour lui servir, auprès de la divine Majesté, d'un fort puissant intercesseur. » C'était une succession continue de cardinaux et de personnages considérables, qu'une vénération sincère et non une vaine cérémonie, attirait au pied de son lit, pour y révéler sa haute vertu, être les témoins de son admirable tranquillité et recevoir sa bénédiction.

La fièvre dont il était brûlé lui avait causé une sécheresse de bouche insupportable; quelque permission qu'il eût des médecins d'user au moins de gargarismes, il ne put se résoudre à prendre ce soulagement, de peur d'être à charge à ceux qui le servaient, et de perdre l'heureuse occasion que lui présentait Notre-Seigneur, de l'imiter dans la soif qu'il endura lui-même sur la croix. Il n'eut plus de pensée que de ce Dieu crucifié, dès qu'on lui eût annoncé qu'il était près de sa fin. C'est le neuvième jour de sa maladie, que son ancien ami Mutio Vitelleschi, alors général de la Compagnie, lui rendit cet office d'amitié, sans aucune de ces précautions usitées dans le siècle. Quand un homme a bien méprisé le monde, il n'est pas besoin de ménagements pour l'avertir de le quitter. Dès que le malade eut entendu cette parole, il sembla reprendre ses forces et s'écria : « O la bonne nouvelle ! » Deux jours après, il remit au général son testament; il n'y fit, quelques jours avant sa mort, que deux changements qu'il y ajouta en forme de codicille. Comme il avait changé de titre, et qu'il eût celui de Sainte-Praxède au lieu de celui de Sainte-Marie du Chemin, il voulut que la donation qu'il avait faite en faveur de la première église, fût transférée à l'autre. Le cardinal Pierre Aldobrandin étant mort, il lui substitua le cardinal Hippolyte Aldobrandin, pour être exécuteur de son testament.

Cette disposition de son temporel ne lui fit pas grand embarras; il avait si peu de chose !

L'intérêt de son âme lui tenait bien plus au cœur, dans le temps surtout où il allait paraître devant Dieu. Il se fit lire la mort de saint Charles, pour en faire le modèle de la sienne, comme il avait tâché de conformer sa vie à celle de ce grand saint. Ce qu'on lui lut de l'humble et amoureuse ardeur du bienheureux prélat, dans la réception des derniers sacrements, ne contribua pas peu à augmenter la confiance qu'il avait en ces souverains secours, dont l'Eglise fortifie ses enfants, quand ils sont près de faire le grand voyage de l'éternité. Il espéra le faire heureusement, quand il aurait reçu le saint viatique. Dès que le général de la Compagnie, qui le lui apporta, eut mis le pied dans la chambre, le serviteur de Dieu n'écoula plus que sa foi, son respect et son amour. Quelque prière qu'on lui fit, dans l'extrémité où il était, de n'en pas user comme il avait fait dans ses autres communions, on eut beau lui représenter qu'il ne pouvait sortir du lit sans un risque évident d'avancer sa mort : on ne put le retenir; il se leva de lui-même avec une vigueur que pouvait seule lui inspirer la présence de l'Auteur de la vie. Emporté par l'impétuosité de son amour, il s'élança par terre avec une promptitude qui surprit et effraya tous les assistants. Ses officiers lui jetèrent une simarre sur les épaules, et ils le soutinrent. Pendant l'esprit anéanti, le corps courbé et le cœur pénétré de la plus douce et de la plus tendre contrition, il reçut son Créateur, et, avec lui, les gages de la future gloire après laquelle il aspirait. Toujours prosterné, il continuait à lui rendre ses hommages, quand, épuisé par l'effort qu'il venait de faire, et peut-être encore plus par la violence de son amour, il demeura sans force entre les mains de ceux qui le soutenaient et qui le remirent au lit; il parut revenir à lui dès qu'il y fut, et il prit tout le loisir de s'entretenir avec le divin hôte qui avait daigné le visiter. — Après en avoir goûté la présence pendant quelques heures, il demanda l'extrême-onction; rien ne pressait de la lui conférer que la sainte impatience qu'il en avait; il fallut contenter sa dévotion. On l'entendit répondre d'une voix ferme à toutes les prières, et on le vit à chaque onction qu'on appliquait sur ses sens, s'humilier de l'abus qu'il pensait en avoir fait, et en demander instamment pardon à Dieu par les mérites de Jésus-Christ son Fils. Il ne voulut plus perdre de vue cet aimable Sauveur, en qui il avait mis ses espérances; il en fit placer l'image aux pieds de son lit, pour l'avoir toujours devant les yeux, pour demeurer en esprit dans ses plaies, pour y cacher sa vie mourante et y remettre enfin son âme, quand il plairait au Seigneur de la délivrer des liens de son corps mortel.

Dans la profonde tranquillité dont jouissait cette âme pure en allant aux noces de l'Agneau, une pensée le préoccupait, c'est que le titre de son héritière universelle serait onéreux à la Compagnie, par l'obligation qu'il lui laissait de faire ses funérailles. Mais, outre qu'il avait pris soin d'en dimi-

nuer les frais, en ordonnant qu'elles se fissent sans pompe et suivant l'usage des Jésuites, sa tendre amitié lui fit trouver encore un expédient : ce fut d'obtenir du Souverain Pontife la remise des cinq cents écus d'or que doivent payer les héritiers d'un cardinal, quand on leur remet l'anneau qui lui a été donné avec la pourpre, en la cérémonie de la promotion. Ayant obtenu cette grâce, il en fut extrêmement consolé et n'en attendit plus qu'une, qui devait mettre le comble à toutes les autres, c'était la bénédiction du Saint-Père, que Sa Sainteté lui envoya, comme il l'avait souhaitée, avec une indulgence plénière, qu'il reçut tête découverte, en prononçant le *Confiteor*, avec les démonstrations les plus touchantes de sa piété envers Dieu, et de sa reconnaissance envers celui qui tient sa place sur la terre.

Le bruit s'étant répandu à Rome qu'il approchait de sa fin, le deuil y fut général ; on y pleura partout la perte du saint cardinal. C'était, en la maison de Saint-André, un concours de cardinaux, de seigneurs romains, de tout ce qu'il y avait d'hommes distingués ; tous admiraient cette paix sainte qui paraissait sur son visage. Les uns, lui prenant la main pour la porter à leur cœur et à leur bouche, les autres, lui demandant sa dernière bénédiction, lui donnaient les marques d'une estime qu'on n'a que pour les saints. Comme il avait toujours été naturellement bon, et que sa bonté augmentait à mesure qu'il était plus près de celui qui en est la source, il fut contraint de bénir ceux qui l'en pressaient ; et c'est ce qu'il ne put refuser aux prières qui lui furent faites par les ambassadeurs des princes étrangers pour leurs maîtres.

Le 14 septembre, sur le soir, dix-septième jour de sa maladie, il parut si mal aux médecins, qu'ils le jugèrent à l'extrémité, et tous prononcèrent qu'il n'irait pas jusqu'à la matinée suivante. Cet arrêt ne se réalisa point ; le Seigneur, qui voulait consoler son serviteur, et accomplir le désir qu'il avait eu depuis longtemps de mourir le jour consacré à la mémoire des Stigmates de saint François, opéra en lui un changement si prompt et si inespéré, que sa mort sembla miraculeusement reculée de quatre jours, pour lui faire atteindre le 17 septembre, auquel il souhaitait passer de cette vie en l'autre. Il se livra aux exercices de la plus pure religion jusqu'au soir qui précédait immédiatement la fête des Stigmates de saint François, et, comme il avait prédit que son dernier jour serait celui de cette solennité, il le regarda avec la complaisance d'un voyageur fatigué de la longueur du chemin, et qui se voit près de son terme ; il redoubla sa ferveur, pour se hâter d'y arriver heureusement ; et il employa, sans relâche, ce qui lui restait de temps, pour mériter l'éternité. Quelques heures avant minuit, il entra dans l'agonie. Tout innocent qu'il avait vécu, il voulut mourir en pénitent ; il récita le *Miserere* tout entier d'une voix faible, mais affectueuse et entrecoupée de soupirs ; il

prononça de même toutes les paroles de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique et du Symbole des apôtres, pour exprimer la joie qu'il avait de mourir enfant de Dieu, de la sainte Vierge et de l'Eglise. Les doux noms de *Jésus* et de *Marie* étaient toute la consolation de son cœur ; il répéta plusieurs fois avec tendresse cette prière si propre à fortifier un fidèle dans ses dernières faiblesses : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous qui sommes pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort*. A ces mots, tous ses domestiques, percés de la plus vive douleur, jetaient des cris lamentables, et il n'y en avait pas un qui ne semblât devoir mourir avec un si bon maître. On avait fait venir autour de son lit tous les novices, pour les animer à la vie sainte, par le spectacle consolant de la bonne mort, qui en est d'ordinaire la suite et le couronnement. Il eut de la joie de voir cette troupe tendre et affectionnée de chers enfants ; il leur accorda volontiers la grâce qu'ils désiraient, de lui baiser la main, et il leur donna sa bénédiction paternelle, comme le gage qui lui restait à leur donner, de la vraie amitié qu'il avait toujours eue pour eux. Plus de cent Jésuites s'étaient rendus des maisons de Rome en celle de Saint-André, pour être témoins de la fin du saint homme ; tous à genoux dans sa chambre, sans excepter le général lui-même, fondaient en larmes aux pieds de son lit. Mais c'était moins la tristesse, qui les faisait couler de leurs yeux, que la dévotion dont ils étaient pénétrés à la vue du vénérable vieillard, qui commençait, comme l'aigle, à renouveler sa jeunesse dans la ferme espérance de la vie future. Rien ne les toucha plus vivement que le dernier effort de l'heureux mourant qui, ayant perdu la parole, prit encore d'une main le crucifix, et de l'autre se découvrant la tête, fit tout ce qu'il put pour l'y porter, en signe de l'hommage qu'il rendait au souverain domaine du Créateur sur lui ; et, l'ayant plusieurs fois baisé, il l'appliqua sur son cœur, afin qu'il en fût le défenseur et qu'il en reçût les derniers soupirs. Il rendit heureusement son esprit, après avoir, d'une voix basse mais tendre, prononcé jusqu'à trente fois l'adorable nom de Jésus.

Ainsi mourut, collé à Jésus crucifié, celui qui avait vécu uni à lui par amour et par imitation. C'est le matin du vendredi 17 septembre 1621 qu'il sortit de cette vie, chargé de bénédictions par les pauvres, dont il avait toujours fait profession d'être le père, pleuré par les Jésuites, qu'il avait aimés et protégés jusqu'à la mort ; regretté de toute la ville de Rome, qu'il avait édifiée par ses exemples ; révérent des cardinaux, qui avouaient tous qu'il avait fait l'honneur du Sacré Collège et qui tous mêlèrent leurs larmes à celles des Pères de la Compagnie ; respecté comme un saint par le Souverain Pontife lui-même.

C'était, sans contredit, un des plus savants, des plus saints et des plus aimables hommes de son temps ; et on peut dire avec justice que ces trois traits de sainteté, de science

et de bonté résumant son véritable caractère. Il avait l'esprit élevé, facile, solide, pénétrant, cultivé par l'étude constante de toutes les sciences ; le cœur droit et sincère, ennemi des intrigues des cours, et des artificieuses fourberies du siècle ; un naturel charmant, une humeur agréable, des inclinations bienfaisantes, qui le portaient à obliger tout le monde, et une égale aversion à faire de la peine à qui que ce fût. Reconnaisant, autant qu'on le peut être, des plus petits services qu'on lui rendait, il n'exigeait nulle reconnaissance des plus considérables qu'il rendait lui-même aux autres. Content de faire du bien, il ne cherchait, en le faisant, d'autre satisfaction que de plaire à Jésus-Christ. La charité semblait être née avec lui ; et le Dieu de la charité, l'ayant formé dès son enfance aux exercices de cette divine vertu, qui est la maîtresse de toutes les autres, lui avait donné toutes les qualités qu'exige en elle saint Paul dans sa première épître aux Chrétiens de Corinthe. Elle était douce, patiente, inaltérable, sans envie, sans enflure, sans ambition, sans orgueil, établissant, pour ainsi dire, dans son cœur un port tranquille, où les passions humaines n'excitaient aucune tempête. Cette excellente vertu avait élevé autour de lui une espèce de rempart, qui le rendait inaccessible à la malignité, et qui empêchait d'arriver jusqu'à lui les jalousies, les soupçons, les idées peu favorables au prochain. Persuadé avec un Père de l'Eglise et un grand Pape (saint Léon), qu'il est peu de bien préférable à celui de ne pouvoir et de ne savoir nuire à personne, il jouissait de cette heureuse impuissance, qu'une constante habitude, avec un grand fond de bonté, lui avait rendue comme naturelle. On avait beau lui faire du mal, il ne pouvait se persuader qu'on eût dessein de lui en faire ; et quand la mauvaise volonté d'autrui avait paru évidente, quelque pouvoir qu'il eût de se venger, on lui trouvait toujours le cœur désarmé. Toutes ces admirables qualités faisaient en sa personne un mérite peu ordinaire, que lui seul ignorait, et qu'admirait la capitale du monde chrétien. C'était un sentiment commun, qu'il n'y avait pas de dignité dans l'Eglise, sans excepter la souveraine, à laquelle il ne pût faire honneur. Seul il se croyait indigne des moindres rangs ; et quand il fallait que malgré lui il y montât, on voyait sa modestie dans une violence qui le faisait autant admirer que le reste de ses vertus. Ce qui parut en lui une espèce de simplicité à des esprits imbus des fausses maximes d'une politique mondaine, était aux yeux de ceux qui jugent des choses selon les règles de l'Evangile, l'effet d'une véritable sagesse. Dans cet esprit, il pratiqua à la lettre le haut enseignement de l'Apôtre saint Paul : il fut sans malice comme un enfant ; et l'esprit de lumière, qui éclaire les parfaits fut toujours l'âme de sa conduite. Dans le temps de sa jeunesse, ou dans celui d'un âge très-avancé, il se conforma à l'avis que donna

saint Augustin, de joindre l'enfance avec la vieillesse, de sorte qu'étant enfant, il eut une humilité sans imprudence, et devenu vieillard, il eut la prudence sans orgueil ; et sans présomption : telle fut la grande âme de Bellarmin.

Elle animait un corps, qui ne répondait pas tout à fait à sa grandeur ; sa taille était un peu au-dessous de la moyenne ; il était aisé de juger que son âge et ses travaux l'avaient même un peu courbé. Il ne laissait pas d'être bien pris dans sa stature, et d'avoir une certaine majesté, à laquelle sa douceur et sa modestie ajoutaient une grâce particulière. Sa tête, comme sa principale partie, paraissait bien être celle d'un homme au-dessus de l'ordinaire ; il avait le front large et élevé, le nez long, les yeux vifs et brillants et toute la physionomie d'un grand esprit. Il avait au reste le tour du visage agréable, l'air gracieux, la bouche proportionnée, et, tant qu'il fut jeune, un teint vermeil, dont quatre-vingts ans de fatigues purent à peine effacer les agréments. La vieillesse avait blanchi ses cheveux qu'il avait naturellement tirant sur le noir ; mais elle ne lui avait rien ôté de son humeur enjouée, qu'il conserva jusqu'à la fin, et qu'il sut parfaitement accorder avec tout le sérieux d'un homme sage, et toute la gravité d'un grand prélat. Cette vieillesse, quelque extrême qu'elle fût, ne lui eût pas même encore ruiné entièrement les forces, si l'étude et la pénitence n'avaient travaillé de concert avec elle, pour achever de les affaiblir. Car depuis cette espèce de guérison miraculeuse, qu'il obtint dans sa jeunesse par la ferveur de sa prière, quoiqu'il se trouvât de temps en temps épuisé par ses applications continues, il se rétablissait aisément par la bonté de son tempérament, et il était pour vivre un siècle, comme il en menaça agréablement les cardinaux pour leur ôter l'envie de l'élever à la papauté. Enfin on peut dire qu'il sacrifia vingt ans de sa vie, en s'accoutumant de bonne heure à la prodiguer à la gloire de Dieu, au salut des âmes et à l'utilité de l'Eglise.

Dès qu'on lui eut fermé les yeux, à peine avait-on fini les prières de l'Eglise pour le repos de son âme, que tout ce qui était de personnes dans la chambre, s'empressa de rendre à son corps, que le grand homme avait si fort méprisé, tous les honneurs qu'on ne rend d'ordinaire qu'à celui des saints. On le baisait, on l'arrosait de larmes, on lui faisait toucher des chapelets et des médailles ; on enlevait tout ce qui avait été à l'usage du serviteur de Dieu ; on n'avait pas même attendu sa mort pour le dépouiller de tout par une dévotion précipitée ; ce qu'il avait, linge, habits, images de piété, livres de dévotion, instruments de pénitence, tout avait été exposé à ce pieux pillage. Les premiers cardinaux, les prélats les plus distingués avaient demandé avec instances quelques-unes de ses dépouilles. Le cardinal Farnèse qui, par la haute idée qu'il avait de la sainteté de Bellarmin, avait voulu

être sacré par ses mains évêque de Sabine, ayant été obligé, pendant la maladie de celui-ci, de partir de Rome pour Caprarola, écrivit de là au Jésuite Minutoli, confesseur du saint homme, « qu'il espérait bien qu'on lui garderait quelqu'une de ses reliques. » Ayant appris du même Père qu'on lui destinait le bréviaire du regrettable défunt, il récrivit à Minutoli en des termes qui marquaient en même temps, et l'estime qu'il faisait de ce pieux monument, et la tendre reconnaissance qu'il avait pour le Père qui le lui avait conservé. Il ajoute, « qu'afin que rien ne manque à sa consolation, il attend de l'amitié du Père, qu'il l'aura recommandé aux prières du saint cardinal, qu'il lui fera un récit fidèle de sa bienheureuse mort et des héroïques vertus qu'il y aura pratiquées, et que le recueil qu'il se donnera la peine de lui envoyer, sera de toutes les reliques de l'homme de Dieu la plus estimable en elle-même et la plus utile pour lui. » C'est là le précis de la lettre qu'il écrivit de sa propre main dans son palais enchanté, dont les délices et les beautés n'avaient pas assez de charmes, pour lui faire oublier la perte que faisait l'Eglise et qu'il faisait lui-même en particulier à la mort de Bellarmin.

Dès la matinée même, son corps, placé dans un de ses carrosses, fut porté en secret, ainsi qu'il l'avait ordonné, du noviciat de Saint-André on la maison professe, accompagné seulement de Guidotti, maître-d'hôtel du cardinal, et de trois Pères de la Compagnie. Aussitôt qu'il y fut, une foule de personnes considérables, des cardinaux, des princes, des prélats vinrent donner au saint homme toutes les marques de la plus religieuse vénération; les uns lui baisant les pieds, les autres, entre lesquels surtout les seigneurs Celsi et Merlini avaient une dévotion singulière à lui baiser les doigts de la main droite, qui avaient rendu tant de gloire à Dieu, en écrivant de si savants ouvrages au service de son Eglise; tous demandaient avec instances de ses reliques; on voulait avoir quelques-uns des objets dont il s'était servi. Pour contenter la dévotion de ces personnes illustres, auxquelles on ne pouvait rien refuser, il fallut mettre ses habits en pièces; ce qui n'était pas difficile: car l'amour qu'il avait pour la pauvreté, les lui avait fait user jusqu'à tomber en morceaux dès qu'on y touchait. La nuit seule mit fin à ces empressements, et ce temps-là fut pris pour ouvrir le corps du serviteur de Dieu, malgré la défense qu'il en avait faite, et l'opposition qu'y formèrent les Jésuites, fidèles à observer, autant qu'ils purent, cet article de son testament. Castellan, médecin du Pape, en ayant obtenu permission de Sa Sainteté, en fit l'ouverture, et laissant recueillir aux autres le sang et les humeurs qui en coulèrent, il se partagea le mieux, emportant avec lui la partie du crâne qu'il avait sciée. Le lendemain, on le revêtit de ses habits pontificaux, pour l'exposer à la façon ordinaire, avant la

cérémonie de son enterrement. Messieurs de la Congrégation de l'Assomption le vinrent prendre en la chapelle de la maison, et le portèrent eux-mêmes à leur oratoire, afin d'y faire l'Office pour lui, comme pour un de leurs confrères; car le fidèle et zélé serviteur de Marie s'était fait honneur d'être de cette illustre assemblée, toute dévouée au culte de la Reine des anges. La foule fut si grande à cette première exposition du cardinal, que quatre seigneurs des plus considérables, qui s'étaient chargés d'empêcher qu'on n'en approchât, eurent bien de la peine avec toute leur autorité à se faire obéir. Ce fut bien un autre embarras l'après-midi en l'église de la Compagnie, quand on sut qu'on y devait chanter l'Office des morts avec solennité; car le Pape ne crut pas devoir écouter tout à fait l'humilité de Bellarmin au préjudice de sa pourpre; et s'il consentit qu'il fût mis au tombeau commun des Jésuites, il voulut au moins qu'il y fût mis en cardinal et que le Sacré Collège, suivi du nombreux cortège qui en est inséparable, vengeât en quelque manière l'obscurité de la sépulture, par l'éclat de sa présence.

C'est là que le concours du monde fut incroyable; on y était accouru de toutes parts. L'église fut trop étroite pour contenir la multitude infinie, qui se pressait d'y entrer par les cinq portes, qui en étaient si occupées, que les maîtres des cérémonies désespéraient de pouvoir faire entrer le corps. Il fallut recourir aux suisses et aux massiers du Pape, et ce n'est qu'à force de menaces, de coups, qu'ils purent obtenir, en écartant la foule, un espace étroit, pour y faire passer la pompe funèbre, jusqu'à la chapelle ardente, où le corps devait être exposé pendant l'Office. Il ne put se célébrer avec la tranquillité qu'exigeait la sainteté de la cérémonie; le chant des psaumes fut interrompu par les soupirs et par les cris des assistants: « Ah le saint cardinal! » s'écriait-on. On ne s'en tint pas à ces voix tumultueuses. On approcha de la représentation malgré la garde. La garde, tout armée qu'elle était, allait être forcée par la foule, qui croissait toujours, si, pour en contenter la dévotion, les Suisses ne s'étaient avisés de prendre continuellement au bout de leurs hallebardes et les massiers au bout de leurs masses, des trousseaux de chapelets, pour les faire toucher au corps du saint homme. On y en fit toucher plus de vingt mille. La foule gagna encore du terrain à la fin de l'Office, et, lorsqu'il fut achevé, elle se crut tout permis; on enleva tout ce qu'on put prendre autour du saint corps, la mitre sur sa tête, le chapeau sous ses pieds; tout ce qui venait à la main, était mis d'abord en pièces, et chacun emportait sa part. Enfin, il allait être dépouillé, si les suisses, de vive force, n'avaient contraint la populace à sortir de l'église.

Quand elle fut vide, on introduisit en paix et sans trouble les princesses et les dames les plus illustres qui, étant venues révéler le saint homme, et n'ayant pu se mêler avec cette foule tumultueuse, avaient attendu

constamment une bonne partie de la journée ; elles furent récompensées de leur patience par la consolation qu'elles eurent de contenter à loisir leur piété, et par les fruits qu'elles recueillirent du spectacle édifiant d'un homme qui avait conservé l'humilité chrétienne au milieu des plus hautes dignités. On le rapporta ensuite à la sacristie, pour lui ôter les ornements de sa dignité, auxquels il avait été, pendant sa vie aussi insensible qu'il l'était après sa mort ; on le mit comme un simple Jésuite, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans un cercueil ordinaire et on l'enterra dans le caveau commun aux Pères de la Compagnie. Dix jours après, on lui fit un service solennel, mais sans éclat, pour ne pas contrevenir tout à fait à ses ordres, et on ne put se dispenser, toute la cours de Rome attendant cette reconnaissance publique des Jésuites, d'y faire prononcer son oraison funèbre, qui fut depuis imprimée et dédiée au cardinal Farnèse, comme à un de ceux qui témoignèrent le plus de zèle pour l'honneur de l'homme de Dieu. C'est lui-même qui depuis lui a fait construire le magnifique mausolée, ouvrage de Bernini, qui se voit encore aujourd'hui en l'église du Jésus : on y lit l'épithaphe suivante, simple et sans éloge, et qui éternisera la mémoire du généreux et magnifique Farnèse, aussi bien que celle du saint cardinal :

Roberto
Card. Bellarmino,
Politiano,
E Societate Jesu,
Marcelli II,
P. M. sororis Filio,
Odoard card. Farnesius
Sui erga virum
Quem Patris loco semper coluit,
Amoris unquam morituri
Monumentum
Posuit.
O'dormivit in Domino
Anno salutis 1621, ætatis 79.

A
Robert Bellarmin, cardinal,
Né à Monte-Pulciano,
De la Compagnie de Jésus,
Nereu du Pape Marcel II,
Odoard Farnèse, cardinal,
A fait élever ce tombeau,
Pour être un monument
De son amour éternel envers lui,
L'ayant toujours honoré
Comme son père.
Il s'est endormi dans le Seigneur,
L'an du salut 1621,
De son âge le 79°.

C'est ainsi que Dieu se plaît à glorifier les humbles, et à leur rendre avec usure tout l'éclat qu'ils ont éclipsé. Bellarmin prétendit en vain, par les ordres qu'il avait laissés dans son testament, perpétuer encore, après sa mort, l'obscurité qu'il avait aimée pendant sa vie ; ni lui, ni ses héritiers n'en furent les maîtres. La Providence, à laquelle il appartient de passer souverainement sur les dispositions humaines, lui procura des

funérailles si éclatantes par le concours, le zèle et la dévotion des personnes de tous les ordres, qu'elles furent jugées par les cardinaux mêmes plus glorieuses à Bellarmin que le souverain pontificat. Ils ont préféré sa pompe funèbre aux triomphes des Césars, et ils n'ont point fait difficulté de dire, à la vue d'un si rare spectacle, qu'après les exemples de vertu dont ils avaient été les témoins, et les suffrages publics qu'ils avaient alors sous les yeux, il ne fallait qu'un miracle pour le canoniser.

Les membres du Sacré Collège ne furent pas les seuls admirateurs des éminentes vertus du serviteur de Dieu, et de sa manière éclatante dont il plut à Notre-Seigneur de le glorifier. Jamais homme n'eut ni de plus sincères éloges, ni de plus illustres panégyristes que lui. Il n'y eut presque point de têtes couronnées qui ne l'honorassent de leurs louanges ; son mérite en arracha de la bouche même des plus habiles protestants, quoiqu'ils le regardassent comme leur plus dangereux adversaire : mais rien n'est comparable à celles que publièrent, comme à l'envi, presque tous les cardinaux qui vivaient alors. Tous s'accordent à protester que c'est un saint, mais un des saints les plus savants qu'ait eus l'Eglise, et des plus fidèles à faire un saint usage de la science à l'avantage de la religion. Qu'il nous suffise de citer les témoignages de quatorze d'entre eux :

1. « C'est le cardinal que la cour de Rome a le plus admiré pendant sa vie, et qu'elle a le plus vénéré après sa mort. » (Card. Fr.-Marie MONTI.)

2. « Il est comparable aux anciens docteurs de l'Eglise par l'éminence de son savoir et de sa vertu. » (Card. Octav. BANDINI.)

3. « Sa pourpre inspirait moins de respect que la sainteté qui brillait sur son visage, et qui se faisait sentir dans ses discours. On ne pouvait ni le rencontrer sans le regarder et l'honorer comme un saint, ni l'entretenir sans être pénétré de la dévotion la plus tendre. » (Card. Alex. d'EST.)

4. « On ne peut imaginer dans un prélat ni plus de zèle pour le bien de l'Eglise, ni plus d'attachement à Dieu et d'assiduité à la prière, ni plus de charité envers les pauvres, ni plus de douceur envers tout le monde. » (Card. Fabr. VERAL.)

5. « Il a conservé dans les dignités de l'Eglise toute l'humilité de la religion ; aussi pauvre, aussi mortifié sous la pourpre, qu'il l'avait été sous l'habit de Jésuite ; se faisant honneur de la simplicité de son premier état, et ayant toujours rendu, tout cardinal qu'il était, une obéissance de novice au général de la Compagnie. » (C. Pierre-Paul CRESCENTIO.)

6. « L'Eglise n'a pas eu dans les derniers siècles un plus célèbre défenseur ; et, chez les nations les plus éclairées de l'Europe il passe avec justice pour l'Augustin et l'Athanas de son temps, suscité par une Providence particulière pour la défaite et la confusion de l'hérésie. » (Card. Robert UBALDI.)

7. « Le Sacré Collège a fait dans sa personne une perte irréparable, et l'on doit dire à sa mort que la couronne de notre tête est tombée; car il était le modèle et l'honneur des cardinaux, qui ne se consolent de l'avoir perdu sur la terre, que parce qu'ils ont en lui un puissant intercesseur dans le ciel, où l'on ne peut douter qu'il ne soit fort élevé, puisque, selon la parole de Jésus-Christ, celui-là sera grand dans le royaume des cieux, qui aura pratiqué ce qu'il a enseigné. » (Card. DE SAINTE-SUSANNE.)

8. « S'il a été grand sur la terre, ce n'est pas qu'il en ait aimé ou recherché les grandeurs : l'obscurité de la retraite lui plaisait beaucoup plus que l'éclat de la cour; les livres lui étaient plus chers que son chapeau de cardinal, et il l'aurait mis bas mille fois plus volontiers qu'il n'aurait reçu la tiare pontificale. » (Card. Fr. DIETRICHSTEIN.)

9. « Tout ce qui brille aux yeux des hommes lui semblait digne de mépris; ce qu'il estimait uniquement, c'était l'humilité, la soumission, la bonté, la modestie et les autres vertus religieuses, qui ne reçurent jamais aucune altération du changement de son état. » (Card. Pierre VALIER.)

10. « Son humilité était aussi profonde que la science; il n'avait de sévérité qu'envers lui-même : et comme étant religieux, il mérita les premières dignités de l'Eglise; quand il fut obligé de les accepter, il se souvint toujours, qu'il avait été religieux, et il en remplit les devoirs avec une constante fidélité. » (Card. François DE LA ROCHE.)

11. « Jamais on ne vit plus de science avec plus de vertu; de là vient qu'il est difficile de décider s'il y a plus d'érudition que de dévotion dans ses ouvrages spirituels. Influencé éloigné de faire une vaine ostentation de celle-là, il avait continuellement celle-ci dans le cœur, où le feu de l'amour de Dieu brûlait sans cesse. » (Card. DE CRÉMONNE.)

12. « Le zèle, qui est comme la flamme de la charité, était l'âme de ses actions; c'est lui, qui lui a fait écrire tant de volumes si utiles à la religion et qui le font appeler avec justice le marteau des hérétiques, le boulevard de l'Eglise, une des plus fermes colonnes de la foi, et l'invincible défenseur de la vérité. » (Card. Félix D'ASCOLI.)

13. « J'ai souvent entendu Son Altesse le duc mon père, parler de Bellarmin, en public et en particulier, comme d'un saint et savant cardinal de qui la religion catholique a reçu de grands et importants services. Je l'ai toujours beaucoup estimé; mais, dès que je le connus à Rome, j'ajoutai la tendresse à l'estime, et je trouvais tant d'affabilité dans sa personne, tant d'onction dans ses discours, qu'il ne m'était pas possible de me défendre, ni d'aimer un homme si vertueux, ni d'affectionner la vertu, qu'il rendait si aimable. » (Card. Maurice DE SAVOIE.)

14. « Je l'ai toujours regardé comme mon père, » ajoute un autre, d'une naissance illustre et d'une piété qui le fut encore davantage, « avant eu le bonheur de converser

avec lui plus familièrement que beaucoup d'autres, je dois ce témoignage à sa mémoire, de protester que les trois martyrs sans effusion de sang, que reconnaît saint Bernard, se rencontrent parfaitement dans le cardinal Bellarmin, la chasteté dans la jeunesse, la pauvreté dans les richesses, et une espèce de prodigalité dans l'indigence; je puis dire encore qu'il a uni la solitude intérieure avec le bruit et le tumulte des affaires extérieures, le mépris de lui-même avec l'estime générale qu'en avait tout l'univers, et avec les égards qu'il faut observer dans les cours, la liberté d'un Jean-Baptiste. » (Card. Alex. ORSINI.)

Tels sont les témoignages rendus à Bellarmin par les cardinaux. C'est ainsi qu'on en pensait, et qu'on en parlait publiquement dans Rome. Sa sainteté fit en ce temps-là l'entretien des consistoires; quelque affaire qu'on eût à y traiter, on retombait tout naturellement sur l'éloge de ses vertus.

Cette haute réputation, qu'avait augmentée la mort du saint cardinal, passa bientôt au delà des monts; elle se répandit dans toutes les cours de l'Europe; on y voulut avoir de ses reliques, aussi bien qu'en Italie; les princes et les princesses en firent demander au général de la Compagnie. Guillaume V, duc de Bavière, en obtint un portrait du cardinal, pour avoir devant les yeux un modèle de sainteté à suivre dans la solitude, où il s'était retiré après un heureux règne de dix-huit ans. Maximilien, héritier de sa couronne et de sa piété, eut quelque autre pièce, que le saint homme avait consacrée par son usage. Une petite partie du cerveau, embaumée, comme la chose la plus considérable, fut accordée aux vœux de Marie de Médicis, veuve de Henri IV et mère de Louis XIII. Cette reine la reçut avec une vénération religieuse, et elle honora ce reste précieux d'un des hommes les plus sages de son siècle. Elle ne manqua pas de témoigner son affectueuse reconnaissance au général.

C'était encore Mutio Vitelleschi, aussi sensible aux honneurs qu'on rendait au saint cardinal après sa mort, qu'il l'avait été à la douceur de son amitié pendant sa vie. Observateur, à son gré trop fidèle de la promesse qu'il lui avait faite, de placer son corps avec celui des autres Jésuites, il souffrait avec peine de le voir ainsi confondu dans la même tombe. Il est vrai qu'on ne laissait pas de l'y révéler, d'y invoquer son crédit auprès de Dieu, d'y répandre des fleurs, d'y allumer des cierges, et d'y apporter des offrandes; c'est cela même qui donnait sujet au sage et tendre ami de se reprocher son peu de zèle, comme s'il eût semblé oublier celui que toute l'Europe s'empressait d'honorer. Il n'avait garde d'approuver qu'on lui rendît un culte religieux, avant que l'Eglise se prononçât sur sa sainteté; il en empêchait, autant qu'il pouvait, les marques publiques; et il les faisait porter de la chapelle en la sacristie, où avait été placé par ses soins le tableau du serviteur de Dieu. Mais il se crut au moins obligé de

faire lever le sacré dépôt, pour le placer en un lieu plus convenable; celui où avait été saint Ignace lui-même, avant le transport qu'on en fit à sa canonisation, était vide, c'était au côté droit du grand autel; cette sépulture convenait à un fils qui avait si parfaitement retracé la sainteté de son père.

Le général le fit donc tirer du premier endroit, où il était depuis un an, pour le transférer au second, qui était plus digne de lui, après l'avoir reconnu en présence des principaux de la maison, lui avoir trouvé la tête et tout le buste presque en son entier, l'avoir revêtu de sa dalmatique et de sa chasuble de taffetas, et l'avoir mis dans un cercueil de bois de cyprès couvert de plomb. C'est là que repose le saint homme, sur lequel le registre mortuaire des cardinaux s'exprime en ces termes: « Le 17 septembre 1621, le révérendissime seigneur R. Bellarmin, prêtre cardinal, né à Monte-Pulciano, et qui a été profès de la vénérable Compagnie de Jésus, est passé aujourd'hui de la région des morts en la terre des vivants. C'était un personnage très-illustre, un éminent théologien, un zélé défenseur de la foi catholique, le marteau des hérétiques: également pieux, sage, humble et souverainement aumônier. Tout le Sacré Collège des cardinaux et toute la cour de Rome pleurent la perte d'un si grand homme. »

Celui qui le pleura avec les larmes les plus sincères et les plus tendres, fut le cardinal Al. Orsini, dont on vient de rapporter le témoignage. Il avait de tout temps fait profession d'avoir pour Bellarmin un respect et une affection filiale; il fut si vivement touché de sa mort, qu'on ne put le consoler qu'en lui accordant l'entrée de la Compagnie. Depuis bien des années, il soupirait pour elle: mais le duc de Bracciano, son père, et tous les princes de son illustre maison, y avaient mis des obstacles insurmontables. Après avoir passé les premières années de son enfance dans le palais du duc, son père, il fut envoyé à la cour de Florence, comme dans une école de politesse. Elevé dans tous les beaux arts, avec les princes de Toscane et de Lorraine; qui y étaient réunis par la proximité du sang, sous la sage conduite de Christine de Lorraine, duchesse de Toscane, il passa de là à Pise, où il devint en peu de temps très-habile dans le droit canon, de Pise à Rome, où il réussit également dans la philosophie et les mathématiques. C'est là qu'il fit tous ses efforts pour être reçu parmi les Jésuites, préférant leur habit à la pourpre que sa naissance et son mérite ne pouvaient manquer de lui faire porter, soit dans le monde, soit dans l'Eglise. Ces Pères n'ayant pu, malgré leur désir, lui accorder la satisfaction qu'il demandait avec instances, le jeune prince, convaincu de leur bonne volonté, ne s'offensa nullement de leur refus; et, ne pouvant obtenir d'être admis en leur noviciat, il s'exerça dans toutes les vertus qu'on y pratique; il fut novice de cœur et d'inclination, pour se débarrasser de l'impossi-

bilité, où il se trouvait, de l'être en effet. Il ne fut pas longtemps dans ces saints exercices, sans s'attirer les yeux de toute la cour de Rome, qui crut voir revivre Louis de Gouzague dans Al. des Ursins, quoique sous un habit différent. Paul V en fut charmé dès qu'il le vit; c'était quelque chose en effet de surprenant de voir un jeune prince d'une beauté et d'une modestie angéliques, ayant, dans un corps admirablement bien fait, une âme encore plus belle, aussi modeste et aussi recueillie au milieu de la cour, qu'il aurait été dans la maison de Jésus-André; fait pour plaire parfaitement à Jésus-Christ, sans déplaire au monde, dans lequel on voulait l'obliger à rester. Le Souverain Pontife, lui voyant de si rares qualités, se hâta d'en faire un prince de l'Eglise, en lui donnant le chapeau; il n'avait que vingt-deux ans; et il ne laissa pas, dès qu'il fut entré dans le Sacré Collège, d'y paraître avec toute la maturité des cardinaux les plus consommés en âge et en sagesse.

Sa nouvelle dignité, qui l'approchait si fort du vicaire de Jésus-Christ, ne fit qu'augmenter en lui le désir de suivre de plus près Jésus-Christ lui-même; il en imita l'humble douceur, le tendre amour pour les pauvres et le zèle des âmes. Retiré dans un profond mépris de lui-même, il y était inaccessible à toutes les idées de grandeur et à toutes les tentations du siècle; il n'avait jamais plus de plaisir que quand il était aux pieds des pauvres pour les leur laver et pour les servir. Le soin qu'il avait de ces misérables, ne lui faisait pas oublier les personnes de naissance, dont le salut est si important pour le bien commun des Etats.

Pour engager à la piété la noblesse de Bracciano, il y établit une congrégation de gentilshommes et des personnes les plus notables, qu'il instruisit lui-même de tous les devoirs du christianisme, et auxquels il apprit tout ce que l'Evangile a de plus humiliant et de plus rude; et, afin de leur en faciliter la pratique il se mit à leur tête, soit qu'il fallût aller dans les hôpitaux soulager les malades, soit qu'il fût question de faire dans la chapelle de la congrégation quelque exercice de pénitence. Ce qu'il ne pouvait faire par lui-même, il le faisait par le ministre du P. Zucchi, auquel il avait donné toute sa confiance, et par les mains de qui il répandait ses finances sur une infinité de malheureux. Agissant par les mains de cet homme apostolique, il lui semblait déjà qu'il fût à demi Jésuite: mais il n'eut pas de repos qu'il ne le fût tout à fait. Quand il apprit la mort de Bellarmin, qu'il avait toujours regardé comme son père et son maître en Jésus-Christ, il demanda instamment d'avoir sa place dans la Compagnie, résolu d'en remplir les devoirs, autant que lui permettrait sa dignité de cardinal, de laquelle on ne voulait pas le décharger.

Le général de la Compagnie, forcé par les instances du cardinal, le reçut au nombre de ses enfants, et l'associa à la province romaine, après lui avoir permis de faire les

vœux de la Compagnie, qu'il observa, sans sortir du monde, avec une régularité et une perfection, à laquelle on a peine d'atteindre, après avoir vécu beaucoup d'années dans la religion. Jamais dépendance ne fut égale à la sienne; il surpassa en soumission les plus humbles religieux; et en matière de zèle, de piété, de mortification et des autres vertus propres d'un homme de la Compagnie, on peut dire que, quand il en eut obtenu l'entrée, il se surpassa lui-même. Cette idée, qu'il y était le successeur de Bellarmin, le sollicitait vivement à son imitation; il s'était persuadé qu'il devait être l'héritier de son esprit; et qu'ayant été son fils spirituel, il avait une obligation particulière d'en exprimer dans sa personne toute la sainteté. Il aime, comme lui tendrement les règles de la Compagnie de Jésus, il les observa avec une exactitude qu'il sut accorder avec les bienséances de sa dignité; et il les envisagea comme des nœuds sacrés qui l'unissaient à Jésus-Christ. La passion de ce divin Maître, à laquelle il avait toujours eu une dévotion singulière, s'imprima encore plus profondément dans son cœur, depuis qu'il se fut consacré par les vœux de la religion à Jésus crucifié. C'était sa chère pratique de porter nuit et jour sur sa poitrine une croix armée de cinq clous aigus, qu'il pressait de temps en temps avec la main, pour en faire entrer les pointes bien avant dans sa chair et pour en tirer le sang, ce qu'il faisait avec des sentiments de la plus douce piété et de l'amour le plus ardent.

Il ne se relâcha nullement de ses saintes pratiques quand, chargé de la légation de Ravenne et du gouvernement de toute la Romagne, il fut obligé de donner ses soins à cette partie de l'Etat ecclésiastique. Ce fut même pour lui un engagement de travailler encore avec plus de ferveur à sa sanctification, pour procurer efficacement le bien spirituel des peuples qui lui étaient confiés; il redoubla ses prières à Dieu, ses rigueurs envers lui-même et ses charités envers tout le monde.

Il fit surtout un acte héroïque envers ses plus implacables ennemis, qui avaient résolu de le perdre, parce qu'il n'avait pas, à leur prière, épargné des scélérats, qui infestaient tout le pays de meurtres et de pillages. Une lettre des conjurés, contenant leurs noms et leurs intrigues, étant tombée entre les mains du légat, il la lut froidement, et sans en être ému, il la mit à la flamme d'une bougie, qui était sur sa table, et la brûla en disant qu'il espérait qu'elle lui servirait de passeport pour l'autre vie. Il ne resta pas longtemps en celle-ci, après avoir donné à l'Italie cet exemple admirable de charité. Comme il se préparait à partir pour l'Allemagne, en qualité de nonce extraordinaire du Saint-Siège auprès de l'empereur Ferdinand, il fut arrêté à Bracciano par une maladie, qui lui ouvrit les portes du ciel, où une action si chrétienne lui avait mérité une couronne immortelle. Tandis que son âme, délivrée des liens de son corps, prenait son

essor, pour s'y envoler, son cœur fut porté à Rome, selon ses ordres, et déposé, comme il l'avait souhaité, auprès du tombeau de Bellarmin, pour n'être pas, après la mort, séparé du saint cardinal, auquel il avait été étroitement attaché pendant sa vie.

Quelque soin qu'aient les saints de cacher leur sainteté, le Seigneur prend plaisir à tirer le voile, dont ils la couvrent et de la donner en spectacle aux yeux des hommes, pour qu'elle leur serve de modèle, et pour qu'il en soit glorifié lui-même. Telle a été la conduite de la Providence envers Bellarmin; elle a fait briller ses actions vertueuses, malgré les ténèbres dont il aimait à les couvrir, et elle les a mises en un si grand jour, qu'il est peu d'hommes qui aient eu une si haute réputation, et dont les vertus aient été plus célèbres.

Celle que l'apôtre saint Paul élève au-dessus de toutes les autres, qu'il appelle le lien de la perfection, et qui fait effectivement les parfaits et les saints, c'est la charité. On peut dire qu'elle était en Bellarmin à un degré éminent, et qu'elle était comme l'âme qui donnait le mouvement à ses actions et à ses paroles. Tout le fond de son état d'une part, un extrême attachement au Créateur, attachement établi sur l'ineffable grandeur de son être, de l'autre une profonde indifférence pour tout être créé, dont il avait continuellement le néant devant les yeux. Son cœur, vide de toutes les créatures était plein de Dieu, et tout transporté de son amour. Quand il lui arrivait d'entendre des gens qui lui disaient, à l'occasion de ses livres, qu'en donnant de la gloire à Dieu par son travail, il en avait été comblé lui-même; on le voyait, en ces occasions, répondre avec un certain feu, et une espèce d'émotion, qui ne lui était pas ordinaire: « Hélas! tout ce que j'ai fait, et tout ce que j'ai pu faire; tout ce que j'ai, et tout ce que je puis avoir de cette gloire prétendue, dont vous me parlez, je le changerai très-volontiers avec le plus petit degré de charité. Ah! si j'étais capable de le mériter, c'est alors que je m'estimerais bien heureux! » C'est le sentiment qu'il avait puisé dans le Prophète royal, en méditant ses psaumes; il avait, comme lui, pitié du vulgaire, qui admire le bonheur frivole de ceux qui sont en possession des biens de la terre, au lieu que la vraie félicité consiste à posséder le Seigneur.

Ecrivant au cardinal Augustin Valier, qu'il regardait comme son père, et auquel il s'ouvrait confidemment des dispositions les plus secrètes de son cœur: « Les grandeurs de la terre, » lui disait-il, « les dignités éminentes, et, en particulier, celle de cardinal dont je me vois revêtu, tout cela paraît grand à qui est attaché à la terre, à qui oublie la céleste patrie; mais à celui qui a goûté la vérité, et qui, élevé dans l'école de Jésus-Christ, a bien appris les maximes de son saint Evangile, hélas! que cela semble peu de chose! Je vous l'avoue franchement, très-cher Père, je n'ai jamais ni estimé ni aimé la

pourpre, et je porte grande compassion à ceux qui se laissent éblouir de son éclat. »

Deux choses touchaient vivement ce saint homme, et allumaient toujours davantage l'amour extrême dont il brûlait pour Dieu. La première, qui le desséchait comme David, c'est que ce grand et admirable Seigneur n'était ni aimé ni respecté dans le monde, qu'on n'y voyait que violation de ses lois, qu'oubli de ses grandeurs, que mépris de sa divine Majesté. Il en avait le cœur percé de la plus vive douleur, et son zèle ne s'expliquait des désordres si communs sur la terre, qu'en l'appelant elle-même un enfer anticipé, et comme le vestibule du séjour affreux où Dieu ne sera jamais aimé. La seconde, à laquelle il était devenu infiniment sensible sur la fin de sa vie, c'est qu'il croyait être inutile à ce Dieu de bonté, au service duquel, dans tous les moments de sa vie, il aurait voulu se prodiguer. Il lui semblait, quelque application qu'il eût à lui plaire dans toutes ses actions, qu'il ne faisait plus rien pour sa gloire. « Je ne fais plus que vivre, » disait-il avec douleur. Cet état lui était plus pénible que la mort même; c'est ce qui le faisait soupirer après elle, avec saint Paul, et souhaiter comme lui d'aller à Jésus-Christ, de l'amour duquel il était si enflammé qu'il ne pensait qu'à lui, et ne soupirait qu'après lui.

Comme c'est dans la solitude qu'il recevait plus intimement les impressions du Saint-Esprit, il avait pour elle une inclination singulière, et c'est peut-être la vraie cause qui avança sa mort. Tandis qu'il logeait au palais du Vatican, tous ceux qui l'habitaient ne manquant jamais d'en sortir dans le temps des chaleurs, il se plaisait à y rester seul, à cause de la pleine liberté qu'il avait alors d'y vaquer entièrement à Dieu. C'est la raison qu'il apporta au cardinal Crescence, qui le pressait d'aller ailleurs, et qui, pour le persuader de quitter ce palais en une saison, où l'on y respire un air malsain, lui disait qu'il n'y demeurerait alors personne. « C'est parce que tout le monde en sort, que j'y demeure, » répondit-il en souriant; « je n'y souffre l'importunité de personne, et j'y ai tout le loisir de m'entretenir tranquillement avec Dieu; on est trop bien en sa compagnie, pour appréhender le mauvais air. » Il ne laissa pas de nuire notablement à sa santé, et on prétend qu'il y prit les germes de sa dernière maladie: mais il ne se mettait guère en peine de conserver sa vie, lui qui souhaitait si fort d'en voir la fin, pour aller, dans le ciel, en commencer une meilleure.

Il ne voyait personne avant huit heures du matin, pour donner à Dieu tout à loisir les prémices de la journée, et lui présenter, sans distraction, le tribut de sa prière. Après un repos d'environ quatre heures, pendant lequel on peut dire que son cœur veillait, par l'habitude qu'il avait contractée, de prier et d'aimer continuellement, il se levait sans l'aide d'aucun valet de chambre, et, ayant lui-même allumé sa lampe, il récitait de nuit

les Matines; elles étaient suivies de l'oraison mentale, à laquelle il donnait au moins une heure entière.

Ainsi préparé à la célébration des sacrés mystères, il s'approchait du saint autel, pour dire la Messe, à laquelle assistaient tous les jours les gens de la maison. Pendant le temps du sacrifice, comme il les ravissait par sa piété, il ne les ennuyait nullement par une longueur démesurée. Il récitait toutes les heures de l'Office à leur temps, avec une exactitude, digne d'éloges dans un ecclésiastique, qui n'aurait pas d'autre emploi, mais surprenante dans un homme aussi appliqué à l'étude, aussi régulier à se trouver aux consistoires et aux fonctions publiques, et enfin aussi accablé d'affaires que l'était le cardinal. Pour observer constamment une si sainte coutume, il réglait ses occupations ordinaires, et se donnait, auprès des hommes, toute la liberté nécessaire, pour ne manquer à aucune de ses obligations auprès de son Créateur. La haute estime qu'on avait de sa sainteté, l'avait mis en possession d'en user ainsi, sans que personne le trouvât mauvais. Le cardinal Aldobrandin lui-même étant entré chez lui, dans le temps qu'il récitait une heure canoniale, ne s'offensa nullement de la lui voir poursuivre tranquillement jusqu'à la fin; il attendit en silence que le saint homme eût terminé sa prière, trouvant parfaitement juste, qu'avant de lui parler, il achevât de parler à Dieu.

Il se promenait un jour lentement et sans bruit, recueilli à son ordinaire, dans un corridor de la maison de Saint-André: un Jésuite, chargé de lui communiquer une affaire, l'étant venu chercher, et l'ayant aperçu marchant à petits pas et plein de Dieu, s'arrêta tout court. « Approchez, mon Père, » lui dit gracieusement le cardinal, en le prévenant et allant au-devant de lui; « qu'appréhendez-vous? — D'interrompre Votre Seigneurie, qui me paraît réciter quelque heure de l'Office, » répond le Jésuite. — « Quoi? me promenant et la tête couverte, je réciterais l'Office divin? » repart Bellarmin avec étonnement; « il faudrait que j'eusse bien peu de respect pour la souveraine majesté de Dieu de lui parler ainsi. »

Sa sainteté était d'autant plus admirable, qu'elle avait pour fondement une humilité profonde. Il n'est pas fort extraordinaire d'être humble quand on n'a rien par où l'on soit digne d'être tiré de la poussière; mais rien n'est plus rare, suivant saint Bernard, que d'être élevé au-dessus des autres par ses grandes qualités, sans s'estimer digne de cette élévation; que d'être seul à ignorer son propre mérite, et que de se mépriser au dedans, quand au dehors on est loué de tout le monde. C'était là proprement le caractère de Bellarmin; on ne vit jamais un homme unir tant de vertu, de capacité et de réputation avec une si basse estime de soi-même. C'est l'idée qu'en donna l'ancien cardinal de Vérone à Pierre Valier, son neveu, depuis cardinal comme lui: car, voulant lui faire

lier amitié avec Bellarmin, pour lui en tracer une peinture en deux mots : « C'est peut-être, » lui dit-il, « le plus petit et le plus grand homme qui soit au monde. » Le cardinal de la Rochefoucault, qui se glorifiait de l'avoir connu à Rome et d'avoir été son ami particulier pendant quatre ans, protestait n'avoir rien trouvé de plus prodigieux dans le cardinal Bellarmin, que cette rare humilité à l'épreuve d'une si grande gloire.

Il passait pour le premier homme de son siècle en science et en sagesse ; on le comparait aux plus grands docteurs de l'Eglise ; il était le conseil des Papes, l'exemple du Sacré Collège, l'appui de la catholicité, le fléau des hérétiques. Il lui revenait de tous côtés que ses livres confondaient les erreurs, et en désarmaient les plus opiniâtres partisans, qu'ils affermissaient la foi des peuples et qu'ils faisaient triompher la religion. Il se voyait consulté comme un oracle, honoré des plus savants hommes de l'Europe, tiré de l'obscurité de son premier état, pour être revêtu de la pourpre et presque porté jusqu'à la suprême dignité de l'Eglise. Il ne pouvait se dissimuler cette estime qu'on faisait de lui. Des hommes distingués venaient des extrémités de l'Europe à Rome, et, oubliant tout ce qui frappe les étrangers dans cette ville pompeuse, retournés dans leurs pays, ils ne se vantaient que d'avoir vu Bellarmin. Les Anglais se faisaient remarquer entre les autres par l'empressement qu'ils témoignaient de le voir et de lui parler. Des Rochelois de considération, que ses controverses avaient convertis, entreprenaient le voyage d'Italie, par le seul motif d'y venir honorer celui dont Dieu s'était servi pour les mettre sur les voies de la vérité. Rien n'était plus touchant et plus capable de flatter un homme qui n'aurait pas été inaccessible à la vanité, que de voir ces illustres convertis, dès qu'ils étaient entrés dans la chambre du saint cardinal, se jeter à genoux et l'appeler le père de leur âme. « Je sais, » dit un historien, « qu'avant que Bellarmin fût cardinal, des ultramontains de qualité se sont présentés à la porte du collège romain, avec un notaire public, auquel ils faisaient dresser un acte dans les formes, qui fit foi de l'honneur qu'ils avaient eu de voir et d'entretenir le célèbre autour des *Controverses*. »

Les lettres qu'il recevait lui-même d'Angleterre et d'Allemagne étaient pleines de ces sentiments d'estime ; c'étaient partout des éloges de sa personne et de ses ouvrages. Cependant, toujours vil et petit à ses yeux, il ne trouvait en lui rien qui le démentât de la foule. « Je ne sais de quels yeux on me regarde, quand on me trouve de la grandeur, » disait-il agréablement à ses amis ; « bien loin d'être de la grande taille, je n'ai pas même la médiocre. » Un de ses amis lui faisant un jour instance pour avoir son portrait, il répondit avec les termes, l'esprit et l'humilité de saint Paulin : « Quand vous me demandez mon portrait, je ne sais si c'est celui du vieil homme, ou de l'homme nou-

veau ; je n'ai garde de vous envoyer le premier, il est trop difforme ; je ne puis vous envoyer l'autre, parce qu'il n'est pas encore achevé. »

Le silence était toute sa réponse dans les outrages. S'étant trouvé dans une dispute publique, et ayant modestement fait signe de finir à un docteur, qui fatiguait l'assemblée par des arguments longs et inutiles, auxquels le répondant avait plusieurs fois satisfait, l'homme d'école oubliant ce qu'il était et ce qu'était le cardinal, s'emporta contre lui d'une manière insolente, et lui dit en face : « Que je ne puisse jamais vous voir Pape ! » Toute l'assistance en fut indignée, et surtout le cardinal vicaire Mellino, qui était présent : Bellarmin seul n'en fut nullement ému, il en sourit, et s'adressant gaiement au cardinal qu'il vit dans une extrême colère, et, sur le point de jeter l'insolent dans un cachot : « Si je suis Pape, » dit-il, « il sera assez puni de son imprécation ; car il faudra qu'il devienne aveugle pour ne pas me voir. » Le mot pour rire valut pour cette fois le pardon au docteur : mais comme il avait plus de hardiesse que de science et de bon sens, la prison ne lui fut que différée : car, peu de temps après, ayant manqué de respect aux auditeurs de la Rote, dans un mauvais libelle, il y fut confiné sans rémission. C'est alors qu'implorant le secours de Bellarmin, pour obtenir quelque modération de la sentence portée contre lui, il en éprouva encore les bontés ; le saint homme ne s'étant souvenu de l'injure qu'il en avait reçue, que pour lui faire ressentir plus charitablement les effets de sa protection.

Le serviteur de Dieu en usait ainsi dans toutes les occasions où il n'était question que de son honneur particulier, et la Providence, pour le perfectionner toujours davantage, lui en fournissait d'assez fréquentes. Il y avait un certain cardinal, qui s'opposait à lui dans tous les consistoires, et qui semblait faire une profession ouverte de combattre ses sentiments en toute rencontre, sans que Bellarmin se préoccupât de les soutenir, et de détruire ceux du concurrent, qu'il trouvait toujours en son chemin. Les principaux du Sacré Collège en furent d'autant plus surpris qu'ils savaient la capacité de Bellarmin bien supérieure à celle de l'autre (le cardinal Bufalo). Un d'entre eux s'en plaignit à lui plus d'une fois ; il l'accusa de timidité, il lui dit que son excessive modestie lui faisait tort ; et le voyant toujours dans les mêmes dispositions, il pressa le P. Vitelleschi, qui alors gouvernait la province romaine, et qu'on savait tout-puissant sur l'esprit de Bellarmin, de l'engager à répondre et à ne pas se laisser fouler aux pieds. Le Père le fit, et lui représenta « qu'il y allait de sa réputation ; qu'elle était nécessaire à toute l'Eglise, à laquelle il deviendrait inutile, s'il laissait croire, en demeurant sans réplique, qu'il était déchu de son ancien mérite, et que ses armes étaient usées. — Père Mutio, » répondit le cardinal, « il vaut mieux un peu de charité, que beaucoup de réputation. » Le

saint ami redoublant ses instances, et lui témoignant que son intention n'était pas que Sa Seigneurie se défendît aux dépens de la charité : « Cela est trop dangereux, » répliqua Bellarmin ; « je suis résolu de ne jamais changer. » Le cardinal, qui avait fait agir le P. Vitelleschi, ayant su de lui cette réponse chrétienne, en fut charmé, et s'écria, plein d'admiration : « Ah ! voilà une philosophie que nous savons bien peu nous autres, et que nous pratiquons encore moins. »

Cette même réponse fut rapportée au cardinal, avec lequel il avait affaire, et qui la traita de pieuse politique. C'était effectivement dans le saint homme, sagesse, non pas celle du siècle, réprouvée de Jésus-Christ ; mais celle dont Jésus-Christ même a donné de si hautes leçons dans son Evangile et de si admirables exemples dans toute sa vie. Comme elle consiste principalement dans le mépris de la fausse gloire du monde, et qu'elle en sacrifie les vains égards aux intérêts de la charité, Bellarmin, animé de son esprit, aurait compté pour rien la manière désobligeante dont on usait avec lui un homme de cette considération, si le bruit, qui commençait à se répandre, de leur peu d'intelligence, ne lui eût fait appréhender du scandale. Pour l'empêcher, le parti qu'il prit ne fut pas de résister à ce puissant adversaire, et de prendre l'ascendant sur lui, comme il aurait pu aisément le faire par la supériorité de son savoir ; mais de lui céder avec plus de condescendance encore, de lui témoigner toujours plus de respect, et, en lui prenant la main, quand il se trouvait avec lui, de lui demander son amitié. C'est ainsi qu'il désarmait ceux qui lui étaient les plus opposés, et qu'il les forçait d'avouer que rien ne pouvait résister aux charmes de son admirable charité.

On se rendait d'autant plus volontiers à celle du saint cardinal, qu'on était persuadé que, s'il cédait, ce n'était nullement par impuissance de l'emporter, et qu'il ne s'abaissait devant les hommes, que pour être plus grand devant Dieu. L'expérience avait fait voir qu'il ne mollissait ainsi que quand il s'agissait de sa personne ; qu'il n'en était pas de même quand il fallait appuyer le droit des faibles, ou soutenir ceux de l'Eglise ; c'était un tout autre homme en ces rencontres. Revêtu de la vertu d'en haut, il agissait alors avec vigueur et parlait avec hardiesse. On le vit, lui, un des hommes les plus modestes et les plus réservés de son siècle, maintenir courageusement un religieux dans la possession d'une grâce qu'un cardinal lui contestait. On l'admira plus d'une fois prendre un air d'intrépidité, et s'élever au-dessus des puissances séculières, qu'il honorait partout ailleurs, quand, dépassant leurs limites, elles entreprenaient de porter la main à l'encensoir, ou de violer les immunités ecclésiastiques. On se souvint longtemps de la constance avec laquelle il maintint l'honneur et les droits de la pourpre contre le vice-roi de Naples, quelque considération qu'il eût pour lui ; de la réponse

intrépide qu'il fit au duc de Lemos, et du sang-froid avec lequel il reçut les menaces du fier Castellan. Personne ne sait moins, ni ramper, ni plier, qu'un homme humble, quand il s'agit des intérêts de Jésus-Christ ou de la gloire de son Eglise.

Bellarmin soutint bien des combats, et avec succès, pour l'honneur de la Compagnie de Jésus, qu'il ne pouvait voir en butte à ses ennemis, sans prendre en main les armes pour la défendre. Son zèle, cependant, en ces occasions, n'avait rien ni de rude, ni d'amer ; c'était toujours la charité qui conduisait sa plume.

Les termes les plus durs qui en aient jamais coulé, furent ceux dont il se servit en écrivant à un abbé, dont l'ordre entier lui avait les plus grandes obligations, jet qui cependant, en chaire, à Paris, ne cessait de déchirer la Compagnie : il lui manda « qu'il l'aimerait à l'avenir, comme celui qui se déclarait son ennemi, et qu'il prierait pour lui comme pour un persécuteur et un calomniateur, ainsi que l'a ordonné Jésus-Christ. »

Il se serait cru bien coupable, si l'on avait congédié de chez lui de pauvres ultramontains, des Catholiques devenus, par leur grand âge, incapables de gagner leur vie, des hérétiques nouvellement convertis, des gens dépouillés pour la foi ; il voulait qu'on les introduisît, qu'on leur donnât le moyen de s'expliquer de leurs besoins ; et quand ils passaient son pouvoir, il recourait à celui des dataires, du cardinal neveu, et du Saint-Père lui-même, auprès duquel il se faisait leur intercesseur, sans craindre, en ces occasions, ni d'essuyer des refus, ni de passer pour importun.

Il était à table, lorsqu'on vint lui dire, et c'est à quoi on n'aurait osé manquer, qu'un étranger, Anglais de nation, demandait à manger : « Nous partagerons ensemble, » dit joyeusement Bellarmin ; et ayant coupé en deux portions égales ce qu'on venait de lui servir, il en fit porter une au nouveau venu, qui ne put comprendre, en la voyant, que ce fût la moitié du repas d'un cardinal.

Il ne voulait pas que sa dépense excédât trois jules par jour pour sa personne, et sa passion pour les pauvres lui persuada qu'il en pouvait retrancher un pour l'amour d'eux. Poussant toujours plus loin son dépouillement, il se défit encore d'un attelage de carrosse, d'un aumônier, d'un valet de chambre et d'un palfrenier, se mettant peu en peine, ni d'être en moindre équipage, ni d'avoir un cortège moins nombreux, que tout autre cardinal, dans les cérémonies. « Que m'importe tout cela, » disait-il, « pourvu que mes pauvres en soient mieux. »

Le cardinal Pierre Aldobrandin, pour l'aider à meubler son palais, quand il fut revêtu de la pourpre, lui avait fait présent de quelque argenterie, consistant en une aiguière, quatre flambeaux, une écritoire et un poudrier. Ces pièces, trop précieuses à son gré, lui faisaient de la peine ; il ne pouvait les regarder de bon œil, ayant envie de les convertir en pain, pour la nourriture de ceux

qu'il appelait ses enfants, et n'osant le faire en considération du donateur. Sa ressource fut de les engager les uns après les autres, pour avoir de quoi faire des aumônes; il en fit de même de son anneau; il vendit encore un de ses carrosses, et ne se réserva presque rien. Son intendant, qui ne pouvait modérer ses profusions, était obligé, pour ne pas le laisser sans meubles, d'en aller retirer tantôt l'un, tantôt l'autre, et jusqu'à son matelas, dont le saint cardinal s'était défait aussi bien que de tout le reste.

Ce même matelas étant rapporté à son lit, il ne l'aurait pas gardé trois jours, si son maître d'hôtel ne se fût trouvé dans l'antichambre au moment où un pauvre malheureux l'emportait déjà par ordre du serviteur de Dieu qui, en le lui donnant, lui avait bien recommandé d'éviter la rencontre de cet officier: il ne fut pas assez heureux pour cela; car c'est le premier aux yeux duquel il parut avec sa charge, et qui l'obligea effectivement à la mettre bas, remplaçant toutefois l'aumône que son maître avait faite par quelque équivalent.

L'argent ne faisait que passer entre ses mains. Libéral jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il s'agissait de subvenir aux besoins d'autrui, il se refusait tout à lui-même dans les nécessités les plus pressantes. Il sortait d'une forte maladie; dans le temps de sa convalescence, on lui servit un poulet; le saint homme en témoigna son chagrin, en disant que c'était voler les pauvres. Il avait besoin pour se rétablir, de prendre le bon air de Frascati; on le pressait de s'y faire transporter; il en sentait lui-même l'utilité dans l'état où il se trouvait; elle ne put cependant l'emporter sur trois raisons, qui lui parurent plus fortes. La première était l'exemple de saint Charles, à qui ses extrêmes fatigues et la faiblesse de sa santé ne purent jamais persuader de prendre la moindre récréation. La seconde, c'est qu'il ne trouverait pas à Frascati le noviciat de Saint-Audré, dont il faisait en cette saison son séjour ordinaire. La troisième enfin, qui lui paraissait invincible, c'est qu'il serait obligé de doubler sa dépense à la campagne, et d'en diminuer ses aumônes, ce qu'il n'avait pas le cœur de faire.

Il ne pouvait souffrir ni habit dans sa garde-robe, ni chevaux dans son écurie, ni argent dans ses mains, dès qu'il voyait quelqu'un dans le besoin. Sa tendresse s'augmentait à la vue des malades; en ayant rencontré un, qui devait faire pitié à tout le monde, et qui n'en faisait à personne, il le prit dans son carrosse, le mena lui-même à l'hôpital; et sa coutume était de payer libéralement la charité de ceux qui se chargeaient d'y en porter ou d'y en conduire quelqu'un.

On ne finirait pas si l'on voulait rapporter ici tous les traits de sa charité. On ne citera plus que la réponse qu'il fit à son frère Thomas, qui lui avait écrit, pour le solliciter de faire élever à Monte-Pulciano, sa patrie, un mausolée à leur père et à leur mère, lui

représentant que c'était un acte de piété et de gratitude auquel il ne pouvait se refuser. « Non, je ne le refuse pas, » répondit le saint cardinal, « je l'accepte même avec plaisir, mais à condition que le monument sera réglé de telle manière que la vanité ne lui fasse pas dépasser les bornes marquées par les vertus que vous me retracez. Car il serait mal à moi, qui ne prétends avoir que la simple sépulture des Pères de la Compagnie de Jésus, et qui ne suis d'ailleurs pourvu que des biens de l'Eglise, patrimoine des pauvres, de les employer à de pompeux ouvrages, préjudiciables à l'entretien des vivants, et inutiles à la mémoire des morts. »

C'était sa détermination invincible, dans l'usage de ces sortes de revenus, de suivre à la lettre les règles des saints canons, malgré la cupidité de ses proches, avec lesquels il fut pour cela en guerre pendant 22 ans. Dès qu'il fut élevé au cardinalat, ils se mirent dans l'esprit que la Providence leur avait ouvert une source, dans laquelle ils pourraient puiser de quoi relever leur état. Les familles des Bellarmin et des Cervin étaient nobles à la vérité; elles étaient même des plus considérables de la Toscane: mais elles étaient plus illustres qu'elles n'étaient riches. A l'exaltation de Marcel II, elles prirent un certain air de grandeur; mais sa mort précipitée les ramena à leur première condition, et toutes leurs espérances, qui n'étaient fondées que sur lui, se trouvèrent bientôt ensevelies dans la poussière de son tombeau.

Ce n'est qu'au temps de l'élévation de Bellarmin qu'elles se réveillèrent; le mérite, le crédit et la dignité du neveu leur paraissant une ressource capable de réparer la perte qu'elles avaient faite dans la personne de l'oncle. Il n'y eut presque personne non-seulement à Monte-Pulciano, mais dans tout le pays d'alentour, qui ne se dit ou son parent ou son allié; il se vit assiégé de ces sangsues de l'Eglise, qui se persuadèrent qu'elles auraient, dans les revenus du cardinal, de quoi satisfaire leur cupidité. Bellarmin était dans bien d'autres sentiments. Il leur déclara nettement qu'il était résolu d'observer inviolablement le premier chapitre de la réformation, où le saint concile de Trente, dans sa dernière session, instruit les évêques et les ecclésiastiques de leurs obligations: « Lisez-le vous-mêmes, » leur dit-il, « vous verrez la défense expresse qu'il leur fait d'enrichir leurs proches de leurs revenus, et la seule permission qu'il leur donne, s'ils sont pauvres, d'en soulager leur indigence. Il ne leur permet pas d'augmenter leurs richesses. Voilà ma loi, » leur ajouta-t-il, « prenez vos mesures là-dessus, les miennes sont prises; et n'allez pas m'alléguer sur cela la conduite des autres; je vous le répète: ma loi sont les saints canons, et non pas les exemples d'autrui. »

Il ne laissa pas de soulager la nombreuse famille de Thomas Bellarmin, son frère, et il lui assigna dix écus par mois, pour aider à l'éducation de ses enfants. Il en avait deux,

entre autres, propres à servir l'Eglise; ils avaient de l'esprit, de l'étude, de la piété et de l'éloignement pour le monde. Ces rares qualités leur gagnèrent la tendresse du cardinal; mais elle n'alla pas jusqu'à leur procurer des bénéfices. Il se contenta de les leur faire mériter par le soin qu'il prit de les perfectionner. Il ne tenait qu'à lui de faire de l'un ou de l'autre son successeur à l'archevêché de Capoue, Paul V l'en ayant rendu le maître. Oubliant cependant tout ce qu'ils avaient de mérite, il en nomma d'autres à Sa Sainteté, pour occuper le siège auquel il renonçait; et c'est sans doute pour se venger obligamment du désintéressement héroïque de l'oncle, que le Saint-Père prit plaisir à pourvoir les deux neveux, en nommant Nicolas Bellarmin à l'abbaye de Saint-Benoît, et Angelo de la Caïa, à l'évêché de Téano.

Celui-ci ayant pensé depuis, par la sollicitation de ses amis, à passer, par échange, de son siège épiscopal à l'archevêché de Chieti, que l'archevêque Volpi s'offrait volontairement à lui remettre, à la seule condition de retenir mille écus, qui n'étaient que le quart des revenus de son église, Bellarmin, à qui la condition déplut encore plus que la permutation, refusa absolument d'y employer ses offices auprès de Sa Sainteté, et fit convenir Angelo de la Caïa, qui avait l'âme admirablement bien faite, et qui préférait les avis et les inclinations de son oncle aux avantages qu'on lui proposait, que cette espèce de trafic est peu digne d'un ministre de l'Eglise et d'un successeur des apôtres.

Il ne se mettait guère en peine de voir ses proches dans des rangs élevés; et comme il les appréhendait pour lui, il n'avait garde, ni de les solliciter pour eux, ni de les leur procurer. Il ne regardait les dignités de l'Eglise que comme des charges; et fermant les yeux à tout l'éclat qui les environne, il ne les ouvrait que pour voir les terribles obligations qu'elles imposent. Il en redoutait surtout la pluralité, comme contraire à l'esprit de l'Eglise. A peine fut-il à Capoue que Clément VIII lui envoya les bulles de la riche abbaye de Saint-Benoît. Le dessein de ce Pontife, en la lui conférant, n'était pas seulement d'augmenter ses revenus, mais de la retirer des mains d'une des premières familles de Naples, qui la tenait depuis longtemps par droit de patronage, fondé sur un pur privilège, auquel Sa Sainteté voulait absolument déroger. C'était un procès à soutenir contre forte partie, et c'est pour cela qu'il fut bien aise d'y engager Bellarmin sur le crédit et l'autorité duquel il crût avec raison les droits de l'Eglise fort assurés. Le serviteur de Dieu s'en défendit autant qu'il put, il en écrivit fortement au Saint-Père en lui disant que « multiplier ses titres, c'était aggraver son fardeau, qu'il suppliait Sa Sainteté d'avoir également égard et à la faiblesse de ses épaules, et à la sainteté des canons au sujet de la pluralité. — Je sais ce que vous pouvez, » répondit le Pontife, « et je sais ce que je puis moi-même: j'ai mes raisons, elles

sont très-importantes; c'est à vous de porter le joug que je juge selon Dieu devoir vous imposer. »

Ce Pape, qui aurait voulu combler de biens le saint cardinal, fut aussi inflexible aux instances qu'il lui fit de recevoir sa démission d'une autre abbaye qu'il l'avait déjà obligé de prendre, c'était celle de Saint-Michel de Procida. Tout l'expédient qu'il trouva, ce fut de lui permettre d'y nommer un vicaire perpétuel, à qui il donnerait une bonne pension, en le chargeant du soin des âmes et de la résidence, deux points sur lesquels Bellarmin ne croyait jamais devoir passer. Le saint homme, tout obéissant qu'il fût au vicaire de Jésus-Christ, ne laissa pas de gémir sous le poids de ces bénéfices, pendant la vie de Clément; et le Pontife n'eut pas plutôt les yeux fermés, qu'il s'en déchargea aux pieds de Paul V, auquel il remit les deux abbayes aussi bien que l'archevêché de Capoue, n'acceptant qu'à cette condition l'honneur qu'il lui faisait de le retenir à Rome pour son service et pour celui de l'Eglise.

Dans le temps qu'il se vit en danger d'être porté malgré lui sur le trône de Saint-Pierre, il protesta au P. André Grec, son intime ami, que, si cette redoutable couronne tombait sur sa tête, avant de la prendre, à l'instant où on déclarerait son élection, il était résolu, en présence de tout le Sacré Collège, de faire hautement vœu, de ne se revêtir jamais de la pourpre, et de n'agrandir en aucune manière aucun de ses parents. S'étant cependant rendu à sa retraite ordinaire de septembre, et ayant fait réflexion sur l'incertitude humaine, il craignit que, s'il attendait à s'engager, que le moment de son élévation fût venu, la lueur éblouissante de cette éminente dignité, lui faisant peut-être apercevoir les choses tout autrement, il ne vint à changer de volonté, il crut qu'il était de la sagesse de prévenir le danger en prenant l'engagement en un temps où n'ayant que Dieu seul devant les yeux, il avait tout le sang-froid nécessaire à un vœu de cette nature. Il laissa par écrit la pièce suivante, traduite fidèlement du latin: « Le 26 septembre 1614, vaquant aux exercices spirituels dans la maison du noviciat de Saint-André, après une mûre délibération, étant sur le point de prendre le sacré corps de Notre-Seigneur, je lui fais vœu en ces termes: Je Robert, cardinal Bellarmin, religieux profès de la Compagnie de Jésus, promets à Dieu Tout-Puissant, en présence de la très-sainte Vierge et de toute la cour céleste, si par hasard il arrivait que je fusse fait Pape (ce que je ne désiro nullement, et ce que je supplie très-instamment le Seigneur de ne pas permettre), que je n'élèverai aucun de mes parents ou alliés, ni au cardinalat, ni à aucune principauté temporelle, ni à titre de duché, de comté, ou de quelque autre seigneurie que ce puisse être; je m'engage de même à n'en enrichir aucun, me contentant de les aider à vivre dans leur état. Ce n'est pas que je prétende par là condamner les

Souverains Pontifes, qui en ont usé autrement, donnant le chapeau à ceux de leurs parents ou de leurs alliés qu'ils ont trouvés capables de le porter dignement ; mais c'est que j'ai cru, devant Dieu, que les temps, où nous sommes, exigent cela pour avancer sa gloire, faciliter la réforme de l'Eglise, et contribuer à la propagation de la sainte foi. »

Bellarmin n'eut jamais d'autres intérêts que ceux de l'Eglise, et il chercha partout à les procurer, sans se soucier de toutes les considérations humaines, auxquelles il n'eut d'égard qu'autant que le prescrivait la loi de Dieu. Rien n'est plus admirable que la conduite du saint cardinal dans les conclaves. Sa dignité l'obligea de s'y trouver trois fois, et il y fut toujours le même, fermant l'oreille au bruit des sollicitations, de quelque côté qu'elles vinssent, et donnant toute son attention à écouter le Seigneur, pour apprendre de lui quel était l'homme qui méritait le mieux d'être son vicaire sur la terre. On ne put ni ébranler la résolution qu'il avait prise, de n'en nommer jamais d'autre, ni le détourner le moins du monde de cette ligne d'équité que lui avaient tracée les saints canons. Ce que l'auteur de la Vie du cardinal de la Rochefoucauld raconte à ce propos, est une preuve éclatante, et du mérite de celui dont il écrit l'histoire, et de l'inflexible fermeté de Bellarmin à suivre les règles et l'esprit de l'Eglise. Ce prélat français, dont la haute naissance fut la moindre qualité, était sous-doyen du Sacré Collège et grand aumônier de France ; il avait signalé son zèle, en travaillant à faire recevoir le concile de Trente dans sa patrie, à y détruire l'hérésie, et à y former deux grands ordres. Bellarmin le connaissait à fond, et il n'en jugeait point de plus capable de gouverner l'Eglise : aussi lui donna-t-il constamment sa voix, dans tous les scrutins, au troisième conclave, auquel il assista pour élire un successeur à Paul V. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, son ami, et celui qui fut, après sa mort, l'exécuteur de son testament, s'étant aperçu de cette détermination de Bellarmin à nommer toujours le même, et sachant d'ailleurs la disposition du conclave, qui n'était nullement pour le cardinal français, qu'il portait. « Que vous sert, » lui dit-il, « de perdre tant de fois votre suffrage ? — Cela me sert extrêmement, répondit le serviteur de Dieu, et voulez-vous savoir à quoi ? Nous avons tous juré de choisir le plus digne ; je n'en connais pas qui le soit plus que le cardinal de la Rochefoucauld ; ainsi je satisfais et à mon serment et à ma conscience, en lui donnant toujours ma voix. Qu'elle soit perdue, si vous voulez, selon les vœux que vous avez ; elle ne l'est nullement selon les miennes. »

C'est ainsi qu'attentif uniquement à ses devoirs, il suivait fidèlement les lumières de la vérité, qui éclairait ses pas, et qui le conduisait infailliblement à la justice. On le voyait au travers des intrigues des cours,

qu'il se faisait honneur d'ignorer, aller droit son chemin, et parvenir heureusement où les autres avaient bien de la peine d'arriver après tous les détours que la politique leur faisait prendre. Ce qu'il avait sur les lèvres, il l'avait dans le cœur ; et il était si connu à Rome pour ce caractère de sincérité, qu'on comptait plus sur sa simple parole que sur le serment de tout autre. Un notaire du Saint-Office en donna une preuve fort singulière, et qui lit un grand éclat. Accusé d'infidélité dans son emploi, il fut jugé et condamné à mourir sur un gibet. Lorsqu'on vint à lui lire sa sentence, il entra en fureur, il se récria contre l'injustice prétendue de ses juges. « Ce n'est pas, » disait-il, en criant comme un désespéré, « que je n'aie mérité la mort pour mes péchés ; pour y satisfaire, je la souffrirais patiemment en toute conjoncture, soit par le glaive, soit par la corde ; mais je n'en ferai rien ici ; je sais le fait dont on me charge ; il n'y a pas de quoi me condamner ; il ne sera pas dit que je meure pour si peu de chose, comme un infâme. » On eut beau lui représenter qu'il ne s'agissait plus de justifier des chefs d'accusation, dont il était atteint et convaincu ; qu'il ne lui restait plus que le temps de songer au salut de son âme ; il n'entendit rien à ce langage, et toutes les personnes de piété qui l'exhortèrent, ne purent rien gagner sur son esprit. Comme il perdait le temps, et que celui de l'exécution était venu, on se mettait en devoir de le traîner au supplice, malgré les cris lamentables dont il faisait retentir la prison, lorsqu'inspiré subitement, il demanda à voir un moment le cardinal Bellarmin, protestant qu'il était résolu de s'en tenir à son jugement, et que, s'il lui déclarait qu'il fût digne de mort, il l'accepterait à l'instant même. On court au cardinal : on n'avait que faire de le prier, il s'agissait du salut éternel d'une âme ; pour cela il aurait volé d'un pôle à l'autre. Il ne perd pas un moment, il se transporte où on l'appelle, il se rend auprès de ce malheureux, il lui parle avec une bonté de père, il l'écoute avec douceur, et, après avoir entendu ses raisons, se penchant sur son cou et l'embrassant tendrement : « Voulez-vous savoir de moi, » lui dit-il, « mon très-cher frère, ce que je pense de votre affaire ? je la connais parfaitement ; comme chef de la congrégation du Saint-Office, je me suis trouvé dans la nécessité d'examiner toutes les pièces du procès ; je ne voudrais ni mentir, ni vous tromper : en vérité la sentence portée contre vous est juste. — Votre Seigneurie dit qu'elle est juste, » répond sur-le-champ le coupable ; je le crois, je m'y soumetts, je n'ai pas de réplique. — Il faut donc employer à gagner l'éternité ce qui vous reste de temps, » ajoute affectueusement Bellarmin. Il n'en fallut pas davantage : le criminel entrant dans la pensée du saint homme profita de ses avis, et, après une exacte et vive confession de ses fautes, il alla tranquillement les expier au lieu du supplice, où il mourut en vrai pénitent, ayant entendu de

la bouche de Bellarmín qu'il était vraiment criminel.

Il fallait que le serviteur de Dieu en fût bien persuadé, pour l'en avoir assuré si positivement; car il lui fallait des évidences pour juger que quelqu'un fût coupable. Il ne pouvait croire dans les autres le mal qu'il n'aurait pas voulu faire lui-même, et il aimait mieux se tromper dans le jugement qu'il faisait de leur innocence, que de donner la moindre atteinte à la charité qu'il avait pour eux. Cette vertu chrétienne ajoutée à la bonté de son naturel, avait élevé dans son cœur une espèce de tribunal, où il trouvait toujours de quoi se condamner et justifier le prochain. Cela paraissait quelquefois simplicité aux personnes de la cour, dont la politique n'a guère coutume de prendre pour règles les pures maximes de l'Évangile. Son attachement à la morale de Jésus-Christ, sa fidélité inviolable à suivre les saints canons, son exactitude dans la dispensation des biens de l'Église, le refus qu'il fit de les retenir en quittant Capoue, et mille autres traits de sa vie passèrent quelquefois, chez de faux sages, pour du scrupuleux excès d'une âme simple: mais les plus habiles et les plus pieux du Sacré Collège et de Rome les regardaient comme des effets solides d'une véritable sagesse, et l'admiraient lui-même comme un modèle de conduite donné par la divine Providence à tous les prélats de son temps. Les cardinaux les plus considérables convenaient tous qu'ils ne connaissaient point d'homme en qui l'on vît une plus parfaite alliance de la simplicité avec la prudence. Rien ne prouve mieux cet heureux accord, que la manière sage et modeste avec laquelle il se conduisit en France dans les conjonctures les plus difficiles, que l'expédient qu'il trouva pour réconcilier la république de Lucques avec son évêque, contre l'espérance de toute l'Italie, qui regardait cette réunion comme impossible; que les ménagements avec lesquels il sut remédier aux plus grands désordres, sans offenser ceux qui semblaient être en possession de les commettre; réduire à la docilité chrétienne les esprits les plus intraitables, faire servir à l'honneur de l'Église l'autorité des grands de la terre, et se concilier si souverainement les vice-rois de Naples et les officiers du roi catholique que, dans les différends presque inévitables entre les deux puissances, l'ecclésiastique et la séculière, les ministres d'Espagne s'en rapportaient à lui, persuadés qu'il était incapable de rien prétendre qui ne fût juste.

Les règlements qu'il fit à Capoue dans les synodes qu'il assembla chaque année parurent à son successeur comme des oracles de sagesse. L'ouverture que lui faisaient de leurs cœurs tant de prélats et tant de cardinaux; les avis que lui demandaient les princes non-seulement sur des points de conscience, mais dans les affaires les plus délicates du gouvernement, seront à jamais des témoignages de sa profonde sagesse; mais quand il n'y en aurait point d'autre que la

constante confiance qui déterminait trois ou quatre des plus grands Papes à vouloir le retenir auprès de leurs personnes, cette confiance peut nous dispenser de rien ajouter. Nous nous bornerons à rapporter encore une lettre que le grand-duc de Toscane écrivit de Florence à Bellarmín, le 25 mai 1612, pour l'attirer à sa cour, au moins pendant quelques jours: « J'apprends que Votre Seigneurie illustrissime, ayant fini le chapitre général des Céséens, vient faire un tour à Assise; ainsi on peut dire qu'elle va passer fort près de mes États. A cette nouvelle, je n'ai pu retenir ma joie, et je vous ai déjà de cœur baisé très-affectueusement les mains. Je ne vous dirai pas que je vous invite ici: c'est ainsi qu'en on use envers un étranger, et non pas avec une personne que j'aime, que j'honore, et que j'ai toujours désiré de servir, comme vous. Tout mon dessein est de vous faire ressouvenir que vous pouvez disposer de mon palais comme d'un hôtel qui est à vous, et où je souhaite de vous posséder, pour vous y rendre tout l'honneur qui vous est dû, et vous mieux marquer de vive voix l'affectueuse et sincère disposition de mon cœur à tout ce qui est de votre service. Si vous m'accordez ce que je vous demande, et qui vous est si aisé, vous trouvant hors de Rome et à deux pas de mes États, j'aurai une satisfaction toute particulière de m'entretenir avec vous, comme avec mon père. Votre Seigneurie illustrissime trouvera, selon les ordres que j'en ai donnés, toutes les commodités propres à lui faciliter ce voyage. Je puis presque dire qu'elle est même obligée en conscience de ne pas refuser cette consolation à mes désirs. Je baise encore une fois les mains de Votre Seigneurie illustrissime, avec la plus vive affection de mon cœur. Cosme, grand-duc de Toscane. »

Dans la congrégation où il fut traité de la béatification du vénérable serviteur de Dieu, le cardinal Bellarmín, le 27 juillet 1677, il y eut plus des deux tiers des suffrages en faveur du saint homme. On peut dire qu'il les aurait eu tous, si cette assemblée se fût tenue aussitôt après sa mort, et qu'elle n'eût été composée que des cardinaux qui venaient d'être les témoins oculaires, et les admirateurs de ses vertus: c'est de quoi on tombera aisément d'accord pour peu qu'on se souvienne des témoignages que lui rendit alors tout le Sacré Collège.

Tel était le cardinal Bellarmín. Neveu d'un grand Pape, il aurait égalé son oncle, s'il était monté, comme lui, sur le trône pontifical, auquel il méritait d'autant plus d'être élevé, qu'il s'en croyait moins digne, et qu'il en redoutait plus sincèrement les devoirs, dont il connaissait le poids mieux que tout autre. La Providence cependant l'ayant fait naître pour l'honneur et l'avantage de l'Église, on peut dire qu'il lui fut aussi utile en l'illustrant et en la défendant par ses ouvrages, qu'il l'aurait été en la gouvernant par sa sagesse, et qu'il était d'un égal intérêt au Saint-Siège qu'il fût

ou le conseil des Souverains Pontifes, ou Souverain Pontife lui-même. Religieux, théologien des Papes et de leurs légats, cardinal, archevêque, et partout le même, il changea souvent d'état, et jamais de conduite; ayant toujours porté la piété la plus tendre dans les études les plus sèches, dans l'embarras des affaires le recueillement le plus profond, une innocence d'ange dans le commerce du monde, l'humilité dans les grandeurs, le même dégageant dans la possession et dans la perte de ses revenus, ne les ayant possédés que pour en nourrir les membres de Jésus-Christ, et les ayant perdus sans chagrin pour redevenir plus semblable à Jésus-Christ même; ayant uni surtout, dans sa personne, une simplicité d'enfant avec la plus haute prudence, la modestie d'un disciple avec la science d'un excellent maître et ayant mérité, par une union si merveilleuse, d'être estimé de tous les sages comme un miracle continu.

Nous ajouterons ici un compte rendu qui a été fait à l'occasion de la traduction des *Sermons* et des *Controverses* de Bellarmin; nous donnerons aussi quelques citations du premier ouvrage.

Parmi les grands hommes qui, au xvi^e siècle, furent suscités pour défendre l'Eglise contre l'invasion du protestantisme, l'un des plus admirables est sans doute Robert Bellarmin, de la Compagnie de Jésus et cardinal. Il a été donné à peu d'écrivains de présenter une telle réunion de qualités rares. Erudition vaste, logique irrésistible, pensées sublimes, éloquence entraînant, tout cela couronné par une sainteté dont il y a peu d'exemples; tels sont les principaux traits qui rayonnent de cette grande figure. Ajoutons que Bellarmin mena de front et avec un égal succès l'action et l'étude.

Nous avons sur la vie de Bellarmin des documents authentiques, émanés de lui-même et adressés à l'un de ses confrères dans la Compagnie de Jésus, Eudémon Joan. Nous savons par là qu'il naquit à Montepulciano, en Toscane, le 4 octobre 1542. Il était âgé de treize ans lorsque son oncle monta sur le trône de saint Pierre, sous le nom de Marcel II: cette élévation faisait déjà concevoir les plus brillantes espérances à la famille de Bellarmin, pauvre quoique noble, lorsque Marcel II mourut le vingt-deuxième jour de son pontificat, au moment où il se préparait à réaliser d'importantes réformes, dont la conception suffit pour révéler en lui une hauteur de vues et une fermeté des plus remarquables. Dieu permit sans doute cette mort inopinée pour une foule de motifs que nous ignorerons toujours, parce que nous ne pouvons sonder les abîmes de sa sagesse. Mais n'est-il pas permis de penser qu'une de ces raisons fut l'intérêt du jeune Bellarmin, ou plutôt l'intérêt qu'avait l'Eglise à ce qu'il pût, dans la retraite, préparer les armes qui devaient plus tard frapper de si grands coups sur l'hérésie. Si Marcel II eût vécu, Bellarmin, élevé aux honneurs dès son

jeune âge, n'eût pas sans doute été entièrement perdu pour la science; un génie comme le sien eût toujours trouvé sa voie; mais on peut croire que ce génie n'eût pas été fécondé au degré où il le fut par la vie de prière et d'étude que Dieu lui fit la grâce d'embrasser.

A l'âge de dix-huit ans, Bellarmin entra à Rome dans le noviciat de la Compagnie de Jésus, non sans avoir eu à lutter contre l'opposition de sa famille qui, tout en le destinant à l'état ecclésiastique, ne le voyait pas sans répugnance embrasser une carrière qui lui fermait la route des honneurs. Après avoir étudié quelque temps la théologie au collège Romain, il fut envoyé successivement à Florence et à Mondovi, où il se fit également remarquer comme prédicateur et comme professeur de littérature. Ayant ensuite à Padoue achevé ses études en théologie, prêché à Venise et à Gènes, et visité les trois célèbres sanctuaires de l'Apennin, consacrés à Saint-François, à Saint-Romuald et à Saint-Jean Gualbert, il fut envoyé en Flandre par François de Borgia, qui venait de succéder à Laynez dans le gouvernement de la Compagnie de Jésus.

Arrivé à Louvain, il remplit aussitôt la Flandre du bruit de son nom. Tous les récits du temps sont des témoignages de l'impression profonde que produisait son éloquence. Une foule de protestants se convertirent à sa voix, et la Flandre, aujourd'hui si catholique, lui doit en grande partie d'avoir pu résister aux assauts de l'hérésie.

Bellarmin resta sept ans en Flandre; il fut ordonné prêtre en 1570, et occupa longtemps une chaire à l'université de Louvain. Il contribua grandement à faire reconnaître à Baius, chancelier de cette université, la fausseté des opinions qu'il soutenait, malgré la condamnation de saint Pie V; il se livra, en outre, pendant ces sept années, à d'immenses études dont M. Daras parle ainsi, dans une intéressante *Notice*: « Pour mieux saisir le sens de la sainte Ecriture, il avait d'abord appris l'hébreu; un savant Jésuite, le P. Arlémius, lui en avait enseigné les premiers éléments, et bientôt Bellarmin avait si bien deviné le génie de cette langue, qu'il avait pu composer une grammaire à l'aide de laquelle il mettait en huit jours ses élèves en état de traduire la Bible. Il voulut ensuite étudier les Pères, et non-seulement les saints docteurs, mais tous ceux qui ont écrit sur la religion, tant avant qu'après Jésus-Christ. L'immense étendue des opinions humaines et des doctrines diverses, fut ainsi parcourue par un seul homme dans l'espace de six années. Il lisait lentement, et annotait avec soin, et sa vaste mémoire retenait tout ce qu'elle saisissait une fois.

« Les philosophes de l'antiquité, la collection des saints Pères, les histoires, la jurisprudence sacrée, rien ne lui échappa. Il s'était fait une chronologie que les savants ont admirée, pour relier dans son esprit tout l'ensemble des faits historiques. Un monument nous est resté de ses gigantesques

travaux; c'est un livre *Des écrivains ecclésiastiques*, où il porte son jugement sur plus de quatre cents auteurs. »

Quand Bellarmin quitta Louvain, l'université de Paris et saint Charles Borromée se le disputaient; mais Grégoire XIII le chargea de faire au collège Romain un cours de controverses contre les erreurs du temps, et cette mission que lui confiait un des plus grands Papes du xvi^e siècle, fut, pour le savant et éloquent Jésuite, l'occasion de la composition de son chef-d'œuvre : *Disputations de controversiis fidei adversus hujus temporis hæreticos*, 4 volumes in-folio, Paris, 1688.

Dans notre siècle positif et prosaïque, nous ne pouvons nous faire une idée du retentissement que ce livre eut en Europe. La lutte entre le protestantisme et le catholicisme était alors dans toute sa force. Le livre de Bellarmin fut comme un coup de foudre qui fit trembler les docteurs et les partisans couronnés du protestantisme, et qui ranima la confiance dans les rangs catholiques. Elisabeth en défendit la lecture sous peine de mort. Le cardinal du Perron le fit traduire en français; Théodoro de Bèze s'écria : Nous sommes perdus ! Mais c'est en Allemagne surtout que les résultats de cette publication furent immenses, et nombreuses les conversions des protestants. Cette popularité d'un livre latin au xvi^e siècle, d'un livre si sérieux et si considérable, nous révèle la vigueur des esprits à cette époque, et nous rappelle l'influence étonnante que saint Bernard avait conquise par sa parole quatre cents ans plus tôt. De nos jours la voix des apôtres et la plume des docteurs, lors même qu'elles arrivent à ce qu'on appelle le succès, n'ont plus d'action que sur une partie fort restreinte de la société. Le don de passionner les multitudes n'appartient plus guère qu'à des feuilles volantes, surtout à celles qui se font les organes de l'irrégion et de l'ignorance.

Après avoir dirigé les novices, parmi lesquels se trouvait saint Louis de Gonzague, Bellarmin dut accompagner en France le cardinal Cajetan, envoyé par Sixte-Quint pour diriger la ligue.

La ligue, dit M. l'abbé Daras, que nous nous plaisons encore à citer, a valu à la France l'abjuration de Henri IV. Sans la résistance qu'elle lui opposa, jamais ce grand homme, tout occupé de sa gloire et de ses plaisirs, n'eût voulu approfondir les questions de religion. La papauté qui soutint et approuva la ligue défendait donc en cela les vrais intérêts de la France et du catholicisme. Aucune passion personnelle ne s'y mêla. Du jour où l'on put espérer le retour du roi, Sixte-Quint se montra disposé à la paix. Malgré les intrigues de l'Espagne, Clément VIII accomplit bientôt cette grande réconciliation. Bellarmin n'alla pas aussi loin que le cardinal Cajetan dans l'opposition à Henri IV; il comprenait que la lutte ne pouvait finir que par la conversion du roi.

De retour à Rome, il travailla à l'édition de

la Bible qui fut publiée sous Clément VIII. Puis il fut successivement recteur du collège Romain, provincial de Naples, théologien de Clément VIII, et enfin, en 1599, cardinal. Sa promotion à cette dernière dignité fut approuvée de tout le monde, excepté de lui-même. En 1601, il devint archevêque de Capoue, et il lui suffit de trois ans pour opérer dans son diocèse les réformes les plus utiles. Après la mort de Clément VIII, il fut plusieurs fois sur le point de parvenir à la papauté. Écarté par l'Espagne, il fut nommé, en 1605, bibliothécaire du Vatican, ce qui le décida à donner sa démission d'archevêque de Capoue. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva le 16 août 1621, sa vie ne fut pas moins bien remplie que par le passé. Malgré le temps que lui prenaient les travaux des congrégations dont il était membre, ses études particulières, le soin des pauvres, les longues heures données à la prière, il trouva le moyen de mener à bonne fin un grand nombre d'importantes affaires, dont les principales furent le différend occasionné par les empiétements de la république de Venise sur les droits du Saint-Siège, et celui qui fit naître la persécution que Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, dirigea contre ses sujets catholiques, en exigeant d'eux le serment du *test*. Il réfuta successivement fra Paolo Sarpi, qui prétendait justifier la révolte de Venise contre l'interdit de Paul V, et Jacques I^{er} lui-même qui avait fait un livre pour défendre le serment du *test*. La première réfutation facilita à Venise le succès de la mission du cardinal de Joyeuse envoyé par Henri IV, et la seconde produisit une profonde impression en Angleterre, où l'on avait déjà une si haute idée de l'auteur des *Controverses*.

L'influence de Bellarmin au xvi^e siècle fut donc immense, mais cette influence lui a survécu. Ses écrits ont été pendant deux siècles l'arsenal où les défenseurs de la vérité allaient puiser les armes les plus efficaces contre le protestantisme. Aujourd'hui, cependant, les écrits de ce grand docteur sont peu connus à cause de la langue dans laquelle ils ont été composés. Les sermons que Bellarmin publia à Louvain, comme ses *Controverses*, comme son fameux *Catéchisme* et son ouvrage *Sur l'autorité du Souverain Pontife*, sont également en latin. Or, si les sermons latins sont aujourd'hui impossibles, les livres latins sont insuffisants. C'est donc une bonne pensée que d'avoir traduit en notre langue les principaux ouvrages de Bellarmin. Grâce à ses traducteurs l'illustre cardinal va inaugurer comme une nouvelle série de prédications et de controverses, et verser sur le xix^e siècle une partie des bienfaits que lui dut le xvi^e. C'est ce dont se convaincra quiconque voudra jeter un coup d'œil sur ceux de ses ouvrages qui ont été traduits en dernier lieu.

Les sermons de Bellarmin, traduits par M. Elie Berton, en 4 vol. in-8^o, sont divisés en douze séries comprenant ensemble 87 dis-

ou le conseil des Souverains Pontifes, ou Souverain Pontife lui-même. Religieux, théologien des Papes et de leurs légats, cardinal, archevêque, et partout le même, il changea souvent d'état, et jamais de conduite; ayant toujours porté la piété la plus tendre dans les études les plus sèches, dans l'embarras des affaires le recueillement le plus profond, une innocence d'ange dans le commerce du monde, l'humilité dans les grandeurs, le même dégageant dans la possession et dans la perte de ses revenus, ne les ayant possédés que pour en nourrir les membres de Jésus-Christ, et les ayant perdus sans chagrin pour redevenir plus semblable à Jésus-Christ même; ayant uni surtout, dans sa personne, une simplicité d'enfant avec la plus haute prudence, la modestie d'un disciple avec la science d'un excellent maître et ayant mérité, par une union si merveilleuse, d'être estimé de tous les sages comme un miracle continu.

Nous ajouterons ici un compte rendu qui a été fait à l'occasion de la traduction des *Sermons* et des *Controverses* de Bellarmin; nous donnerons aussi quelques citations du premier ouvrage.

Parmi les grands hommes qui, au xvr^e siècle, furent suscités pour défendre l'Eglise contre l'invasion du protestantisme, l'un des plus admirables est sans doute Robert Bellarmin, de la Compagnie de Jésus et cardinal. Il a été donné à peu d'écrivains de présenter une telle réunion de qualités rares. Erudition vaste, logique irrésistible, pensées sublimes, éloquence entraînante, tout cela couronné par une sainteté dont il y a peu d'exemples; tels sont les principaux traits qui rayonnent de cette grande figure. Ajoutons que Bellarmin mena de front et avec un égal succès l'action et l'étude.

Nous avons sur la vie de Bellarmin des documents authentiques, émanés de lui-même et adressés à l'un de ses confrères dans la Compagnie de Jésus, Eudémon Jean. Nous savons par là qu'il naquit à Montepulciano, en Toscane, le 4 octobre 1542. Il était âgé de treize ans lorsque son oncle monta sur le trône de saint Pierre, sous le nom de Marcel II: cette élévation faisait déjà concevoir les plus brillantes espérances à la famille de Bellarmin, pauvre quoique noble, lorsque Marcel II mourut le vingt-deuxième jour de son pontificat, au moment où il se préparait à réaliser d'importantes réformes, dont la conception suffit pour révéler en lui une hauteur de vues et une fermeté des plus remarquables. Dieu permit sans doute cette mort inopinée pour une foule de motifs que nous ignorerons toujours, parce que nous ne pouvons sonder les abîmes de sa sagesse. Mais n'est-il pas permis de penser qu'une de ces raisons fut l'intérêt du jeune Bellarmin, ou plutôt l'intérêt qu'avait l'Eglise à ce qu'il pût, dans la retraite, préparer les armes qui devaient plus tard frapper de si grands coups sur l'hérésie. Si Marcel II eût vécu, Bellarmin, élevé aux honneurs dès son

jeune âge, n'eût pas sans doute été entièrement perdu pour la science; un génie comme le sien eût toujours trouvé sa voie; mais on peut croire que ce génie n'eût pas été fécondé au degré où il le fut par la vie de prière et d'étude que Dieu lui fit la grâce d'embrasser.

A l'âge de dix-huit ans, Bellarmin entra à Rome dans le noviciat de la Compagnie de Jésus, non sans avoir eu à lutter contre l'opposition de sa famille qui, tout en le destinant à l'état ecclésiastique, ne le voyait pas sans répugnance embrasser une carrière qui lui fermait la route des honneurs. Après avoir étudié quelque temps la théologie au collège Romain, il fut envoyé successivement à Florence et à Mondovi, où il se fit également remarquer comme prédicateur et comme professeur de littérature. Ayant ensuite à Padoue achevé ses études en théologie, prêché à Venise et à Gènes, et visité les trois célèbres sanctuaires de l'Apennin, consacrés à Saint-François, à Saint-Romuald et à Saint-Jean Gualbert, il fut envoyé en Flandre par François de Borgia, qui venait de succéder à Laynez dans le gouvernement de la Compagnie de Jésus.

Arrivé à Louvain, il remplit aussitôt la Flandre du bruit de son nom. Tous les récits du temps sont des témoignages de l'impression profonde que produisait son éloquence. Une foule de protestants se convertirent à sa voix, et la Flandre, aujourd'hui si catholique, lui doit en grande partie d'avoir pu résister aux assauts de l'hérésie.

Bellarmin resta sept ans en Flandre; il fut ordonné prêtre en 1570, et occupa longtemps une chaire à l'université de Louvain. Il contribua grandement à faire reconnaître à Bains, chancelier de cette université, la fausseté des opinions qu'il soutenait, malgré la condamnation de saint Pie V; il se livra, en outre, pendant ces sept années, à d'immenses études dont M. Daras parle ainsi, dans une intéressante *Notice*: « Pour mieux saisir le sens de la sainte Ecriture, il avait d'abord appris l'hébreu; un savant Jésuite, le P. Arlémius, lui en avait enseigné les premiers éléments, et bientôt Bellarmin avait si bien deviné le génie de cette langue, qu'il avait pu composer une grammaire à l'aide de laquelle il mettait en huit jours ses élèves en état de traduire la Bible. Il voulut ensuite étudier les Pères, et non-seulement les saints docteurs, mais tous ceux qui ont écrit sur la religion, tant avant qu'après Jésus-Christ. L'immense étendue des opinions humaines et des doctrines diverses, fut ainsi parcourue par un seul homme dans l'espace de six années. Il lisait lentement, et annotait avec soin, et sa vaste mémoire retenait tout ce qu'elle saisissait une fois.

« Les philosophes de l'antiquité, la collection des saints Pères, les histoires, la jurisprudence sacrée, rien ne lui échappa. Il s'éta fait une chronologie que les savants ont admirée, pour relier dans son esprit tout l'ensemble des faits historiques. Un monument nous est resté de ses gigantesques

travaux; c'est un livre *Des écrivains ecclésiastiques*, où il porte son jugement sur plus de quatre cents auteurs. »

Quand Bellarmín quitta Louvain, l'université de Paris et saint Charles Borromée se le disputaient; mais Grégoire XIII le chargea de faire au collège Romain un cours de controverses contre les erreurs du temps, et cette mission que lui confiait un des plus grands Papes du xvi^e siècle, fut, pour le savant et éloquent Jésuite, l'occasion de la composition de son chef-d'œuvre : *Disputationes de controversiis fidei adversus hujus temporis hæreticos*, 4 volumes in-folio, Paris, 1688.

Dans notre siècle positif et prosaïque, nous ne pouvons nous faire une idée du retentissement que ce livre eut en Europe. La lutte entre le protestantisme et le catholicisme était alors dans toute sa force. Le livre de Bellarmín fut comme un coup de foudre qui fit trembler les docteurs et les partisans couronnés du protestantisme, et qui ranima la confiance dans les rangs catholiques. Elisabeth en défendit la lecture sous peine de mort. Le cardinal du Perron le fit traduire en français; Théodore de Bèze s'écria : Nous sommes perdus ! Mais c'est en Allemagne surtout que les résultats de cette publication furent immenses, et nombreuses les conversions des protestants. Cette popularité d'un livre latin au xvi^e siècle, d'un livre si sérieux et si considérable, nous révèle la vigueur des esprits à cette époque, et nous rappelle l'influence étonnante que saint Bernard avait conquise par sa parole quatre cents ans plus tôt. De nos jours la voix des apôtres et la plume des docteurs, lors même qu'elles arrivent à ce qu'on appelle le succès, n'ont plus d'action que sur une partie fort restreinte de la société. Le don de passionner les multitudes n'appartient plus guère qu'à des feuilles volantes, surtout à celles qui se font les organes de l'irrégion et de l'ignorance.

Après avoir dirigé les novices, parmi lesquels se trouvait saint Louis de Gonzague, Bellarmín dut accompagner en France le cardinal Cajetan, envoyé par Sixte-Quint pour diriger la ligue.

La ligue, dit M. l'abbé Darès, que nous nous plaisons encore à citer, a valu à la France l'abjuration de Henri IV. Sans la résistance qu'elle lui opposa, jamais ce grand homme, tout occupé de sa gloire et de ses plaisirs, n'eût voulu approfondir les questions de religion. La papauté qui soutint et approuva la ligue défendait donc en cela les vrais intérêts de la France et du catholicisme. Aucune passion personnelle ne s'y mêla. Du jour où l'on put espérer le retour du roi, Sixte-Quint se montra disposé à la paix. Malgré les intrigues de l'Espagne, Clément VIII accomplit bientôt cette grande réconciliation. Bellarmín n'alla pas aussi loin que le cardinal Cajetan dans l'opposition à Henri IV; il comprenait que la lutte ne pouvait finir que par la conversion du roi.

De retour à Rome, il travailla à l'édition de

la Bible qui fut publiée sous Clément VIII. Puis il fut successivement recteur du collège Romain, provincial de Naples, théologien de Clément VIII, et enfin, en 1599, cardinal. Sa promotion à cette dernière dignité fut approuvée de tout le monde, excepté de lui-même. En 1601, il devint archevêque de Capoue, et il lui suffit de trois ans pour opérer dans son diocèse les réformes les plus utiles. Après la mort de Clément VIII, il fut plusieurs fois sur le point de parvenir à la papauté. Écarté par l'Espagne, il fut nommé, en 1605, bibliothécaire du Vatican, ce qui le décida à donner sa démission d'archevêque de Capoue. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva le 16 août 1621, sa vie ne fut pas moins bien remplie que par le passé. Malgré le temps que lui prenaient les travaux des congrégations dont il était membre, ses études particulières, le soin des pauvres, les longues heures données à la prière, il trouva le moyen de mener à bonne fin un grand nombre d'importantes affaires, dont les principales furent le différend occasionné par les empiétements de la république de Venise sur les droits du Saint-Siège, et celui qui fit naître la persécution que Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, dirigea contre ses sujets catholiques, en exigeant d'eux le serment du *test*. Il réfuta successivement fra Paolo Sarpi, qui prétendait justifier la révolte de Venise contre l'interdit de Paul V, et Jacques I^{er} lui-même qui avait fait un livre pour défendre le serment du *test*. La première réfutation facilita à Venise le succès de la mission du cardinal de Joyeuse envoyé par Henri IV, et la seconde produisit une profonde impression en Angleterre, où l'on avait déjà une si haute idée de l'auteur des *Controverses*.

L'influence de Bellarmín au xvi^e siècle fut donc immense, mais cette influence lui a survécu. Ses écrits ont été pendant deux siècles l'arsenal où les défenseurs de la vérité allaient puiser les armes les plus efficaces contre le protestantisme. Aujourd'hui, cependant, les écrits de ce grand docteur sont peu connus à cause de la langue dans laquelle ils ont été composés. Les sermons que Bellarmín publia à Louvain, comme ses *Controverses*, comme son fameux *Catéchisme* et son ouvrage *Sur l'autorité du Souverain Pontife*, sont également en latin. Or, si les sermons latins sont aujourd'hui impossibles, les livres latins sont insuffisants. C'est donc une bonne pensée que d'avoir traduit en notre langue les principaux ouvrages de Bellarmín. Grâce à ses traducteurs l'illustre cardinal va inaugurer comme une nouvelle série de prédications et de controverses, et verser sur le xix^e siècle une partie des bienfaits que lui dut le xvi^e. C'est ce dont se convaincra quiconque voudra jeter un coup d'œil sur ceux de ses ouvrages qui ont été traduits en dernier lieu.

Les sermons de Bellarmín, traduits par M. Elie Berton, en 4 vol. in-8^o, sont divisés en douze séries comprenant ensemble 87 dis-

conrs. La 1^{re} série roule sur les fins dernières, la 2^e sur la sainte Vierge, la 3^e sur les motifs de crédibilité, la 4^e sur les tribulations, la 5^e sur le psaume xc. la 6^e sur les fêtes des saints, la 7^e sur les fêtes de Notre-Seigneur, Nativité, Epiphanie, Résurrection, Ascension, Pentecôte, Saint-Sacrement; la 8^e et la 9^e sont deux Avents; la 10^e une Dominicale de Noël au Carême; la 11^e est un Carême, et la 12^e est une Dominicale de Pâques à l'Avent. Le cadre, comme on le voit, est très-large. La manière dont il est rempli ne laisse rien à désirer. Nous n'apprenons rien à personne en disant que la doctrine de ces sermons est irréprochable; que la logique en est irrésistible; ce sont des qualités que l'on s'attend à trouver dans tous les ouvrages de Bellarmin; mais ce qui étonnera plus d'un de nos contemporains, ce sera d'entendre parler non-seulement du pathétique, mais de l'imagination vive, hardie, variée, quelquefois même excentrique, qui anime la plupart de ses sermons. Ce ne sont que paraboles ingénieuses, métaphores inattendues, expressions pittoresques, apostrophes véhémentes; il faut même avouer que l'on trouve çà et là des peintures un peu crues, qui paraîtraient aujourd'hui indignes de la chaire, quoiqu'elles ajoutent beaucoup à l'intérêt de la lecture et qu'elles expliquent, jointes aux autres qualités dont nous avons parlé, comment ses sermons, bien que prononcés en latin, attireraient à Louvain tant d'auditeurs.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir quelques citations des *Sermons* de Bellarmin. Nous empruntons, pour les extraits qui suivent la traduction de M. Elie Berton. Le premier morceau est extrait d'un *Sermon sur le jugement*, qui fait partie du tome I^{er} :

« Les hommes sécheront dans la terreur qui s'emparera de l'univers. Quelle emphase! Les hommes sécheront! que nous veulent ces prodiges, diront-ils, ces monstres? que va-t-il sortir de cet enfantement du monde? quelle sera la fin de ces révolutions inconnues? Et, parlant de la sorte, ils se regarderont les uns les autres; et leur face blême comme le linceul multipliera leurs terreurs, les fera sécher d'épouvante. Alors, plus d'offices publics; personne au forum, au portique, au sénat; plus de passion des honneurs, de désir de la richesse, de chasso à la volupté. Si immenses seront ces terreurs, qu'oubliera d'un père, d'une épouse, d'un ami, d'un roi, de la faim qui consume, de la soif qui brûle, les hommes ne songeront plus qu'à chercher un asile contre les gouffres de la terre et le débordement des eaux. Que vont engendrer les monstres? que sortira-t-il de cet ébranlement universel? crieront-ils, et l'épouvante présente servant de mesure aux épouvantes prochaines, leur désolation ne connaîtra plus de bornes.

« Mais une voix d'homme ne peut tracer dignement ce tableau. J'en appelle au matelot que la tempête a ballotté sur l'Océan. Qui pourrait exprimer ses angoisses, quand

le navire était le jouet du flot insensé, que de fréquents éclairs déchiraient le ciel noir aux lugubres roulements de la foudre, au sifflement du vent qui fouillait la mer, et que, tantôt sur le sommet d'une vague, tantôt au fond d'un abîme, l'équipage livide, tremblant, criait miséricorde, multipliait ses vœux, implorait le temps de faire pénitence, songeait enfin à châtier sa vie et à suivre les voies meilleures! Imaginez donc le tumulte de l'âme au milieu des éléments excitant leur propre tempête. Le soleil, plus horrible que la nuit, et la lune sanglante inspireront la terreur comme l'a prédit le prophète; les étoiles, ébranlées de leurs bases, tomberont sur le sol comme une grêle serrée, et le ciel ne sera plus qu'un cadavre immense privé de ses yeux, tandis que des serpents de feu se croiseront dans les airs, que des mugissements se répandront dans l'espace, que la mer féroce, secouant sa crinière d'écume, s'exaltera, se dressera comme une montagne, et que la terre, stupéfaite au fracas de ses collines croulantes, se précipitera follement dans les flots pour y achever le suicide des mondes.... Qui pourra songer à ses besoins et à son repos au milieu de pareilles tourmentes? O pécheurs infortunés, à qui ces présages annoncent la mort! O justes, mille fois heureux, que votre conscience rassurera contre l'ouragan; les pronostics d'hiver et de tempête pour l'impie sont pour vous les courriers du bonheur et du printemps: ce début de toutes les infortunes pour les pervers, c'est pour vous l'aurore des plus douces joies....

« Je ne blâme pas la science ou les études littéraires sans doute, mais pourquoi s'y absorber aux dépens de la vertu! Oui, replions-nous sur nous-mêmes, disons-nous sérieusement qu'il faut délaïsser les vains jouets, et appliquer toutes nos puissances aux œuvres qui seront discutées devant notre juge. Si le monde nous convie à ses faux honneurs, si la chair nous appelle à ses trompeuses délices, répondons fièrement que nous n'avons pas le loisir de nous attarder à des misères, qu'un jugement sévère menace, et que nous ne sommes pas jaloux de perdre les plaisirs éternels pour une jouissance d'un jour. Si nous le faisons, la mort nous trouvera sereins et tranquilles et notre jugement tout préparés à répondre à celui qui est le béni des siècles. »

Dans le tome quatrième nous lisons :
« Il faut imiter les prétendants au prix dans la carrière: nous abstenir de tout ce qui est nuisible à la course, d'autant plus que ceux-ci ne prétendent qu'à une couronne mortelle, tandis que nous espérons la couronne de l'immortalité.

« C'est toujours le conseil de l'Apôtre: il continue la même comparaison pour rester plus clair et plus saisissable. Que font donc les prétendants au prix de la course? ils s'abstiennent de la fornication qui débilite les forces, des viandes tendres qui rendent les chairs trop délicates, des vêtements trop

obscurs qui énervent, du vin trop abondant qui attarde les yeux, les pieds et l'esprit. Comme un ivrogne courrait avec succès au bni, à l'extrême carrière ! si ce but se dressait à l'Orient, vous les verriez incliner peu à peu et se diriger bientôt vers l'Occident. Imitons donc le coureur habile; lui n'aspire qu'à une couronne de verdure; et, pour mériter ce feuillage, il se prive de tous les plaisirs; ne soyons pas moins généreux que le coureur antique, nous qui osons élever notre espoir jusqu'à Dieu. Je comprends la confusion immenso qui couvra la face des mauvais Chrétiens au dernier jour, en présence de ces patens de la Grèce, qui, pour un branchage de l'arbre de Vénus, ou de l'olivier de Minerve, ou du laurier d'Apollon, — les déesses et les dieux du lugubre abîme, — s'imposaient sans murmure toutes les privations évangéliques. Que leur servait ce myrte fané après quelques soleils, tandis que, sous sa couronne de gloire, l'âme se couvrait de fleurs immortelles ? Tout nous invite, d'ailleurs, à y songer sérieusement; la foudre gronde à l'horizon sombre, les peuples sont émus, l'Europe s'ébranle; que de calamités peut-être, dans cet orage aux flancs noirs ! que je redoute si nous renouvelons les folies des saturnales anciennes, l'explosion des colères qu'il recèle ! Qui a détruit la Grèce, sinon les crimes que nous prodignons dans ces jours ? Lisez saint Basile, saint Chrysostome : c'était une terre perdue, patrie de l'ivresse chancelante, de la danse effrontée, de la luxure aux yeux hagards. Lisez saint Basile, saint Jérôme : c'était un peuple indifférent au milieu de toutes les sectes pullulant à leur gré, sans entraves salutaires; il ne haïssait que Rome, la reine des nations fidèles; il grandissait peu à peu son patriarche, le dernier rang des évêques, à la taille de notre Souverain Pontife, dans sa jalousie dévorante. Que fit alors Dieu ? il donna pour maîtres, à ce peuple buveur, les Turcs destructeurs superstitieux de la vigne de Noé. Il donna pour roi à ce peuple danseur un sultan, tyran terrible qui courbait jusqu'à terre les têtes gémissantes sous son joug; il enleva la vraie foi à ce peuple tiède. Il soumit ce révolté à un imposteur, à Mahomet le faux prophète. Tel fut le sort des Grecs du bas empire. Je ne voudrais pas vous prédire des infortunes pareilles, mais, je vous en conjure, ne provoquons pas le Ciel; en fait d'ivresse, la Germanie est bien sœur de la Grèce, c'est évident. On commence tout avec le vin, on finit de même. Visitez quelqu'un, il vous salue avec la coupe, et vous devez répondre avec la coupe. On ne sait pas honorer autrement les amis, on ne peut leur témoigner son affection qu'à table, et l'on ne sait les inviter à sa table que pour les congédier ivres-morts. Quels usages ! je bois deux ou trois fois dans mon repas et je me sens bien d'esprit et de corps : vous me conviez à un festin, sans doute pour m'être agréable, et vous voulez que je vide dix coupes, que je ruine mon estomac en épuisant votre cave,

et, si je refuse, vous entrez en colère ? quelle sottise, permettez-moi de l'appeler par son nom. La sobriété est mère de la santé, huez pour éteindre votre soif; peu s'allie à la nature, la passion seule est insatiable...

« On sait aussi que beaucoup viennent à Louvain pour prendre leurs grades et s'occuper de passer maîtres dans la danse et aux salles d'armes. Combien pourraient répondre aux interrogations de leurs parents, une fois de retour dans la famille : J'ai appris à errer des nuits entières sur les places publiques, à combattre vaillamment contre les murailles avec l'épée; je sais danser de mille façons. Je vide d'un trait mon flacon, et je dissipe dans une heure ma pension du mois. Science admirable ! sans doute. Que de maux pourtant elle enfante ! Si telle est la conduite des lumières futures des hommes; si telles sont les mœurs qu'ils pratiquent au sein de cette docte et pieuse cité, que fera le vulgaire, la foule ? Ils deviendront docteurs, magistrats; ils gouverneront leurs villes natales: qu'enseignent-ils ? ce qu'ils ont appris. Veillez, veillez, je vous en conjure, vous à qui est commise la garde de la jeunesse, sur cette espérance ou cette ruine prochaine de la république des hommes. »

Parlant ailleurs des causes de la prétendue réforme, il dit : « Ils ne se souvenaient plus de l'exemple laissé par les apôtres; ils ne se déchargeaient point sur des ministres inférieurs des soins matériels de leur vie, pour prêcher la parole divine sans entrave. L'usage contraire, un usage infâme, prévalait dans l'Eglise, et plutôt au Ciel qu'il n'existât plus dans ces jours ! On administrait ses revenus soi-même, et on abandonnait à un vicairaire obscur la tâche de pasteur spirituellement ses brebis pour un modique salaire. Voilà l'origine, la source de tous nos maux. »

Nous ne pouvons dire qu'un mot des *Controverses*. Heureusement cet ouvrage est beaucoup plus connu que celui dont nous venons de parler. Ce chef-d'œuvre de Bellarmin, malgré sa haute valeur intrinsèque, est trop considérable pour être d'un usage facile; il forme quatre volumes in-folio. Aussi depuis longtemps il en existe un abrégé latin, abrégé fort bien fait, d'une forme un peu sèche sans doute, si on le compare aux sermons, mais très-complet, et offrant en trois volumes in-8°, non-seulement une discussion solide sur les questions controversées entre l'Eglise et les protestants, mais encore, on peut le dire, une véritable théologie. C'est cet abrégé qui vient d'être traduit par M. l'abbé Ducruet, et qui nous paraît appelé à rendre de grands services. La sécheresse dont nous venons de parler et qui vient uniquement de la masse des notions qui sont accumulées dans cet ouvrage, n'empêche pas la lecture d'en être fort agréable. On retrouve toujours dans le ton de la pensée, dans la vivacité de l'expression, une empreinte du génie si origi-

nal de Bellarmin. Il fait de fréquents appels à l'histoire, ainsi qu'à la discipline, à l'Écriture sainte, à la liturgie, etc. La variété de ses discussions n'en est pas le moindre charme.

— Quelques-unes des pages qui précèdent ont paru dans l'*Univers*. Elles ont été complétées plus tard par l'article suivant :

Explication des Psaumes, par le cardinal BELLARMIN, de la Compagnie de Jésus; précédée d'un *Essai historique sur le cardinal Bellarmin*, par M. l'abbé E. DARAS. (Trois vol. in-8°. Paris, chez Vives, rue Cassette, 23.) — Nous avons fait connaître dernièrement deux publications qui ont pour but de mettre à la portée de tous les lecteurs les sermons et les controverses du cardinal Bellarmin. Nous compléterons notre œuvre en disant quelques mots d'un travail semblable entrepris sur l'explication des *Psaumes* du même auteur.

Tout le monde sait que la partie de notre Vulgate, qui s'éloigne le plus du texte hébreu, est celle qui a les Psaumes pour objet. La cause n'en est pas difficile à indiquer. Dès le commencement de l'ère chrétienne, il était difficile de traduire l'Ancien Testament sur l'original. L'hébreu avait cessé depuis plusieurs siècles d'être une langue vulgaire. « Les Juifs eux-mêmes, » dit M. l'abbé Crampon, « dans un excellent travail exégétique sur le Psaume *Exurgat Deus*, inséré dans l'*Université catholique* de juin 1853, les Juifs eux-mêmes, du temps de Notre-Seigneur, ne parlaient plus le langage de leurs pères, les patriarches et les prophètes; l'ancien hébreu était tombé dans le domaine de la science et devenu l'apanage de quelques rabbins instruits. Ainsi, de nos jours, les sons majestueux de la belle langue sanscrite ne parlent plus à l'oreille de l'Indien; il faut que la science de quelques brahmes lui traduise, dans un idiome dégénéré, les *Védas* et leurs mystères. »

Il en résulta que la première version latine des Psaumes fut faite sur le texte grec, très-défectueux pour cette partie de la Bible. Cette version, faite au premier siècle, ou au commencement du second par des auteurs inconnus, et dont les fragments qui restent ont été recueillis par dom Sabatier et par le P. Bianchini, s'étant altérée peu à peu, saint Jérôme, à la prière du Pape Damase, la corrigea assez rapidement. Cette version est le *Psauteur romain*, supprimé par saint Pie V.

Une seconde révision de la version latine des Psaumes, révision faite par saint Jérôme avec plus de soin sur le texte grec des *Hexaples*, à Bethléem, à la demande de sainte Paule et de sainte Eustochie, fut apportée au VIII^e siècle par saint Boniface dans les Gaules, d'où lui vient le nom de *Psauteur gallican*. C'est cette seconde révision de l'*Ancienne Italique*, qui forme notre Vulgate pour les Psaumes, et qui a été déclarée authentique par le concile de Trente. Dans un troisième travail, saint

Jérôme traduisit le *Psauteur* de l'hébreu en latin, à la demande de Sophronius; mais cette version, qui est bien préférable aux précédentes, et que l'on trouve dans les *Œuvres de Bossuet*, ne put jamais prévaloir dans la liturgie, tant les fidèles s'étaient fait une habitude de réciter et de chanter les Psaumes dans leur ancienne forme.

Au XVI^e siècle, les Papes Sixte-Quint et Clément VIII firent encore une tentative pour rapprocher du texte original le *Psauteur* de la Vulgate. Bellarmin fut du nombre des savants qui s'occupèrent de ce travail; mais il nous apprend lui-même, dans une lettre à Jean de Lucques, que beaucoup de fautes avaient été laissées à dessein par lui et par ses collaborateurs, pour les mêmes raisons qui avaient empêché le troisième travail de saint Jérôme de devenir populaire : *Multa enim de industria justis de causis pertransivimus*.

La conclusion à tirer de tous ces faits, c'est que le *Livre des Psaumes* étant celui de la Vulgate qui s'éloigne le plus du sens de l'hébreu, est celui qui a le plus besoin d'un commentaire. Bellarmin le sentit. N'ayant pu corriger le texte latin aussi complètement qu'il l'aurait voulu, il entreprit de l'expliquer, et il apporta dans ce travail ses deux qualités ordinaires : l'exactitude et l'unction. Son explication contient le modèle des réflexions pieuses que le *Livre des Psaumes* a suggérées aux Pères de l'Église; mais là n'en est pas le seul mérite. Au point de vue de l'étude de l'Écriture sainte, elle offre l'immense avantage de s'appuyer toujours sur le sens du texte hébreu, et elle ouvre ainsi à la fois une source d'édification et de science.

Nous ne tomberons pas dans la ridicule exagération de prétendre que l'*Explication des Psaumes* de Bellarmin peut dispenser de recourir, sur le même sujet, aux travaux des savants modernes. Nul n'ignore que la connaissance de la langue hébraïque a fait des progrès depuis Gênebrard, Buxtorf, Sanctes Pagnini, Arias Montanus et Houbigant. Nous pouvons avouer avec d'autant plus de sincérité cette insuffisance des anciens commentateurs, que de nos jours le clergé catholique, emporté par la noble ardeur de la science, s'est maintenu à la hauteur des développements de l'exégèse. On connaît dans nos séminaires les travaux de Rosenmuller, de Michaélis, de Hody, d'Hitzig, de Boltcher, d'Amyraldus, et surtout de Hengstenberg, qui a relevé les erreurs de plusieurs des autres. Mais enfin s'il est certain que, pour les Psaumes, Bellarmin n'est pas suffisant, il n'est pas moins certain que Bellarmin est nécessaire, d'autant plus que Cornélius à Lapide n'a pas commenté cette partie de la Bible. Si Bellarmin n'a pas pu devancer son époque et deviner toutes les ressources que devaient trouver ses successeurs dans une science plus profonde de la langue hébraïque, il est incontestable qu'il a été à même de remarquer un grand nombre des défauts de

la Vulgate, et de les signaler dans son Commentaire.

Nous n'avons pas besoin de dire que la traduction qu'on offre au public ne laisse rien à désirer. M. l'abbé Daras a prouvé surabondamment qu'il est capable de mener à bonne fin de plus difficiles entreprises. Mais il pourrait s'élever quelques doutes sur l'utilité ou sur l'opportunité de traduire un *Commentaire des Psaumes*, quelque excellent qu'il soit. Nous sommes de ceux, il faut l'avouer, qui aiment mieux lire dans l'original ces sortes de livres. Mais tous les goûts ne sont pas les mêmes, et il faut bien que les traductions que nous voyons surgir en foule répondent à un besoin réel; autrement on ne s'expliquerait pas leur succès. Ce qu'il y a de certain, c'est que, grâce au traducteur, l'ouvrage de Bellarmin sera lu par des hommes qui n'auraient jamais affronté les in-folios poudreux qui recèlent l'original. Et ce qu'il y a de probable, pouvons-nous ajouter, c'est que l'original lui-même devra plus d'une réimpression au soin qu'on a pris de le rappeler par une traduction au souvenir de la génération actuelle.

Noublions pas, en terminant, de remercier M. l'abbé Daras de l'intéressante *Notice biographique* dont il a fait précéder l'*Explication des Psaumes*. Peut-être le commentaire, quoique traduit, quoique si digne de l'être, rebutera-t-il certains lecteurs qui ne demandent aux écrivains qu'un seul mérite, celui d'amuser. Mais ces lecteurs, que nous sommes bien obligés d'appeler frivoles, aimeront eux-mêmes à suivre dans tous ses détails la vie si accidentée du cardinal Bellarmin. Et peut-être le plaisir qu'ils auront éprouvé à lire la préface les décidera-t-il à aller plus loin; peut-être l'impulsion qu'ils recevront de ce récit attrayant, dont Bellarmin est le héros, les entraînera-t-elle jusqu'au milieu de ces pages où c'est Bellarmin qui parle et où il s'agit des merveilles de l'amour divin.

Voici enfin l'éloge historique de Bellarmin, par le P. Alby (1644).

« Ce qui n'arrive pas au monde sans un miracle de vertu et comme la naissance d'un phénix dans la révolution de plusieurs siècles, qu'il se puisse heureusement accoupler ensemble et atemper dans une âme une doctrine en tout relevée avec une profonde humilité; une exquise prudence, avec une simplicité innocente; une accortise déliée, avec une blanche sincérité; une intégrité incorruptible, avec une douceur extrêmement pliante, un recueillement d'esprit continu et un tendre mouvement de dévotion, avec de perpétuelles occupations et des soins tendus à toutes sortes de grandes et importantes affaires; une vie commune éloignée de parade et de singularité, avec une vertu rare et singulièrement parfaite. C'est ce qui fait le sujet principal de l'incomparable louange du cardinal Bellarmin, dont la gloire portée au-devant de la postérité, gardée de l'éternité demeurera toujours vive en la mémoire des siècles à venir.

« Il naquit à Montpulcian, ville de Toscane, de parents recommandables tant pour la noblesse du sang que pour leurs vertus chrétiennes. Sa mère était de l'illustre famille des Cervins, sœur de Marcel II, Pape vraiment très-grand et très-saint, qui ayant donné en sa création de grandes espérances au monde par la rare prudence et la constance qu'il avait montrée au concile de Trente, et pour les fondements que cet esprit si capable de choses grandes avait déjà jetés de l'honneur et de la grandeur de l'Église, laissa des regrets immortels de la perte trop soudaine et non attendue qui fut faite d'une personne digne de voir les soleils des siècles entiers. Il laissa néanmoins après lui, pour soulager le regret de sa perte, un neveu digne de lui à qui le Ciel voulant départir largement ses faveurs, lui fit présent d'une belle et riche nature, qui servit de fonds et d'assiette à tous les beaux ornements de la grâce et des vertus qui le rendirent singulièrement aimable aux hommes et aux anges. On ne vit jamais un esprit plus doux, plus tempéré, plus traitable, plus ployable à la vertu qu'était notre Robert. En l'âge même de six ans, il ne prenait plaisir qu'à imiter ce qu'il voyait faire aux prêtres à l'autel et aux prédicateurs à la chaire; et depuis que la raison se fût déployée en lui, on ne le vit jamais jouer, courir et folâtrer comme font ordinairement les autres enfants; mais se comporter toujours dans une sévère retenue et dans une composition si ajustée comme s'il portait déjà la pourpre sur l'épaule; de sorte qu'en ce bas âge il servait déjà non-seulement de pédagogue pour réduire au devoir de la modestie l'humeur frétilante et éparpillée de ses compagnons, mais encore d'exemple aux plus grands qui voulaient jeter les yeux sur lui pour y prendre les réglemens de l'honnêteté.

« Aussitôt qu'il fut appliqué à l'étude des lettres il fit paraître, avec les qualités éminentes d'esprit, de jugement et de mémoire dont Dieu l'avait avantagé pour le rendre capable de toutes les hautes sciences, une ardeur incroyable d'apprendre, qui le faisait lever la nuit tant pour prier, que pour étudier, et allumer lui-même la chandelle pour cet effet. Et ce ne fut pas sans l'instinct particulier de l'amour qu'il avait à la pureté, que les premiers vers qui sortirent de sa plume innocente, furent dédiés à la louange de la virginité. Avec les progrès avantageux qu'il faisait aux sciences humaines, il conduisait de même pas ses avancemens à la dévotion, et à l'exercice de toutes les vertus propres de sa condition, sans qu'il omit jamais d'employer tous les jours un bon espace de temps à la méditation, et d'en faire le sceau de toutes ses actions journalières. Dont réussissait un contentement singulier à ses bons parents, et à tous ceux qui avaient charge de son instruction, de voir ainsi lever et croître à l'œil cette plante de bénédiction, qui atti-

rait à soi l'amour et l'admiration de tous ceux qui le considéraient, et faisaient déjà des présages de quelque glorieuse fortune que le Ciel lui tenait préparée. Il lui arriva même quelquefois en ce temps, comme il était saintement saisi de l'esprit de Dieu, de monter sur un chêne pour prêcher à quelques villageois d'auprès de Montpulcian, et ce avec une telle efficacité qu'il faisait de grandes impressions en tous ceux qui l'écoutaient. D'où il passa à faire des exhortations dans les principales confréries de la ville, se faisant admirer de tous comme un autre Daniel, et comme un petit oracle embouché de l'esprit de Dieu.

« Il était déjà mûr pour les plus hautes sciences, quand, sur le projet que son père avait fait de l'envoyer à l'université de Padoue, et de l'appliquer à des études plus sérieuses, pour lui ouvrir par là un plus large chemin aux grandeurs du monde, il en fit lui un autre, de se retirer du monde, et de porter la visée de ses ambitions où les grâces divines, et la foi assignaient ses plus certaines espérances.

« Ce jeune cœur tout en fleur était souvent piqué de quelque belle et glorieuse fortune que l'affection de ses parents lui promettait; mais ce fut par là même qu'il entra bien avant dans la haine et dans le mépris du monde pour qui on sollicitait si pressamment ses amours; s'étant sérieusement représenté, que toute la pompe des honneurs dont on le tenait en attente était extrêmement fuyante et passagère, et comme l'éclat d'une rose de mai qui tombe lorsqu'elle a pris son plus beau jour, et ne laisse en la main que de poignantes épines. Vain il prit de là occasion de demander d'être reçu en la Compagnie de Jésus, où il savait que l'on faisait vœu particulier de fuir toutes sortes de dignités, se figurant de se préparer un obstacle éternel à ce qu'il avait le plus en aversion.

« Il fit donc de si pressantes instances pour son entrée à la religion qu'il y fut reçu, et retiré en peu de temps du noviciat de Rome où il était, pour les notables avancements qu'il y avait faits à la mortification et à l'oraison, pour être appliqué aux études de la philosophie et de la théologie. Mais il arriva dans les premières années qu'il fut travaillé de si fortes et de si dangereuses maladies, qu'un chacun commença à craindre que Robert en qui le Ciel semblait avoir caché un trésor de belles espérances, ne fût bientôt enlevé du monde. Ce mauvais jugement que l'on faisait de sa santé ne put lui être caché, dont ressentant d'un côté en son âme de vifs aiguillons de travailler pour la gloire de Dieu, et de l'autre n'ignorant pas qu'il se pouvait tout promettre de la favorable bonté de Dieu, à qui il se sentait chèrement recommandé, il se résolut un jour qu'il était devant le Saint-Sacrement, de lui faire une douce force, protestant avec grande affection, qu'il ne voulait point mourir sitôt mais qu'il demandait confidentement la santé, seulement pour pouvoir travailler

au service de la gloire, à laquelle il la dévouait par une consécration toute pure, toute sincère et toute dégagée. Et il n'eut pas achevé son oration et sa prière, qu'il ouït une voix intérieure qui l'assura de la grâce obtenue, dont les effets parurent en peu de temps, avec l'étonnement de tous, en l'embonpoint de son visage, et en la gaillarde disposition de tout son corps. Cette faveur singulière eussit l'obligée toute sa vie de contribuer de toute sa puissance ses travaux à l'avancement de la gloire de Dieu, ne s'épargnant en chose qui fût pour remplir toute l'étendue de son obligation. D'où venait, qu'enseignant même la rhétorique à Mondoni et à Florence, il ne se contentait pas d'ajouter au travail de la classe celui des exhortations et des prédications fréquentes, auxquelles il fut appliqué avec une réputation incroyable depuis l'âge de vingt-deux ans; mais il suppléait encore à la plupart des vils offices des conducteurs temporels, infatigable qu'il était à rendre la mesure comblée des fruits de sa santé à celui qui la lui avait donnée.

« Il avait seulement étudié deux années en théologie en l'université de Padoue, quand pour les rares preuves qu'il donna de sa capacité, et de l'éminence de son esprit, il fut envoyé à l'université de Louvain pour y prêcher en latin; où il fut ouï avec une telle affluence d'auditeurs que l'Eglise ne les pouvait pas contenir occupant les deux places joignantes. Et sa manière de prêcher était accompagnée de tant d'éclairs de doctrine, et de feux de dévotion, avec lesquels il foudroyait amoureux-ment les cœurs des écoutants, qu'il opéra un nombre inestimable de conversions d'hérétiques, qui venaient jusque d'Angleterre et de Hollande expressément pour l'ouïr. On assure même qu'il a été vu quelquefois en la chaire la face resplendissante comme d'un ange, et comme celle du premier martyr, les lumières de son âme passant à travers la nue blanche de son corps, pour attester la pureté de sa vie et de sa doctrine. Il continua six ans de suite en ce saint ministère, quoique pour la même fin il fût demandé pour Paris, et par saint Charles Borromée pour Milan: joignant après la première année au travail de la prédication, celui de la lecture scolastique de la théologie: enseignant les matières qu'il n'avait jamais apprises à l'école, avec une si extraordinaire réputation de grand savoir, qu'il passait pour un oracle, et pour un paragon du siècle. Et ceux-là même qui éclairaient de plus près ses actions, jugeaient qu'il y avait du surnaturel, considéré qu'il n'était point autrement possible, qu'un homme de ses forces, outre l'emploi des prédications et des confessions, s'appliquât tout ensemble, comme il faisait, à apprendre et à enseigner la théologie, et la langue hébraïque, et vaquât de plus à la lecture de tous les Pères grecs et latins, de la plus grande part des docteurs scholastiques, de toute l'histoire ecclésiastique, des

conciles et du droit canon ; et ce avec tant de diligence et d'attention, que ce fut pour lors qu'il composa le livre *Des écrits ecclésiastiques*, où il fait une exacte censure de la doctrine et du mérite de quatre cents auteurs. Et encore dans ces occupations, et ces études si pressées, il n'en avait point qui le pressât plus (comme il disait) et possible qui l'occupât davantage, que celle de son salut et de sa propre perfection, pour laquelle il semblait toujours avoir vacation d'affaires, ne communiquant pas moins avec Dieu qu'avec les hommes, et comme un brave soldat du vrai Gédéon, portant en même temps la trompette de la doctrine à la bouche, et le flambeau de l'exemple à la main.

« En ce même temps furent semées dans cette université certaines propositions du docteur Michel Bajus, condamnées par le Pape Pie V, auxquelles Bellarmin s'opposa courageusement avec les armes de son esprit : mais il ne put pas se servir des mêmes armes contre la violence des hérétiques hollandais qui combattaient le fer à la main, et étaient aux approches de la ville de Louvain, qui pour n'être pas bien munie, ne donnait point d'assurance à ses habitants, dont tous les religieux se résolurent de l'abandonner, et Bellarmin avec eux. Lequel après avoir échappé à plusieurs dangereux rencontres dans le chemin qu'il entreprit à pied, et sans escorte, pour se retirer à Douay, trouva enfin dans cette ville la peste, en fuyant la guerre, ou plutôt une nouvelle couronne que son courage et sa charité lui plurent des branches de la mort, à laquelle il fut pour un temps glorieusement exposé.

« Quelque temps après le pays étant délivré des armes, et la paix faite, il s'en alla reprendre à Louvain ses travaux ordinaires. Mais il avait fait un tel déchet de sa santé, qu'il fut contraint pour reconquer ses forces corporelles de retourner à Rome par ordonnance de ses supérieurs, et conformément au jugement des médecins. C'était aussi à ce grand théâtre que la providence de Dieu le rappelait, pour y faire dignement paraître les ornements d'un savoir si exquis et si relevé, et de là même, comme du bel orient d'où se lève le jour de la religion, donner cours à l'ouvrage immortel des traités de ses *Controverses*, qui comme autant de chariots de lumière ont porté les éclairs des vérités catholiques par toute la terre.

« L'occasion qui lui fit entreprendre cet ouvrage fut que le Pape Grégoire XIII de glorieuse mémoire, ayant par un grand zèle de la réduction des hérétiques fondé divers collèges et séminaires à Rome comme dans la capitale et première forteresse de la religion, pour y élever des personnes capables à combattre les nouvelles hérésies qui, comme furies sorties des enfers, marchaient la torche au poing pour mettre en feu la chrétienté, les supérieurs de la Compagnie, qu'il avait choisis pour exécuteurs de ce grand dessein, voulant avancer l'œuvre de

tout leur pouvoir, se résolurent d'établir dans le collège Romain fondé magnifiquement par le même Pape, une nouvelle leçon de controverse, où toute la jeunesse élevée dans les séminaires se pût instruire à manier ces armes de lumière et de vérité, pour choquer le mensonge et l'erreur. Le P. Bellarmin fut jugé seul capable de cet emploi si profitable et si glorieux à l'Eglise romaine : lequel après avoir mis sa confiance au secours du Dieu des armées, et après l'avoir chaudement prié de vouloir façonner ses mains à la guerre, et roidir ses doigts aux combats, s'étudia d'abord à ramasser tout ce qu'il put trouver épars çà et là d'opinions et d'erreurs, pour mettre en quelque ordre cette grande et incroyable masse de points controversés, qu'il voulait par après traiter plus amplement, et développer en ses leçons. Ce fut sur la fin d'octobre de l'année 1576 qu'il entra en champ clos, et engagea le combat par ses premières lectures contre les ennemis de l'Eglise, avec tant de succès et d'applaudissement, que le bruit et la réputation en retentit du Capitole au delà des monts, où il y avait peu de personnes de qualité qui ne voulussent avoir copie des écrits qu'il dictait : où chacun admirait, et depuis a toujours admiré la vérité solide, la piété, la fidélité, la doctrine universelle, mêlée avec une telle clarté, que parlant même des ténèbres il semble les peindre avec un rayon de cristal. Les ennemis même de l'Eglise, à la vue de ses premiers écrits, en prirent l'alarme et dès lors établirent en l'université de Cantorbéry et ailleurs une nouvelle leçon pour parer aux coups, et répondre à Bellarmin, assuré (disaient-ils) que c'était la moëlle de la religion des papistes, et tout le nerf de leurs forces.

« Cette grande réputation des premiers écrits de Bellarmin fit entrer en espérance tous les gens de bien des grands fruits que cette œuvre apporterait si elle était imprimée. Dont ils firent instance à ses supérieurs de lui commander qu'il les mît sous la presse, et les donnât au public. A quoi il travailla aussitôt après en avoir reçu le commandement ; faisant voir en moins de trois ans les deux premiers tomes, et les autres ensuite, qui ont emporté l'estime, comme chacun sait, de l'ouvrage le plus accompli qui ait été mis en lumière depuis plusieurs siècles en çà, pour la défense de l'Eglise catholique, en semblable sujet, qui est l'éloge qui leur donne le savant cardinal du Perron, assurant qu'il a toujours fait plus d'état des *Controverses* de Bellarmin que de tout ce qui a été écrit en l'Eglise de mille ans en çà. A quoi encore se rapporte la louange que plusieurs leur ont donnée après le grand cardinal Baronnius, les nommant l'arsenal de l'Eglise militante, et comme la tour de David, garnie de toutes sortes d'armes pour défendre et assaillir. Ce qui n'a pas empêché que cette œuvre incomparable en son genre n'ait été regardée de mauvais œil par quelques esprits traversés, comme

il arrive à toutes les choses qui sont dans quelque éminence, par une secrète ambition de la nature corrompue qui s'offense de ce qui la passe : sans parler d'une troupe de grenouilles criardes crues d'une brouée, qui ont vainement attaqué ces écrits, et n'ont gagné autre chose à crier contre que de crever.

« Il était après les laborieux enfantements de ses beaux ouvrages, quand le Pape Sixte V, pour l'estime qu'il faisait de son savoir, et pour la pratique qu'il avait des controverses de la foi, le bailla au cardinal Henri Gaëtain, qu'il envoyait légat en France à l'occasion des grands troubles qui y étaient émus après la mort de Henri III, pour l'assister en qualité de théologien et de conseiller en tout ce qui concernait les affaires de la religion. En laquelle légation, il lui rendit, et à l'Eglise, de signalés services : et quoiqu'il reçût de grands honneurs, pour l'opinion qu'un chacun avait conçue de sa grande capacité, il ne laissa pas d'y trouver force occasions de pâtir, parmi plusieurs dangers qu'il encourut de sa vie, et particulièrement lors du siège de la ville de Paris, où il se trouva enfermé avec le légat, et où il fut contraint d'endurer tout ce qu'on lit aux histoires des sièges les plus cruels et les plus opiniâtres, excepté de manger de la chair humaine. Il en sortit enfin, les troubles un peu apaisés, à l'occasion de la mort survenue du Pape Sixte, qu'il avait assurément prédite et déclarée auparavant que la nouvelle en vint, et que l'on eût ouï aucune chose de son indisposition : ce qui obligea le cardinal légat à hâter son retour pour se trouver à Rome à la création du nouveau Pape, où ils se rendirent au travers de beaucoup d'accidents, qu'il trouva tous bons comme assaisonnés des aimables volontés de la Providence divine.

« Et il ne fut pas longtemps à Rome sans être chargé d'un nouveau travail pour le bien de l'Eglise, qui fut la révision et la correction de la Bible ; sur laquelle il avait encore dessein, s'il eût eu quelques années de repos, de dresser une nouvelle glose ; mais le loisir semblait avoir juré divorce avec sa vie. Il fut ensuite appliqué dans la religion au gouvernement du collège Romain, et deux ans après à celui de la province de Naples : de laquelle, comme de ce grand collège, il fit par sa prudente et exemplaire conduite, un modèle de bien obéir, et de bien commander, et une lice de toutes les vertus religieuses, dans laquelle il courait le premier, montrant à tous à bien faire, en mieux faisant.

« Pendant qu'il était si utilement occupé au bien de sa province, le Pape Clément VIII l'appela à Rome pour lui servir de théologien à la place du cardinal Tolet décédé, de laquelle il le jugea seul digne, et par la commune réputation, et par l'expérience qu'il avait faite de sa doctrine en diverses rencontres. Et en moins d'un mois après il l'honora de la charge de consultant du Saint-

Office, lui confiant la plupart des dispenses en matière de conscience, comme à celui qu'il savait être aussi inflexible dans les règles de la science et dans les lois de la conscience, que le soleil l'est dans sa ligne. Et l'estime qu'il faisait de ses mérites ne s'arrêtant pas là, il le déclara cardinal en plein consistoire avec cet éloge d'honneur qui lui était beaucoup plus avantageux que la dignité à laquelle il le nommait : *Nous choisissons celui-ci, parce que dans l'Eglise de Dieu il n'a point de pareil en doctrine, et parce qu'il est neveu du très-bon et très-saint Pape Marcel.*

« La déclaration faite il lui fut quant et quant fait commandement de la part de Sa Sainteté de ne point sortir du collège de la pénitencerie où il était. Ce qui le mit en des trances extrêmes, se voyant forclos du moyen ou de fuir, ou d'agir efficacement pour secouer de dessus ses épaules cet honneur qui était un fardeau insupportable à sa modestie. Il s'essaya bien par diverses voies d'impêtrer audience de Sa Sainteté, mais toujours en vain, sa résolution étant prise ; en suite de laquelle il fut conduit selon la coutume au palais du Pape pour prendre le bonnet : où étant arrivé, comme il ouvrait la bouche pour dire ce qu'il avait préparé à la décharge de sa conscience, Sa Sainteté lui imposa silence d'autorité, et lui commanda en vertu de la sainte obéissance, sous peine de péché mortel et d'excommunication, d'accepter incontinent ce qu'il lui baillait : et il n'en fallait pas dire moins pour charger cette dignité sur les épaules de celui qui redoutait l'éclat de la pourpre comme de la foudre.

« La morne contenance qu'il prit, les larmes qu'il répandit, et les tristes paroles qu'il répéta à ceux qui entreprenaient de lui faire les compliments pour sa nouvelle dignité, que saint Grégoire le Grand avait autrefois dites en semblable occasion : *Ne m'appellez pas Noëni, mais appelez-moi Mara, parce que le Seigneur m'a rempli d'amertume*, faisaient bien comprendre la profonde aversion que son esprit avait formée de ces dignités éclatantes d'un faux jour, et dont la gloire, disait-il, passe comme la fleur du foin, et comme la vapeur du parfum qui, en s'élevant, se défait. Il avait certes son âme tellement saisie de ce sentiment, que quelques jours après, étant invité au collège Romain, et prié d'agrèer quelques applaudissements de la jeunesse qui y est élevée, il protesta qu'il ne les écouterait point, s'ils touchaient à ses louanges, et s'ils parlaient d'autre sujet que de celui-ci : *Que toute chair est foin, et toute sa gloire comme la fleur du foin (Isa. XL, 6)*, qui doit tomber sous la faux.

« Rien ne changea en lui, que la condition et la couleur de l'habit, qui lui passa souvent sur le visage pour les honneurs qu'il recevait. L'humilité, la modestie, l'affabilité, ces vertus douces qui étaient en lui, et qui attiraient, mais plutôt qui taisaient les cœurs, lui demeurèrent : et tal.

plus il se voyait élevé, tant plus se tenait-il dans le rabais de sa personne, ne voulant souffrir d'aucun religieux de la Compagnie les termes du respect extraordinaire qui lui appartenait; ajoutant que les accoutrements qu'il portait étaient sur lui, ni plus ni moins que s'ils eussent été sur une perche, qu'en porterait le poids et la charge, sans en tirer pour elle aucun profit, ni tant soit peu d'honneur, et qu'au reste il ne s'était point déchargé de l'obligation d'observer les vœux et les règles et coutumes de la Compagnie, quand les exercices et les fonctions de cardinal ne l'en empêcheraient point. Qui fut l'occasion qu'il vint demeurer auprès du collège, pour pouvoir régler ses actions au son de la cloche, comme quand il y demeurait, gardant toutes les observances régulières, voire y ajoutant de nouvelles rigueurs. Il ne se contenta pas de la dépense frugale de sa table qu'il avait réglée à quinze sols, il en retrancha depuis cinq; et durant un espace de temps il se réduisit aux herbes et aux légumes. Il jeûnait rigoureusement trois jours de la semaine, et macérait son corps de grandes et longues mortifications. Il ne prit jamais des commodités de son état de cardinal que celles qui étaient purement et simplement nécessaires, rejetant même les bienséances. Il ne souffrait point le service d'aucun valet, où il pouvait se servir lui-même. Il se levait sans aide, allumait lui-même sa lampe, et ne voulait jamais, voire au cœur de l'hiver, qu'on fit du feu en sa chambre devant l'heure de l'audience. Il ne se plaignait jamais, ni ne faisait paraître par aucun signe extérieur qu'il fût mal servi, ou qu'il souffrît quelque chose; ne faisait rien pour rejeter ou se défaire des incommodités qui lui arrivaient des créatures, ne voulant pas même chasser les mouches, moucherons, et les autres bestioles, qui lui donnaient quelquefois de grandes peines, et disant avec une grande douceur à ceux qui s'en émerveillaient, qu'il ne fallait pas incommoder le contentement de ces petites bestioles qui n'avaient autre paradis que la liberté de voler, et de se reposer où bon leur semblait.

« Pendant qu'il cultivait avec tant de soin ces vertus privées, son zèle et sa charité lui ouvraient des emplois publics, en toutes sortes de grandes et importantes affaires. Il déploya premièrement son zèle sur tout ce qui regarde le gouvernement et la police ecclésiastique: représentant au Saint-Père avec une sainte liberté tout ce qui était de ses devoirs en qualité de pasteur de l'Eglise universelle, d'évêque particulier de la ville de Rome et de prince temporel en l'Etat ecclésiastique; et l'aidant grandement de ses sages conseils touchant l'administration de la justice distributive, et touchant la pleine et entière observation du concile de Trente. Il combattit avec ardeur tant les longues absences des prélats hors de leurs Eglises, comme la polygamie spirituelle (ainsi qu'il l'appelait) qui se fait en tenant plusieurs

Eglises ensemble et en un même temps. Il poursuivit la promotion des bons prélats, et surtout qu'ils fussent capables de prêcher, qu'il disait être le principal office de l'évêque; et s'opposa en toutes occasions, comme un mur d'airain et un rempart de feu, à tous ceux qui entreprirent de heurter l'honneur et les pouvoirs de l'Eglise; honorant en tout la pourpre que le Saint-Siège lui avait baillée par les grands fruits et par les mérites de sa science et de son zèle.

« Il s'était déjà passé trois ans qu'il s'entretenait du seul plat que le Pape a coutume de donner aux pauvres cardinaux, ne demandant aucune sorte de revenu pour l'entretien et la bienséance de sa dignité, quand le Pape, étonné de son admirable retenue, le pourvut de l'évêché de Capoue, et le voulut consacrer lui-même archevêque de sa propre main, sans qu'il y apportât aucune répugnance, nonobstant la pesanteur de semblables charges, pour ce qu'il jugeait être beaucoup meilleur, et plus conforme à l'esprit de sa vocation de s'employer immédiatement à l'aide des âmes pour la plus grande gloire de Dieu, faisant, par la générosité de ses intentions, courber toutes ses craintes au service du divin amour. Et ce fut ici qu'il eut occasion de montrer en pratique ce qu'il jugeait des obligations des prélats à la résidence. Il partit trois jours après sa consécration, et dès le même jour qu'il arriva à son évêché, il se dédia si entièrement à tous les devoirs de la profession, et les exerça si ponctuellement, et avec tant de soin et d'assiduité, que l'on peut dire qu'il exprime dans le zèle de son ministère, dans la pureté de sa vie, dans la prudence et la force de sa conduite, la parfaite idée d'un très-saint et très-accomplé prélat. Il dédia les prémices de ses travaux à la prédication infatigable de l'Evangile, qui fut suivie quasi d'une réformation générale en tous les ordres. Il extermina de tout son pouvoir les jeux défendus, avec les débauchés et les dissolutions qu'ils traînent, retrancha les libertinages et les abus du clergé, désarma l'insolence de ceux qui voulaient opprimer les libertés de l'Eglise, releva l'honneur et la bienséance du service divin dans les églises, cultiva la piété des monastères, planta la dévotion partout. En trois ans qu'il fit résidence en son archevêché, il ne s'en absenta que trois jours, et pour grande raison il le visita trois fois, assembla trois synodes, soulagea toutes nécessités, fit des aumônes par-dessus ses forces, et beaucoup de miracles par-dessus le cours de la nature: faisant estimer en tout, qu'il n'était inférieur que de temps à ces grandes lumières de l'Eglise, les Basile, les Ambroise, les Augustin, desquels il représentait les précieuses qualités, en l'éminence de la doctrine, au zèle de son ministère et en la sainteté de sa vie.

« C'est bien merveille qu'ayant dressé aux premiers jours qu'il arriva à Capoue le catalogue de tous ses prédécesseurs, depuis saint Prisque, disciple de saint Pierre, jusqu'à lui, il marqua avec assurance, qu'il

avait tenu le siège trois ans. Ce qui arriva comme il l'avait prédit, ayant été obligé trois années après de retourner à Rome, d'où il ne revint plus, à l'occasion de la mort du Pape Clément, pour l'élection d'un nouveau Pape, à laquelle il emporta au premier scrutin plus de voix que pas un des autres cardinaux. Ce qui lui donna de grandes appréhensions, et lui fit ajouter depuis à ses litanies, *que Dieu le délivrât du papat*, et s'obliger par vœu exprès, si d'aventure cela arrivait, de n'élever pas un de ses parents au cardinalat, ni à aucune principauté ou autre dignité temporelle. Mais la bonne affection et l'inclination des cardinaux envers lui se montra bien plus au conclave suivant, auquel il fut proposé avec tant de faveur au Sacré Collège, et porté si ardemment par les poursuites du cardinal Baronius, qui criait hautement par le conclave: *Raisons Bellarmin Pape qui est un saint*, qu'il tint à peu qu'il ne fut choisi. L'élection néanmoins fut conclue, Dieu le disposant ainsi, en faveur du Pape Paul V, qui ne voulut point résolument qu'il s'éloignât désormais de Rome pour le bien universel de l'Eglise. Et quoiqu'il lui déclarât qu'il le dispensait de sa résidence à Capoue, il ne put néanmoins jamais lui faire accepter la dispense, disant qu'il ne pouvait en conscience demeurer à Rome, et retenir son Eglise, tellement qu'il se résolut de la résigner. Et encore que Sa Sainteté lui permit de retenir quasi toutes les rentes, laissant seulement mille écus à son successeur, il rejeta néanmoins ce conseil, et résigna purement son archevêché qui était de neuf mille ducats et plus de revenu, sans en rien réserver à son profit; disant qu'il n'était pas permis de répudier une femme, et retenir son douaire. Ainsi après avoir écrasé d'un pied ferme ce ver du propre intérêt né dans la nature corrompue qui ronge jusqu'aux cèdres du Liban, il maintint, jusqu'à la fin de ses jours, son cœur et ses mains blanches, sans autre avarice que de mettre au ciel pour l'éternité des mérites à rente: répondant à ceux qui le menaçaient de la nécessité, qu'il était né pauvre gentilhomme, qu'il avait vécu pauvre religieux, et qu'il voulait mourir pauvre cardinal.

« Il coula sa vie glorieuse, pendant tout le temps que le Pape Paul V gouverna l'Eglise, en toutes sortes de grands emplois, soutenait comme sur ses épaules toute la gloire de son pontificat, travaillant infatigablement pour l'honneur du Saint-Siège, et n'ayant autre repos que la vicissitude de ses travaux, qui lui firent enfin désirer ardemment le repos éternel, principalement depuis qu'il eut vu déloger son cher collègue et ami le cardinal Baronius: car depuis il répétait souvent qu'il voulait aller à sa maison, c'est-à-dire au ciel, où il volait sans cesse de toutes les ailes de ses désirs, comme une simple colombe qui a toujours les yeux et le cœur à son nid, où est tout ce qu'elle aime. Dieu le réserva néanmoins encore pour servir d'aide et de conseil au

Pape Grégoire XV, qui depuis son entrée au pontificat le tira en son palais, où il ne fit pas toutefois long séjour, car il importuna tant Sa Sainteté qu'elle lui accorda de se retirer en quelque maison de la Compagnie pour s'y préparer à la mort: non pas toutefois de quitter la pourpre, et de renoncer à sa dignité, comme il l'avait supplié. Il vint donc à son grand contentement, du Vatican où il demeurait au noviciat de Saint-André, à dessein de finir sa religieuse vie, au lieu même où il l'avait commencée, désirant d'avoir un an pour s'approcher au voyage de l'éternité: mais il n'eut pas si long terme; aussi n'en avait-il pas besoin, ayant mené une vie extrêmement pure et innocente, déchargée des ordures et des impressions de la terre, et (ce qui est rare et admirable) sans conscience de faute même légère qu'il eut commise volontairement et de propos délibéré, comme plusieurs ont attesté. Il s'alita donc bientôt après, étant attaqué d'une fièvre double tierce, qu'il sentit incontinent être la messagère de sa dernière heure, après laquelle il commença à soupirer avec des désirs incroyables, appelant sa mort comme sa bien-aimée; se plaignant amoureusement au crucifix, si quelquefois l'ardeur de la fièvre qui consumait les restes de sa vie, s'allentissait, et se fâchant contre les médecins qui lui parlaient d'espérance d'amendement, pour ce (disait-il) qu'ils le voulaient jeter en haute mer, comme il pensait être arrivé au port. Cela fit qu'il reçut avec les témoignages d'une extrême joie la nouvelle de sa mort, s'écriant par trois fois: Bonne nouvelle, oh! que cette nouvelle est heureuse pour moi! Les cardinaux vinrent à la file le visiter, et ne pouvant impêtrer de lui la bénédiction, se bénissaient eux-mêmes avec la main du malade qu'ils élevaient sur leurs têtes, protestant d'être venus voir un miracle d'un homme qui se réjouissait à la mort, et la bravait sur la frontière de son empire. Le Pape même lui fit l'honneur de le visiter en personne, à qui le malade ayant dit qu'il désirait pour une grâce particulière d'être emporté comme un poids inutile de la terre, et qu'il lui souhaitait les années qu'il avait vécu pour le bien et le service de l'Eglise. Le Pape répliqua qu'il désirait plus ses vertus et ses mérites que ses années. Il reçut le viatique prosterné en terre, ayant impétré par ses importunes prières qu'on le tirât du lit pour recevoir son Sauveur, entre les mains duquel il expira doucement sa bénite âme, le dix-septième jour de septembre, dédié aux sacrés stigmates de saint François, comme il l'avait prédit et désiré, en l'année 1621, lui manquant seulement dix-sept jours pour entrer en l'octavième de son âge.

TOMBEAU DU CARDINAL BELLARMIN.

Roberto Card. Bellarmino Politiano, e Soc. Jesu
Marcelli H. P. M. sororis Mtic. Odoardus Card.

Farnesius, sui erga virum quem patris loco
semper coluit amoris nunquam morituri monu-
mentum pos.

Obdormivit in Domino anno Sal. M. DCXXI, —
æt. suæ LXXIX.

« Le P. Jean Fuligati, et le P. Hilarion de
Cotte ont écrit sa Vie. Antoine Sandere dans
ses *Éloges*, Pierre Ribadaneira, Antoine Pos-
sevin, le cardinal du Perron en font hono-
rable mention. »

BELLAY (JEAN DU), né en 1492, fit de
brillantes études; il écrivait en latin, en
prose, comme en vers, avec une rare élé-
gance. — François I^{er} lui confia des emplois
considérables, et plusieurs ambassades. Il se
servit de sa faveur pour l'avancement des
lettres, et, de concert avec le savant Budée,
il persuada au roi de fonder le collège royal,
conseil que suivit ce prince en 1529. Du
Bellay, qui était alors évêque de Bayonne,
fut, en 1532, transféré sur le siège de Paris.
Il avait été, en 1527, ambassadeur en Angle-
terre, auprès de Henri VIII; il y retourna
en 1533: voici à quelle occasion. Le Pape
Clement VII et François I^{er} se trouvaient
alors à Marseille où ils s'étaient donné ren-
dez-vous, et où ils conclurent le mariage de
Henri, duc d'Orléans, depuis Henri II, avec
Catherine de Médicis, nièce du Pape. Guil-
laume Poyet, président au parlement de
Paris, depuis chancelier de France, devait
haranguer Clément; mais ayant reçu ordre
de changer sa harangue le jour même qu'il
la devait prononcer, il en fut si déconcerté,
qu'il supplia le roi de le dispenser de ce
sardeau. On en chargea du Bellay, qui parla
aux applaudissements de l'assemblée, bien
qu'il ne fût nullement préparé. Dans cette
entrevue, le roi s'entretint avec le Pape des
affaires de l'Angleterre, et lui conseilla de
mettre tout en œuvre pour étouffer les so-
menes du schisme qui commençaient à
germer dans cet Etat. On résolut d'y envoyer
l'évêque de Paris, qui se chargea volontiers
d'une mission, qui pouvait conjurer un évé-
nement si préjudiciable à l'Eglise. Il passa
donc en Angleterre, où il engagea le roi à un
accommodement raisonnable. Celui-ci pro-
mit à Du Bellay de ne pas rompre avec la
cour de Rome, pourvu qu'elle lui donnât le
temps de se défendre par procureur. Du Bel-
lay repassa la mer, et alla à Rome pendant
l'hiver, bravant les intempéries et les incom-
modités de la saison. Il obtint du Pontife le
délai que demandait Henri VIII, et dépêcha
à ce prince un courrier pour avoir la procu-
ration qu'il avait promise. Mais le courrier
n'ayant pu être de retour auprès du Pape
pour le jour qu'on lui avait fixé, les agents
de l'empereur Charles V ne manquèrent pas
l'occasion, et firent si bien que l'excommu-
nication fut prononcée contre Henri VIII, et
ses Etats mis en interdit, malgré les pro-
testations de l'évêque de Paris. C'est du
moins la version qui a prévalu chez les
derniers historiens français. Mais nous ne
devons pas cacher que l'histoire du courrier

a été traité de fable par des hommes graves.
Quoi qu'il en soit de cette question, dans
laquelle nous ne voulons pas entrer ici,
l'évêque de Paris fut au désespoir de
voir le schisme accompli, et l'Angleterre
détachée de l'Eglise romaine. Après ce
grand événement, il continua à être chargé
des affaires de France sous le pontificat
de Paul III, successeur de Clément, et
qui lui donna le chapeau de cardinal le 21
mai 1535. L'année suivante, il se trouva dans
un consistoire, où l'empereur Charles V se
répandit en invectives contre le roi Fran-
çois I^{er}. Le cardinal eut beaucoup de peine
à se contenir: mais sa mémoire était si fi-
dèle, qu'il retint, mot pour mot, la harangue
étudiée de l'empereur; et comme il impor-
tait beaucoup au roi de France de connaître
les desseins de Charles V, Du Bellay se ren-
dit en toute diligence auprès de ce monar-
que, pour l'en avertir. C'est alors, en 1536,
que Charles V envahit la Provence, pendant
qu'il faisait entrer en Champagne le comte
de Nassau avec une autre armée. François I^{er}
marcha à la rencontre de son ennemi, lais-
sant à Paris le cardinal Du Bellay, en qualité
de lieutenant général, chargé de conjurer
les dangers qui menaçaient la Picardie et la
Champagne. Le cardinal, en ces circonstan-
ces, montra autant d'intelligence des affaires
de la guerre qu'il en avait montré dans les
négociations du cabinet. Les impériaux
ayant mis le siège devant Péronne, Du Bel-
lay, pour calmer la fermentation qui régnait
dans Paris, le fortifia d'un rempart et de
boulevards qui furent élevés en peu de temps.
Il pourvut avec le même soin à la défense
des autres villes. Pour récompenser sa fidé-
lité et ses services, François I^{er} lui donna,
en 1541, l'évêché de Limoges; en 1544, l'ar-
chevêché de Bordeaux; en 1546, l'évêché
du Mans; il le fit aussi conseiller de son
conseil privé. Mais, en 1547, après la mort
de ce prince, le cardinal Du Bellay perdit
son rang et son crédit par suite des intrigues
de quelques favoris, et particulièrement par
celles du cardinal de Lorraine. Il se retira à
Rome, où, par le privilège de son âge, il fut
fait évêque d'Ostie, et tint rang de doyen des
cardinaux, pendant l'absence des cardinaux
de Tournon et de Bourbon, plus anciens que
lui. Il s'était démis de l'évêché de Paris et
de l'archevêché de Bordeaux. Son mérite
était si reconnu à Rome, qu'il fut question
de l'élever à la papauté, après la mort de
Marcel II. Il mourut dans cette ville le 16
février 1560, âgé de 68 ans. « Le cardinal du
Bellay, » dit Brantôme, « fut un des plus sa-
vants, éloquents, sages et avisés de son
temps; il était pour tout, et un des plus
grands personnages en tout et de lettres et
d'armes qui fût. » Il nous reste de ce savant
prélat: I. Trois livres de *Poésies latines*,
imprimés à la suite de trois livres d'*Odes* de
Salmon Macrin, Paris, Robert Estienne, 1546,
in 8^o; le 1^{er} de ces livres contient des *Élé-
gies*; le 2^o, des *Épigrammes*; le 3^o des *Odes*;
II. *Francisci I, Francorum regis. epistola
apologetica*, imprimée avec d'autres pièces,

en 1542, in 8°; III. *Joannis cardinalis Bellaii, Franc. Olivarii et Africani Malleii, Francisci I legatorum, orationes duæ, necnon pro eodem rege defensio adversus Jacobi Omphalii maledicta*, lat.-franç., Paris, R. Estienne, 1544, in-4°; IV. Un grand nombre de lettres, restées manuscrites. L'abbé Legrand en a publié une cinquantaine dans son *Histoire du divorce de Henri VIII*. Elles sont presque toutes adressées au connétable de Montmorency.

Le célèbre Rabelais fit partie de la maison du cardinal, qui avait aussi pour secrétaire Nicolas Reince, dont Charles V tenta vainement de corrompre la fidélité.

(Voy. DE THOU, *Hist.* l. XVI et XXVI; — PAUL JOYE, l. XIV, et in *Elog.*; — SAMMARTH, in *Elog. doct. Gall.*, l. 1, n. 10, et *Gallia Christ.*; — SADOLET, l. V, epist. 1, 2, 3, et l. IX, epist. 19; — le chancelier DE L'HÔPITAL, *Epist.*, l. I, II et III; — FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — DUCHÈNE, *Hist. d'Angleterre*; — SPONDE, in *Annal.*; — UGHELLI, *Ital. sacr.*; — LE CORVAISIER, *Hist. des évêques du Mans*; — SALMONIUS MACRINUS; — ONUPHRE; — VIOREL; — PETRAMELLARIUS; — Le continuateur de Nicole Gilles; — DUPLEIX; — MÉZERAY; — SLEIDAN; etc.)

BELLI (SILVESTRE), né à Agnani, en 1781, évêque d'Isi, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1840. Il mourut en 1844.

BELLISOMI (CHARLES), né à Pavie en 1736, évêque de Césène, fut fait cardinal par Pie VI en 1785; il mourut en 1808.

BELLOU (JEAN-BAPTISTE DE) naquit le 9 octobre 1709, à Morangles, au diocèse de Beauvais, d'une ancienne famille. — Il fut d'abord vicaire général, official et archidiacre de Beauvais, sous le cardinal de Gèvres, et montra dans ces fonctions l'esprit de douceur et de modération qui ne le quitta point dans tout le reste de sa longue carrière. Devenu évêque de Glandèves, en 1751, il fut député à l'assemblée du clergé de 1755, et fit partie des prélats modérés qu'on appelait les *feuillants*, parce qu'ils avaient pour chef le cardinal de la Rochefoucault, ministre de la feuille des bénéfices, par opposition aux prélats d'un zèle exalté qu'on nommait *théatins*, par allusion à l'ancien évêque de Mirépoix, qui était sorti de cet ordre et dont ils suivaient la bannière. M. de Belzunce, évêque de Marseille, si connu par son héroïsme dans la peste de 1720, mais dont le zèle ardent pour la bulle *Unigenitus* avait rendu l'épiscopat orageux, étant mort pendant l'assemblée, on jeta les yeux sur M. de Belloy, comme sur le prélat le plus propre, par son esprit de conciliation, à rétablir la paix dans le diocèse. Ces espérances ne furent point trompées, M. de Belloy calma les esprits et se concilia tous les cœurs. 89 survint, M. de Belloy se réfugia à Chambly près des lieux qui l'avaient vu naître; c'est dans cet asile qu'il traversa la Révolution. Lors du Concordat, fidèle à la ligne de conduite qu'il avait toujours suivie, il s'empressa de faire le sacrifice de son titre, pour conjurer, autant qu'il était en son pouvoir,

les malheurs d'un schisme. Cet exemple du doyen de l'épiscopat produisit d'excellents effets; il attira sur lui l'attention. On se rappela ses antécédents et l'on comprit qu'il était l'homme qui, dans ces circonstances, pouvait le mieux réussir sur le siège de la capitale. Il fut donc, en 1802, élevé à l'archevêché de Paris, et, l'année suivante, au cardinalat. Dans ces hautes fonctions, il conserva sa simplicité, cette prudence et cette dignité qui l'avaient toujours caractérisé. M. de Belloy était arrivé à une grande vieillesse sans aucune des infirmités qui l'accompagnent d'ordinaire. Il mourut le 10 juin 1808, à la veille d'entrer dans sa centième année. Par une exception honorable pour la mémoire de ce prélat, Napoléon 1^{er}, qui l'estimait, permit qu'il fût inhumé dans le caveau de ses prédécesseurs.

BELMUSTI (OCTAVE), Génois, évêque d'Aleria, créé en 1616, par le Pape Paul V, prêtre cardinal du titre de Saint-Blaise, mourut en 1618.

BEMBO (PIERRE) naquit le 28 mai 1470, à Venise, d'une noble famille. Bernard Bembo, son père, fut gouverneur de Ravenne; il fut aussi employé dans des négociations et des ambassades importantes. — En 1481, il reçut de la république l'ordre de mener des secours au Pape Sixte IV, pressé par les troupes d'Alphonse, roi d'Aragon. Depuis, ayant été envoyé ambassadeur à Florence, il y fit venir avec lui Pierre Bembo, son fils, qui y acquit cette pureté du langage toscan, cette délicatesse de style qu'on admire dans ses écrits. De retour à Venise, il se perfectionna dans l'étude de la langue latine qu'il avait commencée à Florence. Il voulut ensuite savoir le grec qu'il alla étudier en Sicile, à Messine, sous le célèbre Constantin Lascaris. Pendant deux ans il s'appliqua avec ardeur à cette étude et revint dans sa patrie, où, assiégré de questions sur le mont Etna, il écrivit, pour y répondre, son *Traité* sur cette montagne et le publia peu après. Il avait été faire à Padoue son cours de philosophie, et, pour obéir à son père, il était entré dans la carrière des emplois publics qu'il abandonna bientôt pour se livrer entièrement aux lettres. A Ferrare, où il avait suivi son père, il acheva ses études philosophiques sous Nic. Leoniceno et se lia intimement avec Strozzi, Tibaldeo et surtout Sadolet, qui partageait tous ses goûts pour les lettres et la poésie, qui devait être avec lui cardinal, et qui resta toujours un de ses meilleurs amis. C'était alors l'époque qu'on est convenu d'appeler la Renaissance, où les lettres prirent un si rapide essor et qui fut illustrée par tant d'hommes distingués dans tous les genres. Bembo est un de ceux qui y jetèrent le plus vif éclat, soit comme grand écrivain, comme savant ou comme poète. Ses ouvrages se répandaient en Italie, ses poésies surtout y étaient estimées, on vantait la douceur de son style. Malheureusement plusieurs de ses écrits sont licencieux.

Bembo ne pensait pas alors à entrer dans l'état ecclésiastique. A la suite d'un commerce illégitime avec Morosina, il eut trois enfants, deux fils, Torquato et Lucilio, et une fille Hélène, qui épousa un noble Vénitien. « Ces enfants, il les fit élever avec le plus grand soin, dans les bonnes mœurs et dans les lettres. » Ce sont les expressions du pieux et grave Mazzuchelli. (*Hist. d'Ital.*, tom. IV, p. 740.) Cette liaison, ou son amour pour les lettres l'empêcha de se marier et d'accepter les emplois qui lui étaient offerts dans sa patrie. Homme de cabinet et constamment occupé à étudier et à écrire, il connut néanmoins les plaisirs de l'amitié. Il eut la faveur du prince Alphonse d'Este, époux de la célèbre Lucrèce Borgia. Quand il fut de retour à Venise, il devint un des principaux membres de l'académie qui s'y était formée dans la maison du savant Alde Manuce; il se faisait un plaisir de corriger les épreuves qui sortaient de cette imprimerie célèbre. En 1506, il se rendit à la cour d'Urbin où les gens de lettres étaient sûrs d'être bien accueillis et où il se fit des amis puissants. Il était à Rome en 1512, lorsqu'on envoya des bords du Danube, au Pape Jules II, un ancien livre que personne ne pouvait déchiffrer. Bembo y étant parvenu, reçut alors du Pape la riche commanderie de Bologne, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Quand Léon X eut succédé à Jules II, il prit Bembo pour secrétaire et lui donna pour collègue son ami Sadolet. Quand il avait à confier quelque mission exigeant un homme sûr, c'est Bembo qu'il choisissait. Celui-ci s'était vu ainsi arraché à son indépendance pour être jeté dans le tourbillon des affaires qu'il avait tant en aversion. Son assiduité au travail, ses veilles continuelles altérèrent sa santé; on l'obligea à changer d'air et il se rendit à Padoue, où il apprit bientôt, [1521], la mort de Léon X. Pourvu de riches bénéfices, il ne demandait plus qu'à renoncer aux affaires pour se réfugier au milieu de ses livres et de ses amis. Il se contenta d'aller à Rome baiser les pieds du nouveau Pontife, Clément VII, second Médicis, qui, comme le premier, se fût empressé d'élever Bembo pour peu que celui-ci l'eût voulu. En 1529, la république de Venise l'arracha de nouveau à sa retraite pour le charger de la continuation de son histoire, laissée interrompue par la mort de Navagero. Bembo se crut obligé d'accepter, quoi qu'il en coûtât à ses goûts, mais il refusa les émoluments attachés à cet emploi; il n'accepta que le logement aux frais de l'Etat, à Venise, où il n'avait pas de maison. Il était en même temps bibliothécaire de la bibliothèque de Saint-Marc. Paul III, qui en 1534 succéda à Clément VII, désirait vivement élever Bembo au cardinalat. Mais on lui représentait la nature des écrits et surtout des poésies de ce dernier, ses opinions et sa vie qui n'était guère celle d'un Chrétien. Enfin, en 1538, le Pape ne se laissa arrêter par aucune considération et le créa cardinal. Bembo était loin de s'attendre à

cette promotion. On dit même qu'il ne se serait jamais déterminé à accepter si, entrant dans une église pour y faire sa prière et demander conseil à Dieu, il n'eût entendu le prêtre dire ces paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : *Pierre, suivez-moi*. Il crut que le Fils de Dieu lui parlait à lui-même et accepta une dignité qu'il n'avait point recherchée. Il n'était pas encore dans les ordres sacrés, car écrivant [1539], à un de ses parents, il disait : « Je serai sacré à ces fêtes de Noël et je prendrai l'ordre de prêtrise, puis je m'instruirai à célébrer la Messe. Admirez le changement que Dieu a eu la bonté de faire en moi. » Dès lors il renonça entièrement aux lettres profanes pour ne faire son unique occupation que de l'étude des Pères et des Livres saints. Il fit tous ses efforts pour détruire ses anciens travaux, ne voulant conserver que ce qu'il avait écrit sur l'histoire de Venise. Paul III le nomma à l'évêché de Gubbio, puis à celui de Bergame, qui était d'un revenu considérable. Il remplissait ses nouveaux devoirs avec un zèle exemplaire. Enfin il mourut en 1547, dans la soixante-seizième année de son âge, pour s'être blessé au côté contre une muraille, étant à cheval. Il fut enterré à Sainte-Marie de la Minerve où son fils Torquato fit graver sur son tombeau cette inscription :

Petro Bembo patricio Veneto
 Ob ejus singulares virtutes
 A Paulo III pontif. max.
 In sacrum collegium cooptato
 Torquatus Bembus P.

A. P. Bembo, patricien de Venise, Admis dans le Sacré Collège par Paul III, Souverain Pontife, T. Bembo a élevé ce monument.

Jérôme Quirini, son ami, prit soin, après sa mort, de lui faire élever, à Padoue, dans la célèbre église de Saint-Antoine, une belle statue de marbre. Jean de la Casa a écrit l'histoire de la vie de ce cardinal; on y trouve l'énumération de ses ouvrages tant italiens que latins. Entre ces derniers, il y a seize livres de lettres écrites pour Léon X, alors que Bembo était son secrétaire; six livres d'*Épîtres familières*; un *Dialogue* contenant la Vie de Gui Ubaldo de Montefeltro, duc d'Urbin; diverses *Harangues*; l'*Histoire de Venise* en douze livres, etc. Ces ouvrages et surtout le dernier, sont écrits purement en latin; mais on y chercherait vainement de grandes idées. Entre ses pièces italiennes, le poème qu'il a fait sur la mort de son frère Charles, est une des meilleures; il n'y a rien de plus beau, de plus délicat, de plus passionné. César Scaliger, Ambrosio Personna, Beatissus et d'autres, ont consacré des éloges funèbres à sa mémoire. Jules Scaliger lui reproche une imitation trop servile de Cicéron, même dans ses vers. Il blâme aussi, dans ce poète, la licence qu'il s'est donnée, d'appeler Jésus-Christ un héros, en quelque sens qu'il l'ait voulu entendre. — Ses poésies latines sont, en général, élégantes et ingénieuses. Quelques-unes, ouvrage

de sa jeunesse, sont peu morales ; mais nous avons vu combien il le déplora. (*Voy. J. DE LA CASA, in Vita P. Bembi, p. 153, Collectio Batestii, in-4°.* — THUANUS, *Hist.*, l. III, ad annum 1547. — Cses. SCALIGER, *Hypercrit. seu, l. VI Poetic*, p. 800 ; — Joseph SCALIGER, in *Prim. scal.*, p. 27 ; — LAROCHEPOZAY, *Nomencl. card.* ; — SPONDE, in *Annal.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — IMPERIALIS, in *Mus. hist.* ; — UGHEL, *Ital. sacr.* ; — BOSIO ; — ONUPHRE ; — CABRERA ; — TIPOTIUS ; — COSTAR, t. II de la *Déf. de Voiture*, d. 6 ; — OLAÛS BORRICHIVS, *Dissert. de poet. Lat.*, p. 94 ; — BAILLET, *Jug. des savants sur les poètes modernes*, t. VII.)

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« La nature nous baille tous ses biens à usage, et en prêt gratuit ; la fortune a changé, et à intérêt : la vertu les donne libéralement.

« C'est aussi ce qui a été de tout temps un digne sujet de l'estime des grands hommes qui ont été le plus avatagés de raison, d'instruction et d'esprit, qu'ils ont eu autant de passion d'acquiescer fidèlement les premières dettes, et les plus justes devoirs envers la nature ; comme ils se sont montrés retenus aux occasions de ne s'obliger point à la fortune ; quoiqu'ils aient tenu toujours à honneur d'être engagés de foi, et de demeurer redevables de reconnaissance et de service à la vertu.

« Ce qui a grandement paru au cours de la vie du cardinal Bembe, qui, ayant reçu des soins les plus curieux de la nature toutes les faveurs qu'elle peut faire à un homme, les a rendues honorables par un droit usage, et justifié la profusion de ses grâces par un bon emploi. Et quoique la fortune l'ait longtemps poursuivi avec ses présents à la main, il les a toujours dédaignés, ne voulant être tenu de tous ses avantages, qu'à la seule vertu, qu'il se proposait encore de servir, comme disait l'un de ses anciens courtisans, non pour ses récompenses, mais pour ses miracles.

« Il était noble Vénitien, sorti d'une maison illustre, où depuis une longue suite d'années l'éclat d'un mérite extraordinaire avait toujours été joint avec celui des dignités, et des emplois les plus relevés. Ce qui le tira à diverses occasions du lieu de sa naissance, pour suivre son père, homme de grande estime, et bien versé en la politique, qui, ayant été envoyé en ambassade à Florence pour les affaires de sa république ; y mena son fils, étant encore en son bas âge, et l'y fit soigneusement élever par de bons et habiles maîtres, qui jetèrent dans son âme, comme dans un terroir très-propre, et que la nature avait fort avantageusement préparé, les semences de la vertu, et des bonnes lettres ; d'où on vit lever en peu de temps une douce moisson des fleurs de son esprit ; ayant composé, devant même que de sortir de Florence, des livres en langues toscane et latine, qui furent les premiers essais de la gentillesse de son génie,

et les aimables gages du mérite de sa plume qu'il donna au public.

« Les applaudissements qu'il recueillit de ces premières productions de son esprit, le rendirent plus curieux de se perfectionner en la connaissance de la langue grecque, qu'il savait être un grand outil des sciences, laquelle il alla apprendre en Sicile auprès du renommé Constantin Lascaris, et d'où il ne se départit qu'après trois années d'étude laborieuse et d'exercice continu, pour aller accompagner son père à Ferrare, et depuis encore à Urbin, où il était appelé par les ducs Hercule, et Guidobald, pour prendre l'intendance des affaires, et du gouvernement politique de leurs Etats : durant lesquels temps, l'esprit de notre Bembe comme un feu toujours agissant qui ne se nourrit que de nouvelles conquêtes, ne semblait vivre que de sciences et de vérités, qu'il se rendait tributaires par l'exercice de son étude ; comme il gagnait toutes les volontés, par les charmes de ses belles mœurs.

« Il n'était pas néanmoins qu'il n'eût à grands désirs de se retirer du tumulte des cours de ces seigneurs, quelque grandes et excessives caresses qu'il y reçût, et de sauver son loisir de tant de compliments, et d'entretiens profanes qui l'occupaient contre son inclination. Ce qui fit qu'étant de retour à Venise, il se plongea tout entier dans ses chères études, et rendit son esprit à ce doux et agréable repos, où il engendra en la compagnie des muses, ces excellents ouvrages que tout le monde admire. Auquel temps le Pape Léon X ayant été promu au pontificat, l'appela incontinent auprès de sa personne, pour être le témoin de ses secrets, et l'interprète de ses volontés, aux dépêches les plus importantes qui se devaient faire en son nom. Et non-seulement il eut l'honneur de prêter des paroles aux intentions et aux pensées de ce grand Pape, mais encore de le servir à l'exécution de ses desseins en diverses occasions, et notamment la ligue qui fut conclue des armes de l'Eglise, avec celles de l'Empire, et du roi d'Espagne, dans laquelle il fit entrer les Vénitiens, et les détacha du parti de France, par une éloquente harangue qu'il prononça dans leur sénat ; montrant par tout qu'il n'était pas moins habile dans l'action du ministère et dans la délibération du conseil, que dans la méditation du cabinet.

« Cependant ayant été accueilli de quelques fièvres lentes, comme les médecins eussent été d'avis qu'il changeât l'air de Rome, en celui de Pavie, il arriva en même temps que le Pape Léon son bon maître, changea le séjour de la terre, et les soins de sa charge, avec le repos du ciel. Ce qui le fit résoudre à bon escient de ne servir désormais autre maître que Dieu, et de faire de son repos le sujet de son ambition, et des vertus chrétiennes, sa grandeur et sa meilleure fortune.

« Son mérite néanmoins était si universellement connu, qu'il fut depuis recherché des Pontifes Adrien et Clément qui succé-

dèrent au pontificat à Léon, desquels il estima plus l'approbation, qu'il n'aima la faveur. Et il fit bien voir combien il était peu touché de cette passion d'honneur, qui est souvent le faible des grands esprits, lorsque le Pape Paul III lui envoya le bonnet de cardinal à Venise; car il persista quelques jours dans la résolution constante de refuser cet honneur, quelque presse que ses amis lui en fissent au contraire, jusqu'à ce qu'entrant dans une église, il ouït chanter ce mot de l'Évangile (*Matth. ix, 9*) : *Pierre, suis-moi*, qui lui sembla porter le commandement, de soumettre ses épaules au fardeau des charges ecclésiastiques qu'il refusait, et qu'il ne croyait pas même être supportable des Vertus du ciel, sans les faire trembler.

« Une si digne élection fut accompagnée des éloges publics des plus beaux esprits de ce temps-là, et des lettres de conjonction de ces grands hommes du siècle, Constanten, Sadolet, Cortès, Moron et Polus, ses collègues, avec lesquels il lia depuis une étroite amitié, et eut toujours une parfaite conformité de mœurs, aussi bien que de sentiments et de zèle pour l'honneur de l'Église, et pour la manutention de ses droits. Et comme il s'efforça en tout de satisfaire l'opinion si avantageuse que le Pape avait conçue de sa suffisance, et d'égaliser l'éminence de la dignité qu'il lui avait conférée, par celle de ses vertus; il fut aussi singulièrement chéri du Saint-Père, qui lui donna quant et quant l'évêché d'Engube, et puis celui de Bergame : et agréa tellement ou sa modestie, ou son jugement en ses demandes, qu'on dit du cardinal Bembo, ne lui avoir jamais rien demandé, dont il ait été refusé.

« Certes toutes ces vertus douces qui attirent, mais plutôt qui ravissent les cœurs, et tant de perfections aimables d'esprit et de bonté, paraissent lors en lui, en telle quantité, et avec tant de pompe, que la voix et les vœux communs du monde étaient, que s'il survivait au Pape qui lui avait donné le chapeau, on ne pouvait faire élection d'autre, qui lui succédât en la dignité souveraine, que du cardinal Bembo.

« Mais Dieu le destinait à aller plutôt recueillir la couronne de la félicité souveraine, à laquelle il passa, comme il est à présumer de sa bonne et innocente vie, par un léger accident qui lui advint, d'une froissure au côté, comme il entra à cheval dans une porte. Ce qui lui causa au commencement une petite émotion de fièvre, qui s'alluma bientôt dans la sécheresse de son corps, et détacha son âme sans effort, comme un fruit déjà mûr, qui suit la main de celui qui le cueille.

« Tous les poètes d'Italie qui l'avaient reconnu pour l'Apollon de leurs muses, firent couler à l'envi des larmes de leur veine, pour regretter cette mort, qui furent à vrai dire trop basses pour être consacrées à une si fleurissante mémoire. On lui dressa encore des statues de marbre, à Pavie et à Engube, qui représentent l'auguste taille de son corps. Mais ses livres, tant que l'hon-

neur des belles lettres et les éléments du monde dureront, porteront l'illustre monument et l'image de son esprit. Sa mort arriva l'année de Notre-Seigneur 1547 de son âge la soixante-seizième; et fut enseveli en l'église de la Minerve, comme il était né dans le sein des muses. »

TOMBEAU DU CARDINAL BEMBO.

Petro Bembo patricio Veneto
Ob ejus singulares virtutes a Paulo III.
Pont. Max. in Sacrum Collegium cooptato.
Torquatus Bembus P.
Obiit xv. Kal. Febr. MDXLVII.
Vixit annos LXXVI, M. VII. D. XXVIII.

AUTRE.

O Tusce, o Latie Musæ decus, optime vates,
Et Venetæ scriptor nobilis historiz,
Fleus tibi purpureos flores, spargitque recentem
Adriacum pelagus, Tiberis, et Arnus aquam.
Et nymphæ inscribunt tumulo, hoc miserabile car-
Mors rapuit Bembum, delicias hominum. [men.]

L'évêque Jean Case a écrit également la Vie de ce cardinal. Matthieu Toscan et Capace lui ont dressé des *Eloges*.

BENOIT, qui vivait dans le XI^e siècle, fut créé cardinal par le Pape Urbain II, et Pascal II l'envoya comme légat en France, où il assembla un concile à Poitiers. — Il y excommunia le roi Philippe I^{er}, qui avait répudié la reine, sa femme, pour épouser Bertrade — Après la mort de Pascal, Benoît, retourné à Rome, assista à l'élection de Gélase. (*Voy. ONUPHRE*; — BARONIUS; — AUBERY, *Histoire des cardinaux*.)

BENOIT, créé par Innocent III, en 1200, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Suzanne, fut évêque de Porto et légat à Constantinople.

BENOÎT X (JEAN MINCIUS), était évêque de Velletri, et fils de Gui Mincius, de la noble famille des comtes de Tusculane. Il avait été créé cardinal par Léon IX. — Le Pape Etienne IV avait à peine fermé les yeux, qu'une réunion tumultueuse, composée en partie de gens armés, éleva [1058] Jean sur le Saint-Siège, au mépris de la recommandation qu'il avait faite de ne rien terminer avant le retour d'Hildebrand, qu'il avait chargé d'une mission en Allemagne. Cet homme célèbre étant revenu de son ambassade, fit procéder à une élection régulière à Sienna. On y nomma [1059] Gérard, qui prit le nom de Nicolas II. L'antipape, informé qu'on allait le déposer dans un concile, reconnu sa faute, alla se jeter aux pieds du Pontife, qui lui pardonna, et lui permit de vivre dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, mais sans pouvoir exercer aucune fonction du sacerdoce. On croit qu'il mourut peu après, dans la même année 1059. Il figure toutefois, sous le nom de Benoît X, dans la suite des Papes légitimes.

BENOÎT XI (NICOLAS BOCASINI), fut élevé sur le Saint-Siège, en 1303, et succéda à Boniface VIII. — Il était fils d'un berger, ou, selon d'autres, d'un greffier de la Marche Trévísane, où il naquit en 1240. Entré à l'âge de quatorze ans chez les Dominicains, il y apprit les belles-lettres et la théologie, et l'usy en

seigna pendant l'espace de vingtannées. Il se fit tellement remarquer par sa science et sa vertu, qu'il fut élu successivement prieur, provincial de Lombardie, et enfin, en 1296, général de son ordre, dans le chapitre tenu à Strasbourg. Boniface VIII le créa cardinal en 1298, lui donna l'évêché d'Ostie, et l'employa dans diverses négociations importantes. — *Voy. le Dictionn. des Papes.*

BENOÎT XII, religieux de l'ordre de Cîteaux, avait été nommé *Jacques Fournier*, sans doute parce que son père était boulanger, et, par allusion à son habit, *le Cardinal blanc*. — Né à Saverdun, au pays de Foix, sur l'Ariège, dès qu'il eut achevé ses études dans son ordre, il alla se faire recevoir docteur à Paris. Élu abbé de Fondfroide, au diocèse de Narbonne, il devint successivement évêque de Pamiers, de Mirepoix, cardinal en 1327, et enfin Pape après Jean XXII. Son élection se fit le 20 décembre 1334 à Avignon, où il fut couronné le 5 janvier suivant. Il avait été nommé sur le refus du cardinal de Cominges, à qui le parti français voulait imposer pour condition de ne point aller siéger à Rome, ce qu'il repoussa, en disant qu'il aimait mieux renoncer au pontificat, voyant tous les dangers dont il était entouré. Tous les suffrages se portèrent alors sur Benoît, qui dit aux cardinaux : « Vous avez bien mal choisi. » Ces paroles étaient dictées par la modestie et l'humilité, car c'était un homme d'un grand savoir. — *Voir, pour la suite, le Dictionnaire des Papes.*

BENOÎT XIII, antipape, connu sous le nom de **PIERRE DE LUNE**, était fils de Jean-Martin de Luna; il naquit à Caspe, ou, selon d'autres, à Huesca, dans le royaume d'Aragon. — Il étudia d'abord la jurisprudence civile et canonique; mais son inclination le portait à la guerre. En effet, pendant les guerres de Castille entre Pierre le Cruel et Henri de Tristamarre, il porta les armes en faveur du dernier. Depuis, il reprit l'étude du droit, et vint à Avignon, où était transféré le Saint-Siège. Il enseigna le droit dans l'université de Montpellier, avec beaucoup de réputation, et fut pourvu de l'archidiaconé de Sarragosse, puis de la prévôté de Valence en Espagne. Enfin [1375] le Pape Grégoire XI le créa cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin. Ce Pontife, qui consultait le nouveau cardinal sur toutes les affaires importantes, le nomma un des commissaires chargés d'examiner le livre des *Révélations de sainte Brigitte*. Depuis, après la mort de Grégoire XI, arrivée en 1378, le cardinal de Luna se trouva à l'élection de Clément VII, et le suivit à Avignon, abandonnant Urbain VI qui était à Rome. Clément l'envoya légat en Espagne, puis en France, où il fut presque toujours accompagné de saint Vincent Ferrier. Luna affectait de parler continuellement contre le schisme, affirmant que, s'il était à la place d'un des Papes, il n'y aurait jamais de considération assez puissante pour l'empêcher de travailler à la réunion des fidèles sous

un même chef. Cependant après la mort de Clément, arrivée le 16 septembre 1394, les cardinaux de son obéissance entrèrent dans le conclave, au nombre de vingt-deux le 26 du même mois, et le 28 suivant, ils élurent Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII. Avant l'élection ils avaient fait un acte, signé par tous, dans lequel ils promettaient que celui qui serait élu, renoncerait au pontificat, lorsqu'il en serait requis par le Sacré Collège, pour mettre fin au schisme. Benoît oublia bientôt cette promesse, et fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir. Lorsque le roi Charles VI, le clergé de France, l'université de Paris, et divers princes de l'Europe l'engagèrent à céder, il éluda leurs demandes, puis il promit de leur donner satisfaction, pour avoir le temps de prendre des mesures contraires; enfin il leva le masque, et refusa ouvertement de tenir ce qu'il avait promis. On l'arrêta à Avignon, mais il trouva moyen [1402] d'en sortir déguisé, et il se retira à Château-Renard, en Provence, où il trouva quelques troupes pour sa garde. Dans le concile de Pise, tenu en 1409, Benoît et Grégoire XII furent déclarés schismatiques, violateurs de leur foi, et déchus du droit qu'ils prétendaient au pontificat; cette déclaration eut lieu dans la 14^e session tenue le 5 du mois de juin; et, le 26 du même mois, les cardinaux étant entrés au conclave y élurent Alexandre V. Benoît, loin de céder, créa de nouveaux cardinaux, après qu'il eut été abandonné par la plus grande partie de ceux qui l'avaient élu. C'est de lui que Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, dit hautement qu'il n'y avait que l'éclipse de cette lune fatale qui pût rendre la paix à l'Eglise, faisant allusion au nom de Benoît, qui, en 1417, fut encore une fois excommunié et déposé dans le concile de Constance. Il se retira dans une petite ville du royaume de Valence, nommée Paniscola, et y mourut en 1424, après avoir vécu trente ans dans le schisme, et avoir obligé deux cardinaux qui le suivaient, à élire pour Pape Gilles de Munion, Aragonais, chanoine de Barcelone, qui se fit appeler Clément VIII. — *Voy. l'Hist. de ce schisme, écrite par DUPUY et par THIERRI DE NIEM jusqu'en 1410. — Voy. aussi FROISSARD; — ONUPHRE; — GENEBRARD; — SPONDE; — BZOVIVS; — RAYNALDI, etc.*

BENOÎT XIII (Pierre-François-ORSINI, ou DES URSINS), Pape, élu le 29 mai 1724, et successeur d'Innocent XIII, naquit à Rome le 2 février 1649. — Ferdinand Orsini, son père, était le dixième duc de Gravina, dans le royaume de Naples, d'une maison qui avait eu un cardinal dès 1145. Sa mère, Jeanne Frangipani, était fille du duc de Grième, de la maison des Frangipani, où la qualité de sénateur romain est héréditaire. Cette branche des Orsini était cadette de la branche des ducs de Bracciano, qui jouissaient des honneurs du *soglio* à Rome, et dont le dernier mourut en 1698, ce qui a fait passer ces honneurs aux ducs de Gravina, qui en sont en possession depuis 1718. Le

jeune Orsini, issu de cette famille, reçut une éducation conforme à sa naissance. Il étudia les lettres et l'histoire, la philosophie, le droit civil et canonique, en un mot, tout ce qui pouvait un jour le rendre capable des plus grandes affaires; mais ses plus rapides progrès furent dans la piété, dont sa vertueuse mère lui donnait à la fois le précepte et l'exemple. Cette dame, dont la tendresse s'opposa quelque temps à la vocation de Pierre-François, en eut depuis une semblable, et mourut, en 1700, professe de l'ordre de Saint-Dominique, au monastère de Gravina, fondé par ses libéralités. La crainte de lui déplaire empêcha les supérieurs de cet ordre, à Naples et aux environs, de recevoir Pierre François parmi eux. Mais le désir de répondre à la voix de Dieu qui l'appelait, lui suggéra le prétexte de voyager en Italie, pour quitter Naples et se rendre à Venise où il prit l'habit, le 12 août 1667, des mains du P. Vincent-Marie Gentile, depuis archevêque de Gênes, qui lui fit prendre ses deux noms de Vincent-Marie. Sa retraite fit du bruit dans le monde; le duc de Bracciano, et le cardinal Virginio Orsini, son frère, en portèrent leurs plaintes à Clément X, qui voulut bien, à leur prière, examiner lui-même la vocation du novice. On l'appela à Rome, et sa fermeté dans le parti que la grâce lui avait inspiré de prendre, charma le Saint-Père, qui, le dispensant de six mois de noviciat, lui permit de faire profession dès le 13 février 1668. En 1670, il soutint, aux applaudissements des auditeurs, des thèses de théologie à Bologne, durant le chapitre provincial; et, en 1672, il en fit autant à Venise, en présence du sénat, de plusieurs prélats, et de tout ce qu'il y avait de personnages distingués. Il devait ensuite prêcher le Carême à Bologne, et de là se rendre à Brescia, où l'on assemblait de jeunes prêtres, dont il devait être le professeur de philosophie; mais la Providence en disposa autrement. Le mariage de Dominique, duc de Gravina, son frère, avec une nièce du cardinal Altieri, neveu de Clément X, procura à ce Pontife l'occasion de remarquer le mérite du jeune religieux, qui venait d'être ordonné prêtre; et se persuadant avec raison qu'il serait plus utile à l'Eglise dans une position plus élevée, il déclara le 21 février 1672 que frère Vincent-Marie Orsini était le cardinal qu'il avait réservé *in petto* à la promotion du 24 août 1671. Celui-ci eut beau opposer son incapacité, et la crainte de s'égarer des voies du salut dans une dignité à laquelle il ne se croyait pas appelé de Dieu, Clément X lui commanda, par un bref du 1^{er} mars, de l'accepter, et donna ordre ensuite à son général de l'amener à Rome, où il ne fut pas plutôt arrivé, que, sans s'arrêter à ses prières et à ses larmes, le Pontife lui mit lui-même la calotte sur la tête. Les deux années suivantes, il fut nommé préfet de la congrégation du Concile, et agrégé à plusieurs autres congrégations. Il fut aussi de cette assemblée de savants, qui se tenait dans la bibliothèque

de la Propagande, et où l'on traitait principalement des conciles, matières que depuis il s'appliqua toujours à étudier, ainsi que l'Ecriture et les Pères. On peut voir quelles étaient ses connaissances en ce genre dans les ouvrages qu'il a publiés pour le bien des trois diocèses qu'il administra successivement. Son affection pour son ordre, dont il était le quarante-huitième cardinal, le portait de temps en temps à demander pour lui quelques grâces qu'il obtenait toujours; mais cette affection, quoique louable, lui fit moins d'honneur que son attachement inviolable à observer strictement toutes les pratiques de la règle de Saint-Dominique. Les autres dignités ecclésiastiques où il fut élevé dans la suite, la papauté même, ne lui firent rien changer au genre de vie qu'il avait embrassé. Le 17 janvier 1675, il fut fait archevêque de Manfredonia, dans la Capitanate, ayant préféré ce siège, qui est pauvre, à celui de Salerne, que lui offrait le Roi Catholique. Il fut sacré le 5 février par le cardinal Altieri, et se rendit aussitôt à son église, au bien de laquelle il travailla avec un zèle, dont ses lettres pastorales et le recueil des synodes qui y avaient été tenus par le cardinal Gallio, sont des témoins toujours vivants. Ce diocèse se ressentit de ses soins paternels, après même qu'il l'eut quitté, le 22 janvier 1680, par l'ordre d'Innocent XI, pour gouverner celui de Césène. Car ayant appris que, dans le diocèse qu'il quittait, on souffrait d'une extrême disette de grains, il acheta des blés dans la Romagne, où est Césène: et parce qu'on voulait en empêcher le transport, il se chargea lui-même de les conduire jusqu'à Manfredonia, où il les fit distribuer aux pauvres. Ses réglemens pour le bon ordre de la ville et du diocèse de Césène, et ses *Lettres pastorales* au clergé, témoignent que son zèle pour le service de Dieu, et le salut des peuples confiés à ses soins ne se ralentissait point; mais cette église ne le garda que six années. Le Pape Innocent XI, qui connaissait son mérite, voulut étendre la sphère du bien qu'il répandait, et lui confia, le 8 décembre 1685, l'archevêché de Bénévent. Il était dans cette dernière ville, le samedi 5 juin 1688, lorsqu'un tremblement de terre, qui la renversa presque entièrement, ruina le palais archiépiscopal, où il était resté seul avec un gentilhomme. Ils furent précipités l'un et l'autre du second étage jusque sur la voûte de la cave. Son compagnon fut écrasé sous les ruines, mais l'archevêque n'eut que de légères blessures, quelques bouts de cannes de roseau ayant formé sur sa tête une espèce de toit, sous lequel il avait la faculté de respirer. On le tira de là au bout d'une heure et demie; le soir même il prêcha hors de la ville, le saint Sacrement à la main, et administra le saint viatique à un malade: et parce qu'il attribuait sa conservation à l'intercession de saint Philippe de Néri, il alla à Naples, dans le convent de son ordre, d'où il se rendit nu-pieds à l'église des Pères de l'Oratoire, où repose le corps de ce saint. Béné-

vent, rebâtie plus belle qu'elle n'était auparavant, l'a reconnu pour son restaurateur dans des monuments publics et durables. Elle lui a encore d'autres obligations : les synodes qu'il y a tenus, d'année en année, et qu'il a fait imprimer; le recueil des conciles de cette province, au nombre de dix-neuf, et qu'il a enrichi de ses notes; les capitulaires de l'église métropolitaine, les règles du séminaire, tout ce qu'il a publié pour le bien de la ville et du diocèse, et ses écrits pour tâcher de prouver qu'on y conserve le corps de l'apôtre saint Barthélemy. Le Pape Innocent XIII désira l'avoir pour successeur dans l'archevêché de Naples, qu'il ne put lui faire accepter. Clément XI l'ayant fait entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, il opta, en 1704, pour l'évêché de Frascati, et, en 1715, pour celui de Porto, comme sous-doyen du Sacré Collège; mais il en destina la plus grande partie des revenus à la fondation d'un hôpital à Porto, et le reste à la réparation d'une église. Les ecclésiastiques réfugiés à Rome, à la suite des affaires des immunités du royaume de Sicile, ressentirent en même temps les effets de sa charité. On ne le voyait que rarement à Rome, l'estime des Papes et des congrégations, qui lui renvoyaient souvent la connaissance des affaires les plus difficiles du royaume de Naples, n'étant pas capable de l'y attirer; et ce n'est que pour celles qui exigeaient sa présence qu'on obtenait qu'il quittât pour peu de jours son diocèse. Il s'en présenta une, en 1716, Clément XI l'ayant destiné, à l'occasion des mouvements des Turcs, pour aller en Allemagne en qualité de légat *à latere*; mais il fit remarquer lui-même les inconvénients de cette légation; et quand on se fut rendu à son avis, il retourna à son diocèse, dont on ne put le tirer, ni en 1719, ni en 1721, pour être doyen du Sacré Collège. Il fut élu Pape, malgré lui, en 1724. (*Voy. le Dictionnaire des Papes.*)

BENOÎT XIV (PROSPER LAMBERTINI), de l'illustre famille de ce nom, naquit à Bologne, le 13 mars 1675. Doué des dispositions les plus heureuses, il fit de rapides progrès dans ses études, qui embrassèrent toutes les branches des connaissances humaines. Aussi fut-il lié avec tous les hommes célèbres de son temps, sans distinction d'opinions, aussi bien avec Voltaire qu'avec le savant Bénédictin Montfaucon, qu'il connut à Rome, et pour qui il professait la plus grande estime. Entré dans l'état ecclésiastique, il devint chanoine de la basilique de Saint-Pierre de Rome, consultant du Saint-Office, votant de la signature de grâce, promoteur de la foi et avocat consistorial. Il fut encore déclaré secrétaire de la congrégation du Concile, le 30 décembre 1717, et canoniste de la sacrée Pénitencerie le 1^{er} mars 1722. Il exerçait simultanément toutes ces charges, ce qui lui faisait dire : « On me suppose un homme à trois têtes, à raison des charges dont on m'accable; il me faudrait une âme pour chaque place, et la mienne suffit à peine

à me gouverner. » Bientôt il allait être appelé aux emplois éminents. En 1724, il était nommé archevêque titulaire de Théodosie par le Pape Benoît XIII. En 1726, aussitôt après la mort du cardinal Bussi, il était désigné pour lui succéder dans l'évêché d'Ancone, qui fut proposé pour lui dans un consistoire secret le 20 janvier 1727, avec permission de conserver, sous le bon plaisir de Sa Sainteté, toutes ses charges, à l'exception de l'avocature consistoriale et de son canonicat de Saint-Pierre. Il avait été nommé cardinal dès le 7 décembre 1726, mais, réservé *in petto*, il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. En septembre suivant, il était nommé député de la congrégation du Saint-Office. En 1731, il recevait l'archevêché de Bologne, vacant par la mort du cardinal Buoncompagni. Dans toutes ces fonctions, sa conduite fut exemplaire, il déploya de grands talents et de rares vertus. Visites, synodes, instructions, il ne négligeait rien dans l'exercice de son ministère. Il fut élu Pape le 17 août 1740. (*Voy. le Dictionnaire des Papes.*)

BENTIVENGA DE BENTIVENGIS, né à Aqua-Sparta, petite ville dans l'Ombrie, prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-François. — Pendant qu'il était gardien à Todi, vers 1276, il gagna les bonnes grâces de l'évêque Pierre Cajetan, qui, transféré sur le siège d'Anagni, fit donner, par le Pape Jean XXI, l'évêché de Todi à Bentivenga. Celui-ci devint confesseur du cardinal Jean Cajetan, de la maison des Ursins, qui fut Pape sous le nom de Nicolas III, et qui lui donna en 1278 le chapeau de cardinal. Depuis, il le nomma encore évêque d'Albe et grand pénitencier de l'Eglise. Bentivenga mourut à Rome, vers 1290. — (*Voy. WADIN-GEUS, in Annal. Minor. — CIACONIUS, in Vita Pontif. — AUBERY, Hist. des cardinaux, etc.*)

BENTIVOGLIO (GUI), né à Ferrare, en 1519, fit de brillantes études à Padoue. — Il y était en 1597, lors de la mort d'Alphonse, duc de Ferrare. César, son cousin, prétendait lui succéder, mais il rencontra l'opposition du Pape. Le marquis Hippolyte Bentivoglio, frère de Gui, ayant pris le parti de César, se mit à la tête de ses troupes. Le cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII, qui commandait celles de l'Eglise, en fut extrêmement irrité. Gui quitta Padoue pour se rendre auprès d'Aldobrandin, et tâcher de calmer sa colère. Il en vint heureusement à bout; il contribua même à la paix qui fut conclue peu après, et qu'il avait déjà négociée avec le cardinal Bandini, légat de la Romagne. Après ces succès, Gui fut bien reçu du Pape, qui vint à Ferrare, et lui donna une charge de camérier secret, en lui permettant d'aller achever ses études à Padoue. Lorsqu'il eut fixé son séjour à Rome, il s'acquit l'estime de tous les gens de bien par sa conduite, sa prudence et sa vertu. En 1607, il fut envoyé, comme nonce, en Flandre, où il resta jusqu'en 1615. En 1616, il fut nommé à celle de France, qu'il occupa jusqu'en 1622. Il s'acquittait si di-

gnement de ces emplois, que le Pape Paul V le créa cardinal dans la dernière promotion qu'il fit [1621] un peu avant sa mort. Bentivoglio était alors en France, où toute la cour, et le roi Louis XIII, le félicitèrent sur sa nouvelle dignité. Ce prince le chargea depuis de la protection de France en cour de Rome, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Urbain VIII n'eut jamais d'ami plus sûr et plus désintéressé que Bentivoglio. Ce prélat, dont la droiture égalait le savoir, entendait parfaitement les affaires. Il était aimé du peuple, estimé des cardinaux. On ne doutait point qu'un homme si distingué ne fût élevé au pontificat après la mort d'Urbain VIII, arrivée le 29 juillet 1644. Cependant le Ciel en disposa autrement, car le cardinal Bentivoglio étant entré dans le conclave pendant les chaleurs, qui sont insupportables à Rome, passa onze nuits sans pouvoir dormir; cette insomnie lui donna une fièvre dont il mourut le 7 septembre de la même année 1644, âgé de soixante-cinq ans. Ce grand homme a laissé des ouvrages qui feront passer son nom à la postérité. Les plus importants sont l'*Histoire des guerres civiles de la Flandre*, imprimée en italien à Cologne, 1634, in-4°; des *Lettres*, des *Mémoires*, etc. Ses *Mémoires* ont été traduits de l'italien en français, par l'abbé de Veyrac, Paris, 1713, 2 vol. in-12. (Voy. Gualdo PRIGNATO, *Scena de gli huom. illust. d'Ital.* — Niccius ERYTHROGUS, *Pinac. II. imag. illustr.* — MIRÆUS, *De script. sæculi xvii*, etc.)

BENTIVOGLIO (CORNEILLE), né à Ferrare, le 27 mars 1668, fut successivement gouverneur de Montalto, le 2 décembre 1698, clerc de la chambre apostolique, octobre 1706, et commissaire des armes de l'Etat ecclésiastique, le 1^{er} août 1707. Déclaré nonce ordinaire à la cour de France, le 24 octobre 1711, il fut nommé archevêque de Carthage, le 16 mars 1712, et sacré le 3 avril suivant, par le cardinal Paulucci. Il partit ensuite de Rome pour se rendre en France, où il eut sa première audience du roi, à Fontainebleau, le 19 juillet de la même année. Il fit son entrée publique à Paris le 23 octobre, et eut, le 25, sa première audience publique du roi à Versailles, accompagné dans ces deux circonstances par le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine. Après s'être acquitté de sa nonciature à la satisfaction des deux cours, il obtint, 26 septembre 1719, son audience de congé du roi, et partit de Paris [16 octobre] pour retourner en Italie. Avant qu'il y fût arrivé, le Pape Clément XI l'avait créé cardinal. Il fit son entrée publique à Rome, en cette qualité, le 21 janvier 1720, et, le 25 du même mois, reçut le chapeau dans un consistoire public. Il fut ensuite légat en Romagne. Le roi d'Espagne l'ayant déclaré son ministre à la cour de Rome, il quitta la légation de la Romagne, et se rendit à Rome [13 septembre 1726] pour y prendre soin des affaires de S. M. Catholique, dont il était encore chargé lorsqu'il mourut d'une inflammation

de poitrine, après cinq jours de maladie, dans le palais d'Espagne, à Rome [30 décembre 1732], dans sa soixante-quatrième année, et de son cardinalat la quatorzième.

BENVENUTI (JEAN-ANTOINE), né au diocèse de Sinigaglia en 1765, évêque d'Osimo, fut fait cardinal par le Pape Léon XII, en 1826. Il mourut en 1838.

BÉRARD fut, en 1144, créé diacre-cardinal par le Pape Luce II, qui créa onze cardinaux pendant son pontificat.

BERAUD DE GOUT ou DE GOTH, frère de Bertrand de Goth, depuis Pape sous le nom de Clément V, fut archevêque de Lyon, créé, en 1294, par le Pape Célestin V, cardinal évêque d'Albano, et mourut en 1297.

BERENGER ANGLESOLO, Espagnol, évêque de Gironne, nommé, en 1397, par l'antipape Benoît XIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, évêque de Porto, mourut en 1408.

BERNARD UBERTI était de la noble famille des Uberti de Toscane. Il fut abbé, puis supérieur général de l'ordre de Val-Ombreuse. Urbain II, l'ayant appelé à Rome, le fit cardinal; et, après la mort de ce Pape, Pascal II l'envoya, en qualité de légat, vers Mathilde, comtesse de Toscane. Les Parmesans, ayant entendu parler de la vertu de ce saint homme, prirent la résolution d'abandonner le schisme, pour rentrer sous l'obéissance du Saint-Siège, et l'appellèrent à Parme. Il prêcha sur le schisme avec tant de zèle et tant d'ardeur, que le peuple, irrité, le jeta en prison. Mathilde vint alors avec une armée devant Parme, afin de châtier les mutins; mais Bernard, auquel on avait rendu la liberté, obtint leur pardon. La dernière de ses légations fut en Lombardie, et elle avait pour objet la réunion des schismatiques. C'est pendant cette légation qu'il fut élu, par le clergé et par le peuple, évêque de Parme. Il rétablit la paix entre le peuple de cette ville et celui de Crémone, et mourut en 1133. (Voy. CIACONIUS; — ONUPHRE; — BARONIUS; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*) — Bernard fut créé, en 1144, diacre cardinal par le Pape Luce II.

BERNARD (dit de Rennes), parce qu'il était né en cette ville, avait été disciple de saint Bernard, et religieux dans l'abbaye de Clairvaux. Il fut ensuite chanoine régulier de Saint-Frigidien de Lucques, puis prieur de Latran. Le Pape Eugène III le créa, en 1145, cardinal, puis archiprêtre de Saint-Pierre. En 1151, il l'envoya, comme légat, en Allemagne, avec un autre cardinal, et ils déposèrent, à Worms, Henri, archevêque de Mayence. La *Chronique de Mayence* rapporte à cette occasion une anecdote que Baronius traite d'imposture. Bernard mourut vers 1161. (Voy. OTHON DE FREISINGEN, l. II *Vit. Frid. I*, c. 9; — RADEVIC, c. 8, 9, 10; — BARONIUS, A. C. 1153; — ONUPHRE; — CIACONIUS.)

BERNARD, religieux du Mont-Cassin fut, en 1146, nommé prêtre-cardinal par le Pape Eugène III.

BERNARD, de Pise, religieux de l'ordre

de Cîteaux, créé, en 1150, par Eugène III, cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Danien, mourut en 1170.

BERNARD, DE BÉNÉVENT, fut nommé, en 1178, cardinal-évêque de Palestrine, par Alexandre III, Pape de 1159 à 1181, et qui, pendant un pontificat de vingt-deux ans, créa 50 cardinaux en 5 promotions.

BERNARD fut déclaré, en 1178, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

BERNARD, chanoine régulier de Saint-Frédien de Lucques, créé, en 1188, par le Pape Clément III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, fut légat en Toscane.

BERNARD CARACCIOLI, Napolitain, fut créé, en 1244, diacre-cardinal par Innocent IV, Pape de 1243 à 1254, et qui, pendant son règne, créa 23 cardinaux.

BERNARD AYGLERI, Français, abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, et légat à Constantinople, mort en 1282, fut le seul cardinal créé par Clément IV, Pape de 1265 à 1268.

BERNARD, chanoine d'York et évêque d'Osimo, créé, en 1288, par le Pape Nicolas IV, cardinal évêque de Palestrine, et légat en Sicile, mourut en 1291.

BERNARD DE GARVO DE SAINTE-LIBÉRATE, fait, en 1310, par le Pape Clément V, son parent, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mourut en 1328.

BERNARD DU BOSQUET, Français, archevêque de Naples, créé, par le Pape Urbain V, en 1366, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1371.

BERNARD DE LA PLAIGNE, Français, évêque d'Acqs (Dax), fut créé, en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée.

BERNARD (Dovizi), connu sous le nom de **BIBBIENA**, lieu de sa naissance, naquit, en 1470, de parents obscurs, et ne dut son élévation qu'à son mérite. — Dès l'âge de neuf ans, il alla étudier à Florence, où il se fit remarquer par ses succès. Il entra dans la maison de Laurent de Médicis, qui le prit pour secrétaire d'abord et ensuite l'attacha à Jean de Médicis, son fils, que le Pape Innocent VIII avait reçu dans le Sacré Collège, quoique extrêmement jeune. Bibbiena sut se faire estimer, et il montra tant de zèle et d'attachement pour la maison de Médicis, que Jean de Médicis, étant devenu Pape sous le nom de Léon X, le créa, en septembre 1513, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*. Ce Pontife l'employa en diverses circonstances. Il l'envoya, en qualité de légat, à l'armée destinée contre le duc d'Urbain, vers l'empereur Maximilien et ailleurs; enfin, en 1518, il l'envoya aussi, comme légat, en France, pour publier une croisade contre les Turcs. On lui fit à Paris la réception la plus magnifique, et il trouva le roi François I^{er} très-disposé pour la guerre contre les Barbares qui envahissaient l'Europe orientale. On a encore la lettre que le

légat écrivit à ce sujet au cardinal de Médicis, et elle a été traduite en français par Belleforêt. On y voit que ce prince offrait quarante mille hommes qu'il avait dessein de commander en personne, et il l'aurait exécuté, si le Pape et le cardinal de Médicis n'étaient venus traverser de si bonnes dispositions, par d'injustes défiances et de sourdes menées contre la France. Bibbiena, qui prévoyait les suites d'une conduite si peu loyale et si impolitique, s'en plaignit vivement à la cour de Rome. Sa franchise fut désapprouvée, bien qu'il n'eût parlé que le langage de la raison. Arrivé à Rome en parfaite santé, il y mourut peu après, le 9 novembre 1520, des suites, dit-on, d'un poison qui, suivant Paul Jove, lui fut donné dans des œufs frais. François I^{er}, qui estimait beaucoup le cardinal, lui avait donné l'évêché de Coutances. Il le regretta beaucoup, quoi qu'ait dit Guichardin, qui prétend que Bibbiena était mal disposé pour la France. En mourant, il ordonna que son corps fût porté dans l'église de Notre-Dame de Lorette, dont il était protecteur. On le déposa cependant dans l'église de Sainte-Marie d'*Ara coli*, à Rome, où l'on voit son épitaphe. Il avait composé des poésies et une comédie en prose, la *Calandria*, qui contribua à la restauration du théâtre en Italie. Il avait aussi voulu allier sa famille avec le célèbre Raphaël d'Urbain, en lui faisant épouser une de ses nièces. Raphaël s'y était engagé; mais espérant toujours devenir cardinal, et, d'ailleurs, étant peu porté au mariage, il différa de jour en jour, et n'accomplit pas sa promesse. (*Voy. BEMBO, Epist. lib. VII, X et XVI, et Hist. — GUICHARDIN, l. XI et XII; — PAUL JOVE, Elog.; — GARIMBERG, l. I, c. 4; — UGHELLI, Ital. sacr.; — SAMMARTH, Gall. Christ., De episc. Constant.; — LA ROCHEPOSAY, Nomencl. cardin.; — AUBERY, Hist. des card.; — BELLEFORÊT; — VASARI; — VICTOREL; — CIACONIUS, etc.*)

BERNET (JOSEPH). — Mgr Joseph Bernet était né à Saint-Flour, le 4 septembre 1770, d'une famille honnête appartenant à la bourgeoisie du pays. Il montra de bonne heure des dispositions heureuses pour l'état ecclésiastique. Ses parents ne les contrarièrent point, et lui firent faire ses études dans le petit collège de sa ville natale. Il commença même à Saint-Flour la théologie, qu'il vint ensuite continuer à Paris dans le séminaire de Saint-Sulpice. L'abbé Bernet connut là divers ecclésiastiques distingués par leur naissance ou par leur mérite, et qui, plus tard, après bien des révolutions, parvenus aux honneurs dans l'Eglise, n'oublièrent point leur ami. Mais, à l'époque où l'on se trouvait alors, c'étaient moins les honneurs que le martyre que les jeunes séminaristes pouvaient rêver. Les plus sombres orages grondaient sur le pays et sur la religion. L'assemblée constituante venait de décréter la constitution civile du clergé, et de jeter ainsi les semences d'un schisme long et sanglant. Durant ces terribles per-

spectives, les vocations fausses ou timides reculaient. Chaque jour les jeunes lévites, qu'abritaient encore un peu les murs du séminaire de Saint-Sulpice, voyaient leur nombre diminuer. En face du péril, la foi et le courage de l'abbé Bernet, loin de faiblir, s'exaltèrent. Il était entré dans l'état ecclésiastique pour se dévouer et non pour s'enrichir. Il crut qu'il y aurait de la lâcheté à désertier les autels au moment où ils allaient avoir besoin, plus que jamais, de ministres fidèles et de défenseurs. Comme un vaillant soldat, qui n'abandonne la place qu'à l'extrémité, il ne quitta le séminaire qu'un des derniers, et au moment où il n'était plus possible de s'y maintenir. Mais alors même, et quoiqu'il eût toute sa liberté pour retourner dans le monde, puisqu'il n'était pas encore engagé dans les ordres sacrés, il ne renonça point à la pensée de se consacrer au sacerdoce, et il ne voulut pas s'éloigner beaucoup du saint asile où il pouvait croire peut-être qu'il lui serait bientôt permis de rentrer.

C'était au mois d'août 1792. Le coup qui venait fermer le séminaire avait jeté, à la lettre, l'abbé Bernet sur le pavé de Paris. Il fallut s'y créer quelques ressources, à l'exemple de beaucoup d'autres ecclésiastiques, entre autres Mgr Cottret, qui se fit précepteur, et Mgr Guillon, qui exerça la médecine, etc. Avant de pouvoir y parvenir, le jeune séminariste passa comme eux, par toutes les extrémités de la misère; et, dans une maladie qu'il fit alors, son unique asile fut l'hôpital. Mgr Bernet aimait, plus tard, à raconter les souffrances de ces jours mauvais, et il était loin, avec raison, de rougir d'une pauvreté qui était au fond, pour lui, si glorieuse. Enfin, après avoir recouvré ses forces, il trouva à gagner sa vie en se livrant aux modestes et pénibles fonctions d'instituteur. L'école, ouverte à Paris, dut être bientôt transférée à Sceaux, dans un lieu plus paisible et plus sûr : c'est là que l'abbé Bernet passa les trois années les plus orageuses de la révolution. Il atteignit ainsi l'année 1795. La vue des échafauds et le spectacle des malheurs de la religion n'ébranlèrent point sa résolution de devenir prêtre, s'il le pouvait. Il n'était encore que tonsuré. Il s'adressa aux grands vicaires de son diocèse, et leur demanda des lettres dimissoriales dont il avait besoin pour recevoir, dans l'occasion, tous les ordres. M. de Rochebrune, qui exerçait alors en secret, à Saint-Flour, les fonctions périlleuses de vicaire général, hésita avant d'accorder une autorisation qui pouvait être un titre à la persécution, et qui allait ouvrir, devant le jeune ecclésiastique, une carrière qui offrait encore tant de dangers.

Il craignait aussi que les parents de l'abbé Bernet ne lui reprochassent un jour de l'avoir envoyé à la mort plutôt qu'au sacerdoce. Cependant, après de nouvelles et pressantes instances, le respectable grand vicaire de Saint-Flour ne crut pas pouvoir s'opposer à des vœux si purs, si généreux

Il accorda les facultés nécessaires, en ayant soin de dissimuler le plus possible la signification des lettres qu'il envoyait à l'abbé Bernet. Les ordres sacrés qu'il fallait recevoir n'étaient désignés que par leur lettre initiale, et ce fut sur cette pièce, pleine de réticences et d'obscurités calculées, que le fervent ecclésiastique fut admis aux examens et à l'ordination par M. de Dampierre, grand vicaire de Paris, qui connaissait heureusement l'écriture de M. de Rochebrune, et qui put constater par là l'authenticité des lettres dimissoriales émanées de Saint-Flour.

L'abbé Bernet reçut les ordres mineurs et le premier des ordres sacrés, le samedi 19 septembre 1795. Deux jours après, fête de saint Matthieu, il fut admis au diaconat. Il touchait presque ainsi au terme de ses désirs, et il n'avait plus qu'un pas à faire pour y atteindre. Ce pas fut enfin franchi deux mois après, au milieu de circonstances qui peignent bien les malheurs des temps et la situation critique de la religion.

Le jeune diacre, toujours maître d'école à Sceaux, était venu à Paris. En traversant le Pont-Neuf il reconnut au milieu de la foule, malgré son déguisement, le pieux évêque qui l'avait naguère ordonné. L'abbé Bernet s'approche, et il apprend alors de lui qu'il devait y avoir, dans la nuit du 4 novembre, une ordination secrète en faveur de deux jeunes diacres venus d'Alençon. Le diacre de Saint-Flour demande et obtient la grâce de leur être adjoint. Le rendez-vous était à minuit, dans une maison située au milieu des vieux quartiers de Paris.

L'abbé Bernet n'y manqua pas, et c'est dans ces nouvelles catacombes, sous l'impression des sentiments vifs et pieux qu'il puisait dans son cœur, et qu'exaltaient encore le péril, la nuit, le mystère, l'obscurité plus terrible encore de l'avenir, qu'il fut initié au sacerdoce catholique, le jour de saint Charles Borromée, 4 novembre.

Cependant, les temps semblèrent alors devenir meilleurs. La liberté des cultes fut proclamée, au moins en principe : les lois cruelles qui condamnaient à la déportation ou à la mort les prêtres qui avaient refusé le serment prescrit par la constitution civile du clergé, furent ou révoquées ou suspendues.

L'autorité ecclésiastique de Paris envoya l'abbé Bernet rétablir le culte catholique dans la paroisse d'Antony. A la tête de la municipalité de cette petite commune, se trouvait un homme impie et grossier, un de ces jacobins qui avaient profané les églises, brûlé les corps saints, et que la vue d'un prêtre rendait furieux. L'abbé Bernet se présenta intrépidement devant lui, brava sa colère et ses menaces, et, la loi à la main, il demanda que l'église du lieu fût ouverte, mise à sa disposition et à la disposition des Catholiques d'Antony. Le farouche municipal fut obligé de céder, mais il le fit de très-mauvaise grâce et sans épargner l'injure au culte et au ministre qu'il lui fallait,

bon gré mal gré, tolérer. Cet homme, qui s'était fait l'ennemi déclaré de la religion, tombe bientôt malade et mourut. Un événement extraordinaire, que nous avons entendu raconter à Mgr Bernet, et où tout le monde vit alors une punition de Dieu, fit sur le peuple de ces campagnes une terrible et salutaire impression. Pendant trois dimanches consécutifs on vit un taureau abandonner le pâturage, franchir la haie épineuse qui servait de clôture au cimetière, et là, parmi diverses tombes récentes, choisir la tombe de l'impie, la fouler aux pieds, puis de sa corne fouiller le sol, comme pour insulter aux dépouilles qu'il renfermait.

M. l'abbé Bernet exerça le saint ministère à Antony et dans les paroisses voisines durant deux ans. En 1797, le ciel s'assombrit de nouveau, et, dans une de ces réactions qui étaient si fréquentes alors, on essaya d'entraver la liberté du culte, en exigeant des prêtres le serment de haine à la royauté. Aux yeux de la religion, les formes politiques sont en elles-mêmes indifférentes; elle commande la soumission à l'ordre établi. Mais, en faisant un précepte de l'obéissance et de la charité, elle défend la haine, et c'est un sentiment qui ne peut jamais se rencontrer dans un cœur chrétien. Le jeune curé ne l'ignorait pas. Il refusa donc le serment qu'on lui demandait, et il quitta la paroisse sans trop savoir ce qu'il allait devenir, et dans quelle ville il allait chercher un asile et des ressources. Il résolut de se rendre à Rouen; mais ayant manqué la messagerie qui devait l'y conduire, il se jeta dans la première diligence venue, et arriva ainsi à Orléans. Là, avec un confrère qu'il avait eu à Sceaux quelques années auparavant, il résolut, sur l'invitation qui lui en fut faite par quelques pères de famille, et même par quelques membres appartenant aux autorités civiles et ecclésiastiques, de fonder un établissement où la jeunesse chrétienne pût recevoir des principes religieux et faire ses études classiques. L'enseignement public, à cette époque, ne présentait partout, comme chacun sait, que de lamentables ruines. L'abbé Bernet essaya de le restaurer à Orléans, et ses efforts furent heureux. Il réunit dans sa maison jusqu'à cent vingt élèves; mais bientôt la publication du concordat, en 1802, et le rétablissement du culte vinrent le rendre à sa véritable vocation, qui était l'exercice du ministère pastoral.

L'évêque d'Orléans, le célèbre abbé Bernier, un des signataires du concordat, plaça M. Bernet à la paroisse de Saint-Paterne, en qualité de vicaire. Il occupa ce poste modeste pendant quatorze ans, et il y fit beaucoup de bien. Chargé, dans une circonstance solennelle, par les autorités d'Orléans, de prononcer l'éloge de Jeanne d'Arc, il s'acquitta avec distinction de cette charge honorable; son discours fut imprimé, selon l'usage, aux frais de la ville.

L'empire était sur son déclin. Il succombait sous le poids de ses fautes et de ses maux. Les violences exercées par Napo-

lén contre le chef de l'Eglise avaient soulevé et blessé les cœurs dévoués à la religion. Le vicaire de Saint-Paterne se fit remarquer à Orléans, à cette époque, au milieu des circonstances les plus difficiles, par un zèle très-vif et une grande fermeté de conviction. L'empire le compta au nombre de ses adversaires les plus décidés. On sait que Napoléon avait nommé à Orléans Mgr Raillon, qui fut plus tard archevêque d'Aix. Le Pape, prisonnier à Savonne, refusa constamment les bulles aux évêques nommés par l'empereur. Mgr Raillon dut sans doute compter M. Bernet parmi les ecclésiastiques d'Orléans qui luttèrent vivement en 1814 contre son installation contraire aux saints canons de l'Eglise. Toutefois, M. Bernet et M. Raillon se revirent fréquemment dans la famille Portalis, dont ils étaient l'un et l'autre les amis de choix dans les rangs du clergé. L'un et l'autre, comme on le voit, occupèrent plus tard et par succession immédiate, le siège d'Aix. Quoi qu'il en soit, la Restauration se souvint du zèle du vicaire de Saint-Paterne, et elle voulut utiliser, au profit de la réforme d'une maison importante, les qualités d'administrateur habile et ferme qu'avait plusieurs fois montrées M. l'abbé Bernet. Il fut appelé, par l'influence de M. de Quelen, sous Mgr le cardinal de Périgord, alors grand-aumônier de France, à la place du premier aumônier de la maison royale de Saint-Denis. Cette maison, où se trouvaient réunies en grand nombre les filles des officiers de l'empire, était un foyer d'impérialisme. Ce qui était pire, c'est que sous une direction peu vigilante, la discipline y était fort relâchée, les pratiques et même les principes religieux très-négligés, et qu'une réorganisation était devenue indispensable. Cette réorganisation salutaire commença à s'opérer fructueusement sous la direction de M^{me} la comtesse du Quengo, désignée au roi par son vénérable ami, le vertueux abbé Carron. M. l'abbé Bernet s'y appliqua avec force, et l'on peut dire avec amour et avec succès, pendant quatre ans, à seconder les efforts de la respectable surintendante. Celle-ci, néanmoins, fut obligée de renoncer à l'entreprise, et donna sa démission, de l'avis même de MM. Quelen et Bernet. Ce dernier imita son exemple, et sortit de cette maison royale où il a laissé des traces qui ne s'y sont point effacées, et un souvenir qui vit encore. Lui-même aimait toujours à se reporter au temps de son séjour à Saint-Denis. Les élèves de la maison, et celles surtout qui s'y trouvaient quand il était aumônier, étaient pour lui l'objet d'une prédilection spéciale. Il leur continuait, longtemps encore après les avoir quittées, ses conseils paternels.

Pour récompenser l'abbé Bernet des services qu'il avait rendus à Saint-Denis, et des succès que son zèle y avait obtenus, Louis XVIII le nomma d'abord chanoine honoraire et ensuite chanoine titulaire du chapitre royal. Il ne garda sa stalle qu'un an. Le repos avait peu à l'activité de sa na-

ture, et, dans la force de l'âge où il était encore, son zèle ne pouvait pas d'ailleurs s'en accommoder beaucoup. Ces dispositions lui firent donc accueillir avec empressement l'offre qui lui fut faite, d'une cure à Paris. Mgr de Quelen, sur les instances de ses deux intimes amis MM. Feutrier et Gallard, lui donna à desservir la paroisse de Saint-Vincent de Paul, et dans ce vaste champ il trouva à exercer toutes les qualités de son âme pastorale. Dieu bénit son ministère. D'autre part, les succès qu'il y obtint le firent avantageusement connaître et remarquer. On songea à lui pour l'épiscopat, et sous le ministère Martignac et Portalis, dans un moment où, comme il le racontait lui-même, l'on voulait donner des gages et montrer de l'intérêt à la bourgeoisie. M. Feutrier, ministre des affaires ecclésiastiques, et qui connaissait personnellement le caractère modéré et tout le mérite du curé de Saint-Vincent de Paul, le présenta au roi pour le siège de la Rochelle. Il y fut nommé en 1827, et emmena comme secrétaire M. l'abbé Jacquemet, qui fut longtemps son grand vicaire à l'archevêché d'Aix. Quand M. Jacquemet, pour des raisons de santé, abandonna le grand vicariat d'Aix, et vint de Bordeaux à Paris, déjà M. l'abbé Ginouilhac l'avait remplacé auprès de Mgr Bernet. La révolution de 1830 surprit Mgr Bernet à la Rochelle, mais ne l'y inquiéta pas. Dans ce pays difficile, à cause de la diversité des cultes et du voisinage de la Vendée, il avait su prendre par sa sagesse une bonne position, et il marcha constamment d'accord avec les autorités nouvelles. En 1835, l'archevêché d'Aix étant venu à vaquer par la mort de Mgr Raillon, il fut offert à l'évêque de la Rochelle, qui, sur les conseils et les instances de Mgr Gallard, alors évêque de Meaux, un de ses anciens amis à Orléans, l'accepta.

Nous n'avons pas à raconter ici tous les faits qui ont marqué l'épiscopat de Mgr Bernet. On n'oubliera point sa vigilance, sa constante sollicitude, la modération de son caractère mêlé de fermeté, et au fond, malgré quelques aspérités qui tenaient à son naturel, la honte de son cœur. On le louera surtout d'avoir tenté le rétablissement des conciles provinciaux, d'avoir fondé les conférences ecclésiastiques et publié des statuts diocésains. C'est à lui qu'on doit l'organisation actuelle de la faculté de théologie, dont les cours se font dans les salles du grand séminaire.

Mgr Bernet célébrait l'année dernière, le 4 novembre, sa cinquantième année de prêtrise, entouré de son clergé, lorsqu'il apprit que le gouvernement avait demandé pour lui le chapeau de cardinal. Le Pape l'accorda le 10 décembre 1845, et il fut préconisé cardinal dans le consistoire du 19 janvier suivant. Le Souverain Pontife y prononça une allocution où il rendit hautement à Mgr Bernet la justice que, dans sa propre patrie, certaines passions lui refusaient comme on l'a vu plus récemment à l'occasion de quel-

ques nouvelles nominations épiscopales. Il faut toujours s'étonner qu'on veuille, sans mission, se montrer plus exigeant et plus difficile en fait de mérite ecclésiastique, que le Saint-Père lui-même. Le même jour, Sa Sainteté adressa au nouveau cardinal la lettre la plus flatteuse.

Mgr Bernet dut bientôt partir pour Paris, et quoique déjà fort affaibli par l'âge, aller recevoir la barrette des mains du roi. Il prononça, dans cette circonstance, un discours qui fit impression par le ton de modestie et de noble indépendance qui y régnait. La répugnance invincible qu'il éprouvait pour la publicité l'empêcha seule de le communiquer aux journaux.

Cependant le voyage de Paris, dans la saison rigoureuse, ne pouvait manquer de fatiguer beaucoup le vénérable vieillard. On ne s'en aperçut pas d'abord, et il put faire son entrée solennelle à Aix, le 25 mars, au milieu d'un concours immense, et trouver encore des forces pour cette longue et pénible cérémonie. Mais l'ébranlement causé par tant de fatigues et d'émotions, ne tarda pas à se manifester. Il entreprit une visite pastorale qui ne put pas être achevée. Atteint à Maillanne, après une bénédiction solennelle des cloches, par la maladie à laquelle il devait succomber, il comprit aussitôt la gravité de son état, et il s'empressa de revenir à Aix. Un moment on crut avoir triomphé du mal, et sur ces entrefaites le Souverain Pontife étant mort, les médecins firent concevoir l'espérance qu'un voyage à Rome serait possible à Son Eminence. Mais Mgr Bernet ne se fit pas illusion, et quand l'heureuse nouvelle de l'élection du nouveau Pape lui parvint, il s'écria, en empruntant les paroles du vieillard Siméon, qu'il n'avait plus maintenant qu'à mourir en paix. Dieu exauça ce pieux désir. Ses derniers moments furent adoucis par les consolations et les divines espérances de la religion. Comme il sentait sa fin approcher, ainsi que nous l'avons déjà raconté, il voulut recevoir les derniers sacrements d'une manière solennelle, quoiqu'il eut participé depuis peu de jours à la sainte Eucharistie. A mesure que l'heure suprême arrivait, le calme et la paix de son âme semblaient s'accroître.

Il a conservé l'usage libre de ses facultés jusqu'à la fin, et il s'est paisiblement endormi, après une longue mais douce agonie, le dimanche, 5 juillet, à deux heures après-midi. Ses dispositions testamentaires ne peuvent qu'honorer sa mémoire. Sans frustrer sa famille de ses biens patrimoniaux, il a fait la part des pauvres, des séminaires, du chapitre, et il a rémunéré ses serviteurs. (Extrait de l'*Ami de la religion*.)

BERNETTI. — Nous empruntons à *Ami de la religion* l'article suivant publié à l'occasion de la mort du cardinal Bernetti, et signé E. de Valette.

« Nous avons recueilli sur l'avis de l'illustre cardinal Bernetti des renseignements authentiques qui nous permettent de nous étendre aujourd'hui sur son histoire plus

que nous ne l'avons pu faire à l'époque de sa mort.

« Thomas Bernetti était né à Fermo le 29 décembre 1779, du comte Salvatore et de la comtesse Judith Bramadoro, aussi distingués par leur insigne piété que par leur noble origine. Après avoir terminé à Fermo ses études littéraires et son cours de droit, le jeune comte fut envoyé à Rome, où il se forma à la pratique des affaires sous la direction du célèbre Bartolucci, et bientôt les talents qu'il déploya le firent attacher en qualité de secrétaire à Mgr Bardaxi de Azara, auditeur de Rote, Espagnol et depuis cardinal.

« Dans ces délicates fonctions, Thomas Bernetti acquit un grand renom d'habileté et se rendit cher à tous par le zèle qu'il portait à défendre les intérêts des pauvres, des veuves, des orphelins dont il fit plus d'une fois triompher les droits contre de puissants adversaires.

« Ces exercices de justice et de charité furent interrompus par les orages qui s'abattirent sur Rome et sur l'Eglise. Le Pape Pie VII arraché de son siège par une violence sacrilège fut conduit en France et gardé étroitement par le vainqueur de l'Europe, qui, réputant l'Eglise aussi faible que les trônes des monarches de la terre, avait eu la fatale inspiration de la vaincre et de la dominer; les cardinaux et les prélats furent éloignés de Rome et condamnés ainsi que les évêques à la prison ou à l'exil.

« Le cardinal Brancadoro, archevêque de Fermo et oncle du comte Thomas Bernetti, fut envoyé à Reims, où son neveu l'accompagna pour partager et adoucir ses peines. Mais la Providence destinait le jeune comte à de plus grandes choses et lui donna l'occasion de déployer au service de l'Eglise la vivacité de son esprit et la résolution de son caractère. Après la conclusion de l'armistice entre l'empereur et les alliés le 24 juin 1813, Pie VII écrivit secrètement à l'empereur d'Autriche pour obtenir ses bons offices dans la réunion des plénipotentiaires qui devait avoir lieu à Prague, et le pria d'insister sur la restitution de l'Etat ecclésiastique au Saint-Siège. La lettre fut confiée à Bernetti qui, sans se dissimuler les périls d'une semblable commission, s'en chargea sans hésiter et parvint heureusement à Maestricht, où l'attendait M. Vanderbruch, secrètement chargé par le Pape de remettre sa lettre entre les mains de l'empereur d'Autriche.

« Rentré à Rome en 1814, à la suite du Saint-Père, Bernetti suivit encore la fortune du Pontife persécuté, quand, en 1815, Joachim Murat envahit l'Etat ecclésiastique. Mais après la défaite des Napolitains par l'armée autrichienne que commandait le maréchal Bianchi, le comte Thomas fut en diligence envoyé près du vainqueur à Tolentino, pour traiter avec lui des mesures à prendre en ces circonstances et tout disposer pour le retour du Saint-Père au Vatican.

« Cette négociation attira l'attention du cardinal Consalvi, qui, admirant dans le comte Thomas une si parfaite aptitude à aplanir les affaires les plus difficiles, et plein de confiance dans ce cœur loyal et résolu, lui confia le soin de rétablir en qualité de délégué le gouvernement pontifical dans la province de Ferrare. Là Bernetti déploya tant d'habileté, de grâce, de justice et de fermeté que, chéri, craint et respecté par toutes les classes de la société, il vint à bout de donner à son administration une marche régulière, malgré les obstacles de tous genres qu'avait accumulés le malheur des temps. Les habitants de Ferrare avaient conçu pour lui tant d'estime et d'affection, qu'à son départ pour Rome, où des fonctions plus élevées l'appelaient, ils voulurent le nommer auditeur de Rote, honneur qu'il refusa, satisfait d'avoir opéré le bien et mérité la reconnaissance de cette illustre cité.

« A Rome, il fut nommé assesseur des armes, et donna de nouvelles preuves de sa capacité en réorganisant cette administration avec plus de simplicité de système et d'application. C'est pendant qu'il remplissait avec succès ces fonctions importantes qu'il fut appelé au gouvernement de Rome. Un champ plus vaste s'ouvrit alors devant lui, où il déploya la maturité et la grandeur de son esprit, la solidité de son jugement, la finesse de ses vues unies à cette inébranlable fermeté qu'il apportait dans tous ses actes.

« On se rappelle encore avec quelle vigueur d'exécution il opéra la répression du brigandage dans les régions montagneuses qui s'étendent de Frosinone à Terracine. Ces routes, auparavant infestées de voleurs, ont depuis offert une sécurité parfaite aux voyageurs.

« C'était au moment où les troubles de 1821 agitaient toute l'Italie et menaçaient de la bouleverser. Naples et le Piémont étaient en feu, l'incendie éclatait çà et là dans l'Italie centrale et semblait devoir embraser Rome elle-même; mais le courage du gouverneur sut conjurer le péril et son bras puissant brisa les trames des conspirateurs. C'est alors que les sectes révolutionnaires apprirent avec quel rude adversaire elles avaient à lutter et qu'elles commencèrent à le craindre et à le haïr.

« Quand, en 1823, arriva la mort du Pape Pie VII, le vénérable martyr de tant de persécutions, il y avait cinquante ans que Rome n'avait vu de conclave, et depuis lors que de révolutions étaient venues déposer dans la ville des germes de désordre!

« Grâce aux précautions, à la prévoyance, à l'activité du gouverneur, rien ne vint troubler cette solennelle assemblée.

« Léon XII reconnut dans Bernetti un homme capable de comprendre et de seconder les vastes et sublimes desseins qu'il avait formés pour la gloire de l'Eglise et le bonheur de l'Etat; il lui ouvrit son cœur, l'admettait à l'intime développement de ses

pensées, lui en confiait l'exécution, toujours plein de confiance dans son intelligente fidélité. En 1826, il l'envoya comme ambassadeur à Saint-Petersbourg pour le couronnement de l'empereur Nicolas (1), en le chargeant en même temps de traiter à Vienne avec l'empereur François 1^{er} les plus délicates affaires de l'Eglise, et de s'arrêter à son retour en France pour négocier avec Charles X sur des points particuliers qui demandaient un discernement très-juste et une expérience consommée.

« C'est en arrivant à Paris pour s'acquitter de cette mission qu'à son grand étonnement il trouva l'ablégat Mgr Barthélemy Cordella, archidiacre de l'église métropolitaine de Fermo, qui lui apportait la barrette cardinale. Mais il n'ambitionnait pas d'autre honneur que celui de servir l'Eglise; il s'excusa, et ferme dans son refus, il renvoya l'ablégat sans vouloir recevoir les insignes de la haute dignité à laquelle le Pape venait de l'élever. Mais à son retour à Rome, nommé à la légation de Ravenne, il dut, sur l'ordre exprès du Souverain Pontife, accepter le cardinalat, qui lui fut conféré dans le consistoire du 2 octobre avec le titre diacanal de Saint-Césaire.

« Pendant qu'il s'appropriait à partir pour sa légation, le cardinal della Somaglia se démit de ses fonctions de secrétaire d'Etat, et Léon XII les confia à Bernetti. L'illustre Pontife n'eut pas à regretter de l'avoir associé aux affaires importantes qu'il traitait avec les puissances chrétiennes : le traité avec le roi de Hollande, le soutien de l'honneur du Saint-Siège, les réformes intérieures, la défense de l'indépendance du droit international, le maintien du bon accord avec les puissances étrangères, sont les titres de gloire du ministère de Bernetti.

« Pie VIII lui confia le gouvernement de la légation de Bologne, où, malgré la rigueur qu'il apportait à l'administration de la justice, il sut se concilier la reconnaissance de ses administrés.

« Grégoire XVI l'avait confirmé dans cette légation, quand éclata la rébellion de 1831; aussitôt le Pape le nomma pro-secrétaire d'Etat, et la rapidité d'action de l'énergie cardinale déconcerta les séditeux; poursuivis, démasqués, mis à jour par ce ministre, qu'il était difficile de tromper et impossible de faire trembler, ils durent ajourner leurs funestes projets, et les injures que vomirent contre Bernetti les Farini, les Gabussi, les Gualterio prouvent combien il s'était rendu redoutable et odieux à la secte.

« Il conserva le pouvoir jusqu'en 1836, où le cardinal Lambruschini lui succéda. A cette époque le Pape Grégoire XVI était entré en négociations avec le roi de Naples pour la délimitation des frontières.

« Cette entreprise fut confiée au cardinal Bernetti qui la conduisit avec son talent accoutumé, et posa les bases sur lesquelles les

deux gouvernements viennent de signer un traité définitif. Il fut bientôt après nommé vice-chancelier de la sainte Eglise, et l'état plus florissant où il a porté plusieurs bonnes œuvres témoigne du zèle infatigable qu'il apportait à toutes les fonctions dont il était chargé. Notre Saint-Père le Pape Pie IX lui avait conservé cette haute dignité, et c'est dans le palais de la chancellerie que, le 1^{er} mai 1848, il souffrit avec tant de dignité et de douceur, l'indigne affront des arrêts qui lui furent intimés par les rebelles. Mais après l'assassinat du comte Rossi, le cardinal vint à bout de sortir de Rome, et se retira dans un bien de sa famille à Porto-Saint-Elpidio, dans la délégation de Ferino. Mais il n'y resta point en sûreté; car après le départ du Souverain Pontife pour Gaète, les rebelles, maîtres de Rome et de l'Etat pontifical, firent insulter et menacer de mort le cardinal qui, pour se soustraire à leur fureur, dut s'échapper en secret et gagner par les routes à peine tracées des Apennins la terre hospitalière du royaume de Naples.

« C'est à Mola di Gaète où il s'était fixé pour être toujours à portée de recevoir les ordres du Souverain Pontife, qu'il apprit les malheurs dont sa famille avait été frappée. Les révolutionnaires, furieux de la fuite du cardinal, avaient déchaîné leur rage contre sa maison. Les injures, les vexations et les menaces en vinrent au point que le comte Louis Bernetti, avec ses enfants, se vit forcé de s'exiler à son tour et de se retirer dans le royaume de Naples. Mais les fatigues et les angoisses de voyages furent telles, que le comte, accablé d'ailleurs par les malheurs de sa patrie, les meurtres des bons citoyens, la persécution de l'Eglise, fut frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il revint avec peine, et que son fils aîné succomba à une fièvre ardente. Au milieu de tant d'afflictions, le cardinal implorait, plein de résignation, la miséricorde divine, et lui offrait en expiation les larmes, les douleurs et les angoisses de ses fidèles serviteurs.

« Après l'entrée des Français à Rome, et quand le Pape eut fixé sa résidence temporaire à Portici, le cardinal Bernetti retourna à Fermo pour donner quelques consolations à sa famille. Sa santé était bien affaiblie, et les douleurs de la goutte aggravées par d'autres infirmités le forcèrent de renoncer à toute action publique, et de partager son temps entre la lecture, la prière, la conversation avec quelques amis, et le soin des pauvres auxquels il faisait distribuer d'abondantes aumônes.

« Au commencement de l'hiver dernier, il fut pris d'une continuelle oppression de poitrine qui ne lui permettait plus de se tenir couché. Le mal ne tarda pas à augmenter, et voyant la mort approcher, il en ressentit une joie sensible, et répétait à ses amis : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* (Philip. 1, 23), et comme ils montraient une

(1) L'empereur Nicolas lui donna le pas sur les autres ambassadeurs. (Note de l'auteur du Dictionnaire.)

grande tristesse : « De quoi vous affligez-vous ? » disait-il, « je suis vieux, et n'est-il pas permis, après une si longue route, de désirer l'instant du repos ? Quelles délices nous donne et nous a données le monde ? Fatigues, ennuis, dégoûts, trahisons, misères infinies : oh ! croyez-m'en, à qui a travaillé pour Dieu et son Eglise il est doux de mourir. »

« Bientôt il demanda les derniers sacrements pour se préparer au dernier combat. Le cardinal de Angelis, archevêque de Ferrme, lui apporta le saint viatique en grande pompe, et c'était un beau spectacle de voir ce prince de l'Eglise si cruellement éprouvé par la persécution et ses longs séjours dans les cachots, donner l'Agneau de paix à son collègue dans le Sacré Collège, qui lui aussi avait souffert pour Jésus-Christ. Dès que le cardinal Bernetti vit entrer son Dieu, il voulut se mettre à genoux, et il fallut que l'archevêque l'obligeât par obéissance à réprimer ce saint élan d'amour de respect et à recevoir la sainte communion sur le canapé où la maladie le forçait à se tenir assis. Alors le pieux cardinal inclina profondément la tête, joignit les mains, et avec une profonde componction, prononça à haute voix la profession de foi, remercia Dieu de l'infinie bonté qui le faisait venir à lui, lui recommanda son âme qu'il était prêt à rendre entre ses mains créatrices, le supplia d'accorder la paix à la sainte Eglise son épouse, si violemment attaquée par les ennemis du saint nom de Jésus ; puis, s'adressant au cardinal-archevêque, il le pria d'annoncer sa mort à notre Saint-Père le Pape, et de le remercier vivement de toutes les bontés dont il l'avait honoré, lui donnant l'assurance de son intime et constant dévouement. Ces actes et ces paroles arrachèrent des larmes à tous les assistants »

« Le cardinal, toujours serein, écoutait avec une ineffable consolation la lecture de quelques pieuses affections, adressait à Dieu des soupirs d'amour et renouvelait le désir de s'unir à lui. Le jour de la fête de saint Joseph, après avoir de bon matin entendu la Messe et reçu encore une fois le viatique, il demanda l'extrême-onction. Le soir il reçut la bénédiction *in articulo mortis* du cardinal-archevêque, qui ne l'avait pas quitté un seul instant. Le 20 mars, étant plus souffrant, on lui offrit quelque remède qu'il refusa en disant : « Tout est fini, » et ce furent ses dernières paroles, par lesquelles il s'offrit à Dieu en holocauste. La cloche sonnait cependant les prières des agonisants, et le cardinal plein de recueillement et de douce paix, se tenait assis sur le canapé sans même reposer sa tête, ce qui faisait croire aux assistants qu'il était fort contre les approches de la mort, comme il l'avait été dans toutes les luttes de la vie. Enfin il s'appuya sur le côté gauche, continuant à s'unir aux prières, répondit *Amen* à la formule d'absolution que renouvelait le cardinal-archevêque et rendit l'âme à son Créateur. le 21 mars à six heures du matin.

« Il avait demandé qu'on lui fit de modestes funérailles dans la chapelle du Carmel où est la tombe de sa famille, mais le cardinal-archevêque voulut que les obsèques se fissent dans la cathédrale avec toute la pompe due au rang de l'illustre défunt.

« Le cardinal Bernetti mourut pauvre. Lui qui avait été dans tant de légations, deux fois secrétaire-d'Etat, vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, somniste des lettres apostoliques, commandeur perpétuel de Saint-Lorenzo in Damaso, protecteur et visiteur apostolique de l'Eglise et du collège des Marches à Rome, membre des sacrées congrégations du Saint-Office, du consistoire, des évêques et réguliers, du concile, de l'immunité, de la Propagande, de l'Index, des rites, du cérémonial, de la fabrique, de la Consulte, de Lorette, de cens, de l'économie, des affaires ecclésiastiques extraordinaires, des études et de celle de la réédification de la basilique de Saint-Paul, il mourut pauvre au milieu de tant de charges dont quelques-unes étaient lucratives, parce qu'il versait dans le sein des pauvres les revenus que l'Eglise lui faisait, se préparant ainsi le trésor qui ne s'épuise jamais dans les cieux.

« Le cardinal Bernetti était de taille haute et robuste : il avait le visage noble, ouvert et serein, le regard tranquille et bienveillant, la démarche franche et décidée comme son caractère. Homme de principes et de foi antique ; il était simple, libre et loyal, modeste dans le succès et digne dans l'adversité. Il fut constant dans ses amitiés, et nous l'avons vu à Rome, conserver la plus vive et la plus tendre reconnaissance pour les familles dont l'accueil avait adouci son exil en France vingt-cinq ans auparavant. Ennemi déclaré des révolutions, il cherchait surtout à les combattre dans leurs causes et plus d'une fois il s'est montré plein de bonté pour ceux que son devoir et ses convictions l'obligeaient à poursuivre. Enfin il a jusqu'au dernier soupir témoigné par ses œuvres et par ses paroles de son inaltérable dévouement au Saint-Siège. »

BERNIER, Français, abbé de Saint-Crespin de Soissons, fut nommé cardinal en 1164 par le Pape Alexandre III.

BERNIER (JÉRÔME), Lombard, théologien de l'ordre des Frères-Prêcheurs, évêque d'Ascoli, fait, en 1586, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas, puis de Sainte-Marie sur la Minerve, et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque de Porto, mourut en 1611.

BERNIER. — Voy. PIERRE.

BERNIS (FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRES DE), naquit, en 1715, à Saint-Marcel (Ardeche), d'une famille noble, mais sans fortune. — Grâce à sa naissance, il entra d'abord dans le chapitre noble de Brioude, puis il passa dans celui de Lyon. L'abbé de Bernis, qui avait de l'esprit, des manières gracieuses et insinuant, se rendit à Paris pour tenter la fortune, qu'il trouva au delà de ses espérances. Après quelques années

passées au séminaire de Saint-Sulpice, il se produisit dans le monde, et y fut bien accueilli. C'est alors qu'il écrivit ses poésies légères et frivoles, ces vers galants, si peu convenables à son état, et qui étaient non-seulement tolérés, mais applaudis dans la haute société, qui se faisait un jeu d'appeler les orages qui devaient éclater bientôt. Toutefois de Bernis, plus avancé en âge, déplora amèrement ces essais, ces oublis de sa jeunesse, et il n'aimait pas qu'on les lui rappelât. S'ils lui ouvrirent les portes de l'Académie française, ils semblèrent lui fermer, au moins pour un temps, la carrière des bénéfices et des dignités. Le cardinal Fleury, alors premier ministre, et qui avait promis de le protéger, instruit de sa dissipation et de sa vie mondaine, manda le jeune abbé, et, après lui avoir fait les reproches que méritait une conduite si peu digne : « Vous n'avez rien à espérer, » lui dit-il, « tant que je serai à la tête des affaires. — Eh bien ! Monseigneur, j'attendrai, » répondit l'abbé de Bernis. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, elle fit du bruit et amusa le public. Cependant l'abbé de Bernis vivait dans une grande gêne, qu'il supportait facilement et avec l'insouciance de la jeunesse. Aimant le monde, il jouissait, avec abandon, d'une société qui était pour lui un théâtre, où il pouvait se prévaloir de ses talents, et où il trouvait le suprême bonheur. On se fera une idée de la position très-modeste où se trouvait alors le futur ministre, cardinal et ambassadeur, qui devait un jour paraître entouré de tant de magnificences, en lisant ces quelques lignes de Sénac de Meilhan : « M. de Ferriol, » dit-il, « prêtait à de Bernis les housses de ses mules pour lui servir de couvertures. Quand l'abbé de Bernis allait souper en ville, on lui donnait, en sortant, 3 livres pour payer son fiacre. On avait d'abord imaginé ce don comme une plaisanterie, lorsqu'il refusait de rester à souper, et objectait qu'il n'avait pas de voiture : cette plaisanterie se perpétua quelque temps. » De Bernis n'en rougissait point, et ne s'en fâchait point. Mais la fortune allait changer pour lui. Il venait d'être présenté à M^{me} de Pompadour, et lui avait plu ; il avait plu également à Louis XV. Il obtint une pension de 1,500 livres, avec un appartement au château. Bientôt, grâce à la favorite, il fut nommé ambassadeur à Venise. Ses talents d'homme du monde le servirent à souhait dans ses nouvelles fonctions ; il obtint des succès. Le Pape Benoît XIV, qui avait avec cette république des différends, dont les suites pouvaient devenir graves, prit de Bernis pour médiateur, et neut qu'à s'en applaudir. Cette médiation, acceptée par Venise, eut pour résultat de terminer le différend à la grande satisfaction des deux parties. Sa mission diplomatique terminée, il entra bientôt au conseil, et fut nommé au ministère des affaires étrangères [1756]. C'est alors que changea le système politique de l'Europe. La France et la maison d'Autriche, rivales et

ennemies depuis plusieurs siècles, s'unirent par une alliance offensive et défensive. Cette alliance fut suivie de la guerre désastreuse de sept ans contre l'Angleterre et la Prusse, guerre qui se termina en 1763, par la triste paix de Paris et d'Hubertsbourg. Sous le poids de tant de désastres, qu'il ne fallait attribuer cependant qu'aux fautes de généraux incapables, la France indignée accusait le ministère. Il paraît constant aujourd'hui que Bernis, en cette circonstance, devait être hors de cause. Il avait demandé qu'on n'abandonnât point la politique séculaire de la France, celle de François I^{er}, de Henri IV et de Richelieu, politique qui consistait à s'appuyer sur les princes protestants d'Allemagne, pour affaiblir la puissance de la maison d'Autriche. Accablé des revers de la France, qui lui étaient attribués en partie, Bernis remit le portefeuille des affaires étrangères [1758]. Peu après, il fut exilé, et tomba dans une disgrâce complète. Pendant son court ministère, il avait été élevé au cardinalat. Après six années d'exil, il rentra en grâce. En 1764, il fut nommé à l'archevêché d'Alby, et, cinq ans après, envoyé à Rome, comme ambassadeur ; à ses autres titres il joignait celui de protecteur des Eglises de France. Il fit partie des conclaves de 1769 et de 1774. Il fut aussi obligé, au nom du gouvernement qu'il représentait, et contre ses convictions personnelles, de poursuivre la suppression, en France, de l'institut des Jésuites. Ce cardinal représentait noblement la France à Rome par l'urbanité de ses manières, les agréments de son esprit, la magnificence de sa maison ; ce qui faisait dire à un voyageur : « Sa maison est ouverte à tous les voyageurs de toutes les parties du monde ; il tient, comme il le dit lui-même, l'auberge de la France dans un carrefour de l'Europe. » En 1791, Mesdames de France, Adélaïde, Victoire et Sophie, allèrent chercher un refuge chez lui, et y restèrent pendant le temps de leur séjour à Rome. La révolution avait interrompu le cours de ses prospérités, et l'avait rejeté au point d'où il était parti. Dépouillé de ses bénéfices par les décrets, et de son siège par son refus de serment, il perdait 400,000 livres de rentes, et se trouvait réduit au dénuement, lorsque le chevalier d'Azara, son ami, lui obtint une pension de la cour d'Espagne. Il mourut à Rome en 1794, dans sa quatre-vingtième année. — Outre ses *Poésies* qui ont été publiées en 1 vol. in-8°, Paris, 1797 et 1825, on a encore de Bernis un poème sérieux, qui n'a paru qu'après sa mort : *La religion vengée*. Ce poème, malgré des beautés de détails, ne peut soutenir la comparaison avec le poème de *La religion* de Racine le fils. Ce sont les lettres du cardinal de Bernis qui font le plus d'honneur à son talent. Sa correspondance avec Paris du Verney a été imprimée en 1790. Paris, 1 vol. in-8° ; et sa correspondance avec Voltaire, en 1799, 1 vol. in-8°. Les *Lettres* du cardinal soutiennent la comparaison avec celles de

Voltaire, qui, cependant, en ce genre, était sur son terrain. Elles se lisent même avec plus de plaisir, parce que le cardinal, revenu à des idées plus saines, y a l'avantage de principes solides, qui manquent à son correspondant, dont il égale d'ailleurs la finesse et l'esprit.

BERTAN (PIERRE), né à Modène, était religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et il y professa la théologie avec un grand succès. — Elevé par Paul III à l'évêché de Fano, en Ombrie, il parut, en cette qualité, avec éclat, au concile de Trente. Le même Pontife l'envoya, en qualité de nonce, auprès de l'empereur Charles V, et Jules II le fit cardinal en 1551. Son mérite était si bien apprécié à Rome qu'il faillit être élevé au pontificat après la mort de Marcel II. Il mourut sous le pontificat de Paul IV, le 8 mars 1558, dans la cinquante-septième année de son âge. (*Voy. UGHELLI, Ital. sacr. ; — PETRAMEL-LARIUS, etc.*)

BERTAZZOLI. — Nous lisons dans l'*Ami de la religion*, du 12 mai 1830 :

« M. le cardinal François Bertazzoli, qui est mort le 7 avril dernier, était né le 1^{er} mai 1754, à Lugo, dans la Romagne; il fit ses études à l'université de Bologne, et s'y distingua par ses progrès dans les sciences comme dans la piété. De retour dans sa patrie, on le fit chanoine de la collégiale de Lugo; et en même temps qu'il continuait de s'appliquer aux études ecclésiastiques, il s'occupait et de l'instruction gratuite des jeunes clercs et du soulagement des pauvres. Pie VII, étant évêque d'Imola, l'employa dans le gouvernement de son diocèse, et lorsqu'il eut été élu Pape, il le fit venir à Rome, le nomma archevêque d'Ephèse, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, et son aumônier secret. Le nouveau prélat s'acquitta de ces emplois avec zèle et piété. Après l'invasion de Rome, en 1808, il fut contraint par l'usurpateur de se retirer à Lugo, qui était du royaume d'Italie; fut déporté ensuite en France et emprisonné; mais on le rendit ensuite au Pape, dont il partagea la captivité, et avec lequel il déplorait les maux de l'Eglise. Il retourna à Rome avec le Saint-Père, et reprit ses fonctions d'aumônier, ajoutant souvent du sien aux sommes qu'il était chargé de distribuer. Son attachement au Souverain Pontife et les services qu'il avait rendus au Saint-Siège, lui méritèrent la pourpre qui lui fut conférée dans le consistoire du 10 mars 1823. Sa modestie lui faisait regarder cet honneur comme fort au-dessus de son mérite. Cardinal, on l'a vu toujours le même, toujours affable, simple dans son extérieur, ami de la retraite. Léon XII, qui l'estimait aussi, lui conféra la place de préfet de la congrégation des Etudes, et le cardinal justifia sa confiance par son zèle pour une instruction solide et par son assiduité aux autres congrégations dont il était membre. Le même Pontife le nomma protecteur de l'ordre des Carmes, du collège irlandais et de toutes les églises d'Irlande, sur la demande des évêques de ce pays. L'é-

vêché de Palestrine était devenu vacant, Léon XII le força de l'accepter en décembre 1828; mais l'âge et les infirmités du cardinal ne lui permirent pas, à son grand regret, de visiter tout son troupeau. Pie VIII ne lui donna pas moins de marques de bienveillance. Après la mort si prompte du cardinal, son corps fut porté le 10 avril dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, qui avait été son titre presbytéral, et enterré près de la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin, pour lequel le défunt avait une dévotion particulière, et qu'il appelait son maître et son protecteur. »

BERTRAND, créé par le Pape Innocent III, en 1212, diacre cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, fut légat en France.

BERTRAND DE SAINT-MARTIN, français, archevêque d'Arles, créé, en 1272, cardinal évêque de Sabine, par le Pape Grégoire X, mourut en 1277.

BERTRAND DES BORDES, Français, évêque d'Albi, créé en 1310, par le Pape Clément V, prêtre cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1311.

BERTRAND (PIERRE), dit l'*Ancien*, naquit à Annonay, en Vivarais. Dès sa plus tendre jeunesse il s'adonna à l'étude de la jurisprudence. Reçu docteur en droit civil et canonique, il le professa longtemps dans les universités d'Avignon, de Montpellier, d'Orléans et de Paris. Son savoir lui fit des amis de tout ce qu'il y avait de plus instruit à la cour des Papes, à Avignon, et des rois, en France. Il fut d'abord chanoine, puis doyen de l'Eglise du Puy. Ensuite le roi Philippe le Long le nomma conseiller-clerc au parlement de Paris, et la reine Jeanne de Bourgogne le fit son chancelier. Bertrand eut depuis l'évêché de Nevers, qu'il laissa à son neveu, Bertrand de Colombier, pour passer à celui d'Autun. Enfin le Pape Jean XXII le créa, en 1331, cardinal du titre de Saint-Clément, en reconnaissance de ce qu'il avait défendu avec énergie les privilèges du clergé. En effet, les juges séculiers s'étaient plaints que la juridiction ecclésiastique fût trop étendue et contraire aux droits du souverain. Le roi Philippe de Valois, voulant trancher une question qui pouvait avoir des suites considérables, assembla les prélats et les barons du royaume à Paris. Pierre du Cugnieres, avocat du roi, parla pour les séculiers; et l'évêque d'Autun défendit si bien les prérogatives du clergé, que le roi prononça en sa faveur. On trouve, dans la *Bibliothèque des Pères*, et ailleurs, cette harangue de Pierre Bertrand, qui composa aussi un traité *De origine et usu jurisdictionum*. Il fit diverses fondations pieuses, et, entre autres, celle d'un collège à Paris, dit le *collège d'Autun*, ou du *Cardinal Bertrand*. Ce prélat mourut [1348], à Avignon, dans le prieuré de Montant, qu'il avait fondé, et où il fut inhumé. (*Voy. PAUL EMILE; — DUTILLET; — GAQUIN; — DUPLEX et MÉZERAY, Hist. de France; — ONUPHRE et GIACONUS, in Vit. Pontif.; — DUBREUIL, Antiquité de Paris; — SPONDE, A. C. 1329, n. 11, 12; —*

FRIZON, *Gall. purp.* :— ROBERT et SAMMARTH, *Gall. Christ.* ;— BELLARMIN, *De scriptor. eccl.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — POSSEVIN, in *App. sac.*, etc.)

BERTRAND (PIERRE DE COLOMBIER), dit *le Jeune*, était fils de Barthélemy, seigneur de Colombier, en Vivarais, et de Marguerite, sœur du cardinal Bertrand l'Ancien. — C'est pour reconnaître les grandes obligations qu'il avait à son oncle, qu'il prit le nom de Bertrand, au lieu de celui de sa famille. Il était chanoine du Puy en Velay, et conseiller clerc au parlement de Paris, quand il succéda à son oncle, Bertrand l'Ancien, sur le siège de Nevers, en 1326, siège qu'il quitta en 1339, pour monter sur celui d'Arras. La grande vertu de son oncle et son propre mérite, lui valurent la pourpre dont le revêtit, en 1343, le Pape Clément VI. Il était cardinal évêque d'Ostie, quand Innocent VI l'envoya, en qualité de légat, à Rome, pour couronner l'empereur Charles IV. Il fut encore évêque à Velletri. Il mourut au prieuré de Montant, en juillet 1365. Son corps fut porté dans l'église des Célestins de Colombier, qu'il avait fondée, et dont il fit les religieux ses héritiers. (*Voy. FRIZON, Gall. purp.* ; — SAMMARTH, *Gall. Christ.* ; — AUBERY, *Hist. des card.*)

BERTRAND (JEAN), fils d'un procureur général au parlement de Toulouse, y fut lui-même premier président. Son mérite le rendit cher à Anne de Montmorency ; et, à la recommandation de ce seigneur, le roi François I^{er} le fit président au parlement de Paris, où il fut depuis premier président. — Il fut même quelque temps garde des sceaux en 1551. Cinq ou six ans après, étant veuf, il fut nommé à l'archevêché de Sens ; et, à la recommandation du roi et du duc de Guise, qui avait conduit au Pape les troupes que le roi de France, Henri II, lui envoyait contre Philippe II, roi d'Espagne, Paul IV le fit cardinal en 1557. Il était fort considéré à Rome, où il se trouva à l'élection de Pie IV. Il mourut à Venise le 4 décembre 1560.

BERULLE (PIERRE DE), fondateur de la congrégation de l'Oratoire de France, naquit le 4 février 1575 au château de Gerilly, près de Troyes, en Champagne. — Il était fils de Claude de Bérulle, conseiller au parlement de Paris, et de Louise Séguier, tante du chancelier. Il fit ses études chez les Jésuites d'abord, et ensuite dans l'Université de Paris ; et il les fit avec tant de succès, que le savant Jean Morel, sous qui il avait étudié en rhétorique au collège de Bourgogne, en fit le sujet d'un panégyrique en vers latins, que nous avons encore. Il n'y loua pas moins sa piété, la douceur de ses mœurs, et ses manières prévenantes et polies, que ses succès dans toutes les sciences qu'on lui avait enseignées. Consacré de bonne heure à l'état ecclésiastique, il se livra, presque sans réserve, à la retraite, à la prière, à l'étude de l'Écriture sainte et de la tradition, et principalement aux matières controversées entre les calvinistes et les Catholiques. Il était fort jeune encore, qu'il remporta plu-

sieurs avantages sur l'hérésie, à laquelle, par ses conférences et par son zèle, il arracha un grand nombre de personnes, que le malheur de leur naissance y avait engagées. Il parut surtout avec éclat dans la célèbre conférence tenue, par l'ordre de Henri IV à Fontainebleau en 1600, et il y servit très-utilement le cardinal Duperron, qui avait entrepris d'éclairer et de confondre le célèbre du Plessis-Mornay, zélé calviniste. Bérulle était alors aumônier du roi. En 1604, ce prince l'envoya en Espagne, pour en ramener quelques Carmélites, dont il désirait l'établissement à Paris. L'exécution de ce projet coûta beaucoup de peines et de fatigues à de Bérulle. Il rencontra en Espagne de grandes oppositions, surtout de la part des religieux Carmes ; il fut obligé de faire plusieurs voyages dans la péninsule, d'écrire plusieurs mémoires, et d'avoir de fréquentes conférences avec les opposants, avant de pouvoir les déterminer. Il l'emporta enfin, conduisit lui-même les religieuses qu'il avait obtenues, et les établit à Paris dans la maison qui leur était destinée. Il eut depuis la consolation de voir l'ordre des Carmélites se répandre en France par ses soins ; il en fut établi supérieur général dans le royaume, et il fit tout ce qu'il put pour y faire fleurir le véritable esprit de sainte Thérèse.

Les peines qu'il se donna pour instituer et établir la congrégation de l'Oratoire de Jésus, ne furent pas moins grandes, et fructifièrent encore davantage. Malgré les oppositions de ceux qui avaient intérêt à empêcher l'établissement de cette nouvelle congrégation, à peine en eut-il jeté les premiers fondements en 1611, et obtenu, en 1613, une bulle d'institution, telle qu'il l'avait demandée, que, de toutes parts les évêques s'empressèrent de le solliciter, pour qu'il leur envoyât des sujets pour éclairer leurs diocésains. Ils leur confièrent leurs séminaires, leur ouvrirent des collèges, et s'en servirent comme de précieux coopérateurs dans tous les exercices du ministère ecclésiastique. Ces divers établissements, de même que ceux des maisons des Carmélites, obligeaient de Bérulle à de fréquents voyages dans les différentes parties de la France. Il portait partout la bonne odeur de Jésus-Christ, et inspirait à toutes les âmes la même piété dont il était animé. Il se montra de même à la cour, humble, modeste, désintéressé, plein de religion et de foi, en même temps qu'il y brilla par ses lumières et par sa rare prudence, soit dans les conseils de la reine mère, Marie de Médicis, où il présidait, soit dans les différentes négociations auxquelles il fut employé.

Après la mort de Henri IV, la conduite despotique du maréchal d'Ancre, qui gouvernait arbitrairement pendant la minorité de Louis XIII, ayant soulevé contre lui presque tous les grands, dont plusieurs s'armèrent pour se défendre eux-mêmes, c'est de Bérulle qui fut chargé de les porter à la paix, et à la soumission qu'ils devaient à leur

souverain ; et c'est lui en particulier qui désarma le duc de Nevers, et le fit revenir à la cour.

La reine mère, Marie de Médicis, ayant été exilée, vers le même temps, à Blois, et s'étant ensuite retirée à Angoulême, où elle était soutenue par un parti puissant, qui pouvait amener dans le royaume des divisions funestes, c'est encore entre les mains de Bérulle que Louis XIII remit ses intérêts et ceux de sa mère, et qu'il chargea de les réconcilier. Ceux qui connaissent cette partie de l'histoire du règne de Louis XIII, savent quels soins, quels mouvements ce zélé serviteur de son roi, en même temps que vrai patriote, fut obligé de se donner pour parvenir à cette réconciliation ; combien de courses il lui fallut faire à Blois, à Angoulême et ailleurs pour porter à la reine des paroles de paix, pour dissiper ses frayeurs, pour lever tous les obstacles qu'elle et ses confidents apportaient à la réunion ; combien il fut contraint d'écrire de Mémoires, de lettres, de répondre à des difficultés sans fin, et de se retourner en tous les sens, pour terminer heureusement une négociation de cette importance. C'est avec la même ardeur, et avec le même succès qu'il servit le prince de Condé, qu'on avait emprisonné, et le duc d'Épernon qui avait suivi le parti de la reine.

Il était à peine sorti de ce labyrinthe d'affaires, qu'en 1624 Louis XIII jeta encore les yeux sur lui pour l'envoyer à Rome, afin d'y solliciter la dispense pour le mariage d'Henriette, sa sœur, avec le prince de Galles, qui fut ensuite l'infortuné Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et afin d'y négocier en même temps avec le Pape la paix de la Valteline. De Bérulle réussit dans la première de ces deux missions. Après beaucoup de conférences, de soins, de sollicitudes et de temps, il obtint la dispense demandée. Revenu en France, et nommé confesseur de la princesse, il la suivit en Angleterre, y soutint les droits qui avaient été stipulés pour elle dans son contrat de mariage, la défendit courageusement contre ceux qui lui étaient opposés, et contre le roi même, son mari, qui était la victime des préventions qu'on lui inspirait, dans un pays, où bien des gens regardaient un *papiste* comme une bête fauve ; il la soutint au milieu de ses disgrâces, par ses exhortations et par ses conseils. Sa fermeté lui attira des persécutions ; mais celles-ci ne purent jamais l'ébranler. L'Angleterre put bien le forcer enfin à se retirer ; mais elle ne put s'empêcher d'admirer ses vertus, ses talents et son courage.

À l'égard de la paix de la Valteline, qui lui coûta aussi beaucoup de peines, et qui le mit souvent aux prises avec le cardinal de Richelieu, s'il ne put la terminer lui-même, au moins prépara-t-il les voies qui menèrent à une heureuse conclusion.

Louis XIII avait pour de Bérulle une confiance sans bornes ; il le consultait dans toutes les affaires, soit ecclésiastiques, soit civiles. C'est par les conseils de de Bérulle, et

malgré les oppositions de Richelieu, que ce prince entreprit le siège de la Rochelle, c'est à son zèle et à son activité, que le monarque dut en partie la réduction de cette ville, et la défaite des calvinistes qui la défendaient. C'est aussi de Bérulle qui travailla à réconcilier Monsieur, frère unique du roi, avec le roi lui-même. Enfin, on lui confiait ce qu'il y avait de plus difficile, de plus épineux, et on était presque toujours assuré du succès, parce qu'on connaissait sa probité, sa droiture, l'étendue de ses lumières, sa profonde intelligence des affaires, et son zèle aussi ardent qu'infatigable pour son souverain et pour l'État.

Son désintéressement n'était pas moins connu. Henri IV et Louis XIII voulurent souvent lui conférer de riches bénéfices, le nommer à des évêchés considérables : il les refusa constamment. Leurs prières les plus instantes, leurs ordres mêmes le trouvèrent toujours inflexible à cet égard. Urbain VIII l'ayant nommé au cardinalat en 1627, sans aucune sollicitation de sa part, sans qu'il y eût même jamais pensé, il en fut affligé, fit ce qu'il put pour que sa nomination n'eût pas de suite, alléguant qu'il avait fait vœu de ne jamais accepter aucune dignité de l'Église ; il fut contraint d'obéir. Cette nouvelle dignité ne changea rien dans sa manière de vivre. Le jeûne, la prière, la simplicité la plus grande dans ses habits, les mortifications de tout genre, furent toujours sa règle. Ses travaux augmentèrent même à proportion de ce qu'on l'élevait, et il y succomba le 2 octobre 1629. S'étant trouvé fort mal, en célébraut le saint sacrifice de nos autels, et ayant repris peu après l'action du sacrifice à l'endroit où il avait été forcé de l'interrompre, une seconde faiblesse, plus grande que la première, le surprit, après qu'il eut récité ces paroles : *Hanc igitur oblationem servitutis nostræ, sed et cunctæ familiæ tuæ, quesumus, Domine, ut placatus accipias* ; on le plaça sur un lit de repos. Le P. Gibieuf, alors supérieur de la maison de Saint-Honoré, lui administra les derniers sacrements ; et après que ce grand homme, que ce saint homme eut donné sa bénédiction à ses confrères, il mourut le même jour, dans sa 55^e année. C'est à ces circonstances de sa mort qu'on a voulu faire allusion dans ce distique :

*Cœpta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos
Perficere, at saltem victima perlicam.*

Il avait été lié intimement avec presque tous les hommes de son temps les plus distingués par leur piété, leurs vertus et leur mérite, avec saint François de Sales, le vénérable César de Bus, le cardinal Bentivoglio, etc. Pendant sa vie, il avait trouvé le temps de composer un assez grand nombre d'ouvrages de spiritualité et de théologie, et, en particulier, sur les points controversés entre les hérétiques et les Catholiques : il en avait publié lui-même une partie. On a rassemblé ces écrits après sa mort. Les PP. Bourgoing et Gibieuf en ont donné une première édition en 1646, in-fol. 2 vol., et le

premier y a joint un abrégé de la Vie de l'illustre auteur. L'empressement avec lequel on reçut cette collection, obligea d'en donner une deuxième édition en 1657, et celle-ci a été suivie d'une troisième, faite également à Paris, chez Léonard; toutes les trois sont in-folio. Outre cette *Vie de Bérulle* par le P. Bourgoing, qui fut lui-même supérieur général de l'Oratoire, il en est une en latin de Doni d'Attichy, évêque de Riez, et une troisième beaucoup plus longue, et dont celle de d'Attichy n'est même qu'un abrégé, par Habert de Cerisy, de l'Académie française. Cette vie, in-4°, sent trop le panégyrique, et est trop dénuée de faits. Elle est écrite en français. Enfin une dernière a été publiée par Caraccioli, Paris, 1764, in-12.

Aux vertus d'un saint prêtre, aux talents d'un homme d'Etat et d'un savant, le cardinal de Bérulle joignit le mérite d'être le protecteur des lettres et de ceux qui les cultivaient. Il encouragea le P. Lejay dans l'entreprise de sa *Bible polyglotte*; il engagea le P. Morin à y faire entrer le Pentateuque samaritain, d'après l'exemplaire qui venait d'être rapporté de Constantinople, et leva tous les obstacles qui avaient été suscités à Lejay, du côté de Rome. Il fut un des premiers appréciateurs de Descartes et de sa philosophie.

Nous ne saurions mieux finir, pour faire connaître ce grand homme et sa congrégation, qu'en citant ce passage de l'oraison funèbre du P. Bourgoing, prononcée par Bossuet, le 4 décembre 1662, dans l'église de l'Oratoire de Paris : « En ce temps-là, P. de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il était déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençait à faire luire à toute l'Eglise gallicane les lumières les plus pures du sacerdoce chrétien et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Eglise lui inspira le dessein de former une compagnie, à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, ni d'autres règles que ses canons; ni d'autres supérieurs que ses évêques; ni d'autres liens que sa charité; ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement. On obéit, sans dépendre. On gouverne, sans commander. Toute l'autorité est dans la douceur; et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère un si grand miracle; et, sans autre joug qu'elle-même, elle sait, non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité. Ils ont toujours en mains les saints Livres, pour en rechercher, sans relâche, la lettre par l'étude; l'esprit, par l'oraison; la profondeur, par la retraite; l'efficace, par la pratique; la fin, par la charité, à laquelle tout se termine et qui est

l'unique trésor du Chrétien : *Christiani nominis thesaurus*, comme s'exprime Tertullien. »

M. Nourrisson, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont vient de publier une Monographie du cardinal de Bérulle.

BESOZZI (JOACHIM), Milanais, abbé de Sainte-Croix de Jérusalem, ordre de Cîteaux, créé cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV, mourut en 1755.

BESSARION (JEAN), né à Trébizonde, en 1389, fut un des plus savants hommes de son siècle. — Il entra dans l'ordre de Saint-Basile, et passa vingt et un ans enfermé dans un couvent du Péloponèse, occupé de l'étude des lettres et de la théologie. Doué de grandes dispositions, il fit de rapides progrès sous Gémisté Pléthon, un de ses maîtres. Devenu archevêque de Nicée, il se concerta avec le patriarche de Constantinople et l'archevêque de Russie, et, ensemble, ils persuadèrent à l'empereur Jean Paléologue de travailler à la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. L'empereur partit donc en Italie avec Bessarion, Pléthon, Eugénus, archevêque d'Ephèse, le patriarche de Constantinople, et d'autres Grecs, distingués par leurs talents. Dans les séances du concile, qui avait été convoqué à Ferrare, et qui fut transféré à Florence, Eugénus et Bessarion se firent principalement remarquer, le premier, par la vigueur de sa dialectique; Bessarion, par les grâces de son élocution. Rivaux de talents, ils ne restèrent pas longtemps unis : Eugénus se déclara hostile à la réunion; Bessarion se prononça pour la foi orthodoxe, vers laquelle penchait l'empereur. L'union fut donc prononcée; et, en 1439, Eugène IV créa Bessarion cardinal. Fixé en Italie par sa nouvelle dignité, et par les troubles de la Grèce, où la réunion n'était pas accueillie, Bessarion conserva la vie simple et modeste qu'il avait toujours menée. Il écrivit contre Alexis Lascaris, et contre Marcus-Eugénus d'Ephèse, qui avaient engagé l'empereur à secouer le joug de l'obéissance qu'ils avaient jurée au Saint-Siège. Bessarion reçut, en 1463, de Pie II, le titre de patriarche de Constantinople; il fut ensuite envoyé, comme légat, en Allemagne, auprès de l'empereur Frédéric III, et de Sigismond, son frère. Nicolas V lui donna aussi la légation de Bologne; et son mérite était si reconnu, qu'après la mort de ce Pontife, il eût été choisi pour lui succéder, sans les menées du cardinal d'Avignon (2), qui mit tout en œuvre pour traverser cette élection, sous le prétexte ridicule qu'elle serait injurieuse à l'Eglise latine. Calixte III et Pie II employèrent Bessarion, quand le Saint-Siège eut projeté de réunir les princes chrétiens dans une ligue contre les Turcs. En 1471, envoyé en France par Sixte IV avec mission de réconcilier le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, avec Louis XI, et les engager à accéder à la ligue; non-seulement il échoua, mais on dit que, piqué de ce que Bessarion

(2) Alain de Coetivi, ainsi appelé parce qu'il était évêque d'Avignon.

avait commencé par se rendre auprès du duc de Bourgogne, Louis XI humilia le légat, en pleine audience, et en lui tirant la barbe. On ajoute que Bessarion ressentit tant de chagrin de cet affront que, peu après, retournant à Rome, il tomba malade à Turin, et mourut à Ravenne le 18 novembre 1472. Bessarion devant être âgé alors de 82 ans, on peut croire qu'il mourut de mort naturelle. Son corps fut porté à Rome, et le Pape assista à ses funérailles, ce qui était sans exemple. Il fut ensuite inhumé dans une chapelle de l'église de Saint-Pierre, où il avait préparé son tombeau, sur lequel on lit cette épitaphe, qu'il avait faite en deux parties; l'une, en latin; l'autre, en un distique grec :

Bessarion, episcopus Tusculanus, S. R.
Ecclesiarum cardinalis, patriarcha
Constantinopolitanus, nobili Græcia
Ortus, oriundusque sibi vivens
Posuit anno salutis 1466.

Bess. évêque de Tusculum, Card. de la sainte Eglise romaine, Patriarche de Constantinople, Grec de naissance et d'origine, s'est fait dresser ce tombeau de son vivant, l'an du salut 1466.

Τούτ' ἐστὶ Βεσσαρίων ζῶν ἀνησα σώματι σῆμα.
Ἡνεῦμα δὲ φευσέεται πρὸς θεὸν ἀθάνατον (3).

Paul Jove dit qu'après la mort de Paul II, les cardinaux avaient élu Pape Bessarion; et que trois d'entre eux étant allés pour lui annoncer cette nouvelle, Perotto, son conclave, refusa de leur ouvrir la porte de la chambre où ce cardinal étudiait. Les autres, s'étant retirés, élurent Sixte IV. Bessarion, ayant appris ce qui s'était passé, se contenta de dire à son conclave: « Perotto, ton incivilité me coûte la tiare, et te fait perdre un chapeau de cardinal. » Rien n'est moins vraisemblable que cette anecdote de Paul Jove; un autre historien prétend au contraire que Bessarion ne succéda pas à Paul II, parce qu'il eût fallu acheter par une injustice la voix du cardinal Orsini. Sur son refus, Orsini offrit, aux mêmes conditions, son suffrage au cardinal de la Rovère, qui, moins scrupuleux, accepta et fut nommé. Platine a fait en latin l'éloge de Bessarion, et Apostolius l'a fait en grec. Celui de Platine est bien connu; il a été imprimé plusieurs fois; celui d'Apostolius n'a été publié qu'en 1793. Son éloge fut d'ailleurs dans toutes les bouches. Sa maison, à Rome, était le rendez-vous de tous les savants grecs que la prise de Constantinople, par les Turcs, en 1453, y avait fait affluer, de tous ces savants qui venaient en Italie, ranimer le culte des lettres, en y apportant des manuscrits précieux. On y voyait Argrophile, Théodore Gaza, Pléthon, Philèphe, Blondus, Poggio, Laurent Valla, Andronic, Platine, Domitius, George de Trébizonde, Calderino, et d'autres dont il était l'ami ou le protecteur. Il se montra digne

aussi de l'amitié et [de] la confiance dont l'honorèrent plusieurs Papes. Il avait une très-belle bibliothèque, riche en manuscrits, qu'il avait fait venir de toutes les parties de la Grèce, et qui lui coûtèrent, dit-on, trente mille écus. C'est cette même bibliothèque qu'il légua au sénat de Venise; et cette ville la conserve encore aujourd'hui. Bessarion a laissé de nombreux écrits; on peut en voir l'énumération dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, t. XI, p. 424. Presque tous ses ouvrages théologiques sont restés manuscrits; mais on trouve dans la *Bibliothèque des Pères* un de ses traités, intitulé: *Liber de sacramento Eucharistiae, et quibus verbis corpus Christi conficiatur*. Outre ses traités philosophiques, ses épîtres et ses harangues, nous avons encore de lui la traduction latine des *Mémoires* de Xénophon, celle de la métaphysique d'Aristote et le livre *Contra calumniatorem Platonis*. Voici à quelle occasion ce livre fut écrit. Gémistus Pléthon, admirateur enthousiaste de Platon, avait écrit un petit livre contre Aristote que défendirent les trois savants grecs Gennadius, George de Trébizonde et Théodore Gaza. La dispute s'étant envenimée, Bessarion écrivit son *Calomniateur de Platon*, où il expose que la doctrine de ce philosophe est conforme à la morale chrétienne; il prouve ensuite à George de Trébizonde qu'il s'est trompé sur le sens d'une foule de passages, et conclut qu'il n'a pas le droit d'avoir une opinion sur les écrits d'un philosophe qu'il ne comprend pas. On connaît de cet ouvrage trois éditions qui sont devenues très-rarés; la première parut à Rome en 1469; les deux autres furent imprimées par Aide Manuce, à Venise, en 1503 et 1516. C'est au cardinal Bessarion qu'on doit la découverte du manuscrit de Quintus de Smyrne, appelé aussi Quintus Calaber, parce que c'est dans un monastère de la Calabre que le savant cardinal trouva ce poème grec, trop peu connu.

(Voy. TRITHÉMIUS et BELLARMIN, *De scriptoribus ecclesiasticis*; — PAUL JOVE, *Elog. doct.*, cap. 24; — le cardinal DE PAVIE, *Epist.*; — MATHIEU, *Histoire de Louis XI*, l. II; — AUBERY, *Hist. des card.*; — SAINT-ANTONIN; — ONUPHRE; — PLATINE; — SPONDE; — RAINALDI; — POSSEVIN; — LEMIRE; — VARILLAS, *Anecd. de Florence*, etc. — DUPIN, *Bibliothèque des auteurs ecclés. du xv^e siècle.*)

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« La vertu peut bien être voyageuse parmi les hommes, mais elle n'y est jamais pèlerine ou étrangère; non plus que les astres du ciel le sont à la terre, qui ne se répandent sur les choses inférieures que pour les obliger de leurs influences. C'est une faible louange de certaines étoiles, qui ne luisent dans leur cours, que sur une partie du monde. La gloire du soleil s'en tient bien plus haut, en ce qu'il sert de flambeau à l'Orient et à l'Occident, et fait de l'univers le

(3) « J'ai élevé, de mon vivant, ce tombeau pour ma dépouille mortelle; quant à mon âme, elle s'en volera vers Dieu. »

théâtre de sa lumière. Le mérite aussi des personnes est d'autant plus recommandable, qu'il est plus universel : quand ils ne renferment pas leur action dans le rond d'un pays particulier, mais lui donnent une même étendue que le soleil fait à ses rayons ; obligeant la gloire à les suivre partout, puisqu'ils suivent l'instinct de la vertu, qui, non d'un pays seul, mais de toute la terre, fait un seul fonds pour son honneur.

« Le cardinal Bessarion, Grec de nation, est bien l'un de ces grands exemples, qui se sont rendus autant publics que nécessaires au monde ; qui pour avoir éclairé des rayons de sa vertu et de sa doctrine, l'Eglise et les peuples d'Orient et d'Occident, et pour avoir apporté un nouvel éclat à l'Europe, après avoir été un grand ornement de l'Asie, s'est rendu recommandable à toutes les nations, et s'est éternisé d'une glorieuse mémoire dans l'estime générale de la chrétienté.

« Le lieu de sa naissance fut Trébizonde, ville renommée sur les confins d'Arménie en Asie, de laquelle il a écrit élégamment les louanges, rendant par sa plume une vie plus durable à sa patrie, que celle qu'il avait reçue d'elle par sa naissance. Sa jeunesse fut élevée dans l'école, et sous l'institution du savant George Gémisté Pléthon, qui lui ouvrit les secrets de toutes les sciences les plus reculées de l'intelligence du vulgaire, et le rendit digne disciple d'un maître si accompli. Aussi fut-il orné d'un esprit merveilleusement clair, et de qui toutes les pensées n'étaient que rayons, d'une mémoire fidèle, d'un jugement solide, d'une imagination agissante et vive, et d'une grâce si exquise à expliquer ses conceptions, qu'il liait et captivait de chaînes insensibles les cœurs et les esprits.

« Tant de belles et illustres qualités de Bessarion lui promettaient de grands avantages dans la distribution des faveurs et des honneurs du siècle ; quand s'étant bien persuadé qu'il n'y avait rien de grand au monde, que de fouler aux pieds les fausses grandeurs, il se résolut d'entrer dans la religion de Saint-Basile, et d'offrir les talents de son esprit, qui étaient des présents du Ciel à l'honneur des autels ; mais ses vertus privées s'étant en peu de temps rendues publiques à la connaissance et à l'estime du monde, furent jugées nécessaires pour servir de soutien à la maison de Dieu et d'ornement à sa gloire ; dont il fut pourvu de l'archevêché de Nicée, ville capitale de Bithynie, en un temps où il fallait remplir cette charge d'une personne de mérite extraordinaire, qui éclairât l'Eglise orientale des lumières de son esprit, et l'édifiât des exemples de sa probité.

« Ensuite donc que ce sage et savant prélat, après avoir rendu avec une fidélité et un courage incomparables, ses soins particuliers aux fonctions de sa nouvelle dignité, tourna ses grandes pensées au bien général de la chrétienté, et aux moyens d'unir l'Eglise grecque avec la latine, et d'accorder

la différence des langues qui partageait les peuples d'Orient et d'Occident, en conformité de doctrine et de sentiments. En laquelle entreprise, quelque vaste qu'elle parût au dessein et difficile en l'exécution, il rapporta tant de soins et de diligence pour préparer les instruments qui devaient la faire réussir, qu'il eut pu s'en promettre les succès aussi heureux, qu'elle eut les commencements favorables, si un esprit déréglé et mal intentionné n'eût trahi en la suite l'espérance des bons, la fidélité de sa charge, avec tous les devoirs de la piété.

« Cependant sur le projet que l'archevêque Bessarion avait dressé de cette glorieuse entreprise avec le patriarche de Constantinople et l'archevêque de Russie son principal confident, la tenue d'un concile général ayant été conclue en Europe de l'aveu et sous le bon plaisir du Pape Eugène IV, et les empereurs d'Orient et d'Occident, avec tous les monarques, les princes, les prélats et le clergé de l'univers de la chrétienté, ayant été sollicité et invité, la plupart par lettres expresses, de s'y transporter : on vit au temps destiné, aborder à Venise les vaisseaux qui portaient l'empereur et les prélats d'Asie ; qui de là passèrent en bel équipage à Ferrare, où ils étaient attendus du Pape et des prélats d'Europe, et où se fit l'heureux concours, et la conjonction des plus belles lumières d'Orient et d'Occident, pour produire l'union et la paix tant désirée et attendue dans l'Eglise.

« Ce fut bien l'une des plus belles compagnies, et l'un des plus augustes spectacles qui fut jamais vu en Europe ; où l'on contemplait d'un côté le Pape Eugène en son siège pontifical posé à quatre pas du trône du Sauveur, relevé au milieu de l'autel, et orné d'un riche brocart d'or où reposaient les saints Evangiles, entre les chefs des apôtres saint Pierre et saint Paul ; plus bas à quartier le siège vide de l'empereur d'Allemagne : et ensuite les cardinaux métropolitains et évêques de l'Eglise romaine, au nombre de cent cinquante. De l'autre côté l'empereur des Grecs, Jean Paléologue, assis en une chaire revêtue d'un drapeau pourpre broché d'or ; et non loin de lui le patriarche de Constantinople dans son siège plus bas de quatre palmes que celui du Pape, mais posé pareillement sur un marchepied, et orné d'un drapeau d'écarlate. Après les sièges vides des trois patriarches de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche : vingt archevêques, et un nombre de prélats, d'abbés et de calogères ; sans parler de la noblesse séculière, des ambassadeurs de l'empereur de Trébizonde, du roi des Ibériens et des autres potentats d'Asie, qui composaient entre tous une belle couronne, non de perles ni de diamants, mais des plus excellents hommes de la terre.

« L'archevêque Bessarion fut choisi par honneur pour faire l'ouverture de ce grand concile, comme celui qui surpassait autant les autres en doctrine et en éloquence qu'en bonne volonté et en sincérité d'intention :

qui lui ont fait mériter aussi justement les louanges de la postérité que les applaudissements de cette illustre compagnie, devant laquelle il harangna. Ce fut aussi lui qui en toutes les disputes, où furent débattus les points de controverse qui avaient par un malheureux schisme divisé l'Eglise grecque d'avec la latine, se porta si ouvertement et avec tant de générosité et de vigueur d'esprit pour la doctrine orthodoxe romaine, tant à Ferrare, comme à Florence, où le concile fut transféré, qu'il parut bien ne combattre plus pour la victoire du parti qui l'avait choisi, mais pour la seule défense de la vérité. Voire ne se contentant pas d'avoir par la clarté de son raisonnement fait tomber les brouillards qui occupaient ces hautes matières, et devantant la lumière de la première vérité qui préside aux conciles, fait l'office de cette étoile qui précède le soleil. Il appuya encore les dogmes soutenus par l'Eglise latine de l'autorité et d'un bon nombre de passages recherchés des anciens Pères grecs, suggéra aux prélats latins par les secrètes intelligences qu'il ménageait avec eux, les voies et les moyens de preuve les plus puissants pour convaincre l'erreur opiniâtrée des Orientaux, et mêla avec tant de fidélité et d'adresse ses soins avec ceux du Souverain Pontife, pour terminer les grands différends qui avaient durant plusieurs années tranché la liaison des membres avec leur chef; que l'on peut dire avec vérité que c'est à l'archevêque Bessarion, après Dieu, que l'Eglise est tenue des glorieux avantages qu'elle reçut en cette belle assemblée, et du succès de l'union qui en réussit, autant inespéré que désiré pour son repos.

« Tant de services et de signalées preuves de son zèle, jointes à la grande réputation qu'il acquit en cette occasion, de probité et de science, obligèrent le Pape à trouver le moyen de les récompenser de l'honneur de la pourpre, voulant qu'après avoir servi si utilement de langue à la vérité, et de nerf à l'union des membres de l'Eglise, il fût l'un des plus nobles organes de sa conservation. Honneur que non-seulement il méritait, mais qu'il n'obtint que par son mérite, et avec le prix de sa suffisance et de sa vertu. Et ce furent aussi les deux pièces qui le firent depuis régner si absolument dans les conseils, et si avantageusement réussir dans les emplois, qu'il semblait être lui seul tout le conseil du Pape et la seule intelligence qui donnait le mouvement aux affaires de la chrétienté. Certes, il a été dit de lui, que depuis qu'il eut appris en quelque perfection la langue latine, ce qu'il fit en fort peu de temps, il prit un si merveilleux ascendant d'autorité et d'éloquence dans les consistoires, que discourant premier de l'exécution d'une affaire, il épuisait tous les moyens de la mener à chef et ne laissait rien à dire aux suivants; et qu'étant à opiner après les autres, sur la délibération d'un fait douteux et indécis, il rappelait toutes les opinions à la sienne; et ce avec tant de douceur et de

modestie, qu'il paraissait bien à un chacun que ses paroles étaient d'un oracle, et sa vie d'un ange.

« Et il eût cru d'offenser le destin de sa vie, qui n'était tissée que pour l'honneur de l'Eglise et le bien du public, s'il n'eût employé à l'instruction et à l'ornement du monde les richesses de son esprit et les rares connaissances qu'il avait, tant de la théologie et de la philosophie que des langues grecque et latine, en laquelle il égala les plus éloquents hommes de son temps. Ce qui le fit résoudre à habiller à la romaine la doctrine qu'il avait puisée des Grecs, et à faire parler latin Socrate, Platon, Xénophon, Aristote et les autres maîtres du genre humain, transportant Athènes dans Rome, et augmentant les triomphes de cette monarchie des villes par les dépouilles les plus superbes de la Grèce et de l'Orient.

« Il signala de plus son zèle et l'éminente capacité de son esprit aux combats qu'il livra contre tous les ennemis de la religion et de l'Eglise romaine, qu'il attaqua de juste guerre, en défense de l'unité de l'Eglise et des très-augustes mystères de la sainte Trinité, de la procession du Saint-Esprit, de l'Eucharistie et d'autres : dans lesquels combats il acéra particulièrement sa plume contre Alexis Lascaris, George Palame et Marc, métropolitain d'Ephèse, qui fut celui des évêques d'Orient qui, après avoir obstinément contesté pour ses sentiments erronés dans le concile de Florence, répandit après son venin, depuis son retour en Grèce, dans l'esprit de l'empereur et d'un bon nombre d'évêques, qu'il révolta de la soumission à la Chaire de Rome, et du consentement qu'ils avaient prêté à l'union catholique, portant sa main sacrilège à rompre le voile du sanctuaire de Dieu, et à dissoudre l'union que le zèle et la piété de tant de prélats avait heureusement cimentée.

« Durant ce temps qu'il exerça sa plume et son esprit en cette lice d'honneur pour combattre l'impiété et les erreurs du siècle, il ne manqua jamais en la cour de Rome d'emplois, ni domestiques ni publics, qui tiraient ses vertus secrètes au jour, et les rendaient aussi communes que celles du ciel et des astres. Son palais était devenu le domicile des muses, la retraite et l'académie de tous les bons esprits qui venaient s'instruire aux conférences d'un homme, par la bouche de qui parlaient toutes les lettres et les plus belles maximes de la religion. C'était aussi un spectacle incomparable de voir tous les jours à sa suite les plus savants hommes du siècle, George de Trébizonde, Philippe, Argyropylos, Blonde, Léonius, Aretin, Pogge, Valla Campanus, Platina, Gaza, Pléthon, Andronio, Calderin, Pérot, Valère de Viterbe, et d'autres qui faisaient le train de la cour quand il allait du Vatican, et le couronnaient comme un soleil de rayons.

« Il fut depuis employé hors de Rome en toutes sortes de grandes et importantes négociations qui partagèrent ses travaux et les

fonctions de sa vie, qu'il avait toute consacrée à l'honneur du Saint-Siège et à l'utilité publique. Il fut envoyé légat en Allemagne devers l'empereur Frédéric III et Sigismond, son frère, en une triste et périlleuse conjoncture, quand toutes les forces de l'empire, partagées en deux factions, se disposaient à terminer un différend d'Etat par une sauglante bataille, et à contenter une passion moins honnête, par la perte de plusieurs vies : auquel temps le cardinal Bessarion étant survenu à propos dedans les armées, adoucit l'aigreur des esprits par les douceurs de son éloquence ; réconcilia par ses soins et par sa sage conduite les chefs des deux partis, étouffa le bruit des armes par les applaudissements des soldats, et changea en feux de joie les flammes déjà fumantes de la guerre.

« Sa prudence et sa généreuse conduite ne parurent pas moins en sa légation de Bologne, où il fut envoyé par le Pape Nicolas II, pour y réprimer les violences du tyran Bentivoglio, et y conserver les droits du Saint-Siège ; où il fit voir, dans le temps de son administration, que la justice ne pouvait être plus puissamment armée que lorsqu'elle l'était de son courage, ni la splendeur du Saint-Siège plus hautement soutenue que de son autorité, ni la fidélité vers les souverains plus vivement persuadée que par sa bouche.

« Son mérite était alors si plein et si universellement reconnu partout, qu'après la mort du Pape Nicolas II, qui avait succédé à Eugène, il fut destiné au souverain pontificat par l'inclination de ceux à qui appartenait l'élection, qui eût eu infailliblement l'effet, qui tenait tous les gens de bien en attente et les plus vicieux en alarme, si le cardinal Alain, par quelque secrète émulation de sa vertu n'eût traversé ouvertement le dessein de sa promotion, et représenté à l'assemblée des cardinaux, avec plus d'ardeur que de raison, le blâme qu'ils accueilleraient à l'Eglise latine, de lui donner un chef qui ne sortait que de raser le poil qu'il avait apporté de la Grèce. Cependant il ne lui arriva pas, comme il fait ordinairement à ceux qui sont déçus de grandes espérances, qui tombent aussitôt dans quelque mépris de leur crédit, par la faiblesse de l'opinion du vulgaire qui le soutenait. Il n'en parut pas moindre dans l'estime du monde, et il eut cet avantage d'avoir pour arbitre de son mérite trois grands Papes qui, jugeant sa vertu être plus haute que leurs récompenses, le souhaitèrent successeur de leur dignité.

« Il fut surtout fort cher au Pape Calliste III qu'il anima, et aida grandement en la guerre qu'il entreprit contre le Turc : sur lequel sujet il écrivit de belles et pathétiques oraisons, à dessein de toucher les princes chrétiens par la représentation du piteux état de la chrétienté et des pertes toutes fraîches des empires de Trébizonde et de Constantinople : et les porter à une juste vengeance contre ce cruel et insolent ennemi, qui grossissait son

fiel du sang des Chrétiens, et enflait l'orgueil de son croissant de leurs pertes.

« Il servit encore merveilleusement au Pape Pie II pour le même dessein, auquel il contribua de cœur, sa voix, sa plume, ses moyens, ses fatigues, ses voyages, ses soins et ses sollicitations pour le faire réussir avec avantage pour le bonheur de la chrétienté. Pour cela il s'en alla légat devers la république de Venise, qui le reçut, en reconnaissance de son mérite particulier, sur le grand vaisseau nommé *Bucentaure*, avec des honneurs fort extraordinaires, et accorda de notables secours pour la guerre autant aux ardentes poursuites du légat, comme au zèle qu'elle avait à la ruine du formidable adversaire qu'on voulait attaquer. Il ne se dédaigna pas de prêcher la croisade aux places publiques, pour attirer des aventuriers et des soldats volontaires à une si sainte entreprise. Et en l'assemblée générale de tous les princes de l'Europe convoquée à Ferrare pour conclure la ligue catholique, où le Pape Pie II harangua trois heures et prononça des paroles dignes de la haute réputation de son éloquence, de la majesté de la charge qu'il soutenait alors, et de la grandeur du sujet pour lequel il parlait, le cardinal Bessarion parla aussi longuement pour le collège des cardinaux, et augmenta la splendeur de cet ordre et l'éclat de la pourpre, autant par l'ardeur de son zèle que par l'éloquence de son discours.

« Ensuite un chacun s'étant préparé pour la guerre, et l'assemblée des troupes ligüées, et la flotte chrétienne se dressant à Ancône, où le Pape, malgré son extrême vieillesse et ses grandes incommodités, s'était transporté pour en voir et bénir l'appareil : le cardinal Bessarion s'y rendit aussi avec la galère qu'il avait armée pour la guerre et qu'il voulait entretenir à ses frais ; résolu d'y contribuer, non-seulement ses moyens, mais encore son sang, s'il pouvait servir de baume aux plaies de la chrétienté. Et il ne fut alors personne à qui de si saintes ardeurs n'inspirassent le courage, et ne fussent comme cautions d'une glorieuse victoire, si la mort du Pape, peu après survenue par quelque secrète disposition du Ciel, qui voulait plus amplement satisfaire à la justice divine, n'eût corrompu de si belles espérances et frustré l'attente du monde.

« La continuation de l'entreprise de la ligue ayant ainsi manqué, avec la vie de ce grand Pape, notre cardinal en eut d'aussi vifs ressentiments qu'il avait de véritable passion de la voir heureusement réussir, dont il se tira depuis pour quelque temps à l'écart de la foule des grandes affaires, faisant sa plus chère occupation du loisir de sa solitude. Cependant il accrut ses titres de celui de patriarche de Constantinople, par le décès du cardinal Isidore de Russie, son cher collègue, et ensemble le trésor de ses vertus par le bon et religieux emploi de ses revenus qu'il consuma aux bonnes œuvres dans de très-saintes libéralités. Il orna

et répara quantité d'églises dedans et dehors de Rome, principalement à Frascati et à Bologne où, de plus, il rétablit la célèbre université qui y est, la releva de ses ruines et la repeupla d'une élite de savants hommes en toutes professions, qui fut encore le sujet de ses soins particuliers à Rome et à Venise, à qui en reconnaissance des grands honneurs qu'il avait reçus de la république, il fit présent d'une belle bibliothèque de livres grecs; faisant partout paraître ses intentions élevées et portées au bien public, son esprit pieux, son cœur généreux et sa main magnifique.

« Les derniers travaux de sa glorieuse vie eurent pour champ notre France, où le Pape Sixte IV l'envoya à son légat, comme l'agent de la paix et du repos public, pour accommoder les violentes querelles qui étaient entre le roi et le duc de Bourgogne, et comme une pierre de jaspé pour étancher le sang des peuples que la passion des princes y faisait verser. Dans laquelle négociation il se comporta avec tant d'adresse et de soin, qu'il ploya les volontés les plus revêches à un bon accord, et inspira l'esprit d'union dans tous les membres de cette auguste monarchie.

« Depuis, étant de retour en Italie, travaillé de grandes indispositions, et consommé des pénibles travaux qu'il avait pris toute sa vie, il s'arrêta à Ravenne, où sentant approcher sa fin, il se disposa à sortir du monde avec les marques de la singulière piété dont il avait toujours fait profession, et où, finalement, il rendit sa bienheureuse âme par un ravissement quasi-insensible, suivant de gré la main qui la déliait. Ce qui arriva en l'année 1473, le 13 de novembre. Son corps fut de là transporté à Rome en l'église des Douze-Apôtres, et mis en la chapelle qu'il y avait fait bâtir et dans le tombeau qu'il s'était dressé lui vivant, qui n'est auguste que des cendres qu'il enferme. »

TOMBEAU DU CARDINAL BESSARION.

Bessarion feci hunc tumulum qui conderet,
Venerat unde olim spiritus astra petet.

(Voy. Paul CORTÈS; — PHILESPHE; — le card. DE PAVIE; — BELLARMIN, — PLATINA.)
BEVILAQUA (BONIFACE), Ferrarais, fait cardinal en 1598 par Clément VIII, mourut en 1627.

BIANCHI ou LE BLANC (GÉRARD), était fils d'un laboureur du duché de Parme. Ses parents prièrent le curé du village de lui apprendre la grammaire, qu'il fut bientôt en état d'enseigner lui-même aux enfants d'un gentilhomme. — Etant allé avec ceux-ci à Bologne, il y étudia le droit avec tant de succès que bientôt il exerça la profession d'avocat devant la cour de Rome, où il acquit une si grande réputation, que le Pape Nicolas III le fit cardinal le 12 mars 1278. Quatre ans après, Martin II l'envoya, comme

légat, en Sicile, après ce cruel massacre des Français, si connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Il remplit aussi les mêmes fonctions en France, et mourut le 1^{er} mars 1302, à Rome, où l'on voit son épitaphe, en trente-six vers, dans l'église de Latran.

BIANCHI (ARCHANGE), né à Vignano, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Ceano, fut créé cardinal, en 1570, par Pie V, et mourut en 1580.

BIANCHI (AMBROISE), né à Crémone en 1771, Camaldule, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1835. Il est mort en 1856.

BICHI (METELLUS), Siennois, évêque de Soana, créé en 1611, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, archevêque de Sienne, mourut en 1619.

BICHI (ALEXANDRE), né à Brème, évêque de Carpentras, nonce apostolique en France, fut, en 1634, nommé cardinal par le Pape Urbain VIII; il fut, depuis, protecteur des Eglises de France, abbé de Montmajour, près Arles, et mourut à Rome le 25 mai 1657.

BICHI (ANTOINE), né à Sienne, le 30 mars 1614, fut nommé internonce en Flandre, évêque de Montalcino, d'Osimo et de Carpentras, puis cardinal par le Pape Alexandre VII le 9 avril 1657, publié le 19 novembre 1659, du titre de Saint-Augustin, protecteur des Chartreux. Il mourut dans son évêché d'Osimo en février 1691, âgé de soixante et dix-sept ans.

BICHI (CHARLES), abbé de Montmajour, né à Sienne, le 6 mai 1638. — Après avoir été auditeur général de la chambre apostolique, il fut, le 13 février 1690, créé cardinal par le Pape Alexandre VIII; il mourut, à Rome, le 7 novembre 1718, en sa quatre-vingt-unième année, et de son cardinalat la vingt-neuvième.

BICHI (VINCENT), naquit à Sienne, le 2 février 1668. — Il était archevêque *in partibus* de Laodicée, et nonce apostolique auprès des cantons suisses catholiques, lorsqu'en septembre 1709, sur les sollicitations du cardinal Charles Bichi, son oncle, il fut transféré à la nonciature du Portugal. Le prélat Lucini était nommé en même temps pour aller à Barcelone, auprès de Charles, archiduc d'Autriche, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne. Ils partirent ensemble pour se rendre aux cours respectives, pour lesquelles ils étaient destinés. Lucini, qui n'était revêtu que du caractère d'internonce, ne put, en cette qualité, obtenir audience de la cour de Barcelone; et Vincent Bichi, sans s'arrêter en cette ville, et sans présenter ses hommages à cette cour, continua son voyage vers Lisbonne. Ce procédé déplut si fort à l'archiduc, qu'il en fit porter plainte, à Rome, par le prince d'Avellino, et qu'il écrivit en même temps au roi de Portugal, pour l'engager à ne point accorder d'audience au nonce Bichi. On répondit à Rome au prince d'Avellino que c'était sans ordre, et à l'insu de Sa Sainteté, que ce prélat avait manqué à son devoir envers la cour de Barcelone: on lui dit même qu'on allait le

rappeler de Lisbonne, où, d'ailleurs, il ne trouvait pas de sympathies. L'empereur Joseph I^{er} étant mort en 1711, les plaintes contre Vincent Bichi cessèrent de la part de l'archiduc, devenu empereur, et le cardinal Charles Bichi ménagea si bien les choses par rapport à la cour de Portugal, qu'on écrivit au roi que Vincent Bichi était un digne et vertueux prélat, que ce prince ne devait pas ajouter foi aux accusations dont le nonce était l'objet. Le roi de Portugal se contenta de ce témoignage, et Bichi sut si bien s'introduire dans ses bonnes grâces, que, quelque temps après, le roi sollicita un chapeau de cardinal en sa faveur; mais le cardinal Bichi, son oncle et son protecteur, étant venu à mourir le 7 novembre 1718, les autres cardinaux représentèrent au Souverain Pontife qu'il ne convenait pas de donner le chapeau à un cardinal qui avait été accusé par de grandes puissances. Après la mort de Clément XI, 1721, la cour de Portugal reprit, auprès d'Innocent XIII, ses instances en faveur de Vincent Bichi, s'appuyant sur le témoignage que la cour de Rome elle-même avait rendu de son mérite et de sa vertu. Innocent XIII éluda. Il fit plus : Vincent Bichi fut rappelé, et Joseph Firrao fut envoyé à Lisbonne pour le remplacer. Mais le roi de Portugal refusa de recevoir ce dernier; et quoique Bichi eût obtenu son audience de congé, en septembre 1721, il ne voulut point le laisser partir, qu'on ne lui donnât des assurances qu'il serait fait cardinal. Cependant, il fut proposé dans une congrégation, tenue à Rome, de rappeler Vincent Bichi; on le menaçait des censures ecclésiastiques : mais la mort d'Innocent XIII rompit ces mesures. Benoît XIII lui ayant succédé, on renouvela, auprès de ce Pontife, les tentatives en faveur de Bichi. Le nouveau Pontife était bien disposé pour la cour de Lisbonne; mais les cardinaux, hostiles au candidat, l'ayant emporté, celui-ci fut formellement exclu du cardinalat, dans une congrégation particulière, tenue, en présence du Souverain Pontife, le 5 mars 1728; ce qui fut confirmé, le lendemain, dans une autre réunion. Le roi de Portugal, informé de ces résolutions, rompit avec la cour de Rome et les États pontificaux, par décret du 5 juillet 1728, lequel ne fut révoqué que par un autre décret du 21 octobre 1731, après qu'on eut reçu, à Lisbonne, la nouvelle que Clément XII avait créé et déclaré cardinal Vincent Bichi. Sa promotion mit fin au différend qui régnait, à son occasion, depuis si longtemps, entre les deux cours. Ce prélat, qui avait quitté le Portugal avec l'agrément du roi, était arrivé en Italie le 26 juin 1731. Il s'arrêta d'abord quelque temps près de Libourne, puis à Sienne, sa patrie, d'où enfin il arriva à Rome le 8 février 1732, et alla descendre dans le palais du marquis Bichi, son frère. Il fit son entrée publique à Rome le 17 du même mois, et fut admis à l'audience du Pape qui, le 3 mars fit, dans un consistoire public, la fonction de lui donner

le chapeau, et le 31 suivant, dans un consistoire secret, celle de lui fermer et ouvrir la bouche, après quoi, il lui assigna le titre de Saint-Pierre *in Montorio*.

BIRAGUE (René DE), naquit, en 1507, à Milan, d'une famille qui, dans les guerres d'Italie, avaient toujours suivi le parti de la France, où il se retira pour se soustraire à la vengeance de Louis Sforce, duc de Milan. — François I^{er} le fit conseiller au parlement de Paris, puis surintendant de la justice, et président au sénat de Turin. Il l'envoya aussi au concile de Trente, puis à Lyon, contre les hérétiques. En 1570, Charles IX le fit garde des sceaux. C'est en cette qualité qu'il assista au conseil secret qui décida la Saint-Barthélemy. Dans la nuit néfaste du 24 août 1572, il était dans la chambre de Charles IX, avec les ducs de Guise et de Nevers, Tavannes et Retz, lorsque Catherine de Médicis arriva pour déterminer ce jeune et malheureux prince qui était indécis. La charge de chancelier, donnée à Birague l'année suivante, fut la récompense de son concours à ce déplorable attentat. Les conseillers étaient loin d'en sentir toute l'horreur. Outre que c'était un grand forfait, c'était aussi une grande erreur. Mais, pour juger sainement d'un fait, il ne faut pas le séparer de l'époque où il a été accompli. En 1578, il quitta les sceaux, et Henri III lui obtint de Grégoire XIII le chapeau de cardinal. Il était veuf, quand il entra dans l'Église, et il conservait toujours le titre de chancelier; ce qui lui faisait dire qu'il était cardinal sans titre, prêtre sans bénéfice, et chancelier sans sceaux. Il avait toutefois de riches abbayes. Il mourut à Paris le 26 novembre 1583, âgé de 74 ans.

Voici son éloge par le P. Alby [1644].

« L'air de la France est si doux, qu'il a donné souvent du désir aux étrangers de se le rendre naturel, et de le venir respirer. Et quoique tous les hommes apportent avec eux au monde d'extrêmes amours pour les lieux où ils ont commencé de saluer le soleil, et de fortes inclinations pour les princes de qui ils sont nés sujets, néanmoins la douceur de l'air, des mœurs et de la domination française, les qualités aimables de nos rois, et la félicité qui fait la gloire de nos lis, ont souvent attiré de toutes les parties de l'Europe d'excellents hommes qui ont voulu être Français par raison et par inclination, ne l'ayant pas été de naissance.

« L'illustre maison des Birague, dans la Lombardie, a été de celles qui ont donné de plus grandes preuves d'une affection sincère et constante pour la France. Les grands hommes qui en sont sortis, soit qu'ils aient voulu travailler dans le cabinet, et s'appliquer aux lettres, ou acquérir de l'honneur dans les armées, ont paru partout avec éclat, et ont conservé cette réputation à leur maison, qu'elle produisait autant d'exemples de sagesse et de courage que d'hommes. Mais bien que leurs qualités les pussent mettre dans l'estime de tous les princes, et leur faire espérer de grands avantages et d'ho-

François, sur le nord du Tibre. On y voit son tombeau et son épitaphe. (Voy. Janus Nicius RYTHROEUS, *Pinac. III, imag. illustr.*, c. 33;—Jacobus THOMASINUS, *Illustr. viror. Vit. et elog.*, etc.)

BLAIN (PIERRE), né au diocèse de Mende, était parent du Pape Urbain V et savant dans la jurisprudence civile et canonique. — Il vint à Avignon peu de temps avant la mort de Clément VII, et s'attacha à l'antipape Pierre de Lune, qui avait prit le nom de Benoît XIII. Ce dernier, qui était bien aise d'avoir auprès de lui un homme du mérite de Pierre Blain, le fit référendaire, puis cardinal le 24 décembre 1396. Mais Blain reconnaissant peu de bonne foi et de droiture dans la conduite de l'antipape, se retira en 1408, au concile de Pise, où il fut mis au nombre des cardinaux légitimes. Peu après, étant revenu à Avignon, il y mourut le 12 décembre 1409, et fut enseveli dans l'église de Saint-André, où l'on voit son épitaphe en trente vers, et où il est nommé *Blavi*. (Voy. FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — LA ROCHEPOZAY, *Nomencl. card.*; — VICTOREL; — CIACONIUS, etc.)

BLANC (HUGUES LE), né à Trente, était savant en philosophie et en jurisprudence. — Le Pape Léon IX le fit cardinal vers 1049. Hugues, d'un esprit inquiet et remuant, soutint toujours le parti des schismatiques, et mourut sous le pontificat d'Urbain II, vers 1096. Il avait publié une apologie, dans laquelle il tâchait de se justifier d'avoir suivi le parti de Clément III. Précédemment il s'était soumis au Pape Alexandre II, qui l'envoya légat en Espagne, où, suivant Mariana, il abrogea les lois gothiques. Il fut encore employé en d'autres occasions. On le surnomma *le Blanc*, à cause de la blancheur de son visage. Voici en quels termes parle de lui le cardinal Baronius, dans le XI^e vol. des *Annales de l'Eglise*, sous l'an 1080 : *Unus quidem affuit, Hugo nomine, candidus facie, nigerrimus mente, cardinalis olim*, etc. (Voy. ONUPHRE; — CIACONIUS; — AUBERY, etc.)

BLANC (Eudes LE), né à Casal, sortait de l'illustre maison des marquis de Montferrat; il était savant dans les lettres et dans les mathématiques, et il fut fait cardinal par le Pape Grégoire IX, en septembre 1227. — L'année suivante, le même Pontife l'envoya, comme légat, en Allemagne; mais comme l'objet en était d'y former un parti contre l'empereur Frédéric II, ce voyage n'eut pas le succès qu'on en espérait. Quand Eudes fut arrivé à Liège, le peuple s'ameuta contre lui; il fut obligé de prendre la fuite, et de se retirer à la campagne, dans un château, pour s'y mettre à couvert de cette populace mutinée. Il passa ensuite en Danemark; et, à son retour en Allemagne, il convoqua un concile provincial à Wurtzbourg. Les princes ayant empêché les évêques de s'y trouver, il partit aussi de cette dernière ville sans avoir pu terminer aucune des affaires qui l'avaient amené. En 1237, il alla

encore, comme légat, en Angleterre et en Ecosse. A son retour, quand il était sur le point de s'embarquer à Gênes, il fut pris par les impériaux, qui ne le mirent en liberté qu'en 1243.

Le Saint-Siège étant devenu vacant par la mort de Célestin IV, il se trouva à l'élection d'Innocent IV, qui lui donna l'évêché de Porto, et qu'il suivit en France, pour assister au concile général de Lyon. Il mourut, en 1251, dans cette ville, et y fut inhumé dans l'église des Dominicains. Le cardinal le Blanc avait composé quelques traités d'astrologie. (Voy. CIACONIUS, *Vita Pontif.*; — VILLANI, l. VI, c. 82; — LA ROCHEPOZAY, *Nomencl. card.*; — AUBERY, *Hist. des cardin.*)

BLANC (GÉRARD).— Voy. BIANCHI.

BLANCHETTI (LAURENT), après avoir été reçu docteur en droit dans l'Université de Paris, se rendit à Rome, où le Pape Grégoire XIII le fit prélat de la sacrée consulte, et auditeur de Rote. — Pendant cinq ans qu'il exerça cette charge, il composa trois volumes sous le titre de *Décisions de Rote*, et qui sont conservés dans la bibliothèque de Rimini. Sous le pontificat de Sixte V, il fut envoyé en France avec le cardinal Cajetan, puis en Pologne avec le cardinal Hippolyte Aldobrandin qui, ayant été élu Pape sous le nom de Clément VIII, le nomma cardinal le 5 juin 1596, le plaça en même temps dans les congrégations de la signature, du conseil et du Saint-Office, et le fit protecteur de l'Eglise de Lorette. Après s'être vu deux fois sur le point d'être élevé au pontificat, il mourut, en 1612, âgé de 67 ans, et fut enseveli dans l'église de Jésus.

BLANDIAC (JEAN), ou BIASAC (en latin *Blandiacum*), ainsi nommé d'un village, voisin de Nîmes, fut d'abord chanoine d'Aix, en Provence, puis chapelain du Pape, et auditeur du palais apostolique d'Avignon. — C'était un homme de bien, un excellent ecclésiastique, versé dans le droit canonique et civil. En 1348, il eut l'évêché de Nîmes, et le Pape Innocent VI le créa cardinal le 17 septembre 1361. En 1366, le Pape Urbain V l'envoya, avec le cardinal Gilles de Moutaigne, à Paris, pour y travailler à la réforme de l'Université. Depuis, Grégoire IX, allant à Rome, le laissa à Avignon, en qualité de son vicaire général dans le Comtat. Il mourut le 8 juillet 1379 à Avignon, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Didier. (Voy. ONUPHRE; — VICTOREL et CIACONIUS, *Vit. Pontif.*; — BOUQUET, *Vit. Innoc. VI*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — UGHEL., *Italia sacra*; — SAMMARTH, *Gall. christ.*; — AUBERY, *Hist. des cardin.*; — BALUZE, *Vit. Pap. Avenion.*, t. I, p. 258; *Hist. gén. de Languedoc*, t. IV; — MÉNARD, *Hist. ecclésiastique et civile de Nîmes.*)

BLANDRATE (FRANÇOIS DE SAINT-GEORGES DE), né à Casal, évêque d'Aqui, fait cardinal en 1596 par Clément VIII, mourut en 1605.

BOBBA (MARC-ANTOINE), né à Casal, d'une bonne famille, après avoir fait d'ex-

cellentes études, devint sénateur à Turin. — Emmanuel Philibert, duc de Savoie, qui connaissait sa capacité, lui donna toute sa confiance. Il le consultait dans toutes les affaires importantes, et, en 1557, il obtint, pour lui, du Pape Paul IV, l'évêché d'Aoste. En 1562, Bobba assista au concile de Trente, en qualité d'évêque, et d'ambassadeur du duc de Savoie. En 1565, à la recommandation du même duc de Savoie, Pie IV le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Sylvestre. Ce prélat a laissé quelques ouvrages, et, entre autres, des poésies. Il mourut à Rome le 17 mars 1575, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie des Anges. — (Voy. DE LA CRICZA, *Histor. chron. episc. pedem*; — UGHEL., t. IV, *Ital. sacr.*; — SAMMARTH., *Gallia Christiana*; — PETRAMELLARIUS; — DE THOU; — LEMIRE, etc.)

BOBON, Romain, créé, en 1188, par le Pape Clément III, diacre-cardinal, du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mourut en 1189.

BOBON (HUGUES), était d'une noble famille de Rome, et l'un des plus fameux jurisconsultes de son temps, comme on peut le voir par les savantes décisions qu'il a données sur les matières les plus épineuses du droit canonique. — Le Pape Célestin III le créa cardinal en 1191, et Innocent III le chargea d'entendre en confession les meurtriers de Conrad, évêque de Wurtzbourg, lesquels étaient venus à Rome, pour y recevoir l'absolution et la pénitence de leur crime. Il leur ordonna de faire amende honorable dans une place publique de Rome, et leur défendit ensuite de se servir jamais de leurs armes, de porter des habits de couleur, d'assister aux jeux publics, et de passer en secondes noces. Il les obligea ensuite à leur retour, lorsqu'ils seraient arrivés dans la première ville d'Allemagne, d'aller à l'église cathédrale, la corde au cou, nu-pieds et en chemise, portant des verges, pour y être battus par les chanoines en présence du peuple. Ce prélat mourut en 1210. (Voy. CIACONIUS, *Chron. Hirsang.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

BOBON, Romain, fut créé, en 1192, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, par Célestin III, Pape de 1191 à 1198, et qui créa douze cardinaux.

BOBON (NICOLAS), Romain, neveu du Pape, fut créé dans la même promotion, par Célestin III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

BOFONDI (JOSEPH), né à Forlì en 1795, fut fait cardinal par Pie IX en 1846. Son Eminence vit encore.

BOHIER (ANTOINE), né à Issoire, en Auvergne, était fils d'Astremoine Bohier, baron de Saint-Ciergue, et d'Anne du Prat, tante du cardinal du Prat, chancelier de France. Le jeune Bohier prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Fécamp, en Normandie, dont il fut depuis abbé, aussi bien que de Saint-Ouen de Rouen. Il fut nommé président au parlement de Normandie, archevêque de Bourges, vers 1515, et, le 1^{er} avril

1517, créé cardinal-prêtre par Léon X, à la recommandation du roi François I^{er}, et par le crédit du chancelier du Prat. Le cardinal Bohier, qui était âgé, ne jouit pas longtemps de cette dignité, et mourut à Blois, où était alors la cour, le 27 novembre 1519. Son corps fut porté à Bourges, et enterré dans son église. Ce cardinal fit divers présents à son église métropolitaine; ou l'on voyait encore il y a peu de temps une tapisserie, sur laquelle étaient ses armes et sa devise : *Virtuti omnia parent*.

BOISGELIN DE CICÉ (JEAN-DE-DIEU-RAIMOND DE), naquit à Rennes, le 27 février 1732, d'une famille noble. — Destiné à l'état ecclésiastique par le désir de ses parents et par sa propre inclination, il fit d'excellentes études. La mort d'un frère aîné l'ayant rendu, jeune encore, le chef de sa famille, il renonça à son droit d'aînesse en faveur d'un frère puîné, et persévéra dans la carrière qu'il avait embrassée. De grand vicaire de Pontoise, il devint, en 1765, évêque de Laval, et, en 1770, archevêque d'Aix. Pour ne point parler d'autres établissements pieux, la Provence lui doit la construction d'un pont qu'il avait fait bâtir à Laval, et celle d'un canal qui porte son nom. Le cardinal de Bausset, qui avait été son grand vicaire, parle en ces termes de cet estimable prélat, dans une notice historique qu'il nous a laissée : « C'est par la sagesse, unie à la générosité, que M. de Boisgelin sauva, au commencement de la révolution, la ville d'Aix des plus grands malheurs. Dans un moment de disette, les greniers publics avaient été pillés; les excès auxquels le peuple s'était livré allaient arrêter les approvisionnements, lorsque l'archevêque se présenta pour calmer le désordre, et mit cent mille francs à la disposition des autorités locales pour l'achat des grains. » En même temps il adressait une instruction pastorale aux curés de son diocèse, pour les engager à rappeler le peuple à ses devoirs, et à restituer les grains qui avaient été pillés. Sa voix fut entendue, et les troubles conjurés, au moins pour un temps. M. de Boisgelin avait fait partie, en 1787, de l'assemblée des notables; en 1789, il fut aussi un des représentants du clergé aux états généraux, où il se fit remarquer par son esprit conciliant et sa modération. A la dissolution de l'assemblée nationale, les excès de la révolution lui firent chercher un asile en Angleterre. Il ne rentra en France qu'après le concordat. Il fut nommé, en 1802, archevêque de Tours, et obtint, peu après, en 1803, le chapeau de cardinal, dont il ne devait pas jouir longtemps, puisqu'il mourut le 22 août 1804, dans sa 73^e année. M. de Boisgelin n'était pas seulement un homme de bien, et un vénérable prélat; c'était aussi un homme d'esprit et un littérateur distingué. Dès 1776, il avait été appelé à l'Académie française, pour remplacer l'abbé de Voisenon. Il ne manquait pas non plus d'éloquence, comme l'attestent ceux qui l'ont entendu. C'était

une éloquence douce, gracieuse et élégante. Il avait prononcé en 1765 l'oraison funèbre du Dauphin, père de Louis XVI; en 1766, celle de Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne, et beau-père de Louis XV; en 1769, celle de la Dauphine. Mais c'est surtout à la cérémonie du sacre de Louis XVI, à Reims, que M. de Boisgelin se surpassa en prononçant le discours d'usage. On a de ce cardinal, entre autres ouvrages, I. *Exposition des principes sur la constitution du clergé par les évêques, députés à l'Assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°; II. *Héroïdes d'Ovide*, traduction en vers français, avec le texte, Paris, 1786, in-8°; III. *Mémoires pour le clergé de France, au sujet de la prestation de foi*, etc., 1783; IV. *Le Psalmiste*, traduction des *Psaumes* en vers français, précédée d'un discours sur la poésie sacrée, Londres, 1799; V. *Discours à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4°. — L'oraison funèbre du cardinal de Boisgelin fut prononcée, le 12 septembre 1804, par Mgr Charrier de la Roche, premier évêque de Versailles.

BOLOGNETTI (ALBERT), Bolonais, évêque de Massa, créé en 1583, par le Pape Grégoire XIII, prêtre-cardinal, mourut en 1585.

BOLOGNETTI (MARIO), Romain, trésorier, fut créé cardinal-diacre par le Pape Benoît XIV, en 1743.

BONA (JEAN), religieux réformé de l'ordre de Cîteaux, naquit à Mondovi en Piémont, le 10 octobre 1609. — Sa famille était une branche de celle de Bonne de Lesdiguières en Dauphiné. Dès son enfance, il manifesta le goût de la retraite et de la piété. Il se consacra à Dieu dans un monastère de l'ordre des Feuillants, près de Pignerol, à peine âgé de dix-sept ans. On l'envoya étudier à Rome où il fit de rapides progrès dans les diverses branches des connaissances humaines et où il enseigna la philosophie et la théologie. Revenu dans son pays, il fut prieur, puis abbé de sa maison et élu général de sa congrégation en 1631. Le cardinal Fabio Chigi, ami particulier du P. Bona, témoigna une joie extrême de cette élection; il voulut faire tenir à Rome le chapitre général suivant pour travailler à le maintenir; mais le modeste abbé qui s'en douta le fit tenir à Gênes et se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau, et le cardinal Chigi qui, dès 1635, était Pape sous le nom d'Alexandre VII, lui défendit de quitter ce poste. Mais Bona en sollicita la permission avec tant d'instance que le Pontife la lui accorda à condition qu'il ne sortirait point de Rome. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. Clément IX les lui continua, lui en confia de nouveaux, et le créa cardinal le 29 novembre 1669. Clément IX étant mort bientôt après, tous les gens de bien faisaient des vœux pour que Bona fût élu en sa place. C'est ce qui donna lieu à cette pasquinade: *Papa Bona sarebbe solacismo*, et à cette épigramme du P. Daugières, Jésuite,

lesquelles en français perdraient tout leur sel :

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit :
Forte erit ut liceat dicere Papa Bona.
Vana solacismi ne te conturbet imago ;
Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

L'Église dédaigne souvent les lois de la grammaire : il sera peut être permis de dire le Pape Bonu. Ne vous effrayez pas de l'ombre d'un solécisme : Si Bona était Pape, il serait un bon Pape.

Ce n'est pourtant pas lui qui fut élu, mais Altieri, qui prit le nom de Clément X. L'éclat de la pourpre romaine n'avait point enflé le cœur du cardinal Bona, et les affaires dont il était chargé ne l'empêchaient point de vaquer à l'étude et à la prière. Il entretenait un commerce de lettres avec presque tous les savants de l'Europe. Il revoyait ses ouvrages lorsqu'il mourut tranquillement et saintement comme il avait vécu, à Rome, le 27 octobre 1674, et il fut inhumé dans l'église de Saint-Bernard. Il avait fait un testament digne de sa piété, qui a été traduit en français et publié à Paris, 1738, in-12. Les ouvrages qui nous restent de lui sont : I. *De divina psalmodia*, in-4°; II. *Manuductio ad caelum*; III. *Via compendii ad Deum*. Lambert a donné, en 1681, une traduction du *Guide du ciel*. En 1738, on en a publié une nouvelle plus littéraire à laquelle on a joint celle du *Plus court chemin pour aller à Dieu*. Ce dernier ouvrage n'avait pas encore paru en français; il est à proprement parler la continuation de l'autre. IV. *De rebus liturgicis*, Paris, 1772, in-4°; V. *De discretionis spirituum*, Paris, 1673, in-12. L'abbé Leroy en a donné une traduction française en 1675. VI. *Tractatus asceticus de sacrificio Missæ*, souvent imprimé, traduit aussi en français. M. l'abbé Lobry, ancien professeur au séminaire de Troyes, vient de publier une nouvelle traduction de ce dernier ouvrage, 1836, 2 vol. in-8°. VII. *Horologium asceticum*; VIII. *De principiis vitæ Christianæ*. Ce dernier ouvrage, un des plus solides qu'on ait faits sur la morale, a été traduit en français d'abord par Cousin, président en la cour des monnaies, et en 1728 par l'abbé Goujet dans le *Traité de la psalmodie divine*. L'auteur aborde et approfondit tout ce qui regarde l'Office divin. Le *De rebus liturgicis* est un traité complet sur les rites, les prières et les cérémonies de la Messe. Les autres ouvrages sont des livres de piété, précieux pour ceux qui aspirent à la perfection de la vie chrétienne. (Voy. DUPIN, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques du XVII^e siècle*.)

BONACORSI (BONACURSIO), né à Macerata, trésorier général de la chambre apostolique, fut nommé cardinal par Clément IX le 29 novembre 1669. Il mourut légal à Bologne, le 19 avril 1678, en la cinquante-huitième année de son âge, et de son cardinalat la huitième.

BONADIS DE BONADIE, Romain, fut créé en 1155, par le Pape Adrien IV, diacre-cardi-

nal du titre de Saint-Ange, puis orêtre du titre Saint-Chrysogon.

DE BONALD (LOUIS-JACQUES-AURICE), cardinal-archevêque de Lyon, est né en 1787, à Milhau, diocèse de Rodez (Aveyron). — Dans les premières années de son enfance, il connut déjà la peine et l'exil, car, au moment des terribles orages révolutionnaires, il émigra avec sa famille. On sait que son illustre père, le vicomte de Bonald, est compté parmi les écrivains et les philosophes les plus éminents du XIX^e siècle : il est donc facile de comprendre avec quel soin le jeune Maurice fut élevé.

De retour en France, il fut placé dans une pension de Lyon où s'écoulèrent, au milieu des lauriers classiques, les premières années de ses études. Il entra ensuite au séminaire de Saint-Sulpice où il obtint beaucoup de succès. On admirait en lui une rare sagacité, un jugement de la plus exquise droiture et une piété profonde.

Après avoir été quelque temps clerc de la chapelle de l'empereur, avec MM. de Quélen, Feutrier, etc., Maurice de Bonald fut choisi comme secrétaire par Mgr de Pressigny, archevêque de Besançon. En 1817, Mgr de Latil, évêque de Chartres, lui donna des lettres de grand-vicaire, et le titre d'archidiacre. Dans cette nouvelle position, M. de Bonald opéra un bien immense, non-seulement par la sagesse de son administration, mais par ses prédications éloquentes. Pendant le carême de l'année 1822, il donna des conférences qui assurèrent sa réputation comme orateur; l'immense enceinte de la cathédrale de Chartres pouvait à peine contenir la foule qui se pressait pour l'entendre. Nommé à l'évêché du Puy, en 1823, il fut sacré par Mgr de Latil, dans cette même basilique de Chartres, où il s'était exercé aux nobles travaux de l'apostolat. Elevé au pontificat, il resta toujours aussi dévoué aux moindres fonctions comme aux devoirs sublimes du ministère ecclésiastique. Ainsi, on le voyait célébrer le divin sacrifice tous les jours, entendre les confessions du pauvre aussi bien que du riche, et même porter les sacrements dans les galetas les plus repoussants. On montre, dans la cathédrale du Puy, une chapelle où le zélé et infatigable prélat s'enfermait tous les samedis au confessionnal. Ses diocésains lui gardaient les sentiments d'une estime, d'une admiration et d'un attachement sans bornes, lorsqu'en 1839 il fut promu au siège de Lyon et de Vienne. A son entrée dans la ville archiépiscope, on le reçut comme en triomphe. Il fut aussitôt apprécié et entouré de toutes les sympathies qui n'ont fait que s'accroître de jour en jour. Le Souverain Pontife le proclama, en 1841, cardinal-prêtre de la sainte Eglise. Mgr de Bonald entreprit le voyage de Rome en 1842, et reçut le chapeau, avec le titre de la Très-Sainte Trinité au mont Pincius.

Dans la carrière épiscopale d'un évêque si justement vénéré par toute la France, nous remarquons surtout ses luttres courageuses contre l'université, pour la liberté de l'en-

seignement : son éloquent mandement, qui est un vrai chef-d'œuvre, pour la condamnation du *Manuel*, aujourd'hui oublié, de M. Dupin II publia également, à cette occasion, en 1845, une réponse admirable dans le *Censeur*, de Lyon. Nous signalerons encore une *Circulaire* pour la souscription en faveur des embellissements projetés dans l'église célèbre de Notre-Dame de Fourvières [1853] : ensuite, le Mandement qui foudroie le livre intitulé, *l'Avenir de la France* par un curé de Lyon [1851], et une magnifique Lettre sur la question des classiques.

On peut dire que chacune des lettres pastorales de Mgr de Bonald est un événement : elles sont lues non-seulement dans le diocèse, mais dans toute la France. On y trouve une admirable appréciation des besoins de l'époque : les observations les plus justes, les plus sages et les plus frappantes sur les erreurs et les désordres qu'il importe de corriger; des avertissements d'une étonnante prévoyance, adressés dans un style qui peut servir de modèle.

La plupart de ses Mandements sont des monuments d'éloquence, de doctrine et de littérature chrétienne. Nous citerons, en particulier, après ceux dont nous avons parlé plus haut, l'Instruction qui a pour but de montrer comment la religion doit régler et sanctifier l'industrie : celle qui traite de la grande et importante loi du dimanche, et la dernière qui vient d'être publiée pour le Carême de cette année [1857], sur la *nécessité et les avantages de l'instruction religieuse*. On trouve dans tous les écrits du vénérable cardinal une science profonde, et les idées les plus élevées, les plus utiles : ce n'est pas une vaine déclamation qui ne laisse rien dans l'esprit, mais c'est une parole éclairée, solide et qui instruit en remplissant les exigences de l'art humain, sans peut-être y songer.

Dans son administration pastorale, S. E. Mgr de Bonald est béni pour les excellents choix que sa conscience lui inspire. Il faut dire aussi qu'il est à la tête d'un clergé d'élite, vraie pépinière d'évêques. Nous n'apprendrons rien à personne, en disant que les aumônes du charitable et vertueux pontife sont inépuisables autant que son zèle pour toutes les bonnes œuvres. Résumons cette notice en répétant avec un écrivain connu, que S. E. Mgr de Bonald porte dignement son nom : il a hérité de son père une haute et mâle éloquence; la ville de Lyon trouve en lui un modèle, un guide sûr et un consolateur. On l'a vu surtout à l'époque de la dernière inondation.

Nous compléterons ces renseignements en rapportant quelques détails empruntés à l'ouvrage de Mgr Lyonnet, aujourd'hui évêque de Saint-Flour. Il est question d'une époque de la vie du cardinal Fesch, et Mgr de Bonald s'y trouve nommé.

« Sous le titre modeste de *Fragments*, Mgr Lyonnet a publié une Vie à peu près complète du cardinal Fesch. Elle paraît sous les auspices de Son Eminence le cardinal de

Ronald, à qui l'auteur dit, dans son Eptre dédicatoire :

« Que j'eusse désiré, pendant que je m'occupais de ce travail, emprunter quelques-unes de ses inspirations à la plume qui écrivait de si belles pages au Puy, et qui nous en donne maintenant de plus belles à Lyon ! Oh ! comme alors j'eusse reproduit, avec sa chaleur native, et la tendre sollicitude du prélat pour ses séminaires, ces sources limpides du sacerdoce, et son zèle ardent pour le maintien de la discipline ecclésiastique, vertu favorite des grands évêques, et ses lutttes incessantes avec le géant des temps modernes, lorsque, après avoir asservi le monde, il voulut asservir l'Eglise, et son inaltérable attachement à la Chaire de Pierre, au milieu des tempêtes et des flots soulevés pour la renverser, si jamais elle pouvait l'être... »

« Un regard de Votre Grandeur sur mon travail m'encouragera et me fortifiera. Vous ne sauriez le refuser : c'est un tribut que vous devez à la mémoire du cardinal, qui, de bonne heure vous entourait de son estime et de son amitié. Nous n'avons point oublié que, pressentant votre avenir, il viut à la fin de vos études cléricales, vous prendre comme par la main, et que, dès ce moment, il vous désigna à l'Eglise de France comme de ses futures et plus fondées espérances et s'il était permis de tout dire... nous ajouterions que son cœur était tendrement incliné vers le vôtre, et que toujours, durant son exil, sa pensée s'est reportée sur vous avec suavité. C'eût été une douce consolation pour lui de remettre entre vos mains ce qu'il avait de plus cher au monde, son diocèse. »

« M Lyonnnet vient de faire allusion à plusieurs circonstances, qu'il raconte avec beaucoup de charmes dans son ouvrage et que nous réunirons puisqu'elles se rapportent à l'illustre prélat auquel le livre est dédié.

« Peu de jours après (1809), le cardinal fit une ordination au séminaire de Saint-Sulpice; il consacra à la demande du chapitre, le siège étant vacant, des sous-diacres, des diacres, des prêtres : de ce nombre était un jeune lévite, né au château de Monna, dans les sévères montagnes de Rouergue. Son illustre père couvrait déjà tous ses enfants de l'aurole de sa gloire. Le pieux ordinand croissait à l'ombre des autels comme une plante d'heureuse venue, qui doit bientôt devenir un grand arbre.

« Son Eminence sut le distinguer parmi tous ces condisciples; c'était l'abbé de Bonald qui devait être un jour son successeur sur le premier siège des Gaules. Elle le demanda aussitôt à M. l'abbé Emery, qui renchérit sur l'idée qu'elle avait déjà de lui. Tant de titres réunis engagèrent le cardinal, protecteur du vrai mérite, à l'attacher à la grande aumônerie en qualité de clerc de la chapelle impériale.

« Depuis cette époque le nom de M. de Bonald se confond avec ceux MM. de Quélen et Feutrier, parmi les jeunes habitués de la maison de Mgr Fesch. On remarquait la bienveillance et l'amitié que le prélat portait au jeune clerc. »

« A la date du premier novembre 1812, nous lisons : « C'est la première fois que nous voyons M. de Bonal, jeune encore dans le sacerdoce, mais déjà depuis deux ou trois ans attaché à la chapelle impériale, paraître à Lyon à la suite du cardinal Fesch. Il remplaça, pendant quelque temps, auprès de Son Eminence, M. l'abbé de Quélen, qui était parti pour Paris, où l'avaient rappelé divers travaux de la grande aumônerie. Le prélat l'estimait et le goûtait beaucoup : c'était son ange, disait-il, et dans ce moment il ne se doutait pas que cet ange, formé à son école, et toujours fidèle à son souvenir, serait son successeur sur le premier siège des Gaules. »

M. Lyonnnet parle d'une visite que MM. de Bonald et de Sambucy firent à Rome au cardinal exilé :

« Ces deux ecclésiastiques, que nous avons vus naguère à sa suite, soit à la chapelle impériale, soit à Lyon, avaient été désignés par le roi pour faire partie de l'ambassade de Rome. Mgr de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, depuis archevêque de Besançon, alors chef de la nouvelle légation romaine avait cru utiliser leurs noms, leurs talents et leurs mérites, en les présentant au choix de Sa Majesté.

« A peine eurent-ils pris terre sur le sol de l'antique cité, autrefois comme tous jours la reine des nations, qu'ils se firent un devoir de venir offrir leurs hommages à leur ancien bienfaiteur... Tous deux assurèrent le prélat que les événements qui venaient de briser sa fortune n'avaient rien changé à leur affection, qu'elle lui était toujours acquise, qu'ils s'efforceraient de plus en plus de la justifier. Son Eminence fut on ne peut plus sensible à ces témoignages d'un véritable et sincère attachement. Ah ! c'est qu'on les apprécie davantage, lorsqu'ils ne sont pas le résultat d'un misérable calcul ou d'une ambition déloyale. Elle remercia affectueusement ceux qui les lui donnèrent.

« A présent, mes amis, dit-elle, je ne puis plus rien pour vous : Dieu m'avait tout donné, il m'a tout ôté; que son saint nom soit béni ! Mais il est trop juste pour ne pas récompenser les bonnes actions que les hommes ne peuvent pas reconnaître... Ce fut, nous n'en doutons pas, sous les instances de ces deux ecclésiastiques, que Mgr de Pressigny, chef de l'ambassade de France près le Saint-Siège, invita le cardinal Fesch à la fête de Saint-Louis... Il n'y a eu que MM. de Pressigny et de Châteaubriand qui, s'élevant au-dessus des préjugés, n'aient pas fait une exception... pour Mgr Fesch dans leurs lettres d'invitation. »

« Il arrivait aussi, par intervalle, quoiqu'à de grandes distances, des lettres particulières du cardinal à quelques ecclésiastiques de ses amis. Nous pourrions citer entre autres celles à Mgr de Bonald, évêque du Puy, aujourd'hui son successeur sur le siège de Lyon. Son Eminence mettait toujours beaucoup de discrétion dans ses correspondances, afin de ne compromettre personne de ceux auxquels elle répondait, ni avec le gouvernement qui surveillait toujours ses rapports, ni avec l'administration apostolique qui gouvernait à sa place le diocèse; mais parfois, oubliant ses résolutions, elle ouvrait un peu plus son cœur, et, dans ces moments fugitifs d'épanchement, elle exprimait ses regrets et ses désirs; un de ses désirs les mieux sentis et les plus exprimés était de voir le pieux évêque de Puy, dont elle avait connu le glorieux père et apprécié le mérite personnel, lui succéder sur le siège primate des Gaules. Si un pareil bonheur était réservé à mon diocèse, ajoutait-elle, je m'en réjouirais jusque dans le ciel. »

« Il y avait déjà plus d'un an que le cardinal était mort, et, chose singulière, l'Eglise de Lyon, qui lui devait tant, ne lui avait pas encore fait un service funèbre... Une lettre ministérielle, attribuée au maréchal Soult, imposait silence à la reconnaissance du diocèse. Mgr de Bonald passant du siège de Puy à celui de Lyon comprit tout ce qu'il y avait d'insolite et d'inconvenant dans ce refus. Il ordonna aussitôt qu'il y aurait dans toutes les églises de son diocèse, le premier jour libre qui suivrait sa prise de possession, un service solennel pour le repos de l'âme de son illustre prédécesseur. Tel fut le premier acte de l'administration de ce nouveau prélat sur la terre des Pothins et des Irénées: et cet acte de justice et de reconnaissance qui lui fait honneur, nous n'en doutons pas, lui portera bonheur, pour la prospérité et la continuité de son pontificat parmi nous. »

BONAVENTURE (SAINT), dont le nom était *Jean Fidusa*, naquit, en 1221, à *Balneargia*, vulgairement *Bagnarea*, petite ville de Toscane. — Il prit en 1243, l'habit religieux dans l'ordre de Saint-François, étudia sous Alexandre de Halès, fut reçu, en 1255, docteur, à Paris, avec saint Thomas, et enseigna la philosophie et la théologie en cette ville, et ailleurs, avec un grand succès. Depuis, n'étant âgé que de 34 ans, il fut élu général de son ordre, en 1256, et gouverna avec tant de zèle et de prudence, qu'il établit dans son institut une discipline exemplaire. En 1265, le Pape Clément IV envoya au père Bonaventure les provisions de l'archevêché d'York, en Angleterre, que ce saint homme refusa. Après la mort de ce Pontife, le siège ayant vaqué près de trois ans, et les cardinaux ne pouvant s'accorder sur l'élection d'un nouveau Pape, en laissèrent le choix à saint Bonaventure, s'engageant solennelle-

ment à reconnaître celui qu'il nommerait, quand ce serait lui-même. Il choisit Thibaut, archidiacre de Liège, qui était dans la Terre Sainte, et prit le nom de Grégoire X. Ce nouveau Pontife le fit cardinal, évêque d'Albane en 1272, et lui ordonna de se trouver au deuxième concile général de Lyon. Il assista à la première session, tenue le 7 mai 1274, et mourut quelques jours après dans cette ville. Sixte IV le mit au catalogue des saints en 1482, et Sixte V, au nombre des docteurs de l'Eglise, en 1588. Le cardinal, Pierre de Tarentaise, depuis Pape sous le nom d'Innocent V, prononça l'oraison funèbre de ce saint, dans l'église de son ordre, où se trouvaient le Pape et tous les Pères du concile. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Lyon, et transporté, en 1434, dans la nouvelle église que les Cordeliers bâtirent dans cette ville, où il resta jusqu'à ce que, dans le xvi^e siècle, les huguenots, s'étant rendus maîtres de la ville de Lyon, enlevèrent sa chaise d'argent, brûlèrent ses os, et en jetèrent les cendres dans la Saône. Saint Bonaventure était d'une vertu et d'un mérite si éclatants, que ses adversaires mêmes ne pouvaient s'empêcher de l'admirer. Luther le reconnaissait pour un homme très-distingué: *Bonaventura præstantissimus vir*. Bellarmin disait qu'il était cher à Dieu et aux hommes: *Deo hominibusque amabilis*; et Alexandre de Halès ne cessait de répéter qu'il semblait qu'Adam n'eût point péché dans le frère Bonaventure: *In fratre Bonaventura Adam peccasse non videtur*. Ce saint homme a composé un grand nombre d'ouvrages, dont Gerson recommande la lecture aux religieux, assurant que, de tous les docteurs catholiques, c'est celui qui lui paraît le plus propre à éclairer l'entendement, et à échauffer le cœur. Trithème en parle aussi avec le plus grand éloge. La plupart de ses ouvrages sont mystiques, ou spirituels. Ils forment 8 vol. in-fol., imprimés à Rome en 1588. Les deux premiers contiennent les *Commentaires sur l'Ecriture*; le III^e, les *Sermons*; le IV^e et le V^e, les *Commentaires sur le Maître des sentences*; le VI^e et le VII^e des *Opuscules moraux*; le VIII^e, les *opuscules* qui concernent les religieux. Depuis l'édition de Rome, on les a réimprimés en Allemagne, et en 1668, à Lyon, en 7 vol. in-fol. (*Voy. Vie de saint Bonaventure*, dans *SURIUS*; — *HENRI* de Gand, *De script. eccles.*, c. 47; — *TRITHÈME* et *BELLARMIN*, *De script. ecclesiast.*; — *SPONDE*, *BZOVIVS* et *RAINALDUS*, *Annal. ecclesiast.*; — *WADING*, *Annal. biblioth. Min.*; — *JEAN GERSON*, dans le *Traité des livres que les religieux doivent lire*, et dans celui de l'*Examen des doctrines*; — *SAINT ANTONIN*; — *VOLATERRAN*; — *SIXTE DE SIENNE*; — *POSSEVIN*; — *AUBERY*; — *Théophile RAINAUD*; — *LEMIRE*; — *EISENGRENIUS*; — *DUBOULAY*, *Histoire de l'université de Paris*; — *MARC de LISBONNE*, etc. — *DUPIN*, *Bibliothèque des auteurs ecclésiast. du XIII^e siècle*; — *BAILLET*, *Vies des saints*, 14 juillet.)

BONAVENTURE DE PADOUÉ naquit le 23 juin 1332, à Padoue, dont il a pris le nom.

Entré chez les Augustins, il s'y distingua par ses grands talents. — On dit qu'il étudia dans l'université de Paris, et qu'il y enseigna même la théologie. Après la mort du général de Beauregard, Bonaventure de Padoue fut élu en sa place, dans le chapitre tenu à Vérone, le 17 mai 1377. Le Pape Urbain VI lui donna le chapeau de cardinal en 1378, ou 1384 suivant d'autres. Son zèle pour les libertés de l'Eglise lui attira la haine de Francisco Carrario, tyran de Padoue, qui le fit assassiner, d'un coup de flèche, lorsqu'il passait sur le pont Saint-Ange à Rome, vers 1389. Il avait composé divers ouvrages : des commentaires sur les Epîtres canoniques de saint Jean et de saint Jacques, et sur le Maître des sentences ; des Vies des saints ; des sermons : *Speculum Mariæ* ; *Breviloquium* ; *Ternarium de regimine conscientia*, etc. Son corps fut enseveli dans l'église de Saint-Triphon, d'où on le transporta, depuis, dans celle de son ordre, où se voit son tombeau dans la chapelle de Saint-Nicolas de Tolentin, avec son épitaphe. Bonaventure de Padoue était ami de Pétrarque, dont il prononça l'oraison funèbre en 1369. (Voy. PETRARCA, *Rer. senil.*, lib. II, epist. 25 ; — SCARDEONI, *Antiq. Patav.*, lib. II ; — Joseph PAMPHIL., *Biblioth. august.* ; — CERTIUS, *Elog. Augustin. illust.* ; — ONUPHRE ; — CIACONIUS ; — SPONDE ; — RZOVIVS ; — CRUSENIUS ; — AUBERY ; — LEMIRE, etc. ; — DUPIN, *Biblioth. des aut. ecclés. du XIV^e siècle.*)

BONCOMPAGNI (IGNACE) Romain, né en 1743, fut fait cardinal par Pie VI en 1773. Il mourut en 1790.

BONELLI (MICHEL), naquit, en 1541, à Bosco, petite ville des Etats sardes, près d'Alexandrie. — Son nom de baptême était Antoine, qu'il changea en entrant dans l'ordre de Saint-Dominique, pour prendre celui de Michel. Il étudiait à Pérouse, lorsqu'il apprit l'avènement au pontificat, de Pie V, son grand-oncle, qui le créa, seul, cardinal en 1566. Il lui confia aussi l'intendance générale du domaine de l'Eglise, quoiqu'il n'eût que 25 ans, avec la dignité de camerlingue et le prieuré de Rome. Ensuite il l'envoya comme légat en Portugal, en Espagne et en France, pour engager les princes chrétiens à faire une ligue contre les Turcs. Bonelli s'acquitta de ces missions avec honneur ; et arriva à Rome à temps pour administrer les derniers sacrements à son oncle. Il contribua beaucoup à l'élection de Grégoire XIII, sous le pontificat duquel il présida plusieurs assemblées qui avaient pour objet la politique et la religion. Il ne fut pas moins employé sous Sixte V., et sous Grégoire XIV, lequel, en 1591, lui accorda le bonnet rouge, que les cardinaux réguliers ne portaient point, et que son oncle lui avait toujours refusé. Pendant ses légations, il se fit estimer des princes avec lesquels il eut à traiter. Philippe II, roi d'Espagne, lui donna un buffet en vermeil, et une pension de 7,000 écus, avec la ville de Bosco, qu'il érigea en marquisat ; et le roi de France Charles IX

lui fit présent d'un diamant de prix, richement enchassé avec ces inscriptions : *Non minus hæc solida est pietas. — Ne pietas possit mea sanguine solvi.* Il mourut à Rome en 1598, et il y est inhumé à Sainte-Marie sur la Minerve, où on lui a élevé un superbe mausolée avec une épitaphe. (Voy. PETRAMELLARIUS ; — DE THOU ; — SPONDE ; — D'OSSAT ; — ACBERY, *Hist. des card.*, etc.)

BONELLI (CHARLES), arrière-neveu du Pape Pie V, fut archevêque *in partibus* de Tarse, puis de Corinthe, gouverneur de Rome, nonce en Espagne, et, le 14 janvier 1664, nommé cardinal du titre de Sainte-Anastasia par Alexandre VII. Il mourut à Rome le 27 août 1676, et y fut inhumé à Sainte-Marie sur la Minerve.

BONELLI (JOSEPH-POZZO), Milanais, archevêque de Milan, fut créé cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

BONIFACE VIII (BENOIT CAJETAN ou GAËTAN), était né de parents catalans, qui avaient pris ce nom de Gaëtan, parce qu'ils demeuraient à Gaëte, avant de fixer leur séjour à Anagni, lieu de la naissance de Benoît. — Son père l'avait fait élever avec soin dans l'étude des sciences humaines, et de la jurisprudence civile et canonique. Le jeune Benoît, devenu docteur, se fit connaître à la cour de Rome, où il exerça les charges d'avocat consistorial et de protonotaire du Saint-Siège. Depuis, il fut chanoine de Lyon, et, le 23 mars 1281, créé cardinal par le Pape Martin IV. En 1290, Nicolas III l'envoya, comme légat, en France, avec Gérard Bianchi. Le Pape Célestin V ayant abdiqué le pontificat le 13 décembre 1294, Benoît Cajetan fut élu, à Naples, pour lui succéder, le 24 du même mois. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

BONIFACE IX (PIERRE TOMACELLI), était de Naples, d'une famille noble, mais tombée dans la misère. Il fut fait, en 1281, cardinal du titre de Saint-Georges, puis de Sainte-Anastasia, et, le 2 novembre 1389, élu Pape à Rome après la mort d'Urbain VI, dans le temps où les cardinaux, qui étaient à Avignon, élisaient Clément VII, puis Benoît XIII. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

BONIFACE fut créé, en 1159, par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

BONNEL Y ORBE (JEAN-JOSEPH), né au diocèse de Grenade en 1782, archevêque de Tolède, fut fait cardinal en 1850 par Pie IX. Son Excellence vit encore.

BONNUCCI (ETIENNE), Toscan, évêque d'Alatri, puis d'Arezzo, créé en 1587, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mourut en 1589.

BONTEMS (ANDRÉ), né à Pérouse, fut évêque de cette ville, après avoir eu l'administration du prieuré de Sainte-Luce à Florence. — Le Pape Urbain VI le nomma, le 18 septembre 1378, cardinal, et ensuite gouverneur de la Marche d'Ancône. Depuis, il se trouva, en 1389, à l'élection de Boniface IX ; et, retourné dans son gouvernement, il mourut, l'année suivante, à Recanati, où

il fut inhumé dans l'église cathédrale. (*Voy. CONTOLERIUS; — CIACONIUS; — AUBERT; — UGHELI; etc.*)

BONVISI (BONVISO), Lucquois, créé, en 1598, par le Pape Clément VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Moeste, archevêque de Bari, mourut en 1603.

BONVISI (JÉRÔME), évêque de Lucques, où il était né; après avoir été archevêque de Laodicée, puis de Thessalonique et de Trébizonde, fut nonce à Cologne, et, le 9 avril 1657, fut nommé cardinal par le Pape Alexandre VII. Il mourut en son évêché de Lucques en février 1677, âgé de 70 ans.

BONVISI (FRANÇOIS), évêque de Lucques, était neveu du précédent; après avoir été nonce à Cologne, en Pologne et à Vienne, et archevêque de Thessalonique, il fut élevé à la pourpre par le Pape Innocent XI, le 1^{er} septembre 1681, et mourut dans son évêché de Lucques en août 1700, âgé de 77 ans.

BONZI (JEAN DE), fils du premier ministre du grand-duc de Toscane, se fit recevoir, à Padoue, docteur en droit canonique et civil. — Il jouissait, à Rome, d'une grande considération, et François, duc de Toscane, le choisit pour arbitre du différend qu'il avait avec le Pape Clément VIII, touchant les limites de leurs territoires. Il s'acquitta de cette négociation à la satisfaction des deux parties, et le duc le fit sénateur, bien qu'il n'eût pas encore l'âge requis. Le roi de France, Henri IV, le nomma ensuite à l'évêché de Béziers, dont il prit possession en 1598. C'est lui qui célébra le mariage de ce prince avec Marie de Médicis. Henri IV créa en faveur du prélat, la charge de grand aumônier de la reine, et, plus tard, pour récompenser ses services, il lui donna sa nomination au cardinalat, que Bonzi reçut du Pape Paul V en 1611. Depuis, ce prélat assista aux états généraux. Il prit pour coadjuteur, dans son évêché de Béziers, Dominique de Bonzi, son neveu, pour lequel il obtint la survivance de sa charge de grand aumônier de la reine; ensuite il se retira à Rome, où il assista à l'élection du Pape Grégoire XV en 1621, et y mourut peu de temps après. Son corps fut porté aux Théatins de Florence, où la maison de Bonzi a une magnifique chapelle. (*Voy. SAINTE-MARTE, Gall. Christ.*)

BONZI (PIERRE DE), né à Florence, le 15 avril 1631, fut élevé en France auprès de Clément de Bonzi, cinquième évêque de Béziers de cette famille, et son oncle. — A l'âge de 24 ans il entra dans l'Eglise. Le cardinal Mazarin avait pour lui une estime et une confiance sans bornes, et il le destinait aux affaires étrangères. De son côté, le grand-duc de Toscane l'accrédita, comme son ministre, auprès des rois de France et d'Espagne aux conférences de Saint-Jean-de-Luz et de Fontarabie. C'est là qu'il fut nommé évêque de Béziers et abbé d'Aniane, après la mort de Clément de Bonzi, son oncle. Peu après, il fut chargé de négocier le mariage de Mlle d'Orléans avec le prince de Toscane, et Louis XIV le nomma son ambassa-

deur extraordinaire auprès du grand-duc, pour conduire à Florence cette princesse. Il était encore à Florence, quand le roi lui donna l'ambassade de Venise. Il s'agissait d'obtenir de cette république un libre passage, sur son territoire, pour l'armée que la France devait envoyer en Hongrie. La négociation était difficile; mais l'évêque de Béziers obtint du sénat tout ce qu'il demandait. De cette ambassade la cour de France l'envoya à celle de Pologne, pour empêcher d'abdiquer le roi Casimir, qui régnait alors. Le succès de cette négociation ne fut pas moins heureux que celui de la précédente, et il revint de cette ambassade avec la nomination au cardinalat, dignité que lui donna, en 1572, le Pape Clément X. Bonzi ne fut pas plutôt de retour en France, que le roi Casimir abdiqua la couronne. Le roi envoya encore l'évêque de Béziers en Pologne, lors de l'élection d'un nouveau roi. Il y avait une forte cabale pour un prétendant opposé aux intérêts de la France; mais l'évêque de Béziers la dissipa par sa vigilance et son habileté ordinaires, et il fit élire Michel Wisnovicki, également agréable à la nation polonaise et à la France. A son retour, le roi le nomma à l'archevêché de Toulouse, et à l'ambassade extraordinaire d'Espagne; puis, en moins de trois ans, il fut grand aumônier de la reine, cardinal et archevêque de Narbonne. Il concourut à l'élection de trois Papes, Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, toujours honoré dans ces trois conclaves de la confiance illimitée du roi, et de l'estime de tous ses collègues. En 1688, il fut associé à l'ordre du Saint-Esprit. Ses libéralités contribuèrent beaucoup à la construction du séminaire de Narbonne, qui est un des plus beaux de la France. Il fonda aussi dans cette ville un petit séminaire pour les élèves pauvres de son diocèse, et, dans son église métropolitaine, il fit élever un autel d'une rare magnificence. Il mourut à Montpellier le 11 juillet 1703, âgé de 73 ans, regretté de tout le Languedoc, et après avoir présidé pendant trente ans les états généraux de cette province. Son corps fut porté à Narbonne, et inhumé, suivant ses désirs, dans son église métropolitaine.

BORDES (DES). — *Voy. BERTRAND.*

BORELLI (SIMON), abbé de Sublac, fut créé, en 1158, par Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

BORGHÈSE (CAMILLE), Romain, créé, en 1596, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, fut Pape sous le nom de Paul V.

BORGHÈSE (PIERRE-MARIE), Siennois, nommé, en 1623, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mourut en 1642.

BORGHÈSE (FRANÇOIS), né à Rome, le 20 juin 1697, prit l'habit ecclésiastique et reçut le doctorat le 4 avril 1721. Protonotaire apostolique en janvier 1725, il fut déclaré prélat domestique du palais apostolique le 7 septembre suivant. Le Pape Benoît XIII le

nomma son maître de chambre le 26 janvier 1728, lui conféra les quatre mineurs le 29 du même mois, et le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise les 8, 19 et 25 février. Le 8 mars suivant, il proposa pour lui, dans un consistoire, l'archevêché *in partibus* de Trajanopolis. Borghèse, mis au nombre des examinateurs des évêques, fut fait majordome du sacré palais apostolique le 28 mars 1729, et cardinal de la sainte Eglise romaine le 6 juillet suivant. Le 3 mars 1732, il changea le titre presbytéral de Saint-Pierre *in Montorio*, pour prendre celui de Saint-Sylvestre *in Capite*.

BORGHÈSE (SCIPION), Romain, né en 1734, légat de Ferrare, fut fait cardinal par Clément XIV en 1770. Il mourut en 1782.

BORGIA (ALPHONSE), Espagnol, archevêque de Valence, créé, en 1444, par le Pape Eugène IV, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, fut Pape sous le nom de CALIXTE III.

BORGIA (RODERIC), Espagnol, nommé, en 1455, par le Pape Calixte III, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis vice-chancelier de l'Eglise et évêque de Porto, fut Pape sous le nom d'Alexandre VI.

BORGIA (CÉSAR), était le second fils d'Alexandre VI. — Celui-ci le destina, dès son jeune âge, à l'état ecclésiastique; et, comme il appartenait à une famille puissante en Espagne, il lui obtint l'évêché de Pampelune. Aussitôt après son élévation sur le Saint-Siège, il le nomma à l'archevêché de Valence, puis cardinal en 1493. Le nouveau cardinal résolut alors de se défaire de son frère aîné, Jean Borgia, à qui le roi d'Espagne avait accordé le duché de Gandie, et Alexandre VI, le duché de Bénévent avec les comtés de Terracine et de Pontecorvo. En 1497, Jean Borgia fut trouvé dans le Tibre, percé de neuf coups d'épée: personne ne douta que César ne fût l'auteur de ce fratricide. Celui-ci quitta donc l'état ecclésiastique et déposa la pourpre pour se liguier avec Louis XII, roi de France, qui projetait l'expédition de Milan. Ce prince le fit duc de Valentinois, en récompense de ce qu'il lui avait apporté une bulle, dans laquelle le Pontife nommait des commissaires pour connaître de la rupture de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI: car la politique avait conseillé à Louis XII d'épouser la veuve de son prédécesseur, Anne de Bretagne, pour que cette province ne fût pas détachée de la France. Un autre motif de reconnaissance de la part de Louis XII, c'est que César lui apportait en même temps le chapeau de cardinal pour le vertueux Georges d'Amboise. Louis XII ne s'arrêta point là: il lui fit épouser Charlotte, fille d'Alain, seigneur d'Albret. Dès ce moment, César, appuyé des armes de Louis XII, poursuivit l'exécution de ses desseins. Sans s'inquiéter des intérêts de son allié, il prit pour son propre compte les meilleures places de la Romagne, s'empara d'Imola, de Forli, de Faenza, de Pésaro, de Rimini, de Camérino,

dépouillant les légitimes possesseurs, commettant tous les crimes, exerçant sur la plupart des princes d'Italie une tyrannie intolérable. Depuis, pour s'approprier la riche succession du cardinal Cornetto, il détermina Alexandre VI à aller souper chez lui le 17 août, et y fit porter du vin empoisonné. Le père et le fils étant arrivés de bonne heure, et étant altérés par suite de la chaleur de la saison, demandèrent à boire; mais comme celui qui était dans leur secret ne se trouvait pas là, un autre domestique leur donna le breuvage empoisonné, qu'ils avaient fait préparer pour le cardinal Cornetto. Ce fait raconté par plusieurs historiens, est contesté par d'autres, et avec raison. Quoi qu'il en soit, Alexandre VI mourut peu après, en 1503. César, comme plus jeune, aurait résisté à la force du poison. Sous le pontificat de Pie III, successeur d'Alexandre, il fut sur le point d'être massacré par ses ennemis. La protection du roi de France le sauva; en récompense, il n'eut rien de plus pressé que de le trahir. De tant de places qu'il avait envahies, il ne lui en restait que quatre qu'il offrit de remettre à Jules II, élu après Pie. Ce Pontife refusa d'abord de les accepter et permit à César de se retirer. Mais, mieux conseillé, il le fit arrêter à Ostie, et le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il eût rendu ces places. Il le mit alors en liberté, et Borgia alla se réfugier auprès de Gonzalve de Cordoue, qui lui promit de le faire passer en France; mais, au moment même où il s'embarquait, le général espagnol le fit arrêter, le 27 mai 1504, et l'envoya prisonnier en Espagne, où il fut détenu au château de Medina del Campo. Au bout de deux ans, il parvint à s'échapper et il se réfugia auprès de Jean d'Albret, roi de Navarre, frère de sa femme, lequel était en guerre avec Louis de Beaumont, son vassal, connétable de Castille. Borgia alla assiéger le château de Viane. Le connétable voulut y jeter soixante hommes pendant la nuit; et le duc de Valentinois les poursuivant fut tué le 12 mars 1507. Ses gens, ayant couvert son corps d'un manteau écarlate, le portèrent à Viane, où il fut enseveli. Il avait pour devise ces mots: *Aut Cæsar, aut nihil*; ce qui donna lieu aux distiques suivants:

Borgia Cæsar erat factis et nomine Cæsar.

Aut nihil, aut Cæsar, dixit: utrumque fuit.

César Borgia était César de nom et par ses actes. César ou rien, disait-il: il a été l'un et l'autre.

Aut nihil, aut Cæsar vult dici Borgia: Quid ni?

Cum simul et Cæsar possit et esse nihil.

Borgia veut être appelé César, ou rien: Pourquoi pas? Jusqu'il peut être à la fois César et rien.

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar;

Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

Tu triomphais de tout, tu espérais tout, César; tout t'abandonne, et tu n'es plus rien.

* Nous avons passé rapidement sur cette triste vie, omettant des faits sur lesquels la malignité s'est donné carrière, mais qui sont justement contestés. César Borgia, comme Alexandre VI, avait de grandes ca-

pacités pour les affaires, il était lettré, éloquent; Machiavel, dans son livre *Du prince*, le présente comme le type de l'habile politique. Ces deux hommes vivaient dans un siècle, dans un pays, où la corruption avait envahi les sommités sociales. Il n'en est pas moins déplorable qu'ils aient donné un tel scandale, et qu'ils aient si mal usé des talents que leur avait départis la Providence. (Voy. VOLATERRAN., *Antiq.*, lib. XXII; — GUICHARDIN, *Hist. d'Ital.*, l. V et VI; — MARIANA, l. XXVII et XXVIII; — Paul JOYE, *Elog.*; — SPONDE et RZOVICUS, *Annal.*; — MARIANA, l. XXVI; — AUBERY, *Hist. des card.*; — ONUPHRE; — VICTOREL; — GARIBAI, etc.)

BORGIA (JEAN), neveu du Pape Alexandre VI, était aussi Espagnol. — Après avoir exercé la charge de protonotaire et de correcteur des lettres apostoliques, et avoir obtenu l'archevêché de Monte-Real en Sicile, il fut, en 1492, créé cardinal par son oncle, qui lui donna encore l'évêché d'Olmutz en Moravie. Ciaconius ajoute même que, outre le titre de patriarche de Constantinople qu'il lui fit prendre, il lui donna ensuite l'archevêché de Capoue, l'évêché de Ferrare et celui de Coria en Espagne. Jean de Borgia fut d'abord employé dans les affaires les plus importantes; il alla, en qualité de légat, dans le royaume de Naples, dont il porta l'investiture à Alphonse II. Il s'y trouva aux cérémonies du mariage de Geoffroi Borgia, fils d'Alexandre VI, avec Sanche d'Aragon, fille naturelle de ce roi, en 1494. Depuis, ce cardinal se vit contraint à vivre dans la retraite, pour ne pas porter ombrage à César Borgia, trop jaloux de son autorité pour permettre à quiconque de la partager. On dit qu'il mourut à Rome le 1^{er} août 1503. (Voy. ONUPHRE, *Alexandre VI*; — ZURITA; — CIACONIUS; — UGHEL., etc.)

BORGIA (JEAN), dit *le Jeune*, était un autre neveu d'Alexandre VI, qui le créa cardinal en 1496. — Il lui donna aussi l'archevêché de Valence et le commandement des troupes qu'il envoyait pour combattre les Français, et pour appuyer le parti de Ferdinand le Catholique, qui était très-puissant. Ce cardinal fut encore légat à Venise en 1499. Il mourut le 17 janvier 1500 à Urbin, capitale du duché de ce nom. Son corps fut porté à Rome, et inhumé dans l'église Sainte-Marie *del Popolo*. Suivant quelques-uns, il aurait été empoisonné par César Borgia. (Voy. GARIBAI; — ONUPHRE; — AUBERY, *Hist. des card.*)

BORGIA (LOUIS), Espagnol, créé en 1500, par le Pape Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis du titre des Saints Nérée et Achillée, prêtre du titre de Saint-Marcel, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure et grand pénitencier, mourut en 1511.

BORGIA (FRANÇOIS), Espagnol, archevêque de Cosenza, nommé, en 1500, par Alexandre VI, cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis des Saints Nérée et Achillée, et évêque de Chiéti, mourut en 1511.

✓ **BORGIA (RODERIC)**, Espagnol, neveu du

Pape Alexandre VI, créé, en 1536, par le Pape Paul III, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Eustache, mourut en 1537.

✓ **BORGIA DE GANDIE (HENRI)**, Espagnol, fait, en 1539, par le Pape Paul III, diacre-cardinal du titre des Saints Nérée et Achillée, mourut en 1540.

BORGIA (GASPARD), fils de François, duc de Gandie, naquit en 1594. — Il fit de bonnes études, fut reçu docteur en théologie à Alcalá, et y fut doyen. Il était chanoine à Tolède, quand Paul V le créa cardinal. Il fut archevêque de Séville et de Tolède, et pendant quelque temps vice-roi de Naples. Ambassadeur à Rome, il édifiait par sa piété et par son amour de la retraite. Il employait chaque année dix mille écus d'or en aumônes. Cette charité pour les pauvres lui mérita le titre glorieux de *père des pauvres*, bien préférable à tous ceux qui viennent des dignités humaines. Il mourut à Madrid, en novembre 1645. (Voy. IMHOFF, *Genealog. Hispan. famil.*, p. 28; — CIACONIUS, *Histor. Pontif. et cardinal.*, t. IV, p. 430.)

✓ **BORGIA - GANDIE (FRANÇOIS DE)**, chanoine de Tolède, puis évêque de Calahorra et archevêque de Burgos, créé cardinal en 1700 par le Pape Innocent XII, mourut en 1702.

✓ **BORGIA (CHARLES)**, Espagnol, patriarche des Indes, grand maître de la chapelle du roi d'Espagne, nommé, en 1720, par le Pape Clément XI, cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mourut en 1733.

BORGIA (ETIENNE), né à Velletri, le 3 décembre 1731, est peut-être le particulier qui a possédé le plus riche musée. — Elevé auprès de son oncle, archevêque de Fermo, il montra, très-jeune encore, un goût irrésistible pour l'étude des antiquités, et n'épargna ni soins ni dépenses pour se procurer tous les objets antiques dont il avait connaissance, manuscrits, statues, bronzes, médailles; c'est ainsi qu'il forma, avec le temps, dans son palais de Velletri, cette collection si variée, si considérable et si curieuse qui faisait l'admiration de tous ceux qui la visitaient. S'étant fixé à Rome, il attira l'attention du Pape Benoît XIV, qui apprécia son mérite et le nomma, en 1759, gouverneur de Bénévent. Dans ce poste, il se montra habile administrateur, et sut, par de sages mesures, préserver cette province de la famine qui, en 1764, désola le royaume de Naples. En 1770, il fut rappelé à Rome pour y remplir les fonctions de secrétaire de la Propagande, fonctions qu'il conserva pendant dix-huit ans. Là, mieux que partout ailleurs, il était à même de satisfaire ses goûts; correspondant avec les missionnaires dispersés sur tous les points du globe, il les pria de lui envoyer tous les objets rares ou curieux qui leur tomberaient sous la main. C'est ainsi qu'il se procura une multitude de curiosités qu'il ajouta à son musée déjà si riche. En 1789, Pie VI le décora de la pourpre sacrée, et lui confia la charge d'inspecteur général des enfants-trouvés. Il justifia ce choix en

continuant de déployer les talents administratifs dont il avait déjà fait preuve. Entre ses mains, ce service subit de grandes réformes; des améliorations, faites pour servir de modèle en ce genre, y furent introduites. Cependant l'esprit révolutionnaire avait franchi les frontières de la France et envahit les pays voisins, surtout l'Italie. De grands troubles menaçaient Rome en 1797; dans cette circonstance critique, le Souverain Pontife, connaissant la capacité du cardinal Borgia, l'investit de la dictature, en lui adjoignant deux autres cardinaux. Le nouveau dictateur de Rome sut tellement imposer par sa fermeté que, jusqu'à l'arrivée de Berthier, l'ordre fut maintenu. Mais dès qu'une fois eut paru l'armée française, le parti populaire, s'étant rendu maître du pouvoir, établit la république. Le Souverain Pontife avait dû quitter Rome, et le cardinal Borgia, arrêté le 8 mars 1798, ne recouvra la liberté, trois semaines après, que sous condition de sortir des Etats romains. Il se retira à Venise: là, pendant que tout tremblait autour de lui, il conserva toute sa constance. Il continua de s'occuper de ses missions, trouva les moyens d'organiser une nouvelle Propagande, recueillit des souscriptions, parvint à envoyer d'abondants secours aux missionnaires répandus sur tous les points, et à en faire partir de nouveaux. Le traité de Lunéville avait rendu, en 1801, au Saint-Père ses Etats. Tout y était désorganisé. Le cardinal Borgia eut la plus grande part à la direction des affaires. Lorsque Pie VII dut se rendre à Paris, en 1804, pour y sacrer l'empereur; il voulut être accompagné du cardinal Borgia qui obéit malgré son grand âge et la rigueur de la saison. Arrêté à Lyon par une maladie grave, ce prélat distingué y mourut, le 23 novembre 1804, dans les bras de Fontana, depuis cardinal. Il avait publié en italien un grand nombre d'ouvrages qui sont estimés. « Peu d'hommes ont été aussi universellement regrettés; ses bienfaits l'avaient mis en relation avec les gens de lettres de tous les pays: depuis trente ans, aucun voyageur de distinction n'avait visité l'Italie sans admirer le magnifique musée de Velletri, et sans conserver un vif souvenir de l'affabilité du propriétaire. Un savant avait-il des recherches à faire dans un genre quelconque? il était assuré de trouver au musée Borgia quelques objets importants pour son travail; le cardinal s'empressait de les lui indiquer lui-même, les lui prêtait avec la plus grande facilité, l'engageait à en faire la description, se chargeait souvent des frais d'impression et toujours des frais de gravure des planches. C'est ainsi qu'Adler, Zörga, Georgi, le P. Paulin de Saint-Barthélemy et beaucoup d'autres savants de tous les pays, ont décrit diverses parties de cette immense collection, riche surtout en monuments égyptiens et indiens. On l'a vu vendre de la vaisselle d'argent, et jusqu'aux boucles de ses souliers, pour faire l'acquisition de quelques morceaux curieux, ou pour faire imprimer une dissertation: Il

vendit un plat d'or pour subvenir au frais d'impression du *Systema Brahmanicum*, composé par le P. Paulin. Bon, facile jusqu'à l'excès, ouvert, franc, gai, et même un peu caustique, sa conversation était d'autant plus intéressante, que sa mémoire prodigieuse lui fournissait sur tous les sujets quelques détails intéressants. » (*Biographie Michaud*, art. *Borgia*.)

BORROMÉE (Saint CHARLES), fils du comte Gilbert Borromée, et de Marguerite de Médicis, sœur du Pape Pie IV, naquit le 2 octobre 1538, au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais. Dès son enfance, il annonça ce qu'il devait être un jour, le modèle de toutes les vertus, et un saint. Après avoir achevé ses *humanités*, il alla, âgé de seize ans, étudier le droit sous le fameux François Alciat, auquel il fit, depuis, obtenir le chapeau de cardinal. La mort de son père le rappela, en 1558, pour les affaires de sa famille. L'année suivante, le cardinal de Médicis, son oncle, fut élevé au souverain pontificat. Le jeune Borromée reçut les félicitations qu'on lui en adressa, avec une froideur qui faisait voir combien il appréhendait les dangers auxquels cette élévation allait l'exposer. Il était reçu docteur, et il était au niveau de toutes les connaissances de son temps, lorsque le Souverain Pontife l'appela auprès de lui; étonné d'une si grande maturité, et d'une si grande sagesse, Pie IV le fit cardinal en 1560, et archevêque de Milan quelques temps après, quoiqu'il ne fût âgé que de 23 ans. Il fut encore grand pénitencier, légat de Bologne, de la Romagne et de la Marche d'Ancone, protecteur de plusieurs couronnes, ainsi que de plusieurs ordres religieux. Son frère unique, Frédéric Borromée, étant mort en 1563, à la fleur de son âge, sans postérité, Charles se fit aussitôt ordonner prêtre, pour se délivrer de l'importunité de ses parents et de ses amis, qui le pressaient de quitter l'état ecclésiastique, afin qu'il ne laissât pas tomber le nom de sa famille. Malgré la multiplicité de ses emplois et des affaires dont il était chargé, il trouvait encore du temps à donner à l'étude des écrivains sacrés et profanes, étude qui était pour lui son plus précieux délassement. Usant de son influence, et du crédit que lui donnaient son rang et ses fonctions, il avait institué au Vatican une académie, composée d'ecclésiastiques et de laïques, et qui avait pour but d'encourager le goût et le progrès des saines études. Cette académie fut comme une pépinière d'où sortirent des cardinaux et des évêques aussi distingués par leurs vertus que par leur savoir. C'est dans ces conférences qu'il triompha de sa difficulté à s'exprimer, qu'il acquit même le talent de la parole. Elles se tenaient la nuit, après que le jour avait été consacré aux affaires. Les sujets qu'il y avait traités ont été imprimés à Venise en 1748, sous le titre de *Noctes Vaticanæ*, comme il les appelait lui-même.

Charles n'avait accepté toutes ses dignités que par obéissance; mais il eut bientôt jué-

né le choix du Souverain Pontife, dont il fut la consolation et l'appui dans les affaires les plus difficiles du gouvernement de l'Eglise. L'une des plus importantes alors était celle du concile de Trente, qui durait depuis dix-huit ans, après avoir été plusieurs fois interrompu. Le saint cardinal, par son zèle et par son autorité, vint à bout de surmonter toutes les difficultés qui en avaient retardé la clôture. La dernière session eut lieu le 4 décembre 1563. Il se hâta d'en faire publier les décrets, dans son diocèse, pour la réformation de la discipline ecclésiastique; et pour en faciliter l'exécution, il donna, le premier, l'exemple, en réformant sa maison, en vendant ce qu'il y avait de plus précieux et de moins nécessaire dans ses meubles et dans son équipage. Dès l'âge de 12 ans, il avait été pourvu de la riche abbaye de Saint-Gratian, puis d'une autre abbaye et d'un prieuré que lui avait résignés le cardinal de Médicis, son oncle, en montant sur le Saint-Siège; c'étaient là des abus qu'il avait appris à condamner; il travailla courageusement à les détruire.

Avant de se séparer, les docteurs, qui composaient le concile de Trente, avaient recommandé au Souverain Pontife de faire rédiger un abrégé de la doctrine chrétienne, à la portée de tous les fidèles. Saint Charles, choisi par son oncle pour l'exécution de ce travail, s'adjoignit François Foreiro, théologien portugais du concile, Léonard Marini, archevêque de Lanciano, et Gilles Foscarari, évêque de Modène. De leurs travaux réunis sortit, en 1566, le *Catéchisme de Trente*, dans lequel on ne sait pas ce qu'on doit le plus admirer, de l'érudition, de la précision, ou de la simplicité.

Le saint cardinal n'avait qu'une préoccupation, c'était de retourner au plus tôt dans son diocèse pour travailler à la sanctification de son troupeau. Il se fit précéder de plusieurs missionnaires de la Compagnie de Jésus à qui il donna, dans Milan, une maison qui devait leur servir de point central, pour donner des missions dans tout son diocèse. Il partit lui-même peu de temps après; mais il était à peine arrivé à Milan, qu'il apprit la maladie de son oncle, ce qui le fit retourner à Rome. Pie IV mourut entre ses bras le 10 décembre 1565. Pie V, qui, un mois après, fut élevé au pontificat, mit tout en œuvre pour conserver auprès de lui l'éminent cardinal; mais, vaincu par ses vives instances, il céda à regret, et lui permit de se rendre dans son diocèse.

Depuis 80 ans que ses archevêques n'y résidaient pas, il était tombé dans l'état le plus déplorable; on n'y voyait qu'ignorance dans le clergé séculier, indisciplinés dans le clergé régulier, scandales dans toutes les classes des fidèles. C'est à ces abus, et à bien d'autres, que s'attaqua courageusement le pieux archevêque. Il tint six conciles provinciaux et onze synodes, dont le principal objet fut de mettre en vigueur les sages prescriptions du concile de Trente, et qui contiennent tous les statuts nécessaires pour

le parfait gouvernement d'un diocèse. Il avait commencé par régler sa maison, par en bannir la splendeur dans laquelle il avait vécu à la cour romaine; chacun y eut sa règle à observer. Les exercices de la piété chrétienne y furent fixés pour tous les jours. C'est alors qu'il commença cette vie de prière, de charité pastorale et d'austérités, qu'il continua jusqu'à sa mort. Dès qu'il eut fixé sa résidence à Milan, il se réduisit à la pension qu'il s'était réservée sur les biens de sa famille, à celle qu'il recevait du roi d'Espagne, et au tiers du revenu de son archevêché. Jaloux de faire revivre l'ancienne discipline sur la distribution des revenus ecclésiastiques, il abandonnait les deux autres tiers pour les pauvres et pour les besoins de l'Eglise. Il avait résigné ses autres bénéfices, ou s'était fait autoriser à en employer le revenu à fonder des séminaires, des collèges, à fournir aux besoins des pauvres et des malades des hôpitaux, pour lesquels il vendit sa vaisselle d'argent, tous ses meubles précieux: son palais fut toujours sans tapisseries ni décorations, ou autres recherches de luxe, de vanité ou de sensualité. Il se confessait tous les jours avant de célébrer la sainte Messe, récitait son bréviaire tête nue et à genoux, et, les jours de fête, assistait à l'Office public dans sa cathédrale. La Passion de Jésus-Christ était le plus cher objet de sa piété, et sa tendre dévotion pour la sainte Vierge et pour les saints honorés dans son église, lui fournissait des prières auxquelles il était fidèle. Son jeûne était continu; il ne l'interrompait que les jours de fête; d'ordinaire, il l'observait en mangeant quelques légumes avec du pain, et en ne buvant que de l'eau. Son palais, toujours ouvert à ceux qui imploraient sa charité, qui désiraient recevoir ses conseils, ou lui confier leurs peines, représentait l'image d'une maison religieuse dont le chef et la communauté étaient des saints, et dont le zèle et les exemples firent l'édification de Milan et de tout son diocèse, où la piété se renouvela, et rendit à la religion son autorité et son éclat, dans l'observance de ses lois et les pratiques du culte. Ces heureux résultats ne se bornèrent pas au diocèse de Milan; la piété, avec les vertus qui en découlent, comme une contagion bienfaisante, gagna, de proche en proche, les pays voisins; elle exerça une puissante influence sur toutes les classes de la société, et les transforma. Cette influence s'étendit jusqu'à la cour romaine, où, sous le saint Pontife, Pie V, on vit des formes plus régulières succéder aux désordres de quelques-uns des pontificats précédents. Mais en opérant de grandes réformes, il avait dû rencontrer de grands obstacles, et blesser bien des intérêts. Il triompha des difficultés par sa fermeté, sa persévérance, son inépuisable charité. Il en éprouva de la part des évêques de sa province, qui ne voulaient pas se soumettre à la résidence; de la part du chapitre de la Scala, qui se prétendait en dehors de sa juridiction; de la part de quelques

ordres religieux. Les adversaires des réformes gaguèrent un frère Farina, qui alla se poster à l'entrée de la chapelle, où le prélat faisait sa prière avec toute sa maison, et, au moment où l'on chantait l'antienne : *Non turbetur cor vestrum, neque formidet* (Joan. xiv, 27), l'assassin tire un coup d'arquebuse sur l'archevêque, à genoux devant l'autel. Au bruit de la détonation, les chants cessent ; la consternation est à son comble. Le saint, sans s'émouvoir, fait signe de continuer la prière. Quand elle est finie, il se relève, et voit tomber la balle, qui s'était amortie dans ses vêtements. Le coupable et trois de ses complices reçurent le châtiment qu'ils méritaient, sans qu'on eût égard aux prières du saint, qui implorait leur pardon. Un second attentat, dirigé contre lui, n'eut pas plus de succès que le premier. Ces tentatives ne l'ébranlèrent point, et ne le firent point dévier de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il souffrait tout sans se plaindre ; plusieurs fois aussi ceux qui le regardaient comme un ennemi, saisis d'admiration, vinrent lui offrir des satisfactions qu'il accueillit avec douceur et avec charité.

Il était parti pour porter les derniers secours de la religion à un de ses suffragants, lorsqu'il apprit que la peste s'était déclarée près de Milan, où elle gagna bientôt. Il se hâta de retourner dans sa métropole, et, en arrivant, alla visiter le lieu où le magistrat avait fait conduire les pestiférés. Il les consola, les encouragea, pourvut à leurs besoins spirituels et temporels, déclarant que, dans cette calamité terrible, il ne manquerait pas à son peuple, qu'il ne s'en séparerait point, qu'il sacrifierait sa vie à lui rendre tous les soins d'un bon pasteur. Il ordonna des prières publiques pour tâcher de fléchir la justice divine, s'offrant à Dieu comme victime dans des processions auxquelles il assistait nu-pieds, la corde au cou, les yeux fixés sur son crucifix, qu'il arrosait de ses larmes. Enfin le ciel exauça les vœux du saint prélat, et le fléau cessa ses ravages.

Tant de zèle, de travaux et de fatigues avaient altéré sa santé. Il s'était rendu avec le P. Adorno, Jésuite, son confesseur, au mont Varalli ; il y fit une confession extraordinaire, et dit à quelques amis que sa fin approchait. Quelques jours après, c'était le 24 octobre 1584, il fut pris d'une fièvre tierce ; on le transporta à Milan ; le 2 novembre suivant, la fièvre redoubla. Il demanda les sacrements de l'Eglise, qu'il reçut avec sa dévotion accoutumée, et, au commencement de la nuit du 3 au 4 novembre, il termina sa laborieuse et trop courte carrière, en prononçant ces mots : *Ecce venio, «Voilà que je viens.»* Il allait recevoir le prix de ses vertus. Il n'était âgé que de 46 ans, et fut canonisé par Paul V, neuf ans après sa mort. Par son testament, il laissait son argenterie à l'église métropolitaine, sa bibliothèque à son chapitre, ses manuscrits à l'évêque de Verceil. Il avait institué l'hôpital général son héritier, et choisi pour sépulture un caveau voisin du cœur de sa cathé-

drale. On y lit sur une tablette de marbre l'épitaphe suivante faite par le saint : « Charles, cardinal, du titre de Sainte-Praxède, archevêque de Milan, implorant le secours des prières du clergé, du peuple et du sexe dévot, a choisi ce tombeau de son vivant. » Il avait recueilli en 1 vol. in-fol., la première partie de ses conciles ; la seconde ne l'a été qu'après sa mort. L'édition de 1599, Milan, 2 vol. in-fol., sous le titre de *Acta Ecclesie Mediolanensis*, est préférée aux éditions subséquentes. Saxius a donné, en 1747, à Milan, une édition de ses œuvres complètes, avec notes, 5 vol. in-fol. On y trouve ses *Instructions aux confesseurs*, et ses *Sermons*. On a publié à Augsbourg, 1758, en 2 vol. in-fol., une nouvelle édition des *Noctes Vaticanæ*, des homélies, des sermons et des discours, le tout suivi de la Vie du saint par Giussano. Cette Vie, traduite en latin par Rubens, l'a été en français par le P. Cloisault, de l'Oratoire. La Vie du saint a encore été écrite par Godeau, Charles Bascapè, Ripamontius, et par le P. Touron. La bibliothèque Ambrosienne, fondée par son cousin, le cardinal Frédéric Borromée, conserve 31 volumes de lettres de saint Charles. En 1697, on lui a élevé au lieu de sa naissance, à Arone, une statue colossale en bronze, de 66 pieds de hauteur.

Pour suppléer à la brièveté de notre notice, nous donnons ici une analyse détaillée de la *Vie de saint Charles*, par Giussano. Malgré la forme très-sèche de cette analyse, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir mis sous les yeux un tableau complet des actions de ce grand saint.

LIVRE PREMIER.

Chapitre premier. — *Noblesse de la famille de saint Charles. — Piété de son père et de sa mère.*

La noble famille des Borromée.

La vertu du père de saint Charles.

La piété de la mère de saint Charles.

Les frères et les sœurs de saint Charles.

Piété extraordinaire de la comtesse Anne, sœur de saint Charles.

Chap. II. — *Naissance de saint Charles [1538], et ses premières années.*

Prodige arrivé à la naissance de saint Charles.

Saint Charles prend l'habit ecclésiastique.

Saint Charles, fait bénéficiaire, ne veut pas permettre que le revenu de son bénéfice soit confondu avec celui de sa famille.

Chap. III. — *Ses études en droit à Pavie, et comment il s'y comporta [1554].*

Saint Charles étudie à Pavie.

Saint Charles perd son père, et on le charge des affaires de toute la famille.

Il met la réforme parmi les religieux de son abbaye.

Un de ses domestiques lui tend un piège pour lui faire perdre sa chasteté, et il résiste à la tentation.

Il reçoit le bonnet de docteur.

Chap. IV. — *Il est fait cardinal et archevêque de Milan par le Pape Pie IV, son oncle [1560].*

Ce qu'il fit en apprenant la nouvelle de l'élevation de son oncle au souverain pontificat.

Le Pape fait saint Charles cardinal, puis archevêque de Milan.

Saint Charles forme à Rome une académie de savants.

Une personne de grande qualité lui dresse un autre piège pour lui faire perdre sa chasteté.

Chap. V. — *Saint Charles est fait grand pénitencier, et chargé de plusieurs autres nouveaux emplois; il se fait prêtre après la mort de son frère.*

Saint Charles examine soigneusement ceux à qui il confère des bénéfices.

Mort de son frère.

Il reçoit la prêtrise.

Chap. VI. — *Il fonde à Pavie le collège de Borromée [1562].*

Chap. VII. — *Il fait convoquer et conclure le concile de Trente.*

Chap. VIII. — *Ce qu'il fit après la conclusion du concile de Trente [1564].*

De quelle méthode il se sert pour apprendre les décrets du concile de Trente.

Il fait purger, par des savants, les livres des saints Pères de quantité d'erreurs qui s'y trouvaient glissées.

Il réforme sa maison et en retranche beaucoup d'officiers.

Il consulte D. Barthélemy des Martyrs, sur son dessein de se retirer en quelque religion.

Il converse souvent avec de saints et savants religieux.

Il commence à prêcher.

Il revoit sa philosophie et sa théologie.

Le roi d'Espagne donne à saint Charles une pension de neuf mille écus.

Chap. IX. — *Le soin que saint Charles eut de son Eglise de Milan pendant son absence.*

Chap. X. — *Il obtient du Pape la permission d'aller à Milan [1565].*

Chap. XI. — *Il fait son entrée pontificale à Milan, et y célèbre son premier concile provincial [1565].*

Noms des évêques qui assistaient au premier concile provincial de saint Charles.

Discours de saint Charles à la fin de ce concile.

Bref de Pie IV, au cardinal Charles Borromée.

Chap. XII. — *Saint Charles retourne à Rome, et assiste à la mort du Pape, son oncle.*

Il assiste le Pape à la mort.

Chap. XIII. — *Il entre au conclave où est élu Pie V, et va résider en son diocèse de Milan [1566].*

Il fait recevoir Pape Pio V.

Vertus du Pape Pie V.

Lettre de saint Charles au cardinal Henri de Portugal.

LIVRE II.

Chapitre premier. — *Etat pitoyable auquel était réduit le diocèse de Milan, quand saint Charles en prit la conduite.*

Etendue du diocèse de Milan.

Etat pitoyable du diocèse de Milan.

Les jours de fête étaient profanés.

On n'avait aucun respect pour les églises.

Les jours de jeûne étaient violés impunément.

Chap. II. — *Ce que fit saint Charles pour sa propre conduite, dès qu'il résida à Milan.*

Sa dévotion particulière aux évêques de Milan.

Il se défait de tous ses bénéfices, et ne retient que son seul archevêché.

Chap. III. — *Ce qu'il fit pour la conduite de ses domestiques.*

Il dresse des règles pour la conduite de sa maison.

Il dresse d'autres règles pour la direction spirituelle de sa maison.

Chap. IV. — *Ce qu'il fit pour la conduite de ses officiers.*

Il cherche avec grand soin des personnes savantes, pour l'aider dans la conduite de son diocèse.

Vertus et éloge de Louis Moneta, patrice milanais.

Saint Charles visite de temps en temps les prisons, pour voir si on a soin des prisonniers.

Il divise en six provinces tout son diocèse, et y établit des visiteurs pour veiller sur les ecclésiastiques.

Chap. V. — *Il institue quelques séminaires pour rétablir la discipline ecclésiastique en son diocèse.*

Il établit un grand séminaire à Milan.

Il fonde trois autres séminaires.

Il donne la conduite de ses séminaires aux Pères Oblats.

Il visite deux fois l'an ses séminaires pour y examiner tous ceux qui y étudient.

Chap. VI. — *Ce qu'il fit pour empêcher l'hérésie de s'établir dans son diocèse [1566].*

Il fait imprimer son premier concile provincial.

Ses efforts pour empêcher l'hérésie de s'introduire dans son diocèse.

Chap. VII. — *Ce qu'il fit pour réformer son diocèse [1566].*

Il tient un catalogue de tous les ecclésiastiques de Milan, où sont marquées toutes leurs qualités.

Il publie une ordonnance pour obliger les ecclésiastiques à porter l'habit long.

Il visite les religieuses pour y mettre quelque réforme.

Il oblige les curés à faire la doctrine chrétienne.

Il fonde à Milan un collège de Jésuites.

Il établit dans sa maison des exercices publics de piété.

Le démon tâche de renverser tous les desseins de saint Charles.

Chap. VIII. — *Saint Charles entreprend la visite de son diocèse.*

Il a visité deux fois son diocèse.

Ordre que saint Charles suivait dans ses visites.

Chap. IX. — *Visite qu'il fit dans son église cathédrale [1566].*

Il fonde une théologale dans son église cathédrale.

Il réforme la musique de sa cathédrale.

Chap. X. — *Ce qu'il fit pour l'ornement de son église cathédrale.*

Chap. XI. — *Ce qu'il fit dans les autres églises de Milan et de son diocèse [1566].*

Il établit une confrérie pour avoir soin des suppliciés.

Il rétablit l'abstinence des Rogations.

Chap. XII. — *La peine qu'il eut pour rétablir la juridiction ecclésiastique [1567].*

Bref de Pie V au sénat de Milan.

Commencement des embarras suscités à saint Charles pour la juridiction ecclésiastique.

Lettre de saint Charles à Pie V.

Chap. XIII. — *Saint Charles visite les trois vallées du domaine des Suisses, dépendant de son diocèse [1567].*

Chap. XIV. — *Il entreprend de mettre la réforme dans l'ordre des Frères Humiliés, et dans celui des Frères Observantins de Saint-François.*

Il forme le projet de réformer l'ordre des Frères Humiliés.

Il tâche aussi d'introduire la réforme parmi les religieux de Saint-François.

Quels étaient les religieux Amédéens.

Quels étaient les religieux Clarins.

Chap. XV. — *Saint Charles est employé par le Pape à convertir les hérétiques [1568].*

Chap. XVI. — *Comment il tenait ses synodes.*

Saint Charles fait sa retraite annuelle.

Estime du Pape Pie V pour saint Charles.

De quelle manière il tenait ses synodes.

Chap. XVII. — *Saint Charles établit la maison du Secours, et entreprend une visite de son diocèse.*

Pourquoi saint Charles établit la maison du Secours.

Il est préservé miraculeusement d'un danger, où il faillit se noyer.

Il introduit la réforme dans quelques maisons religieuses.

Chap. XVIII. — *Comment saint Charles célébrait ses conciles provinciaux [1569].*

Avec quelle fermeté il obligea un évêque de sa province, qui était cardinal, de se trouver à son concile provincial.

Comment il tenait ses conciles provinciaux.

Dans ses conciles provinciaux, saint Charles rendait un compte exact de tout le revenu de son archevêché.

Comment il se comporta envers un évê-

que, qui dit n'avoir rien à faire dans son diocèse.

Chap. XIX. — *Il établit à Milan les Pères Théatins, et il jette les premiers fondements de l'église de Saint Fidèle pour les Pères Jésuites.*

Inscription qu'il fait graver sur la première pierre de cette église.

Chap. XX. — *Nouvelles contradictions essayées par saint Charles pour la défense de la juridiction ecclésiastique; insultes que lui firent les chanoines de la Scala, lorsqu'il voulut les visiter.*

Etablissement des chanoines de la Scala. Insulte qu'ils font à saint Charles.

Chap. XXI. — *Comment se comporta saint Charles après l'insulte qu'il reçut des chanoines de la Scala.*

Saint Charles excommunie les chanoines de la Scala.

Punition visible de ceux qui avaient été excommuniés.

On tâche de décrier saint Charles auprès du roi d'Espagne.

Chap. XXII. — *Réponses du Pape Pie V au gouverneur de Milan, sur l'affaire des chanoines de la Scala.*

Chap. XXIII. — *On tire sur saint Charles un coup d'arquebuse dont il est préservé miraculeusement.*

Conspiration ourdie par trois prévôts des Frères Humiliés pour tuer saint Charles.

Lettres de saint Charles au Pape Pie V.

Chap. XXIV. — *Dieu console saint Charles; le roi d'Espagne envoie l'ordre de rétablir la juridiction ecclésiastique, et les officiers de l'archevêque dans leur premier exercice.*

Le roi d'Espagne ordonne aux chanoines de la Scala de donner à saint Charles satisfaction de l'insulte qu'ils lui avaient faite.

Le gouverneur de Milan obtient un bref pour se faire absoudre de son excommunication.

Punition manifeste d'un homme excommunié.

Autre punition exemplaire.

Chap. XXV. — *Les chanoines de la Scala demandent humblement pardon, et ils sont absous par saint Charles.*

Quelle pénitence saint Charles imposa aux chanoines de la Scala en leur donnant l'absolution.

Chap. XXVI. — *Les coupables du coup d'arquebuse sont découverts et punis, malgré toutes les sollicitations que saint Charles put faire en leur faveur [1570].*

Comment on punit les trois prévôts des Frères Humiliés qui avaient conspiré la mort de saint Charles.

Saint Charles retourne visiter les trois vallées de la Suisse, où il fait beaucoup de bien.

Estime des peuples pour saint Charles.

Chap. XXVII. — *Le Pape Pie V supprime l'ordre des Humiliés.*

Chap. XXVIII. — *Secours que donna saint Charles à la ville de Milan dans une grande disette* [1570].

Saint Charles tâche d'abolir à Milan la coutume de manger de la viande le premier dimanche de Carême.

Chap. XXIX. — *Saint Charles empêche que l'hérésie ne s'introduise dans les pays des Suisses deçà les monts.*

Propositions de saint Charles aux seigneurs de la diète des Grisons [1571].

Il tombe malade à la suite de ses grandes austérités et de ses fatigues.

Il retourne à Milan pour assister à la mort du duc d'Albuquerque.

Il fait la translation de quelques reliques.

Chap. XXX. — *Mort du Pape Pie V. Saint Charles va à Rome pour l'élection de Grégoire XIII, dont il obtient plusieurs grâces pour son Eglise* [1572].

Saint Charles apprend avec douleur la mort de Pie V.

Grégoire XIII, élu Pape, témoigne beaucoup d'affection à saint Charles.

LIVRE III.

Chapitre premier. — *Saint Charles remet entre les mains du Pape la charge de grand pénitencier, et les autres charges qu'il avait à Rome. Il fonde le collège de Bréra* [1572].

Lettre de saint Charles au Pape Grégoire XIII.

Il unit au collège des Jésuites son abbaye d'Arone.

Il célèbre son troisième concile provincial.

Chap. II. — *Nouvelle persécution de saint Charles pour la juridiction ecclésiastique* [1573].

Un nouveau gouverneur arrive à Milan.

Chap. III. — *Saint Charles excommunique le gouverneur de Milan.*

On ôte à saint Charles son château d'Arone.

Mort subite de celui que le gouverneur envoya à Rome pour se plaindre de saint Charles.

Le Pape condamne la conduite du gouverneur de Milan.

Le grand chancelier de Milan, aussi excommunié, tombe malade.

Chap. IV. — *Saint Charles fonde à Milan un collège pour les nobles, et il travaille à déraciner les abus.*

Soins de saint Charles pour le collège des Suisses.

Il tâche de rétablir parmi le peuple l'observance de l'Avent.

Les mesures pour empêcher les désordres du carnaval.

Chap. V. — *Il visite le roi de France Henri III, retournant de Pologne; il institue deux collégiales.*

Comment il fut reçu du roi de France [1574].

Il tient son quatrième synode.

Il publie une ordonnance sur le respect dû aux lieux saints.

Chap. VI. — *Il va à Rome pour gagner le Jubilé de l'année sainte* [1575].

Le Pape nomme saint Charles visiteur apostolique pour les diocèses de sa province.

Saint Charles quitte, par humilité, le nom et les armes des Borromées.

Chap. VII. — *Il retourne à Milan, et, comme visiteur apostolique, commence la visite de sa province par Crémone.*

Il assiste, à la mort, le prince César de Gonzague.

Les Vénitiens ordonnent que saint Charles soit reçu dans leurs Etats avec tous les honneurs possibles.

Chap. VIII. — *Il publie à Milan le Jubilé de l'année sainte* [1576].

Il détermine les confesseurs pour le Jubilé.

Il prescrit des règlements pour le temps du Jubilé.

Il ouvre le Jubilé.

Il fait la translation du corps de saint Mona.

Il fait celle des corps de saint Fidèle et de saint Carpofores.

Chap. IX. — *Il célèbre son quatrième concile provincial.*

Eloge du médecin de saint Charles.

L'évêque de Famagouste, visiteur apostolique, termine sa visite du diocèse de Milan.

Saint Charles fait la translation de quelques corps saints.

LIVRE IV.

Chapitre premier. — *La peste à Milan; conduite admirable de saint Charles* [1576].

Saint Charles prédit la peste de Milan.

Il va à Lodi pour y assister l'évêque à la mort.

Les magistrats ont recours à lui.

Chap. II. — *Il dispose de ses affaires, avant de s'employer au service des pestiférés.*

Il consulte pour savoir s'il est obligé de s'exposer durant la peste.

Décision de la consulte de saint Charles.

Il fait son testament.

Chap. III. — *Secours de saint Charles aux Milanais.*

Il fait de grandes aumônes pour assister les pestiférés.

Ses domestiques s'accordent ensemble pour lui refuser de l'accompagner dans la visite des pestiférés.

Les grâces qu'il demanda au Pape pour son peuple.

Belle action d'un prêtre qui assistait les pestiférés.

Saint Charles reprend hardiment le gouverneur d'avoir abandonné Milan.

Chap. IV. — *Horrible misère dans Milan; ce que fait saint Charles pour y remédier.*

Les pauvres de Milan s'assemblent pour aller le prier d'avoir pitié d'eux.

Il ordonne des processions et des prières publiques contre la peste.

Il fait une bénédiction des cendres.

En quel habit il assiste aux processions.

Il se blesse en allant pieds nus en procession.

Chap. V. — *Il établit des exercices de piété.*
Il porte les Milanais à faire un vœu à saint Sébastien.

On bâtit des cabanes hors de Milan.

On fait une quarantaine générale à Milan.

Saint Charles reçoit une aumône extraordinaire dans une grande nécessité.

Il est contraint de faire nourrir par des chèvres les enfants des femmes mortes de la peste.

Chap. VI. — *Ce que fit saint Charles pour secourir spirituellement les pestiférés.*

Discours de saint Charles aux religieux de Milan.

Plusieurs Capucins s'offrent pour servir les pestiférés.

Saint Charles assiste deux Pères Barnabites qui moururent de la peste en servant les pestiférés.

Plusieurs séculiers s'offrent à saint Charles pour servir les pestiférés.

Action généreuse d'une fille de Saint-Ursule.

Chap. VII. — *Secours spirituels que procure saint Charles à ceux qui faisaient la quarantaine.*

Exercices de piété qu'il établit pendant le temps de la quarantaine.

Il publie une Lettre pastorale pour les exercices de piété.

Il visite tous les jours les pestiférés.

Il écrit sur un livre tous les besoins des pauvres.

Combien il en assiste.

Chap. VIII. — *Il administre les sacrements aux pestiférés.*

Il donne la confirmation aux pestiférés.

Il baptise des enfants nés de mères qui avaient la peste.

Il administre les sacrements à un curé qui fut emporté par la peste.

Le conseil de Milan député à saint Charles pour le prier de ne point s'exposer.

Il assiste d'autres curés qui moururent de la peste.

Chap. IX. — *Il visite les paroisses rurales infectées de la peste.*

Punition exemplaire de la vanité d'une femme.

Saint Charles bénit des cimetières pour des pestiférés.

Son énergie pour soutenir la dignité ecclésiastique.

On croit à Milan qu'il est mort.

Il prend, durant la peste, un grand soin des religieuses.

Chap. X. — *Il corrige des abus qui régnaient parmi les ecclésiastiques et le peuple.*

Unique remède employé par saint Charles pendant la peste.

Punition exemplaire de quelques libertins

Nouvelles austérités de saint Charles.

Il oblige les prêtres à se faire raser la barbe.

Il publie un Jubilé; ce qu'il fit durant ce temps-là.

Chap. XI. — *Il rétablit à Milan l'abstinence quadragésimale pour le 1^{er} dimanche de Carême.*

De quelle manière on profanait à Milan le 1^{er} dimanche de Carême.

Punition exemplaire d'un libertin qui se moquait de l'ordonnance de saint Charles.

Saint Charles entreprend de faire une bénédiction générale de toutes les maisons.

Il entreprend une nouvelle visite.

Chap. XII. — *Il ordonne quelques processions [1577].*

Il institue une procession du saint Cleu de Notre-Seigneur pour le 3 mai.

Chap. XIII. — *Il publie un nouveau Jubilé [1577].*

Il reprend l'évêque de Brescia de quitter sa ville épiscopale à cause de la peste.

On accomplit le vœu fait à Saint-Sébastien.

Il ordonne des prières publiques pour ceux qui sont morts de la peste.

Avec quel zèle il remédie aux désordres de son diocèse.

Chap. XIV. — *Il rend grâces à Dieu d'avoir délivré du fléau la ville et le diocèse de Milan [1578].*

Ce qu'il fit quand la contagion eut disparu.

Il compose son *Mémorial*.

LIVRE V.

Chapitre premier. — *Il est de nouveau persécuté pour la juridiction ecclésiastique.*

Sujet de division entre saint Charles et le gouverneur de Milan.

Le gouverneur de Milan renouvelle les différends sur la juridiction.

Le gouverneur envoie à Rome des plaintes contre saint Charles.

Plaintes ridicules contre saint Charles.

Quelques religieux se joignent au gouverneur contre saint Charles.

Chap. II. — *Saint Charles remédie à quelques abus [1578].*

Il est édifié de la piété de la femme du gouverneur.

Il transfère les chanoines de Pontirole à Saint-Etienne de Milan.

Il met en des lieux plus décents plusieurs corps saints.

Il exhorte le peuple à avoir plus de respect pour les églises.

Il renouvelle la dévotion aux sept stations.

Il célèbre son cinquième synode.

Il a dessein de vivre en commun avec les chanoines.

Chap. III. — *Saint Charles établit la Compagnie de la Croix, le collège de Sainte-Sophie.*

Il établit les confréries de la Croix.

Il fonde la maison de Sainte-Sophie pour les filles pauvres.

Il fonde l'hôpital des Mendians.

Chap. IV. — *Il institue l'illustre congrégation des Oblats de Saint-Ambroise.*

Quel est l'institut des Oblats.
Son affection pour les Oblats.

Chap. V. — *Il fait un voyage à Turin pour visiter le saint suaire.*

De quelle manière on a eu le saint suaire à Chambéry.

Estime du duc de Savoie pour saint Charles.

Quels exercices de piété régna saint Charles pour son voyage au saint suaire, à Turin.
De quelle manière saint Charles partit de Milan.

Comment il est reçu par le duc de Savoie.
Il visite le saint suaire.

On porte le saint suaire en procession.

On expose le saint suaire pendant trois jours, et on y met les prières de 40 heures.
Saint Charles prend congé du duc de Savoie, et en bénit les enfants.

Chap. VI. — *Saint Charles visite le mont Varalle [1578].*

Description du mont Varalle.

De quelle manière saint Charles vécut au mont Varalle.

Mort de quatre princes de la maison d'Espagne.

Saint Charles publie une Lettre pastorale afin de demander des prières pour les princes d'Espagne.

Quelles prières il ordonna pour ces princes.

Chap. VII. — *Il s'oppose aux dissolutions du carnaval.*

Il donne au public son *Mémorial*.

Un religieux prêche contre lui dans sa cathédrale.

Chap. VIII. — *Il fonde à Milan le monastère des Capucines de Sainte-Praxède [1579].*

De l'institut des Capucines.

Eloge de la comtesse Coronne Borromée, qui se fit Capucine.

Chap. IX. — *Il célèbre son cinquième concile provincial.*

Il y insère la manière d'assister les pestiférés.

Les Pères du concile le supplient de diminuer ses grandes austérités.

Il transfère les reliques de saint Nazare et d'autres saints.

Chap. X. — *Il célèbre son sixième synode.*

Il consacre l'église de Saint-Fidèle.

Il institue une maison de Refuge.

Chap. XI. — *Saint Charles assiste au chapitre général des Pères de la congrégation de Saint-Paul et à celui des Frères de Saint-Ambroise.*

L'institut des Barnabites.

Saint Charles préside au chapitre général des Barnabites.

Il préside encore à un chapitre des Frères de Saint-Ambroise.

Chap. XII. — *Il visite l'évêché de Vigevano, et d'autres parties du diocèse de Milan; il*

obtient un nonce apostolique pour les Suisses et les Grisons catholiques.

Quel désordre produit la mé-intelligence entre les magistrats et les supérieurs ecclésiastiques.

Saint Charles procure un visiteur au diocèse de Côme.

Eloge de l'évêque de Novarre, Jean-François Bonhomme.

Saint Charles fonde à Milan un collège pour les Suisses.

LIVRE VI.

Chapitre premier. — *Saint Charles va à Rome pour la défense de la juridiction ecclésiastique, et visite en chemin quelques lieux de dévotion.*

Chap. II. — *De quelle manière il est reçu du pape Grégoire XIII. Ce qu'il fit à Rome, où arrivèrent pour porter plainte contre lui quelques députés de la ville de Milan.*

Chap. III. — *En retournant à Milan, il passe par Ferrare et par Venise [1580].*

Chap. IV. — *Ce qu'il fit à Milan après son retour de Rome, et comment le Pape congédia les ambassadeurs envoyés contre lui.*

Chap. V. — *Il commence la visite de Brescia; il assiste le gouverneur de Milan à la mort; il célèbre son septième synode, et il continue ensuite la visite de Brescia.*

Chap. VI. — *Il visite l'église de Tirano dans la Valteline, et cherche les moyens de rétablir la foi catholique dans cette vallée, presque toute infectée de l'hérésie.*

Chap. VII. — *Il continue la visite du diocèse de Brescia, et convertit à la foi catholique tout un pays hérétique.*

Chap. VIII. — *Il procure aux Pères Capucins et aux Pères Jésuites, plusieurs établissements dans le pays des Suisses.*

Chap. IX. — *Il envoie en Espagne le P. dom Charles Bascapé, pour représenter au Roi Catholique le tort qu'on faisait à son Eglise; on lui suscite une nouvelle persécution pour la juridiction ecclésiastique [1581].*

Chap. X. — *Arrivée du P. Bascapé en Espagne; sa négociation auprès du Roi Catholique.*

Chap. XI. — *Saint Charles célèbre son huitième synode; il fait la translation de quelques corps saints; sa visite à l'impératrice Marie d'Autriche.*

Chap. XII. — *Il visite à Verceil le corps de saint Eusèbe, à Turin le saint suaire, etc.*

Chap. XIII. — *Il fait un service pour le repos de l'âme de la reine d'Espagne; il fit la translation de l'image sacrée de Notre-Dame de Sarone, et tient son sixième et dernier concile provincial.*

Chap. XIV. — *Il célèbre la translation du corps de saint Simplicien et d'autres saints [1582].*

Chap. XV. — *Il célèbre la translation du corps de saint Jean le Bon; il tient son neuvième synode diocésain, et il va à Turin avec le cardinal Palcote pour visiter le saint suaire.*

Chap. XVI. — *Saint Charles visite les paroisses de son diocèse, voisines des montagnes.*

LIVRE VII.

Chapitre premier. — *Saint Charles fait un voyage à Rome.*

Chap. II. — *Il ordonne trois processions pour le repos de l'âme du prince d'Espagne, et une pour le duc de Terre-Neuve, gouverneur de Milan; il célèbre son dixième synode [1583].*

Chap. III. — *Il établit un collège à Ascone, visite le duc de Savoie, malade à Verceil; le roi de Pologne lui envoie son neveu pour qu'il l'élève dans l'esprit ecclésiastique.*

Chap. IV. — *Il commence la visite apostolique dans le pays des Grisons.*

Chap. V. — *Il envoie à Coira Bernardin Morra pour la défense de la religion catholique, et il visite le comté de Bellinzona.*

Chap. VI. — *Les hérétiques tâchent en vain de détruire tout le bien qu'il avait fait.*

Chap. VII. — *Quelques actions de saint Charles, la dernière année de sa vie [1584].*

Chap. VIII. — *Il jette les premiers fondements de l'église magnifique de Notre-Dame de Rho, et de l'hôpital des Convalescents; il célèbre son onzième synode.*

Chap. IX. — *Il érige une collegiale à Legnano, et il consacre deux évêques de sa province.*

Chap. X. — *Il établit à Milan le monastère des religieuses Capucines de Sainte-Barbe, et il fait un voyage à Novare, à Verceil et à Turin.*

Chap. XI. — *Il tombe malade au mont Varalle, et il assure l'établissement du collège d'Arcone.*

Chap. XII. — *Sa mort bienheureuse.*

Chap. XIII. — *Sa sépulture.*

Chap. XIV. — *Le monastère des Capucines de Sainte-Barbe s'établit miraculeusement à Milan.*

Chap. XV. — *Douleur produite par la mort de saint Charles. Ce que firent alors le clergé et le peuple.*

Chap. XVI. — *Il est regardé comme un saint.*

Chap. XVII. — *Il fut estimé des grands pendant sa vie et après sa mort.*

Chap. XVIII. — *Dévotion au tombeau de saint Charles.*

Chap. XIX. — *Son extérieur.*

LIVRE VIII.

Chapitre premier. — *Son zèle pour la foi.*

Chap. II. — *Sa religion.*

Chap. III. — *Son profond respect pour le Pape et tous les prélats de l'Eglise.*

Chap. IV. — *Zèle de saint Charles pour rétablir le culte divin en son diocèse et en sa province.*

Chap. V. — *De l'oraison de saint Charles.*

Chap. VI. — *Fruits de la doctrine établie par saint Charles dans son diocèse.*

Chap. VII. — *Espérance de saint Charles en Dieu.*

Chap. VIII. — *Son amour pour Dieu.*

Chap. IX. — *Son amour pour le prochain.*

Chap. X. — *Son amour pour son Eglise de Milan.*

Chap. XI. — *Combien il était détaché de ses parents.*

Chap. XII. — *Son affection pour ses domestiques.*

Chap. XIII. — *Son zèle pour le salut des âmes.*

Chap. XIV. — *Son amour pour ses ennemis.*

Chap. XV. — *Manière charitable dont il corrigeait.*

Chap. XVI. — *Son humilité.*

Chap. XVII. — *Sa douceur.*

Chap. XVIII. — *Sa prudence.*

Chap. XIX. — *Sa constance.*

Chap. XX. — *Sa patience.*

Chap. XXI. — *Ses pénitences.*

Chap. XXII. — *Sa chasteté.*

Chap. XXIII. — *Sa pureté de conscience.*

Chap. XXIV. — *Sa droiture dans les affaires.*

Chap. XXV. — *Sa libéralité.*

Chap. XXVI. — *Son mépris des biens de la terre et son amour de la pauvreté.*

Chap. XXVII. — *Ses grandes aumônes.*

Chap. XXVIII. — *Son hospitalité.*

Chap. XXIX. — *Sa science.*

Chap. XXX. — *Ses soins quand il conférait quelque bénéfice.*

LIVRE IX.

Chapitre premier. — *Miracles opérés par l'intercession de saint Charles.*

Chap. II. — *Miracles opérés pendant sa vie.*

Chap. III. — *Miracles arrivés dans le temps de sa mort.*

Chap. IV. — *Miracles opérés par l'intercession de saint Charles après sa mort.*

Chap. V. — *Miracles opérés sur le tombeau de saint Charles.*

Chap. VI. — *Miracles opérés par les images de saint Charles.*

Chap. VII. — *Respect qu'inspirait tout ce qui venait de lui.*

Chap. VIII. — *Quelques grâces spirituelles obtenues miraculeusement par l'intercession de saint Charles.*

BORROMÉE (FRÉDÉRIC), cousin-germain de saint Charles, manifesta dès son enfance une vocation si prononcée pour l'état ecclésiastique, que son vénérable parent prit soin de son éducation; et, l'ayant mis au nombre des clercs, il le fit élever dans le collège qu'il avait fondé à Pavie. — Le jeune Frédéric s'y distingua par sa piété, autant que par ses talents. Le Pape Sixte V le nomma cardinal en 1587; et Clément VIII, archevêque de Milan, en 1595. En 1609, ce prélat célébra le septième concile provincial de Milan, et soutint dignement le glorieux nom qu'il portait. C'est lui qui fonda, à Milan, la célèbre bibliothèque Ambrosienne, qu'Antoine Olgiati, auquel il en confia le soin, enrichit de neuf mille manuscrits, dont beaucoup étaient grecs ou orientaux. Le cardinal Fr. Borromée mourut en 1632. Il a laissé divers ouvrages, entre autres: *Sacra colloquia*, Milan, 1632, 10 vol. in-12; 1636, 4 vol. in-4°. — *De episcopo concionante*, Milan, 1632, in-fol. — *Meditamenta litteraria*, Milan, 1633, in-fol. — *Principum*

favor : — *Divinae laudes* : — *Sermones synodales* : — *De Christiana mentis jucunditate*, etc. (*Voy. GIUSSANO, Vita sancti Caroli* : — *Sponde, In Annalibus* : — *Janus Nicius ERYTHROEUS*, etc.

BORROMÉE (GILBERT), petit-neveu du précédent, naquit en 1615. — Il passa par différents emplois, fut gouverneur, commissaire des armes, etc., dans les Etats pontificaux. Le Pape Innocent X, qui l'avait attaché au cardinal Pamphile, son neveu, le fit cardinal *in pectore* en 1652, et le déclara le 2 mars 1654. Il fut membre de plusieurs congrégations, notamment de celle qui fut instituée pour examiner le livre de Jansénius, et où il fit preuve d'un rare savoir. Il avait été, d'ailleurs, en commerce avec les principaux savants, ses contemporains. Après avoir exercé pendant trois ans les fonctions de légat dans la Romagne, il revint à Rome, où il mourut le 18 janvier 1672.

BORROMÉE (FRÉDÉRIC II du nom), était aussi petit-neveu du cardinal Frédéric Borromée. — Après avoir été référendaire des deux signatures, et inquisiteur à Malte, il fut nommé patriarche titulaire d'Alexandrie, et envoyé, comme nonce, chez les Suisses, d'où il revint pour être gouverneur de l'immunité, et vice-gouverneur de Rome. Le Pape Clément IX l'envoya ensuite, en qualité de nonce ordinaire, à Madrid. Son successeur Clément X lui donna le chapeau de cardinal le 22 déc. 1670, et le fit secrétaire d'Etat. Mais il ne jouit pas longtemps de ces dignités, étant mort le 18 février 1673, âgé de 56 ans. Il fut inhumé dans l'église de la nation Milanaise.

BORROMÉE (GILBERT), Milanais, évêque de Novare, patriarche titulaire d'Autriche, fut créé, en 1717, cardinal du titre de Saint-Alexis par le Pape Clément XI, dont il était maître de chambre.

BORROMÉE (VITALIEN), Milanais, né en 1720, fut fait cardinal par Clément XIII en 1766. Il mourut en 1793.

BORSANO. — *Voy. SIMON*.

BOSCHI (JEAN-CHARLES), né à Faenza en 1715, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il parvint à la charge de grand-pénitencier, et mourut en 1788.

BOSON, Anglais, créé en 1155, par le Pape Adrien IV, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, fut légat en Portugal.

BOSON, Français, fut créé, en 1185, cardinal du titre de Saint-Ange par Luce III, Pape de 1181 à 1185, et qui créa seize cardinaux en deux promotions.

BOSQUET. — *Voy. BERNARD*.

BOTTIGLIA, comte DE SAVAOX (LOUIS), né à Cavour en 1752, fut fait cardinal en 1834 par Grégoire XVI. Il mourut en 1836.

BOTTINI (LAURENT-PROSPER), né à Lucques en 1737, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1818.

BOCILLON. — *Voy. TOURN (de la)*.

BOURBON (CHARLES II), était fils de

Charles I du nom, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne. — Il prit le titre de duc de Bourbon après la mort de Jean II, son frère, mort sans enfants légitimes le 1^{er} avril 1488. Charles avait d'abord été administrateur de l'évêché de Clermont, prieur de la Charité-sur-Loire, abbé de Fleury et de saint Waast d'Arras, puis archevêque de Lyon. En 1449, il fit tenir un concile à Lyon, pour mettre fin au schisme de Félix V, contre le Pape Nicolas V, et cette assemblée fut suivie de résultats heureux. Louis XI, qui avait pour lui une grande considération, le choisit pour être le parrain de son fils, qui fut Charles VIII, et l'employa pour négocier un traité entre Charles, duc de Bourgogne, et François II, duc de Bretagne. Enfin, il fut fait cardinal par le Pape Sixte IV, en 1476, après avoir été légat d'Avignon. Il se trouvait à l'entrevue qu'eurent à Pecquigny le roi Louis XI et Edouard, roi d'Angleterre, pour la confirmation du traité qui avait été fait entre les deux couronnes. « Le roi Louis XI, dit Commines, ayant invité le roi d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les dames, lui proposa en même temps le cardinal pour confesseur, comme celui qui l'absoudrait très-volontiers de ce péché; ce que le roi d'Angleterre prit à grand plaisir, sachant bien que le cardinal était son compagnon. » Il mourut à Lyon le 13 septembre 1488, et il est inhumé dans l'église de Saint-Jean de la même ville, dans la chapelle qu'il y avait fait bâtir. *Voy. Mémoires de Phil. de Commines*, l. iv, c. 10; — *SAINT-MARTHE, Histoire généalogique de France*, l. ii, c. 10; et *Gallia Christ.*, tom. I. **BOURBON**. — *Voy. LOUIS*.

Voici son éloge par le Père Alby [1644] : « Les grandes familles sont comme les grands fleuves, qui poussent de telle rapidité leurs eaux dedans la mer, qu'ils ne leur permettent pas d'y perdre leur douceur, et la pureté de leur première source. Ce qui est remarquable en la royale famille de Bourbon, dont le sang généreux et si bien empourpré de l'honneur de la vertu, s'est toujours conservé cette gloire, de donner en tout temps, dans les douze lignes, où elle s'est vue multipliée, des personnages dignes de sa grandeur, et très-illustres, ou en la possession de l'Eglise, ou au gouvernement politique, ou en la gloire des armes. Entre les prélats qui ont porté cette haute noblesse, comme en douaire au sein de l'Eglise, les quatre cardinaux de Bourbon ont si heureusement allié, aux grandes qualités de leur naissance, les autres perfections requises à leur état, que l'on peut dire avec vérité, qu'ils ont autant orné leur pourpre de l'éclat de leurs vertus, que de celui de leur sang.

« Le premier qui fut revêtu de cette éminente dignité, et qui la porta dans sa famille, fut fils de Charles, quatrième duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne; et eut deux frères, dont l'un, qui se dédia à l'Eglise, fut prince et évêque de Liège; l'autre, qui avait suivi les armes, s'y étant signalé

en plusieurs occasions fort honorables, emporta par son mérite, sur les puissants émulateurs qu'il rencontra de sa vertu, la charge et l'épée de connétable sous le roi Charles VIII. Les cinq sœurs qu'il eut, toutes princesses hautement accomplies, furent mariées à cinq ducs, à qui elles emmenèrent avec les faveurs de leur origine, toutes les grâces et les vertus en leur compagnie.

« Charles de qui nous avons à parler, ayant pris le goût de la piété dans l'étude des bonnes lettres qu'il apprit depuis son bas âge, logea tellement ses pensées au-dessus de la fortune et du monde, qu'il trouva toutes leurs faveurs et les trônes mêmes de leurs grandeurs, plus bas que l'honneur qu'il prétendait de servir aux autels. Et il semblait déjà toucher du doigt, le but qu'il s'était proposé, faisant du repos de son esprit sa plus belle cour, et dédaignant de se ployer à des soins moindres que ceux que la dévotion lui détrempait dans la douceur de ses exercices : quand sur la réputation d'une vertu si peu commune aux princes de son âge, il fut nommé à l'évêché de Clermont, qu'il tint l'espace de treize ans, durant lesquels, tant par le zèle affectonné qu'il rapporta au bien du diocèse, comme par la vigilance du suffragant qui lui fut donné, il corrigea presque tous les désordres, et ramena la licence des mœurs au point où la raison, et les loix divines et ecclésiastiques voulaient qu'elles fussent.

« Cependant la recommandation de tant de belles qualités que les exercices de sa première charge avaient aidé à découvrir au monde, obligèrent l'affection du roi à lui procurer l'honneur de la pourpre de l'Eglise qui lui fut donnée par le Pape Sixte IV, d'autant plus volontiers qu'il savait que son mérite particulier avait prévenu dans son esprit la prière du roi. Depuis encore il arriva que de l'évêché de Clermont il passa à l'archevêché de Lyon ; où, quoique sa vertu eût changé de champ, elle ne changea pas pourtant de pas ni de démarche. On le vit toujours aller aux louables actions, qui partagèrent à cette grande ville qui l'avait reçu, leur honneur et leurs exemples, qui sont la première chose que les prélats doivent au public. La douceur était en lui si naturelle et si abondante, qu'il en sucrerait le reste de ses vertus. Il fit de sa libéralité comme une source perpétuelle de biens, qui arrosait cette province pour la rendre pleine des fruits de sa vertu bienfaisante. Et il n'y eut personne qui ne louât sa magnificence aux réparations publiques, aux ornements des églises, et au bâtiment somptueux du palais archiepiscopal qu'il releva depuis les fondements, qui seront autant de statues permanentes de sa grandeur, et de colonnes de sa gloire.

« Et nonobstant l'emploi de son diocèse, suffisant d'attacher ses soins, le roi sur les preuves de sa véritable affection à son service, le fit nommer à l'administration de l'archevêché de Bordeaux, sur quelques ombres qu'il avait pris de la fidélité des Borde-

lais ; lesquels le cardinal de Bourbon maintint par son adresse et par son autorité en leurs devoirs, leur faisant cueillir à souhait les fruits de la paix que le roi leur avait acquise.

« Le rang qu'il tenait en l'Eglise, et celui que sa naissance lui donnait parmi les princes du sang royal, l'obligeant de fois à autre d'aller visiter ses Majestés selon leur désir, il augmentait tellement leurs contentements et les lumières de leur cour par sa présence, qu'il y trouvait cette peine fâcheuse de s'y tenir toujours en montre ; son humeur étant d'être à soi, et de se faire particulièrement la cour. Que s'il advenait qu'il fût appelé au conseil, ou dans le cabinet, pour y délibérer des affaires d'Etat, il y entrait comme la lumière se répand dessus la terre ; pour y apporter le jour, sans y perdre rien de sa sérénité. Il eut l'honneur de porter au baptême en qualité de parrain le Dauphin de France, depuis le roi Charles VIII, à qui il fut toujours infiniment cher, et de qui il éprouva toutes sortes de caresses et de faveurs ; ce qui fut autant une marque du jugement et des justes inclinations de ce prince, qu'une assurance de la vertu et du mérite du cardinal.

« Si est-ce que cette grande créance qu'il posséda toujours auprès du roi, ajoutée à la dignité de sa pourpre et de son rang, ne mirent point sa réputation en si haute sûreté, qu'elle ne fût attaquée de ceux que la nature et la fortune avaient ravalés quelques degrés au-dessous de lui. Mais, comme il reçut toutes ces attaques sans ressentiment, et sans user d'aucune défense outrageuse, gagnant sur son esprit offensé, l'avantage qu'il eût pu avoir dessus un ennemi ; aussi les dissipa-t-il sans effort contraire, par son seul mépris ; montrant qu'il avait l'âme non moins modérée que forte et élevée de courage : et aussi franche de ces lâches passions qui la tinrent abattue, comme de furieuses qui l'emportent. Ce qui lui fit prendre pour sa devise ordinaire, une main qui empoignait une épée flamboyante, avec ce mot : *Ni peur, ni désespoir.*

« Sa vertu aussi n'en fut jamais ni méprisée, ni regardée moins favorablement pour ce qu'elle valait, de ceux qui avaient la volonté et le pouvoir de la reconnaître. Le Pape le créa son légat en la légation d'Avignon, et du comtat Venaissin. Et le roi Louis XI, aux occasions qui l'obligèrent pour aider le succès de ses entreprises de s'éloigner au delà des frontières du royaume, le fit gouverneur de Paris, n'ayant trouvé personne, sur la fidélité et prudence duquel il pût se reposer avec plus d'assurance ; en laquelle charge il regarda toujours tellement la dignité du maître qu'il servait, et la réputation de la couronne qu'il aidait à soutenir, qu'il s'accommoda encore à l'humeur des grands et des petits : de sorte que (ce qui arrive rarement) la conduite de son gouvernement lui donna de l'amour, sans lui donner de la jalousie, et lui acquit en même

temps l'estime du prince et la bénédiction du peuple.

« Il fut encore employé à faire conclure le traité solennel d'accord qui fut juré entre les deux rois de France et d'Angleterre à Picquigny sur la rivière de Somme, où, pour cet effet, avaient été dressés sur le pont deux appentis de bois, l'un pour Louis, l'autre pour Edouard, séparés d'une cloison treillisée pour passer les bras; et où le cardinal assista le roi, avec son frère Jean, duc de Bourbon, non-seulement de sa présence, mais encore de ses conseils, contribuant tous ses soins à l'acheminement d'une œuvre si salutaire, et importante au bien de l'État, qui lia d'union les deux couronnes ennemies, que les guerres funestes de plusieurs années avaient divisées.

« Depuis, le roi étant décédé quelques années après cet accord qui établit la paix tant souhaitée en tout le royaume, le cardinal commença à digérer chrétiennement sa fin, et à étudier sa démarche à la mort, qui ne pouvait pas être beaucoup éloignée. Et encore qu'il put avec raison se promettre des tendres inclinations, et de la bienveillance du jeune roi Charles, toutes sortes d'avancements dans les faveurs dont sa maison se trouvait déjà agrandie, qui semblaient lui devoir faire plus estimer les intérêts de sa conservation; il jugea néanmoins sagement qu'il devait plutôt faire des désirs pour être heureux en l'autre vie qu'en celle-ci; et penser de se procurer des faveurs du Ciel, la dernière grâce d'une bonne fin, qu'attendre, des nouvelles faveurs de la cour, une grande fortune.

« Il se résolut donc non de disputer opiniâtrément sa vie avec ses tristes accidents, mais de la quitter d'une franche résignation, quand elle lui serait demandée; et non d'échapper à la mort par des divertissements recherchés, mais de l'essayer prudemment, pour n'en être surpris. Et pour se donner loisir de la reconnaître, il fit bâtir dans l'église de Saint-Jean de Lyon, une magnifique chapelle, avec son tombeau relevé de marbre, où il voulait laisser la dépouille de son corps. Et ainsi après avoir rendu à Dieu et à son Eglise tous les témoignages d'un pieux et vertueux prélat, il mourut à Lyon dans son palais qu'il avait fait bâtir, le 13 du mois de septembre de l'année 1488, avec moins de déplaisir de perdre l'usage de la vie, que de regret de n'en avoir mieux usé. »

BOURBON. — *Voy. Louis.*

BOURBON (CHARLES II), né à la Ferté-sous-Jouarre, en Brie, le 22 décembre 1523, était fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. — En 1540, il fut pourvu de l'évêché de Nevers, puis de celui de Saintes, et ensuite de l'archevêché de Rouen, en 1550, après Georges d'Amboise. Le Pape Paul III l'avait déjà fait cardinal en 1548. Il fut, en outre, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés et de Saint-Ouen, pair de France, commandeur des ordres du roi et légat d'Avignon. Il assista au fameux colloque de Poissy, aux états assemblés à Orléans, et

déploya le plus grand zèle contre les violences des novateurs. Il leur défendit les assemblées, engagea les autres prélats à les traiter avec la même sévérité, notamment dans la réunion du clergé, qu'il présida en 1580. L'année suivante, il célébra un concile, et s'y montra l'ardent défenseur de l'Eglise. Les chefs de la Ligue l'élirent roi après la mort de Henri III, et le nommèrent Charles X, pour exclure de la couronne Henri le Grand, son neveu. Il mourut le 9 mai 1590 à Fontenay-le-Comte. (*Voy. SPONDE; — DE THOU; — PETRAMELLARIUS et SAINTE-MARTHE, tom. II, Hist. généalogiq. de la maison de France; et tom. I de La France chrétienne, p. 605; — le P. ANSELME.*)

BOURBON (Le jeune, CHARLES III), quatrième fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, naquit à Gandelus, en Brie, en 1562. — Il était abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Ouen de Bourgueil, de Sainte-Catherine de Rouen, et d'Orcamp. Il avait succédé à son oncle, Charles II, dans plusieurs de ces abbayes; il lui succéda aussi sur le siège de Rouen, qui fut occupé, après Charles III, par un autre Charles de Bourbon, fils naturel d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Charles III, créé cardinal par Grégoire XIII en 1583, demeura constamment attaché à la foi orthodoxe, bien qu'il eût été élevé parmi les calvinistes. L'historien de Thou en fait un bel éloge. Il avait projeté de former en France un tiers-parti de Catholiques, et il aspirait à la royauté. Ses desseins s'évanouirent à la conversion du roi de Navarre. Il tomba malade et Henri IV alla lui rendre visite, bornant sa vengeance à ces seules paroles : « Mon cousin, prenez bon courage, il est vrai que vous n'êtes pas encore roi : mais vous le serez peut-être après moi. » Le prélat mourut, en son abbaye de Saint-Germain des Prés, le 30 juillet 1594, âgé seulement de 32 ans, de chagrin, suivant les uns, d'une hydropisie, suivant les autres. (*Voy. DE THOU, Hist., l. cx; — DAVILA; — Pierre MATTHIEU; — SAINTE-MARTHE; — le P. ANSELME.*)

BOURBON (LOUIS-ANTOINE-JACQUES DE), infant d'Espagne, fils du roi Philippe V et frère de don Carlos, roi de Naples, puis roi d'Espagne sous le nom de Charles III, après la mort de Ferdinand, naquit en 1727. — Destiné, dès son enfance, à la carrière ecclésiastique, il fut créé cardinal par le Pape Clément XII, en 1735, alors que son frère don Carlos venait de monter sur le trône de Naples. Le cardinal n'avait que huit ans. Après la mort de son père, en 1746, il se démit de l'archevêché de Tolède et déposa la pourpre sacrée, renonçant à un état dans lequel on l'avait jeté sans consulter sa vocation. Ce prince, de goûts simples, et qui se recommandait d'ailleurs par toutes les qualités du cœur et de l'esprit, épousa, en 1776, la fille d'un gentilhomme qui descendait des anciens rois de Navarre. Le roi Charles III, son frère, qui, à la mort de Ferdinand VI, leur frère commun, en 1759, avait quitté son trône de Naples pour venir occuper celui

d'Espagne, avait autorisé ce mariage, mais à condition que l'épouse ne paraîtrait jamais à la cour, et que le prince n'y viendrait qu'avec l'agrément du roi; qu'il ne pourrait disposer que de ses biens libres, et que ses enfants n'auraient d'autre titre que celui de leur mère, qui était comtesse de Chinchon. Don Louis mourut à Villa de Arenas, sa résidence habituelle, le 7 août 1785, laissant trois enfants, savoir : un fils, à qui est consacrée la notice suivante; Marie-Thérèse, épouse de Manuel Godoy, prince de la paix, le célèbre favori du malheureux roi Charles IV et de la reine Marie-Louise; et Louise, mariée au duc de San-Fernando.

BOURBON (LOUIS-MARIE DE), fils du précédent, naquit à Cadahalso le 22 mai 1777. — En 1793, il fut nommé grand-croix de l'ordre de Charles III, mais il ne parvint jamais à la grandesse ni à la Toison d'or. Dirigé de bonne heure vers la carrière ecclésiastique, il reçut en 1799 l'archevêché de Séville, d'où il passa, en 1800, sur le siège primatial de Tolède, un des plus riches sièges de la chrétienté. Pie VII, reconnaissant des services rendus au Saint-Siège par la cour de Madrid, s'empressa, aussitôt après son exaltation, de le porter au cardinalat; et, le 22 octobre 1800, il le déclara, en lui rendant le titre de Sainte-Marie *della scala*, remis par son père. Comblé de dignités ecclésiastiques, il vécut tranquille pendant le règne de Charles IV. Après que ce prince eut abdiqué, le 5 mai 1808, en faveur de Napoléon, le cardinal de Bourbon envoya à l'empereur des Français une lettre qui ne lui était pas demandée, et où il se qualifiait *du plus fidèle de ses sujets*. Il fut un des premiers à prêter serment au nouveau roi Joseph. Cependant l'insurrection s'organisait en Espagne. A l'exemple de leurs ancêtres, qui, de concert avec les ligueurs, avaient pris pour drapeau un cardinal de Bourbon qu'ils décorèrent du titre de Charles X, les Espagnols s'avisèrent de prendre, en 1809, le cardinal Louis de Bourbon pour président de la régence de Cadix. Ce prélat, qui n'était rien moins qu'un homme politique, se prêta à tout ce qu'on voulut. Il sanctionna et promulgua tous les décrets des cortès, et notamment la fameuse constitution de 1812. Quand la régence eut aboli l'inquisition, et que le nonce du Saint-Siège, Gravina, eut fait, à ce sujet, des représentations, le cardinal, comme président de la régence, lança en 1813, contre le nonce, un décret qui l'obligea à quitter l'Espagne. Dès le commencement de l'année suivante, Napoléon I^{er} s'était vu forcé de rendre à Ferdinand VII la liberté et son trône. Le prisonnier de Valençay, informé que son oncle l'attendait sur la frontière espagnole pour recevoir son serment de fidélité à la constitution des cortès, prit un autre chemin pour ne point le rencontrer. Celui-ci parvint néanmoins à joindre le nouveau roi. Mais malgré toutes les marques de respect, de déférence et de soumission qu'il lui prodigua, il ne fut accueilli qu'avec la plus froide réserve. Bien plus, quand le roi eut fait son

entrée à Madrid, le cardinal fut privé de l'archevêché de Séville et renvoyé dans son diocèse de Tolède, où il resta en disgrâce jusqu'à l'insurrection militaire de 1820. Il reparut alors sur la scène politique : nommé président de la junte provisoire de gouvernement, il publia une lettre pastorale préconisant la révolution qui s'opérait. Heureusement les esprits n'étaient pas mûrs en Espagne pour ces changements; l'armée française qu'y envoya Louis XVIII ne rencontra pas de résistance; au contraire, les populations accueillaient, comme des libérateurs, les Français qui venaient rétablir Ferdinand dans toute la plénitude de son autorité. Le cardinal de Bourbon mourut, fort à propos pour lui, le 19 mars 1823, avant la rentrée de Ferdinand à Madrid. Ce prélat inoffensif, plein de piété, de bonnes intentions, n'eut peut-être d'autre tort que celui de se laisser entraîner hors de sa sphère.

BOURCHIER. Les historiens anglais l'appellent *Borlieur* (THOMAS), frère de Henri, comte d'Essex, favori d'Edouard IV, roi d'Angleterre, étudia dans l'université d'Oxford, et en devint chancelier. — Depuis il eut le doyenné de Saint-Martin de Londres, puis l'évêché de Wigorne, d'où, en 1443, il passa à celui d'Ely, près de Cambridge, et; en 1454, à l'archevêché de Cantorbéry. C'est en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III et Henri VII, rois d'Angleterre, et qu'il célébra divers conciles provinciaux à Londres en 1461, 1463, 1472, 1473, 1474 et 1475. Il montra contre les sectateurs de Wicief un zèle très-ardent, que le Pape Paul II récompensa, en 1467, par le chapeau de cardinal. Il mourut à Cantorbéry, le 30 mars 1486, après cinquante et une années d'épiscopat. (*Voy. GOODWIN, De præsul. Angl. — VIRGILIUS POL. Hist. Angl., l. xxiv.*)

BOURDEILLE (ELIE DE), entra dans l'ordre de Saint-François où il se fit remarquer par sa piété, par son savoir et par son talent pour la chaire. — En 1447, l'Eglise de Périgueux ayant perdu Béranger d'Arpajon, son prélat, élit Elie de Bourdeille, quoiqu'il ne fût que dans la 24^e année de son âge. Le Pape Nicolas V approuva cette élection, que le roi Charles VII avait agréée, et accorda dispense d'âge au nouveau prélat, qui n'eut rien de plus à cœur que de travailler à l'instruction de son troupeau, à l'embellissement des églises, et à remplir tous les devoirs de son ministère. En 1467, il se trouva à l'assemblée générale des états du royaume, convoquée à Tours, et il s'y fit tellement estimer, qu'on l'éleva sur le siège métropolitain de cette ville que Gérard de Crussol lui céda, en 1468. Depuis, le roi Louis XI ayant fait arrêter le cardinal la Balue avec Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, Elie de Bourdeille s'en plaignit comme d'un attentat contre les droits du clergé. Voyant que ses plaintes étaient méprisées, il publia un monitoire contre les infracteurs des immunités ecclésiastiques, menaçant d'excommunier ceux qui se permettraient

des entreprises contre le clergé. Le parlement, à son tour, traita ce zèle d'attentat. On somma ce prélat de révoquer ses censures; et sur le refus qu'il en fit, on mit le séquestre sur ses revenus, et on l'ajourna en personne. Mais le roi termina cette affaire lui-même, non sans conserver un ressentiment secret contre Bourdeille qui avait aussi écrit contre sa pragmatique. Le zèle du prélat ne déplut pas à la cour de Rome, le Pape Sixte IV le récompensa, le 15 novembre 1483, en lui envoyant le chapeau de cardinal qu'il reçut avec une indifférence extrême. Quelque temps après, s'étant retiré à la campagne, il y mourut en odeur de sainteté, à Artanes, près de Tours, le 5 juillet 1486. Elie de Bourdeille a écrit sur Jeanne d'Arc un traité qui se trouve manuscrit à la suite du procès de justification de cette héroïne ou plutôt de cette sainte. (Voy. FRISON, *Gall. purp.*; — SAINTE MARTHE, *Gall. Christ.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — SEISSEL, *Hist. de Louis XII.*)

BOURDIN (MAURICE), antipape sous le nom de Grégoire VIII, né dans le Limousin, était moine au monastère d'Userche. Bernard, archevêque de Tolède, le tira, en 1095, de ce monastère. — Il le fit d'abord son archidiacre, puis évêque de Coïmbre. Bourdin fit le voyage de Jérusalem, vers 1108, et passa à Constantinople, où il se fit aimer des grands et de l'empereur Alexis. Après trois ans consacrés à ce voyage, il revint en Portugal, où saint Géraud, archevêque de Braga, étant mort, il fut élu pour lui succéder, en 1110. Pour faire confirmer sa translation et recevoir le pallium, il alla à Rome, où le Pape Pascal II lui accorda l'un et l'autre, en récompense de ses services. Bourdin soutint vigoureusement la dignité de son siège contre Bernard, archevêque de Tolède, qui voulait l'assujettir à sa nouvelle primatie, confirmée par le Pape Pascal, et qui se prévalait, contre lui, de son autorité de légat en Espagne. Bourdin alla à Rome, en 1115, implorer le secours du Pape qui, après avoir plusieurs fois averti Bernard de cesser ses vexations, lui déclara enfin qu'il lui retirait sa légation sur la province de Braga, afin que Bernard pût exercer librement sa juridiction. Bourdin demeura longtemps en Italie à la poursuite de cette affaire; et le Pape Pascal, appréciant sa capacité, le fit son légat pour traiter de la paix avec l'empereur Henri V, que Maurice, en sa qualité de légat, couronna en l'absence du Pape. Mais le Pontife, indigné d'un tel abus de pouvoir, excommunia Bourdin au concile de Bénévent, en 1117. Celui-ci demeura donc auprès de l'empereur, qui, se trouvant offensé que Jean de Gaète, successeur de Pascal, sous le nom de Gélase II, en 1118, se fût fait sacrer sans son consentement, fit élire Pape Bourdin, sous le nom de Grégoire VIII, le 4 mars 1118. Bourdin resta à Rome tout le reste de l'année; et, le jour de la Pentecôte, il couronna, cette fois comme Pape, l'empereur Henri V. L'intrus envoya des bulles

de tous côtés; il fut reconnu en quelques localités; en Allemagne, par Herman, évêque d'Augsbourg; en Angleterre, par d'autres, qui tenaient Gélase pour antipape. Calixte II qui, en 1119, succéda à Gélase II, tint un concile à Reims, où il excommunia Bourdin et l'empereur Henri V. L'année suivante, il passa en Italie, où tout le peuple de Rome, témoignant la joie la plus vive de son retour, sortit en foule au-devant de lui pour le recevoir. Bourdin, ne se croyant plus en sûreté dans cette ville, s'enfuit à Sutri, et s'enferma dans la forteresse, attendant que Pierre de Léon lui amenât des secours. Mais, en 1121, Calixte II envoya à Sutri une armée nombreuse, commandée par Jean de Crème, cardinal de Saint-Chrysogone, et la suivit de près. Les habitants de Sutri, voyant battre leurs murailles, prirent l'antipape Bourdin et le livrèrent aux soldats de Calixte. Ceux-ci, après l'avoir accablé d'injures, le firent entrer dans Rome, monté sur un chameau, à rebours, tenant la queue au lieu de la bride, et ayant sur le dos une peau de mouton toute sanglante; voulant, par cette dérision, représenter le Pape vêtu d'une chape écarlate, et monté sur un grand coursier. Le peuple de Rome aurait mis en pièces Bourdin, si le Pape ne l'eût délivré de ses mains et envoyé au monastère de la Cave, pour qu'il y fit pénitence. L'année suivante, il le fit conduire à Janula, d'où son successeur Honorius le tira, pour l'enfermer à Fumone, près d'Alatri. Il y acheva ses jours. Telle fut la fin de Bourdin, triste victime de son ambition. Il ne manquait pas de talents, et il avait porté trois ans le titre de Pape. (Voy. FLEURY, *Hist. ecclés.* liv. LXIV, n. 33; liv. LXVI, n. 41 et 49; liv. LXVII, n. 8, 16 et 23.)

BOXADORS (JEAN-THOMAS DE); né à Barcelone, en 1703, fut fait cardinal par Pie VI, en 1775. Il mourut en 1780.

BOZZETTI. — Voy. ANNIBAL.

BRAGADIN (MARC-ANTOINE), Vénitien, évêque de Cénéda, puis de Vicence, créé en 1641, par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mourut en 1658.

BRAGOSE ou DE BIAGOLE (GUILLAUME), né au diocèse de Mende, en Gévaudan, était savant dans la jurisprudence civile et canonique, qu'il professa assez longtemps à Toulouse. — Il fut ensuite nommé à l'évêché de Vabres, puis créé cardinal par le Pape Innocent VI, le 17 septembre 1361, et enfin grand-pénitencier de l'Eglise. Il accompagna depuis le Pape Urbain V à Rome, il y mourut le 11 novembre 1367. On lui attribue quelques ouvrages, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. (Voy. ONUPHRE, in *Urbano V.*; — BOSQUET, in *Innocent. VI* et *Urbano V.*; — FRISON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — SAMMARTH., *Gall. Christ.*)

BRANCACIO (LANDOLPHE), était d'une famille ancienne et illustre de Naples. — Elle s'était attachée aux rois Charles I^{er} et Charles II, et c'est à la recommandation de ce dernier que le Pape Célestin V donna, en

1294, le chapeau de cardinal à Landolphe. Il fut employé en diverses négociations sous les pontificats de Boniface VIII et de Clément V, lequel l'envoya en France. Il se trouva au concile général de Vienne, et mourut à Avignon le 29 octobre 1322. On voit son tombeau dans l'église métropolitaine. (Voy. CIACONIUS, in *Vit. Pontif.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

BRANCACIO (LOUIS), savant jurisconsulte, fut envoyé par le Pape Innocent VII, en qualité de nonce, au royaume de Naples. — Il exerça les mêmes fonctions sous Grégoire XII, qui lui donna l'archevêché de Tarente et le chapeau de cardinal le 19 septembre 1408; mais il ne jouit pas longtemps de cette distinction, étant mort en 1411. (Voy. CIACONIUS; — ONUPHRE; — CONTELORIO, in *Pontif.*; — UGHELLI, *Ital. sacr.*, etc.)

BRANCACIO OU DE BRANCAS (NICOLAS), frère de Basile de Brancas, chef de la branche qui s'établit en France, était archevêque de Cosenza, au royaume de Naples, et il s'attacha au parti de Clément VII, qui le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, le 18 décembre 1378, puis évêque d'Albane. — Il se trouva à l'élection de l'antipape Benoît XIII; mais la conduite déloyale de ce dernier l'éloignant de son parti, il alla au concile de Pise, où il donna sa voix pour l'élection d'Alexandre V. En 1412, il fut nommé, par Jean XXIII, légat au royaume de Naples: et à son retour, il mourut le 1^{er} juillet de la même année, à Florence, d'où son corps fut porté aux Dominicains d'Avignon, dans la chapelle qu'il avait fait bâtir. (Voy. SPONDE, *Anno Christi* 1412, n. 1; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — UGHELLI, etc.)

BRANCACIO (RAINAUD), n'était que protonotaire apostolique, lorsque Urbain VI, qui voulait se faire des créatures, le mit, en 1384, au nombre des cardinaux. Mais Charles de Duras, qui était alors maître de Naples, avait tant à se plaindre du Pape, que Brancacio, et quelques autres, n'osèrent ni accepter l'honneur qu'on leur faisait, ni même sortir de la ville. On dit toutefois qu'ils trouvèrent le moyen d'aller joindre Urbain, qui eut toujours de grands égards pour Brancacio. Ce prélat reçut de Boniface IX l'archiprêtré de Sainte-Marie Majeure, et fut employé, par ce Pontife et par ses successeurs, dans des affaires importantes. Il se trouva au concile de Constance, et mourut à Rome en septembre 1427. (Voy. ONUPHRE; — CIACONIUS et PLATINA, in *Vita Pontif.*; — AUBERY, *Hist. des card.*)

BRANCACIO (THOMAS), neveu du Pape Jean XXIII, qui le créa cardinal le 6 juin 1411, avait eu déjà l'évêché de Tricarico, dans le royaume de Naples. Si ce que les historiens rapportent de lui est conforme à la vérité, il était peu digne de ces honneurs; car ses inclinations le portaient plus aux armes qu'à la piété et aux lettres. — Outre cela, il était adonné à des vices qui le rendaient l'opprobre de l'Eglise, et ternissaient l'éclat de sa pourpre. On dit même que,

sortant, une nuit, d'une maison de plaisir, il reçut au visage une blessure dont il porta toute sa vie les marques, qui le firent surnommer le *cardinal balafré*. Il se trouva au concile de Constance et mourut à Rome le 8 septembre 1427. (Voy. GARIMBERT, lib. vi; — CIACONIUS; — AUBERY, etc.)

BRANCACIO (FRANÇOIS-MARIE), de la même famille que les précédents, était évêque de Capaccio, au royaume de Naples, lorsque le vice-roi envoya en cette ville un capitaine d'infanterie qui, ayant attenté aux franchises de l'Eglise, fut tué par ordre de Brancacio. — Ce malheur, qui indisposa les Espagnols, fut cause de son élévation à Rome. En effet, le Pape Urbain VIII le fit cardinal en 1634. Depuis, il lui donna l'évêché de Viterbe, et le cardinal Barberin lui céda celui de Porto. Brancacio était un homme de mérite, aimant et protégeant les lettres. Il a écrit quelques ouvrages, notamment un livre sur le chocolat, et qui a été publié. Après la mort du Pape Clément IX en 1669, il fut proposé, dans le conclave, pour être élevé sur le siège pontifical; mais les Espagnols lui gardaient rancune, et ils le firent exclure. Il mourut le 9 janvier 1675, sous-doyen du Sacré Collège, en la 84^e année de son âge et la 41^e année de son cardinalat. Il fut inhumé à Rome en l'église de Jésus.

BRANCACIO (ETIENNE), neveu du cardinal François-Marie, après avoir été archevêque d'Andrinople, nonce à Florence et à Venise, fut évêque de Viterbe. Le 1^{er} septembre 1681, il reçut, du Pape Innocent XI, la pourpre romaine qu'il ne conserva pas longtemps, étant mort le 8 septembre 1682, âgé de 64 ans.

BRANCADORO. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 11 novembre 1837 :

« M. le cardinal Brancadoro, sur lequel nous avons donné une très-courte notice en annonçant sa mort, avait commencé par être archiprêtre de la cathédrale de Fermo. Pie VI le nomma camérier d'honneur, puis prélat de sa maison, archevêque de Nisibe, assistant au trône supérieur des missions de Hollande, et nonce à Bruxelles. Le prélat, arrivé à Liège en 1790, y résida quelque temps et alla ensuite se fixer à Bruxelles. En 1792, il fit un voyage en Hollande. On n'avait pas vu d'évêque dans ce pays depuis plus de deux siècles. L'arrivée d'un envoyé du Pape fit surtout une vive impression. Mgr Brancadoro donna la confirmation à la Haye, à Amsterdam, dans la plupart des églises de cette ville, à Utrecht. Le peuple témoigna un empressement extraordinaire pour profiter de cette visite. Mais cet empressement même irrita le petit parti janséniste, qui reprocha sérieusement au nonce de n'avoir pas pris les pouvoirs de l'archevêque schismatique d'Utrecht. Il parut à Harlem un écrit plein de critiques et de malice contre l'archevêque de Nisibe, et les *Nouvelles ecclésiastiques* de la fin de 1792, qui n'avaient pas une larme à donner aux désastres de la religion en France à cette

époque, tournèrent en dérision la mission du prélat.

« Mgr Brancadoro fit imprimer à la même époque un recueil des homélies, brefs et autres écrits de Pie VI qui avaient paru jusque-là; c'est un in-folio de 317 pages, imprimé à Amsterdam. Il retourna peu après à Liège, et assista au couronnement de l'empereur François II à Francfort. Rappelé ensuite à Rome, il fut nommé secrétaire de la Propagande. Le cardinal d'York qui était archiprêtre de la basilique du Vatican, le fit son vicaire dans ce chapitre: le prélat se rendit à Venise pour le conclave, et y paya un tribut de reconnaissance à la mémoire de Pie VI, dans une oraison funèbre latine qui fut depuis imprimée.

« Pie VII créa le prélat cardinal dans le consistoire du 18 février 1801; il le fit en même temps évêque d'Orviète. Le 11 juillet 1803, il le transféra à l'archevêché de Fermo. Durant l'invasion étrangère, le cardinal souffrit avec courage les ennuis de l'exil. De retour dans son diocèse, il le trouva occupé par les troupes de Murat, et se retira à Rome. Il suivit le Pape à Gênes en 1815. Nous savons que dans ce voyage, où les cardinaux et prélats étaient partis de Rome assez précipitamment, le cardinal Brancadoro offrit généreusement une somme considérable à M. de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo et ambassadeur de France, qui avait été aussi obligé de quitter Rome. L'ambassadeur refusa; mais ce noble procédé fait d'autant plus d'honneur au cardinal qu'on ne savait trop combien de temps devait durer ce nouvel exil.

« De retour dans son diocèse après tant d'orages, le cardinal Brancadoro travailla à rétablir les communautés, les chapitres et les pieuses institutions. On lui fut redevable d'une maison d'orphelins fondée par lui en 1817. Un affaiblissement de la vue, qui avait commencé pendant son exil, alla en augmentant, et aboutit à une cécité complète. Il supporta avec résignation pendant près de dix ans ce triste état, continuant cependant à gouverner autant que possible son diocèse, et assistant aux cérémonies. Il avait encore donné la bénédiction papale le jour de l'Assomption dernière. Attaqué au commencement de septembre d'une grave maladie que ses quatre-vingt-deux ans rendaient incurable, il mourut dans la nuit du 11 du même mois, après avoir reçu tous les secours de la religion. Son corps a été déposé dans les caveaux de sa cathédrale.

« Le cardinal était premier prêtre du titre de Saint-Augustin, ayant renoncé à celui de Saint-Jérôme des Illyriens. Il était chevalier de Malte et grand cordon des Saints Maurice et Lazare. Les lettres pouvaient aussi le revendiquer. On cite de lui un discours sur la mort du prélat Ripanti; l'éloge funèbre des cardinaux Fantuzzi et Catali; une méditation sur l'urne funéraire de Charles III, roi d'Espagne; une relation d'un voyage de Pie VI à Subiac, et des morceaux sur des sujets de religion, de morale, et d'antiquité

chrétienne. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes d'une belle édition. Nous lui avons vu attribuer une traduction en italien du traité de l'abbé Rey, sur l'*Autorité des deux puissances*. Le cardinal était de l'académie des Arcades, de celle de Saint-Luc et de celle de la religion catholique. »

BRANCALEON (LÉON), Romain, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, créé par le Pape Innocent III, en 1200, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie in *Septifolio* puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie et en Bulgarie, mourut en 1230.

BRANCATI (LAURENT), né à Lauria, en Calabre, Mineur conventuel, fut fait cardinal en 1681 par Innocent XI. Il mourut en 1693.

BRANDEBOURG. — (Voy. B. ALBERT.) — Nous donnons ici son éloge par le P. Alby [1644]:

« Encore que l'expérience nous fait voir tous les-jours que les avantages de la naissance et de l'honneur apportent souvent à la vertu autant d'empêchement que de lustre, et sont comme ces patins relevés, et ces robes chargées d'orfèvrerie, et de pierres précieuses, qui servent à la dignité du maintien et à la beauté de la montre, mais qui gênent fort l'allure et la contenance de ceux qui les portent, et ne les laissent point dans la liberté de leurs mouvements. Si faut-il avouer que ces grandes prééminences de nature, ou de fortune, prêtent ordinairement beaucoup de faveur à l'exemple, et d'autorité à la vertu, et servent à la vigueur de son action, ce que sert la corde à l'arc, la pointe au trait, le fil au couteau, et la réflexion du rayon au soleil. De quoi je ne veux point de plus fidèle témoin que le cardinal Albert de Brandebourg, de qui les belles et glorieuses actions sont dues, autant à l'avantage de sa naissance, et à la dignité de son degré, qui lui en ont inspiré le mouvement et l'ardeur, comme aux belles qualités qu'il avait de son fonds, avec lesquelles il a dignement soutenu la gloire de son extraction, et la grandeur de ses charges.

« Son père qui fut Jean, marquis de Brandebourg, prince et électeur de l'Empire, voyant en lui une certaine molle habitude de bonté, et de tendres inclinations aux exercices de la piété, le jugea plus propre pour les ministères de l'état ecclésiastique, que du politique.

« En quoi néanmoins il ne prenait pas garde, que comme il n'y a guère de rivières qui soient navigables en leur source, aussi les jeunes gens ne promettent pas toujours en leurs premières années tout ce que l'on peut attendre d'eux en un âge plus mûr, et que leur esprit prend ses façons, tantôt comme la cire, et tantôt comme la pierre, d'autant plus constantes et plus durables, que la matière en est plus dure.

« Ensuite il fut soigneusement nourri aux écoles, et appliqué à tous les louables exercices qui pouvaient le former aux fon-

tions des charges de l'Eglise, où son père le destinait. Et comme il n'est presque point d'empêchement ni d'obstacle en l'esprit que les études ne puissent ôter, ainsi que nous voyons que les exercices du corps agissent à la guérison des maladies, si l'on en sait bien user, le jeune prince non-seulement polit son esprit dans l'éloquence en laquelle il réussit merveilleusement, l'aiguïsa, l'orna, et l'enrichit dans les hautes sciences; mais le forma encore à l'action et au maniement des affaires, et acquit par l'étude ce qui pouvait manquer à la nature, et qu'il acheva depuis par l'expérience.

« Cependant il fut attaché bientôt à des bénéfices ecclésiastiques, et entra dans les fonctions du clergé, par celle de simple chanoine aux églises de Mayence et de Trèves, qui ne furent pour lui qu'un appât, pour tirer de plus grandes charges, et un degré pour s'élever plus haut. Aussi ne tarda-t-il guère d'être promu à la dignité d'archevêque de Magdebourg, et primat de Germanie, ce qui arriva au même temps que l'hérésiarque Luther, ayant rompu toutes sortes d'attaches qui le liaient aux devoirs de sa profession, s'était révolté de l'Eglise et de la religion, et s'efforçait par ses artifices et par ses charmes pernicieux, d'endormir les lois et de surprendre la faveur des grands pour donner cours à ses nouvelles erreurs. Auquel notre archevêque s'opposa le premier avec toutes les forces de son crédit et de son éloquence; et s'il ne put arrêter pour tout le débordement des menées et des fureurs maniaques de cet esprit révolté, il le resserra pour un temps dans ses bornes; et comme un autre Noé sauva dans la Saxe, de ce déluge d'erreurs, les reliques de la religion.

« Le Pape Léon X, bien informé des grands services qu'il rendait alors à l'Eglise d'Allemagne, lui envoya de son propre mouvement le bonnet de cardinal, qui lui fut présenté par les mains du cardinal Cajetan, légat du Saint-Siège, en la célébrité d'une grande assemblée tenue à Augsbourg, lors même qu'il bailla à l'empereur Maximilien, au nom de Sa Sainteté, l'épée consacrée sur l'autel de Saint-Pierre en la Messe de Noël; pour faire comprendre au monde que de cette main si saintement armée, et cette tête si dignement ornée, dépendait la conservation des plus précieux intérêts de l'Eglise et de la religion en ces pays-là.

« L'éclat de la pourpre, qui fut donnée à son mérite, alluma plus fort les ardeurs de son âme et le feu sacré de son zèle, qu'il employa à combattre de tout son pouvoir de parole, par ses écrits et par son crédit, la faction hérétique conjurée contre l'Eglise, à rétablir l'honneur du culte divin, et à réparer, par ses libéralités, les ruines que le désordre et la licence du temps avaient apportées à la maison de Dieu. Qui fut la cause que le Pape ne fit point de difficulté d'ajouter à sa charge l'administration de l'évêché d'Alberstad, et de confirmer au sur-

plus l'élection qui avait été faite de lui par l'archevêque de Mayence, consentant qu'il tint en même temps deux églises métropolitaines, ce qui était alors inouï, et n'avait jamais été accordé à autre personne; afin qu'un rare et nouveau privilège fût la récompense d'un rare et signalé service, et la juste reconnaissance d'un mérite extraordinaire.

« Il fut depuis si fort jaloux du sanctuaire de Dieu et de l'honneur des autels, qu'il semblait n'avoir de soins plus ardents que procurer les ornements, la splendeur et la bienséance des lieux et des choses sacrées, dont il avait souvent ce mot en bouche: *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison.* (Psal. xxv, 8.) Et il n'en aimait pas seulement la propreté, mais encore l'éclat, surtout pour ce qui concerne les reliques des saints qu'il faisait curieusement chercher et ramasser de toutes parts pour les relever honorablement en or et en argent, sans y épargner les joyaux et les pierreries, estimant lors la boue des Indes précieuse et bien employée, quand elle servait à enchaîner les ossements et la cendre des saints.

« Ainsi, sa piété qui était agissante comme le doit être celle d'un grand prélat, et qui avait la même étendue que la charité qui n'a point de bornes, lui fit employer des sommes immenses, non-seulement en son église de Mayence, qu'il décora et enrichit de dons innombrables, mais encore en toutes les autres qui étaient commises à sa charge et dépendantes de lui, sur lesquelles il fit couler les sources d'or de ses libéralités, laissant partout de quoi faire comprendre à la postérité, que, s'il avait égalé les plus grands princes en pouvoir de bien faire, il les avait surpassés en magnificence et en piété.

« Et il dérivait encore les ruisseaux de sa charité bienfaisante sur les maisons et les ordres religieux voués au culte de Dieu et à l'aide du prochain. Entre lesquels la Compagnie de Jésus reconnaitra toujours lui avoir d'immortelles obligations, pour l'avoir le premier recueillie, chérie, protégée et employée en Allemagne, et opposée aux bandes noires de l'hérésie, lorsqu'elle y commençait partout à faire le dégât de la piété, et à triompher insolemment des pertes et de la confusion de l'Eglise.

« Au demeurant, il n'obligea pas seulement la religion des effets de son zèle et de sa piété singulière, mais il mérita encore hautement, par son crédit, de l'Etat et de la maison très-illustre d'Autriche, dans laquelle il conserva la couronne de l'Empire, quand, après la mort de l'empereur Maximilien, une partie des princes d'Allemagne inclinait au roi François I^{er}, et l'aigle impériale battait déjà de l'aile pour revoler en France, laquelle il arrêta, par le pouvoir de sa faction, sur la tête de Charles-Quint; comme il lia à son trône, par la sagesse de ses conseils, la fortune qui le suivit toute sa vie.

« Que s'il fut glorieux au cardinal de Brandebourg d'affermir, par son autorité,

celle de l'empereur dedans ses Etats et d'assurer le pied de sa couronne, ce lui fut aussi un bonheur rare et un avantage sans pareil d'y servir de soutien à la maison de Dieu, d'y maintenir et défendre les droits et la dignité de l'Eglise, d'y appuyer aux occasions la puissance spirituelle du Pape, et de repousser, en homme de cœur, l'effort et l'imposture de ceux qui la voulaient attaquer. Mais il eut aussi cette gloire, qui lui fut moins commune avec toutes les choses bonnes, d'agir en toutes ses négociations sans envie, comme il vivait sans reproche. Il s'employait de toute l'étendue de son devoir aux fonctions de sa charge; son continuel exercice étant d'instruire et d'exhorter les peuples, de convaincre les hérétiques, et de montrer la voie de salut aux errants. Il était assidu à chanter avec dévotion les Messes à l'autel, à faire avec éclat et dignité le service divin, à distribuer de sa main le pain eucharistique; à donner les ordres sacrés, à consacrer les églises par sa bénédiction, qu'il devait de ses libéralités. Et généralement sa vie était un feu continuel de zèle, de charité et de dévotion; et son exemple joint à la doctrine un parfum de bonne odeur dans le temple de Dieu.

« Il s'était rendu si nécessaire au bien public de la religion et de l'Etat, qu'il semblait que les vœux de tous les gens de bien lui dussent prolonger la vie au delà du cours ordinaire des hommes. Mais comme il n'y a point au ciel d'astre si beau et si favorable à la terre qui n'ait son couchant et sa période bornée, il trouva son déclin et sa fin, lorsqu'il faisait de ses vertus un plus beau jour au monde. Ce qui lui arriva en son palais de Mayence, en l'année 1545, après avoir libéralement disposé des biens qui lui restaient en faveur des nécessités publiques, des gens de lettres et des églises. Il fut enterré en son église cathédrale, où il avait tenu le siège trente et un ans; et son tombeau de marbre rouge, gravé autour en trois endroits de deux paroles allemandes : *alle krenach*, qui signifient *tous après* : comme voulant dire que son mérite extraordinaire prenait le pas devant tous ceux qui l'avaient précédé en son siège, et que ceux qui viendraient après lui auraient de quoi imiter, mais non égaler sa vertu. »

TOMBEAU DU CARDINAL DE BRANDEBOURG.

Albertus jacet hoc loco sepultus
Qui de sanguine regio creatus
Lumen cardinei fuit senatus,
Qui virtute, potentiaque rexit
Magni Saxonias Othonis urbes,
Et Moguntiaci fluenta Rheni
Nil Germania majus hoc habebat;
Nam de litibus arduisque rebus
Conventus, ubi principes agebant
Verbis promptus, et elegante lingua
Totum consilio suo senatum.

Ac tot dissidiis ubique motis
Terrarum bene consulabat orbi,
Pacis suasor erat, quieta pacis
Sævis otia præferebat armis.
Quin et justis tenax, et æqui

Dignas sontibus Irrogare pœnas,
Complectique bonos, et innocentes
Mitis non secus ac parens solebat
Nec fulvuni sibi congregabat aurum
Doctos munera conferens in omnes,
Dispensabat opes, manaque larga
Sacras Pieridum fovebat artes.
Hunc lugubria tectus ora velo
Albis, Rhenus, Hanelus hunc peremptum,
Fontis Pegasei cohors, et omnis
Est respublica prosecuta fletu.

L'abbé TRITHÈME, dans l'*Histoire de saint Maxime*, Nicolas SERRARIUS, dans l'*Histoire de Mayence*, et BRUSCHIUS, au Traité des archevêques de Mayence, ont hautement loué ce cardinal.

BRASCHI. — Voy. PIE VI.

BRASCHI ONESTI (ROMUALD), né à Césène, en 1753, fut fait cardinal en 1786, par Pie VI, son oncle, qui lui donna aussi la charge de secrétaire des brefs. Il mourut en 1817.

BREAKSPEAR (NICOLAS), Anglais, abbé de Saint-Ruf en Dauphiné, cardinal en 1146, fut évêque d'Albaud, puis Pape sous le nom d'ADRIEN IV.

BRÏCONNET (GUILLAUME), dit le cardinal de Saint-Malo, fut évêque de Saint-Malo et de Nîmes, puis archevêque de Reims en 1497, après son frère Robert Briçonnet. — C'est en cette qualité qu'il sacra le roi Louis XII, le 27 mai 1498. S'étant démis de cet archevêché, il reçut, en 1507, celui de Narbonne. En 1495, le Pape Alexandre VI lui avait conféré la pourpre romaine, en présence du roi Charles VIII, qui l'en avait prié, et qui assista au consistoire. Ce prélat jouissait d'un grand crédit auprès des rois Charles VIII et Louis XII. Paul Jove, le cardinal Bembo et Guichardin rapportent que c'est sur son conseil que Charles VIII entreprit la conquête du royaume de Naples, et commença ces guerres d'Italie qui, sous trois de nos rois, devaient être si funestes à la France. On dit aussi qu'au concile de Pise il fut un de ceux qui se déclarèrent le plus vivement contre Jules II; aussi fut-il cité à Rome, et privé de la pourpre sacrée : Léon X la lui rendit. C'était un homme distingué, habile dans les affaires, protégeant les savants, et zélé pour la gloire de la France. Ses contemporains l'appelaient *Oraculum regis, regni columna*. Il avait été marié avant d'entrer dans les ordres, et de son mariage il avait eu deux fils, Guillaume, évêque de Meaux, et Denis, évêque de Lodève, l'un et l'autre prélats distingués. Le père officiant un jour pontificalement, ses deux fils, qui n'étaient pas encore arrivés à l'épiscopat, lui servirent, à la Messe, l'un de diacre, et l'autre de sous-diacre. Ce cardinal avait deux devises; l'une, française : *L'humilité m'a exalté*; et l'autre, latine : *Ditat servata fides*. On lui attribue un petit manuel de prières. Il publia aussi des ordonnances synodales qu'il avait faites à Saint-Malo, où il édifiait par son zèle et par sa piété.

BRIGNOLE (JACQUES-LOUIS), né à Gênes, en 1797, évêque de Sabine, fut fait cardinal

en 1834 par Grégoire XVI. Il mourut en 1853.

BROGNIER ou **DE BROGNIAC**, né à Brogniac, village de Savoie, près d'Annecy, et dont il prit le nom, étudia à Genève, où il fut chanoine, et à Avignon, où il fut reçu docteur en droit. — En 1380, il fut fait évêque de Viviers; d'où vient que dans la suite on l'appelait le cardinal de Viviers, lorsqu'il eût été revêtu de la pourpre. C'est à Clément VII qu'il dut, en 1385, cette dignité. Ce pontife le fit en même temps vice-chancelier de l'Eglise, poste dans lequel Benoît XIII le continua. Mais les plus habiles jurisconsultes ayant décidé que Benoît n'était pas élu canoniquement, le cardinal Brognier l'engagea à donner la paix à l'Eglise, en renonçant à la papauté; et, sur le refus de Benoît, il passa en Italie, où la pourpre lui fut conservée. Il quitta Avignon en 1398, et, peu après, il reçut l'évêché d'Ostie. En 1409, il assista au concile de Pise, assemblé pour aviser à l'extinction du schisme. Alexandre V qui, dans cette assemblée, fut élevé sur la chaire de saint Pierre, lui rendit la charge de chancelier de l'Eglise, et le confirma dans l'évêché d'Ostie, que Boniface IX lui avait donné. C'est ainsi qu'il consacra Jean XXIII, successeur d'Alexandre; il assista aussi, comme doyen des cardinaux, au concile de Constance, où Martin V fut élevé à la papauté. Il fit bâtir une partie de l'église des Célestins d'Avignon, fonda le couvent de Saint-Dominique de Tivoli, celui d'Annecy, du même ordre, avec une église de maladrerie de Saint-Laurent à Brogniac. Le grand collège de Saint-Nicolas d'Avignon est aussi un monument de sa libéralité. Il laissa des revenus pour que vingt écoliers pauvres y fussent élevés; quatre du diocèse d'Arles, deux de celui d'Embrun, et quatorze, du duché de Savoie. Dès 1410, il avait en l'administration de l'Eglise d'Arles; et, sur la fin de sa vie, il eut encore celle de l'Eglise de Genève. Il mourut le 16 février 1626.

(*Voy. UGHELLI, tom. I Ital. sacr., in episc. Oatens.*; — *SAMMARTH., Gall. Christ.*; — *SAXI, Pont. Arelat. lat.*; — *FRISON, Gall. purpur.*; — *AUBERY, Hist. des card.*; — *CIACONIUS*; — *FODERÉ*; — *BALUSE, Vitæ Pap. Aven., t. I.*)

Voici son éloge historique par le P. Alby [1644]:

« Les hommes ne portent point la vertu au monde en apanage de nature. Leur naissance est toujours faible; et le sang n'est pas capable tout seul de tirer ce portrait au vif, qui prend ses plus exquises et plus vives couleurs de l'exercice de la raison et de l'élection. Si trouve-t-elle souvent dans l'homme des dispositions si avantageuses au bien, et si sociables avec les qualités qui forment sa beauté; qu'encore qu'elles soient de différent genre, et d'un monde comme séparé, elles se joignent néanmoins d'intelligence et de dessein pour la production des habitudes les plus accomplies de la vertu. Ce que l'on voit d'ordinaire en ceux qui ne

sont redevables de leurs avancements qu'à eux-mêmes; et qui font de leurs vertus, aidées des capacités qu'ils ont reçues du soin de la nature, des marches à leur gloire.

« Ce qui parut encore visiblement au cardinal de Brognier ou Brogniac, en qui les bonnes qualités naturelles avec lesquelles il vint au monde, firent un si juste concert avec les vertus qu'il y acquit, et qui honorèrent le cours entier de sa vie; que sans autre assistance que de l'effort qu'il tira de lui-même, il se mit en crédit et en honneur à l'endroit des autres; et entra au nombre de ces grands noms qui vivent dans l'estime de la postérité, comme les pères des lettres et les appuis de la vertu.

« La condition de sa naissance, et la première éducation qu'il prit en un petit village de Savoie, paroisse d'Annecy le Vieux, dit Brognier (d'où il fut surnommé par le commun, *Alermet* était le nom de sa famille), l'attachèrent à une vie dure, qui est le traitement le plus ordinaire de ceux qui sont élevés sous les soins de la vertu. Mais c'est aussi de semblables endroits qu'elle tire souvent les plus belles places de l'honneur: comme les marbres des temples et des palais sont tirés des carrières désertes, et les pierreries qui servent d'ornement aux couronnes, sont les larmes et les sueurs des rochers.

« Son père, qui était Français de nation, et appartenait à la famille d'Alouzier, de laquelle notre cardinal depuis emprunta les armes, s'étant habitué en ce petit hameau de Savoie, où il cultivait un peu de bien avec beaucoup de peine pour se mettre à couvert contre les accidents d'une vie nécessaire, le chassa bientôt d'auprès de son foyer et l'envoya à Annecy pour y étudier, et amender sa condition à la suite des lettres, de la faveur desquelles je ne sais quelle secrète destinée avait déjà flatté ses espérances, et répondu à ses souhaits.

« Dans cette occupation où il fut jeté par l'instinct de ses parents, et par les soins de sa bonne fortune, la vivacité de son esprit se montra d'abord comme celle de la flamme qui ne se peut éteindre, et qui rompt tous les obstacles pour paraître. Il n'y eut point de difficulté ni d'incommodité domestique qui retardât ou affaiblît le désir dont il brûlait de savoir, si passionné qu'il surpassait son âge, comme ses avancements surpassèrent ceux de ses égaux.

« L'espérance et le désir de faire fortune, qui lui piquaient déjà le courage, le sollicitèrent de passer d'Annecy à Genève, où il éprouva encore durant quelque temps que la vraie gloire ne pardonne jamais sa recherche à ses poursuivants, à qui (comme si l'amour qu'ils ont pour elle les rendait plus coupables) elle vend chèrement ses faveurs. Là il acheva de former son esprit aux plus hautes sciences, qu'il ne sépara jamais des soins de la piété; ce qui le mit bientôt dans la connaissance et dans l'estime du monde, n'étant personne qui ne lui vou-

lût du bien et qui ne prit le parti de sa vertu contre l'outrage et l'injustice qu'il recevait de la fortune. L'évêque de Genève fut le premier qui le mit à couvert de ses injures, tout glorieux d'étendre sa protection sur un sujet qui avait tant de mérite. Il le pourvut ensuite de la première chanoinie qui vauqua dans son Eglise, et après l'avoir reçu en son amitié particulière, il partagea avec lui les soins les plus importants de la charge qui l'obligeait au public.

« Dans tous les emplois qu'il entreprit par zèle ou qui furent confiés à sa conduite, il jeta tant d'éclat et de bonne odeur de suffisance et de vertu, qu'après la mort de l'évêque de cette Eglise il n'y eut personne qui ne le jugea singulièrement digne de succéder à sa charge, que plusieurs pouvaient prétendre d'occuper par faveur, et que peu de gens pouvaient remplir par mérite comme lui; de quoi il donna bientôt des preuves; et dans les soins qu'il prit d'acquiescer avec ses devoirs, ses vœux et les espérances des gens de bien, il surmonta, par l'affection zélée qu'il apporta à la réformation de son clergé, ses autres vertueuses inclinations, et par les magnifiques dépenses dont il obligea le public, les facultés de ses rentes. Il fonda les Machabées, qui étaient prêtres servants en son église cathédrale; bâtit et dota un collège pour l'instruction de la jeunesse, où l'on voit encore aujourd'hui les armes qu'il prit de la maison d'Alouzier, portant faux d'azur à une double croix de gueule bordé d'or (4), qui servent de reproche à l'hérésie qui y élève les ennemis de la croix, et par tout ce qu'il entreprit et exécuta heureusement en cette ville durant son administration, il fit voir qu'il avait le cœur d'un saint et la main d'un prince.

« De cet évêché il passa à celui de Viviers, au même temps auquel l'antipape Robert, des comtes de Genève, dit Clément VII, sur le grand crédit que sa réputation lui donnait, l'appela en Avignon où il tenait son siège, pour être près de sa personne le témoin de ses secrets et l'un des instruments de ses desseins, qui n'étaient point au commencement si noirs ni si décriés, que son parti ne fût encore suivi de la plupart des rois et des princes chrétiens par intérêt d'Etat ou de religion, et d'un bon nombre de célèbres docteurs et de personnes d'excellente vertu, par opinion ou par conscience. Il le créa peu après cardinal, et pour le rendre capable de servir avec plus de crédit, il le pourvut de l'office de chancelier qu'il exerça toujours sous lui et sous l'antipape Benoît XIII qui lui succéda, avec tant de conduite et de générosité en toutes ses actions, qu'il fit accroire au monde que la vérité de son mérite avait prêté quelque couleur de justice à l'usurpation de son promoteur, et qu'il n'était pas inconvenient qu'une bonne fortune fût fille d'une mauvaise mère.

« Il persista au même degré de faveur auprès de Benoît et porta ses intérêts avec pareille affection tant qu'il ne soupçonna point de la faiblesse de son droit dans les confusions qui enveloppaient lors le sanctuaire et tenaient depuis longtemps assiégée la place souveraine de l'Eglise. Mais depuis qu'il eut commencé d'éclairer sa mauvaise foi et de tenir suspects les délais de la démission dont lui et le Pape Grégoire XII, après leurs serments solennels, semblaient amuser le monde; comme il était plein de courage et de zèle de faire cesser le scandale du schisme qui avait divisé les cœurs et l'obéissance des peuples, et coupé le cercle de la tiare de saint Pierre, il fut le premier et le principal auteur d'assembler un concile à Pise, où il attira par ses persuasions onze cardinaux du parti de Benoît qui s'y transportèrent d'Avignon lui douzième, au même temps qu'y arriva de Rome un pareil nombre de cardinaux du parti de Grégoire, sans avoir concertés leur dessein, tous portés non d'un même vent mais d'un même esprit qui les avait unis en même d'intentions et qui les lia d'intelligence pour la création d'un nouveau Pape, qui fut Alexandre V, homme non moins pieux que savant et de qui on pouvait se promettre tout ce que l'on désirait si la durée de son pontificat se fût accordée avec les vœux publics. Mais Dieu l'ayant devant la fin de l'année retiré du monde et de la charge qu'il remplissait dignement, les cardinaux du parti d'Alexandre assemblés à Bologne élurent pour son successeur Jean XXIII; à laquelle promotion notre cardinal contribua tout ce qu'il avait de courage et de crédit pour la faire réussir et rendit au nouveau Pape de particuliers offices en qualité d'évêque d'Ostie, l'ayant consacré prêtre et évêque auparavant qu'il reçût les ornements et la couronne de sa dignité, dont le Pape le créa peu après, en reconnaissance, archevêque d'Arles, et comme il se promit tout de la vertu et du courage de notre cardinal en l'administration de cet archevêché, il lui fit aussi tout espérer de sa faveur et de sa bienveillance.

« Et il ne fallait pas un moindre emploi pour exercer une vertu vigoureuse comme était la sienne, car il trouva que les biens et les revenus de cette noble Eglise, depuis la retraite de l'antipape Pierre de Luna qui les avait jouis durant le temps qu'il siégea en Avignon, avaient été usurpés par les principaux seigneurs du pays qui les avaient occupés à l'envi comme délaissés, et s'étaient jetés dessus au pillage comme font les paysans à la coupe d'une forêt commune. Mais lui, sans s'étonner du nombre ni de la puissance de ces violents usurpateurs, obtint une bulle d'excommunication pour les contraindre au dessaisissement du domaine de l'Eglise qu'ils avaient envahi; intenta procès à Louis, comte de Provence et seigneur d'Arles pour les salines de la ville des Maries, et ne relâcha d'aucunes pour-

(4) Le mot en devise est : *Christe crucem cruentasti.*

suites jusqu'à l'entier recouvrement de ses droits, quelques difficultés qui se misent à la traverse, sachant bien que la résistance la plus opiniâtre fait toute la gloire du vainqueur, et que les victoires les plus âprement disputées sont toujours les plus honorables.

« Il jouit ensuite de l'abbaye de Mont-Majour, et d'un nombre d'autres riches bénéfices qu'il obtint autant par l'éminence de ses mérites que par la grâce des Papes et des rois. Et, quoique l'on ait remarqué que les terres qui portent l'or et l'argent sont plus stériles que les autres ; en lui néanmoins les grandes rentes et les richesses qu'il acquit ne furent que le prix de ses belles actions. Mais s'il posséda de grands revenus, il en fit une dispensation non moins éclatante que pieuse, employant des sommes immenses aux fondations des églises, des monastères, des collèges et des hôpitaux, à dessein de relever la gloire de Dieu, faire rendre l'honneur aux autels, défendre les nécessiteux des injures de la fortune, et laisser comme une source perpétuelle de biens, qui se répandit sur toutes les misères présentes et futures. Il fit bâtir une partie de l'église des Célestins d'Avignon ; fonda le couvent de Saint-Dominique à Tivoli, et celui du même ordre à Annecy ; comme encore l'église de Saint-Laurent, et la maladrerie à Brognier, lieu de sa naissance ; et fit quantité d'autres biens aux lieux les plus nécessiteux, tenant à gloire de conduire les ruisseaux de sa charité sur les terres les plus stériles, et de faire comme tomber la manne dans les déserts.

« Mais le plus excellent monument, tant de la piété, comme de la magnificence du cardinal Brogniac, est le somptueux collège qu'il bâtit en Avignon, et qui porte encore aujourd'hui le nom de *Grand Collège*, où il laissa de grands revenus pour élever vingt écoliers, de ceux qui seraient incommodés des moyens de fortune, et dans l'impuissance d'avancer leurs études, quatre du diocèse d'Arles, deux de celui d'Embrun, et quatorze du duché de Savoie ; en faveur desquels il dressa encore une bibliothèque meublée de sept cents gros volumes : et, pour achever son ouvrage avec les marques de la piété, y joignit une église dédiée à saint Nicolas, patron des écoliers, qu'il enrichit de précieux meubles, et voulant être servie à perpétuité de quatre prêtres ; montrât partout qu'il ne cherchait dans l'emploi de ses moyens que la gloire de celui de qui il les tenait, ainsi que les fleurs jaunes suivent toujours le mouvement du soleil qui les a dorées.

« Le dernier et le plus important service qu'il rendit à Dieu et à l'Eglise fut au concile de Constance, où, présidant comme doyen du Sacré Collège des cardinaux et vice-chancelier du Saint Siège, il travailla avec des soins inestimables à tirer la religion des désordres qui l'affligeaient, à relever les pouvoirs de l'Eglise sur les factions conjurées, qui portaient le couteau de division dans ses Etats, et jusque dans son trône : et

à affermir la chrétienté dans le repos qu'elle avait si longuement attendu, et qu'elle obtint par la nouvelle création du Pape Martin V, qui satisfit par le succès de son gouvernement les espérances du monde, et acquitta, par le calme qu'il apporta à toute l'Eglise, les promesses du Ciel ; ayant mérité d'être appelé, ce qui fut en vérité, la félicité de son siècle.

« Après le glorieux succès de ce concile, notre cardinal ayant soutenu sur ses épaules un poids de soins et d'affaires qui semblait n'être soutenable que de lui, appelé par le repos pour respirer un peu après de si honorables travaux, il voulut se retirer de la cour, pour avoir plus de loisir de se préparer chrétiennement à la mort, de laquelle il présentait déjà les approches : mais le Pape le retint auprès de sa personne, pour s'aider, au gouvernement de sa charge, de ses bons avis, comme de celui qui avait, avec l'expérience, toutes les vertus d'un âge dont il sentait les incommodités ; et toute la vivacité du plus entier et du plus florissant courage.

« Et il ne trompa pas son opinion, quelque avantageuse qu'elle fût : car il servit fidèlement le Saint-Siège en de grandes et importantes occasions, et tint jusqu'à la fin à toutes sortes d'emplois laborieux qui lui furent commis, conservant une entière réputation jusqu'à l'extrême vieillesse, toujours semblable à lui-même, faisant de ses dernières actions la couronne des premières, et de la conclusion de sa vie achevant le rond de sa gloire. Son heureux trépas arriva à Rome en l'année 1426, où il fut enseveli avec de grands et communs regrets, comme la perte était grande et commune à toute l'Eglise.

Saxi, dans l'*Histoire des primats d'Arles* ; P. Foderé, en l'*Histoire des couvents de Saint-François*, et plusieurs autres ont écrit de la Vie et des actions de ce cardinal.

BRUNELLI (JEAN), né à Rome en 1793, a été créé cardinal par Pie IX en 1852, à son retour de la nonciature d'Espagne.

BUBALO (INNOCENT), créé, en 1604, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas *in Pasione*, puis de Saint-Marcel, de Sainte-Pudentiane, des Saints Nérée et Achillée, mourut en 1610.

BUCAFOCI, autrement dit *Constantin de Sarno*, parce qu'il était né à Sarno, dans le royaume de Naples, prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-François. — Il s'y fit remarquer par ses vertus et par son savoir, et mérita d'être honoré de la pourpre par Sixte V, en 1586. Il fut depuis évêque de Verceil, et mourut en 1596. Il a composé divers ouvrages, un entre autres, où il tâche de concilier saint Thomas d'Aquin et Jean Scot. (*Voy. WADINGUE* ; — *LEMIRE* ; — *CIAGONIUS*.)

BUFALINI (JEAN-OCTAVIEN), né à Citta di Castello en 1709, fut fait cardinal par Clément XIII en 1766. Il mourut en 1782.

BUKACS. — *Voyez* BACCS.

BULCANI (MARIN), Napolitain, créé par Urbain VI, en 1385, diacre-cardinal du titre

de Sainte-Marie la Neuve, mourut en 1394.
BUONACCORSI (SIMON), né à Macerata en 1708 fut fait cardinal en 1763 par Clément XIII. Il mourut en 1776.

BUONCOMPAGNO (HUGUES), Bolognais, créé en 1565, par le Pape Pie IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, fut Pape sous le nom de Grégoire XIII.

BUONCOMPAGNO (JÉRÔME), Bolognais, archevêque de Bologne, créé en 1664 par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mourut en 1684.

BUONCOMPAGNONI (PHILIPPE), né à Bologne, était neveu du Pape Grégoire XIII, qui le créa cardinal en 1572. — Il alla, en qualité de légat, à Venise, pour y saluer le roi de France Henri III à son retour de Pologne. Il exerça divers autres emplois importants, et mourut à Rome, en 1586, âgé de 38 ans, sous le pontificat de Sixte V.

BUONCOMPAGNONI (FRANÇOIS), Romain, neveu de Grégoire XIII, et archevêque de Naples, fut fait cardinal par Grégoire XV, en 1621. Il mourut en 1641.

BUONCOMPAGNONI (JACQUES), fils du duc de Sora, naquit le 5 mai 1632. — Le Pape Innocent XII le créa cardinal dans le consistoire du 12 décembre 1695, et, dans un des consistoires suivants, il lui donna le titre de Sainte-Marie *in Via lata*. En 1699 il fut envoyé à Modène, pour saluer la reine des Romains de la part de ce Pontife. Ce cardinal était archevêque de Bologne et évêque d'Albano. Il siégeait dans les congrégations des évêques et réguliers, du concile et de la visite apostolique. Il mourut subitement à Rome le 24 mars 1731, dans sa 79^e année.

BUSCA (IGNACE), né à Milan en 1731, fut fait cardinal par Pie VI en 1789. Il mourut en 1795.

BUSSI (JEAN-BAPTISTE), né à Viterbe le 2 avril 1657, fut d'abord internonce à Bruxelles, puis nonce à Cologne en juin 1706, et archevêque de Tarse. — Il fut fait évêque d'Ancone le 3 février 1710, et créé cardinal par le Pape Clément XI le 18 mai 1712, réservé alors *in petto*, et seulement déclaré le 26 septembre suivant. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 17 novembre, et le Pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21 du même mois, et celle de la lui ouvrir le 30 janvier 1713, en lui assignant le titre de Sainte-Marie d'*Ara coli*. Il mourut à Rome, après une longue maladie, le 23 décembre 1726, dans sa 70^e année, et de son cardinalat la 15^e.

BUSSI (PIERRE-FRANÇOIS), né à Viterbe en 1684, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII. Il mourut en 1765.

BUSSI (JEAN-BAPTISTE), né à Rome en 1755, archevêque du Bénévent, fut fait cardinal par Léon XII en 1824. Il mourut en 1844.

BUSSI DE PRETIS (JEAN-BAPTISTE) né à Urbin en 1721, évêque de Jesi, fut fait cardinal par Pie VI en 1794. Il mourut en 1800.

BUSSIÈRES (JEAN DE), né en Bourgogne, entra jeune encore, dans l'ordre de Cîteaux. — Reçu à Paris docteur en théologie, il se signala tellement par sa piété et par son savoir qu'il fut élu supérieur général de tout l'ordre, en qualité d'abbé de Clairvaux et de Cîteaux. Sa réputation s'étendit au loin. Le Pape Grégoire XI le voulut avoir à Avignon, et admirant en lui les grandes qualités qui faisaient tant d'honneur à l'ordre, il le créa cardinal, le 20 décembre 1375. Mais ce Pontife eut la douleur de perdre peu après de Bussièrés, qui mourut à Avignon le 4 septembre 1376. Son corps fut porté à Clairvaux, où l'on voyait son tombeau et son épitaphe, avec le nom de *Buxeritis*.

C

CABASSOLE (PHILIPPE DE), gentilhomme provençal, né à Cavailhon en Provence, fut chanoine à la cathédrale, puis archidiacre, prévôt et évêque de la même ville en 1334. — En 1341, il fut nommé chancelier de Sanche, reine de Sicile, par son mari Robert, afin de gouverner le royaume, avec cette princesse, pendant la minorité de Jeanne, sa petite-fille. En 1366, nommé patriarche de Jérusalem, il fut chargé de l'administration de l'évêché de Marseille; enfin, Urbain V l'éleva à la dignité de cardinal, et le fit son vicaire général, pour le spirituel, comme pour le temporel, dans le diocèse d'Avignon. Il devint aussi évêque de Sabine. Grégoire XI lui donna le gouvernement du Patrimoine de Saint-Pierre en Italie, avant que ce Pontife eut transféré le Saint-Siège d'Avignon à Rome. Cabassole mourut à Pérouse en 1372, et son corps fut porté en Provence, où il est enseveli à la chartreuse de Bon-Pas. On lui attribue un traité *De nugis*

curialium, des sermons et deux livres de la *Vie et des miracles de sainte Marie-Madeleine*, lesquels étaient dans la bibliothèque de Saint-Victor, à Paris. Il était lié d'une étroite amitié avec Pétrarque qui lui dédia son livre *De la vie solitaire*, et qui lui écrivit plusieurs lettres. Les écrivains de son temps sont unanimes pour faire son éloge. — (Voy. PÉTRARQUE, lib. II, epist. 1 et 2; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — FRISON, *Gallia purpurata*; — BALUSE, *Vitæ Papatum Avenniens.*, t. I.)

CACCIA (FRÉDÉRIC), archevêque de Milan, était nonce en Espagne quand, le 12 décembre 1695, il fut revêtu de la pourpre romaine par le Pape Innocent XII. Il mourut à Milan le 16 janvier 1669, âgé de soixante-cinq ans.

CACCIANEMICI (GÉRARD), Bolognais, prêtre, créé cardinal, vers 1120, par le Pape Calixte II, puis Pape lui-même sous le nom de Luce II, mort en 1145.

CACCIANEMICI (HUMBERT), Bolonais, de la même famille que le précédent, chanoine régulier de Sainte-Croix de Jérusalem, prêtre, créé, en 1144, par le Pape Luce H, cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Ce cardinal rendit de grands services à Alexandre III pendant le schisme; il mourut peu de temps après sous son pontificat.

CACCIA-PIATTI (JEAN), né à Novarre en 1751, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1833.

CADELLO (DIÉGO), né à Cagliari en 1735, et archevêque de cette ville, fut fait cardinal par Pie VII en 1803. Il mourut en 1807.

CADOLINI (IGNACE-JEAN), né à Ancône en 1775, évêque d'Ancône, fut fait cardinal en 1843, par Grégoire XVI. Il mourut en 1851.

CADOLINI (ANTOINE-MARIE), né à Crémone en 1794, archevêque de Ferrare, fut fait cardinal en 1843 par Grégoire XVI. Il mourut en 1850.

Ce pieux cardinal fut chargé de présenter, au Souverain Pontife et au Sacré Collège la démission du cardinal prince Odescalchi, dont la retraite chez les Jésuites fit tant de bruit dans ces dernières années. Le cardinal Cadolini fut son fondé de pouvoirs et méritait cette confiance par ses vertus.

CAFFARRELLI-BORGHÈSE (SCIPION), Romain, fils de Marc-Antoine Caffarrelli et d'Hortense Borghèse, sœur du Pape Paul V, prit ce surnom de Borghèse à cause de Paul V, son oncle, qui le créa cardinal le 18 juillet 1605. — Après avoir été grand pénitencier, archevêque de Bologne et évêque de Sabine, il mourut le 2 octobre 1633, âgé de 57 ans. On a de lui quelques ouvrages, entr'autres : I. *Carmina de cardinalibus a Paulo V creatis ac episcoporum ab eo institutorum præstantia*. II. *Epistolæ negotiales plures*.

CAFFARELLI (PROSPER), Romain, créé en 1652 par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mourut en 1659.

CAGIANO DE AZEVEDO (ANTOINE-MARIE), né au diocèse d'Aquino en 1797, évêque de Sinigaglia, puis évêque suburbicain, fut fait cardinal par Grégoire XVI, en 1844. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

CAJETAN (GÉRARD), chanoine de Pise, créé, en 1146, par Eugène III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in via Lata*, mourut en 1154, après avoir été légat en Allemagne.

CAJETAN (BENOÎT), Romain, nommé, en 1281, par le Pape Martin IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts, fut Pape sous le nom de Boniface VIII.

CAJETAN (JACQUES), créé diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, par Boniface VIII en 1294, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mort en 1317.

CAJETAN (FRANÇOIS), créé, en 1294, par Boniface VIII, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort

CAJETAN (BENOÎT), créé, par Célestin V, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, mourut le 11 octobre 1296.

CAJETAN (ANTOINE), Romain, patriarche d'Aquilée, puis évêque de Palestrine et de Porto, grand pénitencier, créé, en 1402, par Boniface IX, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mourut le 11 janvier 1412.

CAJETAN (NICOLAS), né le 24 février 1526, créé, en 1536, à l'âge de dix ans, par Paul III, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Eustache, mourut le 7 mai 1585. Il était archevêque de Capoue.

CAJETAN (HENRI), de la même famille que les précédents, naquit le 6 août 1550. Créé cardinal par le Pape Sixte V, le 18 décembre 1585, il fut encore patriarche d'Alexandrie, légat de Bologne, camerlingue de la sainte Eglise, légat en France et en Pologne. Il est connu surtout par le rôle qu'il joua pendant les troubles de la Ligue. Aussitôt après l'avoir élevé au cardinalat, Sixte V l'envoya en France, avec la qualité de légat *a latere*, pour travailler à faire élire un roi catholique, après la mort de Henri III. Le Pontife lui avait adjoint plusieurs prélats italiens, entre autres Bellarmin, depuis cardinal, et le fameux prédicateur, le cordelier Panigarole. « Henri IV avait été reconnu par un grand nombre de seigneurs catholiques et protestants; mais Philippe II, roi d'Espagne, voulait faire couronner l'infante, sa fille, et se faire déclarer lui-même protecteur du royaume. Le duc de Lorraine demandait le trône pour son fils; les Guises l'ambitionnaient pour eux-mêmes, et le duc de Mayenne, renonçant à l'obtenir, cherchait à se conserver l'autorité, en faisant proclamer le vieux cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X. Tel était l'état de la France, en proie aux discordes civiles et aux factions de l'étranger, lorsque Cajetan, infidèle aux instructions qu'il avait reçues de la cour de Rome, au lieu de rester neutre, embrassa le parti de la Ligue, et se réunit à Mendoza, ambassadeur de Philippe, et aux Seize qui étaient dévoués aux Espagnols. » (MICAUD, *Biogr.*, art. *Cajetan*.) Le 5 janvier 1590, l'envoyé du Pape avait fait dans Paris une entrée triomphale par la porte Saint-Jacques. Le prévôt des marchands avec les notables, tout le clergé, dix mille suisses ou bourgeois, et une multitude innombrable allèrent à la rencontre du légat qui fut harangué par tous les corps de la ville, et salué d'une salve de huit à dix mille *mousquetades*. « Le légat tremblait de peur, » dit le Grain, « que quelque lourdaud, ou quelque politique n'eût chargé à plomb, et faisait perpétuellement signe de la main qu'on cessât; mais eux, pensant que ce fussent bénédiction qu'il leur donnât, rechargèrent toujours, et le tinrent une bonne heure en certaine alarme. » Le 11 du même mois, les pouvoirs du légat furent lus, enregistrés et publiés par la partie du Parlement de Paris qui siégeait au Palais pour la Ligue, tandis que l'autre partie siégeait à Tours pour les royalistes. Bien-

tôt Charles X fut proclamé roi de France. Cependant Mayenne, battu à Ivry, s'était retiré à Saint-Denis, avec les débris de son armée, et Charles X mourait à Fontenay-le-Comte. « Cette mort, » dit Cayet, « affligea le légat et le duc de Mayenne, ne sachant plus qui substituer à la place de ce bonhomme, pour retenir les peuples et conserver l'autorité. » Déjà Paris, assiégé par Henri IV, souffrait d'une affreuse disette. Le peuple, auquel on faisait des distributions d'argent, s'écriait : « Point d'argent, mais du pain ! » On était réduit aux plus tristes expédients. Quelques-uns même attribuent, mais sans preuves, à Cajetan, l'horrible invention de la farine faite avec de vieux ossements ramassés dans les cimetières. Pendant les longues négociations et les divers incidents de cette déplorable période de notre histoire, Cajetan, rappelé par Sixte V, mécontent de sa conduite, retourna à Rome. « Il y trouva, » dit le *Journal de l'Etoile*, « le Pape mort, et bien à point pour lui ; car il lui eût fait trancher la tête, pour avoir, contre son exprès commandement, allumé le feu de la sédition au lieu de l'éteindre. » On reconnaît dans cette citation et dans les précédentes, les préventions accréditées en France contre la Ligue. Tôt ou tard, on rendra justice à ce mouvement national. — Cajetan mourut le 13 décembre 1599, dans sa 50^e année.

CAJETAN (ANTOINE), Romain, archevêque de Capoue en 1605, nonce en Allemagne et en Espagne, fut créé cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, par le Pape Grégoire XV, en 1621. L'académie des Humoristes lui doit en partie son établissement. Il mourut le 17 mars 1624, âgé de 58 ans.

CAJETAN (BONIFACE), frère du précédent ; évêque de Cassano, il fut créé cardinal par le Pape Paul V en 1606. Il prêcha étant cardinal, fut nommé archevêque de Tarente en 1613 et mourut le 29 juin 1617, âgé de 50 ans.

CAJETAN (LOUIS), né en 1595, patriarche d'Antioche, puis archevêque de Capoue, en 1624, sur la démission de son oncle, fut créé cardinal par le Pape Urbain VIII, le 19 janvier 1626, et mourut le 8 avril 1642.

CAJETAN (THOMAS DE VIO, surnommé).

CALCAGNINI (CHARLES), Ferrarais, auditeur de Rote, fut nommé cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

CALCAGNINI (GUY), né à Ferrare en 1725, évêque d'Osimo, fut fait cardinal en 1776 par Pie VI : il mourut en 1807.

CALEDRINO (PHILIPPE), frère utérin du Pape Nicolas V, était un homme dont la piété égalait le mérite. Il fut chanoine et archidiacre de Lucques, puis évêque de Bologne. Le Pape Nicolas V, qui donnait tout à la vertu et au mérite, le revêtit de la pourpre romaine en décembre 1448. Quelque temps après, il l'envoya, en qualité de légat, dans la Marche d'Ancône, où ce cardinal gouverna avec tant de prudence et de modération, qu'il recueillit les bénédictions des peuples de cette province. Pie II

le fit grand pénitencier de l'Eglise, et Paul II le pourvut de l'évêché de Porto. Calandrino se trouva à l'élection de Sixte IV, et mourut à Bagnaia, dans le diocèse de Viterbe, le 22 juillet 1476, à l'âge de 73 ans. Son corps fut porté à Rome, et inhumé dans l'église de Saint-Laurent in Lucina, où se voit son épitaphe. (Voy. PLATINE, in *Nicol.* V; — AUBERY; — SIGONIUS, lib. IV; — GARIMBERT; — ONUPHRE; — CIACON; — UGHELLI.)

CALEPPI (LAURENT), né dans la Romagne en 1744, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1817.

CALINI (LOUIS), né dans le diocèse de Bresse en 1696, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1782.

CALIXTE II (GUI DE BOURGOGNE), Français de nation, était le cinquième fils de Guillaume II, frère de Raynaud et d'Etienne, comtes de Bourgogne. Il était oncle d'Adelaide, épouse du roi Louis VI, dit le Gros, et fille de Humbert II, comte de Maurienne, et de Gisèle de Bourgogne, sœur de Gui. Il fut placé, en 1083, sur le siège de l'Eglise de Vienne, et il gouverna cette Eglise jusqu'en 1119, où il fut élevé à la papauté, dans l'abbaye de Cluny, en la place de Gélase II, qui y était mort. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

CALIXTE III (ALPHONSE BORGIA), était Espagnol, né à Xativa, dans le diocèse de Valence. Il étudia à Lérida, y enseigna même avec distinction la jurisprudence civile et canonique ; il y obtint aussi un canonicat. Alphonse V, roi d'Aragon, l'ayant choisi pour son secrétaire, il employa ses soins et sa prudence pour éteindre le schisme en Aragon ; le Pape Martin V lui témoigna sa reconnaissance, en lui donnant l'évêché de Majorque, qu'il n'accepta pourtant pas, ou, du moins, dont il ne prit pas possession ; mais il eut depuis celui de Valence. Le roi Alphonse l'employa en diverses négociations, et le Pape Eugène IV le fit cardinal en 1444. Cette dignité ne fit que mettre son mérite plus en évidence. Il fut élu Pape le 8 avril 1445. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

CALIXTE, antipape. Les partisans de l'empereur Frédéric, qui avaient élu antipape Octavien, cardinal de Sainte-Cécile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III, élurent ensuite Gui de Crème, qu'ils nommèrent Pascal III. Après la mort de ces antipapes, Jean, abbé de Strume, leur fut substitué en 1170. Ils le nommèrent Calixte III, et il porta ce titre jusqu'en 1177, qu'il fut dégradé au concile de Venise, où se réconcilièrent le Pape et l'empereur. L'année suivante, Calixte vint à Frascati se jeter aux pieds d'Alexandre, qui le reçut charitablement et l'admit même à sa table. Il mourut la même année. (Voy. BARONIUS, *Annal.*)

CALVO (ANTOINE), né à Rome, eut d'abord un canonicat à Saint-Pierre, puis l'évêché de Todi. — Le Pape Innocent VII le mit, en 1405, au nombre des cardinaux. Grégoire XII l'employa en diverses circonstances, lui témoigna beaucoup de confiance

et d'affection ; il lui donna l'archiprêtre de Saint-Pierre, où sur la recommandation du Pontife, il introduisit d'utiles réformes. Comme Calvo était reconnaissant, ce n'est qu'à l'extrémité qu'il abandonna son bienfaiteur, pour aller se réunir au concile de Pise. Les cardinaux, qui se trouvaient dans cette assemblée, lui avaient écrit une lettre injurieuse que Thierry de Niem a conservée. Il concourut à l'élection d'Alexandre V, et mourut le 2 octobre 1411. (*Voy. CRACONIUS in Innoc. VII et Alexand. V; — UGHEL., Italia sacra; — ALBERY, Hist. des cardinaux.*)

CAMBACÈRES (ÉTIENNE-HUBERT DE), frère puîné du prince archichancelier de l'empire, naquit à Montpellier le 11 septembre 1756. — Entré dans la carrière ecclésiastique par vocation, il était chanoine dans cette ville, quand éclata la révolution. Vivant retiré, tout entier à la culture des lettres, il ne s'aperçut pas de la tourmente et ne fut point inquiété. Après le concordat et le rétablissement du culte, il fut porté, le 11 avril 1802, à l'archevêché de Rouen. S'il le dut à la faveur dont jouissait son frère, il est juste d'ajouter qu'il en était digne, et qu'il n'était pas au-dessous de ces hautes fonctions. L'année d'après, il fut promu au cardinalat, et décoré du cordon de grand-officier de la Légion-d'honneur. Elu candidat au sénat conservateur par le collège électoral de l'Hérault, le prince de l'Église y fut appelé le 1^{er} février 1805. Après la bataille d'Austerlitz, 2 décembre 1805, il publia une lettre pastorale pour remercier le Ciel d'avoir encore une fois fait triompher les armes françaises. Toutefois, quand Napoléon I^{er}, adoptant une autre ligne de conduite, eut compromis ses rapports avec le Souverain Pontife, le cardinal se conduisit avec réserve et dignité ; il manifesta sa douleur, et s'abstint d'assister au mariage de Marie-Louise. Le 8 avril 1814, il donna son adhésion aux actes du sénat qui prononçaient la déchéance de Napoléon. Cependant celui-ci le fit entrer, en juin 1815, dans sa nouvelle chambre des pairs. Après la seconde restauration, cette Eminence ne quitta plus son diocèse, et mourut à Rouen le 23 octobre 1821, dans la 66^e année de son âge. Son successeur fut le prince de Croÿ.

CAMBOUT (PIERRE DE), cardinal de Coislin, d'une ancienne et illustre maison de Bretagne, naquit à Paris en 1636. Il était fils de Pierre-César de Cambout, marquis de Coislin, colonel-général des Suisses et Grisons, lieutenant-général des armées du roi, mort, le 10 juillet 1641, des blessures qu'il avait reçues au siège d'Aire, en Artois, n'étant âgé que de vingt-huit ans. Le jeune Pierre, qui n'avait alors que cinq ans, fut élevé avec le plus grand soin par sa mère, Madeleine Séguier, fille aînée de Pierre Séguier, chancelier de France, femme distinguée, qui sut inspirer à son fils les sentiments d'honneur et de piété qu'il voyait

dans sa famille. Entré dans la carrière ecclésiastique, il fut nommé évêque d'Orléans. Le nouveau prélat montra, dans son diocèse, une sagesse, une charité, une tolérance, qui lui gagnèrent tous les cœurs. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, un régiment de dragons avait été envoyé à Orléans pour forcer à se convertir les calvinistes qui pouvaient y rester. L'évêque logea les officiers dans son palais, gagna les soldats, et fit si bien qu'aucune violence ne fut exercée contre les religionnaires, qu'il appelait ses diocésains. Créé grand aumônier de France, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, il fut élevé au cardinalat, en 1697, par le Pape Innocent XII, qui lui assigna le titre de la Trinité *in Monte Pincio*. Ce prince de l'Église mourut, le 5 février 1706, âgé de 69 ans, et emportant les regrets de tous les gens de bien.

CAMPANELLI (PHILIPPE), né dans la Marche d'Ancone en 1729, fut fait cardinal par Pie VI en 1789. Il mourut en 1793.

CAMPEGGI (LAURENT), né à Bologne, en 1474, descendait d'une ancienne famille, originaire du Dauphiné. Un de ses ancêtres ayant suivi, en 1265, Charles d'Anjou dans le royaume de Naples, alla se fixer à Bologne, où sa postérité fut toujours honorée. Jean Campeggi, son père, était un savant jurisconsulte, et, lui-même, il professa avec distinction le droit à Padoue. Il s'était marié, avait eu plusieurs enfants; devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, où il obtint des emplois considérables. Jules II le nomma auditeur de Rote, évêque de Feltri, et l'envoya, comme nonce, à Milan et en Allemagne. Léon X lui confia, et à Thomas Campeggi, son frère, le gouvernement des villes de Parme et de Plaisance, et le renvoya nonce en Allemagne. Le 1^{er} juillet 1517, il le créa cardinal. Campeggi revint à Rome en janvier 1519, et l'année suivante, il fut envoyé, comme légat, en Angleterre, pour y lever les décimes destinés à être employés à faire la guerre contre les Turcs. S'il échoua dans cette mission, il sut plaire à Henri VIII, qui lui accorda l'évêché de Salisbury. Sous le pontificat de Clément VII, il fut de nouveau envoyé en Allemagne, en qualité de légat, pour tâcher de mettre fin aux troubles suscités par Luther, et où il fit des réglemens pour la réforme du clergé. En 1528, il alla encore en Angleterre, muni de pleins pouvoirs, pour être juge du divorce d'Henri VIII, qui voulait faire déclarer nul son mariage avec Catherine d'Aragon, afin d'épouser Anne de Boleyn. Le cardinal Wolsey lui était adjoint; mais celui-ci, craignant d'indisposer son maître, et de perdre sa position de premier ministre, ne voulut pas se prononcer, laissant Campeggi agir seul, comme un des plus profonds jurisconsultes de son temps. Ce dernier fit de vains efforts pour engager le monarque à se désister de la poursuite du divorce, puis la reine à s'y prêter de bon gré; enfin le Pape à tâcher de donner satisfaction à Henri, cette satisfaction lui paraissant nécessaire

pour empêcher ce prince violent et passionné de se détacher, avec ses Etats, de l'Eglise romaine. Ces trois points étaient trop difficiles à obtenir. Campeggi, malgré tous ses talents, ne recueillit de cette négociation que la perte de son évêché de Salisbury, que le *défenseur de la foi* s'empressa de lui retirer. Campeggi revint à Rome en 1529. Dès 1523, il était évêque de Bologne. Il se trouvait dans cette ville au couronnement de l'empereur Charles V, puis il la quitta encore pour retourner, comme légat, en Allemagne, où il assista à la diète d'Augsbourg. A son retour, le Pape étant mort, il concourut à l'élection de Paul III qui, en 1538, le nomma pour se trouver, en qualité de légat, à Vicence, où devait s'ouvrir un concile. Mais Campeggi mourut à Rome le 19 juill. et 1539. Ce prélat, plein de droiture et d'expérience dans les affaires, était aussi recommandable par ses vertus que par sa science. Il avait écrit quelques ouvrages de droit, qui n'ont pas été publiés. On a plusieurs de ses lettres, qui sont importantes pour l'histoire de son temps, dans le recueil intitulé : *Epistolarum miscellaneorum ad Fredericum Nauseam libri decem*, Basileæ, 1550, in-fol. (Voy. SIGONIUS, *De episcopis Bonon.* ; — GARIBAI, l. 1 ; — ONUPHRE, in *Chrono.* ; — SANDERUS, *De schism. Angl.* ; — SURIUS, in *Comment.* ; — SLEIDAN, in *Annal.* ; — UGHEL, *Ital. sacra* ; — SPONDE, in *Annal. eccles.* — AUBERY, *Hist. des card.* — BUMALDI, *Bibl. Bononensis.*) — Les deux filles de Laurent Campeggi furent mariées convenablement, ses trois fils furent trois hommes distingués : Rodolphe, général des Vénitiens ; Jean-Baptiste, évêque de Majorque, l'un des plus savants prélats de son siècle et l'aîné qui était :

CAMPEGGI (ALEXANDRE). Il reçut l'éducation la plus brillante, et le Pape Paul III le fit clerc de la chambre, puis lui donna d'autres emplois, et, en 1541, l'éleva sur le siège épiscopal de Bologne, sa patrie. Le concile de Trente ayant été transféré à Bologne, les prélats s'assemblèrent chez Alexandre et Jean-Baptiste Campeggi : on y remarquait cinq prélats de cette famille, proches parents du cardinal Laurent : Thomas et Marc-Antoine, ses frères, l'un, évêque de Feltri ; et l'autre, de Grosseto ; Jean, évêque de Parento, son neveu, fils d'Antoine-Marie, son frère ; et ses fils, Jean-Baptiste, évêque de Majorque, qui prononça au concile de Trente une harangue, *De tuenda religione*, imprimée à Venise 1561, in-4°, et Alexandre, évêque de Bologne. Ce dernier fut aussi légat à Avignon, où il fit échouer les desseins des huguenots qui cherchaient à envahir les terres de l'Eglise. Il fut élevé à la pourpre romaine par le Pape Jules III en novembre 1551, et il mourut trois ans après, le 25 septembre 1554, âgé de 48 ans.

CAMPORA (PIERRE), Modenais, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit in *Saxia*, créé, en 1616, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas, évêque de Crémone. mourut en 1643.

CAMUS (ETIENNE LE), évêque de Grenoble, fait cardinal en 1686 par Innocent XI, mourut en 1707.

CANALE (XAVIER), né à Terni en 1695 fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII Il mourut en 1773.

CANALI (FRANÇOIS), né à Pérouse en 1772 fut fait cardinal en 1831 par Grégoire XVI Il mourut en 1835.

CANANI (JULES), Ferrarais, évêque d'Atri, puis de Modène, créé, en 1583, par le Pape Grégoire XIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis de Sainte-Anastasia, mourut en 1592.

CANILLAC (RAYMOND DE), de Canillac, dans le Gévaudan, avait une grande connaissance du droit civil et ecclésiastique. — Il fut chanoine régulier de Saint-Augustin, dans le chapitre de Maguelone, dont l'évêché fut plus tard transféré à Montpellier ; et il était prévôt de cette église, lorsque Guillaume de Laudun, archevêque de Toulouse, étant devenu aveugle, donna sa démission au Pape Clément VI. Raymond de Canillac fut, en 1345, nommé en sa place, et, en 1350, créé cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, qu'il quitta, sous Innocent VI, pour l'évêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il réunit onze voix pour être élevé sur le siège pontifical. Il mourut à Avignon le 20 juin 1373, et fut enseveli dans l'église des frères Mineurs. On lui attribue quelques ouvrages, entre autres, un volume de recueils, *Recollectorum liber*. (Voy. DUCHÈNE, *Histoire des card. français* ; — FRISON, *Gall. purp.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.* ; — BALUSE, *Vitæ Papatum Aveniens.*)

CANTELMI (JACQUES), né le 27 juin 1645, fils du duc de Popoli, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du royaume de Naples, après avoir été inquisiteur à Malte, nonce à Venise, en Pologne et à Vienne, fut encore nonce extraordinaire à la cour de l'empereur et à la diète d'Augsbourg, lorsque l'empereur Joseph I^{er} y fut élu roi des Romains. — Le Pape Alexandre III le décora de la pourpre en 1690. Il fut ensuite archevêque de Capoue, puis de Naples, où il fut un des premiers à se déclarer pour le petit-fils de Louis XIV, le roi d'Espagne Philippe V, qu'il eut la joie de recevoir à Naples en 1703. Il y mourut le 11 décembre de la même année, âgé de cinquante-sept ans.

(Voy. LELLIS, *Famiglie di Napoli* ; — Scipione AMMIRATO, *Famiglie Napol.* ; — IMHOFF, *Histoire généalogique d'Italie et d'Espagne* ; — le P. ANSELME, *Mémoires du temps.*)

CAPACCINI. — Nous empruntons les lignes suivantes à l'*Ami de la religion* du 24 juin 1845 :

« Nous apprenons avec un sentiment de profonde douleur qui sera universellement partagé, la mort du cardinal Capaccini. L'Eglise redira les services éminents qu'il a rendus au Saint-Siège dans les négociations difficiles dont l'auguste confiance du Pape l'a successivement chargé en Belgique, à Naples, en Portugal ; les membres du corps diploma-

tique qui ont eu à traiter avec lui lorsqu'il remplissait à Rome les fonctions de sous-secrétaire d'Etat, vanteront les vues élevées de sa haute intelligence, la loyauté de sa parole, l'exquise finesse et la pénétration de son esprit; ses amis, tous ceux qui l'ont connu dans l'intimité de la vie, garderont le souvenir ineffaçable de la bonté de son cœur, de l'aimable abandon de ses manières, de la noble simplicité de ses goûts, de l'inviolable et généreuse fidélité de ses affections. La plus haute dignité ecclésiastique avait été la juste récompense d'une vie consacrée tout entière au service de l'Eglise, quoiqu'il n'eût ambitionné, tout le monde le sait à Rome, que les douceurs et l'obscurité de la retraite. Il a à peine porté pendant quelques semaines l'honneur de la pourpre. Créé cardinal dans le consistoire du 21 avril 1845, il est mort le 15 juin : ses obsèques ont eu lieu le 18 dans l'église de *Santa Maria in Aquiro*. »

On trouve dans le tome CXI de l'*Ami de la religion* des détails sur la mission du cardinal Capaccini en Hollande.

CAPELLETTI ou CAPPELLETTI. — Nous lisons dans l'*Ami de la religion* du 3 juin 1824 :

« On apprend de Rieti que, dans la nuit du 15 au 16 mai, est mort M. le cardinal Benoît Capelletti, évêque de cette ville. Il était né à Rieti le 2 novembre 1764, et fut élevé chez les religieux du Mont-Cassin. Etant entré dans la carrière ecclésiastique, Pie VI le nomma chanoine de Sainte-Marie-Majeure. Pie VII le fit entrer dans le collège des prélats référendaires des deux signatures, et l'envoya successivement pour gouverner les délégations de Viterbe, Morla, Urbin et Pesaro. Léon XII le nomma gouverneur de Rome en 1828, et le Pape actuel le déclara cardinal le 2 juillet 1832 et le créa évêque de Rieti le 29 juillet de l'année dernière. Le cardinal a succombé à une maladie inflammatoire après avoir reçu tous les secours de la religion. »

CAPIFERI ou CAPO-DI-FERRO (JÉRÔME), né, à Rome, le 22 juin 1502, fut attaché, jeune encore, au cardinal Alexandre Farnèse qui, remarquant en lui beaucoup d'aptitude et d'intelligence pour les affaires, l'employa en différentes circonstances, et le fit connaître au Pape Clément VII, qui le chargea de plusieurs légations. — Le cardinal Alexandre étant devenu Pape sous le nom de Paul III, Jérôme fut envoyé auprès du roi de Portugal, en 1541, pour lui annoncer la convocation du concile à Trente. La même année, il fut envoyé comme nonce en France, et, à son retour, il fut nommé trésorier de la chambre apostolique, et choisi, avec le cardinal Ascagne Sforza, neveu du Souverain Pontife, pour aviser aux mesures à prendre relativement à la guerre que les Turcs faisaient en Hongrie, et qui commençait à menacer l'Italie. Il devint ensuite évêque de Nice, et daïaire. Après l'avoir, le 19 décembre 1544, revêtu de la pourpre, Paul III l'envoya de nouveau en France, pour prier le roi de permettre aux évêques de ses Etats

de se rendre à Bologne, où le concile, convoqué d'abord à Trente, était transféré. Le même Pontife l'envoya en France, une troisième fois, en 1547, auprès du roi Henri II, pour le remercier de ce qu'il avait bien voulu fiancer à Horace Farnèse sa fille naturelle, âgée de neuf ans. Le légat ajoutait que Sa Sainteté désirait vivement resserrer, par un lien encore plus étroit, l'amitié qu'il avait pour la France. L'historien de Thou rapporte, à cette occasion, que le roi écouta très-froidement l'expression de ce désir. Sous Paul III, Jules III et Marcel II, le cardinal Capiferi eut encore la légation de la Romagne, où il publia divers règlements très-sages pour le gouvernement de cette province. Il mourut en 1559, pendant le conclave, âgé de 57 ans. C'est lui qui fit bâtir à Rome le superbe palais appelé de son nom *Capo-di-Ferro*, et que possédait, il y a peu de temps encore, la famille de Spada.

CAPISUCCHI (JEAN-ANTOINE), savant jurisconsulte, né, à Rome, d'une famille ancienne, le 21 octobre 1515, fut cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Croix de Jérusalem, et enfin de Saint-Clément. — D'abord chanoine du Vatican, et auditeur de rote sous le Pape Paul III, il fut élevé, en 1555, au cardinalat par Paul IV, qui lui donna l'évêché de Lodi, et le mit au nombre des cardinaux préposés pour le service de l'inquisition. Sous Pie V, il fut préfet de la signature de grâce et gouverneur de Gualdo, avec le caractère de légat apostolique. Il mourut le 29 janvier 1569, dans la 54^e année de son âge, après avoir publié des *Constitutions* pour son diocèse de Lodi, et avoir tenu un synode.

CAPISUCCHI (RAYMOND), fils de Paul Capisucchi, marquis de Pui-Catin, naquit à Rome en 1616. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique à l'âge de 14 ans, il enseigna dans cette capitale la philosophie et la théologie. Innocent X le nomma secrétaire de la congrégation de l'Index, puis membre de la congrégation de l'examen des évêques, et, en 1654, maître du sacré palais. Créé cardinal par Innocent XI, le 1^{er} septembre 1681, il mourut à Rome le 22 avril 1691, âgé de 75 ans. Il a laissé quelques ouvrages de théologie et autres : I. *Controversiæ theologicae, scholasticae, morales, etc., ad mentem divi Thomæ resolutæ*; II. *Appendices ad controvers.*; III. *Vita B. Joannis Chisii*; IV. *Censura, seu votum de cultu sanctorum Veteris Testamenti*; V. *Discursus de gradu virtutum in sanctis canonisandis requisito, etc.* On a encore de lui une lettre sur l'*attrition suffisante*, lettre insérée au tome I de l'ouvrage composé sur le même sujet par le P. Dupasquier, Cordelier. (Voy. Prosper MANDOSI, *Bibl. Rom.*; — UGHELLI, *Geneal. Capisuc.*; — Vincent. ARMANDUS, *Hist. Capisucch.*; — DUPIN, *Table univers. des auteurs ecclés.*; — ECHARD, *Scriptores ord. Præd.*)

CAPOUE (PIERRE DE), né à Amalfi, dans le royaume de Naples, fut créé cardinal-diacre, en 1102, par le Pape Célestin III, qui lui confia trois légations consécutives. — I'

exercça la première au royaume de Naples, la seconde en Lombardie, et la troisième en Pologne, où il réforma les abus. Pareille tentative lui avait moins bien réussi dans le royaume de Naples, où il courut risque de la vie. A son retour de Pologne en Italie, arrêté près de Plaisance par quelques soldats, il fut obligé de se racheter. Le Pape, indigné de ce que les citoyens avaient négligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, et soumit leur évêque à l'archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capoue fut encore nommé légat par le Pape Innocent III, pour tâcher d'amener à une trêve les rois de France et d'Angleterre. Il y réussit et prêcha la croisade. Dans une assemblée de prélats qu'il convoqua à Dijon, il mit le royaume de France en interdit après le divorce de Philippe-Auguste avec Engelberge, jugement dont ce prince appela au Saint-Siège. Enfin le même cardinal était encore légat d'Innocent III dans cette fameuse croisade où les Latins se rendirent maîtres de Constantinople. Après avoir fait quelque séjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut en 1209. (Voy. CIACONIUS; — CROKER; — ROGER; — HOBED; — DUPLÉIX, *Hist. de France* — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

CAPOUE. — Voy. LOUIS.

CAPPELLARI. Voy. GRÉGOIRE XVI.

CAPPELLETI. — Voy. CAPELLETTI.

CAPPOCHI (REYNIER), né à Viterbe, était religieux de l'ordre de Saint-Benoît, quand il fut appelé à l'évêché de Viterbe. Le Pape Innocent III le fit cardinal en 1212. Honorius III l'envoya, comme légat, en Toscane. Grégoire IX le continua dans cet emploi, et Innocent IV, qu'il avait accompagné au concile général de Lyon de 1245, l'envoya en Italie, pour y publier les censures contre l'empereur Frédéric II, et retenir dans le devoir les villes soumises au Saint-Siège. — Il reçut depuis le gouvernement du patrimoine de Saint-Pierre, et mourut à Viterbe, en 1252, après y avoir fait diverses fondations d'églises et de monastères. (Voy. ONUPHRE et CIACONIUS, in *Vit. Pontif.*; — BZUVIUS, A. C. 1220; — AUBERY, *Hist. des card.*; — UGHELLI, *Ital. sacra*.)

CAPPOCHI (PIERRE), fut créé cardinal, en 1244, par le Pape Innocent IV, qui, l'ayant amené avec lui en France, s'en servit utilement au concile de Lyon. — Il l'envoya en Allemagne, où il se trouva, en 1248, à la diète de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élu empereur contre Frédéric II, mission dont il s'acquitta heureusement. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il fit bâtir l'église de Notre-Dame de la Place, qui est aujourd'hui aux Servites. Il mourut à Rome le 18 mai 1259, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, dont il était archiprêtre, et où l'on voit son épitaphe. (Voy. CIACONIUS, in *Innocent IV*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — MARTINELLI.)

CAPPOCHI (NICOLAS), évêque d'Urgel en 1348, était petit-neveu du Pape Honorius IV. Son père l'avait envoyé à Pérouse, où il étudia avec succès le droit civil et le droit

canonique. Depuis, étant venu à Avignon, où était alors le Saint-Siège, il s'y fit estimer, et, en 1350, il fut créé cardinal par le Pape Clément VI. En 1356, le cardinal Talleyrand de Périgord et lui, furent envoyés en France pour y régler les différends qui existaient entre le roi Jean et Edouard III, roi d'Angleterre. Leurs efforts furent inutiles, et la funeste bataille de Poitiers décida de cette guerre. Le cardinal Cappochi concourut à l'élection d'Urbain V, qu'il suivit à Rome. C'est alors qu'il fonda un collège à Pérouse, un monastère à Monte-Marcino pour les religieux de la congrégation du Mont des Oliviers, et divers autres édifices sacrés. Il mourut saintement à Monte-Fiascone le 10 juillet 1368. Son corps, transporté à Rome, fut enseveli dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où se voit son épitaphe. (Voy. MARTINELLI; — ONUPHRE; — BOSQUET; — AUBERY, *Hist. des card*.)

CAPPONI (LOUIS), Florentin, fait, en 1608, par le Pape Paul V, diacre cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis prêtre du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens et de Saint-Laurent in *Lucina*, archevêque de Ravenne, mourut en 1659.

CAPRANICA (DOMINIQUE), Romain, étudia à Padoue et à Bologne sous les plus célèbres jurisconsultes, et s'acquit la réputation d'un des plus savants hommes de son temps. — Le Pape Martin V lui confia divers emplois considérables, entre autres le gouvernement d'Imola, et le nomma cardinal en 1426; mais comme ce Pontife mourut avant de lui avoir remis les insignes de cette dignité, on refusa de l'admettre dans le conclave. Eugène IV céda aux prétentions des cardinaux contre Capranica, qui s'en plaignit au concile de Bâle, et se fit décerner les honneurs dus à sa dignité. Enfin Eugène IV le reconnut comme cardinal, et lui donna la légation de la Marche d'Ancone, avec le gouvernement de Pérouse. Nicolas V l'aima, et lui confia les missions les plus importantes; deux fois il l'envoya, en qualité de légat, auprès d'Alphonse V, roi d'Aragon. Il fut encore grand pénitencier. Calixte III, successeur de Nicolas, avait aussi la plus grande estime pour Capranica, qui eût peut-être été élu en sa place, s'il lui eût survécu; mais ils moururent en même temps, le 14 août 1458. Ce prélat avait une riche bibliothèque, qu'il laissa pour l'usage d'un collège fondé par lui à Rome. Son corps fut inhumé chez les Dominicains de la Minerve, où l'on voit son tombeau. Capranica, estimé pour son érudition, son expérience des affaires, et la pureté de ses mœurs, avait pour secrétaire, au concile de Bâle, le célèbre Aeneas Sylvius, qui fut, depuis, le Pape Pie II. On a de ce prélat quelques ouvrages, entre autres: *Instruction pour le gouvernement du pontificat*; *De l'art de bien mourir*; *Discours à Alphonse, roi de Naples*. (Voy. CIACONIUS, in *Add.*; — VICTOREL et ONUPHRE, *Martin V*; — SAINT-ANTONIN, tit. 22, ch. 16; — PLATINE, *Calixte III*; — AENEAS SYLVIVUS, sous le pseudonyme

de Gobelin, *Comment.* l. 1; — SPONDE, *Annal.*)

CAPRANICA (ANGE), frère du précédent, évêque de Rieti, et légat à Bologne, aimait les lettres, comme son frère, et avait, parmi les gens de sa maison, des hommes d'un rare savoir, entre autres, Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé sur le Saint-Siège, revêtit de la pourpre romaine Ange Capranica en 1460. Ce cardinal était un homme d'une grande vertu; il mourut à Rome en 1478, et fut inhumé dans le même tombeau que son frère. (*Voy. GOBELIN, ou plutôt Æneas SYLVIVS, in Comment. Pii II, l. II; — ONUPHRE; — AUBERY, Hist. des cardinaux.*)

CAPRANO. — Nous lisons dans l'*Ami de la religion* du 11 mars 1834 :

« Un savant et pieux cardinal vient de succomber à une grave et longue maladie; S. E. le cardinal Pierre Caprano est mort le 24 février après midi. Il était né à Rome le 8 février 1759; il fut professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique, et bibliothécaire dans l'université grégorienne. Pie VII le fit son camérier secret, et secrétaire de la congrégation pour la correction des livres de l'Eglise d'Orient. Le même Pontife le nomma archevêque d'Iconium, et Léon XII lui donna la place de secrétaire de la Propagande; place importante, où M. Caprano a rendu d'éminents services à la religion et au Saint-Siège. Fait cardinal le 2 octobre 1826, mais réservé alors *in pectore*, il ne fut déclaré que dans le consistoire du 15 décembre 1826, et reçut le titre des Saints Nérée et Achillée. Pie VIII nomma depuis le cardinal Caprano préfet de la congrégation de l'Index, charge que Son Eminence remplit avec autant de capacité que de zèle. Sa résignation chrétienne dans la maladie, a été un sujet d'édification pour tous ceux qui l'approchaient. »

CAPRARA (ALEXANDRE), Bolonais, auditeur de Rote, créé cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée en 1706, par Clément XI, Pape de 1700 à 1721, et qui créa 70 cardinaux, mourut en 1711.

CAPRARA (CORNEILLE), né à Bologne en 1703, fut fait cardinal, par Clément XIII en 1761. Il mourut en 1765.

CAPRARA (JEAN-BAPTISTE), né à Bologne, le 29 mai 1733, de François, comte de Montecocolli, et de Marie-Victoire, dernier rejeton de la maison Caprara, prit, dans le monde, le nom de sa famille maternelle.

— Entré, jeune encore, dans l'état ecclésiastique, il s'attacha particulièrement à l'étude de la jurisprudence. Benoît XIV eut occasion de le connaître; il comprit sa valeur, et le nomma vice-légat de Ravenne, bien qu'il n'eût pas encore 25 ans. En 1767, il fut envoyé par Clément XIII, avec le caractère de nonce, à Cologne; par ses manières distinguées, il s'y fit remarquer de l'impératrice Marie-Thérèse, qui lui fit obtenir de Pie VI, en 1775, la nonciature de Lucerne. Au milieu de peuples de langue et de religion différentes, il sut calmer les esprits, et se faire estimer de tous. Appelé,

en 1785, à la nonciature de Vienne, il fut accueilli avec distinction par l'empereur Joseph II, et par son principal ministre, le prince de Kaunitz. Un des faubourgs de cette grande ville avait été inondé par un débordement du Danube; le prélat s'empressa de distribuer tout ce dont il pouvait disposer, aux victimes de l'inondation; c'était pour lui une règle d'appliquer aux pauvres une bonne partie de son patrimoine et des revenus qu'il tenait de l'Eglise. Le 18 juin 1792, il fut créé par Pie VI cardinal-prêtre du titre de Saint-Onuphre, et, en 1793, rappelé à Rome. La révolution française y avait tourné toutes les têtes, et cette agitation des esprits produisit sur le nouveau cardinal la plus profonde impression. Nommé, en 1800, à l'évêché d'Ési, et apprenant que son diocèse était désolé par une affreuse disette, il part de Rome, en janvier, malgré le froid le plus rigoureux, ayant hâte d'aller soulager tant de misères. Il parcourt les villes et les campagnes, se dépouille de tout ce qu'il a, emprunte des sommes considérables pour acheter des vivres, qu'il distribue aux indigents. C'est au milieu de ces actes de dévouement, si honorables pour son caractère que, par un bref du 4 septembre 1801, il était nommé légat *a latere*, en France. Sa mission auprès du gouvernement consulaire avait pour objet le rétablissement du culte. Le cardinal fut bientôt d'accord avec Napoléon, et le concordat allait satisfaire un des grands besoins du temps. Le 18 avril 1802, jour de Pâques, le premier consul et tous les grands corps de l'État étaient réunis dans l'église de Notre-Dame. Le cardinal célébra la Messe, entonna le *Te Deum*, et le culte était rétabli en France. Le 28 juin 1805, il sacra roi d'Italie Napoléon dans l'église métropolitaine de Milan dont il était archevêque. Les relations, qui existèrent longtemps entre ce cardinal et le gouvernement français furent toujours, de part et d'autre, bienveillantes et amicales. Ce noble prélat, devenu aveugle et infirme, s'éteignit à Paris le 21 juin 1810, dans sa 78^e année. Un décret impérial ordonna qu'il serait enseveli dans l'église de Sainte-Genève.

CARACCIOLI. — *Voy. BERNARD.*

CARACCIOLI (NICOLAS-MOSCHIN), de l'illustre famille napolitaine de ce nom, prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-Dominique, fut inquisiteur de la foi dans le royaume de Naples, et ensuite archevêque de Messine. — Urbain VI le créa, en 1378, cardinal de la sainte Eglise romaine; ce cardinal mourut à Rome, en odeur de sainteté, le 29 juillet 1389.

CARACCIOLI (CONRAD), de la famille du précédent, patriarche de Grado, en Illyrie, archevêque de Nicosie et évêque de Malte, fut, en 1405, revêtu de la pourpre romaine par le Pape Innocent VII. — Il se trouvait au concile de Pise, à l'élection d'Alexandre V. Il fut depuis légat dans la Lombardie, et mourut à Bologne le 15 février 1411.

CARACCIOLI (INNIGO), de la même famille

que les précédents, fils du duc d'Airona, créé, en 1666, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine du titre de Saint-Clément, mourut le 30 janvier 1685, archevêque de Naples.

CARACCIOLI (MARIN), fut, dès son jeune âge, envoyé à Milan. Ayant achevé ses études, il entra dans la maison du cardinal Ascarne Sforce. Le duc de Milan, Maximilien Sforce, l'envoya, en 1515, au concile de Latran, où il parut sous le nom du protonotaire Caraccioli. Mais, les Français, après la bataille de Marignan, ayant dépouillé du Milanais Maximilien, Caraccioli se vit contraint de chercher un nouveau patron. Il le trouva dans la personne du Pape Léon X, qui l'envoya en Allemagne, en 1520, avec le caractère de nonce. L'empereur Charles-Quint eut occasion d'apprécier sa capacité; il l'attira à son service, et l'envoya à Venise, comme son ambassadeur. Il s'acquitta de cette mission avec intelligence; l'empereur en témoigna hautement sa satisfaction, et non-seulement il lui procura le chapeau de cardinal, qui lui fut décerné, en 1535, par le Pape Paul III, mais il lui confirma encore le don du comté de Galéra et de quelques autres terres en Lombardie, et le nomma à l'évêché de Catane en Sicile. Quelque temps après sa promotion au cardinalat, le Souverain Pontife lui conféra une légation auprès de l'empereur, et ce prince lui donna le gouvernement du Milanais. Mais à peine le cardinal en eut-il pris possession, qu'il mourut le 28 janvier 1538, dans la 69^e année de son âge. (*Voy. GICCARDIN, Hist.*, liv. xv, xvi et xvii; — *PAUL JOYE, Hist.*; — *UGNELLI*; — *VICTOREL*; — *SANSOVIN, Famil. Ital.*)

CARACCIOLI (INNICO), naquit, le 9 juillet 1642, d'une des familles les plus anciennes et les plus illustres du royaume de Naples. — Après avoir été inquisiteur général du Saint-Siège apostolique à Malte, il fut fait secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, en février 1690, et évêque d'Aversa, au royaume de Naples, le 23 février 1697. Clément XI le créa cardinal le 29 mai 1715, et lui assigna le titre presbytéral de Saint-Thomas in Parione. Ce cardinal, malgré son grand âge, se rendit de son évêché à Rome, le 18 mai 1730, et entra, le 21, au conclave dans lequel fut élu Clément XII. A la sortie de ce conclave, il se retira dans le monastère des Bénédictins du Mont-Vierge, où il mourut après une longue maladie le 6 septembre 1730, dans la 69^e année de son âge, et la 16^e de son cardinalat. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de la Victoire des Carmes déchaussés, où il resta en dépôt jusqu'au 11 septembre 1732, qu'il fut transporté à Aversa, aux termes de son testament.

CARACCIOLI (NICOLAS) de la même maison que le précédent, mais d'une autre branche, naquit le 8 novembre 1656. Il fut successivement gouverneur de la Marche d'Ancône, nonce à Florence, archevêque de

Thessalonique, mis dans la congrégation du *Buon-governo* en décembre 1701, fait archevêque de Capoue en 1703, vice-gérant de Rome en 1712, et nommé, en 1714, pour exercer par *interim* la charge de vicaire de Rome et de son district, vacante par la mort du cardinal Carpegna, du vivant duquel il en faisait déjà les fonctions, à cause de la maladie de ce cardinal. Clément XI le créa cardinal le 16 décembre 1715, et lui donna le chapeau avec les cérémonies accoutumées le 19 du même mois. Le titre presbytéral de Saint-Martin des Monts lui fut assigné le 5 février 1716. Nonobstant sa promotion au cardinalat, il continua d'exercer la charge de vice-gérant jusqu'au 15 avril 1717, et celle de vicaire de Rome, jusqu'au 31 octobre suivant, le cardinal Paraciani, qui en était titulaire, étant arrivé ce jour-là pour en prendre possession. Le cardinal Caraccioli, qui était des congrégations des Evêques et des Réguliers, des Rites, de l'Immunité, de l'Examen des évêques, et de la Visite apostolique, mourut à Capoue le 7 février 1720, dans la 70^e année de son âge et la 13^e de son cardinalat.

CARACCIOLO (JEAN CONSTANT), Napolitain, né en 1715, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1780.

CARACCIOLO (DIEGO INNICO), Napolitain, né en 1759, évêque de Palustrine, fut fait cardinal par Pie VII en 1800. Il mourut en 1820.

CARACCIOLO (PHILIPPE-GIUDICE), né à Naples en 1785, oratorien et archevêque de Naples, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1832. Il mourut en 1844.

CARAFÀ DI TRAJETTO (FRANÇOIS), Napolitain, né en 1722, fut fait cardinal par Clément XIV en 1773. Il mourut en 1818.

CARAFÀ DI BELVEDERE (MARIN), né à Naples en 1764, fut fait cardinal-vicaire par Pie VII en 1801.

CARAFÀ DI TRAIETTO (DOMINIQUE) né à Naples en 1805, archevêque de Bénévent, fut fait cardinal en 1844. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

CARAFFA (PHILIPPE) (5), Napolitain, évêque de Bologne, créé, en 1378, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, par le Pape Urbain VI, mourut de la peste le 22 mai 1389.

CARAFFA (CHARLES), évêque d'Aversa, nonce apostolique en Suisse, à Venise et à Vienne, créé, en 1664, par Alexandre VII, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Susanne; et légat de Bologne, mourut le 19 octobre 1680.

CARAFFA (FORTUNÉ), évêque d'Aversa, fait cardinal, en 1686, par Innocent XI, mourut en janvier 1697, âgé de 72 ans.

CARAFFA (OLIVIER), de la même maison, mais d'une autre branche que les précédents, fut, en 1464, créé cardinal par Paul II. Il était général des dix-neuf galères, que le Pape Sixte IV envoya, en 1472, contre les Turcs.

(5) Pour les Caraffa, nous avons dérogé à l'ordre chronologique, suivant en cela l'exemple des autres biographes.

et lesquelles se joignirent à la flotte vénitienne, qui était de quarante-sept galères, et à celle de Ferdinand qui était de dix-sept. — Cette flotte, composée de quatre-vingt-quatorze voiles, en comprenant deux galères de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes que celle de Smyrne et du port de Satalia. Olivier, archevêque de Naples, qui avait eu le titre de l'évêché d'Albe, le changea pour celui de Sabine, et enfin pour celui d'Ostie, comme doyen des cardinaux. Il mourut à Rome, âgé de plus de 80 ans, le 20 janvier 1511. C'est lui qui fit entrer dans l'état ecclésiastique Jean-Pierre Caraffa, son neveu à la mode de Bretagne, qui fut, depuis, le Pape Paul IV. — Alexandre, son frère jumeau, lui succéda dans l'archevêché de Naples, qui fut ensuite occupé par leur neveu.

CARAFFA (VINCENT). — Il était déjà évêque de Rimini. Le Pape Clément VII le fit cardinal en 1527 : il eut encore les évêchés d'Albano et de Palestrine, et mourut en 1540. Après Vincent, le siège de Naples fut encore occupé par des Caraffa.

CARAFFA (ANTOINE), de la même maison que les précédents, mais de la huitième branche, fut élevé avec soin par le Pape Paul IV, son parent, et eut pour maître le célèbre Sirlet. Il avait été pourvu d'un canonicat de Saint-Pierre, qui lui fut retiré après la mort de Paul IV. La disgrâce de sa famille lui fit chercher un asile à Padoue, où il se livra tout entier à l'étude. Le Pape Pie V, élu en 1566, le rappela à Rome, et le revêtit de la pourpre en 1568. Quelque temps après, le nouveau cardinal fut nommé président de la congrégation établie pour la correction des Bibles, et d'une autre congrégation qui avait pour objet l'interprétation du concile de Trente. Il fut encore bibliothécaire apostolique sous Grégoire XIII, et mourut en 1591. Cette Eminence corrigea la Bible des Septante, et y ajouta des notes; elle a recueilli les décrétales des Papes en trois volumes, et traduit du grec en latin quelques ouvrages, entre autres : *Commentar. Theodoret. in psalm. ; S. Gregorii Nazianzeni orationes.*

CARAFFA (DECIO), fut nonce à Bruxelles, auprès de l'archiduc Albert, puis en Espagne, avec la qualité d'archevêque de Damas. Paul V le fit cardinal en 1611, puis archevêque de Naples en 1618; il mourut en 1626.

CARAFFA (PIERRE-LOUIS), de la quinzième branche de sa maison, naquit à Naples le 18 juillet 1581. Après avoir étudié à Venise et à Naples la jurisprudence et la théologie, il obtint à Rome la charge de référendaire de l'une et de l'autre signature. Le Pape Paul V l'envoya, en qualité de vice-légat, à Ferrare, où il resta six ans, considéré comme le père du peuple, et l'oracle de la justice. En 1621, le Pape Grégoire XV l'envoya comme gouverneur à Fernio. Comme Caraffa prenait congé de lui : *Allez, lui dit ce Pontife, gouvernez avec votre prudence ordinaire, et souvenez-vous que le gouvernement que je vous confie est un degré pour arriver à la pourpre.* Si ce Pontife eût vécu plus longtemps, il

n'eût pas manqué de le faire entrer dans le Sacré Collège. Urbain VIII donna à Pierre-Louis l'évêché de Tricarico, dans la Basilicate, que son frère avait possédé, puis il l'envoya, en qualité de nonce, dans les Pays-Bas, en Allemagne et à Cologne; il y resta onze ans, estimé et révérencé même des protestants. Caraffa, de retour à Rome, eût été mis au nombre des cardinaux, si les Colonne ne se fussent opposés à son élection. On lui offrit l'archevêché de Capoue et celui d'Urbino, qu'il refusa en disant qu'il se contentait de l'épouse que Dieu lui avait donnée, quelque pauvre qu'elle fût. Il se retira dans son diocèse, y établit un séminaire, et y travailla à remplir tous les devoirs d'un saint prélat. Après la mort d'Urbain VIII, plusieurs cardinaux pensaient à élever Caraffa à la papauté. Enfin Innocent X, ayant été porté sur le Siège apostolique, revêtit de la pourpre ce prélat, dans la seconde promotion qu'il fit en 1645, et l'envoya à Bologne, en qualité de légat. Lorsque Innocent X fut mort, le 7 janvier 1655, le cardinal Caraffa entra dans le conclave, et mourut le 15 du même mois, alors que tout semblait concourir pour l'élever sur le trône de saint Pierre. Il fut enseveli dans l'église de Jésus des Pères Jésuites, qui vinrent recevoir son corps à la porte du conclave.

CARAFFA (JEAN PIERRE), né en 1466, de la dix-septième et dernière branche de sa maison, était évêque de Chiéti en 1505. — En 1524, il institua la congrégation dite des *Théatins*, fut fait cardinal en 1536, archevêque de Naples en 1549, Pape sous le nom de Paul IV, en 1555, et mourut en 1559. — Voy. PAUL IV.

CARAFFA (CHARLES), neveu du précédent, naquit à Naples le 29 mars 1517. — Il s'attacha d'abord au cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Louis Farnèse, duc de Castro; il porta ensuite les armes sous le marquis del Vasto, ou du Guast, en Piémont, et sous le duc de Parme, en Flandre. Un affront qu'il reçut des Espagnols le décida à quitter leur service, et le fit entrer dans l'ordre de Malte. Mais à peine Paul IV eut-il été élevé, et 1555, sur le trône pontifical, que Charles Caraffa, son neveu, fut nommé cardinal, légat de Bologne, et ministre d'Etat. Il seconda les ressentiments de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimait pas, et alla en France, en qualité de légat, pour y négocier avec le roi Henri II. Alors, en 1556, éclata, au sujet des Colonnes, une guerre contre les Espagnols qui protégeaient cette famille, tandis que le Pape la persécutait. La paix se fit, l'année suivante, par la médiation du cardinal lui-même, qui se rendit à Madrid, en qualité de légat. A son retour à Rome, lui et ses frères gouvernèrent si tyranniquement, que le Pape en étant instruit par un Théatin, les reléqua tous en divers lieux. Après la mort de ce Pontife, le Pape Pie IV, qui fut élu, fit arrêter l'année suivante, 1560, le cardinal Ch. Caraffa, le duc de Palliano, son frère, le comte d'Alife, beau-frère du duc, et Léonard Cardi-

Le 8 mars 1561, leur arrêt fut prononcé; le cardinal fut étranglé, et les trois autres eurent la tête coupée.

CARAFFA (DIOMÈDE), archevêque d'Ariano (royaume de Naples), fait cardinal, en 1553, par Paul IV, mourut en 1560.

CARAFFA (Alphonse), créé cardinal par son grand-oncle, en 1537, fut arrêté, après la mort de ce Pontife, accusé d'avoir trempé dans le meurtre de sa tante et d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape. — Mais, comme il était d'un naturel fort doux, on lui fit grâce de la vie, en le condamnant à payer soixante mille écus à la chambre apostolique. Il se retira dans son archevêché de Naples, et y mourut de douleur, en 1563, âgé de 25 ans.

CARAFFA (PIERRE-LOUIS), Napolitain, fait cardinal par Benoît XIII, en 1728, fut archevêque de Larisse *in partibus*.

CARANDINI (PHILIPPE), Modénois, né en 1729, fut fait cardinal, par Pie VI, en 1787. Il mourut en 1810.

CARBONI (GUILLAUME), Napolitain, évêque de Chitri, fut créé, en 1414, cardinal du titre de Sainte-Balbine, par le Pape Jean XXIII.

CARRONNE (FRANÇOIS), évêque de Monopoli, né à Naples, fut admis dans le Sacré Collège par le Pape Urbain VI, en 1383, et depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX, qui lui donna l'évêché de Sabine, et divers gouvernements dans l'Etat ecclésiastique. — Thierry de Niern l'accusa de simonie. Ce prélat mourut subitement le 18 juin 1405, et son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau dans l'église métropolitaine. (Voy. THIERRY de Niern, liv. I et III; — CIACONIUS; — GARIMBERT.)

CARDONE (JACQUES DE), était frère de Raymond Folch de Cardone, vicomte de Villamur, lequel épousa dona Juana d'Aragon, et rendit de grands services à Jean II, roi d'Aragon. Jacques de Cardone eut l'évêché d'Urgel vers 1455, et fut fait cardinal par le Pape Pie II, en 1461. Il mourut à Cervera, en Catalogne, le 1^{er} décembre 1466. (Voy. SURITA, lib. XVI; — GOBELIN, pseudonyme d'Æneas SYLVIUS, in *Comment. Pii II*, lib VII; — ONUPHRE.)

CARDONE (HENRI), était de la maison de Folch, et fils du duc de Cardone. — D'abord évêque d'Urgel, puis de Barcelone, il jouissait d'une grande faveur à la cour de Charles I^{er} d'Espagne, qui était en même temps Charles V, empereur d'Allemagne. Il désirait vivement d'être cardinal. Paul Jove, dont il faut se défier, prétend qu'il en acheta le chapeau, que lui donna, en 1527, le Pape Clément VII. Il ne fut pas longtemps cardinal, étant mort en 1530. Agé seulement de 45 ans. (Voy. PAUL JOVE, *Vita Pomp. Colonn.*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — ONUPHRE.)

CARDONE (FRANÇOIS DE SOLIZ FOLCH DE), archevêque de Séville, né en 1703, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV, le 5 avril 1756.

CARILLE (GILLES). — Voy. ALBORNOZ.

Nous donnons ici son éloge par le P. Alby [1644].

« La piété ne fut jamais, comme quelques-uns estiment, une vertu molle et incompatible avec la générosité du courage. Celle qui porte les mains blanches dans les combats de l'esprit, et dans le massacre des vices, put bien les conserver innocentes dans les affaires temporelles de la guerre qui ne tendent qu'à la juste manutention de l'Eglise et de l'Etat; et vivre dans l'exercice des armes, comme dans le temple du Dieu des armées. C'est aussi de cette courageuse piété, et des fleurons immortels de magnanimité, de prudence, de justice et de religion, que le grand et illustre cardinal Albornoz s'est composé un diadème plus beau que s'il eût été rehaussé de perles d'Orient; et plus noble que celui dont ses devanciers avaient jamais couronné leurs têtes.

« Il était issu du sang royal des Albornoz et de Luna; prenant son origine du côté paternel, d'Alphonse, roi de Léon, et de Jaimes, roi d'Aragon, du côté de sa mère: d'où il tira encore avec le sang les généreuses inclinations qu'il avait à la vertu et à l'honneur. Car quoi que l'on dise que le sang qui nous coule dans les veines est en tous d'une même couleur, mais il n'est pas d'une même valeur, ni d'un même poids dans la balance de l'honneur. Et son prix comme sa bonté, n'est point tant un ouvrage du bon tempérament du corps, que du tempérament des vertus de nos devanciers, qui transmettent leurs génies, et écoulent de bonnes et louables inclinations à leurs descendants, par lesquelles ils sont comme naturellement plus habiles aux mouvements de la vertu, et plus sensibles aux pointes de la gloire et de l'honnête ambition, que ceux qui n'ont pas ce bonheur de naissance.

« Ce fut aussi ce qui le piqua dans la première occupation des études, où quelque dessein de son père, et son inclination l'engagèrent en sa première jeunesse: car il protesta souvent qu'il ne mordrait jamais au laurier des muses, s'il ne savait de pouvoir en cette profession servir honorablement le public. Donc ensuite après avoir pris la première teinture des lettres à Cuença, ville de sa naissance au royaume de Tolède, il en sortit pour venir en France, qui était pour lors, comme elle a toujours été, en réputation d'être la matrice et la source de toutes sortes de sciences. Il s'arrêta en l'université de Toulouse, où il puisa à loisir toutes les belles connaissances qui mirent pour lors son esprit en estime, et lui acquirent depuis la réputation d'un des plus savants hommes de son temps, où il fit encore voir dans l'exemple d'une rare probité, et d'une piété extraordinaire, que la sagesse divine n'est pas incompatible avec la science; et qu'une étude bien réglée peut occuper utilement l'esprit sans incommoder la vertu.

« Etant de retour en son pays il ne da-

moura pas beaucoup de mettre ses parents en possession de belles espérances de le voir un jour élevé aux plus hautes charges de l'Eglise, dans laquelle il avait déjà pris les ordres sacrés. Car à peine s'était-il fait voir à la cour de Tolède, que tant de belles qualités qu'il avait, naturelles et acquises, entées dans une rare modestie, le mirent en bonne estime auprès d'un chacun, et principalement auprès du roi Alphonse II, qui commandait les royaumes de Castille et de Léon, prince orné de toutes grandes qualités : qui le fit son conseiller d'Etat, et pour la singulière opinion qu'il avait de sa probité, ne voulut d'ordinaire ouïr de Messe que la sienne. Et comme il était à épier l'occasion de le faire pourvoir de quelque dignité ecclésiastique dans le royaume, l'archevêché de Tolède étant venu à vaquer, il le porta par la faveur de sa bienveillance, où les vœux de toute la cour et les mérites de son extraction, de sa science et de sa vertu l'appelaient.

« Ce fut pour lors qu'Albozen, le plus puissant roi des Maures, s'étant jeté aux champs avec une armée d'environ cinq cent mille combattants, avait étourdi d'effroi et d'alarme, non-seulement l'Espagne, mais quasi toute l'Europe. Le roi de Castille, dans les terres duquel il était descendu, et y assiégeait la ville de Tariffa, comme le plus intéressé avait demandé les secours de tous les rois ses voisins, et des autres princes chrétiens à ce invités, par les pardons que le Pape avait envoyés pour tous ceux qui assisteraient à leurs frais en cette guerre, dont l'archevêque de Tolède eut charge de faire la publication, comme légat du Saint-Siège. Et quoique toutes ses troupes assemblées ne fussent nullement comparables aux forces effroyables de ce grand ennemi, il fit néanmoins marcher ses étendards contre lui, l'attaqua en bataille rangée, l'enfonça, le rompit, avec un succès si glorieux de ses armes, et un carnage si sanglant des Maures, qu'il en fut tué deux cent mille, ou sur la place, ou en fuyant, sans qu'il en perdît que vingt des siens. Mais il ne se présenta point à ce périlleux combat, qu'après avoir été communiqué et armé de la main de l'archevêque Albornoz, qui fut toujours à ses côtés sans jamais le perdre de vue dans cette forêt épaisse d'ennemis, où la chaleur du combat et son courage avec qui il avait autant à combattre qu'avec l'ennemi, l'ayant trop avant engagé avec le péril évident d'être environné et pris prisonnier : il en fut retiré et ramené par l'adresse et par les sages avis du prélat Albornoz en lieu d'assurance.

« Cette bataille étant ainsi heureusement succédée au roi de Castille, il prit courage d'assiéger Algésiras, ville forte et frontière des terres des Maures d'Afrique, et de suivre la pointe de la victoire qui marchait devant lui, et lui applaudissait du battement de ses ailes. Il envoya à cet effet l'archevêque Albornoz, ambassadeur en France, où il avait passé une partie de sa jeunesse, pour pratiquer les secours nécessaires auprès du roi

Philippe de Valois et du Pape Clément VI, qui tenait son siège en Avignon. A quoi il travailla avec tant d'adresse, qu'il obtint une notable somme de deniers de la libéralité du roi, et du Saint-Père, les décimes des Etats de Castille et de Léon, avec de grands et nouveaux pardons pour tous ceux qui iraient à la guerre contre les Maures : ce qui y attira de France une brave et courageuse noblesse, qui se croisa pour prendre part à l'honneur d'une telle victoire ou d'une glorieuse mort.

« Le succès aussi répondit au dessein ; Algésiras fut prise, après une sanglante défaite des Barbares qui étaient venus la secourir, et la principale mosquée consacrée par l'archevêque Albornoz à l'honneur de la triomphante Reine du ciel, sous le titre de Sainte-Marie des Palmes. Mais comme le roi, brûlant d'une incroyable ardeur d'avancer ses conquêtes, plantait un nouveau siège devant la ville de Gibraltar, une cruelle contagion se mit dans l'armée, qui fit en peu de temps de grands ravages ; et le roi même (Dieu le voulant ainsi) y mourut, comme meurent les braves, au milieu des palmes et des bonnes odeurs de sa courageuse piété, de la mort qui couronne toutes les belles vies, et pour le sujet qui fait toutes les belles morts.

« A Alphonse, ayant succédé Pierre, son fils, âgé seulement de quinze ans, il se rangea au commencement sous l'aile de l'archevêque Albornoz, qui tâcha, avec des soins fort particuliers, de donner à cet esprit tendre toutes les façons des vertus royales, et de modérer, par ses conseils, les saillies un peu brusques de sa jeunesse, s'étant même servi des connaissances qu'il avait en France pour le marier avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre, duc de Bourbon, belle, sage et vertueuse princesse, en espérance qu'elle adoucirait par ses louables et belles mœurs, l'humeur aigre et altière du roi. Mais dans bien peu de temps cet esprit, fourré de vices, déploya toutes ses pointes pour les armer contre la vertu et l'honnêteté de sa cour ; et, croyant que sa couronne ne pouvait avoir son rond que dans la licence de ses passions, après s'être abandonné aux infâmes ordures de toutes sortes de voluptés molles et lascives, il trama secrètement la défaite de l'archevêque, et de l'innocente reine, sa femme, qui apportaient quelque sorte de bride et d'empêchement à ses débauches dissolues. Toutefois, le secret de ce cruel dessein ayant été communiqué à l'archevêque, qui était grandement aimé de tous les gens de bien qui restaient en cette cour, il avisa prudemment à la sûreté de sa personne, sortit en grande diligence d'Espagne, et se retira en Avignon, la Rome de la France, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur et de caresses de Clément VI, qui ne tarda guère de récompenser d'un chapeau de cardinal sa vertu si mal reconnue, et indignement outragée de ceux qu'il avait le plus obligés.

« Il trouva en effet véritable, que toute

terre sert de patrie, et de royaume à la vertu, et qu'en tout lieu elle se peut ériger aussi bien un trône d'autorité et de gloire, comme elle y peut rencontrer son sépulcre. Tout le temps que le Pape Clément vécut, depuis sa promotion, qui ne fut pas long, le cardinal Albornoz fut autant dans le crédit et dans l'emploi, qu'il était dans l'opinion de Sa Sainteté, pour tant de rares qualités qui reluisaient en sa personne. Et son successeur, qui fut Innocent VI, le goûta encore davantage, comme il avait aussi avec lui plus de conformité de mœurs, de piété et de doctrine. Ce fut en même temps, que quasi tout le domaine des Papes, qui leur appartient en Italie, étant devenu comme un grand arbre renversé où l'on court de toutes parts pour en avoir la dépouille, Jean Vico, Malatesta, Moliano, Ordellaffe, Manfredi, et un nombre d'autres tyrannaux de la faction des Gibelins s'étant accommodés des meilleures places à la faveur de l'empereur Louis de Bavière, excommunié par quatre Pontifes romains. Ce Pape, porté d'un généreux courage, résolut de travailler au recouvrement de tous ces Etats occupés, et d'y employer le cardinal Albornoz, comme celui qu'il croyait entre tous, pour son expérience, et pour la prudence de son esprit vigoureux, être le plus propre à mener à chef ce dessein. A cet effet, il le députa son légat en Italie, avec de très-amples et extraordinaires pouvoirs, et général de la guerre qu'il entreprenait contre les ennemis de l'Eglise, et les usurpateurs de son patrimoine. Et comme les armes de la religion et de la justice sont toujours supportées de la faveur de Dieu et des hommes, le bruit de cette entreprise attira au service de l'Eglise opprimée, une grande quantité de soldats français, anglais, allemands, comme encore un nombre de gens de commandement, et entre autres des parents du cardinal Albornoz, qui vinrent de Castille pour se joindre à lui, et prendre part à toutes ses fortunes.

« Tous les préparatifs de la guerre mis en état par la diligence du cardinal Albornoz, le Pape se voulut donner le contentement de voir son armée en ordre, à laquelle il donna sa bénédiction, et octroya indulgence plénière à tous ceux qui mourraient en cette sainte guerre, rendant le Ciel comme responsable de la gloire et du bonheur des événements de son entreprise. Il embrassa après le cardinal avec larmes, lui témoignant avec de grands sentiments, la confiance qu'il avait tant au droit et au mérite de la cause qui lui avait fait prendre les armes, comme en son courage et en sa sage conduite, à laquelle il commettait l'honneur du Saint-Siège et les plus précieux intérêts de l'Eglise.

« Il ne fut aussi personne qui ne se répondit du bon succès de cette guerre sur la sérénité du visage du cardinal, qui semblait tressaillir d'aise, comme un soleil à l'entrée de sa carrière, qui voyant le ciel sous ses pas, se bander contre lui par un mouvement

de révolte, tire tout droit contre le cours de cette rébellion. Il s'assura en son passage de Jean Visconti, archevêque de Milan, dissimulant accortement l'usurpation qu'il avait faite de Bologne, crainte d'étourdir à cette première rencontre la pointe du courage des siens, et la fortune de ses armes. Etant arrivé à San-Domenico, il y reçut les ambassadeurs du marquis de Ferrare qui vinrent lui offrir toutes sortes de bonnes volontés, et de services de la part de leur maître. Pareillement Galeoti Malatesta, pour détourner l'orage qu'il craignait aller fondre sur lui, amusa le cardinal avec de grandes protestations qu'il fit porter à ses ambassadeurs, qu'il ne s'éloignerait jamais du très-humble service et du respect qu'il portait au Saint-Siège. Il fut ensuite reçu dans Florence avec toute la splendeur et magnificence qu'il pouvait espérer d'une république extrêmement affectionnée au parti de l'Eglise, qui en témoignage de sa dévotion envers le Saint-Siège accorda cent cinquante chevaux entretenus à son service. De là il trouva bon de dépêcher à Vitorbe, devers Jean Vico le plus fort et le plus capital ennemi qu'il avait à combattre, pour le disposer amiablement à la restitution des places qu'il tenait du domaine de l'Eglise, et en cas de refus lui dénoncer la guerre comme à l'ennemi le plus ouvert du Saint-Siège. Cependant il s'en alla de Florence à Sienna, ayant appris que la division qui s'y était formée lui pourrait percer l'entrée à se saisir de la ville qui avait tenu le parti de Jean Vico, ce qui arriva comme il l'avait projeté. Un pareil accident, peu de jours après, le rendit maître de Pérouse, de laquelle il tira, comme de Sienna, un bon nombre de chevaux entretenus. Et après ce, il se disposa avec toutes ses forces assemblées d'attaquer le chef des factieux, et de couper en la racine tous les nerfs de la rébellion.

« C'est merveille comme l'adresse et la prudence éveillé de cet homme extraordinaire ménagea tous ces esprits, tant amis et ennemis couverts, comme douteux et déclarés, faisant jouer toutes sortes de ressorts, de douceurs, de menaces, de ruses et de force pour faire réussir les avantages de ses armes. Il sut accortement tirer à sa solde une partie de la cavalerie mercenaire de Jean Vico, et en dissiper quelques volontaires, affaiblissant en sorte son ennemi qu'il le contraignit de quitter la campagne pour se tenir dans les places fortes; jusqu'à ce que l'ayant attiré dehors, pour secourir quelques villes de sa faction assiégées, il le mit deux fois en déroute, avec une notable perte des siens. Et comme il ne châtait point de sujets d'avancer ses conquêtes et de donner de l'exercice à ses ennemis, il commença à faire le dégât à l'entour de Corneto, de Viterbe, et des autres plus fortes villes: Jetta, Orvieto, Amelia, et les autres moins munies dans l'épouvante et dans la nécessité, ou d'être battues, ou de se rendre, ce qu'elles firent: et à leur exemple Omone, Eugube, et autres places gibelines qui

étaient du domaine de l'Eglise se mirent dans leur devoir. Ce qui fit tellement faillir le cœur à Jean Vico, qu'après avoir fait tout ce que peut faire un homme de courage en diverses rencontres, et tout ce que peut entreprendre la prudence humaine, qui n'a pas les yeux de Dieu, il se résolut d'envoyer ses députés au cardinal pour traiter de sa paix, lui proposant plus de prières que de conditions, pour être souffert à vivre en paix et en liberté le reste de ses jours dans quelque petite ville, et qu'avec ce il remettrait sur sa foi, et à son pouvoir Corneto, Viterbe, et tout ce qu'il avait usurpé de places du Saint-Siège. Ce que le cardinal lui accorda de gré, et pour attirer le reste des seigneurs gibelins à s'accommoder franchement, il lui donna, sous des otages de sa fidélité, le vicariat de Corneto pour l'espace de douze ans. Ensuite de quoi il se rendit maître de Nuceria, de Narni, d'Espello, d'Assise, de Spolète, et de toute l'Ombrie, avec tant de facilité, qu'il semblait que le bonheur le menât par la main, pour lui faire achever la générale déroute de la faction gibeline.

« Jean Vico défait, le cardinal pensa moins à orner et à flatter sa victoire qu'à poursuivre sa pointe. Il tourna quant et quant tous ses desseins à faire puissamment la guerre à Galeoti Malatesta, seigneur de Rimini, qui avait été de nouveau solennellement excommunié; et qui, prévoyant bien que tout l'orage de la guerre allait fondre sur lui, s'était appuyé des Gibelins de la Romagne et de la Marche d'Ancone, et avait si fort enflé ses troupes qu'il s'était comme rendu redoutable au cardinal, de qui l'armée était faible auprès de celle de son ennemi : mais cette plus grande résistance ne servit qu'à fournir de plus riche matière au triomphe de son courage, et à faire connaître que la peine de dompter un ennemi moindre que celui-ci, n'était pas un exercice digne de sa vertu. Il commença à l'affaiblir en lui soustrayant par divers artifices l'appui d'une partie de ses alliés, et ayant reconnu l'ardente passion qu'il avait de donner une bataille pour l'avantage de sa cavalerie en laquelle il se confiait : il trouva un expédient de faire division des troupes gibelines, en partageant les siennes, lesquelles il rejoignit si à propos au-dessus des ennemis, qui se trouvant le plus fort au jour de la bataille à laquelle il avait attiré l'armée du général Galeoti, il fondit sur lui comme la foudre, le rompit à la première charge, le fit prisonnier, et acheva la victoire, taillant en pièces tant ceux qui firent quelque résistance, comme les fuyards. Il usa néanmoins par le conseil du Pape de clémence envers les Malatesta, leur laissant la jouissance de Rimini, de Fanò et de Pesaro pour dix ans, en payant chaque année six mille ducats de tribut au Pape, et renvoyant toutes les villes qu'ils tenaient autour de Rimini en la Romagne et en la Marche d'Ancone usurpées sur le Saint-Siège.

« Toute la suite de cette guerre fit bien

voir que l'on ne revient point des grands désordres sans de grandes difficultés. Il restait encore dans l'Italie quatre puissants ennemis de l'Eglise, Gentile Molliano, seigneur de Fermo, Bernardin de la Polente, prince de Ravenne et de Cervie, François Ordelaffo, seigneur de Forli et de Cesenna, et Jean Manfredi, seigneur de Faenza, contre lesquels il jugea à propos de diviser toutes ses troupes en trois, pour les empêcher de se rallier, et les enfermer dans leurs places. Ce qui lui succéda heureusement qu'il prit Gentile Molliano dans Fermo, après avoir enduré le siège douze jours : traita d'accommodement avec Bernardin de Polente, moyennant la reddition de ses villes : et finalement faisant passer ses armes victorieuses contre les deux chefs restants du parti gibelin, enflés de quelque secours qui leur était arrivé d'Allemagne, après les avoir battus en diverses rencontres, les contraignit de se rendre à la discrétion du vainqueur qui les punit plus doucement qu'ils n'avaient mérité, abandonnant le châtimement de leur folie à leur propre conscience. Et avec ce ayant mis fin à la guerre d'Italie, établi de bons gouverneurs dans toutes les places, et laissé pour son lieutenant général Androuyn, abbé de Cluny, il prit le chemin d'Avignon, pour venir recueillir dans un honorable repos quelques fruits de ses pénibles travaux.

« Il ne se peut dire avec combien d'honneur, de joie et d'applaudissements il fut reçu d'un chacun. Le Pape lui-même, accompagné du collège des cardinaux, l'alla recevoir à une demi-lieue de la ville, et l'amena loger dans son propre palais, marchant entre les acclamations des peuples, comme en triomphe, non pas tant des ennemis du Saint-Siège vaincus, que de la superbe, le vice ordinaire des vainqueurs, qu'il condamnait par sa modestie. Il fut loué en plein consistoire du Pape, qui voulut être le panégyriste de ses belles actions, ordonnant que lui vivant, l'Italie serait soumise à son commandement absolu, et pour comble d'honneur, qu'il porterait dorénavant le titre glorieux de *Père de l'Eglise*.

« Il semblait que tant de lauriers que le cardinal Albornoz avait cueillis en Italie, lui eussent préparé de l'ombre et du repos pour longtemps. Mais quelques nouveaux soulèvements arrivés en Italie, par la mauvaise conduite de l'abbé de Cluny, obligèrent le Pape à l'y renvoyer avec la charge de légat et de lieutenant général du Saint-Siège, pour les réprimer; ce qu'il fit avec tant d'honneur et de succès, que les factieux, étourdis des soudains éclairs de sa venue, devinrent suppliants pour la conservation de leurs vies et leurs moyens. Et cependant son esprit qui ne pouvait demeurer oisif, cherchant quelque honorable sujet pour s'occuper en Italie, trouva la malheureuse et infâme secte des *Fratricelli*, de la quelle il fit une si exacte perquisition, et procéda contre ceux qui furent convaincus avec une si exquise sévérité de tourments, qu'il défi-

vra dans peu de temps le monde de cet opprobre.

« Bologne seule, la plus riche et la plus noble ville de la Romagne, restait en Italie du domaine de l'Eglise entre des mains étrangères, tenue par les vicomtes de Milan, et à eux accordée pour quelques années de l'aveu du Saint-Siège, plutôt par la nécessité des affaires, que par raison et par devoir. Ce qui fit que le cardinal traita du recouvrement, avec le gouverneur de la ville, et paya la finance qui lui était demandée de la vente de sa vaisselle, et de trente mille ducats de son revenu d'Espagne qui de bonne fortune lui furent pour lors apportés; faisant, comme il avait toujours fait, courber l'intérêt au service d'une glorieuse et héroïque vertu. Mais la reddition de cette ville lui attira sur les bras une nouvelle guerre de Barnabé vicomte de Milan. Les succès de laquelle étant encore fort enveloppés lorsqu'on lui apporta les nouvelles de la mort du Pape, et quantité de lettres de ses amis, qui l'appelaient au conclave, comme celui qui avait pour ses grands mérites la meilleure part aux prétentions du pontificat. Il eut néanmoins le cœur si généreux et si résolu à résister à ce mouvement chatouilleux, qu'il ne bougea point d'Italie, protestant qu'il n'estimait pas tant le pontificat pour sa personne, comme l'intérêt, et la conservation de l'honneur du Saint-Siège. Aussi son séjour, après deux victoires obtenues sur le vicomte de Milan, retint tous les factieux dans le devoir, calma toute l'Italie, et acquit au Saint-Siège la possession paisible de Bologne, de laquelle il reçut pour présent en témoignage qu'il lui avait acquis la liberté et les biens, une couronne d'or chargée de pierres posée sur un casque couvert de velours, surmonté d'un ange d'argent, tenant une épée en la main droite, et une pomme à la gauche: présent qui lui fut si agréable, qu'il ne porta de là en avant point d'autre marque sur les armes de sa maison.

« Enfin tout le domaine de l'Eglise étant retiré d'entre les griffes des harpies qui l'avaient envahi à l'absence des Papes, et toute l'Italie jouissant d'une profonde paix, il y appela le Pape Urbain V, nouvellement créé, qui avait d'extrêmes désirs d'y remettre le siège des Pontifes. Ce fut pour lors à sa venue, que Rome quittant le deuil de soixante ans, se para des atours de sa gloire, et épandait son sein de réjouissance, pour recevoir dans son siège primitif, le successeur de saint Pierre. Le cardinal Albornoz l'accompagna en son entrée triomphante, et partagea avec lui les acclamations du peuple, qui le bénissait comme le père de l'Eglise, et le fondateur du repos public. Et après tout, comme il arrive souvent que les obligations meurent plutôt que ceux qui les acquièrent: le Pape sollicité par quelques émulateurs de la gloire du cardinal lui fit dire que l'on jugerait être à propos qu'il rendit quelque compte de l'administration du revenu de quinze ans du domaine du Saint-Siège. A quoi le cardinal ayant gracieusement répondu

qu'il était prêt à le rendre dès le lendemain. Le jour suivant il fit conduire devant le palais du Pape un chariot tiré par quatre bœufs tout chargé des clefs des villes et des places qu'il avait regagnées et conquises pour le Saint-Siège: puis étant monté vers le Pape, il le pria de regarder par les fenêtres, et qu'il verrait à quoi il avait employé le revenu de l'Eglise. De quoi le Pape, étonné et confus de lui avoir jamais fait parler de compte, le remercia amplement de sa fidèle et honorable administration, et avoua lui devoir de reste.

« Ce grand homme ne fit pas comme ceux qui tiennent la retraite de la cour ainsi qu'un supplice, il la demanda comme une faveur particulière au Saint-Père, pour prendre quelque loisir de se préparer à la mort. Donc s'étant retiré à Viterbe, il n'y fut pas sitôt arrivé qu'il mit ordre aux affaires de sa sortie du monde. Il fit un testament rempli de piété et de religion dans lequel il fondait particulièrement ce beau et magnifique collège qui se voit encore aujourd'hui à Bologne; et trois mois après mourut heureusement l'an 1367, s'étant bâti avant que de mourir un tombeau étoffé des pierres de toutes les belles et héroïques vertus.

« Le Pape fut si sensiblement touché de la nouvelle de sa mort, qu'il se tint deux jours entiers enfermé sans vouloir être visité de personne. Cependant son corps, ainsi qu'il l'avait ordonné, fut porté à Assise dans l'église de Saint-François: et de là à Tolède, quatre cents lieues durant, sur les épaules d'une infinité de personnes d'honneur, qui s'aideront à porter son brancart; à ce invitées par l'indulgence plénière octroyée par le Pape en forme du grand Jubilé, à tous ceux qui se soumettraient à ce pieux office; auquel voulut avoir part Henri, roi de Castille, qui avait succédé à Pierre le Cruel, avec les principaux seigneurs de sa cour: sur les épaules desquels, couverte de pourpre, la vertu triompha comme sur un chariot de gloire.

TOMBEAU DU CARDINAL ALBORNOZ.

*Egidius cardinalis S. Crucis spectabili virtute
B. Petri patrimonium tyrannica aevitia rabiente
variis turbinationibus agitalum, recuperata pristina
libertate in tuta pace quiescit.*

« Jean Genès Sèpulveda a écrit amplement des louanges du cardinal Albornoz; Jules Hortin, et Antoine Sandère en leurs *Eloges*. Le chevalier de l'Escale a donné sa Vie en français. »

CARILLO (ALBORNOZ), né à Cuença, en Espagne, était fils de Gomez Carillo, gouverneur de Jean II, roi de Castille. L'anti pape Benoît XIII le fit cardinal en 1409; mais Carillo l'abandonna pour se réunir aux prélats qui composaient le concile de Constance. Martin V, l'ayant confirmé dans sa dignité en 1418, l'envoya à Bologne, en qualité de légat. Depuis, le concile de Bâle le nomma légat d'Avignon; mais le Pape Eugène IV y avait déjà envoyé le cardinal de Foix, qui se rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à

Bâle, où il mourut le 14 mars 1434. (*Voy. SPONDE, Annales; — AUBERY, Hist. des cardinaux.*)

CARILLO (ALPHONSE), Espagnol, fut créé, en 1440, prêtre cardinal du titre de saint Eustache, par Félix V, anti-pape de 1439 à 1447, et qui nomma 26 cardinaux.

CAROZMAN. — *Voy. MATHIEU.*

CARPEGNA (ULMIC), né à Urbin, le 25 mai 1595, était fils du comte Thomas Carpegna et de Vittoria Landriana. — Evêque de Gubio, en 1630, il fut promu au cardinalat, par le Pape Urbain VIII, le 28 novembre 1634. Evêque de Todi, en 1638, d'Albano, en 1666, de Frascati, en 1671, puis de Palestrine, de Sabine et de Porto; il mourut sous-doyen du Sacré Collège, le 24 janvier 1679, âgé de 84 ans. Il fut inhumé à Saint-André della Valle, dans la chapelle des Barberins.

CARPEGNA (GASPARD), Romain, archevêque de Nicée, dataire du Pape Clément X qui le créa cardinal, en 1670, puis vice-chancelier, vicaire du Saint-Siège, évêque de Sabine, mourut en 1714.

CARRARA (FRANÇOIS), né à Bergame, en 1716, fut fait cardinal par Pie VI, en 1785. Il mourut en 1793.

CARRETTO (CHARLES-DOMINIQUE), dit *le Cardinal de Final*, était fils de Galéas, marquis de Final, et frère d'Alphonse I^{er}, marquis de Final, de Fabrice, grand maître de Rhodes, et de Louis, évêque de Cahors. — Il s'éleva, par son mérite, à la cour de France, sous le roi Louis XII. Le Pape Jules II, qui n'aimait guère ce prince, accorda pourtant, en 1504, à sa recommandation, le chapeau de cardinal à Charles de Carretto. Il n'oublia rien pour l'attirer à Rome et pour lui manifester son estime. Carretto ne fut pas ingrat à tant de bontés; il prit fortement le parti du Saint-Siège au concile de Pise; et, au concile de Latran, il agit avec autant de zèle que de prudence pour établir l'union entre les princes chrétiens. Successivement évêque de Cahors, archevêque de Reims et de Tours, il mourut à Rome en août 1514. Bembo le mentionne dans ses ouvrages, et il nous reste de ce savant cardinal une lettre écrite, au nom du Pape Léon X, à Fabrice Carretto, grand maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du cardinal de Final, son frère. (*Voy. BEMBO, Hist. Ven., lib. II, et Epist., lib. IX; — FOLIETA, in Elog.; — GUICHARDIN, l. X. — SAINTE-MARTHE, Galilia Christ.; — AUBERY, Hist. des card.; — ONUPHRE; — VICTOREL; — UGHELLI.*)

CARVAGIO EL MENDOZA (PAUL DE), Portugais, grand inquisiteur et président du sénat de Lisbonne, fut fait cardinal, en 1769, par Clément XIV. — Il mourut en 1770. Il était le frère du fameux Pombal, et il valait moins encore, dit le cardinal Pacca dans ses *Mémoires*.

CARVAJAL (JEAN), évêque de Placentia, en Espagne, naquit à Truxillo, dans l'Estremadure espagnole. Après avoir fait des études solides, il passa, jeune encore, à Rome où il fut auditeur de Rote, puis gou-

verneur de la ville. — Pour défendre ses intérêts au concile de Bâle, le Pape Eugène IV y envoya Jean Carvajal. Ce dernier se trouvait encore, en 1440, à la diète convoquée à Mayence, où il parla avec beaucoup de force et d'éloquence. Après son retour à Rome, il eut ordre de faire un second voyage en Allemagne, accompagné de Thomas de Sarzane, qui fut depuis le Pape Nicolas V. Ils remplirent leur mandat à la satisfaction d'Eugène, qui les fit cardinaux, le 17 décembre 1446. Le Pontife mourut l'année suivante, et Nicolas V, qui lui succéda, envoya Carvajal en Allemagne, afin de régler tout ce qui était relatif aux bénéfices. Ce prélat passa ensuite en Bohême où, ayant triomphé des arguments des plus instruits d'entre les hussites, il se vit en danger de perdre la vie par la fureur du peuple, qui se vengeait ainsi de la défaite des novateurs. Sous le pontificat de Calixte III, il fut encore envoyé, comme légat, en Allemagne et en Hongrie; et il contribua à la victoire remportée par les princes chrétiens, le 22 juillet 1456, sur Mahomet II, empereur des Turcs. Le cardinal resta six ans de suite sur les bords du Danube, exposé à toutes les intempéries qui ruinèrent sa santé. Ce n'est que sous le pontificat de Pie II qu'il revint à Rome. Il continua de servir avec le même zèle, et, après avoir exercé vingt-deux légations, il mourut à Rome, le 6 décembre 1469, âgé de 70 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Marcel, où le cardinal Bessarion fit graver son épitaphe. Carvajal avait refusé tous les évêchés qu'on lui offrit, content du seul évêché de Placentia. (*Voy. PLATINE, in Nicolao V, etc.*)

CARVAJAL (BERNARDIN), né à Placentia, en Espagne, était neveu du précédent et frère de Garcias Lopez Carvajal, ambassadeur en Portugal pour le roi Ferdinand et la reine Isabelle. — Il étudia, partie en Espagne, partie en Italie, où le cardinal son oncle le fit élever avec soin. Le Pape Innocent VIII, qui avait été à même d'apprécier ses talents, l'envoya comme nonce en Espagne; et Ferdinand et Isabelle, qui continuaient à gouverner séparément, l'un, l'Aragon, et l'autre, la Castille, le chargèrent de leurs affaires à Rome, en qualité de leur ambassadeur commun. Après la mort d'Innocent VIII, il prononça la harangue pour l'entrée dans le conclave, dont la garde lui fut confiée. Alexandre VI, qui y fut élu Pape, le mit, en 1493, au nombre des cardinaux. Carvajal était alors évêque de Carthagène, après l'avoir été d'Astorga et de Badajoz; il le fut encore de Siguenza et de Placentia. Alexandre le nomma légat pour cimenter la ligue qui se formait entre le roi des Romains, les Vénitiens et le duc de Milan. Jules II l'envoya depuis, pour le même objet, en Allemagne. Quelques mécontentements qu'il éprouva de la part de ce Pontife, le déterminèrent à se retirer à Pise; et là, soit vengeance, soit ambition, embrassant le parti de Louis XII, roi de France, de l'empereur Maximilien I^{er} et des

autres adversaires du Pontife, il s'adjoignit neuf cardinaux avec plusieurs autres prélats, et fut l'âme de l'assemblée de Pise, en 1511. Jules, irrité contre Carvajal, convoqua le concile de Latran, et l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X, successeur de Jules, la lui rendit, en 1513. Le cardinal réhabilité, occupa encore des emplois considérables sous Adrien VI et sous Clément VII; il mourut évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège, le 16 décembre de l'année 1522, qui était la 67^e de son âge. (*Voy. MARIANA, Histoire d'Espagne*; — SPONDE, *Annalis*; — GARIBERT; — ONUPHRE; — CIACONIUS; — GUICHARDIN; — Paul JOYE.)

Voici son éloge par le P. Alby [1644]: « Si c'est un présent de la fortune d'appartenir à des personnes illustres, et de paraître au monde dans un beau jour, avant que l'on ait eu le loisir de rien faire d'éclatant pour le produire avec des lumières qui ne soient point empruntées; c'est aussi un effet de la vertu de garder toute la gloire que ceux qui nous ont devancés nous ont laissée, sans en rien perdre, et de conserver, par des actions qui nous soient propres, l'éclat dont ils nous ont environnés. D'où vient qu'il y a comme une obligation mutuelle entre les grands hommes, à qui la vertu a fait une belle réputation, et ceux qui viennent après eux pour en recueillir et conserver la gloire: car si ceux-là préparent à leurs suivants une belle entrée dans le monde, et leur tendent des ornements de l'honneur, le théâtre où ils doivent être introduits, ceux-ci ne les obligent pas moins après leur mort, soutenant leur réputation quand ils ne sont plus en état de le faire, et conservant leur mémoire par des actions semblables, qui sont comme les monuments animés de la vertu de ceux qui les ont précédés.

« Jean Carvajal, oncle de Bernardin, après avoir honoré la pourpre de cardinal par une vie singulièrement glorieuse et par de rares vertus, qui lui avaient mérité les plus hautes dignités dans l'Eglise, comme elles l'avaient rendu digne de la plus haute estime du monde, laissa son neveu aussi digne héritier de sa gloire, qu'il fut vrai successeur de ses vertus et de son mérite.

« Bernardin fut élevé à Plaisance, en Espagne, où son oncle avait été évêque, et donna, dans la tendresse de ses premières années, de grandes marques d'un courage ferme et d'une excellente disposition d'esprit. Ce qui obligea ses parents d'accroître les soins qu'ils avaient pour son instruction, et de le jeter de bonne heure dans l'étude des lettres, qu'ils jugèrent être le chemin le plus innocent et le plus propre, pour le conduire à l'imitation des éminentes vertus que son oncle lui avait proposées pour exemple, et le rendre capable de conserver la belle succession d'honneur qu'il lui avait laissée.

« Il fit des avancemens merveilleux en fort peu de temps, et, après avoir montré la gentillesse de son esprit dans l'exercice des

belles-lettres, où il se polit parfaitement, il en fit paraître la force et la vigueur dans les sciences plus relevées de la philosophie et de la théologie, auxquels il réussit avec tous les avantages que l'esprit et le travail ont accoutumé d'apporter à ceux qui se dédient à cette profession.

« Les excellentes qualités que la nature lui avait données pour l'éloquence, ayant été cultivées à Plaisance par l'étude et par l'exercice, et soutenues par une connaissance solide de toutes les meilleures sciences, le firent bientôt connaître à Rome, où ses inclinations et le dessein de ses parents l'avaient destiné. Car, soudain qu'il y fut arrivé, il parut avec quelque sorte d'éclat sur ce fameux théâtre, où les choses médiocres ne se font pas seulement voir, et donna tant de satisfaction en la première harangue qu'il fit, le premier jour de l'an, devant tout le Sacré Collège, que le Pape Sixte IV, qui savait bien connaître la portée des bons esprits, le retint à son service, et le fit en même temps entrer dans sa chambre et dans sa confiance, qu'il entra dans son estime.

« Et comme il avait l'esprit encore mieux fait que la langue, et capable de toutes les grandes affaires, sitôt qu'Innocent VIII eut pris le gouvernement de l'Eglise, il le fit évêque de Carthagène et l'envoya nonce en Espagne, où il mérita la pourpre de cardinal. Et, parce que l'on trouvait fort peu de personnes qui pussent soutenir aussi dignement que lui la majesté de l'Eglise romaine auprès des princes chrétiens, il fut toujours employé par le même Innocent, par Alexandre VI et par Jules II, en de très-honorables et importantes négociations dont il s'acquitta glorieusement, et fit éclater partout, outre les qualités éminentes de son esprit, une vertu vigoureuse et constante, et un courage inflexible à toutes autres considérations qu'à celles du bien et de la dignité de l'Eglise.

« Néanmoins, comme il n'est point de jour si serein ni de ciel si net, qui ne soit souillé et troublé de quelque nuage, aussi, dans une vie illustre et éclairée de tant de glorieuses actions, il fit une faute bien visible. Pour s'être intéressé trop avant dans les affaires de l'empereur Maximilien et du roi de France, qui n'étaient pas de bonne intelligence avec Jules II, il quitta aussi son parti, soit qu'il fût tenté par les grandes espérances dont on le flattait, ou piqué de quelque déplaisir secret, ou ébranlé par quelque autre considération, il se retira de Rome à Pise avec neuf autres cardinaux, que son autorité acheva de révolter contre le Pape. Et comme il avait un courage qui n'avait pas appris à se rebuter aux difficultés, outre qu'il était soutenu de deux princes si puissants, il s'efforça d'assembler à Pise un concile contre le Pape Jules, qui le déclara indigne de la pourpre qu'il avait souillée de sa rébellion.

« Toutefois le Pape Léon X, qui succéda à Jules, ne demeura guère sans la lui ren-

dre, ne jugeant pas à propos que des vertus si accomplies, qui avaient accru l'éclat de la pourpre qui les couvrait, et qui avaient rendu de si notables services à l'Eglise en toutes les parties de l'Europe, fussent dépouillées pour une seule faute de l'honneur qui leur était nécessaire pour servir encore utilement le Saint-Siège. Ainsi Bernardin, qui avait souffert sa disgrâce avec une constance merveilleuse, rentra dans ses honneurs avec les mêmes vertus qui les avaient auparavant mérités, et avec une grande résolution d'effacer l'unique reproche qui s'était attaché à sa réputation, et de faire du reste de sa vie une belle et précieuse couverture à la faute qu'il avait faite.

« En effet, tout le temps qu'il vécut depuis ne fut qu'un continuel exercice de vertu; sous le pontificat de Léon X, d'Adrien VI et de Clément VII, qui l'employèrent toujours honorablement dans les affaires les plus importantes, et qui reconnurent dans la fidélité et dans l'intégrité de sa conduite, que la pause qu'il avait faite à Pise, au lieu de gâter son esprit, n'avait fait que le délasser, et qu'elle lui avait accru les forces et redoublé le courage pour servir plus généreusement Dieu et l'Eglise; ce qu'il fit avec une admirable vigueur d'esprit, jusqu'au dernier soupir de sa vie, qu'il acheva glorieusement, étant évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège, âgé de 67 ans, et fut enterré en l'église de Sainte-Croix, dont il avait porté le titre, et où il avait fait, durant sa vie, de magnifiques réparations. »

TOMBEAU DU CARDINAL CARVAJAL.

Bernardino Carvajal natione Hispano patria Placentino, episcopo Ostiensi, cardinali Sanctæ Crucis, ob egregias virtutes, doctrinamque in sacris litteris singularem, ab Alexandro VI Pontif. Max. in numerum Patrum ascito, pluribus legationibus pro Christiana republica sancto integræ, sapienterque, prospera fortuna moderate, adversa constanter uso; per omnem vitam pio, ac religioso.

Vixit ann. LXVII. M. III. D. VIII. Obiit XVII. Kal. Jan. Anno M. D. XXII.

Hic Bernardinus Carvajal S. R. E. card. Episcopus Ostiensis, quiescit, donec Ad æternam resurgat vitam.

(Voy. PIMPINELLA; — VICTOREL., etc.)

CARVALHO (GUILLAUME HENRI DE), né à Coïmbre, en 1793, patriarche de Lisbonne, fut fait cardinal en 1846 par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

CASALI (ANTOINE), Romain, né en 1715, fut fait cardinal, en 1770, par Clément XIV. Il mourut en 1787.

CASANATE (JÉRÔME), né à Naples, le 13 juin 1620, suivit d'abord le barreau et plaida quelques causes, mais il le faisait sans goût, et seulement par obéissance à son père. — Étant allé à Rome, il se concilia les bonnes grâces du cardinal Jean-Baptiste Pamphile qui fit consentir le père de Casanate à ce qu'il entrât dans l'état ecclésiastique. Ce

cardinal, parvenu à la papauté, sous le nom d'Innocent X, prit Casanate pour un de ses camériers d'honneur, et lui donna successivement le gouvernement de plusieurs villes. Lorsque celui-ci était gouverneur de Camerino, il se lia avec Emile Altieri, qui en était alors évêque, et qui, depuis, fut Pape sous le nom de Clément X. En 1658, Alexandre VII envoya Casanate, en qualité d'inquisiteur, à Malte. Après quatre ans et demi de résidence dans cette île, il fut appelé à la cour de Rome, et fit partie de diverses congrégations. Enfin son ami Altieri, élevé sur le Saint-Siège en 1670, le créa cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, et l'employa dans les affaires les plus importantes. Ses occupations ne lui firent jamais négliger les lettres qu'il cultivait avec succès. Il recueillit une nombreuse bibliothèque, et fut en rapports avec les principaux savants de l'Europe, qu'il encourageait de tous ses efforts. Innocent XII le choisit, en 1693, pour remplir la charge de bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort du cardinal Laurea. Il avait dessein de faire part au public des richesses contenues dans la bibliothèque Vaticane, et il employait l'abbé Zacagni, second garde de la bibliothèque, à publier des ouvrages anciens, qui n'avaient point encore été imprimés. Zacagni en donna un volume in-4°, qui aurait été suivi de plusieurs autres, si la mort du cardinal n'était venue interrompre cette publication. Il mourut le 3 mars 1700. Il donnait, par son testament, sa bibliothèque au couvent de la Minerve de l'ordre des Frères prêcheurs, à condition qu'elle serait publique, avec un revenu de quatre mille écus romains, tant pour acheter chaque année des livres, que pour entretenir deux bibliothécaires, deux frères convers pour le service de la bibliothèque, deux lecteurs chargés d'enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, et enfin six théologiens du même ordre, de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine et s'opposer aux erreurs. Il a été inhumé à Saint-Jean de Latran. (Voy. *Mémoires du temps*.)

CASANOVA (JEAN), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, sortait d'une noble famille du royaume d'Aragon. — Il professait la théologie dans une maison de son ordre, quand, ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de lecteur du sacré palais, sous le pontificat de Martin V, qui, en 1430, le créa cardinal, à la recommandation d'Alphonse, souverain du quadruple royaume d'Aragon. Ce cardinal, qui avait été pourvu de l'évêché d'Elne, depuis transféré à Perpignan, dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. Au concile de Bâle, il s'était prononcé contre Eugène IV; mais, depuis, il revint à son parti, et écrivit même en sa faveur. (Voy. SAINT-ANTONIN, tit. 23, c. 11, § 6; — SPONDE, *Annales*; — CIACONIUS et GARIMBERT, *Decard.*; — Serafino RAZZI, *Huom. illust. Domini.*)

CASANOVA (JACQUES DE), Espagnol, fait cardinal par Alexandre VI en 1503, mourut en 1504.

CASELLI. Nous lisons dans l'*Ami de la religion*, du 14 mai 1828 :

« Son Em. Mgr Charles-François Caselli, cardinal et évêque de Parme, vient de mourir dans sa 88^e année. Né à Alexandrie le 20 octobre 1740, il était entré dans l'ordre des Servites, et devint procureur général de son ordre et consultant de la congrégation des Rites. Employé dans plusieurs négociations importantes, il fut un des signataires du concordat en 1801. Le 4 avril 1802, Pie VII le fit évêque de Sida *in part*. Ce Pontife l'avait réservé *in pectus* dans la promotion des cardinaux du 23 février 1801, et le déclara dans le consistoire du 9 août 1802. Le nouveau cardinal eut le titre presbytéral de Saint-Marcel et fut préconisé évêque de Parme, le 28 mai 1804. Il accompagna Pie VII dans son voyage à Paris à la fin de cette année, et retourna avec lui en Italie. L'Etat de Parme ayant été réuni à l'empire français, le cardinal Caselli se trouvait encore plus que les autres sous le poids du despotisme de Bonaparte. On l'obligea de venir en France en 1809, et il assista au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse, en 1810. L'année suivante il fut nommé membre de la seconde commission établie pour les affaires ecclésiastiques, et siégea au concile où il fut de la commission de l'adresse. Les événements de 1814 lui rendirent sa liberté; il retourna à son siège, et se trouva sujet de l'archiduchesse Marie-Louise, qui le nomma conseiller intime et membre de l'ordre de Saint-Georges. En 1823, il se rendit à Rome pour le conclave, où il entra le 18 septembre, peu de jours avant l'élection. Il est mort le 19 avril à Parme, ayant conservé jusqu'à la fin une tête saine, et une santé étonnante pour son âge. »

CASIMIR V (JEAN), fils de Sigismond III, roi de Pologne, petit-fils de Jean II, roi de Suède, naquit en 1609. — Après avoir visité presque toutes les cours de l'Europe, il se destina à l'Eglise, et passa deux ans dans la société des Jésuites à Rome, où le Pape Innocent X le créa cardinal en 1646. Mais l'intérêt des Polonais l'ayant obligé de monter sur le trône, il obtint, après son élection en 1648, une dispense pour épouser Louise-Marie de Gonzague-Mantoue, veuve du roi Wladislas VII, son frère, mort le 29 mai 1648. Il en eut, en 1650, une fille qui mourut l'année suivante. Sous son règne, la Pologne fut en proie à des troubles continuels. Par le *liberum veto*, établi en 1652, un seul nonce pouvait arrêter toute délibération de la diète. En 1655, Charles-Gustave, roi de Suède, fit une cruelle guerre à la Pologne et lui causa de grands maux. Casimir, défait, reprit courage, chassa de ses Etats le roi de Suède, et, après la mort de ce prince, fit, en 1660, la paix avec Charles XI, successeur de Charles-Gustave. Depuis, son armée défit les Russes en Lithuanie le 5 novembre 1661; mais elle ne se servit de cette victoire que pour se révolter contre son souverain et se déchaîner contre les ecclésiastiques. Casimir soumit néanmoins les rebelles, et sur-

tout après la mort de Lubomirski, chef des factieux, mort à Breslaw le 3 juillet 1667. Devenu veuf la même année, Casimir essaya vainement de se donner pour successeur le fils du grand Condé. Il abdiqua volontairement sa couronne après un règne de vingt ans, et les états de Pologne élurent roi, le 19 juin 1669, Michel Koribut Wiesznowski. Jean-Casimir se retira en France, où Louis XIV lui donna les moyens de soutenir son rang. Ce prince tomba malade à Nevers en 1672 et y mourut le 14 décembre. Son corps fut porté à Varsovie, et son cœur inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, dont il était abbé, et où les religieux lui firent élever un magnifique mausolée avec un éloge funèbre. Habile et courageux, le roi Jean-Casimir s'était trouvé à vingt-deux batailles, qu'il avait presque toutes gagnées.

CASINI (FRANÇOIS-MARIE), né à Arezzo, ville de Toscane, Capucin, et prédicateur du palais apostolique, nommé le 18 mai 1712, par le Pape Clément XI, cardinal du titre de Saint-Prisque, mourut à Rome, le 14 février 1719, et y fut inhumé dans l'église de son titre au Mont-Aventin. (*Voy. Mémoires du temps.*)

CASONI (LAURENT), Génois, assesseur du Saint-Office, archevêque de Césarée, créé en 1706, par le Pape Clément XI, cardinal du titre de Saint-Bernard, puis de Saint-Pierre-ès Liens, légat de Ferrare et de Bologne, mourut en 1720.

CASONI (PHILIPPE), né à Sarzane en 1733, secrétaire d'Etat, fut fait cardinal par Pie VII en 1801, il mourut en 1811.

CASSARDI (FRANÇOIS), docteur en droit civil et canonique, archevêque de Tours, était né au Fayot, dans le diocèse de Grenoble, en Dauphiné. — Créé cardinal du titre de Saint-Martin, par le Pape Grégoire IX, en 1237, il mourut à Lyon au mois d'août de la même année. (*Voy. Hilarion de Coste, Des Dauph.*; — **FRISON, Gallia purpurata**; — **SAINTE-MARTHE, Gallia Christ.**, tom. I, p. 774.)

CASSINO (ANTOINE), né à Sienne, après avoir étudié le droit à Florence, vint à Rome, où il fut clerc de la chambre apostolique, puis trésorier du Pape, vice-légat de Bologne, et gouverneur de la Romagne. — Il assista au concile de Constance, où le Pape Martin V le fit cardinal, le 24 mai 1426. Il se trouva aux premières sessions du concile de Bâle, et mourut à Rome, le 4 février 1439. (*Voy. ONUPHRE*; — **CIACONIUS**; — **VICTOREL**.; — **UGHELLI.**)

CASTAGNOLA. — *Voy. FRANÇOIS.*

CASTANEO (JEAN BAPTISTE), Romain, archevêque de Rosano, créé prêtre-cardinal en 1583 par le Pape Grégoire XIII, fut Pape sous le nom d'Urbain VII.

CASTELLAN. — *Voy. JEAN.*

CASTELLI (JOSEPH-MARIE), né à Milan en 1705, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1780.

CASTIGLIONE (GEOFFROI), Milanais, fut

fait cardinal par Innocent IV en 1244. Il mourut en 1245.

CASTIGLIONE (BRANDO), naquit à Milan. — Jean Galeas, duc de Milan, lui donna une chaire de professeur en droit dans l'université de Pavie. Castiglione étant allé à Rome eut occasion de rendre des services au Saint-Siège. Grégoire XII le fit évêque de Plaisance, et Jean XXIII, en 1411, le mit au nombre des cardinaux. Le Pape Martin V l'envoya comme légat en Allemagne, et Eugène IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. (Voy. UGHELLI, *Italia sacra*; — CONTELEORIO, in *Mart. V*.)

CASTIGLIONE (JEAN), évêque de Pavie, fut envoyé comme nonce en Allemagne par Nicolas V. Calixte III le fit cardinal en 1456, et Pie II lui confia la légation de la Marche d'Ancone. Il mourut à Macerata le 14 avril 1460.

CASTIGLIONE (FRANÇOIS), Milanais, évêque de Bobio, créé, en 1565, par le Pape Pie IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas, mourut en 1568.

CASTIGLIONE (JEAN), né à Ischia en 1742, évêque d'Osimo, fut fait cardinal en 1803 par Pie VII. Il mourut en 1815.

CASTIGLIONE (FRANÇOIS-XAVIER). — Voy. PIE VIII.

CASTRACANE DEGLI ANTELMINELI (CASTRUCCIO), né à Urbino en 1779, évêque de Palestrine et grand pénitencier, fut fait cardinal en 1833 par Grégoire XVI. Il mourut en 1852.

CASTRO DE-LEVOS (RODRIGUE DE), Espagnol, évêque de Zamora, puis de Cuença, archevêque de Séville, créé en 1583 par le Pape Grégoire XIII, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1600.

CASTRO — Voy. JEAN.

CASTRUCCI (JEAN-BAPTISTE), Lucquois, archevêque de Chieti, créé en 1585 par le Pape Sixte-Quint, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie, in *Ara cali*, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1595.

CATERINI (PROSPER), né au diocèse d'Acquapendente en 1795, a été fait cardinal-diacre en 1853.

CAVALCHINI (CHARLES-ALBERT GUIDOBONO), Milanais, secrétaire de la congrégation du Concile, fut fait cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

CAVALERIUS (JACQUES), Romain, auditeur de Rote, dataire, créé cardinal par Urbain VIII, en 1626, a publié *Decisiones Rotæ*. Il est mort en 1629, âgé de 63 ans. (Voy. *Bibliothèque historiq. des auteurs de droit*, par Denis SIMON, Paris, in-12, 1692.)

CAVALIÉRI (GASPARD), Romain, archevêque de Capoue, clerc de chambre, nommé cardinal par le Pape Innocent XI, le 2 septembre 1686, mourut à Rome le 18 août 1690, âgé de 42 ans, et fut inhumé dans l'église d'*Ara cali*.

CAVALLERINI (JEAN-JACQUES), Romain, archevêque de Nicée. Pendant sa nonciature en France, il fut créé cardinal le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII, qui lui donna aussi la charge de préfet de la signa-

ture de justice. Il mourut à Rome le 18 février 1699, âgé de 60 ans, et fut enseveli dans l'église de Saint-Charles de Calinari.

CEBRIAN-Y-VALDAS (FRANÇOIS-ANTOINE), né en Espagne en 1734, patriarche des Indes, fut fait cardinal en 1816, par Pie VII. Il mourut en 1820.

CECCANO (GRÉGOIRE), tirait ce nom de Ceccano, petite ville du diocèse d'Aquin, dans la Terre de Labour, au royaume de Naples. Vers 1099, il fut nommé cardinal par le Pape Pascal II, et il mourut sous le pontificat du Pape Honorius II.

CECCANO (ETIENNE), religieux de l'ordre de Saint-Benoît, puis, en 1212, créé cardinal par Innocent III, était parent du précédent; après avoir été employé par ce Pontife, et par Honorius III, en diverses négociations, il mourut à Rome en 1227. (Voy. UGHELLI, *Ital. sacra*; — ONUPHRE; — CIACONIUS et AUBERT, *Hist. des card.*; — LA ROCHE-POZAI, *Nomencl. card.* etc.)

CECCANO (THIBAUT DE), issu de la famille des comtes de Terracine, dans la Campagne de Rome, entra à l'âge de 19 ans dans l'ordre de Cîteaux, et devint abbé de *Fos-di-nuovo*. — En 1274, il accompagna au concile de Lyon Grégoire X, qui lui donna alors le chapeau de cardinal. Ceccano rendit de grands services au Saint-Siège, et eut notamment beaucoup de part à l'élection de Rodolphe I^{er}, comme empereur des Romains. Il fut lié d'amitié avec saint Thomas d'Aquin, qui mourut entre ses bras dans le couvent de Fosse-Neuve en 1274. Pour lui, il mourut en 1279. — JORDAN de Ceccano, aussi cardinal, sortait de cette même famille des comtes de Terracine. (Voy. *Catal. abbat. Fossa-notæ*; — UGHELLI, *Italia sacra*.)

CECCANO (ANNIBAL), ainsi appelé de la ville de ce nom, fut archevêque de Naples, puis créé cardinal par Jean XXII, le 18 décembre 1327. — Clément VII l'envoya pour conclure la paix entre Philippe de Valois, roi de France, et Edouard III, roi d'Angleterre. Ce même Pontife, qui résidait à Avignon, envoya encore Ceccano à Rome, dans le temps où le fameux Rienzi y exerçait un pouvoir tyrannique. Pour faire cesser l'anarchie dont gémissait alors cette grande ville, l'audacieux tribun avait proclamé, le 20 mai 1347, une constitution nouvelle, chassé les barons, fait exécuter les bandits et reçu le titre de libérateur de Rome avec un pouvoir dictatorial. Il avait formé le plan gigantesque de réunir l'Italie en une république unique, dont Rome eût été le centre. Plusieurs villes s'étaient soumises à lui, d'autres y étaient disposées. Mais le peuple fut bientôt las du libérateur, qui d'ailleurs s'était rendu odieux par son arrogance et sa tyrannie. C'est dans de telles circonstances qu'arrivait Ceccano. Les désordres étaient encore augmentés par la présence d'une foule d'étrangers venus pour le Jubilé qui se célébrait alors. Ceccano, dont la mission était de rétablir l'ordre, avait devant lui de grandes difficultés. Il multiplia outre mesure les dispenses qu'il

avait pouvoir d'accorder, relativement au nombre de jours que les étrangers devaient employer à faire leurs stations. Ces dispenses mécontentèrent un peuple superstitieux et ignorant. Il éclata de la manière suivante. Le légat avait fait élever, hors de son palais, des écuries où se trouvait un chameau, qui attirait la curiosité de la populace. Cet animal ayant été harcelé, le palefrenier s'irrita; on en vint aux injures, puis aux coups. Les gens du légat chassèrent le peuple; celui-ci s'ameuta, brisa les portes, fit voler les pierres de toutes parts sur les fenêtres du palais, en criant : *A l'hérétique*. Bientôt la fureur fournit toutes sortes d'armes, et le palais fut assiégé par la foule. Ceccano voulut se montrer sur un balcon, on ne le respecta point; il vit le danger et se retira. Jean de Lucca, commandeur du Saint-Esprit, survint à propos avec une troupe de cavaliers, et apaisa le tumulte, qu'on attribua à Rienzi, lequel haïssait Ceccano et ne cherchait qu'à étendre sa puissance à la faveur des troubles. Le légat, revenu de sa première frayeur, voulut, quelques jours après, faire ses stations. Il se mit en chemin avec un grand équipage et un nombreux cortège; et comme il allait à l'église du Saint-Esprit au son des trompettes, on tira sur lui, d'une fenêtre grillée, deux flèches, dont il ne fut point blessé. On investit la maison d'où elles étaient parties; il ne s'y trouva personne; et toute la vengeance qu'on put tirer de cet attentat fut de la faire démolir et raser. Cet attentat fut encore mis sur le compte de Rienzi. Ceccano douta si peu qu'il en fût coupable, qu'il l'accusa, par ses lettres, auprès du Pape, en envoyant à ce Pontife le fer d'une des deux flèches; il excommunia de nouveau l'agitateur et ses complices, le qualifia de *Patarin*, nom de sectaires, infamant et odieux, cassa et annula tout ce que ce tribun avait fait pendant son gouvernement, le chargea des plus horribles malédictions, le déclara déchu ou incapable de toute charge ou dignité, et lui interdit l'eau et le feu. Rienzi, coupable ou non de l'attentat, vit bien qu'il n'y avait plus pour lui de sûreté à Rome; et il se sauva, mêlé dans les caravanes de pèlerins qui s'en retournaient. Ceccano, qui ignorait sa fuite, n'en craignait pas moins quelque nouvelle entreprise. Il redoubla les précautions jusqu'à l'excès. Il ne paraissait jamais en public sans porter une calotte de fer sous son chapeau et une cuirasse sous sa soutane. Et cependant il ne se contraignait point quand il parlait du peuple romain, qu'il traitait dans les termes les plus méprisants; ce qui ne servait qu'à irriter ce peuple contre lui. Pour tirer Ceccano de la situation fâcheuse où il se trouvait, le Pape lui donna, au refus du cardinal Gui de Bologne, qui s'en était excusé, la légation de Naples, pour traiter avec le roi de Hongrie, dont le retour dans les Etats de Naples avait rallumé la guerre plus vivement que jamais. Annibal partit de Rome; mais à peine eut-il passé par la seigneurie de Ceccano, par Mont-Cassin et

Saint-Germain que, s'étant arrêté à une lieue de là, dans un château, il y fut empoisonné par du vin que l'on mêla parmi d'autres rafraîchissements qui lui furent présentés. Il en mourut le lendemain, 17 juillet 1330. (Voy. *Vita de Cola di Rienzi, tribuno del popolo romano, scritta in lingua volgare romana di quella età, da Tomaso Fortifocca*, etc.; — DUCEREAU, *Histoire de la conjuration de Gabrini, dit Rienzi*, liv. IX, Paris, 1734; — BOISPREAUX, même histoire, Paris, 1743. — VICTOREL., in *Addit. ad Clem. VI*; — GIACONIUS, in *Vita Bonif.*; — BOSQUET, in *Vita Clem. VI*; — AUBERT, *Hist. des card.*; — VOSSIUS, *De histor. Latin.*, etc.)

CECCHINI (DOMINIQUE), Romain, auditeur de Rote, et dataire du Pape, fut nommé cardinal par le Pape Innocent X, en 1644, et mourut le 1^{er} mai 1656, âgé de 68 ans. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Decisiones Rotæ*. — (Voy. *Biblioth. historiq. des auteurs de droit*, par Denis SIMON, Paris, in-12, 1692.)

CECI. — Voy. COECI.

CÉLESTIN II, précédemment appelé GUI ou CHASTEL, parce qu'il était natif de la ville de Tiferne, dite *Citta di Castello*, en Italie, avait étudié sous Abailard. Honorius II le créa, en 1128, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc. — Il succéda à Innocent II, le 25 septembre 1143. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

CÉLESTIN III, Romain, nommé précédemment HYACINTHE BOBO ou *des Ursins*, avait été fait cardinal-diacre, en 1145, par Eugène III, et avait été employé en diverses légations en Allemagne et en Espagne. En 1191, il succéda à Clément III, fut fait prêtre le jour du samedi saint, et consacré le jour de Pâques. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

CÉLESTIN IV (GEOFFROI), de la maison de Castiglione de Milan, était fils de Jean et de Cassandre Cribelli, sœur d'Urbain III. — Il fut élevé à la papauté, le 22 septembre 1241, par dix cardinaux seulement, l'empereur Frédéric tenant les autres en prison. Célestin, du vivant de son oncle Urbain, avait été chanoine et chancelier de l'Eglise de Milan; puis il avait pris l'habit de religieux de Cîteaux. Grégoire IX le fit cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, en 1227, et ensuite évêque du titre de Sainte-Sabine. Ce Pontife, voyant que Célestin se faisait le protecteur des pauvres ecclésiastiques, lui prédit qu'il serait élevé au pontificat, comme saint François le lui avait autrefois prophétisé à lui-même. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

CÉLESTIN V (PIERRE DE MOURRON), ainsi nommé du nom de sa solitude, naquit, en 1215, à Isernia, ville épiscopale de l'Abbruzze, dans le comté de Molise, au royaume de Naples, de parents honnêtes et estimés. — Ils eurent douze fils, dont Pierre était le onzième. Dès l'âge de seize à dix-sept ans, il se retira dans la solitude. Il vivait encore dans l'état érémitique, lorsqu'il reçut à Rome l'ordre de prêtrise. Peu de temps après il embrassa la vie religieuse et prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît dans le monastère de

Notre-Dame de Fesoli, au diocèse de Bénévent, où il fit sa profession monastique; il sortit ensuite de ce monastère, avec la permission de ses supérieurs, pour se retirer sur la montagne de Mourron, éloignée de Sulmone d'environ deux mille pas. Le saint homme demeura cinq ans dans cette solitude. Importuné des visites fréquentes qu'on lui rendait, il passa, en 1244, du mont Mourron sur celui de Magella. Il n'avait pour lors avec lui que deux compagnons de sa pénitence. Le nombre de ses disciples ne tarda pas à augmenter; et, pour satisfaire à leurs empressements, il bâtit en ce lieu un monastère qu'il plaça sous l'invocation du Saint-Esprit. Ce fut le premier monastère de sa congrégation. On a une bulle d'Innocent IV, du 25 février 1248, par laquelle ce Pontife accorde plusieurs indulgences au monastère du Saint-Esprit de Sulmone. Le Pape Urbain IV approuva, en 1264, et Grégoire X, en 1274, confirma au concile de Lyon cette congrégation; mais à la condition que ceux qui voudraient y entrer, n'observeraient d'autre règle que celle de Saint-Benoît. — Après la mort de Nicolas IV, le Saint-Siège resta vacant pendant deux ans, trois mois et deux jours. Les cardinaux, qui étaient assemblés à Pérouse, ne pouvant s'accorder sur le choix du nouveau Pontife, Malabranca, cardinal d'Ostie, proposa le saint solitaire, qui fut élu le 5 juillet 1294. La nouvelle de cette élection le surprit tellement qu'il voulut prendre la fuite; mais, retenu par les prélats et par les rois de Hongrie et de Sicile, il se rendit enfin. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

CÉLESTIN, nom qu'avait pris Thibaut, cardinal du titre de Sainte-Anastasie. Il avait été élu Pape, après la mort de Calixte II; mais, pendant qu'on chantait le *Te Deum* pour son élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, évêque d'Ostie, qui assistait à la cérémonie. — Célestin, qui ne montait sur le Saint-Siège qu'avec répugnance, céda volontiers à Lambert qui prit nom Honorius II. (Voy. BARONIUS, A. C. 1124.)

CELSUS (ANGELO), Romain, auditeur de Rote, créé, en 1664, cardinal, par Alexandre VII, mourut le 7 novembre 1671, âgé de soixante et onze ans, après avoir publié *Decisiones Rotæ*. (Voy. *Bibliothèque historique des auteurs de droit*, par Denis SIMON, Paris, 1692.)

CENCI (BALTHASAR), archevêque de Fermo, né à Rome le 20 janvier 1648, était maître de chambre du Pape Innocent XII, qui le nomma cardinal *in petto* dans la promotion du 12 décembre 1695, et ne le déclara que le 11 novembre 1697. Il mourut en mai 1709, d'une hydropisie de poitrine, en sa soixante-deuxième année. (Voy. *Mémoires du temps*.)

CENCI (SÉRAPHEIN), de la même famille que le précédent, naquit à Rome le 31 mai 1676. — Il fit de bonnes études, et se distingua surtout par ses connaissances dans le droit canonique. Ses lumières et son mérite le firent utilement employer à la cour de Rome, où il remplit avec distinction les différentes charges qui lui furent confiées. Il

parvint dans la suite à celle de lieutenant de l'auditeur général de la chambre apostolique; et, en 1722, il fut fait auditeur de la Rote. C'est en cette qualité qu'il porta la croix devant le Pape Benoît XIII, lorsque ce Pontife fit la cérémonie de fermer la porte de Saint-Pierre le 24 décembre 1725, lors du Jubilé. Dès 1723, il avait été nommé nonce pour le royaume de Naples. En 1733, il obtint l'archevêché de Bénévent, où il alla résider. Le Pape Clément XII le créa cardinal-prêtre le 24 mars 1734. Ce Pontife étant mort le 6 février 1740, Cenci partit le 26 du même mois, pour se rendre au conclave. Il fut mis d'abord au nombre des cardinaux éligibles, et il eut la pluralité des voix dans plusieurs scrutins. Mais il tomba malade et mourut le 24 juin suivant, âgé de 64 ans. (Voy. *Mémoires du temps*.)

CENCI (BALTHASAR), Romain, né en 1710, fut fait cardinal par Clément XIII en 1761. Il mourut en 1763.

CENNINO (FRANÇOIS), Siennois, patriarche de Jérusalem, évêque d'Amélie, créé en 1621 par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Faenza, de Sabine et de Porto, mourut en 1645.

CENSI (TIBÈRE), Romain, évêque d'Yesi, créé en 1645 par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mourut en 1653.

CENTINI (FÉLIX), d'Ascoli, procureur général de l'ordre des Frères mineurs, créé en 1611, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illyriens, puis de Saint-Laurent *in Pane*, et de Sainte-Anastasie, évêque de Macerata, de Tolentino et de Sabine, mourut en 1641.

CENTIUS, Romain, créé par le Pape Eugène III, en 1150, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis évêque de Porto, mourut en 1159.

CENTIUS fut nommé en 1150, par Eugène III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*.

CERDANI (ANTOINE), de Majorque, archevêque de Messine, créé en 1448, par le Pape Nicolas V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogone, puis évêque de Lérida, mourut en 1459.

CERRI (CHARLES), Romain, doyen de la Rote, élevé à la pourpre romaine, le 29 novembre 1669, par le Pape Clément IX, évêque de Ferrare et légat d'Urbin, mourut à Rome le 14 mai 1690, âgé de 80 ans. Il avait publié *Decisiones Rotæ*. (Voy. *Bibliothèque histor. des auteurs de droit*, par Denis SIMON, édit. de Paris, in-12, tom. II, 1695.)

CERVANTES (JEAN), né à Lora, en Andalousie, était originaire de Galice. — Il était archidiacre de Séville, quand, le 24 mai 1426, il fut promu au cardinalat par le Pape Martin V. Il assista au concile de Bâle sous le pontificat d'Eugène IV, qui l'envoya comme légat en Italie avec le cardinal Albergati pour tâcher d'apaiser les différends qui s'étaient élevés entre la république de Venise et Jean Marie Visconti, duc de Milan. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, désap-

prouvant la mésintelligence qu'on avait fait naître entre le concile et le Souverain Pontife, il se retira en Espagne où il eut l'évêché d'Avila puis celui de Ségovie, et enfin l'archevêché de Séville, où il mourut le 25 novembre 1453, quand les Turcs, sous Mahomet II, venaient de s'emparer de Constantinople. (Voy. *Histoire de Ségovie*; — CIIACONICUS; — AUBERY.)

CERVANTES (GASPARD) était aussi savant en théologie qu'en jurisprudence. — Il se fit remarquer au concile de Trente, où l'on put admirer son savoir et son éloquence. Promu successivement à l'archevêché de Messine, en Sicile, à celui de Salerne, dans le royaume de Naples, et à celui de Tarragone, il fut enfin, en 1570, nommé cardinal par le Pape Pie V. Cervantès, après avoir fondé un séminaire ecclésiastique et un collège de Jésuites, mourut en 1575, âgé de soixante-quatre ans. (Voy. AUBERY, *Histoire des cardinaux*; — LEMIRE, *De scriptoribus sac. xvi.*)

CESARE LEONI (FRANÇOIS), né à Pérouse en 1757, évêque d'Yesi, fut fait cardinal par le Pape Pie VII, en 1816. Il mourut en 1830.

CESARINI (JULIEN), d'une noble famille de Rome, fut, en 1426, élevé au cardinalat par Martin V. — C'était un homme d'un mérite remarquable, qui joignait à une vertu solide une grande connaissance des belles-lettres et de la jurisprudence, qu'il avait enseignées à Padoue. Le même Pontife l'envoya en Pologne, en Hongrie et en Bohême pour y prêcher la croisade. Le Pape Eugène IV, successeur de Martin, l'envoya encore en Allemagne et le fit son légat à latere pour aller prêcher une autre croisade contre les Hussites. Césarini fut ensuite chargé d'ouvrir le concile convoqué à Bâle, où il présida au nom du même Pontife, auquel il écrivit avec force pour l'engager à calmer les troubles qui commençaient à s'élever dans l'Eglise. Il se trouva aussi à Florence, où Eugène avait transféré son concile, et y soutint avec courage les intérêts de l'Eglise romaine contre les prétentions des Grecs. Enfin il fut envoyé en Hongrie pour une négociation délicate; il s'agissait d'engager Ladislas, roi de Hongrie et de Pologne, à rompre la paix qu'il avait faite avec Amurat, empereur des Turcs. Les circonstances paraissaient favorables pour repousser les Ottomans. Le cardinal dégagea Ladislas V du serment qu'il avait fait à Amurat pour l'observation de la paix. Puis, en novembre 1444, eut lieu la bataille de Varna, si funeste à la chrétienté. Le malheureux Ladislas y fut tué. Le cardinal Julien y périt aussi, soit dans la mêlée, soit en fuyant. Suivant d'autres, en passant le Danube, il aurait été assassiné par le batelier qui voulait s'approprier son argent. — (Voy. COCHLEJUS, *Hist. Hussit.* l. vi; — CIIACONICUS, in *Addit. ad Mart. V.*; — VICTOREL., *ibid.*; — AUBERY, *Hist. des card.*, t. II; — SPONDE, *Annal. eccles.*)

CESARINI. — Voy. JULIEN.

CESARINI (ALEXANDRE) était intimement lié avec les Médicis. Léon X, qui sortait de cette maison, le créa cardinal le 1^{er} juillet 1517, puis lui donna divers évêchés. Aussitôt après l'élection d'Adrien VI, élevé au pontificat par l'influence de Charles V, dont il avait été le précepteur, Césarini passa en Espagne pour conférer d'affaires importantes avec le nouveau Pontife. Il fut souvent employé par Clément VII et par Paul III. C'était un prélat intègre et sûr, il aimait les gens de lettres et les protégeait. Les érudits Sadolet et Aide Manuce ne tarissent point sur ses éloges. Il mourut à Rome le 13 février 1542. — (Voy. OXYPHRE; — VICTOREL.; — UGHELLI.)

CÉSARINI (ALEXANDRE), Romain, créé en 1627, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie in *via Lata*, évêque de Viterbe, mourut en 1644.

CESIO (PAUL-EMILE), fils d'Angelo de Cesio, comte de Manzano, naquit le 11 mars 1487, dans une des maisons de son père, en Ombrie. — Quand il eut achevé ses études, il vint à Rome, où, après avoir rempli différentes fonctions, il fut élevé, en 1517, au cardinalat par le Pape Léon X, qui lui donna peu après l'évêché de Lund, en Suède. Adrien VI le nomma à l'évêché de Sion, en Valais, qu'il n'occupa point; il eut ensuite ceux de Narni et de Todi. Sous le pontificat de Clément VII, il perdit tout ce qu'il possédait lors du sac de Rome par les impériaux, commandés par le connétable de Bourbon. Après la mort de ce Pontife, il fut question de l'élever sur le Siège de saint Pierre. Il mourut le 5 août 1537 et fut enseveli dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où se voit son tombeau. — (Voy. BZOVIVS, A. C. 1523; — UGHELLI, *Italia sacra*; — VICTOREL.; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

CESIO (BARTHÉLEMY), Romain, archevêque de Conza, créé en 1596 par le Pape Clément VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Porticu*, puis de Saint-Pierre es-Liens, de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie, au delà du Tibre, puis prêtre du titre de Saint-Laurent in *Lucina*, mourut en 1622. Le cardinal Bentivoglio n'en dit pas de bien dans ses excellents *Mémoires*.

CESIO (PIERRE-DONATO), Romain, fait cardinal en 1641, par Urbain VIII, mourut en 1656.

CEVA (FRANÇOIS-ADRIEN, des marquis de), Piémontais, fait prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, en 1643, par le Pape Urbain VIII, mourut en 1655.

CHAMBRE (PHILIPPE DE LA), cardinal de Boulogne, était fils de Louis, comte de la Chambre, et d'Anne de Boulogne, veuve d'Alexandre Stuart, duc d'Albany. D'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, il fut ensuite élu abbé de Saint-Pierre-de-Corbis, puis, en 1533, revêtu de la pourpre à Marseille par le Pape Clément VII. Il se trouva au conclave où furent élus les Papes Paul III et Jules III, et mourut à Rome le 21 février

1550.—(Voy. DUCHÈNE, *Hist. de Bourg.*, l. IV ; — DE THOU, l. III ; — JUSTEL, *Hist. de la Tour d'Auvergne* ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

CHAMPAGNE (GUILLAUME DE) OU DE BLOIS, dit *aux blanches mains*, fut archevêque de Sens, puis de Reims, nommé cardinal en 1180, par le Pape Alexandre III, légat dans les Gaules et en Allemagne, régent du royaume et principal ministre sous le roi Philippe-Auguste. — Il était le quatrième fils de Thibaut, dit *le Grand*, comte de Champagne, qui l'avait destiné dès son enfance à l'Église, comme on le voit par les lettres de saint Bernard, et frère d'Alix de Champagne, mère de Philippe-Auguste. Aussi, lorsque ce prince entreprit le voyage de la Terre-Sainte, il laissa sa mère Alix et son oncle Guillaume régents de ses États ; ce dernier mourut à Laon en 1202. Pierre de Blois lui adressa deux lettres, la 28^e et la 122^e. Etienne de Tournai, abbé de Sainte-Généviève, puis évêque de Tournai, lui en écrivit vingt-cinq sur divers sujets importants. Comestor lui dédia son *Histoire scolastique* ; et Gautier, célèbre poète du temps, son *Alexandriade*. — (Voy. Pierre DE CELLES, l. 1, epist. 5 ; — Guillaume LEBRETON, in *Philip.* ; — RIGORD, in *Vita Philippi Longi* ; — SAINT BERNARD, epist. 2 ; — Jean DE SALISBURY, epist. 287 ; — Roger DE HOVEDEN ; — Vincent DE BEUVAIS ; — BZOVIVS ; — SPONDE ; — CIACONIUS ; — SAINTE-MARTHE ; — AUTEUIL, *Hist. des ministres d'État*.)

CHANAC (BERTRAND DE), que quelques-uns ont confondu à tort avec Bertrand de Cosnac, autre cardinal ; ils étaient en effet nés en Limousin l'un et l'autre, mais celui dont il est ici question était archevêque de Bourges, patriarche de Jérusalem et administrateur de l'évêché du Puy. — Dès 1344 il était clerc de la chambre du Pape Clément VI ; en 1350 il devint archidiacre d'Agde ; en 1374, archevêque de Bourges ; en 1382, patriarche de Jérusalem, et, en 1383, administrateur de l'évêché du Puy, qu'il n'occupa que peu de temps. Créé cardinal par Clément VII, en 1385, il mourut le 20 mai 1404, à Avignon, où il est inhumé dans l'église des Dominicains. — (Voy. BOSQUET, in *Vita Greg. XI* ; — ZURITA, l. X, c. 15 ; — FRISON, *Gallia purpurata* ; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana* ; — AUBERY, *Hist. des cardinaux* ; — VICTOREL ; — ONUPHRE ; — UGHELLI ; — BALUSE, *Vitæ Papparum Aveniensium*.)

CHANAC (GUILLAUME DE), originaire du Limousin, mais né à Paris, était petit-neveu de Guillaume, patriarche d'Alexandrie, et neveu de Fouques, mort évêque de Paris, le 25 juillet 1349. — Placé dans l'abbaye de Saint-Martial à l'âge de 7 ans, il se fit recevoir docteur en droit canonique et devint prieur de Long-Pont et de Vézelay, abbé de Saint-Florent de Saumur en 1354, et évêque de Chartres en 1368. En 1371 il fut transféré à l'évêché de Mende, dans le Gévaudan, et, la même année, créé cardinal par le Pape Grégoire XI. Il mourut à Avignon le 30 dé-

cembre 1394. — (Voy. ONUPHRE ; — CIACONIUS ; — FRISON, *Gall. purp.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — BALUSE, *Vita Pap. Aven.*)

CHARLES I^{er}, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, de Narbonne, évêque de Toul, de Metz, de Verdun, de Théroutan, de Luçon et de Valence ; abbé de Saint-Denis, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, etc., naquit à Joinville le 17 février 1525. — Il était fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon ; et frère de François, duc de Guise, et de Louis, cardinal. Le roi François I^{er}, le nomma archevêque de Reims à l'âge de quinze ans. Henri II, qu'il sacra en 1547, avait beaucoup de déférence pour ses conseils. Il l'envoya à Rome auprès du Pape Paul III, qui venait de donner le chapeau au jeune cardinal. Charles, à son retour, se déclara ouvertement contre les calvinistes, et engagea le roi à sévir contre les sectaires. En 1559, il conclut au nom de ce prince, la paix de Cambrai, et, après sa mort, il sacra François II d'abord, puis Charles IX, l'un et l'autre fils de Henri II. Sous le règne de Charles IX, il assista, en 1561, au colloque de Poissy, où il réfuta les blasphèmes de Théodore de Bèze contre la réalité du corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Des contemporains disent qu'il avait ménagé cette assemblée, pour y faire briller son éloquence. Il se trouva ensuite au concile de Trente, passa à Rome pour y conférer d'affaires importantes avec le Souverain Pontife Pie IV, et retourna à Trente pour assister à la conclusion de ce concile. A son retour en France, il célébra un concile provincial à Reims, en 1564, et en 1572, fit partie du conclave qui élut Grégoire XII. Il fut ensuite envoyé en Espagne par Charles IX. On voit encore des monuments de sa piété et de sa munificence dans les académies qu'il fonda, ou renouvela, et dans les séminaires qu'il établit. Après avoir rempli les fonctions les plus importantes du royaume, dont il gouverna aussi les finances, en qualité de ministre d'État, il mourut, le 26 décembre 1574, comme il était parti pour aller saluer Henri III, qui revenait de Pologne, pour prendre possession du trône laissé vacant par la mort de son frère. Son corps fut porté à Reims, où il fut inhumé, et où on lui éleva un superbe mausolée, sur lequel se voit cette épitaphe faite par lui-même :

Carolus S. E. R. presbyter, cardinalis de Lotharingia, archiepiscopus dux Remensis, primus par Franciæ, sanctæ Sedis apostolicæ legatus-natus, de morte et resurrectione cogitans, vivens sibi posuit, anno 1573, pontificatus sui anno 35 : vixit annos 49, menses 10, dies 8, horas 4 ; obiit anno 1574 vii calend. jan.
Requiescat in pace. Amen.

Ego credidi quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti. Exspecto donec veniat immutatio mea.

Charles, prêtre de la sainte Eglise romaine, cardinal de Lorraine, archevêque, duc de Reims, premier pair de France, légat-né du Saint-Siège

apostolique, renvoyé à la suite de la réformation, d'au lieu de son évêché, sous le pontificat de son successeur, le 25 mai 1573, à l'âge de 60 ans, le 14 mars, à Paris, à quatre heures, par son fils, le 15 mai 1573, à l'âge de 60 ans, le 14 mars, à Paris, à quatre heures.

(Voy. *sermon de M. de Guise*, Anvers.)

J'ai été marquis de la Cité, fils de Dieu vivant, par les vœux et le mérite. J'ai été par fortune un peu respecté.

(Voy. **CIACONIUS**; — **PETRAMELLARIUS**; — **SPONDE**; — **DE THOU**; — **PAGNE MASSON**; — **HARJON DE COSTE**; — **DAVILA**; — **SAINTE-MARTHE**.)

Voici les titres de quelques-uns des écrits du cardinal de Lorraine: I. *Oraison prononcée au colloque de Poissy*, Paris, 1561, in-8°. Reims, 1561, in-8°. II. *Harangue au roi Charles IX, à son entrée en la ville de Reims*, en 1561, Reims, 1561. III. *Harangue au sujet de la religion, prononcée en présence du roi*; elle se trouve dans les *Commentaires de l'état de la religion sous Charles IX*, par Delaplace, (éd. 1565). IV. *Oratio habita in concilio Tridentino 23 Novembris 1562*, dans le recueil intitulé: *Concilium Tridentinum orationes*, etc. (Louvain, 1567, in-8°), et dans les *Instructions sur le concile de Trente*, par Dupuy, édit. de 1654, in-8°. Dans les deux recueils qu'on vient de citer se trouvent aussi plusieurs lettres, et d'autres pièces du même cardinal. V. *Lettre à M^{me} de Guise, sa belle-sœur, sur le trépas de feu son frère, excellent prince, François de Lorraine, duc de Guise*, etc. (Lyon, 1563). VI. *Harangue faite au roi au département du clergé de Fontainebleau le 28 mai 1573* (Paris, 1573). VII. *Sermon enseignant par quel moyen nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jésus-Christ venant à nous*. Ce sermon a été imprimé dans un livre in-4°, ayant pour titre: *la conjonction des lettres et des armes*, etc. VIII. Or attribue au cardinal la lettre d'un seigneur du pays de Hainaut, envoyée à un sien voisin et ami (Anvers, 1564, in-8°). Cette lettre fut attaquée par plusieurs écrits, entre autres, par celui-ci: *Réponse à la lettre de Charles de Vaudémont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire de Jérusalem et de Naples, duc et comte par fantaisie d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainaut* (1563, in-8°). Cette réponse d'un anonyme contient des particularités curieuses sur la généalogie des maisons de Châtillon et de Lorraine, et sur les causes d'inimitié entre l'amiral de Coligny, et le duc de Guise. IX. Des Mémoires latins sur la vie de Henri II, cités par le père Lelong, mais restés manuscrits. X. *Ordinations monasterii Cluniacensis, editæ anno 1534, a cardinali Lotharingio, abbate*, manuscrit. On trouve l'énumération des autres manuscrits du cardinal de Lorraine dans les *Eloges de quelques illustres Français*, de l'abbé Joly. — Voy. son éloge par ALBY, art. *Lorraine*.

CHARLES II de Lorraine, dit le *Cardinal de Vaudémont*, était fils de Nicolas, comte de Vaudémont, et de Jeanne de Savoie, sa

seconde femme, et frère de Lorraine, qui, en 1575, épousa Henri III, roi de France. — Il fut évêque de Toul, puis de Verdun, il fut, en 1578, élu cardinal par le Pape Grégoire XIII, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit par Henri III, son beau-frère. Il mourut le 30 novembre 1587.

CHARLES III, cardinal de Lorraine, fils du duc Charles II, et de Claude de France, fille du roi Henri II, né le 2 juillet 1576, fut évêque de Metz, archevêque de Saint-Victor et de Gorze, chanoine de Trèves et de Marenco. Le Pape Sixte V le revêtit de la pourpre en 1589; les Catholiques de Strasbourg l'élirent aussi pour leur prélat, lorsque les luthériens eurent nommé Jean-Gorges de Brandebourg. Le Pape Clément VIII lui donna le titre de légat du Saint-Siège dans les duchés de Lorraine et de Bar, et dans les trois évêchés (Metz, Toul et Verdun). Il mourut le 30 novembre 1607, dans sa 32^e année. (Voy. pour les cardinaux de Lorraine, **CIACONIUS**; — **PETRAMELLARIUS**; — **D'ATTICHTY, *Hist. des card.*; — **SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*.)****

CHATENIER BERNARD, né à Montbellier, était profondément versé dans la jurisprudence civile et canonique. — Fixé à la cour de Rome, il y exerça longtemps les fonctions d'auditeur du sacré palais, sous le pontificat de Grégoire X. Il fut ensuite chapelain du Pape, et archidiacre de l'église de Narbonne. Innocent VI le nomma, en 1276, à l'évêché d'Albi, et Nicolas V le chargea d'informer, dans le diocèse de Lodève, contre ceux qui avaient usurpé les biens ecclésiastiques. Philippe le Bel le choisit pour l'envoyer à Rome, afin de demander la canonisation du roi saint Louis; ce qu'il obtint. Il obtint aussi, en 1295, la sécularisation des chanoines de son église d'Albi, qui étaient de l'ordre de Saint-Augustin, mais dont la conduite laissait beaucoup à désirer. Il fit un grand bien à cette église; néanmoins, en 1306, il se fit transférer à celle du Puy, disant qu'il préférerait l'honorable pauvreté de celle-ci aux grandes richesses de l'autre. Le Pape Jean XII le créa cardinal en 1310; mais, comme il était déjà extrêmement âgé, il ne jouit pas longtemps de cette distinction; il mourut, en effet, le 14 août 1317 à Avignon, où il fut enseveli dans l'église cathédrale. (Voy. **FRISON, *Gallia purpurata*; — **ROBERT** et **SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — **ODON DE GISSRY, liv. III, *Hist.*; — **DUPUY**, c. 19; — **AUBERY**; — **CIACONIUS**; — **UGHELLI**; — **CATL**.)******

CHATRE (AIMERIC DE LA), diacre français, fut créé, par le Pape Calixte II en 1119, cardinal du titre de Sainte-Marie la Nouvelle. Il mourut en 1125.

CHERUBINI (FRANÇOIS), né à Monte-Bollo, dans la Marche d'Ancône, faisait partie de la maison du cardinal Pamphile, quand cette éminence fut élevée au pontificat, en 1644, sous le nom d'Innocent X. — Chérubini avait déjà rempli quelques fonctions ecclésiastiques. Son patron, devenu souverain, le fit entrer dans le palais apostolique, le nomma

auditeur, puis l'éleva au cardinalat, en octobre 1647. Ce cardinal, peu remarquable sous le rapport du savoir, avait des qualités précieuses. Il était d'une vie exemplaire ; il était simple et charitable. Il mourut le 21 avril 1656.

CHEVERUS (6) (Jean-Louis-Anne-Madcleine LEFEBVRE DE) naquit en 1768, à Mayenne, ville autrefois chef-lieu du bas Maine, aujourd'hui l'une des sous-préfectures du département de la Mayenne. — Sa famille y était fort ancienne dans la magistrature, et jouissait de l'estime et de la confiance publiques. Pour ne point parler de M. de Cheverus-Champollion, qui était maire de la ville, Jean-Marie Lefebvre de Cheverus, père de celui à qui ces lignes sont consacrées, avait le titre de juge général civil de Mayenne et de sa duché-pairie ; son second oncle, curé de la paroisse principale, fut sans doute le modèle que se plut à prendre, dès ses premières années, celui qui devait bientôt faire briller, en sa personne, toutes les vertus sacerdotales. Dès qu'il eut fait sa première communion, il renonça aux frivolités de son âge ; l'exercice de la charité, comme de la prière, devint un besoin de son cœur, et l'état ecclésiastique eut pour lui un attrait irrésistible. Sa pieuse mère, sa confidente, heureuse de l'ouverture qu'il lui en fit, entretenait, dans le cœur de son fils, des dispositions si consolantes pour elle ; et, à l'âge de treize ans, il fut tonsuré, dans sa ville natale, par M. de Hercé, évêque de Dol, avec son ami d'enfance, le jeune de Chapdeleine, mort trop jeune au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Bientôt, distingué par M. de Gossans, évêque du Mans, à qui son père l'avait présenté, le jeune tonsuré fut admis à profiter d'une bourse au collège de Louis le Grand, à Paris. Un des plus célèbres avocats du barreau de Paris, qui faisait partie du conseil de Monsieur, depuis Louis XVIII, fut appelé, vers ce temps, à Mayenne ; il eut bientôt apprécié les rares qualités qui distinguaient le jeune de Cheverus. Pour rendre service à une famille recommandable, et en même temps pour faire connaître ce fils qui donnait de si belles espérances, il obtint pour lui un bénéfice de huit cents francs, à la nomination du prince. Ce titre entraîna le dignitaire dans une contestation qu'il termina généreusement à ses dépens, quoique la justice fût de son côté ; et lorsqu'on demanda au jeune prier pour pourquoi il s'était désisté de ses poursuites, il répondit noblement : « C'est qu'en gagnant ma cause, j'aurais ruiné ma partie adverse. » Le jurisconsulte, qui ne connaissait que le droit, fut irrité de l'arrangement conclu. Quarante ans après, il en gardait encore rancune à M. de Cheverus, et le bon cardinal se plaisait à raconter les reproches qui lui avaient été adressés à ce sujet par le rival de Bonnières et de Target. Toutefois, pendant les débats, qui ne durèrent que trop longtemps, le prier

satisfit aux obligations de son bénéfice, et fut très-fidèle à réciter le petit Office de la sainte Vierge ; c'était sa consolation, sa préparation au ministère de la prière publique, qui devait un jour lui être confié, et qui, entre ses mains, devait devenir un sujet d'éducation si consolant pour l'humanité.

La promesse de l'évêque du Mans, auquel il avait été présenté de nouveau, ne tarda pas à se réaliser. Son protégé fit son entrée au collège de Louis le Grand, où malheureusement il ne trouva pas des leçons et des exemples de vertu. De mauvaises doctrines y régnaient, et y remplaçaient les exercices de piété ; des désordres graves s'y multiplièrent ; cet établissement, où avait pénétré la contagion qui minait la société d'alors, ne donnait plus à l'Etat de bons citoyens, de vrais Chrétiens à l'Eglise ; mais la corruption, répandue autour du jeune abbé, ne pouvait l'atteindre. Toujours appliqué à ses devoirs, pieux sans ostentation, comme sans faiblesse, il ne manquait ni à la prière quotidienne, cette rosée rafraîchissante, ni à ses exercices religieux ; il communiait chaque dimanche. Du reste, bienveillant pour ses condisciples, il savait s'en faire aimer et respecter.

Pour se soutenir sur ce terrain glissant et difficile, il lui fallait un appui. L'abbé de Cheverus rencontra, dans la personne de M. l'abbé Augé, le plus précieux des directeurs ; il lui fallait plus ; un ami lui manquait, un confident de ses peines et de ses joies. Il eut le bonheur de trouver cet autre lui-même dans celui que tout Paris a vénéré sous le double point de vue des vertus et de l'éloquence de la chaire. Le jeune de Cheverus et M. Legris-Duval, plus âgé que lui de trois ans, se lièrent dès lors d'une amitié chrétienne, qui ne les empêchait pas de se mêler aux jeux de leurs condisciples, et même à leurs plaisanteries, quand elles étaient innocentes, montrant, dans cette sociabilité, une sagesse, un tact, une maturité admirables.

Mais si l'abbé de Cheverus savait captiver le cœur de tous ses camarades par la douceur et l'égalité de son caractère, il les surpassait par sa pénétration, son intelligence, ses progrès dans les lettres. En philosophie, on le vit quelquefois remplacer le professeur. Sa mémoire répondait à son application ; aussi le prélat qui l'avait placé au collège, fier des triomphes de son protégé, répétait souvent, faisant allusion à sa taille peu élevée : « Mon petit abbé de Cheverus sera un jour le premier sujet de mon diocèse. » Après qu'il eut, en mars 1786, soutenu la thèse d'usage, publiquement et de la manière la plus brillante, on le vit, méprisant la gloire humaine, abandonner le collège pour le séminaire, afin de répondre à sa vocation ecclésiastique. Sachant qu'un concours est ouvert pour une place au séminaire de Saint-Magloire, tenu par des Oratoriens, il se met sur les rangs et emporte

(6) Pour cette notice nous avons mis à contribution une petite brochure intitulée : *Vie abrégée du*

cardinal de Cheverus, par. A. Egron ; Lille, 1816, chez Lefort.

d'emblée la nomination. Dans ce séminaire, école de science et de vertu, les maîtres et les élèves concurent, pour l'abbé de Cheverus, estime, affection et tendresse ; mais sa modestie lui cachait son propre mérite et les causes de l'attachement que lui montraient ses supérieurs et ses égaux. Jamais il n'oublia ces années de travail, de paix et de piété. Que de fois il a répété ces paroles : « Années fortunées de mon séminaire, les plus belles de ma vie ! Temps heureux où mes devoirs étaient si faciles, mes jours si sereins, mon âme si tranquille, et tout ce qui m'entourait si bon, si indulgent pour moi ! »

C'est dans cette maison qu'il se lia d'une étroite amitié avec un prêtre dont tout Paris a entendu les sermons si touchants, si pleins d'onction, l'abbé Maccarthy ; toutefois il refusa d'apprendre de la bouche de cet Irlandais réfugié la langue anglaise, alléguant que son temps serait plus utilement employé aux études qui se rattachaient de plus près au saint ministère. Il ignorait alors que la Providence le destinait à évangéliser les Catholiques de Boston, dans cette même langue anglaise, que les malheurs de sa patrie allaient lui donner bientôt l'occasion de connaître. On le vit donc se livrer tout entier à l'étude des Livres saints, arrosant souvent de ses larmes les pages sacrées de la Bible. L'histoire ecclésiastique et les Pères de l'Eglise grecque, qu'il lisait dans leur langue, comme il lisait la Bible dans l'idiôme des Hébreux, avec lequel il s'était familiarisé, étaient les délasséments de cette vie si bien occupée ; la théologie prenait la première place dans tous ses travaux. Lorsqu'ensuite il suivit, selon la coutume, les cours de la Sorbonne, l'abbé de Cheverus s'efforça d'augmenter ses connaissances et de satisfaire ses maîtres, assez éprouvés d'ailleurs dans ces temps difficiles. S'il argumentait en Sorbonne ou dans les séminaires de Paris, il le faisait toujours avec grâce et talent, revêtant les sujets arides de la théologie d'une diction élégante et d'un langage cicéronien, petit artifice que, plus tard, dans son innocence et sa modestie, il se reprocha quelquefois. Fidèle à ce séminaire de Saint-Magloire dont les directeurs lui étaient si chers, il refusa de les abandonner pour entrer gratuitement au séminaire de Saint-Sulpice, où l'appelait avec instances un homme qui appréciait son mérite, le supérieur-général de cette maison, le savant et modeste M. Emery, pour qui Napoléon lui-même professait la plus grande estime.

En 1790, l'abbé de Cheverus, promu au diaconat, commençait sa seconde année de licence, lorsque l'évêque du Mans, ne perdant pas de vue ce sujet d'élite, et prévoyant les maux qui allaient fondre sur l'Eglise, disperser les évêques et rendre les ordinations plus difficiles et plus rares, voulut l'appeler au sacerdoce avant l'âge, et obtint, à son insu, des dispenses ; en les lui envoyant, il lui exprima le désir qu'il reçût la prêtrise dès la prochaine ordination. Quoique

à cette époque où les biens du clergé avaient été envahis et la constitution proclamée, il n'y eût à attendre en entrant dans le saint ministère que la persécution et la pauvreté, l'abbé de Cheverus n'hésita point ; le 18 décembre 1790, il fit partie de la dernière ordination publique, faite à Paris, et il revint aussitôt dans sa ville natale, où, la nuit de Noël il célébra sa première Messe.

Comme son oncle, M. Lefebvre de Cheverus, curé de Mayenne, était infirme et paralytique, celui-ci obtint aisément de son évêque la permission de prendre pour vicaire son neveu, qui fut en même temps nommé chanoine de la cathédrale. Dans cette double fonction, quoique âgé seulement de vingt-trois ans, l'abbé de Cheverus déploya le zèle et la fermeté de l'âge mûr ; il commença dès lors à montrer le charitable dévouement, l'abnégation dont il donna depuis tant de preuves. Lorsque les temps furent devenus plus mauvais, et que le serment à la Constitution civile du clergé lui eut été demandé, serment qu'il refusa ainsi que son vénérable parent, forcé de quitter le presbytère, et de le céder au curé intrus, il obéit en silence, mais ne cessa d'exercer les consolantes et pieuses fonctions de son ministère. Contraint de renoncer à l'exercice public du culte, il transforma une des chambres de la maison paternelle en une chapelle, afin d'y célébrer la sainte Messe et d'y administrer les sacrements. Son oncle étant mort, M. de Goussans le nomma curé de Mayenne, et bientôt l'investit des fonctions de vicaire général ; nomination qui consterna un moment les révolutionnaires. Puis, voulant à tout prix laisser sa constance, et lui faire quitter la ville, les meneurs lui déclarèrent que le club avait arrêté que la maison de son père serait incendiée, s'il ne l'abandonnait le jour même. Cédant à la force, et à la voix de la prudence, le jeune curé se vit obligé d'abandonner la ville. Il se rendit à Laval, où les prêtres insermentés avaient reçu l'ordre de se réunir, pour y être mis en surveillance. Bientôt renfermé dans un ancien couvent, il en sortit à cause d'une légère indisposition ; et rendu à ses parents qui habitaient cette ville, il leur manifesta le désir de passer en Angleterre, les rassurant et les consolant par les paroles suivantes : « Si je puis mettre le pied sur la terre étrangère, soyez sans crainte ; quand on est fort et jeune comme je suis (malgré sa petite taille, il était robuste), on peut vivre partout, parce que partout on peut gagner sa vie en travaillant. » Il réalisa son projet. Déguisé en laïque, muni d'un passe-port, il part pour Paris ; mais reconnu, dénoncé aux comités de surveillance, il change d'asile, et vit pendant deux mois dans un hôtel obscur, ne sortant presque jamais, et toujours entre la vie et la mort. Quand parait la loi du 26 août, qui condamne les prêtres non assermentés à la déportation, il est tenté d'en profiter ; il quitte son hôtel, où on l'avait reconnu, à la récitation de son bréviaire, est presque témoin du massacre

des prêtres aux Carmes de la rue de Vaugirard, se cache de nouveau chez son frère, étudiant en droit; et, enfin, muni de son premier passe-port et d'un second comme prêtre insermenté, il arrive à Calais, et il y obtient la permission de passer en Angleterre.

Le jeune prêtre est transplanté sur un sol étranger, où il ne connaît personne; la langue même du pays lui est tout à fait étrangère, et les ressources, qu'il apporte avec lui, sont bien modiques. Mais confiant en la Providence, il conserve sa sérénité et la paix du cœur. Quand on lui offre de le faire participer aux secours que le gouvernement anglais accorde aux émigrés, il les refuse en disant: « Le peu que je possède (il n'avait que trois cents francs) me suffira jusqu'à ce que je sache un peu la langue, et une fois que je la saurai, je pourrai gagner ma vie, ne fut-ce qu'en travaillant de mes mains. » Après un espace de trois mois, le réfugié, à force de travail et de courage, se vit en état de donner des leçons de français et de mathématiques dans une pension tenue par un ministre protestant qui, l'ayant surveillé de près pour s'assurer de la pureté de ses mœurs, fut bientôt rempli d'admiration pour une vertu qui ne se démentait jamais. Dans cette maison l'abbé de Cheverus obtint un léger traitement et tout ce qui était nécessaire à l'existence. Il se perfectionna si rapidement dans la langue anglaise, qu'au bout d'un an il parvint à la parler correctement. Il avait un autre but: il désirait instruire ses nouveaux compatriotes dans leur propre idiôme; et, muni de l'autorisation de M. de Douglas, évêque catholique de Londres, il réunit quelques familles catholiques du voisinage, et fit son début dans un sermon en anglais. Encouragé par les premiers succès qui couronnèrent ses efforts, il continua de prêcher et de catéchiser. Son auditoire s'étant beaucoup accru, il obtint une chapelle et un logement pour les ecclésiastiques qui s'associeraient à sa bonne œuvre; il s'y logea lui-même. Bientôt sa réputation se répandit. Un riche seigneur anglais, en ayant entendu parler, vint lui demander pour son fils des leçons de géométrie et d'algèbre. Satisfait de l'instruction et des soins prodigués à son enfant, il fit au maître les offres les plus séduisantes, afin de se l'attacher complètement. Ce fut en vain; M. de Cheverus déclina une position qu'il trouvait trop mondaine, et indigne d'un ministre de Jésus-Christ. « J'aurais eu une vie trop délicate, a-t-il dit depuis, je n'aurais eu que des jouissances; ce n'était pas la vie d'un prêtre. » Des dispositions si apostoliques le conduisirent à penser qu'il serait plus utile chez les peuples privés de la lumière de l'Évangile, qu'en Angleterre, et à Londres surtout, où se trouvaient tant de prêtres. Quand on lui proposa la direction d'un collège près de s'ouvrir à Cayenne, il ne crut pas non plus devoir accepter; son zèle sentait le besoin d'un champ plus vaste que l'enceinte d'un pensionnat. L'expédition de Qui-

beron eut lieu sur ces entrefaites; il aurait bien voulu y accompagner l'évêque de Dol, dont il était grand vicaire; mais le bon vieillard, qui succomba dans cette entreprise malheureuse, s'y opposa fortement. Echappé à la mort qui l'eût frappé sur les plages de la Bretagne, M. de Cheverus sentit se réveiller dans son âme ces inspirations ardentes qui l'appelaient sur un autre hémisphère. Aussi, quand l'abbé de Maignon, qu'il avait connu à la Sorbonne, lui annonça qu'il se trouvait seul à Boston, au milieu d'une foule de sectes différentes, les instances de son ancien condisciple l'émurent vivement, et, après avoir mûrement réfléchi devant Dieu, et pris conseil de personnes dignes de sa confiance, il se décida à partir pour les États-Unis, non sans avoir obtenu l'assentiment de son évêque, qui ne put retenir son jeune ami. Comme il voulait qu'aucun intérêt humain ne le préoccupât dans sa nouvelle carrière, il fit, en bonne forme, une renonciation à ses biens de famille en faveur de ses frères; puis libre et dégagé de tous liens, il partit, après avoir fait ses adieux aux fidèles désolés de sa petite église, et à ses amis, dont un, son ancien professeur en Sorbonne, lui disait: « Ah! mon ami, étais-ce pour évangéliser les sauvages que vous faisiez à Paris de si savantes dissertations? » Après avoir suivi régulièrement les lois de l'Église pendant la traversée, et s'être concilié la bienveillance et l'estime des passagers, il arriva heureusement le 3 octobre 1796 à Boston, où M. de Maignon le reçut comme un ange envoyé du ciel. Il fut bientôt investi par M. de Carroll, évêque de Baltimore, de tous les pouvoirs nécessaires à son ministère. Pour triompher des difficultés qui s'offraient à ces deux prêtres pleins d'ardeur dans l'exercice d'une mission où ils auraient à évangéliser une population si nombreuse, pour détruire les préjugés qui régnaient contre les ministres de la religion catholique, ils pensèrent qu'il n'y avait pas de meilleur moyen que la charité dans les procédés, la douceur dans les paroles et l'exemple d'une vie apostolique: ils les mirent en pratique, et le succès couronna leurs efforts, au point que les journaux protestants furent les premiers à publier le récit de leurs lointaines et courageuses pérégrinations, et devinrent les chaleureux apologistes de ces missionnaires. « Le plus jeune de ces hommes apostoliques (M. de Cheverus) prenait souvent son bâton, et commençait sa journée avant le lever de l'aurore, pour aller confesser quelques pauvres catholiques dont l'âme soupirait après cette dernière consolation de la religion qu'il professait. » (*Magasin mensuel de Boston.*) Cependant la haine des protestants ne s'apaisa point au premier abord devant tant de vertus. Pour faire tomber d'injustes préventions, il fallut du temps; ce n'est qu'au bout d'un an qu'un individu de la religion réformée lui tint ce langage empreint de franchise: « Monsieur, voilà douze mois que je vous étudie, que j'épie toutes vos démarches; je ne croyais

pas qu'un ministre de votre religion pût être un homme de bien. Je viens vous faire réparation et vous déclarer que je vous estime et vous révère comme l'homme le plus vertueux que j'aie connu. » Il n'y eut pas jusqu'aux ministres protestants eux-mêmes qui ne fussent forcés de céder à l'empire exercé par tant de lumières, accompagnées de tant de vertus. M. de Cheverus, du haut de la chaire, qu'environnaient avec amour les Catholiques recueillant avidement sa parole facile et naturelle, sut encore gagner le cœur des protestants; ils l'entendaient avec bonheur; ils admiraient son élégante simplicité, sa noblesse, sa tendre charité. « Dans ses sermons, » disait un journal protestant, « déborde de toutes parts l'effusion de la plus tendre piété; il semble qu'un séraphin ait touché ses lèvres d'un charbon divin. » Tant de succès étaient loin d'enfler d'orgueil M. de Cheverus, il ne cherchait qu'à s'effacer derrière son collaborateur, M. de Matignon, qui, de son côté, jouissait des triomphes de son ami. Cette bonne renommée des deux apôtres rejaillit sur les Catholiques de la ville: leurs ennemis furent bientôt forcés de confesser que les deux prêtres étaient aussi excellents citoyens qu'hommes probes et honorables; et dès lors toute division cessa de séparer les protestants et les Catholiques. Triomphe immense et rare!... La confiance en M. de Cheverus s'accrut à un tel point qu'il était devenu le consolateur des affligés, le conseil de ceux qui flottaient incertains sur le parti à prendre dans des circonstances difficiles. Des dames du grand monde n'hésitaient pas à lui ouvrir leur cœur; et l'une d'elles lui ayant dit un jour que ce qui l'empêchait le plus d'embrasser la religion catholique, c'était le précepte de la confession, il lui répondit avec un aimable sourire: « Non, Madame, vous n'avez pas pour ce sacrement autant de répugnance que vous le croyez, vous en sentez, au contraire, le besoin et le prix; car il y a longtemps que vous vous confessez à moi, sans le savoir. La confession n'est pas autre chose que la confidence des peines de conscience que vous voulez bien m'exposer pour recevoir mes avis. » Par suite de cette confiance, il était encore chargé des intérêts temporels d'un grand nombre de veuves, d'orphelins, de domestiques, d'infirmes;... ils avaient en lui un agent d'affaires désintéressé, intelligent et dévoué. Les soins multipliés de ces affaires humaines étaient la récréation de cet homme laborieux. D'abord l'exercice de son ministère, puis les sciences ecclésiastiques et les études profanes qui pouvaient lui concilier l'estime et l'influence, toujours dans l'intérêt de la religion, la lecture des bons écrivains, notamment de la langue anglaise qu'il possédait parfaitement, c'était là son occupation de tous les jours. Son instruction était si bien appréciée qu'il fut, comme malgré lui, élu membre de toutes les sociétés savantes de Boston. Une piété si douce, des talents oratoires si distingués, un mé-

rite si éminent ne pouvaient rester ignorés. L'évêque de Baltimore apprit bientôt que; homme il avait sous la main, et il songea dès lors à le placer à la tête d'une grande église: il lui écrivit donc pour lui proposer de se charger de l'église de Sainte-Marie, de Philadelphie. Ne pouvant consentir à se séparer de son digne ami, M. de Cheverus refusa l'offre de son évêque. Néanmoins cette affection pour son excellent collaborateur ne l'empêcha pas de songer à se livrer, avec un nouveau zèle, à des travaux aussi saints, mais plus pénibles. Affligé de la triste position des Catholiques de l'Etat du Maine, il dirigea ses pas vers ce pays, éloigné de Boston de plus de soixante lieues. A New-Castle, la capitale, il fit bâtir une église propre et décente sous l'invocation de Saint-Patrice, patron des Irlandais, et promit de venir en personne, chaque année, passer quelque temps au milieu de ses frères en Jésus-Christ, pour leur dispenser les sacrements, l'instruction et tous les secours de son ministère; il s'acquitta religieusement de ce pieux engagement jusqu'en 1812, où un prêtre fut envoyé pour y résider. Cette première mission ne suffisait pas à son ardeur; il voulut pénétrer jusque dans le pays de Penobscot et de Passamaquody, peuplés de sauvages nomades, uniquement adonnés à la chasse et à la pêche. Instruit de la langue à l'école d'une vieille sauvage et muni de tout ce qui lui était nécessaire pour offrir le saint sacrifice, il partit sous la conduite d'un guide, à pied, le bâton à la main, comme les premiers apôtres, se dirigeant à travers les broussailles et les épines, se nourrissant d'un peu de pain dont il s'était muni, couchant sur quelques brindilles, après avoir, grâce à un grand feu qu'il allumait chaque soir, écarté de son lit improvisé, les serpents et les animaux dangereux. Quelles furent sa joie et sa surprise tout à la fois, lorsqu'après une marche de plusieurs jours, il entendit (c'était un dimanche), un grand nombre de voix qui chantaient, avec beaucoup d'ensemble et d'harmonie, la Messe royale de Dumont. C'étaient de pauvres sauvages qui, sans prêtre depuis cinquante ans, solennisaient le jour du Seigneur. Bientôt réuni à ces Chrétiens, il est accueilli avec joie, traité avec honneur. Cette scène attendrissante se passait à Indian-Old-Town, au milieu d'une forêt. Il organise l'époque et le lieu de leurs réunions futures; il fait plus; pour ne pas contrister ces pauvres gens, il se fait violence et partage avec eux un repas dont les mets faisaient bondir le cœur. Au surplus, sa manière de vivre l'avait accoutumé à la sobriété. Pendant son voyage à travers ces tribus, un pain grossier lui suffisait, avec un peu de fromage, quand il en trouvait. Il exerçait les fonctions de son ministère, dans les deux tribus de Passamaquody et de Penobscot, avec le courage que la foi seule peut donner, car il lui fallait, chaque jour, vaincre la répugnance que lui inspirait la malpropreté des sauvages, couverts d'insectes et dont les

vêtements et le corps exhalaient des odeurs fétides. Mais le bonheur de trouver des Chrétiens si dociles, si chastes, si fidèles, qui, après un laps de temps si long, n'avaient pas perdu la foi et pratiquaient les exercices de la religion chrétienne, lui faisait trouver légères toutes ses souffrances. On conçoit quelle était la vénération de ces peuplades pour le missionnaire que le Ciel leur envoyait : c'était toujours le chef ou la reine de la tribu qui le servait ; et M. de Cheverus exerçait un tel empire, qu'un jour il empêcha, pendant quelque temps, un navire chargé de rhum de débarquer sa marchandise, et que, le capitaine ayant mis à terre quelques barriques, il les fit enfoncer par les habitants. Ceux-ci s'empressaient de le guider à travers les bois, sur les lacs, sur la mer, quand son ministère le demandait, et toujours avec une adresse et une complaisance extrêmes. M. de Cheverus était encore consolé de ses fatigues par les sentiments généreux qu'il retrouvait dans ces cœurs si rudes et si simples ; ils ne pouvaient croire au supplice de Louis XVI, dont un voyageur anglais avait porté la nouvelle dans ces solitudes, tant les Jésuites, qui les premiers les avaient instruits de la religion chrétienne, leur avaient donné des Français l'idée d'un peuple généreux et bon. Quand M. de Cheverus eut été forcé de les détromper, un sauvage attristé lui dit : « Père, puisqu'il en est ainsi, je n'aime plus les Français... Ils devaient le défendre et mourir... C'est comme si l'on venait pour te tuer chez nous, comme si nous te laissons tuer. Mais nous valons mieux que les Français ; nous nous ferions tous tuer pour te défendre. » Après trois mois d'apostolat dans ces tristes contrées, M. de Cheverus revint à Boston en 1798. Une occasion de déployer son zèle l'attendait. Pendant tout le temps que sévit la fièvre jaune, on le vit s'exposer à la mort pour soigner les malades les plus abandonnés. Il était l'infirmer et l'apôtre de la ville ; et quand ses amis lui représentaient qu'il exposait une vie utile à la religion et à la société : « Il n'est pas nécessaire que je vive, » répondit-il, « mais il est nécessaire que les malades aient des soins, les moribonds des secours. » Voici comment un voyageur raconte les soins que lui prodigua le vicaire de Boston, son compatriote... « Je devais éprouver moi-même jusqu'où pouvait aller son dévouement. Je fus atteint par la fièvre dangereuse qui souvent ravage ce pays. A la première nouvelle de cet accident, accourut près de moi le consolateur, que n'avaient pu retenir les craintes de la contagion. Pendant ma maladie, je sentis souvent se ranimer ma main défaillante pressée par la sienne. Malgré mon accablement, je pus distinguer, dans le ton de sa voix et dans l'expression de son regard, sa tendre sollicitude. Son cœur gagna mon cœur ; une éloquence persuasive parvint à tranquilliser mon esprit, peut-être encore plus malade que mon cœur ; enfin ses visites répétées, jointes aux soins de M. de Valnoys, consul

de France, et de sa fille, mes respectables amis, me rendirent la vie. » Ce dévouement lui conquit le cœur de tous les habitants de la ville, mais il se déroba avec modestie aux honneurs et à la reconnaissance dont il était l'objet. La considération, dont il jouissait, était si grande, que les magistrats faisaient quelquefois fléchir pour lui la rigueur inflexible des lois ; enfin il obtint un plus grand triomphe, celui de rendre aux Catholiques la liberté de conscience, en faisant abolir un serment qui leur avait été demandé jusqu'alors pour voter dans les assemblées. Cet homme, qui faisait rendre à chacun son droit, prouva qu'il était bon citoyen, que les intérêts de sa nouvelle patrie étaient devenus les siens ; car, lors de la guerre des Etats-Unis contre l'Angleterre, on le vit travailler de ses mains aux fortifications que les habitants de Boston élevaient pour la défense de leur cité.

Enfin le projet qui occupait depuis si longtemps M. de Cheverus, celui de bâtir une église plus grande et plus convenable, allait être réalisé par ses soins et par sa persévérance. On le voit ouvrir une souscription, et le président des Etats-Unis s'inscrit le premier. Cet exemple est suivi, et les fondements du pieux édifice sont jetés ; mais il ne veut point que les travaux continuent, avant d'avoir assuré de nouveaux fonds, afin de n'exposer personne à des pertes ; et jusqu'à l'achèvement de l'édifice, ils ne furent repris et continués que selon la recette. Pendant que ce temple s'élevait, le concordat, signé entre le Pape et Napoléon, permettait aux évêques et aux prêtres émigrés de rentrer en France et d'y exercer leurs fonctions. Quel fut alors le combat qui se livra dans le cœur de l'exilé, lorsque ses parents le conjurèrent de revenir dans sa patrie, à Mayenne, qui attendait son pasteur ? Comment, d'un autre côté, abandonner ses chers Américains ? Comment, surtout, se séparer de son père, de son ami, M. de Matignon ? Dans cette perplexité, il lui fallait connaître la volonté de Dieu. Consulter humblement M. de Carroll, son évêque, sur les questions qui s'agitaient dans son esprit, fut le parti qu'il embrassa, décidé à l'obéissance envers son supérieur. Les raisons que lui donna son évêque, dans une lettre du 9 avril 1803, le décidèrent à rester. Après de longues irrésolutions, il annonça à ses ouailles, le dimanche après Pâques, qu'il resterait au milieu d'elles, partageant leur bonne et leur mauvaise fortune, qu'elles lui tiendraient lieu de ses parents, de ses amis de France, dont il se privait pour elles. Dès ce moment, la construction de l'église n'éprouva plus d'interruption, et, quelques mois après, elle était inaugurée, avec pompe, au milieu d'un grand concours de Catholiques et de protestants. L'abbé de Cheverus était tout entier aux travaux de son ministère, lorsqu'on lui adressa, des prisons de Northampton, une lettre qui l'appelait à une triste fonction. Deux jeunes Irlandais catholiques, condam-

nés à mort pour un crime qu'ils n'avaient pas commis, lui avaient écrit afin de réclamer l'assistance de son ministère. Il accourt, il les console, il trouve dans son cœur et dans les sublimes enseignements de la foi les moyens d'adoucir les angoisses de ce dernier moment. C'est la coutume aux États-Unis de conduire au temple le condamné pour qu'il y entende un discours funèbre immédiatement avant l'exécution. L'homme évangélique, montant en chaire, aperçoit une multitude de femmes, accourant de toutes parts, pour assister au supplice de ces infortunés. Alors, d'une voix forte et sévère, il laisse tomber ces paroles, qui ne conviennent pas seulement aux États-Unis, mais à des contrées de l'Europe, qui se disent civilisées: « Les orateurs, » s'écrient-ils, sont ordinairement flattés d'avoir un auditoire nombreux, et moi j'ai honte de celui que j'ai sous les yeux. Il est donc des hommes pour qui la mort de leurs semblables est un spectacle de plaisir, un objet de curiosité ! Mais vous surtout, femmes, que venez-vous faire ici ? Est-ce pour essuyer les sueurs froides de la mort, qui découlent du visage de ces infortunés ? Est-ce pour éprouver les émotions douloureuses que cette scène doit inspirer à toute âme sensible ? Non, sans doute : c'est pour voir leurs angoisses, et les voir d'un œil sec, avide et empressé. Ah ! j'ai honte de vous ; vos yeux sont pleins d'homicide. Vous vous vantez d'être sensibles, et vous dites que c'est la première vertu de la femme ; mais si le supplice d'autrui est pour vous un plaisir et la mort d'un homme un amusement de curiosité qui vous attire, je ne dois plus croire à votre vertu ; vous oubliez votre sexe, vous en faites le déshonneur et l'opprobre... » Elles se retirèrent honteuses et confuses, rougissant de leur curiosité barbare. De retour à Boston, une autre œuvre l'attendait : c'était la conversion d'une dame riche, élevée dans la religion protestante ; elle eût bien désiré que l'abbé de Cheverus vint à Philadelphie, qu'elle habitait, pour l'éclairer sur ses doutes. Mais il ne pouvait pas quitter son troupeau, au milieu duquel il était nécessaire. D'ailleurs il trouvait peu convenable d'aller donner des leçons de catholicisme dans une ville qui avait de bons prêtres. Une correspondance s'établit entre M^{me} Seton et lui. L'effet de ses lettres fut décisif ; celle qu'il avait convertie se fit,

(7) Ces paroles furent adressées à M. Milbert, voyageur français. Il raconte en ces termes comment il fit la connaissance du vénérable évêque : « Dans l'été de 1820, je venais d'explorer toutes les montagnes des États de Vermont et de New-Hampshire ; j'étais lourdement chargé des collections d'histoire naturelle que j'avais recueillies dans cette excursion. Comme je suivais les bords pittoresques du Merrimack, je fus rencontré par M. de Cheverus, qui faisait alors une tournée pastorale dans son diocèse. Surpris de mon état de fatigue, ce bon prélat, tout en louant mon zèle pour la science, m'adressa des reproches pleins d'affection. Puis il me dit : « Asseyons-nous ici, montrez-moi vos roches,

d'après son conseil, sœur de charité, et créa une école de pauvres dans le Maryland, devenant ainsi la fondatrice de la première communauté de femmes aux États-Unis. En 1808, M. Carroll demanda l'érection de quatre nouveaux sièges, dont un serait à Boston pour toute la Nouvelle-Angleterre. Il avait d'abord pensé à l'abbé de Malignon, qui, par son âge, semblait avoir des droits à cette préférence. Mais le vénérable docteur, à peine instruit de ce nouveau projet, fit tomber le choix sur son ami. Le 8 avril 1808, Pie VII donna le bref qui établissait les quatre nouveaux évêchés. Les bulles, à cause des troubles de l'Italie et de la mort de celui qui les portait, n'arrivèrent aux États-Unis qu'en 1810. L'abbé de Cheverus fut sacré à Baltimore, le 1^{er} novembre, en présence des évêques de Gortyne et de Philadelphie. Le 4, il prêcha dans la même cathédrale, pour le sacre de M. Flaget, nommé évêque de Bardstown. Son discours, à cette occasion, fut admirable ; mais il était trop modeste pour permettre que ce discours fût livré à l'impression, comme on l'y sollicitait. Les cinq évêques profitèrent de leur réunion pour faire quelques réglemens relatifs à l'administration de leurs églises. Arrivé à Boston, le nouvel évêque redoubla d'humilité, de soins et d'égards envers son digne ami, devenu son second. Sa vie était simple et frugale comme auparavant ; une chambre fort exigüe lui tenait lieu de salon de réception, et quand il la montrait à ceux qui venaient le visiter, il leur disait : « Vous voyez le palais épiscopal ; il est ouvert à tout le monde. » Ses meubles correspondaient à l'appartement (7). Le nombre des chaises était si restreint, que les visiteurs étaient parfois obligés de s'asseoir sur son lit, composé d'un seul matelas. Cependant tout était propre et décent. Les dimanches et les jours de fête, il se plaisait à donner à dîner aux Catholiques trop éloignés de l'église pour s'en retourner à leur maison prendre leur repas. Quelque nombreux qu'ils fussent, il savait suffire à leurs besoins, avec la joie et la cordialité d'un père au milieu de ses enfants. Pour se donner cette satisfaction, l'évêque, qui n'avait d'autres ressources que les aumônes des fidèles, se privait des choses les plus nécessaires à la vie, et se condamnait à des travaux publics, que d'autres auraient trouvés ignobles. C'est ainsi qu'il fendait le bois à brûler. S'il con-

vos crustacés, vos végétaux, toutes vos richesses ; vidons le sac et vos poches aussi, je veux tout voir. » Mais je m'aperçus qu'en paraissant examiner avec soin ces productions naturelles, qui n'avaient pour lui qu'un médiocre intérêt, il en faisait deux parts, et je demandai pourquoi il agissait ainsi. « Je fais à chacun notre part, » me répondit-il ; « ce second sac est pour moi, gardez seulement votre portefeuille de dessins ; je le veux ainsi. Nous allons marcher doucement jusqu'à Lowell ; de là par le canal de Middlesex, nous parviendrons sans fatigue jusqu'à Boston ; » et, malgré tout ce que je pus faire pour m'y opposer, le bon évêque se chargea d'une partie de mes collections.

sentait à se vêtir convenablement. c'était pour ne pas déplaire aux Catholiques qui auraient craint d'être accusés par les protestants de laisser leur évêque manquer du nécessaire. La dignité épiscopale dont il était revêtu n'altérait en rien l'aimable simplicité de son caractère, ni sa vie de dévouement et de charité. Evêque comme missionnaire, il continuait les plus pénibles fonctions de son ministère, confessant, catéchisant, visitant les pauvres et les malades, ne craignant pas d'aller, en toutes saisons, à toutes les heures du jour et de la nuit, porter au loin ses aumônes et ses consolations. Quelques traits, qu'on lit dans sa vie, font voir à quel degré d'héroïsme il portait les vertus évangéliques. Un jour, un pauvre marin, près de partir pour un voyage de long cours, lui recommanda sa femme, qu'il laissait seule et sans appui. L'évêque en prit soin comme de sa propre sœur, et cette pauvre femme étant tombée malade, il se fit son infirmier, et lui rendit jusqu'aux services les plus humiliants. Au bout de plusieurs mois, le marin, de retour, trouva en rentrant chez lui l'évêque de Boston qui montait chargé de bois à la chambre de la pauvre malade, pour lui faire du feu et préparer des remèdes. Frappé d'admiration à la vue de tant de charité, le marin tombe aux pieds de l'évêque, les arrose de ses larmes, et ne sait comment manifester sa reconnaissance. Cheverus le relève, l'embrasse, calme son émotion, et le rassure sur la maladie de sa femme. Vers le même temps, en dehors de la ville de Boston, gisait, dans sa cabane, sur un grabat, un pauvre nègre infirme, couvert de plaies et sans ressources. L'évêque le découvre, se fait son infirmier, va tous les soirs, à la chute du jour, panser ses plaies, faire son lit, et pourvoir à tous ses besoins. Cette bonne œuvre eût été ignorée, sans la curiosité de sa servante, qui, ayant remarqué, tous les matins, son habit couvert de duvet et de poussière, voulut savoir quelle en pouvait être la cause. Elle suit donc de loin son maître, et le voit entrer dans la cabane du pauvre nègre; alors elle s'approche, regarde à travers les planches mal jointes, et quel est son étonnement de voir son charitable maître allumer du feu, prendre dans ses bras le malade gisant sur le lit de douleur, l'étendre doucement près du brasier, panser ses plaies, lui donner à manger, remuer sa couche pour la lui rendre plus douce, puis le reporter sur son lit, le couvrir, l'embrasser, en lui souhaitant une heureuse nuit, comme ferait la mère la plus tendre pour un enfant chéri!

La plupart des parents voulaient, au baptême, que leurs enfants reçussent le nom de Jean, parce que c'était celui de M. de Cheverus. Un jour le prélat, faisant les fonctions de curé, demanda, suivant l'usage, au parrain et à la marraine, quel nom ils voulaient donner à l'enfant. « Jean Cheverus évêque, » répondirent-ils sérieusement. — « Pauvre enfant, » répartit M. de Cheverus,

« Dieu le preserve jamais de le devenir ! » Un certain protestant (M. Stewart) raconte ce trait comme caractéristique de M. de Cheverus : « Il y avait à Boston, dans la rue *Water*, une pauvre Catholique, affligée d'une maladie chronique qui la rendait incapable de tout travail. M. de Cheverus, qui la visitait exactement et pourvoyait à tous ses besoins, lui avait envoyé du bois de chauffage pour l'hiver, très-rigoureux à Boston. Ce bois était depuis plusieurs jours à la porte de la malade, sans utilité pour elle, tant qu'il n'était pas scié et prêt à mettre au feu, lorsqu'un matin, longtemps avant le jour, un voisin discerne le bruit d'une scie dans la rue : étonné d'entendre travailler à cette heure insolite, il se lève, sort de sa maison et s'approche de la porte de la pauvre femme pour voir qui était à l'ouvrage de si grand matin. C'était l'évêque de la ville! Surpris, et en même temps affligé de voir le prélat s'abaisser au travail d'un homme de peine, il veut prendre la scie et couper le bois lui-même. « Non, » répliqua l'évêque, « laissez-moi faire; ce bois est resté ici plusieurs jours; j'espérais que quelque homme de cœur le scierait par pitié pour cette pauvre femme; on n'en a rien fait; j'ai donc dû m'en charger moi-même, afin qu'on ne pût point dire qu'il ne s'était pas trouvé, dans tout mon troupeau, un seul homme pour faire un acte d'humanité envers une sœur souffrante, et j'ai dû le faire la nuit, parce qu'il n'eût pas été bienséant pour mon caractère d'aller en plein jour à travers les rues, mon cheval et m'asseoir sur les épaules. » L'évêque continue son travail; l'homme insiste pour le remplacer. « Allons, » dit le prélat, « prenant le ton de la plaisanterie, « comme pour adoucir l'amertume des reproches qu'il venait de faire entendre, allons, retirez-vous, je n'ai jamais payé pour qu'on se mêle entre mon ouvrage et moi. » Et malgré toutes les instances de son interlocuteur, il poursuivit jusqu'à ce que tout le bois fût scié; puis, remettant son cheval et sa scie sur ses épaules, il s'en retourna chez lui avant l'heure où la circulation s'établit dans les rues.

M. de Cheverus racontait à M. de Dassance que l'éloge qui l'avait le plus vivement touché pendant son séjour à Boston, fut le trait d'une femme protestante qui vint chez lui pour lui faire part des peines de son cœur. Il était absent; et ayant aperçu sur le bureau un volume de lord Byron, elle attachait une épingle à ce passage du *Giaour* : « Absoudre les péchés des hommes, exempt toi-même de crimes et de soucis, telle a été l'occupation de ta vie, depuis le berceau jusqu'à la vieillesse. » — « Je commis un petit péché d'orgueil, » dissit-il en riant, « et je dus m'en confesser. » Telle était l'estime inspirée par M. de Cheverus, que l'affection et le respect des protestants lui étaient acquis comme ceux des Catholiques. Les premiers désirèrent quelquefois l'entendre prêcher dans leurs temples; ce qu'il fit, non dans la ville de sa résidence, mais dans presque toutes les autres de la Nouvelle-Angleterre.

Il s'acquittait de cette fonction délicate avec tant de convenance et de charité, qu'il savait contenter ses auditeurs de toutes les communions. Un journal protestant, rendant compte d'un sermon prêché par le prélat dans une église presbytérienne, s'exprimait en ces termes : « Il est certain que les discours de M. de Cheverus sont très-propres à détruire les préjugés qui prévalent contre les Catholiques.... La modération, l'affection même avec laquelle il parle des hommes d'une croyance étrangère à la sienne, fait un contraste frappant avec le langage furieux et colére qui déshonore quelquefois les chaires protestantes. » Un passage tiré d'un discours qu'il prononça sur l'adoration de la croix, fait voir comment il s'attachait aux preuves qui parlent aux cœurs. Après avoir développé les principes catholiques sur le culte des images, il dit : « Supposez qu'un homme généreux, vous voyant près de succomber sous le fer d'un ennemi, se jette entre vous et l'assassin, et par sa mort vous sauve la vie. Un peintre, frappé de ce trait d'héroïsme, tire le portrait de cet homme généreux, et vous le présente baigné dans son sang et tout couvert de plaies; que faites-vous alors? Vous vous jetez dessus avec amour et reconnaissance, vous y collez vos lèvres, vous l'arrosez de vos larmes, et votre cœur n'a pas à votre gré des sentiments assez vifs. Mes frères, voilà tout le dogme catholique de l'adoration de la croix; ce n'est pas ici à l'esprit à discuter, c'est au cœur à sentir tout ce que doit lui inspirer l'image de son Dieu mort pour lui sauver la vie. » Ces paroles émurent tout l'auditoire; et le prédicateur ayant pris le crucifix, on vit les protestants venir baiser, avec respect et attendrissement, le signe de notre rédemption. Ce que M. de Cheverus avait surtout à cœur d'établir vis-à-vis des protestants, d'après lesquels chacun de nous peut interpréter à son gré les Livres saints, c'était le besoin, la nécessité d'une autorité enseignante et infaillible pour fixer la foi du savant, comme de l'ignorant. Les discours qu'il leur adressait sur ce sujet, amenaient toujours un heureux résultat. « Tous les jours, leur disait-il, je lis comme vous l'Écriture sainte; je la lis avec réflexion et prière, en invoquant l'Esprit-Saint, et cependant presque à chaque page je suis arrêté par des choses que je ne comprends pas... J'ai donc besoin de l'autorité de l'Église pour m'en indiquer le sens et fixer ma foi à cet égard. » Ces instructions pleines de sens ne manquaient pas de faire réfléchir les ministres protestants. Divisés entre eux sur plusieurs points, et refusant de se soumettre à la raison les uns des autres, ils disaient quelquefois : « Si je me soumettais à quelque autorité humaine, j'embrasserais la religion de l'évêque Cheverus; au moins celle-là a une autorité imposante. » M. de Cheverus ne se contentait pas de combattre dans la chaire les erreurs des protestants, et de chercher à les ramener par une discussion publique; il avait encore avec eux des conférences particulières,

où, plein de calme et de sang froid, il opposait à leurs emportements la puissance de la raison, à leurs injures une parole douce et convaincante, et quelquefois la plaisanterie la plus fine. La presse, souvent l'écho du mensonge, devint sous sa plume la dispensatrice de la vérité. Un jour il défendit, avec esprit, les indulgences et le culte des reliques, et prouva que l'esprit de l'Église n'est ni persécuteur ni intolérant. Un Américain, passionné pour l'antiquité, et qui avait voyagé en Italie, s'était permis de plaisanter sur le culte des reliques, dans deux lettres adressées à l'*Anthologie mensuelle*. Cheverus répond dans le même journal; il fait appel, en ces termes, aux propres sentiments du voyageur : « Le poète français Delille, voyageant en Grèce, écrivait d'Athènes à une dame de Paris : « Ayant aperçu une fontaine de marbre dans la basse-cour d'une maison particulière, je m'en approche, et reconnaissant à la belle sculpture que c'était un reste d'un ancien et magnifique tombeau, je me prosternai, je baisai le marbre à plusieurs reprises, et dans l'enthousiasme de mon adoration, j'en vins à briser le seau d'un domestique qui avait eu l'irrévérence de venir y puiser de l'eau. La première fois que j'entraî à Athènes, les plus petites pierres détachées d'anciennes ruines étaient choses sacrées à mes yeux, et je remplis toutes mes poches de petits morceaux de marbre que je pouvais trouver. » Telle était la vénération de l'abbé Delille pour l'antiquité païenne; et vous-même, Monsieur, qui êtes un amateur de la belle littérature, un admirateur de la savante antiquité, vous avez dû ressentir quelque chose du même enthousiasme en foulant sous vos pieds cette terre classique où Virgile et Horace ont fait entendre leurs chants mélodieux, où Cicéron prononçait ses belles harangues, où Tite-Live a écrit son *Histoire*, et en contemplant tous ces magnifiques restes de l'ancienne Rome. Hé quoi donc! n'y a-t-il qu'à l'égard des restes de l'antiquité religieuse et sacrée que toute espèce d'enthousiasme devra être improuvée? On est saisi de respect pour un marbre antique, et on ne le sera pas pour les ossements des fondateurs de la foi, ou pour ce qui a servi à leur usage!... »

Toutes ces manifestations portèrent leurs fruits. Un certain nombre de protestants ouvrirent les yeux et embrassèrent le catholicisme. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Snow, dans son *Histoire de Boston* : « Sous l'évêque Cheverus l'Église catholique de cette ville grandit en nombre et en considération. Des citoyens nés à Boston, et des étrangers établis parmi nous s'y agrégèrent et lui firent honneur par leurs vertus. » Témoignage consolant, que ne pouvaient infirmer les défections de quelques membres, honte pour la secte qui les recevait, et dont un ministre disait : « C'est le Pape qui sarcle son jardin et nous jette les mauvaises herbes. » Le 19 septembre 1818 fut un jour de grand deuil pour l'évêque de Boston; il

perdit son vénérable ami, l'abbé de Matignon. Ses occupations furent accrues, sa santé gravement altérée. Il ne pensait pas à quitter sa patrie adoptive; il comptait y poursuivre sa vie de sacrifice et d'abnégation. Un vaste champ était ouvert à son zèle et à sa charité dans un pays où la religion, abandonnée à elle-même, vit de sa propre force, sans soutien ni persécution du gouvernement qui ne s'en préoccupe en rien, et pour lequel elle est censée ne pas exister. Mais l'Église de France devait envier aux États-Unis un de ses enfants qui lui faisait tant d'honneur; M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France aux États-Unis, qui avait été témoin des travaux de M. de Cheverus et de son état de souffrance, avait engagé Louis XVIII à le rappeler et à le rendre à son pays natal. Le 13 janvier 1823, le prélat fut nommé à l'évêché de Montauban. Quoique le grand aumônier, M. de Croy, lui notifiait la volonté expresse du roi, il refusa d'abord, suppliant *Sa Majesté de lui pardonner de faire ce que, devant Dieu, il croyait être son devoir*. Les habitants de Boston et plus de deux cents protestants joignirent leurs instances et leurs réclamations, ne se doutant pas que le tableau qu'ils faisaient des vertus de l'évêque devenait un obstacle de plus au succès de leur demande. Le roi n'accepta pas le refus, et chargea son grand-aumônier d'insister pour un prompt retour en France. M. de Cheverus était alors fort souffrant; la perplexité, où il se trouvait, aggravait le mal. Les médecins déclaraient qu'il était impossible que sa santé supportât un second hiver sous le ciel rigoureux de Boston. Ses parents le pressaient de revenir. Dans toutes ces circonstances réunies il crut reconnaître la volonté de Dieu, et se détermina à s'arracher à sa chère ville de Boston. Avant de partir, voulant, selon ses expressions, *exécuter son testament*, il donna au diocèse l'église, la maison épiscopale et le couvent des Ursulines, qui étaient sa propriété; sa bibliothèque, composée de livres choisis et objet de sa prédilection, fut laissée aux évêques ses successeurs; il distribua tout le reste de ce qui lui appartenait à ses ecclésiastiques, à ses amis, aux indigents; il était venu pauvre à Boston, il voulut en partir pauvre. Enfin il quitta la ville au milieu des plus touchants adieux: plus de quarante voitures attendaient la sienne pour lui faire cortège; elles l'accompagnèrent plusieurs lieues sur la route de New-York, où il s'embarqua le 1^{er} octobre 1823. La navigation fut d'abord heureuse; mais, à l'entrée de la Manche, le bâtiment, assailli par une tempête, fut obligé de s'échouer, à Saint-Germain-des-Vaux, près du cap de la Hogue. Voici comment un passager rend compte de ce naufrage: « Les témoignages de respect dont il avait été entouré au moment de son départ de Boston, lui furent continués par les passagers dans la traversée. Du milieu de cet océan, sur lequel nous naviguions vers la France, chaque jour, à la face du ciel, il appelait notre attention vers

le Créateur, dont les regards, » disait-il, « ne nous avaient pas abandonnés, quoique nous fussions sur les eaux. Une heureuse navigation nous avait favorisés, et bientôt nous allions toucher le sol de la patrie, quand tout à coup vint nous assaillir une des tempêtes les plus violentes qui aient jamais remué les profondeurs de la mer. Maîtrisé par le vent et par la fureur des flots, désespéré de son gouvernail et d'une partie de ses manœuvres, notre navire fut jeté sur les récifs qui bordent la côte de fer du Calvados. La nuit approchait; à chaque instant on entendait les flancs du navire heurter avec violence contre les rochers; l'eau se précipitait de toutes parts dans la cale; le plus grand trouble régnait parmi les passagers, et avait déjà gagné l'équipage. Alors le prélat s'avance, et tous les yeux se tournant vers lui; son calme imposant commandé le silence: « Quand tous les moyens de salut, » dit-il, « sont enlevés à l'homme, il lui reste encore le recours vers le Ciel; adressons-lui donc nos prières, et recevez ma bénédiction. » A ces mots, la confiance et le calme renaissent, et du bord de l'abîme monte vers le ciel la prière des naufragés; elle fut entendue. Vers dix heures du soir, un homme intrépide se montre sur la pointe des rochers près de nous: c'était le brave Neu, maire du village d'Auderville. Profitant du moment où la mer se retirait, grimpa de saillie en saillie, il venait à notre secours, suivi des habitants de son village. Nous n'avions que le temps de le suivre, car la mer allait remonter, et alors plus d'espoir de salut; nous abandonnâmes à la hâte le bâtiment qui se détruisait. Guidés ensuite dans l'obscurité à travers les rochers granitiques, et blessés continuellement par leurs pointes aiguës; épuisés de fatigue, à peine couverts de vêtements en lambeaux et inondés de torrents de pluies, nous parvînmes, avec des difficultés inouïes, au rivage où nous attendait la généreuse hospitalité des villageois. » Le curé d'Auderville reçut le prélat et le capitaine dans son presbytère. Le lendemain, jour de la Toussaint, l'évêque officia à la grande Messe dans la petite église d'Auderville, et prêcha aux Vêpres. Ce n'est pas sans émotion qu'il se revit sur la terre natale, trente et un ans après l'avoir quittée.

Il se rendit à Cherbourg, de là à Paris, puis à Mayenne. Pour se dérober aux empressements des habitants de cette ville, il n'y arriva qu'à 8 heures du soir; mais toute la population vint au-devant de lui avec des flambeaux et au son des cloches, et il fut conduit triomphalement jusqu'à la maison de son frère. Il visita tous les membres de sa famille, prêcha à Mayenne, à Laval, et laissa tous ceux qui le voyaient enchantés de ses aimables vertus, de son caractère noble et élevé. Après quelques difficultés suscitées par les évêques d'Amérique, qui avaient essayé de faire annuler sa nomination, en prétendant qu'il n'était plus Français, il reçut ses bulles, et partit

pour son nouveau diocèse. De Moissac, première ville de ce diocèse, où la population le reçut avec enthousiasme, il se dirigea sur Montauban. Il y fit son entrée le 28 juillet 1824, au milieu des témoignages les plus éclatants de joie et de respect. Le préfet, le général, le clergé, une foule immense vinrent à sa rencontre. Rendu à la cathédrale, après avoir béni la Providence et l'avoir implorée pour le pasteur et le troupeau, il monta en chaire, d'où il laissa tomber les paroles les plus affectueuses et les plus paternelles. Faisant allusion au grand nombre de protestants que renfermaient cette ville : « Il est, » dit-il, « une portion intéressante d'habitants de ce diocèse, qui, étrangers à notre communion, ne doivent pas l'être à nos affections : pour eux aussi je veux être un père, un ami : heureux, s'il m'était donné un jour de les réunir tous dans notre foi, comme nous devons les confondre dans notre charité ! » Les autorités, les Catholiques, les protestants, rivalisèrent d'empressements et d'égards ; ce n'étaient pas de vaines formules de politesse ; le cœur seul faisait les frais de ces démonstrations. Les ministres protestants vinrent le saluer. Chacun était frappé de la noble simplicité de ses manières et des grâces de son esprit. M. de Cheverus, sachant que l'ignorance en matière de religion est la grande plaie de notre temps, voulut faire lui-même le prône tous les dimanches à la Messe paroissiale, où se pressaient autour de la chaire savants et ignorants, protestants et Catholiques. Informé qu'un maire est en querelle avec son curé, il va le trouver : « Monsieur, » lui dit-il, « j'ai un grand service à vous demander ; vous me trouverez peut-être indiscret, mais je compte sur votre obligeance. » Le maire proteste de son empressement à servir le prélat. « Puisqu'il en est ainsi, » dit l'évêque, « en se jetant à son cou et en l'embrassant, « le service que j'ai à vous demander, c'est d'aller porter ce baiser de paix à votre curé. » Le maire promet, tint parole, et la réconciliation fut faite. Un jour que tout le peuple était incliné, ou à genoux pour recevoir sa bénédiction, le prélat aperçut un seul des assistants qui se tenait lièrement debout, insultant ceux qui se prosternaient ainsi devant un homme. Il court aussitôt à lui, l'embrasse avec affection, et lui serrant la main, lui dit d'une voix émue : « Au moins, Monsieur, si vous ne voulez pas vous déclarer pour une de mes ouailles, vous me permettrez de vous avoir pour ami. » Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de citer d'autres traits semblables, qu'on peut lire d'ailleurs dans sa Vie. En 1825 le Tarn débordé envahit les deux principaux faubourgs de Montauban. A la première nouvelle du désastre, le prélat accourt sur les lieux, se porte partout où il y a danger, fait préparer des barques pour porter secours à ceux qui sont près de périr. Il encourage les travailleurs par son exemple, encore plus que par ses paroles, et tout le

monde est sauvé. Son palais est transformé en hôpital ; 300 victimes du fléau y sont reçues et réparties dans diverses salles ; il pourvoit à tous leurs besoins, et les sert de ses propres mains. Une pauvre femme reste à la porte de l'évêché et n'ose entrer parce qu'elle est protestante ; l'évêque l'apprend : « Venez, » lui dit-il, « nous sommes tous frères, surtout dans le malheur. » Charles X, instruit de la charité de M. de Cheverus et des sacrifices qu'il avait faits en cette circonstance, lui envoya 5,000 francs ; ils furent aussitôt distribués aux pauvres. M. d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux, était mort en 1826, emportant tous les regrets d'un diocèse où son affabilité, sa douceur, sa charité, étaient depuis longtemps appréciées. Nul n'était plus digne de le remplacer que l'évêque de Montauban. Celui-ci employa toutes les influences, pour détourner le coup dont il était menacé. On répondit à ses réclamations en le nommant pair de France, et il dut rester archevêque de Bordeaux. Parti, la nuit, de Montauban, pour se dérober à des adieux qui eussent encore brisé son cœur, il arriva à Bordeaux le 14 décembre. « Nous l'avons vu au milieu de nous » écrivait un peu après sa mort un de ses grands vicaires, tel qu'il avait été à Boston et à Montauban, inspirant l'amour par toutes les qualités qui gagnent les cœurs, commandant le respect par les vertus les plus éminentes. Dans sa conduite comme évêque, comme homme public, il a toujours été égal à lui-même, c'est-à-dire, plein d'une haute sagesse, ne s'occupant que de ses devoirs, et se conciliant par son zèle, sa prudence, sa douceur, sa charité, sa simplicité, une vénération et une confiance universelles. » Son arrivée à Bordeaux fut signalée par la même ovation qui l'avait accueilli à Montauban. On voyait revivre en lui les vertus de M. d'Aviau. Sa parole affectueuse et paternelle, ses réponses, pleines de grâce et d'esprit à chacune des harangues, ses sermons, animés de tours vifs et neufs lui eurent bientôt gagné tous les cœurs. Plein de respect pour son prédécesseur, « il n'aspirait, » disait-il, « qu'à le continuer. » Il sut se multiplier, en poursuivre et en améliorer toutes les œuvres.

Dans une circonstance grave, l'archevêque de Bordeaux parut divisé d'opinion avec ses collègues ; c'était au sujet des ordonnances du 16 juin 1828. On sait qu'il se tint à ce sujet des réunions d'évêques. M. de Cheverus, qui n'approuvait pas les ordonnances, ne fut cependant pas d'avis d'adopter le Mémoire présenté au roi par le cardinal de Clermont-Tonnerre, au nom de l'épiscopat. Il paraît qu'il trouvait quelques expressions de ce Mémoire trop vives et trop fortes. Au milieu des troubles qui agitérent la France, en 1830, sa réputation protégea son clergé dans les moments les plus fâcheux, et le diocèse n'éprouva point de ces secousses violentes qui, ailleurs, affligèrent l'Eglise, et forcèrent des prélats et

des curés à s'éloigner. Le nouveau gouvernement eut d'abord l'idée de demander aux prêtres en charge, comme aux fonctionnaires publics, le serment de fidélité. Dès le premier avis qu'en eut l'archevêque de Bordeaux, il s'empressa d'écrire à un personnage puissant, lui fit sentir que cette mesure était également impolitique et désastreuse, et qu'ils'ensuivrait une division semblable à celle des prêtres jurés et des prêtres insermentés de la première révolution. Sa lettre eut un heureux effet, et on ne songea plus à demander le serment. » (*Biogr. univ. Michaud* art. de M. Dassance.) Après la révolution de 1830, la chambre des députés avait éliminé de la pairie ceux qui l'avaient reçue de Charles X. Apprenant qu'il était fort question de lui rendre son titre de pair de France, et que des démarches actives étaient faites en sa faveur, l'archevêque de Bordeaux y coupa court en faisant insérer dans les journaux la note suivante : « Sans approuver l'exclusion contre les pairs nommés par le roi Charles X, je me réjouis de me trouver hors de la carrière politique. J'ai pris la ferme résolution de ne pas y rentrer, et de n'accepter aucune place, aucune fonction. Je désire rester au milieu de mon troupeau, et continuer à y exercer un ministère de charité, de paix et d'union. Je prêcherai la soumission au gouvernement ; j'en donnerai l'exemple, et nous ne cesserons, mon clergé et moi, de prier avec nos ouailles pour la prospérité de notre chère patrie. Je me sens de plus en plus attaché aux habitants de Bordeaux ; je les remercie de l'amitié qu'ils me témoignent. Le vœu de mon cœur est de vivre et de mourir au milieu d'eux, mais sans autre titre que celui d'un archevêque et d'un ami. » Il avait été trop heureux de perdre sa dignité de pair de France, qui l'arrachait plusieurs mois chaque année à son troupeau. Ce titre, comme ceux de conseiller d'Etat et de commandeur du Saint-Esprit qu'il avait reçus peu après, l'avait fort peu touché. Quand la duchesse de Berry eut été enfermée dans la citadelle de Blaye, il sollicita la faveur d'aller lui porter les consolations de son ministère. « Je ne serais pas digne de votre estime » dit-il un jour aux autorités de sa métropole, « si je vous cachais mes affections pour la famille déchue, et vous devriez me mépriser comme un ingrat, puisque Charles X m'a comblé de ses bontés. » La plus parfaite intelligence ne cessa de régner entre toutes les autorités et lui ; il n'y avait qu'une voix pour louer le saint prélat. Quand le choléra parut en France, il offrit son palais pour les malades, et, au-dessus de la porte d'entrée, on écrivit ces paroles : *Maison de secours*. Un bruit d'empoisonnement s'étant répandu parmi le peuple, l'autorité eut recours à l'archevêque, qui publia une lettre pastorale, monta en chaire, et fit tomber ces bruits absurdes. Le fléau ne sévit sérieusement que dans le dépôt de mendicité. Les pauvres, témoins de la mort de leurs compagnons, se révoltèrent. On eut recours à

l'influence de l'archevêque, dont la parole douce et puissante rétablit la paix. Il obtint le même succès au fort du HA, où les détenus s'étaient soulevés. La sédition avait pris un tel caractère que, pour la réprimer, on allait être forcé de recourir aux moyens extrêmes. L'archevêque s'avance vers ces hommes égarés, leur parle avec douceur, les désarme et les fait rentrer dans le devoir. M. de Cheverus avait déjà eu une attaque d'apoplexie. Venant de perdre un de ses grands vicaires, il songea à le remplacer par M. l'abbé Georges, son neveu. Il n'y avait qu'une difficulté, c'était de déterminer ce digne ecclésiastique à accepter. L'archevêque en vint pourtant à bout, et il lui dit : « Me voilà sur mon déclin, et je sais que la vieillesse se fait facilement illusion ; plus les facultés s'affaiblissent, plus on se dissimule son impuissance. On se croit toujours capable, lors même qu'il est évident qu'on ne l'est plus ; et cependant tout souffre, tout languit, la religion se perd. Je ne veux point que mon diocèse éprouve ce malheur ; je veux donner ma démission et me retirer le jour même où je ne pourrai plus suffire aux devoirs de ma place. Ce jour, je ne le discernerais pas moi-même ; mais en vous associant à mon administration, je charge votre conscience du devoir de me le faire connaître. Si vous ne me le disiez pas, vous seriez responsable devant Dieu, de tout le mal que je ferai, faute d'avoir été averti. » Depuis longtemps il devait être élevé au cardinalat ; l'occupation d'Ancone par les troupes françaises retarda sa promotion. Enfin, le 1^{er} février 1836, le Pape Grégoire XVI le déclara cardinal. Le prince de l'Église se rendit à Paris pour prêter au chef de l'État le serment accoutumé. Louis-Philippe et M. Thiers, alors président du conseil, reçurent, le 9 mars, aux Tuileries, ce vénérable vieillard avec la distinction et les égards dus à tant de mérite et de vertu ; ils lui remirent la barrette, accompagnée de leurs accolades. Le cardinal profita de l'occasion pour demander la mise en liberté de M. de Peyronnet, son diocésain, et des autres ministres. Louis-Philippe donna de belles paroles, mais la délivrance n'eut lieu que beaucoup plus tard.

Profondément triste au milieu de ses honneurs, le cardinal de Cheverus, après avoir passé quelques jours à Mayence, retourna à Bordeaux, où il fut, comme partout, accueilli avec enthousiasme. Cédant aux instances de ses anciens diocésains, il alla aussi passer quelques jours à Montauban, au milieu des manifestations de joie des protestants comme des Catholiques. Après son retour, il entreprit une tournée pastorale, par une chaleur excessive, et rentra à Bordeaux, exténué de fatigue. Néanmoins, pour satisfaire les fidèles, avides de le voir, il officia pontificalement à l'église de Saint-Martial. Ce fut la dernière fois. « Je me sens frappé à mort, » dit-il après l'office, je n'ai jamais tant souffert, et j'ai cru mourir à l'autel. Ce qui n'est pas arrivé arrivera bientôt ; à peine

monté au faite des honneurs, je vais en descendre et les échanger avec la tombe. » Le 13 juillet, il ajouta un codicile à son testament, et se confessa avec une entière présence d'esprit. Le lendemain, il fut frappé, comme d'un coup de foudre, d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, il perdit toute connaissance. Le 19 juillet 1836, il rendait à Dieu sa belle âme, dans la 69^e année de son âge. M. Villecourt, évêque de la Rochelle, aujourd'hui cardinal, prononça son oraison funèbre, dont la modestie du prélat n'a pas permis l'impression. Le 17 avril 1837, M. Villeneuve, vice-président de la société de la morale chrétienne, lut à la séance publique de cette association, un éloge touchant du cardinal de Cheverus. On a la *Vie du cardinal de Cheverus*, archevêque de Bordeaux, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, publié sous le nom de M. Ruen-Dubourg, est de M. Hamon, grand vicaire et supérieur du séminaire de Bordeaux. Il a eu le plus grand succès. Le 17 juin 1841, l'Académie française a décerné un des prix Monthyon à cette *Vie du cardinal de Cheverus*, sur le rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel, qui a payé un juste tribut d'éloges à cet intéressant ouvrage. La *Biographie universelle Michaud* tome LXXI, consacre au saint cardinal une longue notice de M. Dassance. Enfin il a encore paru une *Vie abrégée du cardinal de Cheverus*, par M. Egron, Lille, chez Lefort, 1846.

CHIARAMONTI. — Voy. Pie VII.

CHIGI (FABIO), Siennois, après avoir exercé diverses nonciatures sous Urbain VIII, cardinal en 1652, parvint au pontificat en 1655, sous le nom d'Alexandre VII, et mourut en 1667.

CHIGI (FLAVIO), Siennois, neveu du précédent, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de *Populo*, archiprêtre de Saint-Jean de Latran, légat de Ferrare, évêque de Porto et cardinal patron. — Il fut envoyé à Paris, avec le titre de légat *a latere* en 1659, à la suite des démêlés survenus entre Louis XIV et le Pape, à l'occasion de l'affaire du duc de Créquy, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il eut le talent d'apaiser la colère de Louis XIV et de conclure la paix. Le roi lui témoigna sa satisfaction par le don d'une croix pastorale en diamants, du prix de 100,000 fr. Le cardinal, dont le désintéressement égalait la religion, donna ce précieux dépôt à la sainte maison de Lorette. Il mourut le 13 septembre 1693, dans sa 63^e année.

CHIGI (SIGISMOND), Siennois, neveu, comme le précédent, du Pape Alexandre VII, grand-prieur de Rome, légat de Ferrare, fut créé, en 1667, par Clément IX, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, et mourut le 30 avril 1678. (Voy. BAYLE, *Dictionnaire critique*.)

CHIGI (FLAVIO), Romain, auditeur de chambre, né le 8 septembre 1711, fut nommé cardinal par le Pape Benoît XIV le 26 novembre 1753.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (ANTOINE-CLÉRADIVUS DE), né à Angers en 1706, archevêque de

Besançon, fut fait cardinal par Clément XIII en 1761. Il mourut en 1774.

CHOLET (JEAN), fils d'Oudart, seigneur de Nointel, en Beauvoisis, s'éleva par son seul mérite. N'étant encore que chanoine de Beauvais, il se fit tellement considérer, que le Pape Martin II le fit cardinal le 23 mars 1281. Il mourut le 12 août 1293, et fut inhumé dans l'église de Saint-Lucien à Beauvais, où l'on voyait sa statue d'argent; mais on la vendit pour rebâtir l'église qui avait été brûlée par les Anglais. C'est ce même cardinal qui a fondé à Paris le collège qui portait son nom. (Voy. Guillaume DE NANGIS, *De gestis Phil.*; LOUVET, *Mém. de Beauv.*; — FRISON, *Gallia purp.*; — AUBERT, *Hist. des card.*)

CHRYSOGON, Français, ami de saint Bernard, fut nommé, en 1134, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis prêtre du titre de Sainte-Praxède.

CIACCHI (LOUIS), né à Pesaro en 1788, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1838. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

CIBO (MARTIN), Génois, fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne *in Castro monte* par le Pape Innocent II, en 1130, fut ensuite légat en Danemark.

CIBO (GUY), Génois, fut, en 1144, créé, par le Pape Lucie II, prêtre-cardinal du titre de Sainte Pudentiane.

CIBO (LÉONARD), Génois, fut créé, en 1402, par le Pape Boniface IX, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

CIBO (ANGE), Génois, fut nommé diacre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts par Boniface IX, Pape, de 1389 à 1404 et qui créa 10 cardinaux en trois promotions.

CIBO (JEAN-BAPTISTE), d'une des maisons les plus nobles et les plus anciennes de l'Italie, né en 1432, vécut assez longtemps à Naples à la cour d'Alphonse et de Ferdinand d'Aragon. — Venu à Rome, il reçut de Paul III, l'évêché de Savone. Sixte IV lui conféra celui de Melphe, et le créa cardinal en 1473. Il fut élu Pape sous le nom d'Innocent VIII le 29 août 1484, et mourut le 25 juillet 1492, âgé de 60 ans.

CIBO (LAURENT), fils de Maurice Cibo, frère du Pape Innocent VIII. — Maurice, président de l'Etat ecclésiastique, charge supprimée depuis, et gouverneur de Spolète, aima une de ses parentes, Perrette, Cibo, et en eut Laurent, qui fut archevêque de Bénévent, et châtelain du château Saint-Ange. Le Pape Innocent VIII le fit cardinal en mars 1489; et comme le vice de sa naissance pouvait le faire exclure du Sacré Collège, on assura que Maurice Cibo épousa en secret Perrette mère de Laurent. Ce cardinal, qui jouit d'une grande faveur sous le pontificat de son oncle, fut persécuté par Alexandre VI, qui alla jusqu'à le menacer de lui retirer le chapeau de cardinal. Il mourut le 22 décembre 1503. (Voy. VOLTERRAN, *Anthr.*, lib. XII; — OUPHRE: — CIACONIUS; — VICTORELLI; — CABRERA.)

CIBO (INNOCENT), archevêque de Messine.

de Turin, de Gènes, était petit-fils d'Innocent VIII. — Le Pape Léon X, qui était son oncle maternel, l'éleva à la pourpre romaine, en 1513, lui rendant le chapeau qu'il avait lui-même reçu d'Innocent VIII. Si Léon X contribua beaucoup à rehausser la grandeur des Médicis, Innocent Cibo travailla depuis à la maintenir. Lorsque le duc Alexandre de Médicis eut été assassiné en 1537, c'est lui qui gouverna l'Etat de Florence, et qui le conserva à Côme, fils de Jean de Médicis. Il administra sagement les légations de Bologne, de Parme et de Plaisance. Enfin il mérita l'amitié de l'empereur Charles V, qu'il reçut deux fois à Massa, et celle du roi François I^{er}, qui lui donna les abbayes de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Ouen. Il n'eut pas également à se louer de tous les souverains. Le Pape Paul III lui témoigna quelque ressentiment de ce que ayant promis Julia Varana, sa nièce, au duc d'Urbin, il avait refusé de manquer à sa parole en l'accordant à Octavio Farnèse, petit-fils du Pontife. Le cardinal Cibo eut une grande part à l'élection de Jules III, et mourut le 13 avril 1550, âgé de 58 ans; il fut inhumé à Rome dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, entre les Papes Léon X et Clément VII. — (*Voy. BEMBO, in Epist.*; — PAUL JOYE, l. xxvi; — UGHELLI, *Italia sacra*; — CABRERA; — ONUPHRE; — AUBERY.)

CIBO (ALDÉRAN), fils de Charles, prince de Massa, né en 1613, fut revêtu de la pourpre romaine par le Pape Innocent X, en 1645. — Il avait été majordome du sacré palais apostolique, et il fut, dans la suite, légat d'Urbin, de la Romagne et de Ferrare. De retour à Rome, il se trouva à l'élection d'Alexandre VII, qui lui donna l'évêché de Jesi. Il se trouva encore à celles de Clément IX et d'Innocent XI; ce dernier le nomma ministre d'Etat. Il concourut depuis aux élections d'Alexandre VIII et d'Innocent XII, et mourut doyen du Sacré Collège le 21 juillet 1700, dans la 88^e année de son âge et de son cardinalat la cinquante-sixième.

Sur la famille Cibo consultez : *Dialogo della nobilita della famiglia Cibo*; — PONCHACCHI, *Genealog. della famig. Cibo*; — VIALORDA, *Vie d'Innocent VIII*; — LE LABOUREUR, *Voyage de la reine de Pologne*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christ., de episc. Massil*; — JUSTINIANI et SOPRANI, *Script. della Ligur.*; — PRIORATO, *Scena d'huom. illustr. d'Ital.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — DE THOU, *Hist.*, l. III; — PAUL JOYE; — CAPRARA; — IMHOFF, dans ses *Vingt familles d'Italie*.

CIBO (CAMILLE), né à Massa de Carrara, domaine de sa maison, le 25 avril 1681, et second fils de Charles Cibo, duc de Massa, prince de Carrara, et de Thérèse Pamfile, ayant pris le parti de la prélature romaine, fut, le 1^{er} août 1707, déclaré clerc de la chambre apostolique et ensuite président des vivres. Devenu l'aîné de sa maison en novembre 1715, par la mort du prince de Massa, son frère aîné, et engagé déjà dans les ordres sacrés; il céda ses droits

sur les Etats de sa maison à Aldéran Cibo, son frère puîné, différent du cardinal qui précède, se réservant seulement dessus une modique pension. — Le 28 janvier 1718, il fut fait auditeur général de la chambre apostolique, et, le 8 février suivant, nommé patriarche de Constantinople. Ce titre ayant été proposé pour lui, dans un consistoire, le 11 du même mois, il fut sacré le 15 suivant, dans l'église de Sainte-Marie du Peuple, à Rome, par le cardinal Paulucci. Le grand-maître lui envoya la croix de son ordre, qu'il reçut des mains du receveur de la religion à Rome, le 19 août 1721. Mais ayant pris, sous le pontificat d'Innocent XIII, la résolution de se retirer des affaires du gouvernement, pour ne penser qu'à son salut, il se démit, en novembre de la même année 1721, de sa charge d'auditeur général de la chambre. Il conçut même le dessein d'aller passer le reste de ses jours dans l'ermitage de Spolète. C'est dans cette vue qu'en mai 1723, il vendit tous ses équipages et la plus grande partie de ses meubles. Cependant il reparut à la cour romaine dès le commencement du pontificat de Benoît XIII qui, le 10 juillet 1725, le déclara majordome du sacré palais apostolique. Il en reçut la nouvelle à Castel-Gandolfo, par un exprès que lui dépêcha le cardinal Pamfile, son oncle. S'étant rendu à Rome, il prit, le 14 septembre suivant, possession de la charge de premier de la vénérable archiconfrérie des saints anges gardiens, et, le 29 novembre de la même année, de sa nouvelle charge de majordome. Benoît XIII le créa cardinal de la sainte Eglise romaine, le 23 mars 1729, et lui donna le chapeau, avec le cérémonial accoutumé, après quoi il lui assigna le titre de Saint-Etienne *in monte Caelio*, dont il prit possession solennelle le 8 avril. Il prit aussi solennellement possession de la place de protecteur de l'église de Saint-Venant, et de la nation de Camerin, le 15 mai de la même année. Après l'exaltation de Clément XII, il fut encore déclaré protecteur du collège Clémentin à Rome, et de l'université de Ferrare, au lieu du cardinal Pamfile, et prit possession de ces places les 23 et 30 juillet 1730. Le même jour 30, la secrétairerie d'Etat lui fit connaître que le Souverain Pontife lui avait conféré le grand-prieuré de Rome, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vacant par la mort du cardinal Pamfile. Il prit possession de l'église prieurale de Sainte-Marie sur le mont Aventin, le 19 février 1731. Il avait laissé son premier titre le 8 janvier précédent, pour prendre celui de Sainte-Marie du Peuple. Le Pape, en lui donnant le grand-prieuré de Rome, de huit mille écus de revenu, l'avait chargé d'une pension de deux mille écus, en faveur d'un commandeur de Malte. Il sollicita la suppression de cette pension; mais, n'ayant pu l'obtenir, il remit ce bénéfice entre les mains du Pontife, en juin de la même année 1731. En novembre suivant, on répandit à Rome, en forme de lettre, un imprimé, venant de Gènes, dans lequel on déduisait les prétendues raisons

Voy. aussi *Mémoires manuscrits* du P. OUDIN, Jésuite.)

CIENFURGOS-Y-JOVELLANOS (FRANÇOIS-XAVIER), né à Oviédo en 1766, archevêque de Séville, fut fait cardinal, en 1826, par Léon XII. Il mourut en 1847.

CLARELLI PARACCIANI (NICOLAS), né à Rieti en 1799, évêque de Montefiascone, fut fait cardinal par Grégoire XVI, en 1844. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

CLÉMENT III, précédemment PAULIN, ou PAUL SCHOLARI, Romain de naissance, fut élevé au cardinalat, en 1180, par le Pape Alexandre III, et fut depuis évêque de Préneste. Elu Souverain Pontife à Pise, après Grégoire VIII, il occupa le Saint-Siège un peu plus de trois ans, du 6 janvier 1188 au 25 mars 1191. (Voy., pour les détails biographiques, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT IV, né à Saint-Gilles sur le Rhône, d'une bonne famille, s'appelait avant son exaltation GUY LE GROS, suivant les uns, GUY FOUCAULT, suivant d'autres. — Il porta d'abord les armes, puis il suivit la profession des lettres avec tant de succès, qu'il passait pour un des plus habiles jurisconsultes de son siècle, de sorte que saint Louis le prit pour son secrétaire. Sa femme étant morte en lui laissant deux filles, il embrassa l'état ecclésiastique, fut archidiaque, et, successivement, évêque du Puy en Velay, et archevêque de Narbonne. En 1261, Urbain VI lui envoya le chapeau de cardinal, le fit évêque de Sabine, et l'envoya, avec le caractère de légat, en Angleterre, comme le seul homme capable de mettre fin à l'anarchie qui désolait ce royaume. Bien que sa mission ne fût pas couronnée de succès, la conduite énergique de Guy appela sur lui l'attention; et, malgré son absence, il fut élu Pape à Pérouse, le 5 février 1265, par le suffrage unanime de tous les cardinaux. (Voy., pour les détails biographiques, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT V (BERTRAND DE GOTH), naquit à Villandrau, dans le diocèse de Bazas. La maison de Goth, maison noble et ancienne, qui avait été maltraitée par Charles de Valois pendant les guerres contre les Anglais, en avait conservé contre ce prince un ressentiment secret; et c'est ce qui avait engagé Bertrand dans le parti de Boniface VIII contre le roi Philippe le Bel. Il fut nommé successivement par ce Pontife, chanoine, sacristain de Bordeaux, évêque de Comminges, et enfin archevêque de Bordeaux. Benoît XI étant mort le 7 juillet 1304, le siège resta vacant près d'une année, les cardinaux assemblés à Pérouse ne pouvant parvenir à s'entendre. Les Italiens ne voulaient nommer aucun Français que l'archevêque de Bordeaux, qu'ils savaient être l'ennemi du roi de France, et sujet du roi d'Angleterre. Le cardinal d'Ostie, qui en avait averti le roi Philippe le Bel, donna son consentement à cette élection, dès qu'il sut

que le roi s'était abouché avec Bertrand dans un bois près de Saint-Jean-d'Angely. Ce prince lui avait offert de l'élever à la papauté moyennant certaines conditions, sur lesquelles on n'est pas d'accord, hormis une seule, l'abolition des Templiers, que Philippe poursuivait à outrance. Bertrand ayant été élu à Pérouse le 5 juin 1305, prit le nom de Clément V, et, au grand mécontentement des Italiens, manda les cardinaux à Lyon, où il fut couronné dans l'église de Saint-Just, un dimanche 24 novembre. (Voy., pour les détails biographiques, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT VI (PIERRE-ROGER), successeur de Benoît XII, et né en Limousin, était fils de Guillaume, seigneur de Rozières, dans le voisinage de Malemont. — D'abord moine dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, il alla ensuite étudier à Paris, où il fut reçu docteur. Depuis, il fut pourvu du prieuré de Saint-Bâle, près de Nîmes, par le Pape Jean XXII, à la recommandation du cardinal de Mortemar. Successivement abbé de Fécamp, évêque d'Arras, garde des sceaux du roi Philippe de Valois, archevêque de Rouen, puis de Sens, il fut enfin créé cardinal par le Pape Benoît XII, le 18 décembre 1337. Onze jours après la mort de ce Pontife, le 7 mai 1342, il fut élu paisiblement à Avignon pour lui succéder. (Voy., pour les détails biographiques, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT VII (ROBERT DE GENÈVE), regardé comme antipape, était fils d'Amé III, comte de Genève. — Il fut successivement chanoine de l'église de Paris, protonotaire du Saint-Siège, évêque de Téronane et de Cambrai, enfin cardinal du titre des Douze Apôtres en 1371, sous le pontificat de Grégoire XI, qui l'envoya, comme légat, en Italie. Après l'élection d'Urbain VI, les cardinaux de deçà les monts, prétendant que leurs suffrages n'avaient pas été libres, qu'ils avaient été arrachés par la violence, lorsque le peuple de Rome exerçait sa pression sur le conclave, se retirèrent à Anagni, et de là à Fondi, où, avec trois cardinaux italiens, ils procédèrent à une nouvelle élection et proclamèrent Pape, le 21 septembre 1378, Robert, homme d'un grand mérite, et âgé seulement de 36 ans. Il prit le nom de Clément, et son élection commença le grand schisme. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT VII (JULES DE MÉDICIS), pontife légitime, était fils naturel et posthume de Julien de Médicis, tué à Florence par les Pazzi, en 1478, et d'une dame qui se fit reconnaître épouse légitime après la mort de Julien. — Il était chevalier de Rhodes lorsque le Pape Léon X, son cousin, le fit entrer dans la carrière ecclésiastique, le créa cardinal en 1513, l'envoya, en qualité de légat, à Bologne, et lui donna les archevêchés de Florence, d'Embrun, de Narbonne, l'évêché de Marseille, etc. Pendant le court pontificat d'Adrien VI, auquel il

succéda, Jules de Médicis jouit du même crédit qu'il avait eu sous Léon X. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT VIII (HIPPOLYTE ALDOBRANDINI), né à Fano, dans l'Etat ecclésiastique, était fils de Sylvestre Aldobrandini, savant jurisconsulte qui, obligé de s'exiler de Florence, sa patrie, par suite des discordes qui la déchiraient, alla enseigner le droit à Pise, et frère du cardinal Jean Aldobrandini, devenu grand pénitencier par la cession de saint Charles Borromée. — Hippolyte, auditeur de Rote, puis résérendaire du Pape Sixte V, fut promu au cardinalat par ce Pontife, en 1585; l'année suivante il succéda, dans la dignité de grand pénitencier, au cardinal Buoncompagni. Il fut aussi légat en Pologne, et occupa plusieurs autres emplois qui le conduisirent au Souverain Pontificat, auquel il parvint le 30 janvier 1592, après la mort d'Innocent IX. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT IX, dont le nom était JULES ROSPIGLIOSI, naquit, en 1599, d'une famille noble, à Pistoie, en Toscane. Urbain VIII, qui excellait à juger les hommes, l'avait attaché, en qualité d'auditeur, à son neveu, le cardinal Barberini, légat en France; il l'envoya ensuite, avec le caractère de nonce, en Espagne, où il fut continué pendant onze ans. Le Roi Catholique lui donna souvent des marques de son estime; il alla même jusqu'à le prier de nommer une de ses filles au baptême. Après la mort d'Urbain VIII, en 1644, Rospigliosi, rappelé de la nonciature, fut nommé au gouvernement de Rome par le Sacré Collège, pendant le conclave qui éleva au pontificat Alexandre VII. Celui-ci le créa cardinal après l'avoir fait son secrétaire. Le Pontife étant mort, Rospigliosi lui succéda sur le trône de saint Pierre, le 20 juin 1667. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT X, sorti d'une ancienne famille de Rome, s'appelait, avant son exaltation, EMILE ALTIERI. — D'abord évêque de Camerino, il fut ensuite envoyé à Naples par Urbain VIII, en qualité de nonce, puis rappelé par Innocent X, qui le dépouilla de ses biens. Il reprit faveur sous Alexandre VII, qui lui confia la nonciature de Pologne, et fut fait cardinal, le 29 novembre 1669, par le Pape Clément IX, son prédécesseur, qui, étant au lit de mort, se hâta de le revêtir de la pourpre. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT XI (JEAN-FRANÇOIS ALBANI), né le 22 juillet 1649, à Pesaro, fut fait cardinal par Alexandre VIII, en 1690. (Voy., pour les détails, la notice de son neveu Annibal Albani. (Voy. aussi le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT XII (LAURENT CORSINI), né le 7 avril 1652, d'une ancienne et illustre famille de Florence, fut déclaré, en 1690, préfet de la signature de grâce, puis nonce apostolique à la cour de Vienne, et archevêque de Nicomédie; mais il n'alla point à

cette nonciature, l'empereur ayant refusé de le recevoir en qualité de nonce. Depuis, clerc de la chambre apostolique, trésorier général en 1696, il fut continué dans cette charge par Clément XI, qui le créa cardinal le 17 mai 1706. — Député de la congrégation du Concile en 1723, il passa dans l'ordre des évêques, et, en 1726, fut déclaré préfet de la signature de justice. Après la mort de Benoît XIII, il fut élu, le 12 juillet 1730, Souverain Pontife. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT XIII (CHARLES REZZONICO) naquit à Venise le 17 mars 1693. — Evêque de Padoue, et créé cardinal, en 1737, par Clément XII, il prit le nom de ce Pontife lorsqu'il monta sur le Saint-Siège, le 6 juillet 1758, après Benoît XIV. (Voy., pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLÉMENT XIV (LAURENT GANGANELLI) naquit en 1705. (Voy. quelques détails sur son cardinalat, à l'art. GANGANELLI, et pour la suite, le *Dictionnaire des Papes*.)

CLERMONT-LODEVE (FRANÇOIS-GUILAUME DE CASTELNAU DE) dut son élévation à son mérite et à la protection du cardinal Georges d'Amboise, son oncle. — Vif et entreprenant, il eut d'abord l'évêché d'Agde, puis celui de Valence, ensuite l'archevêché de Narbonne, et enfin celui d'Auch. Le Pape Jules II l'éleva à la dignité de cardinal en 1503, et, en 1507, il fut ambassadeur, pour le roi Louis XII, auprès du même Pontife, qui était mal disposé pour la France. Le cardinal de Clermont déploya un grand zèle dans ses fonctions. Il fut arrêté, enfermé dans une tour du château Saint-Ange. Rendu à la liberté, il souscrivit, en 1511, à la bulle de convocation du concile de Latran. Il obtint ensuite la légation d'Avignon, où il mourut, en 1540, doyen des cardinaux.

(Voy. FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBERY, *Histoire des cardinaux*; — GUICHARDIN; — D'AUTUN; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — *Mémoires de Castelnau*; — LE LABOUREUR.)

CLERMONT-TONNERRE (ANNE-ANTOINE-JULES, cardinal DE) naquit à Paris le 1^{er} janvier 1749. — Entré, jeune encore, dans la carrière ecclésiastique, il fit partie de la maison et de la société de Sorbonne. Après avoir été reçu licencié, il fut grand-vicaire de Besançon et investi de l'abbaye de Moustier-en-Der, au diocèse de Châlons. Il fut envoyé comme député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1772. En 1779, reçu membre de l'académie de Besançon, il choisit, pour sujet de son discours de réception, l'éloge de l'imprimerie, et proclama Guttemberg le premier des bienfaiteurs de l'humanité. Il est probable que, s'il eût eu le même sujet à traiter quelques années plus tard, il n'eût pas manqué d'en faire ressortir les dangers à côté des bienfaits, et d'ajouter que, dans les inventions humaines, le mal vient trop souvent se mêler au

bien. Le 14 avril 1782, il fut sacré évêque de Châlons-sur-Marne, en remplacement de M. de Juigné, qui venait d'être nommé archevêque de Paris. Le nouveau prélat se trouvait ainsi un des sept pairs ecclésiastiques. C'est seulement alors qu'il se fit recevoir docteur en Sorbonne. Député aux états généraux de 1789, il ne se sépara jamais de ses collègues, et signa toutes les protestations du côté droit, notamment l'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*. Quant à sa *Lettre pastorale* du 14 janvier 1791, et son *Instruction pastorale et ordonnance* du 28 mai suivant, elles ont été attribuées à son grand vicaire, l'abbé de Boulogne, depuis évêque de Troyes; non point que M. de Clermont-Tonnerre ne fût en état de les écrire; mais ce prélat, rempli de savoir, fatigué des luttes de tribune ou découragé à la vue de l'avenir, se serait reposé de ce soin sur un autre. Il ne quitta la France qu'après la clôture de l'Assemblée nationale et se réfugia en Allemagne. En 1798, il fut encore un des signataires de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*. Quand, en 1801, s'agit la question du concordat entre Pie VII et Napoléon, l'évêque de Châlons s'empresse d'envoyer sa démission de son siège, qui lui était demandée comme aux autres évêques de France. Il revint alors dans sa patrie, et y reçut la pension que faisait le gouvernement aux évêques démissionnaires. Resté sans emploi jusqu'en 1814, il fut nommé pair de France par Louis XVIII après la Restauration, et, en 1817, réintégré sur son ancien siège de Châlons; mais cette nomination n'eut pas de suite, le siège de Châlons n'ayant été rétabli que plus tard. On lui destina alors l'archevêché de Cambrai, rétabli par le concordat de 1817, et qu'on ne voulait point donner à Mgr Belmas, qui avait prêté serment à la constitution civile du clergé. Mais il fallait la démission de ce prélat. Il fut inflexible et ne se prêta à aucune des ouvertures qui lui furent faites, disant qu'il voulait mourir, comme il est mort en effet, évêque de Cambrai, et dans un âge très-avancé. En 1820, l'ancien évêque de Châlons fut élevé à l'archevêché de Toulouse, et, en 1822, au cardinalat. L'année suivante il se rendit à Rome et fit partie du conclave qui décerna le Souverain Pontificat à Léon XII. Le nouveau cardinal en reçut le titre presbytéral de la Trinité *In monte Pincio*. C'est la même année qu'il publia la *Lettre pastorale*, datée du 15 octobre 1823, à Rome, et dans laquelle, entre autres vœux, il exprimait le désir de voir rétablir certaines fêtes, les conciles et les ordres religieux. Cette lettre souleva tous les échos de ce qu'on appelait alors le *libéralisme*; elle fut déferée au conseil d'Etat qui la supprima, en déclarant qu'il y avait *abus dans la lettre*. Elle trouva toutefois de chaleureux défenseurs, et notamment dans deux hommes qui furent des membres distingués de l'épiscopat français. L'un, M. Favet, mort évêque d'Orléans, publia un

Examen impartial de l'avis du conseil d'Etat; l'autre, M. Clausel de Montals, nommé peu après à l'évêché de Chartres, répandit sa brochure : *Des appels comme d'abus*. Lorsque l'opinion égarée eut arraché les ordonnances de 1828, dirigées principalement contre les petits séminaires et les Jésuites, l'épiscopat français tout entier se concerta pour adresser des remontrances au gouvernement. Le cardinal de Clermont-Tonnerre fut chargé de remettre le Mémoire au roi Charles X. Cette démarche ne resta pas tout à fait stérile; quelques concessions furent faites à l'épiscopat. Après la mort de Léon XII, le cardinal, malgré son grand âge, voulut se rendre au sein du Sacré Collège. Il se luxa le fémur pendant le voyage, et persista néanmoins dans sa résolution. Il prit part au conclave d'où Pie VIII sortit Souverain Pontife. Rentré dans son diocèse, il fut emporté, après quelques jours de maladie, le 21 février 1830. Ce doyen de l'épiscopat français, homme généreux et de manières nobles, s'était toujours signalé par son zèle pour la religion.

CLESIIUS ou DE CLOSS (BERNARD), né dans le Tyrol, s'avança à la cour de l'empereur Maximilien I^{er}, qui l'admit dans son conseil et lui procura l'évêché de Trente dans le Tyrol. — Après la mort de ce prince, en 1519, il continua à servir Charles V, petit-fils et successeur de ce prince. En 1526, il se trouvait à la diète de Spire, et Charles V lui obtint le chapeau de cardinal, que lui donna, en 1530, le Pape Clément VII. Cette dignité rehaussa son crédit en Allemagne, où il résista avec énergie aux entreprises des protestants. Il fit exécuter de grands travaux à Trente, et mourut subitement en allant prendre possession de l'évêché de Brixen, le 28 juillet 1539, dans la 55^e année de son âge. (Voy. SLEIDAN, l. VI; — HUNDIUS, *in Met. Salib.*, — GARIMBERT; — UGHELLI; — CIACONIUS; — AUBERT.)

CLUGNY (FERRI DE), né à Autun, d'une famille noble, était chanoine et official d'Autun, conseiller du grand conseil de Philippe le Bon, duc de Bourgogne et maître des requêtes ordinaire à sa cour, lorsque ce prince le chargea d'assister, au nom du clergé, à la rédaction de la coutume du duché de Bourgogne; toutefois, il ne put remplir ces fonctions, le duc l'ayant, peu après, 1456, envoyé en ambassade à Rome, auprès du Pape Calixte III, avec Geoffroy de Toisy, seigneur de Mimeure. — Depuis il fut encore envoyé, avec le duc de Clèves, à Mantoue, auprès du Pape Pie II, pour se concerter sur les moyens de faire la guerre aux Turcs, et pour déposer, aux pieds du Souverain Pontife les hommages du duc son maître. En 1459, il obtint du Pape Pie II des lettres apostoliques, contenant ratification et confirmation du traité d'Arras et de tout ce qui avait été fait par le Pape Eugène et par ses successeurs, prédécesseurs de Pie II, lesquelles il envoya à la chambre des comptes de Bourgogne, qui lui en donna acte. En cette même année, 1459, le duc de

Bourgogne lui accorda un brevet pour être promu à celui des deux évêchés d'Autun ou de Mâcon qui viendrait à vaquer le premier. Ferri de Clugny fut aussi lieutenant du chancelier de Bourgogne, en la cour de la chancellerie de Bourgogne, au siège d'Autun, comme on le voit par une commission qu'il décerna, en cette qualité, aux moines de Saint-Martin d'Autun, le 2 décembre 1459. Le 8 novembre 1465, il fit, avec le chapitre de l'église cathédrale d'Autun, un acte par lequel il fut permis de faire bâtir, dans l'église cathédrale, une chapelle pour sa sépulture, et il y fonda plusieurs anniversaires. Cette chapelle, convenablement décorée, fut appelée *la chapelle dorée*, nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui. Dans le titre de cette fondation, Clugny est qualifié docteur ès-droit, chanoine et abbé de Saint-Etienne de l'Etrier, en l'église d'Autun, chanoine et archidiaque de Fauverney, en l'église de Besançon et official d'Autun. En janvier 1465, il était le troisième des ambassadeurs envoyés par le comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, auprès du roi Louis XI en la ville de Melun. Les deux premiers étaient le maréchal de Bourgogne et le bailli de Saint-Quentin, et le quatrième, Jean Carondelet. Clugny, qui était aussi protonotaire du Saint-Siège apostolique, fut encore un des députés chargés, en 1468, de négocier la paix de Péronne, et à Senlis, en 1473. En 1468, il avait disputé, mais sans succès, le doyenné de l'église d'Amiens. Toutefois, il posséda dans la suite un certain nombre d'abbayes en commende, fut prévôt de l'église collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune, chanoine de Cambrai, archidiaque d'Ardenne en l'église de Liège, etc. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, du conseil duquel il était chef, en l'absence de son chancelier, l'institua chancelier de son ordre de la Toison d'or, par ses lettres données à Luxembourg, en l'assemblée des chevaliers et compagnons de cet ordre, le 15 septembre 1473. Peu après, le Pape Sixte IV le nomma à l'évêché de Tournai, du consentement du roi de France Louis XI. Le duc Charles, ayant, en 1474, érigé un parlement, pour les Pays-Bas, à Malines, et s'en étant fait le chef, déclara son chancelier pour le remplacer, et, en l'absence du chancelier, le nouvel évêque de Tournai : mais cet établissement ne dura pas plus que la vie du duc qui fut tué en 1477, sous les murs de Nancy, après ses désastres de Granson et de Morat. Clugny créé, le 15 mai 1480, par Sixte IV, cardinal du titre de Saint-Vital, baptisa, en janvier suivant, dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, Marguerite, fille de Maximilien, archiduc d'Autriche, depuis empereur d'Allemagne, et de Marie de Bourgogne, fille et héritière du malheureux Charles le Téméraire. Le nouveau cardinal, parti pour Rome afin de recevoir le chapeau, y mourut subitement, le 7 octobre 1483, et fut inhumé dans l'église de Saint-Marie du Peuple. (Voy.

GOLLUT, *Mémoires de la Franche-Comté*, p. 843 ; — ROBERT, *Gallia Christiana*, p. 214 ; — SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.*, nov. edit., t. III, p. 109, 235, 266 ; t. IV, p. 463, 933 ; — FRISON, *Gall. purpur.*, lib. IV, p. 527 ; — GAZEY, *Histoire ecclésiastiq. des Pays-Bas* ; — COQUILLE, *Libertés de l'Eglise de France*, p. 5.)
 COBELLUTIO (SCIPION), né à Viterbe, en 1565, le même jour où son père était nommé consul, fit ses études à Rome dans le collège Nardin ; il s'appliqua ensuite au droit civil dont il fit des leçons publiques dans le collège romain, et à l'étude des antiquités dans laquelle il acquit de vastes connaissances. — Il eut à prononcer, en présence de Clément VIII, un discours dont on admira la correction et l'élégance ; mais il manquait de l'action oratoire. Un de ses amis, Pompée, cardinal d'Aragon, lui ouvrit la carrière des emplois, en lui obtenant la charge de secrétaire des brefs, sous le Pape Paul V. Ce Pontife, comprenant sa valeur, l'éleva au cardinalat, dans la promotion de 1616, avec le titre de Sainte-Susanne. La maison de ce prince de l'Eglise était ouverte à tous les savants ; il les protégeait, secourait généralement ceux qu'il savait être dans l'indigence. Chaque année il envoyait en Hongrie une somme d'argent pour soulager les misères des Chrétiens qui gémissaient sous la tyrannie des Turcs. Il donna à un évêque une valeur de quinze cents écus d'or, en ornements d'église, pour le stimuler à travailler avec une nouvelle ardeur à la réunion des Grecs avec l'Eglise latine. Le cardinal Cobellutio est un de ceux qui, en 1623, souscrivirent les lettres du Pape Urbain VIII pour la canonisation de saint Ignace, qui avait fondé un siècle auparavant l'institut des Jésuites. Il a laissé des ouvrages qui sont restés manuscrits. C'est à lui qu'on doit la constitution *De eligendo Summo Pontifice*, publiée par Grégoire XV. En mourant, il dit qu'il avait de grandes obligations à deux personnes, à Paul V, qui l'avait fait cardinal, et au cardinal Borghèse qui lui avait fait manquer le Souverain Pontificat. Il mourut à Rome, le 29 juin 1627 ; les Jésuites, qu'il avait institué ses héritiers, lui firent ériger dans l'église de Sainte-Susanne, un monument surmonté de l'épithaphe suivante ;

D. O. M.

SCIPIONI COBELLUTIO Viterbiensi,
 Sanctæ Suzannæ cardinali Bibliothecario,
 Ecclesiasticæ libertatis, et dignitatis reuerentissimo;
 In quem hoc elogium Roma consentit,
 Litteris conciliatricibus,
 Purpuram adeptum esse,
 Perpetuo litterarum patrocinio
 Gratiam litteris reddidisse,
 Fructum potentia
 Opportunitate bene merendi de pluribus
 Estimasse ;
 Collegium Viterbiense Societ. Jesu
 Testamento hæres posuit,
 Obiit anno Domini M. DC. XXVII,
 Ætatis LXII.

A Scipion Cobellutio de Viterbe, cardinal du titre de Sainte-Susanne, bibliothécaire apostolique.

allé conservateur de la liberté et de la dignité de l'Eglise, qui, de l'aveu unanime des Romains, ne dut qu'aux belles-lettres la pourpre sacrée, qui ne cessa d'être le protecteur des savants, regardant le pouvoir de faire le bien comme le fruit le plus précieux de la puissance, le collège de Viterbe de la Société de Jésus, son héritier testamentaire, a élevé ce monument.

COECI (POMPONE), Romain, évêque de Citta di Castello, fait cardinal, en 1542, par Paul III, mourut en 1542.

COESI. Voy. — **FRÉDÉRIC.**

COETIVI (ALAIN DE), né en Bretagne, le 8 novembre 1407, d'Alain III du nom, seigneur de Coetivi, et de Catherin edu Châtel, fut, en 1438, nommé évêque de Dol, après Jean de Bruc, et, en 1445, transféré à l'évêché de Cornouailles, aujourd'hui Quimper. — Depuis, il reprit l'administration de son premier évêché, après la mort de Raoul de la Moussaie. Alain de Coetivi était déjà évêque d'Avignon, et le Pape Nicolas V l'avait élevé au cardinalat, le 20 décembre 1448. C'était un homme très-instruit dans les affaires ecclésiastiques et séculières, généreux, droit, incapable de flatterie. On l'appelait le cardinal d'Avignon. C'est lui qui s'opposa au dessein qu'avaient les cardinaux d'élever Bessarion à la papauté, après la mort de Nicolas V. Sa raison était que l'Eglise latine présentait assez de sujets dignes de la tiare, sans qu'on fût obligé d'en chercher un qui sortait de l'Eglise grecque, comme si le mérite personnel de l'illustre cardinal n'était pas un titre suffisant. Coetivi poussa un jour la liberté de la parole au point de reprocher, en plein consistoire, à Paul II, d'être vain, méprisant, dissimulé, ajoutant que, pendant plus de vingt ans, il avait comprimé ses mauvaises inclinations, afin de travailler à surprendre les suffrages du Sacré Collège. En 1456, Calixte III l'avait onvoyé en France avec le caractère de légat. Pie II l'employa aussi dans les plus grandes affaires, et toujours le cardinal d'Avignon se montra à la hauteur des fonctions qui lui furent confiées. Sous le pontificat de Sixte IV, il opta l'évêché de Sabine, et mourut à Rome, le 22 juillet 1474, dans la 67^e année de son âge. Il est inhumé dans l'église de Sainte-Praxède où se voit son épitaphe. Bienfaiteur de l'Eglise d'Avignon, il avait aussi fait reconstruire le palais épiscopal. (Voy. **GOBELIN**, pseudonyme de Pie II, *Comment. Pii II*, l. II; — **JACQUES DE PAVIE**, *Comment.*, l. II, et *epist.* 310; **FRISON**, *Gallia purpurata*; **AUBERRY**, *Hist. des card.*; — **SAINTE-MARTHE**, *Gallia Christiana*; — **NOUGUIER**, *Hist. d'Avignon*; — **CODEFROY**; — **Bertrand d'ARGENTRÉ**; — **AUGUSTIN DUPAS**; — **CIACONIUS**; — **ONUPHRE**; — le P. **ANSELME**, *Hist. généalogiq. et chronologiq. de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, 1694, 2 vol. in-folio.)

COETQUEN (PHILIPPE DE), Français, évêque de Léon, puis archevêque de Tours, créé prêtre-cardinal, en 1440, par l'antipape Félix V, mourut en 1441.

COINTEREL (MATTHIEU), fils d'un marchand-ferrant de Méranne, en Anjou, naquit en 1519. — Il fit ses premières études à Angers, chez un de ses oncles maternels, qui était chanoine. Pendant son séjour dans cette ville, ayant fait rencontre d'un prince étranger, qui examinait avec curiosité les clochers de la cathédrale, dédiée à saint Maurice, il s'approcha de lui, lui fit considérer la hardiesse de l'architecture, et l'entretint des antiquités de la ville; ce qui plut tant à ce seigneur, qu'il proposa au jeune homme de faire avec lui le voyage de l'Italie. Cointerel accepta cette proposition; mais, arrivé à Venise, il tomba dangereusement malade. Le médecin qui le traita, nommé Buoncompagnoni le prit, après sa guérison, pour précepteur de ses enfants, et le fit connaître à Hugues Buoncompagnoni, son frère, professeur de droit à Bologne, qui, depuis fut Pape sous le nom de Grégoire XIII. Hugues plaça Cointerel chez André de Boni, un de ses collègues qui, ayant été appelé peu de temps après à Rome par Paul III, y mena avec lui Cointerel. Buoncompagnoni les y joignit, dès que Boni eut été fait référendaire de l'une et de l'autre signature, et secrétaire des brefs. Ensuite Boni étant allé au concile de Trente, Cointerel eut ses emplois, et fut de plus, auditeur de la légation du cardinal de saint-Hippolyte, en France, et du cardinal Alexandrin, en Espagne. Buoncompagnoni étant devenu Pape, le fit dataire, puis cardinal en 1583.

Ce prélat qui, parti de si bas commencements, n'avait dû qu'à lui-même, et hors des temps de troubles, une si grande élévation, devait être un homme peu ordinaire. Il fut, d'ailleurs, toujours estimé pour la pureté de ses mœurs, son savoir et sa libéralité. On a de lui un recueil, très-bien fait, des minutes des dispenses accordées par Grégoire XIII on des occasions importantes. Il mourut à Rome, le 28 novembre 1583, et fut enseveli dans la chapelle qu'il avait fait bâtir dans l'église de Saint-Louis. Le P. Raimond, Jésuite, a fait son oraison funèbre.

COLIGNY (ODER DE), cardinal de Châtillon, archevêque de Toulouse, évêque et comte de Beauvais, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, de Fleury, de Ferrière et des Vaux de Cernay, né à Châtillon-sur-Loing, le 10 juillet 1515, était fils de Gaspard de Coligny, maréchal de France, et de Louise de Montmorency. — Il fut élevé avec beaucoup de soin, il se fit remarquer par son esprit et son goût pour les belles-lettres. Le Pape Clément VII le revêtit de la pourpre romaine, en 1533, lors de son entrevue avec François I^{er} à Marseille. Mais le jeune cardinal se laissa entraîner par l'amiral et d'Andelot, ses frères puînés, pervertis par Calvin, et il s'enrôla avec eux dans l'hérésie. Il rendit de grands services à ceux de son parti; mais le Pape Pie IV le priva de la pourpre dans un consistoire secret. Cette mesure ne le toucha point. Il épousa Elisabeth de Kanteville, à la sollicitation des huguenots, qui triomphaient d'avoir, par lui

est, un cardinal martyr. Le cardinal apostolique mourut en Angleterre, le 14 juillet 1571, empoisonné par son valet et assassiné. Sa veuve régnait, en 1602, sur deux rois; mais elle fut obligée de se démettre de son trône du parlement de Paris. Voy. *SIXIÈME ANNÉE*; — D'ATHÈSVE, *H. G.*, t. 15, p. 18; — DE THOU; — PETRARELLAKIS; — GIACOMUS; — DE BOUCHER; — SAINTE-MARTHE; — LE P. ANSELME.

COLIMENTO RAYNARD DE, issu d'une famille noble de l'Abruzze, du royaume de Naples, après avoir fait de bonnes études et avoir acquis une grande réputation par son savoir, fut fait évêque du Mont-Cassin. Il y eut quelques contestations sur son élection. Guidobald, nommé à la même abbaye par l'empereur Lothaire II, voulut faire valoir sa nomination; mais il se désista en 1138, et Colimento jouit paisiblement de l'abbaye. Quelque temps après, Innocent II le crea cardinal. Les rois de Sicile, Roger II et Guillaume I^{er}, avaient ravagé l'abbaye et les terres qui en dépendaient; mais Guillaume, revenu à de meilleurs sentiments, rétablit ce qui avait été détruit, remit les moines en possession, et répara, par des présents considérables, les dommages qu'il avait causés. Louis VII, roi de France, donna aussi à ces religieux des témoignages de sa munificence. Dans la suite, Colimento bâtit, dans le comté de Penna, une petite ville qui fut appelée *San-Martino nelle saline*. Ce cardinal a écrit la *Vie de saint Sévère*, évêque, et quelques autres ouvrages. Il mourut le 15 juillet 1165. Pierre Diacre lui a dédié le 1^{er} livre de son *Histoire du Mont-Cassin*. (Voy. *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.)

COLLEMEZZO (PIERRE DE), naquit, suivant les uns, en Champagne, suivant d'autres, à Coulommiers, en Brie; car son vrai nom est *Colmien* ou *Columiers*. — Après avoir été de la maison de Pandulphe, évêque de Norwich, en Angleterre, et ensuite prévôt de l'église de Saint-Omer, il prêcha la croisade contre les albigeois, et fut élu à l'archevêché de Rouen, qu'il n'accepta que par obéissance, ayant déjà refusé huit évêchés. Le Pape Innocent IV l'employa en différentes négociations, et, en 1234, le fit cardinal, du titre d'Albane, d'où vient qu'il est nommé *Petrus Albanensis* dans la bulle d'Innocent IV, pour la déposition de Frédéric. Pierre ne fut pas favorable aux Dominicains ni aux Cordeliers, qu'il avait soumis à la visite épiscopale; aussi n'ont-ils pas manqué de dire que sa mort, arrivée en 1253, en était une punition. Un degré sur lequel il montait s'affaissa, et il fut tué sur le coup. (Voy. SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — FRISON, *Gallia purpurata*; — AUBERTY, *Hist. des card.*)

COLLICOLA (CHARLES), né à Spolète, le 31 mai 1682, était en 1715, préfet de l'Annonce à Rome, c'est-à-dire chargé de présider aux approvisionnements. — Depuis il fut clerc de la chambre apostolique, et chargé, le 13 janvier 1717, d'exercer par *interim* l'emploi de secrétaire de la congrégation *De propoganda fide*, qui venait de vaquer par la

mort de l'abbé Fagnan survenu le 28 octobre 1716. Le cardinal d'Anguillara fut élu pour le remplacer, mais il fut nommé en 1718 pour exercer le siège de cardinal-évêque de la chambre apostolique, à la place de cardinal de Patrice, qui venait d'être nommé comme légat à Ferrare. Par suite, il prit possession de la charge de cardinal de la basilique Saint-Ange. Depuis, par commission, ce fut le maître de chambre du Pape Clément XI, qui fut nommé pour la seconde fois, le 3 février 1721, à la charge de trésorier général de la chambre apostolique, dont il prit possession le 8 du même mois, et dans laquelle il fut maintenu, le 19 mai suivant, par le Pape Innocent XIII, et continué, en 1726, par le Pape Benoît XIII, lors de son exaltation. Ce Pontife le crea cardinal de la sainte Eglise romaine, le 9 décembre 1726, mais le reserva alors *in petto*, et ne le déclara que le 30 avril 1728, lui assignant en même temps une pension de cent écus d'or, par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices. Il reçut la barrette le même jour, et le chapeau le 4 mai. Le Pape fit la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche, le 10 du même mois, et lui assigna ensuite le titre diocésain de Sainte-Marie *in porticu Campitelli*. Ce prélat mourut à Rome, le 19 octobre 1730, d'une inflammation de poulmon, causée, dit-on, par une indigestion; il était dans la 49^e année de son âge, et la quatrième de son cardinalat. Le corps de cette Eminence fut porté le 20 au soir dans l'église des Carmes à Monte-Santo, où, le 21, furent célébrées ses obsèques, après lesquelles il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jacques, apôtre, et de Saint-François d'Assise, lieu de la sépulture de sa famille.

COLLOREDO (LEANDRO), né dans le Frioul, possession autrichienne sur l'Adriatique, d'une ancienne famille originaire d'Allemagne, était prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, quand il fut élevé au cardinalat, en 1686, par le Pape Innocent XI. Ce prélat, d'une grande érudition, entretenait une correspondance avec les principaux savants, ses contemporains. Dans le 1^{er} volume des *Oeuvres posthumes* des PP. Mabillon et Ruinart, on trouve dix ou douze de ses lettres, adressées pour la plupart au P. Mabillon. Il mourut grand pénitencier de l'Eglise, le 11 janvier 1709. (Voy. BONIFACIO, *Histoire du Frioul*; — GUALDO PRIORATO, *Scena d'huom. illust.*; — TELDENUS, *Historia nostri temporis*.)

COLLOREDO (ANTOINE-THÉODORE DE), né à Vienne (Autriche), en 1720, archevêque d'Olmütz, fut fait cardinal en 1803 par Pie VII. Il mourut en 1811.

COLONNE (JEAN), Romain, est un de ceux qui ont le plus contribué à la grandeur et à l'élévation de cette ancienne et illustre famille. — En 1216, il fut créé par le Pape Honoré III, cardinal du titre de Sainte-Praxède. Ensuite il fut déclaré légat de l'armée chrétienne, envoyée dans le Levant. C'est cette même armée qui, sous Jean, roi

de Jérusalem, et sous les autres princes croisés, prit, le 5 novembre 1219, la ville de Damiette après 22 mois de siège. Le légat eut une grande part à ce succès, par l'ardeur avec laquelle il animait chefs et soldats. Ce cardinal, néanmoins, fut pris par les Sarrasins, et condamné à être scié par le milieu du corps. Ceux-ci se préparaient à lui faire subir cet arrêt barbare, lorsque, surpris de son calme et de sa constance, et cédant à l'admiration, ils le rendirent à la liberté. On dit qu'il rapporta avec lui à Rome la colonne contre laquelle notre Sauveur avait été flagellé, et qu'il la plaça dans l'église de Sainte-Praxède, où elle se voit encore. Depuis, le Pape Grégoire IX lui donna le commandement de l'armée qu'il avait mise en campagne pour enlever le royaume de Naples à l'empereur Frédéric II; mais ce dessein se trouvant plus difficile à exécuter qu'on ne l'avait pensé, le cardinal Colonne occupa l'armée à reprendre quelques places que les impériaux avaient surprises dans la Marche d'Ancone. Il mourut peu de temps après, au commencement de février 1245. L'hôpital de Latran, qu'il avait fondé, est un monument de sa charité. (Voy. Matthieu de Westin, *ad annum* 1244; — Paul JOYE, *Vita Pomp. Colonn.*; — ONUPHRE; — CIACONIUS; — VICTORELLI; — AUBERY; — SPONDE.)

COLONNE (JACQUES), archidiacre de l'église cathédrale de Pise, fut élevé au cardinalat, le 12 mars 1278, par le Pape Nicolas III. Par cette promotion, le Pontife voulut se rendre favorable la puissante maison de Colonne, afin d'y trouver un appui et une défense contre la maison des Ursins. Martin IV, Honoré IV et Nicolas IV, qui occupèrent successivement le Saint-Siège après Nicolas III, entourèrent toujours d'une grande considération la famille des Colonne. Nicolas IV donna à Jacques l'archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, et la protection de l'ordre militaire de Saint-Jacques. Ce Pontife mourut en 1292; Célestin V qui lui succéda étant mort en prison, en 1296, après avoir abdiqué le souverain pontificat, la haine qu'on avait conçue contre Boniface VIII, successeur de Célestin, fit croire que la mort de ce dernier n'avait pas été naturelle. On blâmait publiquement à Rome les procédés violents de Boniface qu'on accusait de cruauté. Les soupçons étaient injustes et les accusations exagérées. Boniface, par des raisons dictées par la politique et la prudence, avait fait enfermer dans une forteresse, le Pontife démissionnaire, de peur que, dans ces temps d'anarchie, des séditeux ou des novateurs ne se fissent de ce vieillard, très-estimable sans doute et digne du plus grand intérêt, un drapeau pour agiter les populations, fomenter des troubles et susciter des embarras aux gouvernants. Mais le peuple n'écoute pas la voix de la raison; il ne suit que sa passion. Les esprits s'agitaient donc contre Boniface qui, à tort ou à raison, se persuadait que c'étaient les Colonne qui ani-

maient le peuple contre lui, et qui répandaient des bruits injurieux à son caractère et à sa dignité. La famille des Caraffe, à laquelle il appartenait, avait toujours été en mauvaise intelligence et en rivalité avec celle des Colonne; celle-ci avait toujours été ardente gibeline, tandis que les autres étaient des Guelfes acharnés. D'ailleurs les cardinaux Colonne s'étaient opposés à l'élection de Boniface et avaient refusé de venir lui présenter leurs hommages, bien qu'il les eût sommés de se rendre à Rome. Connaissant l'humeur altière et emportée de Boniface, pour s'y dérober ils se retirèrent à Népi, où commandait Jean Colonne, un de leurs parents. Cette conduite offensa vivement le Pontife, qui publia une croisade contre les Colonne. Il alla assiéger Népi, et la réduisit à une telle extrémité que, pour la sauver, le gouverneur n'eut d'autre parti à prendre que d'en faire sortir les cardinaux, ses parents. Ils se jetèrent dans Palestrine, où commandait alors Sciarra Colonne, un de leurs cousins, et ils y furent très-bien reçus. Le Pape, pour vaincre la révolte, alla lui-même assiéger Palestrine, d'où les trois Colonne sortirent déguisés, pour se réfugier chez un de leurs amis à Pérouse. Le lendemain la ville se rendit, et Boniface la fit détruire, de même que quelques autres, qui avaient ouvert leurs portes aux Colonne. Ensuite il lança contre eux les foudres ecclésiastiques. Il priva Jacques et Pierre du cardinalat et de leurs bénéfices; il retrancha Sciarra de la communion; et, non content de ces rigueurs, il mit leur tête à prix et alla jusqu'à excommunier ceux qui porteraient à l'avenir le nom et les armes des Colonne. Sciarra, fuyant cette persécution, fut pris sur mer, par des pirates, et mis à la chaîne. Cette condition, toute misérable qu'elle était, lui parut préférable à celle où la haine du Pontife l'avait jeté. Ceux qui l'avaient pris ayant abordé à Marseille, le roi Philippe le Bel le fit délivrer, et, en 1303, l'envoya en Italie avec quelques troupes et Guillaume de Nogaret. Ils surprirent Boniface à Anagni, où l'on dit que Sciarra Colonne lui donna un soufflet, ayant la main armée d'un gantelet. Cet outrage aurait eu lieu le 7 septembre; et le Pontife, de retour à Rome, y mourut de désespoir, suivant quelques-uns, le 11 octobre suivant. Benoît XI, son successeur, rétablit les Colonne, qui jouirent d'un grand crédit sous le Pontificat de Clément V et de Jean XXII. Quant au cardinal Jacques Colonne, il était mort dès le 14 août 1318.

COLONNE. (PIERRE), neveu du précédent dont il partagea en grande partie les vicissitudes de fortune, était marié, quand Nicolas IV le revêtit de la pourpre romaine en 1288. — Sa femme, de son côté, prenait le voile de religion et faisait vœu de chasteté. Dans ces temps difficiles, les Souverains Pontifes cherchaient un appui dans les familles puissantes dont ils faisaient entrer quelques membres dans le Sacré Collège. Le cardinal Pierre mourut en 1326, à Avi-

gnon où résidaient alors les Papes; son corps fut porté à Rome et inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure où l'on voit son épitaphe.

(Sur Jacques et Pierre Colonne *Foy. VILANI*, liv. VII, c. 54 et seq.; — *BLONDUS*, dec. 2, l. IX; — *RAINALDI*; — *SPONDE*; — *CIACONIUS*; — *AUBERY*.)

COLONNE (JEAN), Romain, créé, en 1327, par le Pape Jean XXII, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mourut en 1348.

COLONNE (AGAPET), évêque de Lisbonne, créé en 1378, prétre-cardinal du titre de Sainte-Prisque par Urbain VI, légat en Toscane, en Lombardie et à Venise, mourut le 11 octobre 1380.

COLONNE (ETIENNE), créé par le Pape Urbain VI dans la promotion de 1378, diacre-cardinal du titre de Saint-Rustache, mourut en 1379.

COLONNE (OTON), créé cardinal en 1405, puis élu Pape sous le nom de Martin V en 1417, mourut le 21 février 1431.

COLONNE (PROSPER), créé par le Pape Martin III, dit V, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, en 1419 ou 1426, mourut le 24 mai 1463.

COLONNE (JEAN), créé, en 1480, par le Pape Sixte IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, évêque de Riéti dans l'Etat ecclésiastique, était petit-neveu du Pape Martin V, fils d'Antoine, prince de Salerne et frère des habiles capitaines Fabricius et Prosper Colonne. Quelque temps après sa promotion au cardinalat, Sixte IV ayant pris les armes contre Ferdinand, roi de Naples, fit arrêter le cardinal Jean comme partisan secret de ce prince; et il aurait couru risque de la vie, si le traité de paix qui fut alors conclu, ne lui eût offert le moyen de sortir du château Saint-Ange où il était détenu depuis plus d'un an. — Sous le pontificat d'Alexandre VI, les Colonne se déclarèrent pour le roi de France, Charles VIII, qui passait en Italie à la tête d'une armée, afin de faire valoir, les armes à la main, sur le royaume de Naples, les droits qu'il tenait de la maison d'Anjou. Ce royaume était alors occupé par les princes de la maison d'Aragon. Pour se dérober aux ressentiments du Pape, le cardinal sortit de Rome; il se trouvait avec Gilbert, comte de Montpensier, à la prise de Gaëte où il tâcha d'adoucir la fureur de la soldatesque pendant les désordres du pillage. Son frère Prosper ayant ensuite abandonné le parti des Français, Jean Colonne se retira en Sicile et n'en revint qu'en 1503, après la mort d'Alexandre VI. Il fit partie des conclaves d'où sortirent les Papes Pie III et Jules II. Ce dernier lui donna toute sa confiance, l'investit des premières charges et affecta de l'élever autant qu'Alexandre VI avait cherché à l'abaisser. Le cardinal Jean Colonne mourut à Rome, le 26 septembre 1508, âgé de 51 ans, et fut enseveli dans l'église des Douze-Apôtres où on lit son épitaphe. (*Foy. GUICHARDIN, Hist.*, liv. VIII et suiv.; — *Paul JOVE*, l. III;

— *Philippe de COMINES*; — *Raphaël VOLATERRANS. Commentarii Urbani*; — *ONCPHRE*; — *CIACONIUS*; — *SPONDE*; — *AUBERY*.)

COLONNE (POMPÉE) était neveu du cardinal Jean, et de l'illustre guerrier Prosper Colonne. — Son père ayant été tué dans une sédition, son oncle Prosper, devenu son tuteur, le fit élever avec soin, recommandant à ses maîtres de lui inculquer l'amour de l'étude et des belles-lettres. Mais le jeune Pompée était entraîné par un goût irrésistible pour la profession des armes; il fit la guerre longtemps, et ne s'attacha à l'état ecclésiastique que sur un ordre formel de son tuteur, qui voulait le voir recueillir une partie des bénéfices du cardinal Jean Colonne, son autre oncle. Pompée y consentit enfin, quoique avec peine, et par obéissance, et fut pourvu de l'évêché de Riéti, des abbayes de Subiaco, de Grotta-Ferrata, et de quelques prieurés. On dit qu'aussitôt après il accepta un cartel, que lui fit porter un Espagnol; qu'il se trouva sur le lieu pour se battre; mais qu'ayant été séparé, il en eut tant de dépit, qu'il mit sa soutane en pièces. Bientôt il se fit une autre affaire avec Jules II. Le bruit ayant couru que ce Pontife était mort en 1512, Pompée se mit à la tête de quelques jeunes Romains, et se rendit maître du Capitole. Cet attentat lui coûta ses bénéfices, qui furent donnés à un de ses cousins. On parvint cependant à le faire rentrer en grâce auprès de Jules II, qui lui envoya l'ordre de le venir trouver. Mais parce que le bref qui contenait cet ordre ne lui donnait pas le titre d'évêque de Riéti, il s'emporta et refusa de le recevoir. Léon X le décora de la pourpre le 1^{er} juillet 1517. Le cardinal Pompée concourut depuis, en 1522, à l'élection d'Adrien VI, pour contrecarrer Jules de Médicis qu'il n'aimait point. L'année suivante après la mort d'Adrien VI, les intrigues et la jalousie de ces deux cardinaux empêchèrent, pendant plus de deux mois l'élection d'un Pontife. On fit à cette occasion l'épigramme suivante :

Ecce iterum e summo dejectam culmine Romam
Pompeii et Juli mens furiosa premit.
Brute, pius, Photine, pius nunc stringite ferrum;
Quid servasse juvat, si peritura fuit.

Les fureurs de Pompée et de Jules menacent encore Rome, précipitée du faite de sa grandeur. Brutus, Photin, tirez maintenant le glaive sacré. Que sert d'avoir sauvé Rome, si elle devait périr ?

Cependant ils finirent par s'accorder, et cette réconciliation donna le calme à l'Eglise, par l'élection du cardinal de Médicis, qui prit nom Clément VII. La réconciliation ne fut pas de longue durée; l'ancienne querelle se ranima et amena deux fois la prise de la ville sainte; la première fois, par le cardinal Pompée, avec Hugues de Moncade en 1526; et l'autre, en 1527, plus désastreuse pour Rome que les invasions des Alaric, des Genséric et des Odoacre, par les Impériaux, que suivait, plutôt qu'il ne les commandait, le connétable de Bourbon, leur général. Clément VII, qui avait privé Pompée Colonne du cardinalat et de ses bénéfices, se

voyant prisonnier au château Saint-Ange, eut recours à lui dans sa détresse. Pompée dont l'âme était grande et généreuse, oubliant ses ressentiments, travailla ardemment et avec succès à la délivrance du Pontife. Ce dernier, de son côté, s'empressa de le rétablir, lui donna la légation de la Marche d'Ancône, l'évêché d'Aversa et l'archevêché de Monte-Réale, en Sicile. Depuis il fut vice-roi de Naples, où il mourut le 28 juin 1532, dans la 53^e année de son âge. Ce cardinal, protecteur des gens de lettres, libéral et magnifique, avait composé un poème intitulé : *De laudibus mulierum*, en l'honneur de Victoria Colonne, marquise de Pescaire, femme aussi distinguée par son savoir que par sa vertu. Ce poème est resté manuscrit. Le P. Labbe le cite dans sa *Bibliotheca nova manuscriptorum*, in-4^e, p. 335. Dom Bernard de Montfaucon en parle aussi dans sa *Bibliotheca bibliothecar. manuscript. nova*, p. 141 et 308; il ajoute qu'il se trouvait manuscrit à Rome, dans la bibliothèque Vaticane; et à Milan, dans la bibliothèque Ambrosienne. Paul Jove a écrit la vie de ce cardinal. (Voy. OUPHRE, *Chronic.*; — Paul JOVE, in *Vita Col.*; — GUICHARDIN, liv. x; — AUBERY, *Histoire des cardinaux.*)

COLONNE (MARC-ANTOINE), fils de Camille Colonne, duc de Zagarole, et de Victoire Colonne, naquit à Rome, où il étudia la philosophie sous le Cordelier Félix de Montalte, qui fut le Pape Sixte V. — Il était archevêque de Tarente, quand, en 1565, Pie IV le promut au cardinalat. Pie V lui donna l'archevêché de Salerne. Grégoire XIII, Sixte V et Grégoire XIV l'employèrent en diverses légations. Clément VIII lui donna la charge de bibliothécaire apostolique, charge qui semblait être due à ce cardinal, distingué par ses vastes connaissances. Aussi Marc-Antoine était-il considéré dans le Sacré Collège, et réunit-il, dans divers conclaves, un certain nombre de voix qui le portaient au souverain pontificat. Il y serait arrivé, si ses meilleurs amis ne lui avaient manqué de parole, comme il se plaisait à le dire lui-même. S'étant trouvé mal un jour, il se fit transporter à Zagarole, dans le diocèse de Palestine, où il mourut le 13 mars 1597. On lui attribue un traité *De ecclesiasticorum reddituum origine et jure*. Ce traité est de Antonio Marsilio, dit Colonne de Bologne, auquel le cardinal Marc-Antoine remit l'archevêché de Salerne.

COLONNE (ASCAGNE), fils du duc de Palliano, fut envoyé, très-jeune encore, en Espagne, où il étudia à l'université de Salamanque. — Philippe II, roi d'Espagne, lui fit obtenir, en 1586, du Pape Sixte V, le chapeau de cardinal. Le cardinal Ascagne, érudit et protecteur des gens de lettres, passe pour l'auteur d'un ouvrage destiné à réfuter le *Traité de la monarchie de Sicile*, où le cardinal Baronius qualifie le roi d'Espagne d'usurpateur de cette Ile. On a encore de lui quelques lettres et des harangues. Il mourut en 1608.

(Voy. LEMIRE, *De scriptoribus sæculi xvii*;

— Janus Nicius ERYTHRÆUS, *Pinaces imag. illustr.*, c. 48; — LAROCHEPOZAI, *Nomencl. card.*; — Le continuateur de Ciconius.)

COLONNE (JÉRÔME), Romain, nommé, en 1627, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis de Saint-Ange, de Sainte-Marie in Cosmedin et de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Sylvestre, de Sainte-Marie au delà du Tibre, et de Saint-Laurent in Lucina, évêque de Frascati et archevêque de Bologne, mourut en 1666.

COLONNE (CHARLES), de la même famille que les précédents qui, toutefois, appartiennent à plusieurs branches, était fils de Laurent Colonne, prince de Palliano et de Castiglione, duc de Tagliacoti, grand connétable du royaume de Naples, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, et de Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Il fut créé, par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, cardinal-diacre du titre de Sainte-Agathe des Goths, à la Suburra. Il était alors majordome du palais apostolique, charge dont l'avait pourvu Innocent XII le 2 mars 1696, et dans laquelle Clément XI l'avait continué. Ce cardinal mourut à Rome le 8 juillet 1739, dans la 74^e année de son âge, étant né, dans la même ville, le 17 novembre 1665. Il était dans la trente-quatrième année de son cardinalat.

COLONNE (PROSPER), Romain, créé cardinal, en 1739, par le Pape Clément XII, mourut en 1743.

COLONNE (JÉRÔME), Romain, majordome, fut créé cardinal-diacre, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

COLONNE DESCIARRA (PROSPER), Romain, maître de chambre, fut créé, en 1743, cardinal-diacre par Benoît XIV.

COLONNE (MARC-ANTOINE), né à Rome en 1724, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1793.

COLONNE BRANAFORTE (ANTOINE), né à Palerme en 1711, fut fait cardinal par Clément XIII en 1766. Il mourut en 1786.

COLONNE DI ARIGLIANO (NICOLAS), né à Naples en 1730, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1796.

COMINGES ou COMMINGES (JEAN-RAYMOND DE), fils de Bernard VI, comte de Comminges, et de Laure de Montfort, fut, en 1310, élevé sur le siège épiscopal de Maguelone, près Montpellier, après la mort de Lévi de Mirepoix. — Il assista au concile général de Viennois; et, lorsqu'en 1317, le Pape Jean XXII eut érigé en métropole l'église de Toulouse, il en fut le premier archevêque. Arnaud de Comminges, son oncle, évêque de cette ville en 1297, était mort en 1298. Jean Raymond laisse l'église de Maguelone à Simon, son frère, qui mourut peu après, avant même d'avoir été sacré évêque. Le nouvel archevêque commença par tenir un synode, afin de pourvoir aux besoins de son troupeau. Le 18 décembre 1327, Jean XXII le mit au nombre des cardinaux, parmi lesquels il eut ensuite le titre d'évêque de Porto et de Sainte-Rufine. Après la mort de ce Pontife, quelques cardinaux lui offrirent la tiare, à condition qu'il

s'engagerait à ne point rétablir le siège pontifical à Rome. Comminges repoussa ces offres, et mourut à Avignon le 20 novembre 1349, avec la réputation d'un prélat sage, libéral et savant. Il avait fondé à Toulouse un monastère de chanoinesses de Saint-Augustin, qu'il avait doté richement. (*Voy. VILLANI, l. II et XII; — GARRIEL, De episcop. Mag.; — CATEL, Mém. du Lang.; l. V; — FRIZON, Gallia purpurata; — AUBERY, Hist. des card.; — SAINTE-MARTHE, Gallia Christiana; — UGHELLI, De episc. Port.; — CIACONIUS.*)

COMMENDON (JEAN-FRANÇOIS), né à Venise le 17 mars 1524, fils d'Antoine, philosophe et médecin, et de Laure Barbarigo, fut élevé avec beaucoup de soin. Dès l'âge de dix ans, il faisait des vers latins, sans préparation; à l'âge de 14 ans, il alla étudier la philosophie et le droit à Padoue, où ses talents naissants lui firent des amis illustres. — En 1550, il fit un voyage à Rome; et le Pape Jules III, à qui il fut présenté par l'ambassadeur de Venise, le mit au nombre de ses camériers. Ce Pontife faisait bâtir une maison de campagne à quelque distance de Rome; il demanda une inscription en vers, pour une fontaine qui devait être surmontée d'une nymphe, distribuant les eaux dans les jardins. Plusieurs furent présentées; mais celle de Commendon était bien supérieure à toutes les autres. Le Pontife le fit appeler, et, émerveillé de l'esprit et de la sagesse qui dictaient ses réponses: « Ce jeune homme, » dit-il à ceux qui l'entouraient, « a trop de mérite pour rester plus longtemps inutile, et pour n'être employé qu'à faire des vers. » Aussitôt il l'envoya à Urbin, puis en Flandre, où il accompagna le légat Jérôme Dandini, et de là en Angleterre. A peine était-il de retour, qu'il eut à partir pour le Portugal. Il passa dans ces différentes missions le reste du pontificat de Jules III, qui mourut en 1555. Marcel II et Paul IV eurent pour lui la même estime que leur prédécesseur. Paul IV lui donna un appartement dans son palais, et l'admit dans sa confidence la plus intime. Dès le commencement de son pontificat, il lui avait donné l'évêché de Zante, et un bénéfice considérable dans le diocèse de Vérone. Quelque temps après, Commendon fut envoyé, avec le caractère de nonce, vers l'empereur Charles V; mais, des difficultés étant survenues entre ce prince et la cour de Rome, il n'acheva pas son voyage. A son retour dans la capitale de la chrétienté, Paul IV l'envoya à Venise et auprès des différents princes de l'Italie, pour les exciter à se liguier avec le Saint-Siège. Ces nonciatures le retinrent assez longtemps. Après la mort de Paul IV, en 1559, Pie IV, son successeur, rendit pleine justice à Commendon, que Paul, prévenu par les Caraffe, ses neveux, avait maltraité sur la fin de son pontificat. En 1561, il l'envoya, avec le caractère de nonce, auprès de l'empereur Ferdinand I^{er}, pour l'entretenir relativement à la deuxième réouverture du concile de Trente; de là il le fit passer chez

les princes protestants. Commendon alla prendre quelque repos à Venise; mais les Pères du concile de Trente ne lui en laissèrent pas le temps. Ils le chargèrent d'une nouvelle mission, et des plus importantes; c'était de retourner, en qualité de nonce, auprès du même empereur, pour l'instruire de l'état présent du concile, et des affaires de l'Eglise. Il fit ce voyage avec célérité, et peu après, le souverain Pontife l'obligea d'en entreprendre un autre en Pologne, et d'y résider, comme nonce apostolique, auprès du roi Sigismond. Il s'y concilia l'estime générale, en réglant sagement les affaires du clergé, en s'opposant avec énergie aux entreprises des novateurs, et en apaisant, même dans la maison royale, des dissensions qui pouvaient devenir fâcheuses. Pie IV le fit cardinal, à la sollicitation de saint Charles Borromée, son neveu, le 12 mars de l'année 1565, qui était la 41^e de l'âge de Commendon. Six mois après, il passa en Allemagne, pour s'y trouver à la diète d'Augsbourg; en arrivant à Prague, il y apprit la mort du Pontife. Pie V lui succéda le 7 janvier 1566; avant de sortir du conclave, il fit expédier au cardinal Commendon un bref, par lequel il lui ordonnait d'assister, en qualité de légat, à cette diète de l'empire. Deux ans après, il y retourna, y déploya sa capacité et son zèle accoutumé pour la réforme du clergé et pour le bien de l'Eglise. On doit à ses soins la publication du concile de Trente en Allemagne; c'est encore lui qui décida l'empereur Maximilien II à révoquer la permission qu'il avait donnée aux luthériens de prêcher dans l'Autriche. Commendon fut encore légat en Allemagne et en Pologne, pour exciter à la croisade contre les Turcs; il se trouvait, en Pologne, à l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, qui fut depuis notre Henri III. Le légat contribua à cette élection, et le nouveau roi ne manqua pas de reconnaissance. Grégoire XIII, qui avait été élevé à la papauté en 1572, après Pie V, ne rendit pas à Commendon toute la justice qui était due à son mérite et à ses services. Il souffrit que le cardinal Farnèse lui intentât un procès, et l'abandonna à la haine des partisans de l'empereur, lequel se plaignait que Commendon eût préféré les intérêts de la France aux siens, à l'élection d'un roi de Pologne. Mais les cardinaux d'Esse, de Médicis, Sforce, Ursini, Altaemps, et quelques autres prélats éminents se déclarèrent pour Commendon; et lorsqu'ils virent le Pape Grégoire dangereusement malade, ils résolurent de l'élire en sa place, tant par suite de l'estime qu'ils avaient pour son mérite, qu'en égard à la recommandation du roi Henri III. Les mesures étaient si bien concertées que, si le Pape était mort alors, ce cardinal ne pouvait manquer d'être élu. Mais Grégoire revint à la santé; et Commendon, étant tombé dans un état très-fâcheux, se fit porter à Padoue, où il mourut le 25 décembre 1574, âgé de soixante ans. Antoine-Maria Gratiani, évêque d'Amelia, a écrit, en latin, la Vie de ce prélat distingué. Elle a été imprimée à Paris,

en 1669. En 1671, Fléchier, l'auteur des *Oraisons funèbres*, en a publié une traduction.

On trouve, dans le recueil des poésies latines des membres de l'Académie des *Occulti*, quelques vers latins composés par le cardinal Commendon. Ce recueil lui a été dédié par cette académie qu'il protégeait et encourageait.

Pour suppléer à la brièveté de cette notice, nous allons donner un aperçu de la Vie de Commendon par Gratiani.

Commendon naquit d'une famille ancienne, originaire d'Allemagne qui, après s'être fixée à Bergame, où elle occupait un des premiers rangs, en fut chassée par Jean Galeas, duc de Milan, qui la dépouilla de tous ses biens. Son père le fit élever avec beaucoup de soin, parce qu'il avait remarqué en lui, dès sa première enfance, les plus heureuses dispositions. A l'âge de dix ans, il improvisait des vers latins sur quelque matière qu'on lui proposât: ce qui intéressait si vivement les principaux de la ville, qui étaient amis de son père, que plusieurs avaient la curiosité d'aller au collège où il étudiait, pour y être témoins de ses succès, et pour juger eux-mêmes si sa réputation était bien fondée.

On avait une si haute opinion de lui que les pères, lorsqu'ils corrigeaient leurs enfants, ou qu'ils les exhortaient à la vertu, ne manquaient jamais de leur proposer l'exemple de Commendon.

Ayant atteint l'âge de 14 ans, il fut envoyé à Padoue pour y étudier les belles-lettres. Il se laissa charmer par les douceurs de la poésie, et s'appliqua si heureusement à lire et à écrire des vers, qu'il pouvait être comparé aux plus excellents poètes de son siècle. Il s'adonna ensuite à la philosophie, qu'il apprit sous d'habiles maîtres; et s'instruisant lui-même de toutes les opinions, de toutes les maximes de la sagesse ancienne, il s'attacha particulièrement à la doctrine de Platon, parce qu'elle a plus de conformité que les autres avec les sentiments et les préceptes du christianisme. Il traduisit du grec en latin une partie des livres de ce philosophe pour s'exercer, et fit des notes très-savantes pour en éclaircir les endroits les plus obscurs et les plus difficiles. Ces Commentaires étaient entre les mains d'un de ses amis qui les conservait avec soin; mais il les trouva par hasard, et les brûla, quoiqu'ils eussent pu lui faire honneur parmi les savants.

Pendant qu'il s'occupait ainsi à l'étude, et qu'il se laissait emporter au plaisir d'acquérir des connaissances, travaillant sans relâche, et sans aucun égard à sa santé, il tomba dans une maladie dangereuse, qui faillit rompre le cours d'une vie qui devait être si glorieuse. Une humeur corrosive et une quantité de sang corrompu se jetèrent sur ses yeux, lui firent perdre le repos et l'usage même de la vue. Rien ne pouvait le soulager; tous les remèdes qu'il mit en usage furent inutiles. Il demeura quatre ans, renfermé dans un cabinet, sans pouvoir

souffrir la lumière. Désespérant de recouvrer la santé, il pensait à acheter une maison qu'il avait louée à Padoue, résolu d'y passer le reste de ses jours dans la douleur et dans la solitude, lorsqu'il fut guéri par les soins d'un habile médecin de Vérone. Soit que celui-ci eût trouvé le remède propre au mal, soit que ce mal se fût dissipé de lui-même, Commendon recouvra la vue, et, dès ce moment, personne ne l'eut meilleure que lui. Quoiqu'il eût été dans la nécessité d'interrompre ses études, pendant l'espace de temps qu'il passa dans les ténèbres, il ne demeura point dans l'oisiveté ni dans la langueur. Il se désennuyait à dicter des vers; il adoucissait ses peines en se faisant lire des ouvrages utiles, et cherchait ainsi au soulagement dans les mêmes études qui avaient été la cause de son mal.

Au plus fort de sa maladie, à l'âge de 19 ans, il perdit son père, qui était dans sa 78^e année. Cette mort acheva de ruiner presque toutes les affaires de la maison; car l'âge et la santé du père ne lui permettant pas d'en avoir grand soin, une partie des biens fut dissipée; et Marc-Antoine Barbarigo, oncle de Commendon, homme très-avare, au lieu de lui conserver ses droits, fut le premier à lui faire des injustices. L'application du jeune homme à ses études, les soins qu'il avait à se donner pour tâcher de recouvrer la santé, le préoccupaient si fort, qu'il ne connut point l'importance des pertes qu'il venait de faire.

Dès qu'il fut en parfaite santé, ceux à qui son père mourant l'avait recommandé, lui conseillèrent de quitter ses autres études, pour s'appliquer entièrement à la jurisprudence. Il s'y attacha pour plaire à ceux qui l'y avaient engagé, et il fit en peu de temps de grands progrès dans la connaissance du droit civil. Il ne voulut pourtant jamais abandonner l'étude de Platon et des philosophes; « son esprit touché du désir de s'avancer et de se rendre utile au public, s'arrêta particulièrement à cette partie de la philosophie qui règle les actions, et qui sert à la conduite de la vie humaine. Il jugeait que les sciences sont inutiles, si on ne les réduit à l'usage et à l'utilité des hommes. Il s'exerça soigneusement à l'éloquence. Il déclamaient, il conférait souvent avec des orateurs; il plaida même devant le juge de Padoue la cause d'un jeune homme accusé de meurtre, et le fit absoudre; et lorsque la même ville de Padoue, selon sa coutume, députa à François Donat, pour le haranguer sur ce qu'il avait été élu chef de la république, c'est lui qui composa la harangue des députés. Par ces soins et ces exercices, il acquit une grande facilité à s'exprimer en latin et en sa langue naturelle. » (FLÉCHIER.) Commendon, parvenu à l'âge de 25 ans, n'était pas encore déterminé sur le genre de vie qu'il devait suivre. Ses amis lui conseillèrent d'aller se fixer à Rome; il se décida aisément à s'établir dans cette ville, et n'écouta plus les conseils de ceux qui, pour le retenir à Venise, lui proposaient des parties

considérables, et une charge dans le collège des secrétaires de la république. Ces charges ne se donnaient qu'à des personnes de mérite, des plus-anciennes familles du peuple, et ceux qui n'étaient pas nés sénateurs ne pouvaient porter plus haut leurs prétentions. Les honneurs, les négociations, les administrations publiques et le droit de suffrage n'appartenaient qu'aux sénateurs. Les autres n'avaient que des emplois dépendants, et étaient destinés à servir la république, sans pouvoir prétendre à la gouverner. Commendon avait l'esprit trop vaste et trop élevé, pour se borner à une charge de secrétaire. Il ne put se résoudre à passer ses jours dans une ville où il ne lui était pas permis comme aux autres d'avoir part au gouvernement, ni d'arriver aux premières charges de l'Etat. On croit que ce fut la principale raison qui le porta à quitter son pays, et à laisser perdre son nom et sa maison après lui, pour s'établir dans une ville où les dignités peuvent être la récompense des vertus, et où l'on peut aspirer à tout quand on a de l'esprit et du mérite. Comme il était dans ce dessein, un ecclésiastique de ses parents, fort âgé, lui résigna deux bénéfices qu'il possédait aux environs de Padoue, et qui valaient trois cents écus d'or de revenu. Il en avait recueilli autant des débris de son patrimoine, après en avoir tiré ce qu'il destinait pour le mariage de ses sœurs.

Ayant donc réglé ses affaires domestiques, il se retira à Rome en 1551. Nicolas Ponce, alors ambassadeur de Venise auprès du Pape Jules III, le présenta à Sa Sainteté, et rendit des témoignages si avantageux de son mérite que ce Pontife le mit au nombre de ses camériers. Doué d'un rare discernement, et sachant que l'amitié s'entretient par la ressemblance des mœurs et de l'esprit, il choisit pour amis des personnes d'un esprit modéré et d'une vie réglée comme la sienne. Il s'attacha particulièrement à Annibal Caro, à cause de sa droiture, de son savoir, de l'élégance de ses manières; et à Guillaume Sirlet, depuis cardinal. C'était un homme d'une probité éprouvée, et d'une mémoire prodigieuse; il avait lu une infinité de livres sur toutes sortes de sciences, et parcouru tous les écrits des Grecs et des Latins, des anciens et des modernes; il les citait avec un rare bonheur. On le consultait aussi sur les points les plus obscurs, et on le regardait comme une bibliothèque vivante. Si la nature lui eût donné un tour d'esprit et un génie propre aux affaires, avec cette profonde érudition et ce vaste amas de connaissances, il aurait été sans doute l'homme le plus admirable de son siècle. Commendon fut encore très-familier avec Octave Pantagate, Basile Zanchi, Paul Manuce et Jules Pogian, qui passaient pour les maîtres de l'éloquence romaine: et, quoiqu'ils fussent tous déjà fort avancés en âge, ils admirèrent la gravité, la modestie, le jugement et la pénétration d'esprit de ce jeune homme. Il eut beaucoup de respect et de

vénération pour quelques cardinaux renommés pour leur piété et pour leur sagesse, entre lesquels furent Jean-Pierre Caraffe, doyen du Sacré Collège; Marcel Cervin, et Reginald Polus, Anglais. Les deux premiers furent depuis élus Papes; l'autre fut sur le point de succéder à Paul III. Jacques du Puy, Rodolphe Pio, Jean Salviali, Frédéric Cœsi, que leur âge et leur savoir rendaient vénérables, eurent beaucoup de considération pour lui, et le servirent à l'occasion.

Bientôt il fut employé dans les affaires publiques, et comme entraîné par l'impétuosité de sa fortune. Il passa sans s'arrêter par tous les degrés d'honneur; et, chose singulière, il ne s'empessa jamais; il ne fut poussé par aucune puissance: il ne demanda jamais, il refusa souvent: tous les honneurs lui furent offerts de bonne grâce, et toutes les suites de sa fortune lui arrivèrent d'une manière naturelle. Il fut fait cardinal quatorze ans après son arrivée à Rome. Pendant tout ce temps-là il fut continuellement occupé à des négociations publiques. L'année même qu'il vint à Rome, en 1551, il fut envoyé à Urbin; l'année d'après en Flandre, de là en Angleterre. A peine était-il de retour, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il passa en ces occupations les cinq dernières années du pontificat de Jules III. En 1555, il fut appelé par le Pape Paul IV pour être un de ses secrétaires, et fut sacré évêque la même année. Il avait été nommé pour être préteur de la ville; mais il fut envoyé en qualité de nonce de Sa Sainteté en Allemagne auprès de l'empereur; puis les affaires s'étant troublées, et la guerre ayant été déclarée, il n'acheva pas son voyage. A peine de retour à Rome, le Pape l'envoya à tous les princes d'Italie, pour les exciter à prendre les armes, et à se liguier avec lui. Il eut ordre de passer à Venise, pour engager le sénat à entrer dans cette ligue. Ces affaires l'occupèrent près de quatre ans jusque vers la mort de Paul IV.

Pie IV, dès la première année de son pontificat, l'envoya nonce auprès de l'empereur Ferdinand; le nonce eut ordre aussi d'aller chez tous les princes d'Allemagne. Il y fut un an et demi. A son retour, il fut envoyé au même empereur par les cardinaux qui présidaient au concile de Trente. Il fit ce voyage fort promptement, et fut ensuite obligé de partir pour se rendre en Pologne, et y résider en qualité de nonce apostolique auprès du roi Sigismond-Auguste. C'est là qu'il fut fait cardinal par le Pape Pie IV, la cinquième année de son pontificat, un peu avant sa mort. En 1566, il alla, en qualité de légat, à Augsbourg, où l'empereur Ferdinand avait assemblé la diète de l'empire. Deux ans après il y retourna, pour le détourner du dessein qu'il avait d'accorder la liberté de conscience et l'exercice de l'hérésie de Luther aux peuples d'Autriche. Deux ans après il fut encore envoyé en qualité de légat à l'empereur et au roi de Pologne, pour les exhorter à s'unir contre les

Turcs. Pendant tout ce temps, quoiqu'il eût parcouru, avec de grandes fatigues, presque toutes les provinces de l'Europe, il ne fut jamais malade. Les travaux et les peines du voyage furent des plaisirs pour lui; et ni la chaleur, ni les pluies, ni le froid du Nord ne l'incommodèrent jamais. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur sa vie, reprenons le fil de son histoire.

Dès sa première jeunesse Commendon fit concevoir de si grandes espérances, que tout le monde fut persuadé qu'il parviendrait un jour aux premières dignités de l'Eglise. Lorsqu'il parut à Rome, on eut de lui la même opinion. Annibal Caro, homme sage, qui avait fait de longues réflexions sur les choses humaines, et qui connaissait bien la cour de Rome, avait prédit à Nicolas Ardhingel, à Marcel Cervin et à Commendon, ses amis, qu'ils seraient un jour cardinaux. Il reconnut leur esprit dès qu'ils furent arrivés à la cour, et l'expérience fit voir qu'il ne s'était pas trompé. Les deux premiers furent fort employés, et ils s'acquittèrent de leurs emplois avec tant de sagesse, qu'ils méritèrent d'être élevés à ce haut rang par le Pape Paul III. Ardhingel était déjà mort. Marcel était porté par les vœux et par la voix des peuples au souverain degré d'honneur, où il fut élevé quelques mois après, à la place du Pape Jules. Caro eut une vive joie de voir ses prédictions s'accomplir, et il mourut peu de jours après la promotion de Commendon au cardinalat.

Le Pape Jules III faisait bâtir, hors de la porte Flaminienne, une belle maison de plaisance. Il y avait fait conduire par de longs canaux les eaux d'une source très-pure. Une nymphe de marbre, d'un ouvrage antique, et penchée sur une urne, les recueillait et les distribuait dans les jardins. Jules voulut qu'on fît diverses petites poésies à l'honneur de cette statue, pour être gravées selon la disposition et les espaces des marbres. Tous les beaux esprits, non-seulement de Rome, mais encore de toute l'Italie, s'exercèrent sur ce sujet. Commendon avait eu, dès l'enfance, le goût de la poésie. Se sentant animé par le désir de plaire à son maître, et par cette émulation qui excitait tous les savants de l'Italie, il composa quelques épigrammes qui convenaient au sujet. Le Pape, excellent juge, les ayant lues, ne se contenta pas de les approuver; il commanda qu'on les fît graver, et les préféra à toutes les autres. Il fit appeler Commendon, et, après avoir reconnu l'esprit et la sagesse de ce jeune homme par diverses questions qu'il lui adressa, il le congédia; et, se tournant vers ceux qui étaient présents: « Ce jeune homme, » leur dit-il, « a trop de mérite pour demeurer plus longtemps inutile, et je remarque en lui de trop grandes qualités pour ne l'employer qu'à faire des vers. »

Depuis ce temps Commendon renonça entièrement à la poésie: et, soit qu'il fût satisfait de la gloire qu'il s'était acquise, et qu'il crût qu'il y a des études propres à la

jeunesse, qui ne conviennent pas à un âge plus avancé; soit qu'il voulût se donner des occupations plus sérieuses, et s'appliquer tout entier à l'étude de la théologie, il ne fit plus de vers, et se contenta de lire avec plaisir ceux des autres et d'en juger avec esprit. Il eut même tant de honte de ceux qu'il avait autrefois composés, qu'il en retira des mains de ses amis de quoi faire plusieurs volumes, qu'il jeta au feu avec quelques tragédies et des comédies, les brûlant avec plus de plaisir qu'il n'en avait eu autrefois à les écrire.

Lorsque le Pape l'interrogea sur ses études, il apprit qu'il avait employé trois ans à l'étude du droit civil. Jules III le loua fort de s'être attaché à cette science; mais il le blâma d'avoir négligé de prendre des licences et de se mettre au rang des jurisconsultes. Commendon obtint congé de Sa Sainteté pour un mois, s'en alla promptement à Padoue et se présenta, pour rendre compte de ses études, au lieu même où il avait étudié. On le loua publiquement, et, ayant été reçu, avec approbation de toute l'université, au nombre des jurisconsultes, il partit pour Rome, où il arriva le jour même qu'il avait promis de s'y rendre.

Le Pape lui sut bon gré de sa diligence et de son exactitude; et, croyant qu'il pouvait lui confier toute sorte d'emplois, il l'envoya à Urbain pour une négociation importante.

Pendant les guerres de l'empereur et des rois de France en Italie, la ville de Sienne, une des principales de l'Etrurie, ne pouvant plus souffrir l'orgueil ni la dureté de Diego de Mendoza, qui en était gouverneur pour l'empereur, avait chassé les Espagnols, et reçu garnison française. Il se faisait de grands préparatifs de guerre de part et d'autre. Les uns faisaient tous leurs efforts pour la reprendre; les autres étaient résolus de la conserver. Guidubald, duc d'Urbain, à cause du voisinage de ses terres, pouvait être d'un grand secours à l'un ou à l'autre parti. Aussi chacun tâcha de l'engager dans ses intérêts et lui fit des propositions avantageuses. Comme on savait que le Pape avait beaucoup de pouvoir sur son esprit, on le sollicita vivement à se déclarer. Mais Sa Sainteté, craignant que le prince ne se laissât séduire par les avantages qu'on lui proposait, et qu'on ne lui imputât la résolution qu'il aurait prise, voulut le détourner de tous les engagements qu'il pouvait prendre et l'attacher aux seuls intérêts du Saint-Siège. Dans ce dessein, elle lui envoya Commendon, avec ordre de faire diligence pour arriver avant un agent que les ambassadeurs de l'empereur avaient dépêché, avec pouvoir de traiter avec le duc.

Commendon se rendit donc en toute hâte à Urbain. Il trouva le duc disposé à accepter les offres de l'empereur et à conclure avec lui son traité. Il lui exposa les intentions de Sa Sainteté; il lui fit si bien comprendre qu'il devait se ménager entre ces deux grandes puissances, et qu'il n'y avait aucune sûreté pour lui à se mêler dans leurs diffé-

rends, que, touché de l'autorité du Pape et des discours de Commendon, il s'engagea à ne prendre de liaison qu'avec le Saint-Siège. On fit un traité, on donna au duc le gouvernement de Rome. Les envoyés du roi de France et de l'empereur arrivèrent peu de temps après; reçus avec honneur, ils s'en retournèrent sans avoir avancé leurs affaires.

Jules souhaitait que son neveu, Fabrice Monti, épousât la sœur de ce prince, héritière des ducs de Camerino, du côté de sa mère. Il avait donné ordre à Commendon d'en faire la proposition au duc, comme de lui-même, après avoir sondé avec adresse ses sentiments; et de lui en parler comme d'une pensée qu'il avait eue, et non comme d'un ordre qu'il eût reçu. Commendon trouva l'occasion d'entretenir Guidubald en particulier; et, après plusieurs détours, il fit tomber le discours sur ce sujet. Il lui représenta les avantages qui pouvaient suivre cette alliance, et il s'offrit de le servir en cette affaire avec zèle et fidélité. Le duc écouta volontiers cette proposition, et pria Commendon d'en parler de sa part à Sa Sainteté. Après avoir ainsi achevé sa négociation, il partit la même nuit, ayant fait tenir des relais sur les chemins; et il fut de retour à Rome, presque avant que le Pape eût su qu'il était arrivé à Urbin.

La guerre étant allumée entre l'empereur Charles V et le roi de France Henri II, Jules crut qu'il était de son devoir d'accommoder leurs différends, et de réconcilier deux grands princes qui, pour des jalousies ou pour des intérêts d'Etat, troublaient le repos de toute la chrétienté. Il choisit pour cela Jérôme Dandino, depuis peu cardinal, et l'envoya, en qualité de légat, auprès de l'empereur. Le cardinal, qui connaissait Commendon, obtint de Sa Sainteté la permission de l'em mener avec lui dans sa légation. Celui-ci, par sa gravité, par sa modestie et par ses manières obligeantes, se rendit d'abord agréable à toute la suite du légat, et au légat même, qui le consultait et qui lui confiait tout le secret des affaires.

Peu de temps après qu'ils furent arrivés à la cour de l'empereur, on apprit la mort d'Edouard, roi d'Angleterre. Commendon fut envoyé par le légat dans ce royaume. Mais, avant de parler du succès de son voyage, il est bon de reprendre les choses de plus haut.

Henri VIII avait épousé Catherine, fille de Ferdinand, roi d'Espagne, tante de l'empereur Charles V, et, après avoir vécu vingt-huit ans avec elle en assez bonne intelligence et en avoir eu des enfants, il poursuivit, avec une ardeur incroyable, sa séparation d'avec elle, sous prétexte que Catherine avait épousé en premières noces son frère Arthur, et que le Pape Jules II avait accordé trop facilement la dispense de son mariage aux pressantes sollicitations du roi Henri VII son père, et du roi son beau-père. Arthur était mort à l'âge de quatorze ans, sans avoir consommé le mariage. Mais Henri vou-

lait couvrir l'emportement de sa passion sous quelque apparence de raison. Comme il vit que la cour de Rome refusait d'autoriser son divorce, il se laissa emporter au dérèglement de son esprit, il méprisa l'autorité du Souverain Pontife, il se moqua de tous les droits humains et divins, il répudia la reine, il épousa de son autorité privée Anne de Boleyn, dont il était épris; et, contre le respect qu'il devait au Saint-Siège, il se sépara, lui et ses Etats, du corps de l'Eglise catholique, et prit le titre de chef de l'Eglise anglicane.

Cette digue étant rompue, un torrent de fausses opinions inonda bientôt l'Angleterre; et, quelque soin qu'il prit d'interdire ces nouveautés et d'en faire punir rigoureusement les auteurs, il ne put empêcher ces hérésies naissantes, qui furent, dans l'Etat, autant de principes de division. Il mourut, et laissa pour son successeur Edouard, fils de sa troisième femme. Il ne régna pas longtemps; et, soit qu'il fût emporté par la maladie ou par l'infirmité de ceux qui le servaient, il mourut âgé de dix-sept ans; et, sans avoir égard aux droits de Marie, sa sœur, il laissa le royaume à Jeanne Grey, sa cousine.

Dudley, duc de Northumberland, tout-puissant pendant le règne d'Edouard, avait obtenu cette fille en mariage pour son fils, et l'avait regardée comme un moyen de faire passer la royauté dans sa famille. Mais Marie, après la mort du roi, son frère, ne perdit point de temps; elle se mit en état de soutenir ses droits; et, par la faveur des peuples, elle se rendit en peu de jours maîtresse de tout son royaume, et, ce qui lui était presque aussi considérable, maîtresse de ses ennemis.

Cette princesse se trouva dans des états bien différents. Elle naquit du mariage légitime, mais malheureux, de Henri VIII et de Catherine. Elle eut un frère, qui mourut dans les premières années de son enfance. Toute la cour la regarda depuis comme l'unique héritière du trône. Elle était les délices de ses parents, qui la faisaient élever en reine, et les plus grands princes de l'Europe la firent demander en mariage. Après que la reine, sa mère, eut été répudiée, et que le roi fut tombé dans ses derniers dérèglements, elle se vit privée de tous les droits de succession par les arrêts du parlement et par l'autorité du roi même, et fut réduite à servir les courtisanes de son père. Elle ne fut pas plus heureuse sous le règne d'Edouard. Elle fut abandonnée de tout le monde et reléguée dans une retraite éloignée de la cour; et c'est par une providence particulière du Ciel, plutôt que par ses soins et par ses gardes, qu'elle échappa aux pièges que lui tendit plusieurs fois le duc de Northumberland, qui la voulait perdre.

Elle mena une vie irréprochable, et fut toujours attachée à la religion catholique. Dès qu'elle se vit sur le trône, elle s'appliqua à faire casser tous les édits portés contre les droits de l'Eglise, par son père et par

son frère, et à rétablir le culte ancien. Et l'empereur Charles V lui ayant écrit de modérer son zèle, d'attendre des conjonctures favorables pour se déclarer, elle lui répondit que, lorsque le monde l'avait abandonnée, elle avait mis toute sa confiance en Dieu; qu'elle n'avait reçu de secours que de lui; que c'était lui qui venait de la couronner et de la mettre sur le trône; qu'elle était résolue de témoigner ouvertement, et sans différer, sa reconnaissance à celui de qui elle tenait la vie et la royauté.

Reprenons la suite de notre récit. Après la mort d'Edouard, un bruit confus se répandit que le duc de Northumberland avait pris les armes, et que les peuples étaient disposés à reconnaître Marie pour leur reine. La guerre, allumée entre les Français et les Impériaux, empêchait de recevoir d'Angleterre des nouvelles certaines. Toute la côte était gardée; tous les ports étaient fermés; il n'était pas permis de passer dans cette île sans la permission des gouverneurs. On apprit enfin que le duc avait été abandonné de ses propres troupes, et que les affaires de Marie étaient en bon état.

Le cardinal Dandino, qui sentait l'importance de ramener sous l'autorité du Saint-Siège un royaume que la fureur et la passion d'un prince en avaient séparé, faisait tous ses efforts pour être informé de ce qui se passait. N'ayant que des nouvelles peu certaines, il résolut d'y envoyer une personne intelligente, qui sût reconnaître l'état des choses et lui en rendre un compte exact. Cependant le Pape, qui avait appris la mort d'Edouard, se proposait d'envoyer en Angleterre le cardinal Polus, et lui en avait déjà écrit. Ce cardinal, qui était alors aux environs du lac de Garde, où il était allé chercher la pureté de l'air nécessaire pour sa santé, ayant jugé à propos de ne rien précipiter et d'attendre des nouvelles plus assurées, le Pape dépêcha un courrier au légat Dandino, pour l'en avertir et lui ordonner de faire passer promptement quelqu'un en Angleterre.

Le légat, qui connaissait l'esprit et la résolution de Commendon, lui dit que c'était là une entreprise digne de sa capacité. Quelque difficulté qu'il y eût à passer dans cette île, quelque danger qu'il y eût à demeurer, Commendon accepta, sans hésiter, la mission qu'on lui proposait. Le légat lui donna des instructions générales, s'en rapportant pour le reste à ses soins et à sa prudence.

Commendon partit secrètement de Bruxelles, et arriva le même jour à Gravelines, où l'on trouvait des facilités pour passer en Angleterre. Là il prit deux valets français, dont un savait parler anglais. Afin qu'ils ne pussent soupçonner qui il était, il leur donna à entendre qu'il avait eu, en Angleterre, un oncle qui s'était attaché au commerce, et qui lui avait laissé en mourant une succession fort embrouillée. Après quoi il s'embarqua, et passa le détroit par un temps très-dangereux. Il se rendit à Londres, ayant appris par les chemins que la reine y avait

été reçue. Il trouva que tout était en désordre; que les hérétiques, encore fiers du crédit dont ils avaient joui, s'opposaient au rétablissement de la religion catholique, et que Marie était reine, mais qu'elle n'était pas maîtresse dans son royaume. Enfin, après bien des aventures, il parvint à être présenté à la reine. Ce ne fut pas sans difficulté. On faisait garde partout; toutes les entrées du palais étaient fermées. On empêchait que la reine ne parlât à des étrangers. L'empereur et le Pape étaient également suspects aux Anglais, qui haïssaient l'un, parce qu'il traitait du mariage de son fils avec la reine, et qui craignaient l'autre comme le vengeur de la religion violée et des biens usurpés sur l'Eglise.

Commendon, exhortait la reine, à remettre la foi, et les cérémonies dans leur ancienne pureté, à réconcilier son royaume avec l'Eglise catholique, à témoigner sa reconnaissance à Dieu, qui l'avait placée sur le trône sans qu'il en eût coûté du sang à ses peuples. Il lui offrit ensuite toute sorte d'assistance de la part du Pape. La reine l'écouta avec joie; elle lui communiqua ses bonnes intentions, l'assura de son zèle et de son attachement pour l'Eglise catholique et pour le Saint-Siège, et le consulta sur les moyens d'exécuter ses desseins. Elle lui recommanda de se tenir sur ses gardes, et d'avoir soin qu'on ne pût soupçonner le sujet de son voyage, lui faisant entendre que, dans l'état des troubles présents, elle-même ne pouvait lui répondre de sa sûreté. Cependant, elle s'appliqua à arrêter les désordres: elle congédia une multitude de gens armés, qui avaient voulu la conduire et la mettre eux-mêmes sur le trône, et débarrassa la ville de cette populace errante et déréglée, qu'on avait peine à réprimer. Elle traitait secrètement avec l'empereur, qui lui offrait son fils en mariage; elle espérait que l'alliance d'un prince voisin et puissant affermirait son autorité.

Après qu'elle eut conclu un traité avec l'empereur, et son mariage avec Philippe, fils de ce prince, elle fit venir Commendon, à qui elle avait déjà donné plusieurs audiences secrètes; elle lui remit des lettres écrites de sa main, lettres par lesquelles elle s'engageait à remettre son royaume sous l'obéissance du Saint-Siège, et elle ajoutait qu'elle avait instruit Commendon de tout le reste, et que Sa Sainteté pourrait apprendre de lui l'état des affaires. Ces instructions étaient, qu'elle allait faire assembler le parlement; qu'elle ferait casser tous les édits du roi son père et du roi son frère, sur le sujet des religions; qu'elle enverrait bientôt des ambassadeurs à Rome, pour renouveler, en son nom et au nom de ses sujets, le serment de fidélité et d'obéissance au Saint-Siège; qu'elle demandait cependant que le Pape fît publier une absolution générale pour ceux qui avaient abandonné la foi de leurs ancêtres, et qui s'étaient séparés de l'Eglise romaine, pour obéir à des princes qui s'étaient attribué un droit ap-

partenant à Dieu seul ; qu'il envoyât en Angleterre le cardinal Polus, avec plein pouvoir de régler toutes choses, et de ramener la religion aux formes de la discipline ancienne.

Après l'exécution du duc de Northumberland, qui eut la tête tranchée sur l'échafaud, la reine fit partir Commendon, avec ordre de rendre un compte exact au Pape de toutes les affaires, et de ne les communiquer qu'à Sa Sainteté et au cardinal Polus. Il se rendit en toute hâte à Bruxelles, et fut envoyé à Rome par le légat. Il prit la poste, et, courant jour et nuit, il arriva en neuf jours à Rome, quoiqu'il se fût détourné du chemin, pour aller trouver le cardinal Polus, lui communiquer les ordres qu'il avait reçus de la reine, et l'engager de la part du légat Dandino à différer son voyage en Angleterre, jusqu'à ce que les choses y fussent dans un état plus tranquille.

L'empereur désirait vivement que ce voyage fût différé. Il espérait que, par le mariage de son fils avec la reine, il accroîtrait sa puissance. Mais il savait que les Anglais étaient contraires à ses prétentions, et il éloignait avec soin tout ce qui pouvait traverser ses desseins. Il était bien informé qu'il y avait des gens à Londres qui conseillaient à la reine d'épouser le cardinal Polus. On disait que la reine même n'avait pas rejeté cette proposition, et qu'elle avait demandé à Commendon si le Pape pouvait accorder des dispenses pour le mariage à un cardinal-diacre ; ce qui est arrivé souvent dans l'Eglise ; mais que, depuis, craignant le roi de France, qui assistait sous main ses ennemis, et se défiant des Anglais, elle avait penché du côté du fils de l'empereur. Depuis ce temps l'empereur ne voulut point que Polus passât en Angleterre, que le mariage de son fils ne fût conclu. Ce n'est pas qu'il se défîât de ce cardinal ; mais il craignait surtout que les hérétiques, épouvantés à son arrivée, ne se concertassent avec la France, et qu'avec les secours qu'ils en recevraient, ils ne s'opposassent à ses projets.

Le Pape reçut Commendon avec des transports de joie ; il fut si touché d'apprendre ce qui s'était passé, qu'après avoir lu les lettres de la reine, et considéré les révolutions, les divers événements, il ne put retenir ses larmes ; et, s'adressant à Commendon : « Et toi, mon fils, » lui dit-il, « tu n'es pas seulement le porteur de ces nouvelles ; tu as été le ministre de ce glorieux succès : ton esprit nous a plus servi que je n'avais espéré. » Il l'embrassa avec tendresse ; et, ayant loué son zèle et son intelligence, il rendit grâce à Dieu d'avoir remis, sous son pontificat, un si beau royaume en l'obéissance de l'Eglise.

Le lendemain le Pape assembla les cardinaux ; il lut les lettres que la reine lui avait écrites et se mit à raconter les choses comme il les avait apprises, en taisant ce dont il était convenu avec Commendon. Mais les mouvements de sa joie et l'empres-

sement qu'il avait d'en faire part au consistoire, troublèrent l'ordre de son discours. Il l'interrompit, et ordonna qu'on fit venir Commendon, pour qu'il recommençât, devant les cardinaux assemblés, le même récit qu'il lui avait fait le jour précédent. Un ordre si peu prévu aurait pu embarrasser les plus expérimentés ; à plus forte raison un jeune homme que pouvait intimider la présence de tant d'hommes éminents en savoir et en dignité. L'obligation indispensable de parler latin, était un nouveau sujet de crainte pour lui, parce qu'il n'était point préparé.

Commendon ressentit d'abord cette légère émotion qui lui était ordinaire ; il trembla même devant l'assemblée : mais sa timidité passa pour modestie ; car, reprenant peu à peu ses esprits, il parla avec tant d'ordre, tant de netteté, tant de jugement et tant d'éloquence, de l'état des affaires d'Angleterre, que tout le consistoire fut saisi d'admiration, et qu'un des cardinaux s'écria, en se servant des paroles de l'Evangile (Luc. 1, 66) : *Que pensez-vous que doive être un jour cet enfant ?*

La réputation qu'il s'acquît ce jour-là lui ouvrit la porte des emplois et des honneurs qu'il reçut depuis. Le Pape le combla d'éloges ; tous les cardinaux voulurent l'entretenir en particulier, et, après l'avoir embrassé plusieurs fois, et s'être réjouis avec lui, ils lui promirent leur appui et leur amitié. Le cardinal Jean-Pierre Caraffe, qui avait été en Angleterre, et qui avait une grande connaissance des affaires de ce pays, eut dès lors pour Commendon la plus grande considération.

Vers ce temps-là mourut Emmanuel, fils de Jean, roi de Portugal, et unique héritier du royaume. Pour réparer, en quelque sorte, la perte de ce prince, la reine accoucha d'un fils le même jour. Le Pape envoya Commendon pour consoler le roi de la mort de l'un, et pour se réjouir avec lui de la naissance de l'autre.

Commendon traversa la France, des Alpes aux Pyrénées. Il visita une partie de l'Espagne, et se rendit en Portugal, où il fut reçu du roi avec beaucoup d'honneur. Il sut si bien par sa douceur, par son esprit et par les entretiens qu'il eut avec lui au sujet des affaires d'Angleterre, gagner l'estime et l'amitié du prince, que celui-ci voulut le faire chevalier de l'ordre du Christ, ce qui est un honneur qu'on ne fait qu'aux princes et aux grands du royaume ; et comme Commendon s'en excusait, sur ce que cet honneur ne convenait pas à sa profession, ce prince lui présenta une croix rouge, qui est la marque des chevaliers, et lui permit de donner cet ordre à quelqu'un de ses amis, pourvu qu'il fût né de parents nobles, et qu'il eût fait ses preuves de noblesse devant son ambassadeur à Rome, en la manière accoutumée. Après avoir pris congé du roi, et en avoir été comblé d'attentions et d'honneurs, il partit, et alla visiter l'église de

Saint-Jacques en Galice, si fameuse par le concours et par les vœux des peuples.

Commendon avait entrepris ce voyage avec plaisir, parce que c'était une occasion de s'instruire, et de parcourir, en allant et en revenant par d'autres chemins, une partie de la France et de l'Espagne. C'était une de ses passions, que de voir et de connaître les choses étrangères. Il observait soigneusement la situation des lieux, les avantages de chaque pays, les côtes, les ports, les fleuves, l'abondance ou la misère, les mœurs et les inclinations des peuples, les différentes formes de gouvernement. Il considérait tout, et il avait la mémoire si heureuse, qu'il se souvenait même des noms les plus étranges des hommes, et de tous les lieux par où il avait passé. Ce lui fut d'un grand usage, dans les voyages qu'il fit depuis, presque en toutes les parties de l'Europe.

A son retour de Portugal à Rome (1555), le Pape Jules III mourut, âgé de soixante-huit ans. « Ce pontife avait les inclinations nobles et bienfaisantes, beaucoup de probité, et quelque connaissance des belles-lettres. Mais il aimait son repos avec excès, et il avait une extrême négligence dans les affaires. Il menait une vie oiseuse dans cette maison de plaisance qu'il avait fait bâtir avec des dépenses prodigieuses, et ne songeait qu'à ses divertissements; jusque-là que les Siennois, assiégés par l'armée de Côme de Médicis, duc de Florence, et par celle des Espagnols, ayant député vers lui, pour mettre leur ville, leur campagne et leurs biens sous la domination du Saint-Siège, il ne voulut pas prendre la peine de donner audience à leurs députés, ni de recevoir cette ville qu'on lui offrait, quoique les Français qui la défendaient y eussent consenti, et que les Espagnols qui l'attaquaient ne s'y opposassent pas.

« Jules était venu dans un siècle où la gravité, la pudeur et la modestie passaient pour mauvaise humeur et pour lâcheté. Un air de plaisir et d'enjouement s'était répandu partout, et jamais on n'avait vu plus de relâchement dans la discipline. Les revenus de l'Eglise ne servaient qu'à entretenir le luxe des ecclésiastiques. Ils tenaient, sans scrupule, plus grand nombre de bénéfices, qu'il n'est permis d'en tenir selon les canons : il s'en trouvait qui possédaient en même temps trois évêchés. On donnait ces dignités à la faveur plutôt qu'au mérite. L'habit des prêtres, qui est institué pour rendre plus vénérables ceux qui le portent, leur paraissait méprisable, et ils aimaient mieux être vêtus en cavaliers qu'en ecclésiastiques. On n'a jamais vécu d'une manière plus libre et plus voluptueuse. Enfin on ne parlait que de bonne chère, de jeux et de comédies, et les hommes les plus graves ne trouvaient pas qu'il y eût rien contre la bienséance, à être tous les jours en festin avec les dames, et à se promener par la ville avec elles dans leurs carrosses : tant la licence et la coutume avaient corrompu les mœurs et les jugements des hommes. Jules

avait suivi cet usage du siècle étant jeune, et l'avait souffert pendant son pontificat; et, bien qu'il estimât la vertu, il ne prit jamais aucun soin de corriger le vice. Commendon ne se laissa point emporter au torrent du siècle. Il eut la gloire d'avoir été fort modeste et fort réglé parmi tant de dérèglements; et sa vertu fut récompensée, aussitôt que le siècle fut réformé. » (*Vie de Commendon*, par Gratiani, traduct. de Fléchier, p. 61.)

Le cardinal Marcel Cervin fut élu en la place de Jules III, et s'appela Marcel II. Telle était sa réputation de vertu, telles les espérances de voir sous son pontificat l'ancienne discipline rétablie, et la religion remise dans sa première vigueur, qu'on peut croire que le Ciel lui fit grâce de n'avoir fait que le montrer à la terre, et de l'en avoir retiré vingt jours après son exaltation; car il fallait une sagesse surhumaine pour répondre à la haute opinion qu'on avait de lui. Dès les premiers jours de son pontificat, il avait fait venir Commendon, et l'avait attaché à sa personne.

Jean-Pierre Caraffe, successeur de Marcel sous le nom de Paul IV, destina d'abord Commendon à être un de ses secrétaires, et l'associa à des hommes considérables par leur dignité et par leur savoir, qu'il avait choisis pour cet emploi, et à qui il avait partagé le soin des différentes provinces. C'étaient Jean de la Casa, archevêque de Bénévent, Annibal Borzuti, archevêque d'Avignon, Antoine Elie, évêque de Pola, Ange Massarel, aussi évêque, et Sylvestre Aldobrandin, grand jurisconsulte, qui vit diminuer, quelque temps après, le crédit de tous les autres, et qui, par ses soins assidus et par sa grande capacité, se rendit maître de tous les emplois et de toute la faveur du pontificat.

Paul était le chef du Sacré Collège, non-seulement par sa dignité, mais encore par la grande connaissance qu'il avait de la doctrine de l'Eglise, par son éloquence, par sa générosité, par la pureté de ses mœurs et par la sainteté de sa vie. Il surpassait encore de beaucoup les autres cardinaux en âge. Aussi Commendon s'était attaché plus particulièrement à le voir, lorsqu'il n'était encore que cardinal. Ce vieillard vénérable avait tant d'estime pour Commendon, qu'il passait souvent des heures entières à lire ou à raisonner avec lui, tantôt sur des sujets particuliers, tantôt sur les affaires publiques, et toujours avec complaisance, avec familiarité, ne l'appelant jamais que son fils. Au dernier conclave on lui avait préféré Marcel, et il avait bien voulu donner lui-même son suffrage à un cardinal moins âgé que lui de vingt-cinq ans. Dès qu'on crut qu'il n'y avait plus d'espérance de le voir Pape, ceux qui avaient été les plus assidus auprès de lui, le négligèrent ou l'abandonnèrent entièrement, pour faire leur cour à Marcel. Commendon, au contraire, s'attacha à lui avec plus d'assiduité et plus d'affection qu'auparavant. Il le visitait, l'accompagnait

ordinairement, et lui rendait tous les devoirs et tous les honneurs dus à un si grand homme. Dès qu'il fut créé Pape, voyant que Commendon, par modestie, ne se pressait point de le venir voir, il le rechercha lui-même, il lui donna un appartement dans son palais, il ordonna qu'on lui fournît tout ce qui lui serait nécessaire, il le recommanda à ses neveux, et continua de l'appeler son fils.

Il le faisait assister aux délibérations les plus secrètes, le mettant au nombre de ses ministres les plus confidens. Dès le commencement de son pontificat, il le nomma à l'évêché de Zante, sans qu'il l'eût demandé, sans qu'il y eût même pensé. Après avoir fait son éloge en présence de l'ambassadeur de Venise, voyant que Commendon refusait cette dignité, comme ne croyant pas la mériter, il l'embrassa avec tendresse, il l'avertit qu'il y avait une modestie qui empêchait de refuser les honneurs, comme il y en avait une qui empêchait de les demander; et que, puisqu'il n'avait point recherché l'épiscopat par ses sollicitations ni par ses empressements, il devait le recevoir avec soumission, comme une grâce que Dieu lui faisait par le ministère de ses supérieurs. Sa Sainteté lui donna en même temps un bénéfice situé dans le territoire de Vérone, et de cinquante écus d'or de revenu.

Ces grâces qu'il venait de recevoir de Sa Sainteté firent croire à tout le monde que ce nouveau prélat, qui n'avait aimé ni ses plaisirs, ni ses intérêts; qui, dans un siècle corrompu, avait suivi les lois de l'ancienne discipline; qui était à la fleur de l'âge, qui avait de l'esprit et de l'énergie; et qui, par ses bonnes qualités s'était rendu agréable à son maître, serait bientôt élevé au cardinalat. Mais il se cachait à lui-même la bonne opinion qu'on avait de lui, et s'efforçait de fermer la bouche à ceux qui lui présageaient sa fortune; bien différent de quelques-uns qui se flattent d'un peu de réputation, et qui sont toujours les premiers à croire les bruits avantageux qu'on publie sur leur compte. Un de ces esprits vains et crédules par ambition, ayant osé dire que le peuple le mettait au rang de ceux qui devaient être cardinaux à la première promotion, eut l'impudence d'aller dire à Sa Sainteté qu'il avait appris qu'elle pensait à lui faire l'honneur de l'élever à cette dignité. « Ceux qui vous donnent ces avis ont tort de vous tromper, » lui répondit le Pape, « et vous avez tort de les croire. »

Mais le mérite ne saurait échapper à l'envie. Ceux qui ne pouvaient accuser Commendon, lâchèrent de le perdre en le louant. Ils firent valoir son esprit, sa fidélité, son zèle, sa capacité à conduire les grandes affaires, sa santé même. Sous de belles apparences d'honneur, ils l'éloignèrent de la cour, et crurent pouvoir lui rendre plus commodément de mauvais offices, en lui procurant un honnête exil.

Il fut donc envoyé, comme nonce, auprès de l'empereur Charles V, et l'archevêque de

Conza qu'y avait envoyé Jules III, en fut rappelé. Mais, parce qu'il y eut alors une suspension d'armes entre l'empereur et le roi de France, le Pape nomma le cardinal Scipion Rebiba pour son légat, et l'envoya en Flandre, afin d'exhorter l'empereur à conclure une paix définitive. Il envoya, pour le même objet, le cardinal Charles Caraffe au roi de France, Henri II. Commendon partit avec le légat. Ils avaient passé par Milan et par les frontières des Suisses, et ils étaient déjà en Flandre. Comme ils entraient dans Maestricht, ville située sur la Meuse et de la dépendance de Charles V, un courrier, venant de Rome en grande hâte, rendit au légat des lettres de Jean Caraffe, neveu du Pape, lettres par lesquelles on lui mandait que les Impériaux avaient violé la foi de la trêve; qu'ils avaient même voulu attenter à la vie de Sa Sainteté; que la guerre était déclarée; qu'ils reprissent promptement le chemin de Rome, lui et Commendon; surtout qu'ils pourvussent à la sûreté de leurs personnes, et qu'ils prissent garde de ne point tomber entre les mains des ennemis.

Le légat, surpris de cette nouvelle et se trouvant sur les terres de l'empereur, ne savait par où se sauver, et restait fort irrésolu. Commendon lui représenta que, sans parler des incommodités de la prison, qu'il était bon d'éviter, il importait toujours à des ministres, ayant le secret des affaires dans leurs instructions, de ne pas tomber en la puissance des ennemis; qu'avec un peu d'adresse et de diligence, ils pouvaient se sauver, avant que l'empereur fût averti de leur arrivée; qu'il était d'avis que le légat quittât l'habit de cardinal et tous les insignes de la légation; qu'il laissât tout son équipage, et qu'avec peu de monde et peu d'embarras, il se réfugiât en France. Cet avis fut suivi; le légat, qui ne connaissait point le pays, et qui ne savait ce qu'il allait devenir, s'abandonna à la conduite de Commendon. Ils quittèrent leurs habits ecclésiastiques, ils prirent ceux de quelques cavaliers de leur suite, et sortirent de la ville, avec peu de train. Ceux qu'on y laissait avaient ordre, si on leur demandait des nouvelles du légat, de dire qu'il allait bientôt arriver.

Commendon qui, dans ses voyages, avait coutume de s'informer curieusement de toutes choses, savait le nom de chaque lieu; quelle distance il y avait jusqu'aux frontières; quelles étaient les premières villes de France qu'on rencontrait: car il voulait être instruit de tout, aimant mieux écouter des choses inutiles, que d'en ignorer qui pussent être importantes.

Étant donc partis, ils prirent des guides partout où ils passèrent, et, se faisant conduire par des chemins détournés, ils furent en sûreté, avant qu'on s'aperçût qu'ils se fussent retirés. Commendon se trouva lui-même dans un grand danger. Il avait voulu s'avancer seul, et il s'égara dans la forêt des Ardennes, où il fut errant toute la nuit. Il rejoignit le lendemain, avec beaucoup de difficulté, le légat qui était fort inquiet de

lui. Enfin ils entrèrent en France, et, ayant passé Lyon, ils joignirent le cardinal Charles Caraffe, qui revenait de sa légation. Ils s'embarquèrent tous ensemble sur la flotte française, et s'en retournèrent à Rome.

Cependant, on entreprit dans cette ville de faire le procès à Marc-Antoine Colonne, fils d'Ascagne, sur ce qu'il ourdissait des cabales contre le Pape, et tenait chez lui des concilabules secrets. Il fut cité, et comme il refusa de comparaître, on le déclara criminel d'Etat, et on lui ôta les villes qu'il possédait dans les Etats pontificaux. Ce fut un sujet de guerre entre le Pape et l'empereur. L'empereur croyait qu'il était important pour le bien de ses affaires, de ne pas laisser accabler Colonne. Le Pape trouvait étrange qu'on voulût l'empêcher d'user de ses droits. Commendon arriva à Rome au commencement de ce différend : à peine eut-il trois jours pour se délasser des fatigues de son voyage. Il fut obligé d'aller chez tous les princes d'Italie, pour les retenir dans le devoir, et pour empêcher que l'empereur, par son autorité et par ses promesses, n'en attirât quelqu'un à son parti. Ils paraissaient tous fort attachés aux intérêts du Saint-Siège. Hercule, duc de Ferrare, s'était ligué avec eux, et faisait de grands ravages sur toutes les terres que l'empereur avait dans son voisinage.

Le Pape, qui désirait vivement engager les Vénitiens dans son parti, tant à cause des secours qu'il pouvait espérer de cette république, que pour la consistance qu'elle pouvait donner à son parti dans l'Italie, eut si bonne opinion de Commendon, qu'il lui confia cette négociation, et l'envoya, en qualité de nonce, à Venise : ce qui n'était encore arrivé à aucun citoyen de Venise, qu'à Pierre Bembo, depuis cardinal, qui passait pour le premier homme de son siècle, et que Léon X choisit pour aller traiter avec cette république, en pareille circonstance. Cette mission fut glorieuse pour Commendon, et lui acquit beaucoup de réputation dans l'esprit des Vénitiens. Ils le voyaient avec plaisir à côté du chef du sénat, et au-dessus de tous les autres sénateurs, pour négocier avec eux les plus grandes affaires qui fussent alors. Il arriva qu'Antoine Trivulce, évêque de Toulon, d'une illustre famille milanaise, et qui remplissait les fonctions de nonce apostolique à Venise, fut fait cardinal vers ce temps-là. Commendon lui donna solennellement la barrette, que Sa Sainteté venait de lui envoyer; et, lorsqu'il lui mit sur la tête les marques de sa dignité, en présence du doge et de tout le sénat, plusieurs s'écrièrent dans l'assemblée : « Souvenez-vous, Trivulce, de rendre un jour le même office à Commendon. » Chacun lui souhaitait, lui prédisait les honneurs dont il était digne.

Il demeura dans cette ville jusqu'à la fin du différend, et prononça dans le sénat des harangues éloqu岸tes, où il se plaignit de l'injustice du parti contraire, des outrages et des attentats commis contre la personne sacrée du Souverain Pontife; du danger où

se trouvait l'Eglise de Rome; de l'avidité des Espagnols, qui voulaient se rendre maîtres de toute l'Italie, et qui ne tâchaient d'abattre la puissance des Papes, que pour ruiner ensuite plus impunément tout le reste. Quoique cette république aimât le repos, qu'elle craignît tous les mouvements et tous les désordres de la guerre; quoique le sénat ne fût point résolu à s'attacher au parti d'un Pape accablé de vieillesse, contre un prince qui pouvait encore régner longtemps, et qui disposait de forces importantes, il voyait néanmoins avec inquiétude que la puissance du Pape allait être abattue, et que celle des Espagnols grandissait chaque jour en Italie.

Commendon tâchait d'émouvoir ces esprits politiques, en leur représentant que, s'ils ne se liguèrent pour le salut de l'Italie et pour l'honneur du chef de l'Eglise; s'ils ne défendaient en commun la cause commune contre une nation étrangère, qui avait des forces pour avancer ses prétentions, et qui allait assujettir tous leurs voisins, le Pape, qui ne pouvait soutenir le poids d'une guerre imprévue, serait bientôt accablé; et que, s'il était une fois vaincu par un ennemi insolent et dominateur, il serait honteux aux Vénitiens de n'avoir pas écouté le Souverain Pontife, qui recherchait leur alliance; qu'une telle conduite répugnait à la piété et à la sagesse du sénat; que d'ailleurs elle pouvait amener leur ruine.

Telles étaient les raisons que, dans cette célèbre assemblée, il faisait valoir avec gravité et avec énergie; il les répétait à ses parents et à ses amis, dans les conversations particulières qu'il avait avec eux. Les Vénitiens les goûtaient, mais ils ne pouvaient se résoudre à entreprendre une guerre dont l'issue était fort incertaine. Ils s'arrêtèrent à l'avis qui leur parut le plus sûr et le plus honnête. Ils s'offrirent d'être les médiateurs de la paix, et ils envoyèrent François Froment, secrétaire de la république, au duc d'Albe, qui commandait pour l'empereur en Italie, avec ordre de le conjurer d'arrêter ses armes, et de ne point attaquer le Souverain Pontife; de lui représenter qu'il s'attirerait la haine de toute la Chrétienté, et qu'il ferait une action très-éloignée de la piété de l'empereur et du roi son fils, s'il continuait en leur nom une guerre si odieuse; qu'il y avait des voies d'accommodement plus utiles et plus honnêtes; qu'il se trouverait des amis communs, qui prendraient volontiers le soin de terminer ce différend. Ils écrivirent presque en mêmes termes au roi d'Espagne. On pouvait bien juger que, si les prières étaient inutiles, ils pourraient bientôt passer aux menaces; et qu'après avoir offert leur médiation, ils n'étaient pas éloignés de déclarer la guerre, tant ils étaient alarmés, dans la crainte que Commendon leur avait inspirée, que le Pape étant accablé, ils ne fussent obligés de soutenir tout l'effort de ces superbes vainqueurs.

Mais le cardinal Charles Caraffe ayant appris que l'armée française venait de passer

les Alpes, enûé de l'espérance de la victoire, autant qu'il l'aurait été de la victoire même, alla promptement à Venise, pressa le sénat de prendre les armes, de réprimer l'orgueil d'une nation envahissante, de poursuivre des ennemis communs, et de les chasser de toute l'Italie. Il assurait que de belles troupes d'infanterie et de cavalerie arriveraient au premier jour; que la plus brave jeunesse de France avait déjà passé les Alpes; que le Pape, animé d'une juste colère, faisait de grands préparatifs de guerre; que le duc de Ferrare s'avancait, qu'il pouvait seul occuper les ennemis du côté du Pô; que la victoire était dans leurs mains, et que grands seraient les avantages des vainqueurs; qu'ils prissent donc les armes comme les autres, et qu'ils ne laissassent pas échapper une si belle occasion d'agrandir leur république.

Ces paroles étaient bien présomptueuses. Les Vénitiens, qui avaient appréhendé pour eux-mêmes le danger où ils voyaient que le Pape s'était jeté, commencèrent à être un peu plus en repos. Ces belles troupes, et cette jeunesse invincible de France, qu'on leur avait tant vantées, les rassurèrent. Ils rendirent à ce cardinal tous les honneurs imaginables; et, après lui avoir donné de belles espérances, ils demeurèrent dans une grande tranquillité, dès qu'il fut parti.

Le cardinal Caraffe reconnut qu'il avait fait une grande faute d'exagérer les forces de la France, et d'ôter aux Vénitiens cette crainte qu'on leur avait inspirée avec tant de soin, et qui pouvait seule les porter à prendre les armes. Mais il couvrit malicieusement son imprudence, et fit entendre que c'était la faute de Commendon qu'il n'aimait point, à cause du peu de ressemblance qu'il y avait dans leur vie et dans leurs actions. Commendon n'avait jamais voulu se lier avec lui, quoiqu'il en eût été recherché, et n'avait jamais pu s'accommoder d'un esprit dépravé, qui avait fortifié ses méchantes inclinations par une longue habitude de crimes. Il aime mieux honorer en lui sa dignité, que de s'attacher à sa personne, et il lui témoigna toujours du respect, sans jamais vouloir lui faire la cour.

Lorsque Caraffe était à Venise, un sénateur de ses amis lui offrit un magnifique festin, auquel assistèrent plusieurs dames de qualité de la ville. Après le repas, il y eut bal. Ce cardinal, ayant plus d'égard à la coutume du pays qu'à la bienséance de sa profession, voulut y assister. Plusieurs ecclésiastiques qui l'avaient accompagné, étaient disposés, par complaisance, à se divertir aussi bien que lui. Commendon fut le seul qui eût le courage de le quitter. Il lui demanda la permission de se retirer, sous prétexte de quelques affaires; et, s'étant aperçu que cette retraite avait offensé le cardinal, et lui avait paru un reproche secret de l'action qu'il allait faire, il dit à quelques-uns de ses amis qu'il venait de faire une grande faute contre sa fortune; mais que son honneur lui était plus cher que ses intérêts, et

qu'il aimait mieux écouter son devoir que son ambition.

Caraffe, naturellement fier et emporté, ne parlait jamais du roi d'Espagne et des Espagnols qu'avec des invectives et des termes outrageants. Il y avait des flatteurs qui s'emportaient comme lui, et qui étaient accoutumés à l'imiter dans ses défauts pour lui plaire. Commendon en usait avec plus de modération; et quoiqu'il parlât avec beaucoup de force, dans le sénat, pour les intérêts de son prince, il était fort retenu dans les conversations particulières, et ne s'exprimait sur l'empereur et sur le roi d'Espagne qu'avec beaucoup de respect, croyant qu'il était plus convenable d'adoucir les affaires par la prudence, que de les aigrir par des discours passionnés. Caraffe n'estimait pas cette politique honnête; et, lorsqu'il fut à Rome, il publia que Commendon s'était acquitté très froidement de sa négociation, et qu'il était aisé à croire qu'il avait des liaisons secrètes avec les Espagnols, puisqu'il les avait tant ménagés.

Le Pape, qui brûlait du désir de se venger des Espagnols, ne trouva point de crime plus grand. Lorsque le nonce revint à Rome, et qu'il se présenta pour lui baiser les pieds, il le reçut très-froidement, sans lui donner aucun témoignage de cette amitié qu'il avait toujours eue pour lui. Un accueil si triste fit connaître à Commendon que Caraffe et quelques autres envieux l'avaient desservi auprès de Sa Sainteté. Il l'avait prévu, et il ne s'était pas mis en peine de l'empêcher. Aussi ne chercha-t-il pas les moyens de se justifier; il ne voulut pas même employer ses amis, pour effacer de l'esprit du Pape les fausses impressions qu'on lui avait données. Il reçut cette disgrâce, sans se plaindre, et souffrit l'injustice avec tranquillité. On ne toucha pourtant ni à son honneur, ni à sa dignité; on eut toujours des égards pour lui; il demeura toujours dans le palais, où il était entrevenu comme auparavant. Toutes les entrées lui étaient libres; on ne lui refusait pas même quelques apparences d'amitié. Il semblait qu'il s'était retiré lui-même des affaires, et le cardinal Caraffe était bien aise de l'en avoir éloigné; mais celui-ci ne jugeait pas à propos de persécuter un homme de bien, entouré de l'estime générale.

Tous ceux que le Pape avait élevés dans les charges et dans les conseils furent plus rigoureusement traités. Les uns furent chassés du palais, les autres furent arrêtés et mis en prison; quelques-uns furent relégués en des pays éloignés. Caraffe, pour se rendre maître des affaires, avait usurpé toute sa faveur, et ne souffrait auprès de Sa Sainteté que ceux qu'il avait avancés lui-même. Sous des prétextes différents, il se défit de tous ceux qui avaient du crédit, et mit en leur place des créatures, qui ne se souciaient ni de leur réputation, ni du bien public, et qui ne s'attachaient pas à lui par honneur, mais par intérêt, et par une coupable espé-

rance de profiter, en leur particulier, des malheurs de l'Etat.

Commendon se trouvant alors sans emploi, voulût profiter d'un loisir qu'il n'avait osé se promettre. Il reprit avec joie ses études interrompues depuis longtemps, et se remit sur un grand ouvrage qu'il avait autrefois commencé, *Des droits de l'Empire romain transféré en Allemagne; De la puissance des Papes, et De l'autorité des conciles*. Pour cela, il était continuellement dans la bibliothèque Vaticane. Il parcourait ces vieux manuscrits à demi rongés par le temps; il fouillait jusque dans la plus obscure antiquité. Enfin, après avoir passé plus d'un an dans ces travaux, il demanda, en 1559, à Sa Sainteté la permission de se retirer à Venise, résolu à passer de là à Zantho et à Céphalonie, deux îles dont il était évêque. Mais lorsqu'il attendait la saison favorable pour s'embarquer, mourut Paul IV, âgé de 83 ans. Ce n'est pourtant pas son âge qui l'accabla; c'est le chagrin et la douleur qu'il eut d'avoir été trop longtemps à connaître et à punir les crimes du cardinal Caraffe et de ses autres neveux.

Le cardinal Caraffe avait deux frères, Jean, duc de Palliano, et Antoine, marquis de Montibel. L'un et l'autre avaient usurpé ces titres, et en jouissaient injustement. Ils avaient chacun leurs vices particuliers, mais ils s'étaient tous rendus également insupportables par leur avarice et par leur orgueil. Ils vivaient entre eux sans amitié et sans intelligence, et ne s'accordaient que pour obséder les oreilles de leur oncle, et pour empêcher qu'il ne fût averti de leurs dérèglements. Pour lors ils se souvenaient qu'ils étaient frères, et ils s'entendaient tous, parce qu'ils craignaient tous également. Ils se composaient lorsqu'ils étaient devant le Pape, et paraissaient pleins d'innocence et de probité. Lorsqu'ils revenaient dans le monde, c'était à qui ferait le plus d'injustices. Le Pape, trompé par cette fausse honnêteté, leur abandonnait le gouvernement, et les laissait abuser impunément de son autorité et de leur fortune. Il s'appliquait à faire des ordonnances, pour corriger les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise. Il réformait les mœurs des étrangers, et il ne voyait pas les désordres de sa famille. Les vices de ses neveux, avec ses vertus austères, le rendaient odieux.

Enfin les choses allèrent si loin, qu'il se trouva un homme de bien, touché de voir qu'un Pape, rempli d'ailleurs de grandes qualités et des meilleures intentions, à qui on ne pouvait reprocher qu'un peu trop d'aigreur contre ceux qui résistaient à ses volontés, et une humeur naturellement brusque et violente, fût décrié parmi les gens de bien, sans qu'il y eût de sa propre faute. Ce fidèle serviteur, quel qu'il fût, car l'histoire n'a pas dit son nom, se jeta aux pieds de Sa Sainteté; et, après lui avoir demandé pardon de ne l'avoir pas plus tôt averti des choses qu'il avait à lui dire, il lui découvrit toute la vie, toute la conduite et tous les

crimes des trois frères; et, lui révélant toute la honte de sa maison, lui fit connaître combien tous les gens d'honneur en étaient scandalisés, et combien son pontificat en était souillé.

Le saint vieillard tomba des nues. Après avoir reconnu la vérité de ce qu'on lui avait dit, il fut abîmé de douleur. Il ne savait comment punir ces coupables: la honte et la colère confondaient toutes ses pensées. Sur-le-champ il fit dire à tous ses parents qu'il leur défendait d'entrer dans son palais, et de se présenter jamais devant lui; et, comme il était déjà fort tard, il fit avertir les cardinaux de se trouver le lendemain au consistoire. Aussitôt qu'ils furent assemblés, il leur adressa son discours, et commença par des plaintes et des reproches qu'il leur fit d'une manière grave et touchante, de ce qu'ils ne l'avaient pas averti de plusieurs choses qui s'étaient passées contre le bien public, et contre sa propre réputation. Puis il leur dit qu'il pouvait bien pardonner à des étrangers, puisqu'il avait été assez malheureux, pour être cruellement trahi par ses propres parents. Là, il s'emporta avec véhémence contre leurs désordres, et priva le cardinal Caraffe de sa légation de Bologne, de tous ses honneurs et de toutes ses charges; il ôta à Jean le commandement de l'armée, et la charge de général des galères de l'Eglise; il priva Antoine de la garde du Vatican, et leur commanda, à eux et à tous ses autres parents ou alliés, excepté le cardinal Alphonse, fils d'Antoine, jeune homme d'une conduite exemplaire, de sortir de la ville ce jour même. Il assigna à chacun le lieu de son exil, menaçant de faire punir rigoureusement tous ceux qui leur donneraient quelque assistance. Il ajouta qu'ils méritaient de plus grands châtimens, et qu'il réservait à son successeur la gloire d'infliger à ces criminels les supplices qui leur étaient dus.

Après avoir donné un libre cours à son indignation, il s'arrêta. Il avait de l'énergie et de l'éloquence, le regard effroyable, lorsqu'il était une fois échauffé. Aussi son visage, ses yeux, sa voix épouvantèrent tellement l'assemblée, que les cardinaux qui, par leurs gestes, semblaient vouloir l'apaiser et lui demander grâce pour ces misérables, n'osèrent entreprendre de parler en leur faveur. Enfin le cardinal Ranuce Farnèse, jeune homme recommandable par sa douceur, voulut lui représenter respectueusement que Sa Sainteté ne les trouverait peut-être pas si coupables si elle avait la bonté de les entendre; qu'elle pouvait leur accorder la liberté de se justifier, ou pour le moins d'implorer sa clémence, et différer un peu leur condamnation. Mais le Pape l'interrompit en lui répondant: « Si Paul III, votre aïeul, eût puni avec la même sévérité les crimes de Pierre-Louis, votre père, les habitants de Plaisance ne l'auraient pas déchiré, et ne l'auraient pas jeté par les fenêtres, comme ils tirent. » Après cela, personne n'eut le courage de parler.

Le cardinal Caraffe, et les autres, reçurent l'ordre de sortir de la ville ; on leur fit entendre que, s'il pouvait y avoir pour eux quelque espérance de pardon, ce n'était qu'en obéissant promptement. Ceux qui leur faisaient ordinairement la cour, ces flatteurs, ces faux amis qui sacrifient les devoirs de l'amitié et de l'honneur à leurs intérêts et à leur fortune, les abandonnèrent à leur malheur. Commendon, qui n'était pas encore parti de Rome, et qui n'avait eu aucun commerce avec eux, au temps de leurs prospérités, leur rendit, dans leur disgrâce, toute sorte de bons offices, particulièrement au cardinal, qui rendit des témoignages publics de la probité de Commendon. Car, comme le cardinal Vitelli le consolait en sortant du palais, et lui donnait quelque espérance d'une meilleure fortune, Caraffe se tourna vers Commendon qui les suivait, et l'embrassant : « Pourquoi, » dit-il, « ne souffririons-nous pas patiemment notre disgrâce ? Cet homme de bien n'a-t-il pas souffert généreusement la sienne ? Si nous eussions suivi ses conseils, nous aurions évité les écueils où nous avons fait naufrage ; et nous n'aurions pas mérité la confusion qui nous couvre. »

Le cardinal se retira à San-Marino ; les autres en divers endroits, selon les ordres qu'ils avaient reçus. Le Pape cassa plusieurs ordonnances qu'ils avaient portées, chassa tous ceux qu'ils avaient avancés dans les charges publiques ; déchargea le peuple de tous les impôts et de tous les tributs qu'ils avaient exigés sans son ordre. Bien que ces mesures fussent avantageuses au public, elles n'étaient pas agréables. On estimait qu'elles venaient plutôt d'un esprit de colère contre ses parents, que d'un mouvement de tendresse pour le peuple. Chacun était bien aise de voir punir des hommes qui avaient abusé de leur pouvoir ; mais chacun jugeait aussi ce qu'il avait à craindre d'un Pontife qui ne pardonnait pas même à ses proches.

Pour comprendre la frayeur que cet exemple de sévérité jeta dans les esprits, il suffit de savoir que la femme du duc de Polinien, nièce du Pape, étant arrivée à Rome en ce même temps, sans être informée de ce qui s'y était passé, il ne se trouva personne qui osât la recevoir dans sa maison. Elle se présenta à la porte de tous les princes et de tous les seigneurs qu'elle croyait de ses amis ; ils n'osèrent pas même la reconnaître. Elle descendit aux hôtelleries publiques ; on refusa partout de la loger, chacun craignant d'offenser le Pape irrité. Elle fut obligée de faire le tour de la ville avec tout son équipage, dans une mauvaise saison, par une pluie battante ; et, après avoir été comme le jouet de tout le peuple de Rome, elle fut reçue dans une chaumière écartée, par un homme qui ignorait encore la disgrâce des Caraffe et l'indignation du Pape. Le lendemain, dès que le jour eut paru, elle prit le chemin de Naples. Ce qui confirme encore la terreur qui s'était répandue dans Rome, c'est que le cardinal Caraffe étant atteint d'une

fièvre violente ; causée par le chagrin, et ayant envoyé quérir des médecins, aucun ne fut assez hardi pour se rendre à ses prières ; on n'osa pas même prier Sa Sainteté d'intervenir.

On ne doit point ici passer sous silence la fin malheureuse de ces frères ; elle peut servir d'exemple des révolutions humaines, et montrer qu'il n'y a rien de si faible que ceux qui s'appuient sur leur fortune et qui se fient aux choses du monde, sans élever leur esprit vers le ciel. Nés d'une famille riche et puissante, ils furent bientôt ruinés par le malheur des partis où ils s'étaient engagés. Ils demeurèrent longtemps en exil, dans une grande détresse, au point que Charles fut obligé de porter les armes pour avoir de quoi subsister. Ils étaient depuis montés à un tel degré de puissance, qu'ils osèrent espérer et entreprendre de se rendre maîtres du royaume de Naples ; ils furent même, pendant quatre ans, les arbitres de toutes les affaires de l'Eglise. Enfin ils furent chassés ignominieusement par leur oncle, qui les tint dans les lieux de leur exil, pendant le reste de sa vie. Pie IV, qui lui succéda, fit arrêter et condamner le cardinal et le duc de Palliano ; ils périrent de la main du bourreau. — Paul IV étant mort, Commendon, qui ne pensait plus à passer en Grèce, retourna à Rome, dans le dessein de remettre son évêché entre les mains du nouveau Pape. Ses parents l'avaient retenu en Italie ; et, pour le détourner de son voyage de Zante, ils lui avaient représenté qu'il aurait peine à vivre dans cette Ile déserte et stérile, éloigné de tous ses amis, avec quelques misérables Grecs, gens sans honneur et à peine civilisés. Ne pouvant donc aller à son évêché, il résolut de le quitter. Cependant le Saint-Siège ayant été vacant quatre mois entiers, Jean-Ange de Médicis, Milanais, fut élu Pape, et se nomma Pie IV. Il eut une estime particulière pour Commendon. Il lui permit de se choisir un successeur, ajoutant obligeamment qu'il n'était pas convenable qu'un homme si capable de rendre des services importants à l'Eglise, fût éloigné de la cour de Rome : en effet, il lui commanda d'y demeurer. Ce Pontife, voyant qu'une partie de la chrétienté était infectée des erreurs nouvelles ; que l'Allemagne s'était séparée de la communion de l'Eglise ; que le mal croissait de jour en jour ; qu'il était de son devoir de chercher les remèdes nécessaires et d'arrêter de tels désordres, prit cette grande et louable résolution d'assembler un concile général. Il fit donc publier ses brefs apostoliques ; il en envoya dans toutes les provinces, et il assigna le concile dans les formes accoutumées, pour être tenu en la ville de Trente. Paul III et Jules III, ses prédécesseurs, avaient déjà choisi pour le même objet cette ville, parce qu'elle est située sur la frontière d'Allemagne, et qu'ils avaient voulu pourvoir à la commodité de ceux pour qui principalement se devait tenir cette assemblée. Sa Sainteté résolut d'envoyer un nonce à

tous les princes d'Allemagne, pour les inviter à se trouver au concile, et pour observer s'il y aurait quelque espérance de guérir des esprits gangrenés par la contagion de tant d'hérésies naissantes. Pour une mission si importante, il fallait un homme intelligent et d'une fidélité éprouvée, profond dans la doctrine de l'Eglise, et capable de soutenir avec éloquence la cause de la religion. Plusieurs s'offrirent; plusieurs firent agir des personnes puissantes, afin d'obtenir cette députation. Nul n'était plus digne de cette mission de confiance que Commendon: il avait l'esprit éclairé et insinuant, une connaissance profonde des lettres divines et humaines; sa vie était irréprochable; il avait toujours été plus grave et plus réglé qu'aucun autre. Aussi le Pape déclara qu'il l'avait choisi pour cette ambassade; et, l'ayant fait appeler, il lui donna ses lettres de créance, avec ses instructions, et lui commanda d'aller trouver l'empereur Ferdinand, de lui exposer l'objet de son voyage, et de suivre les conseils que lui donnerait ce prince, pour ménager des esprits difficiles et prévenus de leurs erreurs. Commendon fit partir une partie de ses gens, avec ordre de l'aller attendre à Vienne. Il les suivit lui-même peu de temps après, passa par la ville de Trente, et se rendit à la cour de l'empereur le 1^{er} janvier 1561.

Auprès de l'empereur étaient deux nonces apostoliques, Stanislas Hosius, Polonais, évêque de Warmie, qui y résidait, et Zacharie Delphin, Vénitien, évêque de Phare, qui y avait été envoyé depuis peu pour les affaires de Hongrie, et qui avait ordre de passer chez les électeurs et chez tous les princes des bords du Rhin, pour les inviter au concile, pendant que Commendon pousserait plus avant en Allemagne, au delà du Wésér et de l'Elbe.

Ces trois prélats conférèrent ensemble de ce qu'ils avaient à faire, et le lendemain furent conduits au palais de l'empereur. Commendon fut reçu avec honneur par le prince, à qui il remit les lettres autographes que lui envoyait le Pape; puis il exposa avec autant de grâce que d'éloquence les intentions de Sa Sainteté. Voici la substance de ce discours: « Pour arrêter les désordres qu'amenaient tous les jours de plus en plus l'hérésie, le Pape Pie IV, après avoir imploré l'assistance du Ciel, et demandé les avis de tous les princes chrétiens, et notamment de Sa Majesté Impériale, avait enfin résolu de rouvrir le concile général de Trente, afin que les erreurs qui partageaient l'Europe en tant de sectes fussent dissipées, que la paix de l'Eglise fût affermie, que la foi et la discipline des Chrétiens fussent ramenées à leur ancienne pureté, et que ceux qui s'attacheraient avec opiniâtreté à leurs opinions condamnées, fussent distingués des véritables fidèles. Sa Sainteté avait déjà convié, par ses brefs apostoliques, toutes les puissances de la chrétienté, en général; mais, par une grâce extraordinaire, par une inclination particulière qu'elle avait pour l'Al-

lemagne, elle avait bien voulu y envoyer l'évêque de Phare, et lui, pour exhorter tous les princes, toutes les villes libres et tout l'empire, à concourir à la célébration du concile et à l'accommodement des affaires de la chrétienté; qu'afin que les choses se fissent avec plus de facilité, et que tout le monde pût agir sans aucune défiance, Sa Sainteté entendait que chacun pût venir, en toute sûreté, se présenter à cette assemblée, soit qu'il eût des plaintes à élever, soit qu'il eût des doutes à proposer; elle priait l'empereur de surpasser les autres princes en zèle, autant qu'il les surpassait en dignité; d'envoyer au plus tôt des ambassadeurs, qui pussent assister à l'ouverture du concile, et de seconder par ses soins, par son autorité et par ses conseils, les bonnes intentions du Pontife. »

L'empereur loua fort le pieux dessein du Saint-Père. Il protesta qu'il serait toujours dans l'obéissance et dans le respect qu'il devait au Saint-Siège, et qu'il rendrait, dans l'occasion présente, tous les bons offices qu'on pouvait espérer de lui. Il avertit ensuite les nonces que les princes protestants d'Allemagne avaient été déjà informés de la résolution qu'avait prise Sa Sainteté, de convoquer le concile; qu'ils avaient résolu de s'assembler eux-mêmes, pour conférer ensemble de leurs affaires, et qu'ils devaient se rendre, le 14 janvier, à Naumbourg, ville de Misnie, sur la Saale. Il conseilla aux deux prélats d'aller trouver ces princes assemblés; de les exhorter tous en général, et de reconnaître ce qu'il y avait à espérer de chacun en particulier; de se souvenir surtout qu'il fallait agir avec douceur et avec prudence, de peur d'aigrir, par une sévérité indiscrette, des esprits qui n'étaient déjà que trop révoltés. Il leur assura qu'il enverrait, dans les occasions, des gens capables de les servir: et il fut d'avis qu'ils partissent sur-le-champ, parce que le temps approchait, et que la conférence de Naumbourg serait terminée en peu de jours; qu'ils vissent, en passant, le prince Ferdinand, son fils, qui était à Prague, et qui leur donnerait des nouvelles certaines, sur lesquelles ils pourraient se régler.

Commendon n'approuvait pas ce voyage; il prévoyait qu'il serait difficile d'aborder ces princes et de traiter avec eux en particulier pendant qu'ils seraient assemblés. Il savait que le seul moyen de les réduire était de les désunir, et qu'il était impossible de les diviser dans une occasion où ils se ligueraient eux-mêmes pour des intérêts communs, où ils n'auraient tous qu'une volonté, qu'un pouvoir, et où les plus emportés auraient sans doute le plus de crédit. Néanmoins, comme ses collègues étaient d'avis de suivre les conseils de l'empereur, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu du Pape, ils partirent de Vienne dès le lendemain.

Ils arrivèrent à Prague le septième jour, et, de là passant par les forêts de la Bohême, au milieu des neiges et des glaces, ils se rendirent à Naumbourg cinq jours après, par une

raison très-rnde. Les princes, qui y étaient déjà assemblés, n'envoyèrent point au-devant d'eux, et ne leur rendirent aucun devoir de civilité, d'amitié, ni d'hospitalité. Les nonces passèrent deux jours à reconnaître l'état des choses; après quoi ils furent d'avis que Delphin verrait en particulier le comte palatin du Rhin, et Commendon, le duc de Saxe, qui tenaient là le premier rang, en qualité d'électeurs du Saint-Empire. Ils envoyèrent leur demander audience; mais les deux princes répondirent : « Qu'étant assemblés pour des intérêts communs, ils ne pouvaient rien résoudre en particulier; qu'ils soumettraient la question à leur assemblée, et feraient savoir à ces Messieurs ce qu'on y aurait arrêté. » Cependant ils furent d'avis de leur donner une audience publique, et de n'avoir aucune communication particulière avec des ambassadeurs qui venaient de la part de leurs adversaires.

Cette résolution prise, ils envoyèrent les principaux de leurs amis, avec une compagnie des gardes du duc de Saxe, pour conduire les nonces dans le lieu de l'assemblée. Les deux prélats délibérèrent quelque temps s'ils accepteraient cette audience publique; mais, craignant de n'être pas reçus des autres princes d'Allemagne, s'ils avaient négligé l'occasion de traiter avec ceux-ci, ils jugèrent convenable de ne pas refuser ce qu'on leur offrait. Ils montèrent dans un carrosse qu'on leur avait préparé. Les Allemands, qui étaient venus pour le conduire, marchaient devant, à pied; ce qui est une marque d'honneur. Lorsqu'ils furent introduits dans l'assemblée, tous les princes se levèrent, mais ils ne leur présentèrent pas la main. Rendre cette civilité est, parmi eux, un témoignage d'amitié; la refuser, une marque de mépris.

Les nonces leur remirent des lettres du Pape et des copies du bref de la convocation du concile. Après qu'ils eurent pris leurs places, Delphin expliqua ce qui était contenu dans le bref apostolique et s'étendit sur les bonnes intentions de Sa Sainteté, sur le pieux dessein qu'elle avait de remédier à tous les désordres qu'avait amenés le changement de religion ou le renversement de la discipline de l'Eglise dans toute la chrétienté.

Après ce discours, Commendon prit la parole et représenta à l'assemblée : « Que le temps était favorable pour la célébration du concile, puisque la paix venait d'être conclue entre la France et l'Espagne; que Dieu avait donné à son Eglise un Souverain Pontife qui mettait tous ses soins et toutes ses pensées à rétablir le culte divin et à remettre la religion dans sa pureté; que si, par la négligence des prélats, il s'était glissé dans les cérémonies publiques quelques abus qui fussent contraires à la dignité de la foi chrétienne, il était dans la résolution de les abolir; que, pour ce qui concernait les relâchements et les dérèglements des mœurs, il prétendait les corriger et les ramener aux formes de la discipline ancienne; que tous les Chrétiens devaient se

réjouir de la célébration d'un concile qui rétablirait la foi et la piété des siècles passés; que ceux mêmes qui se trouvaient engagés dans les opinions nouvelles, soit par leur propre erreur, soit par la persuasion de quelques docteurs qui abusaient des saintes Ecritures, devaient en être satisfaits »

Il leur dit ensuite que le salut des hommes dépend de la foi; que cette foi ne peut être véritable, si elle n'est une; qu'elle ne doit pas être réglée par les passions et par les caprices de quelques particuliers, mais par le consentement universel de l'Eglise, fondé sur la révélation des Ecritures, et que la vérité ne peut être mieux recherchée ni mieux expliquée que dans une assemblée générale composée des hommes les plus sages, des plus saints personnages, qui n'entreprendraient rien qu'après avoir imploré le secours du Ciel par des prières et par des sacrifices et qui n'agiraient que d'après leur conscience et par les mouvements intérieurs du Saint-Esprit; qu'il ne fallait point différer les remèdes, puisque les maux étaient pressants; que les affaires prenaient un cours dangereux depuis que les auteurs de nouveautés se donnaient la liberté de dépraver et d'expliquer selon leur sens les instructions et les préceptes de l'Evangile, et que, s'insinuant dans les esprits des peuples grossiers, ils se soutenaient par la faveur et par la force de la multitude; que, par ce moyen, ils ébranlaient les fondements de la religion, et qu'affaiblissant ainsi l'autorité des lois et des coutumes de l'Eglise, ils donnaient lieu à des désordres dont ils avaient déjà de fâcheuses expériences; que la religion n'étant pas une invention des hommes, mais une institution de Dieu même, on ne pouvait y toucher, en rien retrancher, y rien accommoder à son sens particulier, sans se rendre coupable devant Dieu du plus grand de tous les crimes, sans tomber dans l'aveuglement, dans l'impiété et dans la révolte; que, s'il était permis à chacun d'interpréter les Livres sacrés à sa manière, il y aurait autant de sentiments différents que de personnes.

Il leur rapporta des exemples des premiers siècles et leur représenta que les saints qui nous ont enseigné les vérités qu'ils avaient apprises de Dieu même, et qui ont répandu leur sang pour les confirmer, étaient si éloignés de cet orgueil que, dans les controverses qui s'élevèrent parmi les Chrétiens dans Alexandrie, au sujet des lois de Moïse, saint Paul et saint Barnabé n'osèrent rien déterminer, mais qu'ils allèrent à Jérusalem soumettre le différend dans le concile des Apôtres, et qu'ils s'arrêtèrent à leurs décisions; que de là venait la foi solide et uniforme des Chrétiens, tandis que celle des autres était toujours faible et toujours changeante; que le culte de la Divinité, fondé sur des principes d'une immuable sainteté, se fortifiait par la longueur des siècles; mais que les inventions des hommes, qui ne plaisent que par leur nouveauté et qui ne s'établissent que par ce-

price, se dissipent avec le temps; qu'on avait vu naître des hérésies qui, après avoir d'abord ébloui les peuples, avaient comme vieilli dès leur naissance; qu'on voyait tous les jours des esprits inquiets qui tâchaient de renouveler les anciennes ou d'en forger de nouvelles; que, dans cet excès de licence, il était impossible de donner des bornes à la témérité et à l'orgueil de l'esprit humain, qui ne craignait point de se plonger dans les abîmes de l'impiété, et qu'on pouvait croire que ceux qui allaient d'erreur en erreur et qui s'attachaient à toutes les nouveautés, après avoir souvent changé de religion en peu de temps, n'en auraient aucune; qu'il fallait donc mettre fin à ces divisions et empêcher que cette contagion ne se répandît et ne s'attachât à toutes les parties de la Chrétienté; qu'ils étaient donc priés d'envoyer leurs ambassadeurs pour proposer leurs doutes et les raisons qu'il avaient de se séparer de nous.

Les Allemands écoutèrent ce discours avec assez d'attention, mais ils n'en furent pas touchés. Ils s'étaient assemblés pour s'occuper de leurs intérêts plutôt que de ceux de la religion, et leur dessein n'était pas de chercher les moyens de rendre la paix à l'Eglise, mais de pourvoir à leur sûreté en renouvelant leurs alliances, dans la crainte qu'ils avaient que les princes catholiques ne se liguassent contre eux pour les obliger à obéir aux décrets du concile, à rendre les biens qu'ils avaient usurpés sur les églises, et à se remettre sous l'obéissance du Saint-Siège.

Pendant que les nonces parlaient, quelques-uns des Allemands qui assistaient à cette audience recueillirent toutes leurs paroles et écrivirent avec application les deux discours. Les princes ne répondirent alors autre chose sinon qu'ils délibéreraient entre eux sur les propositions qu'on venait de leur faire. Alors les deux prélats se retirèrent avec la même suite et le même équipage qu'ils étaient venus. Environ une heure après on vit arriver des hommes choisis parmi les conseillers des princes. Introduits, ils rendirent aux nonces les lettres que le Pape avait écrites à leurs maîtres et leur parlèrent en ces termes :

« Nos princes ne se sont pas aperçus, lorsque vous leur avez rendu ces lettres, que l'évêque de Rome les appelait ses enfants. Comme ils ne le reconnaissent pas pour leur père, ils ont résolu de ne recevoir ni cette qualité qu'il leur donne, ni ces lettres qu'il leur envoie. » Commençant leur réponse, que le Pape les traitait comme il avait accoutumé de traiter l'empereur même et tous les autres princes chrétiens. A peine eurent-ils entendus la réponse qu'ils laissèrent les lettres et se retirèrent. Les nonces jugèrent bien que leur ambassade était inutile, puisqu'on ne voulait pas recevoir leurs lettres de créance; mais parce qu'on avait gardé les copies du bref de la convocation du concile, ils résolurent d'attendre encore

quelques jours quelle serait l'issue de cette affaire.

Cependant les princes, après avoir renvoyé les lettres et examiné le bref du Pape, concertaient entre eux ce qu'ils avaient à répondre. Leurs avis étaient autant d'invectives. Ceux qui parlaient avec le plus d'emportement et de mépris contre la cour de Rome, étaient les plus agréables à l'assemblée et passaient pour les plus zélés défenseurs de la liberté de l'Allemagne. Le duc de Wittemberg se faisait remarquer entre tous les autres, tant parce qu'il était naturellement fier et emporté, que parce qu'il avait usurpé plus de cent mille écus d'or de revenu sur des églises dont il avait chassé les pasteurs légitimes. Tous les autres avaient à peu près les mêmes intérêts. Mais ce duc, qui était d'autant plus animé contre les Catholiques qu'il était plus riche des dépouilles de l'Eglise, blâma hautement la hardiesse indiscrète du Pape d'avoir entrepris de les appeler au concile et de vouloir les séduire par des paroles et des espérances flatteuses, jusqu'à ce qu'on pût par force ou par adresse les remettre encore sous le joug de leur ancienne servitude. C'est par son avis que les lettres du Pape furent renvoyées et que depuis on répondit aux nonces avec tant de fierté.

Depuis trois jours ils attendaient avec impatience qu'on les appelât dans l'assemblée pour leur donner quelque réponse, lorsqu'ils furent avertis que dix conseillers, accompagnés d'un grand nombre de protestants, demandaient à leur parler de la part des princes. Les principaux de ces députés étaient Misquitz et Grégoire Cracovius, confidents, l'un du comte palatin et l'autre du duc de Saxe. Ils furent tous introduits et reçus avec beaucoup de civilité et de témoignages d'amitié. Cracovius, qui savait plusieurs langues et qui ne manquait pas d'éloquence, porta la parole, et s'adressant aux nonces : « Les princes d'Allemagne, » leur dit-il, « ne peuvent comprendre les raisons qu'a eues le Pape de leur envoyer des ambassadeurs. Les croit-il capables de changer de sentiments? Espère-t-il pouvoir ébranler leur constance? Ignore-t-il quelle est la religion et la créance des Allemands? Il y a trente ans qu'ils en ont fait à Augsbourg une profession publique adressée à l'empereur Charles V, écrite dans les formes et confirmée par des témoignages évidents des Ecritures. Ce n'est pas sans de grandes raisons qu'ils se retirèrent alors de la juridiction et de la puissance des Papes qu'ils reconnaissaient auparavant, et comme ils se séparèrent avec justice de la communion de ces esprits ambitieux qui, au lieu d'avancer la gloire du nom de Jésus-Christ, ne travaillent qu'à établir leur grandeur et leur puissance particulière, ils n'ont pas résolu présentement d'obéir à Pie IV, qui les invite au concile, parce qu'ils sont persuadés qu'il n'a nul droit de le faire. C'est une chose étrange qu'il veuille s'ériger en arbitre des controverses et des différends de l'Eglise, lui qui est la source de

toutes les divisions, et qu'il s'établisse lui-même juge de la vérité, lui qui l'attaque et qui la méprise plus cruellement que tous les autres.

« Qui ne sait que c'est la principale occupation des Papes d'armer les nations les unes contre les autres et de jeter partout des semences de division pour augmenter leur puissance ou leurs revenus par les troubles des Etats et par la ruine des peuples ? Quelles violences et quelles cruautés n'exercent-ils pas contre ceux qui passent de l'adoration qu'on rend à leurs personnes et à leurs idoles à une solide piété ? Combien de superstitions ont-ils introduites parmi les Chrétiens ? N'ont-ils pas répandu des ténèbres qui couvrent encore aujourd'hui les lumières de l'Evangile ? Et ne souffrent-ils pas des erreurs plus grossières et plus criminelles que les païens n'en souffraient autrefois avant la naissance de Jésus-Christ ? Ce qui me paraît encore plus horrible, c'est que vous donnez de beaux noms à de mauvaises choses ; que vous couvrez l'impunité sous des apparences de vertu, et qu'étant vous-mêmes les corrupteurs des mœurs et de la religion, vous voulez passer pour les auteurs et pour les défenseurs des lois de l'Eglise.

« Nous sommes assurés qu'il y a, dans toutes les nations, des gens d'honneur, zélés pour la paix et pour le bien public, qui souhaitent avec passion qu'on retranche et qu'on abolisse ces vaines tromperies et ces impuretés qui rendent l'Eglise difforme, et qu'on retablisce cette discipline pure, véritable et conforme aux maximes évangéliques. Les Papes devraient avoir ce soin, eux qui prennent, depuis tant de siècles, des titres si orgueilleux dans la république chrétienne et qui ont usurpé l'autorité souveraine sur les choses saintes. Mais il n'est que trop certain qu'ils ne s'attachent qu'à la passion déréglée qu'ils ont de dominer et qu'ils songent plutôt à entasser des superstitions qu'à régler ce qui regarde le culte de Dieu.

« Au reste, vous avez tort de nous accuser d'être légers, de suivre tous les jours des opinions nouvelles, et de nous jeter aveuglément dans des sectes qui se contredisent, puisque nous n'avons qu'une même volonté, et que nous souscrivons tous à cette formule de foi, que nous avons dressée à Augsbourg par ordre de l'empereur. Nos princes vous déclarent qu'ils ne s'en écarteront point, et qu'ils ne souffriront jamais que le Pape leur donne la loi. Les Allemands ne relèvent que de l'empereur ; c'est leur prince ; c'est leur chef ; c'est l'arbitre de tous les différends qui s'élèvent dans la chrétienté ; c'est à lui seul qu'appartient le droit d'assembler des conciles légitimes. Lorsque ses ambassadeurs seront arrivés, nos princes s'expliqueront avec eux sur ce sujet. Mais ils sont résolus à n'avoir jamais aucune communication avec le Pape. Pour vous, Messieurs, parce qu'ils ont appris que vous êtes sortis des plus illustres

familles de Venise, et que vous êtes illustres vous-mêmes par votre vertu et par votre sagesse, ils ont beaucoup d'estime et de respect pour vos personnes ; et vous en auriez reçu des marques publiques, si vous fussiez venus comme particuliers, et non comme ambassadeurs du Pape. » (Trad. de FLÉCHIER.)

Les nonces, après avoir entendu ce discours, furent quelque temps à délibérer ; ils jugèrent à propos d'y répondre. Alors Commandon prenant la parole : « Je loue, » leur dit-il, « la prudence de vos princes, de n'avoir pas voulu qu'on nous rendît, en leur présence, une réponse si désobligeante et si injurieuse. Mais quelle justice y a-t-il de parler avec tant d'aigreur et d'emportement contre ceux qui vous envoient des ambassadeurs jusque dans le fond de l'Allemagne, pour vous témoigner l'affection qu'ils ont pour vous, et le soin qu'ils prennent du bien public ? Je vois bien que vous tenez de vos docteurs cette injuste coutume, de combattre par des médisances ceux qui vous convainquent par vos raisons. Mais la vérité est invincible ; les injures et les calomnies, loin de l'opprimer, la font éclater davantage. Pour moi, Messieurs, je suis obligé de vous répondre, mais j'ai résolu de ne point vous imiter, afin que vous connaissiez que j'ai de l'avantage sur vous, non-seulement par la justice de la cause que je défends, mais encore par la modération que j'observerai dans mon discours.

« Nous avons assez expliqué, en présence des princes, mon collègue et moi, les intentions du Pape Pie IV, et le dessein qu'il a, en invitant les Allemands au concile. Il ne pense qu'au salut et au repos de la chrétienté et particulièrement de l'Allemagne, quoique tout vous soit suspect et que vous interprétiez ses sentiments comme il vous plaît. Nos ancêtres ont reconnu qu'il n'y a pas de remède plus salutaire pour guérir les plaies de l'Eglise que l'autorité d'un concile. On a révééré de tout temps la majesté et la sainteté de ces assemblées ; et ceux mêmes qui, par leur erreur ou par leur crédulité, s'étaient séparés de l'Eglise, ont regardé leurs décisions comme des oracles et comme des ordres venus du ciel. Combien de fois est-il arrivé que des provinces infectées du venin contagieux des hérésies, ont été remises dans la saine doctrine par les conciles ? Y a-t-il quelqu'un qui soit assez présomptueux pour se croire plus sage que toute l'Eglise réunie, et qui ose s'opposer au consentement de ceux que Dieu nous a donnés pour être les interprètes de ses vérités ; à qui il a promis sa présence dans tous les siècles, et de qui il a souvent confirmé les décrets par des miracles ?

« Vous parlez du droit de convoquer les conciles comme d'une préterition imaginaire. D'où vient que vous attribuez aux empereurs un pouvoir que Dieu et les hommes ont donné aux Pontifes romains, depuis la naissance de l'Eglise, et que n'ac-

cepte pas l'empereur Ferdinand même à qui vous le déférez? Ce prince est trop éclairé et trop religieux, pour ignorer ou pour usurper les droits du Souverain Pontife. Il n'est pas nécessaire de vous les expliquer ici. Tout le monde sait le respect dont les plus grands empereurs ont toujours entouré le Saint-Siège.... Pour ce que vous dites, que ce serait au Pape à réformer le siècle, et à rétablir la discipline, nous en sommes d'accord avec vous. Pie IV, dès les premiers jours de son pontificat, n'a-t-il pas entrepris de le faire? N'y travaille-t-il pas incessamment? Il veut remédier à tous les désordres. Il exhorte tout le monde à contribuer à la paix de l'Eglise. Il veut régler et décider toutes choses par l'autorité d'un concile. Vous avez lu le bref; vous avez pu avoir des nouvelles de Rome, si ce n'est que vous soyez résolu de tourner tout en mauvais parti, et que vous ne vous arrétiez qu'aux choses qu'il faut corriger, sans vous inquiéter de celles qui sont justes et louables.

« Faut-il que je réponde à cette partie de votre harangue, où vous nous accusez de superstition, de relâchement, de ténèbres répandues sur les vérités de l'Evangile? Il est aisé à juger que la haine de la vérité et le plaisir de médire vous ont aveuglés. Nous pourrions dire à la gloire de l'Eglise romaine, qu'elle s'est rendue plus illustre que toutes les autres, par les soins qu'elle a eus de porter plus loin la gloire du nom de Jésus-Christ, et la connaissance de son Evangile. Mais nous n'avons accoutumé de nous glorifier qu'en celui qui justifie les pécheurs, et qui récompense les justes. Vous pouvez pourtant apprendre, par toutes les histoires anciennes, que ces grands évêques, qui ont été si célèbres par leur piété et par leur doctrine, depuis le siècle des Apôtres, ont toujours eu recours à l'Eglise de Rome, dans les difficultés de la religion, et se sont arrêtés à ses décisions. Je pourrais vous citer des rois de toutes les parties du monde, et des nations les plus éloignées, qui ont député à Rome pour se faire instruire de nos mystères. Je pourrais vous nommer un nombre presque infini de peuples que l'Eglise a retirés de l'impiété et des erreurs honteuses où ils étaient plongés, pour les amener sous des lois plus pures, sous un culte plus saint. Il n'y a presque aucune province qui ne lui doive le bonheur d'avoir reçu, ou d'avoir conservé la religion catholique.

« Je ne m'arrêterai point aux autres; pourquoi vous chercher des exemples au loin? D'où avez-vous tiré la connaissance de la foi chrétienne? Qui sont ceux qui ont été vos maîtres? D'où vous est venue la lumière de l'Evangile? Si vous êtes Chrétiens, si vous avez cessé d'être barbares, pouvez-vous nier qu'après Dieu, vous n'en ayez l'obligation à l'Eglise romaine? C'est elle qui a jeté les premiers fondements de la piété, qui vous a instruits des mystères, qui vous a donné les lois de la véritable adoration, qui vous a honorés de la gloire et

de la majesté de l'empire. Par tant de grâces dont elle vous avait comblés, elle méritait d'être considérée par vous comme une bonne mère; et vous vous êtes révoltés contre elle. Depuis que vous avez quitté cette règle de la vérité et de la foi, en quelles erreurs n'êtes-vous point tombés? Quels égarements! Quelle confusion!

« Vos princes, dites-vous, se plaignent de ce que nous avons osé dire que l'Allemagne est agitée d'une grande diversité de religions; et nous nous plaignons de ce que vous osez le nier. Y a-t-il rien de plus évident que ce désordre, cette confusion d'opinions différentes, qui vous partagent au sujet de la foi et des cérémonies? Vous ne vous accordez que contre nous, et contre l'Eglise que vous avez abandonnée. Pour tout le reste, rien de plus éloigné, de plus contraire. L'Allemagne n'est-elle pas pleine de livres qui se contredisent et se combattent? Luther, que vous tenez pour un autre saint Paul, Luther, qui a forgé cette belle formule de la foi d'Augsbourg, a-t-il été toujours de la même opinion? N'a-t-il pas fait de nouvelles professions de foi presque chaque année? Ceux qui l'ont suivi n'ont-ils pas changé ou interprété ses pensées selon leur caprice? Quelles disputes ne se sont pas élevées parmi vous, touchant ce qu'il a cru? Qui est-ce qui approuve toutes ses opinions? Melancthon n'a-t-il pas ses partisans? Oecolampade, les siens? Zuingle ne fait-il pas une secte à part? Et combien de gens s'attachent à celle de Calvin? Il y en a une infinité d'autres, qui ne sont d'accord ni avec Luther, ni entre eux. Il n'y a point de ville en Allemagne, point de bourg, point de famille où il n'y ait des différends sur la religion. Les femmes disputent avec leurs maris, les enfants avec leurs pères. Chacun prétend avoir la véritable foi et l'intelligence des Ecritures; et, ce qui est plus déplorable, les plus ignorants, dans leurs entretiens, dans leurs repas, décident des points de la religion, et, pendant leurs divertissements, se mêlent de faire les réformateurs.

« Dans cette assemblée même où vous êtes, quel soin n'avez-vous pas eu de sauver les apparences, et de faire croire que vous êtes tous d'un même sentiment? Vous n'avez pu y parvenir. Rien d'étonnant: la vérité est une, et s'accorde toujours avec elle-même. L'erreur s'entretient par la désunion et par les désordres. Plus on s'écarte du port de l'Eglise, plus on est agité des flots des fausses opinions. Cette diversité, cette inconstance de vos docteurs ne devrait-elle pas vous rappeler à la vérité, qui est simple et qui ne saurait avoir plusieurs formes? Que ne suivez-vous l'exemple de saint Paul, écrit pour notre instruction? Cet apôtre était inspiré du Saint-Esprit: Dieu lui avait donné une sagesse toute céleste, pour l'empêcher de tomber dans l'erreur. Cependant, il eut ordre de Dieu même, dans une affaire qui paraissait obscure, de s'adresser au concile des Apôtres, de peur qu'il n'eût couru en vain, comme saint Luc le rapporte.

C'est à vous à examiner toutes ces choses. Le Pape, après s'être acquitté envers vous de son devoir de père; après avoir suivi l'impulsion de son zèle, pour remettre dans la voie du salut ses enfants égarés, vous fera un jour à vous, et à toute l'Allemagne, le même reproche que fit, dans son Evangile, Jésus-Christ à la ville de Jérusalem: « Combien de fois ai-je voulu rassembler les enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! » (*Ibid.*)

Après cette analyse, nous nous bornons à prendre dans la même histoire le sommaire des principaux faits du grand cardinal:

Commendon visite presque toute l'Allemagne.

Il est envoyé vers l'empereur Ferdinand par les présidents du concile de Trente.

Il part comme nonce en Pologne.

Le nonce trouve la discipline de l'Eglise renversée dans la Pologne.

Il trouve les évêques de Pologne divisés entre eux. Il rejette les conseils artificieux de quelques-uns.

Commendon fait chasser de Pologne Bernardin Okin, et quelques autres hérétiques.

Il rejette la proposition d'assembler un concile national.

Le roi et le sénat de Pologne reçoivent les décrets du concile de Trente.

Le nonce visite toute la Pologne.

Voyage de Commendon en Russie.

Il conseille au roi de Pologne de peupler la Podolie.

Le roi veut répudier la reine.

Les évêques s'assemblent. Commendon leur persuade de détourner le roi de son dessein.

Commendon tâche de convaincre le roi. Il empêche le divorce.

Commendon est fait cardinal à la sollicitation de saint Charles Borromée.

Il part de Pologne, pour aller, comme légat, en Allemagne.

Il retourne à Rome.

Le cardinal Commendon est envoyé, pour la seconde fois, légat en Allemagne.

Le Pape lui donne la mission de réformer le clergé d'Allemagne.

Commendon travaille à faire conclure la ligue des princes chrétiens contre les Turcs.

Il est envoyé comme légat en Allemagne et en Pologne.

Il soutient la cause du grand-duc de Toscane, contre les prétentions de l'empereur.

Il part de la cour de l'empereur pour aller en Pologne comme légat.

Il tâche d'engager le roi et les Polonais à entrer dans la ligue contre les Turcs.

Discours du cardinal Commendon au sénat de Pologne.

Mort de Sigismond Auguste, dernier roi de la race de Jagellou.

Commendon dispose les esprits à élire un roi catholique.

Le légat engage deux seigneurs de Lithuanie à élire un fils de l'empereur.

Commendon instruit l'empereur de l'état des affaires de Pologne.

Les hérétiques députent à Commendon pour l'engager à sortir du royaume.

Comment l'empereur ruina, par sa lenteur, toutes les prétentions de son fils.

Des princes qui prétendaient au trône.

La brigue du duc d'Anjou est la plus considérable. Les hérétiques tâchent de traverser son élection.

Entreprise des hérétiques, qui se nommaient les confédérés.

Commendon arrive à Varsovie. Avis qu'on lui donne.

La diète se tient. Le duc d'Anjou élu roi de Pologne.

Commendon part de Pologne. Le roi y est longtemps attendu.

Arrivée du roi et son couronnement.

Fuite du roi.

Commendon retourne à Rome. Il est inquieté par le cardinal Farnèse. Le Pape l'abandonne à ses envieux.

Esprit et conduite du cardinal Commendon.

Sa fermeté contre les grands.

Sa coutume de ne jamais se justifier, lorsqu'on l'accusait injustement.

Son désintéressement.

Son extérieur, sa maladie, sa mort.

CONDOLMIERI. — Voy. EUGÈNE IV.

CONDOLMIERI (FRANÇOIS), dit le *Cardinal de Venise*, né en cette ville, camérier et archichancelier de l'Eglise romaine, évêque de Vérone et de Porto, patriarche de Constantinople, était neveu du Pape Eugène IV, qui l'admit dans le Sacré Collège le 19 septembre 1431, et l'employa dans diverses légations. Ce prince de l'Eglise, après avoir commandé une armée navale contre les Turcs, alla à Constantinople, où Barthélemy de Florence avait avec les Grecs des entretiens relatifs à la réunion des deux Eglises, réunion qui devait s'agiter peu après au concile de Florence. Depuis, le cardinal de la Roquetaillade, archevêque de Besançon, étant mort, Eugène IV appela Condolmieri à cette dignité, à laquelle le chapitre de Besançon avait aussi élevé Jean de Fuin. Le cardinal s'en démit en 1437, et mourut à Rome le 5 septembre 1453, peu après que Constantinople était tombée au pouvoir de Mahomet II et des Turcs. — (Voy. PLATINE; — ONUPHRE; — CIACONIUS et GARIMBERT, in *Eugen. IV*; — S. ANTONIN, tit. 32, c. 11, Prælat., et § 13; — BLONDUS, decad. 3, l. vi; — CHIFFLET, *Vesuntio*, P. II, — AUBERT, *Hist. des card.*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*.)

CONRAD, était frère d'Othon, comte de Wittelsbach, de la maison de Bavière, et proche parent de l'empereur Frédéric Barberousse. — Il fut élevé à l'archevêché de Saltzbourg, et, en 1160, à celui de Mayence, après la mort d'Arnoul de Selehöfen. Frédéric, qui avait contribué à cette élection, espérait que, par reconnaissance, Conrad

suivrait aveuglément le parti de l'antipape Octavien, qu'il faisait nommer Victor IV ; mais l'archevêque de Mayence, ayant refusé de reconnaître ce dernier, se vit exposé aux ressentiments de l'empereur, et fut contraint de quitter l'Allemagne. Il alla trouver le Pape Alexandre III à Tours, où ce pontife tenait alors un concile. Frédéric, instruit de cette fuite, plaça Christian de Buch, sur le siège de Mayence, en 1163, tandis que le Pontife faisait entrer Conrad dans le Sacré Collège. Christian mourut en 1183. Conrad retourna alors gouverner son diocèse. Depuis, s'étant croisé pour la guerre sainte, il fit le voyage d'Orient, et sacra Léon, roi d'Arménie. Il mourut vers 1200, au retour d'une légation en Hongrie. On lui attribua une *Chronique de Mayence*, imprimée à Bâle, en 1569. C'est à tort, puisque le *Chronicon rerum Moguntinarum* va de 1140 à 1250, époque où était mort le cardinal. Cette *Chronique* est d'un autre Conrad, connu sous le nom de *Conradus episcopus*. — (Voy. l'abbé D'URSBERG, in *Chron.*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — GASPARD BRUSCHIUS, *De episcop. German.*; — BARONIUS; — CANISIUS.)

CONRAD, abbé de Clteaux, était Allemand comme le précédent, et fils d'Eginon, comte de Furstemberg. — Il entra, comme religieux de l'ordre de Clteaux, dans l'abbaye de Villers, en Brabant. S'y étant fait remarquer par sa piété et par son savoir, il mérita d'en être élu abbé. Suivant quelques-uns, avant de se cloître, il aurait été doyen de Saint-Lambert de Liège, et employé dans diverses affaires. En 1214, il fut élu abbé de Clairvaux, puis, en 1217, de Clteaux, et enfin, en 1219, le Pape Honoré III le nomma cardinal, évêque de Porto. Deux ans après il l'envoya, avec le caractère de légat, en France, à l'occasion des troubles suscités par les Albigeois. Le cardinal, après avoir, en 1223, assisté aux funérailles du roi Philippe-Auguste, passa en Allemagne, où il fit des informations contre les assassins de saint Engelbert, archevêque de Cologne, et où il publia, pour la réforme du clergé, des ordonnances qui nous ont été conservées dans le recueil des conciles, et dans les *Annales* de Bzovius. Ce prélat, qui se trouvait à Rome en 1227, lorsque mourut Honoré III, repoussa énergiquement la tiare que les cardinaux voulaient lui conférer. Grégoire IX, qui fut élevé à la papauté, l'envoya, comme légat, en Orient; il mourut peu de temps après, le 1^{er} octobre de la même année 1227. Son corps fut rapporté à Clairvaux, où l'on voyait son tombeau en marbre, avec son épitaphe en vers et en prose.

Quelques-uns lui attribuent un *Traité des erreurs des albigeois*. — (Voy. HENRIQUEZ, t. 1, Fasc.; — MARRIQUEZ, *Menolog*; — JONGELIN, in *purpur. S. Bern.*; — CÆSARIUS; — Guillaume DE PYLAURENS; — RIGORD; — Arnoul WION; Charles DE VISCH; — AUBERY; — SAINTE-MARTHE.)

CONSALVI (HERCULE) naquit en 1757 à Toscanella, ville des Etats de l'Eglise, au nord de Civita Vecchia. Son goût pour les

lettres et pour la musique ne lui fit pas négliger la théologie et la jurisprudence, études qui conduisent aux hautes fonctions ecclésiastiques. — Il était auditeur de rote, en 1798, alors qu'une armée française, commandée par Berthier, s'approchait de Rome. Il fut alors chargé de surveiller, dans cette ville, les partisans des Français. Quand Berthier eut occupé Rome, les adversaires politiques de Consalvi le firent arrêter, puis exiler. Le cardinal Chiamonti le prit pour secrétaire; et peu après son exaltation sur le Saint-Siège, sous le nom de Pie VII, en 1800, il conféra la pourpre à Consalvi qu'il nomma secrétaire d'Etat, c'est-à-dire premier ministre. En 1802, le concordat ayant été conclu entre le premier consul et le cardinal Caprara, représentant le Souverain Pontife, le cardinal Consalvi fut envoyé à Paris pour ratifier tous les arrangements. Ces deux princes de l'Eglise furent également fêtés partout. On admirait leur esprit, leurs manières nobles et distinguées, leurs qualités à la fois solides et brillantes. En 1806 le cardinal Consalvi résigna ses fonctions de secrétaire d'Etat, et eut pour successeur le cardinal Casoni-de-Sarzane. A la chute de Napoléon I^{er}, Pie VII, étant retourné de Fontainebleau à Rome, chargea Consalvi de le représenter au congrès de Vienne, et d'y revendiquer de l'Autriche la possession des Marches et des Légations. Elles furent restituées au Saint-Siège. En 1816, le même cardinal contresigna le *Motu proprio*, en vertu duquel le Souverain Pontife accordait une nouvelle constitution aux Etats de l'Eglise. Depuis il dirigea, en ministre supérieur, les affaires spirituelles et les affaires temporelles de la cour de Rome. L'homme de génie qui avait visité avec tant de fruit Paris, Londres, Vienne, n'ignorait pas quels étaient les changements demandés, exigés par le cours des événements. S'il connaissait les intérêts de l'Europe, il connaissait aussi ceux des Etats romains, et il s'attacha à y faire reflourir l'agriculture, les arts et le commerce. Il fit élever, réparer des arcs, creuser des canaux, continuer les embellissements commencés à Rome par les Français de 1809 à 1814. Pie VII, qui savait l'apprécier, pouvait se reposer sur lui des soins de l'administration. Ferme, plein de droiture, infatigable, le cardinal Consalvi avait toutes les qualités qui font les grands hommes d'Etat, et il ne lui a manqué peut-être qu'un plus grand théâtre pour s'élever au-dessus de Richelieu, auquel il était supérieur sous plus d'un rapport. Habile négociateur, il n'échoua que contre Napoléon; au congrès de Vienne, en 1815, il sut obtenir jusqu'au droit, pour les nonces, de précéder, dans les cérémonies, tous les ambassadeurs, même protestants ou schismatiques, et de haranguer les souverains au nom du corps diplomatique. « Croirait-on, » dit M. Artaud, « qu'un des amis les plus tendres de Consalvi fût le roi d'Angleterre, Georges IV? Il l'avait connu à Londres; ils s'écrivaient souvent sur le ton de la familiarité, et de la plus

sincère amié. Lorsque Lawrence fut envoyé à Rome pour y faire le portrait du Pape Pie VII, il avait l'ordre spécial de rapporter aussi le portrait du cardinal Consalvi. La délicatesse du roi voulut même un jour être agréable à celui-ci; et, en effet, elle alla jusqu'à donner à ce prince l'idée de faire fabriquer, dans les Indes, une étoffe de couleur pourpre de la plus grande magnificence, et de l'envoyer à son ami. Cette étoffe, peut-être la plus belle qu'on eût vue en Italie depuis les anciens Romains, est apportée secrètement chez le cardinal. Un valet de chambre empressé fait incontinent tailler les habits, et, le jour de la première cérémonie, on en revêt le cardinal qui, naturellement préoccupé, y apporte peu d'attention. Mais lorsque Son Eminence paraît au milieu de ses collègues, un murmure d'applaudissements et d'admiration se fait entendre. On l'entoure, l'éclat comme surnaturel de cette pourpre était tel que le cardinal, mécontent de son valet de chambre et de lui-même, sort à l'instant, pour aller prendre ses habits ordinaires. Il ne voulut plus reparaitre avec ceux qui avaient tant blessé sa modestie, et que son caractère de politesse, son bon sens et son esprit juste lui défendaient de reprendre jamais. » (*Biographie Michaud.*) Une maladie, causée par l'excès du travail, le conduisit au tombeau, après d'atroces souffrances, le 24 janvier 1824.

Le cardinal Consalvi eut une grande part à l'élection de Pie VII, comme à tous les actes de son gouvernement. Nous ne pouvons donc mieux compléter cette notice qu'en traçant, d'après M. Artaud, une esquisse du pontificat de Pie VII. D'ailleurs l'histoire de ce pontificat est réellement celle de tous les cardinaux de cette époque, puisqu'ils furent, comme le Saint-Père, transportés en France.

Le 3 juillet 1800 Pie VII entra à Rome, qu'avaient quittée les Français et les partisans du dernier gouvernement, et il y fut accueilli avec transport. Napoléon, conquérant de l'Égypte et vainqueur à Marengo, était alors maître absolu en France, sous le titre de premier consul. Désirant renouer avec le Saint-Siège, il avait envoyé à Rome le plénipotentiaire Cacault, homme droit, capable et rempli des meilleures intentions. Celui-ci avait ordre d'exiger que le concordat fût signé en trois jours, si non de demander ses passe-ports. Il était difficile de faire en trois jours un concordat, sur lequel rien n'était préparé; le ministre français proposa d'envoyer à Paris Consalvi; pour lui, suivant ses instructions, il se retira à Florence, laissant à Rome son secrétaire. Consalvi fut bien accueilli à Paris; on s'entendit de part et d'autre, et le concordat, signé d'abord, fut ratifié à Rome et à Paris les 15 août et 8 septembre 1801. Le cardinal Caprara fut nommé légat *a latere* pour le rétablissement du culte en France, et la publication du concordat eut lieu le jour de Pâques (18 avril 1802). Mais elle fut suivie de la publication d'articles organiques non concer-

tés avec le légat, qui protesta vivement. Cependant le premier consul faisait rendre au Saint-Siège les provinces de Bénévent et de Pontecorvo, toujours occupées par le roi de Naples, dans les États duquel elles sont enclavées. Il déclarait que, la grande maîtrise de Malte étant vacante par la démission du baron de Hompesch, c'était au Souverain Pontife à nommer un successeur, et qu'il était prêt, lui, premier consul, à accepter la médiation du Saint-Siège entre la France et la Sardaigne. En échange de ces bons procédés, il demandait cinq chapeaux de cardinal, en attendant une autre faveur qui devait être sollicitée bientôt. Le cardinal Fesch ne tarda pas à aller remplacer comme ambassadeur à Rome l'honnête Cacault, qui se retira emportant l'estime et les regrets de la cour pontificale, et la diplomatie se mit en campagne pour la grande affaire du sacre. Taieyrand épuisa toutes ses ressources: « Il est des mesures, » écrivait-il à Caprara, « que la sagesse indique et que les circonstances commandent. » Quelque éloignement qu'eût Pie VII à entreprendre ce douloureux voyage, il comprit qu'il était nécessaire, et se résigna. Le 2 novembre 1804, après avoir donné pleins pouvoirs au cardinal Consalvi pour le remplacer en son absence, il partit accompagné de six cardinaux, et arriva à Fontainebleau le 25. Le 2 décembre eut lieu à Notre-Dame la cérémonie du sacre. Le Pontife séjourna à Paris plus longtemps qu'il n'aurait voulu; il lui fut enfin permis de reprendre le chemin de ses États. Sa traversée de la France ne fut qu'une longue ovation. La bonne intelligence entre les deux souverains ne pouvait pas être de longue durée. Lors de la reprise des hostilités contre l'Autriche, la Russie et Naples, Napoléon fit occuper militairement Ancône. Aux plaintes de Pie VII il répondit qu'il avait pris cette mesure comme fils aîné de l'Église, comme protecteur du Saint-Siège. « Si Sa Sainteté est souveraine de Rome, » ajoutait-il, « moi j'en suis l'empereur. » Il exigea ensuite qu'on expulsât des États pontificaux les Sardes, les Russes, les Anglais, les Suédois. La modération, la noble fermeté du Saint-Père éclatent dans ce bref adressé à Napoléon: «.... Votre Majesté veut que nous chassions de nos États tous les Russes, Anglais, Suédois, Sardes, et que nous fermions nos ports aux bâtiments de ces nations: elle veut que nous abandonnions notre position pacifique, et que nous entrions avec ces puissances en état de guerre ouverte. Que Votre Majesté nous permette de lui répondre que, non pas à cause de nos intérêts temporels, mais à cause des devoirs essentiels, inséparables de notre caractère, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'adhérer à cette demande. Veuillez bien la considérer sous tous les rapports qui nous regardent, et jugez vous-même s'il est de votre religion, de votre grandeur, de votre humanité, de nous contraindre à de telles mesures. Nous, vicaire de ce Verbe éternel « qui n'est pas le Dieu de la dissen-

« sion, mais le Dieu de la concorde ; qui est « venu au monde pour en chasser les inimitiés, et pour évangéliser la paix, tant à ceux « qui sont éloignés qu'à ceux qui sont voisins » (ce sont les expressions de l'Apôtre), pouvons-nous dévier de l'enseignement de notre divin Maître ? Comment contredire la mission à laquelle nous avons été destiné ? Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu, dont nous occupons la place sur la terre, qui nous prescrit le devoir de la paix envers tous, sans distinction de Catholiques et d'hérétiques, de voisins ou d'éloignés, de ceux dont nous attendons le bien, de ceux dont nous attendons le mal.... Votre Majesté établit qu'elle est l'empereur de Rome ; nous répondons avec la franchise apostolique que le Souverain Pontife est tel, depuis un si grand nombre de siècles, qu'aucun prince régnant ne possède une puissance aussi ancienne ; que le Pontife devenu encore souverain de Rome ne reconnaît et n'a jamais reconnu dans ses Etats une puissance supérieure à la sienne ; qu'aucun empereur n'a aucun droit sur Rome. Vous êtes immensément grand ; mais vous avez été sacré, couronné empereur des Français, et non de Rome. Il n'existe pas d'empereur à Rome, il n'en peut pas exister, si on ne dépouille le Souverain Pontife du domaine absolu et de l'empire qu'il exerce seul à Rome.... » Les événements se succédaient vite alors. Naples est envahie par une armée française. Fesch appelé et remplacé par Alquier, notifié, avant son départ, à Consalvi l'avènement de Joseph au trône de Naples. Le nouveau roi sollicitait à Paris l'autorisation de s'emparer des provinces pontificales de Bénévent et de Pontecorvo. L'empereur les accorda en toute propriété à deux de ses serviteurs, la première à Talleyrand, la seconde à Bernadotte.

C'est alors que Pie VII dit à Alquier : « Nous voyons dans les lettres de Sa Majesté qu'on ne nous regardera plus comme souverain si nous n'accédons à un système fédératif en Italie, et si nous ne consentons à être compris dans l'enclave de l'empire. On inculpe à tort le cardinal Consalvi. Il paraît qu'on croit à Paris que nous avons la faiblesse de nous laisser diriger par sa volonté, et que nous ne suivons que ses inspirations. Nous donnerons au cardinal Consalvi un successeur, et notre opinion ne variera pas. » Consalvi fut remplacé par le cardinal Casani. Pie VII disait encore au même ambassadeur : « Sa Majesté peut, quand elle le voudra, exécuter ses menaces, et nous enlever ce que nous possédons, nous sommes résigné à tout, et prêt à nous retirer dans un couvent, ou dans les catacombes de Rome, à l'exemple des premiers successeurs de saint Pierre. » Napoléon employait tous les moyens pour vaincre ce qu'il appelait l'obstination du Saint-Père ; il ne dédaignait même pas les voies détournées. Dans une dépêche adressée au vice-roi d'Italie, chargé de la transmettre à Pie VII, il disait au prince Eugène : « Mon fils, j'ai vu que le Pape me menace. Sa Sainteté

croirait-elle que les droits du trône sont moins sacrés aux yeux de Dieu que ceux de la tiare ? Il y avait des rois avant qu'il y eût des Papes.... Ils veulent me dénoncer à la chrétienté : cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes. Le Pape qui se porterait à une telle démarche, cesserait d'être Pape à mes yeux.... Je séparerai mon peuple de toute communication avec Rome, et j'établirais une telle police qu'on ne verrait plus circuler ces pièces mystérieuses.... Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? Mettre mon trône en interdit, m'excommunier !... Le Pape actuel s'est donné la peine de venir à mon couronnement à Paris ; j'ai reconnu à cette démarche un saint prélat ; mais il voulait que je lui rendisse les légations : je n'ai pu, ni voulu le faire.... Pourquoi le Pape est-il sur la terre plus que Jésus-Christ ? Peut-être le temps n'est pas loin, ou je ne reconnaitrai le Pape que comme évêque de Rome..... Je ne craindrai pas de réunir les Eglises gallicane, italienne, allemande, polonaise, dans un concile, pour faire mes affaires sans Pape.... » Enfin il donna l'ordre à ses troupes d'occuper Rome, et, le 2 février 1808, le général Miollis en prit possession ; le cardinal Doria, pro-secrétaire d'Etat, est renvoyé de Rome et remplacé par le cardinal Gabrielli, qui bientôt après cède sa place au cardinal Pacca. Les violences se succédaient ; Pie VII se détermine enfin à faire afficher la bulle d'excommunication du 10 juin 1809, ouvrage du barnabite Fontana, depuis cardinal. Bientôt le pontife est enlevé par le général Radet, qui le conduit à la Chartreuse de Florence. Là, il est séparé du cardinal Pacca, qui avait été enlevé de Rome dans la même voiture. « Le voyage du Pontife jusqu'à Alexandrie dura sept jours, du 9 au 15 juillet. C'était l'officier Mariotti qui commandait l'escorte d'Alexandrie ; Pie VII fut entraîné jusqu'à Grenoble, où il revit le cardinal Pacca : enfin on donna l'ordre de ramener le Pape en Italie, et de le conduire à Savone. Là, il fut reçu dans la maison du chef de la famille Santon, et il y passa quatre jours ; le cinquième l'évêque reçut ordre de sortir de son palais, pour que les appartements fussent à la disposition du Pape. On n'assigna au Saint-Père pour son usage qu'une chambre et une petite antichambre ; du reste, on le laissa inviter qui il voulut à une table somptueuse. » (*Biographie universelle*.) Cependant Napoléon, vainqueur de la cinquième coalition, était combattu de différentes pensées. Il fit appeler le respectable Emery, supérieur de Saint-Sulpice, afin de le consulter sur les moyens à prendre pour sortir de ses embarras avec le Saint-Siège. Pendant l'entretien, on annonce les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Hollande, briguant l'honneur d'une audience. « Qu'ils attendent », dit l'empereur, et il ajouta : « Restez, M. Emery. » L'entretien fut long ; mais Napoléon ne décida rien. En accordant

la paix à l'Autriche, il lui avait enlevé les provinces illyriennes, et avait stipulé son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur François. Après des pourparlers avec les cardinaux romains et français, qui tous avaient été appelés à Paris, le mariage y fut célébré le 2 avril 1810. Ces cardinaux, au nombre de vingt-six, assistèrent à la cérémonie du mariage civil, à Saint-Cloud, le 1^{er} avril; treize ne parurent point à la cérémonie religieuse, au Louvre; ils furent disgraciés, et exilés dans différentes villes autour de Paris. La violence ne cessait pas d'être exercée contre le prisonnier de Savone. Il lui était interdit de communiquer avec aucune Eglise de l'empire, avec aucun sujet de l'empereur; on lui écrivait qu'il n'était plus l'organe de l'Eglise catholique; on le menaçait de la déposition. Comme il continuait de refuser les bulles aux évêques nommés, Napoléon imagina de convoquer un comité ecclésiastique pour chercher les moyens de suppléer à l'institution canonique. Ce comité, composé des cardinaux Fesch, Maury, Caselli, de l'archevêque de Malines, des évêques de Nantes, d'Evreux, de Trèves, de Verceil, de l'abbé Emery et du P. Fontana, se réunit plusieurs fois; diverses propositions furent faites, mais sans résultat. Une séance extraordinaire, à laquelle furent appelés les personnages importants de l'empire se tint en mars 1811, sous la présidence de l'empereur lui-même. Emery en eut tous les honneurs; mais aucune résolution n'y fut prise, pas plus que dans le concile qui s'ouvrit quelques mois après. Sur ces entrefaites mourut Emery, le seul homme peut-être que Napoléon entourât vraiment de son estime et de son respect. On négociait toujours avec Savone. Des prélats y furent plusieurs fois envoyés; ils parvinrent à arracher des concessions; mais ce n'était pas assez, et le 9 juin on lui signifia de se préparer à venir en France. « Il tomba malade au mont Cenis, et il y reçut le viatique; on voulut qu'il continuât le voyage. Pendant tout ce trajet, il ne sortit pas de voiture, et, quand il dut prendre de la nourriture, on la lui porta dans le carrosse, qu'on enfermait à clef dans les remises de la poste des villes les moins peuplées : sans paraître se souvenir qu'on infligeait de si cruels traitements à un vieillard, sujet, comme nous tous, aux infirmités humaines. Le Pontife entra, le 20 juin au matin, à Fontainebleau, sans savoir où il était. Pie VII, accablé par une fièvre continue, était arrivé *déguisé*; on lui permit enfin de reprendre les habits de sa dignité. » (*Ibid.*) Survinrent les désastres de Russie; le grand homme, abandonné de la Providence, était revenu à Paris.

Il attendit le commencement de l'année 1813, pour avoir un prétexte d'envoyer complimenter le Pontife. Des rapports s'établirent; on convint de reprendre les négociations. La postérité ne pourra pas croire qu'un évêque français, l'évêque de Nantes

Duvoisin, osa présenter au Saint-Père les propositions suivantes : 1^o le Pape et les futurs Pontifes, avant d'être élevés au pontificat, devant promettre de ne rien ordonner, de ne rien exécuter qui soit contraire aux quatre articles gallicans; 2^o le Pape et ses successeurs n'auront à l'avenir que le tiers des nominations dans le Sacré Collège, la nomination des deux autres tiers appartenant aux princes catholiques; 3^o le Pape, par un bref public, désapprouvera et condamnera la conduite des cardinaux qui n'ont pas voulu assister à la cérémonie religieuse du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Dans ce cas, l'empereur leur rendra ses bonnes grâces, et leur permettra de se réunir au Saint-Père, pourvu qu'ils acceptent et qu'ils signent ledit bref pontifical; 4^o enfin seront exclus de ce pardon les cardinaux di Pietro et Pacca, auxquels il ne sera jamais permis de se rapprocher du Pape. » Et cette étrange proposition, avec ses mesquineries, était présentée au nom de Napoléon; qu'étaient donc devenues les grandes idées du grand homme? Elle reçut l'accueil qu'elle méritait, et fut repoussée avec mépris. Les négociations n'étaient pas rompues; l'empereur et l'impératrice allaient à Fontainebleau, entouraient l'illustre prisonnier d'attentions et d'égards; on cherchait à le vaincre par les bons procédés, comme s'il lui eût été possible de transiger avec ses devoirs. Enfin des cardinaux et des prélats, les uns séduits par le prestige d'un grand nom, les autres mus par la crainte ou d'autres considérations humaines, entreprennent de circonvenir le Pontife. Ils profitent d'un moment où il était accablé par la maladie pour lui arracher sa signature. Ils guidèrent sa main tremblante au bas d'un écrit dont il ignorait le contenu, et que l'empereur présent signa aussitôt lui-même. C'était le 25 janvier. Pour en arriver là, ils n'avaient épargné ni les promesses, ni les prières, ni les supplications. Pour prix de leur complaisance, les auteurs de cet attentat reçurent des présents. Ces hommes dévoués étaient les cardinaux J. Doria, Dugnani, Ruffo, de Bayane, les évêques de Trèves et d'Evreux, et le prélat Bertazzoli. Ce prétendu concordat portait, entre autres clauses, que le Pontife abandonnait la souveraineté de Rome dont il n'avait que l'administration, comme souverain élu; qu'il résiderait en France ou en Italie, au gré de l'empereur; que faute par lui d'avoir donné l'institution canonique aux évêques dans les six mois, il y serait procédé par le métropolitain, etc. Les cardinaux exilés, ou incarcérés, ayant été mis en liberté, se rendirent auprès de Pie VII; c'est alors qu'éclata son désespoir. Laissons parler le cardinal Pacca : « Entré dans la chambre où était le Pape, je trouvai qu'il avait fait quelques pas pour venir à ma rencontre. Je fus singulièrement étonné de le voir si pâle, si courbé, maigre, avec les yeux enfoncés, et comme immobile; il m'embrassa

cependant et me dit qu'il ne m'attendait pas si tôt : je répondis que j'avais hâté mon voyage pour avoir la consolation de me jeter à ses pieds, et de lui témoigner mon admiration de la constance avec laquelle il avait souffert une si longue, une si dure prison. Alors, plein de douleur, il m'apprit ce qui s'était passé ; il avouait avec candeur qu'on l'avait entraîné à la table pour signer... Puis, me prenant par la main, il me conduisit au lieu même où il s'asseyait, il me fit asséoir à ses côtés, et, après m'avoir adressé quelques questions sur mon voyage, il ajouta : « Vous pouvez à présent vous reposer, parce que c'est l'heure où viennent les évêques français : on a préparé pour vous un logement dans le palais. » Quand je sortis, je fus conduit à ce logement par l'intendant du château. Cet appartement était une seule chambre partagée en trois, donnant sur un grand corridor où étaient logés également d'autres cardinaux et les évêques français. La solitude du lieu, le silence, la tristesse qu'on remarquait sur tous les visages, la profonde douleur dans laquelle je voyais le Pape plongé, me causèrent une telle surprise, et me serrèrent tellement le cœur, qu'il est plus facile de l'imaginer que de l'écrire. Peu de temps après, vint monsieur Bertazzoli, pour me dire que le Pape m'avait congédié si vite, afin de se débarrasser de l'audience ordinaire des évêques français, et qu'il me verrait volontiers avant le dîner. Il dit ensuite que je devais être très-prudent sur ce que je dirais même en présence des propres domestiques du Pape, et je compris bien ce qu'il voulait me faire entendre. Je retournai auprès de Sa Sainteté, que je retrouvai dans un état vraiment digne de compassion, qui me faisait craindre pour ses jours. Le Pape avait été averti par les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, arrivés les premiers à Fontainebleau, de la faute causée par la surprise qu'on lui avait faite. Il en avait conçu une juste horreur en entendant bien de quelle hauteur de gloire l'avaient fait tomber les conseils et les suggestions perfides.

« Ensuite, plus que jamais anéanti par une tristesse inexplicable, en parlant de ce qui était arrivé, il manifestait son inconcevable douleur, et m'assurait qu'il ne pouvait chasser de son esprit cette pensée de tourment qui l'empêchait de dormir, qui ne lui permettait de prendre de nourriture que ce qui suffisait pour ne pas mourir : « De cela, » dit-il encore, « je mourrai fou, comme Clément XIV. » Je fis alors et je dis tout ce que je pus pour le consoler ; je le conjurai de tranquilliser son esprit. J'ajoutai que, de tous les maux qui accablaient l'Eglise, le plus funeste serait la mort du Pontife ; que, dans peu de jours, il aurait près de lui tous les cardinaux qui étaient en France ; qu'en les consultant, on trouverait un remède au mal qui avait été fait. A ces mots, il parut reprendre ses sens et me dit : « Croyez-vous donc qu'on puisse et y remédier ? — Oui, » lui dis-je, « très-saint

« Père ; à tous les maux, quand on le veut bien, il y a un remède. » A la fin de l'audience, il m'ordonna de me préparer à partir pour Paris, parce que je devais être présenté à l'empereur et à l'impératrice. Je cherchai à me dégager d'un voyage si désagréable pour moi ; mais le Pape reprit ainsi : « Puisque tous les autres cardinaux y ont été, si vous n'y alliez pas, on le prendrait en mauvaise part, on y trouverait un manque de respect à ces souverains. — Eh bien, très-saint Père, » répondis-je, « je boirai encore cette dernière lie du calice amer, et je partirai bientôt pour Paris. » (Cité d'après M. Artaud, qu'il faut lire, si l'on veut des détails.)

Bientôt se trouvèrent réunis autour de Pie VII un certain nombre de cardinaux, entre autres, Mattei, della Somaglia, di Pietro, Gabrielli, Pacca et Consalvi. Une consultation eut lieu ; après bien des débats, le parti des cardinaux courageux et fidèles l'emporta, et il est décidé qu'on révoquera très-promplement le fatal concordat du 25 janvier. Restait à obtenir l'assentiment du consciencieux Pontife, qui se croyait lié, à qui pouvait coûter une rétractation. Il s'attache avec joie à la planche de salut qu'on lui offre. La rétractation est rédigée ; Pie VII, entouré d'espions, l'écrivit secrètement de sa propre main. Il déclare à Sa Majesté que depuis le 25 janvier, jour où il signa les articles qui devaient servir de base au traité définitif dont il y est fait mention, les plus grands remords et le plus vif repentir ont continuellement déchiré son esprit, qui n'a plus ni repos ni paix. Puis il continue : « De cet écrit que nous avons signé, nous disons à Votre Majesté cela même qu'eut l'occasion de dire notre prédécesseur Pascal II, lorsque dans une circonstance semblable, il eut à se repentir d'un écrit qui concernait une concession à l'empereur Henri IV : comme nous reconnaissons notre écrit *fait mal*, nous le confessons *fait mal* ; et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Eglise et aucun préjudice pour notre âme. Nous reconnaissons que plusieurs de ces articles peuvent être corrigés par une rédaction différente et avec quelques modifications. Votre Majesté se souviendra certainement des hautes clameurs que souleva en Europe et dans la France elle-même l'usage fait de notre puissance en 1801, lorsque nous privâmes de leurs sièges, cependant après une interpellation et une demande de leur démission, les anciens évêques de France. Ce fut une mesure extraordinaire, mais reconnue nécessaire en ces temps calamiteux, et indispensable pour mettre fin à un schisme déplorable, et ramener au centre de l'unité catholique une grande nation. Existe-t-il aujourd'hui de ces sortes de raisons pour justifier, devant Dieu et devant les hommes, la mesure prise dans un des articles dont il s'agit ? Comment pourriez-vous admettre un règlement tellement subversif de la constitution divine de l'Eglise de Jésus-Christ qui a établi la primauté de saint Pierre

de Pie VII, par A. DE BEAUCHAMP, Paris, 1814, 1815, 1823, in-12. V. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, par PICOT, 2^e édition, Paris, 1815, 1816, 4 vol. in-8°. VI. *Précis historique sur Pie VII*, par Jean COHEN, Paris, 1823, in-8°. VII. *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du XIX^e siècle*, par JAUFFRET, Paris, 1824, in-8°. VIII. *Histoire générale de l'Eglise pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, par M. HENRION, Paris, 1836, 3 vol. in-8°. — M. Artaud a publié aussi une *Histoire de Pie VII*, qui a obtenu plusieurs éditions, et qui a été traduite dans presque toutes les langues de l'Europe.

CONTARINI (GASPARD), issu d'une famille ancienne et illustre de Venise, commença ses études dans cette ville, et les termina à Padoue, sous le savant Pomponace, contre lequel il écrit depuis un ouvrage sur l'immortalité de l'âme. — La république le nomma son ambassadeur auprès de l'empereur Charles-Quint. Il s'acquitta si bien de cette mission, qu'à son retour, il obtint, dans sa patrie, un gouvernement considérable. Peu de temps après, il fut envoyé à Rome avec le même caractère d'ambassadeur. On lui donna encore la mission d'aller à Ferrare pour la délivrance du Pape Clément VII que les impériaux avaient emmené prisonnier, en 1527, après le sac de Rome. Contarini servit utilement dans cette occasion, et dans plusieurs autres. Le Pape Paul III le revêtit de la pourpre en 1535, l'envoya, comme légat en Allemagne en 1541, et le nomma pour présider, avec le caractère d'un de ses légats, au concile général qu'il voulait assembler à Mantoue ou à Vicence, et qui s'ouvrit enfin à Trente, en 1545. Mais sur quelques difficultés qui éloignèrent l'exécution de ce dessein, il fut chargé de la légation de Bologne, où il mourut, âgé de 59 ans, en 1542, au moment où le même Pontife venait de le désigner pour se rendre encore auprès de l'empereur Charles-Quint. Le corps de ce prélat distingué, qui était évêque de Bellune, fut déposé dans l'église de Sainte-Pétrone, d'où Louis et Gaspard Contarini, ses neveux, le firent transporter à Venise. On doit au cardinal Contarini les ouvrages suivants : I. *De immortalitate animæ contra Pomponacium* ; II. *De septem Ecclesiæ sacramentis* ; III. *De optimi antistitis officio* ; IV. *Scholia in epistolas B. Pauli* ; V. *Summa conciliorum* ; VI. *Confutatio articulorum Lutheri* ; VII. *De potestate Papæ* ; VIII. *De prædestinatione* ; IX. *De libero arbitrio* ; et plusieurs autres traités, tant sur la théologie et la philosophie, que sur la politique, le tout imprimé à Paris, 1571. C'était un excellent humaniste, écrivant le latin avec correction et élégance ; mais il est plutôt philosophe que théologien. Son ouvrage sur l'immortalité de l'âme, contre Pomponacius, est entièrement philosophique. Il ne fait qu'effleurer son sujet dans le *Traité des sacrements*, qui est plutôt une instruction édifiante, qu'un ouvrage

de théologie ou de controverse. Ses deux livres, du *Devoir des évêques*, contiennent de sages préceptes et des maximes utiles pour la direction d'un évêque. Ses *Scholies sur les Epîtres de saint Paul* expliquent, avec une rare sagacité, le sens des passages les plus difficiles. Quant à la *Somme des conciles*, ce n'est qu'une histoire abrégée des principaux conciles, jusqu'à celui de Florence, qu'il appelle le neuvième œcuménique. Dans son traité *De la puissance du Pape*, il soutient que le pouvoir qu'il a de gouverner le troupeau de Jésus Christ a été donné par Notre-Seigneur à saint Pierre, et que ce pouvoir est de droit divin. Dans les *Traité de controverse contre Luther*, sa méthode est d'exposer la doctrine de l'Eglise, et de faire voir qu'elle est conforme à l'écriture sainte, et que les novateurs ne l'attaquent que sur de fausses suppositions, ou par de mauvaises raisons. En parlant *De la prédestination*, il n'hésite point à déclarer qu'il ne se range pas à l'avis de saint Augustin, qu'il ne croit pas que les hommes souffrent la peine du sens à cause du péché originel ; il croit qu'ils la souffrent à cause des fautes actuelles qu'ils commettent en résistant à la grâce, et qu'il dépend, non de l'efficacité seule de la grâce, mais de notre volonté, de vaincre cette résistance. Il convient bien que la prédestination doit être attribuée à la miséricorde de Dieu, qui prévient, par sa grâce, tous nos mouvements ; mais la volonté contribue selon lui à l'efficacité de la grâce. Il conseille aux prédicateurs, obligés de parler de ces matières, de le faire rarement, et avec beaucoup de réserve, et de recourir toujours à la hauteur des jugements de Dieu ! A l'objection des impies qui disent : « Si je suis du nombre des prédestinés, je serai sauvé ; et si je suis du nombre des réprouvés, je serai damné, quelque chose que je fasse, » il répond qu'ils pourraient dire la même chose de tous les autres événements de la vie, dont Dieu n'a pas moins la prescience, que du salut ou de la damnation ; il montre encore que la cause de la damnation n'est pas la réprobation, comme celle du salut est la prédestination ; que, quoique Dieu ait connu, de toute éternité, les prédestinés et les réprouvés, cette connaissance n'ôte point la contingence ni la liberté, et qu'on ne peut douter que, si l'on vit bien, on sera sauvé, et que, si l'on meurt dans le crime, on sera damné ; qu'enfin, dans l'incertitude de son sort, il faut travailler à son salut avec confiance. A la fin de ce traité, il flétrit l'assertion insoutenable de ceux qui avancent que les péchés des élus sont agréables à Dieu, et qu'il a en horreur les bonnes actions des réprouvés. Ce cardinal, qu'on a accusé, à tort, d'avoir des opinions favorables aux protestants, a traduit aussi le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola, son ami.

(Voy. Jean DE LA CASE. *Vie du cardinal Contarini* ; — Paul JOYE, *Elog. doct.*, c. 100 ; — GARINBERT : — Pierre JUSTINIANI ; — UGHELLI ; — AUBERY ; — Balthasar BONIFACI ;

— LEMIRE; — Marc-Antoine FLAMINIUS; — DUPIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiq., xvi^e siècle.*)

Vnoci son éloge par le P. Alby [1644]:

« Comme la meilleure et la plus grande médecine, est (au dire du prince des médecins) ne point user de médecine. aussi la meilleure et la plus grande fortune est, ne point user de fortune, mais de la vertu seulement, qui rend autant honorable les rebuts que les faveurs de la fortune. Certes, encore que la fortune se donne ordinairement plus à ceux qui sont moins dignes d'elle et moins capables de la vertu; si est-ce qu'elle se tient souvent bien honorée de suivre la vertu qui la fuit, et de faire le train de la cour de celle qui la désestime. Etant vrai que ce n'est pas seulement à la majesté des rois d'éclairer des rayons de leur grandeur tout ce qui est à leur suite et à leur service, et de faire porter à leurs servants le nom de grands, puisque la majesté de la vertu en fait bien autant, honorant la fortune qui la suit comme sa servante, et dorant ses présents de ses augustes et divines lumières. Ce qui a bien paru en tout le cours de la vie du cardinal Contaren, qui, ayant toujours reçu moins d'honneur de la fortune qu'il n'avait de mérite du fonds de sa vertu, a fait condamner la fortune non moins d'aveuglement que de chicheté envers lui; et fait estimer les faveurs qu'il en reçut pour avoir été honorées de la dignité de ses moeurs et de l'éclat de sa vertu, et rehaussées des ornements de sa vie.

« Il s'éleva à la haute réputation, à laquelle il parvint de bonne heure, par les recherches d'une bonne nourriture, qu'il prit premièrement à Venise, par le soin de ses parents, personnes illustres en cette république, et dont le mérite était encore plus éminent que leurs charges. De Venise, il alla continuer ses études en l'université de Pavie sous le savant Pomponace, de qui il apprit les secrets de la philosophie. Et quoique cet homme, pour trop se relâcher à la licence de ses sentiments, débitât souvent dans son école, l'arsenic pour le sucre, et fit passer, par l'illusion que son autorité faisait dans les esprits de ses disciples, quelques erreurs éclatantes pour des vérités; Contaren, néanmoins, fit un si juste discernement par la vigueur de son bon sens et par la pureté de son intelligence, des débauches de l'esprit de son maître d'avec ses fortes et solides spéculations, qu'il prit de lui la vérité de la science et la solidité, lui laissant la vanité et l'enflure.

« Et il ne se contenta pas d'exceller en la science mondaine, dans un degré qui l'élevait autant par-dessus ses compagnons qu'il l'approchait de son maître, s'il n'excellait encore en la profession de cette haute sagesse que Socrate n'a pas fait descendre du ciel en terre, mais que Dieu même y a apportée, vivant dans une grande modestie, piété et pureté de moeurs. Ce qui rendit sa réputation si pleine et si parfaite, qu'elle remplissait déjà, au jugement des mieux

sensés, le mérite d'une grande et florissante fortune.

« Aussi, à peine fut-il sorti avec regret des exercices de l'Académie, à l'occasion du siège et de la prise de la ville de Pavie, et depuis retiré à Venise, qu'il fut envoyé ambassadeur de la république, pour des affaires très-importantes, devers l'empereur Charles-Quint; en laquelle négociation, durant cinq ans qu'il fut auprès de l'empereur, l'accompagnant en divers voyages, en Italie, en Flandre, en Espagne, il rendit de très-grandes preuves de sa suffisance, faisant voir, en ce premier emploi, que l'étude et la méditation lui avaient appris ce que savent les hommes consommés en la science des affaires, et ce qui s'attend de l'âge et de l'expérience.

« Aussi, la république retira tant de satisfaction du succès de cette première ambassade, qu'elle l'honora d'une belle charge dans la ville, et d'un gouvernement dehors: et pour ne laisser point flétrir la verdure d'une vertu si généreuse, et si propre à la négociation, l'envoya incontinent après pour résider ambassadeur ordinaire auprès de Sa Sainteté. Dans laquelle charge il ménagea si heureusement, et avec tant d'adresse, les droits de la république, avec la dignité du Saint-Siège: le zèle avec la prudence, et les vertus civiles avec les chrétiennes, qu'il contenta incroyablement le Pape, et sauva les libertés de la république, pour qui il agissait, donnant de grandes preuves en toutes occasions, qu'il ne s'était pas moins conseillé avec les raisons d'Etat, qu'avec celles de la religion et de la conscience.

« Et il emporta la gloire d'avoir agi en cette fonction, non moins pour l'honneur et l'intérêt de l'Etat particulier de la république, que pour celui de l'Eglise, et pour le repos de la chrétienté, ayant accompagné le Pape Clément VII au voyage qu'il fit à Boulogne pour le couronnement de l'empereur Charles, où il fut choisi entre un grand nombre d'excellents hommes pour trouver, par la prudence de son jugement, les voies d'accommoder les deux plus hautes puissances de la terre, de croiser les clefs sur l'épée, et d'appointer les droits de l'Eglise avec les prétentions de l'empire.

« Tant de belles et éclatantes actions de Contaren exposées aux yeux des Etats étrangers, rendirent sa patrie jalouse de jouir d'un bien, qu'elle jugeait lui être d'autant plus nécessaire, qu'il lui était plus propre et plus acquis qu'à tous. Dont étant revenu de son ambassade, il fut choisi par les vœux de tout le sénat à la dignité de grand sage et de conseiller de la république. Dans lesquelles charges, comme il eut toujours devant les yeux qu'il n'était plus à lui, mais à sa patrie, il fit aussi des intérêts de l'Etat les siens propres, et de l'utilité publique le sujet de ses passions particulières, donnant de grandes preuves, non moins de suffisance et de sagesse dans le conseil, que de fidélité et d'intégrité en l'administration de la jur-

tice, dans laquelle il eut toujours les yeux aussi clairvoyants que les mains pures.

« Il était bien éloigné de se rendre injuste par la connivence ou par la récompense du vice, puisqu'on ne sut jamais le rendre ambitieux par la récompense de la vertu. Ce qui parut bien, lorsque le bonnet de cardinal lui fut envoyé par le Pape Paul III, sur la seule recommandation de sa vertu, dont la réputation était alors très-grande en la cour de Rome. Car le bonnet lui ayant été apporté comme il était au sénat, il se montra si fort d'âme et de résolution, et si généreux au mépris de ce présent d'honneur (ce qu'un chacun aperçut en l'émotion dédaigneuse qui troubla et colora son visage) qu'il tint à peu qu'il ne le refusât. En quoi il eut suivi l'inclination de tous ceux qui intéressaient leur affection au bien de la république, dont l'un des plus graves sénateurs prononça hautement, que le Pape, par cette promotion, avait plus déobligé qu'il n'avait obligé lecr ville, lui enlevant le meilleur de ses citoyens, l'appui de son conseil, et la couronne de sa gloire.

« Dans cette nouvelle dignité, il ne se peut dire combien il parut modéré, et comme sa douceur, son affabilité, sa probité, sa clarté, son zèle et ses autres vertus, qui étaient les singuliers ornements de sa première condition, jetèrent depuis de plus beaux rayons à travers cette glace de pourpre. Il avait l'œil et le cœur toujours ouvert sur les nécessités des pauvres : et disait que la fonction la plus propre de ceux qui sont élevés aux dignités, était de secourir les misérables par les effets salutaires de leurs vertus ; et qu'ils ne tenaient point ce haut rang sur les peuples qui sont au-dessous d'eux, que pour soulager par leur charité toutes leurs misères, comme le soleil digère par sa chaleur toutes les vapeurs de la terre.

« Il était libéral de ses biens envers les hommes savants, selon qu'il avait reconnu leurs qualités et le mérite de leur esprit ; et principalement vers les Grecs, pour ce, disait-il, que cette nation nous avait enrichis des plus belles connaissances des lettres. Et il n'était pas moins curieux de profiter de leurs entretiens, qu'il était soigneux de les obliger de ses libéralités : quoi qu'à vrai dire il fût alors peu de personnes mieux versées que lui en la connaissance des langues et de la philosophie, et qu'un des plus habiles philosophes de ce temps-là ait écrit que, traitant souvent avec lui des plus hautes matières, il l'avait reconnu d'un esprit si perçant et d'une doctrine si éminente, qu'il était quasi entré en doute, si ce n'était point quelque Intelligence céleste qui parlait dans un corps assumptif.

« Il a laissé des marques glorieuses à la postérité des plus pures lumières de son esprit, et notamment en l'ouvrage immortel qu'il composa à l'âge de trente ans *De l'immortalité de l'âme*, contre son maître Pomponace, de qui il abattit les faux raisonnements par la solidité et par la force de son

discours, avec autant de gloire d'avoir dé-
crédité en ce sujet la licence essorée de son
contretenant, que d'avoir défendu la répu-
tation d'une vérité, qui est un des fonde-
ments de la religion, et un des soutiens de
la vie civile. Et il n'avait pas seulement
l'esprit subtil et hautement illuminé, mais
encore fort prompt à concevoir, et à pro-
duire ses pensées. Témoin le traité qu'il a
composé *De la puissance du Pape* qui,
n'ayant été que le travail d'une nuit, a été
jugé digne de voir les soleils de plusieurs
siècles.

« Il exerça encore la fécondité de son
esprit avec louange dans les matières sa-
crées, des sacrements de l'Eglise, de la jus-
tification, du franc-arbitre, de la prédesti-
nation, et sur les Epîtres de saint Paul, où il
fait autant briller les lumières de sa doc-
trine, que les flammes de sa piété. Il avait
de bonne heure consacré à Dieu ses affec-
tions par la profession qu'il faisait d'une
vie dévote, pure et séparée de la foule des
vanités et des périls de l'honnêteté, à la-
quelle il s'appliqua plus sérieusement de-
puis qu'il eut fait *les exercices spirituels*,
sous la direction de saint Ignace, qui jetè-
rent en son âme les saintes semences, d'où
sortirent après et se levèrent les boutons
odoriférants des vertus qui se montrèrent
dans un lustre très-parfait en tout le cours
de sa vie.

« L'inclination et l'habitude qu'il avait
aux exercices de la piété et de la charité
chrétienne l'occupaient saintement à Rome,
quand les troubles funestes que l'hérésie
et les guerres avaient apportés à l'Allema-
gne, obligèrent le Pape à le distraire de son
repos pour l'envoyer son légat devers l'em-
pereur, à qui il avait autrefois été fort agréa-
ble, et auprès de qui sa sagesse et sa probité
lui avaient également acquis l'estime
et la bienveillance. En laquelle négociation,
nonobstant la confusion des affaires qu'il
rencontra en ce pays-là, il donna tant de
satisfaction à l'empereur, que le ramenant
en Italie, où le bien de ses affaires l'appel-
lait, il voulut qu'il l'accompagnât partout,
et marchât toujours auprès de sa personne,
aux entrées solennelles qu'il fit dans Milan
et dans les autres villes ; afin qu'il eût part
aux acclamations des peuples, comme il
l'avait eue aux soins et aux peines qui pré-
paraient à l'Italie affligée, et à toute l'Europe
une heureuse tranquillité.

« Ce fut un grand argument de son mérite
extraordinaire qu'il fût nommé par le Pape
pour présider comme l'un de ses légats au
concile général, qu'il voulut assembler à
Mantoue et à Vicence, et qui depuis fut tenu
à Trente. Mais cependant sur quelques dif-
ficultés qui éloignèrent l'exécution de ce
premier dessein, il fut envoyé avec de
grands pouvoirs légat à Bologne, où il mêla
avec tant d'adresse l'efficace avec la douceur
du gouvernement, qu'il fit que les Bolois
rendirent fidèlement l'honneur au Saint-
Siège, l'obéissance à l'Eglise, la soumission

aux lois, le respect à sa renommée, et l'amour tendre à sa personne.

« Pendant qu'il étoit à Bologne, s'acquittant si dignement des obligations de sa charge, il fut de nouveau nommé du Saint-Père pour aller vers l'empereur Charles, au même temps que le cardinal Sadolet fut aussi envoyé vers le roi François, à dessein de désarmer par la force de leur esprit, et par la gravité de leur éloquence, les courages irrités de ces deux princes, et vaincre cette dureté obstinée qui, après avoir déjà attiré de grands maux à la chrétienté, la menaçait d'une funeste et générale désolation. Mais comme il étoit sur son parlement pour le voyage d'Allemagne qu'il entreprenoit d'un grand courage, nonobstant ses indispositions, pour travailler à une réconciliation si nécessaire au public, il fut soudainement atteint d'une fièvre assez violente qui épuisa bientôt les restes de sa vigueur et de sa vie, et finit ses jours au septième de sa maladie, et en l'année cinquante-neuvième de son âge, après qu'il eut rendu compte à Dieu des péchés de sa vie, et à toute l'assistance par un dénombrement spécial des singuliers bienfaits dont la providence de Dieu avait pris le soin de l'élever, pour lesquels il disoit qu'il avait vécu et qu'il mourait ingrat. Et néanmoins quelques sentiments bas qu'il eût de lui-même, il est certain qu'il passa glorieusement sa vie, et ne chercha de gloire que dans les emplois où Dieu trouve la sienne; ayant mérité, qu'après avoir vécu pour l'honneur du Saint-Siège, et pour le bien du public, il mourût dans l'obéissance de l'un, et au service de l'autre. Le Pape Paul III ayant appris la nouvelle de son heureux trépas : *Vrai Dieu !* (dit-il, frappant du poing la table où il étoit assis) le grand sujet que l'Eglise a perdu. Son corps fut quelque temps gardé en dépôt dans l'église de Saint-Petroine à Boulogne, et depuis transporté à Venise pour être mis au tombeau de ses devanciers. »

TOMBEAU DU CARDINAL CONTAREN.

Contarene tibi pietas dum dia parentat
Et queritur longo amissum republica luctu,
Ite ait, illustres animæ, vitalia seclæ
Heroum, et vestri athleteæ exornate sepulcrum.
Floribus, hic veris docuit rationibus esse
Immortalem animam, summa de mente creatam.

Obiit nondum sexagenarius an. MDXLII.
Janus Vitalis amico pos.

AUTRE.

Gasparis Contareni S. R. E. card. Ossa cujus
admirandam integritatem, doctrinam ac elo-
quentiam in utraque republ. et apud summos
reges gesta, et scripta testantur.
Bononiæ legatus Pontif. naturæ cessit
MDXLII. Vixit ann. LIX.

Alcisius eques, et Gaspar ex fratre
Nepotes tanto viro.

(Voy. Jean CASE, archev. de Bénév. — Paul JOYE; — Baltazar BONIFACI; — GABIMBERT; — Pierre JUSTINIEN; — MAFFEI; — ORLANDIN.)

CONTI (BONIFACE), évêque d'Albano, fut créé cardinal par le Pape Léon IX. — On sait seulement qu'il survécut encore lors de la mort de Victor II, et de l'élection du Pape Etienne IX, en 1057.

CONTI (LOTHAIRE), Romain, créé diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Racche par Clément III, Pape de 1188 à 1191, fut Pape sous le nom d'INNOCENT III.

CONTI (BASSOUX), Romain, nommé, en 1198, par le Pape Innocent III, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, fut évêque d'Os- tie, puis Pape sous le nom de GREGOIRE X.

CONTI (JEAN), Romain, créé par le Pape Innocent III, en 1200, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, et chancelier de l'Eglise romaine, mourut en 1212.

CONTI (OCTAVIEN), Romain, fut créé, en 1206, diacre-cardinal de Saint-Serge et de Saint-Racche par Innocent III, Pape de 1198 à 1216.

CONTI (RAINAUT), Romain, créé, en 1227, par le Pape Grégoire IX, son oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque d'Os tie, fut Pape sous le nom d'ALEXANDRE IV.

CONTI (NICOLAS), Romain, créé en 1228, par le Pape Grégoire IX, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis légat en Arménie, mourut en 1239.

CONTI (JOURDAIN), né à Terracine, fut vice-chancelier de l'Eglise, sous le pontificat d'Alexandre IV et sous celui d'Urban IV, qui le créa cardinal-diacre du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, en 1262. — Il eut le gouvernement de la Campagne de Rome et mourut en 1269.

CONTI (ANDRÉ), d'Aniane, religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, créé cardinal, en 1295, par le Pape Boniface VIII, refusa cette dignité et mourut dans son couvent en 1308.

CONTI (LUCTO), appelé dans le Sacré Collège, le 6 juin 1411, par le Pape Jean XXIII, assista au concile de Constance. Envoyé par le Pape Eugène IV, en qualité de légat, à Bologne, il faillit y périr à la suite d'une conjuration. — Il se retira à Imola, d'où il revint à Bologne, où il mourut le 9 septembre 1437.

CONTI (JEAN), Romain, archevêque de Cosenza, nommé, en 1483, dans la septième promotion du Pape Sixte IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mourut en 1492.

CONTI (FRANÇOIS), archevêque de Conza, principauté ultérieure du royaume de Naples), reçut, le 1^{er} juillet 1517, du Pape Léon X, le chapeau de cardinal. — Ce prince de l'Eglise, qui appartenait à l'une des familles les plus nobles et les plus anciennes de l'Italie, mourut, en 1521, si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer.

CONTI (CHARLES), Romain, évêque d'Ancone, créé, en 1606, par le Pape Clément VIII, cardinal du titre de Saint-Chrysozon, puis de Saint-Clément et de Saint-Laurent in Lucina, mourut en 1645.

CONTI (JEAN NICOLAS), évêque d'Ancone, créé cardinal, le 14 janvier 1664, par le Pape Alexandre VII, résida toujours dans son évêché, n'en étant sorti que pour entrer

dans les conclaves, et y mourut le 20 janvier 1698. Agé de 80 ans.

CONTI (MICHEL-ANGE), né le 15 mai 1655, puis Pape, sous le nom d'Innocent XIII.

CONTI (BERNARD MARIE), né le 29 mars 1664, religieux Bénédictin dans l'abbaye de Mont-Cassin, puis évêque de Terracine, en 1710, fut nommé grand pénitencier, en 1721, cardinal du titre de Saint Bernard des Termes, le 16 juin de la même année, par Innocent XIII, son frère, qui lui donna en même temps l'abbaye de Chiaravalla. (Voy. ONUPHRE; — CACONIUS; — BLONDUS *Décade*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — *Mémoires du temps.*)

CONTI (PIERRE-PAUL), né à Camérino en 1689, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1770.

CONTI (INNOCENT), Romain, né en 1731, fut fait cardinal en 1771, par Clément XIV. Il mourut en 1785.

CORARIO (ANGE), Vénitien, patriarche de Constantinople, nommé, en 1405, par le Pape Innocent VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, fut Pape sous le nom de Grégoire XII.

CORARIO (ANTOINE), Vénitien, un des fondateurs de la congrégation de Saint-Grégoire *in Alga*, mena une vie admirable par sa pureté et par le soin qu'il prit des pauvres. Le Pape Grégoire XII, son oncle, le fit cardinal en 1408 et l'envoya, comme légat, en France, puis en Allemagne. On lui attribue une histoire des affaires de son temps, qui est restée manuscrite dans la bibliothèque de la maison de Saint-Grégoire, dont on vient de parler. Le cardinal Corario mourut en 1445, évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège. (Voy. CACONIUS et son continuateur, dans Grégoire XII et Eugène IV; — SPONDE, *A. L.*, 1445, n° 7.)

CORDOUE (LOUIS-FERDINAND DE), Espagnol, archevêque de Tolède, né en 1696, fut le cinquante-quatrième cardinal créé par Benoît XIV, Pape de 1740 à 1758, quatrième promotion, en 1754.

CORDOVA SPINOLA DELLA CERDA (BONAVENTURE), né à Madrid en 1724, patriarche des Indes, fut fait cardinal par Clément XIII en 1761, et mourut en 1777.

CORGNE ou FULVIO DE LA CORGNIA, en latin : *Fulvius Corneus*, dit le cardinal de Pérouse, naquit à Pérouse le 19 novembre 1517. Très-jeune encore il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. — Jules III, son oncle maternel, ayant été élevé à la papauté, lui donna l'évêché de Pérouse, puis celui de Spolète, et le fit cardinal en 1551. Fulvio, sous le pontificat de son oncle, eut une grande part au gouvernement. Il avait deux frères, Jean et Ascagne de la Corgnia, qui suivaient avec distinction la carrière des armes. Le dernier avait alors le commandement du château de Velletri, une des places les plus importantes de l'Etat de l'Eglise. Comme Paul III était sur le point de rompre avec les Espagnols, ceux-ci tâchèrent de gagner Ascagne de la Corgnia, qui avait à se plaindre des Caraffo. Ces derniers

eurent des soupçons; et ayant intercepté quelques lettres, persécutèrent les membres de la famille de la Corgnia, se saisirent de leurs biens, firent arrêter le cardinal de Pérouse et eussent traité de même le capitaine Ascagne, s'il ne se fût réfugié dans le royaume de Naples, appartenant alors aux Espagnols, et où le duc d'Albe lui donna, dans son armée, un emploi de maréchal de camp. Quelque temps après, le cardinal de Pérouse fut rendu à la liberté, après avoir payé une rançon de soixante mille écus. Sa famille souffrit encore sous le pontificat de Pie IV. Ces malheurs lui ouvrirent les yeux : désabusé des grandeurs, il résolut de n'avoir plus d'ambitions que pour les biens qui ne périssent point. Dès 1551, il avait contribué à l'établissement d'un collège de Jésuites dans la ville de Pérouse; mais comme il avait perdu les biens qu'il aurait pu employer à cette œuvre, il fit lui-même une quête pour suppléer à ce qui lui manquait. Il mourut à Rome, le 2 mars 1583, âgé de 66 ans. (Voy. DE THOU, *Hist.*, liv. XII, XIV et XVII; — FRANÇOIS DE BEAUCAIRE, liv. XXVII; — ONUPHRE; — UGHELLI; — PETRAMELLARIO; — AUBERY.)

CORIO (MARCELLIN), né à Milan, le 6 septembre 1664, nommé auditeur de Rote à Rome pour la nation milanaise, entra en fonctions, en cette qualité, le 9 juin 1716. — Il était doyen de cette juridiction, et régent de la pénitencerie, quand Clément XII le déclara vice-camerlingue du Saint-Siège et gouverneur de Rome et de son district. Le même Pontife le créa cardinal de la sainte Eglise romaine le 15 juillet 1739, et lui en donna le chapeau dans un consistoire public le 20 du même mois. Le 30 septembre suivant, il lui assigna le titre diaconal de Saint-Adrien. Le cardinal Corio mourut à Rome, le 27 février 1742, dans sa 78^e année.

CORNARO (MARC), d'une illustre famille de Venise, était fils de Georges Cornaro et d'Elizabeth Morosini, neveu de Catherine Cornaro, reine de Chypre et petit-fils de Marc Cornaro, doge de Venise. La république de Venise lui fit obtenir le chapeau de cardinal, que lui donna, en 1500, le Pape Alexandre VI, avec le titre de Sainte-Marie la Neuve. — Cornaro eut occasion de rendre de grands services à sa patrie qu'il réconcilia avec le Pape Jules II. Pourvu de l'évêché de Padoue par Léon X, il fut depuis évêque de Vérone, patriarche de Constantinople, et, comme cardinal, opta les évêchés d'Albe et de Palestrine. Il couronna, en qualité d'archidiacre de la sainte Eglise romaine, les Papes Adrien VI et Clément VII. C'est sous le pontificat de ce dernier qu'il mourut, jeune encore, à Venise, le 20 juillet 1524. (Voy. BEMBO, *Epistolæ*; — ONUPHRE; — GARIMBERT.)

CORNARO (FRANÇOIS), frère du précédent, avait été élevé dans les armes. En 1509, il se trouvait à la bataille de Ghiaradda, gagnée par les Français sur les Vénitiens, et il recueillit, comme il put, les débris des troupes de la république. — Quelque temps

après, il servait dans l'armée qui reprit Padoue sur les impériaux, et il défendit si bien cette ville que les impériaux firent de vains efforts pour l'emporter de nouveau. Pendant le loisir que lui donna la paix, Cornaro cultiva les lettres; ensuite, il fit un voyage à la Terre-Sainte. A son retour, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, auprès de Charles-Quint, qu'il suivit en Allemagne, en Espagne et dans les Pays-Bas. En 1527, il fut revêtu de la pourpre romaine par le Pape Clément VII. Ce prince de l'Eglise avait l'évêché de Brescia, où il travaillait à remplir consciencieusement tous les devoirs de l'épiscopat. Le collège des cardinaux avait pour lui une grande considération; homme d'études et de vastes connaissances, il était consulté comme un oracle. Affligé, sur la fin de sa vie, de diverses infirmités, et surtout de la goutte, il mourut en septembre 1543, âgé de 65 ans. (Voy. Jérôme LE NOIR, *Oratio funeb. Fr. Cornar.*; — ONUPHRE; — VICTORELLI; — UGHELLI; — AUBERT.)

CORNARO (ANDRÉ), évêque de Brescia, fut décoré de la pourpre, par le Pape Paul III, le 19 décembre 1544. — Depuis, administrateur de l'archevêché de Spalatro, en Dalmatie, il mourut à Rome le 30 janvier 1551.

CORNARO (LOUIS), né le 12 février 1516, chevalier de Malte et grand prieur de Chypre, fut créé cardinal, en 1551, par le Pape Jules III. Après avoir été archevêque de Zara, administrateur des évêchés de Trani, de Bergame, etc., et avoir été nommé, par Pie V, camerlingue de la sainte Eglise romaine, il mourut à Rome le 10 mai 1584, dans la 68^e année de son âge.

CORNARO (FRÉDÉRIC), après avoir été évêque de Bergame, de Vicence, de Padoue, grand prieur de Chypre, abbé de Sainte-Marie la Bonne et clerc de la chambre apostolique fut admis, en 1626, dans le Sacré Collège par le Pape Urbain VIII. — Il se démit de l'évêché de Padoue, en faveur d'un de ses neveux, et fut nommé, en 1592, patriarche de Venise. Mais, incommodé de la goutte, il résigna son patriarcat en 1644, et mourut le 5 juin 1653, âgé de 78 ans, étant évêque d'Albano.

CORNARO (GEOFFRES-BASILE), de l'illustre famille vénitienne d'où sortaient les précédents, naquit le 1^{er} août 1638. Entré dès son bas âge dans l'ordre de Malte, il eut la dignité de grand prieur de Chypre, héréditaire dans sa famille. Après avoir étudié les humanités à Vérone, la philosophie et la jurisprudence à Padoue, il prit, en 1677, le bonnet de docteur, et alla se délasser de ses études par des voyages utiles. En 1685, il eut l'intendance de la marine, et fut destiné à l'ambassade de France. Mais, entré alors dans la carrière ecclésiastique, il alla à Rome, et y exerça plusieurs charges qui le conduisirent aux premières dignités. En 1692, il fut envoyé, en qualité de légat, auprès de Pierre II, roi de Portugal, et sut faire respecter son caractère. Dès le commencement de sa légation, il fut nommé archevêque

titulaire de Rhodes; à peine en fut-il revenu que le Pape Innocent XII lui conféra la pourpre sacrée le 22 juillet 1697; peu après il le nommait à l'évêché de Padoue. Ce prélat mourut le 10 août 1722. (Voy. Jacques FACCIOLATI, *In funere Georg. Corn. cardin. laudatio funebris*, avec les autres harangues de Facciolati, Padoue, 1729, in-8°; — *Mémoires de Trévoux*, octobre 1730, art. 95.)

CORNARO (JEAN), né à Venise en 1720, fut fait cardinal par Pie VI en 1778. Il mourut en 1789.

CORNELIO (FRÉDÉRIC), Vénitien, grand prieur de Chypre, évêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame et de Padoue, créé, en 1585, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne, mourut en 1590.

CORNELIO (FRANÇOIS), Vénitien, évêque de Trévise, fut créé, en 1596, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin.

CORNETO ou CORNETANO (JEAN), ainsi appelé de Corneto, ville du patrimoine de saint Pierre, sa patrie, naquit à la fin du 14^e siècle, d'une mère noble de la famille des Vitelleschi. Il fit ses premières études dans son pays, et alla ensuite étudier le droit à Bologne. Revenu à Corneto, et entraîné par son goût pour la profession des armes, condottiere aussi brave qu'expérimenté, Corneto voyant que deux factions divisaient sa patrie, et que celle qui soutenait la famille de sa mère était la plus faible, résolut de faire un coup d'éclat. Il leva quelques troupes, excita du tumulte dans la ville, défit, ou, du moins, affaiblit beaucoup le parti qu'il voulait détruire, et, le sien étant devenu le plus fort, il domina. Tel fut le commencement de son élévation. Il tint d'abord un des premiers rangs à Corneto. Peu après, Tartaglia obligea le Pape Martin V à donner à Corneto une charge de protonotaire; et, dans la suite, celui-ci s'insinua si avant dans l'amitié du cardinal de Viterbe qui, en 1431, fut élevé au pontificat après Martin V, qu'ils devinrent inséparables. Cette liaison n'empêcha pas Martin d'éloigner de Rome Corneto, qu'il regardait comme un homme dangereux et ennemi du repos, et qu'il ne pouvait souffrir à cause de ce caractère entreprenant. Mais Eugène, successeur de ce Pontife, rappela Corneto, et le fit évêque de Recanati. Toutefois, pour donner satisfaction à ceux qui n'aimaient pas à voir si près de Rome le prélat turbulent, il lui donna la légation de la Marche d'Ancône. Corneto ne fut pas plutôt entré en fonctions, que des plaintes s'élevèrent contre lui; elles furent portées jusqu'à Rome, il se vit obligé d'y comparaître, pour se justifier. A Rome, les rôles changèrent. Il se justifia si bien que d'accusé il devint accusateur. Le Pape, qui l'aimait, le crut et le renvoya dans la Marche d'Ancône. Corneto, que cette espèce de jugement avait rendu plus fier, usa de son autorité avec plus de hauteur qu'auparavant, et se porta à bien des actes condamnables. Il accusa, entre autres, un officier de distinction, nom-

CORSINI (NÉRÉE), Florentin, fils du marquis Philippe Corsini, et de Madeleine Marchiavelli, après avoir été trésorier général de la chambre apostolique, archevêque de Damiette, évêque d'Arezzo en Toscane, fut nommé cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, réservé *in petto*, et publié le 15 février 1666, du titre des Saints Nérée et Achillée. Il se démit en 1674 de l'évêché d'Arezzo, et mourut à Florence le 19 septembre 1678.

CORSINI (LAURENT), cardinal, évêque de Frascati, fut élevé sur le Saint-Siège, le 12 juillet 1730, sous le nom de Clément XII.

CORSINI (NÉRÉE-MARIE), de la même famille que les précédents, et neveu du Pape Clément XII, naquit à Florence le 19 mai 1685. — Le 13 juillet 1730 il fut nommé secrétaire des mémoriaux par le Souverain Pontife, son oncle, qui, le 23 suivant, lui donna le rochet avec la qualité de protonotaire apostolique participant surnuméraire. Il reçut le même jour la tonsure par les mains de Trajan-Aquaviva d'Aragon, archevêque de Philippopoli, et majordome du sacré palais, en présence de Sa Sainteté, qui lui donna, en octobre suivant, la surintendance de la terre de Sainte-Félicité, et celle du port d'Anzio. Il avait été créé cardinal le 14 août précédent; mais réservé alors *in petto*, il ne fut déclaré que le 11 décembre 1730, il reçut le chapeau, le 18 suivant, dans un consistoire public; et le Pape lui assigna le 8 janvier 1731, le titre de Saint-Adrien *in campo Vaccino*, de l'ordre des diacres, dont il prit solennellement possession le 26 février suivant, immédiatement après avoir pris possession de la place de protecteur de l'archiconfrérie des Pèlerins et convalescents. Il était entré dans la congrégation du Saint-Office, en qualité de député, le 24 précédent. En septembre 1732, il fut déclaré protecteur du collège germanique hongrois. Il l'était déjà de tout l'ordre de Saint-Dominique. La charge de préfet de la signature de justice était devenue vacante par la mort du cardinal Alaman Salviati, il en fut revêtu le 28 février 1733, et en prit possession le 7 mars suivant. Le 25 mai suivant, il reçut dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul les ordres mineurs, et le lendemain, les ordres sacrés par les mains du cardinal Guadagni, vicaire du Pape.

CORSINI (ANDRÉ), Florentin, né en 1735, évêque de Sabine, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1795.

CORTEZ ou **CORTESIO (GRÉGOIRE)**, né à Modène, d'une ancienne famille, fit d'excellentes études, et devint très-habile dans les langues grecque et latine. — Il s'appliqua avec le même succès au droit civil et canonique, et fut très-utile au cardinal Jean de Médicis, depuis Pape sous le nom de Léon X. Il remplissait auprès de ce prélat les fonctions d'*auditeur des causes*. Dans la suite, fatigué de cet emploi, qui ne parlait pas à son cœur, et soupirant après l'étude des sciences divines, il se retira à Padolirone, près de la ville de Montoue, dans un mo-

nastère de l'ordre de Saint-Benoît, et y prit l'habit de cet ordre. Son mérite le fit passer par toutes les charges auxquelles on pouvait l'élever. Enfin le Pape Paul III, jugeant qu'un tel homme ne devait pas rester perdu dans un cloître, l'éleva au cardinalat le 2 juin 1542. Le nouveau prince de l'Eglise était alors dans le célèbre monastère de Lérins, en Provence, où il s'était fixé depuis quelque temps; il le gouvernait avec prudence et sagesse, et y faisait revivre la piété, avec le goût des sciences et des lettres. La plupart des cardinaux, beaucoup de personnages distingués, lui écrivirent pour le féliciter de son élévation. Leurs lettres ont été recueillies avec celles de Grégoire; les réponses qu'il y fit sont empreintes d'un ton de grandeur, de noblesse et de modestie admirables. Son titre fut celui de cardinal-prêtre du titre de Saint-Quiriace. Son élévation ne servit qu'à faire briller son humilité, sa piété, l'innocence de ses mœurs et ses rares talents. Il continua de cultiver ceux-ci avec une ardeur infatigable, passant une grande partie du jour et de la nuit dans l'étude, qu'il accompagnait toujours de la prière. Il mourut à Rome la 41^e année du pontificat de Paul III, c'est-à-dire en 1548, et fut inhumé, avec tous les honneurs dus à son rang, dans l'église des Douze-Apôtres. Voici les titres de ses principaux écrits : I. *De theologia institutione liber*; II. *De potestate ecclesiastica tractatus*; III. *Hymnorum et carminum liber*; IV. *Tractatus sancti Basilii de virginitate e Græco in Latinum versus*; V. *De viris illustribus ordinis monastici liber*; VI. *Epistolarum familiarium Etrusco sermone liber*; VII. *Epistolarum familiarium Latino sermone liber*, Venise, 1573, in-4°. Ce recueil, publié par les soins de Hersilia Cortesia de Monte, nièce de l'auteur, a été adressé par elle au Pape Grégoire XIII. Il est précédé d'une Vie du cardinal par sa nièce, et suivi d'un traité du même prince de l'Eglise, adressé au Pape Adrien VI, et portant pour titre : *Adversus negantem Petrum apostolum Romæ fuisse*. Les lettres latines du cardinal Cortez sont un témoignage de ses liaisons avec les savants de son siècle, et de son zèle pour les progrès des lettres sacrées et profanes. On y trouve aussi des poésies latines, des jugements sur plusieurs ouvrages, des éloges de quelques savants, et divers faits relatifs à l'histoire contemporaine. Le même recueil contient beaucoup de lettres des savants avec qui l'auteur était en correspondance. On y voit qu'il avait traduit du grec en latin le discours de saint Grégoire de Nazianze, à la louange de saint Cyprien. Il parle encore d'un ouvrage de saint Jean Chrysostome, qu'il avait entrepris de traduire; d'une paraphrase des *Homé* d'Aristote; d'un grand ouvrage théologique, qu'il voulait diviser en six livres. Dom Liron, Bénédictin, consacre quelques lignes à ce cardinal et à ses lettres, dans ses *Singularités historiques et littéraires*, tom. IV, pages 531 et 532.

COSCIA (NICOLAS), né le 25 janvier 1682, à Bénévent, ville de l'Etat ecclésiastique,

mais enclavée dans le royaume de Naples, fut d'abord domestique commensal et confident intime du cardinal Orsini, archevêque de Bénévent. Celui-ci, à peine monté sur le trône pontifical, sous le nom de Benoît XIII, lui donna, en juin 1726, la charge de secrétaire des mémoriaux, avec une abbaye de 1,000 écus de rente, proposa pour lui, dans un consistoire, le 26 du même mois, l'archevêché titulaire de Trajanopolis, le sacra le 2 juillet dans la chapelle du château du Quirinal, assisté de l'archevêque d'Embrun et de l'évêque de Gravina, et le déclara évêque assistant au trône, le 15 août de la même année. Le 11 juin 1725, il le créa et déclara cardinal de la sainte Eglise romaine, lui donna le chapeau avec le cérémonial accoutumé, dans un consistoire public, le 14 du même mois, et, le 23 juillet, lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Marie in *Dominica*, dite la *Navicella*, dont il prit possession solennelle le 15 septembre. Le 2 août 1725, il fut aussi nommé membre de la congrégation des évêques et des réguliers, de celles du concile, des immunités ecclésiastiques, de la consistoriale et de la consulte. Le 5 septembre, le Souverain Pontife le déclara son coadjuteur, avec future succession, en l'archevêché de Bénévent, et le 13 du même mois, Coscia reçut la croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, que le grand maître de cet ordre lui avait envoyée de Malte, avec les provisions d'une commanderie de six mille écus de revenu, ayant de plus honoré du titre de protecteur de la religion. Il fut également déclaré protecteur de l'ordre des religieux Mineurs conventuels, et, le 10 février 1726, il prit possession de cette charge dans l'église des Douze-Apôtres, et dans celle de Saint-Thomas in *Parione*, de la protection des écrivains et copistes. Le 12 juin suivant, il fut nommé préfet de la congrégation de l'Etat d'Avignon. La grande autorité, le crédit dont il jouit pendant tout le règne de Benoît XIII, qui l'avait investi de toute sa confiance, qui se reposait entièrement sur lui du soin des affaires et du gouvernement, lui attirèrent l'envie et la haine, non-seulement des grands, mais de tout le peuple de Rome et de l'Etat ecclésiastique. Après la mort du Pape Benoît XIII, arrivée le 21 février 1730, il se retira dans le palais du marquis Abbati, d'où il fut obligé de se sauver trois jours après, pour se soustraire aux fureurs d'une populace animée contre tous les Bénéventins, et qui était accourue en foule à ce palais pour se saisir de sa personne. Il se réfugia à Cisterne, chez le prince de Caserte; mais le Sacré Collège lui ayant écrit pour l'engager à venir, il arriva à Rome le 27 mars au soir, accompagné du prince de Caserte, avec une escorte de huit hommes armés, et fut conduit par les rues les moins fréquentées, pour qu'il eût moins à craindre les insultes. Il se rendit au couvent des Carmes de la Transpontine, où les cardinaux, pour ne pas manquer au cérémonial, l'envoyèrent complimenter le lendemain matin. Le 4 avril, il

entra au conclave; après l'exaltation de Léon XII, il reçut l'ordre de rester au Vatican. Ayant enfin obtenu la permission de rentrer chez lui, le 28 juillet au soir, il se rendit, dans une chaise à porteurs, environnée de vingt valets bien armés, à son palais, sur les avenues duquel on apostait les scribes pour le protéger contre les avanies de la populace, qui était toujours également exaspérée contre lui. Il fit élever au-dessus de la porte de son palais les armes de l'empereur et celles du royaume de Bohême, afin qu'elles lui servissent de sauve-garde; et les cardinaux allemands vinrent lui faire visite. Cependant le Pape Clément XII exigea de lui sa démission pure et simple de son archevêché de Bénévent, et lui fit défendre de sortir de l'Etat ecclésiastique, lui permettant seulement d'aller prendre l'air dans les faubourgs de Rome. La nouvelle s'étant répandue à Bénévent vers la fin de décembre 1730, que, par ordre du Souverain Pontife, il avait renoncé à son archevêché, le peuple monta sur la tour de l'église métropolitaine et sonna pour les morts. Puis, en signe de réjouissance, on fit trois processions solennelles: la première, de la noblesse; la seconde, des bourgeois, et la troisième, du menu peuple; le saint Sacrement fut exposé pour rendre des actions de grâces. Quelques jours après, le peuple avait couru tumultueusement au palais archiépiscopal, en avait arraché les armes du cardinal Coscia, les avait traînées dans la boue, et aurait brûlé le palais sans l'intervention du commissaire apostolique. Le cardinal Coscia, malgré les ordres qu'il avait de ne point sortir de l'Etat ecclésiastique, partit secrètement de Rome le 31 mars 1731, vers le soir, avec une suite de quatre personnes seulement, et il se dirigea sur Naples, où il arriva le 4 avril. Après son évasion, il parut à Rome, le 25 avril, un décret portant que, le cardinal Coscia étant parti sans la permission et contre la volonté expresse du Pape, en exécution d'un ordre *proprio motu* de Sa Sainteté, la congrégation de six cardinaux, déléguée spécialement, avait déclaré ce cardinal avoir encouru les peines de l'interdit de l'Eglise, et de la privation de tous les privilèges, immunités, indulgences, etc., à lui accordés par le Siège apostolique, avec séquestre de tous fruits, revenus et émoluments de tout office, ainsi que de toutes les pensions et fruits ecclésiastiques qu'il pouvait avoir. Ce ne fut pas la seule procédure dirigée contre lui à Rome. Le 22 août suivant, par ordre de la congrégation des Cardinaux *super nonnullis*, il parut un autre décret portant suspension et inhibition au cardinal Coscia, de pouvoir exercer aucun acte de juridiction, soit spirituelle, soit temporelle, ni de rien exiger sur les bénéfices, abbayes, etc., à lui conférés par le feu Pape Benoît XIII, sous peine d'excommunication majeure, encourue *ipso facto*, en cas de contravention, et réservée à Sa Sainteté. Pendant qu'on procédait ainsi à Rome contre lui, il jouissait tranquillement à Naples des revenus de ses bû-

néfices situés dans ce royaume; le gouvernement napolitain avait fait main-levée du séquestre, parce que le nonce du Saint-Siège n'avait pas demandé le *placet* royal pour ce séquestre qu'il avait fait mettre. Les secondes lettres exécutoriales de la congrégation *super nonnullis* contre le cardinal Coscia, par lesquelles il était déclaré avoir encouru la peine de la privation de tous les fruits, revenus et émoluments de tout office, biens ecclésiastiques, pensions, etc., furent publiées à Rome, le 3 octobre 1731, en vertu d'un ordre du Pape du jour précédent. Le cardinal Coscia, pendant son séjour à Naples, fit solliciter à Vienne, par ses agents, la protection de l'empereur, mais sans succès. Voyant alors qu'il n'avait rien à espérer de ce côté, il prit le parti d'obtempérer aux ordres de la cour de Rome. Il partit de Naples vers la fin du mois de mars 1732, et arriva de nuit à Rome, le 13 avril. Il alla descendre au couvent de Sainte-Praxède, d'où il écrivit aussitôt à la secrétairerie d'Etat qu'il était dans ce couvent, aux ordres de Sa Sainteté. Le 16 du même mois, on lui signifia l'ordre de ne point sortir des appartements qui lui étaient assignés dans ce couvent. Cependant la congrégation, instituée contre les malversations du précédent gouvernement, se mit à travailler à cette affaire. Dès qu'elle fut en état on commença, le 5 juillet, à interroger le prévenu, en présence des cardinaux, chefs d'ordre, et ensuite on plaça à la porte de son appartement une garde de douze soldats, commandés par un officier, pour qu'il ne pût communiquer avec personne, tant que durerait l'instruction de l'affaire. Cette garde ne fut retirée que le 6 octobre suivant, mais avec défense à lui, sous les peines les plus sévères de sortir du couvent. Cependant, le 25 du même mois, il obtint de Sa Sainteté la permission de sortir de temps en temps pour aller visiter quelques églises. On ne laissait pas de continuer d'instruire le procès. Le 27 avril 1733, la congrégation *super nonnullis* se rassembla pour la décision finale; et, après quelques jours de travail, elle déclara le cardinal Coscia coupable des chefs dont il était accusé, et sujet aux peines portées par les constitutions apostoliques. La sentence rendue contre lui fut lue, le 9 mai 1733, devant le Pape, siégeant sur son trône de justice, en présence des députés de la congrégation *super nonnullis*, des cardinaux chefs d'ordre et autres, et de toute la chambre secrète. Par cette sentence, le cardinal Coscia fut condamné à être enfermé pendant dix ans dans le donjon du château Saint-Ange; déclaré excommunié, sans pouvoir être absous par autre que par le Pape, hors à l'article de la mort, avec injonction à lui de restituer les sommes perçues, et les présents acceptés contre l'équité et la justice, avant de pouvoir être relevé ou absous de cette excommunication; condamné de plus, pour ses autres concussions, à payer la somme de cent mille ducats, argent du royaume de Naples, applicables à des usages pieux. La

suspension à lui déjà enjointe de tout exercice de juridiction, tant spirituelle que temporelle, dans toutes les abbayes et bénéfices à charge d'âmes, notamment dans celles de Sainte-Sophie et de Saint-Marc in *Lamis*, fut renouvelée et confirmée par cette sentence, avec prohibition à lui de troubler les administrateurs établis par Sa Sainteté dans ces abbayes. Enfin, par la plénitude du pouvoir dévolu au Souverain Pontife, et pour la gravité des crimes et délits, commis par ce cardinal, il fut privé de voix active pour l'élection prochaine d'un Pape, pendant le temps de sa rélévation au château Saint-Ange, avec défense expresse, aux cardinaux et à leur collège, de l'appeler aucunement au conclave et de l'y admettre, de manière que, s'il en arrivait autrement, l'élection faite par l'intervention de son suffrage serait et demeurerait nulle de droit. Cette sentence fut communiquée le même jour au cardinal condamné, qui fut conduit la nuit suivante dans un carrosse de la cour au lieu de sa prison, avec un prêtre destiné à le servir et un valet, le tout sous l'escorte de vingt cuirassiers à cheval, et de seize soldats à pied. Le Pape déclara qu'il voulait non-seulement que cette sentence fût exécutée dans toute sa rigueur; mais encore que le cardinal Coscia subît toutes les peines portées par un décret précédent publié contre lui, pour être sorti de l'Etat ecclésiastique sans autorisation, et pour n'être point revenu dans le terme de six mois, qui lui avait été prescrit.

Après l'exécution de la sentence portée contre lui, le cardinal Coscia se retira à Naples, où il mourut en 1755.

COSENZA (JOSEPH), né à Naples en 1788, archevêque de Capoue, fut fait cardinal par Pie IX en 1850. Son Eminence vit encore.

COSNAC (BERTRAND DE), évêque de Comminges, dans la haute Gascogne, était né en Limousin.—Il fut d'abord chanoine régulier de Saint-Augustin. En 1370, le Pape Urbain V l'envoya comme nonce en Espagne. Il fut continué dans ces fonctions par Grégoire XI, qui le créa cardinal en 1371. Chargé de réconcilier les rois de Castille et d'Aragon; il s'acquitta avec succès de cette mission, et mourut à son retour à Avignon en 1394. (Voy. AUBERY, *Hist des card.*;—VICTOBELLI;—ONUPHRE.)

COSSA.—Voy. JULES.

COSTA (GEORGES DA), est plus connu en Portugal sous le nom de cardinal d'Alpedrinha, bourg de la province du Beira, où il naquit en 1406.—Il jouissait de la confiance de Catherine de Portugal, fille du roi Edouard, laquelle, après avoir été fiancée à Charles de Navarre, prince de Viane, et à Edouard IV, roi d'Angleterre, sans avoir épousé ni l'un ni l'autre, s'était faite religieuse au monastère de Sainte-Claire. Grâce à cette princesse, il fut bientôt pourvu de bénéfices; la régularité de sa conduite, ses talents et ses vertus le portèrent ensuite à l'archevêché de Lisbonne. Alphonse V, roi de Portugal, le nomma son ambassadeur

auprès du roi de Castille, le fit son premier ministre, et, en 1476, obtint pour lui du Pape Sixte IV, le chapeau de cardinal. Une si grande faveur lui attira des envieux. Le prince, fils d'Alphonse V, et son successeur sous le nom de Jean II, conçut entr'autres une haine violente contre ce favori. Un jour que la cour se trouvait à la maison royale de plaisance d'Almereim, le prince monta à cheval pour se promener, dit au cardinal de le suivre, puis se séparant de son escorte, il l'arrêta au pont d'Alpiaca. Là, après s'être répandu en reproches amers contre da Costa, il finit par le menacer de le faire jeter dans la rivière par quatre valets de pied, ajoutant que rien n'était plus facile que de persuader au roi que lui, da Costa, s'était noyé en passant la rivière. Dès ce moment, le cardinal prit la résolution de se retirer à Rome, ce qu'il exécuta en 1480, sans en avoir informé personne. Le bonheur, qui l'avait accompagné en Portugal, le suivit à Rome. Sixte IV le nomma son légat à Venise; et après la mort d'Innocent VIII, il eut un certain nombre de voix pour être élevé à la papauté. Mais il céda à Alexandre VI, à condition néanmoins qu'il aurait la direction des affaires du Portugal, afin de pouvoir se venger du prince qui l'avait offensé; ce qu'il fit en plusieurs rencontres. On dit que le roi Jean II, au lit de la mort, se repentit de la haine qu'il avait vouée au cardinal, et qu'il lui en demanda pardon publiquement. Le roi Emmanuel, monté sur le trône en 1495, chargea le cardinal da Costa de rendre, en son nom, l'obédience au Pape Alexandre VI. Il l'invita même à retourner à Lisbonne, pour l'aider de ses conseils; mais le grand âge du prélat le retint à Rome, où il ne fut pas, d'ailleurs, inutile au roi, son maître. Il était le plus riche ecclésiastique de son temps; car outre un grand nombre de bénéfices, dont la mémoire ne s'est pas conservée, il eut plusieurs évêchés: ceux d'Albano, de Porto et de Velletri, comme doyen du Sacré Collège. En Portugal, il possédait les deux seuls archevêchés qu'il y eût alors en ce royaume, ceux de Braga et de Lisbonne, avec les évêchés de Porto et de Vizeu, sans compter celui de Ceuta, en Afrique: il jouissait en même temps de huit abbayes de l'ordre de Saint-Benoît, de deux de Saint-Augustin, et de six dans l'ordre de Cîteaux. Il possédait encore les doyennés des chapitres de Braga, de Lisbonne, de Porto, de Lamego, de Guarda, de Vizeu, de Silves, de Burgos, avec le bénéfice de chantre de la dernière cathédrale; il avait aussi une abbaye à Venise, et la seule abbaye qu'il y eût au royaume de Navarre, outre la seigneurie séculière de la ville d'Arpanica, qui était d'un revenu considérable. Après avoir joui de tous ces bénéfices différents, il y renonça quelques années avant de mourir. Il mourut à Rome, âgé de cent deux ans, le 14 septembre 1508, et fut enseveli à Notre-Dame de *Popolo*, dans une chapelle qu'il y avait fait ériger. (Voy. *Carvalho de Parada, Vida do thesoureiro mor Bartholomeo da Costa* (parent du cardinal), dialog

4; — *GIACONTIUS*; — *AUBERY, Histoire des cardinaux.*)

COSTA DE ARIGNANO (*BALTHAZAR-GASTAN-VICTOR-MARIE*), né à Turin en 1737, et archevêque de cette ville, fut fait cardinal par Pie VI en 1789. Il mourut en 1796.

COSTAGUTI (*JEAN-BAPTISTE*), Romain, doyen des clercs de la chambre, élevé au cardinalat le 13 février 1690, par le Pape Alexandre VIII, qui lui donna le titre de Sainte-Anastasia, mourut à Rome le 8 mars 1704, d'une attaque d'apoplexie, âgé de 78 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-Charles de Catinari.

COTHURNO (*BARTHELEMI DE*), Génois, renonça à ses biens, qui étaient considérables, pour entrer dans l'ordre de Saint-François, où il se fit remarquer par son savoir et par son talent, pour la prédication. Son mérite l'éleva à l'archevêché de Gênes, et ensuite au cardinalat, auquel il fut promu par Urbain VI, le 16 septembre 1378. — Quelques années après ce Pape, l'ayant soupçonné de trames contre sa personne, le traita avec dureté. Charles de Durazzo roi de Naples les réconcilia; mais ce ne fut pas pour longtemps. Les soupçons du Pape se renouvelèrent; il crut que Cothurno voulait attenter à sa vie; il en eut quelques indices, qu'il crut fondés. Pour prévenir ce qu'il craignait, il fit arrêter Cothurno à Luceria, dans le royaume de Naples, le 11 janvier 1385, et lui fit donner la torture: le cardinal, sous la pression de la douleur, avoua la conspiration. Après cet aveu, Urbain le fit noyer, à Gênes, avec quatre autres cardinaux, ses complices, au mois de décembre de la même année. On lui attribue, I. *Summa theologica*; II. *Postilla sermonum sacrorum*; III. *Commentar. in Canticum canticor.*; et quelques autres ouvrages. (Voy. *WADING, Annales Minor.*; — *JONGELIN, Elog. card. ord. min.*)

COTI (*VINCENT*), Polonais, archevêque de Gnesne, primal de Pologne, fut créé cardinal, en 1444, par l'antipape Felix V.

COURCELLES (*THOMAS DE*), Français, chanoine de l'église de Paris fut fait cardinal en 1444, par l'antipape Felix V.

COZZA (*BALTHAZAR*), Napolitain, archidiacre de Bologne, créé, en 1402, par le Pape Boniface IX, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eustache, fut Pape sous le nom de Jean XXIII. S'étant démis de la papauté, il fut nommé par Martin V doyen des cardinaux, et mourut en 1419.

COZZA (*LAURENT*), né à Saint-Laurent de la Grotte, dans le diocèse de Montefiascone, le 31 mars 1654, entra dans l'ordre des religieux Mineurs de l'étroite observance de la règle de Saint-François, sous le nom de *frère François-Laurent de Saint-Laurent*. — Après avoir passé par les emplois de professeur en théologie, de gardien de la Terre-Sainte, et de vice-commissaire, il fut élu ministre général le 15 mai 1723. Il remplissait ces fonctions lorsqu'il fut élevé au cardinalat, le 9 décembre 1726, par le Pape Benoît XIII, qui le même jour lui donna la barrette avec le cérémonial accoutumé. Le nouveau prince

de l'Église reçut le chapeau dans un consistoire public le 12; et le 16 du même mois. Sa Sainteté lui assigna le titre presbytéral de Saint-Laurent *in pane et perna*. Elle le plaça en même temps dans les congrégations du Saint-Office, des Evêques et des Réguliers, de la Discipline régulière et de celle de *propaganda fide*. Cozza quitta son premier titre et opta celui de Sainte-Marie *in Ara cali* le 20 janvier 1727. Il mourut à Rome le 18 janvier 1729, dans la 75^e année de son âge, et la troisième de son cardinalat. Ses obsèques furent célébrées le surlendemain dans l'église de Saint-Barthélemy en l'île, des Mineurs observants de Saint-François, dans le couvent desquels il faisait sa résidence, et le soir du même jour son corps y fut inhumé. Ce cardinal est auteur de plusieurs ouvrages de théologie, qu'il avait publiés en neuf volumes, avant sa promotion au cardinalat.

CRAMAUD, CRÉMAUD (SIMON DE), né à Cramaud, près de Rochechouart en Poitou, était un prélat instruit, zélé pour le bien; et son mérite lui valut l'estime des Souverains Pontifes et des rois. — Après avoir été maître des requêtes et chancelier de Jean de France, duc de Berry, comte de Poitou et d'Auvergne, et fils du roi Jean, il posséda successivement les Eglises d'Agén, de Béziers, d'Avignon et de Poitiers. Benoît XIII, ayant été élevé à la papauté le 28 septembre 1394, transféra la même année Pierre de Saint-Martial, évêque de Carcassonne, à l'archevêché de Toulouse, et nomma en même temps, pour administrateur perpétuel de l'Église de Carcassonne, Simon de Cramaud. Celui-ci prit une grande part à tout ce qui se fit en France pour mettre fin au schisme qui affligeait l'Église. Il assista à l'assemblée des prélats qui se tint à Paris pour cet objet. En cette même année 1394, les docteurs de l'Université de cette ville le députèrent au roi Charles VI, qui était alors à Perpignan, pour lui faire sentir la nécessité de réprimer les entreprises de l'antipape Benoît XIII. Cramaud se trouva à une autre assemblée composée de l'empereur Wenceslas, de Charles VI, roi de France, de Charles III, roi de Navarre, des princes et des principaux seigneurs du royaume; et, en cette occasion, il eut l'honneur de s'asseoir à la table de ces trois souverains. Il fut envoyé en Angleterre et en Espagne pour engager ces deux puissances à ne point reconnaître Benoît XIII. Enfin le roi et l'Église de France le députèrent vers Benoît lui-même, afin de l'engager dans l'intérêt de la paix publique, à renoncer au souverain pontificat. Simon de Cramaud, n'ayant pu l'y déterminer, publia un ouvrage afin de prouver la nécessité de refuser l'obéissance à l'antipape. Ses travaux ne furent pas inutiles. Charles VI convoqua une nombreuse assemblée de prélats et de docteurs, de laquelle Cramaud fit l'ouverture par un discours en français, où il exposa tout ce qui s'était passé depuis la mort de Clément VII, et conclut pour le refus d'obéissance à Benoît. Ces conclusions furent adoptées dans une seconde assemblée,

où il fut résolu d'ôter à l'antipape la collation des bénéfices, et tout exercice de son autorité. On envoya deux commissaires à Avignon pour signifier à Benoît cette résolution; mais celui-ci n'y ayant aucun égard, et prétendant mourir Pape, on tint encore à Paris, en 1406, une assemblée du clergé français, dans laquelle on choisit douze théologiens et canonistes, dont les uns parlèrent pour Benoît, les autres contre. Simon de Cramaud fut le premier qui parla; et il conclut pour le refus d'obéissance. Le refus d'obéissance fut enfin ordonné, en 1409, par le concile de Pise, et le décret en fut lu publiquement par Simon de Cramaud, dans la neuvième session, tenue le 17 mars de la même année. C'est pendant la tenue de ce concile, et en récompense des services rendus à l'Église par ce prélat, qu'il fut nommé à l'archevêché de Reims, et ensuite créé patriarche d'Alexandrie. En 1413, il fut élevé au cardinalat par le Pape Jean XXIII. Il mourut en 1429. Jean Besly dit qu'il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre de Poitiers, et il rapporte son épitaphe.

(Voy. *Hist. ecclésiastique et civile de Carcassonne*, par le P. BAUGES, in 4^e, p. 266; — JEAN BESLY, *Evêques de Poitiers*, p. 198; — CIACONICUS, in *Joanne XXIII*; — SPONDE, *Annales*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — DUPUY, *Histoire du schisme*.)

CRASSO (FRANÇOIS), né à Milan, d'une famille noble et ancienne, fut d'abord avocat, puis conseiller au sénat, procureur général du duché de Milan, et président au criminel. — S'étant fait connaître à l'empereur Charles-Quint, souverain du Milanais, il devint conseiller intime de ce prince, dont il prononça, en 1559, l'oraison funèbre. Le Pape Pie IV, qui avait connu Crasso, et avait été à même de l'apprécier, l'appela à Rome, quand il fut veuf, et lui donna le gouvernement de Bologne. Crasso déploya dans ces fonctions les qualités d'un habile administrateur, et le Pontife le décora, en 1565, de la pourpre romaine. Le nouveau cardinal mourut à Rome le 1^{er} septembre 1566. Son corps fut transporté à Milan dans l'église des religieux de Saint-François, où ses fils Pierre, Antoine et Hippolyte lui firent ériger un tombeau. (Voy. AUBERY, *Histoire des cardinaux*; — PETRAMELLARIO.)

CREQUY (ANTOINE DE) sire de Créquy et de Canaples, prince de Poix, chancelier de l'ordre de Saint-Michel, hérita des grands biens de sa maison, après la mort de ses deux frères, et les laissa à Antoine de Blanchefort, fils de sa sœur. — S'étant consacré de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il eut les abbayes de Saint Julien de Tours, de Selincourt et de Valloires, en Picardie, puis l'évêché de Nantes, qu'il permuta en 1561, pour celui d'Amiens. Le roi Charles IX demanda pour lui un chapeau de cardinal que lui accorda le Pape Pie IV le 12 mars 1565. Ce prélat s'attacha à son Église, à laquelle il acquit de grands biens, et mourut, âgé de 42 ans, le 5 juin 1574, la même année que le roi Charles IX. Jacques Sé-

guier, chanoine et chancelier d'Amiens, prononça l'oraison funèbre de ce cardinal, dont le corps, suivant quelques-uns, fut enterré dans l'église de l'abbaye de Moreuil, près d'Amiens. Le prélat portait pour devise la colonne qui servit de guide au peuple d'Israël, avec ces mots : *Prisca lux, lux certa salutis.* (Voy. LA MORLIÈRE, *Antiquités d'Amiens*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTE, *Gall. Christiana*; — RIVOIRE, *Descriptions de la cathédrale d'Amiens.*)

CRESCENTIO (MARCEL) naquit à Rome, d'une famille noble et ancienne. Dès son jeune âge, il fit de grands progrès dans les lettres, et surtout dans la jurisprudence canonique et civile. — D'abord chanoine dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, puis auditeur de Rote, il fut nommé, par le Pape Clément VII, à l'évêché de Marsico, dans le royaume de Naples. — Paul III le promut au cardinalat le 2 juin 1542. Crescentio fut protecteur de l'ordre de Cîteaux, légat perpétuel à Bologne, évêque de Conserans, etc. Le Pape Jules III l'envoya, en qualité de son légat, pour présider au concile de Trente, et il y présida à cinq sessions, la onzième, la douzième, la treizième, la quatorzième et la quinzième. Cette dernière, qui finit en 1552, était loin de la clôture de ce concile, puisque la clôture du concile de Trente n'eut lieu que douze ans plus tard, en 1564. Crescentio demeura malade à Trente. On publia que sa maladie était venue de ce qu'après avoir travaillé presque toute la nuit du 26 mars pour écrire au Pape, comme il se levait de son siège, il s'imagina voir un chien qui ouvrait effroyablement la gueule, et qui lui parut, les yeux en feu et les oreilles baissées, prêt à se jeter sur lui comme s'il eût été enragé. Crescentio aurait appelé ses valets, demandé de la lumière; mais ce chien ne se serait pas trouvé: de sorte que le cardinal, épouvanté, tomba dans une grande mélancolie, et, de cette mélancolie, dans une maladie qui lui fit désespérer de sa guérison, bien que ses amis et ses médecins l'assurassent qu'il n'y avait rien à craindre. Quoi qu'il en soit de ce récit, qui ressemble à un conte, le cardinal mourut à Vérone le 1^{er} juin 1552. Son corps fut transporté à Rome. (Voy. UGHELLI, *Italia sacra*; — BZOVIVUS et SPONDE, *Annales*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — DE THOU, l. V, VIII, IX; — SLEIDAN, liv. XXIII; — D'AUBIGNÉ, l. I; — LA ROCHEFOZAY, *Nomencl. card.*; — VICTORELLI.)

CRESCENTIO (PIERRE-PAUL), Romain, créé, en 1611, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, puis évêque de Porto, mourut en 1645.

CRESCENTIO (ALEXANDRE), Romain, maître de chambre du Pape, patriarche d'Alexandrie en 1670, d'Antioche en 1671, fut nommé cardinal du titre de Saint-Prisque, par le Pape Clément X, le 27 mai 1675, évêque de Lorette et de Recanati en 1676. — En célébrant la Messe le 7 mai 1688, il tomba en apoplexie, mourut le soir, âgé de

81 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-Philippe de Néri.

CRESCENZI (MARCEL), Romain, nonce en France, fut fait cardinal en 1743, par le Pape Benoît XIV.

CRESCINI. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 12 août 1830.

« On apprend de Montefiascone la nouvelle de la mort de M. le cardinal Crescini, arrivée dans cette ville le 21 juillet. M. Remi Crescini était né à Plaisance le 5 mai 1757; il entra de bonne heure dans la congrégation des Bénédictins du Mont-Cassin, et après avoir fini le cours de ses études, il fut employé pendant quinze ans à professer la philosophie et la théologie dans la maison de son ordre. Nommé à la chaire publique de droit canonique à Parme, il la remplit avec distinction pendant trente ans, jusqu'à ce qu'il obtint sa retraite et le titre de vice-recteur de l'université de Parme. Il gouverna en même temps en qualité d'abbé le monastère de Saint-Jean l'Évangéliste à Parme, et dirigeait aussi le collège des nobles qui était confié à son institut. Parvenu aux premiers honneurs de sa congrégation, il avait été destiné au cardinalat par Pie VII; et Pie VIII, qui connaissait son mérite et ses vertus, le nomma cardinal le 27 juillet 1829. Déjà Léon XII l'avait promu à l'évêché de Parme le 23 juin 1828. Une grande maladie que le cardinal avait essayée cet hiver, l'avait empêché de venir plus tôt à Rome pour y recevoir le chapeau. Enfin, il y arriva au mois de mai dernier, et reçut le chapeau dans le consistoire du 5 juillet. On le sollicitait de prolonger son séjour; mais, pressé de retourner au milieu de son troupeau, il partit le 17 juillet, voyageant à petites journées. L'affaiblissement de ses forces le contraignit de s'arrêter, le 19, à Montefiascone, où il est mort au bout de deux jours, muni de tous les secours de la religion, qu'il reçut en parfaite connaissance et avec de grands sentiments de piété; ce cardinal était un des membres les plus distingués du Sacré Collège. »

CRIBELLI (ALEXANDRE), Milanais, évêque de Cariati, fait cardinal par Pie IV en 1565, mourut en 1574.

CRISPO (TIBERIO) naquit à Rome le 31 janvier 1498. — Son esprit et son érudition lui ouvrirent la maison du cardinal Farnèse. Ce prélat, ayant été élevé au pontificat sous le nom de Paul III, confia des emplois importants à Crispo, et le revêtit de la pourpre sacrée en décembre 1544. Le nouveau cardinal fut ensuite pourvu de l'archevêché d'A-malfi, des évêchés de Sutri, de Sabine, etc., et mourut à Sutri le 6 octobre 1566, dans la soixante-neuvième année de son âge. (Voy. AUBERY, *Histoire des cardinaux*; — VICTORELLI; — PETRAMELLARIUS.)

CRISTALDI. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 29 mars 1831 :

« Le cardinal Bélisaire Cristaldi, qui vient de mourir, était né à Rome le 11 juillet 1764, de la famille des barons de Noba. Elevé au collège romain, il prit les degrés de docteur

en droit, et exerça la profession d'avocat avec autant d'intégrité que de talent. Lors de l'occupation de Rome par les troupes napolitaines, sur la fin du siècle dernier, il fut nommé secrétaire de la suprême commission d'Etat, et fut un des premiers à se rendre à Venise, pour y porter ses hommages à Pie VII. De retour à Rome, il prit rang parmi les avocats consistoriaux. L'invasion française l'engagea à mener une vie assez retirée; cependant dans ce temps même il prenait soin des pauvres enfants de l'institut Tatagiovanni, jusqu'à ce que le commandant français le reléguât à Bologne. Successivement avocat de fait en 1814, auditeur pontifical, trésorier général en 1820, il remplit dignement les fonctions de cette charge importante. Léon XII le créa cardinal le 2 octobre 1826; mais il ne le déclara que le 15 décembre 1828. Chargé du gouvernement spirituel de l'abbaye de Farfa, et de Saint-Sauveur-Majeur, il se consacra à ses devoirs de pasteur. Zélé pour le bien des âmes, pour l'instruction de la jeunesse, pour l'éducation des jeunes clercs, pour le soulagement des pauvres, on le vit, malgré une mauvaise santé, visiter même dans le royaume de Naples les cantons soumis à sa juridiction. Sa santé déclina de plus en plus; il souffrit ses maux avec une rare patience, et mourut le 25 février dernier, muni des sacrements de l'Eglise qu'il reçut non-seulement avec édification, mais avec joie. Ses obsèques ont été célébrées le 2 mars dans l'église de Jésus, en présence des cardinaux et prélats.

CRIVELLI (IGNACE), né à Crémone en 1698, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII; il mourut en 1768.

CRIVELLI (CHARLES), né à Milan en 1736, fut fait cardinal par Pie VII en 1801. Il mourut en 1818.

CROI (DE). — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les lignes suivantes :

« Une perte bien inattendue afflige l'Eglise de Rouen. Son Altesse Eminentissime Gustave-Maximien-Juste, prince de Croi, cardinal de la sainte Eglise romaine, grand aumônier de France, archevêque de Rouen, vient d'être enlevé à son troupeau qui l'environnait d'autant d'affection que de respect. Le 30 décembre, quoiqu'il souffrît beaucoup de la goutte, il laissait à ceux qui l'entouraient une entière sécurité sur l'état de sa santé. Le 31, une recrudescence fatale s'étant manifestée tout à coup, on désespéra de le sauver. Au reste, sa vie finit comme elle s'était écoulée, pleine de calme et de jouceur. M. l'abbé Juste, premier vicaire général et doyen du chapitre, que le digne prélat honorait de son affection, eut à remplir le triste devoir de l'administrer. Le prince reçut tous les sacrements avec une entière connaissance et la plus grande édification, et il adressa une allocution touchante à son chapitre. Il bénit tous les assistants; il bénit sa maison en pleurs; il bénit sa famille dans la personne de M. le baron de Conflans, son cousin germain, venu tout

récemment de Belgique pour le voir. Le deuil était général. Les prières de quarante heures avaient été ordonnées. Enfin le 1^{er} janvier 1844, à une heure du matin, le vénérable pontife s'est endormi du sommeil des justes. C'était l'anniversaire de M. de Quelen, et comme lui le prince a souri à la mort.

« M. le cardinal, né au château de l'Hermitage, près le Vieux-Condé, le 12 septembre 1773, était avant la révolution chanoine du grand chapitre de Strasbourg. Il fut sacré évêque de ce siège le 9 janvier 1820, nommé grand aumônier de France, à la mort du cardinal de Périgord, puis transféré à l'archevêché de Rouen et revêtu de la pourpre, qu'il honora par une piété angélique et par les plus belles vertus. La bonté s'alliait en lui à la dignité du caractère, et la persévérance avec laquelle il soutint le privilège de la couronne contesté par M. de Quelen, qu'il estimait d'ailleurs sincèrement, montre qu'il savait déployer au besoin une noble fermeté. Depuis la révolution de 1830, M. le grand aumônier de France cessa d'exercer les fonctions de sa charge, et quoique présent au baptême du comte de Paris, ce ne fut pas lui qui procéda à la cérémonie. Tout entier à son troupeau, sur lequel il répandait d'abondantes aumônes, il ne sortait de son diocèse que pour aller visiter sa famille et le lieu de sa naissance. Tant qu'il a vécu, on s'est abstenu, par convenance sans doute, de nommer un autre grand aumônier: la mort de l'illustre prélat, qui soutint avec autant de constance que d'énergie, sous la restauration, les droits attachés à cette première dignité de la couronne, va permettre de lui donner un successeur, et le gouvernement actuel ne voudra pas se montrer moins intelligent, et moins jaloux des privilèges concédés par le Saint-Siège que ne le fut Napoléon. La mort du vénérable archevêque fait encore vaquer un des premiers sièges de France. Dieu, qui a inspiré tant de bons choix, inclinera, nous l'espérons, le cœur du roi des Français, vers un pasteur qui rappellera à l'Eglise de Rouen toutes les vertus de celui dont elle pleura la mort imprévue.

« Le jour même de la mort du cardinal, le chapitre s'est assemblé, rendant hommage à la sagesse du vénérable archevêque. Il a conservé son administration. MM. Juste, Surgis et Commont ont été nommés vicaires généraux capitulaires. »

CROS (PIERRE DU), né dans le Limousin, étudia à Paris, où il fut reçu docteur en Sorbonne, eut ensuite le doyenné de l'Eglise de Paris, et fut enfin élu évêque de Sens le 29 mai 1345. — En 1349, il passa à l'évêché d'Auxerre, fut élevé au cardinalat, en 1350, par le Pape Clément VI, et mourut de la peste à Avignon le 23 septembre 1361. (*Voy. BALUZE, Vita Pap. Aveniens.*, tom. I.)

CROS (JEAN DU), après avoir enseigné avec distinction le droit civil et canonique, fut, en 1348, placé sur le siège de Limoges. Le Pape Grégoire XI, qui était son parent,

le mit au nombre des cardinaux en 1371. Il opta l'évêché de Palestrine, et fut ensuite revêtu de l'office de grand pénitencier de l'Eglise. Ce cardinal se trouva à l'élection d'Urbain VI, en 1378; il protesta contre l'irrégularité de cette élection, qui allait amener un schisme, contre la violence faite au Sacré Collège, et donna sa voix à Clément VII, qui l'envoya en France, avec le caractère de légat. Depuis, revenu à Avignon où résidait Clément VII, tandis qu'Urbain VI s'était fixé à Rome, il mourut dans la première de ces villes le 22 novembre 1383. (Voy. BOSQUET, *Vita Gregor. XI*; — DUCHÊNE et AUBREY, *Histoire des cardinaux*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — SAXI, *Pontif. Arel.*; — DUPUY, *Hist. du schisme*; — CIACONIUS.)

CROS (PIERRE DU), frère du précédent, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, dans le monastère de Saint-Martial de Limoges, passa de là à celui de Roussac, puis à celui de Tulle. Après avoir occupé divers emplois, il fut élu prieur de la Voûte, et, en 1351, abbé de Tournus. Dix ans après, il fut élu évêque de Saint-Papoul. De cet évêché il passa à l'archevêché de Bourges, en 1370, après la mort du cardinal Pierre d'Estaing. L'année suivante, le Pape Grégoire XI le prit pour son camérier, et, en 1383, il fut fait cardinal par Clément VII. Le cardinal Pierre du Cros, justement estimé pour sa piété et la sagesse de sa conduite, mourut, en 1388, à Avignon, où l'on voyait son épitaphe dans l'église de Saint-Martial. (Voy. BALUZE, *Vita Pap. Aveniens.*)

CROY (GUILLAUME DE), fils de Henri de Croy, comte de Porcien, et de Charlotte de Châteaubriant, frère de Philippe, duc d'Arschot, fut élevé à Louvain, où il eut pour maître le savant Espagnol, Jean-Louis Vivès. En 1516, n'étant que dans la dix-huitième année de son âge, il fut nommé évêque de Cambrai, après la mort de Jacques de Croy, son oncle. L'année suivante, le Pape Léon X le décora de la pourpre sacrée, à la prière du jeune Charles I^{er}, roi d'Espagne, qui, en 1519, devait s'appeler Charles-Quint, comme empereur d'Allemagne. Ce prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'archevêque de Tolède, primat d'Espagne, et ajouta à ces dignités celle de chancelier de Castille. Mais le jeune prélat jouit peu de tous ces honneurs. Pendant la diète de Worms, en 1521, étant allé à la chasse, il tomba de cheval le 6 janvier, et, dans sa chute, s'étant rompu une veine, il mourut, peu de jours après, dans la vingt-troisième année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église des Célestins, que son père avait fondée à Héverde, près de Louvain. (Voy. SANDERUS, *Elog. cardin.*; — GAZET, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBREY, *Hist. des card.*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*, et *Hist.*, l. XXVIII; — BEMBO; — VICTORELLI.)

CSACKI DE KERESZTZSZECS (EMERIC de scotes), Hongrois, seigneur perpétuel de

la terre de Scépuse, comte souverain et perpétuel des comtés de Bath et de Bisor, conseiller intime d'Etat de l'empereur, naquit dans la terre de Scépuse, en Hongrie, le 28 octobre 1672, d'une ancienne famille de ce royaume. — D'abord chanoine de l'église d'Erlau, il fut ensuite sacré évêque du grand Waradin, le 5 août 1702. Depuis il eut l'archevêché de Colocza avec lequel il retint l'évêché de Waradin et la prévôté de Presbourg sous le titre d'*administrateur*. Le Pape Clément XI l'éleva au cardinalat, le 12 juillet 1717, mais ne le déclara que le premier octobre suivant. La barrette lui ayant été envoyée de Rome, il la reçut, le 24 avril 1718, dans l'église des Augustins-Déchaussés à Vienne, des mains de l'empereur, avec le cérémonial accoutumé. Après la mort de Clément XI, il se rendit à Rome et assista au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII. Le nouveau Pontife fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public, le 10 juin 1721, et celle de lui fermer et ouvrir la bouche le 16 suivant en lui assignant le titre presbytéral de Saint-Eusèbe du Mont-Esquilin, dont il prit possession solennelle, le 22 du même mois, dans l'église de ce nom, desservie par des religieux Célestins, et le lendemain il reprit la route de l'Allemagne pour retourner à son archevêché en Hongrie. Le 21 précédent, il avait été déclaré membre des congrégations des Evêques et des Réguliers, *De propaganda fide*, de l'*Index*, des Indulgences et Saintes Reliques. En juillet 1723, l'empereur lui donna la riche abbaye de Saint-Gothard, de trente mille florins de revenus. Ce prince de l'Eglise mourut en Hongrie, le 28 août 1732, dans la 60^e année de son âge et la seizième de son cardinalat. Il venait de terminer la visite de son diocèse de Waradin, où il voulut, avant d'en partir, laisser à la postérité un monument de son zèle en faisant reconstruire au grand Waradin l'église cathédrale, dédiée à l'Assomption de la Vierge, et que les Turcs avaient deux fois détruite jusque dans ses fondements.

CUEVA (BARTHÉLEMY DE LA), Espagnol, né le 24 août 1499, reçut, à la demande de l'empereur Charles V, le cardinalat que lui conféra le Pape Paul III, le 19 décembre 1544. — Vice-roi de Naples, évêque de Cordoue, d'Avellino et enfin archevêque de Siponte ou Manfrédonia, dans le royaume de Naples, il mourut à Rome, le 30 juin 1562.

CUEVA (ALPHONSE DE LA), évêque d'Oviédo et de Malaga en Espagne, et de Palestrine dans la campagne de Rome, longtemps connu sous le nom de marquis de Beimar, fut envoyé par Philippe III, roi d'Espagne, en qualité d'ambassadeur à Venise. — C'est lui qui, en 1618, de concert avec le duc d'Osone, vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanais, dressa le plan de cette conjuration qui faillit ruiner Venise. Ils y entretenaient des intelligences secrètes: ils y avaient fait entrer des gens de guerre, et leurs mesures étaient bien prises. On devait mettre le feu au fameux arsenal de la république et se

suisir des postes les plus importants, pendant qu'une armée navale qu'ils faisaient avancer viendrait les soutenir. La Providence permit que cette conjuration fût découverte par deux Français; on peut en lire les détails dans l'*Histoire* écrite par Saint-Réal. Toutefois le fait de la conjuration est aujourd'hui regardé comme problématique. Le marquis de Bedmar prit la fuite pour se dérober aux ressentiments des Vénitiens. La haine qu'il avait conçue contre eux le porta à écrire en italien un traité où il examine la liberté de cette république; au moins l'opinion la plus commune lui attribue cet ouvrage, intitulé *Squittinio della liberta Veneta*. Il a été traduit en français par Amelot de la Houssaye. On prétend que les Vénitiens n'osèrent pas répondre à cet ouvrage, qui est très-sensé et écrit avec beaucoup de sang-froid. En 1622, le Pape Grégoire XV revêtit de la pourpre Alphonse de la Cueva, à la sollicitation du roi d'Espagne, qui l'envoya comme gouverneur en Flandre. Le cardinal de la Cueva s'y fit des affaires par son excessive sévérité. Les Flamands envoyèrent porter leurs plaintes à la cour d'Espagne et le cardinal, rappelé, se retira à Rome où il mourut, le 10 août 1655, en sa 83^e année. Voici le portrait qu'en trace Saint-Réal: Le marquis de Bedmar est un des plus puissants génies que l'Espagne ait jamais produits. On voit, par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédait tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparait les choses qu'il racontait avec celles qui se passaient de son temps. Il observait exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portait d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise aussitôt qu'il en savait le plan et les fondements. S'il trouvait par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontait à la source de son erreur et tâchait de découvrir ce qui l'avait trompé. Par cette étude il avait compris quelles sont les voies sûres, les véritables moyens et les circonstances capitales qui présagent un bon succès aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde, l'avait élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passaient presque toujours, dans le conseil d'Espagne, pour des prophéties.

A cette connaissance profonde de la nature des grandes affaires étaient joints des talents singuliers pour les manier, une facilité de parler et d'écrire avec un agrément inexprimable; un instinct merveilleux pour se connaître en hommes; un air toujours gai et ouvert où il paraissait plus de feu que de gravité, éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable que tout le monde croyait la pénétrer; des manières tendres, insinuantes et flatteuses qui attiraient le secret des cœurs

les plus difficiles à s'ouvrir; toutes les apparences d'une extrême liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

CUNHA (JEAN COSME DE), né à Lisbonne en 1715, chanoine régulier de Saint-Augustin, archevêque d'Evora, fut fait cardinal par Clément XIV, en 1770. Il mourut en 1783.

CUNHA (CHARLES DE), né à Lisbonne en 1759, patriarche de Lisbonne, fut fait cardinal par Pie VII, en 1819. Il mourut en 1825.

CUNHA. — Voy. ATTAYDE.

CUPPI ou CUPIS (JEAN-DOMINIQUE), Romain, habile jurisconsulte, fut protonotaire apostolique, évêque d'Adria, administrateur des églises de Nardo, de Recanati, de Macerata, de Montepeluso et de Camerino, puis archevêque de Trani. — Il avait rendu de grands services à l'Eglise, quand le Pape Léon X le fit cardinal, en 1517. Il eut la légation de la Marche, en 1537, et, l'année suivante, le gouvernement de Tivoli. Après avoir assisté aux conclaves, d'où sortirent Souverains Pontifes Adrien VI, Clément VII, Paul III, et Jules III, il mourut doyen du Sacré Collège, évêque d'Albe et de Palestrine, le 19 décembre 1553, chargé alors de la protection des affaires de France en cour de Rome. Janus Vitalis a composé en son honneur un discours en vers. (Voy. Michel JUSTINIANI, *Histoires des gouverneurs de Tivoli*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — CIACONIUS; — VICTORELLI; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

CURSON, CURTON, CORCON, en latin de *Corcona* (ROBERT), Anglais, issu d'une famille noble et illustre, étudia dans l'université d'Oxford, puis, vers 1180, à Paris, où il fut docteur et chancelier de l'Eglise et de l'université. — Le Pape Innocent III, qui l'y avait connu, l'appela à Rome, lorsqu'il fut élevé sur la chaire de Saint-Pierre, et le créa cardinal en 1212. Robert Curson avait toujours désiré vivement que les Chrétiens recouvrasent les lieux saints, retombés au pouvoir des infidèles. Son ardeur et son zèle le firent choisir, par Innocent III, pour publier la croisade en France. Il tint, en 1212, un concile à Paris, où il fit faire de sages règlements pour la réforme des mœurs. Il tint encore d'autres conciles ailleurs; mais, dans celui qu'il avait convoqué à Béziers, il provoqua un tel mécontentement par ses entreprises sur les droits de l'Eglise de France, qu'il y eut appel de ses procédures. Les députés du clergé français poussèrent l'appel avec vigueur, et confondirent de telle sorte le cardinal dans une assemblée générale, tenue à Rome, que le Pape les engagea à se relâcher sur les griefs dont ils se plaignaient. En 1214, Curson mena un bon nombre de croisés à Simon, comte de Montfort, qui faisait la guerre aux Albigeois. Après être retourné en Angleterre, il fut envoyé, avec le caractère de légat, en Orient: il mourut presque subitement en arrivant à Damiette, en 1218. On attribue à ce cardinal divers ouvrages: I. *Summa theologia*, citée par Delau-

noy, et qui se trouvait manuscrite dans la bibliothèque de Saint-Victor de Paris; II. *Lectura solennis*; III. *An Origenes salvus sit*; IV. *De septem septenis*, etc. (Voy. Jacques de Vitry, *Hist. orient.*; — Matthieu de Westminster, *Annales*; — Onuphre, in *Chronic.*; — Le continuateur de la *Chronique d'Auxerre*, ann. 1215; — Baluze et Pitseus, *De script. Angl.*; — Aubery, *Hist. des card.*; — Godwin, *De card. Angl.*; — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiq.*, XIII^e siècle; — Bayle, *Dictionnaire critique.*)

CURTI (GUILLAUME), né au diocèse de Toulouse, et surnommé le *cardinal blanc*, parce qu'il était religieux de l'ordre de Cîteaux, et évêque d'Albi, avait fait profession dans l'abbaye de Bobone. — Benoît XII le nomma, en 1337, à l'évêché de Nîmes, et le 3 décembre de la même année, à celui d'Albi. Le même Pontife le fit cardinal le 18 décembre suivant, et, en 1342, le Saint-Siège étant alors fixé à Avignon, Clément VI l'envoya, avec le caractère de légat, en Italie, où il rendit de grands services au Saint-Siège. Retourné à Paris, il y fit continuer l'église des Bernardins, que le Pape Benoît avait commencée. Il donna des livres à la bibliothèque, et fonda un revenu suffisant pour l'entretien de seize étudiants en théologie; il mourut à Avignon le 12 juin 1361. (Voy. Bosquet, *Vita Benedicti XII et Clementis VI*; — Frizon, *Gallia purpurata*; — Duchêne; — Aubery, *Histoire des cardinaux*; — Baluze, *Vita Pap. Aveniens.*, tom. I.)

CUSANI (AUGUSTIN), Milanais, créé, en 1588, par le Pape Sixte V, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Pane*, mourut en 1598.

CUSA. = Voy. NICOLAS.

CUSANI (AUGUSTIN), Milanais, né le 20 octobre 1655, après avoir été président de

la Chambre apostolique de Rome et du Bourgeois, fut nommé clerc de la même chambre en septembre 1695, et, en février 1696, nonce ordinaire à Venise, et archevêque d'Amasie. — Le 17 mai 1706, il fut déclaré nonce ordinaire en France. Il fit son entrée publique à Paris le 21 octobre 1708, et eut sa première audience du roi Louis XIV le 23 suivant. Nommé à l'évêché de Pavie, il prit son audience de congé du roi le 25 novembre 1711. Le Pape Clément XI l'éleva au cardinalat le 18 mai 1712; et à son retour à Rome, il reçut le chapeau avec les cérémonies accoutumées le 17 novembre de la même année. Le Souverain Pontife fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21 du même mois de novembre, et celle de la lui ouvrir le 30 janvier 1713, en lui assignant le titre presbytéral de Sainte-Marie du Peuple. Le 16 avril 1714, déclaré légat de Bologne, le prélat exerça quelques années cette légation, et se retira ensuite à son évêché de Pavie, dont il envoya sa démission au Pape Benoît XIII le 9 août 1724, en se réservant dessus une pension de deux mille cinq cents écus. Il mourut à Milan le 28 décembre 1730, dans la 75^e année de son âge et la dix-huitième de son cardinalat. Il fut inhumé le 30, sans cérémonie, dans l'église de Sainte-Praxède des Capucins de Milan, lieu de sépulture de sa famille.

CYNTHIO PAPA, proche parent du Pape Innocent II, fut, en 1138, créé par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile.

CYNTHIO CENCI, Romain, nommé, en 1191, par le Pape Célestin III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, fut légat à Pise et en Sicile.

D

DANDINI (JÉRÔME), né, en 1509, à Césène, ville de l'Etat ecclésiastique, dans la Romagne, étudia le droit à Bologne. — Etant allé à Rome, il s'y avança, fut évêque de Cassano, puis d'Imola. Le Pape Paul III l'envoya en France avec le caractère de légat. Jules III lui confia aussi diverses missions, et, en 1551, le revêtit de la pourpre sacrée. Dandini, après avoir exercé d'autres emplois, mourut à Rome le 4 décembre 1559. (Voy. de Thou, *Hist.*, l. VIII; — L'abbé Ughelli, *Italia sacra*; — Aubery, *Histoire des cardinaux*; — Onuphre; — Petramellarius.)

DANDINI (HERCULE), né à Rome en 1759, évêque d'Osimo, fut fait cardinal, par Pie VII, en 1823. Il mourut en 1842.

DATI (LÉONARD), né à Florence, d'une famille noble, prit l'habit chez les Dominicains, dont il devint, en 1414, le vingt-cinquième général. — Après avoir été provincial de la province, et inquisiteur à Bologne, il fut maître du Sacré-Palais, et envoyé, en 1400, au concile de Constance, où il fut un

des docteurs nommés pour examiner les doctrines de Jean Huss. La république de Florence le choisit en 1409 pour ambassadeur auprès du roi de Bohême; en 1413, auprès de l'empereur Sigismond; en 1418 et en 1421, auprès du Pape Martin V. D'un autre côté, celui-ci, après son exaltation en 1417, avait envoyé Dati, en qualité de légat, au concile qui se tenait à Pavie, et qui fut transféré à Siègne, à cause de la peste. Le légat y fit preuve de zèle et de talent; et le Souverain Pontife, pour le récompenser, l'honora de la pourpre. Le nouveau cardinal ne jouit guère de cette dignité; il mourut, à Florence, deux jours après l'avoir reçue, en avril 1425.

Il avait composé : I. *Sermones de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium*; II. *De sanctis*; III. *De tempore*; IV. *Sphæra mundi*, le seul ouvrage de lui qui nous ait été conservé, et manuscrit. Il prouve que, si Dati était un très-savant théologien, comme on s'accorde à le reconnaître, il était

fort médiocre, comme poète, et comme cosmographe. (*Voy. Pio, De viris illustribus ordinis Prædicat.*, part. II, l. III, p. 1; — *Font. Theat. Dominic.*, p. 375 et 436.)

DAUFERII (Jean), de Salerne, fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere* par le Pape Calixte II, vers 1120. — Après la mort du Pape Honoré II il suivit le parti d'Anaclet II qui le nomma prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

DAVIA (JEAN-ANTOINE), né à Bologne le 12 octobre 1660, avait été d'abord archevêque de Thèbes *in partibus*, nonce apostolique à Cologne, puis en Pologne en 1696. Le 8 mars 1698 il fut nommé évêque de Rimini dans la Romagne, et nonce à Vienne, le 14 avril 1700. — Le 18 mars 1712, élevé au cardinalat par le Pape Clément XI, il fit son entrée publique à Rome, à son retour de Vienne, le 1^{er} mai 1713, et reçut le chapeau le 4 suivant. Le titre de Saint-Calixte lui fut assigné le 30 août de la même année. Déclaré légat d'Urbin en novembre 1714, puis de la Romagne, le 12 avril 1717, il exerça cette dernière légation jusqu'en 1720. Il se démit de l'évêché de Rimini en décembre 1726, et il fut fait dans le même mois protecteur de la nation polonaise et de son église nationale de Saint-Jean et de Saint-Pétrone à Rome. En mai, 1727, il fut déclaré protecteur d'Angleterre et du Collège anglais à Rome, et, le 22 septembre suivant préfet de l'Index. Le titre de Saint-Laurent *in Lucina* étant devenu vacant par la mort du cardinal Imperiali, il l'opta, par procureur, le 11 février 1737, étant alors absent de Rome. Il mourut dans cette ville, le 10 janvier 1740, dans la 80^e année de son âge, et la vingt-huitième de son cardinalat.

DAVILA (FRANÇOIS), Espagnol, créé, en 1596, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Sainte-Croix de Jérusalem, mourut en 1606.

DELICI (REGNIER), Florentin, créé cardinal en 1737 par le Pape Clément XII, fut évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré Collège.

DELICI (FRANÇOIS), Siennois, né en 1707, fut fait cardinal en 1773, par Clément XIV. Il mourut en 1787.

DELFINI (ZACHARIE), Vénitien, évêque de Faro, puis de Javarin, fait cardinal en 1565 par Pie IV, mourut en 1583.

DELFINI (JEAN), Vénitien, évêque de Vienne, fait cardinal en 1604 par Clément VIII, mourut en 1622.

DELFINI (JEAN), naquit à Venise, le 22 avril 1617, de Nicolas Delfini, sénateur, et d'Elisabeth Prioli, d'une famille noble. Consacré, dès son enfance, à l'état ecclésiastique, il fit ses études à Venise et à Padoue. Reçu docteur en droit, il occupait, à l'âge de 30 ans, une place distinguée dans le sénat de Venise. Comme il parlait avec facilité et avec grâce, il fut choisi pour être l'orateur de la république auprès de l'empereur d'Allemagne et du roi de France; et toujours il

représenta sa patrie avec dignité. Jérôme Gradénigo, patriarche d'Aquilée, ayant demandé, en 1656, Delfini pour son coadjuteur, celui-ci lui fut accordé; et, après la mort de Gradénigo, le Pape Alexandre VII nomma le coadjuteur patriarche d'Aquilée. Le même Pontife éleva au cardinalat ce dernier le 7 mars 1667. Alexandre VII étant mort, très-peu de temps après, Delfini fit partie du conclave où fut élu Clément IX le même année. Le cardinal Delfini mourut à Udine le 20 juillet 1699.

On a de lui, I. des *Dialogues* sur divers sujets; II. des *Discours* sur Tacite et sur Salluste; III. des *Tragédies*, des *Odes* et plusieurs autres pièces en vers; IV. des *Discours* sur différents sujets sacrés et profanes; V. enfin, des *Lettres* en grec, en latin et en italien. — (*Voy. Eggs, Purpura docta*, l. VI, p. 489.)

DELFINI ou DELFINO (MARC-DANIEL), Vénitien, de la même famille que le précédent, archevêque de Damas, vice-légat d'Avignon, nonce en France en 1696, évêque de Brescia en 1698, créé cardinal par Innocent XII, dans la cinquième promotion que fit ce Pontife en 1699, mourut le 5 août 1704, dans la 50^e année de son âge. — Ce cardinal n'était pas seulement un habile négociateur, il n'a pas seulement fait briller ses talents en ce genre, dans plusieurs cours de l'Europe; il s'est acquis aussi, sur le Parnasse, une réputation méritée, comme on en peut juger par le recueil de ses poésies écrites en italien, recueil imprimé à Utrecht en 1730, 2 vol. in-8^o, sous ce titre : *Parnaso de l'émminentissimo cardinal Delphino, in Utrecht appresso Guglielmo Croon*. Ce recueil contient quatre pièces de théâtre : *Cléopâtre*, *Lucrèce* et *Crésus*, tragédies; *Angélique*, tragi-comédie. Ces tragédies, comme les tragédies grecques, ont des chœurs à chaque acte. Le sujet de la tragi-comédie d'*Angélique* est pris dans un épisode du 18^e et du 19^e chant du *Roland furieux* d'Arioste, lequel semble avoir voulu imiter l'épisode de Nisus et Euryale du 9^e livre de l'*Enéide*. On trouve dans la *Bibliothèque française*, ou *Histoire littéraire de la France*, imprimée chez Dusauzet, tome XXXIV^e, 1^{re} partie, une analyse fidèle des quatre pièces du cardinal Delfini; et cette analyse est accompagnée de réflexions judicieuses.

DELFINO (DANIEL), Vénitien, patriarche d'Aquilée, fut créé cardinal en 1747, par le Pape Benoît XIV.

DELGADO (FRANÇOIS XAVIER), Espagnol, né en 1714, patriarche des Indes, fut fait cardinal par Pie VI en 1778. Il mourut en 1781.

DEMÉTRIUS, Hongrois, archevêque de Strigonie, créé par Urbain VI, en 1379, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés, mourut en 1386.

DENHOFF (JEAN-CASIMIR), né le 6 juin 1649, d'une famille illustre de Prusse, fit des études brillantes dans l'Université de Paris; il se lia dans cette ville avec plusieurs théologiens et autres savants de son temps.

— Sous le pontificat d'Innocent XI, il se rendit à Rome comme un ecclésiastique qui n'avait d'autre désir que de voyager. Jean III, roi de Pologne, qui avait alors quelques affaires à traiter avec la cour de Rome, lui en confia le soin, et lui donna, dans le temps du siège de Vienne, le caractère de son envoyé auprès du Souverain Pontife. Celui-ci, qui avait pu juger Denhoff et qui connaissait sa valeur, le déclara prélat domestique et lui donna l'administration de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, avec le titre de commandeur. Il le nomma même, de son propre mouvement, cardinal le 2 septembre 1686, ce dont ne fut pas satisfait le roi de Pologne, qui n'avait pas obtenu le chapeau qu'il demandait pour M. de Janson, évêque de Beauvais, auquel le Pape le donna depuis. Le cardinal Denhoff prit possession de l'évêché de Césena vers 1686; il consacra son zèle et ses forces à l'administrer, et ne s'en démit que peu de temps avant sa mort, arrivée à Rome le 20 juin 1697. Il était âgé de 48 ans, et fut inhumé en l'église de Saint-Charles de la Rédemption des captifs aux Quatre-Fontaines. Nous avons de ce cardinal une longue instruction pastorale sur les matières de la pénitence. Cette instruction est à la fois lumineuse et solide : la doctrine en est irréprochable; conforme aux conciles et aux maximes des saints Pères. Il l'écrivit et la publia en italien; elle était adressée, avec une lettre pleine de noblesse, datée du 15 août 1696, à tous les ecclésiastiques de son diocèse, les exhortant à se conformer aux maximes et aux avis qu'il y développe. Cette instruction pastorale, qui était le chant du cygne, a été traduite et imprimée en français; elle se trouve aussi en latin, avec la lettre, dans un recueil d'instructions pastorales sur le sujet de la pénitence, recueil publié à Louvain, 1701, in-8°, par les soins de M. Opstraet, théologien des Pays-Bas, et réimprimé, peu après, à Rouen, avec approbation et privilège. On a encore du cardinal Denhoff un *Recueil de conférences ecclésiastiques*, qu'il composa pour l'usage des ecclésiastiques de son diocèse; cet ouvrage, réimprimé à Florence en 1740, porte pour titre : *Ragionamenti a gli ecclesiastici adattatissimi à far loro comprendere la dignitate del loro stato, e a dimonstrar ne le obbligazioni*, etc. Ces conférences, qui respirent l'esprit de l'état ecclésiastique, et qui sont destinées à servir de sujets de méditations et de conférences spirituelles aux prêtres du diocèse de Césène, pour tous les mois de l'année, sont au nombre de onze; pour la douzième, on a ajouté une lettre de saint Vincent de Paul, fondateur de la congrégation de la Mission, à un ecclésiastique qui l'avait consulté sur le dessein qu'il avait de donner l'habit ecclésiastique à son neveu.

DENONVILLE (CHARLES DE HÉMARDE), abbé de Saint-Pierre en Vallée, de Saint-Nicolas d'Angers, etc., était fils de Pierre Hémard, seigneur de Denonville, en Beauce, et de Jeanne Frémière — Il s'avança à la

cour du roi François I^{er}, qui le fit entrer dans son conseil, lui donna l'évêché de Macon, l'employa dans des ambassades importantes. Il fut ambassadeur à Rome après Jean Dubellay, et, comme lui, honoré du chapeau de cardinal, que lui décerna Paul III le 22 décembre 1536. A son retour en France, il fut pourvu de l'évêché d'Amiens, et mourut le 23 août 1540. Son corps fut inhumé dans sa cathédrale, où l'on voit son effigie en marbre blanc avec son épitaphe.

Lacroix Dumaine lui attribue des mémoires relatifs à ses ambassades et qui n'ont pas été publiés. — (Voy. LAHORIÈRE, *Antiquités d'Amiens*; — SÉVÈRE, *De episcop. Malisc.*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — FRIZON; — CTAONIUS; — ONUPHRE.)

DE PRATE (PIRE), sorti d'une illustre maison de Dalmatie, fut créé cardinal vers 1378, par le Pape Urbain VI, et envoyé en qualité de légat auprès de Venueslas, roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. — Après son retour à Rome, il fut gouverneur de la ville de Corneto, et entreprit de rétablir la paix entre le Souverain Pontife et Charles, roi de Naples. N'ayant pu réussir, il se retira auprès de l'antipape Clément VII, après avoir brûlé son chapeau rouge à la vue des bourgeois de Pavie. Clément VII le créa de nouveau cardinal, et lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle de Prate fit en Italie plusieurs conquêtes sur les partisans d'Urbain, et se rendit maître de la ville d'Orviété, dont il laissa le gouvernement à Conrad et à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement, le jour de saint Pierre et de saint Paul, un épervier au Pape. Dans la suite, renonçant au schisme, il rendit à Boniface IX toutes les villes qu'il avait conquises sur les princes, fauteurs d'Urbain. Boniface le créa cardinal une troisième fois, ce qui donna lieu à ses ennemis de l'appeler *le cardinal aux trois chapeaux*, parce qu'il avait reçu la pourpre de trois Papes. Boniface lui donna le gouvernement de plusieurs provinces, et le fit enfin son vicaire général à Rome. Ce cardinal mourut en 1401 à Padoue, où il avait fondé un beau collège. — (Voy. CTAONIUS; — ONUPHRE; — UGHELLI; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

DES PREZ (PIERRE), né à Montpezat, en Quercy, était fils de Raimond des Prez, II^e du nom, seigneur de Montpezat. — Il appartenait à une maison qui produisit des hommes célèbres dans l'Eglise et dans l'Etat. Docteur en droit civil, il fut chargé, en 1317, par le Pape Jean XXII, d'informer sur les conspirations ourdies contre ce Pontife par Bernard d'Artige, chantre de Poitiers. La même année il fut nommé évêque de Riez (aujourd'hui ville du département des Basses-Alpes), en 1319 archevêque d'Aix, en 1320 cardinal, évêque de Palestrine et vice-chancelier de l'Eglise romaine. Il assista aux conclaves où furent élus Benoît XII et Clément VI. Ce dernier Pontife l'envoya, en 1342, en France, avec le caractère de légat, afin qu'il travaillât à rétablir la paix entre les rois de France et d'Angleterre. En 1346, il était présent

aussi lorsque l'empereur d'Occident Charles IV prêta serment, lors de son élection, de respecter les droits de l'Eglise. Le cardinal des Prez se trouvait encore, en 1352, au conclave qui porta Innocent VI au pontificat. Il fut enlevé par la peste à Avignon, où résidaient alors les Papes, le 13 mai 1361. Son corps fut porté en l'église de Saint-Martin de Montpézat, où il avait fondé un collège de chanoines. — (Voy. *Gallia Christiana*.)

DESPUIG Y DANETO (D. ANTONIO), né à Palma, dans l'île de Majorque, le 31 mars 1745, appartenait à une famille alliée à celle des anciens rois d'Aragon. — Il était chanoine de la cathédrale de Palma quand, vers 1775, il fut chargé par le gouvernement espagnol de faire des études sur les villes où s'étaient tenus les plus célèbres conciles d'Occident, et, dans ce but, il parcourut la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Arrivé à Rome en 1778, il s'y fit estimer par ses vertus et par ses talents. Après avoir terminé sa mission, en visitant le royaume de Naples, la Sicile, Malte et les Etats vénitiens, il revint à Rome en 1783, afin d'y remplir les fonctions d'auditeur de Rote, pour la nation espagnole. En 1791, le roi d'Espagne le nomma à l'évêché d'Orihuela, et quatre ans plus tard, à l'archevêché de Tolède, d'où il fut transféré à celui de Séville. Appelé à Madrid, il y eut des démêlés avec Manuel Godoy, qui gouvernait la reine, laquelle gouvernait le faible Charles IV. Le favori avait des liaisons intimes avec une dame qu'il passait pour avoir épousée secrètement. La reine, ignorant cette dernière circonstance, voulut lui faire épouser la fille de son frère, née d'un mariage secret. Le grand inquisiteur Lorenzana et Despuig ayant refusé de bénir cette union, elle fut consacrée dans la chapelle royale par le patriarche des Indes. Le prince de la Paix fut alors dénoncé à l'inquisition comme bigame, et comme ne s'étant pas approché des sacrements depuis huit années. Lorenzana n'osant pas poursuivre, malgré les instances de l'évêque d'Avila, confesseur de la reine, et de Despuig, celui-ci se décida à en écrire à la cour de Rome, qui ordonna de poursuivre. Mais le bref, qui contenait cet ordre, fut intercepté par le général Bonaparte qui triomphait alors en Italie, et envoyé par lui au prince de la Paix. Les trois prélats furent éloignés et chargés de porter au Souverain Pontife des consolations relativement à l'entrée des Français dans le patrimoine de l'Eglise. Despuig resta à Rome jusqu'à l'enlèvement de Pie VI, dont il se sépara à Sienne, pour retourner en Espagne. En 1798, nommé conseiller d'Etat, puis président d'une commission chargée d'aviser aux moyens à prendre pour pouvoir aliéner les biens des hospices et des fondations pieuses, il résigna l'archevêché de Séville, et obtint, en compensation, de riches bénéfices avec le titre de patriarche d'Antioche. Il fut ensuite envoyé avec le caractère d'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège, et il as-

sistait, en cette qualité, au conclave assemblé à Venise en 1800, et terminé enfin par l'élection de Pie VII. De Venise il se rendit à Rome, où, en 1803, il fut élevé au cardinalat, nommé pro-préfet de la Congrégation des Evêques et protecteur de la religion de Saint-Jean-de-Jérusalem. Retourné en Espagne en 1806, il alla reprendre ses fonctions de conseiller d'Etat. En 1807, il fut rappelé à Rome et créé pro-vicaire de cette ville. Il partagea ensuite la captivité de Pie VII à Fontainebleau; mais, en 1812, ayant obtenu, pour des raisons de santé, de retourner en Italie, il mourut à Lucques le 30 mai 1813, dans la 69^e année de son âge.

DETI (JEAN-BAPTISTE), Florentin, créé en 1598, par le Pape Clément VIII, cardinal-évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mourut en 1630. Le cardinal Bentivoglio en trace, dans ses excellents Mémoires, un portrait peu flatteur.

DEUX (BERTRAND DE), nommé dans les anciens titres de *Deucio*, naquit à Blandiac, dans le diocèse d'Uzès. Après s'être livré avec succès à l'étude de la jurisprudence civile et canonique, il fut pourvu de la prévôté d'Embrun, et, le 5 septembre 1323, élu archevêque de cette église. — En 1335, le Pape Benoît XII, qui résidait à Avignon, l'envoya en Italie, et, en 1337, le créa cardinal du titre de Saint-Marc, et vice-chancelier de l'Eglise. Bertrand de Deux fut depuis évêque de Sabine. Envoyé de nouveau en Italie par Clément VI, il concourut plus tard à l'élection d'Innocent VI, successeur de ce Pontife, à Avignon. Bertrand de Deux avait écrit l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur, en vers saphiques. Il mourut, à Avignon, le 21 octobre 1355, et fut enseveli dans l'église collégiale de Saint-Didier, qu'il avait fondée, et où l'on voit son épitaphe. (Voy. BOSQUET, *Bened. XII*; — SPONDE, *Annales*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINT-MARTE, *Gall. Christ.*; — CIACONIUS, *Vita card.*; — UGHELLI, *Italia sacra*, t. I; — NOGUIER, *Histoire de l'Eglise d'Avignon*; — CHORIER, *Hist. du Dauphiné et des archev. d'Embrun*; — BERNARD GUIDONIS; — AUBERT.)

DEZA (PIERRE), naquit à Séville, le 24 février 1520, d'Antoine de Deza et de Béatrix de Guzman. — Il étudia à Salamanque et y obtint une chaire de professeur en droit. Depuis, il fut official de Compostelle, auditeur de Valladolid, archidiacre de Calatrava, conseiller de l'Inquisition, et enfin président de Grenade, où le roi Philippe II l'envoya, vers 1569, un an après la révolte des Maures, dans cette province. Le marquis de Mondéjar, de la maison de Mendoza, en était gouverneur. Le président Deza y vécut en assez mauvaise intelligence avec lui, sans cesser toutefois de servir avec zèle et intégrité. Grâce à l'influence du roi d'Espagne, il fut, en 1578, élevé au cardinalat, par Grégoire XIII. En 1580, le cardinal Deza vint à Rome, où il se trouva éclipsé, et où il mourut le 27 août 1600, âgé de quatre-vingts ans. (Voy. DE THOU, *Hist.*, l. XLVIII;

— CARRERA, *Historia Philippi II*, l. VII et VIII; — AUBERY.)

DIEPENBROCK. Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les détails suivants, publiés à l'occasion de la mort du cardinal Diepenbrock :

« Les journaux français ont déjà donné la nouvelle de la mort du prince-évêque de Breslau, baron de Diepenbrock. L'illustre cardinal a enfin succombé (en 1853) à cette longue et cruelle maladie, dont les phases diverses ont tant préoccupé l'Allemagne entière, l'Allemagne protestante aussi bien que l'Allemagne catholique. Depuis plus de six mois, ses fidèles diocésains faisaient monter vers le Ciel leurs prières les plus ardentes, dans l'espoir d'en obtenir une guérison que les ressources de l'art étaient devenues impuissantes à procurer. Mais tels n'étaient point les desseins de Dieu. Après avoir été l'ornement et le soutien de l'Eglise militante, Mgr de Diepenbrock devait aller occuper dans l'Eglise triomphante le trône glorieux promis aux dignes successeurs des apôtres. *Consummatus brevi explevit tempora multa.* (*Sap.* IV, 13.) Jamais cette parole n'a trouvé meilleure application. L'éminent prélat n'avait que cinquante-cinq ans, et ce n'est que depuis 1845 qu'il avait pris rang dans l'épiscopat allemand ; mais quelle carrière remplie et féconde ! Nous n'entrerons aujourd'hui dans aucun détail, parce que nous espérons des renseignements encore plus précis et plus complets que ceux dont nous disposons. Cependant, l'unanimité des regrets qu'expriment les organes de tous les partis et de toutes les opinions, en Allemagne, donnera déjà une idée suffisante du mérite hors ligne de l'illustre défunt et des services distingués qu'il a rendus à l'Eglise et à sa patrie, pendant sa courte apparition sur le siège princier de Breslau. Après avoir reconnu l'estime universelle dont jouissait Mgr de Diepenbrock, le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* ajoute avec raison : « La portée de cet événement sur notre situation religieuse et politique est incalculable. » De son côté, le principal organe de l'opinion protestante en Prusse, la *Kreuzzeitung*, dit dans le même sens : « La mort prématurée du noble prélat n'est pas seulement un sujet de regrets pour la Prusse catholique, cette perte est une perte commune pour toute la patrie. » Voilà, certes, d'excellentes oraisons funèbres.

« Le baron Melchior de Diepenbrock était né le 9 janvier 1798, à Bocholt, près Munster ; sa famille, l'une des plus vieilles de cette vieille terre de Westphalie, a fourni de tout temps des hommes d'élite à l'Eglise, à l'armée et aux carrières politiques. Après avoir servi lui-même dans l'armée, dans laquelle il fut un brillant officier de cavalerie, le baron Melchior de Diepenbrock voulut se consacrer au service des autels. Il fit ses études théologiques à Munich. Il ne tarda pas à être remarqué et occupa une position élevée dans le diocèse de Ratisbonne. Le 21 avril 1845, il fut promu à l'évêché de

Breslau, et le 30 septembre 1850, Sa Sainteté le Pape Pie IX, voulant dignement honorer les mérites qu'il s'était acquis, le revêtit de la pourpre romaine. »

DIETRICHSTEIN (François, prince de), fils d'Adam, prince de Dietrichstein, et de Marguerite de Cardone, qui descendait des anciens rois d'Espagne, naquit en 1570, à Madrid, où son père était ambassadeur de l'empereur. — Sa famille était originaire de la Carinthie, possession de la maison d'Autriche. Après avoir étudié la philosophie à Prague, et la théologie à Rome, dans le collège des Allemands, il fut fait chanoine d'Olmütz et camérier du Pape Clément VIII, qui se servit de lui, comme d'un interprète, pour s'entretenir avec l'archiduchesse Marguerite, fiancée à Philippe II, roi d'Espagne, lorsque ce prince l'épousa à Ferrare, en 1598. Quand il fut de retour en Allemagne, il devint, la même année, prévôt de l'église de Leitoméritz, et, peu de temps après, évêque d'Olmütz ; il reçut en même temps la dignité de prince et celle de comte de la chapelle de Bohême. Le Pape le fit cardinal-prêtre du titre de Saint-Sylvestre *in campo Martio*, qu'il changea dans la suite en celui de la Sainte-Vierge *trans Tiberim*. En 1599, il fut envoyé à Milan, de la part du Souverain Pontife, pour complimenter l'archiduc et l'infante, son épouse. Le cardinal y reçut une mortification. Il prétendait aux honneurs du dais, lorsqu'il entrerait dans cette ville, possession de l'empereur ; mais sa prétention ne fut pas accueillie. Le prince de l'Eglise fit son entrée à Milan, le 16 juillet, ayant l'archiduc à sa droite et le connétable à sa gauche. Le lendemain, il offrit la cape et l'épée à Albert, et la rose bénite à l'archiduchesse. L'empereur le déclara protecteur de ses royaumes et Etats héréditaires. Il contribua à aplanir les différends survenus entre l'empereur Rodolphe et le roi Matthias ; et, en 1608, il mit, au nom de l'empereur, la couronne de Hongrie sur la tête de Matthias. Depuis, il fut employé en diverses nonciatures ; trois fois il fut légat *a latere* : en 1600, au mariage de l'archiduc Ferdinand avec Marie-Anne, duchesse de Bavière ; en 1611, à celui du roi Matthias avec l'archiduchesse Anne ; et, en 1631, à celui de Ferdinand II avec l'infante Marie ; il fut choisi pour bénir ces trois mariages. Il couronna rois de Bohême les empereurs Matthias et Ferdinand, baptisa, en 1633, l'archiduc Ferdinand ; et, en 1634, l'archiduchesse Marie-Anne. Quatre fois il fut directeur d'Autriche, et il accompagna l'impératrice Marie, lorsqu'elle alla s'aboucher à Passau avec l'infant don Ferdinand, son frère. Sous l'empereur Rodolphe II, il fut directeur du conseil privé, et sous ses deux successeurs, conseiller privé. Il fit partie des trois conclaves d'où sortirent les Pontifes Léon XI, Paul V et Grégoire XV. En 1620, nommé gouverneur de la Moravie, qui se révoltait, il fut fait prisonnier par les rebelles qui, à la vérité, le relâchèrent bientôt après, mais en le dépouillant de ses

biens et de ses emplois. Sa conduite, dans ces circonstances difficiles, fut celle d'un homme de tête. Quand, en 1602, le comte Maximilien, son second frère, mourut sans enfants, il hérita de toutes ses seigneuries, qui lui permettaient de soutenir avec éclat la dignité de prince. L'empereur le fit prince de l'empire, avec la clause favorable de pouvoir transférer ces dignités à l'un de ses neveux. Il choisit Maximilien, fils de Sigismond, son frère aîné, et le fit héritier de tous ses biens, ainsi que de sa dignité de prince : ce qui fut confirmé, en 1631, par l'empereur, qui ordonna que le fils aîné, dans la ligne directe, demeurant personne séculière, posséderait le titre de prince de l'empire. Il obtint de l'empereur Rodolphe II, pour les évêques d'Olmutz, le droit de battre monnaie, dont les avait privés le roi Conrad. Pendant que l'empereur Ferdinand II, en 1636, était à la diète de Ratisbonne, le cardinal de Dietrichstein se trouvait directeur de la haute et basse Autriche. Comme il allait en Moravie, pour assister à l'assemblée des Etats du pays, il tomba malade à Olmutz, et mourut, le 19 septembre 1636, à Bruun. Il fut enseveli à Olmutz, dans l'église cathédrale. Et qu'on n'aille pas croire, après ce qui précède, que le cardinal Dietrichstein ne fût bon que pour figurer dans des cérémonies. C'était un prélat instruit, remplissant avec zèle tous les devoirs de l'épiscopat; c'était un des premiers prédicateurs de son temps; et ses sermons, auxquels l'empereur et les archiducs assistaient souvent, opérèrent un grand nombre de conversions. Il fonda, en Moravie, plusieurs bibliothèques et des établissements typographiques; c'est lui qui y établit les piétistes, autrement dits frères des écoles pies, qu'il avait fait venir d'Italie en 1631. Il avait composé un *Traité de controverse*, quelques *Discours sur les saints*, des *Statuts pour la réformation du clergé et du peuple*, des *Poésies sacrées et profanes*. Son histoire, écrite en allemand par A. Voigt, avec notes et supplément de Fulg. Schwab, a été imprimée à Leipsig, 1792, in-8°.

DOLERA (CLÉMENT) naquit d'une famille obscure, à Monégia, bourgade de l'Etat de Gènes. — Il prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-François; et, après avoir enseigné avec éclat dans cet ordre, il en fut élu général. Le Pape Paul IV, qui connaissait son mérite, lui décerna la pourpre sacrée en 1557, et Pie IV le fit évêque de Folligno, dans la délégation de Pérouse. Clément Dolera continua à mener dans l'épiscopat la vie austère qu'il avait menée dans le cloître, et mourut à Rome, le 6 janvier 1568. On a de lui divers ouvrages. Le plus considérable est celui qui a pour titre : *Compendium theologicarum institutionum*. Il contient les traités suivants : I. *De Symbolo apostolorum*; II. *De sacramentis*; III. *De præceptis divinis*; IV. *De consiliis evangelicis*; V. *De œcumenico concilio*. (Voy. AUBERT, *Hist. des cardinaux*; — SOPRANI et JUSTINIANI,

Scripta della Ligur.; — PETRAMELLARIO.)

DOMAR ou **DAMARUS** (GÉRARD), nommé quelquefois DE GUARDIA ou DE GERRIA, né à Limoges, entra, jeune encore, dans l'ordre des religieux dominicains, et fut élu général de son ordre dans le chapitre tenu en 1340, à Carcassonne. — Le Pape Clément VI, son oncle maternel, l'éleva, deux ans après, au cardinalat, en lui conférant le titre de Sainte-Sabine. Il fut longtemps légat en France. Après avoir fait beaucoup de bien à son ordre et aux pauvres, il mourut, en 1343 ou 1345, à Avignon, qui était alors la résidence des Souverains Pontifes.

On a de ce cardinal les trois ouvrages suivants : I. *Commentatio theologica*; II. *Synopsis in Summam Thomæ Aquinatis*; III. *Sermones docti et elegantes*. (Voy. son éloge dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, pag. 609 et suivantes, in-folio, et l'*Histoire des Papes qui ont siégé à Avignon*, par BALUZE.)

DOMINICI (JEAN) naquit à Florence, de parents pauvres, ou plutôt dans la dernière classe du peuple. Dès son enfance, il manifesta le plus vif désir d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, et il le demanda avec tant de persévérance, qu'enfin il y fut admis. Son mérite l'éleva aux premières charges de son ordre, où il travailla à rétablir la régularité et la discipline. Il y reçut des hommes distingués, entre autres, saint Antonin, qui fut depuis archevêque de Florence. En 1406, après la mort d'Innocent VII, le P. Jean Dominique se rendit à Rome, en qualité d'envoyé des Florentins, pour conjurer les cardinaux d'aviser aux moyens de mettre fin au malheureux schisme, qui désolait depuis si longtemps l'Eglise. Il arriva, après que Grégoire XII eut été élu, et il tint au nouveau Pontife un langage empreint de fermeté et d'une noble indépendance. Ce discours n'offensa point Grégoire; au contraire, il donna l'archevêché de Raguse à Jean-Dominique, et, en 1408, il le fit entrer dans le Sacré Collège. Le cardinal Dominici resta constamment attaché au parti de Grégoire jusqu'en 1415, où ce dernier, se rendant aux conseils de l'empereur Sigismond, qui l'engageait à abdiquer volontairement le pontificat, en prit la détermination, et envoya le cardinal Dominici et Charles Malatesta pour déposer, en son nom, son abdication, au concile de Constance. Le cardinal Dominici y fut reçu avec honneur, et Martin V, élevé sur le Saint-Siège, en 1417, l'envoya, avec le caractère de légat, en Pologne, en Bohême et en Hongrie, pour y combattre les erreurs des Hussites. Le Pontife ne pouvait faire un meilleur choix : Dominici remplit sa mission avec zèle et talent; mais, étant tombé malade dans la ville de Broda, il y mourut le 10 juin 1420, âgé de 63 ans, et fut inhumé dans l'église des Pères de l'ordre de Saint-Paul, ermite. Il ne faut pas confondre ce cardinal avec un autre du même nom, et évêque d'Albe, que Clément VII, élu Pape à Avignon, en 1378, contre Urbain VI, élu à Rome, envoya en

Espagne, pour dissiper les factions suscitées contre le clergé, à l'avènement de Henri III au trône de Castille. (*Voy. MARIANA, Histoire d'Espagne*, l. xvii, c. 18 et l. xix, c. 1; — SAINT-ANTONIN, tit. 23, c. 11 et seq.; — FERDINAND DE CASTILLE, part. xi, l. 2; — SIXTE DE SIENNE, *Biblioth.*, l. iv; — SÉRAPHIN BAZZI, *Vom. illustr. Dominicor.*; — AUBERV, *Hist. des cardinaux.*)

DOMINIQUE DE SAINT-PIERRE, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, dix-huitième et dernier cardinal, créé par Boniface VIII, Pape de 1294 à 1303, mourut en 1307.

DOMINIQUE SERRAN, Français, général de l'ordre de la Merci, fut le vingt-huitième et dernier cardinal, créé par Clément VI, Pape, de 1324 à 1352.

DOMINIQUE DE BONNE-ESPÉRANCE, Espagnol, Chartreux, fut fait cardinal en 1409, par l'antipape Benoît XIII.

DONATO (LOUIS), né à Venise, était religieux de l'ordre de Saint-François. Il entra, jeune encore, dans l'ordre des Frères mineurs, et y parvint aux premières charges, même à celle de général, vers 1379. — Le Pape Urbain VI, qui l'avait plusieurs fois employé utilement, et qui, d'ailleurs, avait besoin d'hommes de tête, voulut se l'attacher en lui donnant, en 1381, le chapeau de cardinal. Ce Pontife l'envoya, en qualité de légat, avec quelques autres cardinaux, vers Charles III, roi de Naples, auprès duquel leur négociation ne réussit pas au gré d'Urbain. Celui-ci, outré de colère, traita les légats avec une barbarie incroyable. Louis Donato fut arrêté à Luceria; on lui donna la question, qu'il souffrit avec une constance vraiment chrétienne; puis, ayant été conduit à Gênes, il eut la tête tranchée en décembre 1385. (*Voy. Thierry DE NIEM*, l. 1, c. 50, 51, 52 et 53; — WADING, *Annales minorum*, etc.)

DONATO LOESI (PIERRE), Romain, évêque de Narni, créé en 1570, par le Pape Pie V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Vestine, mourut en 1586.

DONATO. — *Voy. CLASIDEX.*

DONGHI (JEAN-ÉTIENNE), Génois, fait en 1643, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis de Sainte-Agathe, évêque d'Ajazzo, d'Imola et de Ferrare, mourut en 1669.

DONNET (FERDINAND-FRANÇOIS-AUGUSTE), issu d'une famille honorable du Forez, est né le 16 novembre 1795, à Bourg-Argental, département de la Loire, diocèse de Vienne, où son père exerçait la profession de médecin. — Les temps étaient mauvais; les écoles étaient fermées comme les églises, et c'est sur les genoux de sa mère, femme douée d'un tact admirable, qu'il fit sa première éducation. C'était un enfant aimable, vif, enjoué, annonçant les qualités les plus heureuses. Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, venait d'obtenir l'ouverture du collège d'Annonay; le jeune Ferdinand y fut placé, en sortant des mains de l'abbé Aude, qui avait cultivé avec discernement les rares

facultés de son élève. C'était toujours le même caractère vif, ardent, d'autant plus ouvert que son cœur était plus pur. Sorti du collège, il alla compléter ses études au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, d'où il fut envoyé, en 1813, au collège de Belly (Ain), en qualité de professeur de belles-lettres. L'abbé Donnet avait dix-huit ans. Ses élèves, presque tous ses égaux par l'âge, ne tardèrent pas à reconnaître la supériorité de son intelligence, la finesse de son tact, la solidité de son jugement; aussi firent-ils des progrès remarquables. C'est là que l'abbé Donnet eut la révélation de son talent oratoire dont il fit les premiers essais, essais qui furent remarqués au collège royal de Lyon et dans les principales institutions de cette grande ville. A vingt-deux ans, M. Donnet obtint de Rome des dispensions d'âge, et reçut la prêtrise en 1819. Il se montra alors sous un jour tout nouveau. La sainteté de son caractère l'enveloppa comme d'une auréole de dignité qui lui attirait les cœurs. Nommé vicaire à la Guillotière, un des faubourgs les plus peuplés de Lyon, il fit preuve dans tous les actes de son ministère d'une âme aussi intelligente que généreuse et désintéressée. Il se montra surtout ardent à soulager les pauvres: la charité, cette vertu de son enfance, avait grandi avec son âge. Sa capacité, unie à une conduite exemplaire, lui ouvrit les portes de la maison de hautes études, fondée par le cardinal Fesch, dans l'ancienne abbaye des Chartreux de Lyon. Là, ses talents et surtout sa bonté et sa candeur lui valurent l'amitié de MMgrs les archevêques d'Auch et de Toulouse, des évêques de Verdun, de la Rochelle, de la Nouvelle-Orléans, de plusieurs prédicateurs distingués, tels que MM. Coindre, Dufêtre, Cœur, Barricaud et autres. Le temps était venu pour l'abbé Donnet de commencer sa carrière apostolique. Il prêcha des missions dans plusieurs villes importantes, telles que Saint-Etienne, Annonay, Bourg, Villefranche, Pont-de-Vaux, Charlieu, Tournon, Saint-Chamond, etc., et obtint, dans chacune de ces villes, des succès qui durent troubler son zèle en récompensant ses efforts, car, pour lui, un succès, c'était une conversion obtenue, une âme sauvée au lit de la mort. Le Lyonnais était alors en proie à toutes les agitations politiques. Plusieurs paroisses s'étaient insurgées. Didier, de Grenoble, avait fait une tentative pour proclamer Napoléon II. La commune d'Irigny (Rhône) s'était distinguée parmi les plus exaltées, et avait porté l'effervescence jusqu'à vouloir attenter aux jours de son curé, M. Rivière, qui avait eu, aux yeux de ses paroissiens, le tort de manifester des opinions contraires aux leurs. Il fallut donc pourvoir au remplacement du vieillard, et le choix de l'autorité tomba sur le jeune missionnaire. Dire que M. Donnet trouva dans la vivacité de sa foi, dans l'ardeur de sa charité, dans l'exquise finesse de son tact et la parfaite convenance de ses paroles, le moyen de ramener la paix et la confiance au milieu d'une population égarée,

c'est faire connaître le caractère éminemment habile et conciliateur qui l'a dirigé dans tous les actes importants de sa vie. Il ne devait pas longtemps jouir du fruit de cette victoire de la raison sur l'ivresse de la colère; Mgr l'archevêque de Tours l'appela dans son diocèse, pour y diriger les missions. C'était un honneur, mais de combien de dangers il était entouré dans un temps où chaque robe de prêtre excitait les clameurs de quelque libérateur insulteur! Au reste, rien ne pouvait rebuter le zèle d'un apôtre; il partit donc accompagné de MM. Dufêtre, Eynac, Allignol, Villecourt, Megret, Marcel, Suchot, Nivet et Charbonnière, qu'il s'était adjoints pour partager le fardeau du ministère qui lui avait été imposé.

Cet apostolat dura cinq ans; il restera comme une des belles pages de la vie dévouée, infatigable de Mgr l'archevêque de Bordeaux: cinq ans d'apostolat à travers la Touraine, le Blésois, et plusieurs villes de l'ouest et du centre, telles que Chinon, Vendôme, Amboise, Romorantin, Loches, Blois, Saint-Aignan, Richelieu, Bourgueil, Montrésor, Montargis, Libourne, Poitiers, etc.; cinq années d'abnégation, de travaux austères, de privations sans nombre!

Une de ses excursions dans le Blésois et la Touraine fut signalée par un incident qui mérite d'être rappelé. M. Donnet prêchait, pour la clôture d'une mission, *sur le mystère auguste et touchant de la Passion du Sauveur*. Il parlait du pardon des injures, des liens de fraternité qui doivent unir tous ceux qui ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ. L'auditoire était ému jusqu'aux larmes... Des cris de repentir, de pardon, frappèrent les voûtes du temple. Mais, quand l'orateur eut cessé de parler, plusieurs personnes, mêlant assez mal à propos la politique à un sujet purement religieux, firent entendre le cri, d'ailleurs fort innocent, de Vive le roi. Aussitôt, M. Donnet reparut dans la chaire: « Mes frères, » dit-il, « c'est au nom du Roi des rois, mais du roi qui a dit lui-même que son royaume n'est pas de ce monde, que nous sommes venus à vous. Loin de nous donc les passions qui se rattachent aux choses de la terre, et qui voudraient y attacher une religion toute céleste. Si elle rend à César ce qui est à César, elle rend avant tout à Dieu ce qui est à Dieu. Si elle honore avec soumission les princes et les puissances, elle ne se range sous aucun des étendards qui la divisent, mais elle élève le sien au-dessus de tous, pour y montrer unis avec la profession de sa foi le seul cri de ralliement qu'elle permette à ses enfants: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre à tous les hommes de bonne volonté.* (Luc. II, 14.) Vive la religion, aimons-nous comme des frères. »

Pendant tout le cours de sa mission apostolique, M. Donnet montra la même sagesse, la même prudence, et c'est ainsi qu'il se concilia les sympathies et le respect universels. Mgr l'archevêque de Tours, voulant le récompenser, le nomma premier

vicaire général titulaire. L'abbé Donnet refusa pour continuer au milieu de difficultés et de luttes nouvelles la pénible carrière par laquelle il avait si glorieusement débuté.

Recherché avec empressement par les évêques pour prêcher les retraites pastorales de leurs diocèses, il se rendit successivement aux vœux de Mgrs de Grenoble, Nevers, Angers, Tours, Clermont, Orléans, Blois, Limoges, Dijon et Bordeaux. Partout il obtint de brillants succès; partout il laissa de son caractère et de la variété de ses connaissances, un précieux souvenir. Cette époque marqua une phase nouvelle dans la carrière de M. Donnet. Une transformation profonde s'opéra tout à coup dans son talent. Le missionnaire énergique, ardent, que nous avons vu jusqu'ici frapper, subjugué la multitude par l'éclat de sa parole, par le prestige des moyens extérieurs, par les inspirations de la foi, sut donner à son éloquence un autre caractère et révéler toutes les ressources d'un théologien profond, d'un dialecticien pressant et vigoureux. Ses discours substantiels, où une érudition solide s'alliait à des considérations de l'ordre le plus élevé, produisirent la plus vive impression sur l'auditoire d'élite auquel ils s'adressaient. C'est alors qu'il fonda à Blois l'*Œuvre des pauvres orphelins*, dont l'expérience a prouvé toute l'utilité. Il créa ensuite à Vendôme, Romorantin, Richelieu, Saint-Aignan, Blois, l'*Œuvre des bons livres*, destinée à répandre gratuitement des livres où la religion, la littérature et les arts se prêteraient un mutuel appui. Cependant le diocèse auquel il appartenait revendiqua des services sur lesquels il avait des droits plus particuliers. M. Donnet fut rappelé à Lyon, et Mgr de Pins, archevêque administrateur, le nomma en octobre 1827 à la cure de Villefranche, chef-lieu d'arrondissement et seconde ville du département du Rhône. « La cure de Villefranche était un poste difficile et éminemment propre à exercer la prudence et le zèle du jeune pasteur. Peu distante de Lyon, placée sur les bords de la Saône et traversée par une grande route, cette ville réunit les trois conditions les moins favorables à la conservation de l'esprit religieux et de la moralité des populations. Les divisions politiques de cette époque venaient encore ajouter à ces difficultés. Là, comme ailleurs, se trouvait un prétendu libéralisme qui croyait marcher à la conquête des lumières et de la liberté en se montrant hostile au clergé et à la religion; d'autre part, les nombreux châteaux du voisinage, habités par les anciennes et riches familles du Lyonnais, avaient des opinions différentes, plus religieuses il est vrai, mais non moins exigeantes. Entre ces deux opinions opposées qui se trouvaient en présence, la position d'un curé pouvait devenir pleine de difficultés et d'écueils: ajoutons que la paroisse avait été gouvernée pendant vingt-sept ans par un prêtre vénérable; mais le grand âge et les infirmités du vieillard laissaient depuis plusieurs années tout

en souffrance. M. Donnet comprit toutes ces difficultés : il sentit qu'une précipitation téméraire ne pourrait que les augmenter, que le succès dans cet état de choses devait être l'œuvre du temps et de la prudence. Cette conviction détermina sa conduite ; il commença par visiter toute la paroisse, sans acception de fortune et d'opinion. Comme il avait prêché un Jubilé deux ans auparavant dans cette contrée, son nom y était connu, son mérite et son caractère appréciés. Accueilli avec confiance, il consacra ses premiers soins aux enfants, qu'il réunit pour les catéchismes, qu'il visita dans leurs écoles, qu'il gagnait dans toutes les familles par la bonté de son accueil et l'affabilité de ses manières. Il se concilia par les mêmes moyens l'amitié des jeunes gens ; cependant il profitait de toutes les occasions pour être tout à tous, en visitant les malades, en distribuant des secours, en donnant un sage conseil, en offrant au besoin une utile protection, en un mot, en faisant servir toutes les ressources de sa position, de son esprit et de son zèle à gagner les âmes à Dieu et à la religion. Il obtint un égal succès dans la maison du riche et dans celle du pauvre. L'abbé Donnet, que la politesse de ses manières, la finesse de son esprit font remarquer dans les classes supérieures et polies de la société, dont il possède si bien la langue et les usages, sait se faire petit au milieu des petits, dont il s'est toujours montré le protecteur et le père ; et c'est ainsi qu'il obtient sur les masses l'ascendant qu'il a toujours eu ; c'est ainsi qu'il y devient populaire et qu'il sait parler un langage qui les remue et qui se grave dans leur souvenir. Ses manières franches, sa noble familiarité, ses réparties vives, plaisent au peuple. Puis, qu'il survienne un désastre imprévu, une nouvelle importante pour la gloire ou le bonheur du pays, son cœur bat à l'unisson de tous les cœurs mâles et énergiques, de toutes les âmes dévouées et généreuses, et les secours de son zèle, de sa bourse, pas plus que ceux de son bras, ne manquent à qui en a besoin. On en retrouve vingt exemples dans la carrière qu'il a déjà fournie. Au début de ses fonctions pastorales à Villefranche, la Providence lui ménagera deux occasions qui ne contribuèrent pas peu à lui concilier cette faveur unanime qu'il a toujours su conserver. En novembre 1828, une trombe s'abattit sur Villefranche. Elle fit déborder la petite rivière qui la traverse et inonda subitement la ville. Il faisait nuit et les rues étaient envahies. M. Donnet monte à cheval, et vole partout où il y a danger. Il arrache à la mort un vieillard et un enfant, organise les secours, et en allant au péril de sa vie lever les vannes d'un moulin, il sauve une partie de la ville. Trois mois après éclate un incendie terrible. Le dévoué pasteur arrivé des premiers sur les lieux, se porte partout où le péril est le plus imminent ; il fait exécuter avec sang-froid les mesures les plus convenables. Le feu éteint, il conduit au presbytère les travailleurs

dont il est entouré, et leur fait servir de quoi réparer leurs forces. Chacun proclame que c'est à son courage et à son coup d'œil qu'on doit de s'être rendu maître du feu ; il en prend occasion de représenter à ces braves gens l'utilité de s'organiser en une compagnie régulière, soumise à ses chefs et manœuvrant avec ensemble. Ces conseils furent suivis, et Villefranche eut un corps de pompiers composé de l'élite de la population. On conçoit facilement la sympathie que durent exciter parmi le peuple des traits de cette nature, dont les préventions alors nourries contre le clergé ne le faisaient pas supposer capable. Plus les répugnances avaient été prononcées, plus chez ces natures énergiques le retour fut vif et la confiance illimitée. L'enthousiasme fut poussé au point que les pompiers voulaient absolument que M. Donnet fût leur *colonel*. En vain le curé les engageait-il à se contenter qu'il leur remît, qu'il bënît leur drapeau, et qu'au besoin il devint leur aumônier, ils continuèrent à lui donner le titre honorifique qu'il s'obstinait à refuser. Il est une anecdote que nous croyons pouvoir conserver dans une notice aussi grave, parce qu'elle sert à montrer comment le prêtre savait faire tourner au profit de la religion ces sympathies populaires.

La mort, qui n'épargne ni les rois, ni les empereurs, n'épargne pas plus les pompiers. Elle frappait à la porte de l'un d'eux. Le curé vint voir le malade, qui accueillit avec joie cette visite. Après les propos obligés sur la belle tenue de la compagnie, le curé aborde le sujet qui l'amena par la transition si naturelle que, de même qu'un bon soldat doit toujours avoir les armes en bon état et prêtes pour une revue, il fallait qu'un Chrétien se tînt toujours prêt à paraître devant Dieu.

« Vous avez raison, *mon colonel*, » répliqua le malade. — « Ainsi, mon ami, vous voilà disposé à faire une bonne confession. — Oui, *mon colonel*. » Ici le curé avertit doucement le pompier que le ministère qu'il allait remplir auprès de lui ne permettait plus cette qualification par trop militaire. « Appelez-moi mon père, » ajouta-t-il. — « Je le veux, puisqu'il le faut, *mon colonel*. » Les assistants se retirèrent alors, et nul n'a su si le mourant était parvenu à lutter jusqu'au bout contre son habitude et n'avait pas mêlé parfois dans sa confession le langage du pompier et celui du pénitent. (Notice de 1842.)

Par les soins de M. Donnet, l'église de Villefranche, restaurée dans le style de son époque, reprit son caractère imposant, elle fut dotée d'un orgue. De trois, le nombre des frères de la Doctrine chrétienne s'éleva à huit : un chauffer public fut établi pour les pauvres ; les orphelins des deux sexes reçurent un asile. Dans le régime sanitaire et moral des prisons M. Donnet introduisit des réformes si salutaires, que M. de Gasparin, préfet du Rhône, se plaisait à les citer comme des modèles. Dans la réalisation de

ces réformes, l'intelligent et zélé pasteur déploya toutes les ressources d'une bonté, d'une charité infatigable. Son cœur était ému de pitié à l'aspect de ces hommes coupables, qu'un repentir sincère pouvait ramener à la religion et à la vertu. Mais cette réhabilitation morale était-elle possible dans une atmosphère de vice. M. Donnet rechercha donc les moyens de transformer ce milieu délétère, et il fut puissamment secondé par des personnes généreuses, notamment par Mme de la Balmondrière, dont le nom est devenu dans tout le Lyonnais le synonyme de celui de bienfaisance et de charité. Grâce aux libéralités de cette dame, de concert avec l'autorité administrative avec laquelle il marcha toujours dans le plus parfait accord, il remit le service intérieur des prisons de Villefranche entre les mains de six sœurs de Saint-Joseph qui y furent établies dans ce but. Cette amélioration fut le signal de beaucoup d'autres; l'activité de M. Donnet suffisait à tout; chaque semaine il visitait la prison et l'hôpital, soutenant et récompensant le zèle des employés par des paroles de bienfaisance et d'encouragement; mais portant aussi partout le coup d'œil scrutateur qui lui faisait découvrir les abus, et pressentir les améliorations nécessaires. En même temps, il donnait l'exemple de l'assiduité aux séances des comités de l'instruction primaire, de l'hôpital, de la prison, etc., ce qui ne l'empêchait pas de remplir avec une exactitude scrupuleuse toutes ses fonctions pastorales. Pendant sept années on le vit monter dans la chaire de son église pour faire entendre aux fidèles la parole de vie. Une circonstance imprévue vint faire diversion aux travaux de cette vie si occupée. M. l'archevêque de Tours, appelé à Rome, proposa au curé de Villefranche de l'accompagner dans ce voyage. M. Donnet passa en Italie avec le prélat et M. Dufêtre, les mois de mai, juin et juillet 1829. Survint la révolution de 1830; une bande nombreuse d'émeutiers, venus du dehors, se répandent dans les rues de Villefranche, arrachent les fleurs de lis partout où ils les aperçoivent et courent à l'église pour y continuer le cours de leurs exploits. Le pasteur est à la porte, et, secondé des habitants, il dissipe par sa voix ces malfaiteurs. Mgr Forbin-Janson, évêque de Nancy, forcé d'abandonner son diocèse, venait de passer quelque temps à Lyon. Il fut frappé de voir un prêtre qui, tout en restant ferme et inflexible dans tout ce qui touchait au maintien de la foi et du caractère ecclésiastique, avait su, par son esprit de conciliation et par sa prudence, triompher de tous les obstacles que lui présentait l'administration d'une paroisse difficile, et y réunir, pour l'intérêt de la religion, tous les partis dans un esprit unanime de confiance et d'affection.

Affligé de voir son diocèse privé de tous les secours du ministère pastoral et désespérant de pouvoir en reprendre de longtemps l'administration, après la tentative infructueuse qu'il venait de faire pour y rentrer à

l'occasion du choléra, il songea au curé de Villefranche pour se donner un coopérateur. Sur la demande officielle de ce prélat auprès de la cour de Rome et du gouvernement, M. Donnet lui fut accordé comme coadjuteur avec le titre d'évêque de Rosa. La plus violente opposition avait éclaté à Nancy contre Mgr de Forbin-Janson. En butte à des attaques journalières fomentées par la presse, il s'était vu contraint, pour sauver ses jours menacés, d'abandonner précipitamment le pays et de chercher un asile sur la terre étrangère. Deux de ses grands vicaires avaient également pris la fuite et n'avaient reparu qu'après huit mois d'absence. Des divisions profondes avaient suivi ces scènes scandaleuses, dont la personne du prélat n'avait pas eu seule à souffrir. Tel était l'état des choses et la disposition des esprits quand, en 1835, arriva à Nancy Mgr de Rosa, pour commencer sa mission de conciliation et de paix. L'aménité de ses manières, l'esprit de convenance et de mesure empreint dans tous ses actes, dans toutes ses démarches, ramenèrent à lui les cœurs les plus aigris et les esprits les plus prévenus. Nous empruntons quelques lignes à la circulaire par laquelle il convoquait son clergé à la retraite pastorale qui s'ouvrit deux mois après son arrivée : « Le moment est venu où va se réaliser un des vœux les plus chers à notre cœur. Il nous sera donc donné de vous voir, de vous connaître, de vous apprécier et de former avec chacun de vous les liens d'attachement et de confiance qui doivent nous unir, je l'espère, pour de longues années. Bienheureux jours de retraite, vous nous procurerez ces avantages et vous nous ferez comprendre combien c'est une bonne et agréable chose, pour ceux qu'une même vocation a rendus frères, de s'édifier les uns les autres et de partager sans contention et sans jalousie le trésor des bénédictions inépuisables que le Père céleste se plaît à répandre sur ces réunions de famille... Vous n'hésitez pas à répondre à cette première invitation qu'il nous est donné de vous faire, ou plutôt à la voix intérieure qui vous appelle à l'écart. Vous vous rendrez avec empressement dans ce lieu retiré, vous vous délasserez un peu du travail ordinaire. Nous y viendrons avec vous habiter cette maison tout empreinte de l'esprit clérical que vous y avez reçu, nous y retrouverons la ferveur dans la prière, l'abnégation de soi-même, un silence absolu sur les intérêts de la terre; nous y apprendrons la soumission à Dieu, qui dirige les événements, l'amour des pauvres, la tendre et active sollicitude pour les malades, la charité non feinte pour ceux qui ne nous aiment pas, l'aménité, la franchise, la cordialité avec tous. On nous y fera connaître les sages tempéraments d'une prudence tout évangélique qui, sans faiblesse et sans transaction aucune, nous apprend à séparer toujours l'homme de son opinion, pour conserver des rapports de bons pasteurs avec celui-là et pour respecter celle-ci tant qu'elle

n'a rien de contraire à la religion et aux lois, ou pour lâcher de la redresser avec douceur si elle nous paraît dangereuse. En un mot, nous passerons en revue la multitude de nos devoirs; nous y écouterons sur chacun d'eux le témoignage de notre conscience, afin de rapporter à Dieu la gloire qu'elle pourra nous rendre, pleurer devant lui les infidélités qu'elle nous reprochera et nous résoudre à lui obéir désormais avec plus de générosité. Enfin, nous sortirons de ce nouveau cénacle après avoir formé en nous cet homme intérieur, recueilli, religieux; cet homme de prière, de saints désirs; cet homme de paix, de mansuétude, de piété, d'humilité; cet homme de Dieu, en un mot, qui ressemble à Jésus-Christ ou qui en approche. Puisse le Dieu des miséricordes exaucer ces vœux si ardents de notre cœur ! »

La *Gazette de Metz*, du 24 septembre 1835, contenait ce qui suit : « Mgr le coadjuteur de Nancy avait convoqué une partie de son clergé au grand séminaire, près de trois cents prêtres se sont rendus à sa voix, et là il nous a été donné de contempler de près celui que la Providence nous a envoyé dans sa miséricorde pour consoler nos longues douleurs et cicatriser la plaie encore toute saignante de notre malheureux diocèse. Mgr Donnet a présidé tous les exercices; Sa Grandeur s'est chargée elle-même du sujet d'oraison et des conférences, et nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer en elle, ou cette prodigieuse facilité d'élocution, ou cette connaissance approfondie du monde, ou cette juste appréciation de notre siècle, ou cette grâce d'esprit, ou cette fermeté de principes, cette sûreté de doctrines et cette éminente piété qui lui ont fait développer avec tant d'art les admirables voies de Dieu. » Après avoir gagné la confiance d'une partie du clergé, il voulut acquérir celle des fidèles, et entreprit, malgré une saison avancée, la visite générale du diocèse, la neige, les glaces, le mauvais état des routes, rien ne put l'arrêter. Il visita les arrondissements de Toul, de Lunéville, de Nancy et de Château-Salins, voyageant sans prendre de repos, passant la journée dans les églises, où il distribuait lui-même la parole de Dieu dans chaque paroisse, voyant tout, donnant de sages conseils. La satisfaction qu'il éprouva dans cette visite est exprimée dans son mandement pour le Carême de 1836 : « C'est pour la première fois, nos très-chers frères, qu'il nous est donné de vous adresser la parole à tous, et déjà nous pouvons vous dire avec effusion de cœur que notre espérance n'a pas été vaine et qu'il a plu à Celui de qui vient tout don parfait (*Jac. 1, 17*), de combler notre attente et de remplir la mesure de nos désirs. La manière affectueuse dont nous avons été accueilli dans les diverses paroisses que nous avons visitées, l'avidité avec laquelle notre parole y a été reçue sont un heureux présage des bénédictions que Dieu semble promettre à notre ministère au milieu de vous. Dans les villes comme dans les campagnes,

nous avons trouvé la foule sur nos pas, et la semence de celui qui était sorti pour semer n'est point tombée sur le grand chemin ni dans des lieux pierreux, ni au milieu des épines, mais dans une bonne terre où elle germait et s'enracinait pour porter des fruits. (*Luc., VIII, 5 seq.*) Ainsi se sont dissipées, presque aussitôt que nous nous sommes trouvés en face de vous, les inquiétudes qui avaient pu nous préoccuper à notre entrée dans ce diocèse. Nous avons reconnu avec joie et bonheur que Dieu et la religion sont honorés dans la grande majorité de vos paroisses autant que partout ailleurs, et que, si notre ciel n'a pas toujours été sans nuages, il fallait en accuser plutôt les circonstances difficiles des derniers temps que les intentions et les volontés des hommes.

« Ah ! N. T.-C. F., combien ce témoignage que nous vous rendons ici, dans toute la sincérité de notre cœur, sera consolant pour le vénérable titulaire qui n'a jamais cessé de s'intéresser à ce qui vous touche ! C'est à son choix que nous devons l'honneur de vous apporter le don du Ciel dont les évêques sont les dispensateurs; c'est lui qui a bien voulu nous appeler à son aide et nous proposer à la garde de son troupeau, devenu également nôtre par les prérogatives qu'ils a sollicitées et obtenues en notre faveur du Père commun des fidèles. Si donc nous vous connaissons, si nous vous aimons, c'est à lui, après Dieu, que nous en sommes redevable; il nous est doux de lui en exprimer devant vous votre reconnaissance, et nous implorons tous les jours de la bonté divine les lumières et les vertus qui nous sont nécessaires pour répondre à sa confiance. »

Devant un langage si noble et si pur, l'opposition fut bientôt désarmée. On lisait dans un journal irréligieux du 21 juillet 1836 : « La modération de Mgr le coadjuteur, sa tolérance, sont tact sont trop connus dans son diocèse, où les hommes de toutes les opinions le classent dans la catégorie de Mgr de Cheverus, dont nous déplorons la mort, qui faisait asseoir ensemble à sa table le président du consistoire et le rabbin, pour qu'on puisse mettre en doute nos dispositions bienveillantes à l'égard de Mgr Donnet, auquel nous avons toujours rendu justice complète... et, d'ailleurs, le diocèse de Nancy est aujourd'hui administré avec trop de sagesse pour que nos opinions sur le clergé en général puissent recevoir ici aucune application. »

« On assure, » dit encore le même journal [1^{er} septembre 1836], « que le conseil général du département vient d'allouer, à titre de supplément, 4,000 francs à Mgr le coadjuteur du diocèse de Nancy. Si un prélat mérite une faveur spéciale, c'est assurément M. Donnet, à la tolérance et aux vertus duquel nous nous plaisons à rendre toute justice. » En même temps que Mgr Donnet se multipliait dans toutes les fonctions de son ministère, qu'il fondait des établissements utiles, il établit, ou plutôt il rétablit les conférences ecclésiastiques que Mgr de

Forbin-Janson avait tenté d'introduire en 1830. Dans le préambule du règlement publié à ce sujet, il disait : « Grâce à l'esprit pacificateur dont le souffle bienfaisant a ravivé toutes vos paroisses, le temps n'est plus où le clergé était en butte à d'injustes soupçons et où la réunion de trois ou quatre prêtres pouvait paraître à des esprits prévenus une machination ténébreuse. C'est au grand jour de la publicité que nous voulons agir, et déjà les peuples aiment à comprendre qu'ils n'ont pas d'amis plus sincères et plus dévoués que leurs pasteurs. Il n'y a donc dans notre entreprise ni précipitation ni témérité ; d'ailleurs, elle répond, Messieurs, à votre désir général, et réalise, au moins dans ses dispositions essentielles, l'ordonnance du 15 avril 1830 dont nous avons parlé plus haut ; enfin elle sera pour vous tous la source des plus douces consolations et des secours les plus salutaires dans l'exercice des fonctions pénibles du ministère pastoral.

« Le beau spectacle que celui d'une réunion de prêtres inspirés par la foi, dirigés par la charité, travaillant en commun à s'éclairer pour pouvoir verser sur les peuples confiés à leur sollicitude de plus abondantes lumières ! Si l'Esprit-Saint a dit (*Eccle. iv, 10*) : *Malheur à celui qui est seul, parce que, s'il tombe une fois, il n'a personne pour le relever* ; le même Esprit de vérité a dit aussi (*Matth. xviii, 20*) : *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux*. Et n'est-ce pas le bonheur de ces réunions qui chantait le Prophète-Roi, lorsqu'il s'écriait : *Qu'il est bon, qu'il est agréable pour des frères de se trouver ensemble !* Dans les *Actes des apôtres* il est dit que *les croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme* (*Act. iv, 32*) ; et dans ces temps difficiles où les disciples de la croix se réfugiaient dans les antres et les cavernes pour prier et préparer l'affranchissement du monde, une des choses que l'apôtre saint Paul leur recommandait le plus c'était *de ne pas désertier les assemblées*. (*Hebr. x, 25*.) Quel prêtre pourrait se flatter de se suffire à lui-même, de posséder toutes les connaissances nécessaires à l'exercice irréprochable du ministère, surtout à une époque où le changement inouï des hommes et des choses nous a créé une position qui n'a pas d'antécédent dans nos histoires ? Voyez, Messieurs, ce que font les hommes du monde pour conserver la dignité de leurs corporations, pour éclairer les points obscurs de la science, pour résoudre les cas difficiles, pour amener à un terme heureux leurs affaires les plus importantes : ils établissent des centres de correspondance, ils se réunissent, ils se concertent, ils s'entendent. Il ne faut pas qu'au milieu de ce mouvement qui emporte la société, le clergé reste stationnaire. Il faut vous souvenir que, dans tous les temps, le sacerdoce a devancé, a dirigé l'essor des esprits et a exercé la royauté de l'intelligence.

« Quel moyen donc avons-nous après que

le cours ordinaire des études est terminé, de conserver et d'accroître la masse des connaissances acquises ? Ce moyen, c'est surtout l'institution et la pratique des conférences. Tous *ne sont pas*, au même degré, *prophètes, docteurs, évangélistes* (*I Cor. xii, 29, 30*) ; mais chacun a sa mesure de grâces et de talents. Dieu, qui en est l'auteur, et qui les distribue selon son bon plaisir, en nous ordonnant de faire valoir les nôtres, veut aussi que nous profitions de l'expérience de nos frères, par un commerce réciproque de conseils, d'exemples et de services. Voilà, Messieurs, ce qui a lieu dans les conférences, qui ne sont, pour ainsi dire, que des sociétés où la doctrine, les vertus, les talents sont mis en commun. C'est là qu'un pasteur vénérable, comme le bon père de famille, *tire de son trésor des choses anciennes et nouvelles*. (*Matth. xii, 35*.) C'est là que les jeunes prêtres trouvent un moyen facile de suppléer à leur inexpérience.

« C'est là que les idées et les méthodes particulières sont examinées, jugées et condamnées, si elles ne sont pas en harmonie avec les décisions de l'Eglise. C'est là enfin que se resserrent les liens de cette union dans le clergé, qui fait sa force et son bonheur ; il suffit de se voir et de s'entendre pour dissiper les préventions, rapprocher les cœurs et substituer à l'arbitraire l'uniformité des règles canoniques. Combien d'excellents prêtres n'ont besoin que d'être mieux connus de leurs frères pour en être chéris et estimés autant qu'ils le méritaient. Grâce au bon esprit qui vous anime, Messieurs, nous obtiendrons de vos conférences ces résultats si désirables. Vous conserverez surtout avec soin *l'union de l'esprit dans le lien de la paix*. (*Ephes. iv, 3*.) Les plus distingués par leurs talents ou par leur position seront les premiers à se faire *tout à tous*. (*I Cor. ix, 22*.) Les anciens seront vénéralisés comme des maîtres et des pères ; ils donneront de leur côté aux plus jeunes des témoignages de leur intérêt et de leur affection. Chacun recevra avec empressement la tâche qui lui adviendra, et il la remplira avec une noble émulation. En un mot, vous n'oublierez jamais que l'affabilité, la douceur et les égards réciproques doivent distinguer les enfants des Mansuy, des Gauzelin, des Gérard et des Léon, ces premiers apôtres de la paix et de l'union dans ces contrées : *Filiis sapientiarum, ecclesia justorum, et natio illorum obedientia et dilectio*. » (*Eccli. iii, 1*.)

Les soins et les embarras d'une administration difficile n'empêchaient pas le prélat de paraître souvent dans la chaire évangélique ; pendant le Carême de 1837, on le vit en même temps prêcher la station à la cathédrale de Nancy et à Lunéville. Partout où il y avait du bien à faire, on était sûr de le trouver.

Son zèle ne se laissait pas circonscire dans les limites d'un diocèse. On remarquait alors, dans celui de Strasbourg, une réunion de jeunes prêtres qui promettaient à la cause catholique de précieux appuis. Entrés dans

Le sacerdoce après avoir suivi avec éclat d'autres carrières, ils étaient quelque peu étrangers alors aux formules d'une théologie rigoureuse, auxquelles leur éducation première ne les avait pas pliés; mais leurs talents éminents et la ferveur de leur zèle compensaient facilement ce qui leur manquait sous ce rapport. Toutefois des nuages s'étaient élevés entre eux et l'autorité diocésaine; le désaccord prenait chaque jour un caractère plus grave et plus inquiétant. Mgr Donnet se transporte à Strasbourg; il intervient auprès de l'évêque; grâce à son esprit conciliateur, les difficultés sont aplanies, et il s'en retourne comblé des bénédictions des Catholiques qui connaissent les talents de MM. de Bonnechose, Ratisbonne, Bautain, Guschler, Level, Karl. On lisait dans *l'Univers* du 22 décembre 1836: « La nomination de Mgr Donnet à l'archevêché de Bordeaux est certaine. L'offre de ce siège lui aurait été faite dès le mois d'octobre; mais les résistances qu'il opposa furent telles que le pouvoir hésita à le presser. Le prélat lui-même croyait qu'on ne songeait plus à lui, lorsqu'au commencement de ce mois de nouvelles instances lui furent faites, lesquelles ont dû déterminer son acceptation. » « C'en est fait, » disait la *Gazette de Metz* du 17 juin 1837, « aucune illusion d'espérance n'est plus permise. L'heure des adieux est arrivée, et nous touchons à une séparation douloureuse. Mgr Donnet va délaisser la terre de Lorraine et s'asseoir sur la chaire vénérée des d'Aviau et des Cheverus. Un Mandement, où se produisent tous les sentiments de l'excellent Pontife, vient d'être envoyé aux fidèles du diocèse de Nancy..... » Mais laissons encore parler le noble prélat; nous ne saurions mieux le faire connaître; voici les premières pages de ce Mandement: « Lorsqu'à une époque encore si rapprochée nous vous adressions pour la première fois la parole, nous étions loin, N. T. C. F., de prévoir les circonstances nouvelles qui allaient bientôt nous éloigner et nous forcer à vous dire un pénible adieu. Nous devons avant tout, pour soulager notre cœur, vous déclarer avec abandon que notre vœu le plus ardent était de rester avec vous pour continuer la mission toute de paix dont nous avons été chargé. Oui, N. T. C. F., pressé par la charité de Jésus-Christ, et encouragé dans notre zèle par le bien que nous avait dit de vous votre digne pontife, lorsqu'il nous envoya comme un autre lui-même au milieu de ses enfants, nous savions vous aimer avant qu'il nous eût été donné de vous connaître, et nous ne croyons pas trop présumer en pensant que vous nous avez payé d'un juste retour.

« Grâce à cette affection, à cette confiance mutuelles, qui sont pour notre ministère la condition première du succès, nous avons pu réaliser parmi vous quelque bien, cicatriser quelques blessures, verser le baume consolateur de la religion dans des cœurs aigris, à la vérité, par le malheur des circonstances, mais toujours disposés à croire,

à espérer, à aimer. Aussi, en parcourant vos villes et vos campagnes, combien n'avons-nous pas été touché du concert unanime de votre pieuse allégresse!... Pourrions-nous jamais oublier ces signes éclatants de respect et de piété filiale, ces acclamations si vives, et, pour tout dire enfin, cette ivresse religieuse digne des beaux jours de l'Eglise? Ce ravissant souvenir, toujours présent à notre esprit, se mêlera désormais à nos actions de grâces, et nous fera répéter avec le grand Apôtre: *Béni soit le Dieu qui nous a comblé en notre Sauveur de toutes sortes de bénédictions pour le ciel!* (Ephes. 1, 3.)

« Oui, nos très-chers frères, laissez-nous acquitter cette dette de notre cœur, non-seulement en présence de Dieu qui vous connaît, mais aussi pour l'édification de ceux qui ne vous connaissent pas; les touchantes manifestations de votre dévouement, de votre zèle à seconder nos efforts, l'attachement dont vous nous avez donné des marques si nombreuses, sans que nous ayons fait fléchir à votre égard les règles de la sévérité évangélique, les aumônes dont vous nous avez fait dépositaire en faveur de tant d'établissements précieux, les preuves non équivoques de bon vouloir et d'estime que nous avons reçues, il y a si peu de temps, des notabilités de la province, tout enfin nous porte à croire que nous aurions pu continuer à faire un peu de bien, et par là même nous trouver heureux au milieu de vous.

« Et maintenant que nous avons rendu ce solennel témoignage à votre piété, que nous vous avons associés à nos pensées les plus intimes, nul de vous ne pourra croire que nous ayons pris de nous-même la résolution de vous quitter. Ah! s'il en était ainsi, l'amertume que nous cause cette prochaine séparation nous ferait expier douloureusement une démarche inspirée par des vues trop humaines. Comment, en effet, nos très-chers frères, nous eût-il été possible d'abandonner l'œuvre de pacification, si heureusement commencée, au moment d'en recueillir les fruits précieux? Comment aurions-nous pu, dans la crainte de quelques difficultés passagères, exposer ce beau diocèse aux incertitudes de l'avenir? Non, vous nous connaissez trop bien pour admettre une supposition si injurieuse à notre caractère. Mais la Providence a ses desseins; elle suscite des événements qui sont au-dessus de nos prévisions, comme ils sont indépendants de notre volonté. Dans le champ de l'Eglise, ce n'est pas toujours celui qui a semé qui moissonne, dit le Sauveur, et c'est par l'effet de l'une de ces dispositions particulières, que nous allons nous-même recueillir, dans un autre diocèse, une ample moisson de foi, de piété et de bonnes œuvres, préparée par les travaux et les vertus de deux illustres pontifes qui ont occupé successivement le siège de Bordeaux. » Installé, le 2 juillet 1837, sur son nouveau siège, Monseigneur, qui a sitôt acquis une expérience consommée des

hommes et des choses, qui réunit en lui la maturité de la vieillesse à toute l'activité d'une jeunesse encore florissante, donne ses premiers soins à son clergé, organise des conférences, en règle la marche, imprime un nouvel élan à l'œuvre des retraites en faveur des vétérans du sacerdoce, publie des Mandements sur des points de doctrine et de discipline. Il embrasse des détails infinis, qui tous se rattachent à un système qu'on peut résumer en deux mots : réveiller l'esprit catholique, et, par l'esprit catholique, régénérer la société. Ecoutez Mgr Donnet exposant, dans sa première Lettre pastorale aux fidèles de Bordeaux, l'idée qu'il s'est faite de l'esprit épiscopal : « Un cœur d'évêque n'est-il pas un cœur de charité ? Et l'évêque de nos âmes, le divin Rédempteur, n'était-il pas l'amour éternel habitant parmi les hommes ; et, comme le dit saint Jean, n'avons-nous pas tout reçu de sa plénitude ? (Joan. I, 16.) La mission qu'il nous a donnée dans la personne de ses premiers apôtres n'est-elle pas une mission toute d'amour ? N'est-ce pas au nom de l'amour qu'il leur recommande l'observation de ses préceptes ? Si vous m'aimez, leur dit-il, gardez mes commandements. (Joan. XIV, 15.) Et quels commandements ? Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. (Joan. XIII, 34.) Aussi le disciple de Jésus, celui qui, la veille de sa mort, avait reposé sur son cœur, et qui depuis gouverna si longtemps l'église d'Ephèse, n'avait plus, sur la fin de ses jours, d'autre parole à faire entendre à l'heureuse famille dont il était le père, que celle-ci : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Et nous aussi, nos bien-aimés, nous vous la répéterons sous toutes les formes cette parole, et nous désirons vivement vous en faire sentir les consolants effets dans tout le cours de notre ministère. Votre évêque se doit tout à tous ; il tâchera de se faire tout à tous. » Dans la même Lettre pastorale, il apprécia en ces termes son illustre prédécesseur : « Ce qui formait le trait principal du caractère de Mgr de Choiseul, c'était une douceur inaltérable, une patience à toute épreuve, ou, pour mieux rendre notre pensée, c'était la modération, cette vertu tout évangélique, empruntée par la sagesse humaine à la morale du Dieu-Sauveur ; la modération, si compatible avec l'énergie, et par laquelle il savait, chose difficile, gouverner en conciliant, et garder la mesure jusque dans le bien. » Ecoutez encore l'archevêque de Bordeaux annonçant la visite de son diocèse. « Nous irons vers vous, N. T. C. F., avec toute l'activité du zèle dont nous sommes animé pour votre sanctification. Mais nous n'oublierons pas que la prudence, la mansuétude et la charité doivent être nos compagnes inséparables. Nous nous rappellerons qu'il est des obstacles et des difficultés dont la douceur et la patience peuvent seuls triompher, des maux et des plaies qui ne peuvent se guérir ou se cicatriser qu'avec le temps ; nous

nous dirons à nous-même qu'appelé à recueillir l'héritage d'un demi-siècle de préventions contre l'Eglise, d'égarements et d'erreurs, il ne faut ni nous étonner ni nous plaindre de la pesanteur du fardeau qu'il a plu au Seigneur de nous imposer, mais plutôt le porter avec courage et sans murmure, après l'avoir accepté en esprit de résignation à sa volonté sainte.

« Nous souhaitons être connu de toutes nos brebis, leur faire entendre notre voix, et, s'il est possible, les appeler chacune par leur nom ; rechercher celles qui sont perdues, relever celles qui sont tombées, guérir celles qui sont blessées, encourager celles qui sont faibles, sauver tout le troupeau et le faire reposer sans crainte dans l'abondance de toutes sortes de biens.

« N'évitez pas notre rencontre, ne fuyez pas notre présence, vous qui ne partagez pas nos convictions religieuses. Tout en vous appelant nos frères séparés, vous n'en êtes pas moins nos frères bien-aimés. Ne craignez ni de nous aborder, ni de chercher auprès de nous des consolations dans le malheur, des éclaircissements dans le doute, des soulagements dans l'infortune. Nous aurons toujours pour vous des entrailles de père ; nos bras seront toujours ouverts pour vous recevoir. Vous n'avez jamais refusé à nos saints prédécesseurs le tribut de vos égards, de votre respect, de votre affection ; soyez-en mille fois bénis ! »

Voulez-vous savoir comment l'archevêque de Bordeaux se repose des longues visites qu'il entreprend, chaque année, dans quelques parties de son vaste diocèse ? Un homme du monde va vous l'apprendre : « Ayant eu la curiosité d'épier toutes ses démarches, j'arrivai, » dit-il, « à sept heures du matin à la porte de l'archevêché ; mais Monseigneur en était déjà sorti ; il fallut aller le rejoindre à l'hôpital Saint-André, où il célébrait la Messe, adressant aux convalescents et à ceux des malades qui avaient pu se rendre à la chapelle une touchante allocution, distribuant à quatre-vingts d'entre eux la sainte communion, donnant à cinquante le sacrement de la confirmation ; puis, se rendant auprès des malades qui n'avaient pu quitter leurs lits, il parcourait onze salles, annonçait dans dans chacune la divine parole et administrait la confirmation aux malades qui s'y étaient préparés. J'étais profondément ému de ce spectacle qui, me dit-on, était pourtant une chose tout ordinaire, puisque cette visite à l'hôpital revient presque tous les mois. Cependant le prélat, au lieu de reprendre la route de son palais, comme on eût dû s'y attendre après une visite aussi fatigante, se transporte successivement à l'hospice des vieillards, au dépôt de mendicité et à l'hôpital militaire ; je m'y rends à sa suite, et dans chacun de ces asiles du malheur ou de la souffrance, je vois se renouveler à peu près tout ce qui s'était passé à l'hôpital Saint-André ; je dois ajouter que partout l'arrivée du prélat dilate les cœurs, et fait épanouir les physiologies

contractées par sa souffrance et le chagrin. Enfin, dans les allocutions qu'il prononça, non-seulement dans chaque établissement, mais dans chacune des salles qu'il parcourut, Mgr eut le talent de traiter les mêmes sujets sans se répéter, d'énoncer les mêmes pensées en les revêtant d'expressions toujours variées, toujours appropriées à l'âge, à la position, aux besoins de son auditoire. Simple témoin des travaux du prélat, je succombais à la fatigue et j'espérais que sa journée et la mienne se termineraient à la visite de l'hôpital militaire; mon illusion était grande. Monseigneur se rendit encore dans une institution de jeunes personnes où, sans paraître se ressentir de ses accablants travaux, il trouva dans son esprit et dans son cœur tout ce que la piété peut avoir de plus aimable et de plus onctueux. Enfin, Sa Grandeur, rencontrant sur sa route une maison religieuse, y entra et termina sans doute par cette visite une journée qui était une mission tout entière. Pour moi, ne pouvant être admis dans la communauté que visitait le prélat, je me retirai tout aussitôt, aimant mieux, je l'avoue, supposer les travaux de l'archevêque terminés que d'avoir à le suivre peut-être dans de nouvelles excursions, pour lesquelles il ne me restait plus ni force ni courage. »

Nous ne nous laissons point de citer cette parole qui découle toujours simple et naturelle, pleine de noblesse, d'onction et de dignité. C'était en 1838. Dans une Lettre pastorale, après avoir rappelé en quoi consiste la mission d'un évêque, le prélat ajoute :

« Mais nous ne saurions opérer l'œuvre attachée aux fonctions de ce divin sacerdoce, si aux leçons de la morale n'étaient joints les enseignements de la foi, et, au besoin, la défense de nos dogmes consolateurs. Pasteur le troupeau de Jésus-Christ, veiller à ce qu'il ne se désaltère qu'à des sources pures, lui procurer de salutaires pâturages, soustraire les brebis et les agneaux aux dangers de la contagion, voilà le grand devoir de la charge pastorale. Vous nous laisserez donc, N. T. C. F., vous prémunir aujourd'hui contre les dangers toujours plus imminents, du déplorable indifférentisme qui, sous les dehors trompeurs de *religiosité*, comme on l'appelle, ne tend à rien moins qu'à anéantir toute doctrine et toute morale. Rendez-vous attentifs à ce qui se passe autour de vous, et vous ne tarderez pas à reconnaître que, sous les apparences de la paix, l'Eglise soutient encore les combats de la foi. Le glaive du persécuteur n'est plus levé sur la tête du croyant; nos temples et nos autels n'ont plus à craindre les coups du marteau sacrilège : dans le camp ennemi ne retentissent plus des cris de fureur et de mort : car lassé de combattre l'invincible foi, convaincu après tant d'essais que la religion trouve son triomphe dans tout ce que l'homme s'était imaginé devoir être son tombeau, l'orgueil humain a rejeté les armes de la colère. Dès cet instant, la société s'est montrée avec des formes religieuses, et l'on a vu tomber de-

vant la pudeur et le bon sens public les indécentes attaques et les sacrilèges clameurs de l'impiété, qui succombe enfin sous le poids des crimes qu'elle a enfantés. On a reconnu la nécessité d'une croyance religieuse comme fondement de la conduite et des mœurs; la science et les arts ont demandé à la foi ses sublimes inspirations, et la foule, se montrant avide de vérité, s'est pressée nombreuse autour des chaires évangéliques. Ainsi la divine Providence, qui toujours laisse à l'homme sa liberté jusqu'à l'abus, sait-elle cependant le ramener, comme malgré lui, à proclamer l'invincible besoin et de religion et de foi.

« Quel cœur religieux n'a d'abord tressailli à la vue de ces triomphes nouveaux de l'Eglise et à la pensée de ceux qu'un avenir plus prospère semblait lui promettre encore? Et cependant, N. T. C. F., ne serait-il point vrai de dire que saint Ambroise aurait exprimé notre passé et notre présent avec une trop désolante vérité quand il s'écriait : « Il est bien étrange que la paix dont jouit « présentement l'Eglise n'ait servi qu'à corrompre et à pervertir les cœurs. Au milieu des dangers de la persécution, nous « étions ardents et généreux, et, maintenant « que le christianisme respire, nous languissons; nous n'avons plus à combattre « que nous-mêmes, et nous succombons. « C'est l'oisiveté qui nous affaiblit, c'est la « prospérité qui nous perd, c'est le plaisir « qui nous enchante! » Oui, N. T. C. F., gardons-nous de nous livrer sans réserve aux illusions de l'espérance et de la joie. On proclame, il est vrai, les bienfaits du catholicisme, mais on a peur de son influence; le besoin de son assistance se fait universellement sentir, mais on ne veut ni ses pratiques ni sa doctrine. A quelques-unes de nos solennités, la foule remplit nos temples et applaudit à nos paroles; mais le banquet divin est abandonné, et les tribunaux de la réconciliation délaissés; mais le jour consacré au Seigneur est publiquement profané, et l'autorité des lois ecclésiastiques presque universellement méconnue. Eh! qui ne le voit? Comment se dissimuler l'étendue de ce mal qui, sous les dehors séduisants d'une religiosité stérile, de vagues et insaisissables systèmes, impuissants à se formuler en croyances et en préceptes, rongé le cœur même de la société?

« Quelle est donc cette puissance cachée, que tant de désastres nous montrent si habile à séduire les intelligences, et destinée peut-être à nous rendre témoins de l'accomplissement de cette prophétique menace : *La plus amère de mes douleurs est au sein de la paix.* (Isa. xxxviii, 17.)

« Deux puissances, la foi et la raison, se disputent le domaine des intelligences. Peu d'hommes se rendent témoignage de ces combats, et cependant tous y prennent part, alors même qu'ils n'ont point la conscience claire du but vers lequel ils sont entraînés, et des moyens qui peuvent assurer le triomphe. Des résultats de cette lutte dépend l'a-

venir, non d'une cité et même d'un peuple, mais de peuples nombreux.

« La raison de l'homme, demeurant toujours unie à l'éternelle raison, devait être tout à la fois et sa lumière et sa force; mais ce don précieux de la libéralité divine, l'homme l'a profané, et il en corrompt chaque jour la sublime institution. Devenue fausse sagesse sous l'empire de l'orgueil, elle prétend découvrir les choses de Dieu sans la lumière de Dieu. Flambeau à demi éteint, elle séduit par quelques lueurs incertaines, et n'éclaire que pour égarer. Puissance dégradée, elle n'agit que pour détruire; aussi les infortunés qui osent lui confier exclusivement le sceptre de la science, jouets de l'esprit de ténèbres, n'ont plus pour croyance que des opinions, et pour morale, des désirs que rien ne peut satisfaire. — Ce n'est plus par de légères attaques qu'elle cherche à arrêter la marche de l'Eglise: elle a son symbole avoué, elle le proclame suffisant pour nous diriger dans la course rapide du berceau à la tombe; elle procède avec une apparence de bonne foi si grande, que certains hommes d'une intelligence même éminente et d'une probité incontestable, croyant rester dans le vrai, sont entraînés dans les erreurs les plus déplorables.

« Cependant, tout en proclamant leur indépendance de toute autre autorité que la sienne, ils consentiraient à proposer à la foi de s'unir à eux pour l'œuvre d'une régénération sociale, mais à quelles conditions? Ils célébreront la gloire et la beauté de notre morale, et les inépuisables effusions de la charité, si nous consentons à simplifier, à humaniser la religion, et à la dépouiller de ce qu'elle a de merveilleux et de terrible. Hideux mélange de vérité et d'erreur, de vertu et de vice, de lumière et de ténèbres, de force et de faiblesse, qui retiendrait le nom de religion et en prendrait la place, pour conduire les hommes au bien sans alarmer leurs passions et sans troubler leurs plaisirs; qui servirait de frein à la licence et au crime sans l'appareil des supplices que Dieu réserve aux méchants, et qui aurait enfin la vertu de nous rendre meilleurs sans recourir à aucune assistance surnaturelle, et sans le secours de la grâce, de la prière et des sacrements!

« Que les inventeurs de religions changent leurs croyances, qu'ils y ajoutent ou retranchent au gré de leurs caprices, il doit en être ainsi; mais l'œuvre du Dieu vivant partage son immutabilité. Or le Dieu vivant était hier ce qu'il est aujourd'hui, ce qu'il sera demain et dans tous les siècles.

« Aussi, N. Y. C. F., n'avons-nous pas de nouvelle doctrine à vous prêcher, et l'Eglise veut qu'aujourd'hui, comme à son berceau, nous vous apprenions à garder toutes les vérités dont Jésus-Christ daigna instruire les apôtres, chargés d'en perpétuer l'enseignement. Fermez donc l'oreille à tout accommodement de doctrine; et, si vous entendez dire que les enseignements de la foi catholique ont vieilli, et que de

nouveaux besoins demandent de nouvelles croyances, ne vous laissez point alarmer ni séduire. Au temps de saint Augustin il était aussi des hommes qui disaient: *Le christianisme passe*; et le savant apologiste du christianisme, qui avait foi à la parole du Maître, leur répondait: *C'est vous qui passez*. Quatorze siècles se sont écoulés depuis la réponse du grand docteur, et l'Eglise demeure.

« Les sectes vieillissent, parce qu'il est de leur destinée de mourir; mais l'Eglise de Jésus-Christ ne vieillit point, parce qu'elle doit toujours vivre. Divine dans son chef, divine dans sa hiérarchie, divine dans son gouvernement et dans ses lois, la société des fidèles ni se trouble, ni ne s'altère, ni ne se décompose comme les sociétés humaines, qui portent dans leur sein toutes les passions; et avec elles le germe fatal d'une dissolution plus ou moins prochaine. Autour d'elle tout change: de nouvelles opinions produites par de nouveaux systèmes, de nouvelles habitudes enfantées par de nouveaux besoins, concourent à rendre insaisissables la face des choses humaines. Une erreur nouvelle chasse une erreur plus ancienne, ou se grandit des ruines qu'elle a créées; mais l'Eglise, toujours sainte, toujours visible, toujours infaillible, offre constamment au monde la grande et sublime image de son unité et de l'invariabilité de son enseignement. Tout périt autour de nous, englouti dans les eaux d'une mer toujours agitée; une barque seule, celle de Pierre, si frêle en apparence, poursuit sa course, assurée qu'elle est d'arriver au port. — L'erreux peut obtenir des triomphes passagers, mais elle ne saurait dominer le monde; sa gloire s'en va comme les passions et les illusions qui la produisent. « Si quelqu'un, » dit saint Jean Chrysostome, « ose attaquer l'Eglise, il tombera à ses pieds, épuisé et sans force: c'est comme s'il déclarait la guerre au ciel même. Si vous combattez contre un homme, vous serez vaincu ou vainqueur; mais si vous combattez contre l'Eglise, il n'y a pas d'alternative, vous serez vaincu. L'Eglise est plus forte que la terre entière; que dis-je? elle est plus forte que le ciel même. *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* » (*Matth. xxiv, 35.*) Or, c'est cette parole qui est le garant de sa perpétuelle durée. — Ne vous laissez donc pas aller à ce vent des opinions qui ne respecte aucune base assise, aucun principe admis. Le principe, le fondement a été posé; *personne ne peut en poser d'autre; et ce fondement, c'est Jésus-Christ.* (*I Cor. iii, 11.*) Elevons sur ce divin fondement l'édifice du temps et de l'éternité. Restons là attachés comme le cep de la vigne l'est à la racine; car dans cette union seule est l'espoir du salut. Usez des biens de ce monde comme n'en usant pas: qu'ils n'absorbent point toutes les puissances de votre âme; des biens plus riches et plus durables nous attendent au terme du pèlerinage. Quoi qu'il en coûte, il faut les

acquérir. Que servirait à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ?

« Ce n'est pas, N. T. C. F., que nous condamnions les efforts si utilement tentés pour la prospérité de votre commerce et l'accroissement de votre industrie ; ces avantages sont à nos yeux comme la continuation de l'œuvre de Dieu dont la puissance égale la bonté, et qui n'a qu'à ouvrir la main pour remplir toute créature de bénédictions. (Psal. ciiiv, 16.) Ce serait une méprise étrange de penser que la religion doit nécessairement, parce qu'elle est chère aux âmes pieuses, être hostile à la liberté des peuples, indifférente à la prospérité publique. »

Le second Mandement, celui de 1839, a pour sujet la sanctification du dimanche. Après un tableau des profanations de tout genre dont est l'objet le jour du Seigneur, le prélat continue : « Ne pas ressentir la plus profonde douleur à la vue d'un tel outrage fait au Créateur de l'univers, au Maître de la nature, au Sauveur de nos âmes, c'est avoir abjuré tout sentiment des devoirs qu'impose à l'homme la souveraineté, la majesté de Dieu, mais c'est aussi, par un aveuglement inexplicable, vouloir répudier toute action de la religion sur les mœurs, sur la civilisation, sur la prospérité de l'Etat et des familles. Car, il faut bien s'en convaincre, de l'observation du dimanche dépendent l'influence et l'existence même de la religion tout entière.... Quand le dimanche est fidèlement observé sur la surface d'un vaste pays, tout s'ébranle à la fois au souvenir du Dieu du ciel et de la terre ; aux champs, comme dans la cité, le vieillard et l'enfant, le serviteur et le maître, tous se rendent au lieu de l'assemblée religieuse. Là, les familles se rapprochent ; sous les yeux du Seigneur, devant la croix du Dieu d'amour, les haines s'apaisent, les liens de la charité se resserrent, les passions se calment par la prière ; dans le commun concert des louanges divines, une divine influence est répandue en commun dans les cœurs ; les mœurs ainsi s'épurent et s'adouçissent, les caractères s'humanisent, les arts mêmes et les courages s'inspirent au génie de la foi ; et le jour consacré aux exercices publics de la religion est de tous le plus précieux, non-seulement pour la famille, mais encore pour la patrie.

« C'est là véritablement l'histoire des sociétés modernes civilisées par le christianisme, et c'est l'œuvre de l'institution du dimanche. Retrancher le dimanche, l'action du christianisme eût été nulle ; ce qui fait dire à un homme d'Etat bien connu que, si l'observation du dimanche n'était que d'institution humaine, il faudrait la regarder comme la meilleure méthode qu'on eût pu inventer pour civiliser les hommes.

« La religion, ne nous y trompons pas, ne vit pour les masses que par le culte publiquement et solennellement professé ; or le culte, c'est surtout, c'est principalement la sanctification du dimanche.... En vain parlerait-on de religion, de morale ; en vain

supposerait-on que l'homme peut être fidèle au devoir à la probité, à la vertu, sans aucun lien de discipline et de culte religieux, sans l'observation du jour consacré. Abus coupable de mots, déception funeste et grossière. Voyez et jugez. C'est que l'homme se doit tout entier au Seigneur, et que, si le culte acquitte une impérieuse dette, le culte aussi alimente, vivifie la morale et les vertus qui, sans son appui, meurent bientôt. »

La Lettre pastorale publiée à l'occasion du Carême de 1840, établit l'institution divine de la confession : « Il ne faut pas, » s'écrie l'archevêque, « que le siècle l'oublie ; la vie de la société découle de la même source que la vie de l'homme considéré isolément... Voilà pourquoi la confession, en rendant à l'homme sa vie morale, travaille à la régénération et au bonheur de l'humanité. Cherchez la cause des injustices, des rapines, des usures, des calomnies, des vengeances, des meurtres, des parricides, des empoisonnements, des suicides et de tous les forfaits dont le récit vient chaque matin alimenter la curiosité publique ; demandez pourquoi tant de larmes dans les yeux des pauvres mères, tant de cuisantes douleurs, tant de mécomptes dans les cœurs des pères.... Si on ne vous répond pas, nous vous dirons : On ne va plus au prêtre, auquel a été confiée la grande mission d'arrêter le crime et de l'étouffer jusque dans la pensée qui pourrait le produire. La philosophie n'a-t-elle pas rendu plus d'une fois témoignage à l'efficacité de la confession pour conserver aux lois toute leur action, à la société l'ordre et la paix ? « Que d'œuvres de miséricorde sont « l'ouvrage de l'Évangile ! » disait le philosophe de Genève ; « que de restitutions et de réparations la confession ne fait-elle pas faire « chez les Catholiques ! » L'auteur de *Histoire philosophique et politique dans les deux Indes* n'a pu refuser des éloges à la confession. Il prouve que la pratique de la confession dans le Paraguay tenait lieu des lois pénales et veillait à la pureté des mœurs. Voltaire a dit : « Il n'y a pas d'établissement « plus sage que la confession. S'il y a quel- « que chose qui console les hommes sur la « terre c'est de pouvoir être réconciliés avec « eux-mêmes. La confession est une insti- « tution divine, qui n'a eu de commence- « ment que dans la miséricorde infinie de « son auteur. Et les ennemis de l'Église ro- « maine, qui se sont élevés contre une ins- « titution si salutaire, semblent avoir ôté « aux hommes le plus grand frein qu'on pût « mettre à leurs crimes. » Leibnitz écrivait ces remarquables paroles : « On ne peut nier « que toute cette institution ne soit l'œuvre « de la sagesse de Dieu, et assurément il n'y « a rien de plus digne d'éloges dans tout le « christianisme. Je regarde un confesseur « pieux, grave et prudent, comme un très- « grand instrument de Dieu pour le salut des « âmes ; et, si l'on peut à peine trouver sur « la terre un ami fidèle, que sera-ce d'en « trouver un qui est obligé, par la religion « d'un serment divin, à garder la foi et à secou-

« rir les âmes ? La confession rend la paix, l'honneur, la lumière et la liberté morale. »

Ce zèle, si noblement exprimé dans ses écrits, le prélat le manifestait pas des actes. A peine installé dans sa ville métropolitaine, il se prépare à aller visiter ses fidèles. Il le leur annonce en ces termes dans une Lettre pastorale : « En arrivant au milieu de vous, M. T. C. F., nous vous exprimâmes le désir ardent dont nous brûlions déjà de vous voir et de vous connaître tous. Ce désir de notre tendresse paternelle pour des enfants que nous apprenons chaque jour à chérir davantage ne nous permet pas de plus longs délais. Il ne suffirait pas de méditer, dans le silence de la prière, des projets utiles au bien de vos âmes; nous voulons aller examiner, de près et en détail, la nature et l'étendue de vos besoins spirituels, vous confirmer dans la foi dont vous avez le bonheur d'être les disciples, extirper les erreurs qui auraient pu altérer parmi vous la pureté de la doctrine, entreprendre la réforme des mœurs, réprimer les scandales, vous prêcher la paix, vous porter le bonheur.

« Tels sont nos sentiments et nos intentions, N. T. C. F. Ne pouvons-nous pas dès lors vous tenir le même langage que Samuel aux enfants d'Israël, quand, le voyant se présenter aux portes de Bethléem, ils lui demandèrent si son entrée dans leur ville était pacifique ? C'est la paix que je vous apporte, répondit le prophète; je me rends dans vos murs pour offrir un sacrifice au Seigneur. (*1 Reg. xvi, 4, 5.*) Nous aussi nous ferons dans vos paroisses une entrée pacifique; et notre marche, lorsque nous traverserons vos plaines ou que nous gravirons vos coteaux, sera celle d'un évangéliste qui annonce la paix... Qu'il nous sera doux de vous distribuer de nos propres mains, non la manne du désert qui ne préservait pas de la mort (*Joan. vi, 59*) ceux auxquels elle servait de nourriture, mais le pain céleste dont il est écrit que *quiconque mange vivra éternellement!* (*Ibid.*) Que nous aimerions à être entouré de vos enfants, pour imprimer sur leurs fronts le caractère indélébile et sacré de la perfection du christianisme!... Bons habitants des campagnes, qui formez une portion si nombreuse et si intéressante de notre troupeau, ne craignez pas que votre isolement et votre pauvreté nous empêchent jamais de vous visiter. Point de collines qui ne s'abaissent, point de vallées qui ne se comblent, lorsqu'il s'agira d'aller vous porter la bénédiction, et répandre sur vous les grâces attachées à notre ministère... Il n'y aura ni privations, ni peines, ni fatigues devant lesquelles nous reculions toutes les fois que, dans l'intérêt de vos âmes, il faudra traverser vos déserts et vos landes pour arriver jusqu'à vous. »

Ce n'étaient pas là de vaines paroles : dans tout son apostolat, Mgr Donnet sera le zéléateur des âmes, le père des pauvres, le propagateur des lumières, l'ami éclairé des arts, le protecteur de l'industrie. En 1839, il avait encouragé de sa présence les premiers travaux du chemin de fer entre Bordeaux et

la Teste, le 6 juillet 1841 il vient en consacrer l'ouverture :

« Deux ans se sont à peine écoulés, » s'écrie-t-il, « depuis le jour où fut posée, au milieu d'un immense concours, la première pierre de cette grande construction. Alors comme aujourd'hui de graves et douces pensées agitent notre âme : alors le génie de l'homme promettait, aujourd'hui il donne; alors la religion bénissait les espérances, aujourd'hui c'est à une œuvre accomplie qu'elle vient imprimer le sceau d'une salutaire consécration... Ne pensons pas que nous devions au seul instinct de notre conservation, de notre bien-être, les merveilles tous les jours enfantées par le génie de l'homme; au-dessus des intérêts du moment, il y a toujours une idée plus large, plus haute, à laquelle nous obéissons presque sans le savoir.

« Lorsque Dieu veut faire lever le soleil de sa miséricorde sur un peuple qui marche dans les ombres de la mort, il inspire à l'homme la découverte de la boussole : l'Océan est franchi, un nouveau monde sort du sein des flots, et la religion apporte avec ses autres bienfaits celui de la civilisation... Aujourd'hui les sociétés souffrent, elles s'appellent; on sent le besoin de resserrer les liens de la grande fraternité qui doit unir tous les peuples; les nations de la terre voudraient devenir une seule et grande famille... Il faut des communications plus nombreuses, plus rapides, et voilà que la vapeur, dernière limite entre l'être et le néant, devient entre les mains de l'homme le moteur le plus puissant... Ce qu'il y a eu jusqu'ici de plus inutile franchit les espaces, rapproche les distances, dompte les éléments, brave les flots et les tempêtes; sur la terre, comme sur les mers, nous conduit, nous ramène avec la rapidité de la flèche, nous allions dire avec l'énergie de la pensée. »

Le pontificat de Mgr Donnet a vu s'accomplir une autre entreprise dont la hardiesse égale l'utilité; nous voulons parler du pont suspendu de Cubzac. L'inauguration en fut, comme de coutume, présidée en 1850 par le bien-aimé pontife.

« Béni soit, » s'écria-t-il, « béni soit le jour où fut conçue la pensée de cette œuvre si grande, si hardie, nous allions dire si impossible!... Bénis soient les bras et les cœurs qui ont su l'accomplir avec tant d'intelligence, de promptitude et de bonheur! La religion n'est pas l'ennemie de pareils progrès; elle honore et bénit ceux qui les établissent, ceux qui les propagent. Elle applaudit à tout ce qui contribue au bonheur de ses enfants; toutes les illustrations et les consacrent : et de même qu'elle suspend aux voûtes de ses temples les trophées de nos guerriers, juste et solennel hommage rendu au Dieu des batailles, de même elle s'associe aux joies, aux transports de la cité reconquise, pour entourer de sa prière et de ses vœux les triomphes de ceux qui suscitent au milieu des airs de hardis passages, ou qui, à l'aide du plus merveilleux moteur,

domptent les deux plus grands obstacles que rencontrent les desseins impatients de l'homme : la terre et l'eau. » C'est encore Mgr Donnet qui, le 26 août 1841, bénira en ces termes les travaux d'irrigation de la compagnie d'Arcachon : « Le Dieu qui ouvre la main pour combler toute créature de ses bénédictions (Psal. cxliv, 16) ; qui donne au jour son éclat, à la nuit son repos ; celui qui revêt le lis de la vallée de sa noble parure, fait naître et mûrir les fruits de nos campagnes, qui répand avec amour sur la terre des flots de lait et de miel, et dispense sans mesure la moelle du froment et le sang de la vigne, suivant l'expression de nos prophètes ; le Dieu qui, pour féconder nos champs, envoie la rosée du matin et la brise du soir, ce Dieu aime à voir sa vivante image, l'homme voyageur s'associer aux œuvres de sa providence, par les travaux courageux et persévérants de l'industrie.

« De même que l'aigle, pour appeler ses petits à l'essai de leurs forces, vole devant eux, les provoque, puis les couvre de la protection de ses ailes, les prend et les soutient : ainsi le Père qui est aux cieux vous conduisit, Messieurs, dans ce désert et au milieu de ses plages stériles. En applaudissant à vos pensées généreuses, il encouragea vos efforts et vous convia à conquérir tous les trésors de la fécondité. Vous comprîtes les vœux de son amour, et, vous arment d'une confiance et d'une constance presque surnaturelles, vous sîtes imposer à ces solitudes ingrates le droit de fertilité. Mais des eaux coulaient inutiles, et la terre en avait soif. La Providence divine vous provoquait à prendre et à diriger leurs cours, à leur creuser vous-mêmes un lit nouveau, à leur arracher le tribut de rafraîchissement et de vie qu'elles pouvaient donner.

« O Dieu bon, ami de tous les hommes, puisque tous sont créés à votre image et rachetés au prix de votre sang, soyez béni.... A vous toute gloire, à vous tous les fruits de l'avenir!... Mais je n'oublie pas, Messieurs, et la Providence n'oubliera jamais votre intelligente et courageuse coopération. Soyez donc bénie au nom du Seigneur, société paternelle du travail, seconde Providence de nos contrées ! Soyez bénie, et prospérez.... Multipliez vos richesses avec vos bienfaits : nous le demandons ardemment à l'auteur de tous les biens. Notre pensée, notre cœur vous suivent avec amour, la religion vous couvre de ses ailes, vous vaincrez par son signe. Qu'une croix modeste, plantée dans ces lieux, annonce aux générations futures que vous n'avez pas travaillé en vain, et que le Seigneur a bâti avec vous. Puisse le souverain Maître qui féconda les travaux des Benoit, des Bernard, des Bruno, des Emilien, des Gérard, ces hommes de Dieu civilisateurs avec une croix.... puisse-t-il féconder vos efforts!... Eux aussi creusèrent des canaux, assainirent des marais, défrichèrent des landes, jetèrent des ponts, bâtirent des villes!... Echappés au monde des cités et à la position que vous avaient

faite vos noms et vos talents, vous ôtes venus, Messieurs, demander à la solitude un peu de repos, ou mieux encore employer à d'utiles et modestes labeurs ce que la Providence vous avait donné d'intelligence, d'activité et de dévouement : soyez-en récompensés avec usure!

« J'aimerai à vous compter parmi les consolations de notre épiscopat ; donner du travail et de bons exemples à la classe laborieuse, c'est nous venir en aide dans l'une des attributions les plus touchantes de notre ministère ; et si de longs jours sont réservés à nos travaux comme aux vôtres, nous redrons ensemble aux générations qui vont naître, et qui fouleront aux pieds ce sol régénéré : Ces landes étaient stériles, ces terres incultes, ce sol desséché, ce sable brûlant. La main de l'homme y passa laborieuse et dévouée... la bénédiction divine daigna descendre sur ces travaux ; ils prospérèrent, dépassèrent les espérances : c'est Dieu qui donna l'accroissement et le succès!... Il donne, aussi avec les eaux fécondantes de la terre, les eaux salutaires qui seules jaillissent jusqu'à l'éternelle vie. »

Quels sont les rapports entre la religion et la société ? Ecoutez Mgr Donnet dans le Mandement adressé aux fidèles pour le Carême de 1841 :

« ... On nourrit contre la religion d'injustes défiances ; on ne peut se résoudre à dépouiller d'injustes préventions ; le catholicisme, dit-on, a fait son temps ; il gêne la marche du siècle, il est hostile à toutes ses idées, à tous ses sentiments ; opposé à tous les intérêts qui prévalent aujourd'hui dans les sociétés modernes... La religion et la société ont cessé de se comprendre et de marcher parallèlement.... Pourquoi ces reproches, N. T. C. F. ? Ceux qui nous les adressent ne s'abusent-ils pas sur l'état véritable de la société, et comprennent-ils bien la mission du catholicisme ? La société actuelle est dominée par une ; capricieuse indépendance ; elle est dans une continuelle fluctuation d'idées et de sentiments ; du soir au matin, elle élève, adore et brise ses idoles. Jamais les choses n'eurent plus d'instabilité ; les hommes n'ont aucun lien qui les unisse... Et ce sont de pareilles tendances que la religion doit favoriser ! Et vous voulez qu'elle marche avec une société qui ne sait plus à qui entendre!... Laissez la religion dans son sanctuaire, le cœur ouvert, les bras tendus à celui qui veut ses doctrines, son amour et ses consolations. Et qu'on nous dise si la société a plus de chances de prospérité, plus d'avenir, depuis que, s'isolant de la foi, elle a remplacé le culte de la vertu par celui de l'or et du plaisir, depuis qu'elle a transformé la maison de prière, le cloître du Bénédictin, ces sanctuaires de la véritable science, en vastes usines où elle a trouvé le moyen de décomposer plus encore les âmes que les corps, et où, dans les jours mêmes de nos grandes solennités, elle travaille à augmenter sa richesse, au prix des sueurs de l'enfant et du pauvre... Oui, la religion dit quelquefois

anathème au siècle, et c'est là sa gloire, son immortel honneur de ne pouvoir jamais sympathiser avec aucune espèce de désordre, elle dit anathème à toutes les erreurs, parce que l'erreur est l'ennemie de l'homme... Elle dit anathème à tous les faux et mobiles systèmes du jour, anathème à l'incrédulité du siècle, à son indifférence, à ses corruptions, à la propagation de ses mauvais livres, à tous les principes démoralisateurs... La religion ne veut pas et ne peut pas vouloir l'alliance de l'erreur avec la vérité, du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres. Elle ne peut pas faire asseoir sur un même trône Jésus-Christ et Bélial, asseoir le ciel avec l'enfer. Tel est le caractère de la religion; elle est une, parce qu'elle est vraie; c'est le sceau dont Dieu l'a marquée, et il n'est pas de main d'homme assez puissante pour l'effacer. — Et cette doctrine, exclusive parce qu'elle doit l'être, est par cela même aussi éminemment progressive, puisqu'elle tend à développer tout l'homme; et pourtant on a dit souvent, dans ce siècle, que la religion arrête le progrès de l'humanité, elle qui posa, comme loi constitutive de l'être intelligent, un progrès continu, qui n'a d'autre limite que la perfection de Dieu même... Loin de condamner les efforts tentés par l'homme pour asseoir utilement sa tente dans le passage de la vie, elle encourage ceux qui cherchent à diminuer le poids des souffrances qui pèsent ici-bas sur la société. Tout ce qui élève l'âme et ennoblit le cœur, elle le sanctionne en le bénissant. La religion est intelligence et progrès, car elle est chargée de faire prédominer l'esprit sur la matière. Comment alors s'offenserait-elle des travaux qui perfectionnent l'esprit humain? C'est d'elle qu'est sortie la science; pourquoi voulez-vous qu'elle maudisse son enfant, quand cet enfant n'insulte pas sa mère?... Ne dites plus : la religion se sépare de nous; mais dites plutôt que c'est vous qui vous êtes isolés de la religion. C'est vous qui repoussez ses salutaires doctrines, qui la poursuivez de vos injustes défiances; vous, qui tracez autour d'elle un cercle de fer que vous ne lui permettez pas de franchir. Vous lui avez dit : *Tu iras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin (Job xxxviii, 11)*; et elle vous attend sur le rivage de cette mer orageuse des pensées humaines, toujours pleine de charité, et les bras ouverts pour vous recevoir.

« Et, pour vous sauver du naufrage, que vous demande-t-elle? que vous la laissiez libre de vous préparer une génération amie des lois et de la paix, en donnant à l'enfance une éducation religieuse et morale, en apprenant aux hommes à chercher la lumière auprès de celui qui éclaire tout homme venant en ce monde. — Est-ce donc l'amour du progrès qui a créé ces entraves à la liberté d'enseignement? La religion, ainsi que la famille, la réclame comme un de ses droits les plus sacrés. Et pourquoi, là où la liberté de conscience est de droit public, dire à un homme : Tu es libre, mais au nom de la loi, tes enfants seront élevés par des

hommes qui peuvent être hostiles à tes croyances, ou bien ils seront à jamais déclarés incapables? Que vous demande la religion pour rendre la société au bonheur et à la paix? Que vous la laissiez jeter des semences de vérité et de vertu dans le cœur des habitants de nos grandes cités; que vous la laissiez, pour me servir de vos expressions, *moraliser le peuple*. Elle le peut, dites-vous; mais alors pourquoi, lorsqu'elle ouvre ses temples, garder ce peuple dans vos ateliers, le menaçant de lui faire perdre le pain qui nourrit le corps, s'il va réclamer dans nos églises le pain qui nourrit l'âme? Pourquoi lui refuser, pour le service de Dieu, le saint jour du dimanche, et lui laisser, au profit des passions, le ruineux délassément du lundi?... Pourquoi souffrir qu'on jette à la multitude tant et de si criminelles productions de l'incrédulité et du libertinage, qui ébranlent la foi et détruisent les mœurs? Pourquoi souffrir qu'on étale aux yeux de tous les âges ces gravures obscènes, véritable livre que le burin s'est chargé d'imprimer à l'usage de ceux qui ne savent pas lire? Pourquoi enfin la licence de vos théâtres, où vous ne craignez pas, en demandant à l'histoire ses faits les plus hideux, de présenter, sans déguiser leurs noms ni leurs costumes, les ministres de votre religion sous les formes les plus capables de provoquer le mépris et l'indignation?

« Que vous demande-t-elle, la religion? de la laisser civiliser, consoler le peuple de vos campagnes. Et vous criez à l'envahissement du clergé, à l'intolérance, lorsqu'il accomplit cette œuvre de régénération avec quelques succès capables d'environner son ministère d'une considération qui vous effraye! Pourquoi répéter sans cesse que le prêtre trouble les consciences, lorsqu'il apaise les dissensions et les haines, ou qu'il prend les intérêts de la justice et des mœurs? Que vous demande encore la religion? que vous la laissiez vivifier et retremper la terre; car elle sent qu'elle porte avec elle les remèdes qui guérissent les nations, mais elle ne peut appliquer ces remèdes que par le sacerdoce; et alors pourquoi le laissez-vous tomber dans une déconsidération voisine du mépris? Pourquoi ces soupçons, pourquoi ces défiances? Ah! s'il a pu rêver quelquefois une position moins précaire, moins dépendante; s'il s'est surpris à désirer un peu de cette aisance à laquelle participent quelques-unes des classes de la société; c'est qu'il en a besoin pour soulager le malheureux, et lui faire, par l'aumône, aimer une religion qui lui prêche tous ses devoirs. Vous irez jusqu'à reprocher au sacerdoce de chercher ses éléments de perpétuité dans les classes les moins fortunées; vous nous direz qu'il est étranger aux usages du monde, qui suppléent souvent à tant de choses, sans que rien puisse les suppléer; qu'il se présente dans un état d'infériorité devant une société près de laquelle il est chargé d'un ministère d'enseignement.

« Vos reproches sont assurément mal fon-

dés, exagérés pour la plupart ; mais sans vouloir les discuter ici, nous nous contenterons de vous dire : Vous vous plaignez du clergé que le temps vous a fait, et vous éloignez du sanctuaire vos enfants, et vous craindriez qu'une éducation trop chrétienne ne leur inspirât le goût d'un état qui n'a plus rien qui flatte vos folles ambitions ! Offrez vos enfants à l'autel, ou cessez de vous plaindre. Laissez donc la religion, laissez-la passer au milieu des peuples ; comme son fondateur, elle passera en faisant le bien. (Act. : x, 38.) Laissez-la surtout couvrir de ses ailes maternelles la génération naissante, douce et chère espérance de la société ; elle lui gravera dans le cœur l'auguste image de Dieu, qui porte avec elle toutes les notions de l'ordre de la justice et du devoir ; elle lui parlera de ce témoin dont le regard perce les ténèbres les plus épaisses, de ce juge dont le bras atteint tôt ou tard le coupable ; idées salutaires, qui ne s'effacent jamais entièrement : si elles n'enfantent pas des vertus pour tous les moments de la vie, du moins elles préparent des remords qui donneront leur fruit dans le temps. (Psal. i, 3.) — Telle est, nos très-chers frères, la tâche immense et glorieuse de la religion ; et elle n'y a jamais failli, elle la poursuit avec la plus héroïque persévérance ; aujourd'hui encore elle l'accomplit avec la mesure de liberté qu'on lui laisse ; les mépris ou la haine ne lasseront pas sa patience.

« Privée des vastes établissements où elle parlait autrefois en souveraine, vous ne la voyez plus que comme une espèce de hors-d'œuvre au milieu d'une société qui ne veut pas la comprendre. Elle y est jetée comme une étrangère, sans amis, sans famille et presque sans asile, assistant avec une secrète douleur au mouvement rapide des intérêts du temps qui font oublier les intérêts de l'éternité. Eh bien ! dit Bossuet, laissez-la passer son chemin ; elle ne voyage pas sans but dans le monde ; elle y est envoyée par un ordre suprême pour recueillir les enfants de Dieu, et rassembler ses élus dispersés aux quatre vents... et, en attendant qu'elle les présente à Dieu, maintenant qu'elle voyage avec eux et qu'elle les tient sous son aile, n'est-il pas juste qu'elle dirige leurs pas incertains et qu'elles les conduise dans leur pèlerinage ?

« C'est une injustice inouïe de vouloir profiter des dépouilles de cette Épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère et qu'elle n'est pas armée. Son Dieu prendra en main sa querelle, et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter leurs sacrilèges mains sur l'arche de son alliance. Il y a un demi-siècle qu'existait une nation de trente millions d'hommes, la première de l'univers par son esprit et ses lumières ; cette nation fit divorce avec la religion ; ce premier lien brisé, tous les autres le furent bientôt, les hommes se vouèrent mutuellement à l'extermination, et la France allait tomber dans le néant, lorsque les princes mêmes du désordre, saisis d'une

terreur soudaine et sentant qu'elle force irrésistible les entraînait tous au tombeau, appelèrent à grands cris le Dieu qui seul pouvait les ranimer.

« C'est qu'une société, N. T. C. F., ne vit pas seulement de pain, de commerce, d'industrie, de science ou de gloire ; mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (Matth. iv, 4), c'est-à-dire de croyances et de mœurs ; et ces croyances et ces mœurs, c'est la religion qui les donne. Fasse le ciel que toujours la société et la religion se comprennent, s'aiment et nous conduisent d'un mutuel accord, en éclairant nos pas et consolant notre pèlerinage, vers le terme de notre commune espérance, et gardons-nous de séparer jamais ce que Dieu a uni ! »

Nous laissons toujours parler Mgr Donnet ; son langage noble et élevé le fait mieux connaître que ne pourraient faire toutes nos appréciations. Et n'allez pas croire que nous avons pris la peine de choisir les citations que nous avons données. Lisez ses Œuvres, vous le trouverez partout égal à lui-même ; c'est partout la même élévation, la même dignité. En septembre 1851, Mgr Donnet voulut prêter, à la fête de l'inauguration du comice agricole de Blaye, le concours de son ministère. Il s'exprima en ces termes devant un auditoire immense :

« Le désir du bien-être, N. T. C. F., a pénétré la société dans toutes ses parties, et il n'est aucune classe qui n'en soit travaillée profondément. Il entre pour beaucoup dans toutes nos agitations publiques. Favoriser l'agriculture, lui conserver les bras de l'habitant des campagnes, la faire aimer, perfectionner ses méthodes, ouvrir à ses produits de nombreux débouchés, serait un des moyens les plus sûrs de donner satisfaction à cet impérieux et universel besoin ; car l'agriculture a toujours été la source des richesses nationales, une des bases de la civilisation. L'agriculture ! A ce mot, que d'idées, que de souvenirs se présentent à la pensée ! Soyez bénis, Messieurs du comice agricole de Blaye, de vos efforts, de vos sacrifices en sa faveur, de votre présence en ces lieux. Pour moi, en assistant aujourd'hui à la fête touchante qui lui est consacrée, je veux lui porter, comme dimanche dernier, à Lesparre, une parole de sympathie et d'amour. Des voix plus éloquente et non moins amies lui feront entendre dans un instant les conseils de leur expérience, lui prodigueront des encouragements ; quant à la religion, depuis dix-huit siècles, elle a fait ses preuves à cet égard. Comment dès lors ne pas s'étonner que l'influence du christianisme sur l'agriculture, et sur le bien-être du peuple en général, ait pu être méconnue par les économistes modernes ? On oublie trop facilement que le monde n'était qu'une vaste et cruelle exploitation de l'homme par l'homme, lorsque commença, avec le règne de Jésus-Christ, cette grande révolution religieuse et sociale dont nous recueillons les fruits quelquefois, hélas ! avec un ingrat dédain.

Ce nouvel ordre de choses eut son berceau dans l'atelier de Nazareth. Les premiers sectateurs furent de pauvres artisans. Durant les luttes sanglantes avec le paganisme, c'est à l'homme des champs que le pontife et le prêtre allaient demander un asile. Ils emportaient avec eux les vases et les ornements du sanctuaire, et leur trouvaient un asile dans les catacombes, cité mystérieuse où s'organisa le christianisme que nous vous prêchons. Et, plus tard, n'est-ce pas lui qui, désarmant les Barbares du Nord, pénétra leurs âmes des sentiments de générosité d'où sortirent la trêve de Dieu, la chevalerie, la défense et l'amour de tout ce qui, sur la terre, était faible ou opprimé?

« Ceux d'entre vous qui ont étudié l'histoire de ce moyen âge si peu connu, si calomnié, ont été frappés du récit des glorieuses entreprises auxquelles nous devons plusieurs de nos principales cités, un grand nombre de nos bourgs, de nos villages, notre agriculture surtout qui, pratiquée, enseignée dans les anciennes abbayes, y semble avoir puisé les vertus qui font encore de la population des campagnes le plus fort soutien de la société, soit qu'elle lui fournisse d'héroïques soldats pour sa défense, soit qu'au sein des tourmentes politiques, elle la protège contre elle-même par son bon sens et la fermeté de ses résolutions.

« En ce temps-là, un homme qui devint un héros, un saint, foulait aux pieds les honneurs de ce monde, et s'établissait dans un lieu nommé *la vallée d'Absinthe*, tant la vie y était dure et amère. Il voulait sauver son âme, et, pour servir Dieu, il travaillait, lui et ses compagnons, avec tant d'ardeur, que les épines et les ronces disparaissaient, la terre se couvrait de moissons, les habitations se multipliaient sur un sol auparavant malsain et désert, et le pays, métamorphosé, devenait riche et puissant. Ceux des économistes qui renient les principes religieux auxquels nous devons les progrès de l'agriculture et de l'industrie, sont des ignorants ou des ingrats. S'ils pouvaient douter encore que c'est au christianisme que nous sommes redevables de nos richesses et de toutes nos libertés, qu'ils interrogent les peuples étrangers à nos croyances; qu'ils pénétrèrent dans les Indes, ou deux cent millions d'habitants se laissent exploiter par une poignée de marchands; qu'ils visitent la Chine, courbés sous sa honte, devant quelques vaisseaux anglais; comme tout est stationnaire, faible, décrépît, dans ces régions où ne s'est point encore levé le soleil de la civilisation chrétienne.

« Ce grand phénomène est-il donc inexplicable, N. T. C. F. ? Non, sans doute. Il faudrait s'aveugler volontairement pour n'en pas apercevoir la cause dans les principes mêmes du christianisme. Une religion qui a substitué le droit à la force, qui a su ennoblir, déifier en quelque manière, non-seulement le travail de la pensée, mais encore les rudes labeurs des champs et de l'atelier; une religion qui a élevé des palais pour abriter toutes les misères, qui, condamnant

et la prodigalité et l'avarice, met au nombre des vertus l'amour du travail, l'ordre et la modération dans les désirs; cette religion ne renferme-t-elle pas le plus beau code d'économie sociale et politique, et pourrait-on s'étonner que, par l'impulsion qu'en a reçue le monde, les sociétés chrétiennes aient atteint ce haut point de prospérité où nous les avons vues parvenir dans les plus beaux jours de la foi? Pourquoi donc, Messieurs, ce divorce que l'on voudrait établir entre le christianisme et le monde nouveau? Pourquoi tenter de corriger ou de refaire, sans la religion, l'admirable édifice que la religion avait bâti de ses mains? Hélas! que sont, à l'égard de la réforme de la société et des bonnes œuvres en général tous les moyens humains, séparés du renoncement à soi-même, qui ne peut naître que de la foi et de la charité? Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses pour aimer son prochain comme soi-même. Souffrir, se sacrifier pour les autres, n'est que le propre de celui qui croit au ciel et à l'enfer; et, sans un regard d'amour sur la croix de Jésus-Christ, il n'est aucune bonne œuvre qui n'épuise bientôt le zèle de ses plus fervents admirateurs. A l'homme est donné de tailler la statue, de la revêtir des plus belles formes; mais là s'arrête sa puissance. Au souffle divin appartient seul de lui donner la vie; et la vie manque toujours à ces œuvres de réforme ou de miséricorde que les utopies, l'art et la fortune se chargeront seuls de produire et de conserver. Il y a quelques années, dans l'ancienne abbaye de Cléaux, on a essayé l'application de l'un des systèmes du jour; et, dotée largement, l'association phalanstérienne a tenté la réalisation des préceptes du maître. Elle n'a enfanté que des ruines; et dans ces lieux où les disciples de Bernard ont vécu tant de siècles, la phalange n'a duré que quelques mois. On me dispensera de rappeler les mécomptes et les chimères de l'Icarie.

« Mais voyez la Grande-Bretagne; et à quel moment vais-je me permettre de parler de sa misère! Il n'est bruit que de ses richesses, de sa puissance et de l'hospitalité généreuse qu'elle donne aux deux mondes.

« Dans un récent voyage à Londres, je n'ai pas cru devoir passer toutes mes heures à la contemplation des merveilles renfermées dans son palais de cristal; j'ai voulu voir (et là j'étais si bien à ma place) les membres souffrants de cette grande famille, composée de 2,500,000 individus; j'ai visité quelques pauvres réduits; quelques ateliers, quelques écoles, quelques hôpitaux; j'ai pénétré dans ces immenses quartiers fétides dont tant de hauts personnages semblent ne pas même soupçonner l'existence. Vous auriez vu avec moi, M. T. C. F., non loin des palais, des théâtres, de la Bourse, de ces parcs enchanteurs où la richesse étale son luxe et les magnificences, vous auriez vu la plaie hideuse du paupérisme, qui donne de temps en temps le vertige et l'épouvante à certains hommes

d'Etat. Il me semblait entendre les cris d'angoisses et de désespoir de six millions d'Irlandais, chaque fois que la récolte du gros-sier tubercule qui leur sert d'unique aliment vient à manquer. Un sixième de la population totale est réduit à l'indigence, attendant quelques miettes de pain de la taxe des pauvres, cette liste civile de la misère, qui déjà, en 1846, s'élevait à deux cents cinquante millions ! Que l'on ne donne pas à mes paroles une signification qu'elles ne sauraient avoir. Je n'ai d'injustice et encore moins d'amertume contre aucun pays ; mais les mœurs anglaises, tout en conservant un respect admirable pour la loi, et un patriotisme qui semble inhérent à leur nature, sont dominées par un rationalisme qui les rend plus rigides et plus froides. Les ouvriers n'ont rien de cet abandon, de ce laisser-aller qui caractérise les nôtres ; parqués 16 à 18 heures par jour dans des espèces de souterrains où l'air manque, où le soleil n'arrive jamais, ils ne reçoivent qu'un salaire insuffisant, que forcent à diminuer de plus en plus la concurrence illimitée et l'abondance exagérée des produits.

« Voilà quelques traits d'une situation qui naguère a fait jeter à l'Europe un cri de surprise et de terreur, et provoqué les aumônes du monde entier. On a essayé, il est vrai, quelques améliorations, et nous en bénissons les auteurs ; mais le mal, trop enraciné, semble ne plus laisser d'autre alternative que de ruiner le pays par une réforme industrielle, ou de le voir se débattre dans d'immenses agitations.

« La condition du travailleur, du malade, de l'infirmes, du prisonnier, n'est certainement pas arrivée à sa perfection en France. Quelle différence, néanmoins ! Ici tout le monde aime le pauvre ; chaque paroisse a sa conférence de Saint-Vincent de Paul, son bureau de bienfaisance, sa dame de miséricorde, son curé, qui n'a d'autre famille à pourvoir que celle des malheureux. Avec quelle satisfaction j'ai retrouvé au chevet de nos malades, au berceau de l'enfant abandonné, aux genoux du vieillard, à la porte de la cellule du prisonnier, et jusque dans la mansarde la plus délaissée, la sœur de la charité et de l'espérance ! Jamais, en dehors de la confession et de la communion catholiques, vous ne formerez une fille de Vincent de Paul, un frère des Ecoles chrétiennes ou de Saint-Jean de Dieu ; et, s'il était possible qu'un jour, le bonheur sans mélange, rêvé par les amis de l'humanité, se réalisât, ce ne pourrait être que par une application générale et rigoureuse des maximes évangéliques.

« Pour cesser de trembler sur l'avenir, redevenons donc franchement, ouvertement Chrétiens. Ne craignons pas de briser ce que nous avons adoré dans les temps de vertige et d'erreur. Pourquoi toujours des hésitations, des déliances ? Pourquoi détruire d'une main ce que nous élevions de l'autre ? En serions-nous venus à regretter les bien-

faits du catholicisme, et à avoir peur de son influence ; à vouloir ses habitudes et ses mœurs, et à rejeter ses dogmes et ses pratiques ? Ne croyons pas que, sans la religion nous recueillerons les fruits de la religion, et que les bonnes œuvres, détachées de cet arbre divin, fleuriront sans sève et sans vie.

« Dans toutes nos entreprises, rappelons sa lumière à notre aide : dans nos épreuves, recourons à sa force ; ne nous laissons point effrayer par les sombres couleurs dont l'impiété s'est plu à la revêtir pour nous la rendre indifférente et odieuse. De loin, ses préceptes austères alarment la faiblesse ; de près, ils ne contrarient que les passions. Son joug semble dur et pesant à la main qui le soulève ; il est doux et léger quand on l'a mis sur ses épaules.

« Nous ne nous laisserons point séduire par les décevantes images d'un bonheur fantastique que rien ne saurait donner ici-bas. *Cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice (Matth. vi, 33)* ; aimons-nous les uns les autres ; vengeons-nous par des bienfaits de ceux qui nous outragent ; revenons aux pratiques de la foi ; par-dessus tout, à la sanctification du dimanche. Ne demandons pas, ne permettons pas qu'on établisse des foires et des marchés dans ce saint jour : le mépris de la loi du dimanche est la plus grande plaie de notre époque, un scandale affreux que la France jette à l'univers. Sans la sanctification du dimanche, point d'instruction religieuse ; sans instruction religieuse, point de morale ; sans morale, point de lois ; sans lois, point de société !

« Pour vous, bons habitants des campagnes, et vous tous, N. T. C. F., que nous voyons si nombreux et si recueillis autour de cet autel, vous resterez fidèles aux bonnes doctrines. C'est au nom de ces doctrines religieuses et sociales que des récompenses vont vous être décernées. En les acceptant, vous prenez l'engagement de ne les oublier jamais. C'est ainsi que vous acquitterez votre dette de reconnaissance envers le généreux fondateur et président de ce comice, envers vos magistrats, vos représentants, et aussi envers tous ceux qui, accueillant comme moi le bien partout où il se révèle, sans acception de lieux, de partis ou de personnes, tâchent de s'y associer, en encourageant tous les efforts qui le produisent.»

Mgr Donnet n'avait jamais cherché les honneurs, ils sont venus le chercher. Par un bref en date du 2 février 1840, Grégoire XVI a conféré à l'archevêque de Bordeaux le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, l'a déclaré noble, et créé comte du Saint-Empire. Par le même bref, il lui décernait le titre de prélat assistant au trône pontifical. Enfin le grand Pie IX l'a décoré, en 1852, de la pourpre sacrée. La cérémonie de l'imposition de la barrette a eu lieu à Paris le 4 avril. Voici le discours adressé au chef de l'Etat, en cette occasion, par S. E. Mgr le cardinal de Bordeaux :

« Monseigneur, la religion rappelée

dans nos temples, la justice recouvrant sa majesté et ses droits, la paix intérieure maintenue au milieu des guerres du dehors, la patrie, enfin, arrachée subitement à l'incendie, au pillage, à l'extermination; telles sont les premières impressions de ma vie; et celui à qui mon pays a dû ces bienfaits portait votre nom. La France n'est pas ingrate; car cinquante ans plus tard, ce nom, acclamé tout à coup comme un souvenir et comme une espérance, court des cités aux campagnes, et se transforme deux fois en deux faits immenses, par l'élan le plus spontané et le plus irrésistible dont l'histoire des peuples ait gardé la mémoire. Il faudrait avoir banni Dieu du gouvernement des choses d'ici-bas, pour n'y pas reconnaître les desseins de la Providence, se révélant, tour à tour, sévère et miséricordieuse. Trop peu de jours nous séparent de la tourmente qui vient de secouer le monde pour que nous ayons pu oublier que la confusion était partout; que les institutions chancelaient comme dans les vapeurs de l'ivresse, et que la terre tremblait sur ses fondements. (Psal. cx, 9.)

« Quelques heures ont suffi, et la France prouve à l'univers qu'elle n'est anarchique que par surprise. Et la nation se souvient qu'elle n'a été forte, libre et fière que sous un chef en qui elle se sent vivre et qui la personnifie comme vous, Monseigneur, au milieu de ses intérêts les plus chers.

« J'ai voulu acquitter la dette de mon pays avant d'acquitter ma dette personnelle. Vous m'avez désigné à la bienveillance du Pontife suprême, et me voilà aujourd'hui membre du Sacré Collège, associé à l'œuvre de l'immortel Pie IX, dont il pourra m'être donné dans quelques circonstances, d'alléger les peines, de partager les travaux. Je ne verrai dans cette auguste dignité et dans le droit qu'elle me confère de siéger au sénat, qu'une obligation plus étroite de travailler au bien de l'Eglise et à celui de la France, comme je n'ai vu, dans l'honneur de succéder à un saint archevêque, que l'obligation de continuer, sous la pourpre romaine et dans tous les actes de ma vie, la mission apostolique de l'illustre cardinal de Cheverus, de si douce mémoire! Ce nom seul ne rappelle-t-il pas ce que la simplicité a de plus touchant, la charité, de plus tendre, le dévouement de plus sublime? Si la société semble menacer ruine de toutes parts, c'est qu'il lui manque une autorité morale qui la retienne et la ravive; vous avez voulu, Monseigneur, par l'adjonction au sénat de quelques membres de l'épiscopat français, renverser le mur de séparation que l'on avait cru, dans ces derniers temps, devoir élever entre le sacerdoce et les pouvoirs humains. Si le clergé n'a pas été exilé avec Charles X, disait M. Guizot à la tribune dans les premiers temps de la révolution de 1830, il a été détrôné avec lui.»

« Nous n'exprimons aucune plainte; nous ne jetons aucun regard de tristesse sur notre passé; nous ne demandons pas qu'on fasse

notre royaume de ce monde; mais pourrait-on nous en vouloir de payer à la chose publique, dans toutes les occasions, le tribut de notre expérience et de notre dévouement?

« Un temps a existé où la France ne se plaignait pas de voir quelques-uns de ses intérêts les plus graves remis au patriotisme de ses pontifes; elle était fière que la tribu sainte fournit non-seulement des apologistes à la foi, mais donnât, en abondance, des maîtres pour toutes les sciences, des jurisconsultes, des hommes d'Etat. Peut-être y aurait-il aujourd'hui, comme autrefois, quelque avantage à ce que l'Eglise et le monde se vissent de plus près? Ce contact entre des personnes dont les intentions sont les mêmes, ces rapports de bienveillance, cette communauté de travaux, cet échange de pensées utiles prouveraient à notre siècle que le clergé se nourrit d'autre chose que de regrets et d'espérance, et quel précieux usage l'Eglise sait faire de la liberté quand elle lui est loyalement rendue. Un clergé dominateur répugne à toutes les idées reçues, un clergé pieux, éclairé, conciliateur, est de tous les pays, et de tous les temps. Que les nobles âmes s'unissent donc, que tous les bons esprits s'entendent, que l'Eglise n'ait pas à subir de nouvelles entraves, qu'on se montre sans défiance à son égard, et, chacun dans notre sphère, nous ferons servir notre action morale au rétablissement des idées de justice, d'autorité si fatalement obscurcies dans l'anarchie des révolutions. Nous avons, en effet, perdu le respect; cette parole qui a eu un grand retentissement dans le monde est à elle seule l'explication la plus complète et la plus énergique de la maladie qui nous tourmente; ce respect, dont l'absence se fait si douloureusement sentir, il faut le remettre en honneur, si nous voulons travailler avec quelques chances de succès, à l'œuvre si difficile et si importante de la régénération sociale.

« La Providence, prince, qui vous a aidé si puissamment à encourager tant d'entreprises utiles, à opérer tant de réformes, à secourir tant de misères, à *replacer*, enfin, la pyramide sur sa base, ne voudra pas laisser son œuvre inachevée, et donnera à tous les pouvoirs de l'Etat, la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe.»

Dans la même circonstance, le cardinal de Bordeaux adressait au prince Chigi les paroles suivantes: « Monseigneur l'ambassadeur, vous avez vu, en traversant une partie de notre France et pendant votre séjour dans la capitale, que Dieu a béni le prince magnanime qui a sauvé Rome, et la grande nation qui a concouru, avec un si religieux enthousiasme, au retour de Pie IX dans la ville éternelle. Vous porterez au Saint-Père l'expression de ma reconnaissance, de ma vénération, de mon amour. Le choix qu'il a daigné faire de votre personne pour m'appor-

ter la barrette cardinalice a, dit-on, rencontré dans votre humilité, plus grande encore que l'illustration de votre origine, une résistance qui n'a cédé que devant l'expression de la volonté du Vicaire de Jésus-Christ. Vous n'aviez quitté le siècle avec ses honneurs et ses richesses que pour vivre caché dans la maison de Dieu, et travailler, comme simple missionnaire, au salut des âmes. Il est beau d'avoir voulu donner au monde cet exemple d'abnégation. Une voix auguste à laquelle il n'est jamais permis de résister pourra vous arracher à une carrière que vous auriez désiré fournir tous les jours de votre vie. Ce sacrifice vous le consommerez aussi, persuadé que de toutes les immolations, la plus agréable au Seigneur est celle de la volonté: *Melior est obedientia quam victima.* » (1 Reg. xv, 22.)

Se trouvant à Paris, Son Eminence le cardinal Donnet, fut appelé dans la chaire de Saint-Sulpice, à l'occasion de la fête des Quarante-Heures. Le vaste temple était trop étroit pour contenir la foule qu'avait attirée le nom de Mgr de Bordeaux. «... Vous nous demandez, » s'écriait-il, « comment l'Eglise est encore debout; permettez que je vous demande, à mon tour, comment vous vous y prendriez pour la faire tomber; aussi, vous vois-je vous presser tous autour d'elle, comme on fait dans un grand naufrage auprès du dernier mât qui résiste. C'est pour nous un grand honneur que ce retour du siècle, et c'est déjà un grand pas que de voir la force propre de l'Eglise reconnue, en attendant qu'on reconnaisse sa vérité. Ah! nos très-chers frères, les désordres matériels qui nous affligent, les souffrances qu'annoncent nos révolutions sont étroitement liés au désordre profond de nos idées et de nos mœurs. S'il existe encore une force au monde, c'est la religion. Action efficace, disons-nous, car la puissance visible d'une doctrine n'est ni dans les richesses dont elle dispose, ni dans l'appui qu'elle peut recevoir de la force matérielle; elle est tout entière dans le concours des consciences humaines. Or, le catholicisme seul a conservé cette domination des âmes à un plus haut degré qu'on ne le pense. Revenez donc à lui, N. T. C. F. ! Où trouverez-vous, hors de lui, ce repos après lequel soupire tout être vivant?... » Ces paroles, accompagnées de l'action oratoire et des inspirations de la foi, firent une vive impression sur les auditeurs.

Le 14 mai suivant, Mgr Donnet faisait sa rentrée triomphale à Bordeaux. Nous laissons maintenant parler le journal *la Guienne*: « Son Eminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, a fait son entrée dans notre cité selon le programme tracé par MM. les vicaires généraux, et conformément au décret relatif aux honneurs publics dus en pareil cas à la dignité d'un prince de l'Eglise. A onze heures et demie, le clergé de la ville s'est rendu processionnellement de l'église primatiale à l'entrée du pont, où, par les soins de M. le curé de Saint-Michel, avait

été dressée une estrade ornée de draperies rouges. Un bataillon du 46^e, un fort détachement des chasseurs en garnison à Bordeaux, une batterie d'artillerie et des gendarmes à cheval se tenaient aux abords du pont, où stationnait une foule immense, accourue de toutes les parties du diocèse. A midi, douze coups de canon ont annoncé l'arrivée de Son Eminence. Quelques instants après, le vénérable prélat s'est agenouillé au pied de l'autel placé devant l'arc de triomphe. Il a revêtu l'étole, baisé la croix qui lui a été présentée et fait une prière. Puis la musique du 46^e, placée auprès de l'estrade, a fait entendre une symphonie, et l'imposant cortège s'est mis en marche. Il était ouvert par des gardes municipaux à cheval, chargés d'écarter la foule qui se pressait sur tout le parcours. Le clergé était précédé des chasseurs... et de plusieurs compagnies de ligne.

« Les congrégations religieuses, les élèves du grand et du petit séminaire, tous les ecclésiastiques attachés aux diverses paroisses de la ville, MM. les curés de toutes les parties du diocèse et le chapitre formaient la procession, à l'extrémité de laquelle marchait, ayant à ses côtés MM. les vicaires généraux, Son Eminence le cardinal-archevêque, la mitre en tête, avec le camail rouge et le rochet sur la soutane rouge. La foule devenait plus compacte, à mesure que le cortège avançait. Un grand nombre d'enfants étaient présentés à chaque instant à Son Eminence qui les bénissait avec un affable empressement. Trois compagnies de la ligne et les artilleurs fermaient la marche. Le cortège est entré dans la cathédrale au son du bourdon de l'hôtel de ville et des cloches des paroisses. Il est tombé en ce moment une assez forte pluie qui, pourtant, n'a troublé en rien l'ordre de cette belle cérémonie. Les autorités civiles et militaires ont pris place dans le sanctuaire. Son Eminence étant montée sur son trône, M. Gignoux, premier vicaire général, lui a adressé un discours qui a profondément ému l'auditoire. Son Eminence a répondu par l'improvisation suivante :

« En évoquant les souvenirs si glorieux du « passé de l'Eglise de Bordeaux, vous n'avez « fait, Monsieur et bien-aimé collaborateur, « qu'alarmer ma faiblesse; on peut succéder « aux Béthune, aux Cicé, aux Rohan, aux « d'Aviau, aux Cheverus, il n'est donné à « personne de les remplacer. Croyez que je « sais distinguer cependant les paroles que « dicte le cœur de celles que commandent les « bienséances et l'usage. Je veux le dire bien « haut, je serais malheureux dans ce jour « qu'on pourrait appeler un des plus glorieux « de mon existence, si je n'avais la ferme « conviction que le cœur de mes bien-aimés « diocésains a fait tous les apprêts de cette « grande solennité. L'affection de mes enfants « en retour de celle que je leur ai vouée, voilà « ce que je désire, voilà ce que j'ambitionne. « Je n'eusse pu accomplir dans les deux diocèses successivement confiés à ma sollicitude pastorale, la grande mission dont vous

« avez bien voulu rappeler quelques actes, sans le concours d'un clergé intelligent et dévoué, et sans la coopération de tous les administrateurs avec lesquels il m'a été donné d'établir des rapports si bienveillants. Recevez donc, prêtres, magistrats, guerriers, membres du corps enseignant, chefs de nos principales maisons de commerce, respectables consuls des divers Etats que vous représentez si noblement, mes remerciements sincères pour le bien que vous m'avez si puissamment aidé à opérer dans ce beau diocèse.

« J'acquitterai ma dette envers vous, car vous avez besoin, sinon de ma personne, du moins du ministère saint que j'ai à continuer au milieu de vous et pour vous. Les honneurs, les richesses ne sauraient vous rendre heureux. Recourez donc aux lumières, aux consolations que vous ne trouveriez nulle autre part que dans la religion; la dignité de cardinal ne serait rien pour moi, si elle ne me donnait de nouvelles facilités de faire le bien, de sécher une larme de plus. Ne craignez point que la position qui m'est faite soit capable de rien changer à la simplicité de mes goûts, ni de retrancher une heure aux travaux que j'ai remplis jusqu'ici avec tant de bonheur au milieu des campagnes les plus reculées et les plus modestes. Puissent les vœux que je forme pour votre bonheur monter au ciel et redescendre sur vous comme une céleste bénédiction. »

« Après cette allocution de Son Eminence, on a entonné le *Te Deum*, qui a été suivi de la bénédiction pontificale. La cérémonie s'est terminée par un *Laudate* exécuté avec un admirable ensemble par les chœurs de la cathédrale. Mgr le cardinal-archevêque a été ensuite conduit processionnellement à son palais archiépiscopal, dans la cour duquel se tenaient sous les armes deux compagnies de la ligne. Toutes les autorités s'y sont immédiatement rendues pour présenter leurs hommages et leurs félicitations au vénérable pontife. »

Mgr Donnet n'est pas resté étranger aux grandes questions qui se sont agitées de nos jours. Nous voulons parler de la liberté de l'enseignement, de la question si controversée de l'intervention de la presse dans les affaires de l'Eglise, et de cette autre question qu'a soulevée M. l'abbé Gaume, qui voulait proscrire de l'enseignement religieux les classiques profanes. Nous croyons devoir reproduire ici, en partie, deux lettres remarquables écrites sur ces graves sujets par Mgr Donnet à Mgr l'évêque d'Orléans.

«... Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour déplorer avec vous, Monseigneur, les inconvénients de l'intervention de la presse dans les questions religieuses, tout en reconnaissant avec Votre Grandeur les services qu'elle a rendus et qu'elle peut rendre encore à la cause de l'Eglise. Il est utile, sans doute, à une époque où les choses les plus saintes sont traduites chaque matin au tribunal de l'opinion publique, qu'à côté des

organes qui les attaquent, d'autres s'élèvent pour les défendre. Mais avec ses avantages la polémique entraîne ses périls qu'il faut savoir reconnaître pour les conjurer. Dans des luttes si ardentes, si passionnées, qui ne s'interrompent le soir que pour recommencer le matin, et dont la vivacité ne laisse pas toujours à la réflexion le choix des moyens, il est difficile d'espérer que la cause de la vérité, de la religion, de l'Eglise, soit toujours soutenue avec la dignité, la mesure et les tempéraments que réclament de si graves intérêts; il est difficile d'espérer que les besoins de la défense, le désir d'atténuer un blâme par une louange, une critique par un encouragement, ne portent pas quelquefois un journal à abuser des témoignages de sympathie qu'il a reçus, et ne l'entraînent pas à faire intervenir dans la polémique des noms qui doivent y rester étrangers, à opposer un évêque à un évêque, à se prévaloir ainsi d'un suffrage imposant, pour établir des doctrines, demander des actes, provoquer des décisions, susciter, en un mot, des partis qui entravent l'autorité des pontifes dans l'administration de leurs diocèses... Tous ces périls ont, à juste titre, Monseigneur, éveillé votre sollicitude, comme ils sont devenus de graves motifs de préoccupation pour nos vénérables collègues, qui sauront se concerter sur les moyens de prévenir les écarts de la presse religieuse, s'opposer à ses empiétements, maintenir leur autorité dans toute son indépendance et à l'abri de toute usurpation.

« Mais, j'en ai aussi le ferme espoir, ces mesures nécessaires ne dépasseront pas le but proposé. En prévenant les abus, elles n'interdiront pas l'usage, elles surveilleront l'emploi de l'instrument, elles ne le briseront point, car, s'il est malheureusement vrai que la presse religieuse soit tombée parfois dans de graves écarts, il n'est pas moins incontestable qu'elle ait souvent bien mérité de l'Eglise... »

Voici la seconde lettre adressée par Mgr Donnet au même Mgr Dupanloup :

« Paris, 5 juillet 1850. Monseigneur, dans ma première lettre, j'avais exposé quelques considérations générales sur le sujet que vous aviez traité dans votre Mandement du 31 mai. J'arrive aujourd'hui au fond même de la question. Pour l'apprécier à son vrai point de vue, il ne faut oublier les circonstances qui l'ont fait naître. Après vingt années de luttes, l'Eglise et la famille ont reconquis la liberté d'élever leurs enfants comme elles l'entendent. Nous nous sommes enfin trouvés en possession de ce droit si longtemps contesté. Je dis nous, Monseigneur, car il m'est permis de revendiquer ma faible part dans cette précieuse conquête. Les hommes, pénétrés de l'importance des principes religieux, sans lesquels il ne peut y avoir de véritable éducation, devaient, avant tout, chercher si ces principes occupaient, dans le système actuel de l'enseignement la place qui leur appartient, et, dans le cas contraire, s'efforcer de la leur

restituer. Telle est, en effet, la marche qui a été suivie, et je m'en réjouis, car on a rendu, par là, son véritable caractère à une lutte si longue et si vive; on a démontré, aux yeux de tous, qu'en demandant la libre concurrence, le clergé était mû, non par un sentiment d'ambition jalouse et de rivalité inquiète, mais par le besoin d'améliorations que réclamaient impérieusement les familles chrétiennes. Renfermé dans ces sages limites, l'esprit de réforme n'eut rencontré que des sympathies et des approbations; mais à peine s'est-on mis à l'œuvre, que l'exagération s'en est mêlée, et que les hommes les plus désireux de faire une large part, dans l'éducation, à l'élément chrétien, ont reculé devant la responsabilité des mesures provoquées. Comme vous, Monseigneur, j'en ai compris les dangers, et je reste convaincu que, la première émotion passée, la vérité seule triomphera. La contradiction est de tous les temps. Les diverses opinions soulevées sur la question de l'enseignement ne sont pas nouvelles; elles se sont produites maintes fois sans arrêter le progrès des sciences, sans troubler l'Eglise ni l'Etat. En vérité, parce qu'il aura plu à quelques hommes sincères, mais ardents, de dire que, pour sauver la société, il faut revenir aux méthodes du moyen âge, et presque bannir des écoles Homère et Virgile, Horace et Cicéron; parce qu'on fera peu de cas du xvii^e siècle, devons-nous craindre que de pareilles assertions produisent un schisme dans nos écoles? De quelque manière qu'on envisage la question, à qui persuadera-t-on que des évêques, en conservant les auteurs anciens dans leurs séminaires, travaillent à faire des païens de leurs jeunes lévites, ou que tel chef d'institution religieuse que nous pourrions nommer, rendra plus chrétiens ses élèves, en rayant du cadre des études, la littérature des siècles de Périclès et d'Auguste. Ce sont des opinions qu'il suffit d'énoncer pour en caractériser la portée. On les pardonnera à l'entraînement de la discussion auquel les meilleurs esprits résistent difficilement.

« Toutefois, Monseigneur, il est bon que personne ne puisse arguer du silence de l'épiscopat, et l'autorité de votre parole est venue à temps pour combattre l'exagération des uns et enlever aux autres de nouveaux prétextes d'accusation contre l'Eglise, qui, depuis son origine et à travers les siècles, s'est montrée la gardienne des saines études, la protectrice des sciences et des lettres. Mais il est à désirer que cette polémique ne se prolonge pas, que la discussion, au lieu de s'égarer dans de stériles récriminations, s'attache au côté vrai des choses, et que les hommes pratiques préparent une solution qui concilie tous les intérêts et satisfasse toutes les exigences. Je suis, en effet, persuadé, Monseigneur, qu'entre les partisans sérieux des deux opinions, tout dissentiment tend à s'effacer. On se prêtait, de part et d'autre, les pensées des parties extrêmes; on se combattait sur ces limites dernières, sans s'apercevoir qu'on poursuivait en réa-

lité le même but, et qu'il était très-facile de s'entendre. Je m'estimerais heureux si je pouvais contribuer à cet accord. L'autorité que me donne une tendre prédilection pour la jeunesse et la sollicitude dont je n'ai cessé de l'entourer dans les différentes positions que la Providence m'a faites, m'assure quelques titres pour intervenir et apporter une parole de conciliation dans ce débat, dont l'origine et les progrès tiennent à des considérations que je vais brièvement rappeler. L'éducation doit former l'homme tout à la fois pour la cité des cièux et pour la cité de la terre. Développer parallèlement ses facultés, c'est-à-dire en faire un élu pour le ciel, un citoyen pour la patrie, tel est le double but de l'éducation. Ces idées tout élémentaires, vieilles comme le monde, éternelles comme la vérité, absolues dans leur nécessité, ont cependant été méconnues dans l'organisation de l'enseignement et dans quelques-uns des projets élaborés sur cette grave matière. Les uns, ne tenant aucun compte des destinées du Chrétien, n'ont songé qu'au développement des facultés les plus superficielles de l'enfant, pour en faire plus tard un littérateur, un artiste, un homme du monde, n'ignorant rien de ce qui peut être utile jusqu'à la tombe, mais s'inquiétant fort peu de ce qui nous attend au delà.

« D'autres, préoccupés exclusivement de notre avenir immortel, ont semblé oublier que l'homme a une mission à remplir sur la terre, une part à prendre aux affaires d'ici-bas, et qu'il est obligé, pour devenir un instrument utile entre les mains de la Providence, de s'y préparer par l'étude des sciences et par des travaux d'un autre ordre. De là, dans l'éducation, prédominance de l'élément purement naturel chez les uns, prédominance trop exclusive de l'élément religieux chez les autres. De là, accusation d'obscurantisme, d'idées stationnaires ou rétrogrades de la part de ceux-là, accusation de paganisme, de matérialisme, d'impiété de la part de ceux-ci. Il est certain que depuis longtemps la part faite dans l'éducation à l'influence religieuse a laissé trop à désirer, et que ce défaut a été la source des vices qui affligent la société. Il est certain encore que ce mal remonte très-haut, et que le culte presque exclusif qu'à une certaine époque on rendait à la beauté des formes et de l'expression, porta une profonde atteinte à la direction chrétienne de l'éducation. — Aussi, tous les bons esprits ont-ils fini par réagir contre cette influence trop mondaine, et par essayer un commencement de réforme indispensable. — Mais c'est ici qu'un zèle imprudent, outrepassant le but, a opposé une exagération compromettante, a méconnu les temps, confondu les époques, et, pour échapper au péril d'une éducation purement littéraire, a semblé vouloir la rendre uniquement religieuse, sans tenir compte des exigences de la vie civile, des besoins d'une société terrestre, politique, temporelle. — Ces prétentions ont été doublement regrettables, et parce qu'elles n'étaient pas fondées,

et parce qu'elles étaient inopportunes. Elles sont venues troubler un travail lent, mais réel, qui s'opérait de toutes parts dans les maisons d'éducation; elles ont provoqué des accusations toujours fâcheuses, alors même qu'elles sont ridicules, contre les véritables amis de la jeunesse, au moment où ils cherchaient, par de progressives réformes, par de prudentes améliorations, à concilier tous les intérêts, en conservant les grands écrivains d'Athènes et de Rome, et en y joignant tout ce qui peut servir de modèle dans les auteurs sacrés. — Il est à remarquer, Monseigneur, que cette question des auteurs qui n'était que secondaire, est devenue à elle seule tout le débat, lequel n'a fait que s'envenimer, au milieu des textes et des autorités contradictoires. Il semble cependant que la distinction bien simple établie plus haut doive résoudre la question. S'agit-il de former le Chrétien, d'élever, comme parle saint Paul, l'*homme intérieur*, où chercher la lumière, la science, la règle, si ce n'est dans les auteurs sacrés? Qui donc peut demander aux païens le texte d'un enseignement religieux, d'une prédication évangélique?

« Mais s'agit-il, et c'est la seconde et indispensable partie d'une éducation complète, d'élever l'*homme extérieur*, l'homme de son temps, de son pays, d'orner son intelligence, de lui former le style et le goût, où chercher des maîtres et des modèles plus complets que dans les œuvres de Démosthènes et de Tacite, d'Homère et de Virgile, d'Hérodote et de Thucydide, de Tite-Live et de Cicéron? A celui qui aurait la pensée de supprimer l'étude des lettres profanes, nous demanderions où il pourrait étudier le génie et la beauté des langues anciennes, ailleurs que chez ceux dont vingt siècles d'admiration ont proclamé la gloire. Que l'on y joigne, je le réclame hautement, l'étude comparée des auteurs sacrés; nous admirerons le nombre et le mouvement dans saint Jean Chrysostome, l'élégance et l'onction dans saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Paulin de Bordeaux; la suavité et la délicatesse dans saint Bernard, le génie et la verve dans saint Augustin, la vigueur dans saint Jérôme. Mais prenons-y garde, en dehors de ce qui est doctrine, science théologique, idée philosophique, controverse, toutes choses au-dessus de la portée de la première jeunesse, nous trouverions avec peine dans les Pères latins les éléments du premier enseignement littéraire. Cependant quelques hommes versés dans la connaissance des chefs-d'œuvre chrétiens, ont déjà cherché à résoudre ce problème; ils nous trouveront disposés à applaudir au succès de leurs efforts.

« Si les auteurs païens, tels qu'on les met aux mains de la jeunesse, présentent encore aujourd'hui des passages dangereux pour les mœurs, la politique et la foi, quoi de plus facile, sans soulever de si grandes tempêtes, que d'être plus sévère qu'on ne l'a été jusqu'ici, que de retrancher un passage, une églogue, une ode, un livre même, si on le

croit nécessaire. L'Eglise ne recommande-t-elle pas les mêmes précautions pour les livres sacrés, et met-elle indifféremment entre les mains des fidèles tout l'Ancien Testament?

« Que si la question se réduit en termes plus simples encore, s'il ne s'agit que d'apprendre aux enfants les éléments des langues grecque et latine, dans tels auteurs ou dans tels autres, il me paraît indifférent qu'à défaut des auteurs sacrés, l'enfant apprenne les règles de la syntaxe dans les textes profanes; ni la grammaire ni la foi ne se trouvent en cause. Non, ce n'est pas le choix des livres, ce n'est pas même celui des méthodes qui importe le plus. Le vrai danger, comme le vrai remède, est dans le choix des maîtres qui expliquent les livres et emploient les méthodes. Tout le monde le sait, et on l'oublie trop: le meilleur livre devient un instrument dangereux entre les mains d'un mauvais maître; la meilleure méthode reste stérile avec un professeur inhabile. Le maître sage, instruit et dévoué, trouve des perles dans Ennius, et fait du procédé de Lancastre une excellente méthode d'enseignement. Expliqués, commentés par Bossuet, Fénelon, Rollin, Bourdaloue, les auteurs païens peuvent efficacement servir à former des générations fidèles et éclairées. Expliqués et interprétés par des maîtres incrédules, les Pères de l'Eglise, les Livres sacrés eux-mêmes deviendraient peut-être un texte de blasphèmes, d'impiétés. A-t-on oublié la *Bible enfin expliquée* de Voltaire, et son *Histoire de l'établissement du christianisme*?

« Gardons les auteurs païens, pour tout ce qu'ils ont d'inoffensif et d'éloquent. Servons-nous des auteurs sacrés, dans tout ce qu'ils ont de simple, de grand ou de sublime. Mais surtout, avant tout, choisissons les maîtres, formons des maîtres. C'est un art si difficile, si délicat, si complexe, que celui d'élever la jeunesse. Les corporations religieuses consacraient, ainsi que l'Université, dix à douze ans à former un régent de logique et de rhétorique, qui était arrivé du monde avec une expérience déjà longue et un savoir éprouvé. Renouons les traditions de la vieille pédagogie.

« Il ne suffit pas d'être zélé, pieux, dévoué à ses devoirs, pour remplir la mission d'instituteur. Il faut un long apprentissage, des connaissances solides et variées. Je peux le répéter encore, formons des maîtres. Que dans le silence, à l'ombre du sanctuaire, dans l'étude des textes sacrés et profanes, des sciences exactes et naturelles, se préparent de nombreuses et fortes générations de professeurs dévorés de l'ambition du bien, du zèle de la science et du salut des âmes, et nous aurons mieux mérité de l'Eglise et de la société, qu'en faisant redire à tous les échos de la presse quotidienne nos apparentes divisions. Il est temps qu'elles cessent et ne détournent plus de leur voie pratique ceux qui ont pris à cœur la régénération sociale par l'éducation de la jeunesse. Elever la jeunesse, c'est assurer l'avenir du

pays. Apprendre aux enfants à servir Dieu et à fournir dignement la carrière qui leur sera marquée par la Providence, tel doit être le but de nos efforts; et celui-là reste au-dessus de toutes les contestations, de tous les doutes, celui-là est uniquement nécessaire. *In necessariis unitas.*

« Employons à l'atteindre tout ce que Dieu a mis à la disposition de l'homme, prenons toutes les voies légitimes, usons de toutes les méthodes raisonnables, servons-nous du profane et du sacré, du vrai partout où il se trouve, du beau de quelque part qu'il vienne; laissons chacun libre dans ses moyens, pourvu qu'il tende à la même fin, *in dubiis libertas.* Et parmi ces méthodes, au milieu de ces efforts variés et dans cette libre concurrence, restons unis par les liens de la charité, par une sincère et mutuelle indulgence, par un support vraiment chrétien, *in omnibus charitas.*

« Ainsi nous accomplirons notre tâche, en ce siècle d'attente et de réparations, comme le moyen âge a rempli glorieusement la sienne. Longtemps on l'a méconnu et calomnié. Nul, désormais, ne songe à lui contester ses titres à la reconnaissance des peuples: ces titres sont la barbarie vaincue, les déserts défrichés et peuplés, les cités bâties, l'ordre social reconstruit, les lettres divines et païennes conservées, les monuments littéraires de l'antiquité pieusement recueillis, un art merveilleux d'architecture révélé au monde et auquel nous devons les cathédrales de Bourges, de Metz et d'Amiens, les flèches de Strasbourg, de Chartres et de Bordeaux.

« Mais son œuvre est achevée; il a été réhabilité dans l'opinion des hommes; on ne saurait le faire revivre. Chaque époque a sa mission. La nôtre aussi sera grande et glorieuse, si nous savons l'accomplir, non en empruntant au moyen âge des usages, des méthodes qui ont fait leur temps, mais en consultant les besoins du siècle et en appliquant à son amélioration et à son bonheur véritable les découvertes du génie moderne; en conservant surtout au milieu de cette agitation féconde, et c'est là notre rôle, l'esprit de foi qui sanctifie toutes choses et dont le triomphe définitif sera la gloire de ce siècle, qu'il ne faut ni méconnaître, ni calomnier. — Vous avez été des premiers, Monseigneur, à préparer ce triomphe; vous l'assurerez, j'en ai la conviction, en travaillant à réconcilier, dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les volontés et les intelligences de tous ceux qui ont *une même foi, un même Seigneur, un même baptême...* »

N'est-ce pas là le langage de la raison et de la foi? Ce serait faire injure à Mgr Donnet que de relever le mérite littéraire de tout ce qui découle de sa plume. La plume éloquent, qui a dérobé aux grands classiques d'Athènes et de Rome, toute la perfection de leur talent, ne pouvait pas les proscrire.

M. le cardinal de Bordeaux a une physionomie noble et douce; sa voix est sympa-

thique, ses manières polies et aisées. Les fatigues ont blanchi ses cheveux avant l'âge. Tout son extérieur respire la bonté de son cœur et la grandeur de son âme. Sa familiarité est digne; ses réparties vives. Indépendant avec les grands, il est simple avec le pauvre.

Nous avons montré, dans Mgr Donnet, l'orateur chrétien, l'administrateur, l'écrivain éminent; il nous resterait maintenant à parler de l'orateur politique, à raconter les traits qui attestent la bonté, le zèle, la charité de ce prince de l'Eglise, à dire comment, à l'exemple du grand Pie IX, il donnait un de ses chevaux à un malheureux qui avait perdu le sien, comment.... Mais nous avons déjà de beaucoup dépassé les bornes qui nous sont fixées pour cette notice, et nous devons nous arrêter. Félicitons-nous quel'âge peu avancé de S. E. le cardinal Donnet, permette d'espérer que l'épiscopat français conservera encore longtemps une de ses gloires.

Les mandements et les discours de Mgr Donnet, recueillis et imprimés, se trouvent chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 61. Il a paru une *Notice sur la vie et les travaux de Mgr Ferd. Donnet, archevêque de Bordeaux*, Paris, Lyon, 1842, chez Périsset frères. Cette brochure de trois cents pages est bien faite. Enfin les *Archives des hommes du jour*, publiées par MM. Tisseron et de Quincy, ont donné une autre *Notice sur son éminence Mgr le cardinal F. Donnet, archevêque de Bordeaux, sénateur, comte du Saint-Empire, grand'croix de l'ordre royal de Charles III, primat d'Aquitaine*. Nous avons mis ces deux notices à contribution.

DORIA (JÉRÔME), porta d'abord le titre de comte de Crémolin, et, sous ce nom, rendit de grands services à la république de Gènes, sa patrie, qui, en 1512, l'envoya à Rome auprès du Pape Jules II. — Il occupa d'autres emplois considérables, et fut même un des douze Génois chargés de rétablir l'ancienne forme de gouvernement dans la république. Devenu veuf, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, dans l'espérance d'obtenir un chapeau de cardinal. André Doria, le célèbre amiral, le lui obtint, en 1529, du Pape Clément VII. Le nouveau prince de l'Eglise lui en témoigna sa reconnaissance en plusieurs occasions, et surtout en 1547, lors de la conjuration des Fiesque, où le cardinal Doria exposa sa vie pour la défense de son parent. Il eut d'abord l'évêché de Nebbi, puis ceux de Jacca et de Huesca, et enfin l'archevêché de Tarragone. Il mourut à Gènes, en mars 1558. (Voy. Hubert FOGLIETA, *Elog.*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SIGONIUS, *Vita Andreae Doria*; — ONUPHRE; — AUBERY.)

DORIA (JEAN), Génois, créé en 1604, par le Pape Clément VIII, diacre-cardinal du titre de Saint Pierre-au-Mont-d'Or, archevêque de Palerme, vice-roi de Sicile, mourut en 1642.

DORIA (SINIBALDE), né à Gènes le 21 octobre 1664, fut d'abord référendaire de l'une et de l'autre signature, puis vicaire général

du Saint-Siège, vice-légat et surintendant des armes dans la ville et le comtat venaisien, charge dont il prit possession le 4 novembre 1706. — A son retour de cette vice-légation à Rome, il fut nommé, le 12 décembre 1711, archevêque de Patras; et il était jetaire de la pénitencerie, quand le Pape Innocent XI, lors de son exaltation, le déclara, le 9 mai 1721, son maître de chambre. Le Pape Clément XII lui donna la même charge le 2 octobre 1730, et, le 21 mai 1731, proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Bénévent. Le 20 juin, il partit de Rome pour s'y rendre, après avoir reçu, le 27 mai précédent, le pallium des mains de Sa Sainteté. Le 24 septembre suivant, il fut créé et déclaré cardinal, et, s'étant rendu à Rome le 13 novembre, il y fit son entrée publique, le 18 suivant, par la porte de Saint-Jean, accompagné d'un nombreux cortège, et, le 22, il reçut le chapeau, dans un consistoire public, avec les formalités accoutumées. Le 17 décembre, le Pape, dans un consistoire secret, remplit la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche, et lui assigna le titre de Saint-Jérôme des Esclavons. Il lui assigna aussi les congrégations de *Propaganda Fide*, des évêques et des réguliers, de la consulte et de la fabrique. Le cardinal Doria partit de Rome le 13 février 1732, pour retourner à Bénévent, et afin d'y apaiser, par sa présence, les troubles que les partisans du cardinal Coscia, son prédécesseur, y avaient excités, depuis peu, en faveur de ce dernier. Le cardinal Doria fut emporté par une fièvre violente, dans son palais archiépiscopal, après sept jours de maladie, le 4 décembre 1733, à l'âge de 69 ans.

DORIA (GEORGES), Génois, nonce à Francfort, fut nommé cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

DORIA PAMPILI (JOSEPH), né à Gênes en 1731, secrétaire d'Etat, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1816.

DORIA PAMPILI (ANTOINE-MARIE), Génois, né en 1749, fut fait cardinal en 1785 par Pie VI. Il mourut en 1821.

DORIA PAMPILI (GEORGES), Romain, né en 1772, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1837.

DORMANS (JEAN DE) était fils de Jean de Dormans, procureur au parlement de Paris, qui avait pris le nom de Dormans, petite ville de la Champagne où il était né, bien qu'il n'en fût pas seigneur et qu'il n'y possédât pas même un fief. — C'était alors un usage assez ordinaire de prendre le nom du lieu de sa naissance, quand on l'avait quitté. Son fils commença par être avocat au même parlement; ses talents et son mérite devaient le conduire aux premières dignités de l'Eglise et de l'Etat. Jeune encore, il s'était acquis une si grande réputation que Charles, fils du roi Jean, premier dauphin du Viennois et duc de Normandie, l'attira auprès de sa personne, l'honora de sa bienveillance, et le fit chancelier de Normandie. Quelque temps après il lui fit obtenir l'évêché de Beauvais. Ce prince étant monté sur le trône

sous le nom de Charles V, le fit alors chancelier et garde des sceaux de France après Gilles Aycelin de Montaigu. En septembre 1368, le chancelier fut revêtu de la pourpre sacrée par Urbain V. C'est lui qui baptisa le Dauphin, qui fut depuis l'infortuné Charles VI. Il donna au roi, en présence du parlement assemblé, sa démission de la dignité de chancelier de France, que son grand âge, disait-il, ne lui permettait plus de remplir; mais la véritable raison qui l'avait porté à ce sacrifice, c'est qu'il avait été impuissant à s'opposer à ce qu'on établit de nouvelles taxes sur le peuple, taxes qui amenèrent la sédition des Maillotins. Le roi lui donna, pour successeur dans cette charge, Guillaume de Dormans, son frère; car le cardinal commença la fortune de sa famille. Ce prince de l'Eglise fut encore nommé légat par le Pape Grégoire XI, afin de travailler à rétablir la paix entre le roi Charles V et le roi d'Angleterre. Trois ans avant de mourir, il avait fondé à Paris le collège de Beauvais, qu'il avait ainsi appelé du nom de sa ville épiscopale. Dans la charte de fondation, on lit cette phrase relative aux boursiers de ce collège, et qui ne laisse aucun doute sur le lieu de sa naissance : *Sumantur de patria de Dormano, ex qua nos et progenitores nostri originem traximus naturalem*. Entre autres fondations utiles ou pieuses qu'on lui devait, est celle d'un collège à Dormans, où l'on devait préparer les enfants de cette ville aux études qu'ils étaient appelés à suivre à Paris au collège de Beauvais. Ce cardinal mourut le 7 novembre 1373, et son corps fut enseveli dans l'église des Chartreux de Paris, devant le grand autel. (Voy. BOSQUET, *Vita Gregorii XI*; — LOYSEL, *Mém. de Beauv.*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*.)

DRAGO (LOUIS DEL), né à Rome en 1776, secrétaire des mémoires, fut fait cardinal en 1831 par Grégoire XVI. Il mourut en 1844.

DRASCOVITZ (GEORGES), Hongrois, évêque de Cinq-Eglises, puis archevêque de Colocza, créé prêtre-cardinal par le Pape Sixte V en 1585, mourut en 1585.

DROGON, né en Champagne, après avoir fait profession dans l'ordre de Saint-Benoît, devint prieur du monastère de Saint-Nicaise de Reims, et, en 1128, fut élu le premier abbé de Saint-Jean de Laon. Cette maison avait été jusque-là occupée par des religieuses qui menaient une vie peu régulière, et qu'on avait été contraint de disperser. — Mais Drogon, qui, par ses écrits et par son éloquence, s'était acquis une grande réputation, voyait avec peine qu'il ne faisait que peu de bien parmi les moines qu'on avait substitués aux religieuses. Il se rendit donc facilement aux vœux d'Innocent II qui l'appela à Rome. Ce Pontife le fit évêque d'Ostie et cardinal vers 1130. Drogon conserva, dans ces positions élevées, la sagesse et les vertus qu'il avait fait briller dans le cloître, et se montra toujours zélé pour l'accroissement de la piété parmi les fidèles. Il

en montre lui-même beaucoup dans quelques ouvrages qui nous restent de lui, notamment des *Commentaires sur le mystère de la Passion de Notre-Seigneur*, Paris, B. Macé, 1589, in-8°, à la suite du *Manuel sur les Psaumes*, d'Alcuin. On a encore de lui des *Commentaires sur les dons du Saint-Esprit*, un *Traité de l'office divin*, et quelques opuscules qui se trouvent dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Paris de 1644, tom. II, pages 565 et suiv. Drogon mourut en 1138. (Voy. le P. d'ACHERY, dans son édition de l'*Histoire du moine Herman*, lib. III, ch. 22; — le Catalogue des abbés de Saint-Jean de Laon, à la suite des ouvrages de Guibert, abbé de Nogent; — le *Gallia Christiana*, tom. IV de la première édition; — Casimir Oudin, *Commentarii de scriptoribus ecclesiasticis*, tom. II, in-fol. p. 1139.)

DU BEC-CRESPIN (MICHEL), d'une ancienne famille de Normandie, chanoine de Paris, doyen de Saint-Quentin, créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne in Monte-Caelio, par le Pape Clément V, le 23 décembre 1312, mourut en 1316, après avoir fondé la chapelle de Saint-Michel en l'Église de Paris, où l'on voyait la statue de saint Michel sur une colonne, et celle du cardinal sur une autre.

DUBOIS (GUILLAUME), né le 6 septembre 1656, à Brivo-la-Guillarde, dans le Bas-Limousin, était fils d'un pauvre apothicaire. — Abandonné à lui-même, il fit ses études au collège de Saint-Michel à Paris, tout en remplissant auprès du principal les fonctions de domestique. Ses études terminées, il entra, comme précepteur, chez un marchand, nommé Maroy, dont le fils, son élève, fut employé par lui en qualité de courrier, quand la fortune l'eut porté au faite des grandeurs. Mais, avant d'y arriver, il fut encore précepteur dans plusieurs maisons particulières, jusqu'à ce que le hasard le mit en rapport avec M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur de Philippe, petit-fils de France, qu'on appelait alors le duc de Chartres. M. de Saint-Laurent, vieux et fatigué, pensa qu'il pouvait se faire aider par l'abbé Dubois. Celui-ci, d'un esprit vif, souple, pénétrant et adroit, eut bientôt gagné toute la confiance de son élève. Il s'appliqua à cultiver l'intelligence du jeune duc, dont il étudia les peuchants secrets; et, en les flattant, se rendit agréable, puis nécessaire. Il sut également si bien circonvenir l'entourage du duc d'Orléans, il prit si bien toutes ses mesures, qu'après la mort de M. de Saint-Laurent, il parvint à se faire nommer précepteur du duc de Chartres. En avril 1690, il fut pourvu d'un canonicat à l'église Saint-Honoré de Paris, et peu après de l'abbaye d'Airvaux, au diocèse de la Rochelle. Bientôt il eut occasion de rendre un grand service à Louis XIV. Ce prince désirait vivement le mariage de Mlle de Blois, sa fille légitimée, avec son neveu, le duc de Chartres. Le duc d'Orléans n'y mettait pas d'opposition. On n'osait pas en parler à la duchesse d'Orléans, la fière princesse palatine. Il fallait

gagner le jeune duc, et l'on s'adressa à Dubois. Celui-ci mit en jeu toutes ses finesesses, et eut bientôt décidé son élève. Il reçut pour récompense, en 1693, l'abbaye de Saint-Just, au diocèse de Beauvais, et, deux ans après, celle de Nogent-sous-Coucy, au diocèse de Laon. Dubois accompagna son élève, lorsque le jeune duc alla faire ses premières armes sous le maréchal de Luxembourg; il écrivit même la relation de la bataille de Steinkerque. Louis XIV approuva les termes dans lesquels Dubois avait parlé du maréchal; et, un jour qu'en présence de celui-ci, on lui annonçait que l'abbé Pélisson était mort sans confession: « Je connais, » dit Luxembourg, « un autre abbé qui a l'honneur d'être connu de Votre Majesté, et qui pourrait bien mourir de même. C'est l'abbé Dubois, qui va au feu comme un grenadier: le jour de Steinkerque, je le trouvais partout. » Il rendait le feu du combat avec un entrain, une couleur locale qui étonnait le roi lui-même. « Yétiez-vous? » lui dit-il une fois; « Non, Sire, » répondit l'abbé; « j'aurais craint d'en revenir avec un ridicule de plus et un bras de moins. » En 1701, le duc de Chartres étant devenu duc d'Orléans par la mort de son père, attacha Dubois plus intimement à sa personne sous le titre de secrétaire de ses commandements; dès lors ce dernier fut le maître absolu. Quel dommage qu'un prince doué de talents si divers, qui avait tant d'esprit, et un si bon cœur, ne soit pas tombé en de meilleures mains! Sa faiblesse inconcevable, son aversion pour le travail, son amour du plaisir, et quel plaisir! effacèrent toutes ses grandes qualités. Il lui fallait quelqu'un sur qui il pût se décharger de tout souci; son malheur fut d'avoir trouvé Dubois. Ce dernier, qui avait fait ses preuves, comme habile négociateur, fut adjoint au maréchal de Tallart, ambassadeur de France à Londres; c'est alors qu'il se lia intimement avec lord Stanhope, qui lui fut si utile dans la suite. Mais, comme il voulait être plus maître que l'ambassadeur, celui-ci demanda son rappel. Quand le duc d'Orléans fut nommé au commandement de l'armée française en Espagne, la princesse des Ursins, qui gouvernait à Madrid, au nom de Philippe V, exigea que Dubois n'accompagnât point son maître. « Je suis déshonoré, » dit Dubois au prince, « si vous ne me donnez une preuve éclatante de votre considération. » Et le prince asservi embrassa publiquement son favori avec effusion. Enfin le moment de ses grandeurs approchait. Louis XIV venait de descendre au tombeau, et la régence était dévolue au duc d'Orléans. Quand ce prince l'annonça à Madame: « Mon fils, » lui dit-elle, « je n'ai qu'une grâce à vous demander: c'est de ne jamais employer ce misérable, ce fripon d'abbé Dubois. Il sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt. » En même temps Mme de Hautefort s'exprimait ainsi sur son compte: « Quand il sortira une vérité de la bouche de cet abbé, je la ferai encadrer. » L'opinion publique était bien prononcée contre Dubois; il la connais-

sait bien ; mais n'en était point déconcerté. « Aujourd'hui que vous êtes tout-puissant, » dit-il à son maître, « laisserez-vous dans l'inaction un homme qui vous a élevé ? » Le 1^{er} janvier 1716, il fut nommé conseiller d'Etat d'Eglise. Albéroni, qui gouvernait en Espagne, sous le faible Philippe V, tramait des projets alarmants pour la France ; il importait d'avoir des alliés. Dubois se tourna vers l'Angleterre, et proposa de sonder secrètement cette puissance. Pendant toute la durée de son règne, George 1^{er} ne manqua pas d'aller, chaque année, visiter son cher pays de Hanovre. Dubois profita du passage de ce prince par la Hollande pour se trouver, comme fortuitement à la Haye où il s'aboucha avec son ami, lord Stanhope. Le 4 janvier 1717, il signait, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le traité de la triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande. L'année suivante, il retournait en Angleterre avec le même titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi, et il y signait, le 2 août 1718, le traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24 septembre suivant, il était nommé ministre et secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, et, en mars 1720, au siège de Cambrai, dont il fut sacré archevêque le 9 juin de la même année. Toutefois ce n'est pas sans peine qu'il obtint le titre d'archevêque ; le régent avait été inflexible à toutes les sollicitations dont il l'avait assailli. Dubois eut le talent de faire demander pour lui l'archevêché de Cambrai par un prince schismatique, par le roi d'Angleterre. En 1719, il avait été pourvu de l'abbaye de Bourgueil, au diocèse d'Angers ; peu après, il l'était de celle de Cercamp, au diocèse d'Amiens ; de celle de Bergue-Saint-Winox, au diocèse d'Ypres, et de celle de Saint-Bertin, au diocèse de Saint-Omer. Mais tout cela n'était pas assez pour lui : il ne voulait pas être inférieur en dignités à Richelieu et à Mazarin ; il lui fallait le chapeau, et il l'obtint au moyen de toutes sortes d'intrigues. Le Pape Innocent XIII le créa cardinal dans le consistoire du 16 juillet 1721, et le 15 octobre suivant il était nommé grand maître et surintendant général des courriers, postes et relais de France. Il lui manquait encore d'être premier ministre ; il fut déclaré en cette qualité le 22 août 1722. Il assista au sacre du roi le 25 octobre suivant, au rang des cardinaux qui y avaient été invités, fut reçu à l'académie française le 3 décembre suivant, membre honoraire de l'académie royale des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. Les prélats et autres députés à l'assemblée générale du clergé de France l'éluèrent, le 29 mai 1723, pour leur premier président, bien qu'il ne fût pas membre de l'assemblée. Le règne scandaleux de cet étrange favori ne fut pas long. Il mourut à Versailles, le 10 août 1723, dans sa soixante-septième année, et fut inhumé, le 19, en l'église de Saint-Honoré à Paris. Son épitaphe, après l'énumération de tous les titres et di-

gnités du défunt, se terminait par ces mots : *Solidiora et stabiliora bona, viator, mortuo precare*. Le 27 du même mois, le roi lui fit faire, en l'église de Paris, un service solennel, auquel le clergé et les cours supérieures assistèrent en corps : le clergé en avait célébré un le 21 précédent. Ses ennemis, et il en eut beaucoup, lui ont reproché tous les vices ; mais on ne saurait, sans injustice, lui refuser une grande activité et des talents politiques. Il offre plusieurs traits de ressemblance avec un autre parvenu, le cardinal Albéroni, qui gouvernait en maître absolu l'Espagne, pendant que le cardinal Dubois régnait à Paris. Toutefois quand celui-ci fut parvenu au comble de la puissance et des richesses, il était loin d'y avoir trouvé le bonheur. « Je voudrais, » disait-il alors à Fontenelle être, « dans un cinquième étage, avec une gouvernante, et cinq cents écus par an. » Tous ses contemporains s'accordent à dire qu'il ne parlait qu'avec des jurons. Un jour que, dans un de ses accès de fureur, il disait à l'un de ses secrétaires qu'il était mal servi, qu'il allait prendre cent commis de plus : « Monseigneur, » lui répondit le secrétaire, « que Votre Eminence prenne seulement un homme qui sera chargé de jurer en sa place, et elle aura du temps de reste. » Après la rupture de l'abcès qui allait le conduire au tombeau, on lui amena, pour le confesser, un Récollet qui eut avec lui quelques minutes d'entretien. Comme ce religieux voulait lui faire administrer le sacrement de l'extrême-onction : « Doucement, mon Père, » dit le moribond, « on fait plus de façons avec un cardinal. » Leduc de Saint-Simon, qui revient très-souvent sur le cardinal Dubois dans les derniers volumes de ses Mémoires, et qui partageait avec lui, mais à des titres différents, la confiance du duc d'Orléans, s'exprime en ces termes sur le cardinal : « Dubois était un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément, étant pris sur le fait. Malgré un bégayement factice, auquel il s'était accoutumé, pour se donner le temps de pénétrer les autres, sa conversation instructive, ornée, insinuante, l'aurait fait rechercher, si tout cela n'eût été obscurci par une fumée de fausseté qui lui sortait de tous les pores, et faisait que sa gaieté attristait. » Les jugements de Saint-Simon, toujours piquants, et tranchant dans le vif, ne sont pas à prendre au pied de la lettre ; ils sont, en général, passionnés, et empreints d'exagération. On a publié la *Vie privée du cardinal Dubois*, Londres, 1789, in 8°, 1 vol., et *Mémoires secrets et correspondance inédite du cardinal Dubois*, recueillis et mis en ordre par M. L. de Sevelinges, 3 vol. in-8°, Paris, 1814, chez Pillet. Voyez aussi Duclos. Les *Mémoires* du duc de Saint-Simon, quoique peu favorables à Dubois, font moins de tort à ce dernier que ses propres Mémoires, réimprimés dernièrement dans un format à bon marché. C'est

un des ouvrages à l'aide desquels les spéculateurs en librairie essayent de bâtir leur fortune sur les ruines de la moralité publique.

DUFOUR (VITAL), né à Bazas, en Guyonne, ville aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du département de la Gironde, prit l'habit de religieux dans l'ordre de Saint-François; et, après avoir été élevé aux premières charges de son ordre dans la Guyenne, il fut promu au cardinalat, en 1312, par le Pape Clément V.—Distingué par sa capacité et par sa vertu à la cour des Papes Clément V et Jean XXII, évêque d'Albano en 1310, il embrassa deux ans après le parti des Cordeliers, qui soutenaient que Jésus-Christ et les apôtres n'avaient rien possédé en propre. Le Pape Jean XXII, qui ne partageait pas cette opinion, imposa silence au prélat, qui mourut le 16 août 1327, à Avignon, où l'on voyait son tombeau dans l'église de son ordre. (*Voy. WADDING, Annalib. Minorum;—AUBERY, Hist. des cardinaux.*)

DUGNANI (ANTOINE), né à Milan, en 1748, évêque de Porto, fut fait cardinal par Pie VI en 1794. Il mourut en 1818.

DUPERRON (JACQUES-DAVY), né le 25 novembre 1556, était sorti des maisons du Perron, de Creteville et de Langueville, dans la basse Normandie. — Il suçait avec le lait les erreurs de Calvin, dont faisaient profession ses parents qui, pour n'être pas inquiétés, dans leur patrie, par les rigueurs qu'on y exerçait contre les calvinistes, se retirèrent à Genève, et s'établirent depuis dans les Etats de Berne, sur les confins de la Savoie. C'est dans le canton de Berne que Jacques Duperron vint au monde. Julien Davy, seigneur Duperron, son père, homme d'esprit et de savoir, lui apprit la langue latine et les mathématiques jusqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce temps, l'enfant apprit, sans le secours d'aucun maître, la langue grecque et la philosophie, commençant cette étude par la logique d'Aristote, d'où il passa à la lecture des poètes, dont il apprenait cent vers en une heure. Ensuite il s'adonna à la langue hébraïque, qu'il apprit encore seul : de sorte qu'il la lisait aisément sans points, et endonnait des leçons aux ministres de la religion prétendue réformée. Lorsque la paix fut faite en France avec les religionnaires, Duperron y revint avec ses parents. C'est alors que Philippe Desportes, abbé de Tiron, ayant eu occasion de le connaître, fut étonné de trouver tant d'instruction dans un si jeune âge. Il s'intéressa au sort du jeune Duperron, le jugea digne de son amitié, et le présenta au roi Henri III, qui le prit en estime et le fit son lecteur avec une pension de douze cents écus. L'estime du roi augmenta lorsque Duperron, ayant lu avec assiduité la *Somme* de saint Thomas, les saints Pères, et surtout saint Augustin, y trouva la condamnation des erreurs qu'il avait suivies, et les abjura. Ayant embrassé alors l'état ecclésiastique, et pourvu de plusieurs bénéfices, il donna des preuves de la souplesse et de la variété de ses talents, soit dans les con-

férences particulières, soit dans ses ouvrages, soit dans les controverses contre les calvinistes. Le roi le choisit pour prononcer l'oraison funèbre de Marie Stuart, sa belle-sœur, qui, après une captivité de dix-huit ans, venait, en 1587, de périr sur l'échafaud, victime de la jalousie d'Elisabeth. Duperron prononça également celle du poète Ronsard, ce qui fit dire à bien des gens qu'il avait alors plus de religion dans l'esprit que dans le cœur. On lui prête, heureusement sans preuve, une parole qui aurait été très-répréhensible. Il venait, dans un discours applaudi de tous les courtisans, de démontrer l'existence de Dieu avec une éloquence entraînant et par des arguments sans réplique. Le roi lui ayant adressé des félicitations, « Sire, » lui répondit-il, « si Votre Majesté me le permet, je démontrerai par des raisons aussi bonnes qu'il n'y a pas de Dieu. » Il est probable que ce qui donna lieu à cette invention, c'est la forfanterie qui était naturelle à Duperron. Après la mort du duc de Joyeuse, son protecteur, en 1587, il écrivit le poème que nous avons encore parmi ses Œuvres, *l'Ombre de l'amiral Joyeuse*. En 1589, quand Henri III eut péri à Saint-Cloud par le fer de J. Clément, Duperron perdit sa place de lecteur. Il s'abrita alors sous la protection du cardinal de Bourbon, dont il devint le commensal. N'ayant pu parvenir à assurer le trône à son nouveau protecteur, il se tourna vers Henri IV, dont il gagna les bonnes grâces, et obtint l'évêché d'Evreux. Cependant il manifestait son zèle par d'éclatantes conversions. Il convainquit si bien par ses solides raisonnements plusieurs illustres calvinistes, qu'ils renoncèrent à leurs erreurs. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, le même auquel nous renvoyons souvent dans cet ouvrage, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans la lettre placée en tête de la première édition de son abrégé des *Annales* de Baronius, qu'il dédia au cardinal Duperron. Cette conversion, opérée par ses soins, ne fut pas la seule : celle du roi Henri le Grand est aussi son ouvrage. Il employa tout son ascendant sur l'esprit de ce prince pour le déterminer à rendre la tranquillité à son royaume en rentrant dans le sein de l'Eglise catholique. Après plusieurs heures employées à l'instruire secrètement, ses efforts furent couronnés de succès, et il jouit de son triomphe en accompagnant le roi, lorsqu'il se rendit à l'église pour prononcer son abjuration solennelle. Ce monarque l'envoya ensuite à Rome pour solliciter la levée de l'interdit lancé sur la France; cette négociation déjà entamée n'avancait pas : Duperron, de concert avec d'Ossat, depuis cardinal, la terminèrent heureusement. On leur reprocha toutefois de s'être soumis, pour arriver à la conclusion, à des conditions humiliantes. Quoi qu'il en soit, le roi approuva la conduite des négociateurs, et en témoigna sa vive satisfaction à Duperron en l'embrassant avec effusion. Il est juste d'ajouter que Duperron, dans cette affaire, ne se trouvait qu'en seconde ligne; le prin-

mérite du succès revient à d'Ossat qui lui était bien supérieur en tous points. Duperron fut sacré évêque d'Evreux à Rome, le 27 décembre 1595, par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, et il prit possession de son siège le 8 juillet 1596. Ce diocèse souffrait de l'absence de son pasteur; le calvinisme y levait la tête. Duperron vint raffermir la foi des fidèles, et les édifier par ses éloquentes prédications. Les calvinistes se vengeaient de ses succès par des épigrammes auxquelles se prêtait la versatilité du prélat.

Le livre de Duplessis-Mornay sur l'Eucharistie lui étant tombé sous la main, il y fit remarquer un grand nombre d'erreurs; et, dans la conférence de Fontainebleau, il remporta une victoire éclatante sur ce célèbre adversaire. Henri IV, qui était absent, dit à Sully : « Eh bien, que vous en semble de votre Pape ? » faisant allusion à Duplessis-Mornay. « Il me semble, » répondit Sully, « que Mornay est bien plus Pape que vous ne pensez; ne voyez-vous pas qu'il donne le chapeau rouge à M. d'Evreux ? » Toutefois Duperron, au lieu du chapeau qu'il attendait, ne reçut cette fois, du Souverain Pontife, qu'un bref de félicitation. Il ne fut pas aussi heureux dans sa lutte avec d'Aubigné. Il n'était pas dans ses moments d'inspiration; il resta court, ne put répondre aux objections de son adversaire, et demanda du temps pour réfléchir. En 1604, il obtint le chapeau, objet de tous ses vœux, et, l'année suivante, assista au conclave, où fut élu Paul V. Dans la capitale du monde chrétien, on admira la facilité, la souplesse de ses talents; il fut la lumière des congrégations de *Auxiliis*, que le nouveau Pontife avait continuées. Lorsqu'il fut revenu en France, il entreprit, à la sollicitation du roi Henri IV, la réponse au roi de la Grande-Bretagne, Jacques I^{er}. Henri le Grand l'envoya encore à Rome avec le cardinal de Joyeuse, pour terminer les différends qui existaient entre les Vénitiens et Paul V; ces différends furent bientôt aplanis. Ce Pontife était tellement séduit par la diction limpide et persuasive de Duperron, qu'il disait souvent : *Prions Dieu qu'il inspire le cardinal Duperron; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra*. Transféré à l'archevêché de Reims, Duperron, après avoir visité son nouveau diocèse, revint à la cour, où il exerçait les fonctions de grand aumônier. Il prit la défense du livre de Bellarmin *Sur la puissance du Pape*, contre l'arrêt du parlement, qui l'avait condamné comme attentatoire à la souveraineté temporelle. Après la mort de Henri IV, en 1610, il assembla aussi à Paris les évêques ses suffragants, et y condamna le livre de Richer, syndic de Sorbonne, touchant la puissance ecclésiastique et politique. Aux états généraux de 1614, il s'opposa à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers état, formulaire énonçant qu'il n'est point de puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle et temporelle, qui ait droit sur le royaume de France, et qui puisse délier les sujets de la

fidélité et de l'obéissance. Les deux autres ordres s'étant rangés à l'avis de Duperron, rien ne fut statué sur cette question délicate. Retiré à la campagne, il s'y occupait de ses ouvrages, lorsque attaqué d'une rétention d'urine, il revint à Paris, où, après quelques jours de souffrances, il fut enlevé le 5 septembre 1618, à l'âge de 63 ans.

Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité de la rhétorique française*; cet ouvrage de sa jeunesse fut imprimé en 1637, à la suite du *Tableau de l'éloquence française*, par le P. Charles de SAINT-PAUL; II. *Réponse au roi de la Grande-Bretagne*; III. *Traité de l'Eucharistie contre Duplessis-Mornay*; IV. *Réfutation de l'écrit de Daniel Tilenus*, contre un *Discours touchant les traditions apostoliques*; Evreux, 1602, in-12, seconde édition; V. *Ambassades et négociations du cardinal Duperron*, recueillies par César de Ligny, son secrétaire; elles ont été imprimées à Paris, 1623, in-folio; VI. *Oraison funèbre de Ronsard*, imprimée en tête des œuvres de Ronsard; VII. *Partie du 1^{er} et du 14^{ème} livre de l'Enéide, traduite en français*; VIII. *Deux odes d'Horace, traduites en vers; des Hymnes; l'Ombre de l'amiral de Joyeuse*; IX. Il a eu part au recueil intitulé : *Les épîtres d'Ovide traduites en prose française*, par DUPERRON, DES PORTES, DE LA BROUSSE, DE LINGENDES, HÉDELIN et COLLETET; Paris, 1616, 1618 et 1621, in-8^o.

Toutes ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. in-fol.; Paris, 1622. Ils sont précédés de sa Vie. Christophe du Puy, prieur de la Chartreuse de Rome, a aussi recueilli les pensées diverses, traits d'érudition et d'histoire, etc., de Duperron, sous le titre de *Perroniana*. Isaac Vossius a fait imprimer ce recueil à la Haye, 1666. L'édition de Daillé, Rouen, 1669, in-12 (mais qui porte le nom de Cologne), est beaucoup plus correcte. Voy. D'OSSAT, lib. 1, ep. 26 et 28; lib. II, ep. 41 et 43;—FULLIGATI, *Vie du cardinal Bellarmin*, ch. 11; DE THOU, *Hist.*;—SPONDE, *Annales*; MÉNAGE, *Anti-Baillet*, t. I;—BAILLET, *Vie de Richer*, l. II, c. 11.)

Voici quelques fragments de son éloge par le P. Alby (1644) :

« ... Depuis qu'il commença à entrer dans l'âge où les linéaments et les mouvements du corps et de l'esprit commencent à se former, on reconnut en lui les premiers rayons de cette grâce et de cet agrément qu'on y a vu reluire depuis; car on ne peut dire de quelle beauté du corps et de l'esprit il était doué. Et comme ceux qui le voyaient s'en promettaient quelque chose de grand et surpassant la portée ordinaire des hommes; aussi toutes ses actions et les premières occupations de ses jeunes ans allaient beaucoup au delà de ce que son âge en devait faire espérer.

« ... Il n'était à désirer en lui que le changement de la fausse religion dont il faisait profession au su d'un chacun, sur laquelle il prit tous les éclaircissements nécessaires depuis qu'il se fut appliqué, par un instinct particulier de Dieu, à l'étude de la théologie

scolastique, et particulièrement de la Somme de saint Thomas : ce qui l'engagea comme insensiblement à lire les Pères et particulièrement saint Augustin, où cet esprit subtil et pénétrant, et qui avait une grande sympathie pour ce regard avec celui de cet excellent auteur, ne fut pas longtemps appliqué qu'il n'y découvrit bientôt la vérité de l'erreur dont il avait été déçu. Voire il se rendit dès lors si savant aux controverses de la religion et si aguerri dans les combats d'esprit qu'il entreprit et qu'il soutint en diverses conférences, qu'il ne se peut dire combien de personnes de mérite et de qualité s'en trouvèrent éclaircies et retirées de l'erreur ; combien l'insolence des hérétiques, et nommément des ministres, à qui il fit sentir en plusieurs rencontres la force et la vigueur de son bras, s'en trouva rabattue, quel avantage de gloire en revint à l'Eglise pour de si nobles et éclatantes victoires, et quel surcroît de nom et de réputation à ce nouveau David et à ce brave combattant.

« Sur ces entrefaites étant arrivée la mort de Ronsard, le père, l'ornement et la gloire de la poésie française, et le grand ennemi des nouvelles erreurs ; et tous les hommes les plus savants d'alors s'étant résolus de rendre à sa mémoire quelque partie de l'honneur qu'il avait mérité, le sieur Duperron qui n'avait alors autre titre que de lecteur de la chambre du roi, fut prié d'un commun accord de lui faire une oraison funèbre ; en laquelle, comme il rendit à celui qui avait rempli toute l'Europe de son nom, les plus dignes et les plus précieux devoirs que son esprit et sa langue lui pouvaient consacrer ; aussi remporta-t-il de cette action des applaudissements si éclatants, que de longtemps plus digne, ni plus favorable audience, ni tant de louanges ne furent données à homme qui ait fait rien de pareil.

« Il eut depuis souventes fois l'honneur d'être ouï du roi, dont l'humeur portée aux choses de la religion ne lui pouvant donner de trêve à dresser des congrégations, l'avait fait entrer avec quelques autres rares esprits du temps dans celles du bois de Vie-Saine, qu'on appelait des Hiéronymites, où chacun d'eux faisant certains discours spirituels ou théologiques à leur tour, il mérita souvent pour les rares pièces d'éloquence et de doctrine qu'il y débita, d'avoir pour organe de ses louanges la propre bouche de son prince.

« La ville de Chartres étant prise, où il avait suivi le conseil, ayant eu un artère piqué par une saignée qui lui fut faite, la gangrène se mit à son bras avec telle violence, qu'on n'en put jamais arrêter le cours, jusqu'à ce qu'elle lui eût monté tout auprès de l'épaule, en sorte que les ferrements furent apportés pour le lui couper ; et eût-on passé outre, si par une spéciale grâce de Dieu il ne se fût trouvé en état de guérison, à l'heure qu'on en désespérait le plus, et la violence du mal ne se fût arrêtée, lorsqu'on pensait n'y avoir plus de remède.

« Etant ainsi délivré de cette maladie, et se trouvant au siège de Rouen, où le conseil et monseigneur le cardinal de Bourbon avaient été mandés, il eut là premièrement l'honneur d'approcher de celui pour le salut duquel Dieu l'avait fait naître, et des mains, et de la faveur de qui il voulait qu'il reçût tout son bien et tout son bonheur. Car encore que ce prince eût quelque répugnance en son cœur, ou pour mieux dire quelque crainte de rencontrer ce personnage qui avait la réputation d'avoir vaincu et réduit tant d'hommes savants : toutefois comme la courtoisie surmontait en lui toutes choses, quand il l'eut vu, il ne se peut dire quel accueil, et quelles caresses il lui fit, et comme aussitôt il se montra désireux de l'entretenir jusqu'à passer avec lui les nuits entières pour son instruction. A laquelle ne servit pas peu la célèbre conférence qu'il eut à Mantes (où la cour, le siège de Rouen étant levé, faisait son séjour principal) avec quatorze ministres, envoyés au roi par ceux de la religion prétendue réformée avec leurs députés de toutes les provinces du royaume ; sur lesquels il gagna de si grands avantages, que tout le parti en reçut une extrême confusion ; et outre que l'un des combattants y demeura pour prix de la victoire, des personnes de grande qualité y renoncèrent à l'erreur qu'ils avaient vu si mal détendue, sans plusieurs autres qui en furent ébranlés, et depuis instruits, et ramenés par lui à la foi de l'Eglise.

« De là il arriva encore que l'un des principaux, et plus particuliers serviteurs du roi, qui s'était trouvé à la dispute, ayant reconnu l'avantage que notre cause en avait reçu, tout persuadé qu'il fût que l'on pouvait faire son salut parmi nous, dont il avait auparavant douté, ne manqua point d'exprimer ce sentiment dans l'esprit du roi, de telle façon qu'il résolut par son avis, d'assembler quelques-uns des principaux prélats de son royaume, et particulièrement d'y appeler celui dont nous faisons mention : lequel étant de condition laïque, celui-là même proposa au roi de lui faire avoir un évêché afin qu'il y pût avoir rang ; et pour ce lui fut donné celui d'Evreux. Et ensuite se trouvant avec les autres prélats à Saint-Denis, où le roi les avait assemblés pour y résoudre une affaire de telle importance, il éclaircit si nettement l'esprit du roi des points qui l'avaient empêché si longtemps d'embrasser la foi de ses pères, qu'il prit la résolution de quitter l'erreur, en laquelle il avait été nourri : dont la joie en fut si générale et si commune, qu'il n'y avait celui de quelque condition et qualité qu'il fût, au moins des Catholiques, qui n'estimât voir en ce jour la naissance du repos et du salut public.

« Et il arriva que comme il fallut aller en faire la solennité avec toutes les marques de grandeur et de dignité qui accompagnent nos rois lorsqu'il se fait quelque action pareille, notre nouveau prélat étant au côté de Sa Majesté, lui dit, en mettant le premier pas dedans l'église toute résonnante de tau-

bours, de trompettes et de clairons, et toute éclatante de la pompe et de la magnificence du lieu et de la noblesse parée, et habillée, comme la dignité d'une telle journée le requérait : *Quand Alexandre (Sire) eut défait Darius, et qu'entrant dans son camp, il vit ses tentes magnifiques, ses meubles somptueux et tout le glorieux appareil des rois de Perse, cela, dit-il, c'est régner.* Ce que le roi entendait montra de l'agrée, et de s'en sentir vivement touché.

« Il semblait ne pouvoir rien manquer à la gloire de cette action, sinon que comme il avait si dignement travaillé à ramener le roi dans le giron de l'Eglise, il eût aussi l'honneur de l'y faire recevoir par celui qui en est le chef : à quoi un grand seigneur de la cour, et un grand cardinal ayant été employés comme par ambassade extraordinaire, n'avaient pas eu le bonheur de réussir. Il fut donc envoyé vers Sa Sainteté, et reçu par tous les chemins avec toutes sortes d'honneur et de bons traitements : la renommée de ses actions allait toujours devant lui, comme pour lui préparer les logis partout où il avait à passer.

« Dès qu'il fut arrivé à Rome, le Pape dûment informé de ses louables conditions, aussi bien que de ses actions plus recommandables, le voulut voir. Et, dès la première fois qu'il eut l'honneur de lui parler, et après qu'il lui eut représenté avec une parole pleine de force et d'efficace, le déplorable état où la France, et particulièrement l'Eglise avait été depuis cinq ans entiers, les misères qui y étaient venues, et celles qui étaient pour y arriver encore, si sa bonté et sa providence paternelle n'y apportait le remède requis : au lieu que les autres qui y avaient été envoyés, ou ne l'avaient point vu, ou l'avaient laissé arrêté dans sa résolution ; il lui amollit le cœur, et l'attendrit de telle sorte qu'il lui fit sortir les larmes des yeux ; et enfin après plusieurs vues, et plusieurs remontrances, nonobstant les contestations opiniâtres de ceux qui étaient ennemis du parti de France, il obtint ce qu'il en désirait, et vainquit la passion par la raison.

« ... Le Pape ne manqua point de lui faire entendre le désir qu'il avait que le roi voulût lui donner sa nomination pendant qu'il était à Rome. Mais lui, qui voulait achever cette action avec toutes les circonstances qui y étaient requises, désire de revenir en France en la même condition, en laquelle il en était parti. Seulement y fut-il sacré par les mains du cardinal de Joyeuse, où Sa Sainteté lui fit l'honneur de lui donner l'anneau épiscopal qu'il porta toujours depuis, comme un gage de l'affection de ce grand Pontife.

« Il ne se peut croire avec quelles caresses il fut reçu partout à son retour, et particulièrement du roi, et les témoignages qu'il lui rendit d'être satisfait de sa légation. Toute la France lui riait, et s'évertuait à lui rendre de nouveaux honneurs : mais lui ne travaillait qu'à avancer ceux de Dieu et de la religion. Ainsi peu de temps après, s'étant

présenté l'occasion de la conversion de plusieurs personnes de mérite et de qualité considérable, il y vaqua de toutes les forces de son esprit, et nonobstant les contestations de ceux du parti contraire, les acquit à l'Eglise. Voire, pour rendre son triomphe plus entier, se résolut de monter en chaire, où il prêcha les principaux points controversés de la religion, et où assista par plusieurs jours le roi et toute la cour, avec une telle affluence de toutes autres sortes de personnes, qu'il fallait aller ou envoyer dès huit heures du soir du jour précédent pour y retenir place. Et il ne rendit pas de moindres combats de la plume que de la langue contre les partisans de la nouvelle erreur, qui avaient violemment attaqué par leurs écrits l'Eglise romaine et l'Eucharistie, auxquels il répondit par des livres remplis d'une rare et incomparable érudition : qui furent suivis de quelques nouveaux combats qu'il entreprit de vive voix, en de très-importantes occasions auxquels il acquit des avantages nonpareils à l'Eglise. Entre lesquels fut la célèbre conférence tenue à Fontainebleau sur le plus éclatant théâtre du monde, et éclairée de la présence du roi, des princes, officiers de la couronne, conseillers d'Etat et autres seigneurs de marque, où il rendit des essais prodigieux de suffisance, d'esprit et de mémoire, et où il vengea l'honneur et les vérités persécutées de l'Eglise romaine, par la honte et par la confusion de ses ennemis.

« La conférence de Fontainebleau achevée, le roi lui donna l'état de grand aumônier et l'archevêché de Sens quand il viendrait à vaquer ; et, sans s'arrêter là, lui obtint du Pape le chapeau de cardinal. De quoi les nouvelles étaient arrivées, et le courrier lui ayant été envoyé en sa maison par Sa Majesté, avec des lettres qu'elle lui écrivait, il les reçut et les lut, dînant avec un de ses amis qui l'était venu voir, sans en faire davantage de démonstration et sans que personne en pût rien apercevoir, jusqu'à ce qu'il vint trouver le roi peu de jours après, pour recevoir le bonnet de ses mains, commençant d'exprimer par les remerciements, les nobles sentiments de son âme.

« ... Son retour en France fut bientôt suivi de la mort du roi Henri le Grand, prince non jamais assez chéri ni assez regretté, et dont la perte lui fut aussi sensible, qu'elle le devait être à un serviteur si fidèle et si affectionné, et tant obligé à la faveur d'un si digne et si bon maître. Si ne se laissa-t-il point vaincre à la douleur ; mais plutôt il redoubla les forces de son courage et de son esprit pour s'opposer aux désordres et aux malheurs, où la perte de ce grand prince semblait devoir attirer cet Etat. Et il n'eut pas les yeux moins ouverts à la conservation de l'autorité du Saint-Siège, qui fut pour lors àprement choquée par certains docteurs de Paris, tant aux disputes publiques, que par les livres imprimés sous un spécieux prétexte qu'elle était au préjudice de celle des rois, et contre la dignité et la

sévérité de leurs Etats et de leurs personnes : en quoi ils furent appuyés, par quelques mauvais esprits imbus de l'opinion du temps, tant de l'ordre des ecclésiastiques que des autres, auxquels il s'opposa avec telle force de courage, de doctrine et d'esprit, tantôt aux disputes publiques ; tantôt recourant à l'autorité de ceux qui avaient l'administration en main, qu'il arrêta pour un temps la violence du mal, jusqu'à ce qu'en voyant la durée et l'opiniâtreté, et les inconvenients qui étaient pour en avenir, il eut recours à l'assemblée d'un concile provincial qu'il fit tenir à la vue, et contre le gré des ennemis du Saint-Siège et par lequel, comme par un remède de feu, il brûla tellement les racines du mal, qu'il n'en demeura que de la noirceur sur le front des auteurs.

« ... La dernière action célèbre avec laquelle il termina et couronna sa vie glorieuse, fut celle de l'assemblée de Rouen, en laquelle il fut appelé par le roi et messieurs de son conseil ; où il ne se peut dire combien il témoigna d'être grand maître à mener et à conduire les esprits, et où, à l'imitation du cygne, dont la voix se rend plus douce, plus il est proche de sa fin, il rendit la sienne si résonnante et si puissante aux harangues qu'il prononça à l'entrée et à l'issue des états, qu'il ne fut pas jusqu'à ceux avec qui il avait eu plus de débats par le passé, qui n'en fussent charmés et qui ne confessassent que jamais tant de science, tant d'éloquence, tant d'esprit et tant de jugement ne se rencontrèrent en une même personne, jusqu'à dire que c'était l'ornement et la merveille du siècle, le parangon et l'exemplaire de toutes sortes de rares et excellentes perfections.

« De Rouen il revint en une sienne maison de plaisance, qu'il avait choisie comme le dernier séjour et la retraite finale de ses muses et de sa vieillesse : où il acheva cet ouvrage admirable de la réponse au roi de la Grande-Bretagne, et travailla à d'autres compositions et à l'impression de ses œuvres immortelles le reste de l'hiver et une grande partie de l'été suivant, avec tant de contention de corps et d'esprit, qu'il lui en vint une cruelle suppression d'urine qui arrêta le cours de ses travaux et de sa vie. Etant allé à Paris pour s'y faire traiter, et pour y consulter de son mal avec les médecins, ils en firent un très-mauvais jugement, encore qu'ils ne lui en montrassent rien. Mais lui, comme averti de plus haut, jugea qu'il fallait recourir aux remèdes souverains qui sont ceux du salut. Dont se remettant du tout sur eux pour ce qui était de sa vie, sans s'en soucier autrement que pour n'être point vu défaillir à lui-même, ni résister à leurs conseils ; il se convertit entièrement au soin des choses de l'autre vie, oubliant tellement tout ce qui était de celle-ci, et celles-là même qu'il avait eues en plus grande affection, qu'il ne lui arriva pas d'en tenir le moindre propos ; et non pas même de ses écrits, pour lesquels il avait tant de

fois méprisé sa vie, son repos et sa santé.

« Il voulut, dès le troisième jour, se munir du remède des remèdes, qu'il prit presque tous les jours de sa maladie, toujours tiré du lit à terre. En quoi il sembla que la providence de Dieu, voulant que celui qui avait eu tant de soin et tant de passion à inspirer, et à faire embrasser aux autres la créance de ce divin mystère, pour lequel il avait fait des volumes entiers, ait été récompensé dès cette vie de la plus digne récompense qui s'y en pouvait recevoir, qui est d'une foi et d'une dévotion non commune à l'endroit de ce mystère, et qui lui servit comme d'échelle et de degré pour monter à la demeure bienheureuse des cieux.

« Sa maladie dura par l'espace de quatorze jours entiers, sans que l'opiniâtreté du mal se pût jamais vaincre, quelques remèdes violents et puissants qu'on y apportât, et qui furent tels que peut-être n'en fut-il jamais appliqué davantage, ni avec plus d'ordre et de diligence pour aucun mal pareil, chacun s'évertuant à contribuer en ce qui était de son pouvoir pour sauver une si précieuse vie. Il passa tout le reste du temps en exercices de piété, ou en devis familiers avec ses plus particuliers amis, avec la même douceur d'esprit et de mœurs qu'on lui avait toujours vue, sans montrer d'être touché d'aucun regret de la mort, qu'il regardait venir à lui sans s'étonner, disant seulement quelquefois : « Oh que c'est peu de chose que la vie de l'homme et les honneurs, et vanités du monde ! » Comme quelqu'un le voulant consoler, lui eut dit aux premiers jours de son mal qu'on espérait qu'il recevrait bientôt sa guérison, il lui répondit : Je ne sais si je la désire. Lorsqu'on lui appliquait quelque remède violent, il avait ordinairement en la bouche ces paroles : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas*, et usait aussi souvent de celles-ci de saint Augustin : *Ignosce quod meum est, agnosce quod tuum est*. Pardonne ce qui est mien, et reconnais ce qui est tien.

« Comme il eut reçu une visite de la part du roi pour lui témoigner le regret qu'il avait en sa perte, lors ce grand esprit, qui ne pouvait cesser de s'élever par-dessus lui-même, et montrer partout quel il était, ayant déjà la langue toute bégayante et empêchée à cause du manquement de la nature qui commençait à défaillir en lui, s'éleva comme un aigle qui fait sa pointe dans le ciel pour revenir puis après fondre en la terre, en un discours si haut et avec des paroles si graves et si pressantes touchant ce qui était de la grandeur des monarchies, et des moyens par lesquels elles se formaient et se maintenaient ; et que les principaux moyens en étaient le soin, et le service dû à celui qui les élève et les abaisse comme il lui plait, et qui tient les cœurs des rois en sa main ; qu'il n'y eut celui des assistants qui n'en tombât en admiration, et qui ne dît que c'était vraiment lors que le

génie de la France rendait ses derniers oracles.

« ... Ainsi prit fin la vie de celui qui, ayant rempli le monde de l'estime de son nom, a comblé l'Eglise, et particulièrement la France, de la douleur de sa perte. Autant regretté par ses amis qu'il avait toujours été redouté par ses ennemis. Il mourut le troisième jour de l'année 1618, de son âge la 63^e, à Paris, d'où son corps fut porté à son église de Sens, où il est enterré. »

*OMBEAU DU CARDINAL DUPERRON.

HC. FR. L. M. ÆTN. PP.

Jacet hic quod claudi potuit Jacobi Davy Peronii, qui S. R. E. TT. S. Agnetis in agone presbyter, card. annos quaterdenos archiepiscopus Senonum, Galliarum, et Germaniæ primas, magnus Franciæ eleemosinarius duodenos, inter homines mortales ternos et sexagenos mortalis homo vixit, mortalis esse desiit Non. Sept. an. Christi M. DC. XVIII. At vivet posthac, æternumque apud omnes gentes, atque nationes gloria immortalis, quem ex hæresi toties reportatæ victoriæ, acta in Italia, Franciaque constituendis, ac conformandis Ecclesiæ nutantis rebus felicia justa, et præclara: libri denique quos plurimos atque divinissimos, incomparabilis ingenii clarissima monumenta reliquit, ei meritissimo pepererunt.

DUPONT (JACQUES-MARIE-ANTOINE-CÉLESTIN).

Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont naquit le 22 février 1792, à Iglésias, ville épiscopale de Sardaigne (*villa di chiesa*). Il est le fils unique de M. Benoit Dupont, commissaire de marine de première classe, et de Mme Thérèse Siga, femme du plus haut mérite sous le rapport de l'intelligence, et douée en même temps des qualités les plus excellentes du cœur.

Excellents Chrétiens, tendres parents, lorsque leur fils eut atteint sa dix-septième année, ils l'envoyèrent en Italie, dans un collège tenu par les Pères Doctrinaires. Le jeune Célestin se distinguait déjà par son application, son aptitude, sa piété et ses progrès dans la science. Il fit donc et il termina ses études classiques avec des succès remarquables. Bien qu'il n'eût encore que dix-sept ans, il fut nommé membre de l'Académie des Arcades; c'était, à cet âge, une faveur inouïe.

Il se livra dès lors avec ardeur aux travaux académiques, et composa des poésies italiennes et latines dont il eût pu former deux volumes. Mais quelques pièces seulement furent imprimées dans le temps; elles nous donnent lieu de regretter la suppression des autres.

La vocation de Célestin n'était pas chose douteuse. Depuis son enfance il avait prononcé ce mot des prédestinés: « Je veux être prêtre. » Sa ferveur dans la prière, sa compassion naïve pour les pauvres, son goût décidé pour les cérémonies et les lectures religieuses, sa vie tout entière était

déjà comme une préparation douce à de sublimes fonctions. *A puero episcopus*, dit saint Jérôme.

Il entra donc au séminaire de Nice, où il fit quatre années de théologie. Comme il n'avait pas encore l'âge requis pour recevoir les ordres sacrés, guidé par la haute idée qu'il s'était faite du clergé français, il vint passer une année au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon.

M. Dupont fut ordonné sous-diacre le 6 janvier 1813, et diacre le 2 juillet suivant, et ce fut à Nice qu'il reçut, le 24 septembre 1814, la consécration épiscopale. M. Colonna d'Istria, ami de son père, se l'attacha en qualité de secrétaire intime. M. de la Fare, archevêque de Sens, le fit chanoine de sa métropole en 1821, et son vicaire général en 1822. Ce fut dans cette même année qu'il fut aussi nommé membre honoraire du chapitre royal de Saint-Denis. De 1817 à 1821, M. Dupont avait été attaché aux paroisses de l'Assomption et de Saint-Louis d'Antin, en qualité de prêtre administrateur.

Le cardinal de la Fare se rendit un peu plus tard à Rome pour assister au conclave où fut élu Léon XII, et il choisit en cette circonstance l'abbé Dupont pour son premier conclaviste. La manière dont il s'acquitta de sa charge détermina Louis XVIII à demander pour lui au Saint-Père un titre d'évêché *in partibus*. M. l'abbé Dupont fut nommé évêque de Samosate le 2 décembre 1823, et sacré à Paris le 29 juin suivant par le cardinal de la Fare, assisté des évêques d'Autun et de Saint-Brieuc. Après son sacre, il continua à résider à Sens, et il administra le diocèse avec une sagesse et une prudence consommées.

Mgr l'évêque de Samosate était prédicateur du roi, et il mérita en cette qualité les témoignages les plus flatteurs de satisfaction de la part des princes. Le 9 mai 1830, il fut nommé à l'évêché de Saint-Dié. Mais il ne put obtenir ses lettres, par suite de la révolution de 1830, qu'en juillet 1831. Nous ne dirons pas ici tout le bien que Mgr Dupont fit dans son diocèse. Il avait à réparer bien des ruines de tous genres.

Que dirai-je encore? Il parcourut en totalité son vaste diocèse; il pénétrait dans les localités les plus petites et les plus inaccessibles, partout où se trouvait une annexe ou une chapelle. Dès cinq heures du matin commençait l'exercice de ses fonctions pastorales. On le vit le même jour administrer, à huit heures du soir, la confirmation dans une paroisse où il arrivait, après avoir visité plusieurs églises durant la journée; voyageant à pied dans des chemins horribles, et quelquefois par une pluie battante et durant plusieurs heures. Partout il faisait une allocution de circonstance, interrogeait les enfants sur le catéchisme, examinait la sacristie, l'église et les registres avec le plus grand soin et dans les plus minutieux détails.

Cette activité que j'appellerai du dehors, ne préjudiciait point au zèle qu'il était capable de déployer d'ailleurs.

Il établit des conférences ecclésiastiques; il donne des statuts au diocèse, et veille infatigablement à l'observation de la stricte discipline. Il avait trouvé le palais archiepiscopal dans le plus triste état; il obtient des sommes considérables, et en quatre ans et demi le palais est restauré, si bien qu'il ne laissa rien à faire sous ce rapport à son successeur. Il obtient aussi plus de soixante mille francs pour la construction de deux ailes au grand séminaire. La cathédrale par ses soins est également réparée et embellie; ainsi de l'orgue qui reprend sa place d'origine, la seule qui lui convienne; ainsi des vitraux et des sacristies. Il fait disparaître, en abaissant le sol, un grand nombre de degrés qui partageaient l'église d'une manière incommode et désagréable; il construit de magnifiques chapelles latérales, pave de marbre le sanctuaire, et multiplie en mille moyens, par l'usage intelligent et discret qu'il en sait faire, les fortes sommes qu'il a pu obtenir du gouvernement.

Dès que les circonstances le permirent, Mgr Dupont fonda des retraites ecclésiastiques, et il s'occupait de l'établissement d'une caisse de secours pour les prêtres vieux et infirmes, lorsque la Providence l'appela au gouvernement d'un autre diocèse.

Durant son séjour à Saint-Dié, sa santé s'était considérablement altérée; l'étendue de ses travaux, ses veilles continuelles et la nature du climat qui lui était contraire, augmentaient de jour en jour ses souffrances. Au commencement de 1839, il éprouva tout à coup l'accident le plus terrible. Son secrétaire intime l'avait quitté depuis quelques instants; quelle surprise et quelle douleur à son retour! Mgr l'évêque était aveugle.

Malgré bien des soins et des traitements, son état ne subit par la suite que de légères améliorations; et il était à peine en état de se conduire seul, lorsqu'il reçut le 1^{er} mai sa nomination à l'archevêché d'Avignon.

Il accepta, dans l'espoir qu'un climat plus doux pourrait rétablir sa pauvre santé; et certes, si ce fut une douleur pour lui d'abandonner un troupeau bien-aimé, les regrets de son clergé ne lui faillirent pas non plus, et il fut longtemps pleuré de ses ouailles.

En attendant l'arrivée de ses bulles, Mgr Dupont partit pour Paris; il se mit héroïquement entre les mains des médecins et des oculistes, et se soumit de même aux traitements les plus douloureux. Comme cette goutte sereine n'était pas complète, on parvint à en atténuer les effets: la vue se fortifia, et aujourd'hui, sans être positivement guéri, Mgr l'archevêque d'Avignon lit et écrit à peu près comme avant sa maladie.

Hélas! l'Esprit-Saint nous a dit que Dieu visite ses élus par les tentations et les peines. ▲ ces afflictions dont j'ai parlé, il faut en

ajouter d'autres. Souvent Mgr l'archevêque se trouve arrêté dans le cours de son ministère par des infirmités de plus d'une sorte, étant sujet à de fortes douleurs rhumatismales et à des atteintes de gravelle; son courage et sa résignation sont quelque chose de merveilleux qui fait honte à nos sottises délicatesses.

C'est le mercredi 30 septembre 1835 qu'il entra dans Avignon, et fort tard, comme il avait fait à Saint-Dié, pour prévenir tout cérémonial de réception.

Le samedi 3 octobre, il fut conduit solennellement à l'église de Notre-Dame des Doms. Le samedi étant le jour consacré à la sainte Vierge, il l'avait choisi à dessein.

Toutes les autorités civiles et militaires étaient présentes; la foule du peuple se portait sur son passage; l'enthousiasme éclatait énergiquement sur ces physionomies méridionales, et de toutes parts les anciens s'écriaient dans leur patois: *Comme il est beau!*

Mgr Dupont monta en chaire: il fit une allocution pleine de tact et d'à-propos, si bien que, malgré la divergence des opinions et l'effervescence des partis, les applaudissements furent unanimes.

Mgr Dupont ne se contentait pas du titre honorable de prédicateur du roi pour se faire entendre seulement à la cour; mais il prêchait dans les églises de la capitale, et on cite entre autres le carême qu'il donna aux Quinze-Vingt, en 1829. Pendant son épiscopat à Saint-Dié, il eut occasion de parcourir le diocèse de Nancy, à l'époque où Mgr de Forhin-Janson, de sainte et apostolique mémoire, était éloigné par l'opposition la plus aveugle et la plus injuste. Mgr Dupont distribua le sacrement de confirmation dans un grand nombre de paroisses, et se concilia partout dans le pays l'estime et la vénération.

Parmi les qualités de S. E. Mgr Dupont, celle qui domine, c'est la prudence; son administration est à la fois paternelle et ferme. Sa vertu par excellence, c'est la charité; donner est un besoin, une passion pour lui; les pauvres sont ses enfants privilégiés, et sa bienfaisance est inépuisable.

Le vénérable cardinal a fait choix des hommes les plus éminents pour son conseil; et pour former les jeunes prêtres à l'éloquence sacrée, il a coutume de les inviter tour à tour, à prêcher devant lui, dans sa cathédrale. S'il aime à se montrer affable, poli, et s'il est distingué par la noblesse de ses manières, il ne tient pas moins à la sévère observation des cérémonies religieuses.

S. E. Mgr Dupont a publié, en 3 vol. in-8^o ses œuvres pastorales qui renferment les principaux actes de son administration épiscopale. Nous croyons que les premiers pasteurs comme les simples curés peuvent y puiser les instructions les plus utiles.

Une de ses premières pensées fut la restauration de la basilique de Notre-Dame des Doms.

Le chapitre était confiné dans une paroisse de la ville, Saint-Agricol. Quinze jours après l'arrivée de Mgr Dupont, il fut établi que l'office canonial se ferait à Notre-Dame tous les dimanches ; et au mois de mars suivant une ordonnance royale, qu'il avait provoquée, séparant la cure de Saint-Agricol du chapitre, rendit à l'église métropolitaine tous ses droits ; les offices de la semaine s'y firent comme ceux du dimanche.

Il est une chose qui explique comment, sans avoir de fortune personnelle ni autre chose que les revenus, si modiques aujourd'hui, d'un archevêché, dans une ville où les objets de consommation sont d'un prix singulièrement élevé, Mgr Dupont se trouve toujours opulent pour faire l'aumône ; c'est qu'il s'impose, dans la simplicité de sa modestie, des sacrifices continuels, ne craint pas d'aller à pied comme saint Pierre et Mgr d'Aviau, vit avec une extrême frugalité, et se permet d'ailleurs à peine le nécessaire. J'aime autant cette sorte de rusticité apostolique que ce qu'on appelle, même en sain lieu, l'obligation de représenter.

Il est plus facile de créer en général, que de réorganiser : Mgr Dupont doit en avoir la preuve plus que personne. Le diocèse d'Avignon depuis longtemps était abandonné au désordre, ce qui tenait à de longues vacances de siège et à l'état de caducité du dernier archevêque. Il fallait donc rétablir l'ordre et la discipline. Aussi des règlements et statuts furent donnés, conformes pour le fond à ceux de Saint-Dié, mais modifiés selon les besoins spéciaux, améliorés d'après l'expérience acquise et les conseils des hommes les plus sages. Car Mgr Dupont s'entourait de ces hommes-là, et ce n'était pas pour la forme qu'il cherchait à s'aider de leurs lumières.

Mgr Dupont fut transféré de l'archevêché d'Avignon à celui de Bourges, le 24 janvier 1842. Mais nous n'avons pu recueillir assez de renseignements positifs pour continuer en détail la notice biographique que nous n'avons fait pourtant qu'écourter jusqu'à cette époque. Le 11 juin 1842, Mgr Dupont fut créé cardinal, et il reçut le chapeau des mains du Saint-Père le 21 septembre suivant, et le titre de Sainte-Marie du Peuple, le 4 octobre suivant.

DUPRAT (ANTOINE), né à Issoire, en Auvergne, le 17 janvier 1463, était fils d'Antoine Duprat, premier du nom, seigneur de Veyrières, et de Jacqueline Boyer. — Avant d'entrer dans les dignités ecclésiastiques, il avait épousé Françoise de Veni, fille de Michel, seigneur d'Arbouse, morte le 19 août 1507, âgée de 30 ans, de laquelle il eut plusieurs enfants, entre autres Guillaume Duprat, évêque de Clermont. Antoine Duprat parut d'abord avec réputation dans le barreau du parlement de Paris. En 1490, il fut fait lieutenant général du bailliage de Montferrant, et, cinq ans après, avocat général au

parlement de Toulouse. Ses services lui firent donner, par le roi Louis XII, une charge de maître des requêtes de son hôtel, vacante par la mort de Simon Bavi ; il fut reçu, en cette qualité, le 25 janvier 1504, et, en cette même qualité, il présida les états du Languedoc, par ordre du roi. En 1506, il fut nommé quatrième président au parlement de Paris, et premier président en 1507. Vers la fin du règne de Louis XII, Duprat se tourna vers l'héritier présomptif du trône, et surtout vers Louise de Savoie, qui conserva toujours un si grand ascendant sur l'esprit de son fils. Peu de temps avant sa mort, Louis XII avait épousé, en troisièmes nocces, la jeune Marie, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre. Le comte d'Angoulême s'éprit de la jeune reine ; mais on lui fit sentir qu'il s'exposait ainsi à se donner un maître ; et ce sage conseil fut attribué à Duprat. Dès que le comte d'Angoulême fut devenu François I^{er}, il n'eut rien de plus pressé que de retirer les sceaux à Etienne Poncher, évêque de Paris, prélat aussi probe qu'éclairé ; duquel on a porté cet honorable témoignage, qu'il les avait maniés sans reproche et les quittait sans regret. Le 7 janvier 1515, Duprat lui succéda dans la charge de chancelier de France. Au mois d'août de la même année, il suivit François I^{er} dans cette expédition d'Italie qui devait finir si tristement. La victoire de Marignan, qui livrait le Milanais au roi de France, déconcerta les princes ligués contre lui, et surtout le Pape Léon X. Le 19 décembre 1515, ce Pontife et François I^{er} eurent à Bologne une conférence à laquelle assistait Duprat. Le Pontife ne laissa pas échapper une si belle occasion. Comme ses prédécesseurs, il avait à cœur d'abolir la pragmatique qui restreignait l'autorité de la cour de Rome, et diminuait ses revenus. Dès qu'il se vit avec François I^{er}, il revint sur cette question avec une grande instance. Le jeune roi, qui peut-être ne connaissait pas la question, et qui d'ailleurs n'y attachait pas une grande importance, s'en rapporta à son chancelier, et, d'après les conseils de celui-ci, il promit tout ce que le Pape voulut. Impatient de retourner en France pour y jouir de ses lauriers, il quitta précipitamment Bologne, laissant Duprat pour conclure cette affaire. Celui-ci fut bientôt d'accord avec le Pontife. On convint d'abolir l'ancienne pragmatique et d'en faire une nouvelle, qu'on appela concordat, par laquelle le Souverain Pontife remettait au roi le droit de nommer aux évêchés et aux bénéfices qui précédemment étaient conférés par l'élection, tandis que le roi accordait au Pape les annates, c'est-à-dire une année de revenu de chaque bénéfice vacant, moyennant quoi le Pontife confirmerait par une bulle la nomination royale. « Ainsi, » dit M. de Barante, « les deux parties contractantes se donnèrent réciproquement ce qui ne leur appartenait pas ; mais toutes deux trouvèrent de grands avantages dans ce sacrifice mutuel du droit des autres. Le Pape augmenta ses revenus et le roi sa pré-

rogative. En effet la nomination aux évêchés et aux abbayes assurait au roi la soumission des principales familles du royaume, en les lui attachant par de nouvelles espérances. Elle lui donnait les moyens de récompenser, sans s'appauvrir, tous les genres de services, en accordant les bénéfices aux enfants et aux parents de ceux qui se montreraient les plus dévoués à sa personne. On peut croire que ces motifs furent ceux qui décidèrent principalement le chancelier à stipuler, ou à accepter des conditions contraires aux intérêts du peuple et au droit des Eglises de France. « Ce jugement de M. de Barante (*Biographie Michaud*, art. *Duprat*) est complètement erroné en ce qui concerne le Pape; car le Pape a certainement le droit de changer la mode de nomination des évêques. D'ailleurs, le concordat faisait cesser des abus, en exigeant que les sujets nommés par le roi aux évêchés et aux bénéfices fussent âgés de plus de 25 ans, et gradués dans une université. Antérieurement il n'y avait aucune condition d'âge, et il n'était pas rare de voir nommer à des évêchés et à des abbayes des enfants de 5 ou 6 ans. L'élection était sans inconvénients, elle était ce qu'il y avait de mieux aux premiers siècles de l'Eglise, où on ne recherchait que le mérite et la vertu. Mais quand les dignités ecclésiastiques conférèrent la richesse et l'influence, elles furent recherchées par la cupidité et par l'ambition : de là des brigues et des scandales déplorables. Le changement introduit dans la nomination aux bénéfices n'avait donc pas tant d'inconvénients qu'on le prétendit alors. Néanmoins l'opinion publique s'en émut vivement, et Duprat encourut une grande impopularité.

Il fallait cependant que le concordat fût enregistré par le parlement; après de longs délais, il lui fut enfin présenté; il y souleva la plus vive opposition, et n'obtint l'enregistrement qu'avec beaucoup de peine. Le concordat n'était pas la seule mesure qui rendit Duprat si odieux. Il fallait de l'argent à François I^{er} pour ses guerres, pour satisfaire à ses prodigalités. Son chancelier était chargé d'y pourvoir. C'est lui, disait-on, qui a suggéré de vendre les charges de judicature, de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers (celle qui prit le nom de la Tournelle au parlement de Paris). On lui reprochait d'augmenter les tailles, d'établir de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des Etats, au mépris de l'ancienne constitution du royaume. Il était tout-puissant. François I^{er} et, quand ce prince était à la tête de ses armées, Louise de Savoie, sa mère, chargée, sous le titre de régente, de l'administration intérieure, abandonnaient au chancelier la direction des affaires. Lors des fêtes du camp du *Drap-d'Or*, et de l'entrevue de François I^{er} et de Henri VIII à Calais, Duprat fut chargé de négocier auprès de Wolsey, la médiation du roi d'Angleterre, pour mettre fin à la lutte engagée entre la maison de France et la maison d'Autriche. Les deux ministres firent jouer tous

les ressorts de la diplomatie; mais Henri VIII ne voulut point se prononcer, et les hostilités recommencèrent avec une nouvelle fureur, entre la France et les Impériaux, en Flandre et en Italie. Ce fut à Duprat à chercher de l'argent : la confiscation des grands biens du connétable de Bourbon vint fort à propos. Et il paraît que Duprat contribua autant que Louise de Savoie, à jeter ce prince dans les bras des ennemis de la France. C'est surtout après le désastre de Pavie, en 1525, et pendant la détention de François I^{er} à Madrid, que le mécontentement public éclata contre le chancelier et Louise de Savoie. On leur attribuait tous les malheurs de la France. Ce déchaînement était dicté par la passion; pendant cette espèce d'interrègne, la régente et le chancelier tinrent une conduite prudente, et dirigèrent avec habileté les négociations qui avaient pour objet la délivrance du royal captif. Aussi celui-ci, à son retour, anéantit une procédure que le parlement avait commencée contre le chancelier, comme étant la cause des maux qui affligeaient l'Etat. Duprat, veuf depuis plusieurs années, avait embrassé l'état ecclésiastique, et la faveur l'avait bientôt porté aux premières dignités de l'Eglise. Il fut successivement évêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Dié et de Gap, archevêque de Sens, abbé de Fleury et de Saint-Benoît-sur-Loire. En 1527, il fut nommé cardinal par le Pape Clément VII, et, en 1530, son légat *a latere* en France. Jusque-là il s'était montré indifférent aux affaires de religion; mais, dès qu'il fut légat, il remplit ses nouvelles fonctions avec un zèle excessif et provoqua toutes les mesures de rigueur qui furent prises contre les réformés. Dans un concile provincial où il convoqua les évêques suffragants de sa métropole de Sens, il fit rendre plusieurs décrets d'une sévérité qui lui a valu bien des critiques. Non content de la peine de mort qu'il avait fait porter contre les religionnaires, il voulut que les tortures fussent ajoutées à leur supplice. L'Italien Lorenzo Capelloni rapporte, dans ses *Exemples politiques*, qu'après la mort de Clément VII, en 1534, Duprat dit au roi qu'il lui serait facile de faire tomber le choix du conclave sur un de ses sujets, et qu'il supplia ce prince de jeter les yeux sur lui, ajoutant que son exaltation ne coûterait rien à la France, puisqu'il avait quatre cent mille écus pour les frais de l'élection. Ce récit paraît peu vraisemblable; car, outre que Paul III fut élu vingt jours après la mort de Clément VII, il n'est guère probable que Duprat, qui était âgé et impotent, songeât à sortir de sa maison. Il était, dit-on, devenu si gros, qu'il fallut échançrer sa table pour faire place à son ventre. Au reste, les registres du parlement font foi qu'après la mort de ce cardinal, le président Poyet eut ordre d'aller à Nantouillet, pour s'y faire donner cent mille écus au soleil, à titre de prêt. Le cardinal Duprat, devenu valétudinaire, s'était fait transporter à son château de Nantouillet,

où il mourut le 9 juillet 1535, âgé de 72 ans. Il ordonna que son corps fût enseveli dans son église métropolitaine de Sens; il y fut porté, et l'on remarqua qu'il y entra pour la première fois. L'année même de sa mort, il avait fondé à l'Hôtel-Dieu de Paris, un corps de logis destiné à recevoir des pauvres malades, et appelé la *salle du Légat* jusqu'à l'incendie de cet édifice en 1772. C'est à cette occasion que François I^{er} disait: « La salle du Légat est bien petite pour loger le grand nombre de pauvres qu'il a faits. » Les grands événements qui arrivèrent pendant son ministère, dans l'Etat et dans la religion, soit par la prise et par la détention à Madrid du roi François I^{er} et des deux princes, ses fils, soit par le sac de Rome et la détention du Pape Clément VII et des cardinaux, en 1527, soit par les nouveautés introduites dans la religion par Luther, Calvin et leurs sectateurs, soit enfin par le schisme d'Angleterre, en 1532, ont donné lieu au proverbe: *Il a autant d'affaires que le légat.*

Voici en quels termes Mézeray parle de la mort de Duprat: « Le 9 juillet de cette année 1533, Antoine Duprat, cardinal-archevêque de Sens, légat en France et chancelier, mourut d'une phthiriose ou maladie pédiculaire, en son château de Nantouillet, fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soupirs et ses paroles le firent connaître, pour n'avoir point observé d'autres lois, lui qui était si grand jurisconsulte, que ses intérêts propres et la passion du souverain. C'est lui qui a ôté les élections des bénéfices et les privilèges à plusieurs églises, qui a introduit la vénalité des charges de judicature, qui a appris en France à faire toutes sortes d'impositions, qui a divisé l'intérêt du roi d'avec le bien public, qui a mis la discorde entre le conseil et le parlement, et qui a établi cette maxime si fautive et si contraire à la liberté naturelle: « Qu'il n'est point de terre sans seigneur. » On accuse aussi le chancelier Duprat d'avoir irrité Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon, dans l'espérance de profiter d'une partie de la dépouille de ce prince. En effet, il en eut les baronies de Thiern et de Thoury. (Voy. LE FÉRON et GODEFROY, *Officiers de la couronne*; — DE THOU; *Histoire*; CAPELLONI, l. III; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christ.*; — J. TAVELLE, *De episcop. Senon.*; — MARILLAC, *Hist. de Bourb.*; — MÉZERAY, *Hist. de France*; — BLANCHARD, *Hist. des présidents de Paris et des maîtres des requêtes*; — GARIMBERT, *Annales de France*, l. IV; — LE P. ANSELME.)

DUPUY (IMBERT), né à Montpellier, mais appartenant à la famille Dupuy de Cahors, fut créé, en 1327, par le Pape Jean XXII, son parent, cardinal du titre des Douze-Apôtres, et mourut le 26 mai 1348.

DUPUY (GÉRARD), né en Limousin, était très-jeune encore quand il se consacra à Dieu parmi les religieux Bénédictins de la congrégation de Cluny. — Il avait dans cet

ordre un frère, qui fut d'abord abbé de Saint-Florent, puis abbé de Marmoutier. Il lui succéda dans cette dernière abbaye, où il fit le plus grand bien, et manifesta le désir de faire le voyage de Rome pour y visiter les lieux saints. Le Pape Grégoire XI, qui était alors à Avignon, lui fit donner des lettres de recommandation, et, peu après, le déclara son vicaire général dans les gouvernements de Pérouse, de la Campagne de Rome, et de quelques autres provinces voisines. L'intelligence et le zèle avec lesquels il remplit ces fonctions lui valurent le chapeau de cardinal qu'il reçut en 1375. Il se trouva à l'élection d'Urbain VI, puis à celle de Clément VII, en 1378, et mourut sous l'obéissance de ce dernier, à Avignon, le 14 février 1389. (Voy. sur les deux précédents, Arnoul WION, in *Ligno vitæ*; THIERRY de NIEM, *De schismat.*, c. 2; — VILLANI, l. X, c. 53; — BOSQUET, in *Notis ad vitam Joannis XXII*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — BALUZE, *Vita Papatum Avenionensium*; — *Histoire de Tulle.*)

DUPUY (JACQUES), né à Nice, dans les Etats sardes, le 9 février 1497, fut disciple de Pierre de Accottis, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. — Après lui avoir succédé dans ses emplois, et avoir été auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint doyen de ce corps distingué. Le tribunal de la Rote, institué, par le Pape Jean XXII, pour juger des matières bénéficiales, est composé de onze docteurs ecclésiastiques, nommés *auditeurs de Rote*, et pris dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. Jacques Dupuy, devenu archevêque de Bari, fut créé cardinal, en 1551, par le Pape Jules II. Il fut ensuite préfet de l'une et l'autre signature, président de l'inquisition, protecteur du royaume de Pologne, de l'ordre des Carmes et de celui de Malte. Les talents du cardinal Dupuy le rendirent l'oracle de la cour de Rome; on le consultait sur les grandes affaires. Il fut un des commissaires que le Pape Jules III institua pour confirmer, ou pour passer les aliénations, ou emphytéoses des biens ecclésiastiques, faites contre les formes prescrites par la bulle de Paul II. Nommé par Pie IV pour présider le concile de Trente, en remplacement du cardinal Scipande, il mourut à Rome, pendant qu'il faisait ses préparatifs de départ, le lundi 26 avril 1563, dans la 69^e année de son âge. Son corps fut enseveli dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve, où Antoine Dupuy, son neveu, qui lui avait succédé à l'archevêché de Bari, fit graver l'épitaque qu'on y voit. Le cardinal Dupuy avait composé plusieurs ouvrages, entre autres: *Decisiones Rotæ*; *De mutatione monetarum*. (Voy. JOFFRENDI, *Historia Niciensis*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — GHILINI, *Theat. d'huom. letter.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — PETRAMELLARIO.)

DURANTI DE DURANTIBUS naquit à Brescia en Lombardie, le 5 octobre 1507. — Après avoir achevé ses études, il alla à Rome, où il fut camérier secret du Pape Paul III, qui

lui donna l'évêché de Cassano, et, en 1544, le chapeau de cardinal. Quelque temps après, il fut envoyé par ce Pontife, avec le caractère de légat, à Camerino, et ensuite en Ombrie. Enfin il fut pourvu de l'évêché de Brescia, sa patrie, où il mourut le 15 mai 1558. (Voy. UGHELLI, *Italia sacra*; — AUBERY, *Histoire des cardinaux*.)

DURAZZO (ETIENNE), d'une illustre famille de Gênes, archevêque de cette ville, fut créé, en 1634, par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pane*, puis de Saint-Laurent *in Lucina*. Après avoir été légat de Ferrare, puis de Bologne, il laissa, dans sa patrie, dont il avait gouverné l'église, pendant vingt-huit années, les témoignages honorables d'une vie exemplaire et d'une modestie admirable. Il mourut le 11 juillet 1667.

DURAZZO (MARCEL), neveu du précédent, Génois, fait cardinal, en 1686, par le Pape Innocent XI, fut chargé par ce Pontife des premières nonciatures, et de l'administration des plus célèbres églises, auxquelles il laissa assez de marques de ses bienfaits. Il fut encore honoré par Alexandre VIII des légations de Bologne et de tout l'Etat ecclésiastique. Il mourut dans son évêché de Faenza le 27 avril 1710, âgé de 74 ans.

DURINI (CHARLES-FRANÇOIS), Milanais, nonce en France, né le 20 janvier 1693, fut nommé cardinal, par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

DURINI (ANGE-MARIE), né à Milan en 1723, fut fait cardinal en 1776, par Pie VI; il mourut en 1796.

E

EASTON (ADAM), né dans le comté d'Hertford, en Angleterre, sortait d'une famille très-obscure. — Après avoir pris l'habit de religieux bénédictin dans le monastère de Norwich, il fit de grands progrès dans les sciences divines et humaines, et fut très-estimé de Richard II, roi d'Angleterre. Ce prince lui fit obtenir l'évêché de Londres, et le chapeau de cardinal qu'Urbain VI lui donna en 1378. Depuis, Easton, ayant parié trop librement des défauts du Pontife, fut arrêté avec six autres cardinaux; et il aurait été décapité, si le roi d'Angleterre n'était intervenu en sa faveur. Il mourut à Rome en 1396. Le cardinal Easton a fait quelques traductions de l'hébreu et du latin; il a traduit notamment tout l'Ancien Testament de l'hébreu en latin. Il a fait aussi quelques ouvrages en langue hébraïque; en latin il a écrit, *Defensorium Ecclesie; De electione Pontificis*, et quelques autres traités, qu'on peut voir dans Pitscus. (Voy. THIERRY de Niens, *De schism.*, lib. 1, c. 41 et 57; — PITSCUS et BALOEUS, *De scriptoribus Angl.*; — GODWIN, *De episcop. Angl.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — ONCPHRE; — CIACONIUS; — SPONDE; — LELONG, *Bibliotheca sacra*.)

ECCLESIA (JEAN-PAUL, AB) ou ECCLESIIUS, né en 1521 à Tortone, dans le Milanais, d'une famille honorable, était encore en bas âge quand il perdit son père. — On l'envoya à Padoue pour y faire ses études. Il les fit avec succès, s'appliqua à la jurisprudence, et devint l'avocat le plus distingué de Milan. Il accompagna en Espagne Thomas Marin, pour plaider sa cause, et parla avec tant d'éloquence et de solidité à la fois, qu'il mérita les félicitations du roi et de tout le conseil. De retour dans sa patrie, il fut nommé sénateur de Milan, et ensuite préteur de Pavie. Il rendit la justice avec beaucoup d'intégrité, et une grande réputation de droiture. Devenu veuf, il fut envoyé par les Milanais à Rome auprès du Pape Pie V, à l'occasion des différends qui existaient entre Charles Borromée, archevêque de Milan, et les citoyens de cette ville. Ce Pontife

voulut s'attacher un homme si remarquable. Il le fit d'abord protonotaire apostolique, puis abbé de Saint-Pierre de Mulegio dans le diocèse de Verceil; enfin il le créa, en 1568, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pancrace, dans sa seconde promotion de cardinaux. Jean-Paul *ab Ecclesia* mourut à Rome en 1575, et fut inhumé dans l'église de Saint-Pancrace, où l'on voit son épitaphe. Il avait fait quelques ouvrages de jurisprudence, qui n'ont pas été publiés. (Voy. EGES, *Purpura docta*, tom. III, p. 45.)

ELCI (SCIPION D'), Siennois, évêque de Pienza, puis archevêque de Pise, créé en 1657, par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, légat d'Urbain, mourut en 1670.

ELCI. — Voy. UBERT.

EMERY (DE CHALUS), né à Chalus, petite ville du Limousin, était profondément versé dans la jurisprudence civile et canonique, qu'il avait étudiée sous Jean André, célèbre jurisconsulte de Bologne. — Chanoine de Limoges en 1314, il fut, peu après, archidiacre dans l'église de Tours. Depuis, le Pape Jean XXII l'employa en différentes négociations. Il l'envoya en Italie, lui confia le gouvernement de Ferrare, puis celui de la Romagne, et, en 1322, lui donna l'archevêché de Ravenne. En 1342, il fut élevé à l'évêché de Chartres, et enfin au cardinalat par le Pape Clément VI. Ce Pontife l'envoya, en qualité de légat, à Naples, pour y être tuteur de la jeune reine Jeanne I. Il en revint bientôt après, et mourut en 1349. (Voy. RUBRUS, *Hist. Ravenn.*, l. VI; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBERY, *Hist. des card.*)

ENCKENWOERT (GUILLAUME), originaire de Maestricht, était né à Mierlo, bourg du Brabant, près de Bois-le-Duc. — D'abord chanoine d'Anvers, il obtint ensuite la prévôté de Saint-Rombaud, à Malines, puis le doyenné de Saint-Jean-Baptiste à Bois-le-Duc. Plus tard, il fut prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht; ce dernier bénéfice, il le dut au

cardinal Adrien Florisz, depuis Souverain Pontife sous le nom d'Adrien VI, et qui s'en était démis en sa faveur. Quand l'ancien précepteur de Charles-Quint eut été élevé sur le Saint-Siège en 1522, il voulut avoir auprès de lui Enckenwoert, dont il connaissait les talents ; il le nomma dataire, c'est-à-dire chef de la chancellerie, lui donna l'évêché de Tortose en Espagne, qu'il avait occupé lui-même, et enfin treize jours avant sa mort, en septembre 1523, il lui conféra la pourpre romaine, avec le titre de cardinal-prêtre des Saints Jean et Paul. Enckenwoert est le seul qu'Adrien VI ait honoré de cette dignité. Lors de la prise de Rome par les Impériaux en 1527, ils se saisirent de la personne de ce cardinal, et ne le rendirent à la liberté qu'après qu'il leur eut payé trente mille ducats pour sa rançon. En 1529, Clément VII, successeur d'Adrien, lui donna l'évêché d'Utrecht, auquel avait renoncé Henri de Bavière. Le cardinal Enckenwoert prit possession de son siège par procureur ; mais, pendant cinq ans qu'il en fut titulaire, il resta toujours à Rome, retenu par son grand âge : il avait constitué Jacques Utening pour administrer en son nom. Il mourut à Rome en juin 1534, âgé de 90 ans, et fut enseveli dans l'église des Allemands. (Voy. PAUL JOYE, *Histoire* ; — GAZET, *Hist. ecclésiastiq. des Pays-Bas* ; — Valère ANDRÉ, *Bibl. Relg.* ; — LAROCHE-POZAY, *Nomencl. cardinal.* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana.*)

ENRIQUEZ (HENRI), Napolitain, nonce en Espagne, né le 30 novembre 1701, fut nommé cardinal le 26 novembre 1753 par Benoît IV. Pape de 1740 à 1758.

ÉRARD DE LESIGNY, Français, évêque d'Auxerre, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1277, fut le seul cardinal promu par Jean XXI, Pape de 1276 à 1277.

ERBA ODESCALCO (ANTOINE-MARIE), Milanais, né en 1712, fut créé cardinal par Clément XIII en 1759, devint cardinal-diacre, et mourut en 1762.

ERCOLANI (LOUIS), né à Foligno en 1758, fut fait cardinal par Pie VII en 1806. Il mourut en 1825.

ERSKINE (CHARLES), d'origine écossaise, né à Rome en 1743, fut fait cardinal, par Pie VII, en 1803. Il mourut en 1811.

ESCARS (ANNE D'), cardinal DE GIVRY, fils de Jacques de Pérusse, seigneur d'Escars, etc., et de sa seconde femme Françoise de Longvic, dame de Givry, appartenait à une famille considérable par sa noblesse et par ses alliances. — Né, le 29 mars 1546, à Paris, il y fit ses études, et ensuite prit l'habit de religieux de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, dont il fut abbé, ainsi que de Barbery, de Molemes, de Poultières et de Champagne, dans le diocèse du Mans. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, Pie V eut occasion de le connaître et de l'apprécier. Le zèle de d'Escars pour la religion ne pouvait manquer de le rendre odieux aux auteurs des nouvelles opinions ;

ce même zèle le jeta dans le parti de la Ligue, dont quelques politiques adroits se servaient pour s'élever ; mais la masse des ligueurs (et d'Escars entre autres) n'avaient en vue que le bien de l'Etat. D'Escars, évêque de Lisieux dès 1585, jouit peu de ses revenus pendant la guerre ; il en faisait volontiers le sacrifice pour la *Sainte-Union*, nom que l'on donnait à la Ligue. Le zèle ardent qu'il avait déployé devait mériter les bonnes grâces de la cour de Rome ; aussi Clément VII lui désérait-il la pourpre en 1596. L'élevation d'un ligueur, tel que l'évêque de Lisieux, n'était pas faite pour satisfaire Henri IV. Mais ce prince magnanime n'eut pas plutôt connu le mérite du cardinal de Givry, qu'il l'honora de son estime et le combla des témoignages de sa bienveillance. Quoique ce prélat fût conduteur de Langres, il lui donna, en 1608, l'évêché de Metz, et le nomma comprotecteur de France. Le cardinal répondit par la reconnaissance à ces bontés. Le grand roi qui le connaissait à fond, disait un jour de lui : « C'est en vain qu'on voudrait persuader le cardinal de Givry, dans les occasions où il a la raison de son côté et où il défend la religion. » Il mourut en sa maison de Vic, le 19 avril 1612. Son corps fut porté dans son église de Metz, où l'on voyait son tombeau et sa statue dans la chapelle de Saint-Maximin. (Voy. FRIZON, *Gallia purpurata* ; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana, De episcopis Lexoviensibus et Metensibus* ; — D'OSSAT, l. II, epist. 55 et 56 ; — MARTIN MEURISSE, *Hist. des évêques de Metz*)

Voici son éloge par le Père Alby [1644] :
 « Les honneurs, comme les ardens, fuient ceux qui les suivent, et vont après ceux qui leur tournent le dos : le premier se trouve tous les jours vérifié en ceux qui, pour avoir plus d'ambition que de mérite, courtisent la faveur des grands, et courent vainement après un bien volage grossi de vent et de fumée, qui dédaigne leurs poursuites et s'enfuit devant eux. De l'autre il y a autant d'exemples qu'il se trouve d'hommes de courage à vaincre les vanités du siècle, et à quitter par un généreux mépris ce que le monde, ou la fortune leur gardait dans le partage de ses faveurs, de qui les honneurs se rendent (pour dire ainsi) ambitieux, et vont chercher, jusque dans leur humble retraite, ceux qui les ont quittés par amour d'un bien plus solide, et sont sans eux devenus grands par leur mépris.

« Et dans ce nombre je mets le cardinal de Givry qui, étant issu de l'illustre et ancienne famille d'Escars, des comtes de Limoges, et par sa mère appartenant à la très-noble maison de Longvic et de Givry, alliée de sang aux princes d'Orléans, et partant pouvant sans reproche prétendre aux grands biens qui lui échéaient par naissance, et aux honneurs qui accompagnaient les charges publiques que les hommes donnent, ou que la fortune distribue, quitta de son plein gré sa part de ces vaines prétentions, pour faire de la vertu la borne de son partage et l'objet de sa plus louable ambition.

« Il avait déjà bien étudié à Paris, et durant l'occupation de ses études promit la vertu qu'il montra tôt après, consacrant, par la profession de vie qu'il embrassa, les muses qui avaient formé son esprit et élevé sa première jeunesse. Il avait cru de se tirer ainsi du grand jour où il commençait à paraître, à l'obscurité où il voulait vivre inconnu, dans le monastère de Saint-Bénigne, à Dijon. Mais comme il n'y a point d'ombre capable de cacher ou d'obscurcir la vertu, et qu'elle a souvent de plus doux attraits dessous le voile qui la couvre, il fut bientôt recherché du commun consentement de ses frères, pour gouverner l'abbaye et pour prendre la charge, comme il fit, des principaux monastères de l'ordre, dans lesquelles fonctions il se comporta avec une conduite si sage et si mesurée, qu'il gagna toutes les affections, sans flatter les vices; et ne mit l'honneur de son ministère qu'au prix de leur amendement et de ses bons exemples.

« Il fit un voyage à Rome séant le Pape Pie V, à qui il fut fort agréable, et de qui il reçut toutes sortes de témoignages d'affection et d'honneur, hors celui du chapeau qui lui fut prêté lui devoir arriver sous un autre pontificat. Cependant il fut nommé à l'évêché de Lisieux, dans lequel il servit fidèlement sans revenu, qui lui fut arrêté par le malheur des guerres civiles, comme il l'avait accepté sans prétention : cherchant Dieu non pour le pain, mais pour sa parole, et s'étant bien persuadé qu'il était, non mercenaire, mais pasteur.

« La réputation de cette fidélité désintéressée, comme du zèle qu'il témoigna en quelques occasions à la défense des droits et de l'autorité du Saint-Siège, fut le Pape Clément VIII, à le nommer cardinal, nonobstant qu'il fût bien informé que cette promotion serait moins agréable au roi Henri le Grand, à qui notre prélat, avec un grand nombre de bons Catholiques, avait opposé son zèle (durant le temps qu'il laissa douter la France de sa religion) pour arrêter la course de ce prince généreux, qui s'avancait par les armes et par ses grands mérites, où le Ciel et la nature l'appelaient. Il prit par considération après son élection au cardinalat, le surnom de Givry, qu'il tenait de sa mère, et peu d'années après alla à Rome pour porter ses remerciements à son bienfaiteur, de qui il reçut toutes sortes de caresses, avec le titre de cardinal de Sainte-Susanne ; il fut fait protecteur de l'ordre de Cîteaux et coadjuteur de son frère aîné, Charles d'Escars, évêque de Langres ; laissant, au reste, à son départ de cette cour, plus d'opinion de sa vertu qu'il n'en remporta de faveur et d'honneur.

« Retourné qu'il fut en France, il redoubla ses soins et sa piété dans la province qui était commise à sa charge, et comme il arrive d'ordinaire que la vertu décharge son visage avec le temps, des taches et des ombrages que la passion d'autrui lui avait jetés dessus, le roi qui avait aupara-

vant eu de la peine à ajuster ses inclinations avec l'humeur de notre cardinal, commença à le goûter, et à faire état de sa courageuse piété, de sa probité singulière et de sa prudence. Dont il l'envoya à Rome pour y résider en qualité de vice-protecteur de France, où il rendit de très-grands services à l'Eglise et à l'Etat, et fut comme l'agent de la paix et du repos de ce royaume. Or, quoiqu'il répandît au loin ses soins et les effets salutaires de sa prudence, il se faisait encore sentir de près à tous ceux qui étaient spectateurs de l'ardeur de son zèle et de la pureté de ses mœurs, qui prirent une si avantageuse opinion de lui, qu'à l'élection des Papes Léon XI et Paul V on ouït plusieurs fois le peuple crier hautement par la ville, que le conclave n'en pouvait choisir de plus digne que le cardinal de Givry, pour remplir le Siège de saint Pierre : chacun croyant qu'il méritait la plus haute dignité de l'Eglise, comme on jugeait sa vertu digne de la plus haute estime.

« Il succéda depuis au cardinal Charles de Lorraine en l'évêché de Metz, par les suffrages des chanoines de cette Eglise, conformément aux intentions du roi et aux inclinations du Saint-Père, de laquelle charge il s'acquitta avec tant de louange, que les exemples de son gouvernement ont fourni à la France l'idée d'un parfait prélat. Il assemblait en consultation une ou deux fois chaque semaine, six prêtres de plus capables et pieux de son chapitre, quelques supérieurs de religion, et deux de ses domestiques, pour traiter des affaires spirituelles de son diocèse, et examiner ponctuellement les devoirs de sa profession. Il s'appliqua d'un soin particulier à la réformation des monastères, et tâcha surtout de faire un bon clergé pour servir de miroir aux laïques, parmi lesquels il établit de louables coutumes, qui sont encore en quelque vigueur. Ce qui ne diminuait rien des assistances qu'il rendait pour l'instruction des dévoyés. Il eut soin de faire prêcher aux Juifs une fois la semaine les vérités chrétiennes, et combattre leurs erreurs obstinées. Il attaqua de résolution les libertins et les hérétiques; et quoiqu'à sa bonté, sa facilité et ses communications familières le rendissent aimable à tout le monde, et à ceux même qui différaient d'avec nous de créance et de religion, envers qui il témoignait des douceurs extrêmement complaisantes pour les convertir, aimant mieux les plier que les rompre, et les gagner que les dompter; à l'exemple de l'esprit de Dieu qui, étant toute lumière, surmonte les ténèbres sans effort, et comme le soleil, sans enfoncer les fenêtres, éclaire dans les maisons : si est-ce que son zèle lui fit pratiquer aux occasions des voies sévères et des exemples de rigueur; comme quand il ôta aux religieux un cimetièrre sacré qu'ils avaient envahi, et fit jeter à la voirie les corps qu'ils y avaient enterrés; montrant par effet qu'il n'y a souvent de sévérité plus austère, que des humeurs douces, comme

il n'y a de feu plus chaud que des bois humides.

« Il employa toute sa vie la même force d'esprit, où il s'agit de soutenir l'honneur de Dieu et les intérêts de la religion; qui fut la belle louange que lui donna un jour le roi Henri le Grand, qu'on s'efforceraient vain de vaincre le courage du cardinal de Givry, où il avait la raison de son côté et où il défendait la cause de Dieu. Et toute cette force et vigueur qui était en lui, comme l'autorité incomparable qu'il avait acquise, n'était, à vrai dire, que le rayon de sa grande vertu et de la sainteté de sa vie, universellement reconnue et avouée même de ses haineux, qui était l'ornement singulier de son grade, le reproche du vice, la loi du bon ordre et la règle des bonnes mœurs.

« Dans cette haute réputation, il acheva heureusement le cours de sa vie en sa maison de Vic, aux confins d'Allemagne, le 19 du mois d'avril de l'année 1612, de son âge la 74^e. Son corps fut porté à son église de Metz, où il est enfermé dans un riche sépulcre de marbre, avec son effigie, qui représente la dignité de son maintien et la gravité de ses mœurs.

TOMBEAU DU CARDINAL DE GIVRY.

D. O. M.

Piis manibus æternæ mem. plorabili busto Antistitis desideratissimi omni ævo retro dolendi. Annæ Descars tit. S. Susannæ S. R. E. presbyteri cardinalis de Givry nuncupati, qui paternæ sobole, clara familia Descars: materna prosapia primæ Longevicorum nobilitatis, egregia principum Aurelianensium consanguinitate, infelicissimo sæculo feliciter Ecclesiæ datus, Parisiis leditus, Divione in antiquissimo D. Benigni cænobio S. Benedicti disciplina institutus, professusque indidem abbas; tum Lexoviorum antistes electus, tota Gallia præclarus, Romæ perquam illustris, Metis amabilis, ubique stupenda lenitate, spectabili senio, rara pietate, innata gravitate mirabilis, ac venerandus, regi percarus, Pontifici Max. jucundissimus, omnibus æternum lamentabilis, Ecclesiæ Metensis pontificatu, simul et castissima vita perfunctus, vitam immortalis gloria de propeperatam appetiit XIII Kal. Maias, anno ætat. LXVII, sæculi vero Christianissimi MDC. XII.

Frizon a décrit en abrégé la vie et les actions de ce cardinal.

ESCOUBLEAU (FRANÇOIS D'), cardinal de Sourdis, d'une maison noble et ancienne, originaire du Poitou, était un des fils de François, seigneur de Jouy, d'Aunau et de Montdoubleau, marquis d'Alluye, gouverneur de Chartres, etc. Il entra, par vocation, dans l'état ecclésiastique. — Son mérite et les services que sa famille avait rendus au roi Henri le Grand, engagèrent ce prince à demander pour d'Escoubleau un chapeau de cardinal. Le Pape Clément VIII le lui donna le 3 mars 1598. L'année suivante, le cardinal de Sourdis (il est connu sous ce nom, qui est celui de la branche aînée de sa famille) fut placé sur le siège de l'Église de Bordeaux, qu'il gouverna avec autant de sagesse que de piété. Il fit plu-

sieurs voyages à Rome, où il se trouva à la création des Papes Léon XI et Paul V. Il était très-consideré de ce dernier Pontife, comme il le fut de Grégoire XV et d'Urban VIII. En 1607, il baptisa le duc d'Orléans, second fils de Henri IV, et, en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'Elisabeth de France avec don Philippe, qui fut depuis roi d'Espagne sous le nom de Philippe IV. Cette même année il avait assisté à l'assemblée du clergé de France. Dans celle de 1625, qui fut tenue à Paris, il harangua le roi Louis XIII. L'année précédente, il avait célébré, avec huit de ses suffragants, un concile provincial dont les ordonnances sont un modèle d'édification. Les actes, qui nous en sont parvenus, témoignent du zèle de ce prélat pour la discipline ecclésiastique. Il mourut à Bordeaux, le 8 février 1628, dans la 53^e année de son âge. (Voy. SPONDE, *Annales*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*.)

ESPAGNE (LOUIS-ANTOINE-JACQUES, infant D'), archevêque de Tolède, fut créé cardinal, en 1735, par le Pape Clément XII.

ESPINAY (ANDRÉ D'), abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, et prieur de Saint-Martin des Champs, à Paris, était fils de Richard, seigneur d'Espinay, en Bretagne, et de Béatrix de Montauban. — En 1468, il fut élevé sur le siège archiepiscopal de Bordeaux. Depuis, il prit part aux affaires publiques de son temps. Après la mort de Louis XI, arrivée en 1483, il fut envoyé en Bretagne; il se trouvait ensuite aux états de Tours, et, en 1489, le Pape Innocent VIII lui conférait le cardinalat, à la recommandation du roi Charles VIII. Le cardinal d'Espinay suivit ce prince dans son expédition en Italie et dans le royaume de Naples, dont il fit la conquête. Il en revint avec le roi, en 1495, et il se trouvait avec lui à la bataille de Fornovo, si glorieuse pour les armes françaises. Nommé, en 1499, à l'archevêché de Lyon, que lui céda Hugues de Talaru, il mourut à Paris, au château des Tournelles, le 10 novembre 1500. Son corps fut inhumé dans l'église des Célestins de Paris, où l'on voyait ses armes et son épitapho. (Voy. ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne*, I. XII; — AUGUSTIN DE PAS, *Hist. générale de Bretagne*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — LE LABOUREUR, *Tomb. des person. illustres*; — SEVERT, *De archiepisc. Lugdun.*)

ESPINOSA (DON DIÉGO DE), premier ministre de Philippe II, naquit en 1602, dans le bourg de Martimunos de las Posadas (Vieille Castille), d'une famille noble, mais déchu. — Doué des plus heureuses dispositions, il fit de brillantes études, et commença très-jeune encore, à enseigner avec éclat, à l'université de Salamanque, la jurisprudence civile et canonique. La réputation qu'il s'acquirit d'un des premiers jurisconsultes de l'Espagne lui ouvrit la voie des premières dignités. D'abord auditeur à Séville, puis membre du conseil royal de Castille, il fut

remarqué de Philippe II, qui, appréciant son mérite, le nomma président de ce conseil, inquisiteur général des Espagnes, premier ministre, évêque de Sigüenza. Dans toutes ses fonctions, il montra une grande fermeté, punissant à outrance les prévaricateurs. Comme inquisiteur, il déploya une sévérité excessive, et servit à souhait le sombre et farouche Philippe II, son maître. Peu de ministres en Espagne avaient joui d'une aussi grande autorité : toutefois son administration fut marquée par de tristes événements, le soulèvement des Maures, la révolte des Pays-Bas, la mort mystérieuse de don Carlos. On sait que ce fils de Philippe II et de Marie de Portugal devait épouser Elisabeth, fille du roi de France, Henri II, et que son père, alors veuf de Marie d'Angleterre, le supplanta dans ce mariage ; de là l'animosité du fils contre le père, qui la lui rendait avec usure. C'est à Espinosa que don Carlos dit un jour : « Hé quoi, petit curé, tu as l'audace de te jouer à moi, en empêchant que Cisneros (c'était un comédien qu'il aimait) vienne me divertir ! Par la vie de mon père, il faut que je le tue. » Mais Espinosa lui échappa des mains, et n'y retomba jamais depuis, dit Amelot de la Houssaye. En janvier 1568, don Carlos, qui avait traité avec les Pays-Bas soulevés, et qui était accusé, sans preuves toutefois, d'avoir conspiré contre son père, fut arrêté par l'ordre de ce prince. Quelques mois après il mourait dans sa prison, de consommation suivant les uns, condamné par l'Inquisition, suivant les autres. Il était âgé de 23 ans. La même année, Espinosa fut créé cardinal-prêtre par le Pape Pie V. Aux funérailles du malheureux prince, il marchait entre les archiducs Rodolphe et Ernest, que Philippe avait, quatre ans auparavant, appelés de Vienne, afin de leur assurer la succession de ses Etats, au détriment de don Carlos qu'il déclarait incapable de gouverner. Le grand inquisiteur ne put assister jusqu'à la fin de la cérémonie ; il s'arrêta à la porte de l'église, disant qu'il se trouvait mal. Les causes de cette syncope furent diversement interprétées. Antonio Perez dit du cardinal Espinosa, dont la carrière politique fut si brillante et si courte : « Ce fut un éclair, on ce qu'il étincela partout, qu'il éblouit et offusqua tous les autres ministres et conseillers d'Etat espagnols ; et qu'il passa vite. » L'empire qu'il avait pris sur Philippe II était tel, qu'il commandait réellement à son maître, ce qui était plus difficile qu'il ne le fut à Richelieu de conduire Louis XIII. Un jour, le prince Rui Gomez de Silva, favori du roi, ayant tardé à venir au conseil chez Espinosa, celui-ci osa lui dire que s'il ne se montrait plus exact, sa place serait donnée à un autre. « Je désirerais savoir, » répondit Rui Gomez, « par qui elle pourrait m'être ôtée ? — Vous l'apprendrez par les effets, » repartit le cardinal. Le roi étant resté étranger à ce démêlé, les autres conseillers en devinrent encore plus soumis au cardinal. Quand il y avait quelque détermination

à prendre, quelque entreprise à former, au lieu de dire : « Il serait bon de faire telle chose, » le ministre disait impérieusement à son maître, *Faites ou ne faites pas cela*, comme si leurs rôles eussent été intervertis. Philippe toléra assez longtemps une telle arrogance, parce que Espinosa, dont l'esprit, suivant un historien, était aussi vaste que la monarchie qu'il gouvernait, lui était devenu un homme nécessaire. Il se laissa pourtant à la fin ; il ne pouvait plus souffrir ces manières hautaines, ce ton familier, la liberté avec laquelle le cardinal disposait des emplois. D'un autre côté, les grands se réunirent contre celui-ci ; ils ne cessaient de se plaindre de ses insolences. Philippe II n'aimait pas les grands ; il préférait, au contraire, plaisir à les humilier ; mais il ne fut pas fâché d'avoir l'air de sacrifier à leurs plaintes un ministre qui commençait à lui porter ombrage, et de couvrir sa jalousie du prétexte de la haine publique. Il préleva à lui annoncer sa disgrâce en lui disant froidement un jour : « Cardinal, c'est moi qui suis maintenant le président du conseil de Castille. » C'en fut assez pour l'ambitieux ministre, qui ne put survivre à la perte du pouvoir. Il mourut, âgé de 70 ans le 5 septembre 1572, peu de jours après la triste journée de la Saint-Barthélemy en France. « Dans une syncope qui lui prit, on se pressa tant de l'ouvrir pour l'embaumer, qu'il porta la main au rasoir du chirurgien, et que son cœur palpitait encore après l'ouverture de l'estomac. Ce fait est attesté par Cabrera, qui vivait à la cour de Philippe II, et qui ajoute que la crainte qu'on avait que ce cardinal ne revînt en santé fit hâter sa mort, pour contenter le prince et les grands, qui la désiraient dans l'espoir que son successeur userait plus modérément du pouvoir. Il y avait trois ans qu'Espinosa était plus roi que Philippe dans la monarchie espagnole. » Un autre historien rappelle à l'occasion de la mort tragique et singulière de ce ministre, une particularité encore plus rare sur sa naissance. La mère d'Espinosa, ensevelie dans sa bière, avait été portée à l'Eglise, et les prêtres récitaient pour elle l'Office des morts, lorsqu'elle revint subitement à la vie en mettant au monde un fils, qui fut le cardinal ; et elle vécut encore quatorze ans après cette apparente résurrection.... Philippe rendit dans la suite un éclatant témoignage aux services d'Espinosa. Passant par Martimunos de las Posadas, patrie du cardinal, il s'y arrêta pour entendre la Messe dans la chapelle où il est enterré, et commanda au prêtre de la dire pour le repos de l'âme du défunt. Puis il dit à ses enfants : « Ici repose le meilleur ministre que j'aie eu dans mes royaumes. » (MICHAUD, *Biogr. universelle*.) Moréri ne consacre aucune notice à Espinosa. Il se contente d'estropier son nom, et de l'appeler don Diègue *Spinola*, en donnant les promotions des cardinaux créés par Pie V. ESTAMPES VALENÇAY (ACHILLE D') naquit à Tours, le 5 juillet 1593, de Jean

d'Estampes, seigneur de Valençay, et de Sara d'Haplaincourt, qui le firent recevoir chevalier de minorité dans l'ordre de Malte, à l'âge de huit ans. — Il montra, dès son enfance, tant de hardiesse et de courage, que son père se détermina à l'envoyer de bonne heure à Malte. Après s'être distingué par sa valeur sur les galères de la religion, il chercha toutes les occasions de se signaler en France, en Italie, dans les Pays-Bas. Au siège de Montauban, il se fit remarquer par son intrépidité avec ses quatre frères. Il obtint ensuite, du roi Louis XIII, une compagnie dans son régiment de cavalerie, servit au siège de la Rochelle en qualité de vice-amiral, et, après la réduction de cette ville, en 1628, fut fait maréchal de camp, et honoré du commandement des gardes de la reine mère, Marie de Médicis. Depuis, il se signala de nouveau au combat du Pas de Suze, en Piémont. La paix lui ayant permis de retourner à Malte, il fut nommé général des galères de l'ordre, et fit des actions d'éclat à la prise de l'île de Sainte-Maure, une des îles Ioniennes. Quelque temps après, sur les offres du bailli de Valençay, son neveu, qui était alors ambassadeur à Rome, il fut engagé, par le Pape Urbain VIII, à se rendre dans cette capitale du monde chrétien, pour servir l'Eglise contre le duc de Parme. Il fut bien accueilli, fut nommé général des armées pontificales, sous le cardinal Antoine Barberini, et fixa la victoire sous les drapeaux du Saint-Siège. En récompense de ses services, il reçut, le 14 décembre 1643, le chapeau de cardinal avec le titre de Saint-Adrien. C'est alors qu'il soutint hautement, et avec sa vigueur accoutumée, les intérêts français contre l'amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne, qui avait tenu des propos indiscrets sur la personne du roi de France; le cardinal de Valençay l'obligea à faire des excuses et à rendre visite au cardinal d'Este, protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le cardinal de Valençay mourut, à Rome, le 7 juillet 1646, âgé de cinquante-trois ans. Il fut inhumé, suivant son désir, dans l'église des Carmes de la Victoire, sous un tombeau très-simple et sans épitaphe.

ESTE (HIPPOLYTE D') appartenait à une des plus illustres maisons souveraines de l'Italie. — Fils d'Hercule d'Este, premier de ce nom, duc de Ferrare et de Modène, et d'Eléonore d'Aragon, il montra, dès son jeune âge, une piété exemplaire. Jean, cardinal d'Aragon, remit l'archevêché de Strigonie à Hippolyte, son neveu, qui n'était âgé que de huit ans. Le jeune archevêque se rendit en Hongrie, où il fut bien accueilli du roi Matthias et de la reine Béatrix, sa tante. Il resta huit ans dans ce royaume, où il s'instruisit dans les lettres divines et humaines, et où il eut occasion de rendre de grands services à la reine, devenue veuve. En 1493, il se rendit à Rome pour recevoir le chapeau de cardinal, que lui donna le Pape Alexandre VI. Il retourna ensuite en Hongrie, puis revint en Italie, où il assista

de ses conseils Ludovic Sforce, duc de Milan, son beau-frère, dans la guerre qu'il allait soutenir contre les Français. Ceux-ci s'étant emparés du Milanais, le cardinal se retira en Allemagne, d'où il revint pour assister au mariage d'Alphonse, son frère aîné, avec la célèbre Lucrece Borgia, fille d'Alexandre VI. Quand Alphonse, duc de Ferrare, devint l'allié de Louis XII, Hippolyte reçut de ce prince des marques particulières de bienveillance. L'alliance des Français sauva les Etats de Ferrare, qui allaient être envahis par les Vénitiens; et le cardinal Hippolyte célébra, dans un de ses écrits, la victoire de Ravenne, où les Vénitiens perdirent soixante drapeaux. Hippolyte cultivait les lettres et les mathématiques; il protégeait les savants. C'est à lui qu'était attaché l'Arioste; mais ce patron n'était guère digne du grand poète qu'il avait l'honneur de protéger. Rival de son frère naturel Jules, Hippolyte entendit la dame ferraraise, objet de leur passion commune, vanter la beauté des yeux de Jules, qu'elle avait préféré. Furieux, pendant que son frère était à une partie de chasse, il aposta des assassins qui le firent descendre de cheval, et lui fit arracher en sa présence ces yeux qui avaient provoqué une jalousie si féroce. Cet attentat, qui excita l'indignation des contemporains, resta impuni. Pendant que Jules II persécutait la maison d'Este avec la violence qui lui était naturelle, le cardinal prit le parti de faire un voyage en Hongrie, d'où il ne revint qu'après l'élection de Léon X, qui l'envoya complimenter le roi François I^{er}, avec lequel il devait avoir une conférence à Bologne, en 1516. Quelque temps après, le cardinal d'Este fut envoyé en Pologne, pour assister au mariage de Bonne Sforce, sa cousine, avec le roi Sigismond. En revenant, il passa par la Hongrie, et, de retour en France, il y mourut le 3 septembre 1520. (*Voy. GUICHARDIN, Hist.*, liv. III, IV, VIII et seq.; — PAUL JOYE; — VICTOREL.; — CIACONIUS; — AUBERY; — SAINTE-MARTHE; — SARDO, *Vie du cardinal Hippolyte d'Este.*)

ESTE (HIPPOLYTE D'), dit le Cardinal de Ferrare, archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles et de Lyon, évêque d'Autun, abbé de Flavigny, etc., était fils d'Alphonse I^{er}, duc de Ferrare et de Modène, et de Lucrece Borgia; il était, par conséquent, le neveu du précédent. — Né le 24 août 1509, il fut élevé avec grand soin auprès du duc, son père, qui réunissait la gloire militaire aux talents politiques, et dont la cour servait d'asile à toutes les grandes illustrations de l'Europe. Ce prince se fit un plaisir d'instruire lui-même son fils dans les secrets du gouvernement et de la politique. Hippolyte vint en France, où il se concilia l'estime et l'affection du roi François I^{er}, qui le nomma conseiller d'Etat, le combla de faveurs, et demanda pour lui le chapeau de cardinal, que lui accorda le Pape Paul III, le 5 mars 1538. Il jouit de la même considération sous le règne de Henri II, qui ordonna aux au-

bassadeurs et aux généraux des troupes qu'il avait en Italie, de ne rien entreprendre sans consulter le cardinal. Revêtu par Pie IV du caractère de légat en France, il se trouva au colloque de Poissy. Il mourut à Rome, sous le pontificat de Grégoire XIII, le 2 décembre 1572, dans la soixante et unième année de son âge. Son corps fut inhumé à Tivoli, où il avait fait bâtir un magnifique palais. L'érudit Antoine Muret prononça l'oraison funèbre du cardinal de Ferrare, qui avait été son protecteur, de même que de Paul Manuce, de d'Ossat et de beaucoup d'autres savants. (*Voy. PETRAMELLARIUS ; — VICTOREL. ; — GARIMBERT ; — MURET ; — AUBERY ; — CIACONIUS ; — CASTELNAU, Mémoires ; — SAINTE MARTHE.*)

ESTE (LOUIS D'), fils d'Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, et de Renée de France, fille du roi Louis XII, naquit le 25 décembre 1538. — Il montra de bonne heure tant de sagesse et de modestie, que le Pape Paul III le fit, à dix ans, coadjuteur de l'évêché de Ferrare. Henri II le nomma à l'archevêché d'Auch, et Pie IV l'éleva au cardinalat en 1561. On l'employa en différentes négociations, qu'il conduisit avec autant de bonheur que de prudence. Deux fois revêtu du titre de légat en France, sous le règne de Charles IX et de Henri III, il se trouva, en 1578, aux états de Blois. Il fut aussi protecteur des affaires de France en cour de Rome. Le roi Henri III le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, lors de l'institution. L'historien de Thou l'appelle *le trésor des pauvres, et l'ornement du Sacré Collège*. Il n'y a rien à ajouter à un pareil éloge, et dans une bouche si peu suspecte. Ce prince de l'Eglise mourut à Rome le 30 décembre 1586; il avait ordonné que son cœur fût porté en France, pour être déposé dans l'église métropolitaine d'Auch; qu'on ensevelît ses entrailles dans l'église de Saint-Louis de Rome, et que son corps fût placé dans celle de Saint-François de Tivoli. Guillaume Leblanc, évêque de Vence, a écrit en vers son éloge.

ESTE-MODÈNE (ALEXANDRE D'), créé en 1598, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix, évêque de Reggio, mourut en 1624.

ESTE-MODÈNE (RENAUD D'), fait, en 1641, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, évêque de Reggio et de Palestrine, mourut en 1672.

ESTE (RENAUD D'), duc de Modène, de Reggio et de la Mirandole, prince de Carpi et de Corregio, fils du duc François I^{er}, naquit le 25 avril 1655, et fut élevé au cardinalat en 1686. — Mais la branche aînée de sa famille s'étant éteinte par la mort de son neveu, il fut appelé, en 1694, au trône ducal de Modène. Il déposa la pourpre dans le consistoire du 29 mars 1695, et épousa, le 18 novembre suivant, Charlotte-Félicité, fille aînée de Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre. La nouvelle duchesse de Modène, dont la sœur avait épousé Joseph I^{er}, roi

des Romains, depuis empereur, fit embrasser à son mari le parti de la maison d'Autriche, dans la guerre de la succession d'Espagne, que se disputaient l'archiduc Charles et Philippe, petit-fils de Louis XIV. Il en coûta au duc de Modène ses Etats, dont s'emparèrent les Français, et il fut obligé de se retirer à Rome, en attendant l'issue d'une guerre à laquelle il ne prenait point part personnellement. En 1707, il recouvra son duché par la retraite des Français. L'année suivante, l'empereur, son beau-frère, lui donna le gouvernement du Milanais, et ensuite lui vendit le petit duché de la Mirandole, qu'il avait confisqué sur François Pie, dernier duc de ce nom. Une nouvelle guerre ayant ramené, en 1734, les armées françaises en Italie, pour rétablir les Bourbons d'Espagne sur le trône de Naples, le duc de Modène fut encore obligé de fuir de ses Etats. Rentré dans sa capitale en 1736, il y mourut le 26 octobre 1737, dans sa 83^e année.

ESTEING (PIERRE D'), était le quatrième fils de Guillaume III de ce nom, baron d'Esteing en Rouergue, et d'Ermengarde de Peyre, dame de Valentines et vicomtesse de Cheilane. — A peine sorti de l'enfance, il prit l'habit de religieux de Saint-Benoît, en l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, y fit profession le 13 octobre 1341, et, en 1361, fut choisi, pour son mérite, afin de remplir le siège épiscopal de Saint-Flour, vacant par la mort de Dieudonné de Canillac. Il fit bâtir dans cette ville un monastère de Dominicains aux frais de Jean de France, duc de Berri, comte de Poitou et d'Auvergne. Pierre d'Esteing jouissait de l'estime et de la confiance de ce prince, qui contribua sans doute à le faire transférer à l'archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, décédé en 1367. Quelque temps après, le Pape Urbain V, son parent du côté maternel, l'appela en Italie, le revêtit de la pourpre romaine à Montefiascone, le 7 juin 1370, en lui donnant le titre de Sainte-Marie delà le Tibre; le nomma camerlingue de l'Eglise, et le laissa en Italie, avec le caractère de légat et de vicaire général de l'Eglise. Grégoire XI, successeur d'Urbain V, confirma dans ces pouvoirs le cardinal d'Esteing, qui en usa pour traiter avec les citoyens de Pérouse, avec les princes de Ferrare de la maison d'Este, et ensuite avec l'empereur de Constantinople. Le célèbre Raymond Lulle, l'alchimiste et l'inspiré, sur lequel on a débité tant de merveilles, après avoir mené une vie fort dissipée, avait quitté le monde vers 1265, et était entré, comme religieux, parmi les Dominicains d'Aragon, quoiqu'il fût marié et qu'il eût des enfants. Il avait composé des ouvrages fort suspects; le Pape ordonna au cardinal d'Esteing de les examiner, et les condamna sur le rapport du prélat. Ce dernier ayant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le Pontife. Les lettres que lui écrivit sainte Catherine de Sienne le déterminèrent à prendre ce parti. Il reçut Grégoire à Rome le 17 janvier 1377, et y mourut le 15 novembre suivant, étant alors

évêque d'Ostie et de Ferrare. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie *trans Tiberim*. Ce cardinal avait fondé, le 16 avril 1368, le chapitre de Notre-Dame de Ville-Dieu, dans le diocèse de Saint-Flour. — (Voy. UGHELLI, *Italia sacra, De episcop. Ost. et Ferrar.*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBERY, *Hist. des cardin.*; — *Actes de la maison d'Esteing*; — *Fondation du chapitre de Ville-Dieu.*)

ESTOUTEVILLE (GUILLAUME D'), d'une ancienne famille de Normandie, était fils de Jean, seigneur d'Estouteville et autres lieux, et de Marguerite de Harcourt. — Il fut d'abord Bénédictin, puis archidiacre d'Angers, et prieur de Saint-Martin des Champs à Paris. Il eut aussi l'évêché de Saint-Jean de Maurienne en Savoie, puis celui de Béziers. Le Pape Nicolas V le nomma archevêque de Rouen, et Eugène IV le revêtit de la pourpre en 1437. Le nouveau cardinal prit alors le titre de Saint-Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'évêché de Porto, et opta ensuite celui d'Ostie et de Velletri. C'était un homme intrépide, rigide observateur de la justice, et sachant se la faire lui-même, quand on négligeait de la lui rendre. On dit que le barigel de Rome ayant surpris un voleur, qu'il voulait faire mourir sur-le-champ, et ne trouvant point de bourreau, obligea un bon prêtre français, qui passait à ce moment, de faire cat office; ce qui était le comble de l'indignité. Le cardinal d'Estouteville en ayant été informé, et n'ayant pu obtenir satisfaction, envoya chercher ce chef des sbires et le fit pendre à une des fenêtres de sa maison. Il fut employé par les rois de France Charles VII et Louis XI à des négociations importantes. Après la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, Nicolas V l'envoya en France pour tâcher de ménager un accommodement entre Charles VII et le roi d'Angleterre, afin que ces princes, étant réconciliés, pussent tourner leurs armes contre les Turcs, dont les progrès étaient inquiétants pour la chrétienté. Le cardinal devait aussi solliciter quelques modifications à la pragmatique, que la cour de Rome avait consentie avec tant de peine, et aussi intervenir, au nom du Saint-Siège, en faveur de Jacques Cœur, dont on faisait alors le procès. D'Estouteville, légat du Saint-Siège en France, ne put faire cesser les hostilités entre la France et l'Angleterre. Pendant sa légation, avec l'aide de commissaires pris dans le parlement et dans le clergé, il introduisit de grandes réformes dans l'université de Paris; il réprima de nombreux abus, fit d'utiles règlements, en abolit d'autres qui ne pouvaient se justifier, notamment le statut qui interdisait l'enseignement de la médecine aux hommes mariés; il restreignit les immunités et privilèges attachés à la cléricature et à la scolarité. Le cardinal retournait en Italie; déjà il avait passé les monts, lorsque, informé que des hostilités allaient commencer entre Louis XI et le duc de Savoie, il retourna sur ses pas, et fut assez heureux pour pré-

venir la guerre entre ces deux princes.

Jacques, cardinal de Pavie lui dédia ses *Commentaires*; et François Philèphe l'appelle, dans les lettres qu'il lui écrivit, le soutien de l'Eglise, *Columna et columen S. Romanæ Ecclesiæ*. Ce cardinal mourut à Rome, le 22 décembre 1483, âgé de 80 ans, et doyen des cardinaux. Il fut enseveli dans l'église des Augustins qu'il avait fondée, et où on lui a élevé dans le XVII^e siècle une statue de marbre avec son éloge, qu'on peut lire dans l'abbé Ughel. (Voy. PHILÉPHE, l. XXIII, epist. 15; l. XXXI, epist. 50; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.*; — MATTHIEU, *Hist. de Louis XI*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — MONSTRELET; — ONUPHRE.)

ESTRÉES (CÉSAR D'), camerlingue du Sacré Collège, évêque d'Albano, abbé de Saint-Claude, en Franche-Comté, de Longpont, du Mont-Saint-Eloy, de Saint-Nicolas aux Bois, de la Stafarda, en Piémont, docteur de Sorbonne, doyen de l'Académie française, où il fut reçu en 1657, et protecteur de l'Académie de Soissons en 1668, naquit à Paris le 5 février 1628. — Il était fils de François-Annibal, duc d'Estrées, pair et maréchal de France, et de Marie de Béthune-Charost, morte en lui donnant le jour. Quant à son père, il mourut en 1670, âgé de 98 ans selon les uns et de 102 ans suivant les autres. Dès que César eut pris ses degrés en Sorbonne, il fut nommé évêque, duc de Laon, pair de France en 1653, et fut sacré en 1655. C'est alors que, par ordre du roi et de l'agrément du Souverain Pontife, il fut chargé du rôle de médiateur entre le nonce de Sa Sainteté et les amis des quatre évêques Pavillon d'Alet, Buzanval de Beauvais, Caulet de Pamiers et Arnauld d'Angers, qui avaient refusé de souscrire à la condamnation de Jansénius. Le jeune prélat fit preuve en cette circonstance de tant d'habileté et de sagesse, qu'il amena une réconciliation, au moins apparente. L'auteur d'un accommodement qui procurait la paix à l'Eglise de France en fut récompensé par le chapeau de cardinal. Le Pape Clément X le fit entrer dans la promotion du 24 août 1671; mais Sa Sainteté ne le déclara que l'année suivante, et lui donna le titre de la Trinité du Mont, le 16 mai 1674. La capacité qu'avait montrée l'évêque de Laon le fit juger propre à remplir les fonctions de chargé d'affaires de France en cour de Rome. Après la mort de Clément X, le cardinal d'Estrées entra seul des cardinaux français dans le conclave où fut élu Innocent XI, et fit suspendre l'élection pendant plus de cinq semaines (ce qui parut fort extraordinaire) jusqu'à l'arrivée des cardinaux nationaux. L'année suivante, il revint en France où il ne resta que six mois, le roi l'ayant envoyé en Bavière pour plusieurs affaires importantes, et entre autres pour négocier le mariage du Dauphin avec la princesse électorale. Il ne revint de Munich qu'en 1679. Après la ratification du traité de Nimègue avec l'Empire, s'étant démis de son évêché

de Laon en faveur d'un de ses neveux, il retourna à Rome chargé d'y traiter l'épineuse affaire de la *régale*, dont les difficultés s'étaient accrues par suite des résolutions de l'assemblée du clergé de 1682. Il soutint devant la cour de Rome les droits du roi et les libertés de l'Eglise de France, avec tant de force et d'autorité, qu'Innocent XI n'osa jamais publier aucun acte contre les uns ni les autres, quoiqu'il en fût vivement sollicité par les ennemis de la France et par les principaux cardinaux. En 1687, après la mort de son frère, ambassadeur de France à Rome, il se trouva chargé seul des affaires de sa nation. On rendit au défunt, suivant les ordres du Pape, et en considération du cardinal et par ses soins, des honneurs funéraires tels qu'on les rend à Rome aux têtes couronnées. Toutefois, s'il termina à l'avantage de la France l'affaire de la *régale*, il fut obligé de se soumettre à la cérémonie de l'absolution pour avoir rendu visite au marquis de Lavardin, ambassadeur de France en remplacement du duc d'Estrées, et que le Pape avait excommunié pour être entré à Rome malgré ses défenses. Innocent XI étant mort en 1689, le cardinal d'Estrées se trouva alors seul à Rome de sa nation et sans aucun ministre de la part du roi. Il entra dans le conclave, et malgré la faction du Pape défunt, si contraire à la France, malgré celle de la maison d'Autriche, il imposa tellement au Sacré Collège qu'on n'osa tenter aucune élection avant que l'ambassadeur du roi et les cardinaux français fussent arrivés. Après l'élection d'Alexandre VIII, il revint à Paris en 1690 et y prêta le serment de commandeur des ordres, dignité à laquelle il avait été nommé au chapitre de 1688. L'année suivante, le conclave d'Innocent XII l'appela de nouveau à Rome, où le roi lui ordonna de rester pour arranger les affaires du clergé de France avec cette cour. Il s'en occupa pendant près de deux ans, conjointement avec le cardinal de Janson, et après être arrivé à une conclusion en 1693, il revint en France, où il demeura jusqu'à ce que la maladie d'Innocent XII l'obligea à retourner à Rome avec les autres cardinaux de la nation, au commencement de 1700. Il entra en octobre de la même année au conclave, concourut à l'élection de Clément XI, après laquelle les autres cardinaux nationaux ayant repris la route de France, le roi le fit rester en Italie pour y négocier avec plusieurs princes et avec la république de Venise. Enfin il eut ordre de suivre en Espagne le roi Philippe V, pour travailler, conjointement avec les ministres de ce prince, aux affaires de cette monarchie; mais il porta ombrage à la princesse des Ursins, qui le fit rappeler au bout de deux ans. Louis XIV, pour ôter à ce rappel toute apparence de disgrâce, le pourvut à son retour, en 1703, de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Ce cardinal exerça à la cour de Rome depuis 1676 jusqu'à sa mort les fonctions de protecteur des affaires de Portugal quoique étranger à cette nation. Il

en avait été chargé en reconnaissance des services qu'il avait rendus dans la négociation du mariage de Marie-Elisabeth-Françoise de Savoie-Nemours, en 1666, avec Pierre, roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut à vaincre de grandes longueurs et des incidents difficiles. Le cardinal accompagna en Portugal cette princesse à laquelle il était allié. L'année précédente, il avait aussi traité le mariage de la sœur aînée de cette reine avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel. On conserve à la bibliothèque impériale ses *Négociations à Rome*, de 1671 à 1687. Successeur de Duryer à l'Académie française, il cultivait les lettres autant que le lui permettaient ses occupations. Son *Eloge* par d'Alembert se trouve dans l'*Histoire des membres de cette compagnie*. Il était très-lié avec beaucoup de gens de lettres de son temps, avec Ménage, Chapelain, Valincourt, Regnier-Desmarais, etc. Il réconcilia Descartes et Gassendi, qu'avaient déunis des dissentiments sur des questions philosophiques. Après une vie si bien remplie, il mourut en son abbaye de Saint-Germain des Prés, le 18 décembre 1714, âgé de 86 ans, et fut inhumé dans l'église de cette abbaye.

ETIENNE, Français de nation, s'étant distingué par sa piété et par son savoir, fut mis par le Pape Léon IX au nombre des cardinaux vers 1049. — Etienne X le chargea, avec deux autres, d'aller en qualité de légats à Constantinople. Mais la mort de ce Pontife, qu'ils apprirent à Bari, les obligea de revenir à Rome où ils se trouvèrent en 1059 à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoyé en France et en Allemagne. Il mourut au Mont-Cassin vers 1061. C'est sous cette année que le cardinal Baronius rapporte son épitaphe, composée par Alphon, archevêque de Salerne. (*Voy. Léon d'OSTIE*, l. II, c. 8; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — ONUPHRE; — CIACONIUS; — AUBERY; — D. RIVET, *Hist. littéraire de la France*, t. VIII.)

ETIENNE, diacre, fut fait, par le Pape Calixte II, en 1119, cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*.

ETIENNE, créé en 1125, par le Pape Honorius II, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce in *Clivie*, suivit le parti de l'antipape Anaclet II, qui le nomma prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Damaso*; mais il rentra sous l'obéissance du Pape Innocent II et retourna à son premier ordre de diacre.

ETIENNE (FRANÇOIS), religieux de l'ordre de Cîteaux, créé, en 1140, cardinal-évêque de Palestrine, par le Pape Innocent II, mourut en 1144.

ETIENNE, créé par Innocent III, en 1212, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et légat en Sicile, mourut en 1254.

ETIENNE, Hongrois, archevêque de Strigonie, nommé en 1252, par Innocent IV, cardinal-évêque de Palestrine, légat en Hongrie et en Esclavonie, mourut en 1226.

ETIENNE, surnommé DE SUISE, et appelé

vulgairement l'*archidiacre de Flandre*, était né à Suisy, village voisin de Laon. — D'abord archidiacre de Bruges, dans l'église de Tournay, il jouit ensuite de la confiance du roi Philippe le Bel, qui le fit garde des sceaux en février 1290, puis son chancelier après Pierre Flote, depuis 1302 jusqu'en 1304. Créé cardinal par le Pape Clément V, le 13 décembre 1305, il mourut à Avignon le 10 décembre 1311, et fut inhumé en l'abbaye de Saint-Jean de Laon, où se voyait son épitaphe. (Voy. Bertrand Gui, *Vie de Clément V*; — LAPEIRE; — BOUCHEL; — GODEFROY.)

ETIENNE AUBERT, Français, évêque de Clermont, créé, en 1342, par le Pape Clément VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, grand pénitencier de l'Eglise, évêque d'Ostie, fut Pape sous le nom d'Innocent VI.

ETIENNE, surnommé de PARIS, chanoine, puis évêque de cette ville, naquit à Vitry-sur-Seine de parents sans fortune. — Duchêne l'appelle *Etienne de Poissy*; mais il est certain qu'il a toujours porté le nom de la ville où il fut très-longtemps chanoine. Les lettres du Dauphin Charles, depuis Charles V, le nomment Etienne de Paris, clerc, conseiller et maître des requêtes. Ce prince se chargea de négocier le traité de Brétigny qui avait pour objet la délivrance du roi Jean, mais qui ne reçut point d'exécution puisque le roi prisonnier mourut en Angleterre. Etienne, qui était un des six maîtres des requêtes existant alors, fut placé, en 1363, sur le siège de Paris, après Jean de Meulant, et, à la sollicitation du roi Charles V, il obtint un chapeau de cardinal que le Pape Urbain V lui donna en 1368. Grégoire XI appela auprès de lui, à Avignon, le cardinal Etienne, qui y mourut en octobre 1373. Son corps fut transporté à Paris, inhumé dans le chœur de Notre-Dame, où l'on voyait ses armes avec son épitaphe.

(Voy. DUCHÊNE, *Hist. des cardinaux et des Papes*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — DUBREUL, *Antiq. de Paris*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christ.*; — BLANCHARD, *Hist. des maîtres des requêtes*.)

ETIENNE DE SAINT-SÉVERIN, Napolitain, nommé diacre-cardinal par le Pape Urbain VI, remit le chapeau et se maria.

ETIENNE PALOSI, Romain, évêque de Todi, créé en 1385, par le Pape Urbain VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mourut en 1398.

ETIENNE, Italien, général de l'ordre des Servites, fut créé, en 1430 ou 1426, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, par Martin V, Pape de 1417 à 1431, et qui créa dix-huit cardinaux.

ETIENNE DE VARAS, Hongrois, archevêque de Colocza, créé en 1464 par le Pape Paul II prêtre-cardinal du titre des Saints Nérée et Achillée, mourut en 1471.

EUGÈNE III, précédemment **PIERRE BERNARD**, né à Pise, était religieux de l'ordre de Cîteaux, disciple de saint Bernard et abbé du monastère de Saint-Anastase, hors des murs de Rome. — Il fut élu Pape le 25 février 1145, le jour même de la mort du Pape Luce II. (Voy. le *Dictionnaire des Papes*.)

EUGÈNE IV (**GABRIEL CONDOLMERIO**), fils d'Angelo Condolmérino, d'une famille roturière de Venise, était, du côté maternel, petit-neveu du Pape Grégoire XII. D'abord chanoine de la congrégation de Saint-George in Alga, puis évêque de Sienna, et cardinal en 1408, il se trouva au concile de Constance, fut légat dans la Marche d'Ancone, et succéda, le 3 mars 1431, à Martin V. (Voy. le *Dictionnaire des Papes*.)

EXHIMINUS DAHA, Espagnol, fut créé, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina.

F

FABRI (JEAN) était fils de Pierre Fabri, qui possédait des propriétés dans le Limousin, et il naquit à Maumont dans la même province. — Il fut fait, en 1364, doyen de l'église d'Orléans, et le Pape Urbain V lui conféra, en 1369, l'évêché de Tulle, en Limousin. Grégoire XI, son compatriote et son parent, ayant succédé dans l'évêché de Rome à Urbain V (le Pape résidant à Avignon), le créa, en 1371, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon le 6 mars 1372. — (Voy. BALUZE, *Historia Tutell.*, p. 206, 306 et 722; Id., *Vita Papporum Avoniensium*, p. 1092.)

FABRONI (CHARLES-AUGUSTIN), né à Pistoie, en Toscane, le 28 août 1651, fut nommé secrétaire des mémoires en juillet 1691, par le Pape Innocent XII, qui, en septembre 1695, lui donna aussi la charge de secrétaire de la congrégation de *Propaganda Fide*. —

Il exerçait cette dernière charge lorsque le Pape Clément XI le promut au cardinalat le 17 mai 1706. Le titre de Saint-Augustin lui fut assigné le 25 juin suivant. Il fut encore préfet de la congrégation de l'Indice, membre de presque toutes les autres congrégations de la cour de Rome, protecteur des chanoines de Saint-Jean de Latran, et de la congrégation régulière de Vallombreuse. Il mourut à Rome le 19 septembre 1727, dans la soixante et dix-septième année de son âge et la vingt-deuxième de son cardinalat; il fut inhumé dans l'église de son titre.

FACCHINETTI (JEAN-ANTOINE), Bolonais, évêque de Nicastro, patriarche de Jérusalem, créé, en 1583, par Grégoire XIII, prêtre-cardinal, fut Pape sous le nom d'Innocent IX.

FACCHINETTI (ANTOINE), Bolonais, créé, en 1591, par le Pape Innocent IX, son grand-

oncle, diacre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, mourut en 1606.

FACHINETTI (CÉSAR), né à Bologne le 17 septembre 1608, était petit-neveu du Pape Innocent IX, et le dernier de sa maison. — Après avoir été nonce en Espagne, secrétaire de la congrégation des Evêques et des Réguliers, il fut nommé, le 13 juillet 1643, par le Pape Urbain VIII, cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés. Pourvu successivement, des évêchés de Sinigaglia, de Spolète, d'Albe, de Frascati, de Palestrine, de Porto, il mourut évêque d'Ostie et de Velletri, doyen des cardinaux, le 31 janvier 1683, dans la soixante et quinzième année de son âge, et fut inhumé à Sainte-Marie della Scala des Carmes déchaussés.

FAIDIT D'AIGREFEUILLE, Français, évêque d'Avignon, créé, en 1383, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts, mourut en 1390.

FALCONIERI (LELIO), archevêque de Thèbes, fut nommé nonce en Flandre. Mais on ne voulut pas l'y recevoir, parce qu'il avait séjourné trop longtemps à Paris, lorsqu'il passait par cette ville pour se rendre à Bruxelles. — Promu, en 1643, par le Pape Urbain VIII, au cardinalat, avec le titre de Sainte-Marie du Peuple, depuis légat à Bologne, il mourut à Viterbe le 17 décembre 1648.

FALCONIERI (ALEXANDRE), Romain, né le 8 février 1657, clerc de la chambre apostolique en décembre 1701, auditeur de Rote le 25 février 1707, fut, le 21 juin 1717, déclaré gouverneur de la ville de Rome et de son district, et vice-camerlingue de l'Eglise romaine. — Il reçut le bâton de commandement, et prit possession de cette charge le 25 du même mois. Il y fut maintenu sous les pontificats d'Innocent XIII, et de Benoît XIII. Ce dernier le revêtit de la pourpre sacrée le 11 septembre 1724, fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 16 suivant, celle de lui fermer la bouche le 27 du même mois, et de la lui ouvrir le 20 novembre de la même année; il lui assigna ensuite le titre diaconal de Sainte-Marie de l'Echelle, dont il prit possession le 14 décembre. Déclaré protecteur de la vénérable archiconfrérie de Sainte-Marie de l'Oraison en février 1726, de l'église et du collège des Ecossais à Rome, en 1727, il mourut dans cette dernière ville le 26 janvier 1734, d'une inflammation de poitrine, après cinq jours de maladie, dans la 77^e année de son âge, et la dixième de son cardinalat.

FALCONIERI MELLINI (CHIARISSIMO), né à Rome en 1794, archevêque de Ravenne, fut fait cardinal en 1838, par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore à l'heure où nous écrivons.

FALKENSTEIN (EUNON DE), Allemand, archevêque de Trèves, nommé prêtre-cardinal en 1385, par le Pape Urbain VI, n'accepta pas, et mourut en 1388.

FALZACAPPA (JEAN-FRANÇOIS), né à Cornéio en 1767, évêque d'Ancône, fut fait car-

dinal par Pie VII en 1823. Il mourut en 1840.

FANTUZZI (GAÉTAN), né à Ravenne en 1708, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1778.

FARE (ANNE-LOUIS-HENRI DE LA), petit-fils du spirituel marquis de la Fare, à qui J.-B. Rousseau adresse une de ses odes, naquit, en 1752, au diocèse de Luçon. — Il fit des études brillantes au collège Louis le Grand, sous la surveillance particulière de l'abbé Labdan, le même qui fut dans la suite précepteur du duc d'Enghien, mort si héroïquement, en 1804, dans les fossés de Vincennes. Ayant reçu la prêtrise, il fut nommé, en 1775, grand vicaire de l'évêque de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville. En 1784, il fut l'élu général du clergé aux Etats de Bourgogne, ce qui lui donnait une part importante à l'administration de cette province. Dans ces fonctions qu'il remplit jusqu'en 1787, l'abbé de la Fare sut mériter l'estime publique. Ces fonctions, qui le mettaient en évidence, le firent appeler à l'assemblée des notables de 1787. C'est en cette même année qu'il fut nommé à l'évêché de Nancy. Député par le clergé de son nouveau diocèse aux états généraux, il prononça, à la Messe du Saint-Esprit, le discours d'ouverture de cette célèbre assemblée. Quand les états généraux se furent constitués en assemblée nationale, il fit partie de la minorité, et s'éleva avec force, le 13 février 1790, contre la suppression proposée des ordres religieux, demandant que la religion catholique, apostolique et romaine fût, séance tenante, déclarée la religion nationale. On sait comment fut repoussée cette proposition. Il se prononça contre l'admission des Juifs aux droits de citoyens actifs, et signa, avec ses collègues, l'*Exposition des principes* sur la constitution civile du clergé. Après avoir fait preuve de talent et de zèle pour la religion dans le sein de l'assemblée constituante, il se retira à Trèves, dans les Etats de son métropolitain, l'archevêque-électeur, d'où, le 26 mai 1791, il adressa, au clergé et aux fidèles du diocèse de Nancy, une Instruction pastorale à l'occasion du schisme naissant. A la fin de 1792, il partit pour Vienne, et devint le chargé d'affaires de Louis XVIII et des princes français en 1795. C'est en cette même année qu'arrivait à Vienne la fille de Louis XVI, à qui son échange avec les commissaires de la convention avait ouvert les portes de la prison du Temple. M. de la Fare fut choisi pour être l'aumônier de cette princesse, et pour négocier son mariage avec le duc d'Angoulême, son cousin. L'Angleterre accordait des subsides à l'armée de Condé; M. de la Fare se chargea encore de distribuer aux ayant-droit la portion qui leur revenait. Il fut alors en butte à des accusations au-dessus desquelles l'élevait la noblesse de son caractère. En 1814, l'évêque de Nancy rentra en France avec les princes, dont il avait partagé l'exil, et qui recouvraient leur splendeur. Il fut chargé de plusieurs missions de cou-

liance, et eut part à leurs faveurs. Il était premier aumônier de la duchesse d'Angoulême, quand, le 17 janvier 1815, il fut un des commissaires chargés de faire exhumer du cimetière de la Madeleine, puis ensuite transporter dans les caveaux de l'église de Saint-Denis, les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. En 1817, il fut nommé archevêque de Sens, et successivement pair de France, commandeur des ordres du roi et ministre d'Etat. Le cardinalat ne pouvait lui manquer; il y fut porté, en 1823, par Pie VII, qui mourut peu après. La même année, le nouveau cardinal usait de son droit dans le conclave où fut élu Léon XII. Lors du sacre de Charles X à Reims, en 1825, ce prince voulut que le cardinal de la Fare prononçât le discours par lequel s'ouvraient les cérémonies. Ce fut un rapprochement remarquable, et qui n'échappa à personne, que le même homme qui avait, en quelque sorte ouvert les états généraux de 1789, prélude des malheurs de Louis XVI, se trouvait encore chargé de prendre le premier la parole à une fête qui allait consacrer le frère de Louis XVI. En 1829, après la mort de Léon XII, le cardinal retourna à Rome pour prendre part aux travaux du conclave, d'où sortit Pie VIII. Dans cette assemblée, comme dans le précédent conclave, il sut gagner l'estime de ses collègues, et défendre les intérêts français qu'il ne séparait pas de ceux de la religion. De retour à Paris, il y mourut à la fin de la même année.

FARGIS (DE). — Voy. RAYMOND.

FARIGNANO (THOMAS DE), général des Cordeliers, naquit à Farignano, dans le territoire de Modène, d'une famille originaire de Bologne. — Après avoir pris l'habit dans l'ordre de Saint-François, il fut choisi pour enseigner la théologie dans l'université de Bologne, prêcha dans les principales chaires de l'Italie, exerça les premières charges de son ordre, et fut enfin élu général en 1368. Quelques religieux, jaloux de son élévation, ou mus par d'autres motifs, l'accusèrent d'hérésie devant le Pape Urbain V, qui nomma des commissaires pour l'examiner. Son orthodoxie fut reconnue de tout le monde, et le Pape Grégoire XI en fut si convaincu, qu'il lui conféra, en 1373, le patriarcat de Grado; c'est une ville d'Illyrie, où fut transféré, vers 568, le patriarcat d'Aquilée. Ce Pontife lui confia aussi des affaires délicates, et n'eut qu'à s'en applaudir. Pour l'en récompenser, Urbain V lui donna, en 1378, le chapeau de cardinal. Thomas continua de rendre de bons services au Saint-Siège, et mourut à Rome en 1381. (Voy. WADING., *Annales Minor.*; — CIACONIUS; — UGHELLI; — AUBERY.)

FARINIER (GUILLAUME), de l'ordre de Saint-François, né à Gourdon, dans le diocèse de Cahors, fut un des plus savants hommes de son temps. — Après avoir achevé ses études à Toulouse, il prit le bonnet de docteur, et fut élevé dans son ordre aux premières charges. Il exerça celle de provincial en Guyenne, et, peu après, il fut nommé

général dans le chapitre assemblé, en 1348, à Vérone. Lui-même en tint deux célèbres, à Lyon en 1351, et à Assise en 1354. Dans ce dernier, on résolut de s'attacher strictement aux constitutions de saint Bonaventure: ce sont celles qu'on a nommées depuis les *Constitutions* de Guillaume Farinier, quoique ce général n'y eût contribué que par le soin de les faire observer. Il reçut, en 1356, du Pape Innocent VI, le chapeau de cardinal; fut pourvu depuis d'un prieuré dans le diocèse de Pamiers, et mourut, en 1361, à Avignon, où il fut inhumé dans l'église de son ordre. Il avait écrit plusieurs ouvrages, et, entre autres, un sur le change et sur l'usure. (Voy. BOSQUET, *Vita Innocentis VI*; — WADINGUE, *Annal. Minor.*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — LA ROCHEPOZAY, *Nomencl.*; — ONUPHRE.)

FARNÈSE (ALEXANDRE), né le 29 février 1468, nommé cardinal, en 1493, par le Pape Alexandre VI, ceignit la tiare sous le nom de Paul III, en 1534, et mourut le 2 novembre 1549, dans sa quatre-vingt-unième année. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

FARNÈSE (ALEXANDRE) était le fils aîné de Pierre Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, et de Hiéronyme des Ursins, dame distinguée par sa piété et par son mérite. Né à Rome le 7 octobre 1520, il y commença ses études, et alla ensuite les achever à Bologne. — Il montra dès son enfance tant de piété et de modestie, que le Pape Clément VII lui donna l'évêché de Parme; peu après, le 18 décembre 1534, âgé de 14 ans, il était élevé au cardinalat par son aïeul paternel Paul III. L'année suivante, il fut archevêque d'Avignon; en 1556, archevêque de Monréale, en Sicile, puis, honoré du titre de patriarche de Jérusalem, et devenu le doyen des cardinaux, il passa successivement à plusieurs évêchés. L'empereur Charles V disait que si tout le Sacré Collège était composé de grands hommes tels que Farnèse, ce serait l'assemblée du monde la plus illustre et la plus auguste. Le Pape Paul III employa ce cardinal en diverses légations, en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas; il aurait voulu concilier les intérêts opposés de François I^{er} et de Charles V; mais la politique de ce dernier rompit les mesures les plus sages du Saint-Père. Le cardinal Farnèse vécut avec honneur et avec gloire sous plusieurs pontificats: il fut le père et le protecteur des gens de lettres; il avait coutume de dire qu'il ne trouvait rien de plus insupportable qu'un soldat sans courage, et un ecclésiastique ignorant. Il sauva d'un grand danger son petit-neveu Ranuce, depuis duc de Parme. Le Pape Sixte V, après avoir renouvelé les défenses de porter des armes cachées, fut averti que le jeune prince avait sur lui des pistolets; il le fit arrêter dans une des salles du palais pontifical, au moment où il se présentait à l'audience. Le cardinal Farnèse, son grand-oncle, mit tout en œuvre pour obtenir sur-le-champ son élargissement;

mais ce fut en vain : sur le soir, il redoubla ses sollicitations ; mais le Pontife inflexible, envoya, vers dix heures, ordre au gouverneur du château Saint-Ange, de faire trancher la tête à Ranuce : puis, feignant de se rendre aux importunités du cardinal, il expédia, à onze heures, un second ordre, pour qu'on lui délivrât son neveu. Quelques-uns disent que le Pape comptait que le prince aurait été exécuté entre dix heures et onze ; d'autres prétendent qu'il voulait seulement lui faire peur. Quoiqu'il en soit, le cardinal, qui ignorait le premier ordre, courut au château Saint-Ange avec le second, et fut bien surpris de trouver son neveu entre les bras d'un confesseur, et dont la mort n'avait été retardée, que parce qu'il avait demandé un peu de temps pour s'y préparer. Le gouverneur, voyant le nouvel ordre, ne douta point que le Pape ne se fût laissé fléchir : il rendit le prisonnier, auquel le cardinal fit prendre la poste sur-le-champ, afin qu'il s'éloignât d'un lieu qui avait failli lui être si fatal. Le cardinal Farnèse mourut le 2 mars 1589, après avoir fait bâtir à Rome la belle église de la maison professe des Jésuites, où l'on voit son tombeau. (Voy. SADOLET, lib. IX, epist. 4 ; — PAUL JOVE, *Hist.*, l. XXXIX, XLIII, etc. ; — DE THOU, *Hist.* ; — VICTOREL ; — PETRAMELLARIO ; — ORLANDIN ; — SPONDE ; — AUBERY.)

FARNÈSE (RANUCE), frère du précédent, et grand-prieur de Venise, de l'ordre de Malte, était le quatrième fils du duc de Parme et de Hiéronyme des Ursins. — Né le 11 août 1530, il étudia à Bologne et à Padoue, où il fit de grands progrès dans les langues et dans les saintes lettres, au témoignage d'un homme compétent pour en juger, le savant cardinal Sadolet. Nommé très-jeune encore à l'archevêché de Naples, il fut revêtu de la pourpre romaine par le Pape Paul III, son aïeul, au mois de décembre 1545, en la seizième année de son âge. Il fut ensuite archevêque de Ravenne, patriarche de Constantinople, évêque de Bologne et de Sabine, grand pénitencier de l'Eglise, légat dans la Marche d'Ancone, et dans le patrimoine de Saint-Pierre. Le Pape Jules III lui avait donné cette dernière légation ; il la lui ôta ensuite, pendant ses divisions avec la maison Farnèse. Après la mort de ce Pontife, Ranuce rentra en faveur. Ce cardinal prit une part active aux diverses sessions du concile de Trente. Il s'efforça ensuite d'en faire observer les prescriptions dans ses diocèses. C'est dans ce but qu'il fit un long séjour à Bologne ; mais étant allé à Parme pour y voir le duc Octave, son frère, il y mourut le 28 octobre 1565, âgé de 35 ans. (Voy. BEMBO, *Hist.*, lib. III ; — SADOLET, lib. XV, epist. 9 et 10 ; — DE THOU, *Hist.*, l. VIII, XII ; — SISONIUS, *De episcopis Bononiensibus* ; — AUBERY ; — ONUPHRE.)

FARNÈSE (ODOARD), né en 1567, était fils d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, qui, après s'être signalé, à l'âge de 18 ans, par sa prudence et son courage à la bataille de Lépante, contre les Turcs, en

1571, devint un des plus habiles généraux des temps modernes ; sa mère était Marie de Portugal, petite-fille du roi Emmanuel. — Odoard, créé, par le Pape Grégoire XIV, le 6 mars 1591, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque de Frascati, mourut en 1626.

FARNÈSE (FRANÇOIS-MARIE), des ducs de Parme, né en 1617, créé le 14 décembre 1643, par le Pape Innocent X, diacre-cardinal sans titre, mourut le 21 juillet 1647.

FARNÈSE (JÉRÔME), né le 30 septembre 1599, nommé, en 1658, par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, archevêque de Patras, gouverneur de Rome, et légat de Bologne, mourut le 18 décembre 1668.

FARRATINI (BARTHÉLEMY), évêque d'Amélia, sa patrie, régent de la chancellerie, nommé cardinal en 1606, par le Pape Paul V, mourut en 1606.

FÉLIX. — Voy. SAVOIE (AMÉ VIII).

FELQUIER, DE FALTIER (ARNAUD), naquit au château de Miremont, en Guyenne. Gilles Duport, dans son *Histoire de l'Eglise d'Arles*, le nomme Arnoul, ou Arnaud de Faltucio. Baluze, dans les *Vies des Papes d'Avignon*, le nomme Arnaud de Faugers, en latin, de Falqueriis ou de Faugeriis. — Felquier fut nommé, en 1308, archevêque d'Arles, à la prière de Robert, roi de Naples et comte de Provence, quatre ans après que Clément V, dont il était aumônier, eut établi son siège à Avignon. En 1310, il fut fait cardinal et évêque de Sabine. Clément V, qui connaissait sa capacité pour les affaires, l'envoya en Italie avec le caractère de légat. Felquier mourut à son retour à Avignon en 1317. (Voy. BERNARD GUY, *Vita Clementis V* ; — VILLANI, l. IX, c. 42 ; — FRIZON, *Gallia purpurata* ; — UGHELLI, *Italia sacra* ; — AUBERY, *Hist. des card.* ; — DUPORT, *Hist. de l'Eglise d'Arles*, p. 207 de la 2^e édition.)

FERDINAND DE CALNIELLE, Espagnol, évêque de Tarragone, fut nommé, en 1397, par l'antipape Benoît XIII, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres.

FERRARI (PHILIPPE), né à Toulouse, suivant les uns, en Sicile, suivant les autres, se fit religieux dans l'ordre des Carmes, et s'éleva, par sa piété et par son éloquence, sur le siège épiscopal de Badajoz, en Espagne. — Urbain V le créa, dit-on, cardinal vers 1368. Ce prélat, au rapport de Trithème, a composé quelques ouvrages, et notamment des sermons.

FERRARI (THOMAS-MARIE), né le 2 novembre 1647, entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Dominique. — Il était maître du sacré palais, quand le Pape Innocent XII l'éleva au cardinalat, le 12 décembre 1695, par la seule considération de son savoir et de sa vertu. Le nouveau prince de l'Eglise conserva dans cette dignité toute la simplicité et la régularité de son premier état, enchérissant même sur les austérités du cloître, s'imposant toutes sortes de mortifications, uniquement occupé de la prière et de l'étude. Ce n'est pas qu'il mau-

quât d'activité et de capacité pour les affaires; il avait signalé ses talents quand son devoir l'exigeait, et dans plusieurs occasions importantes. Ce saint prélat mourut à Rome le 24 août 1716, dans le monastère de Sainte-Sabine, qu'il avait institué son héritier; il s'y était fait une retraite, et y fut inhumé.

FERRARO (JEAN BAPTISTE), né à Modène, après avoir terminé ses études, se rendit à Rome, y acheta une charge dans la chancellerie, et s'insinua dans les bonnes grâces du cardinal Borgia, vice-chancelier de l'Eglise, qui le chargea de différentes missions. — Quand ce cardinal eut été élevé à la papauté sous le nom d'Alexandre VI, il nomma Ferraro dataire, puis référendaire, régent de la chancellerie, lui donna l'évêché de Modène, l'archevêché de Capone, et enfin le chapeau de cardinal en septembre 1500. Cette élévation ne satisfut pas la cupidité de Ferraro, à qui la soif du gain fit commettre toutes sortes d'exactions. La chancellerie, disent les historiens, était devenue un antre de brigandage; il n'épargnait personne; tout lui était de bonne prise. Les poètes, ses contemporains, et Pasquin, ne tarissaient pas sur son avidité et sur ses concussions. Le 27 juillet 1502, on le trouva mort dans son lit. César Borgia et ses complices furent accusés de cette mort, et regardés comme les instruments de la justice divine. Après s'être servis du valet de chambre du malheureux cardinal, pour lui faire administrer du poison, comme il l'avoua depuis, dit-on, sous le pontificat de Léon X, ils enlevèrent sa succession qui valait plus de quatre-vingt mille écus, laissant à François Ferraro, frère du mort, le soin de faire transporter son corps à Modène, où il fut inhumé. (*Voy. GUICHARDIN, Hist.*, l. vi; — *UGHELLI, Italia sacra*; — *BZOVIVS*; — *GARIMBERT*; — *CIACONIUS*; — *AUBERTY*.)

FERRERIO (ANTOINE), né à Savone, dans les Etats de Gênes, d'une basse extraction, fut d'abord écuyer du cardinal de Récanati, puis entra dans la maison du Pape Jules II, qui le fit protonotaire et son maître-d'hôtel. — Il eut ensuite les évêchés de Nole, de Gubio, de Pérouse, et fut enfin élevé au cardinalat en 1505. Plusieurs cardinaux, qui le connaissaient bien, s'opposèrent vainement à sa promotion. Le Pape eut bientôt lieu de s'en repentir, car Ferrerio, ayant été envoyé, en qualité de légat, à Bologne, y exerça une tyrannie incroyable sur les habitants, en fit mourir plusieurs, et leur extorqua, dit-on, jusqu'à trente mille ducats d'or. On ajoute même qu'il avait voulu attenter à la vie du Pontife, qui le fit arrêter, et fit vendre ses meubles pour indemniser les victimes de ses extorsions. Ferrerio mourut de chagrin bientôt après, le 13 juillet 1508. (*Voy. GARIMBERT, Hist. des card.*, l. iv; — *AUBERTY*; — *ONUPHRE*; — *UGHELLI*.)

FERRERIO (VINCENT), évêque d'Alexandrie et de Verceil, fut fait cardinal en 1729 par Benoît XIII.

FERRERO (JEAN-ETIENNE) naquit à Biella,

en Piémont. — Sa famille était une branche de celle d'Acciaïoli, de Florence, qu'elle quitta pendant les guerres civiles des Guelfes et des Gibelins, pour aller se fixer dans la Lombardie. Jean-Etienne se fit remarquer par de grands progrès dans les lettres, et par sa piété. D'abord auditeur de Rote, ensuite évêque de Verceil, puis de Bologne, il fut, en 1500, promu au cardinalat par le Pape Alexandre VI. Ce prélat distingué, qui se plaisait dans la société des savants, mourut le 5 octobre 1510, dans la trente-sixième année de son âge. Il a écrit les *Décisions de la Rote*, et fait composer par Paris Grazzi, chanoine de Bologne, depuis évêque de Pesaro, le *Cérémonial des cardinaux*. (*Voy. SIGONIUS, De episcopis Bononiensibus*, l. iv; — *UGHELLI*; — *AUBERTY*; — *DENYS SIMON, Biblioth. des auteurs de droit.*)

FERRERO (BONIFACE), frère du précédent, fut revêtu de la pourpre par Léon X, le 1^{er} juillet 1517. — Par cette promotion, le Pontife voulait témoigner à Sébastien Ferrero, père de Boniface, sa reconnaissance des services qu'il lui devait. On appela alors le nouveau cardinal le *cardinal d'Yvrée*, parce qu'il était évêque de cette ville. Il le fut ensuite de Nice et de Verceil. Il se trouva aux élections d'Adrien VI, Clément VII et de Paul III. Ce dernier le destinait pour présider le concile qui avait été indiqué à Vicence, et qui fut tenu à Trente. En attendant, il l'envoya, avec le caractère de légat, à Bologne, où Ferrero fonda un collège pour les gentilshommes de Piémont sans fortune. Ce cardinal fit d'autres fondations pieuses, et mourut à Rome le 2 janvier 1543. (*Voy. BEMBO, Epist.*, l. ix, epist. 37; l. xv, epist. 14; — *GUICHARDIN*; — *ONUPHRE*; — *AUBERTY*; — *UGHELLI*.)

FERRERO (PIERRE-FRANÇOIS), né à Biella, en Piémont, était fils de Geoffroi, seigneur de Casalevalone, président au sénat de Milan, pour le roi François I^{er}. — Abbé de Saint-Etienne de Verceil, il s'attacha à la cour de Rome, fut référendaire apostolique, et ensuite évêque de Verceil. C'est en cette qualité qu'il assista au concile de Trente, dont il fit publier les décrets dans son diocèse, où il établit un séminaire pour les ecclésiastiques. Le Pape Pie IV le fit cardinal le 26 février 1561, alors que Ferrero était nonce à Venise. Le cardinal Ferrero résigna l'évêché de Verceil à Gui, son neveu, et mourut à Rome le 12 novembre 1566, âgé de 63 ans. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où l'on voyait son tombeau. (*Voy. son Eloge par Augustin VENTURA*; — *UGHELLI*; — *PETRAMELLARIO*; — *AUBERTY*.)

FERRERO (PHILIBERT), frère du précédent, créé, en 1549, par Paul III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1549, était évêque d'Yvrée, en Piémont.

FERRERO (GUI), fils de Sébastien, marquis de Romagnano, et de Madeleine Borrowée, et neveu des deux précédents, naquit en août 1537. — Sa mère, d'une piété exemplaire, fonda à Milan un monastère de filles pénitentes. Veuve de bonne heure, elle éleva ses

trois fils dans l'amour de Dieu. Les deux premiers moururent sans postérité; Gui leur succéda au marquisat de Romagnano, et aux terres de sa maison. Le cardinal Pierre-François, son oncle, le fit instruire dans les belles-lettres, dans la philosophie, dans la jurisprudence. Il lui remit l'abbaye de Saint-Etienne, et ensuite l'évêché de Verceil. Depuis, Gui Ferrero fut nonce à Nice, et, en mars 1565, élevé au cardinalat par Pie IV. Il reçut la barrette des mains de saint Charles, qui tenait alors à Milan un concile provincial. Ce prélat fut encore légat de l'Exarchat et de la Romagne; il fonda deux collèges à Verceil, et mourut à Rome le 16 mai 1585. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, auprès de celui de Pierre-François, son oncle. (*Voy. son Eloge par A. VENTURA*; — AUBERY.)

FERRERO DELLA MARMORA (THÉRÈSE MARIE-CHARLES-VICTOIRE), né à Turin, en 1757, fut fait cardinal par Léon XII en 1824. Il mourut en 1831.

FERRETTI (GABRIEL), né à Ancône, en 1795, évêque de Sabine, grand pénitencier, fut fait cardinal en 1838 par Grégoire XVI. Il jouit de la plus grande considération.

FERRIER (GUILLAUME) était prévôt de Marseille, quand il fut fait cardinal, en 1294, par le Pape Célestin V. — Envoyé comme légat en Espagne, il mourut à Perpignan, sur son retour en 1295. On croit qu'il était Provençal, et que Célestin l'admit dans le Sacré Collège pour faire plaisir à Charles II, roi de Naples, comte de Provence, qui avait contribué à l'élever sur le trône pontifical. (*Voy. NOSTRADAMUS, Hist. de Provence, p. IV*; — ONUPHRE; — AUBERY.)

FERRIZ (PIERRE), né à Coccentayna, petite ville de Catalogne; étudia à Valence et à Lérida; puis vint en Italie, où il se fit recevoir docteur à Bologne. — Il se fit ensuite connaître à la cour de Rome, et y obtint une charge d'auditeur de Rote. Le Pape Pie II, juste appréciateur du mérite, l'envoya à Liège, en qualité de commissaire apostolique. Ferriz, à son retour, entra chez le cardinal de Saint-Marc, qui, peu de temps après, fut élevé au souverain pontificat sous le nom de Jules II, et qui lui donna l'évêché de Tarragone. Ce Pontife lui confia même une partie des affaires de l'Etat ecclésiastique, qu'il dirigea avec tant de prudence, de modération et de capacité, que Sixte IV, successeur de Paul, voulut encore se servir de lui et utiliser ses talents. En 1476, il le revêtit de la pourpre sacrée, et lui conféra le titre de Saint-Sixte. D'autres ont tiré leur lustre du cardinalat, Pierre Ferriz honora cette dignité par son savoir, par sa conduite, par sa modestie. Il mourut à Rome le 25 septembre 1478, dans la soixante-quatrième année de son âge, et fut inhumé dans l'église des Dominicains de la Minerve, où l'on voit une épitaphe que lui firent placer le cardinal Dominique de la Rovère, son ami intime, et André Martinez, son neveu, et son successeur à l'évêché de Tarragone. (*Voy. GARIMBERT, Hist. des card., t. V.*

FERRONI (JOSEPH-MARIE), Florentin, secrétaire de la congrégation des Evêques et des Réguliers, né le 30 avril 1693, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

FESCH (JOSEPH), né à Ajaccio en 1763, était oncle maternel de Napoléon. — En supposant qu'il doive, en partie, aux circonstances politiques, les hautes dignités qu'il a obtenues, il faut avouer que le cardinal Fesch, laisse une mémoire justement honorée. Les bienfaits dont il a comblé le diocèse de Lyon, son attachement inébranlable à ce siège illustre, la régularité de sa vie, la fermeté même qu'il a montrée dans les circonstances les plus difficiles, forcent aujourd'hui les esprits les plus hostiles à lui rendre justice. Tant il est vrai qu'il ne faut jamais apprécier les hommes et les événements, avec les préjugés de l'esprit de parti. Le souvenir du cardinal Fesch est encore vivant à Lyon, et les institutions qu'il a fondées l'honoreront dans tous les âges. C'est l'hommage que nous recueillons de son vénérable biographe.

Le cardinal Fesch fut à la hauteur de sa position, et montra une noble indépendance. Entré au séminaire d'Aix, en Provence, le jeune Fesch se lia d'une étroite amitié avec Xavier d'Isoard, depuis cardinal comme lui. Des jeunes gens ces liaisons s'étendit aux familles; quand la famille d'Isoard accueillait la famille Bonaparte, alors si humble et si gênée, elle ne se doutait pas que cette famille verrait à ses pieds, quelques années plus tard, les premiers potentats de l'Europe. Nommé archevêque de Lyon, cardinal et ambassadeur à Rome, Fesch fit son entrée dans cette ville, sans cérémonie, le 2 juillet 1802. Cacaull, son prédécesseur, et lui, devaient régler quelques temps les affaires ensemble; mais la manière de voir, de procéder, d'écrire, étant différente dans chacun d'eux, la bonne intelligence convenable cessa de régner, dès les premiers jours. En 1804, le cardinal accompagna le Saint-Père se rendant à Paris pour le sacre, et justice fut rendue au zèle, à l'empressement qu'il mit à adoucir les fatigues du voyage, à en lever tous les obstacles. L'année suivante, il fut élevé aux dignités de grand aumônier de l'empire, de comte et de sénateur. Il refusa l'archevêché de Paris, et ne craignit pas de s'opposer aux volontés de Napoléon à l'égard de Pie VII. L'empereur avait convoqué en 1810 un comité ecclésiastique pour rechercher quel était le moyen de donner, sans le Pape, l'institution canonique. Le vénérable abbé Emery écrivit au cardinal qu'on ne pouvait, sans anéantir l'Eglise, condescendre aux propositions du ministre des cultes, Bigot de Prémeneu, propositions subversives de l'autorité du Saint-Siège. Fesch alla trouver son neveu et lui dit: « Tous les évêques résisteront, et vous allez faire des martyrs. » Napoléon renonça à son dessein. Tombé en disgrâce, le cardinal se retira dans son diocèse, où il resta jusqu'en 1814. Après l'abdication de l'empereur, il alla vivre à Rome où il passa ses dernières

jours dans l'étude des lettres et des arts, et dans la prière, sans vouloir jamais consentir à se démettre de son archevêché, qui ne devint vacant qu'à sa mort, arrivée en 1839. Il était âgé de 76 ans. Pendant son séjour à Rome, son diocèse était gouverné par un administrateur. Le cardinal Fesch, qui voulait mourir archevêque de Lyon, avait formé une belle collection de tableaux, qu'il a léguée à la Corse, sa patrie. L'histoire du cardinal Fesch a été écrite au long par Mgr Lyonnet, évêque de Saint-Flour; et nous engageons nos lecteurs à la consulter. Du reste, pour la raconter ici, il faudrait faire presque en entier le récit des événements religieux qui se sont passés depuis 1801 jusqu'à 1814. Ces faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les répéter ici. — *Voy.* l'article consacré au cardinal DE BONALD.

FIDANTIUS, créé par le Pape Célestin III, en 1192, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, fut légat en Lombardie.

FIESCHI, FIESCO, FIESQUE (SINIBALD), Génois, créé, en 1327, par Grégoire XI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, fut Pape sous le nom d'Innocent IV.

FIESCHI ou FIESQUE (GUILLAUME), issu d'une des quatre principales maisons de Gênes, et des plus illustres de toute l'Italie, était neveu du Pape Innocent IV, qui le fit, en décembre 1244, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache. — Ce Pontife lui donna la protection des Augustins, et l'envoya à la tête de quelques troupes contre la France. Le cardinal se préparait à exécuter cet ordre, lorsqu'il apprit la mort de son oncle. Il se trouva à l'élection du Pape Alexandre IV, et mourut, en 1256, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de Saint-Laurent. (*Voy. SIGONIBUS, De rebus italicis*, l. XIX; — **CIACONIUS**; — **AUBERY, Hist. des cardinaux.**)

FIESCHI (OTOBON), Génois, créé, en 1252, cardinal du titre de Saint-Adrien, par le Pape Innocent IV, son oncle, fut Pape lui-même sous le nom d'Adrien V.

FIESCHI (LUC), né à Gênes, fut promu au cardinalat, en 1298, par le Pape Boniface VIII. Il témoigna une vive reconnaissance à ce Pontife, dont il prit courageusement la défense à Anagni, lorsqu'il fut arrêté par Guillaume de Nogaret et Sciarra Colonne. — Nommé, avec d'autres cardinaux, par le Pape Clément V, pour procéder à la cérémonie du couronnement de l'empereur Henri VII, en 1308, il fut encore envoyé, par Jean XXII, en Angleterre, avec le titre de légat. Partout il se signala par la sagesse de sa conduite et par sa piété. Il mourut en 1336, et fut inhumé dans l'église métropolitaine de Gênes, où l'on voyait son tombeau. (*Voy. VILLANI*, l. IX; — **DUCHÈNE, Hist. d'Angleterre**, l. XIV; — **LA ROCHEPOZAY, Nomenclator cardin.**; — **AUBERY, Hist. des cardinaux.**)

FIESCHI (JEAN), évêque de Verceil, fut créé par Urbain VI, en 1385, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

FIESCHI (LOUIS) fut appelé dans le Sacré Collège en 1385, par le Pape Urbain IV. — Ce cardinal fit partie du conclave où fut élu

Boniface IX, qui l'envoya, revêtu du caractère de légat, dans la Campagne de Rome, où il soumit au Saint-Siège plusieurs villes qui s'étaient révoltées, et, entre autres, Anagni. Depuis, il se retira de l'obéissance d'Innocent VII, pour suivre Benoît XIII, n'écoutant point en cela les mouvements de son cœur, mais agissant par condescendance pour la ville de Gênes, sa patrie, qui reconnaissait ce dernier. Il l'abandonna pourtant dans la suite, pour se rallier à Alexandre V, qui l'en avait fait solliciter après le concile de Pise. Jean XXII lui donna le gouvernement de Bologne. De là, il se rendit au concile de Constance, où il concourut à l'élection de Martin V. Envoyé par ce Pontife, comme légat en Sicile, il mourut à son retour à Rome, le 3 avril 1423. (*Voy. CIACONIUS*; — **AUBERY.**)

FIESCHI (GORGES) fut mis au nombre des cardinaux, par le Pape Eugène IV, dans le concile de Florence, le 18 décembre 1439, et porta le titre de Sainte-Anastasia. — Nicolas V lui retira l'évêché d'Ostie, et le nomma légat en Ligurie. Aimé et estimé de Calixte III et de Pie II, il mourut à Rome sous le pontificat du dernier, le 11 octobre 1461. Son corps fut transporté à Gênes, sa patrie, et inhumé dans l'église, où l'on voit son tombeau. (*Voy. CIACONIUS*; — **ONUPHRE**; — **LA ROCHEPOZAY**; — **AUBERY.**)

FIESCHI (NICOLAS) était frère de Franco de Fiesque, comte de Lavagne. — Le Pape Innocent VIII avait eu dessein de le mettre au nombre des cardinaux; mais il était réservé à Alexandre VI de l'élever à cette dignité, ce qu'il fit, en mai 1503, à la recommandation du roi Louis XII, qui portait un vif intérêt aux seigneurs de la maison de Fiesque, en qui il avait des partisans, des amis dévoués. Ce cardinal avait en France les évêchés de Toulon et de Fréjus, ainsi que l'archevêché d'Embrun, bien que Claude d'Arcès eût été nommé par le chapitre de cette église. Il obtint encore en Italie l'archevêché de Ravenne, auquel il avait choisi pour successeur Urbain de Fiesque, son neveu, qui mourut avant lui. Les historiens vantent sa droiture, sa probité, sa franchise, dont il donna maintes preuves, et surtout lorsqu'il s'opposa au dessein qu'avait Alexandre VI de déposer l'évêque de Citta de Castellon, quoiqu'il fût irréprochable. Il parla de même avec beaucoup de liberté à Jules II, à qui il reprochait son humeur trop belliqueuse; et dit à Adrien VI, qui avait un conseil secret, dans le sein duquel il décidait les plus importantes affaires, qu'il devait consulter le Sacré Collège, comme avaient fait ses prédécesseurs, et ne pas prendre, à la dérobée, des résolutions désavantageuses à la chrétienté. Après la mort de ce Pontife, plusieurs cardinaux pensaient à élever Fiesque sur le trône pontifical. On dit même que sa famille lui offrit des sommes considérables pour acheter les suffrages qui ne lui étaient pas acquis, mais qu'il repoussa ces propositions comme indignes de son caractère. Il mourut le 14 juin 1524. (*Voy. Fo-*

GLIETA, *Elog.*; — Paul JOYE, *Adrian. VI*; — Jérôme RUBBI, *Hist. Ravenn.*, t. IX; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBREY.)

FIESCHI (LAURENT), archevêque d'Avignon, puis de Gênes, nonce extraordinaire en France, créé, en mai 1706, par le Pape Clément XI, cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1726.

FIESCHI (ADRIEN-MARIE-DOMINIQUE-JEAN), des comtes de Lavagne et de Saint-Valentin, cardinal-prêtre de Sainte-Marie de la Victoire, dans les Etats sardes, le 7 mars 1788. — Grand prieur commendataire du saint ordre militaire de Jérusalem, il est le dernier rejeton mâle de la famille Fieschi, Fiesco, de Fiesque, d'où sont sortis deux Papes, Innocent IV et Adrien V, un certain nombre de cardinaux, plus de cent archevêques ou évêques, et des notabilités dans les armes et dans l'administration. — Adrien-Marie-Dominique a rempli, dans l'Etat de l'Eglise, différents emplois, au nombre desquels ceux de vice-légat de Bologne, de délégué apostolique de Spolète, ensuite de la province de Pérouse, enfin de la délégation de Macerata et de celle de Camerino. Ces divers gouvernements l'ont occupé seize ans consécutifs et non interrompus. — Investi, pendant sept ans et demi, de la charge de maître de chambre de Grégoire XVI, de celles de majordome du même Pontife, et de préfet des saints palais apostoliques, il a été élevé le 29 juin 1834 à la dignité de diacre-cardinal. — Entré au conclave de Pie IX, on sait la part active qu'il prit à cette élection si rapidement faite en moins de deux jours. Grégoire XVI était mort le 1^{er} juin 1846. Le 15 juin, après la communion générale des cinquante cardinaux présents, le scrutin s'était ouvert; le 16, un Pape de 54 ans était proclamé sous le nom de Pie IX. Rien n'était prêt pour une si prompte élection, une des plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. Les puissances temporelles n'avaient pas eu le temps d'envoyer leurs instructions aux ambassadeurs, ni de faire arriver à Rome leurs cardinaux. En 1847, envoyé par S. S. Pie IX pour gouverner l'importante légation d'Urbino-et-Pésaro, le cardinal Fieschi s'y trouvait dans les circonstances douloureuses qui signalèrent ces temps déplorables..... (*Voy. l'Histoire contemporaine* de GABUSI.)

Pour que l'on puisse se faire une idée des fonctions remplies par le cardinal Fieschi, nous extrayons les lignes suivantes de la brochure : *Election*, etc. (*Voy. l'Introd.*)

« Aujourd'hui que les Etats de l'Eglise sont partagés en six légations, gouvernées par des cardinaux-légats, et qui sont : Velletri, Bologne, Ferrare, Forli, Ravenne, Urbino-et-Pésaro; une présidence : celle de la Comarche de Rome, qui comprend la Campagne de Rome; un commissariat : celui de la sainte maison de Lorette, et treize délégations, dont les gouverneurs ont le titre de délégués, savoir : Macerata, Ancône, Fermo, Pérouse, Spolète, Rieti, Viterbe, Frosinone dont dépend Ponte-Corvo, Ascoli, Camerino,

Civita-Vecchia, Orviété et Bénévent. — Quant à la division ecclésiastique, les Etats pontificaux comprennent : Rome et ses six évêchés suburbiculaires; huit archevêchés : Bénévent, Bologne, Camerino et Tréja, Ferrare, Fermo, Ravenne, Spolète, Urbino : sous la dépendance de ces métropoles, vingt évêchés suffragants, et enfin trente-six évêchés relevant directement du Saint-Siège.

« Autrefois, l'Eglise romaine possédait les duchés de Parme et de Plaisance, et, en France, Avignon avec le Comtat venaisin. Benoit XII (1340) céda Parme et Plaisance aux Visconti. Il fut stipulé que, le haut domaine demeurant au Saint-Siège, les nouveaux possesseurs lui payeraient un tribut annuel de mille florins, et l'acte d'investiture portait qu'il en serait ainsi toujours.

« Les mêmes traités qui garantissent au Saint-Siège les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, comme domaine à lui appartenant, obligent le roi de Naples au paiement d'un tribut annuel et à l'envoi d'une haquenée. Depuis longtemps, ce roi et les souverains de Parme et Plaisance refusent de remplir leurs obligations, et, chaque année, le jour de la Saint-Pierre, le Pape proteste solennellement, en général, contre tous ceux qui retiennent les possessions du Saint-Siège, ou qui négligent de payer les tributs qu'ils lui doivent, et, en particulier, contre l'occupation des duchés de Parme et de Plaisance, et contre la non-prestation de la haquenée et du tribut dus par le roi des Deux-Siciles. Il n'y a point de protestation expresse contre l'occupation d'Avignon et du Comtat que réunit à la France l'Assemblée nationale par décret du 14 septembre 1791, sans autre forme de procès, bien que le Saint-Siège les eût achetés de ses deniers. A la paix de Tolentino [1797], Pie VI fut contraint par la force de céder Avignon et le Comtat, à la France; le Bolognais, le Ferrarais, et la Romagne, à la république Cisalpine. En 1815, le congrès de Vienne rendit ces trois légations au Saint-Siège, mais la cession du Comtat fut maintenue, malgré les protestations du cardinal Consalvi.

« En 1817, de nouveaux sièges étant érigés en France, et Avignon déclarée métropole, le Pape fit encore valoir ses droits. « Nous attendons de la religion du roi très-chrétien, écrivait Pie VII à Louis XVIII, la restitution de ces provinces au domaine des saints apôtres, ou du moins une compensation proportionnée; ainsi Sa Majesté remplira les promesses de son glorieux frère Louis XVI, faites à notre prédécesseur de sainte mémoire. »

« Il n'y a pas de possessions dont l'origine soit plus pure que celles du Saint-Siège. Dès les premiers siècles, les fidèles comprirent que le Suprême Pontife ne pouvait, s'il était dénué de ressources, subvenir aux nécessités de l'Eglise; ils s'empressèrent d'offrir à Dieu, dans la personne de son Vicaire, les prémices de leurs biens. Lorsque Constantin eut donné la paix aux Chrétiens [312], ces pieux dons s'accrurent encore, et les em-

pereurs y joignirent les leurs. Au temps de saint Grégoire le Grand (600), les biens de l'Eglise romaine étaient déjà immenses, comme l'atteste la magnificence des aumônes que ce grand Pape répandait dans tout l'univers. Les empereurs et les rois catholiques tinrent à honneur de payer tribut au Pontife romain ; ils eurent l'intelligence des besoins de la royauté spirituelle, et voulurent qu'elle possédât aussi son royaume temporel. Il lui donnèrent des terres, des villes et des provinces. »

FIGUEREDO DE CUNHA EL MELLO (PIERRE-PAUL), né au diocèse de Coïmbre en 1770, archevêque de Braga, fut fait cardinal par Pie IX en 1850. Il est mort en 1856.

FILLASTRE (GUILLAUME), naquit en 1347, à la Suze, dans le Maine, ou, suivant d'autres, à Huillé en Anjou, près de Duretal. — Il fit ses études dans l'université d'Angers, et s'éleva par son mérite à la dignité de doyen du chapitre de Reims, où il enseigna la théologie et les mathématiques. Député à Paris, pour l'assemblée générale du clergé, qui s'y tint en 1406, dans le palais du roi Charles VI, et en présence de ce prince, il y parla pour le Pape Benoît XIII, qui n'était plus reconnu en France. Son discours fut une complète apologie du Pontife, et une vive condamnation de la conduite de la France. En exaltant l'autorité de Benoît, il s'attachait à abaisser l'autorité légitime du roi, qu'il menaçait même indirectement de punition divine. Aussi ce discours déplut-il beaucoup au prince, et l'orateur fut obligé de faire amende honorable en pleine assemblée. Néanmoins il parla avec plus de liberté encore le 16 novembre suivant, dans un autre discours qu'il prononça en faveur de Benoît, et il ne paraît pas qu'il en ait été repris. En 1411, créé cardinal par Jean XXIII, il n'en fut pas plus favorable à ce Pontife ; et, quoiqu'il eût condamné, en 1406, la voie de cession ou d'abdication volontaire, pour mettre fin au schisme qui durait depuis si longtemps, il conseilla ce parti en 1415, et présenta au concile de Constance un Mémoire dans lequel il trouva que c'était la voie la plus courte et la plus sûre pour ramener la paix. Sa réputation, déjà étendue, et l'estime particulière qu'il conquit dans ce concile, le firent choisir, dans la cinquième session, pour un de ses commissaires, avec pleine autorité et dans les matières de foi et contre Jean XXIII. Il prêcha dans la trente-quatrième session du même concile tenu le 5 juin 1417. Dans la trente-septième, tenue le 26 juillet suivant, il lut la sentence de déposition de Benoît XIII, et donna sa voix à Martin V, qui fut élevé sur le Saint-Siège dans ce même concile. Le nouvel élu l'envoya bientôt, en qualité de légat, avec le cardinal des Ursins, en France, pour y pacifier les troubles ; en 1421 il le nomma archevêque d'Aix. Le cardinal Fillastre, de retour à Rome, y mourut en 1428, le 6 novembre, âgé de 80 ans. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Chrysogone, où on lit cette épitaphe sur son tombeau :

Sepulcrum Guillelmi, tituli Sancti Marci, presbyteri cardinalis, ministri ecclesie Sancti Chrysogoni, olim decani Rhemensis, juris utriusque doctoris. Habeat Deus quam creavit animam : habeat natura quod suum est. Expectans resurrectionem et utriusque vitam aeternam : oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem ; et mortale hoc induere immortalitatem. Obiit anno Domini MCDXXVIII, die vero sexto novemb. aetat.

LXXX.

Tombeau de Guillaume, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, protecteur de l'église de Saint-Chrysogone, ancien doyen de Reims, docteur en droit civil et canonique. Que Dieu reçoive l'âme qu'il a créée : que la nature reprenne ce qui lui appartient. Attendant la résurrection et la vie éternelle de l'âme et du corps : car il faut que ce qui est corruptible revête l'incorruptibilité, que ce qui est mortel revête l'immortalité. Mort l'an du Seigneur 1428, le 6 novembre, à l'âge de 80 ans.

Ce prélat, versé dans les lettres grecques et latines, a traduit quelques livres de Platon, la cosmographie de Ptolémée, et a fait sur Pomponius Mela des notes qui ne sont pas sans mérite, et dont le manuscrit est conservé dans la bibliothèque de la ville de Reims, après avoir appartenu au chapitre de la même ville, auquel il avait légué ses livres. (Voy. LENFANT, *Hist. du concile de Pise*, édition de Paris, t. I, p. 168 et suiv., 180 et suiv. ; t. II, p. 70 ; *Hist. du concile de Constance*, 2^e édition de Hollande, t. I, p. 104, 105 ; t. II, p. 73, 92, 367.)

FILOMARINI (ASCANIO), né au château de Chianchisella, dans le diocèse de Bénévent, suivit le cardinal Ladislas d'Aquin à Rome, où il se fit estimer de tous ceux qui le connurent, et surtout du cardinal Maffée Barberin, lequel, ayant ceint la tiare sous le nom d'Urbain VIII, le mit au nombre de ses camériers secrets, nommés participant à la cour de Rome. — En 1625, Filomarini accompagna le cardinal François Barberin dans ses légations de France et d'Espagne. Il fut envoyé une seconde fois en Espagne, et refusa l'archevêché de Salerne que voulait lui donner le roi d'Espagne, maître encore du royaume de Naples à cette époque. A son retour à Rome, il continua de servir le Souverain Pontife et son neveu avec zèle et dévouement. On dit qu'Urbain VIII lui demanda un jour s'il espérait devenir cardinal. « Saint-Père, » lui répondit Filomarini, « si je me considère moi-même, je ne dois point espérer cette dignité ; mais si je regarde votre générosité, je puis y avoir quelque prétention. » Il n'en avait pourtant plus lorsqu'il vit que des gens, qui étaient loin d'avoir rendu les mêmes services que lui, avaient été élevés aux premières dignités. L'archevêché de Naples étant devenu vacant par la mort du cardinal Buoncompagnoui, Filomarini le demanda ; le Pontife lui répondit en riant que cet archevêché était destiné à un cardinal. Cette réponse mortifia extrêmement le solliciteur, qui se retira fort triste. Cependant le Pape, qui était généreux, ayant tenu un consistoire, lui donna le chas-

peau et l'archevêché de Naples, pour lui faire comprendre qu'il avait eu raison de lui dire que cet archevêché n'était que pour un cardinal. Ceci se passait en 1641. Le cardinal Filonarini se rendit à Naples pour s'acquitter des devoirs de son ministère. Il était dans cette ville en 1647, lors de la révolte suscitée par Masaniello, qui, pendant son règne éphémère, fit trembler les Espagnols. Ce pauvre pêcheur, à peine âgé de 25 ans, s'était mis à la tête du peuple insurgé contre les receveurs des impôts; avait assiégé dans son palais le duc d'Arcos, vice-roi de Naples, et l'avait forcé à le reconnaître comme souverain. Pendant sept jours, il fut maître de la ville; mais le duc d'Arcos parvint à le faire assassiner dans un mouvement populaire. Pendant ces troubles, le cardinal-archevêque eut beaucoup à souffrir; il rendit les plus grands services aux Espagnols, qui lui en témoignèrent très-peu de reconnaissance. Déjà, en 1644, il avait fait rebâtir l'église métropolitaine, ouvrage des rois de Naples Charles I^{er} et Charles II. En 1655 il rebâtit l'archevêché; et l'année suivante il travaillait avec zèle à soulager son peuple pendant une peste cruelle qui faisait de grands ravages à Naples, lorsqu'il mourut le 3 novembre 1666.

FINI (FRANÇOIS-ANTOINE), né le 26 mai 1669, à Minervino, dans le royaume de Naples, entra, vers 1690, dans la maison du cardinal Orsini, depuis Souverain Pontife sous le nom de Benoît XIII, qui le fit archiprêtre de son église de Bénévent. — C'est à la recommandation d'Orsini qu'il fut nommé, en juin 1722, par le Pape Innocent XIII, aux évêchés unis de Frigenti et d'Avellino, dans le royaume de Naples, qui furent proposés pour lui dans un consistoire le 6 juillet; après quoi, il fut sacré le 15 novembre suivant, dans la métropole de Bénévent, par le cardinal Orsini son patron. Dès que ce cardinal eut ceint la tiare, il déclara son protégé évêque assistant au trône pontifical le 15 août 1724, et, le 20 décembre suivant, proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Damas *in partibus infidelium*. Il le choisit pour être secrétaire du concile romain, qu'il tint en 1725, dans le palais de Latran, et le déclara son maître de chambre le 13 juin 1726. Les fonctions de cette charge ne lui permettant pas de s'acquitter des devoirs de l'épiscopat, il donna, le 24 juillet suivant, sa démission de l'évêché d'Avellino et de Frigenti, sur lequel il se réserva néanmoins une forte pension. Benoît XIII, dont il était un des confidents les plus intimes, l'éleva au cardinalat le 9 décembre de la même année 1726; mais il fut réservé alors *in petto*, et ne fut déclaré que le 26 janvier 1728. Ce Pontife fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 29 du même mois de janvier, et, en février suivant, le choisit pour son théologien, à l'exemple du Pape Clément VIII, qui avait pris le cardinal Bellarmin auprès de lui en la même qualité. Le 8 mars de la même année il fit la fonction de lui fermer et ouvrir

la bouche, et lui assigna le titre de Sainte-Marie *in Via lata*, qu'il quitta en 1729 pour prendre celui de Saint-Sixte *le Vieux*, vacant par la mort du cardinal de Noailles. Benoît XIII le nomma encore son prodataire en avril 1729. Mais, après la mort de ce Pontife, des informations furent faites sur la conduite du cardinal Fini, par la congrégation établie par Clément XII, dès le commencement de son pontificat, contre ceux qui étaient soupçonnés d'avoir malversé sous le règne de son prédécesseur. — *Voy. COSCIA*. — Cette congrégation commença par faire enlever, la nuit du 25 au 26 juillet 1730, du palais du cardinal Fini, sa vaisselle, son argent et ses papiers, ne lui laissant que le strict nécessaire. On lui donna en même temps à entendre qu'il serait bien de s'abstenir d'assister aux consistoires et à toute cérémonie publique; il fut obligé, par un ordre supérieur, de remettre tous les papiers appartenant au tribunal du Saint-Office dont il était chargé. En janvier 1731, il reçut de la secrétairerie d'Etat, par ordre du Souverain Pontife, un billet par lequel la voix active et passive dans les congrégations du Saint-Office, d'Avignon et de l'Immunité lui était retirée. Sur quoi il envoya sa renonciation à toutes celles dont il était membre. Ce cardinal s'étant mêlé des affaires de la Savoie, et ayant eu part aux concessions faites au souverain de cet Etat par Benoît XIII, il fut examiné et subit divers interrogatoires à cette occasion, sur la fin d'avril 1731, en présence de trois cardinaux de la congrégation *Super nonnullis*. Au commencement d'octobre 1732, le Souverain Pontife le reçut en grâce : la voix active et passive dans le Sacré Collège, dont il était privé, lui fut rendue, et il rentra, comme par le passé, dans tous ses droits et tous ses privilèges. Il mourut le 4 avril 1743, dans la 75^e année de son âge.

FINOCCHIETTI (RAINIER), né à Livourne en 1710, fut fait cardinal en 1782 par Pie VI. Il mourut en 1793.

FIRMIAN (LÉOPOLD-ERNEST DE), né à Trente en 1708, évêque de Passau, fut fait cardinal en 1772 par Clément XIII. Il mourut en 1783.

FIRRAO (JOSEPH), Napolitain, né le 12 juillet 1677, dans le diocèse de Bisignano, ville de la Calabre citérieure, était frère du prince de Sainte-Agathe. — Successivement visiteur de la Marche et de l'Ombrie en 1710, nonce apostolique auprès des cantons suisses catholiques en 1716, et archevêque de Nicée *in partibus infidelium*, il fut nommé, vers la fin du pontificat de Clément XI, pour aller remplacer Vincent Bichi en Portugal, et arriva de Lucerne à Lisbonne le 1^{er} mai 1721; mais il ne put obtenir audience du roi, qui déclara qu'il ne le recevrait avec le titre de nonce que lorsque le nonce Bichi aurait été élevé au cardinalat. Sa Majesté Très-Fidèle ayant persisté dans cette résolution, Firrao eut ordre de la cour de Rome de se retirer en Espagne, où il resta jusqu'au commencement du pontificat de Clément XII, dont il obtint la permission de revenir à

Rome, où il arriva le 29 novembre 1730. Le 11 décembre, l'évêché d'Aversa, dans le royaume de Naples, pour lequel il avait été examiné précédemment, fut proposé pour lui par le Pape dans un consistoire secret. Il fut créé et déclaré cardinal le 24 septembre 1731 ; et, se trouvant à Rome, il reçut, le même jour, la barrette des mains de Sa Sainteté. Le 27 suivant, le Pape, dans un consistoire public, lui donna le chapeau, et, le 19 novembre, dans un consistoire secret, lui ferma et ouvrit la bouche, en lui assignant le titre de Saint-Thomas *in Parione*, dont il prit solennellement possession le 16 décembre suivant. Il entra aussi dans les congrégations des Rites, de l'Immunité et de la Propagande. La charge de secrétaire d'Etat étant devenue vacante par la mort du cardinal Antoine Banchieri, il fut nommé le 4 octobre 1733 par Clément XII, pour la remplir. Il en prit possession le lendemain, et, le 21 suivant, fut appelé pour être un des cardinaux composant la congrégation de l'Inquisition romaine. Les occupations multipliées de la charge de secrétaire d'Etat ne lui permettant pas de remplir les fonctions épiscopales, il se démit en septembre 1734 de son évêché d'Aversa, en se réservant dessus une pension.

FIRRAO (JOSEPH), né à Naples, en 1736, fut fait cardinal par Pie VII en 1801. Il mourut en 1830.

FISHER (JEAN), né à Beverley, dans le comté d'York, vers 1455, fut un des victimes de la tyrannie du féroce Henri VIII. — Il fit ses études à Cambridge, et y prit tous ses degrés universitaires. Il fut précepteur du jeune Henri, depuis Henri VIII. Les livres que celui-ci écrivit contre Luther, et qui lui valurent le titre de *Défenseur de la foi*, sont une preuve convaincante des progrès qu'il fit dans les lettres sous un maître si distingué. Mais le maître ne put rien sur la nature perverse et les mauvais instincts de son élève. Confesseur de la comtesse de Richmond, mère de Henri VII, il usa de l'ascendant qu'il avait sur cette princesse, non point pour son avantage personnel, car nul ne fut plus désintéressé que lui, mais pour la porter à des fondations qui tournassent au profit de la religion et des lettres. C'est ainsi qu'elle fonda le collège du *Christ*, à l'université de Cambridge, et qu'elle y appela de toutes parts des savants, qui y firent fleurir les bonnes études. Les services de Fisher et son mérite le firent élire chancelier de cette université. En 1504, Henri VII lui donna l'évêché de Rochester, qu'il accepta, mais il n'en voulut jamais accepter d'autres, quelques instances qu'on lui fit. Henri VIII s'était toujours montré bien disposé pour l'évêque de Rochester ; mais quand il voulut répudier la reine pour épouser Anne de Boleyn, Fisher embrassa vivement le parti de Catherine d'Aragon, ce qui lui valut la confiscation de ses biens et l'emprisonnement. Il n'obtint plus tard la liberté qu'au prix de trois cents livres sterling. Lorsque le Néron de l'Angleterre, se séparant de l'E-

glise romaine, se déclara chef de l'Eglise anglicane, il obligea les prélats du royaume à reconnaître sa suprématie; l'évêque de Rochester, qui préférait la vérité à la fortune, ne voulut pas se soumettre, et se prépara au martyre. Henri le fit arrêter en 1534, et enfermer à la tour de Londres, où il resta un an. On inventa toutes sortes de tortures contre ce noble vieillard. On le dépouilla de ses habits, pour le revêtir de haillons, qui le couvraient à peine; mais il resta inébranlable. Paul III, informé du traitement que subissait l'illustre captif, lui témoigna son estime, et lui donna la seule consolation qui fût en son pouvoir, en lui envoyant le chapeau de cardinal. Le roi donna des ordres pour que le chapeau n'entrât point dans ses Etats. Il envoya même son ministre Thomas Cromwell, demander à Fisher, dans son cachot, s'il acceptait cette dignité. Celui-ci ne l'avait ni désirée ni sollicitée; telle était son indifférence pour les grandeurs humaines, dit Hume, qui n'est pas suspect ici, que, « si ce chapeau eût été à terre, il ne se fût pas baissé pour le ramasser. » Il répondit affirmativement sans doute par respect pour le Pontife. « Quoi ! » dit Henri, outré de colère, « pousser à ce point la provocation ! Que le Pape le lui envoie. Il le mettra sur ses épaules, car je ne lui laisserai pas de tête pour le porter. » De prétendus juges firent au martyr un procès dérisoire, et il eut la tête tranchée le 22 juin 1535. Il avait quatre-vingts ans. Ce grand homme, théologien distingué, avait une connaissance approfondie de l'Ecriture sainte et des Pères. D'un sens droit, d'un jugement solide, il défendit avec énergie la foi orthodoxe contre les novateurs, et fut un des plus exacts et des meilleurs controversistes de son temps. Erasme vante sa droiture, la pureté de ses mœurs, l'aménité de son caractère, son profond savoir. Il avait écrit 15 ou 16 traités qui, d'abord publiés séparément en Angleterre, ont été recueillis et imprimés en 1 vol. in-fol., Wurtzbourg, 1597. Voici les principaux : I. *Traité contre la réponse de Luther au livre de Henri VIII sur les sacrements*; II. *Réfutation, contre Luther, de la défense que celui-ci avait faite des propositions condamnées par la bulle de Léon X*; III. *Cinq livres de la vérité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre Oecolampade*; IV. *Réfutation du traité que Valérius avait composé pour prouver que saint Pierre n'était jamais venu à Rome*; V. *Trois livres pour prouver qu'il n'y eut qu'une seule Madeleine, contre Lefèvre d'Étaples, qui soutenait qu'il y en avait trois*: l'assertion de Lefèvre, quoique condamnée par décret de la Faculté de Paris, du 9 nov. 1521, semble cependant à Bossuet et à Fleury plus conforme aux textes de l'Ecriture; VI. *Commentaire sur les sept Psaumes de la pénitence*; VII. *Moyens de parvenir à la souveraine perfection de la religion, traité écrit par Fisher*; VIII. *Sermons et paraphrases sur quelques psaumes*; IX. *Discours sur la charité*, etc.

Saunders, Ribadaneira et plusieurs autres

écrivains ont laissé des relations de la mort de l'illustre martyr. (Voy. BELLARMIN, *De script. ecclesiasticis*; — POSSEVIN, in *Appar*; — SPONDE, *Annales*; — PITSEUS; — DUPIN, *Bibliothèque des aut. ecclésiast. du XVI^e siècle.*)

FITIGNY ou FESTIGNY (PIERRE DE), est nommé aussi par plusieurs écrivains Pierre FONTEBRAC, mais à tort. — Chanoine de Chartres, il était en même temps un des plus célèbres avocats du parlement de Paris. Il se chargeait principalement de la défense des ecclésiastiques, des veuves et des orphelins. Son intégrité, son désintéressement étaient admirables. Il exerçait ce ministère de dévouement et de charité, lorsque le Pape Clément VII, séant à Avignon, le promut au cardinalat en 1383. Fitigny n'avait fait aucune démarche, aucune sollicitation pour être élevé à cette dignité, et il fut très surpris, lorsqu'il en reçut la nouvelle. Il mourut le 4 novembre 1392, à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des Célestins, avec cette épitaphe :

Hic requiescit bonæ memoriæ dominus Petrus de Fitiniaco, utriusque juris doctor, qui advocatus parlamenti, et canonicus Parisiensis existens, et pugil Ecclesiæ; unde non immeritus per dominum Clementem Papam VII assumptus fuit in Beatæ Mariæ in Aquis diaconum cardinalium, qui obiit anno Domini MCCCXCII.

Ici repose Pierre de Fitigny, docteur en droit civil et en droit canonique, vocat au parlement, chanoine de Paris, et défenseur de l'Eglise; il a mérité d'être créé, par Sa Sainteté le Pape Clément VII, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie dans les Eaux. Il est mort l'an du Seigneur 1392.

(Voy. BALUZE, *Vitæ Papatum Aveniensium.*)

FLANDRIN (PIERRE), né au diocèse de Viviers, dans le Vivarais, fut d'abord doyen de Bayeux, puis auditeur de Rote, et référendaire sous le Pape Grégoire XI, qui le chargea d'examiner les écrits de Raymond de Terrage, dit le *Néophyte*. — La grande érudition de Flandrin, et surtout la connaissance qu'il avait de la jurisprudence canonique décidèrent Grégoire XI à le revêtir de la pourpre sacrée en 1371. Le cardinal Flandrin mourut à Avignon le 23 janvier 1381. Il est confondu par quelques auteurs avec Pierre de Sortenac. (Voy. SPONDE, *Annales*, A. C. 1372, n. 13; — AUBERT, *Hist. des card.*; — ФРИЗОН, *Gallia purpurata*; — ОУРНАЕ.)

FLANGINI (LOUIS), né à Venise en 1733, patriarche de cette ville, fut fait cardinal par Pie VI en 1789. Il mourut en 1804.

FLEURY (ANDRÉ-HERCULE DE), né le 22 juin 1653, à Lodève, ville aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du département de l'Hérault, était, dit Duclos dans ses *Mémoires*, fils d'un receveur des tailles de cette ville; mais bien certainement il descendait d'une famille noble et ancienne du Languedoc. — Destiné, dès son enfance, à la carrière ecclésiastique, il fut amené à Paris à l'âge de six ans, fit ses humanités au collège de Clermont, dirigé par les Jésuites, et, après sa

rhétorique, passa au collège de Harcourt pour y faire sa philosophie. Doué des dispositions les plus heureuses, secondées de l'amour de l'étude, il obtint de brillants succès dans toutes les classes; succès qu'il couronna en soutenant, en grec et en latin, des thèses dans lesquelles il exposait avec une grande érudition les principaux dogmes enseignés par les anciens philosophes dans les écoles d'Athènes. Ces exercices, réservés aux écoliers d'élite, commençaient à devenir rares, et l'usage finit par s'en perdre. Nommé, en 1668, à l'âge de 15 ans, chanoine de Montpellier, il alla en prendre possession, et revint la même année à Paris pour y continuer ses études. En 1676, il subit les épreuves de la licence, mais il ne reçut le doctorat que longtemps après. Introduit à la cour, il obtint une charge d'aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. Il en fit les fonctions au mariage de la princesse Marie Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne, Charles II, frère de la reine de France. En 1682, il assistait comme chanoine de Montpellier, et en qualité de député de second ordre, à l'assemblée du clergé qui proclama les quatre fameux articles. Après la mort de la reine, devenu aumônier du roi, il tint, en cette qualité, le poêle au mariage de Philippe de France, depuis duc d'Orléans, et régent pendant la minorité de Louis XV. Son mérite, sa modestie, sa conduite prudente et réservée, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de Louis XIV, qui jugeait si bien les hommes. Le 1^{er} novembre 1698, ce prince le nomma à l'évêché de Fréjus. Les contemporains affirment que ce présent, qui reléguait le nouvel évêque à l'extrémité de la France, ne lui plut que médiocrement. « Il disait, » prétend Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), « que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage; et, dans une lettre de plaisanterie, adressée au cardinal Quirini, il signa : *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine.* » Quoi qu'il en soit de cette prétendue répugnance, ses devoirs n'eurent point à en souffrir; rendu dans son diocèse, il en sortit peu, se consacra à l'édification de son troupeau, soulageant les pauvres, remplissant consciencieusement tous les devoirs de son ministère. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, le duc de Savoie, à la tête d'une puissante armée d'alliés, soutenue par une flotte de quarante-huit vaisseaux de guerre, fit, en 1707, une entreprise sur la ville et sur le port de Toulon. Les habitants de Fréjus, d'autant plus alarmés que leur ville était sans défense, et offrait la proie la plus facile au pillage, voulurent l'abandonner, et se retirer loin des côtes, où se portaient toutes les forces des ennemis. L'évêque les en empêcha, et fit aussitôt nommer trois députés pour aller au-devant du prince, et, dit Moréri, *pour lui représenter très-respectueusement combien il était digne de Son Altesse Royale d'user avec modération de la victoire.* La réponse fut favorable, mais conditionnelle, par la diffi-

culté de retenir le soldat en pareille occasion, et dans une armée composée de nations différentes. Fleury eut ensuite des conférences particulières avec le duc de Savoie, pendant trois jours que ce prince passa à Fréjus; il ne cessa pas d'être admis à sa table, où se trouvaient en même temps le prince Eugène, et le prince de Hesse-Cassel, depuis roi de Suède. Le prélat plut, et obtint ce qu'il demanda. La contribution fut modérée; aucun désordre ne fut commis dans la ville ni dans les campagnes voisines. Cependant le duc de Savoie étant parti avec le gros de l'armée, le général Spingel qui commandait l'arrière-garde, voulut, sous divers prétextes, mettre le feu à la ville; mais l'évêque, l'étant allé trouver, le ramena à la douceur, et préserva encore les habitants du péril qui les menaçait. En 1714, le prélat ayant fait un voyage à Lodève, apprit que le duc de Savoie, depuis peu roi de Sicile, devait débarquer à Nice en revenant de prendre possession de ses nouveaux Etats. Il écrivit aux magistrats de Fréjus, et les engagea à envoyer au nouveau roi une députation pour le féliciter de son avènement à la couronne royale, et pour lui renouveler les assurances de son respect et de sa reconnaissance. Les députés furent bien accueillis, et toute l'audience se passa à parler de l'évêque de Fréjus. Fleury conserva cet évêché jusqu'en 1715. Le climat ne paraissant pas convenir à sa santé, il demanda et obtint la permission de se démettre, et reçut, en compensation, l'abbaye de Tournus; il possédait déjà depuis longtemps l'abbaye de la Rivour, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Troyes. Louis XIV allait descendre dans la tombe; par un codicille annexé à son testament, il désignait M. de Fréjus pour précepteur de son arrière-petit-fils, Louis XV. Plût à Dieu que celui-ci, qui honora si peu la royauté, eût toujours suivi les leçons de son précepteur, et qu'il n'en eût jamais suivi d'autres! Investi de fonctions si délicates, Fleury sut se faire aimer de son élève au point qu'ayant disparu pendant quelque temps, lorsque le régent fit arrêter le duc de Villeroy, les larmes du jeune prince ne tarirent que quand son précepteur lui eut été rendu. A cet attachement succéda une confiance sans bornes, que méritait, il est vrai, l'évêque de Fréjus, et qu'il conserva toute sa vie. Toujours simple, toujours modeste, cherchant à s'effacer, il se concilia la bienveillance du régent, et l'estime publique. L'archevêché de Reims étant devenu vacant, ce prince, pour être agréable au jeune roi, lui présenta Fleury pour ce poste éminent. Celui-ci, loin d'être ébloui par l'éclat de la pairie, et d'une haute fortune ecclésiastique, refusa en alléguant que ses fonctions auprès du roi ne lui permettraient pas de s'acquitter des devoirs de l'épiscopat. Il refusa pareillement plus tard le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Ce n'est qu'après les plus vives instances que le régent parvint à lui faire accepter l'abbaye de Saint-Etienne de Caen. A la

mort du régent, en 1723, il ne tenait qu'à Fleury de devenir ministre-dirigeant; il proposa pour cette place le duc de Bourbon, et ne prit que la feuille des bénéfices, qui n'avait peut-être jamais été en meilleures mains. Il ne prit véritablement part aux affaires qu'après l'exil du duc; il s'y trouva porté naturellement. Quoiqu'en ayant toute l'autorité, il ne voulut pas du titre de premier ministre, et conseilla même au roi de le supprimer. Les intrigues n'étaient pas possibles auprès d'un ministre si intègre. Quoique sa position eût bien changé, il ne changea rien dans ses mœurs ni dans sa manière d'être. Qu'il y avait loin de Fleury à Richelieu et à Mazarin, ses devanciers, qui, par leur faste, éclipsaient l'éclat de la royauté! « On fut étonné, » dit Voltaire, « que le premier ministre fût le plus aimable des courtisans et le plus désintéressé. Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation; traitant l'Etat comme un corps robuste et puissant, qui se rétablit de lui-même. » Dans la promotion du 11 septembre 1726 il fut élevé au cardinalat, qu'il n'avait pas demandé, et reçut la barrette des mains de Louis XV, qui l'embrassa affectueusement. S'il ne fit pas de grandes choses, il en fit de bonnes, et en prévint de mauvaises. Il diminua les impôts, mit quelque ordre dans les finances. Si, par une économie excessive, mais dictée par les meilleures intentions, il ne sut pas maintenir l'influence de la France au dehors, cependant, par le traité de Vienne (1736), il fit céder par l'Autriche à l'ancien roi de Pologne, les duchés de Lorraine et de Bar, réversibles à la France, après la mort de Stanislas. Si, dans la guerre de la succession d'Autriche, nos armées ne jouèrent pas un rôle brillant, la faute n'en fut pas à lui seul, si tant est qu'il y eut de sa faute. Au reste, il n'en vit point la fin. « Il laissa, dit-on, dépérir la marine. Cette imputation est peut-être la seule qui soit méritée. Il fit, cependant, pour venger le commerce français, sortir de Toulon une escadre qui alla bombarder Tripoli, et forcer cette république de corsaires à venir demander au roi grâce et pardon. Une autre escadre, quelques années après, alla contraindre les Génois à payer le prix d'un navire brûlé par un armateur de la république, et à faire au roi satisfaction. Enfin une flotte que le duc d'Antin commandait tint la mer pendant huit mois, et fit respecter le pavillon français.

« Fleury ne protégea pas moins les sciences et les lettres que le commerce. Il fit achever les bâtiments projetés pour la Bibliothèque du roi, et donna plus d'étendue au plan qu'on avait arrêté, pour rendre cet édifice digne de sa destination. Il envoya des savants en Egypte et en Grèce pour recueillir des manuscrits rares; il en fit venir de la Chine, et ne négligea rien pour enrichir ce précieux dépôt. Il fit partir à grands frais des académiciens pour le Nord et le

Pérou, afin de mesurer un degré du méridien et de déterminer la figure de la terre. » (MICHAUD, *Biographie*, art. *Fleury*.) « Son économie était minutieuse, » dit Lacretelle, « mais non sordide. Il faisait éprouver plus de refus aux courtisans qu'aux malheureux ; mais il avait des fonds en réserve pour les grandes calamités. C'est ainsi qu'il fit rebâtir la ville de Sainte-Menehould, consumée presque en entier par un incendie... L'économie de ce ministre eut peu d'imitateurs ; son désintéressement en eut encore moins. Le cardinal Fleury joua plusieurs fois le rôle d'arbitre de l'Europe ; sa médiation était souvent demandée et suivie d'heureux effets, genre de gloire que la France n'avait jamais eu aussi souvent, depuis le règne de saint Louis, le conciliateur de tant de rois. » Ce prince de l'Eglise était encore surintendant général des postes, courriers et relais de France, proviseur de la maison et société de Sorbonne, supérieur de celle de Navarre. En 1717, il avait été appelé à l'Académie française, peu après il devint membre honoraire de celles des sciences et des inscriptions et belles-lettres. Sa conversation était spirituelle et intéressante. Il parlait et écrivait avec élégance et facilité ; il ne manquait pas d'éloquence : les Mandements qu'il publia à Fréjus en sont une preuve. « A l'âge de 73 ans, il enchanta le congrès de Soissons, » dit un historien, « et, nouveau Nestor, il fit découler le miel de ses lèvres, et gagna tous les suffrages. » Il arriva ainsi à une grande vieillesse, conservant jusqu'à la fin toutes ses facultés, toute sa présence d'esprit. Il s'éteignit à Issy, près Paris, le 29 janvier 1743, âgé de plus de quatre-vingt-neuf ans et sept mois. Louis XV voulut honorer dignement la mémoire de son précepteur ; il ordonna qu'un service solennel lui fût célébré à Notre-Dame, comme aux princes de sang, et qu'on lui élevât un mausolée dans l'église de Saint-Louis du Louvre. *L'Eloge* du cardinal de Fleury fut lu par Mairan à l'Académie des sciences, et se trouve imprimé dans les *Mémoires* de cette Académie, pour l'année 1743 : à l'Académie des inscriptions, il fut lu par Fréret. Le P. de Neuville, Jésuite et prédicateur célèbre, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. Tout homme de bonne foi conviendra que son administration fut sage, qu'il montra, dans une position élevée, une grande modération, un désintéressement rare. Ce désintéressement, il l'avait déjà montré plusieurs fois avant que sa fortune fût assurée, et notamment quand il renonça à la succession du baron de Pérignon, pour l'abandonner à son neveu. « A sa mort, » dit Duclos, « sa succession se trouva être à peine celle d'un médiocre bourgeois, et n'aurait pas suffi à la moitié de la dépense du mausolée que le roi lui fit élever. Cette mort pourrait rappeler ces temps éloignés où des citoyens, après avoir servi leur patrie, mouraient si pauvres, qu'elle était obligée de faire les frais de leurs funérailles. » A ceux qui ont reproché au cardinal d'avoir porté

trop loin l'économie et d'avoir laissé tomber la marine, le même Duclos répond en ces termes : « Son esprit d'économie le trompa sur ce point. S'il l'a portée quelquefois trop loin, ceux qu'elle gênait en murmuraient, et tâchaient de prouver qu'il ne voyait pas les choses en grand ; et mille sots, qui ne voyaient ni en grand ni en petit, répétaient le même propos : mais le peuple et le bourgeois, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus nombreux et de plus utile dans l'Etat, et qui en fait la base et la force, avaient à se louer d'un ministre qui gouvernait un royaume comme une famille. Quelque reproche qu'on puisse lui faire, il serait à désirer pour l'Etat qu'il n'eût eu que des successeurs de son caractère, avec une autorité comme la sienne. » Il n'y a rien à ajouter à un pareil éloge, surtout sorti de la bouche de l'acérbé Duclos.

FOIX (PIERRE DE), dit *l'Ancien*, né en 1386, était fils d'Archambaud, seigneur de Grailly, capital de Buch, et d'Elisabeth, comtesse de Foix. — Après avoir fait d'excellentes études à Toulouse, il prit l'habit de religieux de Saint-François à Morlas, où il se livra à une étude approfondie des lettres divines et humaines. Il en fut tiré pour être placé à la tête des diocèses de Lescar et de Cominges, qu'il administra avec une sagesse, une maturité au-dessus de son âge. L'antipape Benoît XIII, soit pour récompenser son mérite, soit pour attirer dans son parti les comtes de Foix, l'éleva au cardinalat, en 1409. Pierre, qui n'avait que vingt-trois ans, fut attaché à ce faux Pontife jusqu'à l'époque du concile de Constance, assemblé pour examiner les droits des prétendants au trône pontifical. Dans la seconde session, tenue le 2 mars 1415, le Pape Jean XXIII déclara renoncer à la papauté, dans le cas où Grégoire et Benoît feraient de même. Mais, pendant la nuit, il prit la fuite, fut ramené au concile, et déposé du pontificat en la douzième session. Deux jours après, il abdiqua lui-même, et Grégoire envoya aussi sa soumission, par son ambassadeur Charles de Malatesta, seigneur de Rimini, dans la quatorzième session. Benoît seul demeura obstiné. Le cardinal Pierre de Foix, député par celui-ci au concile, fut reçu avec honneur par les Pères assemblés au nombre de deux cent cinquante, honneur rendu à son mérite encore plus qu'à sa dignité. Mais, préférant les intérêts de l'Eglise à ceux de son ami, il se réunit aux Pères du concile qui anathématisèrent l'antipape. Dans la quarante et unième session, commencée le 8 novembre 1417, on disposa tout pour l'élection d'un Pape : on entra ensuite en conclave ; et, le 11 suivant, Othon Colonne, élu Pape, prit le nom de Martin V, et ferma le concile par la quarante-cinquième session, tenue le 22 avril 1418. Alors le cardinal Umbaldo, ayant prononcé ces paroles : *Domini, ite in pace*, tous les Pères répondirent : *Amen*. Pierre de Foix avait été, dans le concile, confirmé dans sa dignité de cardinal, et il avait ob-

tenu l'absolution pour les peuples de Foix et de Béarn, qui avaient suivi le parti de Benoît. En 1425, il fut choisi par Martin V, à la création duquel il avait concouru, pour aller, avec le caractère de légat, auprès du roi d'Aragon, qui tenait encore pour Benoît, né son sujet, et il parvint à l'en détacher. Dans un second voyage qu'il fit en Aragon, en la même qualité, il tint à Tortose un concile, en 1429, y reçut la démission de l'antipape Clément VIII, que quelques cardinaux aragonais avaient donné pour successeur à Benoît, et termina un schisme qui affligeait l'Eglise depuis plus de vingt ans. Le Pape, les cardinaux, tout le monde chrétien applaudit à l'heureux succès de la négociation de Pierre de Foix, que les Espagnols, charmés de sa douceur et de son affabilité, n'appelaient pas autrement que le *bon légat*. Eugène IV le fit encore légat d'Avignon et du comtat Venaisin; en 1450, il le nomma à l'archevêché d'Arles. Trois ans après, le cardinal Pierre de Foix y tint un concile provincial; en 1457, il en convoqua un autre à Avignon, où furent prises de sages mesures pour l'administration des diocèses. C'est lui qui avait fondé à Toulouse le collège de Foix, d'où sont sortis tant de grands hommes, et surtout dans le XVII^e siècle. Cet illustre prince de l'Eglise s'éteignit à Avignon, le 13 décembre 1464, âgé de soixante et dix-huit ans, dans la cinquante-sixième année de son cardinalat. (*Voy. ONCPHRE et CIACONIUS, Vita Pontif.*; — SPONDE, *Annales*; — SAXI, *Pontif. Arelat.*; — FRIZON, *Gall. purp.*; — DUCHÈNE et AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*.)

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Il est de la noblesse du sang, comme de la chevelure qui embellit les beaux visages, et enlaidit ceux qui sont déjà laids; car de même cette qualité relève les ornements de la vertu en ceux qui la possèdent; et rend aussi les taches de leurs vices plus noires et leurs péchés plus criminels. Auquel sens il a été bien dit, que les vertus et les vices tirent leur grandeur du sujet où ils résident; que tout est grand aux grands; que leurs vertus sont héroïques, et leurs défauts des scandales. Ce qui a merveilleusement paru en la personne et en la vie du cardinal de Foix, en qui toutes sortes d'excellentes vertus concertèrent si heureusement avec la gloire de sa naissance pour faire un grand prélat de l'Eglise, que la noblesse royale qu'il tira de son extraction rendit ses vertus plus illustres; comme les lumières de ses vertus rehaussèrent l'honneur et l'éclat de son extraction.

« Ses parents, qui furent Gaston comte de Foix, et Léonor de Navarre (qui succéda depuis audit royaume à son père Jean, roi d'Aragon et de Navarre), ayant reconnu dans ses premières années les douceurs de son naturel, et les favorables dispositions qui étaient nées avec lui pour la piété, le destinèrent aux ministères de l'Eglise, jugeant bien qu'il était à mieux réussir en cette pro-

fession, que s'il demeurait à leurs côtés pour établir une maison digne de sa naissance. Cependant le gentil esprit dont il était doué, et qui était comme la fleur de son âme, s'ouvrit tellement aux premiers rayons des vérités qui se montrèrent à lui; et les tendres désirs de son cœur se tournèrent si fort d'où ses espérances lui promettaient de la solide félicité, qu'il se résolut de quitter le monde, quelque bonne mine qu'il lui fit; et avant même qu'il eût bien reconnu sa malice, pour ne point imiter le nocher mal avisé, qui, pouvant aisément aborder au rivage, se jette en pleine mer pour éprouver de quel visage il verra la tempête, et se trouve enfin trompé de son courage, et forcé du danger qu'il avait bravé.

« Le dessein de sa retraite du monde encore qu'il ne fût pas si nouveau, qu'il ne reçût un bon nombre d'exemples de pareille vertu sans en chercher plus loin qu'en France, ne laissa pas d'être traversé, comme il advient d'ordinaire, d'être trouvé étrange de ceux qui n'ont que des fantaisies creuses de grandeur, qui s'étonnent souvent des vertus qui leur sont extraordinaires, presque plus que ne font les astrologues, quand ils découvrent de nouvelles étoiles au ciel. Il soutint néanmoins si courageusement tous les efforts contraires qui combattirent sa résolution, qu'il obligea par sa constance ses parents à écouter la voix de la grâce, plutôt que celle de la nature, et à changer le deuil qu'ils avaient déjà fait pour sa perte, en feux de joie pour sa victoire.

« Il entra donc en la religion de Saint-François, et se jeta par une résolution éclairée du Ciel, dans le meilleur parti qu'il eût jamais pu choisir, pour y faire profession de la bienheureuse et adorable folie de la croix, et pour y faire des actions que toutes les faveurs des rois, quelque éclatantes qu'elles fussent ne pouvaient pas récompenser.

« Les vertus qu'il pratiquait dans une si grande ferveur d'esprit, et les sciences qu'il acquit en peu de temps dans un degré qui passait le commun, trahirent son humilité qui les tenait soigneusement closes; dont il fut tiré du secret de la solitude pour prendre la surintendance de deux Eglises abandonnées de leur pasteur; et changer sa doctrine en la loi des peuples, et sa vie en l'exemple du public. »

« La réputation de son zèle le fit bientôt nommer à l'archevêché de Toulouse, en l'administration duquel il montra un courage digne de son degré et de sa naissance; et, dans les grands emplois qu'il trouva préparés à sa vertu, il en fit voir l'éclat pareil à celui de la perle, qui ne paraît jamais mieux qu'en plein jour. Là, non-seulement il régla les mœurs de cette grande ville, et fit rendre le respect aux lois de l'Eglise, mais il prit encore soin de réformer les abus des études publiques, et de redonner le lustre et l'exercice aux arts; ayant pour cela employé de grandes sommes à la fondation et dotation d'un collège qui porte encore aujourd'hui son nom, et qui fera reflourir avec

une douce odeur, tant que les lettres auront du crédit en cette ville, la mémoire de ses bienfaits.

« En ce même temps auquel l'Église était travaillée du schisme le plus opiniâtre que l'on eût jamais vu, l'antipape Pierre de Luna, dit Benoît XIII, s'étant sauvé d'Avignon en habit déguisé, après quatre années de siège qu'il y soutint dans le palais des Papes, et depuis s'étant réfugié au royaume de Valence en Espagne, pour assurer par artifice le pied branlant de sa couronne, et pour appuyer les restes de son parti grandement affaibli depuis sa déposition faite au concile de Pise, se résolut de faire élection de quelques personnes extraordinaires, dont le mérite non-seulement fût aussi haut que la dignité où il les appelait, mais encore signalé de crédit et de réputation de vertu, pour sauver de blâme dans l'esprit des peuples le crime de son usurpation. Entre ceux-ci il nomma cardinal notre Pierre de Foix âgé alors seulement de vingt-deux ans ; à qui il n'était à désirer qu'un meilleur parrain de sa fortune, qu'un chacun considéra comme le payement d'une dette, qui ne pouvait être envié de personne que de sa propre vertu, qui demandait un plus digne promoteur de l'honneur qui lui était dû.

« Il s'attacha néanmoins fidèlement à la suite, et au parti de son bienfaiteur, tant qu'il eut opinion que sa dignité prétendue était soutenue de sa conscience ; et l'accompagna même en un temps auquel, commençant d'être presque abandonné de tous, il ne pouvait faire que des compagnons de sa mauvaise fortune. Mais aussitôt qu'il eut aperçut qu'il procédait de mauvaise foi, et qu'après un insolent rebut des offres modestes de son concurrent au pontificat, et des instantes sollicitations des princes chrétiens, il refusait toujours de lâcher au jugement d'un concile légitime la proie de son ambition ; le cardinal de Foix se sépara alors d'avec lui, et se transporta au concile de Constance assemblé pour terminer le grand différend du schisme ; où avec le reste des cardinaux légitimes, au nombre desquels il fut reçu, il conclut à la déposition de Benoît XIII, Grégoire XII, et Jean XXIII, et donna son suffrage à la nouvelle et heureuse promotion d'Ōthon Colonne, dit depuis Martin V, qui fit soudainement renaître dans l'Église un printemps de belles espérances, et fut l'objet des réjouissances de tout le peuple chrétien, comme il avait été celui de l'estime de tous les sages.

« Le courage désintéressé et la force d'esprit que le cardinal de Foix montra en cette illustre assemblée, lui acquirent une des premières places en la bienveillance et en l'estime du Pape Martin, qui l'employa depuis aux occasions pour nettoyer l'Église des désordres qui troublaient son repos ; et l'eût-il joint à l'empereur Sigismond qui entreprit d'aller de Constance devers l'antipape Benoît pour le réduire au devoir de l'obéissance, s'il eût été bienséant d'armer contre lui une créature de sa faveur : mais incontinent après le

décès de Benoît, il l'envoya son légat en Espagne, pour éteindre les funestes suites du schisme qui fumait encore de l'anathème qu'il avait jeté sur lui, et qui s'était rallumé à Pauselle, ou en la Péninsule du royaume de Valence, en la personne de Gilles Mugnots, docteur renommé, et chanoine de Barcelone, qui s'était fait nommer Clément VIII. Contre lequel et contre ses adhérents tant des vieux que des nouveaux partisans du schisme, il assembla un concile national en Aragon, où il ne présida pas moins par sa prudence que par sa charge, et où, se rendant autant redoutable par son autorité que par la puissance royale dont il se fit assister, il tira voire les moins zélés à l'exécration d'une cause infortunée, et abandonnée de Dieu et des hommes.

« En cette négociation il corrigea tellement, par la douceur de son inclination, la sévérité de la charge qu'il exerçait et ouvrit par sa courtoisie tant de passages aux rebelles pour les faire retourner à leur devoir, qu'enfin après cinq ans de combat, le parti schismatique, qui n'était soutenu que d'un peu de souffle qui lui était inspiré par le désespoir, se vint rendre de gré à gré aux pieds du cardinal-légat, qui, se contentant des témoignages de la repentance, tant de l'antipape que de ses cardinaux, encore que commandés plutôt de la nécessité que de la vertu, prononça contre eux d'autorité apostolique, sentence de déposition, les dépouilla des ornements de leur dignité, et les reçut au serment solennel d'obéissance envers le Pape Martin, comme unique et légitime chef de l'Église ; leur faisant avouer qu'en leur ôtant des titres imaginaires qui n'étaient insoit à eux, il ne leur avait ôté que des inquiétudes et des peines réelles.

« Et néanmoins, pour laisser encore quelques marques de sa sévérité, et pour satisfaire le public et la justice irritée, il fit mourir dans les langueurs de la prison deux cardinaux schismatiques, dont l'esprit et l'opiniâtreté étaient incurables, et qui suivaient le mal par élection : il ôta de même aux soldats Templiers la Pauselle qui avait servi de retraite à la rébellion lorsqu'elle était repoussée de tous les asiles de la terre. Et pour conclusion de ce grand ouvrage qui avait fini des troubles continus de plus de cinquante ans, et fait espérer désormais un temps qui mesurerait la félicité de l'État de l'Église par les années d'une longue paix, il ordonna des prières, des sacrifices et des actions de grâces en toutes les églises, qui furent suivis de feux de joie, d'acclamations et de mille autres témoignages de l'allégresse publique, qui passa aux autres royaumes et, comme elle était catholique, fit le tour du monde chrétien.

« L'heureux succès de cette légation, en laquelle le cardinal de Foix avait donné des preuves d'une âme forte et d'une prudence extraordinaire, et surpassé, en l'entière défaite du grand schisme, la gloire des vainqueurs et des conquérants, le firent recevoir en triomphe dans Rome comme un ange de

paix, avec toutes sortes de louanges et d'applaudissements qui lui furent rendus du peuple, du Sacré Collège et du Pape, qui le fit entrer depuis en l'honneur de sa confiance, et le combla de toutes les faveurs qu'il avait méritées.

« Le Pape Eugène IV, qui succéda à Martin V, en sa charge, comme en l'estime du cardinal de Foix, l'envoya son légat à Avignon, pour y représenter la majesté de sa personne et pour y servir d'instrument non moins de sa puissance, que de la félicité de cette province. Là il administra avec une si excellente modération le gouvernement temporel et le spirituel qui était entre ses mains, et dispensa avec tant d'adresse la force et la douceur dans toutes les fonctions de sa charge durant trente-quatre ans qu'il l'exerça sous les Papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III, Pie II et Paul II, qu'il n'y eut jamais légat qui fût plus aimé ni respecté que lui, chacun le révérait comme son seigneur et le chérissant comme son père. Ce qui lui fit mériter le nom de père de la patrie, et marquer son gouvernement entre les meilleures fortunes du pays, comme lui ayant apporté toutes choses heureuses, et fait fleurir la justice dans son sein, la police dans son Etat, le règlement dans ses mœurs, la paix et l'abondance dans ses villes.

« Sur les commencements de sa légation, il tira la précieuse et vénérable tiare de saint Sylvestre, Pape, du trésor de l'église d'Avignon, où elle était religieusement gardée en dépôt, pour la rendre, comme il fit, à l'Eglise de Rome, qui la reçut avec l'honneur qu'elle méritait; le Pape Eugène IV, l'ayant portée en appareil de pompe depuis le Vatican jusqu'à l'église de Saint-Jean de Latran, où il la mit dans la sacristie, pour servir de glorieux monument à la dignité du Saint-Siège, et de marque de la première et plus auguste majesté de l'univers.

« Et il n'enferma pas son zèle dans le détroit des provinces dépendantes de sa légation : il l'employa à faire réussir le grand dessein de l'union de l'Eglise grecque avec la latine : et le concile de Bâle lui donna la gloire d'avoir surtout travaillé fidèlement et efficacement aux expédients de la jonction des potentats et des Pères grecs, et d'avoir en tout servi très-utilement le Saint-Siège en sa légation d'Avignon; en laquelle il le confirme de son autorité et le prend sous sa protection spéciale, afin qu'il n'y soit troublé de personne. Ce qui lui est un témoignage incomparable d'honneur, d'avoir eu un concile général pour protecteur et pour juge de sa vertu, et la bouche même de la chrétienté pour organe de ses louanges.

« De toutes ses vertus, sa piété ayant toujours paru au commencement et à la fin des actions de sa vie, comme cette étoile plus brillante que les autres qui commence et finit toutes les journées, elle se fit voir particulièrement en l'administration de l'archevêché d'Arles qu'il prit à la place de celui de Toulouse, pour vaquer à sa charge

avec plus de commodité, durant le temps de sa légation. Ce fut en ce noble diocèse qu'il s'employa de toute l'étendue de ses devoirs à détruire les vices, à planter les vertus, à réprimer les violents, à soulager et protéger les pauvres, à divertir les mauvaises affaires, à avancer les bonnes et à faire couler partout des fontaines de biens pour l'honneur et l'ornement de son Eglise et de tous les lieux saints.

« Il rechercha avec soin, et garantit avec autorité les droits et les contributions qui étaient dues à son Eglise d'Arles, voire les augmenta des libéralités de René, roi de Sicile et comte de Provence; orna les bâtiments somptueux de l'église d'Arles, le palais épiscopal et le château de Salon; répara le monastère de Montmajour d'où il était abbé; releva honorablement, à la prière du roi René et de l'autorité du Pape Nicolas V, les reliques des saintes Maries, de Jacques et Salomé qui étaient demeurées un long temps cachées à la dévotion du peuple, en des lieux souterrains; fit de très-belles fondations de piété; partagea ses charités à toutes les nécessités publiques; et fit partout paraître et en toute occasion, combien il avait l'âme noble et magnanime, le cœur dévot et la main libérale.

« Il vivait dans une heureuse vieillesse, travaillant incessamment aux devoirs de ses charges qui n'étaient pas petites, et faisait recueillir à toutes les provinces qui étaient soumises à sa conduite, les fruits d'une vertu consommée; quand, sentant approcher sa fin par un soudain et notable affaiblissement de ses forces, comme il était peu collé à la terre, il commença ainsi qu'un cygne blanc à chanter son trépas et à s'y disposer chrétiennement, attendant le coup de la mort avec une tranquillité nonpareille, et avec une résolution franche et résignée, qui ne lui permit pas de se plaindre que l'hiver vint en son ordre, et qu'après avoir mûri de si beaux fruits de la vie, il en flétrit en fin et fit tomber les feuilles en son temps.

« Il trépassa heureusement le treizième jour de décembre de l'année 1464, la cinquante-sixième de son cardinalat, en la ville d'Avignon, où il a laissé sa mémoire gravée en diverses églises, et quasi partout les carrefours de la ville : et où l'on voit entre autres une croix magnifique qu'il dressa comme un trophée de sa victoire contre le schisme. Son corps gît sous une belle lame de bronze devant le grand autel de l'église des Cordeliers, de laquelle il avait bâti le devant, et une chapelle au dedans, où est sa statue à genoux le représentant au vif, qui renouvelle tous les jours aux Avignonnais la mémoire d'un homme que le Ciel leur avait donné comme nécessité, et dont la sage conduite a fait autrefois leur salut et leur bonne fortune.

TOMBEAU DU CARDINAL DE FOIX.

Sub hoc humili jacet loco F. Petrus de Foix
creatus cardinalis anno suæ ætatis xxii, qui in
concilio Constantiensi cum R. cardinalibus, et

In Hispania legatus schisma delevit, et in nos Hispanias reges confederavit. Tiarani B. Sylvestri Lateranensi ecclesie restituit, Avenionensem ac diversas provincias, ut pater patrie annos xxxiv rexit; Jacobi, et Salomes Marias alto locavit; tandem MCCCCLXIV, mense Decembri animam celo reddidit quem sancta suscepit de terris lucis.

Pauli Pont. Max. anno 1.
Servire Deo, regnare est.

(Voy. GIACON.; — SAXE (Primats d'Arles), *Annales des Frères mineurs*.)

FOIX (PIERRE DE), dit le Jeune, fils de Gaston IV, comte de Foix, et vicomte de Béarn, et d'Eléonore de Navarre, vit le jour à Pau le 7 février 1449. — Le cardinal Pierre, son grand-oncle, le fit élever avec soin, et l'envoya à Paris où il prit le bonnet de docteur, après avoir étudié le droit sous Sundeec, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Evêque d'Aire, puis de Vannes, il fut, en 1476, promu au cardinalat par Sixte IV, qui lui confia plusieurs missions dans lesquelles il fit preuve d'intelligence et de capacité. Il réconcilia le duc de Bretagne avec le roi de France Charles VIII; envoyé par Innocent VIII, en qualité de légat, dans le royaume de Naples, il y rétablit la paix. Ce cardinal donnait les plus belles espérances, lorsqu'il fut enlevé par la mort, à Rome, le 10 août 1490, à la fleur de son âge. (Voy. FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERT, *Hist. des card.*)

FONSECA (PIERRE DE), originaire d'une ancienne famille de Portugal, se concilia l'estime de l'antipape Benoît XIII, qui, en 1409, l'éleva au cardinalat. — Depuis, il se rendit à Constance, où, sur la fin du célèbre concile tenu dans cette ville, Martin V avait été élevé à la papauté; il fit sa soumission à ce Pontife, qui le confirma dans sa dignité. Martin V se proposait de l'envoyer, avec le caractère de légat, à Constantinople, où l'empereur avait dessein de faire travailler à l'union de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine. On y envoya, par avance, un religieux de Saint-François, nommé Antoine Massan. Cependant le cardinal de Fonseca alla en Espagne pour mettre fin au schisme, et pour y prêcher même une croisade contre l'antipape Benoît, qui s'était enfermé dans la forteresse de Peniscola. Cette légation ne lui fut pas heureuse. Il revint par le royaume de Naples, afin d'y travailler à la réconciliation d'Alphonse, roi d'Aragon; et, en entrant dans le château de Vicovarro, il tomba dans le fossé, et se fit une blessure dont il mourut le 21 août 1422. Son corps fut transporté à Rome et inhumé dans l'église de Saint-Pierre. (Voy. SPONDE, *Annales*, A. C. 1420; — PLATINE, in *Martino V*; — GIACOMUS, *Vita et gesta Romanorum Pontificum et cardinalium*; — AUBERT, *Hist. des cardinaux*.)

FONTANA (LOUIS-FRANÇOIS), né le 27 août 1750 à Casalmaggiore, en Lombardie, entra par vocation dans l'état religieux et dans la congrégation des Barnabites au collège de Mouza, près de Milan, où il fit pro-

cession en 1766. — Envoyé par ses supérieurs à Milan, puis à Bologne, pour perfectionner ses études, il annonça les plus heureuses dispositions et de rares talents. Il était professeur de théologie au séminaire de Bologne, lorsque, la suppression des Jésuites, en 1773, ayant fait tomber l'instruction publique aux mains des Barnabites, il fut adjoint à son frère Mariano pour diriger le collège de cette ville. Il occupa ensuite une chaire au collège des nobles à Milan. C'est là qu'il fut le collaborateur de Fabroni, dans l'intéressant ouvrage intitulé: *Vita Italorum doctrina excellentium qui sæculis xvii et xviii floruerunt*, 20 vol. in-8°, 1766-1805. Les notices écrites par lui sont insérées dans les IX°, X°, et XI° volumes. En 1796, après l'invasion de l'Italie par les Français, la Lombardie fut érigée en république cisalpine; Fontana, devenu régent de la province lombarde des Barnabites, sut détourner, par sa prudence, le coup qui les menaçait, et préserver son ordre. En 1800, dès que Pie VII eut été élevé sur le Saint-Siège, appelé à Rome par le cardinal Gerdil, sorti de l'ordre des Barnabites, et capable de l'apprécier, il fut successivement consulteur des Rites et du Saint-Office, secrétaire-général de la congrégation pour la correction des livres de l'Eglise orientale, et général des Barnabites. Le cardinal Gerdil mourut en 1802; Fontana prononça l'oraison funèbre de cette gloire du Sacré Collège, et composa son épitaphe, chef-d'œuvre en son genre. Il lut ensuite à l'académie des Arcadiens un *Eloge littéraire*, où il analysa avec une rare sagacité les écrits qui assignent au savant cardinal un rang si élevé parmi les philosophes et les théologiens. Peu après, il accompagnait Pie VII, se rendant en France pour le sacre de Napoléon; mais il s'arrêta à Lyon pour fermer les yeux du cardinal Borgia qui, comme lui, faisait partie de la suite du Pontife. Après avoir rempli ces pieux devoirs, il alla retrouver son maître dans la capitale de la France: ce savant modeste ne sortit pas de sa solitude, ne se mêla à aucune fête. De retour à Rome, il s'occupa d'une édition des œuvres complètes du cardinal Gerdil. Cette édition en 20 vol. in-4°, interrompue par les orages politiques, fut terminée en 1821. On connaît les démêlés de Napoléon avec le Souverain Pontife; c'est Fontana qui fut chargé de rédiger la fameuse bulle d'excommunication lancée contre l'empereur, lorsque le général Miollis vint enlever Pie VII pour le conduire à Savone. Fontana, amené à Paris, puis exilé, puis rappelé, tomba malade. A peine rétabli, il reçut du Souverain Pontife l'ordre de signifier au cardinal Maury le bref qui lui enjoignait de quitter l'administration de l'archevêché de Paris, dont l'avait investi Napoléon. Cet acte d'hostilité indirecte, qui n'était pour Fontana que l'accomplissement d'un devoir, irrita Napoléon, qui le fit enfermer à Vincennes avec les autres prélats. Le Souverain

Pontife, rentré dans sa capitale au commencement de 1814, n'eut rien de plus pressé que de rappeler Fontana, qu'il fit secrétaire de la congrégation des Affaires ecclésiastiques. Lors de l'échauffourée de Murat en 1815, Fontana suivit encore Pie VII à Gênes. L'absence du Pontife ne fut pas longue cette fois; enfin, en 1816, il revêtit de la pourpre le zélé Barnabite, et lui confia des emplois considérables. Le cardinal Fontana, profondément versé dans les lettres grecques et latines, homme d'étude et de prière avant tout, avait refusé de riches bénéfices. Il mourut à Rome le 19 mars 1822.

FORBIN (TOUSSAINT DE), cardinal DE JANSON acquit une certaine célébrité par son mérite personnel et les services qu'il rendit à l'Etat. Né en Provence, en 1625, il était le troisième fils de Gaspard II, marquis de Janson, et de Claire de Libertat, sa seconde femme. — Dès son berceau, il reçut la croix de Malte; mais sa vocation le portant vers la carrière ecclésiastique, il fit les études convenables, et entra dans les ordres. L'évêque de Digne l'ayant demandé et obtenu pour son coadjuteur, l'abbé de Janson reçut ses bulles, avec le titre d'évêque de Philadelphie, et fut sacré évêque de Digne en 1658. Pendant les dix années qu'il occupa ce siège, il remplit d'une manière exemplaire tous les devoirs de l'épiscopat. Au commencement de 1668, transféré sur le siège de Marseille, il se fit remarquer par ses talents aux états de Provence, dont il était membre de droit. Dans cette assemblée, il sut habilement concilier les intérêts du roi et ceux de la province. Louis XIV, jugeant qu'il pouvait l'employer utilement, le chargea de la mission délicate d'aller en Toscane, auprès du grand-duc, pour le réconcilier avec la grande-duchesse, sa femme, Marguerite-Louise d'Orléans. La prudence qu'avait déployée le prélat pour mener à bonne fin sa négociation, détermina Louis XIV à le nommer, en 1673, son ambassadeur extraordinaire en Pologne. La diète y était réunie pour procéder à l'élection d'un roi. Ces diètes, auxquelles la noblesse polonaise assistait en armes, furent toujours orageuses. En pouvait-il être autrement avec le *liberum veto*, en vertu duquel, un seul nonce pouvait arrêter toute décision? Les nonces étaient alors fort divisés: mais l'évêque de Marseille, par sa prudence, son esprit conciliant, parvint à les rapprocher, à dissiper les brigues des puissances étrangères, et à faire élire, conformément aux vœux du roi son maître, le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, qui, en 1683, vint avec ses Polonais sauver Vienne, sur le point de tomber au pouvoir des Turcs. Le nouveau monarque crut ne pouvoir mieux reconnaître ce service, qu'en demandant le chapeau de cardinal pour l'ambassadeur, qui ne le reçut toutefois qu'en 1690, des mains d'Alexandre VIII. Dès 1679, Louis XIV lui avait donné l'évêché de Beauvais, comté-pairie; en 1689 il l'avait

fait commandeur du Saint-Esprit. Depuis la fameuse assemblée du clergé de 1682, une rupture avait éclaté entre les cours de Rome et de France. Un grand nombre de sièges étaient vacants, les évêques nommés par Louis XIV ne recevant point de bulles. Pour mettre fin à un tel état de choses, ce prince chargea le cardinal de Janson d'aller négocier un arrangement à Rome: mais la mort d'Alexandre VIII, survenue le 13 août 1691, en retarda la conclusion. Le cardinal renoua la négociation, dès qu'Innocent XII, à l'élection duquel il avait puissamment contribué, eut reçu la tiare; et, en 1693, il eut la satisfaction de terminer, de concert avec le cardinal d'Estrées, cette importante affaire. Renvoyé à Rome en 1700, pour le conclave ouvert après la mort d'Innocent XII, il travailla à lui faire donner pour successeur Clément XI, auprès duquel il résida pendant près de sept ans, chargé des intérêts français. En 1706, la charge de grand aumônier de France, vacante par la mort du cardinal de Coislin, lui fut donnée. Il s'était montré un des plus ardents adversaires de l'*Apologie des casuistes*; cependant, quand il fut sur le siège de Beauvais, on lui reprocha d'avoir écarté les jansénistes qui jouissaient de la confiance de son prédécesseur M. de Buzanval. Quoique le cardinal de Janson fût sorti de l'ordre de Malte, lors de sa promotion à l'épiscopat, il y rentra depuis qu'il fut revêtu de la pourpre, par le privilège des cardinaux, confirmé par un bref impérial du Pape, et il devint commandeur de Saint-Jean d'Avignon. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le 25 mars 1713, âgé de 88 ans, et doyen des évêques de France. Son corps fut porté à Beauvais, et inhumé dans sa cathédrale.

FOREST (PIERRE DE LA) naquit en 1314 à Suze, paroisse distante du Mans de quatre lieues, de parents obscurs, mais irréprochables. — Son père s'appelait Philippe de la Forest, et sa mère, Marguerite, native de la Chapelle-Saint-Aubin, autre village voisin de la même ville du Mans. Marguerite avait un frère ecclésiastique, Guion ou Geoffroi, dit de la Chapelle, que son mérite fit porter plus tard sur le siège épiscopal du Mans. Pierre, doué des dispositions les plus heureuses, et d'une rare précocité avait achevé ses humanités et son cours de philosophie dès l'âge de douze ans; il se livra ensuite à l'étude de la jurisprudence civile et canonique. Ses succès dans l'étude du droit furent aussi brillants que ceux qu'il avait obtenus dans l'étude des lettres. Reçu docteur en droit civil et en droit canon, il en obtint une chaire, et enseigna avec éclat dans les universités, alors célèbres, d'Orléans et d'Angers. On venait des provinces les plus éloignées pour l'entendre et pour le consulter, sur la réputation qu'il avait de résoudre sur-le-champ les questions les plus difficiles qui pouvaient lui être proposées. Gui de Laval, évêque du Mans, lui donna la cure de Chendré-le-Gaudin; mais le jeune

docteur s'ennuya bientôt dans cette position, disent ses biographes. Peut-être trouva-t-il le théâtre peu digne de son mérite, et avait-il des vues plus ambitieuses. Quoi qu'il en soit, il résolut de se rendre à Paris; et, pour se faire connaître, il s'attacha au barreau, y parut avec éclat, et, le bruit de ses succès s'étant répandu à la cour, Philippe de Valois le nomma avocat général. Il fut pourvu de divers bénéfices par Jean de France, duc de Normandie, qui le choisit pour son chancelier, et lui obtint du Pape Clément VI l'évêché de Tournay. Toutefois ses emplois et ses occupations l'empêchèrent d'aller jamais dans cette ville. En 1349, le roi l'éleva à la dignité de chancelier de France, et le nomma pour être un de ses exécuteurs testamentaires; l'année suivante il le fit pourvu de l'évêché de Paris. Lorsque Jean, son fils, fut parvenu à la couronne en 1350, il maintint dans sa charge et dans l'administration de l'Etat Pierre de la Forest, qui prit une grande part aux affaires politiques de son temps, mais qui ne put conjurer les malheurs de ce règne, malheurs aussi désastreux que ceux du règne précédent. En 1354, chargé par Clément VI de donner, conjointement avec l'évêque de Laon, le chapeau de cardinal à l'abbé de Saint-Denis, Rigaud de Roussi, il en fit la cérémonie au palais en présence du roi Jean; c'est la première fois qu'il était dérogé par les souverains Pontifes à l'usage, consacré pour les récipiendaires, d'aller recevoir le chapeau à la cour pontificale. La trêve entre la France et l'Angleterre étant expirée, de la Forest fut un des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix. On ne put s'entendre; il signa seulement, le 17 septembre 1354, entre Guines et Calais, une trêve qui fut bientôt rompue. Peu après, il fut nommé à l'archevêché de Rouen. Il paraît qu'alors il était interdit de cumuler un traitement civil avec un bénéfice ecclésiastique, puisque des lettres dérogoires autorisent Pierre de la Forest à percevoir le traitement de sa charge de chancelier, quoique sa prélature en eût dû faire cesser la continuation. Il paraît également que la dignité de chancelier n'anoblissait pas, puisqu'il fut obligé de justifier de sa noblesse pour être investi du fief noble du château et de la châtellenie de Louppelande, de ses droits, vassaux, juridiction, etc. Extrait de l'acte de justification lui fut expédié en octobre 1354, tant pour lui que pour ses ayants-cause. Cette même année il se rendit à Avignon pour conférer avec le Pape Innocent VI sur les moyens de mettre fin à la lutte entre la France et l'Angleterre; mais les exigences d'Edouard III rendirent tout accommodement impossible. La guerre s'étant allumée, Jean le Bon convoqua les états généraux, dont fit l'ouverture Pierre de la Forest, en sa qualité de chancelier; il demanda au nom du roi les subsides nécessaires. On connaît les désastres de la bataille de Poitiers, où Jean fut battu et fait prisonnier en 1356, par les Anglais, bien inférieurs en nombre. Les

états furent de nouveau assemblés pour aviser aux moyens de délivrer le roi. Mais, comme il arrive souvent dans les malheurs publics, où il faut à tout prix aux peuples des victimes, coupables ou non, les députés présentèrent au Dauphin Charles, déclaré régent pendant la captivité de son père, une liste de vingt des plus fidèles serviteurs du roi, à la tête desquels était Pierre de la Forest, et dont ils exigeaient le renvoi. Le Dauphin, jeune prince qui réalisa les heureuses espérances qu'il avait fait concevoir, tempورا aussi longtemps qu'il lui fut possible, mais il se vit obligé de céder. Si Pierre, victime de l'envie, avait perdu la dignité de chancelier, peu de temps auparavant il avait été élevé au cardinalat par le Pape Innocent VI, qui en même temps lui avait conféré le titre de légat en Sicile. Il se rendit à Bordeaux auprès du roi Jean, qui y avait été emmené par le *Prince Noir*, avant que celui-ci l'envoyât en Angleterre. Le cardinal de la Forest passa lui-même en Angleterre, pour travailler plus efficacement à la délivrance du roi. Après être resté longtemps à Londres, il revint en France, et, en 1359, fut rétabli dans ses honneurs et dignités, en même temps que les autres victimes des circonstances. Pour mettre le comble à la réhabilitation, le Dauphin voulut que l'arrière de leurs émoluments leur fût restitué, comme s'ils n'avaient jamais cessé d'exercer leurs charges. Toutefois le cardinal de la Forest, instruit que ses envieux ourdissaient contre lui de nouvelles trames, se retira auprès de la cour pontificale, et choisit sa demeure à Villeneuve, près d'Avignon, où il mourut de la peste le 28 juin 1361, âgé de 57 ans. (*Voy. FRIZON, Gallia purpurata*; — LE COURVAISIER, *Hist. des évêques du Mans*; — DU BREUIL, *Antiquités de Paris*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — FR. ISSART; — AUBERT; — DUCHÈNE, *Hist. des cardinaux français*; — le P. ANSELME.)

FORGATZ (FRANÇOIS), Transylvain, archevêque de Strigonie, créé cardinal en 1607 par le Pape Paul V, mourut en 1615.

FORNARI. — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* l'article suivant publié à l'occasion de la mort de S. Em. le cardinal Fornari.

« On nous écrit de Rome, à la date du 18 juin, que le Sacré Collège vient de faire une perte nouvelle et bien douloureuse dans Son Em. le cardinal Raphaël Fornari. Cet éminent prélat est mort jeudi dernier 15 juin 1854, jour de la Fête-Dieu, à neuf heures du matin. Une indisposition légère dont il était atteint depuis quelques jours était bien loin de faire craindre le coup terrible qui vient de priver l'Eglise d'un cardinal aussi distingué par ses connaissances et son zèle. Il a été enlevé par le second accès d'un fièvre pernicieuse.

« La mort du cardinal Lambruschini ayant occasionné quelques mutations dans les préfectures des congrégations, on croyait

esprit ardent se roidit ensuite contre les obstacles; de nouveaux décrets ordonnèrent l'ouverture du séminaire général. Le cardinal refusa d'y envoyer ses théologiens; le 4 janvier 1788 il porte un jugement doctrinal sur cet établissement. On lui défend de faire enseigner la théologie dans son séminaire particulier. Mandé au palais de Lacken, on l'accuse de désobéissance, et il n'a pas de peine à repousser ce reproche. Le 31 juillet 1788, il fait un décret pour recommander la soumission à l'Eglise et au prince; en même temps il adresse de nouvelles représentations au gouvernement et réclame les droits de l'Eglise et des évêques sur l'enseignement.

« L'empereur, de plus en plus mécontent, ordonne au cardinal de se rendre à Louvain, et d'y rester pour s'assurer de l'orthodoxie des professeurs. Le cardinal hésite quelque temps; mais enfin, pressé par les lettres menaçantes du ministre, il se rend, le 8 mars 1789, à Louvain, où il loge dans l'abbaye de Sainte-Gertrude. Le 10, commence l'examen des professeurs qui avaient eu ordre de répondre aux questions du prélat, tant sur la doctrine que sur leurs livres classiques. L'archevêque s'était adjoint deux théologiens, Van Rymenan, chanoine et archidiaque, et Duvivier, son secrétaire. Les questions proposées portaient sur la doctrine que l'on savait être enseignée à Vienne, à Pavie, et ailleurs dans les nombreux établissements.

« L'examen dura jusqu'au 16 juin, que le cardinal, après avoir entendu ses assesseurs, déclara sommairement que la doctrine des professeurs n'était pas orthodoxe. L'abbé Van Rymenan chargé d'examiner les livres classiques, nota comme pernicieux ceux de Momperger et de Péhem. L'abbé Duvivier rédigea la déclaration de l'archevêque; elle est datée du 26 juin, et prononçait que la doctrine des professeurs était répréhensible sur plusieurs points et non orthodoxe. Une copie de cette déclaration, faite furtivement, fut envoyée à Saint-Uren par les soins du secrétaire de l'évêque d'Anvers, et elle fut imprimée à la diligence de deux professeurs de Louvain, O'hearn et Cypers. Le gouvernement crut à tort que le cardinal était pour quelque chose dans cette publication; il fut mandé à Bruxelles, et n'ayant pu s'y rendre à cause de sa santé, il envoya son secrétaire, l'abbé Duvivier, qui fut arrêté et gardé jusqu'en décembre suivant. L'archevêque et l'évêque d'Anvers se tinrent cachés. Le gouverneur, comte de Trantmansdorf, avait écrit au premier les lettres les plus dures et les plus menaçantes.

« Joseph II ayant, par des décrets rigoureux, supprimé et aboli tous les droits et privilèges des Brabançons, un mécontentement général éclata dans les Pays-Bas. Le 24 octobre, les patriotes publièrent à Hoogstrate leur manifeste; ils remportèrent un avantage sur les Autrichiens à Turuhaut: ceux-ci se retirèrent. Les autres prirent le gouvernement du pays: on institua un con-

grès; les édits de Joseph furent abolis; on rétablit l'ancien ordre de l'administration des évêques; les exilés de Louvain revinrent, et, le 1^{er} mars 1790, on reprit le cours des études de cette université.

« Après une Messe solennelle célébrée par le cardinal-archevêque dans l'église de Saint-Pierre, on arrêta le rétablissement des monastères. Pie VI avait écrit, le 13 janvier, au cardinal et aux autres évêques du pays, pour leur annoncer que l'empereur était disposé à satisfaire aux réclamations des Belges, et ces prélats lui répondirent le 8 mars. Le 22 février précédent, Joseph II étant mort au milieu des troubles excités par son imprudence, son frère Léopold lui succéda.

« Pendant l'interrègne, il se tint à Malines une congrégation des archiprêtres pour le rétablissement de la discipline. On publia une nouvelle édition de la déclaration du cardinal sur l'enseignement de Louvain; cette édition est accompagnée de l'approbation du Pape, des actes d'adhésion de plusieurs évêques et universités, et d'autres pièces; le tout précédé d'un avertissement de l'éditeur, l'abbé Duvivier, et d'un Mandement du cardinal, en date du 19 juin 1790. Les évêques dont les adhésions se trouvent dans le recueil, sont ceux d'Anvers, de Gand, de Tournay, de Namur et d'Ypres; le vicaire apostolique de Bois-le-Duc adhéra aussi. Le 31 août, le cardinal consacra solennellement la nouvelle église de l'abbaye de Vlierbeck, près Louvain.

« Léopold ayant promis d'administrer les Pays-Bas comme l'avait fait Marie-Thérèse, ces provinces se soulevèrent à lui en décembre 1790, et le cardinal entonna à ce sujet le *Te Deum* dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Le 24 de ce mois, il rendit un décret pour le rétablissement de la discipline. Léopold révoqua les édits de son frère, et fut reconnu; mais ce prince mourut l'année suivante. De nouveaux orages et de plus grandes calamités devaient fondre bientôt sur cette contrée si agitée. L'archevêque s'appliquait avec zèle à réparer les maux qu'avaient produits les troubles passés. Nous ne parlerons d'une Lettre pastorale publiée sous son nom, en date du 9 août 1791, que pour dire qu'elle lui était faussement attribuée. Le 26 août suivant, une Lettre pastorale plus véritable exhorta les fidèles à entrer dans la confrérie de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et les prémunit contre les efforts de l'incrédulité. Le 13 septembre 1792, le prélat invita ses diocésains à accueillir les prêtres chassés de France, et chargea un chanoine de Laon, l'abbé Danthény, de la distribution des secours. Le 16 octobre, il condamna le livre intitulé: *Extraits de morale tirés de plusieurs écrivains très estimés*.

« Cependant la révolution française grandissait et menaçait les pays voisins. La guerre fut déclarée à l'empereur d'Autriche, dont les troupes furent battues le 6 novembre 1792, à Jemmapes. Dumouriez

vainqueur, entre le 14 à Bruxelles, s'empare de tous les Pays-Bas, et prend des quartiers d'hiver sur la Meuse et la Roer. A Louvain, il exhorte l'université à continuer ses travaux : « La liberté, » dit-il, « étant amie des études et des lettres. » Mais la liberté de ce temps-là était encore plus amie des profanations et du pillage. L'église métropolitaine de Malines fut dépouillée et souillée par des excès de tout genre; l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, ne fut pas moins horriblement profanée. Pendant quatre mois, des désordres, des violences et des sacrilèges honteux désolèrent un peuple religieux. On peut consulter, à cet égard, le *Journal historique de Feller*, et l'ouvrage de Smet *Sur l'état de la religion catholique dans le Brabant*. Une proclamation même du général en chef, en date du 11 mars 1793, attestait l'excès du mal; il permettait de dresser des plaintes contre les vexations commises, la profanation des églises, l'enlèvement de l'argenterie et les abus des clubs. Le même Dumouriez, dans une lettre du 12 mars, adressée au président de la Convention, disait que les défaites des Français étaient dues aux excès de tout genre dont on s'était rendu coupable en Belgique. En effet, le prince Charles battit les Français, le 18 mars, à Nervinde; six jours après, ils évacuèrent Bruxelles et Malines, et au commencement d'avril ils sortirent des Pays-Bas. Le 8 avril, le cardinal de Franckenberg ordonna les prières de quarante heures pour les profanations commises. Il avait été principalement en butte à l'animadversion des patriotes : on saisit les biens de l'abbaye d'Affligheim unie à son siège, et on avait essayé de l'arrêter; mais il s'était caché.

« Dans l'intervalle du repos dont jouirent les Pays-Bas, l'empereur François II vint visiter ces provinces. Il fut inauguré à Bruxelles, et rétablit l'université de Louvain dans tous ses droits et privilèges; mais bientôt une nouvelle invasion des Français vint porter la terreur dans ce pays. Pichegru et Jourdan y entrèrent avec deux grandes armées, et battirent les troupes autrichiennes. Le 29 juin 1794, l'archevêque quitta Malines et se retira à Utrecht, d'où, au mois de janvier suivant, il alla se cacher à Amsterdam. Cependant, peu après, les temps paraissant moins fâcheux, le prélat revint dans son diocèse; depuis le 4 septembre, il habita Wilre, sur le canal de Louvain, et ensuite son séminaire archiepiscopal; car ses palais à Malines et à Bruxelles avaient été envahis, ainsi que tous les biens de l'archevêché, et sa bibliothèque avait été pillée. On lui avait promis un dédommagement de la perte de ses revenus, une pension de 6,000 fr., qui ne lui fut jamais payée. Le 30 septembre, la Convention déclara les provinces belges réunies à la France. On proclama les droits de l'homme, on abolit tous les signes extérieurs de religion; on remplaça le dimanche par la décade. Toutefois, dans un moment où on es-

prérait quelque adoucissement, le cardinal de Franckenberg, qui ne voulait pas se séparer de son troupeau, fit, le 24 janvier 1796, la promesse de fidélité à la république. Bientôt le Directoire acheva de porter la persécution dans ce pays, mit en vente les biens ecclésiastiques, supprima les monastères, détruisit les églises, déporta les prêtres; la terreur devint générale.

« L'archevêque avait nommé, entre autres, pour grands vicaires, l'abbé Van Rymenan et l'abbé Lantsheere. L'un et l'autre furent emmenés à Maubeuge, d'où ils ne revinrent que pour être obligés de se cacher. Un premier serment est demandé; il était ainsi conçu : *Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain*. Depuis on prescrivit le serment de haine à la royauté. Le clergé de la Belgique répugnait autant à l'un qu'à l'autre. Le 19 septembre 1797, le cardinal de Franckenberg écrit au commissaire du pouvoir exécutif qu'il ne peut promettre par serment de haïr une institution établie par Dieu même; il proteste cependant de sa soumission et de celle de son clergé envers la république, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi divine. Le 21 octobre, de grand matin, on signifiâ au prélat un décret de déportation lancé contre lui à Paris le 10 : il est enlevé de son séminaire, conduit à Bruxelles, et, après trois jours de détention, traîné avec une escorte jusqu'à Emmerick, de l'autre côté du Rhin.

« Il s'y logea chez les religieux Trinitaires, ouïts Croisiers, ayant avec lui un seul frère servant. Dans cet asile, le vénérable prélat s'occupait continuellement de son diocèse, alors en proie à une persécution ouverte. Les décrets de déportation pleuvaient de toutes parts sur les prêtres fidèles; les uns étaient enlevés et conduits à la Guyane ou à l'île de Rhé, les autres étaient obligés de fuir ou de se cacher. Le Directoire avait juré d'étouffer la religion dans un pays où elle avait été longtemps si florissante. »

« Le séjour du cardinal à Emmerick affligeait encore ses ennemis. On obtint un ordre du roi de Prusse pour qu'il sortît de cette ville et de tous ses États. Le vénérable vieillard se retira, le 23 mai 1801, à Borcken, qui appartenait encore à l'archevêque de Cologne, évêque de Munster. Ce prince lui offrit le château d'Aahn pour sa résidence. Le cardinal y exerçait ses fonctions, et y conféra les ordres tant à ses diocésains qu'aux sujets des autres diocèses qu'on lui adressait. C'est de là qu'il envoya, le 20 novembre 1801, sa démission de son siège, conformément à la demande du Pape, et il exhorta les autres évêques à suivre cet exemple. Pie VII le nomma administrateur apostolique du diocèse jusqu'au moment du remplacement. Son dernier acte est celui du 4 juillet 1802, par lequel l'abbé de Lantsheere, son grand vicaire, ordonne en son nom, à tout le clergé de Malines, d'assister à l'installation de M. Roquelaura nouvel archevêque.

« Après la mort de l'archiduc Maximilien,

le roi de Prusse envahit le pays de Munster. Le cardinal ne jugea pas à propos de rester à Horcken, après ce qu'il avait éprouvé à Emmerick. Il en partit le 30 août 1802, et se rendit à Breda, sur le territoire de la république batave. Il y administrait la confirmation, conférait les ordres et donnait l'exemple de la piété et de la résignation. On lui envia encore cet asile, et quelques ennemis de la religion voulurent le forcer de fuir au loin; mais les magistrats de Bréda intercédèrent en sa faveur, et on laissa le vertueux prélat tranquille. Le cardinal Consalvi l'invita, au nom du Pape, à se rendre à Rome; M. de Franckenberg s'en excusa sur son âge, qui ne lui permettait pas d'entreprendre un si long voyage. Il acceptait en même temps la pension de 3,000 francs de Hollande que lui offrait le Saint-Père. Dépouillé depuis longtemps de tous ses revenus, sa modération et l'esprit de pauvreté l'avaient seuls soutenu dans un si grand dénuement. Le cardinal ne toucha que le premier quartier de cette pension; le 8 juin 1804, après avoir célébré la Messe, suivant sa coutume, il fut frappé d'apoplexie, et mourut trois jours après, dans de vifs sentiments de piété. Le vicaire apostolique de Bréda, M. Van Dongen, dans la maison duquel il était mort, lui fit rendre les honneurs funèbres, et on l'enterra dans l'église catholique de Rysbergen, à deux milles de Bréda. Des services furent célébrés pour lui à Bréda et à Malines, et on lui érigea dans son église métropolitaine un monument en marbre avec une inscription honorable.

« Une notice ou éloge nécrologique fut publiée dans le même temps. Nous en avons extrait ce qu'elle contenait de plus intéressant, mais nous avons suivi principalement le docteur Van de Velde, qui a fait des recherches si curieuses sur l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Les trois volumes de sa *Synopsis monumentorum* nous ont été fort utiles, et nous avons été obligé de nous borner aux faits principaux. Nous avons abrégé surtout la partie des éloges, quoiqu'ils fussent dus à si juste titre à un prélat si pieux, si zélé, si courageux dans ses traverses, si ferme dans sa foi, si prudent dans toute sa conduite. On pourrait dire de lui ce qu'on a dit de Pie VI, que, successivement en butte aux tracasseries d'un prince inquiet et aux persécutions ouvertes des révolutionnaires, il fut toujours un modèle de résignation, de sagesse et de constance. Puisse ces glorieux exemples encourager ceux qui sont placés aujourd'hui à la tête du clergé dans le même pays, et leur inspirer la conduite qu'ils ont à tenir dans des circonstances non moins difficiles ! »

FRANÇOIS DE APTIS, né à Lodi en Italie, évêque de Florence, créé en 1256, par le Pape Innocent VI, cardinal du titre de Saint-Marc, mourut en 1361.

FRANÇOIS PRIGUANI, dit aussi *Moricotti*, archevêque de Pise, créé, en 1378, par le Pape Urbain VI, son oncle, prêtre-cardinal du ti-

tre de Saint-Eusèbe, et évêque de Palestrine, mourut en 1395.

FRANÇOIS CASTAGNOLA, Napolitain, créé, en 1385, par le Pape Urbain VI, diacre-cardinal, mourut en 1385.

FRANÇOIS DE ROVERE, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, fut un des deux cardinaux créés par Clément VIII, antipape de 1424 à 1429.

FRANÇOIS, Français, évêque de Genève, fut nommé en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel.

FRANÇOIS SODERINI, Florentin, évêque de Volterra, créé en 1503, par Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, évêque de Saintes et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mourut en 1524.

FRANÇOIS SPRATS, Espagnol, évêque de Léon, fait en 1503, par Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Bacche et de Saint-Serge, mourut en 1504.

FRANÇOIS IORIS, Espagnol, évêque d'Elvas, créé, en 1503, par le même Pape Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, mourut en 1505.

FRANGIPANI (NAPOLÉON), dit *Onsini*, Romain, chanoine de Paris, fut fait cardinal, en 1288, par Nicolas IV. Il mourut en 1294.

FRANSONI. — Nous empruntons à *l'Univers* du 4 mai 1856 l'article suivant qui contient les détails les plus intéressants sur le cardinal Franson :

« S. E. le cardinal Jacques-Philippe Franson est mort dans la matinée du 20 avril. Notre correspondant de Rome nous envoie sur la vie de ce prince de l'Eglise les détails suivants :

« Quoique son âge avancé et ses infirmités dussent faire prévoir sa fin prochaine, on peut dire néanmoins qu'elle a été plus prompte qu'on ne s'y attendait. Le samedi 12 avril, se trouvant un peu plus fort que les jours précédents, il avait voulu aller à Sainte-Agnès hors des murs, pour y faire une surprise au Saint-Père et lui exprimer, avec ses sentiments de joie, sa reconnaissance pour la faveur qu'il avait accordée le matin aux élèves de la Propagande, en leur distribuant la sainte communion. Dans les jours qui ont précédé sa mort, il s'était rendu, selon son ancienne et édifiante coutume, à l'église des Sacramentaires du Quirinal, pour y adorer Notre-Seigneur dans l'exposition perpétuelle qui s'y fait de la sainte Eucharistie. Deux ou trois jours d'une inflammation de poitrine ont suffi pour éteindre ce reste de vie, dont l'intelligence la plus lucide et la résignation la plus admirable ont éclairé les derniers soupirs. Le 19 au soir, comme on le voyait faiblir sensiblement, on crut qu'il ne passerait pas la nuit; mais le doux vieillard eut comme une prescience de sa dernière heure, et annonça qu'il verrait encore commencer la journée du lendemain. Toutefois, il fit venir près de son lit toutes les personnes de sa maison, leur demanda pardon, se recommanda à leurs prières et leur donna sa bénédiction. C'est lui-même qui, lorsque le moment lui

parut venu, envoya chercher au Vatican la bénédiction que le Saint-Père a coutume d'envoyer aux cardinaux mourants; et deux heures avant sa mort, le matin du dimanche, il voulut réciter l'heure de Tierce, afin de remplir jusqu'à la fin ce devoir du sacerdoce. Sa fin a donc été semblable à sa vie, c'est-à-dire tout embaumée de paix, de confiance et de sainteté : sa mort a été la mort d'un prédestiné.

« Né le 10 décembre 1775, d'une famille de Gênes, où l'illustration est moindre encore que la piété, le cardinal Fransoni était entré dans le Sacré Collège le 2 octobre 1826. Appelé aux honneurs de la pourpre par le Pape Léon XII, si bon appréciateur du mérite, il gouvernait depuis de nombreuses années, en qualité de préfet, l'importante congrégation de la Propagande. Le fardeau était devenu lourd pour ses épaules affaiblies par l'âge, et son extrême douceur eût dû peut-être trouver le stimulant de l'énergie; mais ses vertus étaient si hautes, sa bonté si touchante, il commandait tant de respect, tant de confiance, que son gouvernement n'en produisait pas moins de bons fruits et que sa mémoire sera toujours en bénédiction dans cet établissement.

« Plus favorisé des biens de ce monde que le cardinal Bianchi, dont nous disions naguère la généreuse munificence, le cardinal Fransoni faisait de ses richesses le même usage, et laisse les mêmes regrets dans le cœur de beaucoup de pauvres familles qu'il soutenait, et de ses serviteurs dont, après avoir été le père pendant qu'il vivait, il a voulu être le bienfaiteur et le soutien après sa mort. Ses dispositions testamentaires leur assurent pendant toute leur vie le paiement intégral des gages qu'ils recevaient à son service. Si l'on veut retrouver encore ces traditions touchantes et chrétiennes qui unissent les maîtres aux serviteurs et qui font d'une maison entière une seule famille, c'est à Rome et dans le Sacré Collège qu'il faut les chercher. On ne saurait assez admirer des dispositions devenues si rares de nos jours, et pourtant si nécessaires pour rapprocher les classes qui souffrent de celles qui possèdent, les classes qui servent de celles à qui elles portent leurs services. Si tous les maîtres traitaient ainsi leurs serviteurs, il nous semble qu'il s'élèverait dans la société moins de plaintes et moins de rumeurs effrayantes, et qu'une partie du redoutable problème qui s'agite de notre temps et qui ébranle si souvent l'édifice social recevrait la solution la plus tranquillissante et la plus chrétienne.

« On eût dit que le bon vieillard prévoyait depuis quelque temps que le terme de sa longue carrière était enfin arrivé. C'est avec une sorte d'impatience qu'il attendait l'arrivée d'un frère qu'il chérissait et d'un neveu qui était pour lui un fils et qui a été son héritier. Sa joie fut grande lorsque ces deux parents arrivèrent enfin, il y a une quinzaine de jours. La Providence lui ménageait cette suprême consolation. Un autre frère, hélas!

un exilé, le saint archevêque de Turin, manquait à ce lit de mort et à ce dernier soupir. Heureuse famille qui a pu donner en même temps à l'Eglise un évêque confesseur de la foi et un cardinal modèle de toutes les vertus! Peut-être ce nom si cher au Saint-Siège ne manquera-t-il pas longtemps au Sacré Collège, et le chapeau si dignement porté pendant un quart de siècle par Mgr Jacques-Philippe Fransoni, passera-t-il sur la tête de Mgr Louis Fransoni, son digne frère et son émule. C'est le vœu que forment bien des cœurs, et, s'il faut en croire le bruit public, c'est un vœu auquel Pie IX désire vivement pouvoir donner satisfaction.

« Cette mort a fait éclater dans toute la ville et sortir de toutes les bouches un concert de louanges et de regrets; chacun parlait des aimables qualités du cardinal qu'on vient de perdre, de ses vertus, de son commerce si sûr et si bienveillant, de cet air de modestie et de grandeur, de l'humble simplicité unie à tant de noblesse, qui faisaient de sa figure si grave, si recueillie et pourtant si douce, un des plus admirables portraits de l'homme d'Eglise et parfait Chrétien. On rappelait sa piété si tendre pour la sainte Eucharistie, qu'il allait adorer chaque jour, malgré les occupations de sa charge, malgré l'intempérie des saisons, malgré la faiblesse de sa santé, dans ce sanctuaire si cher à tous les amants de Jésus, qui couronne le sommet du Quirinal et orne le voisinage du palais apostolique par l'exposition non interrompue de la divine hostie. On eût dit que son cœur tout entier était attaché à ce lieu béni. Ce cœur était aussi singulièrement dévoué à Marie, et ce fut pour lui une grande joie de recevoir du Saint-Père, quelques mois avant sa mort, la commission de poser la première pierre de la colonne monumentale que la dévotion du monde élève à la gloire de l'Immaculée Conception, en face du palais de la Propagande, et du haut de laquelle la statue de la Reine des cieux semble protéger d'une façon spéciale ce berceau de l'apostolat catholique.

« La connaissance de ses dispositions testamentaires a encore augmenté cette réputation si pure, cette mémoire si vénérée. C'est le testament d'un véritable évêque et d'un prince de l'Eglise. Aucune main profane ne doit approcher de ses restes mortels, pas même pour les embaumer. Ils doivent être revêtus de ses ornements les plus riches; et il doit, le bâton pastoral en main, la mitre sur la tête et comme prêt à célébrer pontificalement, attendre la venue du souverain prêtre et du divin pasteur de l'Eglise. Son plus riche anneau, estimé 20,000 fr., sera envoyé à Notre-Dame-de-Lorette, et le plus beau de ses rochets donné à l'église des Sacramentaires du Quirinal. Une somme équivalente, et supérieure même aux honoraires que depuis trois ans seulement l'économat de la Propagande l'avait forcé de recevoir comme préfet de cette congrégation, est restituée à cet établissement, afin que la récompense de ses longs services lui vienne de

Dieu seul et non pas des hommes; l'archevêque de Turin, son frère bien-aimé, reçoit une pension mensuelle, comme adoucissement à ses peines et aux besoins de l'exil. L'avenir des prêtres et des officiers de sa maison est convenablement assuré par sa munificence, et ses serviteurs toucheront, pendant le reste de leur vie, les mêmes gages mensuels qu'ils recevaient de son vivant. Ce qui reste en dehors de ses legs, dont l'importance absorbe la majeure partie de sa fortune, revient à l'un de ses neveux qu'il fait son héritier; mais de cette fortune patrimoniale, dont il attribue une si large part aux églises, aux pauvres, à ses amis qui ont presque tous un souvenir de lui, il retranche encore une maison acquise pendant l'occupation française à Rome, et qu'il ordonne de rendre à la communauté religieuse qui en fut dépouillée, ne voulant pas laisser à sa famille un bien d'origine ecclésiastique, quelque légitime qu'en fût devenue la possession. Cette expression de sa dernière volonté respire, en un mot, les sentiments les plus dignes d'un prince de l'Église, et elle met le sceau le plus pur à cette vie si chrétiennement et si charitablement dépensée.

« C'est à Saint-Laurent *in Lucina*, titre cardinalice qu'il avait depuis quelques mois comme premier cardinal de l'ordre des prêtres, que ses obsèques ont été célébrées dans la matinée du jeudi 24 avril. Le Saint-Père y a assisté avec le Sacré Collège, la prélature et une foule de fidèles. C'était un dernier hommage à cette sainte et douce figure de cardinal, dont la mémoire vivra dans le respect et dans l'affectueuse vénération de toute la Ville éternelle et dans la reconnaissance de tout le clergé soumis à la juridiction de la Propagande. Cette juridiction s'étend sur les trois quarts du globe et elle constitue l'une des charges les plus importantes de l'Église catholique. Non-seulement les pays des missions lointaines et les terres non encore civilisées sont de son ressort; mais la plus grande partie de l'Amérique, l'Angleterre, la Hollande et bien d'autres contrées. »

FRANZONE (JACQUES), Génois, nommé, en 1660, par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara cali*, puis légat de Ferrare, évêque de Camerino, sous-doyen du Sacré Collège, mourut en 1697.

FREAUVILLE (NICOLAS DE), que les Italiens ont appelé, par corruption, Nicolas de *Farinula*, descendait d'une ancienne famille de Normandie. Son père, du nom de Caignet, était seigneur de Freauville, hameau situé en Normandie, dans le pays de Caux, entre Dieppe et Neufchâtel. — Nicolas, né vers 1250, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, y enseigna la philosophie et la théologie, et, en 1295, fut appelé pour être confesseur du roi Philippe le Bel. Enguerrand de Marigny, son parent, ne contribua pas peu à ce choix, qui attira des ennemis à Freauville. Vainement chercha-t-on à ren-

dre sa fidélité suspecte au roi; ses ennemis furent confondus. Philippe le Bel était alors engagé dans une querelle violente avec le Pape Boniface VIII. Le confesseur du roi, au lieu de prendre comme c'était son devoir, la défense du Souverain Pontife persécuté, ne s'attacha qu'à justifier la confiance qu'avait en lui le prince, par sa conduite envers Boniface, qui lui ordonna de comparaître dans trois mois devant lui, *pour être puni de ses forfaits*, ou pour se justifier, s'il lui était possible. Non-seulement Freauville n'obéit pas à cette injonction, mais dans les trois mois, c'est-à-dire, le 26 juin 1303, il adhéra à l'appel du roi au concile général. Les Flamands, exaspérés par la tyrannie de Châtillon, leur gouverneur, s'étaient révoltés et avaient battu les Français à Courtrai; mais, en 1304, Philippe remporta sur eux la victoire décisive de Mons-en-Puelle. Le Pape Benoît XI ordonna alors à Freauville de se porter médiateur; et celui-ci obtint pour les Flamands une paix honorable. Après la mort de Boniface VIII et celle de Benoît XI, la lutte entre la cour pontificale et la cour de France avait cessé. Philippe le Bel avait fait élever à la papauté un Français, Bertrand de Got, qui prit le nom de Clément V. Ce Pontife, dans sa première promotion, créa Freauville cardinal le 15 décembre 1305, et aussitôt employa ce cardinal dans les plus importantes affaires, qu'il termina à l'égale satisfaction du Pontife et du roi, quoiqu'ils eussent des intérêts fort opposés. Le cardinal joua aussi un rôle dans l'affaire des Templiers, triste et mystérieuse affaire, restée enveloppée jusqu'à nos jours des plus épaisses ténèbres, mais dans laquelle il est certain qu'une grande cruauté fut déployée [1312]. En 1313, il fut revêtu du caractère de légat pour proposer en France la croisade; assez de gens prirent la croix de ses mains avec le roi et les princes; mais cette entreprise ne fut pas suivie d'effet. Après sa légation, il assista au conclave où fut élu Jean XXII, qui ne l'estima pas moins que son prédécesseur; il contribua puissamment à avancer la canonisation de saint Thomas d'Aquin, laquelle fut publiée le 18 juillet 1323, et mourut à Lyon le 14 février 1324. Son corps fut transporté à Rouen, dans la maison de son ordre, à laquelle il avait fait beaucoup de bien de son vivant, et qui se ressentit encore de sa libéralité après sa mort. Dans le xvi^e siècle, son tombeau fut brisé par les calvinistes, et ses os dispersés. Il avait écrit des livres rituels, dont s'est servi Cortez dans son traité *De cardinalatu*. (Voy. ECHARD, *Scriptores ordinis Prædic.*)

FRÉDÉRIC-CASIMIR, fils du roi de Pologne, évêque de Cracovie, créé, en 1493, par Alexandre VI, diacre cardinal du titre de Sainte-Lucie, mourut en 1503.

FRÉDÉRIC CORSI, Romain, évêque de Todi, créé, en 1544, par le Pape Paul III, prêtre cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Prisque, évêque de Crémone, de

Palestrine, d'Albano et de Porto, mourut en 1565.

FREDOLI (BÉRENGER), d'une noble famille de Languedoc, naquit au château de Benne, dans le diocèse de Maguelone, diocèse qui fait aujourd'hui partie de celui de Montpellier. — Profondément versé dans le droit civil et canonique, chanoine à Béziers d'abord, puis abbé de Saint-Aphrodise, il fut placé en 1298 sur le siège épiscopal de Béziers. Il avait été chapelain du Pape Boniface VIII, qui, la même année 1298, l'employa avec Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, et Richard de Sienna, vice-chancelier de l'Eglise, à la compilation du VI^e livre des Décrétales, dit le *Sexte*. On y vit une lettre du même Pontife à Bérenger Frédoli, qu'il instruit sur la procédure à suivre pour dégrader les clercs. Clément V donna, en 1305, dans sa première promotion, le chapeau de cardinal à cet évêque, dont les talents furent mis à profit dans l'administration des affaires. Son mérite était si bien reconnu qu'après la mort de Clément V, en 1316, il fut un de ceux qu'on mit sur les rangs pour occuper le trône pontifical. Il avait composé une espèce de dictionnaire de droit, tiré de la *Somme* de Henri Suse, dit *Ostiensis*; et il dédia cet ouvrage, intitulé *Repertorium juris*, à Guillaume de Mandagot, qui lui en avait adressé un portant pour titre : *De electionibus praelatorum*. Trithème lui attribue un traité intitulé *Oculus*; un autre : *De sententia excommunicationis*, etc. Bérenger Frédoli mourut à Avignon en juin 1323; son corps fut transporté à Béziers, où l'on voyait son mausolée dans l'Eglise cathédrale de Saint-Nazaire.

FREDOLI (BÉRENGER), surnommé le *Jeune*, neveu du précédent, évêque de Béziers en 1309, créé, en 1312, cardinal du titre des saints Nérée et Achillée, mourut en 1323, la même année que son oncle. Guillaume Frédoli, son frère, lui succéda au gouvernement de son église, dans le même temps que son autre frère André Frédoli était évêque de Maguelone.

(Sur les Frédoli, consultez CIACONIUS et ONUPHRE, in *Clemente V* et *Joanne XXII*; — BOSQUET, in *Clemente V*; — FRIZON, *Gallia purp.*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — CATEL, *Mémoires du Languedoc*; — TRITHÈME, *De scriptoribus ecclesiasticis*; — BALUZE, *Vitæ Paparum Aveniensium*, t. I.)

FREGOSE (PAUL), de l'illustre famille génoise de ce nom, était frère de Pierre Frégose, qui fut doge de Gênes de 1450 à 1458, et qui, après une lutte longtemps soutenue avec courage contre Alphonse d'Aragon et contre les Adornes, famille rivale de la sienno, se vit obligé de céder la seigneurie de sa patrie au roi de France Charles VII. — Pierre, qui connaissait l'honneur volage et inconstante des Génois, conseilla à son frère d'embrasser l'état ecclésiastique. Jusque-là Paul avait vécu d'une manière peu

édifiante; il avait même un fils naturel, que les Italiens nommaient *Frégosin*, c'est-à-dire *petit Frégose*, et qui, dans la suite, épousa une fille naturelle du duc de Milan. Il suivit le conseil de son frère, et s'éleva à l'archevêché de Gênes, que son frère, alors doge, lui fit obtenir en 1452, après la mort de Jacques Impériali. Quand les Français furent maîtres de Gênes, ils ne tinrent aucune de leurs promesses, et mécontentèrent la population. Paul Frégose organisa contre eux une sédition, et parvint à les chasser de la ville. Le 17 juillet 1461, ceux-ci revinrent en force pour reprendre Gênes. Mais l'archevêque se mit à la tête des habitants, et remporta sur les Français une victoire complète. N'osant pas pour le moment s'emparer de la souveraineté, Paul établit comme doge Louis Frégose, qui avait déjà occupé cette dignité. Louis Frégose, homme sage, équitable et modéré, ne pouvait convenir aux fauteurs de troubles et aux meneurs. L'ambitieux Paul, de son côté, se lassait de sa position secondaire. Le 14 mai de l'année suivante, aidé des séditeux, il chassa son cousin, et se mit à sa place. Cette violence indigna tellement les Génois que, deux semaines après, il se vit contraint de renoncer à la dignité qu'il s'était fait donner, et Louis fut investi pour la troisième fois de la magistrature suprême. Mais Paul n'avait abdicé que par politique, et pour attendre une occasion plus favorable. En janvier 1463, il se met à la tête d'une bande de forcenés, et trouve moyen de se rétablir au pouvoir. Il obtint du Pape Pie II des dispenses pour cumuler les fonctions ecclésiastiques avec des fonctions politiques. En vain le Pontife lui donna-t-il les plus sages conseils pour régler sa conduite, pour gouverner un peuple dont il était doublement le père, et comme archevêque, et comme doge. Le nouveau doge commença par récompenser ses fauteurs en leur abandonnant la ville comme au pillage, et en tolérant toute licence. Enfin il se rendit tellement insupportable par ses violences de toute nature, que les Génois, d'ailleurs peu constants, travaillèrent à secouer ce joug fâcheux, en appelant François Sforce, duc de Milan. Quand, l'année suivante, ce prince se présenta avec une armée devant Gênes, les amis du doge furent les premiers à aller se réunir aux Milanais; Paul Frégose fut ainsi réduit à quitter la ville, sans coup férir. En attendant des circonstances plus favorables, il se fit écumeur de mer sur une flottille qu'il avait conservée, et exerça ce noble métier pendant tout le temps que dura l'occupation de Gênes par le duc de Milan. Mais l'occupation étrangère avait le privilège d'apaiser la rivalité acharnée des Adornes et des Frégoses, ces chefs opposés du parti populaire. En 1478, ils se réunirent de nouveau pour chasser l'ennemi commun et pour élire doge Prosper Adorne. Les Frégoses ne le laissèrent pas longtemps, et le remplacèrent sur le trône ducal par Baptiste Frégose, neveu de l'archevêque

dernier n'était pas resté oisif ni étranger à toutes ces cabales et à ces révolutions. Grâce à l'intermédiaire de son neveu, il obtint, en 1480, du Pape Sixte IV, le chapeau de cardinal. L'année suivante, il était envoyé, avec le caractère de légat, sur une armée navale que les Génois, à la demande du Pontife, avaient équipée contre les Turcs qui avaient pris Otrante, et qui l'abandonnèrent avant l'arrivée des Chrétiens. Après cette expédition, le cardinal Frégose, de retour à Gênes, n'eut rien de plus pressé que de s'occuper à supplanter son parent et son bienfaiteur; et il y parvint. Il était donc doge pour la troisième fois. Mais ses tyrannies et ses violences réunirent contre lui tous les partis, et il fut obligé d'abdiquer en 1488. Il fit charger de ses meubles les plus précieux deux vaisseaux dont l'un fit naufrage; et avec l'autre il se retira à Rome, d'où il ne cessa de solliciter les ennemis de sa patrie, pour qu'ils y changeassent le gouvernement; mais il ne jouit pas de cette révolution, qui n'arriva qu'en 1499. Il était mort le 2 mars 1498, à Rome, où il fut inhumé dans l'église des Douze-Apôtres. (Voy. PIE II, in *Comment.*; — FOGLIETTA, *Elog.*, et *Hist. gen.*; GUICHARDIN, I. I et II, — ONUPHRE; — AUBERT, *Hist. des cardinaux.*)

FREGOSE (FRÉDÉRIC), né à Gênes, vers 1480, était fils d'Auguste Frégose et de Gentille de Montefeltro, et frère d'Octavien, doge, puis gouverneur de Gênes. — Il fut élevé auprès de Gui Baldo, duc d'Urbin, son oncle maternel, qui lui fit donner, en 1507, l'archevêché de Salerne, par le Pape Jules II. Le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, à qui appartenait le royaume de Naples, ne voulut pas le reconnaître en cette qualité, à cause de l'attachement à la France qu'avait montré Frédéric dans ses dernières guerres; pour le dédommager, Jules II le nomma à l'évêché de Gubbio, dans l'Etat ecclésiastique. Le cour d'Urbin était alors le séjour et le rendez-vous d'un grand nombre de gens de lettres. Frédéric, qui y passa une partie de sa jeunesse, s'y lia avec plusieurs d'entre eux, et particulièrement avec Bembo, depuis cardinal. Quand il eut quitté cette ville, il ne cessa d'entretenir avec eux une correspondance active. Les troubles de Gênes l'obligèrent, en 1510, à se réfugier à Rome; il y passa d'heureux moments dans la société de ses amis Bembo et Sadolet. En 1513, son frère Octavien fut élu doge de Gênes; il retourna dans cette ville pour aider son frère de ses conseils, dans l'administration des affaires publiques. C'est lui que sa patrie envoya comme ambassadeur auprès du Pape Léon X. Si, auprès de son frère, il montra des talents administratifs, à la tête des armées il déploya un courage et une résolution qu'on ne devait pas attendre d'un homme d'église et d'un homme d'études. Cortogoli, corsaire barbaresque tristement célèbre, ravageait avec vingt galères toute la côte de Gênes, près de laquelle il avait même enlevé tout récemment dix-huit na-

vires chargés de grains et de marchandises; les succès de ces barbares avaient jeté la consternation dans le commerce génois. On résolut de faire prendre la mer à une armée navale, et le commandement en fut donné à l'évêque de Gubbio. Il surprit Cortogoli dans le port de Bizerte, près de Tunis, passa ensuite à Tunis même et à l'île de Gerbi, qui en est voisine; puis, il revint à Gênes, chargé de butin et couvert de gloire. En 1522, cette ville fut pillée par les Impériaux, qui la surprirent dans le temps même où on traitait des conditions pour la rendre. Octavien Frégose y fut fait prisonnier, et Frédéric se jeta dans un esquif, d'où, voulant passer sur un des vaisseaux français qui étaient alors dans le port, il tomba à la mer et faillit être noyé. Le roi François I^{er} l'accueillit avec la plus grande bienveillance et lui donna l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, où Frégose se retira. Il y resta plusieurs années, partagé entre les exercices de piété et son étude favorite, l'étude des langues, particulièrement celle de la langue grecque et de la langue hébraïque; car il aimait à lire les Livres saints dans les originaux. Lié avec les principaux érudits de son temps, de ce siècle de *renaissance*, il n'était pas demeuré étranger à ce grand mouvement si diversement jugé. En 1529, retourné en Italie, il alla prendre possession de son évêché de Gubbio, où il remplit avec édification tous les devoirs de son ministère, distribuant tout ce qu'il possédait, ce qui le fit appeler le *Père des pauvres et le refuge des malheureux*. Le Pape Paul III lui donna, en 1539, le chapeau de cardinal. Il fallut, dit-on, lui faire violence pour obtenir qu'il l'acceptât. Ce digne prélat mourut à Gubbio le 22 juillet 1541. Le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, prononça son oraison funèbre. Le cardinal Frégose a laissé des écrits suivants : I. *Trattato del' orazione*; II. *Meditazioni sopra salmi cxxx e cxlv*; III. *Orazione a Genovesi*; IV. *Parafraasi sopra il Pater noster in terra rimu*. Le P. Tiraboschi, dans son excellente *Histoire de la littérature italienne*, dit que si Frégose avait voulu s'adonner à la poésie, il serait devenu un des premiers poètes italiens; V. On a aussi de lui des *lettres latines* qui se trouvent dans les recueils des lettres de Bembo, de Sadolet, etc. — (Voy. FOGLIETTA, *Historiæ Genuesium libri XII*, au dernier livre. — BEMBO, *Epistol.*; — SADOLET; — GUICHARDIN; — UGHELLI; — AUBERT.)

FREZZA. — Nous empruntons à l'*Ami de la religion* du 16 novembre 1837 les lignes suivantes :

« M. le cardinal Louis Frezza, qui vient de mourir, était né à Civitalavina le 17 mai 1783, d'une famille ancienne. Elevé au séminaire romain et au collège grec, il se consacra à l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre et fut nommé sous-promoteur de la Foi et consultant de plusieurs congrégations. M. le cardinal Pacca, préfet des études dans l'Université grégorienne, le choisit pour le remplacer. Léon XII se hâta de se l'attacher

comme camérier secret et se fit évêque de Terracine. Le même Pontife le nomma peu après archevêque de Chalcédoine, secrétaire du vicariat, puis de la congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Le Pape actuel lui confia la charge de secrétaire de la Congrégation consistoriale et du Sacré Collège. Réservé *in petto* le 23 juin 1834, M. Frezza fut proclamé cardinal le 11 juillet 1835. Il conserva sa manière de vivre simple et modeste. Une longue et douloureuse maladie le surprit dans la force de l'âge. Il la souffrit, et mourut avec calme le 14 octobre, muni de tous les secours de la religion. M. le chanoine Pacifici, qui lui a consacré un article dans le *Diario*, loue ses talents, sa prudence, sa capacité pour les affaires, son penchant à obliger et à répandre des bienfaits. »

FRIAS (PIERRE DE), fait cardinal par Clément VII en 1394, mourut en 1429.

FROSINI (ANTOINE), né à Modène en 1751, fut fait cardinal par Pie VII en 1823. Il mourut en 1834.

FURIETTI (JOSEPH-ALEXANDRE), né à Bergame en 1685, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1764.

FURSTEMBERG (GUILLAUME-EGON, prince de), longtemps connu sous le nom de *prince Guillaume*, naquit en 1629, et, comme son frère François Egon, était un des chefs du conseil de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri. — Comme son frère, il s'attacha à la France, et en soutint les intérêts avec une fermeté qui lui attira bien des désagréments. L'empereur Léopold était si irrité contre lui qu'il le fit enlever à Cologne, le 14 février 1674, par des officiers et soldats du régiment de Grana, quoique revêtu du caractère de ministre plénipotentiaire de son maître le prince électeur, aux conférences de la paix qu'on avait ouvertes dans cette ville. Il fut conduit dans les prisons de Vienne, puis transféré dans celle de Neustadt. L'empereur parla même de le mettre au ban de l'empire. Beaucoup d'écrits furent alors publiés pour attaquer cette entreprise, et beaucoup pour la justifier. Louis XIV, justement indigné d'un pareil attentat, rappela de Cologne ses plénipotentiaires. Le procès fut fait au prince; mais on n'osa jamais pousser plus loin, et Guillaume recouvra la liberté en 1679, après la paix de Nimègue. Louis XIV l'avait nommé évêque de Metz en 1663, après la démission de son frère; mais lui-

même s'en démit l'année suivante. Après la mort de son frère, évêque de Strasbourg, il fut élu à sa place le 8 juin 1682, et succéda à ses dignités dans le chapitre de Cologne, à la prévôté de Saint-Géréon de la même ville, et à l'abbaye de Stavélo. Le nouvel évêque de Strasbourg établit dans cette ville un séminaire et un collège, qui furent par lui confiés à la direction des Jésuites. A l'exemple de son frère, il s'occupa à faire rentrer l'église de Strasbourg en possession de différentes propriétés situées sur la rive gauche du Rhin, et il y parvint, grâce à l'influence de Louis XIV, qui lui donna aussi les abbayes de Gorze, de Saint-Evroul, de Saint-Vincent de Laon et de Barbeaux. Sur la désignation de ce prince, Guillaume-Egon fut élevé au cardinalat par Innocent XI, le 2 septembre 1686, et le 2 janvier suivant il recevait la barrette des mains du Roi. Là ne se borna pas la reconnaissance de celui-ci; il fit solliciter l'électeur de Cologne de prendre le cardinal pour coadjuteur. Le 7 janvier 1688, le chapitre de Cologne, assemblé au nombre de 21 *capitulants*, postula le cardinal pour coadjuteur de cet archevêché. Il eut 19 voix; mais la cour de France et celle de Rome étaient alors en lutte au sujet des franchises, et Innocent XI refusa les bulles de coadjutorerie. L'électeur archevêque de Cologne étant mort le 3 juin suivant, on procéda à une nouvelle élection. Le chapitre, s'étant rassemblé, donna au cardinal un plus grand nombre de voix; mais le prince Clément de Bavière, à peine âgé de 17 ans et déjà évêque de Ratisbonne, avait eu aussi des voix; il contesta l'élection. Innocent XI, pour punir Louis XIV d'avoir enlevé au Saint-Siège Avignon et le comtat Venaissin, mit tout en œuvre pour faire échouer son protégé, et le prince de Bavière l'emporta. Peu après, la France et le cardinal de Furstemberg furent déclarés, par la diète de Ratisbonne, ennemis de l'empire. Louis XIV, pour donner au cardinal les consolations qui étaient en son pouvoir, le fit commandeur de ses ordres et lui donna la riche abbaye de Saint-Germain des Prés. Après la mort d'Innocent XI, en 1689, le cardinal se rendit à Rome pour user de ses droits, et prit part au conclave où fut élu Alexandre VIII. Il mourut à Paris, en son abbaye de Saint-Germain des Prés, le 10 avril 1704, dans la 75^e année de son âge.

G

GABRIEL DE VÉRONE, religieux de l'ordre des Frères mineurs, nommé, en 1477, par le Pape Sixte IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, évêque d'Albe et d'Agria, mourut en 1486.

GABRIELI, dit **GABRIEL DE GABRIELI**, né à Fano dans la Marche d'Ancone, s'attacha au cardinal Julien de la Rovère, qui, après son exaltation sous le nom de Jules II,

lui donna l'évêché d'Urbain, et se promut au cardinalat en 1505. — Depuis, légal à Pérouse, il mourut le 6 novembre 1511, à Rome, où il fut inhumé dans l'église de Sainte-Praxède, qui était son titre. — (*Voy. ONUPHRE, in Julio II; — LA ROCHEPOZAY, Nomenclator cardinalium; — AUBERY, Hist. des card.*)

GABRIELI (JULES), Romain, créé, en 1631,

par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis prêtre du titre de Sainte-Prisque, de Sainte-Praxède et de Saint-Laurent in *Lucina*, évêque d'Ascoli et de Sabine, mourut en 1677.

GABRIELI (JEAN-MARIE), né de parents pauvres, à Castello en Italie, le 12 janvier 1634, s'éleva au cardinalat par son mérite et aussi par des circonstances heureuses. — Entré dans l'ordre des Bernardins, de la réforme dite des Feuillants, il y fit profession. Dès qu'il eut achevé ses premières études, il se livra à celles de la philosophie, de la théologie et de la jurisprudence canonique, à la lecture des conciles et de l'histoire ecclésiastique. Les lumières qu'il acquit, jointes à la sagesse de sa conduite et à sa prudence, le firent aimer et considérer dans sa congrégation. Il fut lecteur des novices en plusieurs monastères, passa par toutes les charges de son ordre et en fut élu supérieur général. Devenu président de la congrégation de la Propagande, il se concilia dans ce poste l'estime et l'amitié du secrétaire des Mémoires, Fabroni, qui le recommanda au Pape Innocent XII. Ce Pontife goûta le P. Gabrieli, et, le 14 novembre 1699, l'éleva au cardinalat. Avant sa promotion, Gabrieli avait été un des dix consultants nommés par le Pape pour examiner le livre des *Maximes des saints sur la vie spirituelle* de Fénelon, dont il approuva la doctrine et même chaque proposition en particulier. Aussi fut-il toujours, dit-on, en rapports d'amitié avec le prélat, qui cependant condamna lui-même son propre ouvrage. Gabrieli n'était pas heureux dans le choix des causes dont il embrassait la défense : témoin encore le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrate, qui fut imprimé à Rome avec son approbation. Le cardinal Gabrieli mourut le 17 septembre 1711. — (Voy. la *Relation du quietisme*, par PÉLIÉREUX.) Cet ouvrage s'étend longuement sur le zèle déployé par le cardinal Gabrieli en faveur de Fénelon et des *Maximes des saints*, surtout pag. 310 et suivantes du tome I^{er} et en plusieurs passages du tome II, à commencer à la page 13, notamment pages 238 et 259 où il est parlé de la nomination de Gabrieli au cardinalat, et où l'on apprécie son mérite.)

GABRIELLI (Jules), né à Rome, le 20 juillet 1748, d'une famille noble, déploya, dans des circonstances difficiles, une grande fermeté. — En 1808, le général Miollis enlevait au Souverain Pontife le cardinal Joseph-Doria son pro-secrétaire d'Etat et lui signifiait d'avoir à se rendre à Gênes, sa patrie. En même temps il nommait, le 27 mars, pour le remplacer, le cardinal Gabrielli. Celui-ci, à peine entré en fonctions, écrivit aux ministres étrangers résidant à Rome, à l'occasion de l'ordre d'exil prononcé contre quatorze cardinaux : « Le Saint-Père ne peut plus ignorer qu'on veut non-seulement détruire sa souveraineté temporelle, mais qu'on attaque de front le régime spirituel de la cour romaine représentée dans le Sacré

Collège qui forme le sénat du Souverain Pontife. Tout le monde a vu avec le plus grand étonnement que ce principe et cette maxime destructive des liens les plus sacrés qui attachent les cardinaux au Pape par la force du serment, ont été proclamés et se sont manifestés dans le temps où le chef de l'Eglise se trouve au milieu des tribulations. On n'en rencontre d'exemples que dans l'histoire du temps républicain [1798], qui fut pour Rome le temps subversif des principes les plus saints. Jamais aucun prince séculier, qui protège la religion catholique, n'est allé jusqu'à obliger les cardinaux à rentrer dans leur propre pays sous prétexte qu'ils sont sujets de ces Etats. Chacun a respecté en eux le caractère éminent qui les lie étroitement au Souverain Pontife. Jamais aucun n'a entrepris de les faire déporter par la force, ni d'arracher ainsi à leur chef tant de coopérateurs au bien de l'Eglise universelle. Quant au reste le Saint-Père, toujours résigné au jugement de Dieu, rassuré en même temps par la pureté de sa conscience, sachant qu'il souffre pour la justice, et fidèle à ses devoirs, après avoir fait tous ses efforts pour détourner la tempête qui agite le Saint-Siège, en laisse au Ciel le soin et la protection, et lègue à la postérité le jugement de cette cause. » Le même jour, Miollis publiait un décret de Napoléon, entre autres choses, que jamais à l'avenir des soldats ne se soumettraient à des prêtres. Le 7 avril, le cardinal écrivait au général Miollis qu'un détachement entré par surprise dans le palais de Monte-Cavallo avait désarmé les troupes pontificales. Il poursuit en ces termes : « Le Saint-Père, instruit de ces énormes attentats, a expressément ordonné de s'en plaindre hautement et de vous dire avec franchise que chaque jour on comble de plus en plus la mesure des outrages et qu'on foule aux pieds ses droits souverains. Sa Sainteté déclare solennellement qu'elle n'a opposé et n'opposera jamais à ces outrages que la patience; à la dureté de pareils traitements, que la mansuétude qui lui est enseignée par son divin Maître; et qu'étant devenue, par son injuste et longue prison, un spectacle au monde, aux anges et aux hommes, elle attend avec une sainte résignation, accompagnée toujours de la fermeté inébranlable de ses principes, tout ce que la force voudra tenter contre le chef de la religion catholique, Sa Sainteté étant bien assurée que les humiliations qu'elle souffre tourneront à la gloire de cette même religion. » Le 11 avril, le cardinal annonce à M. Lefebvre, chargé d'affaires de France, que le Saint-Père a changé la cocarde de ses troupes, et que le gouvernement pontifical agit ainsi pour prouver qu'il ne reconnaît plus pour sienne celle que portait sa troupe incorporée à une armée étrangère. Le 19 avril, le cardinal dont toutes les paroles étaient aussi nobles que prophétiques (MICHAUD, *Biographie*, art. *Gabrielli*) écrit ainsi au même M. Lefebvre : « Le Saint-Père ne se règle pas sur des considérations humai-

nes, mais sur sa conscience; ses devoirs et sa conscience l'ont empêché de consentir à la fédération; ils l'empêchent de même de consentir à la ligne offensive et défensive, qui ne diffère guère de la fédération que par le nom, puisque de sa nature elle n'excepte aucun prince dont le Pape ne puisse devenir l'ennemi. Comment Sa Sainteté pourrait-elle dénaturer son propre caractère et sacrifier ses obligations essentielles sans se rendre coupable devant Dieu? Si Sa Majesté veut renverser le gouvernement pontifical, Sa Sainteté ne pourra l'empêcher, et mettra sa confiance en la protection divine. Enfin Sa Sainteté, adorant profondément les décrets du Ciel, se consolera par la pensée que Dieu est le père et le maître absolu de tout, et que tout cède à sa divine volonté, *quand la plénitude du temps qu'elle a établi est arrivée.* » (Rom. xi, 25.) Le 20 avril, le cardinal Gabrielli protesta contre l'arrestation du gouverneur de Rome, *ministre*, dit-il, *cher à la justice et à la tranquillité publique.* Quand M. Lefebvre eut quitté Rome, les plaintes sont déférées au chevalier Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie : « L'évidence des raisons énoncées dans la note à M. Lefebvre n'a point empêché Sa Majesté d'exécuter ses menaces. Ce puissant monarque dans la droite de qui le Saint-Père a mis, au pied des autels, le sceptre et la main de justice, en est venu jusqu'à dépouiller Sa Sainteté, contre toute espèce de droit, de la plus belle portion des domaines qui lui restaient.... Si la force ôte au Saint-Père l'exercice de ses droits, il entend les conserver entièrement dans son cœur, afin que le Saint-Siège puisse en reprendre possession quand il plaira à Dieu, à ce Dieu fidèle et vrai, qui juge et qui combat avec justice, et qui porte écrit sur ses vêtements et sur sa personne, Roi des rois et SEIGNEUR DES DOMINATEURS. » (Apoc., xix 16.) Le 29 mai le cardinal envoyait encore des instructions aux évêques des provinces pontificales retranchées du patrimoine de l'Eglise et réunies au nouveau royaume d'Italie. Ces actes énergiques n'étaient pas faits pour plaire à l'empereur Napoléon : il envoya l'ordre d'arrêter le cardinal, d'apposer les scellés sur ses papiers et de le faire partir pour son évêché. Le cardinal Gabrielli protesta vivement; il fut remplacé, le 18 juin, par le cardinal Pacca. Pie VII ayant été emmené à Savone, puis à Fontainebleau, Gabrielli fut conduit à Paris. On lui lit un crime de n'avoir pas assisté au mariage religieux de l'empereur, et on le reléguait à Saumur. Sa résignation désarma ceux qui étaient chargés de le surveiller, et ils tâchèrent de lui rendre supportable son séjour dans cette résidence. Lorsqu'en 1813 quelques adoucissements furent apportés à la captivité de Pie VII, qu'il lui eut été permis d'avoir auprès de sa personne quelques cardinaux, Gabrielli s'empressa de s'y rendre avec les cardinaux Pacca, Consalvi, Mattei et di Pietro. A Fontainebleau, Gabrielli fut un des plus ardents à soutenir le Pontife, à le mettre en garde

contre la faiblesse. Après les désastres de Napoléon, rentré à Rome, il avait quelques chances de succéder à Pie VII, lorsqu'il mourut en 1822, âgé de 74 ans, universellement regretté et méritant de l'être.

GADDI (NICOLAS), né à Florence, de l'illustre famille de ce nom, alla, jeune encore, à Rome où, entré à la cour, il exerça diverses charges. Il était évêque de Fermo, dans l'Etat ecclésiastique, lorsque, le 3 mars 1527, il fut promu au cardinalat par le Pape Clément VII. — Suivant Paul Jove, il aurait été un des otages demandés par les Impériaux quand ils firent prisonnier ce Pontife. Le cardinal Gaddi se montra toujours fort porté pour la France; aussi François I^{er} lui confia quelques affaires délicates, et le nomma, en 1533, à l'évêché de Sarlat. En même temps plusieurs de ses parents servaient dans les armées françaises d'Italie. Le cardinal Gaddi, qui fut encore archevêque de Conza, au royaume de Naples, mourut à Florence en 1552. Son corps fut inhumé dans la chapelle de sa famille, dite *Sainte-Marie de la Nouvelle*, et une des plus magnifiques de Florence.

GADDI (THADÉE), neveu du précédent, qui lui résigna l'archevêché de Conza et l'abbaye de Saint-Léonard, dans la Pouille, était savant dans la jurisprudence civile et canonique. Revêtu de la pourpre sacrée par le Pape Paul IV, en mars 1557, il mourut le 22 octobre 1561.

GAILLARD DE LA MOTHE PRESSAGE, Français, évêque de Toulouse, créé en 1316, par le Pape Jean XXII, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Silice*, mourut en 1357.

GALAMINI (AUGUSTIN), né en 1552, à Bresighella, dans la Romagne, au diocèse de Faenza, entra jeune encore dans l'ordre de Saint-Dominique. — Après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans plusieurs couvents, il fut inquisiteur à Brescia, à Plaisance, à Gênes, à Milan. Clément VIII l'appela à Rome, et le fit commissaire général du Saint-Office. Paul V le nomma, en 1607, maître du sacré Palais. L'année suivante, l'ordre de Saint-Dominique le choisit pour général. En 1611, il tint le chapitre général à Paris, et il était encore dans cette ville lorsqu'il apprit que, le 17 août de cette année, il avait été nommé cardinal sous le titre de Sainte-Marie *de Ara Cœli*, par le même Pontife, qui lui donna aussi l'évêché de Lorette ou de Recanati. Il gouverna cette église avec sagesse. Transféré à celle d'Ossimo, il y travailla jusqu'à sa mort, arrivée le 6 septembre 1639; il avait 90 ans. Il a publié *Acta synodalia*, pour ses églises, et des instructions adressées à son clergé. L'ordre de Saint-Dominique lui conserve de la reconnaissance pour l'érection de la congrégation Occitane, d'où sont sorties depuis les deux belles provinces de Toulouse et de Saint-Louis. (Voy. Michel Pio, *De viris illustribus ordinis Predic.*, 2 q.; — UGHELLI, *Italia sacra*, t. 1; — FONTANA, *Theat. Dominic. Bibl. prov.*

Lombard., ann. 1607; — ECHARD, *Script. ordinis Prædic.*, t. I.)

GALAND fut créé, en 1180, cardinal par le Pape Alexandre III.

GALDIN (Saint), né à Milan, de la famille noble des Vavasseurs de Sale, fut instruit dès son enfance dans les saintes lettres, reçut de bonne heure la tonsure cléricale, et fut élevé dans le clergé de la grande Eglise de Milan. — Ses vertus le firent juger digne d'être élevé aux saints ordres, et il fut archidiaque de Milan sous l'archevêque Ribaldo et sous Hubert, son successeur. Il eut beaucoup à souffrir sous l'épiscopat de ce dernier, dont il partagea les disgrâces. L'empereur Frédéric Barberousse, irrité contre Milan, qui avait mal reçu des commissaires par lui envoyés pour créer des consuls, et qui, en 1160, s'était aussi déclarée pour le Pape Alexandre contre l'antipape Victor, queson tenait ce prince, vint assiéger cette ville en 1161, et força l'archevêque Hubert à se retirer avant qu'elle fût prise. Galdin suivit son pasteur à Gênes, et alla avec lui trouver le Pape Alexandre, qui était dans cette ville. Ils furent ensuite l'un et l'autre les compagnons des suites de ce Pontife. Pendant quatre ans environ ils demeurèrent en France, et Galdin assista au concile de Tours en 1163. Dans cette assemblée on vit le roi Louis le Jeune, dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre prélats, et beaucoup d'autres personnages marquants. Le Pape Alexandre s'y trouvait aussi. On y annula tout ce qu'avaient fait les schismatiques dans leurs conciliahules de Pavie et de Lodi. En 1165 le Souverain Pontife retourna en Italie avec Hubert et Galdin : les deux derniers demeurèrent à Bénévent. Alexandre retourna à Rome et y appela Galdin, qu'il fit cardinal du titre de Sainte-Sabine, en décembre de la même année 1165. Hubert étant mort à Bénévent le 28 mars 1166, le même Pontife assembla à Rome tout ce qu'il put réunir du clergé de Milan, dispersé par les violences de Frédéric Barberousse, et fit élire pour archevêque de Milan le cardinal Galdin, qu'il sacra lui-même le 18 avril. Lorsque Milan eut été rebâtie, que la plupart des dommages causés par l'empereur eurent été réparés, Galdin y retourna avec la qualité de légat du Souverain Pontife. Tout le clergé alla à sa rencontre et le reçut avec de grandes acclamations de joie le 5 septembre 1167. Ce prélat, qui mourut le 18 avril 1176, était fort instruit pour son siècle; il manifesta toujours un grand zèle pour maintenir l'unité de l'Eglise, ainsi que pour la conservation de la vérité. Il était en même temps un modèle de toutes les vertus, qui lui ont mérité les honneurs dus à la sainteté. Sa fête se célèbre le 18 avril. (*Voy.* BOLLAND, au 18 avril.)

GALEOT TARLAT DE PETRA MALA, Toscan, fut créé en 1378, par le Pape Urbain VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe,

(7) Matthieu Paris l'appelle *Wallo*, l'historien anglais Hume écrit *Gualo*; Rapin, Fleury et Moreri

puis de Saint-Georges in *Velabro*. Ayant quitté le parti d'Urbain VI et été nommé diacre-cardinal du même titre par Clément VII, il mourut en 1396.

GALEFFI (PIERRE-FRANÇOIS), né à Césène en 1770, évêque d'Albano, fut fait cardinal en 1803, par Pie VII. Il mourut en 1837.

GALFROI ARTUS, créé diacre-cardinal par le Pape Eugène III, en 1146, fut ensuite évêque de Saint-Asaph.

GALLERATI SCOTTI (JEAN PHILIPPE), né à Milan en 1747, fut fait cardinal en 1801, par Pie VII. Il mourut en 1819.

GALLI (ANTOINE-ANDRÉ), Bolonais, abbé général des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, né le 30 novembre 1697, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV le 26 novembre 1753.

GALLIO (PROLÉMÉE), archevêque de Siponte, ville ruinée du royaume de Naples, fut connu dans le xvi^e siècle sous le nom de cardinal de Como. — Venu à Rome pour y chercher fortune, il fit partie de la maison des cardinaux Antoine Trivulce, Thadée Gaddi, puis d'Ange de Médicis. Ce dernier, après son exaltation sous le nom de Pie IV, lui donna l'évêché de Martorano, puis l'archevêché de Siponte, enfin le créa cardinal en 1565. Il porta d'abord le titre de Saint-Théodore, qu'il changea depuis pour celui de Sainte-Agathe, et pour les évêchés de Sabine, de Frascati et d'Ostie. Pie V lui conserva la charge de secrétaire du cabinet; et c'est en cette qualité qu'il gouverna en partie sous ce pontificat; mais son pouvoir devint bien plus étendu sous celui du Pape Grégoire XIII, qui lui confia le soin de toutes les affaires de l'Etat. Gallio fut bientôt un des plus riches cardinaux de son temps; il acheta des domaines considérables dans le Milanais, fit diverses fondations pieuses à Como, où il rebâtit l'église de Saint-Albudio, dont il était abbé commendataire, et laissa une somme de 100,000 écus pour marier les filles pauvres. Il mourut à Rome le 3 février 1607, âgé de 82 ans.

GALLIO (MARC), évêque de Rimini, petit-neveu du précédent, fut honoré de la pourpre le 1^{er} septembre 1681, par le Pape Innocent XI, après avoir été nonce à Naples, et vice-gérant de Rome. Il mourut le 24 juillet 1683, à l'âge de 71 ans. (*Voy.* UGHELLI, *Italia sacra*; — DE FOIX, *Lettres*; — AUBERTY, *Histoire des cardinaux*; — PÉTRAMELLARIO; — CABRERA, continuateur de Ciaconius.

GALLIO (ANTOINE-MARIE), Pisan, évêque de Pérouse, puis d'Osimo, créé en 1586, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès et du titre de Sainte-Praxède, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mourut en 1620.

GALLO (MUTIUS), né à Osimo en 1721, évêque de Viterbe, fut fait cardinal par Pie VI en 1783. Il mourut en 1801.

GALON ou GALLON (JACQUES), nommé *Guallo* par quelques-uns (7) vit le jour à

écrit *Galon*. Son vrai nom était *Guala*. On lit dans le vieux nécrologe de l'Eglise eusébienne le

Bercheta, ville de Lombardie. Entré chez des chanoines réguliers près de Pavie, il fut choisi pour être évêque de Verceil, sans vouloir accepter cette dignité. — En 1205 le Pape Innocent III le fit cardinal, et ensuite l'envoya en France pour apaiser les troubles causés par les Albigeois, et pour y prêcher la croisade. Ce cardinal contribua à la paix qui fut conclue en 1216 entre le roi de France Philippe-Auguste, et le roi d'Angleterre Henri III, après la mort de Jean Sans-terre. Chargé, par le Pape Honorius III, de la réforme du clergé de Verceil, il fonda, en cette ville, le monastère de Saint-André. Enfin légat dans la Pouille, auprès de l'empereur Frédéric II, roi des Deux-Siciles, il mourut, pendant sa légation, en odeur d'une grande piété, sous le pontificat de Grégoire IX, en 1227. Ce cardinal avait publié des *Ordonnances synodales*, qui ont été conservées dans le VI^e volume de la *Bibliothèque des Pères*, et qu'on attribue sans raison à Galon, abbé du monastère de Saint-Quentin, puis évêque de Paris. (Voy. AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — ONUPHRE; — UGHELLI; — CIACONIUS, *Vita et gesta Romanorum Pontificum et cardinalium*.)

GALVAM (PAYO), né à Guimaraens, dans la province d'Entre-Douro et Minho, en Portugal, était fils de Pierre Galvam, et de Marie Paes, tous les deux de naissance distinguée. — Quoique fils unique, Payo Galvam embrassa, avec une véritable vocation, la vie monastique, et prit, vers 1178, l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin, au monastère de Sainte-Marina da Costa. Dom Mendo, qui en était le prieur, voyant l'esprit et la vivacité du jeune religieux, l'envoya faire ses études à Paris, où il apprit la théologie sous dom Lothaire, religieux du même ordre, de la famille des comtes de Segna en Italie, qui fut ensuite cardinal, puis Pape sous le nom d'Innocent III. Celui-ci voulut mener Galvam à Rome, quand il alla recevoir le chapeau de cardinal; mais le jeune dom Payo n'avait pas terminé ses études, et n'avait pas l'autorisation de son prélat de Portugal. Il resta donc à Paris, où il prit le degré de docteur en théologie; et souhaitant toujours d'aller voir à Rome le cardinal Lothaire, il fut obligé de retourner en Portugal. A peine y fut-il arrivé, que dom Pierre Amazeno, prieur de l'église collégiale de Guimaraens, alors desservi par les chanoines réguliers, offrit à Galvam la dignité de maître d'école, qu'il accepta. Il enseigna dans le cloître de cette église jusqu'à la mort du Pape Calixte III, auquel succéda, le 8 janvier 1198, le cardinal Lothaire, qui prit le nom d'Innocent III. Sanche I^{er}, alors roi de Portugal, choisit Galvam pour aller déposer son hommage solennel aux pieds du

Souverain Pontife, qui reçut l'envoyé avec les plus grandes marques d'estime et de tendresse, comme on le voit par la lettre de Galvam à Sanche I^{er}, lettre rapportée par Brandam dans la quatrième partie de sa *Monarchia Lusitana* lib. XII. Innocent III, qui conservait toujours la même estime pour le mérite de Galvam, ne permit point qu'il quittât Rome pour retourner en Portugal; il le nomma vice-chancelier, et, en 1206, dans sa quatrième promotion de cardinaux, le créa cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie in Septicollis, et en 1211, cardinal-prêtre de Sainte-Cécile, et évêque d'Albe en 1215. Innocent III, mort en 1216, eut pour successeur, le 18 juillet de la même année, Cincius, aussi chanoine régulier de Latran, et qui prit nom Honorius III. Ce Pontife avait pour Galvam la même amitié que son prédécesseur, tellement que saint Dominique s'adressa à celui-ci pour obtenir du Pape la confirmation de son ordre; ce qu'il obtint dès la première année du pontificat d'Honorius, et le cardinal Galvam, évêque d'Albe, signa la bulle de confirmation avec dix-sept autres cardinaux. Quand Honorius invita les princes chrétiens à la conquête de la Terre-Sainte, et que Jean de Brienne, élu roi de Jérusalem, commandait l'armée des croisés, le cardinal Galvam était légat *a latere* dans cette expédition. On place sa mort en 1240.

GAMBARA (HUBERT), né à Brescia, en Lombardie, était fils de Jean-François, comte de Pratalbuino qui, en 1509, avait abandonné le parti des Vénitiens après la bataille de la Chiara d'Adda, et s'était joint aux Français, pour sauver la ville de Brescia, sa patrie. — Cette désertion irrita contre lui les Vénitiens, qui furent apaisés par le Pape Léon X, ami particulier du comte. Ce Pontife affectionnait le jeune Hubert Gambara; il l'envoya en Portugal avec le caractère de nonce. En 1527, Clément VII l'envoya en Angleterre, auprès de Henri VIII, pour tâcher d'attirer ce prince dans une ligue contre l'empereur Charles V, qui tenait prisonnier le Pontife. Gambara s'acquitta si bien de cette mission, que Clément, pour lui témoigner sa reconnaissance, lui donna l'évêché de Tortone et la légation de Bologne. En 1539, élevé au cardinalat par le Pape Paul III, il exerça la légation de Parme et de Plaisance, et favorisa habilement les desseins des Farnèses qui prirent possession de ces Etats. Léandre Alberti parle de ce cardinal comme d'un habile politique, aimant les lettres et les savants, et ayant une mémoire si heureuse qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait appris. Ce cardinal mourut le 14 février 1549, à Rome, d'où son corps fut transporté à Brescia, où l'on voit son tombeau et son épitaphe dans l'église appelée

Verceil, à la date de 1227, l'éloge suivant : *Guala de Bichierys fuit ingenio, moribus, eloquentia, litteratura liberalium artium, scientia juris canonici et civilis, et legis doctrina maximus inter magnos.* Baluze rapporte une lettre d'Innocent III, où ce Pontife écrivait aux Florentins qu'il leur envoyait son

fils bien-aimé Guala, cardinal-diacre de Sainte-Marie au Portique, dont la probité et la prudence éprouvées lui étaient plus agréables que celles de tous les autres frères; qu'il leur envoyait Guala pour établir la paix entre eux et les citoyens de Siègne, et délivrer ainsi les prisonniers.

La donna delle Grazie. (Voy. GUICHARDIN, *Hist.*, liv. VIII et XVI; — BEMBO, *Hist.*, l. XII, et lib. XIV, epist. 24; — PAUL JOVE, *Hist.* lib. XV; — UGHELLI, *Italia sacra*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

GAMBARA (JEAN-FRANÇOIS), neveu du précédent, était fils de Jean Brunero II, comte de Pratalbuino, qui rendit de grands services à la maison d'Autriche, et qui se distingua parmi les poètes latins de son temps. — On trouve plusieurs de ses poésies dans un recueil de vers de quelques poètes du XVII^e siècle, recueil publié à Brescia par les soins de Jean-Antoine Tayet. Jean-François Gambarara, né à Brescia le 17 janvier 1533, après avoir étudié à Pérouse et à Padoue, fut envoyé à la cour de l'empereur Charles V. De là il se rendit à Rome, et occupa divers emplois sous les pontificats de Jules III et de Pie IV, dont le dernier le fit cardinal en 1561. Pie V le pourvut de l'évêché de Viterbe. Gambarara y fixa son séjour ordinaire, et y fit bâtir une très-belle maison de campagne, dite *Bagnaja*. Un jour qu'il montrait cette maison à saint Charles, ce digne prélat lui dit naturellement que l'argent qu'il y avait dépensé eût été mieux employé à fonder un monastère. Le cardinal Gambarara donna depuis cette maison à son église de Viterbe, où il fit plusieurs fondations, et qu'il répara avec un grand soin. Il mourut à Rome le 5 mai 1587, âgé de 54 ans. On trouve différentes pièces de vers, composées par lui, dans le recueil de poésies diverses, édité par Jérôme Ruscelli. (Voy. ZAZZERA, *Della nobilit. d'Ital.*; — CIACONIUS, in *Continuat.*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — PERAMELLARIO.)

GAMBÉRINI (ANTOINE-DOMINIQUE), né à Imola en 1760, évêque d'Orviété, fut fait cardinal par Léon XII en 1828. Il mourut en 1841.

GANDULPHE (DE PLAISANCE), abbé de Saint-Sixte de Plaisance, un des deux seuls cardinaux créés par Urbain III, Pape de 1185 à 1187, mourut en 1229.

GANGANELLI (JEAN-VINCENT-ANTOINE), fils d'un médecin, naquit au bourg de Saint-Arcangelo, près Rimini, en 1705. — Dès sa plus tendre enfance, s'élevant au-dessus de son âge et de sa famille, il fit entrevoir une âme créée pour de grandes choses. On le voyait s'élançer par la pénétration de son esprit hors de la petite sphère où un pays sans ressource le tenait concentré. Il lui semblait que ses camarades étaient trop vulgaires pour l'amuser, et, quoique toujours gai et toujours actif, il aimait mieux rester seul que les fréquenter. — Il fit ses premières études à Rimini, et ceux qui prirent soin de son éducation eurent de fréquentes occasions de l'admirer. On voyait un disciple qui promettait de devenir un grand maître, et l'on s'applaudissait de lui donner des leçons, comme d'une honorable fonction. « Il ne me laisse pas le temps de lui faire des questions, tant il est prompt à me prévenir, » disait un curé qui l'avait pris en affection. La langue letine fit bientôt ses délices. Il s'essayait à

la parler avec tous ceux qui voulaient lui répondre.

Il avait 12 ans quand il adressa à l'évêque de Rimini un compliment de sa composition. Le prélat, ravi, ne cessait de répéter : « Voilà un enfant qui, un jour, servira utilement la religion. » Une étude trop opiniâtre pensa précipiter au tombeau celui qui donnait de si brillantes espérances, et il n'y eut qu'un topique appliqué à propos qui lui rendit la vie. « Ma plus grande peine, » dit-il en revenant à lui-même, « était de mourir sans avoir vu Rome. » Il eut occasion de voir un religieux conventuel, nommé en France Cordelier, dont la conversation aussi instructive qu'édifiante intéressait vivement, et c'est peut-être cette entrevue qui le détermina à embrasser la règle de Saint-François. Souvent la plus légère circonstance décide de notre vocation. Il ne pensa plus qu'à quitter son lieu natal, dès que la Providence lui en fournirait les moyens. Il y acquit toutefois un protecteur dans la personne d'un gentilhomme riche et éclairé, qui le prit en amitié. Outre que ce dernier lui offrit sa bibliothèque, il le mit en rapports avec la bonne société.

On conseilla vainement au jeune Ganganelli d'embrasser l'état ecclésiastique au lieu de se faire religieux, et il partit pour Urbino dans le dessein d'entrer au noviciat : il avait alors 18 ans et une maturité de jugement qui le mettait à l'abri d'une démarche inconsiderée.

Son début dans le cloître lui gagna tous les cœurs. Il y porta cet air de candeur et de gaieté qui dénote une âme sans nuage et sans feinte. C'est alors qu'il prit les noms de François-Laurent. Toujours ami de ses devoirs, il servit Dieu comme un père qu'on aime. « Je ne suis jamais plus libre, » disait-il souvent, « que lorsque j'ai des obligations à remplir, parce que je me fais un plaisir de tout ce que je dois faire. » Il s'accoutuma de bonne heure à ne répondre jamais qu'avec justesse et précision : « Ses réparties sont vives, » disaient quelquefois ses supérieurs; « mais il y met tant de raison, qu'on ne peut s'en offenser. » On le fit passer successivement à Pesaro, à Recanati, à Fano et à Rome même, pour y étudier la philosophie et la théologie, et il s'appliqua avec ardeur à ces deux sciences. Devenu maître, il se fit admirer autant qu'aimer de ses disciples.

Jamais on ne l'entendit se plaindre. Etranger aux cabales du cloître, comme aux affaires du siècle, il n'aimait qu'à se renfermer dans ses devoirs. Son humilité le garantit toujours de l'ambition; les promotions qui se faisaient dans son ordre au temps des élections ne l'intéressaient nullement : « Peu m'importe, » disait-il, « que les supérieurs changent, puisque la règle ne doit jamais varier. » L'étude étant son besoin, il ne pouvait être mieux placé que dans sa communauté. On sait que l'ordre des Frères mineurs produisit dans tous les temps une foule d'hommes distingués par leur savoir autant que par leur vertu. Ganganelli ne

pouvait manquer d'en augmenter le nombre, lui dont le génie vaste et facile embrassait toutes les connaissances. Ascoli, Bologne, Milan furent témoins de ses brillants succès, quand il y enseignait la philosophie et la théologie.

On jugea que les provinces n'étaient pas un théâtre digne de ses talents, et ses supérieurs s'empressèrent de le rappeler à Rome pour demeurer au couvent des Saints-Apôtres, et pour professer la théologie au collège de Saint-Bonaventure, fondé par Sixte-Quint : il avait alors 33 ans. Il remplit cette place avec un nouvel éclat ; son enseignement répandait le jour le plus lumineux sur les matières les plus obscures. Malgré ses succès, il ne chercha que l'ombre du cloître, et il n'aima qu'à vivre ignoré.

Cependant ses talents le mettaient malgré lui en évidence, et, s'il ne devint pas général de son ordre, c'est qu'il s'obstina toujours à refuser cette dignité. « Je vous conjure de n'être point pour moi, » disait-il aux religieux français qui, dans les différents chapitres, voulaient lui donner leurs voix, « mais d'être toujours mes amis, *non sitis pro me, sed mihi*. » Comme il était universellement aimé et estimé, il enlevait les suffrages en faveur de ceux qu'il croyait les plus capables de gouverner. Le P. Colombini lui dut l'honneur d'être général, et il se faisait un devoir de le publier.

Quoique Ganganelli s'efforçât de mettre une barrière entre le public et lui, sa cellule était le rendez-vous des savants, des princes, des cardinaux ; car il faut dire à la gloire des Romains, qu'ils vont chercher le mérite partout où il est, et que les *Grands* comme les *Eminences* s'abaissent, sans hésiter, quand il s'agit d'honorer la science et la vertu. Il n'y a point à Rome de religieux, pour peu qu'il soit célèbre, qui ne reçoive de temps en temps la visite affectueuse de quelque cardinal, et c'est à cette distinction qu'on doit la noble émulation qui anime en Italie les diverses communautés. « Les ordres religieux n'ont dégénéré dans la plupart des Etats, » disait Benoît XIV au cardinal de la Rochefoucauld, « que parce qu'on les avilit au lieu de les faire valoir ; quand on saura décorer des honneurs de l'épiscopat les religieux qui se distinguent par la science et par la piété, on trouvera dans les cloîtres des hommes pleins de talents et de vertus. » C'est sous le règne de cet illustre Pontife, que Ganganelli devint consultant du Saint-Office, place importante à Rome, et qui exige beaucoup de connaissances. On sait que la congrégation du Saint-Office, composée de douze cardinaux, de plusieurs prélats et de quelques théologiens religieux qui prennent le titre de consultants, juge des matières d'inquisition et d'hérésie, quoique l'inquisition soit depuis longtemps à Rome un tribunal presque sans vigueur. Les Papes, pour ne pas s'écarter de la modération évangélique, fermaient les yeux sur des délits qui n'avaient souvent leurs sources que dans l'étourderie ou le

préjugé, mais qu'on punissait autrefois du dernier supplice en Espagne et en Portugal, où l'inquisition était plutôt une institution politique. Aussi, de tout temps, la ville où on était le moins inquiété pour les affaires de religion, était la capitale du monde chrétien.

La confiance qu'on avait dans les lumières de Ganganelli l'appliqua souvent à des études qui n'avaient nul rapport avec ses emplois : il lui fallut approfondir les questions qu'on traite dans les diverses congrégations. Pour ne pas donner de décisions au hasard, il se livrait aux plus profondes recherches : « Je crains tellement de me tromper, » disait-il, « quand on me demande un avis important, que j'emploie trois jours à ce qui n'en exigerait qu'un. » Le matin le surprit plus d'une fois la plume à la main, lorsqu'il croyait n'être qu'au milieu de la nuit, et surtout lorsqu'on l'appliqua à la correction des livres orientaux. Tout autre que lui eût succombé sous un pareil travail. Pour se reposer, il faisait sa récréation de l'étude du droit canon, science qu'on ignore communément en France, qu'on approfondit en Italie, et qui est d'autant plus nécessaire qu'elle embrasse une multitude d'objets relatifs à la religion et au gouvernement des Etats. On sait que c'est la jurisprudence ecclésiastique, composée des décrets des conciles, des Papes et des maximes des Pères. Le moine Gratien, en ramassant tout ce qui se rapporte à ces objets, en fit un recueil mémorable qu'il publia en 1153.

Benoît XIV s'étonnait avec raison qu'il n'y avait point à Paris d'école où l'on pût s'instruire à fond du droit canonique ; et, en cela, il pensait comme le chancelier d'Aguesseau. Ce magistrat disait un jour au supérieur d'une congrégation : « Nous avons assez de théologiens, mais il nous manque des canonistes ; et si vous voulez rapprocher de vous les évêques, qui s'en sont éloignés, établissez pour vos jeunes gens une étude de droit canon ; on aura besoin d'eux, et l'on viendra vous consulter. »

Benoît XIV, encore plus canoniste que théologien, appelait souvent le P. Ganganelli pour avoir son avis : « Il joint, » remarquait-il, « une mémoire immense à une vaste érudition ; et, ce qui fait plaisir, c'est qu'il est mille fois plus modeste qu'un homme qui ne sait rien, et qu'on croirait qu'il n'a jamais gardé la retraite, tant il est gai. » C'était le moyen de plaire à cet illustre Pontife, dont l'enjouement fut toujours si vif que, malgré les inquiétudes, les affaires, la dignité même du souverain pontificat, il n'arrêta jamais le cours de ses bons mots : par une saillie il se délassait du travail le plus sérieux.

Quant au P. Ganganelli, on se persuadera facilement que, livré à des études aussi profondes, il n'avait pas de goût pour la direction des âmes. Il le fait voir lui-même dans une lettre qu'il écrivit à des religieuses qui

le persécutaient pour qu'il prît soin de leur conscience. Son refus était conçu en ces termes : « Je n'ai aucune des qualités requises pour vous diriger. Toujours vif, quelquefois brusque, souvent distrait, sans cesse occupé, je n'aurais ni le temps, ni la patience de vous écouter. Détachez-vous donc de moi, je vous supplie, ou je finirai par vous faire une confession générale de mes imperfections, qui vous convaincra que je ne suis pas le guide dont vous avez besoin. Le cardinal vicaire connaît des âmes célestes qui auront la patience de peser gravement vos fautes les plus légères, et c'est à lui qu'il faut vous adresser. Si vous n'aimez que Dieu, vous penserez que votre règle est votre meilleur directeur, que votre pensée ne sera pure que lorsqu'elle n'aura plus d'affections sensibles, et qu'une âme vraiment religieuse n'est ni à Céphas, ni à Apollon, mais à Jésus-Christ. » Quelque temps après, il terminait ainsi une lettre adressée à l'évêque de Pérouse, son ami : « Enfin les religieuses, peut-être après vingt lettres qu'elles m'ont adressées, m'ont laissé tranquille. Jamais elles ne se seraient avisées de troubler mon repos, si elles savaient combien j'aime ma cellule, mes livres et mon travail. *Si jamais je les abandonne, je cesserai d'être heureux.* J'ai assez évalué les biens de ce monde pour savoir qu'il n'en est pas de plus grand que d'habiter avec Dieu et avec soi-même. Vous me demandez ce que je fais : Je pense, et je considère les pensées que je fais éclore, comme une petite famille qui m'appartient, et qui me tient compagnie. On n'est seul que lorsqu'on s'isole de soi-même, pour se répandre dans la société. Je n'aime ni le fracas, ni la misanthropie. Je riais plutôt seul, que de m'attrister. » Le P. Ganganelli allant un jour à Assise recueillir l'esprit du fondateur de son ordre, qui naquit et mourut dans ce lieu, rencontra un paysan, dont il fit sa compagnie pendant plus d'une heure. Ils marchaient tous deux ensemble, lorsque le paysan, après l'avoir entendu parler, lui dit : « C'est dommage que vous ne soyez qu'un frère convers (il jugeait de lui par son extérieur fort négligé); car il me paraît que, si vous aviez étudié, vous pourriez bien être comme Sixte-Quint. J'ai son portrait chez nous, et je trouve que vous avez son air fin. » L'idée de Sixte est tellement imprimée chez les Italiens, qu'il n'y a pas jusqu'aux gens de la campagne qui n'en parlent fréquemment. Il n'est pas d'enfant du peuple qui ne rêve la papauté, parce qu'on leur inculque que Sixte-Quint fut élevé du sein de la poussière au souverain pontificat. Montesquieu disait à ce sujet « que les Romains modernes ont encore le germe du génie des anciens, et que, si on leur donnait une heureuse secousse, on en ferait des grands hommes. » Il est étonnant qu'un écrivain célèbre, après avoir déclaré avec la plus grande force contre la folie des guerres et la fureur des combats, tourne en ridicule les nouveaux Romains, parce qu'au lieu de casques et de

sabres, ils ont des bréviaires et des mitres : comme s'il n'y avait pas d'autre voie que celle des armes pour acquérir de la gloire : mais Voltaire a commis bien d'autres inconvénients. On voudrait bien savoir si un Sixte V, si tant de Papes, qu'il serait trop long de nommer, ne se sont pas autant illustrés que des ravageurs de provinces, et si la manière dont ils gouvernèrent leurs États ne vaut pas bien la manie d'un Charles XII, qui quitta les siens pour vexer des nations étrangères, et pour ensevelir ses soldats dans les neiges de la Russie.

La magnanimité consiste dans la grandeur d'âme, et celle des souverains dans l'art de rendre les peuples heureux.

Il était temps que les honneurs vinsent chercher Ganganelli, ou plutôt l'investir, car il fallait qu'ils lui fissent violence, pour qu'il les acceptât. Des appréciateurs du mérite, voulant ajouter à la gloire du Sacré Collège (le corps qui renferma jamais le plus de grands hommes), le proposèrent à Clément XIII, Pape rempli des plus droites intentions : « C'est, » lui dirent-ils, « le religieux le plus humble, le plus savant, le plus laborieux, et c'est honorer la pourpre romaine, que de l'en décorer. » Le Souverain Pontife n'eut pas de peine à se déterminer. Il connaissait d'ailleurs, par lui-même et par les notes favorables de Benoît XIV, son prédécesseur, le consultant du Saint-Office.

Le neveu du Pape, Rezzonico, connu sous le nom de cardinal Patron, l'envoya chercher au couvent des Saints-Apôtres, et, après lui avoir demandé si son travail était en règle, s'il n'avait rien à se reprocher, lui déclara d'une manière propre à l'intimider, « qu'un avait dit au Saint-Père bien des choses sur son compte; qu'il hésitait de lui intimer les ordres de Sa Sainteté, dans la crainte de lui causer une trop grande révolution; que cependant il ne pouvait s'empêcher de lui apprendre que le Pape voulait absolument... qu'il fût cardinal. » Le dénoûment de cette suspension, laquelle faisait croire à Ganganelli, comme il le dit plusieurs fois, qu'on avait indisposé contre lui le Saint-Père, fut un coup de foudre qui parut l'atterrer. Il tomba aux pieds du cardinal, et lui dit : « Ce n'est point une fausse humilité qui m'engage à vous déclarer que je ne mérite nullement cet honneur, mais la conviction que j'ai de mon néant et de mes imperfections. J'ose vous protester que cette promotion ne fera point d'honneur à Sa Sainteté, qu'elle troublera mon repos par les envieux qu'elle me suscitera; si le Pape veut honorer l'ordre de la pourpre, il y a plus de dix sujets dans le couvent que j'habite, qui méritent à tous égards cette faveur beaucoup mieux que moi. »

Quand le cardinal lui eut répondu que le Saint-Père avait prévu son refus, et qu'il lui ordonnait, sous peine de désobéissance, de se soumettre à ses volontés, il n'y eut plus moyen de résister, et Ganganelli, confus de son élévation, alla apprendre, presque en tremblant, cette nouvelle à ses con-

frères : « Sa Sainteté me nomme cardinal, » leur dit-il, « mais ne vous effarouchez point à la vue de cette dignité. Je vivrai toujours au milieu de vous, comme un d'entre vous, toujours votre serviteur, toujours votre ami, ne vous laissant jamais apercevoir que j'ai changé d'état. » Cette promotion eut lieu le 24 septembre 1759.

Il tint parole à ses confrères, et, s'il employa chaque année les vingt mille livres que le Pape donnait aux cardinaux religieux, pour soutenir le titre d'éminence, il n'en fut ni moins pauvre, ni moins modeste. Il ne quitta sa cellule pour prendre un appartement au premier dortoir, que parce qu'il se vit obligé de recevoir souvent des visites d'éclat : « Il m'est impossible de voir le cardinal Ganganelli, » disait un lord qui le visitait fréquemment, « je ne trouve jamais en lui qu'un religieux rempli d'humilité. »

Bientôt les visites de cérémonie, les consultations, les fonctions cardinalistes vinrent troubler sa chère solitude; mais il économisa toujours son temps, de manière à pouvoir étudier : « La nuit est une bonne amie sur laquelle je compte, » disait-il, lorsqu'on l'avait distrait pendant la journée, « elle réparera le dommage qu'on m'a causé, en me faisant part de ses heures et de son silence, pour que je travaille tout à mon aise. » On prétend qu'un général d'ordre étant venu le visiter, et ayant laissé sur sa table un billet de quatre mille écus romains, payables à vue, il le lui renvoya sur-le-champ, en lui mandant qu'il ne connaissait d'autres richesses que la pauvreté; que d'ailleurs il serait obligé d'avoir de la reconnaissance, et qu'il ne voulait contracter aucun engagement.

Les diverses congrégations qui se tiennent à Rome ne faisaient que répéter les décisions du cardinal Ganganelli; il en était l'âme et le flambeau; il y parlait avec autant de clarté que d'érudition, comme un homme qui avait fait une ample provision de connaissances et d'idées.

Son savoir ne se bornait pas à la théologie et au droit canon; les belles-lettres, la politique, la bonne philosophie le mettaient au niveau de son siècle et des hommes les plus éclairés. Jusque dans ses récréations il savait s'instruire, tantôt en interrogeant les artistes, tantôt en parcourant des livres capables d'orner l'esprit. On voyait sur sa table les écrits périodiques qui s'imprimaient à Paris : « Ces productions, que je goûte infiniment, m'apprennent à connaître la littérature française, que je trouve beaucoup moins brillante que la nôtre, mais bien plus concise et bien plus solide. »

Son esprit faisait de fréquentes excursions dans les pays étrangers, pour se représenter le génie, les usages, les mœurs des nations; il savait parler avec un Anglais, comme un homme qui aurait habité Londres; avec un Français, comme un voyageur qui aurait vu Paris. Le grand homme est citoyen du monde.

Rome fut toujours remplie de personnages

célèbres. C'est le centre de l'Italie où l'on vient aboutir, quand on veut se former ou se perfectionner; on y étudie les hommes, leurs mœurs, leurs usages, leurs lois; on y voit distinctement le tableau des cours et des nations, ainsi que les ressorts qui les font agir. Le concours des étrangers, que la religion ou la curiosité y attire de toutes parts, y développe des passions et des talents, dont les Romains profitent habilement; ils paraissent ne s'occuper que d'eux-mêmes, et ils ne laissent rien échapper de tout ce qui s'offre à leurs regards, et de tout ce qu'on leur dit. Le cardinal Ganganelli, avec sa rare pénétration, analysait les esprits, et les réduisait à leur juste valeur; mais sa principale étude fut toujours une application constante à ses devoirs: il suffisait de savoir ce qu'il devait faire, pour être assuré de ce qu'il ferait, et il avait cela de commun avec ses illustres collègues. Les cardinaux, quoi qu'en ait dit la malignité, vivent à Rome de la manière la plus édifiante; leurs maisons, toutes superbes qu'elles sont, ressemblent moins à des palais qu'à des mausolées, et ils n'en sortent que pour s'acquitter de leurs fonctions. On n'y connaît ni la table, ni le jeu, ni la société, à moins qu'il n'y ait sur le soir une simple conversation, instructive autant que réservée. Cependant le cardinal Bellarmín disait qu'ils n'étaient pas saints, parce qu'ils voulaient être très-saints.

Ni la retraite, ni le travail ne prirent jamais rien sur la gaieté de Ganganelli: il élaguait les chagrins comme un jardinier habile élague les branches qui arrêtent la végétation d'un arbre. « Chaque homme a une richesse qui lui est propre, » disait-il, « et la mienne est la gaieté, le seul patrimoine que mes parents m'aient laissé, et que je préfère à tous les trésors. » On ne croirait pas que les cardinaux, qui tiennent à Rome un rang si élevé, et qui y jouissent des plus grandes prérogatives, se distinguent moins par leur pompe que par l'affabilité: ils mettent à leur aise tous ceux qui leur parlent, et, malgré l'étiquette attachée à leur grandeur, ils sont populaires, et chacun les approche sans être ébloui de leur dignité: ils ne connaissent point ces politesses impérieuses que les gens en place emploient avec art pour ne rien perdre de leur orgueil, et pour avoir en même temps la réputation d'hommes honnêtes. « C'est ce qui me console, » disait le cardinal Ganganelli, « de me voir dans la classe des Eminences: car on doublerait et triplerait les honneurs du cardinalat, dont je suis environné, que je n'en serais pas moins le très-humble serviteur du dernier des malheureux. Mon âme aurait-elle donc changé, parce qu'on m'appelle Eminence? Il me semble que je suis toujours le même individu qui naquit à Saint-Arcangelo, et que mon être n'a pas plus d'amplitude qu'il n'en avait avant ma promotion. »

Il aimait singulièrement les étrangers, et surtout les Français. « Il n'y a pas jusqu'à

italien, le représentait comme ayant des dents pour mordre et un bon nez pour sentir :

A denti per morsicare,
E buon nazo per sentire.

C'était d'autant plus flatteur que les satires qui couraient alors n'épargnèrent personne, et que, parmi les cardinaux, il y en avait de désignés, l'un comme ne sachant pas parler : *Ah! nescio loqui*; l'autre comme ayant tout au plus une forme humaine : *Animal habens quasi faciem hominis*, etc.

Le conclave dura trois mois et quelques jours, la difficulté de nommer un Pontife dans des circonstances aussi épineuses le rendait très-tumultueux. Les Jésuites avaient beaucoup de cardinaux qui leur étaient dévoués et qui craignaient la ruine prochaine de la Société; les opinions étaient continuellement contrebalancées, il fallait trouver les moyens d'allier la religion avec la politique; de soutenir les droits du Saint-Siège et de déferer aux désirs des souverains.

Les cardinaux attachés à la maison de Bourbon savaient que Ganganelli, sans avoir aucune animosité contre les Jésuites, ne les avait jamais cultivés; qu'étant professeur de théologie il combattit plus d'une fois leurs opinions; qu'il s'expliquait hautement sur la nécessité de se rapprocher des puissances; qu'il pensait enfin que, dès qu'un ordre religieux était en butte aux princes catholiques, il fallait absolument le supprimer. D'ailleurs, un religieux du Comtat-Venaisin qui s'était particulièrement lié à Rome avec le cardinal Ganganelli et qui en recevait des lettres fréquentes sur toutes les mesures de Clément XIII, crut devoir, pour le bien de l'Eglise, faire part de cette correspondance au ministre français.

On y vit que sa manière de penser ne s'accordait nullement avec le système précédent; qu'il était homme à seconder les vues de la maison de Bourbon, et Louis XV ordonna au cardinal de Bernis d'appuyer fortement l'élection de Ganganelli. De Bernis entraîna le cardinal Rezzouico et son parti du côté des Espagnols et des Français; et ce fut une victoire importante en ce qu'elle décida l'élection du cardinal Ganganelli. On peut juger, d'après cet exposé sincère, s'il est vrai, comme le débitèrent de méprisables satires, que Clément XIV n'obtint la tiare qu'à la condition de détruire la Société; c'était outrager de la manière la plus criminelle et le chef de l'Eglise et les souverains eux-mêmes que de les supposer capables d'un tel complot.

Ganganelli méprisait trop les honneurs, il avait la conscience trop délicate pour se prêter à une aussi horrible simonie. Mais tel est le sort des plus grands hommes, il n'y en a point qui n'aient deux réputations; les uns les préconisent, les autres les déchirent.

C'est le 19 mai 1769 que le Sacré Collège reconnaissant enfin que le cardinal Ganganelli serait agréable à tous les souverains, sachant d'ailleurs combien il était savant et vertueux, le proclama Souverain Pontife. On

le vit paraître alors comme un arc-en-ciel qui sort d'un nuage épais et qui annonce le retour du beau temps. Il voulait s'imposer le nom de Sixte VI, mais Clément XIII l'ayant fait cardinal, il en prit le nom par reconnaissance.

Il fut si peu étourdi de sa dignité suprême, qu'on eut toutes les peines du monde à le réveiller le lendemain de son exaltation. Jamais il n'avait dormi d'un sommeil plus tranquille et plus profond. Ce n'est sûrement pas ainsi qu'un ambitieux eût passé la nuit. Lorsque après l'adoration on lui demanda s'il n'était pas fatigué, il répondit avec son ton humble et naïf « qu'il n'avait jamais vu cette cérémonie plus à son aise, d'autant mieux qu'il se souvenait d'avoir été vivement repoussé à pareille fête quand il n'était que simple religieux. »

Il est incroyable combien le peuple romain fit éclater sa joie lorsque le cardinal-diacre vint selon l'usage annoncer à haute voix : « Vous avez pour Souverain Pontife François-Laurent Ganganelli, qui s'est imposé le nom de Clément. » On n'entendait que des cris d'allégresse, on s'imaginait que le siècle d'or allait recommencer... Maishélas ! c'était l'aurore d'un beau jour qui ne devait durer qu'une matinée.

On pressa vivement le nouveau Pape de faire expédier un courrier à ses sœurs pour leur apprendre une si agréable nouvelle; mais il se contenta de leur écrire par la poste en disant qu'elles n'étaient point accoutumées à recevoir des ambassades et que cela leur causerait une révolution.

Il prononça, quelques jours après son avènement au trône pontifical, un discours digne de son cœur et de son génie. Après avoir exposé qu'on voyait dans sa personne, « comment le néant pouvait devenir quelque chose entre les mains de Dieu, il s'éleva insensiblement jusqu'à déployer la puissance et les prérogatives du souverain pontificat, et lorsqu'il eut tracé le plan qu'il se proposait de suivre dans le gouvernement de l'Eglise, il termina ainsi : « Avec l'aide de Dieu, nous gouvernerons l'Eglise militante de manière à ne pas perdre l'Eglise triomphante, *Sic, juvante Deo, gubernabimus Ecclesiam militantem, ut non amittamus triumphantem.* »

Jamais Pape n'avait été élu dans un temps plus orageux. Le Portugal vivement irrité contre Rome, comme n'en ayant pas reçu la satisfaction qu'il désirait en ce qui concernait les Jésuites, avisait aux moyens de se donner un patriarche, et de ne plus communiquer avec le Pape, que par la voie des prières. L'Espagne, qui exigeait l'abolition de ce même ordre, tonnait continuellement auprès du Saint-Siège, et laissait entrevoir quelque démarche funeste à la cour de Rome. La France, en possession d'Avignon et indignée de la manière dont on avait traité le duc de Parme, s'unissait à l'Espagne, pour faire éclater en toute occasion son ressentiment. Naples, soutenue par les autres couronnes et dirigée par un ministre éner-

gique, retenait Bénévent, Ponte-Corvo, et menaçait de pousser plus loin ses limites. Parme, la pierre d'achoppement, exigeait une rétractation de la part du Pape même, comme une justice qui lui était due. Venise prétendait réformer les communautés religieuses, sans en conférer avec Rome; la Pologne cherchait les moyens de diminuer les privilèges de la nonciature, et de restreindre l'autorité pontificale; les Romains eux-mêmes murmuraient de voir leurs possessions devenir la proie des étrangers; et pour comble de maux un esprit de vertige, répandu de toutes parts, attaquait les rois, les pontifes, Dieu lui-même, et rangeait le christianisme dans la classe des chimères et des superstitions. Quel coup d'œil pour le chef de l'Eglise!

Clément XIV commença par adresser des prières au Ciel pour les besoins de l'Eglise et de l'Etat. Il écrivit à tous les souverains, leur montrant une âme pacifique, et les intéressant vivement par la tendre affection qu'il leur témoignait. Il nomma le cardinal Pallavicini, son secrétaire d'Etat, comme un ministre agréable aux couronnes; mais bien résolu de gouverner par lui-même, et de prendre sur le fait tous les agents subalternes qui malverseraient. « Rien, » dit-il, « n'est à négliger lorsqu'on est souverain : les plus petits objets ont des ramifications qui s'étendent jusqu'aux premières racines. »

Dans ces dernières années, une vive controverse s'est engagée sur le pontificat de Ganganelli. Le P. Theiner, gardien des archives du Vatican, a publié les documents originaux relatifs à la suppression des Jésuites; mais il a accompagné ces documents d'un commentaire hostile à ces vénérables religieux. M. Crétineau-Joly, pour les défendre, est tombé dans l'excès contraire, et a outragé la mémoire de Clément XIV; il s'est même permis des allusions blessantes pour Sa Sainteté Pie IX. Le P. de Ravignan a clos la discussion par un livre impartial où il rend justice à tout le monde. Outre ces trois ouvrages, dont la lecture est nécessaire pour avoir une idée de cette discussion importante, beaucoup d'autres (celui de M. de Saint-Priest par exemple) ont été publiés sur la suppression des Jésuites, à propos des réclamations relatives à la liberté d'enseignement sous la monarchie de Juillet. (*Voy. le Dictionnaire des Papes* pour l'histoire du pontificat de Clément XIV.)

GARAMPI (JOSEPH), né à Rimini en 1725, évêque de Monteliascone, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1792.

GARDOQUI (FRANÇOIS-ANTOINE-XAVIER); né à Bilbao en 1747, fut fait cardinal en 1816, par Pie VII. Il mourut en 1820.

GATTINARA. — *Voy. ARBORIO.*

GAUDE (FRANÇOIS) est né le 5 avril 1809 à Cambiano, petite mais agréable localité du diocèse de Turin, près de laquelle se trouve aujourd'hui la seconde station du chemin de fer de Turin à Gênes. — Le même jour il fut baptisé dans l'unique église paroissiale dédiée aux saints Vincent et Anastase martyrs.

Le saint baptême lui fut administré par Hyacinthe Compagre, prieur de cette paroisse, qui mourut en grande réputation de sainteté, non-seulement dans le pays, mais dans les lieux adjacents où il était connu. Il imposa à l'enfant le nom de François, que celui-ci garda ensuite dans la profession religieuse, dans laquelle beaucoup ont coutume de changer de nom. Le cardinal Gaude a encore son père; sa mère est morte en 1816, laissant beaucoup d'autres enfants, mais toutes filles. Le cardinal a cependant aujourd'hui un frère, son père s'étant remarié. Il est cousin de Laurent Martini, chevalier des Saints-Maurice et Lazare, professeur de physiologie à l'université de Turin, et connu par beaucoup de publications médicales.

Le jeune François fit ses premières études dans sa patrie, jusqu'à la grammaire supérieure qu'il étudia à Chieri, ville voisine de Cambiano. Il fit ensuite ses humanités et sa rhétorique à Carmagnola, où il eut pour professeur le P. Bertero, des écoles pieuses, qui était en grande réputation pour son enseignement. Il avait terminé ces diverses études à l'âge de 14 ans; et quoique le plus jeune de sa classe, il avait toujours remporté les premiers prix. Quoiqu'en 1821, au moment où il étudiait la grammaire, l'ordre des Dominicains ne fût pas encore rétabli en Piémont, ayant pour précepteur le P. Hyacinthe Giupana, qui appartenait à cet ordre, il eut occasion d'avoir quelque connaissance de cet institut, et de montrer de l'inclination à y entrer. Quelques couvents ayant été réouverts peu après, et le noviciat ayant été rétabli dans celui de Turin, ce fut en juillet 1823 que le jeune Gaude, alors en philosophie, demanda aux supérieurs Dominicains de Turin de lui donner l'habit. Le P. Bernard Sapelli était alors provincial; le prieur du couvent était le P. Thomas Tori, qui jouissait d'un grand crédit comme professeur de théologie dogmatique à l'université de Turin. Le maître des novices était le P. Michel Guasco, religieux exemplaire. Ceux-ci d'abord répondirent au postulant que n'ayant pas encore l'âge de quinze ans, il devait commencer par faire une année de philosophie; mais peu de jours après, ils se déterminèrent à lui donner l'habit sans retard, et ainsi le 3 août de cette année, la veille de la Saint-Dominique, il le reçut de la main du provincial à Turin. Pendant l'année de noviciat, quoiqu'il fût si jeune, on le fit prêcher plusieurs fois, même publiquement, en se bornant à lui donner un plan qu'il devait développer de lui-même. Peu après lui, prit l'habit Mgr Thomas Ghilardi, aujourd'hui évêque de Mondovi, qui fit avec le jeune Gaude neuf mois de noviciat, mais qui fit profession avant lui; car celui-ci dut attendre l'âge de 16 ans prescrit par le concile de Trente pour la validité de la profession.

Il fut envoyé en attendant, pour commencer sa philosophie, dans le magnifique couvent de Bosco (château du diocèse d'Alexan-

drie, près de Marengo, où se livra la fameuse bataille), bâti par le grand pontife Dominicain saint Pie V. Là le jeune Gaude prononça ses vœux solennels le 20 avril 1823, consacré à Sainte-Agnès de Montepulciano. Il y continua ensuite son cours de philosophie, et il fut appelé à en soutenir des thèses, quand le P. Joseph Velzi, alors vicaire général de l'ordre, et depuis cardinal, vint visiter cette année-là même les couvents du Piémont, menant avec lui le révérend P. Dominique Buttaoni, aujourd'hui maître du sacré palais apostolique. Le jeune Gaude poursuivit ensuite à Bosco et à Turin ses études théologiques, approfondissant la doctrine de saint Thomas, et se distinguant entre ses compagnons sous les divers professeurs de l'ordre, mais surtout sous le P. Thomas Schiara, mort depuis peu de mois au couvent de Gênes. Il était diacre et âgé de 23 ans, quand en septembre 1832, il fut appelé par le Père général, Ferdinand Salabot, dans la province dite de Lombardie, et précisément dans le couvent de Bologne, où il fut deux mois après ordonné prêtre, par le cardinal Oppizoni, archevêque de cette ville. Il fut envoyé d'abord pour professer la philosophie au couvent de Forlì; mais en janvier 1833, il vint à vaquer une chaire publique de théologie à Lugo, belle et commerçante ville du diocèse d'Imola, dans l'Etat pontifical. Cette chaire destinée à instruire les jeunes ecclésiastiques, porte le nom d'Emaldiana, du nom de son fondateur, Mgr Thomas Emaldi, d'une pieuse et noble famille de Lugo, secrétaire des lettres latines du grand Pape Benoît XIV; elle a été affectée à perpétuité, par le fondateur, aux Dominicains, pour y enseigner la doctrine de saint Thomas; et elle a reçu de Benoît XIV l'insigne privilège de pouvoir conférer le grade de docteur, privilège confirmé, après la publication de la bulle *Quod divina*, de Léon XII, par un décret de la congrégation des Etudes qui avait pour préfet le cardinal Bertazzoli, natif de Lugo, ami intime de Grégoire XVI, et grand partisan de la doctrine de saint Thomas.

Le cardinal Gaude n'avait donc pas encore atteint l'âge de 24 ans, et déjà il se trouvait professeur à cette école, supérieur de ce couvent, réviseur public de la presse en qualité de vicaire du Saint-Office, et, en outre, il s'appliquait assidûment à la prédication, au ministère du confessionnal et à l'exercice du culte dans deux églises; car outre celle de Saint-Dominique qui est annexée au couvent, il y a un sanctuaire, dit de la Vierge de Molino, qui dépend des Pères Dominicains. Comme il arrivait à Lugo, Mgr Mastai Ferretti, aujourd'hui Pie IX, était transféré de l'évêché de Spolète à l'évêché d'Imola. Digne appréciateur du P. Gaude qui travaillait à l'instruction de ses clercs de Lugo, il le vit avec peine quitter cette ville en 1839, pour aller occuper, sur la nomination du Père général Ange Ancaroni, et du cardinal Lambruschini, préfet de la congrégation des Etudes, une chaire de théologie dogmatique à l'université de Macerata, chaire qu'il dut

acheter par un examen. Bientôt la chaire d'écriture sainte de la même université, étant devenue vacante et ayant été mise au concours, le P. Gaude se mit sur les rangs et l'emporta sur ses compétiteurs. Il fut donc professeur d'écriture sainte tout le temps de son séjour à Macerata. Il était en même temps supérieur du couvent, vicaire du Saint-Office, examinateur des ordinands, et enfin il n'y eut pas de sermons, soit pour l'Avent, soit pour le Carême, soit pour les panégyriques, soit pour les retraites des religieuses, qu'il n'acceptât à la satisfaction universelle. En octobre 1844, après douze ans d'enseignement, il alla à Rome subir l'examen *del magistero*, selon la coutume de son ordre. En mars 1846, il avait été élu provincial de la province de Lombardie. Il commença à visiter dans les vacances qui suivirent, mais il ne put terminer cette visite, à la mi-octobre, il reçut du P. Jandel, créé par Pie IX vicaire général de l'ordre, un décret du cardinal Orioli, préfet de la congrégation des Evêques et Réguliers, qui, d'après la volonté formelle de Sa Sainteté, le nommait procureur général de son ordre. Il se rendit à son poste où il montra la plus grande activité, enseignant en outre la théologie dogmatique à l'université de la Sapienza, ne laissant de se livrer de temps en temps à divers genres de prédication, et surtout se faisant admirer dans les discours latins qu'il prononçait deux fois l'an dans la chapelle pontificale, devant le Pape et le Sacré Collège. Il remplaça aussi plusieurs fois le vicaire général de l'ordre quand il était absent de Rome.

Le 10 février 1851, il fut nommé examinateur apostolique du clergé romain. Comme on exécutait depuis plusieurs années de grands travaux à l'église de la Minerve, le Saint-Père forma une commission pour y présider. Elle était composée du prier du couvent, de trois autres religieux gradués, et le P. Gaude en fut vice-président, sous la présidence du cardinal-préfet des évêques et des réguliers. Le P. Gaude eut la satisfaction de voir les travaux terminés et l'église rouverte solennellement le 3 août 1855; cinq jours de solennité suivirent la réouverture; le 1^{er} (4 août) Pie IX consacra lui-même le nouvel autel principal; le jour suivant, une procession solennelle transporta sous cet autel le corps de sainte Catherine de Sienne, vierge Dominicaine; et les trois autres jours furent un triduo solennel en l'honneur de la sainte, dont le panégyrique fut prêché le dernier jour par le P. Gaude. Le 13 mars 1852, il fut nommé membre d'une petite commission qui, sous la présidence du Père vicaire-général, fixa un plan d'études adapté aux temps et aux circonstances, pour l'ordre des Frères prêcheurs. Le mois d'août suivant, il reçut de Sa Sainteté une mission spéciale, à Constantinople pour des intérêts ecclésiastiques, et il la remplit à la satisfaction du Pontife. Le 15 mars 1853, il fut nommé consultant de la sacré congrégation des Evêques et des Réguliers. Le Pape voulant ouvrir le nouveau séminaire Pie, fondé à ses

frais pour élever gratuitement un jeune clerc de chacun des diocèses de l'Etat, il se servait encore du P. Gaude pour en tracer le plan et les règlements, et le 9 juin 1853, il le fit secrétaire d'une congrégation destinée à établir les études dans ce séminaire, congrégation composée des cardinaux Patrizi, Fornari et Recanati, auxquels furent adjoints les deux prélats Pacifici et Capalti. Ce séminaire s'ouvrit au mois d'octobre de la même année, et le Pape voulut en nommer, pour premier recteur, le P. Gaude lui-même, qui n'épargna ni soins ni fatigues tant pour la partie disciplinaire, que pour la partie scientifique du nouvel établissement, faisant lui-même des répétitions, des explications et des exercices scolastiques dans les facultés de philosophie, de mathématiques, de théologie, d'hébreu et de grec, selon les diverses occurrences et les demandes des élèves; les formant du reste à la piété et au véritable esprit ecclésiastique, par de fréquentes conférences morales, et cela sans abandonner son cours à l'université, ses occupations de procureur-général, ses prédications, ses dissertations à lire dans les académies, etc. Nombreuses sont celles dont il fait partie. Nous citerons celles de la religion catholique, de l'Immaculée-Conception; des Arcades, etc. Tant d'occupations ne lui permirent pas de publier beaucoup de volumes. Cependant beaucoup de ses panégyriques et de ses discours furent imprimés, de même que plusieurs dissertations, dont l'une, faite à Lugo, est intitulée : *De pouvoir spirituel et temporel du Souverain Pontife*. Plus digne de remarque est l'opuscule qu'il publia à Rome en décembre 1854, à l'occasion du décret dogmatique de l'Immaculée Conception et qui a pour titre : *De immaculato Deiparæ conceptu in ordine præsertim ad scholam thomisticam et institutum Fratrum prædicatorum*; il se propose d'y démontrer que l'opinion contraire n'est pas celle de saint Thomas ni de son ordre. Cet ouvrage fut accueilli avec une grande faveur; et une traduction italienne en parut à Naples. Le 17 décembre 1855, il fut proclamé cardinal.

GAULTIER fut nommé diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

GAUTIER, fait cardinal, évêque d'Albano, par le Pape Adrien IV, en 1159, mourut en 1178.

GAUTIER, évêque de Glasgow en Ecosse, fut créé, en 1383, prêtre-cardinal par Clément VII, antipape de 1378 à 1394 et qui créa trente-huit cardinaux en treize promotions.

GAYSBUCK (CHARLES-GAÉTAN), né à Clagenfurth en 1769, archevêque de Milan, fut fait cardinal par Léon XII en 1824. Il mourut en 1846.

GAZOLA (BONAVENTURE), né à Plaisance en 1744, de l'ordre des Mineurs, évêque de Montefiascone, fut fait cardinal par Léon XII en 1824. Il mourut en 1832.

GAZZOLI (LOUIS), né à Terni en 1735, fut fait cardinal en 1803, par Pie VII. Il mourut en 1809.

GAZZOLI (LOUIS), né à Terni en 1774, fut fait cardinal en 1833, par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore.

GEISSEL (JEAN), né au diocèse de Spire en 1796, archevêque de Cologne, fut fait cardinal en 1850 par Pie IX. Son Eminence vit encore.

GENGA (ANNIBAL DELLA.) — Voy. LÉON XII.

GENGA SERMATTEI (GABRIEL DELLA) né à Assise en 1801, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1836. Son Eminence vit encore.

GENTILI (LUC), évêque de Lucéria, au royaume de Naples, naquit à Camérino, dans l'Ombrie. — Habile jurisconsulte, il fut élevé, en 1378, au cardinalat par le Pape Urbain VI, fut gouverneur de l'Ombrie, province de l'Etat ecclésiastique, et mourut, vers 1389, à Camérino. Quelques auteurs affirment qu'il en était évêque. On y voit, dans l'église cathédrale, son épitaphe qui exalte la science du cardinal. (Voy. ONUPHRE; — CIACONIUS; — CONTELORIO; — AUBERT.)

GENTILI (ANTOINE-XAVIER), Romain, né le 9 janvier 1681, était nommé, en janvier 1716, lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique, ensuite référendaire de l'une et de l'autre signature, consultant du Saint-Office, volant de la signature de grâce, et chanoine de la basilique de Sainte-Marie-Majeure. — Le titre d'archevêque de Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, ayant été proposé pour lui, dans un consistoire secret, par le Pape Benoît XIII, le 17 mars 1727, il fut sacré le 23 suivant dans la chapelle de Saint-Pie du Vatican, par Sa Sainteté, assistée de l'archevêque de Nisibi et de l'évêque de Cyrène, et, le même jour, il fut déclaré évêque assistant au trône. Le 30 avril 1728, il fut nommé secrétaire de la congrégation du Concile, et, le 20 septembre suivant, secrétaire de celle des Evêques et des Réguliers. Le 16 mai 1731, le Pape Clément XII le déclara son dataire, c'est-à-dire chancelier, expédiant les actes de bénéfice, dispense, etc. Le 24 septembre suivant, il le créa et publia cardinal, lui mit la barette sur la tête le même jour, et lui donna le chapeau dans un consistoire public le 27 du même mois. Le 19 novembre, il fit, dans un consistoire secret, la fonction de lui fermer et lui ouvrir la bouche, et lui assigna le titre de Saint-Etienne *in monte Cælio*, dont il prit possession solennelle, le 26 décembre suivant, jour de saint Etienne. Il fut placé en même temps dans les congrégations du Saint-Office, des Evêques et des Réguliers, de l'Immunité et du Consistoire. Le 5 avril 1732, il fut encore déclaré de la congrégation du concile.

GENTILIS DE SANGRO, Napolitain, créé, en 1378, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, par Urbain VI, fut mis à mort par l'ordre de ce Pontife, en 1385, avec quatre autres cardinaux.

GEOFROI fut nommé en 1134, par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis évêque de Ferrare.

GEOFROI, de Pise, fut créé en 1252, par le Pape Innocent IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

GEOFROI DE BAR, Français, né à Bar-sur-

Seine, doyen de l'église de Paris, et évêque d'Evreux, créé en 1231, par le Pape Martin IV, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mourut en 1284.

GEOFROI DE RONIL, Espagnol, référendaire apostolique, créé en 1397, par l'antipape Benoît XIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, mourut en 1402.

GEOFROI, GEOFFROI ou JOUFFROI, *Joffredus* dans les auteurs latins (JEAN), né vers 1412 à Luxeuil dans la Franche-Comté, prit l'habit religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, et s'éleva aux premières charges de son ordre. — En effet, il fut prieur de Notre-Dame du Château sur Salins, puis abbé de Saint-Pierre de Luxeuil, et ensuite de Saint-Denis en France. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il était né sujet, l'envoya, en qualité d'ambassadeur à Rome, sous le pontificat de Nicolas V, et, à son retour, lui procura l'évêché d'Arras. Cette élévation ne satisfît point l'ambition de Jean Geofroi, qui aspirait au chapeau de cardinal, et qui trouva moyen de l'obtenir. Le roi Louis XI, à son avènement à la couronne, en 1461, l'attacha auprès de sa personne et s'en servit utilement. Pie II, qui occupait alors le trône pontifical, désirait vivement voir abolir en France la pragmatique-sanction. Jean Geofroi n'oublia rien pour y faire consentir le roi, qui donna à ce sujet une déclaration au mois de novembre. Le Pape, voulant en témoigner sa reconnaissance au prélat, n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il le fit cardinal aux Quatre-Temps de décembre de la même année 1461. Geofroi n'eut rien de plus pressé que d'aller à Rome recevoir l'objet de tous ses vœux, le chapeau; mais, ayant appris que l'archevêché de Besançon et l'évêché d'Albi étaient vacants, il profita de l'occasion pour les demander l'un et l'autre à Pie II. Le Pontife lui répondit que cette multiplicité de bénéfices était contraire aux canons, et lui donna le choix de l'une ou de l'autre de ces dignités. Le cardinal choisit l'évêché d'Albi, qui était d'un gros revenu, et ne laissa pas de conserver un ressentiment secret contre le Pontife. Cependant les remontrances de l'Université de Paris et du parlement avaient empêché l'effet de la déclaration du roi contre la pragmatique-sanction. Alors le Pape envoya en France le cardinal Geofroi, revêtu du titre de légat, pour tâcher de faire vérifier cette déclaration. Paul II lui donna la même qualité en 1463, mais ce fut inutilement. Les lettres furent reçues au Châtelet; mais, dans le parlement, Jean de Saint-Romain, procureur général, y résista vivement, et l'Université se rendit chez le légat pour lui signifier son appel au futur concile, et fit enregistrer cet appel au Châtelet. Le roi Louis XI employa souvent Geofroi. Il l'envoya auprès de son frère, puis en Castille. En 1473, il lui donna le commandement de son armée contre Jean V, comte d'Armagnac, qui s'était rendu maître de la ville de Lectoure. On dit qu'après une capitulation, ce prélat lui manqua de foi; que la ville fut emportée, et que le comte fut tué

dans sa maison. Quelque temps après, le cardinal d'Albi mena ces troupes dans le Roussillon, pour assiéger Perpignan. Comme il retournait à Paris, il mourut au prieuré de Rully, dans le diocèse de Bourges, le 11 décembre de la même année 1473. (*Voy. GOMELIN*, pseudonyme de Pie II, in *Comment.*, lib. XXII; — GAGUIN, l. X; — MONSTRELET, t. III; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBERY, *Hist. des cardin.*; — ONUPHRE; — SPONDE. *Annales*; — CIACONIUS, *Vita et gesta Romanorum Pontificum et cardinalium*; — MÉZERAY.)

GEORGES, Espagnol, évêque de Vich, fut créé en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, puis de Sainte-Marie au-delà du Tibre.

GEORGES (JEAN-ANTOINE DE SAINT-), né à Milan, enseigna dans cette ville le droit avec une grande réputation. — Depuis il fut prévôt de l'église de Saint-Ambroise, et évêque d'Alexandrie en Piémont, cette même ville que l'empereur Frédéric appelait *Alexandrie de la Paille*, parce que ses murs n'étaient, dit-on, que de paille et de bois enduits de terre. Il devait cet évêché à la recommandation du duc de Milan, qui l'avait envoyé en Hongrie, revêtu de la qualité d'ambassadeur. En 1493, créé cardinal par le Pape Alexandre VI, il prit le surnom de cardinal d'Alexandrie, et mourut à Rome en 1509. Il avait composé des ouvrages de droit et des plaidoyers. (*Voy. Raphaël MARFÈI*, dit *Volterrano*. *Anthrop.*, l. XXII; — LA ROCHEPOZAY, *Nomenclator cardinalium*; — ONUPHRE; — CIACONIUS et AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — UGHELLI.)

GÉRARD fut créé diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce par Calixte II, Pape de 1119 à 1124; il fut ensuite prêtre-cardinal du titre de Sainte-Aquilée et Sainte-Prisque.

GÉRARD fut nommé, en 1134, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

GÉRARD, nommé par Eugène III, en 1150, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mourut en 1153.

GÉRARD fut créé en 1159, par le Pape Adrien IV, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

GÉRARD fut nommé en 1119, sous le titre de Saint-Nicolas *in Carcere*.

GÉRARD, Français, archidiacre d'Autun, fut créé par le Pape Alexandre III, en 1180, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*.

GÉRARD, Français, abbé de Pontigny, créé par Innocent III, en 1198, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, mourut en 1210.

GÉRARD, de Reggio, évêque de Novarre, puis archevêque de Milan, fut nommé par le Pape Innocent III, qui régna de 1198 à 1216, cardinal-évêque d'Albano.

GÉRARD CUPALATES, de Plaisance, cardinal-évêque de Palestrine, créé, en 1278, par le Pape Nicolas III, mourut la même année.

GÉRARD MACHET, Français, évêque de

Castres, fut créé cardinal, en 1440, par Félix V, antipape de 1439 à 1447, et qui créa vingt-six cardinaux.

GERDIL (HYACINTHE-SIGISMOND), né à Samoëns, en Savoie, le 23 juin 1718, est un des grands hommes qui ont le plus honoré le Sacré-Collège, cette auguste assemblée qui, depuis des siècles, voit s'asseoir dans son sein tant d'illustrations en tout genre. Sorti d'une famille honnête, mais obscure, il ne dut qu'à son mérite, à ses vertus comme à ses talents la haute position qu'il occupa si longtemps. — Ses parents l'envoyèrent, dès l'âge de 7 ans, commencer ses études à Bonneville, bourgade de Savoie, et il les termina au collège des Barnabites d'Annecy. Appliqué au travail, doué des dons les plus heureux de l'intelligence, il ne pouvait manquer de faire de rapides progrès; mais ce qui lui gagnait, encore plus que tout le reste, le cœur de ses maîtres, c'était sa douceur, sa modestie, sa piété; aussi, quand il manifesta le désir de faire partie de leur congrégation, accueillirent-ils avec transport un sujet qui donnait de si belles espérances. Bientôt ils l'envoyèrent à Bologne se perfectionner dans la théologie. Mais là ne se bornaient pas ses études; le jeune Barnabite avait soif de science; il voulut embrasser toutes les connaissances humaines, et il les posséda toutes. Il s'occupa d'abord de l'étude des langues; il connaissait le latin; il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude du grec, qu'il devint un des habiles hellénistes de son temps. Il apprit également l'italien, se perfectionna dans le français, et finit par écrire et par s'exprimer dans les quatre langues avec autant de correction que d'élégance. Des hauteurs de la science théologique, il saisit la philosophie, la métaphysique, les mathématiques, l'histoire, la physique; et, sur des sujets si divers, on a de lui un grand nombre d'écrits qui lui ont mérité l'estime même de ses adversaires, et l'admiration des juges compétents. Quoiqu'il menât une vie retirée, et qui fût toujours simple et modeste, sa réputation se répandit; tout ce que Bologne comptait d'hommes instruits ou recommandables le recherchait. Le cardinal Lambertini lui-même qui, en 1740, fut Benoît XIV, remarqua le jeune Barnabite, en comprit la valeur et l'encouragea. En 1737, Gerdil, envoyé par ses supérieurs à Macerata, dans l'Etat ecclésiastique, pour y enseigner la philosophie, et peu après à Casal, en Piémont, réunit, dans cette dernière ville, aux fonctions de professeur, celles de préfet du collège. Dans ces doubles fonctions il sut se multiplier, et les remplir avec une maturité au-dessus de son âge. En 1749, appelé, par le roi de Sardaigne, à la chaire de philosophie dans l'université de Turin, et, plus tard, à la chaire de théologie morale, il justifia tout ce qu'on attendait de lui. Sa congrégation, qui renfermait tant d'hommes distingués, lui donna bientôt une marque éclatante de son estime en le choisissant pour provincial des collèges du

Piémont et de la Savoie; et, après la mort du supérieur général, elle pensait à lui donner Gerdil pour successeur, lorsque, sur ces entrefaites et d'après le conseil de Benoît XIV, le roi de Sardaigne jeta les yeux sur lui, pour lui confier l'éducation de son petit-fils, depuis Charles-Emmanuel IV. Gerdil, à la cour, ne changea rien de la simplicité de sa vie; occupé de ses devoirs, il ne connaissait d'autres délassements que l'étude; tous les moments, que ne réclamait pas l'exercice de ses fonctions, étaient consacrés à la composition de ces écrits qui ont élevé si haut sa gloire, et qui, en soutenant les saines doctrines, ont été si profitables à la religion. Le don d'une abbaye qu'il reçut du roi de Sardaigne ne fut pour le savant religieux qu'une occasion de faire éclater sa bienfaisance. Ce qu'il tirait de ce riche bénéfice était distribué en bonnes œuvres. Dans le consistoire du 26 avril 1773, Clément XIV le réserva cardinal *in pectus*, avec cette honorable désignation, *notus orbi, vix notus Urbi*. Toutefois sa nomination n'eut lieu que sous le pontificat suivant. Pie VI, l'ayant appelé à Rome, le nomma consultant du Saint-Office, et, le 15 décembre 1777, le déclara cardinal du titre de Sainte-Cécile. Tout le monde savant applaudit à une nomination qui n'était qu'une justice. « Gerdil se montra digne de ce haut rang par son exactitude à en remplir les devoirs, et par son zèle pour les intérêts de l'Eglise. Bientôt, appelé à partager les travaux de l'illustre Collège auquel il appartenait, il fut nommé préfet de la Propagande, membre de presque toutes les congrégations, protecteur des Maronites, et, en cette qualité, chargé de la correction des livres orientaux. Il jouissait à Rome de la plus grande considération; et tandis que le monde poli fréquentait la maison du cardinal de Bernis, on trouvait les savants dans la cellule du cardinal Gerdil, où l'on tenait à grand honneur d'être admis. Employé dans les affaires les plus délicates, il devint, pour ainsi dire, l'âme et l'oracle du Saint-Siège, ouvrant toujours les avis les plus sages, se rangeant du parti le plus modéré, et aussi conciliant, quand les principes n'en souffraient pas, que ferme quand il s'agissait de leur maintien. C'est la conduite qu'il tint dans l'affaire du concordat. Jamais ses revenus n'avaient été considérables; et l'on a vu comment il en usait. Il conserva l'esprit de pauvreté sous la pourpre, au point de n'avoir qu'un seul couvert d'argent et une tabatière de buis. Non-seulement sa fortune n'augmenta point avec son élévation; il y eut même, dans les dernières années de sa vie, des circonstances où il ne fut pas à l'abri du besoin. » (MICHAUD, *Biographie*, art. *Gerdil*.) En 1798, après l'entrée d'une armée française à Rome, obligé de quitter cette ville, il fut réduit à vendre ses livres pour subsister. Arrivé à Sienne auprès de Pie VI, réduit lui-même aux privations, le cardinal Gerdil n'eût pu se rendre dans sa patrie, où il voulait aller chercher un asile, si des amis ne

le système actuel, et la théorie... (text is mostly illegible due to extreme blurriness)

le système actuel, et la théorie... (text is mostly illegible due to extreme blurriness)

- 1. Dictionnaire de philosophie.
- 2. Dictionnaire de théologie.
- 3. Dictionnaire de médecine.
- 4. Dictionnaire de droit.
- 5. Dictionnaire de littérature.
- 6. Dictionnaire de sciences.
- 7. Dictionnaire de lettres.
- 8. Dictionnaire de beaux-arts.
- 9. Dictionnaire de commerce.
- 10. Dictionnaire de politique.
- 11. Dictionnaire de morale.
- 12. Dictionnaire de physique.
- 13. Dictionnaire de métaphysique.
- 14. Dictionnaire de métaphysique.
- 15. Dictionnaire de métaphysique.
- 16. Dictionnaire de métaphysique.
- 17. Dictionnaire de métaphysique.
- 18. Dictionnaire de métaphysique.
- 19. Dictionnaire de métaphysique.
- 20. Dictionnaire de métaphysique.

le système actuel, et la théorie... (text is mostly illegible due to extreme blurriness)

le système actuel, et la théorie... (text is mostly illegible due to extreme blurriness)

l'état de nature, à l'état de société et sous l'empire de la loi, Turin, 1769, in-8°; XVI. *De la nature et des effets du luxe, avec l'examen des raisonnements de M. Melon, auteur de l'Essai politique sur le commerce, en faveur du luxe*, Turin, 1768, in-8°; c'est une réfutation de Montesquieu; XVII. *Discours sur la divinité de la religion chrétienne*; XVIII. *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation, contre les principes de J.-J. Rousseau, ou l'Anti-Emile*. Gerdil signale, avec sa modération accoutumée, les erreurs du sophiste qui, quoique assez susceptible à l'endroit de la critique, ne manquait pas de bonne foi dans ses moments lucides. Il écrivait : « Parmi tant de brochures imprimées contre ma personne et mes écrits, il n'y a que celle du P. Gerdil que j'aie eu la patience de lire jusqu'à la fin. Il est fâcheux que cet auteur estimable ne m'ait pas compris. » XIX. *Considérations sur l'empereur Julien*. Dans cet écrit, un de ses plus estimés, le cardinal, ne s'appuyant que sur les témoignages invoqués par les admirateurs du philosophe, le fait descendre de la place élevée où ceux-ci l'avaient porté; XX. *Observations sur le vi^e livre de l'Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes, par l'abbé Raynal*. Les écrits suivants sont en latin : XXI. *Virtutem politicam ad optimum statum, non minus regno quam reipublicam necessariam esse, oratio*; XXII. *De causis academicarum disputationum in theologiam moralem inductarum, oratio*; ces deux discours ont été prononcés devant la société royale de Turin en 1750, et en 1754; XXIII. *Disputatio de religionis virtutisque politicæ conjunctione*; XXIV. *Elementorum moralis prudentiæ juris specimen*; XXV. *Opuscula ad hierarchicam ecclesiæ constitutionem spectantia*, Parme, Bodoni, 1789, et Venise, 1790, in-8°; XXVI. *Animadversiones in commentarium Febronii, de ejus retractatione*; Hontheim, théologien catholique, né à Trèves en 1701, avait fait paraître, en 1763, sous le pseudonyme de Justinus Febronius, un ouvrage qui fit grand bruit, et intitulé : *De statu præsentis ecclesiæ et legitima potestate romani Pontificis*; sous prétexte de défendre les droits des Eglises particulières, il méconnaissait ceux du Saint-Siège. Ce livre, publié à une époque où fermentaient les idées d'innovation, fut traduit dans toutes les langues de l'Europe, notamment en français sous ce titre : *De l'état de l'Eglise, Wurtemberg (Sedan), 1766, 2 vol. in-12, et sous celui de Traité du gouvernement de l'Eglise, Venise (Paris), 1766, in-4°, et 1777, 3 vol. in-12*. La cour de Rome mit ce livre à l'index. Le véritable nom de l'auteur ayant été découvert, Hontheim fut obligé d'avouer ses erreurs et de signer une rétractation en 1778. C'est cette rétractation que Gerdil ne trouve pas assez explicite, et qu'il attaque; XXVII. *Animadversiones in notas quas nonnullis Pistoriensis synodi propositionibus damnatis in dogmatica constitutione Pii VI (Auctorem fidei) clur. Feller clarioris intelligentiæ nomine*

adjiciendas curavit, Rome, 1795; XXVIII, en italien, *Examen des motifs de l'opposition de l'évêque de Noli à la publication de la bulle qui condamne les propositions extraites du synode de Pistoie*; XXIX, en italien, *la Réfutation de deux pamphlets contre le bref Super soliditate*, dans lequel Pie VI condamne le livre d'Eybel, intitulé : *Qu'est-ce que le Pape?* Rome, 1789, 2 vol. in-4°, et l'Apologie de ce même bref, Rome, 1791 et 1792, in-4°. Eybel, professeur de droit canon à Vienne, attaque, dans ce pamphlet, le chef de l'Eglise; XXX. *Lettres pastorales adressées aux paroisses dépendant de son abbaye de la Clusa, et Constitutions synodales*; XXXI. *Précis d'un cours d'instruction sur l'origine, les devoirs et l'exercice de la puissance souveraine*, Turin, 1799, in-8°; XXXII. *Sur le poème de la religion du cardinal de Bernis*, Parme, Bodoni, 1795; XXXIII. *Vie du bienheureux Alexandre Sauli, Barnabite, évêque d'Aléria et ensuite de Pavie*; XXXIV. *Précis des devoirs des principaux états de la société*; XXXV. *Instructions sur les différentes causes de la grandeur et de la décadence des Etats*; XXXVI. *Avis sur la lecture et le choix des bons livres*; XXXVII. *Traité d'histoire naturelle, contenant les règnes minéral, végétal et animal*; XXXVIII. *Tableau historique de l'empire romain, depuis César jusqu'en 1453, où Constantinople fut prise par les Turcs*; XXXIX. *Histoire du temps de Louis XV jusqu'à la paix d'Hubertbourg (1763)*. Les précédents sont en français, le suivant en latin : XL. *Traité de la primauté du Pape, De la grâce, Des lois, Des actes humains, et Du prêt*, avec une *Dissertation sur l'usure, contre Puffendorf*, 5 vol.; XLI. En italien, *Réfutation des systèmes contraires à l'autorité de l'Eglise, touchant le mariage, etc.* « Le caractère de tous ces ouvrages est la force du raisonnement, unie à la sagesse et à la modération. Le cardinal Gerdil presse vivement ses adversaires; mais il ne lui échappe contre eux rien d'offensant. C'est ordinairement de leurs propres écrits qu'il emprunte les armes avec lesquelles il les combat. On voit que c'est la vérité qu'il cherche, et dont il s'établit le défenseur; et c'est l'erreur seule, et non pas l'homme qu'il poursuit; aussi les savants les plus distingués, plusieurs même de ceux dont il ne partageait pas les opinions, se firent un honneur de l'avoir pour ami; et tous rendirent justice à son mérite, à sa modestie, à ses profondes connaissances. Il étonnait par son immense érudition, et par la plus heureuse mémoire qu'il conserva jusqu'à la fin. Il était si pénétré de l'écriture sainte, des Pères et des conciles, qu'il en parlait, admirablement et sans effort, le langage. Il avait éminemment l'esprit juste et lumineux; et ses conversations les plus intimes avaient la modération et l'autorité d'un livre imprimé depuis plusieurs siècles. » (MICHAUD, *Biographie, ibid.*) L'*Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, par Fontana, a été traduite de l'italien en français par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau Rome,

1802. in-8° de 170 pages. Ce dernier l'a enrichi de notes historiques, d'anecdotes intéressantes, qui caractérisent l'homme privé, comme l'illustre auteur se peint dans ses écrits.

GESUALDO (ALPHONSE) naquit dans le royaume de Naples, où sa famille, ancienne et illustre, était affectionnée aux princes de la maison de France. — Alphonse II, roi de Naples, fit arrêter Gésualdo, comte de Conza. Son fils Fabrice épousa la fille du prince de Melfi, et fut pris, près de Tarente, en combattant pour le roi de France Louis XII. Il laissa Gésualdo, comte de Conza et prince de Vénose, qui eut Fabrice II et Alphonse, dont il est ici question. L'aîné épousa Géronyme Borromée, nièce de Pie IV, et c'est en considération de ce mariage que le Pontife donna l'archevêché de Conza et le chapeau de cardinal, en 1561, à Alphonse Gésualdo. Sous Sixte V, ce prélat fut légat de la Marche d'Ancône. Nommé par Clément VIII à l'archevêché de Naples, il mourut doyen des cardinaux, le 14 février 1603. Son corps fut inhumé dans l'église métropolitaine, où l'on voit son tombeau, que lui fit élever Charles Gésualdo, son neveu. Ce dernier est différent de Charles Gesualdo, prince de Vénose, qui inventa des tons nouveaux pour la musique. (Voy. BLANCANUS, *Chron. des mathém. du xvii^e siècle*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — MARIANA, *Hist.*, lib. xxvii, c. 16; — ZURITA; — PAUL JOYE; — CABRERA; — AUBERY.)

GEZZA (PHILIPPE), Dominicain romain, évêque de Tivoli, fut fait cardinal en 1378, par Urbain VI. Il mourut en 1384.

GERARDI (CÉSAR), de Pérouse, nommé en 1621, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, et évêque de Camérino, mourut en 1623.

GERARDO (MAFFEO), général de l'ordre des Camaldules, né à Venise, d'une famille noble, renonça, jeune encore, aux vanités du monde et se retira à Camaldoli, où il reçut l'habit de religieux des mains de Paul Venerio, abbé de Saint-Michel de Murano, et lui succéda. — Elevé, en 1466, sur le siège patriarcal de Venise, il fut, en 1489, revêtu de la pourpre romaine par le Pape Innocent VIII. Il faisait partie du conclave où fut élu Alexandre VI, et, retournant de Rome à Venise, il mourut à Terni, le 14 septembre 1492. (Voy. VICTOREL; — AUBERY.)

GILINI (THOMAS-MARIE), Milanais, né en 1718, fut fait cardinal par Pie II, en 1778. Il mourut en 1787.

GHINI MALPIGLI (ANDRÉ), Florentin, vint, fort jeune encore, en France, où il étudia dans l'Université de Paris. D'abord chanoine de Tournai et trésorier de l'église de Reims, il était, vers 1325, nommé aumônier du roi Charles le Bel. — Il fonda alors la chapelle de Saint-André, dans l'église des Chartreux de Paris. En 1330, il fut fait évêque d'Arras, et, en 1334, de Tournai; la même année, il fonda le collège des Lombards, à Paris. En 1342, Philippe de Valois obtint pour lui le chapeau

de cardinal du Pape Clément VI, qui envoya Ghini en Espagne, avec le titre de légat. Le cardinal mourut dans le voyage, en 1343. C'est lui qui avait aussi fondé le collège de Notre-Dame de Tournai, à Padoue. (Voy. VILLANI, *Istorie fiorentine*, l. xii; — JEAN COUSIN, *Histoire de Tournai*; — GUILLAUME GAZET, *Hist. ecclésiastique des Pays-Bas*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — DUBREUL, *Antiquités de Paris*; — BALUZE, *Vita Papporum Avoniens.*, t. I.)

GHINUCCIO (JÉRÔME), né à Sienne, en Toscane, fut, à la cour de Rome, clerc, auditeur de la chambre, préfet de la signature des brefs, etc., sous les pontificats de Jules II et de Léon X. — Ce dernier lui donna l'évêché d'Ascoli, dans la Marche de Fermo, à l'Etat ecclésiastique, et le députa pour assister à la conférence de Calais, où l'on agita vainement la question de la paix entre la France et l'Angleterre. Ghinuccio reçut ensuite l'ordre d'aller, en qualité de nonce, dans le dernier de ces Etats, où le roi Henri VIII lui donna l'évêché de Worcester. Il eut encore celui de Cavailon, aujourd'hui faisant partie de l'archevêché d'Avignon, et, en 1535, fut promu au cardinalat par le Pape Paul III. Le même Pontife l'envoya, avec le titre de légat, en Allemagne, auprès de l'empereur Charles V, en 1538, pour les affaires de la religion. Ce prélat mourut à Rome, le 2 juillet 1541. (Voy. GUICHARDIN, l. xvi; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SAINTE-MARTHE; — AUBERY; — VICTOREL.)

GHISLERI ou CONSIGLIARI (JEAN-BAPTISTE), naquit à Rome. Sa famille, branche de la famille de Ghisleri, était originaire de Bologne, d'où les guerres civiles l'avaient éloignée. Une branche de cette famille se retira à Boschi, près d'Alexandrie, et c'est de celle-ci que sortit le Pape Pie V. L'autre se retira à Rome, où elle prit le nom de *Consigliari* que porta Jean-Baptiste, objet de cette notice. Celui-ci se maria dans sa jeunesse. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique. Son frère Paul avait été un des quatre premiers fondateurs des Théatins. Le Pape Paul IV, autre fondateur de cet ordre, voulut avoir celui-ci auprès de sa personne; et, pour l'y attacher davantage, il le fit son camérier secret, et lui donna un canonicat de Saint-Pierre. Quelque temps après, il voulut le revêtir de la pourpre; mais Paul, modeste et humble, pria vivement le Pontife de reporter cet honneur sur son frère, qui devint ainsi cardinal en 1557. Employé sous le pontificat de Paul IV, le cardinal Ghisleri ne survécut pas de huit jours à ce Pontife, étant mort en 1559. (Voy. CARACCIOLI, *Vita Pauli Consigliari*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

GHISLERI (MICHEL). — Voy. PIE V.

GIANCOLET DE CLINCHAMP (GERVAIS), Français, né dans la province du Maine, et archidiacre de Paris, était ami de Simon de Brie, trésorier de Saint-Martin de Tours, lequel, devenu Pape sous le nom de Martin II, l'éleva au cardinalat en 1284. Le car-

dinal Giancolet mourut de la peste, à Rome, en 1287. (Voy. FRISON; — François DUCHÈNE et AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

GILBERT fut en 1142, créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, par le Pape Innocent II, qui régna de 1130 à 1143.

GILLES, cardinal, évêque de Tusculum, aujourd'hui Frascati, étant légat en Pologne, au x^e siècle, sous le Pape Jean XIII, y établit le premier des archevêques et des évêques. — Il les fit venir de France, d'Italie et d'Allemagne, et les départit dans les neuf églises de Gnesne, Cracovie, Posnanie, Smorogovie (aujourd'hui Breslau), Crulwick, Plosko, Culm, Lébusse et Camin, que Miécislas, premier prince chrétien des Polonais, avait bâties. Ce légat érigea les deux premières en archevêchés, et les sept autres en évêchés; et le roi ordonna, par un édit, de payer à ces églises, à perpétuité, les dîmes de toutes sortes de fruits, provenant tant de ses terres que de celles de ses sujets. (Voy. Herbert de FULSTIN, *Histoire des rois de Pologne*.)

GILLES, Romain, créé diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par Clément III, Pape de 1188 à 1191, fut légat en Sicile.

GILLES DE TORRES, Espagnol, chanoine de Burgos, nommé en 1216, par le Pape Honoré III, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis archevêque de Tolède, mourut en 1254.

GILLES DE ROMA, général de l'ordre des Frères ermites de Saint-Augustin, puis archevêque de Bourges, fait cardinal, en 1302, par le Pape Boniface VIII, mourut en 1316.

GILLES RIGAUD, Français, abbé de Saint-Denis en France, créé en 1250, par le Pape Clément VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mourut en 1353.

GILLES (JEAN), né en Normandie, après avoir étudié la théologie et le droit, fut chantre de l'église de Paris qui, pendant le schisme, suivait le parti de Clément VII. — Soit que Gilles ne le regardât pas comme le véritable Pontife, soit pour toute autre raison, il ne put se résoudre à lui rendre obéissance. On lui suscita des tracasseries, et il prit le parti d'abandonner son bénéfice et de se retirer auprès d'Urbain VI, en Italie. Celui-ci l'accueillit bien; il lui donna la prévôté de Liège et un office d'auditeur de Rote. On l'envoya ensuite, avec le caractère de nonce, dans les métropoles de Reims, de Trèves et de Cologne. En 1405, il fut élevé au cardinalat par Innocent VII, et entra dans le conclave où fut élu Grégoire XII; mais, sous prétexte que ce Pontife ne faisait aucun effort pour mettre fin au schisme, il l'abandonna pour venir en France, où il mourut peu après, vers 1418. Thierry de Niem, son ami, fait mention de lui dans l'histoire du schisme, qu'il a écrite sous le titre de *Labyrinthe*. — (Voy. JEAN JUVÉNAL DES URINS; — CIACONIUS; — ONUPHRE. — AUBERY.)

GILLES DES CHAMPS, Français, évêque de Coutances, créé prêtre-cardinal, en 1411, par le Pape Jean XXII, mourut en 1413.

GILLES-SANCHE, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, fut un des deux seuls cardinaux créés par Clément VIII, son oncle, antipape de 1424 à 1429.

GILLES, dit *de Viterbe*, général de l'ordre des Augustins, patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe, de Népi, de Castro, de Sutri, est un des hommes qui ne durent qu'à leur mérite et à leurs talents les plus hautes positions. — Préférant le nom de sa patrie à celui de sa famille qui était très-obscur, et qui portait le nom d'Antonin, Gilles entra dès l'âge de dix-huit ans dans l'ordre des Augustins, y cultiva avec ardeur ses heureuses dispositions et sa vive intelligence, et devint un des premiers prédicateurs de son temps. Il conquit une place si éminente parmi les religieux de son institut que, dans un chapitre tenu, en 1507, à Naples, ils le choisirent pour général de l'ordre. En 1512, il fut employé par le Pape Jules II pour faire l'ouverture du concile assemblé dans l'église de Latran; et justifia le choix du Pontife par l'éloquence dont il fit preuve en cette occasion. Léon X l'envoya en Allemagne, et, en 1517, lui donna le chapeau de cardinal. L'année suivante, le même Pontife l'envoyait en Espagne avec le titre de légat. Le cardinal Gilles mourut à Rome, le 15 novembre 1532, sous le pontificat de Clément VII. Ce prélat était lié avec les principaux hommes de lettres de cette grande époque. Habile humaniste, outre le latin, il savait le grec, l'hébreu, le chaldéen, et était souvent consulté sur les difficultés que présentent ces langues. Il prit une part active au mouvement de la Renaissance. Toutefois, « quelque important qu'ait été le mouvement des intelligences à cette époque, il ne faut pas en dénaturer le caractère, en donnant un sens exagéré à ce mot de *Renaissance*. Certes, l'esprit humain n'avait pas dormi d'un sommeil de mort dans les temps où de puissants génies, comme saint Bernard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, avaient, des hauteurs de la science théologique, embrassé toutes les connaissances humaines dans leurs vastes contemplations. Ce n'est pas la pensée qui avait faibli en présence des sublimes objets auxquels elle s'était presque exclusivement attachée pendant le moyen âge. Mais la pureté du goût antique s'était perdu dans des temps de désordre et de barbarie générale, où les lumières ne trouvaient, au fond de quelques monastères, qu'un asile bien souvent violé par l'ignorance. Les modèles anciens, types admirables de la *forme*, dans les lettres comme dans les arts, avaient été négligés ou étudiés imparfaitement. . . . Le mérite du xv^e siècle fut de ramener le goût et l'étude des modèles de l'antiquité, pour préparer toutes les illustrations artistiques et littéraires des xvi^e et xvii^e siècles.

La Renaissance était préparée depuis que

le Dante, entourant la pensée religieuse de son siècle de toute la magnificence d'une expression déjà épurée par l'étude des anciens, fixait la langue italienne et ouvrait la voie à tant de génies illustres. Elle fut favorisée par l'invasion même de la barbarie musulmane, qui chassa vers l'Italie et les pays chrétiens les savants de la Grèce, et elle s'acheva sous la protection des Médicis, du Pape Léon X, de François I^{er}, dont les noms sont restés attachés à leur siècle. De l'Italie, où se firent ses premiers progrès, elle s'étendit bientôt à toute l'Europe occidentale et méridionale. L'événement qui l'arrêta pendant de longues années, en étouffant dans plusieurs contrées les développements de la science humaine, fut cette même réforme qui annonçait si haut ses prétentions d'affranchir l'esprit de l'homme. La Réforme proscrivit comme inutile, pendant une longue période d'aveugle enthousiasme et de fanatisme insensé, l'étude des sciences et des arts; elle ne demanda aux lettres que ce qui pouvait servir à ses captieuses discussions. » (A. RENDU, *Précis d'histoire moderne.*)

Le cardinal Gilles a fait des vers latins, dont on vantait l'élégante facilité. Il nous reste de lui des *Remarques sur les trois premiers chapitres de la Genèse*; des *Commentaires* sur quelques psaumes; des *Dialogues*, des *Épîtres*, des *Odes* à la louange de Jovianus Pontanus, homme d'Etat et homme de lettres; *De Ecclesia incremento*, etc. DD. Martène et Durand reproduisent dans le tome III de l'*Amplissima collectio veterum monumentorum*, plusieurs lettres de Gilles de Viterbe, et d'autres qui lui sont adressées. La plupart de ces lettres sont intéressantes, en ce qu'elles font connaître plusieurs circonstances de la vie de l'auteur et donnent des détails sur les affaires de son temps. (Voy. SAOULET, *Epist.*, l. III; — BEMBO, *Epist.*, l. II, epist. 13 et 14; — GUICHARDIN, l. XII; — PAUL JOYE, *Histor.*, l. VI et in *Elogiis doctorum*, c. 85; — CURTIUS, in *Elogiis virorum illustrium*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux.*)

GILON, dit de Paris, en latin *Ægydus Parisiensis*, né à Toucy, près d'Auxerre, mort vers 1142, vint, jeune encore à Paris où il se fit une grande réputation par ses connaissances et son talent pour la poésie; mais en 1119, il quitta le monde et entra dans l'ordre de Cluny. Le Pape Calixte II, qui l'avait remarqué pendant un voyage qu'il fit en France, se l'attacha, et le nomma évêque de Tusculum, puis cardinal. Sous le pontificat d'Honoré II, Gilon fut envoyé à la Terre-Sainte pour apaiser les querelles qui divisaient le clergé; il fut ensuite nommé légat en Pologne. On a de lui : I. *De via Hierosolymitana, quando, expulsis et occisis paganis, devicta sunt Nicæa, Antiochia et Hierusalem a Christianis*. Cette histoire, divisée en six livres, est écrite en vers hexamètres. Elle a été imprimée pour la première fois, mais sur un manuscrit défectueux, dans les *Scriptores rerum Francica-*

rum de Ducnesne, t. IV; II. *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny*, imprimée par extrait dans le recueil des Bollandistes, au 29 avril. On en trouve la Préface dans le *The-saurus* de dom Martène; III. *Epistola ad Bernardum Antiochenum patriarcham*, insérée dans les *Reliquiæ manuscriptæ* de Ludewig, tom. II.

Les vers suivants, attribués à Gilon de Paris, ont donné lieu à bien des querelles entre les commentateurs; les uns, et Fabricius de ce nombre, prétendant qu'ils désignaient deux personnages, les autres soutenant, avec Duboulay (*Histoire de l'Université de Paris*, tom. II, p. 718 et 719), qu'ils n'en désignent qu'un seul.

Voici ces vers tels que les donne Duboulay :

Scire cupis, lector, quis codicis istius auctor?
Audi quid breviter dicat ad ista liber.
Petrus et OEGIDIUS me conscripsero: sed ille
Auctor, corrector ultimus iste fuit.
Ille prior Remus, hic Parisiensis alumnus,
Hic Levita gradu, presbyter ille manens.
Simplex clericus hic, sacri ordinis ille professor,
Ambo graves annis, hic vir et ille senex.
Alter adinvenit operam, sed in ordine peccans,
Quidquid dimisit sensibus ire vagis,
Alter acu stîpica distinctis versibus unum
Consuit in corpus, atque revinxit opus.
Alter abundantis studii, sed acutior alter
Quis proponendi debuit oratio geri.
Dulcius ut saperent modulamine condita metri,
Incipit hic Rigæ Bibliotheca Petri.

Pierre Riga, chanoine de Reims, serait l'un des personnages, d'après Fabricius, et Gilon, l'autre.

GINETTI (MARTIO), né à Velletri, dans l'Etat ecclésiastique, était majordome du Pape Urbain VIII et son plénipotentiaire auprès de l'empereur, quand on y traita de la paix générale. — Ce Pontife le nomma cardinal le 19 janvier 1626, et le déclara le 30 août 1627. Il fut légat de Ferrare, légat à latere en Allemagne, évêque d'Albano, de Sabine, de Porto, vicaire du Pape, et mourut sous-doyen du Sacré Collège, le 1^{er} mars 1671, âgé de 86 ans, en la quarante-cinquième année de son cardinalat.

GINETTI (JEAN-FRANÇOIS), archevêque de Fermo, neveu du précédent, étant trésorier-général du Saint-Siège, fut nommé cardinal par le Pape Innocent XI, le 1^{er} septembre 1681, et mourut à Rome, le 18 septembre 1691, âgé de soixante et dix ans.

GINNASIO (DOMINIQUE), né à Castel-Bolognese, près de Bologne, fit de grands progrès dans l'étude de la jurisprudence civile et canonique, et dans celle de l'Écriture. Venu à Rome, il fut apprécié, et le Pape Grégoire XIII le fit référendaire de l'une et de l'autre signature. Sixte V lui donna l'archevêché de Manfredonia, dans le royaume de Naples, et Clément VIII utilisa ses talents dans plusieurs circonstances. Après l'avoir envoyé en Espagne avec le titre de nonce, il le fit entrer dans le Sacré Collège dans la dernière promotion de dix-huit cardinaux qu'il fit en 1604. Ginnasio était digne de cet honneur par sa piété et par son savoir. Il mourut, fort âgé, en 1639,

doyen des cardinaux, évêque d'Ostie. Il a laissé des *Commentaires sur les Psaumes*. Il avait aussi fondé plusieurs maisons religieuses. (Voy. la *Continuation de Ciaconius*; — ARGOLUS, *De dieb. crit.* tom. II, p. 8; — GHILINI, *Theat. d'huom. letter.*; — Leo ALLATIUS, in *Apib. urb.*; — Janus Nicius FAYTHÆUS, *Pinactheca virorum illustr.*, cap. 99; — HALLERVORDIUS, *Bibliotheca curiosa.*)

GIOANNETTI. — Nous lisons dans l'*Ami de la religion* du 28 septembre 1825: « Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de faire connaître brièvement un des plus vertueux prélats des derniers temps, le cardinal Gioannetti, archevêque de Bologne, mort en 1800. Sa vie et ses exemples appartiennent à toute l'Eglise, et mériteraient même plus de place que nous ne pouvons leur en donner. Melchior-Benoît-Lucidor Gioannetti naquit à Bologne le 6 janvier 1722. Les exemples domestiques et ses propres inclinations le portèrent à la piété, et à l'âge de dix-sept ans, il se retira au couvent des Camaldules de Ravenne, et y prit l'habit de Saint-Romuald. En 1740, il prononça ses vœux, et prit en cette occasion le nom d'André. L'exacte observance de la règle et l'esprit de retraite et d'oraison distinguaient le jeune religieux; ses progrès dans la vertu étaient chaque jour plus sensibles, et ceux qu'il faisait dans ses études n'étaient pas moins remarquables. Envoyé à Rome pour achever son instruction, il mêlait les travaux aux œuvres de piété, étudiant les auteurs de l'antiquité, visitant les monuments, et en même temps vaquant aux œuvres de charité, allant dans les hôpitaux et les prisons, instruisant, exhortant et soulageant les malades. Devenu docteur en théologie, on le chargea d'enseigner cette science à Bertinoro; puis l'archevêque de Ravenne, Guiccioli, le fit son théologien. En 1763, on le nomma abbé du monastère de Classe à Ravenne. Son gouvernement fut éclater son zèle, sa vigilance, sa sagesse et sa charité. Il enrichit son église, augmenta la bibliothèque et le musée, dessécha des marais, et en même temps il observait exactement la règle, il instruisait les novices, prêchait la religion, dirigeait beaucoup de personnes en dedans et en dehors du monastère. Une disette qui survint en 1766, dans la Romagne, et qui fut suivie d'une épidémie, ouvrit un vaste champ aux effusions de sa charité. Aussitôt il ouvrit aux pauvres les greniers du monastère, multiplia les aumônes; et, quand il eut épuisé sa caisse, il n'hésita pas à emprunter pour faire venir des grains par mer. Tout le pays se ressentit de sa générosité, et la république de Saint-Marin lui témoigna sa reconnaissance en lui accordant d'être associé, lui et ses successeurs, à la noblesse de la république. Le temps de son gouvernement ayant fini en 1770, il fut, trois ans après, élu abbé du monastère de Saint-Grégoire in monte Celio, à Rome. Le cardinal Breschi étant commendataire de ce monastère,

il eut occasion de connaître Gioannetti, et étant devenu Pape, il le fit, le 31 janvier 1776, évêque d'Iméria et administrateur de Bologne. Le pieux abbé essaya vainement de se soustraire à ces honneurs, Pie VI ne goûta aucune excuse, et Gioannetti fut sacré le 4 février par le doyen du Sacré Collège. Il partit peu après pour Bologne et visita en passant les monastères qu'il avait habités. Son entrée dans le diocèse concourut avec la célébration du Jubilé: il ordonna des prières, assista à des processions, et appela des missionnaires pour instruire les peuples. Au mois de juin il fit la visite du diocèse, et publia des Lettres pastorales pleines de sagesse. Le 23 juin 1777, Pie VI le fit cardinal et archevêque de Bologne; mais il ne déclara sa promotion au cardinalat que le 15 décembre suivant. Dans les deux années suivantes, la ville de Bologne fut affligée de divers fléaux; une sécheresse opiniâtre et des tremblements de terre répandaient la misère et la terreur. Le cardinal ordonna des prières publiques et des processions, et on le voyait, la nuit, aller prier au pied de quatre croix, placées en divers quartiers de la ville. Nouveau Borromée, il intercédait auprès de Dieu pour son peuple. En 1784 il publia dix-huit Instructions pastorales, qui offrent un cours raisonné en faveur de la religion. L'auteur y combat plusieurs objections de l'incrédulité, et signale les effets désastreux des ouvrages qu'elle enfantait. Ces pastorales, qui furent imprimées ensemble, sont suivies d'un appendice sur la suprématie du Saint-Siège, contre Tamburini, Eybel et les autres novateurs de ce temps.

Les 2, 3, 4 septembre 1788, l'archevêque tint un synode diocésain, dont les Actes furent depuis imprimés, et sont un monument du zèle et de la sagesse de l'illustre auteur. Ce synode, conçu dans un autre esprit que celui de Pistoie, fut remarquable non-seulement par les bonnes doctrines qui y furent soutenues et par les précieux règlements qui y furent dressés, mais encore par un caractère de modération, de concorde et d'attachement au Saint-Siège. Le père Griffini, Barnabite, est celui qui eut plus de part aux règlements. Ce théologien était fort considéré du cardinal, qui prononça dans le synode plusieurs discours, où l'on trouve autant de gravité que de douceur. Le synode forme un volume in-4° de 500 pages, imprimé à Bologne en 1788. La révolution française ayant poussé en Italie beaucoup d'ecclésiastiques proscrits par une ingrate patrie, Gioannetti les accueillit avec bonté, et excita ses diocésains à leur offrir des asiles. Sa Lettre pastorale, du 9 janvier 1797 au sénat de Bologne, fut un grand acte de courage dans un temps où l'Italie était envahie par les révolutionnaires; le cardinal y exposait avec fermeté les lois de l'Eglise. Au milieu des orages qui suivirent, sa piété et le respect des peuples le protégèrent constamment. Le 29 mars 1798, il eut la consolation d'entretenir peu-

dant quelques instants Pie VI, qu'on avait enlevé de Rome. L'année suivante, les Autrichiens ayant pénétré en Italie, l'archevêque s'occupa de réparer les maux faits à la religion, rétablit plusieurs institutions détruites sous le gouvernement républicain, obtint des mesures sévères contre les mauvais livres, accueillit les prêtres qui avaient dévié de la voie droite et qui témoignaient leur repentir, et frappa les autres de peines salutaires. Il se rendit à Venise pour le conclave, et eut la consolation de contribuer à donner à l'Eglise un vertueux Pape. Il retourna immédiatement après dans son diocèse, qui ne devait pas longtemps jouir de sa présence : une courte maladie l'enleva à Bologne, le mercredi saint 1800. Sa mort fut un sujet de deuil pour le clergé et le peuple. Ses obsèques furent célébrées, le 17 avril, par le cardinal Mattei, assisté de quatre évêques, et le P. Roselli, Barnabite, prononça son éloge funèbre. Le P. Zurlo, Camaldule, aujourd'hui cardinal, traça le portrait du vénérable défunt dans une belle oraison latine prononcée dans une abbaye de l'ordre le 22 avril 1800. M. l'abbé Baraldi cite plusieurs passages de ce discours dans la notice qu'il a consacrée au cardinal Gioannetti, et qui orne les *Mémoires de religion* publiés par ce savant. C'est de cette notice que nous avons extrait celle-ci. Nous espérons que le savant Italien nous pardonnera les emprunts que nous lui faisons. Il excelle à rédiger des notices, où il met autant de critique et de goût, que d'intérêt et d'exactitude, et nous regrettons beaucoup d'être forcé de les abréger. »

GIORIO (ANGELO), né à Camérino en Italie, créé en 1643 par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque et de Sainte-Julitte, évêque de Camérino, mourut en 1662.

GIPSIO (BERLINGER), Bolonais, évêque de Rimini, fait cardinal du titre de Saint-Augustin en 1626 par le Pape Urbain VIII, mourut en 1639.

GIRARD (PIERRE), né à Saint-Symphorien-le-Châtel, dans l'ancienne province de Forez, qui forme aujourd'hui le département de la Loire, fut fait, en 1384, évêque du Puy, et s'attacha au Pape Clément VII qui utilisa ses talents en plusieurs circonstances, et lui donna le chapeau à Beaucaire le 29 octobre 1390. Suivant quelques-uns, Girard aurait été évêque de Lodève, avant de l'être du Puy. On sait seulement qu'il abandonna Benoît XIII, pour se rendre à Pise, où le concile assemblé le confirma dans ses dignités. Il fut grand pénitencier de l'Eglise romaine, et mourut vers 1415. On dit que son corps fut inhumé dans l'église cathédrale d'Avignon.

(Voy. BOSQUET, *Vie de Clément VII*; — CONTELOGIO; — FRIZON; — AUBERT; — BALUZE, *Vita Paparum Aveniensium*.)

GIRAUD (BERNARDIN), Romain, né en 1721, archevêque de Ferrare, fut fait car-

dinal en 1771 par le Pape Clément XIV. — Il exerça aussi la charge de pro-auditeur. Il mourut en 1782.

GIRAUD (PIERRE), naquit le 11 août 1791, à Clermont-Ferrand, chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, de parents qui vivaient dans cette honnête aisance qui n'est ni la pauvreté ni la richesse. — Il commença ses premières études avant l'âge de huit ans. Sa perspicacité, son aptitude au travail, sa grande mémoire, son ingénuité ravissaient ses maîtres, qui se disputaient le plaisir de lui donner des leçons. Pour lui, dans les aridités de la science, rien n'était difficile; ses talents et ses progrès tenaient du prodige. Cependant il fut arrêté dans sa marche rapide par une maladie grave qui inspira des craintes. La sainte Vierge, à laquelle on lui apprit qu'il devait sa conservation, fut dès lors pour lui, l'objet du culte le plus tendre. Envoyé à l'âge de 13 ans au lycée de Clermont, récemment réorganisé, il y doubla ses classes de seconde et de rhétorique. Comme saint Grégoire de Nazianze à Athènes, il ne s'occupait que de Dieu et de ses études. Doux, affectueux et modeste, il était l'exemple de ses condisciples; et quoiqu'il fût le plus jeune d'entre eux, il avait su se concilier non-seulement leur amitié, mais une estime profonde et un véritable respect; aucun d'eux, en sa présence, n'eût osé se permettre une parole déplacée. Des progrès merveilleux attestaient dans le jeune Giraud une intelligence d'élite; ses compositions latines, présentées à ses condisciples comme des modèles, portaient le cachet de Tite-Live et de Cicéron, ses deux auteurs favoris et dont il pouvait réciter de mémoire les pages les plus admirées. Pendant les deux années où il suivit les cours du lycée, il ne connut point d'autre place que la première; les jours de distribution des prix étaient pour lui les jours d'un triomphe auquel s'associaient ses concitoyens. Il avait terminé ses humanités à 15 ans, lorsqu'il entra au séminaire de Clermont, pour y étudier la philosophie. Quoique déjà décidé à embrasser la carrière ecclésiastique, il eut d'abord quelque peine à s'attacher aux études sérieuses qui devaient l'introduire dans celles de la théologie. Ces études abstraites n'offraient pas à son imagination les charmes qu'il trouvait dans les classiques grecs et latins: aussi, après un séjour d'un an dans cette maison, n'eut-il pas de peine à se rendre à l'avis de ses maîtres, qui différèrent son initiation à la science de saint Thomas. Son père, dont la famille était ancienne dans la magistrature, voyait avec une secrète satisfaction que l'on renvoyât à une époque éloignée les études théologiques de son fils; il espérait que celui-ci renoncerait à son projet pour suivre une autre carrière. Il aurait voulu le voir étudier le droit pour entrer dans le barreau. Mais la volonté de Pierre était irrésistible. L'abbé de Sambucy, qui dirigeait la maîtrise de la cathédrale d'Amiens, où l'on désirait former un

noyau pour un petit séminaire, cherchait des collaborateurs qu'il pût associer à ses pénibles fonctions. Passant par Clermont-Ferrand, il fut mis en rapport avec Giraud, qu'il détermina à le suivre. Celui-ci, après avoir triomphé des répugnances paternelles, se rendit à Amiens, muni des lettres démissoriales de son évêque. Il trouva pour collègues à la maîtrise quelques jeunes gens de son âge : MM. Léraillé, Guidée, Grimal, Carrière, distingués comme lui par les qualités de l'esprit et du cœur (8). Il était chargé de la classe la plus haute. Le goût de la littérature ne l'avait pas abandonné. Les heures de loisir que lui laissaient ses fonctions étaient consacrées à l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome ancienne; il se les proposait pour modèles. C'est le 23 décembre 1809 qu'il reçut la tonsure. Mais ces heureuses années de sa vie, qu'il aimait tant à se rappeler dans l'éclat de la grandeur, devaient passer bien vite. La circonstance qui vint y mettre un terme se rattache aux graves événements de cette époque. Pie VII venait d'être transféré de Savone à Fontainebleau; les Catholiques gémissaient en secret. L'abbé de Sambucy ne se contentait pas de ce silence prudent, et il laissait échapper des réflexions trop hardies. La police impériale en fut instruite. Il fut enlevé et conduit à la Force, où il resta jusqu'en 1814. L'abbé Giraud se chargea de reconduire à Milhau, leur patrie, les trois neveux du directeur de la maîtrise, et demeura quelque temps auprès d'eux, en qualité de précepteur. Il fit alors la connaissance de l'abbé de Bonald, aujourd'hui cardinal, lequel était venu faire sa première visite de prêtre à ses parents, au château du Monna. « On aime à rappeler une particularité que nous ne pouvons nous empêcher de mentionner ici, et qui se passa dans la petite église de Creissel. L'abbé Edouard de Gally venait d'être ordonné prêtre; il célébrait sa première Messe au milieu de sa famille, ayant pour prêtre assistant l'abbé de Gally, son oncle; pour diacre, l'abbé de Bonald; l'abbé Giraud faisait les fonctions de sous-diacre, n'étant que simple tonsuré. L'officiant devint archevêque d'Alby; l'assistant, évêque de Carcassonne; au diacre et au sous-diacre était réservée la pourpre du cardinalat. Admirables secrets de la Providence! En réunissant au même autel ces quatre personnages, qui n'aspiraient sans doute qu'à travailler dans quelque humble fonction du ministère sacerdotal, elle les destinait, les deux plus jeunes surtout, à monter aux premières dignités ecclésiastiques, et à devenir des lumières de l'Eglise. » (*Vie du cardinal Giraud*, par M. CAPELLLE, que nous avons mis à contribution.)

En octobre 1812, Pierre Giraud entra au séminaire de Saint-Sulpice, cette pépinière

d'où sont sortis tant de prêtres éminents, et que Pie VII appelait la *prunelle de son œil*. Il se livra avec une vive ardeur à l'étude de la théologie et de l'Écriture, et, par ses brillants succès, montra que ces sciences ne sont pas incompatibles avec la culture des belles-lettres, qu'elles se prêtent au contraire un mutuel appui. Il devint bientôt un des élèves les plus marquants de la maison, sans que cette supériorité offusquât personne. Sa douceur, sa gaieté, son esprit lui concilièrent, comme autrefois à Clermont, l'estime de ses maîtres et la confiance de ses condisciples. Dans les réunions hebdomadaires en usage au séminaire de Saint-Sulpice, l'abbé Giraud parla cinq fois devant la maison assemblée, et il prêcha deux fois pendant le repas de ses condisciples. Ces brillants débuts annonçaient ce qu'il devait être un jour, et tous, en l'entendant, disaient qu'il deviendrait une des gloires de l'Eglise. Pour exercer son zèle, ses maîtres le chargèrent d'enseigner le catéchisme aux enfants de la paroisse. C'est une œuvre modèle que les catéchismes établis dans l'église de Saint-Sulpice. Outre le catéchisme où sont admis les enfants qui se disposent à la première communion, il en est un autre, dit de persévérance, destiné aux personnes qui veulent se sanctifier dans le monde. Ce catéchisme a conservé une grande importance, et le choix du directeur est l'objet d'une sévère attention de la part des supérieurs du séminaire qui prennent toujours l'élève qui à d'éminentes vertus joint une science solide. Sur la liste des directeurs, le nom de Giraud s'ajouta donc à ceux des de Quélen, des d'Arbou, des Feutrier, des Tharin, des Gallard, des Forbin-Janson, des Bonald. Il n'était encore que diacre, lorsqu'il préluda au ministère sacerdotal. A l'occasion de la fête de Saint-Firmin, il prononça dans la cathédrale d'Amiens, sur la grandeur de la sainteté, un discours qui enlève l'admiration. « Ce sermon par lequel il commença, fut encore celui par lequel il termina sa carrière oratoire, quand, en novembre 1849, il monta dans la magnifique chaire de la cathédrale de Gand, à l'occasion de la fête de saint Liévin. Singulière coïncidence à laquelle le doigt de Dieu n'est point étranger! A Amiens, l'abbé Giraud, brillant d'avenir, à la parole pure, au talent merveilleux, à la conviction profonde, parle de la noblesse de la sainteté; il dit comment elle élève l'âme, élargit l'intelligence et le cœur, fait opérer des prodiges, mérito l'admiration du sage; il semble qu'il indique la route qu'il va parcourir, et les merveilles qu'il répandra sur son passage; il prophétise sa vie; tout entière. A Gand, le prince de l'Eglise, quelques mois avant de descendre dans la tombe, jette un regard rétrospectif sur sa vie, se pare de tout l'éclat que lui ont donné ses vertus, et pro-

(8) M. Léraillé est aujourd'hui curé-doyen de Saint-Remy, à Amiens, vicaire-général et officiel du diocèse; le P. Guidée, supérieur du collège de

la Providence, à Amiens; M. Grimal, vicaire-général de Rodez; M. Carrière, supérieur-général des Sulpiciens.

phétise la gloire que ses mérites vont faire briller sur son cercueil.» (*Ibid.*)

L'abbé Giraud reçoit l'ordre de la prêtrise aux Quatre-Temps de septembre 1815, des mains de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice à Issy; mais son évêque, Mgr de Dampierre, le réclame. Tout ce qu'il peut obtenir, c'est la promesse que la liberté lui sera rendue, dès que l'évêque pourra se passer de lui. Il est nommé professeur de seconde au petit séminaire de Clermont. Il ne demande plus alors ses jouissances aux sciences humaines; ce que son cœur désire, c'est de se trouver dans un centre de douce piété, qui lui rappelle les consolations de Saint-Sulpice; et à cette époque, la plupart des petits séminaires nouvellement créés, avaient peine à se former à la régularité des établissements religieux: l'esprit de licence, sorti d'un gouvernement militaire, y luttait encore contre le principe de la piété, qu'on voulait y établir. Le petit séminaire de Clermont était de ce nombre. Il ne tarde pas à prendre une nouvelle face. Le jeune professeur y exerce une salutaire influence. Par sa bonté il captive l'affection des élèves de sa classe; par sa piété il met la dévotion en honneur. Un nouveau règlement proposé par lui détruit les abus. En décembre 1816, il écrivait: « Je ne suis encore qu'un enfant, et déjà la vie n'a plus pour moi d'illusions; depuis que j'ai commencé à connaître les hommes, j'ai parfaitement compris que la seule chose nécessaire est d'être en paix avec Dieu. Je commence à acquérir une véritable indifférence qui me prive des dégoûts et des désirs.... Je vis paisible et caché dans ma chambre, d'où je ne sors que pour voir ma famille et exercer les œuvres du ministère que je ne demande ni ne refuse jamais.... Je fais ma classe parce que je dois la faire, et je la fais de mon mieux, mais sans goût. Je travaille des sermons, mais de manière à quitter aussi aisément ce que j'ai entrepris que s'il s'agissait de laisser tomber une pierre que je tiendrais à la main. Le travail me coûte beaucoup par la crainte que j'éprouve de dire des choses et des paroles sans fruit pour mes auditeurs.... J'ai demandé à Dieu la grâce de connaître ma vocation, je la lui demande tous les jours. Il ne me répond rien, si ce n'est de rester tranquille, de ne pas aller au-devant de ses desseins, mais d'attendre en paix qu'ils se manifestent.» Il sera missionnaire, comme Fénelon, mais il ne devra se livrer au ministère laborieux des missions, qu'autant qu'il le faut pour y apprendre à devenir homme de miséricorde, par une plus profonde connaissance des misères de l'humanité. De concert avec l'abbé Croizier, qui avait été son condisciple et son ami au séminaire Saint-Sulpice, et qui plus tard sera son successeur sur le siège de Rodez, il entreprend des missions dans l'Auvergne, commençant par Clermont et Riom.

Il en poursuivait le cours avec succès.

lorsqu'elles devinrent l'objet d'attaques incessantes de la part de la *Minerve*. Ce journal s'écriait que « les expéditions des missionnaires pouvaient cacher de sinistres projets, allumer de faibles imaginations et produire de nouveaux attentats contre la société. » Il fallait, suivant lui, expédier les missionnaires en Amérique. L'abbé Giraud répondit à ces attaques par un écrit qui parut alors. « Et vous voulez, » y disait-il, « les envoyer en Amérique! mais n'y a-t-il plus dans le vieux continent, après tant de bouleversements et de ravages, de plaies à fermer, d'esprits à éclairer, de consciences à remettre en paix? La France est catholique, il est vrai; mais n'y reste-t-il pas des esprits divisés, des cœurs ulcérés, des sujets rebelles, des pères durs, des époux désunis, des enfants insubordonnés, des amis ingrats et perfides? Pourquoi refuserons-nous à nos concitoyens les moyens puissants et efficaces que présente la religion pour guérir toutes nos faiblesses et extirper tous nos vices? Nous avons appris avec étonnement combien d'hommes du même pays, et dans une classe honnête, ont participé à un crime dont l'Europe est encore épouvantée. Est-il donc inutile de ramener à la vertu ces hommes pervers, de chercher du moins à réprimer les malheureux penchants de ceux qui seraient tentés de les imiter? enfin ne doit-on garder que les tribunaux et les échafauds pour défendre la société et corriger notre génération? » En janvier 1823, nommé curé de la cathédrale de Clermont, l'abbé Giraud entra dans une nouvelle phase de sa vie. Emule de Massillon, il y préludait dans l'église même où le prédicateur du grand roi avait terminé la sienne. Mais, âgé de 33 ans, comment portera-t-il le fardeau de succéder à l'abbé Cabannes, qui s'était fait chérir par son esprit de mansuétude et de bonté, humble et compatissant, qui était comme le père de tous ses paroissiens et surtout des pauvres, dont l'autorité s'exerçait doucement avec l'ascendant que trouve un vieillard dans son âge et dans sa longue expérience? « Connu uniquement par ses éloquents discours, le nouveau curé ne paraissait point posséder l'esprit de paternité qui doit avant tout distinguer un pasteur; et la supériorité de son esprit, son amour de la littérature et des sciences devaient naturellement, disait-on, l'empêcher de descendre dans les détails de la direction d'une paroisse de douze mille âmes, et toute composée d'éléments hétérogènes. Mais bientôt les craintes et les inquiétudes se dissipèrent.... Dès qu'il fut installé, un discours, admirable de convenance et de bon goût, traça d'une manière habile le plan de conduite qu'il voulait suivre, et découvrit tout ce que son âme renfermait de bonté et de dévouement. Son succès fut complet: jusque-là on avait aimé sa parole; dès ce moment on aima sa personne: tous les cœurs furent à lui. »

Toutefois il n'avait subi ce fardeau que par obéissance: déjà il ressentait les attein-

tes de cette maladie qui, comme un poison lent, devait miner son existence et la conduire prématurément au tombeau ; mais ignorant la nature du mal qui le consume, il ne déplore ses infirmités précoces que parce qu'il est empêché de faire tout le bien qu'il désire ; et obligé de modérer l'ardeur du zèle qui l'anime. Il avait renoncé aux grands sermons : il s'appliqua à préparer, « pour ses paroissiens, des instructions courtes, persuasives et pratiques qui fussent à la portée de toutes les intelligences. Après l'avoir entendu, dans les stations du Carême, développer les plus hautes considérations, on s'étonnait de le voir descendre dans les plus petits détails de la vie humaine, et on ne cessait de l'admirer. Son style, à la fois simple et noble, était toujours aussi pur que celui de ses grands discours ; et son cœur, toujours aussi brûlant, y joignait une onction qui ne cessait de donner à sa parole un charme irrésistible. Il savait présenter sous l'aspect le plus doux les préceptes de la morale évangélique, sans rien ôter de leur sévérité ; rendre aimables les lois divines, en faisant ressortir leur haute sagesse ; intéresser aux sujets les plus arides, par la manière piquante dont il les traitait, et forcer à aimer les prescriptions de l'Eglise, son culte et ses cérémonies, en expliquant dans quel esprit ils avaient été inspirés. Aussi chaque fois que revenait son tour de monter en chaire, la cathédrale se remplissait d'une foule extraordinaire de fidèles toujours de plus en plus avides de l'entendre, et rarement sa parole manquait d'être couronnée de succès. » (*Ibid.*) Cette parole était appuyée sur ses exemples. On admirait son désintéressement, sa charité, son assiduité à remplir tous ses devoirs. On le voyait doux, poli, affectueux envers tout le monde, parlant à la femme de l'artisan avec les mêmes égards qu'il montrait à la dame la plus élevée, se multiplier et descendre dans une infinité de détails pour obliger. Ne faisant point acception de personnes, il recevait avec autant de bienveillance l'homme éloigné de la religion que le Catholique le plus zélé. Sa réputation était arrivée jusqu'à la cour. Il y fut appelé pour prêcher la station du Carême de 1825, au lieu du P. Mac-Carthy, à qui l'état de sa santé ne permettait pas de se faire entendre. Ce Père réunissait, au plus haut degré, toutes les qualités nécessaires à un orateur chrétien pour plaire et pour convaincre : une grande vertu, un talent mûri par de longues études, un goût épuré, une parole noble et animée de la verve de l'improvisation, étaient chez lui soutenus par une physionomie distinguée, un extérieur majestueux, un geste plein de naturel et de dignité, une voix grave et flexible qui, sans efforts, exprimait les divers mouvements de son âme. Il avait, dit M. Cappelletti, quelque chose de la majesté de Bossuet, de l'onction de Fénelon, et de la douceur de saint François de Sales ; on l'appelait, comme autrefois Bourdaloue, le prédicateur des rois et le roi des prédi-

teurs. L'abbé Giraud, qui connaissait l'éminent orateur, devait redouter de se mesurer avec un tel émule. Ses préoccupations étaient d'une autre sorte. Ce qui l'affligeait, c'est qu'il était arraché à ses devoirs, à ses chers paroissiens ; c'est qu'il était menacé de nouveaux honneurs et il savait déjà qu'ils coûtent beaucoup plus qu'ils ne valent.

Aussi écrivait-il le 15 janvier : « *La Quotidienne* a dit vrai lorsqu'elle m'a annoncé comme prédicateur du roi pour le Carême, mais ce qu'elle n'a pas dit, c'est mon extrême embarras. Il m'a fallu obéir à des ordres réitérés ; je quitte ma paroisse avec regret et avec la résolution de revenir aussitôt que la liberté me sera rendue. Vous comprendrez sans peine ces dispositions, vous qui êtes un si bon pasteur ; l'empressement de retourner au milieu de mes chères brebis ne me permettra même pas de suivre une inspiration bien douce, celle de vous aller voir... Je reste en paix ; je veux laisser faire la Providence. Quoi ! notre vie entière ne nous a-t-elle pas appris que n'être rien c'est le mieux pour le bonheur et la conscience, et qu'en s'élevant on se charge ?... » Le prédicateur du roi justifia l'idée qu'on avait conçue de lui. Ce jeune prêtre fera un jour un Fénelon, dit M. Frayssinous : parole doublement prophétique. Il prêcha également à la cour, et avec le même succès, l'Avent de 1827. Il suffisait qu'il approchât de la cour pour qu'il fût, plus qu'un autre, en butte aux attaques du libéralisme, qui alors s'attaquait à l'autel, afin de venir plus facilement à bout du trône qu'il renversa en 1830. Répondant à ces attaques, l'abbé Giraud, dans un sermon prononcé devant ses paroissiens en 1826, s'écriait : « Oui, mes frères, on ne peut plus se le dissimuler ; l'impiété n'est point encore lassée ; et après tant de vains efforts et tant de défaites, elle médite de nouvelles attaques contre le Christ et contre son Eglise ; de toutes parts s'élèvent des esprits chagrins, superbes, indociles, impatientes de tout joug, blasphémateurs de la majesté du Ciel et des majestés de la terre, tels que saint Paul prévoyait qu'il en paraîtrait vers la fin des temps ; de toutes parts s'aiguisent des plumes haineuses qui, distillant leur venin dans des feuilles corruptrices reproduites et multipliées sans fin par l'abus de nos plus précieuses libertés, travaillent sans relâche à ébranler ou altérer la vraie foi dans le cœur des peuples. Les uns, plus déterminés, attaquent à découvert la religion dans sa base, ses dogmes, ses mystères, et, dans leur insolente et franche impiété, ne ressemblent pas mal à ces blasphémateurs qui défilent Jésus-Christ de descendre de la croix ; les autres, plus circonspects, et n'osant heurter de front des vérités qui les font trembler encore, essayent, à la faveur de l'ignorance presque générale en matière de religion, de tromper les hommes sur l'esprit du sacerdoce et la nature du gouvernement de l'Eglise, persuadés qu'après avoir abattu ce mur avancé, ils se rendront maîtres

plus facilement du cœur de la place ; et ceux-ci imitent assez bien ces soldats hypocrites qui couvraient le Sauveur de crachats et de soufflets, et se prosternaient ensuite devant lui.

« Défiez-vous, mes frères, de ces faux prophètes qui se disent envoyés, mais que Dieu ne connaît pas, et qui pourraient vous séduire par les artifices d'une vaine philosophie. Défiez-vous de ces allégations mensongères qui tendraient à vous faire croire que le gouvernement ecclésiastique peut devenir hostile envers le gouvernement civil, lui qui en est l'auxiliaire le plus utile et le plus redouté. Défiez-vous de ces insinuations perfides qui provoquent les soupçons sur les intentions les plus pures et les démarches les plus innocentes. Défiez-vous même de ces éloges affectés dont quelques-uns couronnent la religion, comme ces anciens qui paraient de fleurs la victime qu'ils voulaient immoler. Défiez-vous de ces grands esprits faux qui voient des conspirations dans des bonnes œuvres, des séditions dans des aumônes, des idées ultramontaines dans des vérités catholiques, qui diffament la vie dévote, pour la plus grande gloire de la vie chrétienne, et, pour asservir l'Eglise, parlent de ses libertés. Insensés qui ne veulent pas voir, et s'obstinent à ne pas entendre que la vraie conspiration, la conspiration flagrante n'est pas dans des congrégations de Chrétiens qui s'assemblent pour prier, mais dans ces laboratoires d'anarchie et ces officines d'impiété, où s'apprêtent et se combinent les poisons qui doivent porter la mort au cœur de la religion et de la monarchie. Défiez-vous enfin de tous ces rêveurs politiques, de tous ces propagandistes d'irréligion, de tous ces faiseurs de romans et de systèmes, qui se tiennent en garde contre le père commun des fidèles, comme envers un étranger ou un ennemi ; qui s'effrayent d'une bulle d'indulgence et de grâce comme de l'explosion des foudres du Vatican, et d'un Jubilé universel comme d'un interdit lancé sur tous les royaumes de la terre ; qui vont exhumer, à grands frais, de la poussière des siècles où ils étaient oubliés, des faits surannés qu'ils ressuscitent, qu'ils réchauffent, qu'ils dénaturent et exagèrent, pour avoir le plaisir de faire peur aux autres et de se faire peur à eux-mêmes de leurs creuses rêveries et de leurs fantastiques visions : esprits malades, qui veulent, en dernier résultat, une religion sans prêtres, un christianisme sans évêques, un catholicisme sans Pape, et qui, non moins antipathiques au bon sens qu'au bon goût, feraient naître les plus sérieuses alarmes sur la destinée de la raison publique, si la démençe pouvait prévaloir contre le sens commun, et si Dieu, en permettant que le sophisme ait son heure, n'eût promis à la vérité la durée de tous les siècles. » Dans cet éloquent morceau, on reconnaît des allusions au comte de Montlosier, de Clermont-Ferrand, qui, se disant religieux, était un de ceux qui attaquaient

avec le plus de passion ce que le libéralisme, florissant alors, appelait, dans son argot, le parti-prêtre.

En janvier 1830, l'abbé Giraud fut nommé évêque de Rodez. Arrivé à Paris le 22 juillet, il attendait, dans la prière, la remise de ses bulles, qui venaient d'être déposées au conseil d'Etat, et se disposait à la cérémonie de son sacre fixée au 1^{er} août, lorsque éclata la révolution qui balayait trois générations de rois. Sacré le 30 novembre à Versailles, il fit son entrée à Rodez le 22 décembre. Après avoir pourvu aux premiers soins de l'administration, il entreprit une première tournée pastorale. Voici en quels termes en parle l'évêque de Rodez dans une lettre du 31 mai 1831 : « Si toutes ces choses étaient racontées, si elles avaient pu être vues de toute la France, la foi serait consolée, et l'impiété, qui proclama la déchéance du catholicisme, rabattrait beaucoup de la hauteur de son langage. Quand on se voit, non parce qu'on est évêque, mais parce qu'on est l'oint du Seigneur, accueilli comme je le suis partout, on sait supporter toutes les fatigues. Le clergé que je vois mérite bien les suffrages d'un évêque ; sur plus de cent pasteurs que j'ai rencontrés, il en est à peine deux ou trois qui aient encouru quelque blâme ; et sur les cent trente cinq églises que j'ai visitées, deux au plus laissent à désirer sous le rapport de la tenue et de la décence. Ma visite est une suite de triomphes ; je passe sans cesse sous des arcs de verdure et de feuillage ; les maisons sont tapissées comme pour le saint Sacrement ; là on me reçoit comme un sénateur, ici comme un général, plus loin comme un prince du sang ; ces bonnes gens ne savent qu'imaginer pour donner à leurs sentiments une expression plus solennelle ; on me force à me montrer à la fenêtre pour me couvrir d'acclamations... A Belmont, j'ai confirmé le commandant de la garde nationale ; à Saint-Séverin, le capitaine a voulu me servir la Messe ; ce sont des feux de joie que l'on me fait allumer, des cavalcades de vingt-cinq à trente chevaux, par des chemins où l'on ne passerait pas de sang-froid. J'ai vu à Marascou, à Saint-Sever, des populations du xiv^e siècle, les plus simples et les plus catholiques âmes de la terre. Je prêche partout, et je parle dans toutes les églises qui s'offrent sur mon passage. Je m'étonne sous ce rapport de ma hardiesse et de ma facilité. La position, l'influence, le cœur surtout fait parler constamment. J'ai rendu, sans le vouloir, deux grands services au gouvernement : 1^o ma présence a rassuré les peuples qui se croyaient encore une fois menacés de perdre la liberté de leur culte ; 2^o les gardes nationales que l'on ne pouvait réussir à former se sont organisées d'elles-mêmes à mon arrivée ; tout cela ferait une armée de la foi pour défendre leurs prêtres qui sont leurs frères, leurs cousins et leurs enfants, et leurs églises, qu'ils ont bâties et ornées de leurs deniers, comme leur propriété... » En rendant compte de sa tournée de 1833, l'é-

vêque de Rodez, dans une lettre du 15 mai, s'exprime ainsi : « Me voilà arrivé à Nantes, épuisé de lassitude moi et ma suite ; nous n'avons fait que monter et descendre, aller et revenir sur nos pas, visiter en zigzag toutes les églises des pays de montagnes et de rivières ; j'en ai vu de belles, de neuves, beaucoup de décentes, très-peu de représentables. J'ai passé par les frimas et les neiges, et je souffre aujourd'hui de l'ardente température du joli vallon où je suis arrivé hier à la lueur des torches, après sept heures de marche, sans quitter la selle. Nous marchons communément de six à sept heures, et même huit heures par jour ; nous voyons des sols variés, des montagnes brûlées, des rochers en cendres, d'autres qui affectent les figures les plus bizarres ; nous voyons nombre de rivières poissonneuses que nous passons à gué ; aujourd'hui près de coteaux couverts de vignobles, demain près de noirs escarpements où la végétation se meurt. J'ai eu la joie de revoir, à Saint-Geniez, Mgr d'Hermopolis ; il m'a fait parfaitement les honneurs de sa jolie ville et de la maison de son frère. Je verse souvent des larmes, mon cher ami, en voyant ce que je vois, en entendant ce que j'entends. Ce qui me charme, c'est de me trouver quelquefois au milieu de populations qui n'ont pas fait un pas depuis un siècle. Je n'ai pas besoin de lire l'histoire pour savoir la foi, la vie, les mœurs de ces temps si différents des nôtres ; je les ai eus vivants sous les yeux ; je m'attendris alors, je me sens transporté dans un nouveau monde, je ne veux plus rien savoir des choses de celui-ci ; je voudrais vivre et mourir avec ces braves gens ; je le leur dis comme je le sens, et je pleure en le leur disant... »

À la clôture d'une retraite ecclésiastique, l'évêque de Rodez promulgua, en 1833, les nouveaux statuts que le clergé attendait impatiemment ; voici dans quel esprit ils étaient conçus : « Nous rapprocher le plus possible de la forme et de la teneur des statuts dressés par Mgr de Tourouvre, pour conserver à ces saintes règles leur caractère d'antiquité, et les entourer de ce respect qui s'attache aux anciennes traditions, réduire le nombre des règlements, par la raison que la discipline d'un diocèse dépend moins de leur multitude que de la fidélité et de l'exactitude à les bien garder ; borner les instructions à ce qui est de défense, d'ordonnance et de permission, pour faciliter à tous les moyens de connaître promptement ce qu'ils ont à faire ou à éviter ; rendre plus rares les cas auxquels sont appliquées les censures, pour ne pas embarrasser les consciences timorées et les troubler par de douloureuses surprises ; ne pas même réserver les peines canoniques qui seraient maintenues pour vous donner une nouvelle preuve de notre estime et de notre confiance, et pour répondre au besoin de notre cœur de procéder bien plus par la persuasion que par la contrainte ; introduire enfin un petit nombre de dispositions nou-

velles, soit pour prévenir certains abus, soit pour établir sur certains points une discipline uniforme dans toutes les paroisses de notre diocèse : voilà la tâche que nous nous sommes imposée... » disait le sage prélat dans une *Lettre pastorale* adressée à son clergé.

Ces ordonnances furent accueillies avec bonheur par tous les prêtres réunis au nombre de plus de quatre cents. Le prélat promit de s'occuper d'un nouveau rituel, qui fut publié en décembre 1837. Des conférences furent établies, une caisse diocésaine de prévoyance instituée, un petit séminaire construit, le grand séminaire réédifié. En 1838, il ajoutait à ces créations une belle maison de campagne pour ses séminaristes. En même temps le digne évêque mettait tout en œuvre pour doter chaque paroisse d'une bibliothèque composée de bons livres. Ses Mandements étaient de véritables chefs-d'œuvre. On remarqua surtout celui qu'il publia sur les cabarets « tristes cloaques tout dégoûtants des vices de l'orgie, où la population ouvrière vient dissiper en quelques heures les fruits péniblement amassés par toute une semaine de travaux. » En décembre 1841, nommé au siège de Cambrai, érigé en métropole, il courba la tête ; et il fallut vaincre sa résistance, comme on avait fait pour Rodez. Dans un Mandement qu'il adressait à ses diocésains de Rodez, avant de les quitter, il leur disait : « Nous étions loin de prévoir le coup qui devait nous frapper dans nos plus chères affections ; ce n'est pas que nous ne fussions agité de quelques alarmes, mais les graves considérations que nous avions à faire valoir pour n'être pas séparé de notre bien-aimé troupeau, mais l'humble prière que nous répandions tous les jours avec notre cœur en la présence de Dieu, pour qu'il daignât confirmer notre première alliance, nous rassuraient contre le péril dont nous étions menacé. La divine Providence en a autrement disposé. La volonté du Seigneur, à laquelle rien ne peut ni ne doit résister (Rom. ix, 19), et qu'il nous faut toujours adorer, même dans ses rigueurs, s'est manifestée par des signes qui n'ont plus laissé à notre conscience la liberté d'embrasser d'autre voie que celle de la soumission. Nous qui nous plaignions à nous dire, comme nous l'étions en effet, le plus heureux des évêques de France, nous qui aimions à nous appliquer cette parole du Roi-Prophète : *La meilleure part m'est échue dans l'héritage du Seigneur : qu'elle est belle la portion que sa bonté m'a mesurée !* (Psal. xv, 6) il nous faut rompre les liens que Dieu même avait formés, que sa grâce avait bénis, que de mutuelles sympathies, qu'une longue communauté d'intérêts et de sentiments avait resserrés, que la succession des années et des jours, fécondés par vos œuvres et embellis par notre amour, nous rendaient plus doux et plus sacrés ! Il nous faut quitter notre tâche pour en recommencer une autre, quand cette tâche nous devenait plus légère, quand nous

voyions, pour ainsi dire, la trame se dérouler et s'étendre d'elle-même dans notre main ! » Puis il ajoute : « Et toi, noble et fidèle cité de Rodez, où nous n'avons compté, durant onze années, que des jours de bonheur et de paix, où nos regards ne s'arrêtaient, dans toutes les administrations comme dans toutes les classes de la société, que sur des visages amis; il faut donc dire à cette terre aimée, à ce peuple chéri, à toute cette vie de consolation et d'espérance, un éternel adieu ! Oh ! nous en emporterons du moins dans notre cœur la douce et salutaire image, l'impérissable souvenir ! Combien de fois, de la plage lointaine où le souffle du Seigneur va bientôt transporter notre tente pastorale, nous lèverons, avec le Prophète, (*Psal. cxx, 1*), nos yeux sur vos montagnes d'où nous viendront les secours de vos prières, les encouragements de vos exemples, les inspirations que nous avons si longtemps puisées dans votre foi ! » A Paris, le prélat s'occupa de faire nommer pour son successeur, son ami de tous les temps, M. Croizier, vicaire général de Moulins, dont il disait : « La plus belle de mes œuvres, la plus méritoire, c'est mon successeur. » Muni de ses bulles d'institution, il quitta Paris, passa la nuit à Amiens chez M. Leraillé, curé de Saint-Remi, et le lendemain arriva incognito chez son suffragant, le cardinal-évêque d'Arras, désigné pour le décorer du pallium. Le 23 février il arrivait à Cambrai; monté en chaire, il terminait en ces termes l'éloge de son prédécesseur : « Quelle vie fut en effet mieux remplie que la sienne, moins encore par le nombre des années qui s'ajoutaient comme une couronne de plus à celle de ses mérites et de ses nobles vertus que par les œuvres et les travaux qui les ont fécondées ! Si vous en retranchez la première page, qu'il a du reste déchirée lui-même, quelle histoire plus pleine que celle d'un pontificat près d'un demi-siècle saintement employé à relever les ruines, à combler les vides du sanctuaire, à doter une grande Eglise d'établissements et d'institutions florissantes ! » Dans le même discours, s'adressant au clergé, il disait : « Les contradictions, vous le savez, sont un apanage inséparable de nos fonctions. Nous en écarterons cependant les plus fâcheuses de devant nos pas, si nous savons nous montrer constamment les hommes de Dieu et les hommes des peuples; des hommes de piété et de miséricorde, forts dans la foi et charitables dans les œuvres; rendant l'honneur à qui l'honneur, le tribut à qui le tribut, mais demeurant étranger à ces questions irritantes qui divisent si tristement les hommes, ou n'y intervenant que pour y mêler ces douces paroles qui brisent les colères, et ouvrant évangéliquement à tous, pour les sauver tous, nos bras et nos cœurs comme à des frères bien-aimés. » A peine arrivé à Cambrai, il veut visiter les principales villes de son diocèse, et passe successivement à Douai, à Lille, à Bailleul, à Hazebrouck, à Dunkerque. Dans chacune de ces villes, il adresse, du haut de la chaire,

une allocution aux fidèles. « Ma course dans la Flandre m'a accablé, écrivait-il dès son retour à Cambrai; il semble que tout ce peuple s'était donné le mot pour me faire mourir de gloire et de consolation. J'ai senti là ce que pèsent les honneurs, c'est de tous les esclavages le plus tyrannique. » L'archevêque a à évangéliser une population de douze cent mille âmes, à visiter six cent neuf paroisses. « Au lieu de chemins tortueux à gravir sur des rochers calcinés, au lieu de hautes montagnes à escalader au milieu d'abîmes et de précipices, il trouve dans le Nord de larges routes unies à travers des campagnes couvertes de la plus riche végétation. Les yeux, il est vrai, n'ont plus à admirer des sites enchanteurs, des rochers aux formes fantastiques, de riants coteaux, de frais vallons; mais l'uniformité des plaines, la rectitude des chemins lui permettent de voyager plus commodément et lui épargnent bien des fatigues. Ce qui doit être pour lui une immense difficulté, c'est la différence qui se trouve entre les populations de l'Aveyron et celles du Nord. Là, il gouvernait un peuple fortement attaché aux principes et aux pratiques de la foi, pur encore de la lèpre irrégulière dont il a été préservé par l'aspérité de son sol et la hauteur de ses montagnes, docile à la voix paternelle du prêtre, accoutumé à vivre de peu et heureux de sa simplicité. Ici, c'est une immense multitude au cœur de laquelle la foi est enracinée, mais qui souvent néglige d'en remplir les saints et impérieux devoirs. Dans ces belles contrées, l'industrie enfante chaque jour des merveilles de toute espèce; mais n'étant point partout réglée selon les lois de Dieu, elle y propage la licence des mœurs, la dégradation, et amène l'abandon de la foi. Le bien-être matériel favorise l'habitant des villes et des campagnes, mais il produit l'indifférence et l'oubli de la félicité des cieux. La richesse verse ses dons à pleines mains, mais elle fait naître des besoins si nombreux que la misère y devient plus exigeante et plus hideuse. La charité fait des prodiges, mais le nombre de ceux qui se font nécessaires est demeurée. » (M. CAPELLE.)

Telles étaient les difficultés contre lesquelles avait à lutter le prélat. Son prédécesseur, qui avait pendant quarante ans, occupé le siège de Cambrai, qui s'y était identifié avec la population, était universellement regretté. Quel que dût être le successeur, sa position était difficile. Il fallait du temps à Mgr Giraud pour se faire connaître. Justice ne fut pas toujours rendue à ses améliorations, à ses intentions. Il avait voulu que le séminaire de Cambrai eût une maison de campagne, comme il en avait donné une à celui de Rodez. Il y adjoignit une petite ferme modèle. C'en fut assez pour faire accuser ce prélat désintéressé d'entreprendre un ignoble commerce, de faire concurrence aux marchands. Un journal de Paris accueillit deux lettres signées : *Un curé du diocèse de Cambrai*. L'administration de l'archevêque y était tournée en ridicule, ses Mandements

ments critiqués, sa bonne foi, sa justice, sa conscience y étaient attaquées directement. Le clergé du diocèse s'empressa de protester contre ces calomnies. A toutes les lettres qui lui étaient arrivées, le prélat répondit par cette circulaire : « Messieurs et très-chers coopérateurs, des protestations, toutes plus énergiques les unes que les autres, me sont parvenues spontanément de tous les points du territoire, à l'occasion de certaines lettres publiées contre ma personne et contre mon administration dans un journal de la capitale, et portant pour souscription : *Un curé du diocèse de Cambrai*. Je suis touché de cette démarche, parce qu'elle vous honore; mais croyez bien, je vous prie, que je n'en avais pas besoin pour être fixé sur l'excellent esprit qui vous anime.

« Tout le monde comprend que dans le corps le plus respectable, surtout lorsqu'il est nombreux, il peut se rencontrer quelques individualités qui s'isolent du sentiment de leurs confrères, soit par un défaut de rectitude dans le jugement, soit par un malheureux penchant à la contradiction, soit par une appréciation exagérée de leur valeur personnelle qui, en élevant les prétentions de l'amour-propre, lui en fait sentir plus vivement les mécomptes. Mais aucun homme sage et votre archevêque moins que personne, ne sera assez injuste pour rendre solidaire de ces rares et presque inévitables exceptions, tout un clergé connu pour sa piété, sa sagesse, son amour de la discipline et des bonnes règles, et son attachement à l'unité. Reposez-vous donc sur notre estime et sur notre confiance la plus entière, comme nous nous reposons sur votre dévouement et sur votre affection filiale. C'est une triste nécessité que le scandale arrive; mais après en avoir gémi devant Dieu, félicitons-nous de voir que *l'homme ennemi, qui a voulu semer entre nous des germes de division*, n'a réussi qu'à resserrer plus étroitement, s'il est possible, cette union qui fait notre force, et qui ne nous fut jamais plus nécessaire que dans les circonstances présentes. » En 1847, il fut promu au cardinalat. Le 4 septembre il arriva à Rome, accompagné du cardinal de Bourges, des évêques de Rodez et de Fréjus, et de trois ecclésiastiques parmi lesquels M. Léraillé, curé de Saint-Remi, à Amiens. Le 10, il écrivait : « Le Saint-Père a daigné recevoir ensemble les deux cardinaux. Cette première audience a duré près d'une heure. Que de bonté, que de douceur, que de sainteté j'ai admiré dans le Souverain Pontife ! quelle âme, quel cœur, quel sourire céleste... » Dans le consistoire secret du 5 octobre, le nouveau cardinal reçut des mains du Saint-Père l'anneau cardinalice. Trois jours après il quitta Rome, et le 3 novembre il arrivait à Cambrai, où il put lire cette inscription au-dessus de la porte de son palais.

Urbis et orbis amor, præclaraque gloria sæcli,
Ipse pius nobis vultus inclinat amicos.

Pour faire connaître le cardinal Giraud, il faudrait le laisser parler, citer ses beaux

Mandements, mais la place nous manque. Donnons encore quelques lignes d'une de ses lettres : « Je sens plus vivement que jamais que le seul désir de la sainteté peut me faire supporter la vie : tout le reste est si misérable. Les richesses ! si je les désirais, il m'en faudrait plus qu'il n'est donné à l'homme d'en acquérir ; un royaume me serait une goutte d'eau. Tout ou rien, c'est le cri de mon âme. Les plaisirs ! je ne veux que ceux de l'amitié, ils sont nécessaires à mon cœur et à ma perfection, encore faut-il en retrancher les inquiétudes. Les honneurs, la réputation ! vous savez si tout cela fait quelque chose au bonheur. La science ! c'est le tourment de l'esprit, bien plus que son repos. Le seul désir de plaire à Dieu, de s'unir à lui, de faire un saint, ne s'épuise jamais, et c'est l'unique chose qui ne soit point une illusion sous le soleil. Je ne m'étonne pas tant, d'avoir une fois ces idées que de ne les avoir pas toujours. Entretenez-moi dans ces sentiments, sans lesquels je sens que la vie me serait la mort. » En 1848, une nouvelle révolution soufflait sur la France, et, peu à près Pie IX était obligé de quitter sa capitale, pour aller demander un asile au roi de Naples. Le cardinal Giraud fut alors chargé, par le gouvernement français, d'une mission secrète auprès du Saint-Père. Le bruit courut que le cardinal devait tâcher de déterminer Pie IX à accepter l'hospitalité de la France. Si le bruit était fondé, la proposition ne fut pas accueillie. Quoi qu'il en soit, le cardinal, parti le 4 janvier 1849, fut bientôt rendu auprès du Souverain Pontife. Le 21 janvier il écrivait de Gaëte : « Me voilà depuis le 17, auprès du Saint-Père. Le soir même de mon arrivée, j'ai eu le bonheur de baiser ses pieds sacrés. Il a daigné me témoigner que ma visite lui était agréable, et qu'il me verrait avec plaisir prolonger mon séjour ici. Il a conservé cette majesté sereine que vous lui connaissez. Le roi, la reine et toute la famille royale de Naples lui font de fréquentes visites, avec les démonstrations de la piété la plus sincère et la plus filiale. J'ai eu l'honneur d'être présenté à ces Majestés et à ces Altesses. Je dîne tantôt au palais, tantôt chez moi ou dans la réunion du corps diplomatique. Je passe, quand je le veux, la soirée avec le Saint-Père, qui m'invite à l'accompagner dans ses promenades ; on cause, on lit les journaux, on parle de l'Église et de la France, deux objets bien chers au cœur de Sa Sainteté. »

Le Saint-Père racontait un jour les terreurs qui l'avaient frappé dans son palais, quand la populace égarée vociférait sous ses fenêtres, tirant des coups de fusil; il lui dépeignait la mort de Mgr Palma. « Ah ! » s'écria l'archevêque de Cambrai, « ce n'était point à un simple secrétaire à mourir; il aurait fallu voir plusieurs cardinaux tomber à côté de Votre Sainteté ! Que n'ai-je été là !... » Un autre jour on recevait de tristes nouvelles de Rome. Le Pape racontait au cardinal les détails qui lui étaient parvenus, et il ajoutait :

« Ce qui m'afflige, ce n'est pas d'apprendre que ma maison ait été saccagée, que l'on pille mes salons, que l'on brûle mes voitures. Dieu sait que les grandeurs m'importent, que je désirerais être pauvre, aller à pied; mais ce qui m'afflige, c'est de voir que le peuple de Rome perde sa foi, c'est de voir cette ville, centre de la chrétienté, qui devrait être la première pour son attachement à la religion... » Les sanglots l'empêchèrent d'achever. Parti de Gaëte le 25 mars, le cardinal de Cambrai arrivait le 15 avril dans sa ville métropolitaine.

Peu de jours après, il écrivit à l'évêque de Rodez : « Je viens me jeter dans vos bras et vous presser sur mon cœur, comme un homme qui revient d'un grand voyage et qui commençait à douter s'il reverrait la patrie. La mer a été affreuse; mais laissons là ces souvenirs déjà loin de moi. J'ai vu Marseille et son bon évêque qui m'a montré ses monastères, Notre-Dame de la Garde, où j'ai célébré une Messe d'action de grâces, entouré de l'équipage du *Sesostris*; Bourges, où je me suis arrêté un jour auprès de mon collègue, du clergé et de mes amis; Paris, où j'ai porté au Président et aux ministres les remerciements du Saint-Père pour des intentions qui s'exécutent en ce moment, où j'ai vu M. de Falloux, le ministre par excellence; M. Dupanloup, que j'ai pressé de toutes mes forces d'accepter, malgré ses répugnances, le siège d'Orléans; les Jésuites, Saint-Sulpice, et je ne sais plus combien de visiteurs connus et inconnus. Me voilà maintenant encombré de papiers, assiégé de visites qui m'obligent de recommencer vingt fois sur le même jour, mes récits sur le Saint-Père, Gaëte, Naples et le Mont-Cassin. *Pro Pontifice Pio legatione fungor*. Il ne m'en coûte pas de parler du Saint-Père. L'amour de Pie IX est gravé dans mon cœur, écrit sur les tablettes sensibles et vivantes de l'âme, bien mieux que sur la pierre où je vois ses traits chéris : précieux souvenir qu'il a voulu que j'emportasse de mon séjour auprès de lui dans l'exil. Permettez-moi de renvoyer à nos prochaines causeries *d'ore ad os*, tout ce que j'aurai à vous dire de ce grand Pape, *de quo grandis sermo et ininterpretabilis ad dicendum*. »

Mais l'homme propose et Dieu dispose, dit un vulgaire proverbe. Depuis huit ans le diocèse de Cambrai possédait son bien-aimé prélat; « les liens d'amour qui unissaient le pasteur et le troupeau se serraient de jour en jour davantage, le bien opéré par l'administration diocésaine s'affermissait, les préventions étaient dissipées, la paix régnait partout; on se complaisait à former des vœux pour la conservation du prélat et la réalisation des pieux désirs de son cœur. Mais ces liens d'amour devaient se rompre prématurément. Brisée par les travaux et les sollicitudes de l'épiscopat, cette existence si chère et si précieuse arrivait rapidement vers son terme. » (M. CAPELLE). Déjà en 1846, l'illustre prélat écrivait : « J'éprouve de plus en plus et habituellement une lassitude que le repos ne repose pas; la cause en est cer-

tainement au cœur ou au cerveau fatigué à la longue d'émotions ou d'excès d'application. » Trois ans après, il mandait à sa sœur Elisabeth qui venait de faire une retraite : « Quel bon temps que celui où l'on peut être tout à fait à Dieu, sans avoir à s'occuper que de son âme! C'est un sentiment qui me pénètre bien souvent au milieu des préoccupations de toutes sortes qui m'assiègent; mais ce n'est pas une retraite de quelques jours qu'il me faudrait, c'est une retraite pour le reste de ma vie, un soulagement et une délivrance complète du fardeau qui pèse sur mes épaules. Quand cette heure sonnera-t-elle? Je n'en sais rien. Je vais lâcher en attendant de m'exercer à la grande vertu d'une conformité parfaite à la sainte volonté de Dieu. » Ce repos si désiré allait se consommer dans le sein de Celui qui est le repos véritable. En décembre 1849, ses douleurs devinrent plus aiguës, ses forces diminuèrent. Les médecins reconnurent une hypertrophie au cœur et jugèrent la position des plus graves. Le mal fit des progrès rapides et on pensa à administrer les derniers sacrements à l'auguste malade. Il les reçut avec joie, dans les sentiments de la plus ardente piété. Après la cérémonie, il recueillit ses forces, et dit au chapitre :

« Messieurs, avant de vous quitter, comme Jésus-Christ, je vous recommande la paix, la charité les uns envers les autres. Oui, je vous recommande la paix qui surpasse tout sentiment, cette paix que Notre-Seigneur a léguée à ses disciples avant de les quitter. Nous allons nous séparer; mais non, nos cœurs seront unis... Je lègue à la métropole toute ma chapelle comme les saints canons le prescrivent, à l'exception d'une chasuble que je laisse à l'église où j'ai eu le bonheur d'être baptisé. Vous connaîtrez mes autres dispositions. Je vous remercie de tous les services que vous m'avez rendus, et de l'affection que vous m'avez témoignée. — Messieurs, je vous prie de pourvoir aux besoins de mon diocèse et de ne rien changer aux institutions que j'ai établies. Tout en laissant la liberté de votre choix, j'ai une grâce à vous demander, c'est de conserver à l'administration mes grands vicaires; probablement que l'un d'eux n'aura point à accepter le choix que vous pourriez faire de lui : c'est mon frère qui vous quittera après ma mort. Messieurs, il est bien aisé de mourir, c'est chose facile; je suis heureux de vous le dire. J'accepte la mort pour l'expiation de mes péchés, par un acte formel, d'une volonté ferme et absolue. Je sais que je devrais craindre pour la multitude de mes péchés; mais, si j'ai à paraître devant un juste Juge, je sais aussi que je paraîtrai devant un Sauveur auquel je serai présenté par la plus tendre des mères. » Puis, après un moment de repos : « Ah! j'oubliais quelque chose, Messieurs : je vous demande pardon de tous les scandales que j'ai pu vous donner et des peines que je vous ai causées. De mon côté, je pardonne, et je pardonne bien volontiers. Oui, c'est un bon-

heur pour moi, je pardonne à ceux qui m'ont fait de la peine, et cela ne coûte même pas à la nature. Je demande pardon à Dieu pour tout le mal que j'ai pu faire et pour tout le bien que je devais faire et que je n'ai pas accompli.»

Tous les assistants fondaient en larmes ; le cardinal seul, impassible, conservait toute sa sérénité. Pendant quelques jours il se débattit contre la mort. Dans la ville, hors la ville, il faisait l'objet de tous les entretiens. On parlait de ses talents, de ses vertus, de son zèle, de la bonté de son cœur. « Un homme, comme Mgr Giraud, ne devrait jamais mourir, » répétait-on partout. Il n'avait rien perdu de sa douce gaieté. Le 16 avril au soir, il déclara qu'il se sentait beaucoup mieux et engagea ses domestiques à aller prendre du repos. Son valet de chambre, qui ne voulut point le quitter, le vit s'affaïsser pendant la nuit ; et, quand on accourut, cette puissante intelligence était éteinte. Cet illustre prince de l'Eglise, que Pie IX appelait son cher cardinal, et qui passait pour une des lumières de l'épiscopat français, n'avait pas accompli sa cinquante-neuvième année. Il n'était pas seulement remarquable comme prédicateur, comme écrivain, comme administrateur ; c'était avant tout un saint prélat. La Vie du cardinal Giraud a été écrite par M. l'abbé Capelle, missionnaire apostolique. Lille, chez Lefort, 1852, in-8° ; c'est un bon livre, œuvre d'un homme de talent, et dont nous recommandons la lecture.

GIROLAMI (RAPHAEL-COME), Florentin, secrétaire de la Congrégation des évêques, fut créé cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

GIUDICE (FRANÇOIS), quatrième fils de Nicolas Giudice, premier prince de Cellamare et duc de Girvenazzo, naquit à Naples le 7 décembre 1647. — Ayant pris l'habit de prélat à Rome sous le pontificat de Clément IX, il fut admis aussitôt dans le collège des protonotaires apostoliques participants. Clément X lui donna la vice-légation de Bologne, ensuite le gouvernement de Fano, et le mit, en 1673, au nombre des clercs de la chambre apostolique. Nommé par Innocent XI président du tribunal *della Grascia*, il fut enfin créé cardinal-diacre par Alexandre VIII le 13 février 1690. Le roi d'Espagne, Charles II, le nomma, en février 1696, à l'archevêché de Salerne ; mais, ne l'ayant pas accepté, il fut investi, par ce prince, des fonctions de l'ambassade de Rome après le départ du duc de Medina-Cœli. Il s'en acquitta avec talent, et, en octobre 1699, il fut déclaré protecteur des affaires du royaume de Sicile à Rome, et en novembre suivant fut le septième des neuf seigneurs ou prélats, choisis pour composer le nouveau conseil d'Etat que le roi Charles II venait d'établir. En décembre 1701, le roi Philippe V le nomma vice-roi de Sicile par *interim*, et ensuite à l'archevêché de Monréale dans le même royaume. La cour de Madrid s'étant brouillée avec celle de Rome, parce que le Pape avait reconnu, en qualité de roi catho-

lique, l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V, le cardinal Giudice eut ordre de quitter Rome. Il en partit le 13 avril 1700, après avoir, le 10 précédent, pris congé du Souverain Pontife, et il se retira à Gènes. Vers la fin de 1710, il fut nommé grand inquisiteur général d'Espagne. Le Pape lui fit expédier les bulles de cette charge en juin 1711, et les lui envoya à Gènes, où il résidait depuis son départ de Rome. En octobre suivant, il reçut, dans la même ville, diverses instructions touchant les affaires d'Espagne, où il était appelé pour exercer ses charges de grand inquisiteur et de conseiller d'Etat. Il s'y rendit, et le 9 avril 1712, il prêtait, à Madrid, le serment de fidélité, dans le conseil d'Etat, pour sa charge de grand inquisiteur. En février 1714 il fut déclaré protecteur du royaume de Sicile, à Rome, par le duc de Savoie, à qui cette couronne venait d'être cédée par le traité d'Utrecht. Le 30 mars suivant, il partit de Madrid, accompagné du prince de Collamare, son neveu, pour une mission secrète à la cour de France. Il arriva à Paris le 15 avril, et, ayant terminé les affaires dont il était chargé, il prit congé du roi le 9 septembre suivant pour retourner en Espagne. Pendant qu'il était encore en France, il reçut ordre de la cour d'Espagne de donner sa démission de sa charge de grand inquisiteur. Il obéit, et l'envoya à Madrid, où elle fut admise par le roi en décembre 1714. Cependant, arrivé à Madrid le 16 février 1715, et s'étant rendu au Buen-Retiro, il fut très-bien accueilli du roi et de la reine. Il fut même, peu de jours après, déclaré par le roi premier ministre d'Etat, et rétabli dans sa charge de grand inquisiteur. En mars suivant, il fut encore nommé gouverneur de la personne du prince des Asturies, avec un appartement voisin de celui du prince au Buen-Retiro. Cette dernière charge lui fut ôtée en juillet 1716, sur l'observation que fit le roi, que les occupations de ce prélat, en qualité de grand inquisiteur, étaient incompatibles avec les autres fonctions qui nécessitaient sa présence continuelle auprès du prince. Ce fut là le prélude de sa prochaine disgrâce ; en effet, le 21 du même mois de juillet, il reçut du roi l'ordre de ne plus paraître au cabinet, ni au palais. On attribua, avec de bonnes raisons, sa disgrâce à la faveur naissante d'Albéroni, dont le crédit augmentait de jour en jour, et qui fut, l'année suivante, élevé à la dignité de cardinal et ensuite déclaré premier ministre d'Espagne. Le cardinal Giudice, n'ayant pu regagner la confiance de la cour, partit de Madrid le 24 janvier 1717, pour retourner en Italie. Arrivé à Rome le 28 juin, après avoir passé par Turin, il quitta, le 11 juillet, l'ordre des cardinaux-prêtres pour entrer dans celui des évêques, et opta, dans un consistoire, l'évêché de Palestrine, vacant par la mort du cardinal Spada.

Le 26 janvier 1718, il reçut, par un gentilhomme, un message du cardinal Aquaviva, dont l'objet était de lui faire savoir

que le désir du roi d'Espagne était qu'il fit retirer de dessus la porte de son palais les armes de S. M. Catholique qu'il y avait fait élever; à quoi il répondit qu'il écrirait au roi, et qu'il lui exprimerait lui-même ses intentions et son attachement très-respectueux pour sa personne et pour sa couronne. Mais n'ayant point eu de réponse favorable de Madrid, et se voyant poussé à bout, il fit ôter, le 19 mai, les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais, et, le 17 décembre suivant, y fit arborer celles de l'empereur, après avoir visité les jours précédents l'ambassadeur impérial, et reçu sa visite. En octobre précédent, il avait été nommé par le Pape secrétaire de la congrégation du Saint-Office. Il fut également nommé préfet de celle de l'Immunité. En avril 1719, il reçut la nouvelle, par les mains de l'ambassadeur de l'empereur à Rome, par laquelle sa maison et lui-même étaient rétablis et réintégrés dans la possession des domaines de Giovenazzo et de Cellamare, et dans la jouissance des bénéfices qu'il avait dans le royaume de Naples. Ayant reçu, le 12 août de la même année 1719, des dépêches pour prendre soin, en qualité de ministre de l'empereur, des affaires d'Allemagne en cour de Rome, à la place du cardinal de Schrottenbach, nommé à la vice-royauté de Naples, il alla, le 24 du même mois, à l'audience du Pape, et il présenta à Sa Sainteté les lettres patentes qui l'acréditaient en cette qualité. Il en fit les fonctions jusqu'au 28 août 1720, qu'il remit au cardinal d'Althann, nommé pour le remplacer, tous les papiers concernant le ministère des affaires de la cour impériale.

Devenu sous-doyen du Sacré Collège, il quitta l'évêché de Palestrine, et opta celui de Frascati. La mort du cardinal Tanara le rendit doyen de cette auguste assemblée, et, en cette qualité, il fut, dans un consistoire du 12 juin 1724, proposé par le Pape pour les évêchés d'Ostie et de Velletri. Enfin il mourut à Rome, après une longue maladie, le 10 octobre 1725, dans la 78^e année de son âge, et la 36^e de son cardinalat. Il s'était démis au mois de février précédent de son archevêché de Monréale. Par son testament, le cardinal Giudice instituait pour ses héritiers ses deux neveux, le duc de Giovenazzo, et le cardinal Giudice, qui suit. Il fit quelques legs particuliers; il laissait de quoi achever de bâtir l'église de Monréale, de même qu'un monastère, et de quoi fonder six chapelles. Il y avait aussi des legs en faveur des couvents de mendiants de Rome, et des récompenses pour ses domestiques.

GIUDICE (NICOLAS), neveu du précédent, et second fils de Dominique Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, grand d'Espagne, et de Constance Pappacoda, naquit à Naples le 16 juin 1660. — En 1694, le Pape Innocent XII le fit référendaire de l'une et de l'autre signature, et prélat domestique. En 1695, il le nomma préfet de l'Aumône, et, l'année suivante,

président de la chambre apostolique. Il fut aussi protonotaire apostolique participant. Le Pape Clément XI le nomma, en 1715, majordome du palais apostolique. Il fut continué dans cette charge en 1721 et 1724, sous les pontificats d'Innocent XIII et de Benoît XIII. Ce dernier le créa cardinal le 11 juin 1725, et lui assigna le titre de diacre de Sainte-Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, dont il prit possession le 27 août. Le nouveau cardinal entra dans les congrégations de la Propagande, de l'Immunité, du Concile, de la Consistoriale, des Eaux et de l'Aumône. Déclaré par l'empereur protecteur du royaume de Sicile, au lieu et place du feu cardinal Giudice, son oncle, il prit possession de cet emploi dans l'église de Sainte-Marie de Constantinople à Rome, le 10 février 1726.

En janvier 1727, il fut encore déclaré protecteur de l'ordre des Carmes. Ce prélat mourut à Rome le 30 janvier 1743, âgé de 82 ans.

GIUSTINIANI (JACQUES), né à Rome en 1769, évêque d'Imola, fut fait cardinal en 1826 par Léon XII. Il mourut en 1843.

GIUSTINIANI (ALEXANDRE), né à Gênes en 1778, fut fait cardinal en 1831 par Grégoire XVI. Il mourut en 1843. — Voy. JUSTINIANI.

GIZZI. Nous empruntons à l'*Univers* l'article suivant sur S. E. le cardinal Gizzi.

Le cardinal Pascal Gizzi est né le 22 septembre 1787, à Ceccano, petite ville du diocèse de Ferentino, dans cette partie des Etats Romains qui touche à la frontière de Naples, et qu'on appelle *Terra di Campagna*. La famille de Gizzi, sans être noble, occupe un rang très-distingué à Ceccano. Elle prit le plus grand soin de l'éducation du jeune Pascal, qui fut envoyé au collège de Ferentino, où, sous la direction de pieux et savants professeurs, il étudia les belles-lettres, les sciences, la philosophie et la théologie. Il obtint de grands succès dans ses études, et ses supérieurs conçurent de lui les plus hautes espérances. Ses condisciples n'admiraient pas moins ses belles qualités que ses talents; et telle était son influence sur eux qu'ils le prenaient pour arbitre de leurs querelles. Grand ennemi des dissensions, doux, cordial, franc et toujours prêt pour le dévouement, ses compagnons d'études l'avaient surnommé *Tout à tous*. (*Tutto di tutti*.) Après avoir terminé son cours de théologie, il reçut les ordres sacrés et vint à Rome, afin d'y étudier le droit.

« Trop modeste pour songer à entrer en carrière et à se frayer un chemin vers la prélature, l'abbé Gizzi ne chercha point à se faire des protecteurs; il ne voulait avoir d'autres relations que celles qui lui étaient imposées par ses études, c'est-à-dire les professeurs de la sagesse, quelques condisciples et un avocat, sous la direction duquel il se formait à la pratique des affaires.

« Mais Dieu, qui connaît ses serviteurs fidèles, tira bientôt l'abbé Gizzi de l'obscur cabinet où il étudiait les lois pour le faire intervenir dans les affaires les plus difficiles de

notre temps, et le mettre en présence des combats de la liberté moderne.

« En 1819, Mgr Nasalli ayant été nommé nonce à Lucerne, proposa à l'abbé Gizzi de l'accompagner en qualité d'auditeur de nonciature. L'abbé Gizzi accepta ce poste important, qu'il remplit avec tant de distinction et où il rendit de tels services à l'Eglise, que dix ans après, en 1829, le Saint-Siège le nomma internonce près de la cour de Turin. Il resta à Turin jusqu'en 1834; à cette époque il fut envoyé à Bruxelles, où Mgr Fornari le remplaça en 1837. Sacré archevêque de Thèbes, le 18 février 1839, il retourna en Suisse, et établit sa résidence à Schwitz, où il fut accrédité comme nonce près la confédération helvétique. Nous le voyons de nouveau à Turin, depuis 1840 jusqu'en 1844, mais alors avec le titre de nonce apostolique. Il était temps qu'un personnage si habile prit place dans le suprême conseil de l'Eglise, et que la pourpre, qu'il avait si glorieusement méritée, vint récompenser son zèle et son dévouement; il fut proclamé cardinal dans le consistoire du 22 janvier 1844. Peu après Grégoire XVI l'envoya à Forli pour y exercer les fonctions de légat. Son administration sage et juste lui mérita l'estime d'un peuple qui, grâce à lui, resta tranquille et calme au milieu d'une province agitée par les plus déplorables troubles. Le cardinal Gizzi resta à Forli jusqu'à la convocation du conclave.

« Telle a été la carrière diplomatique et administrative du ministre que Pie IX vient d'appeler, aux applaudissements de l'Italie entière, à partager avec lui la tâche difficile et glorieuse de gouverner l'Eglise et les Etats Romains. Les hommes les plus sages et les plus expérimentés voient dans un tel choix une précieuse garantie. Les affaires auxquelles le cardinal Gizzi s'est trouvé mêlé, la part qu'il a prise à l'action des Catholiques en Suisse et en Belgique, sont aussi un gage de l'intelligence avec laquelle il appréciera les efforts des défenseurs de l'Eglise dans les pays libres. Homme d'un grand cœur, génie profond, vif et pénétrant, esprit lucide et juste, caractère droit, généreux et constant dans ses desseins, le cardinal Gizzi aime sincèrement le bien, et pour l'opérer, il ne négligera aucun des moyens que suggèrent la prudence et la justice. Il connaît parfaitement notre époque, l'état des peuples, leurs tendances diverses, les stratagèmes de la politique, les artifices des factions, les ruses si variées de l'Eglise, et enfin les abus et les dangers de cette condescendance qu'on appelle *modération*, et qui n'est en réalité trop souvent que *faiblesse*. Naturellement ouvert, franc et aimable, il est froid, ferme et impassible quand il s'agit d'affaires. Sa longue carrière lui a fait connaître par expérience les affaires et les personnages qui les traitent dans tous les cabinets de l'Europe. En Suisse, où il se trouva dans des temps très-orageux, il défendit la cause de la religion et du Saint-Siège avec la plus grande vigueur. En Sardaigne, comme en

Belgique, il sut se concilier à la fois la confiance du pouvoir, de l'épiscopat, du clergé et de la nation. Dans beaucoup d'autres négociations très-difficiles, il se conduisit avec tant de fidélité, de zèle, de sagesse et d'habileté, que le Saint-Siège, juste appréciateur de son mérite, lui prodigua les plus honorables témoignages de satisfaction. »

GLUSIANO ou GLUSIAN-CASATE, né à Milan, s'avança à la cour de Rome par son savoir et son mérite. Nicolas III mit ses talents à profit dans des affaires importantes, et Martin II le décora de la pourpre sacrée en 1281. — Glusiano mourut le 8 avril 1287. Le cardinal Jacques Colonne, son ami, lui fit élever, dans l'église de Latran, un tombeau qu'on voit encore avec son épitaphe. (Voy. ONUPHRE; — CIACONIU, *Vita et Gesta Romanorum Pontificum et cardinalium*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*.)

GODIN (GUILLAUME-PIERRE), né à Bayonne, où il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, enseignait la philosophie dès avant 1282. — En 1287, il commença à enseigner la théologie, ce qu'il continua de faire jusqu'en 1292, année où il fut envoyé à Paris pour prendre ses degrés. Devenu lecteur du Sacré Palais en 1306, il mérita le chapeau de cardinal, que lui donna Clément V en 1312. Nommé évêque de Sabine en 1317, il alla en Espagne, en 1321, avec le titre de légat, et célébra un concile à Valladolid. Le cardinal Godin mourut le 4 juin 1336 à Avignon, alors résidence de la cour pontificale, et fut inhumé à Toulouse, dans l'église de son ordre qu'il avait fait rebâtir, ainsi que celles de Bayonne et d'Avignon. (Voy. MARIANA, *Hist. Hisp.* l. xv, c. 17; — FRISON; — AUBERY; — Ferdinand de CASTILLE; — ECHARD, *Script. ordinis Præd.*, t. 1.)

GOEZ (JEAN, baron de) était un diplomate distingué. — Employé par l'empereur Léopold dans les affaires et dans les ambassades, il fut nommé par ce prince pour aller traiter de la paix avec la Porte Ottomane, après la défaite des Turcs à Saint-Gothard; en Hongrie. A son retour, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut de l'empereur l'évêché de Gurck, en Carinthie. Depuis il fut choisi, en 1678, pour être chef de l'ambassade impériale au congrès assemblé à Nimègue pour traiter de la paix. Le Pape Innocent XI le nomma cardinal le 2 septembre 1686. En 1689, après la mort de ce Pontife, il reçut de l'empereur l'ordre d'aller en toute diligence à Rome, malgré son grand âge, pour veiller, dans le conclave, aux intérêts de la maison d'Autriche; mais, en arrivant, il apprit, à la porte de Rome, que le cardinal Ottoboni venait d'être élu Pape, et avait pris le nom d'Alexandre VIII; ce qui interdit tellement ce cardinal, qu'il s'en retourna sur ses pas, reprenant le chemin de l'Allemagne; mais il en fut détourné par les personnes qui venaient au devant de lui. Il assista au couronnement du nouveau Pontife, et fut depuis chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, où il mourut d'apoplexie le 19 octobre 1696, en la 86^e année de son âge et

la 11^e de son cardinalat ; il y fut inhumé en l'église des Capucins, ainsi qu'il l'avait demandé.

GOIZON fut, en 1138, créé, par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile.

GONDI (PIERRE DE), d'une famille illustre, originaire de Florence et alliée aux Médicis, évêque-duc de Langres, puis de Paris, prélat d'un grand mérite, qu'on ne put jamais engager dans les complots de la Ligue, fut nommé cardinal en 1587 par le Pape Sixte V. — Le roi Henri III l'avait fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit à la première création du 31 décembre 1578. Il avait été chancelier et premier aumônier de la reine Elisabeth d'Autriche, et s'était trouvé aux Etats de Blois. Il fut aussi ambassadeur à Rome, mourut à Paris le 17 février 1616, âgé de 84 ans, et fut inhumé dans la chapelle de Gondi, on l'église cathédrale de Paris.

GONDI (HENRI DE), dit le *Cardinal de Retz*, était le second fils d'Albert de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-Ile, pair et maréchal de France, etc. et de Claude-Catherine de Clermont. — Maître de l'oratoire du roi, évêque de Paris par la démission de son oncle, il officia, en 1610, aux obsèques du roi Henri le Grand, se trouva aux états-généraux tenus à Paris en 1614, et fut, en 1618, revêtu de la pourpre sacrée par le Pape Paul V. Commandeur des ordres du roi en 1619, il fut employé, dans les affaires, par Louis XIII, et mourut, le 3 août 1622, à Béziers, où il avait suivi le roi qui, par son conseil, marchait, les armes à la main, pour réduire les linguenots.

GONDI (JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE), cardinal de Retz ; souverain de Commercy, prince d'Euville, second archevêque de Paris, était fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, etc., qui, devenu veuf ; et après s'être signalé dans plusieurs expéditions navales, se retira parmi les Pères de l'Oratoire, se fit prêtre, et mourut à Joigny, au milieu des exercices de la plus fervente piété, le 29 juin 1662, âgé de 81 ans. — Sa mère était Françoise-Marguerite de Silly dame de Commercy, femme aussi vertueuse que son époux, et qui mourut jeune. Le jeune Gondi, né à Montmirail en Brie en octobre 1614, eut pour précepteur le vénérable Vincent-de-Paule, qui fut depuis aumônier de la reine Anne d'Autriche, et fondateur de la congrégation des Prêtres de la mission de Saint-Lazare. Destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il fut pourvu, en 1627, d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, par son oncle qui était alors archevêque de cette ville. Il avait déjà les abbayes de Buzai et de Quimperlé en Bretagne, et celle de la Chaume dans le duché de Retz. Il fit ses études avec distinction, et, dès sa jeunesse, on vit se développer en lui les heureuses dispositions qu'il avait naturellement pour les affaires. Le cours d'études fini, il fut reçu de la maison et société de Sorbonne, et prit le bonnet de docteur. En 1643, il fut nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, avec le titre d'arche-

vêque de Corinthe, et fut sacré par son oncle le 31 janvier de l'année suivante. Quelque dégoût que le coadjuteur sentit pour l'état ecclésiastique, qu'il n'avait embrassé que malgré lui, il sut pourtant bientôt s'assujettir à la décence qu'exigeait son caractère, et il remplit les fonctions de l'épiscopat avec tant de zèle et d'assiduité, qu'on aurait dit qu'il était né pour être ecclésiastique ; mais le désir de la popularité, la vanité et l'ambition étaient ses mobiles, et les véritables motifs de sa régularité et de sa vigilance pastorale. Voici comment, dans ses *Mémoires*, il justifie son père contre ceux qui lui reprochaient d'avoir fait de son fils un ecclésiastique : « Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père ; et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu. Cependant et mes duels et mes galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. La prédilection pour son fils aîné, et la vue de l'archevêché de Paris qui était, depuis près d'un siècle, dans sa maison produisirent cet effet-là. Il ne le crut pas, et ne le sentit pas lui-même. Je jurerais qu'il aurait lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire aurait exposé mon âme. » Le coadjuteur joignait à une mémoire extraordinaire un génie hardi, intrigant, plein de ressources, une pénétration étendue, un caractère d'esprit libre et indépendant, et une vivacité surprenante. Le clergé lui confia souvent les affaires les plus importantes de l'Eglise ; c'est lui qui, en 1646, porta la parole au nom du clergé de France, dans la remontrance qui fut faite au roi en présence de la reine-mère. Il jona un des plus grands rôles pendant les troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV, et dont on peut voir le détail dans les Mémoires qu'il a laissés, et dans les histoires du temps. Dans ces tristes circonstances, il se para de beaucoup de zèle pour la défense du bien public ; mais on convient qu'il n'avait d'autres vues que de croiser les projets de Mazarin, et de se venger avec éclat du mépris qu'avait fait le cardinal de son entremise lors de la fameuse journée des barricades. Le cardinal Mazarin, qui était persuadé que le coadjuteur voulait occuper sa place dans le ministère, le traversait en tout, et il mit tout en œuvre pour empêcher qu'il ne parvint au cardinalat ; mais le coadjuteur fit mouvoir tant de ressorts qu'il força, pour ainsi dire, le prince à lui accorder ce qu'il recherchait avec tant de passion. Louis XIV le nomma donc cardinal en septembre 1651, et le Pape Innocent X lui accorda le chapeau.

Mazarin, vivement piqué de cet événement, entreprit de se venger du nouveau cardinal en le perdant dans l'esprit de la reine régente et il parvint à le faire arrêter dans le Louvre. On le conduisit au château de Vincennes. Après qu'on lui eut fait don-

ner sa démission de l'archevêché de Paris, en le flattant de l'espoir de sa liberté, on le transféra dans le château de Nantes. Il fut assez heureux pour s'échapper de cette nouvelle prison, et, dès qu'il se vit en liberté, il rétracta sa démission et sortit de France. Le cardinal de Retz passa en Espagne, d'où il se rendit à Rome où il prit part au conclave qui élut Alexandre VII. Le nouveau Pontife ne paraissant pas disposé à prendre ses intérêts aussi chaudement qu'il aurait désiré, il quitta l'Italie et se retira en Franche-Comté, alors possession espagnole, d'où il alla pendant longtemps errer en Hollande, en Flandre et en Angleterre. Après la mort du cardinal Mazarin, arrivée en 1661, il se rendit aux volontés de la cour et donna enfin sa démission dans la forme qu'on exigeait de lui. C'est alors que le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis. Quelques années après il prit le parti de la retraite, il voulut même se démettre du cardinalat; mais Clément X, alors Souverain Pontife, n'y voulut jamais consentir. On peut dire que cette retraite du cardinal de Retz fut l'action la plus éclatante de sa vie. En se séparant du monde, son premier soin fut d'acquitter les dettes immenses qu'il y avait contractées. Il vendit noblement ses deux souverainetés; et ne se réservant que vingt mille livres de rente pour sa subsistance, il abandonna tout le reste de ses revenus à ses créanciers. Il vint heureusement à bout de les satisfaire, et après avoir acquitté pour onze cent dix mille écus de dettes, il se trouva encore en état de créer des pensions pour ceux de ses amis qui en avaient besoin. Ce prince de l'Eglise mourut à Paris dans l'hôtel de Lesdiguières, le 24 août 1679. Son corps fut transporté dans l'abbaye royale de Saint-Denis dont il a été le dernier abbé.

Voici le catalogue des ouvrages qui nous restent de lui : I. *Avis de M. le coadjuteur, prononcé au Parlement pour l'éloignement des créatures du cardinal Mazarin, le 11 juillet 1651, in-4°.* II. *Avis désintéressé sur la conduite de M. le coadjuteur, 1651, in-4°.* III. *Le bon frondeur qui fronde les mauvais frondeurs et qui ne flatte pas la fronde-mazarine de ceux qui ne sont plus bons frondeurs, 1651, in-4°.* IV. *Apologie de l'ancienne et légitime Fronde, 1651, in-4°.* V. *Le vrai et le faux de M. le prince et de M. le cardinal de Retz, 1652, in-4°.* VI. *Le vraisemblable sur la conduite de M. le cardinal de Retz, 1652, in-4°.* VII. *Les contre-temps du sieur de Chavigni, premier ministre d'Etat de M. le prince, 1652, in-4°.* VIII. *Les intérêts du temps, 1652, in-4°.* IX. *Le solitaire, 1652, in-4°.* X. *Avis aux malheureux, 1652, in-4°.* XI. *Le manifeste de M. de Beaufort, par lequel il déclare se joindre à Son Altesse royale, au Parlement et à la ville de Paris, 1652, in-4°.* XII. *L'esprit de paix, 1652, in-4°.* XIII. *Lettre d'un bourgeois désintéressé, 1652, in-4°.* XIV. *Harangue faite au roi à Compiègne le 12 septembre pour la paix générale, 1652, in-4°.* XV. *Réponse de M. le cardinal de Retz faite au nonce du Pape le*

4 août, 1653, in-4°. XVI. *Remontrance adressée au roi sur la remise des places maritimes de la France entre les mains des Anglais, 1658, in-4°.* XVII. Le plus considérable de ses ouvrages sont ses *Mémoires* qui furent publiés pour la première fois en 1717. En 1731 on les a réimprimés avec ceux de Mme de Nemours, à Amsterdam, 4 vol. in-12; c'est une belle édition. En 1751, il y en a eu une autre, qui ne lui est pas inférieure, en 4 petits volumes in-12. On y a joint les pièces suivantes : I. *Procès-verbal de la conférence faite à Ruel, etc.* II. *Lettre présentée au Sacré Collège de la part du cardinal de Retz pendant sa prison* (elle est en latin). III. *Le courrier burlesque de la guerre de Paris, etc.* IV. *Sermon de saint Louis, prononcé par M. J.-F.-P. de Gondi, à Paris le jour dudit saint Louis, l'année 1648.* V. *La conjuration de Jean-Louis, comte de Fiesque; ouvrage que de Retz composa n'ayant encore que dix-sept ans.* VI. *Avis à M. le cardinal Mazarin sur les affaires de M. le cardinal de Retz.* Ces *Mémoires* ont été réimprimés dans la *Nouvelle collection des mémoires pour servir de l'histoire de France* de MM. Michaud et Poujoulat, Paris, 1836-37, en 2 livraisons, formant un volume grand in-8° à deux colonnes.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quelques fragments sur le célèbre cardinal.

« Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté et enfin comme peu capable de contenter ses désirs, tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il voulait acquiescer ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le parti victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeut et Rome même menace. Quoi donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? » (BOSSUET, *Oraisons funèbres.*)

« Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que de vraie grandeur. Il a une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; »

peu de piété, quelques apparences de religion.

« Il parait ambitieux sans l'être; la vanité et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession; il a suscité les plus grands désordres de l'Etat sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir; et bien loin de se déclarer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paraître redoutable et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a soutenu avec gloire durant plusieurs années dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal Mazarin; mais après la mort de ce ministre il s'en est démis sans connaître ce qu'il faisait et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres; il est entré dans divers conclaves et sa conduite a toujours augmenté sa réputation.

« Sa pente naturelle est l'oisiveté, il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit et sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter, il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire.

« Il est faux dans la plupart de ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner un beau jour à ses défauts. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelque soin qu'il ait pris de paraître occupé de l'une ou de l'autre. Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir leur rendre. Il a senti de la vanité à trouver tant de crédit et à entreprendre de s'acquitter; il n'a point de goût ni de délicatesse; il s'amuse à tout et ne se plait à rien; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connaissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fautive action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil sous prétexte de dévotion; il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

« On a de la peine à comprendre comment un homme qui passa sa vie à cabaler n'eut jamais de véritable objet. Il aimait l'intrigue pour intriguer: esprit hardi, délié, vaste et un peu romanesque, sachant tirer parti de l'autorité que son état lui donnait sur le peuple, et faisant servir la religion à sa politique; cherchant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il ne devait qu'au hasard, et ajus-

tant souvent après coup les moyens aux événements.

« Il fit la guerre au roi; mais le personnage de rebelle était ce qui le flattait le plus dans sa rébellion; magnifique, bel esprit, turbulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de chimères que de vues, déplacé dans une monarchie et n'ayant pas ce qu'il fallait pour être républicain, parce qu'il n'était ni sujet fidèle ni bon citoyen; aussi vain, plus hardi et moins honnête homme que Cicéron, enfin plus d'esprit, moins grand et moins méchant que Catilina.

« Ses Mémoires sont très-agréables à lire; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plutôt la folie, de dire de lui même plus de mal que n'en eût pu dire son plus grand ennemi? Ce qui est étonnant, c'est que ce même homme, sur la fin de sa vie, n'était plus rien de tout cela, et qu'il devint doux, paisible, sans intrigue, et l'amour de tous les honnêtes gens de son temps, comme si toute son ambition d'autrefois n'avait été qu'une débauche d'esprit, et des tours de jeunesse dont on se corrige avant l'âge; ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avait en lui aucune passion réelle. Après avoir vécu avec une magnificence extrême, et avoir fait pour plus de quatre millions de dettes, tout fut payé, soit de son vivant, soit après sa mort. » (Le président HENNAULT.)

On se repose de la turbulence du cardinal de Retz, en lisant ces quelques lignes d'un autre cardinal, sur l'instituteur du premier :

« A la tête de ces protecteurs de l'humanité souffrante, je vois un homme qui a reçu du ciel le don de l'élocution, et la sensibilité la plus profonde; éloquent à force d'âme et de vertu, fécond en pensées du cœur, et par là même également sublime et populaire dans ses discours, doué du plus rare courage d'esprit, de la conception des grandes entreprises et de la patience des plus petits détails, d'une imagination hardie et d'un jugement sage, d'une prudence consommée pour discerner l'à-propos des moments opportuns, saisir le point de maturité des projets utiles, et s'attacher aux établissements durables; enfin d'un zèle ardent et inébranlable, d'un attrait de persuasion qui rallie toutes les opinions à ses sentiments, et du talent plus heureux encore et plus rare, d'embraser les cœurs du feu divin dont il est consumé lui-même. Cet homme anime tout, propose les bonnes œuvres, discute les moyens, indique les ressources, écarte les obstacles, correspond à la fois avec le gouvernement, avec les riches, avec les malheureux. Son regard embrasse toutes les provinces; il veille sans cesse pour la patrie; il est présent à toutes les calamités; il atteint tous les malheurs par sa bienfaisance; il transporte tous ses auditeurs au milieu des désastres publics; il les entraîne dans ce tourbillon de charité qui l'environne, les pénètre de terreur, les fait fondre en larmes, les oppresse de sanglots, leur ôte

leur âme pour leur donner la sienne, et cet homme de la Providence est Vincent de Paul qui, du milieu de son assemblée de charité, semble dire, comme le Fils de Dieu, d'une voix qui est entendue jusqu'aux extrémités du royaume : *Venez à moi, ô vous qui souffrez, et je vous soulagerai.* (Matth. x1, 28.) (Le cardinal MAURY, *Panégryq. de saint Vincent de Paul.*)

GONTIER GOMEZ DE LUNA, Aragonais, créé prêtre-cardinal en 1382, par l'antipape Clément VII, mourut en 1391.

GONZAGUE (FRANÇOIS), fils puîné de Louis III, marquis de Mantoue, et de Barbe de Brandebourg, fait cardinal en 1461, par le Pape Pie II, et, peu après, évêque de Mantoue, mourut en 1483, après avoir été employé dans des affaires importantes.

GONZAGUE (SIGISMOND DE), déjà estimé comme homme de guerre, ajouta à sa réputation après avoir embrassé l'état ecclésiastique. En effet, ayant accepté le commandement des troupes que François II, marquis de Mantoue, son frère, destinait à secourir l'empereur Maximilien I^{er}, et ayant de nouveau signalé sa capacité et sa valeur, il s'acquitt l'estime des cardinaux schismatiques, qui tentèrent vainement de l'entraîner dans leur parti. Ce prélat soutint contre le concile de Pise, dirigé contre la personne du Pape Jules II, les intérêts de ce Pontife, qui l'avait fait cardinal en 1505. Ce même Pontife l'envoya, depuis, en qualité de légat, dans la Romagne, où, ayant pris la ville de Bologne sur les Bentivoglio, il la réunit au Saint-Siège. Pendant sa légation de la Marche d'Ancone, il fit bâtir un magnifique palais pour les légats de cette province. Légat dans le Montferrat, sous le pontificat de Léon X, et alors évêque de Mantoue, il fit rebâtir l'hôpital épiscopal, tel qu'on le voit aujourd'hui. Il fit partie du conclave où fut élu Adrien VI, auquel il donna sa voix ; mais il s'en repentit bientôt après, et mourut à Mantoue, sous le pontificat de Clément VII, en 1523. Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale de cette ville. Ce prélat, d'une grande piété, était protecteur de l'ordre des Carmes, et portait un vif intérêt à celui de Saint-François. (Voy. SAINTE-MARTE; — BEMBO; — ONUPHRIUS, *Julii II Vita*; — POSSEVIN, *Hist. de Bayard*; — GARIMBERT; — VICTORELLI; — AUBERY.)

GONZAGUE (PYRRHUS DE), évêque de Mantoue, petit-fils de Jean-François, marquis de Mantoue, et frère de Louis de Gonzague, dit *le Turc*, cultiva les lettres avec succès, et s'attacha au Pape Clément VII, qui le fit cardinal en 1527, pour récompenser ses services et ceux de son frère, qui avait contribué à la délivrance de ce Pontife, retenu prisonnier par les impériaux. Le cardinal de Mantoue mourut en avril 1529. Il portait pour devise un Hercule, frappant de sa massue les têtes renaissantes de l'hydre, avec ces mots : *TU NE CEDE MALIS.* (Voy. POSSEVIN, *in Gen. Gonz.*; — PETRA SANCTA, *Symb. heroi.*, l. VI; — MASCARDI et ROSSIO, *Élog. d'illustr. capit.*; — ONUPHRE; — AUBERY.)

GONZAGUE (HERCULE DE), fils de François II du nom, duc de Mantoue, naquit en 1505, fut nommé évêque de Mantoue à l'âge de 15 ans, par la résignation de Sigismond de Gonzague, son oncle, et fait cardinal à l'âge de 22 ans, en 1527, par le Pape Clément VII. — Il fut aussi archevêque de Tarragone, et eut encore l'administration des églises de Fano et de Soana ; mais il résigna ce dernier bénéfice au cardinal Faruèse, élevé depuis au trône pontifical sous le nom de Paul III. Pendant la minorité de ses neveux, François III du nom, et Guillaume, successivement ducs de Mantoue, il gouverna leurs Etats l'espace de seize ans, avec douceur et prudence, mais il n'abandonna pas le soin de son église. Il prit, pour l'aider dans cette administration, Philippe Arrivabene, noble Mantouan, évêque de Jeropoli, et Léonara de Mazin, patrice génois, savant Dominicain, et évêque de Laodicée, à l'aide desquels il fit imprimer un *Catéchisme* pour l'instruction des curés de son diocèse. Il fut aussi légat de la Campagne de Rome et de la Marche ; il fut également envoyé, en cette qualité, vers l'empereur Charles V, en 1530, lorsque ce prince vint à Bologne pour recevoir la couronne impériale. Nommé par le Pape Pie IV, son premier légat au concile de Trente, il fit, en cette qualité, un éloquent discours aux Pères assemblés pour la continuation de ce concile ; mais il n'eut pas le bonheur d'en voir la fin, étant mort après la sixième session, le 2 mars 1563. Son corps fut transporté dans sa cathédrale de Mantoue, qu'il avait rebâtie et ornée, après qu'elle eût été brûlée. Il avait été gouverneur de Tivoli en 1530, et avait concouru aux élections des Papes Paul III, Jules III, Marcel II et Pie IV, de qui il obtint la pourpre pour son neveu Frédéric, malgré les oppositions qu'y formait le cardinal Gisleri, depuis Pie V, oppositions fondées sur la jeunesse de ce prince. Le cardinal Hercule, père des pauvres, protecteur des gens de lettres, était lui-même très-instruit ; ses contemporains en font le plus grand éloge. (Voy. POSSEVIN, *in Gonzag*; — SAOLET, *Epistol.*; — SPONDE, *Annales*, A. C. 1563, n. 9; — GARIMBERT; — PETRAMELLARIO; — Michel JUSTINIANI, *Hist. des gouverneurs de Tivoli.*)

GONZAGUE (FRANÇOIS), fils de Ferdinand, prince d'Ariano et de Guastalla, et d'Isabelle de Capoue et de Baux, et frère de Jean-Vincent, aussi cardinal sous Grégoire XII, fut instruit dès son bas âge dans les lettres, et surtout dans la jurisprudence. — Le Pape Pie IV, allié à la maison de Gonzague, lui donna l'abbaye d'Aquanegra et le fit cardinal en février 1561. Quelque temps après, il le déclara légat de la Campagne de Rome et le pourvut de l'archevêché de Conza, dans la Pouille, puis de l'évêché de Mantoue. On concevait de grandes espérances de ce jeune prince, qui mourut peu de jours après Pie IV, le 6 janvier 1656, âgé de 26 ans et demi. Son corps fut enseveli dans l'église de Saint-Laurent *in Lucina*, qui était son titre.

GONZAGUE (FRÉDÉRIC), évêque de Mantoue, né en 1510, fils posthume de Frédéric, duc de Mantoue, et de Marguerite Paléologue, étudia dans l'université de Bologne; et à peine en fut-il sorti, que le Pape Pie IV le créa cardinal en 1563. Ce prince mourut âgé de 25 ans, le 21 février 1565.

GONZAGUE (JEAN-VINCENT), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et frère du cardinal François Gonzague, créé en 1578 par Grégoire XIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges, puis de Sainte-Marie in Cosmedin, et prêtre du titre de Saint-Alexis, mourut en 1591.

GONZAGUE-MANTOUE (SCIPION) avait beaucoup d'esprit, un extérieur agréable, une grande connaissance des lettres grecques et latines. — L'érudit Muret lui dédia quelques-unes de ses harangues. Scipion Gonzague composa lui-même des ouvrages ingénieux, et, entre autres, des poésies italiennes qui ont été publiées avec d'autres ouvrages des membres de l'académie de Padoue, qu'il avait fondée. Il protégea le Tasse et Guarini. Toutefois ce prélat se fit une affaire à Rome avec Guillaume, duc de Mantoue, et fut arrêté par ordre du Pape Grégoire XIII. Mais Sixte V non-seulement le mit en liberté, mais il lui donna, en 1587, le chapeau de cardinal. Il mourut en 1593. Un de ses frères, François de Gonzague, a été un des plus sages prélats de son temps. Général de l'ordre de Saint-François, puis nonce en France, où il accompagna le légat Alexandre de Médicis, depuis Pape sous le nom de Léon XI. François de Gonzague travailla à remplir les devoirs d'un saint prélat, dans son évêché de Mantoue, qu'on l'avait contraint d'accepter, après qu'il eut eu celui de Cifalu en Sicile, et celui de Pavie. Il mourut en réputation de grande piété, réputation bien méritée, en 1620, âgé de 74 ans.

GONZAGUE (FERDINAND), sixième duc de Mantoue, quatrième de Montferrat, second fils de Vincent I^{er}, avait été fait cardinal en 1607 par le Pape Paul V. — Il déposa la pourpre pour succéder à son frère en 1613, et se maria; dès lors son histoire n'appartient plus à celle du cardinalat.

GONZAGUE (VINCENT II), créé cardinal en 1615, dans la sixième promotion du Pape Paul V, renonça à la pourpre, aussi pour succéder à son frère en 1626. Il mourut en l'année suivante, nommant pour son héritier le duc de Nevers.

GONZAGUE (SILVIO-VALENTI), Mantouan, fut créé cardinal en 1738 par le Pape Clément XII.

GONZAGUE (LOUIS-VALENTIN), Mantouan, né en 1725, évêque d'Albano, fut fait cardinal par Pie VI en 1776. Il mourut en 1808.

DE GONZIE (FRANÇOIS), archevêque de Toulouse, fut nommé cardinal par le Pape Eugène IV.

GORREYOD (LOUIS DE), évêque de Maurienne, créé en 1394 par l'antipape Clé-

ment VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire.

GORREYOD (LOUIS DE), prince du saint empire et abbé d'Ambrunay, était fils de Jean de Gorrevod, d'une des meilleures maisons de la Bresse, et de Jeanne de Lorial. — Le Pape Alexandre VI lui donna l'évêché de Saint-Jean de Maurienne en 1499, et Léon X ayant fondé en 1513 un évêché à Bourg, on donna l'administration à ce prélat, quo le duc de Savoie avait envoyé, en qualité de son ambassadeur, pour se trouver au concile de Latran. Le Pape Clément VII le promut au cardinalat en 1530, et le nomma son légat *à latere* dans tous les Etats de la maison de Savoie. Le testament du cardinal de Gorrevod, qui mourut en 1537, est daté de deux années auparavant. Il y ordonnait plusieurs fondations pieuses, comme de la collégiale de Pont-de-Vaux, etc. — (Voy. OUPHRE; — GIACONIS et ACBERY. *Hist. des cardinaux*; — SAINTE-MARTE. *Gallia Christiana*; — GUICHENON. *Hist. de Bresse*.)

GOSTAGUTI (VINCENT), Génois, créé en 1623 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis de Saint-Ange in foro piscium, de Sainte-Marie in Cosmedin et de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Calixte, mourut en 1660.

GOTTUS DE ARIMINIS, c'est-à-dire de Rimini, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance: le nom de sa famille était BATTALUZZA. — Dès 1310 il enseignait le droit. En 1335, il fut fait patriarche de Constantinople pour les Latins. En 1338, le Pape Innocent XII l'envoya avec le caractère de légat en Sicile, avec Ratier, évêque de Vaison; et, la même année, le 18 décembre, il le créa cardinal. Gottus fonda une chapelle dans l'église de Rimini, et mourut vers 1345. — (Voy. BALUZE. *Vita Papporum Aveniensium*.)

GOTTI (VINCENT-LOUIS), Dominicain milanais, fut fait cardinal en 1728 par Benoît XIII.

GOUFFIER (ADRIEN), dit le Cardinal de Boisi, était le troisième fils de Guillaume, seigneur de Boisi, en Poitou, et le frère du grand-maître et de l'amiral. La faveur de ses frères contribua beaucoup à son élévation. — Il porta d'abord le titre de protonotaire de Boisi; et, en 1509, fut évêque de Coutances. Le roi François I^{er} demanda lui-même pour ce prélat le chapeau de cardinal au Pape Léon X, dans la conférence de Bologne; et ce Pontife le lui accorda dans un consistoire secret, le 14 décembre 1513. En 1519, il fut revêtu du caractère de légat en France. Il était déjà grand aumônier, outre qu'il possédait encore l'évêché d'Albi, l'abbaye de Bourg-Dieu et divers autres bénéfices considérables. Il mourut au château de Villendron sur-Indre, près d'Issoudun, le 24 juillet 1523.

GOUSSET (THOMAS), cardinal-archevêque de Reims, est né à Montigny-lès-Cherlieu, le 1^{er} mai 1702, dans le diocèse de Besançon. — Il appartient à une famille obscure mais honorable; son père était un cultivateur.

estimé qui le conserva près de lui, dans les travaux de la campagne, jusqu'à sa dix-septième année. C'est seulement à cet âge qu'il commença ses études, au bourg d'Amance, dans une institution particulière. Il s'était fait remarquer par sa piété, mais il déploya dans ses classes un zèle et une capacité extraordinaires. Après deux ans et demi passés sur les bancs de l'école, il se présenta devant l'académie de Besançon, et reçut le diplôme de bachelier. Entré au séminaire de Besançon, il y obtint des succès non moins précieux, et ne tarda pas d'être nommé maître de conférences.

Ordonné prêtre en 1817, par Mgr de Lattil, il fut envoyé comme vicaire à Lure : c'était alors un poste difficile, mais il sut admirablement s'y concilier l'estime et l'affection de tous. Rappelé ensuite pour remplir les fonctions de professeur de théologie, au séminaire de Besançon, il y resta quatorze ans qui furent employés aux travaux les plus utiles. C'est alors qu'il publia une édition des *Conférences d'Angers*; l'exposition de la *Doctrine de l'Eglise sur le prêt à intérêt*; de savants et précieux commentaires sur le Rituel de Toulon; et une édition enrichie de notes, du *Dictionnaire de théologie* de Bergier, et le *Code civil expliqué dans ses rapports avec la théologie morale*. Nous ne saurions oublier un de ses ouvrages les plus connus et le mieux appréciés, sa justification de la théologie de saint Liguori. Ce livre ayant soulevé d'injustes critiques, M. Gousset publia une vigoureuse défense où l'on admira autant l'adresse et l'esprit que la solidité de la doctrine.

On comprend que sa réputation de savoir et le mérite de ses écrits ne devaient pas le laisser dans sa chaire de professeur. Il reçut d'abord des lettres de grand-vicaire en 1830, et fut nommé évêque de Périgueux en 1836. C'est Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui le sacra, dans l'église des Carmes, à Paris, avec l'assistance de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, et de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille.

L'infatigable savant avait publié, en 1835, une *Lettre sur la communion des condamnés à mort*, et pendant son premier épiscopat, il donna ses Statuts, ensuite le *compendium du Rituel de Périgueux*. Un esprit de cette élévation et une conscience aussi fortement attachée à la saine doctrine, ne pouvaient pas laisser de côté les grandes luttes pour la liberté de l'enseignement; Mgr Gousset fit donc paraître ses *Observations* qui excitèrent l'attention de l'Eglise. A côté de ses travaux et des nombreux devoirs de sa charge pastorale, il trouva encore le temps de réaliser dans la cathédrale de Périgueux les constructions et les améliorations les plus intelligentes : il construisit, de plus, un magnifique séminaire à Bergerac. C'est au milieu de ces occupations si dignes d'un évêque et si continuelles, que le choix du pouvoir le présenta au Souverain Pontife pour l'archevêché de Reims, en 1840. Nous n'avons pas à raconter le bien qu'il a opéré

dans ce diocèse. Il fut un des premiers à convoquer les conciles provinciaux; il aida puissamment le mouvement de retour à la liturgie romaine, et seconda partout les bonnes œuvres, aussi loin que son heureuse influence peut s'étendre. Proclamé cardinal en 1850, la nourpre du prince de l'Eglise n'a été pour lui qu'un moyen de plus, de répandre des bienfaits ou de rattacher les cœurs à la religion dans son diocèse. Les plus hautes dignités n'ont rien ôté à son amour du travail. Il a publié, à Reims, une *Théologie dogmatique* et une *Théologie morale*, en langue vulgaire, qui sont pour ainsi dire, devenues classiques. Nous ne parlons pas des autres honneurs qui lui sont, échus : ils sont peu de chose au poids du sanctuaire, et nous espérons que la santé du vénérable prélat nous permettra de compter encore sur de nombreux et utiles services, pour la gloire de Dieu et le triomphe de la religion. Voici des citations que le célèbre Ventura lui a emprunté.

« On entend par *révélation primitive*, » dit le docte archevêque, « celle qui a été faite aux patriarches, et plus spécialement à nos premiers parents. Or, on ne peut révoquer en doute cette révélation. » Suivent les preuves tirées de l'Ecriture sainte, particulièrement du magnifique passage du chapitre xvii de l'*Ecclésiastique*, que nous avons reproduit et commenté dans notre première conférence § 4 (vol. I, p. 8); puis, le grand théologien continue ainsi : « Nous pourrions aller plus loin et suivre l'histoire des patriarches qui recurent, de distance en distance, jusqu'à Moïse, les communications du Tout-Puissant; mais en voilà bien assez pour prouver l'existence des révélations divines antérieures au législateur des Hébreux.

« De plus, on peut prouver la révélation primitive par l'impossibilité où se serait trouvé le genre humain, livré à lui-même, de connaître, nous ne disons pas les vérités d'un ordre surnaturel, mais même les dogmes de la religion qu'on appelle naturelle. En effet de quelles connaissances, de quels raisonnements pouvait être capable l'homme naissant, isolé, sans éducation, sans éducation, sans expérience ?

« Le culte du vrai Dieu a précédé l'idolâtrie et la superstition sur la terre... Les vérités de la religion, c'est-à-dire les vérités qui sont le moins à la portée de la raison de l'homme, ont paru tout d'abord sur l'horizon de l'esprit humain; on les trouve au berceau de tous les anciens peuples; alors même qu'on connaissait à peine les choses les plus nécessaires à la vie, preuve manifeste que ces vérités ont été originellement révélées à l'homme. Si elles eussent été le fruit de ses recherches et de ses inventions, loin de s'affaiblir avec le temps, elles se seraient naturellement fortifiées avec le développement des sciences humaines.

« Il n'y a pas de milieu, ou il faut de toute

« nécessité reconnaître que la religion a été
« primitivement révélée à nos premiers pa-
« rents, ou que nos premiers parents ont
« vécu dans l'absence de tous sentiments
« religieux, ou que la religion des patriar-
« ches n'a été que le fétichisme, le paga-
« nisme le plus grossier, ainsi que le pré-
« tendent certains rationalistes de nos jours.
« Mais ces dernières hypothèses sont aussi
« absurdes qu'elles sont contraires à l'his-
« toire. »

« Nous avons déjà fait justice de ces hypo-
« thèses dans notre première conférence 5 et 6
« (pag. 17-25); nous y avons combattu la théorie
« dégradante des deux écoles stoïcienne, épi-
« curienne, attestée par Cicéron et Horace, et
« établissant que *l'état sauvage a été l'état pri-
« mitif et originnaire de l'homme*; nous y avons
« aussi réfuté cette théorie des anciens philo-
« sophes par leurs propres témoignages, que,
« en tant que théologiens, et d'accord avec les
« poètes, ils ont rendus eux-mêmes à la
« croyance antique, constante et universelle,
« d'un seul et unique Dieu, créateur et maître
« du monde, et de l'origine divine de l'homme et
« de la loi naturelle. Mais revenons au savant
« cardinal, qui, en citant le passage suivant
« d'un excellent ouvrage, continue ainsi :
« Quoi! Dieu, en créant l'humanité, a-t-il
« pu la condamner tout entière à croupir
« pendant une longue série de siècles dans
« une ignorance invincible des vérités les
« plus essentielles? Seul ici-bas, l'homme a
« reçu les facultés nécessaires pour con-
« naître et servir son Créateur et son ciel
« n'eut pas été fait dès l'origine pour voir,
« son cœur pour aimer celui qui est la vérité
« et la vie? Est-ce donc pour rester dans
« l'ombre qu'il avait reçu ces larges ailes qui
« peuvent le soulever au-dessus de toutes
« les choses qui passent, et ce regard d'aigle
« qui cherche au fond des cieux le soleil
« divin? L'homme encore innocent, l'homme
« sortant des mains de cette même Provi-
« dence (qui étend ses soins maternels sur
« toutes ses créatures) eût été délaissé par
« elle? Il n'a pas, lui, reçu en partage des
« instincts qui se développent spontanément
« comme ceux du castor ou de l'abeille, pour
« le conduire d'une manière infailible à
« l'accomplissement parfait de sa destinée.
« Il est perfectible, mais à la condition d'être
« enseigné. Sans le secours d'une bonne
« éducation religieuse, ses facultés les plus
« sublimes demeurent stériles et s'atro-
« phient par les déviations les plus mon-
« trueuses. Et ce secours lui eût manqué
« au moment même où il en avait le plus
« pressant besoin, et le genre humain eût
« été condamné en masse, durant des mil-
« liers d'années à des erreurs profondément
« corruptrices et aux superstitions les plus
« dégradantes! Cela est-il bien vraisemblable?
« Peut-on supposer *a priori* quand on
« croit un Dieu bon et sage? Evidemment
« non! Cela ne saurait être possible qu'au
« point de vue des athées et des panthéistes.
« Quand on regarde le genre comme le pro-
« duit du hasard, comme l'enfant d'une loi

« aveugle, d'un progrès nécessaire; quand
« on ne voit en lui qu'une excroissance du
« chimpanzé, oh! alors je comprends qu'on
« refuse de croire à la révélation. Mais qu'on
« préfère des hypothèses comme celle de
« l'état de nature et du fétichisme primitif,
« quand on croit sincèrement à la sagesse et
« à la bonté de la Providence, c'est ce que
« je ne comprends plus. » (DE VALROGER,
« *Etudes critiques sur le rationalisme contem-
« porain*, liv. II, sect. II, ch. 4, § 5.)

« Ces hypothèses, » ajoute encore le car-
« dinal Gousset, « sont d'ailleurs contraires à
« l'histoire, au témoignage des monuments
« les plus authentiques.

« En effet, nous avons une preuve de la
« révélation primitive dans la croyance de
« tous les peuples; tous l'ont reconnue en
« principe, en admettant comme venant de
« Dieu les principales vérités de la religion,
« même celles qui sont d'un ordre naturel.
« Une croyance générale et constante dont
« on ne peut assigner l'origine qu'en re-
« montant à l'origine des choses fait néces-
« sairement partie de la religion des pa-
« triarches. Les dogmes qui ont toujours été
« de la croyance des peuples sont : l'exis-
« tence de Dieu, d'un Etre éternel, unique
« auteur de toutes choses; la divine Provi-
« dence et le culte de Dieu; la distinction
« des bons et des mauvais anges; la chute
« du premier homme suivie de la disgrâce
« du genre humain; l'attente d'un libérateur
« et l'existence d'une autre vie. Ces dogmes,
« il est vrai, ont été altérés par les erreurs
« et les superstitions de l'idolâtrie, au point
« que, sans le secours des traditions consi-
« gnées dans les Livres saints, il serait im-
« possible de débrouiller les traditions du
« peuple païen et d'en faire un corps de
« doctrine. Mais, en prenant pour guide les
« auteurs sacrés, on peut suivre les traces
« de l'enseignement primitif qui s'est ré-
« pandu par la dispersion des hommes dans
« les différentes parties du monde. » (*Théo-
« logie dogmatique*, par S. E. le cardinal Gous-
« SET, tom. I, III^e partie, chap. 1^{er}.)

« Ces considérations, qui ne sont qu'à
« peine indiquées, sont cependant d'une
« grande portée et d'une grande force pour
« prouver l'existence de la révélation ori-
« ginaire.

GOUT. — Voy. RAIMOND, BÉRAUD, CLÉMENT V.

GOZZADINI ou GOZADINO (MARC-ANTOINE), issu des seigneurs de Sifanto et autres fiefs de l'Archipel, était patrice de Bologne, et cousin du Pape Grégoire XV, qui le tira du poste de collatéral de Campidoglio, pour le revêtir de la pourpre en 1622. — Il lui donna aussi l'évêché de Tivoli, et peu après celui de Faenza, qu'il garda peu de temps, étant mort à Rome en septembre 1623, âgé de 49 ans.

GOZZADINI (ULYSSE-JOSEPH), né à Bologne, le 10 octobre 1650, et de la même famille que le précédent, chanoine de la basilique de Saint-Pierre du Vatican, fut fait secrétaire des mémoriaux en décembre 1693, puis secrétaire des brefs aux princes en juillet 1697,

déclaré archevêque de Théodosie en août 1700, et nommé, le 17 mai 1706, pour exercer par *interim* la charge de secrétaire de la congrégation de *Propaganda fide*, en l'absence d'Antoine Banchieri. — Le Pape Clément XI, le créa cardinal le 15 avril 1709, fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 18 du même mois, et lui assigna le titre de presbytéral de Sainte-Croix en Jérusalem. Le 17 février 1710, il fut aussi nommé évêque d'Imola, et légat de la Romagne. Le 20 août 1714, le Pape le déclara son légat *à latere* pour aller à Parme complimenter, en son nom, la nouvelle reine d'Espagne. Il partit du Bolonais, pour remplir cette mission, le 14 septembre, et fit son entrée solennelle à Parme, le lendemain, avec une suite de plus de cinq cents personnes. Le 16, il fit la cérémonie des épousailles de cette princesse, et ayant eu, le 17, son audience de congé, il partit de cette cour le 20. Ce cardinal, justement estimé pour ses grandes qualités, mourut en son évêché d'Imola, le 20 mars 1728, dans la 78^e année de son âge, et de son cardinalat la 19^e année; ayant institué pour son héritier le sénateur Gozzadini, son frère, à la charge d'exécuter les dispositions du testament.

GRAMMONT (GABRIEL DE), évêque de Tarbes, puis archevêque de Bordeaux et de Toulouse, fils de Roger de Grammont, et d'Eléonore, de Béarn, eut, après un de ses frères, l'évêché de Conserans, lequel se trouve aujourd'hui dans le département de l'Ariège. — De l'évêché de Conserans il passa, en 1522, à celui de Tarbes, et c'est sous le nom d'évêque de Tarbes qu'il était connu. Très-consideré à la cour de François I^{er}, il fut un des ambassadeurs envoyés l'an 1526 en Espagne, pour traiter de la délivrance du roi François I^{er}. Il y était encore l'année suivante; et l'empereur Charles V l'y fit arrêter, dès qu'il eut appris la ligue du même François I^{er} avec Henri VIII, roi d'Angleterre; mais comme les ambassadeurs, qu'il avait lui-même dans les cours de ces deux princes furent arrêtés dans le même temps par représailles, il se vit obligé de mettre en liberté l'évêque de Tarbes. Celui-ci, de retour en France, fut aussitôt renvoyé par le roi en Angleterre, avec ordre de travailler secrètement à faire casser le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, et de proposer à ce prince la main de Marguerite d'Orléans, veuve de Charles duc d'Alençon. Elle était sœur du roi, et elle épousa peu après Henri d'Albret, roi de Navarre. Sanderus et d'autres ont prétendu que c'est le cardinal Wolsey qui avait conseillé cette négociation. Quoi qu'il en soit, le même prélat alla bientôt après, en qualité d'ambassadeur, à Rome, où le Pape Clément VII, le décora de la pourpre, le 8 juin 1530. Il proposa ensuite le mariage du duc d'Orléans, second fils du roi, avec Catherine de Médicis, nièce du Souverain Pontife, et engagea même Clément à venir jusqu'à Marseille, ce qu'il fit en octobre 1533. Le cardinal de Grammont se rendit, par ses services, de

plus en plus agréable au roi qui lui avait donné l'évêché de Poitiers en 1532, et qui lui donna en 1533, l'archevêché de Toulouse. Attaqué d'une fièvre lente, il mourut au château de Balma, près de Toulouse, le 26 mars 1534. Son corps, transporté à Bidache, y fut inhumé dans le tombeau de sa maison. On remarqua que le roi François I^{er} témoigna un déplaisir extrême de la mort de ce cardinal. (Voy. GUICHARDIN, l. XIV et XX: — SADOLET, lib. VI, epist. 17; — LE FÉRON, *Hist. de François I*; — BOUCHET, *Annales d'Aquitaine*; — CATEL, *Mémoires du Languedoc*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — AUBERY.)

L'abbé Xaupi, dans une dissertation présentée à l'académie de Bordeaux, a prétendu que Gabriel de Grammont n'avait point accepté l'archevêché de Bordeaux auquel il avait été élu par le chapitre de cette ville. Mais il a été solidement réfuté par les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, qui, dans une lettre insérée au *Mercure de France*, novembre 1752, démontrent que Gabriel de Grammont fut élu par le chapitre le 14 juillet 1529, après la mort de Jean de Foix, arrivée le 25 juin précédent; que cette élection étant contraire au concordat, le Pape le nomma de nouveau le 24 septembre suivant; que ce prélat a joui plus de cinq mois de sa nouvelle dignité; qu'ensuite il s'en démit volontairement en faveur de son frere aîné, Charles de Grammont, alors évêque d'Aire, qui fut aussi confirmé par le Pape le 9 mars 1530, et que Gabriel fut nommé au cardinalat trois mois après sa cession.

GRANVELLE (ANTOINE PERRENOT DE) naquit le 20 août 1517 à Ornans, petite ville de la Franche-Comté, alors possession de la maison d'Autriche. — Ornans, voisine de Besançon, est aujourd'hui dans le département du Doubs. Le père de Granvelle était chancelier de Charles V, dont il possédait toute la confiance, au point que, lorsqu'il mourut à Augsbourg, pendant la tenue de la diète, le 15 août 1550, ce prince écrivit à Philippe II: « Mon fils, je suis extrêmement touché de la mort de Granvelle; car nous avons perdu, vous et moi, un bon lit de repos. » Doué des dispositions les plus heureuses, le jeune Antoine fit ses premières études avec un grand succès à Padoue, qui appartenait alors à la république de Venise. L'excès du travail ayant altéré sa santé, son père le rappela auprès de lui, et lui fit étudier la théologie à Louvain; il l'initia ensuite à tous les secrets de la science administrative et politique. Sous la direction d'un tel père, le jeune homme, dont la persévérance égalait la sagacité, eut bientôt acquis la prudence et la maturité, indispensables pour réussir dans les affaires. Bientôt il égala son père sur plusieurs points, et le surpassa en beaucoup d'autres, surtout en éloquence et en vivacité d'esprit; car il lassait souvent cinq secrétaires, leur dictant en même temps des lettres en diverses langues, dont il savait sept parfaitement. D'abord chanoine et archidiacre de Besançon, puis évêque d'Arras, il accompagna, en

1540, aux diètes de Worms et de Ratisbonne, son père qui les présidait. Mais le talent des deux négociateurs ne parvint pas à étouffer les troubles suscités par Luther, et qui mettaient l'Allemagne en combustion. En 1545, il assistait également avec son père à l'ouverture du concile de Trente, où il fit entendre sa parole éloquente. La guerre s'étant rallumée entre François I^{er} et Charles V, les Pères se séparèrent en ajournant le concile, dont la première réouverture n'eut lieu qu'en 1551. Le traité de Crespi en Valois [1544], qui rétablissait la paix entre ces deux princes, permit à Charles V de tourner toutes ses forces contre les protestants d'Allemagne. Vaincus à Muhlberg [1547] ils demandèrent la paix, dont Granvelle rédigea les conditions; dans le même temps, il leur enlevait, par surprise, Constance, alors ville impériale, et aujourd'hui appartenant au grand-duché de Bade. En 1550, âgé de 32 ans, il succédait à son père, comme garde des sceaux de l'empire, et devint conseiller intime de Charles V. Ce prince avait espéré un instant terminer les querelles religieuses par la soumission des dissidents consternés : mais, fier de sa toute-puissance temporelle, il voulut prendre en main l'autorité spirituelle; le prince séculier prétendit imposer à tous une profession de foi conciliatrice, qui fut appelée l'*interim*. Il mécontenta les protestants qui crièrent à l'oppression, les Catholiques qui crièrent au scandale. En même temps il menaçait les libertés politiques de l'Allemagne, par son projet de rendre la dignité impériale héréditaire dans sa maison. Cependant l'empereur ne s'inquiétait pas des murmures, et poursuivait l'exécution de ses plans, chargeant Maurice de Saxe de réduire Magdebourg, qui seule lui opposait une résistance opiniâtre. Mais c'est Maurice, traître jadis en faveur de Charles V, qui tout à coup mit fin à ses triomphes par une trahison nouvelle. Ses prétentions ambitieuses auraient dû donner l'éveil à l'empereur : mais il aime mieux croire, sur la parole de Granvelle, qu'*un gros Allemand n'était pas capable de concevoir un plan, sans qu'il fût aussitôt découvert dans tous ses détails*; et il ne s'aperçut pas que son mépris pour les Allemands, sa prédilection pour les Espagnols causaient un mécontentement général. A peine à la tête des troupes de l'empereur, Maurice, exploitant avec adresse toutes les dispositions hostiles des princes, s'allia secrètement avec le landgrave prisonnier, avec le roi de France, et marcha tout à coup sur Inspruck, où Charles résidait dans une sécurité profonde. Une sédition dans l'armée de Maurice l'arrêta un instant et sauva l'empereur qui, infirme, malade, s'enfuit à grande peine au milieu de la nuit, et se réfugia dans les montagnes de la Carinthie. Il lui fallut accepter la *transaction de Passau*, qui fit honneur à l'habileté de Granvelle. Cette trêve fut suivie de la paix d'Augsbourg [1555], qui accordait aux protestants le libre exercice de leur culte. et

leur maintenait les biens ecclésiastiques dont ils étaient en possession. Malheureusement, il contenait plusieurs points litigieux, qui ne tardèrent pas à amener de nouvelles querelles. Charles V fatigué, accablé d'infirmités, avait déposé toutes ses couronnes, laissant à Ferdinand, son frère, le trône impérial, et à son fils Philippe, l'Espagne, les Pays-Bas, Naples, etc. Granvelle jouit, auprès de ce prince, de la même faveur qu'il avait eue auprès du père. Il avait précédemment négocié le mariage de Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, mariage qui ne fut pas heureux. Après l'abdication de Charles V, Philippe II demeura quelque temps dans les Pays-Bas, pour y affermir son autorité; il redoutait à la fois le mécontentement des peuples et les projets de la France. Henri II rompit en effet la trêve de Vaucelle. Granvelle fit poursuivre la guerre avec vigueur; par son ordre Saint-Quentin est assiégé [1557], et, sous les murs de cette ville, les Espagnols remportèrent une victoire éclatante; mais, l'année suivante, le duc de Guise reprit Calais. Granvelle renoua les négociations pour la paix, qui fut conclue en 1559 à Cateau-Cambresis. En partant pour l'Espagne, Philippe confia le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, sa sœur, avec Granvelle pour ministre. La sévérité de Philippe lui avaient aliéné le cœur des Flamands. Ils voyaient avec peine l'autorité passer entre les mains d'une femme et de Granvelle, qui était pour eux un étranger. La présence du roi n'avait pas contenu leurs murmures; dès qu'il fut parti, ils éclatèrent contre Granvelle, et l'accusèrent auprès de Philippe II. Celui-ci leur répondit en nommant Granvelle archevêque de Malines.

Vers le même temps, Pie IV l'éleva au cardinalat. Ces nouveaux honneurs ne firent qu'exaspérer davantage ses ennemis. Granvelle avait à servir la sombre et dure politique de son maître. Ce prince, malgré une opposition générale, avait établi, aux Pays-Bas, un tribunal semblable à celui de l'Inquisition, disant : *Plutôt ne pas régner, que de régner sur des hérétiques*; il avait laissé, aux frais du pays, une armée espagnole pour comprimer les soulèvements, au mépris des privilèges des dix-sept provinces, dont Charles V lui-même avait constamment respecté la constitution. Elles s'alarmèrent des atteintes portées à la fois à leur liberté politique et à leur liberté religieuse. L'établissement de plusieurs nouveaux évêchés, conférés à des Espagnols, et dotés avec les biens des anciennes abbayes, enfin la publication des décrets du concile de Trente, dont les troupes du roi furent chargées d'assurer l'exécution, mirent le comble au mécontentement. En vain Granvelle avait demandé à son maître de modifier ses premiers ordres, en vain faisait-il tous ses efforts pour en adoucir l'exécution; l'irritation des Flamands contre lui devint telle, que Marguerite, princesse pleine d'habileté et de modération, autant

que de dévouement à la foi catholique, se vit obligée de demander son rappel. Philippe refusa d'abord d'accéder à cette demande; mais les instances étant réitérées, Granvelle reçut, en 1564, l'ordre de se rendre en Franche-Comté. Les Flamands ne tardèrent pas à regretter le sage administrateur qu'ils n'avaient pas su apprécier, quand Philippe leur eut envoyé le duc d'Albe, le cruel Alvarès de Tolède, qui fit partout dresser des échafauds. Marguerite elle-même, voyant les populations s'enfuir de leur malheureuse patrie, ou périr dans les supplices, reconnut la faute qu'elle avait faite de se priver des services d'un conseiller sûr et éclairé; elle lui écrivit pour le presser de venir reprendre ses fonctions auprès d'elle, mais il déclina respectueusement ces offres, et elle donna sa démission. Granvelle, de retour dans sa patrie, trouvait sa consolation dans la culture des lettres. Il y avait amené l'érudit Juste-Lipse, son secrétaire, et l'habile helléniste Sufride Petri. « Son palais était d'ailleurs constamment ouvert aux savants; et c'est dans leur société qu'il passa cinq années qu'avec moins d'ambition il aurait regardées comme les plus heureuses de sa vie. Il avait assisté au conclave où Pie V fut élu Souverain Pontife. Philippe le renvoya à Rome en 1570 pour négocier un traité avec le Pape et les Vénitiens contre les Turcs. Les lenteurs de Philippe arrêtèrent les effets de la coalition. Les Turcs, maîtres de l'île de Chypre, menaçaient le royaume de Naples d'une invasion: c'est dans ces circonstances que Granvelle en fut nommé vice-roi. Il succédait au duc d'Alcala, chéri pour la douceur de son gouvernement; pouvait-il espérer de le faire oublier? Il s'occupa d'abord de mettre les côtes à l'abri des insultes des pirates, assura, par de sages réglemens, la tranquillité intérieure du royaume, et reprima l'audace des nouveaux hérésiarques qui s'y étaient introduits; mais en même temps qu'il prouvait son attachement sincère à la foi, il osa, quoique prince de l'Eglise, résister plusieurs fois aux volontés de la cour de Rome, sous le frivole prétexte de maintenir à l'abri de toute atteinte les droits de son souverain. La garde du royaume de Naples était confiée aux troupes étrangères: il fit rendre des armes aux habitants, les forma en milices réglées, et sut en tirer de grands secours. Il proscrivit le jeu et l'usure, deux sources de la misère publique, défendit qu'aucun ecclésiastique s'immiscât dans des fonctions civiles, empêcha le trafic honteux des bénéfices, régla le prix des denrées, et fit renaitre l'abondance dans un pays longtemps malheureux. On attendait, dit Giannone, de plus grands avantages encore de l'habileté et de l'intégrité du cardinal de Granvelle, lorsqu'il fut appelé, en 1575, au conseil d'Espagne. Philippe, jaloux de la réputation de gouverner par lui-même, se contenta de donner à Granvelle les titres de président du conseil suprême d'Italie et

de Castille; de sorte que, sans avoir le nom de premier ministre, le cardinal en eut les honneurs et les fonctions. Il négocia, avec plus de dextérité que de bonne foi, l'union du Portugal à l'Espagne; fut témoin de la révolte des Pays-Bas, qu'il avait prévue, et qu'il ne pût empêcher, et conclut le mariage de l'infante Catherine avec le duc de Savoie, alliance justement regardée alors comme un chef-d'œuvre de politique, puisqu'elle mettait un obstacle presque insurmontable aux vues que la France conservait sur le Milanais. » (MICHAUD, *Biographie*, art. *Granvelle*.)

Granvelle, élu en 1594 archevêque de Besançon par le chapitre de cette ville, fut sensible à ce souvenir de ses compatriotes; il se démit de l'archevêché de Malines, et sollicita vainement de son maître la permission d'aller finir ses jours aux lieux qui l'avaient vu naître. Il mourut à Madrid au comble des honneurs et de la gloire, aimé et regretté du roi, le 21 septembre 1586, à l'âge de 70 ans. Son corps, transporté à Besançon, fut inhumé dans l'église des Carmélites, auprès de celui de son père. Plusieurs historiens, et entre autres le Jésuite Strada, attribuent à ses fautes une partie des désordres des Pays-Bas; ils lui reprochent d'avoir été un homme dur, ambitieux, opiniâtre. Il est aujourd'hui démontré qu'il ne fut point consulté sur l'érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas, et qu'il s'opposa constamment aux mesures de rigueur prises contre des peuples égarés. « Quelque opinion qu'on ait de la conduite de Granvelle, on est obligé de convenir qu'il avait les qualités qui font les grands ministres. Actif, ferme, l'esprit juste et élevé, constant dans ses projets, irréprochable dans son administration, modéré même envers ses ennemis lorsqu'il pouvait s'en venger, toutes ses vues furent constamment tournées vers la prospérité de l'Espagne et l'affermissement de la foi. Les écrivains protestants, en l'accusant d'avoir été la cause des troubles des Pays-Bas, ont cherché à excuser les excès et les désordres dont se souillèrent alors les partisans de la réforme; depuis longtemps les Flamands rendent plus de justice à son administration. Mais Granvelle était ambitieux, fier, haut, sévère; l'approbation qu'il donna au massacre de la Saint-Barthélemi, en disant qu'on avait seulement eu tort de le différer, prouve qu'il aurait été capable de conseiller cette affreuse journée. Granvelle aimait les lettres; il protégea et pensionna un grand nombre de savants; il soutint par ses libéralités l'imprimerie de Plantin à Anvers, et fit une partie des frais pour l'impression de la *Bible polyglotte*, sortie des presses de cet artiste célèbre. Il agrandit les bâtimens du collège fondé à Besançon par son père, et y attira, entre autres, Alciat et Dumoulin. Il enrichit sa galerie d'un grand nombre de tableaux des plus habiles artistes, tels qu'Albert Durer, Martin Devos, Michel-Ange, Raphaël, etc., et forma une collection de livres et de

manuscrits dont une partie, acquise de ses héritiers, fait aujourd'hui le fonds le plus riche de la bibliothèque de la ville. Les restes de ce grand homme n'ont point été à l'abri des outrages révolutionnaires. Son tombeau fut violé en 1793; le cercueil de plomb et la pierre qui le renfermait, ont servi pendant plusieurs années d'abreuvoir public. » (*Ibid.*)

(*Voy. Paul JOYE, Hist.*, l. XLV; — DE THOU, *Hist.*, l. LXXXIV; — BEMBO, *Epist.*, l. VI; — STRADA, *De bello Belgico*, dec. 1, l. II; — CHIFFLET, *Hist. Bysunt.*; — UGHELLI, *Italia sacra, De episc. Sabin.* (Granvelle avait été fait, en 1578, évêque de Sabine); — PETRAMELLARIUS, *Nomencl. card.*; — SANDER, *Elog. Belg.*; — SAMMARTH., *Gallia Christ.*, t. I; — GASCI, *Hist. ecclésiast. des Pays-Bas*; — HAVENSIUS, *De erectione nov. episc. in Belgio*; — BOISOT, *Projet de la vie du cardinal de Granvelle*, dans les *Mémoires de littérature et d'histoire*, recueillis par Desmolets, de l'Oratoire, t. IV, p. 1; *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, par le Bénédictin D. Prosper LEVESQUE. Ces derniers Mémoires, dit M. Weiss, peu agréables à lire, contiennent beaucoup d'erreurs.)

Granvelle a laissé manuscrits, de précieux *Mémoires* sur les affaires de son temps, qui sont conservés à la bibliothèque de Besançon; ils ont été publiés, en 1839 et années suivantes, par les soins du gouvernement français, sous le titre de *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*.

Voici son éloge par le P. Alby [1644]:

« Comme l'on ne connaît point d'honneur dans le monde plus solide et plus élevé que celui qui se tire de la fidèle et légitime administration des charges de l'Eglise, aussi n'y a-t-il rien qui rende tant les ecclésiastiques honorables, que de bien user de semblables honneurs quand ils ornent leur ministère par l'honnêteté de leur vie, et en relèvent l'éclat par la splendeur de leurs vertus. Car on voit ensuite les honneurs du siècle les courtiser à l'envi, et toute la pompe des lumières qui les environne se recueillir en eux, comme les rayons au corps du soleil. A quoi put servir d'exemple, quand tous les autres manqueraient, le cardinal de Granvelle pour s'être rendu autant digne de toutes sortes de glorieux emplois et de charges honorables du siècle, qu'il avait su dignement s'acquitter de celles de l'Eglise.

« Il était de la ville de Besançon, en Bourgogne, sorti d'une famille remplie d'honneur, dans laquelle il trouva de grands mérites et de belles actions réservées à son imitation. Son bel esprit se fit voir avec tout ce que l'on pouvait attendre de lui aux premières années qu'il fut appliqué à l'étude des lettres, comme la rose promet en son bouton toutes ses beautés. Il avait l'entendement brillant, net et capable de toutes sortes de lumières et de connaissances, un jugement bien assis, une mémoire fidèle à retenir tout ce qu'il lisait, et à le réciter de bonne grâce avec l'admiration des écoutants; ce qui lui donna l'a-

vantage d'apprendre une grande quantité de langues dont il se servait et pouvait parler avec facilité. Car outre sa langue maternelle, qui était la française, il savait dans quelque perfection l'italienne, l'espagnole, la flamande, l'allemande, la grecque et la latine. Il se montra encore fort curieux d'apprendre les secrets de l'histoire naturelle, les vertus des plantes et des minéraux, l'art spagyrique, la philosophie et les autres sciences qui sont capables de faire un habile homme, se croyant d'autant moins homme, qu'il était moins savant, et qu'il avait son esprit en éclipse de quelque connaissance.

« Ainsi doué avantageusement de tant de bonnes qualités, il monta comme par degrés des plus basses jusqu'aux plus hautes dignités de l'Eglise, vivant avec tant d'honnêteté et de vertu dans tous les devoirs de sa profession, qu'à l'âge seulement de 22 ans (son mérite extraordinaire le dispensant des lois ordinaires du temps) il fut pourvu de l'évêché d'Arras, de l'administration duquel il fut tiré à la cour de l'empereur Charles V, qui était pour lors un flux et reflux de grandes affaires pour le service de l'Etat, et pour les nécessités publiques de l'Eglise. Incontinent que ce nouvel astre se leva et déploya ses clartés en cette grande cour, il attira à soi les yeux et l'admiration de tous les courtisans. La beauté et la majesté de son corps, la vigueur et la politesse de son esprit, sa langue gracieuse et diserte, son humeur douce, affable et communicative, lui ouvrirent un large chemin à toutes les faveurs du prince, et à toutes sortes d'emplois qui pouvaient être déférés à un homme de sa perfection. A quoi servit encore le crédit que son père avait lors à la cour comme conseiller d'Etat, auquel il fut depuis associé en la plupart des négociations qu'il traita, tant pour la paix que pour la guerre, l'accompagnant même au concile de Trente en qualité d'ambassadeur de l'empereur, où il harangua cette grande assemblée, et la remplit de l'admiration de sa grave et vigoureuse éloquence.

« Il n'y eut depuis grande affaire dans le ressort de l'Empire qui ne fut confiée à la conduite de ses conseils. Il passa ambassadeur devers François I^{er}, roi de France, et devers Henri VIII, roi d'Angleterre, pour traiter de la paix. Il se trouva aux expéditions des armées, aux sièges des places, aux diètes, aux assemblées des Etats; pratiqua des alliances, apaisa des séditions, dompta des mutineries des peuples avec un si glorieux succès, qu'il semblait qu'il tint à gages le bonheur pour le suivre en toutes ses entreprises. Mais il faut aussi avouer que la force de son esprit et de son éloquence, et la sincérité de ses actions et de ses intentions y prirent en son grande part, l'évêque d'Arras étant en réputation d'homme sur qui les allèchements et les périls de la fortune ne pouvaient rien au préjudice de la raison et de la religion.

« Ce fut aussi en faveur de la religion qu'il avait partout servie avec une grande

fidélité, qu'il fut fait archevêque de Malines, en Flandres, et deux années après cardinal, du titre de Saint-Barthélemy en l'Île, par le Pape Pie IV, dans lesquelles dignités il retint la générosité de sa vertu, qui ne changea rien en lui, sinon qu'elle accrut d'autorité pour avancer tout ce qui regardait le bien et l'honneur de l'Eglise, principalement en la Flandre, où il emporta la gloire d'y avoir combattu pour la religion catholique, et défendu ses droits et sa possession avec autant de zèle et de courage qu'elle y fut attaquée avec d'ardeur et d'opiniâtreté des peuples révoltés, par lesquels il était communément appelé le chef du parti papistique, comme il fut aussi vivement attaqué et pris à partie par toute la faction hérétique. Et comme il était à délibérer prudemment de tout, et à tout faire heureusement, sa présence comme son conseil, étaient jugés nécessaires partout. Il alla à Rome pour y traiter avec le Pape Pie V, d'une ligue catholique contre les Turcs, et fut en même temps nommé vice-roi au royaume de Naples, où il se porta encore comme légat envoyé du Pape, pour mettre entre les mains de dom Jean d'Autricie, général de l'armée catholique, l'étendard béni, et lui bailler avec sa bénédiction une certaine caution des glorieux événements qui réussirent de cette entreprise contre l'ennemi le plus dangereux de l'Eglise. De là, il fut encore rappelé pour la nécessité urgente des affaires publiques qui demandaient son conseil; toujours sérieusement occupé, et jamais ne semblait pressé. A quoi aidait grandement la fermeté de son jugement, jointe à une égale vivacité d'esprit, avec laquelle il laissait sept secrétaires, pour habiles qu'ils fussent, qui écrivaient dessous lui, leur dictant en autant de langues, et représentant en un seul homme la force et l'adresse de plusieurs génies.

« Mais encore l'ardent amour qu'il avait pour les intérêts du public n'étouffait point les charitables soins qu'il prenait pour le bien et l'avancement des particuliers : et quoique l'éminente condition, tant de son esprit que de ses emplois, le relevât beaucoup par-dessus le commun des hommes, sa douceur néanmoins, et sa façon tout affable et condescendante, le rendait familier à tous ceux qui avaient besoin de son aide ; jusqu'à leur faire part de ses avis et des rares et admirables secrets qu'il savait, pour la guérison des maladies et pour d'autres choses ; ne voulant non plus s'ingérer par ostentation aux affaires superflues, comme il ne voulait jamais manquer par charité aux nécessaires.

« Il faisait ressentir les effets de sa libéralité tant aux pauvres nécessiteux et affligés de maladie, pour lesquels il eut toujours de grandes tendresses, ne dédaignant pas de visiter souvent en personne les hôpitaux, comme à toutes sortes d'habiles et curieux artisans, peintres, sculpteurs, ar-

chitectes, et à tous les hommes savants qu'il prisait et estimait beaucoup, et à la conversation desquels il se plaisait merveilleusement ; assaisonnant toujours ses repas de leurs entretiens ; éveillant partout, et piquant les beaux esprits au travail de l'étude, par la réputation véritable qui courait de lui, que la connaissance qu'il avait des mérites de l'esprit ne demeurait jamais infertile à ceux qui les possédaient.

« Son désir extrême était de sonner la retraite aux affaires et aux honorables travaux qu'il avait pris jusqu'alors pour le bien de l'Etat, et de finir doucement ses jours dans les exercices de la piété, au pays qui lui avait donné la naissance, principalement depuis qu'ayant quitté l'archevêché de Malines, en Flandre, il avait été fait, par le commun désir de ses patriotes, archevêque de Besançon. Mais ses mérites passés lui avaient donné tant de crédit dans l'exécution de toutes les grandes affaires, qu'il fut éloigné malgré lui de ce dessein, et envoyé en Espagne pour assister au sacre du roi Philippe III, et servir de conseil à l'établissement de son règne ; et de là en Sicile pour la gouverner en qualité de vice-roi et présider au conseil des affaires d'Italie, d'où encore il fut tiré dans l'année, à l'occasion du mariage de Charles-Philibert, duc de Savoie, avec l'infante Catherine, fille aînée du roi Philippe II, lesquels il épousa solennellement à Saragosse, en Aragon, faisant partout aussi bien espérer de la bénédiction de son caractère que de la sagesse de ses conseils.

« Enfin sa précieuse vie, qui ne s'était filée que pour le bien de l'Eglise et pour la gloire de la maison d'Autriche, s'acheva heureusement au dernier voyage qu'il fit à Madrid ; où, après avoir accueilli une fièvre mortelle pour la rigueur avec laquelle il pratiquait le jeûne du Carême en un âge déjà caduc, il attendit, durant sept mois qu'il eut à languir, le coup de la mort avec une disposition franche et résignée, jusqu'à railler les médecins qui se travaillaient vainement à chercher la cause de l'opiniâtreté de son mal, disant qu'il n'y en avait pas d'autre, sinon qu'il s'était levé trop matin et qu'il était temps de se coucher ; voulant signifier qu'il avait assez longuement vécu, et qu'il était parvenu à la période que la Providence, qui gouverne nos vies, assignant à chacune sa durée, lui aurait marqué. Ainsi mourut ce grand homme, l'oracle de son temps des conseils d'Espagne, en la cour d'Espagne, scellant sa glorieuse vie d'une mort vraiment chrétienne, le 22 septembre 1586, de son âge la soixante et douzième, regretté en sa mort des grands et des petits, qui avaient tous trouvé leurs intérêts dans sa vie. »

TOMBEAU DU CARDINAL GRANVELLE.

HOSPE.

AULICUS.

H. Quis cubat hic modica magnus tellure sepultus ?
A. Grandia cui celsos vela dabant titulos.

II. Cur pelagus vite sulcans DURATE (9) secundis

(9) Il portait pour sa devise un navire secoué de la tourmente. avec ce mot : DURATE.

- Inquit. — A. Ne quondam nomina parva cadant,
Clara illa imperio Caroli, regnoque Philippi
Quorum consiliis praeiit ante potens.
- H. Ergo manu clavum strinxit, navimque gubernans
Duravit fati? — A. Insuperabilibus.
- II. Atne diu? — A. Decies septenos vixit in annos,
Sequanicum fuit gloria prima soli.
- II. Quo capitur portus? — A. Cunctis qui meta laborum,
Sen pueri, juvenes, bis puerive senes.
- II. Suffice rex talem dubiis qui duret in undis,
Quas fera rex sacris gensciat, atque tibi.

GRASSELLINI (GASPARD), né à Palerme le 19 janvier 1796, a été créé et proclamé cardinal-diacre, par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 16 juin 1856. — Il était précédemment commissaire pontifical extraordinaire pour les quatre légations et pro-légat de Bologne.

GRASSI (ACHILLE DE), évêque de Bologne, sa patrie, fait cardinal en 1511, par Jules II, mourut en 1523.

GRASSIS (CHARLES DE), Bolognais, gouverneur de Rome, créé, en 1570, par le Pape Pie V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Euphémie, mourut en 1571.

GRATIEN, de Pise, fut nommé, en 1178, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, par Alexandre III, Pape de 1159 à 1181, et qui, pendant un pontifical de vingt-deux ans, créa cinquante cardinaux en cinq promotions.

GRAVINA (PIERRE), Sicilien, né en 1749, archevêque de Palerme, fut fait cardinal en 1816, par Pie VII. Il mourut en 1830.

GRÉGOIRE VIII, dont le nom était ALBERT DE MORA, naquit à Bénévent. — Créé, en 1155, cardinal, par le Pape Adrien VI, il fut fait chancelier de l'Eglise, par Alexandre III, qui l'envoya, avec le caractère de légat, en Espagne, puis en Angleterre. Ce prélat succéda, le 20 octobre 1187, à Urbain III. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

GRÉGOIRE IX, d'Anagni, précédemment nommé HUGOLIN, ou HUGUETIN, de la famille des comtes de Segui, était neveu du Pape Innocent III qui, en 1198, le fit cardinal et évêque d'Ostie. — Envoyé en Allemagne avec le titre de légat, et depuis employé en Italie, il ceignit la tiare, après Honorius III, le 19 mars 1227. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

GRÉGOIRE X, dont le nom était THIBAUD, né à Plaisance, de la famille des Visconti, était archidiaque de Liège. Il fut élu par compromis, et à la persuasion de saint Bonaventure, le 1^{er} septembre 1271, après que le siège eut vaqué deux ans et neuf mois, depuis la mort de Clément IV. Thibaud était alors dans la Terre-Sainte avec Edouard d'Angleterre, qui s'était embarqué pour cette expédition. A la nouvelle de sa promotion, il monta en chaire, et fit un éloquent discours où il avait pris pour texte ces paroles du psaume cxxxvi : *Si je t'oublie jamais, ô Jérusalem, que ma droite sèche et soit vouée à l'oubli. Que ma langue s'attache à mon palais, si tu n'es toujours présente à mon esprit, si je ne place toujours Jérusalem comme le premier objet de ma joie.* Il arriva, le 10 février

1272, à Viterbe, où les cardinaux l'attendaient, et de là se rendit à Rome, où il fut consacré et couronné le 27 mars suivant. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

GRÉGOIRE XI (PIERRE-ROGER), né, en 1329, au château de Maumont, dans la paroisse de Roziers, en Limousin, était fils de Guillaume, comte de Beaufort en Vallée, qui jouissait d'une grande faveur à la cour de France et à celle du duc de Normandie. — Neveu de Clément VI, qui le fit cardinal à l'âge de 17 ans, il se distingua de bonne heure par les progrès qu'il fit dans ses études, et acquit toutes les connaissances de son temps. Il était pourvu du prieuré de Rayes-les-Angers, de l'archidiaconé de Sens, du doyenné de Bayeux, d'un canonicat dans l'Eglise de Paris, quand, le 29 décembre 1370, il fut élu, au premier tour de scrutin, pour succéder à Urbain V. Roger, devenu Grégoire XI, fut ordonné prêtre le 4 janvier 1371, et couronné le lendemain. Il retint auprès de lui le fameux jurisconsulte Balde, qui lui avait enseigné le droit; il le consultait dans les affaires épineuses, et il se servit utilement de ses conseils. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

GRÉGOIRE XII, ANGE CORARIO, Vénitien, avait été évêque de Chalcide et de Venise, et patriarche de Constantinople. — Envoyé, en qualité de nonce, dans le royaume de Naples, par Boniface IX, il fut élevé au cardinalat, en 1405, par le Pape Innocent VII, auquel il succéda le 30 novembre 1406, alors que l'Eglise était assaillie d'un schisme fâcheux. (Voy. la suite de la vie de Grégoire XII dans le *Dict. des Papes*.) — Disons seulement que la fin de sa vie appartient encore à l'histoire du cardinalat, car, après sa déposition, il fut nommé, en 1415, doyen des cardinaux.

GRÉGOIRE XIII, HUGUES BUONCOMPAGNO, né à Bologne, cardinal du titre de Saint-Sixte, succéda à Pie V, le 13 mai 1572, à l'âge de 70 ans. C'était un des hommes de son temps, les plus versés dans la jurisprudence civile et canonique, qu'il avait professée avec grande réputation. Sous le pontificat de Paul III, il prit part aux travaux du concile de Trente. Depuis, promu au cardinalat par Pie IV, il fut porté sur le Saint-Siège par l'influence du cardinal de Granvelle. (Voy. le *Dictionn. des Papes*.)

GRÉGOIRE XIV, NICOLAS SFONDRATE, de Milan, et dit le *Cardinal de Crémone*, parce qu'il était originaire et évêque de cette ville, fut élu le 8 décembre 1590, le siège ayant vaqué deux mois et sept jours depuis la mort d'Urbain VII. Le conclave d'où était sortie son élection, composé de cinquante-deux cardinaux, avait été très-orageux. Il fit distribuer à chacun mille écus, à titre d'indemnité pour leurs dépenses. Grégoire, qui fut couronné le jour de la fête de la Conception de la Sainte Vierge, ne tint le pontificat que dix mois et dix jours. Ce court pontifical ne fut signalé que par une excommunication qu'il lança contre Henri IV et les Calvinistes de France, et par les

secours de toute espèce qu'il envoya aux Liguëurs. Il répandit aussi d'abondantes sommes dans la ville de Rome, en proie à la disette depuis longtemps. Aussi il eut bientôt épuisé les trésors laissés par Sixte V. C'est lui qui donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers. Accablé d'infirmités, il y succomba le 15 octobre 1591. Son successeur fut Innocent IX. (*Voy. le Dictionnaire des Papes.*)

GRÉGOIRE XV. ALESSANDRO LUDOVISIO, succéda à Paul V le 9 février 1621, âgé de 67 ans. Archevêque de Bologne, sa patrie, puis nonce en Espagne, il y avait terminé heureusement les différends de Philippe III avec le duc de Savoie. — Son élection, approuvée par les Orsini, combattue par les Borghèse, reçut l'approbation générale. Il avait toujours montré beaucoup de droiture, de piété, les meilleures intentions. Le duc de Lesdiguières lui avait dit : « Je me ferai catholique quand vous serez Pape. » Il tint parole. Grégoire publia une bulle touchant l'élection des Papes par le suffrage secret. Avant lui, les suffrages se donnaient à haute voix, ce qui favorisait les factions. Il fonda la Propagation de la foi, érigea l'évêché de Paris en église métropolitaine, canonisa, en 1622, saint François-Xavier, saint Philippe de Néri, sainte Thérèse et saint Ignace de Loyola, fondateur de l'institut des Jésuites. (*Voy. pour la suite le Dict. des Papes.*)

GRÉGOIRE XVI. MAUR CAPELLARI, né à Bellune, entre Cadore et Trévise, dans l'ancien Etat vénitien, le 18 septembre 1765, appartenait à une famille honorable, et dont plusieurs membres avaient exercé les fonctions de la magistrature. — Entré de bonne heure dans la congrégation des Bénédictins-Camaldules, il s'y fit remarquer, non-seulement par une conduite exemplaire, mais encore par de rapides progrès dans l'étude des diverses branches de la science ecclésiastique. Il s'adonna spécialement aux langues orientales, qu'il cultiva avec succès, et à la théologie, qu'il fut bientôt appelé à professer dans son monastère. Ses supérieurs ne voulurent point que son talent demeurât enfoui. Sous ce titre : *Le triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise, contre les attaques des novateurs battus par leurs propres armes*, le P. Capellari publia, en 1799, un ouvrage remarquable et qui restera. Le rapprochement de ce titre et de cette date témoigne de l'invincible foi de l'auteur. On sait sous quel poids de calamités gémissait à ce moment l'Eglise catholique et de quels malheurs le Saint-Siège allait être frappé. Mais le moine bénédictin ne pouvait se laisser préoccuper des nuages qui passent dans le ciel, ni oublier que le soleil y demeure immobile; il parlait donc de *triomphe*, sans prendre garde aux orages. Ce livre, dirigé particulièrement contre les écrits de Tamburini de Pavie, le coryphée des Jansénistes italiens, réfute du même coup la foule des écrivains français qui, dans le dernier siècle et dans celui-ci, ont travaillé à propager et à ressusciter les doctrines du jansénisme par-

lementaire et du gallicanisme politique.

L'auteur traite de la nature des gouvernements, établit l'immuabilité du gouvernement de l'Eglise, démontre que Jésus-Christ en a fait une monarchie et donné dans cette monarchie, le souverain pouvoir au Pontife romain. Il fait voir que, dans l'Eglise, le pouvoir ne vient pas d'en bas, mais d'en haut; que le Pape le tient immédiatement de Dieu, au lieu de le recevoir de la multitude des fidèles, et que toute participation à ce pouvoir, que toute juridiction vient du Pape. S'élevant ensuite contre ceux qui, le sachant ou ne le sachant pas, trompeurs ou trompés, travaillent à déchirer la robe sans couture du Sauveur, à détruire l'unité de la foi, en plaçant le centre de cette unité dans les conciles pour l'ôter du Saint-Siège où Jésus-Christ l'a mise, le P. Capellari montre la vanité de leur doctrine et prouve contre tous leurs sophismes l'infailibilité du Souverain Pontife.

Si le Souverain Pontife n'est pas infailible, personne ne l'est dans l'Eglise, et le dépôt de la révélation demeure livré aux disputes des hommes. Avec le Souverain Pontife infailible, on comprend l'infailibilité des conciles qu'il convoque, qu'il préside par lui-même ou par ses légats, dont il approuve et confirme les décisions; le concile et le Pape ne font alors qu'une seule et même personne morale, et les membres participent aux privilèges divins du chef. Mais avec un chef infirme et faillible, que peuvent être les membres, sinon infirmes et faillibles comme lui? D'ailleurs, les conciles ne sont point des assemblées permanentes; on n'en a point vu depuis le concile de Trente, et ils sont devenus presque impossibles: comment convoquer les évêques des Amériques, de la Chine, de l'Australie, etc.? Les décisions des conciles ont besoin d'une autorité toujours et partout présente qui les interprète et qui les applique. L'Eglise a besoin, pour l'interprétation et l'application de l'Ecriture sainte, autrement abandonnée à toutes les folies de la raison individuelle, d'une autorité extérieure, vivante et visible. Les décisions des conciles, approuvées et confirmées par le Saint-Siège, sont, comme l'Ecriture, inspirées par le Saint-Esprit; mais, comme l'Ecriture, elles sont susceptibles d'interprétations et d'applications diverses; le droit de les interpréter, de les appliquer, sera-t-il laissé à tous, et ne faudra-t-il pas une autorité pour elles comme pour l'Ecriture? Cette autorité, où sera-t-elle, si le Souverain Pontife n'est pas infailible?

On ne peut donc voir dans la doctrine de l'infailibilité du Pape une simple et indifférente opinion: les théologiens de toutes les écoles (j'excepte, bien entendu, l'imperceptible minorité que l'Eglise tolère, formée de ceux qui la combattent et qui sont incompétents pour la qualifier), les théologiens, dis-je, s'accordent à enseigner que cette doctrine *tient à la foi*; car c'est ainsi, ce me semble, que l'on peut, en bon français, rendre leur expression : *Proxima fidei*.

D'où il suit que l'opinion contraire, quoique non hérétique, se rapproche de l'hérésie, à la grande joie de tous ceux qu'attire ce voisinage. On ne peut donc s'étonner que le savant religieux, qui devait un jour s'appeler Grégoire XVI, ait consacré ses premiers travaux à la combattre. — L'ouvrage dont nous venons d'indiquer le sujet ne fut pas le seul fruit de ses veilles. Membre de l'académie de la religion catholique, récemment fondée à Rome, le P. Capellari y lisait, dès 1801, le Mémoire dont voici le titre : *Les diverses erreurs qui ont accompagné quelquefois le consentement général sur l'existence de Dieu, n'atténuent pas la force de cet argument.* De semblables Mémoires furent présentés par lui les années suivantes; il établissait dans celui de 1802, que la loi naturelle prescrit de rendre à Dieu un culte extérieur et intérieur que l'on désigne sous le nom de religion, refusant avec une invincible puissance les sophismes de ces rationalistes, selon lesquels les actes du culte extérieur ne sont pas des actes de religion. — En 1807, le P. Capellari était un des censeurs en exercice de l'académie dont on vient de parler; il devint, un peu plus tard, professeur émérite en théologie, vice-procureur général des Camaldules, et abbé du monastère de Saint-Grégoire à Rome. C'est dans l'église de ce monastère que se trouve la chapelle de Saint-André, où le martyre de cet apôtre est si admirablement peint dans les fresques du Dominiquin et du Guide. Lorsque Pie VII fut enlevé de Rome, les ordres religieux étant dispersés par la force, le P. abbé de Saint-Grégoire se réfugia avec quelques-uns de ses frères, à son ancien monastère de Saint-Michel de Murano, près la ville de ce dernier nom, dans l'Etat de Venise. L'abbé Traversi leur procura un peu de sécurité, en fondant avec eux dans le monastère un collège dont il fut procureur, dont le P. Zurla, depuis cardinal, était recteur, et où enseigna le P. Capellari. Au commencement de 1814, ce collège fut transporté à Padoue où dut se rendre le professeur : c'est là qu'il apprit le retour de Pie VII à Rome, où il fut bientôt appelé, ayant reçu la charge de procureur général des Camaldules.

Pie VII le nomma successivement consultant dans les sacrées congrégations de l'Inquisition, de la Propagande, des Affaires extraordinaires ecclésiastiques, pour l'examen des évêques, pour la correction des livres de l'Eglise orientale. Il fut choisi pour vicaire général du P. Zurla dans la congrégation des Camaldules, lorsque ce savant religieux fut créé cardinal.

Léon XII, après l'avoir réservé *in petto*, le 21 mars 1825, le proclama cardinal le 15 mars 1826, et lui donna le titre presbytéral de Saint-Calixte. Puis il le nomma préfet de la Propagande, poste difficile, et dans lequel le cardinal Capellari apprit à connaître l'état des missions catholiques, auxquelles Grégoire XVI devait donner, dans tout l'univers, un si grand développement. Chargé de négocier, en qualité de plénipotentiaire,

un concordat avec l'ambassadeur des Pays-Bas, il sut obtenir un traité qui garantissait les droits de l'Eglise. C'est avec le même succès qu'il traita avec les agents des Etats-Unis, après les avoir amenés à mettre de côté des prétentions inacceptables.

Sous Pie VIII, le cardinal Capellari prit une grande part, comme préfet de la Propagande, aux négociations dont le résultat fut l'émancipation des Arméniens catholiques de Constantinople.

Pie VIII mourut le 30 novembre 1830; le conclave s'ouvrit le 14 décembre, et le 2 février 1831, après cinquante jours de conclave et soixante-quatre jours de vacance, après une exclusion donnée par l'Espagne au cardinal Giustiniani, le cardinal Capellari fut élu. Il prit le nom de Grégoire XVI, en mémoire de Grégoire XV, fondateur de la Propagande. Nous n'essayerons pas même de retracer les principaux événements de ce long et laborieux pontificat; ce serait, même en abrégant, un volume à écrire. Il suffit de dire que, comme souverain temporel, il introduisit dans l'administration de ses Etats de salutaires et réelles améliorations; qu'il fonda ou encouragea la création d'un grand nombre d'établissements industriels et d'utilité publique; que les travaux magnifiques, exécutés par ses ordres à Tivoli, préservèrent les contrées voisines des ravages que l'Anio leur causait depuis la ruine des vieilles cascades; qu'il embellit Rome et les principales villes de l'Etat ecclésiastique; que la capitale des beaux-arts lui doit de nouveaux et magnifiques musées, entre autres le musée Etrusque.

Comme évêque de Rome, il acheva la reconstruction de la basilique de Saint-Paul hors les Murs, si malheureusement dévorée par l'incendie, la décora avec splendeur et en consacra l'autel. Comme Souverain Pontife, il eut le bonheur de décréter la canonisation de plusieurs saints, d'ériger, dans les cinq parties du monde, quarante nouvelles Eglises, archevêchés et évêchés, de préparer l'érection de plusieurs autres, de donner à l'Angleterre quatre nouveaux vicaires apostoliques, d'imprimer à la Propagation de la Foi une impulsion nouvelle, et de voir, sous cette impulsion, la prédication évangélique prendre, sur tous les points du globe, d'immenses développements. Il créa soixante-quinze cardinaux de la sainte Eglise romaine, et plus de cinq cents évêques ont reçu de lui l'institution, sur les huit cents qui, aujourd'hui, régissent les Eglises catholiques, sur tous les points du globe. Voici les quarante nouveaux sièges érigés par Grégoire XVI : Adélaïde, dans l'Australie méridionale; Arci-Réale, en Sicile; Ayacucho, dans les Indes occidentales; Bruges, en Belgique; Caltanisetta en Sicile; Haut-Canada, en Amérique septentrionale; Californie, au Mexique; Saint-Charles, dans l'Amérique méridionale; Chachapoyas, dans le Bas-Pérou; Chichagua, dans le territoire des Illinois, aux Etats-Unis; Dubuque, dans l'Amérique septentrionale; Galway, en Ir-

lande; Giovenazzo, dans le royaume de Naples; Saint-Jean de Cuyo, dans l'Amérique méridionale; Alger (Julia Cæsarea) en Afrique; Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse; Hartford et Rhode, aux Etats-Unis; Hobart-Town, dans l'île ou terre de Van-Diemen; Guayaquil, dans l'Amérique méridionale; Milwanchia, aux Etats-Unis; Montréal, dans le Bas-Canada; Nashville, aux Etats-Unis; Natchez, aux Etats-Unis; Nocera de'Pagani, royaume de Naples; Noto, en Sicile; Nouveau-Brunswick, possession anglaise près du Canada; Ortona, royaume de Naples; Pampelune la Neuve, dans l'Amérique méridionale; Petricola ou Little-Roch, aux Etats-Unis; Poggio-Mirteto, Etats ecclésiastiques; Saint-Sauveur, dans l'Amérique centrale; Serena, dans l'Amérique méridionale; Sydney, dans la Nouvelle Galles méridionale; Tempio, en Sardaigne; Terlizzi, royaume de Naples; Trapani, en Sicile; Vincennes, aux Etats-Unis; Perth, dans la Nouvelle-Hollande; le Cap-Breton, dans la Nouvelle-Ecosse.

Outre les sept cent six églises, archevêchés ou évêchés répartis sur tous les points du globe, il y avait encore, sous Grégoire XVI, un certain nombre de vicariats apostoliques, savoir : six en Afrique, pour le cap de Bonne-Espérance, l'Arabie, l'Egypte, la haute et basse Guinée, l'île Maurice et Tunis. Cette partie du monde avait de plus sept préfectures apostoliques : l'Abyssinie, le Congo, l'île de la Réunion, Madagascar, le Maroc, le Sénégal et Tripoli; en Amérique, neuf vicariats apostoliques : les Antilles anglaises, à l'île de la Trinité, les baies d'Hudson et de James, Curaçao, la Jamaïque, Demerary, l'Orégon, Surinam, Terre-Neuve, le Texas; et cinq préfectures : celle des Frères-Mineurs observantins, dans l'Amérique méridionale, Cayenne, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon; en Asie, trente vicariats apostoliques : celui d'Alep, celui d'Asie Mineure, les dix-huit de la Chine et des royaumes adjacents, les dix des Indes orientales; la préfecture de Hong-Kong et celles des colonies françaises de l'Inde, sans compter l'évêché d'Ispahan, où sont les missions des Carmes-Deschaux, des Lazaristes et des Arméniens, et dont l'évêque de Babylone est administrateur apostolique; en Europe, vingt-cinq vicariats apostoliques : celui des trois duchés, Anhalt-Coethen, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg; la Bosnie, Constantinople, l'Allemagne (Missions septentrionales), Gibraltar, les huit vicariats d'Angleterre, dont quatre érigés par Grégoire XVI, la Moldavie, les quatre vicariats de la Hollande, celui de la Saxe, les trois de l'Ecosse, celui de Sophia, capitale de la Bulgarie, la Suède, la Valachie et la délégation apostolique de Grèce, l'abbaye de Saint-Maurice, dans le Bas-Valais, la mission des sept archiprêtres de Hollande, les trois préfectures apostoliques : de Melsocina et Calança, sur les confins du Milanais et de la Suisse, de la Misnie et de la Luzace, de Rezia, au terri-

toire des Grisons italiens; dans l'Océanie, six vicariats apostoliques : Batavia, la Mélanésie, l'Océanie occidentale, l'Océanie orientale, l'Océanie centrale, les îles Sandwich.

Le vicariat de la Nouvelle-Hollande a été partagé en quatre évêchés, érigés par Grégoire XVI. Les vicaires apostoliques sont presque tous évêques *in partibus*; quelques préfets apostoliques ont aussi le caractère épiscopal. En tout : soixante-seize vicariats et vingt délégations, préfectures ou missions apostoliques, qui portaient alors à plus de huit cents le nombre des circonscriptions territoriales, assignées par le successeur de Pierre aux princes de l'Eglise.

Grégoire XVI renouvela presque en entier le Sacré Collège; il ne restait, à sa mort, que deux cardinaux de la création de Pie VII, et sept de la création de Léon XII. Il n'en fut point créé par Pie VIII, dont le pontificat passa si vite. Grégoire XVI vit mourir soixante-six cardinaux, dont vingt-deux créés par lui; de ce nombre le pieux et vénéré P. Odescalchi, mort Jésuite, après avoir renoncé à la pourpre.

Si le temps n'est pas encore venu de bien apprécier les actes de Grégoire XVI dans ses rapports avec les puissances temporelles, on peut au moins constater les résultats obtenus : les rapports rétablis entre le Saint-Siège et le Portugal, la fin de la lutte si héroïquement soutenue par l'archevêque de Cologne entre l'Eglise et le cabinet de Berlin, et l'audience mémorable demandée au Souverain Pontife par l'empereur de Russie, Nicolas.

Comme docteur suprême des Chrétiens, Grégoire XVI a frappé du glaive de la parole apostolique, et immolé sur l'autel de la vérité de grandes et puissantes erreurs : l'hermésianisme en Allemagne, le laménianisme en France; et ceux-là surtout doivent à sa mémoire une éternelle reconnaissance, qu'il a détournés des voies dangereuses où ils s'avançaient.

Sorti du cloître, Grégoire garda sur le trône pontifical la simplicité et l'austérité monastiques; dans son palais, comme dans son monastère, il n'avait qu'une paille pour couche. Bon pour sa famille, il sut se préserver de cet entraînement si naturel, qui va trop souvent au delà des bornes de la justice. Une de ses parentes, à la veille de marier sa fille, aurait voulu que le Saint-Père célébrât le mariage : *Elle a son curé*, répondit le Pontife, *cela suffit*. Une députation lui offrant, pour son neveu, la place de grand-bailli de l'ordre de Malte, qui rend cinq mille écus romains : « J'accepte avec plaisir, » répliqua le Pape, « mais pour le cardinal Odescalchi. »

Une humble mort a couronné au Vatican cette vie humble au sein des grandeurs : Je veux mourir en moine et non en souverain, disait Grégoire XVI, peu de jours avant d'expirer; et il l'a fait comme il l'a dit. La mort ne l'a point surpris, car il était prêt, et la veille même, il avait reçu le pain des anges; mais la mort a prévenu ses serviteurs

les plus dévoués ; ils n'étaient point là quand elle est arrivée, et c'est entouré de quelques simples prêtres, qu'il rendit son âme à Dieu le 1^{er} juin 1846, dans la 82^e année de son âge et la seizième de son règne.

La figure de Grégoire XVI est connue d'un grand nombre de personnes par les diverses gravures de son portrait ; portrait assez ressemblant quant à la forme des traits, qui n'étaient ni réguliers ni distingués ; mais on n'avait pas pu reproduire sur le papier l'expression des yeux du Souverain Pontife, l'intelligence qui s'y liait en même temps que la bonté ; on n'avait pu donner une idée de sa pose simple et digne, de tout l'ensemble de sa vénérable personne, qui produisait une si vive émotion, non-seulement sur les Catholiques, mais aussi sur les dissidents qui avaient le bonheur d'être admis en sa présence et de l'entendre parler. On pourrait citer plus d'un éminent personnage, dont la *dévotion* n'était pas la principale qualité, des protestants mêmes, qui n'ont pu résister à cette émotion que produisait la vue de Grégoire XVI. Tel qui se posait en adversaire de ce qu'on appelait l'ultramontanisme, pourrait voir son nom figurer ici, comme s'étant précipité aux pieds de ce Pontife, entraîné qu'il était par son aspect auguste et vénérable. Telle illustre épée, et il y en a plus d'une en France, ne fut pas insensible non plus à l'émotion produite par la présence de Grégoire XVI. Sans doute, le prestige de la Papauté, de cette position, unique sur la terre, de représentant de Dieu, doit exercer une grande influence sur des hommes élevés dans le catholicisme, alors même qu'ils en négligent les prescriptions ; mais, pour un *anglican*, un *antipapiste*, quel prestige peut avoir la Papauté ? Si donc la présence de Grégoire XVI produisait sur un *anglican* un effet irrésistible, il faut bien reconnaître que la personne du Pontife y était pour quelque chose. Sir Robert Peel est un grand exemple de la respectueuse émotion qu'on éprouvait à la vue de l'ancien Père des fidèles. Etant à Rome, entre ses deux ministères, il demanda une audience au souverain temporel, ne pouvant reconnaître le chef de l'Eglise chrétienne. Le Souverain accorda l'audience, en dispensant Robert Peel des genuflexions qui ne sont dues qu'au Pape.

A l'entrevue, l'homme d'Etat, ému malgré lui à l'aspect vénérable et plein de bonté du vieux Pontife, se précipita à ses pieds. Grégoire XVI s'empressa de le relever, et une conversation, digne de pareils personnages s'établit entre eux. De son côté, le Pape avait été frappé de la figure et des manières du grand ministre dont il dit après l'audience : « Au physique comme au moral, sir Robert Peel est un homme remarquable. » Tant il est vrai que l'homme supérieur, quelle que soit sa figure, a toujours en lui un je ne sais quoi qui semble l'embellir et le distinguer du vulgaire.

Vers la fin du règne de Grégoire XVI,

voici quelle était la composition du Sacré Collège des cardinaux, répartis par nation :

Cardinaux des Etats de l'Eglise.	31
— Italiens, des Etats Autrichiens.	6
— de l'empire d'Autriche.	2
— des Etats-Sardes.	7
— des Deux-Siciles.	7
— de Toscane.	2
— Français.	3
— Portugais.	1
— Espagnol.	1
— Anglais.	1
— Belge.	1

Places de cardinaux-prêtres vacantes.	62
Places de cardinaux-diacres vacantes.	6

70

Le Sacré Collège se compose de soixante-dix membres, en mémoire des soixante-dix anciens du peuple d'Israël, des soixante-dix disciples du Sauveur. — (Extrait en grandé partie de l'opuscule *Election et couronnement*... dont il est parlé dans l'introduction.)

Voici le mandement que Mgr l'archevêque de Paris a publié à l'occasion de la mort de Grégoire XVI :

« Nous avons perdu, N. T. C. F., le Pontife que tous les Catholiques saluaient avec amour et respect du nom de Jésus-Christ. Si, parmi les enfants de Dieu unis par les liens de la même foi et de la même charité, pas un seul ne souffre sans que tous ne doivent souffrir avec lui, quelle ne sera pas notre douleur lorsque nous avons à pleurer sur la mort du père commun de cette grande famille ! L'Eglise, centre et source de l'unité catholique, ne peut devenir veuve sans que toutes les Eglises du monde ne se couvrent d'un voile funèbre. Mais nos regrets redoublent lorsque nous rappelons les vertus du grand Pape qui vient de remplir si dignement la chaire de saint Pierre.

« L'histoire qui en gardera fidèlement la mémoire, inscrira aussi dans ses immortelles annales les actes solennels qui ont frappé à plusieurs reprises de funestes doctrines, les luttes courageuses soutenues pour conserver jusqu'aux extrémités de l'Europe et du monde le dépôt sacré de la foi ; elle redira les triomphes de l'Evangile sous son pontificat ; des chrétientés nouvelles et nombreuses se propageant ou ressuscitant à la voix du chef suprême des pasteurs ; le centre, les extrémités de l'Amérique, une partie de l'Asie, et le monde nouveau que nous avons nommé Océanie, visités et évangélisés par des apôtres que Grégoire XVI avait bénis et envoyés pour bénir à leur tour, pour baptiser et enseigner cette partie abandonnée de l'héritage de Jésus-Christ ; l'Afrique, cette terre sanctifiée par le sang, par les sueurs, par le génie de tant de grands évêques et de martyrs, renouant par lui la chaîne de ses Pontifes, rompue depuis quatorze siècles.

« Voilà quelques-uns des titres de gloire de celui qui vient de descendre du siège le plus éminent de l'univers dans un tombeau, terme inévitable des plus belles vies comme des plus hautes et des plus saintes dignités.

Mais au moment où ce père vénéré vient d'entrer dans le chemin de son éternité, il nous reste un pieux devoir à remplir envers lui; nous devons implorer en sa faveur l'application des mérites du Sauveur, dont il fut pendant quinze années le représentant visible sur la terre.

« Nous avons sans doute la ferme confiance que le Seigneur, en l'appelant à lui, n'a fait que couronner ses vertus; mais Dieu est si jaloux de la sainteté de ses Pontifes, il leur demande tant de perfection, il est si facile, au témoignage des saints, d'altérer la piété la plus pure par le contact des affaires et des préoccupations de ce monde, que nous devons offrir des supplications et des sacrifices en faveur de ceux-là même qui ont été plus fidèles dans l'exercice de leurs redoutables fonctions.

« A ce devoir nous en joindrons un autre. L'Eglise de Jésus-Christ ne meurt pas. Bientôt un nouveau chef va lui être donné. Prions avec ferveur pour une élection de laquelle doit dépendre le salut de tant d'âmes; prions afin que nulle influence étrangère ne vienne contrarier les desseins de la miséricorde de Dieu; prions, afin que sa protection et ses grâces soient aussi grandes que les dangers qui menacent son Eglise. Elle n'a plus besoin de briser le fer des Barbares, de changer en agneaux ces redoutables lions sortis de leurs déserts pour ravager l'Europe; elle n'a plus dans la plupart des pays civilisés, à se défendre contre les insultes des impies et des hérétiques, qui sont venus à d'autres époques renverser ses temples, proscrire ses prêtres et ses Pontifes, calomnier sa foi et son culte; mais sa morale, ses dogmes les plus essentiels, sa plus légitime indépendance, comptent partout de nombreux ennemis: avec des armes différentes, ils continuent la lutte de ceux qui les ont précédés dans les voies de l'erreur.

« Réjouissons-nous toutefois de vivre dans un temps où nul Catholique ne peut hésiter dans l'obéissance envers le Saint-Siège. Le doute n'est plus possible depuis que les limites de l'erreur et de la vérité sont si bien marquées, qu'il faut rompre avec l'Evangile pour rompre avec le chef de l'Eglise. Rien donc ne nous sera plus doux et plus facile que de promettre fidélité, soumission et amour au Pontife futur que Dieu a connu dans ses conseils éternels, et de lui dire, comme autrefois les enfants d'Israël au dernier des Machabées: *Tu es dux noster;... omnia quaecunque dixeris nobis faciemus.* — (1 Mach. xiii, 8, 9.) « Vous êtes notre chef; nous obéirons à tous vos commandements. »

Voici le mandement que Mgr l'archevêque de Reims a publié à la même occasion:

« Appelé à remplir les devoirs de sa charge suprême au milieu des commotions qui ébranlaient les trônes, et des alarmes causées à la religion par les dangers dont elle était menacée; Grégoire XVI les avait acceptés avec une humble et confiante résignation. Il y a répondu avec un courage et une sagesse bien au-dessus de nos éloges.

« Non content de confirmer ses frères dans la foi et de veiller à la conservation de l'unité catholique, il s'est appliqué à conquérir chaque jour à l'Eglise de nouveaux enfants; tandis qu'il instruisait le monde et repoussait les mauvaises doctrines par d'éloquents enseignements, il envoyait de nombreux prédicateurs annoncer aux infidèles la bonne nouvelle de l'Evangile; il créait des diocèses en Asie, en Afrique, dans l'Amérique du Nord, et secondait de tous ses efforts l'œuvre admirable destinée au soutien des missions lointaines.

« Ici, par l'effet du zèle apostolique et de la prière, il brisait les armes entre les mains des puissants, et déjouait les coupables projets du schisme. Là, il fortifiait par ses encouragements les défenseurs intrépides de la discipline ecclésiastique; il les consolait de leurs tribulations pendant leur vie, et exaltait publiquement après leur mort leur dévouement héroïque et leur constance invincible.

« Epris du sentiment noble et élevé de la dignité de l'homme, il réclamait et appelait de tous ses vœux l'affranchissement des esclaves. Tendre et compatissant, il gémissait sur les maux produits dans quelques contrées par la tempête des révolutions, pleurait sur les victimes de la tyrannie, et plaidait avec une sainte hardiesse la cause de ses enfants en face de leurs persécuteurs.

« Dans l'enceinte du sanctuaire, il élistait par sa modeste et fervente piété; dans la douceur de ses entretiens, il ravissait par une affabilité pleine de charmes. Jamais, N. T. C. F., nous n'oublierons cette extension d'amour paternel avec laquelle il a daigné nous recevoir dans ses bras, ni ces bénédictions qu'il a répandues sur notre personne, et qu'il étendait jusqu'à vous. Jamais ils ne sortiront de notre mémoire, ces moments précieux passés en sa présence, et durant lesquels il nous a été donné de recueillir les paroles de sa bouche, et les richesses de son cœur.

« Bienfaisant et généreux, il avait l'oreille toujours ouverte aux cris de l'indigence, et prodiguait sa charité à toutes les infortunes. Protecteur des sciences et des arts, il applaudissait à leurs efforts et favorisait leurs progrès. Il érigeait des monuments, restaurait ceux des siècles passés, et honorait l'antiquité en préservant de l'oubli ses essais et ses chefs-d'œuvre.

« Tel était, N. T. C. F., ce Pontife aimé de Dieu et des hommes. Telle était cette vie si belle et si pleine de mérites. Puisse-t-elle être récompensée dans le ciel par la couronne de justice, et laisser après elle une mémoire qui soit toujours en bénédiction!

Enfin, nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 23 juillet 1846:

« L'Académie pontificale d'archéologie a tenu, le 4 juillet dernier, une assemblée extraordinaire sous la présidence du comte Alborghetti.

« Le chevalier Visconti, secrétaire perpétuel, a rappelé dans un rapide et brillant

discours les titres éclatants du Pape Grégoire XVI à la reconnaissance des amis des beaux-arts et des hautes études; les fouilles ordonnées par le savant Pontife au milieu des graves sollicitudes de son immense charge pastorale, les musées fondés à ses frais, les monuments commencés ou achevés sous son règne, enfin les nombreux témoignages de son auguste protection et d'une bienveillance toute particulière envers l'académie qui avait l'honneur de le compter parmi ses membres. A côté de cet hommage qui réveillait de si justes regrets dans tous les cœurs, l'éloquent interprète des sentiments de l'académie sut placer avec un rare bonheur et une exquise délicatesse, le consolant tableau des grandes espérances que donnent à tous et à l'institut pontifical en particulier, les qualités éminentes de l'esprit et du cœur du nouveau Pape Pie IX. M. Visconti raconta l'accueil plein de bonté que le président de l'académie, accompagné de ses principaux dignitaires, avait reçu de Sa Sainteté lorsqu'ils allèrent en corps, le 28 juin, lui porter leurs hommages et lui offrir les volumes publiés jusqu'à ce jour. Dans cette audience, comme dans celle du 3 juillet, le Pape leur adressa les paroles les plus bienveillantes sur les travaux de l'académie, et les encouragements les plus flatteurs. Il daigna permettre que son nom fût inscrit parmi ceux des savants associés; non bœni et doublement cher, nom du plus favorable augure pour l'académie qui a été rétablie par Pie VII, et qui a compté Pie VIII parmi ses membres. »

GRÉGOIRE, prêtre de Rome, fut fait, par Calixte II, en 1119, d'autres disent en 1122, cardinal du titre des Douze-Apôtres. Il suivit le parti d'Anaclet II, et quand celui-ci fut mort (1138) il fut nommé antipape à sa place sous le nom de Victor II, grâce à la protection de Roger, roi de Sicile. Saint Bernard le décida à se démettre.

GRÉGOIRE fut créé diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Septifolio* par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

GRÉGOIRE fut nommé diacre-cardinal du titre de Saint-Vite, par le même Calixte II.

GRÉGOIRE ALBERGATI, Romain, fut fait prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, par le même Pape Calixte II.

GRÉGOIRE fut nommé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine en 1125, par le Pape Honorius II.

GRÉGOIRE fut nommé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, par le même Honorius II, Pape de 1124 à 1130.

GRÉGOIRE, fait cardinal du titre de Saint-Théodore par le même Pape Honorius II, fut légat en Danemark, en Suède et en Bohême.

GRÉGOIRE DE PAPARESCIS, Romain, fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Ange,

en 1134, par le même Pape Innocent II, son oncle.

GRÉGOIRE fut, en 1138, nommé, par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.

GRÉGOIRE fut créé diacre-cardinal, en 1144, par le Pape Célestin II. C'était le 6^e des cardinaux nommés par ce Pontife.

GRÉGOIRE, neuvième des treize cardinaux nommés en 1144, par le Pape Célestin II, reçut le titre de Saint-Ange et mourut en 1168.

GRÉGOIRE, créé, en 1146, par le Pape Eugène III, diacre-cardinal du titre de Saint-Clément, fut ensuite légat en Allemagne.

GRÉGOIRE de Suburra, Romain, cardinal, évêque de Sabine, en 1153, fut le seul cardinal créé par le Pape Anastase IV, son oncle.

GRÉGOIRE fut nommé, en 1159, par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*.

GRÉGOIRE, créé en 1188, par le Pape Clément III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, fut légat en Lombardie, en Hongrie et en Sicile.

GRÉGOIRE, créé en 1188, par Clément III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Georges in Aquiro*; légat à Spoïète et en Ombrie.

GRÉGOIRE DE MONTE-CARELLO, Florentin, nommé par Clément III, Pape de 1188 à 1191, diacre-cardinal du titre de Saint-Velabro, fut légat en Toscane.

GRÉGOIRE, créé par le même Pape Clément III, et dans la même promotion, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, fut légat en Espagne.

GRÉGOIRE CRESCENTIO, Romain, créé en 1206, par le Pape Innocent III, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, fut légat en Danemark, et mourut en 1223.

GRÉGOIRE fut déclaré par le Pape Innocent III, en 1211, cardinal-évêque de Sabine.

GRÉGOIRE THÉODOLI fut créé en 1212, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, par Innocent III, Pape de 1198 à 1216.

GRÉGORI (JEAN DE), né à Messine en 1729, fut fait cardinal par Pie VI en 1783. Il mourut en 1790.

GREGORIO (EMMANUEL DE), né à Naples en 1758, évêque de Frascati, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1839.

GRIMALDI (JÉRÔME), né à Gènes, de l'illustre famille de ce nom, fut employé dans les plus importantes affaires de la république. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et, en 1527, fut promu au cardinalat par le Pape Clément VII. Outre l'archevêché de Bari, il eut les évêchés de Vénafre, d'Albenga, etc. Envoyé en qualité de légat à Gènes, il y mourut en 1543. (Voy. AUBERT; — ONUPHRE c! CIACONIUS *Vita Pontificum et cardinal.*; — GIUSTINIANI, *Scritt. della Lu-*

publice — Charles DE VENASQUE, *Genealog. et Histor. Grim. gent. arbor.*)

GRIMALDI (JÉRÔME), naquit à Gênes, le 20 août 1597, de Jacques de Grimaldi, de la branche des Grimaldi Cavalleroni, barons de Saint-Félix, au royaume de Naples, et de Hieronyma de Mari, dame aussi illustre par sa piété que par sa noblesse. — Elle prit un grand soin de l'éducation de son fils, qu'elle envoya achever ses études à Rome. Il prit le parti de l'Eglise; son mérite, autant que sa naissance, l'éleva bientôt aux premiers emplois dans la cour romaine. Grégoire XIV le fit, en 1621, référendaire de l'une et de l'autre signature; de là il passa, en 1625, à la vice-légation de la Romagne. En 1628, il fut fait gouverneur de Rome, et évêque d'Albano. En 1632, il fut envoyé, en qualité de nonce, auprès de l'empereur Ferdinand, et en 1641, nonce en France, auprès de Louis XIII. Il y était encore lorsqu'en 1643, Urbain VIII l'honora de la pourpre romaine, et le roi lui donna solennellement la barette, avant son départ pour Rome. Innocent X, ayant succédé à Urbain VIII, conçut une grande aversion contre la famille Barberini; et, oubliant qu'Urbain VIII l'avait fait cardinal, que le cardinal Barberini l'avait élevé sur le Saint-Siège, il fit saisir tous les biens de ce cardinal, et voulut absolument le perdre. Le cardinal Grimaldi, plus reconnaissant que le Pape, vint au secours de la famille persécutée, et sans s'embarrasser des ordres de Sa Sainteté qui avait fait fermer les portes de Rome, en défendant expressément qu'on la laissât sortir, se rendit, à deux heures de la nuit, à l'endroit où elle était cachée, fit entrer dans son carrosse le cardinal François Barberini, la prince Thadée, son frère, avec ses fils et une fille, les conduisit hors de Rome, et les fit passer en France. Le Pape en fut très-mauvais gré au cardinal Grimaldi, et lui en témoigna son ressentiment. En effet, le cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix, connu sous le nom de cardinal de Sainte-Cécile, étant mort à Rome en septembre 1648, Innocent X prétendit avoir droit de nommer à cet archevêché, en vertu du concordat qui laisse la nomination au Pape, quand le titulaire meurt à Rome, et nomma du Noizet, auditeur de rote français; mais la cour de Paris s'y opposa, soutint que le Pape n'avait aucun droit, puisque le cardinal de Sainte-Cécile était mort à Rome chargé d'affaires de France, et nomma le cardinal Grimaldi. Le Pape s'obstina à lui refuser ses bulles, bien qu'il eût le brevet de nomination et l'économat, c'est-à-dire l'administration des revenus du bénéfice vacant. Le cardinal fut obligé d'attendre la mort du Pontife, laquelle n'arriva que sept ans après, le 7 janvier 1655. Alexandre VII, aussitôt après son exaltation, expédia les bulles au cardinal Grimaldi, qui arriva à Aix le 25 novembre 1655, et fut reçu avec les démonstrations de joie les plus vives. On avait conçu de lui une très-haute idée, et on ne se trompa

point. La reine Christine de Suède, étant arrivée à Aix, le 1^{er} août 1656, fut logée à l'archevêché, où elle demeura dix à douze jours, et fut traitée, aux frais du cardinal, avec une magnificence extraordinaire. Il inaugura les fonctions de son épiscopat par la visite de son diocèse. Il était précédé par quelques prêtres, qui disposaient les peuples à s'approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et à recevoir le sacrement de confirmation. Ensuite il fit bâtir à ses frais un séminaire, qu'il dota; il en confia la conduite à des ecclésiastiques de mérite qui jusqu'en 1712, ont dirigé ce séminaire avec un grand succès et à l'édification de tout le diocèse. Tous ses domestiques étaient des modèles de piété. On faisait chez lui la prière, soir et matin: tout le monde y assistait. On mangeait en commun, et, pendant le repas, on faisait la lecture. Le cardinal était à la tête. Ses aumônes étaient abondantes; il distribuait, chaque année 25 à 30,000 écus. Il faisait faire des missions fréquentes, soutenait de son autorité les bons prêtres, n'épargnait pas ceux qui s'écartaient de leurs devoirs. Un ecclésiastique, nommé Remonde, de la ville de Saint-Tropez, au diocèse de Fréjus, ayant donné deux volumes contre les premiers tomes de la théologie morale de Grenoble, le cardinal Grimaldi écrivit contre lui à Rome, fit condamner l'ouvrage, obligea l'auteur à se rétracter, et le fit chasser d'Avignon. Il accepta ensuite la dédicace des autres volumes de cette théologie, et se déclara le protecteur de l'ouvrage et de l'auteur. Il fit recevoir par le clergé de France les articles de saint Charles sur l'administration de la pénitence. On avait pour lui un respect, une vénération étonnante. En 1639, Henri d'Oppède, premier président du parlement de Provence, fut obligé de se barricader dans la grand' chambre du parlement, étant poursuivi par une troupe de mutins qui s'étaient saisis du palais. Le cardinal Grimaldi, informé de ce qui se passait, et apprenant qu'on faisait sonner le tocsin, pour grossir le nombre des séditieux, envoya devant lui deux chanoines, et les suivit de près; il se fit ouvrir la porte, entra dans le palais, prit le premier président, le conduisit jusqu'au bas de l'escalier, à travers ces mutins armés, le fit monter dans son carrosse, et conduire à l'archevêché, sans qu'aucun osât bouger. *Si forte virum quem.....*

L'année d'après, Louis XIV vint à Aix, et le cardinal Mazarin fit signifier à Grimaldi un ordre de sortir d'Aix, et de n'y point paraître, tant que le roi y serait, et cela, parce que l'archevêque était plus ancien cardinal que le ministre tout-puissant. Celui-là obéit sur-le-champ, et se retira à Villeneuve près d'Avignon. Cet ordre lui fut très-pénible; il en porta vivement ses plaintes au prévôt de la métropole de Chazelles, et au P. Cabassut, confesseur du ministre, qui l'avaient accompagné. Il vit le roi à Avignon, à son retour; S. M. le reçut avec

toutes sortes de distinctions, et le chargea même d'affaires considérables à traiter à Rome, où il se rendit immédiatement. Il fit partie des conclaves où furent élus Innocent X, Alexandre VII, Clément IX et Innocent XI; et contribua puissamment à l'élection de ce dernier, dont il admirait la vertu. Étant à Rome, il se déclara le défenseur du livre de *La fréquente communion*, et fut cause que ce livre ne fut point condamné. Toutes les fois qu'il quittait son diocèse, il en laissait le soin à l'évêque de Vence, Godeau (10). Le cardinal alla avec celui-ci complimenter le roi à Lyon. Godeau porta la parole, et le fit d'une manière digne du grand roi auquel il parlait, et du grand cardinal qui le faisait parler. Aux fêtes de Pâques 1667, Louis de Vendôme, duc de Mercœur, gouverneur de Provence, reçut des mains de Grimaldi la barrette de cardinal; la cérémonie se fit avec une grande magnificence dans la métropole, en présence du cardinal de Retz. A la fin de ses jours, il devint, par la mort du cardinal Fachinetti, doyen du Sacré Collège; mais l'attachement, qu'il portait à son Église, l'empêcha d'aller à Rome jouir des honneurs attachés à sa dignité. Il languit pendant trois à quatre ans, et mourut avec de grands sentiments de religion, le 4 novembre 1685, âgé de 90 ans, après trente ans d'épiscopat. Sa mort jeta la consternation dans la ville d'Aix; jamais homme ne fut autant pleuré et regretté.

GRIMALDI (NICOLAS), né à Gênes le 6 décembre 1645, d'abord clerc de la chambre apostolique et préfet de la voirie, fut, en mars 1696, déclaré votant de la signature de grâce, puis secrétaire de la congrégation des eaux, et préfet de l'aumône. — Il quitta ces deux dernières charges, lorsqu'en décembre 1701 il fut fait secrétaire de la Congrégation des évêques et des réguliers. Le 17 mai 1706, le Pape Clément XI le créa cardinal, lui assigna le titre diaconal de Sainte-Marie *in cosmedin* le 25 juin, et, le 14 septembre suivant, le déclara légat de Bologne. Depuis, il fut fait préfet de la consulte, passa de l'ordre des diacres dans celui des prêtres, opta le titre de Saint-Matthieu *in Merulana*, et célébra sa première Messe dans l'église de Saint-Marcel, le 21 septembre 1716. Il mourut à Rome, après plusieurs jours de maladie, le 25 octobre 1717, âgé de 72 ans, après douze années de cardinalat, et fut inhumé, suivant sa dernière volonté, dans l'église des Capucins. Il laissait à un neveu une succession qu'on évaluait à quatre millions d'écus.

GRIMALDI (JÉRÔME), né à Gênes, le 15 novembre 1674, était en France auprès de Laurent Fieschi, archevêque d'Avignon, nonce extraordinaire pour traiter de la paix, lorsque, en mai 1705, il fut nommé inter-nonce à Bruxelles. — Le 27 septembre 1712, il fut déclaré nonce en Pologne, et archevê-

que d'Edesse, puis, le 17 août 1720, nonce à la cour de Vienne, où il n'arriva que le 1^{er} octobre 1721, après avoir pris congé du roi de Pologne à Dresde le 15 septembre précédent. Il fit son entrée publique à Vienne le 21 avril 1722, et le lendemain il eut sa première audience publique de la cour impériale. Le 2 octobre 1730, le Pape Clément XI le créa, et déclara cardinal; la barrette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut le 10 décembre suivant, des mains de l'empereur, dans l'église aulique des Augustins déchaussés. Le 11 du même mois de décembre, il fut déclaré, à Rome, légat de Bologne. Après avoir pris congé de la cour impériale, il partit de Vienne, le 17 mai 1731, pour retourner en Italie, ayant été honoré par l'empereur d'une croix d'émeraudes de grand prix, garnie de fort beaux diamants. Arrivé à Rome le 26 juin suivant, il y fit son entrée solennelle par la porte du peuple le 10 juillet, et reçut le chapeau, dans un consistoire public, le 19 du même mois. Clément XI fit la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche les 6 août et 3 septembre de la même année, et lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Balbine. Il entra en même temps dans les congrégations du Concile, de la Propagande, de l'indice et de la consulte, et ensuite se rendit à sa légation de Bologne. Ce cardinal allait par mer de Gênes à Naples sur un vaisseau anglais, pour essayer de se rétablir d'une longue maladie par le changement d'air, lorsqu'il fut atteint d'un vomissement violent qui l'emporta à vingt milles de Naples, le 18 novembre 1733, dans la soixantième année de son âge, et la quatrième de son cardinalat.

GRIMALDI (NICOLAS) né à Treia en 1768, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1834. Il mourut en 1843.

GRIMANI (DOMINIQUE), de Venise, évêque de Porto, et patriarche d'Aquilée, rempli, jeune encore, des charges importantes dans sa patrie. — Il était un des quatre nobles, qui furent nommés pour accompagner l'empereur Frédéric III sur les terres de la république. Le Pape Alexandre VI le fit cardinal en septembre 1493. Ce cardinal a laissé un bel exemple de piété filiale. Son père, Antoine Grimani, procureur de Saint-Marc, et général d'une armée navale, ayant été défait par les Turcs, et ayant perdu la ville de Lépante, fut mis en prison et traité avec une grande rigueur. Son fils s'offrit pour prendre sa place en prison; et, ne pouvant obtenir des juges cette grâce, rendit à son père tous les devoirs imaginables. Il eut le bonheur de le voir rétabli; et Antoine Grimani, élu doge, en 1521, mourut 22 mois après, âgé de 90 ans. Le cardinal Grimani servit utilement sa patrie, et mourut le 27 août 1523, dans la soixante-troisième année de son âge. Ce noble prince de l'Église ai-

(10) Il avait aussi l'évêché de Grasse, qu'il tenait de Richelieu. Il avait présenté à ce cardinal sa paraphrase du psaume *Benedicite*.... « Je vous donne

Grasse (grâce) en échange, lui aurait répondu le grand ministre. » Il obtint des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse.

mais les lettres, il avait rassemblé une bibliothèque de huit mille volumes. Il a traduit de grec en latin quelques homélies de saint Chrysostome, et a laissé d'autres ouvrages qui furent trouvés dans la bibliothèque du cardinal Sirlet, et depuis dans celle de Colonna. (Voy. PAUL JOYE, l. v et vi; — JUSTINIEN, *Hist. de Venise*, l. ii; — GIACONIUS, aux additions dans la *Vie d'Alexandre VI*; — BEMBO; — GUICHARDIN; — ONUPHRE; — AUBERY; — LEMIRE, *De script. sæculi xvi*.)

GRIMANI (MARIN), neveu du précédent, coadjuteur du patriarcat d'Aquilée en 1517, fut élevé au cardinalat, par le Pape Clément VII, en 1527. — Après avoir occupé diverses légations, il mourut à Orviété en septembre 1546. Marc Grimani, son frère, coadjuteur d'Aquilée en 1529, mourut en 1545. Le cardinal céda alors le patriarcat à Jean Grimani, qui mourut en 1592.

GRIMANI (VINCENT), de la même famille que les précédents, revêtu de la pourpre, en 1697, par le Pape Innocent XII, à la recommandation de l'empereur, aux intérêts duquel il était aveuglément dévoué, mourut le 24 septembre 1710, âgé de 58 ans, viceroi de Naples, alors possession de la maison d'Autriche.

GRIMOARD (ANGELIC ou ANGELIC DE) était fils de Guillaume de Grimoard, baron de Grisc, etc., en Gévaudan, et de Félice de Montferrand; il était frère du Pape Urbain V. — Il renonça, fort jeune, au monde, pour se consacrer à Dieu, parmi les chanoines réguliers de saint Augustin, où il passa par divers degrés. Guillaume de Grimoard, son frère, abbé de Saint-Victor près Marseille, ayant été élevé au trône pontifical, sous le nom d'Urbain V, ouvrit à Angelic la carrière des honneurs. Ce Pontife le pourvut de l'évêché d'Avignon, et le mit au nombre des cardinaux le 18 septembre 1366. Angelic de Grimoard prit alors le titre de Saint-Pierre aux Liens, et l'évêché d'Albano. Mariana ajoute qu'il alla, comme légat, dans la Romagne, dans la Marche d'Ancone et dans la Lombardie, et qu'il prit possession de cet emploi à Bologne, en 1368, accompagné de Galeoto et de Pandolfe Malatesta, des princes de la maison d'Este, et de plusieurs autres seigneurs italiens. Après la mort d'Urbain V en 1370 le cardinal de Grimoard vint rendre compte de sa légation à Grégoire XI, successeur d'Urbain. Depuis, il suivit le parti de Clément VII, et mourut à Avignon le 17 mars 1387. Ce prélat employait presque tous ses revenus en fondations pieuses. Les plus célèbres sont l'abbaye des religieuses de Sainte-Croix d'Apt, de l'ordre de Cîteaux; le monastère des religieuses du Four à Avignon, de l'ordre de Saint-Benoît, et le collège des chanoines de Saint-Ruf à Montpellier.

GROESBECK (GÉRARD DE), de la famille des barons de Groesbeck, dans le duché de Gueldre, fut chanoine, puis doyen, et enfin évêque de Liège en 1546. — Le voisinage des protestants dans les Pays Bas fut contagieux pour son diocèse, et il travailla avec

zèle et avec succès à y maintenir l'orthodoxie. Hæsel se révolta à la voix d'un ministre protestant, mais Groesbeck, souverain indépendant comme prince temporel, soumit en peu de temps cette ville. Celle de Liège fut depuis assiégée inutilement. Revêtu, en 1578, du cardinalat par Grégoire XIII, qui voulut ainsi honorer la fermeté du prélat, il mourut le 29 décembre 1579. Son corps fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Lambert, où l'on voit son tombeau.

GROLAYE DE VILLIERS (JEAN LA), Français de nation, religieux de Saint-Benoît, puis évêque de Lombez, ville qui aujourd'hui fait partie de l'archevêché d'Auch, abbé de Saint-Denis, etc. fut appelé dans le Sacré Collège, en 1493, par le Pape Alexandre VI. — Il avait exercé dans le royaume des charges considérables, s'était acquitté avec éclat de deux ambassades, l'une auprès du même Pontife, l'autre auprès de Ferdinand V, roi d'Espagne. En effet le roi Louis XI l'envoya, comme ambassadeur, en Espagne, où, en 1477, il conclut la paix avec Ferdinand; et le roi Charles VIII l'envoya à Rome, où il mourut en 1499. Le cardinal la Grolaye a laissé un ouvrage sur le *Matre des sentences*, des conférences, etc. (Voy. les *Antiquités de Saint-Denis*; — ONUPHRE; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*; — AUBERY.)

GROPPER (JEAN), né à Z. èst, en Allemagne, savant dans la théologie, dans la jurisprudence civile et canonique, se distingua par son zèle pour la défense de l'Eglise, et par son amour de la vérité. Il fut un de ceux qui, en 1541, défendirent l'orthodoxie contre les protestants au colloque de Ratibonne. — Retourné dans son pays, il soutint fortement les intérêts de l'Eglise et du clergé de Cologne contre l'électeur Herman, qui voulait y introduire la prétendue réforme. En 1547, il fut revêtu de la prévôté de l'église de Bonn, dont Frédéric, évêque de Munster, frère de l'électeur, avait été dépouillé. Il était aussi archidiaque de Cologne. Il accompagna au concile de Trente le nouvel archevêque de cette ville, et y opina vivement sur les appellations. Le Pape Paul IV lui envoya, en 1555, le chapeau de cardinal, que Gropper refusa par modestie. Ce Pontife appela le saint prélat à Rome, où il mourut en mars 1558, âgé de 57 ans. On a de lui: *Institutio catholica; des Ordonnances du diocèse de Cologne*, etc. Son *Institution* est un des meilleurs ouvrages de controverse que nous ayons. (Voy. SPONDE, *Annales*; — LEMIRE, *De script. sæculi xvi*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — POSSEVIN, et DUPIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du xvi^e siècle*.)

GROSPARMY (RAOUL DE), dit de Piris, vit le jour au village de Périers, entre Caen et la Délivrande, d'une race illustre, issue des anciens seigneurs de Beuville et de Flers, laquelle se fonda, à la fin du xvi^e siècle, dans la maison de Pellevé. — Entré dans l'état ecclésiastique, où l'appelaient sa vocation et sa piété, il fut successivement cha-

noine de Bayeux, trésorier de Saint-Frambour de Senlis, puis doyen de Saint-Martin de Tours. En 1253, le roi saint Louis, qui connaissait son rare mérite, le fit chancelier, garde des sceaux de France, dont il fut toujours le fidèle dépositaire, depuis que ce saint roi fut revenu de sa première expédition en Terre sainte. En 1259, Grosparmy fut élu évêque d'Evreux, et sacré le 19 octobre en présence du roi, de Louis et de Philippe ses deux fils, de Simon de Montfort, du comte de Leicester, du comte d'Eu, de plusieurs archevêques, évêques, et autres personnages de distinction. L'année suivante, il fit un voyage à Rome, où sa probité, sa capacité le firent apprécier du Pape Alexandre IV, qui fit de lui un grand éloge dans une lettre qu'il écrivait au monarque. En 1261, le Pape Urbain IV, successeur d'Alexandre, le créa cardinal-évêque d'Albano. En 1265, le jour de l'Épiphanie, le nouveau cardinal, en qualité de légat apostolique, couronnait roi et reine de Sicile, Charles, comte de Provence et d'Anjou, et Béatrix, sa femme, dans la basilique de Constantin à Rome. Après ce couronnement, il accompagnait le roi Charles, qui avait pris les armes pour combattre Mainfroi, et le chasser du royaume de Naples, qu'il avait usurpé. En 1266, le 1^{er} septembre, il consacrait, en présence du Souverain Pontife, l'église de Sainte-Claire d'Assise, et souscrivait à la bulle du même Pontife touchant la confirmation des anciens privilèges de l'abbaye de Saint-Cybar d'Angoulême. Peu après, vers 1267, il fut envoyé, en qualité de légat, par le Pape Clément IV, successeur d'Urbain, pour travailler à la réformation du clergé, conformément à la discipline de France, et pour y porter l'indulgence de la croisade en faveur de ceux qui accompagneraient le roi en Terre sainte. En 1269, le 19 juillet, au rapport de la chronique de Saint-Etienne de Caen, il arriva avec le roi saint Louis en cette ville, et pendant trois jours qu'ils y séjournèrent, le roi logea au château, et lui, dans l'abbaye de Saint-Etienne. L'année d'après, il suivit, encore en qualité de légat, le roi saint Louis dans sa dernière expédition de Terre sainte. Arrivés en Afrique, ils y furent, l'un et l'autre, emportés par la peste en 1270.

GRUVENVALDER (JEAN), fils naturel de Jean, duc de Bavière, Allemand, évêque de Frisingen, créé, en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, mourut en 1453.

GUADAGNI naquit le 14 septembre 1674 de Donat-Marie, marquis de Guadagni, d'une des plus nobles familles de Toscane, et de Mario-Madeleine Corsini, sœur du Pape Clément XII. — Il reçut au baptême les noms de Bernard-Cajétan; mais il prit ceux de Jean-Antoine de Saint-Bernard en entrant dans l'ordre des religieux Carmes déchaussés, où il fit profession dans le couvent d'Arezzo, en Toscane, le 11 novembre 1700. Après avoir été successivement maître des novices, plusieurs fois prieur du couvent de

son ordre à Florence, et provincial de sa province, il fut nommé à l'évêché d'Arezzo par le Pape Benoît XIII, le 20 décembre 1724. Sacré le 31 du même mois, il fut le lendemain déclaré évêque assistant au trône. Après l'exaltation de Clément XII, il se rendit à Rome en 1730, et Sa Sainteté ayant honoré en sa faveur l'église épiscopale d'Arezzo du pallium, il le reçut, des mains du Pontife, dans la chapelle secrète du palais du Quirinal. Créé et déclaré cardinal le 24 septembre 1731, il est le premier de son ordre, depuis la réforme, qui eût été élevé à cette dignité. Le 22 novembre suivant, il reçut le chapeau dans un consistoire public, avec le cérémonial accoutumé, et le 17 septembre, Sa Sainteté fit, dans un consistoire secret, la fonction de lui fermer et ouvrir la bouche, en lui assignant le titre presbytéral de Saint-Martin aux Monts, dont il prit solennellement possession dans l'église de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, le 30 du même mois. Le Pape lui assigna en même temps les congrégations des évêques et des réguliers, de l'Immunité, de la Discipline régulière et des sacrés Rites. Le 28 février 1732, il le déclara vicaire-général de Rome et de son district, à la place du feu cardinal Maréfoschi, Sa Sainteté l'ayant dispensé de la teneur d'une ancienne bulle, suivant laquelle cette dignité ne pouvait être conférée qu'à un sujet de l'Etat ecclésiastique, et jamais à un étranger. Les fonctions de cette charge ne permettant pas au cardinal Guadagni de résider en son évêché d'Arezzo, il s'en démit en novembre 1732, avec réserve d'une pension de douze cents écus.

GUALTERIO (CHARLES), né à Orviété, dans l'Etat ecclésiastique, avocat consistorial, référendaire de l'une et de l'autre signature, fut promu au cardinalat, dans le consistoire du 6 mars 1654, par Innocent X, qui lui donna l'archevêché de Fermo, dont il se démit en 1668. — Frappé d'apoplexie le 1^{er} janvier 1673, il mourut le même jour, en la dix-neuvième année de son cardinalat et la 58^e de son âge.

GUALTERIO (PHILIPPE-ANTOINE), né le 24 mars 1660, à Saint-Quirice de Fermo, dans la Marche d'Ancône, d'une famille très-ancienne originaire d'Allemagne, fut élevé, jusqu'à l'âge de 12 ans, par les soins du cardinal Charles Gualterio, son grand-oncle, alors archevêque de Fermo. — A l'âge de 12 ans on l'envoya à Rome continuer ses études au collège Clémentin. Lorsqu'il eut fait sa philosophie, il retourna à Fermo, où il fit un cours de droit, et un autre de théologie, et à l'âge de 19 ans il fut reçu docteur en ces deux facultés. Retourné à Rome, il s'y perfectionna dans l'étude des lois sous Dominique Targi, son parent, depuis cardinal, et évêque de Ferrare. Il n'avait pas 25 ans, lorsqu'il fut admis au nombre des présalats référendaires de l'une et de l'autre signatures. Dans la suite il eut successivement l'inspection générale de l'annonce, c'est-à-dire, des approvisionnements, et les gouvernements de

Gualtero, de Fabrieno, d'Iesi, du duché de Ca. Bnerino, de Notre Dame de Lorette, et enfin la vice-légation d'Avignon. Il finissait sa quatrième année de cette vice-légation, quand le Pape Innocent XII le nomma nonce en France le 27 février 1700. Aimant les Français, qu'il se plaisait à appuyer de son crédit, il fut reçu avec empressement à Paris et à Versailles. Il se plaisait en France, et on y était content de lui. Rome n'était pas moins satisfaite de son administration; et, avant de le rappeler en Italie, Clément XI lui conféra l'abbaye de la Trinité dans le duché de Milan, le nomma à l'évêché d'Imola, le fit cardinal en 1706, et le désigna légat *a latere* dans Ravenne et toute la Romagne. Cependant il quitta la France avec regret après six ans de nonciature: son amour pour les lettres l'y avait lié avec Mabillon, Malebranche, L'Hopital et d'autres savants. Il visitait assidûment les bibliothèques publiques, faisant des extraits de nos manuscrits uniques ou rares, et recueillant les matériaux dont il avait besoin pour une histoire universelle, à laquelle il travaillait depuis l'âge de 20 ans, et qui, suivant de Boze, eût été véritablement la bibliothèque du monde. Il fit embarquer à Marseille tous ses matériaux, avec un choix considérable de livres de tout genre, de médailles antiques et modernes, d'instruments de mathématiques, et d'une infinité d'autres objets: mais toutes ces richesses périrent avec le vaisseau qui les portait. Pour lui, il était déjà arrivé dans son diocèse, à Imola, quand il apprit cette triste nouvelle. Il eut le courage de racheter des livres, des médailles et d'autres curiosités savantes; mais la perte de ses manuscrits était irréparable. Deux ans après, il éprouva un sort pareil à Ravenne, où il était légat. Dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne, succession disputée par les maisons de France et d'Autriche, les troupes impériales étant entrées à Ravenne, pillèrent son palais et tout ce qui lui appartenait, pour le punir de son attachement à la France, et l'obligèrent à se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sûreté. En 1710, à l'époque de nos plus grandes calamités, il fit arborer les armes de France à la porte de son palais, comme pour annoncer que tout Français y trouverait un asile. Louis XIV le récompensa de ce dévouement par le don de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et par une pension considérable. Après la paix d'Utrecht, le cardinal, plein de reconnaissance pour la France, s'empressa de venir remercier le roi, qui lui donna le nom d'ami, le logea près de lui à Versailles, à Marly, à Fontainebleau; et, lorsqu'après quelques mois, le cardinal voulut partir, le roi lui fit promettre de revenir tous les cinq ans, autant que sa santé le lui permettrait; mais la tombe allait s'ouvrir pour Louis XIV. Dans la première année de la régence, le cardinal fut pourvu de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, et nommé commandeur de l'ordre du Saint-

Esprit, dans la promotion que fit Louis XV, après sa majorité. Lorsque Louis XIV augmenta le nombre des académiciens honoraires de l'Académie des inscriptions, le cardinal Gualterio avait eu la première place, et il ne manquait pas de la remplir, quand il venait à Paris. Il mourut à Rome le 21 avril 1728, dans la 69^e année de son âge et la vingt-deuxième de son cardinalat. Malgré les pertes qu'il avait éprouvées, il laissait une bibliothèque composée de plus de 30,000 volumes, de précieuses collections de médailles, de camées, d'antiques, de morceaux rares d'histoire naturelle et d'instruments de presque tous les arts. Par son testament, qui fut ouvert le lendemain de sa mort, en présence des cardinaux Barberin et de Polignac, ses exécuteurs testamentaires, il laissait à chacun de ses domestiques six mois de gages, outre le deuil, et instituait pour son légataire universel le comte Gualterio, son frère. On trouve dans le tome VII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, son *Eloge* par de Boze.

GUALTERIO (Louis), né à Orrieto en 1706, légat de Bologne, fut créé cardinal par Clément XIII en 1759 et mourut en 1761.

GUARINI, Bolonais, chanoine régulier de Sainte-Croix de Mortare, nommé, en 1144, par le Pape Luce II, cardinal-évêque de Palestrine, mourut en 1159.

GUASTALDI (Jérôme), né d'une bonne famille, à Taggia, sur la côte de Gênes, embrassa de bonne heure la carrière ecclésiastique, et alla se fixer à Rome.— En 1656, pendant la peste qui désolait cette ville, on jeta les yeux sur lui pour le charger de la surveillance des hôpitaux. Loin de décliner une mission si périlleuse alors, il l'accepta comme un devoir, et même avec bonheur; il y déploya un zèle, une charité, un courage qui trouvèrent plus d'admirateurs que d'imitateurs. Bientôt après, nommé commissaire général de la santé, il montra le même prévoyance, le même talent d'administration, la même sollicitude pour le bien public; il savait se multiplier suivant les besoins. Une telle abnégation ne mène pas souvent à la fortune et aux honneurs; mais justice lui fut rendue. Devenu trésorier de la chambre apostolique, dans le consistoire du 13 juin 1673, il fut élevé par le Pape Clément X au cardinalat, sous le titre de Sainte-Potentienne. Il avait encore été archevêque de Bénévent et légat de Bologne, quand il mourut à Rome le 8 avril 1685. « Sous le titre de *Tractatus de avertenda et profliganda peste politico-legalis*, Bologne, 1684, in-fol., il a laissé un ouvrage justement estimé, dans lequel il a transmis à la postérité le résultat de ses observations sur la peste de Rome, et l'histoire des mesures de salubrité, de police et autres moyens qui furent employés avec le plus de succès contre cette terrible maladie. » (MICHAUD, *Biographie*, art. *Guastaldi*.)

GUASTAVILLANI (Philippe), Bolonais, créé en 1572, par le Pape Grégoire XIII, son

oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, camerlingue de la sainte Eglise, mourut en 1587.

GUERRIERI GONZAGA (CÉSARIN)¹, né à Mantoue, en 1749, fut fait cardinal par Pie VII, en 1819. Il mourut en 1832.

GUEVARRA (FERNAND-NUÑEZ DE), Espagnol, créé en 1596, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, puis de Saint-Martin aux Monts, grand inquisiteur d'Espagne, archevêque de Séville, mourut en 1609.

GUGLIELMI (PIERRE-JÉRÔME), né à Jesi, en 1694, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1773.

GUI, évêque de Tivoli, fait cardinal en 1127, par Honorius II.

GUI, des comtes de Caprone, de Pise, créé en 1130, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, légat en France et en Allemagne, chancelier de l'Eglise romaine, mourut en 1153.

GUI fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, en 1130, dans la même promotion, par le même Pape Innocent II.

GUI, évêque de Tivoli, fut nommé cardinal en 1134, par Innocent II, dans la troisième promotion.

GUI, de Pise, fut, en 1140, créé diacre-cardinal par le Pape Innocent II.

GUI MORICOSI, de Pise, fut, en 1142, créé par Innocent II, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*.

GUI, Français, nommé, en 1144, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, mourut en 1156.

GUI DE CRÈME, diacre-cardinal, nommé par Eugène III en 1150, puis prêtre du titre de Saint-Calixte, fut antipape sous le nom de Pascal III.

GUI, Romain, créé en 1205, par le Pape Innocent III, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis évêque de Palestrine et légat en Lombardie, mourut en 1227.

GUI, curé de Grinfort, dans le diocèse de Durham, en Angleterre, fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien en 1237, par Grégoire IX, Pape de 1237 à 1241, et qui créa quinze cardinaux pendant ce règne de quatorze ans.

GUI GROSSUS ou GUI FOULQUE, Français, archevêque de Narbonne, créé en 1261, par le Pape Urbain IV, cardinal-évêque de Sabine, fut Pape sous le nom de Clément IV.

GUI, né en Bourgogne, abbé et chef de l'ordre de Cîteaux, alla à Rome sous le pontificat d'Urbain IV, qui le créa cardinal en 1262. — Clément IV l'envoya en qualité de légat, dans les pays septentrionaux, avec pouvoir de terminer le différend qui s'était élevé entre le roi de Danemark et l'archevêque de Lunden. Arrivé en Danemark, il fit mettre en liberté l'archevêque de Lunden, qui était retenu en prison depuis l'avènement du roi Christophe I^{er}, et leva l'interdit

qui pesait sur ce royaume. Ce prélat mourut en 1273, peu d'années après son retour en Italie. (Voy. UGHELLI; — KRANTZ; — AUBRY.)

GUI D'AUVERGNE, fils de Robert VIII, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre, sa seconde femme, archevêque de Lyon en 1340, fut, deux ans après, élevé au cardinalat par Clément VI. Ce Pontife, après avoir réduit le jubilé de cent à cinquante ans, envoya en 1350 le cardinal d'Auvergne avec le cardinal Ceccano, à Rome, pour y faire l'ouverture de l'année sainte; ils y apaisèrent la sédition excitée par Rienzi. Peu après, Gui d'Auvergne alla en qualité de légat en Hongrie et en Espagne. Après avoir été encore employé en France, il fut de nouveau envoyé par Grégoire XI en Espagne, pour rétablir la paix entre les rois de Castille et de Portugal. Il réussit dans sa mission pacifique, et, à son retour, il mourut à Lérida le 25 novembre 1373. Son corps, transporté en France, fut inhumé dans l'abbaye du Val-Luisant, dite *du Bouchet*, en Auvergne. (Voy. BOSQUET, *Vita Clementis VI*; — JUSTEL, *Hist. d'Auvergne*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — ONUPHRE; — CIACONIUS, *Vita et gesta Romanorum Pontificum et cardinalium*; — AUBRY.)

GUIBÉ (ROBERT DE) était fils d'Adonet de Guibé, gentilhomme breton, et d'Olive Landais, sœur de Pierre Landais, tailleur d'habits, qui devint favori du duc de Bretagne. Robert de Guibé eut part à la fortune de son oncle; et par le crédit de celui-ci, obtint successivement plusieurs évêchés. En 1483, il fut nommé à celui de Tréguier; en 1502, transféré à Rennes, et, en 1506, de Rennes à Nantes. Après la mort de François II, duc de Bretagne, il suivit l'héritière de ce prince, la reine Anne, femme du roi Charles VIII, puis de Louis XII. Ce dernier l'envoya comme ambassadeur à Rome, pour y soutenir les intérêts de la France, et lui obtint le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1505, du Pape Jules II. Toutefois le Pontife sut si bien circonvenir le cardinal de Guibé, qu'il le gagna contre le roi même. Louis XII le priva du revenu des bénéfices qu'il avait en France; de sorte qu'à peine pouvait-il subsister à Rome, où il mourut en 1513. En 1511 il s'était démis de son évêché de Nantes en faveur de François Hamon, son neveu, duquel nous avons un Bréviaire de l'an 1518, un Rituel et un Missel. (Voy. TRAVERS, *Hist. abrégée des évêques de Nantes*; — GUICHARDIN, *Hist.*, liv. IX et X; — D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bret.*, liv. XXX; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — AUBRY, *Hist. des card.*)

GUIDI (ROMUALD), né à Césène en 1722, fut fait cardinal par Pie VI, en 1778. Il mourut en 1780.

GUIDICIONI ou GUIDUICIONI (BARTHELEMY) sortait d'une des meilleures familles de la ville de Lucques, en Toscane, où il naquit en 1470. — Après avoir étudié les sciences humaines, la théologie et la

jurisprudence, il se fit connaître à la cour de Rome, où il fut, comme on disait autrefois, domestique (c'est-à-dire faisant partie de la maison) du cardinal Farnèse, qui le fit vicaire général dans l'évêché de Parme. Ce cardinal, ayant ceint la tiare sous le nom de Paul III, rappela Guidiccioni, qui s'était retiré à la campagne, près de Lucques, où il était tout entier à l'étude des lettres et aux exercices de piété. En 1539, il lui donna le chapeau de cardinal avec les évêchés de Chiusi, de Théramo et de Lucques, le fit gouverneur de Rome, dataire, grand pénitencier, etc. Il avait remis les deux premiers évêchés au Pape, et résigné le dernier à son neveu. Il mourut le 28 août 1549, âgé de 80 ans. Son corps fut transporté dans son église de Lucques, où l'on voit son tombeau. On a recueilli de lui vingt volumes de droit et quelques petits traités. (*Voy. UGHELLI, Italia sacra*; — LA ROCHEPOZAY, *Nomenclator cardinalium*; — Onuphre PAVINI; — AUBERT.)

GUIDICCIONI (JEAN), érudit et poète italien, et de la même famille que le précédent, naquit en 1480. — Il fut élevé auprès du cardinal Farnèse, qui, en 1534, parvint au souverain pontificat sous le nom de Paul III. Dès 1524, le Pape Clément VII fit Guidiccioni évêque de Fossombrone, dans l'Etat ecclésiastique. En 1535, Paul III le fit gouverneur de Rome, et, peu après, il l'envoya, en qualité de nonce, auprès de Charles V, que ce prélat accompagna dans son expédition contre Tunis. En 1539, il fut fait gouverneur de la Romagne, et de la Marche en 1541. Il mourut dans ce même temps, à la veille d'être promu au cardinalat. Outre ses poésies, Guidiccioni a laissé un grand nombre de lettres, de discours, de satires adressées à Triphone Gabriello, appelé le *Socrate* de son temps. Le style de Guidiccioni est noble, soutenu dans les sujets graves et héroïques; il réussissait plus heureusement dans ces sujets que dans les sujets légers. *Il pensait bien tout ce qu'il disait, et en faisait encore penser beaucoup davantage*, suivant un critique italien. Les Œuvres de Guidiccioni ont été plusieurs fois réimprimées.

GUIDOBONO CAVALCHINI (FRANÇOIS), né à Tortone en 1755, fut fait cardinal par Pie VII en 1807. Il mourut en 1828.

GUIJENO ou SILICEO (JEAN-MARTINEZ), né à Villagarcia, en Castille, d'un pauvre laboureur, nommé Jean-Martinez Guijeno, et de Jeanne Mugnos, changea depuis son nom de Guijeno en celui de Siliceo. — Il commença à apprendre la grammaire à Hérera, petite ville près de Villagarcia, où il revenait les samedis prendre du pain pour toute la semaine. On dit même que, ses parents ne pouvant toujours lui en fournir, il fut obligé de servir de sacristain dans l'église de son village. Depuis, il fit son cours de philosophie à Séville, et résolut d'aller à Rome. Mais en passant par Valence, il fut contraint de s'y arrêter quelque temps, et un gentilhomme lui confia la conduite

de ses enfants. Dans cette ville il se lia avec un religieux, qui lui conseilla d'aller à Paris, plutôt que de tourner ses pas vers Rome. Il suivit ce conseil, et n'eut pas à s'en repentir. Car, outre les secours qu'il trouva dans cette ville pour subsister, il obtint une place de régent, et fit de grands progrès dans la théologie. Revenu en Espagne, il y enseigna la philosophie dans l'université de Salamanque, fut théologal de Coria, et choisi pour être prédicateur de Philippe, infant d'Espagne, fils de l'empereur Charles V. Il fut aussi aumônier et confesseur du prince, qui lui fit donner l'évêché de Carthagène, et, en 1543, l'envoya pour recevoir, à Badajoz, dona Maria, infante de Portugal, sa fiancée. Le même infant, qui fut le roi Philippe II, lui fit aussi donner l'archevêché de Tolède. Siliceo fit de grands présents à son église, et fonda deux maisons, l'une pour l'éducation de quarante jeunes garçons, qu'on élevait dans la piété pour le service divin, l'autre pour autant de filles pauvres de naissance irréprochable. Elevé en 1555 au cardinalat par le Pape Paul IV, il mourut le 31 mai 1557, âgé de près de 80 ans. Ce prélat a composé des paraphrases sur le *Pater noster*, et sur l'*Ave Maria*, pour l'instruction de ses diocésains. Lorenzo, son frère, s'allia à la maison de Carvajal, et épousa dona Francisca de Medina-Suorta.

GUILLAUME, évêque de Palestrine, fut fait cardinal par Calixte II, en 1119. Après la mort d'Honoré II, il contribua à l'élection d'Innocent II (contre Anaclet II). Il mourut en 1140.

GUILLAUME MATINGUS, natif et archidiacre de Pavie, créé en 1155, par Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, légat en Allemagne, en France et en Angleterre, mourut en 1177.

GUILLAUME, évêque de Modène, nommé en 1244, par le Pape Innocent IV, cardinal-évêque de Sabine, puis légat en Livonie, en Suède, en Norwège, mourut en 1251.

GUILLAUME DE TALLIANTE, Français, abbé de Saint-Facond, diocèse de Léon, créé en 1244, par le Pape Innocent IV, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1250.

GUILLAUME DE BRAI, né dans la ville de ce nom, au diocèse de Sens, fut doyen de Laon, archidiacre de Reims, créé, en 1262, cardinal par le Pape Urbain IV, et mourut à Orviété le 19 avril 1282. — Son épitaphe, qu'on voit aux Dominicains d'Orviété, apprend que ce cardinal était jurisconsulte, mathématicien et poète. (*Voy. FRIZON, Gallia purpurata*; — AUBERT, *Hist. des card.*; — LA ROCHEPOZAY, *Nomenclator cardinalium*; — CIACONIUS, *Vita et gesta Romanorum Pontificum et cardinalium.*)

GUILLAUME DES FORGES, Français, fait en 1305, par le Pape Clément V, son parent, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, mourut en 1311.

GUILLAUME TESTA, Français, créé, en 1312, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Saint-Cyriaque par le Pape Clément V, mourut en 1345.

GUILLAUME D'AURE, Français, créé, en 1337, par le Pape Benoît XII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Casio monte*, mourut en 1353.

GUILLAUME, créé, en 1378, prêtre-cardinal de Saint-Eusèbe par Urbain VI, Pape de 1378 et 1389, et qui créa cinquante-six cardinaux, mourut en 1378.

GUILLAUME DE CAPOUE, archevêque de Salerne, nommé, en 1378, par le Pape Urbain VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, et prêtre du titre de Saint-Eusèbe, mourut en 1389.

GUISE (LOUIS I^{er} DE LORRAINE, cardinal de), abbé de Saint-Victor, de Moissac, de Bourgueil, de Saint-Germain d'Auxerre, était frère de Charles I^{er}, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. — *Voy.* CHARLES. — Né le 21 octobre 1527, et destiné à la carrière ecclésiastique, il fut successivement élevé aux évêchés de Troyes et d'Albi, et, en 1560, à l'archevêché de Sens, qu'il céda ensuite à Nicolas de Pellevé. En 1553, promu au cardinalat par le Pape Jules III, il se trouva, en 1559, au conclave qui élut Pie IV, et fut pourvu, en 1568, de l'évêché de Metz, qu'il gouverna avec zèle et prudence jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 28 mars 1578; il était âgé de 56 ans. « C'était, » dit l'Estoile avec son cynisme accoutumé, « un bon homme peu remuant; on l'appelait le Cardinal des bouteilles, parce qu'il les aimait fort, et ne se mêlait guère d'autres affaires que de celles de la cuisine. » (*Voy.* ONUPHRE et PETRAMELLARIUS, *Vita Pontificum*, etc.; — FRIZON, *Gall. purp.*; — AUBERY, *Hist. des cardinaux*; — SAINTE-MARTE, *Gall. Christ.*; — Le P. ANSELME, *Hist. généalogique et chronologique de la maison de France et des grands officiers de la couronne.*)

GUISE (LOUIS II DE LORRAINE, cardinal de), neveu du précédent, et né à Dampierre en 1556, était fils de François, duc de Guise, tué au siège d'Orléans par Pollrot, et d'Anne d'Este. Frère de Henri I^{er}, duc de Guise, il succéda à son oncle, le cardinal Charles de Lorraine (*Voy.* CHARLES) sur le siège archiépiscopal de Reims, où il tint, en 1583, un synode provincial. — Dès 1578 il avait été revêtu de la pourpre par Grégoire XIII. Plein d'ambition, il fut un des agents les plus zélés de son frère, chef de la Ligue, laquelle, sous un semblant de politique, n'avait d'autre but que de défendre la religion. Présidant l'ordre du clergé aux états généraux de Blois, il attaqua publiquement le discours prononcé par Henri III à l'ouverture des états, et arracha au faible prince la promesse de supprimer les passages qui déplaisaient au cardinal. Tant d'audace acheva de déterminer le roi à s'en défaire ainsi que de son frère. Mais sa qualité de prince de l'Eglise, et la crainte d'un soulèvement tenaient Henri dans l'indécision. Le cardinal était dans la

salle des états, lorsque son frère fut massacré par les gardes apostés. A ses cris, il se leva en disant : *Voilà mon frère qu'on tue ! Les maréchaux de Retz et d'Aumont le retiennent; et on le conduisit, dit l'E-toile, dans un galetas bâti peu de jours auparavant, et il y resta enfermé le reste du jour.* Le roi, instruit que le clergé allait réclamer son président, prit l'avis de son conseil. On jugea nécessaire la mort du cardinal, et quatre hommes se chargèrent de le tuer, moyennant quatre cents écus. Cet assassinat fut consommé le 23 décembre 1588. On prétend que le cardinal avait coutume de répéter qu'il ne mourrait point content qu'il n'eût rasé le roi Henri III pour le faire moine. Aussitôt après ce grand acte de politique, il parut une foule d'écrits justificatifs des Guise. (*Voy.* MIRON, *Relation de la mort de M. de Guise*; — DE THOU, l. xiii; — Le P. ANSELME; — AUBERY.)

GUISE (LOUIS III DE LORRAINE, cardinal de), archevêque de Reims, abbé de Saint-Denis, de Cluny, de Saint-Remi de Reims, de Corbie, d'Orcamp et de Saint-Hilaire de Poitiers, protecteur de France à la cour de Rome, où il n'alla point, était le troisième fils de Henri duc de Guise, tué à Blois. — Né le 22 janvier 1575, il fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait aucune vocation. En effet, ayant eu une difficulté avec le duc de Nevers, il lui proposa de vider le différend par l'épée. Ils étaient sur le terrain, lorsque le roi, instruit de la querelle, fit arrêter le cardinal. Rendu à la liberté, celui-ci obtint quelque temps après de suivre le roi Louis XIII dans son expédition de Poitou; il se signala même à l'attaque de Saint-Jean-d'Angély; mais, tombé malade, il se fit transporter à Saintes, où il mourut le 21 juin 1621. Il témoigna, dit-on, en mourant, un vif repentir d'avoir mené une vie si peu conformé à son état. Il avait eu de Charlotte des Essarts, une des maîtresses de Henri IV, cinq enfants, qui tous se produisirent avantageusement dans le monde. Quoique seulement sous-diacre, il était pourvu de beaux bénéfices, et, en 1615, il avait reçu de Paul V le cardinalat. On dit qu'après la mort de Henri IV, il avait épousé Charlotte, au moyen d'une dispense du Souverain Pontife. (*Voy.* MORÉRI.)

GUZMAN ET HARO (HENRI DE), Espagnol, créé par le Pape Urbain VIII en 1626, cardinal à l'âge de 21 ans, mourut en 1626.

GUZMAN (DIÉGO DE), sorti de la noble maison espagnole de Guzman, fut aumônier des rois Philippe III et Philippe IV, président du conseil de la croisade, et exerça diverses autres charges considérables. Nommé ensuite patriarche des Indes, archevêque de Tyr, cardinal en 1629, par le Pape Urbain VIII, puis archevêque de Séville en 1630, il mourut le 21 janvier 1631. Ce prélat a écrit en espagnol la vie de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. (*Voy.* NICOLAS ANTONIO, *Bibliotheca Hispana*, — le continuateur de Ciaconius.)

H

HAEFFELIN. Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 12 septembre 1827 :

« Mgr le cardinal Hæffelin, un des membres les plus âgés du Sacré Collège, vient de mourir à Rome. Casimir Hæffelin, né le 12 janvier 1737 à Minfeld, dans le duché de Deux-Ponts, entra dans l'état ecclésiastique, et parait avoir eu part à l'éducation du feu roi de Bavière, qui était né prince de Deux-Ponts. Il devint ensuite son bibliothécaire, obtint le titre d'évêque de Chersonèse, et fut membre d'une société littéraire établie à Munich sous le titre d'Académie minervale; c'est ce qui donna lieu à l'abbé Barruel de le comprendre parmi les partisans de l'illuminisme. Le cardinal publia à ce sujet, en 1818, une déclaration que nous avons insérée textuellement dans ce journal, tome XVI, n° 394; nous avons donné aussi, n° 405, une lettre de l'abbé Barruel, relative à cet objet. M. Hæffelin était depuis quinze ans ministre du roi de Bavière à Rome, quand il fut déclaré cardinal le 6 avril 1818. C'était lui qui avait été négociateur pour le concordat de Bavière, conclu à Rome le 5 juin 1817, et le chapeau fut la récompense de son zèle et de ses soins. Le cardinal Hæffelin continua de résider à Rome comme ministre de Bavière près le Saint-Siège; il avait le titre de Sainte-Anastasia et était membre de diverses congrégations. Il est mort à Rome le 27 août dernier dans sa 91^e année. »

HALAN (ROBERT), Anglais de nation, vivait sous les règnes de Henri IV et de Henri V. — Né à Oxford, il fut successivement chancelier de l'université de cette ville en 1403, archidiacre de Cantorbéry, évêque de Salisbury, puis créé cardinal en 1411 par le Pape Jean XXII. Ses talents bien connus le firent choisir pour être un des députés chargés de représenter le clergé anglais aux conciles de Pise et de Bâle. Il mourut en 1417.

HARRACH (ERNEST-ALBERT, comte de), fils de Charles, comte de Harrach, né à Vienne le 25 octobre 1598, fut élevé à Rome au collège des Jésuites allemands, où il écrivit son *Opus symbolæticum*, dédié au cardinal Scipion Borghèse. — Dans la suite il fut de la chambre du Grégoire XV; en 1623, il obtint l'archevêché de Prague. Urbain VIII, à la sollicitation de l'empereur Ferdinand II, l'éleva au cardinalat, le 9 janvier 1626, en lui conférant le titre de Sainte-Praxède; il lui donna le chapeau à Rome. L'empereur se servit du cardinal pour chasser de Prague les prédicateurs luthériens, et apaiser en Bohême les troubles de religion. En 1627, ce même cardinal couronna Éléonore, femme de l'empereur Ferdinand II, et Ferdinand III; en 1637, Marie-Anne, première femme de Ferdinand III; en 1646, le roi des Romains Ferdinand IV; en 1655, Léopold, et enfin Éléonore, troisième femme de Ferdinand III,

comme rois et reines de Bohême. Le dernier le nomma son conseiller privé en 1637, et l'envoya à Rome auprès d'Urbain VIII. Harrach était aussi grand maître de l'ordre de la *Croix de l'étoile rouge*, en Bohême, en Silésie et en Pologne; chancelier de l'université de Prague, et comprotecteur des États héréditaires de l'empereur. En 1644, il faisait partie du conclave où fut élu Innocent X, successeur d'Urbain VIII. La même année, il fut arrêté dans son palais par le colonel Kanenberg, lorsque les Suédois s'emparèrent d'une partie de Prague: il perdit, en cette occasion, une partie de ses biens, et dut sa liberté au cardinal Mazarin, qui fit solliciter pour lui auprès de la reine Christine, moyennant quinze mille écus de rançon et un billet de sa main, par lequel il promettait de ne point se venger. Le 29 octobre 1648, il bénit le mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, avec Marie-Anne, fille de Ferdinand III, et ensuite accompagna la nouvelle reine, au nom de l'empereur, jusque sur les frontières d'Italie. Le 4 mars 1654, il assista à l'acte solennel par lequel les deux académies de Prague, la *Clémentine* des Jésuites, et la *Caroline* fondée par Charles IV, furent réunies en une seule, sous le nom de l'université de *Carolo-Ferdinande*, dont le Jésuite Molitor fut le premier recteur. L'année suivante, il entra dans le conclave qui élut Alexandre VII, et contribua beaucoup à l'érection du nouvel évêché de Leitmeritz, en Bohême. Nommé à l'évêché de Trente, après la résignation de Sigismond-François, archiduc d'Autriche, il assistait encore, en 1667, au conclave où fut élu Clément IX, et, tombé malade à Vienne, à son retour, le 11 octobre, il y mourut le 15 du même mois 1667. (*Voy. CARAFFA, Germania sacra; — le P. BALBIN, Miscellaneu Bohem*)

HÉLIE DE SAINT-IRIER, Français, évêque d'Uzès, créé, en 1356, par le Pape Innocent VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, puis évêque d'Ostie, mourut en 1367.

HENNIN BOSSUT DE CHIMAY (THOMAS-PHILIPPE DE), appelé le *Cardinall d'Alsace*, second fils de Philippe-Antoine de Hennin, comte de Boussut, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'or, et d'Anne-Louise de Werregcken, naquit à Bruxelles le 22 novembre 1680; il était connu dans sa jeunesse sous le titre de comte de Beaumont. — A l'âge de 17 ans il fut nommé, par le roi d'Espagne Charles II, à la prévôté de l'église cathédrale de Gand; et, après avoir fait sa philosophie à Cologne, il alla à Rome y étudia en théologie dans le collège germanique de Saint-Apollinaire, et est le premier qui y soutint des thèses polémiques en présence d'une nombreuse assemblée de prélats et de docteurs. Après quatre ans d'études, il prit le bonnet de docteur dans l'université grégorienne, et reçut ensuite la prêtrise. De retour

dans son pays, il fut nommé, en 1702, examinateur synodal par l'évêque de Gand, qui le fit son vicaire général en son absence. En 1718, il fut désigné par le Pape Clément XI, dont il était prélat domestique, pour être évêque d'Ypres; mais, le 3 mars 1714, il fut nommé par l'empereur à l'archevêché de Malines. L'expédition de ses bulles ayant traîné en longueur à la suite de quelques difficultés qui survinrent, il se rendit à Vienne, où il termina heureusement cette affaire; et, après que cet archevêché eut été proposé pour lui à Rome dans un consistoire du 16 décembre 1715, il fut sacré, le 19 janvier suivant, dans la chapelle de la maison professe des Jésuites de la même ville de Vienne. Le 10 février, il fit prendre possession, en son nom, de son archevêché par l'évêque nommé de Bruges, chargé de sa procuration; et s'étant rendu à Malines, il y fit son entrée publique, avec les cérémonies accoutumées, le 15 mars de la même année 1716, et reçut le pallium, le 22 suivant, par les mains de l'évêque de Namur. Il fut créé et déclaré cardinal de la sainte Eglise romaine, le 29 novembre 1719, par le Pape Clément XI, après la mort duquel il se rendit à Rome, et assista au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII. Ce nouveau Pontife fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 10 juin 1721, et celle de lui fermer et ouvrir la bouche dans un consistoire secret tenu le 16 du même mois, et lui assigna ensuite le titre presbytéral de Saint-Césaire. Il fut aussi déclaré membre des congrégations du Concile, de la Propagande, des Rites et de l'Indice. S'étant rendu à Vienne, il prêta serment, entre les mains de l'empereur, en qualité de conseiller intime en son conseil d'Etat, le 15 septembre 1722.

HENRI, nommé, en 1127, par le Pape Honorius II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, suivit le parti de l'antipape Anacle II.

HENRI, Français, abbé de Clairvaux, créé en 1180, par le Pape Alexandre III, cardinal-évêque d'Albano, légat en France et en d'autres Etats, mourut en 1188.

HENRI DE SULLI, Français, archevêque de Bourges, un des deux seuls cardinaux créés par Urbain III, Pape de 1185 à 1187, mourut en 1200.

HENRI MINUTOLI, Napolitain, archevêque de Naples, créé, en 1389, par le Pape Boniface IX, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, évêque de Frascati et de Sabine, mourut en 1417.

HENRI, cinquième fils d'Emmanuel, roi de Portugal, et de Marie de Castille, naquit à Lisbonne le 31 janvier 1512. — Dirigé vers la carrière ecclésiastique, il étudia avec succès les langues et la théologie. Dès l'âge de quatorze ans, il était prieur commendataire du couvent de Sainte-Croix à Coïmbre, ensuite archevêque de Braga puis d'Evora. En 1543, Paul III le créait cardinal. Jean III, roi de Portugal, essaya de faire monter son frère sur le trône pontifical; mais n'ayant pu y parvenir, il lui procura, en dédomma-

gement, des bénéfices, et le titre de légat en Portugal. Jean III étant mort à la fleur de son âge en 1557, la régence fut déléguée au cardinal Henri pendant la minorité de don Sébastien, son petit-neveu. Le cardinal parut n'accepter le pouvoir qu'avec répugnance, et s'empressa de le remettre entre les mains du jeune roi; mais il ne l'eut pas plutôt quitté, qu'il le regretta. On sait que le chevaleresque Sébastien avait conçu l'audacieux projet d'aller conquérir l'Afrique; que, vaincu par le roi de Maroc, à la bataille d'Alcaçar, le 4 août 1578, il y périt, sans qu'on eût jamais retrouvé son corps. A cette nouvelle, le cardinal revint à Lisbonne, et se fit proclamer roi le 28 août. Comme son âge avancé faisait croire que le trône ne tarderait pas à être vacant, tous ceux qui y avaient quelques droits se préparaient à les faire valoir. Le nouveau roi commença par disgracier et bannir de Lisbonne les conseillers de Sébastien, sous prétexte qu'ils auraient dû s'opposer à l' aventureuse entreprise du malheureux prince, mais en réalité pour exercer des vengeances. Cependant les états assemblés, en 1579, pour agiter la question de succession, le pressaient de désigner un successeur; il flotta longtemps indécis, puis sollicita de la cour de Rome la permission de se marier. Comme il attendait la réponse, il mourut dans son palais d'Almeyren le 31 janvier 1580, âgé de 68 ans. Les Portugais étaient assez portés à lui donner pour successeur le prieur don Antonio de Crato, son neveu; mais Philippe II se prétendait des droits à cette couronne; il avait une armée, et il envoya le duc d'Albe faire la conquête du Portugal, qui resta 60 ans uni à l'Espagne, jusqu'à ce que, après la révolution de 1640, Jean IV, de la maison de Bragance, en eut été proclamé roi. Henri, prince séculier, se montra au-dessous du prince de l'Eglise. Il avait été un prélat distingué; il avait fait un grand nombre de fondations pieuses ou utiles; il protégea les lettres, et engagea le Jésuite Maffei à écrire l'histoire des conquêtes des Portugais dans les Indes. On a de lui, en portugais, des *Méditations sur les mystères de la vie du Sauveur*, réimprimées à Lisbonne, 1574, in-8°; elles ont été traduites en latin par le Dominicain Ant. de Serra, Louvain, 1575, in-12, et par les Jésuites du collège d'Evora, Lisbonne, 1576, in-8°. La *Bibliothèque curieuse* de David Clément donne les titres des autres productions du cardinal Henri.

HERBERT DE BOSHAM, Carme anglais et chancelier de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, était présent lorsque ce prélat, depuis canonisé, fut assassiné dans les circonstances suivantes: Becket avait eu de vifs démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre. Un jour, dans un moment de vivacité, ce prince s'écria: « Je n'ai donc pas un ami auprès de moi, pour me délivrer de ce prêtre turbulent. » Alors quatre des courtisans, dont l'histoire a conservé les noms, se rendirent au palais de l'archevêque, qu'ils accablèrent d'injures; puis, le suivant, comme

il se rendait à l'église, sans gardes, pour assister aux Vêpres, ils l'égorgeaient sur l'autel même. Herbert alla en Italie, où le Pape Alexandre III le fit archevêque de Bénévent, et cardinal en 1178. Il a écrit l'*Histoire de la mort de saint Thomas*, dont fait mention Baronius dans le tome XII de ses *Annales ecclésiastiques*, et une *Relation* de ses pèlerinages.

HERBERT. — Voy. JACQUES.

HERMAN, sous-diacre et notaire apostolique, fut créé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne en 1164 par le Pape Alexandre III, qui régna de 1159 à 1181.

HERMAN, fut nommé, en 1180, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange.

HÉRULO (BÉARN), né à Narni, en Ombrie, après avoir fait de bonnes études, vint, jeune encore, à Rome, où il fut référendaire apostolique, puis auditeur de Rote. — Il était évêque de Spolète quand le Pape Pie II le fit cardinal en 1460, et l'envoya à Pérouse en qualité de légat. Hérulo, habile jurisconsulte, homme d'une droiture et d'une équité bien connues, était d'une opiniâtreté obstinée. Il en usa avec une hauteur ridicule à l'égard de Frédéric, second fils de Ferdinand, roi de Naples, qui vint à Rome, et qui fut logé dans le palais du Vatican, par ordre du Pape. Tous les cardinaux lui firent visite; Hérulo manqua seul à cette civilité. On lui en demanda la raison; il répondit qu'il voulait conserver l'honneur de cardinalat; ajoutant qu'un prince de l'Eglise ne devait point de visite au second fils d'un roi tributaire du Saint-Siège. Hérulo, évêque de Sabine sous le pontificat de Sixte IV, mourut à Rome le 3 avril 1479. (Voy. les *Commentaires* de Pie II; — GARIMBERT; — CIACONIUS; — ONUPHRE; — UGHELLI; — AUBERY.)

HERZAN DE HARRAS (FRANÇOIS), né à Prague en 1735, ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, fut fait cardinal par Pie VI en 1779. Il mourut en 1804.

HESLER (GEORGES), né à Wurtzbourg, ville aujourd'hui à la Bavière, trouva moyen de se faire connaître à l'empereur Frédéric III, qui l'envoya comme ambassadeur en France, et lui obtint, en 1477, de Sixte IV, le chapeau de cardinal. — Hesler se noya en passant le Danube dans un bateau, en septembre 1482. Garimbert ne fait pas l'éloge de ce cardinal. (Voy. Philippe DE COMINES, liv. IV, chap. 2; — GARIMBERT, l. IV et VI; — AUBERY.)

HESSE-DARMSTAD (FRÉDÉRIC DE), fils de Louis I^{er}, landgrave de Hesse-Darmstadt, et de Madeleine de Brandebourg, naquit le 28 février 1616, et se fit catholique en 1636. Chevalier de Malte et grand prieur d'Allemagne, il se signala comme général des galères de la religion, et fut revêtu de la pourpre, par le Pape Innocent X, le 19 février 1652. Nommé par l'empereur protecteur d'Allemagne, évêque de Breslau en Silésie, l'an 1670, puis gouverneur de Si-

ésie, il mourut le 25 février 1682, âgé de 66 ans.

HIEROME, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Fridien de Lucques, fut créé, en 1164, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, par le Pape Alexandre III, qui, pendant un règne de vingt-deux ans, créa cinquante cardinaux en cinq promotions.

HIEROME ASCULANO (DE PISE), général de l'ordre des Frères mineurs, créé, en 1278, par Nicolas III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis évêque de Paléstrine, fut Pape sous le nom de Nicolas IV.

HIEROME SOUCHIER, Français, abbé de Cléaux, fait, en 1568, par le Pape Pie V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, mourut en 1571.

HILDEBERT fut créé, en 1180, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres.

HILDEBRAND GROSSUS, Bolonais, curé de Saint-Germinian de Modène, créé en 1150, par le Pape Eugène III, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, fut évêque de Modène.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN (ETHEL-FRÉDÉRIC DE), fils du comte de Hohenzollern (petite principauté sur le Danube, au sud de Stuttgart), né le 16 septembre 1582, chanoine de Cologne et de Strasbourg, camérier du Pape Clément VIII, nommé cardinal par le Pape Paul V, le 11 janvier 1621, élu évêque d'Osnabruck en 1623, mourut le 25 septembre 1625, non sans soupçon de poison.

HOMODEI (LOUIS), Milanais (de la famille du célèbre jurisconsulte Signorella Homodei, qui florissait à Milan vers 1330), nommé, en 1652, cardinal par le Pape Innocent X, et légat d'Urbino, mourut en 1685.

HOMODEI (LOUIS), neveu du précédent, clerc de chambre, créé cardinal, le 13 février 1690, par le Pape Alexandre VIII, mourut le 18 avril 1706, âgé de 50 ans.

HONORATI (BERNARDIN), né à Jési en 1724, évêque de Sinigaglia, fut fait cardinal par Pie VI en 1777. Il mourut en 1807.

HONORIUS II, LAMBERT DE FAGNAN, évêque d'Ostie, parvint au pontificat d'une manière extraordinaire. — Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de Saint-Anastase, qui prit le nom de Célestin; mais tandis qu'on chantait le *Te Deum*, en action de grâces de cette élection, Lambert était proclamé Pontife par Robert Frangipane et son parti, qui était fort puissant. Célestin abdiqua volontairement, et Honorius prit le même parti; mais les cardinaux approuvèrent l'élection du dernier, le 21 décembre 1124. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

HONORIUS III, CENCIO SAVELLI, noble Romain, nommé cardinal en 1192 par Célestin III, fut élevé au pontificat, dans la ville de Pérouse, le 17 juillet 1216, le lendemain de la mort d'Innocent III. — Camérier de l'Eglise romaine sous Clément III, il était

devenu successivement cardinal-diacre du titre de Saint-Lucie et cardinal-prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

HONORIUS IV (JACQUES SAVELLI), Romain, fut élevé sur le Saint-Siège, à Pérouse, le 2 avril 1283, quatre jours après la mort de Martin IV, son prédécesseur. Il avait été créé cardinal, en 1261, par Urbain IV. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

HONORIUS, antipape, s'appelait CADALOUS ou CADOLUS, évêque de Parme; il fut élu Pape, en 1061, par la faction de l'empereur Henri IV, contre Alexandre II, qui avait été élevé sur le siège par les cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadalouïs fut reconnu, sous le nom d'Honoré II, par les évêques et par les princes deçà les Alpes. Venu avec une armée devant Rome pour prendre possession de cette ville, il fut repoussé par les troupes de Godefroi, marquis de Toscane, qui avait pris le parti d'Alexandre, et contraint de se retirer à Parme. Cette première tentative ne lui ayant pas réussi, il revint une seconde fois avec plus de troupes, et s'empara de la partie de la ville, nommée Léonine, et de l'église de Saint-Pierre; mais il fut encore chassé, et ses troupes mises dans un si grand désordre, qu'il pensa être pris, et fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à se sauver, et en traitant, moyennant finances, avec ceux qui l'avaient assiégé. Quelque temps après, un concile s'assembla à Mantoue, pour juger le différend pendant entre Alexandre et Cadalouïs. Ce dernier, après avoir donné de faibles raisons, se retira. Alexandre fut reconnu Pontife légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadalouïs. Ce concile fut tenu, en 1064, en présence d'Hannon, archevêque de Cologne, principal administrateur des affaires d'Allemagne sous l'empereur Henri IV. Cadalouïs mourut misérablement, sans avoir voulu renoncer à son titre de Pape. (*Voy. LÉON D'OSTIE, l. III, c. 20; — PLATINE, Vita Alexandri II; — BARONIUS, Annales; — DUPIN, Bibliothèque des auteurs ecclésiast. du XI^e siècle.*)

HORNES (ARNOUL DE), Liégeois, évêque d'Utrecht, puis de Liège, créé prêtre cardinal en 1385, par le Pape Urbain VI, n'accepta pas et mourut en 1389.

HOSIUS (STANISLAS), un des plus illustres prélats du XVI^e siècle, naquit en 1504, à Cracovie, de parents qui s'étaient enrichis légitimement dans l'administration des domaines du roi. — Il n'eut point d'enfance, montra de bonne heure un grand éloignement pour les frivolités du monde, et une piété sincère. Elevé dans l'étude des lettres, il fut envoyé, pour se perfectionner, à Padoue, où il se lia d'une étroite amitié avec Renaud Polus, depuis cardinal, comme lui, et où il eut pour maître Lazare Bonamici. Après y être demeuré quelque temps, il passa à Bologne, s'y fit recevoir docteur en droit, et retourna en Pologne, où le roi l'avait fait son secrétaire; et, depuis, ce prince,

l'ayant avancé dans la chancellerie, lui confia les affaires les plus délicates. Hosius, s'étant engagé dans les ordres sacrés, fut pourvu d'un canonicat à Cracovie, et reçut du roi Sigismond-Auguste l'évêché de Culm, aujourd'hui possession prussienne; de là il passa sur le siège de Warmie, un des plus riches de la Pologne. Il remplissait avec zèle tous les devoirs de l'épiscopat, instruisant et édifiant son troupeau. Il combattit victorieusement, soit dans la chaire, soit par ses écrits, les apôtres de la prétendue réforme, qui cherchaient à faire en Pologne des prosélytes. Le Pape Pie IV l'envoya auprès de l'empereur Ferdinand I^{er}, pour lui annoncer la réouverture du concile de Trente, interrompu par les guerres religieuses de l'Allemagne. On dit que ce prince, après qu'Hosius se fut entretenu avec lui, et lui eut fait connaître le sujet de sa légation, lui dit en l'embrassant, *qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était un temple, et la langue un oracle du Saint-Esprit.* En 1561, le même Pontife envoya le chapeau de cardinal à Hosius, qui était alors à Vienne; celui-ci refusa cet honneur par humilité; mais, sur l'ordre formel de Pie IV, il fut contraint d'accepter. Pie IV lui ordonna encore d'aller ouvrir le concile de Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue et Séripando. Il s'acquitta de cette mission avec tant de bonheur qu'après la clôture du célèbre concile, il reçut du Pontife une lettre flatteuse de félicitations. Une maladie, dont il fut affligé assez longtemps, l'empêcha de se trouver à la vingt-quatrième session de ce concile, qui était la huitième du pontificat de Pie IV et où il s'agissait des mariages clandestins. Il ne laissa pas néanmoins pendant ce temps d'envoyer par écrit son opinion, d'indiquer ses répugnances, s'en remettant toujours pour le tout au jugement de Sa Sainteté. Il se retira ensuite dans son évêché, où il travaillait à retoucher quelques-uns de ses ouvrages. Les protestants l'appelaient le *Dieu des Polonais*, et donnaient à l'orthodoxie le nom de *Foi hosiienne*. Appelé à Rome, pour y traiter d'affaires relatives à l'Eglise de Pologne, il y fut retenu par Grégoire XIII, qui le fit grand pénitencier de l'Eglise. Il mourut de la mort des justes, à Caprarola, où il s'était retiré pour se garantir des grandes chaleurs de Rome, le 5 août 1579, âgé de 76 ans. Les Souverains Pontifes, et les écrivains de son temps l'appelaient la *colonne de l'Eglise, l'Augustin de son siècle.* Les ouvrages d'Hosius ont été plusieurs fois imprimés. La plus complète des éditions de ses Œuvres est celle de Cologne, 1584, 2 vol. in-fol. Ses écrits de controverse en sont la partie la plus estimée. Voici les titres de quelques-uns. I. *De expresso Dei verbo*, Rome, 1559, in-8^o; II. *Dialogus, num calicem laicis et uxores sacerdotibus permitti, ac divina officia vulgari lingua peragi fas sit*, Dillengen, 1559, in-8^o; III. *Judicium et censura de judicio ministrorum Tigurinorum et Hedol-*

bergensium de dogmate contra adorandam trinitatem in Polonia nuper sparsa, 1564; *IV. Confessio catholicæ fidei Christianæ, sive explicatio confessionis a Patribus facta in synodo provinciali habita Petricoviæ. anno 1551*, Mayence, 1557, in-fol.; Rome, Paul Manuce, 1565, in-4°. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français, en italien, en allemand, en flamand, en polonais, en anglais, en écossais et en arménien; et imprimés dans les principales villes de l'Europe, quelques-uns même jusqu'à trente fois du vivant de l'auteur. L'aversion que ceux qui étaient séparés de l'Eglise portaient à ses doctrines, n'a pas empêché plusieurs de rendre pleine justice à ce grand homme. Reacius a écrit sa Vie; Petramellarius et Victorel son *Eloge*. (Voy aussi GENEBRARD, *Chron.*; — SPONDE, *Annales*; — PALLAVICIN, *Hist. du concile de Trente*, liv. XXII, c. 4, u. 6.)

Voici son éloge par le Père Alby [1644].

« Tous ces grands sages des siècles passés, qui ont recherché la vertu pour l'amour d'elle même, ont fait encore du mérite, qui tient à elle, comme à sa racine, la fin de leurs mouvements; et de la conscience du mérite, l'accomplissement de leur repos; vivants comme animaux de gloire (TERTULL.), qui remâchent leur nourriture, et se paissent de la vanité d'avoir bien fait. Mais tous ceux qui ont reconnu des vertus plus hautes que les morales, et sur qui il s'est levé une lumière plus pure que celle de la philosophie, comme ils ont eu une visée plus élevée que les premiers, ils ont aussi eu des mouvements plus nobles et plus vigoureux au bien; agissant, non pour l'amour de la vertu, ou des couronnes du mérite qu'elle plie de ses branches; mais pour l'amour du souverain bien, qui est la fin de la vertu, et qui couronne tous les mérites.

« Donnons place parmi ceux-ci au cardinal Hosius, qui a laissé au monde un exemple très-accomplis d'un philosophe chrétien, et de qui ses belles actions ont haussé de grade par-dessus celles de ses grands sages du siècle, pour avoir été produites selon l'esprit de la grâce, et le génie du christianisme.

« Il naquit à Cracovie en Pologne d'une ancienne et noble famille, dans les exemples de la vertu, qu'il cultiva dès son bas âge, avec la science; faisant aller d'un pas égal ses avancements en l'une et en l'autre, comme un soleil qui croît depuis son lever en chaleur, et en lumière jusqu'à la perfection de son jour.

« La crainte de Dieu, qui est comme le premier langage, et la première bande qui enveloppe la sagesse quand elle naît dans l'âme des grands hommes (S. GREGOIRE), parut à si bonne heure dans les actions de sa vie, qu'il sembla en avoir eu l'usage, aussitôt que de la vie. Un chacun était ravi de voir les ardeurs de sa dévotion au pied des autels. Il ne pouvait se séparer de la lecture des vies des saints, d'où comme un

soigneux peintre spirituel, il traçait sur son cœur le tableau de la vertu, accomplie sur tant de belles idées, que ce livre lui fournissait. Il ne savait que deux rues à Cracovie, et depuis à Pavie, où il continua ses études; celle qui le menait au collège, et celle qui menait à l'église, où il allait toujours les yeux baissés gardant soigneusement tous ses sentiments comme des temples dédiés à l'honnêteté, et ne craignant rien tant que de voir, ou d'être vu des femmes, desquelles il fuyait l'abord et la conversation, comme l'on fuit les serpents et la peste.

« Il commença dès son jeune âge à nourrir la secrète flamme du zèle de la religion qui éclata en tout le reste de sa vie. Et comme un bon chien qui apprend de bonne heure à aboyer en la salle la peau du lièvre, qu'il doit après courre en la campagne, il grondait déjà des invectives, faisait de petites tempêtes de sa bouche contre les religionnaires, et brûlait tout autant de livres hérétiques qu'il pouvait rencontrer: ce qui fut comme le signal des combats qu'il devait livrer contre les nouvelles sectes, et l'éclair des tonnerres qu'il devait lancer, et de la bouche et de la plume, contre les monstres du temps.

« Il eut à Pavie l'heureuse rencontre de Lazare Bonamie pour son maître, et de Regnaud Polus pour son compagnon de conversation et d'étude, qui lui communiquèrent avec avantage, l'un par sa saine instruction, l'autre par l'exemple de sa sainte conversation, toutes leurs bonnes qualités; et furent pour lui, ce que l'arc du ciel est aux fleurs de la terre, quand il courbe ses cornes sur leurs boutons et les parfume d'une céleste odeur.

« Comme il vivait dans une merveilleuse pureté d'inclinations et d'amitiés, et connaissait bien combien lui valaient ces deux personnes, il les suivit de Pavie à Bologne, où il acheva ses études, et apprit toutes les sciences qui sont capables de faire un habile homme, prit ses degrés de docteur, et acquit en ces occasions tant d'applaudissement et d'estime, qu'un chacun commença à se promettre des premiers essais de sa suffisance, tout ce que donne de prix et de fruits une doctrine accomplie.

« En effet, il ne fut pas plutôt de retour en Pologne, que le roi jeta les yeux sur lui pour s'en servir au cabinet, et pour expliquer par sa plume les plus importantes résolutions, desquelles dépendait le service du prince, et le salut du royaume: il entra encore dans la chancellerie, c'est-à-dire dans le sanctuaire de l'Etat, pour avoir part à ces augustes mystères, dont la révérence fait une partie de l'obéissance des peuples.

« Mais reconnaissant bien que s'engageant tous les jours plus avant dans les affaires de la cour, il rencontrait autant d'obstacles au repos de son âme, que de commodités pour sa fortune, pour ne corrompre la pureté de ses mœurs, il embrassa le sacré célibat, et se dédia à la profession ecclésiastique.

tique : dont il fut premièrement chanoine en l'Eglise de Cracovie ; puis nonobstant ses résistances, pourvu de l'évêché de Culm, à l'instance du roi Sigismond I^{er} ; et sur les inviolables assurances que Sa Majesté avait prises de sa suffisance, employé en toutes sortes d'importantes négociations ; envoyé à Rome vers le Pape Jules III et peu après en Allemagne vers l'empereur, et le roi des Romains, pour conclure un traité de paix, dont le succès salutaire à tout le royaume, fut le caractère autant de sa fidélité, que de sa sagesse généreuse dans les affaires publiques.

« Il fut ensuite nommé par le roi à l'évêché vacant de Warmie, dans laquelle les vices et les hérésies naissantes avaient fait de notables dégâts, et qui servit désormais d'attache à ses soins, et aux devoirs plus religieux de sa profession, de sujet à son industrie, et d'exercice aux ardeurs du zèle incroyable qu'il avait contre les fausses religions, qu'il choqua partout, comme l'adversaire juré de tous les partis contraires à l'Eglise romaine, et poursuivit sans repos comme des furies et des monstres d'enfer capables de jeter le désordre et le venin dans toutes les parties du monde.

« Le Pape Pie IV voulant remettre le concile de Trente, sursis par l'espace de dix ans, bien informé des grandes qualités de l'évêque de Warmie, l'envoya son légat vers l'empereur Ferdinand, et Maximilien, vers le roi de Bohême, et les autres princes d'Allemagne, pour les disposer à consentir au concile, et à y envoyer leurs députés et ambassadeurs. A laquelle négociation il se prépara par beaucoup de prières, de jeûnes et d'aumônes : et dans laquelle il se comporta avec tant de sagesse, de zèle et de piété, que l'empereur à son abord, et aussitôt qu'il eut ouvert la bouche pour expliquer sa commission, reconnaissant véritable le dire de cet ancien (СОКРАТ.), que la bouche d'un homme sage était un temple à l'ouverture duquel on voyait les merveilles des vertus, se leva de son trône, et se penchant sur la tête du légat, lui dit en pleurant, qu'il n'avait pas de quoi résister à un homme, de la bouche duquel le Saint-Esprit avait fait son temple, et de sa langue un oracle.

« Il ne fut pas moins puissant envers les autres princes, qu'il tira tous à s'accorder aux intentions du Pape et auprès desquels il donna tant de preuves de sa piété vers Dieu, de son zèle vers le public, de compassion vers les dévoyés et de charité vers les misérables, qu'il paraissait parmi les hommes comme s'il fût venu du chœur des séraphins ; et quoi qu'il ne fût pas moins savant et habile homme qu'il était homme de bien et fort capable de défaire par les éclairs de la vérité l'illusion des nouvelles erreurs qui occupait ces grandes provinces ; si est-ce qu'il y convertit plus d'hérétiques par les exemples de sa vertu que par les discours de sa raison, et par les effets de sa bonne vie que par les paroles de sa doctrine.

« Il était à Vienne, en Autriche, occupé aux louables exercices de sa profession, quand le bonnet de cardinal lui fut apporté de la part du Pape Pie avec un commandement exprès de l'accepter sans contredit, ce qu'il fit enfin après beaucoup de larmes qu'il versa dessus et après d'honnêtes reproches que l'empereur lui fit, qu'il n'y avait point de parti assuré dans la vertu où l'on pensait quitter celui de l'obéissance. Il écrivit au Saint-Père plutôt une complainte qu'un remerciement, avec une protestation qu'il ne regarderait jamais le présent qu'il lui avait envoyé que comme la livrée des martyrs, qui l'avertirait tous les jours de pâtir tout, voire la mort, pour la défense de la religion et pour l'honneur de l'Eglise et du Saint-Siège, et qu'il ne gardait pas une goutte de sang qui refusât de sortir pour d'aussi glorieux sujets.

« Deux mois après il reçut un nouveau commandement du Pape d'aller ouvrir le concile à Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue et de Sérépande, où il se rendit en diligence, et n'y présida pas moins par l'exquise suffisance de son savoir, par la clarté de son jugement et par la gravité de son éloquence que par la dignité de sa charge qu'il y exerça jusqu'à la fin. En quoi il rendit de si grands services au Saint-Siège et à l'Eglise qu'il mérita du Pape, à la clôture du concile, une lettre de remerciement, et eut pour organe de ses louanges la bouche par laquelle la vérité souveraine parle.

« Après ce grand emploi il obtint congé du Pape de se retirer en son Eglise de Warmie, où était l'attache de son cœur, et où, non une simple bienséance, mais la nécessité des peuples et de sa charge l'appelaient. Là il n'eut rien de plus à cœur que d'établir comme il fit les saints décrets du concile de Trente, et d'opposer son zèle et la force de son esprit comme un rempart de feu et un mur de bronze aux funestes ravages de l'hérésie. Là il devint un trompette de vérité et une voix de tonnerre contre les sectaires, un flambeau de bon exemple et un astre pour verser les influences de sa doctrine et de sa charité sur le petit monde qu'il avait en charge. Ce fut le premier qui donna entrée en ses provinces et en la Brussie et y fonda les Pères de la Compagnie de Jésus, pour servir d'aides et d'instruments à ses pieux desseins. Ce fut lui qui étouffa du poids de son autorité le dessein facieux d'introduire en l'assemblée des états la confession d'Augsbourg, qu'il appelait le *brodequin polonais* et l'*abcès* de l'hérésie luthérienne. Et ce fut enfin lui, dont la piété généreuse et agissante, comme devait être celle d'un grand prélat, s'opposa à la puissance et aux menées des grands, soutint tout l'effort de la faction protestante, retira une infinité de personnes abusées d'entre les bons du schisme et de l'erreur ; servit de bouclier à la foi, de langue à la vérité, d'ornement et d'appui aux autels, de lampe ar-

dente et de parfum de bonne odeur à l'Eglise de Dieu.

« Et comme il n'y avait rien d'oisif en lui et que tout allait à la piété et au zèle d'avancer de tout son pouvoir le règne de Dieu, il exerça sa riche et savante plume à écrire des lettres pleines de saintes ardeurs et des livres remplis d'une si excellente tradition pour la défense de l'Eglise et des vérités catholiques, qu'il suffit de dire pour leur recommandation qu'ils furent imprimés en divers endroits et en différentes langues du vivant de l'auteur jusqu'à trente-deux fois, et que les ennemis même de l'Eglise, pour l'estime qu'ils en faisaient, appelèrent la foi catholique romaine la foi Hosienne et le cardinal Hosius le Dieu des Polonais, en même sens que les Huns nommèrent autrefois le grand évêque Théotime, pour ses émiuentes vertus, le Dieu des Romains.

« La Pologne était trop heureuse d'avoir cet homme incomparable, quand Rome jalouse de ce bien l'attira en sa cour, où il ne fut pas plutôt arrivé que le Pape Grégoire XIII le nomma en plein consistoire grand pénitencier avec cet éloge d'honneur, qu'il mettait entre les mains les plus nettes qu'il connaissait la charge d'absoudre les crimes des autres et de nettoyer les ordures du monde. Il exerça ce saint office dans l'église de Saint-Pierre avec les autres moindres pénitenciers, avec un soin et une assiduité nonpareille, n'estimant pas produire d'acte de charité plus excellent que de retirer les âmes de leur gouffre de perdition, ni prendre d'emploi plus noble que de recueillir dans ces sacrés tribunaux le sang du fils de Dieu.

« Il vivait à Rome dans une merveilleuse innocence et dans une grande réputation de sainteté, amassant une infinité de bonnes œuvres dans les exercices de piété et de charité qu'il pratiquait sans relâche, quand les chaleurs excessives de l'été l'ayant contraint de quitter la ville et de se retirer à la campagne, allumèrent la fièvre dans ses veines qui l'emporta en peu de jours; il ne manqua pas néanmoins de loisir pour se préparer à sa sortie du monde et éclairer des actions de sa piété le chemin qu'il avait à faire à l'éternité. Il prit tous ses sacrements avec une merveilleuse tranquillité d'esprit, ne se troublant non plus à sa mort par le regret de sa vie qu'il s'était jamais troublé en sa vie par la crainte de la mort. Il se fit lire, un peu devant que de mourir, la Passion du Sauveur pour fortifier les faiblesses de sa nature et la confiance de son âme. Récita Prime, Tierce et Sexte de son Office, et sentant les forces lui défaillir, dit en abandonnant doucement sa tête sur le chevet, qu'il s'en allait dire None en paradis avec les anges. Puis répétant le mot qu'il avait souvent en bouche, *Seigneur demeurez avec nous*, il trépassa doucement, le 5 du mois d'août de l'année 1579, de son âge la soixante-seizième.

« Les éloges que les Papes, les grands personnages et les écrivains du temps lui ont

donnés, le nommant le grand Hosius, la colonne de l'Eglise, le marteau des hérétiques, le boulevard du Siège apostolique, l'ornement du sénat romain, le phénix des cardinaux, l'Augustin de son temps, le miracle du monde, et les autres, seront les monuments éternels de sa vertu incomparable et de son mérite. »

TOMBEAU DU CARDINAL HOSIUS.

D. O. M.

Stanislao Hosia Polono S. R. E. presb. card. Varniensi episc., majori penitentiario, vita sanctitate, eruditionis, et eloquentiæ gloria celeberrimo, catholicæ fidei acerrimo propugnatori. Qui cum antiquæ probitatis, et episc. vigilantis præstantiam in humilitate, charitate, castitate, beneficentia expressisset, heret. sectas scriptis et consiliis sapientiss. ferventer oppugnasset, multos ab erroribus revocasset, gravissimisque legationibus pro pace Ecclesiæ Dei, cum apud Carolum V. et Ferdin. Cass. tum præcipue in sacro concilio Trident., Pii IV Pontif. nomine felicissime perfunctus, Christianæ reip. plurimum profuisset, omnium virtutum laudibus, et exemplis ad imitandum abundans, obdormivit in Domino Nonis Aug. anno salutis M. D. LXXIX, ætatis suæ LXXVI.

Stanislaus patruo, et Stanislaus Rescius Patri beneficentiss. execut. test. poss.

(Voy. Stanislas RESCIUS, et PETRAMELLARIUS.)

HOWARD (THOMAS-PHILIPPE), Anglais, frère du duc de Norfolk, prit l'habit de religieux de l'ordre de Saint-Dominique et fut nommé, le 27 mai 1675, par le Pape Clément X, cardinal du titre de Sainte-Cécile. — Grand aumônier de la reine d'Angleterre, femme de Jacques II, il mourut à Rome le 16 juin 1694, en sa soixante-cinquième année et fut inhumé à Sainte-Marie de la Minerve.

HUBAULT, créé diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata* par le Pape Innocent II, en 1133, mourut en 1144.

HUBAULT de Lunno, Lucquois, fut nommé prêtre-cardinal en 1133, dans la même promotion, par le Pape Innocent II.

HUBAULT, fut en 1138 créé diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien par le Pape Innocent II.

HUBAULT ALLUCINGOLI, Lucquois, créé, en 1140, prêtre-cardinal par Innocent II, fut évêque d'Ostie puis Pape sous le nom de Luc III.

HUBAULT, nommé en 1140, par Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1150.

HUBERT, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, en 1159, fut le vingt-et unième et avant-dernier cardinal de la création d'Adrien IV, Pape de 1154 à 1159.

HUBERT, créé cardinal par Innocent III, Pape de 1198 à 1216, fut archevêque de Milan.

HUGOCIANO (FRANÇOIS), nommé le Cardinal de Bordeaux, parce qu'il fut archevêque de cette ville, était Anglais, ou suivant d'autres, Italien, et né à Pise. — Sa réputation comme jurisconsulte, le fit connaître au Pape Boniface IX, qui lui donna, en 1389, l'archevêché de Bordeaux, et qui lui conféra le titre de son légat en Gascogne, et dans les royaumes de Navarre, de Castille, de

Léon et d'Azagon. Revêtu de la pourpre, en 1405, par le Pape Innocent VII, employé en diverses affaires importantes, et notamment à mettre fin au schisme, il se trouvait en 1409, au concile de Pise. Il mourut trois ans après, à Florence, le 14 août 1412. (Voy. MONSTRELET, *Chronique*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*, t. I, p. 221, etc.; — AUBERY.)

HUGONET (PHILIBERT), élevé à l'évêché de Macon, après son oncle Etienne Hugonet, fut envoyé en diverses ambassades par Charles le Hardi, duc de Bourgogne, et à la considération de ce prince, obtint le cardinalat que lui conféra, en 1473, le Pape Sixte IV. — Il était à Rome en 1477, lorsqu'il apprit la triste fin de son frère, Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne. Les Gantois lui avaient fait trancher la tête, à lui et au seigneur d'Imbercourt, sous prétexte de prétendues concussions, et sans être touchés des prières et des larmes de Marie de Bourgogne, fille et héritière de Charles le Téméraire, et plus tard aïeule de Charles V, laquelle vint tout échouée sur la place publique, leur demander la vie de ces deux fidèles serviteurs. Cette nouvelle affligea vivement le cardinal Hugonet, qui ne voulut plus retourner en Flandre. Protecteur des gens de lettres, il fut légat à Viterbe et mourut à Rome en 1484. (Voy. Phil. de COMINES, l. v, c. 17; — SWERTIUS et SAINTE-MARTHE, *De episcopis Matic.*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBERY.)

HUGUES LECTIFREDI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, fut le vingt-sixième et dernier cardinal de la création de Calixte II, Pape de 1119 à 1120.

HUGUES, Bolonais, archiprêtre de Saint-Pierre, fut nommé, en 1125, par le Pape Honorius II, cardinal du titre de Saint-Théodore.

HUGUES de Saint-Victor, Saxon, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, fameux théologien à Paris, fut, en 1138, créé cardinal-évêque de Frascati par le Pape Innocent II.

HUGUES DE LA FEUILLE, Français, religieux de l'abbaye de Corbie, fut, en 1140, fait diacre-cardinal par Innocent II, dans sa cinquantième promotion.

HUGUES, fut, en 1144, créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina* par Célestin II, qui pendant son pontificat ne créa que 13 cardinaux.

HUGUES, Bolonais, en 1144, fut nommé, par le Pape Luc II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*.

HUGUES DE CITEAUX, Français de nation, disciple de saint Bernard et abbé de Trois-Fontaines, fut fait cardinal et évêque d'Ostie, en 1150, par le Pape Eugène III, qui avait été religieux avec lui. Il écrivit plusieurs ouvrages, et entre autres, une relation de la mort de ce Pontife, et mourut en 1158. Plusieurs des lettres de saint Bernard lui sont adressées. Les auteurs de son ordre ne sont pas d'accord sur une circonstance de sa vie. Les uns prétendent qu'il fut abbé de Trois-Fontaines, près de Rome; d'autres soutiennent que c'était au mouas-

tère de ce nom, en Bourgogne, et plusieurs croient qu'il ne fut point abbé, mais simple religieux. Tous s'accordent à dire que le cardinal Hugues était un prélat de grand mérite, et qu'il mourut dans les sentiments d'une grande piété. (Voy. Arnoul WION, l. 1, ch. 44; — HENRIQUEZ, *Menol. Cisterciensi*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — Charles de VISCH, *Bibliotheca Cisterciensis*; — AUBERY.)

HUGUES de Risicoli, Florentin, créé, en 1163, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mourut en 1177.

HUGUES, Romain, fut nommé, en 1164, par le Pape Alexandre III, cardinal, évêque de Plaisance et de Frascati.

HUGUES, Romain, créé, en 1173, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Clément, fut légat en France, en Angleterre et en Ecosse.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi nommé du lieu de sa naissance, près de Vienne, en Dauphiné, où était une église collégiale dédiée à Saint-Cher ou Chers, en latin *Theoderius*, est le premier Dominicain qui ait été revêtu de la pourpre. — Ayant fait ses études à Paris, il y fut reçu bachelier en théologie, étudia ensuite le droit qu'il enseigna publiquement; et, après s'être débarrassé du soin des affaires de Guillaume de Savoie, cinquième fils du comte Thomas I^{er}, il prit à Paris l'habit de Saint-Dominique, le 22 février 1225. Il paraît qu'on n'attendit pas que l'année du noviciat fût expirée pour le recevoir, puisque, dès 1227, il était provincial de France. Il lut ensuite les sentences, fut reçu docteur en théologie, et, en 1236, fait provincial pour la seconde fois. Enfin, le 28 mai 1244, le Pape Innocent IV le nomma cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, et depuis, il fut employé, tant par ce Pontife, que par Alexandre IV, son successeur, dans les affaires les plus importantes, où on le trouva toujours également sage, modéré, équitable et ferme. Il mourut à Orviette le 19 mars 1263; et, l'année suivante, son corps fut transféré à Lyon. Voici quelques-uns des ouvrages de ce grand homme: le premier auquel il a eu part est une Bible, corrigée soigneusement, avec des notes marginales, où sont indiquées les variantes des manuscrits grecs, hébreux et latins. On en conservait à Saint-Jacques de Paris l'exemplaire original, écrit sur de beaux parchemins en lettres demi-gothiques, 4 vol. in-fol. Mais le Psautier y manque. Il y avait dans la bibliothèque de Sorbonne, un autre exemplaire complet des variantes seulement, et connu sous le titre de *Correctorium Sorbonicum*. Hugues ne fit pas seul cet ouvrage; il en conçut l'idée, et l'exécuta de concert avec les religieux de sa province. On en fut si satisfait que, dans les chapitres généraux, il fut ordonné aux religieux de se conformer à cet exemplaire, et défendu de se servir de la Bible, dite *de Sens*, dont on a les variantes dans le second *correctorium* de Sorbonne. C'est encore aux soins de Hugues, qu'on doit cette concor-

dance de la Bible, où l'on trouve, par ordre alphabétique, chaque mot qui a été employé dans les Livres saints. Il imagina le premier ces concordances, y fit travailler les religieux de la maison de Saint-Jacques, comme il avait fait pour le corps de la Bible, et il eut la satisfaction de voir achever ces deux ouvrages. Ces concordances n'étaient pourtant pas entièrement semblables à celles que nous avons aujourd'hui, puisque, lorsqu'il n'y avait pas de raison particulière de répéter plusieurs fois le même mot, on s'était contenté de l'écrire une seconde fois, sans indiquer ceux qui suivaient. Cet homme distingué avait composé lui-même un grand nombre d'autres ouvrages. Pour ne parler que de ceux qui ont été imprimés, il y a de lui des *Commentaires* sur les quatre Évangiles, et qui ont paru en 5, 6 et 8 vol. in-fol., à Bâle, en 1487, 1498 et 1504; à Venise, en 1487 et en 1600; à Paris, en 1508, 1538 et 1548; à Cologne, en 1621, etc.; d'autres *Commentaires* sur les épîtres et les évangiles, que l'Église fait lire aux fidèles, et imprimés à Paris, 1506, 3 vol. in-4; d'autres, enfin, sur les Psaumes, publiés à Venise, en 1498, et attribués à tort à Alexandre de Halès; des *sermons*; un traité intitulé : *Speculum Ecclesie*, Lyon, 1554, 1569, in-16, etc. (Voy. le P. ECHARD, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. 1;—FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, t. XVIII, p. 49.)

Voici son éloge historique par le P. Alby [1644]:

« Comme il n'y a point de louange plus légitime, que celle qui naît par réflexion de la vertu, et dont elle se couronne comme un soleil de ses rayons; ni de plus noble ou de plus précieuse que celle qui fait un trophée du temps, un théâtre à l'imitation, et un trésor à la mémoire: aussi n'y en a-t-il point de plus belle, que celle qui n'est point recherchée, et qui se présente d'elle-même, et comme à la main d'un chacun. C'est aussi ce qui a fait trouver de tout temps la pourpre des grenats et des rubis d'Inde plus belle, quand ils se laissent voir au travers des sablons qui les couvrent, sans donner la peine aux fossoyeurs de fouiller dans la mine. Et la rose sera toujours la belle entre les fleurs, et gagnera par l'avantage de ses qualités l'approbation de deux de nos sens, quoiqu'on la cueille à la main, sans forcer le corps, et sans choix sur la palissade.

« Certes entre les grands prélats dont la vie a paru dans l'Église avec un singulier éclat de doctrine et de vertu, le cardinal Hugues de Saint-Chera donné de si exquisés et de si solennelles preuves de l'une et de l'autre, que pour ignorer qu'il ait été le premier des savants de son temps, il faut n'avoir jamais eu de commerce avec les livres; et pour n'estimer point le mérite de sa vertu, et l'excellente pureté de ses mœurs, il faut s'être déclaré partisan de tous les vices qu'il a glorieusement vaincus.

« Il porta de sa naissance, qu'il prit aux confins de Dauphiné, au diocèse de Vienne, un naturel doué de toutes les belles qua-

lités qui peuvent mettre un jeune homme en possession de grandes espérances, et le produire avec avantage sur les rangs de l'honneur. Ce qui obligea ses parents qui se touchaient bien fort de ces beaux gages de sa bonne fortune, à faire un effort sur leurs petites commodités, pour l'envoyer aux études à Paris, où s'appliquant à tous les exercices de cette noble académie avec des soins qui égalèrent la vivacité de son esprit, il fit de si soudains et de si visibles avancements dans toutes les connaissances les plus sublimes qui bornent la curiosité des hommes, qu'il sembla avoir promis en même temps au public, et montré les fruits d'une science consommée.

« Et il était bien à craindre qu'il se laissât chatouiller aux applaudissements que lui rendait ce grand théâtre des savants; si la vertu et la piété qu'il cultivait chèrement ne l'eussent purgé de la trop grande vanité, que l'opinion de la science lui inspirait, et des fumées dont elle était capable de l'enfler. Ce qui augmenta fort l'estime de son mérite, et qui lui acquit autant d'admirateurs qu'il eut des témoins de son profond savoir, qui jugeaient de lui plutôt par son poids que par son éclat, le crurent d'autant plus savant, qu'il était plus retenu à se produire, et qu'il tâchait de dérober aux yeux du public par sa modestie les plus dignes objets de son estime.

« Aussi à peine eut-il reçu le degré de bachelier en théologie, et avec cet honneur public, le témoignage extraordinaire que la vérité devait au mérite d'une si rare suffisance, que l'ardeur commune des étudiants le ravit malgré lui, des bancs sur la chaire pour leur interpréter les saintes Écritures. En laquelle profession il réussit avec une approbation si universelle de ses auditeurs, qu'il gagna tous les cœurs sans chatouiller les oreilles; et releva avec des interprétations si naïves, si saines et si solides, les belles et les pures lumières de la doctrine que Dieu nous a révélées sur les ombres et les clartés malignes du mensonge et de l'opinion, qu'il fit triompher la vérité, toute nue qu'elle est des armes de la philosophie, et sa simplicité des atours de l'éloquence profane.

« Et il lui arriva que, contemplant les divines lumières de l'Évangile de plus près que les autres, il s'éprit vivement la volonté de ses feux, et se rendit amoureux de la première des beautés, quoiqu'il ne l'eût regardée qu'au travers de ses voiles. Donc il se résolut à bon escient de quitter le monde, et de dégager son esprit des attachements qui l'avaient jusqu'alors retenu, pour lui rendre ses services avec plus de liberté: ne croyant jamais goûter de parfait contentement que dans sa recherche, ni trouver de repos que dans sa possession.

« Pour cet effet il entra dans la célèbre famille de saint Dominique, sous le bienheureux Jordain, lors général de l'ordre, où il fit des premiers essais de sa vertu, les exemples d'une perfection accomplie; et eut tant d'amour pour les exercices les plus humbles de

sa profession, qu'il sembla avoir fondu toute sa suffisance, et l'estime de son mérite dans l'extrême bassesse, pour en faire des bases à la gloire de Dieu. Mais non-seulement ses grandes qualités ne déchurent rien dans son humilité, elles y haussèrent d'éclat et d'honneur, et furent si universellement reconnues, qu'il n'y eut personne qui ne se déclarât pour le mérite d'une vertu qui avait vaincu l'envie et l'ambition.

« Aussi fut-il bientôt après tiré par ses supérieurs de l'ombre où il vivait caché dedans soi-même, faisant de Dieu et de sa conscience son théâtre et son monde, pour être produit en un beau jour, et faire des vertus secrètes de son âme, un rejaillissement de splendeur et d'honneur à la recommandation de son ordre et à la gloire de l'Eglise, à qui sa religion préparait un sage prélat et un grand docteur. On lui fit ensuite prendre ses degrés et les marques du doctorat, qu'il honora de l'estime et des preuves de sa capacité; et incontinent après monter en la chaire de la théologie qu'on nomme scolastique dans l'Université de Paris, où il enseigna cette divine faculté le troisième de son ordre, et où il releva tellement et éclaircit tout ensemble ces augustes matières, qui ont souvent servi de précipices aux esprits téméraires, qu'il sut contenter les plus curieux, allécher les plus dégoûtés, et satisfaire les plus faibles qui le venaient ouïr en concours.

« Ce fut en ce même temps qu'un nombre de docteurs de Paris ayant âprement choqué l'opinion qu'il avait enseignée, qui condamne la pluralité des bénéfices, quand l'un suffit pour donner de quoi vivre; il soutint contre eux le fait de la dispute en présence du savant Guillaume, évêque de Paris, en une conférence publique, où il fit de ses juges, ses partisans, et montra qu'il savait aussi puissamment armer la vérité de ses raisons, que la venger justement de ses ennemis par leur confusion.

« Cependant les soins laborieux qui exerçaient son esprit en la théorie des hautes sciences ne diminuaient en rien ceux qu'il prenait pour la pratique des vertus; sa sainte et religieuse vie faisant un des exemples les plus accomplis de la perfection, comme sa rare doctrine faisait un des plus beaux ornements de l'académie. Ce qui obligea les plus zélés de son ordre à le tirer de la fonction de la chaire pour l'appliquer au gouvernement de la religion, n'ignorant point que des charges qui embrassent tant de soins, et qui guident tant de personnes dans les chemins de la perfection, demandent des hommes qui soient tout de lumière et de feu, et qui par leur sage et exemplaire conduite montrent autant à leurs sujets à bien faire, en mieux faisant devant eux qu'en les instruisant.

« Ainsi il passa par tous les emplois et les charges les plus honorables de l'ordre, dans lesquelles il égala les avantages de son rang par l'éminence de ses belles actions; qui le mirent en si haute estime, qu'après

le décès du B. Jordain, il entra trois fois en concurrence égale de suffrages avec Albert le Grand pour succéder à ce saint personnage en la charge de général de la religion, dans l'espérance que l'on avait qu'il remplirait dignement cette place, et qu'il composerait la plus juste et la plus heureuse des harmonies par l'union de l'autorité supérieure, avec une sagesse parfaite, et une excellente piété et probité de mœurs.

« La réputation de tant de rares qualités porta le Pape Grégoire IX (qui durant la persécution de l'empereur d'Occident Frédéric méditait de faire reconnaître le siège de Rome aux peuples d'Orient), à le choisir avec trois autres hommes capables qu'il lui associa pour aller à Constantinople, et traiter avec le patriarche des moyens d'unir l'Eglise grecque avec la latine. A laquelle négociation il contribua tant de soins et de peines qu'il eût pu se promettre de voir les deux langues de l'Eglise concertées en accord sous une même autorité, si les droits de la vérité eussent été aussi puissants que la vanité de l'opinion, et si l'amour du bien général de la chrétienté, eût prévalu à la passion de l'intérêt.

« Le Pape Innocent IV, ayant succédé à Grégoire en la souveraine prélatrice, comme en la volonté de reconnaître les sciences et le mérite de notre Hugues; et jugeant bien que sa dignité des charges ecclésiastiques prêterait de l'avantage à sa suffisance, et de l'autorité à sa vertu, pour servir plus utilement le Saint Siège et l'Eglise, lui conféra de son mouvement l'archevêché de Lyon. Et quelque temps après s'étant retiré de là monts en France, commença à l'unique refuge des Papes affligés pour éviter les violences de l'empereur Frédéric; et ayant assemblé contre lui un concil général à Lyon où assistèrent les patriarches de Constantinople et d'Antioche, avec l'empereur d'Orient Baudouin, le roi de France saint Louis, et un grand nombre de princes catholiques; il le créa cardinal du titre de Sainte-Sabine, durant la tenue du concile, et en la première élection depuis son entrée au pontificat, en laquelle il donna le premier des Papes le chapeau et le bonnet rouge à douze cardinaux de grand mérite, pour être désormais le propre ornement de leur dignité, et la marque d'honneur, qui les fit reconnaître comme les princes du sang de l'agneau, les séraphins qui environnent le trône de l'Eglise, les grands ministres de l'Etat, et du sacerdoce royal, les sénateurs du sacré capitole, les palatins de la cour romaine, et les zélés champions du Seigneur des armées, toujours prêts pour défendre son tabernacle, et pour épandre où il en serait besoin, leur sang pour les droits et les libertés du Saint-Siège.

« Il ne peut se dire l'extrême joie que le public témoigna pour une si digne promotion: et quoique tous les gens de bien eussent unis leurs vœux avec le choix du Saint-Père pour le regard du cardinal Hugues, il fut néanmoins si retenu dans l'estime de

son mérite, qu'il se crut lui seul indigne de cet honneur, dont tout le monde le jugeait digne. Et il était pour persister dans les premiers refus qu'il fit, si le commandement absolu du Saint-Père, et les amiables semonces du roi saint Louis, ne l'eussent emporté sur ses résistances, et ne l'eussent laissé bien convaincu qu'il n'y a point de vertu qui ne cesse de l'être, si elle fait partie contre l'obéissance.

« Ces nouvelles dignités, pour avoir relevé et agrandi sa condition, ne firent point pourtant d'enflure dans son âme; il demeura toujours le même, comme le point du centre, qui ne s'étend et ne s'étend jamais, quelque grande que l'on fasse la circonférence. Ses vertus seulement en parurent plus belles, avec le nouveau lustre de l'autorité, et en furent plus efficaces pour le bien des autres, ayant ajouté le crédit à la réputation, et le pouvoir à la volonté.

« Le Pape Innocent tout glorieux d'avoir trouvé un homme qui pouvait autant par sa suffisance que par son courage et par sa fidélité, seconder ses grandes et ses justes inclinations, l'employa non-seulement dans son conseil secret, et dans la conduite de la police ecclésiastique, mais dans l'exécution de la plus difficile de ses entreprises, et d'un dessein comme démesuré qu'il s'était proposé; qui était après avoir déposé, comme il avait fait dans le concile de Lyon, l'empereur Frédéric, pour l'énormité de ses excès, et pour sa rébellion envers le Saint-Siège, de lui bailler un successeur dans ses États, lui vivant, et l'établir dans le siège de son empire. Donc il envoya le cardinal Hugues comme son légat tiré d'auprès de son propre flanc vers les princes électeurs de l'empire, pour les porter, par la vigueur de ses remontrances à créer, un empereur à la place de Frédéric, et à décharger le trône impérial de cette infamie publique. En laquelle négociation il essuya une infinité de peines et de fatigues, et fit des corvées incroyables à travers de beaucoup de périls, et d'embûches qui lui furent dressées, aimant toujours mieux mettre sa personne en hasard, que la réputation du Saint-Siège, et sa vie que son devoir.

« Il eut un soin particulier parmi ses voyages, de semer partout les sentiments de la dévotion; tant envers la sainte Vierge, de laquelle il fut appelé le *dévoit chanteur*, comme envers le divin Sacrement de l'autel, exhortant le monde à reconnaître cet inestimable bienfait par une commémoration solennelle, qui fut depuis instituée en l'Eglise par les Papes Urbain IV et Clément V; et il lui arriva une fois, qu'étant sollicité avec des offres d'une notable somme d'or, de taire une seule parole qu'il jugeait devoir servir à la gloire de Dieu; il fut si dédaigneux et si brave à refuser ce présent, qu'il fit bien voir que les intérêts du monde, qui altèrent souvent les bonnes intentions des hommes, ne pouvaient non plus corrompre la pureté de son cœur, que les fumées de la terre souiller celle des astres.

« Il jouit tout son, depuis son retour en Italie, de la douceur du repos qui vient après les fidèles services et les travaux honorables; le Pape s'étant déchargé sur ses soins d'une partie de ces grandes occupations qui portent l'ordre et la police dans l'Etat du christianisme, et forment la félicité générale du monde. Et lui-même voulant dévotier son esprit dans le doux travail de l'étude, comme les fontaines troubles qu'on éclaircit avec de l'eau, s'appliqua à la lecture et à la composition des livres, avec un soin si exact et une assiduité si continue, qu'il en a laissé l'Eglise et les écoles enrichies des richesses incomparables de son esprit. Entre ses nobles ouvrages, les concordances de la Bible qu'il a dressées le premier avec un travail infini; et les beaux commentaires qu'il a écrits sur le maître des sentences; et sur tous les livres de la nouvelle et ancienne alliance, où il découvre partout, d'une main savante et judicieuse, les vérités infaillibles, et les beautés véritables des quatre sens de la sainte Ecriture, seront les monuments éternels qui porteront son nom et sa recommandation, tant que les sciences sacrées et la parole de Dieu auront des respects et du crédit au monde.

« Et il ménaga avec tant de soin et de fidélité son temps, que toutes les vertus chrétiennes et religieuses y trouvaient leur place, sans se contraindre en leurs fonctions et sans se presser avec ses études. Mais en augmentant ses occupations et les sujets de son mérite, il diminua les jours de sa vie. En quoi Dieu fit voir le soin particulier qu'il avait pour lui comme pour un des favoris de sa providence; ayant fait pressentir à son cœur par des messagers secrets, le dessein qu'il avait sur sa prochaine fin. Ce qui lui fit donner congé à tous ses livres pour étudier avec l'esprit tout entier, celui de sa conscience, dont il lui fallait au plus tôt faire l'ouverture devant le grand censeur des actions de sa vie. Auquel temps ayant éclairé d'une vue plus fine et plus nette, tant les obligations de sa charge et la dignité qu'il avait portée, comme les sujets particuliers de mérite qu'elle lui avait dérobés, et l'assurance plus certaine d'une heureuse fin qu'il eût trouvée dans la simplicité de sa première condition, dit d'une voix tranchée de soupirs: *Hé! si c'était à refaire que j'aimerais bien mieux mourir simple religieux, couvert de ladrerie, que de cette pourpre de cardinal!* Et néanmoins il avait exactement fourni à tous ses devoirs, et fait alors de ses laborieux emplois, et des vertus qu'il cultiva sans relâche jusqu'aux derniers jours de sa vie, non pas tant clôture, qu'une riche couronne pour l'immortalité bienheureuse, à laquelle il passa, comme il est à présumer, de sa sainte vie le quatorzième de mars de l'année 1202. Le Pape Urbain IV contribua aux regrets à l'honneur de sa mémoire, et sa présence à la pompe de ses funérailles; et tout Rome pleura en sa mort, la perte du père des pauvres, du protecteur des innocents, de l'asile des ailligés, de l'appui du clergé, du lustre

du Sacré Collège, et de l'une des fermes colonnes de l'Etat de la chrétienté. Quelque temps après son chaste corps ayant été trouvé entier et sans corruption, fut transporté à Lyon, et déposé, le Pape Clément IV présent, en l'église des Pères de Saint-Dominique, dans un cercueil plus ennobli de la déponille de ce grand homme, que de l'éclat des pierres qui la couvrent, auxquelles ces glorieux restes serrent de titre, et de monument éternel. »

TOMBEAU DU CARDINAL HUGUES

In hoc sepulcro jacet vir venerabilis Deo, et hominibus gratus F. Ugo de Celidario Viennensis tit. diocesis S. Sabinae quondam presb. card. luminare magnum Ecclesiae ordinis FF. praedicatorum lucerna, theologiae Parisiis doctor egregius, famosus Scripturarum traditor, et expositor praelucidus, verbi Dei praedicator eximius, oliva pietatis, palma justitiae, speculum honestatis, religiosorum patronus, veritatis praeco, pater pauperum, et solatium miserorum. Obiit anno MCCLXII, quartodecim Kal. April.

AUTRE.

Eclipsim patitur, sapientiae sol sepelitur
Fellci flor, sanctae quoque cardo Sabinae.
Iste fuit per quem patuit doctrina sophiae,
Praeco Dei, doctor fidei, cytharista Mariae.
Hugo sibi nomen, et gardo presbyter omni
Patria natalis Burgundia, Roma localis,
Solvitur in cineres Hugo, cui si foret haeres
In terris unus, non tam esset flebile funus.

Vincent Justinien a écrit la Vie de ce cardinal. Les *Chroniques de l'ordre de Saint-Dominique*, Saint-Antonin, Bzovius et beaucoup d'autres en font honorable mention.

HUGUES AYCELIN DE BILLON, nommé Hugues Séguin par quelques-uns qui le font sortir de parents pauvres de la ville de Billon, nommé Hugues Séguin par l'abbé Fleury, tirait son origine de la noble famille des Aycelin, seigneurs de Billon et de Montaigu. — Né à Billon, en Auvergne, vers 1230, il fut élevé dans l'église collégiale de Saint-Sirène, et prit l'habit de Saint-Dominique dans le monastère de Clermont. Ses rapides progrès dans les études lui valurent le degré de docteur, qu'il prit dans l'Université de Paris. Il exerça avec une grande réputation le ministère de la parole, et professa la théologie à Paris, à Orléans, à Angers, à Rouen, à Auxerre; et, depuis, à Rome, à Viterbe, et dans d'autres maisons de son ordre. Le Pape Honoré IV le fit maître du sacré palais, et Nicolas IV l'éleva au cardinalat dans la promotion du 15 mai 1288. Célestin V le fit doyen du Sacré Collège; et lorsque ce Pontife eut déposé la tiare, c'est le cardinal Hugues qui couronna Boniface VIII, successeur de Célestin. Il mourut à Rome le 29 décembre 1297. Son corps fut transporté, ainsi qu'il l'avait ordonné, chez les Dominicains de Clermont en Auvergne; on lit, sur son tombeau, cette épitaphe :

Hic jacet venerabilis pater dominus Hugo Aycelini, ordinis fratrum Praedicatorum, Ostensium et Veletrensium episcopus cardinalis, qui obiit die 29 mensis Decembris anno Domini 1297.

Où attribue à ce cardinal un traité *De la*

vision béatifique; un écrit *apologétique* contre les corrupteurs de la doctrine de saint Thomas; des *Exercices sur le livre du prophète Jérémie*; un volume de *Sermons*, et quelques autres écrits théologiques, qui n'ont point été imprimés. (Voy. ECHARD, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. I, in-fol., page 450 et suiv.; — le P. TOURON, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. I, p. 573, 583.)

HUGUES DE SAINT-MARTIAL, Français, fait, en 1361, par le Pape Innocent VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, mourut en 1403.

HUGUES DE MONTRELAIX, dit de Bretagne, Français, nommé par le Pape Grégoire XI, en 1375, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, et évêque de Sabine, mourut en 1384.

HUGUES DE LUSIGNAN, frère du roi de Chypre, Grec, archevêque de Nicosie, créé par le Pape Martin V, en 1426, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mourut en 1442.

HULN (GUILLAUME), né à Etain, au diocèse de Verdun, après avoir étudié avec succès la jurisprudence civile et canonique, fut pourvu de l'archidiaconé de Verdun, puis de celui de Metz. — Envoyé au concile de Bâle, il se trouvait à l'élection de l'antipape Félix, qui lui donna le chapeau. Le schisme éteint, Nicolas V le fit de nouveau cardinal le 19 décembre 1449. Il jouissait d'une grande considération à Rome, où il mourut le 28 octobre 1455. (Voy. FRIZON, *Gallia purpurata*; — AUBERT, *Hist. des card.*)

HUMBERT, appelé improprement HUBERT par quelques-uns, est le premier Français connu qui ait été honoré de la pourpre sacrée. — Il entra, en 1015, comme religieux Bénédictin à Moyenmoutier, dans le diocèse de Toul. C'était un habile helléniste pour son temps, où la langue grecque était peu répandue en Occident. Le Pape Léon IX qui, étant évêque de Toul, avait connu Humbert, l'appela à Rome en 1049, et le nomma archevêque de la Sicile, que se disputaient les Normands et les Sarrasins, et où il ne put se rendre. Créé cardinal par le Pontife, il l'accompagna dans tous ses voyages, l'aïda de ses conseils, et fut, en 1053, envoyé, en qualité de légat, à Constantinople, pour travailler à la réunion des deux Eglises; mais cette tentative ne réussit pas mieux que toutes celles qui eurent lieu depuis. Après la mort de Léon IX, en 1055, il retrouva la même confiance dans son successeur, Victor II, qui l'envoya au Mont-Cassin, pour y rappeler les religieux à leur devoir. Chancelier et bibliothécaire apostolique sous les pontificats de Victor II, d'Etienne IX, de Nicolas II et d'Alexandre II, il mourut vers 1063. C'est lui qui, dit-on, dressa la formule de l'abjuration que fit Bérenger de Tours, au concile de Rome, tenu, en 1059, sous Nicolas II. Tous ses écrits sont en latin; voici l'indication des principaux : I. *De azymo et fermentato*; II. *Réponse à la lettre du patriarche de Constantinople*; III. *Réponse au*

moine *Nicetas*. Ces ouvrages ont rapport aux discussions qui furent agitées entre les Latins et les Grecs ; IV. *Relation de son voyage à Constantinople*. Ces trois derniers écrits se trouvent dans le XI^e volume des *Annales de Baronius*, et dans le tome VI^e des *Antiquæ lectiones* de Henri Canisius. Ils ont été, depuis, réimprimés. Un autre ouvrage du cardinal Humbert, c'est le *Traité contre les simoniaques*, découvert par Mabillon dans un manuscrit de la Bibliothèque laurientienne,

et inséré par dom Martène dans le tome V de ses *Anecdota*, p. 629 à 844. (Voy. LANFRANC. *De corpore et sanguine Domini*; — SIGEBERT. *De viris illustribus*, c. 150; — TRITHÈME; — BELLARMIN; — BELHOMME. *Histoire de Moyenmoutier*; — D. RIVET, *Hist. littéraire de la France*, t. VII.)

HUTTEN IN STOLZEMBERG (FRANÇOIS-CHRISTOPHE DE), né à Weissenfelds en 1706, évêque de Spire, fut fait cardinal, en 1761, par Clément XIII. Il mourut en 1770.

I

IMAR, Français, religieux de Saint-Martin des Champs, près Paris, ordre de Saint-Benoît, créé, en 1142, par le Pape Innocent II, cardinal, évêque de Frascati, contribua beaucoup à l'élection de l'antipape Victor IV, qu'il consacra; excommunié par le Pape Alexandre III, il mourut en 1164.

IMBERT DU PUY, Français, créé en 1327 par le Pape Jean XXII, son parent, diacre-cardinal, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1348.

IMPERIALI (LAURENT), créé cardinal, en 1652, par le Pape Innocent X, était gouverneur de Rome, lors de l'insulte faite par les gardes corses à l'ambassadeur de France, sous le pontificat d'Alexandre VII; et comme il favorisa l'évasion de ces gardes, Louis XIV demanda et obtint sa destitution de ce gouvernement. Il mourut le 21 septembre 1673, âgé de 62 ans.

IMPERIALI (JOSEPH-RENÉ), cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent *in Lucina*, est moins connu à ce titre, que comme protecteur éclairé des lettres. — Né à Gênes, le 29 avril 1651, d'une des plus illustres familles de la république, il fit des études brillantes, reçut les saints ordres, et fut bientôt promu aux dignités ecclésiastiques, dues à son mérite. En effet, il fut préfet des congrégations du bon gouvernement et de la discipline régulière, membre de la plupart des autres congrégations, protecteur du royaume d'Irlande, de la religion de Saint-Jean de Jérusalem, de l'ordre de Saint-Augustin, de la congrégation du Mont-Vierge, du collège germanique-hongrois, de l'académie des ecclésiastiques nobles, du collège apostolique des prêtres, des religieuses de la pénitence, et de plusieurs autres communautés et églises de Rome. Il avait été général des monnaies, et il était trésorier général de la chambre apostolique, quand, le 13 février 1690, il fut revêtu de la pourpre par le Pape Alexandre VIII. Le 10 avril suivant, déclaré légat de Ferrare, il fit revivre, dans cette ville, le goût des arts et des lettres. Le 14 octobre 1711, le Pape Clément XI le nomma pour aller, en qualité de son légat *a latere*, complimenter l'empereur, à son passage par Milan: le Saint-Siège ne pouvait pas être mieux représenté. Le cardinal Imperiali quitta son titre de diacre de Saint-George *in Velabro*, pour prendre celui de

premier prêtre de Saint-Laurent *in Lucina* le 20 janvier 1727. Dans le conclave de 1730, il ne lui manquait, au scrutin du 21 mars, qu'une voix pour arriver au souverain pontificat; comme son parti se fortifiait de jour en jour, le cardinal Bentivoglio, ministre d'Espagne, lui donna ouvertement l'exclusion, de la part de cette couronne, ce qui procura la tiare à Clément XII. Le cardinal Imperiali mourut, à Rome, le 4 janvier 1737, âgé de près de 86 ans. Il avait de grandes qualités, et était regardé comme une des gloires du Sacré Collège. Il fut vivement regretté, surtout des pauvres, dans le sein desquels il versait d'abondantes aumônes; il ordonnait encore, en mourant, qu'on leur distribuât huit mille écus. Son corps fut porté le 16 au soir dans l'église de Saint-Augustin, où, le 17, ses obsèques furent célébrées avec pompe. Vingt et un cardinaux y assistèrent avec toute la prélature romaine. Par son testament il ordonnait à son héritier institué, le prince de Francadilla, son neveu, d'acheter à Rome un palais, pour y placer, à l'usage du public, sa bibliothèque, commencée par le cardinal Laurent Imperiali, son oncle, et pour l'augmentation de laquelle il laissait un fonds considérable. Le P. Montfaucon, dans son *Diarium Italicum*, p. 237, parle avec admiration de cette bibliothèque, une des plus riches qu'ait jamais formées un particulier. Le catalogue en a été publié à Rome, 1711, in-fol., et 1793, 2 vol. in 8°. On a aussi publié à Rome, 1712, in-4°, *Legazione del card. Gius. Ren. Imperiali à Carlo III ré de l'Espagne l'an 1711*.

IMPERIALI (CÔME), Génois, gouverneur de Rome, né le 24 avril 1683, fut créé cardinal le 26 novembre 1753 par Benoît XIV, Pape de 1740 à 1758.

INFANT (Cardinal). — Voy. AUTRICHE.

INGUANZO E BIBERA (PIERRE DE), né aux Asturies en 1764, archevêque de Tolède, fut fait cardinal en 1824 par Léon XII. Il mourut en 1836.

INNOCENT II, Romain, auparavant cardinal-diacre du titre de Saint-Ange, avait porté le nom de GRÉGOIRE, et il était fils de Jean de Paperesesis. — Chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, puis abbé de Saint-Nicolas et de Saint-Primitif: il fut, en 1088, créé cardinal par le Pape Urbain II. Il sui-

vit le Pape Gélase en France, fut envoyé par Calixte II, comme légat, en Allemagne, et exerça d'autres emplois importants jusqu'à ce que, le 14 février 1130, il fut élevé sur le siège pontifical, au moment même de la mort d'Honorius II, auquel il succédait. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT III, né à Anagni, de la maison des comtes de SEGUI, portait le nom de JEAN LOTHAIRE. Créé cardinal, en 1190, par le Pape Clément III, il fut, le 8 janvier 1198, d'une voix unanime, élevé au pontificat, à cause de ses vertus et des talents, et, ajoute Fleury, malgré sa résistance et ses larmes. Il avait étudié à Rome, à Paris, où il avait été reçu docteur à Bologne, où il avait fait preuve d'érudition par plusieurs écrits. Il n'avait que 37 ans lors de son exaltation. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT IV, SINIBALDE DE FIESQUE, de la maison des comtes de Lavagne, et né à Gênes, fut élevé sur le Saint-Siège le 24 juin 1243, après un interrègne de plus de vingt mois, depuis la mort de Célestin IV, qui n'avait régné que dix-huit jours. Le pontificat d'Innocent IV fait donc suite, en quelque sorte, à celui de Grégoire IX. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT V, nommé PIERRE DE TAREN-TAISE, parce qu'il naquit en cette ville de Savoie, était Dominicain. — Reçu docteur à Paris, et un des plus célèbres théologiens de son ordre, il avait succédé à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement de la théologie à l'Université de Paris, et était devenu provincial de la province de France. Grégoire X, son prédécesseur, le fit, en 1272, archevêque de Lyon, à la prière du chapitre de cette église, et, l'année suivante, cardinal, évêque d'Ostie, et grand pénitencier de l'église romaine. En 1274, le nouveau cardinal prit une part active au concile de Lyon, où son éloquence enleva tous les suffrages, et il y prononça l'oraison funèbre de saint Bonaventure dans l'église des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, élu Pape à Arezzo le 21 janvier, il fut couronné à Rome le 22 février 1276. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT VI, ETIENNE D'ALBERT, né à Brissac, près de Pompadour, en Limousin, fut élu Pape à Avignon le 13 décembre 1352. Il professa le droit civil à Toulouse, y devint lieutenant du sénéchal, évêque de Noyon, puis de Clermont. Il succédait à Clément VI, qui l'avait créé cardinal en 1342, puis évêque d'Ostie et grand pénitencier de l'Eglise. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT VII, CÔME MELIORATI, de Sulmona, dans l'Abruzze, succéda à Boniface IX le 17 octobre 1404, alors que l'Eglise était affligée par le schisme de Pierre de Lune, qui se faisait nommer Benoît XIII. Avant son élévation au pontificat, il avait été successivement évêque de Ravenne, de Bologne, trésorier d'Urbain V, et, en 1389, créé cardinal par Boniface IX. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT VIII, JEAN-BAPTISTE CIBO, noble génois, d'origine grecque, naquit en 1432. — Elevé avec beaucoup de soin, il fut

envoyé à Naples, où il vécut assez longtemps à la cour d'Alphonse et de Ferdinand d'Aragon. Revenu à Rome, il fit partie de la maison du cardinal de Bologne, frère du Pape Nicolas V, ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'évêché de Savone, et Sixte IV le nomma évêque de Melfi, puis cardinal le 7 mai 1473. Ce même Pontife le laissa, en qualité de légat, à Rome, quand il en sortit lors de la peste, et depuis lui confia la légation de Sienne. C'est par ces degrés que le cardinal de Melfi s'éleva sur le siège pontifical, où il succéda à Sixte IV le 29 août 1484. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT IX, JEAN-ANTOINE FACHINETTI, né à Bologne, d'une famille noble, succéda à Grégoire XIV le 29 octobre 1591, et fut couronné le 3 novembre. — Pourvu d'un évêché dans la Calabre par Pie IV, il avait assisté au concile de Trente, et avait été revêtu de la pourpre par Grégoire XIII. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT X, JEAN-BAPTISTE PANFILI, d'une famille noble de Rome, fut élevé sur le Saint-Siège après Urbain VIII, le 15 septembre 1644. — Envoyé, comme nonce, à Naples par Grégoire XV, nommé en 1625, par Urbain VIII, dataire du cardinal François Barberin, neveu de ce Pontife, en ses légations de France et d'Espagne, il fut, à son retour, en 1629, créé cardinal. Il dut son exaltation à la division qui s'éleva entre le parti espagnol et le parti français. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT XI, BENOÎT ODESCALCHI, était fils d'un riche banquier de Côme, dans le Milanaise. — Il embrassa d'abord la profession des armes, qu'il porta en Flandre au service des Espagnols contre la France: il y fut même blessé à l'épaule droite d'un coup de mousquet, dont il fut incommodé toute sa vie. Depuis, il étudia à Naples, entra dans l'état ecclésiastique, et fut clerc de chambre sous les pontificats d'Urbain VIII et d'Innocent X. Son humeur douce et bienfaisante, ses manières nobles, lui acquirent des amis influents, entre autres, dona Olympia, belle-sœur d'Innocent X. C'est de ce Pontife qu'il reçut le chapeau de cardinal le 6 mars 1645. Il eut la légation de Ferrare et l'évêché de Novare, dont il remplit les fonctions avec une piété éblouissante. Enfin, après la mort de Clément X, il fut élevé au pontificat le 21 septembre 1676. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

INNOCENT XII, ANT. PIGNATELLI, naquit à Naples le 13 mars 1615, d'une famille noble. — Venu à la cour de Rome sous Urbain VIII, il fut d'abord inquisiteur de Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, en Pologne et à Vienne, évêque de Lecce, au royaume de Naples, secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, et maître de chambre de Clément X. Il exerça le même emploi sous Innocent XI, qui le fit évêque de Faenza, légat de Bologne, archevêque de Naples, enfin cardinal en septembre 1681. Alexandre III étant mort le 1^{er} février 1691, il fut élu Pape le 12 juillet

let suivant, après un conclave de plus de cinq mois, et fut couronné le 15. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

INNOCENT XIII (MICHEL-ANGE CONTI), fils de Charles Conti, duc de Poli, de l'une des trois plus nobles maisons de Rome, et où la charge de grand maître du palais apostolique était héréditaire, naquit le 15 mai 1655. — Gouverneur de Viterbe en 1698, en 1695 archevêque titulaire de Tarse et nonne apostolique auprès des cantons suisses, il passa en 1698 à la cour de Lisbonne en la même qualité. Il y était encore le 7 juin 1706, lorsqu'il fut promu au cardinalat par Clément XI; il ne revint du Portugal qu'en 1711, avec le titre de vice-protecteur des affaires de ce royaume. L'année suivante il fut pourvu de l'évêché de Viterbe, dont il se démit volontairement en 1719. Enfin, après avoir exercé divers emplois considérables à la cour de Rome, il fut élu le 8 mai 1721, pour succéder au Pape Clément XI, mort le 19 mars précédent, et prit le nom d'Innocent XIII, en mémoire d'Innocent III, le plus illustre des Papes, que les diverses branches de la maison de Conti eussent données à l'Eglise. Il ne fit que quatre cardinaux, dont un tristement célèbre, le cardinal Dubois, dont on lui a reproché la création. Si ce reproche devait tomber sur quelqu'un, c'est sur la cour de France. (Voy. le *Dict. des Papes.*)

ISIDORE, né à Thessalonique ou à Constantinople, religieux de Saint-Basile, assista, en 1439, avec l'empereur Jean Paléologue et Bessarion au concile de Florence qui avait pour objet la réunion des Eglises grecque et latine. — Créé cardinal par le Pape Eugène IV, il passa en Russie, pour y établir le culte de l'Eglise latine, et fut jeté en prison par ces peuples schismatiques. Il en sortit, revint à Rome, et fut renvoyé par le Pape Nicolas V à Constantinople, où il se trouvait quand cette ville fut prise par les Turcs, sous Mahomet II, en 1453. Il a écrit, sur ce sujet, une lettre que nous avons encore dans le *Spicilegium* (recueil) de dom Luc d'Acheri. Il échappa au massacre, grâce à un déguisement. Il changea ses habits de cardinal contre ceux d'un soldat étendu parmi les morts; et lorsque les Turcs eurent trouvé ce corps revêtu des habits du légat, ils lui coupèrent la tête, et la portèrent au bout d'une lance par toutes les rues. Le légat fut pris sous l'habit du soldat, payé trois cents aspres de rançon, et retourna à Rome, où il mourut, en 1463, revêtu du titre de patriarche de Constantinople. (Voy. les *Commentaires* du Pape Pie II, publiés sous le pseudonyme de Gobelis; — la *Grande chronique de Flandre*; — SAINT-ANTONIS; — SPONDR; — RAINALDI; — AUBERY.)

ISOARD (JOACHIM-JEAN-XAVIER D') naquit à Aix, en Provence, le 23 octobre 1766, d'une famille ancienne. — Il perdit son père de bonne heure. Envoyé par sa pieuse mère au séminaire d'Aix, pour s'y préparer à la première communion, il y trouva un précieux ami dans le jeune Fesch, dont le neveu Napoléon allait quelques années plus

tard exercer une influence si extraordinaire. Cette liaison s'étendit aux deux familles, qui se rendirent des services réciproques; d'isoard emmenait avec lui son ami dans sa famille, qui accueillait le jeune Corse avec bienveillance. Après la révolution de 89, d'isoard se réfugia en Italie. Il passa quelque temps à Vérone auprès du comte de Provence, depuis Louis XVIII. En 1794, lors de la réaction royaliste qui se fit surtout dans le midi de la France, de retour à Aix, il fut assez heureux pour sauver Lucien Bonaparte, poursuivi comme ardent révolutionnaire. Après le 18 fructidor [1797], d'isoard, retourné en Italie, ne revint en France que sous le consulat. Il fut bien accueilli par son ami Fesch, qui se trouva bientôt archevêque de Lyon en 1802, cardinal en 1803, et ambassadeur de France à Rome. Le nouveau dignitaire emmena avec lui son ami, et le fit nommer auditeur de Rote. Dans ces fonctions, celui-ci se fit remarquer par ses lumières et sa doctrine. En 1809, s'associant aux infortunés du Saint-Père, il le suivit en France. L'empereur, qui voulait s'attacher les hommes de mérite, lui fit offrir des positions élevées, et même un siège au sénat; le modeste auditeur de Rote ne se laissa pas éblouir par ces offres, et les refusa. Après les désastres de 1812, Napoléon, aigri par les rovers, cherchait à arracher au Souverain Pontife des concessions préjudiciables à l'Eglise. Il s'agissait de prémunir Pie VII contre trop de faiblesse; et c'est M. d'isoard que les prélats présents à Paris, choisirent pour être l'interprète de leurs vœux auprès du Pape. Il présenta donc au Saint-Père, ce qui n'était pas alors sans danger, le mémoire qu'il avait été chargé de préparer. C'est à ce mémoire qu'il est fait allusion dans une lettre que le cardinal Consalvi écrivait, le 18 janvier 1814, au prélat français: « Sa Sainteté me charge de vous dire que vous acquérez tous les jours de nouveaux droits à son estime et à son affection. Elle voudrait que tout le monde connût et apprécîât vos rares qualités, et vous aimât autant que vous le méritez. J'ai reçu votre dernière lettre toute pleine de vues et de réflexions dignes de votre sagesse, et qui peuvent être très-utiles. Il m'est nécessaire de vous dire que j'en ai été très-content, et que je pense tout à fait comme vous. » Pendant les cent jours, M. d'isoard allait se rendre comme chargé d'affaires à Rome pour Napoléon, lorsque survint la défaite de Waterloo. La restauration nomma comme auditeur de Rote français auprès du Saint-Siège, M. de Salamon, évêque d'Orthosie. Mais la cour de Rome alléguant que la charge d'auditeur de Rote est inamovible, M. d'isoard reprit ses anciennes fonctions. Il eut une grande part à la conclusion du concordat de 1817, et, en 1823, fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui avait pour lui la plus grande estime. Des scrupules de conscience l'avaient fait différer d'entrer dans les ordres, et ce n'est qu'en 1825 qu'il reçut à Rome la

prêtrise. Alors s'ouvrit pour lui la carrière des honneurs et des dignités. Le 25 juin 1827, élevé au cardinalat par le Pape Léon XII, il était, en janvier 1829, nommé pair de France par Charles X, et sacré, à Paris, archevêque d'Auch. Le prince de l'Eglise se rendit à son archevêché qu'il quitta deux fois pour aller à Rome, en 1829 et en 1831, prendre part aux conclaves d'où sortirent Pie VIII et Grégoire XVI. Après l'élection de ce dernier Pontife, il s'empressa de retourner dans son diocèse, où sa douceur et son affabilité lui avaient gagné tous les cœurs, où l'on admirait ses manières nobles et distinguées. Pénétré de l'étendue de ses devoirs, il les remplissait avec zèle. Cependant sa santé s'affaiblissait, et paraissait souffrir du climat du pays qu'il habitait; il était obligé d'aller passer l'hiver sous le ciel plus doux de la Provence, sa patrie. Le cardinal d'Isoard avait refusé les archevêchés d'Aix et de Bordeaux qui lui avaient été offerts successivement; il accepta l'archevêché de Lyon, qu'avait rendu vacant, en mai 1839, la mort de son ami d'enfance, le cardinal Fesch; mais il ne lui fut pas donné d'en prendre possession. Comme il passait par Paris, il s'y trouva indisposé, sans cesser, néanmoins, de sortir et de visiter chaque jour une église. Le 1^{er} octobre 1839, sortant de l'église de Saint-Laurent, il se sentit plus mal. Une maladie se déclara; le cardinal demanda les sacrements qu'il reçut avec ferveur, et en pleine connaissance, et il s'éteignit le 7 octobre.

« Cette mort, » disait l'*Ami de la religion* du 10 octobre, « laissera de vifs regrets parmi

tous ceux qui ont pu apprécier les belles qualités du cardinal, sa piété tendre, sa bienveillance constante, sa politesse exquise. Le Sacré Collège perd un de ses membres les plus dévoués à la religion... »

ISOLANI (JACQUES), né à Bologne, était un habile jurisconsulte. — Devenu veuf, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. En 1414, le Pape Jean XXIII le revêtit de la pourpre, et le laissa son vicaire à Rome, où le cardinal fut retenu prisonnier par les troupes de Ladislas, roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les soins de Jacques Sforce Attendole, et fut nommé gouverneur de Gênes par Philippe-Marie Visconti. Après avoir été chargé d'autres emplois considérables, il mourut à Milan le 19 février 1431. On a de lui des *Conseils* et d'autres ouvrages de droit. (Voy. GUI PANCIOLOI, *De claris juris interpretibus*; — BUMALDI, *Biblioth. Bononiensis*; — SIGONIUS; — UGHELLI; — AUBERY.)

ITIER ou ITERII (PIERRE), né à Périgord, et l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, fut élevé sur le siège d'Acqs (*Aqua Tarbellica*, aujourd'hui Dax, chef-lieu d'arrondissement des Landes). — Le 17 septembre 1361, créé cardinal par Innocent VI, et évêque d'Albe par Urbain V, il mourut à Avignon le 19 mai 1367, et fut inhumé dans l'église des Dominicains, où l'on voyait son épitaphe, qui le qualifiait de *Doctor legum egregius*. (Voy. ONUPHRE et BOSQUET, *Innocent VI*; — FRIZON, *Gallia purpurata*; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana*; — DUCHÈNE et AUBERY, *Hist. des card.*)

J

JACOBATHI (DOMINIQUE), en latin *JACOBATIUS*, né à Rome, et habile jurisconsulte et théologien, fut employé à la cour de Rome sous les pontificats de Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II et Léon X. — Ce dernier le promut au cardinalat le 2 juillet 1517, à l'âge de 74 ans. Jacobathi avait déjà l'évêché de Lucera, au royaume de Naples; il eut encore ceux de Massano et de Grosseto, et mourut le 2 juillet 1527. Il avait composé un *traité* des conciles, dont on a plusieurs éditions.

JACOBATHI (CHRISTOPHE), neveu du précédent, chanoine de Saint-Pierre, puis évêque de Massano, et promu au cardinalat par le Pape Paul III, en 1536, à la recommandation de l'empereur Charles V, mourut le 7 octobre 1540. — (Voy. VICTOREL, in *Jacobat.*; — le P. POSSEVIN; — Aubert LEMERC; — AUBERY.)

JACQUES fut créé, en 1159, par le Pape Adrien IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint Paul.

JACQUES fut nommé, en 1180, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Cosmedin*.

JACQUES HERBERT, religieux de l'ordre de Cîteaux, créé, en 1252, par le Pape Innocent IV, cardinal-évêque de Porto, mourut en 1254.

JACQUES THOMASI, religieux de l'ordre des Frères mineurs, fait en 1295, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, par le Pape Boniface VIII, son oncle, mourut en 1300.

JACQUES D'EUSA, Français, évêque de Fréjus, puis archevêque d'Avignon, créé, en 1312, par le Pape Clément V, cardinal-évêque de Porto, fut Pape sous le nom de JEAN XXII.

JACQUES FOURNIER, Français, évêque de Mirepoix, créé, en 1327, par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, fut Pape sous le nom de Benoît XII.

JACQUES DE VIS, Français, archevêque d'Otrante et patriarche de Constantinople, nommé par l'antipape Clément VII, en 1378, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, et légat à Naples, mourut en 1387.

JACQUES DE MONTENAI, chanoine de Paris et archidiaque de Rome, créé, en 1383,

par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mourut en 1391.

JACQUES D'ARAGON, Espagnol, créé en 1388, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal et évêque de Sabine, mourut en 1396.

JACQUES, né à Udine en Frioul, fut nommé, en 1408, par le Pape Grégoire XII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve.

JEAN XXI (PIERRE-JULIEN), nommé aussi *PETRUS HISPANUS*, cardinal-évêque de Frascati, fut élu Pape le 13 septembre 1276 dans le palais de Viterbe. Il n'est que le vingtième du nom pour ceux qui ne mettent point au nombre des Papes Jean, fils de Robert; qui mourut quatre mois après son élection, sans avoir été sacré. Après la mort d'Adrien V, les cardinaux; prétendant que la constitution avait été suspendue par ce Pontife, se refusaient à procéder à l'élection. Les Romains les y contraignirent par la force, et les tinrent enfermés jusqu'à ce qu'ils eussent élu Jean XXI. Le nouveau Pontife, né à Lisbonne, s'était d'abord distingué comme médecin et comme philosophe. Il fut ensuite archidiacre et archevêque de Braga en Portugal, et élevé au cardinalat en 1268 par Grégoire X. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

JEAN XXII, JACQUES D'EURE, succéda, le 7 août 1316, à Clément V, après la mort duquel le Saint-Siège, alors transféré à Avignon, vqua plus de deux ans.—Les cardinaux, assemblés à Carpentras au nombre de vingt-trois, ne pouvant s'accorder sur l'élection, Philippe le Long, comte de Poitiers, depuis roi de France, se rendit à Lyon par ordre du roi Louis X, son frère, pour travailler à faire remplir le siège vacant. Après six mois d'efforts, ce prince parvint à rassembler vingt-trois cardinaux, qu'il enferma en conclave dans le couvent des Dominicains de Lyon, les prévenant qu'ils n'en sortiraient qu'après avoir fait un Pape. Quarante jours après, ils élurent d'une voix unanime Jacques d'Euse, qui prit nom Jean XXII, et fut couronné le 5 septembre dans l'église de Saint-Jean de Lyon. Il alla ensuite tenir le siège à Avignon. On est loin d'être d'accord sur son origine: on sait seulement qu'il était né à Cahors, en Querci, et que sa fortune fut extraordinaire. Dans un frêle corps, il renfermait un grand caractère, était instruit pour son temps, surtout dans la jurisprudence civile et canonique, qu'il avait étudiée en France et en Italie. Dans sa jeunesse il s'attacha à la cour de Charles II, comte de Provence et roi de Naples qui, vers 1282, le donna pour précepteur à Louis, son fils. Evêque de Fréjus en 1299, il devint, en 1308, chancelier de Sicile. Vers 1310, le Pape Clément V le transféra à l'archevêché d'Avignon, et, deux ans après, le fit cardinal et évêque de Porto. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

JEAN XXIII, BALTHAZAR COSSA, né à Naples, d'une famille noble, mais pauvre, fut fait cardinal, en 1402, par Boniface IX, qui l'envoya à Bologne, en qualité de légat. Onze

jours après la mort d'Alexandre V, le 14 mai 1410; il fut élu dans cette ville par seize cardinaux. Après sa démission et l'élection de Martin V, il fut doyen des cardinaux. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

JEAN, Bolognais, général des Camaldules, fut nommé cardinal-évêque d'Ostie, par le Pape Honoré II, dans sa première promotion, en 1125.

JEAN, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques fut, en 1144, créé, par le Pape Célestin II, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve.

JEAN DE SUTRI, créé par Eugène III, en 1150, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, fut légat en Allemagne et en Orient.

JEAN DE MERCONE, de Pise, archidiacre de Tyr, fut nommé, en 1150, par le Pape Eugène III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts.

JEAN fut créé, en 1150, par le Pape Eugène III, cardinal-diacre du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

JEAN, Français, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé de Déols, fut nommé cardinal en 1150, dans la troisième et dernière promotion, par Eugène III qui régna de 1145 à 1153.

JEAN, Napolitain, fut créé cardinal, en 1155, par le Pape Adrien IV, qui régna de 1154 à 1159.

JEAN CONTI, d'Aniane, créé, en 1158, par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis prêtre du titre de Saint-Marc, évêque de Palestrine, légat en Lombardie, en France, en Hongrie et en Angleterre, mourut en 1196.

JEAN fut, en 1178, nommé diacre-cardinal du titre de Saint-Ange par Alexandre III, Pape de 1159 à 1181, et qui, pendant un pontificat de vingt-deux ans, créa cinquante cardinaux en cinq promotions.

JEAN fut, en 1180, proclamé, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.

JEAN fut créé, en 1185, par le Pape Luce III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

JEAN-FÉLIX, Romain, fut créé, en 1188, par le Pape Clément III, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne.

JEAN MALABRANCA, Romain, fut nommé, dans la même promotion, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore par Clément III, Pape de 1188 à 1191, et qui créa vingt-quatre cardinaux en trois promotions.

JEAN, de Lombardie, créé, en 1188, par le Pape Clément III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, fut évêque de Viterbe et d'Albano.

JEAN BARRATI, Romain, fut nommé diacre-cardinal, dans la troisième et dernière promotion, par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

JEAN fut créé dans la même promotion, par Clément III, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

JEAN, de Salerne, créé par Célestin III, en 1191, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, fut légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre, en Irlande.

JEAN COLONNE, créé, en 1192, par le Pape Célestin III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, fut évêque de Sabine, et légat à Pise.

JEAN, nommé par le Pape Innocent III, en 1205, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in via Lata*, fut légat en Angleterre et en France.

JEAN fut créé, en 1206, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien par Innocent III, Pape de 1198 à 1216.

JEAN fut déclaré, en 1211, par le même Pape Innocent III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède.

JEAN fut nommé, en 1252, cardinal-évêque de Sabine par Innocent IV, Pape de 1243 à 1254, et qui, pendant son règne, créa vingt-trois cardinaux.

JEAN, de Plaisance, créé, en 1272, par le Pape Grégoire X, son oncle, cardinal-évêque de Sabine, mourut en 1278.

JEAN BUCCAMATUS, Romain, archevêque de Monréal, en Sicile, cardinal-évêque de Frascati, en 1285, légat en Allemagne, doyen du Sacré Collège, mort en 1309, fut le seul cardinal créé par Honorius IV, Pape de 1285 à 1287.

JEAN DE CASTROCALI, natif et archevêque de Bénévent, nommé, en 1294, par le Pape Célestin V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Vestine, mourut en 1295.

JEAN DE CARMIN, Français, créé, en 1350, par le Pape Clément VI, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mourut en 1361. Il était neveu du Pape Jean XXII.

JEAN LASSI, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, mort en 1366, fut créé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre par Innocent VI qui, pendant son règne de 1352 à 1362, nomma 16 cardinaux.

JEAN, archevêque de Corfou, nommé, en 1378, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine par Urbain VI, fut mis à mort par ordre de ce Pontife, en 1385, avec quatre autres cardinaux.

JEAN, Espagnol, évêque d'Urgel, fut créé prêtre-cardinal en 1378 par Urbain VI, Pape de 1378 à 1389, et qui, pendant son règne, créa cinquante-six cardinaux.

JEAN STEPHANESCI, Romain, fut créé par le Pape Urbain VI, en 1385, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile.

JEAN DE PIZZOLPASSIS, Bolonais, fut nommé, en 1385, cardinal-évêque d'Ostie, par Urbain VI, Pape de 1378 à 1389 et qui créa cinquante-six cardinaux.

JEAN DE MUROL, Français, évêque de Saint-Paul Trois Châteaux (Drôme), créé, en 1385, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mourut en 1404.

JEAN DE MORELLIS, Français, évêque

de Genève, fut nommé, dans la même promotion de 1385 prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

JEAN ROLLAND, Français, évêque d'Amiens, créé prêtre-cardinal, dans la même promotion de 1385, par le même Clément VII, mourut en 1388.

JEAN FLANDRINI, Français, archevêque d'Auch, fut créé, en 1390, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, et évêque de Sabine par Clément VII qui, pendant son règne de 1378 à 1394, créa trente-huit cardinaux en treize promotions.

JEAN CARRÈRE, Français, bachelier-ès-lois, fut créé, en 1409, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte* par l'antipape Benoît XIII.

JEAN, Portugais, évêque de Coïmbre, puis archevêque de Lisbonne, créé en 1411, par le Pape Jean XXIII, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mourut en 1415.

JEAN KEMP, Anglais, archevêque d'York, puis de Cantorbéry, nommé en 1437 ou 1439 par le Pape Eugène IV, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mourut en 1456.

JEAN IV, archevêque de Besançon, en 1427. — Il devint cardinal, chancelier de l'Eglise romaine, et légat du Pape à Bologne.

JEAN, Messinois, abbé de Saint-Paul de Padoue, créé en 1446, par le Pape Eugène IV, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine mourut en 1449.

JEAN, Allemand, évêque de Strasbourg, fut créé, en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste.

JEAN DE RAGUSE, de l'ordre des Frères prêcheurs, fut fait cardinal en 1444, par l'antipape Félix V.

JEAN D'ARAGON, fils de Ferdinand, roi de Naples, créé, en 1477, par le Pape Sixte IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine et de Saint-Laurent *in Lucina*, mourut en 1485.

JEAN DE CASTRO, Espagnol, évêque de Girgenti, en Sicile, et administrateur de l'évêché Sleswig, en Danemark, créé, en 1496, par le Pape Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, mourut en 1506.

JEAN VERA, Espagnol, archevêque de Salerne, créé, en 1500, par Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mourut en 1507.

JEAN CASTELLAN, Espagnol, archevêque de Trani, créé, en 1503, par Alexandre VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et archevêque de Monréal, mourut en 1505.

JEAN, ambassadeur du duc de Saxe à Rome, fut fait prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem par Alexandre VI, Pape de 1492 à 1503, et qui nomma quarante-quatre cardinaux.

JEAN DE LORRAINE, fils de René II, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres, frère de Claude, premier duc de Guise, remplit, pour sa part, cette vie commune à tous les princes de sa race établis en France,

de réunir dans leur famille les trois principaux moyens d'influence sur les peuples : les dignités ecclésiastiques, la gloire des armes et l'administration de l'Etat. — Né en 1498, il reçut, n'étant alors âgé que de quatre ans, du Pape Alexandre VI, le 3 novembre 1501, des bulles de coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine-Vaudemont, évêque de Metz, mais à condition qu'il n'exercerait l'administration que quand il aurait atteint l'âge de vingt ans. En 1518, le Pape Léon X le fit cardinal du titre de Saint-Onuphre. Le cardinal de Lorraine, outre l'évêché de Metz, eut les archevêchés de Reims, de Lyon, de Narbonne, les évêchés de Toul, de Verdun, de Thérouane, d'Alby, de Valence et de Luçon, les abbayes de Gorre, de Cluny, de Fécamp, de Marmoutier, etc. Il fut ministre d'Etat sous François I^{er} et Henri II. Sa maison était l'asile des gens de lettres et de la vertu. Sa libéralité, qui allait jusqu'à la profusion, a été célébrée par ses contemporains. Un aveugle lui ayant demandé l'aumône à Rome, et recevant de lui une somme considérable, s'écria : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine, » tant la réputation du cardinal était bien établie. Il mourut en 1550, dans sa 53^e année.

JEAN D'ORLÉANS, dit *le Cardinal de Longueville*, archevêque de Toulouse, et évêque d'Orléans, né en 1484, était fils de François, comte de Dunois, duc de Longueville, et d'Agnès, fille de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, et sœur de Charlotte, femme de Louis XI. — Le duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XII, prit soin de son éducation, et le pourvut de l'abbaye du Bec. En 1502, il lui fit obtenir l'archevêché de Toulouse, et depuis lui confia des affaires importantes. Le roi François I^{er} lui obtint un chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1533, du Pape Clément VII; mais ce prélat ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité, car il mourut à Tarascon en octobre de la même année, en se rendant au-devant du Pontife, qui devait se trouver à Marseille pour le mariage de sa nièce Catherine de Médicis, avec Henri, duc d'Orléans, depuis Henri II. (Voy. BERTRAND, *Hist. de Toulouse*; — ROBERT et SAINTE-MARTE, *Gallia Christiana*.)

JONATHAS, diacre, fut fait par le Pape Calixte II, en 1119, cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

JORZ, ou **JOYCE** (THOMAS), Anglais, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, docteur en théologie dans l'université d'Oxford, et prieur du couvent de son ordre dans la même ville, succéda, en 1296, à Gautier de Winterburn dans l'emploi de provincial d'Angleterre, et fut aussi après lui confesseur d'Edouard III, qui, en octobre 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, comte de Lincoln, Hugues le Dépensier, Amanien, seigneur de Leuret, Otton de Grandson, un autre Frère prêcheur nommé Jean de Wrotham, Jean de Benestède, et Philippe Martell, pour traiter avec le Pape Clément V, ou tous, ou au moins quatre

ensemble, d'affaires qui intéressaient l'honneur, l'Etat, et la couronne de ce prince. — C'est le 15 décembre suivant que Thomas de Jorz fut fait cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Depuis, il fut employé dans des affaires importantes. On le trouve entre les commissaires nommés pour écouter les témoins qui, vendus à Philippe le Bel, se présentaient pour déposer contre Boniface VIII; et encore entre ceux qui examinèrent la doctrine de Jean Olive, religieux de Saint-François, persécuté par ses confrères. C'est à cette occasion qu'il composa un *Traité de la pauvreté de Jésus-Christ*, traité qui s'est perdu comme ses autres ouvrages, à l'exception de son *Commentaire sur le premier livre des Sentences*, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot, partout où le Docteur subtil pense autrement que saint Thomas. Le *Commentaire* sur les vingt-sept premiers psaumes, que Sixte Lambertini a publié à Venise en 1611, sous le nom de ce cardinal, n'est pas de Jorz, mais de Thomas de Galles, à qui appartiennent encore d'autres ouvrages, que divers écrivains ont voulu attribuer à Jorz. Cet illustre cardinal allait à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'empereur Henri VIII, lorsqu'il fut retenu à Grenoble par une maladie, dont il mourut en décembre 1310. Son corps, transporté à Oxford, fut inhumé dans le couvent de son ordre, où il avait cinq frères. L'un d'eux, Gautier de Jorz, après avoir enseigné à Oxford, fut fait, en 1307, archevêque d'Armagh, en Irlande; puis, préférant la vie religieuse à la dignité épiscopale, il renonça à son archevêché en 1311, et eut pour successeur un autre de ses frères, qui se démit aussi en 1330. (Voy. ECHARD, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti, notisque historicis et criticis illustrati*. Tom. 1^{er}, Paris, 1721, 2 vol. in-fol.)

JOURDAIN de Ceccano, abbé de Fosse-Neuve, ordre de Cîteaux, nommé par le Pape Clément III, en 1188, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, légat en France et en Allemagne, mourut en 1206.

JOURDAIN, Espagnol, fut fait diacre-cardinal, en 1409, par Benoît XIII, anti-pape, de 1394 à 1424.

JOYEUSE (FRANÇOIS DE), second fils de Guillaume II, maréchal de France, gouverneur du Languedoc, etc., et de Marie de Bataina, naquit le 24 juin 1362, reçut une bonne éducation, et fut élevé en 1582 à l'archevêché de Narbonne. — L'année suivante, il fut revêtu de la pourpre par le Pape Grégoire XIII, et quoique très-jeune encore, appelé, sur la réputation de son mérite, par le roi Henri III, qui lui donna entrée dans son conseil, et l'envoya à Rome pour y être protecteur de France. Il y soutint avec fermeté les droits de la couronne contre l'ambassadeur d'Espagne qui lui disputait la préséance, et sut déromper Sixte V, à qui on faisait accroire que Henri III soutenait les hérétiques. A son retour en France, il fut transféré à l'archevêché de Toulouse,

et retourna à Rome, en 1591, pour prendre part au conclave où fut élu Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège, et fut un des trois commissaires ecclésiastiques qui prononcèrent la dissolution du mariage de ce prince avec Marguerite de Valois. En 1600, il alla recevoir à Marseille la nouvelle reine Marie de Médicis, et, l'année suivante, il tint sur les fonts baptismaux, au nom du Pape, qui l'avait fait son légat, le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII. En 1604, il succéda à Charles III de Bourbon en l'archevêché de Rouen, et présida, en 1605, l'assemblée générale du clergé, « en laquelle, » suivant un contemporain (l'Etoile, *Journal de Henri IV*, tom. III, p. 223), « se firent de belles propositions, peu ou point de résolutions, de faste assez, de profit pas, de dépenses beaucoup. » La même année 1605, il se trouvait à Rome aux élections des Papes Léon XI et Paul V. Ce dernier Pontife le nomma son légat en France. Henri IV le renvoya encore en Italie pour réconcilier la cour de Rome avec les Vénitiens; ce qu'il négocia avec tout le succès qu'on s'était promis de son tact et de sa prudence. Il les signala en plusieurs occasions; aussi les Papes et nos rois, qui étaient pleins d'estime pour lui, lui en donnèrent-ils souvent des preuves. Nommé membre de la régence établie par Henri IV peu de temps avant sa mort, il sacra, en 1610, la reine Marie de Médicis à Saint-Denis, et le jeune roi Louis XIII à Reims. En 1614, il présida au nom du clergé, les états généraux, et, le 23 août 1615, il mourut à Avignon, doyen des cardinaux, âgé de 53 ans, illustré par ses emplois, par sa dignité, par sa libéralité, dont il laissa des témoignages en fondant un séminaire à Rouen, une maison pour les Jésuites à Pontoise, une maison à Dieppe pour les Pères de l'Oratoire.

(Voy. AUBERY, *Histoire du cardinal de Joyeuse, avec plusieurs mémoires, lettres, dépêches, ambassades, relations et autres pièces*. Paris, 1654, in-fol. Les lettres, dont on voit des extraits dans cet ouvrage, existent en original à la Bibliothèque impériale. On y remarque celle qu'il écrivit à Henri IV, le 2 octobre 1598, sur la jonction des deux mers, et qui contient la première idée du canal du Languedoc, exécuté par Riquet. — Voy. encore DE THOU, *Hist.*, l. 137; — SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ.*, t. 1, pag. 392, 606 seq., et 705; — SPONDE; — PETRAMELLARIUS; — FRIZON; — le continuateur de Ciaconius; — GAUTIER, *Chron.*; — le P. ANSELME, *Hist. général. et chronologiq. de la maison de France et des grands officiers de la couronne.*)

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« La vertu qui ne fait de couronne que de l'or de sa mine, et qui n'a de prix plus beau qu'elle-même, tire néanmoins souvent sa recommandation et son prix des sujets où elle déploie son action. La main de Phidias était, dit-on, autrefois adorée aussi bien en

l'argile et en bois commun, comme en l'ivoire et en l'ébène : il faisait tout dans la perfection que pouvait avoir la matière qu'il maniait ; mais, à vrai dire, les plus belles pièces étaient toujours les plus riches. Aussi voit-on souvent que la vertu a plus d'éclat dans les richesses que dans la pauvreté, dans la noblesse du sang que dans la bassesse de l'extraction. Ce qui ne provient pas seulement de ce que la gloire de la naissance porte l'instinct des actions glorieuses, et qu'il est plus aisé de bien faire dans les commodités que dans les inconvénients de la fortune ; mais encore de ce que le bien faire est plus précieux dans le pouvoir et la licence du mal ; et que tous les avantages qui sont externes à la vertu, prêtent de la vigueur à son action et du crédit à ses exemples. Ce qui est tout visible en la vie du cardinal de Joyeuse, qui a produit toutes sortes de grandes et éclatantes actions, qui ayant été conçues, pour ainsi dire, sous les éclairs des grands astres de la famille très-illustre dont il était issu, naquirent depuis sous la faveur des dignités et des grands moyens qu'il posséda, tant de sa maison comme de l'Eglise.

« Son père, qui fut maréchal de France et gouverneur pour le roi durant trente-cinq ans, en la province de Languedoc, ayant reconnu, dans les amusements de son enfance après les images et les autels, son inclination aux fonctions de l'Eglise, l'y destina sérieusement, dans l'espérance qu'il prit qu'il pourrait mériter les prélatures que ceux de sa famille avaient autrefois possédées, et qu'il ne relèverait pas moins l'honneur de sa maison sur les croix de l'Eglise, que ses autres enfants le feraient sur les palmes du siècle. Donc il fut envoyé à Paris, pour étudier au collège de Navarre ; où se voyant engagé par le dessein de son père dans la route qui était plus selon son humeur, il passa ces premières études épineuses sans peine, et avec autant de satisfaction sienne qu'il en donna aux autres ; fit son cours de philosophie, apprit le droit civil et le canon, et comme il s'était encore plus sérieusement appliqué à l'intelligence de la science la plus convenable à la profession qu'il entreprenait, il prit le degré de docteur au canon, et se tint en état d'acheter désormais, au prix de la vertu, tout ce qu'il pouvait espérer de la faveur des hommes.

« Il fut pourvu de l'archevêché de Narbonne en l'âge de 23 ans, ses mœurs et sa doctrine lui donnant tous les avantages qu'un autre moins vertueux que lui n'eût pu espérer que du temps. Et comme il était, aussi bien que ses frères et tous ceux de sa maison, grandement cher au roi Henri III, il fut par lui appelé pour avoir place en son conseil étroit, sur la réputation de prudence qu'il avait déjà acquise en un âge où elle paraît toujours plus belle, quand elle est en la saison des fleurs comme un fruit avancé. Ce qui porta encore le Pape Grégoire XIII à le créer cardinal de la sainte Eglise, et à donner son agrément à la demande du

roi et aux vœux publics qui s'étaient accordés pour le voir élevé à cette dignité.

« Et l'affection comme l'estime du roi ne s'arrêtèrent pas là, après l'avoir associé à son ordre du Saint-Esprit et nommé à l'archevêché de Toulouse, vacant par la mort de l'archevêque Paul de Foix ; il l'envoya à Rome pour se façonner dans cette cour par ses propres expériences, à y soutenir, pour l'honneur de la France (ce qu'il fit depuis avec grande louange), la qualité de prince de l'Eglise et de ministre de l'Etat. Et pour lui donner encore le moyen d'y rendre aux occasions, avec plus d'efficacité, les services qu'il attendait de sa prudence et de sa fidélité, il le déclara protecteur de France, voulant que, comme il ne manquait rien à sa vertu pour mérite, il ne manquât aussi rien à sa dignité pour agir.

« Il se trouva là tout à propos à la cérémonie de la canonisation de saint Diego d'Alcala ; en laquelle l'ambassadeur du roi d'Espagne, qui en faisait les frais, ayant entrepris, sur quelques considérations de l'action et du temps, d'emporter l'avantage du rang sur l'ambassadeur de France, contre le droit que la dignité de son maître et la possession ancienne lui ont acquis ; le cardinal de Joyeuse apporta une si vigoureuse résistance à cette entreprise, que nonobstant les artifices concertés et les poursuites échauffées de la faction ennemie, il conserva, en la personne de l'ambassadeur de France, la prééminence de celui qu'il représentait, comme du fils aîné de l'Eglise. La résolution où il vit quelque temps après le Pape Sixte V de faire éclater son courroux contre le roi Henri III, émut cette grand vigueur de courage et d'esprit, que notre cardinal avait témoignée en toutes les occasions où l'honneur de la France avait été attaqué, à tâcher d'adoucir par toutes voies le zèle irrité du Saint-Père, et d'arrêter, par de fortes représentations, la foudre qui branlait dans sa main. Mais, n'ayant pu être assez heureux pour détourner le coup, il céda au temps et fit place à la nécessité, sortant de Rome, et se retirant à Venise, avec la gloire d'avoir bien servi et d'avoir embrassé en une telle occasion les intérêts de son maître avec autant de courage que de soin.

« Etant depuis retourné en France, il alla séjourner quelques années en son archevêché de Toulouse, où l'ancienne affection et la dévotion de cette province envers la maison de Joyeuse, lui ayant acquis la première autorité dans les esprits, le laissaient regarder, non pas comme un homme, mais comme un ange du ciel qui habitait parmi eux. Mais comme il recherchait plus la solidité de la vertu, qui l'obligeait à de grands devoirs envers son Eglise, que la pompe des démonstrations d'honneur et de respect qu'on lui témoignait, et qu'il aimait mieux combattre les vices que triompher des cœurs et de la bienveillance publique, il vaqua sérieusement à la correction des mœurs, tant du clergé que de l'état séculier ; contribua

largement son crédit à l'établissement des Capucins et des Jésuites en la ville de Toulouse ; et comme il n'était pas moins courageux que bien intentionné, il vainquit pour Dieu tout l'intérêt et tout l'effort contraire des hommes.

« Durant le temps de son séjour à Toulouse il reçut la nouvelle de la mort de Sixte V, et après lui d'Urbain VII et ensuite de la création de Grégoire XIV, de laquelle il prit occasion d'aller revoir sa chère Rome et d'y concerter avec Sa Sainteté des moyens d'éteindre le feu des guerres civiles qui s'irritait tous les jours du carnage et du sang dont on l'arrosait. Il y fit lors tout ce que l'homme le plus zélé pour le bien de sa patrie et le plus accrédité dans l'esprit du Saint-Père pouvait avancer en cette saison ; et il laissa bien tant de preuves de ce qu'il valait en cette cour, qu'en étant sorti avec le congé du Pape Grégoire pour revenir en France, il le rappela du chemin comme se repentant d'avoir lâché un instrument très-utile qu'il devait conserver avec jalousie comme un bien public dont il lui était quasi aussi malaisé de se passer que de manquer d'avoir de bonnes intentions et de grands desseins pour le repos du monde.

« Mais comme les grandes faveurs dans leur plus haute élévation brantent, et dans leur plus belle montre trompent ceux qui espéraient beaucoup d'elles, il eut le déplaisir de voir assez tôt les funérailles de ce grand Pape qui l'avait si particulièrement honoré de sa confiance et de son affection. Et après avoir donné son suffrage à l'élection du Pape Clément VIII, il se retira en France, dans la province de Languedoc, qui était alors un théâtre funeste de division et de guerre, où l'hérésie, en furieuse bacchante, maniait à tort et à travers les armes sanglantes de la rébellion ; ce qui obligea le duc de Joyeuse, frère du cardinal, et qui avait succédé à son père au gouvernement de la province, d'armer contre elle et de l'attaquer comme il fit en un combat auprès de Villemur, auquel il fut vaincu, et en se retirant noyé au passage d'une rivière en un âge et un temps qui rendirent cet accident autant plein de pitié qu'il semblait avoir éteint le nom et la gloire de cette famille, avec les plus chères espérances de la province.

« La nouvelle de cette mort ayant égalé les tristesses du cardinal à la grandeur de la perte que sa maison avait faite et de l'amour qu'il avait toujours eu pour un si bon frère, combla aussi de deuil, d'horreur et de confusion tous les états de ce pays, qui regrettaient dans cette vie si subitement éclipsée et en son plus beau midi, leur chef, leur conducteur, leur tuteur et leur père. Et il arriva que le peuple de Toulouse ne pouvant résister à la violence de ce déplaisir, s'assembla tumultueusement aux places publiques jusqu'au nombre de quatre ou cinq mille hommes, qui, comme emportés d'une passion forcenée, allèrent en foule chercher les restes de leurs espérances dans le couvent des Capucins, d'où ils attendirent de ra-

vir avec violence le P. Ange de Joyeuse, auparavant le comte de Bouchage, pour lui faire prendre la conduite des affaires publiques à la place de son frère défunt, avec menaces de mettre le feu au couvent si l'on n'accordait leur demande; et eut-on bien de la peine de les faire retirer avec toutes les promesses qu'on leur fit de le faire passer, de l'autorité du Saint-Père, en l'ordre de Malte pour satisfaire à leurs désirs. Cependant le cardinal à l'instance de la province et de l'aveu du roi, ayant les rênes du gouvernement politique, put bien adoucir par sa bonne conduite la chaleur et le transport des esprits, mais non les regrets de la perte publique, qui furent sans consolation comme ils étaient sans remède.

« Depuis, comme tous les maux du monde ont leur cours et leurs bornes, ce royaume désolé ayant commencé à se relever de ses pitoyables ruines sous le règne de Henri le Grand, qui pour lui redonner son ancien lustre et pour le combler d'une félicité durable, avait planté l'olivier de la paix au milieu pour son repos et ses lauriers tout à l'entour pour sa défense. Ce sage monarque jugea à propos d'envoyer le cardinal de Joyeuse à Rome avec les autres cardinaux français pour se trouver à la nouvelle création du Pape que l'on conjecturait être assez prochaine, des indispositions de celui qui tenait le Siège. Il s'y trouva, et dans la contestation des brigues les plus ardentes qui furent depuis longtemps dans le conclave, on peut dire que par un ménage très-accort des voix françaises il fit la balance des suffrages et des factions opposées et la fit pencher du côté du cardinal de Médicis qui fut Léon XI, malgré l'effort du parti qui avait travaillé à son exclusion. Il agit avec pareil succès à l'élection du Pape Paul V qui suivit bientôt après, et fit toujours voir dans le conclave que si le parti de France y était moins fort et moins appuyé de supôts, il avait su rendre la puissance et le nombre de ses contre-tenants inutiles par sa prudence.

« Sa protection ayant été recherchée de divers ordres religieux, il l'accorda aux ordres de Saint-Antoine du Viennois et des Capucins. Il fut pourvu de l'archevêché de Rouen et reçut de la libéralité du roi et du Saint-Siège un nombre d'autres bénéfices et avec eux de grands revenus qui ne furent jamais superflus à sa vertu. Il fit présent à Notre-Dame de Lorette de douze mille livres, où son frère aîné, qui mourut glorieusement à la bataille de Coutras, avait libéralement fondé un hôpital pour y recevoir les pauvres prêtres de France pèlerins, et en diverses autres occasions il fit si largement couler ses dons sur les nécessités publiques et privées, par des canaux d'ordinaire secrets, qu'il montra bien qu'il cherchait plutôt de servir en bienfaisant que de faire paraître ses bienfaits; bien éloigné de l'humour de ceux qui ne font de dépense qu'autant qu'elle luit, et qui ne savent appliquer leur or qu'en l'étendant en lames et en feuilles.

« Il fut nommé légat et procureur du Pape Paul V pour porter sur les fonts de baptême avec Mme Éléonore, duchesse de Mantoue, Mgr le dauphin, aujourd'hui roi de France, à qui il donna le nom de Louis consacré par la sainteté de l'un de ses aïeux, en présage de sa vertu future, et ce par ordre exprès du Saint-Père, en présence de Mgr Maffée Barberin, lors nonce apostolique, depuis souverain chef de l'Église. Il fut encore parrain de Monsieur, frère unique du roi, avec la reine Marguerite de Valois, lui donnant le nom de Gaston pour l'avertir de la valeur que ce grand homme avait laissée à son imitation; et pour la preuve la plus illustre de sa grande autorité, de la force de son esprit et de sa sagesse généreuse dans les affaires publiques, il fut envoyé ambassadeur extraordinaire pour le roi en Italie afin d'accommoder le grand différend d'entre le Pape Paul V et la république de Venise, duquel le roi Henri le Grand, dans la jalousie de tous les grands princes et potentats de la chrétienté, avait été agréé des deux partis pour médiateur, à laquelle négociation le cardinal de Joyeuse rapporta tout ce que l'esprit le plus adroit et le plus délié pouvait inventer de moyens d'accommodement pour faire réussir heureusement, comme il fit, un accord extrêmement difficile, où il fallait ajuster l'autorité d'un parti avec la liberté de l'autre, qui étaient deux intérêts incompatibles et comme deux métaux si éloignés de nature qu'il semblait n'y avoir point de mercure commun qui les pût allier.

« Depuis son retour d'Italie, le bonheur de la France croissant avec la gloire de son monarque, il reçut toutes sortes d'honneurs et de signalés faveurs dans les emplois les plus illustres auprès de Sa Majesté; et en l'auguste cérémonie du couronnement de la sérénissime reine Marie de Médicis, célébrée parmi les triomphes de la joie publique, en la convocation de tous les ordres du royaume, il eut la charge de couronner de sa main cette grande princesse et d'annoncer à la France la fête solennelle de ses contentements qu'un damnable parricide changea bientôt en deuil, et la pompe royale que nous avons dressée à notre bonne fortune aux funérailles de notre prince. Mais Dieu qui prend plaisir à relever ceux qu'il a humiliés et qui fait ses plus éclatantes merveilles des effets de sa miséricorde, ayant soutenu comme par miracle le bâtiment suspendu de cet Etat qui s'allait détacher par le désordre, depuis que la grande colonne de son monarque avait défailli, et donné à la France un digne et légitime successeur de ce grand héros, qui fut l'amour et la gloire de son temps, notre cardinal eut encore l'honneur de présider aux cérémonies du sacré du nouveau roi et le bonheur de nous prédire la piété et la justice de son règne.

« Il avait heureusement contribué la créance que sa vertu et ses grandes actions lui avaient acquise et ses soins les plus affectés

tionnés au repos de cet Etat; quand, pour s'acquitter d'une dévotion qu'il avait eue depuis longtemps à la Vierge qui est honorée à Montferrat, il y alla rendre ses vœux, et après le don de son cœur qu'il appendit à ses autels, il fit présent à ceux qui servaient la chapelle de deux mille livres pour y faire chanter tous les jours les Litanies de la Vierge à son honneur. Ce fut par ce voyage de dévotion qu'il prépara son esprit au grand voyage de l'éternité; car incontinent après son retour il sentit des faiblesses et des défaillances en sa nature qui baillèrent les dernières assignations à l'espérance que sa bonne vie passée lui donnait d'une meilleure et plus heureuse. Il s'arrêta en Avignon où il fut logé dans le superbe palais des Papes, et où, dans les lenteurs de la fièvre qui minait insensiblement ses forces, il dressa son esprit par le loisir qu'il prit de se préparer à cette heure importante qui fit la crise du salut ou de la perte totale des hommes, à mourir constamment et tranquillement comme il avait vécu de même, gardant toutes ses vertus jusqu'à son trépas comme un soleil qui est suivi de ses éclatés jusqu'à son couchant.

« La libérale disposition et le partage qu'il fit de ses biens temporels avant que de mourir, témoigna la part que sa confiance lui donnait à la succession des richesses éternelles où l'appelait celui qui lui inspirait de si saintes intentions, car il distribua plus de deux cent mille écus en bonnes œuvres et en legs pies; envoya six mille écus à sa chapelle de Notre-Dame de Lorette, pour recommander ses dernières nécessités à la tutrice de son salut; laissa quatre mille écus pour être employés à faire des prières et à dire des Messes pour son âme, et par elles payer les restes des dettes de sa vie qui pouvaient le tenir obligé à la justice de Dieu; dota huit chanoines en l'église principale du duché de Joyeuse; fonda un monastère des ermites de Saint-Basile en une île auprès de Narbonne, et une résidence des Pères Jésuites à Pontoise, à laquelle encore il laissa avec son corps sa bibliothèque et sa chapelle, et six mille écus avec son cœur au collège d'Avignon, où il mourut, consacrant aux siècles à venir sa mémoire par sa piété, et jetant les semences de son éternité dans le mérite de ses bienfaits.

« Il fit une mort extrêmement réglée et composée en toutes ses circonstances jusqu'à la perfection, et il sembla que comme les oiseaux qui chantent avec plus de douceur attendant la fin de leur vie, il avait montré des sentiments de dévotion plus tendres approchant la fin de la sienne. Ainsi, après s'être muni chrétiennement des sacrements de l'Eglise, dit les derniers adieux à ses domestiques et donna la bénédiction comme il en avait requis à tous les assistants, il pria celui qui l'assistait à bien mourir qu'on ne l'entretint plus que de discours de sa fin et de l'objet de ses espérances, pour mieux profiter de ces derniers moments, qui sont de telle

importance que l'éternité ne dépend que d'eux. On le vit souvent la bouche attachée aux pieds d'un crucifix, versant son cœur attendri par ses yeux sur cet autel sanglant des miséricordes de son Rédempteur. On lui ouït quelquefois prononcer d'affection : *Que me gardez-vous, Seigneur, dans le ciel, et qu'est-ce que j'ai recherché de vous sur la terre?* (Psal. lxxv, 9.) Et quand il sentait plus vivement son mal : *Augmentez, Seigneur ma peine et augmentez ma patience.* Et ainsi scellant sa bouche de la recommandation ordinaire de son âme et du nom adorable de son Sauveur, il lui rendit son esprit en paix le 23 du mois d'août de l'année 1615, de son âge la cinquante-sixième. (Voy. ROBERT, *France chrétienne*; — GAUTHIER, *Chronolog.*) »

JUGIE (GUILLAUME DE LA), né en Limousin, était fils d'une sœur du Pape Clément VI qui le fit cardinal en 1342. — Innocent VI, successeur de Clément, l'envoya, avec le titre de légat, en Espagne, pour ramener à de meilleurs sentiments don Pedro, roi de Castille, qui maltraitait la reine Blanche de Bourbon, sa femme. La Jugie ne réussit pas dans sa légation et mourut à Avignon, le 28 avril 1374. (Voy. BOSQUET, in *Innocente VI.*)

JUGIE (PIERRE DE LA), frère puîné du précédent, et né comme lui, en Limousin, était en 1344, religieux de la congrégation de Cluny, puis archevêque de Saragosse, en Espagne, et, en 1347, de Narbonne. — Le roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon auprès du Pape Urbain VI, qui devait régler les différends existant entre ce monarque et le roi de Navarre. Pierre de la Jugie, transféré, en 1376, à l'archevêché de Rouen, fut à la fin de la même année promu au cardinalat par le Pape Grégoire XI, son cousin germain. Il suivit ce Pontife en Italie, et mourut à Pise le 21 novembre 1376. (Voy. BOSQUET, in *Gregor. XI.*)

JUGIE (MARIN DE LA), né à Amalfi, dans le royaume de Naples, s'avança à la cour de Rome, et devint un des premiers camériers d'Urbain VI. — Ce Pontife lui donna l'archevêché de Tarente, et l'envoya comme nonce en Hongrie, pour y solliciter le roi Louis à prendre les armes contre Jeanne, reine de Naples. La Jugie servit ardemment le dessein du Pape, et, en récompense, obtint le cardinalat en 1381. Urbain employa encore en d'autres légations ce cardinal qui lui rendit de bons services; cependant, suivant quelques historiens, la Jugie aurait été du nombre des prélats que ce Pontife fit prendre à Lucéria, et exécuter à Gênes. (Voy. THIERRI DE NIEM; — CIACONIUS; — SAINTE-MARTHE; — FRIZON; — AUBERY; — ONUPHRE, ou plutôt PAUVINIO.)

JULES II (JULIEN DE LA ROVÈRE), né au bourg d'Abizal, près de Savone, d'une famille obscure, était neveu du Pape Sixte IV. Un de ses frères, Barthélemy, fut religieux de Saint-François, puis évêque de Ferrare, et patriarche d'Antioche; un autre, Jean de la Rovère, était préfet de Rome, prince de

Sora et de Sinigaglia. Quant à Julien, il eut l'évêché de Carpentras, et il fut fait, en 1471, cardinal par Sixte IV, et évêque d'Albano et d'Ostie. Sous le pontificat de son oncle, il fut encore pourvu de l'évêché de Bologne, et de celui d'Avignon, érigé en archevêché, etc., et il avait eu le commandement des troupes ecclésiastiques pour soumettre quelques cantons de l'Ombrie révoltés : emploi qui était bien dans son génie. En 1480 il vint en France comme légat, fut ensuite chef de parti dans quatre conclaves et fut porté sur le Saint-Siège, après Pie III, le 31 octobre 1503. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

JULES III, JEAN-MARIE GIOCCHI, cardinal du titre de Saint-Vital, évêque de Palestrine, était neveu du cardinal del Monte, et fils de Vincent, né à Monte di Sansovino, dans le diocèse d'Arezzo. — Il fit de bonnes études, devint archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du Saint-Siège, et eut l'administration de divers évêchés. En 1536, il fut élevé au cardinalat par Paul III. C'était un esprit ferme et intrépide. Le Pontife, qui lui avait confié les légations de la Lombardie et de la Romagne, lui donna encore celle de Bologne, et le nomma président du concile qui devait se tenir dans cette ville. Il s'y montra en opposition aux ambassadeurs de l'empereur Charles-Quint, et succéda au même Paul III le 8 février 1550, après une vacance du siège de plus de deux mois. Le cardinal anglais Polus était celui qui avait le plus de chances d'être élu ; mais le cardinal Farnèse, neveu de Paul III, décida l'élection en faveur de Jules III. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

JULES, nommé en 1144, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, par le Pape Célestin II, puis évêque de Palestrine, légat en Sicile et en Hongrie, mourut en 1165.

JULES COSSA, Romain, fut créé, en 1385, par le Pape Urbain VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.

JULIANI (JEAN-PIERRE), Portugais, archevêque de Braga, créé, en 1271, par le Pape Grégoire X, cardinal-évêque de Frascati, fut Pape sous le nom de Jean XXI.

JULIEN DOBLA, ou de Loba, Espagnol, fut créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, en 1409, par Benoît XIII, antipape de 1394 à 1424, et qui créa 24 cardinaux en 5 promotions.

JULIEN CESARINI, Romain, évêque d'Ascoli, fait, en 1493, par le Pape Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, puis de Saint-Ange, mourut en 1510.

JUSTINIANI (VINCENT), de l'illustre famille vénitienne de ce nom, dont une branche s'établit à Chio, naquit dans cette île le 27 août 1519. — Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il alla faire ses études à Gênes, d'où Etienne Ususmaris, général de l'ordre, l'emmena avec lui à Rome. — Ses talents, la sagesse qu'il montra dans les emplois qui lui furent confiés, le firent élire général le 28 mai 1558, bien qu'il n'eût que 38 ans. Après la visite des maisons de France, il se rendit au concile de Trente, auquel il prit part pendant les années 1562 et 1563, y soutint seul les privilèges des réguliers, et déploya une fermeté qui lui valut l'estime et la considération des Pères du concile. Il alla ensuite visiter les maisons d'Espagne, revint, en 1566, à Rome, pour y saluer le nouveau Pontife Pie V, qui avait été de son ordre ; et, en 1569, fut renvoyé par ce saint Pape dans la même Péninsule pour traiter avec le roi Philippe II, d'affaires importantes et secrètes. Il y était encore lorsqu'il apprit qu'il avait été promu au cardinalat le 17 mai 1570. Revenu à Rome, il fut préfet de la congrégation de l'Index, et de celles des évêques et des réguliers, protecteur de l'ordre de Vallombreuse, vice-protecteur de son ordre, abbé de Saint-Cyr à Gênes, enfin employé dans toutes les affaires. Il n'était âgé que de 63 ans, quand il mourut le 28 octobre 1582. C'est à lui qu'on doit l'édition des œuvres complètes de Saint-Thomas en dix-sept volumes in-fol., Rome 1570. (*Voy. ECHARD., Scriptores ordinis Prædicatorum, t. I.*)

JUSTINIANI (BENOÎT), né à Chio en 1554, sortit de cette île après que les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se retira en Italie, où il étudia à Padoue, à Gênes. Il alla ensuite à Rome, où, en 1586, il fut revêtu de la pourpre par le Pape Sixte V. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivants ; il eut la légation de la Marche d'Ancone, celle de Bologne de 1606 à 1611, et publia dans cette dernière ville des règlements très-judicieux. Le cardinal Justiniani fut aussi protecteur de divers ordres religieux, et eut successivement les évêchés de Sabine, de Palestrine et de Porto. Il mourut le 27 mars 1621. (*Voy. UGHELLI, Italia sacra ; — Michael Giustiniani, Scritt. Ligur. ; — Ciaconius ; — Petramellarius ; — Victorel.*)

JUSTINIANI (HORACE), Génois, évêque de Montalte, puis de Nocera, créé, en 1645, par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, grand-pénitencier, mourut en 1649. — *Voy. GIUSTINIANI.*

K

KAULIK (GEORGES), né en 1787, à Tyrnau, archidiocèse de Grau, en Croatie, a été créé et proclamé cardinal-prêtre par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 16 juin 1856.

KEMP. *Voy. JEAN.*

KHUENBOURG (MAXIMILIEN-GAUDOLF,

COMTE DE), Allemand, archevêque de Saltzbourg, fait cardinal, en 1681, par le Pape Innocent XI, mourut en 1687.

KILEWARDEBI ou **KILWARDBY (ROBERT DE)** entra dans l'ordre de Saint-Dominique vers 1230, après son retour de Paris,

où, reçu maître-ès-arts, il avait enseigné les humanités et la philosophie pendant quelques années. Ses connaissances en théologie le rendirent capable de succéder dans la chaire d'Oxford, en 1248, à Robert Bacon. — En 1261, nommé provincial d'Angleterre, il remplit ces fonctions avec une grande sagesse pendant onze ans ; et, en 1272, fut réélu par la province. Il avait déjà été honoré de diverses missions par les Papes. Grégoire X, pour le récompenser de ses services, le promut, le 13 octobre de la même année, à l'archevêché de Cantorbéry. Sacré le 26 février de l'année suivante, il alla peu après prendre part au concile de Lyon, et, à son retour, sacra Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, le 25 juillet 1274. C'était un prélat dont la science et la piété égalaient le zèle. On trouve dans les bibliothèques ses ouvrages de grammaire et de philosophie ; ses constitutions provinciales, sa division de l'Écriture sainte, en chapitres avec des sommaires ; des divisions pareilles de plusieurs ouvrages de saint Augustin, comme de ses livres de la *Cité de Dieu* et de ceux de la *Trinité* ; un *Commentaire sur les quatre livres des Sentences*, qui varie dans les différents manuscrits, parce qu'il l'avait retouché. Le 12 mars 1278, le Pape Nicolas III le nomma cardinal-évêque de Porto et de Sainte-Rufine. Pour jouir de cet honneur, le nouveau cardinal renonça à son archevêché et alla résider à Viterbe, où il vécut peu de temps, étant mort le 11 septembre 1279. (Voy. ECHARD, *Script. ord. Præd.*)

KLESSELIUS (MELCHIOR), Allemand, évêque de Vienne en Autriche, créé en 1615, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1630.

KOLLONITSCH (LÉOPOLD, des comtes de), d'une maison originaire de Croatie, qui était passée en Autriche, eut pour père Ernest, comte de Kollonitsch, et pour mère Anne-Elisabeth, née comtesse de Kuffstein. Successivement évêque de Javarin, ou Raab, et de Neustadt, il fut honoré de la pourpre, par le Pape Innocent XI, le 2 septembre 1686. L'empereur Léopold le déclara président de son conseil au-

lique, en octobre 1692, et, en juillet 1695, le nomma archevêque de Gran, en Strigonie, primat de Hongrie, grand chancelier et secrétaire intime du même royaume. Ce cardinal mourut à Vienne, après une longue maladie, le 20 janvier 1707, âgé de soixante-seize ans, dans la vingt et unième année de son cardinalat.

KOLLONITSCH (SIGISMOND, des comtes de), né le 28 mai 1677, de l'évêché de Vaccia, en Hongrie, passa à celui de Vienne en Autriche, érigé, le 1^{er} juin 1722, en archevêché par Innocent XIII, aux instances de l'empereur Charles VI, avec faculté pour l'archevêque de porter le pallium et la croix. — Il reçut le pallium de cette nouvelle métropolitaine, en grande cérémonie, des mains de l'évêque de Neustadt, déclaré son suffragant, le 24 février 1723. Benoît XIII le créa cardinal de la sainte Eglise romaine, à la nomination de l'empereur, le 26 novembre 1727 ; et la barrette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut par les mains de l'empereur, le 4 avril 1728, ayant prêté le jour précédent le serment accoutumé entre les mains de l'archevêque d'Esse, nonce apostolique à la cour impériale. Après la mort de Benoît XIII, il se rendit à Rome, où il arriva le 31 mars 1730, et entra le lendemain au conclave, dans lequel fut élu Clément XII. Ce Pontife lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 27 juillet, et fit la fonction de lui former et ouvrir la bouche dans un consistoire secret, le 14 août ; ensuite il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, dont il prit possession le 3 du même mois. Il fut déclaré en même temps député des congrégations des Evêques et des Réguliers, du Concile, de la Propagande et du Consistoire, et, après avoir pris congé du Souverain Pontife, il partit de Rome le 23 du même mois d'août 1730, pour retourner en Allemagne. Il mourut à Vienne, le 12 avril 1751, et eut pour successeur l'archevêque de Carthage Trautson, son coadjuteur, et depuis cardinal.

L

LABORANS, crée, en 1173, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, fut légat en Lombardie.

LAGIER (BERTRAND), né en Auvergne, et religieux de l'ordre de Saint-François, fut pourvu, dès 1345, par le Pape Clément VI, de l'évêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré, en 1348, à Assise, dans l'Etat ecclésiastique, puis à Glandèves, ville aujourd'hui abandonnée par suite des débordements du Var. — En 1371, créé par Grégoire XI, cardinal du titre de Sainte-Prisque, puis du titre de Sainte-Cécile, il assista au conclave où fut élu Urbain VI, qui le fit

évêque d'Ostie : mais, se persuadant que l'élection de Clément VII était plus canonique, il se soumit à ce dernier, et mourut le 8 novembre 1392, à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des Cordeliers. Il avait écrit un *Traité sur le schisme* ; un autre contre les hérésies

(Voy. SAINT-ANTONIN, *Summa historica*, p. III, tit. 94, c. 10 ; — WADDING, *Annales et scriptores ordinis Minorum* ; SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana* ; — FRIZON, *Gallia purp.* ; — UGHELLI, *Italia sacra*, t. I ; — PAUVIN ; — AUBERY ; — BALUZK, *Vita Papatum Aveniensium*.)

LA GRANGE (JEAN DE), né d'une famille noble du Beaujolais, prit l'habit de religieux

dans l'ordre de Saint-Benoît, où il fit de grands progrès dans la jurisprudence civile et canonique. — Abbé de Fécamp, il fut envoyé en Espagne par le Pape Innocent VI, et employé en d'autres affaires. Le roi Charles V, dit *le Sage*, qui connaissait son habileté, lui donna place dans son conseil, le choisit pour ministre d'Etat et surintendant de ses finances. Il le pourvut ensuite de l'évêché d'Amiens, et lui fit obtenir un chapeau de cardinal que lui accorda le Pape Grégoire XI le 20 décembre 1375. Un fait assez singulier dans la vie de ce cardinal, c'est que le roi l'ayant fait président en la cour des aides, puis conseiller au parlement, il jugea plusieurs procès dans cette cour, même après avoir été revêtu de la pourpre de cardinal. Les auteurs l'accusent de dureté, d'ambition; on lui reproche de s'être trop enrichi dans les finances. La mort du roi Charles V, en 1380, apporta un grand changement à la fortune du cardinal. Le jeune roi Charles VI, se souvenant que la Grange lui avait parlé durement du vivant de son père, en témoigna son ressentiment, en s'entretenant un jour avec Pierre de Savoisi, son chambellan. « Dieu merci, » lui dit-il, « nous voilà délivrés de la tyrannie de ce ospefan. » Le cardinal, à qui ces paroles furent rapportées, se retira auprès de Clément VII, à Avignon, où il mourut le 24 avril 1403. Il était frère d'Etienne de la Grange, président au parlement de Paris. Le roi Charles V, qui avait une estime particulière pour ce grand magistrat, le donna pour conseiller à la reine sa femme, lorsqu'il la laissa tutrice des princes ses enfants, et le choisit pour l'un des exécuteurs de son testament. Etienne n'eut pas moins de faveur auprès de Charles VI, qu'il servit avec la même fidélité qu'il avait montrée à Charles V, jusqu'à sa mort arrivée en 1388. On ignore si ces deux frères étaient de la même famille que Henri de la Grange, marquis d'Arquien. Jean de la Grange s'était démis, en 1378, de l'évêché d'Amiens. Son corps transféré à Amiens fut enterré dans l'église cathédrale à la porte gauche du chœur avec cette épitaphe :

Hic jacet reverendissimus in Christo, pater D. D. Joannes de Grangia, abbas Fiscanensis, deinde episcopus Ambianensis, postremo vero S. R. E. cardinalis Tusculanus, qui obiit anno Domini 1403, die 24 Aprilis. Orate Deum pro eo, ut requiescat in pace in Paradiso.

De la Grange avait succédé sur le siège d'Amiens à Jean de Cherchemont. Il eut pour successeur Jean Roland.

LA GRANGE D'ARQUIEN (HENRI DE), issu d'une ancienne maison qu'on voit déjà solidement établie en Berri avant 1440, et qui donna un maréchal de France et des chevaliers des ordres, naquit en 1613 à Calais, dont son père était gouverneur. — Comme son père il prit le parti des armes, et devint capitaine des gardes-suisses de Philippe, duc d'Orléans et frère de Louis XIV. Il épousa Françoise de la Châtre, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Brillebaut, et de Gabrielle

Lami, sa seconde femme. De ce mariage sortirent : 1° Anne-Louis de la Grange, marquis d'Arquien, lequel étant passé en Pologne, y obtint des lettres d'indignat en 1690, fut colonel d'un régiment de dragons du roi de Pologne, et capitaine de ses gardes; 2° Louis, dit le chevalier d'Arquien, tué en 1672 au siège d'Orsoy, ville aujourd'hui dans la Prusse rhénane, et qui fut prise alors par Louis XIV; 3° Louise-Marie, dame d'atours de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et mariée, le 20 janvier 1669, au marquis de Béthune, chevalier des ordres du roi, ambassadeur en Pologne et en Suède; 4° Marie-Casimire, mariée en premières noces à Jacob Radziwil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir, et en secondes noces, le 6 juillet 1665 à Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, élu roi de Pologne le 20 mai 1674, et le libérateur de Vienne en 1683, dont elle eut plusieurs enfants. Devenu veuf en 1672, Henri de la Grange se rendit en Pologne auprès de sa fille, dès qu'elle y fut reine. Celle-ci s'occupa de l'élévation de son père, et tâcha d'obtenir pour lui, de Louis XIV, un duché-pairie; tout ce qu'elle put en obtenir ce fut une nomination de chevalier des ordres du roi. Elle se tourna alors vers Innocent XII qui, le 12 novembre 1695, promut son père au cardinalat. Jean Sobieski mourut l'année suivante. La reine, n'ayant pu parvenir à faire élire un de ses fils roi de Pologne, se retira à Rome en 1699 avec le cardinal d'Arquien, son père, qui y mourut le 24 mai 1707, âgé de quatre-vingt-quatorze ans et onze mois. La reine, sa fille, demeura à Rome jusqu'en 1714; elle revint alors en France, où le roi lui donna pour demeure le château royal de Blois; elle y mourut le 30 janvier 1716, âgée de 77 ans. Le cardinal d'Arquien avait eu sept enfants; les trois dernières filles furent : 5° Jeanne, religieuse Ursuline à Nevers; 6° Françoise, religieuse à Bourges; et 7° Marie-Anne, mariée, le 19 juin 1678, à Jean, comte de Wielopolski, grand chancelier de Pologne.

LAMBERG (JEAN-PHILIPPE DE), fils de Jean-Maximilien, comte de Lamberg, baron d'Ortenegg et d'Ottenstein, burgrave de Styrie, chevalier de la Toison d'or, etc., naquit le 26 novembre 1651. — Après ses études, et plusieurs voyages, il reçut de l'empereur Léopold I^{er} les dignités de chambellan et de conseiller aulique. Ce prince l'employa aussi en diverses ambassades, et notamment à la cour de Saxe, pour engager l'électeur à secourir Vienne. Peu après, il l'envoya vers Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, pour conférer avec lui au sujet de la guerre contre les Turcs, et des ombrages que donnait la conduite de la France envers l'empire. En 1686, envoyé à la diète de Ratisbonne, en qualité de principal commissaire de l'archiduc d'Autriche, il demeura dans ses fonctions jusqu'en 1689. Comme il avait embrassé l'état ecclésiastique, et qu'il était déjà chanoine de Saltzbourg, de Passau et d'Olmutz, il fut élu évê-

que de Passau le 25 mai 1689, et, en 1696, il obtint de la cour de Rome qu'il ne dépendrait point de l'archevêché de Saltzbourg.

Dans la même année, l'empereur le fit membre de son conseil privé, et, en 1697, l'envoya à la diète de Pologne, assemblée pour l'élection d'un roi. Ce ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'électeur de Saxe, et il assista à son couronnement. A son retour, envoyé vers le roi de Portugal, il fut rappelé en 1698, pour être plénipotentiaire et principal commissaire de l'empereur à la diète de Ratisbonne. Dans la dernière promotion de cardinaux, faite, par le Pape Innocent XII, le 20 juin 1700, il fut élevé au cardinalat, avec le titre de Saint-Silvestre, à la recommandation de l'empereur et du roi de Pologne. Aussitôt après, ayant appris la mort du Pape, il alla à Rome pour prendre part au conclave, où fut élu Clément XI. De retour à Vienne, il retourna, le 27 octobre 1701, à Ratisbonne, où il déploya ses efforts pour engager tous les princes de l'empire à déclarer la guerre à la France. Cette guerre avait pour cause la succession d'Espagne, que se disputaient les deux maisons de France et d'Autriche. Le duc de Bavière, qui était dans le parti de la France, s'étant emparé de Ratisbonne, le cardinal de Lamberg se retira à Passau le 23 mai 1703, et de là à Vienne. En 1705, il retourna à Ratisbonne. L'empereur Léopold mourut la même année. Le cardinal, confirmé dans tous ses emplois par l'empereur Joseph I^{er}, et ensuite par l'empereur Charles VI, l'un et l'autre fils de Léopold, mourut à Ratisbonne le 20 octobre 1712.

LAMBERG (JOSEPH DOMINIQUE DE), Allemand, fut créé cardinal en 1737, par le Pape Clément XII.

LAMBRUSCHINI. — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les détails suivants, publiés à l'occasion de la mort du cardinal Louis Lambruschini :

« L'Eglise et le Saint-Siège viennent de faire une perte très-cruelle. Son Excellence le cardinal Louis Lambruschini, évêque de Porto, Saint-Rufina et Civita-Vecchia, sous-doyen du Sacré Collège, secrétaire des brefs pontificaux, grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Rome, grand chancelier des ordres équestres pontificaux et préfet de la congrégation des Rites, est mort le 13 mai, à six heures et demie du matin, après avoir reçu les consolations de la religion.

« Louis Lambruschini naquit le 16 mai 1776, dans le territoire de Gênes. Ses parents étaient distingués par leurs vertus, leur piété et surtout leur amour pour les pauvres. Sa mère Pélerine Raggi, morte en 1812, était une femme d'un rare mérite. Elle eut la gloire de donner à l'Eglise deux prélats illustres par leur science autant que par leur zèle et leur courage à défendre la foi et les droits du Saint-Siège. On sait, en effet, que le cardinal Louis Lambruschini eut un frère aîné, Jean-Baptiste Lambruschini, auteur de plusieurs ouvrages remar-

quables de théologie et de piété, et mort évêque d'Orviète le 24 novembre 1826. Ce saint et intrépide prélat, après avoir exercé avec un zèle courageux les fonctions de prélat de la collégiale de Notre-Dame des Vignes, et de grand vicaire de Gênes, fut obligé, après la bataille de Marengo, de se retirer à Rome auprès de Pie VI, qui le fit successivement évêque d'Azoth *in partibus*, administrateur d'Orviète, puis évêque titulaire de ce siège en 1807. Sa fidélité au Saint-Siège et son refus de prêter le serment lui fit déporter par le gouvernement impérial, d'abord à Turin, puis à Bourg-en-Bresse et enfin à Belley, où il séjourna jusqu'à la chute de Napoléon, vivant de secours qui lui étaient envoyés de Gênes, et qu'il partageait généreusement avec les évêques ses confrères et compagnons d'exil. Il ne retourna dans son diocèse qu'en 1814, et son entrée dans Orviète fut une sorte de triomphe.

« Louis Lambruschini se montra digne d'un tel frère. Il entra de bonne heure dans la congrégation des Barnabites, justement célèbre en Italie par les services qu'elle a rendus à la religion et aux lettres. Louis Lambruschini se fit bientôt remarquer par sa piété, son savoir, son aptitude aux affaires. Il occupa dans sa congrégation les premiers emplois. Il devint consultant dans plusieurs congrégations romaines, remplit le poste important de secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et prit part en cette qualité, à la conclusion des concordats de Naples et de Bavière.

« En 1819, il fut fait archevêque de Gênes, sa patrie. Il déploya dans l'administration de son diocèse, la sagesse, la science et le zèle dont il avait donné des preuves éclatantes dans ses précédents emplois. Les jours de grandes fêtes il dispensait lui-même à son peuple le pain de la parole, et il publia des lettres pastorales remarquables, dont on trouve l'analyse dans *l'Ami de la religion*. Il fit, en l'honneur de Victor-Emanuel, une oraison funèbre qui forma, avec le discours prononcé à Chambéry par M. l'abbé Rey, depuis évêque d'Annecy, un monument honorable pour la mémoire de ce prince.

« Une horrible tempête qui éclata à Gênes la nuit et le jour de Noël 1822, fournit à Mgr Lambruschini, l'occasion de manifester son zèle. Cette tempête, qui éclata dans le port de Gênes et sur toute la côte, fit périr beaucoup de bâtiments; la mer était furieuse et menaçait d'engloutir tout ce qui l'avoisinait. Au milieu de ces scènes d'effroi, l'archevêque ordonna des prières générales. Le pieux prélat, qui officiait ce jour-là, porta en procession l'urne qui renferme les cendres de saint Jean-Baptiste, et s'étant avancé vers le môle, donna la bénédiction à la foule vers les reliques, et adressa au peuple un discours pour le consoler par l'espérance de la protection du saint patron de la ville.

« En 1827, sa réputation de sagesse et son mérite reconnu firent jeter les yeux sur lui pour le poste important de nonce en France,

et le roi de Sardaigne, Charles-Félix, en considération du bien de la religion, consentit à se priver pendant quelque temps des services d'un prélat dont il appréciait le zèle et la capacité.

« Il succéda dans ce poste au cardinal Macchi, archevêque de Nisibe. Dans la force de l'âge, joignant à ses talents l'extérieur le plus avantageux, une figure heureuse, un air affable, de la noblesse et de la grâce, il ne pouvait manquer de prévenir tout le monde en sa faveur. Il partageait d'ailleurs, la vive affection que Léon XII portait à la France, et se plaisait à répéter qu'en sortant des longs entretiens que Sa Sainteté lui avait accordés avant son départ, « il lui semblait « que le Père commun des fidèles était seulement le Pape de la France. »

« L'archevêque de Gênes remit ses lettres de créance au roi, le mercredi 21 février 1827, et entra de ce jour dans l'exercice des fonctions de nonce du Saint-Siège, qu'il remplit jusqu'aux journées de juillet 1830.

« En 1836, le cardinal Bernetti ayant demandé avec instance d'être déchargé de l'emploi de secrétaire d'Etat, que les infirmités ne lui permettaient plus d'exercer, Grégoire XVI lui donna pour successeur le cardinal Lambruschini.

« A l'avènement de Sa Sainteté Pie IX, le cardinal Louis Lambruschini se retira des affaires publiques. Sa mort laisse de profonds regrets dans le Sacré Collège, dont il était l'une des gloires, et dans cette haute société européenne qui avait apprécié sa rare bienveillance et ses talents les plus éminents. »

LANCELLOTTI (HORACE), Romain, nommé, en 1611, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, mourut en 1620.

LANCELLOTTI (PHILIPPE), Romain, né en 1732, nommé en 1794, cardinal-diacre, par Pie VI, mourut la même année.

LANCELOTTI (SCIPION), Romain, créé, en 1583, par le Pape Grégoire XIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, mourut en 1598.

LANCES (CHARLES-VICTOR-AMÉDÉE DES), né à Turin en 1712, embrassa, par vocation, l'état ecclésiastique; et, étant venu en France, il fut quelque temps chanoine de Sainte-Geneviève. — De retour dans sa patrie, il devint abbé de Saint-Bénigne, ce qui lui conférait la juridiction épiscopale. Il était grand aumônier du roi de Sardaigne, quand Benoît XIV le revêtit de la pourpre en 1747. Le cardinal des Lances assista aux conclaves où furent élus Clément XIII, Clément XIV et Pie VI. Il eut le mérite de contribuer à faire connaître le savant Barnabite Gerdil qui, après avoir été son grand vicaire pour son abbaye, devint une des gloires du Sacré Collège. C'est à lui que l'illustre Barnabite dédia sa *Défense du sentiment de Malebranche sur la nature et l'origine des idées contre Locke*. Ce digne prélat mourut dans son abbaye de Saint-Bénigne le 25 janvier 1784, dans sa 72^e année. Touché des mé-

rites et de la sainteté du pauvre B. J. Labre, qui l'avait précédé d'un an dans la tombe, il avait abandonné tout le revenu de son titre de cardinal, montant à quatre mille écus romains, pour qu'il fût employé aux frais du procès de la béatification de ce saint homme.

LANDI (FRANÇOIS), de Plaisance, archevêque de Bénévent, fut fait cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

LANDO (FRANÇOIS) né à Venise, habile jurisconsulte, fut, en 1408, élevé à la dignité de patriarche de Grado, en Illyrie. — Le patriarche d'Aquilée avait transporté, vers 568, son séjour à Grado, et le patriarcat y resta jusqu'à sa translation à Venise en 1451. Lando montra beaucoup de zèle pour mettre fin au schisme qui divisa l'Eglise sous Grégoire XII et Benoît XIII. En 1409, il assista au concile de Pise, et fut, en 1411, promu au cardinalat par Jean XXIII. Distingué pour son mérite au concile de Constance, il eut seize voix dans l'assemblée qui s'y tint pour l'élection d'un Pontife, à la place du même Jean XXIII. Ce cardinal mourut, le 26 décembre 1427, à Rome, où l'on voit son tombeau et son épitaphe à Sainte-Marie Majeure. (*Voy.* CONTELOGIO; — PANVIN; — UGHELLI; — AUBERY)

LANDRIANO (GÉRARD), évêque de Lodi et de Côme, naquit à Milan, d'une famille considérable. — La faveur de François Landriano, son frère, auprès de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, le fit élever aux dignités ecclésiastiques. Il assista au concile de Bâle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la harangue qu'il fit au roi pour lui persuader d'envoyer à Bâle une députation des prélats de son royaume. Par le crédit du duc de Milan, il obtint le cardinalat du Pape Eugène IV qui le lui conféra à Florence le 18 décembre 1439. Légat en Lombardie, il n'y parut point avec la modération qu'on devait attendre d'un personnage de son caractère. Le duc de Milan, auquel il devint suspect, le fit emprisonner. Le cardinal Landriano mourut à Viterbe, comme il retournait à Rome, le 8 octobre 1445. (*Voy.* GARIMBERT, l. IV; — PANVINIO; — UGHELLI; — SPONDE.)

LANFREDINI (JACQUES), Florentin, né le 26 octobre 1670, était en 1722, auditeur civil du cardinal Camerlingue. En novembre 1723, il fut déclaré prélat domestique, membre de la Congrégation consistoriale, et référendaire de l'une et de l'autre signature. Le 16 mars 1727, il reçut la prêtrise des mains du Pape Benoît XIII. Après la mort de ce Pontife, c'est lui qui prononça la harangue latine *De eligendo pontifice*, immédiatement après l'entrée des cardinaux au conclave. Sous le pontificat de Clément XII, son compatriote, il fut, en 1730, chanoine de la basilique de Saint-Pierre du Vatican; en 1731, déclaré secrétaire de la congrégation du Concile, et votant de la Signature de grâce, et en 1733 dataire de la Pénitencerie, dont il était alors canoniste. En 1734, il fut créé et déclaré cardinal. Il quitta alors le nom d'Amadori, sous

lequel il avait été connu jusque-là, et il reprit celui de Lanfredini, ancien nom de sa famille. Le Pape proposa pour lui en consistoire les évêchés unis d'Osimo et Cingoli, dans la Marche d'Ancône, et il fut sacré dans l'église de Sainte-Marie in *Portico Campitelli*, par le cardinal Guadagni, assisté du patriarche de Jérusalem et de l'archevêque de Damas. Quelques jours après, le Pontife, après avoir fait la cérémonie de lui fermer et ouvrir la bouche, lui assigna la diaconé de Sainte-Marie in *Portico Campitelli*, et lui donna place dans plusieurs congrégations du consistoire. En mai 1739, déclaré préfet de la congrégation de l'Immunité ecclésiastique, il mourut à Rome le 16 mai 1741, dans la 71^e année de son âge.

LANG (МАТТНІУ), évêque de Gurck, de Saltzhourg, de Carthagène, etc., né à Augsbourg, s'avança à la cour de l'empereur Maximilien I^{er}, où il devint premier secrétaire d'Etat, puis chef du conseil de ce prince, qui l'employa dans les affaires les plus importantes. — C'est lui qui vint en France conférer avec le roi Louis XII, après le traité de Cambrai, où il s'était trouvé en 1508. Depuis, il alla en Italie; et, enflé de sa faveur, il prétendit avoir le pas, à la cour de Rome, sur le doyen des cardinaux; mais on se moqua de ses prétentions. Au second voyage qu'il y fit, il obtint de l'empereur qu'on lui donnât le titre de son lieutenant général: nouvelle qualité qui ne le fit pas considérer davantage, et qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Toutefois Jules II comprit l'utilité de ménager ce personnage vain et ambitieux; il lui donna, en 1511, le chapeau de cardinal. Lang n'avait rien d'ecclésiastique, ni dans ses habits ni dans sa conduite. On dit qu'il donna un bal dans un voyage qu'il fit en Hongrie; qu'il prenait grand soin de faire admirer son pouvoir et sa magnificence. La mort de l'empereur Maximilien mit, en 1519, un terme à son ambition, et lui ôta tout son crédit. Il mourut en 1540, âgé de 71 ans. (Voy. GUICHARDIN, lib. VII, VIII et IX; ONUPHRE PANVIN; — VICTOREL; — CIACONIUS, — AUBERY.)

LANGHAM (SIMON), abbé de Westminster, fut, en 1361, évêque d'Ely, dans le comté de Cambridge, et, en 1366, archevêque de Cantorbéry. — Le roi Edouard III le fit trésorier d'Angleterre. Promu, en 1368, au cardinalat par Urbain V, il fut en 1370 nommé légat en Angleterre, et, en 1373, évêque de Pelestrine. Il mourut à Avignon le 22 juillet 1376. Son corps fut inhumé dans l'église de la Chartreuse de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, église qu'il avait fait reconstruire. Les historiens anglais disent qu'on le transporta trois ans après en Angleterre. (Voy. GODWIN, *De episcop. Angl.*; — BOSQUET, in *Urbano V et Greg. XI*; — PANVIN; — CIACONIUS; — BALUZE, *Vitæ Papatum Avenicium*, t. I)

LANGTON (ETIENNE), docteur en théologie de la Faculté de Paris, chancelier de l'uni-

versité, et chanoine de l'Eglise de Paris, naquit en Angleterre vers le milieu du XII^e siècle. — Sa réputation le fit appeler à Rome par Innocent III, qui le créa cardinal du titre de Saint-Chrysogon, en 1212, dans sa septième promotion. Quelques jeunes moines de Cantorbéry avaient élu secrètement pour archevêque leur sous-prieur; le roi Jean-sans-Terre, désapprouvant cette élection fit élire, par les anciens, l'évêque de Norwick. Les deux partis envoyèrent alors des députés au Pape pour faire confirmer leur élection; les évêques suffragants en envoyèrent aussi de leur côté, revendiquant pour eux seuls le droit d'élire leur archevêque. Innocent repoussa la prétention des évêques, annula les deux élections comme irrégulières, et força les moines de Cantorbéry de prendre pour archevêque le cardinal Langton. Jean, outré de colère, refusa de reconnaître le nouvel archevêque; mais se voyant excommunié, voyant son royaume mis en interdit, il fut forcé de plier, et de rendre hommage au Pape de sa couronne, entre les mains de Langton qui avait pris possession de son siège. Peu après le cardinal se mit à la tête des barons anglais pour faire souscrire à Jean la grande Charte, base des libertés anglaises, Innocent qui se regardait comme suzerain de l'Angleterre, voyant là une atteinte portée à ses droits, lança l'excommunication contre les barons; mais Langton, n'écoulant que son patriotisme, refusa de la publier. Suspendu par Innocent, qui le cita à comparaître devant lui, il se rendit à Rome, obtint d'être relevé de sa suspense et retourna en Angleterre. En 1223, c'est encore Langton qui engagea les barons à exiger d'Henri III, fils et successeur de Jean, la confirmation de la grande Charte. Si le cardinal combattit le despotisme, il se montra toujours le zélé défenseur des prérogatives légitimes de la couronne, et s'opposa aux empiètements des seigneurs, en les menaçant des censures ecclésiastiques. Il mourut le 9 juillet 1228. Il avait écrit des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, et plusieurs autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés à l'exception de son *Histoire* de la translation du corps de saint Thomas de Cantorbéry, qui se trouve à la suite des lettres de cet archevêque. Bruxelles, 1683. (Voy. TRITHHEIM, *De scriptor. ecclesiasticis*; — SPONDE, *A. C.* 1207 et 1248; — Polydore VIRGILE, *Anglicæ Historiæ* lib. xv; — Vossius, *De hist. lat.*, lib. II, c. 56; — PITSEUS, *De script. Angl.*; — AUBERY.)

LANGUISSEL (BERNARD), Français de nation, était frère de Bertrand, évêque de Nîmes, et d'André, évêque d'Avignon. — Archidiacre de Toulouse, il fut, en 1082, élevé sur le siège métropolitain d'Arles, après Bertrand de Maufferrat. On vante son zèle pour soutenir les privilèges de son Eglise, et pour combattre les abus. C'est avec cette ferme intention qu'il célébra deux conciles provinciaux. Le Pape Martin IV, qui l'avait fait cardinal, évêque de Porto, en

1281, l'envoya, avec le caractère de légat, dans la Lombardie, dans la Romagne et dans la Toscane. Le cardinal Languisiel mourut en 1290 à Orvieto. (Voy. FRIZON; — SAINT-MARTE; — UGHELLI; — CIACONIUS; — AUBERY; — SASSI, *Pontifices Arelat.*)

LANTE (ALEXANDRE), né à Rome en 1762, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1818.

LANTÉ (ANTOINE), né à Rome en 1737, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1817.

LANTI (MARCEL), Romain, créé, en 1606, par le Pape Paul V, prêtre cardinal du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, puis de Sainte-Praxède, évêque de Todi et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mourut en 1652.

LANTI (FRÉDÉRIC), Romain, président d'Urbino, fut nommé cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV.

LASSI. — Voy. JEAN.

LATIL (JEAN - BAPTISTE - MARIE - ANTOINE DE), né le 6 mars 1761 à Sainte-Marguerite, une des îles de Lérins, située vis-à-vis la côte départementale du Var, était fils du commandant de cette île. — Après avoir terminé ses études au séminaire de Saint-Sulpice, il reçut les ordres sacrés, et fut admis dans la communauté des prêtres de cette paroisse. C'était comme une pépinière d'où sont sortis un grand nombre de sujets d'élite. Vint la révolution, et le temps d'épreuve pour le clergé. L'abbé de Latil ne se sépara pas de ses confrères; il refusa avec eux, en 1791, le serment à la constitution civile du clergé. Obligé alors de quitter la France, il y rentra en 1792, et fut incarcéré à Montfort-l'Amaury. Rendu à la liberté, il passa en Allemagne, de là en Angleterre, où il se lia avec l'évêque d'Arras, qui le fit connaître au comte d'Artois, depuis Charles X. C'est ainsi que M. de Latil dut sa fortune à l'émigration, qui en avait ruiné tant d'autres. D'abord aumônier, puis confesseur du prince en 1805, il s'attacha à lui, et ne le quitta plus soit à Londres, soit à Edimbourg. En 1814, rentré en France avec les Bourbons, dont il avait partagé l'exil, il allait partager leur bonne fortune. L'abbé de Latil, premier aumônier de Monsieur, logeait aux Tuileries; il y avait une légitime influence, mais n'en abusait pas. Il eut la haute direction de tout ce qui se fit alors en faveur du clergé. A la demande du gouvernement français, le Pape lui conféra, en 1816, le titre d'évêque d'Amyclée, et, après la conclusion du concordat de 1817, qui établissait de nouveaux sièges en France, Louis XVIII le nomma à l'évêché de Chartres, dont il ne prit possession que le 8 novembre 1821, l'exécution du concordat ayant été suspendue à la suite d'une vive opposition qui s'était manifestée dans la presse. Voulant être tout entier à ses nouvelles fonctions, l'évêque de Chartres cessa de diriger la conscience de Monsieur, qui lui conserva toujours la même bienveillance. L'année suivante il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs,

et, en 1824, transféré à l'archevêché de Reims, devenu vacant, et dont il prit possession le 24 août de la même année. Quelques jours après, le 16 septembre, mourait Louis XVIII, et celui que le prêtre avait suivi exilé, était roi de France sous le nom de Charles X; et Charles X allait être sacré par le prêtre fugitif, devenu archevêque de Reims. On se rappelle les magnificences de ce sacre, à la suite duquel l'archevêque fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il ne lui manquait plus que le cardinalat, qui lui fut décerné par le Pape Léon XII dans le consistoire du 13 mars 1826. Le 22 avril, le nouveau cardinal prêta le serment accoutumé entre les mains du roi, qui lui remit la barrette avec les cérémonies ordinaires; on peut lire dans les journaux du temps le discours de remerciement du récipiendaire.

Après la mort de Léon XII en 1829, le cardinal de Latil se rendit à Rome pour exercer son droit de suffrage; il entra dans le conclave où Pie VIII fut élu le 31 mars. Ce Pontife lui donna le chapeau avec la cérémonie ordinaire. Retourné dans son diocèse, le cardinal de Latil fut en butte aux attaques de l'opposition qui voulait un changement de dynastie. On l'accusait d'être un des chefs de ce que, en termes d'argot du libéralisme, on appelait alors la camarilla, le parti prêtre, tandis qu'il était devenu tout à fait étranger à la politique. Il était fort tranquille à Reims, quand parurent les fatales ordonnances de juillet 1830, qui précipitaient du trône le malheureux Charles X. Le cardinal de Latil n'hésita pas à quitter ses honneurs pour le suivre encore une fois dans l'exil. Il l'accompagna en Angleterre, en Ecosse, en Bohême, à Goritz. Après la mort de ce prince, en 1836, il se rendit à Rome. Le climat ne lui paraissait pas favorable, et sa santé déclinait; il retourna à Goritz, qu'il quitta dans l'été de 1839, pour aller prendre les eaux de Saint-Gervais, en Savoie. Rentré en France, et lombé malade à Gémenos, petite ville du département des Bouches-du-Rhône, il y mourut le 1^{er} décembre 1839, dans les sentiments de la piété la plus édifiante. Il était dans sa 79^e année. Son corps, transporté à Reims, y fut inhumé dans l'église métropolitaine. Au service funèbre, célébré à cette occasion, l'abbé Merblot, grand vicaire, prononça un discours, qui a été imprimé.

LAURIA (FRANÇOIS-LAURENT BRANCATI DE), né, en 1611, à Lauria, ville de la Basilicate, dans le royaume de Naples, est plus connu sous le nom de sa patrie que sous celui de sa famille. — Entré dans l'ordre des Mineurs conventuels, il devint professeur en théologie et consultant du Saint-Office. C'était un des plus éminents théologiens qui aient existé. Nul n'a écrit sur la théologie avec plus de netteté et d'érudition. Le Pape Clément IX, dont il était intime ami, alors que le Pontife n'était que cardinal, avait résolu de l'élever à la même dignité. Le P. Lauria alla voir le Pape Clément IX, après son exaltation, mais longtemps après les autres.

Le Pontife lui en fit un reproche obligeant ; et le P. Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenait pas à un pauvre religieux comme lui, de se présenter devant Sa Sainteté parmi la foule de ceux qui lui étaient supérieurs sous tous les rapports. Le Pape s'entretint familièrement avec lui, et lui dit en termes obligeants, qu'il ferait tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le ferait cardinal ; que c'était son intention bien arrêtée, et qu'il la réaliserait. Mais le P. Lauria lui répondit en napolitain : *Sanctissimo Padre, tu non sai ancora cosa e l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai cardinale*. Clément IX, étonné de ces paroles du P. Lauria, lui demanda comment il pouvait assurer si affirmativement qu'il ne le ferait pas cardinal, puisque cela dépendait de lui, Souverain Pontife, qui était bien maître de le faire. Le P. Lauria lui répartit : *Si si te lo dico tu non mi farai cardinale*. Il faut remarquer que les Papes, dans les premières promotions, quand ils ont un neveu, ne font de cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connaisse ceux à la tête desquels il doit être placé. Clément IX avait dressé la liste de ceux qu'il devait faire cardinaux ; et comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un théologien distingué, il avait mis le P. Lauria sur sa liste, non-seulement comme son ami, mais comme un grand théologien connu par ses ouvrages, et par les emplois qu'il avait eus dans plusieurs congrégations. Mais il n'avait pas encore communiqué cette liste à son neveu qui était internonce en Flandre, au moment de sa création, et qui, après avoir traversé la France pour se rendre à Rome, était tombé malade en Piémont, où le duc de Savoie l'avait entouré des soins les plus affectueux. Enfin le neveu arriva auprès de son oncle qui l'attendait pour faire la promotion des cardinaux, et qui lui en montra la liste. Le neveu les approuva tous, à l'exception du P. Lauria. Il fit entendre à son oncle qu'il serait toujours temps de donner à ce Père cette marque d'amitié ; qu'il valait mieux, dans la circonstance présente, obliger le duc de Savoie ; qu'il s'était comme engagé à faire donner le chapeau au P. Boca en reconnaissance des soins qui lui avaient été prodigués par le prince dans sa maladie. Le Pape Clément IX, ne voulant désobliger ni son neveu, ni le duc de Savoie, préféra le P. Boca, homme d'un très-grand mérite aussi, et digne de la pourpre, au P. Lauria qu'il remit à une autre promotion ; mais il compta sans la mort, qui le prévint. Il était réservé à Innocent IX de faire cette justice. Ce Pontife créa cardinal le P. Lauria, dans la promotion du 1^{er} septembre 1681. Le cardinal Lauria n'était pas en faveur auprès de l'Espagne, quoiqu'il fût né sujet de cette couronne, qui lui donna l'exclusion dans le conclave où fut élu Alexandre VIII. Autrement, il avait de grandes chances de parvenir au pontificat. Il avait eu quinze voix dans un des premiers scrutins. Il mourut à Rome le 1^{er} décembre

1693, âgé de 82 ans, et fut inhumé au convent des Saints-Apôtres, dont il était titulaire. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont restés manuscrits ; les suivants ont été imprimés : I. *Index alphabeticus rerum et locorum omnium memorabilium ad Annales cardinalis Baronii*, 1 vol. in-4° ; II. *Epitome canonum, conciliorum generalium et provincialium, epistolarum, decretalium et constitutionum Pontificum usque ad Alexandri VII annum quartum*, Rome 1659 ; Venise, 1673 ; Cologne, 1685 ; III. *Commentaires sur les quatre livres des Sentences*, 8 vol. in-fol. ; IV. *De oratione christiana ejusque speciebus in tyronum orantium gratiam*, Rome, 1685. in-4° ; V. *Compendium Nicolai de Lyra*, VI. *Vita harmonice composita juxta quatuor evangelistas* ; VII. Un volume in-fol. contenant huit traités sur des sujets différents, et remplis d'une érudition très-variée. Mais le plus célèbre des ouvrages qu'il ait composés le cardinal Lauria est son *Traité latin de la prédestination, de la réprobation, et des grâces actuelles* : c'est un in-4°, imprimé d'abord à Rome en 1687 ou 1688, et réimprimé à Rouen, en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'auteur déclare dès sa préface qu'il n'a point d'autres opinions que celles de saint Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée et suivie par les Papes, par les conciles, par les Pères, par les anciens théologiens, et par les plus célèbres universités catholiques.

LAVAL DE MONTMORENCY (LOUIS-JOSEPH DE) né au diocèse d'Angoulême en 1724, évêque de Metz, fut fait cardinal en 1789 par Pie VI. Il mourut en 1808.

LE JEUNE (JEAN), évêque d'Amiens, puis de Téroouane, né à Amiens, était fils de Robert Le Jeune, avocat, qui dut son élévation aux services qu'il rendit au duc de Bourgogne, et eut le gouvernement d'Amiens et d'Arras. Jean, son fils, élevé à la pourpre, en 1439, par le Pape Eugène IV, dont il a écrit la vie, se trouva au concile de Florence et à l'élection de Nicolas V, après la mort d'Eugène IV. Envoyé par le même Nicolas, en qualité de légat à Ferrare, le cardinal le Jeune mourut à Rouen en 1451, de poison, suivant quelques-uns. (Voy. FRIZON, *Gallia purpurata* ; — MONSTRELET, *Chronique* ; — SAINTE-MARTHE, *Gallia Christiana* ; — GAZET, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas* ; — VALÈRE-ANDRÉ, *Biblioth. Belg.* ; — AUBREY.)

LEMOINE (JEAN), né à Crécy, petite ville voisine d'Abbeville, célèbre par la bataille de ce nom, sortait d'une famille obscure, qui n'a point laissé de traces. — Il commença ses études dans son pays, et alla les terminer à Paris, où il fut reçu docteur en théologie. Le Pape Célestin V, qui connaissait ses talents, l'appela à Rome, et l'accueillit avec distinction. Nommé auditeur de Rote et chancelier de l'Eglise, Lemoine fit un commentaire sur le sixième livre des *Décretales*, travail qui fut goûté par tous les

savants, et qui lui valut la pourpre. En 1302, le successeur de Célestin, Boniface VIII, l'envoya en France, auprès de Philippe-le-Bel, avec le titre de légat, pour tâcher de rétablir, entre ce prince et le Saint-Siège, la paix qui avait été troublée, à cause des subsides que le roi voulait lever sur le clergé. Le cardinal Lemoine, qui était très-propre à servir de médiateur entre les deux cours, puisqu'il avait la confiance de l'une et de l'autre, ne put rien obtenir de l'inflexible Philippe, qui ne voulait faire aucune concession. Boniface prescrivit alors à son légat de mettre le royaume en interdit, et de mener à Rome le confesseur du roi, pour qu'il y rendît compte de sa conduite et de celle du prince. Le cardinal, espérant arriver à une conciliation, différait d'exécuter cet ordre, lorsque le Pontife, toujours ennemi des demi-mesures, chargea l'archidiacre de Coutances et un domestique du cardinal Lemoine, de porter en France les bulles d'excommunication. Ces messagers furent peu discrets. Philippe, instruit de leur mission, les fit arrêter à Troyes. Le légat fut aussi entouré de gardes. On afficha jusque sur les murs de Saint-Martin de Tours, où il s'était retiré, l'ordonnance qui convoquait les états généraux pour repousser les prétentions du Pontife. Le cardinal Lemoine assistait, en 1305, au conclave tenu à Pérouse, pour l'élection de Clément V, qu'il suivit à Avignon, où ce Pontife fixa sa résidence. Il y mourut le 20 août 1313. Son corps, transporté à Paris, dans un cercueil de plomb, fut inhumé, selon ses désirs, dans l'église du collège qu'il y avait fondé, rue Saint-Victor. Il en fit et refit les règlements dans les années 1302, 1308 et suivantes. Ses intentions portaient qu'il y aurait dans ce collège cent étudiants, et six bourses en faveur des écoliers du diocèse d'Amiens, lesquels seraient à la nomination des chanoines de Saint-Wulfran d'Abbeville. Ces bourses ont été servies jusqu'en 1791. Le fondateur régla le prix des bourses sur le poids et le titre de l'argent. Les bourses des artistes se payaient quatre marcs d'argent fin, au poids de Paris, et celles des théologiens, six marcs. Cette sage disposition préserva le collège de l'appauvrissement que lui aurait fait subir la baisse de la valeur des monnaies. « C'est, » dit Dulaure, « le premier exemple de cette précaution conservatrice que présente l'histoire des fondations des collèges de Paris. » Il ne nous reste du cardinal Lemoine que sa *Glose*, imprimée à Paris, en 1535, et à Venise, en 1586, avec quelques autres fragments sur le droit canon, sous ce titre : *Glossa aurea nobis priori loco super sexto Decretalium libro tradita per J. Monachum*, etc. (Voy. *Hist. d'Abbeville et de Ponthieu* ; — LOUANDRE, *Biographie d'Abbeville et de ses environs*.)

LENIUS (JEAN-BAPTISTE), Romain, évêque de Millet, fait en 1608, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis de Sainte-Cécile, évêque de Ferrare, mouru en 1627.

LENONCOURT (ROBERT DE), fils de *Thierry*, seigneur de Lenoncourt, baron de Vignory, bailli de Vitry, etc., fut nommé par le roi François I^{er}, en 1535, à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Depuis, évêque de Metz, il contribua beaucoup à faire rendre cette ville à la France en 1552. — Revêtu de la pourpre, dès 1538, par le Pape Paul III, il fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, évêque de Sabine, prieur de la Charité, abbé de Saint-Remi de Reims, etc. Ce prélat fit achever dans son abbaye de Saint-Remi le magnifique tombeau du saint, qu'avait fait commencer son oncle, Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims. Ce dernier, qui avait mérité le glorieux surnom de *Père des pauvres*, avait sacré le roi François I^{er}, et était mort le 25 septembre 1531. Quant au cardinal de Lenoncourt, il termina sa carrière à la Charité-sur-Loire, le 4 février 1561. Les ligueurs, qui, l'année suivante, prirent cette ville, ouvrirent son tombeau et dispersèrent ses os. (Voy. DE THOU, *Hist.* ; *Hist. des évêques de Metz* ; — *Annales de Châlons* du P. RAPINE ; — FRIZON ; — SAINTE-MARTE ; — AUBERT.)

LENONCOURT (PHILIPPE DE), d'une noble et ancienne maison de Lorraine, et neveu du précédent, était fils de Henri, comte de Nanteuil-le-Haudouin, gouverneur de Valois, et de Marguerite de Broyes. Le cardinal, son oncle, l'emmena avec lui en Italie, où il se fit remarquer par son esprit et par ses manières distinguées. De retour en France, il prit l'habit ecclésiastique, et eut plusieurs bénéfices. Le roi Henri III lui accorda sa confiance et son amitié, le fit commandeur de ses ordres et la première création le 13 décembre 1578, et le nomma à l'évêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce prélat eut encore les abbayes de Rabais, d'Oigny, etc., et le prieuré de la Charité. Henri de Navarre, depuis Henri IV, avait pour lui beaucoup d'estime ; et le Pape Sixte V, pour lui témoigner la sienne, le fit président de l'assemblée, instituée de son temps, pour l'*indice* des livres défendus. Revêtu de la pourpre sacrée, en 1586, par le même Pontife, qui le nomma archevêque de Reims en 1589, après le cardinal Louis de Lorraine, il ne prit point possession de cette église, étant mort à Rome le 13 décembre 1591, âgé de 65 ans.

LEON X, JEAN DE MEDICIS, fils de Laurent de Médicis, surnommé *le Magnifique*, et de Clarisse des Ursins, naquit à Florence le 11 décembre 1475. — En 1489, à l'âge de 14 ans, il avait été fait cardinal par Innocent VIII, et il parvint au pontificat, âgé seulement de 38 ans, après Jules II, le 11 mars 1513. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle et Urbain Bolzane furent ses maîtres, Pic de la Mirandole, Erasme, Marsile Ficin, Jean Lascaris, Christophe Landi, enfin les principaux savants, ses contemporains, furent ses amis. Son éducation s'étendit à toutes les branches des connaissances humaines ; il réussit dans toutes. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

LEON XI, de Florence, et de la maison de **MEDICIS**, était fils d'Octavien. — Avant son exaltation, il s'appelait **Alexandre**, et était cardinal de Saint-Jean et de Saint-Paul, et avait été envoyé par Clément VIII, son prédécesseur, comme légat en France, où il avait conquis l'estime générale par son affabilité, sa droiture et les qualités qui distinguaient la plupart des membres de sa famille. Elevé au pontificat le 1^{er} avril 1605, à l'âge de 70 ans, il mourut le 27 du même mois. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

LEON XII, **ANNIBAL DELLA GENGA**, né d'une famille noble, alliée aux Médicis, naquit au château della Genga, près de Spolète, le 2 août 1760. Il reçut une excellente éducation, dont il sut bien profiter, et, dès 1786, il était un des prélats les plus remarquables de la cour de Pie VI. — En 1793, nommé archevêque de Tyr, il fut envoyé par Pie VI, avec le titre de nonce, à Cologne, puis, en 1803, accrédité par Pie VII, en qualité de nonce extraordinaire près la diète de Ratisbonne, et chargé d'y entendre les plaintes de l'Eglise d'Allemagne, en butte aux prétentions toujours croissantes des princes protestants. En 1805, pendant que le nonce était allé rendre compte de sa mission à Rome, Napoléon, qui intervenait dans tout, demanda à la cour de Rome que l'archevêque de Tyr fût remplacé par un autre nonce. On voit ensuite della Genga nonce à Munich, à l'égale satisfaction du Saint-Siège et de la cour de Munich. En 1808, il passait par Paris, en retournant en Italie, où, témoin des violences subies par Pie VII, il ne put qu'en gémir. Retiré dans son abbaye de Monticelli, au diocèse de Fabriano, il y resta jusqu'en 1815. Pie VII le chargea alors d'une lettre de félicitation adressée à Louis XVIII. Le célèbre cardinal Consalvi était alors à Paris; il régnait, en quelque sorte, dans cette capitale, où il était accrédité du Saint-Siège auprès des souverains qui y étaient réunis. Il accueillit assez mal l'archevêque de Tyr, qui ne s'en souvint pas. En 1816, celui-ci fut promu au cardinalat, et, en 1820, nommé cardinal-vicaire. On choisit d'ordinaire pour ces fonctions un membre du Sacré Collège distingué par une piété exemplaire et éclairée. Ces fonctions ont pour objet de veiller principalement sur les mœurs; elles sont importantes dans une grande ville où affluent des étrangers qui y sont amenés, en plus grand nombre, par la curiosité et le goût des plaisirs, que par la piété. Le nouveau cardinal-vicaire, doux et indulgent, quoique ne transigeant pas avec le devoir, avait pour maxime, qu'il faut, autant que possible, prévenir les fautes, pour avoir moins à punir. Le cardinal della Genga était d'ailleurs archiprêtre de la basilique de Sainte-Marie Majeure, préfet de plusieurs congrégations. Pie VII venait de descendre dans la tombe après un pontificat de vingt-trois ans; son prédécesseur en avait régné vingt-cinq: leurs pontificats réunis donnent quarante-neuf ans, exemple unique dans l'histoire de la Papauté, comme sont uniques,

dans l'histoire générale, les deux règnes de Louis XIV et de Louis XV, qui forment cent trente-deux ans. Le cardinal della Genga fut élu le 28 septembre 1823. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

LEON DE MARSII, appelé en latin **LEO MARSICANUS** et **LEO OSTIENSIS**, et né à Marsi en Italie, prit l'habit de religieux de Saint-Benoît dans le monastère du Mont-Cassin, et fut ensuite créé cardinal et évêque d'Ostie. Il souscrivit aux actes du concile de Guastalla, convoqué en 1106. Il est auteur d'une *Chronique de l'abbaye du Mont-Cassin*, divisée en trois livres, commençant au temps de saint Benoît et finissant à l'abbé Didier, élu Pape sous le nom de Victor III. Cette chronique, très-estimée, a été imprimée à Venise, en 1513; à Naples, en 1616; à Paris, en 1603 et 1668, in-fol. Elle se trouve aussi dans Muratori. (Voy. **PIERRE DIACRE**, *De viris illustribus M. C.*, c. 31; — **ARNOUL WION** in *Ligno vitæ*; — **BELLARMIN**; — **BARONIUS**; — **DUPIN**, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XII^e siècle*.)

LEONARD PATRASSUS de Guerrino, évêque d'Alatri, puis de Jesi, fait cardinal évêque d'Albano, en 1300, par le Pape Boniface VIII, son neveu, mourut en 1311.

LEONARD DE SALERNE, général de l'ordre des Frères mineurs, créé, en 1378, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts, évêque d'Ostie et légat en Sicile, mourut en 1405.

LERCARI (NICOLAS-MARIE) naquit à Gênes, le 9 décembre 1675, d'une famille ancienne d'où sont sortis plusieurs hommes recommandables par la protection qu'ils ont accordée aux lettres. — Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans les ordres sacrés, et vint à Rome, où son mérite lui ouvrit la carrière des emplois. Il y montra autant d'intelligence des affaires que de désintéressement. Pourvu du gouvernement de Pérouse le 4 mai 1717, il fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il se concilia l'estime et l'amitié du cardinal Orsini, archevêque de cette ville, depuis Pape sous le nom de Benoît XIII, qui le déclara son maître de chambre le 29 mai 1724, jour de son exaltation, et qui, le 12 juin suivant, proposa pour lui dans son premier consistoire l'archevêché titulaire de Nazianze. Le 12 juin 1726, il le nomma premier ministre et secrétaire d'Etat, et le créa cardinal le 9 décembre suivant. Le nouveau cardinal fut placé en même temps dans toutes les congrégations de la cour de Rome, et déclaré protecteur des chanoines de Saint-Jean de Latran le 22 septembre 1727. Il exerça la charge de secrétaire d'Etat jusqu'au 12 juillet 1730, que le nouveau Pape Clément XII en disposa en faveur du cardinal Banchieri. Déchargé du fardeau des affaires publiques, le cardinal Lercari, après avoir partagé ses dernières années entre les exercices de piété, et la société des artistes, qu'il s'était toujours plu à encourager, mourut à Rome le 23 mars 1757, âgé de quatre-vingt-un ans.

LESBIO GRASSUS, Bolognais, fut créé, en 1180, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.

LEVIS (PHILIPPE DE), fils d'Eustache de Lévis, baron de Quélus, et d'Alix de Damas, dame de Cousan, fut évêque d'Agde, et ensuite archevêque d'Auch. Le Pape Pie II dont il avait été référendaire, l'éleva, en 1462, sur le siège de l'Eglise métropolitaine d'Arles, par la cession de Pierre, cardinal de Foix, qui en était archevêque. — En 1473, Pie IV le mit au nombre des cardinaux, de sorte que Philippe, obligé d'aller à Rome, laissa le soin de son Eglise à Antoine Guirramands, depuis évêque de Digne. Il mourut, âgé de quarante ans, le 4 novembre 1475, à Rome, où il était l'ornement du Sacré Collège, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. Eustache de Lévis, son frère et son successeur en l'archevêché d'Arles, fut placé dans le même tombeau en 1489. (*Voy. FRIZON, Gallia purpurata; — SASCI, Pontifices Arelatenses; — DUCHÈNE et AUBERY, Hist. des card.*)

Voici son éloge par le P. Alby [1644]:

• L'honneur est un fruit de surcroît, et un surcroît qui vient par rencontre sans être planté, quoiqu'il s'enlève du plant de la vertu, et du mérite des actions honnêtes.

« C'est un bien qu'on perd assurément quand on le cherche, et qu'on rencontre seulement en cherchant autre que lui. Voir tant s'en faut que la gloire puisse être l'objet et le but légitime de nos recherches, qu'elle attire la honte et le blâme à ceux qui l'aiment pour elle-même et qui ont du dessein formé sur sa beauté. Et elle est tellement le fruit, et l'accessoire de la vertu, que qui veut avoir la gloire par la vertu, la dérobe; et qui recherche la vertu pour l'amour de la gloire, rend sa recherche et son amour criminels.

« C'est ce qui fut du tout louable en la vie du cardinal de Lévi, qui étant issu de la très-illustre maison des Lévis, d'où ont dérivé leur extraction des ducs de Ventadour et d'Uzes, les marquis de Mirepoix et les comtes de Villars; et pouvant prétendre autant par la vertu de ses aïeux, que par son mérite particulier, aux charges publiques et aux honneurs qui les accompagnent: il fit néanmoins toujours moins d'état de cette vaine pompe d'honneur, que de la vertu, jugeant qu'elle avait assez de beauté pour se faire désirer toute seule: comme ce fut aussi sa vertu, et les louables qualités de sa bonne vie, qui furent le seul sujet de sa promotion aux honneurs, et qui le firent aimer et estimer des grands, aussitôt qu'il en fut connu.

« Son père, qui fut Eustache de Lévi, baron de Coussan, et de Quélus, ayant reconnu les tendres inclinations qu'il avait pour la piété, la docilité de son esprit, et la douceur de ses mœurs, qui furent comme les premiers éclairs du génie qui parut en lui depuis son bas âge; le dédia à l'Eglise, dans l'espérance qu'il avait, qu'il se rendrait un jour capable d'y tenir les places d'hon-

neur que ceux de sa famille avaient autrefois dignement remplies à Tulles, à Saint-Flour, à Mirepoix et ailleurs. La nature qui lui avait été libérale de ses dons, l'avait doué d'une bonne âme qu'elle avait enchaînée dans un corps revêtu d'un aspect plein d'attraits avec un mélange de douceur et de gravité, qui engendrait le respect et l'amour en tous ceux qui le pratiquaient: et comme il avait des qualités de corps et d'esprit agréables à chacun, il recevait aussi de chacun des louanges pour le tribut des vertus et des grâces qui étaient en lui.

« Il perfectionna ces belles qualités par l'étude des lettres qu'il apprit avec des soins extraordinaires à ceux de sa condition; comme aussi les avancements qu'il y fit ne furent ni tardifs, ni communs. Ce fut aussi ce qui aida fort à se retirer des occasions du mal, et des actions vicieuses ou inutiles, qui impriment de molles et de vaines habitudes dans l'esprit des jeunes gens, s'il n'est sérieusement occupé aux exercices des sciences, qui ne sont méprisables qu'à ceux qui les méprisent. Donc encore ses études étant achevées, ses parents craignant que l'exemple ne l'attirât (comme il arrive aux autres) à des divertissements dangereux, où la perte du temps est le moindre mal qu'on y fait, et qu'il ne se jetât aux ébats ordinaires à ceux de son âge, qui lui présentaient autant de périls que de plaisirs, ils l'envoyèrent à la cour de Rome, non moins pour y prendre la gravité des mœurs et les autres qualités sortables à la profession à laquelle ils l'avaient destiné; que pour le faire entrer par la porte de l'honneur aux dignités ecclésiastiques, le faisant connaître à celui qui en a la dispensation, qui ne manquerait point de l'en gratifier, quand il s'en serait montré digne.

« Il arriva à Rome, séant le Pape Pie II, Pontife vraiment grand et illustre en son gouvernement, et sous qui tous les mérites étaient en possession de récompense et de faveur; qui l'ayant vu et reconnu, l'aima et l'estima, et pour l'attacher à sa cour, le fit aussitôt son référendaire. La vertu d'ailleurs qui est un beau commerce qu'on ne saurait défendre, et qui n'a pas besoin de lettres patentes pour se faire recevoir, lui acquit autant de faveurs et d'amis qu'il y eut de personnes qui le pratiquèrent. Il n'avait rien de ravalé ni de superbe en sa conversation, rien de léger, de sévère ni de passionné en sa conduite; et son action était si mesurée en un âge qui n'avait pas beaucoup d'expérience, qu'étant officieux envers tous, il ne désobligea jamais personne.

« Tellement que se trouvant dans l'approbation commune, sans l'avoir autrement recherché que par les vertus qui l'avaient montré au public et rendu agréable à tout le monde; il fut nommé à l'évêché d'Agde, et bientôt après promu à l'archevêché d'Auch, auxquelles charges l'honneur d'y avoir été appelé du propre mouvement d'un Pape, dont la vertu n'était pas moins signalée que le jugement, ajouta beaucoup de splendeur;

et son élection fut rendue aussi glorieuse par l'estime d'un si grand promoteur, comme elle fut recommandable par son propre mérite.

« Il s'exerça en divers emplois durant tout le temps qu'il demeura à Rome où il n'eut jamais d'heures inutiles dans les soins qu'il prenait de servir tout le monde; et où il satisfait tellement le Saint-Père en diverses expéditions d'affaires qu'il lui confia, qu'il fit assez voir que le nerf principal de l'exécution et l'avantage du succès consistent plus à bien choisir les personnes qu'à bien entreprendre.

« De Rome il fut envoyé par Sa Sainteté pour gouverner l'archevêché d'Arles, à la place du grand cardinal de Foix qui l'avait demandé pour son successeur dans laquelle charge il se montra aussi pieux, que généreux, et zélé pour la conservation des droits de son Eglise. Il tira en justice les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui possédaient de grands biens dans le diocèse d'Arles, et prétendaient être exempts de payer les dîmes à l'Eglise; contre lesquels il obtint sentence de condamnation. En toutes les autres rencontres il se montra si jaloux de l'honneur de sa charge, et si soigneux du profit spirituel de ses diocésains, qu'il ne laissa rien en arrière de ce qui pût contribuer de moyens pour défendre l'un, et pour avancer l'autre.

« Comme il était en réputation d'avoir le courage et le bon sens également relevés, et que d'ailleurs le roi avait tous les sujets du monde de s'assurer de sa fidélité, qui n'était pas particulière à sa personne, mais générale à sa famille, il fut quelque temps auprès de Sa Majesté pour servir d'ornement à sa cour, d'appui à son conseil, et de ressort à sa puissance.

« Les affaires de France l'ayant fait retourner en Italie, qu'il aimait comme la nourrice de ses vertus, il y trouva des occasions de renouveler ses connoissances, et des faveurs toutes prêtes à moissonner. Le Pape Sixte IV, qui était entré au pontificat, n'ayant pas perdu le souvenir de son mérite, et de la probité singulière qu'il avait autrefois reconnue et aimée en lui, en la seconde création qu'il fit des cardinaux, sans en être recherché de personne, donna la pourpre à la seule considération de sa vertu, et prit des applaudissements communs qui surent donner à son élection une particulière et nouvelle assurance que celui qui était l'objet de sa faveur, l'était aussi de l'estime de tous les gens de bien.

« Depuis qu'il fut élevé à cette dignité, il montra plus que jamais qu'il avait l'âme vraiment née à la vertu, et qui ne savait rien produire de commun, de bas ni de lâche. Ses conseils furent toujours désintéressés, ses emplois illustres, ses entreprises autant utiles que glorieuses; et quoiqu'il fût dans l'approbation générale du monde, il ne s'enfla jamais de la fumée publique, et les opinions ou les mœurs communes n'altérèrent jamais

son devoir, et ne firent jamais de tort à sa conscience.

« Il vivait ainsi dans ce grand jour de la cour de Rome, ornant et honorant sa dignité par l'ornement de sa bonne et louable vie, quand la mort avancée en trancha le fil, et tout ensemble les meilleures espérances des gens de bien. Sa bonne mort fut le résultat de sa bonne vie. Comme il avait vécu plein d'honneur et de vertu, il mourut plein de piété et de dévotion, en l'année 1475, la quarantième de son âge, et fut enterré en l'église de Notre-Dame la Grande, à la porte de l'église, où il avait choisi sa sépulture par dévotion à la sainte Vierge, comme à la porte de son salut.

TOMBEAU DU CARDINAL DE LEVI.

Philippus de Levi tit. SS. Petri et Marcellini cardinalis Arelatensis e Gallia ortus, illustris natalibus, virtute illustrior, Romano Pontifice, et Christianissimis principibus Francorum regibus magno in pretio habitus, in senatum apostolicum probitate adscitus. Obiit suo natali, magno sui relicto desiderio, quippe qui corporis, et animi bonis præditus, summaque auctoritate pollens, profuit quibus potuit, obfuit nemini.

Vixit annos xl. Obiit anno M. CCCCLXXV, pridie Nonas Novemb.

« Saxy en son *Histoire des primats d'Arles*, a écrit des actions de ce cardinal, et Frizon, en son *Histoire des cardinaux de France*. »

LEWICHI (MICHEL), né à Pokulia en 1774, archevêque de Leopold, Halicia, et Kamenev-unis, du rit grec-ruthénien, en Pologne (Autriche), a été créé cardinal-prêtre par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 16 juin 1856.

LIPSKI (JEAN-ALEXANDRE), Polonais, créé cardinal en 1737, par le Pape Clément XII, mourut en 1746.

LITTA (ALPHONSE), issu d'une famille noble, naquit à Milan le 19 septembre 1608. Après avoir été commissaire général des armées ecclésiastiques, il fut nommé archevêque de Milan. — Le Pape Alexandre VII l'éleva au cardinalat le 14 janvier 1644; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, en lui donnant le titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Le cardinal Litta mourut à Rome le 8 août 1679, âgé de 71 ans, et y fut inhumé dans l'église de Saint-Charles Borromée.

LITTA (LAURENT), né à Milan, le 23 février 1756, fit de brillantes études à Rome, et embrassa l'état ecclésiastique. — A l'âge de 26 ans, protonotaire apostolique, puis ponent de la consulte, il se fit remarquer par son zèle et son talent. Pie VI le nomma archevêque titulaire de Thèbes, et l'envoya en Pologne avec le caractère de nonce. Arrivé à Varsovie en mars 1794, Litta vit éclater le soulèvement à la tête duquel s'était placé Kosciuszko, soulèvement qui fut si fatal à la Pologne, et lui coûta tant de sang. Dans cette position difficile, le nonce montra un sang-froid, une prudence rares; il mérita l'estime de tous les partis, et fut assez heureux pour obtenir de Kosciuszko la grâce de

l'évêque de Chelm, qui venait d'être condamné à mort. En 1797, de Varsovie il passa à Moscou afin d'y assister, en qualité de légat à latere, au couronnement de l'empereur Paul I^{er}. De Moscou il alla à Saint-Petersbourg, où il régla avec le gouvernement russe les affaires religieuses. Pie VI étant mort à Valence en 1799, Litta se rendit à Venise, où se trouvait momentanément la cour romaine, et où était convoqué le conclave, qui élut Pie VII. Ce Pontife arriva à Rome, nomma Litta trésorier général, et, le 28 septembre 1801, le déclara cardinal de la sainte Eglise romaine. Après les tristes événements de 1808, le cardinal Litta, comme n'étant pas né dans les Etats pontificaux, dut quitter Rome et se retirer à Milan, où il fut conduit sous escorte. Appelé à Paris en 1809, il s'abstint, l'année suivante, de paraître au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et fut exilé à Saint-Quentin. Il y trouva sa consolation dans ses sentiments religieux et dans l'étude, qui était la distraction et le plaisir favori de cet esprit cultivé. En 1814, le cardinal Litta, retourné à Rome auprès de Pie VII, fit partie de plusieurs congrégations, et passa de l'ordre des cardinaux-prêtres dans celui des cardinaux-évêques, qui sont seulement au nombre de six. Il portait en cette qualité le titre d'évêque de Sabine. En 1818, investi des importantes fonctions de cardinal-vicaire, il y déploya beaucoup de zèle et de capacité. Dans une visite de son diocèse qu'il avait entreprise deux ans après, surpris par le mauvais temps dans les montagnes, et atteint par le froid, il fut transporté, malade, dans une cabane où il expira, des suites d'une fluxion de poitrine, le 1^{er} mai 1820. On connaît de lui un ouvrage, portant pour titre: *Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France*, Paris, 1826, in-42.

LIVIZZANI (N...), secrétaire des Mémoires, fut nommé cardinal par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

LIVIZZANI (CHARLES), né à Modène en 1722, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1802.

LOAYSA (GARCIA), né à Talavera en Castille, entra vers 1495 dans l'ordre de Saint-Dominique, fit des études brillantes et devint lecteur en théologie, et recteur du collège de Palencia. — Il eut ensuite d'autres emplois dans son ordre: les talents qu'il y déploya accrurent sa réputation. Nommé provincial d'Espagne, il assista, en cette qualité, aux chapitres tenus à Naples en 1515, à Rome en 1518, et, dans ce dernier, fut élu général. Il fit la visite des maisons de l'ordre établies dans les Deux-Siciles; et ayant obtenu du Saint-Siège la faculté d'ajourner à deux ans la visite des autres provinces, il retourna en Espagne. En 1523, il indiqua une assemblée des supérieurs de l'ordre à Valladolid, et y harangua avec une éloquence si entraînante, que l'empereur Charles-Quint, présent à cette réunion, le désira pour son confesseur. Loaysa conçut dès lors une vive affection pour son pénitent; il l'entoura toujours de toute sa sollicitude. Le grand défaut

de l'empereur était la gourmandise, à laquelle on doit attribuer sa caducité prématurée. A une époque de la vie qui, pour le grand nombre, est la fleur de l'âge, il était tourmenté par un asthme, par la goutte, il était accablé d'infirmités, perclus de ses membres. De loin, comme de près, Loaysa ne lui épargna point les conseils; il lui reprochait souvent, et avec sévérité, les dérèglements de ses appétits. « Je supplie Votre Majesté, » lui écrivait-il, « de ne point manger des mets qui nuisent à sa santé; personne n'ignore que votre estomac est ennemi du poisson; pour l'amour de Dieu, considérez que votre vie appartient à tout le monde, aussi bien qu'à vous.... On me mande de là-bas que quelquefois on entend votre poitrine de plus loin que votre langue.... Vous mangez plus qu'il ne convient à votre complexion, et à l'exercice que vous faites. » Ces sages conseils furent en pure perte; Charles V mourut décrépit à 58 ans. Ce prince, voulant retenir son confesseur auprès de lui, le fit se démettre du généralat, le nomma évêque d'Osma, président du conseil des Indes, et préfet général de la croisade. Assistant au conseil tenu après la nouvelle de la bataille de Pavie, et où l'on délibérait sur la conduite à tenir envers François I^{er}, fait prisonnier de guerre, Loaysa soutint qu'il fallait lui rendre la liberté sans rançon ni conditions, persuadé que cet acte de générosité unirait pour longtemps la France et l'empire. Et l'événement prouva qu'on eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Il accompagna Charles V à Bologne, assista au couronnement de ce prince, et le 19 mars 1530 fut promu au cardinalat par Clément VII. Charles V le laissa à Rome, pour y veiller aux intérêts de ses Etats; mais l'attachement de Loaysa pour sa patrie le rappela en Espagne où il revint en 1537. Transféré, l'année suivante, sur le siège archiépiscopal de Séville, nommé grand inquisiteur, ayant conservé la plus haute faveur jusqu'à la fin, il mourut à Madrid le 21 avril 1546. Son corps, transporté à Talavera, fut inhumé dans l'église des Dominicains, qu'il avait fait rebâtir entièrement. (Voy. ECHARD, *Bibl. script. ordinis FF. Prædicatorum*; — SPONDE, ann. 1525; — Le P. TOURON, *Vie des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. IV.)

LOCATELLI (FRANÇOIS-MARIE), né à Césène en 1727, évêque de Spolète, fut fait cardinal en 1803 par Pie VII. Il mourut en 1812.

LOMBARD, né à Plaisance, nommé cardinal par le Pape Alexandre III, en 1180, fut archevêque de Bénévent.

LOMELLINI (BENOÎT), né à Gênes en 1517, cultiva les lettres avec succès. Venu à la cour de Rome, il s'y fit estimer, et fut élevé au cardinalat, en 1565, par le Pape Pie IV qui l'avait plusieurs fois employé. — Depuis, légat de la Campagne de Rome, il mourut dans cette ville le 6 juillet 1579, et fut inhumé dans l'église de Saint-Grégoire. (Voy. PETRAMELLARIUS; — AUBERY.)

LOMELLINI (JEAN-JÉRÔME), de l'une des 29 familles nobles de Gênes, naquit en 1607. Après avoir exercé différents emplois sous le pontificat d'Urbain VIII, fait cardinal en 1652 par Innocent X, et légat de Bologne, il mourut le 5 avril 1659. — (*Voy. FOGLIETA, Elog. Genuens.*; — GIUSTINIANI, *Scritt. della Ligur.*; — PRIORATO, *Scena d'huom. illust. d'Ital.*)

LOMÉNIE DE BRIENNE (ÉTIENNE-CHARLES DE), né à Paris, en 1727, d'une famille qui a donné à la France plusieurs hommes d'État dans les deux derniers siècles, fit ses études au collège d'Harcourt, et embrassa l'état ecclésiastique. — Entré dans les ordres, il reçut le bonnet de docteur en 1752, et fut grand vicaire de Rouen. L'abbé de Brienne était lié avec Turgot, qui portait alors le petit collet, avec d'Alembert, avec l'abbé Morellet, qui a laissé des mémoires si spirituels, et si peu ecclésiastiques. En 1758, il alla à Rome, en qualité de conclaveur du cardinal de Laines, lors de l'élection de Clément XIII. Nommé évêque de Condom à son retour, il fut transféré en 1763 à l'archevêché de Toulouse, qu'il administra avec zèle. Il y fit des fondations utiles, et réunit la Garonne au canal de Caraman par un canal qui a reçu de lui le nom de canal de Brienne. En 1768, il rétablit dans son diocèse les conférences ecclésiastiques, qui brillèrent par son absence. Dans son synode diocésain de 1782, on prit des mesures bien entendues; l'archevêque fit aussi de sages règlements sur diverses matières. Nommé de toutes les assemblées du clergé, et, comme chef du bureau de juridiction, chargé des moyens à employer pour soutenir la religion contre les attaques du philosophisme, M. de Brienne était plus préoccupé du soin d'arrêter le zèle de ses collègues que de provoquer des mesures efficaces. Dès 1770, grâce à ses liaisons avec les philosophes, il avait été admis à l'Académie française; ce qui faisait dire à Voltaire, dans une lettre à d'Alembert: « On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon, très-bien disciplinée par vous. » Un arrêt du conseil l'avait nommé membre d'une commission pour la réforme des ordres religieux; il y prit la plus grande influence, et, au lieu de réformer, il s'appliqua à saper sans bruit l'état monastique. Toutefois, en détruisant les abbayes, il s'en réservait pour lui-même un bon nombre, qu'il eut soin de se faire donner. M. de Brienne, homme d'esprit et homme du monde, d'une conversation facile et brillante, disposant de grands revenus, ayant pour lui les bouches qui donnaient la réputation, était arrivé à une certaine célébrité. Ses prôneurs le vantaient comme un habile administrateur, faisant bon marché du dévouement, de l'abnégation, des vertus qui font le saint évêque. A les entendre, il était le seul homme capable de sauver l'État. Vint l'assemblée des notables. M. de Brienne y siégeait dans le bureau de Monsieur, depuis Louis XVIII; il n'était pas un des derniers à se plaindre

des dilapidations et des abus, à crier contre de Calonne. Ce dernier fut renvoyé; et après bien des hésitations du malheureux Louis XVI, qui avait une répugnance instinctive contre l'archevêque, celui-ci fut nommé en 1787 contrôleur général des finances, et, bientôt après, premier ministre. On pouvait croire qu'il s'était préparé à une position, qui depuis longtemps était l'objet de sa convoitise. On fut étonné de son incapacité, de son embarras, de sa légèreté, plus grande encore que celle de son prédécesseur. Toujours en querelle avec les parlements, il voulut les contraindre à enregistrer les édits du timbre et de la subvention territoriale, les exila, puis les rappela. Des différents édits présentés, le parlement n'accueillit que celui qui plaçait les protestants dans le droit commun, et qui indiquait la manière dont seraient constatés leurs décès. M. de Brienne venait d'être transféré à l'archevêché de Sens, lorsque, le 15 juillet 1788, il fit rendre un arrêt qui convoquait les états généraux pour le mois de mai suivant. Le 25 août, obligé, par la pénurie du trésor, à suspendre les paiements, en butte à toutes les attaques, il quitta le ministère et fut remplacé par Necker. Celui-ci fut accueilli par une ovation populaire, peu flatteuse pour son prédécesseur. Afin de le dédommager, Louis XVI se fit encore violence, et demanda pour lui la pourpre romaine, que Pie VI ne crut pas devoir refuser. M. de Brienne, qui voyageait alors en Italie, n'alla point à Rome pour recevoir les insignes de sa nouvelle dignité. Bien que la révolution poursuivît son cours en France, le cardinal de Brienne y rentra vers le milieu de 1790. Quand fut publiée la constitution civile du clergé, se séparant de ses collègues dans l'épiscopat, il prêta le serment, prit le titre d'évêque constitutionnel du département de l'Yonne. Toutefois un des nouveaux évêques constitutionnels s'étant adressé à lui pour recevoir l'institution canonique, il fit un retour sur lui-même, et refusa son concours. Le cardinal de Brienne écrivit ensuite au Souverain Pontife plusieurs lettres où il tâchait de justifier sa conduite, puis il lui envoya sa démission du cardinalat. Elle fut acceptée par Pie VI, qui le déclara déchu de la pourpre, et de plus suspens à cause de son serment. Les concessions de M. de Brienne à la révolution ne le sauvèrent pas de ses fureurs. Arrêté à Sens le 9 novembre 1793 et enfermé dans les prisons de cette ville, puis relâché, il fut de nouveau décrété en état d'arrestation. Ceux qui étaient chargés d'exécuter cet ordre, le 15 février 1794, lui donnèrent jusqu'au lendemain pour le conduire en prison, et passèrent, chez lui, la nuit à boire. L'idée leur vint d'aller réveiller le prélat et de le forcer à partager leur orgie. Il eut beau supplier, se défendre; il reçut des coups avec toute sorte de mauvais traitements, et fut obligé de se soumettre. Cette triste scène se termina par une apoplexie foudroyante qui délivra M. de Brienne.

LONGIS ou LONGI (GUILLAUME), né à Ber-

game, en Lombardie, d'une famille noble et ancienne, qui portait autrefois le nom de *Longa Spata*, était habile jurisconsulte et chancelier de Charles II, roi de Naples.— Célestin V, qui devait son élévation à ce prince, fit cardinal, en 1294, Guillaume de Longis qui, en 1312, assista au concile général de Vienne, et y défendit la mémoire du Pape Boniface VIII. Quelques auteurs croient que ce dernier Pontife avait employé le cardinal de Longis à la compilation du *vr* livre des *Décrétales*. Ce prélat mourut à Avignon le 9 septembre 1319, et son corps fut transporté à Bergame, où il avait fait plusieurs fondations. (Voy. COLLENATIO, lib. v; — Onuphre PANVIN; — CIACONIUS; — AUBERY.)

LONGUEIL (RICHARD-OLIVIER DE) était archidiacre d'Eu, dans le diocèse de Rouen, quand il fut proposé pour l'archevêché de cette Eglise. — En 1453, élu évêque de Coutances, il administra son Eglise avec une grande sagesse. Nommé par le Souverain Pontife pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, de Longueil se signala entre les commissaires qui travaillèrent à réparer l'injustice dont cette héroïne avait été victime. Le roi Charles VII lui en sut bon gré et l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès du duc de Bourgogne; il le fit ensuite chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et, en reconnaissance de ses services, demanda pour lui la pourpre sacrée, que le Pape Calixte III lui conféra en 1536. On le trouve appelé le cardinal de Coutances, et quelquefois le cardinal d'Eu, parce que la première dignité ecclésiastique dont il ait joui, fut l'archidiaconé d'Eu. En 1461, il assista au sacre du roi Louis XI, puis se retira à Rome. Le Pape Pie II le reçut avec honneur, le fit archiprêtre de Saint-Pierre, le nomma légat de l'Ombrie et des lieux circonvoisins, et lui donna l'évêché de Porto-Sainte-Rufine et Civita-Vecchia. Il se trouvait ainsi un des six cardinaux-évêques suburbicaires. Les titres des cinq autres sont Vellétri, Frascati, Albano, Palestrine et Sabine. On sait que le Sacré Collège se compose de ces six cardinaux-évêques; de cinquante cardinaux-prêtres, parmi lesquels se trouvent des évêques, ou archevêques de tous les pays, et de quatorze cardinaux-diacres, qui peuvent être prêtres. Ce nombre de soixante-dix n'est guère jamais atteint. Pour juger de la considération dont jouissait auprès du Saint-Siège le cardinal de Coutances, on n'a qu'à lire ce que dit de lui le cardinal de Pavie, secrétaire de Pie II, dans la 97^e de ses lettres: « Plût à Dieu, » dit-il, « que nous eussions plusieurs cardinaux de Coutances ! l'Eglise ne manquerait pas de conseillers. C'est un homme vénérable, rempli de savoir, de sagesse et de bonté, extrêmement sincère dans les avis qu'il donne..... » Ce cardinal mourut à Sutri; selon d'autres, à Pérouse, le 15 août 1470. Son corps, transporté à Rome, fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre. (Voy. FRIZON, *Gallia purp.*; — UGHELLI, *Italia sacra*; — SAINT-MARTHE, *Gallia Christ.*; — BLAN-

CHARD, *Hist. des présidents du parlement de Paris*; — AUBERY, *Hist. des card.*; — CIACONIUS; — PANVIN; — VICTOREL.)

LONGUY (CLAUDE DE), ou le Cardinal de Givry, était fils de Philippe de Longuy, seigneur de Givry, etc., et de Jeanne de Bauffremont. — Chanoine, archidiacre, puis évêque de Macon par la démission d'Etienne de Longuy, son oncle, il fut transféré à l'évêché de Langres, ensuite à ceux d'Amiens et de Poitiers. Il eut aussi les abbayes de Saint-Bénigne de Dijon, de Poitiers, etc. Le Pape Clément VII le revêtit de la pourpre en 1533. Le cardinal de Givry eut une grande part aux affaires de son temps, et rendit son âme à Dieu, le 8 août 1561, dans les sentiments de la plus grande piété. (Voy. *Gallia Christiana*; — FRIZON, *Gallia purp.*; — AUBERY, *Hist. des card.*)

LOPEZ (JEAN), né à Valence, en Espagne, entra, jeune encore, dans la maison de Rodrigue Borgia, qui parvint au pontificat sous le nom d'Alexandre VI. — Ce Pontife lui donna l'évêché de Pérouse, puis l'archevêché de Capoue, envoya, comme nonce, en France un de ses frères nommé Jérôme Lopez, l'éleva lui-même au cardinalat en 1496, et lui confia ses affaires les plus importantes. Jean Lopez fit reconstruire une fontaine sur le parvis de Sainte-Marie au delà du Tibre, comme l'apprend une inscription, qu'on y voit encore, et mourut le 6 août 1501. On crut qu'il avait été empoisonné par l'ordre de César Borgia, jaloux de l'ascendant qu'exerçait Lopez sur l'esprit d'Alexandre VI. (Voy. GUICHARDIN, l. vi; — ZURITA; — CIACONIUS; — PANVIN; — AUBERY.)

LORENZANA. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 12 août 1820 :

« Il a paru à Rome, et il nous est parvenu récemment, un *Eloge funèbre du cardinal François-Antoine de Lorenzana*; éloge qui a été prononcé, en latin, à l'académie de la religion catholique par Faustin Trevalo, membre de cette académie, et honoré de la confiance du cardinal. Quoique M. de Lorenzana soit mort il y a déjà quelques années, nous croyons devoir à sa mémoire, aussi bien qu'à l'honneur de l'Eglise, faire connaître ses vertus et ses services, et nous joindrons aux renseignements que nous fournit son éloge, des détails que nous avions déjà sur un des plus estimables évêques qu'ait eu l'Eglise dans ces derniers temps.

« François-Antoine de Lorenzana naquit à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722, d'une famille ancienne qui compte parmi ses ancêtres saint Vincent de Lorenzano et qui est alliée à celle de saint Torubio de Mongrovejo. Il étudia d'abord à Léon sous les Jésuites, et y eut pour maître le pieux et savant Pierre Zarate, des leçons duquel il conserva toujours un tendre souvenir. Il était de la congrégation des jeunes gens que les Jésuites avaient formée là comme ailleurs; coutume qui contribuait si puissamment à soutenir la jeunesse au milieu des dangers et à inspirer le goût de la piété. Lorenzana en fut même choisi préfet, et dans un âge plus avancé il se rappelait avec complaisance

les tendres exhortations du P. François-Xavier Idiagues, fils aîné du duc de Grenade, qui avait renoncé au monde, à ses plus brillantes espérances pour se consacrer à Dieu, et qui depuis partagea la disgrâce de sa compagnie et mourut dans l'exil à Bologne, en 1790. Ses premières études terminées, le jeune Lorenzana fit son cours de philosophie dans un monastère de Bénédictins, passa dans l'université de Salamanque, et y fit ses cours de droit canonique et de théologie, dans le grand collège d'Oviedo; séminaire célèbre et très-fréquenté qui a été supprimé depuis; il y resta deux ans et paraît aussi avoir étudié à Valladolid.

« L'usage est en Espagne que lorsqu'il vaque des canonicats on y nomme par concours. Lorenzana fut ainsi choisi pour une prébende de Sigüenza. On remarquait en lui une maturité de jugement, un esprit de piété, une candeur, une application à ses devoirs, une droiture peu commune. Ces qualités lui concilièrent l'estime du P. François Ravago, confesseur du roi Ferdinand VI, qui le fit nommer chanoine de Tolède. Peu après il devint grand vicaire de ce diocèse, puis abbé de Saint-Vincent, et, en 1765, évêque de Placentia. Il avait à peine commencé à visiter son diocèse qu'il fut transféré, l'année suivante, à l'archevêché de Mexico, pour lequel il partit de suite. Le nouvel archevêque se dévoua de suite aux soins de son troupeau, visita son immense diocèse, publia des lettres pastorales, qui sont imprimées, et tint un concile provincial qui est le quatrième de Mexico. Il reçut chez lui les évêques ses suffragants, et fit imprimer avec beaucoup de magnificence un nouveau recueil des *Lettres et rapports de Fernand Cortez*, avec des gravures et des dessins relatifs à l'ancien état du Mexique; Mexico, 1770 in-4°. On lui doit aussi d'avoir fait imprimer en deux volumes les actes des trois premiers conciles de Mexico, il fonda dans cette ville un hôpital pour les enfants trouvés, et ayant appris sa nomination à l'archevêché de Tolède, il laissa pour l'hôpital ce qui lui restait à recevoir des revenus de son siège, et emprunta ensuite de l'argent pour faire son voyage.

« Ce fut le 27 janvier 1772 qu'il fut institué pour le siège de Tolède, le plus riche de la catholicité. M. de Lorenzana n'y vit qu'une occasion de faire plus de bien. Il s'entoura des ecclésiastiques les plus recommandables, régla sa maison, menant une vie sérieuse et occupée, s'interdisant toutes les aises de l'opulence et vaquant, ou à des lectures instructives, ou aux fonctions de son ministère. Son goût pour les lettres et pour les bons ouvrages parut dans de grandes entreprises. Il fonda à Tolède une bibliothèque remarquable par l'abondance et le choix des livres. Il établit dans la même ville une université. Il fit faire une belle édition des œuvres des Pères de Tolède. *Sanctorum patrum Toletanorum quotquot etiam opera*; Madrid, 3 vol. in-folio, caractères d'Harra, édition accompagnée de préface et de notes savantes et

exécutées avec beaucoup de soins et de magnificence. L'archevêque parait en être lui-même l'éditeur et y a réuni les écrits de ses prédécesseurs Mantames, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc., avec l'abrégé de leur vie. Le prélat fit aussi une nouvelle édition du bréviaire mozarabe avec une savante préface sur l'origine de ce rite. Cette édition sortait encore des presses d'Harra. Déjà, n'étant encore que chanoine de Tolède, il avait éclairci les rites de la Messe gothique, et le fruit de son travail parut à Angelopolis dans le Mexique.

« A ces magnifiques publications le prélat joignit encore d'autres ouvrages. Il fit paraître un discours latin dans lequel il se joignait à la faculté de théologie de Madrid pour engager le roi d'Espagne à solliciter du Pape une décision sur l'Immaculée Conception. Peu après il donna une édition des œuvres de saint Martin et de Léon, chanoine régulier. *Sancti Martini Legionensis presbyteri et canonici regularis opera nunc primum in lucem edita*; Ségonie, 4 vol. in-fol. L'archevêque ne se contenta pas d'avoir fait exécuter ces ouvrages avec soin, il en distribua gratuitement des exemplaires; il en envoya entre autres à l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les grandes bibliothèques de Paris; Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain des Prés, le collège Mazarin s'enrichirent des dons de l'archevêque. Nous ne parlerons point de ses instructions pastorales, ni de quelques ouvrages de piété qu'il fit imprimer à ses frais, ou dont il favorisa la publication; l'auteur même de son *Éloge*, François Trevallo, le seconda dans ces travaux. Le même présida à l'édition que Lorenzo fit faire à ses frais des œuvres de saint Isidore de Séville, revues sur les manuscrits du Vatican et imprimées à Rome; édition qui fut quelque temps interrompue par les troubles de l'Italie, mais que le prélat fit reprendre dès qu'il fut possible: à peine ce travail fut-il terminé, qu'il voulut aussi faire exécuter dans le même format, le Missel suivant la règle de saint Isidore, et il a eu la consolation de voir cette édition toucher à sa fin; elle a paru sous ce titre: *Missale Gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*; Rome 1804, in-folio, fig. Pie VI félicita M. de Lorenzana par un bref très-flatteur, de son zèle à reproduire les monuments de l'antiquité.

« Les dépenses qu'entraînaient ces grandes entreprises n'empêchaient point l'archevêque de Tolède d'employer de grandes sommes à des œuvres de piété et de charité. Autant il était simple pour lui-même, autant il était libéral pour le prochain. Il fonda une maison de charité à Tolède, et une semblable maison de retraite à Madrid, pour y recevoir les pauvres et les occuper à quelque travail utile; il fit rétablir un hôpital ruiné, avec une maison et une église pour les Frères de Saint-Jean de Dieu, qu'on appelait en France les Frères de la Charité. Il bâtit une caserne pour recevoir les militaires, afin de soulager les habitants qui auparavant étaient

obligés de les loger, et afin de prévenir les inconvénients pour les mœurs de leur séjour dans les maisons particulières. Dans les années de disette, ou lorsque les ouvriers manquaient de travail, il les occupait à refaire les routes, à réparer les ponts, et à d'autres ouvrages d'utilité publique, noble emploi d'un grand revenu, magnifique sollicitude bien digne d'un évêque qui secondait ainsi les bienfaits du souverain, et savait rendre ses richesses si utiles à son troupeau.

« Je n'entrerai point dans le détail de l'administration pastorale de M. de Lorenzana. Assidu à tout ce qui était de son ministère, il fit le voyage d'Afrique pour aller visiter la ville d'Oran, où aucun archevêque de Tolède n'était allé depuis le célèbre Cisneros. Sa maison était ouverte à tous les ecclésiastiques, et il pratiquait l'hospitalité de la manière la plus généreuse. Il faisait des provisions de vêtements, de toile et de quinquina pour les distribuer aux pauvres. Les malades, les vieillards, les familles ruinées trouvaient en lui un soutien. Présenté au cardinalat, il obtint cette dignité dans la promotion du 30 septembre 1789, et fut fait, en 1794, grand inquisiteur. Il était de plus conseiller d'Etat, et chargé d'une multitude d'affaires. Lorsque la révolution française conduisit en Espagne un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses, le cardinal fut chargé par Charles IV de les placer convenablement, et il les accueillit généreusement, se disputant sur ce point au pieux évêque d'Orense, si célèbre par ses largesses envers ces honorables proscrits : on dit qu'il en défrayait à lui seul cinq cents.

« En 1797, le cardinal Lorenzana relevait d'une maladie, lorsqu'il fut nommé par Charles IV pour porter quelques consolations à Pie VI ; il aurait pu alléguer sa faible santé et son âge avancé ; mais il saisit volontiers cette occasion de montrer son attachement pour le chef de l'Eglise, et l'intérêt qu'il prenait à ses malheurs. Il partit avec MM. Desping et Musquis, archevêques de Séville et de Séleucie, qui retournèrent en Espagne quelque temps après. Pour lui, il resta en Italie, et suivit le Pape lorsqu'on l'emmena hors de Rome. Peu après il partit de Sienna pour l'Espagne ; mais il reçut en chemin une lettre du roi qui le chargeait d'accompagner le Souverain Pontife partout où on le conduirait. On ne pouvait lui donner une commission qui fût plus dans son cœur. Il résida près du Pape, soit à Sienna, soit dans le couvent des Chartreux près Florence, et pourvut aux besoins de cet auguste vieillard et à ceux de tant de cardinaux, d'évêques et de prélats alors proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Il était alors le seul cardinal auprès du Pape, et le consolait par sa présence en même temps qu'il l'aidait de ses conseils. On peut croire qu'il eut une grande part à plusieurs décisions importantes rendues par le Pape dans sa captivité, et on dit qu'il empêcha d'embarquer le Pape, comme on en avait le projet.

Lorsqu'on mena Pie VI en France, il le suivit jusqu'à Parme ; et, n'ayant pu l'accompagner plus loin, parce qu'on lui refusa des passe-ports, il prit des moyens pour faire parvenir des secours au Pape à l'insu de ses persécuteurs.

« Le désir du cardinal fut alors de retourner au milieu de son troupeau ; les mouvements des armées lui en fermèrent les chemins, et il se trouva en Italie pour le couclave tenu à Venise. En 1800 il donna sa démission d'archevêque de Tolède, et ce siège fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon, à l'éducation duquel il avait présidé, et qu'il avait fait archidiacre de son Eglise. Le cardinal fixa son séjour à Rome, où il s'occupait à des exercices de piété et de charité. Son noble penchant à donner ne se démentit jamais. Pendant qu'il était à Florence, un de ses neveux, chanoine de Tolède, et archidiacre de Calatrava, le fit son légataire universel ; le cardinal partagea de suite toute la succession, qui était considérable, et en donna une partie pour doter de jeunes filles, et l'autre pour l'hospice de la capitale. Bon, affable, indulgent, sa société était douce, sa conversation aimable, ses manières toujours engageantes et affectueuses. Ses domestiques lui étaient aussi attachés que ses amis. Le 16 avril 1804, au matin, il avait adressé une exhortation aux religieuses, dans le couvent des Quatre-Saints couronnés ; le soir il s'était entretenu de bonnes œuvres avec ses amis, et avait annoncé le dessein de vendre sa voiture et ses chevaux pour augmenter ses aumônes : dans la nuit, il tomba dans une léthargie dont il ne se réveilla que pour de courts intervalles, et il mourut le 17 avril, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Son corps fut exposé dans l'église des Douze-Apôtres, qui était son titre de cardinal, et enterré, comme il l'avait demandé, dans celle de Sainte-Croix de Jérusalem. Par son testament il avait nommé pour ses héritiers la maison de Charité et l'hospice qu'il avait fondés à Tolède et à Madrid. »

LORERIO (DENIS) naquit à Bénévent en 1497. — Entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la théologie et dans les mathématiques qu'il enseigna avec éclat à Pérouse, à Bologne, à Rome. Il était général de son ordre, lorsque le cardinal Farnèse, auquel il avait prédit son élévation sur le Saint-Siège, parvint à la papauté sous le nom de Paul III. Ce Pontife éleva au cardinalat, en 1539, Lorerio, qui, trois ans auparavant, avait été chargé d'une nonciature en Ecosse. On prétend que ce prélat, gagné par les promesses de l'empereur Charles-Quint, osa proposer dans un consistoire de retirer au roi de France le titre de très-chrétien. Presque tous les cardinaux, ceux-mêmes qui étaient partisans de l'empereur, accueillirent, comme elle le méritait, une proposition si extravagante. Dominique Cuppi, doyen du Sacré Collège, l'en reprit hardiment ; et un autre cardinal regardant Lorerio avec indignation : « Laissez, » aurait-

il dit, « aboyer ce chien ; vous voyez bien qu'il cherche quelque morceau. » C'est Moréri qui rapporte cette petite histoire, fort peu vraisemblable ; aussi lui en laisse-t-on la responsabilité. Le cardinal Lorerio mourut le 17 septembre 1542, âgé de quarante-cinq ans. Il était alors évêque d'Urbino, et légat de la Campagne de Rome. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Marcel, qui était son titre, et où l'on voit son épitaphe. (Voy. Paul JOYE, *Hist.*, l. IV ; — SADOLET, *epist.* 13, 14 et 15 ; — PANVIN ; — VICTOREL ; — AUBERY.)

LORIS. — Voy. FRANÇOIS.

LORRAINE. — Voy. GUISE (Jean).

LORRAINE (NICOLAS-FRANÇOIS DE), créé en 1627 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal, remit son chapeau, fut duc de Lorraine, et épousa, en 1634, Claude de Lorraine, sa cousine.

LORRAINE. — Voy. CHARLES. — Nous donnons ici l'éloge de Charles I^{er} de Lorraine par le P. Alby [1644].

« De toutes les belles vies, il n'en est point qui tiennent une place plus haute et plus honorable dans l'estime de la postérité que celles qui se sont dédiées au service du prince et au bien de la patrie et du public. Et quoique parmi celles qui ont eu ce glorieux destin il s'en soit trouvé qui, pour avoir eu leurs opérations plus sombres et plus cachées, n'ont pas laissé d'être extrêmement utiles aux Etats. Si est-ce que quand la solidité et l'éclat ont paru en concours dans la vie de ces grands hommes, et que comme des astres du firmament qui obligent toutes les choses inférieures de leur lumière et de leurs influences, ils n'ont pas été moins éclatants qu'utiles au monde. C'est pour lors qu'une plus belle gloire s'est plu de couronner leur vertu, et que leur nom est demeuré en vénération dans la mémoire des hommes, comme une chose sacrée à laquelle le temps et l'envie n'ont osé toucher pour n'être sacrilèges.

« Or, m'avouera-t-on aisément que le grand cardinal de Lorraine tient un rang éminent parmi ces illustres personnages qui sont le plus riche ornement de leur patrie, pour avoir été l'un des plus grands prélats que la France ait donné à l'Eglise, et à qui cet Etat est tenu de tout plein de prospérités et d'avantages qu'il recueillit de son temps, des signalés services qu'il lui rendit dans toutes sortes de grands emplois et d'honorables négociations, dedans et dehors le royaume ; ayant pour cela mérité de la postérité toutes les louanges d'un homme né pour le bien des autres, et le titre même de cardinal de France, qui lui fut donné par quelques écrivains de son temps, après avoir porté celui de Guise et de Lorraine.

« Il est vrai que pour se pousser à ce degré de mérite et d'honneur, il avait eu les principes qui viennent avec un sang généreux et avec une naissance illustre : étant issu par sa mère de la royale maison de Bourbon, et par son père de l'ancienne et très-illustre maison de Lorraine, alliée à celle d'Anjou,

qui a commandé à l'une et à l'autre, comme celle de Lorraine à la Palestine. Ensuite la bonne nourriture et les vives lumières de son esprit contribuèrent beaucoup à perfectionner les riches dispositions que la nature lui avait données. Il fut appliqué dès l'âge de six ans aux études au collège royal de Navarre, où il fit paraître dans tous les exercices des bonnes lettres une telle gentillesse d'esprit, une si prompte vivacité et capacité d'entendement, une facilité et une grâce si exquises à expliquer ses conceptions, qu'il laissa tous les autres qui étaient entrés en même lice bien loin derrière lui. Il était naturellement éloquent, et il ne fut pas mal aisé de cultiver un si beau naturel, qui avait toutes les faveurs que la nature peut faire à un corps et à un esprit. Le maniement et l'inflexion de sa voix étaient très-bien mesurés, et comme quand il s'exerçait sur un argument doux et paisible, sa parole en était si agréable, si remplie d'élégance, de douceur et de gaieté que l'on eût cru que c'était, non pas des paroles, mais du sucre et du miel qui lui coulaient de la bouche : aussi quand le sujet requérait de l'ardeur et de l'invective, il frappait les oreilles de ses auditeurs avec une parole si vive et si aiguë, que l'aiguillon en demeurait dans l'âme, et eût-on dit que sa bouche lançait des foudres et faisait des tempêtes. Et ce fut aussi ce qui lui acquit communément la réputation du plus éloquent homme qui fût en France, qui donnât sujet aux écrivains et aux poètes de son temps de le comparer à Mercure, et aux premiers orateurs de Rome et de Grèce, et qui fit que le grand chancelier Olivier ayant mesuré cet esprit dès sa première jeunesse grand quasi jusqu'au prodige, l'appela un *monstre de nature et d'esprit*.

« Il perfectionna cette belle et ravissante qualité du bien dire par les connaissances des hautes sciences auxquelles il se porta avec une ardeur si incroyable, qu'étant même sorti du collège, et jeté dans un air plus libre, et dans la conversation de la cour où il était pour dissiper son esprit et le corrompre de molles habitudes, y ayant rencontré toutes sortes de flatteurs appâts à contenter ses jeunes désirs, il s'en laissa néanmoins si peu toucher, qu'après les premiers devoirs qui ne souffraient point de dispense, il employait le temps qui lui restait à ouïr les plus excellents philosophes, légistes et théologiens ; lesquels il suivit, et pratiqua avec tant d'assiduité, qu'il en apprit le grand art de la vie, qui est tout à profiter au public et à être utile à soi-même.

« Dès son jeune âge, il sembla être comme un Samuel formé pour le tabernacle, et tout dédié à l'Eglise : car ayant été désigné en l'âge de quatorze ans, évêque de Metz et archevêque de Reims, il fut à vingt-trois ans, créé cardinal par le Pape Paul III, à la demande du roi François, qui, jugeant bien combien il valait, le donna à son fils Henri, lors dauphin, pour lui servir de conseil en ses affaires et d'appui en sa conduite ; et

laquelle charge, quelque difficile et importante qu'elle fût, il fit paraître que la vertu des grandes âmes ne suit pas la mesure du temps.

« Henri étant parvenu à la couronne par le décès du roi son père, ne diminua en rien de l'affection qu'il lui portait, voire l'augmenta de beaucoup, le constituant chef de son conseil, et se reposant entièrement sur lui de toutes les affaires du royaume. Et il n'eut pas bien à peine pris possession de cette place, où le choix particulier de Sa Majesté, secondé de l'applaudissement de toute la France, venait de l'appeler, qu'il s'en alla en ambassade solennelle devers le Pape Paul III pour rendre selon la coutume au nom du roi, pour son avènement à la couronne, les devoirs de son obéissance à l'Eglise en la personne de celui qui en représentait le chef; auquel voyage il traita de grandes affaires pour le bien de l'Etat, et conclut une ligue secrète du roi avec le Pape et les Vénitiens; se montrant par tout aussi fidèle dépositaire des secrets de son maître, que puissant organe de ses volontés.

« Il reçut en don du roi pour récompense de sa négociation, la riche abbaye de Saint-Denis, vacante par le décès du cardinal Louis de Bourbon, son oncle maternel. Auquel temps ménageant à propos le crédit qu'il avait auprès du roi, il fit en sorte que sa nièce Marie Stuart, reine d'Ecosse, fille de Marie de Lorraine sa sœur, fut mariée au dauphin, qui depuis fut notre roi François II, qui était une alliance non moins glorieuse pour la maison du cardinal, qu'avantageuse pour la France à qui le royaume d'Ecosse demeurait uni par le mariage de l'héritière, et qui se rendait capable, si ces princes eussent eu des enfants, d'étendre sa domination dans les Etats de la Grande-Bretagne, sous un titre si juste et si innocent. On a encore attribué au crédit, comme au zèle du cardinal, ces rigoureux, mais justes édits que le roi Henri porta contre les blâmes, et principalement contre l'hérésie naissante, pour lui opposer de bonne heure la sévérité des lois et prévenir son débordement, auparavant qu'elle divisait les cœurs, avec la croyance du peuple français et qu'elle ajoutât la rébellion au schisme. Et si on n'eût point relâché par une indulgence de la rigueur de ces premiers édits, il est à croire que l'on eût étouffé dans le berceau ce monstre, qui a failli dans sa haute fureur à déchirer les fleurons de la première et plus noble couronne de la chrétienté.

« Or, cependant que l'hérésie couvait dans le royaume les semences d'une funeste rébellion, et que cette cruelle bête poussait les têtes et les cornes de sa félonie pour leur faire porter les diadèmes de tous les crimes, l'esprit du cardinal se trouvait occupé pour les affaires du dehors en de très-importantes négociations. En Allemagne où le roi avait été appelé sous le titre de protecteur du Saint-Empire; en Italie où ses armes étaient recherchées pour la défense du Saint-Siège, et sur nos frontières,

où les deux couronnes ennemies de la française pratiquaient sourdement des desseins. Et comme il n'avait autre repos, que la vicissitude des emplois laborieux qu'il prenait, il fit de ce chef un voyage en Italie avec le cardinal de Tournon, tant pour y manier quelques affaires secrètes, que pour se conjurer au nom du roi avec le Pape Paul IV de sa promotion au pontificat, et pour promettre à Sa Sainteté tous les secours qu'il pouvait désirer des armes de France; ce qu'il fit par une belle harangue qu'il prononça en présence de tous les cardinaux, égalant aux offres royales de son maître, la pompe et les richesses de son éloquence.

« C'était aussi à vrai dire la pièce principale, jointe à la vivacité de son esprit, qui le faisait suivre dans les conseils, régner dans les assemblées et admirer partout, et par laquelle il se rendait (pour parler ainsi) maître des hommes et des affaires. C'est encore en bonne partie pour cette excellente qualité qu'il eut la commission principale de tous les traités solennels d'accord que le roi fit avec les princes étrangers; avec l'empereur Charles entre Calais et Gravelines, le cardinal Polus au nom de la reine d'Angleterre, se portant pour entremetteur de la paix, et le cardinal de Granvelle agissant pour Sa Majesté Impériale, et depuis par deux fois avec le roi d'Espagne au château Cambrésis, où il fut accompagné du connétable de Montmorency, du maréchal Saint-André, de Morvilliers, évêque d'Orléans, et d'autres, maintenant aussi constamment de la langue dans ces combats d'esprit, les droits de la couronne, comme le roi les défendait généreusement de l'épée.

« Mais il ne produisit jamais avec un plus glorieux effet cette puissante faculté, comme encore le zèle inviolable qu'il avait pour le bien et la manutention de l'Etat, qu'après la funeste journée de Saint-Laurens, qui moissonna à Saint-Quentin toute l'élite de nos forces, et où plusieurs de nos princes avec le connétable furent faits prisonniers: car dans la générale consternation qui avait comme étourdi toute la France, et qui eut convié une résolution d'âme moins ferme que n'était la sienne, à lier le timon, et à laisser conduire le succès des affaires au destin de l'Etat, il se montra si fort d'esprit et si brave de cœur dans cette extrémité de péril, qu'il fut lui seul capable, en assemblée des Etats, par les efforts et la vigueur de son éloquence, de relever tous les courages et de les animer à la défense de la patrie, à la vengeance de l'affront reçu et au recouvrement de nos pertes. Et lui-même, contribuant à ce dessein tout ce que le courage a de généreuse activité et la prudence de conduite, fit de toutes parts amasser des troupes, repeupla de nouvelles levées les régiments rompus, mit Paris en armes, fit fortifier les ports, envoya du renfort aux places plus faibles, rassura les villes de nouveaux gouverneurs, et, à tout dire, il prêta si à propos sa langue et sa main, son auto-

rité et son adresse au secours de sa patrie, en une occasion apparemment déplorée, que la victoire des ennemis n'eut point de suite dangereuse, et s'ils eurent la gloire, ils n'eurent pas le profit de nous avoir vaincus.

« Après la mort du roi Henri II, son bon maître, qui attacha à son cœur le trait d'une poignante douleur que le temps ne put jamais arracher; le roi François II, son fils aîné, lui succédant autant en la couronne, comme en l'affection et en l'estime du cardinal, le tint au même degré d'honneur et d'autorité que son père avait fait voir; y ajouta quelque chose, lui commettant l'intendance de ses finances, et le reconnaissant par effets comme oncle et proche parent de la reine Marie, son épouse, jusque-là que les murmures croissant de ceux qui a-boyaient contre une faveur et un crédit si éclatants, le roi par ses lettres vérifiées en sa cour de parlement de Paris, déclara qu'il avait commis la direction des affaires de son Etat et des finances au cardinal de Lorraine, comme celle de ses armées à François, duc de Guise, son frère: relevant de glorieuses louanges les mérites de l'un et l'autre. Ce qui ne fit point cesser la jalousie, mais la piqua davantage et l'élança à des conspirations ouvertes contre le cardinal et son frère, qui n'affaiblirent pas sa faveur auprès du prince, mais fortifièrent la perfection hérétique qui se montra ouvertement rebelle, aussitôt qu'elle se sentit puissante et appuyée d'un parti formé dans l'Etat. Il ne laissa pas pourtant de la persécuter de tout son pouvoir, et de faire dresser des chambres ardentes en tous les parlements pour arrêter par le feu et le fer le progrès de ce venin contagieux; mais s'étant déjà saisi de quelques membres principaux, le remède, quoique appliqué de bon zèle, demeura inutile et le mal incurable.

« Cependant le trépas avancé du roi François II, qui passa comme un éclair dans un règne de dix-huit mois et trouva son couchant au plus bel ascendant de son courage et de sa gloire, ayant autant haussé le cœur aux partisans de la nouvelle erreur, comme il abaissa le crédit de ses plus puissants adversaires, le cardinal sans cesser au dessein de la combattre et de la contre-carrer partout, fut contraint de relâcher de l'ardeur de ses zélées poursuites. L'habitude qu'il avait prise à posséder les bonnes grâces de la reine Catherine de Médicis, mère du feu roi et de son successeur Charles IX, l'ayant retenu en leur cour, et lui ayant conservé l'une des premières places du conseil qu'il éclairait des lumières de sa prudence et de son esprit, il eut moyen de servir en plusieurs rencontres à la juste défense et à la protection de la vraie religion. Mais il ne put jamais parer à un coup dangereux qui lui fut porté dans le sein, et qui fit une grande plaie à l'Etat et à l'Eglise. C'est le colloque de Poissy, duquel le cardinal ne fut point le promoteur comme certains l'en ont accusé à

tort. Mais n'ayant pu rompre l'entreprise artificieuse de l'amiral de Châtillon, qui avait engagé l'intérêt de la reine mère par le moyen du roi de Navarre à accorder cette conférence, il opposa à l'insolence des ministres protestants qui s'y produisirent, les fortes et luisantes armes de son éloquence, avec lesquelles s'il ne put vaincre et froisser la fierté de ces esprits orgueilleux, il demeura néanmoins vainqueur de leur babil et de leurs erreurs.

« Mais l'excellente capacité de son esprit et la force de son éloquence n'ont jamais paru sur un théâtre plus éminent et tout ensemble plus résonnant, que quand il fut envoyé au sacré Concile de Trönte, dont l'ouverture, après qu'il eût été sursis par l'espace de dix ans, avait été faite de nouveau sous le Pape Pie IV, et où avaient été déjà envoyé Louis de Saint-Gelais, sieur de Lansac, comme chef de l'ambassade française, avec Arnaud Ferrier, président de Paris, et Gui Faure, sieur de Pibrac, comme associés. Sa venue fut grandement appréhendée des Espagnols pour le débat de la séance des ambassadeurs et du Pape même, sur le bruit qui courait, qu'il voulait poursuivre la réformation de l'élection du Pape, afin que les ultramontains eussent aussi leur part de la dignité souveraine. Mais le sujet de la principale appréhension était la grande question qui était pour lors âprement débattue, *de la résidence et de la puissance de la juridiction des évêques*, qui avait été déjà examinée à la première convocation du concile, par dix mois consécutifs; la partie des évêques la plus considérable travaillant puissamment pour faire conclure et l'une et l'autre de droit divin. Toutefois le cardinal de Lorraine se démêla de cette difficulté avec tant de souplesse, en une belle harangue qu'il prononça de ce sujet, que sans offenser ni l'un ni l'autre des partis, il tira la question de la presse où on l'avait engagée, et porta les plus échauffés à ne toucher plus à une question qui n'avait pas moins d'épines à piquer les esprits que les affections de ceux qui la maniaient. De quoi le Pape lui sut extrêmement bon gré, le louant hautement en plein consistoire, pour avoir prudemment concilié les esprits des prélats que la chaleur d'une dispute opiniâtrée avait divisés.

« Durant la tenue du concile il fit un voyage à Rome, où le Pape l'accueillit avec toutes sortes d'honneurs, lui donnant espérance de le faire son successeur à sa dignité, pour les grandes obligations que l'Eglise lui avait; et depuis encore il en fit un autre envers l'empereur qui donna de grands ombrages; et se trouva à temps à l'assemblée pour y maintenir courageusement la très-ancienne prérogative et la perpétuelle possession de préséance des ambassadeurs de France sur ceux d'Espagne, à qui la faveur des légats du concile, au lieu de les réduire à l'ancien ordre, avait donné un lieu à part aux congrégations, au milieu de la séance,

hors du rang des ambassadeurs, et voulait encore en la session les traiter d'égalité d'honneur avec ceux de France, pour la paix et l'encensement, si notre cardinal ne s'y fût vivement opposé, et eût bien fait comprendre que la jalousie d'honneur est une passion si impérieuse dans l'esprit des Français, qu'elle ne souffre point, dans ses justes prétentions, de rival ni de concurrent. Il se trouva à l'heureuse clôture de ce grand concile, et lui fut déféré l'honneur (quoiqu'il ne fût point du nombre des légats) de composer et d'entonner les solennelles acclamations à l'honneur et à la mémoire immortelle des Papes qui l'avaient assemblé, et des monarques et princes chrétiens qui l'avaient favorisé et protégé de leur pouvoir.

« La particulière connaissance qu'il prit au concile, du mérite et de la doctrine des Pères de la Compagnie de Jésus qui s'y trouvèrent, fit qu'il les appela pour leur commettre la direction tant des séminaires qu'il institua le premier en France, comme du collège de Reims et de l'université qu'il fonda à Pont-à-Mousson; croyant de ne pouvoir opposer de plus puissant rempart aux violents dégâts que l'hérésie faisait alors en toute l'Europe, qu'en dressant des académies où la jeunesse fût imbu des véritables sentiments de la créance et de la piété chrétienne. Et il avait déjà, par l'instinct d'une rare bonté et du zèle inviolable qui le portait à favoriser tous les pieux desseins, offert à saint Ignace, quelques années auparavant, toute l'étendue de son crédit pour l'établissement de la Compagnie en France, de laquelle il se disait et voulait être reconnu protecteur; dont ensuite il lui impétra du roi les lettres et les droits de naturalité; et pour faire agréer sa réception à tous les ordres, la proposa et la recommanda avantageusement en l'assemblée des états généraux, comme celle qui venait par entreprendre choquer les nouvelles erreurs et relever l'ancien lustre des lettres.

« C'est merveille des soins qu'il apporta à son retour du concile en France, pour bien régler son diocèse, et pour y faire inviolablement observer les décrets de ce grand concile, duquel il avait fait une partie. Il se rendit depuis fort exact à donner les ordres, à tenir les synodes, à faire ses visites, à distribuer à ses diocésains le pain sacré de l'Eucharistie et de la parole de Dieu; autorisant ses fréquentes prédications et les autres fonctions de son ministère, du sceau de ses bons et vertueux exemples. Tous les pas de sa vie, comme ceux du grand Pontife hébreu, étaient parlants au monde, et toutes ses actions sortant comme des lignes du centre de la piété, ne se produisaient qu'avec la réputation de sa dignité et avec l'édification des peuples. Il était assidu à chanter avec les prêtres au chœur; tendre aux actions de piété, fort à soutenir les intérêts de l'honneur de Dieu; séquestré des entretiens profanes, faisant toujours lire des

livres spirituels à sa table; répandu au soulagement de tous les misérables, à qui il distribuait les charités et servait de sa propre main; doux, accueillant et communicatif à tous; sévère et rigoureux aux seuls ennemis de l'Eglise, et à son propre corps qu'il traitait comme un ennemi domestique, le malant d'abstinences et d'austérités, jeûnant tous les vendredis et les samedis de l'année, et portant souvent sous la pourpre, la haire et le cilice. Bref il entassa de si vertueuses actions dans les glorieux restes de ses années, qu'elles pourraient honorer le cours de plusieurs belles vies.

« Cependant il portait dans l'âme un très-sensible déplaisir des grands troubles qui affligeaient la France; la guerre étant cruellement échauffée quasi par toutes les provinces entre l'un et l'autre parti: de sorte qu'il y eut en même temps en divers endroits du royaume jusqu'à quatorze armées formées, les enfants combattant contre les pères, et les frères contre les frères pour la défense de la religion. Donc outre les autres puissants secours qu'il rendit à sa patrie, il tourna ses soins les plus ardents à apaiser la colère de Dieu par des pénitences, par des prières et par des processions publiques, où il se trouvait marchant les pieds nus, avec le reste du peuple. Auquel temps il forma un pieux dessein de l'institution des chevaliers de la Passion du Sauveur, qui eût eu plus de suite, si le parti de la vertu ne se fût alors trouvé extrêmement affaibli dans la corruption du siècle et dans la révolte de la religion.

« Il porta encore la main à réparer les brèches ouvertes de l'état ecclésiastique, qui attiraient une partie des désordres que l'Eglise de France souffrait en ce temps; donna de salutaires conseils pour réprimer le commerce simoniaque des bénéfices: réforma de l'autorité du roi l'université de Paris dont il était le conservateur: désarma l'insolence de quelques docteurs qui combattaient ouvertement la religion: démasqua les hérétiques couverts qui la trahissaient: et quoique ses mérites fussent si obligants et si nécessaires à tout l'Etat, ils ne furent pas néanmoins en sûreté chez lui, et comme si l'abondance et l'excès eussent rendu la vertu qui les produisait criminelle, il fut outrageusement attaqué en son honneur et en sa vie, et reçut toutes sortes d'indignes traitements, où il ne pouvait recevoir de digne récompense.

« Ces cruelles persécutions que ses ennemis ou ses envieux lui suscitèrent, détachèrent bien fort ses affections du monde, où la malignité exerçait une tyrannie si solennelle en impudence, et si violente en excès, et lui apprirent à bon escient que tant de belles années, qu'il semblait avoir jusqu'alors heureusement devidées, n'étaient au vrai qu'un filet pourri qui devait rompre à la rencontre de la moindre épine. Et il se fit encore une nouvelle leçon de sa mortalité, sur le trépas avancé du roi Char-

les IX, duquel il prononça la harangue funèbre : donnant de tristes larmes à la mémoire de ce bon prince, qu'il dit avoir vu pleurer au jour de son sacre, et mêler ses larmes aux réjouissances publiques, comme les funestes présages des calamités de son règne.

« Quelque temps après étant descendu en Avignon à la rencontre du roi Henri III, qui venait de Pologne pour recueillir la succession de la couronne qui lui était échue par le décès du roi son frère ; comme il assistait à la prédication au jour de la conception de la Vierge, il sentit soudainement des douleurs de tête, des éblouissements de vue et des affaiblissements de nature, qui obligèrent ses serviteurs à le remener en hâte au logis et à le porter sur le lit d'où il ne descendit plus vivant, que pour recevoir avec plus de respect le corps de son Dieu qui lui fut apporté ; devant lequel, soutenu sur un carreau à genoux, il prononça la profession entière de la foi en laquelle il voulait mourir, et pour la confession de laquelle il protesta qu'il ne lui restait goutte de sang dans le corps qui refusât de sortir. Et s'arrêtant spécialement sur la sacrée vérité et la réalité du corps et du sang du Sauveur en l'Eucharistie, il attesta le Dieu qu'il y adorait, qui était le même que celui de qui il attendait d'être jugé, et lequel il espérait de voir bientôt en la majesté de sa gloire, qu'il n'avait jamais eu d'autre créance que celle de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en laquelle il dit qu'il voulait recevoir ce bienheureux arabe de son salut, prononçant d'une voix élevée, mais avec les plus profonds sentiments dont son âme était capable, les paroles de saint Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu.* Après quoi ayant dit le dernier adieu au roi et à la reine mère, qui lui avaient fait l'honneur de le venir visiter ; et leur ayant recommandé par une grave et sérieuse exhortation la défense zélée de la foi de leurs devanciers, s'ils voulaient que Dieu affermit leur sceptre dans la race de Valois ; il demanda le dernier sacrement pour se fortifier à l'assaut de la mort qu'il sentait approcher, et quoique sa vie ne semblât plus tenir qu'à un petit filet, il l'employa par de vifs et amoureux efforts de sa dévotion à chanter des hymnes de la Passion du Sauveur, et à serrer par de tendres embrassements le crucifix, qu'il reposa sur sa poitrine, ajoutant, avec les paroles de l'Épouse sacrée, que son Bien-Aimé lui serait un bouquet de myrrhe, en qui il espérait d'être tiré de la corruption de son corps, à l'état immortel de la gloire qu'il lui avait acquise. Ainsi passa du monde cette grande âme, pleine de foi, d'espérance et d'amour, et s'envola comme une colombe sur l'air de cette voix, dans le sein du repos éternel, le 7 de décembre de l'année 1574 de son âge la 49^e. »

LOUIS DE CAPOUE fut nommé, en 1378, par le Pape Urbain VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve.

LOUIS DE LUXEMBOURG fut élevé, en 1414, à l'évêché de Thierouanne, par une partie des chanoines, quoique les autres se fussent opposés à son élection. — Il se déclara pour les Anglais, et, en 1425, fut fait chancelier par Henri VI, roi d'Angleterre, se disant roi de France. Louis exerça cette charge jusqu'en 1435, et obtint, l'année suivante, l'archevêché de Rouen. Il ne voulut accepter le chapeau de cardinal que le Pape Eugène IV lui conféra en 1439, qu'à condition que le roi d'Angleterre approuverait cette promotion. Il était entièrement dévoué à ce prince, qui lui donna l'évêché d'Ély en Angleterre, et qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Ce prélat les poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les faibles, s'opposant à ceux qui étaient fatigués du joug des Anglais, et ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. En 1436, il se jeta dans la Bastille, lorsque la ville de Paris fut soumise au roi Charles VII ; mais obligé d'en sortir par composition, il se retira en Angleterre, où il mourut le 18 septembre 1443. (*Voy. MONSTRELET, t. II ; — GODWIN, De episcopis Eliensibus ; — SAINTE-MARTHE ; — AUBERY ; — le P. ANSELME.*)

LOUIS, Portugais, évêque de Viseu, fut créé prêtre-cardinal, en 1444, par l'antipape Félix V.

LOUIS D'ARAGON, fils naturel de Ferdinand I^{er}, roi de Naples, évêque d'Aversa, puis de Léon en Espagne, créé, en 1496, par Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis de Sainte-Marie in Cosmedin, mourut en 1519.

LOUIS DE BOURBON, fils de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, de Marle, etc., naquit à Ham, en Picardie, le 2 janvier 1493. — Elevé au collège de Navarre, et pourvu avant l'âge, en 1510, de l'évêché de Laon, vacant par le décès de Charles, duc de Luxembourg, son grand oncle, il fut revêtu de la pourpre, par le Pape Léon X, à 24 ans, l'an 1517. Il succéda au cardinal Duprat, dans l'archevêché de Sens, en 1536, et eut l'administration de divers autres évêchés, de ceux du Mans, de Luçon, de Tréguier ; des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Corneille, de Compiègne, de Saint-Faron, de Meaux, de Ferrières, etc. Il mourut à Paris le 11 mars 1556. Pierre Gemel fit son oraison funèbre, et Petramellarius a écrit sa vie. (*Voy. UGHELLI, FRIZON, DUCHÈNE, SAINTE-MARTHE : AUBERY, DOUBLET, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis ; HILARION DE COSTE, Elog. ; GAUCHER et Louis de SAINTE-MARTHE, Histoire généalogique, etc. — Le P. ANSELME.*)

LOUIS DE LORRAINE. — *Voy. GUISE.*

LOUIS, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, pair de France, prince de Martignes, etc., gouverneur de Provence, naquit en 1612. — Il était fils de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, et de

Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur. En 1630, il suivit Louis XIII dans son voyage de Savoie. A son retour, il alla servir comme volontaire en Hollande, et se trouva au combat de Lille en 1631. En 1633, il se trouva encore à la bataille d'Avein, dans le Luxembourg; aux sièges de Corbie, en 1636; d'Hesdin, en 1639, et d'Arras, en 1640; il fut blessé à l'attaque des lignes de cette place. En 1650, envoyé comme viceroy en Catalogne, il eut encore, en 1656, des succès sur le Pô, en combattant avec le duc de Modène. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut la pourpre du Pape Alexandre VII en 1667. Il concourut à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de légat à latere en France, où il tint sur les fonts baptismaux le Dauphin, le 24 mars 1668. Il mourut à Aix, en Provence, le 6 août 1669.

LUC, Français, ami de saint Bernard, fut fait cardinal-prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul par le Pape Innocent II en 1130.

LUCA (JEAN-BAPTISTE), né, de parents très-obscurs, à Venozza, dans la Basilicate, au royaume de Naples, fut référendaire des deux signatures et auditeur du Pape Innocent XI, qui le nomma cardinal le 1^{er} septembre 1681. Il ne dut qu'à son mérite son élévation, et mourut à Rome le 5 février 1683, âgé de 66 ans, après avoir publié: I. *Annotationes ad concilium Tridentinum*; II. *Relatio curiæ romanæ*; il y traite amplement de toutes les congrégations, des tribunaux et autres juridictions de la cour de Rome, et d'une foule de particularités curieuses; III. *Il dottor volgare*, où il traite différentes questions de jurisprudence; IV. un *Discours* sur l'excellence de la langue italienne; V. *Theatrum justitiæ et veritatis*, 12 vol. in-fol.; c'est une compilation sur le droit ecclésiastique.

LUCANI (THOMAS). — Voy. NICOLAS V.

LUCCIARDI (DOMINIQUE), né à Serzane, en 1796, évêque de Sinigaglia, a été créé cardinal en 1852 par Pie IX. S. E. vit encore.

LUCE BOETIUS fut nommé, en 1134, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et Saint-Modeste in *Macello*.

LUCHI (MICHEL-ANGE), né à Brescia, en Lombardie, le 20 août 1744, après avoir fait les études les plus brillantes, entra comme religieux au Mont-Cassin, dans le royaume de Naples. — On sait que cette abbaye célèbre, fondée en 529 par saint Benoît, est le berceau de l'ordre des Bénédictins, et qu'elle renferme une vaste et précieuse bibliothèque. Cet ordre mêlait sagement aux exercices de piété la culture des terres, les travaux littéraires et l'enseignement. C'est aux Bénédictins français, dits de Saint-Maur, à cause d'une belle résidence qu'ils possédaient à Saint-Maur, près de Vincennes, que sont dus les travaux les plus précieux pour l'histoire civile et ecclésiastique, la *Gallia Christiana*, la *Collection des historiens de France*, le *Spicilgium*, l'*Art de vérifier*

les dates, la *Diplomatique*, l'*Histoire littéraire de la France*, etc. Luchi professa avec éclat la philosophie et la théologie, et, après avoir passé par les différentes charges de son ordre, il obtint de pouvoir se livrer, dans le silence de la cellule, aux travaux de l'esprit. Digne émule des Montfaucon, des Sainte-Marthe, des d'Achery, il parcourut l'Italie, visitant les bibliothèques, collationnant d'anciens manuscrits, et recueillit ainsi une foule de documents, échappés aux recherches de ses devanciers. Pie VII, ancien Bénédictin, et qui, sachant l'apprécier, l'honorait de son estime et de son amitié, ne fut pas plutôt porté au pontificat, qu'il l'appela à Rome, et le revêtit de la pourpre en 1801. Le cardinal Luchi ne jouit pas longtemps de cet honneur, étant mort l'année suivante, le 29 septembre, à l'âge de 58 ans. « Il légua, par son testament, » dit M. Wäss (*Biogr. universelle*), « ses manuscrits au Pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican. Cette collection se compose de 193 ouvrages, dont 74 en grec, et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Luchi avait le projet de publier une nouvelle *Bible polyglotte* qui, d'après son plan, aurait formé 30 vol. in-fol. Il se proposait d'y réunir le texte hébreu rétabli dans sa pureté primitive, deux nouvelles versions grecque et latine littérales, le texte et la version latine des Septante et de la Vulgate, les remarques des plus habiles interprètes, et enfin un commentaire dans lequel il aurait éclairci toutes les difficultés que peut présenter la lecture des Livres saints. On doit au P. Luchi: Un *Choix des meilleurs morceaux d'Appien et d'Hérodien*, grec et latin, Rome, 1783. — Une édition des *Œuvres* de Fortunat, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican, ibidem, 1786-87, 2 vol. in-4°. C'est la meilleure et la plus complète des *Œuvres* de cet écrivain. — Enfin des *Dialogues grecs*, imprimés à Florence. »

LUCIDI (LOUIS), de Lucques, fut créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

LUCINI (LOUIS-MARIE), Milanais, Dominicain, commissaire du Saint-Office, né le 15 juillet 1666, est auteur d'un ouvrage intitulé: *Esame e difesa del decreto pubblicato in Pudisceri da Monsignor Carlo Tommaso di Tournon*, etc., *approvato e confermato con breve dal Summo Pontifice Benedetto XIII in Roma, nella stamperia Vaticana*, 1728, in-4°. Créé cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV, il mourut à Rome en 1745, âgé de 79 ans.

LUCIUS II, GÉRARD CACCIANEMICI, né à Bologne, était chanoine régulier de la congrégation de Saint-Frigidien. — En 1125, le Pape Honorius II le fit cardinal, puis Innocent II le fit bibliothécaire et chancelier de l'Eglise. Après avoir été employé dans plusieurs légations, il succéda à Célestin II le 9 mars 1144. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

LUCIUS III, HUBALDO ALLUCINGOLI.

né à Lucques, était chanoine dans cette ville, quand, en 1142, il fut créé, par le Pape Innocent II, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède. — Envoyé par Adrien IV, comme légat en Sicile, il y soutint avec zèle et prudence les intérêts du Saint-Siège. A son retour, il fut pourvu par Alexandre III de l'évêché d'Ostie, reçut la mission de se rendre auprès de l'empereur Frédéric Barberousse, pour le porter à la paix, et s'acquitta de cette légation avec le même succès que de la première. Sa capacité dans les affaires le fit élever sur le siège pontifical, le 29 août 1181, après Alexandre III. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

LUDOVISIO (ALEXANDRE), Romain, archevêque de Bologne, créé en 1616 par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, fut Pape sous le nom de Grégoire XV.

LUDOVISIO (LOUIS), né à Bologne, en 1575, embrassa l'état ecclésiastique et alla à Rome habiter auprès de son oncle, le cardinal Alexandre, qui avait pour lui la plus tendre affection. — Ce cardinal, élevé au pontificat en 1621 sous le nom de Grégoire XV, se démit, en faveur de son neveu, de l'archevêché de Bologne, et, peu de jours après, le fit cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre. Le nouveau cardinal exerça une grande influence sous le court pontificat de son oncle. En 1623, retiré dans son diocèse, qu'il ne quitta plus, il partageait son temps entre les devoirs de l'épiscopat et les plaisirs de l'étude. Il faisait le plus noble usage de sa grande fortune, dont la meilleure partie était pour les pauvres. C'est ainsi qu'en 1628 il fonda et dota richement le collège des Irlandais à Rome, qu'il fit bâtir dans la même ville la première église dédiée à saint Ignace. Il mourut à Bologne en 1632, à l'âge de 57 ans. Ce cardinal, distingué par son esprit, a laissé divers ouvrages, écrits en italien, dont quelques-uns ont été imprimés; des *Réflexions spirituelles*; des *Sermons*; un *panégyrique de saint Ignace*; des *Instructions* adressées aux pasteurs de son diocèse, etc.

LUGO (JEAN DE), né le 25 novembre 1583, à Madrid, pendant la tenue des états auxquels son père était député, se disait pourtant de Séville, parce que son père y faisait sa résidence ordinaire. — Dès l'âge de trois ans, il savait lire les imprimés et les manuscrits. A quatorze ans, il soutint des thèses, et il fut, aussitôt après, envoyé à Salamanque pour y étudier le droit. A l'imitation de son frère aîné, et malgré les oppositions de son père, il se fit Jésuite le 6 juillet 1603. Il acheva son cours de philosophie chez les Jésuites à Pampelune, et étudia la théologie à Salamanque. Après la mort de son père, envoyé à Séville par ses supérieurs pour se mettre en possession de son patrimoine, qui était considérable, il le partagea, du consentement de son frère, entre les Jésuites de Séville et les Jésuites de Salamanque. Il enseigna la philosophie pendant cinq ans; puis on lui fit professer la théologie à Valla-

dolid. L'éclat de son enseignement le fit juger digne d'un plus grand théâtre, et il reçut l'ordre d'aller à Rome pour y professer la théologie. Parti en mars 1621, et après avoir couru toutes sortes de dangers dans les provinces de France qu'il traversa, il arriva à Rome en juin de la même année. Il y enseigna la théologie pendant vingt ans. Attaché uniquement à ses fonctions, il ne perdait point son temps à faire la cour aux cardinaux, ni à fréquenter les ambassadeurs. Il n'avait jamais pensé à donner aucun ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, et son vœu d'obéissance ne lui permit pas de résister. Il publia donc sept gros volumes in-folio. Le I^{er} traite *De incarnatione dominica*, Lyon, 1633 et 1653; le II^e traite *De sacramentis in genere, et de vener. Eucharistiae sacramento et sacrificio*, Lyon, 1636; le III^e, *De virtute et sacramento penitentiae*, Lyon, 1638, 1644 et 1651; le IV^e et le V^e traitent *De justitia et jure*, Lyon, 1642 et 1652; le VI^e, *De virtute divinae fidei*, Lyon, 1646 et 1656; le VII^e est un recueil *Responsorium moralium*, Lyon, 1651 et 1660. Outre cela il a fait des *Notes in privilegia viva vocis oraculo concessa societati*, Rome, 1645, in-12, et il a traduit de l'italien en espagnol la *Vie du bienheureux Louis de Gonzague*. Comme il avait dédié à Urbain VIII le IV^e volume de son grand ouvrage, il fut obligé d'aller saluer ce Pontife à qui il n'avait jamais parlé. Il en fut bien accueilli, et depuis lors Urbain utilisa ses talents en plusieurs circonstances, et lui témoigna une affection particulière. Le 14 décembre 1643, il lui conféra la pourpre sacrée sans que Lugo en eût été averti, sans qu'il eût le moindre soupçon des intentions du Pontife. Le cardinal Lugo était très-charitable envers les pauvres. C'est dans sa demeure que fut distribué le premier *quinquina* envoyé en Europe par les Jésuites d'Amérique, et que, pour cela, on appelait la *poudre de Lugo* la poudre du cardinal. Ce saint prélat mourut le 20 août 1660, et voulut être inhumé aux pieds de saint Ignace de Loyola, fondateur de son ordre.

LUNATI (BERNARDIN), de Pavie, créé en 1493, par le Pape Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mourut en 1497.

LUSIGNAN. — *Voy. HUGUES.*

LUXEMBOURG. — *Voy. LOUIS, PHILIPPE et PIERRE (DE).*

LUYNES (PAUL D'ALBERT DE), né à Versailles le 5 janvier 1703, était le second fils du duc de Chevreuse-Montfort, tué près de Bellemeim, en revenant d'escorter un convoi qu'il fit entrer dans Landau le 9 septembre 1704, et regretté de toute l'armée pour sa valeur et sa capacité. — Sa mère était la fille unique du marquis de Dangeau, et il avait pour aïeul paternel le duc de Luynes et de Chevreuse, l'ami de Fénelon et du duc de Saint-Simon. Le jeune Paul, qui porta d'abord le nom de comte de Montfort, eut l'avantage d'être élevé sous les yeux de son digne aïeul.

concernant la supériorité des évêques sur les prêtres. Ce prélat a fourni en outre plusieurs articles aux journaux intitulés : *le Conservateur* et *la Quotidienne*, dont le premier a cessé de paraître en 1823. L'histoire ecclésiastique le rangera parmi les défenseurs les plus zélés de la religion et du trône. Les raisonnements sans réplique répandus dans ses écrits, sont présentés avec chaleur, avec force, avec onction dans un style attrayant, et ont produit dans le clergé français les fruits les plus salutaires. Le cardinal de la Luzerne avait deux frères César-Henri, qui fut ministre de la marine sous Louis XVI, et Anne-César qui fut ambassadeur à la cour de Londres.

Le *Traité sur les évêques*, laissé manuscrit par le cardinal de la Luzerne a été publié depuis par M. l'abbé Migne qui l'a fait précéder des avertissements qui suivent :

« L'ouvrage dont on vient de lire le titre est entièrement inédit et ne saurait être marqué à un plus irrécusable cachet d'authenticité; le manuscrit en est tout entier tracé ou corrigé de la main même de son illustre auteur. Nous le tenons d'une proche parente de l'illustre cardinal, par l'entremise du plus savant de nos prélats. Parmi les ouvrages connus de M. de la Luzerne, beaucoup ont sans doute de l'importance et de l'étendue; mais aucun, sous ce double rapport, ne saurait être comparé, même de loin, à celui qui est ici imprimé pour la première fois. D'autres éditeurs, à qui il avait été offert, demandaient, dit-on, un an pour le reproduire, et voulaient en former douze volumes du prix de 60 francs. Tant de lenteur et d'appétit ne furent point du goût des possesseurs zélés et désintéressés du manuscrit : nous fûmes appelés. Fidèles à notre petite coutume d'agir, notre proposition unique fut d'en faire un seul volume, afin de le mettre à la portée de toutes les bourses, et de le rendre ainsi le manuel de chaque prêtre, conformément aux desirs de notre bienfaiteur inattendu. D'ailleurs, quoi de plus à propos que cette grande diffusion dans un temps où chambres, journaux et livres prennent comme à tâche de diminuer les droits de l'épiscopat et d'exalter ceux du clergé secondaire? Porter haut le prix de cet ouvrage, en de telles circonstances, aurait été une espèce de crime; car c'eût été contrarier les vues de la Providence, qui semble en avoir réservé l'apparition pour le moment où il devenait le plus nécessaire.

« Ce que Gerdil fut pour l'Italie, et Leclerc pour l'Allemagne, de la Luzerne le fut pour la France : l'évêque le plus zélé, l'écrivain le plus méthodique, le controversiste le plus savant, le théologien le plus exact de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e. Il n'est pas un homme, tant soit peu versé dans l'histoire ecclésiastique moderne, qui ne sache que, pendant près de cent ans, protestants, jansénistes et bon nombre de magistrats, que l'on peut regarder au moins

comme des demi protestants, ont tout fait des pieds et des mains pour introduire le presbytérianisme dans l'Eglise de France, et que le résultat de ces efforts combinés fut le schisme constitutionnel de 91. Tout ce qui, durant ce long période de temps, avait été dit, enseigné et écrit dans le sens hétérodoxe, fut résumé par Maulrot avec toute l'érudition, tout l'art et toute la conviction dont une mauvaise cause est susceptible. De la Luzerne à son tour, par un travail gigantesque, se nourrit de ce qui avait été dit, enseigné et écrit dans le sens orthodoxe; il s'incorpora l'enseignement d'un siècle, écho des siècles antérieurs sur cette matière, et réfléchit toute une tradition. S'attachant alors à Maulrot, pour ainsi dire corps à corps, il ne laissa pas pierre sur pierre d'un colossal édifice que le très-érudit magistrat avait élevé avec tant de labeur. On ne saurait croire avec quel succès le célèbre évêque de Langres trace les lignes si délicates où commencent et finissent les devoirs et les droits de chaque membre de la hiérarchie sacrée. Dans sa longue carrière d'écrivain, il n'est qu'un point sur lequel nous ne puissions le louer sans réserve : semblable à la plupart des évêques issus de grandes familles, il n'eut pas le bonheur de se préserver de certaines doctrines dites gallicanes, que l'on était alors, pour ainsi dire, forcé de respirer comme l'air. Cependant il sut s'arrêter dans de justes bornes, et l'on ne trouverait pas, dans les cinquante volumes dus à sa plume féconde, une seule ligne que la théologie la plus rigoureuse pût condamner comme non catholique. Nous donnerons un jour les Œuvres complètes de ce grand homme (10*), et nous tâcherons de les absorber en trois autres volumes forts, comme celui-ci, de dix-neuf cents colonnes. Ainsi, notre édition sera incomparablement plus complète que les plus complètes, et ne se vendra que 32 francs. »

Avertissement du prélat qui nous a confié ce manuscrit.

« L'une des innovations les plus funestes au protestantisme fut de détruire la hiérarchie ecclésiastique, en proclamant l'égalité de pouvoirs entre tous les ministres de l'Évangile. L'Eglise anglicane fut la seule des sectes protestantes qui conserva son épiscopat et se défendit contre les erreurs presbytériennes des divers disciples de Luther et de Calvin.

« Le jansénisme, qu'on a appelé à si juste titre un protestantisme mitigé, s'efforça, non pas de détruire, mais d'abaisser l'épiscopat.

« Plusieurs membres des parlements, un certain nombre de jurisconsultes et quelques prêtres appelants, imbus des préjugés de cette secte, attaquèrent le droit des évêques, les uns par leurs sentences, les autres par leurs écrits.

« Ces écrits, presque tous oubliés aujourd'hui, se multiplièrent surtout pendant la

(10*) Ces œuvres complètes ont paru; elles forment 8 volumes in-4°. 1855.

seconde moitié du XVIII^e siècle; ils furent une préparation très-efficace à la constitution civile du clergé, un secours puissant pour aider le triomphe momentané de l'Eglise nouvelle qui, par ses excès, devint le tombeau de presbytérianisme français.

« Peu de temps avant notre grande révolution, les arguments produits en faveur de cette triste cause avaient été résumés dans les écrits de Maulrot, son plus savant et son plus habile défenseur.

« Un grand théologien (le cardinal de la Luzerne) a de son côté réuni les monuments les plus certains de la tradition et les arguments les plus péremptoirs produits par ses devanciers en faveur du droit des évé-

ques. Tout le monde connaît la clarté, l'exactitude, la logique sévère et l'érudition de cet écrivain éminent.

« L'ouvrage que nous publions était encore inédit; mais il ne pouvait pas être livré à l'oubli, et nous sommes heureux, grâce à la confiance de M^{me} la marquise de Vibraye, de pouvoir le publier. Les circonstances lui donnent tout l'intérêt d'une controverse qui préoccupe vivement les esprits; mais il n'en serait pas moins sans cela un ouvrage digne de l'attention de tous les théologiens instruits. Dans nul autre ils ne trouveront un exposé plus complet, plus méthodique de toutes les questions qui se rattachent aux droits des évêques et des prêtres. »

M

MACCHI (le cardinal VINCENT) est né en 1770, dans le diocèse de Montefiascone.—Il est aujourd'hui doyen du Sacré Collège, dans lequel il est entré en 1826. Il a été nonce à la cour de France. On lira avec plaisir les détails suivants, que nous trouvons dans *l'Ami de la religion* du 18 avril 1827.

« S. E. M. le cardinal Macchi, ancien nonce à la cour de France, part aujourd'hui mercredi pour retourner à Rome. Son Eminence avait pris congé du roi jeudi, et avait eu l'honneur d'un entretien particulier avec Sa Majesté. Elle a également pris congé de M. le Dauphin et des princesses. Le roi et sa famille ont donné à M. le cardinal des témoignages d'intérêt et de bienveillance. Autrefois il était d'usage que le nonce partant fût nommé à une abbaye. Les circonstances ne permettant plus de si magnifiques présents, le roi a fait remettre à M. le cardinal, par le ministre des affaires étrangères, une boîte en or ornée du portrait de Sa Majesté entouré de diamants. Mais quelque honorable que soit cette royale marque de souvenir, M. le cardinal trouvera un prix non moins doux de son zèle et de ses services dans la reconnaissance des amis de la religion. On se rappellera tout ce qu'a fait Son Eminence dans une mission de sept années. Il fallut renouer des rapports longtemps interrompus. L'ancien ministère ne voulait accorder qu'une faible augmentation d'évêchés; on parvint à les porter à quatre-vingts, et dans les négociations qui eurent lieu à ce sujet, la sagesse et le zèle de M. le nonce contribuèrent puissamment à un heureux résultat. L'esprit conciliant de ce prélat, sa prudence, son attachement aux véritables intérêts de la France et de la religion, affaiblirent bien des préventions et aplanirent bien des obstacles, et il est remarquable qu'au milieu d'une licence d'esprits qui attaquaient les réputations et les caractères les plus honorables, le caractère de M. l'archevêque de Nisibe fut généralement respecté, quoiqu'il eût fait entendre plusieurs fois de justes et fortes réclamations sur les maux de l'Eglise. Ce n'est point ici le lieu de parler de toutes les circonstances où son intervention pût être utile à la religion; il suffit

de dire que son zèle, réglé par une sage circonspection, ne se démentit jamais, et que ses rapports, soit avec les ministres du roi, soit avec les évêques et le clergé, furent toujours dignes d'un représentant du Saint-Siège. M. le cardinal Macchi emporte surtout les respects et les regrets de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Son Eminence doit arriver samedi à Lyon, où elle passera le dimanche; elle est accompagnée, dans son voyage, de Mgr Névi, son ancien auditeur, et de M. le chanoine Pastacaldi, son secrétaire. Mgr Névi, précédemment auditeur de la nonciature en Suisse, puis en France, a été récemment ahlégat et camérier secret du Saint-Père; c'est ce prélat qui fut chargé de remettre la barrette de M. le cardinal, où il était destiné à remplir les fonctions de chargé d'affaires, si Son Eminence fût partie immédiatement après sa promotion, comme c'est l'usage. Mgr Névi a pris part à toutes les affaires importantes que M. l'archevêque de Nisibe a eues à traiter, et a constamment secondé Son Excellence avec autant d'intelligence que de dévouement. Ses lumières, sa capacité, son application au travail, ont pleinement justifié le choix qu'on avait fait de lui pour la place d'auditeur, et ses longs services ont obtenu une juste récompense par le titre récent que le Saint-Père lui a conféré en l'admettant dans la prélature et en l'attachant à sa maison. »

MACHIAVELLI (FRANÇOIS-MARIE), né à Florence, de la même famille que le célèbre écrivain, patriarche de Constantinople et évêque de Ferrare, nommé, en 1641, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, par le Pape Urbain VIII, mourut le 29 novembre 1653.

MACINFORTE SPERELLI D'ANCONA (JEAN-ANTOINE), né à Assise, en 1730, fut fait cardinal par Pie VI, en 1777. Il mourut en 1781.

MACLESFELD (GUILLAUME), né, sous le pontificat d'Innocent IV, à Cantorbéry, suivant les uns, et, suivant les autres, à Coventry, dans le comté de Warwick, embrassa dans cette dernière ville l'institut des Frères prêcheurs. — Après avoir fait ses études à Paris, et y avoir pris quelques degrés,

il fut reçu docteur dans l'université d'Oxford, où il professa avec un grand éclat. Fidèlement attaché à la doctrine de saint Thomas, il la défendit contre quelques écrits de Henri de Gand et de Guillaume Delamare. Il corrigea surtout les méprises de ce dernier, et réfuta solidement ses opinions. Ses notes sur toutes les parties de la Bible attestent la profonde connaissance qu'il avait des saintes Ecritures; et les discours qu'il prononça devant le clergé d'Angleterre, ne font pas moins connaître ses sentiments religieux et l'ardeur de son zèle pour la discipline de l'Eglise. Le Pape Benoît XI, qui connaissait par lui-même son mérite, le nomma, le 18 décembre 1303, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. On dit qu'il mourut avant d'avoir reçu la nouvelle de sa promotion. Le P. Echard cite de lui les ouvrages suivants : I. *Postillæ in sacra Biblia*; II. *In evangelium de Virginibus*; III. *Questiones de angelis*; IV. *Questiones ordinariæ, contra Henricum de Gandaro, in quibus impugnat S. Thomam de Aquino*; V. *Contra corruptorem S. Thomæ*; VI. *De unitate formarum*; VII. *De comparatione statuum*; VIII. *Orationes ad clerum*; IX. *Varia problemata*. (Voy. ECHARD, *Scriptores ordinis FF. Predicatorum*, t. I, p. 493; — le P. TOURON, *Histoire des hommes illustres* du même ordre, t. I.)

MACULANO (VINCENT) naquit le 11 septembre 1578, à Florentiola, en Lombardie, d'une famille pauvre et hors d'état de pourvoir à son éducation. — Il trouva dans l'ordre de Saint-Dominique les secours qui lui manquaient dans sa famille. Entré dans cet ordre à l'âge de seize ans, il commença ses études à Pavie, les acheva à Bologne, et fut employé, dans cette dernière ville et ailleurs, à enseigner la philosophie et la théologie. En 1627, inquisiteur à Padoue, puis à Gênes, il fut appelé par Urbain VIII à Rome, où il devint procureur de son ordre, puis vicaire général. En 1632, le même Pontife le fit commissaire du Saint-Office, et, en 1639, Nicolas Riccardi étant mort, Urbain lui donna la place de maître du sacré palais que celui-ci avait remplie. Maculano s'acquitta si bien de cet emploi, que le Pontife content de ses services, et voulant le récompenser, le fit, en 1641, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, et lui donna l'archevêché de Bénévent. Il résidait depuis un an et demi dans son diocèse; mais Urbain VIII, qui ne pouvait se passer de lui, rappela le cardinal, qui se démit de son archevêché et revint à Rome, en mai 1643. Urbain étant mort le 19 juillet 1644, la faction des Barberini (ce terme *faction* est un terme reçu, et n'a rien de flétrissant), à la famille desquels appartient ce Pontife, intrigua pour faire élever le cardinal Maculano au souverain pontificat; mais elle ne réussit point. L'ambassadeur de France, appuyé sur les cardinaux attachés au parti de cette cour, donna l'exclusion au cardinal protégé par les Barberini; et c'est Innocent X qui fut élu. Maculano se trouva ensuite à l'élec-

tion d'Alexandre VII, et mourut à Rome le 15 février 1667, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge. Ce cardinal n'était pas seulement un bon théologien, c'était aussi un habile architecte; mais il n'a laissé que des dessins, suivant le P. Echard, dans ses *Scriptores ordinis Predicatorum*, t. II, p. 622 et 623. Le *Supplément français de Bâle* lui attribue les ouvrages suivants, mais sans indiquer s'ils ont été publiés : I. *Prolegomena ad architecturam*; II. *Modus facilis et expeditus construendi fortalitia*; III. *Constitutiones pro clero Beneventano*; IV. *Sermones sacri de tempore*.

MACZICJOWSKI (BERNARD), Polonais, évêque de Cracovie, puis archevêque de Gnesne, fait, en 1604, par le Pape Clément VIII, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1608.

MADRUCE (CHRISTOPHE), dit le Cardinal de Trente, fils de Jean Gaudence, baron de Madruce et échanson héréditaire du comté de Tyrol, étudia le droit à Bologne, obtint l'évêché de Trente, sa patrie, puis celui de Brixen, et enfin le chapeau de cardinal, que le Pape Paul III lui donna en 1542, à la recommandation de l'empereur Charles V, qui avait de grandes obligations à la famille des barons de Madruce, entièrement dévoués à son service. Le cardinal de Trente surtout entra aveuglément dans les intérêts de cet empereur, et entreprit divers voyages en Allemagne, en Espagne et en Italie, pour les soutenir. Doyen du Sacré Collège, il mourut à Tivoli, le 5 juillet 1578, âgé de soixante-six ans.

Voici son éloge par le P. Alby [1644]:

« L'homme n'a point de pire centre entre ses actions que soi-même, ni de plus noble et moins étranger à la condition de sa nature que le bien des autres. Par la première inclination il tient de la terre, qui seule entre les pièces de ce grand tout demeure ferme en son propre centre; par l'autre il imite toutes les choses qui s'avoisinent des cieux, qui ne se meuvent qu'au centre d'un autre, auquel elles font du bien. Celle-là, faussant la droite assiette de son esprit, le courbe tout contre les choses basses, ravalant la noblesse de ses pensées, et l'empêchant de respirer rien de grand. Celle-ci, l'élevant sur le mépris et l'abandon du propre intérêt, le porte tout à bien faire aux autres et en rendre plusieurs heureux, ce qui l'approche plus du divin.

« C'est aussi cette noble et généreuse inclination qui a fait de tout temps la différence des grandes âmes d'avec les vulgaires, et qui a gouverné tous les mouvements et les actions du cardinal Madruce, qui, dans la condition d'un particulier modéré a eu le cœur et la main d'un prince magnifique, et étant parvenu, autant par son mérite que par la grâce du Saint-Siège, à la dignité de prince de l'Eglise, a obligé tous les grands de ses bons offices ou de ses avis, et combié la vertu et le mérite des petits de ses bienfaits et de ses faveurs: grand en sagesse et conseil; grand en magnificence et libéralité;

grand en amour des lettres et des hommes savants ; grand en aumônes et charités , et plus grand que tout l'empire de la fortune qui payait tribut à sa vertu , et ployait sa conduite sous ses sages conseils.

« La noblesse du sang, qu'il tirait de l'une des plus illustres familles de la ville de Trente, avait beaucoup contribué à lui rendre l'âme ainsi noble, élevée. Et quoiqu'elle semblât encore le devoir tirer à la profession des armes que son père faisait, comme la plus bruyante pour la réputation de sa gloire, il se jeta néanmoins, par une élection qui était guidée du Ciel, à l'exercice des lettres, avec dessein de se consacrer à la profession ecclésiastique. Donc il fut envoyé à l'université de Bologne, où, brûlant d'un désir passionné de savoir, il emporta dans quelques années toutes les sciences sortables à sa condition, qu'il rendit plus belles par ses vertus, et plus brillantes par sa modestie.

« Il ne fut pas plutôt de retour en son pays, qu'il fut nommé chanoine dans l'église cathédrale de Trente, puis doyen de la même église, et bientôt après évêque, quoiqu'il ne fût lors âgé que de dix-neuf ans ; mais tant de belles qualités et de mérites extraordinaires contestaient pour augmenter ses honneurs, et parlaient si hautement pour lui, qu'on n'écoula point la considération des années, à qui les vertus avaient gagné le devant.

« Il entra par cette nouvelle charge en possession d'une place d'honneur que les vœux des gens de bien lui avaient préparée, et dans une nouvelle obligation de remplir par ses belles actions les espérances du public. Aussi fut-il depuis extrêmement soigneux de se bien acquitter de ses fonctions, autant par nécessité du devoir commun, que par un motif particulier de reconnaissance vers l'affection de sa patrie, dont il fit de sa vie et de ses mœurs une leçon publique de vertu, et de ses revenus une féconde source de libéralités qu'il répandait sans mesure, si ce n'est que se ressouvenant qu'ils étaient sacrés, il ne les faisait servir qu'aux choses grandes, ou pleines de mérite.

« Le Pape Paul III, bien informé des preuves que le public avait déjà reçues de ses vertus, et s'assurant des services que l'Eglise pouvait attendre de lui, le fit cardinal, et l'appela quant et quant à Rome pour l'aider de son conseil au grand dessein qu'il avait d'assembler un concile général, qu'il avait déjà intimé à Mantoue et à Vicence sans effet, pour les difficultés qui étaient intervenues, et qui, depuis, ayant été intimé en la ville de Trente, du conseil du cardinal Madruce, pour la commodité des protestants d'Allemagne, et pour autres considérations, a réussi, comme tout le monde sait, au grand honneur et à l'avantage incomparable de la chrétienté. Notre cardinal y assista en cette qualité, non toutefois comme légat, et y rendit de grands et importants services au

Saint-Siège, comme étant doué d'une prudence affinée et d'un savoir exquis, d'une rare facilité d'esprit à démêler les choses embrouillées, d'un jugement net et pur des opinions extravagantes et populaires, d'une éloquence pleine de majesté, et d'autres très-illustres qualités, qui ne relevèrent pas peu l'estime qu'on faisait de lui, et augmentèrent la splendeur de ce grand concile.

« Ce fut encore un effet de ses sages conseils et de la vigueur agissante de son esprit, le notable secours que Paul III envoya en Allemagne sous la conduite de ses neveux Alexandre, et Octave Farnèse, l'un cardinal et son légat, l'autre général de ses troupes, en un temps auquel presque tout le Septentrion, soulevé en factions, menaçait de changer partout l'ancienne religion, avec la face de l'Etat. Et non content d'avoir servi de son conseil à cette entreprise, il servit encore d'instrument à l'exécution, y menant lui-même un renfort de trois régiments italiens, et 1,000 gendarmes choisis, où il eut la consolation de voir un éclatant succès des armes catholiques, les forces protestantes rompues, le chef principal prisonnier, les villes rebelles ouvertes au victorieux, la religion sauvée de la ruine qui la menaçait, le Saint-Siège en crédit, l'Eglise en triomphe, l'hérésie en confusion.

« Ces honorables négociations, et la grande créance qu'il avait auprès du Saint-Père, lui acquirent une merveilleuse autorité, qu'il n'employa qu'à élever la vertu et les bonnes lettres, à donner de l'éclat à la piété, à soulager toutes les misères, et à obliger tout le monde. Sa maison était le logis de la bénéficence pour les petits, et le palais de la magnificence pour les grands. Il ne fut jamais de nécessaireux qui y entrât sans y recevoir de la faveur et du secours, ni de seigneur ou de prince qui passât par Trente, qui n'y fût reçu et caressé dans la splendeur. Il eut l'honneur d'y traiter le roi catholique Philippe II allant en Italie, et les principaux princes d'Allemagne. Et comme il n'y eut rien de si haut dans l'univers qui fût par-dessus la grandeur et la noblesse de son courage, aussi n'y eut-il rien de si bas où il ne portât ses mains libérales, et ne ployât ses charités. Son amitié, comme ses conseils furent recherchés presque de tous les grands, et principalement du duc de Saxe, du roi d'Espagne, et des empereurs Maximilien et Charles-Quint, comme un des appuis les plus fermes de leurs Etats. Le roi d'Espagne, pour reconnaître les obligations qu'il lui avait, lui donna le gouvernement du Milanais, dans lequel il fit voir qu'il était aussi propre à l'exécution qu'au conseil, tant pour la paix que pour la guerre, et qu'il avait toutes les bonnes qualités pour gouverner, qui ne se trouvent guère ailleurs que séparées. Et quoiqu'il soit également injuste de contenter tout le monde, et de ne contenter personne, parce que l'égalité de toutes choses offense souvent, et le mérite particulier et le bien public, il apporta néanmoins une si excellente modération

en sa conduite, qu'il la scella de l'approbation du prince, et de l'applaudissement général des peuples.

« Et il ne donna pas moins de satisfaction en l'administration de la Marche d'Ancone comme légat apostolique, envoyé du Pape Pie VI en des temps difficiles, où il fallait remplir cette charge d'une personne de rare mérite; dans laquelle il fit voir un excellent modèle de la politique chrétienne, concertée avec toutes les vertus dignes d'un grand prélat. Il y fit du service de Dieu, de l'honneur du Saint-Siège et du bien public, comme d'un beau triangle, la règle de ses mouvements et de ses démarches; et fit particulièrement éprouver ses libéralités aux maisons de la Compagnie de Jésus, qu'il avait toujours chérie et protégée à l'égal de son estime, quoiqu'il fût partout ailleurs couler ses biens comme des fontaines pour la récompense des services, pour la gratification du mérite, et pour l'ornement du public.

« Il avait un abord extrêmement affable, un entretien délicieux, un front toujours serein, et un mélange de douceur et de gravité presque inimitable. Son esprit, également vigoureux et présent à toutes choses, n'eut néanmoins jamais rien de violent, ni en la ferveur de sa jeunesse, ni en la maturité de son âge, et le penchant de ses années ne courba jamais la force et la constance de son âme, ni sa persévérance en la vertu. Il mourut à Tivoli, où il s'était retiré pour éviter les extrêmes chaleurs de Rome, l'an 1578, de son âge le 66^e, le cinquième jour du mois de juillet, qui était le même jour qu'il naquit au monde, auquel les extrémités de sa vie se baisèrent pour faire le cercle de l'honneur, et une riche couronne pour l'immortalité. Son corps fut trouvé trois ans après entier, et porté à Rome en l'église de Saint-Onuphre, où il est enterré.

TOMBEAU DU CARDINAL MADRUCE.

Christo Resuscitatori.

Christophori Madrutii epis. Portuensis
Cardinalis Tridentini ossa hic requiescunt.
Obiit v Julii MDLXXVIII, ætat.

Suzæ LXVI, eodem quo natus est die recurrente.

« L'Eloge de ce cardinal a été écrit par Filiiucius et Pétramellarius. Un bon nombre de graves auteurs en ont fait honorable mention. »

MADRUCE (Louis), neveu du précédent, fait évêque de Trente après la résignation de son oncle, puis cardinal en 1561, par le Pape Pie IV, soutint très-bien la réputation qu'avait acquise son oncle, fut envoyé, en 1582, par le Pape Grégoire XIII, comme légat en Allemagne, et depuis employé dans les affaires les plus considérables de l'Eglise. — C'est lui que l'Espagne chargea de ses intérêts dans les conclaves où furent élus Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, et qui, dans ces quatre conclaves, donna tant d'embarras au cardinal

Montalte, avec lequel néanmoins il fut toujours forcé de se réunir. Il mourut à Rome le 20 avril 1600.

MADRUCE (CHARLES), créé, en 1604, cardinal par le Pape Clément VIII, évêque de Trente et de Sabine, mourut à Rome le 14 août 1629.

MAFFEI (BERNARDIN), de l'illustre famille de ce nom, originaire de Bologne, et réfugié à Vérone, en 1274, à la suite des luttes des Guelfes et des Gibelins, naquit, en 1514, à Rome, où il fit les études les plus brillantes. — Poète et orateur distingué, il fut secrétaire du Pape Paul III, qui lui donna successivement les évêchés de Massa, de Forimpopolo et de Caserte, puis le chapeau de cardinal en 1549. Ce prélat mourut le 16 juillet 1553, âgé seulement de 40 ans. On a de lui des *Commentaires sur les lettres de Cicéron*, et un *Traité sur les inscriptions et les médailles*.

MAFFEI (MARC-ANTOINE), né à Rome, de la même famille que le précédent, archevêque de Chiéti, dataire et nonce en Pologne, fut créé, en 1570, par Pie V, prélat cardinal du titre de Saint-Calixte, et mourut en 1583.

MAFFEI (HORACE), de la même famille que les précédents, archevêque de Chiéti, dans le royaume de Naples, fait cardinal par Paul V, en 1606, mourut en 1609.

MAGALOTTI (LAURENT), Florentin, créé en 1623 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Ferrare, mourut en 1637.

MAÏ (ANGELO). — Nous empruntons à l'*Ami de la religion* les détails suivants publiés à l'occasion de la mort du cardinal Angelo Maï.

« L'illustre cardinal que la mort a frappé soudainement dans la nuit du 8 septembre 1854, a laissé parmi tous les savants de l'Europe un si grand renom que son éloge ne sera taxé par personne d'exagération, et que nous pouvons commencer cette notice en disant qu'il fut la gloire du Sacré Collège et le prince des philologues de notre siècle.

Angelo Maï naquit le 7 mars 1782, à Schilpario, dans la vallée de Scalve (province de Bergame). Ses parents voulurent qu'il s'appliquât de bonne heure à l'étude, et leur principal soin fut de déployer chez lui, en même temps que les dons de l'intelligence, les qualités du cœur.

« Il eut pour maître le prêtre Louis Mozzé, qui avait appartenu à l'illustre Compagnie de Jésus; sous la direction de son érudit concitoyen le jeune Maï fit de grands progrès au séminaire épiscopal de Bergame, et se distingua dans toutes les parties de l'enseignement.

« Mais tout à coup il quitta son pays et, avec quatre de ses compagnons d'études, se rendit à Colorno, où Ferdinand de Bourbon, duc de Parme, avait, avec l'agrément du

Souverain Pontife Pie VI, permis aux Pères Jésuites d'établir une maison.

« Entré dans la Compagnie en 1799, Angelo Mai s'y appliqua avec ardeur à l'étude, et chez lui la piété était à la hauteur du mérite. En 1804, il fut envoyé à Naples pour y enseigner les humanités. Ce fut alors qu'au milieu de ses recherches comparatives sur les auteurs classiques latins, grecs et italiens, il écrivit quelques compositions poétiques qui révélaient chez lui une ardente imagination. Mais la poésie n'était qu'un délassement, et son esprit tendait vers un but plus élevé, vers des occupations plus sérieuses.

« Contraint de quitter Naples, il vint à Rome avec quelques-uns des membres de la Compagnie, et après un court séjour dans la capitale du monde catholique, il se rendit à Orviété où l'appelait l'archevêque de cette ville, Jean-Baptiste Lambruschini. Là il s'appliqua à l'étude de la théologie, puis à celle des langues hébraïque et grecque, et enfin de la paléographie, sous la direction des ex-Jésuites espagnols, Monero et Menchaca. Dans cette dernière science surtout il ne tarda pas à devenir passé maître. C'est vers cette époque qu'il fut admis au sacerdoce.

« Tandis qu'il se livrait avec tant d'ardeur et de joie à un travail immense qui embrassait toutes les sciences divines et humaines, Angelo Mai se vit obligé d'obéir à une loi impérieuse en vertu de laquelle chaque Italien devait revenir dans son pays natal. Alors il alla à Milan; Mozzi, son maître dévoué, était avec lui, et en lui procurant la nomination de docteur de la bibliothèque Ambrosienne, il lui ouvrit l'entrée de ce sanctuaire de l'étude.

« Tout le monde sait avec quels soins et quels frais le cardinal Borromée avait réuni dans cette bibliothèque une énorme quantité de manuscrits précieux, envoyant dans toutes les parties de l'Europe des savants à la recherche des ouvrages qu'ils pourraient acheter, et leur ordonnant de faire copier ceux qu'on ne pourrait se procurer autrement. Mai, à la vue de tant de richesse, conçut le projet d'exhumer de l'ombre et de la poussière les trésors qui y étaient enfouis. Le voilà occupé sans relâche à tourner et à retourner les parchemins, à examiner les palimpsestes confus et embrouillés, à promener partout un regard scrutateur, dans l'espérance de retrouver quelque monument de l'antique science. Il avait reconnu en effet que parmi les œuvres classiques des auteurs de l'antiquité il en est un certain nombre de tronquées et d'autres qu'on croit perdues; aussi dans les recherches qu'il faisait sans cesse, était-il guidé par son désir de combler quelque lacune de ce genre. Or ces doctes veilles ne furent point superflues: toujours appliqué à déchiffrer des textes que, soit le temps, soit l'ignorance des hommes avaient défigurés, de palimpsestes chargés d'écriture, de feuilletés qui avaient

été réunis au hasard, Mai eut le bonheur de découvrir de véritables trésors là où d'autres n'avaient su voir que des paperasses inutiles.

« Le premier fruit de ses excellents travaux fut le discours d'Isocrate: *De permutatione*, qu'il traduisit en latin en l'illustrant de notes et d'une préface, et qu'il publia. Mustodixi avait fait paraître le texte de ce discours, et Mai joignit à l'original la traduction et d'importants commentaires. Mais ce n'était là pour lui qu'un essai. Encouragé puissamment par le succès d'une première tentative, il ne se sentit que plus d'ardeur pour continuer son œuvre. Sans se laisser détourner un instant de ses doctes investigations, il réussit en peu d'années à mettre au jour une foule d'ouvrages en tout ou partie inédits. De 1813 à 1819, il présenta aux savants des travaux qui furent accueillis avec enthousiasme. Dans le nombre nous citerons des fragments d'Homère avec un grand nombre de peintures également antiques, et dont les sujets sont tirés des œuvres de ce grand poète; les écrits inédits de Cornélius Fronton; des lettres inédites d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et d'Appien; des fragments de discours d'Aurélius Symmaque; les *Antiquités romaines* de Denis d'Halicarnasse, qui manquaient jusqu'ici; des fragments inédits de Plaute, d'Isée, de Thémiste le Philosophe; un ouvrage inédit de Porphyre le Philosophe; quelques écrits du Juif Philon; les anciens interprètes de Virgile; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe Pamphile; trois livres de Julius Valérius sur la vie d'Alexandre de Macédoine; les vi^e et xiv^e livres sibyllins; une traduction en langue gothique des Epîtres de saint Paul et des autres livres de l'Écriture, par Ulfila. Par ces découvertes inestimables qu'il publia, Angelo Mai rendit de grands services aux amis des lettres. Son nom ne tarda pas à acquérir de la célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambrosienne.

« En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la Vaticane étant devenu vacant, le cardinal Litta et le cardinal Consalvi s'unirent pour prier le Souverain Pontife Pie VII d'y appeler Angelo Mai, bien certains que nul mieux que lui ne saurait le remplir. Le savant philologue se montra très-flatté de cet honneur, qui allait lui permettre de poursuivre à Rome les travaux qu'il avait si bien commencés à Milan. Ses recherches ne tardèrent pas en effet à être couronnées de succès. Il découvrit dans la bibliothèque Vaticane une autre partie des livres de Cornélius Fronton, cachée sous un palimpseste; de plus quelques fragments du droit civil antérieurs au code de Justinien, quelques discours de Symmaque, la *Rhétorique* de Julius Victor, etc. Mais ce qui retentit le plus haut en Europe, ce fut la découverte des six livres *De la république* de Cicéron, que tout le monde savait bien avoir existé, mais qui, depuis le xiii^e siècle, étaient per-

en sa conduite, qu'il la scella de l'approbation du prince, et de l'applaudissement général des peuples.

« Et il ne donna pas moins de satisfaction en l'administration de la Marche d'Ancone comme légat apostolique, envoyé du Pape Pie VI en des temps difficiles, où il fallait remplir cette charge d'une personne de rare mérite; dans laquelle il fit voir un excellent modèle de la politique chrétienne, concertée avec toutes les vertus dignes d'un grand prélat. Il y fit du service de Dieu, de l'honneur du Saint-Siège et du bien public, comme d'un beau triangle, la règle de ses mouvements et de ses démarches; et fit particulièrement éprouver ses libéralités aux maisons de la Compagnie de Jésus, qu'il avait toujours chérie et protégée à l'égal de son estime, quoiqu'il fit partout ailleurs couler ses biens comme des fontaines pour la récompense des services, pour la gratification du mérite, et pour l'ornement du public.

« Il avait un abord extrêmement affable, un entretien délicieux, un front toujours serein, et un mélange de douceur et de gravité presque inimitable. Son esprit, également vigoureux et présent à toutes choses, n'eut néanmoins jamais rien de violent, ni en la ferveur de sa jeunesse, ni en la maturité de son âge, et le penchant de ses années ne courba jamais la force et la constance de son âme, ni sa persévérance en la vertu. Il mourut à Tivoli, où il s'était retiré pour éviter les extrêmes chaleurs de Rome, l'an 1578, de son âge le 66^e, le cinquième jour du mois de juillet, qui était le même jour qu'il naquit au monde, auquel les extrémités de sa vie se baisèrent pour faire le cercle de l'honneur, et une riche couronne pour l'immortalité. Son corps fut trouvé trois ans après entier, et porté à Rome en l'église de Saint-Onuphre, où il est enterré.

TOMBEAU DU CARDINAL MADRUCE.

Christo Resuscitatori.

Christophori Madrutii epis. Portuensis
Cardinalis Tridentini ossa hic requiescunt.
Obiit v Julii MDLXXVIII, ætat.

Suzæ LXVI, eodem quo natus est die recurrente.

« L'Eloge de ce cardinal a été écrit par Filhiucius et Pétramellarius. Un bon nombre de graves auteurs en ont fait honorable mention. »

MADRUCE (Louis), neveu du précédent, fait évêque de Trente après la résignation de son oncle, puis cardinal en 1561, par le Pape Pie IV, soutint très-bien la réputation qu'avait acquise son oncle, fut envoyé, en 1582, par le Pape Grégoire XIII, comme légat en Allemagne, et depuis employé dans les affaires les plus considérables de l'Eglise. — C'est lui que l'Espagne chargea de ses intérêts dans les conclaves où furent élus Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, et qui, dans ces quatre conclaves, donna tant d'embarras au cardinal

Montalte, avec lequel néanmoins il fut toujours forcé de se réunir. Il mourut à Rome le 20 avril 1600.

MADRUCE (CHARLES), créé, en 1604, cardinal par le Pape Clément VIII, évêque de Trente et de Sabine, mourut à Rome le 14 août 1629.

MAFFEI (BERNARDIN), de l'illustre famille de ce nom, originaire de Bologne, et réfugié à Vérone, en 1274, à la suite des luttes des Guelfes et des Gibelins, naquit, en 1514, à Rome, où il fit les études les plus brillantes. — Poète et orateur distingué, il fut secrétaire du Pape Paul III, qui lui donna successivement les évêchés de Massa, de Forimpopolo et de Caserte, puis le chapeau de cardinal en 1549. Ce prélat mourut le 16 juillet 1553, âgé seulement de 40 ans. On a de lui des *Commentaires sur les lettres de Cicéron*, et un *Traité sur les inscriptions et les médailles*.

MAFFEI (MARC-ANTOINE), né à Rome, de la même famille que le précédent, archevêque de Chiéti, dataire et nonce en Pologne, fut créé, en 1570, par Pie V, prélat cardinal du titre de Saint-Calixte, et mourut en 1583.

MAFFEI (HORACE), de la même famille que les précédents, archevêque de Chiéti, dans le royaume de Naples, fait cardinal par Paul V, en 1606, mourut en 1609.

MAGALOTTI (LAURENT), Florentin, créé en 1623 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Ferrare, mourut en 1637.

MAÏ (ANGELO). — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les détails suivants publiés à l'occasion de la mort du cardinal Angelo Maï.

« L'illustre cardinal que la mort a frappé soudainement dans la nuit du 8 septembre 1854, a laissé parmi tous les savants de l'Europe un si grand renom que son éloge ne sera taxé par personne d'exagération, et que nous pouvons commencer cette notice en disant qu'il fut la gloire du Sacré Collège et le prince des philologues de notre siècle.

Angelo Maï naquit le 7 mars 1782, à Schilpario, dans la vallée de Scalve (province de Bergame). Ses parents voulurent qu'il s'appliquât de bonne heure à l'étude, et leur principal soin fut de déployer chez lui, en même temps que les dons de l'intelligence, les qualités du cœur.

« Il eut pour maître le prêtre Louis Mozzé, qui avait appartenu à l'illustre Compagnie de Jésus; sous la direction de son érudit concitoyen le jeune Maï fit de grands progrès au séminaire épiscopal de Bergame, et se distingua dans toutes les parties de l'enseignement.

« Mais tout à coup il quitta son pays et, avec quatre de ses compagnons d'études, se rendit à Colorno, où Ferdinand de Bourbon, duc de Parme, avait, avec l'agrément du

Souverain Pontife Pie VI, permis aux Pères Jésuites d'établir une maison.

« Entré dans la Compagnie en 1799, Angelo Mai s'y appliqua avec ardeur à l'étude, et chez lui la piété était à la hauteur du mérite. En 1804, il fut envoyé à Naples pour y enseigner les humanités. Ce fut alors qu'au milieu de ses recherches comparatives sur les auteurs classiques latins, grecs et italiens, il écrivit quelques compositions poétiques qui révélaient chez lui une ardente imagination. Mais la poésie n'était qu'un délassement, et son esprit tendait vers un but plus élevé, vers des occupations plus sérieuses.

« Contraint de quitter Naples, il vint à Rome avec quelques-uns des membres de la Compagnie, et après un court séjour dans la capitale du monde catholique, il se rendit à Orviété où l'appelait l'archevêque de cette ville, Jean-Baptiste Lambruschini. Là il s'appliqua à l'étude de la théologie, puis à celle des langues hébraïque et grecque, et enfin de la paléographie, sous la direction des ex-Jésuites espagnols, Monero et Menchaca. Dans cette dernière science surtout il ne tarda pas à devenir passé maître. C'est vers cette époque qu'il fut admis au sacerdoce.

« Tandis qu'il se livrait avec tant d'ardeur et de joie à un travail immense qui embrassait toutes les sciences divines et humaines, Angelo Mai se vit obligé d'obéir à une loi impérieuse en vertu de laquelle chaque Italien devait revenir dans son pays natal. Alors il alla à Milan; Mozzi, son maître dévoué, était avec lui, et en lui procurant la nomination de docteur de la bibliothèque Ambrosienne, il lui ouvrit l'entrée de ce sanctuaire de l'étude.

« Tout le monde sait avec quels soins et quels frais le cardinal Borromée avait réuni dans cette bibliothèque une énorme quantité de manuscrits précieux, envoyant dans toutes les parties de l'Europe des savants à la recherche des ouvrages qu'ils pourraient acheter, et leur ordonnant de faire copier ceux qu'on ne pourrait se procurer autrement. Mai, à la vue de tant de richesse, conçut le projet d'exhumer de l'ombre et de la poussière les trésors qui y étaient enfouis. Le voilà occupé sans relâche à tourner et à retourner les parchemins, à examiner les palimpsestes confus et embrouillés, à promener partout un regard scrutateur, dans l'espérance de retrouver quelque monument de l'antique science. Il avait reconnu en effet que parmi les œuvres classiques des auteurs de l'antiquité il en est un certain nombre de tronquées et d'autres qu'on croit perdues; aussi dans les recherches qu'il faisait sans cesse, était-il guidé par son désir de combler quelque lacune de ce genre. Or ces doctes veilles ne furent point superflues : toujours appliqué à déchiffrer des textes que, soit le temps, soit l'ignorance des hommes avaient défigurés, de palimpsestes chargés d'écriture, de feuillets qui avaient

été réunis au hasard, Mai eut le bonheur de découvrir de véritables trésors là où d'autres n'avaient su voir que des paperasses inutiles.

« Le premier fruit de ses excellents travaux fut le discours d'Isocrate : *De permutatione*, qu'il traduisit en latin en l'illustrant de notes et d'une préface, et qu'il publia. Mustodixi avait fait paraître le texte de ce discours, et Mai joignit à l'original la traduction et d'importants commentaires. Mais ce n'était là pour lui qu'un essai. Encouragé puissamment par le succès d'une première tentative, il ne se sentit que plus d'ardeur pour continuer son œuvre. Sans se laisser détourner un instant de ses doctes investigations, il réussit en peu d'années à mettre au jour une foule d'ouvrages en tout ou partie inédits. De 1813 à 1819, il présenta aux savants des travaux qui furent accueillis avec enthousiasme. Dans le nombre nous citerons des fragments d'Homère avec un grand nombre de peintures également antiques, et dont les sujets sont tirés des œuvres de ce grand poète; les écrits inédits de Cornélius Fronton; des lettres inédites d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et d'Appien; des fragments de discours d'Aurélius Symmaque; les *Antiquités romaines* de Denis d'Halicarnasse, qui manquaient jusqu'ici; des fragments inédits de Plaute, d'Isée, de Thémiste le Philosophe; un ouvrage inédit de Porphyre le Philosophe; quelques écrits du Juif Philon; les anciens interprètes de Virgile; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe Pamphile; trois livres de Julius Valérius sur la vie d'Alexandre de Macédoine; les vi^e et xiv^e livres sibyllins; une traduction en langue gothique des Epîtres de saint Paul et des autres livres de l'Écriture, par Ulfila. Par ces découvertes inestimables qu'il publia, Angelo Mai rendit de grands services aux amis des lettres. Son nom ne tarda pas à acquérir de la célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambrosienne.

« En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la Vaticane étant devenu vacant, le cardinal Litta et le cardinal Consalvi s'unirent pour prier le Souverain Pontife Pie VII d'y appeler Angelo Mai, bien certains que nul mieux que lui ne saurait le remplir. Le savant philologue se montra très-flatté de cet honneur, qui allait lui permettre de poursuivre à Rome les travaux qu'il avait si bien commencés à Milan. Ses recherches ne tardèrent pas en effet à être couronnées de succès. Il découvrit dans la bibliothèque Vaticane une autre partie des livres de Cornélius Fronton, cachée sous un palimpseste; de plus quelques fragments du droit civil antérieurs au code de Justinien, quelques discours de Symmaque, la *Rhétorique* de Julius Victor, etc. Mais ce qui retentit le plus haut en Europe, ce fut la découverte des six livres *De la république* de Cicéron, que tout le monde savait bien avoir existé, mais qui, depuis le xiii^e siècle, étaient g

en sa conduite, qu'il la scella de l'approbation du prince, et de l'applaudissement général des peuples.

« Et il ne donna pas moins de satisfaction en l'administration de la Marche d'Ancone comme légat apostolique, envoyé du Pape Pie VI en des temps difficiles, où il fallait remplir cette charge d'une personne de rare mérite; dans laquelle il fit voir un excellent modèle de la politique chrétienne, concertée avec toutes les vertus dignes d'un grand prélat. Il y fit du service de Dieu, de l'honneur du Saint-Siège et du bien public, comme d'un beau triangle, la règle de ses mouvements et de ses démarches; et fit particulièrement éprouver ses libéralités aux maisons de la Compagnie de Jésus, qu'il avait toujours chérie et protégée à l'égal de son estime, quoiqu'il fût partout ailleurs couler ses biens comme des fontaines pour la récompense des services, pour la gratification du mérite, et pour l'ornement du public.

« Il avait un abord extrêmement affable, un entretien délicieux, un front toujours serein, et un mélange de douceur et de gravité presque inimitable. Son esprit, également vigoureux et présent à toutes choses, n'eut néanmoins jamais rien de violent, ni en la ferveur de sa jeunesse, ni en la maturité de son âge, et le penchant de ses années ne courba jamais la force et la constance de son âme, ni sa persévérance en la vertu. Il mourut à Tivoli, où il s'était retiré pour éviter les extrêmes chaleurs de Rome, l'an 1578, de son âge le 66^e, le cinquième jour du mois de juillet, qui était le même jour qu'il naquit au monde, auquel les extrémités de sa vie se baisèrent pour faire le cercle de l'honneur, et une riche couronne pour l'immortalité. Son corps fut trouvé trois ans après entier, et porté à Rome en l'église de Saint-Onuphre, où il est enterré.

TOMBEAU DU CARDINAL MADRUCE.

Christo Resuscitatori.

Christophori Madrutii epis. Portuensis
Cardinalis Tridentini ossa hic requiescunt.
Obiit v Julii MDLXXVIII, ætat.

Suzæ LXVI, eodem quo natus est die recurrente.

« L'Eloge de ce cardinal a été écrit par Filiiucius et Pétramellarius. Un bon nombre de graves auteurs en ont fait honorable mention. »

MADRUCE (Louis), neveu du précédent, fait évêque de Trente après la résignation de son oncle, puis cardinal en 1561, par le Pape Pie IV, soutint très-bien la réputation qu'avait acquise son oncle, fut envoyé, en 1582, par le Pape Grégoire XIII, comme légat en Allemagne, et depuis employé dans les affaires les plus considérables de l'Eglise. — C'est lui que l'Espagne chargea de ses intérêts dans les conclaves où furent élus Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, et qui, dans ces quatre conclaves, donna tant d'embarras au cardinal

Montalte, avec lequel néanmoins il fut toujours forcé de se réunir. Il mourut à Rome le 20 avril 1600.

MADRUCE (CHARLES), créé, en 1604, cardinal par le Pape Clément VIII, évêque de Trente et de Sabine, mourut à Rome le 14 août 1629.

MAFFEI (BERNARDIN), de l'illustre famille de ce nom, originaire de Bologne, et réfugié à Vérone, en 1274, à la suite des luites des Guelfes et des Gibelins, naquit, en 1514, à Rome, où il fit les études les plus brillantes. — Poète et orateur distingué, il fut secrétaire du Pape Paul III, qui lui donna successivement les évêchés de Massa, de Forimpopolo et de Caserte, puis le chapeau de cardinal en 1549. Ce prélat mourut le 16 juillet 1553, âgé seulement de 40 ans. On a de lui des *Commentaires sur les lettres de Cicéron*, et un *Traité sur les inscriptions et les médailles*.

MAFFEI (MARC-ANTOINE), né à Rome, de la même famille que le précédent, archevêque de Chiéti, dataire et nonce en Pologne, fut créé, en 1570, par Pie V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, et mourut en 1583.

MAFFEI (HORACE), de la même famille que les précédents, archevêque de Chiéti, dans le royaume de Naples, fait cardinal par Paul V, en 1606, mourut en 1609.

MAGALOTTI (LAURENT), Florentin, créé en 1623 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Ferrare, mourut en 1637.

MAÏ (ANGELO). — Nous empruntons à l'*Ami de la religion* les détails suivants publiés à l'occasion de la mort du cardinal Angelo Maï.

« L'illustre cardinal que la mort a frappé soudainement dans la nuit du 8 septembre 1834, a laissé parmi tous les savants de l'Europe un si grand renom que son éloge ne sera taxé par personne d'exagération, et que nous pouvons commencer cette notice en disant qu'il fut la gloire du Sacré Collège et le prince des philologues de notre siècle.

Angelo Maï naquit le 7 mars 1782, à Schilpario, dans la vallée de Scalve (province de Bergame). Ses parents voulurent qu'il s'appliquât de bonne heure à l'étude, et leur principal soin fut de déployer chez lui, en même temps que les dons de l'intelligence, les qualités du cœur.

« Il eut pour maître le prêtre Louis Mozzé, qui avait appartenu à l'illustre Compagnie de Jésus; sous la direction de son érudit concitoyen le jeune Maï fit de grands progrès au séminaire épiscopal de Bergame, et se distingua dans toutes les parties de l'enseignement.

« Mais tout à coup il quitta son pays et, avec quatre de ses compagnons d'études, se rendit à Colorno, où Ferdinand de Bourlion, duc de Parme, avait, avec l'agrément du

Souverain Pontife Pie VI, permis aux Pères Sœurs d'établir une maison.

« Entré dans la Compagnie en 1799, Angelo Mai s'y appliqua avec ardeur à l'étude, et chez lui la piété était à la hauteur du mérite. En 1804, il fut envoyé à Naples pour y enseigner les humanités. Ce fut alors qu'au milieu de ses recherches comparatives sur les auteurs classiques latins, grecs et italiens, il écrivit quelques compositions poétiques qui révélaient chez lui une ardente imagination. Mais la poésie n'était qu'un délassement, et son esprit tendait vers un but plus élevé, vers des occupations plus sérieuses.

« Contraint de quitter Naples, il vint à Rome avec quelques-uns des membres de la Compagnie, et après un court séjour dans la capitale du monde catholique, il se rendit à Orviété où l'appelait l'archevêque de cette ville, Jean-Baptiste Lambruschini. Là il s'appliqua à l'étude de la théologie, puis à celle des langues hébraïque et grecque, et enfin de la paléographie, sous la direction des ex-Jésuites espagnols, Monero et Menchaca. Dans cette dernière science surtout il ne tarda pas à devenir passé maître. C'est vers cette époque qu'il fut admis au sacerdoce.

« Tandis qu'il se livrait avec tant d'ardeur et de joie à un travail immense qui embrassait toutes les sciences divines et humaines, Angelo Mai se vit obligé d'obéir à une loi impérieuse en vertu de laquelle chaque Italien devait revenir dans son pays natal. Alors il alla à Milan; Mozzi, son maître dévoué, était avec lui, et en lui procurant la nomination de docteur de la bibliothèque Ambrosienne, il lui ouvrit l'entrée de ce sanctuaire de l'étude.

« Tout le monde sait avec quels soins et quels frais le cardinal Borromée avait réuni dans cette bibliothèque une énorme quantité de manuscrits précieux, envoyant dans toutes les parties de l'Europe des savants à la recherche des ouvrages qu'ils pourraient acheter, et leur ordonnant de faire copier ceux qu'on ne pourrait se procurer autrement. Mai, à la vue de tant de richesse, conçut le projet d'exhumer de l'ombre et de la poussière les trésors qui y étaient enfouis. Le voilà occupé sans relâche à tourner et à retourner les parchemins, à examiner les palimpsestes confus et embrouillés, à promener partout un regard scrutateur, dans l'espérance de retrouver quelque monument de l'antique science. Il avait reconnu en effet que parmi les œuvres classiques des auteurs de l'antiquité il en est un certain nombre de tronquées et d'autres qu'on croit perdues; aussi dans les recherches qu'il faisait sans cesse, était-il guidé par son désir de combler quelque lacune de ce genre. Or ces doctes veilles ne furent point superflues : toujours appliqué à déchiffrer des textes que, soit le temps, soit l'ignorance des hommes avaient défigurés, de palimpsestes chargés d'écriture, de feuillets qui avaient

été réunis au hasard, Mai eut le bonheur de découvrir de véritables trésors là où d'autres n'avaient su voir que des paperasses inutiles.

« Le premier fruit de ses excellents travaux fut le discours d'Isocrate : *De permutatione*, qu'il traduisit en latin en l'illustrant de notes et d'une préface, et qu'il publia. Mustodixi avait fait paraître le texte de ce discours, et Mai joignit à l'original la traduction et d'importants commentaires. Mais ce n'était là pour lui qu'un essai. Encouragé puissamment par le succès d'une première tentative, il ne se sentit que plus d'ardeur pour continuer son œuvre. Sans se laisser détourner un instant de ses doctes investigations, il réussit en peu d'années à mettre au jour une foule d'ouvrages en tout ou partie inédits. De 1813 à 1819, il présenta aux savants des travaux qui furent accueillis avec enthousiasme. Dans le nombre nous citerons des fragments d'Homère avec un grand nombre de peintures également antiques, et dont les sujets sont tirés des œuvres de ce grand poète; les écrits inédits de Cornélius Fronton; des lettres inédites d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et d'Appien; des fragments de discours d'Aurélius Symmaque; les *Antiquités romaines* de Denis d'Halicarnasse, qui manquaient jusqu'ici; des fragments inédits de Plaute, d'Isée, de Thémiste le Philosophe; un ouvrage inédit de Porphyre le Philosophe; quelques écrits du Juif Philon; les anciens interprètes de Virgile; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe Pamphile; trois livres de Julius Valérius sur la vie d'Alexandre de Macédoine; les vi^e et xiv^e livres sibyllins; une traduction en langue gothique des Epîtres de saint Paul et des autres livres de l'Écriture, par Ulfila. Par ces découvertes inestimables qu'il publia, Angelo Mai rendit de grands services aux amis des lettres. Son nom ne tarda pas à acquérir de la célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambrosienne.

« En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la Vaticane étant devenu vacant, le cardinal Litta et le cardinal Consalvi s'unirent pour prier le Souverain Pontife Pie VII d'y appeler Angelo Mai, bien certains que nul mieux que lui ne saurait le remplir. Le savant philologue se montra très-flatté de cet honneur, qui allait lui permettre de poursuivre à Rome les travaux qu'il avait si bien commencés à Milan. Ses recherches ne tardèrent pas en effet à être couronnées de succès. Il découvrit dans la bibliothèque Vaticane une autre partie des livres de Cornélius Fronton, cachée sous un palimpseste; de plus quelques fragments du droit civil antérieurs au code de Justinien, quelques discours de Symmaque, la *Rhétorique* de Julius Victor, etc. Mais ce qui retentit le plus haut en Europe, ce fut la découverte des six livres *De la république* de Cicéron, que tout le monde savait bien avoir existé, mais qui, depuis le xiii^e siècle, étaient per-

en sa conduite, qu'il, la scella de l'approbation du prince, et de l'applaudissement général des peuples.

« Et il ne donna pas moins de satisfaction en l'administration de la Marche d'Ancone comme légat apostolique, envoyé du Pape Pie VI en des temps difficiles, où il fallait remplir cette charge d'une personne de rare mérite; dans laquelle il fit voir un excellent modèle de la politique chrétienne, concertée avec toutes les vertus dignes d'un grand prélat. Il y fit du service de Dieu, de l'honneur du Saint-Siège et du bien public, comme d'un beau triangle, la règle de ses mouvements et de ses démarches; et fit particulièrement éprouver ses libéralités aux maisons de la Compagnie de Jésus, qu'il avait toujours chérie et protégée à l'égal de son estime, quoiqu'il fit partout ailleurs couler ses biens comme des fontaines pour la récompense des services, pour la gratification du mérite, et pour l'ornement du public.

« Il avait un abord extrêmement affable, un entretien délicieux, un front toujours serein, et un mélange de douceur et de gravité presque inimitable. Son esprit, également vigoureux et présent à toutes choses, n'eut néanmoins jamais rien de violent, ni en la ferveur de sa jeunesse, ni en la maturité de son âge, et le penchant de ses années ne courba jamais la force et la constance de son âme, ni sa persévérance en la vertu. Il mourut à Tivoli, où il s'était retiré pour éviter les extrêmes chaleurs de Rome, l'an 1578, de son âge le 66^e, le cinquième jour du mois de juillet, qui était le même jour qu'il naquit au monde, auquel les extrémités de sa vie se baisèrent pour faire le cercle de l'honneur, et une riche couronne pour l'immortalité. Son corps fut trouvé trois ans après entier, et porté à Rome en l'église de Saint-Onuphre, où il est enterré.

TOMBEAU DU CARDINAL MADRUCE.

Christo Resuscitatori.

Christophori Madrutii epis. Portuensis
Cardinalis Tridentini ossa hic requiescunt.
Obiit v Julii MDLXXVIII, ætat.

Suzæ LXVI, eodem quo natus est die recurrente.

« *L'Eloge* de ce cardinal a été écrit par Fil-liucius et Pétramellarius. Un bon nombre de graves auteurs en ont fait honorable mention. »

MADRUCE (Louis), neveu du précédent, fait évêque de Trente après la résignation de son oncle, puis cardinal en 1561, par le Pape Pie IV, soutint très-bien la réputation qu'avait acquise son oncle, fut envoyé, en 1582, par le Pape Grégoire XIII, comme légat en Allemagne, et depuis employé dans les affaires les plus considérables de l'Eglise. — C'est lui que l'Espagne chargea de ses intérêts dans les conclaves où furent élus Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, et qui, dans ces quatre conclaves, donna tant d'embarras au cardinal

Montalte, avec lequel néanmoins il fut toujours forcé de se réunir. Il mourut à Rome le 20 avril 1600.

MADRUCE (Charles), créé, en 1604, cardinal par le Pape Clément VIII, évêque de Trente et de Sabine, mourut à Rome le 14 août 1629.

MAFFEI (Bernardin), de l'illustre famille de ce nom, originaire de Bologne, et réfugié à Vérone, en 1274, à la suite des luttes des Guelfes et des Gibelins, naquit, en 1514, à Rome, où il fit les études les plus brillantes. — Poète et orateur distingué, il fut secrétaire du Pape Paul III, qui lui donna successivement les évêchés de Massa, de Forimpopolo et de Caserte, puis le chapeau de cardinal en 1549. Ce prélat mourut le 16 juillet 1553, âgé seulement de 40 ans. On a de lui des *Commentaires sur les lettres de Cicéron*, et un *Traité sur les inscriptions et les médailles*.

MAFFEI (Marc-Antoine), né à Rome, de la même famille que le précédent, archevêque de Chiéti, dataire et nonce en Pologne, fut créé, en 1570, par Pie V, prélat cardinal du titre de Saint-Calixte, et mourut en 1583.

MAFFEI (Horace), de la même famille que les précédents, archevêque de Chiéti, dans le royaume de Naples, fait cardinal par Paul V, en 1606, mourut en 1609.

MAGALOTTI (Laurent), Florentin, créé en 1623 par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Ferrare, mourut en 1637.

MAÏ (Angelo). — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les détails suivants publiés à l'occasion de la mort du cardinal Angelo Maï.

« L'illustre cardinal que la mort a frappé soudainement dans la nuit du 8 septembre 1854, a laissé parmi tous les savants de l'Europe un si grand renom que son éloge ne sera taxé par personne d'exagération, et que nous pouvons commencer cette notice en disant qu'il fut la gloire du Sacré Collège et le prince des philologues de notre siècle.

Angelo Maï naquit le 7 mars 1782, à Schilpario, dans la vallée de Scalve (province de Bergame). Ses parents voulurent qu'il s'appliquât de bonne heure à l'étude, et leur principal soin fut de déployer chez lui, en même temps que les dons de l'intelligence, les qualités du cœur.

« Il eut pour maître le prêtre Louis Mozzé, qui avait appartenu à l'illustre Compagnie de Jésus; sous la direction de son érudit concitoyen le jeune Maï fit de grands progrès au séminaire épiscopal de Bergame, et se distingua dans toutes les parties de l'enseignement.

« Mais tout à coup il quitta son pays et, avec quatre de ses compagnons d'études, se rendit à Colorno, où Ferdinand de Bourbon, duc de Parme, avait, avec l'agrément du

Souverain Pontife Pie VI, permis aux Pères Sœurs d'établir une maison.

« Entré dans la Compagnie en 1799, Angelo Mai s'y appliqua avec ardeur à l'étude, et chez lui la piété était à la hauteur du mérite. En 1804, il fut envoyé à Naples pour y enseigner les humanités. Ce fut alors qu'au milieu de ses recherches comparatives sur les auteurs classiques latins, grecs et italiens, il écrivit quelques compositions poétiques qui révélaient chez lui une ardente imagination. Mais la poésie n'était qu'un délassement, et son esprit tendait vers un but plus élevé, vers des occupations plus sérieuses.

« Contraint de quitter Naples, il vint à Rome avec quelques-uns des membres de la Compagnie, et après un court séjour dans la capitale du monde catholique, il se rendit à Orviété où l'appelait l'archevêque de cette ville, Jean-Baptiste Lambruschini. Là il s'appliqua à l'étude de la théologie, puis à celle des langues hébraïque et grecque, et enfin de la paléographie, sous la direction des ex-Jésuites espagnols, Monero et Menchaca. Dans cette dernière science surtout il ne tarda pas à devenir passé maître. C'est vers cette époque qu'il fut admis au sacerdoce.

« Tandis qu'il se livrait avec tant d'ardeur et de joie à un travail immense qui embrassait toutes les sciences divines et humaines, Angelo Mai se vit obligé d'obéir à une loi impérieuse en vertu de laquelle chaque Italien devait revenir dans son pays natal. Alors il alla à Milan; Mozzi, son maître dévoué, était avec lui, et en lui procurant la nomination de docteur de la bibliothèque Ambrosienne, il lui ouvrit l'entrée de ce sanctuaire de l'étude.

« Tout le monde sait avec quels soins et quels frais le cardinal Borromée avait réuni dans cette bibliothèque une énorme quantité de manuscrits précieux, envoyant dans toutes les parties de l'Europe des savants à la recherche des ouvrages qu'ils pourraient acheter, et leur ordonnant de faire copier ceux qu'on ne pourrait se procurer autrement. Mai, à la vue de tant de richesse, conçut le projet d'exhumer de l'ombre et de la poussière les trésors qui y étaient enfouis. Le voilà occupé sans relâche à tourner et à retourner les parchemins, à examiner les palimpsestes confus et embrouillés, à promener partout un regard scrutateur, dans l'espérance de retrouver quelque monument de l'antique science. Il avait reconnu en effet que parmi les œuvres classiques des auteurs de l'antiquité il en est un certain nombre de tronquées et d'autres qu'on croit perdues; aussi dans les recherches qu'il faisait sans cesse, était-il guidé par son désir de combler quelque lacune de ce genre. Or ces doctes veilles ne furent point superflues: toujours appliqué à déchiffrer des textes que, soit le temps, soit l'ignorance des hommes avaient défigurés, de palimpsestes chargés d'écriture, de feuillets qui avaient

été réunis au hasard, Mai eut le bonheur de découvrir de véritables trésors là où d'autres n'avaient su voir que des paperasses inutiles.

« Le premier fruit de ses excellents travaux fut le discours d'Isocrate: *De perrutatione*, qu'il traduisit en latin en l'illustrant de notes et d'une préface, et qu'il publia. Mustodixi avait fait paraître le texte de ce discours, et Mai joignit à l'original la traduction et d'importants commentaires. Mais ce n'était là pour lui qu'un essai. Encouragé puissamment par le succès d'une première tentative, il ne se sentit que plus d'ardeur pour continuer son œuvre. Sans se laisser détourner un instant de ses doctes investigations, il réussit en peu d'années à mettre au jour une foule d'ouvrages en tout ou partie inédits. De 1813 à 1819, il présenta aux savants des travaux qui furent accueillis avec enthousiasme. Dans le nombre nous citerons des fragments d'Homère avec un grand nombre de peintures également antiques, et dont les sujets sont tirés des œuvres de ce grand poète; les écrits inédits de Cornélius Fronton; des lettres inédites d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de Lucius Verus et d'Appien; des fragments de discours d'Aurélius Symmaque; les *Antiquités romaines* de Denis d'Halicarnasse, qui manquaient jusqu'ici; des fragments inédits de Plaute, d'Isée, de Thémiste le Philosophe; un ouvrage inédit de Porphyre le Philosophe; quelques écrits du Juif Philon; les anciens interprètes de Virgile; deux livres des *Chroniques* d'Eusèbe Pamphile; trois livres de Julius Valérius sur la vie d'Alexandre de Macédoine; les vi^e et xiv^e livres sibyllins; une traduction en langue gothique des Epîtres de saint Paul et des autres livres de l'Écriture, par Ulfila. Par ces découvertes inestimables qu'il publia, Angelo Mai rendit de grands services aux amis des lettres. Son nom ne tarda pas à acquérir de la célébrité. Tous les savants avaient les yeux fixés sur l'infatigable investigateur de la bibliothèque Ambrosienne.

« En 1819, l'emploi de premier bibliothécaire de la Vaticane étant devenu vacant, le cardinal Litta et le cardinal Consalvi s'unirent pour prier le Souverain Pontife Pie VII d'y appeler Angelo Mai, bien certains que nul mieux que lui ne saurait le remplir. Le savant philologue se montra très-flatté de cet honneur, qui allait lui permettre de poursuivre à Rome les travaux qu'il avait si bien commencés à Milan. Ses recherches ne tardèrent pas en effet à être couronnées de succès. Il découvrit dans la bibliothèque Vaticane une autre partie des livres de Cornélius Fronton, cachée sous un palimpseste; de plus quelques fragments du droit civil antérieurs au code de Justinien, quelques discours de Symmaque, la *Rhétorique* de Julius Victor, etc. Mais ce qui retentit le plus haut en Europe, ce fut la découverte des six livres *De la république* de Cicéron, que tout le monde savait bien avoir existé, mais qui, depuis le xiii^e siècle, étaient per-

du sans que ni Pétrarque, ni Poggie, ni Bessarione, et tant d'autres patients investigateurs fussent parvenus à les retrouver. Une telle gloire était réservée à Angelo Mai, et ce sera pour lui un titre éternel aux yeux de la postérité. A peine cette œuvre si importante eut-elle été publiée par lui avec des notes exégétiques et historiques, qu'elle se répandit dans toute l'Europe et fut traduite dans presque toute les langues.

« Nommé chanoine de la basilique patriarcale du Vatican, et admis dans le collège de la prélatrice romaine, Angelo Mai ne suspendit pas un moment ses excellents travaux. A Campidoglio, en 1824, il prononça un remarquable discours, au sujet d'un concours artistique, et il avait pris pour texte : *De l'accord mutuel de la religion et des arts* ; dans la même année, il lut à l'Académie catholique un autre *Discours sur les bienfaits de Pie VII et du clergé envers les lettres*. A ces morceaux justement estimés, il faut joindre l'oraison funèbre en latin qu'il prononça dans la chapelle Sixtine lorsqu'on y célébra les obsèques de Jean VI, roi de Portugal, et un discours *Pro eligendo Pontifice*, qu'il fit entendre en présence du Sacré Collège au moment où l'on allait entrer au conclave où fut nommé le Pape Grégoire XVI.

« Les travaux publiés par Angelo Mai eussent pu suffire à sa gloire, mais il ne suffisaient pas à son activité.

« Dans le courant de l'année 1824, il fit paraître le catalogue des papyrus égyptiens de la bibliothèque du Vatican, réunis par les Papes Pie VII et Léon XII, et mis en ordre par lui. Mais ce travail n'est rien, si on le compare à la collection des auteurs anciens, en dix gros volumes qu'il commença à imprimer en 1827. Il ne l'eut pas plutôt achevée qu'il en publia une autre également en dix volumes sous ce titre : *Classici scriptores ex codicibus Vaticanis editi*, entreprise qu'il ne put mener à fin qu'en 1838.

« Sa renommée était devenue immense ; toutes les académies se disputaient l'honneur de le compter parmi leurs membres. L'Angleterre lui décerna une grande médaille d'or, ou l'on voyait d'un côté l'image du roi de l'autre cet exergue : *Angelo Maio, palimpsestorum inventori atque restauratori*. »

« Mais si à l'étranger il était l'objet de mille hommages, sa patrie non plus n'était pas indifférente envers lui. En 1825, Bergame inaugura, avec des fêtes, son portrait placé dans l'Athénée. Dès son avènement, Grégoire XVI voulut donner une preuve éclatante de son estime au savant bibliothécaire en le nommant secrétaire de la sainte Congrégation de la Propagande (1833). Le 12 février 1838, Angelo Mai fut appelé au cardinalat en même temps que Ibezofanti, le plus grand polyglotte qui ait jamais existé. Comme s'il eût pulsé dans cet honneur une nouvelle ardeur d'étude, Mai joignit aux collections classiques qu'il avait déjà pu-

bliées une œuvre en dix volumes encore, intitulée *Spicilegium Romanum*, qui fut achevée en 1844.

« La mort du cardinal Pacca ayant laissé vacante la préfecture de la congrégation de Correction des livres de l'Eglise orientale, cette place fut, par ordre du Souverain Pontife, confiée au cardinal Mai. Il fut nommé aussi préfet de la congrégation de l'Index ; mais il échangea plus tard cette dignité contre la préfecture de la congrégation du Concile, où il resta jusqu'en 1853, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il fut nommé bibliothécaire de la sainte Eglise romaine.

« Toujours plein de force et d'énergie, le cardinal Mai n'interrompit point ses études et continua d'y consacrer autant d'heures qu'il avait coutume de le faire dans sa jeunesse. C'est aux dernières années de sa vie qu'on doit la nouvelle *Bibliothèque des saints Pères*, en six gros volumes. Mais l'illustre cardinal n'eut pas la satisfaction de terminer cette œuvre parvenue à sa moitié seulement. Retiré à Albano, où il avait été chercher un peu de repos, il y fut saisi d'une inflammation d'entrailles qui l'emporta en trente-cinq heures, dans la nuit du 8 au 9 septembre de cette année, date néfaste pour les sciences et les lettres, qui ont fait en lui une perte irréparable.

« Les dépouilles mortelles du cardinal Mai furent portées dans l'église de Sainte-Anastasia, dont il était titulaire, et le 13 septembre ses obsèques furent solennellement célébrées en présence de Sa Sainteté Pie IX, qui rendait hommage à tant de vertus et de mérite.

« Le nom d'Angelo Mai occupera une place glorieuse dans l'histoire des lettres, et les œuvres que ce savant a remises en lumière feront à sa mémoire un éternel et brillant cortège. Mais, outre tant de titres éclatants, il en est un qui ne contribuera pas moins à la gloire de son nom : par un acte suprême de sa volonté, le cardinal Angelo Mai a légué tout son patrimoine aux pauvres de son pays. Tous les voyageurs amis de la science qui visiteront, à Sainte-Anastasia, la tombe du grand philologue, salueront aussi en lui le bienfaiteur des indigents de Schilpario, cette humble cité qui désormais est, par Angelo Mai, sortie de son obscurité. » (Traduit du *Journal de Rome* par M. Alfred DES ESSARTS.)

MAIDALCHINI (FRANÇOIS), né à Viterbe, le 12 avril 1621, était neveu de dona Olimpia, si célèbre par l'ascendant qu'elle avait pris sur le Pape Innocent X, son beau-frère, ascendant qu'elle sut toujours conserver. — A l'âge de 26 ans, Maidalchini fut nommé cardinal par le Pape Innocent X, le 7 octobre 1647, et il mourut à Nettuno le 10 juin 1700, âgé de 79 ans. Son corps, transporté à Rome, y fut inhumé dans l'église de Saint-Eustache, en présence du Sacré Collège.

MAILLESEC, ou MALSEC (GUI DE), sorti d'une noble famille du Limousin, était évêque de Lodève en 1370, l'année suivante

évêque de Poitiers, et référendaire du Pape Grégoire XI qui était son parent, et qui le fit cardinal en 1375. — En 1383 il fut encore évêque de Palestrine. Envoyé par Clément VII, comme légat, en Angleterre et dans les Pays-Bas, pour y soutenir les intérêts de ce Pontife, le cardinal, homme de savoir et de probité, soutint constamment que l'élection d'Urbain VI n'était pas canonique. Dans la suite, la déloyauté de Benoît XIII l'avant détaché de cet antipape, il se rendit, en 1409, au concile de Pise qui avait pour but de mettre fin au grand schisme; les deux Papes Grégoire XII et Benoît XIII furent déposés et remplacés par Alexandre V. Le cardinal de Maillesec mourut à Paris le 8 mars 1412. Son corps fut inhumé dans l'église des Dominicains où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Piganiol de la Force, dans sa *Description de Paris*, t. V.

MAILLY (FRANÇOIS DE) naquit à Paris, le 4 mars 1658, d'une des plus anciennes maisons de Picardie. — Son père, *Louis-Charles*, baron de Mailly, blessé aux batailles de Rocroi, Fribourg et Nordlingue, accompagna encore Louis XIV dans ses conquêtes de Flandre, de Hollande et de Franche-Comté. C'est lui qui rétablit la grandeur de sa maison par sa prudence, par sa bonne conduite, et par son mariage avec Jeanne de Monchy, ayant traité avec son beau-frère pour les marquisats de Nesle et de Montcavrel, et pour d'autres terres moyennant un million soixante-cinq mille livres, par contrat du 30 mai 1666. Il fit aussi bâtir l'hôtel de Mailly à Paris, près le pont Royal, et le château de Nesle, et obtint, en 1701, des lettres patentes, portant confirmation de la donation et substitution masculine à l'infini, en faveur des aînés de sa maison. Il mourut à Paris, en 1708, âgé de 90 ans. Son troisième fils, François, archevêque d'Arles en 1698, fut transféré, en 1710, à Reims, en remplacement de Letellier, dont il ne suivit pas les errements. Membre des assemblées du clergé de 1705, 1707, 1711 et 1713, il se montra toujours ardent défenseur du Saint-Siège. Il ordonna qu'on reçût dans son diocèse la bulle *Unigenitus* rendue, en 1713, par Clément XI, à la demande des évêques de France, et condamnant 101 propositions extraites d'un livre du P. Quesnel, janséniste. Quelques prêtres, qui résistèrent, furent déclarés interdits. Louis XIV étant mort le 1^{er} septembre 1715, profitant de l'esprit qui prévalait sous la régence, ils en appelèrent au parlement, qui leur donna gain de cause. L'archevêque, de son côté, maintint ses ordonnances. Le régent intervint, et imposa silence de part et d'autre. M. de Mailly écrivit au prince une lettre peu mesurée pour se plaindre de cette mesure. Copie de cette lettre fut déférée au parlement, qui la condamna au feu. Le prélat, loin d'être attristé de cette condamnation, annonça à son clergé par une circulaire que, pour perpétuer le souvenir d'un événement si heureux, il le consacrerait par une fondation spéciale. Le reste de sa vie se passa à

faire la guerre au parlement. Clément XI, pour récompenser son zèle, et le dédommager de ses tribulations, le comprit dans sa promotion de cardinaux du 29 novembre 1719. Cette promotion, qui n'avait point été demandée par la cour de Versailles, y fut mal accueillie. Défense fut faite au nouveau promu de porter les insignes du cardinalat. Toutefois le régent s'adoucit, et le cardinal reçut la barrette des mains de Louis XV. Une maladie l'empêcha d'aller prendre part au conclave où fut élu Innocent XIII en 1721. Il mourut peu après, le 13 septembre, dans son abbaye de Saint-Thierry, près Reims, dans sa 64^e année. Ses contemporains l'ont jugé bien diversement. Le P. Châlippe, qui prononça son oraison funèbre, vanta le courage du prélat, son amour pour la résidence, son désintéressement et sa charité.

MAIROSE (RAIMOND), né à Avilhan, bourg du diocèse de Rodez, s'éleva par son mérite à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux (c'est une petite ville aujourd'hui dans le département de la Drôme), puis à celui de Castres, et enfin à la pourpre que lui conféra, en 1426, le Pape Martin V. Le cardinal Mairose mourut à Rome le 22 octobre 1427. (*Voy. CA TEL, Mémoires de Languedoc; — FRIZON; — SAINTE-MARTHE; — AUBERY.*)

MALABRANCA, appelé aussi FRANGIPANI, et encore ORSINI, parce que sa mère était de cette famille, et sœur du cardinal Jean Orsini, depuis Pape sous le nom de Nicolas III, était religieux Dominicain. — En 1278, son oncle le créa cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, et lui confia le gouvernement de Rome, conjointement avec le cardinal Jacques Colonna. Malabranca eut ensuite la légation de Bologne. Envoyé plus tard à Florence, qui était déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins, il fut assez heureux pour apaiser les troubles, et persuader au peuple de prendre une nouvelle forme de gouvernement. Les talents qu'il déploya dans toutes ses missions furent appréciés par les Pontifes suivants, par Martin IV, Honoré IV, Nicolas IV qui ne laissèrent échapper aucune occasion de lui témoigner leur estime et leur déférence pour ses conseils. Mais ce qui est un titre de gloire pour Malabranca, c'est l'élection du Pape saint Célestin. Le cardinal avait toujours eu une grande vénération pour ce pieux ermite; il avait attiré quelques-uns de ses disciples à Rome, les y soutenait et envoyait chaque année des aumônes à leur instituteur. Après une vacance du Saint-Siège de deux ans et quatre mois, Malabranca le proposa aux cardinaux avec tant d'insistance que tous se rangèrent à son avis. Ce cardinal mourut peu de temps après, en novembre 1294. Isidore de Thessalonique nous a conservé deux proses de Malabranca en l'honneur de la Vierge; on lui attribue aussi le *Dies ira*. Mais on est bien partagé sur la question de savoir quel est l'auteur de cette célèbre prose, puisqu'il en est d'autres qui la revendiquent pour saint Bernard, pour saint Bonaventure, pour le Dominicain Humbert

de Romains, mort en 1277. « D'après un récit plus merveilleux qu'authentique, elle serait l'œuvre d'un prisonnier qui l'ayant composée dans son cachot, la chantait en marchant au supplice, et dut sa grâce à l'admiration qu'elle excita. Quel qu'en soit l'auteur, cette hymne funèbre passe, avec raison, pour un chef-d'œuvre dans son genre. La latinité, comme celle du XIII^e siècle, n'en est pas très-élégante; cependant il y a des strophes où l'énergie de la pensée est jointe à l'harmonie de l'expression. Mais ce qui rend surtout cette pièce remarquable, c'est la sombre majesté des images lugubres qu'elle retrace, et l'agitation, l'anxiété d'une conscience troublée qu'elle révèle. La terreur, le repentir, l'espérance s'y montrent tour à tour et laissent dans l'âme une impression profonde. C'est un beau thème sur lequel se sont exercés avec succès les compositeurs de musique sacrée. Les poètes, en général, n'ont pas aussi bien réussi à faire passer dans les langues modernes la gravité solennelle du texte latin. On estime pourtant la version anglaise qu'en a donnée Koscommon, qui expira, dit-on, en récitant deux vers de sa traduction. » (MICHAUD, *Biogr.*, art. *Malabranca*.) Voici ces deux vers :

My God, my Father and my friend,
Do not forsake me in my end.
*Mon Dieu, mon Père et mon ami,
Ne m'abandonnez pas à ma fin.*

Voy. un autre MALABRANCA aux art. JEAN.

MALESTROIT (JEAN DE), Français, évêque de Saint-Brieuc, puis de Nantes, créé, en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, mourut en 1443.

MALVASIA (ALEXANDRE), né à Bologne en 1748, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1819.

MALVEZZI (VINCENT), Bolonais, maître de chambre, né le 22 avril 1715, fut créé cardinal le 26 novembre 1753, par Benoît XIV, Pape de 1740 à 1758.

MANCINI (FRANÇOIS-MARIE), était fils de Paul Mancini, baron romain, ami des lettres et premier fondateur de l'académie des *Humoristes*. — A la recommandation de Louis XIV, nommé par le Pape Alexandre VII, le 5 avril 1660, cardinal-diacre, puis prêtre du titre de Saint-Matthieu *in Merulana*, il mourut à Rome le 18 juin 1672, en sa 66^e année.

MANDAGOT (GUILLAUME DE), d'une famille ancienne de Lodève, archidiaque de Nîmes, prévôt de Toulouse, et, vers 1295, archevêque d'Embrun, compila le sixième livre des *Décretales* par ordre de Boniface VIII, et composa un *Traité de l'élection des prélats*, traité imprimé à Cologno en 1573, et souvent réimprimé. Fait cardinal et évêque de Palestrine, par Clément V, en 1312, il mourut à Avignon en novembre 1321, (Voy. DUPIN, *Biblioth. des aut. ecclésiastiq. du XIV^e siècle*; — BALUZE, *Vitæ Papatum Avenniensium*, t. I.)

MANFROI fut créé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, en 1144, par le Pape Cé-

lestin II, qui ne créa que treize cardinaux.

MANFROI DE SIENNE, créé, en 1163, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, évêque de Palestrine, légat en Sicile, mourut en 1177.

MANGELLI (PAUL), né à Forlì en 1762, fut fait cardinal, par Grégoire XVI, en 1843. Il mourut la même année.

MANRIQUE DE LARA (ALPHONSE), d'une ancienne famille espagnole, fut nommé, par Isabelle, reine de Castille, à l'évêché de Badajoz. — Quoique épouse de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, elle conserva toujours l'administration séparée de son royaume. Après la mort de cette princesse, en 1504, Manrique se déclara pour Philippe, archiduc d'Autriche, gendre de Ferdinand et d'Isabelle, contre ce même roi Ferdinand, qui ne l'oublia pas. L'évêque de Badajoz cabala encore en faveur de Charles d'Autriche, fils de l'archiduc Philippe, et depuis Charles-Quint. Ferdinand prit des mesures pour perdre Manrique, et le fit arrêter dans les Asturies, comme il prenait la fuite déguisé en marchand. On le mit sous la garde de l'archevêque de Tolède, conformément à une commission qu'on avait obtenue du Pape. Dans la suite, il recouvra la liberté par le traité qui se fit entre l'empereur Maximilien I^{er} et Ferdinand, touchant l'administration des Etats de l'archiduc Charles, leur petit-fils commun. Manrique passa alors dans les Pays-Bas à la cour du prince Charles, qui le nomma à l'évêché de Cordoue, puis à l'archevêché de Séville. Il lui donna encore l'office d'inquisiteur général de la foi, et, en 1531, fit revêtir de la pourpre romaine ce prélat qui mourut en Espagne le 28 septembre 1538. (Voy. GOMEZ, *De reb. cardin. Ximen.*, lib. VI; — MARIANA, lib. XXIX; — PANVIN; — AUBERY; — CIACONIUS.)

MANTICA (FRANÇOIS), né à Udine, dans le Frioul, en 1534, perdit son père à l'âge de 7 ans. — Il étudia le droit à Padoue avec tant de succès, qu'il fut jugé digne d'y occuper une chaire à l'université, alors qu'elle possédait les plus illustres professeurs. Sixte V l'appela à Rome en lui donnant une charge d'auditeur de Rote, sur la présentation de la république de Venise; et c'est également sur la présentation de cette république que Clément VIII le revêtit de la pourpre en 1596. On a de lui les ouvrages suivants : I. *De conjecturis ultimarum voluntatum*, lib. XII, Venise, 1579; Lyon, 1591; Genève, 1637, 1669 et 1734; Francfort, 1680; II. *Lucubrationes Vaticanæ, seu de tacitis et ambiguis conventionibus*, lib. XXVII, Rome, 1610, in-fol.; Genève, 1692 et 1723; III. *Decisiones Rotæ*, Rome, 1618, in-4^o; Venise et Lyon, 1619; Francfort, 1622. Il mourut à Rome le 28 janvier 1614, âgé de 80 ans. Son corps fut inhumé dans l'église Santa-Maria del Popolo, son titre, où l'on voit son épitaphe, qu'y fit placer son neveu, Germain Mantica, évêque de Famagouste.

MANTICA (FRANÇOIS), né à Rome en 1727,

fut fait cardinal en 1801, par Pie VI. Il mourut l'année suivante.

MANZUOLI (Luc), né à Pontormo, terre située près de Florence, prit l'habit de religieux dans l'ordre des *Humiliés*, et fut choisi pour gouverner, en qualité d'abbé, le monastère de son ordre à Florence. Il remplissait ses devoirs avec tant d'exactitude, que le Pape Grégoire XII lui donna l'évêché de Fiésole, en Toscane, et en 1408, le revêtit de la pourpre. Le cardinal Manzuoli mit tout en œuvre pour porter le Pape à donner la paix à l'Eglise pendant le schisme déplorable qui la déchirait alors, et mourut peu après à Florence le 14 septembre 1411, âgé de 80 ans. Son corps fut inhumé dans l'église des Humiliés, depuis desservie par les Cordeliers, et où l'on voit son tombeau.

MARAMAURE (LANDOLFE), archevêque de Bari, né dans le royaume de Naples, fut revêtu de la pourpre, par le Pape Urbain VI, aux Quatre-Temps de décembre 1381. — Ce Pontife ayant ensuite pris les armes contre Charles III, roi de Naples, et craignant que le cardinal Maramaure ne l'abandonnât, songea à le faire arrêter. Le cardinal le sut, et se retira à Naples. Sa retraite offensa si fort le Pontife, qu'il le déclara criminel, et déchu de la pourpre. Boniface IX le rétablit, l'envoya, revêtu du caractère de légat, dans la Romagne, à Florence, puis à Naples, et l'employa dans d'autres circonstances. Innocent VII lui donna le gouvernement de Pérouse. En 1409, après la déposition des deux Pontifes, qui se disputaient la tiare, les cardinaux l'envoyèrent en Allemagne, pour engager les princes à députer des légats au concile de Pise. Ils le firent, et on y élut Alexandre V, qui eut pour successeur Jean XXIII. Celui-ci donna mission au cardinal Maramaure de se rendre en Aragon, pour tâcher de fléchir l'antipape Pierre de Lune (Benott XIII), qui s'y était retiré dans la forteresse de Peniscola, et qui entretenait le schisme dans l'Eglise par son opiniâtreté. Cette démarche fut sans succès. Le cardinal, qui se trouvait au concile de Constance, mourut dans cette ville le 16 octobre 1415. (*Voy. Thierry de Niem, Hist. schist. lib. I et III ; — GARIMBERT ; — CIACONIUS.*)

MARAZZANI VISCONTI (FRANÇOIS-MARIE), né à Plaisance en 1735, fut fait cardinal en 1826 par Léon XII. Il mourut en 1829.

MARC de Viterbe, Italien, général des Mineurs, fut fait cardinal par Urbain V, en 1366. Il mourut en 1369.

MARCEL fut nommé, en 1180, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*.

MARCEL CERVIN né à Fano, dans l'Etat ecclésiastique, où était receveur pour le Saint-Siège son père, originaire de Monte Pulciano, en Toscane, étudia à Sienne, et alla à Rome sous le pontificat de Paul III, qui le prit pour secrétaire. — Ce Pontife l'attacha ensuite au cardinal Farnèse, son neveu, qu'il envoyait, comme légat, en France et dans les Pays-Bas, afin de tâcher de terminer les différends qui divisaient François I^{er} et Char-

les-Quint. La mission était très-délicate et très-épineuse ; le légat en laissa tout le poids sur Marcel, qui avait alors le titre d'évêque de Nicastro, et qui eut depuis les évêchés de Reggio et d'Ugubio. A son retour, en 1539, Paul III le nomma cardinal, et ensuite un des présidents du concile général qui s'ouvrit à Trente en 1545, et qui ne se termina qu'en 1564. Après la mort de Jules III, Marcel, élu pour lui succéder le 9 avril 1555, ne voulut point changer son nom, et prit le nom de Marcel II. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

MARCK (EVRARD DE LA), nommé par quelques-uns le cardinal de Bouillon, fils de Robert I^{er}, duc de Bouillon, prince de Sedan, etc., et de Jeanne de Marly, fut élu évêque de Liège en 1505. — Agé alors d'environ trente ans, sans être engagé dans la carrière ecclésiastique, il se prépara par la retraite à recevoir les ordres, prit possession de son siège, et s'attacha à faire observer l'ancienne discipline. Il se mit d'abord sous la protection de la France, et, après avoir, la lance au poing, accompagné Louis XII dans son expédition contre Gênes, il obtint, en récompense de ses services, l'évêché de Chartres. François I^{er} lui avait promis un chapeau de cardinal. Mais sous prétexte qu'un autre lui avait été préféré, l'évêque de Liège se jeta dans le parti de l'empereur, et, en 1518, uni à Robert de la Marck, son frère aîné, il se ligua avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne, depuis Charles-Quint, contre la France. L'ingratitude des deux frères fut généralement blâmée ; mais Evrard, s'en moquant ne garda plus de mesures. Après la mort de l'empereur Maximilien I^{er}, il se trouva à la diète de Francfort, et fit si bien par ses cabales que François I^{er} fut écarté, et Charles-Quint élu, en 1519, à la place de Maximilien, son aïeul. Le nouvel empereur, satisfait du zèle d'Evrard, le fit archevêque de Valence, en Espagne, et lui procura le chapeau de cardinal que le Pape Léon X lui donna en 1520. Peu après, Robert, prince de Sedan, se remit sous la protection de la France, et déclara la guerre à l'empereur. Le cardinal prince-évêque de Liège, son frère, aurait dû ou le défendre, ou lui faire prendre de meilleures mesures. Il fut, au contraire, le premier à se jeter sur ses terres, à lui enlever ses places, à le traiter comme le plus cruel de ses ennemis. Par cette conduite il se ménagea une nouvelle grâce qui flattait son ambition ; c'est que l'empereur lui permit d'exercer dans les Pays-Bas les fonctions de légat, qu'il avait obtenues du Pape Clément VII. Ce prélat guerrier, outre ses ordonnances synodales, en publia de particulières contre les blasphémateurs, contre les impies, et contre les hérétiques. Il mourut à Liège le 16 février 1538. Son corps fut inhumé dans sa cathédrale, où l'on voyait sa statue sur son tombeau de bronze doré.

MARCO-Y-CATALAN (JEAN-FRANÇOIS), né au diocèse de Saragosse en 1771, fut fait cardinal en 1828 par Léon XII. Il mourut en 1841.

MARCOLINI (MARC-ANTOINE), né à Fano

en 1721, fut fait cardinal par Pie VI en 1777. Il mourut en 1782.

MAREFOSCHI (PROSPER) naquit à Macérata, dans la Marche d'Ancône, le 29 septembre 1653. — Chanoine de la basilique de Saint-Pierre du Vatican, il fut sacré en 1711, évêque de Cyrène *in partibus*, et, l'année suivante, le Pape Clément XI le nomma pour exercer la charge d'auditeur de Sa Sainteté, charge vacante par la promotion de Pierre Corradini au cardinalat. Le même Pontife l'ayant déclaré archevêque de Césarée, en Cappadoce, lui assigna en même temps une pension de 300 écus sur l'évêché de Saint-Pierre de Riéti. Le Pape Innocent XIII, à son avènement en 1721, le retint pour son auditeur, et, en 1724, il fut continué dans cette charge par Benoît XIII. Ce dernier le déclara la même année cardinal, et lui accorda en même temps un bref pour conserver jusqu'à nouvel ordre le titre et les fonctions de sa charge d'auditeur. En lui donnant le chapeau, il lui fit présent d'une cédule de trois mille écus, pour l'aider à prendre un équipage convenable à sa nouvelle dignité, et le plaça dans les congrégations des Rites, du Concile, de la Propagande et de l'immunité ecclésiastique. Le cardinal Marefoschi assista au Concile romain, ouvert à Saint-Jean de Latran le 15 avril 1725. Déclaré protecteur du collège grec à Rome en 1726, et vicaire général de Rome, continué par le Pape Clément XII dans ce vicariat, qu'il exerça jusqu'à son décès, il mourut après quelques jours de rhume le 24 février 1732, dans la 79^e année de son âge, et la 8^e de son cardinalat. Quoique d'une naissance obscure, il voulut néanmoins perpétuer son nom. Il avait un frère qu'il fit son héritier universel, avec substitution en faveur d'un de ses neveux de la famille de Compagnoni, à la charge de porter le nom de Marefoschi, et à la réserve des biens qu'il avait à Osimo : il laissa ces biens à un autre neveu, appelé Simonetti, qu'il désigna pour succéder au premier, dans le cas où celui-ci mourrait sans enfants. Il fit aussi quelques legs particuliers, mais n'eut pas le temps d'achever son codicile, ni de faire transport de ses pensions.

MAREFOSCHI (MARIUS), né à Macerata en 1714, fut fait cardinal en 1770 par Clément XIV. Il mourut en 1780.

MARERI (HIPPOLYTE-ANTOINE-VINCENT), né à Riéti en 1738, évêque de Sabine, fut fait cardinal par Pie VI en 1794. Il mourut en 1811.

MARESCOTTI (GALEAS), Romain, né le 1^{er} octobre 1627, fut d'abord archevêque de Corinthe, nonce en Pologne, puis en Espagne, pendant la minorité du roi Charles II. — En 1675, créé cardinal par le Pape Clément X, l'année suivante, légat de Ferrare, il exerça ensuite la charge de secrétaire d'Etat, et obtint, en 1679, l'évêché de Tivoli. Il remplit d'autres charges de la cour romaine, entre autres celle de préfet de la congrégation du Saint-Office, et fut fait, en 1697, protecteur de l'ordre des Dominicains. Il s'était démis,

l'année précédente, de la protection de l'ordre des Capucins. En 1708, il quitta son titre presbytéral de Saint-Bernard aux Thermes de Dioclétien, pour prendre le titre de Saint-Laurent *in Lucina*, le premier des cardinaux-prêtres, vacant par la mort du cardinal Nerli. Son grand âge et ses infirmités le portèrent à se démettre, en 1713, de la préfecture du Saint-Office, et, deux ans après, en 1715, à remettre ses bénéfices et ses pensions entre les mains du Pape, sans vouloir se réserver aucun bénéfice ecclésiastique. Il mourut à Rome, le 3 juillet 1726, dans sa 99^e année, et la 52^e de son cardinalat. Ce doyen du Sacré Collège s'était acquis le titre glorieux de *Père des pauvres*, par les grands biens qu'il avait répandus de son vivant, tant en aumônes qu'en œuvres pieuses. On les évaluait à plus de cent mille écus. Aussi ne laissa-t-il à sa famille qu'une mince succession.

MARESCOTTI (RAYNIER), Bolonais, fut fait, en 1144, par le Pape Luce II, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

MARGARIT (JEAN), d'une famille illustre de Catalogne, après avoir fait d'excellentes études, fut chanoine de Girone, et, en 1454, élevé sur le siège épiscopal d'Elne. — Elne, aujourd'hui petite ville du département des Pyrénées-Orientales, autrefois ville importante, a été ruinée par les guerres. Son évêché a été transféré à Perpignan. Peu après le roi d'Aragon, Alphonse V, envoya Margarit dans le royaume de Naples, pour y traiter d'affaires considérables. Jean II, qui succéda à Alphonse en 1458, nomma l'évêque d'Elne son ambassadeur d'obédience auprès du Pape Pie II. Ce prélat suivit le Pontife à Mantoue, où il prononça un discours éloquent pour exhorter les princes d'Italie à entrer dans la ligue que Pie II voulait former contre les Turcs. Margarit, revenu de cette ambassade, fut élu, en 1462, évêque de Girone. La Catalogne était alors dans de grands troubles, suscités par Charles, prince de Viane, fils du premier lit de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon. Ce prince se couvrait du prétexte des mauvais traitements qu'il disait avoir essuyés de la part de Jeanne Henriquez, seconde femme de son père. L'évêque de Girone servit si bien le roi son maître pendant la guerre qui, après la mort du prince de Viane, fut fomentée par le roi de Castille, qu'il fut nommé chancelier d'Aragon, charge qu'il exerça avec honneur sous Jean II et sous Ferdinand V, depuis Ferdinand le Catholique, son successeur. Ce dernier l'employa encore dans une célèbre ambassade pour rétablir la paix entre le Pape et le roi de Naples. Tant de services, rendus par cet éminent prélat, lui firent décerner la pourpre en 1483 par le Pape Sixte IV, à la recommandation du roi Ferdinand. Il avait alors, outre l'évêché de Girone, celui de Patti en Sicile. Il ne jouit pas longtemps des honneurs du cardinalat; après avoir fait partie du conclave, où fut élu le Pape Innocent VIII, il mourut à Rome le 21 novembre 1484. Nous avons de lui une histoire d'Espagne en dix livres, sous le titre de *Paralipomenon*

Hispania, imprimé à Grenade en 1545, et inséré dans le 1^{er} volume de l'*Hispania illustrata* du P. André Schott, Francfort, 1603, in-fol. Le prélat y avait recueilli toutes les omissions des écrivains espagnols sur l'histoire de la Péninsule, depuis l'arrivée prétendue d'Hercule jusqu'au règne de l'empereur Théodose le Grand.

MARGOTI (LANFRANC), Parmesan, nommé en 1608, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte puis de Saint-Pierreès-Liens, évêque de Viterbe, mourut en 1611.

MARI (CHRISTOPHE), Romain, évêque d'Issernia, créé en 1389 par le Pape Boniface IX prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, archiprêtre de Saint-Pierre, mourut en 1404.

MARINI (CHARLES), Génois, créé en 1715, par le Pape Clément XI dont il était maître de chambre, cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis président d'Urbin, préfet des rites, mourut en 1747.

MARINI (PIERRE), né à Rome en 1794, fut fait cardinal par Pie IX en 1846.

Il a été chargé, en 1851, par le Pape Pie IX, de la surveillance des fonds appartenant à la célèbre congrégation *Propaganda de Fide*.

MARQUEMONT (DENIS-SIMON DE), né à Paris, était fils de Denis Simon, sieur de Marquemont, receveur des tailles de Paris, et de Marie Rouillart. — Envoyé à Rome par le roi Henri IV, au commencement de son règne, avec Duperron, alors évêque d'Evreux et depuis cardinal, il y fut fait auditeur de Rote, puis accompagna de Sillery à Florence pour négocier le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. En récompense de ses services, le roi Louis XIII le nomma, en 1612, à l'archevêché de Lyon. L'archevêque présida deux ans après pour le clergé, en qualité de primat, aux états généraux, tenus à Paris, quoique François de la Guesle, archevêque de Tours lui voulût contester la préséance, comme plus ancien selon le rang de promotion. Ces états généraux de 1614 furent les derniers de la monarchie, si l'on ne compte point ceux de 1789. L'archevêque de Lyon signala son zèle dans le gouvernement de son diocèse par de fréquentes tournées, par ses prédications, par les synodes qu'il tenait souvent. Il établit à Lyon treize maisons religieuses, et quelques autres, où la piété était cultivée. Celle de la *Charité* est aussi son ouvrage. C'est par le conseil de ce prélat que saint François de Sales mit en clôture les religieuses de la Visitation, qu'il avait instituées. Ce prélat avait établi une congrégation de docteurs, qui s'assemblaient une fois la semaine dans son palais, et qu'il consultait pour les affaires qui regardaient l'administration de son diocèse. Envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de Rome, il reçut en 1626 le chapeau de cardinal des mains du Pape Urbain VIII, qui, en le donnant, ne fit que suivre les intentions de Clément VIII, de Paul V et de Grégoire XV, ses prédécesseurs. Le cardinal de Marquemont mourut

peu après à Rome le 16 septembre 1626, âgé de 54 ans, et fut inhumé dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont, qui était celle de son titre de cardinal.

MARTELLI (FRANÇOIS), Florentin, patriarche de Jérusalem et secrétaire de la consulte, créé en 1706 par le Pape Clément XI cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mourut en 1717.

MARTIN IV était Français; mais on n'est pas d'accord sur son origine, les uns le faisant naître en Brie, d'autres en Touraine. Après avoir été trésorier de Saint-Martin de Tours, il fut, en 1260, nommé garde des sceaux par le roi Louis IX, et, en 1261, cardinal par le Pape Urbain IV, Français comme lui, qui l'envoya, avec le titre de légat, auprès du roi de France, pour proposer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, sous certaines conditions. En 1274, il vint encore de la part de Grégoire X, avec la même qualité de légat, pour déterminer Philippe le Hardi à entreprendre une nouvelle croisade. Le Saint-Siège était vacant depuis six mois, lorsque enfin le cardinal Simon y fut porté malgré sa résistance, le 22 février 1281, après Nicolas III. Le nouveau Pontife prit le nom de Martin IV,

MARTIN V (OTTON ou EUBES COLONNA), fait cardinal, en 1405, par Innocent VII, avait exercé diverses légations. — Après que Grégoire XII eut fait, au concile de Constance, une abdication volontaire du pontificat, que Jean XXIII y eut été déposé, aussi bien que Pierre de Lune, qui se faisait appeler Benoît XIII, les Pères du concile, voulant mettre fin au schisme qui affligeait l'Eglise depuis quarante années, jugèrent à propos de procéder à l'élection d'un Pontife unique qui, pour cette fois seulement, serait élu par les cardinaux, conjointement avec trente prélats ou ecclésiastiques, tirés des nations représentées au concile. Les cardinaux et ces électeurs s'assemblèrent en conclave dans l'hôtel de ville-de-Constance où, six jours après, ils élurent Martin V, qui ceignit la tiare le 11 novembre 1417.

MARTIN, Portugais, évêque de Lisbonne, fut créé, en 1383, prêtre-cardinal, par Clément VII, antipape de 1378 à 1394, et qui créa trente-huit cardinaux en treize promotions.

MARTIN SALVA, Espagnol, évêque de Pampelune, créé, en 1390, par Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, mourut en 1403.

MARTINIANA (CHARLES-JOSEPH-FLIPOTE DE), né à Turin en 1724, évêque de Verceil, fut fait cardinal par Pie VI en 1778. Il mourut en 1802.

MARTINUSIUS ou MARTINUZZI (GEORGES), sorti de la famille des Utissenovski, naquit en 1482 à Namiesaz, château situé sur la Variécha en Croatie. — Il prit le nom de Martinusius, qui était celui de sa mère, par déférence pour Jacques Martinusius, son oncle, évêque de Scardona. Après la mort de son père et de son frère aîné, Martinusius,

entré comme religieux dans le monastère de Saint-Paul, ermite, près de Bude, s'y distingua par son mérite, occupa différentes charges dans son ordre, et fut enfin supérieur du couvent de Cestoconiano en Pologne. Ladislas VI, roi de Hongrie, était mort en 1516, laissant Louis II, qui fut, en 1526, tué par les Turcs à la bataille de Mohacz en Hongrie, et Anne, mariée à Ferdinand d'Autriche, frère et successeur de Charles V au trône impérial. Après la mort de Louis II, une partie des Hongrois élut roi Jean Zapolski, voyvode de Transylvanie, qui fut couronné le 11 novembre 1526, puis chassé par Ferdinand, appelé par le reste de la nation hongroise. Zapolski implora le secours de Sigismond, roi de Pologne, dont il avait épousé la fille Elisabeth. Martinusius, ayant eu occasion de connaître ce prince, le reçut dans son monastère, et fit divers voyages en Hongrie, pour disposer les peuples à le recevoir. Ses négociations ne furent pas infructueuses; Zapolski fut rétabli sur le trône, et les soins de Martinusius y contribuèrent autant que les secours des Turcs, que lui avait ménagés le polonais Jérôme Laski. Ce prince témoigna sa reconnaissance à Martinusius, en lui donnant la charge de trésorier du royaume, ensuite l'évêché de Varadin, et en le faisant conseiller et ministre d'Etat. Il avait tant de confiance dans la capacité de ce ministre, qu'étant au lit de la mort en 1540, il l'institua seul tuteur du jeune prince Jean-Etienne, son fils, ordonnant en outre que la reine Elisabeth et ce prélat fussent régents du royaume. En vertu d'un traité conclu entre Ferdinand et Zapolski, la Hongrie devait retourner à Ferdinand après la mort du second, dont le fils se contenterait de la Transylvanie. L'évêque de Varadin, déchirant ce traité, fit couronner roi de Hongrie le jeune Jean-Etienne. Ferdinand mit alors en campagne une armée dont il donna le commandement à Roccandolphe, qui prit plusieurs places en Hongrie, et alla assiéger Bude. Le jeune prince, sa mère et Martinusius étaient dans cette ville. Ils envoyèrent demander du secours à Soliman II, empereur des Turcs. Ce prince ordonna aux pachas de Bosnie et de Botgrade de marcher du côté de Bude, où ils défilèrent Roccandolphe. Soliman les suivit bientôt après avec une armée de deux cent mille hommes, se rendit maître de la même ville de Bude et d'autres places considérables de la Hongrie, et envoya le prince et la reine en Transylvanie, dont il donna le gouvernement à Martinusius, en le confirmant dans la charge de trésorier. Ce prélat traita si mal la reine qu'elle fut obligée de s'en plaindre à Soliman, qui commanda au pacha de Bude de lui donner du secours. Martinuzzi, ne perdant point de temps, assembla ses amis, mit sur pied une armée de 50,000 hommes; assiégea dans Albe-Royale la reine qui fut réduite à composer avec lui, puis il alla se présenter devant les Turcs qui se retirèrent. Soliman dissimula son ressentiment, et lui écrivit des lettres amicales. Dans la suite,

l'ambition de Martinuzzi donna encore à la reine de nouveaux sujets de plaintes; ce fut la cause d'une autre guerre. A la fin le turbulent ministre se jeta dans le parti de Ferdinand, obligea la reine à signer un traité peu avantageux au jeune prince, puis voulut encore rompre ce même traité. La reine en préféra l'exécution au chagrin de se voir toujours exposée aux emportements de Martinuzzi qui demanda l'archevêché de Strigonie ou Gran, qui lui fut accordé, et un chapeau de cardinal que le Pape Jules III lui conféra en 1551. Quelque temps après, et la même année, l'empereur Ferdinand, redoutant de nouvelles intrigues de la part du prélat, donna ordre à Gastalde son général de se défaire de Martinuzzi; ce qu'il exécuta au moyen de quelques assassins qui allèrent tuer dans son château de Binch, où l'on trouva d'immenses richesses. Telle fut la fin de Martinuzzi qui, en maîtrisant et trompant la reine Elisabeth, en jouant tour à tour et l'empereur Ferdinand et Soliman II, avait fait de ses talents un si déplorable usage. (*Voy. DE THOU, Hist.*;—*СМЕК, Hist. de Hongrie*;—*MÉZERAY, Hist. de France*;—*Paul JOYE*;—*SPONDE*;—*AUBERY*.)

MARZATI (ANSELME), Italien, Capucin, fait, en 1604, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, dit le *Cardinal Monopolis*, mourut en 1607.

MASSEI (BARTHÉLEMY) naquit, le 2 janvier 1663, de parents très-obscurs à Montepulciano, petite ville de Toscane. — Entré fort jeune dans la maison du prélat Albani, depuis cardinal et Pape sous le nom de Clément XI, il devint chanoine de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, puis en 1712, chanoine de Saint-Pierre du Vatican. Trois ans après envoyé en France pour porter la barette au cardinal de Bissy, il plut à la cour de Versailles, et en 1720 fut nommé nonce auprès de cette cour. Nous laissons maintenant parler le caustique Saint-Simon qui, dans ses *Mémoires*, trace de ce prélat le portrait suivant : « Massei avait été petit garçon parmi les bas domestiques du Pape et lors simple prélat. Son esprit et sa sagesse perçèrent; il s'éleva peu à peu dans la maison, et de degré en degré devint le secrétaire confident de son maître, et enfin son maître de chambre, quand il fut cardinal. Sa douceur et sa modestie le firent aimer dans la cour romaine. Il perdit son emploi à l'exaltation du cardinal Albani; il était de trop bas aloi pour être maître de chambre du Pape; mais il en conserva toute la faveur et la confiance. Le Pape lui parlait presque de tout, le consultait et se trouvait bien de ses avis. Il le fit, en 1726, archevêque d'Athènes *in partibus*, pour le mettre à la portée d'une grande nonciature. Massei se conduisit, durant le grand feu de la constitution avec beaucoup de modération, d'honneur, de sagesse, et se fit généralement aimer et estimer. Il languit longtemps nonce, parce qu'il n'y eut point de promotion pour les cardinaux sous le pontificat du Pape Clé-

ment XI, et que Benoît XIII, qui était si fort singulier, ne voulut jamais faire aucun nonce cardinal, disant qu'ils n'étaient que des *novellistes*. Massei ne montra pas la moindre impatience; mais, en attendant, il mourait de faim, car les nonces ont fort peu, et à ce qu'était celui-ci, son patrimoine ni les bénéfices n'y suppléaient pas. Il ne s'endetta pas le moins du monde, supporta son indigence avec dignité, mais il l'avouait pour faire excuser la frugalité de sa vie, et s'en alla sans rien devoir, véritablement regretté de tout le monde. Il ne quitta la France qu'avec larmes, et aurait désiré y passer le reste de ses jours. Le nouveau cérémonial des bâtards, dont Gualterio s'était si mal trouvé, car ils étaient rétablis alors, empêcha que la calotte lui arrivât à Paris. Dès que la promotion fut sur le point de se faire, Massei reçut ordre de prendre congé, de partir et d'arriver dans un temps fort court à Forlî. » Il prit donc congé du roi le 12 septembre, partit de Paris le 21, arriva le 5 décembre à Rome, où il fit son entrée solennelle le 10; car, dès le 2 octobre 1730, il avait été créé et déclaré cardinal par le Pape Clément XII. Le 11 décembre de la même année, il fut déclaré légat de la Romagne, et le 18 suivant, reçut le chapeau dans un consistoire public, avec les cérémonies accoutumées. Après avoir pris possession du titre presbytéral de Saint-Augustin, il partit de Rome, le 19 février 1731, pour se rendre à sa légation. Le 21 mai 1731, il fut pourvu de l'évêché d'Ancône, devenu vacant par la translation du cardinal Prosper Lambertini à l'archevêché de Bologne. Ce cardinal modeste, intègre, de mœurs irréprochables, mourut dans son évêché le 20 novembre 1745, dans la 83^e année de son âge.

MASSEI (PAUL), né à Montepulciano, en 1712, fut fait cardinal par Pie VI, en 1785, et mourut la même année.

MASSIMI (CAMILLE), Romain et doyen de la chambre apostolique, préfet de la chambre du Pape, abbé de Saint-Séverin, et patriarche de Jérusalem, nommé, le 22 décembre 1670, par le Pape Clément X, cardinal et secrétaire d'Etat, mourut le 12 septembre 1677.

MASSIMO (FRANÇOIS-XAVIER). — « Son Eminence le cardinal Massimo fut frappé, en 1848, d'une attaque d'apoplexie à l'audience même du Saint-Père. Tous les soins lui furent aussitôt prodigués, et il put être ramené chez lui. Mais, en montant les escaliers de son palais soutenu par un domestique, il fut atteint d'une seconde attaque à laquelle il succomba immédiatement.

« Cette mort si imprévue a profondément ému toute la société romaine. Le cardinal Massimo était aussi distingué par l'amabilité de son esprit et les nobles qualités de son cœur, que par l'éclat de son nom et l'illustration de son origine princière. Sa mère était une princesse de la maison de Saxe. Il était né à Dresde le 26 février 1806; il fut créé cardinal le 24 janvier 1842 par le Pape Grégoire XVI, dont il avait été successivement

grand maître de la chambre et major-dome. » (Extrait de *l'Ami de la religion*.)

La date de la création du cardinal Massimo est, croyons-nous, 1838.

MASTAI — Voy. PIE IX.

MASTROZZI (VALENTIN), né à Terni en 1729, fut fait cardinal par Pie VII en 1801. Il mourut en 1809.

MATHIEU (JACQUES-MARIE-ADRIEN-CÉSaire) est né à Paris le 20 janvier, 1796. Sa famille a constamment joui de l'estime publique. C'est contre le gré de sa mère que M. Mathieu voulut embrasser l'état ecclésiastique; elle le destinait au barreau. Mais le jeune homme triompha des obstacles suscités contre sa vocation et il entra au séminaire de Saint-Sulpice. A peine out-il reçu la prêtrise que Mgr Salmon du Chatellier, évêque d'Evreux, le choisit pour son secrétaire; il sut remplir ses fonctions de manière à satisfaire le prélat qui l'honorait de sa confiance, et à se concilier l'affection du diocèse. Mais l'établissement du grand séminaire lui attira quelque contrariété. Il sortit néanmoins d'Evreux avec le titre de vicaire général; et à son arrivée à Paris il fut nommé curé de l'Assomption par M. de Quélen, qui le prit bientôt après pour son vicaire général. Comme administrateur, dans ces différents postes, Mgr Mathieu déploya un talent au dessus de tout éloge. Il donnait beaucoup, et il donnait bien; ses aumônes répandues avec affabilité lui gagnaient les cœurs.

Aux renseignements de cette notice, nous ajouterons les détails suivants que nous puisons aux sources les plus authentiques.

A l'époque où il était curé de la paroisse de l'Assomption, Mgr Matthieu s'était attiré la plus haute estime; il en fut de même dans ses fonctions de vicaire général. C'est donc à la considération que ses vertus lui avaient méritée, qu'il doit son élévation à l'épiscopat: il fut toujours à la hauteur de son ministère dans les circonstances les plus difficiles. Nous avons le même hommage à rendre à son administration dans le diocèse de Langres. Il était adoré, et c'est précisément la confiance ou l'attachement extraordinaire qu'on lui témoignait, qui amena sa nomination à l'archevêché de Besançon.

Les qualités de M. Mathieu le désignaient déjà, dès 1832, pour un évêché. Il fut nommé à celui de Langres par ordonnance royale du 7 avril 1832; mais il ne fut sacré que le 10 février 1833. Il ne fit que passer, pour ainsi dire, sur ce siège épiscopal; et cependant il y avait conquis tous les cœurs pendant le peu de temps qu'il administra le diocèse. Le 16 juillet 1834, il fut nommé à l'archevêché de Besançon.

Une fois le devoir conçu, il est résolu pour lui; mais une fois résolu, il faut qu'il le remplisse; les obstacles ne sont rien pour lui. Il est pieux, et il affectionne les pratiques de dévotion. C'est dans ces pratiques qu'il cherche le repos, au milieu des bruyantes distractions qui l'assiègent mainte-

Tous ces efforts tendent à inspirer à son clergé les mêmes sentiments de dévotion, comme la meilleure sauvegarde contre les dangers du ministère et le moyen le plus utile pour travailler au salut des âmes.

Ce prélat si pieux, si zélé, si fidèle observateur des devoirs de l'épiscopat, et qui par les qualités du cœur, son affabilité, sa simplicité avait su gagner l'affection de ses administrés était digne des honneurs de la pourpre romaine. Aussi fut-il créé cardinal le 30 septembre 1850.

Il est inutile de rappeler toutes les preuves de zèle, d'activité, de sollicitude pastorale qu'il a données dans ce poste éminent. Le vénérable cardinal vient de les compléter, en publiant avec la candeur la plus admirable et la plus haute raison, une longue circulaire à son clergé, pour lui expliquer toute sa conduite dans l'affaire du retour de son Eglise à la liturgie romaine. Cet écrit, en latin, est d'un style d'une rare élégance, et l'on sait que Mgr Matthieu le parle avec une rare facilité. Nous croyons que cette pièce historique restera comme un monument du savoir, de la piété, du dévouement et du zèle vraiment épiscopal de ce vertueux pontife. Elevé aux plus grands honneurs, on ne voit pas qu'il s'en prévale en quelque chose, pour apporter le moindre changement à la simplicité et à l'activité de sa vie. C'est Mgr l'archevêque de Besançon, qui, après avoir reçu le chapeau de cardinal, apporta un calice d'or offert par les Romains à Mgr l'archevêque de Turin, exilé de son diocèse.

MATTEI (JÉRÔME), Romain, créé, en 1586, par le Pape Sixte V, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Pancrace, mourut en 1603.

MATTEI (GASPARD), Romain, archevêque d'Athènes, fait en 1643, par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Cécile, mourut en 1650.

MATTEI (HORACE), Romain, archevêque de Damas, auditeur de Rote, majordome du Pape Innocent XI, qui le créa cardinal en 1686, mourut en 1688.

MATTEI (LOUIS), Romain, auditeur de Rote, né le 17 mars 1702, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

MATTEI (ALEXANDRE), de la famille des princes de ce nom, naquit à Rome en 1744. — Entré dans l'état ecclésiastique, où le portait sa vocation, et devenu chanoine de Saint-Pierre, il signalait son zèle en prêchant dans les maisons religieuses, en visitant les malades, en catéchisant les enfants dans les paroisses, enfin en s'acquittant avec dévouement de toutes les fonctions pastorales. Après avoir rempli, avec distinction, différentes charges, il fut, en 1777, élevé à l'archevêché de Ferrare, et, en 1782, revêtu de la pourpre. Ce prélat offrait un parfait modèle de l'évêque chrétien. Après la révolution de 1789, le clergé français avait émigré en masse, et s'était répandu par toute l'Europe; ceux de ces proscrits qui se réfugièrent dans le diocèse de Ferrare y trouvèrent l'hospitalité la plus géné-

reuse. L'archevêque consacra tout son revenu à les secourir. En 1797, le général Bonaparte, maître de la haute Italie, descendait sur Rome; le cardinal Mattei, chargé par Pie VI de négocier avec le vainqueur, fut obligé de signer le traité de Tolentino, par lequel le Saint-Siège abandonnait à la France le Comtat, et, à la république cisalpine, le Bolonais, le Ferrarais et la Romagne. Encore ces sacrifices ne devaient-ils pas sauver Rome. En effet, l'année suivante, elle était envahie par les Français, Pie VI était enlevé et les cardinaux dispersés. Après la paix de Lunéville (1801) le cardinal Mattei revint à Rome, qui venait d'être rendue à Pie VII; il conservait toujours l'archevêché de Ferrare. En 1808, Napoléon anéantit l'Etat Ecclésiastique; la plus grande partie fut réunie à l'empire français, le reste annexé au royaume d'Italie. Pie VII était emmené à Savone, puis à Fontainebleau. Le cardinal Mattei, avec les cardinaux romains, reçut l'ordre de se rendre à Paris. Mais s'étant abstenu, comme la plupart de ses collègues, d'assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, il fut exilé à Rethel, dans les Ardennes. Les événements de 1814 rétablirent le Saint-Siège plus solidement que jamais. Le cardinal qui, depuis longtemps déjà, appartenait à l'ordre des cardinaux-évêques, devint alors évêque d'Ostie et Velletri, et, comme tel, doyen du Sacré Collège. A toutes les époques de sa vie, sa piété, sa charité ne se démentirent jamais. Dans ses dernières années, on le voyait, malgré son âge et sa dignité, visiter les malades, comme dans sa jeunesse, assidu aux Offices, aux cérémonies. Le 16 avril 1820, il assistait à l'Office dans la basilique de Saint-Pierre, lorsqu'il fut atteint du mal qui l'emporta quatre jours après, dans sa 77^e année. Il avait publié un recueil des actes d'un synode qu'il tint en 1804 à Palestrine dont il était évêque; dans ce recueil se trouvaient aussi les statuts qu'il avait donnés; Rome, 1804, 1 vol. in-4^e. Dans son exil à Rethel, il avait aussi écrit un livre ascétique, intitulé: *Méditations des vérités éternelles, pour faire les exercices spirituels suivant la méthode de saint Ignace; distribuées en huit jours.*

MATTEI (LAURENT). — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les lignes suivantes :

« Mgr le cardinal Laurent, duc Mattei, est mort le 24 juillet 1833 au soir, dans sa 86^e année. En lui s'éteint une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome. Il remplit plusieurs charges, et fut pendant soixante-deux ans chanoine de Saint-Jean de Latran. En 1822, il reçut le titre de patriarche d'Antioche. Il était aussi secrétaire de la visite apostolique. Léon XII l'avait nommé à l'archevêché de Ferrare; mais le modeste prélat refusa, en disant qu'il n'était plus capable à son âge de remplir une si grande charge. Grégoire XVI le fit cardinal le 15 avril 1833. A toutes les époques, la simplicité de ses mœurs ne fut pas moins remarquable que son zèle pour les fonctions ecclésiastiques. Le cardinal s'est éteint in-

sensiblement, ayant pourtant eu le temps de recevoir les secours de la religion. Il était né à Rome le 29 avril 1748. »

MATTEI (MARIUS), né à Pergola en 1792, est entré dans le Sacré Collège en 1832. — D'abord cardinal-diacre, puis évêque de Frascati et sous-doyen du Sacré Collège. Son Eminence vit encore à l'heure où nous écrivons. On nous envoie sur elle une longue notice italienne que nous traduisons, en l'abrégeant un peu.

Notice sur Son Eminence le cardinal Mario Mattei, évêque de Porto, Sainte-Rufine, etc.

« Le 6 septembre 1792, naquit, dans la ville de Pergola, province d'Urbino, dans l'Etat pontifical, Mario Mattei, de parents nobles (le comte Marc Mattei et la comtesse Ursini-Bianchi-Mattei). Il fut tenu sur les fonts du baptême par l'archidiacre Chiaromonte, frère de Pie VII. Ayant passé les premières années de son enfance, partie dans sa ville natale, partie dans d'autres villes de l'Etat pontifical, où la famille Mattei avait des propriétés, et arrivé à l'âge et 10 ans, il alla à Rome pour entreprendre la carrière des études dans le collège Ghislieri en suivant les cours de l'université romaine, dite *collège romain*, alors dirigé par des prêtres séculiers sous la protection et l'autorité d'une députation de cardinaux de la sainte Eglise romaine. Ayant accompli le cours ordinaire des études classiques, le jeune Mattei fut admis dans l'académie pontificale des nobles ecclésiastiques de Rome, où il suivit le cours de théologie et de jurisprudence canonique et civile, donnant en même temps ses soins à l'étude du grec et de l'hébreu. Ensuite il voulut achever ses études de jurisprudence à l'université Alexandrine, dite de la *Sapience*, dans laquelle, selon les méthodes en vigueur alors, il remporta le titre de maître (*magistero*) en droit public et criminel, et enfin la palme de docteur dans l'un et l'autre droit.

Nommé, par la bienveillance de Pie VII, chanoine de la basilique libérienne, il fut assidu au service de cette église patriarcale, et il se prépara à recevoir les ordres sacrés qui lui furent conférés par son frère, alors archevêque de Camerino. C'est alors qu'il prononça en latin l'oraison funèbre de S. M. très-fidèle, Marie I^{re}, reine de Portugal, du Brésil et d'Algarve, en présence du Sacré Collège, réuni dans l'Eglise de cette nation, pour les funérailles de l'auguste défunte; cette oraison funèbre fut publiée en 1820.

En 1819 Mgr Mattei entra au tribunal de la Rote, auprès de l'auditeur de Toscane, Mgr Cosimo de Marchesi Corsi; il s'était déjà initié à la pratique des affaires dans les autres tribunaux de Rome. Pie VII, dans les premiers jours de 1822, le nomma son prélat domestique, et peu après président de la sacrée congrégation du bon gouvernement; il l'introduisit aussi parmi les prélats attachés à la sacrée congrégation du concile, pour l'examen des relations des évêques sur l'état de leurs diocèses respectifs.

Léon XII étant devenu Souverain Pontife en 1823, Mgr Mattei fut nommé secrétaire de cette même congrégation du bon gouvernement, charge qu'il remplit pendant quatre ans. En 1825, il fut élu chanoine de la basilique vaticane. En 1829, il fut promu à la charge de trésorier général de la chambre apostolique, charge qui est une des quatre principales de la prélature; et en même temps, il fut nommé membre de la commission spéciale préposée à la réédification de la basilique de Saint-Paul sur la route d'Ostie, entreprise à laquelle s'appliqua Mgr Mattei avec une ardeur qui doit lui faire attribuer les principales dispositions architectoniques adoptées dans la restauration de cet édifice si intéressant pour les arts, la religion et l'histoire ecclésiastique.

Pie VIII, devenu Pape en 1829, confirma Mgr Mattei dans sa charge de trésorier; de sorte que celui-ci publia, en 1830, le nouveau tarif des douanes et les généreuses dispositions administratives pour l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie. Sa Sainteté daigna aussi le nommer président de la congrégation spéciale instituée pour régler les congrues de toutes les paroisses de l'Etat pontifical; et il fut si distingué par le saint Pontife, qu'étant près de mourir, celui-ci l'appela près de son lit, et lui fit connaître quelques-unes de ses dernières volontés.

Grégoire XVI, arrivé au souverain pontificat en 1831, n'hésita pas à se servir encore du zèle de Mgr Mattei pour la place de trésorier; et il eut tant à s'en louer que, dans le consistoire secret du 2 juillet 1832, il le promut au cardinalat, dans l'ordre des diacres, lui conférant, avec de grands éloges, le titre de Sainte-Marie *in Aquiro*. Les années suivantes le Souverain Pontife conféra, au cardinal Mattei, un grand nombre de missions des plus honorables. Le nombre en est trop considérable pour que nous pensions à les énumérer. Disons seulement que Rome ayant été visitée par le choléra en 1837, le cardinal Mattei fut appelé avec deux autres cardinaux, à former la congrégation extraordinaire de la santé publique, et qu'en 1840 il fut promu au poste éminent de secrétaire pour les affaires intérieures de l'Etat. En 1843 le cardinal Mattei passa dans l'ordre des cardinaux-prêtres, avec le titre de Sainte-Marie des Anges; il reçut alors les charges d'archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre, de préfet de la congrégation de la fabrique de cette basilique, de visiteur apostolique, etc., etc. En 1841, S. S. Grégoire XVI, malgré ses 76 ans, voulut faire le voyage de Lorette, pour satisfaire à la fois sa piété et le désir filial de ses sujets; il conféra au cardinal Mattei le soin d'organiser ce voyage. Celui-ci participa ainsi au continuel triomphe qui consola le cœur de Grégoire XVI depuis son départ (30 août 1841) jusqu'à son retour (6 octobre). En 1844, l'archi-suburbicaire de Frascati vint à vaquer, parce que le cardinal Micara, doyen du Sacré Collège, opta pour celui

d'Ostie et Velletri. Grégoire XVI donna cet évêché au cardinal Mattei qui le garda dix ans. En 1845, le gouvernement pontifical s'étant déterminé à acquérir de vastes domaines situés dans ses Etats, appelés de *l'apanage*, et possédés alors par le duc de Leuchtenberg, Sa Sainteté confia au cardinal Mattei la négociation de cette affaire, et celui-ci la conduisit à heureuse fin, à la pleine satisfaction du Saint-Père : aussi fut-il encore chargé de revendre ces domaines, à des conditions égales à celles de l'achat, à des princes romains et à d'autres habitants distingués des Etats Romains, qui firent cette acquisition solidairement. Enfin, Grégoire XVI donna au cardinal Mattei la plus grande faveur d'estime en le nommant son exécuteur testamentaire, avec les facultés les plus amples et avec les bienveillantes paroles qui se lisent dans le testament autographe ouvert dans le malheureux jour de sa mort, le 1^{er} juin 1846.

Pie IX, peu après son avènement, nomma le cardinal Mattei visiteur apostolique des hôpitaux de Saint-Jacques et de Saint-Gallican. Pendant la révolution, celui-ci suivit le Saint-Père dans le royaume de Naples, il fut nommé membre de la congrégation chargée de proposer ce qu'il y avait à faire au sujet du dogme de l'Immaculée Conception, dogme proclamé ensuite aux acclamations de toute l'Eglise, le 8 décembre 1854.

Après le retour triomphal de Sa Sainteté à Rome en 1850, le cardinal Mattei, outre ses autres fonctions, fut chargé de réorganiser les administrations de la commission des subsides, de la bienfaisance publique, des hospices de Sainte-Marie des Anges aux thermes de Dioclétien, et de la santé régionale de Rome et de l'institut des sourds-muets ; réorganisation qui, opérée avec un plein succès, fut récompensée par la charge de préfet du tribunal suprême de la signature de justice ; presque en même temps, le cardinal Mattei opta pour l'évêché de Porto et Sainte-Rufine, et pour la charge de sous-doyen, laissée vacante par la mort du cardinal Lambruschini (le 12 mai 1854).

Les congrégations auxquelles appartient aujourd'hui le cardinal Mattei, sont celles : du Saint-Office, de la Visite, de la Consistoriale, des Evêques et des Réguliers, du Concile, de la Propagande, de Lorette, des Etudes, de l'Examen des synodes, de l'Etat des réguliers, etc., etc. Outre la décoration de la croix de Malte, le cardinal Mattei est du petit nombre des personnages décorés du grand cordon de Saint-Janvier, qui lui a été conféré par S. M. le roi des Deux-Siciles, alors que, en 1852, Son Eminence répondant au pieux désir de ce monarque, alla, comme archiprêtre de la basilique vaticane, dans la province de Pouille, pour couronner solennellement l'image miraculeuse de la vierge dite du Pozzo.

Beaucoup de villes et de communes de l'Etat pontifical se glorifient d'avoir pour protecteur le cardinal Mattei, qui protégea aussi beaucoup de corporations religieuses,

séculières et régulières, de l'un et l'autre sexe, des chapitres, archi-confréries, confréries, conservatoires et hôpitaux, avec diverses universités d'arts et de métiers de Rome.

MATTHIEU DE PISE, fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

MATTHIEU, était d'une famille noble de la province de Reims. Jeune encore, il embrassa à Laon l'état ecclésiastique, et bientôt fut pourvu d'un canonical dans l'Eglise de Reims. — Mais touché du désir de quitter entièrement le monde, il se démit de ce bénéfice et entra dans l'ordre de Cluny, au prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris. Son mérite ne permit pas qu'on l'y laissât longtemps simple religieux, et il fut fait prieur de ce monastère dans les premières années du XII^e siècle. On le compte comme le troisième prieur de cette maison. Il en remplissait les fonctions en 1119, comme on le voit par un diplôme qui lui est adressé par le Pape Calixte II. Pierre le Vénérable l'ayant mené avec lui à Rome pour défendre sa cause contre Ponce, abbé de Cluny, qui fit tant de bruit dans ce siècle-là, le Pape Honorius II conçut une si grande estime pour Matthieu, qu'il le retint auprès de sa personne ; et en 1125 il le créa cardinal et évêque d'Albano. Son élévation, loin de nuire à sa piété, ne fit qu'augmenter son abnégation et son zèle. Sa vie était aussi régulière que celle du religieux le plus exact. Il servit l'Eglise en plusieurs occasions ; dans toutes il montra autant de capacité que de sagesse. Ses nombreuses occupations ne l'empêchaient pas d'entretenir une correspondance avec Pierre le Vénérable et avec saint Bernard ; dans les lettres de l'un et de l'autre, on en trouve qui lui sont adressées. Légal en France vers 1128, le cardinal Matthieu tint un concile à Troyes où se trouvèrent un grand nombre d'archevêques et d'évêques, avec plusieurs abbés, au nombre desquels étaient saint Etienne, abbé de Cîteaux, et saint Bernard abbé de Clairvaux. La même année, le légat tint un autre concile à Rouen, où il s'était rendu pour saluer Henri I, roi d'Angleterre, et pour traiter avec lui des affaires de l'Eglise. En 1131, le Pape Innocent II, qui était alors en France, ayant appris la mort funeste de Philippe, fils aîné du roi Louis le Gros, jeune prince qui avait été tué d'une chute, à l'âge de 15 ans, envoya le cardinal Matthieu auprès de ce monarque, pour lui faire de sa part des compliments de condoléance sur cette perte cruelle. La même année, le Pontife donna la légation d'Allemagne au cardinal, qui convoqua un concile à Mayence, où Brunon, évêque de Strasbourg, fut contraint de renoncer à son évêché. En 1134, il accompagna à Milan saint Bernard et les autres députés chargés de travailler à réconcilier avec le Pape Innocent II les Milanais qui avaient pris d'abord le parti de l'antipape Anaclet ; grâce à cette intervention, la réconciliation fut complète. Le cardinal Matthieu mourut l'année sui-

vante à Pavie le 25 décembre. Sa mémoire est en vénération dans l'Eglise. On lui attribue les ouvrages suivants : I. *De perfectione monachorum* ; II. *De vanitate mundi* ; III. *De votis monasticis* ; IV. *Sermones in Evangelia*. Pierre le Vénéralé fait un bel éloge de ses vertus. On peut voir aussi ce qu'en dit saint Bernard dans ses lettres et dans son *Historia regalis monasterii Sancti Martini de Campis*, lib. III, p. 156 et suiv.

MATTHIEU, créé prêtre-cardinal, du titre de Saint Pierre ès liens, par le Pape Honoré II, en 1125, suivit le parti de l'Antipape Anaclét contre le Pape Innocent II.

MATTHIEU, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, fut nommé cardinal, en 1150, par le Pape Eugène III, qui créa vingt-quatre cardinaux pendant un règne de 8 ans.

MATTHIEU, Français, fut créé, en 1178, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel par Alexandre III, Pape de 1159 à 1181, et qui, pendant un pontificat de 22 ans, créa cinquante cardinaux en cinq promotions.

MATTHIEU, chanoine régulier de Saint-Fridien de Luques, fut, dans la même promotion de 1178, nommé, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

MATTHIEU fut créé, en 1200, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore par Innocent III, Pape de 1198 à 1216, et qui, pendant son règne, créa trente et un cardinaux suivant les uns, et quarante-deux suivant les autres. Mort en 1206.

MATTHIEU CAROZMAN, Allemand, évêque de Brixen, créé cardinal en 1350, par le Pape Clément VI qui en nomma vingt huit de 1342 à 1352, refusa le chapeau, et ne porta point le titre de cardinal.

MATTHIEU DE KROKOV, que des biographes font naître à Cracovie, naquit au château de Krokov, en Poméranie. Moréri, dans son *Dictionnaire* l'appelle **MATTHIEU DE CRACOVIE**, et, dans son *Tableau des cardinaux*, il l'appelle **MATTHIEU CIACONIANI**. Sorti de son pays, il alla étudier à Prague, où bientôt il enseigna lui-même la théologie avec éclat. Il se rendit ensuite à Paris, puis à Heidelberg, enseignant toujours. Là il s'attacha à la cour de Robert III, électeur palatin, qui monta l'an 1400 sur le trône impérial. Nommé chancelier de l'empire, et, en 1405, évêque de Worms, il fut encore envoyé par ce prince à Rome, en qualité de son ambassadeur. Grégoire XII, qui l'apprécia, le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Cyriaque dans sa seconde promotion de 1408. Moréri lui attribue : I. *Expositio in Canticum canticorum*; *In Ecclesiasten*; II. *In D. Matthæi Evangelium*; III. *In Epistolam D. Pauli ad Romanos*. M. Weis donne les ouvrages précédents, qui sont conservés dans la bibliothèque Pauline de Leipsig, à un autre Matthieu, dit aussi Matthieu de Cracovie, et il assigne au cardinal les ouvrages suivants ; I. *Sermo de emendatione morum et cleri*, discours prononcé au synode de Prague en 1384 ; II. *Liber de squalore curiæ Romanæ*, Bâle, 1551 ; III. *De celebra-*

tione Missæ, sive conflictus rationis et conscientie de sumendo vel abstinendo corpore Christi, Memmingen, 1494, in-4° ; IV. *Rationale divinorum operum : Dialogus patris et filii de prædestinatione, et quod Deus omnia bene fecerit*; *Libri VII de contractibus*; *Epistolæ ad diversos*; *Sermones et collationes*. Tous ces ouvrages, toujours d'après M. Weiss (MICHAUD, *Biogr.*), sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque impériale à Vienne.

MAUR, évêque d'Amelia en Ombrie, créé, par le Pape Innocent III, en 1206, prêtre-cardinal et légat d'Allemagne, mourut en 1225.

MAURY (JEAN SIFFREIN) naquit le 26 juin 1746, à Valréas, petite ville du Comtat-Venaissin, dans les domaines du Saint-Siège par conséquent. — Son père était cordonnier, mais en même temps un de ces artisans du midi à la répartie prompte, à la verve pittoresque et intarissable. L'enfance du jeune Maury annonça en lui l'héritier de ces heureux dons ; du moins, une foule d'anecdotes plus ou moins authentiques attestent que dès lors il possédait cette hardiesse, ce bonheur de réparties, qui le servirent si puissamment plus tard. Il y joignait une prodigieuse mémoire, une vive intelligence, apte à tout comprendre, à tout embrasser. On ne dit pas qu'aucun autre signe particulier de vocation sacerdotale ait décidé son entrée au petit séminaire de Valréas d'abord, puis au grand séminaire d'Avignon. Seulement, au sein de cette société féodale, qui tout à l'heure allait crouler, mais qui se tenait encore renfermée dans ses préjugés de caste comme dans une forteresse inexpugnable, c'était encore dans l'Eglise que le talent pouvait le plus facilement se faire sa place, et peut-être l'influence de cette situation des choses ne fut-elle pas étrangère à la détermination de Maury. Le côté tout humain, qui semble dominer même la partie la plus brillante de sa carrière, donnerait au moins lieu de le penser.

Quoi qu'il en soit, à Valréas comme à Avignon, il répondit, par des succès éclatants, aux sacrifices que ses études prélevaient sur le travail paternel ; la rapidité de ses progrès, son érudition précoce, sa sagacité profonde, la supériorité et l'étendue de son intelligence, éveillèrent les plus brillantes espérances dans son cœur, et dans celui de ses parents. Aussi à peine avait-il terminé ses études, qu'il cherchait un théâtre plus favorable à son génie naissant, et saisissait l'occasion d'une éducation particulière pour se rendre à Paris. Il n'avait pas encore atteint sa 20^e année. A ce premier voyage se rapporte une anecdote trop singulière pour être parfaitement vraie. Sur le coche d'Auxerre à Paris il se serait rencontré avec deux jeunes gens, qui, nés comme lui de parents pauvres, allaient, aussi comme lui, demander à la capitale gloire et fortune ; l'un se destinait à la médecine, l'autre, au barreau. Pour charmer les ennuis de la route, ce

causa, on se fit des confidences; les imaginations s'échauffèrent; on fit assaut d'espérances et de projets d'avenir. Moi, s'écria le docteur en droit, je serai avocat général. — Et moi, dit le disciple d'Esculape, médecin du roi. — Et moi, répartit Maury, je prêcherai à la cour, et je serai évêque et académicien. On ajoute même: et cardinal. Le premier des trois voyageurs, nommé Treillard, fut en effet député aux états généraux, à la Convention, aux Cinq-cents, enfin ministre; le second, Portal, devint médecin du roi, et Maury, devant la pourpre future duquel ses deux interlocuteurs s'étaient découverts, manqua encore moins aux brillantes perspectives de l'horoscope enfanté par ces trois jeunes ambitions.

A peine à Paris, il déploya toutes les ressources de sa jeunesse intrigante pour s'assurer l'avenir qu'il s'était promis. Etudes sérieuses dans le silence du cabinet, fréquentation des salons littéraires et philosophiques de l'époque, concours académiques, chaire chrétienne, il ne négligeait aucun moyen de solliciter la renommée. L'Eloge funèbre du Dauphin, celui du roi Stanislas, premiers essais d'une plume encore novice, étaient bientôt suivis de l'Eloge de Charles V, roi de France, et du Discours sur les avantages de la paix, qui ne lui obtenaient que les félicitations de l'Académie, puis de l'éloge de Fénelon, auquel la Harpe seul parvenait à ravir la palme. En même temps, il recevait les ordres à Meaux, où le cardinal de Luynes, émerveillé de ses réponses, le faisait asseoir parmi les examinateurs; puis, il obtenait de monter dans les chaires les plus célèbres de la capitale. L'Académie, qui avait remarqué son éloge de Fénelon, le désignait pour prononcer devant elle le panégyrique de saint Louis; en 1775, il portait la parole devant l'assemblée du clergé de France, pour le panégyrique de saint Augustin; en 1778, il était appelé à prêcher le carême devant le roi, à la chapelle du Louvre; enfin, en 1785, il prononçait pour la première fois dans l'église de Saint-Lazare, son chef-d'œuvre, cet admirable *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, que Louis XVI voulut entendre dans sa chapelle royale, après avoir accordé au héros de la charité la statue que Maury réclamait pour lui. « Ce panégyrique, » dit un éditeur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, « a été lu, relu à Rome, dans des assemblées, où affluaient à l'envi des cardinaux, des prélats, des généraux d'ordre, entre autres celui de Saint-Lazare, qui s'y rendait accompagné de l'élite des enfants de saint Vincent de Paul. Aussi plusieurs années après, le célèbre et savant cardinal Borgia était-il dans l'habitude de répondre, lorsqu'on vantait en sa présence quelques prédicateurs fameux : *Va bene così, ma non ti è ch' un panegyrista, ed è il mio cardinale, l'oratore di san Vincenzo*. Pie VI, ce grand et pieux Pontife, si justement vénéré par l'Eglise, voulut entendre la lecture de ce panégyrique, et il l'honora de ses illustres suffrages. »

Maury se juge ainsi lui-même dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire* : « On ne put sanctifier la philosophie, » dit-il; « on sécularisa, pour ainsi dire, la religion; on s'efforça de traiter philosophiquement les sujets chrétiens, et chrétiennement les sujets philosophiques, en les ralliant, ou en les suspendant le mieux qu'on put à l'étendard de la religion. »

« Malheureux que nous étions, » s'écriait-il sur la fin de sa vie, « nous en étions venus au point de ne plus oser prononcer le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ »

« C'est dommage, » disait le roi martyr, au sortir d'un de ses sermons, où la morale, la politique, l'économie sociale, l'administration avaient usurpé la place des vérités religieuses, « c'est dommage; si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. » Voilà pourquoi sans doute, en 1800, à son retour de Montefiascone, il livrait au feu de nombreux cahiers et sermons, et disait à son neveu, qui s'efforçait d'en disputer quelques débris aux flammes : « Ne vois-tu pas que je travaille pour ma gloire? D'ailleurs, s'il y a quelque chose de bon dans ces sermons, ignores-tu que ce quelque chose est encore là? » ajoutait-il en se frappant le front.

Ainsi, du haut de la chaire chrétienne, Maury voyait autre chose que des âmes à sauver; même à cette hauteur, son regard s'abaissait sur la terre pour y chercher la gloire humaine, un fauteuil académique.

Quoiqu'il vit le danger, lui aussi se laissait aller à de lâches concessions pour la coterie philosophique dont il ambitionnait les suffrages; il voilait de réticences les vérités évangéliques, et ne prêchait que des vertus tout humaines. On alléguera peut-être qu'il lui était difficile de se soustraire aux idées régnantes, qu'il pouvait espérer par ces ménagements arriver à se concilier les cœurs, sauf à faire tourner plus tard au profit de la religion la bienveillance acquise. Il n'en reste pas moins vrai qu'il demandait ses inspirations plus à l'art, au désir des applaudissements, qu'à la foi et au vrai zèle sacerdotal; certes, ce n'est pas lui qui, comme il le reproche à Bourdaloue, eût volontairement sacrifié une partie de ses succès oratoires aux intérêts de son zèle apostolique; et là est le secret de sa faiblesse.

Son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, le plus considérable de ses ouvrages, n'est qu'une libre excursion dans les études littéraires, une suite d'observations rangées les unes après les autres, avec plus ou moins de bonheur, plutôt qu'un traité suivi et complet sur la matière; il n'a pas un mot pour les prédicateurs qui précéderent Louis XIV, ni même pour les Pères de l'Eglise. Il est vrai qu'il donne lui-même cet ouvrage comme une suite de notes, qui n'étaient pas destinées au public, et qu'une édition publiée sans son aveu, l'a seule forcé de livrer à l'impression. Son neveu de son côté prétend que ce discours

n'était qu'une pierre d'attente pour un édifice bien autrement majestueux : « Tout était prêt, » dit-il ; « déjà même son livre, ébauché à grands traits, était en entier tracé dans sa tête, et le temps seul lui a manqué pour le transcrire, à l'aide de cette mémoire à laquelle rien n'échappait de ce qui une fois avait été confié à sa garde. J'ai ce dépôt sous les yeux, je lis, et je relis sans cesse ces écrits si chers à mon cœur. Je voudrais rapprocher et réunir ces membres épars ; trop heureux s'il m'était donné d'acquiescer ainsi la dette de la reconnaissance, et d'offrir au public une production éminemment utile. Mais vains efforts ! je ne puis qu'entrevoir la lumière, et j'erre inutilement dans ce dédale, où les jalons, plantés de distance en distance pour guider le vol du génie créateur, ne sont ni assez nombreux, ni assez saillants pour diriger nos pas incertains, en indiquant l'issue qu'il s'était préparée d'avance. »

Tous ces travaux, portés sur les ailes d'une ambition intrigante, le conduisaient à la fois à la gloire et à la fortune. Le panegyrique de saint Louis lui avait obtenu l'abbaye de la Frénade, au diocèse de Saintes. Bientôt le célèbre abbé de Boismont le choisit pour son collaborateur dans la rédaction des *Lettres secrètes sur l'état actuel du clergé et de la religion en France*, et le désigna pour lui succéder au prieuré de Lions, en Picardie, beau bénéfice de 20,000 livres de rente. Il avait espéré sans doute recueillir encore un autre héritage à la mort de son bienfaiteur ; car un jour qu'il questionnait cet académicien malade, sur les plus intimes détails de sa vie, l'abbé de Boismont lui dit en souriant : « L'abbé, vous prenez ma mesure. » Mais il obtint le fauteuil un an avant la mort de l'abbé de Boismont. A cette occasion, il prononça l'éloge de son prédécesseur, Lefranc de Pompignan ; mais son discours fut pâle et exagéré, moins toutefois que celui du duc de Nivernais qui lui répondit.

Nous n'avons pas parlé des calomnies qui, à cette époque, cherchèrent des scandales dans sa vie privée. Par un maintien hardi, des regards immodestes, des propos peu mesurés et une pétulance en quelque sorte militaire, il put prêter quelque vraisemblance à ces odieuses accusations. Mais c'est déjà bien assez pour sa mémoire d'avoir transporté dans un ministère sacré des vues et des intrigues tout humaines, et de s'être lié, lui, le prêtre et futur champion d'une religion sainte, avec cette tourbe de beaux esprits qui la battaient en brèche avec plus ou moins de philosophie et de littérature.

Parvenu au sommet des honneurs littéraires, possesseur d'un riche prieuré, le fils du cordonnier de Valréas traçait des préambules pour les écrits de MM. de Brienne et de Lamoignon, lorsque sonna pour la France l'heure des tempêtes, et pour Maury l'heure des grandes luttes et de la gloire. C'était en 1789. Le bailliage de Péronne, où était situé le prieuré de Lions, l'envoya

député au clergé aux états généraux.

..... Dans cette mêlée d'abord confuse, on vit bientôt se dessiner deux camps ; l'un nombreux, ardent, exalté par les opinions et les idées nouvelles, appelant sans cesse une ruine après une autre ruine ; l'autre essayant d'arrêter enfin le torrent, mais ne pouvant opposer à la supériorité du nombre et de la force, que l'intrépidité de la raison et du bon droit. C'était d'un côté l'attaque, de l'autre la résistance, autant du moins que le comportaient les idées de réforme universellement admises. Il était glorieux, sans doute, dans ces circonstances, de se placer à la tête de la résistance ; là était le vrai ; là étaient aussi le danger et la difficulté. Maury sut le comprendre et eut le courage de son rôle. Son regard pénétrant lui avait montré la vérité, et au-dessus de la vérité cet idéal de gloire qu'il rêvait depuis l'enfance. La vérité seule n'eût pas suffi peut-être ; mais la vérité et la gloire l'ont séduit ; dès lors il ne s'est plus appartenu ; les ardeurs de la lutte l'ont exalté ; la contradiction a fait ce que la persuasion n'eût pu faire ; il a grandi en courage, il a grandi en talent ; il est arrivé presque au génie et à l'héroïsme.

Ainsi quelques années plus tard, les lieutenants de l'Alexandre moderne, séduits au mirage de la gloire et d'un regard du maître, rivalisèrent presque avec son génie par leur vaillance et leurs exploits. Mais vint le jour où ils se rassasièrent d'une gloire sans trêve et aspirèrent à jouir enfin de leurs lauriers ; alors on vit tomber leur énergie, et l'heure où ils désespérèrent de la fortune du grand homme, fut aussi pour beaucoup l'heure de la défection. Telle est l'infirmité de la gloire humaine à maintenir les âmes à la même élévation : ne nous étonnons donc pas qu'elle n'ait pu soutenir Maury au rang où il s'était placé. Lui surtout, un prêtre, un défenseur de la société religieuse et des intérêts les plus sacrés, ne pouvait être à la hauteur de sa mission, qu'à la condition de s'appuyer sur le fondement solide de la foi et de la vertu, et non sur le sable mouvant des mobiles humains. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Après le 14 juillet, Maury apprenant que son nom était inscrit sur les listes de proscription de la faction d'Orléans, s'était laissé aller à la crainte et avait pris la fuite. Arrêté à Péronne et réclamé par l'assemblée, il était revenu y prendre sa place, en se disant : « Je périrai dans la révolution, ou, en la combattant, j'obtiendrai le chapeau de cardinal. » Et il tenait parole.

Pompeux et véhément, d'une éloquence toujours prête, d'une érudition immense, amassée un peu partout, d'une mémoire prodigieuse, qui donnait à ses discours écrits l'éclat de l'improvisation, Maury avait encore, avec une imperturbable confiance en lui-même, l'accent, le geste, le regard, le front hardi de l'orateur. Sa voix magnifique, servie par une poitrine d'acier, dominait les orages parlementaires ; son audace, sa pré-

sance d'esprit, sa constitution athlétique, semblaient défier les clameurs de la salle et les interruptions des tribunes. Le moindre incident lui devenait une arme; soudain il avait saisi le point capital d'une question, on le défait de la cuirasse d'un adversaire, et alors nul ne possédait mieux l'art de prolonger une ironie amère. « Aussi, » nous dit M. de Lacretelle, « semblait-il plus occupé du plaisir d'humilier ses adversaires, que du désir de les vaincre. Il n'avait point cet accent de persuasion intime qui, même dans les discussions sévères, remue les entrailles des auditeurs. Il brillait hors de propos, et laissait s'écriver sa dialectique par des lieux communs élégamment traités. » D'ailleurs, malheur aux interrupteurs; le fils du cordonnier de Valréas a la répartie prompte et rude quoique passablement gauloise. Mirabeau, lui-même, passé maître en ce genre, ne s'en tira pas toujours à son avantage. « Je vais enfermer l'abbé Maury dans un cercle vicieux, » disait-il un jour. — « Vous viendrez donc m'embrasser, » répond l'autre aussitôt, et l'assemblée de rire à la confusion de l'agresseur.

Avec l'impétuosité d'un caractère ainsi armé pour la lutte, Maury se trouva bientôt plus à l'aise dans la tribune que dans la chaire. Dès la première fois qu'il l'entendit, Mirabeau reconnut un rival, et se crut obligé d'entrer en lice. Dès lors, ce fut un duel d'éloquence entre ces deux hommes, dont l'un, le patricien, démolissait avec rage cette hiérarchie sociale, tout cet édifice religieux et politique, dont ses désordres l'avaient banni; dont l'autre, le plébéien, qui avait trouvé asile et gloire au sein de l'Eglise et des castes privilégiées, opposait intrépidement ses efforts isolés à l'impétuosité du torrent. Longtemps les juges du camp s'en sont tenus à la parole superbe de Mirabeau : « Quand l'abbé Maury a raison, je le bats; quand il a tort, nous nous battons. »

Mais maintenant que le prestige de la victoire et des passions qui la donnaient éblouit moins les regards, maintenant que la postérité peut juger, pièces en main, ces étonnantes improvisations retrouvées par la prodigieuse mémoire de Maury, n'y aurait-il pas lieu de revenir jusqu'à un certain point sur ce jugement? Au reste, l'admettrait-on à la lettre, qu'il faudrait encore combler en partie la distance que l'on semble mettre entre les deux rivaux. Car, au moins doit-on avouer, que, si Mirabeau sait soulever plus profondément toutes ces passions dont il avait emprunté les idées, la fougue et le langage, Maury eut presque toujours raison contre son noble et éloquent antagoniste. C'est lui qui exprima les idées les plus justes, celles qui ont prévalu depuis, sur le droit de paix et de guerre, sur le droit des gens, l'immovibilité de la magistrature, la souveraineté du peuple, les rapports des deux puissances, etc. C'est lui qui annonça avec une prévoyance prophétique que les novateurs tourneraient un jour contre la propriété en général, les arguments

employés contre la propriété ecclésiastique; lui, qui prophétisa la banqueroute des assignats, en jetant sur la tribune par un beau mouvement oratoire, deux billets de la banque de Law, *ces papiers désastreux*, disait-il, *encore couverts des larmes et du sang de nos pères, semblables à des balises placées sur des écueils, pour nous avertir d'un grand naufrage, ou nous en écarter*. Les Mirabeau, dit-on, avaient voulu acheter 100,000 écus son silence sur les assignats, les finances, le pouvoir exécutif, lui laissant la liberté de défendre le clergé; il repoussa énergiquement leurs offres, et resta constamment sur la brèche. Pendant deux ans, point de grande question qui ne le vît paraître à la tribune et toujours avec la même facilité et la même audace d'éloquence. Tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, nous dit Marmontel, son ami, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une population effrénée, l'eussent jamais ébranlé, ni lassé, il souriait aux menaces du peuple, il répondait par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes et revenait à ses adversaires avec un sang-froid imperturbable. L'ordre de ses discours, faits presque tous à l'improviste, et qui duraient des heures entières, l'enchaînement de ses idées, la clarté de ses raisonnements, surtout son expression, juste, correcte, harmonieuse et toujours assurée, sans la moindre hésitation, rendaient comme impossible de se persuader que son éloquence ne fût pas préméditée, et, cependant, la promptitude avec laquelle il s'élançait à la tribune et saisissait l'occasion de parler, forçait de croire qu'il parlait d'abondance. J'ai moi-même, plus d'une fois, été témoin qu'il dictait le lendemain ce qu'il avait prononcé la veille, en se plaignant que, dans ses souvenirs, sa vigueur était affaiblie, et sa chaleur éteinte. Il n'y a, disait-il, que le feu et la verve de la tribune, qui puissent nous rendre éloquents.

Tantôt survenant à l'improviste au milieu d'une discussion, comme dans l'affaire des chapitres de Strasbourg, il s'informait à la hâte de la cause du tumulte, et s'élançait à la tribune, sans avoir pris seulement quelques instants pour réfléchir; tantôt bravant les égorgeurs arrivés d'Avignon, pour réclamer l'annexion du Comtat-Venaissin : *Sous peine de mort*, s'écriait-il, *l'argument est en forme, et j'avoue que la liberté de nos délibérations ne saurait être mieux constatée*, et il partait de là pour stigmatiser avec une égale énergie, et les pétitionnaires armés de piques, et les sophistes apologistes de la spoliation; tantôt il provoquait Mirabeau à un duel de tribune, et, au jour donné, son regard, ses défis triomphants cherchaient en vain son rival dans l'arène. On connaît les deux magnifiques morceaux, que lui inspirèrent, dans le même discours, une attaque contre Henri IV, et la présence de l'ambassadeur anglais aux séances. Mais où nous l'aimons mieux peut-être, c'est dans la dis-

discussion sur la constitution civile du clergé. Là, comme impressionné par la grandeur du sujet et la gravité des circonstances, son langage devient plus imposant et plus solennel : « La solennité de cette discussion, » dit-il, « nous place devant vous dans une situation d'autant plus périlleuse, qu'à l'infériorité ordinaire du nombre, ce combat vient encore ajouter l'inégalité particulière des armes. Nos adversaires nous attaquent avec des principes philosophiques ; et ils nous invitent à leur opposer les moyens que la théologie nous fournit. Hélas ! Messieurs, cette science divine aurait dû être toujours étrangère, sans doute, à cette tribune ; mais puisqu'elle y est interrogée aujourd'hui, vous pardonnerez du moins à la nécessité qui nous obligera de vous parler son langage. » Et il part de là pour leur prouver par l'histoire, les conciles, les canons, etc., qu'ils ont excédé leur pouvoir. Il ajoute qu'ils ont signalé leur incompétence, en préjugant une question, celle du remaniement des évêchés, dont la décision appartenait de droit au chef de l'Église, et en s'éloignant de la manière la plus choquante, de la marche généralement suivie en pareil cas. Les raisonnements par lesquels Maury établit cette proposition, sont clairs et sans réplique, mais on veut y répondre par des cris.

« Pardonnez, Messieurs, » s'écrie-t-il, « si ma raison ne fléchit pas devant la logique des murmures. Je n'entends pas la langue que vous me parlez en tumulte, lorsque vous n'articulez aucun mot. C'est ainsi qu'on arrête un opinant, je le sais bien ; ce n'est pas ainsi qu'on le réfute. Si vous voulez me répondre, voici les assertions que je vous somme de combattre : vous n'êtes point un corps constituant. Si vous prétendez l'être, vous n'êtes plus un corps constitué. Si vous l'étiez, en effet, votre mission se bornerait à décréter une constitution, sans vous autoriser à exercer un pouvoir politique, sous peine de vous dénoncer aussitôt vous-mêmes à la nation, comme une assemblée de tyrans. (Nouveaux et plus violents murmures.) Je vous avertis que la conséquence naturelle de vos bruyantes et indécentes clamours, c'est que vous êtes réduits à la nécessité de m'interrompre continuellement, parce que vous sentez l'impossibilité de me répondre.

« Votre comité ecclésiastique, » dit plus loin l'orateur, « ne cesse pourtant d'exciter la fermentation la plus dangereuse dans toutes les parties de l'empire, en correspondant, sans mission, avec les bénéficiers, avec le corps ecclésiastique, avec la municipalité, avec les départements. C'est lui qui ose leur transmettre des ordres que vous n'avez pas le droit de donner. C'est lui qui, par l'organe d'un chef de bureau, qu'il appelle fastueusement son président, a écrit au corps législatif : osez tout contre le clergé, vous serez soutenus. (Cris et tumulte.) Vous avez beau m'interrompre, vous ne perdrez pas un mot de ma censure. Vous demandez à répondre, vous avez en effet besoin d'une apologie.

Attendez donc que l'accusation soit entière ; car je n'ai pas encore tout dit, et il faut tout dire aujourd'hui, pour n'y plus revenir. Je veux tirer enfin de vous la justice que me promet l'opinion publique, en révélant à cette assemblée l'esprit dont vous êtes animés. C'est votre comité ecclésiastique, Messieurs, qui a usurpé le pouvoir exécutif, et qui s'est fait modestement roi de France, en préjugant à son profit la vacance du trône, pour toute la partie des décrets qui nous concernent. C'est lui qui a écrit dans toutes nos provinces des lettres aussi fastueuses que barbares, dans lesquelles, manquant aux lois les plus communes de la décence, il a adopté les formules les plus hautaines des chancelleries allemandes. C'est lui qui s'est érigé en mandataire de l'assemblée nationale, et qui s'est chargé de faire exécuter vos décrets sans vos ordres ; qui a prévenu la réponse du Saint-Siège, que vous sembliez attendre avec tant de modération ; lui qui a provoqué les persécutions et les soulèvements populaires qui vous sont dénoncés ; lui qui s'est emparé de toutes les autorités, qui a aggravé la rigueur de vos décrets, en enjoignant aux municipalités de fermer les églises des chapitres, d'interdire aux chanoines l'habit canonique, l'entrée du chœur, et les fonctions de la prière publique ! qu'il parle donc maintenant, ce comité, et qu'il nous dise en vertu de quel droit il a donné de pareils ordres : qu'il nous dise quel est le décret qui l'a institué pouvoir exécutif, et qui l'a autorisé à renouveler les horreurs des Huns, des Visigoths et des Vandales, en condamnant à la solitude d'un vaste désert, ces sanctuaires d'où les lévites sont bannis comme des criminels d'État, et autour desquels les peuples consternés viennent observer, avec une religieuse terreur, les ravages qui attestent votre terrible puissance, comme on va voir, après un orage, les débris d'une enceinte abandonnée, qui vient d'être frappée de la foudre.

« Je bénirai à jamais, Messieurs, le jour où il m'a été enfin permis de soulager mon âme du poids d'une si accablante douleur, en vous dénonçant ces entreprises, ces abus d'autorité, excès de rigueur ajoutés à tant d'autres rigueurs, ce luxe de persécution qui a dicté ces paroles sur lesquelles la haine fatiguée de la multitude de ses victimes, et après avoir épuisé toutes les vengeances, semble encore implorer au loin contre nous de nouveaux oppresseurs, en promettant impunité et protection à tous ses complices : osez tout contre le clergé, vous serez soutenus. »

Ici se trouve le morceau le plus remarquable peut-être qui ait jamais illustré les discussions de la tribune. Ce n'est plus un orateur qui harangue ; c'est un athlète qui, s'étant élancé au milieu l'arène, plein de confiance en ses forces, appelle hautement celui qui naguère le défiait. La lutte est engagée ; tous les regards sont fixés sur les deux combattants.

« Il me semble dans ce moment, Mus-

sieurs, » s'écrie Maury, « que l'on n'est plus si pressé de me répondre ? Je continue donc, faute d'interlocuteurs, à servir seul la chose publique, et je laisse à votre comité pour discuter les moyens de l'un de ses principaux oracles. M. de Mirabeau, en nous lisant une dissertation théologique sur la cause du clergé, a solennellement abjuré le principe qu'il professait, il y a trois ans dans son ouvrage, très-peu lu, sur la monarchie prussienne. *C'est à l'Eglise, disait-il alors, c'est à l'Eglise dont la hiérarchie est de droit divin, à régler la manière de juger les causes ecclésiastiques, et en qui réside la puissance d'ordonner sur chacune; car vouloir régler les droits de la hiérarchie chrétienne établie par Dieu même, comme dit le concile de Trente, c'est assurément le plus grand attentat de la puissance politique contre la puissance religieuse.* Voilà quelle était alors l'opinion de ce célèbre adversaire, qui dénonce aujourd'hui au peuple, comme des ennemis de la nation, tous les ministres du culte qui professent encore la même doctrine. On dirait qu'il n'affecte de louer la religion que pour s'autoriser à flétrir le clergé.... » Et il en vient à interpellier nommément Mirabeau, le sommant de déclarer s'il n'a pas avancé comme principe fondamental de sa thèse, que chaque évêque, jouissant d'une juridiction illimitée, était, en vertu de son ordination, évêque universel. Mirabeau alors se lève :

« Non, Monsieur, » répondit-il, « ce n'est point là ce que j'ai dit : j'ai avancé que chaque évêque tenait sa juridiction de son ordination; que l'essence d'un caractère divin était de n'être circonscrit par aucune limite, et par conséquent d'être universel, suivant le premier article de la déclaration du clergé en 1682. Voilà, Monsieur, ce que j'ai dit; mais je n'ai jamais prétendu que l'ordination fit d'un évêque un évêque universel. » (Bruyants applaudissements des tribunes.)

« Eh bien ! nous sommes d'accord, » répliqua Maury. « C'est bien à ces mêmes assertions, M. de Mirabeau, que je vais répondre; et j'espère qu'il me sera facile de vous faire expier dans un instant les applaudissements dont les tribunes viennent de couvrir votre naïve explication.

« Voici d'abord le premier article de la déclaration du clergé de 1682, que vous invoquez : *L'Eglise n'a aucun pouvoir direct, ni indirect sur le temporel du roi.* Voulez-vous entendre le second : *L'autorité de l'Eglise est supérieure à celle du Pape, non-seulement dans le temps de schisme, mais encore dans l'ordre commun, conformément à la décision du concile de Constance.* Voici le troisième : *Le Pape est soumis aux canons; et c'est dans la charge éminente qu'il a reçue de veiller à leur exécution, qu'il trouve le principe et l'exercice de la prééminence du siège apostolique.* Le quatrième enfin prononce que *les décrets des Souverains Pontifes ne sont irréformables que lorsqu'ils sont acceptés par le consentement de l'Eglise universelle.* Vous voyez qu'il n'y a rien de commun entre votre proposition et ces quatre fameux arti-

cles. Il n'est pas même question de la juridiction épiscopale dans les quatre propositions de l'Eglise gallicane. Vous avez donc cité à faux pour en imposer à faux à cette assemblée; et la vérité a le droit de vous donner à vous, ou plutôt à votre écrivain, le démenti le plus authentique..... Mais raisonnons, et voyons si votre logique est plus sûre, et plus ferme que votre érudition. Vous reconnaissez formellement nous avoir dit que chaque évêque tenait sa juridiction spirituelle de son ordination, et que ce pouvoir divin n'était circonscrit par les limites d'aucun diocèse. Or, si la juridiction d'un évêque, si sa puissance spirituelle, n'est limitée par aucune circonscription diocésaine, chaque évêque a donc partout la même autorité, chaque évêque a droit d'exercer partout une juridiction commune à tous les territoires, et égale sur tous les territoires; chaque évêque est donc dans l'Eglise un évêque universel. Je ne vous ai donc pas cité à faux, puisque vous venez de répéter avec la plus édifiante simplicité ce que vous aviez dit d'abord et ce que je vous avais fait dire. La seule différence qu'il y ait entre votre nouvelle version et la première, c'est que vous venez, je ne sais pourquoi, de délayer, dans une longue phrase, ce que, d'après vos maîtres, vous aviez d'abord exprimé dans un seul mot, évêque universel. Il est donc vrai que vous avez réellement dit ce que je vous ai attribué; et si votre phrase signifie autre chose, elle ne peut plus avoir aucun sens. Je ne dirai point alors, en discutant votre réponse, que ces ridicules paroles ne sont sorties que de votre bouche; mais je dirai, et cette assemblée dira comme moi, que votre proposition n'a pu sortir que d'une tête absurde. Remerciez à présent les tribunes des applaudissements flatteurs qu'elles vous ont prodigués, lorsque vous avez eu la charité de me dénoncer à leur savante improbation par votre désaveu. Si vous êtes tenté de me répliquer, parlez, je vous cède la parole.... Vous ne dites rien !... Cherchez tranquillement quelque subtilité dont je puisse faire aussitôt une justice exemplaire !... Vous ne dites plus rien ?... je poursuis donc, et, après avoir restitué ces mêmes paroles que vous avez trouvées si concluantes dans votre bouche, et si ridicules dans la mienne, j'attaque directement votre argument. Je vais vous mettre en état de juger vous-même des principes théologiques qui vous ont fait tant d'honneur dans les tribunes. »

Et l'orateur laissant cloué à son banc, dans une muette impuissance, son adversaire confondu, marche de victoire en victoire, signalant à chaque pas une nouvelle absurdité dans cette monstrueuse constitution civile du clergé; la rage du vaincu s'irrite contre la puissance du vainqueur; il est écouté avec des clameurs menaçantes.

« Le tumulte de cette assemblée, » s'écrie-t-il, « pourra bien étouffer ma voix, il n'étouffera point la vérité... Nous confrouterons vos décrets avec nos consciences.

On veut nous faire opter ici entre les lois de l'Eglise que nous ne pouvons enfreindre, et les modiques restes de nos fortunes, tristes débris qui ont échappé à votre avidité, lorsque vous nous avez fait si indéemment notre part en confisquant nos biens, et que vous regarderez peut-être à présent comme des dons de votre munificence; mais nous nous souviendrons, Messieurs, qu'au moment où l'on veut nous placer dans cette alternative, on vous a proposé de suspendre, par un décret, toutes les ordinations dans le royaume. Nous nous abstiendrons de caractériser une persécution qui renouvellerait, pour l'Eglise, cette époque de désastre et de gloire où les pontifes de la religion, dévoués au ministère du martyre, étaient obligés d'aller se cacher au fond des cavernes, pour imposer les mains à leurs successeurs... Nous dirons qu'il y a autant de lâcheté que d'injustice à attaquer des hommes qui ne peuvent opposer aux outrages que la patience, et à la fureur que la résignation; nous dirons à nos détracteurs que si le tombeau dans lequel ils croient nous avoir ensevelis, ne leur paraît pas encore assez profond pour leur répondre de notre anéantissement, ce seront leurs injures, ce seront leurs persécutions qui nous en feront sortir avec gloire, pour reconquérir l'estime et l'intérêt de la nation, et que la pitié publique nous vengera bientôt du mal que nous a fait l'envie... Vous verrez, par l'exécution du fatal décret que vous êtes prêts à prononcer, si vous ne devez pas regarder comme des ennemis de la patrie les fanatiques persécuteurs qui oppriment et tourmentent sans intérêt de faibles pasteurs accoutumés à prier pour ceux qui les insultent, et dont la patience a dû vous apprendre, dans la séance d'hier au soir, ce qu'ils savent souffrir et endurer en silence, quand ils défendent les intérêts de la religion... Qu'on ose donc nous vexer en nous demandant des serments contraires à nos principes! nous retrouverons cette énergie de courage qui ne compte plus pour rien le sacrifice de la fortune et de la vie, quand il faut s'immoler au devoir. Prenez-y garde, Messieurs, il est dangereux de faire des martyrs, il est dangereux de pousser à bout des hommes qui ont une conscience, des hommes qui sont disposés à rendre à César ce qui appartient à César, mais qui veulent aussi rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et qui, en préférant la mort au parjure, vous prouveront par l'effusion de leur sang, que, s'ils n'ont pas été assez heureux pour se concilier votre bienveillance, ils savent du moins mériter et forcer votre estime. »

Hélas! il le voit et le prophétise en vain, la force aveugle triomphera de tous les raisonnements, mais viendra se briser contre un dernier argument, celui du martyre, qui ne saurait effrayer un cœur sacerdotal. Certes, il y avait du courage et même de la générosité à parler ainsi, surtout quand, au sortir de l'assemblée, il fallait traverser des

groupes menaçants qui criaient : L'abbé Maury à la lanterne! « Y verrez-vous plus clair, » répondait-il; et il passait d'un pas vif et ferme. Une autre fois un furieux s'élançait contre lui brandissant un coupe-ret, et voulait l'envoyer dire la Messe à tous les diables. — « Soit, » disait Maury, « si tu as du cœur, tu viendras la servir, voici mes burettes. » Et il tirait deux pistolets, dont la vue mettait en fuite le jacobin, tandis que la foule changeait ses huées en applaudissements. En pleine assemblée, un jour que les furies de la tribune cherchaient à étouffer sa voix par leurs clameurs : « M. le président, s'écria-t-il, faites donc taire ces sansculottes. »

Ces saillies, cette dextérité de tous les instants, jointes à un grand tact parlementaire, sauvèrent Maury; il fut peut-être le seul qu'on n'envoya pas à l'Abbaye, parmi les improvisateurs qui prirent part aux combats journaliers de la tribune. Ses succès se bornèrent là; ils ne purent contenir le torrent, et quand la Constituante fut dissoute, il dut quitter la France. « Mon ami, » disait-il à Marmontel, « j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai épuisé mes forces, non pas pour réussir dans une assemblée où j'étais inutilement écouté, mais pour jeter de profondes idées de justice et de vérité dans les esprits de la nation et de l'Europe entière; j'ai même eu l'ambition d'être entendu de la postérité. Ce n'est pas sans un déchirement de cœur que je m'éloigne de ma patrie et de mes amis, mais j'emporte la ferme espérance que la puissance révolutionnaire sera détruite. »

Hélas! toujours cette gloire, cette grandeur humaine, cette idole du paganisme lettré du XVIII^e siècle, qui nous gêne, en l'inspirant, un beau talent et un grand courage dans la plus belle des causes!

Maury jouissait déjà de la récompense ambitionnée; son roi, Louis XVI, lui avait écrit (3 février 1791) : « M. l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostome. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur; et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte avec la calomnie; rien ne m'étonne de votre part; vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels et le cœur d'un Français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration, mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs; ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, sans vos ingénieuses réparties, je perdais un Français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances,

de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser; la prudence est ici bien nécessaire: votre roi vous en conjure; trop heureux, s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver son estime, sa reconnaissance et son amitié. — Louis. » — Le Souverain Pontife Pie VI, de son côté, le proclamait *egregium virum* en plein consistoire, et lui faisait écrire par le cardinal secrétaire d'Etat, pour lui offrir une autre patrie: « Souvenez-vous que le Pape brûle d'envie de vous voir, que sa reconnaissance lui en fait un besoin, et que vous ne pouvez vous refuser à son impatience, sans faire semblant de méconnaître, je dirai presque, de mépriser ses bontés. »

A son arrivée à Coblentz, six cents gentilshommes formèrent la haie et battirent des mains sur son passage; son entrée à Rome fut un véritable triomphe; il fut reçu avec les honneurs réservés aux têtes couronnées. Le Pape, qui ne l'appelait plus que son cher Maury, le nomma archevêque de Nicée *in partibus*, et bientôt le chargea de le représenter à Francfort, au couronnement de François II. A son retour, il fut nommé cardinal et évêque de Montefiascone et Corneto. Louis XVIII, le comte d'Artois, le prince de Condé, au nom de la noblesse, lui écrivirent pour le féliciter de sa nouvelle dignité, et exprimèrent au Pape leurs remerciements, pour avoir payé la dette de la monarchie, en même temps que celle de l'Eglise. L'invasion des Français en Italie le força de quitter la ville pontificale; il se sauva affublé d'une blouse de charretier. L'impératrice de Russie lui offrit un asile dans ses Etats; mais il préféra rester à Venise, où, après la mort du saint Pontife Pie VI, il prit part au conclave, qui lui donna Pie VII pour successeur. Puis il retourna à Rome avec le nouveau Pontife, auprès duquel Louis XVIII, réfugié à Mittau, l'avait nommé son ambassadeur. Bientôt la France exigea son éloignement, et il se retira dans son évêché, montrant toujours un zèle très-vif de royalisme, et en jouissant de la légitime part d'influence qui appartient à la gloire et aux services rendus.

Cependant un astre nouveau s'était levé, dont l'éclat sans cesse grandissant laissait de plus en plus dans l'ombre les Bourbons et leur fortune; les coalisés de Pilnitz, comme le successeur de saint Pierre, avaient été amenés, par les faveurs obstinées de la victoire, à s'incliner devant la gloire du vainqueur de Marengo, et à reconnaître la nouvelle majesté impériale acclamée par la France. La cause de l'antique dynastie à laquelle s'était donné Maury, semblait perdue sans ressource; elle ne lui laissait pas même, dans une lutte désespérée, ce grand rôle nécessaire à son besoin de mouvement et de bruit. Ambassadeur de Louis XVIII auprès de Pie VII, il ne pouvait produire ses lettres de créance et se voyait confiné dans son diocèse par les soupçons de Napoléon. Il se lassa enfin d'un dévouement obscur

et sans gloire, que ne soutenaient plus d'ailleurs les excitations de la lutte, et écrivit au nouveau dispensateur de la fortune, sur l'invitation du Souverain Pontife, à ce qu'il assure (août 1804): « Sire, c'est par sentiment et par devoir que je me réunis loyalement à tous les membres du Sacré Collège pour supplier Votre Majesté d'agréer avec bonté et confiance mes sincères félicitations sur son avènement au trône. Je suis Français, sire, je veux l'être toujours. J'ai constamment et hautement professé que le gouvernement de la France était sous tous les rapports essentiellement monarchique. Nul Français n'a donc plus que moi le droit d'applaudir au rétablissement d'un trône héréditaire dans ma patrie. Je sens vivement, Sire, en ce moment surtout, le bonheur de n'être que conséquent et fidèle à mon invariable doctrine, en déposant aux pieds de votre Majesté Impériale l'hommage de mon adhésion pleine et entière au vœu national qui vient de l'appeler à la suprême puissance impériale... »

Aux yeux des contemporains ce n'était pas moins qu'une apostasie politique; Maury s'amoindrit d'autant en considération morale, surtout quand rentré en France (1806), on le vit accepter le traitement de cardinal français, les fonctions et le traitement d'aumônier du prince Jérôme, enfin les fonctions et le traitement d'archevêque de Paris. Le maître lui-même s'en servait, mais ne l'aimait pas. Sa réputation littéraire seule était restée intacte. Reçu une seconde fois à l'Académie, il se vit bientôt choyé, recherché des salons de l'empire comme il l'avait été de la vieille aristocratie; son vif sentiment du beau faisait loi dans les choses d'imagination; ses saillies, son érudition étaient le charme des conversations. On rapportait de lui une foule de bons mots: tantôt il avait répondu à l'empereur qui lui demandait, pour l'embarrasser, où il en était de ses relations avec les Bourbons: *Sire, mon respect pour eux est inaltérable; mais j'ai perdu sur ce point la foi et l'espérance, il ne me reste que la charité*; tantôt il avait dit au républicain Chénier, qui affectait de lui refuser le titre de Monseigneur: *Pourquoi ne me diriez-vous pas Monseigneur? citoyen, je vous appelle bien Monsieur*. Et Regnault de Saint-Jean-d'Angély ayant osé lui demander: « Vous vous estimez donc beaucoup, Monsieur? — Très-peu, quand je me considère, avait reparti l'imperturbable et spirituel cardinal; *beaucoup quand je me compare*. » Aussi madame d'Abrantès croit-elle avoir tout dit pour prouver l'esprit, les connaissances et les talents artistiques de Junot, quand elle a rapporté qu'il pouvait causer avec le cardinal.

Ainsi posé comme homme du monde, Maury n'inspirait pas la même vénération pour son caractère sacerdotal; quelques saillies et anecdotes rapportées par madame d'Abrantès montrent en lui une singulière liberté d'imagination et de langage. Et pourtant on assure que chaque soir

il disait le rosaire entier et s'astreignait à réciter le bréviaire à haute voix, pour être moins disposé aux distractions. Quoiqu'il en soit, il acheva de se déconsidérer par l'acceptation de l'archevêché de Paris; c'est la plus triste page de sa vie entière.

Napoléon enivré par la fortune avait entrepris de dépouiller le Souverain Pontife de ses Etats, et prétendait commander aux consciences comme aux empires. Pie VII, violemment arraché de Rome, avait fait afficher, la veille même, la bulle d'excommunication, et depuis réduit, en captivité, prisonnier à Savone, privé de ses conseillers naturels, les cardinaux, il refusait les bulles d'institution aux évêques nommés par l'empereur. C'est alors que Maury, évêque et cardinal, né sujet du Saint-Siège, et naguère encore, lorsque la révolution le chassait de France, accueilli à Rome par la gloire et les dignités, eut le malheur, le triste courage de prendre parti pour l'orgueil couronné et triomphant contre l'illustre et douce victime, qui était à la fois son bienfaiteur et son souverain spirituel et temporel. Lui, le conseiller né du Saint-Siège, il suggéra à l'usurpateur le coupable subterfuge qui lui permettait d'éluder les refus et d'annuler en partie la résistance du Souverain Pontife. Napoléon prescrivait aux chapitres de choisir pour vicaires capitulaires ou administrateurs des sièges vacants ceux-là même qu'il avait nommés aux évêchés, en sorte que ces mêmes prêtres, créatures du pouvoir à qui le Souverain Pontife refusait l'institution canonique, n'en étaient pas moins mis en possession de la juridiction spirituelle et temporelle de leur diocèse.

« Le cardinal Maury, » dit le cardinal Pacca, « s'est vanté en présence d'un grand nombre de personnes d'avoir donné ce conseil à l'empereur. Il m'a dit à moi-même qu'il avait été le premier à lui en suggérer la pensée. » Pourtant cet indigne artifice est condamné par le 2^e concile de Lyon, tenu en 1274, et par les décrétales de Boniface VIII, d'Alexandre V et de Jules II. Maury n'en eut pas moins l'impudence de soutenir cette mesure, même par des mensonges historiques. La récompense qui attendait cette conduite odieuse acheva d'égarer Maury.

Le cardinal Fesch venait de refuser l'archevêché de Paris se fondant sur les liens qui l'attachaient à l'Eglise de Lyon, et dont le Pape ne l'avait point affranchi. Napoléon alors appela Maury, qui se trouvait à Fontainebleau, et lui demanda son serment d'archevêque de Paris avant même de lui annoncer sa nomination. « Il prêta le serment en habit et en manteau court, dit M. Poujoulat: on dit que Maury, qui pourtant avait connu les tempêtes, fut si ému de cette scène soudaine, du son de voix et de l'air terrible de Napoléon en ce moment, qu'il faillit s'évanouir. » Soit en effet crainte réelle, fascination du génie ou faiblesse de l'ambition, aidée des prétextes empruntés à ces doctrines gallicanes qui avaient bercé

sa jeunesse, il accepta le titre qu'on lui offrait ou qu'on lui imposait, toutefois, dit-on, en réclamant la liberté du Pape et des cardinaux prisonniers. Mais le Pontife et ses défenseurs ne restèrent pas moins captifs, et bientôt arriva de Savone un bref daté du 5 novembre 1810, et qui dut dissiper les dernières illusions de Maury, si illusions il y eut.

« Vénérable frère, » lui écrivait Pie VII, « il y a cinq jours que nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous annoncez votre nomination à l'archevêché de Paris, et votre installation dans le gouvernement de ce diocèse. Cette nouvelle a mis le comble à nos afflictions et nous pénètre d'un sentiment de douleur que nous avons peine à contenir et qu'il est impossible d'exprimer. Vous étiez parfaitement instruit de notre lettre au cardinal Caprara, pour lors archevêque de Milan, dans laquelle nous avons exposé les motifs puissants qui nous faisaient un devoir, dans l'état présent des choses, de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur. Vous n'ignoriez pas que non-seulement les circonstances sont les mêmes, mais qu'elles sont devenues et deviennent encore de jour en jour plus alarmantes, par le souverain mépris qu'on affecte pour l'autorité de l'Eglise, puisqu'en Italie on a porté l'audace et la témérité jusqu'à détruire généralement toutes les communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, supprimer des paroisses, des évêchés, les amalgamer, les réunir, leur donner de nouvelles démarcations, sans excepter les sièges suburbicaires, et tout cela s'est fait en vertu de la seule autorité impériale et civile. Car nous ne parlons pas de ce qu'a éprouvé le clergé de l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, ni de tant d'autres attentats. Vous connaissez dans le plus grand détail tous ces événements, et d'après cela nous n'aurions jamais cru que vous eussiez pu recevoir de l'empereur la nomination dont nous avons parlé, et que votre joie en nous l'annonçant fût telle que si c'était la chose la plus agréable pour vous et la plus conforme à nos vœux.

« Est-ce donc ainsi qu'après avoir si courageusement et si éloquemment plaidé la cause de l'Eglise dans les temps les plus orageux de la révolution française, vous abandonnez cette même Eglise aujourd'hui que vous êtes comblé de ses bienfaits et de ses dignités, et lié si étroitement à elle par la religion du serment. Vous ne rougissez pas de prendre parti contre nous dans un procès que nous ne soutenons que pour défendre la dignité de l'Eglise. Est-ce ainsi que vous faites si peu de cas de notre autorité pour oser en quelque sorte, par un acte public, prononcer sentence contre nous, à qui vous deviez obéissance et fidélité. Mais, ce qui nous afflige encore davantage, c'est de voir qu'après avoir mendié près d'un chapitre l'administration d'un archevêché, vous vous soyez, de votre propre autorité,

et sans nous avoir consulté, chargé du gouvernement d'une autre Eglise, bien loin d'imiter le bel exemple du cardinal Joseph Fesch, archevêque de Lyon, lequel ayant été nommé avant vous à l'archevêché de Paris, a cru si sagement devoir s'interdire toute administration spirituelle de ce diocèse, malgré l'invitation du chapitre.

Nous ne rappelons pas qu'il est inouï dans les annales ecclésiastiques qu'un prêtre, nommé à un évêché quelconque, ait été engagé par les vœux du chapitre, à prendre le gouvernement du diocèse avant d'avoir reçu l'institution canonique. Nous n'examinerons pas (et personne ne sait mieux que vous ce qu'il en est) si le vicaire capitulaire a donné librement et de plein gré la démission de ses fonctions, et s'il n'a pas cédé aux promesses, à la crainte ou aux menaces, et si par conséquent votre élection a été libre, unanime, régulière. Nous ne voulons pas non plus nous informer s'il y avait dans le sein du chapitre quelqu'un en état de remplir des fonctions si importantes; car enfin où veut-on en venir? on veut introduire dans l'Eglise un usage aussi nouveau que dangereux, au moyen duquel la puissance civile parviendrait insensiblement à n'établir dans l'administration des sièges vacants que des personnes qui lui seraient entièrement vendues. Qui ne voit évidemment que c'est non-seulement nuire à la liberté de l'Eglise, mais encore ouvrir la porte au schisme et aux élections invalides? Mais d'ailleurs qui vous a dégagé de ce lien qui vous unit à l'Eglise de Montefiascone? Qui est-ce qui vous a donné des dispenses pour être élu par un chapitre et vous charger de l'administration d'un autre diocèse? Quittez donc sur-le-champ cette administration. Non-seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressé par la charité personnelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcé de procéder malgré nous, et avec le plus grand regret, conformément aux statuts des saints canons, et personne n'ignore les peines qu'ils prononcent contre ceux qui, préposés à une Eglise, prennent en main le gouvernement d'une autre Eglise avant d'être dégagés des premiers liens. Nous espérons que vous vous rendrez volontiers à nos vœux, si vous faites bien attention au tort qu'un tel exemple de votre part ferait à l'Eglise et à la dignité dont vous êtes revêtu. Nous vous écrivons avec toute la liberté qu'exige notre ministère, et si vous recevez notre lettre avec les mêmes sentiments qui l'ont dictée, vous verrez qu'elle est un témoignage éclatant de notre tendresse pour vous.

« En attendant, nous ne cesserons d'adresser au Dieu bon, au Dieu tout-puissant, de ferventes prières pour qu'il daigne apaiser par une seule parole les vents et les tempêtes déchaînés avec fureur contre la barque de Pierre, et qu'il nous conduise enfin à ce port si désiré où nous pourrions librement exercer les fonctions de son mi-

nistère. Nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédiction apostolique. Donné à Savone, le 5 novembre 1810, la onzième année de notre pontificat. » — Pie VII, p. 77.

Maury résista aux prières, aux remontrances, aux ordres formels du Pape. Ne pouvant rien répondre au bref, il prit le parti d'en nier l'authenticité, sous prétexte qu'il ne portait pas le sceau de l'anneau du pêcheur, alors entre les mains des autorités françaises. Il se réclama des autorités françaises, et prétendit, dans une adresse rédigée au nom du chapitre de Notre Dame : 1° que c'était l'usage antique des Eglises de France de déférer les pouvoirs capitulaires aux évêques nommés; 2° que c'était en vertu des avis de Bossuet que tous les évêques nommés par Louis XIV, pendant ses démêlés avec Innocent XII, avaient eu l'administration des Eglises pour lesquelles ils étaient désignés, deux faits également controuvés. Il n'osa pourtant porter sa désobéissance jusqu'à l'extrémité à laquelle Napoléon l'aurait, dit-on, convié un jour en lui parlant de schisme. C'eût été rompre trop évidemment avec sa conscience. D'ailleurs, M. d'Astros était là. Nommé grand-vicaire du chapitre, il ne laissait passer aucune tentative de Maury pour sortir de son rôle d'administrateur, sans lui rappeler qu'il n'était pas archevêque de Paris. Il avait eu communication du bref adressé au cardinal, et d'un autre du même genre, concernant Mgr d'Osmond, évêque de Nancy, nommé à l'archevêché de Florence; il en avait reçu lui-même des exemplaires, et les avait discrètement répandus, en sorte que si Maury eût fait un pas de plus, il risquait de le faire seul, et de n'être pas suivi par le clergé de Paris. Il n'en persistait pas moins dans ses efforts condamnables pour conquérir l'archevêché de Paris contre la résistance inflexible de Pie VII; le 12 octobre 1811 il lui écrivait encore pour se faire affranchir des liens qui l'unissaient à l'Eglise de Montefiascone. En même temps fasciné par cet appât séducteur, autant que par le désir de plaire au maître, il s'acharnait dans les manœuvres et les négociations, destinées à arracher à Pie VII les concessions de Savone, et plus tard celles de Fontainebleau, qui coûtèrent tant de larmes au Pontife repentant. Nommé membre de la commission ecclésiastique, instituée par l'empereur, pour aviser aux moyens de se passer du Pape, un des plus ardents obsesseurs du Pontife, il ne fit pourtant partie d'aucune des députations envoyées officiellement à Savone avant, pendant et après le concile, mais plus d'une fois il les inspira, il inspira le concile lui-même, ou le ministre des cultes qui essayait d'en diriger l'esprit. C'est ainsi que Napoléon, ayant prononcé la dissolution et fait emprisonner trois évêques, même M. De Boulogne, le rapporteur, parce qu'on avait adopté un projet de décret qui déplaisait au maître : « Prenez-les un à un, dit le cardinal au ministre des cultes, et vous en viendrez

plus facilement à bout qu'en masse. C'est un excellent vin, mais qui sera meilleur en bouteilles qu'en tonneau.» Et, en effet, quatre-vingt-cinq adhésions sur cent-cinq, sanctionnèrent la nouvelle rédaction.

Bien plus, quand Pie VII, avouant sa défaillance, se fut relevé par la courageuse rétractation qu'il adressa à l'empereur lui-même, Maury, qui dans un mandement avait applaudi à l'œuvre malheureuse de la violence, de la captation et de l'abattement physique de Pie VII, Maury se chargea de porter à Fontainebleau les reproches, les promesses et les menaces du maître. La vivacité de son langage, dit M. Poujoulat, s'accrut des résistances qu'il rencontrait; désespérant de réussir dans sa mission, le cardinal perdit toute mesure; la douceur patiente du Pontife n'y tint pas; il se leva, non sans effort, de son siège, prit Maury par la main, et le mit hors de chez lui. L'hôte de Pie VII, au Vatican, en était venu au point de se faire chasser par le doux et patient Pie VII, de sa prison. Il avait trouvé moyen d'obséder le Pontife malheureux de tant de sollicitations, représentations et menaces même, que lui, qui ne demandait rien, demanda, dit-on, comme une grâce d'être délivré de ses visites.

On l'accuse encore d'avoir marqué le temps de sa faveur par d'insolentes hauteurs envers le clergé, par de lâches adulations pour le persécuteur du vicaire de Jésus-Christ, par son ardeur contre les prélats et les cardinaux fidèles, son empressement à aggraver leur sort, et à insulter à leur disgrâce.

Les mandements qu'il publia comme administrateur du diocèse de Paris, toujours remarquables au point de vue littéraire, rappellent involontairement ce qu'il disait à un de ses secrétaires, après avoir terminé un sermon: maintenant, prenons une prise, et saupoudrons tout cela d'Écriture sainte. Là encore, Maury remplit un rôle, et fait de l'art; c'est l'esprit qui peut parler au cœur, qui veut en imiter la langue, mais qui ne saurait atteindre à cette pieuse onction, malgré tous les artifices et toutes les pompes du langage. Ajoutons qu'un grand nombre de ces productions, nées de circonstances politiques, sont déparées par de lâches et pompeuses adulations pour le pouvoir du jour, par une prostitution servile du ministère sacerdotal et même de nos saintes Écritures à un enthousiasme facile pour des événements qui auraient dû peser d'un poids intolérable sur son cœur d'évêque.

Enfin, l'idole à laquelle Maury avait sacrifié sa gloire, son génie et sa conscience, tomba devant les nations que le Seigneur avait ameutées contre elle; en vain avait-il adhéré à la déchéance de l'empereur; le chapitre lui signifia durement la révocation de ses pouvoirs. Il fut mandé à Rome pour rendre compte de sa conduite. Le Mémoire apologétique qu'il publia, toutes ses tentatives pour rentrer en grâce avec les Bour-

bons, n'eurent aucun succès; il lui fallut quitter la nuit ce palais archiépiscopal, source de tant de fautes et d'ennuis, et regagner l'Italie. A Viterbe lui fut notifiée une décision pontificale, qui le suspendait de toute fonction dans le diocèse de Montefiascone; à Rome, il ne put obtenir d'audience du Souverain Pontife; l'entrée du conclave, la participation aux diverses cérémonies, où son titre l'appelait, lui furent interdites; il y vécut entièrement exilé de la cour pontificale. Ce n'était pas encore assez pour les ressentiments du gouvernement français, de tous ces hommes qu'avaient meurtris les dernières persécutions. Cédant à la clameur universelle, le Pape venait de nommer une commission pour instruire son affaire, lorsqu'arrivèrent les cent jours. Maury alors écrivit au cardinal Pacca, pour obtenir de suivre Pie VII, fuyant devant l'invasion napolitaine; sa requête fut repoussée; la junte de gouvernement, outrepassant même ses instructions, le fit emprisonner au château Saint-Ange, dans la chambre même qu'avait occupée Cagliostro. Mais au bout de trois mois, le Pape, sur les instances du cardinal Consalvi, donna ordre de le relâcher, et d'abandonner l'instruction commencée contre lui. Il lui accorda même une audience particulière, et lui rendit ses bonnes grâces, aussitôt qu'il eut fait acte de soumission, en donnant sa démission de l'évêché de Montefiascone.

Louis XVIII fut plus difficile à apaiser; il repoussa toutes les avances de son ancien représentant, et le fit même exclure de l'Académie. La solitude et le silence se firent autour du défenseur transfuge et disgracié du trône et de l'autel; Maury jadis fêté par les Papes et les rois, Maury qui avait vécu pour le mouvement, le bruit, la gloire humaine, ne pouvait survivre à l'écroulement de sa fortune. Quoique les idées religieuses eussent pris un plus grand empire sur ses pensées, le chagrin acheva d'abattre cette puissante nature, déjà ébranlée par tant de secousses; après avoir lutté péniblement pendant deux années, contre les progrès d'une affection scorbutique, il termina le 11 mai 1817, à l'âge de 70 ans, une vie, qui ne fut pas, comme on l'a dit de J. B. Rousseau, *trop longue de moitié*, mais dont il faudrait retrancher 15 ans, pour en effacer une grande tache.

MAYNARD, Français, abbé de Pontigny, vingt-quatrième et dernier cardinal créé par Clément III, Pape de 1188 à 1191, fut évêque de Palestrine.

MAZARINI, d'où MAZARIN (JULES) naquit le 14 juillet 1602, d'une bonne famille originaire de Sicile, à Piscina dans l'Abruzzi, bien que ses lettres de naturalisation le fassent naître à Rome. — Il fit ses premières études dans cette dernière ville, montra de bonne heure beaucoup d'esprit naturel, et s'attacha à l'abbé Jérôme Colonna, depuis cardinal. Ce jeune seigneur, allant étudier dans l'université d'Alcala, en Espagne, fut suivi par Mazarin, qui y apprit

le droit, et qui, à son retour en Italie, se fit recevoir docteur. En 1625, celui-ci passa, avec le grade de capitaine, dans la Valtelline, où le Saint-Siège avait une armée. C'est là qu'il eut la première occasion de montrer son talent pour la négociation. Les chefs de l'armée pontificale, Conti et Nicolas Bagni, qui fut cardinal après avoir quitté l'épée, l'envoyèrent successivement auprès du marquis de Cœuvres, général de l'armée française, et auprès du duc de Feria, qui commandait les Espagnols. L'adresse qu'il déploya dans ces missions le fit remarquer de ses chefs. De retour à Rome, il sut s'y faire valoir, et s'attachant à Sacchetti, depuis cardinal, que le Pape Urbain VIII envoyait en Lombardie, il s'y instruisit des divers intérêts des princes qui y faisaient alors la guerre au sujet de la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Cette succession était disputée, d'un côté par le duc de Nevers, appuyé par la France, de l'autre, par le duc de Guastalla, soutenu par l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Le légat du Pontife n'ayant pas été écouté, les hostilités commencèrent. C'est alors, en mars 1629, que Louis XIII se signala tant par son courage en forçant le Pas de Suze, ce qui détacha des Espagnols le duc de Savoie. Cependant le cardinal Antoine Barberin, neveu d'Urbain VIII, s'était rendu, en qualité de légat, dans le Milanais et en Piémont, pour tâcher d'accorder les belligérants. Mazarin, qui était resté en Piémont avec le caractère d'internonce, après le départ de Sacchetti, fut goûté de Barberin, dont il mérita la confiance, comme il l'avait eue de Sacchetti. Il servit si bien, qu'il reçut l'ordre de continuer les négociations, de concert avec Jacques Pancirole, nonce en Savoie. S'attachant à connaître les desseins des Français, des Impériaux, des Espagnols, du duc de Savoie, il prenait des mesures certaines pour accorder leurs intérêts. Dans un voyage qu'il fit à Lyon, en 1630, il vit le roi Louis XIII, et eut avec Richelieu un long entretien, à la suite duquel le cardinal ne put s'empêcher de dire qu'il venait de parler au plus grand homme d'Etat qu'il eût jamais vu. La paix avait été conclue à Ratisbonne, le 3 octobre; mais les Français et les Espagnols refusaient de l'accepter en Italie. Mazarin, voyant que ces refus rendaient inutiles tous ses soins, chercha de nouveaux expédients pour faire recevoir cette paix et pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains. Les Espagnols, qui assiégeaient Casal, avaient fait des retranchements de six milles de tour, et étaient disposés à se bien défendre contre les Français, qui s'étaient approchés de la place et qui voulaient forcer les ennemis dans leurs lignes. Déjà les deux armées étaient prêtes à donner bataille, le 26 octobre 1630; le canon des Espagnols n'attendait que le signal pour tirer, des troupes françaises s'étaient détachées pour attaquer les lignes, lorsque Mazarin, après avoir fait plusieurs voyages d'un camp à l'autre, et

différentes propositions, sortit des retranchements des Espagnols, et courant au galop, à travers les balles, du côté des Français, leur fit signe de la main et du chapeau, en leur criant : *La paix ! la paix !* Ensuite il s'adressa au maréchal de Schomberg, qui commandait l'armée, et fit des propositions qui furent acceptées et ratifiées par le traité de Cherasco, conclu le 6 avril 1631. Le nonce Pancirole et Mazarin s'y trouvèrent comme légats d'Urbain VIII. Mazarin en eut toute la gloire. Le cardinal de Richelieu, très-satisfait de la conduite du jeune diplomate, conçut pour lui une estime qui fut la source de sa fortune. Le cardinal Barberin, partageant les mêmes sentiments, lui obtint un emploi de référendaire des deux signatures; car Mazarin avait quitté la profession des armes, qui ne mène à rien auprès de la cour de Rome, pour embrasser l'état ecclésiastique. En 1634, nommé vice-légat à Avignon, puis nonce extraordinaire en France, à la demande de Richelieu, il acheva de gagner l'amitié du grand cardinal et la bienveillance de Louis XIII. Mais, s'il était bien avec la cour de France, dont il avait depuis longtemps embrassé les intérêts, il était loin d'être aussi bien vu de la cour de Madrid, qui ne cessait de lui témoigner son mauvais vouloir. Retourné à Rome, en 1636, il fut chargé par Richelieu de demander au Souverain Pontife le chapeau de cardinal, pour le P. Joseph, ami et confident du ministre. Ce dernier perdit sur ces entrefaites celui qu'il appelait son *bras droit*, et sentit le besoin de le remplacer par Mazarin; il demanda donc pour lui le chapeau qui venait d'être accordé au P. Joseph. Mais, les Espagnols aidant, cette demande rencontra de grandes difficultés, et Mazarin n'obtint le chapeau qu'en 1641, après avoir mis fin, par un traité, aux contestations qui s'étaient élevées relativement à la tutelle du jeune duc de Savoie. L'année suivante, il reçut la barrette des mains de Louis XIII. L'estime et la confiance réciproque des deux cardinaux n'avait fait que s'accroître; et Richelieu, en mourant [1642], recommanda vivement son ami au roi, qui le nomma conseiller d'Etat, et l'un des exécuteurs de son testament. Louis XIII, en effet, suivit de près dans la tombe le grand ministre. Dès lors, le cardinal Mazarin continua de diriger les affaires pendant la minorité de Louis XIV, sous la régence de la reine-mère Anne d'Autriche. La reine elle-même l'investit d'un pouvoir absolu et du titre de premier ministre. Les premières années de son ministère furent signalées par les victoires des Français sur les Espagnols, à Rocroi [1643], à Nordlingue [1645], à Lens [1648], victoires qui mirent fin à la guerre de trente ans, et amenèrent la paix de Westphalie.

Cependant le peuple souffrait; d'un autre côté, la haute fortune à laquelle s'était élevée Mazarin, étranger, devait exciter contre lui l'envie: elle ne lui manqua pas. On déchâta contre lui l'opinion; de là la guerre civile de la Fronde, dont l'*Histoire* a été

écrite récemment par M. de Saint-Aulaire ; Paris, 1841, 2 vol. in-8°. On demanda l'éloignement de Mazarin ; le cardinal, comprenant que c'était pour lui une nécessité de se retirer, demanda son congé, et sortit du royaume pour s'accommoder aux circonstances. Toutefois, il était si assuré de sa bonne fortune, qu'il regardait cette retraite comme l'événement le plus avantageux à sa gloire. Tout ce que souffrait alors la France renouvelait la haine du peuple contre le cardinal, à qui on imputait tous les malheurs. On rendit contre lui divers arrêts ; on mit sa tête à prix ; on vendit sa bibliothèque ; les satires et les pamphlets se multipliaient contre lui. Il laissa tranquillement passer l'orage, revint à la cour plus puissant qu'auparavant, et vit avec plaisir que plusieurs de ceux qui s'étaient le plus emportés contre lui, furent les premiers à lui rendre justice. Il continua de rendre des services, dont le plus important fut celui de mettre fin aux hostilités qui avaient été reprises avec les Espagnols. En 1659, il alla lui-même négocier la paix dans l'île des Faisans, ou de la Conférence, sur la Bidassoa, avec don Louis de Haro, ministre d'Espagne. Cette paix fut suivie du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. « Ainsi fut terminée, en moins de trois mois, par deux hommes seuls, une paix que tous les ministres de l'Europe n'avaient pu conclure à Munster, en plusieurs années. Cette paix, le chef-d'œuvre de Mazarin et son plus grand titre de gloire, compléta le traité de Westphalie, assura l'abaissement de l'Autriche, et donna à la France le rang qu'avait eu l'Espagne sous Charles-Quint ; enfin elle ouvrit dignement la grande époque que l'histoire a désignée sous le nom de siècle de Louis XIV. L'alliance des maisons de France et d'Espagne, principal résultat de ce traité, n'était pas chez Mazarin l'ouvrage d'un jour, ni l'idée d'un premier moment. Il existe une lettre de lui, écrite en 1645 aux plénipotentiaires de France à Munster, qui montre que ce ministre voyait dès lors quels droits pourrait donner un jour à Louis XIV son union avec l'infante. » (*Biogr. Michaud*, art. *Mazarin*.) Au commencement de 1661, usé par le travail, il dépérissait sensiblement ; il se fit transporter du Louvre, qu'il habitait, à Vincennes, où était la cour, et y termina sa carrière le 9 mars. Louis XIV prit le deuil, et fit rendre à sa mémoire des honneurs extraordinaires. Le corps du cardinal fut placé dans un magnifique tombeau, au collège appelé de son nom *Mazarin*, et autrement des *Quatre-Nations*, parce qu'il était destiné à élever la jeunesse des quatre nations conquises (11). Peu de ministres ont été plus impopulaires, plus en butte à la jalousie. Les grands et les parlements lui firent une guerre à outrance. Mais les passions des hommes s'éteignent, la vérité reste ; et l'histoire reconnaîtra dans Mazarin

un ministre distingué. S'il n'avait point l'énergie de Richelieu, il eut la prudence et l'habileté qui font le diplomate. Il est vrai qu'une noble qualité lui manqua, le désintéressement. Outre l'évêché de Metz, qu'il possédait sans être prêtre, il avait encore les abbayes de Saint-Arnoul, de Saint-Clément et de Saint-Vincent de Metz, celles de Saint-Denis, de Cluny, de Saint-Victor les Marseille, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Martin de Laon, de Saint-Taurin d'Evreux, de Saint-Michel en l'Erm, de Moissac, etc. Sa fortune, évaluée, à sa mort, à plus de cent millions d'alors, et la plus considérable que jamais sujet eût faite, ne pouvait pas avoir été acquise bien légitimement ; aussi, mu par des scrupules de conscience, en fit-il donation à Louis XIV, qui, la refusant, voulut qu'il en disposât librement et à son gré. Il montra moins d'irritabilité que Richelieu, opposa une indifférence stoïque aux myriades de satires et de pamphlets dirigés contre lui, se contentant de dire : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent. » Toutefois, il ne pardonna pas au premier époux de Mme de Maintenon sa *Mazarinade*, et retrancha à Scarron sa pension de quinze cents livres. — On publia à Paris, en 1691, trente-six *Lettres* écrites par Mazarin, pendant la négociation du traité des Pyrénées ; et, en 1693, on donna un second volume qui en contient soixante-dix-sept. Le tout a été réimprimé en 1694. Ces lettres ne sont point rangées dans l'ordre des dates. C'est un défaut qui a disparu dans la nouvelle édition de ces *Lettres*, due à l'abbé d'Alainval ; Amsterdam, 1745, 2 vol. in-12. Cette dernière édition a encore un autre avantage ; elle est enrichie de notes historiques, et augmentée de plus de cinquante lettres qui n'avaient point encore paru, et qui toutes sont placées à leur rang. Voici le titre de cette édition : *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, et la relation des conférences qu'il a eues à ce sujet avec D. Louis de Haro*, etc. Les originaux de ces lettres se conservent à la bibliothèque impériale. Les vingt premières sont du nombre de celles qui n'avaient pas encore vu le jour ; la plupart sont écrites au roi et à la reine-mère, et toutes avant que le cardinal fût arrivé à Saint-Jean de Luz. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil, est, sans contredit, ce qui regarde les conférences. Il n'existe pas de meilleures leçons diplomatiques. C'est toujours à Letellier que Mazarin s'adresse, afin qu'il rende compte au roi et à la reine. Le cardinal y expose ce qui s'est passé dans les conférences avec une netteté, une précision, qui met en quelque sorte le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires, et lui donne une connaissance exacte des intérêts des deux cours. En 1836, on a imprimé les *Lettres de Mazarin à la reine Anne d'Autriche*, in-8°. L'*Histoire de Mazarin* a été écrite par Aubery ;

(11) Pignerol, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon.
DICTIONN. DES CARDINAUX.

Paris, 1695, 2 vol in-12; 1751, 4 vol. in-12, et par M. Bazin, 1842.

Voici quelques jugements sur Mazarin : le fragment de Fléchier est une déclamation de rhéteur ; les autres n'envisagent aussi que le beau côté, et se taisent sur ce qui restera comme une flétrissure à la mémoire de Mazarin, sa cupidité (12).

« Déjà, pour le soutien d'une minorité et d'une régence tumultueuses, s'était élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois, et pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts de la guerre et de la paix, l'avait fait regarder comme un ministre non-seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il était revêtu, la capacité qu'il fit voir, et la douceur dont il usa, après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie ; et, tout concourant à sa gloire, le Ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'Etat : heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et plus encore d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté au premier monarque du monde ! » (FLÉCHIER.)

« Le cardinal Mazarin était aussi doux que le cardinal Richelieu était violent : un de ses plus grands talents fut de bien connaître les hommes. Le caractère de sa politique était plutôt la finesse et la prudence que la force.... Ce ministre pensait que la force ne doit jamais être employée qu'au défaut des autres moyens ; et son esprit lui fournissait le courage conforme aux circonstances : hardi à Casal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut faire arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la Fronde, méprisant les bravades du coadjuteur, et écoutant les murmures de la populace comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avait dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté ; et dans le cardinal Mazarin, plus d'adresse, plus de mesure et moins d'écarts ; on haïssait l'un, on se moquait de l'autre ; mais tous les deux furent les maîtres de l'Etat. » (MÉRAULT.)

« Si l'on examine de quelle utilité ces ministres ont été au monde, il vaut certainement mieux avoir apaisé des troubles que d'en avoir fait naître ; il vaut mieux avoir terminé la guerre de trente ans, que de l'avoir entretenue et animée ; la paix de Westphalie et celle des Pyrénées sont deux époques qui élèvent Mazarin au-dessus de Richelieu, et des

(12) M. Cousin et M. Carné croient à des relations coupables entre Mazarin et la reine ; mais ces documents par eux publiés ne prouvent rien

plus grands ministres... Ces monuments de paix valent bien l'honneur d'avoir inventé des moyens nouveaux, ou renouvelé des moyens anciens de troubler l'Europe. » (GAILLARD.)

« A peine Mazarin fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir [1653]. Il fut étonné d'entrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'Hôtel-de-Ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace, mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour notre inconstance. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix, comme celle d'un voleur public, briguaient presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de Condé à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant, que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps partagé les fautes. On vit le cardinal, qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces ; preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes... Le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris (août 1660). Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien, n'en eût pas usé autrement que Mazarin ; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance, et même de ses honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vint le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie ; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité D. Louis de Haro en égal, voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre : si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si longtemps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit, dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi bien qu'à elle-même ; elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin. Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'Etat est forcé dans sa main par les tempêtes ; mais dans le calme il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui et à sa famille par rapport à lui. Huit années de

autre chose qu'une liaison un peu tendre, et des paroles de galanterie qui pouvaient n'être qu'une politesse à la mode.

puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile; car le collège des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament. Il gouvernait les finances, comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demanda quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté; mais monsieur le cardinal vous en prêtera, » Mazarin était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui.

« Ce n'est pas une pénétration supérieure qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractère; notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trêpe de notre âme, et nos succès dépendent de la fortune (entendez *Providence*). Si César Borgia avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs sous un serment sacré, et se serait défait d'eux. Mazarin serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. D. Louis de Haro n'eût pas hasardé l'entreprise. Richelieu fit une digue sur la mer à l'exemple d'Alexandre, et entra dans la Rochelle en conquérant; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivrait la Rochelle, et faisait passer Richelieu pour un téméraire. On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance; que Mazarin était sage, souple et avide de biens... Celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit. En lisant les lettres du cardinal Mazarin, et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante, l'amour du bien public.... Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin, c'est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchainée contre lui; et par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue. » (VOLTAIRE).

MAZARIN (MICHEL), frère du précédent, naquit en 1607, à Rome, où s'était établi son père, originaire de Palerme. — Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il y enseigna la philosophie et la théologie. Le parti de la France le nomma général de l'ordre, dans un chapitre tenu à Gênes; mais comme les Espagnols s'y opposèrent, il renonça à cette charge dans l'intérêt de la paix, et devint maître du Sacré Palais. Le cardinal son frère lui fit donner, en 1645, l'archevêché d'Aix, le chapeau de cardinal en 1647, et la

vice-royauté de Catalogne en 1648. Il fit son entrée à Barcelone en février, et, étant allé à Rome, il y mourut le 2 septembre suivant, âgé de 41 ans.

MAZIO (RAPHAEL), né à Rome en 1765, fut fait cardinal en 1830 par Pie VIII. Il mourut en 1832.

MECKAW (MELCHIOR), né en Autriche, était fils de Gaspard Meckaw, conseiller d'Etat de l'empereur Maximilien I^{er}. — Ce prince, pour récompenser dans la personne du fils les bons services que lui avait rendus le père, procura à Melchior l'évêché de Brixen et le chapeau de cardinal que le Pape Alexandre VI lui donna en 1503. Le cardinal Meckaw, d'une conduite et d'un zèle exemplaires, se fit extrêmement considérer sous le pontificat de Jules II, à Rome, où il était chargé des affaires de l'empereur Maximilien, et y mourut le 3 mars 1509.

MEDICI D'OTTAVIANO (FRANÇOIS DE), né à Naples le 8 novembre 1808, a été créé et proclamé cardinal-diacre par Sa Sainteté Pie IX, dans le consistoire du 16 juin 1856. Il était auparavant majordome de Sa Sainteté.

MEDICIS (JEAN). — Voy. LÉON X.

MEDICIS (JULES), né le 27 mai 1476, chevalier de Malte, puis archevêque de Florence, créé cardinal en 1513 par le Pape Léon X, son cousin; élu Pape en 1523 sous le nom de Clément VII, mort le 25 novembre 1534.

MEDICIS (HIPPOLYTE) était fils naturel de Julien de Médicis, dit le *Magnifique*, et duc de Nemours. Son père le fit élever avec soin. — Le Pape Clément VII, son cousin, le créa cardinal le 11 janvier 1529, et, peu après le nomma administrateur de l'archevêché d'Avignon et vice-chancelier de l'Eglise. Ces dignités n'étaient pas fort au goût d'Hippolyte, passionné pour la musique et la poésie; néanmoins il les accepta pour ne point déplaire au Pontife, qui l'envoya, comme légat, auprès de l'empereur Charles-Quint en guerre avec le sultan Soliman. Le légat s'empressa de mettre sur pied huit mille Hongrois qu'il payait lui-même, et de former quelques compagnies de cheveu-légers des meilleurs hommes de sa suite. Ces troupes rendirent de grands services à l'Allemagne, et à l'empereur, en particulier; les Turcs furent refoulés hors des domaines héréditaires de la maison d'Autriche. Quand Charles-Quint passa en Italie, Hippolyte qui le suivait, se laissant emporter à son humeur guerrière, s'habilla en général d'armée et devança l'empereur suivi des plus braves gentilshommes de sa suite. L'empereur, naturellement soupçonneux, craignant que le légat n'eût de mauvais desseins, envoya après lui et le fit arrêter; mais ayant appris quelle était l'humeur du jeune prélat, il le mit en liberté cinq jours après. Le succès de la légation du cardinal Hippolyte lui fit beaucoup d'honneur; et sur la fin de la vie de Clément VII, en 1534, lorsque la corsaire Barberousse eut fait une descente en Italie et eut pillé les villes de Stecaccio et de Terracine, le Sacré Collège craignant pour Rome, qui n'avait

alors d'autre défense que deux cents hommes de la garde pontificale, chargea le cardinal de Médicis d'aller protéger les côtes les plus exposées aux déprédations des Barbares. En arrivant sur la côte, le cardinal trouva heureusement que Barberousse s'était retiré. Il revint à Rome, entra dans le conclave et contribua beaucoup à l'élection du cardinal Farnèse, qui prit le nom de Paul III. Il ne fut pas content de ce Pontife, qui lui refusa la légation de la Marche d'Ancone qu'on lui avait promise dans le conclave. Au reste, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même qui tenait une conduite si peu convenable. Ses actions n'avaient rien d'ecclésiastique; il portait l'épée comme un cavalier, passait son temps à faire des armes ou à monter à cheval; ne prenait les insignes du cardinalat que lorsqu'il était obligé de se trouver à quelque consistoire, paraissant plus souvent au cours, à la chasse et à la comédie que dans son cabinet et dans les églises. Il était au désespoir que le Pape Clément VII lui eût préféré son cousin Alexandre de Médicis, duc d'Urbain, pour la principauté de Florence dont il se croyait plus digne. Son ambition lui persuada qu'il y pourrait encore parvenir en se défaisant d'Alexandre. Il conjura contre lui et résolut de le faire périr au moyen d'une mine; mais la conjuration fut découverte, et Octavien Zenga, l'un des gardes du cardinal, fut arrêté comme un des principaux complices. Hippolyte en prit l'épouvante et se retira dans un château près de Tivoli. Informé que Charles-Quint allait passer en Afrique pour châtier le corsaire Barberousse, il résolut d'aller le joindre. Mais, tombé malade à Istri, sur le territoire de Fondi, il fut emporté par une fièvre maligne, le 15 août 1535, âgé de 24 ans. Quelques-uns ont dit qu'il avait été empoisonné par l'ordre de son cousin Alexandre. Au reste, ce jeune cardinal était généreux, affable, aimé des gens de lettres, ami fidèle; sa maison était ouverte à tous les malheureux; on y parlait quelquefois vingt langues différentes.

MEDICIS (JEAN-ANGE), Milanais, archevêque de Raguse, créé, en 1549, par le Pape Paul III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pudentiane puis de Saint-Etienne in *Castio monte*, fut Pape sous le nom de Pie IV.

MEDICIS (JEAN), fils de Côme I^{er}, grand-duc de Toscane, et d'Eléonore de Tolède, frère puîné de Ferdinand, fut élevé avec beaucoup de soin et se fit aimer par l'aménité de son caractère et la douceur de ses mœurs. — Le Pape Pie IV le fit cardinal l'an 1560, dans la dix-septième année de son âge. Un de ses frères, nommé Garcias, farouche et emporté, prit un jour querelle avec lui à la chasse et le tua, le 12 décembre 1562. Garcias avait 15 ans et Jean 19. On dit que le père, au désespoir d'un si grand malheur, s'emporta jusqu'à poignarder lui-même Garcias son fils pour le punir de sa brutalité. Ces faits ont été révoqués en doute, et on répandit le bruit que les deux frères étaient morts de la peste; le grand duc surtout s'ef-

força de l'accréditer. En 1752, on a imprimé à Rome, en un vol. in-4°, un recueil de lettres du cardinal de Médicis, avec son éloge latin prononcé par le sénateur florentin Pietro Vettori.

MEDICIS (FERDINAND), premier de ce nom, grand-duc de Toscane, second fils de Côme I^{er} et d'Eléonore de Tolède, sa première femme, avait été mis au nombre des cardinaux, en 1563, par le Pape Pie IV. — Il soutenait à Rome avec éclat les intérêts et la gloire de sa maison, et s'était formé à la grande école de politique, la direction des conclaves, où il avait déterminé les élections de Grégoire XIII et de Sixte V. En 1587, la mort de son frère aîné, François-Marie, lui ayant laissé le trône ducal de Toscane, il ne déposa la pourpre qu'au moment où il fut pour épouser Catherine de Lorraine, fille de Charles II, duc de Lorraine, et de *Claude* de France; il mourut en 1608.

MEDICIS (ALEXANDRE), né en 1536, archevêque de Florence en 1574, cardinal en 1583, élu Pape sous le nom de Léon XI, le 1^{er} avril 1605, mort le 27. — (*Voy. Léon XI.*)

MEDICIS (CHARLES), fils de Ferdinand I^{er} et de Catherine de Lorraine, mentionnés plus haut haut, né le 19 mars 1595, créé le 2 décembre 1615, par Paul V, cardinal-évêque de Velletri et d'Ostie, protecteur d'Espagne, doyen du Sacré Collège, mort à Florence le 17 juin 1666, à l'âge de 71 ans.

MEDICIS (JEAN-CHARLES), fils de Côme II, grand-duc de Toscane, généralissime des mers de Toscane pour le roi d'Espagne, fait cardinal par le Pape Innocent X en 1654, sacré évêque de Sabine en 1645, mort à Florence le 22 janvier 1662.

MEDICIS (LÉOPOLD), frère de Jean-Charles, né le 6 novembre 1617, créé cardinal par le Pape Clément IX en 1667, mort le 10 novembre 1675, en sa cinquante-neuvième année.

MEDICIS (FRANÇOIS-MARIE), né le 13 novembre 1660, nommé cardinal par le Pape Innocent XII, le 2 septembre 1686, se trouva à l'entrée de Philippe V, roi d'Espagne, dans le royaume de Naples, en mai 1702, fut nommé protecteur des affaires de France et d'Espagne en 1703, et pourvu des abbayes de Marchiennes et de Saint-Amand, en Flandre. Ayant remis son chapeau entre les mains du Pape, dans le consistoire du 19 juin 1709, il épousa le 14 juillet suivant Eléonore de Gonzague, fille du duc de Guastalla, et mourut sans postérité le 3 février 1711, en sa cinquante et unième année. Eléonore de Gonzague, sa veuve, mourut à Padoue en 1742, dans la cinquante-sixième année de son âge.

MELIOR, Français, créé par le Pape Luce II, en 1185, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, fut légat en France.

MELIORATI ou **MELIORATO (CÔME)**, de Sulmone en Italie, évêque de Bologne, créé, en 1389, par le Pape Boniface IX, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, fut Pape sous le nom d'Innocent VII.

MELIORATI (JEAN), né à Sulmone, au

royaume de Naples, fut fait archevêque de Ravenne, sur la démission de son oncle, Côme Méliorati, cardinal, depuis Pape sous le nom d'Innocent VII, qui le mit dans le Sacré Collège le 11 juin 1405. — Le cardinal Méliorati assista au conclave de 1406, où fut élu Souverain Pontife Ange Corario, sous le nom de Grégoire XI, et avant l'élection, jura avec les autres cardinaux, que celui qui serait élu quitterait la tiare dès qu'il en serait requis par le Sacré Collège. Cette précaution avait pour but de mettre fin au schisme qui désolait l'Eglise. Grégoire, qui s'était soumis à cette loi, refusa d'y souscrire quand les cardinaux firent appel à sa bonne foi. Ils s'assemblèrent alors à Pise, où ils élurent, en 1409, Alexandre V. Le cardinal Méliorati prit part à cette élection et mourut à Bologne le 16 novembre 1410.

MELINI (MARIUS), Romain, auditeur de Rote, fut créé cardinal en 1747, par le Pape Benoît XIV.

MELLA (JEAN DE), né à Zamora, dans le royaume de Léon, habile théologien et jurisconsulte, vint à Rome et se fit connaître au Pape Eugène IV, qui lui confia divers emplois et lui donna l'archevêché de Zamora. — Fait cardinal en 1456, par le Pape Calixte III, il reçut encore de Paul II l'évêché de Sigüenza, en Espagne, bien que le chapitre de cette Eglise se fût déjà nommé un prélat. Le cardinal Mella mourut à Rome le 13 octobre 1467, dans la 70^e année de son âge, alors que cette ville était désolée par une peste cruelle. Il avait écrit un ouvrage pour démontrer l'obligation pour les curés de résider pendant la maladie contagieuse, s'élevant avec force contre ces lâches curés qui croient pouvoir abandonner leur troupeau lorsqu'il a le plus besoin de leur présence et de leurs secours. (Voy. PIE II, *Comm.*, l. II; — MARIANA, l. II; — ZURITA, l. XIV; — Onuphre PAUVIN; — GARIMBERT; — CIACONIUS; — AUBERY.)

MELLINI (JEAN BAPTISTE), né à Rome, le 9 juin 1405, fut pourvu à l'âge de 7 ans d'un canonicat, dans l'église de Saint-Jean de Latran, par le Pape Jean XXIII, et Martin V lui assigna une pension pour lui faire étudier le droit canon. Il s'y rendit habile, et fut bientôt capable de soutenir avec une fermeté chrétienne ce qu'il croyait conforme à la raison et à l'équité. — Le Pape Eugène IV ayant résolu de faire quelques changements attentatoires aux privilèges de l'Eglise de Latran, le chapitre députa Mellini vers ce Pontife, qui était alors à Florence. Eugène voulut, mais inutilement, le gagner par la promesse d'un évêché; et, traitant sa fermeté de désobéissance, il lui donna, pour le juger, des commissaires qui le renvoyèrent absous. Nommé évêque d'Urbin, puis, en 1476, cardinal par Sixte IV, il fut envoyé en qualité de légat à Milan, après la mort du duc Galeas-Marie Saint-Force. Il mourut en juillet 1478. C'était un véritable ecclésiastique, de mœurs irréprochables, instruit, charitable, généreux, bon ami. Platine avoue que, sans les libéralités secrètes de ce pré-

lat, il serait mort de misère dans la prison où l'avait fait enfermer Paul II. La cause de cet emprisonnement, c'est que Platine s'était plaint en termes séditieux que ce Pontife eût supprimé le collège des Abréviateurs dont il faisait partie. Plus tard, Platine fut nommé bibliothécaire du Vatican par Sixte IV, qui le combla de bienfaits. Il a écrit la *Vie du cardinal Mellini*, son bienfaiteur. Elle est insérée dans les *Flores historiae cardinal.* de d'Attichy, II, 382.

MELLINI (JEAN-GAZZIA), auditeur de Rote, promu au cardinalat par Paul V en 1606, mourut le 7 janvier 1608.

MELLINI (SAVO), nonce en Espagne, créé cardinal en 1681, par Innocent XI, pour avoir réfuté la déclaration de 1682 sur les libertés de l'Eglise de France, mourut le 11 février 1701, âgé de 58 ans. — Cette réfutation se trouve dans un recueil publié par le cardinal d'Aguirre, et intitulé : *Auctoritas infallibilis et summa cathedræ S. Petri, extra et supra concilia quælibet, atque in totam Ecclesiam denuo stabilita, adversus declarationem nomine cleri Gallicani editam, etc.*; Salamanca, 1683, in-fol.

MELTIO (CAMILLE), Milanais, archevêque de Capoue, fait, en 1657 par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mourut en 1659.

MENDOZA (PIERRE GONZALEZ DE), né le 3 mai 1428, était connu aussi sous le nom de *Cardinal d'Espagne*. — Fils d'Inigo-Lopez de Mendoza, marquis de Santillana, et de Catherine Suarez de Vigueroa, il étudia avec succès les langues, la jurisprudence civile et canonique et les belles-lettres. On dit même que dans sa jeunesse il traduisit en espagnol Salluste, l'Iliade d'Homère, Virgile et quelques poésies d'Ovide. Son oncle, archevêque de Tolède, lui donna un archidiaconé dans son Eglise, et l'envoya à la cour de Jean II, roi de Castille, qui le nomma à l'évêché de Calahorra. Henri IV, successeur de ce prince, le fit chancelier de Castille et de Léon; et, après l'avoir pourvu de l'évêché de Sigüenza, lui obtint la pourpre, que Sixte IV lui conféra en 1473. Ce roi mourut l'année suivante, après avoir désigné le cardinal pour son exécuteur testamentaire. Après la réunion de la Castille et de l'Aragon, le cardinal d'Espagne, devenu archevêque de Séville, puis de Tolède, continua de rendre de bons services à Ferdinand et à Isabelle surtout dans leur expédition contre les Maures de Grenade, où il les accompagnait, et dont il partagea les dangers. Il mourut à Gualdalaxara, en Castille, le 11 janvier 1495.

MENDOZA (DIEGO - HURTADO DE), fils d'Inigo-Lopez de Mendoza, comte de Tendilla et neveu du cardinal d'Espagne, fut nommé à l'évêché de Palencia, puis à l'archevêché de Séville. — Patriarche d'Alexandrie, puis revêtu de la pourpre en septembre 1500, par le Pape Alexandre VI, il mourut presque subitement à Madrid, le 24 octobre 1502, âgé de 58 ans.

MENDOZA (FRANÇOIS DE), né en 1503, do

Diego - Hurtado de Mendoza, comte de Caaguète, et d'Elisabeth Bobadilla, fut envoyé, jeune encore, à l'université de Salamanque, où il fit, en peu de temps, de si grands progrès dans les lettres et dans les sciences, qu'il fut bientôt capable de les enseigner. — Pourvu successivement de l'archidiaconé de Tolède, de l'évêché de Corin, de celui de Burgos, il fut, en 1544, élevé au cardinalat par le Pape Paul III. Après avoir été quelque temps gouverneur de Sienna, en Italie, pour l'empereur Charles-Quint, ce prélat fut choisi par Philippe II, roi d'Espagne, pour aller recevoir à Roncevaux Elisabeth de France, qui devait épouser ce prince. Il se retira ensuite dans son diocèse, où il vécut uniquement occupé des devoirs de son ministère, et s'entretenant avec les gens de lettres. Ses ouvrages n'ont pas été publiés. Il mourut au bourg d'Arcos, le 3 décembre 1566. Ce cardinal, vénéré de ses contemporains, venait d'être nommé à l'archevêché de Valence, dont il ne put prendre possession.

MENDOZA (JEAN DE), Espagnol, créé, en 1587, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mourut en 1592.

MENDOZA (DON ALVAREZ DE), Espagnol, patriarche des Indes, fut créé cardinal en 1747, par le Pape Benoît XIV.

MENDOZA (JOSEPH-FRANÇOIS DE), né à Lisbonne en 1726, patriarche de Lisbonne, fut fait cardinal par Pie VI, en 1788. Il mourut en 1808.

MERCURIO (JEAN-ANDRÉ) de Messine, archevêque de Manfredonia, puis de Messine, nommé en 1551, par le Pape Jules III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, puis de Saint-Cyriaque et des Saints Quirice et Julitte, mourut en 1561.

MERINO (ÉTIENNE-GABRIEL), né d'une famille obscure à Jaën en Espagne, s'éleva par son savoir-faire, à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, et à celle de Rome, où le Pape Léon X lui donna l'évêché de Léon, en Espagne. — Mérimo, qui était déjà archevêque de Bazi, fut ensuite évêque de Jaën, sa patrie, puis patriarche des Indes. Le Pape Adrien VI l'envoya en 1522, légat en France, pour tâcher de réconcilier le roi François I^{er} et Charles-Quint. Quoique le légat n'eût pas réussi dans cette négociation, il ne s'en acquit pas moins l'estime de l'empereur, qui le fit revêtir de la pourpre en 1533. Ce cardinal mourut, le 28 juillet 1535, à Rome où l'on voit son tombeau et son épitaphe dans l'église de Saint-Jacques des Espagnols.

MERLINI (LOUIS), né à Forli en 1690, fut fait cardinal par Clément XIII en 1759. Il mourut en 1762.

MESMER (JEAN-BAPTISTE), Milanais, trésorier-général de la chambre apostolique, fut fait cardinal, en 1747 par le Pape Benoît XIV.

MEZZAROTA (LOUIS), né, en 1391, à Padoue, d'une famille obscure, enseigna d'abord la médecine. — S'étant insinué dans

les bonnes grâces du cardinal Condolmiero, il le suivit à Rome, et embrassa la carrière des armes. Les troubles dont l'Italie était alors le théâtre lui donnèrent l'occasion de se signaler, et Martin V le récompensa en lui confiant l'administration du diocèse de Trau, en Dalmatie, exposé aux déprédations des Turcs. On voyait alors des généraux posséder des bénéfices, et des prélats commander les armées. Pour parvenir plus sûrement, il entra dans les ordres sacrés, sachant que, dans l'Etat ecclésiastique la profession des armes ne conduisait à rien. Le cardinal Condolmiero, son protecteur, ayant ceint la tiare, en 1431, sous le nom d'Eugène IV, la carrière des dignités de l'Eglise fut ouverte pour Mezzarota. C'est lui qui conseilla de faire mourir le cardinal Vitelleschi, convaincu de trahison, et qui en eut toutes les dépouilles; il en eut les grandes richesses et l'archevêché de Florence. Nommé bientôt après patriarche d'Aquilée, il fut, en 1440, promu au cardinalat. Par sa fermeté, il imposa aux Colonna, aux Romains révoltés; et ses talents militaires servirent puissamment Eugène dans ses guerres contre les Milanais, et contre le roi de Naples, qu'il força à s'éloigner. Mais ce n'est pas seulement à la tête des armées qu'il se signala; il était encore un habile négociateur, et il s'acquitta avec succès des différentes missions qui lui furent confiées. Fait camerlingue de l'Eglise par Eugène IV, il ne cessa de jouir de la plus haute faveur sous les successeurs de ce Pontife. En 1456, il fut envoyé par Calixte III au secours d'Hunyade qui s'immortalisait par sa belle défense de Belgrade contre Mahomet II. A son retour, déclaré général d'une croisade contre les Turcs, Mezzarota, qu'on appelait le cardinal de Padoue, et que quelques-uns surnommaient le cardinal Lucullus, à cause de son faste et de son luxe, monta quelques galères et alla disperser la flotte ottomane près de Rhodes; il prit Lemnos, avec plusieurs autres îles de l'Archipel, et revint chargé de butin. Le caractère, la cupidité de Mezzarota étaient hautement improuvés du cardinal Barbo; aussi quand ce prince de l'Eglise fut élevé au trône pontifical sous le nom de Paul II, en 1464, le cardinal de Capoue vit-il cette exaltation avec déplaisir. Il mourut l'année suivante, âgé de 64 ans.

MEZZAVACCA (BARTHÉLEMI), né à Bologne et habile jurisconsulte, fut successivement auditeur de Rote, évêque de Riéti, en Ombrie, et créé cardinal par Urbain VI en 1378. — Ce Pontife, entièrement occupé de son ambition, rejetait toutes propositions propres à rendre la paix à l'Eglise pendant le schisme, et donnait tous ses soins à l'élévation d'un de ses neveux, homme d'un mérite très-médiocre. Il avait accordé l'investiture du royaume de Naples à Charles de Duras, sous condition que ce prince donnerait au neveu du Pontife les duchés d'Amalfi et de Capoue. Urbain lui envoya trois cardinaux pour lui rappeler sa promesse, et

l'engager à l'exécuter. Mezzavacca, qui était du nombre, ne suivit pas les instructions du Pape. Urbain en fut d'autant plus irrité, qu'il ne put se venger sur la personne du cardinal qui resta à Naples. Il le priva de la pourpre ; mais Boniface IX la lui rendit, et l'envoya, en qualité de légat, à Gênes et à Viterbe. Le cardinal Mezzavacca mourut le 20 juin 1395.

MEZZOFANTI. — « Joseph Mezzofanti naquit en Bologne, en 1774 d'une famille bien connue. Il reçut les premiers rudiments de D. Philippe Ciccotti, prêtre de la ville, le P. Respighi, savant oratorien, le conduisit plus avant dans la voie du savoir ; puis enfin, il fréquenta les écoles pies. Sa promptitude à saisir, la facilité et la ténacité de sa mémoire, son infatigable application en faisaient un objet d'admiration pour ses maîtres et ses condisciples ; aussi, après avoir remporté les prix dans ces écoles, il en sortit avec la réputation d'un talent déjà extraordinaire. En effet, à l'âge de 15 ans il avait fini son cours de philosophie et possédait quelques langues étrangères, parmi lesquelles le latin et le grec qu'il savait à fond.

« Sa piété le portait à l'état ecclésiastique. Il s'appliqua à la théologie, et, en 1797, il célébra sa première Messe. Depuis lors, les divins Offices, les instructions aux jeunes gens, la préparation des enfants à la première communion, l'administration du sacrement de pénitence formèrent ses plus chères délices, et il s'y livrait avec tant de zèle, qu'on ne conçoit pas comment il lui restait du temps pour se livrer à l'étude comme il l'a fait. Non-seulement les sciences sacrées, mais la philosophie de l'histoire, la géographie, la botanique, la poésie et toute sorte d'érudition s'étaient classées dans cette prodigieuse mémoire, qui tenait toujours prêtes à son appel les plus vastes connaissances. Il possédait parfaitement les classiques grecs et latins et ce qu'ont écrit les auteurs les plus fameux, tant anciens que modernes. C'en eût été assez pour lui valoir un rang parmi les savants les plus distingués. Mais ce qui l'a fait admirer particulièrement, c'est le dou qu'il avait pour l'étude des langues.

« Il savait et parlait tant d'idiomes qu'on pouvait l'appeler l'homme de tous les temps, de toutes les nations du monde entier. En voici la liste alphabétique : albanais, allemand, amharic, anglais, angola, arabe, aramien, arménien ancien et moderne, bulgare, catalan, chaldéen, celtique, chinois, curacao, curde, danois, espagnol, éthiopien, français, géorgien, grec ancien et moderne, hébreu, hébreu rabbinique, hollandais, hongrois, illyrien, indoustani, irlandais, italien, latin, malais, maltais, mongol, norvégien, perse, polonais, portugais, russe, samaritain, sanscrit, sarde, singalais, syriaque, suédois, tartare, turc, valaque, et enfin la langue, ou si l'on veut l'argot des Bohémiens.

« Il semble impossible qu'un seul homme ait su tant d'idiomes différents, il faut pour-

tant que nous ajoutions prodige à prodige en disant qu'il connaissait beaucoup des dialectes des langues vivantes, avec leur prononciation, et d'une manière si délicate qu'en entendant parler un étranger il reconnaissait à son accent quelle était sa province et lui répondait dans son patois.

« On oserait à peine raconter de telles merveilles si on n'avait le témoignage de Rome et de Bologne, celui des élèves de la Propagande avec qui il conversait chaque jour dans leur langue respective, celui des savants de toutes les nations qui vinrent pour le connaître. Son nom était devenu si fameux qu'il faisait comme partie des curiosités de Rome et que pas un touriste ne voulait partir sans l'avoir vu et entendu ; plus d'une fois ceux qui savaient plusieurs langues s'en servirent tour à tour pour tenter cette science si fameuse, et plus d'une fois il arriva que Mezzofanti parlait mieux qu'eux-mêmes leur propre langue. Le célèbre astronome, baron de Zach, l'entendit parler en anglais avec le capitaine Smith, en russe et en polonais avec le prince Volkonski, lui-même l'entretint en hongrois, en allemand, en valaque, en autrichien, et il s'écria qu'il était venu à Rome pour voir une merveille dans le ciel et qu'il en rencontrait une sur la terre.

« Lord Byron, qui fait profession de mépriser les lettres, dit en parlant de Mezzofanti : « Qu'il est un prodige de langues, un Briarée des parties du discours, une polyglottie ambulante, qui aurait dû vivre aux temps de la tour de Babel pour servir d'interprète universel ; vrai miracle et sans prétentions. Je l'ai éprouvé sur tous les idiomes, dont je ne connaissais qu'un blaspème ou une imprécation, et, morbleu ! il m'en a remontré dans ma propre langue. »

« Quand il fut élevé au cardinalat, quarante-trois évêques de la Propagande le complimentèrent chacun dans sa langue, et le cardinal traduisant ces petites pièces en italien pour ceux qui assistaient à la fête, causait avec les élèves et les encourageait dans leur idiome.

« François I^{er}, empereur d'Autriche, passant à Bologne en 1819, voulut voir Mezzofanti et le fit interroger par les personnes de sa suite appartenant aux diverses nations de l'empire. Le savant parla couramment polonais, hongrois, allemand, illyrien. L'empereur Nicolas, lors de son voyage à Rome, déclarait qu'il parlait le russe comme un bourgeois de Saint-Petersbourg. Un prince indien fut ravi de trouver en lui un interprète près du Pape Grégoire XVI.

« L'ambassadeur de Turquie, la reine des Pays-Bas, le prince héréditaire de Russie, tous les personnages, en un mot, qui ont visité Rome de son vivant, sont restés émerveillés de cette prodigieuse facilité. Presque tous ont emporté sur leurs albums quelques vers ou quelques lignes qu'il ne refusait jamais d'écrire dans la langue qu'on lui désignait.

« Dans sa bibliothèque on a trouvé cent

quarante dictionnaires, dont quelques-uns très-rares, et autant de grammaires annotées de sa main. Il reste de lui, entre autres papiers, l'explication malheureusement inachevée d'un curieux manuscrit mexicain.

« J'avais le bonheur d'être de sa familiarité, et souvent nous parlions de l'étude des langues et des moyens de les apprendre avec facilité. D'après ce que j'ai pu conclure de ces entretiens, où de ma part l'interrogation ne pouvait être que très-réservée, il m'a semblé qu'il s'était formé une méthode comparative et pour les règles de la grammaire et pour les mots. Quand il voulait apprendre une nouvelle langue, il cherchait celle qui, par son caractère, semblait lui offrir le plus d'analogies; puis il s'imprimait, pour ainsi dire, dans la mémoire les rapports de différence qui existaient entre elles. De là cette connaissance délicate des sens divers d'un même mot et de son emploi dans les dialectes d'une même langue. Si cette explication fait entrevoir sa méthode, elle n'ôte rien au prodige qui ne peut s'expliquer qu'en reconnaissant en lui un être extraordinaire par la force d'esprit comme Samson par la force physique. L'étude chez lui a dû être sans relâche, mais elle n'a produit des fruits aussi abondants que parce qu'elle fécondait une aptitude et une mémoire exceptionnelles.

« Il est plus rare peut-être de voir un homme si richement doué, non-seulement se préserver de l'orgueil, mais encore rester si modeste qu'il ne connaissait même pas le prix de son savoir. Aimable avec tous, il l'était principalement avec les petits et les pauvres, auxquels il témoignait son affection par d'abondantes aumônes et surtout par une tendre sympathie.

« Il me reste à parler des honneurs dont il fut revêtu; mais pour un pareil homme qu'est-ce que les honneurs, les décorations, les titres académiques? Les charges ont reçu de lui plus de lustre qu'ils ne lui en ont donné. A Bologne, il avait la chaire des langues grecque et hébraïque qui lui fut ée sous le gouvernement de Napoléon par refus de serment. Joachim, après la chute de l'Empire, ta lui rendit et le décora de l'ordre des Deux-Siciles. A plusieurs reprises il fut le régent de l'Université, sous-bibliothécaire d'abord, puis successeur du P. Pozzetti; il enrichit la bibliothèque à ses dépens et lui donna un manuscrit ancien.

« Pie VII, en 1814, à son passage à Bologne, quand il allait reprendre possession de son siège, l'invita à l'accompagner pour occuper le poste de secrétaire de la Propagande, mais il refusa pour ne pas abandonner sa chère patrie, et résista aux instances répétées du cardinal Consalvi. En vain l'empereur d'Autriche et le grand-duc de Toscane lui firent-ils adresser les mêmes sollicitations: ce dernier lui donna la croix de Saint-Joseph du mérite, puis la grande croix du même ordre quand il fut cardinal.

« Le cardinal Capellari, depuis Grégoire XVI, étant préfet de la Propagande, l'employa dans les affaires de la congrégation,

et, comme récompense, lui envoya une forte somme d'argent, que le savant modeste refusa, disant qu'il valait mieux l'employer aux missions étrangères. Ce trait ne fut pas oublié, et Grégoire XVI s'informait souvent de Mezzafanti près du cardinal Opizzoni, archevêque de Bologne.

« Il fit partie de la députation envoyée à Rome par sa ville natale, et c'est à cette occasion qu'il fut fait prélat domestique et protonotaire apostolique non participant.

« En octobre 1832, il fut appelé de nouveau à Rome, et dès lors il y resta pour obéir aux ordres souverains.

« En 1832, il fut fait chanoine de Sainte-Marie-Majeure, puis premier conservateur de la bibliothèque du Vatican et chanoine de Saint-Pierre. Le chapitre lui confia la direction de son séminaire, dans lequel il dépensa une grande partie des revenus de sa charge et de son canonicat. Il y entretenait plusieurs élèves à ses frais. Bon connaisseur, il retrouva parmi de vieilles toiles abandonnées quelques tableaux de prix, qui maintenant décorent une des salles de la bibliothèque.

« Dans le consistoire du 12 février 1848, il fut promu au cardinalat, et fit partie des congrégations de la Propagande, de l'Index des Rites, des Etudes (dont il fut préfet), de l'examen des évêques et des affaires de la Chine. Après la mort du cardinal Sala, il fut visiteur apostolique de l'hôpital de Saint-Jacques, et président de la commission administrative de l'archihôpital de Saint-Sauveur *ad sancta sanctorum*. Il fut enfin visiteur apostolique de la maison pieuse des catéchumènes, où ses rares connaissances étaient très-utiles, et du monastère de l'Annonciation.

« Il était protecteur de la ville de Bologne, du bourg de Medicina et de la commune de Gavignana, dans le Latium, de tout l'ordre des Carmes, de la congrégation des Hospitalières et de beaucoup de monastères et de confréries.

« Il se prêtait volontiers à confesser les étrangers, et il répétait souvent que l'espoir de pouvoir accomplir cette œuvre de charité avait été le plus vif stimulant de ses longues études. Dans la dernière année de sa vie, il accepta la charge de confesseur du nouveau couvent des Polonaises.

« Il est inutile de dire qu'il appartenait à beaucoup d'académies qui s'honoraient de le compter parmi leurs membres. On a trouvé dans ses papiers une quantité considérable de ces diplômes.

« Pendant les mois de février, mars et avril 1848, il fit une grave maladie, dont il ne se releva jamais bien. Le chagrin que lui causaient les troubles politiques de Rome contribuaient au mauvais état de sa santé, et le départ du Saint-Père le frappa tellement qu'il disait souvent n'avoir plus que très-peu de temps à vivre. Dans le fait, vers la fin de février 1849, il fut attaqué d'une pleurésie, et ne fit que languir jusqu'au 15 mars, qu'il passa à l'éternel repos, après avoir souffert avec la plus grande résignation, et

s'être préparé à la mort des justes par la dévotion à saint Joseph, son patron, qu'il invoquait encore une demi-heure avant d'expirer.

« Les circonstances ne permettaient pas de pompeuses funérailles. Le 16 mars, au soir, il fut porté, comme un simple particulier, à l'église de Saint-Onuphre, son titre de cardinal, où, par disposition testamentaire, il avait désigné sa sépulture. C'est, dans cette petite église, dépositaire des restes du Tasse, qu'on admire l'humble sépulcre du cardinal Mezzofanti. » (Extrait de *l'Ami de la religion*.)

MICARA (LOUIS). — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les lignes suivantes :

« S. Em. le cardinal Micara est mort le 24 mai, à la suite d'une longue maladie. Il était né le 12 octobre 1775, avait été réservé cardinal *in petto* par le Pape Léon XII dans le consistoire du 20 décembre 1824, et publié dans celui du 13 mars 1826. Il était doyen du Sacré Collège, évêque suburbicain d'Ostie et Velletri, préfet des saintes congrégations du Cérémonial et des Rites, président du conseil suprême de la chambre apostolique, et membre d'un grand nombre d'autres congrégations. Son élévation au cardinalat n'avait apporté aucun changement aux habitudes austères de sa vie. Il se conformait rigoureusement aux règles de l'ordre des Capucins, auquel il appartenait, et qu'il a honoré par ses vertus, par sa science et par son talent de prédicateur. »

MICHEL (JEAN), né à Venise, et fils d'une sœur du Pape Paul III, était protonotaire apostolique, quand il fut revêtu de la pourpre par Paul II en décembre 1468. — Nommé successivement patriarche de Constantinople, évêque de Padoue, de Vérone et de Vicence, il fut ensuite envoyé par le Pape Innocent VIII, en qualité d'inspecteur, dans l'armée que ce Pontife avait envoyée contre Ferdinand, roi de Naples, sous le commandement de Robert de Sanseverin, lequel ne demandait pas mieux que d'entretenir la guerre. Le cardinal Michiel ménagea si bien les esprits, qu'il les disposa à la paix qui fut heureusement conclue. Alexandre VI le fit, dit-on, empoisonner, pour avoir en partie de ses biens qui étaient considérables. Il se serait servi, pour exécuter ce forfait, d'Esclin de Forli, attaché à la cuisine du cardinal. Ce crime ne resta pas impuni. Alexandre VI mourut, dit-on, lui-même empoisonné. Le fait de la culpabilité du Pontife est contesté. Ce qui ne l'est pas, c'est que le domestique infidèle, gagné pour se défaire de son maître et bienfaiteur, fut exécuté sous le pontificat de Jules II. Le cardinal Michiel expira le 10 avril 1503, et fut inhumé dans l'église de Saint-Marcel, où l'on voit son épitaphe. Il avait eu le temps de faire ses dispositions testamentaires, par lesquelles il donnait ses meubles précieux et de grandes sommes d'argent aux églises de Padoue et de Vérone.

MIGAZZI DE VALLE ET SOLLETERIN (CHRISTOPHE), né à Trente en 1714, archevê-

que de Vienne en Autriche, fut fait cardinal par Clément XIII en 1761. Il mourut en 1803.

MIGNANELLI (FABIO), Siennois, évêque de Lucera, nommé, en 1551, par le Pape Jules III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, et préfet de la signature de justice, mourut en 1557.

MILA (LOUIS-JEAN DEL), né à Xativa, dans le royaume de Valence, était fils de Jean del Mila, et de Catherine Borg'a, sœur du Pape Calixte III. En 1455, élevé à l'évêché d'Albarazin, et au cardinalat par le Pape son oncle, il fut envoyé à Bologne, en qualité de légat. — Sous le pontificat de Pie II, nommé à l'évêché de Lérida, il alla se fixer dans son diocèse, où il mourut en 1507 dans un âge avancé. C'est là une preuve péremptoire qu'il n'eut aucune part aux actes déplorables qui eurent lieu sous le pontificat d'Alexandre VI, son cousin. Son corps, qui avait été inhumé à Lérida, fut transporté en 1574 à Albaida, comté qui avait appartenu au cardinal del Mila.

MILLO (JEAN-JACQUES), de Casal, dataire, né le 16 juin 1695, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV le 26 novembre 1753.

MINIO, connu sous le nom de JEAN DE MARVAUX, parce qu'il était né dans ce bourg de la Marche d'Ancone, entra dans l'ordre de Saint-François où il enseigna la théologie avec éclat. Le Pape Nicolas IV le choisit pour être professeur du Sacré Palais. — Elu général de son ordre dans un chapitre général tenu à Anagni, où Boniface VIII présidait lui-même, il fut envoyé, en 1299, par ce Pontife, comme légat en Flandre, où le roi Philippe le Bel avait remporté de grands avantages sur les Flamands, alliés avec Edouard I^{er} d'Angleterre, et, après son retour, fait cardinal en 1302. Minio se trouva au concile général de Vienne en Dauphiné, y défendit avec courage la mémoire de Boniface, et mourut à Avignon en 1312.

MOLINA (JEAN GASPARD), Espagnol, fut créé cardinal en 1737 par le Pape Clément XII.

MOLINO (JEAN), Vénitien, né en 1705, évêque de Bresse, fut fait cardinal en 1761 par Clément XIII. Il mourut en 1773.

MONALDI (BENOIT), né à Pérouse, portait aussi le nom de DE UBALDIS, parce qu'il avait été héritier de son oncle François Ubaldi. Il parut avec distinction à la cour de Rome, où il fut auditeur de Rote. Nommé ensuite dataire du cardinal Barberin, légat en France et en Espagne, il fut revêtu de la pourpre, en 1634, par le Pape Urbain VIII, et mourut, en 1641, à Pérouse dont il était évêque. Il avait écrit un volume de *Décisions de la Rote*, volume qu'on publia à Pérouse, 1654, avec des notes de Torelli.

MONCADA (LOUIS-ANTOINE DE BELLUGA DE) naquit le 30 novembre 1662, à Motril, dans le royaume de Grenade, d'une noble et illustre maison de Catalogne, alliée aux premières de la Castille et de l'Andalousie. — Il fit ses premières études dans sa patrie. En 1678, envoyé à Grenade pour y étudier

la philosophie et la théologie scolastique, il se distingua parmi ses condisciples, et parut avec éclat dans tous les exercices littéraires de cette célèbre université. En 1686, il alla à Séville dans le collège-majeur de Sainte-Marie de Jésus, et y reçut les degrés de licencié et de docteur en théologie. L'année suivante il obtint, au concours, le canonicat lectoral de l'église cathédrale de Zamora, et, deux ans après, celui de Cordoue. C'est dans cette dernière ville qu'il établit les prêtres de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri; il se fit recevoir parmi eux, et fut leur supérieur pendant plusieurs années. La réputation de ses talents et de ses vertus parvint aux oreilles de Philippe V, qui le nomma à l'évêché de Carthagène. Il ne fallut rien moins qu'un commandement exprès de son prélat, le cardinal D. P. de Salazar, et de son confesseur, l'un et l'autre de l'ordre de Saint-Dominique, pour triompher de ses refus. Sacré le 19 avril 1705, par le cardinal Salazar, il s'empessa de se rendre dans son diocèse, où il mérita l'estime publique comme à Cordoue. L'Espagne était alors désolée par la guerre civile. Deux prétendants s'y disputaient le trône, Philippe V et l'archiduc Charles d'Autriche. L'armée impériale entra en Espagne peu de mois après que l'évêque de Carthagène eut pris possession de son siège. Le prélat publia un manifeste où il exposait d'une manière solide les droits incontestables du prince français à la couronne espagnole; Philippe V ordonna que cet écrit fût réimprimé et répandu dans la Péninsule. Cependant les troupes impériales faisaient des progrès; elles tenaient Murcie bloquée. Le prélat, à la tête du peu de troupes qu'il put rassembler, fit une sortie si vigoureuse de sa ville épiscopale, qu'il força l'ennemi à se retirer avec perte; puis, profitant de son avantage, il reprit aux impériaux plusieurs villes et bourgs dont ils s'étaient emparés. En récompense de ce service signalé, Philippe V le nomma, en 1706, vice-roi du royaume de Valence, et capitaine-général des troupes de Murcie. Il accepta ces dignités par un ordre formel du nonce du Pape, et ne tarda pas à s'en démettre, de même que de l'évêché de Cordoue, un des quatre premiers sièges d'Espagne, auquel le roi l'avait nommé. Content de celui de Carthagène, il n'avait d'autre ambition que celle de se rendre utile aux peuples confiés à ses soins par la Providence, et de retracer en sa personne l'image fidèle du pasteur que demandent l'apôtre saint Paul et le concile de Trente. Il fit un grand nombre de fondations pieuses et utiles; il établit la congrégation de Saint-Philippe de Néri, une maison de refuge, une autre pour les orphelins des deux sexes, une autre pour les enfants trouvés, une pour les enfants de chœur de sa cathédrale, un collège pour les théologiens, un séminaire qu'il décora splendidement, un mont de piété, etc., etc. Il laissa *in perpetuum* le bénéfice d'Yecla de l'évêché de Murcie, pour

augmenter les revenus des six premières chaires de l'université de Séville, à laquelle il fit encore d'autres donations. Il y fonda aussi, pour l'éducation de la jeunesse, un collège dont il confia les soins aux Jésuites. Zélé pour le salut des âmes, ce prélat semblait, comme saint Paul, être chargé du soin de toutes les églises. La vigueur apostolique avec laquelle il défendit les droits, les immunités et les privilèges de l'Eglise et du Pape, est comparable à celle des Ambroise, des Léandre, des Isidore et des Fulgence. Le même zèle qui porta Clément XI à le créer cardinal dans le consistoire du 24 novembre 1719, lui fit refuser cette dignité, parce qu'il avait fait vœu de n'en accepter aucune qui pût le détourner de la résidence: et, depuis peu, son humilité et son amour de la retraite lui avaient fait prendre la résolution de quitter même son évêché, pour être tout entier à la prière et à l'étude. Déjà il avait tout disposé pour cette retraite, comme on le voit par la lettre de démission qu'il envoya au Pape, le 8 décembre de la même année, et qui est imprimée. Le Pape, ne voulant pas priver l'Eglise d'un prélat si rempli de lumières et de vertus, le dispensa de son vœu, et, le 12 mars 1720, lui ordonna, par un commandement formel d'obéissance, d'accepter le chapeau de cardinal. Cet illustre prince de l'Eglise fit deux voyages à Rome pour assister aux conclaves à Rome pour assister aux conclaves; en 1724, après s'être démis de son évêché, il se fixa dans cette capitale du monde chrétien, où il fut quelque temps chargé des affaires d'Espagne, et il s'y éteignit, dans le sein de Dieu, le 22 février 1743. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages imprimés: *Mémoire en défense des droits de Philippe V à la couronne d'Espagne*; in-4°; *Apologie sur les droits du Saint-Siège, et immunités des ecclésiastiques*, in-4°; *Défense canonique des droits des évêques de Carthagène dans les vicaires des ordres militaires d'Espagne*; in-fol.; *Autre pour l'immunité ecclésiastique par rapport à l'augmentation du sel*; in-fol.; *Mémoire dogmatique sur la déclaration du mystère de la Conception de la sainte Vierge*; in-4°; *Contre les habillements profanes*; in-fol.; *Epistola dogmatica ad Armenos, Jacobitas, et alios schismaticos*; in-fol.; *Approbatio et elucidatio Tractatus de vita abscondita card. Cienfuegos, super illa Salvatoris verba: In me manet, etc.*, in-fol.; *Explication de la doctrine chrétienne, à l'usage des Missionnaires parmi les infidèles*; in-8°; *Lettres pastorales*; 2 vol. in-4°. On peut voir dans Moréri, édition de 1759, le catalogue complet des imprimés et des manuscrits du prélat. — On n'entreprendra point de rapporter ici tous les éloges donnés à ce cardinal par les Pontifes et par les savants; il suffit de faire mention de quelques-uns. Le R. P. Roman dit de lui, dans son livre, *Laus Dei: Invenimus episcopum et cardinalem fama sua longe majorem*. Le cardinal de Polignac l'appelait: *Prelatorum speculum*. Louis XIV l'appelait son évêque, et ne put jamais lui

rien refuser. Le Pape Clément XI disait de lui : *Fidelis hæreditatis Christi institutor ; inuicti Ecclesiæ Dei antistitis*. Dans le 83^e de ses discours consistoriaux, fol. 273, n. 9 : *Ludovicum Belluga, episcopum Carthaginensem Hispanum, orthodoxæ veritatis zelatorem maximum ; pontificiæ auctoritatis intrepidum defensorem ; Ecclesiæ libertatis assertorem fortissimum ; magnum religiosissimæ nationis Hispanicæ lumen et ornamentum*, et dans le 2^e vol. de ses *Lettres*, fol. 717 : *Ut te ad amplissimum S. R. E. cardinalium ordinem una cum aliis egregiis, ac bene meritis viris eueheremus, non humanæ rationes, aut ullius favoris suffragia, sed apostolatus nostri officium, atque eximia virtutum tuarum merita nos duntaxat adduxerunt*.

Le Pape Benoît XIV, dans le bref où il confirme les fondations du prélat, s'exprime ainsi : *Horum inter primos te excellere, dilecte fili noster, jam pridem novimus, nunc autem luculentius comperimus*. Dans une lettre écrite à l'archevêque d'Anazarbi le 19 février 1743 : *Nihil tanti meriti cardinali negare possumus : est enim plurimum annorum amicus noster, et Sacri Collegii honor ; ut possit pro nobis orare Deum in paradiso* ; et dans une autre lettre adressée à l'évêque de Murcie le 28 mars 1743 : *Jam ad aures tuas pervenisse credimus, boni cardinalis Belluga mortem. E vita decessit, sicut vixit, pauper videlicet et sanctus. Ejus intentio semper recta fuit, ejus labor usque ad ultimum vitæ suæ habitum sine intermissione, ejus manus semper pauperibus aperta fuerunt. Uno dicam verbo, honor erat Sacri Collegii*. Benoît XIV lui a fait l'épithaphe suivante, pour être placée sur le mausolée élevé, à la gloire de ce cardinal, par les soins et aux frais du Pontife.

D. O. M.

Ludovico Belluga Hispano

Qui

Ex episcopo Carthaginensi,
Invitus et reuenuis,

A. Clemente XI, P. Maximo,

In S. R. E. cardinalium collegium cooptatus,

Hispaniarum apud S. Sedem protector,

Jurium R. Ecclesiæ vindex,

Hoc unum curavit

Ut Deo, non hominibus, placeret.

Vir

Apostolico propagandæ Fidei zelo

Flagrantissimus ;

Ecclesiasticæ disciplinæ assertor :

De alimonia pauperum, De institutione clericorum,

De educatione juventutis sollicitus,

Collegia, scholas, Pias domos, seminaria

Ære suo fundavit.

Benedictus XIV, P. Maximus,

Perenne hoc amoris monumentum

P. C.

Vixit annos LXXX, menses II, dies XXIII.

Una cum S. Philippi Neri filii,

Filii ipse, et congregationis propagator

Resurrectionem exspectat.

MONICO (JACQUES). — Nous empruntons à l'*Ami de la religion* l'article suivant :

« Nous avons annoncé la mort de son Em. Mgr Jacobo Monico, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine du titre des saints martyrs Nérée et Achille, patriarche de Venise, primat de Dalmatie, métropolitain des provinces vénitiennes, conseiller intime de S. M. J. R., chevalier de première classe de l'ordre impérial autrichien de la couronne de fer, grand dignitaire, chapelain de la couronne du royaume Lombard-Vénitien, abbé commendataire perpétuel de Saint-Cipriano-di-Murano, etc., etc., etc.

« Il était né le 26 juin 1778, à Riese, petit bourg du territoire de Trévise. Entré de bonne heure au séminaire de cette ville, il s'y distingua par son application et les riches facultés de son esprit, et put, dès l'âge de vingt-deux ans, après des examens brillants, occuper la chaire de haute littérature dans la maison où il avait fait ses études. C'est alors qu'il publia plusieurs panégyriques et oraisons funèbres, parmi lesquelles on remarque surtout celle du célèbre Canova. Nommé plus tard à la cure de Saint-Vito-di-Asolo, il y déploya tout le zèle d'un pasteur prudent et éclairé, et, quatre ans après, il fut nommé évêque de Ceneda, et consacré à Venise par le patriarche-cardinal Pyrker, le 9 novembre 1823. Les trois années qu'il passa à la tête de ce petit diocèse suffirent pour le faire chérir par les fidèles qui ont gardé un profond souvenir de son gouvernement paternel. Quelques-unes des homélies qu'il aimait à prononcer devant son peuple ont été recueillies et offrent des modèles d'éloquence pastorale. En 1827, il fut appelé au patriarcat de Venise et prit possession de la chaire de Saint-Laurent-Justinien, puis Grégoire XVI le revêtit, en 1833, de la pourpre romaine.

« Sur ce siège éminent, Mgr Monico porta toutes les vertus qui l'avaient rendu un objet d'admiration dès les débuts du plus obscur ministère. Humble au milieu des honneurs, ferme dans les difficultés, inaccessible à la crainte et aux considérations humaines, il montra courageusement à son clergé la voie qu'il devait suivre à travers les bouleversements politiques, et éleva la voix pour proclamer l'ardent désir qu'il avait de voir le magnanime Pie IX rentrer dans les droits dont la révolution avait prétendu le dépouiller. Tant de constance et de force irrita les insurgés, maîtres alors de Venise; et violant son palais, ils se portèrent, sur sa personne, à des excès qu'il sut souffrir avec une héroïque patience et pardonner avec une charité de saint. Sa santé, affaiblie déjà par l'âge et les travaux de toute sa vie, reçut alors de cruelles atteintes, et sentant la mort s'approcher, il partagea tout son bien entre les pauvres de Jésus-Christ, son séminaire et les serviteurs de sa maison. Le jour de Pâques, en officiant pontificalement à Saint-Marc, il fut frappé à mort et ne put achever l'homélie, que malgré sa faiblesse, il avait commencée. Transporté dans son palais, on conçut quelque espérance de

le conserver à la vie, mais bientôt le mal reprit le dessus, et le 25 avril 1851, il rendit en paix son âme à Dieu, laissant dans le deuil la ville de Venise, qui n'oubliera jamais les vertus d'un pasteur si dévoué et d'un père si aimant et si charitable. »

MONTAIGU (GILLES AICELIN DE), fils de Pierre Aicelin, seigneur de Montaigu et d'Isabeau, fille de Robert III, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, se fit estimer du roi Jean qui lui procura l'évêché de Thérouane, après Raimond Sacchetti. — Quand ce prince partit pour combattre les Anglais, il l'accompagna, combattit sous ses yeux à la désastreuse journée de Poitiers en 1356, et suivit à Bordeaux le roi prisonnier, en qualité de son chancelier. Il tint les sceaux auprès de ce monarque en Angleterre, d'où il ouvrit des négociations pour la paix ; mais voyant qu'elles restaient sans résultat, il remit les sceaux après deux ans de séjour à Londres, et se retira en Auvergne, sa patrie. En 1360, le traité de Bretigny, qui coûtait à la France une forte rançon et plusieurs provinces, rendit la liberté au roi. Il s'empressa de rappeler son fidèle serviteur, et, l'année suivante, lui obtint la pourpre du Pape Innocent VI. En 1362, le cardinal de Montaigu assistait au conclave où fut élu Urbain V, qui, trois ans après, l'envoya avec Jean de Bandiac pour travailler à la réforme de l'université de Paris. Il s'était retiré à Avignon, résidence du Saint-Siège, où une paralysie le conduisit au tombeau en 1378. « Alors, » dit Froissart, « était chancelier de France, un moult sage homme et vaillant, nommé messire G. de Montaigu, évêque de Térouane ; son conseil était bon et loyal. »

MONTAIGU (PIERRE AICELIN DE), frère du précédent, prit, jeune encore, l'habit de religieux chez les Bénédictins, et devint prieur de Saint-Martin des Champs. Après avoir été, pendant trois ans, chancelier du comte de Poitiers, il fut, en 1371, élu évêque de Laon, puis envoyé auprès du duc de Bretagne, dont la fidélité était suspecte à la cour de France. En 1373, il assistait à la séance du parlement où fut arrêtée l'ordonnance qui déclarait les rois majeurs à quatorze ans. Dix ans après l'antipape Clément VII le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc. Il mourut à Reims en 1388, après avoir laissé une partie de ses biens au collège de Montaigu, à Paris, fondé par son grand-oncle, archevêque de Narbonne.

MONTALTE (FÉLIX PERETTI, dit).— Voy. SIXTE V.

MONTALTE (ANDRÉ PERETTI, dit), fait, en 1596, par Clément VIII, cardinal-évêque d'Albano, puis de Frascati, mourut à Rome le 3 août 1629, âgé de 56 ans. — On vérifia qu'en trente-trois ans de cardinalat il avait donné aux pauvres jusqu'à treize cent mille écus, sans les charités qu'il faisait à la main et qui ne furent point écrites.

MONTALTE (FRANÇOIS PERETTI, dit le cardinal DE), Romain, archevêque de Mou-

réal en Sicile, prince de Vénafre, comte de Célano, élevé au cardinalat par Urbain VIII en 1641, mourut à Rome, le 3 mai 1655, âgé de 58 ans.

MONTBELIARD (ETIENNE DE), neveu de Calixte II, fut créé, par lui, cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, en 1119. — Quoique simple diacre, il fut titulaire de l'évêché de Metz, et mourut en 1165.

MONTEFIGORE, bourg de la Marche d'Ancone, a donné son nom à Gentile de Montefiore, franciscain. — Après avoir enseigné et donné, dans son ordre, l'exemple de toutes les vertus, il en fut élu général, puis revêtu de la pourpre, en 1298, par le Pape Boniface VIII. Envoyé par Clément V en Hongrie comme légat, et employé en d'autres missions, il s'en acquitta avec talent. Il se trouva au concile général de Vienne, et mourut à Lucques en 1312. Son corps fut porté à Assise, près de Pérouse, pour y être inhumé dans une chapelle qu'il avait fondée en l'église de Saint-François.

MONTERUC (PIERRE DE), cardinal, vice-chancelier de l'Eglise, et nommé à l'évêché de Pampelune, tirait son nom d'un bourg du diocèse de Limoges. — Fils d'une sœur d'Innocent VI, qui l'éleva à ces dignités en 1356, il fut un des exécuteurs testamentaires du cardinal Albornos. Il ne suivit point à Rome le Pape Grégoire XI, et mourut, le 30 mai 1385, à Avignon, sous l'obéissance de Clément VII. Son corps fut inhumé dans la Chartreuse de Villeneuve, qui le considérait comme son second fondateur. Ce prélat avait un neveu, fils de sa sœur, dont la notice suit.

MONTERUC (RAINULPHE DE), ou plutôt DE LA GORSE, évêque de Sisteron, régent de la chancellerie apostolique, fut fait cardinal par le Pape Urbain VI, en 1378, et mourut à Rome, le 15 août 1382.

MONTESQUIOU (PICTIN, suivant d'autres PICTAVIN DE), de la maison de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, et dont le seigneur était chanoine de l'Eglise d'Auch, fils de Raimond-Aimeri IV, baron de Montesquiou, et de Longue de Montault, évêque de Bazas en 1323, de Maguelone en 1334, d'Albi en 1338, créé cardinal par le Pape Clément VI, le 17 décembre 1350, mourut en 1355.

MONTFAVEZ (BERTRAND DE), né à Castelnau, au diocèse de Cahors, et protonotaire apostolique, était considéré à la cour d'Avignon, où le Pape Jean XXII, son compatriote et son ami, le fit cardinal en 1316. — En 1337, envoyé, avec le titre de légat, par Benoît X, en France et en Angleterre, pour tâcher de réconcilier les rois Philippe de Valois et Edouard III, il échoua dans sa mission pacificatrice. Le cardinal de Montfavez, mort en 1342 à Avignon, fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de Bon-Repos, qu'il avait fondée.

MONTFORT (GUILLAUME DE), dit de Dinan, évêque de Saint-Malo, fut fait cardinal en 1426, par Martin V. Il mourut en 1432.

MONTI (ANTOINE), né à Monte di Sausovino, en Toscane, et habile jurisconsulte, était très-consideré à la cour de Rome sous les pontificats d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II, qui utilisèrent souvent ses services. — Il n'avait eu d'abord pour récompense qu'un office d'auditeur de Rote, et l'évêché de Siponte, quand Jules II, qui avait souvent éprouvé son dévouement, le créa cardinal en 1511. C'est à la persuasion du nouveau cardinal que ce Pontife assembla le concile de Latran. Le cardinal Monti en recueillit les éléments, les mit en ordre et les fit imprimer à Rome. Après avoir été légat à Pérouse et dans l'Ombrie, il mourut le 20 septembre 1533, âgé de 72 ans.

MONTI (JEAN-MARIE), fait cardinal par le Pape Paul III, en 1536, fut élevé en 1550, sur le trône pontifical. — (Voy. JULES III.)

MONTI (INNOCENT), créé, en 1550, par le Pape Jules III, diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, puis de Sainte-Marie *in Porticu* et de Sainte-Marie la Neuve, mourut en 1557.

MONTI (CHRISTOPHE), créé cardinal par son oncle Jules III, en 1551, mourut au bourg de Saint-Ange-du-Guai, près d'Urbain, le 24 septembre 1564, disgracié par le Pape Pie IV.

MONTI (FRANÇOIS-MARIE), revêtu de la pourpre, en 1588, par le Pape Sixte V, mourut à Rome, évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, le 29 août 1626.

MONTI (CÉSAR), Milanais, patriarche d'Antioche, archevêque de Milan, nonce apostolique en Espagne, fait cardinal par le Pape Urbain VIII, en 1629, mourut le 16 août 1650.

MONTI (PHILIPPE-MARIE), né à Bologne en 1675, fit d'excellentes études et entra dans la carrière ecclésiastique. — Venu à Rome, il y fut apprécié et remplit différents emplois. Il était secrétaire de la congrégation de *Propaganda fide*, quand Benoît XIV le créa cardinal, en 1743, dans la première promotion qu'il fit. Le cardinal Monti, ami des lettres et des arts, entourait de sa bienveillance ceux qui les cultivaient. Il mourut à Rome, en 1754, âgé de 79 ans, après avoir légué à l'institut de Bologne sa belle bibliothèque. On a de ce prélat : *Elogia cardinalium pietate, doctrina ac rebus pro Ecclesia gestis illustrium a pontificatu Alexandri III ad Benedictum XIII*; Rome, 1751, in-4°.

MORICHINI (CHARLES-LOUIS), né à Rome en 1805, évêque de Jesi, a été fait cardinal par Pie IX en 1852. Son Eminence vit encore.

MORICOTTI (HENRI), de Pise, religieux de l'ordre de Cîteaux, créé, en 1150, par le Pape Eugène III, prêtre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, légat en Sicile vers l'empereur Frédéric, en France et en Angleterre, mourut en 1179.

MORICOTTI. — Voy. FRANÇOIS.

MORIGIA (ANTOINE), religieux Barnabite,

fut précepteur du prince de Toscane et théologien du grand-duc, qui lui procura l'archevêché de Florence. — Le Pape Innocent XII le fit cardinal *in petto* dans la promotion du 12 décembre 1695, et ne le publia que dans le consistoire du 19 décembre 1698, déclarant en même temps que Morigia aurait le pas sur tous les cardinaux faits en 1695, parce qu'il l'avait réservé avec cette intention. Il lui donna ensuite deux abbayes et le nomma à l'archevêché de Pavie. Ce cardinal mourut le 8 octobre 1708, âgé de 76 ans.

MORLOT (FRANÇOIS-NICOLAS-MADLEINE), cardinal-archevêque de Paris, est né à Langres (Haute-Marne) en 1795. — Après avoir fait ses premières études, comme externe, au collège de sa ville natale, il se rendit au séminaire de Dijon pour y suivre les cours de théologie. Bientôt après, il entra comme précepteur dans l'honorable famille de M. de Saint-Seine, et s'y concilia toutes les affections. Admis dans les maisons les plus recommandables de la ville, il ne cessa d'y mériter l'estime générale, et ce début répond admirablement au reste de la carrière qu'il a jusqu'à présent parcourue.

Il en est qui ont vu dans son élévation l'influence de puissantes *protections*; mais c'est là une hypothèse ridicule. Que la reconnaissance et un attachement puisé dans les plus nobles motifs, aient inspiré quelques démarches, il n'y a rien là que de légitime et de naturel. Mais on comprend que les plus hautes médiations devaient échouer, s'il n'y avait pas chez le vertueux pontife le mérite le plus sûr et le plus incontestable.

Après avoir exercé peu de temps le saint ministère, il se vit porter par la voix publique à la tête de l'administration diocésaine, et reçut de Mgr Raillon les pouvoirs de vicaire-général. Sous l'épiscopat de Mgr Rey, une scission malheureuse troublait le diocèse. M. Morlot, dont les intentions étaient louables, et qui tenait de toutes les forces de son zèle à la discipline ecclésiastique, se rangea malgré lui dans les rangs de l'opposition, mais avec une prudence et une charité qui déterminèrent Mgr Rey lui-même à le nommer chanoine de la cathédrale. C'est alors qu'il publia une édition de l'*Explication de la doctrine chrétienne*, en forme de lecture, 2 vol. in-12. On y trouve un extrait parfaitement coordonné du *Catéchisme* de Couturier. Cet ouvrage fut suivi du *Catéchisme du diocèse de Dijon*, expliqué par des sous-demandes et des récapitulations : volume gros in-18. Cette forme a été souvent imitée pour les catéchismes des autres diocèses. Mgr Morlot a également coopéré à la publication des *Heures choisies*, ou *Recueil de prières*, pour les divers besoins de la vie, avec des instructions pratiques pour toutes les fêtes, par Mme la marquise d'Andelarre. On cite encore les *OEuvres de piété* de Mme de Fenouil, comme ayant reçu les conseils et la collaboration du saint prêtre.

Décoré de la Légion d'honneur après le baptême du comte de Paris, M. Morlot fut appelé au siège d'Orléans au mois de mars

1839, et sacré le 3 août de la même année. Il fut évêque ce qu'il avait été dans les degrés successifs de la hiérarchie, un modèle des vertus ecclésiastiques. Ses visites pastorales se faisaient de la manière la plus exacte et la plus complète, rien n'échappait à sa vigilance pastorale.

Pendant les courtes années qu'il administra le diocèse, il établit l'admirable association de la Propagation de la foi, en 1840, et la société si utile de Saint-François-Régis. Il enrichit sa cathédrale de tableaux et d'ornements, sans compter deux belles cloches dont il fit l'acquisition. Nous n'avons pas besoin de rappeler des œuvres sublimes de charité et de bienfaisance : on n'ignore pas tout ce que son cœur lui inspire.

Nommé à l'archevêché de Tours en 1842, il s'y concilia tous les suffrages, et c'est aux acclamations de la France entière, qu'il fut promu au cardinalat en 1853. Après la mort si lamentable de Mgr Sibour, une dépêche télégraphique vint offrir l'archevêché de Paris au pieux cardinal, qui était en ce moment à Rome pour une mission particulière. Nous savons qu'il opposa de vives résistances, et qu'il fallut un désir formellement exprimé par le Souverain-Pontife, pour vaincre une répugnance dont il présentait encore les motifs au moment de son retour à Paris.

Après avoir publié pour sa prise de possession, un Mandement admirable d'onction, de touchante simplicité, de tendresse pastorale et de charité, Mgr Morlot fut installé en présence d'une foule innombrable, le samedi 18 avril 1857.

On doit remercier la Providence du choix qu'elle a fait de ce vertueux prélat pour un siège aussi important. La rare prudence, la charité sans bornes, l'activité infatigable et toutes les vertus du saint cardinal, rendront son épiscopat, sans doute, un des plus utiles et des plus glorieux à l'Eglise de Paris.

MORONE (JEAN), né à Milan, était fils de Jérôme Morone, chancelier des derniers ducs de Milan, et l'un des plus habiles négociateurs de son temps. — Ce chancelier accompagnait le connétable de Bourbon, quand celui-ci fut tué sous les murs de Rome, et il fut un des principaux médiateurs du traité qui rendit à la liberté le Pape Clément VII, le 31 octobre 1527. En récompense de ce service, le Pontife nomma Jean Morone à l'évêché de Modène. En 1542, Paul III envoya cet évêque nonce en Allemagne. Morone s'acquitta si bien de la mission qu'il avait reçue, que Ferdinand, roi des Romains, depuis empereur après Charles V, son frère, et les autres princes, tant ecclésiastiques que séculiers, qui se trouvaient à la diète, souscrivirent à la convocation du concile. Morone fut récompensé par un chapeau de cardinal en juin de la même année 1542, nommé légat à Bologne et président au concile général indiqué à Trente. Jules III l'envoya à une diète de l'empire, convoquée à Augsbourg. Paul IV, élu le 23 mai de la même année, fit arrêter le cardinal Morone qui faisait partie du con-

clave auquel ce Pontife devait la tiare. Mais Pie IV lui rendit une éclatante justice; il l'envoya même, en qualité de légat, pour présider au concile de Trente, qui fut heureusement terminé le vendredi 3 décembre 1563. Ainsi ce cardinal eut la gloire de présider à l'ouverture et à la clôture du dernier concile général, de ce célèbre concile, qui dura plus de dix-huit ans. Après la mort de Pie IV, saint Charles donna sa voix au cardinal Morone, qu'il jugeait digne de la tiare, et qui déjà avait eu vingt-huit voix dans un précédent conclave. Dans toutes les occasions, le cardinal Morone remplit exemplairement tous les devoirs d'un bon prélat, et prit un soin particulier de son diocèse de Modène. Il couronna par une pieuse mort les actions de sa glorieuse vie. Envoyé, en qualité de légat, par Grégoire XIII, à Gènes, puis en Allemagne, il mourut, après son retour, à Rome le premier décembre 1580, dans la 72^e année de son âge. Son corps fut inhumé dans le chœur de l'église, dite la Minerve. Ses neveux, Jérôme, comte de Pont-Coron, et Horace Morone, évêque de Sutri, lui firent élever un tombeau, avec une épitaphe, qu'on voit dans la même église.

MOROSINI (PIERRE), l'un des plus habiles jurisconsultes de son temps, travailla avec succès à la compilation du sixième volume des Décrétales; il a laissé d'autres ouvrages de droit, qu'on trouve manuscrits dans les bibliothèques. — Fait cardinal, en 1408, par le Pape Grégoire XII, il se trouva depuis au concile de Constance, et fut envoyé par Martin V, en qualité de légat, dans le royaume de Naples, où il couronna la reine Jeanne II. Ce cardinal, employé utilement dans l'autres circonstances, mourut à Galliciano, château dans le diocèse de Palestrine, le 11 août 1424. Son corps, transporté à Rome, fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie la Neuve.

MOROSINI (JEAN-FRANÇOIS), né, en 1537, de l'illustre famille vénitienne de ce nom, suivit d'abord la carrière diplomatique. — Après avoir été ambassadeur de la république en Savoie, en Pologne, en Espagne, en France, il fut envoyé pour remplir les mêmes fonctions auprès du sultan Amurat III, à Constantinople, où il fit paraître une grande fermeté. Des Vénitiens ayant traité cruellement quelques Turcs à Corfou, le grand seigneur résolut de les venger. Le grand visir menaça même Morosini de lui faire couper la tête. Celui-ci répondit vigoureusement, et l'en défia, ajoutant que sa patrie saurait bien en tirer vengeance. Néanmoins, il mit tout en œuvre pour calmer le sultan, et il y réussit, en promettant que le podestat, qui avait toléré l'outrage dont on se plaignait, serait puni. Morosini, de retour à Venise, se fit prêtre, et fut pourvu de l'évêché de Brescia. Sixte V, voulant utiliser un homme de ce mérite et de ce caractère, l'envoya, avec le titre de nonce, en France, et, pendant sa nonciature, le créa cardinal, en 1588, par une promotion spéciale : le même jour

il l'honora du titre de légat *a latere*, pour qu'il tachât de réconcilier les princes de Guise avec le roi. Le légat était fort considéré à la cour de France; il suivit le roi Henri III à Blois, où il se trouvait lors du massacre des Guise. On l'accusa d'avoir été dans le secret, d'avoir même conseillé le meurtre; ce qui obligea le Pape à le rappeler. Mais le cardinal se justifia si bien, que le Saint-Père lui conféra la protection d'Allemagne et de Hongrie. A Rome il voyait fréquemment saint Philippe de Néri, avec lequel il était très-lié. Enfin, son diocèse réclamant sa présence, il s'y rendit pour y établir la discipline ecclésiastique; mais il n'eut pas le temps de réaliser ses bonnes intentions, étant mort le 14 janvier 1596, dans sa 59^e année. Il laissa aux pauvres tous ses biens, meubles et immeubles. Le P. Etienne Cosmi, général des Somasques, ou *clers réguliers*, a publié, en 1606, des *Mémoires* sur la vie de ce grand cardinal.

MOROZZO. — Voici d'après la *Gazette piémontaise*, quelques détails sur la vie du cardinal MoroZZo, mort archevêque-évêque de Novare :

« Joseph MoroZZo de Bianzé naquit à Turin le 12 mars 1758 d'une famille illustre, dont plusieurs membres ont, à diverses époques, servi glorieusement la maison de Savoie, dans les armes et la diplomatie, tandis que d'autres se sont adonnés aux sciences, à la littérature, ou ont rempli avec honneur les fonctions du ministère sacré. Le père du cardinal était un écrivain distingué. Son frère, le comte Carlo-Ludovico MoroZZo, fut en son temps un des flambeaux des sciences physiques; et, c'est à lui, après les fondateurs Saluzzo, Cigna et Lagrange, que l'Académie de Turin doit une grande partie de sa splendeur. Le cardinal eut six autres frères. Sa mère était fille de Giulio-Cesare Bertone dei Balbi, comte de Sambuy, et sœur de Marco-Aurelio dei Balbi, évêque de Novare.

« Joseph MoroZZo avait naturellement l'esprit vif et prompt et fait pour pénétrer aisément dans les mystères de la science. Privé de son père dès ses premières années, son enfance se passa entre les soins de sa mère et ceux de son oncle l'évêque; il prit de bonne heure l'habit ecclésiastique, se distingua par son zèle pour catéchiser les enfants du peuple, et montra tant de maturité, que ses parents en conçurent les plus beaux présages, et que ses égaux le traitaient avec une respectueuse distinction.

« Après les premières études domestiques, MoroZZo passa sous la direction de l'abbé Paoli d'Allègre, son précepteur, qui fut plus tard chanoine de la cathédrale de Novare, archevêque d'Amasie *in partibus* et évêque de Pavie. Ses progrès furent si rapides qu'à quinze ans il fut jugé capable de commencer les hautes études théologiques : il entra à l'université de Turin, et quatre ans après, le 23 avril 1777, il obtint le grade de docteur. A cette occasion, deux illustres pro-

fesseurs d'Écriture sainte et de langues orientales, Boyer et Régis, firent le plus grand éloge, non-seulement de l'intelligence du jeune théologien et de ses profondes études, mais de son zèle, de sa piété, de sa noble conduite; ils le proposèrent pour modèle à ses condisciples et émirent le vœu de le voir bientôt inscrit au rang des docteurs du grand conseil théologique, honneur que l'on n'accordait qu'à un petit nombre d'intelligences privilégiées. MoroZZo l'obtint le 11 novembre de la même année. En 1778, il fut élu par ses condisciples recteur de l'université. Les progrès de l'âge lui firent comprendre la nécessité de s'ouvrir une plus large carrière. D'après le désir de sa mère et de son oncle, et accompagné de l'abbé d'Allègre, il se rendit à Rome et entra dans le collège noble ecclésiastique.

« Ses progrès rapides lui valurent bientôt les honneurs de la prélature romaine, et il fut inscrit dans le corps distingué des protonotaires apostoliques. Sa capacité reconnue dans des emplois subalternes le fit appeler successivement à la vice-légation de Bologne et au gouvernement de Pérouse et de Civita-Vecchia. Les devoirs de ces emplois ne le détournèrent pas des études ecclésiastiques, et il trouva encore du temps pour les sciences profanes et surtout pour l'histoire. Il écrivit l'éloge du cardinal Balba, évêque d'Aoste, ambassadeur d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, au concile de Trente, commenta la carte chorographique du patrimoine de saint Pierre, et montra dans cette œuvre combien il avait étudié les sciences économiques. Le Pape Pie VI goûta beaucoup ce dernier écrit et en accepta la dédicace.

« MoroZZo se préparait ainsi à illustrer son nom, quand la révolution française vint bouleverser l'Europe. Les États de l'Église furent envahis, et Pie VI emmené prisonnier. MoroZZo revint dans sa patrie et s'y livra à l'étude et aux bonnes œuvres, quand le Souverain Pontife mourut dans son exil le 29 août 1799, laissant au monde un noble exemple de ce que peut la vertu, même dans l'extrême vieillesse et dans la plus dure captivité. Les cardinaux, après beaucoup de contrariétés et d'obstacles de tout genre, s'assemblèrent le 1^{er} décembre à Venise pour donner un successeur à l'illustre confesseur de la foi. Sans s'arrêter aux périls que sa démarche pouvait entraîner, MoroZZo se rendit à Venise avec le cardinal Gerdil.

« Le nouveau Pape rentra à Rome le 3 juillet 1800 et MoroZZo reprit son service auprès du Saint-Siège. Pie VII lui confia une mission très-délicate auprès du nouveau roi d'Etrurie, Louis I^{er} de Bourbon, et, après la mort de ce prince, auprès de la reine douairière Marie-Louise. Le 29 mars 1802, il fut préconisé archevêque de Thèbes *in partibus* et revêtu des fonctions de nonce apostolique et légat *a latere* de Toscane. Il mena à bonne fin des négociations de la plus haute importance pour l'Église. Quelques années après, Pie VII le rappela auprès de lui et le nomma

secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers, puis examinateur des évêques et consultant du Saint-Office.

« Contraint d'abandonner sa charge. Morozzo fut quelque temps retenu à Paris. Plus tard on lui permit de retourner à Turin, et là il se consacra au ministère épiscopal dans les diocèses privés de leurs pasteurs, sans être jamais retenu par les incommodités et la fatigue, au milieu des montagnes. Ses travaux le firent tellement chérir et vénérer, qu'on n'ose dire s'il ne fut pas plus grand dans sa retraite, si humble et si laborieuse, que dans les hautes fonctions qu'il avait exercées jusque-là.

« Le 23 janvier 1814, Pie VII quitta Fontainebleau. Mais on ne permettait pas qu'il voyageât rapidement. On espérait que la situation de l'empire deviendrait meilleure et qu'on pourrait ramener le prisonnier. Retenu quelque temps à Savone et en proie à de nouvelles angoisses, Pie VII vit accourir l'archevêque de Thèbes. Il l'accueillit avec effusion, et partagea avec lui les amertumes de son cœur paternel. Remis enfin en liberté, il voulut avoir ce prélat à ses côtés pendant le reste du voyage, et lorsque Murat prétendit empêcher son retour à Rome, ce fut Morozzo qui alla négocier avec lui dans cette capitale et le fit renoncer à son dessein.

« Le 8 mars 1816, Pie VII créa Morozzo cardinal, et enrichit le Sacré Collège des vertus et des talents dont ce prélat avait donné tant de preuves dans les diverses charges qu'il avait remplies. Cependant le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, voulant remettre toutes choses dans leur ancien état, avait obtenu du Pape le rétablissement des sièges épiscopaux supprimés. Ce prince jeta les yeux sur le cardinal Morozzo pour un des plus importants. Pie VII ne consentit qu'avec peine à se séparer de lui. Le 1^{er} octobre il le préconisa comme évêque de Novare, et au mois de décembre suivant le cardinal prit possession de son siège.

« Le bien opéré par le cardinal Morozzo dans son diocèse fut immense. Les gouvernements du royaume d'Italie avaient supprimé les corporations religieuses et les chapitres, et aliéné leurs biens. L'évêque parvint à rétablir la plupart de ces saintes maisons; on lui dut quatre couvents de Franciscains, deux de religieuses Ursulines, une maison de Sœurs de Saint-Joseph, deux des filles de Saint-Vincent de Paul; il établit les Sœurs de la charité dans plusieurs hôpitaux et autres établissements, et fonda des maisons des Sœurs de la Providence et d'autres communautés religieuses pour l'éducation des jeunes filles. On lui doit le séminaire de Saint-Charles près Arma, celui de Missino, le perfectionnement de celui de Gozzano, enfin la construction de la magnifique maison qu'il élevait dans le même but sur l'île de San Giulio, ancien domaine des évêques de Novare. Il avait aussi créé dans le bourg

d'Oleggio un ample domaine rural pour la récréation de ses élèves chéris, dont lui-même avait réglé les études par les plus sages dispositions. Sa sollicitude lui fit réimprimer et améliorer d'anciens ouvrages propres à l'instruction du clergé, et il écrivit des directions pour faciliter aux moins intelligents l'étude du catéchisme.

« C'est au milieu de ces soins, de ces actes de bienveillance paternelle et de sage administration, que le saint prélat a terminé le 22 mars 1842, une vie si précieuse à ses administrés. »

MORTON (JEAN), né à Beer, bourg du comté de Dorchester, en Angleterre, reçut les honneurs du doctorat à Oxford. — Habile jurisconsulte, il s'acquit tant de réputation en plaidant devant la cour ecclésiastique de Londres, qu'il fut appelé dans le conseil privé du roi. Il dut cette faveur à Thomas Borlieur, appelé par les historiens français *Bourchier*, archevêque de Cantorbéry, depuis cardinal, et servit l'Etat avec tant de zèle et de dévouement, qu'après la mort de Henri VI, de la maison de Lancastre, en 1461, Edouard IV, de la maison d'York, dont l'emblème était une rose blanche, le nomma pour tenir le même rang dans le conseil. Ce prince mourut en 1483, laissant sous la tutelle de Richard, duc de Gloucester, son frère, Edouard V et Richard, ses fils. Le duc fit égorger ses neveux par Jacques Tyrrel, et usurpa la couronne sous le nom de Richard III. Désespéré de ne pouvoir corrompre la fidélité des principaux conseillers d'Etat, et, entre autres, de Morton, qui était évêque d'Ely, il les fit arrêter. Ce prélat parvint à s'échapper de prison, et entra dans une ligue contre Richard, qui fut défait et tué à la bataille de Bosworth, le 24 août 1485, bataille gagnée par Henri Tudor. Ce prince, fils d'Edmond, comte de Richmond, et petit-fils d'Owen Tudor, et de Catherine de France, veuve de Henri V, monta sur le trône, sous le nom de Henri VII. Par son mariage avec Elisabeth, fille d'Edouard IV, il réunit les droits des maisons d'York et de Lancastre, et mit fin aux guerres civiles des deux roses, qui avaient ensanglanté l'Angleterre pendant plus de trente ans. Le nouveau roi rappela l'évêque d'Ely, qui était dans les Pays-Bas, le nomma à l'archevêché de Cantorbéry, le fit chancelier d'Angleterre, et lui obtint le cardinalat que lui conféra en 1493 le Pape Alexandre VI. Le cardinal Morton mourut en octobre 1500, âgé de 90 ans. Thomas Morus, dont il avait été le bienfaiteur, fit de lui un éloge, dicté peut-être par la reconnaissance. « Sa figure grave et sérieuse, » dit-il, « inspirait la vénération, en même temps qu'elle attirait la confiance. Ses lumières et sa vertu le faisaient respecter encore plus que l'autorité de ses charges. Ses goûts étaient simples et tranquilles, ses manières douces, ses mœurs irréprochables. Il s'occupait lui-même de la culture de ses jardins. Les grands qu'il avaient abaissés »

détestaient; le peuple murmurait de la lourdeur d'impôts nécessaires pour réparer de si grands désastres. Mais il fit entrer l'Angleterre dans une ère nouvelle de prospérité. Il est vrai que l'avarice, qui lui fut commune avec son maître, est une flétrissure à sa mémoire; toutefois une partie considérable des grandes richesses qu'il avait amassées, fut employée à des ouvrages publics. »

MOSCA (AGABIT), né à Pezaro, dans le duché d'Urbino en 1678, admis dans la prélature par le Pape Clément XI, son parent, fut successivement chanoine de la basilique de Saint-Pierre du Vatican en 1707, vice-légat de la Romagne en 1713, puis gouverneur de Lorette, président de la chambre apostolique, enfin clerc de la même chambre en 1728. — Le Pape Clément XII, voulant rendre à la famille de Clément XI le chapeau qu'il avait reçu de ce Pontife, créa et déclara cardinal Agabit Mosca en 1732. Il lui assigna la diaconie de Saint-George *in Velabro*, et plusieurs congrégations. Pour l'aider à soutenir sa dignité, il lui donna une pension de mille écus sur les revenus de la daterie, tribunal à Rome où l'on délivre les expéditions relatives aux bénéfices, ou aux dispenses de mariage, et, en 1734, le déclara légat de Ferrare.

MOTTA ET SILVA (JEAN DE), Portugais, né le 14 août 1688, chanoine théologal de l'église patriarcale de Lisbonne, fut nommé cardinal, par le Pape Benoît XIII, le 26 novembre 1727, sur la présentation du roi de Portugal.

MOULIN (JEAN DE), né dans le Limousin, entra chez les religieux Dominicains à Brive-la-Gaillarde, s'y distingua par ses talents, et, après avoir enseigné la théologie, il fut, en 1344, élu inquisiteur de la foi dans le Languedoc. — Trois ans après, il fut maître du sacré palais, et, en 1349, général de son ordre. L'année suivante, créé cardinal par le Pape Clément VI, il mourut à Avignon en 1358. Son corps fut inhumé dans l'église de son ordre.

MOULIN (PIERRE-DENIS DE), d'une famille de Brie, alliée à celle d'où sortit Anna de Boleyn, seconde femme de Henri VIII, d'Angleterre, succéda à son frère sur le siège de Toulouse. — Nommé évêque de Paris en 1439, puis patriarche d'Antioche, il fut fait cardinal, en 1440, par l'antipape Félix V. Son épitaphe ne mentionne pas cette dignité, sans doute parce que, Félix V n'étant point reconnu en France, ses créations de cardinaux n'étaient point admises. De plus, du Moulin mourut avant que la paix de l'Eglise fût conclue, et par conséquent ne put être confirmé dans sa dignité de cardinal par le Pape Nicolas V, comme le furent les autres cardinaux créés par Félix. Du Moulin mourut à Paris le 15 septembre 1447, et fut inhumé dans sa cathédrale. Au-dessus du tombeau était une plaque de cuivre sur laquelle était gravée l'épitaphe suivante :

Hic jacet recolenda memoria Dionysius de Molendino, dum decessit patriarcha Antiochenus,

episcopus Parisiensis, et per antea, archiepiscopus Tolosanus, Foro Meldensi oriundus, regis Caroli VII consiliarius famosissimus, vir magni consilii, atque prudentissimus, probitatis eximia, et lingua disertissimus, qui plures fecit fundationes hic, Tolose ac Meldis; obiit Parisiis, die Veneris 15 Septembris, anno Domini 1447.
Anima ejus requiescat in pace. Amen.

MUGNOS ou MUNOZ (GILLES), Aragonais, et antipape sous le nom de Clément VIII, était docteur en droit canon, chanoine de Barcelone, et avait une grande réputation de lumières et d'intégrité. — Après la mort de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII, il fut élu Pape, en 1624, par les deux cardinaux de l'obédience de Benoît, qui leur avait expressément ordonné, en mourant, de procéder à une nouvelle élection; ce qu'ils firent, d'ailleurs, à la sollicitation d'Alphonse, roi d'Aragon, ennemi du Pape Martin V. Comme il était impossible qu'un de ces deux cardinaux fût élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnait la sienne, ce qui n'est pas admis, ils s'accordèrent à élire un Pape hors de leur prétendu collège. Muñoz prit les ornements pontificaux à Peniscola, forteresse située dans une presqu'île du royaume d'Aragon, et voisine de Tortose, puis se nomma Clément VIII. Pour s'entourer d'un juste consistoire, il fit une promotion de quatre cardinaux, du nombre desquels fut un de ses neveux. Le roi d'Aragon s'étant réconcilié en 1429 avec le Pape Martin V, Muñoz abdiqua volontairement, et même avec joie. Il voulut néanmoins renoncer au pontificat avec solennité; il créa auparavant un cinquième cardinal nommé François Rouera, célèbre docteur en droit canonique; puis, étant monté sur son trône, la tiare en tête, revêtu de tous les ornements pontificaux, et accompagné de ses cardinaux, il commença, en présence d'une nombreuse assemblée et des deux officiers qu'Alphonse lui avait envoyés pour l'engager à se démettre, par un acte d'autorité et de Souverain Pontife, en disant qu'il révoquait toutes les sentences d'excommunication que lui et Benoît XIII, son prédécesseur, avaient fulminées contre tous ceux qui leur avaient refusé obéissance; puis, il déclara que, pour la paix de l'Eglise, il renouait de tout son cœur au souverain pontificat, et que, le siège étant vacant, les cardinaux pouvaient procéder librement et canoniquement à une élection. Alors, il descendit de son trône, se retira dans une chambre voisine, et, après s'être dépouillé des ornements pontificaux, il rentra avec l'habit de docteur. Après avoir pris place derrière ses cardinaux, il les pria de pourvoir l'Eglise d'un bon pasteur. Aussitôt ceux-ci se rendirent dans un appartement préparé pour leur servir de conclave, et élurent sur-le-champ, comme par inspiration, Othon Colonna, qu'ils déclarèrent Pape sous le nom de Martin V. Ce Pontife, légitimement élu au concile de Constance douze ans auparavant, ne se doutait guère de cette déplorable et sacrilège jonglerie; mais le docteur Muñoz, avant de se déposer, avait

tenu à cette cérémonie. Le cardinal de Foix, qui était en Aragon avec le caractère de légat du Pape Martin V, ayant appris l'abdication, se rendit à la ville de Saint-Mathieu, à trois lieues de Peniscola, où Muñoz, et ceux qui l'avaient reconnu sous le nom de Clément VIII, vinrent rendre obéissance au Souverain Pontife, en la personne de son légat. Ainsi finit le grand schisme qui avait affligé l'Eglise pendant cinquante et un ans. Muñoz, après avoir reçu son absolution,

alla prendre possession de l'évêché de Majorque que lui avait donné Martin V.

MURILLO (JEAN-MARTINI), Espagnol, religieux de l'ordre de Cîteaux, créé, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, prêtre-cardinal du titre de Saint Laurent *in Damaso*, mourut en 1420.

MUTI (LIBERIO), évêque de Viterbe, créé, en 1615, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, mourut en 1636.

N

NABUNAL (ELIE DE), ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le Périgord, d'abord religieux de l'ordre des Frères mineurs, puis archevêque de Nicosie, patriarche de Jérusalem, et créé cardinal-prêtre par Clément VI dans la première promotion que fit ce Pontife en 1342, mourut à Avignon le 4 octobre 1367. — C'était un des habiles théologiens de son temps. On a de lui un Commentaire latin sur les quatre livres de Pierre Lombard, autrement dit le Maître des Sentences; un autre sur l'*Apocalypse*; un traité *De la vie contemplative*; des *Sermons*, où il explique divers passages des saints Evangiles.

NARDI (BENITIUS), natif et évêque de Crémone, mort en 1297, fut créé cardinal par Nicolas IV, Pape de 1288 à 1292, et qui nomma neuf cardinaux.

NARDINO (ETIENNE), né à Forli, dans les Etats-Pontificaux, vint, jeune encore, à Rome. — Protonotaire apostolique et référendaire de Pie II, il fut élevé à l'archevêché de Milan par ce Pontife, qui lui confia ensuite le gouvernement de la Marche-d'Ancone. Les cardinaux qui entrèrent dans le conclave de 1464, pour donner un successeur à Pie II, jurèrent, dit-on, entre eux, que celui qui serait élu ne ferait point de nouvelle promotion de cardinaux, que ceux qui l'étaient déjà ne fussent réduits au nombre de vingt-quatre. Paul II, élevé sur le trône pontifical, fut sollicité par Nardino et Théodore Lelio, évêque de Trévise, de mépriser le prétendu serment fait dans le conclave. Il les crut, mais sans leur donner le chapeau, comme ils l'espéraient. Nardino, envoyé comme nonce extraordinaire à Naples, fut honoré de la pourpre en 1473, par Sixte IV. Nommé encore par ce Pontife à la légation d'Avignon, puis à celle de Rimini, il mourut, le 23 octobre 1484, à Rome, où il avait fondé le collège de son nom. Il avait fait aussi des présents considérables à l'église de Milan.

NARI (GRÉGOIRE), Romain, fait, en 1629, par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque et de Sainte-Julitte, puis de Sainte-Marie de la Paix, et évêque de Riéti; mourut en 1634.

NARO (BENOÎT). — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 25 octobre 1832: « Le 6 octobre, est mort, après avoir reçu les secours de

la religion, M. le cardinal Benoît Naro, préfet de la congrégation de la discipline régulière, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure. Il était né à Rome, d'une famille noble, le 26 juillet 1744, et entra, à la fin de sa jeunesse, dans la carrière ecclésiastique. Clément XIII lui donna un canonicat au Vatican et le nomma camérier secret; Pie VI le déclara prélat domestique et référendaire des deux signatures, et lui donna place parmi les *ponents* du bon gouvernement et de la consulte. Pie VII le nomma, en 1800, clerk de la chambre, et en 1807, majordome et préfet des palais apostoliques. Devenu cardinal le 8 mars 1816, sous le titre de Saint-Clément, Mgr Naro se distingua par son zèle pour la splendeur du culte divin, et par les dons qu'il fit à l'église de son titre, à la basilique de Sainte-Marie-Majeure et à d'autres églises et pieux établissements dont il était protecteur. »

NAROGNA - E - ABRANCHES DE CONTI DI USLADARES (MICHEL-CHARLES-JOSEPH), né à Lisbonne en 1774, fut fait cardinal en 1803, par Pie VII. Il mourut la même année.

NASALLI (IGNACE), né à Parme en 1750, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Admirateur sincère de l'institut des Jésuites, il vit avec douleur, en 1773, Clément XIV obligé de supprimer cette célèbre Compagnie. — Dans tout le cours de sa carrière, il offrit un parfait modèle de prudence, de modération et de réserve. « Envoyé en Belgique pour y encourager les dispositions religieuses de cette pieuse contrée, il s'y fit aimer et respecter, et il ne contribua pas peu, pendant sa nonciature, à confirmer les Belges dans cet amour pour le Saint-Siège, qui les distingue tant encore aujourd'hui. Léon XII voulut récompenser magnifiquement une vie de dévouement, de charité éclairée et d'attachement sincère aux devoirs du sacerdoce, et il nomma Nasalli cardinal le 15 juin 1827. » (MICHAUD, *Biographie*.) Le nouveau cardinal, qui avait puissamment concouru au rétablissement des Jésuites en 1814, ne cessa toute sa vie de leur continuer l'intérêt qu'il leur portait. Il mourut à Rome en décembre 1831, dans la 82^e année de son âge.

NASSAU (ADOLPHE DE), Allemand, archevêque de Mayence, créé par le Pape Urbain

VI en 1385, prêtre-cardinal, refusa cette dignité et mourut en 1388.

NATTA (HENRICHEL-VIRGINIUS), né en 1701, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint évêque d'Albi. — Clément XIII le fit cardinal en 1761. Il mourut en 1768.

NAVAGERO (BERNARD), d'une noble et ancienne famille de Venise, d'où sont sortis des hommes illustres en plusieurs genres, après avoir fait d'excellentes études, fut appelé aux charges les plus importantes de la république, et envoyé successivement ambassadeur en Dalmatie, à Constantinople, à Rome, en France, à la cour de l'empereur. — André Gritti, doge de Venise, était si charmé de l'éloquence de ce savant sénateur, qu'un jour il lui dit qu'il mourrait avec plaisir, s'il était assuré que Navagero voudrait se charger de faire son oraison funèbre. Celui-là le lui promit, et le doge lui en témoigna la plus vive reconnaissance. Pierre Lando, doge après Gritti, eut la même considération pour Navagero. Il brigua l'honneur de son alliance, et lui fit épouser Istriana Lando, sa petite-fille. Cette dame mourut jeune. Navagero ne pensa pas à convoler à de secondes noces. Il chercha sa consolation dans la prière et dans l'étude, menant une vie solitaire, et ne sortant de son cabinet que pour servir la république. Pie IV jugea que la place d'un tel homme était marquée dans le Sacré Collège. Il le créa cardinal en février 1561, et lui donna l'évêché de Vérone. Il l'envoya ensuite, en qualité de légat, à Trente, où il assista à la clôture du concile. Retourné dans son diocèse de Vérone, il y remplissait exemplairement tous les devoirs d'un bon prélat, lorsqu'il mourut le 27 mai 1563, âgé de 58 ans. On a de ce cardinal des harangues, et la vie du Pape Paul IV. Dans le livre d'Augustin Valerio, intitulé : *De cautione ahibenda in edendis libris*, Padoue, 1719, in 4° (p. 61 à 98) se trouve la *Vie du cardinal Navagero*.

NEGRONI (JEAN-FRANÇOIS), Génois, trésorier général de la chambre apostolique, évêque de Faenza, créé cardinal en 1686 par le Pape Innocent XI, mourut en 1712.

NEGRONI (ANDRÉ), Romain, né en 1710, secrétaire des brefs, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1789.

NEMBRINI-PISONI-GONZAGA (CÉSaire), né à Ancône en 1768, évêque d'Ancône, fut fait cardinal en 1819, par Pie VIII. Il mourut en 1837.

NERLI (FRANÇOIS), Florentin, évêque de Pistoie, puis archevêque de Florence, créé en 1669 par le Pape Clément IX, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, mourut en 1670.

NERLI (FRANÇOIS), né à Florence, le 13 juillet 1636, était fils d'un banquier, homme droit, probe et très-consideré à la cour de Rome. — Il avait un proche parent sur le siège de Florence. Le prélat engagea le jeune Nerli à embrasser la carrière ecclésiastique. Celui-ci y consentit, et, quand il fut entré dans les ordres, il eut d'abord un canonicat de l'église de Saint-Pierre de Rome. C'est

alors qu'il publia à Paris, pour l'usage de cette église, un bréviaire dont l'impression lui coûta plus de mille écus. Ses talents étaient connus; Clément X, voulant les utiliser, l'envoya, avec le titre de nonce, en Pologne, en Allemagne, en France. De retour de ses nonciatures, il fut revêtu de la charge de secrétaire d'Etat, et élevé à la dignité de cardinal dans la cinquième promotion que fit le Pape Clément X, en 1673. Peu de temps après, il eut l'archevêché de Florence, par la démission de son parent. N'ayant pu y plaire au grand-duc, ni au peuple, il se retira à Assise, près de Pérouse, dans l'Etat ecclésiastique, où il passa le reste de ses jours dans la retraite. Ami des lettres et des sciences qu'il cultivait avec succès, il tint toujours à honneur de protéger les savants. C'est ainsi qu'il recueillit les sermons du P. Marchesi, et qu'il les fit imprimer à ses frais. Le cardinal Nerli mourut à Rome le 9 avril 1708, dans la 62^e année de son âge.

NEUFCHATEL (JEAN DE), d'une des plus considérables maisons du comté de Bourgogne, était le troisième fils de Thibault V, seigneur de Neufchâtel, sur le lac de ce nom, et de Jeanne de Châlons, fille du comte d'Auxerre. — Pourvu, dès l'âge de quinze ans, d'un canonicat au chapitre d'Autun, il fut, en 1371, nommé évêque de Nevers, et, l'année suivante, transféré sur le siège de Toul. Robert de Genève, son parent, devenu antipape en 1378, sous le nom de Clément VII, le prit pour son camérier, et, en 1393, le fit cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés. Le cardinal, qui avait renoncé à ses bénéfices de France, passa, en 1392, de l'ordre des cardinaux-prêtres dans celui des cardinaux-évêques, et devint évêque d'Ostie et de Velletri. Deux ans après, il concourut à l'élection de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII; mais affligé du schisme qui déchirait l'Eglise, il mit tout en œuvre pour en amener la fin, et ne cessa de solliciter l'antipape à se démettre. Il mourut à Avignon, en odeur de sainteté, le 4 octobre 1398, sans avoir pu triompher de l'obstination de l'intrus. Le même jour un incendie consuma son palais; ses cendres, recueillies par ses amis, furent déposées dans la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

NICOLAS III (JEAN-GAETAN ORSINI), Romain, était cardinal quand il succéda à Jean XXI, après une vacance du siège de plus de six mois. — Il fut élu à Viterbe le 25 novembre 1277. On dit que saint François, à qui il avait été présenté dans son enfance, lui annonça qu'il serait Pape un jour, et que c'est la raison qui le porta à protéger, d'une manière spéciale, l'ordre fondé par ce saint. On vantait l'élégance de sa personne, sa prudence, sa réserve, qui, avant son exaltation, le faisaient appeler *Cardinalis compositus*. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

NICOLAS IV, religieux de l'ordre de Saint-François, nommé frère JÉROME, et né à Ascoli, ville de l'Etat ecclésiastique dans la Marche de Fermo, succéda à Honorius IV

en février 1288, après un interrègne de dix mois. Il est le premier de son ordre qui soit parvenu à la papauté. L'inscription placée sur son tombeau, à Sainte-Marie Majeure de Rome, par les soins d'un religieux de son ordre, frère Félix Peretti, depuis cardinal de Montalte, et Pape sous le nom de Sixte V, apprend que ce Pontife était philosophe et théologien; que Grégoire X l'avait envoyé à Constantinople et en Tartarie, pour travailler à la réunion des Grecs et à la conversion des infidèles; qu'il fut général de son ordre après saint Bonaventure, créé cardinal par Nicolas III, et chargé par ce Pontife, et par Honorius IV, de diverses légations. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

NICOLAS V, THOMAS PARENTUCELLI ou **DE SARZANE**, et cardinal de **SAINTE-SUZANNE**, fut élu malgré son humble résistance, après Eugène IV, le 6 mars 1447, et couronné le 19 suivant. — Il prit le nom de Nicolas, en souvenir du cardinal Albergati, son bienfaiteur et son ami. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

NICOLAS, antipape, appelé **PIERRE DE CORBERIA**, parce qu'il était né à Corberia, dans l'Abruzze, portait l'habit de Saint-François. — De son temps, Louis de Bavière, roi des Romains, et Frédéric d'Autriche avaient été élus empereurs en concurrence. Le Pape Jean XXII ne fut pas favorable à Louis, qui, pour s'en venger, se rendit maître de Rome, et y déclara Pape Pierre de Corberia, sous le nom de Nicolas V, le 12 mai 1324. Michel de Cesenne, général des Cordeliers, et les principaux de son ordre, peu satisfaits du Pape, s'étaient attachés à l'empereur, et ils approuvèrent cette élection. Ils revêtirent le frère Pierre des habits pontificaux, l'introduisirent dans l'église de Saint-Pierre, le portèrent à créer des cardinaux, à se faire des officiers, et même à excommunier le véritable Pontife qui était à Avignon. Cette cour schismatique fut obligée de sortir de Rome le 4 août de la même année, parce que les habitants ouvrirent leurs portes au légat que Jean XXII envoyait, accompagné des troupes de Robert, roi de Naples. Retirée à Pise, elle n'y resta pas longtemps; car la crainte du châtement dissipa cette cabale, et obligea les Pisans à se soumettre au Pontife, et à lui livrer l'intrus. On dit même que c'est lui qui demanda à être conduit à Jean XXII. Arrivé devant ce Pontife, il avoua sa faute, demanda son pardon, et l'obtint. Le Pape ne voulut pas néanmoins le renvoyer, de peur que quelque prince mécontent ne se servit encore de lui pour troubler la paix. On le logea dans un appartement du palais, avec défense d'en sortir; on lui donna des livres, avec tout ce qui pouvait adoucir sa captivité. Il mourut deux ou trois ans après.

NICOLAS DE CUSA, ainsi appelé d'un village du diocèse de Trèves, sur la Moselle, où il naquit en 1401, était fils d'un pauvre batelier, nommé Jean Crebs. — Echappé de la maison paternelle, où il était maltraité, fut recueilli par le comte de Mandrescheid

qui, lui reconnaissant d'heureuses dispositions, l'envoya étudier à Deventer. Il y fut instruit par des chanoines réguliers dont le couvent était voisin de la ville, et y avança d'un pas égal dans les sciences et dans la vertu. Il visita ensuite les plus fameuses universités de l'Allemagne, commençant par celle de Deventer même, passa en Italie, et, âgé de 23 ans, se fit recevoir à Padoue docteur en droit canonique. Outre la langue latine, qui lui était familière, il apprit encore le grec et l'hébreu. Par la force de son génie, il s'éleva au-dessus de la philosophie qui régnait de son temps, et ressuscita en quelque sorte les mathématiques qui semblaient ensevelies dans l'oubli le plus profond. Il parvint aussi à une connaissance fort étendue de l'histoire ecclésiastique, et possédait l'écriture mieux qu'aucun de ses contemporains. Les uns en ont fait un Dominicain, d'autres, avec plus de raison, un chanoine régulier. Ce qu'on sait, c'est qu'il fut d'abord doyen de Saint-Florin à Colblentz, puis archidiacre de Liège; et il était revêtu de cette dernière qualité, quand il assista au concile de Bâle, en 1431.

Cusa entra d'abord dans les opinions de ceux des membres du concile qui étaient opposés au Pape Eugène; il leur adressa même un ouvrage intitulé : *De concordia catholica*, où il soutenait tous les principes énoncés depuis dans la déclaration du clergé français de 1682. Habile mathématicien, il avait formé le projet de réformer le calendrier; il démontrait aux Pères du concile la nécessité de corriger celui qui était en usage, et indiquait les moyens d'arriver à cette réformation. Mais les grandes affaires qui s'agitaient à Bâle, la division qui régnait entre le concile et le Pape, empêchèrent de donner à son projet toute l'attention qu'il méritait. Quoique Cusa eût toujours été un des plus grands défenseurs de l'autorité du concile, même sur le Pape, Eugène IV ne laissa pas de l'envoyer à Constantinople avec l'archevêque de Tarentaise, pour tâcher d'arriver à la réunion des deux Églises; et, à la suite de sa négociation, Jean Paléologue, empereur d'Orient, son frère Démétrius, le patriarche et soixante-dix évêques se rendirent en Italie pour traiter de cette réunion. Ce succès engagea le Pontife à députer de nouveau Cusa à une assemblée que tenaient à Nuremberg les princes d'Allemagne, les ambassadeurs de France et d'Espagne, et où il fut décidé que tous ces princes garderaient la neutralité entre les deux Papes Eugène IV et Félix. Il se trouva aussi à la diète de Francfort, réunie pour le même objet, et à plusieurs autres assemblées. Dans les intervalles de ces différentes réunions, Cusa, toujours revêtu du caractère de légat, travailla avec succès à rétablir la discipline monastique dans plusieurs maisons religieuses, faisant aux moines des discours édifiants sur les devoirs de leur vocation. Il composa même pour eux des traités de spiritualité. Après la mort d'Eugène IV, Cusa se retira dans son archidiaconé de

Liège, où il fit un commentaire sur le commencement de la *Genèse*. En 1448, le Pape Nicolas V, rendant justice au mérite de ce savant, le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre aux Liens, et lui envoya une traduction d'Euclide, qu'il avait fait faire sur le grec. Cusa adressa au Pontife un livre de géométrie, dans lequel il se proposait de chercher la quadrature du cercle. Cependant l'évêché de Brixen, dans le Tyrol, était devenu vacant : le chapitre choisit Léonard Corsmer, chancelier de Sigismond, archiduc d'Autriche et comte de Tyrol ; mais comme il se trouva quelque irrégularité dans l'élection, le Pape crut être en droit de donner ce siège à Cusa, qui y fut maintenu malgré les chanoines et Sigismond lui-même, qui prit leur défense. Le cardinal Cusa assista, en 1450, aux cérémonies de l'ouverture du Jubilé à Rome, et le Pape l'envoya, en qualité de légat *a latere*, auprès des princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux et à tourner leurs armes contre Mahomet II qui menaçait de plus en plus la chrétienté. Il fut aussi chargé de faire publier en ce pays les indulgences du Jubilé, et de travailler à réformer les abus parmi les fidèles comme parmi les religieux. Le cardinal montra, dans sa légation, une piété et un désintéressement exemplaires. Rien n'était plus simple que sa suite. Il était monté sur une mule ; son domestique était très-peu nombreux ; mais il avait avec lui des hommes d'une capacité et d'une vertu éprouvés, entre autres, Denis le Chartreux, connu par sa piété et par ses écrits. On sortait en foule pour recevoir le légat ; les princes et les prélats allaient au-devant de lui par honneur ; au milieu de ces ovations, le cardinal n'en était ni moins modeste, ni moins humble. Il défendit aux confesseurs de recevoir, sous aucun prétexte, de l'argent de ceux qu'ils confessaient pour le Jubilé, et aux pénitents de leur rien donner, déclarant nulle la confession de ceux qui désobéiraient à cet ordre. Il ne voulut pas non plus qu'on taxât personne pour la guerre contre les Turcs, se contentant d'exhorter chacun à y contribuer, selon ses moyens et sa dévotion. Lui-même refusa de prendre les frais de sa légation sur les sommes qui furent recueillies, refusa tous les présents qui lui furent offerts, et voulut que tous ceux de sa suite l'imitassent dans ce noble désintéressement. Dans les monastères où il descendait, il prêchait, assistait aux Offices et aux autres exercices de la communauté, et faisait de sages ordonnances pour le rétablissement de la discipline. En visitant le diocèse de Trèves, le cardinal donna, dans sa patrie, de grands exemples de vertu, surtout d'humilité chrétienne et de libéralité. Il fonda un hôpital à Cusa, et à Deventer un séminaire pour faire élever dans la piété et dans les lettres vingt écoliers pauvres. Constantinople ayant été prise par Mahomet II en 1453, le cardinal Cusa fit de nouveaux efforts pour réunir les princes chrétiens contre les Turcs. Il écrivit à plu-

sieurs de ces princes, et composa un livre intitulé : *De la paix qui devrait régner entre ceux qui ont une même foi*. Calixte III, successeur de Nicolas V, l'envoya de nouveau comme légat en Allemagne. En retournant à Rome, le légat voulut imposer des réformes dans un monastère ; l'archiduc Sigismond s'y opposa et prit le parti des moines : la dispute fut vive, et l'archiduc se déclara violemment contre le légat. Pie II étant monté sur le siège pontifical après Calixte, Cusa lui offrit une réfutation du Coran, qu'il avait composée afin de prémunir contre le mahométisme les Chrétiens qui venaient de tomber sous la domination turque ; ce Pontife le députa encore en Allemagne pour y défendre les droits du Saint-Siège contre les princes séculiers. A son retour, il le fit légat à Rome même et gouverneur de cette ville pendant son absence ; il mit tout en œuvre auprès de Sigismond pour le réconcilier avec ce prince. Sigismond fit de belles promesses ; mais le cardinal eut à peine mis le pied dans son diocèse, que l'archiduc le fit enlever par des gens armés et jeter en prison. Dès ce moment, le service divin cessa dans presque tout le diocèse : le Pontife excommunia Sigismond, qui enfin relâcha le cardinal à des conditions injustes et très-dures. Rendu à la liberté, le cardinal Cusa se retira à Todi en Ombrie, où il termina sa laborieuse existence peu de temps après, le 11 août 1464, à l'âge de 63 ans. Son corps fut inhumé à Rome dans l'église de Saint-Pierre es Liens, qui était son titre, et son cœur transporté au lieu de sa naissance. Son savoir embrassait toutes les connaissances de son temps ; sur plusieurs points il était supérieur à ses contemporains, et il entrevit plusieurs des grandes découvertes qui sont venues après lui. Il voulut réformer le calendrier, conçut l'idée du vrai système du monde, idée poursuivie avec succès par les Copernic, les Képler et les Galilée. Ses ouvrages sont nombreux ; les uns sont bons, les autres médiocres ; d'autres singuliers et hasardés. Tous ses ouvrages ont été recueillis et imprimés en 3 vol. in-fol. Bâle, 1565. Voici les titres de quelques-uns : *De visione Dei* ; *De pace fidei* ; *Reparatio calendarii* ; *De mathematicis complementa* ; *Cribratio Alcorani* ; *De variatione sapientiæ* ; *De ludo globi* ; *De mathematica perfectione contra Bohemos* ; *De quærendo Deum* ; *De apice theoriæ* ; *De doctæ ignorantia* ; *De conjecturis* ; *De afflictione Dei* ; *De quadratura circuli* ; *De fortuna* ; *Sermones per totum annum* ; *Epistolæ ad diversos* ; *De concordantia catholica* ; *Dialogus de Deo abscondito* ; *Exercitationum libri decem* ; *Correctio tabularum Alphonsi* ; *De transmutationibus geometricis* ; *De arithmetiis complementis* ; *Complementum theologicum* ; *Apologia doctæ ignorantie* ; *De æquitate* ; *Directorium speculantis* ; *De figura mundi* ; *De æquitate* ; *Inquisitio veri et boni* ; *Tabulæ Persicæ in latinum ex Græco reductæ* ; *De modo habilitandi ingenium ad discursum in dubiis* ; *De novissimo die* ; *De una curvi rectique men-*

sura, etc. La Vie de Cusa, écrite en latin par Gaspard Hartzheim, Jésuite, a été imprimée à Trèves en 1730. On la lit avec intérêt.

NICOLAS fut, en 1142, créé diacre, puis prêtre-cardinal, par le Pape Innocent II, qui, pendant un règne de treize ans, créa quarante-sept cardinaux en six promotions.

NICOLAS, nommé, en 1144, par le Pape Luce II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Damas, fut garde de la bibliothèque du Vatican.

NICOLAS fut fait cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

NICOLAS DE ROMANIS, Romain, nommé par le Pape Innocent III, en 1205, évêque-cardinal de Frascati et légat en Angleterre, mourut en 1219.

NICOLAS fut créé, en 1216, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquira* par Honoré III, Pape de 1216 à 1227, et qui créa treize cardinaux.

NICOLAS DE CLERMONT, Sicilien, religieux de l'ordre de Cîteaux, créé en 1219, par le Pape Honoré III cardinal-évêque de Frascati, fut légat en Allemagne.

NICOLAS, créé, en 1252, par le Pape Innocent IV, cardinal-évêque de Sabine, fut légat en Prusse.

NICOLAS BOCASINI, de Trévise en Lombardie, général de l'ordre des Frères prêcheurs, créé, en 1298, par Boniface VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis évêque d'Ostie, fut Pape sous le nom de Benoît XI.

NICOLAS DE BESSE, dit *de Bellefaye*, Français, évêque de Limoges, fait en 1342 par le Pape Clément VI, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mourut en 1369.

NICOLAS DESAINT-SATURNIN, Français, général de l'ordre des Frères prêcheurs, créé en 1378 par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, mourut en 1382.

NICOLINI (ANGELO), né à Florence, d'une famille noble et ancienne, était un savant jurisconsulte et un orateur distingué. — Côme de Médicis, duc de Toscane, dont il était conseiller d'Etat, l'employa dans des affaires importantes, et l'envoya comme ambassadeur auprès du Pape Paul III, puis à la cour de l'empereur Charles V. Nicolini s'acquitta de ces missions avec intelligence ; et, à son retour, il fut nommé gouverneur de Sienne. Devenu veuf, il entra dans l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'archevêché de Pise, et créé cardinal, en 1563, par le Pape Pie IV. Il mourut le 22 août 1567, âgé de 66 ans, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Croix de Florence, où l'on voit son tombeau.

NIDHART ou NITHARD (JEAN-EVERARD), Jésuite, confesseur de la reine mère, de Charles II, roi d'Espagne, et de l'archiduc Léopold, depuis empereur, naquit au château de Falkenstein en Autriche, le 8 décembre 1607. — Entré dans la Compagnie de Jésus, le 5 octobre 1631, il enseigna, dès 1633, à Gratz, la philosophie et le droit canonique, et, en 1648, fit la profession des

quatre vœux. Appelé à la cour de Ferdinand III, il y fut confesseur de l'archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa le roi Philippe IV. Ce prince, qui l'affectionnait, voulut le nommer au cardinalat ; mais le P. Nithard refusa. Philippe IV était mort de douleur à la nouvelle de la bataille de Villa-Viciosa qui assurait l'indépendance du Portugal. Revêtu de la charge d'inquisiteur général, Nithard était maître du gouvernement, lorsqu'il se forma contre lui un puissant parti à la tête duquel était don Juan d'Autriche, oncle du jeune roi. Don Juan, à la tête des soldats de l'Aragon, de la Catalogne et de l'Andalousie, vint réclamer la régence, et fit renvoyer le P. Nithard, le 25 février 1669. Celui-ci se retira à Rome, où il devint ambassadeur d'Espagne, fut, en 1672, nommé cardinal et évêque d'Edesse par le Pape Clément X. Mort à Rome le 30 janvier 1681, à l'âge de 73 ans, il fut inhumé dans l'église de la maison professe des Jésuites. Il écrivit par l'ordre du roi Philippe IV, l'ouvrage intitulé : *Responsio ad libellum supplicem reverendi patris magistri fratris Joannis Martinez de Prado etc. Negantis a sui ordinis Prædicatoribus pronuntiari posse consultum illud in Hispania elogium : Laudetur sanctissimum altaris sacramentum, et Immaculata Deiparæ Virginis Conceptio*. Cette réponse, écrite en latin, a été traduite en espagnol et imprimée en 1663. Il y en a eu plusieurs autres éditions, et des traductions en diverses langues. On doit encore au cardinal Nithard : *Examen juridicum quatuor propositionum quorundam auctorum anonymorum, adversantium bullæ Alexandri VII, in favorem Immaculatae Conceptionis Deiparæ Virginis*, 1663 ; — *Sacra sacri mysterii Immaculatae Conceptionis Deiparæ Virginis apotheosis*. Pendant son séjour à Rome, il composa : *Informatio, seu allegatio theologica pro tuendo et retinendo juramento, ejusdemque formula universitatis Neapolitanæ, de credenda, tenenda et profitenda Immaculata Conceptione Deiparæ Virginis* ; cet écrit fut remis au Pape Clément X, qui en ordonna l'impression. Nithard écrivit encore un commentaire sur le *Cantique des cantiques*, prouvant que ce livre de l'Écriture servait à établir le dogme de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

NIGELLI (RODOLPHE), de Pise, fut créé par le Pape Luce III, en 1185, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Praxède.

NINI (JACQUES-PHILIPPE), noble Siennois, chanoine de Saint-Jean de Latran, major-dome du palais apostolique, et archevêque de Corinthe, fut élevé au cardinalat en 1664 par le Pape Alexandre VII. — Depuis, protecteur de l'ordre de Cîteaux, camerlingue de la sainte Eglise, et, en 1679, trésorier du Sacré Collège, il mourut à Rome le 11 août 1680, âgé de 50 ans, et fut inhumé à Sainte-Marie Majeure.

NOAILLES (LOUIS-ANTOINE DE), né le 27 mai 1651, d'une noble et ancienne famille originaire du Limousin, était le second fils

d'Anne, duc de Noailles, pair de France, etc., et de Louise Boyer de Sainte-Geneviève des Bois, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche. — Destiné à l'état ecclésiastique, il fut élevé dans l'esprit du christianisme, dont il pratiqua les vertus dès l'enfance. Il sortit avec distinction des épreuves de la licence, et le 14 mars 1676, fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris. Sa naissance et le crédit de sa famille devaient le faire arriver promptement aux premières dignités de l'Eglise. En 1679 le roi le nomma à l'évêché de Cahors, et, l'année suivante, le transféra sur le siège de Châlons-sur-Marne, une des pairies ecclésiastiques. En 1671, l'évêque de Châlons assistait à l'assemblée du clergé tenue au sujet de la régale, et à celle où furent adoptés les quatre fameux articles de 1682. Dans ses deux diocèses, il avait montré tant de vigilance et de charité pastorale que, l'archevêché de Paris étant devenu vacant en 1695, par la mort de François de Harlay, le roi n'hésita pas à appeler l'évêque de Châlons à ce siège important. Dans l'affaire du quietisme, le nouvel archevêque voulut se porter médiateur entre Bossuet et Fénelon, qui avait été son condisciple au collège du Plessis; mais il fut bientôt subjugué par l'ascendant du premier. Celui-ci fait bien connaître quelles étaient les dispositions de l'archevêque de Paris, quand il écrivait à son neveu, juin 1697 : « M. de Paris craint M. de Cambrai, et me craint également. Je le contrains; car sans moi, tout irait à l'abandon, et M. de Cambrai l'emporterait.... MM. de Paris et de Chartres sont faibles, et n'agiront qu'autant qu'ils seront poussés. » En 1700, M. de Noailles, nommé cardinal par Innocent XII, sur la présentation de Louis XIV, se rendit à Rome, la même année, pour entrer dans le conclave où fut élu Clément XI. Lors des disputes qu'excitèrent les propositions du P. Quesnel, janséniste, il approuva d'abord les écrits de ce Père, puis se rétracta. Il refusa longtemps de signer la bulle *Unigenitus*, et la signa en 1728. Sa modération, qui semblait promettre au diocèse une paix profonde, devint, au contraire, la source d'un grand nombre de discussions et de mesures vexatoires. Son malheur vint de la faiblesse de son caractère, et de n'avoir pas su choisir un guide sûr pour se diriger. Il est bien apprécié par le cardinal de Bausset qui, dans son *Histoire de Fénelon*, s'exprime en ces termes : « Le cardinal de Noailles, avec des vertus et des qualités infiniment estimables, avait ce mélange d'entêtement et de faiblesse, apanage trop ordinaire des caractères plus recommandables par la droiture des sentiments et des intentions, que par la rectitude et l'étendue des idées; il consuma tout son épiscopat à des discussions où il se voyait sans cesse obligé de reculer pour s'être trop imprudemment avancé, et dans lesquelles il finissait par mécontenter également tous les partis. » Le cardinal de Noailles mourut dans son palais archiepiscopal le 4 mai 1729. En 1718, on publia un recueil de ses mande-

ments; il s'y en trouve d'intéressants, entre autres celui dans lequel il défend la lecture de la traduction du Nouveau Testament, publiée à Trévoux en 1702. Plein des meilleures intentions, il n'était pas fait pour les luttes où il se trouva engagé. Doux, familier, accessible, il recevait les pauvres comme les riches, avec la même bonté, et s'étudiait à soulager leurs besoins. Dans le funeste hiver de 1709, il envoya fonder son argenterie, pour venir à leur secours. C'est lui qui fit rebâtir à ses frais le palais archiepiscopal, et la basilique de Notre-Dame lui dut des réparations et des embellissements. Il y fut inhumé dans la grande nef, devant la chapelle de la Vierge, avec l'épithaphe suivante, gravée sur un marbre noir, et qui a été enlevée en 1793 :

Ad pedes Deiparæ,
Quam semper religiose coluerat,
Hic jacet,
Ut testamento jussit,
Lud. Ant. de Noailles,
S. R. E. cardinalis, archiepiscopus Parisiensis;
Dux S. Clodoaldi, Par Franciæ,
Regii ordinis S. Spiritus commendator,
Provisor Sorbonæ, ac regie Navarræ Superior.
Commissi sibi gregis
Sollicitudine pastor, charitate pater,
Domus Domini zelo accensus,
In oratione assiduus, in labore indefessus,
In cultu modestus, in victu simplex:
Sibi parcus, in cæteros sancte prodigus,
A teneris ad senium æqualis idemque,
Semper prudens, mitis, pacificus,
Vitam transegit benefaciendo.
Ecclesiam Parisiensem
Annis xxxiv.
Rexit, dirixit, excoluit, ornavit:
Ejus beneficentiam homines si taceant,
Hujus basilicæ lapides clamabunt.
Obiit plenus dierum, omnibus debilis,
Die Maii 4, an. Domini 1729, ætatis 78.
Viro misericordii

Divinam misericordiam apprecare.
Aux pieds de la sainte Vierge, qu'il avait toujours honorée pieusement, ici repose, comme il l'a demandé par son testament, L. A. de Noailles, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Paris, duc de Saint Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, procureur de Sorbonne et de Navarre. Par sa sollicitude vrai pasteur du troupeau à lui confié, son père par sa charité, zélé pour la maison du Seigneur, assidu à la prière, infatigable au travail, modeste dans son extérieur, simple dans sa vie, économe pour lui, saintement prodigue pour les autres, de l'enfance à la vieillesse toujours semblable à lui-même, prudent, doux, pacifique, il a passé sa vie à faire le bien. Pendant 34 ans il a gouverné l'église de Paris, embelli sa basilique. Si les hommes taisent sa bienfaisance, les pierres de cette basilique la proclameront. Il est mort plein de jours, universellement pleuré, le 4 mai, l'an du Seigneur 1729, âgé de 78 ans. Pour cet homme compatissant, implorez la miséricorde divine.

NOBILI (ROBERT), né à Montepulciano, d'une famille originaire d'Orviète, était petit-fils de Louise de Monte, sœur du Pape Jules III.—Robert montra, dès les premières années de sa vie, une grande piété, et fut revêtu de la pourpre en 1553, par le Pape Jules III, en la 13^e année de son âge. Il vécut si saintement, remplit avec tant d'exactitude

et de ferveur les devoirs d'un bon ecclésiastique, qu'il devint l'exemple du Sacré Collège. Le Pape Paul IV disait que le cardinal Nobili était, ou un esprit sans corps, ou un ange incarné. Il mourut le 15 février 1559, âgé de 18 ans. Content de l'abbaye de Spinète, il ne voulut jamais d'autre bénéfice. Quoique mort si jeune, il avait fait plusieurs panégyriques de Saints, dont on a le recueil, et un petit traité *De gloria celesti*.

Voici son éloge historique par le P. Alby [1644].

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a remarqué, que comme les plus belles fleurs des parterres sont le plus tôt passées ; que les lis n'ont qu'un jour, les roses qu'un matin ; et que plusieurs même gèlent en bouton ; aussi les plus grands hommes que les siècles portent, meurent souvent jeunes, et en la plus verte vigueur de leurs jours. Ce qui peut arriver de ce que comme une grosse mèche use plutôt le flambeau, la grandeur de leur esprit accable leur corps : ou que Dieu même, de ces belles roses dont le public s'était promis de faire des bouquets, et des couronnes d'ornement pour sa gloire, prend plaisir d'en faire une conserve pour l'immortalité.

« Ce fut aussi le sujet du discours et des regrets que le monde fit sur la courte vie du cardinal Robert de Nobili, en qui la nature et la grâce semblaient avoir caché des trésors de belles espérances ; voyant tant d'excellentes qualités, tant de vertus et d'espérances consommées en un âge si florissant, ne laisser rien au public qui les avait admirées au point de leur beauté, que le regret de les avoir perdues ; et un jeune homme, qui méritait vivre des siècles, être sitôt enlevé d'entre les hommes, après une montre de vertus si avantageuse à l'Eglise, si illustre, et si précieuse pour l'exemple du monde chrétien.

« La naissance et l'extraction qu'il tenait d'un cavalier de mérite de la ville de Montpulcian, et d'une nièce du Pape Jules III, lors séant à Rome, le mirent bientôt en possession de tout ce que la nature peut donner, et la fortune promettre de grand à ceux de sa condition. Car il fut fait cardinal en l'âge seulement de 13 ans, auquel un nombre de belles vertus, quoique tendres, parlaient si avantageusement pour lui, qu'elles imposèrent silence à l'envie, et convertirent tous les murmures en publiques acclamations pour une élection en laquelle le mérite avait prévenu et vaincu la faveur.

« Les qualités acquises qu'il ajouta aux dons de la nature, parurent dans son premier âge avec une telle pompe de lumières qu'il n'y eut personne qui ne se promit grand jour d'une aube si belle et si riante aux yeux de tout le monde. Il était beau comme un ange, d'une taille haute au-dessus des communes, d'un aspect ravissant, et d'un maintien composé d'une majesté gracieuse, d'autant plus aimable qu'elle était plus naïve, et presque inimitable à tous les regards : et comme les grâces de son corps

donnaient un grand lustre à celles qui étaient répandues dans son âme ; et qui se produisaient dans ses mœurs ; aussi, par un juste retour, ses vertus rehaussent grandement toutes les autres belles parties qui étaient en lui.

« Ses premiers instincts le rendirent si familier avec la vertu, et si ployable aux mouvements de la dévotion, qu'il semblait qu'il en fût imbu de nature ? Il avait, tout petit qu'il était, bâti et orné des autels, devant lesquels il faisait ses menues dévotions, et pratiquait force cérémonies de sa façon, avec le chant, la lumière et l'encens. Et comme sa piété n'avait pas suivi la mesure du temps ; son savoir aussi, et ses connaissances acquises avancèrent tellement sur le terme commun des esprits, qu'il fit voir des fruits excellents dans la première saison des fleurs. En l'âge seulement de dix ans il apprit en quelque perfection la langue latine et la grecque, et se trouva capable de prononcer une harangue latine de sa composition devant le Pape Jules, et les cardinaux qui la trouvèrent si forte de raisonnement dans une bouche si tendre et si élevée de pensées dans un âge si bas qu'ils crurent donner moins à la flatterie qu'à la vérité, de la louer magnifiquement, et d'un essai d'esprit qui surpassait les efforts ordinaires ne se promettre rien moins que des miracles.

« Et pour le reste des habitudes morales qui perfectionnent la volonté et achèvent l'homme, il semblait qu'il eût reçu gratuitement, ce qui est le prix commun des travaux et de l'usage de la vie. La prudence même qui est des derniers fruits de l'âge, se recueillit si tôt aux premières actions qui le montrèrent au public, que le Pape qui avait de grandes affections pour lui, n'eut point à craindre de reproches d'avoir suivi son inclination en l'ornant de la pourpre, dont tout le monde le jugeait digne. On ouït le grand cardinal Polus, le nommer l'honneur naissant du Sacré Collège, et comme l'aube de la gloire et plusieurs autres publier hautement, qu'il fallait une telle vertu pour relever l'éclat et la beauté de la pourpre romaine.

« L'élévation pourtant de sa fortune ne lui haussa point le cœur : il en parut plus humble et plus modéré ; et la couleur de la vertu qui lui couvrit dès lors extraordinairement la visage, sembla faire honte à celle de sa robe. Mais s'il méprisa les vains honneurs que sa nouvelle dignité lui avait apportés, il rechercha la gloire solide d'être parfaitement reconnaissant envers Dieu, et d'honorer de tout son pouvoir sa dignité par ses vertus.

« Or entre celles qui faisaient son train plus honorable, l'angélique pureté de ses mœurs, sa piété, son innocence, sa sobriété, sa douceur, sa simplicité éloignée d'ostentation se rendaient si visibles aux yeux d'un chacun, qu'il servait de loi et de censure à toute la cour de Rome. Il s'appliquait avec quelque ardeur pour contenter le désir de son père, à apprendre les secrets de la philosophie : mais son étude plus chère était des saintes lettres, et des traités qui instruisaient à la conduite de la vie dévote ; comme

son soin plus sérieux était d'exprimer en ses mœurs, ce qu'il avait lu dans les livres.

« Pareillement, et quoi qu'il fût extrêmement ennemi de cette pompeuse imitation de piété, qui ne cherche que des spectateurs, et qui se produit tout à la montre, sachant bien néanmoins que dans l'éminence de sa dignité l'édification du public faisait une partie de ses devoirs, et qu'il était obligé, selon sa condition, de donner quelque chose aux yeux du monde, et de n'être pas seulement bon devant Dieu, mais aussi devant les hommes; il visitait souvent les lieux que la dévotion, ou la charité rendaient recommandables, et assistait avec respect et attention aux Offices divins, et à tous les autres exercices de piété, tendant ordinairement de sa pourpre le pied des autels aux prières publiques. Et le voyait-on principalement aux jours que la licence oisive du peuple a dédiés aux spectacles, et aux passetemps, faire le tour des églises qui sont hors des murailles de Rome, accompagné d'une troupe choisie de personnes dévotes et de jeunes ecclésiastiques qu'il avait gagnés à vivre de sa façon, descendre dans les grottes des martyrs, et aux lieux commodes et plus retirés monter en chaire, et discourir des louanges des saints, le visage coloré de l'ardeur d'un séraphin et avec des paroles qui sortaient de sa bouche toutes teintes de l'affection de son cœur.

« Il semblait, certes, qu'il voulait allonger par artificiel une vie que les dispositions de sa nature lui avait promise fort courte: car épargnant avec soin toutes les heures qu'ont accoutumé d'emporter les occupations vaines, et les superflues, il partageait tout son temps à la méditation et aux actions de la vertu, ne prenant de relâche qu'autant que la seule nécessité en exigeait de lui. Et comme il se sentait obligé d'instruire non moins de parole qu'exemple sa famille, il l'assemblait souvent dans la chapelle de son palais pour l'exhorter aux devoirs de la vertu chrétienne, quoique l'exhortation la plus puissante sortit de la bouche de ses vertus qui parlaient toujours à sa famille et à tout le monde.

« Comme il était extrêmement humble de cœur, et fort éloigné des sentiments de vanité qui ont coutume de naître avec les grandes fortunes, il méprisait fort tout ce vain attirail de luxe qui pare les palais des grands, voulant que la simplicité fût la livrée de son train, et l'ornement de son logis: voire il ne voulut jamais souffrir qu'on mit ni armoiries, ni devises, selon la coutume des autres cardinaux, aux tapisseries, aux couvertures, à la vaisselle, et aux autres meubles de son service, ou sur les portes de sa maison; ni qu'on tirât jamais son portrait en quelque façon que ce fût; jugeant être chose indigne de faire parade de l'image du corps dont les traits se défont et les couleurs meurent avec le temps; et d'avoir si peu de soin de polir celle de l'âme, dont les ans ne verront jamais les beautés passées, ni les traits gâtés.

« Il était si éloigné de caresser son corps, qu'il semblait qu'il eût juré d'en ruiner la santé et les forces, le flétrissant avec les jeûnes et les longues abstinences, l'outrageant avec les cilices et les disciplines, et le consommant dans les veilles laborieuses, qu'il n'interrompait que d'un court, et bien dur repos qu'il prenait sur le pavé de sa chambre, couvert d'un lodier ou d'un ais, ou pour le plus d'un simple matelas; d'où il se levait tous les jours comme un phénix de son nid, pour recevoir dans son sein, les rayons du ciel, et les pures ardeurs qui brûlaient sa chaste poitrine.

« Mais ce fut principalement lorsqu'il vauqua aux exercices spirituels de saint Ignace, que ces divines flammes s'éprirent plus vivement en son cœur; auquel temps il forma le dessein de faire une entière retraite du monde, et d'apprendre sa pourpre qui lui pesait sur les épaules, aux branches de la croix. De quoi ayant communiqué avec son confesseur, homme prudent, et avec les supérieurs de la Compagnie, où il demandait d'être reçu. Après plusieurs pressantes sollicitations, et les prières les plus soignées que ses dévotes volontés lui suggéraient, il acquiesça enfin pour beaucoup de considérations avec lesquelles on satisfit son esprit, de se tenir dans l'état et la condition, en laquelle la providence de Dieu l'avait mis, où la réputation de sa dignité devait rendre sa vertu plus utile et plus agissante, et le fond de sa pourpre hausser l'éclat de ses exemples.

« Il ne laissa pas pourtant de faire un renouement aussi parfait du monde que s'il l'eût tout à fait quitté, honorant sa profession par le mérite de toutes les vertus religieuses, auxquelles il tâcha depuis de former ses mœurs selon les règles et l'institut de la Compagnie, pour laquelle il conserva jusqu'à la mort de tendres affections, et laquelle il voulut de son vivant établir à Montpulcian, ville de sa naissance, ayant donné sa propre maison pour servir aux fonctions d'un collège. Il tâcha même après la mort de son oncle, le Pape Jules, de se défaire de tous les bénéfices qu'il lui avait donnés, lesquels il remit entre les mains du Pape Paul IV avec résolution de se contenter du simple plat de cardinal: de quoi le Pape le loua, et voulut qu'il les retint, l'en jugeant d'autant plus digne, qu'il craignait plus d'en mésuser.

« Ainsi détaché entièrement des affections de l'intérêt et de soi-même; ne tenant qu'à Dieu, hors duquel il ne tenait qu'un vide, et qu'une faible image de honneur; et soupirant sans cesse après ces hautes et ravissantes félicités qui donnaient le feu à ses désirs, il tomba en une lente et longue fièvre de six mois, qui acheva de flétrir son corps, et diminua tellement ses forces qu'il fut réduit à un état immobile de tout son corps; obligé par son extrême faiblesse, et par les poignantes douleurs qui le tourmentaient en changeant de place, de se tenir durant quatre-vingts jours tourné sur un côté;

d'où il contracta deux ulcères malins et ardents, dans lesquels sa patience comme un encens jeté dans les braises, exhala tant de douceurs de résignations, qu'il fit bien voir que c'était dans la faiblesse que paraissait la force invincible de l'amour, et que parmi les plus cuisantes peines il jetait plus de rayons et plus de flammes.

« Jamais on ne l'ouït se plaindre de son mal; jamais il ne lui échappa aucun cri, qui témoignât la moindre impatience ou faiblesse de cœur; toujours doux et muet comme le poisson dans la mer de ses amertumes; toujours fort d'esprit parmi les plus cruelles atteintes de la douleur comme une enclume qui s'endurcit aux coups; toujours élevé de cœur et de pensée à Dieu l'objet de son amour, et la couronne de toutes ses peines, comme un aigle qui vole d'autant plus haut que le vent est fort.

« Ce fut un spectacle ravissant de voir la douceur et la sérénité du visage avec lequel il semblait sourire à la mort; à laquelle il s'était jugé le premier; protestant qu'il n'eût jamais cru de cueillir, comme il faisait des fleurs dans son sein, et du miel dans la gueule de cette lionne. Il consola tous les siens, les exhortant de s'attacher à la suite et à l'amour de celui qui ne quitte jamais que ceux qui veulent. S'adressa à Dieu avec une admirable confiance, lui disant: *Seigneur, j'ai accompli vos commandements*; et comme présentant la tête au grand juge de nos vies pour recevoir la couronne de justice, haussa les yeux amoureux vers le ciel qui tenait son cœur et ses desirs en attente. Mais les baissant incontinent après, et ramassant son visage et son corps, la main portée sur la poitrine en signe de repentance, il implora du fond de son âme la miséricorde de Dieu, sans laquelle notre espérance s'élève en présomption, et nos justices s'approchent des crimes. Voire pour corriger ces paroles de confiance qui étaient échappées à son cœur, ou pour sceller sa bouche et sa vie par la recommandation d'une vertu qui lui avait toujours été singulièrement chère, il cria par trois fois: *Humilité! Humilité! Humilité!* et sur l'air de cette voix et avec ce mot, comme avec le mot du guet du ciel, sa belle âme sortit de cette vie, et passa heureusement en l'autre, le 17 de janvier de l'année 1559, de son âge la dix-septième: son chaste corps fut enterré en l'église de Saint-Pierre in *Montorio*, et avec lui les plus chères espérances de la cour, et de l'Eglise romaine. Les regrets de ce trépas retentirent par toute l'Italie, et les plaintes furent partout aigres contre cette grande ennemie des hommes; un chacun croyant qu'elle ne devait plus épargner personne, après avoir trompé la plus belle espérance du monde. »

TOMBEAU DU CARDINAL DE NOBILI.

Jesu Christo resurrectionis,
Et salutis auctori.

Roberto Nobili Politiano S. R. E. diac. card.,
qui xiii annos natus, ob egregiam virtutis in-
dolem a Julio III, Pont. max. ejus magno avun-

culo, Patribus universis approbantibus in amplis collegium cooptatus, ardentissimo cum esset religionis, et litterarum studio, semestri tunc summa patientia confectus, dum se juven-
dissimam mortem sentire affirmaret, suosque extremo spiritu mirifice consolaretur, in celestem vitam quam assidue meditabatur commigravit, xvii Kal. Febr. MDLIX, vivit ann.
xvii, menses iv, dies xii, horas xvi.

Vincentius Pater filio opt. ac dulcissimo F.

(Voy. GARIMBERT; — SACCHIN; — CABRECA; — Thomas BOZIUS; — Augustin VALÈRE; — Richard CERVIN; — BELLARMIN.)

NOELLET (GUILLAUME), né au diocèse d'Angoulême, fut auditeur du sacré palais à Avignon, puis référendaire du Pape Grégoire XI, qui le fit cardinal en 1371. — Nommé pour examiner, avec le cardinal Pierre Flandrin, les opinions d'un certain Raimond, dit *le Néophyte*, qu'on accusait de soutenir des erreurs, il fut encore légat à Bologne, assista aux conclaves où furent élus Urbain VI et Clément VII, et mourut à Avignon, sous l'obéissance de celui-ci, le 4 juillet 1394.

NONANCOUR (NICOLAS DE), de l'ancienne maison de Nonancour, admis dans le Sacré Collège en 1294 par le Pape Célestin V, se trouva à Naples à l'élection de Boniface VIII, lorsque le même Célestin eut abdiqué le pontificat. Employé dans les affaires de l'Eglise, ce cardinal mourut en 1298.

NORIS (HENRI), l'un des savants et des critiques les plus remarquables du xvii^e siècle, naquit à Vérone, le 29 août 1631, d'une famille originaire d'Irlande. — Il descendait de Jacques Noris qui, après avoir défendu la principale ville de l'île de Chypre, où il était établi, se retira à Vérone, quand les Turcs, sous Sélim II, se furent rendus maîtres de cette île en 1570. Le père de Henri, Alexandre, est connu par ses écrits et notamment par son histoire d'Allemagne. Le jeune Henri fit paraître, dès son enfance, beaucoup d'esprit, de vivacité et de facilité pour apprendre. Son père lui donna les premières instructions, puis le confia à un habile professeur de Vérone. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé en pension au collège des Jésuites de Rimini, et y étudia la philosophie. C'est là qu'il commença à lire les ouvrages des Pères, et surtout ceux de saint Augustin. Il se passionna tellement pour les écrits de ce grand docteur, qu'il prit l'habit dans le couvent des Augustins de Rimini, où son mérite fut bientôt reconnu. Au sortir de son noviciat, appelé à Rome par le général des Augustins, pour qu'il pût s'y livrer à des études plus solides, il s'y donna tout entier, passant les jours et les nuits à dévorer les livres de la bibliothèque angélique des Augustins. Il étudiait d'ordinaire quatorze heures par jour, et il continua ce travail pendant presque toute sa vie. Il acquit ainsi des notions variées et approfondies sur les principales branches des connaissances humaines. C'est à Rome, et à l'âge de 26 ans qu'il commença son histoire du pélagianisme. On résolut dans son ordre de profiter de ses

talents, et on le chargea de professer dans différentes maisons : à Pezaro d'abord, puis à Pérouse, où il prit le bonnet de docteur, et à Padoue, où il acheva son *Histoire pélagienne*. Le grand-duc de Toscane, honorant son rare mérite, l'appela à Florence en 1674, le prit pour son théologien, et le fit aussi professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise, où il resta seize ans. L'année précédente, il avait publié, à Padoue, son *Historia Pelagiana*, où il parle de la condamnation prononcée, dans le cinquième concile général contre Origène et Théodore de Mopsueste, qu'il regarde comme les premiers auteurs de l'erreur pélagienne. Il y joignit aussi une *Histoire du schisme d'Aquilée* et une *Défense* des livres que saint Augustin avait faits contre les pélagiens et les semi-pélagiens. Cet ouvrage, qui acquit une grande réputation à son auteur, lui suscita en même temps beaucoup d'envieux. On l'attaqua par divers écrits ; il répondit ; la querelle s'échauffa, et fut portée au tribunal de l'inquisition. Le livre accusé fut examiné avec rigueur, et trouvé irréprochable ; il fut depuis réimprimé à Leipzig, à Louvain et à Padoue, et suivi de cinq dissertations, dans lesquelles l'auteur répond aux différentes critiques qu'on avait faites de son ouvrage. Après ce triomphe, le P. Noris fut honoré par le Pape Clément X du titre de *Qualificateur du Saint-Office*. On revint pourtant à la charge contre l'*Histoire pélagienne* ; elle fut de nouveau, en 1676, déferée à l'inquisition, d'où elle sortit avec le même succès. Le P. Noris travailla alors sur les médailles, la chronologie, les antiquités et donna I. *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani et Licinii, cum auctuario chronologico de votis decennialibus imperatorum et Caesarum*, Petavii, 1675 ; II. *Cenotaphia Pisana Cuii et Lucii Caesarum, dissertationibus illustrata*, Venise, 1681, in-fol. Ce mémoire est divisé en quatre parties ; la première traite de l'origine de la ville de Pise, de ses magistrats, de ses prêtres ; la seconde contient la vie de Caius et de Lucius, petit-fils d'Auguste ; la troisième, fait connaître les cérémonies usitées dans les funérailles, et les honneurs rendus aux deux Césars ; dans la quatrième, l'auteur discute l'antiquité et le style des deux inscriptions ; III. *Epistola consularis in qua collegia 70 consulum, ab anno christianæ epochæ 29, usque ad annum 219, in vulgatis fastis hactenus perperam descripta, corriguntur, supplentur et illustrantur*, Bologne, 1683, in-4° ; IV. *Annus et epocha Syro-Macedonium, in vetustis urbium Syriæ nummis, præsertim Mediceis expositæ etc.*, Florence, 1689 et 1692. La seconde édition est augmentée d'une *Dissertation sur le Cycle pascal des Latins*. Tous ces ouvrages sont remarquables par l'érudition la plus variée. Enfin, en 1692, le Pape Innocent XII appela à Rome ce savant, et l'établit sous-bibliothécaire du Vatican. Comme cet emploi l'approchait du cardinalat, ses accusateurs se réveillèrent, et renouvelèrent leurs attaques ; ce qui obligea le Pontife d'ordonner à

des théologiens éclairés d'examiner de nouveau les livres du P. Noris. Leur témoignage fut si favorable à l'auteur, que Sa Sainteté le fit consultant de l'Inquisition. Cela n'empêcha pas le P. Hardouin de s'élever encore contre lui, et de l'attaquer vivement sous le nom emprunté d'un *docteur de Sorbonne scrupuleux*. Noris essaya de lever ses scrupules dans un ouvrage publié en 1695 avec le titre de *Dissertation historique De uno ex Trinitate carne passo*, et dans lequel, après avoir justifié les moines de Scythie, qui s'étaient servis de cette expression, il se justifie aussi lui-même de ce qu'on lui imputait d'avoir, dans son *Histoire de l'hérésie pélagienne*, porté atteinte à l'infaillibilité du Pape, d'avoir traité Vincent de Lérins, et quelques évêques des Gaules, de fauteurs du semi-pélagianisme, et d'avoir donné lui-même dans les erreurs de l'évêque d'Ypres. Ces justifications furent goûtées du Pape Innocent XII, qui rendit enfin justice à l'auteur, en le décorant de la pourpre le 12 décembre 1695. Il fut alors appelé dans toutes les congrégations, dans les plus grandes affaires ; ce qui lui enleva tout le temps de travailler, comme il s'en plaignait amèrement à ses amis. Il trouva néanmoins le loisir de donner une 4^e édition de l'*Historia Pelagiana*, à laquelle il ajouta ses défenses Augustiniennes, et quelques-unes de ses dissertations, dont la dernière était dirigée contre le P. Macedo, Franciscain, qui avait attaqué le monachisme de Saint-Augustin, et quelques époques de la vie de ce grand docteur. Le cardinal Noris, devenu, en 1700, bibliothécaire du Vatican, après la mort du cardinal Casanate, fut, deux ans après, nommé par le Pape pour travailler à la réformation du calendrier. Il mettait la dernière main à son *Histoire des Donatistes*, quand une hydropisie de poitrine l'emporta le 23 février 1704, dans sa 73^e année. Voici les titres de quelques-uns de ses autres ouvrages : *Historiæ Pelagiænæ libri duo* ; *Dissertatio historica de Synodo quinta œcumenica* ; *Vindiciæ Augustinianæ* ; *Dissertatio de uno ex Trinitate carne passo* ; *Apologia monachorum Scythiæ ab anonymi scrupulis vindicata* ; *Anonymi scrupuli circa veteres semi-Pelagianorum sectatores, evulsi, ac eradicati* ; *Responsio ad appendicem auctoris scrupulorum* ; *Janseniani erroris calumnia sublata* ; *Somnia Francisci Macedo* ; *Epocha Syro-Macedonum parenesis ad Joannem Harduinum* ; *Traso, seu miles Macedonicus, Plautino sale perfrictus*. Les Œuvres complètes du savant cardinal ont été recueillies en 5 vol. in fol., Vérone, 1729-1741. Le 1^{er} volume contient les ouvrages théologiques ; le 2^e, ceux de chronologie ; le 3^e, les *Dissertations sur les cenotaphes de Pise* ; le 4^e, l'*Histoire des Donatistes*, et quelques opuscules ; et le 5^e, des Œuvres posthumes.

NOVELLI ou DE NOUVEAU (ARNAUD), d'une riche et noble famille de Guyenne, entra dès son jeune âge dans l'ordre de Cîteaux, et fut élu abbé de Font-Froide, au diocèse de Narbonne. — Le Pape Clément V,

qui le connaissait particulièrement, l'investit de l'office de vice-chancelier de l'Eglise, et le créa cardinal le 19 décembre 1310. Quelque temps après il l'envoya comme légat en Angleterre, et il ne cessa de lui témoigner l'estime et l'affection qu'il lui portait. Le cardinal Novelli mourut à Avignon en 1317.

NUMALI (CHRISTOPHE), né à Forlì, évêque de Segui et d'Alatri, était d'abord entré dans l'ordre de Saint-François, dont il devint général. — Il fut élevé au cardinalat par le Pape Léon X, le 1^{er} juillet 1517. On dit qu'il avait été confesseur de Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Il est sûr au moins qu'il fit un voyage en France après sa promotion. Il était à Rome en 1527, lorsque cette ville fut prise et saccagée par les Impériaux aux ordres du connétable de Bourbon, et fut très-maltraité par les soldats protestants, qui, n'ayant rien trouvé chez lui, s'en prirent à sa personne. Ce cardinal mourut neuf ou dix mois après à Ancône, le 23 mars 1528.

NUZZI (FERDINAND), né le 10 septembre 1645, à Orta, dans l'Etat ecclésiastique, perdit son père à l'âge de 9 ans. — Comme il annonçait les plus heureuses dispositions, sa mère l'envoya à Rome pour y faire ses études. Il les fit avec le plus brillant succès, et obtint la permission de consulter les livres de la bibliothèque des Augustins; ce dont il sut bien profiter. Après avoir terminé ses humanités, il s'appliqua à la jurisprudence, tant civile que canonique, et fut bientôt regardé comme un des plus habiles jurisconsultes de l'Italie. En 1686, le Pape Inno-

cent XI le nomma commissaire de la chambre apostolique, et chanoine de l'église de Saint-Pierre. Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, qui n'avait pas moins d'estime pour Nuzzi, le confirma dans ces emplois, et eut souvent recours à ses conseils. Après la mort d'Alexandre VIII, Nuzzi fut nommé par le Pape Innocent XII trésorier de la chambre apostolique, et successivement secrétaire de la congrégation du concile, assesseur du Saint-Office, et membre de la congrégation des Rites. Au milieu de tous ses emplois, il conservait son affabilité, sa douceur, son amour pour les sciences. Sa maison était le rendez-vous des savants, auxquels il proposait des questions sur toutes sortes de sujets : on eût dit que l'étude était sa seule préoccupation. Et cependant il remplissait tous ses devoirs avec un zèle exemplaire. En 1715, le Pape Clément XI voulut reconnaître ses services et honorer son mérite, en le revêtant de la pourpre, et en lui donnant l'évêché d'Orviété. Le cardinal Nuzzi se rendit à son évêché, et y mourut le 30 novembre 1717, dans sa 73^e année. Son neveu lui fit faire des obsèques magnifiques, et élever un superbe mausolée dans sa cathédrale. Etant préfet de l'Annone, Nuzzi avait publié : *Discorso intorno alla coltivazione della Campagna di Roma*, de l'imprimerie de la Chambre apostolique, 1702, in-fol. Il y signale les tristes effets du défaut de culture dans la Campagne de Rome. Mais les propriétaires trouvent leur intérêt à la laisser en pâturage plutôt qu'à la mettre en culture.

O

OCTAVIEN DE MONTICELLO, de la famille des comtes de Frascati, antipape, fut créé cardinal par le Pape Innocent II en 1138, et envoyé légat en Allemagne. — Lorsqu'après la mort du Pape Adrien IV, Alexandre III eut été élu en sa place, Octavien, qui prétendait au pontificat, se fit élire par deux cardinaux, et prit le nom de Victor IV. L'empereur Frédéric soutint cet intrus, qui, en 1161, ouvrit à Pavie un conciliabule où fut déposé Alexandre. Ce pontife fut contraint de se réfugier en France, asile ordinaire des Pontifes persécutés. Par cette fuite, Octavien jouit de son usurpation; il mourut, dit-on, de frénésie, à Lucques, vers la fête de Pâques de l'an 1164.

OCTAVIEN, Romain, créé cardinal par le Pape Luce III, en 1182, fut légat en Sicile, puis en France, à l'occasion de l'affaire du roi Philippe-Auguste, qui avait quitté sa femme Ingeburge de Danemark, pour prendre Agnès de Méranie. — Le cardinal Octavien fut aussi évêque d'Ostie. On suppose qu'il mourut en 1206.

OCTAVIEN, né à Florence, de la maison des Ubaldins, fut élevé à l'évêché de Bologne, où il avait été chanoine et archidiacre. — Nommé cardinal en 1244 par le Pape Innocent IV, il fut légat dans la Romagne, puis

en Sicile, afin de réclamer du tyran Mainfroi, au nom du Pontife, la tutelle du jeune Conradin, que son oncle Mainfroi finit par dépouiller de la couronne. Octavien fut encore légat à Venise, en Lombardie, en France, et mourut vers 1274.

OCTAVIEN OCTAVIANI, Florentin, fut créé prêtre-cardinal en 1408, par le Pape Grégoire XII, qui fit 14 cardinaux.

OCZKO D'WLASSIM (JEAN), d'une des premières maisons de Bohême, jouissait de la confiance de Charles IV, empereur d'Allemagne et roi de Bohême, dont il était chapelain. — Ce prince lui fit avoir l'évêché d'Olmütz, en Moravie, et l'archevêché de Prague. Urbain VI, qui craignait que l'empereur ne s'attachât à Clément VII pendant le long schisme, chercha à gagner ce prince en approuvant l'élection qu'on avait faite de son fils Wenceslas comme roi des Romains, et en revêtant de la pourpre Jean Oczko, qu'il nomma en même temps son légat en Bohême. Charles IV étant mort en 1368, Wenceslas, son successeur, s'abandonna à tous les désordres. Oczko seul osa le reprendre, et lui tenir le langage qui convenait à son caractère, mais sans succès. Ce cardinal remplit tous les devoirs d'un bon prélat, s'opposa aux partisans de Wicléf, fit

des fondations pieuses, et mourut subitement en 1381.

ODDI ou **ODI** (**JACQUES**), DE PÉROUSE, nonce en Portugal, fut nommé cardinal en 1743, par le Pape Benoît XIV.

ODDI (**NICOLAS**), né à Pérouse en 1715, archevêque de Ravenne, fut fait cardinal en 1766, par Clément XII; il mourut en 1767.

ODERISE, de la maison des comtes de Marses, dans la Terre de Labour, fut reçu jeune dans l'ordre de Saint-Benoît.—L'abbé Richer prédit qu'il serait un des grands hommes de son temps, et ne se trompa point. Oderisse, dont la vertu égalait la science, fut fait cardinal, en 1039, par le Pape Nicolas II. Depuis, élu abbé du Mont-Cassin; il mourut saintement en 1103. Ses ouvrages, en prose et en vers, ne sont pas venus jusqu'à nous.

ODERISIUS, abbé de Saint-Jean in Venere, créé diacre-cardinal, en 1163, par le Pape Alexandre III, mourut en 1177.

ODESCALCHI (**BENOÎT**), cardinal en 1645, évêque de Novarre, élu Pape en 1676, sous le nom d'Innocent XI.—*Voy. INNOCENT XI.*

ODESCALCHI (**BENOÎT-ERBA**), né à Milan le 19 août 1679, était fils d'Alexandre Erba, sénateur de Milan et de Lucrece Odescalchi, sœur du Pape Innocent XI.—Successivement camérier d'honneur du Pape Clément XI, vicaire de Ferrare, puis de Bologne, il fut, en 1711, nommé à la nonciature de Pologne. Il prit alors le nom d'Odescalchi, pour satisfaire au vœu de don Livio Odescalchi, duc de Bracciano, son oncle, qui, n'étant point marié, avait institué pour son héritier Balthazar Erba, frère de Benoît, à la charge de porter le nom et les armes d'Odescalchi, et de s'établir à Rome. L'archevêché de Thessalonique, *in partibus infidelium*, fut peu après proposé pour lui. Pendant sa nonciature en Pologne, Clément XI l'ayant nommé à l'archevêché de Milan, proposa pour lui cette église en consistoire le 5 octobre 1712, et, le 21 novembre suivant, il lui accorda le pallium. Le même Pontife le créa et déclara cardinal le 30 janvier 1713. Revenu de Pologne, le nouveau cardinal fit son entrée à Rome le 10 mars 1715, et s'étant rendu en cavalcade au consistoire le 14 du même mois, il y reçut le chapeau. En juin 1736, voyant augmenter les infirmités dont il était attaqué, il fit une démission de son archevêché de Milan, et il la ratifia le 16 janvier suivant. Ce cardinal mourut à Milan le 14 décembre 1740, dans sa 62^e année.

ODESCALCHI. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion*, du 11 septembre 1841 : « On transmet de Modène, à la date du 24 août, les détails suivants sur la mort et les funérailles du P. Odescalchi :

« Notre ville et l'illustre Compagnie de Jésus ont fait une perte très-grave dans la personne du P. Charles Odescalchi, autrefois archevêque de Ferrare, cardinal de la sainte Eglise, évêque de Sabine, vicaire de Sa Sainteté, etc., etc., mort dans la matinée de mardi dernier, 17 courant, à l'âge de 56 ans et 5 mois accomplis, malgré tous les secours et tous les

efforts de l'art pour le sauver. En attendant qu'une plume habile raconte les actions vertueuses d'un si grand personnage, nous nous bornons à cette triste nouvelle, que ressentiront vivement tous les appréciateurs du vrai mérite, et surtout ceux qui ont pu l'approcher et le connaître dans les diverses positions de sa vie. Ce n'est certes pas sans une disposition admirable de la Providence que, mourant de la mort des justes, il a déposé sa dépouille mortelle dans ce même collège de Modène, où, il n'y a pas encore trois ans, par un acte sublime, objet de l'admiration universelle, il déposa la pourpre romaine, et renonça à toutes les dignités ecclésiastiques pour revêtir l'humble laine des fils de Loyola. Ses frères en religion, affligés d'une si grande perte, lui ont rendu, dans la journée du 18, les derniers devoirs religieux, au milieu d'un concours continu d'habitants de Modène et d'étrangers. Dans la matinée du 19, Mgr notre évêque, qui avait reçu la consécration épiscopale des mains du cardinal Odescalchi, a voulu, en témoignage de vénération et d'estime, célébrer pontificalement la Messe de *Requiem*, suivie des cinq absoutes prescrites par le Pontifical romain pour les évêques défunts, et données par le prélat et par quatre chanoines dignitaires de la cathédrale. La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'église des RR. PP. Jésuites, avec l'assistance du chapitre et au milieu d'une foule immense de peuple qui venait contempler pour la dernière fois les traits, que la mort n'avait point altérés, de l'illustre défunt, et rendre hommage à la renommée, répandue en tous lieux, de ses vertus chrétiennes. Le corps a été enseveli dans la tombe des Pères, après avoir été mis dans une triple caisse, avec un mémoire écrit, enfermé dans un tube de plomb; le cœur et les viscères ont été enterrés à part. »

Un numéro postérieur du même Journal contient ce qui suit :

« On n'en a pas dit assez sur la sensation que la démarche du cardinal Odescalchi a faite à Rome. Cet exemple d'humilité doit produire le plus grand bien. Il étonne les indifférents, il console les fidèles, il touchera les ennemis de la religion, il venge les Jésuites des attaques dont ils sont l'objet. On dit qu'il a déjà produit d'heureux retours. Un cardinal, qui depuis bien des années sollicite comme une faveur de se démettre de ses dignités, qui s'en va dans un noviciat pratiquer l'obéissance absolue, et se dévouer aux plus humbles fonctions, c'est une grande leçon donnée au monde

« Le Saint Père a tenu, le 30 novembre, un consistoire secret à l'occasion de la démission de M. le cardinal Odescalchi. Sa Sainteté l'ouvrit par un petit discours.

« Vénérables Frères, nous vous avons convoqués aujourd'hui pour vous annoncer une chose, sinon entièrement, du moins en partie, nouvelle et inattendue, « fâcheuse humainement parlant, mais qui offre un grand exemple d'une haute vertu. « Ce que notre vénérable frère le cardinal

« Odescalchi, évêque de Sabine et notre vicaire à Rome, avait demandé souvent, et ce qu'il avait appuyé de graves raisons ; savoir que nous lui permissions de se démettre du cardinalat et des fonctions ecclésiastiques, de se réduire à l'état d'homme privé et d'entrer dans la Société de Jésus ; il le sollicite de nouveau, par sa lettre du 21 novembre, tellement que nous n'avons pas cru pouvoir différer de consentir à sa demande. C'est avec la plus grande peine que nous avons cédé, comme il peut l'attester, et comme vous en êtes sans doute persuadés, Vénérables Frères, car vous savez quelle est notre bienveillance pour lui, et combien nous estimons son caractère, sa candeur, la douceur de ses mœurs, son zèle pour le salut des âmes, ses austérités personnelles, son indulgence pour les autres, ses largesses pour les pauvres, enfin sa conduite irréprochable et bien digne d'un homme placé dans un rang si élevé : de telle sorte qu'il était regardé comme un ornement de votre collège. Mais voyant la justice des raisons qui l'ont porté à ce dessein, comme vous allez en juger par ses lettres, nous avons résolu de lui accorder la permission qu'il désire. »

« M. Cadolini, archevêque d'Edesse, et chargé du pouvoir du cardinal, a été ensuite introduit, ainsi que M. Bontadosi, avocat consistorial ; M. Soglia, patriarche de Constantinople ; M. Piatti, patriarche d'Antioche et vice-gérant à Rome, et plusieurs autres prélats. M. Bontadosi a prié le Saint-Père de permettre la lecture de la lettre du cardinal Odescalchi ; il a remis la lettre à M. de Ligne, maître des cérémonies ; et celui-ci, par l'ordre de Sa Sainteté, à M. Gaspérini, secrétaire des brefs aux princes, qui a lu la lettre du cardinal en italien.

« Très-Saint-Père, il y a longtemps que je sens une forte impulsion d'abandonner la position élevée dans la hiérarchie ecclésiastique, où je me trouve placé contre tout mérite de ma part, et d'embrasser l'institut de la Compagnie de Jésus.

« Pour ne point me tromper dans une affaire si grave, je n'ai point cessé d'avoir un humble recours à Dieu, et de demander aussi l'avis des guides doctes, prudents et habiles, pour connaître si cette impulsion était ou non la volonté de Dieu. Et puis qu'après un long et mûr examen, j'ai dû me convaincre de l'évidence de la vocation divine, j'ai résolu de la suivre. Un plus long délai ne ferait que prolonger des angoisses qui ne me laisseraient pas en repos, comme plus d'une fois je l'ai manifesté ingénument avec une confiance filiale à Votre Sainteté.

« Prosterné au pied de son trône, je la supplie humblement, avec une grande tranquillité d'esprit et dans toute l'effusion de mon cœur, de me permettre de résigner entre ses mains la dignité de cardinal, dont Pie VII m'honora le 10 mars 1823, de me démettre en même temps de l'évêché de Sabine, qui m'a été conféré par Votre Sainté,

« et de me dégager en même temps des liens que j'aurais contractés par là ; enfin de déposer le grand prieuré de Malte, dont j'ai été investi par des bulles, déclarant à l'avance que ma renonciation au cardinalat est pour toujours, quand même, pour quelque cause que je ne saurais prévoir, je ne resterais point dans la Compagnie de Jésus, ma volonté ferme étant de me réduire à la condition de simple particulier, si je ne puis être religieux.

« Pour obtenir de Votre Sainteté, dans les formes voulues, l'acceptation de ma double renonciation, j'ai consigné la présente avec ma procuration à Monsignor Ignace Cadolini, secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande, lequel, en cette affaire, agira en mon nom et me remplacera de la manière qui lui sera prescrite par Votre Sainteté.

« En m'accordant la grâce que j'implore, Votre Sainteté rendra le calme à mon esprit et mettra le comble à tous les bienfaits qu'elle a toujours versés sur moi à pleines mains. La reconnaissance respectueuse que je professe pour Votre Sainteté est inaltérable, et, dans ma retraite, j'adresserai tous les jours des vœux fervents au Père des miséricordes, au Dieu de qui procède toute consolation, pour qu'il conserve longtemps la vie de Votre Sainteté et pour l'exaltation du Saint-Siège apostolique, à la défense duquel je serai toujours prêt à consacrer non-seulement toutes mes facultés, mais mon sang et ma vie même.

« Je baise les pieds de Votre Sainteté, et je lui demande sa bénédiction apostolique.

« Rome, le 21 novembre 1838.

« De Votre Sainteté, le très-humble, le très-dévoué et le très-obligé serviteur

« CHARLES, cardinal ODESCALCHI. »

« On lut ensuite le mandat par lequel le cardinal donnait tous ses pouvoirs à M. Cadolini.

« L'avocat consistorial présenta la demande du cardinal, et supplia le Saint-Père d'y avoir égard ; et le maître des cérémonies demanda aux protonotaires présents de dresser l'acte de démission. Tous se retirèrent alors, excepté les cardinaux, et le Saint-Père demanda à ceux-ci leur avis, suivant la formule accoutumée : « Que vous en semble ? » Les cardinaux donnèrent successivement leurs suffrages, et tous ayant été d'avis d'admettre la renonciation du cardinal, Sa Sainteté la prononça par un décret solennel, dégageant le cardinal de ses serments et de ses liens comme évêque de Sabine. Il créa aussitôt un cardinal à la place du démissionnaire, mais le réserva *in petto*.

« Alors finit le consistoire. Le Saint Père se retira dans ses appartements. M. Cadolini s'étant trouvé sur son passage, le Saint-Père lui annonça qu'il avait admis la cession du cardinalat, et le prélat, à genoux, remercia Sa Sainteté, et lui présenta le chapeau de M. Odescalchi sur un bassin d'argent. Il baisa les pieds de Sa Sainteté qui le bénit.

Le cardinal Odescalchi (Charles), était né à Rome, en 1785. Il avait été revêtu

de la pourpre par Pie VII en 1823.

ODESCALCO. — Voy. ERBA.

ODON ou EUDES DE CHATEAUXROUX, né au diocèse de Bourges, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, créé cardinal à Lyon, par le Pape Innocent IV, en 1244, accompagna le roi saint Louis dans son voyage d'outre-mer, en qualité de légat du Saint-Siège, et, à son retour, mourut à Orviète le 25 janvier 1273. On a de lui deux volumes d'homélies.

OLEARIO ou DE ULARIIS (BARTHÉLEMY), né à Padoue, entra, jeune encore, parmi les religieux de Saint-François. — Elevé ensuite sur le siège épiscopal de Florence, il mérita le chapeau de cardinal, que le Pape Boniface IX lui donna en 1389. Ce Pontife utilisa souvent la capacité d'Oléaris, et l'envoya en qualité de légat dans le royaume de Naples, où il mourut à Gaète, le 16 avril 1396.

OLESNIKI (SIEGNEE), est un des plus grands hommes que la Pologne ait produits. — Issu d'une noble et ancienne famille, et secrétaire du roi Ladislas Jagellon, il suivit en cette qualité ce prince dans ses expéditions militaires, où il fut assez heureux pour lui sauver la vie, en renversant d'un tronçon de lance un cavalier ennemi qui venait droit à ce prince. Le roi l'aurait fait chevalier sur-le-champ, s'il n'eût reconnu dans son intrépide secrétaire plus de penchant pour l'état ecclésiastique que pour celui des armes; il l'envoya donc peu après à Rome, avec deux autres seigneurs polonais, pour faire, en son nom, acte d'obédience au Pape Jean XXIII. Il le dépêcha ensuite, avec un autre seigneur, vers l'empereur Sigismond, pour signifier à ce prince que lui Ladislas et le duc de Lithuanie, appelaient d'une sentence arbitrale qu'il avait rendue contre eux en faveur des chevaliers teutoniques. L'empereur, indigné de cet appel, voulait faire noyer ces deux ambassadeurs; mais les remontrances de son conseil l'arrêtèrent: il se contenta de les maltraiter de paroles, et les renvoya sans réponse. Il fut encore ambassadeur auprès des chevaliers teutoniques, et une seconde fois auprès du même empereur, auquel il offrit le concours du roi Ladislas pour ramener les Hussites à leur devoir. Au retour de ces missions, il fut élu évêque de Cracovie, et Ladislas se servit de lui pour aller régler les limites de la Prusse et de la Samogitie. Il l'envoya ensuite comme ambassadeur auprès du duc de Lithuanie, à la cour duquel il avait déjà paru en la même qualité. Le duc pensait à faire ériger en royaume ses Etats; les Polonais étaient opposés à ce dessein: leur roi, qui avait été autrefois duc de Lithuanie, n'était cependant pas éloigné de donner son assentiment à ce projet. La décision de cette affaire fut renvoyée aux états de Pologne, où l'évêque de Cracovie parla avec tant de force contre cette proposition, qu'il fut décidé qu'on s'y opposerait, et on le députa vers Vitold, duc de Lithuanie, pour essayer de le détourner de sa résolution. La réponse de ce prince fut trop ambiguë pour satisfaire les Polo-

nais; ils se consultèrent et renvoyèrent l'évêque de Cracovie pour lui offrir leur couronne; Ladislas, leur roi et cousin de Vitold, étant trop âgé pour qu'on pût espérer qu'il la gardât encore longtemps. Le duc, craignant qu'il n'y eût quelque piège sous une telle offre, la déclina, content de se faire reconnaître roi de Lithuanie, titre que lui offrait l'empereur Sigismond. Dans une autre entrevue, l'évêque de Cracovie obtint que le duc s'aboucherait avec Ladislas dans un lieu où ils se rendraient sous prétexte d'une chasse. Les Polonais, craignant que le grand âge de leur roi n'affaiblît son esprit au point de le faire condescendre aux ambitieux desseins du duc, le prièrent de mener avec lui les principaux de son conseil et surtout l'évêque de Cracovie. Le duc, qui connaissait l'ascendant de ce prélat sur l'esprit du roi Ladislas et sur celui des Polonais, mit tout en œuvre pour le gagner. Honneurs, soumissions, prières, menaces, rien ne put l'ébranler. Il répondit constamment qu'il préférerait le bien de sa patrie à la faveur et aux trésors de tous les monarques, et qu'il était prêt à perdre non-seulement son évêché, mais même la vie, plutôt que de manquer à ce qu'il croyait être son devoir. La mort de Vitold, arrivée peu après, en 1430, mit le prélat à l'abri des funestes résolutions que ce duc avait prises contre lui. Le roi envoya aussitôt l'évêque de Cracovie en Pologne, de peur qu'il ne s'opposât à son dessein de placer Struigillon sur le trône de la Lithuanie, au lieu de la réunir à la Pologne. A son départ, la veuve du duc le pria d'emporter avec lui les trésors laissés par Vitold, pour en user pendant sa vie, et les distribuer, après sa mort, aux églises de son diocèse. Il refusa généreusement cette riche dépouille. L'ingrat Struigillon, revêtu de la dignité de duc de Lithuanie, retint le roi Ladislas, son frère, comme prisonnier à Vilna, capitale du duché, sous prétexte que la Podolie, qui en dépend, prétendait ne reconnaître d'autre souverain que le roi de Pologne. L'évêque de Cracovie s'étant mis à la tête des principaux seigneurs, vint au secours de son maître; mais il apprit en chemin que Ladislas était en liberté. Ce prince, pour punir l'ingratitude de son frère, envoya en Lithuanie sept de ses conseillers, qui déposèrent Struigillon et lui substituèrent Sigismond, frère de Vitold, à qui l'évêque de Cracovie, chef de la députation, remit l'épée en main; par là le duc de Lithuanie redevint homme-lige du roi de Pologne. Si ce prélat eut tant de fermeté et de zèle pour le service de son prince, il n'en eut pas moins lorsqu'il fallut s'opposer à lui pour les intérêts de l'Eglise. Koribut, chef des hérétiques de Bohême, lesquels, après la mort de Ziska l'aveugle, leur général, se faisaient nommer les *Orphelins*, Koribut étant venu, avec quelques autres du parti, trouver Ladislas à Cracovie, l'évêque y fit aussitôt cesser l'Office divin, et le roi fut obligé de donner congé aux Bohêmes, qui ne partirent qu'en se répandant en im-

précations et en menaces contre le prélat. Ils envoyèrent quelque temps après des députés en Pologne, pour faire avec le roi une ligue contre les chevaliers teutoniques. Ils surent si bien faire entendre que les Pères du concile [de Bâle n'improvaient pas absolument leurs opinions particulières que l'archevêque de Gnesne, primate du royaume et quelques autres prélats, les reçurent à leur communion, tandis que notre prélat fit cesser une seconde fois le service divin dans Cracovie dès qu'ils y parurent. Les députés ayant envoyé leurs plaintes au roi, ce prince entra dans une grande colère contre le prélat, et sans avoir égard aux remontrances de ce grand homme, il forma la résolution de le faire assassiner la nuit suivante. Celui-ci en fut averti; mais, sans s'effrayer et au lieu de se renfermer dans son palais, il en sortit la nuit pour aller à Matines à sa cathédrale, suivi d'un seul aumônier et d'un valet. Le roi revint de son emportement, et l'évêque le força encore à chasser de sa cour un prêtre hérétique qui s'y était introduit; il alla même jusqu'à menacer ce prince des censures ecclésiastiques, s'il ne restituait à des églises particulières certaines terres qu'il avait usurpées sur elles pour les donner pendant la guerre à des gentilshommes voisins.

Enfin Ladislas ayant jeté les yeux sur lui pour le mettre à la tête de l'ambassade qu'il avait résolu d'envoyer au concile de Bâle, il ne put s'empêcher, avant son départ, de faire à ce prince une vive remontrance en pleine assemblée des états généraux, pour lui représenter les abus qu'il tolérait, au préjudice des lois du royaume; il lui reprocha sa vie peu chrétienne, à lui qui, pour être roi de Pologne, avait embrassé la religion catholique; il lui demanda le retranchement des superstitions qu'il avait retenues du paganisme; il lui dit que, puisque les vives exhortations, qu'il lui avait plusieurs fois adressées en particulier, n'avaient rien produit, il était de son devoir de les lui faire en public; que, s'il ne se convertissait, il serait obligé de le traiter en pécheur public; qu'il aurait pu, à la vérité, comme bien d'autres, dissimuler, et par là, s'acquérir ses bonnes grâces; mais que c'eût été prévariquer, agir en évêque mercenaire et en mauvais conseiller; il finit en ajoutant qu'il préférerait toujours le bien de sa patrie à ses propres intérêts, et qu'en reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus du roi, il aurait toujours plus de soin de procurer le salut de ce prince, que de rechercher sa faveur. Le roi n'interrompit point sa harangue; à la fin, il le taxa d'impudence, pour avoir ainsi parlé sans l'aveu de l'archevêque Gnesne, son métropolitain, et des autres prélats et seigneurs présents; mais quand ce prince vit que toute l'assemblée applaudissait à la généreuse fermeté d'un digne successeur de saint Stanislas, il rentra en lui-même, résolu de changer de vie, et d'aimer plus qu'auparavant un prélat, qui se montrait le plus fidèle de ses conseillers. Aussi en mourant, peu de temps après, il lui

laissa, par testament, comme marque de sa bienveillance, l'anneau qu'il avait reçu autrefois de la reine Hedwige, sa première femme, et qui était à ses yeux l'objet le plus précieux. Le prélat, en se rendant à Bâle, apprit la mort du roi, son maître. Il convoqua brusquement, à Posen, une assemblée où il fit déclarer roi, en 1434, le fils aîné du défunt. La jeunesse de ce prince fit murmurer les Polonais; mais l'évêque, revenu à Cracovie, ramena les esprits, et, par sa prudence, étouffa toutes les semences de division. Le Pape Eugène IV, informé du mérite de l'évêque de Cracovie, le nomma cardinal en 1439. L'antipape Félix, qui voulait le gagner de son côté, lui conféra aussi la pourpre; mais Olesniki ne reçut le chapeau que des mains du Pape Nicolas V, en 1447. Le jeune roi Ladislas ayant été, en 1440, élu roi de Hongrie, ce sage prélat l'y accompagna. Ladislas, attaqué par les Turcs, passa son court règne à leur résister, jusqu'à ce qu'il fut défait et tué à la funeste journée de Varna en 1444. L'évêque de Cracovie fit alors élire son frère Casimir pour lui succéder. Celui-ci était duc de Lithuanie, et ses peuples ne pouvant consentir à perdre un si bon prince, ne voulurent point le laisser partir; ainsi quelques Polonais élurent Boleslas, duc de Mazovie; mais l'habile cardinal fit avorter l'élection, et Casimir, ayant quitté la Lithuanie, convoqua la diète à Petrikow. Là, un différend éclata entre le cardinal et l'archevêque de Gnesne au sujet de la préséance, de manière que ce prélat quitta l'assemblée, emmenant avec lui plusieurs seigneurs de la Grande-Pologne, qui ne pouvaient souffrir qu'un prélat de la Petite, quoique cardinal, eût le premier pas. Le cardinal Olesniki, pour ne pas rompre les états, prit aussi le parti de se retirer, afin de laisser à la diète toute liberté de trancher cette importante question. La décision lui fut favorable; mais en même temps on décida qu'à l'avenir aucun prélat polonais ne pourrait accepter le cardinalat, ni la légation dans le royaume, sans une autorisation expresse du roi et de la diète. Dans une autre assemblée de la Petite-Pologne, il reprit, avec sa liberté ordinaire, les fautes publiques du roi Casimir, et lui reprocha le tort qu'il faisait à Michel, fils de Sigismond, duc de Lithuanie, en lui retenant l'héritage de ses pères; il l'exhorta à le lui rendre, et lui déclara qu'il ne voulait plus être son conseil, afin qu'on ne lui imputât point d'approuver ses désordres, et qu'il ne viendrait plus à sa cour que pour y servir de protecteur aux opprimés. Il le reprit encore une autre fois que ce prince avait répondu avec menaces aux ambassadeurs du duc de Mazovie; il lui disait qu'un roi ne devait jamais offenser personne de fait ni de paroles, encore moins les ambassadeurs d'un ancien allié de la Pologne et proche parent de Sa Majesté. Le mariage de Casimir ayant été conclu avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Albert II, il y eut encore à Cracovie un différend entre le cardinal et l'arche-

vêque de Gnesne pour la cérémonie des épousailles. Pour les mettre d'accord, on fut d'avis de déférer cet honneur à saint Jean Capistran, qui se trouvait sur les lieux, passant par Cracovie pour aller se mettre à la tête de l'armée chrétienne marchant au secours de Belgrade, assiégée par les Turcs; mais comme ce saint religieux n'entendait pas parfaitement l'allemand ni le polonais, on conclut que le cardinal ferait le mariage du roi et de la reine, et que l'archevêque les couronnerait et les sacrerait. Ce fut le dernier acte du cardinal Olesniki, qui mourut à Sandomir le 1^{er} avril 1453, âgé de 66 ans. Il ne voulut point d'autres héritiers que les pauvres, qu'il avait toujours aimés, et laissa tous ses biens à des hôpitaux et à des monastères.

OLIVA (ALEXANDRE), naquit à Saxoferrato, de parents pauvres. — A l'âge de 3 ans, il tomba dans l'eau, d'où l'on dit qu'il fut tiré mort. Sa mère le porta dans une église consacrée à la sainte Vierge, où il recouvra la vie à la stupéfaction des assistants. Entré fort jeune chez les Augustins, il étudia à Rimini, à Bologne, à Pérouse. Après avoir professé la philosophie dans la dernière de ces villes, il fut encore chargé d'y enseigner la théologie. Dans la suite, élu provincial, et, quelque temps après, forcé d'accepter la charge de procureur général de l'ordre, il dut se rendre à Rome, où furent admirés son savoir et sa vertu, malgré son extrême humilité qui le portait à se cacher. Le cardinal de Tarente, protecteur de son ordre, ne put le déterminer à se trouver dans les conférences publiques, où on aurait désiré l'entendre, et où aurait brillé sa grande érudition. Cependant comme il était orateur aussi éloquent que profond théologien, il écrivait et il prêchait avec une force entraînante. Il parut avec éclat dans les chaires des premières villes d'Italie, à Rome, à Naples, à Venise, à Bologne, à Florence, à Mantoue et à Ferrare; fut élu vicaire général de son ordre, puis général en 1459, et, l'année suivante, élevé au cardinalat par le Pape Pie II. Ce savant Pontife lui donna ensuite l'évêché de Camérino, et utilisa sa capacité en diverses occasions. Le cardinal Oliva mourut à Tivoli, où était la cour romaine, le 21 août 1463, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Son corps fut transporté dans l'église des Augustins de Rome, où l'on voit son tombeau de marbre avec son épitaphe. On a de lui: *De Christi ortu sermones centum; De Cæna cum apostolis facta; De peccato in Spiritum sanctum; Orationes elegantes*, etc.

OLIVIER SAXON, Allemand, évêque de Paderborn, créé, en 1220, par le Pape Honoré III, cardinal-évêque de Sabine, fut légat auprès de l'empereur, et mourut en 1227.

OLIVIER (RICHARD), né à Longueil, évêque de Coutances, fut fait cardinal en 1456 par Calixte III. Il mourut en 1470.

OLIVIER (SÉRAPHIN), né à Lyon en 1538, commença ses études à Tournon, et les

acheva à Bologne, patrie de sa mère. — Après avoir subi avec succès l'épreuve du doctorat en droit civil et en droit canonique, dans l'université de cette ville, il y fut appelé à occuper une chaire, n'ayant encore que 24 ans. Etant allé à Rome, il fut apprécié du Pape Pie IV, qui le nomma auditeur de Rote. Pendant quarante ans, il fut attaché à ce corps, dont il finit par être doyen. Grégoire XIII, Sixte V, Clément VIII, l'employèrent en diverses nonciatures. Ce dernier Pontife lui conféra le titre de patriarche d'Alexandrie, et, en 1604, le revêtit de la pourpre à la recommandation du roi Henri IV. Olivier avait servi les intérêts de ce prince, et contribué à le faire absoudre. Aussi avait-il encouru la haine des Espagnols, qui mirent tout en œuvre pour l'empêcher d'arriver au cardinalat. Nommé à l'évêché de Rennes, après le cardinal d'Ossat, il résigna cet évêché, sans en avoir pris possession, et mourut le 9 mars 1609, âgé de 71 ans, laissant un recueil de la jurisprudence du tribunal qu'il avait si longtemps éclairé de ses lumières. Ces *Decisiones Rotæ Romanæ*, publiées à Rome, en 1614. 2 vol. in-fol., ont été réimprimées à Francfort, en 1615, avec des additions et des notes.

Voici son éloge historique par le P. Alby [1644] :

« Comme l'on estime avec raison que la justice est l'âme qui conserve le monde, réglant les saisons, et tenant les éléments dans le devoir, sans permettre que les plus faibles souffrent l'oppression des plus puissants, et que dans la société civile, c'est elle qui bannit le désordre et la violence, liant doucement les esprits des hommes par l'obligation qu'elle impose, aux uns de commander avec amour, et aux autres d'obéir avec plaisir; dont se forme le repos et la félicité des peuples. Aussi a-t-on toujours cru que les esprits qui avaient été formés entre les mains de la justice, étaient d'ordinaire capables d'entrer au gouvernement de l'Eglise, pour y conserver l'ordre et l'union dont le Saint-Esprit a lié toutes ses parties, et pour y conduire les hommes à une félicité qui ne finit point avec le temps. C'est en confirmation de cette créance qu'un enfant autrefois, par une élection miraculeuse, nomma l'incomparable prélat de Milan, et le fit passer du siège où il rendait la justice, comme docteur et comme évêque, pour vérifier que la justice est la mère des grands prélats. C'est aussi pour ce sujet que le Pape Clément VIII tira le cardinal Séraphin du sein de la justice, pour lui donner quelque part au gouvernement de l'Eglise, le jugeant digne de la conduite des âmes, après l'avoir jugé digne du soin de la fortune et des biens des peuples.

• Il naquit à Lyon et fut pupille avant que naître, aussi n'avait-il pas beaucoup besoin de père pour le dresser, puisqu'il venait au monde avec un naturel excellent, et de grandes inclinations au bien, et qu'il avait une mère qui, faisant remarquer en sa personne la sagesse d'une femme, l'affection

d'une mère et la piété d'une veuve, prit des soins extraordinaires à l'élever à la vertu, et à cultiver le fonds d'un esprit qui dans le bas âge ne promettait rien de médiocre. Aussi rendit-il à sa mère durant toute sa vie des soumissions si tendres et des devoirs si pleins de respects, pour les obligations de nature et d'instruction qu'il lui avait, que l'on a jugé l'avancement de sa fortune être une récompense de sa piété et un fruit de sa reconnaissance.

« Après avoir pris des bonnes lettres ce qui était nécessaire pour achever de polir son esprit, il alla à Bologne pour s'employer à quelque étude plus sérieuse dans cette université florissante, où il parut d'abord avec éclat, et dans peu de temps se rendit si savant au droit civil et au canon, qu'on lui offrit une des chaires de l'université. Il y enseigna les lois durant deux ans avec un concours merveilleux, et emporta l'approbation générale de tous les meilleurs esprits de cette noble académie, comme celui qui, après avoir égalé la gloire de ses devanciers, y devait par sa rare suffisance exciter l'émulation de ses successeurs.

« Mais son mérite l'appelait plus haut, et il fallait déployer avec plus de fruit ses avantages éminents d'esprit, de savoir, et de vertu en un théâtre plus illustre. Il vint à Rome, et comme les vertus médiocres ont besoin de temps pour s'avancer, et d'introduit pour se faire connaître : aussi les grandes et excellentes frappent les yeux tout d'un coup et se font rendre des honneurs, sans prendre la peine de se demander.

« Soudain que le Pape Pie IV l'eut vu, il le fit auditeur de Rote, où il demeura quarante ans dans l'exercice continu de la justice, et fut longtemps doyen de cette illustre et savante assemblée, n'y présidant pas moins par son esprit que par sa charge, et y rendant autant d'oracles que de jugement comme le témoignent les décisions qu'il nous a laissées parmi ses savants écrits, qui lui font tenir rang entre les premiers jurisconsultes, comme l'équité de ses jugements le lui donna entre les premiers magistrats.

« Il ne fut point de Pape durant tout ce temps-là qui ne reconnût son mérite, et qui ne l'employât dans les plus importantes affaires. Grégoire XIII l'envoya nonce à Henri III pour se conjurer avec lui de son élection au royaume de Pologne. Sixte IV fit dessein de l'envoyer en France pour apaiser les troubles qui suivirent la mort du même prince, jugeant que dans ces grands soulèvements dont la France était agitée, les propos de paix et d'union ne pouvaient être mieux reçus que d'une bouche qui avait servi si longtemps de temple à la justice.

« Clément VIII, après quarante ans de service que Séraphin avait rendu au Saint-Siège dedans la Rote, crut qu'un homme qui avait traité si dignement la justice, ne faillirait pas de faire honneur à la religion. Aussi le fit-il patriarche d'Alexandrie, avec des éloges qui témoignèrent l'excellente opinion

qu'il en avait, et le dessein de récompenser encore son mérite de plus d'honneur : ce qu'il fit deux années après, lorsqu'il le nomma cardinal du titre de Saint-Sauveur, autant par inclination d'honorer sa vertu, que pour satisfaire à la recommandation de Henri le Grand. Il fallait que la justice que Séraphin avait rendue si longtemps, lui rendit aussi l'honneur qu'il méritait, et qu'elle couronnât d'un chapeau de prix l'intégrité irréprochable et les autres grandes vertus qui avaient signalé toute sa vie, et qu'il fit paraître depuis avec d'autant plus d'avantage, qu'il était en un plus beau jour ; honorant encore plus sa pourpre, qu'il n'en avait reçu d'éclat.

« Il fut bientôt après nommé à l'évêché de Rennes en Bretagne, après que le cardinal d'Ossat l'eut quittée ; mais il la céda de son gré en faveur d'un homme de bien qu'il jugea le pouvoir dignement servir pour la capacité et le zèle qu'il avait d'aider ceux de cette nation ; ne voulant point tenir de charge en titre seulement et à profit, ni l'occuper sans la remplir. Il mourut cinq ans après sa promotion au cardinalat, le neuvième de mars de l'année 1609, comme ayant mieux aimé mériter longtemps un honneur que d'en jouir.

« Cet *Eloge* est tiré de celui d'Antoine Sandere, et de Jean du Bois en son *Oraison funèbre* ; Juste Lipse et plusieurs autres ont recommandé son érudition et sa vertu. »

OLLIVIERI (FABIO), de Pésaro, majordome du Pape, son cousin germain, créé, en 1715, par le Pape Clément XI, cardinal du titre des Saints Vite et Modeste, fut secrétaire des brefs en 1721.

OPIZIO PALLAVICINI (LAZARE), né à Gênes, en 1719, légat de Bologne, fut fait cardinal en 1766, par Clément XIII. Il mourut en 1785.

OPPIZONI (CHARLES), né à Milan, en 1769, archevêque de Bologne, fut fait cardinal en 1804, par Pie VII. Il est mort en 1855.

ORDEON, Portugais, archevêque de Braga, créé, en 1278, par le Pape Nicolas III, cardinal-évêque de Frascati, mourut en 1285.

OREGIUS (AUGUSTIN) ne dut son élévation qu'à son mérite. Né, en 1577, dans un bourg de la Toscane, de parents pauvres, il fut envoyé à Rome, âgé de dix-sept ans, pour y continuer ses études. — Logé dans une petite maison bourgeoise, il s'y trouva exposé aux mêmes dangers que le patriarche Joseph chez son maître en Egypte, et ne fut pas moins fidèle à son devoir. Le cardinal Bellarmin informé que ce jeune écolier avait eu la force de fuir de la maison, et de passer toute une nuit d'hiver dans la rue sans habits, se le fit amener, le combla d'éloges, le prit en affection, et le plaça dans un collège où étaient élevés les jeunes gens des premières familles de Rome, et où sa vertu fut un titre pour le faire recevoir. Chargé par le cardinal Barberin, alors légat de Bologne, et depuis Pape sous le nom d'Urbain VIII, d'examiner quelle était l'opinion d'Aristote sur l'immortalité de l'âme,

Oregius publia à ce sujet une dissertation intitulée : *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, Bologne, 1621, in-4°. Bientôt après il fit imprimer ses traités de théologie sur les matières de la première partie de la *Somme* de saint Thomas, et sur le mystère de l'Incarnation, traités qu'il avait composés pour l'instruction du cardinal Barberin, neveu, et qui furent mis au jour pour être du même usage aux jeunes prélats romains. Le cardinal Bellarmin appelait Oregius son théologien, et le Pape Urbain VIII le nommait son Bellarmin. Ce Pontife, auquel seul Oregius voulut s'attacher, et dont il fut théologien, le nomma, en 1634, cardinal et archevêque de Bénévent, où il mourut en 1635, à l'âge de cinquante-huit ans. Nicolas Oregius, son neveu, a donné une édition complète de tous les ouvrages de son oncle en 1637, in-folio; on y trouve d'abord une espèce de métaphysique, plus courte que celle de Suarez, ensuite les traités *De Deo; De Trinitate; De angelis; De opere sex dierum; De peccatis*, etc.

ORFINI (VIVIEN), né à Foligno en 1751, fut fait cardinal en 1823 par Pie VII. Il mourut la même année.

ORIGO (CURSE), né à Rome en 1661, était protégé par le Pape Clément XI, à qui il dut son élévation. Ce Pontife le nomma successivement secrétaire des mémoriaux en 1700, chanoine de la basilique de Saint-Pierre du Vatican en 1703, et en 1706, secrétaire de la congrégation de la Consulte. — Origo exerçait encore cette charge lorsqu'il fut créé cardinal le 18 mai 1712. Il fut alors réservé *in pectus*, et ne fut déclaré que le 26 septembre suivant. En 1717, il fut déclaré légat de Bologne. Le Pape Innocent III, à son avènement, lui donna, le 9 mai 1721, la charge de préfet de la congrégation du Concile, qu'il occupa jusqu'à sa mort, et où il eut pour successeur le cardinal Gentili, Romain, de la création du 16 mai 1731. Le cardinal Origo mourut à Rome, le 9 mars 1787, dans sa soixante et dix-septième année.

ORIOLE (ANTOINE-FRANÇOIS), né au diocèse de Faenza en 1778, conventuel, fut fait cardinal en 1838 par Grégoire XVI. Il mourut en 1852.

On cite de lui une Lettre importante sur la discipline des maisons religieuses. Il était préfet des évêques et des réguliers.

ORLAND WLPPELLI, Lucquois, fut créé, en 1396, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, par Benoît XIII, antipape de 1394 à 1424, et qui nomma vingt-quatre cardinaux.

ORSI (JOSEPH-AUGUSTIN), né Florence, en 1692, se fit, à l'âge de dix-huit ans, religieux chez les Dominicains à Fiéssole, près de Florence. — Bientôt il alla enseigner la philosophie et la théologie dans un couvent de son ordre de cette dernière ville, où, par ses écrits, il attira sur lui l'attention. En 1732, appelé à Rome par le cardinal Corsini, neveu du Pape Clément XII, il se montra

ardent défenseur des prérogatives du Saint-Siège. D'abord théologien du cardinal, il devint membre de plusieurs congrégations, secrétaire de l'Indice, et en 1749, maître du sacré palais. Dix ans après, en 1759, le Pape Clément XIII le revêtit de la pourpre. Le cardinal Orsi ne jouit pas longtemps de cette éminente dignité, qui lui avait été donnée sans qu'il la désirât. Elle ne lui avait rien fait changer dans sa manière de vivre. Il resta dans sa retraite, préoccupé de ses études. C'est là que la mort vint le frapper le 13 juin 1761, dans sa soixante et dixième année. Il avait entrepris sur un vaste plan une *Histoire ecclésiastique*, dont vingt volumes seulement avaient paru au moment de sa mort, et qui s'arrêtent à l'an 600 de l'ère chrétienne. Elle est conçue dans un autre esprit que celle de Fleury; et l'auteur n'y prend point les libertés de l'historien français. Les jugements portés sur ce travail sont contradictoires; les uns en exaltent les principes et la critique; suivant d'autres, il ne présenterait aucune idée neuve. Cet ouvrage a été continué. Il est écrit en italien. On doit en outre au cardinal Orsi : I. Une *Dissertation* contre le P. Cattaneo, Jésuite, sur l'usage matériel de la parole, 1727; II. *Dissertation sur saintes Pèrpetue et Félicité*, contre Basnage, 1728; III. *Dissertation théologique sur l'invocation du Saint-Esprit dans les liturgies des Grecs*, 1731; IV. *Dissertation sur le baptême au nom de Jésus-Christ*, 1733; V. *Apologie de Soto et de Ravestein*, contre l'*Histoire du Baianisme*, du Jésuite Duchesne, 1734, in-4°; VI. *Traité sur le jugement irréfomable du Pape dans la décision des controverses de foi*, 1739; VII. *De la puissance du Pape sur les conciles généraux et sur leurs canons*, 1740, 3 vol. in-4°. Les ouvrages précédents sont en latin; les suivants sont en italien : VIII. *De l'infaillibilité et de l'autorité du Pontife romain au-dessus des conciles œcuméniques*, 1741; IX. *De l'origine du domaine et de la souveraineté des Pontifes romains sur les Etats*, etc. 1742. Ange Fabroni a publié en 1767 la *Vie du cardinal Orsi*.

ORSINI, ou DES URSINS (MATTHIEU), d'une maison des plus illustres et des plus anciennes de l'Italie, et d'où sont sortis un grand nombre d'hommes distingués dans tous les genres, fut créé cardinal en 1262 par le Pape Urbain IV et mourut en 1306.

ORSINI (JEAN-CAJETAN), oncle du précédent, cardinal-diacre, archiprêtre de Saint-Pierre du Vatican, puis élu Pape le 25 octobre 1277, sous le nom de Nicolas III, mourut le 23 août 1280. — Voyez NICOLAS III.

ORSINI (JOURDAIN), frère consanguin du précédent, créé cardinal en 1278 par le Pape Nicolas III, son frère, mourut en 1287.

ORSINI (JACQUES), de la même famille que les précédents, et fils de Robert Orsini, comte de Nole, palatin du royaume de Naples, fut nommé cardinal en 1371 par le Pape Grégoire XI et mourut le 15 août 1379.

ORSINI (JOURDAIN), naquit à Rome, de Jean Orsini, sénateur romain, et de Barthélemy Spinelli, fille du comte de Gioia, grand chancelier du royaume de Naples. — Archevêque de Naples, il fut élevé au cardinalat par le Pape Innocent VII en 1405. Jean XXII, après lui avoir donné l'évêché d'Albe, l'envoya légat, contre l'antipape Benoît XIII, en Espagne, d'où il revint pour assister au concile de Pise, puis à celui de Constance, à la 5^e session duquel il présida. Martin V, élu Souverain Pontife dans ce concile, envoya en France le cardinal Orsini, avec le cardinal Philastre, pour y faire part de son élection, pour tâcher de réunir les Français sous le sceptre de leur souverain, et de rétablir la paix entre celui-ci et le roi d'Angleterre. De retour en Italie, Orsini reçut de ce Pontife la légation de la Marche d'Ancone et des provinces voisines, avec mission de s'y opposer aux entreprises de quelques tyrans, qui tâchaient d'usurper les domaines de l'Eglise. Le même Pape l'envoya encore en Bohême, et le chargea de présenter, en passant, un des clous de Notre-Seigneur au roi de Pologne. — Le cardinal prêcha en Bohême une croisade contre les hussites et autres hérétiques du pays. Nommé, par Eugène IV, évêque de Sabine, il alla, par ordre de ce Pontife, au-devant de l'empereur Sigismond, qui venait prendre la couronne impériale à Rome, et il l'accompagna jusque dans cette ville, à partir de celle de Sienne, où il l'avait rencontré. Enfin il mourut, le 28 mai 1439, doyen du Sacré Collège, grand pénitencier de l'Eglise, et protecteur de l'ordre de Saint-François.

ORSINI (LATINUS), reçut la pourpre sacrée du Pape Nicolas V, en 1448, et se démit en même temps de l'archevêché de Trani, au royaume de Naples, en faveur d'un de ses frères qui en fut pourvu. Le Pape Jules II, ayant donné l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand d'Aragon, fils naturel du roi Alphonse, envoya le cardinal Latinus Orsini, en qualité de légat à Naples, pour y couronner le nouveau roi. Le cardinal eut encore l'évêché de Sabine et la légation de la Marche d'Ancone. Le Pape Sixte IV, à l'élection duquel il avait puissamment contribué, le fit évêque de Frascati et camerlingue de la sainte Eglise; et, c'est revêtu de ces dignités, qu'il mourut le 1^{er} août 1477, âgé de 70 ans.

ORSINI (JEAN-BAPTISTE), fils de Laurent, seigneur de Monterotondo, après avoir exercé l'office de clerc de la chambre apostolique, et celui de protonotaire du Saint-Siège, fut nommé cardinal par le Pape Sixte IV en 1483, et, plus tard, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, et archevêque de Tarente. — Il eut beaucoup à souffrir sous le pontificat d'Innocent VIII, par suite de la querelle que soulevèrent les chefs de sa maison, Paul et Virginio Orsini, contre ce Pontife et la maison des Colonne; mais Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII, donna lieu au cardinal d'espérer que le nouveau Pontife serait favorable aux Or-

sini. En effet il changea à Jean-Baptiste son titre de cardinal, lui fit don de la terre de Soriano et lui confia l'importante légation de Bologne. Plein de reconnaissance, le cardinal s'attacha si bien au Pontife, qu'en 1494 il n'y eut, de tout le Sacré Collège, que le cardinal Caraffa et lui qui n'abandonnèrent point Alexandre, lorsque le roi Charles VIII entra en Italie, dans la vue, disait-on, de faire déposer le Souverain Pontife. Ils s'enfermèrent avec lui dans le château Saint-Ange, le consolèrent, le fortifièrent, et firent agir en sa faveur auprès du roi Très-Chrétien. Malgré tout cet attachement, César Borgia entreprit de dépouiller de leurs biens les Orsini. N'y pouvant réussir par la guerre ouverte qu'il leur avait déclarée, il employa la ruse, et leur fit parler d'accommodement. Ils donnèrent dans le piège, et, se fiant à ses belles paroles, Paul Orsini, le duc de Gravina et quelques autres de leur parti l'allèrent trouver pour s'aboucher avec lui; mais il les fit traitreusement arrêter. Alexandre VI, en étant averti, envoya prier le cardinal Orsini, qui était rentré dans Rome sous la bonne foi de l'accord fait entre César Borgia et sa famille, de le venir trouver pour une affaire importante qu'il avait à lui communiquer. Celui-ci ne fut pas plutôt entré dans le Vatican, qu'on l'arrêta prisonnier, pendant qu'on se saisissait de l'archevêque de Florence, du protonotaire Orsini et de quelques autres de leurs alliés qui furent conduits au château Saint-Ange. Le Pape força le cardinal à signer un ordre de livrer à César Borgia toutes les places dont était en possession la maison Orsini. Le cardinal survécut peu à cette violence, et mourut, suivant l'opinion de quelques uns, d'un poison qui lui fut administré par ordre du Pape, le 20^e jour de sa prison, et le 22 février 1503. Alexandre VI, pour faire voir qu'Orsini n'était pas mort empoisonné, voulut que son corps fût porté en l'église de Saint-Pierre, en plein jour, à visage découvert, et que tous les cardinaux avec leurs familles assistassent à ses funérailles.

ORSINI (FRANCIOTTI), seigneur de Monterotondo, fut, après la mort de sa femme, nommé protonotaire apostolique. Nommé cardinal en 1517 par le Pape Léon X, il mourut le 10 janvier 1533.

ORSINI (FLAVIO), évêque de Murano, puis archevêque de Lorenza, élevé au cardinalat en 1561, mourut le 17 juillet 1581.

ORSINI (ALEXANDRE), revêtu de la pourpre romaine, en 1615, par le Pape Paul V, mourut le 22 août 1626, à l'âge de 33 ans. — Voy. BELLARMIN.

ORSINI (VIRGINIO), né le 17 mai 1615, créé cardinal en 1641 par le Pape Urbain VIII, mourut le 21 août 1676.

ORSINI (PIERRE-FRANÇOIS), duc de Gravina, prince de Solofra, entra d'abord dans l'ordre de Saint-Dominique, sous le nom de Vincent-Marie. Nommé cardinal le 22 février 1672, par le Pape Clément X, puis arche-

vêque de Bénévent, Pape en 1724, il mourut en 1730. Cherchez BENOIT XIII.

ORSINI (DOMINIQUE), duc de Gravina, Italien, fut créé cardinal diacre en 1743, par le Pape Benoît XIV. — Pour les autres membres de cette famille cherchez : URSINS (des).

OSSAT (ARNAUD D'), né en 1536 à Lanogue en Maignac, village du diocèse d'Auch, surmonta par son courage et son talent le double obstacle de sa naissance et de sa pauvreté. — On croit que son père, mort dans la misère en Espagne, était un pauvre maréchal-fermant. A l'âge de neuf ans, il se trouva sans parents connus, et abandonné à la charité publique. Un gentilhomme du pays, nommé Castelnau, le prit en pitié et le fit élever avec son neveu, dont il était tuteur. Les progrès de l'enfant abandonné furent si rapides, qu'il fut bientôt trouvé en état de servir de maître à son compagnon d'études. En 1559, d'Ossat, alors âgé de 23 ans, fut chargé de conduire à l'Université de Paris son élève, avec deux autres neveux de son bienfaiteur. En passant à Lectoure, il s'engagea également par un traité à emmener à Paris, pour l'y surveiller et l'instruire, le fils d'un marchand de cette ville. Il resta chargé de ces élèves jusqu'en 1562, et dès lors débarrassé de tous soins étrangers, il put se livrer tout entier à l'étude. Pierre Ramus enseignait alors avec éclat, au collège de France, l'éloquence et la philosophie; il y attirait une foule d'auditeurs. D'Ossat s'attacha à ce réformateur de la philosophie d'alors, et devint son ami, sans partager ses opinions religieuses; car on sait que Ramus embrassa le calvinisme, et fut ainsi enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572. Le philosophe médecin Charpentier, partisan d'Aristote quand même, ayant défendu avec passion les ouvrages et la doctrine d'Aristote contre Ramus, d'Ossat écrivit en faveur de celui-ci l'ouvrage intitulé : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*, Parisii, apud Andræam Wechelum, 1564, in-8°, dont la dialectique serrée décontenança tellement Charpentier, qu'à défaut de bonnes raisons, il répondit à son adversaire par des injures. Après avoir enseigné à Paris la rhétorique et la philosophie, d'Ossat alla à Bourges pour se perfectionner dans le droit sous le célèbre Cujas. De retour à Paris, il fréquenta le barreau. Paul de Foix, depuis archevêque de Toulouse, était alors conseiller au parlement. Ami des lettres, il eut bientôt apprécié le modeste avocat. Malgré son enthousiasme pour Aristote et son amitié pour Charpentier, il rechercha d'Ossat, qu'il aimait de plus en plus à mesure qu'il le connaissait davantage. Il lui rendit tous les services qui étaient en son pouvoir. En 1774, de Foix, nommé ambassadeur de France à Rome, emmena avec lui son protégé et son ami en qualité de secrétaire. L'orthodoxie de l'ambassadeur ayant été mise en question à la cour de Rome, et Sixte V ayant ordonné une information relativement aux

auparavant par ce magistrat contre les calvinistes, d'Ossat se chargea d'écrire, pour la défense de son patron, un Mémoire qui fut distribué aux cardinaux. Si de Foix fut bien des années à attendre l'heureuse issue de son affaire, elle servit à faire connaître avantageusement d'Ossat à Rome. De Foix ayant quitté cette ville, son protégé y resta et embrassa quelque temps après l'état ecclésiastique. Le premier revint à Rome en 1579, afin de solliciter ses bulles pour l'archevêché de Toulouse, auquel il était nommé. Sur ces entrefaites, il fut nommé par Henri III ambassadeur de France à Rome. Dès ce moment, d'Ossat, son secrétaire intime, ne le quitta plus jusqu'à la mort du prélat, arrivée en mai 1584. Il conserva ses fonctions, et acquit l'estime et l'amitié des cardinaux Hippolyte d'Este et de Joyeuse, successivement protecteurs des affaires de France à la cour de Rome. La France, cependant, était désolée par la guerre civile et la guerre étrangère; les Guise, et, après eux, Henri III allaient périr par le fer des assassins. D'Ossat, sans autre mission que son patriotisme, essaya de profiter de l'influence qu'il avait acquise à Rome pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège. Ce prince, informé de la droiture de ses intentions et de sa capacité, le nomma un des commissaires, et lui prescrivit de se concerter avec le duc de Nevers, porteur de pleins pouvoirs. Ce seigneur présomptueux, dédaignant un tel auxiliaire, voulut agir seul, et échoua complètement. La négociation était en effet délicate et épineuse, les Espagnols mettant tout en œuvre pour l'entraver. D'Ossat agissait toujours : quand il eut levé tous les obstacles, Duperron fut envoyé à Rome pour recevoir, de concert avec lui, l'absolution au nom de Henri IV. Clément VIII voulait imposer pour première condition aux représentants du roi de déposer la couronne aux pieds du trône pontifical. Ils rejetèrent cette condition, comme toutes les clauses qui étaient de nature à troubler encore la tranquillité de l'Etat, en entretenant la défiance parmi les calvinistes. Duperron eut l'évêché d'Evreux et le cardinalat : d'Ossat, à qui seul était dû le succès de la négociation, eut l'évêché de Rennes et le titre de conseiller d'Etat. Depuis il ne cessa d'être le plus utile agent diplomatique de la France en Italie. C'est lui qui parvint à faire rompre le lien qui unissait depuis plus de trente ans Henri IV et Marguerite de Valois. Il eut besoin de toutes les ressources de son caractère conciliant pour rassurer Clément VIII sur le retard de publication qu'éprouvait le concile de Trente, pour faire accepter à ce Pontife l'édit de Nantes, et les mesures de rigueur prises contre les Jésuites. Cet homme estimable, de goûts simples et modestes, et qui ne devait sa position qu'à lui-même, s'était fait de nombreux amis par ses vertus privées et par ses talents; il jouissait de la plus grande considération, lorsque Clément VIII, en 1698, à la recommandation de Henri IV, le comprit dans sa quatrième

promotion de cardinaux. En 1601, il fut pourvu de l'évêché de Bayeux, qu'il résigna bientôt. Ses dernières années se passèrent dans la gêne. Il n'avait, pour soutenir sa dignité, que des revenus insuffisants, et ne recevait rien des deux seuls bénéfices qu'il possédait. Sully, qui haïssait dans la personne de d'Ossat le protégé de Villeroy, son rival, finit par supprimer la pension que tenait de Henri IV un homme qui avait rendu tant de services. Heureusement, sur la fin de sa vie, les héritiers du cardinal d'Este lui délivrèrent un legs de douze mille francs, depuis longtemps exigible. Il mourut le 13 mars 1604, âgé de 67 ans, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de Saint-Louis. Ne se connaissant point de parents, il laissa son modique héritage à ses deux secrétaires et aux pauvres. Le P. Tarquin Gallucii, Jésuite, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. On peut dire hautement du cardinal d'Ossat, homme d'ailleurs irréprochable sous tous les rapports, qu'il sut concilier deux qualités assez rares, celle d'une habile politique et d'un véritable honnête homme. On a de lui un recueil de *Lettres* adressées au ministre Villeroy, livre considéré comme classique en diplomatie, et imprimé pour la première fois à Paris, 1624, in-fol. La meilleure édition est celle qu'a donnée Amelot de la Houssaie, Paris, 1697, 2 vol. in-4°. Lord Chesterfield, dans ses *Lettres* à son fils, lui recommande ce livre comme le plus propre à lui inculquer l'esprit des affaires. Il a été réimprimé à Amsterdam, 1707, 1732, 5 vol. in-12. On trouve la Vie du cardinal en tête de l'édition de 1697, et dans les postérieures. Mme d'Arconville a publié une *Vie du cardinal d'Ossat*, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. Elle y a joint la traduction d'un Mémoire remarquable sur les effets de la Ligue, écrit en italien par le même cardinal. Il est étonnant qu'on n'ait rien de certain sur ses commencements. On possède seulement un acte écrit de sa main, et signé de *Ossat* passé à Lectoure, le 22 avril 1559 (il avait alors 23 ans). L'acte porte : « Traité fait entre Jehan de Pérez, marchand de la ville et cité de Lectoure, d'une part, et Arnaud Ossat de la Nogue en Maignac, d'autre part, » etc. Par ce traité d'Ossat s'engage « à conduire à la ville et université de Paris Jehan de Pérez, fils du susdit marchand, et à l'entretenir de bonne nourriture et doctrine pour le temps et espace de deux années, et autre temps qui sera accordé entre parties, et pendant ledit temps l'entretenir en bon père de famille... moyennant la somme de cent dix livres pour chaque année, pour la nourriture et la doctrine, sans en ce comprendre accoustrements, livres ni autre dépense qu'il conviendra faire, outre la nourriture et doctrine. » D'Ossat partit en effet avec Jean Pérez, comme on le voit encore, 1° par le rôle, tout écrit de sa main, de la dépense qu'il fit pour son élève dans le voyage jusqu'à l'arrivée à Paris : ce rôle, très-circonstancié, où la dépense la plus légère est marquée jour par jour, est signé de *Ossat* ; 2° par les quit-

tances données par le même à mesure des paiements qui lui étaient faits de la somme convenue ; 3° par une lettre, écrite de Paris, où il rend compte à Pérez des dispositions de son fils, de la manière dont il l'instruisait ; on y apprend que d'Ossat avait en outre deux élèves, qu'il estimait et qu'il qualifie *vertueux et diligents* ; 4° par une autre lettre écrite de Paris, le 6 juin 1561, pour supplier de nouveau Pérez d'envoyer ordre à son fils de retourner, lui d'Ossat ayant des raisons, énoncées en d'autres lettres, de *se décharger de cette charge qu'il ne pouvait porter* ; 5° par une troisième lettre datée à Paris du 29 juin, même année 1561, dans laquelle répondant à ce que Pérez lui avait dit des raisons qui l'empêchaient de venir chercher son fils, ou de le faire revenir à Lectoure, d'Ossat consent à le garder encore quelque temps aux mêmes conditions : cette lettre est pleine des sentiments les plus religieux et les plus honorables.

Voici son éloge par le P. Alby [1644].

« Quand la mauvaise fortune fait un effort, il faut que le sujet où elle s'attache soit assez puissant, pour résister à la secousse : une petite condition n'étant pas capable d'un grand désastre, et une basse maison ne pouvant pas servir de théâtre à une action tragique. Mais la bonne fortune en use tout autrement ; car ne pouvant pas se signaler en la personne de ceux qui naissent dans l'éclat de la pourpre, elle va prendre des hommes inconnus dans les chaumières, pour leur faire remplir les trônes, et tire souvent de la corruption des cachots les esclaves, leur faisant tomber les fers des mains pour leur faire prendre le sceptre : de même que le soleil n'attire pas en haut ce qu'il y a de précieux dans les mines d'or, et n'enfile pas avec ses rayons les rubis et les perles qui sont dans le sein des montagnes de l'Océan ; mais va choisir dans quelque marécage boueux, la matière des couronnes qu'il forme dans l'air et des parhélies.

« Il ne manquera pas de ces esprits profanes, qui font de la fortune un des principes de la conduite du monde, qui prendront à cette mesure l'agrandissement du cardinal d'Ossat, et le feront porter par un coup de faveur de cette belle aveugle, de la plus chétive maison d'un village de Guyenne, dans l'éclat d'une dignité si relevée, qu'on la distingue aujourd'hui des autres, par l'Éminence. Mais ceux-là donneront sans doute un plus beau relief à sa réputation, qui diront, que, sans autres aides que de sa vertu, et sans autres forces que de son esprit, il s'est poussé à ce haut faite d'honneur, et s'est rendu capable d'appuyer dans Rome le droit du premier royaume du monde, et d'y soutenir le faix des grandes affaires qui travaillaient alors l'État, et d'y arrêter par sa prudence le courant d'une injure, qui était pour flétrir la beauté et l'honneur de nos lis. Et quand il n'y aurait autre chose que les belles découvertes qu'il a faites dans les chemins perdus des intrigues étrangères, il faut avouer qu'elles valent plus à la France, que s'il

avait conquis de nouvelles provinces ; qu'il a défait avec sa plume de plus dangereux ennemis, que s'il avait taillé en pièces une armée ; et qu'il a laissé à nos ministres d'Etat, des caractères plus puissants, que ceux qui composent les charmes, pour nous rendre invulnérables.

« Il commença à faire montre de ses éminentes qualités dans le Parlement de Paris, en qualité d'avocat, où il débitait aux plus délicates oreilles du royaume, tout ce qu'il y avait de raretés dans les belles-lettres, et dans le droit civil qu'il avait appris avec une extrême assiduité sous le docte Cujas, à Bourges, et sous les plus excellents professeurs de Paris faisant connaître par un si grand travail jusqu'où le piquait le généreux dessein qu'il avait formé, dans une extrême pauvreté où il s'était vu réduit après la mort de ses parents, d'acquérir par les lettres l'honneur et les biens dont il se voyait privé par un outrage de la fortune.

« Comme il tâchait de rendre les poursuites pareilles à son désir, Mgr de Foix, archevêque de Toulouse, lui représenta qu'il traiterait mal tant de sciences qu'il avait acquises, s'il les condamnait à la chicane du palais, et que sa philosophie était employée avec autant d'injustice à feuilleter les papiers d'un procès, que celle d'Epictète dans un moulin, à tourner une roue : ce qu'il dit de si bonne façon, que ses remontrances relevèrent plus haut l'espérance de notre d'Ossat, se persuadant que cet archevêque, qui était puissant, ne le détachait du barreau que pour rendre sa condition meilleure ; que le témoignage de son affection était l'appareil à une plus grande courtoisie, et que s'il ne continuait à lui vouloir du bien, il lui en pouvait faire.

« Ainsi cette première attaque ébranla si fort sa résolution, qu'elle le fit résoudre à la discrétion de ce prélat, qui l'ayant reçu à sa table, l'honora encore de la communication de ses études. Et pourrait-on comparer l'union de ces deux grands hommes au concours de deux astres dont les influences jointes ensemble furent heureuses à la France ; car l'archevêque de Toulouse allant ambassadeur à Rome pour le roi Henri III, après avoir tâté son nouvel hôte en diverses rencontres, et essayé les forces de son esprit, il le choisit pour lui confier la principale créance, et se décharger sur lui d'une partie des affaires, comme sur l'homme du monde qu'il jugeait le plus capable d'en soutenir le faix, et leur donner une autre face dans les mauvais termes où elles étaient.

« Il n'est pas croyable avec quel courage il embrassa cet emploi, sacrifiant tous ses contentements particuliers aux intérêts de la France, qu'il se résolut de servir puissamment, en de si mauvaises conjonctures que celles de ce temps-là ; et de rompre la prescription à ceux qui se vantaient de s'être toujours trouvés au-dessus, en toutes occasions où il n'avait pas fallu terminer les affaires avec l'épée.

« Etant donc arrivé à Rome, son principal soin fut d'étudier le naturel des étrangers, leur façon de négocier, leurs factions et leurs intelligences ; les regardant avec les mêmes yeux que ferait un habile ingénieur, qui considère toutes les parties d'une place ennemie qu'il veut reconnaître pour en tirer le plan, et marquer les endroits par où elle peut être forcée ou surprise.

« Il devint si savant en cela, si souple à s'ajuster à ceux qu'il voulait gagner à son maître, si courageux à entreprendre, et si prudent à exécuter, que Mgr de Foix étant mort en cette ambassade, le conseil du roi jugea qu'on pouvait se reposer sur d'Ossat de l'administration des affaires de ce royaume auprès du Pape, et qu'ayant déjà mis l'appareil à la plaie, que la réputation de la France avait reçue à Rome, il était seul capable de la guérir. Aussi quoiqu'on envoyât depuis des ambassadeurs à Rome, ils eurent tous commandement de négocier conjointement avec lui, et de ne rien traiter que par son avis, qui devait être l'âme des conseils, et le ressort de l'exécution.

« Et quoiqu'il exerçât cette charge en une saison en laquelle les factions qui partageaient cet Etat, lui ouvraient de toutes parts les flancs aux armes de ses ennemis ; nommément lorsque cette Ligue, qui a épreint tant de larmes et tant de sang, ne fit que deux camps de toute la France : et encore même qu'il se trouvât sans second, durant ce temps funeste, auquel ses contretenants croyaient avoir beau jeu, et se promettaient de lui faire quitter la partie : néanmoins comme un brave et aguerri champion, qui changeant seulement de posture, et se tenant toujours en action de parer, sans porter aucun coup, lasse tous les efforts de ceux qui l'attaquent : ainsi notre d'Ossat se mettant seulement en garde, et se trouvant toujours opposé aux entreprises des factions contraires, quelque secrètes ou violentes qu'elles fussent, rendit inutiles toutes leurs attaques, et épuisa toutes les finesses de leur conseil.

« L'un des difficiles combats qu'il ait eu à soutenir et à rendre, fut lorsque Henri le Grand commença à se faire reconnaître en France, ayant sur les bras, outre les ennemis ordinaires, un vice travesti en vertu, et une haine particulière déguisée en zèle de religion, qui voulait qu'on fermât les trésors de l'Eglise à un prince pour qui on devait briser toutes les serrures, et dont la conversion ne devait point être moins destinée que celle des Indes. Tellement que celui qui devait être recueilli à bras ouverts, et à qui on devait détendre toutes les chaînes du port de l'Eglise, quand il y eut été jeté par une tempête, y étant porté de gré à gré, et poussé par les souffles du Saint-Esprit, y trouva des oppositions formées par ceux qui regardaient son agrandissement comme un présage de leur ruine.

« Ce fut lors qu'étant assisté du sieur du Perron, que le roi avait envoyé à Rome pour cet effet, comme bien instruit qu'il était des

chemins que les ennemis de la France devaient tenir pour nous nuire, il leur prit accortement le devant, ne faisant jamais un faux pas, où leur faisant prendre des écarts pour les amuser. Et ayant déjà mesuré leurs armes, il se ménaga de la sorte avec eux, que tous les coups qu'ils lui tirèrent furent perdus en l'air : informant cependant le Pape, et les cardinaux de la vérité du fait, et du droit de la cause du roi, effaçant de leur esprit les mauvaises impressions qu'on leur avait données, et faisant connaître l'injustice des avis qu'on avait débités dans leurs cabinets. Par cette diligence, il donna un autre visage à l'affaire qu'il maniait, et bien que la contestation fût assez longtemps opiniâtrée, il déconcerta si fort tous les conseils qui lui étaient opposés, que sur le point auquel ils croyaient pousser jusqu'au bout le malheur de la France, ils virent leurs desseins avortés, et ne leur resta que le déplaisir d'avoir irrité un prince qui pouvait leur demander raison de la partie qu'ils avaient dressée contre la réputation de ses intentions, et contre son Etat.

« Cependant le sieur d'Ossat s'étant fait considérer dans la cour de Rome, où il avait gagné avec sa cause, l'admiration même de ses ennemis, et attaché un beau fleuron à la couronne du roi : Sa Majesté lui procura l'honneur du chapeau, qui égale les couronnes qui sont au-dessous de la souveraine, et le Pape lui donna par inclination, ce qu'il ne pouvait refuser à un si grand mérite, joint à l'instance d'un tel prince.

« Etant cardinal, comme il ne rebattit rien de ces nécessaires et inviolables devoirs envers le roi son bienfaiteur et envers sa patrie, aussi s'adonna-t-il d'un soin particulier à l'exercice de la piété et des bonnes œuvres, selon la créance qu'il avait toujours eue qu'il n'y a point de fortune que celle qui a des intelligences avec la vertu ; et lorsqu'il traitait les plus importantes affaires, il craignait de pécher même contre l'Etat s'il en détachait les intérêts de celles de la religion, s'efforçant toujours de faire en sorte que Dieu et le roi ne fissent qu'un parti.

« Comme il s'était proposé de servir fidèlement ces deux maîtres, outre le temps de l'Office divin et de la Messe qu'il disait presque tous les jours, il ordonna des prières communes à tous ses domestiques dans la chapelle de son logis sans que personne s'en pût dispenser, où il assistait lui-même réglément à certaines heures du jour, tant il avait d'appréhension que sa dévotion fût suffoquée dans la foule des affaires, et que les divertissements de la cour de Rome fissent diversion des sincères intentions qu'il avait dressées à Dieu.

« Les gentilhommes français qui allaient en Italie faisaient plus d'état d'avoir vu le cardinal d'Ossat que toutes les antiques de Rome, et profitaient beaucoup plus chez lui que dans l'académie ; car les jours de fête il leur disait la Messe, après laquelle il les entretenait des devoirs d'un gentilhomme chrétien et d'un bon Français ; et ses audi-

teurs recueillaient ses paroles avec plus de soin que s'ils eussent ouï parler l'ombre de Sénèque ou de Caton, et avec plus de ravissement que si les langues de ces statues de marbre, qu'ils voyaient tous les jours, se fussent ramollies et dénouées en leur présence pour redire les oracles qu'elles ont autrefois rendus dans la vieille Rome.

« Il était si accueillant qu'il ne se fût pas rebuté du dernier homme du monde, et il était si bienfaisant qu'il se donnait la peine d'ouïr les plaintes des pauvres abandonnés, de leur dresser lui-même des requêtes, de se charger de la sollicitation de leurs affaires ; et c'était un spectacle digne des yeux de toute l'Europe lorsque, sortant de débattre le droit des rois, il allait disputer celui d'un artisan ou d'une pauvre veuve.

« Comme il avait le cœur et l'âme extrêmement nobles, il aimait mieux toujours, tant qu'il vécut, faire amas de mérites que de richesses, car bien qu'il eût eu le moyen d'en avoir jusqu'à les pouvoir fouler, il les méprisa par un généreux dédain et laissa échapper les belles occasions qu'il pouvait arrêter en serrant la main, refusant un office de secrétaire d'Etat que le roi Henri III lui voulut donner, renonçant à la poursuite des riches bénéfices qu'on lui présentait, et ne s'étant jamais laissé disposer à recevoir, des présents qui sont le prix de la liberté.

« N'y ayant plus rien au monde qui pût amuser ses désirs, il mourut à Rome où il avait demeuré trente et un an, après en avoir vécu soixante-sept et six mois, et fut enterré dans l'église de Saint-Louis de la même ville, où tout ce qu'il y avait d'hommes désintéressés donna des larmes à sa mort, et les autres ne refusèrent pas une approbation honorable à sa vertu. Mais quand on lui aurait dressé des statues avec la langue dorée comme à cet ancien, et employé tous les sculpteurs d'Italie pour orner son sépulcre, on ne l'aurait pas honoré à l'égal de ceux qui ont fait imprimer après sa mort les productions admirables de sa prudence, où il n'y a point de lettre qui ne vaille un fort sur notre frontière.

« Ce fut le treizième du mois de mars de l'année 1604, de son âge la soixante-septième qu'arriva la mort de ce grand cardinal, qui ne laissa point d'autres héritiers que les pauvres et deux de ses domestiques, car il ignorait qu'il y eût au monde quelque personne de sa race. Plusieurs se mirent bien en peine après sa mort de lui trouver des parents, mais il n'en fallait point chercher au père de la patrie. »

TOMBEAU DU CARDINAL D'OSSAT.

D. O. M.

Arnaldo Dossato Gallo S. Eusebii presb., card. episc. Bajocen., qui omnium per multos annos Gallicanorum in urbe negotiorum, consiliorumque particeps, et administer, rarissimæ in reges suos fidei, egregiorumque meritorum testimonio, sacra purpura ornatus, amplissimi ordinis dignitatem ea sapientiz, integritatisque fama, eaque officiorum in omnes propensionem

cumulavit, ut sui desiderium exteris quoque nationibus cum admiratione reliquerit. Vixit annos LXVII, menses VI, dies XX. Decessit prid. Id. Martii MDCIV.

(Voy. le P. Tarquin GALLUCE; — Claude ROBERT; — JEAN CHENU.)

OSTINI (PIERRE), né à Rome en 1775, évêque d'Albano, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1831; il mourut en 1849.

OTON ou ODON, fut nommé en 1130, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Saint-George *in Velabro*.

OTON, Lombard, créé en 1150, par le Pape Eugène III, cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, fut légat en Espagne.

OTON GRILLI, fut fait, en 1252, par le Pape Innocent IV, diacre-cardinal et légat en Allemagne.

OTON COLONNE, créé diacre-cardinal, en 1405, par le Pape Innocent VII, fut Pape sous le nom de Martin V.

OTON, Espagnol, évêque de Tortose, fut créé en 1440 par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

OTTOBONI (PIERRE), Vénitien, créé en 1653 par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, puis de Saint-Marc, évêque de Brescia et de Porto, sous-doyen du Sacré Collège, fut, en 1689, élu Pape sous le nom d'Alexandre VIII, à l'âge de 79 ans 1/2.

OTTOBONI (PIERRE), petit-neveu du précédent, naquit à Venise le 7 juillet 1667. — Il était fils unique d'Antoine Ottoboni, noble Vénitien, procureur de Saint-Marc, précédemment général de l'Eglise romaine. Pierre Ottoboni, son grand-oncle, ayant été élevé au pontificat sous le nom d'Alexandre VIII, le 6 octobre 1689, s'empressa de l'élever aux premières dignités de l'Eglise; et quoique son petit-neveu ne fût que dans sa vingt-troisième année, il le déclara d'abord secrétaire d'Etat et le pourvut de plusieurs abbayes. Le 7 novembre suivant il le créa cardinal, et le même jour le déclara vice-

chancelier de l'Eglise. En janvier 1690, il le nomma légat d'Avignon. Après la mort d'Alexandre VIII, le nouveau Pape Innocent VII le confirma dans la légation d'Avignon pour qu'il y achevât ses trois années. En 1692, le cardinal Ottoboni prit possession de la charge de protecteur de la Compagnie des peintres, sculpteurs et architectes de Rome. La dignité d'archiprêtre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure lui fut conférée en 1702 par le Pape Clément XI. Ayant reçu de France un brevet par lequel il était déclaré protecteur des affaires de cette couronne à Rome, à la place du cardinal de Médicis qui venait de renoncer au cardinalat, il en donna communication à Sa Sainteté, mais ne commença à faire les fonctions de cette charge qu'en janvier 1712; il fut alors pourvu de plusieurs abbayes en France. En 1724, il passa dans l'ordre des cardinaux-prêtres et reçut les ordres sacrés des mains du Pape Benoît XIII. L'année suivante l'évêché de Sabine fut proposé pour lui; de cet évêché il passa à celui de Frascati et devint sous-doyen du Sacré Collège par la mort de François Barberini, auquel il succéda dans les évêchés unis de Porto et de Sainte-Rufine. Enfin il parvint au décanat en 1738, 17 août. Les évêchés unis d'Ostie et de Velletri, attachés à cette place, furent proposés pour lui en consistoire. Il reçut en cette qualité le pallium des mains du Pape le 7 septembre, et il fit son entrée publique à Ostie le 29 du même mois; il mourut à Rome le 28 février 1740, dans la soixante et treizième de son âge. La fièvre maligne qui l'avait attaqué dans le conclave l'avait obligé d'en sortir le 23 précédent. Par son testament il instituait pour sa légatrice universelle dona Marie-Julie Buoncompagno, veuve de Marc Ottoboni, duc de Fiano, son oncle, laissant au petit-fils de cette dame une pension de 1,500 écus romains. Il légua à l'église de Saint-Louis des Français un calice d'or et une magnifique chasuble.

P

PACCA (BARTHÉLEMY) naquit à Bénévent, le 25 décembre 1756, du marquis Horace Pacca et de Christine Malaspina, de l'illustre famille de ce nom. — Il commença ses études à Naples, au collège des Nobles, dirigé par les Jésuites, et, après la suppression de cet institut, il les termina à Rome, au collège Clémentin, alors dirigé par les religieux de la congrégation Somasque. Le jeune Pacca fit des études brillantes, et annonça de bonne heure un goût prononcé pour la littérature. Il nous apprend lui-même que, dans sa jeunesse, il lisait avec délices les poètes latins, italiens et français, et qu'il avait orné sa mémoire de leurs plus beaux passages. Son père lui avait manifesté le désir de lui voir embrasser la carrière ecclésiastique, lui rappelant que son

grand-oncle, François Pacca, archevêque de Bénévent, avait refusé le cardinalat pour ne pas priver les pauvres de son diocèse de la somme considérable qu'il aurait été obligé de dépenser en acceptant cette dignité. « Mon fils, » lui disait-il, « cette belle action de votre grand-oncle sera récompensée en vous; c'est à vous que sera donné ce chapeau de cardinal qu'il refusa pour un si saint motif. » Ses études de collège terminées, Barthélemy Pacca, pour perfectionner son instruction, entra, en 1778, dans la noble académie ecclésiastique de Rome, que Pie VI venait de rétablir. Il y eut pour condisciples Severoli, Consalvi, della Genga, depuis cardinaux, et dont le dernier a été le Pape Léon XII. Son mérite le fit distinguer de Pie VI, qui le choisit pour un de ses camériers

secrets, le 31 mai 1785, et, le 21 juin de la même année, le nomma archevêque titulaire de Damiette, et nonce apostolique à Cologne. Retenu par une fièvre tierce opiniâtre, le nouveau nonce de Cologne ne put partir de Rome que le 6 mai 1786. « Mon voyage, » dit-il dans ses *Mémoires*, « dura plus d'un mois, à cause des accès de fièvre qui me forcèrent à m'arrêter en plusieurs endroits. Peu après la mi-mai, j'entrai dans le Tyrol. A Inspruck, je présentai un bref du Pape à l'archiduchesse Elisabeth, sœur de l'empereur, laquelle me fit un accueil gracieux et honorable, et me donna un grand dîner, où je trouvai réunie la première noblesse. D'Inspruck j'allai à Augsbourg, belle cité de la Souabe, célèbre dans l'histoire de la réforme luthérienne. Je voulus voir la bibliothèque de Sainte-Anne, appartenant aux luthériens, laquelle avait encore pour bibliothécaire ce même Mertens, ministre protestant, qui reçut Pie VI, quand ce Pontife, n'écoutant que son zèle, se rendit à Vienne auprès de l'empereur Joseph II, pour tâcher de le détourner de ses funestes desseins. Le ministre Mertens adressa au saint Pontife un discours en tout conforme aux sentiments d'un bon Catholique, discours qui lui attira les persécutions des autres ministres de la secte. Sur l'avis que je lui fis donner de ma visite, il se trouva à la bibliothèque à l'heure indiquée, me reçut à ma descente de voiture, prit le bord de mon vêtement, le baisa et me dit : « J'ai eu « l'insigne honneur de recevoir ici le grand « Pontife Pie VI, et je veux aujourd'hui « encore avoir celui de recevoir son repré- « sentant. » Il me montra toute la bibliothèque, ne cessant de me parler avec enthousiasme de Pie VI, et comme j'allais partir : « Je veux, » me dit-il, « vous montrer « encore les livres que nous gardons sous « clef. » Alors il ouvre une armoire, m'indiquant du doigt et me nomme en souriant *Bellarmin* ! Il avait raison de croire que j'apprendrais avec plaisir, de la bouche d'un ministre protestant, la crainte qu'inspiraient aux réformés les œuvres de ce grand controversiste. En partant d'Augsbourg, je traversai la Souabe et j'arrivai à Bruchsal, petite ville, résidence d'un évêque, prince de Spire; c'était alors le comte de Styrum, auquel je présentai mon bref de créance du Pape. Cet évêque me combla de marques de bienveillance et d'honneurs, me donna un splendide repas, et voulut me faire visiter sa maison de plaisance dans les environs de la ville. Dans nos conversations, il manifesta beaucoup d'estime et de vénération pour la personne de Pie VI, et un grand dévouement au Siège apostolique. Il m'apprit qu'à la nouvelle de l'arrivée de Mgr Zollio (le nouveau nonce à Munich), les quatre archevêques-électeurs étaient devenus furieux, qu'ils allaient faire tenir par quatre députés un congrès dans le petit village d'Ems, appartenant aux princes de Nassau, pour se concerter sur les moyens de s'opposer au Pape et à l'exercice de la

juridiction des nonces en Allemagne... Cette nouvelle m'affligea sans me décourager. La guerre que les archevêques-électeurs d'Allemagne faisaient au Saint-Siège était d'une injustice si évidente, si contraire à leurs véritables intérêts spirituels et temporels, que j'entretenais l'espoir, peut-être par une présomption de jeune homme, de pouvoir un jour, en conférant avec les princes, justifier pleinement la conduite du Pape, et amener une réconciliation entre ces grands prélats et le Saint-Siège. Mais mon illusion ne tarda pas à s'évanouir, car les conseillers et les ministres, qui avaient excité ces princes à combattre la détermination de l'électeur bavarois-palatin et à s'opposer à l'érection de la nonciature de Munich, firent si bien que je ne fus ni admis ni reconnu comme nonce dans les trois cours électorales. De Bruchsal, je continuai mon voyage en passant par Heidelberg, Darmstadt et Francfort, où je demeurai deux jours; puis, par la route de Limbourg et de Sigbourg, j'arrivai à Cologne le 2 juin. Le jour de mon arrivée dans cette dernière ville, mon prédécesseur, Mgr Bellizomi, était parti pour Bonn, afin d'avertir l'électeur de mon arrivée prochaine, et de lui demander, selon la coutume, de me présenter à la cour comme son successeur. A son retour, il me dit que le souverain avait décidé que le nouveau nonce ne serait admis à la cour, et reconnu en qualité de nonce, qu'après la promesse formelle de n'exercer aucun acte de juridiction dans l'archidiocèse. Déjà cette réponse avait été donnée à Mgr Bellizomi, dans un billet de l'électeur, en date du 7 juin; elle équivalait à un refus formel. Cependant, pour ne pas manquer aux égards dus à un si grand personnage, j'envoyai le lendemain, à Bonn, mon maître de *Cameras* demander l'audience d'usage pour la présentation de mes lettres de créance. Je reçus, comme je m'y attendais, la même réponse. En même temps, j'appris qu'un conseiller de l'électeur faisait tous ses efforts pour empêcher aussi que le sénat, chef suprême du territoire de la ville, ne reconnût ma qualité de nonce apostolique; *ce qui, disait-il, serait agréable à l'électeur*. Toute la journée du 10, je ne sus si le sénat se déciderait à complaire à l'électeur, si je pourrais me fixer à Cologne, ou s'il me faudrait chercher asile dans un autre Etat. Je n'ouvris donc pas mes malles, afin d'être prêt à partir; triste commencement, surtout pour un jeune homme qui débutait dans la carrière diplomatique, et qui devait trembler de se tromper à chaque pas qu'il faisait. Enfin le sénat se montra, comme toujours, très soumis et obéissant de l'Eglise; il m'envoya, selon l'usage, une députation composée du bourgmestre-régent, de deux conseillers et du secrétaire, tous en costume de cérémonie, pour me reconnaître solennellement en ma qualité de nonce apostolique, et me présenter le *vin d'honneur*, hommage offert en Allemagne aux personnages considérables, et qui consiste en quelques bouteilles

de vin vieux du Rhin. J'en donnai avis à la secrétairerie d'Etat, et, le 26 juin 1786, je reçus la réponse suivante :

« Le Saint-Père approuve entièrement les démarches respectueuses faites auprès du prince-électeur. Il n'y a rien de nouveau ni d'inattendu dans les réponses de la cour électorale et dans sa conduite envers vous. Le nonce ayant satisfait à tous les devoirs de convenance devra s'abstenir de nouvelles démarches auprès de la cour de Bonn, à moins qu'il ne reçoive des ordres contraires. » Cependant je crus devoir m'écarter un peu de cette instruction, et, dans les premiers jours de mon arrivée à Cologne, je profitai de quelques à-propos pour faire insinuer à la cour de Bonn qu'aussitôt que j'aurais l'assurance d'être reçu comme mes prédécesseurs, j'étais disposé à faire les premiers pas. Mais tout fut inutile, parce qu'on était bien résolu à ne recevoir aucun nonce, s'il ne promettait d'abord de renoncer à sa juridiction. Quand je fus certain de pouvoir résider à Cologne, j'adressai par la poste mes lettres de créance à tous les princes dont les Etats étaient du ressort de la nunciature. Ce ressort était très-étendu ; car, outre les trois archevêques-électeurs, le nonce de Cologne était accrédité auprès des évêques de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn, d'Osnabruck, lorsqu'il était Catholique, de Fulde, de Wirzbourg, de Worms, de Spire, de Liège, etc. Enfin auprès des abbés de Corbie et de Stavelo, des abbesses d'Essen et de Thorn (ces deux dernières principautés étaient alors réunies dans la princesse Cunégonde de Saxe). Les princes-évêques, les abbés et l'abbesse d'Essen et de Thorn me répondirent poliment, reconnurent ma qualité de nonce apostolique, et protestèrent de leur dévouement et de leur obéissance filiale au Saint-Siège et au Pape régnant, Pie VI. En août 1786 mourut le grand Frédéric II, roi de Prusse ; j'en reçus la nouvelle officielle par un billet de M. Dohm, ministre de la cour de Berlin près le cercle de Westphalie, résidant à Cologne. Dans ma réponse officielle, quoique pleine de courtoisie, je dus m'abstenir de donner au monarque défunt le titre de roi ; en voici le motif. Quand, en 1701, Frédéric, électeur de Brandebourg, prit le titre de roi et fut reconnu comme tel par toute l'Europe, le Pape Clément XI protesta solennellement dans un bref, et, depuis cette époque, le Saint-Siège n'avait jamais voulu reconnaître la dignité royale dans les électeurs de Brandebourg. Le ministre prussien comprit la cause de ma réticence et ne s'en offensa pas ; mais, quelques jours après, il me fit visite et me dit que Rome ferait une chose agréable au nouveau souverain, Frédéric-Guillaume II, en lui donnant le titre de roi dans l'*Almanach romain*. Je transmis cette communication à Rome, et, l'année suivante, la satisfaction demandée fut accordée. Le 25 août eut lieu la clôture du congrès d'Ems, tenu par les quatre députés des archevêques d'Allemagne ; les députés signèrent les ar-

ticles arrêtés par eux ; et, au commencement de septembre, les quatre archevêques les adressèrent à l'empereur Joseph II, avec une lettre commune écrite par une plume trempée dans le fiel, lettre pleine d'accusations calomnieuses contre le Saint-Siège... Ces fiers princes-archevêques ne pensaient pas que la révolution française allait bientôt les dévorer. Le jeune nonce eut à lutter contre bien des difficultés ; il en triompha par la dignité de sa conduite, par sa capacité et par son courage. Il défendit avec énergie les droits du Saint-Siège et força les curés compris dans le ressort de sa nunciature à ne reconnaître, relativement aux dispenses de mariage, que l'autorité seule compétente du Souverain Pontife. Sur les ordres de Pie VI, dans une lettre encyclique adressée aux curés, il déclara nuls les mariages avec empêchements dirimants contractés sans la dispense du Saint-Siège. Les archevêques-électeurs de Cologne, Trèves et Mayence publièrent des manifestes contre l'encyclique et portèrent leurs plaintes à l'empereur Joseph II. Mais Pie VI adressa à l'archevêque de Cologne une lettre pleine de force dans laquelle il déclarait que son nonce n'avait fait qu'exécuter avec modération ses ordres formels, et il rappelait qu'il n'y a de valables dispenses aux empêchements dirimants que celles du Saint-Siège. Dès que Pie VI apprit l'évasion de Louis XVI, en 1791, s'empressant de manifester à ce prince la consolation qu'il éprouvait à l'occasion de cet événement heureux, il voulut lui envoyer un nonce extraordinaire pour le féliciter et pour apporter remède aux maux qui affligeaient la religion catholique dans un Etat déjà séparé du Saint-Siège par un funeste schisme. Cette mission fut confiée à Pœcca, qui était nommé nonce extraordinaire près le roi de France en quelque lieu qu'il fût. Un courrier lui apporta de longues instructions sur les grandes affaires qu'il aurait à négocier, avec la lettre suivante destinée à Louis XVI :

« A notre très-cher fils en Jésus-Christ, roi très-chrétien des Français, le Pape Pie VI.

« Très-cher fils, nous apprenons qu'il est enfin arrivé cet événement, l'objet de tous nos vœux, que Votre Majesté, après tant de vicissitudes, d'angoisses et de dangers, est enfin parvenue à s'échapper, avec toute sa famille royale, du milieu d'une populace cruelle, effrénée et frémissante de rage, et que déjà elle se trouve en lieu de sûreté. Nulle parole humaine ne pourrait exprimer la joie que cette nouvelle vient d'apporter dans notre cœur ; et cette joie ce n'est pas nous seulement qui la ressentons, mais tout notre peuple, toutes les classes, sans exception, de nos Etats, qui rendent grâces à Dieu, de vous voir, vous et les vôtres, échappés à tant de dangers. Les places et les rues de cette ville retentissent encore des cris d'allégresse de tout le peuple romain, se félicitant de votre délivrance ; et, pour que vous ne puissiez nous taxer d'exagérations, nous invoquons le témoignage

des princesses royales, nos très-chères filles en Jésus-Christ, vos nobles tantes, Marie-Adélaïde et Victoire-Marie, et celui de notre vénérable frère le cardinal de Bernis, qui, à la vue de ces témoignages unanimes d'intérêt, n'ont pu retenir leurs larmes. Mais si nous vous disons que rien n'a égalé la consolation qu'a éprouvée notre cœur, vous le croirez facilement, vous qui connaissez si bien notre constante affection pour vous, et la grande part que, dans ces temps déplorables, nous avons prise à votre douleur et à vos angoisses... »

A cette lettre étaient jointes des lettres des tantes du roi pour Louis XVI, leur neveu, et pour la reine Marie-Antoinette. Mais le malheureux prince, bientôt arrêté à Varennes, fut réintégré dans la prison d'où il ne sortit que pour monter à l'échafaud le 21 janvier en 1793. Gustave III, roi de Suède, devait venir passer la saison des eaux à Aix-la-Chapelle en 1792. Pendant le séjour de ce prince à Rome, Pie VI s'était lié avec lui, et comme ce grand Pontife ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien, dans toutes les parties du monde, il résolut d'envoyer Pacca à Aix-la-Chapelle, auprès de ce monarque, pour lui recommander les Catholiques de ses Etats. Il fit donc expédier au nonce les lettres de créance et les instructions convenables. Mais cette mission eut le même sort que celle qui avait été donnée à Pacca auprès de Louis XVI ; car dans la nuit du 16 mars Gustave reçut à bout portant un coup de pistolet, au bal masqué de la cour, et quatorze jours après il mourait des suites de sa blessure. A l'approche des armées françaises, les trois archevêques-électeurs abandonnèrent leurs résidences pour se retirer dans les parties de leurs Etats plus avancées en Allemagne. Pacca faisait lui-même ses préparatifs pour passer sur la rive droite du Rhin, toujours dans le ressort de sa nonciature, lorsque quelques ecclésiastiques vinrent le prier de ne pas les abandonner, mais de rester pour les encourager et affermir le clergé dans ces circonstances difficiles. Il céda à leurs instances pour montrer son affection pour le clergé et le bon peuple de Cologne, et aussi parce que l'électeur, dans une Lettre pastorale, avait dit que les évêques seuls sont les vrais et légitimes pasteurs de leurs ouailles, et non point un nonce, *ad quem non pertinet de ovibus*. (Joan. x, 13.) Et cependant au premier bruit de l'invasion française, les archevêques-électeurs et les autres dignitaires n'avaient eu rien de plus pressé que de s'enfuir. Toutefois le nonce ayant demandé au Saint-Père l'autorisation de résider à Cologne, même dans le cas où elle serait occupée par les Français, la cour de Rome, considérant que la présence du nonce à Cologne, à l'arrivée des Français, l'exposait à des insultes, et la représentation pontificale à un attentat, fut d'avis que la prudence exigeait que le nonce se retirât devant l'usurpation française. Le 21 janvier 1794, le nonce de Cologne fut nommé à la noncia-

ture de Portugal. Il séjourna encore quelques mois à Cologne pour y attendre son successeur, Mgr della Genga, depuis Léon XII, et l'installer dans sa nonciature. Mais il attendit en vain. Les Français approchaient ; le corps d'armée, commandé par Jourdan, entra à Aix-la-Chapelle le 24 septembre.

« Je vis alors, » dit Pacca, « que je serais forcé de partir avant l'arrivée de mon successeur. Je nolisai un bateau, et je fis transporter les archives de la nonciature dans un village sur la rive droite du fleuve ; puis je fis mes préparatifs de départ... Le 4 octobre, au matin, il me fallut dire un douloureux adieu à ma bonne ville de Cologne dont je conserve toujours le plus doux souvenir. Les deux ponts étaient encombrés par les bagages de l'armée autrichienne, ce qui permettait difficilement aux autres voitures d'approcher et de s'ouvrir un passage. Tous les abords étaient obstrués de gens qui s'agitaient et se foulaient pour passer sur l'autre rive. Toute cette journée et toute la nuit suivante, j'eus sous les yeux un spectacle qui me déchira le cœur et me jeta dans la plus profonde tristesse. La route de Francfort était encombrée des chariots et des bagages de l'armée autrichienne qui battait en retraite. Le nombre des fuyards était immense. C'étaient d'abord les émigrés français qui s'étaient réfugiés dans les Pays-Bas et dans les provinces de la rive gauche du Rhin ; ensuite un grand nombre de familles nobles, flamandes ou allemandes qui, épouvantées par les excès commis en France contre la noblesse, fuyaient leur patrie pour ne pas s'y trouver à l'entrée des Français ; enfin presque tous les ministres et les employés de divers gouvernements qui suivaient leurs princes. Et cependant tout ce jour-là et la nuit suivante, la pluie tombait à torrents et rendait les chemins impraticables. Mais ce qui excitait surtout en moi une profonde pitié, c'était de voir, sans que je pusse leur venir en aide, de vénérables ecclésiastiques français, quelques-uns à cheveux blancs, portant leurs sacs de voyage sur leurs épaules, et des dames françaises, nobles et délicates, toutes baignées par la pluie, marcher tous péniblement dans une boue profonde, tous incertains où ils pourraient se diriger, et s'ils trouveraient quelque assistance dans un pays où la population était presque toute protestante. Je fus forcé de voyager avec mes propres chevaux, les postes ne pouvant servir les voyageurs. Quand la nuit arriva, je ne pus entrer dans aucune auberge. Force me fut de demeurer sous un déluge d'eau, qui dura une grande partie de la nuit, et d'attendre ainsi le jour pour me déterminer sur la direction que je prendrais. Dès qu'il fit jour, je quittai la route postale, et me dirigeai vers un village où avait coutume de passer la saison de campagne le baron de Proff, que je ne connaissais pas. Arrivé à son habitation, j'y fus accueilli et traité avec toutes les démonstrations possibles de politesse, de respect et d'affection. Je profitai

trois jours de cette hospitalité bienveillante. De là je partis pour Grottorf, grand palais de campagne, fief des comtes de Hatzfels. Il me fallut passer tristement le mois d'octobre dans ce désert, presque séparé de tout commerce humain. Enfin arrivèrent à Grottorf le secrétaire et l'auditeur de Mgr della Genga, et j'appris que ce prélat, à la nouvelle du progrès des Français et de la prise de Cologne, s'était arrêté à Augsbourg. Je résolus de passer par cette ville pour lui donner les renseignements que doit à son successeur tout ministre qui se retire.

« Le 4 novembre je quittai la solitude de Grottorf et en quatre jours, voyageant lentement avec mes chevaux, j'arrivai à Francfort où je passai trois jours. Deux jours après moi arrivait aussi à Francfort l'électeur de Cologne, fugitif lui-même. Il descendit au même hôtel et daigna gracieusement me faire visite.... De Francfort, je traversai la Franconie, puis j'entrai en Souabe et arrivai à Augsbourg. Mgr della Genga me logea et me traita avec tous les témoignages d'amitié et d'estime. L'électeur de Trèves, qui avait quitté Coblenz devant l'occupation française, avait fixé sa résidence à Augsbourg. Le 23 novembre tombait la fête de saint Clément, dont portait le nom Clément-Venceslas de Saxe, électeur de Trèves, prince-évêque d'Augsbourg. Ce prince daigna m'inviter à dîner le jour de sa fête. Je voulus passer à Munich pour offrir mes hommages à l'électeur palatin, Charles-Théodore, qui me combla de tant de témoignages d'amitié et d'honneur, que son nom est resté gravé profondément dans mon cœur.... Le jour de mon départ de Munich, j'arrivai le soir même à un grand monastère de Bénédictins, appartenant alors à l'électorat de Bavière. L'excellent abbé et tous ses dignes religieux m'entourèrent de témoignages de respect. Ils me pressèrent de passer au milieu d'eux la journée suivante, pour visiter l'abbaye, ce que je fis avec plaisir. Je vis tous les paysans employés à labourer les terres du monastère et tous les gens de service se réunir au lieu ordinaire, pour prendre leur repas en commun avec leurs familles. Je voulus assister à cette réunion, et je pus remarquer quelle différence séparait les paysans des bons religieux de ceux des domaines laïques. L'extérieur de ces derniers offrait l'aspect d'une vie de souffrances et de misères, tandis que ceux de l'abbaye, bien vêtus, bien nourris, avaient bonne mine et portaient sur leur visage un air de contentement, preuve certaine de leur bien-être.... M'arrachant à la douce hospitalité du couvent de *Benedictbeuren*, je continuai mon voyage vers l'Italie, et je traversai les Alpes en décembre 1793, année dont l'hiver est compté pour un des plus rigoureux. Je séjournai un jour et demi à Trente, dont le prince-évêque, le comte de Thun, me fit l'accueil le plus cordial....

« En passant de l'Allemagne en Italie, je voulus visiter Venise, et prendre sur les lieux une idée de cette république jadis

si célèbre, mais qui déjà alors, affaissée et décrépite, penchait vers sa ruine. De Venise je m'embarquai pour Ravenne; et de là continuant mon voyage par terre j'arrivai à Rome dans les premiers jours de janvier 1795. Je demandai aussitôt audience pour baiser les pieds de Pie VI et le remercier des bienfaits qu'il avait versés sur moi à pleines mains. Ce grand Pape qui, à tant de vertus éclatantes qu'il avait portées sur le trône, joignait un cœur plein de reconnaissance pour les services rendus, me combla des témoignages de la plus paternelle affection. »

Le 10 mai suivant, Pacca s'embarquait à Livourne, sur un petit bâtiment ragusien, pour aller prendre possession de sa nonciature de Portugal. Quatorze jours d'une navigation heureuse le portèrent en vue de Lisbonne. Le 24 mai, « nous entrâmes de bonne heure dans la rade, » dit-il encore dans ses *Mémoires*, « et nous vîmes tout à coup se dérouler devant nous, comme par enchantement, un des plus magnifiques tableaux qu'on puisse contempler. D'un côté s'offrait à nos regards la ville de Lisbonne qui, des bords du Tage; ou plutôt de la baie où se jette ce fleuve, s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'une colline; situation ravissante qu'on peut comparer à celles de Constantinople et de Naples, les deux plus célèbres du monde. Du côté opposé, dans un éloignement d'environ quatre milles, on apercevait la forteresse d'Almada et plusieurs villages disséminés sur les revers pittoresques de plusieurs collines couvertes de vignobles. Lorsque le capitaine eut jeté l'ancre, j'envoyai annoncer mon arrivée au cardinal Bellisomi, mon prédécesseur, et je le priai de faire auprès de la cour les démarches nécessaires pour ma réception. La cour habitait alors le château de Quéluz à sept milles de la capitale, ce qui m'obligea de rester trente-six heures à bord. Le lendemain matin, la *galiote royale* vint me prendre, et comme j'approchais de la plage, la forteresse de Bélem, qui commande le port, fit entendre une salve d'artillerie. Une voiture attelée de huit chevaux m'attendait sur le rivage. Quelques jours après, je fut admis à présenter mes lettres de créance. »

Dans cette seconde nonciature, il se montra tel qu'il avait toujours été, prudent et capable, fit tout ce qu'il était possible de faire. Il mérita l'estime et la confiance du prince du Brésil, don Jean, régent au nom de sa mère, Marie I^{re}, tombée en démence. En mars 1798, un courrier extraordinaire, envoyé par l'ambassadeur de Portugal à Madrid, apporta la nouvelle de l'occupation de Rome par les Français et de la proclamation de la république. Ces événements, la captivité de Pie VI, l'exil et la dispersion des membres du Sacré Collège, avaient dissous les congrégations et les tribunaux ecclésiastiques de Rome. Le ministère portugais et quelques évêques, prévoyant l'impossibilité du recours au chef de l'Eglise, parlaient

déjà de se conformer à la doctrine de Pereira, qui encourageait les évêques à profiter de toutes les circonstances favorables pour reprendre la juridiction primitive qu'il prétendait avoir été usurpée par la cour de Rome. Pacca obtint du prince qu'aucune innovation ne fût tentée. Aussitôt après, il écrivit à l'archevêque de la ville de Sienna, où Pie VI avait été transporté; il le pria de manifester au Saint-Père les sentiments de sa profonde douleur à l'occasion de l'attentat dont il avait été l'objet, et de demander à Sa Sainteté deux brefs, l'un pour la reine, contenant le récit de ce qui s'était passé à Rome, et l'autre pour lui-même, contenant des pouvoirs extraordinaires pour ôter aux évêques tout prétexte de toucher aux réserves pontificales. L'exercice de la juridiction du nonce ne fut jamais entravé, parce qu'il en usa avec modération.

L'année suivante, le 24 septembre, il eut à remplir un devoir bien douloureux, celui d'annoncer au prince régent la mort du grand Pontife Pie VI. Le 23 février 1801, élevé au cardinalat, il en reçut, à Quéluz, dans la chapelle de la cour; les insignes que lui avait apportés son neveu, Tibère Pacca, ablégat apostolique. Obligé d'attendre l'arrivée de son successeur, il resta à Lisbonne jusqu'en mai 1802. Le cardinal prêta un bâtiment ragusien. Comme il se disposait à monter à bord, on vint l'avertir que depuis quelques jours le golfe de Cadix était infesté par des forbans. Ses préparatifs étaient faits; il s'arma de courage et s'embarqua. Le 24 mai, il descendait à Gibraltar. « Dès que j'eus débarqué, j'allai rendre visite au duc de Kent, fils du roi d'Angleterre et gouverneur de Gibraltar, auprès duquel je trouvai le prince Auguste, son frère, qui venait d'arriver d'Angleterre. Ces deux princes me comblèrent d'attentions et d'égards. Sur le désir que je leur manifestai de visiter la forteresse, ils m'invitèrent à déjeuner et à dîner pour le lendemain, chez le général commandant de place, et me dirent qu'ils mettraient à ma disposition des officiers pour m'accompagner partout où je désirerais aller. Gibraltar est une petite ville qui occupe une étroite lisière entre la mer et la montagne de son nom. Elle n'a qu'une seule et longue rue qui offre partout des boutiques remplies de marchandises anglaises qu'on introduit en Espagne par contrebande. La forteresse est située sur le vaste plateau du mont, le Calpe des anciens, qui est tout en roche vive, à l'épreuve des bombes et des mines, et par là même inexpugnable... Je me rendis chez le commandant de la place, où je trouvai le prince Auguste et deux généraux qui voulurent m'accompagner partout. Avant de commencer ma tournée, un de ces généraux mit sous mes yeux le plan de la citadelle. Gibraltar était défendu au moyen âge par un château que les Maures y avaient construit. Les Anglais y ont ajouté plusieurs autres fortifications, dont quelques-unes sont remarquables par leur luxe, et d'autres par les corridors en galeries

pratiquées dans le roc, avec des embrasures pour les canons et les mortiers. D'autres fortifications s'avancent sur la partie extérieure de la montagne. Après avoir visité ces galeries et ces fortifications, nous nous dirigeâmes vers le sommet de la montagne, par un soleil ardent d'Afrique, sans rencontrer un seul arbre à l'ombre duquel on pût respirer quelques instants... De retour à Gibraltar, nous nous rendîmes chez le commandant, où se trouvaient le duc de Kent, l'amiral Keit et plusieurs généraux. On nous servit un dîner somptueux. Les deux princes n'attendirent pas que je prisse congé pour me dire qu'ils avaient été invités pour le lendemain chez le commandant espagnol de Saint-Roch, et qu'ils voulaient me mener avec eux. J'acceptai l'invitation, persuadé que ma visite ne serait pas désagréable au général espagnol. Le camp de Saint-Roch se compose de plusieurs forts construits dans l'Andalousie, à quelques milles de Gibraltar; l'Espagne y tient une forte garnison pour surveiller les Anglais et protéger le territoire espagnol en temps de guerre. Le lendemain, j'allai de bonne heure à l'église catholique de Gibraltar, qui était tenue avec décence et que le gouvernement anglais faisait respecter. Je passai ensuite chez le commandant, où par l'ordre des deux princes m'attendait une calèche attelée de quatre superbe chevaux pour me conduire à Saint-Roch. Je montai en voiture avec deux prêtres de ma suite et mon neveu Tibère Pacca; les deux princes, l'amiral et quelques généraux anglais nous accompagnèrent à cheval. C'était un curieux spectacle de voir un cardinal escorté par des princes protestants qui paraissaient lui faire la cour. Comme nous approchions de Saint-Roch, un fort espagnol fit entendre une salve d'honneur à laquelle répondit la forteresse de Gibraltar. Au bruit longtemps répété du canon, à l'aspect de l'appareil militaire de mon escorte, je crus me trouver sur un champ de bataille. A notre arrivée, les deux princes furent reçus avec tous les honneurs dus à leur rang; ils me présentèrent au commandant qui me combla de politesse et d'honneurs. Je m'empressai d'aller faire ma visite à l'église paroissiale, et je m'entretins quelques temps avec le clergé et quelques personnes du peuple.... Je me levai de table, tout étourdi par le bruit des canons et les cris des convives. Quelque temps après je remontai dans la voiture qui m'avait amené, et je retournai à Gibraltar accompagné de la même escorte. »

Le 4 juin il mit à la voile, relâcha, le lendemain, sur la côte de Grenade à Almería, où il fut l'objet des mêmes ovations, et où il séjourna jusqu'au 14. Le 1^{er} juillet, il entra dans le port de Civita-Vecchia. — Depuis 1806 surtout, Napoléon faisait peser sur le Saint-Siège une tyrannie inqualifiable. Tantôt il enjoignait à Pie VII de chasser de ses Etats les Sardes, les Anglais, les Russes, les Suédois; tantôt il faisait occuper militairement des provinces. Les Etats de l'Église

étaient épuisés de réquisitions, de contributions de toute sorte. Enfin, le 2 février 1808, vers huit heures du matin, l'armée française entra dans Rome, désarma la garde pontificale, occupa le château Saint-Ange, et, tandis que le Pape et le Sacré Collège célébraient dans la chapelle du Quirinal la fête de la Purification, un corps de cavalerie et d'infanterie fut posté sur la place du palais pontifical, et dix pièces d'artillerie furent braquées en face des fenêtres de l'appartement du Pape. On espérait qu'à la vue de cet appareil le Pape et les cardinaux auraient fini par se soumettre aux conditions de l'empereur. La cérémonie continua dans la plus grande tranquillité, et les cardinaux se retirèrent sans manifester la moindre émotion. Les cardinaux Consalvi, Casani, Joseph Doria et Gabrielli avaient été obligés de quitter le ministère. Pacca avait pris la résolution de ne jamais l'accepter, lorsqu'il fut appelé le 18 juin. La position était trop périlleuse alors pour qu'il pût hésiter : il monta le dernier à la brèche et y resta jusqu'à la fin de la lutte. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, le Quirinal fut emporté d'assaut par les troupes françaises. « Les assaillants, à coups de hache, jettent à bas les portes de l'appartement, et sont déjà arrivés à la porte de la chambre où nous étions avec le Saint-Père. Nous donnons l'ordre de l'ouvrir, pour éviter de plus grands désordres. De son siège, le Pape s'avance au-devant de la table, presque au milieu de la chambre ; le cardinal Despuig, et moi, nous nous plaçons aux deux côtés de Sa Sainteté, l'un à droite, l'autre à gauche ; les prélats et les employés nous font aile. Alors la porte s'ouvre, et le premier qui se présente est le général Radet, le directeur de l'expédition ; après lui paraissent quelques officiers, la plupart de la gendarmerie, et deux ou trois traîtres romains qui avaient guidé les soldats dans l'escalade...

« Enfin Radet, la figure pâle et la voix tremblante, dit au Pape : Qu'il a une mission pénible, mais qu'ayant fait serment de fidélité et d'obéissance à l'empereur, il ne peut se dispenser d'exécuter son ordre ; qu'en conséquence, au nom de l'empereur, il doit lui intimer de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome et de l'Etat, et que, si Sa Sainteté le refuse, il a ordre de la conduire au général Miollis, qui lui indiquerait le lieu de sa destination. Le Pape, sans se troubler, d'un ton ferme et plein de dignité, lui répond à peu près en ces termes : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur, à cause de votre serment de fidélité et d'obéissance, jugez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du Saint-Siège, auquel nous sommes lié par tant de serments ! Nous ne pouvons ni céder, ni abandonner ce qui n'est pas à nous. « Le domaine temporel appartient à l'Eglise, et nous n'en sommes que l'administrateur. « L'empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de nous. « Après tout ce que nous avons fait pour lui,

« nous ne devons pas nous attendre à ce traitement. — Saint-Père, » reprit le général Radet, « je sais que l'empereur vous a beaucoup d'obligations. — Plus que vous ne savez, » répartit le Pape ; et il ajouta : « Devons-nous partir seul ? — Votre Sainteté, » répondit Radet, « peut conduire avec elle son ministre, le cardinal Pacca. » — « Quels ordres me donne le Saint-Père, » dis-je alors ? « Aurai-je l'honneur de l'accompagner ? » Le Pape m'ayant répondu affirmativement, je demandai la permission d'entrer dans la pièce, et là, en présence de deux officiers de gendarmerie qui feignaient de regarder l'appartement, je revêtis mes habits de cardinal, croyant accompagner Sa Sainteté au palais Doria, chez le général Miollis... A mon retour dans la chambre du Pape, je trouvai qu'on l'avait déjà fait partir. Je rejoignis Sa Sainteté. Alors l'un et l'autre, entourés de gendarmes, de sujets rebelles, marchant difficilement sur les débris du siège, nous descendîmes les escaliers. Arrivés à la principale porte de Monte-Cavallo, nous trouvâmes une voiture qui nous attendait, et des troupes rangées en bataille, destinées à appuyer cette expédition. Le Saint-Père s'arrêta pour bénir la ville de Rome ; puis on le fit monter le premier dans la voiture, dont les persiennes du côté destiné au Pape étaient clouées ; je montai ensuite, et un gendarme ferma à clef les deux portières. Radet s'assit sur le siège et donna l'ordre du départ. » (*Mém. du card. Pacca, passim.*) On partit de Rome à quatre heures du matin. A Monterosi, quelques femmes ayant reconnu le Saint-Père, et s'étant écriées : « Ils nous enlèvent le Saint-Père ! » Radet craignit une émeute, et pria Sa Sainteté de faire baisser les stores de la voiture, ce à quoi Pie VII obtempéra de bonne grâce. Des gendarmes escortaient la voiture, le sabre au poing. Après avoir couru en poste dix-neuf heures, les voyageurs s'arrêtèrent à onze heures de la nuit dans une mauvaise auberge de village. Pacca, en habit de cardinal, en *mozzetta* et en *rocchetto*, aida la servante à faire le lit de Sa Sainteté et à préparer la table pour le souper, qui fut extrêmement frugal. Il n'avait rien perdu de la sérénité de son esprit, et parvenait encore quelquefois à égayer le malheureux Pontife.

Les deux illustres prisonniers, après avoir été séparés, puis réunis, furent encore une fois séparés à Grenoble. Des gendarmes conduisirent le cardinal Pacca à Fenestrelle, forteresse précédemment occupée par des galériens piémontais, et transformée alors en prison d'Etat. Elle est située sur un des points les plus élevés de la chaîne alpine qui sépare le Piémont du Dauphiné, et elle a donné une espèce de célébrité au pauvre village qu'elle abrite. Un hiver de Sibérie y règne pendant plusieurs mois, et sur quelques points des montagnes voisines la neige est éternelle.

« La forteresse est divisée en deux forts qui communiquent entre eux par un esca-

lier qui a plus d'un millier de degrés. Sur la cime de la montagne on voit le fort des Vallées, et plus bas, vers le village, le fort Saint-Charles, occupé par la garnison et les prisonniers... Le roi Charles-Emmanuel fit bâtir la forteresse de Fenestrelle pour fermer aux Français l'entrée de l'Italie dans cette partie du Piémont : la nature et l'art ont contribué à la rendre inexpugnable. Une partie est assise sur le roc, et l'autre est défendue par des bastions habilement disposés... Après un pont-levis se présente l'entrée du fort, semblable à celle d'une caverne obscure. Je trouvai, sur la petite place qui précède l'habitation, le major Jamas, à la tête de quelques soldats de la garnison ; tous les prisonniers étaient consignés dans leurs chambres. J'entrai ensuite dans un corridor bas, obscur, à droite duquel je vis une suite de chambres fermées au verrou ; la dernière était ouverte : elle m'était destinée. Lorsque j'y fus entré, le commandant m'annonça d'un air grave qu'il avait reçu les ordres les plus rigoureux à mon égard ; il me déclara qu'il m'était défendu de communiquer avec qu'il que ce fût, et que, par conséquent, je ne pourrais paraître sur la petite place du fort où les prisonniers avaient la liberté de se promener. Il ajouta qu'il m'était expressément défendu de rien écrire, et que mes lettres ne me seraient remises qu'après avoir été décachetées et lues, soit à Turin, soit à Fenestrelle. Comme je lui fis l'observation qu'il me suffisait en ce moment d'écrire à ma famille une courte lettre qu'il pourrait lire lui-même, il me répondit qu'il ne pouvait me le permettre... Lorsque je me vis seul, je courus aux fenêtres pour savoir si je pourrais au moins reposer mes yeux sur quelque site agréable ; d'un autre côté je ne vis devant moi qu'une muraille et un escalier intérieur de la citadelle ; de l'autre je n'aperçus que la cime de l'Alberjean, encore couverte de neige en grande partie. Mon appartement était au niveau même du sol ; la voûte était lézardée et affaissée par suite du dernier tremblement de terre ; les murailles étaient d'une malpropreté qui soulevait le cœur. Je ne puis en dire davantage, parce qu'il faudrait me servir de termes trop dégoûtants. Le plancher sale et à moitié pourri était le repaire des rats. Je ne trouvai dans l'appartement d'autres meubles que ceux que j'avais loués ; ils consistaient en un lit, quelques mauvaises chaises et une petite table qui paraissait avoir servi à un cordonnier. Tout ce que je voyais autour de moi, tout ce que je venais d'entendre me jetèrent dans le trouble. Je recourus aussitôt aux consolations de notre sainte religion : je me jetai à genoux, je priai avec ferveur, et la paix revint dans mon âme... On croira peut-être que je regarde mes trois ans et demi de captivité comme la période la plus douloureuse de ma vie ; il n'en est rien cependant. L'âme et le corps éprouvèrent sans doute des souffrances : la privation de la liberté, dont l'homme ne connaît tout le prix que quand il n'en jouit plus ; la

séparation complète de toute société humaine, des parents, des amis, de tout ce qu'on a de plus cher au monde ; l'incertitude de l'avenir qui, dans la solitude de la prison, se présente toujours à l'esprit sous les couleurs les plus sombres ; l'aspect horrible d'un pays presque toujours enseveli sous la neige, l'âpreté du climat, la privation de toutes les commodités de la vie et surtout du choix des aliments nécessaires à un tempérament délicat et affaibli ; ce sont là des maux réels. Mais je puis dire aussi qu'ils sont compensés par des biens inestimables, ce calme de l'esprit qu'on trouve si rarement dans le tourbillon du monde et jamais au milieu des dignités et des honneurs ; la pensée consolante que je souffrais pour une sainte cause, et ce témoignage approbateur de la conscience, qu'il est si rare d'éprouver dans le cours de la vie. Le Seigneur permit que ma santé se fortifiât dans ma détention et qu'elle fût accompagnée d'une humeur toujours égale. » (*Ibid.*)

L'étoile de Napoléon avait pâli. La campagne de 1812 en Russie avait détruit son armée ; l'Espagne moissonnait ses soldats. Le 25 janvier 1813, il arracha au malheureux Pie VII le concordat de Fontainebleau. Ce Pontife obtint, non sans peine, la délivrance de Pacca, que l'empereur regardait comme l'auteur de la fameuse bulle d'excommunication lancée contre lui le 10 juin 1809. Le grand homme ne cessait de répéter : *Pacca est mon ennemi*. Le 30 janvier 1813, arriva à Fenestrelle l'ordre de mettre en liberté le cardinal ; il fit les préparatifs du voyage qu'il allait entreprendre au cœur de l'hiver, et, le 5 février, partit pour Fontainebleau.

« Le jour de ma sortie de Fenestrelle, jour des plus mémorables de ma vie, fut accompagné de circonstances si extraordinaires pour moi, de changements de scène si subits et si agréables, qu'aujourd'hui même je ne puis en parler sans une vive émotion. Le ciel était brumeux ; tout ce que l'œil pouvait apercevoir était chargé de neige, et les chemins étaient pavés d'une glace si épaisse et si dure qu'il fallut, pour frayer passage à la voiture, envoyer des paysans pour la rompre à coups de hache ; trois heures après, j'entrai dans la délicieuse vallée de Pignerol, et le soleil devint si brillant, le ciel si pur et si serein, que j'eus une de ces belles journées d'hiver si communes sous le doux et beau climat de Naples. Si ce changement de scène me fut bien agréable, le changement politique et moral des circonstances relatives à ma personne me causa la plus profonde impression et me fit couler de douces larmes. Je venais de m'arracher avec douleur aux bras de mes compagnons d'infortune, qui me suivirent, les larmes aux yeux, jusqu'à la porte de la forteresse, lorsque tout à coup j'entendis sonner en branle les cloches du village ; le curé s'avavançait en même temps au-devant de moi à la tête de ses paroissiens, qui attendirent ma bénédiction à genoux. Un peu plus loin

je rencontrai les magistrats, qui venaient me féliciter de ma délivrance; tous m'accompagnaient jusqu'à la voiture, en me donnant des marques touchantes de leur affection et de leur respect. C'était la même réception sur toute la route, au passage des différentes paroisses, tandis que toutes les cloches faisaient entendre à la fois leurs sons retentissants, au sein de ces étroites et profondes vallées. A quelque distance de Pignerol, une députation du chapitre de la cathédrale vint au-devant de moi pour me complimenter et m'annoncer la part que tous les chanoines prenaient à l'événement heureux de ma délivrance. Une foule d'habitants se pressaient sur mon passage hors de la ville, et, à mon entrée, les cloches furent mises en branle. Les rues et les fenêtres étaient remplies de personnes de toutes les classes, qui me témoignaient par leurs gestes la joie qu'elles ressentaient. Sur la place principale, un spectacle plus attendrissant encore vint frapper mes regards. Là étaient réunis tous ceux des ecclésiastiques de l'Etat romain, exilés à Pignerol ou aux environs, pour avoir refusé le serment de fidélité exigé par le gouvernement français. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ce ne fut qu'un cri d'acclamation et d'applaudissement, et lorsque je descendis de voiture, tous se pressèrent autour de moi. Les uns me baisaient l'anneau et les vêtements, d'autres pleuraient; quelques-uns frappaient des mains: tous voulaient me parler, tous voulaient me féliciter. La vue de tant de confesseurs de la foi, dont les visages pâles, les habits usés annonçaient l'état de misère et de pauvreté où ils étaient réduits, me remplirent d'une si profonde émotion, que je ne pus leur répondre que par des larmes et des sanglots, embrassant les uns, serrant la main des autres, et m'efforçant de leur témoigner ma vive sensibilité et ma reconnaissance...

« De retour à l'hôtel, je voulus connaître le nom et la patrie de tous les ecclésiastiques exilés. Je leur adressai à tous quelques paroles de consolation; je fis l'éloge de leur courage et de leur constance, en leur assurant que, si la divine Providence ramenait le Saint-Père à Rome, et rendait au Saint-Siège ses domaines temporels, leurs mérites et leur conduite édifiante ne resteraient pas sans récompense. Dieu sait avec quelle bonne foi je leur fis ces promesses, et combien j'étais convaincu qu'elles seraient accomplies! Qui aurait pu prévoir alors que les souverains légitimes, en remontant sur le trône, laisseraient prévaloir dans leurs conseils cet esprit d'excessive bienveillance envers les serviteurs du gouvernement usurpateur, et que ceux-ci *usurperaient* encore les récompenses dues à la fidélité?... Fasse le Ciel que nous ne soyons pas à la veille de nouvelles secousses, de nouvelles révolutions! » (*Ibid.*)

Après avoir passé par Rivoli et par Suze, il arriva à l'hospice du mont Cenis, où il fut reçu avec la plus grande cordialité, et

DICTIION DES CARDINAUX.

traité d'une manière splendide. Le 12 février il prit la poste à Chambéry, et le 13 arriva à Lyon. Il en parcourut les rues en voiture, y remarqua de beaux édifices, entre autres l'hôtel de ville, quelques beaux ponts sur la Saône et sur le Rhône, des quais très-agréables. Après un coup d'œil rapide, la ville lui parut plus belle et plus régulièrement bâtie que Paris. Le cardinal Fesch était parti quelques jours auparavant pour Paris. Le cardinal Pacca apprit que cet archevêque était bien vu dans son diocèse; mais on ajoutait qu'à la nouvelle officielle du concordat de Fontainebleau il n'avait manifesté aucune joie, et s'était contenté de dire que *l'Eglise avait dû faire de grands sacrifices*. Le 18 février au matin, le prisonnier de Fenestrelle était à Fontainebleau. « Ne trouvant personne à qui je pusse m'adresser pour demander audience, j'envoyai mon camérier qui revint bientôt avec un des domestiques restés au service du Pape. Cet Italien m'engagea à me présenter avec mes habits de voyage, parce que le Pape me recevrait sur-le-champ. Dans l'antichambre, le cardinal Doria vint au-devant de moi, m'embrassa les larmes aux yeux, et me témoigna la joie que lui causait ma délivrance. Dans les autres salles, je rencontrai quelques prélats français; et comme j'entrais dans l'appartement du Pape, je trouvai le Saint-Père debout, faisant même quelques pas pour venir au-devant de moi. Quelle fut mon affliction de le voir courbé, pâle, amaigri, les yeux enfoncés, presque éteints et immobiles! Il m'embrassa et me dit: « Je ne vous attendais pas sitôt. » Je lui répondis que j'avais pressé mon arrivée pour avoir la consolation de me jeter à ses pieds, et de lui témoigner mon admiration pour le courage avec lequel il avait souffert une si longue captivité. Il me répondit avec l'accent de la plus profonde douleur: « Et cependant nous avons fini par nous rouler dans la fange... Ces cardinaux m'ont traîné devant ce bureau et m'ont fait signer... » Je retournai auprès du Saint-Père, et le trouvai dans un état déplorable et inquiétant pour ses jours. Les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, les premiers arrivés à Fontainebleau, lui avaient fait sentir la gravité de la faute dans laquelle on l'avait entraîné par surprise; il en avait conçu une juste horreur, et il ne pouvait mesurer la hauteur de la gloire d'où on l'avait précipité par des conseils pusillanimes, sans tomber dans la plus profonde mélancolie. Dans l'épanchement de sa douleur, il me dit « Qu'il ne pouvait chasser de son esprit cette pensée cruelle, qu'il passait les nuits sans dormir; que, le jour, il prenait à peine la nourriture nécessaire pour ne pas défaillir, qu'il était obsédé de la crainte de perdre la raison et de finir comme Clément XIV. » Je mis tout en œuvre pour le consoler; je le suppliai de se calmer, de considérer que de tous les maux qui pouvaient affliger l'Eglise, le plus funeste lui serait d'être privée de son Chef suprême. J'ajoutai que bientôt il se verrait entouré de

tous les cardinaux qui étaient en France, dont quelques-uns lui avaient donné des preuves non équivoques de leur zèle pour les intérêts du Saint-Siège, et de leur dévouement pour sa personne sacrée; qu'il pouvait mettre en eux toute sa confiance, qu'aidé de leurs conseils il pourrait remédier au mal qui avait été fait. Ces paroles parurent le ranimer; sa physionomie se rasséréna, et m'interrompant: «Vous croyez,» me dit-il, «qu'on peut y remédier? — Oui, très-saint Père,» repris-je; «à presque tous maux, quand on le veut bien, il y a remède.» Il me dit de me préparer au voyage de Paris pour être présenté à l'empereur et à l'impératrice. Je cherchai à éluder ce voyage si désagréable pour moi; mais le Pape ajouta: «Puisque tous les cardinaux y vont, votre absence serait remarquée; on y verrait un manque de respect à ces souverains. — Eh bien, très-saint Père,» repris-je, «je boirai encore cette dernière lie du calice d'amertume.»

Le 20 février, je partis pour Paris. Le 22, j'allai demander au comte Bigot de Préamenu, ministre des cultes, une audience à la cour. Je devais être présenté le lendemain. Rendu aux Tuileries à l'heure assignée, je fus conduit dans un vaste appartement où se trouvaient déjà des ministres, des généraux, qui étaient venus pour assister au lever de l'empereur. Je tenais les yeux fixés sur la porte et le cœur me battait. Tout à coup j'entends annoncer: L'empereur! Je le vois paraître vêtu d'un uniforme fort simple. Il s'avance au milieu du salon, et, après avoir promené ses regards sur tous les individus présents, il se dirige vers moi. Le ministre des cultes nomme le cardinal Pacca. «Le cardinal Pacca!» répète l'empereur d'un air sérieux. Faisant un pas de plus vers moi, et se rassérénant avec de bonnes manières: «Pacca,» me dit-il, «vous avez passé quelque temps dans la forteresse? — Trois ans et demi, Sire,» lui répondis-je. Alors il inclina la tête: «Vous avez,» ajouta-t-il, «écrit la bulle d'excommunication?» Comme je gardais le silence, autant par convenance, que pour ne pas provoquer quelque furieuse invective, il dit: «Mais aujourd'hui il faut oublier le passé:» allusion à l'article X du concordat de Fontainebleau, dans lequel l'empereur promettait de rendre ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prélats et laïques qui avaient encouru son indignation. Il parcourut le cercle, adressant à chacun quelques paroles. J'avoue que je n'aurais pas cru en être quitte à si bon marché. Mais Napoléon, qui voulait alors obtenir l'exécution du concordat, me supposait une grande influence sur l'esprit du Pape. » (*Ibid.*)

Ce concordat fut enfin révoqué par Pie VII, sur le conseil de quelques cardinaux courageux et notamment de Pacca. Le Pontife écrivit lui-même de sa main tremblante l'acte de révocation, qui, le 26 mars, fut envoyé à l'empereur. Ce prince prit habilement le parti de garder le silence sur cet acte important, comme s'il eût été non avenu, et

fit déclarer exécutoire dans tout l'empire le prétendu concordat de Fontainebleau. En voici la teneur:

«S. M. l'empereur et roi, et Sa Sainteté, voulant mettre un terme aux différends qui se sont élevés entre eux et pourvoir aux difficultés survenues en plusieurs affaires de l'Eglise, sont convenus des articles suivants, comme devant servir de base à un arrangement définitif.

«Art. I^{er}. Sa Sainteté exercera le pontificat, en France et dans le royaume d'Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs.

«Art. II. Les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires des puissances près le Saint-Père, et les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires que le Pape pourrait avoir près des puissances étrangères, jouiront des immunités et des privilèges dont jouissent les membres du corps diplomatique.

«Art. III. Les domaines que possédait le Saint-Père, et qui ne sont pas aliénés, seront exempts de toute espèce d'impôts; ils seront administrés par ses agents ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à la concurrence de deux millions de francs de revenu.

«Art. IV. Dans les six mois qui suivront la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'empire et du royaume d'Italie, le Pape donnera l'institution canonique, conformément au concordat et en vertu du présent indult; l'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés sans que le Pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et, à son défaut, l'évêque le plus ancien de la province, procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siège ne soit jamais vacant plus d'une année.

«Art. V. Le Pape nommera, soit en France, soit dans le royaume d'Italie, à dix évêchés qui seront ultérieurement désignés de concert.

«Art. VI. Les six évêchés suburbicaires seront rétablis; ils seront à la nomination du Pape. Les biens actuellement existant seront restitués, et il sera pris des mesures pour les biens vendus. A la mort des évêques d'Anagni et de Riéti, leurs diocèses seront réunis auxdits six évêchés conformément au concert qui aura lieu entre Sa Majesté et le Saint-Père.

«Art. VII. A l'égard des évêques des Etats romains, absents de leurs diocèses par les circonstances, le Saint Père pourra exercer en leur faveur son droit de donner des évêchés *in partibus*. Il leur sera fait une pension égale au revenu dont ils jouissaient, et ils pourront être replacés aux sièges vacants, soit de l'empire, soit du royaume d'Italie.

«Art. VIII. Sa Majesté et Sa Sainteté se concerteront en temps opportun sur la réduction à faire, s'il y a lieu, aux évêchés de la Toscane et du pays de Gènes, ainsi que pour les évêchés à établir en Hollande et dans les départements anscatiques.

« Art. IX. La propagande, la pénitencerie, les archives seront établies dans le lieu du séjour du Saint-Père.

« Art. X. Sa Majesté rend ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïques qui auront encouru sa disgrâce par suite des événements actuels.

« Art. XI. Le Saint-Père se porte aux dispositions ci-dessus, par considération de l'état actuel de l'Eglise, et dans la confiance que lui a inspirée Sa Majesté qu'elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les temps où nous vivons. »

Dès qu'il eut envoyé à l'empereur la lettre où il rétractait toutes les concessions du 25 janvier, Pie VII se sentit soulagé du fardeau qui l'oppressait jour et nuit. Un changement subit se fit remarquer dans toute sa personne; il recouvra sa sérénité. Le gouvernement impérial ne manifesta sa mauvaise humeur que par quelques actes isolés. De tous les cardinaux exilés, qui avaient recouvré la liberté à la suite du traité du 25 janvier, di Pietro était le premier qui fût arrivé à Fontainebleau. Le Saint-Père, l'ayant consulté sur les articles qui lui avaient été arrachés, en reçut la réponse qu'on devait attendre de ce vénérable cardinal. Dès lors il s'abandonna à son repentir et à sa douleur. Le gouvernement en fut bientôt informé par ses espions, et, le 5 avril, di Pietro fut appréhendé, la nuit, par un agent de police, qui le conduisit à Auxonne, où il resta en surveillance jusqu'à la chute de Napoléon. En même temps il était signifié aux cardinaux Consalvi et Pacca de faire savoir au Saint-Père que l'empereur n'avait séparé de sa personne le cardinal di Pietro que parce que celui-ci s'était montré l'ennemi de l'Etat. Il était également signifié à tous les cardinaux « que l'empereur était irrité contre eux depuis leur arrivée à Fontainebleau; que, s'ils voulaient demeurer en cette ville, ils devaient s'abstenir d'affaires avec le Pape, n'écrire aucune lettre, soit en France, soit en Italie, se tenir dans l'inaction la plus complète, et se borner à faire au Saint-Père les visites de pure convenance; que, s'ils agissaient autrement, ils compromettraient leur liberté. »

« Le colonel me demanda ensuite, dit Pacca, si je promettais de faire ce qu'exigeait l'empereur; je lui répondis que j'agiserais de manière à ne donner aucun motif de plainte ni de soupçon à l'empereur, mais que je ne ferais jamais la promesse que l'on exigeait, parce que le Pape pouvait me donner des ordres inconciliables avec cette promesse. « Ainsi, » reprit le colonel, si le Pape vous ordonnait d'écrire, de parler d'affaires à quelqu'un, de publier quelque écrit, Votre Eminence le ferait? — Oui, sans doute, « lui répondis-je, » parce que je lui ai juré d'une manière solennelle fidélité et obéissance. — Veuillez du moins écrire sur le papier, ajouta le colonel, » que je vous ai communiqué les ordres de Sa Majesté. » Je pris aussitôt la plume et j'écrivis sur le papier: « Vu, B. car-

dinal Pacca. » Le même jour, le colonel s'acquitta de sa mission auprès des autres cardinaux, et je sus que plusieurs de mes collègues lui avaient fait même réponse. Pendant les derniers temps de notre séjour à Fontainebleau, le gouvernement français fit plusieurs tentatives pour renouer les négociations avec le Saint-Père. Un de ces négociateurs fut M. de Beaumont, évêque de Plaisance, nommé à l'archevêché de Bourges. Le 18 décembre 1813, dit-il, un ministre me fit appeler pour me proposer de me rendre à Fontainebleau, avec la commission verbale de m'informer si Sa Sainteté était disposée à conclure un accommodement qui fût cessé les différends qui existaient entre elle et le gouvernement..... Je me rendis à Fontainebleau, et, le 19, je fis demander audience; Sa Sainteté daigna me l'accorder sur-le-champ. Après lui avoir offert mes vœux à l'occasion de la fête de Noël, je lui témoignai la douleur que j'éprouvais avec toute l'Eglise de la voir éloignée de son Siège, de ses Etats, et j'ajoutai qu'il n'était pas impossible de lever les obstacles qui s'opposaient à son retour. Le Saint-Père me répondit, avec son affabilité ordinaire, qu'il avait examiné devant Dieu les motifs de sa conduite, et que rien ne pourrait le faire changer de sentiment. Il ajouta qu'il avait défendu aux cardinaux de parler d'aucune affaire... De retour à Paris le 21, je rendis compte au ministre de l'issue de mon voyage et je n'y pensai plus... Je me disposais à partir pour Bourges, lorsque le 18 janvier 1814 je reçus une lettre du même ministre qui m'invitait à me rendre auprès de lui. Après une assez longue conférence, il me remit un projet de traité et une lettre qui m'accréditait auprès de Sa Sainteté. Dans ce projet, on rendait au Saint-Père ses Etats. (Ils n'étaient plus au pouvoir des Français)... Sa Sainteté me reçut avec sa bonté ordinaire et me dit qu'elle ne pouvait se prêter à aucune négociation, parce que la restitution de ses Etats étant un acte de justice ne pouvait être l'objet d'un traité, et que d'ailleurs tout ce qu'il ferait hors de ses Etats semblerait l'effet de la violence. Le Saint-Père ajouta qu'il ne demandait que de retourner à Rome le plus tôt possible, qu'il n'avait besoin de rien, que la Providence l'y reconduirait. Je rendis compte au gouvernement de ma conférence avec Sa Sainteté, et insistai beaucoup sur le désir qu'elle témoignait de partir pour Rome. Le 21, vers midi, je me rendis auprès du Saint-Père. Je lui annonçai mon départ pour le lendemain; je lui demandai sa bénédiction, et lui dis que j'espérais que son départ aurait bientôt lieu aussi. Sa Sainteté me répondit que c'était là son unique désir, et termina par ces paroles: « Assurez l'empereur que je ne suis pas son ennemi; la religion ne le permettrait pas. J'aime la France, et je le prouverai quand je serai à Rome. »

« Je partis le 22, à sept heures du matin; je rencontrai dans la ville deux voitures qui se dirigeaient vers le château, et je sus ensuite qu'elles étaient destinées pour le dé-

part du Saint-Père. » En effet, le 23 janvier 1814, on fit partir pour Rome Sa Sainteté. Le 26, arriva un ordre du gouvernement, en vertu duquel les seize cardinaux qui étaient à Fontainebleau devaient avoir quitté cette ville dans quatre jours; il en partirait quatre chaque jour, à des heures différentes, et sous l'escorte d'un officier de gendarmerie qui leur ferait connaître le lieu de leur destination. Le 27, au matin, M. Lépine annonça au cardinal Pacca qu'il était désigné pour l'accompagner, et qu'il reviendrait à trois heures après-midi, heure du départ. A quelque distance de Fontainebleau, M. Lépine remit au cardinal la lettre suivante :

« Paris 25 janvier 1814. — M. le cardinal, je viens de recevoir des ordres concernant Votre Eminence, en vertu desquels elle doit partir le plus tôt possible et dans le plus strict incognito pour se rendre à Uzès, département du Gard. La personne qui vous remettra cette lettre est M. Lépine, officier de gendarmerie, qui a l'ordre de vous accompagner jusqu'à Uzès. Il lui a été recommandé de condescendre aux désirs de Votre Eminence dans ce qui pourra se concilier avec les ordres donnés. J'ai prévenu les autorités d'Uzès de votre arrivée, et je suis persuadé qu'elles s'empresseront de concourir à tout ce qui pourra vous en rendre le séjour agréable. Je profite de cette occasion pour offrir à Votre Eminence l'assurance de ma très-haute considération. Signé le duc de Rovigo. »

Voici en quels termes le ministre de la police recommandait le cardinal au sous-préfet d'Uzès : « Celui qui vous remettra cette lettre est M. Lépine, officier de gendarmerie, qui conduit le cardinal Pacca à Uzès, où il doit séjourner. Vous devez le tenir sous la plus étroite surveillance, et découvrir, au moyen des gens de service et de la maison qu'il habite, quelle est sa conduite, quels sont ses discours, les personnes qu'il voit, auxquelles il écrit et dont il reçoit des lettres, pour m'informer de tout. Transmettez ces ordres au commissaire de police, afin qu'il s'y conforme, et dites-lui que, s'il ne remplit pas son devoir, vous pourrez le faire destituer sur-le-champ. Ne laissez pas le cardinal officier en public; surveillez sa conduite avec vos prêtres, parce qu'elle peut être très-dangereuse dans les circonstances actuelles. Tâchez de l'effrayer, et dites-lui ouvertement que le moindre motif de plainte contre sa conduite peut lui faire perdre entièrement sa liberté. »

Conduit à sa destination par des voies détournées, le cardinal passa par Limoges, Brives, Cahors, Toulouse, Castelnaudary, Narbonne, Montpellier et Nîmes, itinéraire suivi, en partie, par le Saint-Père quelques jours auparavant, et le 10 février il arriva à Uzès. Sur sa route il avait souvent rencontré des troupes revenant d'Espagne et de nombreux chariots attelés de bœufs et portant des soldats fatigués. En entrant dans cette ville de six mille âmes, dont un tiers calviniste, il sentit son cœur se resserrer à la vue

des rues étroites et obscures, des maisons grossières et mal bâties.

« Cependant, » dit-il, « les soixante et dix jours que j'ai passés à Uzès, ont été les plus sereins, les plus calmes et peut-être même les plus heureux de ma vie. Libre de toute charge, de toute affaire, j'avais partagé mes heures entre les exercices de la religion, la lecture, la promenade et quelques visites assez rares de politesse. Les habitants d'Uzès, notamment les personnes de la noblesse et du clergé avec qui j'étais en relation, me faisaient oublier tout ce que ce séjour pouvait avoir de triste par lui-même. Je trouvais en elles les traces d'une excellente éducation et une politesse exquise. Les dimanches et les fêtes, j'assistais le matin et le soir aux Offices de la paroisse de Saint-Théodoret. Malgré mes instantes recommandations qu'on me traitât sans distinction aucune, afin de ne pas donner au gouvernement ombre de prétexte pour me défendre l'entrée de l'église, je ne pus rien obtenir. J'avais choisi une des dernières places du chœur, et l'on se hâta d'y élever un petit baldaquin. A la grand-Messe on me présentait l'encens, et l'on me rendait tous les honneurs d'usage. Lorsque j'allais en visite, on usait envers moi de grandes cérémonies. Le maître de la maison venait me recevoir jusque sur la rue, tandis que la maîtresse m'attendait à genoux à l'entrée des appartements pour recevoir ma bénédiction. Lorsque je sortais, tous s'agenouillaient pour être bénis. Les personnes qui venaient me faire visite me donnaient les mêmes marques de respect.... Pendant que je passais ainsi des jours tranquilles à Uzès, les alliés envahissaient la France du côté de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Espagne. Napoléon tenta un dernier effort pour réveiller l'énergie nationale et repousser l'invasion étrangère; mais on était fatigué de son joug et des sacrifices qu'il exigeait; beaucoup d'ailleurs attendaient les alliés comme des libérateurs. Les nouvelles pénétraient difficilement à Uzès, les préfets ayant soin de les tenir cachées. Cependant le 10 avril, la nouvelle se répandit que les alliés étaient entrés à Paris. Quelques jours après, j'entends partout retentir les cris de *Vive le roi! vive le cardinal!*... Pourrai-je jamais oublier le 22 avril, jour de mon départ d'Uzès? Après avoir célébré le saint sacrifice auquel assistèrent tout le clergé et les personnes les plus distinguées de la ville, je pris congé de mes respectables hôtes, et je partis à pied de mon logement pour satisfaire à l'empressement que me témoignaient les habitants de m'accompagner hors de la ville. Un clerc, portant la croix, marchait en tête; de jeunes filles, vêtues de blanc, venaient après, chantant des cantiques; suivaient les bannières des confréries. Les personnes notables de la ville marchaient à leur suite, et quelques prêtres nous précédaient en récitant les prières pour les voyageurs.

J'avais à ma droite le curé, et à ma gauche le doyen de la cathédrale, prêtres vénérables, émus à la vue de ce spectacle. Le

sous-préfet, le maire et les membres du tribunal nous suivaient en grand costume. Nous marchions entre deux haies formées par la garde nationale, et la musique faisait entendre de délicieuses symphonies. Enfin le cortège était fermé par une garde d'honneur à cheval, composée de quarante jeunes gens. La route était couverte d'une foule immense, composée de Catholiques et de protestants. Quand nous fûmes arrivés dans une plaine, où la population s'était réunie, je fus prié de me tourner vers la ville et de la bénir. Comme j'élevais les mains vers le ciel, tous tombèrent à genoux et firent le signe de la croix avec des sentiments de piété qui se manifestaient sur leurs visages; tous adressèrent les vœux les plus ardents au Ciel pour le supplier de me protéger dans mon voyage. Je laisse à penser quelle devait être mon émotion! Des larmes d'attendrissement coulaient sur mes joues, et je ne pouvais témoigner que par des signes ma sensibilité et ma reconnaissance. Les juges du tribunal et les quarante jeunes gens à cheval m'accompagnèrent jusqu'aux confins du territoire d'Uzès. Au moment de la séparation, mes regards furent plus éloquentes que mes paroles, et je m'acheminai vers Nîmes, absorbé dans une douce mélancolie. A mon entrée dans Nîmes, les habitants me saluaient respectueusement et criaient *Vive le cardinal!*... D'Aix je continuai ma route vers Brignoles, où je passai la nuit. J'y trouvai l'excellent cardinal Dugnani, qui y avait été exilé... Pendant qu'on relayait, un inconnu s'approcha de la voiture, et dit à mes domestiques que Pauline Bonaparte, princesse Borghèse, qui habitait une maison de campagne peu éloignée, désirait voir les cardinaux qui passeraient. Je fis répondre que je ne connaissais pas la princesse Borghèse, et que je n'en étais pas connu. J'aperçus bientôt une maison de campagne, dans une situation agréable, et environnée de troupes. Je pensai que ce devrait être la demeure de Pauline Bonaparte. Réfléchissant alors à l'infortune de cette princesse, qui était infirme, je ne voulus pas ajouter à son affliction par un acte de désobéissance, de dureté même. Je descendis de voiture, et les soldats me laissèrent passer. Je trouvai la princesse abattue, décharnée, d'une pâleur mortelle. Si une des dames de sa cour ne me l'eût indiquée, je n'aurais pu croire que j'étais en présence de cette Pauline Bonaparte dont on avait tant vanté les charmes. Elle me fit un accueil gracieux, et me parla de la chute de son frère avec douleur, mais avec beaucoup de jugement. Elle me dit qu'elle irait bientôt en Italie: qu'elle attendait une frégate que lui envoyait le roi Murat, et qu'elle me priait de donner de ses nouvelles à sa mère et à son oncle, le cardinal Fesch, que je trouverais à Rome. Je le lui promis, lui adressai quelques paroles de consolation, et je pris congé.

• Etant à Rome, en 1816, la princesse me parla de cette visite comme d'une démarche

héroïque de la part d'une personne qui avait été si maltraitée par l'empereur. Elle chercha toutes les occasions de me témoigner sa reconnaissance. Le même jour l'empereur Napoléon arrivait en Provence, pour être conduit à l'île d'Elbe. De Cannes, je m'avançai vers Nice, et après avoir passé par le col de Tende, j'arrivai à Turin. Etant sans nouvelles du Pape, j'allai à Milan, de là à Parme et à Modène. A Bologne j'appris que le Pape avait pris la route de Rome, et le 12 mai je l'atteignis à Sinigaglia: je me réunis à sa suite, et l'accompagnai dans sa marche triomphale. Il s'arrêta à Ancône, à Loreto, à Macerata, à Tolentino à Fuligno, à Spolète, à Terni et à Nepi. Enfin le 24, il fit son entrée solennelle à Rome, j'eus l'honneur de monter dans la voiture du Saint-Père et d'avoir part à son glorieux triomphe.

Pendant que le cardinal Consalvi représentait le Saint-Siège au congrès de Vienne, le cardinal Pacca resta à Rome auprès de Pie VII, qui s'abandonna aux sages conseils de son ministre. Un de leurs premiers actes est le rétablissement des Jésuites; et l'un et l'autre avaient été imbus, dès leur jeunesse, de préjugés contraires à la célèbre Société. En 1815, le roi de Naples, Murat, réconcilié avec Napoléon, conçut la téméraire entreprise de conquérir l'Italie. Il envoya demander à Pie VII la permission de faire passer son armée par Rome. Le Saint-Père répond par un refus, alléguant, entre autres bonnes raisons, qu'il ne peut sortir de la neutralité; qu'assez d'autres passages sont ouverts au roi de Naples. Il paraissait que les deux conquérants avaient formé le projet de s'emparer de la personne de Sa Sainteté et de son ministre pour faire servir à leurs desseins ces précieux otages. Malgré le refus du Pape, on apprend bientôt que le territoire pontifical est envahi par l'armée napolitaine qui marche sur Rome. D'après le conseil du cardinal Pacca, le Pontife se retire à Gênes afin de laisser passer l'orage. Battu par les Autrichiens à Tolentino, le 2 mai 1815, Murat perdit en un instant son armée et son trône, et se réfugia en France. Le 7 juin, Pie VII, accompagné du fidèle cardinal, fait pour la quatrième fois sa glorieuse entrée à Rome. Quand ce Pontife eut passé au repos des justes le 20 août 1823, le cardinal Pacca, après avoir été le compagnon de son infortune et l'heureux témoin de ses triomphes, fut obligé, en qualité de camerlingue de la sainte Eglise, de remplir un devoir bien douloureux, celui de procéder à la reconnaissance du corps, de couvrir le visage d'un voile, et d'apposer, de ses propres mains, sur la caisse funéraire, le sceau de ses armes de famille. Nommé par Léon XII prodataire du Saint-Siège, devenu évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, cet homme, éminent à tant de titres, était encore investi de différentes charges. Le 27 avril 1833, étant dans sa 87^e année, il prononça, devant l'Académie romaine de la religion catholique, le discours suivant *Sur l'état actuel*

et sur les destinées futures de l'Eglise catholique :

« C'est avec un véritable plaisir, illustres académiciens, que je me suis chargé d'ouvrir, cette année, le cours de vos savantes dissertations. Je suis heureux de venir vous féliciter des travaux littéraires que vous avez entrepris pour la défense de notre sainte religion catholique. Vous avez su unir la force du raisonnement à la richesse de l'érudition pour combattre et détruire les accusations mensongères et odieuses que l'hérésie et le schisme ont multipliées contre les Souverains Pontifes, en représentant comme les tyrans et les oppresseurs des nations, ceux qui ont été les bienfaiteurs de l'humanité, les véritables auteurs de tant de bienfaisantes institutions chrétiennes et civiles, dont des étrangers ont osé s'attribuer l'honneur, comme si c'était leur propre ouvrage. Puissé-je inspirer en même temps à votre courage une nouvelle ardeur dans cette glorieuse et utile entreprise ! On ne peut se le dissimuler : dans les diverses parties de l'Europe, la religion catholique est attaquée ou à force ouverte, ou par une perfidie secrète et d'obscures machinations ; mais du sein de ce ténébreux et effrayant horizon s'échappent quelques rayons lumineux, présage consolant d'un avenir meilleur et plus heureux. J'essayerai donc, pour vous indiquer le but où doivent tendre vos travaux, de vous retracer les principales vicissitudes de l'Eglise catholique dans ce siècle, de vous dépeindre, avec la situation actuelle de cette même Eglise, celle des sectes dissidentes, et de vous proposer les conjectures que l'on peut former sur l'avenir, conjectures que m'inspirent et le long séjour que j'ai fait en différentes contrées de l'Europe, et les nombreux rapports que j'ai eus avec des hommes, des savants, des ministres mêmes attachés aux diverses erreurs opposées à la foi catholique, et enfin l'expérience recueillie dans un temps aussi fécond que le nôtre en grands événements. Ils se sont succédé si rapidement qu'en peu d'années nous pouvons nous flatter d'avoir vécu plus d'un siècle. Vous ne donnerez à ces conjectures que le degré d'importance et de probabilité que vous jugerez convenable ; pour moi je m'appliquerai ces paroles du prophète Joël : « *Seniores vestri somnia somniabunt* : » Vos vieillards auront des songes. (Joël. II, 28.)

Eglise d'Allemagne. — « Quand j'arrivai en Allemagne en 1786, on pouvait dire que les églises et le clergé de ce pays étaient au comble des grandeurs humaines. Deux sièges archiépiscopaux étaient occupés l'un par un frère de l'empereur alors régnant, l'autre par le fils d'un roi de Pologne, électeur de Saxe. A la tête de toutes les autres églises archiépiscopales étaient placés des prélats issus des plus anciennes et des plus illustres familles. De vastes portions du sol de l'Allemagne, les plus belles et les plus fertiles, appartenaient au clergé avec un droit de souveraineté temporelle qui s'éten-

dait sur plusieurs millions de sujets. Grandes étaient aussi dans l'empire l'autorité et l'influence du clergé. Dans le collège électoral, sur huit électeurs, trois, étaient ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne ; le collège des princes était présidé par l'archevêque de Salzbourg, et tous les évêques, ainsi qu'un grand nombre d'abbés, apportaient leurs votes à la diète. Tant d'opulence, de splendeur et de puissance ont disparu devant la domination injuste et sacrilège du XVIII^e et du XIX^e siècle, et le clergé d'Allemagne est aujourd'hui réduit à l'état de dépendance et de médiocrité où se trouve placé presque tout le reste du clergé catholique. Or, faut-il voir ici un malheur pour l'Eglise ? Je n'ose le dire. Je considère que les évêques, privés d'un domaine temporel qui pouvait être très-utile au soutien de l'autorité ecclésiastique spirituelle, quand il était appliqué à cet objet, et dépouillés d'une partie de leurs richesses et de leur puissance, seront plus dociles à la voix du Pontife suprême, et qu'on n'en verra aucun marcher sur les traces des superbes et ambitieux patriarches de Constantinople, ni prétendre à une indépendance presque schismatique. Maintenant aussi les populations catholiques de tous ces diocèses pourront contempler, dans les visites pastorales, le visage de leur propre évêque, et les brebis entendront au moins quelquefois la voix de leur pasteur. Dans la nomination des chanoines et des dignitaires des chapitres de cathédrale, on aura peut-être plus d'égard au mérite qu'à l'illustration de la naissance ; il ne sera plus nécessaire de secouer la poussière des archives pour établir, entre autres qualités des candidats, seize quartiers de noblesse ; et les titres ecclésiastiques n'étant plus, comme ils l'étaient, environnés d'opulence, on ne verra plus ce qui s'est vu plus d'une fois, lorsque quelque haute dignité ou un riche bénéfice était vacant, des nobles, qui jusqu'alors n'avaient eu de poste que dans l'armée, déposer tout à coup l'uniforme et les décorations militaires pour se revêtir des insignes de chanoines, et orner d'une riche et brillante mitre épiscopale une tête qui, peu d'années auparavant, avait porté le casque. Les graves idées du sanctuaire ne dominaient pas toujours celles de la milice. On peut donc espérer de voir désormais un clergé moins riche, il est vrai, mais plus instruit et plus édifiant.

« Quant aux différentes sectes qui se trouvent en Allemagne, les obstacles qui s'opposaient au retour de leurs membres au catholicisme sont également affaiblis. Il y a des Etats, des gouvernements qui se nomment encore protestants, et où le protestantisme n'existe plus. Ce qu'au XVI^e siècle avaient prédit les apologistes de la religion catholique, s'est pleinement accompli. Le principe du jugement privé triomphant, et chaque protestant pouvant s'attribuer le droit d'expliquer le sens des Ecritures, pou-

à peu disparurent tous les dogmes qu'avait d'abord conservés la prétendue Réforme, et il fallut tomber dans un pur déisme.

« Au commencement de mon séjour à Cologne, un jour que je m'entretenais avec un diplomate protestant, homme instruit et écrivain distingué, la conversation tomba sur les journaux scientifiques qui se publiaient alors en Allemagne. Ce diplomate m'apprit que depuis quelques années paraissait à Berlin un recueil intitulé : *Bibliothèque allemande universelle*, et qu'on y proposait diverses réformes en matière religieuse ; ce qu'il entendait du protestantisme. Je voulus avoir les premiers volumes de ce recueil, et me mis à les lire. Or voici en peu de mots quelles étaient ces réformes théologiques : l'inspiration des Livres saints, des divines Écritures, était rejetée ; on ne disait pas un mot des mystères, bien entendu parce qu'on ne les admettait plus ; il n'était pas question de ministère et de hiérarchie ecclésiastique ; en un mot, dans leur prétendue religion évangélique, il n'y avait plus trace de l'Évangile. Dès ce temps, une partie des ministres protestants, c'est-à-dire la partie enseignante de la secte, était déjà tombée dans des erreurs semblables, et plusieurs des ministres portaient l'incrédulité jusqu'à se railler ouvertement des choses les plus saintes.

« Après la mort de Frédéric II, roi de Prusse, plusieurs ministres protestants n'eurent pas honte, en administrant le baptême aux enfants, de substituer au nom adorable de l'auguste Trinité le nom de ce monarque incrédule qui venait de mourir. Depuis cette époque, les sociétés secrètes et les révolutions politiques ont porté les derniers coups aux idées religieuses, en sorte, comme je l'ai déjà dit, que le protestantisme ne vit plus que de nom. Mais cet abîme affreux où sont tombées les sectes hétérodoxes offre, à mon avis, à un grand nombre de protestants, une heureuse facilité pour rentrer dans le sein de l'Église catholique. Le cœur de l'homme ne saurait se passer de religion, et quand son intelligence secoue le joug des erreurs qu'elle avait reçues dès l'enfance et puisées dans les principes d'une fausse éducation, il lui devient facile de découvrir la lumière de la vérité. Les nombreuses conversions qui se font aujourd'hui de l'hérésie au catholicisme viennent à l'appui de mon opinion. »

Eglise de France. — « Mais si l'on voit, en Allemagne, sortir du sein même des ténébreuses doctrines de l'erreur des rayons de lumière et d'espérance pour l'Église catholique, la France nous offre dans l'avenir un horizon plus consolant encore. Dès les premiers siècles du christianisme, les Églises des Gaules se distinguèrent par leur attachement et leur dévouement filial à la Chaire de saint Pierre ; dès lors elles combattirent avec un zèle ardent toutes les hérésies naissantes. Pendant de longs siècles, on vit se perpétuer cette union étroite avec l'Église mère de Rome ; et ces Églises, ses filles dé-

vonées par leur fidélité, méritèrent une glorieuse illustration :

« Aux jours malheureux du xvi^e siècle, où s'échappèrent des portes de l'enfer, pour inonder l'Europe, les sectes de Luther, de Zwingle et de Calvin, la Sorbonne, à la tête de toutes les autres universités, se leva tout à coup pour défendre les pures et antiques doctrines de l'Église avec la vivacité et l'ardeur qui caractérisent la nation française.

« Tout le monde sait les généreux efforts des Églises de France, au siècle suivant, pour combattre et renverser l'hydre du jansénisme ; mais, dans ce siècle aussi, et précisément dans l'année 1682, de tristes nuages vinrent éclipser en partie l'antique splendeur et la gloire de ces Églises. Cependant cette obscurité ne fut pas longue, et se dissipa bientôt ; une révolution terrible vint éclater dans ce royaume, apportant ses affreuses conséquences, et, entre autres, celle qui ne manque jamais, la persécution contre l'Église. Alors l'illustre clergé français comprit ce que celui des autres pays ne comprend pas toujours, que le corps épiscopal et le clergé d'une nation, étroitement liés et attachés à la Chaire de saint Pierre, forment une phalange impénétrable à toutes les attaques de la fausse politique et de l'impiété philosophique liguées contre elles ; il reprit son antique courage et son dévouement filial pour le Saint-Siège, et depuis cette époque il s'est montré de nouveau, par ses œuvres, par ses écrits et par son zèle pour propager la foi, le fils le plus affectueux et le plus soumis de la sainte Église romaine. Il est vrai que ce royaume compte encore beaucoup d'ennemis de la religion, et que ses Églises ne jouissent pas assurément d'une tranquillité parfaite ; mais pouvait-il en être autrement ? Lorsque la mer a été soulevée violemment, l'agitation des flots ne cesse pas tout à coup avec la tempête, et ce n'est que lentement et par degrés que les eaux reprennent leur premier calme. La religion et l'Église se voient encore attaquées de tous côtés par une foule d'ennemis ; et, tandis que les partisans des doctrines irréligieuses de Voltaire et des autres philosophes du xviii^e siècle s'efforcent sans cesse de séduire toutes les classes, en répandant à vil prix des livres infectés d'un déisme sans pudeur, on voit aussi les sociétés bibliques semer avec profusion des textes qu'elles ont altérés et falsifiés, et les protestants s'armer d'une nouvelle audace. Pour ajouter encore à la confusion et au désordre, de nouveaux ennemis ont paru dans ce camp ; ce sont les faiseurs de religions nouvelles, avec leurs systèmes extravagants et sacrilèges, les saint-simoniens, les socialistes, et le malheureux Châtel, proclamateur d'une nouvelle Église française. À ces attaques et à ces efforts de l'enfer vinrent s'unir de coupables écrivains, avec leurs romans impies et licencieux, et jusqu'aux poètes dramatiques eux-mêmes, qui osèrent mettre en scène des forfaits atroces

qui endurent le cœur de l'homme, porter en triomphe les vices les plus honteux, et reproduire impudemment sur le théâtre les sacrés mystères et les plus augustes cérémonies de l'Eglise. Enfin, à cette multitude d'ennemis acharnés contre lui, le clergé voit se joindre l'Université, qui devrait être son alliée la plus fidèle.

« Toutefois, ce qui aurait peut-être épouvanté tout autre clergé n'effraye pas le clergé de France. Il ne cherche pas à se soustraire à la lutte; il oppose à tous ses adversaires un courage et une résistance héroïques. Aussi, malgré les violentes attaques faites à la religion, l'Eglise, dans ce royaume, gagne du terrain, et les peuples y manifestent d'heureuses tendances à reprendre la foi antique de leurs pères. C'est donc avec raison que nous espérons de cet illustre clergé, non-seulement qu'il persévéra dans une entreprise si glorieusement commencée, mais que son zèle pour la défense de la religion ira sans cesse croissant.

« Pour moi, il me semble que le Seigneur, enfin apaisé, destine aujourd'hui la France à être l'instrument de ses divines miséricordes. Il veut qu'elle répare elle-même les maux nombreux qu'elle a causés au monde, dans le siècle passé et au commencement de celui-ci, par tant d'écrits impies et par cette propagande philosophique, dont les apôtres allèrent semer au milieu des peuples les principes de la révolte contre tous les royaumes aussi bien que contre l'Eglise. Et, en effet, c'est la France qui a conçu et exécuté la première le projet d'une association pour la *Propagation de la foi*, destinée à secourir l'admirable institution de la *Propagande de Rome*; c'est la France qui a replanté sur les côtes d'Afrique l'étendard triomphant de la croix et donné naissance à une nouvelle Eglise africaine; c'est la France enfin qui, sous les auspices et la direction du Saint-Siège, travaille à dissiper les ténèbres de l'idolâtrie parmi les pauvres sauvages de l'Océanie, et à soutenir dans la Cochinchine et la Tongkin la religion persécutée de Jésus-Christ, avec un admirable zèle apostolique, des fatigues inouïes, et le sang glorieux des missionnaires qui sont sortis de son sein. Mais le cœur des bons Catholiques est douloureusement attristé de ce qui se passe aux deux extrémités de l'Europe. »

Eglise de Russie. — « Pour dépeindre l'état de la religion catholique dans le Nord, et surtout en Russie et dans l'infortunée Pologne, je ne trouve d'autres paroles que celles des Souverains Pontifes, quand ils préconisent en consistoire des sièges épiscopaux des pays infidèles : *Status plorandus, non describendus* : « Etat qu'on ne peut exprimer que par des larmes ! » Je n'ose jeter un regard scrutateur dans l'avenir incertain réservé à ces peuples. Je sais seulement, comme l'enseignement, et les divines Ecritures et l'histoire du genre humain que, lorsque l'Eglise a épuisé toutes ses ressources, le Seigneur se lève pour juger sa cause, et qu'on entend alors le bruit avant-coureur

de ces terribles châtiments dont le Ciel frappe les nations tout entières, sans épargner les têtes couronnées. Certes, nous en avons bien vu de nos jours quelques exemples ! »

Eglise d'Espagne et de Portugal. — « A l'extrémité opposée de l'Europe se présentent à nos regards l'Espagne et le Portugal. Ces deux royaumes, si remarquables et si célèbres pendant bien des siècles par leur piété, leur dévouement sincère et leur obéissance filiale au Saint-Siège, eurent le malheur, au milieu du dernier siècle, de voir monter sur le trône des princes estimables par leurs qualités personnelles, mais d'un caractère tel que pourraient le désirer aujourd'hui ces hommes qu'on appelle libéraux. Ils régnèrent, ils ne gouvernèrent pas. Ils abandonnèrent les rênes de leurs Etats à des ministres ambitieux et impies, l'un des plus terribles châtiments que Dieu, dans sa juste colère, inflige aux nations coupables, quand leurs crimes, selon l'expression du poète :

De sa miséricorde ont franchi les limites.

En effet, le comte d'Aranda, en Espagne, et Sébastien Carvaglio, plus connu sous le nom de marquis de Pombal, en Portugal, excités, l'un par les philosophes de France où il avait été ambassadeur, l'autre par les jansénistes, et poussés l'un et l'autre par une haine profonde contre Rome et le Siège apostolique, ne négligèrent aucun moyen de corrompre l'enseignement public, retirant, éloignant des chaires et des écoles les professeurs attachés aux saines doctrines, pour les remplacer par des hommes imbus des erreurs des Dupin, des Fénelon, des Pereira, et des divers auteurs animés du même esprit. Ils s'efforcèrent de fermer l'entrée de ces royaumes à tout livre sincèrement catholique, tandis qu'ils laissaient un libre passage aux ouvrages où étaient attaqués les droits sacrés et l'autorité du Souverain Pontife, et aux productions mêmes de l'impiété philosophique. Sous les successeurs de ces deux ministres, on continua ce coupable système; et maintenant tous ces actes d'hostilité contre le Saint-Siège ont produit leurs déplorables effets. Ce qui se passe dans ces royaumes n'est que la douloureuse conséquence de cette œuvre de schisme. Quand je partis de Lisbonne, l'âme pleine de tristes pensées et de funestes pressentiments, au moment où le vaisseau s'éloignait du rivage, je jetai un dernier regard sur cette ville, et je pleurai sur elle. Mais ma douleur fut encore plus amère en Espagne. Etant monté au sommet élevé du mont Calpe, aujourd'hui Gibraltar, d'où l'œil saisit une partie considérable des côtes d'Afrique, je comparai la déplorable situation de ces contrées, asservies aux infidèles et aux pirates, avec celle de ce même pays aux premiers siècles de l'Eglise, lorsque sur ces rivages habitaient les Tertullien, les Cyprien, les Augustin, et qu'on y célébrait les conciles fameux de l'Afrique. En ce moment, je ne sais comment mon esprit

se trouva saisi de cette triste pensée que, parmi tant de vicissitudes des choses humaines d'ici-bas, de même que je déplorais alors le sort de ces malheureux Africains ensevelis dans les ténèbres d'un absurde mahométisme, peut-être aussi un jour, le christianisme renaissant en Afrique, quelque voyageur européen irait contempler du sommet opposé du mont Abila les côtes de l'Espagne et du Portugal, et sentirait dans son cœur une compassion semblable à celle que j'éprouvais alors pour l'infidélité et l'apostasie de ces deux royaumes, auparavant catholiques. Je ne voulus voir dans cette pensée qu'un rêve poétique, et non un fatal pressentiment de l'avenir, comme je l'ai déjà dit dans la relation de mon voyage de Lisbonne en Italie.

« Mais, hélas ! bientôt l'état déplorable des affaires religieuses en Portugal et en Espagne me rappela ces tristes pressentiments, et je craignis que le jour fatal ne fût venu où la foi abandonnerait ces royaumes, jadis si catholiques et si fidèles. J'ai vu sur les côtes d'Afrique la vaillante nation française relever en triomphe l'étendard de la croix, redresser les autels, convertir des mosquées profanes en temples consacrés au Seigneur, et construire de nouvelles églises, tandis que sur les plages opposées, on déponillait en Espagne les saints autels et qu'on renversait ou qu'on livrait aux flammes les édifices destinés au culte divin. Sur cette même terre d'Afrique, un respectable et saint pasteur, entouré de prêtres zélés, a été non-seulement accueilli par les acclamations et les cris d'allégresse des Catholiques, mais respecté, vénéré des infidèles, des Arabes et des Bédouins eux-mêmes; tandis qu'en face, dans la malheureuse Espagne, on citait à des tribunaux laïques les fidèles pasteurs; on leur faisait subir des jugements iniques, à la suite desquels ils étaient jetés en prison, ou chassés de leurs sièges. Le temple même du Seigneur a été souillé par le meurtre des ministres du sanctuaire, égorgés par de fanatiques ennemis de la religion catholique. Enfin Alger a reçu comme des anges descendus du ciel les filles de saint Vincent de Paul, ces vénérables sœurs de la Charité qui, n'ayant pour armes que leur douceur, leur bonté, leur tendre sollicitude pour les malades, armes si victorieuses et si puissantes, excitent l'admiration et l'enthousiasme des infidèles, et les disposent à recevoir les lumières de l'Évangile, à embrasser une religion qui inspire et produit tant de vertus; pendant ce temps l'Espagne chassait de leurs asiles sacrés les vierges consacrées au Seigneur, et cherchait tous les moyens de les priver des ressources nécessaires au soutien de leur vie.

« Tout cela ne semblerait-il pas annoncer, comme je l'ai dit, et faire craindre pour l'Espagne que ce moment terrible ne soit arrivé où Dieu, dans sa justice, veut porter ailleurs le flambeau de la foi, et accomplir la fatale menace que le Sauveur faisait aux Juifs : *Le royaume des cieux vous sera ôté*

pour être donné à un autre peuple qui en produira les fruits. (Matth. xii, 43.)

« Cependant ces craintes trop légitimes sont combattues par des espérances consolantes d'un avenir meilleur. Une grande partie de cette valeureuse nation et de son clergé a conservé au fond du cœur la foi de ses ancêtres et un attachement filial pour le Saint-Siège, comme sur les rivages de Babylone, les Israélites captifs conservaient leurs pensées et leurs cœurs pour leur chère Jérusalem. D'ailleurs, l'Espagne compte dans le ciel de si nombreux intercesseurs que mes espérances ne sauraient être vaines. Il me semble voir au pied du trône du Tout Puissant l'ange tutélaire de ce royaume, environné de tous les saints qu'a enfantés la terre d'Espagne, de ces fondateurs et de ces réformateurs d'ordres qui, après avoir fait pendant leur vie tant de bien dans l'Église par leur sainteté, continuent à en opérer encore par le zèle de leur sainte et nombreuse postérité, les Dominique, les Ignace, les Joseph Calzanzes, les Jean de Dieu, les Pierre d'Alcantara, les Thérèse. Ah ! mon cœur me dit que la voix, les ardentes prières de tant d'héroïques intercesseurs apaiseront la justice divine, et que le Seigneur abaissera sur l'Espagne et le Portugal les regards de sa miséricorde. Mais, en attendant que le jour de sa clémence se lève sur ces peuples, que notre soumission aux ordres de sa Providence soit inébranlable !

Eglise d'Angleterre. — « Je n'ai pu contempler qu'avec douleur la situation de l'Église catholique dans ces deux royaumes, où elle était autrefois si florissante. C'est avec un sentiment bien différent que je vais considérer maintenant ce qui se passe dans un autre pays, où depuis plusieurs siècles elle gémissait sous la plus dure et la plus tyrannique persécution. Là on refusait aux infortunés Catholiques jusqu'à la consolation d'exercer librement leur culte; et non-seulement ce culte n'était pas toléré, mais il était proscrit sous les peines les plus sévères et les plus cruelles. Aujourd'hui, par un merveilleux changement, on voit, dans ces mêmes régions, s'élever en l'honneur de Dieu de nouveaux temples et de magnifiques cathédrales; on voit construire des couvents et des monastères pour les religieux des deux sexes, et une bienveillante et généreuse hospitalité est offerte aux prêtres des nations étrangères que la persécution de leur patrie a frappés. On voit aisément que je veux parler de l'Angleterre. Ces faits sont on ne peut plus consolants; cependant il ne faut pas se flatter, comme le font quelques personnes, que la secte appelée *anglicane* soit déjà sur le point d'expirer. Il est bien vrai que chaque jour elle perd du terrain, abandonnée comme elle l'est, et par d'innombrables sectateurs qui sont tombés dans une incrédulité complète, et par beaucoup d'autres qui, éclairés de la grâce divine, retournent au sein de leur mère l'Église catholique, qui n'a cessé de les aimer avec ten-

dresse; néanmoins cette Eglise anglicane est un édifice qui, tout délabré et tout chancelant qu'il parait, s'appuie sur deux fermes soutiens: la puissance de l'aristocratie et l'opulence du clergé.

« Tant qu'il sera permis aux grands seigneurs de ce pays de distribuer à leurs frères, à leurs enfants, à leurs neveux, les opulents revenus des menses épiscopales et des riches bénéfices qui s'élèvent annuellement à six millions de livres sterling, ou cent cinquante millions de francs, c'est en vain qu'on se flatte de voir disparaître cette secte. Mais, si le Seigneur continue à bénir le zèle et les travaux de notre clergé en Angleterre, on verra bientôt les pasteurs protestants abandonnés de la plus grande partie de leur troupeau. Il y a peu de temps que le curé protestant d'une paroisse d'Irlande n'avait plus d'autres paroissiens que sa femme, ses enfants et sa servante. Au reste, ce fait, que les anglicans appellent désfection, que nous nommons conversion, forcera le gouvernement à faire de sérieuses réflexions. Dans d'autres temps, on aurait pu craindre qu'il ne servît qu'à rendre la persécution plus violente; mais dans l'état actuel de l'Europe, on ne peut attendre que des résultats favorables à la cause des Catholiques. »

Eglise de Belgique. — « L'Angleterre nous offre donc des consolations au milieu des douleurs de l'Eglise; mais nos consolations et notre joie s'accroissent encore lorsque nous considérons l'Eglise en Belgique. J'ai vu dans le cours de ma vie quatre dynasties différentes régner successivement, dans cet industriel et intéressant pays. Les trois premières, rivales et souvent même opposées par les intérêts politiques et commerciaux, s'accordèrent et se ressemblèrent parfaitement en une seule chose, dans leur application à contrarier, à tourmenter par des innovations religieuses ce bon peuple, si franchement catholique. Ces trois premières dynasties ayant été chassées ou par la force des armes étrangères ou par le soulèvement et la résistance des peuples, la divine Providence voulut enfin accorder la paix à ces bors Catholiques, et elle exécuta son dessein par un coup merveilleux de sa toute-puissance, par un de ces moyens que les vues étroites de la sagesse humaine trouveraient contraire au but proposé, moyen très-énergiquement exprimé par les Portugais dans ce dicton ingénieux. « *Deos es creve direito sobre uma regra estorta*: Dieu écrit droit sur une ligne courbe. » En effet, le Seigneur, pour procurer la paix aux Catholiques, appela la quatrième dynastie. Il éleva sur le trône un nouveau prince, étranger de nation, né et élevé dans le protestantisme, et attaché à la secte de Luther. Qui n'eût pensé que les ennemis de la religion trouveraient en lui un appui? Eh bien, ce prince digne d'être proposé pour modèle à ceux même qui ont eu le bonheur de naître dans le sein de la véritable Eglise, a compris parfaitement la vérité et la justesse des paroles célèbres du grand Osius, évêque de Cordoue, à l'empereur

Constance: « *Tibi Deus imperium commisit, nobis quæ sunt Ecclesiæ credit*: Dieu vous a donné l'empire; mais c'est à nous qu'il a confié les intérêts de son Eglise. » Quand le nouveau roi des Belges prit possession du trône, les paroles qu'il adressa au clergé de Belgique exprimaient la même pensée, et il a tenu fidèlement sa promesse; car, pour donner à son peuple une garantie et une assurance complète de l'attachement de la dynastie nouvelle à la religion catholique, il voulut que ses enfants fussent baptisés et élevés dans notre sainte et auguste religion. »

Eglise d'Italie. — « Mais pourrai-je oublier notre chère Italie, qui devait sans cesse se présenter la première à ma pensée? Cette belle et riche contrée de l'Europe, l'une des plus privilégiées, l'une des plus favorisées des dons de la nature, possède un doux et bienfaisant climat, un ciel presque toujours serein, un sol fertile qui sait récompenser généreusement les sueurs du cultivateur laborieux; elle a produit des peuples intelligents et capables de grandes choses, comme le prouvent assez dans les temps reculés les anciens Romains, et dans les siècles modernes les Souverains Pontifes, issus pour la plupart de notre nation. Oui, les Papes ont fait de bien grandes choses, non-seulement dans le gouvernement de l'Eglise, mais aussi en faveur des intérêts temporels du monde et de la société civile par leur bienfaisante influence et leur sage autorité.

« C'est ce que vous avez prouvé d'une manière savante, illustres académiciens, dans le cours des années précédentes. Mais que sont ces faveurs du ciel en comparaison d'un bienfait beaucoup plus grand, celui d'avoir reçu de l'Orient au sein de l'Italie, dans notre heureuse ville de Rome, la chaire de vérité, le tribunal suprême de l'Eglise, en un mot le Siège de saint Pierre et de ses successeurs? C'est l'Eglise de Rome, cette bonne et tendre Mère, qui a toujours nourri et ne cesse de nourrir du lait le plus pur des doctrines célestes toutes les Eglises de l'Italie; c'est elle qui a combattu et qui combat encore chaque jour pour éloigner de son sein le venin infernal de l'hérésie et du schisme. Depuis ces siècles anciens où l'on vit d'abord les empereurs de Constantinople, ensuite les rois des Goths, protéger et soutenir l'arianisme, l'Eglise romaine a toujours su empêcher les sectes hérétiques de s'établir dans ce pays; et au xvi^e siècle en particulier, quand du fond des enfers tant d'hérésies fondirent sur le Nord et s'efforcèrent de pénétrer en Italie et d'y prendre racine, c'est Rome qui éloigna de nous le fléau terrible de ces guerres de religion qui inondèrent de sang l'Allemagne pendant trente années, et pendant près de quarante la France d'abord, et ensuite l'Angleterre, la Bohême et la Hongrie.

« Cependant nous avons aussi eu le malheur de voir pénétrer en Italie, dans le xvii^e siècle, une secte hypocrite, née en Flandre qui, pour cacher plus sûrement sa marche et ses ténébreux projets, désavoue sa propre exis-

tence. Quoique proscrite et frappée des anathèmes du Saint-Siège, elle trouve un facile accès, un accueil bienveillant dans quelques cloîtres, dont elle méditait déjà perfidement la destruction, et dans les universités, où des enfants dénaturés de l'Italie, indignes d'en porter le nom, et ingrats envers le Ciel et ses nombreux bienfaits, embrassèrent les erreurs de cette secte et osèrent la défendre. De cette double source d'instruction publique se répandirent et se propagèrent rapidement parmi les hommes politiques, les magistrats, et au sein des tribunaux civils, ces principes de défiance, de jalousie et de haine pour le Saint-Siège qui, sous le règne même de princes dont la conduite privée et publique est chrétienne, et dont les intentions sont pures et religieuses, réduit l'Eglise à la triste servitude d'Agar, elle qui, dans les choses sacrées, devrait être libre et reine indépendante. Un des plus illustres évêques du XVII^e siècle, dans un discours prononcé devant un des plus puissants monarques, l'immortel Bossuet, parlant à Louis XIV, disait : « Sainte autorité de l'Eglise, frein nécessaire de la licence et unique appui de la discipline, qu'es-tu maintenant devenue ? Abandonnée par les uns, usurpée par les autres, ou elle est entièrement abolie, ou elle est dans des mains étrangères. Mais il faudrait un trop long discours pour exposer ici toutes ces plaies. » (*Sermon pour le dimanche des Rameaux, serm. 3. 1^{re} partie.*) Ainsi parlait Bossuet, mais depuis son temps jusqu'au nôtre, les plaies faites à l'Eglise dans notre chère patrie, aussi bien qu'en d'autres pays, ne sont pas cicatrisées ; elles saignent abondamment. Mais espérons, dirai-je avec l'illustre Bossuet, que le temps pourra éclairer les bons princes, et à la fin les désabuser. Peut-être le Ciel a-t-il réservé cette ère de consolation et de bonheur au glorieux Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, pour récompenser cette fermeté sacerdotale, ce courage apostolique avec lesquels il a su faire retentir des hauteurs du Vatican, en présence des grandes puissances de l'Europe, la voix solennelle de Pierre, cette voix que les ennemis de la religion feignent de ne pas craindre, et qu'ils redoutent pourtant, cette voix qui ébranle encore aujourd'hui le monde, et qui peut toujours, sinon arrêter en un instant tous les maux, du moins consoler et fortifier les justes, et préparer aux hommes égarés la voie qui les ramènera dans le sein compatissant de leur Mère !

« Ne soyez pas étonnés, mes bien-aimés collègues, et vous tous, illustres auditeurs, si j'ai parlé avec liberté et franchise. Pensez qu'un homme courbé sous le poids de 87 années, et déjà proche du tombeau où il va bientôt descendre, est ordinairement sourd aux conseils pusillanimes de la prudence humaine. » (*Tiré du journal l'Unicors.*)

L'année suivante, le 19 avril 1844, ce grand cardinal, cette puissante intelligence s'éteignit dans le sein de Dieu. — Pour de plus grands détails, Voy. les OEuvres complètes du cardinal Pacca, traduites et publiées

par M. Queyras, Paris, 1846, 2 vol. in-8°, chez Sagnier et Bray. La précédente notice en est en partie extraite.

PACHECO DE MONTALVAN (PIERRE), d'une noble famille castillane, se dévoua de bonne heure au service des autels, et fut pourvu de l'évêché de Ciudad-Rodrigo, puis de celui de Pampelune. — Il eut dans la suite ceux de Jaén, de Sigüenza et d'Albano, après que, à la recommandation de l'empereur Charles V, il eut été revêtu de la pourpre, en 1543, par le Pape Paul III. Ce cardinal alla à Rome sous le pontificat de Jules III, et il contribua beaucoup à assurer le repos de l'Italie. Investi du gouvernement du royaume de Naples, il rassura les esprits des peuples et particulièrement de la noblesse, qu'on y menaçait de l'inquisition. Il sut aussi apaiser les différends qui avaient armé le Pape Paul IV contre Philippe II, roi d'Espagne ; et il acquit une si grande réputation de piété, qu'il fut question de l'élever sur le trône pontifical, après la mort du même Paul IV. Le cardinal Pacheco mourut peu après à Rome, le 4 février 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avait fait des présents considérables au monastère de Sainte-Claire, fondé par don Jean Pacheco, son frère.

PACHECO DE CERIALBO (FRANÇOIS), né à Castel Rodrigo, était fils de Jean Pacheco, gentilhomme de mérite et de réputation. — Il fut employé par l'empereur Charles V et par Philippe II, roi d'Espagne, fils de ce prince, en diverses négociations, dont il s'acquitta avec habileté. Une des plus importantes missions qu'il eût reçues fut celle de rétablir la paix entre le Pape Paul IV et Philippe II, qu'il alla trouver en Angleterre, lors de son mariage, en 1554, avec la reine Marie I^{re}. C'est à la demande de ce prince que Pacheco fut revêtu de la pourpre par le Pape Pie IV en 1561. Depuis, protecteur des affaires d'Espagne à Rome et archevêque de Burgos, il travailla à cimenter la ligue qui se forma contre les Turcs, sous le pontificat de Pie V. Il mourut à Burgos, le 23 août 1579.

PALÉOLOGUE (THÉODORE), fils de Guillaume VII, marquis de Montferrat, et d'Elisabeth de Milan, fut créé cardinal en 1464 par le Pape Paul II. — En se mettant à table, il se coupa avec un couteau mis par hasard sur le dos, et la blessure, quoique légère, s'enflamma au point qu'elle amena sa mort le 21 janvier 1481.

PALEOTA (GABRIEL), fils d'Alexandre Paleota, petit-fils de Vincent, et neveu d'Annibal et de Camille, célèbres juriconsultes, naquit à Bologne le 4 octobre 1524. — Il étudia avec le plus grand succès les lettres et la jurisprudence, fut chanoine à Bologne, professeur en droit canonique et en droit civil, puis auditeur de Rote sous Paul IV. Pie IV l'envoya au concile de Trêves, où Paleota parut avec tant d'éclat, que ce Pontife le revêtit de la pourpre en 1565. Saint Pie V lui donna l'évêché de Bologne, que Grégoire XIII érigea bientôt après en évêché

métropolitain. Ce cardinal remplit exemplairement les devoirs de l'épiscopat. Ses principaux ouvrages sont : *De bono senectutis* ; *Archiepiscopale Bononiense* ; *De imaginibus sacris et profanis*, etc. Saint Charles était ami particulier de ce cardinal ; le Pape Sixte V l'honorait d'une confiance intime. Paleota eut plus de trente voix au conclave assemblé pour donner un successeur à ce Pontife. Clément VIII, qui avait été son disciple en droit, se faisait un plaisir de témoigner sa reconnaissance à ce noble prélat qui mourut à Rome le 23 juillet 1597, âgé de 73 ans.

PALLAVICINI (ANTOINE), évêque de Vintimille et de Pampelune, naquit à Gênes en 1441. Elevé dans le commerce, à la manière des nobles génois, il suivit assez longtemps ses frères, qui faisaient des affaires en Espagne. — Se sentant peu de goût pour ce genre de vie, il alla, en 1470, à Rome, où le cardinal Jean-Baptiste Cibo le prit dans sa maison, et lui procura une charge de secrétaire des lettres apostoliques. Cet emploi le fit connaître au Pape Sixte IV, qui goûta son esprit, et lui donna l'évêché de Vintimille, aujourd'hui dans les Etats sardes. Pallavicini se disposait à partir pour aller résider dans son diocèse, quand Sixte IV mourut le 13 août 1484. Le cardinal Cibo l'engagea alors à différer son départ jusqu'après l'élection ; et, pour le déterminer plus sûrement, il le fit nommer entre les prélats choisis d'ordinaire pour la garde du conclave qui ne fut pas long. Cibo y fut élevé au trône pontifical le dimanche 29 du même mois d'août, et prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand sujet de joie pour Pallavicini. Le nouveau Pontife le retint à Rome, lui donna une charge de dataire, qu'il exerça avec autant de prudence que d'intégrité, et le nomma cardinal en 1489. Alexandre VI, successeur d'Innocent, eut aussi la plus grande considération pour ce cardinal, auquel il procura plusieurs évêchés, et dont il estimait surtout la fermeté et le courage. Lorsque le roi Charles VIII entra à Rome le 28 décembre 1494, ce Pontife, qui s'était retiré dans le château Saint-Ange, ordonna au cardinal Pallavicini de recevoir ce prince et de traiter avec lui ; ce qu'il fit avec succès. Quand le monarque partit de Naples le 20 mai de l'année suivante 1495, le Pape qui l'avait trop offensé pour oser l'attendre, sortit de Rome et se retira à Orviété, laissant encore au cardinal Pallavicini le soin de négocier avec le roi, qui rendit généreusement toutes les places de l'Etat ecclésiastique qu'il tenait. Ce Pontife mourut le 17 août 1503 ; et, dans le conclave qui suivit, le cardinal Pallavicini fut un de ceux qu'on proposa d'abord, et il eut un certain nombre de voix. Des ennemis secrets tâchèrent de le décrier par une épigramme satirique, à laquelle répondirent les amis de Pallavicini. Pie III fut élu ; Jules II lui succéda bientôt après. Ce dernier employa le cardinal Pallavicini dans toutes les affaires importantes et l'envoya, en qualité de légat, à Savone,

où eut lieu l'entrevue du roi Louis XII et de Ferdinand le Catholique. Ces princes y conclurent, comme le désirait le Pontife, une ligue contre les Vénitiens. Le légat pressa son retour pour rendre compte lui-même du succès de sa négociation ; mais, en arrivant à Rome à la fin d'août, il fut pris d'une maladie qui l'emporta le 10 septembre 1507, âgé de 66 ans. Ses os, ensevelis dans l'église du Vatican, furent transportés, en 1596, dans celle de Sainte-Marie du Peuple, par les soins de Jean-Baptiste et de Babilam Pallavicini, ses petits-neveux.

PALLAVICINI (JEAN-BAPTISTE), né à Gênes, et neveu du précédent, était évêque de Cavaillon. L'évêché de cette ville, aujourd'hui dans le département de Vaucluse, a été supprimé dans la révolution. — Fait cardinal, en 1517, par le Pape Léon X, il fut employé par ce Pontife, et sous Adrien VI et Clément VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il était allé pour changer d'air, le 14 août 1524. Ce cardinal avait fait diverses fondations de piété.

PALLAVICINI (SFORZA), né à Rome, le 20 novembre 1607, était fils du marquis Alexandre Pallavicini et de Françoise Sforze. Après avoir fait les plus brillantes études, il voulut, quoique l'aîné de sa maison, se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique, quelques efforts que fit sa famille pour le détourner de ce dessein. Sa piété, sa régularité le firent bientôt admettre dans les congrégations chargées de maintenir à Rome l'ordre public ; il fut de celles *del Buon governo*, *dell' Immunità ecclesiastica*, et de plusieurs autres. Le seul délassement qu'il se permit était la culture des lettres ; et la célèbre académie des *Humoristes*, qui l'avait appelé dans son sein, lui défera souvent l'honneur de la présidence. Le Pape Urbain VIII le nomma successivement gouverneur de Jési, d'Orviété et de Camérino. Le jeune prélat avait devant lui la perspective des premières dignités de l'Eglise, mais l'ambition était loin de son cœur, et tous les avantages qui s'offraient à lui ne purent l'empêcher de quitter le monde pour entrer dans la Société des Jésuites, où il fut reçu le 28 juin 1638. En sortant du noviciat, il enseigna la philosophie, puis la théologie. Les talents et les vertus du P. Pallavicini lui méritèrent l'estime du Pape Innocent X, qui le chargea de l'examen de plusieurs affaires délicates ; et le Pape Alexandre VII le promut au cardinalat en 1657. Ce Pontife était ancien ami de Pallavicini. Celui-ci lui avait rendu des services lorsque Alexandre VII, n'étant encore que Fabio Chigi, vint à Rome. Il l'avait reçu dans l'académie des *Humoristes*, et avait même contribué à sa fortune temporelle ; en reconnaissance de ces bons offices, Chigi lui adressa des vers qui ont été imprimés dans son livre intitulé : *Philomathi Musæ Juveniles*. Quand Pallavicini entra dans le Sacré Collège, il était déjà examinateur des évêques ; il fut ensuite de presque toutes les congrégations. Sa promotion au cardinalat ne lui fit rien changer dans sa

manière de vivre; il continua de vivre en célibataire et en saint, jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juin 1667. Il n'avait pas 60 ans. L'ouvrage le plus connu du cardinal Pallavicini est son *Istoria del concilio di Trento*, Rome, 1656, 2 vol. in-fol., et 1664, 3 vol. in-4°. Il l'avait écrite pour l'opposer à celle de Fra-Paolo. Cette *Histoire* est justement estimée. C'est contre cet ouvrage que l'abbé Lenoir, théologal de Séz, a dirigé, en 1676, le petit écrit intitulé : *Les nouvelles lumières politiques pour le gouvernement de l'Eglise, ou l'Evangile nouveau du cardinal Pallavicini, révélé par lui dans son Histoire du concile de Trente*. L'*Histoire du concile de Trente*, par le cardinal, a été traduite en latin par le P. Giattini, Jésuite de Palerme, et imprimée à Anvers 1672, 3 vol. in-4°. Vigneul Marville, dans ses *Mélanges*, dit que l'abbé Godon, chanoine de Rouen, l'avait aussi traduite en français, mais qu'il ne voulut pas la publier, parce que cette histoire n'est pas dans le goût français. Agostino Maria Taja et Rinaldo Lucarini, évêque de Piève, ont publié, chacun de leur côté, un recueil d'extraits de l'*Histoire* de Pallavicini. L'*Histoire du concile de Trente*, traduite en français pour la première fois sur l'original italien réédité par la Propagande en 1833, a été publiée par M. l'abbé Migne, avec des notes et éclaircissements du P. Zacharia. Paris, 1844, 3 vol. in-4°. On a encore de lui une défense de son institut, *Vindicationes societatis Jesu*, Rome, 1649, in-4°; 'art de la perfection chrétienne, *Arte della perfezion christiana*, Venise, in-12; *Trattato dello stile et del dialogo*. Ce petit livre, dit Vigneul Marville, *Ibid.* « mériterait bien d'être traduit en notre langue. Il y a de fort bonnes remarques qui seraient très-utiles à ceux qui, se mêlant d'écrire, doivent se former le style suivant les sujets qu'ils veulent traiter, etc. ; » enfin on a encore de lui d'autres ouvrages, tant ascétiques que littéraires, une tragédie, des lettres, etc.

PALLAVICINI (LAZARE), Génois, fut fait cardinal par Clément IX en 1669. Il mourut en 1680.

PALLAVICINI (OBIZZO), Génois, archevêque d'Ephèse, nonce à Cologne et en Pologne, fait cardinal et évêque d'Osimo par Innocent XI en 1685, mourut en 1700.

PALLAVICINI (HORATIO), Parmesan, gouverneur de Rome, fait cardinal par Innocent XII en 1706, mourut en 1739.

PALLOTTA (GUILLAUME), né à Macerata en 1727, fut fait cardinal par Pie VI, en 1777. Il mourut en 1795.

PALLAVICINI. — Voy. OPIZIO.

PALLOTTA (ANTOINE), né à Ferrare en 1770 fut fait cardinal en 1823 par Pie VII. Il mourut en 1834.

PALMERIO (ANDRÉ-MATTHIEU), Napolitain, archevêque de Matera dans la Basilicate, créé en 1527, par le Pape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis évêque de Sarno, Lucéra, etc., mourut en 1537.

PALOTTA (JEAN-BAPTISTE), né à Caldérola, dans la Marche de Rome, archevêque

de Thessalonique, nonce à Vienne, créé, en 1629, cardinal par le Pape Urbain VIII, fut depuis évêque de Frascati et d'Albano, gouverneur de Rome, où il mourut le 24 janvier 1668, en sa 74^e année.

PALOTTI (JEAN l'Evangeliste), Italien, archevêque de Cozenza, créé en 1587, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, puis de Saint-Laurent in Lucina, évêque de Porto, mourut en 1620.

PALTINERI (SIMON) fut créé cardinal en 1185 par Luce III, Pape de 1181 à 1185, et qui, pendant son pontificat, créa seize cardinaux en deux promotions.

PALTINERI (SIMON), de Padoue, créé, en 1261, par le Pape Urbain IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, légat en Ombrie, à Pise, en Toscane, à Venise et en Lombardie, mourut en 1276.

PALU (LOUIS DE LA), d'une des premières familles de la Bresse, était fils d'Aimé de la Palu, seigneur de Varambon, etc., et d'Alix de Courgenou. — Après avoir pris l'habit de Saint-Benoît à Tournus, il fut élu abbé d'Ambournai, puis de Tournus. C'est en cette dernière qualité qu'il assista au concile de Constance en 1417, et qu'il fut garde du conclave, où Martin V reçut la tiare. Député de nouveau au concile de Siéne en 1423, il se trouva encore à celui de Bâle, où il fut nommé évêque de Lausanne en 1432, à l'exclusion de Jean Prangin. Amédée VIII, duc de Savoie, protégeait ce dernier. Le procureur de ce prince, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avait aucun égard aux sollicitations de son maître, appela au Pape de la sentence du concile. Ce procédé déplut extrêmement à Bâle, où Champion fut arrêté prisonnier. Quelque temps après les Pères du concile envoyèrent Louis de la Palu auprès d'Eugène IV, puis en Grèce, pour tenter de réunir l'Eglise grecque avec la latine. Amédée VIII, ayant été élu Pape à Bâle, le fit cardinal en 1440. Nicolas V, à qui l'anti-pape Amédée, dit Félix, céda la papauté en 1449, confirma dans cette dignité le cardinal de la Palu, le fit son légat, et ne cessa de lui donner des marques de son estime. Ce prélat, que l'on loue dans ses écrits Æneas Sylvius, depuis Pie II, mourut à Rome le 22 septembre 1451.

PALUZZO-PALUZZI-ALBERTONI, dit *Allieri*, par adoption du Pape Clément X, dont il devint le premier ministre, créé cardinal, en 1664, par le Pape Alexandre VII, archevêque de Ravenne, légat d'Avignon, de la Romagne et d'Urbin en 1670, sous-doyen du Sacré Collège, fut enlevé par une mort subite le 29 juin 1693.

PAMPHILE (JÉRÔME), Romain, nommé, en 1604, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, mourut en 1610.

PAMPHILE (CAMILLE), neveu d'Innocent X, et fait par lui cardinal en 1644, se démit en 1647, et mourut en 1666.

PAMPHILE (BENOÎT), petit-neveu du Pape Innocent X et fils de Camille Pamphile, qui remit son chapeau de cardinal pour épouser Olympe Aldobrandin, princesse de Rossano,

petite-nièce du Pape Clément VII, naquit le 25 avril 1653. — Grand prieur de Rome, élevé au cardinalat, en 1681, par Innocent XI, archiprêtre, successivement, des basiliques de Sainte-Marie Majeure et de Saint Jean de Latran, il succéda, en 1704, au savant cardinal Noris dans la charge de bibliothécaire du Vatican, et mourut à Rome, en 1730, dans la soixante et dix septième année de son âge, et la quarante-neuvième de son cardinalat.

PAMPILLI (PIERRE), né à Rome, en 1725, fut fait cardinal en 1766, par Clément XIII. Il mourut en 1780.

PANCERINO (ANTOINE), né à Portogruaro, petite ville du Frioul, se consacra fort jeune à l'état ecclésiastique, et fut choisi par le cardinal Cajetan pour lui succéder au patriarcat d'Aquilée. Lorsque les cardinaux, de concert avec la plupart des princes chrétiens, résolurent, en 1408, de convoquer un concile à Pise pour faire cesser le schisme qui, depuis longtemps, divisait l'Eglise latine, Pancerino, à leur exemple, refusa de reconnaître Grégoire XII qui, pour se venger, fit chasser le patriarche de son siège, et lui en substitua un autre. Jean XXIII le rétablit, et le fit cardinal en 1411. A l'avènement d'Eugène IV, Pancerino, nommé évêque de Frascati, mourut très-peu de temps après le 3 juillet 1431.

PANCIATICI (BANDINO), Florentin, né le 10 juin 1629, dataire et patriarche de Jérusalem, nommé cardinal, par le Pape Alexandre VIII, le 13 février 1690, puis préfet de la congrégation du Concile, mourut à Rome le 21 avril 1718, en sa quatre-vingt-neuvième année.

PANCIROLE (JEAN-JACQUES), Romain, patriarche de Constantinople, était nonce en Espagne, quand le Pape Urbain VIII le créa cardinal en 1643. Il mourut à Rome le 3 septembre 1651. Naudé dit qu'il était fils d'un tailleur de Rome, grand partisan des Espagnols et fort ennemi du cardinal Mazarin.

PANDOLFI ou **PANDULPHI**, surnommé par Ciaconius *Masca*, né à Pise, créé cardinal par le Pape Luce III en 1182, exerça divers emplois, et travailla à une histoire des Papes. — Vossius croit que c'est le même qui est cité dans l'*Abrégé de l'histoire de Sicile*, où il est dit que Pandulphe fit une addition à la *Chronique de Damase*.

PANDOLFI (NICOLAS), d'une des principales maisons de Florence, étudia les belles-lettres et le droit à Bologne, et fut ensuite chanoine dans sa patrie. Sous le pontificat de Pie II, il fut clerc de la chambre, puis écrivain apostolique. Cet emploi le fit connaître au Pape Sixte IV, qui le choisit pour être précepteur du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, son neveu. Ses talents et sa vertu lui méritèrent l'évêché de Pistoie, et le gouvernement de la ville de Bénévent. Innocent VIII le fit abbé de Saint-Zénon de Pise, et le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens ayant été élevé au pontificat en 1503, sous le nom de Jules II, voulut avoir auprès de sa personne Pandolfi, qu'il prit pour se-

crétaire et qu'il honora d'une charge d'auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovere. On dit que le peu de docilité de ce prélat aux exigences du Pontife le priva pour lors de la pourpre, que Léon X accorda depuis à son mérite en 1517. Le cardinal Pandolfi était âgé de plus de soixante et quinze ans; il mourut le 17 septembre 1518. Sa mémoire fut longtemps en bénédiction dans la ville de Pistoie, où il avait fait des fondations pieuses.

PANDOLFI (LOUIS), naquit le 6 septembre 1751, dans le diocèse de Fano. Il fut successivement vicaire général de Todi et de Pesaro. — Lors de l'invasion des Français, il montra tant de prudence et d'attachement à son souverain, que Pie VII le fit entrer dans la prélature et lui confia divers gouvernements où il eut occasion de déployer ses talents. En 1814, il fut fait délégué apostolique de Pesaro et Urbino, puis appelé à Rome, comme secrétaire de la consulte. Il fut nommé cardinal, le 10 mars 1823. Il était rentré chez lui, le dimanche 1^{er} février 1824, quand il fut frappé d'apoplexie. Malgré tous les secours de l'art, il mourut vers 7 heures, après avoir reçu l'extrême-onction et la bénédiction apostolique. Le cardinal Bertazzoli officia à ses funérailles.

PANDOLFI-ALBERICI (FRANÇOIS-MARIE), né à Orviété, en 1764, fut fait cardinal en 1831, par Grégoire XVI. Il mourut en 1833.

PANTALEON (JACQUES), de Troyes, en Champagne, archidiacre de Liège, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, puis Pape. — Voy. **URBAIN IV**.

PANTALEON (ANCHIER), né à Troyes, archidiacre de Laon, puis de Paris, fut créé cardinal, en mai 1262, par le Pape Urbain IV, son oncle. Envoyé, comme légat, avec le cardinal de Grosparmy, pour assister au couronnement de Charles de France, roi de Naples, il augmenta les revenus de l'église de Saint-Urbain, que le Pape, son oncle, avait fondée à Troyes, et mourut à Rome le 1^{er} novembre 1286.

PAPADUCA (SIGISMOND), Napolitain, évêque de Venosa et de Tropea, créé, en 1527, cardinal par le Pape Clément VII, refusa le chapeau, se contentant de son évêché, et mourut en 1536.

PAPARONI (JEAN), Romain, créé cardinal, en 1144, par le Pape Célestin II, fut légat en Irlande, en France et ailleurs.

PARACCIANI (JEAN-DOMINIQUE), né à Rome le 6 août 1646, fait prêtre-cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, fut préfet de la congrégation des Evêques et des Réguliers, et vicaire du Pape dans le diocèse de Rome, où il mourut le 9 mai 1721.

PARACCIANI (URBAIN), né à Rome en 1715, archevêque de Fermo, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1777.

PARAVICINI (OCTAVE), Romain, créé, en 1591, par le Pape Grégoire XIV, pré-re-cardinal du titre de Saint-Alexis, mourut en 1611.

PARDO-TAVERA (JEAN), naquit à Toro, dans la Vieille-Castille, en 1472, d'A es Pardo, et de Gutomar Tavera. — Successi-

vement recteur à l'université de Salamanque, évêque de Ciudad-Rodrigo, de Léon et d'Osma, puis archevêque de Compostelle, il fut chargé d'une légation importante en Portugal, et honoré de la charge de président au conseil royal de Castille. Quand Charles V passa en Italie pour recevoir la couronne impériale, l'impératrice, qui était restée en Espagne, remit à ce prélat le gouvernement de tous les États dont elle avait la régence; et l'empereur, en reconnaissance des bons services du Pape, lui obtint, en 1531, du Pape Clément VII, le chapeau de cardinal, et lui conféra encore l'archevêché de Tolède. Nommé inquisiteur général de la foi, le nouveau cardinal fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'empereur qui, pendant un voyage qu'il fit en Flandre, lui confia le gouvernement des royaumes de Castille et de Léon, avec la tutelle de son fils, depuis Philippe II. Pendant l'absence de l'empereur, il gouverna sagement. Charles V, dans l'effusion de sa reconnaissance, l'embrassa un jour en lui disant : « Que Dieu vous conserve, mon Père, et vous récompense du soin que vous prenez de la conscience de votre prince, et de la fortune et des biens de vos compatriotes. » Etant tombé malade de la fatigue qu'il avait éprouvée, pendant la cérémonie des funérailles de la princesse de Castille, où il officiait dans la grande église de Tolède, il mourut à Valladolid, en 1545, âgé de 73 ans. Son corps fut inhumé dans le magnifique hôpital qu'il avait fait bâtir près de Tolède.

PARÉ (Gui), Français, entra, jeune encore, parmi les religieux de Cîteaux, où son mérite le fit élever à la dignité d'abbé. — En 1190, il fut nommé cardinal par le Pape Clément III, et, en 1204, archevêque de Reims par le Pape Innocent III. Employé en diverses légations, à Cologne, en Flandre, il y fut enlevé par la peste dans la ville de Gand le 20 mai 1206. Son corps fut porté à Cîteaux, où l'on voyait son tombeau dans le chœur de l'église avec son épitaphe. En 1187, il avait écrit *Constitutiones et leges novæ pro militibus Calatravæ*. On lui attribue d'autres ouvrages, *Summa theologiæ*, etc. Les *Constitutiones et leges novæ*, etc. ont été publiées en 1630, à Anvers, par le P. Henriquez, dans le *Traité des privilèges de Cîteaux*.

PARISANO (ASCAGNE), né à Tolentino, dans les États de l'Église, nommé évêque de Rimini par Clément VII, et cardinal en 1539 par le Pape Paul III, qui lui confia trois légations importantes, mourut le 4 avril 1549.

PARISIO (PIERRE-PAUL), né à Cosenza, l'une des plus anciennes villes du royaume de Naples, était un si habile jurisconsulte, que les plus célèbres universités de l'Italie souhaitèrent à l'envi de l'avoir pour professeur. Il professa avec éclat à Bologne et à Padoue. — Le Pape Paul III l'appela à Rome; il le nomma auditeur de Rote, puis cardinal en 1539, et lui donna les évêchés

de Nusco et d'Anglone. Le cardinal Parisio envoyé, en 1542, par le même Pontife, avec deux autres légats, pour présider au concile de Trente, mourut le 11 mai 1545, à l'âge de 72 ans, avant la première session du même concile, qui ne commença que le 13 décembre de la même année. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie des Anges. Flaminio Parisio, son neveu, depuis évêque de Bitonte, lui fit élever un tombeau, avec son éloge, qu'on y voit encore. Ce cardinal avait publié des décrétales et quatre volumes de conciles.

PASCAL, antipape, élu contre Alexandre III, se nommait Gui de Crème, et avait été nommé cardinal en 1153 par Adrien IV, qui l'envoya en Allemagne pour tâcher de fléchir l'empereur Frédéric Barberousse. — Mais Gui, s'étant laissé surprendre par ce prince, se joignit à l'antipape Octavien, qui avait pris le nom de Victor. Il lui succéda, sous le nom de Pascal, en 1164, et périt misérablement six ans après.

PASQUA (SIMON), né à Gênes, employé par sa patrie dans des ambassades importantes, fut, suivant Petramellagio, médecin du Pape Pie IV, qui le fit évêque de Sarzane, dans les États de Gênes, puis cardinal en mars 1565. Il mourut le 4 septembre suivant, âgé de 72 ans.

PASSERI (MARCEL), né à Ariano, dans le royaume de Naples, et choisi par le Pape Clément XII pour son auditeur, le 12 juillet 1730, jour de son exaltation, remplissait déjà les mêmes fonctions auprès de lui, pendant qu'il n'était encore que cardinal. — Sacré évêque de Nazianze en Cappadoce le 11 mars 1731, il fut, le 31 suivant, déclaré évêque assistant au trône. Clément XII, voulant reconnaître les longs services que lui avait rendus avec dévouement ce prélat pendant trente années, le créa et déclara cardinal le 28 septembre 1733. Il lui donna le chapeau avec les formalités accoutumées le 1^{er} octobre, et lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Marie d'*Ara cæli*, dont il prit solennellement possession le 18 février 1734. Il fut en même temps nommé des congrégations du Concile, des Evêques et des Réguliers, du Consistoire et de l'Indice.

PASSERINO (SYLVIO), né à Cortone en Toscane, entré jeune au service de la maison de Médicis, était estimé du Pape Léon X, qui le fit son dataire, et l'honora du chapeau rouge en 1517. — Ce cardinal eut depuis les évêchés de Cortone, sa patrie, de Narni, d'Assise et de Barcelone; fut chargé pendant quelque temps de l'administration de l'État de Florence, et exerça ensuite les légations de Pérouse et du duché de Spolète. Il mourut à Città di Castello, sur le Tibre, le 20 avril 1529, âgé de 60 ans. Sylvio Passerino, archevêque de Conza, son petit-neveu, lui fit ériger en 1587 un tombeau dans l'église de Saint-Laurent in *Lucina* qui était son titre de cardinal.

PASSIONEI (DOMINIQUE), né le 2 décembre 1682, à Fossombrone, dans le duché d'Urbini, fut élevé à Rome, où il fit des études

des brillantes au collège Clementino.—Il se livra à une étude approfondie des antiquités sacrées et profanes, et entra en relations avec les principaux savants de son époque, avec Martianay, Gronovius, Montfaucon et autres. C'est lui qui empêcha la congrégation de l'Indice de censurer les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclési.* de Tillenont, qui avaient été déférés à ce tribunal. En 1705, Fontanini lui avait dédié la *Défense de la Diplomatie* de Mabillon, enrichie de notes de Passionei. Chargé, en 1706, de porter la barrette à Gualterio, nonce apostolique à Paris, Passionei profita de cette occasion pour s'instruire dans la société des étrangers. Il resta deux ans à Paris, passa en Hollande, où, quoique sans aucun caractère public, il jouit des mêmes privilèges que les ministres accrédités, telle était la considération accordée au savant. Il allait partir pour l'Angleterre, lorsqu'en 1712 Clément XI le nomma son légat au congrès d'Utrecht, destiné à mettre fin à la guerre de la succession d'Espagne. Le légat suivit ses instructions avec une grande fermeté. Passant par Paris, pour retourner à Rome, il fut présenté à Louis XIV, qui lui fit l'accueil le plus distingué. Bientôt il fut envoyé au congrès de Bade en Suisse, où devait se compléter, en 1714, la paix d'Utrecht, et où fut signée la paix entre la France et l'Empire. Le légat, n'ayant pu faire accueillir ses demandes, publia une protestation, dont il déposa l'original à Lucerne. L'année suivante, Clément XI le chargea d'aller le représenter à Soleure, à la cérémonie du renouvellement de l'alliance entre la France et les cantons helvétiques. En 1721, Innocent XIII avait à peine ceint la tiare, qu'il vint arracher Passionei à ses études, pour lui confier la nonciature de Suisse, en le nommant archevêque titulaire d'Ephèse. Dans cette nonciature il déploya la même fermeté inébranlable, dont il avait déjà donné des preuves, et finit par triompher des prétentions du conseil de Lucerne. De 1730 à 1738 il fut nonce à Vienne. Clément XII le rappela alors pour lui confier la charge de secrétaire des brefs, et le revêtit de la pourpre dans sa dixième promotion de cardinaux; il le nomma en même temps dans les principales congrégations. Le cardinal Passionei savait se multiplier assez pour remplir ponctuellement ses différentes fonctions, et pour trouver encore du temps à donner à ses travaux littéraires et scientifiques. Il était en correspondance avec les principaux savants de l'Italie et de l'étranger. Il échangea même des lettres avec Voltaire. Il avait formé à Frascati un riche musée d'antiquités, de statues, de tableaux, de marbres avec inscriptions. Ces dernières ont été publiées par son neveu, prélat également distingué par son goût pour l'étude des antiquités, sous ce titre : *Inscrizioni antiche con annotazioni*, Lucques, 1765, in-fol. A ce musée était jointe une riche bibliothèque, dont le possesseur faisait les honneurs avec une urbanité qui ravissait tous les étrangers. Cette bibliothèque, achetée 32

mille écus romains, après la mort du cardinal, fut réunie à la bibliothèque Angélique des Augustins. Outre toutes ses charges, Passionei suppléait, dans le soin de la bibliothèque Vaticane, le cardinal Quirini, qui passait une partie de l'année dans son diocèse de Brescia; et, après la mort de celui-ci, en 1755, il le remplaça comme conservateur de ce riche dépôt des connaissances humaines. Il était à au comble de ses vœux, et à même de satisfaire ses goûts, lorsqu'il fut emporté à Frascati, par une attaque d'apoplexie, le 5 juillet 1761, dans sa 80^e année. Comme beaucoup de gens de lettres, ce prélat était très-irritable; ce qui, dit-on, l'empêcha d'être élu au conclave de 1758, où il eut un grand nombre de voix, et où Clément XIII finit par l'emporter. Il avait souvent de vives discussions avec Benoît XIV, qui finissait presque toujours par céder. Ce caractère lui avait valu le surnom de Scanderbeg. « C'est ainsi, » dit le P. Paciandi, dans ses lettres au comte de Caylus, publiées à Paris, 1802, in-8^o, « que nous appelons le cardinal Passionei, qui gronde, qui brave et qui menace toujours. » Mais ces moments passés, il était bientôt revenu à lui, et montrait toute la bonté de son cœur. Il était membre de la plupart des sociétés littéraires d'Italie et associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où Lebeau prononça son éloge, inséré dans le tome XXXI du recueil de cette académie. Outre la part qu'il eut avec Fontanini à la révision du *Liber diurnus Pontificum*, on a de ce savant cardinal deux discours latins, insérés par Pez dans le VI^e volume de la *Bibliotheca ascetica*; l'*Oraison funèbre du prince Eugène*, Padoue, 1737, in-4^o et in-8^o, traduite en français par Mme Dubocage; des *Lettres*, deux *Pièces diplomatiques* et des *Essais de traduction*, intercalés par Galletti dans les *Memorie per servire alla storia della vita del card. Domin. Passionei*, Rome, 1762, in-4^o. L'abbé Goujet a publié l'*Eloge historique du cardinal Passionei*, la Haye, 1763, in-12.

PASTEUR, dit d'Aubenas ou de Sarrate, né à Sarrate en Vivarais, prit l'habit de religieux de Saint-François à Aubenas, d'où il fut envoyé à Paris.—Reçu docteur dans l'Université de cette ville, il revint dans son pays, où il fut élu provincial de son ordre. En 1337, nommé évêque d'Assise par le Pape Benoît XII, il succéda bientôt après, sur le siège de l'église métropolitaine d'Embrun, au cardinal Bertrand d'Eux. Pasteur, fait cardinal, en 1350, par le Pape Clément VI, fut employé à la cour de ce Pontife, et mourut le 10 octobre 1356, à Avignon, où il fut inhumé dans l'église des Cordeliers. Il avait écrit divers ouvrages sur des sujets sacrés et profanes, et une *Histoire ecclésiastique* de son temps.

PATRASSUS DE GUERRIN (LÉONARD), oncle de Boniface VIII, fut fait par lui cardinal-évêque d'Albano, en 1300. Il mourut en 1311.

PATRIZI (JEAN), Romain, né le 24 décembre 1658, successivement clerc de la cham-

bre apostolique, votant de la signature de grâce en 1696, surintendant de la voirie en 1701, puis nommé nonce apostolique à Naples, et archevêque de Séleucie; établi, en 1702, par un bref particulier du Pape, administrateur du spirituel et du temporel de l'archevêché de Naples, le siège étant vacant, la collation des bénéfices seulement réservée au Saint-Siège, fut, en 1707, déclaré trésorier général de la chambre apostolique. Le Pape Clément XI lui donna une pension de cinq cents écus en 1714, et le créa cardinal l'année suivante. Ce cardinal occupa la trésorerie jusqu'à ce que, nommé légat de Ferrare, en 1718, il partit pour sa légation, qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée à Ferrare, le 29 juillet 1727, dans la 69^e année de son âge. La commanderie de Saint-Etienne, dont il était investi, valait 28 mille écus de revenu.

PATRIZI (CONSTANTIN) est né en 1798, du marquis Naro Patrizi et de la princesse Cunégonde, fille du prince Xavier de Saxe. — Son père était sénateur de Rome. Sa famille est une des plus nobles et des plus anciennes de Rome. Le chef de la famille est porte-étendard héréditaire de l'Eglise romaine. Entré fort jeune dans la prélature, Mgr Patrizi fut bientôt élevé à la dignité d'auditeur de Rote. Nommé successivement nonce à Florence, majordome de la cour pontificale, il a été promu au cardinalat le 11 juillet 1836. Appelé à faire partie des principales congrégations qui se partagent le gouvernement ecclésiastique, il a été promu à la dignité de cardinal-vicaire sous le pontificat de Grégoire XVI. A ce titre il exerce au nom du Saint-Père les fonctions épiscopales dans le diocèse de Rome; c'est-à-dire qu'il est le lieutenant du Pape, non comme souverain temporel, ni comme chef de l'Eglise universelle, mais comme évêque de Rome.

Nommé légat *a latere* et avec la mission toute spéciale de représenter le Saint-Père, en qualité de parrain, à la solennité du baptême du prince impérial, il partit de Rome le 4 juin 1856, et alla s'embarquer à Civita-Vecchia, où l'attendait une corvette française. Des piquets de cavalerie, échelonnés de distance en distance, se relayaient pour faire escorte à Son Eminence.

Arrivé à Paris, il y fut reçu, le 13 juin, en audience publique, dans la salle du trône, par l'empereur qui, au discours latin du légat répondit en ces termes: « Je suis très-reconnaissant envers Sa Sainteté le Pape Pie IX, de ce qu'il a bien voulu être le parrain de l'enfant que la Providence m'a donné. En lui demandant cette grâce, j'ai voulu attirer d'une manière particulière sur mon fils et sur la France, la protection du Ciel. Je sais qu'un des moyens les plus sûrs de la mériter, c'est de témoigner de toute ma vénération pour le Saint-Père, qui est le représentant de Jésus-Christ sur la terre. »

Le cardinal présenta ensuite à Sa Majesté les prélats et les personnes attachées à sa mission, et l'empereur s'est entretenu quelques instants avec Son Eminence.

Le cardinal-légat, conduit à l'audience impériale avec des voitures de la cour, fut, après l'audience, reconduit avec le même cérémonial au pavillon Marsan, assigné pour sa résidence.

Le 14, il procéda, en présence de tous les grands corps de l'Etat, à la cérémonie du baptême, dans la basilique de Notre-Dame, qui avait été peinte à l'intérieur, et qu'une décoration splendide avait complètement transformée.

Le 20 juin, après la Messe célébrée dans la chapelle du palais de Saint-Cloud par Son Eminence le cardinal légat, a eu lieu la cérémonie de la remise de la rose d'or à l'impératrice.

Le présent pontifical consistait en un rosier d'or couvert de roses en fleur, au-dessus desquelles domine la fleur consacrée. Le rosier sort d'un vase également d'or massif, et le vase pose sur un socle de lapis-lazuli où sont incrustées en mosaïque les armes du Pape et celles de l'empereur.

Après la cérémonie, le cardinal légat a offert à l'empereur, au nom du Pape, un tableau en mosaïque, de très-beau travail, représentant *saint Jean-Baptiste au désert*. Son Eminence a remis ensuite pour le prince impérial un magnifique reliquaire, orné d'émaux et de pierres précieuses gravées, contenant une relique de la sainte crèche.

La haute réputation de science et de piété du prélat lui assure la considération universelle. Dans les fêtes auxquelles il a été invité, on a été touché de l'affabilité et de la dignité pleine de bienveillance qui distinguent Mgr Patrizi. Le 5 juillet il a quitté Paris pour retourner à Rome.

On lit dans les *Mémoires* du cardinal Pacca: « A la fin de l'année 1811, on conduisit à Fenestrelle, pendant que j'y étais détenu, un illustre prisonnier qui mérite une mention particulière, le marquis Naro Patrizi. Il arriva le 28 décembre, jour où l'Eglise fait mémoire du massacre des Innocents. »

Les Mandements que l'illustre cardinal publie à différentes époques, au nom du Souverain Pontife, dont il est le vicaire, se font remarquer par une grande élévation d'idées, une profonde sagesse de vues, et l'onction la plus suave de la piété. Je citerai entre autres la belle instruction pastorale, ou *invito sacro*, pour ordonner des prières publiques en 1851.

Pendant le séjour qu'il a fait à Paris en 1856, pour le baptême du prince impérial, S. E. le cardinal Patrizi a visité les principales églises et les institutions religieuses, en montrant partout non-seulement une piété profonde, mais une rare intelligence. Il s'est fait un bonheur de distribuer les grâces et les bénédictions attachées à sa haute dignité; il a laissé dans tous les cœurs des encouragements dont on gardera le précieux souvenir. Ses remarques sur bien des institutions dont la ville de Paris est enrichie par une providence miséricordieuse, ne seront pas perdues, et on les verra con-

trouvement appropriées, autant que possible, à la mode de Rome, par le goût le plus pur, comme encore l'exemple au monde en son genre.

L'influence du vénérable cardinal est grande, et s'exerce dans une multitude de bonnes lettres, dont le plus bel index se trouve dans le catalogue de l'exaltation de saint-Sège et aux richesses matérielles du palais, orné et de la protection assurée. On veut être sûr de ne pas se tromper dans les projets de lettres de félicitation des États-Romains, S. E. Paul V. n'a son pouvoir souverainement par ses ordres, mais par ses merites qui s'élèvent au-dessus de la portée ordinaire des entreprises pontificales. Au moment où le Pape entreprenait son voyage dans les provinces, le cardinal-secrétaire est resté à Rome pour veiller aux intérêts de la religion et du bien spirituel des âmes.

PAUL II **PIERRE BARBO**, V. n. n. fut élu après Pie II, le 31 août 1464, à l'âge de quarante ans. — Il était fils de Nicolas Barbo, et de Polixène, sœur du Pape Eugène IV. Il avait fait étude de la théologie, évêque de Cervia, en Romagne, puis de plusieurs autres évêchés, et de cardinal, en 1460. Grégoire III l'envoya évêque de la ville de Campagna de Rome. Le cardinal Barbo eut à en faire une ville nouvelle dans son territoire, et dans lequel et la ville de Anagni. *Voy. le Dict. des Papes.*

PAUL III **ALEXANDRE FARNESE**, fut élu Pape le 10 mai 1549, par 36 voix, sur un scrutin au scrutin, un mois après la mort de Clément VIII. — La famille Farneze, originaire de Tuscane, et qui s'éleva au premier rang de Rome, un de ses aïeux, qui, en 1288, commandait avec gloire les troupes de l'Église. Le nouveau Pontife avait été fait cardinal par Alexandre VI, en 1493, et élevé successivement aux évêchés de Parme, de Frascati, de Palestrine, de Sabine, de Porto et d'Ostie. Legat à Viterbe, il avait servi uniquement le Saint-Sège, et le Pape Clément VII, prisonnier des Impériaux. On l'avait proposé pour le trône pontifical après Léon X, et après Adrien VI. Il y fut appelé le 13 octobre 1534, et couronné le 3 novembre dans la 68^e année de son âge et la 42^e de son cardinalat. *Voy. le Dict. des Papes.*

PAUL IV **JEAN-PIERRE CARAFFA**, d'une famille lapontaine illustre, naquit en 1546. — Dès l'âge de 18 ans, camerier secret du Pape Alexandre VI, il fut, après la mort de ce Pontife, nommé, à 28 ans, archevêque de Chieti, dans le royaume de Naples, par Jules II. Ce lui-ci l'envoya bientôt après, en qualité de nonce, auprès de Ferdinand d'Aragon, qui prenait alors possession du royaume de Naples. En 1513, il assista au concile de Latran, d'où Léon X l'envoya nonce vers Henri VIII, roi d'Angleterre, puis il alla, avec le même caractère, en Espagne, auprès du roi Ferdinand. Charles V, successeur de ce prince, nomma Caraffa à l'archevêché de Brindisi, qu'il garda peu de temps, l'ayant remis en 1524, avec celui de Chieti, entre les mains du Pape, afin de s'associer

avec lui à la Trinité, pour l'union solennelle d'une couronne de la croix romaine, des deux *Thronos*. 1661, fit le premier nonce pendant deux ans. Saint-Germain lui succéda; et trois ans après, Caraffa fut élu le nouveau pape romain. Paul III le donna sur lui, en 1536, et vint qu'il reçut l'archevêché de Chieti, depuis il fut envoyé légat en Naples, dont les Espagnols s'élevèrent de prendre possession. Enfin il succéda, sur la chaire pontificale, à Martin II, 29 jours après la mort de ce Pontife, le 23 mai 1549, à l'âge de 80 années. *Voy. le Dict. des Papes.*

PAUL V **GIULIO BURGHESE**, né en 1552, à Rome, de la famille de S. Pietro, élu le 18 mai 1600, le 17 mai 1600. — Clément VIII, élu pape, en Espagne, sur le siège apostolique, le 10 mai 1592, par ses électeurs de Rome. *Voy. le Dict. des Papes.*

PAULUCI FABRICE, natif de Forlì, dans les États romains, le 3 avril 1651. — Né de la famille des seigneurs de Materata et Forlì, il fut, dans la Marche d'Ancone, nonce apostolique à Gubbio, et archevêque de Ferrare, en 1696, et deux ans après, nonce extraordinaire en Portugal, et en même temps évêque de Ferrare. Il fut créé cardinal, en septembre 1698. À son avènement au trône, Clément XI le nomma, en 1700, premier aîné de ses secrétaires d'État. Pour être tout entier à ses nouvelles fonctions, le ministre se démit de son évêché de Ferrare, et fut élu, en 1709, nonce à la grande pénitence. Le Pape Innocent XIII, après son exaltation, lui demanda sa démission des charges de secrétaire d'État et de grand pénitencier, et lui confia la charge de vicaire général de Rome, vacante par la mort du cardinal Patrucco. Il l'accepta, et donna sa démission de la charge de grand pénitencier le 15 février 1720. Ce fut le frère du nouveau Pontife, après la mort duquel il fut rétabli, en 1724, par Benoît XIII, son successeur, dans la charge de secrétaire d'État, et conservé dans le vicariat de Rome. Devenu sous-secrétaire de S. S. à l'avènement de Benoît XIII, puis, après la mort du cardinal Gualca, fut élu, à Rome, par un congrès ecclésiastique, le 13 juin 1726, dans la 70^e année de son âge, et la 29^e de son cardinalat.

PAULUCI CAMILLE, de Forlì, nonce à Vienne, fit ce cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

PAVIE **JACQUES MENSIBONA**, cardinal de), connu sous le nom d'ANNAYRO et de PICCOLOMINI, et né à Lucques d'une famille peu considérable, fit d'excellentes études, et alla à Rome, où il fut secrétaire du cardinal Capranica, puis de Clément III, et enfin de Pie II. — Ce dernier, ami des lettres et de ceux qui les cultivaient, conçut pour lui une grande estime, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui était la sienne, le nomma évêque de Pavie, et cardinal en 1561. Le cardinal de Pavie exerça des emplois élevés sous ce pontificat et sous celui de Sixte IV,

qui l'envoya comme légat en Ombrie, et lui donna les évêchés de Frascati et de Lucques. Il nous reste de lui un volume de lettres, et l'histoire de son temps, publiés par Jacques de Volterre, son secrétaire, qui a aussi écrit sa Vie. Ce savant cardinal, attaqué d'une fièvre quarte, se fit à un médecin de village, qui lui administra un remède si violent, qu'il fut enlevé peu de temps après l'avoir pris, dans la 58^e année de son âge. C'était le 10 septembre 1479, à Saint-Laurent, près du lac de Bolsena ou de Viterbe. Son corps, transporté à Rome par décret de Sixte IV, fut inhumé dans l'église des Augustins. L'histoire que nous avons de lui est la continuation des commentaires de Pie II; elle fut imprimée pour la première fois à Milan, en 1506, avec 782 lettres, les unes de l'auteur, les autres à lui adressées. Ses autres ouvrages sont restés inédits, ou ont été perdus : I. *Vies des Papes*; II. *Légation du cardinal Capranica à Gênes*; III. *De officio Summi Pontificis et cardinalium*; IV. *Homélies et harangues*; V. *Commentaires*, différents des commentaires imprimés.

PAZMANI (PIERRE), né à Waradin en Transylvanie, entra, jeune encore, dans l'institut des Jésuites, y fit de fortes études, et enseigna avec éclat la philosophie et la théologie dans le collège de Gratz en Styrie. — Plus tard, missionnaire en Hongrie, il y prêcha avec tant de succès, qu'il opéra une transformation complète dans ce pays, où les nouvelles opinions avaient fait des progrès. L'empereur Matthias et la noblesse hongroise résolurent de l'élever, après la mort du cardinal Forgatz, à l'archevêché de Gran, ou Strigonie, qu'un ordre du Pape le contraignit d'accepter. Ce prélat y remplit exemplairement les devoirs de l'épiscopat, et, à la recommandation de l'empereur Ferdinand II, fut honoré de la pourpre romaine en 1629. Envoyé, en qualité d'ambassadeur à Rome, il s'y fit admirer par son zèle, sa science et sa piété, et mourut le 19 mars 1637. Il avait publié les actes d'un synode tenu en 1629, et d'autres ouvrages en latin et en hongrois : *Diatriba theologica*; *De visibili christi in terris ecclesia*; *Vindiciæ ecclesiasticæ*, etc.

PECCI (JOSEPH), né à Gubbio, en 1776, et évêque de cette ville, fut fait cardinal en 1850, par Pie IX. Il est mort en 1855.

PECCI (JOACHIM), né au diocèse d'Anagni en 1810, évêque de Pérouse, a été créé cardinal en 1853.

PECORARIA (JACQUES), né à Plaisance, dans la haute Italie, était archidiacre de Ravenne, quand le désir d'arriver à une plus haute perfection le fit passer en France pour se cloître à Cîteaux. — Dans la suite, élu abbé de Trois-Fontaines près de Rome, il fut connu et apprécié de Grégoire IX, qui, en 1231, le fit cardinal et l'envoya en Hongrie revêtu du caractère de légat. Comme il revenait de sa légation, passant de France en Italie, il fut pris sur mer par les gens de l'empereur Frédéric II, qui, ennemi du Saint-Siège, le retint deux ans prisonnier.

Il se trouva à l'élection d'Innocent IV en 1241, et mourut à Lyon pendant la tenue du concile général en 1245.

PEDICINI (CHARLES-MARIE), né à Bénévent en 1769, évêque de Porto, fut fait cardinal par Pie VII en 1823; il devint sous-doyen du Sacré Collège et mourut en 1843.

PELAGALLO DE FERMO (CHARLES-ANDRÉ), né à Rome en 1747, évêque d'Osimo, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII; il mourut en 1822.

PELEGRUE (ARNAUD DE), né à Bordeaux, était très-estimé de Bertrand de Goth, archevêque de cette ville, qui avait souvent utilisé ses services, et qui, parvenu à la papauté sous le nom de Clément V, le nomma cardinal en 1305. En 1309 ce Pontife l'envoya en Italie avec le titre de légat. Pelegrue défit les Vénitiens à la bataille de Francolin, et reprit la ville de Ferrare; il mourut à Avignon en 1335.

PELLEVE (NICOLAS DE), d'une ancienne famille de Normandie, fils de Charles Pellevé, seigneur de Joui, de Rubets, etc., et d'Hélène du Fai, naquit au château de Joui le 18 octobre 1518. — Après avoir étudié le droit à Bourges, il l'enseigna et devint conseiller aux enquêtes, puis maître des requêtes. On l'appelait alors des Cornets, du nom d'un prieuré qu'il avait dans le diocèse d'Avranches. Il s'était attaché au cardinal de Lorraine, qui contribua à son élévation et lui procura l'évêché d'Amiens, que lui donna le roi Henri II et dont il prit possession en 1553. Six ans après on l'envoya en Ecosse avec quelques docteurs de Sorbonne pour essayer de ramener les presbytériens soit par la douceur, soit par la force. Elisabeth d'Angleterre envoya du secours aux Ecosseis; Pellevé, de son côté, vint en demander en France. Sur ces entrefaites la paix se conclut sous le règne de François II. Transféré du siège d'Amiens à l'archevêché de Sens, Pellevé suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente et se déclara contre les libertés de l'Eglise de France. Fait cardinal en 1570 par le Pape Pie V, il n'alla que deux ans après à Rome, où Grégoire XIII lui donna le chapeau. Il y passa vingt années consécutives, et, après avoir servi les rois de France avec zèle, comme on peut le voir par les lettres de Paul de Foix, il devint un des coprophées de la Ligue. En 1585, il fut le huitième des vingt-cinq cardinaux qui souscrivirent à la bulle de Sixte V, déclarant Henri, roi de Navarre, et Henri, prince de Condé, excommuniés et incapables de parvenir eux et les leurs à la couronne de France. Les deux princes excommuniés, sur l'avis du parlement, firent leurs protestations et appelèrent comme d'abus de cette bulle « soutenant, » d'après un contemporain, « que Sixte, soi-disant Pape, en avait (sauf Sa Sainteté) faussement menti; que lui-même était hérétique, qu'ils le prouveraient dans un concile libre et légitimement assemblé, et qu'ils sauraient bien châtier la témérité de tels galants, comme ce prétendu Pape Sixte, lorsqu'ils s'oubliaient de leur devoir, et pas-

saient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le spirituel.» Cette protestation fut affichée à Rome le 6 novembre 1585. En même temps le roi Henri III faisait saisir les revenus des bénéfices que le cardinal avait en France. Celui-ci eut alors besoin des secours de la Ligue et des bienfaits des Papes, qui le mirent au nombre des cardinaux pauvres. Vers la fin de 1587, Henri III lui accorda mainlevée du sequestre de ses revenus. Après la mort du cardinal de Lénoncourt, Pellevé, nommé à l'archevêché de Reims, vint en prendre possession en 1592, et tint, dans cette ville, une assemblée avec les princes de la maison de Lorraine. De là il revint à Paris, y fut chef du conseil de la Ligue et président du clergé aux Etats que les ligueurs tenaient en cette ville, où il mourut le 28 mars 1594, âgé de 80 ans. Il était resté jusqu'à la fin ligueur opiniâtre, soit par zèle religieux, soit par reconnaissance pour la maison de Guise.

PEPOLI (GUI), né en 1560, était fils du comte Corneille Pépoli, Bolonais. — Le Pape Grégoire XIII le fit référendaire de l'une et de l'autre signature, puis protonotaire apostolique et clerc de chambre. Sixte V, après l'avoir nommé trésorier du Saint-Siège, lui donna le chapeau de cardinal en 1589, et Clément VIII le fit gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599, en sa trenteneuvième année.

PERAULT (RAYMOND), né d'une famille peu considérable, à Surgères, en Saintonge, étudia à Paris où il fut reçu docteur. Etant allé à Rome, il fut envoyé par le Pape Innocent VIII, en qualité de nonce extraordinaire en Allemagne, à la suite d'un Jubilé, pour y recueillir les aumônes des fidèles, destinées à être employées contre les Turcs. Sa nunciature ne lui fit pas beaucoup d'honneur; il fut néanmoins élevé à l'évêché de Gurck, en Carinthie, qu'il joignit à celui de Saintes qu'il possédait déjà, et nommé cardinal en 1493, par le Pape Alexandre VI, qui le renvoya comme légat en Allemagne. Depuis, légat de la province dite du *Patrimoine*, il mourut à Viterbe le 5 septembre 1505, âgé de 70 ans.

PERBENEDICTI (MARIAN), Pisan, évêque de Martorano, créé, en 1589, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, évêque de Frascati, mourut en 1611.

PEREGROSSE (PIERRE), Milanais, un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, vice-chancelier de l'Eglise sous trois Papes, nommé cardinal en 1288 par Nicolas IV, mourut sous le pontificat de Boniface VIII, le 24 juillet 1295.

PEREIRA DE LA CERDA (JOSEPH), Portugais, naquit à Moura, dans le diocèse d'Evora, le 26 mai 1661. — Docteur en droit canon, prieur de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Lisbonne, puis grand prieur du couvent de Palmella, de l'ordre militaire de Saint-Jacques, il fut nommé, en 1716, évêque de Faro, dans les Algarves, et trois

ans après, cardinal par le Pape Clément XI, après la mort duquel il se rendit à Rome, où il n'arriva que quand Innocent XIII était élu. Ce nouveau Pontife lui donna le chapeau dans un consistoire public le 10 juin 1721. Le cardinal Pereira fit partie du conclave où la tiare fut décernée à Benoît XIII en 1724. Il continua de séjourner à Rome jusqu'en 1728, que, sur les ordres de son gouvernement, il retourna en Portugal; il mourut dans sa ville épiscopale de Faro, le 28 septembre 1738, dans la soixante et dix-huitième année de son âge.

PERELLI (NICOLAS), né à Naples en 1695, fut fait cardinal par Clément XIII, en 1759; il mourut en 1772.

PERETTI (ALEXANDRE), Romain, créé en 1585 par le Pape Sixte V, son grand-oncle, diacon-cardinal du titre de Saint-Jérôme, puis de Saint-Laurent *in Damaso*, et vice-chancelier de l'Eglise, mourut en 1623.

PERETTI. — Voy. MONTALTE.

PERETTI (PAUL SAVELLI), Romain, créé en 1664 par le Pape Alexandre VII, diacon-cardinal du titre de Sainte-Marie *del Scala*, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*; mourut en 1685.

PERIGORD (TALLERAND DE), d'une ancienne famille de l'Aquitaine, était fils d'Elle Tallerand II, comte de Périgord, et de Brunissend de Foix. — Evêque d'Auxerre, il fut nommé cardinal en 1331 par le Pape Jean XXII. Innocent VI l'envoya comme son légat en France pour porter le roi Jean à la paix. Il accompagna ce monarque qui poursuivait le prince de Galles, plus connu sous le nom de *Prince noir*. Le roi Jean ayant voulu engager la bataille, contre l'avis du cardinal de Périgord, la perdit, et fut fait prisonnier à la funeste journée de Poitiers en 1356. Le cardinal fit un voyage en Angleterre afin de tâcher de rétablir la paix, et mourut en 1364 à Avignon où il fut inhumé. Il avait fondé un collège à Toulouse et une chapelle dans la cathédrale de Périgueux.

PERIGORD (ALEXANDRE-ANGÉLIQUE DE TALLEYRAND DE), né à Paris le 18 octobre 1736, d'une des plus anciennes familles du royaume, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et fut pourvu, en 1762, de l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens. — Il fit ses études théologiques sous la direction de Bourlier, depuis son grand vicaire et aujourd'hui évêque d'Evreux. Nommé aumônier du Rot et grand vicaire de Verdun, il n'avait que 30 ans lorsqu'il fut choisi pour coadjuteur de M. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, que ses fonctions de grand aumônier éloignèrent souvent de son diocèse. M. de Talleyrand fut sacré le 28 décembre 1766, sous le titre d'archevêque de Trajanople, et prit d'autant plus de part à l'administration du diocèse, que M. de la Roche-Aymon devint peu après ministre de la feuille, place qui l'obligeait à résider plus longtemps encore à Versailles. Le coadjuteur de Reims eut, en 1769, l'abbaye de Hautvilliers, diocèse de Reims; l'année suivante il fut reçu par l'assemblée du clergé,

comme suppléant de M. de la Roche-Aymon, que ses occupations et ses infirmités empêchaient de remplir assidûment les fonctions de président auxquelles il avait été nommé.

M. de la Roche-Aymon, qui avait été fait cardinal en 1771, étant mort le 27 octobre 1777, son coadjuteur lui succéda de droit; il se démit de ses abbayes, et reçut en échange celle de Saint-Quentin-en-l'Isle, au diocèse de Noyon. Il assista aux assemblées du clergé de 1780 et de 1788. Sa bonté, sa douceur, ses manières affectueuses et prévenantes, lui avaient concilié les cœurs tant dans son diocèse que dans le clergé en général. Chargé d'une grande administration, car l'archevêché de Reims comptait alors sept cent quarante-six cures ou annexes, il ne se reposait pas entièrement sur ses grands vicaires du soin de ses affaires et s'occupait de veiller sur le clergé comme sur les fidèles. Affligé de voir son séminaire négligé sous la direction d'une congrégation un peu déchue en quelques maisons de la régularité primitive, il sollicita pendant plusieurs années M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, de lui donner des prêtres de sa compagnie; mais cet arrangement ayant éprouvé des obstacles, l'archevêque prit pour les aplanir une voie plus prompte. Il commença par renvoyer les chanoines réguliers, et cette opération faite il écrivit à M. Emery que son séminaire était sans supérieurs, et réclamait son secours. M. Emery ne put lui refuser alors de prendre soin d'une maison abandonnée, et lui envoya un de ses plus estimables coopérateurs, M. de Picamih, avec plusieurs directeurs.

M. de Talleyrand fut de la seconde assemblée des notables, en 1787, et fut élu député aux états généraux par le bailliage de Reims. Non-seulement il adhéra aux principales protestations du côté droit contre les décrets subversifs de l'Eglise et de la monarchie, ainsi qu'aux instructions pastorales des évêques de Boulogne et de Langres; il publia encore, en son seul nom, des écrits pour défendre les droits de son siège, et éclairer ses diocésains sur les innovations de l'assemblée. Nous citerons dans ce genre sa *Lettre aux électeurs de la Marne*, du 8 mars 1791, 25 pages in-8°; sa *Réponse* du 12 mars à Philbert, curé de Sedan, élu évêque des Ardennes, qui lui avait écrit pour le prier de consentir à l'exercice de sa juridiction, 10 pages in-8°; une autre *Réponse* du 5 avril, à Diot, curé de Vandœuvre, élu évêque de la Marne, 6 pages in-8°; une *Ordonnance*, du 4 avril, au sujet de l'élection de Philbert, 32 pages in-8°, et une autre *Ordonnance*, du 2 mai, à l'occasion de l'élection de Diot, 44 pages in-8°. Le premier et les deux derniers de ces écrits sont plus étendus, et développés avec soin, et ils font sentir l'irrégularité des mesures prises en vertu des décrets de l'assemblée.

M. l'archevêque de Reims n'assista point aux dernières séances de l'assemblée constituante, l'esprit qui y régnait et les troubles

du royaume l'engagèrent à se retirer à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières protestations du côté droit. De là il se réunit, à Bruxelles, aux évêques, ses collègues, qui y résidèrent quelque temps, et il passa en Allemagne, à l'approche des armées françaises. Il habita plusieurs années à Brunswick, et il paraît que c'est là qu'il se trouvait lors de la demande des démissions en 1801. M. de Talleyrand ne crut pas alors devoir déférer au désir du Souverain Pontife; il fit, le 12 décembre 1801, une réponse dilatoire pareille à celle de M. le cardinal de Montmorency et de MM. les évêques de Limoges, de Séez, d'Aire, de Digne, d'Auxerre et de Boulogne. La lettre avait été dressée par le dernier de ces prélats, ainsi que celle écrite au Pape, le 26 mars 1802, et qui fut signée aussi par l'archevêque de Reims et cinq autres évêques, et adoptée ensuite par vingt-cinq autres prélats. Celle-ci exposait les raisons de tous ces évêques pour différer leurs démissions, et elle peut être regardée comme le germe des *Réclamations* du 6 avril 1803; réclamations que M. de Talleyrand signa aussi; mais il s'abstint constamment de tout exercice de juridiction.

La santé de M. le cardinal de Montmorency ne lui ayant plus permis de remplir ses fonctions de grand aumônier, et ce prélat ayant quitté la cour de Louis XVIII pour revenir en Allemagne, le roi appela M. de Talleyrand auprès de lui à Mittau, et l'admit dans son conseil. L'archevêque se trouvait dans cette ville lors de la mort de l'abbé Edgeworth, le 20 mai 1807. Peu après il sortit de Russie, passa en Angleterre avec Sa Majesté lorsqu'elle fut forcée de s'y retirer, et ne quitta plus le roi pendant le reste de son exil. Après la mort de M. le cardinal de Montmorency, arrivée à Altona en 1808, le roi lui donna M. de Talleyrand pour successeur dans la charge de grand aumônier, et le décora lui-même du cordon bleu.

La vie du prélat, depuis son retour en France, est plus connue. On sait que le roi lui rendit sa qualité de premier pair et le chargea de présenter les sujets pour les évêchés et autres places ecclésiastiques. En 1816, Sa Majesté augmenta ses attributions, par une ordonnance du 13 avril, que nous avons rapportée; mais on fit en sorte que cette mesure fut ensuite révoquée. Le prélat donna sa démission de l'archevêché de Reims, et n'omit rien pour ramener la paix dans l'Eglise. Il provoqua et signa la lettre écrite au Pape le 8 novembre 1816, et qui facilita les arrangements préliminaires du concordat. Le 28 juillet 1817 il fut créé cardinal et institué pour le siège de Paris, le premier octobre suivant. Ses vertus et son expérience contribuèrent autant que ses dignités à le placer à la tête de ses collègues dans les démarches que fit à cette époque le corps épiscopal pour les intérêts de l'Eglise de France. M. le cardinal de Périgord mourut, dans toutes les délibérations qui eurent lieu, cette sagesse, ce zèle pour la religion.

cette juste mesure, qui méritaient des résultats plus heureux, et qui les eussent obtenus, sans le nombre et la force des obstacles. On peut consulter pour les détails notre *Précis sur les affaires ecclésiastiques de France*, tomes XX, XXI et XXII de ce journal.

Des circonstances trop connues empêchèrent Son Eminence de prendre alors possession de son siège, et elle ne fut installée à Paris que dans l'automne de 1819. On sait quels ont été ses soins pendant le peu de temps qu'elle a administré le diocèse. Le choix du coadjuteur qu'elle s'était associé, celui des grands vicaires qu'elle avait appelés auprès d'elle à l'archevêché, divers règlements pour le clergé, le rétablissement des retraites pastorales, la rédaction d'un nouveau bréviaire qui s'achève en ce moment, l'extension donnée à l'œuvre des petits séminaires, l'annonce d'une visite générale, font assez voir la sagesse des vues du vénérable prélat et ce dont il eut été capable, si ses forces eussent répondu à son zèle; son âge et ses infirmités l'empêchèrent souvent de se livrer aux soins extérieurs du ministère; mais au milieu de ses douleurs il s'acquittait assidûment de ses exercices de piété; il puisait dans la prière le courage dont il avait besoin, et cachait sous un front serein ses souffrances et ses épreuves.

Un point douloureux qui s'était formé sur sa joue depuis plusieurs années ayant dégénéré en abcès, a fait des progrès fâcheux, et il s'y est joint en dernier lieu un catarrhe très-grave. Dès le commencement de la maladie, Son Eminence demanda les sacrements, et les reçut avec les témoignages les plus vifs de foi et de piété. Les mêmes sentiments ont animé le vénérable vieillard pendant tout le cours de sa maladie. Il aimait à s'entretenir des choses du ciel; il se faisait lire des psaumes et des prières; il donnait l'exemple du calme et de la résignation. Sa bonté et son affabilité ne se sont point démenties. Il recevait de l'air le plus affectueux les évêques et les ecclésiastiques qui venaient le visiter. Ses derniers moments ont été consolés par une marque auguste d'intérêt et d'affection. Les princes sont venus visiter l'ancien compagnon de leur exil, celui qui avait donné au roi tant de témoignages de dévouement et de fidélité, et leur entrevue a été de part et d'autre aussi touchante que possible. Sa Majesté, depuis le commencement de la maladie, envoyait trois fois par jour s'informer de l'état de Son Eminence.

Le bulletin du vendredi ne faisait que trop connaître l'extrémité où M. le cardinal était réduit. Dans la nuit, l'agonie commença : Mgr l'archevêque de Trojanople, qui a donné constamment à M. le cardinal les plus tendres soins, commença les prières des agonisants, il fut assisté dans ce pieux ministère par MM. les abbés Desjardins et Borderies, archidiacones. Ils étaient tous en prières quand Son Eminence rendit le der-

nier soupir, à cinq heures vingt minutes du matin. Les neveux de M. le cardinal entouraient aussi son lit. Dès le matin le bourdon de la métropole annonça cette nouvelle dans la capitale. Le roi, en ayant été informé, a fait dire dans ses appartements une Messe des morts. Après la Messe, Sa Majesté s'est entretenue avec les évêques présents sur la porte que l'on venait de faire : *Nous y pardons tous*, a dit Sa Majesté; *l'Eglise perd un de ses plus vertueux pontifes, la société un modèle, et moi un ami.*

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice que par le Mandement que Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, nouvel archevêque de Paris, a publié le même jour pour annoncer ce triste événement au diocèse.

Le prélat s'exprime ainsi :

« C'est pour vous faire entendre les accents de la douleur que nous vous parlons pour la première fois, N. T. C. F. Depuis longtemps des infirmités continuelles, un sensible affaiblissement, de cruelles souffrances, nous avaient avertis de nous préparer à un sacrifice dont la consommation déchire notre âme comme s'il avait été imprévu; quelque inespérée que dût être la conservation d'un père si tendre pour nous, d'un pasteur si plein de zèle et de sollicitude, d'un pontife si précieux à l'Eglise de France et à ce diocèse, nous osions encore l'attendre de la miséricorde divine. Le Seigneur a vu couler nos larmes, il sait quelle a été la ferveur de nos prières, mais son adorable Providence a voulu nous l'enlever dans le moment même où il nous semblait le plus nécessaire; elle a voulu l'exiger de nous, cette séparation que nous eussions retardée, s'il eût été possible, aux dépens de nos années.

« Notre vénérable archevêque n'est pas si ou plutôt, N. T. C. F., il vient d'achever les saints travaux de la foi; s'il n'est plus au milieu de nous, une vie passée dans l'exercice des vertus chrétiennes, dans la sainteté des fonctions pastorales, dans les épreuves et la résignation; une mort non moins admirable par la patience et la piété qui l'ont accompagnée, nous font espérer qu'en le retirant de dessus la terre qu'il avait édifiée par ses exemples, le juste Juge l'aura placé dans la *région des vivants*, d'où il sera encore utile à son peuple.

« Oui, N. T. C. F., et ces pensées consolantes ne sont pas seulement dans notre cœur, elles se trouveront dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu : nous pouvons lui appliquer avec une sainte confiance ce bel éloge de l'Esprit-Saint, en parlant de Moïse : *Il fut aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire sera à jamais en bénédiction. Le Seigneur lui a donné une gloire semblable à celle des patriarches; il lui a fait surmonter, par la force de sa vertu, et par l'onction de sa parole, les efforts des ennemis de l'Eglise; il l'a élevé en honneur devant les rois; enfin il l'a choisi entre tous pour le sanctifier par l'exercice d'une foi inébranlable, d'une fidélité sans tache, et d'une inaltérable*

douceur. Nobles et touchantes vertus que préconisaient, dès le commencement de son épiscopat, les évêques de l'Eglise de France, lorsqu'ils disaient de sa personne dans une assemblée solennelle : « La considération « distinguée qu'il s'est déjà acquise, son mé- « rite, les qualités aimables qui forment son « caractère, sa douceur, et cette politesse si « naturelle qui lui gagnent tous les cœurs, « et ajoutent un nouveau lustre à sa haute « naissance, feraient penser que les témoi- « gnages publics d'estime et d'affection qui « lui sont décernés, mériteraient d'être un « jour cités comme un exemple dans les « fastes de l'Eglise gallicane. »

« Hélas ! N. T. C. F., quelle tâche il nous laisse à remplir, et comment le remplacer au milieu de vous ? Toutefois soutenus par la grâce du divin Pasteur, nous nous proposons de marcher sur ses traces, d'approcher d'un si beau modèle ; si nous ne pouvons atteindre à sa perfection, nous chercherons à vous le rappeler en tout. Confident de ses pensées nous les avons recueillies avec soin et nous nous félicitons de n'avoir plus qu'à exécuter les desseins de sa sollicitude pour acquitter à votre égard la dette sacrée de notre charge pastorale. Nous suivrons le plan qu'il nous a tracé lui-même, les instructions qu'il nous a laissées ; en sorte qu'absent, il vous gouvernera encore ; il revivra dans celui qu'il appela tant de fois *l'héritier de sa tendresse*. Et que manquera-t-il à notre bonheur mutuel, N. T. C. F., sinon que vous nous donniez vos cœurs, comme vous les lui avez donnés, que vous nous regardiez comme un autre lui-même, et que votre reconnaissance envers lui fasse disparaître à vos yeux les différences que nos imperfections ne manqueront pas de laisser apercevoir ?

« Il nous reste, N. T. C. F., un dernier devoir à remplir envers ce pontife que nous ne cesserons de pleurer : qu'est-ce en effet que la vie la plus innocente si le Seigneur l'examine sans miséricorde ? et que ne peut pas apercevoir dans l'âme la plus pure celui dont l'œil découvre des taches dans les anges eux-mêmes ? Vous viendrez donc au pied des saints autels répandre vos larmes et vos prières, et demander, pour le repos éternel de votre pasteur, le fruit des mérites de la victime qu'il offrit tant de fois pour vous. » (Extrait de *l'Ami de la religion*, 24 octobre 1821.)

PETOW (GUILLAUME), Anglais de nation, entra, jeune encore, parmi les religieux réformés de Saint-François, et devint habile prédicateur. — Contraint par Henri VIII, roi d'Angleterre, de sortir de sa patrie, il alla à Rome où il mérita la bienveillance du cardinal Caraffe. Lorsque ce dernier eut ceint la tiare sous le nom de Paul IV, il envoya Petow en Angleterre, sous le règne de Marie I^{re}, et le fit évêque de Salisbury, puis cardinal en 1557 ; il pensait même à l'envoyer comme légat à la place du cardinal Polus ; mais Petow mourut peu après en 1558.

PETRA (VINCENT), Napolitain, des ducs

del Vasto Gerardi, d'une maison patricienne du royaume de Naples, naquit le 23 novembre 1662. — Successivement volant et ponant de la signature de grâce, dont il devint doyen, lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique en 1700 ; secrétaire de la congrégation du Concile en 1706, de celle des évêques et des réguliers en 1715 ; archevêque de Damas, consultant du Saint-Office et dactaire de la pénitencerie, il fut, en 1721, élevé à la dignité de cardinal par Benoît XIII. En 1727, préfet de la congrégation de la Propagande, et, deux ans après, député de la congrégation du Saint-Office, il fut élu le 26 avril 1730, par le Sacré Collège assemblé en conclave, grand pénitencier de l'Eglise pour exercer par *interim* cette charge vacante par la mort du cardinal Conti. Le Pape Clément XII, après son élection, lui conféra cette charge. Le cardinal Petra mourut en 1747.

PETROCHI (GRÉGOIRE), Pisan, général de l'ordre des Augustins, créé en 1589, par le Pape Sixte V, cardinal-prêtre du titre de Saint-Augustin, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Palestrine, mourut en 1612.

PETRONI (RICHARD), né à Sienne, d'une très-bonne famille, était devenu un des plus habiles jurisconsultes de son temps, sous les leçons du célèbre Florentin Accurse. — Il enseignait avec éclat le droit dans sa patrie, lorsque Charles I^{er}, roi de Naples, l'appela, par de grands avantages, dans cette ville, où Petroni ranima l'étude du droit. Nommé par le Pape Boniface VIII vice-chancelier de l'Eglise, il fut chargé par ce Pontife de travailler, avec Lemoine et un autre jurisconsulte, à la compilation du VI^e livre des *Décretales*, imprimé pour la première fois à Mayence, 1465, in-fol. ; puis créé cardinal en 1298. En 1311 il assista au concile général de Vienne en Dauphiné, où Philippe le Bel obtint la suppression des Templiers, puis alla en qualité de légat à Gênes, où il mourut le 26 février 1313. Ses restes, transportés à la cathédrale de Sienne, sa patrie, furent déposés dans un superbe mausolée qu'on voit encore. Il laissa de grands biens pour être employés en bonnes œuvres. Ciaconius, dans son ouvrage intitulé : *Vite Papatum et cardinalium*, l'accuse d'ingratitude envers Boniface VIII, qu'il aurait livré à la vengeance de Philippe le Bel ; mais cette accusation ne repose sur rien.

PETRUCCI (ALFONSE), évêque de Soane, en Toscane, était fils de Pandolfi Petrucci qui, citoyen de la ville libre de Sienne, y avait acquis une autorité qui l'égalait presque aux souverains. En 1511, il fut élevé à la dignité de cardinal par le Pape Jules II. Ce cardinal avait pour frère Borghèse Petrucci qui, après son père, se maintint à la tête de l'Etat de Sienne, et qui épousa Vittoria Piccolomini, laquelle resta veuve pendant cinquante-six ans, dans la pratique de toutes les vertus. De ce mariage sortit François Petrucci qui, jeune encore, succéda à son père dans le gouvernement de Sienne ; mais

sa mauvaise conduite l'en fit déposséder, et son cousin germain Fabio Petrucci fut mis à sa place avec le secours du Pape Léon X. Le cardinal Petrucci, irrité de cette intervention du Pape, conspira contre lui; mais arrêté, dégradé de la pourpre, il fut étranglé la nuit dans sa prison, en 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne, à la tête des secours envoyés par Léon X, était

PETRUCCI (RAPHAËL), ami particulier de ce Pontife, qui le fit gouverneur du château Saint-Ange, évêque de Grosseto, puis cardinal en 1517. Il mourut à Ribiano, près de Sienne, le 17 septembre 1522.

PETRUCCI (PIERRE-MATTHIEU), né en 1638, d'une bonne famille, à Jési, ville de la Marche d'Ancône, entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, d'où il fut élevé sur le siège épiscopal de sa patrie, que quittait le cardinal Cibo. — A la recommandation de ce cardinal, le Pape Innocent XI nomma Petrucci cardinal en 1686, bien qu'il passât déjà pour disciple de Molinos. Ces soupçons, qui s'accréditaient, furent pour le nouveau cardinal la source de bien des chagrins. L'inquisition l'obligea d'abjurer en particulier ses opinions suspectes, et les livres qu'il avait fait imprimer sur le *Quiétisme* ou la *théologie mystique*, furent défendus. Il fut obligé de demeurer toujours à Rome, et ne reçut qu'en 1694 la permission de résider dans son évêché. Il s'en démit bientôt après, et mourut à Montefalco le 5 juillet 1701. S'il avait donné du scandale par ses opinions erronées, ses intentions étaient pures; et ce scandale fut bien réparé par sa vie austère et sainte, qui ne se démentit point jusqu'à la fin de ses jours.

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, évêque d'Arras, par la résignation de Philippe de Melun, son oncle et son parrain, puis de Thérouane, succéda, en 1477, à Thibaut son père qui, étant veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique, et avait été élu évêque du Mans. — Il prit une grande part aux affaires de son temps, fut élevé à la dignité de cardinal en 1496, par le Pape Alexandre VI, et légat en France sous les pontificats de ce dernier et de Jules II. Alexandre VI l'avait employé pour la dissolution du mariage de Louis XII avec Jeanne de France. Bientôt le désir de la solitude porta Philippe à remettre son évêché à son neveu François de Luxembourg; mais, après la mort de ce neveu, il fut replacé sur le siège de la même Eglise, qu'il s'attacha à embellir. Ce cardinal, qui passait pour un des grands prélats de son temps, mourut en 1519, âgé de 74 ans. Ses restes, inhumés dans sa cathédrale, furent pendant les guerres civiles dispersés par les hérétiques.

PHILIPPUCCI (GABRIEL), de Macerata, vicaire de la signature, créé cardinal en 1706, par le Pape Clément XI, refusa le chapeau et obtint du Pape une pension de 2,000 écus, dont il ne jouit guère, étant mort la même année.

PHILONARDI (ENNIO), né à Bucca, ville

de l'Abruzze, au royaume de Naples, et habile jurisconsulte, commença à se faire connaître à la cour de Rome dès le pontificat d'Innocent VIII. — Alexandre VI lui donna l'évêché de Forli. Jules II lui donna la vice-légation de Bologne et le gouvernement d'Imola. Léon X l'envoya nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le Saint-Siège, qu'il fut continué dans cette nonciature sous les pontificats d'Adrien VI et de Clément VII. Enfin Paul III récompensa ses services en l'élevant au cardinalat en 1536. Il eut ensuite les évêchés d'Albe et de Sorrento; il fut encore employé dans quelques légations, et mourut à Rome le 19 novembre 1549, âgé de 83 ans, pendant le conclave tenu pour donner un successeur au même Paul III. Ses neveux firent transporter son corps à Bucca, sa patrie, où l'on voit son tombeau et son épitaphe.

PHILONARDI (PHILIPPE), Romain, évêque d'Aquino, créé en 1611, par le Pape Paul V, cardinal du titre de Sainte-Marie del Popolo; mourut en 1622.

PIANETTI (GASPARD-BERNARD), né à Jési, dans la Marche, le 7 février 1780, d'une famille noble et distinguée, fit son éducation à Rome, au collège noble dit *Nazaréen*, et termina le cours de ses études légales ecclésiastiques, aussi à Rome, à l'académie ecclésiastique, destinée aux élèves du sanctuaire. — Appelé, par une vocation irrésistible, au ministère des autels, il prit dès son jeune âge la résolution de se consacrer à Dieu. Ni son droit de primogéniture, ni la grande fortune qui y était attachée ne furent capables de le retenir. Toutefois sa famille, que cette vocation contrariait, ne voulut pas qu'il s'engageât avant l'âge de 22 ans. Ses parents l'envoyèrent donc à Macerata auprès de Mgr Strambi, si renommé par sa sainteté et aujourd'hui déclaré vénérable, afin qu'il s'assurât des dispositions du jeune homme. Après un examen consciencieux, l'évêque déclara à la famille que la vocation du jeune marquis était sérieuse et venait de Dieu. Dans la suite il lui conféra tous les ordres jusqu'à la prêtrise. Le 6 août 1807, Gaspard Bernard entra en prélature avec la qualité de protonotaire apostolique participant; mais peu de mois après il fut obligé de quitter Rome et de se retirer auprès de sa famille, avec laquelle il resta tout le temps que dura le gouvernement français dans les États romains. Le 24 décembre 1814, nommé *ponente del buon governo*, il fut, le 22 mars suivant, mis au nombre des prélats composant la congrégation du conseil destiné à recevoir et à examiner les rapports des évêques sur l'état de leurs Eglises. Le 8 mars 1816, choisi pour être assesseur du gouvernement de Rome, il occupa cet emploi quatre ans, pendant lesquels il fut trois fois pro-gouverneur, et de plus *ponente* de la signature de grâce, protonotaire, consultant de la sacrée congrégation des Rites, et, en l'absence du trésorier, président du tribunal criminel du trésor. Le 4 juin 1820, il fut nommé auditeur de Rote; ses décisions ont

été imprimées en 1839, 3 vol. in-fol. Le Pape Léon XII, l'ayant appelé le 3 juillet 1826 à l'évêché de Viterbe et Toscanella, a voulu le consacrer lui-même le 15 août, dans l'église de Sainte-Marie des Anges. Le même Pontife l'a nommé visiteur apostolique de l'abbaye *Nullius* de Saint-Martin, près de Viterbe. Enfin le Pape Grégoire XVI, après l'avoir réservé *in petto* le 23 décembre 1839, l'a proclamé cardinal de la sainte Eglise romaine du titre de Saint-Sixte, le 14 décembre 1840, dans la même promotion que S. E. le cardinal Mastai, évêque d'Imola, aujourd'hui Souverain Pontife. Le cardinal Pianetti a donné des constitutions à son diocèse, et établi la vie en commun dans les monastères de religieuses sujettes à sa juridiction. Il a fait des réglemens pour son séminaire diocésain, sur lequel il veille avec une sollicitude toute particulière. Zélé pour l'instruction de la jeunesse, et surtout pour celle des élèves du sacerdoce, il encourage les études religieuses et scientifiques; il a ouvert quatre écoles publiques élémentaires, faisant venir pour les diriger les frères des Ecoles chrétiennes. En 1846, il entra au conclave où fut élu le S. P. Pie IX. C'est vers cette époque que le cardinal Pianetti a fait commencer la vaste église de Sainte-Rose de Viterbe, contribuant beaucoup à la dépense, et faisant seul tous les frais de la façade. Assidu à ses fonctions, n'ayant d'autre passion que celle de faire le bien, plein de droiture et d'équité, père de ses diocésains, il n'en a pas moins été persécuté pendant la dernière révolution romaine, où il a été obligé de se réfugier à Gaëte, auprès du Saint-Père. Le cardinal Pianetti a encore quitté son diocèse de Viterbe le 8 décembre 1854, afin de se rendre à Rome pour la publication du décret de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie.

PIAZZA (JULIUS) naquit à Forlì dans l'Etat ecclésiastique, le 13 mars 1663. — Successivement internonce à Bruxelles, clerc de la chambre apostolique en 1696, nonce auprès des cantons Suisses, catholiques, avec le titre d'archevêque de Rhodes, il passa de là à la nonciature de Cologne, puis, en 1706, à celle de Pologne, d'où il fut appelé à Rome par le Pape Clément XI, qui le fit secrétaire des mémoriaux, avec entrée dans toutes les congrégations. Nommé, en 1709, nonce extraordinaire à Vienne, il y resta avec le caractère de nonce ordinaire, auprès des empereurs Joseph I^{er} et Charles VI. Pendant cette nonciature, il fut nommé à l'évêché de Faënza, et, en 1712, cardinal par Clément XI. L'année suivante, désigné légat de Ferrare, à son retour de Vienne à Rome, il se rendit en cavalcade à un consistoire public où il reçut le chapeau, puis fut déclaré membre des principales congrégations. Après avoir exercé quelques années la légation de Ferrare, il la quitta pour aller résider dans son évêché de Faënza, où il fut enlevé à la suite d'une longue maladie, le 24 avril 1726, dans la 64^e année de son âge et la 14^e de son cardinalat, universellement regretté pour sa

candeur, son désintéressement et toutes ses belles qualités.

PIC (LOUIS), né le 9 décembre 1668, quatrième fils d'Alexandre Pic, II^e du nom, duc de la Mirandole et de Concorde, et d'Anne-Béatrix d'Este. Maître de chambre du Pape Clément XI, patriarche de Constantinople en 1706, majordome en 1707, cardinal en 1712, mourut à Rome le 10 août 1743.

PICCOLOMINI. — Voy. PIE II, PIE III et PAVIE.

PICCOLOMINI (JEAN), né le 4 octobre 1475, et neveu du Pape Pie III, archevêque de Sienna, sa patrie, en 1503, fait cardinal, en 1517, par Léon X, mourut doyen des cardinaux le 21 novembre 1537.

PICCOLOMINI (CÉLIO), né à Sienna en 1609, archevêque de Césarée, nonce en France, et secrétaire des brefs, nommé cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, archevêque de Sienna en 1671, mourut le 24 mai 1681, âgé de 72 ans.

PICCOLIMIMINI (ÆNEAS SYLVIUS), né à Sienna, en 1709, légat de Ravenne, fut fait cardinal, en 1766, par Clément XIII. Il mourut en 1768.

PICCOLOMINI (JACQUES), né à Sienna en 1795, fut fait cardinal, en 1844, par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore.

PIE II (ÆNEAS SYLVIUS PICCOLOMINI), successeur de Calixte III, naquit à Corsignano, bourg du territoire de Sienna, le 18 octobre 1405, d'une famille originaire de Rome, et fixée dès le VIII^e siècle dans le Siennois. — Après avoir reçu une éducation soignée, dont il sut bien profiter, il assista au concile de Bâle, en qualité de secrétaire du cardinal Dominique Capranica, fonctions qu'il exerça auprès de plusieurs autres prélats. A son retour d'Ecosse, où il avait été envoyé, il fut investi par le concile de Bâle des charges de référendaire, d'abrégiateur, de chancelier, d'agent général; fut envoyé à Strasbourg, à Francfort, à Constance, en Savoie, chez les Grisons. Au milieu de ses négociations, il publiait toujours quelque nouvel ouvrage. C'est alors qu'il composa ceux où il soutenait les doctrines du concile de Bâle, et qu'il devait désavouer dans la suite, notamment dans sa bulle du 24 avril 1463. Secrétaire de l'antipape Félix V, et de l'empereur Frédéric III qui, en 1442, l'honora de la couronne poétique, et l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême; il était encore très-consideré d'Eugène IV, bien qu'au concile de Bâle il eût vivement combattu les intérêts de ce Pontife. Nicolas V lui conféra l'évêché de Trieste, qu'il quitta bientôt pour celui de Sienna. Le même Pontife l'employa, en qualité de nonce, en Autriche, en Hongrie, en Moravie, en Bohême, en Silésie. Le nonce réussit partout, et notamment dans les diètes de Ratisbonne et de Francfort, qu'il fit assembler pour former une ligue contre les Turcs, et où il harangua avec une éloquence entraînante. La mort de Nicolas V vint tout arrêter. Calixte III, son successeur, retint à Rome l'é-

vêque de Sienna, qui voulait retourner en Allemagne, et le fit cardinal en 1456. Calixte étant mort le 6 août 1458, treize jours après le cardinal de Sienna fut élu en sa place, et prit nom Pie II. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

PIE III (FRANÇOIS TODESCHINI, ou PICCOLOMINI), né le 9 mai 1499, était fils d'une sœur de Pie II, lequel l'adopta dans la famille de Piccolomini, le fit archevêque de Sienna et cardinal en 1460. — Après avoir occupé différents emplois jusqu'à la mort d'Alexandre VI, il fut élu, le 22 septembre 1503, grâce au cardinal de la Rovère, qui ne cherchait alors qu'à exclure le cardinal d'Amboise, jusqu'à ce qu'il crût le moment venu pour lui d'arriver au pontificat. Ce digne et savant Pontife mourut bientôt après d'une plaie qu'il avait à la jambe, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, le 18 octobre de la même année, vingt-six jours depuis son élection, et dix après son couronnement. Il eut pour successeur Jules II.

PIE IV (JEAN-ANGE MEDICI), Milanais, né en 1499, était frère du marquis de Marignan qui s'illustra dans la carrière militaire. — Protonotaire sous Clément VII, il mérita les bonnes grâces du cardinal Farnèse qui, élevé au pontificat sous le nom de Paul III, l'employa en diverses légations, lui donna plusieurs bénéfices, et l'éleva à la dignité de cardinal en 1549. — Nommé par Jules III légat de l'armée envoyée contre le duc de Parme, il fut traité moins favorablement par le Pape Paul IV, ce qui ne l'empêcha pas de mériter le surnom de *Père des pauvres* et de *Protecteur des Muses*. Enfin il ceignit la tiare après le même Paul IV, et fut élu la nuit après le jour de Noël 1559. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

PIE V (MICHEL GHISLERI) naquit, le 17 janvier 1504, d'une famille obscure, à Bosco, au diocèse de Tortone, dans le Milanais. Entré, dès l'âge de 13 ans dans l'ordre de Saint-Dominique, il s'y distingua par ses talents et par ses vertus, et y enseigna la philosophie et la théologie. Après avoir rempli différentes charges, il fut nommé inquisiteur de la foi, ce qui le fit connaître et estimer du cardinal Caraffe, commissaire général de ce tribunal sévère. Caraffe, élevé au pontificat sous le nom de Paul IV, lui donna l'évêché de Sutri. Ghisleri se proposait de quitter cette dignité pour se retirer dans son premier monastère; mais Paul IV s'y opposa, le nomma cardinal en 1557, et inquisiteur général de la foi. Pie IV lui donna en 1560, l'évêché de Mondovi, et l'eut pour successeur le 7 janvier 1566. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

PIE VI (JEAN-ANGE BRASCHI), successeur de Clément XIV, prit naissance à Césène, dans les Etats pontificaux, le 27 décembre 1717. Sa famille, noble et ancienne, quoique peu riche, lui fit donner une excellente éducation, qui lui permettait d'espérer les premières dignités ecclésiastiques. Secrétaire de Benoît IV, auditeur, puis trésorier de la chambre apostolique, enfin cardinal,

il ne resta étranger à aucune des grandes affaires des pontificats de Clément XIII et de Clément XIV, auquel il succéda le 15 février 1775. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

PIE VII (BARNABÉ LOUIS CHIARAMONTI), né à Césène le 14 août 1742, du comte Scipion Chiaramonti et de la comtesse Jeanne Ghini, entra, en 1758, dans l'ordre des Bénédictins. — Lecteur dans un couvent de cet ordre à Rome, en 1775, il fut ensuite nommé par Pie VI, son compatriote et son parent, évêque de Tivoli, puis d'Imola, et cardinal en 1785. C'était une justice rendue à ce savant modeste, au prélat exemplaire. Pendant les mauvais jours qui se préparaient pour l'Italie, l'évêque d'Imola ne quitta son évêché que quand des devoirs impérieux l'appelaient ailleurs. Nul ne fut plus affligé des désastres de l'Eglise, de sa patrie, des malheurs de Pie VI. Après la mort de cette auguste victime, les cardinaux pensèrent à s'assembler pour lui donner un successeur. Réunis à Venise le 6 décembre 1799, au nombre de 35, ils élurent Chiaramonti le 14 mars 1800. (*Voy. le Dict. des Papes, et les articles CONSALVI, PACCA, etc.*)

PIE VIII (FRANÇOIS-XAVIER CASTIGLIONI), naquit à Cingoli, près d'Ancône, le 20 novembre 1761, d'une famille noble et recommandable. Plein d'heureuses dispositions, il fit de rapides progrès dans les lettres et surtout dans l'étude de la jurisprudence canonique et de la théologie. — On peut dire qu'il n'eut ni enfance, ni jeunesse, puisque ses maîtres étaient obligés de lui ordonner de s'amuser. Quant à lui, il ne connaissait d'autre distraction que l'étude; et ces études s'étendaient aux principales branches des connaissances humaines. Jeune encore, il prit une très-grande part à la composition du *Jus canonicum* de Devoti. Aussitôt après son exaltation, Pie VII, juste appréciateur du mérite, nomma Castiglioni évêque de Montalte, ville des Etats de l'Eglise, à quinze kilomètres d'Ascoli, et patrie de Sixte-Quint. Quand s'ouvrirent les relations de Pie VII avec le premier consul, le Pontife eut plus d'une fois recours aux lumières de l'évêque de Montalte. Ces lumières, autant que sa sagesse et sa fermeté furent précieuses dans les mauvais jours; mais son zèle le fit bientôt signaler. Le prélat surveillé, puis arrêté, fut exilé successivement à Milan, à Pavie et à Mantoue. Il resta soumis à la surveillance de la police impériale jusqu'aux événements de 1814, où il lui fut permis d'aller reprendre son siège. Compris dans la promotion des vingt-huit cardinaux créés en 1816, il fut alors transféré à l'évêché de Césène, patrie des deux derniers Pontifes. Plus tard, passant dans l'ordre des cardinaux-évêques, il était nommé grand pénitencier, fonctions qui demandent une science profonde, unie à une vie austère, et pour lesquelles semblait fait le cardinal Castiglioni. On s'attendait qu'il succéderait à Pie VII; ce Pontife lui-même, parlant au cardinal Castiglioni, lui disait familièrement: « Votre Sainteté Pie VIII fera mieux que nous

après nous. » Léon XII, successeur de Pie VII, venait de mourir le 10 février 1829. Comme grand pénitencier, Castiglioni avait reçu les derniers soupirs des deux Pontifes. Il fut élu Pape le 31 mars 1829. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

PIE IX (JEAN-MARIE MASTAI FERRETTI), de la noble famille des comtes Mastai, est né à Sinigaglia, ville de 7,000 Ames, sur l'Adriatique, dans la légation d'Urbino-et-Pesaro, le 13 mai 1792. — Les premières années de sa jeunesse se passèrent dans le monde où le faisaient remarquer sa naissance, ses talents, ses manières élégantes et distinguées. Destiné à la carrière des armes, il entra dans les gardes-nobles. Survinrent des accidents nerveux qui firent bientôt craindre qu'il ne tombât dans l'épilepsie. Les médecins n'espéraient point de guérison. Pie VII, touché de l'état du jeune homme, l'engagea à faire le pèlerinage de Lorette et à implorer l'assistance de la sainte Vierge. Mastai Ferretti se rendit à ce conseil. Sa guérison fut complète. Fidèle au vœu qu'il avait fait, il voulut se consacrer au service des autels. Ses études ecclésiastiques terminées et ordonné prêtre, l'abbé Mastai prit la direction de l'hospice *Tata Giovanni* : on nomme ainsi une maison qu'avait fondée, pour faire vivre et élever chrétiennement de petits et pauvres orphelins, un vieillard chrétien, maçon de son métier, dénué de toutes ressources, mais riche des trésors de la charité. Le jeune prêtre, touché de ce dévouement, lui associa le sien ; il consacra son temps, son travail, son argent, tout ce qu'il avait, à cette œuvre de piété et de bienfaisance. Il a fait ainsi son apprentissage auprès des ouvriers, des pauvres et des orphelins ; il l'a continué par l'apostolat. » (M. BRETONNEAU.) Mgr Muzi ayant été envoyé vicaire apostolique au Chili, l'abbé Mastai l'accompagna en qualité de théologien. Il a donc eu l'avantage de toucher aux limites presque extrêmes de l'Eglise qu'il devait être appelé à gouverner. Des différends ne tardèrent pas à s'élever entre les envoyés du Saint-Siège et le gouvernement chilien. Le jeune théologien se fit remarquer par sa capacité et par son courage. Pour le récompenser, le Pape Léon XII le nomma prélat, chanoine de Sainte-Marie in *Via lata*, puis président du grand hospice Saint-Michel, a *Ripa Grande*, un des plus beaux établissements de ce genre qu'il y ait au monde. Le 21 mai 1827, Léon XII le promut à l'évêché de Spolète, que Mgr Mastai occupa cinq ans, et où il se fit chérir de ses diocésains. Transféré en 1832 sur le siège d'Imola, il fut, le 14 décembre 1840, proclamé cardinal du titre des Saints-Pierre et Marcellin. Il avait alors 48 ans. Telle était sa réputation de vertu, de talent et de sainteté, que le peuple lui-même le désignait comme le futur Pontife. Grégoire XVI venait de mourir en 1846. Après une vacance du Saint-Siège de seize jours et deux jours de conclave, l'élection du cardinal Mastai fut eue par acclama-

tion, le 16 juin 1846. Le nouveau Pontife, qui prit le nom de Pie IX, en mémoire de Pie VII, évêque d'Imola comme lui, et sous lequel il était entré dans le sacerdoce, écrivait aussitôt à ses trois frères : « Il a plu à Dieu qui exalte et qui humilie, de m'élever de mon insignifiance à la dignité la plus sublime de la terre. Que sa volonté soit faite ! je sens l'immensité de ce fardeau et la faiblesse de mes moyens. Priez pour moi. Si la ville voulait faire quelque démonstration publique à cette occasion, je vous prie de faire en sorte que la totalité de la somme destinée à cet objet soit appliquée à des objets jugés utiles à la ville par l'administration. Quant à vous-mêmes, mes chers frères, je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus-Christ. Ne vous enorgueillissez pas, mais prenez plutôt en pitié votre frère qui vous donne sa bénédiction apostolique. » Pie IX est le 255^e successeur de saint Pierre. La cérémonie de la prise de possession eut lieu le 8 novembre 1846. « D'après les anciens usages, les prélats composant le tribunal de la Rote devaient figurer à cheval dans le cortège ; mais Pie IX a voulu réduire le cérémonial à la forme suivie par Pie VII : au lieu de se rendre à cheval à la basilique de Saint-Jean de Latran, les membres du Sacré Collège s'y rendront en voiture. La cérémonie ne perdra rien pour cela de sa pompe ; plus conforme à l'esprit des temps modernes, elle n'en sera que plus grave et plus imposante.

Vers les deux heures, le Pape est arrivé sur la place de Saint-Jean de Latran. Le prince Orsini, sénateur de Rome, accompagné des conservateurs, des principaux magistrats du Capitole, de toutes les personnes de leur suite et d'un bataillon de la milice urbaine, attendait Sa Sainteté à l'oratoire de l'archiconfrérie du Très-Saint-Sacrement, près de la *Scala sancta*, où avait été dressé un portique richement décoré. Le grand écuyer a ouvert la portière de la voiture du Pape et le prince-sénateur, au nom du peuple romain, a exprimé à Sa Sainteté, dans un discours latin, l'hommage d'obéissance et de fidélité. A quelques pas de là, le vénérable chapitre de Saint-Jean de Latran est venu à la rencontre du Pape ; la chaîne qui ferme l'entrée du grand escalier de la basilique s'est abaissée ; le Saint-Père est descendu de voiture et s'est avancé jusqu'à la grille du grand portique. Là le cardinal Barberini, archiprêtre de la basilique, lui a présenté la croix qu'il a respectueusement baisée à genoux, tandis que le clergé chantait l'antienne : *Ecce sacerdos magnus*.

Le Sacré Collège, le corps diplomatique, plusieurs membres de la noblesse romaine étaient déjà réunis sous le portique, autour du trône qui avait été élevé près de la *Porte-Sainte*. Dès que le Pape y a été assis, le cardinal-archiprêtre s'est avancé, a fait une inclination profonde, a harangué le Saint-Père et lui a présenté les clefs de la basilique, qu'un prélat portait à côté de lui, dans un

hassin d'or. Sa Sainteté a tendu la main pour les recevoir, et ensuite les a rendues au même prélat. Les cardinaux-évêques portant la chape et la mitre blanches, les cardinaux-prêtres la chasuble, et les cardinaux-diacres la dalmatique de la même couleur, se sont rangés, ainsi que les évêques et les prélats, autour du trône du Pape, pendant que le chapitre et le clergé de Saint-Jean de Latran étaient admis au baise-ment du pied.

Après l'adoration, le Pape est entré dans la basilique par la porte majeure, où le doyen du Sacré Collège est venu lui présenter l'encens et l'eau bénite. La procession s'est avancée dans l'intérieur de l'église; le Pape était porté sur son trône, placé sous le baldaquin, comme dans les grandes solennités. Le chœur de la chapelle pontificale a entonné le *Te Deum*. Arrivé devant l'autel de Martin V, où le Saint-Sacrement était exposé; Pie IX est descendu de son trône, s'est mis à genoux sur le prie-Dieu et a adoré quelque temps le Seigneur, tandis que le chœur chantait le verset *Te ergo quaesumus*. La procession remise en marche s'est arrêtée une seconde fois devant la tribune où reposent les têtes de saint Pierre et de saint Paul. Après avoir vénéré ces insignes reliques, le Saint-Père est allé s'asseoir sur le trône pontifical, au centre de l'abside de la basilique. Les cardinaux se sont avancés par rang d'ancienneté, pour la cérémonie de l'obédience, et, au moment où ils lui ont baisé la main, le Pape a déposé dans leur mitre entr'ouverte deux médailles que le trésorier, à genoux près du trône, présentait à Sa Sainteté. L'obédience terminée, le Pape est allé de son trône à l'autel papal; il y a déposé l'offrande d'usage renfermée dans une bourse brodée en or. La munificence de Pie IX s'est montrée en cette circonstance: il a fait don à l'église d'une somme de 24,000 fr. et d'un calice en or massif. Après cette offrande, le visage tourné vers le peuple et la tête découverte, il a donné la bénédiction apostolique, puis il est remonté sur le trône portatif: c'est alors qu'il a pris pour la première fois la tiare. Il a été ainsi porté processionnellement, précédé de la prélature, des évêques, des patriarches et des cardinaux, jusqu'au grand balcon de la principale façade de la basilique. En ce moment, l'aspect de l'auguste Pontife, apparaissant pour la première fois avec la triple couronne sur la tête, a électrisé l'immense multitude qui couvrait au loin la place de Saint-Jean, les larges avenues de Sainte-Croix de Jérusalem, jusqu'au mur d'enceinte de la ville. L'enthousiasme populaire a éclaté avec un élan qu'il est impossible de rendre.

Ces vives acclamations de tout un peuple ivre de joie, cette masse de tant de milliers d'hommes agitant des mouchoirs ou des drapeaux de toutes les fenêtres, de toutes les tribunes élevées sur la place, de tous les côtés de cette immense enceinte, avaient quelque chose d'électrique; puis toutes ces voix ont fait silence, tout ce peuple est

tombé à genoux: le Pape, debout sur son trône, la tiare en tête, les bras étendus, était bien en réalité le Pontife pacificateur suspendu entre le ciel et la terre: il a béni Rome et le monde, et cette bénédiction solennelle, reçue dans un profond recueillement, a été suivie de nouvelles et plus vives acclamations mêlées aux fanfares militaires, au son des cloches, au bruit de seize pièces de canon rangées sur la pelouse de Sainte-Croix de Jérusalem. On évalue à plus de 50,000, le nombre des étrangers qui sont arrivés à Rome à cette occasion, de toutes les parties des Etats pontificaux et des Etats voisins. (*Ibid.*) Les manifestations de la joie publique avaient pris un tel développement que le gouvernement pontifical jugea de son devoir de chercher à y mettre un terme. Une circulaire, envoyée aux diverses autorités des provinces, recommandait d'arrêter ces démonstrations dispendieuses, et qui distraient de leurs travaux les populations.

Les traits de Pie IX sont pleins d'animation et de noblesse; ils rappellent la grâce de Pie VI. Sa taille est moyenne, sa voix sonore; son geste a un charme et une distinction toute particulière. Sa personne commande la confiance et inspire le respect. Bien que son organisation physique paraisse débile, sa santé habituellement satisfaisante, donne lieu d'espérer qu'elle suffira aux travaux pénibles de sa haute mission. Sa parole est élégante et du meilleur goût, quoiqu'elle soit toujours simple. Elle s'élève facilement à l'éloquence. C'est le gentilhomme, c'est le monarque qui ne se laisse pas arrêter à des effets oratoires, qui est sûr de ses auditeurs, qui laisse tomber des avis paternels énoncés avec un à-propos, un esprit, une grâce et une affabilité parfaites, et qui trouve d'autant plus sûrement le chemin des cœurs qu'il n'a l'air de rien chercher, et qu'il est lui-même simple et convaincu. (*Ibid.*) Quelques traits le feront mieux connaître.

Un habitant des *Monti*, quartier voisin du Quirinal, n'avait pour tout moyen d'existence qu'une mauvaise charrette et un cheval qu'il venait de perdre. Il eut la pensée d'aller au Quirinal exposer son infortune et demander tout simplement un des chevaux des écuries du Pape, un de ces chevaux de rebut qui ne travaillent plus. Il rencontra sur l'escalier le secrétaire de Sa Sainteté, qui se chargea de présenter la requête. Le Pape trouva l'idée excellente, et fit donner un cheval à ce pauvre homme avec 20 écus pour remonter ses affaires. Il fallait voir la joie de ce malheureux!

Lorsque Pie IX était sur le siège d'Imola, il lui arrivait souvent de donner jusqu'à son dernier sou. Un jour qu'il ne lui restait pas la moindre pièce de monnaie, une pauvre femme se présente et lui demande l'aumône. Ne sachant plus que lui donner, le saint évêque aperçoit un couvert d'argent sur une table: « Prenez-le, » dit-il à cette pauvre femme, « allez le mettre au mont-de-piété; je le retirerai quand j'aurai de l'argent. »

Depuis que le cardinal est devenu Pape,

un habitant de Pise lui légua en mourant une somme de 6,000 écus. Le Saint-Père accepta le legs, mais défendit que la somme lui fût envoyée à Rome : il voulut la déposer dans la ville du défunt. 3,000 écus furent affectés au soulagement des indigents de Pise ; les 3,000 autres furent destinés à composer des dots pour les jeunes filles pauvres.

La police de Rome avait arrêté un homme qui distribuait clandestinement des exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Histoire de Pie IX, Pape intrus, ennemi de la religion, chef de la jeune Italie*. Dès qu'il eut connaissance de cette arrestation, le Souverain Pontife fit amener le coupable en sa présence, et, après l'avoir interrogé avec bonté, il lui dit : « Comme votre faute n'atteint que moi, je vous pardonne. » Cet homme, touché d'une telle générosité, fondit en larmes, et se jetant aux pieds du Saint-Père, il offrit de lui dire le nom des auteurs du pamphlet. Le Pape ne voulut rien entendre : « Que leur faute, s'écria-t-il, reste ensevelie dans le silence, et puisse le repentir pénétrer dans leur cœur ! »

Quelques exaltés faisaient circuler une caricature représentant Pie IX sous la forme d'une tortue ; on l'apporta au Pape : « Vraiment, dit-il, je voudrais l'avoir faite, cette caricature ; oui, j'avance lentement, mais j'avance toujours ; je suis tortue, mais point écrevisse. »

Un enfant de 12 ans avait une mère âgée, infirme et dans la misère ; il écrivit directement au Pape pour lui dire qu'il avait besoin de 37 paoli, destinés à acheter divers objets indispensables à sa mère ; il ajouta qu'il passerait le lendemain chez Sa Sainteté pour prendre les 37 paoli, si elle voulait bien le permettre. Pie IX, qui ouvre lui-même ses lettres, donna l'ordre qu'on amenât devant lui l'enfant, s'il se présentait. Admis devant Sa Sainteté, l'enfant exposa de nouveau l'objet de sa demande. Pie IX lui donna une pièce d'or. « Oh ! mais, Très-Saint-Père, dit l'enfant, cela ne fait que 20 paoli, et il m'en faut encore 17. » Le Saint-Père tira de sa bourse une nouvelle pièce d'or, la remit à l'enfant qui ajouta en le remerciant : « C'est 3 paoli de trop, et je n'ai pas de quoi vous rendre. » Le Pape se prit à rire de la naïveté de l'enfant, et lui dit de les garder ; puis il le fit suivre pour s'assurer s'il faisait bien les emplettes auxquelles cet argent était destiné. Touché de son exactitude et de sa sincérité, Pie IX le fit venir le lendemain, lui témoigna sa satisfaction, et lui annonça qu'il se chargeait désormais de son éducation et de son avenir. « Merci, Très-Saint-Père, » dit l'enfant, « mais je ne puis accepter ; c'est moi qui fais le lit et la cuisine de ma mère, et je ne saurais la quitter. » Le Pape, plus ému encore, lui dit : « Eh bien ! puisque vous êtes si pauvres, ta mère et toi, je me charge de tous les deux. »

Pie IX est bon, gracieux, affable envers tous, avec le pauvre comme avec le riche. Il

a désigné le jeudi de chaque semaine pour une audience publique. Quarante-huit personnes des dernières conditions sont admises sans distinction aucune. Chacun lui porte ses plaintes, lui indique les abus, lui peint sa position, et chacun sort satisfait.

L'équité domine toutes les pensées, toutes les paroles, toutes les actions de ce saint Pontife. Un employé du ministère se plaignit au Pape d'un passe-droit qu'on lui avait fait. On alléguait son incapacité pour lui refuser la place qu'il attendait depuis vingt ans. Le Pape ne répondit rien, mais il fit formuler trois questions très-difficiles ayant rapport à l'administration dans laquelle était cet employé, et il les lui donna à résoudre. Celui-ci se tira de l'épreuve à merveille. Le Pape fit appeler le cardinal qui avait fait le passe-droit, et lui dit : « Excellence, l'homme qui peut faire un tel travail est très-capable de remplir l'emploi que vous lui refusez. Dans deux jours je veux qu'il soit installé à cette place, et qu'à l'avenir il n'y ait plus rien de semblable. » Le cardinal s'inclina et disparut ; l'homme eut la place, et justice fut faite.

Les premiers actes de Pie IX sont des actes de clémence. Il acquitte de ses deniers les dettes de tous les prisonniers détenus au Capitole, et consacre à cette œuvre de charitable libéralité les économies qu'il se propose de faire dans son service personnel. Plus de douze mille écus romains sont répartis à titre de dots entre des jeunes filles pauvres. Il encourage les collectes en faveur des amnésités nécessaires. Il prononce un généreux pardon pour tous les condamnés ou inculpés politiques. Des milliers de prisonniers sont rendus à la liberté. Ancône est déclaré *port franc* ; les subsistances sont assurées, la justice énergiquement rendue. Peu soucieux des traditions du passé, et n'écoulant que les inspirations de son esprit supérieur et de sa conscience, Pie IX étend aux pères de famille israélites les privilèges concédés en certains cas aux pères de famille catholiques, et il prescrit que, dans tous les cas, les Juifs nécessaires soient assimilés aux Catholiques pour les secours distribués par les caisses publiques de bienfaisance. Sa sollicitude embrasse toutes les parties de l'administration publique. Pour remédier au déficit toujours croissant du trésor, il statua que chaque couvent, pendant trois années consécutives, payerait dix scudi, et chaque curé, un scudo. En même temps, il s'impose des habitudes sévères d'économie. Il a commencé par la réforme de sa table ; il a dit à son majordome : « Quand j'étais évêque, je dépensais un écu par jour ; lorsque je fus fait cardinal, je dépensais un écu et demi ; maintenant que je suis Pape, vous ne dépenserez pas deux écus. » Il a supprimé toutes les dépenses de luxe. Des quatre-vingts chevaux qui composaient l'écurie pontificale, il en a fait vendre cinquante. Puis est venu le tour du jardinier en chef, personnage important, et ayant un carrosse ; le Pape lui demanda : « Combien

coûte l'entretien des jardins pontificaux ? — Saint-Père, a répondu le jardinier, 35,000 écus. — C'est beaucoup trop, dit le Pape, vous n'aurez plus que 10,000 écus, et vous n'aurez plus de carrosse. »)

Toutes les pensions que n'avaient pas méritées d'importants services ont été supprimées. Au moyen de ces réductions, Pie IX a pu améliorer ses finances, et, sans recourir à de nouveaux impôts, réduire les charges qui pesaient sur les populations. Des réformes salutaires sont introduites dans l'instruction publique et dans l'administration de la justice. L'agriculture n'a pas été perdue de vue dans les améliorations apportées par Pie IX. Il a imposé aux propriétaires l'obligation de livrer à la culture les terres en friche, afin de subvenir aux besoins des classes pauvres. Non content de cette mesure, il a publié un décret pour que toute la vallée comprise entre Ostie et Porto d'Anzo, et appartenant à l'Etat, fût exploitée en grand pour la culture du riz ; la moitié de la récolte devait être vendue au profit du trésor public, et l'autre moitié donnée aux pauvres. L'exécution a immédiatement commencé, et des travaux ont été entrepris pour amener dans les rizières les eaux du Némi, devant servir à l'irrigation. En même temps, Sa Sainteté a dignement récompensé un agronome distingué qui avait fait aux environs de Rome, dans la campagne de Cervatri, des essais précieux pour améliorer la culture du riz, ce froment d'une partie de l'Italie. Elle a multiplié, en outre, les associations agricoles, qui tendent par leurs travaux à augmenter et à améliorer les produits essentiels à l'alimentation du peuple. Les travaux publics ont reçu également une heureuse impulsion. Le déboisement des montagnes, dont les dangers avaient été inutilement signalés à diverses reprises, préoccupait la haute intelligence de Pie IX ; une commission a été nommée pour remédier à ces déboisements qui sont devenus une cause de désastres pour les Etats romains. La situation des fleuves et des rivières, dans les Etats de l'Eglise, n'est pas moins déplorable que celle des montagnes. Aucun travail n'a été fait, depuis plus de quinze ans, pour maintenir leur lit et les empêcher de se répandre dans la campagne. Quant aux bois de l'Etat, ils ne sont ni surveillés ni exploités : les belles forêts de Terracine et de Fajola, sur les confins du royaume de Naples, sont littéralement au pillage, et les malfaiteurs y détruisent, sans profit, les plus belles richesses du pays. Pie IX a donné des ordres pour qu'on étudie sérieusement les moyens d'organiser sans retard la direction des eaux et forêts. Quoi encore ? Poursuivant la carrière de régénération que la Providence lui a confiée, Pie IX ne dédaigne pas les questions d'hygiène. Sous l'influence des premiers jours de son règne, les rues de Rome deviennent plus propres, les maisons d'infirmités sont mieux disposées, les campagnes sont assainies et cultivées avec plus de soin et de courage ; déjà même la mendicité sur la

voie publique est moins fréquente. Toutes ces améliorations tendent à faire diminuer, dans un avenir prochain, les maladies les plus communes à Rome, telles que les affections scrofuleuses, le rachitisme, les fièvres intermittentes ; car la plupart de ces maladies sont occasionnées par la mauvaise alimentation des classes pauvres, et par les miasmes méphitiques qui se dégagent des marais Pontins, et que le vent pousse quelquefois sur Rome. Enfin, le mouvement industriel et commercial des Etats romains tend chaque jour, grâce à la sollicitude de Pie IX, à s'équilibrer avec celui des gouvernements les plus éclairés de l'Europe. Les chemins de fer, anathématisés par Grégoire XVI, ont reçu une impulsion telle que, d'une mer à l'autre, et de la frontière lombarde à la frontière de Naples, l'accélération des moyens matériels va répondre à celle de la pensée. Le Saint-Siège est sur le point de conclure un traité de commerce avec la Porte-Ottomane ; chose toute simple pour un autre gouvernement, mais qui, de la part du chef de l'Eglise catholique, révèle un esprit supérieur aux traditions du passé. Le personnel administratif et judiciaire a été épuré ; des hommes de conscience et de progrès ont remplacé, dans une foule de services, les hommes de cupidité vénale et d'intolérance qui soulevaient la haine publique. Les caisses d'épargne se multiplient : le droit de pétition existe, et il est écouté. Partout les plus sages réformes poursuivent les abus. Pie IX a décidé qu'à l'avenir les fonctionnaires qui, par leurs fonctions mêmes, avaient le droit d'être nommés cardinaux après un certain temps, perdraient cette prérogative, afin que le Sacré Collège pût être composé d'hommes capables sous le rapport politique comme sous le rapport religieux. (*Ibid.*) Les lignes suivantes ont été adressées, en 1846, par un voyageur, au *Sidèle*, journal peu suspect de partialité religieuse : « Je ne saurais vous dire combien la vie est agréable à Rome en ce moment : la concorde, la sécurité, la confiance dans l'avenir y font le bonheur de tout le monde. Vous n'entendez plus parler de crimes ni de désordres. L'exemple du souverain, la crainte de lui déplaire, ont gagné tous les cœurs et amélioré toutes les classes du peuple. De vous dire combien le Pape est bon, juste, bienveillant, éclairé, ce serait chose impossible ; aucun peuple n'a peut-être jamais eu le bonheur d'être gouverné avec tant d'amour, de sagesse, avec une sollicitude aussi paternelle. Aussi, la vénération et la reconnaissance pour le Pontife sont-ils à leur comble. »

De jour ou de nuit il sort en simple habit de prêtre, et va visiter les institutions pieuses et charitables, montrant autant de douceur que de fermeté, autant d'intelligence que de zèle. Les abus qu'il découvre sont réprimés. Pie IX s'était rendu de nuit dans un couvent, peu renommé pour sa régularité. Il sonne ; le portier vient ouvrir en grondant : sans se faire connaître, le Pape le prie d'appeler le supérieur pour des affaires importantes. Mais

celui-ci ordonne d'inviter l'importun visiteur à revenir à une heure plus convenable. « Allez lui apprendre, dit l'inconnu, que le prêtre Mastai désire lui parler. » Le Pape, introduit, s'excuse d'un ton gracieux d'être venu à pareille heure, et demande que tous les frères se réunissent pour recevoir sa bénédiction. Les moines arrivent; mais il en manquait six, qui étaient allés se promener parce qu'il faisait chaud. La raison ne parut pas satisfaisante à l'auguste visiteur, et le lendemain les six moines furent envoyés dans des lieux de pénitence. Une autre fois, il se rend dans une des plus misérables habitations de Rome, qui sert d'abri à une malheureuse famille appelée Baldini, composée d'une pauvre veuve, de deux filles de 14 à 18 ans, et de deux petits garçons. Il voulait s'assurer par lui-même de la vérité des rapports qu'on lui avait faits, certifiés par les uns, niés par les autres, notamment par le président de la société de bienfaisance. L'exposé des faits n'était que trop vrai; l'auguste visiteur examina les lieux, et aperçut dans un des coins de la chambre une des jeunes filles qui, troublée, demanda en pleurant lequel des deux était le Pape. Les deux sœurs se jetèrent à ses pieds; quant à la pauvre veuve, le bonheur inattendu de recevoir chez elle le Souverain Pontife, et l'espérance plus vive que jamais qui renaissait dans son cœur de pouvoir soulager la misère de ses enfants, la firent tomber en syncope. Le Pape a laissé une somme d'argent à cette malheureuse famille, et a pourvu à ce qu'à l'avenir de nouveaux secours lui parvinssent sûrement.

Le cumul des places est aboli. Pie IX a donc suivi la véritable ligne de conduite qui mène au bien, puisque, cette ligne à peine tracée, il a pu voir les coryphées du libéralisme, Rinzi, l'âme du mouvement de Rimini, et Galetti, qui avait lutté avec tant d'énergie pour l'affranchissement des Romains, venir se jeter avec émotion à ses pieds, et s'atteler à son char de triomphe. C'est ainsi qu'on a vu également le plus grand nombre des amnisties politiques écrire en quittant leurs fers : *Je jure de verser mon sang pour Pie IX.* (Pour les commencements de ce règne, Voy. la brochure intitulée : *Notice biographique de N. S. P. le Pape Pie IX*, par M. H. BURTONNEAU, Paris, 1847, chez Sagnier et Bray; nous en avons extrait ce qui précède.)

Tant d'améliorations accomplies, et tant d'autres qui étaient en projet, ont été arrêtées par l'hydre révolutionnaire. Tant de mansuétude, de vertus, d'intentions droites et pures n'ont pas empêché une bande de forcenés, de prétendus républicains de se ruër, en 1848, sur ce grand et saint pontife, qui fut contraint d'aller chercher un refuge à Gaëte sur le territoire napolitain. N'accusons pas les Romains de cet attentat. A une époque où fermentaient en Europe toutes les mauvaises passions, il fut le crime de bandits, accourus de tous les points, et qui s'étaient donné rendez-vous à Rome, où ils espéraient ne pas trouver de résistance à

leurs projets qui n'eussent été que ridicules, s'ils n'avaient été si sanguinaires et si désastreux. Il a fallu que l'épée de la France allât balayer cette ignoble tourbe de factieux. Ils se sentaient forts derrière les monuments de Rome, que les Français craignaient d'endommager. Si les Romains ont été étrangers aux tristes faits de 1848, qui sont venus comprimer l'essor généreux pris par Pie IX, on peut leur reprocher d'avoir manqué de courage, de n'avoir pas défendu un souverain qui leur avait donné tant de preuves de sa magnanimité et de sa clémence. En 1849, Pie IX est rentré dans sa capitale. C'est une honte, pour ceux qui s'appellent encore les Romains, de ne pas savoir se défendre, ni défendre leur glorieux souverain, et d'être obligés d'appeler les Français pour faire chez eux la police.

En avril 1851 nous avons eu l'honneur d'être admis auprès de Sa Sainteté, l'auguste Pape Pie IX. On nous permettra de citer quelques lignes d'un ouvrage où nous avons parlé de cette faveur inestimable :

« Arrivé au Vatican à l'heure fixée pour l'audience, je montai l'escalier de l'aile habitée par le Saint-Père, dont les appartements sont au second étage et ont vue sur la place de Saint-Pierre. Je traversai sept ou huit salons magnifiquement meublés et remplis de suisses, de gardes-nobles et de prélats. Toutes ces antichambres sont beaucoup plus riches que le cabinet où se trouve le Pape. Chaque porte est double et est occupée par un factionnaire à épauettes d'or, qui a l'épée nue. J'attendis quatre à cinq heures dans la dernière antichambre, parce que tous les ministres qui arrivaient les uns après les autres, passaient les premiers et restaient longtemps. Je n'eus point la moindre envie de me plaindre; car je pensais que le Pape devait être encore plus fatigué que moi, et que d'ailleurs c'était là pour lui une tâche à recommencer tous les jours. Je me disais cependant que les audiences de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoique bien plus précieuses que celles de son Vicaire, coûtent beaucoup moins de peine. Enfin, Mgr Borromeo m'introduisit après m'avoir instruit du cérémonial usité, qui consiste en trois genuflexions, l'une à la porte de la chambre où est le Pape, l'autre à moitié chemin entre la porte et son trône, la troisième enfin quand on arrive près de lui. Je voulais, suivant l'usage, lui baiser le pied; mais il m'en empêcha, me tendit la main et me fit relever. J'allais entamer la conversation en italien, lorsque Pie IX prit lui-même la parole dans notre langue, qu'il parle avec une grande facilité. Il eut la bonté de me faire des questions sur l'Orient. Il daigna ensuite indulgencier dans ma main les chapelets que j'avais apportés de Jérusalem, et il m'accorda les faveurs spirituelles que je lui demandai. Je le quittai pénétré de sa bonté, de l'élévation de son esprit, de la majesté douce qui rayonne sur son visage. » (*Quatre années en Orient et en Italie, ou Constantinople, Jérusalem et Rome, en 1848, 49, 50 et 51.* Paris, 1854, in 8°, chez Vivès.)

L'histoire du pontificat de Pie IX se continue tous les jours ; celui qui voudra l'écrire trouvera un secours précieux dans les correspondances de Rome du journal *l'Univers*. Nous nous rappelons entre autres un article du 10 janvier 1856 où étaient résumés les principaux événements de 1855, savoir : les fêtes relatives à la définition de l'Immaculée Conception, le concordat autrichien, l'amélioration de l'armée et des finances pontificales, les progrès de l'Église en Amérique, l'espérance fondée de l'extinction du schisme portugais de Goa, les ébranlements des schismes orientaux par suite de la guerre d'Orient, l'amélioration de notre position en Terre-Sainte, les cardinaux étrangers appelés à Rome pour les affaires de l'Église universelle. Que de grands événements dans une seule année ! On comprend que nous tremblions à la pensée d'en faire une histoire suivie. Contentons-nous de citer un article plus récent dans lequel le même journal fait connaître quelques-uns des derniers actes du saint Pontife.

« On vient d'ouvrir, » dit *l'Univers* du 20 avril 1856, « à Ponte-Sisto, l'établissement fondé par Pie IX pour servir d'infirmerie aux pauvres prêtres malades, et la maison de retraite aux prêtres âgés ou infirmes. Nous avons, il y a quelques mois, retracé longuement les origines et les vicissitudes de cette œuvre, dont le but, néanmoins si utile et si précieux, n'était plus atteint depuis longtemps. Il appartenait au cœur si généreux et si compatissant de Pie IX de faire renaitre et de développer une pensée si éminemment charitable et apostolique. Grâce à l'initiative du Saint-Père, et au concours empressé du clergé de Rome, tous les prêtres à quelque nation qu'ils appartiennent, que la maladie viendra saisir dans la capitale du monde chrétien, trouveront les soins convenables à leur état, et tous les membres du clergé romain auront un asile pour leur vieillesse et leur pauvreté. Après dix ans de séjour dans la ville sainte, les prêtres de tous les autres pays auront le même droit. C'est donc un hôpital et une maison de retraite catholique que Pie IX vient de fonder, et il a droit à la reconnaissance du clergé du monde entier. Cette reconnaissance ne lui manquera point.

« L'hospice ecclésiastique de Ponte-Sisto et le séminaire Pie sont deux monuments qui tiendront dans l'histoire du pontificat de Pie IX une grande place. L'un forme des prêtres instruits et vertueux ; l'autre assure à la maladie et à la vieillesse des prêtres les soins et le repos qui leur sont nécessaires.

« A l'hôpital de Ponte-Sisto se rattache l'apostolat des campagnes de Rome. La même commission est chargée de ces deux œuvres, et la dernière obtient tout le succès que nous avions espéré. On a pu voir, pendant la saison des travaux, tous les services qu'elle est appelée à rendre. Près d'une quinzaine de chapelles ont été ouvertes et régulièrement desservies par les prêtres zélés, séculiers ou religieux, qui ont em-

brassé ce pénible ministère. Nous avons lu le règlement que leur a tracé Son Éminence le cardinal-vicaire. Rien n'est plus édifiant. On ne peut avoir l'idée des difficultés et des fatigues de cet apostolat, quand on ne connaît pas le pays qui doit en être le théâtre et les âmes qui doivent en être l'objet. L'insalubrité de la campagne romaine n'est ignorée de personne, la chaleur y devient tropicale pendant les mois de juillet et d'août. Les travailleurs qui viennent y faire la moisson et les autres travaux agricoles sont d'une ignorance et d'une grossièreté comparables à ce que l'on trouve dans les pays de mission les plus abandonnés. Il faut un grand zèle du salut des âmes pour se dévouer à un ministère de ce genre, et qui sans avoir l'éclat humain des missions lointaines, en a presque toutes les aspérités et toutes les fatigues. Rien de cela n'a rebuté les prêtres courageux qui ont embrassé ce pénible apostolat. Aussi Dieu bénit leurs travaux, et le fruit de leurs prédications devient de plus en plus abondant. Ce champ stérile et inculte, fécondé par leurs sueurs, promet une moisson riche, et qui sera la meilleure et la plus douce des récompenses.

« Pendant que la munificence du Saint-Père ouvre cet hôtel des invalides du clergé, on peut admirer dans la salle d'exposition publique de la place du Peuple, des tableaux qu'il a fait exécuter par les premiers artistes de Rome pour l'église qu'il a fait construire à Sinigaglia, sa patrie. Cet édifice, d'un beau style grec, est achevé ; il n'attend plus que ces toiles pour compléter sa décoration. On sait qu'outre cette église, élevée à grands frais, Pie IX a fondé dans sa ville natale un lycée public où l'instruction est donnée sur une grande échelle, et gratuitement à toute la jeunesse de la ville et de la province. Ce sont les RR. PP. Jésuites que la confiance du Saint-Père a chargés de la direction de ce magnifique établissement, richement doté, et qui fera vivre, dans les générations les plus reculées de Sinigaglia, le nom du plus illustre de ses enfants.

« A propos de cette exposition de tableaux, nous voulons dire un mot d'une autre exposition que nous avons admirée dans les derniers jours du mois de mai, et qui honore grandement deux de nos artistes. Nous voulons parler des copies des fameuses tapisseries de Raphaël, exécutées par MM. Sublet et Soulacrolx, pour l'église de l'université catholique de Dublin. Ces dix grandes pages d'art chrétien que tout le monde connaît ont été reproduites par nos jeunes compatriotes avec une fidélité et une intelligence des plus remarquables. Nous pouvons en dire autant des douze figures d'apôtres, d'après Raphaël, destinées à être placées entre les tableaux reproduisant les tapisseries. Nous espérons que le R. P. Newman, qui avait commandé lui-même ce travail, en aura été satisfait, et si les conditions de la lumière sont aussi favorables à Dublin qu'à Rome, la nouvelle église de l'université irlandaise pourra se vanter d'avoir une très-belle

reproduction des chefs-d'œuvre du grand peintre d'Urbino. C'est le jugement qu'en ont porté à Rome les hommes les plus compétents.

« Ces vingt-deux tableaux sur toile ont été peints par un procédé qui est le secret des jeunes artistes et qui donne les plus grandes facilités pour peindre vite et à bon marché. L'huile en est exclue, et cependant la solidité est la même. On croirait voir des fresques, et c'est ce qui rend cette sorte de peinture éminemment propre à la décoration des églises. »

Nous avons cru devoir être moins bref sur le saint Pontife qui gouverna l'Eglise, que sur ses prédécesseurs. Personne ne se plaindra des répétitions quand il s'agit des louanges de Pie IX. D'ailleurs il n'y a pas même répétition; car notre notice, si incomplète, ne peut suppléer celle du *Dict. des Papes*.

PIERRE (PIERRE-MARIE), Siennois, fut créé cardinal en 1734 par Clément XII, Pape de 1730 à 1740, et qui nomma trente-quatre cardinaux.

PIERRE, surnommé *Damien*, du nom de son frère, né à Ravenne vers la fin du x^e siècle, avait gardé les pourceaux dans sa jeunesse. — Son frère, archidiacre de Ravenne, se chargea de son éducation et lui servit de père. Une fois ses études faites, Pierre quitta le monde et se retira au monastère de Font-Avellana, en Ombrie, dont les moines s'appelaient ermites, parce qu'ils vivaient dans une grande retraite, quoiqu'en commun, sous un abbé. Il fut appelé par Gui, abbé de Pompose, pour réformer son monastère, et, deux ans après, retourna à Avellana. Devenu prieur, puis abbé de ce monastère qui, entre ses mains, parvint à une grande splendeur, il en établit d'autres où la même règle était observée. Sa réputation s'étendit au loin. Il rendit de grands services aux Papes Grégoire VI, Clément II, Léon IX, Victor II et Etienne IX; ce dernier le créa en 1037 cardinal-évêque d'Ostie. Il eut aussi comme en commande l'évêché d'Eugubio, et continua de prendre part aux affaires du Saint-Siège. Envoyé en 1059 par le Pape Nicolas II, en qualité de légat à Milan, il y reforma le clergé de cette église, où la simonie s'exerçait publiquement. Bientôt après, il prit la résolution de quitter ses évêchés et ses emplois, et les remit entre les mains d'Alexandre II pour rentrer dans son ermitage comme simple religieux. Il en sortit néanmoins plusieurs fois pour remplir différentes missions importantes; mais il vécut toujours, même au milieu des cours, dans une austère pauvreté. Il mourut à Faenza en 1073. Cet homme distingué mit tout en œuvre pour faire revivre au moins une ombre de la discipline ancienne, dans un siècle corrompu, et pour mettre des bornes aux désordres du clergé et des moines de son temps. Il était versé dans la discipline ecclésiastique, et parlait avec une entière liberté. Ses écrits ne manquent point d'agrément. Ils ont été publiés par Constantin Cajétan en

3 vol. au commencement du xvii^e siècle. Ils ont depuis été réimprimés à Lyon, 1623, et à Paris, 1663, en 4 volumes dont le I^{er} contient huit livres de *Lettres*; le II^e, ses *Sermons*; le III^e, ses *Opuscules*; et le IV^e, des prières, des hymnes et des proses qui lui sont attribuées. Il est honoré du culte des saints.

PIERRE, dit *Guillaume*, créé cardinal par le Pape Alexandre II, en 1062, chancelier et bibliothécaire de l'Eglise, continua les *Vies des Papes* composées par Anastase, depuis Nicolas I^{er} jusqu'à Pascal II.

PIERRE-FRANÇOIS, prêtre, fut fait cardinal du titre de Saint-Marcel par Calixte II, en 1119; il fut légat en France sous le Pape Honoré II.

PIERRE fut créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

PIERRE CARIACENE de Garisendo, Bolognais, fut créé en 1125 par le Pape Honorius II, cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts.

PIERRE fut nommé en 1127 par le Pape Honorius II, dans la troisième promotion, cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

PIERRE, fait diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien par Honorius II, en 1127, fut légat en France sous ce même Pontife.

PIERRE, religieux du Mont-Cassin, fut créé cardinal en 1130 par le Pape Innocent II.

PIERRE fut, en 1140, nommé diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*; il était le 42^e de la création d'Innocent II.

PIERRE fut, en 1140, nommé par le Pape Innocent II cardinal de Sainte-Pudentienne.

PIERRE fut créé, en 1140, par Innocent II, cardinal du titre de Sainte-Susanne.

PIERRE fut le 41^e cardinal créé par le Pape Innocent II, cinquième promotion, en 1140.

PIERRE, créé en 1142 cardinal-évêque d'Albano, par le Pape Innocent II, était frère de ce Pontife.

PIERRE fut, en 1144, créé par le Pape Luce II, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*.

PIERRE, de Miso, nommé en 1158 par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, fut légat en Hongrie.

PIERRE, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile en 1159, sous Adrien IV, fut antipape sous le nom de Victor IV.

PIERRE, Bolognais, créé en 1644 par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne, fut légat en Sicile.

PIERRE, 57^e évêque de Meaux, succéda vers 1172 à Etienne de la Chapelle. Reçu docteur dans l'Université de Paris, il s'éleva par degrés aux plus hautes dignités de l'Eglise. Archidiacre, puis abbé, il monta ensuite sur

le siège de Meaux, et, en 1173, fut créé cardinal par le Pape Alexandre III, qui l'estimait beaucoup, et qui le fit trois fois légat en France, la 1^{re} en 1173, contre les Vaudois; la 2^e en 1177, pour établir la paix entre Henri, roi d'Angleterre, et Richard son fils, qui avait épousé une fille du roi Louis le Jeune; et enfin en 1178, contre les Albigeois. Quoique nommé au cardinalat, il relint pendant quelque temps l'évêché de Meaux; ce qui donna lieu à Alexandre III de lui écrire en ces termes : « Plus vous êtes élevé en dignité, plus vous devez veiller sur votre conduite. Il faut qu'on trouve en vous beaucoup de choses à imiter, et rien à reprendre. Vous réservez encore l'évêché de Meaux et vous jouissez des revenus de cette église, en sorte que vous entravez la liberté d'une élection nouvelle. Une pareille conduite ternit votre réputation et vous déshonore. On vous taxe d'avarice. Je vous conseille, et vous enjoins même de vous désister, sans tarder, de cet évêché, » etc. Sur cette lettre, datée de Ferente le 8 septembre, Pierre quitta l'évêché de Meaux, et on procéda à l'élection de son successeur.

PIERRE, créé par Alexandre III en 1173, cardinal du titre de Sainte-Sabine; légat en France contre les Albigeois.

PIERRE, de Pavie, créé en 1178 par le Pape Alexandre III, cardinal-évêque de Frascati, fut vicaire de la ville de Rome.

PIERRE, de Plaisance, nommé par le Pape Luce III en 1185, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, fut légat en Sicile. (Première promotion.)

PIERRE fut créé en 1188 par le Pape Clément III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

PIERRE fut nommé dans la même promotion de 1188, faite par Clément III, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens.

PIERRE-GALLOCIA, Romain, fut créé, dans la troisième promotion, cardinal-évêque de Porto par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

PIERRE DE MORRA, de Bénévent, créé par le Pape Innocent en 1205, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, légat en France et en Aragon, mourut en 1213.

PIERRE SAXON, d'Aniane, créé par le Pape Innocent III en 1206, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, fut légat en Allemagne.

PIERRE DE DOUAI, Flamand, créé par le même Pape Innocent III en 1212, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, puis légat en France, en Espagne, et évêque de Sabine, mourut en 1221.

PIERRE, Romain, nommé en 1216 par le Pape Honoré III, diacre-cardinal du titre de Saint-George in Velabro, mourut en 1242.

PIERRE de Capoue, fameux docteur en théologie de la faculté de Paris, fait en 1220 par le Pape Honoré III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, fut ensuite patriarche d'Antioche.

PIERRE DE BAR, Français, abbé d'Igny, créé en 1244, par le Pape Innocent IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Sabine et légat en Espagne, mourut en 1252.

PIERRE DE TARENTEISE, Savoyard, archevêque de Lyon, nommé en 1272 par le Pape Grégoire X, cardinal-évêque d'Ostie, fut Pape sous le nom d'Innocent V.

PIERRE DE BARCLIS, Français, religieux de l'ordre de la Merci, créé cardinal par Nicolas IV, Pape de 1288 à 1292, mourut en 1289.

PIERRE D'AQUILA, religieux du Mont-Cassin et archevêque de Bénévent, créé en 1294 par Célestin V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mourut en 1298.

PIERRE VALERIANO, fait en 1295 par Boniface VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, légat à Bologne, Venise, en Lombardie, en Toscane, en Ombrie, vice-chancelier de l'Eglise, mourut en 1304.

PIERRE, Espagnol, évêque de Burgos, créé en 1302 cardinal-évêque de Sabine par Boniface VIII, qui, dans son règne de 1294 à 1303, créa 18 cardinaux, mourut en 1311.

PIERRE DE LA CHAPELLE (DE CAPELLA) naquit à la Chapelle, dans la Marche Limousine, d'Etienne, chevalier et seigneur de la Chapelle.— Successivement prévôt d'Eymoutiers, au diocèse de Limoges, professeur en droit dans l'université d'Orléans en 1278, il obtint, la même année, un canonicat de l'Eglise de Paris, où son mérite le fit distinguer. La cour, instruite de ses talents, l'envoya à Toulouse en 1288 pour y tenir un parlement avec Bertrand, abbé de Moissac. Il en tint un autre à Paris, en 1290, avec Gilles Camelli, et, deux ans après, fut nommé à l'évêché de Carcassonne, après la mort de Pierre Petri. Il y fit des ordonnances utiles pour rétablir la discipline dans son diocèse, et réforma les abus. En 1296, il assista au mariage de Constance, fille aînée de Roger Bernard, comte de Foix, et de Marguerite de Béarn, qui épousa Jean de Levis de Mirepoix : cette cérémonie eut lieu dans la salle du chapitre des Cordeliers de Carcassonne. Après que Frédol, évêque de Montpellier, eut cédé au roi de France, Philippe le Bel, les droits seigneuriaux qu'il avait sur cette ville, Pierre de la Chapelle fut choisi pour examiner les droits que prétendait avoir sur la même ville le roi de Majorque. C'est le même prélat qui, en 1295, avait réglé l'exécution du traité conclu entre Philippe le Bel, Charles, comte de Valois, son frère, Jacques, roi d'Aragon, et Jacques, roi de Majorque. Il gouvernait depuis six ans le diocèse de Carcassonne, quand Boniface VIII le transféra à l'évêché de Toulouse. Le Pape Clément V le créa cardinal en 1305, et lui donna l'office d'inquisiteur général sur les Templiers. Pierre mourut le 16 mai 1312.

PIERRE, Français, abbé de Saint-Sever de

Rustan, fut le 24^e et dernier cardinal créé par Clément V, Pape de 1305 à 1314.

PIERRE LE TESSIER, Français, créé en 1320, par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, chancelier de l'Eglise, mourut en 1325.

PIERRE DE CORBERIA. — Voy. NICOLAS.

PIERRE DE CHAPPES, Français, évêque de Chartres, fait en 1327, par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mourut en 1336.

PIERRE DE MORTEMER, Français, évêque d'Auxerre, créé dans la même promotion par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mourut en 1335.

PIERRE ROGER, Français, abbé de Fécamp, puis archevêque de Rouen, créé en 1337, par le Pape Benoît XII, prêtre-cardinal du titre des Saints Nérée et Achillée, fut Pape sous le nom de Clément VI.

PIERRE CYRIACI, Français, fait en 1342, par le Pape Clément VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chysozon, puis légat en Italie, mourut en 1351.

PIERRE ROGER, Français, fait en 1348, par le Pape Clément VI, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve; fut Pape sous le nom de Grégoire XI.

PIERRE TORNAQUINCI, Florentin, créé en 1362 par le Pape Urbain V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mourut en 1383.

PIERRE DE CHINAC, Français, créé par le Pape Urbain V, en 1368, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mourut en 1370.

PIERRE DE VERUCHE, Français, créé en 1371 par le Pape Grégoire XI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mourut en 1403.

PIERRE DE BERNIER, Français, nommé en 1375, par le Pape Grégoire XI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mourut en 1394.

PIERRE DE LUNE, Espagnol, fait en 1375, par Pape Grégoire XI, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, fut antipape sous le nom de Benoît XIII.

PIERRE DE TARTARIS, Romain, abbé du Mont Cassin, dit *le Cardinal de Riéti*, fut le 22^e et dernier créé par Grégoire XI, Pape de 1370 à 1378; il mourut en 1395.

PIERRE, Espagnol, évêque de Plaisance, fut nommé, en 1378, prêtre-cardinal par Urbain VI, Pape de 1378 à 1389, et qui créa 56 cardinaux.

PIERRE DE SARUNAS, Français, archevêque d'Embrun, créé en 1378, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Sabine, mourut 1390.

PIERRE DE BARRIÈRE, Français, évêque d'Autun, créé en 1378, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mourut en 1383.

PIERRE TOMACELLI, Napolitain créé par Urbain VI, en 1381, diacre-cardinal du titre

de Saint Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasie, fut Pape sous le nom de BONIFACE IX.

PIERRE ROSEMBERG, Bohême, nommé par le Pape Urbain VI, en 1385, prêtre-cardinal; n'accepta pas.

PIERRE DE LUXEMBOURG, né en 1369, était fils de Gui de Luxembourg, premier comte de Ligny, et de Mahaud de Châtillon, comtesse de Saint-Paul. — Du côté de son père, il sortait d'une maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne; d'ailleurs cousin, au 4^e degré, de Wenceslas, alors empereur, et roi de Bohême; dont le frère Sigismond, roi de Hongrie, parvint depuis à l'empire. Après avoir achevé ses études dans l'université de Paris, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale de cette ville, puis de la dignité d'archidiacre en l'église de Chartres. Il n'avait que quinze ans quand le Pape Clément VII, opposé à Urbain VI, le fit évêque de Metz en 1384, persuadé que sa sagesse et sa vertu suppléeraient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le créa cardinal en 1386. Mais ce saint prélat mourut l'année suivante d'une maladie contractée par ses grandes austérités. Le Pape Clément VIII, successeur d'Adrien VI, le déclara bienheureux en 1527.

Voici son éloge par le P. Alby [1644]:

« S'il y a quelqu'un qui puisse naître heureux au monde, et, dès l'entrée qu'il fait dans la vie sortir en quelque façon des misères communes, ce n'est pas à mon avis celui qui a été recueilli en sa naissance sur la pourpre ou dans les bras de la fortune dorée en l'affluence de tous les biens, puisque l'on voit souvent que les enfants qui naissent avec le plus d'avantages de la fortune, sont moins pourvus de ceux de l'esprit, et font de l'abondance des commodités que la nature leur a fait échoir en partage, la nourriture de leurs vices. Mais c'est sans doute plutôt celui qui, comme parle le divin Sage, a rencontré une bonne âme, comme un terroir très-propre à porter les plantes célestes de toutes sortes de vertus; et qui se trouve si avantageusement doué de bonnes inclinations naturelles, qu'on dirait que l'innocence est née avec lui, et qu'il tient des soins de la nature les vertus qu'on ne reçoit que des libéralités de la grâce. Ce qui a excellemment paru au B. cardinal Pierre de Luxembourg, pour avoir reçu des faveurs du Ciel, avec le présent d'une belle et riche nature des dispositions si propres à tous les exercices de l'honnêteté, qu'il pouvait sembler à plusieurs n'avoir pas plus tôt reçu l'usage des sentiments et de la vie, que de la vertu.

« Il était issu de la très-illustre et très-ancienne tige de Luxembourg, qui a fourni quantité de rois à la Hongrie et à la Bohême, une reine à la France, quatre empereurs à l'Occident; plus glorieuse pour avoir plié de ses branches en la personne de ce cardinal, une couronne d'honneur à la sainteté et à la vertu héroïque, que pour avoir en divers

endroits du monde peuplé les sceptres de la royauté.

« Toute sa vie fut pleine de merveilles, et il fut miraculeux en l'âge même, où l'on se contente, s'il promet à l'avenir la vertu qu'il ne peut pas encore montrer. Ce qui parut en un miracle que Dieu fit en faveur de l'amour qu'il avait pour les pauvres, en l'âge seulement de huit ans ; car, ayant été surpris par le comte de Luxembourg, son père, comme il portait secrètement dans le pan de sa robe, à ceux qui mendiaient à la porte, une pièce de chair cuite qu'il avait tirée de la marmite pour leur donner, et étant forcé de lui montrer sans délai ce qu'il portait ainsi caché, il fit voir cette chair, en plein hiver, par miracle, changée en belles roses, faisant conjecturer du printemps avancé de ces fleurs, combien abondante serait la cueillette des fruits de la vertu, qu'il produirait en un âge plus mûr.

« Quelque temps après, son père l'envoya à l'université de Paris pour l'y faire élever aux études des bonnes lettres, dans l'opinion qu'il avait que jamais la plume ne fit dés-honneur à l'épée, voire qu'il est souvent advenu que là où l'épée se trouvait courte, la plume a fait la juste mesure d'une belle fortune. Le jeune homme y apprit cependant la piété avec les lettres, et s'y destina à bon escient à la suite de la dévotion, entreprenant au surplus de rigoureuses âpretés pour mater et captiver son tendre corps. En quoi il était pour commettre de grands excès, s'il n'eût été redressé par la sage conduite d'un grand serviteur de Dieu, nommé Philippe de Mazières, qui, de chancelier du royaume de Chypre, ennuyé et lassé de la vie tumultueuse qu'il avait menée au monde, s'était lié aux lois d'une vie solitaire; il modéra par ses avis les excessives austérités où le portaient les premières ardeurs d'une jeune dévotion qui avait beaucoup de feu et peu de lumière.

« Il était bien si fort adonné à tous les exercices de la piété, que ses parents entrèrent en appréhension qu'il ne prit le parti d'un cloître, ce qui n'était nullement de leur dessein, ni de leur goût : dont ils s'avisèrent de l'attacher à des bénéfices ecclésiastiques, le faisant soudainement pourvoir d'une chanoînie, qui se trouvait alors vacante, en l'Eglise cathédrale de Notre-Dame de Paris ; à quoi il s'accorda volontiers, et s'en estima grandement honoré, quelque petit que fût le bénéfice, eu égard au rang, que sa naissance lui avait acquis au monde, et aux biens qu'elle lui gardait dans les partages de sa maison. Mais lui ne regardait simplement qu'à l'honneur qu'il avait d'être député au service de Dieu et de ses autels, et de pouvoir en vertu de sa profession mettre à l'emploi ses devotes volontés, et approprier à l'avenir ses actions, comme son état, au Maître et au Seigneur souverain de sa vie.

« La belle renommée de ses vertus s'étant épanchée jusqu'à Avignon, où le Pape schismatique qui prit le nom de Clément VII,

s'était retiré. Urbain VI, légitime Pontife de l'Eglise demeurant dans Rome ; il fut pourvu du propre mouvement de Clément, de l'évêché de Metz, nonobstant son bas âge, qui n'était alors que de quinze à seize ans. Mais on ne tient jamais compte de l'âge de la vertu, quand elle a prévenu le temps. Et il en donna une nouvelle preuve, en la courageuse résistance qu'il apporta à l'élection qui avait été faite de lui, dans les retranchements où il se tint de son incapacité et de ses faiblesses, jusqu'à souffrir un commandement, et une déclaration absolue de la volonté du roi, qui adhéraient alors au parti de Clément. En suite de laquelle il plia craintivement les épaules sous une si pesante charge, et tâcha de s'en acquitter avec des soins et des fatigues qui surpassaient son âge et ses forces. Car, ayant ramassé quelques prêtres, des plus pieux et des plus âgés de son diocèse, il commença avec le suffragant qui lui avait été donné, de faire ses visites ; épandant partout les semences de la piété, exterminant de tout son pouvoir la racine des vices, et des désordres publics, et emplissant des merveilles de ses beaux exemples les yeux et les cœurs de ses diocésains, qui, à voir les saintes ardeurs de son zèle, l'eussent tantôt pris pour quelque séraphin descendu du ciel parmi eux, si ces flammes charitables qui échauffaient les autres, ne l'eussent point consumé lui-même.

« Il mettait peine que les églises fussent proprement ornées et bien servies : dont il fit une liste des plus pauvres, aux réparations desquelles il voulut que le tiers de son revenu fût employé ; l'autre tiers étant destiné aux personnes nécessaires du diocèse ; et le reste pour le maigre entretien de sa personne et de sa famille. Et comme il versait toutes les douceurs de son cœur sur le prochain, il gardait d'extrêmes rigueurs pour soi-même ; châtiant son corps fort sévèrement avec la discipline, particulièrement après ses confessions, pour satisfaire à la justice punissante de Dieu ; encore que d'ordinaire il portât un rude cilice, qui meurtrisait tout son pauvre corps, avec une grosse ceinture de crin de cheval à nœuds, de laquelle il se serrait si fort, que de fois elle entrait dans la chair, et le sang en dé-coulait en abondance ; chargeant ainsi son corps innocent des sanglantes livrées de la pénitence, et le punissant pour les crimes qu'il n'avait pas faits.

« Pendant le peu de temps qu'il séjourna en son évêché, il s'acquitt singulièrement la bienveillance du ciel, les respects, et l'admiration de ses diocésains, la gloire et la réputation de sainteté partout.

« Le Pape Clément tout glorieux du digne choix qu'il avait fait d'une personne si pleine de vrais et solides mérites, et désireux d'en orner sa cour, lui manda de le venir trouver en Avignon, où peu auparavant l'empereur Charles IV, de Luxembourg, son parent, lui avait rendu l'honneur de sa visite, et où il fut reçu de tous avec les

témoignages d'une joie publique, et spécialement du Pape qui lui fit toutes sortes de caresses et de bon accueil, le créant le lendemain de son arrivée diacre-cardinal du titre de Saint-Georges au Voile d'or en présence des cardinaux de son parti, et des seigneurs de sa cour, qui concevaient tous de grandes espérances de ce jeune prélat, et applaudissaient de cœur à sa promotion, comme autant, ou plus due au mérite de sa vertu, que de sa naissance.

« Il n'y avait que lui seul qui parût triste parmi les réjouissances publiques qui en furent faites, craignant extrêmement que l'éclat spécieux de cette dignité ne l'attirât à quelque péril de la vertu et de la conscience. Donc il prescrivit dès lors de très-rigoureuses règles à ses sens, et les arma à l'épreuve des plus puissants appâts de la vanité, et des voluptés ses plus mortelles eunemies. Et sans mentir on peut dire de lui, que dans l'affluence des biens, et des commodités que la grandeur de sa condition lui pouvait fournir à souhait, il était comme un chien en la maison de son maître, vivant presque seulement avec du pain et de l'eau, et se couchant après sur le pavé couvert d'une simple natte de joncs, où il vaquait à l'oraison la plus grande partie de la nuit; laissant son lit mollet, et de parade vide, encore que le lendemain il parût qu'il y eût couché; cachant par un saint artifice sa vertu à la connaissance des hommes, il avait l'applaudissement du grand théâtre des anges.

« Il est bien vrai que toutes les vertus éclataient à merveille dans la vie, et dans les déportements de ce bienheureux cardinal, qui en un âge si peu avancé paraissait à tous comme un original achevé de perfection : mais les traits les plus doux, comme les plus ravissants, étaient pris des exemples de sa charité bienfaisante envers les pauvres, pour lesquels il ne se contentait pas de satisfaire au vœu qu'il avait fait, de leur donner la tierce partie de ses revenus, mais en outre après avoir pourvu au petit ordinaire de sa table, et aux nécessités de sa famille, il voulait que le surplus leur fût secrètement distribué. Il épargnait encore pour eux sur la dépense de ses habits, n'ayant jamais qu'un vêtement de la plus simple étoffe, qu'il portait toujours tant qu'il fût entièrement usé. Et il lui est quelquefois arrivé de se déguiser sous quelque vil et vieux manteau, au temps auquel il avait aperçu ses serviteurs le plus occupés, et de jeter de l'argent des fenêtres les plus hantées du logis, à ceux qui mendiaient par les rues; semant à profit dans le ciel, ce qu'il jetait libéralement dans les mains des pauvres.

« Et sa vertu n'avait point le front si tendre aux pointes de la vanité, qu'elle ne le durcit aux occasions, où elle devait faire de ses actions, des exemples aux autres. Ce qu'il craignait le plus, comme le faible de son cœur, qui est néanmoins l'essai de tous les bons courages, c'est le plaisir qu'il

avait à donner. Allant un jour par la ville, et quelques pauvres lui ayant demandé l'aumône pour l'amour de Dieu, ce cœur tendre, piqué de cette parole comme d'un trait de feu, chercha incontinent de quoi leur donner, mais ne trouvant rien sur soi, et son argentier à qui il avait commandé de leur donner l'aumône, lui ayant répondu tout fâché qu'il n'y avait pas de quoi lui bailler à dîner, il tira sans s'émonvoir l'anneau qu'il portait à son doigt, et commanda à l'un de ses serviteurs de l'aller vendre et de lui en apporter l'argent. Mais cependant un autre de ses serviteurs lui bailla deux sous, qu'il distribua lui-même avec un plaisir et une affection qui témoignaient qu'il était prêt à lui donner de son sang s'ils lui en eussent demandé. Il était bien si grand aumônier, qu'il ne se trouva que vingt sous après sa mort, avec le seul habillement qu'il portait qui était déjà fort usé. Aussi était-ce l'un de ses désirs de mourir à l'exemple de son Sauveur, comme un nécessaire, entre les bras de sa bien-aimée pauvreté, et du sein de la misère, faire le lit de son dernier repos.

« Il n'était affamé que des fruits de la croix, où il avait tous ses goûts et toutes ses amours. Un jour, après s'être plongé bien avant par méditation dans les plaies de son Sauveur crucifié, et étant sorti de son hôtel pour aller à la messe, il aperçut en l'air une grande lumière, et au milieu Jésus-Christ en croix, penchant son corps contre lui; tellement que tout extasié, les yeux du corps et de l'âme tendus contre ce cher objet de son cœur, il demeura au milieu de la rue sans parler quasi une demi-heure, jusqu'à ce que, comme défaillant en cet amoureux transport, on fut contraint de le retirer dans un hôpital qui se trouva tout proche, où il reprit ses forces et son cœur qui semblait s'être envolé par ses yeux. La même chose lui arriva une autre fois, se promenant à l'entour d'un château que le Pape faisait bâtir auprès d'Avignon : où ayant eu la même vision, il tomba à genoux au lieu où il se trouva qui était tout boueux, transporté plus d'un quart d'heure, et jetant une douce et éclairante lumière de son visage, qui traçait visiblement le rond de la couronne de gloire, que ses images ont portée depuis sur nos autels. Et ce qui augmenta la merveille, fut que lorsqu'il se releva de cette place sale et fangeuse, ses vêtements n'en furent non plus souillés que les rayons de lumière qui jaillissaient de son corps en terre.

« Depuis qu'il eut pris connaissance des affaires de la chrétienté, il porta toujours un secret et sensible déplaisir en son âme, de voir l'honneur et le droit de la cause de Dieu dédaignés des hommes; et son Eglise non-seulement travaillée de l'oppression des Barbares, mais déchirée par le grand schisme qui était alors entretenu par les factions des princes chrétiens. Donc après beaucoup de pénitences, de jeûnes et de prières qu'il offrit à Dieu, pour être assisté en l'exécu-

tion du dessein qu'il entreprenait; il résolut de se transporter devant l'empereur, à qui il avait l'honneur d'appartenir, comme proche parent; et de là passer avec son consentement vers les rois de France et d'Angleterre, afin de faire assembler un concile général, comme l'unique remède pour décider ce grand différend, et de conjurer ces princes à se départir de leurs ambitions, et à ne s'aider point à l'appétit de quelques menus intérêts, à déchirer la robe et les entrailles de l'Eglise leur Mère. Il pria ensuite le Pape d'acquiescer et de se soumettre à ce concile, duquel il réussirait un autre bien, qui est que, n'y ayant plus qu'un chef visible reconnu en l'Eglise, les partis des potentats chrétiens unis ensemble, iraient choquer le Croissant turquois, qui avançait de jour à autre ses conquêtes dans la chrétienté, et le débouteraient de la saisie du premier patrimoine de l'Eglise, auquel dessein il voulait lui-même sacrifier sa vie et son sang : heureux, disait-il, s'il pouvait servir de ciment à réunir l'Eglise, et de prix à recouvrer la terre que son Sauveur avait sanctifiée et empourprée du sien !

« Toute cette entreprise fut grandement louée et approuvée du Pape, qui lui donna encore quelques avis pour mieux conduire à chef une si sainte œuvre. Mais son trépas, hélas ! trop soudain, lui déroba la gloire de l'exécution. Dieu, néanmoins, qui alloue souvent les affections pour les effets, bénit ses saintes intentions, et les reconnut de même que si elles eussent été exécutées; lui donnant la récompense, et lui ôtant la peine qui devait suivre une affaire du poids et de l'importance qu'était celle qu'il avait projetée. Il n'était âgé que de dix-huit ans, et il ne s'était passé que dix mois depuis sa promotion au cardinalat, lorsqu'il fut accablé d'une fièvre lente, et d'une extrême faiblesse, causée, ainsi que dirent les médecins, des grandes abstinences, veilles et autres austérités rigoureuses qu'il avait pratiquées depuis l'âge de huit ans, et des autres exercices tendus de la dévotion qui, faisant fleurir les vertus de son âme, avaient flétri les forces de son corps. Sur quoi les médecins lui ayant conseillé de changer d'air, et d'aller demeurer pour quelque temps delà le Rhône, à Villeneuve; il s'y transporta, bien joyeux de se tirer du grand jour à l'ombre, et d'échapper de la captivité de la ville et des cérémonies de la cour, qui lui étaient à grand fardeau et ennui; pour faire de sa tranquillité bien-aimée, sa ville, sa cour, sa compagnie et sa pompe.

« Il se trouva néanmoins n'être pas beaucoup soulagé de ce changement d'air, le temps de son décès étant déjà venu à son période. De manière qu'il languit encore en ce lieu cinq mois, sa fièvre le minant toujours, et trépassant secrètement sa défaite. Il ne désista point pourtant jamais de dire tous les jours l'Office divin, et payer à Dieu ce tribut de louange; que si parfois, les ardeurs de la fièvre lui attachaient la langue

en sorte qu'il ne pût prononcer les mots, il le faisait dire auprès de lui : pendant lequel temps sans parler de la bouche, il poussait mille sanglots et autant d'affections amoureuses du cœur, suivies de deux ruisseaux continuels de larmes. Tous les derniers jours de sa maladie, il reçut le sacre vialique, prenant de ce mets divin un avant-goût des éternelles délices du paradis, après lequel il haletait d'un extrême désir. Et deux fois le jour, au matin et au soir, il se réconciliait avec Dieu par la pénitence : fondant les restes de sa vie en larmes pour laver les petites imperfections de son âme; qui hors de ces ressentiments qui l'entretenaient, agissait si peu par les fonctions des sens, qu'il semblait qu'elle ne fit plus qu'assister à son corps.

« Enfin, sentant que sa dernière heure approchait, et qu'elle allait tantôt sonner en l'horloge du ciel, il se voulut donner un peu de loisir de penser à ses amis, à ses serviteurs, et à la sépulture de son corps, destinant le reste pour penser à Dieu, et au bienheureux séjour qui tenait son âme en attente. Il fit donc son testament par lequel il ordonna que son corps fût mis au cimetière public de Saint-Michel d'Avignon avec les corps des pauvres qui y étaient enterrés; défendant par exprès d'allumer au jour de son enterrement plus de trois cierges, pour être mis deux à la tête, et un aux pieds, avec douze torches à l'entour de son corps : et disposant du reste de ses biens, outre les droits qu'il pouvait prétendre dans sa maison, en faveur de ses serviteurs et des pauvres, qu'il voulait tenir par effet, comme il les avait toujours tenus par affection en qualité de ses frères.

« Son testament achevé, il sentit en son âme un contentement incroyable de se voir dépouillé de toutes choses, et de pouvoir mourir tout nu à l'exemple de son bien-aimé Sauveur : qui lui donna dès lors de grands et extraordinaires assauts d'amour, et lui fit la dernière sermone pour le ciel. Ce qu'ayant bien entendu après avoir demandé et reçu le dernier sacrement pour se fortifier aux approches de la mort; demanda pardon à ses serviteurs, qu'il obligea par l'importunité de ses prières à lui donner quelques coups de discipline l'un après l'autre, cependant qu'il faisait à Dieu la confession de ses péchés et des scandales qu'il disait leur avoir donnés; il commença de donner en proie ce peu qui lui restait de vie aux flammes du divin amour, anticipant l'accès de sa mort par l'excès de ses élans amoureux qui arrachaient de vive force ce béni esprit de son corps. Enfin, comme l'on achevait de lui lire les passions de sainte Thècle et de sainte Agnès, ainsi qu'il l'avait demandé, élevant ses yeux au ciel, il prononça distinctement, tenant son crucifix en main : *Seigneur, je vous recommande mon âme* : lesquelles paroles furent suivies de quelques doux et comme délicieux soupirs, après lesquels il ferma les yeux; et sa belle âme, quittant le monde,

s'envola dans le séjour immortel des bienheureux ; laissant le visage de son corps serein, riant et luisant par merveille. Son heureux trépas arriva le 2 de juillet de l'année 1387, et de son âge la dix-huitième qui vérifia au monde par une nouvelle expérience, que les plus belles choses sont celles d'ordinaire qui durent le moins.

« Le Pape, ayant appris son décès, prit la peine de passer le Rhône, et d'aller visiter son corps à Villeneuve, où flairant la douce odeur qui sortait de son corps, et voyant la beauté, et comme l'image de la félicité répandue sur son visage, protesta que Dieu était admirable en ses saints, mettant leur mort à un prix d'honneur, qui pourrait donner envie de mourir. Mais il arriva que comme le Pape arrêtait fixement la vue sur ce corps, transporté des louanges et des félicités du défunt, il commença petit à petit à ouvrir les yeux, et à les tourner comme à dessein contre le Pape, qui se sentit couché en l'âme de ce regard, et plein de grandes appréhensions ne voulut repasser le Rhône ce jour-là ; mais il se retira dans les Chartreux, où il passa toute la nuit en prières, pour détourner l'orage duquel les éclairs des yeux du défunt semblaient l'avoir menacé.

« Le lendemain ce sacré corps ayant été transporté par le commandement du Pape en Avignon, la foule du peuple qui sortit à la rencontre fut si grande qu'il se passa deux jours avant qu'il pût arriver au lieu où il était destiné. Il fut à l'entrée de la ville mis reposer dans la chapelle d'un hôpital, d'où tous les pauvres qui se vinrent jeter à ses pieds, furent miraculeusement guéris. Ce qui échauffa tellement la dévotion du peuple, et des malades qu'on portait, ou qui accouraient de toutes parts, et qui se retiraient visiblement guéris, qu'il ne put encore être enterré le jour suivant : de sorte que l'on fut contraint de tenir de fortes gardes autour du logis où il reposait, avec résolution de prévenir la populace, pour l'enterrer avant le jour venu. Mais on ne put point surprendre la ferveur du peuple, qui veilla la nuit dans le cimetière où le corps était destiné ; et qui faillit le lendemain, nonobstant le nombre des soldats que le Pape y avait envoyés, à faire quelque scandale sur le sacré corps ; après avoir partagé en un million de pièces le drap mortuaire, les coussins et le cercueil de bois dans lequel il avait été porté ; chacun croyant d'attacher le bonheur à sa personne avec les moindres reliques de celui que la dévotion publique, et suffrage du ciel mettaient déjà au rang des bienheureux.

« Ensuite la dévotion croissant, il se fit un nombre infini de prodiges et de guérisons miraculeuses sur son tombeau, que Dieu voulut rendre glorieux au monde, comme il l'avait choisi par humilité parmi les pauvres. Ce qui se vérifia par le registre qui est gardé aux Célestins d'Avignon en trois grands volumes scellés authentiquement, et recueillis par autorité apostolique, auxquels il se retrouve de calcul arrêté deux mille

quatre cent soixante et seize miracles, entre lesquels il y a quarante morts ressuscités, et ce seulement les deux premières années après son décès ; sans parler d'autres six registres, qui contiennent plus de trois mille miracles, depuis les deux années déjà mentionnées ; et sans compter ceux qui se sont faits depuis, et qui se font tous les jours, dont le nombre monte presque à l'infini.

« C'est ce qui lui a acquis communément partout la réputation de grand faiseur de miracles, et de grand saint ; car, encore que ce ne sont pas les miracles qui font les saints, ce sont néanmoins les saints et les grands saints qui font les grands miracles : et c'est aussi ce qui émut depuis le Pape Clément VII de Médicis en l'année 1527, à le déclarer bienheureux par une bulle expresse qu'il en expédia, permettant que ses images fussent peintes en gloire, et ses reliques élevées pour être religieusement vénérées de tous les fidèles, jusqu'à ce qu'il fût procédé à la complète canonisation. De quoi ayant été fait de grandes instances aux Pères du concile de Bâle, à la requête de l'empereur, du roi de France, et d'autres princes, l'effet de la canonisation pour quelques accidents, et pour quelque secret de la providence divine, en a été toujours empêché. Mais, depuis que le ciel a parlé si haut pour lui, et attesté sa sainteté, par tant et de si grands prodiges, tant que les hommes parleront, ils l'appelleront saint, et son nom sera glorieux en l'estime du monde.

TOMBEAU DU CARDINAL DE LUXEMBOURG.

Hoc colitur templo, legitur simul aurea virtus.
Clara Lucemburgi soboles, nitidissima merces
Urbis, et unus honos, mortali corpore cælum
Transfertur meritis Petrus inter numina numen.
Annis millenis sepelitur, sicque trecentis
His septem junctis octoginta superaddes ;
Et quinta Juli ; florens virtutibus altis
Assiduo populo veneratur quolibet anno.

« J'ai écrit plus au long la Vie de ce cardinal, comme encore le P. Bourrez, Célestin, Aubert Mirée, et Molan. l'ont écrite en abrégé. »

PIERRE SERRA, Espagnol, évêque de Catalogne, créé, en 1397, par l'antipape Benoît XIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mourut en 1404.

PIERRE PHILARGI, de Crète, en Grèce, créé cardinal, par le Pape Innocent VII, en 1395, fut Pape sous le nom d'Alexandre V.

PIERRE STOPHANESCI, Romain, fait, en 1405, par le Pape Innocent VII, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, et légat à Naples, mourut en 1417.

PIERRE fut nommé, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, prêtre-cardinal.

PIERRE SARMIENTO, Espagnol, archevêque de Compostelle, créé, en 1538, par le Pape Paul III, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1540.

PIETRO (MICHEL DI) est un des cardinaux

qui se signalèrent le plus par leur courage pendant les persécutions dirigées contre Pie VII. — Né le 18 janvier 1747, il était fils d'un riche négociant d'Albano, près de Rome. Il fit ses premières études au séminaire de sa ville natale, et les termina à Rome avec une grande distinction. Son mérite le mit bientôt en rapports avec les principaux personnages de la cour de Rome. Nommé évêque d'Isaure *in partibus*, puis consultant de l'Inquisition, il demeura à Rome en qualité de délégué de Pie VI, quand, en 1798, ce Pontife fut arraché à sa capitale pour aller mourir à Valence. Dans cette position difficile, le délégué fit preuve de courage et de prudence. Après l'exaltation de Pie VII en 1800, investi du patriarcat de Jérusalem, il eut la plus grande part au concordat conclu, en 1801, avec la France, et, l'année suivante, fut récompensé par la pourpre. En 1804, il était un des sept cardinaux qui accompagnèrent Pie VII à Paris, pour la cérémonie du sacre. Peu d'années après, quand vinrent les mauvais jours, il était le conseiller et le consolateur du Pontife. C'est lui qui fut chargé de revoir la bulle d'excommunication dirigée principalement contre l'empereur Napoléon, ouvrage du P. Fontana, mais que le gouvernement impérial s'obstina à attribuer aux cardinaux Pacca et di Pietro, qui furent traités en conséquence. Après que les cardinaux romains eurent été appelés à Paris, di Pietro fut du nombre de ceux qui s'abstinrent de paraître au mariage religieux de Napoléon avec Marie-Louise, et auquel tous avaient été invités. Cette abstention le fit reléguer à Sémur, dans le département de la Côte-d'Or. En 1813, des négociations s'entamèrent entre le gouvernement impérial et Pie VII. Les cardinaux rendus à la liberté, s'empressèrent d'aller à Fontainebleau retrouver le Pontife. Di Pietro fut un de ceux qui l'engagèrent le plus vivement à rétracter l'acte du 25 janvier. Le cardinal di Pietro conserva l'estime, l'amitié et la confiance de Pie VII jusqu'au jour de sa mort, arrivée en 1821. Il était âgé de 74 ans, et sous-doyen du Sacré Collège. « On s'accordait à pleurer un homme rempli de talents, de modestie, de résignation, de courage.... On ne pouvait s'empêcher d'honorer cet homme toujours grave qui ne céda jamais à un mouvement irréfléchi, dont la tête forte et l'esprit invariable firent, pendant tant d'années, un des conseils les plus éclairés du Saint-Siège.... Quelques personnes, voyant di Pietro grave, timide, ne parlant jamais, cherchaient s'il y avait de l'esprit sous cette enveloppe épaisse : elles avaient tort; ce cardinal était doué d'un esprit fin et délicat. Cependant il faut dire que sa prudence le rendait réservé à l'excès, ailleurs que devant le Pape et Consalvi. Un jour, à l'ambassade de France, on le conduisait à travers les autres convives à une place très-honorable, et il disait : « J'irai où l'on voudra, et même là si l'on veut. » (Il montrait les couverts du bas de la table.) — (*Bio-*

graphie universelle ; art. di Pietro par M. Arlaud.)

Nous croyons qu'on lira avec plaisir les lignes suivantes, extraites par le cardinal Pacca, des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*. On y trouvera des détails sur beaucoup de cardinaux de l'époque de l'empire, particulièrement sur ceux qui eurent le courage de résister aux séductions du pouvoir temporel. Ce complément de renseignements sur les cardinaux fidèles de cette époque ne peut être mieux placé qu'à la suite de la Vie du cardinal di Pietro qui fut toujours à leur tête.

« Il ne convenait pas que les cardinaux échappassent à la persécution suscitée contre leur chef. Nous avons vu que la plupart avaient été forcés de quitter Rome. Ceux qui y restaient encore, lors de l'enlèvement de Pie VII, en furent successivement éloignés. Lors de la première invasion de Rome, en 1798, on avait fait la faute de laisser les cardinaux se disperser, et on leur avait ainsi ménagé la possibilité de se réunir à Venise après la mort de Pie VI. Le nouveau persécuteur de l'Eglise crut être plus adroit et plus avisé en rassemblant tous les cardinaux sous ses yeux. Il les fit tous venir à Paris, afin d'en être plus aisément maître et de n'avoir point à redouter leur conduite dans un cas de vacance du Saint-Siège. On ne laissa en Italie que ceux à qui leur âge ou leurs infirmités rendaient une si longue route impossible. Le cardinal Antonelli, doyen du Sacré-Collège, qui, l'année précédente, avait été enlevé de Rome et envoyé à Spolète, fut transféré à Sinigaglia et mourut dans cet exil. Le cardinal Casoni n'obtint de rester à Rome que parce qu'il était malade. On crut faire une faveur au cardinal Carafa, infirme et octogénaire, en lui permettant de demeurer à Tolentino. Le cardinal Braschi ne fut laissé à Césène que parce qu'il était tourmenté de la goutte. Le cardinal Della Porta tomba malade à Florence, en venant en France, et il y mourut depuis. Le cardinal Crivelli fut envoyé à Milan, et le cardinal Carandini à Modène. Les cardinaux Caracciolo et Ferrao, Napolitains, échappèrent à la déportation, le premier par son état de maladie, le second en acceptant une place d'aumônier du nouveau roi de Naples. Le cardinal Locatelli, évêque de Spolète, acheta sa tranquillité par quelques complaisances qu'excusent ses infirmités habituelles, qui avaient affaibli son moral non moins que son physique. Tous les autres cardinaux italiens furent amenés en France, et le perturbateur de l'Eglise semblait prendre plaisir à les donner en spectacle à Paris, et à les forcer de paraître à sa cour. Il s'amusait à les apostropher publiquement, et à leur reprocher soit la conduite du Pape, soit la leur propre. Il les plaisantait contre l'excommunication lancée contre lui, et ne négligea aucune occasion de les mortifier.

« Son mariage (de Napoléon) vint lui offrir

un prétexte pour aggraver leur sort. Il fit casser son mariage avec sa première femme et en contracta un second avec la princesse d'Autriche. Jusque-là un usage constant et fondé sur des raisons très-solides avait réservé aux Papes le jugement de ces sortes d'affaires, quand elles regardent des souverains. On avait cru qu'il y avait trop d'inconvénients à ce qu'un prince pût abuser de son autorité sur ses sujets, pour en extorquer des sentences favorables à ses désirs, et on avait réservé ces causes majeures à une autorité supérieure et indépendante. Cette règle avait toujours été observée dans l'Eglise, et notre histoire en offrît plus d'un exemple. Plusieurs cardinaux regardèrent donc comme une atteinte aux droits du Saint-Siège, que l'officialité de Paris eût osé prononcer seule dans une affaire de cette importance, et ils s'abstinrent d'assister à la cérémonie du mariage contracté par Bonaparte avec une archiduchesse d'Autriche. Treize cardinaux n'y parurent point. C'étaient les cardinaux Mattei, Pignatelli, Della Somaglia, Litta, Brancadoro, Gabrielli, Scotti, di Pietro, Ruffo (Louis), Saluzzo, Galeffi, Opizzoni et Consalvi. Le cardinal Despuigh n'y parut pas non plus; il était malade. Le cardinal Dugnani prétextait quelque incommodité. Le cardinal Erskine donna le même motif pour se dispenser d'assister au mariage ecclésiastique; il s'était trouvé au mariage civil. Les autres cardinaux parurent aux deux cérémonies. Mais l'empereur fut moins satisfait de leur présence qu'irrité de ne pas les y voir tous. Il conjectura le motif de leur absence et en fut blessé au vif. Ils ne tardèrent pas à en porter la peine. Les treize que nous avons nommés eurent ordre de quitter l'habit de cardinal, et de ne plus paraître qu'en noir. De là la distinction des cardinaux *noirs* et des cardinaux *rouges*. On retrancha aux premiers la pension qu'on leur avait d'abord accordée, pour les dédommager de leurs biens et de leurs bénéfices dont on s'était emparé.

« Les treize cardinaux, avertis de l'indignation de Napoléon, voulurent aussitôt justifier leur conduite en lui faisant présenter la déclaration suivante :

« Les cardinaux soussignés, frappés de l'indignation de Votre Majesté Impériale et Royale, et déclarés, par l'organe de son ministre, coupables de rébellion, pour n'avoir pas assisté à la cérémonie religieuse de son mariage, se hâtent de repousser une inculpation qu'ils ont en horreur, en déposant au pied du trône la déclaration franche et sincère de leurs sentiments. Ils protestent donc qu'il n'y a jamais eu entre eux ni intrigue, ni coalition, ni complot d'aucune sorte; que leur opinion a été le résultat de quelque communication confidentielle, ou, pour ainsi dire, l'effet du hasard, et qu'ils n'ont jamais eu les intentions que leur prête le ministre de Sa Majesté; s'ils n'ont pas assisté à la susdite cérémonie, c'est uni-

quement parce que le Pape n'était pas intervenu dans la rupture du premier mariage. Ils déclarent, au reste, qu'ils n'ont jamais entendu s'ériger en juges, ni répandre des doutes sur la validité de la rupture du premier mariage, ni sur celle du second, ni sur la légitime succession au trône des enfants qui en naissent.

« Enfin, ils supplient Votre Majesté d'agréer cette humble et sincère déclaration, unie aux sentiments du profond respect et de cette soumission et obéissance qu'ils ont l'honneur de professer pour elle.

« Paris, 5 avril 1810. »

« Ces humbles et respectueuses représentations ne produisirent aucun effet, et les treize cardinaux furent dispersés dans différentes villes des provinces. »

PIETRO (CAMILLE DE), né à Rome, le 19 janvier 1806, créé et réservé *in petto*, dans le consistoire secret du 19 décembre 1853, a été proclamé cardinal-prêtre dans le consistoire secret, tenu par Sa Sainteté Pie IX, au Vatican, le 16 juin 1856. — Il était précédemment archevêque de Béryste et nonce apostolique en Portugal.

PIGHINI (SÉBASTIEN), né à Reggio, était un habile jurisconsulte qui s'attacha à la cour de Rome. Chanoine de Capoue d'abord, puis nommé par Paul III auditeur de Rote, il fut peu après évêque de Férentina, ensuite d'Alifa, et envoyé par le même Pontife, en qualité de nonce, auprès de l'empereur Charles-Quint. — Plus tard archevêque de Siponte, il fut nommé par Jules III pour être un des présidents à la première réouverture du concile de Trente. Il y satisfît ce Pontife qui l'éleva à la dignité de cardinal en 1551, et lui donna d'autres emplois, dont il ne jouit pas longtemps, étant mort le 1^{er} décembre 1553, dans la 54^e année de son âge.

PIGNATELLI (ETIENNE), de Pérouse, nommé en 1621 par Paul V, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via*, mourut en 1622.

PIGNATELLI (ANTOINE), Napolitain, archevêque de Larisse, nonce en Pologne et à Vienne, évêque de Pecca et de Faëenza, maître de la chambre du Pape Innocent X qui le créa prêtre-cardinal en 1681, légat de Bologne, archevêque de Naples, fut Pape sous le nom d'Innocent XII.

PIGNATELLI (FRANÇOIS), Napolitain, nonce en Pologne, archevêque de Naples, créé cardinal en 1703 par Clément XI, Pape de 1700 à 1721 et qui créa soixante-dix cardinaux, fut évêque de Sabine, puis de Porto et doyen du Sacré-Collège.

PIGNATELLI (FRANÇOIS-MARIE), Napolitain, né en 1744, fut fait cardinal par Pie VI en 1794. Il mourut en 1815.

PIGNATELLI DI BELMONTE (DOMINIQUE), né à Naples en 1730, Théatin, archevêque de Palerme, fut fait cardinal par Pie VII en 1802. Il mourut en 1803.

PIGNATELLI (FERDINAND-MARIE) né à Naples en 1770, Théatin, archevêque de Pa-

lerme, fut fait cardinal en 1839 par Grégoire XVI. Il mourut en 1853.

PIMENTEL (DOMINIQUE), Espagnol, provincial des Frères prêcheurs, évêque d'Osma, puis de Cordoue, archevêque de Séville, créé en 1652 par le Pape Innocent X, prétre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mourut en 1653.

PINELLI (DOMINIQUE), né à Gênes le 21 octobre 1541, commença dès l'âge de quatorze ans, l'étude du droit, à laquelle il se livra pendant dix ans à Padoue. Il fut bientôt capable de l'enseigner, et alla à Rome en 1564, étant alors âgé de 25 ans. — Le Pape Pie V le fit référendaire de l'une et de l'autre signature, et Grégoire XIII le nomma commissaire apostolique, pour terminer un différend qui existait depuis plus de deux cents ans entre les habitants de Narni et ceux de Terni, relativement aux limites de leur territoire. Il le régla avec une grande prudence; et, à son retour à Rome, fut nommé évêque de Fermo, sur la résignation du cardinal Peretti, qui l'affectionnait beaucoup, puis auditeur de Rote, clerc de la chapelle papale, et vice-gérant du cardinal Cornaro, camerlingue de l'Eglise. Lorsqu'en 1885 le cardinal Peretti eut été élevé au pontificat sous le nom de Sixte V, il revêtit de la pourpre Pinelli, qui avait encore été nonce en Espagne, et qui était alors âgé de 45 ans, dont 22 passés au service du Saint-Siège. Peu après son élévation au cardinalat, envoyé dans la Romagne, en qualité de légat, il y rétablit la tranquillité, troublée par des brigands. Le Pape le nomma ensuite chef de son armée navale, puis archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, et le commit pour achever le septième livre des *Décretales*, commencé par Grégoire XIII. Plus tard, légat de Pérouse, il mourut doyen des cardinaux le 9 août 1611, âgé de 70 ans. Il a écrit un *Traité de l'autorité du Pape*, resté manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, et l'*Historique du procès instruit pour la canonisation de sainte Françoise, Romaine, et de saint Charles Borromée*.

PIO DE SAVOIE (РОДОЛФЕ), des princes de Carpi, après avoir étudié à Padoue, se rendit à la cour de Rome. — Nommé par Clément VII évêque de Faënza, puis nonce extraordinaire en France, il eut encore successivement les évêchés de Girgenti, de Nole, et l'archevêché de Salerne, et, en 1536, il fut élevé à la dignité de cardinal par le Pape Paul III. Peu après il vint en France, avec le titre de légat, et ménagoa l'entrevue qui eut lieu à Nice en 1539 entre le roi François I^{er} et l'empereur Charles-Quint. Investi ensuite de la légation de la Marche d'Ancone, il offrit le parfait modèle de ce que doit être un gouverneur ecclésiastique. Il agrandit l'église de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, réforma les abus qui s'introduisaient dans l'administration de la justice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les juges semblaient mépriser, rétablit la police, et pourvut avec soin à tout ce qui pouvait assurer le repos et le bonheur de cette province. On

l'en tira pour lui confier le gouvernement de Rome pendant l'absence du Souverain Pontife qui, en 1543, alla s'aboucher avec l'empereur à Busseto entre Parme et Plaisance. Le cardinal Pio ne fut pas moins employé sous les pontificats suivants; il fut encore légat auprès de l'empereur, gouverneur du patrimoine, protecteur de divers ordres religieux, et doyen des cardinaux. L'estime publique dont il était entouré, son mérite et sa vertu ne pouvaient manquer de le porter sur le trône pontifical, s'il eût vécu plus longtemps; mais il mourut le 2 mai 1564, dans la soixante-cinquième année de son âge. Son corps fut inhumé dans l'église de la Trinité du Mont, où Pie V lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la statue du cardinal et une épitaphe.

PIO DE SAVOIE (CHARLES), né à Ferrare, de l'illustre maison d'où sortit le précédent, fait cardinal, en 1604, par le Pape Clément VIII, évêque d'Albano, puis d'Ostie, légat des Marches d'Ancone et d'Urbin, doyen des cardinaux, mourut le 1^{er} juin 1641, âgé de 74 ans. Son corps fut inhumé dans l'église des Jésuites de Rome.

PIO DE SAVOIE (CHARLES), neveu du précédent, revêtu de la pourpre, en 1633, par Innocent X, évêque de Sabine, protecteur des royaumes et États héréditaires de l'Empereur, ainsi que des États de l'Espagne et de Naples, mourut à Rome le 14 février 1689, âgé de 67 ans, et fut inhumé près de son oncle.

PIPIA (AUGUSTIN), né le 1^{er} octobre à Orestan, en Sardaigne, était religieux Dominicain, et théologien du cardinal Casanati, lorsqu'en 1711 il fut fait secrétaire de la Congrégation de l'Indice, à la place de Grégoire Selli, qui était devenu maître du sacré palais. — Après avoir passé par les principales charges de son ordre, il en fut élu général le 31 mai 1721. Le Pape Benoît XIII, qui était du même ordre, proposa pour lui, dans un consistoire, les évêchés d'Osimo et Cingoli, unis, dans la Manche d'Ancone, et le créa cardinal le 20 décembre 1725. Continué dans le généralat de son ordre jusqu'au premier chapitre général, par un bref exprès de Sa Sainteté, qui fut lu le lendemain, en chapitre, dans une assemblée des religieux de l'ordre, le nouveau cardinal reçut la chapeau le 23, et fut sacré le 31, par le Pape, assisté des évêques de Gravina et de Gionerazzo, l'un et l'autre aussi Dominicains. L'année suivante, il assista au concile romain, tenu dans le palais de Saint-Jean de Latran, continua de faire les fonctions de général de son ordre jusqu'au 19 mai, et, bientôt après, partit de Rome pour se rendre dans son évêché. Nommé, en 1726, par le roi de Sardaigne, protecteur de ce royaume auprès du Saint-Siège, avec quatre mille écus de pension, pris sur les évêchés de l'île, il fut encore protecteur de la Congrégation de Valombreuse, se démit de son évêché d'Osimo, et obtint, par échange fait avec le cardinal de Noailles, le titre de Sainte-

Marie sur la Minerve. Il mourut à Rome le 21 février 1730, peu d'heures après le Pape Benoît XIII, son patron, dans la soixante-dixième année de son âge. Ses obsèques furent célébrées le 24 dans l'église de Sainte-Marie sur la Minerve, où il fut inhumé. Le cardinal Pipia laissa tous ses effets à trois couvents de son ordre : à celui d'Orestan, où il prit l'habit; à celui de Majorque, où il avait fait profession; à celui de la Minerve, à Rome, où il avait été élu général de cet ordre.

PIRELLO (PHILIPPE-MARIE), Napolitain, né en 1708, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1771.

PISANI (FRANÇOIS), archevêque de Narbonne, d'une illustre famille vénitienne, était appelé le cardinal de Venise. — Il reçut le chapeau en 1517 des mains de Léon X, et s'exposa courageusement au plus grand danger pour sauver Clément VII, lors de la prise de Rome par les impériaux en 1527. En son absence, il fit tenir à Narbonne un concile en 1551. Ce cardinal ceignit la tiare à Marcel II et à Paul IV, fut aussi évêque de Padoue, d'Albano, de Frascati, de Porto, d'Ostie, et mourut, doyen des cardinaux, en 1570.

PISANI (LOUIS), neveu du précédent, qui lui remit l'évêché de Padoue, promu par le Pape Pie IV au cardinalat en 1565, à l'âge de quarante-cinq ans, mourut à Venise le 31 mars 1570.

PIZZUTI (JEAN), Napolitain, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, fut créé, en 1155, par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, prêtre du titre de Saint-Clément et de Saint-Onuphre, et de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1611.

PLATI (FLAMINIO), Milanais, créé, en 1591, par le Pape Grégoire XIV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, prêtre du titre de Saint-Clément et de Saint-Onuphre, et de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1611.

PODOCATOR (LOUIS), né d'une illustre famille, à Nicosie, dans l'île de Chypre, vint sur la fin du xv^e siècle en Italie. — Recteur de l'université de Padoue, il fut élevé, en 1500, à la dignité de cardinal par le Pape Alexandre VI. Philosophe éminent, autant qu'homme de bien, il mourut le 25 juillet 1504, à Milan, comme il se rendait en Espagne. Ses restes, transportés à Rome, furent inhumés dans l'église de Sainte-Marie du peuple, où l'on voit son épitaphe.

POGGE (JEAN), *Poggio*, né à Bologne, fut marié jeune par ses parents. — Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome. Le Pape Paul III l'envoya, comme nonce, en Espagne et en Allemagne. Jules III l'envoya de nouveau en Espagne, et le fit cardinal en 1551. De retour à Rome, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12 février 1556. Son corps y fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qu'il avait fondée en l'église des Augustins. On a deux de ses lettres dans les *Lettere memorabili*; elles sont de l'an 1534, et roulent

sur les affaires ecclésiastiques et civiles de son temps.

POLI (FAUSTE), né à Cascia en Ombrie, archevêque d'Amasie, fait en 1643 par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, évêque d'Orviété, mourut en 1653.

POLIDORI. — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* l'article suivant :

« Nous apprenons avec la douleur la plus vive la mort de S. Em. Paul Polidori, du titre presbytéral de Sainte-Praxède, abbé commendataire et ordinaire de Subiaco et préfet de la Sacrée Congrégation du concile. À la suite d'une longue et cruelle maladie qu'il a supportée avec une admirable résignation, il a rendu son âme à Dieu, le vendredi 23 avril 1846, vers six heures et demie du soir.

« Le cardinal Polidori était né à Jési, le 4 janvier 1778 : il avait été créé cardinal par le Pape Grégoire XVI dans le consistoire du 23 juin 1834.

« La mort de cet illustre membre du Sacré Collège est une grande perte pour l'Eglise, en même temps qu'un sujet d'universels regrets pour la ville de Rome. Non moins distingué par sa science, que par son éminente piété, le cardinal Polidori était l'une des plus pures gloires qui entouraient la chaire apostolique. Chargé de plusieurs missions importantes et difficiles, il a toujours su les remplir de la manière la plus honorable pour lui-même et la plus avantageuse pour le Saint-Siège. Le Pape Pie IX, comme son vénérable prédécesseur, le Pape Grégoire XVI, l'honorait d'une estime et d'une confiance particulière. Le cardinal Polidori s'occupait avec le plus vif intérêt des affaires religieuses de la France : il parlait avec facilité notre langue et accueillait avec la plus affectueuse bienveillance les ecclésiastiques français qu'il charmait par la douceur et la grâce de ses manières. »

POLIGNAC (MELCHIOR DE), né le 11 octobre 1661, au Puy en Velay, était le second fils de Louis-Armand, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, gouverneur du Puy, etc., et de Jacqueline de Beauvoir-Grimoard du Roure, sa troisième femme. Voltaire, dans le *Temple du Goût*, le jugeant sous le rapport littéraire, disait de lui fort superficiellement, suivant son usage :

Le cardinal, oracle de la France.....
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du ciel, et vainqueur de Lucrece.

Le prélat ne fut pas moins connu comme diplomate et négociateur, que comme poète et érudit. Destiné à l'Eglise par son père, il fut amené de bonne heure à Paris, et placé au collège de Clermont, depuis appelé de Louis le Grand, où il se distingua dans les cours ordinaires des classes. Il fit sa philosophie au collège de Harcourt, sous un professeur dévoué à la philosophie d'Aristote; ce qui n'empêcha pas l'abbé de Polignac d'étudier, de goûter la philosophie de Descartes, quoique les principes en fussent

alors formellement proscrits en France, où il était en même temps ordonné de n'enseigner que la philosophie d'Aristote. Instruit de ces deux philosophies, l'abbé de Polignac soutint l'une et l'autre dans deux thèses publiques en deux jours consécutifs. Mais par déférence pour son professeur, il commença par la philosophie d'Aristote, la mit dans son plus beau jour, et le lendemain il défendit avec un succès égal celle de Descartes; sa prédilection pour celle-ci ne se faisant sentir que par la force des raisons qui la justifiaient. Les thèses de théologie, qu'il soutint quelques années après en Sorbonne, ne lui firent pas moins d'honneur : c'était vers l'an 1683, deux ans avant la fameuse révocation de l'édit de Nantes. En 1689, après la mort du Pape Innocent XI, le cardinal de Bouillon l'emmena à Rome, le fit entrer avec lui dans le conclave, et l'employa non-seulement lors de l'élection du nouveau Pontife Alexandre VIII, mais encore à régler des différends qui régnaient alors entre la cour de France et la cour de Rome, et que le cardinal de Bouillon était chargé de terminer. Ces différends, dont les uns semblaient intéresser les droits de la tiare, et avaient trait aux quatre fameux articles de la déclaration du clergé de France, dont les autres regardaient la police de la ville, relativement aux franchises des ambassadeurs, avaient été poussés fort loin du vivant d'Innocent XI, et n'étaient pas faciles à apaiser. Louis XIV y avait encore envoyé le duc de Chaulnes pour le même objet; mais informé de la capacité de l'abbé de Polignac, de l'estime et du crédit qu'il s'était acquis à Rome, ce prince déclara qu'il voulait aussi que l'abbé eût part à la même négociation, et celui-ci, bien qu'agé seulement de vingt-huit ans, justifia complètement toutes les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Le nouveau Pontife, séduit par ses manières distinguées, par son éloquence insinuante et en même temps solide, lui disait un jour. « Je ne sais comment vous faites : vous paraissez toujours être de mon avis, et c'est moi qui finis par être du vôtre. » Les affaires ayant été heureusement terminées, et les articles de l'accommodement étant réglés, il revint à Paris pour en rendre compte au roi. C'est en cette occasion que Louis XIV, au sortir d'une longue audience qu'il avait accordée au jeune négociateur, s'exprima ainsi sur son compte : « Je viens d'entretenir un homme, et un jeune homme, qui m'a toujours contredit, et qui m'a toujours plu. » Aussi Madame de Sévigné disait-elle de lui : « C'est un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus agréable : il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance qu'on peut souhaiter dans le commerce. » En 1691, l'abbé de Polignac accompagna encore à Rome le cardinal de Bouillon qui s'y était rendu pour la conclave, où fut élu Innocent XII. De retour en France, il évita la cour, et alla s'enfermer au séminaire des Bons-Enfants,

mais sa retraite n'y fut pas longue; le roi l'en tira, en 1693, pour l'envoyer en Pologne, en qualité de son ambassadeur. Le grand Sobieski vivait encore, mais sa mauvaise santé l'approchait du tombeau. Il était de l'intérêt de la France, attaquée par les principales puissances de l'Europe liguées contre elle depuis 5 à 6 ans, d'empêcher qu'un prince dévoué à ses ennemis n'obtînt la couronne de Pologne. Tel était le fils aîné du roi Sobieski, qui avait pris des engagements avec la maison d'Autriche, en épousant la princesse palatine de Neubourg, sœur de l'impératrice, et dont la partialité pour l'empereur était connue. Louis XIV aurait souhaité qu'il fût possible de procurer la couronne à l'un des deux cadets, et l'abbé de Polignac comptait trouver un puissant parti en leur faveur; mais la nation polonaise, indisposée contre l'aîné, regardait l'exclusion, qu'elle lui donnait d'avance, comme une raison valable contre les deux autres. Il fallut donc travailler sur un autre plan; et l'abbé de Polignac y travailla si heureusement que, Sobieski étant mort, il eut assez de crédit pour éloigner du trône tout ennemi de la France; mais il put encore concevoir l'espérance de mettre cette couronne sur la tête d'un prince de la maison de France. Il en écrivit au roi le 29 juin 1696, deux jours après la mort de Sobieski. Son projet fut approuvé; le prince de Conti fut élu et proclamé roi de Pologne. Ce prince se mit en route pour aller prendre possession; mais diverses circonstances retardèrent sa marche; et tout était changé quand il débarqua à l'abbaye d'Oliva, près de Dantzick, qui se déclara contre lui par plusieurs actes d'hostilité, et dont les autres villes de Prusse suivirent l'exemple. Le prince fut donc bientôt obligé de se rembarquer. L'abbé de Polignac, contraint aussi de se retirer, demeura quelque temps dans la Poméranie citérieure, à Stettin, ou aux environs, et ne revint en France qu'au commencement de 1698, après avoir perdu tous ses équipages, sa vaisselle et ses effets, qui furent pillés par les Dantzickois, à la suite du naufrage du bâtiment qui les portait; lui-même courut des dangers.

Comme le résultat définitif de son ambassade avait été malheureux, sans que toutefois il y eût de sa faute, Louis XIV lui ordonna de se retirer dans son abbaye de Bon-Port. Jouant sur le mot, l'exilé disait qu'elle convenait à sa situation présente. Rappelé en 1702, il reparut à Versailles avec plus d'éclat que jamais. La place d'auditeur de Rote étant devenue vacante par la promotion de l'abbé de la Trémoille au cardinalat le 17 mai 1706, le roi la donna à l'abbé de Polignac qui partit de nouveau pour Rome, où le cardinal de la Trémoille, chargé des affaires de la cour de France, eut pour lui les mêmes égards que le cardinal de Bouillon, et le fit entrer dans presque toutes ses négociations. Clément XI, qui occupait alors le Saint-Siège, honorait d'une amitié particulière le nouvel

auditeur de Rote; et le cardinal de la Trémoille en sut bien profiter dans plus d'une occasion délicate. Mais il en faisait honneur à l'abbé de Polignac auprès du roi, tandis que l'abbé, de son côté, écrivait que le succès des affaires dont on l'avait chargé, n'était dû qu'au crédit et à l'habileté du cardinal. Après trois ans de séjour à Rome, l'abbé de Polignac eut permission de revenir en France pour mettre ordre à ses affaires, fort dérangées par suite des dépenses et des pertes qu'il avait faites en Pologne. Il était encore à la cour en 1710, lorsqu'il fut question d'ouvrir de nouvelles conférences en Hollande pour mettre fin à la guerre sanglante qu'avait allumée la succession de la couronne d'Espagne. Le roi nomma le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac ses plénipotentiaires à Gertruydenberg, où devaient se trouver ceux des états généraux des Provinces-Unies. Choqué du ton altier des plénipotentiaires hollandais, l'abbé leur disait : « On voit bien que vous n'êtes pas habitués à vaincre. » Comme l'entière restitution de la monarchie d'Espagne, avec des circonstances encore plus dures que la restitution elle-même, était exigée des alliés, l'abbé de Polignac envoya au roi un Mémoire très-étendu, où il exposait, en s'appuyant sur de fortes raisons, qu'il fallait courir les plus grands risques, braver les derniers événements, plutôt que d'abandonner l'Espagne sous de pareilles conditions. C'est le parti que prit Louis XIV; il rappela ses plénipotentiaires, et les conférences furent rompues. D'heureux succès couronnèrent cette résistance : les armes de Louis XIV, celles de Philippe V, son petit-fils, furent partout victorieuses. L'empereur Joseph mourut; Villars vainquit à Denain; l'Angleterre seconda les desirs de la France; tout changea de face, et la paix fut proposée à des conditions équitables. Pour en traiter, on établit les conférences à Utrecht. C'est alors que l'abbé de Polignac, qui était encore un des plénipotentiaires, écrivait : « Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg, et ils prennent la nôtre; c'est une revanche complète. » Les négociateurs hollandais, soupçonnant qu'on leur cachait quelques-unes des conditions de la paix entre la France et l'Angleterre, menaçaient de faire sortir de leur pays les ministres français : « Non, Messieurs, » dit l'abbé de Polignac, « nous ne sortirons pas d'ici : nous traiterons de vous, chez vous et sans vous. » Le traité de paix fut signé le 11 avril 1713. Toutefois, il ne crut pas devoir apposer sa signature au bas d'un traité qui excluait du trône d'Angleterre son bienfaiteur. En effet, le Saint-Siège ayant réservé un chapeau de cardinal à la disposition du prétendant, que Louis XIV et quelques autres appelaient Jacques III, ce prince, à la demande du roi de France, en disposa en faveur de l'abbé de Polignac, qui fut créé cardinal le 18 mai 1712. Mais, comme il se trouvait en pays calviniste, il ne fut déclaré que le 3 janvier 1713, et il reçut la

calotte rouge auprès d'Anvers, sur son retour en France. Il obtint la même année la charge de maître de la chapelle du roi, dont il se démit en 1716. Louis XIV n'était plus. Les liaisons du cardinal avec le duc, et surtout avec la duchesse du Maine, le firent soupçonner d'avoir pris une part active à la conjuration de l'ambassadeur espagnol Cellamare, conjuration dirigée contre le régent, et dont le but était de transférer la régence de France au roi d'Espagne Philippe V. Par égard pour la cour de Rome, que l'on ménageait alors, le cardinal ne fut pas poursuivi; le 29 décembre 1718 il eut ordre de se retirer dans son abbaye d'Anchin, en Flandre, d'où il fut rappelé vers la fin de 1721. Innocent XIII étant mort le 9 mars 1724, il retourna à Rome prendre part au conclave où fut élu Benoît XIII. Il y demeura huit ans, chargé des affaires de France, en remplacement de l'abbé de Tencin, et fut également agréable aux deux cours. Benoît XIII, et, après lui, Clément XII ne cessèrent de l'entourer de leur estime, et le placèrent dans les principales congrégations. Après bien des difficultés, il eut la satisfaction de voir la fin des querelles qui divisaient l'Eglise de France, au sujet du formulaire et de la bulle *Unigenitus*; il présenta à Benoît XIII l'acceptation du cardinal de Noailles.

En 1726, pendant son séjour à Rome, il avait été appelé à l'archevêché d'Auch, ce qui lui donnait le titre de primat de la Novempopulanie; outre les abbayes, dont nous avons parlé, il possédait encore celles de Corbie, de Mouzon et de Bégard. Revenu en France, il fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, dont il avait eu permission de porter les insignes dès 1728. Les distinctions littéraires ne lui manquèrent pas plus que les autres. En 1704, il avait remplacé Bossuet à l'Académie française; en 1715, il fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences, et, deux ans après, membre de celle des inscriptions et belles-lettres. Il mourut à Paris le 20 novembre 1741, âgé de 80 ans. Diplomate distingué et érudit, le cardinal de Polignac était aussi homme du monde, et faisait les délices des sociétés choisies où il était recherché. Son discours de réception à l'Académie française fut remarqué, comme les discours latins qu'il avait prononcés à Rome, lorsqu'il prit possession de l'emploi d'auditeur de Rote, peu de temps après un tremblement de terre, qui avait ébranlé le dôme de Saint-Pierre, et jeté la consternation dans les esprits; ce terrible événement, et le calme religieux montré en cette occasion par Clément XI, furent retracés vivement et avec bonheur dans son discours. Mais le premier des titres littéraires du cardinal de Polignac, c'est son *Anti-Lucrèce*, publié en 1745; cet ouvrage lui assure un rang distingué parmi les poètes latins modernes. Ce poème, tel que l'auteur l'a laissé (car la mort le surprit avant qu'il eût pu y mettre la dernière main), se compose de huit livres, comprenant

chacun de mille à treize cents vers. C'est un poème didactique, puisqu'il a pour but d'enseigner des vérités importantes, et il est écrit en vers héroïques. Les lacunes ont été heureusement comblées par Lebeau et par l'abbé Rothelin. Voici ce qui en fit naître l'idée à l'abbé de Polignac. A son retour de Pologne, s'étant arrêté en Hollande, il avait eu plusieurs entretiens avec Bayle, dont le *Dictionnaire critique* venait de paraître. On sait de quelle manière les arguments d'Epicure, de Lucrèce et des sceptiques, contre les vérités les plus importantes de la religion et de la morale, ont été célébrés et mis en œuvre dans ce Dictionnaire. Ils furent le principal objet de ces entretiens. C'est dans l'un de ces entretiens que l'abbé demandait à Bayle à laquelle des sectes se disant réformées il appartenait. Le sceptique répondit, d'une manière évasive, qu'il était protestant. Comme son interlocuteur le pressait, avec l'exquise politesse qui faisait le fond de son caractère, de préciser cette réponse : « Oui, Monsieur, » dit brusquement Bayle, « je suis bon protestant, et dans toute la force du terme; je proteste contre tout ce qui se dit et contre tout ce qui se fait. » Dès lors l'abbé de Polignac forma le projet de réfuter ces arguments, et il l'exécuta pendant son exil à l'abbaye de Bon-Port. Le poème annoncé fut recherché de tout le monde savant : on s'empressait d'en solliciter la lecture, d'en tirer des copies, de le traduire. L'auteur le traduisit lui-même verbalement pour la duchesse du Maine. Le duc du Maine traduisit le 1^{er} livre, et l'offrit à cette princesse avec une belle épître dédicatoire. Le duc de Bourgogne, après avoir lu l'ouvrage, voulut avoir des conférences réglées avec Polignac sur son *Anti-Lucrèce*. Louis XIV lui en entendit parler avec tant d'éloges, qu'il parut désirer en connaître plus particulièrement les beautés, ce qui engagea le duc de Bourgogne à le traduire, du moins en partie. S'il est vrai que l'*Anti-Lucrèce* soit quelquefois diffus et monotone, dans certains passages il unit la force à l'élégance. C'est à l'occasion de ce poème que le cardinal de Polignac écrivait à Louis Racine la lettre où il expose le parti qu'il a pris pour répondre à l'objection tirée de la question de l'âme des bêtes contre la spiritualité de l'âme. (*Journal des savants*, 1747, p. 213.) « L'auteur de l'*Anti-Lucrèce* ne devait pas accueillir les hommes irréguliers. Un étranger, attaché au service de l'Angleterre, et qui vivait à Rome sous la protection de la France, se permit un jour, à la table de l'ambassadeur, des propos peu mesurés sur la religion et sur le caractère du roi Jacques. Le cardinal, qui professait hautement sa reconnaissance pour ce monarque, dit à l'étranger, d'un ton sérieux, mêlé de douceur : « Monsieur, j'ai l'ordre de protéger votre personne, mais non pas vos discours... » Il s'occupait encore avec succès de physique, de mathématiques et d'antiquités. Les arts lui étaient chers autant que les sciences. Pendant qu'il habitait

Rome, il apprit qu'un particulier, qui bâtissait une ferme entre Frascati et Grotta-Ferrata, s'était vu arrêté, en creusant des fondations, par des restes d'anciens murs fort épais, et qu'il semblait presque impossible de détruire. Le cardinal se persuada, en examinant l'emplacement, que c'était celui de la maison de campagne de Marius : il ordonna des fouilles; et sa conjecture fut justifiée par un fragment d'inscription du cinquième consulat de cet homme fameux. On continua de fouiller; et à l'ouverture du plus gros mur, se présenta un magnifique salon orné, entre autres, de six statues de grandeur naturelle, qui étaient du plus beau marbre, d'un excellent travail, et qui formaient ensemble l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède. C'est encore sous les yeux du prélat, que se fit la découverte du palais des Césars, dans la vigne Farnèse, sur le mont Palatin. Il excita et aida Blanchini à en publier la description. Le duc de Parme, qui avait ordonné les travaux, voulut que le cardinal acceptât un bas-relief de quatorze figures, qui représentait une fête d'Ariane et de Bacchus. Ce bas-relief était enchâssé dans la plus haute marche de l'estrade sur laquelle se plaçaient les empereurs dans leurs audiences publiques. Le cardinal eut aussi les plus belles urnes du *columbarium* des affranchis de Livie, trouvées en 1730. Il aurait souhaité, disait-il, être le maître de Rome, uniquement pour détourner, pendant quinze jours, le cours du Tibre, et en retirer les statues, les trophées, enfin tout ce qu'on y avait jeté de précieux dans les temps de factions et de guerres civiles, et pendant les incursions des barbares. Il aurait également désiré qu'on creusât les ruines du temple de la Paix, brûlé en 191, sous l'empire de Commode; il croyait qu'on devait y retrouver le chandelier à sept branches, la mer d'airain et tous les vases que Titus y avait déposés après avoir triomphé de la Judée. (MICHAUD, *Biographie*.) Le roi de Prusse fit acheter la collection de cet illustre prince de l'Eglise, les antiques, marbres, porphyres, bronzes, statues, bustes, bas-reliefs, qu'il avait fait revivre, et dont il avait orné son palais, après les avoir retirés de dessous les ruines de Rome. L'*Anti-Lucrèce*, plusieurs fois réimprimé; a été traduit, en 1749, par Bougainville, secrétaire de l'Académie des belles-lettres, et en vers italiens par Ricci, Vérone, 1767, 3 vol. in-4°. L'éloge du cardinal fut prononcé dans les diverses sociétés savantes dont il était membre. De Boze, de l'Académie des belles-lettres, dit qu'il réunissait tous les genres de séduction; qu'à son aspect, ou du moins dès qu'il avait dit un mot, les inimitiés, les différends cessaient; qu'il semblait n'être fait que pour aimer et pour être aimé : Mairan, de l'Académie des sciences, vante plusieurs fragments qu'avait écrits le cardinal sur des matières philosophiques, des harangues, des mémoires, et surtout un nombre prodigieux de lettres et de dépêches, parmi lesquelles ils s'en trouve

qui peuvent passer pour des chefs-d'œuvre de politique et d'éloquence.

POLUCCI (FRANÇOIS), né à Forli, secrétaire des brefs, créé, en 1657, par le Pape Alexandre VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean Porte Latine, mourut en 1661.

POLUS (RENAUD POLE, plus connu sous le nom latin de), né, en mars 1500, à Stowerton-Castle, dans le comté de Stafford, est un des beaux caractères de l'histoire. — Il était fils de Richard, cousin-germain du roi Henri VII; sa mère était Marguerite, comtesse de Salisbury, fille de Georges, duc de Clarence, et frère d'Edouard IV. A l'âge de 19 ans, après avoir fait ses études à Oxford, il alla voyager sur le continent. Il passa cinq ans à étudier à l'université de Padoue, et s'y lia avec Bembo, Sadolet, depuis cardinaux comme lui, et avec beaucoup d'autres savants de cette époque de renaissance alors si brillante en Italie. Après avoir visité les principales villes de cette contrée, il retourna en Angleterre, et vécut loin de la cour, bien qu'il fût très-considéré du roi Henri VIII. Ce dernier avait épousé avec dispense du Pape la veuve de son frère aîné Arthur, Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et tante de Charles V. Après dix-huit ans de mariage, il s'éprit d'Anne de Bollen, une des suivantes de la reine; et alléguant des scrupules religieux sur ce mariage, il sollicita vainement Clément VII pour en obtenir la dissolution. C'est pendant les négociations qui eurent lieu pour cet objet que Polus jugea prudent de quitter l'Angleterre pour se retirer à Paris. Henri, n'ayant pas réussi auprès du Pontife, espéra trouver plus de complaisance dans les universités. Il chargea Polus de servir ses intérêts, ou plutôt sa passion, auprès des docteurs français; mais celui-ci se garda bien d'en rien faire. Henri, qui attachait la plus grande importance au suffrage d'un homme entouré de l'estime publique pour sa droiture et son savoir, l'appela auprès de lui et mit tout en œuvre pour le gagner; mais promesses et menaces, tout fut inutile; Polus ne cessa pas de se prononcer contre le divorce. Il était réfugié en Italie, quand le tyran le fit sommer de reconnaître sa suprématie spirituelle; et, sur le refus de Polus, le déclara déchu de ses bénéfices et de la pension qu'il lui faisait. Le Pape Paul III le dédommagea en le revêtant de la pourpre sacrée, et en l'envoyant comme légat en France et en Flandre, d'où il serait à portée de retourner en Angleterre, dans le cas où réussirait la négociation ouverte par Charles V et François I^{er}, pour réconcilier avec Rome le prince anglais. Celui-ci, sourd à toute proposition, ne pensa plus qu'à se venger du cardinal. Il le fit déclarer par son servile parlement, coupable de haute trahison, condamner à une amende de cent mille écus; obligea François I^{er} à l'expulser de la France; fit les offres les plus brillantes aux Etats de Flandre, sur le territoire desquels il s'était retiré, s'ils le lui livraient; enfin il promit cinquante mille écus à qui lui apporterait

la tête du prélat. Celui-ci se réfugia à Vierte, où Paul III lui donna des gardes. Henri VIII, ne pouvant l'atteindre, se vengea sur la famille du cardinal; il fit condamner et exécuter comme traîtres la comtesse de Salisbury sa mère, lord Montaigu son frère et plusieurs autres de ses parents. Cependant le Pontife le chargeait d'écrire contre l'*interim*; on désignait sous ce nom un concordat dressé à Augsbourg par Charles V en 1548, pour apaiser les troubles religieux de l'Allemagne; il faisait des concessions aux luthériens comme aux Catholiques, et mécontentait les deux partis. Précédemment le même Pontife l'avait délégué comme un des trois présidents du concile de Trente. Après la mort de Paul III en 1549, tous les vœux appelaient Polus sur le trône pontifical, et il y eût été élevé, pour peu qu'il eût voulu s'y prêter: Jules III, qui fut élu, lui disait, en l'embrassant, que c'était à la modestie et à l'humilité du cardinal qu'il devait son exaltation. Celui-ci, retiré dans un monastère près de Vérone, était tout entier à la prière et à l'étude, quand Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, fut appelée au trône. Cette princesse, restée Catholique comme sa mère, admirait la vertu du cardinal Polus; et, comme il n'était que diacre, elle pensait à l'épouser. Charles-Quint, de son côté, poursuivait, pour son fils Philippe, la main de la nouvelle reine. C'est alors que Jules III nomma le cardinal Polus son légat en Angleterre, pour qu'il y travaillât à rétablir le catholicisme. Comme le légat traversait la Souabe, Charles V, qui n'ignorait pas les dispositions de Marie, le fit arrêter. Il gagna les ministres de Marie qui l'obligèrent à subir un mariage qu'elle redoutait, et qui devait la rendre si malheureuse. Le légat, qui n'était plus à craindre, fut laissé en liberté; il fit son entrée solennelle à Londres le 24 novembre 1554, et reçut l'abjuration des membres des deux chambres, qui ne tardèrent pas à abjurer, en sens contraire, sous Elisabeth. Bientôt après, ordonné prêtre, il fut nommé archevêque de Cantorbéry, primat du royaume, et président du conseil. Il aurait voulu qu'on procédât par degrés à la révolution religieuse qui s'opérait, qu'on s'abstînt des voies de rigueur, mais les évêques Gardiner, Bonner, Tirlby, étaient maîtres du gouvernement, ils tenaient à l'exécution des lois portées par Henri VIII contre les hérétiques. Quant au cardinal, il ne se départit jamais de sa modération, n'employa que des mesures conciliantes et préserva son diocèse des exécutions qui en ensanglantaient d'autres. S'il obligeait les prêtres mariés à se séparer de leurs femmes, et à s'abstenir des fonctions sacerdotales, il ne les destituait point. Il maintenait dans leurs bénéfices et dans leurs fonctions des évêques et des prêtres, qui avaient adhéré au schisme de Henri VIII. Il ratifia aussi l'aliénation des biens du clergé en faveur de leurs possesseurs actuels. Paul IV était monté, en 1555, sur le trône pontifical. Il n'aimait pas le cardinal, et lui retira ses

pouvoirs de légat, qu'il fut bientôt obligé de lui rendre sur les instances de la reine. Il est permis de croire que si cette princesse n'eût eu que des conseillers du caractère et de la vertu du cardinal, les choses eussent tourné autrement. Mais elle était d'ailleurs en butte à la haine de ses sujets qui lui attribuaient la perte de Calais que l'Angleterre avait possédé pendant plus de deux cents ans, et qui venait de leur être repris par le duc de Guise. Elle en mourut de chagrin le 17 novembre 1558, après un règne de cinq ans. A cette nouvelle, le cardinal demanda son crucifix, et l'embrassant pieusement, il s'écria : *Domine, salva nos, perimus* (*Matth. viii, 25*) ; *Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam*. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba en agonie, et expira le lendemain, âgé de 59 ans, avec la réputation d'un des plus illustres prélats qu'eût produits l'Angleterre. Son corps, après avoir été exposé, suivant l'usage, pendant quarante jours, sur un lit de parade, fut porté à Cantorbery et déposé dans la chapelle de Saint-Thomas, qu'il avait fait bâtir, avec cette simple inscription : *Depositum cardinalis Poli*. Vivant au milieu des circonstances les plus difficiles, et qu'il n'était pas en son pouvoir de conjurer, il montra les talents d'un homme d'Etat et les vertus d'un saint. Sa haute naissance, et ses rares qualités lui auraient ouvert de bonne heure la carrière de la fortune et des honneurs, si sa conscience lui avait permis de se prêter aux caprices de Henri VIII et des conseillers d'Edouard VI. Il était d'un accès facile, d'une conversation agréable et instructive, d'un caractère ouvert, qui lui gagnait la confiance de ceux dont il croyait devoir combattre les opinions. Il eut des adversaires, mais point d'ennemis. Le supplice de sa mère, celui de son frère, victimes de la férocité de Henri VIII, l'affectèrent douloureusement, sans qu'il laissât échapper aucun sentiment de vengeance contre le tyran. Il pardonna chrétiennement aux trois Italiens et aux deux Anglais que le même tyran avait envoyés à Viterbe pour l'assassiner. Des écrivains anglicans l'ont attaqué ; d'autres, plus justes, vantent son savoir et son humilité, et conviennent que, si tous les évêques avaient eu la même modération, l'Angleterre restait catholique. Quoique simple dans ses goûts, il tenait à ce que les pompes religieuses fussent célébrées avec magnificence. Désintéressé, généreux, charitable envers les pauvres, il défendait aux gens de sa maison de recevoir des présents, à quelque titre que ce fût. Bien que, pour la latinité et le goût, ses écrits soient inférieurs à ceux de plusieurs de ses contemporains, ils sont loin d'être sans mérite. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Pro unitate Ecclesie ad Henricum VIII* ; *De officio Summi Pontificis, de ejusdem potestate* ; Louvain, 1569, in-8° ; *Reformatio Angliæ*, Rome, 1556, 1502, in-4° ; Louvain, 1569, in-8° ; *De concilio Tridentino*, Rome, 1561, in-4° ; Louvain, 1567, in-fol. ; *De baptismo Constantini im-*

peratoris, Rome, 1562 ; Louvain, 1569. *Discours* prononcés devant l'empereur ou au parlement, ou adressés au Pape Jules III ; *Vie de Christophe de Longueil*, qu'il avait connu à Padoue, etc. La Vie du cardinal Polus, écrite d'abord en italien par Louis Beccadelli, a été traduite en latin par Dudith ; l'un et l'autre, ses secrétaires, l'avaient accompagné dans la plupart de ses légations. Le cardinal Quirini a donné une autre Vie de cet illustre prince de l'Eglise ; elle est suivie de différents écrits de Polus, d'un grand nombre de ses lettres et d'autres lettres à lui adressées par Longueil, Krasme, Bembo, Sadolet, Brescia, 1744-57, 5 vol. in-4°. Le premier vol. porte ce titre : *Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. cardinalis, et aliorum ad ipsum pars prima, qua scriptas complectitur ad anno 1520 usque ab annum 1536*, etc. La plus complète est celle qui a pour auteur Thomas Phillips ; elle est en anglais ; la seconde édition est de Londres, 1769, 2 vol. in-8°.

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Ceux qui ne produisent de glorieuses actions que par le dessein de la gloire, et par le mouvement de l'ambition, ressemblent proprement à ces acteurs qui jouent sur les théâtres, avec les ornemens de la royauté, et avec la massue d'Hercule ; mais celle-ci n'est ni pesante, ni massive, comme était celle de ce grand homme, ni ces robes de pourpre, et ces sceptres empruntés, ne font pas rois ceux qui les portent. Aussi est-il aisé à voir que la plupart des actions de ces gens-là, comme ayant plus de montre que de mérite, font ordinairement plus d'illusion dans les yeux qu'elles ne laissent de bons exemples dans les mœurs des hommes. Mais, au contraire, ceux à qui la vertu s'est rendue familière dès le berceau, et à qui la gloire de la naissance a inspiré l'amour des actions glorieuses, les produisent comme des fruits légitimes de leur condition, et qui germent originairement de leurs fonds, d'où elles portent un certain rayon de beauté naturelle, et un caractère visible de majesté et d'autorité qui acquiert les premiers respects aux qualités généreuses du sang des imitateurs à la vertu, des louanges et des couronnes immortelles au mérite.

« Et c'est dans ce rang que la vie glorieuse du cardinal Polus a trouvé une place très-illustre ; qui étant venu au monde éclairé de la vertu de ses aïeux, et comme couronné de leur gloire, a fait voir par l'incomparable générosité de ses actions, que des rayons si vifs et si brillants ne pouvaient procéder que d'une source extrêmement noble, et que s'il avait hérité d'une succession avantageuse d'honneur, il l'avait conservée en son entier par ses soins, et augmentée par sa vertu. Certes, quoiqu'il fût issu du sang royal d'Angleterre, il montrait n'avoir autre noblesse que celle qui se tire des bonnes mœurs et se forme des belles actions. Il passa les premières années de son âge, jusqu'à la dix-neuvième, partie auprès de ses parents, personnes illustres, et d'un mérite

extraordinaire, partie en l'université d'Oxone, dans des exercices si bien ménagés, qu'il prit en même temps l'air de la bienséance et de la vertu, avec les principes des plus nobles sciences. Et comme sa belle nature se familiarisa à si bonne heure avec les vertus, qu'elles parurent en lui comme naturelles; aussi les belles connaissances s'habituaient si aisément dans son esprit, qu'elles parurent lui avoir été infuses.

« Les premières preuves qu'il tira de son esprit dans l'acquisition des arts de bien parler et de bien raisonner lui donnèrent l'envie de passer en Italie et en France, pour achever de former cette excellente partie de son âme dans les hautes sciences divines et humaines qui s'y débitaient avec plus de réputation et d'éclat. Il demeura pour ce sujet cinq ans en l'université de Pavie, et depuis fréquenta celle de Paris et d'Avignon, avec tant de succès et d'estime, que comme il ne trouva point d'ombres si épaisses qu'il ne percât, ni de sein si profond et si reculé dans tout le cercle des sciences où il ne pénétrât par la vigueur de son esprit; aussi fit-il paraître en toutes sortes d'essais et de rencontres, qu'il possédait tout ce que la nature et le travail peuvent donner d'avantage à un homme parfait.

« Etant depuis retiré de France en Angleterre, il trouva à la première montre tant de belles qualités, de si douces et accueillantes faveurs dans tous les esprits, qu'il n'y eut personne qui ne voulût lui être caution d'une grande et glorieuse fortune. Le roi même, sur la connaissance qu'il avait, tant de son mérite particulier, que de celui de ses illustres ancêtres, qui demanda en sa faveur les premiers avantages, son esprit si fort d'affection, qu'outre les présents et les grandes caresses qu'il lui fit, ayant reconnu que son inclination le portait à prendre parti dans l'Eglise, il lui offrit le premier évêché vacant avec l'archevêché d'York, dont les revenus montaient à plus de soixante mille écus; à dessein encore de lier par ces chaînes d'or le sentiment d'un homme de tel grade et de si haute estime à l'intérêt de ses sales amours.

« C'était lors le temps auquel le roi Henri VIII cherchait partout, dans les Académies et parmi les savants, de l'appui pour soutenir une fausse opinion, mais favorable à sa passion deshonnête, que le Pape Jules II ne l'avait pas pu dispenser, pour épouser Catherine, infante d'Espagne, après avoir été marié en premières noces à Artus, prince de Galles, et son frère aîné; voulant en quelque façon que ce fût, que le divorce trouvât place au nœud de mariage, que Dieu avait noué de ses mains; fallût-il se séparer de l'Eglise, pour se séparer d'avec Catherine, confondre toutes les puissances du monde, et mêler les étoiles du ciel avec la poussière de la terre, pour venir à bout de sa prétention déréglée.

« Et il ne manqua pas de personnes, qui laissant lier leur conscience aux charmes des présents, qui comme des chaînes de

Médée brûlent les âmes faibles; la plièrent lâchement au gré de la faveur. Mais Polus, qui avait toujours eu le ciel pour objet de ses prétentions, et toutes les grandeurs de la terre à mépris, refusa courageusement d'accorder à la passion du roi le témoignage qu'il devait à la vérité, montrant en ce brave refus un cœur plus grand que tout l'empire de la fortune, puisqu'il ne tenait ni ses rigueurs à infortune, ni ses dons à prospérité.

« Le courage qu'il témoigna à cette occasion, engagé, par son exemple, ses plus proches parents à se lier de résolution et d'intelligence avec lui pour le soutien de la vérité. Ce qui piqua tellement l'esprit du roi de dépit, qu'il délibéra, ou de les rompre, ou de les plier à ses sentiments. Il donna néanmoins quelque trêve à sa colère, tant qu'il se flatta d'espérance, que le nonce que le Pape Clément avait envoyé devers lui, prononcerait sur son mariage avec Catherine. Mais le Pape depuis ayant évoqué la cause à soi, il commença à machiner en son cœur la rage qu'il devait bientôt faire éclater en public. Car par impatience de la longueur du jugement, s'étant marié avec Anne de Boulen, et ayant fait jouer à sa noce une comédie au diffame du Pape, qui attira sur lui une première sentence d'excommunication, il se porta à une résolution sanglante de se défaire de tous ceux qui s'étaient déclarés contre ses plaisirs: entre lesquels ayant failli de se saisir de la personne de Polus, qui s'était retiré en Italie pour se détourner de l'orage qui le menaçait, il fit mourir sa mère en prison, sans que les respects du sexe et du sang pussent adoucir ses sauvages humeurs; et ôta de même par la main du bourreau la vie à son frère et à son neveu, jeune prince de belle espérance, croyant éteindre dans leur sang les semences du feu qui brûlait sous leurs généreuses poitrines.

« Mais ce fut plutôt dans ce sang qu'il noya les restes de sa réputation, et toutes les lumières de sa conduite, ayant depuis attiré une plaie horrible de ténèbres sur tous ses Etats, où le soleil de l'autorité du Saint-Siège fut éclipsé durant son règne, de même qu'autrefois celui du monde le fut dans l'Egypte. Cependant le courageux Polus porta la mort des siens et la désolation de sa famille avec une si grande constance, qu'elle mérita la louange des plus illustres plumes de ce temps-là, et l'admiration de toute l'Europe. Et quoique la persécution acharnée du roi le vint encore chercher à Pavie, à Venise, et en tous les lieux de son banissement, il témoigna néanmoins tant de liberté et de générosité d'âme, qu'on reconnaissait bien qu'il tenait aussi peu à son corps qu'à sa chemise, et (comme il l'avait toujours assuré) qu'il était aussi prêt pour la défense de la vérité, à se dépouiller de la vie, qu'il ferait d'un habit, et d'entrer au tombeau, que d'aller au lit pour dormir.

« Enfin, quoique une si rare vertu, et élevée au-dessus des orages de sa fortune

« **P**ÔT peine d'être inviolable à la rage de ses persécuteurs, elle fut néanmoins vénérable à tous ceux qui la recueillirent, et se vit en peu de temps ennoblie de ses désastres par la faveur du Saint-Siège, qui lui fit retrouver en Italie les honneurs que sa vertu et sa fidélité lui avaient fait perdre en Angleterre. De sorte qu'après avoir été employé par le Pape Paul III, avec quelques prélats choisis, au grand dessein qu'il méditait de la réformation de l'ordre ecclésiastique, il reçut inespérément l'honneur de la pourpre cardinale, après de fortes résistances qu'il rendit aux bonnes volontés du Saint-Père, et de sincères protestations qu'il fit, qu'il aimait beaucoup mieux vivre couvert et inconnu dessous le boisseau de l'humilité que paraître en montre, et ne faire que de la fumée sur le chandelier de l'honneur.

« Ce fut néanmoins dans cette nouvelle dignité que les avantages de sa naissance et de tant de belles qualités qu'il avait acquises de science et de vertu, éclatèrent avec plus d'efficacité et d'autorité. Il fut envoyé deux fois en France, en Flandre, en Allemagne, pour les affaires de la religion, et pour composer ce grand et embrouillé différend d'Etat d'entre l'empereur Charles-Quint, et le roi François I^{er}, qui divisait toute l'Europe en factions et en armes; et pour les porter enfin à faire cesser les malheurs de la guerre, et recevoir le bien de la paix, qui fait fleurir les sciences, et qui éternise l'honneur des couronnes. Et il réussit encore ce bien de l'accord qui fut noué par son entremise, entre ces princes à Crespi, que le grand dessein du concile général, peu auparavant intimé par le Pape Paul III, et interrompu par la guerre, que le roi avait dénoncé à l'empereur, en Brabant, Luxembourg, Roussillon, Piémont et Artois, fut heureusement renoué, et le cardinal Polus envoyé à Trente pour ouvrir le concile, et y présider avec les cardinaux Jean-Marie de Monte et Marc-Aurèle Cervin, qui furent depuis Papes, où il servit de beaucoup par ses sages conseils à cette grande assemblée, et consacra les vérités chrétiennes par sa bouche, qu'il avait fait triompher dans ses exemples.

« Depuis, dans les diverses occasions qui firent surseoir le concile, il continua ses soins et ses peines pour l'honneur de l'Eglise; et son zèle infatigable à divertir les mauvaises affaires et avancer les bonnes, ne fut non plus capable de repos, que sa constance de changement et sa générosité de crainte. Il écrivit au roi Henri VIII d'Angleterre, et depuis à Edouard VI, qui lui succéda, des livres admirables pour la défense de l'unité de l'Eglise, et pour la réformation du royaume; sollicita par lettres les plus opiniâtres à reconnaître leurs erreurs, et tâcha de ramener, par raison au devoir de l'obéissance envers le Saint-Siège, ceux qui en étaient éloignés par caprice, ou par considération d'Etat.

« Mais il eut enfin le moyen d'effectuer ses ardues volontés pour le bien de son pays quand la reine Marie, fille de Catherine, ayant

succédé à Blouard, il fut envoyé en Angleterre légat du Pape Paul IV, pour y établir la juridiction et la primauté de Rome. Car avec les avantages du crédit, que sa naissance, sa réputation et les nouvelles qualités qu'il reçut par la faveur de la reine, d'archevêque de Cantorbéry, de primat d'Angleterre et de président du conseil royal, lui donnèrent en ce royaume, il lui redonna en peu de temps une douce et agréable sérénité; et tout ainsi qu'un soleil levant qui dissipe les charmes et les fantômes de la nuit, fit soudain disparaître les illusions et les sortilèges qui tenaient tant de peuples attachés à l'erreur: faisant rendre presque en un même moment l'obéissance au Saint-Siège, le respect aux lois de l'Eglise, l'exercice à la piété, le lustre à l'Etat, l'appui à la vertu, et la liberté à tout le monde.

« Ses plus fâcheuses peines furent à la réunion d'un grand nombre de dévoyés, qui, profitant du malheur du temps, après avoir dégradé tous les ordres de l'Etat et de la hiérarchie spirituelle, avaient peine de souffrir la monarchie temporelle, et menaçaient déjà d'ajouter la rébellion au schisme, et de passer de l'hérésie à la révolte, auxquels on fut contraint d'opposer l'extrême sévérité des lois, faisant brûler dans une année d'entre les hérétiques plus de cent soixante-dix personnes de qualité: qui fut un remède violent, mais nécessaire en ce temps-là, pour arrêter la contagion mortelle de l'erreur, et pour brûler les racines de cette hydre infernale, qui ne poussait pas moins de cornes que de têtes contre la religion et l'Etat.

« Ainsi ce courageux et zélé prélat travaillant constamment à arracher l'erreur et le vice de ces pays, et à jeter de la parole et de la main les semences de la vérité et de la vertu qu'il arrosait de ses sueurs et de ses larmes, marri de n'y pouvoir contribuer le plus clair de son sang, recueillit enfin une précieuse moisson digne de ses travaux, et bientôt après une glorieuse récompense qui fut le dernier fruit de ses peines. Son heureux trépas, causé des fâcheux accès d'un fièvre double-quarte qui lui donna le loisir d'étudier chrétiennement sa fin, arriva le 25 de novembre de l'année 1558, et de son âge le 58^e, au même jour auquel la reine Marie, après avoir été quelque temps travaillée d'une lente hydropisie, la première année de son mariage avec le roi catholique Philippe, alla échanger ses couronnes qui n'étaient que de passe-fleurs avec celle de l'immortalité. Ce qui redoubla les regrets de tout le royaume, qui pleuraient en la chute de ces deux hautes colonnes, le déchet de sa gloire, et la ruine avancée de sa félicité. Le corps du cardinal fut porté en son église de Cantorbéry, qu'il avait dotée de grands revenus, et enterré dans la chapelle qu'il avait bâtie à l'honneur du glorieux martyr saint Thomas, de qui il se montra aussi digne successeur qu'il fut fidèle amateur de son zèle et de ses vertus.

« La Vie du cardinal Polus a été amplement écrite par Louis Bucatel, archevêque de Ba-

guse, Garimbert, Petramellarius et Sandere lui ont adressé des éloges. Les cardinaux Bombe et Sadolet, et tous les écrivains de l'histoire d'Angleterre en font honorable mention. »

PONCE, abbé de Cluny, fut créé cardinal en 1119 par le Pape Calixte II.

PONZETA (FERDINAND), né à Florence, et sorti d'une famille noble, originaire de Naples, passa la plus grande partie de sa vie au service du Saint-Siège, et parvint à la charge de trésorier du Pape Léon X, qui lui donna l'évêché de Melfi, puis celui de Grosselo, et enfin le revêtit de la pourpre en 1517. — Il se montra digne de cet honneur, et se fit estimer par sa prudence et son intégrité. Les Impériaux, quand ils s'emparèrent de Rome, le traitèrent indignement, et le traînèrent avec barbarie par les rues de la ville. Ces violences avancèrent sa mort qui eut lieu le 2 septembre 1527. Il était dans la quatre-vingt-dixième année de son âge. Ses restes furent inhumés dans l'église de la Paix, où l'on voit l'épithaphe que lui fit placer Jacques Ponzeta, évêque de Melfi, son neveu.

PORTA (JÉRÔME DELLA), né à Eugubio en 1746, fut fait cardinal en 1801, par Pie VII. Il mourut en 1812.

PORTA RODIANI (JOSEPH DELLA), né à Rome en 1773, cardinal vicaire, fut revêtu de la pourpre par Grégoire XVI en 1834. Il mourut en 1841.

PORTE (REGNAUD DE LA), Français, archevêque de Bourges, fut fait cardinal en 1320 par Jean XXII. Il mourut en 1325.

PORTE (ARDICIN DE LA), né à Novare, était un habile juriconsulte. Devenu veuf, il se rendit à Rome, s'y fit connaître par son mérite, et devint bientôt clerc de la chambre, correcteur des lettres apostoliques, et avocat consistorial. — Le Pape Martin V, qui l'avait souvent employé utilement, le fit cardinal en 1426. Le cardinal de la Porte continua à servir le Saint-Siège, et mourut, le 9 avril 1434, à Rome, où il fut inhumé dans l'église du Vatican.

PORTE (ARDICIN DE LA) dit *le Jeune*, neveu, suivant d'autres petit-neveu du précédent, était à peine reçu docteur, qu'il fut choisi pour être grand vicaire de l'archevêque de Florence. — Dans ces fonctions, il se fit remarquer par sa vigilance, sa droiture et sa fermeté. Quand Paul II eut déclaré la ville de Florence rebelle au Saint-Siège, il fut le seul qui osât y publier l'interdit, malgré les menaces et les violences d'une populace mutinée. Cet acte de fermeté lui acquit une grande réputation à la cour de Rome, et le Pape l'employa à d'autres affaires. Il lui donna l'évêché de Novare, sa patrie, puis celui d'Aleria, en Corse. Sixte IV estimait beaucoup Ardicin, qu'il fit successivement référendaire et dataire, et auquel il confia des légations importantes. Ce prélat apaisa les troubles qui s'étaient élevés à Nursie, à Terni, à Pérouse, à Tripherno et à Todi ; mit les séditieux dans l'impuissance de nuire, couvrit les autres dans l'obéissance, et ré-

tablit l'autorité des magistrats. Peu après il termina heureusement les différends qui divisaient l'empereur Frédéric III et Matthias Corvin, roi de Hongrie, et leur persuada de s'unir dans l'intérêt commun, et pour s'opposer aux progrès des Turcs. Le Pape Innocent VIII se déchargea sur lui du soin d'une foule d'affaires, entre autres, de celui de répondre aux ambassadeurs des princes, et l'éleva à la dignité de cardinal en mars 1489. Mais les dignités étaient peu faites pour toucher son cœur. Soupirant après la solitude, il alla se jeter aux pieds du Pape, le pria de recevoir la démission de ses bénéfices et du cardinalat, et de lui permettre de se retirer à l'ermitage de Camaldoli, où il avait résolu de passer le reste de ses jours dans les exercices de la pénitence. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitait, il sortit de Rome déguisé, et avec un seul domestique. Les cardinaux qui en furent avertis, en témoignèrent tant de peine, que le Pape fut obligé de le rappeler. De la Porte écrivit de la manière la plus pressante pour obtenir la liberté d'exécuter sa résolution. Ce fut inutilement : obligé de revenir à la cour de Rome, il y mourut le 4 novembre 1493, modèle des vrais ecclésiastiques. Il fut inhumé dans l'église du Vatican.

PORTOCARRERO (LOUIS-EMMANUEL-FERNANDEZ), d'une illustre maison espagnole, doyen de l'église de Tolède, nommé cardinal en 1661 par le Pape Clément IX, puis archevêque de Tolède, primat d'Espagne en 1677, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et évêque de Palestrine, fut aussi vice-roi de Sicile, ambassadeur à Rome, lieutenant-général de la mer, deux fois gouverneur d'Espagne, et mourut à Madrid le 14 septembre 1709, âgé de 74 ans.

PORTOCARRERO (JOACHIM-FERDINAND), Espagnol, patriarche d'Antioche, fut créé cardinal en 1743, par le Pape Benoît XIV.

PORTUGAL (JACQUES DE), archevêque de Lisbonne, fait cardinal en 1436 par le Pape Calixte III, mourut à Florence le 16 avril 1459.

PORTUGAL (ALPHONSE DE), quatrième fils du roi Emmanuel, né en 1509, créé cardinal par le Pape Léon X en 1517, archevêque d'Evora, puis de Lisbonne, mourut en 1540.

PORTUGAL (HENRI DE), frère puîné du précédent. — Voy. HENRI.

PORTUGAL DE LEMOS DE CASTRO (RODERIC DE), de la maison royale du Portugal, était issu du second mariage de Pierre-Ferdinand de Portugal de Castro, comte de Lemos, d'Andrada, etc., qui servit le roi d'Espagne, Philippe II, à la conquête du Portugal en 1580. — Chanoine de Tolède, évêque de Zamora, puis archevêque de Séville, créé cardinal en 1583, par le Pape Grégoire XIII, il mourut le 26 octobre 1600.

PORZIA (LÉANDRE), né dans le Frioul, le 22 décembre 1673, était un religieux de Saint-Benoît de la congrégation du Mont-Cassin. — Membre de plusieurs congrégations

à Rome, il fut élu, en 1725, abbé de l'abbaye régulière de Saint-Paul hors les murs à Rome, assista, en cette qualité, au concile tenu à Saint-Jean de Latran, et fut béni dans son église abbatiale par le Pape, assisté des abbés du Mont-Cassin et de Casamare. Nommé en 1728 à l'évêché de Bergame dans les Etats de Venise, il fut dispensé par le même Pape de l'examen, ayant donné assez de preuves de son profond savoir dans les différents emplois qu'il avait exercés depuis vingt années qu'il résidait à Rome. La même année il fut élevé à la dignité de cardinal par Benoît XIII, qui le sacra avec le cérémonial accoutumé. En l'honorant de la pourpre, ce Pontife, pour lui donner le moyen d'en soutenir l'éclat, lui assigna une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques bénéfices. Déclaré, par le Pape Clément XII, député de la congrégation de la Propagande, le cardinal Porzia mourut à Rome, le 9 juin 1740, dans le conclave où fut élu Benoît XIV; il était dans sa 68^e année.

POTIER DE GESVRES (LÉON), né le 15 août 1656, était fils de Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France, et de Marie-Françoise du Val, sa première femme. — Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il obtint, en 1666, l'abbaye de Bernay, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Lisieux, et plus tard celle de Saint-Géraud d'Aurillac, du même ordre, au diocèse de Saint-Flour. Il fut de bonne heure un des douze protonotaires apostoliques participants. Nommé en 1694 à l'archevêché de Bourges, il prit bientôt après le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris. Il assista, en qualité de député de sa province, aux assemblées générales du clergé de France, tenues à Paris en 1703, 1710, 1715, et fut l'un des présidents à la dernière. Le Pape Clément XI le déclara cardinal en 1719 sur la nomination du roi de Pologne. Le cardinal de Gesvres, pourvu de nouvelles abbayes, fut, en 1724, nommé commandeur des ordres du roi. En 1729, il remit entre les mains du roi son archevêché et mourut à Paris, le 12 novembre 1744, dans la 89^e année de son âge.

POTIER DE GESVRES (ETIENNE-RENÉ), évêque de Beauvais, né le 2 janvier 1697, à Paris, fut élevé au cardinalat par le Pape Benoît XIV le 3 avril 1752. Il était le 62^e cardinal créé par ce Pontife. Il mourut en 1774.

POUGET (BERTRAND DU), appelé par Moreri Bertran Poyet, naquit, en 1280, au château du Pouget, dans le diocèse de Cahors, d'une famille ancienne. Au commencement du xiv^e siècle, quand les Papes quittèrent Rome pour s'établir à Avignon, les fréquentes révolutions de l'Etat romain, l'audace des petits tyrans qui se partageaient le domaine de l'Eglise, l'insubordination des nobles et des bourgeois, tout portait les successeurs de saint Pierre à acheter à tout prix la paix et la sûreté. Ces désordres n'a-

vaient fait que croître sous le pontificat de Clément V. Jean XXII, son successeur, résolut, en s'appuyant sur les Guelfes, de rentrer en possession des domaines usurpés sur l'Eglise. Dans ce dessein, il choisit parmi ses compatriotes, un homme obscur encore, comme il l'avait été longtemps lui-même; c'était Bertrand du Pouget, alors doyen d'Issigeac en Périgord. En 1316, peu après son exaltation, le Pontife le comprit dans sa première promotion de cardinaux, composée de tous Français, hors un, Joan Cajetan des Ursins; il le nomma ensuite évêque d'Ostie, c'est-à-dire le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques; et, en 1319, l'envoya en Italie muni des pouvoirs les plus étendus. Il le mit à la tête d'une petite armée levée dans la Querci, leur patrie commune, et dans les pays voisins; et il engagea un prince français, qui fut depuis le roi Philippe de Valois, à se joindre aux troupes de l'Eglise. Du Pouget porta ses premiers coups contre Matthieu Visconti, dit le *Grand*, souverain du Milanais, et regardé comme le chef du parti Gibelin. Le légat était un mauvais général, et Philippe de Valois n'était guère meilleur. En 1320, celui-ci fut réduit à capituler dans le Montferrat. Son successeur dans le commandement, sous du Pouget, fut battu plusieurs fois et resta prisonnier des Visconti. En même temps le légat faisait la guerre d'une autre manière; il excommunia Matthieu Visconti, comme hérétique, lui et tous ses adhérents, publia une croisade contre eux, et déclara qu'après la victoire leurs biens seraient confisqués, et leurs personnes réduites en esclavage. N'ayant point réussi de ce côté il se tourna d'un autre. S'appuyant sur les Guelfes, il choisit les villes où ils dominaient et où ils pouvaient le seconder. C'est ainsi qu'en 1326 Parme et Reggio lui ouvrirent leurs portes; l'année suivante, Bologne, Modène et les villes de la Romagne suivirent cet exemple. Il ne devait ses succès qu'à des surprises; tous les moyens lui étaient bons; mais il n'avait ni les vertus ni les talents propres à conserver ses conquêtes. En 1329, il imagina de faire arrêter, comme otages, à Parme et à Reggio, ceux-là même qui lui avaient ouvert les portes de ces villes; elles se révoltèrent contre lui. Afin de ne pas éprouver pareil sort à Bologne, il y fit bâtir une forteresse pour contenir les habitants. Sur ces entrefaites, descendit en Italie Jean de Luxembourg, dit l'*Aveugle*, roi de Bohême, le même qui fut tué en 1346 à la bataille de Crécy. Nommé vicaire de l'empereur Louis V en Italie, il s'empara pour ce prince rapidement de Crémone, Parme, Pavie, Modène. L'arrivée de ce nouveau conquérant, 1331, aurait alarmé tout autre que du Pouget; mais celui-ci se fut bientôt abouché avec le roi de Bohême. L'histoire n'a pas fait connaître les conditions de leur accommodement; toujours est-il qu'ils s'entendirent parfaitement. Il paraît que le Pape Jean XXII aurait offert au roi de Bohême de le

reconnaître lui-même roi d'Italie. Instruit de ces menées, l'Empereur fit soulever contre lui la Bohême. Jean quitta alors précipitamment l'Italie pour aller rétablir l'ordre dans ses Etats de Bohême. Cependant cette alliance étrange entre un roi gibelin et un légat apostolique avait excité les défiances de l'Italie, où, d'ailleurs, du Pouget s'était fait créer marquis d'Ancône et comte de Romagne. Après avoir trompé le marquis d'Este, il fut, lui et son armée, mis en pleine déroute par ce prince. Presque tous les seigneurs de Romagne, feudataires de l'Eglise furent pris dans la bataille. Comme il avait refusé de les racheter ou de les échanger contre ses propres captifs, les marquis d'Este firent un acte de haute politique en les renvoyant libres sans rançon; ceux-ci se déclarèrent alors pour leurs bienfaiteurs contre le légat. Il ne restait plus à ce dernier que Bologne; mais tous les partis, faisant taire pour le moment leurs divisions intestines, se réunirent contre celui qu'ils appelaient l'ennemi commun; ils l'assiégèrent dans sa forteresse. Il fut trop heureux de trouver la médiation des Florentins, qui l'avaient naguère repoussé. De retour à Avignon, en 1334, il se préparait à entreprendre une nouvelle expédition, lorsque la mort de Jean XXII vint mettre fin à sa carrière politique. Il mourut à Avignon, en 1351, et fut inhumé dans l'église des Clarisses du Pouget qu'il avait fondée sur le domaine de ses pères.

PRATE (PIÈRE DE), archevêque de Ravenne, sorti d'une illustre maison de Dalmatie, fut élevé au cardinalat, en 1378, par le Pape Urbain VI, et envoyé, comme légat, auprès de Venceslas, roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. — Après son retour à Rome, nommé gouverneur de la ville de Corneto, il entreprit de rétablir la paix entre Sa Sainteté et Charles, roi de Naples. N'ayant pu y réussir, il se retira auprès de l'antipape Clément VII, à Avignon, après avoir brûlé son chapeau rouge à la vue des habitants de Pavie. Clément VII le créa de nouveau cardinal, et lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle il fit en Italie plusieurs conquêtes sur les Urbanistes, et se rendit maître de la ville d'Oviato, dont il laissa le gouvernement à Conrad et à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul, un épervier au Pape. Il renonça ensuite au schisme, et rendit à Boniface IX toutes les villes qu'il avait conquises sur les princes partisans d'Urbain. Boniface le créa une troisième fois cardinal, ce qui le faisait appeler par ses ennemis *le Cardinal aux trois chapeaux*. Le même Pontife lui confia le gouvernement de plusieurs provinces, et le fit enfin son vicaire général à Rome. Le cardinal de Prate mourut, en 1401, à Padoue, où il avait fondé un très-beau collège.

(13) Ancien officier de la couronne, qui commandait tous les officiers de cuisine de la maison du roi. Cet office a été supprimé après Charles VIII.

PRESBYTER fut, en 1138, créé, par Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prudentiane.

PREZ (PIÈRE DES.) — Voy. **DES PREZ**.

PRIE (RENÉ DE), naquit en 1451, en Touraine, d'Antoine de Prie, seigneur de Buzançais, de Montpoupon et de Moulins, grand queux (13) de France, et de Madeleine d'Amboise. — Soutenu du crédit de son cousin-germain, le cardinal d'Amboise, il s'éleva aux dignités de grand archidiacre de Bourges, d'abbé de Bourgueil, de la Prée, et d'évêque de Lectoure, de Limoges, de Bayeux, enfin à celle de cardinal, qu'il obtint, en 1507, du Pape Jules II. Il reçut le chapeau à Lyon, en présence de Louis XII, des mains du cardinal d'Amboise. Deux ans après il alla à Rome, et s'y trouva avec le cardinal de Clermont, lorsque Jules II prit les armes contre Louis XII. Ce Pontife, qui portait tout à l'extrême, fit arrêter le cardinal de Clermont, et défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses bénéfices. Néanmoins les cardinaux de Prie, de Carvajal, de Saint-Séverin et quelques autres se retirèrent à Gênes, d'où ils vinrent à Pise tenir le concile convoqué par le roi de France. Cette mesure mit le comble à l'exaspération du Pape qui les priva du cardinalat; mais ils furent rétablis sous Léon X. Le cardinal de Prie mourut en France le 9 septembre 1519, et fut inhumé au monastère de la Prée, près d'Issoudun, en Berri, dont il était abbé commendataire, aux pieds de sainte Fauste, dont on conservait les reliques dans cette abbaye. On lisait cette épitaphe sur son tombeau :

Hic jacet, heu mortales ! eminentissimus ac reverendissimus D. D. Renatus de Prie, filius Antonii, baronis de Prie, domini de Buzançais, et Hagdalenæ d'Amboise, S. R. E. cardinalis titulo Sanctæ Sabine, episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, abbas Sanctæ Mariæ de Pratea; ab humanis discedens, animam Deo optimo maximo tradidit, suumque cadaver jussit humiliter recondi juxta sanctam Faustam. Obiit v Idus Septembris (9 sept.) 1519.

Ici repose (hélas, mortels) ! très-éminent et très-révérénd René de Prie, fils d'Antoine, baron de Prie, et de Madeleine d'Amboise, cardinal de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Sabine, évêque de Bayeux et de Limoges, abbé de Sainte-Marie de la Prée; en mourant, il a laissé son âme à Dieu, très-bon, très-grand, et a ordonné que ses restes fussent déposés humblement auprès de sainte Fauste.

PRIULI (LAURENT), Vénitien, patriarche de Venise, créé, en 1596, par le Pape Clément VIII, prêtre cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mourut en 1600.

PRIULI (MATTHIEU) Vénitien, fait, en 1616, par le Pape Paul V, prêtre cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illyriens, puis de Saint-Marc, mourut en 1624.

PRIULI (PIÈRE), noble Vénitien, naquit le 14 mars 1669. — S'étant attaché au service de la cour de Rome, et, en 1701, prési-

dont de la chambre apostolique, il fut, en 1707, créé cardinal de la sainte Eglise romaine par le Pape Clément XI, qui lui assigna le titre de diacre de Saint-Adrien. Nommé, en 1708, à l'évêché de Bergame, il passa, en 1720, dans l'ordre des cardinaux-prêtres, et changea son titre contre celui de Saint-Marc, vacant par la mort du cardinal Louis Priuli. L'année suivante, le Pape Innocent XIII le déclara grand pénitencier de l'Etat de Venise, en reconnaissance de ce que ses parents, de la maison de Conti, venaient d'être agrégés à per; étuité à la noblesse vénitienne. Le cardinal Priuli, étant venu de son évêché à Rome pour se faire traiter d'une maladie, y mourut le 22 janvier 1728, dans la 59^e année de son âge, et la 22^e de son cardinalat. Ses restes, transportés à Bergame, y furent inhumés dans sa cathédrale.

PRIULI (Louis), noble Vénitien, et de la même famille que le précédent, était auditeur de la Rote à Rome pour la nation vénitienne, quand il fut créé aussi cardinal, en 1712, par le Pape Clément XI. Il mourut à Rome le 15 mars 1720, âgé de 70 ans, et fut inhumé dans l'église de son titre.

PRIULI (Antoine-Marin), Vénitien aussi, né en 1707, évêque de Padoue, fut fait cardinal par Clément XIII en 1758. Il mourut en 1772.

PUCCI (Laurent), d'une famille noble et ancienne de Florence, était un habile jurisconsulte. — Il se rendit à Rome, où ses talents le firent bientôt connaître. — Le Pape Jules II lui donna une charge de dataire, et l'employa dans les affaires les plus considérables. En 1513, Léon X le fit cardinal, et par là s'acquitta en quelque sorte des grandes obligations que la maison de Médicis avait à celle de Pucci, dont plusieurs avaient souffert l'exil et la mort pour les Médicis. Ce cardinal, comme évêque de Palestine, appartient à l'ordre des cardinaux-évêques; il eut encore les évêchés de Pistoie, de Melfi, de Rapella, au royaume de Naples; outre la charge de grand pénitencier de l'Eglise, il posséda les emplois les plus importants de la cour de Rome. Il fut accusé de concussion et de péculat; on lui reprocha d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la cour de Rome, et en particulier contre les indulgences, dont il faisait un commerce scandaleux. Paul Jove convient que Pucci avait abusé du bon naturel de Léon X par ses flatteries et par son adresse à tempérer la sévérité des canons par des interprétations commodes. Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son administration sous le pontificat d'Adrien VI. Le cardinal Médicis détourna ce coup par son crédit: et quand il eut ceint la tiare sous le nom de Clément VII, il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Ce cardinal ménagea alors plus adroitement sa faveur, et mourut à Rome le 16 septembre 1531, âgé de 73 ans.

PUCCI (Robert), frère du précédent, exerça les premiers emplois de la république de Florence, sa patrie, où il fut gonfalonier et prieur de la liberté. — Dans la suite, choisi

par Alexandre de Médicis, devenu duc de Florence, entre les 48 prud'hommes que ce prince prit dans les principales familles nobles, pour être ses conseillers, il donna dans ces fonctions des preuves éclatantes de son expérience, de son zèle, de sa probité. Après la perte qu'il fit de Léonora Lenza, sa femme, il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Le Pape Paul III lui conféra l'évêché de Pistoie, et, en 1542, le revêtit de la pourpre sacrée. Il ne jouit que peu d'années de cette dignité, et mourut le 17 janvier 1547, dans la 83^e année de son âge.

PUCCI (Antoine), évêque de Pistoie, et neveu des deux cardinaux précédents, étudia à Pise, et de là revint à Florence, sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, et où il fit valoir son talent pour la prédication. — Le cardinal Laurent, son oncle, l'appela à Rome, lui remit l'évêché de Pistoie, et lui procura une charge de clerc de la chambre apostolique. On admira le discours latin qu'il prononça dans la 9^e session du concile de Latran. Nonce en Suisse, puis en France, puis, en 1527, arrêté à Rome par les Impériaux qui prirent cette ville, il fut un des prélats donnés pour otages. Ils furent traités de la manière la plus indigne, au point qu'on les traîna ignominieusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scélérats; mais la nuit suivante, ils parvinrent à s'échapper des mains de leurs gardiens et allèrent rejoindre Clément VII, qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. En 1521, Pucci, récompensé de ses services par la dignité de cardinal, succéda en même temps aux bénéfices de son oncle et à la charge de grand pénitencier. Après avoir mené une vie exemplaire, il mourut à Baguaréa, en Toscane, en 1544, âgé de 60 ans. On avait publié à Bologne, en 1541, quatorze de ses homélies sur les paroles de la consécration.

PUCH (Austas del), naquit à Xativa, au royaume de Valence, d'une famille noble et ancienne. Reçu docteur en théologie, il devint chantre de l'Eglise de Barcelone, puis conseiller de Jean II, roi d'Aragon. — Ce prince lui donna l'archevêché de Montréal, en Sicile (cette île faisait partie du quadruple royaume d'Aragon) et le chargea, conjointement avec la reine, de l'administration des affaires de la Catalogne, où l'insurrection était en permanence. Le prélat accompagna ce prince à la conférence qu'il eut à Sauveterre en Béarn, en 1462, avec le roi Louis XI, et contribua beaucoup à l'alliance que conclurent ces deux souverains. En 1472, nommé ambassadeur à Rome, pour rendre, au nom du roi, son maître, l'obédience au Pape Sixte IV, il fut, l'année suivante, revêtu de la pourpre romaine par ce Pontife, qui le fit vice-camerlingue de la sainte Eglise. Chargé de traiter avec les ambassadeurs des princes d'Italie pour former une ligue contre les Turcs, il passa même en Allemagne afin d'exciter l'empereur à entrer dans cette ligue. Le cardinal del Puch fut nommé par le même Pape Sixte IV à

l'archevêché de Saragosse ; mais le roi d'Aragon, qui avait demandé cet archevêché pour Alphonse, fils naturel de son fils Ferdinand II, roi de Castille, s'en prit au cardinal, du refus qu'il essaya de la part du Pontife, lequel s'excusait sur le bas âge de ce bâtard, qui n'avait que six ans. Il alla même jusqu'à menacer le cardinal de lui faire saisir ses revenus, et ceux de Louis del Puch, son oncle, grand maître de l'ordre militaire de Sainte-Marie de Montesa, dans le cas où il prétendrait s'autoriser de la nomination du Souverain Pontife. Le cardinal renonça donc au droit qu'il avait sur l'archevêché de Saragosse, et resta à Rome, où il s'occupa à agrandir l'église de Sainte-Sabine, qui était celle de son titre ; il y fonda même des bénéfices. C'est là qu'il fut inhumé, étant mort le 7 septembre 1483, à l'âge de 60 ans.

PULLUS ou PULLEIN (ROBERT, Anglais, passa en France au commencement du xiii^e siècle, et y brilla dans les écoles de Paris. — Il repassa ensuite en Angleterre vers 1130, y rétablit en 1133 l'académie d'Oxford, et fut pourvu de l'archidiaconé de Rochester. Mais l'amour qu'il avait pour Paris le porta à y revenir. Son évêque fit saisir les revenus de son archidiaconé. Pullus fut obligé de plaider à Rome, où l'appela le Pape Innocent II. Créé cardinal et chancelier de l'Eglise de Rome par Célestin II en 1144, il mourut vers 1150. Son livre des *Sentences* a été publié par le P. Mathoud et D. Hilarion Lefèvre, 1655, 1 vol. in-fol. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Sententiarum de Trinitate libri VIII ; In Apocalypsin sancti Joannis ; In aliquot Psalmos ; De contemptu mundi*, etc.

PUY (DU). Voy. IMPERT et DU PUY



QUAGLIA. — Ce cardinal, nommé par le Pape Pie IX, remplace le cardinal d'Andrés, comme secrétaire de la congrégation du Concile.

QUARANTOTI (JEAN-BAPT.), de la famille des marquis de ce nom, cardinal de l'Eglise romaine, né à Rome, le 27 septembre 1733, y est mort le 15 septembre 1820, à l'âge, par conséquent, de 87 ans moins douze jours. Il avait été d'abord chevalier de Malte, puis étant entré dans la prélature, il fut fait rapporteur de la congrégation du Bon gouvernement, par Clément XIII. Clément XIV le nomma votant de la signature, charge qu'il exerça pendant trente ans avec autant de capacité que de droiture. Sous le pontificat actuel, il fut fait successivement clerc de la chambre, préfet de l'Annone et secrétaire de la Propagande. C'est en cette dernière qualité qu'il donna sur les affaires des Catholiques d'Angleterre, pendant la captivité du Pape, un rescrit qui excita du bruit et des réclamations assez vives ; nous en avons parlé ailleurs. Le 29 juillet 1816, Sa Sainteté déclara le prélat Quarantotti cardinal ; il l'avait précédemment réservé *in petto*. Il reçut le titre presbytéral de Sainte-Marie *in Ara celi*, et entra dans diverses congrégations ; depuis le Saint-Père lui donna la charge de préfet de la signature, après la mort du cardinal Taraccino, et en dernier lieu, le titre de préfet de l'imprimerie de la Propagande, qu'avait eu le cardinal Litta. Le cardinal Quarantotti joignait à une grande connaissance des matières de jurisprudence et de droit canonique, beaucoup de douceur et de modération dans le caractère, un esprit conciliant et une piété solide. Ses obsèques ont eu lieu le 18, dans l'église de son titre, en présence du Sacré Collège.

QUEVEDO Y QUINZANO (PIERRE), né au

diocèse de Badajoz en 1736, évêque d'Orense, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1818.

QUIGNONES (FRANÇOIS DE), d'une ancienne maison du royaume de Léon, était le second fils de Diego-Fernandez de Quignones, comte de Luna, et de Jeanne Henriquez. — Entré jeune parmi les religieux de Saint-François, il fut, en 1522, élu général dans un chapitre tenu à Burgos. L'empereur Charles V témoigna une grande joie de cette élection du P. Quignones, qu'il nomma membre de son conseil de conscience. Ce Père était, en 1527, à Assise, lorsqu'il fut informé de la prise et du sac de Rome par l'armée impériale, composée d'aventuriers et de Luthériens, regardant la cité sainte comme une proie qui n'était pas à ménager. Il s'empressa d'aller offrir ses consolations au Pape Clément VII, prisonnier dans le château Saint-Ange. Le Pontife, connaissant le pouvoir du P. Quignones sur l'esprit de l'empereur, l'envoya pour négocier la paix. Celui-ci acheva la négociation avec assez de succès, et mérita ainsi le chapeau de cardinal, que lui donna Clément VII vers la fin de l'année 1527. Nommé ensuite évêque de Coria, en Espagne, légat dans ce royaume et dans celui de Naples, il mourut à Véruhi en 1540. Ce cardinal avait réduit le bréviaire à trois psaumes pour chacune des heures canonicales, et à trois leçons pour Matines ; il l'avait disposé de manière qu'on pouvait réciter le psautier chaque semaine. Clément VII et Paul III avaient approuvé ce bréviaire, qui fut imprimé, en 1536, à Rome et ailleurs. Sa brièveté, ou plutôt les retranchements qu'il avait subis, excitèrent de justes réclamations, de sorte que ce bréviaire fut supprimé par Pie V. La préface en est belle et mérite d'être lue. Elle se trouve

dans plusieurs ouvrages, notamment dans la seconde édition du traité de Claude Joli; *De reformandis horis canonicis*.

QUIRINI ou QUERINI (JÉRÔME, et en religion, ANGE-MARIE), né, le 16 mars 1680, à Venise, d'une illustre famille, est un des érudits les plus distingués du XVIII^e siècle. Son aïeul maternel, son père et deux de ses frères furent procureurs de Saint-Marc. Dès 1687, envoyé par sa famille, avec son frère aîné, au collège des Jésuites à Brescia, il y passa neuf ans à étudier les humanités et la philosophie. L'étude était sa passion favorite; il ne voulait rester étranger à aucune espèce de connaissances, et s'appliquait particulièrement à la langue française. Les Jésuites firent de vains efforts pour agrégér à leur Compagnie ce sujet d'élite; mais il leur préféra un ordre qui convenait mieux à ses goûts, celui des Bénédictins de la congrégation du mont Cassin. Entré, en novembre 1696, dans un monastère de cet ordre à Florence, malgré sa famille, qui tenta de l'en détourner, il y fit profession le 1^{er} janvier 1698. Dans une lettre latine, adressée, en 1744, à Fréret, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir rendu compte des études qu'il a faites à Florence dans sa jeunesse, il ajoute qu'y ayant été professeur, il y composa une harangue intitulée : *De Mosaicæ historiæ præstantia*, que fit imprimer son général Ange Ninci, « homme de mérite, » dit Lebeau, « et qui ne croyait pas que l'ignorance fût une des vertus monastiques. » Outre la théologie, le jeune Quirini étudia le grec, l'hébreu, les mathématiques. Il ne s'instruisait pas seulement dans les livres; il recherchait avidement la société des littérateurs, des savants et des antiquaires. Ses amis le mettaient en rapport avec tous les étrangers instruits qui passaient à Florence. C'est ainsi qu'en 1700 il se lia avec Montfaucon, Bénédictin comme lui, lequel passa deux mois à Florence, et lui inspira le goût de l'érudition. En 1704, on le trouve au sein de sa famille à Venise. Il habitait toujours Florence; ce qui ne l'empêchait pas de visiter les villes savantes de l'Italie. Il vint en France en 1710. Dans une lettre précédente, adressée au même Fréret, il rend un compte détaillé du séjour qu'il fit dans ce royaume pendant les années 1711, 1712 et 1713. Il nous apprend que de ces trois années il en passa deux à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, chef-lieu des Bénédictins de Saint-Maur, et l'une des plus savantes académies de l'Europe. Il y parle des liaisons qu'il fit avec une foule de savants distingués; il les nomme, les peint d'après nature, fait l'éloge de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs ouvrages, des lettres qu'il en a reçues. En mars 1713, il commença à s'éloigner de Paris, non pour quitter encore la France, mais parce qu'après avoir pleinement joui des richesses littéraires qu'il avait trouvées dans la capitale, il était bien aise, avant de repasser les Alpes, de connaître les trésors du même genre que nos provinces pouvaient

lui offrir. C'est dans cet esprit qu'il parcourut d'abord la Normandie et la Bretagne, ensuite l'Anjou, la Touraine et l'Orléanais; de là la Champagne, la Picardie et les deux Bourgognes; qu'il voulut même voir Genève, berceau du calvinisme, et, après y avoir passé quelques jours chez l'envoyé de France, il se rendit à Avignon pour terminer sa course par la Provence et le Languedoc. Dans cette lettre on voit que rien d'utile ou de curieux n'échappait à ses regards; qu'il recherchait avec la même avidité les gens de lettres de toute condition, et les monuments de toute espèce. Ce mélange répand une grande variété dans la relation de son voyage, et l'on y trouve beaucoup d'anecdotes sur les personnes qu'il a connues et sur les affaires du temps. Il parcourut, suivant le même système, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre.

On donnerait une énumération presque complète des hommes distingués alors dans les sciences et les lettres, s'il fallait nommer tous ceux qu'il connut soit en France, soit dans ces contrées. En Hollande, il connut Gronovius, Kuster, Quesnel, Jean Leclerc et Brigode; en Angleterre, Gilbert et Thomas Burnet, Bentley, Hudson, Hickès et Newton; à Utrecht, le savant légat Passionei, depuis cardinal; à Leyde, Périzonius, Jacques Bernard et Casimir Oudin; à Rotterdam, le ministre protestant Jurieu (car tous les savants étaient ses amis; il se contentait de déplorer les erreurs de ceux qui n'appartenaient pas à sa croyance). A Anvers, il vit le savant associé de Bollandus, le P. Papebrock, et à Cambrai Fénelon, qui le reçut à bras ouverts. A Paris, chez le cardinal d'Estrées et chez d'Aguesseau, comme à Saint-Germain des Prés, il se trouva en rapport avec l'élite des savants de cette capitale. Rentré dans sa patrie, il obtint l'amitié de Lambertini, depuis Benoît XIV, et les bonnes grâces du Pape Clément VII. Toutefois, ce Pontife ne lui permit pas de donner au public son *Essai sur l'histoire du célèbre monastère de Furze*, situé dans le duché de Spolète: les examinateurs y avaient trouvé certaines dispositions qui pouvaient compromettre les droits du Saint-Siège. Quirini publia alors une dissertation, un plan de l'histoire monastique de l'Italie, sous ce titre: *De monastica Italiæ historia conscribenda dissertatio*; Rome, 1707, in-4°; puis une édition des livres de l'Office divin, à l'usage de l'Eglise grecque, intitulés: *Officium quadragesimale Græcorum, ad fidem codicis Barberini, cum versione Latina, et diatribis*; Rome, 1721, in-4°; mais le premier volume seul parut, de nouvelles difficultés étant venues interrompre la publication. Après d'autres travaux dédiés à Innocent XIII, et approuvés par lui, il reçut de ce Pontife l'archevêché de Corfou. Ses amis le plaignaient d'une telle destination; il ne songea qu'à la bien remplir, et, après avoir été passer deux mois à Venise, au sein de sa famille, il alla s'embarquer à Otrante, et prit possession de son siège en

juin 1724. Les magistrats s'empressèrent de lui accorder les préséances et les privilèges qu'ils avaient disputés à ses devanciers, et il sut également se concilier l'attention des Grecs schismatiques. Comme chez lui la prière ne pouvait pas marcher sans l'étude, il se mit à composer son livre : *Primordia Corcyrae ex antiquissimis monumentis illustrata*; Lecce, 1725, in-4°; *adaucta* Brescia, 1738, in-4° : on y joint : *Appendix de nominibus Corcyrae*, Rome, 1742, in-4°, en réponse aux objections de Mazzochi, sur l'origine des anciens noms de Corfou. En 1726, il se rendit à Rome; déjà il avait été nommé abbé du monastère où il avait fait ses vœux, et consultant du Saint-Office; en 1727, après avoir mis au jour son *Enchiridion Graecorum*, à l'usage de ses diocésains, dédié à Benoît XIII, et publié à Bénévent, pendant le séjour qu'y fit ce Pontife, en 1727, in-4°, il fut déclaré cardinal par le même Benoît XIII, qui lui destinait cette dignité dès 1726, et qui l'avait alors nommé évêque de Brescia. En 1730, Clément XII, successeur de Benoît XIII, voulant avoir le cardinal auprès de sa personne, le nomma bibliothécaire du Vatican. La désolation se répandit à Brescia, qui craignait de perdre un prélat si bienfaisant. Celui-ci concilia tout : il rasa ses diocésains, promit de ne pas les quitter; en effet, il passait neuf mois de l'année au milieu d'eux, et les autres trois mois à Rome. En son absence, il se faisait remplacer; son dernier suppléant fut le cardinal Passionei. En même temps qu'il enrichissait de sa propre bibliothèque le vaste dépôt confié à ses soins, il faisait don à la ville de Brescia d'une autre bibliothèque, qu'il rendit publique et pour l'entretien de laquelle il fonda des revenus. Tel était le noble usage qu'il faisait de sa fortune; et encore la meilleure portion était pour les pauvres. voulant faire honneur à son second diocèse par quelques ouvrages qui le concernassent, comme il avait fait dans le premier, il fit travailler et travailla lui-même à une édition des ouvrages de quelques saints évêques de Brescia, sous ce titre : *Veterum Brixiae episcoporum sancti Philastri et sancti Gaudentii opera; nec non beati Ramperti et venerabilis Aldemanni opuscula, nunc primum in unum collecta, ad veteres manuscriptorum collata, notis aliisque additionibus illustrata et aucta: prodeunt jussu eminentissimi ac reverendissimi Angeli-Mariae cardinalis Quirini, Brixiae episcopi, et apostolicae sedis bibliothecarii*; Brescia, 1738, in-fol. Il publia aussi *Specimen variae litteraturae quae in urbe Brixia ejusque ditone paulo post typographiae incunabula florebat*, etc.; Brescia, 1739, in-4°, précieux morceau d'histoire littéraire. Lorsqu'allait s'ouvrir le conclave de 1740, les cardinaux auxquels il montrait sa collection de médailles, l'ayant évaluée à 180,000 francs, il en fit don à la bibliothèque du Vatican, disant qu'il ne lui appartenait pas de posséder un pareil trésor au milieu des pauvres. Sa réputation le fit associer à toutes les sociétés savantes de l'Eu-

rope; c'est après qu'il eut été nommé à celle des inscriptions et belles-lettres de Paris qu'il écrivit la première lettre dont nous avons parlé. Voltaire, qui entra en correspondance avec lui dès 1744, lui adressa la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, qui précède *Sémiramis*, représentée en 1748 : « Il était digne, » disait Voltaire, « d'un génie tel que le vôtre, et d'un homme qui est à la tête de la plus ancienne bibliothèque de l'Europe, de se donner tout entier aux lettres.... Mais si tous les lettrés vous doivent de la reconnaissance, je vous en dois plus qu'aucun autre, à vous qui avez traduit en si beaux vers latins une partie de la *Henriade* et le *Poème de Fontenoy*. » Ce savant cardinal fut emporté par une attaque d'apoplexie, au milieu de ses fonctions épiscopales, à Brescia, le 9 janvier 1755; il était dans la 75^e année de son âge. Dans sa jeunesse, se croyant attaqué de la pierre, il alla, pour consulter, à Florence, Laurent Bellini, le célèbre anatomiste, et son ami; mais celui-ci expirait en ce moment même des suites d'un régime qu'il s'était imposé pour se guérir d'un mal imaginaire. Dès lors Quirini n'eut plus recours à la médecine. Nul n'a rendu plus de services à ceux qui se consacraient aux travaux littéraires. Plein de prévenances, aimant à obliger, il était toujours prêt à compulsor les manuscrits, à recueillir les notes dont on avait besoin, sans faire acception de personnes ou de croyances; car il était très-tolérant, en même temps que ferme défenseur de la sainte Eglise romaine. Voltaire exprimait le vœu qu'on publiât une collection complète de ses Œuvres; ce vœu n'a pas été rempli. Ces œuvres sont trop nombreuses pour que nous en fassions ici l'énumération; outre celles qui sont mentionnées plus haut, nous donnerons seulement les titres des suivantes : I. *Animadversiones in propositionem vicesimam primam libri VII Euclidis, cum nova demonstratione, et demonstrationum algebricarum specimine*, Brescia, 1738, in-4°. II. Edition des Œuvres de Saint-Ephrem, en syriaque, en grec et en latin, imp. du Vatican, 1732 à 1746, 6 vol. in-fol. III. *Diatriba preliminaris ad Francisci Barbari et aliorum ad ipsum epistolas*, Brescia, 1741, in-4°. — *Fr. Barbari gesta et epistola*, Brescia, 1743, in-4°. IV. *Pauli II vita*, où il défend ce pontife contre les attaques de Platine. V. *Decas Epistolarum quas, desumptis plerumque earum argumentis ex Vaticanae bibliothecae manuscriptis, ad eam lustrandam de more quotannis Brixiam accedens, solivagas ante miserat ejusdem praefectus S. R. E. cardinalis bibliothecarius*. Rome, 1743, in-4°. — Différents autres recueils de ses lettres ont encore été publiés, tant en latin qu'en italien; nous en avons mentionné en parlant d'autres cardinaux, et notamment à l'article du cardinal Pole. VI. *Diatriba qua epistola hujus voluminis recensentur, locaque illa praesertim proferruntur, ex quibus enitescat Romanae Ecclesiae ea aetate conspectus, indeque constet injuste ab eadem sectarios defecisse*, Brescia, 1746.

in-4°. C'est une dissertation qui précède le second volume des lettres du cardinal Pole. VII. *Imago optimi pontificis, expressa in uestibus Pauli III, qualiter exhibentur in Reginaldi Poli epistolis*, Brescia, 1745, in-4°. VIII. Des lettres pastorales, des pièces fugitives, etc. Cet illustre cardinal a écrit lui-même sa Vie sous ce titre : *Commentarius de rebus pertinentibus ad Angelum Mariam Quirinum, S. R. E. cardinalem*, Brescia, 1749, 2 vol. in-8°; *cum appendice*, 1750. Ces mémoires conduisent le lecteur jusqu'en 1740. On en trouve le complément dans les ouvrages suivants : *Vicennalia Brixientia Emin. cardinalis Ang. M. Quirini, celebrata in academia, Gottिंगensi*, Gottingue, 1748, in-8°. — *Lettera intorno alla morte del card. Quirini*, Brescia, 1759, in-8°. Lebeau, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lut l'éloge du cardinal dans l'assemblée publique de cette académie, tenue après Pâques 1756. Aux termes de son testament, le cardinal légua le quart de ses biens pour achever la construction de l'église catholique de Berlin.

On lira avec plaisir ce qu'a écrit sur le cardinal Quirini M. de Bausset dans son *Histoire de Fénelon*. Nous lui empruntons la fin de cet article.

« Le cardinal Quirini avait plus d'un rapport avec le cardinal Sadolet, si connu dans le xvi^e siècle. L'un et l'autre furent chéris et respectés de leurs contemporains par leur goût pour les sciences et les lettres, par leur attachement sincère à l'Eglise, dont ils étaient les principaux ornements, par la douceur, l'indulgence et la charité qu'ils montraient à ceux même dont ils combattaient les erreurs. L'un et l'autre séparaient les personnes des opinions, et possédaient le talent d'adoucir la controverse sans en affaiblir la force. Les auteurs protestants ont comblé d'éloges le cardinal Quirini, comme les auteurs luthériens ne cessèrent de vanter la douceur, la modération, l'urbanité du cardinal Sadolet. Le cardinal Quirini, encore simple religieux, voulut parcourir toute l'Europe pour connaître lui-même tous les savants distingués de son temps. Il possédait à fond les ouvrages de tous les écrivains célèbres qui vivaient alors, et il voulait les entretenir pour s'initier au secret des travaux dont ils s'occupaient, avant même que le public pût les apprécier et les juger. Il quitta l'Italie dont il avait conquis par sa vaste érudition tous les trésors et toutes les richesses, et il visita l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la France. Il s'arrêtait partout où il avait un homme célèbre à entretenir ou un manuscrit précieux à consulter; il se croyait récompensé de tant de soins et de peines par le bonheur d'avoir acquis un ami de plus, ou d'avoir fait une découverte utile à la religion et aux lettres.

« On peut bien penser qu'un homme qui mettait un empressement si estimable à connaître tout ce qui méritait d'être connu, désirait passionnément de voir Fénelon. Nous avons dit que le cardinal Quirini avait beaucoup de conformité avec le cardinal Sadolet,

dont la mémoire était encore chère à tous les amis de la vertu et des lettres. Nous pouvons ajouter que la même conformité se retrouvait entre Fénelon et le cardinal Quirini, par les grâces de leur esprit, l'urbanité de leurs mœurs, et cette douceur inaltérable qui leur conciliait les suffrages des adversaires mêmes de l'Eglise romaine. Le cardinal Quirini a consigné dans la relation de ses voyages les plus petits détails de ses rapports avec Fénelon; tant il attachait de prix aux témoignages d'estime et d'affection qu'il reçut de l'archevêque de Cambrai.

« Je regardais, » dit-il, « Cambrai comme le principal but de tous mes voyages en France; je ne craindrai pas même d'avouer que c'était vers ce seul point, ou plutôt vers le célèbre Fénelon, que j'étais alors si vivement attiré dans un royaume que j'avais déjà parcouru. Avec quelle sensibilité, avec quel attendrissement je me rappelle encore la douce et tendre familiarité avec laquelle ce grand homme daignait m'entretenir, et recherchait même mon entretien, quoique son palais fût alors rempli d'une foule de généraux français et d'officiers en chef envers lesquels il remplissait tous les soins de la plus magnifique et de la plus généreuse hospitalité. J'ai encore présentes à ma pensée toutes les graves et importantes réflexions qui faisaient le sujet de nos entretiens et de nos discussions; mon oreille recueillait avec avidité toutes les paroles qui sortaient de la bouche de Fénelon; ses lettres sont encore sous mes yeux, et attestent la pureté de ses sentiments et la sagesse de ses principes; je les conserve parmi mes papiers comme le trésor le plus précieux que j'aie au monde. Il suffit de lire celles qu'il m'écrivit pendant mon séjour à Paris ou en Italie, pour reconnaître quel fut son amour pour l'Eglise et son zèle contre les nouvelles doctrines. »

« Le cardinal Quirini rapporte ensuite quelques fragments de ces lettres qui ne démentent point l'opinion qu'il en donne ni le prix qu'il y attachait.

« Etant à Versailles, écrit le cardinal Quirini, le hasard me mit à portée de lire à un ministre une lettre que je venais de recevoir de Fénelon. Le bruit s'en répandit à la cour, et tout le monde s'empressa de m'en demander des copies. tant était grande la vénération qu'avaient conservée pour ce prélat les premiers personnages d'une cour où on n'osait plus prononcer son nom en public, depuis que la publication du *Télémaque*, des *Dialogues des morts*, et l'affaire du quiétisme avaient excité contre lui de si violentes tempêtes.

« Le cardinal Quirini n'a pas même craint de rapporter avec la plus touchante candeur quelques lettres de Fénelon, où l'archevêque de Cambrai se joue avec autant de délicatesse que de grâce du penchant peut-être excessif qui l'entraînait vers des études et des connaissances plus propres à nourrir la vanité humaine, qu'à entretenir dans un

cœur religieux le goût des vérités graves et sérieuses de la religion.

« Je prie Dieu, » écrivait Fénelon au P. Quirini, « qu'il vous remplisse de son esprit de simplicité et de force, afin que vous ne suiviez ni votre goût naturel, ni votre curiosité pour la science, ni le plaisir de l'esprit, ni celui de la société avec les personnes savantes, mais l'enfance de la crèche et la folie de la croix : *Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo.* (I Cor. iv, 10.)

« N'allez pas augmenter le nombre de ces esprits pénétrants et curieux que la science enfle ; mais nourrissez-vous des paroles de la foi, pour apprendre aux hommes à se renoncer et à être pauvres d'esprit... Quittons tout ce qui n'est que curiosité, qu'ornement d'esprit. Depuis que la Providence m'a imposé des devoirs sacrés, en me plaçant au rang des premiers pasteurs de l'Eglise, j'ai renoncé à ces douces distractions qui firent autrefois les délices de ma jeunesse ; et je me permets à peine de

« parcourir quelque ouvrage de littérature, « lorsqu'il tombe sous ma main. »

« Le cardinal Quirini ajoute que, lorsqu'il eut lu cette lettre de Fénelon, il prit avec lui-même l'engagement d'être fidèle aux sages inspirations qu'elle renfermait, de les adopter comme une règle invariable dans le choix de ses études, et de se défendre de cet esprit de curiosité, de cet extrême ardeur pour les sciences humaines, dont l'attrait trop vif l'avait peut-être séduit et n'avait pas échappé à la pénétration de Fénelon : il croyait même, en publiant cette lettre de l'archevêque de Cambrai, rendre service à tous ceux qui ne savent pas assez se prémunir contre une passion si séduisante, ni observer cette modération si nécessaire pour diriger les penchants les plus estimables. »

QUIROGA (GASPARD), Espagnol, évêque de Cuença, puis archevêque de Tolède, grand chancelier de Castille, et grand inquisiteur, créé en 1578, par le Pape Grégoire XIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mourut en 1594.

R

RABASTEINS (PILFORT DE), né au château de Saint-Géri, dans le diocèse d'Alby, sortait de l'illustre maison de Rabasteins. — D'abord religieux bénédictin, abbé de Lombez en 1310, puis évêque de Pamiers, il essuya dans cette ville bien des tracasseries de la part des chanoines. Il en triompha enfin grâce à son esprit de conciliation. Peu de temps après il fut élevé sur le siège épiscopal de Léon en Espagne, et, en 1318, sur celui de Rieux, dont il fut le premier prélat. Le Pape Jean XXII, son compatriote et son ami, le créa cardinal en 1320. Rabasteins mourut peu après en 1321, avec la réputation d'un prélat irréprochable, aussi pieux que savant. On le choisissait comme arbitre pour terminer les différends qui s'élevaient dans son pays.

RABAUD fut, en 1138, dans la quatrième promotion du Pape Innocent II, nommé cardinal, puis évêque de Modène.

RADZEVILL (GEORGES DE), Polonais, condjuteur de Vilna, nommé, par le Pape Grégoire XIII, en 1583, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, évêque de Cracovie, mourut en 1600.

RADZIEJOWSKI (MICHEL), était fils de Jérôme Radziejowski, staroste (14), de Louzen, et depuis vice-chancelier de Pologne, et d'une fille du comte de Tornow, qui mourut en accouchant de lui, le 3 décembre 1645. — Il perdit aussi son père à l'âge de 9 ans. La reine Marie-Louise de Gonzague prit soin de son éducation, l'envoya étudier à Paris au collège d'Harcourt, et le fit voyager dans les pays étrangers en fournissant à ses dépenses. Le maréchal Sobieski, son parent, devenu roi sous le nom de Jean III, le nom-

ma à l'évêché de Warmie en 1679, et lui donna la charge de vice-chancelier du royaume. En 1686, il lui obtint du Pape Innocent XI un chapeau de cardinal. Ce prince le nomma enfin archevêque de Gnesne, et par là le fit monter à la primatie du royaume. Après la mort de Jean III, le cardinal-primat convoqua les états pour qu'on procédât à l'élection. Il fit tout ce qu'il put pour empêcher la division des esprits, et cependant ils se partagèrent entre le prince de Conti, qui eut plus de voix, et l'électeur de Saxe. Celui-ci se fit couronner sans la participation du primate, qui, préférant le repos de sa patrie à l'honneur de sa dignité méprisée, consentit enfin à reconnaître le roi Auguste. Ce monarque, après avoir manqué à bien des engagements qu'il avait signés lors de son couronnement, et avoir attaqué mal à propos le roi de Suède, Charles XII, en Livonie, attira dans la Pologne ce jeune conquérant, résolu à ne point poser les armes, qu'il n'eût détrôné son ennemi. Le cardinal-primat vit échouer tous ses efforts pour rétablir la paix dans sa patrie. Les affaires se troublèrent de plus en plus. La cour de Rome parut mécontente du primate, qui avait fait bien des concessions au roi de Suède, dans l'espérance de l'amener à des pensées de paix. On procéda à une nouvelle élection, et le comte Leczinski, qui fut élu, prit le nom de Stanislas. Le cardinal Radziejowski, retiré à Dantzic, y mourut, le 13 octobre 1705, dans sa 60^e année, avec la réputation d'un prélat honorable et d'un bon citoyen.

RAGGI (OCTAVIEN), né à Gènes, d'une famille noble, se fit considérer à la cour de Rome, où il fut protonotaire apostolique

(14) Noble polonais, investi d'un grand fief.

en 1616, puis clerc de chambre en 1622. — Urbain VIII le revêtit de la pourpre le 16 décembre 1641, et le nomma évêque d'Aléria en Corse. Raggi alla visiter son évêché, et mourut à Rome le 31 décembre 1643.

RAGGI (LAURENT), de la même famille que le précédent, évêque de Catane, en Sicile, trésorier général de la sainte Eglise, intendant général des galères de l'Etat ecclésiastique, fait cardinal en 1647, par le Pape Innocent X, mourut en janvier 1687, âgé de 75 ans.

RAGUENEL (GUILLAUME), dit *de Montfort*, né à Dinan en Bretagne, était fils de Raoul Ragueneil, seigneur de la Roche-Bernard, et d'Elisabeth de Lohéac. Evêque de Saint-Malo en 1423, il se mit, l'année suivante, à la tête des troupes de Bretagne, et, marchant contre les Anglais, il les obligea à se retirer de devant le mont Saint-Michel, qu'ils assiégeaient. — Créé cardinal en 1430 par le Pape Martin V, il passa à Rome; et, comme il se rendait secrètement au concile de Bâle, contre la volonté du Pontife, il mourut subitement à Sienna le 27 septembre 1432.

RAIMOND NONNAT (SAINT), naquit en Catalogne, en 1204, au bourg de Portel, dans le diocèse d'Urgel. Son père était de la noble famille des Sarrois, depuis appelés *SEGGERS*, alliée aux célèbres maisons de Foix et de Cardonne. — Sa mère mourut, étant enceinte de sept mois, et les médecins assuraient que l'enfant était mort aussi. Pendant qu'on délibérait, un des parents tira un poignard, et en fendit le côté gauche de la défunte; on vit aussitôt paraître l'enfant plein de vie. Il fut à l'instant baptisé, nommé Raimond, par Raimond, comte de Cardonne, allié de la maison des Sarrois, et surnommé *Nonnat*, c'est-à-dire en langage catalan, *qui n'est pas né*, parce qu'il ne vint pas au monde par les voies ordinaires. Devenu grand, il voulut entrer dans l'ordre de la Merci, dont saint Pierre Nolasque, qui en était fondateur, lui donna l'habit dans la ville de Barcelone. Envoyé ensuite à Alge, pour racheter les Chrétiens captifs, il s'y distingua tellement par ses actes de charité, que le Pape Grégoire IX le fit cardinal du titre de Saint Eustache en 1237, et l'appela à Rome pour se servir de ses conseils. Raimond se mit en chemin pour obéir à Sa Sainteté; mais, entré dans la maison du comte de Cardonne, qui était à deux journées de Barcelone, il y fut attaqué d'une fièvre qui l'enleva le 31 août 1240, âgé de 36 ans. Benoît XIII, tenu pour Pape par la France et l'Espagne, le mit au nombre des saints; ce qui fut ratifié par le concile de Constance. Urbain VIII ordonna sa fête par un bref du 9 mai 1626; Alexandre VII fit mettre le nom du saint dans le Martyrologe romain le 7 août 1657, et Innocent XI porta un décret le 10 mars 1681, pour insérer son office dans le bréviaire romain.

RAM (DOMINIQUE), né à Alcanitz, petite ville d'Aragon, après avoir étudié avec succès et rempli différentes fonctions, fut investi, en 1411, de l'évêché de Huesca, après

Jean de Tauste de l'ordre de la Merci. — La mort de Martin, frère puîné de Jean I, lequel Martin s'était fait roi au préjudice de ses nièces, amena une vive contestation entre les divers prétendants à la couronne d'Aragon. Les états, assemblés à Alcanitz, nommèrent neuf arbitres pour décider ce différend. L'évêque de Huesca fut un des principaux; et lorsque Ferdinand, dit *le Juste*, infant de Castille, eut été préféré à ses concurrents, le même prélat fut député afin de lui en porter la nouvelle. Envoyé ensuite en Italie, il fut gouverneur de Sicile, après avoir été pourvu de l'évêché de Lérida. Fait cardinal en 1426 par le Pape Martin V, il eut plus tard l'archevêché de Tarragone et l'évêché de Porto, ce qui le plaçait dans l'ordre des six cardinaux-évêques. Alphonse V le rappela en Aragon, pour l'assister de ses conseils pendant la guerre qu'il soutenait contre la Castille. Ram le porta à la paix, conclut une trêve de cinq ans, et retourna à Rome où il mourut en 1445, âgé d'environ cent ans.

RAMPINO (HENRI), dit *de Saint-Alios*, fils de François Rampino, s'appliqua avec tant de persévérance à la théologie et à l'étude de la jurisprudence canonique, qu'il y devint très-habile, et fut nommé archevêque de Milan. Dans une grande cherté de vivres, il vendit toute sa vaisselle d'or et d'argent et ses meubles les plus précieux, pour subvenir aux besoins de son peuple. Elevé, en 1446, à la dignité de cardinal par le Pape Eugène IV, il en jouit peu, étant mort le 4 juillet 1450, âgé de soixante ans. Pendant sa dernière maladie, comme on le pressait de faire son testament, il répondit qu'il était fait et déclara avoir donné tout son bien à l'Eglise, ne pouvant avoir d'héritier plus illustre que Jésus-Christ qui prend la qualité d'Epoux de l'Eglise.

RANGIER, (*RANGIERUS*), né dans le diocèse de Reims vers 1035, étudia sous saint Bruno avec Eudes de Châtillon, chanoine de Reims, depuis cardinal, et Pape sous le nom d'Urbain II. — Ayant renoncé au monde et s'étant retiré dans l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours, fondée par saint Martin, il y serait mort sans doute dans l'obscurité, sans un différend qui s'éleva entre les religieux et l'archevêque de Tours. Bernard, abbé de ce monastère, ayant confiance dans le prieur Bernard Ponce et dans Rangier, tous les deux Rémois, les envoya à Rome, espérant qu'ayant été, l'un et l'autre, disciples du Pape, ils obtiendraient facilement ce qu'il sollicitait. Il ne se trompa point dans son attente. La bulle expédiée, Bernard Ponce revint en France; le Saint-Père retint auprès de lui Rangier, le nomma dans la suite cardinal, et, en 1090, archevêque de Reggio, en Calabre. En 1093, celui-ci accompagna en France Urbain II, et assista au concile de Clermont, où fut résolue la première croisade, et où il fut déclaré que l'abbaye de Marmoutier relèverait immédiatement du Saint-Siège. Après la clôture du concile, il assista le Pontife dans la consécration de

l'église de Marmoutier, puis retourna à Reggio. En 1106, il se trouvait au concile de Guastalla avec le Pape Pascal II. L'abbé Ughel dit de lui : *Vir magnæ existimationis*, homme d'une grande autorité. L'époque de sa mort est inconnue.

RANGONI (HERCULE), fils de Nicolas Rangoni, comte de Gordiguano, dans la Marche-Trévisane, et de Blanche Bentivoglio, appartenait à une des plus illustres familles de l'Italie. — Protonotaire apostolique, puis premier camérier du Pape Léon X, il fut élevé en 1517 au cardinalat par ce Pontife, qui le pourvut successivement des évêchés d'Adria, de Cave, de Mazara, et enfin de celui de Modène, sa patrie. Ce prélat fut arrêté, avec le Pape Clément VII, par les impériaux, lorsqu'ils se rendirent maîtres de Rome, et enfermé prisonnier avec ce Pontife dans le château Saint-Ange, où il mourut peu après en 1527, étant encore fort jeune.

RANIERI (RODOLPHE-JEAN-JOSEPH), archiduc d'Autriche, né à Florence en 1788, archevêque d'Olmutz, fut fait cardinal par Pie VII en 1819. Il mourut en 1831.

RANUZZI (ANGELO), Bolonais, archevêque de Damiette, puis évêque de Fano, nonce en Pologne, puis nonce extraordinaire en France, nommé, par le Pape Innocent XI, le 2 septembre 1686, cardinal, puis archevêque de Bologne. Il mourut à Fano le 27 septembre 1689.

RANUZZI (VINCENT), né à Bologne en 1726, évêque d'Ancône, fut fait cardinal par Pie VI en 1765. Il mourut en 1800.

RAPACCIOLI (FRANÇOIS-AUG.), Romain, fait, en 1643, par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis de Sainte-Cécile, évêque de Terni, mourut en 1657.

RASPONI (CÉSAR), reçut le jour, en 1615, à Ravenne, d'une des premières familles de l'Italie. Comme il montrait les plus heureuses dispositions, sa mère, restée veuve de bonne heure, le conduisit à Rome, où il réalisa toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. — Urbain VIII ayant entendu parler de ce jeune prodige, à peine âgé de 14 ans, témoigna le désir de l'entendre. Celui-ci prononça, dans la chapelle du Vatican, en latin, puis en hébreu, le panégyrique du bienheureux Louis de Gonzague; et le Pontife, charmé de son savoir et des grâces de son élocution, lui fit don d'une abbaye. Il étendit ses études aux diverses branches des connaissances humaines, et fut pourvu d'un canonat de Saint-Jean de Latran, dont il devint archiviste. En 1649, il entreprit le voyage de Paris pour tâcher de réconcilier le cardinal Fr. Barberin, son parent, avec le Pape Innocent X, et il y réussit. Référendaire en l'une et en l'autre signature, secrétaire de la Consulte, il eut une grande part aux négociations qu'amena l'insulte faite, en 1662, par les Corses, au duc de Créqui, ambassadeur de France. Pour le récompenser de la capacité dont il

avait fait preuve en cette circonstance, le Pape Alexandre VII, dont il possédait depuis longtemps l'estime et la confiance, le nomma cardinal *in petto*, le 14 janvier 1664, mais ne le déclara que le 15 février 1666, avec le titre de Saint-Jean Porte-Latine. En 1668 le Pape Clément IX l'investit de la légation d'Urbain. Mais la mauvaise santé du cardinal Rasponi l'obligea à revenir à Rome; toutefois sa démission ne fut pas acceptée par le Pontife, qui espérait le voir se rétablir. Mais il ne fit plus que languir, et il expira, au milieu de vives douleurs, le 21 novembre 1675, dans la 61^e année de son âge. Ce cardinal, dont la piété égalait le savoir, fut inhumé dans l'église de Saint-Jean de Latran, près de sa mère, à qui il y avait élevé un tombeau cinq ans auparavant. On a de ce prélat : *De basilica et patriarchio Lateranensi libri iv*, Rome, 1656, in-fol., fig., ouvrage curieux, pour lequel il s'est aidé des travaux d'Inuphre Panvin, de Véronne, et divers manuscrits; des *Harangues*; un poème : *Princeps hieropoliticus*, adressé à Urbain VIII, en remerciement de l'abbaye qu'il en avait reçue; le *Journal* de son voyage en France; des *Mémoires* sur sa vie; un *Recueil de sentences tirées de l'Écriture et des Pères*, etc.

RAUSCHER (JOSEPH-OTMAR DE) né à Vienne (Autriche) en 1797, archevêque de cette ville, a été fait cardinal en 1855.

Ce vénérable prélat s'est longtemps distingué dans la carrière de l'enseignement : son mérite, sous le rapport de la science et de la vertu, l'a conduit aux hautes dignités qu'il occupe aujourd'hui. Nous ne saurions oublier sa belle et importante Lettre sur les heureuses conséquences de l'affranchissement de l'Église en Autriche. Il donne à cette question les plus riches développements historiques, et démontre les résultats précieux du concordat pour la religion et l'empire.

RAYMOND, créé en 1158 par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, fut légat en Espagne.

RAYMOND DE PONS, Français, évêque de Périgueux, cardinal en 1237, fut un des quinze cardinaux créés par Grégoire IX, Pape de 1227 à 1241.

RAYMOND DE GOÛT DE VILLANDRAU, Français, créé en 1305 par le Pape Clément V, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve et légat en Italie, mourut en 1310.

RAYMOND DE FARGIS, Français, fait, en 1310, par le Pape Clément V, son oncle, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mourut en 1314.

RAYMOND LE ROUX, Français, créé en 1320, par le Pape Jean XXII, son parent, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, puis prêtre du titre de Saint-Chrysogon, mourut en 1342.

RAYMOND DE MOSEVEROLE, Français, évêque de Saint-Papoul, créé en 1327 par le

Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mourut en 1335.

RAYMOND ALBERT, de Barcelone, général de l'ordre de la Merci, vingt-neuvième et dernier cardinal créé par Jean XXII, Pape de 1316 à 1334, mourut en 1330.

RAYMOND DE TOLOSE, fils du comte de Montfort, Français, religieux de l'ordre de la Merci, septième et dernier cardinal créé par Benoît XII, Pape de 1334 à 1342, mourut en 1327.

RAYNAUD, des comtes de Marse, abbé du Mont-Cassin, créé en 1140 par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin, mourut en 1165.

RAYNAUD DE LA PORTE, Français, archevêque de Bourges, créé en 1320, par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, puis évêque d'Ostie, mourut en 1325.

RAYNAUD PISSICELLI, Napolitain, archevêque de Naples, créé en 1456 par Calixte III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mourut en 1458.

RAYNERIUS (THIERRY), évêque de Riéti, créé en 1298, par le Pape Boniface VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis évêque de Palestrine, mourut en 1306.

RAYNICO, de Pavie, nommé en 1173, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-George *in Velabro*, puis prêtre du titre de Saint Jean et de Saint-Paul, fut légat en Lombardie.

RAYNIER, de Bourgogne, fut fait diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

RAYNIER fut, en 1138, créé par le Pape Innocent II prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque.

RAYNIER fut nommé, en 1144, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Celio monte* par le Pape Célestin II.

RAYNIER, créé en 1178, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mourut en 1182.

RAYNIER, dit *le Petit*, fut créé cardinal en 1185, par le Pape Luce III.

REBIBA (SCIPION), né en 1504 à Saint-Marc, bourg situé dans les montagnes près de Messine, en Sicile, étudia à Palerme, où il fut pourvu d'une chapelle. — Venu à Rome, il entra dans la maison du cardinal Caraffe, qui, ayant ceint la tiare sous le nom de Paul IV, le nomma à l'évêché de Motula dans la Pouille, le fit gouverneur de Rome, et cardinal en 1555. L'année suivante ce Pontife l'envoya chargé d'une mission auprès de Philippe II, qui venait de monter sur le trône d'Espagne, à son retour se servit de ses conseils et le nomma à l'archevêché de Pise. Après la mort de Paul IV, Pie IV le fit arrêter sous prétexte qu'il avait eu part aux secrets des Caraffe, et il ne le mit en liberté qu'après l'avoir dépouillé de l'archevêché de Pise, pour lequel il lui donna en échange l'évêché de Trepés, dans la Calabre, et le titre de patriarche de Constantinople que le cardinal remit à son neveu

Prosper Rebiba. Le cardinal Rubiba, après avoir encore été inquisiteur de la foi sous Pie V, et évêque de Sabine sous Grégoire XIII, mourut en 1577, dans sa 73^e année.

RECANATI (JUSTE), né à Camerino en 1789, Capucin, a été fait cardinal en 1833 par Pie IX.

RENAULD DE CHARTRES, 73^e archevêque de Reims, assista au concile de Constance, fut le premier ambassadeur envoyé en signe d'obédience, au Pape Martin V, par Charles VII. — Il sacra ce monarque, en 1420, fut nommé cardinal par le Pape Eugène IV, en 1438, et chancelier de France en 1439. Il mourut en 1444.

REGNAULT, de Chartres, Français, archevêque de Reims et chancelier de France, créé en 1439, par le Pape Eugène IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Celio monte*, mourut en 1445. C'est probablement le même que le précédent.

REISACH (CHARLES), né à Roth en 1800, ex-archevêque de Munich, a été fait cardinal en 1855. Son Eminence réside à Rome.

REMOLINI (FRANÇOIS), né à Lérida, en Catalogne, de parents obscurs, s'avança à la cour de Rome. — Auditeur de Rote, il fut pourvu de l'archevêché de Sorrento, au royaume de Naples, puis de celui de Parme. Ce prélat fut aussi un des commissaires chargés d'instruire le procès de Savonarole. Le célèbre Dominicain, nommé en 1488 prieur du couvent de Saint-Marc à Florence, avait tonné dans la chaire contre les désordres des grands et des princes de l'Eglise et appelé à la liberté le peuple asservi par les Médicis. Profitant de l'arrivée en Italie de Charles VIII, les Florentins secouèrent le joug, et Savonarole, devenu l'idole du peuple, fut le véritable chef de la nouvelle république [1494]. Mais poursuivi et anathématisé par le Pape Alexandre VI, par les partisans des Médicis et par les moines des ordres rivaux ; privé d'ailleurs de l'appui de Charles VIII, forcé de retourner en France, il se vit accusé de toutes sortes de méfaits, fut conduit en prison par ordre des administrateurs de Florence, appliqué à la question, condamné comme hérétique, et périt sur le bûcher en 1498. Remolini fut récompensé par la pourpre que lui décerna en 1503 Alexandre VI. Gouverneur de Naples sous le pontificat de Jules II, ce cardinal fit encore partie du conclave où fut élu Léon X, en 1513, et mourut le 5 février 1518.

REPINDON ou REPINGTON (PHILIPPE), Anglais, était chanoine régulier à Leicester, lorsqu'il fut élevé à la dignité d'abbé, puis de docteur et de chancelier de l'université d'Oxford. Il servit utilement l'Eglise contre les partisans de Wiclef, et fut récompensé par l'évêché de Lincoln en 1405, et par le cardinalat que le Pape Grégoire XII lui conféra en 1408. On ignore l'époque précise de sa mort.

REZZONICO (CHARLES), Vénitien, fut créé cardinal en 1737 par Clément XII, Pape de 1730 à 1740, et qui nomma trente-quatre cardinaux.

REZZONICO (CHARLES), Vénitien aussi, né en 1724, évêque de Porto et camerlingue, fut créé cardinal en 1758 par Clément XIII; il mourut en 1799.

REZZONICO (JEAN-BAPTISTE), Vénitien, né en 1740, fut fait cardinal en 1770 par Clément XIV; il mourut en 1783.

RIARIO (PIERRE), né à Savone, dans l'Etat de Gênes, alla trouver dès l'âge de douze ans, à Sienna le P. François de la Rovère, son oncle maternel, qui enseignait la théologie aux religieux de Saint-François, dont il portait l'habit. — Riario ayant été reçu dans le même ordre, étudia à Venise, à Padoue, à Bologne, à Sienna, à Pérouse et à Ferrare et fut professeur à Venise, puis provincial de la province de Rome. Son oncle, après son exaltation sous le nom de Sixte IV, le nomma cardinal en 1471, patriarche de Constantinople, et lui conféra en divers temps les archevêchés de Séville et de Florence avec d'autres bénéfices considérables. Il égala la magnificence des rois dans son train, dans sa dépense, dans les fêtes qu'il donnait. Sixte IV, qui l'aimait à l'excès, le nomma en 1473 légat de l'Ombrie, puis de toute l'Italie. Le cardinal ne jouit pas longtemps de ces grandeurs, il mourut à Rome dans les sentiments les plus chrétiens, le 3 janvier 1474, avant d'avoir accompli sa 29^e année.

RIARIO ou GALEOTTO (RAPHAEL), naquit le 3 mai 1451, à Savone, de Violentina Riario sœur du cardinal Pierre Riario. — Le Pape Sixte IV le substitua à ce dernier, dont il lui fit porter le nom, et le revêtit de la pourpre romaine en décembre 1477. Il lui confia en divers temps les évêchés d'Imola, de Tréguier, d'Ossuna et de Cuença, et même les archevêchés de Cosenza, de Salerne et l'évêché de Trente avec les abbayes du Mont-Cassin et de Cave. Il fut encore en faveur sous celui d'Innocent VIII; mais sous celui d'Alexandre VI cette faveur tomba complètement. Comme il avait beaucoup contribué à l'élection de ce dernier, il espérait que ses services fixeraient la prospérité de ses cousins, fils de Jérôme Riario, son oncle. Il se trompa, car Alexandre VI les dépouilla des principautés de Forli et d'Imola, et fit même arrêter la princesse Catherine, leur mère. Le cardinal se vit contraint de chercher un asile en France où il avait l'évêché de Tréguier. Depuis il fit partie des conclaves où furent élus Pie III, Jules II et Léon X. Sous ce dernier pontificat, impliqué dans la conjuration du cardinal Petrucci contre la vie de Léon X, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange. Le Pontife, auquel il fit l'aveu de son crime, lui pardonna généreusement. Riario se retira à Naples où il mourut le 7 juillet 1521.

RIARIO (ALEXANDRE), Bolognais, patriarche d'Alexandrie, créé en 1578, par Pie V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Araceli*, mourut en 1585.

RIARIO SFORZA (THOMAS) était le dernier cardinal de la création du Pape Pie VII.

Homme de bien, d'une droiture qui n'a jamais fléchi, d'une expérience consommée, il a été grandement regretté. — Il avait gouverné, sous le Pape Léon XII, la province de Forli, avec une grande sagesse. Plus tard, on retrouva ces mêmes qualités dans le gouvernement des provinces de Pisaro et Urbino, que Grégoire XVI lui avait confiées.

Pour lui donner une récompense éclatante de ses services, le même Pontife le nomma camerlingue de l'Eglise romaine, et archichancelier de l'université. En cette qualité, il prépara tout pour le conclave qui eut lieu après la mort de Grégoire XVI; il prit les rênes du gouvernement, et fit frapper la monnaie à ses armes, ainsi qu'il est dans le droit du camerlingue. Etant devenu le premier cardinal-diacre, ce fut lui qui annonça au peuple l'élection de Sa Sainteté Pie IX, au balcon du Quirinal.

Les obsèques du cardinal Riario ont eu lieu dans la basilique des Douze Apôtres. Le Pape s'y est rendu, et a donné lui-même l'absoute. C'est une dernière preuve de bienveillance et d'égards qu'il s'est plu à donner à la mémoire d'un cardinal compté au nombre des plus grands ornements du Sacré Collège.

RIARIO-SFORZA (SIXTE), né à Naples en 1810, archevêque de Naples, fut fait cardinal en 1846 par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore.

RICCI (JEAN), né à Montepulciano, obligé par les mauvais traitements d'une belle-mère à quitter son pays, se rendit à Rome, où il fut domestique du maître-d'hôtel du cardinal del Monte. — Son adresse et ses services le firent parvenir lui-même à l'emploi de maître-d'hôtel de ce cardinal, qui le donna au cardinal Farnèse, neveu de Paul III. Envoyé plusieurs fois en France et dans les Pays-Bas pour des affaires assez importantes qu'il négocia heureusement, il prit, à son retour, l'habit ecclésiastique. Paul III le fit clerc de la chambre et l'envoya différentes fois en Espagne et en Portugal. Le cardinal del Monte ayant ceint la tiare sous le nom de Jules III, conféra à Ricci l'archevêché de Siponte et la pourpre sacrée en novembre 1551. C'est à sa considération que le Pape Pie VI érigea l'église de Montepulciano en cathédrale et qu'il en donna l'évêché à Spinello Bencio. Le cardinal Ricci succéda à ce premier évêque et fonda dans la suite un collège pour ses compatriotes, à Pise, dont il était alors archevêque. Après la mort de saint Pie V, il réunit un bon nombre de voix pour la papauté et mourut à Rome le 3 mai 1574, âgé d'environ 77 ans. Son corps fut inhumé à Saint-Pierre du Mont-d'Or, où l'on voit son épitaphe.

RICCI (MICHEL-ANGE), né à Rome en 1619, cultiva les mathématiques avec un grand succès. Son traité *De maximis et minimis* en est une preuve. Il s'attacha ensuite à la théologie avec la même ardeur. Après avoir passé par différents emplois, avoir été longtemps secrétaire de la congrégation des In-

dulgence et des reliques. consultant du Saint-Office, il fut, en 1681, élevé à la dignité de cardinal par le Pape Innocent XI ; il mourut le 12 mai 1682, âgé de 64 ans. Il avait mérité les éloges de plusieurs hommes célèbres, de Gassendi, de Slusius, du cardinal Pallavicini, de Fabretti, etc. On a une lettre de ce savant cardinal dans le tome I^{er} du recueil intitulé : *Lettere memorabili*.

RICCI (FRANÇOIS), Romain, gouverneur de Rome, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV.

RICHARD, fils de Richard, vicomte de Milhaud, et de Rixinde, fille de Béranger I, vicomte de Narbonne, embrassa l'état monastique dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, à l'exemple de Bernard, son frère, qui en devint abbé, et à qui il succéda immédiatement en 1079. — Richard eut une grande part aux faveurs de Grégoire VII, dont il fut chéri pour ses belles qualités. C'est ce Pontife, ou, selon la *Nouvelle Gaule chrétienne*, Alexandre II, son prédécesseur, qui le fit cardinal à cause de son mérite, quoiqu'il fût jeune encore. En 1078, envoyé en Espagne comme légat par Grégoire VII, il y tint un concile à Burgos, dans lequel, à la prière d'Alphonse, roi de Castille, et de la reine Constance, on abrogea les anciens rites et offices gothiques pour leur substituer les rites et offices romains. Richard ne jouit pas de la même faveur sous Victor III, successeur de Grégoire VII. Ce Pontife, offensé de ce que Richard prenait le parti de Hugues, archevêque de Lyon, contre lequel il avait de justes sujets de plainte, l'excommunia dans un concile qu'il tint à Bénévent en 1087. Mais Victor III étant mort quelques mois après ce concile, Richard, rentré en grâce avec le Saint-Siège, lui resta constamment attaché depuis. En 1106, il fut élu, d'une voix unanime, pour remplacer Bertrand, archevêque de Narbonne, déposé de son siège. Pascal II confirma cette élection peu de temps avant d'entreprendre son voyage en France, où il arriva sur la fin de 1106. Richard occupa l'archevêché de Narbonne plus de 14 ans, et mourut le 15 février 1121. Il avait eu de grands démêlés avec Aimeri II, vicomte de Narbonne, dont les gens lui tirent subir d'indignes traitements. On en voit le détail dans une relation apologétique qu'il écrivit pour en instruire la postérité. Elle est imprimée dans l'Appendice du VI^e vol. de la *Gaule chrétienne*, et parmi les pièces justificatives de l'*Histoire du Languedoc*, de D. Vaissette.

RICHARD, abbé du Mont-Cassin, créé, en 1252, par le Pape Innocent IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mourut en 1263.

RICHELIEU (ARMAND-JEAN DU PLESSIS, duc de) naquit le 5 septembre 1585, à Paris, suivant les uns, et, suivant les autres, au château de Richelieu, en Poitou, de François du Plessis, capitaine des gardes de Henri IV, et de Suzanne de la Porte. — A cinq ans il perdit son père. Ses études aux collèges de Navarre et de Lisieux furent brillantes.

Il se destinait à la carrière des armes, quand son frère aîné Alphonse, nommé évêque de Luçon, se fit Chartreux. On persuada à Armand, alors âgé de 22 ans, de conserver ce siège dans la famille. Il accepta résolument, porta dans l'étude de la théologie l'ardeur qu'il mettait en toutes choses, et obtint du Pape Paul V dispense d'âge pour ce siège, dont il fut sacré évêque à Rome le 17 avril 1607. Le jeune pasteur s'occupa de la conversion des hérétiques, de l'instruction du clergé, de la réforme des abus. Ses prédications édifiaient son diocèse et la cour. Tout entier aux fonctions de son ministère, il fut nommé, en 1614, par le clergé du Poitou, aux derniers états généraux de la monarchie. C'est lui qui, le 23 février 1615, fut chargé de prononcer en présence du roi le discours de clôture de cette assemblée. Cette harangue a été imprimée. Les flatteries qu'il y adresse à la reine mère, Marie de Médicis, furent récompensées par la charge de grand aumônier de cette princesse. Il se fit remarquer à la cour, sut plaire à la régente et au maréchal d'Ancre qui alors disposait de tout, mais dont le règne touchait à sa fin. En 1616, Marie de Médicis le fit nommer secrétaire d'Etat pour la guerre et l'intérieur, avec préséance sur les autres ministres. L'année suivante, il suivit à Blois la reine mère, alors en disgrâce, mais sans se brouiller avec Louis XIII, et fut ensuite relégué à Avignon, où il s'occupa de divers écrits théologiques. Chargé de négocier un accommodement entre la mère et le fils, il réussit dans cette mission délicate, fit conclure les traités d'Angoulême (1620) et d'Angers (1621), et reçut en récompense le cardinalat que le Pape Grégoire XV lui défera en 1622. « Cet homme pourpre, » disait-il à la reine mère, « dont je suis redevable à Votre Majesté, me fera toujours souvenir du vœu solennel que j'ai fait de répandre mon sang pour votre service. » Mais le cardinal avait à servir des intérêts opposés, et la mère fut sacrifiée. Le faible Louis XIII venait de perdre son favori, le duc de Luynes, emporté par une fièvre pourprée. Le crédit de la reine-mère se releva. Elle fut admise au conseil ; mais ce n'était rien pour elle, tant que l'entrée en serait refusée au cardinal. Le roi ressentait pour lui une répugnance invincible. « Je le connais mieux que vous, » madame, disait-il, « c'est un homme d'une ambition démesurée. »

Enfin les obstacles furent surmontés, et Richelieu obtint l'entrée au conseil, mais avec voix consultative seulement. Au comble de ses vœux, il s'excusa sur sa faible santé, se fit prier, et accepta sur l'ordre formel du roi. Quand il se sentit suffisamment ancré, il ne vit plus d'inconvénient à se démettre de l'évêché de Luçon, que précédemment toutes les instances du tout-puissant maréchal d'Ancre n'avaient pu lui arracher. Dès les premières séances, on comprit qu'on avait un maître. En 1624, il se fit nommer premier ministre. Le surintendant la Vieuville, qui lui portait ombrage, fut contraint

de résigner, et enfermé au château d'Amboise. Arrivé au souverain pouvoir, il se proposa trois grandes entreprises, qu'il ne perdit jamais de vue, et qu'il sut mettre à exécution : réduire à l'impuissance le parti calviniste en France, terrasser de sa main de fer les grands, dont l'orgueil et l'esprit factieux étaient une source incessante de troubles, abaisser la maison d'Autriche, dont la puissance était alors menaçante pour la France et pour l'Europe. Portant ses premiers coups contre les protestants, il leur reprit en 1626, l'île de Ré; puis traita pour un moment avec eux, dédaignant les libelles qui l'appelaient *le Pontife des calvinistes, le Cardinal de la Rochelle, le Patriarche des athées*, afin de terminer une affaire restée pendante depuis le temps d'Henri IV. Il replace sous la domination d'un canton calviniste de la Suisse la Valteline, que lui disputait l'Espagne catholique. Cependant des orages s'amassaient contre le cardinal, l'imbécile Gaston d'Orléans, poussé par des meneurs, ourdissait des trames. Les deux Vendôme, le maréchal d'Ornano sont emprisonnés. Ce dernier, en mourant en prison, échappa à l'échafaud. Le comte de Chalais promet au frère du roi de le délivrer du cardinal; livré à des commissaires, comme coupable d'avoir conspiré contre le roi, il périt sur l'échafaud en 1626. Richelieu était bien servi par ses espions; il avait en outre l'avantage d'avoir un confident sûr, un ami dévoué dans le P. Joseph, homme de bonne famille, qui, après avoir servi dans l'armée avec distinction, s'était fait Capucin en 1599. C'était un autre lui-même, qu'il chargeait des missions les plus délicates. Richelieu le soigna lui-même dans sa dernière maladie, 1638, et, en apprenant sa mort, s'écria : « J'ai perdu mon bras droit. » Il avait voulu le faire nommer cardinal. En butte à tant d'attaques, le premier ministre feignit d'être dégoûté du pouvoir, et fit entendre qu'il voulait se retirer. On attache alors à sa personne une garde imposante, organisée comme celle du roi. Soixante mousquetaires veillaient chaque jour à son palais. Comme il parlait toujours de son désir de prendre sa retraite, le roi lui écrivit de sa propre main. « N'appréhendez pas les calomnies; on ne s'en saurait garantir à ma cour. Je connais bien les esprits; je vous ai toujours averti de ceux qui vous portaient envie; et je ne connaîtrai jamais qu'aucun ait quelque pensée contre vous, que je ne vous le dise... Assurez-vous que je ne vous abandonnerai jamais. La reine, ma mère, vous en promet autant.... Assurez-vous que je ne changerai jamais, et que, quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second. » En même temps, Gaston signait un humble aveu de ses fautes, et promettait d'être soumis.

Le cardinal, après avoir fait ses préparatifs, voulut en finir avec les protestants en France. En 1628, il va attaquer la Rochelle, soutenue par de grandes forces de terre et de mer; nouvel Alexandre, il ferme le port par un môle gigantesque de près de seize cents

mètres de longueur, et force cette ville à capituler. L'année suivante, après avoir assuré au duc de Nevers le duché de Mantoue, en forçant le Pas de Suze, il anéantit les restes du parti protestant en Languedoc, où Nîmes, Castres, Uzès virent raser leurs fortifications.

Montauban tomba la dernière. Quand le consistoire de cette ville vint lui présenter ses hommages, il le reçut avec affabilité, l'avertissant toutefois qu'il l'accueillait, non pas comme un corps ecclésiastique, mais comme une réunion de gens de lettres; il ajoutait qu'à ce titre, ils seraient toujours les bienvenus. La paix d'Alais était conclue; aux termes de l'édit de Nîmes, les protestants cessaient d'avoir des places de sûreté; le libre exercice du culte leur était maintenu; mais ils n'avaient plus d'existence politique. Ainsi était abattu un parti qui troublait l'Etat depuis 70 ans. En décembre 1629, Richelieu, déclaré lieutenant général delà les monts, prend Pignerol, secourt une seconde fois Casal, assiégé par le marquis de Spinola, et s'empare des Etats du duc de Savoie. Il marchait à la tête des troupes l'épée à la main. La cour était à Lyon, où le roi tomba malade. Sa mère, la reine Anne d'Autriche, tous les courtisans profitent de cette circonstance pour arracher au roi la promesse du renvoi de son ministre : il donne l'assurance qu'il le renverra après la fin de la guerre d'Italie, et après son retour à Paris. D'un autre côté, les grands délibéraient sur les moyens à prendre pour se défaire du cardinal. Le maréchal de Marillac s'offrait pour l'assassiner; le duc de Guise opinait pour l'exil, et le maréchal de Bassompierre, pour une prison perpétuelle. La cour était de retour à Paris. On regardait le cardinal comme un homme perdu; son palais était devenu désert; il devait aller coucher à Pontoise, pour se retirer au Havre, qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite. Le roi était parti à sa maison de chasse de Versailles, afin de se dérober aux adieux du ministre. Celui-ci vole à Versailles, et, par la force de ses raisons, reprend sur l'esprit du roi un ascendant qu'il ne perdra plus. Cette journée (11 novembre 1630) fut appelée *la Journée des dupes*. Le garde des sceaux de Marillac est envoyé dans l'exil, où il mourut; son frère, le maréchal, est arrêté à la tête de ses troupes en Italie, et bientôt condamné à mort, comme coupable de concussion; Bassompierre est enfermé à la Bastille, pour n'en sortir qu'après la mort du cardinal.

Cependant celui-ci se préparait à combattre l'Autriche. Prenant part dans ce but à la guerre de Trente ans, il s'unit au roi de Suède Gustave-Adolphe, qui était alors [1630] à la tête du parti protestant en Allemagne, le seconda de tout son pouvoir dans ses efforts contre l'Autriche, et, quand ce prince eut été tué à la bataille de Lutzen en 1632, il solda les troupes de Bernard de Weimar, qui l'avait remplacé dans le commandement; puis, combattant ouvertement

l'Autriche [1634 et années suivantes], il attaqua cette puissance dans toutes ses possessions à la fois, dirigea des armées en Alsace, dans les Pays-Bas, en Italie et en Catalogne, obtint partout des succès, et prépara la suprématie de la France, qu'assurèrent, après sa mort, les traités de Westphalie [1648] et des Pyrénées [1659]. Mais ce qui coûta le plus de peine à Richelieu, ce furent ses luttes contre les grands. Il eut à déjouer mille cabales, et compta parmi ses principaux adversaires la reine mère, Marie de Médicis, jalouse de l'ascendant qu'il avait pris sur le roi; la reine régnante, Anne d'Autriche; le frère du roi, Gaston d'Orléans; le duc de Bouillon, le comte de Soissons, tous les favoris du roi, et bien d'autres. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIII, les grands cherchèrent un appui chez l'étranger, et excitèrent plusieurs révoltes. Toujours instruit de leurs complots, le cardinal sut les faire tous échouer. En 1631, il exila à Bruxelles la reine mère, la veuve de Henri IV, qui alla mourir à Cologne, pauvre et délaissée; plusieurs fois il réduisit à la soumission Gaston d'Orléans qui avait été jusqu'à prendre les armes; il fit périr sur l'échafaud le duc de Montmorency, qui avait trempé dans la révolte du prince, livra au comte de Soissons [1641] la bataille de la Marfie, où ce seigneur trouva la mort; et fit trancher la tête, en 1642, à Cinq-Mars, favori du roi et au jeune de Thou, accusés de traiter avec l'Espagne. C'est lui qui suscita les Catalans et les Portugais à secouer le joug de la domination espagnole; mais les derniers seulement, après la révolution de 1640, conservèrent leur indépendance sous les princes de Bragance. Il ne demeura pas non plus étranger aux commencements de la révolution d'Angleterre, ne pensant pas qu'elle dût avoir pour Charles I^{er} une fin si tragique. Pendant que Richelieu poursuivit la guerre contre les Espagnols, il tomba malade à Narbonne. De là il se fit conduire à Tarascon où, se sentant fort mal, il fit son testament. Il dirigeait toujours les affaires. Le roi, quoique malade lui-même, alla le voir, puis se rendit à Lyon. Le cardinal l'y suivit, couché dans une espèce de chambre que portaient dix-huit de ses gardes, marchant tête nue. Une brèche était pratiquée aux murailles des villes, pour livrer passage à cette machine, quand la dimension des portes s'y refusait.

Le roi ayant quitté Lyon, Richelieu voulut y rester pour diriger la procédure commencée contre Cinq-Mars et de Thou, exciter la sévérité des juges et n'en partir qu'après leur supplice. En même temps que leurs têtes tombaient, Perpignan ouvrait ses portes aux Français, et Richelieu commençait ainsi une lettre adressée au roi : « Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan. » Il fut transporté à Paris à l'état

de cadavre, mais l'énergie lui restait encore. Sentant sa fin approcher, il articula d'une voix ferme ses adieux au roi, ajoutant qu'il était heureux de laisser le royaume au comble de la gloire. Il recommanda Mazarin et les autres ministres, envisageant la mort avec calme et sérénité. On prétend qu'à ceux qui lui demandaient s'il pardonnait à ses ennemis, il répondit : « Je n'ai d'ennemis que ceux de l'Etat. » Quand on lui apporta le viatique, qu'il avait demandé : « Voilà mon Seigneur et mon Dieu, s'écria-t-il; je proteste devant lui que, dans tout ce que j'ai entrepris, je n'ai jamais eu en vue que le bien de la religion et de l'Etat. » Plusieurs des assistants étaient édifiés de cette piété tranquille; Louis XIII, qui allait le suivre dans la tombe, dit seulement : « Voilà un grand politique de moins. »

Le cardinal termina sa glorieuse carrière dans son palais, à Paris, le 4 décembre 1642. Il était dans la 58^e année de son âge et la 18^e de son ministère. Ses funérailles furent célébrées avec la magnificence qu'il avait recherchée de son vivant. Le roi, qui était un de ses légataires, n'accepta que deux millions, et le Palais-Cardinal (aujourd'hui Palais-Royal) que Richelieu avait fait construire. Il dépensait, chaque année, plus de quatre millions; tout n'était pas pris sur l'Etat; il possédait un grand nombre de riches abbayes, celles de Cluny, de Cîteaux, de Prémontré, de Mont-Majour-lez-Arles, de Fleury, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Riquier, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Signi, etc. Si sa maison déployait un faste royal, il y régnait le plus grand ordre, auquel il ne dédaignait pas de présider lui-même. On lui a reproché son alliance avec les princes protestants : chez lui, l'homme d'Etat, le premier ministre effaçait le prince de l'Eglise. Il ne fit en cela que suivre les traces de François I^{er} et de Henri IV. Encore François I^{er} s'allia-t-il de plus avec les Turcs contre Charles-Quint, défenseur de la religion catholique, alors que ce petit-fils du roi Ferdinand avait sur les bras le luthéranisme qui menaçait d'envahir toute l'Allemagne.

S'il répandit quelques gouttes d'un sang généreux, il en épargna des flots qui n'eussent pas manqué de couler sous un prince faible et irrésolu, entouré de seigneurs puissants et turbulents, qui se croyaient aussi maîtres que le roi, dans un temps où fermentaient encore les passions des guerres religieuses; et on sait ce que ces guerres ont coûté à l'Allemagne et à la France sous les fils de Henri II. Il faut lui tenir compte des immenses difficultés qu'il eut à surmonter, et d'avoir préservé son pays de l'anarchie. Quant aux accusations portées contre ses mœurs, elles sont trop vagues pour qu'on doive s'y arrêter, et il est permis de les repousser. Une des conditions de la grandeur est d'être plus exposé à la malveillance et à la calomnie (15). Ce qui est constant, c'est

(15) M. Walkenaer et M. Cousin surtout croient ici à la culpabilité de Richelieu. M. de Carné, au contraire, s'attache à le justifier.

qu'il montra toujours un grand zèle pour la religion, qu'il s'attacha à en concilier les pratiques avec ses occupations multipliées. Il communiait chaque dimanche, et disait la Messe aux grandes fêtes. Ce ministre est incontestablement le plus grand qu'ait eu la France; il eut des vues étendues, et en poursuivit l'exécution avec une persévérance, une fermeté inébranlables; il affranchit entièrement le pouvoir royal, et il fut facile à Louis XIV de gouverner après lui. Montesquieu dit avec une grande justesse: « Richelieu fit jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie, et le premier dans l'Europe; il avilit le roi, mais il illustra le règne. » L'éternel honneur de Louis XIII est d'avoir su apprécier son ministre, de l'avoir soutenu contre tant d'attaques, et de l'avoir conservé. Il faut dire cependant que le grand homme se montra implacable, qu'il exerça des vengeances personnelles sous le prétexte des intérêts de l'Etat.

Quoique médiocrement lettré, il aimait et favorisait les lettres et ceux qui les cultivaient. En 1635, il fonda l'Académie française. On lui doit des établissements utiles; il construisit le collège du Plessis, répara la Sorbonne et en rebâtit l'église, agrandit l'imprimerie royale, fonda le Jardin du roi. On voit son mausolée dans l'église de la Sorbonne. Le czar Pierre, en l'apercevant, embrassa, dit-on, sa statue en s'écriant: « Grand homme, que n'es-tu vivant! Je t'aurais donné la moitié de mes Etats, pour apprendre de toi à gouverner l'autre. »

Voici comment Richelieu est jugé par un de ses contemporains, le maréchal d'Estrées: « La charge de secrétaire d'Etat de la guerre fut donnée à M. de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, que la fortune conduisait par des chemins peu ordinaires à ceux de sa profession; car bien que, dans les derniers siècles, les évêques eussent beaucoup de part dans les affaires, et particulièrement dans les négociations au dedans et au dehors du royaume, il était pourtant sans exemple d'en voir un dans la charge de secrétaire d'Etat, dont les principales fonctions regardaient les affaires de la guerre. Cependant, comme c'était un génie fort élevé, il sut habilement se servir des moyens que les occasions lui donnaient de monter au premier rang, et de parvenir à la grande puissance que l'on avait eu raison de prévoir à cause de ses grandes qualités. En effet, il ne fut pas longtemps dans cet emploi, sans être considéré comme un homme rare, d'un mérite extraordinaire, et qui donna bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre. La suite a fait connaître qu'on ne s'était pas trompé dans ces jugements, et qu'ayant entrepris deux choses qui n'avaient pas été jugées possibles par ceux qui l'avaient précédé dans le ministère, il a même surpassé toutes les espérances, ayant détruit si facilement la faction huguenote, et attaqué avec tant de hardiesse et de succès cette orgueilleuse puissance d'Espagne, qui donnait de la terreur à toute l'Europe, et ne laissait aucune

espérance de pouvoir donner des bornes à sa grandeur. » C'est le même maréchal d'Estrées qui, commandant l'armée française à Trêves, et apprenant qu'un de ses lieutenants venait de recevoir de la cour des dépêches, quitta précipitamment ses troupes pour s'enfuir en Allemagne. Louis XIII, qui lui écrivit, eut toutes les peines du monde à le rassurer, et à le faire revenir: telle était la terreur répandue par le cardinal. Rien n'indique que ce dernier ait su mauvais gré au maréchal d'avoir eu si peur.

Jugements divers sur Richelieu. — « Déjà, pour l'honneur de la France, était entré dans l'administration des affaires un homme (Richelieu) plus grand par son esprit et par ses vertus, que par ses dignités et par sa fortune; toujours employé, et toujours au-dessus de ses emplois; capable de régler le présent, et de prévoir l'avenir; d'assurer les bons événements, et de réparer les mauvais; vaste dans ses desseins, pénétrant dans ses conseils, juste dans ses choix, heureux dans ses entreprises, et, pour tout dire en peu de mots, rempli de ces dons excellents que Dieu fait à certaines âmes qu'il a créées pour être maîtresses des autres, et pour faire mouvoir ces ressorts dont sa providence se sert pour élever ou pour abattre, selon ses décrets éternels, la fortune des rois et des royaumes. » (FLÉCHIER, *Oraisons funèbres*.)

« Si l'on s'obstine à admirer Louis XI pour avoir abattu les grands vassaux et étendu les prérogatives de la royauté, je répondrai qu'il est un homme dont la gloire en ce genre a fait disparaître telle de Louis XI. Cet homme est Richelieu. En effet, l'orgueil des seigneurs féodaux ne fut pas tellement humilié par Louis XI, qu'il ne troublât longtemps la France après lui. Richelieu seul affermit le trône sur les débris de l'anarchie féodale. Mais que sa marche est plus grande et plus imposante! Comme ses moyens sont plus hardis, ses ressources plus fécondes, et ses coups plus assurés! Il ne craint point d'annoncer sa vengeance avant de frapper ses victimes. Ses artifices mêmes ont quelque chose de grand qui suppose le courage.

« D'ailleurs Richelieu, qu'un seul coup d'œil peut précipiter au fond des cachots où il plonge ses ennemis, nous intéresse comme un homme fort et courageux qui se livre à tous les dangers, et se confie à sa fortune. Sa vie est un combat perpétuel; toutes les scènes en sont animées, et tous les tableaux en contraste. Il est forcé de combattre à la fois la puissance de ses nombreux ennemis et la faiblesse de son maître: toujours près de sa chute en préparant celle des autres, il a besoin d'être courtisan même quand il est roi. — Ce mélange de souplesse et d'audace, ces dangers qu'il éprouve, et cette terreur qu'il inspire sans la ressentir, l'énergie de son âme qui résiste aux souffrances d'un corps usé par le travail et par les maladies, cette ambition qui ne trouve aucune gloire au-dessus ni au-dessous d'elle-même; tout dans Richelieu imprime l'étonnement, ou commande l'admiration. » (DE FONTANES.)

« Je considère le cardinal comme un des littérateurs les plus renommés de cette époque, avec un jugement que la passion ne fait pencher ni d'un côté ni d'un autre, et je le vois des mêmes yeux dont la postérité le verra. Lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente à quarante de ces villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglais ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine réunie à cette couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Viellanni et à Avein, et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas eu un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places ou des batailles, s'ils ont quelques gouttes de sang français dans les veines, et quelque amour pour la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui; et, à votre avis, l'aimeraient-ils ou l'estimeraient-ils moins, à cause que de son temps les rentes de l'hôtel de ville se sont payées un peu plus tard, ou que l'on aura mis quelques nouveaux officiers dans la chambre des comptes? » (VOITURE, *Lettres*.)

« La reine et quelques particuliers qui avaient senti les rudes effets des cruelles maximes de ce ministre, avaient sujet d'avoir de la haine contre lui. Mais, outre qu'il était aimé de ses amis, parce qu'il les considérait beaucoup, l'envie certainement était la seule qui pût avoir part à la haine publique, puisque en effet il ne la méritait pas; et malgré ses défauts et la raisonnable aversion de la reine, on doit dire de lui qu'il a été le premier homme de son temps, et que les siècles passés n'ont rien pour le surpasser. Il avait la maxime des illustres tyrans, il réglait ses desseins, ses pensées et ses résolutions sur la raison d'Etat et sur le bien public, qu'il ne considérait qu'autant que ce même bien public augmentait l'autorité du roi et ses trésors. La vie et la mort des hommes ne le touchaient que selon les intérêts de sa grandeur et de sa fortune, dont il croyait que celle de l'Etat dépendait entièrement. Sous ce prétexte de conserver l'un par l'autre, il ne faisait pas difficulté de sacrifier toutes choses pour sa conservation particulière, et, quoiqu'il ait écrit la *Vie du Chrétien*, il était néanmoins bien éloigné des maximes évangéliques. Ses ennemis se sont mal trouvés de ce qu'il ne les a pas suivies, et la France en a beaucoup profité, pareille en cela à ces enfants heureux qui jouissent ici-bas d'une bonne fortune, où leurs pères ont travaillé, en se procurant peut-être à eux-mêmes un malheur éternel. Ce n'est pas que je veuille faire un mauvais jugement de ce grand homme; il faut avouer qu'il a reculé les bornes de la France, et, par la paix de la Rochelle, diminué les forces de l'hérésie, qui ne laissaient pas d'être encore

considérables dans toutes les provinces où les restes des guerres passées les faisaient subsister. Sa grande attention à découvrir les cabales qui se faisaient dans la cour, et sa diligence à les étouffer dans le commencement, lui a fait maintenir le royaume. C'est enfin le premier favori qui a eu le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si dommageable à celle de nos rois, et qui, peut-être dans le désir de gouverner seul, a toujours détruit ce qui entravait l'autorité royale, et perdu ceux qui pouvaient l'éloigner de la faveur par leurs mauvais offices. (M^{me} DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.)

« Richelieu avait d'un trop ferme courage attaqué et comprimé des intérêts et des passions hostiles au bien public, humilié et forcé au silence des vanités envieuses, pour que, lui mort, il n'y eût pas contre sa mémoire une furieuse réaction. Ce fut alors un incroyable débordement de haine et d'injures sur son tombeau. Une foule de gens de lettres prodiguèrent sous toutes les formes l'insulte à celui qui, plus qu'aucun des puissants du monde, avait compris et rehaussé la valeur de l'homme de lettres, et avait comblé de ses dons les poètes. Plus de deux cents pièces de vers nous sont parvenues, où le caractère, les mœurs, la vie privée du cardinal étaient voués à l'infamie. L'Académie française lui resta fidèle. Quant au peuple qui méconnaît si facilement ceux qui l'ont vraiment servi, il prit plaisir pendant quelque temps à poursuivre de ses clameurs le nom du grand homme.... De nos jours quelques voix chagrines s'élèvent encore pour protester contre une admiration de deux siècles, et remettre en question ce grand nom de Richelieu. « Cet homme, » disent-elles, « façonna son pays au plus dur despotisme, et il masqua du voile de l'intérêt public les passions d'une âme vindicative et cruelle. » Faire un crime à Richelieu de sa dictature, c'est ne lui tenir compte ni des temps ni des situations. Richelieu n'était pas le citoyen d'une république, mais bien le ministre d'une monarchie absolue. En gouvernant d'une main vigoureuse et qui brisait toute résistance, il ne faussait pas les lois fondamentales du pays; il les raffermissait au contraire. Sans doute l'idée ne lui vint pas de donner au peuple la liberté; le peuple n'y aspirait pas encore, et il n'en aurait su que faire; mais plus qu'aucun homme d'Etat avant et depuis son époque, il voulut l'égalité dans l'obéissance, l'égalité devant le souverain. A aucun prix, il ne toléra qu'au-dessus du niveau commun, il y eût des gentilshommes et des grands seigneurs libres d'agiter le pays et de ruiner à leur fantaisie la puissance et la fortune publiques. Mettre dans l'Etat l'unité de pouvoir à la place de l'anarchie féodale, et faire passer dans les mœurs, au lieu de l'impunité privilégiée de quelques-uns, la soumission de tous à la loi, ce n'était pas certes fonder le despotisme; c'était l'œuvre d'un beau génie et d'un grand citoyen, c'était préparer l'avènement du droit national dont la liberté

est inséparable; c'était devant une démocratie au berceau, déblayer courageusement les voies de l'avenir.

« Qu'on aille au fond des choses, et l'on verra que Richelieu ne fut pas cruel par instinct, mais inflexible par raison d'Etat. Ce cœur impitoyable qu'on lui reproche ne lui venait pas d'un certain goût du sang, mais de sa rigueur inexorable de grand justicier. Sa mémoire n'est tachée d'aucun meurtre commandé par les misères de l'ambition. Même dans l'horreur des guerres civiles il se montre pour les vaincus, humains et quelquefois clément. Dans ses plus grandes sévérités que voit-on dominer? L'idée d'un devoir public, le besoin d'intimider des hommes d'audace et de révolte, et d'affermir l'autorité; en un mot, comme il le dit lui-même, avec une si noble simplicité, à son lit de mort : « Le bien de l'Etat. » Voilà pour les grands traits de son caractère. On peut relever sans doute, dans cette vie si pleine, si tourmentée, des faiblesses, des mouvements de colère et de haine; sans doute il y eut parfois de terribles passions mises en jeu chez cet homme, condamné à ne poursuivre ses grands desseins qu'à travers les menaces, les outrages, les complots. Avons-nous le droit de nous en étonner beaucoup? Il appartenait à l'humanité. Mais, malgré cet alliage, Richelieu n'en reste pas moins un des types de génie et de vigueur politiques dont l'humanité s'honore le plus. Et la France, fière de son unité, de sa force compacte, de son esprit national; la France prête pour toutes les conquêtes de l'intelligence et de la liberté, n'oubliera jamais que Richelieu a été, dans ce gigantesque travail, l'ouvrier de la première heure. »—(H. CORNE, *Vie de Richelieu*.)

On a de Richelieu les écrits suivants : I. *Harangue prononcée en la salle du petit Bourbon*, le 23 février 1615, à la clôture des états tenus à Paris, Paris, 1615, in-8°; II. *Ordonnances synodales d'Armand-Jean du Plessis*, évêque de Luçon, citées dans le catalogue de la bibliothèque de Colbert, 3^e partie, n° 12,806; III. *Les principaux points de la foi catholique défendus contre l'écrit adressé au roi par les 4 ministres de Charenton*, Poitiers, 1617, in-8°, et 1629, in-4°; Rouen, 1630, in-8°, et Paris, 1642, in-fol.; IV. *Extrait d'une lettre au maréchal d'Ancre*, rapporté par le Grain, dans sa *Décade de Louis XIII*, liv. x^e, année 1617; V. *Instruction du Chrétien*, Poitiers, 1621, in-8°; cette exposition nette et précise de la doctrine catholique a eu plus de vingt-quatre éditions, et a de plus été traduite en plusieurs langues; VI. *Lettre de M. le cardinal de Richelieu à M. de Balzac*, du 4 février 1624, à la tête du 1^{er} vol. des *Lettres diverses* de Balzac; VII. *Lettre du même à l'archevêque de Rouen*, avec la *Réponse de l'archevêque*, Paris, 1624, in-8° et in-4°; VIII. *Harangue faite à l'assemblée des états de Bretagne* en 1626, dans le *Tre-sor des harangues*, Paris, in-4°; IX. *Defensio Romani Pontificis; Controverses du cardinal de Richelieu*, dit Jacob, dans sa *Bibliotheca*

pontificia, p. 168; X. *Lettre du cardinal de Richelieu à la reine mère*, en 1631, dans le recueil de du Châtelet, intitulé : *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, etc., Paris, 1635, in-fol., et 1635 et 1643, in-4°; XI. *Relation fidèle de tout ce qui s'est passé en Italie l'an 1630, entre les armées de France, et celles de l'empereur, du roi d'Espagne et du duc de Savoie*, Paris, 1631, in-8°; Paris, 1669 et 1682, 2 vol. in-12; XII. *Relation de ce qui s'est passé pendant le séjour du roi à Dijon, et depuis qu'il en est parti jusqu'au 8 avril 1631*, etc., 1631, in-8° et in-4°; XIII. *Remontrance à Monsieur par un Français de qualité*, 1631, in-8°; XIV. *Relation du siège et de la reddition d'Arras*, Paris, 1640, in-8°; XV. *Europe*, comédie héroïque et allégorique, etc., Paris, 1643, in-4° et in-12; XVI. *Perfection du Chrétien*, Paris, 1646, in-4°, 1662, in-8°; cet ouvrage, traduit en latin, 1651, Paris, donna lieu à des rapprochements entre les maximes et la conduite de l'auteur; XVII. *Journal d'Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, des années 1630 et 1631*, tiré des *Mémoires écrits de sa main, avec d'autres pièces remarquables concernant les affaires de son temps*, 1649, in-8°, souvent réimprimé; la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1664, 2 vol. in-12; XVIII. *Discours au tiers-état en 1614, dans l'assemblée générale des états tenus à Paris en 1614*, p. 136, Paris, 1650, in-4°; XIX. *Mémoires du cardinal de Richelieu, contenant ce qui s'est passé à la cour pendant son administration, avec plusieurs procès criminels*, Goude, 1650, in-12; XX. *Méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise*, Paris, 1651, in-fol., excellent ouvrage, plusieurs fois réimprimé, et attribué à tort à Richelieu; XXI. *Lettre du cardinal de Richelieu à Guillaume Hugues, archevêque d'Embrun*, du 19 février 1635, dans les *Mémoires de Dégoant*; XXII. *Conseil du cardinal de Richelieu à Louis XIII, pour le bien de son Etat*, dans les *Sentiments illustres de quelques grands hommes d'Etat*, p. 1; et *Harangue du cardinal de Richelieu*, p. 33; XXIII. *Lettre du cardinal de Richelieu, où l'on a joint les Mémoires et instructions secrètes de ce ministre pour les ambassadeurs de France en diverses cours, avec quelques relations curieuses servant d'éclaircissements aux dites lettres et Mémoires*, Paris, 1696, 2 vol. in-12; XXIV. *Lettre du même cardinal au P. Joseph*, dans la *Vie de ce dernier*, par l'abbé Richard, Paris, 1702 et 1704; XXV. *Epistola cardinalis Richelii ad Barlaam*, du 25 janvier 1642, dans les *Clarorum virorum epistolæ*, publiées par Colomies, Londres, 1687, in-12, et Hambourg, 1709, in-4°. XXVI. *Autres Lettres du même, dans les Ambassades et négociations, de M. le comte d'Estrades*, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12; XXVII. *Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu, pair et grand amiral de France*, etc. Amsterdam, 1687, 1688, 1689, 1691, 1696, 1708, 1709, etc. L'édition la plus complète est celle de Fou-

magne, 1764 ; elle renferme la *Succincte narration de toutes les actions du roi*, depuis le temps où le cardinal était entré au ministère jusqu'en 1641. Voltaire, qui ne doutait de rien, proclama que le *Testament politique* n'était pas de Richelieu. L'oracle avait parlé. On répéta ce qu'il avait dit. Mais depuis on a retrouvé des parties du manuscrit de cet ouvrage, corrigé de la main du grand cardinal. Il ne reste plus aujourd'hui aucun doute sur l'authenticité de ce livre, qui renferme ce qu'on a écrit de plus solide sur le gouvernement des États. La Bruyère en avait dit : « Celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il l'a fait. » XXVIII. *Histoire de la mère et du fils*, c'est-à-dire de Marie de Médicis et de Louis XIII, contenant l'état des affaires politiques et ecclésiastiques, arrivées en France de 1600 à 1619 inclus. Cet ouvrage, publié sous le nom de Mézeray, Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12, est bien de Richelieu. Il fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot, 1823 ; XXIX. Enfin divers autres manuscrits.

RICHELIEU (ALPHONSE-LOUIS DU PLESSIS DE), connu sous le nom de *cardinal de Lyon*, et frère du grand cardinal, était doyen de Saint-Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Luçon par le roi Henri IV, en remplacement de Jacques du Plessis, son oncle ; mais, avant d'être sacré, il céda cet évêché à son frère puîné, et se fit Chartreux. — Il prit alors le nom d'*Alphonse-Louis*, et fit profession en 1606 à la grande Chartreuse, où il vécut plus de vingt ans, sans montrer le moindre désir de rentrer dans le monde. Quand son frère fut devenu tout-puissant, il accepta en 1626 l'archevêché d'Aix, auquel celui-ci le fit nommer. En 1628, transféré à l'archevêché de Lyon, il fut, l'année suivante, élevé à la dignité de cardinal par le Pape Urbain VIII, quoique, selon l'ordonnance de Sixte V, deux frères ne pussent jamais porter la pourpre en même temps. En 1632, sur la démission du cardinal de la Rochefoucauld, il fut nommé grand aumônier de France, et, l'année d'après, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il obtint aussi plusieurs riches abbayes. Envoyé en 1635 pour négocier avec la cour de Rome, il remplit cette mission avec intelligence, et s'empressa de retourner dans son diocèse, ravagé par la peste. Il n'abandonna pas son troupeau, et se signala par son zèle, son courage et sa charité. Louis XIII étant mort en 1643, sa charge de grand aumônier le rappela à Paris pour les obsèques du roi ; mais, aussitôt après, il revint à Lyon, qu'il ne quitta plus que pour aller prendre part aux opérations du conclave où fut élu Innocent X, et en 1645, pour présider l'assemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il fut enlevé par une hydropisie le 23 mars 1653, âgé de 71 ans, et fut inhumé à Lyon dans l'église de la Charité qu'il avait fait bâtir. Voici l'épithaphe qu'il s'était faite : *Pauper natus sum, paupertatem voti, pauper*

morior, inter pauperes sepeliri volo. Je suis né pauvre, j'ai fait vœu de pauvreté, je meurs pauvre, je veux être enseveli au milieu des pauvres. C'est à l'abbé de Pontchâteau que, dans sa dernière maladie, il avoua qu'il aimerait beaucoup mieux mourir dom Alphonse, que cardinal de Lyon. Sa Vie a été écrite en latin par l'abbé de Pure, Paris, 1653, in-12.

Les deux cardinaux de Richelieu avaient un frère aîné, Henri, maréchal de camp, qui, en 1619, fut tué en duel par le marquis de Thémines, sans laisser d'enfants de son mariage ; et deux sœurs, dont l'une épousa Urbain de Maillé, marquis de Brézé, capitaine des gardes, et maréchal de France, et l'autre, qui était l'aînée, épousa René de Vignerod, seigneur de Pont-Courlay. Le grand Richelieu laissa son nom et ses armes à son petit-neveu, Armand-Jean du Plessis, petit-fils de René de Vignerod et de sa sœur. Cet Armand-Jean du Plessis fut général des galères, et père du maréchal duc de Richelieu, l'ami de Voltaire.

RIDOLFI (NICOLAS), neveu du Pape Léon X, était fils de Contessine de Médicis, et de Ridolfi de Florence. — Admis, par son oncle maternel, dans le Sacré Collège le 1^{er} juillet 1517, il fut pourvu successivement des archevêchés de Florence et de Salerne, des évêchés d'Orviété, de Vicence, de Forli, d'Imola et de Viterbe. Jeune encore, mais doué d'excellentes qualités, il remplit exemplairement, pendant le cours de sa vie, les devoirs de l'épiscopat. On le jugeait même digne de succéder au Pape Paul III ; mais il mourut, au commencement de 1550, pendant le conclave assemblé pour donner un successeur à ce Pontife.

RIGANTI (NICOLAS), Napolitain, né en 1744, évêque d'Ancône, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1822.

RIGAULT (NICOLAS), Napolitain, né en 1744, évêque d'Ancône, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1822.

RIGAULT (EUDES), Français, religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, archevêque de Rouen, nommé cardinal, en 1252, par Innocent IV, Pape de 1243 à 1254, mourut en 1276.

RIMALDI (JEAN-MARIE), né à Ferrare, en 1718, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1789.

RINUCCINI (JEAN), né à Florence en 1743, fut fait cardinal par Pie IV en 1794.

RISO fut fait, en 1180, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

RIVAROLA (DOMINIQUE), Génois, évêque d'Aléria, puis archevêque de Nazareth, créé en 1611 par Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mourut en 1627.

RIVAROLA (AUGUSTIN). — Le *Diario* publie la notice suivante sur le cardinal Rivarola : « Augustin Rivarola, naquit à Gênes le 14 mars 1738, du marquis Negroni Rivarola, et de son épouse Marianne, de la noble maison de Cambiasi. Il fit ses premières études à Rome dans le collège Clémentin. Au sortir de cette maison il s'appliqua d'a-

bord à la jurisprudence, devint savant dans le droit civil comme dans le droit ecclésiastique, et fut employé avec distinction comme secrétaire de plusieurs auditeurs de Rote. Pie VI, qui lui était fort attaché, le nomma un de ses camériers secrets, et lui donna, en 1793, le gouvernement de San-Severino. En 1797, les troupes républicaines qui occupaient les Marches, le chassèrent de son poste: il fut obligé de revenir à Gênes, et un arrêté du Directoire l'en exila. Dans ces circonstances pénibles, le courage ne lui manqua point: il prit le chemin de Parme où l'attendait Pie VI violemment enlevé de ses Etats, et que l'on amenait en France.

« Pendant le séjour du Pape dans cette ville, Mgr Rivarola essaya, au péril de sa liberté et de ses biens, de l'enlever aux ennemis. Il courut à Guastalla et à Sacca pour intéresser un général autrichien à cette héroïque entreprise. Ne trouvant pas celui qu'il cherchait, il revint auprès du Pontife; mais ferme dans son projet, il envoya une personne de confiance chargée d'une lettre qui devait être remise au premier général autrichien que le porteur rencontrerait. La commission fut remplie; un général mit à la disposition de Mgr Rivarola un fort détachement de cavalerie, et l'entreprise eût réussi, sans doute, si le transport du Pape au château de Belyéos n'eût pas rendu la position plus difficile et la tentative imprudente.

« Le Souverain Pontife étant mort, Mgr Rivarola se rendit à Venise et offrit ses services au conclave dans le corps des protonotaires. Après l'élection de Pie VII, le Pontife le nomma en 1800 son délégué à Pérouse, et, vers la fin de 1802, l'envoya dans la ville de Macerata comme président général des Marches. Dans ce poste important, et au milieu de temps si difficiles, la justice, la fermeté et l'intelligence du prélat le rendirent cher aux populations qui conservent encore le souvenir de son administration. En 1808, au moment où les Français envahirent les Marches, Mgr Rivarola fut arrêté et conduit dans la forteresse de Pesaro; six mois après on le déporta à Rimini. Il y resta dix-huit mois, puis revint encore à Gênes. Là, aussitôt qu'il apprit la délivrance de Pie VII et son retour dans ses Etats, il courut à Plaisance et accompagna le Pontife pendant son voyage à Césène. Pie VII le nomma délégué apostolique, et le fit partir pour Rome avec ses instructions. Rivarola arriva dans la capitale du monde chrétien en mai 1814, reprit au nom du Pape les rênes du gouvernement, et avec l'aide d'une congrégation d'Etat dont il resta président jusqu'à l'arrivée de Pie VII, prit toutes les mesures nécessaires au gouvernement.

« Dans les premiers mois de 1815, les Marches furent envahies par Murat; le tumulte et l'épouvante régnaient partout. Rome vit s'éloigner le Pape qui chercha un asile à Gênes. Pendant son absence, Rivarola devint secrétaire avec voix délibérative

de la junte d'Etat présidée par le cardinal della Somaglia.

« Pie VII, revenu à Rome, voulut fixer Rivarola auprès de lui, et le nomma son majordome et maître des sacrés palais. Cette charge importante et honorifique le mit en mesure de se concilier de plus en plus l'affection du Pape, qui, le 1^{er} octobre 1817, le nomma cardinal-diacre du titre de Saint-Agathe *in suburbana*.

« Léon XII, appréciant le mérite et les vertus de Rivarola, l'envoya en 1824 dans la ville et la province de Ravenne avec le titre de légat *a latere*. Cette charge honorable, et que les circonstances rendirent très-difficile, valut une haute réputation au cardinal. Les habitants bénissent encore sa mémoire, et les beaux-arts comme le commerce eurent en lui leur Mécène.

« Toujours prêt à se soumettre à d'honorables travaux, Rivarola dirigeait en même temps la légation de Forli, devenue vacante par la mort du cardinal San-Severino; et, quand il revint à Rome, on lui confia la direction de la congrégation des Cours, à laquelle on joignit la préfecture des chanoines. Il exerça ces deux emplois jusqu'à la seconde année du règne de Grégoire XVI.

« Honoré par ce Pontife de la pro-préfecture de la congrégation du Concile, il trouva encore le moyen d'achever, en trois ans, à Tivoli, le détournement de l'Anio, véritable ouvrage des Romains; quatre années lui suffirent pour rendre au culte public le vaste et fameux temple de Sainte-Marie degli Angeli à Assise, renversé par un tremblement de terre; à Camérino et à Bénévent, il acheva presque en trois et cinq années deux merveilleux édifices sacrés. Il fut visiteur apostolique des pays de Narni, Todi et Pérouse; il fit partie de plusieurs congrégations dans le gouvernement pontifical, et fut protecteur de plusieurs ordres monastiques et institutions pieuses. Le roi Charles-Albert de Sardaigne l'avait décoré du grand-cordon de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

« Rivarola eut toute sa vie la réputation d'un homme juste et ferme; aucun événement ne put abattre son esprit, et il sut toujours conduire les affaires avec talent et activité. Il avait la parole fine, agréable et pleine d'affabilité. Son esprit inclinait naturellement aux grandes choses; sa générosité pouvait servir de modèle, et son cœur s'ouvrait si volontiers à la charité qu'on le regardait généralement comme le père des pauvres, le refuge des veuves et des orphelins. Sa dévotion était solide et fervente; il avait surtout une grande confiance dans la sainte Vierge, pour laquelle il professait un amour filial.

« Ce vénérable prélat est mort le 7 novembre, à l'âge de 84 ans. Son corps a été, conformément à ses volontés dernières, déposé dans l'église des Servites, dite de Saint-Marcel, au pied de la Vierge qu'il regarda toujours comme sa protectrice et sa mère.

RIVIERA (DOMINIQUE), né à Urbin le 3 décembre 1671, fut successivement protono-

taire apostolique, déclaré en 1721 secrétaire des chiffres par Innocent XII, puis secrétaire des congrégations du Consistoire, des Eaux, marais, ponts et chaussées et du collège des cardinaux, chanoine de la basilique de Saint-Pierre, et garde des archives du château Saint-Ange. — Le Pape Clément XII, qui en 1730 lui avait donné la charge de secrétaire de la congrégation de la Consulte, le créa et déclara cardinal en 1733, et lui assigna ensuite les congrégations consistoriales du Concile, de la Consulte et des Eaux. Ce cardinal mourut à Rome le 3 novembre 1752.

RIVOLTELLA (ARDICE), Milanais, nommé, en 1155, par le Pape Adrien IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, fut légat à Constantinople, et mourut en 1186.

RIVUS (VINCENT-VALENTIN), Espagnol, abbé de Mont-Serrat, créé, en 1408, par le Pape Grégoire XII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mourut en 1410.

ROBERT fut fait prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine par le Pape Calixte II, vers 1120.

ROBERT fut nommé prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

ROBERT, Anglais, nommé, en 1130, par le Pape Innocent II, prêtre-cardinal, puis chancelier de l'Eglise romaine, mourut en 1149.

ROBERT fut, en 1180, proclamé, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.

ROBERT fut créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul par le Pape Honorius III qui régna de 1216 à 1227, et créa treize cardinaux.

ROBERT, Français, abbé de Cîteaux, nommé, en 1294, par le Pape Célestin V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mourut en 1305.

ROBERT (ADHÉMAR), Français, créé, en 1342, par le Pape Clément VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mourut en 1352.

ROBERT DE GENÈVE, Français, évêque de Cambrai, créé par le Pape Grégoire XI, en 1371, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, fut Pape sous le nom de Clément VII.

ROBERTI (CHARLES), Romain, archevêque de Tarse *in partibus*, nonce en France en 1664, fut, pendant sa nomination, élevé, en 1666, au cardinalat par Alexandre VII, qui le fit peu après légat de la Romagne, et évêque de Faenza. Il mourut à Rome le 14 février 1673, en sa soixante-troisième année.

ROBERTI (ROBERT), né au diocèse de Fermo en 1788, fut fait cardinal par Pie IX en 1850. Son Eminence vit encore.

ROCCI (CYRIAC), né à Crémone, abbé de Saint-Jean au royaume de Naples, archevêque de Patras, nonce à Vienne, nommé cardinal en 1634 par le Pape Urbain VIII, qui donna le titre de Saint-Sauveur *in Lauvo*, mourut à Rome le 25 septembre 1651,

et y fut inhumé en l'église de Montferrat. **ROCCI** (BERNARD), neveu du précédent, majordome du Pape Clément X, qui le revêtit de la pourpre le 27 mai 1675, et lui donna le titre de Saint-Etienne *in Monte calio*, fut depuis évêque d'Orviété, légat de Ferrare, mourut à Frascati le 3 novembre 1680, dans la 54^e année de son âge et la 6^e de son cardinalat, et fut enseveli dans l'abbaye de Grotta-Ferrata.

ROCHE (ANDROIN OU ANDROIN DE LA), frère du comte de la Roche, dans le comté de Bourgogne, prit l'habit de religieux dans la congrégation de Cluny, et fut nommé abbé de Saint-Seine, dans le diocèse de Langres, puis de Cluny, lorsque Hugues Fabri se fut retiré parmi les Chartreux. — Ce dernier avait remis son abbaye au Pape Clément VI, qui en pourvut Androin de la Roche vers 1351. Innocent VI, successeur de Clément, voulut avoir cet abbé auprès de sa personne, puis l'envoya en Italie, comme conseiller du cardinal Albornos, général des troupes ecclésiastiques. Le cardinal, obligé de revenir à Avignon pour rendre compte de sa légation, laissa le commandement de l'armée à l'abbé de la Roche, qui ne fut pas heureux dans son généralat. Les villes d'Italie secouèrent le joug de l'obéissance qu'elles avaient jurée au légat; mais celui-ci, de retour, sut bientôt les contraindre à tenir leurs promesses. Androin fut ensuite envoyé en Angleterre, pour travailler à la délivrance de Jean, roi de France qui y était prisonnier. Il avait pour collègue Simon de Langres, général de l'ordre de Saint-Dominique. Leurs efforts furent couronnés par la paix conclue à Brétigny, près de Chartres, le 8 mai 1360. Innocent VI en ressentit une vive joie, et, pour récompenser Androin, il l'éleva au cardinalat aux Quatre-Temps de septembre 1361. Le nouveau cardinal n'arriva à Avignon qu'après la mort du Pape, qui n'avait pu accomplir la cérémonie de lui ouvrir et de lui fermer la bouche; les autres cardinaux voulurent, pour cela, l'empêcher d'entrer dans le conclave; mais il sut faire valoir son droit, et concourut à l'élection d'Urbain V, qui l'envoya en Italie, où il fit la paix avec Barnabé, vicomte de Milan. Ce prélat mourut de la peste à Viterbe, le 27 octobre 1369. Protecteur de l'ordre des Servites, il fut inhumé dans leur église. Son corps fut depuis transporté en France, dans celle de Cluny, qu'il avait enrichie de dons précieux.

ROCHE-AYMON (CHARLES-ANTOINE DE LA), né, le 17 février 1692, à Mainsac, dans le diocèse de Limoges, fut destiné à l'Eglise. — Il avait à peine subi l'épreuve de la licence, que l'évêque de Limoges, de Gennasines, le demanda pour coadjuteur; et l'abbé de la Roche-Aymon fut sacré, le 25 août 1725, sous le titre d'évêque de Sarepta, *in partibus*. L'évêque de Limoges s'étant démis en 1729, l'évêque de Sarepta fut bientôt après nommé évêque de Tarbes, d'où, en 1740, il passa à l'archevêché de Toulouse,

puis en 1752, à celui de Narbonne. Dès 1735, il fit partie des assemblées du clergé, assista à toutes depuis 1735, et les présida à partir de 1760. Il venait d'être nommé grand aumônier. Archevêque de Reims en 1762, il fut, en 1771, ministre de la feuille des bénéfices, et décoré de la pourpre romaine. Quand il allait administrer les derniers sacrements à Louis XV, il dit à haute voix aux assistants que le roi le chargeait de déclarer qu'il était très-fâché d'avoir donné du scandale. C'est encore lui qui baptisa le duc de Berri, depuis Louis XVI, qui célébra, en 1770, le mariage de ce prince, et qui le sacra en 1775. « Maintenant, » disait-il, « je puis réciter le *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* » (Luc. II, 29) Il s'éteignit le 27 octobre 1777, comblé d'années et de dignités.

ROCHECHOUART (JEAN DE), fils de Jean, premier du nom, vicomte de Rochechouart, et de Jeanne de Sully, évêque de Saint-Pons de Tomiers, puis archevêque de Bourges en 1386, et, en 1390, administrateur de celui d'Arles, s'attacha à l'antipape Benoît XIII, qui le fit cardinal en 1394. — Il racheta du prince de Galles la seigneurie de Tonny-Charente, qui lui avait été engagée par Louis, vicomte de Rochechouart, frère de ce prélat, qui mourut le 13 septembre 1398.

ROCHECHOUART (JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE), né à Toulouse en 1708, évêque de Laon, fut fait cardinal en 1761 par Clément XIII. Il mourut en 1777.

ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS DE LA), né à Paris, le 8 décembre 1558, était le second fils de Charles de la Rochefoucauld, comte de Randon, et de Fulvie Pic de la Mirandole. Son père, colonel-général de l'infanterie, blessé à la tête au siège de Bourges en 1562, mourut d'une blessure reçue à celui de Rouen le 4 novembre de la même année. — Orphelin de bonne heure, le jeune François fut placé, sous la surveillance d'un précepteur particulier, au collège de Clermont, dirigé par les Jésuites, et où il fit d'excellentes études. Son attachement pour ses premiers maîtres, ne se démentit jamais, et il ne laissa échapper aucune occasion de le leur témoigner dans la suite. Il n'avait que 15 ans, quand le cardinal de Guise lui résigna l'abbaye de Tournus. Sur ce riche revenu il ne prélevait pour son entretien qu'une faible portion, réservant le reste pour les pauvres et pour la restauration de son église. Il fit le voyage de Rome, et visita l'Italie pour s'instruire, recherchant les savants, parcourant les bibliothèques. Après son retour en France, et âgé de 26 ans, il fut élevé par Henri III en 1585 à l'évêché de Clermont, qu'il gouverna avec autant de piété que de prudence. Son diocèse n'avait pas été à l'abri de l'invasion des nouvelles doctrines; il ne négligea rien pour les comprimer, et pour ramener dans la bonne voie ceux qui s'en étaient éloignés. C'était aussi le temps où la Ligue divisait les Français sous plusieurs

bannières; le prélat resta en dehors de la lutte politique. Toutefois il ne reconnut Henri IV qu'après que ce prince eut fait abjuration du calvinisme. Henri, appréciant le noble caractère du prélat, lui manifesta son estime en plusieurs circonstances, et obtint pour lui la pourpre sacrée qui lui fut conférée en 1607 par le Pape Paul V. Après la mort de Henri IV, le conseil de régence, voulant rapprocher de la cour le prélat, pour profiter de son expérience et de la sagesse de ses conseils, le transféra sur le siège de Senlis, puis l'envoya en qualité d'ambassadeur à Rome. De retour en France, il assista, en octobre 1614, au lit de justice, où Louis XIII déclara sa majorité, et à l'ouverture des derniers états généraux de la monarchie. Il y proposa, et n'oublia rien pour faire recevoir en France les décrets du concile de Trente, sous réserve toutefois des droits du roi et de la couronne de France, des droits, immunités et libertés de l'Eglise gallicane. Cette proposition ne fut point accueillie. Il fut plus heureux, en 1615, et fit admettre ces décrets dans une assemblée générale du clergé qu'il présidait. En 1618, devenu grand aumônier après la mort du cardinal Duperron, il fut, l'année suivante, nommé abbé de Sainte-Geneviève. En 1624, il se démit de l'évêché de Senlis et de la présidence du conseil à laquelle il avait été appelé deux ans auparavant, pour s'occuper uniquement de la réforme des ordres de Saint-Augustin et de Saint-Benoît, dont l'avait chargé Grégoire XV. Il s'était également démis de son abbaye, dans laquelle il avait introduit la régularité, et où les abbés devinrent électifs. Il mourut à Sainte-Geneviève le 14 février 1645, dans sa 87^e année. Sous-doyen des cardinaux, il avait ordonné qu'aucune pompe ne fût déployée dans ses funérailles. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève, et son cœur déposé dans l'Eglise du collège des Jésuites, où il avait étudié. Toute sa vie il conserva les principes ultramontains de ses premiers maîtres, et fut un des plus ardents adversaires du fameux syndic de la faculté de théologie de Paris, Edmond Richer, qui s'était fait le champion des libertés de l'Eglise de France et des immunités du royaume. La Vie de ce cardinal, qui avait toutes les vertus de son état, et qu'honorait un noble caractère, a été écrite par le P. de la Morinière, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, Paris, 1646, in-4^o; et en latin par le P. Rouvière, Jésuite, Paris, 1645, in-8^o. — Voy. BELLARMIN.

ROCHEFOUCAULD (FRÉDÉRIC-JÉRÔME DE ROYE DE LA), né le 16 juillet 1701, de l'illustre maison de ce nom, qui a produit tant d'hommes distingués par leur esprit; était fils de François II de la Rochefoucauld, lieutenant général. Depuis que François, comte de la Rochefoucauld, eut tenu le roi François I^{er} sur les fonts de baptême et lui eut donné son nom, 1494, l'aîné de la famille a toujours porté le nom de François. — Destiné à la carrière ecclésiastique, le jeune

de dettes, avant de partir pour son ambassade, il avait obtenu l'autorisation d'emprunter six cent mille livres sur ses bénéfices. Sa maison était un faste royal; il était entouré de dix gentilshommes portant de grands noms, et d'autant de pages de bonne famille. Ce qui l'avait fait rappeler de Vienne, c'étaient ses galanteries, sa morgue à l'égard des ministres étrangers, ses dettes, son peu de respect pour la religion. On l'avait vu quitter l'habit de son état pour prendre un uniforme de chasse; et cela avec si peu de retenue, qu'un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniformes verts, coupèrent une procession qui gênait leur passage. Ses folles dépenses le mettant dans l'impossibilité de payer ses gens, ceux-ci abusèrent du privilège des franchises pour exercer la contrebande. Le gouvernement impérial, pour ne pas désobliger la cour de France, fut réduit à supprimer les franchises de tout le corps diplomatique; ce qui rendit le prince Louis odieux aux autres ambassadeurs. Après son retour en 1774, tel était le crédit de cette famille, qu'il fut nommé grand aumônier de France, proviseur de Sorbonne, administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, dont il dissipa une partie des domaines, enfin cardinal, sur la présentation du roi de Pologne Poniatowski. Dès 1779, il était prince-évêque de Strasbourg. Un seul de ses bénéfices, l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, rapportait trois cents mille livres de rente. Crédule à l'excès, d'un esprit facile, il vivait entouré d'intrigants, dont il était la dupe. Le charlatan Cagliostro et l'aventurière la Motte, qui se faisait appeler la comtesse de la Motte-Valois, remplirent sa vie d'humiliations et d'amertumes. Affligé du mépris dont l'accablait la reine Marie-Antoinette, le cardinal désirait regagner les bonnes grâces de cette princesse. On lui fit croire qu'il y parviendrait en achetant pour elle un magnifique collier de diamants que la reine avait précédemment refusé, comme étant d'un prix trop élevé. Il l'acheta et le remit à la femme la Motte, qui le persuada que le don avait été agréé par la reine. Mais, comme il était toujours sans argent, et qu'il ne put payer à l'époque convenue le prix du bijou, un million six cent mille livres, la mystification fut connue : cette triste affaire eut un grand retentissement; le cardinal, arrêté dans ses habits pontificaux, aux yeux de toute la cour et malgré ses prières, fut conduit à la Bastille, et traduit devant le parlement. Absous par cette compagnie, que les intrigues avaient circonvenue, Rohan fut dépouillé de tout ce qu'il tenait de la cour, exilé en son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, 1786, d'où on lui permit de se rendre à l'abbaye de Marmoutier, près de Tours. Grâce à la bonté du roi, il put bientôt rentrer dans son diocèse, où il parut vivre d'une manière plus conforme à son état. En 1789, il fut député du clergé aux états généraux; mais il n'y siégea qu'un instant, refusa son assentiment à la constitution

civile du clergé, et se retira dans la partie de son diocèse située sur la rive droite du Rhin. Là, comme prince de l'Empire, il faisait des levées d'hommes pour lutter contre la révolution, en même temps qu'il la combattait comme évêque. Dans ses dernières années, il chercha à faire oublier les grandes fautes qu'il avait commises par légèreté et par défaut de caractère. Plus riche dans sa médiocrité qu'il ne l'avait été au sein de la plus grande opulence, il était la providence des émigrés et des prêtres qui recouraient à lui. Il avait appris l'économie et la frugalité, et se dévouait à ses diocésains allemands. Lors du concordat de 1801, il remit la démission qui lui était demandée, et mourut à Ettenheim le 16 février 1803. C'est à lui que la ville de Strasbourg doit le monument élevé à la gloire de Turenne. On peut consulter sur ce cardinal les *Mémoires* de l'abbé Georgel, qui avait été son grand vicaire et l'agent de toutes ses intrigues, ceux de Bezenval, de Mme Campan, la *Biographie* de Michaud, etc.

ROHAN-CHABOT (LOUIS-FRANÇOIS-AUGUSTE, duc de), né à Paris le 29 février 1788, était fils d'Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, maréchal de camp. Sa mère était une Montmorency. — Ses parents, contraints par la révolution à émigrer, se réfugièrent en Angleterre; mais ils revinrent en France sous le consulat, recouvrèrent une partie de leurs domaines, et se rallièrent au gouvernement impérial. Le jeune de Rohan, après avoir été attaché à la princesse Borghèse, sœur de Napoléon, fut successivement chambellan de la reine de Naples, femme du roi Murat, puis de l'empereur Napoléon. Dans cette cour militaire, où la religion était peu pratiquée, on ne le vit point, esclave de ce qu'on appelle le respect humain, chercher à dissimuler sa piété; il alla même, en 1812, à Fontainebleau, pour y recevoir la bénédiction du Pape Pie VII, alors prisonnier. Après la restauration en 1814, il entra dans la maison du roi comme officier de mousquetaires, et quand ce corps fut dissous en 1815, il fut élevé au grade de colonel. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, le prince de Léon (c'était le titre des aînés de sa famille, et il l'avait pris depuis la restauration) accompagna le duc d'Angoulême dans le midi de la France, puis en Espagne. De retour à Paris, il perdit son père en 1816, et lui succéda dans son titre de duc et pair. Une affreuse catastrophe lui avait enlevé une épouse chérie, Mlle de Serent, qui périt dans les flammes, le feu ayant pris à ses vêtements, comme elle se disposait à se rendre à un bal chez l'ambassadeur d'Autriche. Vainement Louis XVIII voulut-il lui faire épouser une princesse de Saxe. La perte cruelle qui avait frappé ce jeune seigneur le poursuivait partout; la religion seule pouvait le consoler. Il renonça au monde, entra au séminaire de Saint-Sulpice en 1819, et, trois ans après, reçut la prêtrise. Grand vicaire de Paris, archevêque d'Auch en 1828, de

Besançon en 1829, il fut en 1830 élevé à la dignité de cardinal par le Pape Pie VIII. Lors de la révolution de Juillet 1830, il était à Paris, où l'appelaient les travaux de la Chambre des pairs; il fut maltraité par les séditieux, et se réfugia à Rome. En 1832, il accourut dans son diocèse, menacé de l'invasion du choléra; il se prodigua, et atteint du fléau à Chénecey, près de Besançon, il y succomba le 8 février 1833, âgé de 45 ans. On a publié alors une *Notice chronologique sur le cardinal de Rohan*. Besançon, in-12 et in-18; et, plus tard, le panégyrique de ce digne prélat, prononcé à la cathédrale de Besançon par l'abbé Marguerye.

ROLAND, Français, abbé de Bourg-Dieu, en Berri, nommé par le Pape Luce III, en 1185, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, fut ensuite évêque de Dol, en Bretagne, et légat en Angleterre.

ROLIN (JEAN), fils de Nicolas Robin, chancelier du duc de Bourgogne Philippe le Bon, fut archidiacre, puis évêque d'Autun, après l'avoir été de Châlons-sur-Saône. Nommé cardinal par Nicolas V, il fit de grandes libéralités à son église et au magnifique hôpital de Beaune, qu'avait fait bâtir son père. Il mourut fort âgé, le 22 juin 1483.

ROMA (JULES), né à Milan le 16 septembre 1584, était fils de Camille Roma, patrice milanais, et de Catherine de Coire. — Après avoir étudié à Pavie et Pérouse, où il prit le bonnet de docteur, il fut, en 1607, admis comme avocat consistorial sur la nomination qu'en firent les docteurs de Milan. En cette qualité il prononça, l'année suivante, en plein consistoire, un discours pour la canonisation de saint Charles Borromée. Le Pape Paul V le nomma avocat de la famille Borghèse, référendaire de l'une et l'autre signature, puis successivement évêque de Iési, d'Orviété, de Camérino, de Pérouse, d'Ombrie, enfin le revêtit de la pourpre le 11 janvier 1621. Grégoire XV lui donna les évêchés unis de Récanati et Lorette avec la pension de cardinal pauvre. Il s'appliqua dans Récanati à soulager les pauvres, à y faire célébrer le service divin avec décence, embellit sa cathédrale, soutint les communautés religieuses, et en fonda pour l'entretien et l'éducation des filles indigentes. En 1634, transféré par Urbain VIII à Tivoli, il fit abattre l'église cathédrale, pour en bâtir une plus convenable, qu'il bénit le 1^{er} février 1641, la pourvut de beaux ornements, d'un beau jeu d'orgue, et y entretint une musique. Habile administrateur, il travailla au palais archiépiscopal, fit bâtir un séminaire, où fut assuré l'entretien de seize clercs, et mena à bonne fin plusieurs affaires avantageuses à son évêché. Il y entretint des missionnaires, et réforma son clergé encore plus par son exemple que par ses ordonnances, et par la tenue régulière de ses synodes. Ses mœurs étaient irréprochables; il ne parlait aux femmes que rarement, et debout dans une antichambre en présence de témoins. Tous les jours il récitait à genoux son bréviaire, l'Office de la sainte Vierge et le chapelet; ne

manquait jamais de célébrer la Messe chaque matin, puis faisait une demi-heure d'oraison mentale: aussi ne donnait-il que rarement audience les matins. Il ne vivait que de légumes. Ne dépensant rien pour sa personne, il était très-libéral en aumônes. Tous ses revenus étaient dépensés, sans qu'il contractât aucune dette; les pauvres avaient ce qui restait à la fin de l'année. Ses frères, ses neveux, aucun de ses parents, n'eurent jamais rien de lui. Il leur laissa seulement ses meubles à sa mort, pour dédommager, dit-il dans son testament, sa famille des dépenses qu'elle avait faites pour l'entretenir alors qu'ils étaient douze frères. Ce digne et vénérable prélat mourut à Rome saintement, comme il avait vécu, l'an 1652, le jour et à l'heure où il était venu au monde, le 16 septembre, à l'âge de 68 ans, étant alors doyen du Sacré Collège, et évêque de Porto, c'est-à-dire cardinal-évêque.

ROMAIN, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce, en 1159, fut le 22^e et dernier cardinal créé par Adrien IV, Pape de 1154 à 1159.

ROMAIN, fut créé, dans la 3^e et dernière promotion, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasia, par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

ROMAIN BONAVENTURA, Romain, créé par le Pape Innocent III, en 1212, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis évêque de Porto, légat en France et en Angleterre, fut aussi vicaire du Pape.

ROMO. — Nous empruntons à *l'Ami de la religion* les détails suivants publiés à l'occasion de la mort du cardinal Romo :

« Les craintes trop légitimes que faisait concevoir l'état de S. E. le cardinal archevêque de Séville, se sont réalisées. L'illustre prélat est mort le 11 janvier 1855 au palais archiépiscopal de Ombrète.

« S. E. Mgr don Jude Joseph Romo y Gamboa, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, chevalier grand-croix de l'ordre de Charles III et de l'ordre d'Isabelle la Catholique, archevêque de Séville, etc., etc., était né à Canizaz, province de Guadalajara, diocèse de Tolède, le 7 février 1779. Étant chanoine de Siguenza, il fut nommé à l'archevêché des Canaries le 20 juillet 1831, préconisé le 20 janvier 1834, consacré à Madrid le 1^{er} mai de la même année. Transféré à la métropole de Séville, le 10 septembre 1847, préconisé le 17 décembre, il fut créé cardinal dans le consistoire du 30 septembre 1850.

« Le Sacré Collège perd un de ses membres les plus éminents, et l'Espagne un de ses plus savants et pieux prélats. Mgr Romo était un des défenseurs zélé des droits de l'Eglise. Les Catholiques de France ont gardé un profond souvenir de la sympathie avec laquelle l'éloquent pontife s'associa à leurs luttes en faveur de la liberté ecclésiastique. Un de ses ouvrages a été traduit et publié par le comité électoral que présidait M. le comte de Montalembert, et il avait produit parmi nous une vive sensation. Nos lecteurs

se souviendront de plus que, dans un discours prononcé à l'ouverture d'un de ses grands établissements diocésains, l'illustre cardinal se montra l'un des plus fermes soutiens de la cause des saines traditions classiques et littéraires. »

Nous ajoutons ici la lettre publiée par le comité électoral, dont il vient d'être parlé ; elle est adressée à M. Thiers.

« Monsieur,

« J'ai vu dans le *Heraldo* d'hier, 24 juillet, l'une des feuilles de Madrid les plus connues en France, votre rapport sur le projet de loi concernant l'instruction secondaire ; entre autres assertions dont je n'ai pas à m'occuper, et que l'illustre orateur, le comte de Montalembert, avait d'avance savamment et éloquemment réfutées, vous vous permettez de faire mention de l'Eglise d'Espagne dans les termes suivants :

« L'Eglise française, Messieurs, a eu la gloire qu'aucune autre n'a partagée avec elle, de rester indépendante sans rompre avec l'Eglise romaine, sans l'ébranler, sans l'affaiblir.

« Tandis que l'Eglise d'Allemagne, tandis que l'Eglise d'Angleterre, pour devenir indépendantes, sont sorties de la grande unité catholique, tandis que l'Eglise espagnole pour éviter cet inconvénient, est tombée dans une dépendance servile et a subi les horreurs de l'inquisition, l'Eglise française, avec un grand esprit pour législateur, Bossuet, avec un grand roi pour souverain et pour appui, Louis XIV, cette Eglise est restée membre de la grande unité, et avec cela libre et affranchie de la honte sanguinaire de l'inquisition. Tenons donc pour sacrées, pour inviolables les maximes sur lesquelles elle a fondé cette orthodoxie indépendante et saine. N'y aurait-il que cette raison, elle suffirait pour éloigner de nous les congrégations religieuses qui ne professent pas les quatre articles de Bossuet. »

« Par ces paroles, vous attribuez gratuitement la servilité à l'Eglise espagnole, la liberté et l'indépendance à l'Eglise gallicane ; dans ce jugement précipité, si je ne me trompe, vous avez commis une double méprise, et vos paroles expriment précisément tout le contraire de la vérité, puisque la première de ces Eglises, celle d'Espagne, est toujours demeurée indépendante du pouvoir civil ; indépendance qui, pour les Eglises, est la liberté même ; tandis que l'Eglise gallicane, a subi ce joug du gouvernement, qui a pour vous tant d'attraits, mais qui, dans l'ordre spirituel, constitue la véritable servitude.

« Quant à la première partie de cette proposition, je me crois dispensé d'en apporter

ici les preuves ; je les ai données ailleurs (16), et jusqu'à ce que vous ou les vôtres les ayez détruites, je ne vous reconnais pas le droit de la contester.

« Quant à la seconde, c'est-à-dire quant au fait des servitudes de l'Eglise gallicane, je vous renvoie aux témoignages d'Arnaud, de Leibnitz, de Fénelon, de Fleury dans ses opuscules, du célèbre comte de Maistre, et, pour n'en pas citer un grand nombre d'autres, du savant Hurter avant sa conversion. Loin de considérer le gallicanisme comme une source de liberté et d'indépendance, nous le signalons au fond comme un instrument de despotisme et comme la cause radicale de l'humiliation honteuse où se trouvait l'Eglise de France avant la révolution (17). Quelque opinion que vous vous soyez formée de vous-même, je pense que les éminents écrivains dont je viens d'énumérer les noms vous imposeront quelque respect ; ne vous étonnez donc pas qu'appuyé sur ces fortes autorités, je prétende dresser un nouvel acte d'accusation contre cette Eglise qu'on appelle gallicane, et que je nomme avec plus de raison, ministérielle, la distinguant, comme il est juste de le faire, de l'antique et célèbre Eglise de France, avec laquelle les organes de votre gouvernement voudraient la confondre.

« J'ai déjà rempli ce devoir (18) et je réunirai les parties éparses de mon travail pour le publier comme un hommage à la sainte Eglise et pour l'opposer aux fausses maximes répandues par les ennemis de la vérité. Mais il ne faut pas que, jusqu'au jour où paraîtra ce livre, les prélats espagnols puissent passer pour indifférents aux injurieuses accusations que vous portez contre l'Eglise de saint Léandre, de saint Isidore, de saint Fulgence, de saint Ildephonse et de tant d'autres hommes illustres qui l'ont gardée et qui la gardent toujours exempte de souillure, fidèle, inébranlable ; c'est pourquoi je vous adresse, comme une protestation, la conclusion de ce traité sur l'Eglise ministérielle dite gallicane. Ce fragment vous suffira pour vous donner une idée du progrès que, sur cet article, les saines doctrines ont fait parmi nous en ces derniers temps. Voici cette conclusion :

« Je me garderai bien de contester la science et le génie de Bossuet, mais, dirai-je avec l'Apôtre (*Galat.* 1, 8), lors même qu'un ange du ciel, au lieu de cet admirable évêque, viendrait me parler contre la doctrine catholique, je lui fermerais mes oreilles.

« L'Eglise ne se laisse pas surprendre par le génie. La science de Bossuet était grande, mais nous entrevoyons les limites où elle s'arrêtait. La science de Tostat

(16) Dans le livre intitulé : *De l'indépendance constante de l'Eglise d'Espagne*.

(17) Comme M. Thiers pourrait s'étonner de trouver Arnaud et Fleury en si bonne compagnie, il est bon de le prévenir que ces deux oracles du gallicanisme se sont vus en mainte occasion forcés de

convenir que les libertés gallicanes étaient, pour l'Eglise de France, de véritables servitudes.

(18) Dans les numéros de la *Revue de l'Espagne et de l'étranger*, des 15 janvier, 13 février, 30 juin, 31 août, 31 octobre, 15 et 30 novembre 1843, 16 et 29 février, 30 mars et 30 juin et août 1844.

« lui-même (19) n'était pas incommensurable.
 « Il en fut une qui dépassa l'imagination
 « même, et dont aucun savant de l'Europe
 « moderne ne pourrait déterminer les li-
 « mites, celle de l'étonnant Origène, appelé
 « par l'antiquité tête de diamant, prodige
 « d'érudition, et l'un des plus beaux esprits
 « qui aient illustré la religion. Profond dans
 « tous les genres de connaissances, versé
 « dans tous les dialectes de l'idiome grec,
 « de l'hébreu, du chaldéen et de toutes les
 « langues orientales, il avait l'avantage d'a-
 « voir lu les OEuvres volumineuses des phi-
 « losophes grecs de toutes les écoles, OEuvres
 « maintenant perdues et dont il nous reste à
 « peine les noms; il était également instruit
 « de tout ce que renfermaient les livres
 « égyptiens et persans.

« Dans sa soif de savoir, il s'était initié aux
 « mystères des magies, et, dictant à six se-
 « crétaires, il répandait à flots les fruits de sa
 « science. Origène était d'ailleurs fils d'un
 « martyr; il eut des philosophes, des saints,
 « des martyrs pour disciples, et son apologie
 « a été écrite par l'un d'eux, saint Grégoire
 « le Thaumaturge.

« Eh bien! ce grand génie qui en finit avec
 « les sophistes de son temps, on pourrait
 « ajouter avec les encyclopédistes modernes,
 « puisque ceux-ci n'ont fait que reproduire
 « les arguments de Celse, profondément et
 « brillamment réfutés par Origène; ce grand
 « homme, dis-je, qui, non content d'avoir com-
 « menté tous les livres de la Bible, imagina les
 « Hexaples, l'un des monuments les plus pré-
 « cieux de la science des Ecritures; ce même
 « homme devint alors, selon saint Augustin,
 « le promoteur principal des erreurs de l'O-
 « rient, l'instrument le plus dangereux de la
 « propagation des hérésies. A la vue de ce
 « déplorable exemple de la fragilité humaine,
 « on ne doit pas trouver étrange que je
 « me permette de dépeindre Bossuet, malgré
 « tout son génie, comme l'instrument aveu-
 « gle du despotisme de Louis XIV, et de
 « voir, dans les doctrines auxquelles il prêta
 « l'appui de son influence, la principale
 « cause de l'abaissement de l'Eglise de Fran-
 « ce. Oui, ce fut malheureusement Bossuet
 « qui, pliant le genou devant cet impérieux
 « monarque, traîna l'Eglise gallicane à sa
 « ruine et qui, en la livrant à la discrétion
 « du gouvernement temporel, lui fit la plus
 « terrible blessure qu'eût pu désirer un en-
 « nemi acharné et formidable. Bossuet, quoi

« qu'en disent ses apologistes, limide par
 « caractère, n'eut jamais une résolution
 « ferme de s'opposer au gouvernement; il se
 « mit plutôt du côté de la cour, et appuya de
 « son autorité les prétentions, les nouvea-
 « tés funestes des hommes de l'Etat.

« Sous prétexte de la protection particu-
 « lière donnée à l'Eglise par la couronne,
 « protection singulièrement exagérée d'ail-
 « leurs, les rois de France s'approprièrent
 « le droit de convoquer les assemblées du
 « clergé, de fixer les limites de l'autorité
 « pontificale, de faire enregistrer les bulles
 « au parlement, d'en appeler au futur con-
 « cile général, de revoir les procès des tri-
 « bunaux ecclésiastiques, de conférer des
 « bénéfices sans l'intervention de l'ordinaire,
 « d'entreprendre des réformes ecclésiasti-
 « ques sans l'autorité du Saint-Siège. En
 « vain l'Eglise de Hongrie, celle d'Espagne
 « et quelques autres non moins respectables,
 « signalèrent le scandale de ces funestes
 « opinions; en vain les protestants se ré-
 « jouirent, et l'Angleterre se flatta que le
 « moment était venu où l'Eglise de France
 « allait se séparer du centre de l'unité; en
 « vain les écrivains impies, se moquant de
 « l'Eglise, disaient que le roi pourrait en
 « France substituer à volonté le Coran à l'E-
 « vangile (20); sourds à la clameur univer-
 « selle et prosternés devant l'idole du trône,
 « les gallicans s'obstinaient et propageaient
 « de plus en plus, au sein des populations
 « chrétiennes, leurs maximes destructives de
 « l'indépendance de la puissance spirituelle.
 « Une voix plus auguste et pleine d'autorité
 « résonne à leurs oreilles; Clément XI aver-
 « tit Louis XIV que les nouveautés de 1682
 « feront plus de mal au pouvoir royal qu'au
 « Saint-Siège; cela même ne leur ouvre pas
 « les yeux (21). Les prétentions de la cour de-
 « viennent chaque jour plus exorbitantes;
 « enfin les parlements exercent violemment
 « leur tyrannie. C'était sans doute un aver-
 « tissement de Dieu pour secouer de leur
 « léthargie les Catholiques fauteurs du galli-
 « canisme; mais rien ne peut ni les éclairer
 « ni leur rendre l'énergie chrétienne, aveu-
 « glés qu'ils sont par l'érial que jette sur
 « leur doctrine le nom de l'évêque de Meaux.
 « Quelle honte pour sa gloire!

« Au lieu de se mettre à la tête de l'Eglise,
 « comme le demandaient sa haute position
 « et l'élévation de son talent, au lieu d'em-
 « ployer son éloquence enchanteuse et l'é-

(19) Alphonse Tostat, docteur de Salamanque, ensuite évêque d'Avila, parut avec éclat au concile de Bâle, et mourut en 1534, à 40 ans, laissant une prodigieuse quantité d'ouvrages.

(20) Le mot est de Voltaire.

(21) Bossuet était mort quelques années avant le bref de Clément XI, auquel fait allusion Mgr l'évêque des Canaries; mais, avant de fermer les yeux, il apprît quelles conséquences le gallicanisme des magistrats prétendait tirer du gallicanisme des évêques. Le chancelier de Pontchartrain voulut le soumettre, lui Bossuet, à l'examen, à l'approbation des théologiens de l'Etat pour ses écrits, pour ses Instructions pastorales, ses Mandements, pour les décrets, or-

donnances, censures, statuts de son autorité épiscopale. Je n'y consentirai jamais! s'écria Bossuet (*Lettre au cardinal de Noailles*); c'est une injure à tous les évêques, qu'on veut mettre par là sous le joug. Mais il fallut toute l'énergie du grand homme, tout son crédit, le cardinal de Noailles, M^{me} de Maintenon, deux audiences que Bossuet obtint coup sur coup de Louis XIV, deux Mémoires qu'il lui adressa pour faire renoncer l'Etat à son entreprise, et il n'y avait aucune exagération dans ces douloureuses paroles: « Il semble à présent que ce soit une des affaires les plus importantes que de nous humilier. » (*Lettre de Bossuet au cardinal de Noailles*.)

« nergie de son zèle à retenir Louis XIV, il consacra toute son influence à obtenir la faveur du monarque, à obscurcir la lumière de la vérité, à faire résistance à la suprême autorité du Saint-Siège ; il laissa enfin l'Eglise dépouillée du bouclier sacré, soumise à la suzeraineté du trône, et, ce qui pis est, des parlements. Triste destinée ! Bossuet était le géant que Dieu en France avait suscité pour préserver l'Eglise d'un si grand péril ; et cet éminent prélat, désertant les rangs fidèles de la liberté, nous a légué, à nous faibles pygmées sans lumières, sans éloquence, sans protection au milieu des tempêtes de la révolution, au milieu des attentats politiques, la rude tâche de lutter contre un monde acharné, qui a fait de l'Eglise sa proie, et que nous ne pourrions vaincre, si la foi, comme l'enseigne l'Evangéliste, n'était au-dessus de toute puissance humaine. »

« Daignez, Monsieur le député, recevoir avec bienveillance cette manifestation d'un évêque espagnol, et l'expression de l'affection sincère avec laquelle il vous l'offre. »

« Madrid, 25 juillet 1844. »

« L'évêque des Canaries. »

RONDININI (PAUL-EMILE), Romain, créé en 1643, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, prêtre du titre de Saint-Eusèbe, évêque d'Assise, mourut en 1668.

ROSARIO (VIRGILIO), évêque d'Ischia, né à Spolète en 1499, s'avança la cour de Rome où Paul IV le fit cardinal en 1557. — Confident de ce Pontife, il se vit exposé par sa faveur à la haine du peuple, qui lui attribuait tous les actes de ce Pontife. Ce prélat mourut le 23 mai 1559, à l'âge de 60 ans, suffoqué par son sang, après s'être rompu une veine dans la poitrine.

ROSCO (GEORGES), Allemand, évêque de Trente, fut nommé prêtre-cardinal en 1411, par le Pape Jean XXII.

ROSETTI (CHARLES), fils du comte Alexandre Rosetti, et de Marguerite d'Este-Tosana, naquit en 1615 à Ferrare. — Archevêque de Tarse *in partibus*, et successivement évêque de Capoue, d'Albe, de Frascati, nonce apostolique en Angleterre auprès de la reine Henriette de France, épouse de Charles I^{er}, puis à Cologne, où il assista aux derniers moments de Marie de Médicis, mourant dans l'exil et dans le dénûment, il fut revêtu de la pourpre, en 1643, par Urbain VIII, qui le nomma ensuite évêque de Faenza, et légat *a latere* pour assister aux délibérations qui amenèrent le traité de Westphalie en 1648. Il mourut, le 22 novembre 1681, en son évêché de Faenza, sous-doyen du Sacré Collège, et âgé de 70 ans.

ROSPIGLIOSI (JULIUS), né à Pistoie, archevêque du Tarse, créé en 1657 par le Pape Alexandre VII, orètre-cardinal du titre de

Saint-Sixte, fut Pape sous le nom de Clément IX.

ROSPIGLIOSI (JACQUES), né à Pistoie le 29 décembre 1628, fut élevé au cardinalat par le Pape Clément IX, son oncle paternel, en 1667. — Légat d'Avignon et de Ferrare, puis archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, et préfet de la signature de grâce, il mourut à Rome le 2 février 1684, âgé de 55 ans.

ROSPIGLIOSI (FÉLIX), neveu du précédent, nommé cardinal par le Pape Clément X en 1673, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mourut le 9 mai 1688, âgé de 45 ans.

ROSSEL ou ROSÉL (NICOLAS), né à Majorque en 1314, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, fut professeur en théologie, provincial d'Aragon, puis inquisiteur général de la foi. — Promu au cardinalat par Innocent VI, en 1356, il servit utilement le Saint-Siège, et mourut dans l'île de Majorque le 28 mars 1362. On a de lui l'histoire des premiers Papes, et un traité des quatre sortes de juridiction exercées par l'Eglise sur le royaume de Naples. Ces pièces sont conservées manuscrites dans la bibliothèque du Vatican, et ailleurs.

ROSSI (LOUIS), né à Florence, en 1474, de Lionetto Rossi, et d'une sœur naturelle de Laurent de Médicis, fait cardinal par Léon X en 1517, se donna la mort l'an 1519, en voulant se guérir de la goutte.

ROSSI (FERDINAND MARIE DE), né à Rome en 1696, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII.

ROVÈRE (FRANÇOIS LA), né le 22 juillet 1414, cardinal en 1464, Pape sous le nom de Sixte IV en 1471, mourut en 1484. — *Voy. SIXTE IV.*

ROVÈRE (JULIEN LA), né en 1453, fait cardinal, en 1471, par Sixte IV, son oncle, Pape sous le nom de Jules II en 1503, mourut en 1513. — *Voy. JULES II.*

ROVÈRE ou ROUVÈRE, en latin *Rutereus* et *Roboreus* (CHRISTOPHE DE LA), archevêque de Tarentaise, d'une ancienne famille de Turin, créé cardinal, en 1477, par le Pape Sixte IV, qui avait pris le nom de cette famille, mourut le 1^{er} février 1479, dans sa quarante-quatrième année.

ROVÈRE (JÉRÔME). — *Voy. BASSO.*

ROVÈRE (DOMINIQUE DE LA), frère de Christophe, fait aussi cardinal par Sixte IV en 1478, et archevêque de Turin, mourut en 1501.

ROVÈRE (CLÉMENT DE LA), de Savone, neveu du Pape Sixte IV, évêque de Mende, créé en 1503 par le Pape Jules II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis du titre des Douze-Apôtres, mourut en 1504.

ROVÈRE (GALLOT-FRANCIOTTI DE LA), évêque de Lucques, fait en 1503, par le Pape Jules II, son oncle, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, puis évêque de Padoue, de Crémone, archevêque de Bénévent, mourut en 1508.

ROVÈRE (LÉONARD DE LA), de Savone, neveu du Pape Sixte IV, évêque d'Agén, créé, en 1505, par le Pape Jules II, prêtre-

cardinal et grand pénitencier, mourut en 1520.

ROVÈRE (SIXTE-GARA DE LA), Lucquois, fut, en 1508, par le Pape Jules II, son oncle, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, archevêque de Bénévent, évêque de Lucques et de Padoue, vice-chancelier de l'Église, mourut en 1517.

ROVÈRE (JULES DE LA), né le 1^{er} avril 1533, nommé cardinal par le Pape Paul III en 1547, puis archevêque de Ravenne, mourut le 3 septembre 1578.

ROVÈRE (JÉRÔME DE LA), né à Turin, évêque de Toulon en 1559, archevêque de Turin en 1564, revêtu de la pourpre romaine en 1586 par Sixte V, composa, dans son enfance, un recueil, où l'on regrette de trouver des poésies érotiques, mais que rend excusables son jeune âge, et dont on peut rejeter la faute sur ses maîtres, puisqu'il n'avait pas dix ans, quand parut ce recueil à Pavie en 1540. — Cet ouvrage, réimprimé à Ratisbonne en 1683, se compose de vers latins de différents mètres. Ces vers sont remarquables par la facilité, l'imagination, la maturité, une grande pureté de style et un heureux choix d'expressions. Ce cardinal mourut le 26 février 1592, pendant la tenue du conclave où fut élu Clément VIII.

ROVERELLA (BARTHÉLEMY), né à Ferrare, avait la confiance du Pape Eugène IV, qui lui donna l'évêché d'Adria, puis l'archevêché de Ravenne. — Chargé du gouvernement de presque toutes les provinces du Saint-Siège, il fut ensuite envoyé comme nonce en Angleterre, puis à Naples, et enfin fut élevé en 1461 par Pie II à la dignité de cardinal. C'était une récompense de ses services, et, entre autres, de celui qu'il rendit en chassant le comte d'Anguillara de Viterbe, où il s'était établi. Il mourut à Rome le 2 mai 1476, âgé de 60 ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Clément, où l'on voit son éloge funèbre.

ROVERELLA (AURELIUS), Ferrarais, né à Césène en 1748, mourut en 1812. — Voici ce qu'en dit le cardinal Pacca dans ses *Mémoires*, t. 1^{er}, p. 310 :

« La *Caravane sacrée* arriva à Savone au commencement de septembre. Je ne connais pas le détail des négociations, mais j'appris à Fontainebleau que le cardinal Roverella fut le principal instigateur des déplorables résolutions du Saint-Père. Aurélius Roverella, issu d'une illustre famille de Césène, était venu à Rome, jeune encore, pour étudier le droit. Après l'avènement du cardinal Braschi, son compatriote, à la papauté, il entreprit le cours de la prélatrice romaine, le parcourut rapidement sous la protection de Pie VI, qui le promut au cardinalat en 1794, et le nomma, peu de temps après, prodataire. Roverella assista au conclave de Venise, qui élut pour Souverain Pontife le cardinal Chiaramonti, également son compatriote. Il exerçait à cette époque une grande influence dans les affaires, et jouissait à Rome d'une bonne réputation. En 1808, chassé de la capitale, comme tous les

cardinaux nalis du royaume d'Italie, il se retira à Ferrare, et vers la fin de 1809 il reçut l'ordre de se rendre à Paris, comme tous ses collègues. Là, soit qu'il fût effrayé des rigueurs exercées contre le Pape, les cardinaux et le clergé romain, soit qu'il se fût laissé séduire par les caresses et les démonstrations d'estime que lui prodiguaient les ministres de l'empereur, *aliquid humani passus est*, il professa dès lors les maximes de soumission et de condescendance aux ordres du gouvernement, et l'on ne peut dissimuler que c'est à lui qu'on doit principalement attribuer les actes inconsiderés des autres cardinaux pendant leur séjour à Paris.

« Dans le cours de sa députation à Savone, il trompa, ou plutôt il trahit la confiance de Pie VII, et arracha à ce Pontife les concessions qui plus tard lui coûtèrent tant de larmes. Les cardinaux Joseph Doria et Dugrani, hommes pieux, mais d'un caractère faible et modeste, étaient soumis à Roverella, qui leur dictait ses ordres d'un ton de maître. De Bayane, déjà octogénaire, influencé par les évêques courtisans de son pays, était à la dévotion du gouvernement, et Ruffo (Fabrice), qui s'était acquis un nom par sa science économique, et par sa bravoure à la tête d'un corps d'insurgés, avouait ingénument qu'il n'était ni théologien ni canoniste. Pie VII, déjà enchaîné par la promesse faite à la première députation, entouré de cardinaux qui avaient solennellement promis de favoriser les desseins de son persécuteur, effrayé des maux innombrables qui allaient, lui disait-on, fondre sur l'Église à la suite de son refus, Pie VII finit par succomber aux instances dont on l'assiégeait, consentit à l'expédition des bulles des évêques nommés, approuva et confirma le décret du concile, par un bref rapporté dans les fragments de l'archevêque de Tours... bref dont Roverella fut le rédacteur. »

ROVERO (JEAN-BAPTISTE), archevêque de Turin, né le 20 novembre 1684, fut fait cardinal par le Pape Benoît XIV, le 5 avril 1756. Il mourut en 1766.

ROXAS (BERNARD DE SANDOVAL DE), Espagnol, créé, en 1598, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, grand inquisiteur et archevêque de Tolède, mourut en 1618.

RUBEIS (HIPPOLYTE DE), Parmesan, évêque de Pavie, créé, en 1583, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis de Saint-Blaise, mourut en 1591.

RUBINI (JEAN-BAPTISTE), Vénitien, évêque de Vicence, décoré de la pourpre sacrée, en 1690, par le Pape Alexandre VIII, son oncle, mourut à Rome le 17 février 1707, on sa 65^e année, et fut inhumé dans l'église de Saint-Marc, dont il était titulaire.

RUCCA (JEAN), Allemand, évêque d'Olmütz, puis archevêque de Prague, fut créé, en 1426, par le Pape Martin V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque.

RUDNAY ET DIVEK (ALEXANDRE DE), né à Ujfalu, en 1760, archevêque de Strigouitz

(Gran), fut fait cardinal par Léon XII en 1826. Il mourut en 1831.

RUFFO (THOMAS), Napolitain, archevêque de Nicée, créé cardinal par Clément XI en 1706, légat de la Romagne, puis de Ferrare, évêque de Ferrare, légat de Bologne en 1721, puis évêque de Palestrine, mourut doyen des cardinaux, en 1753.

RUFFO (ANTOINE), Napolitain, auditeur de chambre, fait cardinal en 1743 par le Pape Benoît XIV, mourut en 1753.

RUFFO (FABRICE-DENIS), neveu du précédent, naquit à Naples le 16 septembre 1744, d'une famille noble, mais peu riche alors, qui lui fit embrasser la carrière ecclésiastique. — Il entra donc dans les ordres, n'alla pas plus loin que le diaconat, et se rendit à Rome, où Pie VI, reconnaissant en lui des capacités, le fit assesseur du gouverneur, puis trésorier général, charge importante, et qui est un échelon pour monter au cardinalat. Il y montra des talents administratifs, et porta un décret qui accordait des primes aux propriétaires qui planteraient des oliviers, mesure féconde en heureux résultats. Homme entreprenant, il avait toujours de nouveaux projets. Le peuple, fatigué de ses innovations, manifestait son mécontentement, et le représentait, sur la statue de Tarquin, montrant d'une main le mot *ordre*, dans l'autre, le mot *contr'ordre*, et portant écrit sur le front *désordre*. Ruffo, obligé de se démettre, retourna dans sa patrie, où le roi Ferdinand lui confia l'intendance du château de Caserte. Proclamé cardinal-diacre en 1794, il revint à Rome, où il était lors de l'invasion française, qui ne tarda pas à s'étendre à la Péninsule entière [1798]. Il alla joindre la famille royale de Naples réfugiée en Sicile. Bientôt son influence contre-balança celle du tout-puissant ministre, le Français, ou plutôt l'antifrançais Acton. Cependant sur différents points du royaume de Naples le peuple se soulevait contre les Français. On résolut d'envoyer Ruffo diriger le mouvement. Il accepta avec joie et au plus grand contentement encore d'Acton. Débarqué en Calabre en février 1799, le général-cardinal (c'est ainsi qu'on l'appelait) vit accourir à lui les populations conduites par des nobles et par des prêtres. Son armée s'éleva bientôt à plus de vingt mille hommes, troupe nombreuse, il est vrai, mais peu aguerrie et mal disciplinée. Elle fit des progrès, s'empara de Mileto, Monteleone, Cutro, Cotrone, Paola, Consenza; à Altamura, tout fut pillé, dévasté, égorgé; les plus grandes atrocités furent commises. Le général n'était pas maître de ses soldats; parmi eux se trouvaient tous les brigands de l'Italie et les forçats déchaînés. Les Français avaient été rappelés par les événements de la guerre vers la haute Italie. Ils ne tenaient plus que Naples, qui fut forcée de capituler en présence de Ruffo, soutenu alors par une armée russe et anglaise. Aux termes de la capitulation, les républicains compromis s'embarquaient pour être transportés en France, lorsque apparut devant Naples la flotte de

Nelson, portant Ferdinand IV, lequel annula la capitulation. Ruffo devait user de tout son pouvoir pour la faire observer, ou se démettre sur-le-champ; il résista faiblement, imprimant à sa mémoire une tache ineffaçable. Alors eurent lieu d'épouvantables boucheries qui, dit un historien, surpassèrent, s'il était possible, les horreurs de 93 en France. Pendant que la cour de Naples continuait d'assouvir ses vengeances, Ruffo était à Venise pour le conclave de 1800, où enfin fut élu Pie VII. Il suivit à Rome ce nouveau Pontife, qui le nomma préfet de l'Annone. Le roi de Naples l'avait comblé de faveurs et lui avait donné plusieurs domaines d'un revenu de plus de 100,000 francs. D'autres souverains, et notamment le czar Paul I^{er}, lui envoyèrent des distinctions honorifiques. Ce dernier alla même jusqu'à lui écrire une lettre autographe pour lui exprimer son enthousiasme et son admiration pour l'énergie que le prélat avait montrée en Calabre. Le cardinal Ruffo, retourné à Naples, où il faisait toujours partie du conseil de la couronne, y était en 1805, lorsque le faible Ferdinand fut poussé par l'Angleterre à se déclarer de nouveau contre la France. Il tenta vainement de s'y opposer; ses conseils ne furent pas écoutés. Après la conquête de Naples par les Français, il revint à Rome, où il fut témoin impuissant de l'enlèvement de Pie VII. Appelé ensuite lui-même à Paris, comme les autres cardinaux italiens, il fut du petit nombre de ceux qui assistèrent au mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et reçut en récompense le grand-cordon de la Légion d'honneur. Il fut aussi de ceux qui parvinrent à arracher à Pie VII le concordat de 1813 qui coûtait tant de larmes à ce Pontife. En 1814, le cardinal Ruffo retourna à Rome, puis à Naples; dans ces deux cours on accueillit avec froideur l'homme qui avait faibli devant Napoléon. Cependant, en 1821, quand Ferdinand, grâce à l'Autriche, eut comprimé la révolution et rétabli le pouvoir absolu, il rappela le cardinal dans son conseil. Celui-ci, après la mort de Pie VII, fit encore le voyage de Rome pour prendre part aux travaux du conclave où fut élu Léon XII; il revint ensuite dans sa patrie, qu'il ne quitta plus. Après une vie si agitée, il se retira à la campagne, où il s'occupait d'agriculture, et mourut le 13 décembre 1827, dans sa 74^e année. Il a laissé quelques écrits, en italien, sur la tactique militaire, sur les fontaines, les canaux, etc. Ses mœurs n'étaient pas irréprochables, et n'avaient pas la pureté qui convient à un Chrétien, et surtout à un homme de son état. Il était d'ailleurs d'un commerce agréable et facile, modéré dans ses opinions et dans son caractère.

RUFFO (LOUIS, de la même famille que le précédent, mais de la branche dont le chef porte le titre de prince de Scilla, naquit à Saint-Onuphre le 25 août 1750. — Revêtu de la pourpre en 1803, il fut, l'année suivante, nommé à l'archevêché de Naples. Après la conquête du royaume par les Français en 1806, il refusa de reconnaître le roi

Joseph, se retira à Rome, et ne reprit son siège qu'après le retour de Ferdinand, en 1815. Quand éclata l'insurrection de 1820, il se déclara pour la nouvelle constitution qui fut proclamée, en protestant toutefois contre la liberté des cultes. Affligé d'une surdité presque complète, il n'exerça pas longtemps les fonctions de chef de l'instruction publique, auxquelles il avait été appelé par le roi, et mourut le 17 novembre 1832, dans sa 83^e année.

RUFIN, évêque de Rimini, fut créé, dans la troisième et dernière promotion, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède par Clément III, Pape de 1188 à 1191.

RUFINI (PHILIPPE), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, célèbre théologien et prédicateur, transféré de l'évêché d'Isernia à celui de Tivoli en 1367, y tint, deux ans après, un synode dans lequel il fit de beaux règlements, qui sont conservés manuscrits dans les archives de cet évêché. — Elevé au cardinalat en 1378, par Urbain VI, et grand pénitencier, il soutint avec vigueur, comme légat apostolique dans toute l'Italie, les intérêts de son bienfaiteur contre les partisans de Clément VII, et, après avoir écrit des *Commentaires sur la physique d'Aristote*, il mourut à Rome en 1380.

RUSCONI (ANTOINE), Bolognais, né en 1743, évêque d'Imola, il fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1825.

RUSPOLI (BARTHÉLEMY), né à Rome le 25 août 1697, était le fils aîné de François-Marie Ruspoli, prince de Cerveteri. — N'écoulant que sa vocation, il prit le parti de la prélature, et fut nommé, en 1721, secrétaire des Mémoires par Innocent XIII, son grand-oncle maternel qui le fit aussi proto-

notaire apostolique participant. Après la mort de ce Pontife, il perdit la première charge dont le Pape Benoît XIII, après son exaltation, disposa en faveur de Nicolas Coscia, depuis cardinal. Déclaré peu après secrétaire de la congrégation de la Propagande, il reçut, en 1725, les ordres mineurs, et, en 1730, fut déclaré cardinal de l'ordre des diacres par le Pape Clément XII, de la famille Corsini, son parent. L'année suivante, après la mort de son père, il céda son droit de primogéniture à D. Alexandre Ruspoli, son frère puîné, moyennant une pension de 12,000 écus, avec la réserve du fief de Vignanello. Le cardinal Ruspoli, déclaré en 1737 protecteur du collège germanique hongrois à Rome, et peu après du collège des Maronites, mourut à Rome le 21 mai 1741, dans sa 44^e année.

RUSTICUCCI (JÉRÔME), né à Fano, dans la Marche d'Ancone, vint dès l'âge de vingt ans à Rome, où il entra dans la maison du cardinal Alexandrin. — Ce cardinal ayant ceint la tiare sous le nom de Pie V, honora Rusticucci de la pourpre en 1570, et maria Michel Bonello, son neveu, avec Leonarda Rusticucci, nièce du nouveau cardinal, qui par là acquit un grand crédit sous ce pontificat. Il alla, comme légat, en Portugal, en Espagne, en France du temps de la Ligue. Investi par Sixte V de la charge de cardinal-vicaire, il s'acquitta honorablement de ces fonctions sous cinq Papes, et mourut le 14 juin 1603, âgé de 66 ans.

RUSTIQUE, de *Rusticis*, Romain, et archiprêtre de l'église de Saint-Pierre, fut nommé, en 1127, par le Pape Honorius II, cardinal-diacre du titre de Saint-Georges in Velabro.

S

SABRAN (ELÉAZAR DE), évêque de Chiéti nommé, en 1378, par le Pape Urbain VI, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, puis grand pénitencier, mourut en 1394.

SACHETTI (JULE-), de Florence, secrétaire de la congrégation du Concile, nonce en Espagne, nommé cardinal en 1626 par le pape Urbain VIII, évêque de Gravina, de Frascati et de Sabine, préfet de la signature de justice, mourut à Rome le 28 juin 1663, âgé de 76 ans.

SACHETTI (URBAIN), neveu du précédent, aumôlier général de la chambre apostolique, créé cardinal par Innocent XI le 1^{er} septembre 1681, mourut à Rome le 6 avril 1705, d'une attaque d'apoplexie, dans la 65^e année de son âge et la 24^e de son cardinalat, et fut inhumé auprès de son oncle dans l'église de Saint-Jean des Florentins.

SACRATUS (FRANÇOIS), Ferrarais, archevêque de Damas, créé, en 1621, par le Pape Grégoire XV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu in *Merulana*, évêque de Césène, mourut en 1623.

SACRIPANTI (JOSEPH), de Narni, dans l'Etat ecclésiastique, naquit le 19 mars 1642. Référendaire de l'une et de l'autre signature,

sous-diacre des Papes Innocent XI, Alexandre VII et Innocent XII, il fut élevé par ce dernier à la dignité de cardinal le 12 décembre 1695. Préfet de la congrégation du Concile, protecteur de l'ordre des Carmes, datario du Pape Clément XI, préfet de la congrégation de la Propagande et protecteur des Catholiques d'Ecosse, il était le plus ancien des cardinaux-prêtres, quand il fut enlevé, à Rome, des suites d'une inflammation de poitrine, le 4 janvier 1727, dans la 85^e année de son âge et la 32^e de son cardinalat. Il avait noblement dépensé en aumônes presque toute sa fortune. Ce qui lui restait, il le partagea par son testament, et par portions égales, entre tous ses neveux, qu'il substitua les uns aux autres, assignant par préciput une somme de 25 mille écus à celui d'entre eux qui se marierait au gré et du consentement de ses neveux ecclésiastiques. Pour ceux-ci, il avait fondé une espèce de prélature, à laquelle étaient attachées des rentes sur divers monts-de-piété.

SACRIPANTI (CHARLES-MARIE) fut le 33^e et avant-dernier cardinal créé par Clément XII, dans sa onzième promotion, en 1739.

SADOLET (Jacques), un des écrivains les plus éminents de la renaissance, naquit à Modène en 1477. Son père, jurisconsulte célèbre, et professeur de droit à Pise, puis à Ferrare, lui donna les premiers soins. — Doué des plus heureuses dispositions, il fit de rapides progrès dans les langues anciennes et dans les diverses branches de la littérature. Il suivit surtout avec un grand succès les leçons de philosophie que donnait à l'université de Ferrare Nicolas Léonicène. C'est dans cette ville qu'il se lia avec Bembo, depuis cardinal comme lui, de cette étroite amitié, qui ne finit qu'avec leur vie. Son père lui ayant permis d'aller à Rome, il entra dans la maison du cardinal Olivier Caraffa, dont il devint le secrétaire, et qui était pour lui un ami plutôt qu'un patron. Après la mort du cardinal Caraffa, Sadolet s'attacha à Frédéric Frégose, archevêque de Salerne; mais, en 1513, Léon X, aussitôt après son exaltation, le choisit pour secrétaire en même temps que Bembo. On conviendrait que le Pontife savait bien choisir. L'étude avait toujours été la passion de Sadolet; l'emploi envié qu'il occupait ne l'en détourna point. Il était toujours l'âme des réunions de l'académie romaine, rendez-vous de ce qu'il y avait alors d'hommes distingués par le talent ou par la naissance. Théologien et orateur, philosophe et poète, uniquement homme d'étude et sans ambition personnelle, il ne sollicita jamais que pour ses amis. En 1517, pendant un voyage qu'il fit à Notre-Dame de Lorette, pour l'accomplissement d'un vœu, Léon X le nomma à l'évêché de Carpentras, dans le comtat d'Avignon; et il fallut un commandement exprès du Pontife pour le déterminer à accepter. Sous le sévère Adrien VI, les gens de lettres n'étaient pas en faveur; Sadolet fut même en butte à d'injustes accusations. Il était dans son diocèse à l'avènement de Clément VII, qui le rappela et lui rendit son emploi. Il ne revint qu'à la condition de pouvoir retourner au bout de trois ans, au milieu de son troupeau. Il essaya vainement de détourner le Pontife d'entrer dans la ligue qui se formait contre Charles V, et Clément eut bien à regretter de n'avoir pas suivi un si sage conseil. Sadolet partit de Rome en 1527, peu de temps avant l'entrée des troupes impériales qui pillèrent et saccagèrent cette ville. Sa maison et ses meubles furent détruits. Il perdit sa bibliothèque d'une autre manière; elle avait été embarquée sur un bâtiment faisant voile pour la France; la peste se déclara à bord; tous les ports lui furent fermés, et l'on ignora ce qu'il était devenu. Sadolet qui n'avait pas d'autre bénéfice que son évêché, dont il ne retirait qu'un revenu de 1,600 écus d'or, trouvait moyen cependant de faire des fondations utiles, et de secourir les pauvres. Paul III, successeur de Clément VII, arracha de nouveau, en 1536 l'évêque de Carpentras à son diocèse, et le rappela à Rome pour l'adjoindre aux prélats chargés de préparer les matières qui devaient être soumises au concile, qui eulin s'ouvrit à Trente en 1545. Ce travail terminé,

Sadolet voulait retourner dans son diocèse; mais le Pontife le créa cardinal-prêtre dans sa troisième promotion, en décembre 1536, et le retint auprès de sa personne. Deux ans après, le nouveau cardinal accompagna Paul III à Nice, pour assister à l'entrevue de Charles V et de François I^{er}, qui conclurent cette trêve de dix ans, si mal observée. Il profita de cette circonstance pour demander à aller visiter son diocèse. Cette permission lui fut accordée, mais pour un temps fort limité. Néanmoins, sous différents prétextes, il prolongea son séjour au milieu d'un peuple qu'il aimait, et qui le payait bien de retour. C'est de Carpentras qu'il écrivit, en 1539, aux habitants de Genève, qui venaient d'embrasser le calvinisme, cette lettre si touchante, modèle d'éloquence et de charité chrétienne, comparable à ce que saint Jean Chrysostome a laissé de plus pathétique. Imitant la manière d'écrire de saint Paul, il commence par cette adresse : *Jacobus Sadoletus, episcopus Carpentorati, S. R. E. tit. sancti Calixti, presbyter cardin. suis desideratis fratribus, magistratui, concilio et civibus Genevensibus*. Il continue en leur souhaitant la paix : *Charissimi in Christo fratres; pax vobis et nobiscum, hoc est cum catholica Ecclesia*. . . . Calvin ne tarda pas à répondre. En 1542, le cardinal, rappelé à Rome, fut envoyé auprès de François I^{er} pour le porter à la paix. Le père des lettres connaissait Sadolet, qu'il avait déjà vu à Lyon en 1527, et qu'il honorait d'une estime particulière; il tenta encore de se l'attacher, et promit de faire tout ce qu'il demandait; mais Charles V rendit toute négociation inutile. Le prélat, retourné à Carpentras, fut de nouveau rappelé par Paul III, qui ne pouvait se passer de ses conseils. En 1544 il accompagna ce Pontife à Parme, et, de concert avec lui, détermina Charles V à faire la paix avec la France. Tranquille désormais sur l'administration de son diocèse, qu'il avait remise à Paul Sadolet, son cousin, il mourut à Rome en 1547, dans sa 71^e année, et fut inhumé sans pompe, comme il l'avait ordonné, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, qui était celle de son titre. Le cardinal Caraffa, depuis Paul IV, prononça son oraison funèbre en présence du Pape; et Jacques Gallo en prononça une autre dans l'église de Saint-Laurent. « Plein de douceur et de sensibilité, il avait une noblesse d'âme et un désintéressement admirables : pieux sans superstition, zélé pour la foi, mais ennemi de toute violence, son exemple aurait dû suffire pour rendre les hommes bons et heureux. Bien éloigné de rabaisser, comme tant d'autres, le mérite de ses adversaires, il rendait justice aux talents de Calvin et de Bucer, ainsi qu'aux qualités aimables de Mélanchthon. Erasme le consultait souvent, et se repentait toujours d'avoir négligé ses conseils. Enfin il fut aimé des protestants et admiré des Catholiques. » (Biographie universelle.) L'édition la plus complète de ses Œuvres est celle de Vérone, 1737-1740, 4 vol. in-4°, sous ce titre : *Jacobi Sadoleti*,

cardinalis, et episcopi Carpentoractensis opera quæ extant omnia. Elle contient seize ouvrages dont voici les principaux : I. *De liberis recte instituendis*, Venise et Paris, 1533, in-8°; Lyon 1535, in-8°; II. *De philosophica consolatione, et meditatione in adversis*, Rome, 1502; Francfort, 1577, in-8°; III. *Commentarius in epistolam S. Pauli ad Romanos*, Lyon, 1535, in-fol., 1536 et 1537; IV. *De philosophia laudibus*, Lyon, 1538, in-4°; comme tous les ouvrages de Sadolet, ce traité est écrit avec une grande perfection de style. V. *Epistolarum libri XVII*, etc., Lyon, 1550, in-8°. VI. *Ad principes populosque Germaniæ exhortatio gravissima, ut, desertis et abjectis pestilentissimis hærestium insaniis, in gremium catholicæ et apostolicæ Christi Ecclesiæ redeant*, Dillingen, 1560, in-12; VII. des *Harangues*, un *Commentaire sur les Psaumes*, des poésies latines, parmi lesquelles on distingue son *Curtius* et son *Laocoon*, etc.

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Il n'appartient qu'aux sages de faire, comme l'on dit, leur fortune, et de tailler justement ses mesures au calibre de leurs désirs, après qu'il les ont ajustés aux règles de la raison. En quoi leur travail est d'autant plus recommandable, qu'il est plus rare; se trouvant moins de personnes qui sachent l'art de la vertu, pour assujettir à leur gré la matière désobéissante d'où se taillent les images d'une belle et glorieuse fortune, qu'il n'est d'experts ouvriers qui aient l'adresse de travailler de bonnes figures, du marbre grené ou du serpent, et faire obéir la dureté rebelle de ces pierres à leur plaisir.

« Or entre ce peu de personnes qui ont su en perfection ce grand et noble métier, j'y compte le cardinal Sadolet; de qui l'on peut dire avec vérité, qu'ayant toujours possédé moins de dignité de la faveur et de la bienveillance des grands, que de mérite du fonds de sa vertu, il fut néanmoins ce qu'il voulut être, et jeta pour ainsi parler, sa fortune dans le moule qu'il voulut, la façonnant selon les mesures qu'il s'était prescrites par la singulière modération de son esprit.

« L'emploi qui détenait son père à Ferrare, où il avait été appelé par le duc pour y faire lecture publique du droit civil, le tira en ses plus tendres années de Modène, qui fut le lieu de sa naissance, auprès de son père, qui voulut prendre le soin, et avoir le contentement de donner la première teinture des mœurs et des lettres à son enfance, sachant bien les effets que la première institution influe dans le cours de la vie, et qu'un chacun est quasi ce qu'il a appris d'être en ses plus jeunes ans.

« Il montra une incroyable vivacité d'esprit à apprendre les langues latine et grecque, desquelles il fut rendu savant en un degré louable de perfection, en un âge où l'on se contente, si les autres se rendent capables des principes. Son inclination et la gentillesse de son esprit le jetèrent plus aux exercices et à l'étude du bien dire, qu'à nulle autre : lequel il voulut puiser dans les sources

les plus nettes, et dans les livres de ceux qui en avaient fait la profession avec plus de majesté et d'éclat. En quoi il réussit avec une louange qui égala le travail et l'assiduité de son étude, et surmonta celle de ceux qui de son temps aspirèrent à l'expression de la latinité et de l'éloquence romaine. Ce que l'on peut encore reconnaître dans les pièces qui sont parties de sa main, et qu'il a laissées à la postérité, dans lesquelles on remarque un discours si ferme et si concluant au raisonnement; si facile et si naturel au sens; si cultivé et si exprès au langage; si exact et si religieux au choix des paroles; si égal et si vrai à la teneur; si régulier et si limé autour des périodes; qu'il a mérité des mieux entendus la louange d'avoir approché de fort près le parfait exemplaire qu'il s'était proposé d'imiter.

« Ayant déjà passé les premières années de sa jeunesse à Ferrare, et acquis bien de l'estime dans tous les essais qu'il rendit de son érudition et de sa suffisance; il obtint congé de son père pour aller à Rome, où chacun le flattait de belles espérances d'y rencontrer un théâtre plus résonnant au mérite de son esprit. La connaissance qu'il y donna tout aussitôt des rares et excellentes qualités qui étaient en lui, le firent recherché du cardinal Olivier Caraffe, personnage de grand mérite, et bien entendu au choix des bons esprits, dans le palais duquel les belles-lettres avaient pour lors dans Rome leur académie, la philosophie ses promenoirs, l'honnêteté son domicile, et la vertu son temple. Il reçut avec les autres témoignages des libéralités et de la bienveillance de ce cardinal, un bénéfice d'honnête revenu dans Rome; et à même temps il lia une étroite amitié avec Frédéric Prégose, évêque de Salerne, et avec Pierre Bombe, qui étaient deux esprits polis, et de la taille du sien, avec lesquels il entretenait autant qu'ils vécurent une particulière communication d'études, d'affaires et de desseins.

« Cependant le décès advenu du cardinal Caraffe, ne le laissa point dans Rome dépourvu d'appui, pour y soutenir et élever sa fortune naissante. Le Pape Léon X, do qui le grand et le profond jugement était le caractère des belles qualités de ceux qu'il appelait à son service, succéda avec avantage aux bonnes volontés que ce cardinal avait pour Sadolet; il le choisit d'entre plusieurs habiles hommes qui abondaient pour lors en sa cour, pour être son secrétaire et le servir aux dépêches des affaires les plus importantes de l'Eglise. En laquelle charge il se comporta avec tant d'adresse et de fidélité, que, de secrétaire du Pape étant devenu son principal confident, il était en réputation de gouverner ses faveurs en la distribution des offices, et en la promotion des prélats. Et néanmoins il eut le cœur si épuré de l'intérêt, et l'âme si blanche et si franche d'ambition, qui est souvent la tare des meilleurs esprits, que parmi tant de charmes d'honneur, et dans la confiance privée qu'il possédait de ce grand Pontife, il n'ouvrit jamais la bouche pour lui demander

chose qui fût pour soi, quoiqu'il procurât ardemment en tout plein d'occasions, sans être même recherché, des faveurs pour les autres; se réservant ce qui tient du divin, la gloire de faire gratuitement du bien, sans en prétendre ou recevoir de personne.

« Il arriva cependant, comme il était allé rendre un vœu à Notre-Dame de Lorette, que le Pape le nomma de son propre mouvement à l'évêché de Carpentras, vacant au comtat d'Avignon: dont la nouvelle, qui eût épanoui un cœur plus étroit que le sien, ne sembla pas seulement le toucher; et il était disposé à refuser l'honneur qui lui était offert, s'il n'eût eu plus de crainte d'offenser l'affectionnée volonté de son bienfaiteur, qu'il n'avait d'indifférence pour la dignité qu'il lui désérait. Il l'accepta enfin, et reconnaissant en cette vocation les traces de la Providence éternelle, il résolut de faire passer dans ses moeurs la dignité du degré où il avait été appelé de Dieu, et quant et quant de s'employer de toute l'étendue de son devoir aux fonctions de son ministère.

« La mort du Pape Léon, qui arriva peu de temps après, lui en donna le moyen. Il sortit incontinent de Rome pour se rendre à son évêché, où il acquitta sa conscience, et les belles résolutions qu'il avait prises, avec toute sorte d'ardeur et de fidélité. Il y fut tout le temps du pontificat du Pape Adrien VI exerçant les fonctions épiscopales avec tant de perfection et d'assiduité, que hors de ce qu'il prêtait à l'occupation de l'étude pour s'entretenir en la compagnie des Muses, qui lui fut toujours très-douce et très-agréable, il vaquait infatigablement au bien des peuples qui étaient sous sa charge, comme à sa principale affaire, faisant partout recueillir l'instruction de sa doctrine, l'édification de ses exemples et de ses charitables soins, la consolation et le soulagement des petits et des grands.

« Après deux ans de résidence, le Pape Clément VII, neveu du Pape Léon son bon maître, qui succéda à Adrien, l'attira derechef à Rome par des semonces si pressantes et si affectueuses, qu'il fut enfin contraint, quelque résistance qu'il y sut apporter, de ployer à ses désirs; avec cette condition néanmoins qu'il lui fit agréer, qu'après trois années d'absence il pourrait se retirer à sa chère Eglise, de laquelle, lorsqu'il était éloigné, la cour même de Rome lui semblait un bannissement. Il assista fidèlement le Pape de ses conseils, en une saison où la chrétienté était déchirée par les partialités et les animosités échauffées des princes, et où, durant leurs divisions, il fallait parer à tant de coups adroits et secrets qui portaient contre les intérêts et l'autorité de l'Eglise. Et il eût été bien à souhaiter que le Saint-Père eût toujours agi par ses sages avis: mais pour s'être engagé à suivre en l'exécution les conseils de quelques esprits ardents qui s'étaient saisis artificieusement de la principale créance auprès de lui, et qui, pour simer mieux le hasard que la sûreté, berçaient sa crédulité par des succès imagi-

naires, il se vit en peu de temps enveloppé en de grands périls, au dessein de la guerre qu'il entreprit contre l'empereur Charles V, d'où Sadolet s'étant défilé de pouvoir le dégager; et d'ailleurs se voyant toucher au terme qu'ils s'était prescrit de son absence hors de son évêché, il obtint par ses instantes prières d'aller revoir son Eglise, et satisfit tout ensemble par sa retraite autant à sa conscience, comme aux secrets émulateurs de sa vertu, qui prenaient un si long séjour à la cour de Rome plutôt pour un effet de son ambition, que de son affection à la personne du Pape et au bien de l'Eglise.

« Il sembla certes avoir prévu l'orage qui menaçait la ville de Rome: car vingt jours seulement après son parlement, les Gibelins entrèrent en armes dans Rome, et pillèrent tous les meubles du palais du Vatican et de l'église Saint-Pierre, le Pape s'étant sauvé dans le château Saint-Ange, où il fut garanti de leur fureur par l'arrivée de la faction guelfe qui les força de se retirer. Mais en même temps l'armée impériale ayant pris de vive force et saccagé la ville, assiégea le Pape dans le château, le prit, et le tint prisonnier six mois durant, lui donnant un long loisir de se repentir d'avoir plus aimé Sadolet que ses sages conseils.

« Un accident si funeste comme celui du saccagement de Rome, et de la captivité du chef de l'Eglise, apporta une sensible affliction à l'évêque Sadolet; qui tâcha néanmoins par ses belles lettres de soulager et d'adoucir celle du Saint-Père, et de plusieurs cardinaux qui avaient eu plus de part à la commune calamité de l'Eglise romaine. Et lui-même dès lors pour donner plus large ouverture dans son cœur aux consolations du Ciel d'où il les attendait, s'adonna d'une grande affection à l'étude des saintes lettres; auquel temps il composa de sa façon le beau commentaire qu'il nous a laissé sur l'épître de saint Paul aux Romains; qui est bien au jugement des doctes, l'un des excellents ouvrages qu'on pourrait produire sur ce sujet, ou encore par occasion il prépare des salutaires antitodes aux erreurs des sectaires qui commençaient de son temps d'empoisonner l'air de la France. Ce fut aussi l'un des utiles emplois auquel il partagea les soins de sa charge, d'empêcher que l'infection contagieuse de l'hérésie naissante ne se prit à son diocèse dont il veilla diligemment sur ceux qui distribuaient la parole de Dieu aux peuples; comme encore sur les professeurs qui instruisent la jeunesse aux écoles, l'entretien desquels il augmenta libéralement, les appointant de bons gages après les avoir bien reconnus et fondés en leur créance; pour la crainte qu'il avait que ces tendres esprits ne fussent d'autant plus aisément imbus de mauvais principes, qu'ils sont plus curieux de nouveauté, et plus susceptibles d'erreur; comme la plus grande blancheur se tache plus aisément, et la noirceur y trouve plus de prise.

« Les vifs et les tendres sentiments qu'il avait des malheurs qui se préparaient à tou-

dre sur la France, le firent avancer à Lyon sur l'arrivée du roi François I^{er} pour lui communiquer ce que son affection et sa prudence lui avaient inspiré au soulagement des peuples, et pour l'intérêt de la religion. Le roi ayant goûté extrêmement son humeur, et estimé au delà de tout ce qui se peut dire la générosité de son esprit, sa vertu pure et sans artifice, et les lumières de ses conseils, ni faibles, ni intéressés, lui témoigna beaucoup d'affection, et lui offrit de grands avantages pour le retenir à sa cour; mais tout le royaume de la fortune n'avait point de présent capable de tenter sa vertu, ni d'appât qui put vaincre l'amour et la fidélité qu'il avait vouée à sa charge.

« Il se retira ensuite à son évêché, avec dessein d'y continuer ses soins, et de s'y employer de toute l'étendue de son devoir. Mais le Pape Paul III étant cependant entré au gouvernement de l'Eglise par le décès de Clément, comme il méditait de grands desseins pour la réformation de la cour de Rome, et de l'Etat ecclésiastique, et faisait choix de six prélats éminents en doctrine et en vertu, pour être les mobiles de ses actions et de ses conseils. Il obligea l'évêque Sadolet de se rendre en diligence auprès de lui, afin qu'il l'assistât à l'exécution de son projet; lequel il voulut d'entrée qu'il traçât en de belles oraisons qu'il composa de ce sujet, pour en proposer la montre au public. Mais comme toutes les grandes entreprises sont plus aisées à projeter qu'à effectuer, trouvant d'ordinaire des obstacles qui se bandent à les traverser, l'exécution de cet ouvrage qui n'était pas d'un peu de temps ayant été dilayée, l'évêque Sadolet prit occasion de solliciter son retour à son évêché. Ce qui obligea le Pape, pour avoir moyen de le retenir plus longtemps à sa cour, de l'admettre au Sacré Collège, et de lui conférer une dignité qui était déjà due à ses services ou à son mérite.

« Cette élection, qui avait suivi tous les désirs publics, surprit la modestie de celui en faveur de qui elle avait été faite. Il crut bien d'en pouvoir arrêter l'effet par une belle et éloquente lettre qu'il adressa au Pape; mais sa vertu trahit innocemment son éloquence, et le fit juger plus digne de l'honneur qu'il fuyait. Cependant il ne se peut dire combien cette nouvelle dignité lui accrut les véritables sentiments des nouvelles obligations qu'il avait au bien et à la manutention de l'Eglise. Il épousa d'une très ardente affection les intérêts de la religion en Allemagne, qui commençaient à y souffrir d'étranges et dangereuses convulsions: écrivit de fortes lettres aux ducs Georges de Saxe, et Guillaume de Bavière, pour les exhorter à appuyer de leur crédit et de leurs forces la muraille branlante de la religion; l'intérêt de laquelle il préféra toujours non-seulement à son repos ou à ses commodités, mais encore aux choses qui lui étaient permises dans l'ordre de la charité, et de la plus sûre justice.

« Ce fut en ce même temps que les animosités de l'empereur Charles - Quint, et du roi François I^{er} éclatèrent avec tant de violence, et avec de si visibles dommages de l'intérêt général de la chrétienté, que pour en empêcher le cours, et pour travailler à leur réconciliation, le Pape Paul III ne refusa point d'exposer sa propre personne à un long voyage jusqu'à Nice en Provence, où il voulut être accompagné et assisté des sages conseils du cardinal Sadolet. Mais la fatale obstination de ces princes ne put être vaincue par une autorité si puissante. Dont le Pape n'ayant pu obtenir d'eux avec peine qu'une trêve de dix ans, il s'en retourna à Rome, et le cardinal Sadolet poursuivit son voyage pour se rendre à son évêché. Toutefois ce ne fut pas pour longtemps: car la trêve ayant été rompue, et la division ouverte de ces monarches ayant attiré de tous côtés une inondation de maux et d'armées ennemies sur la chrétienté; le Pape rappela en diligence le cardinal Sadolet pour l'envoyer devers le roi de France; comme il envoya en même temps le cardinal Contaren devers l'empereur, à dessein d'adoucir leurs courages, et de les disposer à une durable réunion si nécessaire, en cette occurrence, tant au bien de la religion qu'au repos de l'Europe. Mais les esprits tenaient encore trop à leurs ressentiments; dont le cardinal Sadolet fut contraint sans pouvoir achever l'ouvrage de la paix, de se retirer encore en son évêché, où il eut permission du Pape, pour les incommodités de sa vieillesse, de passer l'hiver; donnant à la fin de son voyage et de sa négociation l'exemple de la plus pure et désintéressée vertu qui fut jamais pratiquée par aucun ministre, ayant fait rendre au trésorier du Pape un reste seulement de dix jours, qui lui avait été avancé pour sa dépense; et faisant bien comprendre qu'il était touché d'une si belle et si entière passion pour tout ce qui est honnête, qu'il dédaignait d'en avoir pour ce qui est utile.

« A son retour en Italie, il assista à la conférence que le Pape eut avec l'empereur à Parme: et comme il était fort savant au fond de cette négociation, et bien instruit des mouvements du roi, il mit la dernière main à une action la plus utile et la moins espérée qui fut jamais; il porta efficacement l'empereur à rétablir la paix, que soixante-huit armées dressées de part et d'autre avaient renversée; et pour laquelle toute l'Eglise était en prières, tous les peuples en soupirs, et toute l'Europe en attente. La paix étant conclue, et les querelles de ces deux grandes couronnes heureusement terminées, le cardinal Sadolet après avoir rendu ses vœux à Dieu, écrivit une belle oraison latine du bien de la paix, qu'il adressa à l'empereur, l'exhortant au surplus à s'aider courageusement à sauver la religion chrétienne de la décadence où l'on la voyait tous les jours tomber, et à lui redonner avec sa liberté, et sa sûreté, son ancien lustre, sa beauté et sa félicité complète.

« Il s'était en ce temps retiré à Rome, et avait pris son logement au delà du Tibre, où il tomba en une fièvre qui ravagea en peu de temps les restes d'un peu de forces que les fatigues continuelles du corps et de l'esprit lui avaient laissées. Il ne dilaya pas de préparer en diligence son cœur à la sermone que le Ciel lui faisait, le nettoyant dans le bain de la pénitence, et le blanchissant dans le sang de l'Agneau, qu'il prit avec une grande dévotion, parlant à son Rédempteur avec des entretiens si tendres, que les pleurs et les sanglots étouffèrent plusieurs fois ses paroles dedans sa bouche. Après quoi, ayant affectueusement recommandé son Eglise de Carpentras à son neveu Paul Sadolef, qui avait été un peu auparavant pourvu de la coadjutorerie, il rendit en paix le tribut à la nature, et son âme à son Créateur, âgé de 70 ans, en l'année 1547; et fut enterré à Saint-Pierre-aux-Liens, qui était l'église de son titre, sans pompe, et sans cérémonie funèbre, comme il l'avait ordonné. »

TOMBEAU DU CARDINAL SADOLET.

D. ! O. M. S.

Jacobo Sadoleto episcopo Carpentoracensi, S. R. E. presb. cardinali, viro morum gravitate prudentia, et vitæ integritate præstantissimo: doctrina, et eloquentia cum iis quos mirata est antiquitas comparando Paulus Sadoletus episc. Carpentoract. et Camillus Sadoletus fratrum illi necessissimi multis cum lacrymis Patruo B. M. posuerunt.

Vixit ann. LXX, menses III, dies VI.

(Voy. Ant. FLOREBEAU; — César LEPAGE; — Ant. SANDERE; — Aug. DE THOU; — GARBERT; — BEMBE.)

SAINTE-CROIX, vulgairement **SANTA-CROCE** (PROSPER), d'une illustre famille de Rome, prétendant descendre de Valerius Publicola, étudia la jurisprudence à Padoue. — Pourvu, dès l'âge de 22 ans, d'une charge d'avocat consistorial par le Pape Clément VII, puis d'un office d'auditeur de Rote, et enfin de l'évêché de Chisam, dans l'île de Candie, que lui donna le Pape Paul III, il fut, plus tard, envoyé nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne, ensuite en France, où il s'acquit tant de réputation que la reine Catherine de Médicis le fit nommer à l'archevêché d'Arles, et lui obtint le cardinalat qui lui fut conféré en 1565 par le Pape Pie IV. Le cardinal travailla avec zèle pour tâcher d'obtenir la restitution du royaume de Naples à ses maîtres légitimes, et assura Antoine de Bourbon que les Espagnols étaient disposés à lui céder la plus grande partie de cet Etat avec le royaume de Sardaigne. Le Portugais Almeida alla même en Espagne de la part du même prince, pour négocier avec les ministres espagnols, qui lui firent les mêmes promesses. Mais, comme le remarqua avec raison l'historien Strada, les Espagnols étaient trop avides de royaumes, pour en donner avec tant de libéralité. On reconnut dans la suite que leurs promesses n'étaient qu'un leurre, afin de détourner certaines entreprises qu'ils redou-

taient. Le cardinal de Sainte-Croix, à qui ses services valurent une place dans le conseil du roi, ne retourna à Rome que sous le pontificat de Pie V, duquel il reçut le chapeau rouge. Nommé à l'évêché d'Alban, il mourut le 2 octobre 1589, âgé de 76 ans. Son corps fut inhumé à Sainte-Marie Majeure, où l'on voit son tombeau de marbre avec une épitaphe que lui fit élever son neveu. Il avait écrit en latin les *Mémoires* de sa vie, et d'autres *Mémoires* des guerres civiles de France, qu'on a donnés sous ce titre : *Prosperi Sanctæ-Crucii de civilibus Galliæ dissensionibus commentariorum libri III, ex manuscriptis cardinalis Barberini eruit Mabillonius*. Ces *Mémoires*, qui commencent après la mort de François I^{er}, et finissent à l'an 1562, ont été publiés par les PP. DD. Martène et Durand, à la fin du tome V de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum et monumentorum*, etc., 1729, in-fol. On a une lettre de Sadolef écrite à Sainte-Croix en 1540; elle se trouve dans le recueil des lettres de Sadolef, et est intéressante comme presque toutes celles qu'a laissées l'illustre cardinal. On a aussi du cardinal Sainte-Croix *Decisiones Rotæ Romanæ; Epistolæ ad Fredericum Nauseam, aliasque; Constitutiones laneæ artis a Sixto V in urbe erectæ*; des harangues; un manuscrit, *De officiis legati*, conservé par les Jésuites de Rome. Comme c'est ce cardinal qui, au retour de sa nonciature de Portugal, fit connaître le tabac en Italie, on donna à cette plante le nom de Santa-Croce, de même qu'en France on l'appela la Nicoliane, du nom de Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, qui la présenta à Catherine de Médicis en 1561. Le cardinal Sainte-Croix s'était démis en 1573 de l'archevêché d'Arles en faveur de son neveu Silvio qui, après avoir gouverné son diocèse dans les temps les plus difficiles avec autant de sagesse que de vertu, s'en démit lui-même en 1599 pour retourner à Rome, où il mourut en 1603.

SAINTE-CROIX (ANTOINE), neveu du cardinal Prosper, et frère puîné de Silvio Sainte-Croix, fut gouverneur de Viterbe et de la Campagne de Rome. — En 1625 il accompagna en France le cardinal François Barberin, neveu du Pape Urbain VIII, et légat à latere; deux ans après, passa en Pologne avec le caractère de nonce, suivit le roi Sigismond à la guerre contre le roi de Suède, et, en 1629, fut élevé par le Pape Urbain VIII à la dignité de cardinal. Légat de Bologne, archevêque de Chiéti, puis d'Urbain, il mourut le 25 novembre 1641.

SAINTE-CROIX (MARCEL), neveu du précédent, naquit le 7 juin 1619. Dès sa première jeunesse, il s'appliqua à l'étude des belles-lettres, étudia les langues, surtout la langue grecque, qu'Urbain VIII cultivait avec un grand succès. — Chanoine de Saint-Pierre, puis référendaire de l'une et de l'autre signature, préfet de la congrégation du bon gouvernement, et vico-légat de Bologne, il fut, en 1652, revêtu de la pourpre, par Innocent X, à l'instance de Casimir, roi de Pologne.

Nommé, peu après, évêque de Tivoli, il s'attacha entièrement à ses fonctions épiscopales, prêchant lui-même, tenant exactement des synodes, visitant fréquemment son diocèse, où il répandait d'abondantes aumônes. Son zèle écartera surtout pendant la contagion qui ravagea les environs de Rome en 1656. Il préserva son diocèse de ce fléau par ses prières, et par un vœu à la sainte Vierge, à laquelle il fit élever une magnifique chapelle dans sa cathédrale, pour honorer son Immaculée Conception. Il composa aussi en l'honneur de ce mystère une prose, qui s'y chante tous les ans le 8 décembre. Il y fit encore bâtir, en 1657, une superbe sacristie, sur les dessins du célèbre Bernini. Enfin, après avoir été de diverses congrégations à Rome, il mourut dans cette capitale du monde chrétien le 19 décembre 1674, en sa 56^e année, et la vingt-troisième de son cardinalat, et fut inhumé à Sainte-Marie Majeure.

SAINTE-CROIX (ANDRÉ), neveu du précédent, né le 22 décembre 1655, évêque de Viterbe, nonce en Pologne et à Vienne, créé cardinal, par le Pape Innocent XII, en 1699, mourut d'apoplexie à Rome, le 10 mai 1712.

SALA (BENOÎT), Espagnol, successivement religieux Bénédictin, évêque de Girone, puis de Barcelone, prit avec chaleur, pendant la guerre de la succession d'Espagne, le parti des Catalans rebelles en faveur de l'empereur Charles VI, à la recommandation duquel il fut nommé cardinal le 30 janvier 1713. Après la réduction de la Catalogne par Philippe V, il se retira à Rome, où il mourut le 1^{er} juillet 1715, âgé de 70 ans, sans avoir pu faire aucune fonction, à cause de ses infirmités, qui l'obligeaient à garder le lit, sans même avoir reçu le chapeau.

SALA. — « M. le cardinal Joseph-Antoine Sala, qui vient de mourir, était né à Rome le 27 octobre 1762. Après avoir achevé ses cours d'humanités et de philosophie, et pris le degré de docteur en théologie, il continua de s'appliquer aux sciences ecclésiastiques, pour les approfondir. Dans la première invasion française, il prêta courageusement et au milieu de tous les périls, son concours à la délégation apostolique laissée à Rome par Pie VI à son départ, et se fit connaître comme si versé dans les matières ecclésiastiques, que Pie VII le nomma secrétaire de la légation en 1801, et l'envoya à Paris avec le cardinal Caprara. Ce sera à l'histoire ecclésiastique à raconter les difficultés qu'il eut à vaincre; les unes venaient des exigences de Bonaparte, les autres du caractère du cardinal. M. Sala eut besoin d'autant de prudence que de fermeté pour remplir sa mission. Il soutint les droits du Saint-Siège, et c'est à lui que s'adressait alors le clergé et les Catholiques pour tout ce qui pouvait être du bien de la religion. Du retour à Rome en 1804, il revint à ses études favorites jusqu'à la deuxième invasion française. A cette époque, il devint secrétaire de la nouvelle délégation apostolique, mais il ne

put rendre que de courts services, car on le força bientôt de s'exiler. Errant dans les montagnes de l'Ombrie, et exposé à toutes les traverses dans ces temps si fâcheux, il ne perdit point cependant de vue la mission qui lui était confiée, et malgré une foule d'obstacles, il maintint une correspondance avec Savone, où Pie VII était détenu, et contribua à la marche des affaires.

« L'ordre étant rétabli, Pie VII nomma l'abbé Sala prélat de sa maison et promoteur apostolique, et voulut l'avoir à sa suite lorsqu'il s'éloigna de Rome en 1813. Depuis ce temps, il n'y eut pas d'affaire de quelque importance où M. Sala ne prit une part active. Il fut l'un des prélats de la Pénitencerie, et secrétaire des congrégations, de la Réforme, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, des Rites et du Concile. On le nomma assesseur de la visite apostolique et visiteur de tous les hôpitaux de Rome. Il fut employé avec succès dans les négociations entre le Saint-Siège et la France pour le concordat de 1817, et il conduisit à bon terme les arrangements pour les affaires ecclésiastiques du Piémont. Ces travaux et ces offices remplis avec honneur lui concilièrent les bonnes grâces de Pie VII, de Léon XII et de Pie VIII. Aussi le Pape actuel, juste appréciateur du mérite, le nomma cardinal le 30 septembre 1831. Ce surcroît d'honneur fut pour lui un surcroît de travaux. Le cardinal s'occupait beaucoup de l'instruction des sœurs de la Miséricorde. Il faisait partie des plus importantes congrégations, et son opinion y était fort considérée. Les congrégations de l'*Index*, et puis celle des Evêques et Réguliers l'eurent pour préfet. Pendant le choléra, il fut président de la commission extraordinaire de santé publique, et déploya dans cette place toute l'activité de son zèle chrétien. Si à ses services on ajouta ses aumônes abondantes, ses dons aux églises, ses encouragements pour les études, ses vertus privées, on ne sera pas étonné de la haute estime dont il jouissait. Malheureusement une maladie dont il fut atteint résista à tous les efforts de l'art, et lui prodigua de longues souffrances. Le cardinal demanda instamment les sacrements, les reçut avec les marques d'une foi vive, et plein des ardeurs d'une charité toute céleste, soupirait après le moment de se réunir à Dieu. Il mourut dans ces sentiments le 23 juin dernier, regretté de tous les gens de bien.

« A ces détails, tirés presque tous d'un article nécrologique du *Diario*, on nous permettra de joindre l'expression de notre reconnaissance pour la bienveillance qu'a toujours bien voulu nous montrer M. Sala.

« Dès le commencement de notre journal, il eut la bonté de nous envoyer de Rome une très-belle gravure de la sainte Vierge sous le titre de *Mater amabilis*, d'après un tableau de Sassoferrato. En 1824, il nous fit l'honneur de nous écrire, en nous envoyant de la part du Pape Léon XII, un chapelet et cornaline enrichi d'un camée; sa let-

toute bienveillante fut insérée dans ce journal, numéro du 7 juillet 1824. M. Sala lisait habituellement notre journal, et nous témoigna l'intérêt qu'il y prenait en nous faisant parvenir par une haute entremise des observations obligeantes sur divers points de notre rédaction. Enfin il y a peu de temps, ayant vu par un numéro du journal que nous ne connaissions pas le recueil *des déclarations et rétractations des adresses souscrites en 1811 par les évêques et les chapitres d'Italie*, Son Eminence voulut bien de son propre mouvement nous envoyer ce recueil imprimé à Rome en 1816, en 2 volumes in-8°. Ce recueil, peu connu en France, est fort curieux, et nous soupçonnons que M. Sala n'y fut point étranger. Nous sommes portés à croire que la Préface et les notes sont de lui. On y remarque une grande connaissance du droit canonique, dont on sait qu'il s'était particulièrement occupé, et aussi un profond dévouement au Saint-Siège; ce qui était également une qualité dominante chez M. Sala. » (Extrait de *l'Ami de la religion* de 1839.)

SALAZAR (PIERRE DE), Espagnol, général de l'ordre de la Merci, puis évêque de Salamancque et de Cordoue, créé cardinal, en 1686, par le Pape Innocent XI, mourut en 1706.

SALDANHA DE GAMA (FRANÇOIS DE), principal de la patriarcale de Lisbonne, fut créé cardinal, par le Pape Benoît XIV, le 5 avril 1756. Il était né à Lisbonne en 1713 et mourut en 1776.

SALERNO (JEAN-BAPTISTE), Sicilien, Jésuite, fait cardinal, en 1719, par Clément XI, mourut en 1729.

SALM REIFERSCHIED (FRANÇOIS XAVIER DE), né à Vienne (Autriche), en 1749, évêque de Gurk, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1822.

SALUCES (AMÉDÉE DE), fils de Frédéric II, marquis de Saluces, et de Béatrix de Genève, fut chanoine et archidiacre de l'Eglise de Lyon, puis nommé évêque de Valence, après Guillaume de la Voute d'Anduse, en 1383, et, la même année, créé cardinal par le Pape Clément VII, son parent. — Depuis, il abandonna le parti de l'antipape Benoît XIII, se trouva, en 1409, au concile de Pise; et, en 1414, au concile de Constance, où il eut douze voix pour la papauté. Othon Colonna, élu sous le nom de Martin V, l'envoya légat en France, pour tâcher de rétablir la paix dans cet Etat, déchiré par les discordes civiles et par la guerre étrangère; mais le moment n'était pas encore venu pour qu'on y pût réussir. Le cardinal de Valence, à son retour, mourut à Saint-Donat, paroisse du diocèse de Vienne, le 28 juin 1419. Ses restes, transportés à Lyon, furent inhumés dans l'église métropolitaine de Saint-Jean, où il avait fait diverses fondations.

SALUZZO. — Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 4 décembre 1816 :

« Le cardinal Ferdinand-Marie Saluzzo, qui vient de mourir, était né à Naples le 21 novembre 1744, de la famille des ducs de Conigliano. Il donna dès sa jeunesse des

marques de sagesse et de piété. Lorsqu'il eut terminé à Rome le cours de ses études, il fut admis dans le collège des protonotaires apostoliques, puis nommé vice-légat de Ferrare, et il fit même les fonctions de légat en l'absence du cardinal Borghèse, qui fut appelé au conclave après la mort de Clément XIV. Etant retourné à Rome, Pie VI lui donna la place de ponce de la consulte, et en 1784, il l'envoya comme nonce en Pologne, charge dont M. Saluzzo s'acquitta avec prudence et dextérité au milieu des troubles de ce pays. Au retour, il fut fait président d'Urbino, et gouverna cette province avec beaucoup de droiture et d'équité. Le 23 février 1801, le Pape régnant le nomma cardinal du titre de Sainte-Marie *del Popolo*, qu'il quitta peu après pour celui de Sainte-Anastasie. Outre les congrégations de la Propagande, du Concile, des Rites et des Evêques et Réguliers, dont il était membre, il était depuis 1814 préfet de celle du Bon gouvernement. Ce cardinal s'était fait aimer par sa franchise, sa candeur et par ses qualités sociales. Ses funérailles eurent lieu le 7 novembre, dans l'église de Sainte-Marie in Sallicella. Le Saint-Père y assista avec le Sacré Collège. De là son corps fut transporté dans l'église de Sainte-Anastasie. Il a prié le Souverain Pontife, par son testament, d'accepter un tableau de l'Assomption. »

SALVA. — Voy. MARTIN.

SALVA (MICHEL DE), Espagnol, créé en 1404, par l'antipape Benoît XIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mourut en 1406.

SALVIATI (JEAN), naquit à Florence, le 25 mars 1490, de Jacques Salviati, et de Lucrèce Médicis, sœur du Pape Léon X, qui le fit entrer dans le Sacré Collège le 1^{er} juillet 1517. — Sous Clément VII, également son parent, il reçut la mission d'aller apaiser les désordres qui avaient éclaté à Parme et à Plaisance. Le même Pontife le chargea ensuite d'aller à Madrid afin de prier Charles V de retirer des Etats de l'Eglise les troupes impériales, et afin de travailler à la délivrance du roi François I^{er}. Moins de deux ans après, c'était Clément VII qui était prisonnier à son tour dans le château Saint-Ange. Le cardinal Salviati se rendit alors auprès de François I^{er} qu'il trouva cette fois, non plus dans sa prison de Madrid, mais dans sa capitale, et qui témoigna autant d'intérêt que de reconnaissance pour le Pontife. Après la mort de Paul III en 1549, les nobles qualités du cardinal Salviati l'auraient porté sur le trône pontifical, si Charles V ne s'était opposé à son élection. Le cardinal avait conservé le goût de la magnificence et des arts, inhérent à sa famille. Il s'était fait bâtir, sur les dessins du Bramante, un palais splendide; ce palais était ouvert aux savants et aux artistes, qui trouvaient dans le maître un protecteur, un ami généreux et bienfaisant. Il tenait de François I^{er} les évêchés d'Oléron et de Saint-Papoul; il avait eu en Italie les évêchés de

Ferrare, de Fermo, de Volterre, l'archevêché de Trani. Retiré dans le monastère de Porto, à Ravenne, il y fut enlevé par une attaque d'apoplexie le 28 octobre 1553, dans sa 61^e année.

SALVIATI (BERNARD), frère du précédent, et, comme lui, né à Florence, entra, jeune encore, dans l'ordre de Malte, où il se signala contre les Barbaresques, et devint successivement prieur de Capoue, grand prieur de Rome, et amiral de la religion. — Son nom était la terreur de l'empire ottoman. Il ruina Tripoli, entra dans le canal de Fagiera, et détruisit tous les forts qui le défendaient. Dans une autre expédition, il surprit Coron, dans la Morée, courut jusqu'au détroit de Gallipoli, ravagea Scio, d'où il enleva un bon nombre d'esclaves. Paul Jove dit du grand prieur : *constanti compositoque ingenio vir, militiae maritimæ assuetus*. Depuis, il embrassa l'état ecclésiastique, et la reine Catherine de Médicis, sa parente, le choisit pour son grand aumônier. Sur la démission du cardinal Jean Salviati, son frère, il eut l'évêché de Saint-Papoul en 1549, et, quelques années après, l'évêché de Clermont. En 1557, il assistait à l'assemblée des états généraux du royaume, comme député du clergé. Revêtu de la pourpre sacrée en 1561 par le Pape Pie IV, il mourut à Rome le 6 mai 1568, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve.

SALVIATI (ANTOINE-MARIE), dit le grand cardinal *Salviati*, à cause de ses vertus, et neveu des deux précédents, naquit en 1507. — Elevé dans les lettres qu'il étudia avec succès, et habile jurisconsulte, il fut nommé à l'évêché de Saint-Papoul, qu'avaient possédé ses deux oncles; mais en revenant du concile de Trente, il s'en démit entre les mains de Pie IV, qu'il pria de lui donner pour successeur quelque bon ecclésiastique français, capable de s'opposer aux calvinistes plus utilement qu'un étranger. Envoyé deux fois en France, en qualité de nonce, par ce Pontife, il fut encore employé avec succès par Grégoire XIII qui, en 1583, l'éleva au cardinalat. Légat à Bologne sous le pontificat de Sixte V, préfet de l'une et de l'autre signature sous les pontificats suivants, il fut encore protecteur de l'hôpital des orphelins, qu'il rétablit avec magnificence, aussi bien que celui des incurables, et l'église de Sainte-Marie *in Aquiro*, son titre. Il mourut à Rome le 28 avril 1602, après que le Pape Clément VIII lui eut rendu visite pendant sa maladie.

SALVIATI (ALAMAN), né à Florence le 20 avril 1668, était protonotaire apostolique quand il fut nommé, en juin 1707, par Clément XI, son nonce extraordinaire à la cour de France, pour y porter les langes bénits et autres présents de Sa Sainteté destinés au duc de Bretagne. En 1711, vice-légat d'Avignon, légat d'Urbino en 1617, il fut, en 1730, créé et déclaré cardinal par Benoît XIII, sur la présentation du prétendant, Jacques Stuart. Ce cardinal mourut à Rome après une longue maladie, le 24 février 1733, dans sa 65^e année.

SALVIATI (GRÉGOIRE), Romain, né en 1722, fut fait cardinal par Pie VI, en 1777. Il mourut en 1794.

SANCTORI (FATIUS), de Viterbe, évêque de Césène, fait en 1505, par le Pape Jules II, pré-re-cardinal du titre de Sainte-Sabine, et administrateur de Pampelune, mourut en 1510.

SANDOVAL-MOSCOSO (BALTHASAR DE), doyen de l'Eglise de Tolède, créé en 1615 par le Pape Paul V, pré-re-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Tolède, mourut en 1665.

SANDOVAL (FRANÇOIS DE ROXAS DE), duc de Lerme, marquis de Dénia, comte de Sancta-Gadea, etc., grand sénéchal de Castille, trois fois grand d'Espagne par trois de ses titres, gagna les bonnes grâces de Philippe III, roi d'Espagne, et fut le plus puissant de tous ses favoris. — Il avait épousé Félicité Henriquez de Cabrera, fille de l'amirante de Castille, dont il eut pour fille unique Marie-Anne, qui porta tous les biens de sa maison, les grandesses et la charge de grand sénéchal de Castille dans la maison de Cardonne, par son mariage avec Louis-Raymond Folck, duc de Cardonne, etc., chevalier de la Toison d'or. Le duc de Lerme, resté veuf, fut élevé, sur la demande de son maître, au cardinalat, que lui conféra le Pape Paul V le 16 mars 1618. Le nouveau cardinal, à qui depuis longtemps étaient abandonnées les rênes de l'Etat, tomba en disgrâce le 4 octobre suivant. Roderic Calderon, qui avait été son page, et qu'il avait fait nommer chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, comte d'Oliva, marquis de Sept-Eglises, et capitaine de la garde allemande, accusé de plusieurs crimes et de malversations, fut arrêté en même temps, et eut la tête tranchée le 21 octobre 1621. Le cardinal mourut à Valladolid, le 17 mai 1625.

SANGUIN (ANTOINE), dit le cardinal de Meudon, second fils d'Antoine Sanguin, seigneur de Meudon, etc., et maître des eaux et forêts de l'île de France, de Champagne et de Brie, se servit du crédit de la duchesse d'Etampes, sa nièce, maîtresse de François I^{er}, pour s'avancer aux premières dignités de l'Eglise. — Abbé de Fleury-sur-Loire, maître de la chapelle du roi, évêque d'Orléans en 1533, d'où il passa à l'archevêché de Toulouse, il fut promu au cardinalat en 1539 par le Pape Paul III, à la recommandation du roi, et reçut le chapeau à Paris le jour de la Pentecôte suivant, dans l'église de Notre-Dame, par les mains du cardinal Farnèse, légat en France. Créé grand aumônier de France en 1543, il est le premier qui ait porté ce titre, ses prédécesseurs n'ayant pris que la qualité de grands aumôniers du roi, d'aumôniers du roi et d'aumôniers de France. Bientôt après déclaré gouverneur de Paris, pour défendre cette ville contre les menaces de Charles V, et employé avec plusieurs autres pour négocier la paix avec ce prince, il fut du nombre des otages donnés jusqu'à l'exécution du traité. Après la mort de François I^{er} les parents de la duchesse d'Etampes étant

mal vus à la cour, il se démit de la charge de grand aumônier, passa en Italie, se trouva en 1549 à l'élection du Pape Jules III, et, de retour en France, mourut à Paris le 22 décembre 1559.

SANNEZI (JACQUES). Pisan, fait, en 1604, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, et évêque d'Orviété, mourut en 1621.

SAN-SEVERINO. Voy. ANTOINE et ETIENNE.

SAN-SEVERINO (FRÉDÉRIC). Napolitain, archevêque de Vienne, fait cardinal par Innocent VIII en 1489, mourut en 1516.

SAN-SEVERINO (LUCE), Napolitain, archevêque de Salerne, créé en 1622, par le Pape Grégoire XV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mourut en 1623.

SAN-SEVERINO (STANISLAS). né à Naples en 1764, fut fait cardinal par Pie VII en 1816. Il mourut en 1826.

SANTORIO (JULES-ANTOINE), né à Caserte le 6 juin 1532, fut reçu docteur en droit à Naples, et exerça la profession d'avocat, pour obéir à son père plutôt que par inclination. — Dès qu'il put suivre sa vocation, il entra dans le sacerdoce, et eut la charge d'assesseur du tribunal de l'inquisition. Le cardinal Alphonse Caraffa, archevêque de Naples, le prit pour grand vicaire, et, dans ses fonctions, il acquit l'amitié du duc d'Alcala, vice-roi de Naples pour l'Espagne. Hortensius Abbatichius l'accusa d'avoir empoisonné le Pape Paul IV, et Santorio courut quelque risque de succomber sous cette accusation : mais la calomnie fut découverte, le coupable puni, et l'accusé déclaré innocent. Le cardinal Caraffa étant mort en 1565, Santorio retourna à Caserte. Le Pape Pie V, qui avait été son collègue au tribunal de l'inquisition, et qui connaissait son mérite, ne le laissa pas dans l'oubli. Il le fit d'abord conseiller de la chambre et de l'inquisition, archevêque de Santa-Severina, dans le royaume de Naples, et, en 1570, le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Barbe. Clément VIII, voulut plus tard donner l'archevêché de Naples au cardinal qui le refusa. Santorio fut aussi grand pénitencier de l'Eglise. Sa science, son mérite, sa grande charité pour les pauvres, ses rares qualités lui avaient tellement acquis l'estime du Sacré Collège, que dans trois conclaves consécutifs il fut proposé pour être élevé au souverain pontificat. Il mourut à Rome, le 28 mai 1602, âgé de 70 ans. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Deploratio calamitatum* ; *De moribus hæreticorum* ; *De calamitatibus sui temporis* ; *De potestate summorum pontificum supra Franciæ regnum* ; *De monarchia Siciliæ* ; *De Nestorianorum et Græcorum erroribus, item de eorum ritibus* ; *De usuris Judæorum interdicens* ; *Rituale Romanorum* ; *Duæ apologiæ contra suos obrectatores*, etc.

SANTUM — Voy. JACQUES.

(22) On appelle *Extravagantes*, les constitutions des Papes postérieures aux *Clementines* (bulles de Clément V). On leur donna ce nom, parce qu'elles

SANTUCCI (VINCENT), né au diocèse d'Aggiani en 1796, a été fait cardinal-diacre en 1853.

SAN-VITAL (ANTOINE-FRANÇOIS), né à Parme, fait cardinal en 1709 par Innocent XII, mourut en 1714.

SARMIENTO. — Voy. PIERRE.

SARRACENA (JEAN-MICHEL), Napolitain, archevêque d'Acéronza, créé, en 1551, par le Pape Jules III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara coli*, puis de Sainte-Anastasia, de Sainte-Agathe, de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Sabine, mourut en 1568.

SAULI (BENDINELLI), Génois, créé, en 1511, par le Pape Jules II, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine, mourut en 1518.

SAULI (ANTOINE), Génois, archevêque de Gênes, créé, en 1587, par le Pape Sixte V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mourut en 1623.

SAVELLI (CENCIO), Romain, créé par le Pape Célestin III, en 1192, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce *in Silice*, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, fut Pape sous le nom d'HONORÉ III.

SAVELLI (CENTIO), Romain, nommé par le Pape Honoré III, en 1216, cardinal-évêque de Porto, puis légat en Espagne, mourut en 1219.

SAVELLI (BERTRAND), créé cardinal en 1216, par le Pape Honorius III, son oncle, fut, l'année suivante, envoyé ambassadeur en France, et, depuis en Espagne, où il mourut en 1223 dans un âge peu avancé. — On a de ce cardinal, estimé pour son savoir, *Sermones de sanctis* ; *Apologiæ contra concubinariorum*.

SAVELLI (JACQUES), Romain, créé par Urbain IV, en 1261, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, fut Pape sous le nom d'HONORÉ IV.

SAVELLI (JEAN-BAPTISTE), fut, en 1571, nommé cardinal avec trois autres par le Pape Paul II. — Mais la mort subite de ce Pontife l'ayant empêché de proclamer dans un consistoire les nouveaux promus, les cardinaux ne voulurent point les admettre dans le conclave, en vertu de l'extravagante (22) d'Eugène IV, laquelle déclare nulles de pareilles promotions. Savelli redevint donc protonotaire apostolique, et quelques instances qu'eussent ses parents auprès de Sixte IV, ils ne purent obtenir pour lui le chapeau qu'en 1480. Il tomba quelque temps après dans la disgrâce de ce Pontife qui, sur quelques soupçons, le fit arrêter au sortir du consistoire, et enfermer dans le château Saint-Ange. Il en sortit au bout d'un an, son innocence ayant été reconnue. Pour le dédommager de son mieux, Sixte IV le nomma gouverneur de la Marche d'Ancone, puis de la Romagne, de l'Ombrie, et l'envoya légat à latere à Gênes, où il obtint de la républi-

furent longtemps dispersées et en dehors des recueils du droit canon (*extravagantes*).

que une flotte imposante, pour s'opposer aux Turcs qui, depuis la prise d'Otrante, faisaient trembler toute l'Italie. Il continua de remplir des emplois considérables sous les pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, et mourut à Rome le 18 septembre 1493, âgé de 71 ans.

SAVELLI (JACQUES), créé, par Paul III, en 1539, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, évêque de Nicastro, archevêque de Bénévent, prêtre du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, évêque d'Albano, de Porto, et grand inquisiteur, mourut en 1587.

SAVELLI (SILVIO), fait cardinal par le Pape Clément VIII, en 1596, mourut en 1599.

SAVELLI (JULES), créé cardinal par le Pape Paul V, en 1615, mourut en 1644.

SAVELLI (FABRICE), Romain, archevêque de Salerne, nommé en 1647, par le Pape Innocent X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, légat à Bologne, mourut en 1659.

SAVELLI (PAUL, prince de), abbé de Chiaravalle, clerc de chambre, nommé cardinal en 1664, par le Pape Alexandre VII, mourut le 11 septembre 1685, dans sa 63^e année. En son frère Jules qui mourut, en 1712, âgé de 87 ans, s'éteignit cette illustre famille.

SAVELLI (DOMINIQUE), né dans le diocèse d'Ajaccio, en 1792, a été fait cardinal, en 1853.

SAVERDON (FRÉDÉRIC comte de), Allemand, archevêque de Cologne, nommé prêtre-cardinal par le Pape Urbain VI, en 1385, n'accepta pas et mourut en 1414.

SAVOIE (AMÉ VIII, dit *le Pacifique*, premier duc de), était fils d'Amé VII, comte de Savoie. Né à Chambéry en 1383, il n'avait que huit ans, quand il perdit son père. — Devenu majeur, il gouverna avec sagesse et habileté, et réunit à ses Etats le comté de Gênois, dont la maison souveraine s'était éteinte, en 1494, dans la personne du Pape Clément VII. Ces Etats se composaient alors, outre la Savoie, de la Bresse, du Bugei, des pays de Vaux et de Gex, du bas Valais et du Gênois; ils méritaient le titre de duché. Ce titre fut octroyé par l'empereur Sigismond, en 1416. Deux ans après Amé VIII joignait à son nouveau duché le Piémont, apauvri d'une branche de sa maison, qui venait de s'éteindre. Jusque-là tout lui avait souri; mais en 1428 la peste se déclara dans Turin, et enleva Marie de Bourgogne sa femme, qu'il aimait tendrement. La religion seule pouvait le consoler. Il fonda des couvents, travailla à la réforme du clergé, redoubla de zèle contre les hérétiques. Cependant il ne négligeait pas ses intérêts; profitant des embarras de son beau-frère, le marquis de Montferrat, il se fit accorder la suzeraineté de ce marquisat, dont il prépara ainsi le retour à sa postérité. Un attentat contre la vie du duc le confirma dans son dégoût du monde. En 1434, il laissa ses Etats à son fils Louis, et se retira à Ripaille, petite ville du Chablais, sur les bords du lac de Genève. Il y avait fondé un couvent, et il fit bâtir à côté un magnifique palais, qu'il

appela l'Ermitage. Deux de ses favoris et vingt chevaliers le suivirent dans sa retraite. Les ermites de Saint-Maurice, c'est le nom qu'ils prenaient, portaient un habit et un chaperon d'un drap gris très-fin, un bonnet écarlate, une grosse ceinture d'or, et de leur cou pendait une croix du même métal. Ils ne souffraient aucune femme parmi eux, laissaient croître leurs barbes; mais, comme ils ne s'étaient pas astreints à toutes les austérités du cloître, on supposa qu'ils vivaient avec mollesse, et de là est venue l'expression familière *faire ripaille*. Ils entremêlaient la prière avec la politique, mais leur vie était édifiante. Le concile de Bâle, ouvert dès 1431, était alors en guerre avec le Pape Eugène IV; le Pape et le concile se disputaient la suprématie, et Eugène IV, par son imprudence, avait envenimé le débat. Le concile, présidé par Louis Aleman, archevêque d'Arles, jeta alors les yeux sur Amé VIII; déposa Eugène IV, et élut Amé, le 5 novembre 1439, quoique l'ambassadeur de France protestât contre cette élection. D'un autre côté, Eugène IV tenait à Florence un concile rendu plus solennel par la présence de l'empereur et du patriarche de Constantinople qui promettaient de se réunir à l'Eglise latine. Néanmoins Amé, couronné à Bâle, en 1440, résida successivement dans cette ville, à Lausanne et à Genève sous le nom de Félix V. Après la mort d'Eugène, en 1447, Nicolas V ayant été élevé sur la chaire de Saint-Pierre, l'antipape Félix, pria de donner la paix à l'Eglise, abdiqua le pontificat en 1449. Le Pape légitime envoya le chapeau de cardinal à Amé, le fit doyen du Sacré Collège, légat en Allemagne, et ratifia tous les actes de son pontificat. Celui-ci ne jouit pas longtemps de ces faveurs; il mourut à Genève, le 7 janvier 1451, à l'âge de 69 ans, avec la réputation d'un prince sage, équitable, généreux, ce qui lui mérita le surnom de *Salomon de son siècle*.

SAVOIE (MAURICE DE), quatrième fils de Charles-Emmanuel, dit *le Grand*, duc de Savoie, et de Catherine d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, naquit à Turin, en 1593. — Nommé cardinal par Paul V, à l'âge de 14 ans, il fut, en 1615, laissé par son père lieutenant-général en Piémont. En 1618, il vint en France pour conclure le mariage de son frère avec Christine de France. La France le demanda, en 1622, pour son protecteur à Rome, où il assista, et contribua puissamment à l'élection d'Urbain VIII; puis il quitta la protection de la France pour prendre celle de l'empire et de la maison d'Autriche. Il brigua, soutenu des Espagnols, la tutelle de son neveu Charles-Emmanuel; ce qui amena une guerre civile en Piémont. La paix s'étant faite en 1642, il quitta le chapeau de cardinal et ses bénéfices pour épouser la princesse Louise-Marie de Savoie, sa nièce, dont il n'eut point d'enfants, et, après avoir vécu quinze ans avec elle, il fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 3 octobre 1657.

SAXE (CHRISTIAN AUGUSTE DE), fils de

Maurice, duc de Saxe-Naumbourg et de Dorothee-Marie de Saxe-Weimar, sa seconde femme, naquit le 9 octobre 1666. — Après la mort de son père, il eut le bailliage de Thuringe, puis il se fit Catholique. Successivement chanoine, puis sous-doyen, ensuite prévôt de l'Eglise de Cologne, chanoine de Liège, de Munster et de Breslau, évêque de Javarin, nommé cardinal en 1706, archevêque de Strigonie en 1707, premier commissaire de l'empereur, en 1716, à la diète de Ratisbonne; il mourut dans cette ville le 23 août 1725, et fut inhumé à Marienthal, en Hongrie.

SAXO (LUCK), Napolitain, créé, en 1593, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, mourut en 1604.

SCAGLIA (DIDIER), Crémonais, de l'ordre des Frères prêcheurs, fait, en 1621, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis des Douze-Apôtres et de Saint Charles, mourut en 1639.

SEBERAS. — Voy. TESTAFERRATA.

SCHOENBORN (DAMIEN-HUGUES-PHILIPPE-ANTOINE DE), fils de Melchior-Frédéric de Schoenborn, conseiller d'Etat et chambellan de l'empereur, premier ministre d'Etat de l'électeur archevêque de Mayence, et chevalier du saint-empire, était évêque de Spire quand il fut promu au cardinalat par le Pape Clément XI, en 1715. Il mourut le 2 août 1743, âgé de 67 ans.

SCHOMBERG (PIERRE DE), reçut le jour à Wurzhourg, en Franconie, dont il fut chanoine, ainsi que de Bamberg, dont le chapitre exigeait que l'on fit preuve de seize quartiers paternels de noblesse. — Evêque d'Augshourg, et promu au cardinalat en 1439, par le Pape Eugène IV, il était souvent consulté par l'empereur Frédéric III sur les affaires les plus délicates. Il fit plusieurs voyages en France pour tâcher de rétablir la paix entre ce pays et l'Angleterre, et termina les querelles de plusieurs princes allemands; entre autres le différend qui s'était élevé entre les princes de la maison de Bavière. Il mourut en 1469, à Dillingen, ville de son diocèse.

SCHOMBERG (NICOLAS DE), né le 23 août 1472, de l'ancienne famille de Schomberg, en Misnie, dont une branche, établie en France, a vu plusieurs de ses membres y parvenir aux premières dignités, fut envoyé à Pise pour étudier le droit, et y fut si touché d'un discours du célèbre Savonarole, qu'il s'abandonna à sa direction, et, en 1497, entra dans l'ordre de Saint Dominique. — Devenu procureur-général de cet ordre, il fut nommé en 1520 archevêque de Capoue par le Pape Léon X. Envoyé en France par Clément VII, il eut une grande part au traité de Cambrai, entre François I^{er} et Charles-Quint. Enfin il fut revêtu de la pourpre par le Pape Paul III, en 1535. On a de lui cinq sermons sur la tentation de Jésus-Christ, qu'il avait prononcés devant Jules II, en 1505, et quelques lettres, dans le *Recueil* de celles des princes. Ce digne cardinal quitta

son Eglise de Capoue en 1536, et, l'année suivante, renonça encore à une abbaye qu'il fit réunir à un hôpital. Il mourut à Rome le 9 septembre de la même année 1537, dans la 66^e année de son âge.

SCITOVSKY. — Nous recevons de Hongrie la notice latine suivante sur le cardinal Scitovszky. Nous croyons devoir en donner le texte; viendra ensuite une traduction littérale.

Joannes cardinalis Scitovszky de Nagyker, sacri Romani imperii princeps, archiepiscopus Strigonensis, primas Hungariæ, S. Sedis apostolicæ legatus natus, Cæsareo regni intimus consiliarius, religiosorum ordinum visitator apostolicus, ordinis S. Stephani regis prælatus et Magnæ Crucis eques, philosophiæ et theologiæ doctor,

Lucem primam conspexit die prima Novembris anno 1785, et post susceptum anno 1809 presbyteratus ordinem mox tradendis philosophicis et postmodum theologicis disciplinis in seminario Rosnaviensi (Rosnavie) incubuit, quo munere per decennium et quod excedit ita fungebatur, ut insignia doctrinæ, pietatis et ingenii specimina ederet, ob quæ episcopo suo nimium acceptus, magnamque nominis celebritatem in ipsa aula regia consecutus, anno 1824 cathedralis ecclesiæ Rosnaviensis canonicus, et biennio vix elapso, episcopus renuntiatus est. Celerioris solito evocationis suæ inviliam præcipuæ virtutis et infatigabilis xeli communi laude confudit, strenuus contra molimina acatholicorum, in diœcesi illa frequentium, fidei vindex, institutionis rudium sedulus promotor, disciplinæ ecclesiasticæ et cultus divini augendi maxime sollicitus. Tempora, quæ propriis impensis strui et restaurari fecerat, scholæ innumeræ rurales, quas a fundamentis exererat, palestræ litteraria, quam in oppido Rimaszombath pro disciplinis grammaticulis colendis fundaverat, exuvias S. Neiti martyris, quibus Roma impetratis cathedralem suam ditaverat, nomen ejus in fustis Ecclesiæ Rosnaviensis immortale reddiderunt.

Anno 1838 ad cathedram Quinque-Ecclesiensem (Cinq-Eglises) translatus est, cui usque 1849 præfuit. Hic pariter muneri suo felici conatu incumbens, ædes sacras scholasque plurimas struxit; ludum litterarum pro reformandis magistris ruralibus instituit; fundum, unde scholarum elementarium docentes sentio viribusque fracti, horum item soboles ac viduæ subsidio annuo juvarentur collocavit; exercitia spiritualia cleri primus inter præsules Hungariæ induxit; pro sequiore sexu religiose educando magnificum in urbe Quinque-Ecclesiensi monasterium canonissarum de Nostra Domina, quæ a B. Petro Furrerio institutæ sunt, cum ecclesia scholique tam publicis quam privatis posuit, quem in finem circa octingenta francos millia impendit. — Jam antehac intimo imperatoris et regis consilio adscriptus, anno 1849 archiepiscopus Strigoniensis et primas regni constitutus est, quo in munere totus sanandis, quæ funesta anni 1848 revolutio bellumque civile Ecclesiæ inflixerant vulnibus intentus, mox contentum omnium Hungariæ præsulum cele-

bravit; Societatem Jesu post 80 annorum exsiliū in regnum reduxit; sorores Charitatis, quæ S. Vincentii a Paula institutum profitentur ad metropolim (Pest) invezit; missiones populares constituit, et ut in aliis diocesisibus regni constituerentur procuravit; pro puellis educandis institutum Domicellarum Anglicarum (Dames anglaises) in oppido Balassa-Gyarmath erexit; ut juvenus ab inquinamentis sæculi præservetur, convicium et palæstrum litterariam, (quæ gymnasium majus audit) in urbe Tyrnaviensi (Tyrnavie) posuit; sodalitates quas, imprimis archiconfraternitatem S. Cordis Mariæ et societatem S. Infantia Jesu, illam quidem in pluribus locis, hanc autem per totum, qua late patet, archidiocesis stabilivit, et quaquaversus propagavit; basilicam denique Strigoniensem, quam Turcarum barbara manus bisæcularibus ruinis conspeliverat, a prædecessoribus suis, cardinale Alexandro Rudnay et Josepho Kopaisy archiepiscopis Strigoniensibus reconstrui captam, magnificentissime ædificat, et ad consummationem perducit.

Religioni promovendæ litterario etiam incumbens labore, quæ Rosnaviensis episcopus Catechismum elementarem, Quinque-Ecclesiis autem Vitam sanctorum et sermones sacros patrio idiomate elucubravit, et ad spiritum sacerdotalem fovendum periodicum scriptum ecclesiasticum typis edidit.

TRADUCTION.

« Jean, cardinal Scitovszky de Nagiker, prince du saint-empire romain, archevêque de Strigonie, grand primat de Hongrie, légat-né du Saint-Siège apostolique, conseiller royal intime, visiteur apostolique des ordres religieux, prélat et chevalier de la grande croix de l'ordre de Saint-Etienne, docteur en philosophie et en théologie, est né le 1^{er} novembre 1783. Ordonné prêtre en 1809, il fut nommé professeur de philosophie puis de théologie dans le séminaire de Rosnavie. Il remplit cette charge pendant plus de dix ans, et avec une telle distinction, que, grâce à l'affection de son évêque et au renom dont il jouissait jusqu'à la cour, il fut, en 1824, nommé chanoine, et deux ans après évêque de l'église cathédrale de Rosnavie. Il confondit par ses vertus et par son zèle infatigable l'envie qu'avait excitée une élévation si précoce; combattit les tentatives des hérétiques, nombreux dans ce diocèse; se montra toujours défenseur de la foi, soigneux à procurer l'instruction aux ignorants, attentif à veiller au maintien de la discipline ecclésiastique et à l'éclat du culte divin. Les temples qu'il avait fait bâtir et réparer à ses frais, les innombrables écoles rurales qu'il avait créées, les exercices littéraires qu'il avait fondés dans la ville de Rimaszombath pour accélérer le progrès des études, les reliques de saint Neitus, martyr, qu'il avait obtenues à Rome pour sa cathédrale, ont rendu son nom immortel dans les fastes de l'Eglise de Rosnavie.

« Il fut transféré en 1838 à l'évêché de Cinq-Eglises, qu'il gouverna jusqu'en 1849.

Toujours également zélé pour les devoirs de sa charge, il éleva ici encore une foule d'églises et d'écoles, s'attacha à former des maîtres pour les écoles rurales, fonda et dota une caisse de retraites pour les instituteurs âgés ou infirmes, ainsi que pour leurs veuves et leurs enfants; introduisit le premier en Hongrie les exercices spirituels pour les ecclésiastiques, et éleva, au prix de huit cent mille francs, dans la ville de Cinq-Eglises, pour l'éducation des jeunes personnes, un magnifique monastère de sœurs de Notre-Dame (institué par le R. P. Fourier), avec une église et des écoles, tant publiques que privées. Faisant déjà partie du conseil intime de l'empereur et roi, il devint, en 1849, archevêque de Strigonie et primat de Hongrie, et s'appliqua tout entier à guérir les plaies que la funeste révolution de 1848 et la guerre civile avaient faites à l'Eglise. Il réunit bientôt en concile les évêques de Hongrie; fit rentrer dans le royaume la Compagnie de Jésus après une absence de 80 ans; établit à Pesth les sœurs de Saint-Vincent de Paul; organisa des missions populaires, et en fit organiser dans les autres diocèses; fonda, pour l'éducation des jeunes filles, dans la ville de Balassa-Gyarmath, un couvent de *Dames anglaises*; établit dans la ville de Tyrnavie, pour préserver la jeunesse des souillures du siècle, une académie littéraire; fonda en plusieurs lieux des associations pieuses, notamment l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; et répandit dans tout son diocèse l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Enfin il bâtit avec magnificence et est en voie d'achever la cathédrale de Strigonie qui, ruinée il y a deux siècles par les Turcs, avait été commencée par ses prédécesseurs, le cardinal Alexandre Rudnay, et Mgr Joseph Kopaisy.

Voulant encore servir la religion par ses écrits, il a publié, étant évêque de Rosnavie, un catéchisme élémentaire, et, étant évêque de Cinq-Eglises, une Vie des saints, des sermons en langue vulgaire, et une feuille périodique destinée au clergé.

SCLAFENATI (JEAN-JACQUES), Milanais, évêque de Parme, créé en 1483 par le Pape Sixte IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mourut en 1497.

SCOTI (JEAN-BERNARDIN), de Sabine, clerc régulier de l'ordre des Théatins, archevêque de Trani, créé, en 1555, par le Pape Paul IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, puis évêque de Plaisance, inquisiteur de la foi, mourut en 1568.

SCOTTI (BERNARDIN), naquit à Milan le 6 octobre 1656. — Auditeur de Rote à Rome pour la nation milanaise, il fut, en 1711, déclaré gouverneur de la capitale du monde chrétien et de son district, et reçut le bâton du commandement. Investi en même temps de la charge de vice-camerlingue, il fut quatre ans après proclamé cardinal par le Pape Clément XI. Il continua d'exercer le gouvernement de Rome jusqu'à ce qu'il fût nommé à la charge de préfet de la signature de grâce, dont il ne fut pourvu en titre

qu'après avoir reçu l'ordre de prêtrise. Depuis, membre de diverses congrégations, revêtu de nouvelles charges, il mourut à Rome le 16 novembre 1726, à son retour d'un voyage qu'il venait de faire au sanctuaire de Lorette. Il était dans la soixante et onzième année de son âge. Son corps, transporté, le 18 au soir, de son palais en l'église de Saint-Ambroise et de Saint-Charles de la nation milanaise, dont il était protecteur, y fut inhumé le 19, après la célébration des obsèques. Le cardinal Scotti laissa par son testament des tableaux et des bijoux à plusieurs cardinaux, et disposa de tous ses biens en œuvres pieuses, à l'exception de ses biens patrimoniaux dont il institua héritier le comte Scotti, son frère, avec substitution, en faveur du grand hôpital de Milan, dans le cas où son frère mourrait sans enfants. Il disposa de sa bibliothèque en faveur du public, en laissant l'usage au Milanais Covalchino, votant de la signature de justice, sa vie durant, et, après sa mort, à l'auditeur de Rote de la nation milanaise à perpétuité.

SEGA (PHILIPPE), Bolonnais et évêque de Plaisance, créé cardinal en 1591, était nonce en France pendant les derniers temps de la Ligue. — Un bref qu'il reçut de la cour de Rome lui mandait que, pour extirper du royaume l'hérésie, il fallait élire un roi catholique. En rendant public ce bref, le nonce y joignit une lettre où il exaltait les soins du Saint-Siège pour le royaume et l'Eglise, et exhortait à seconder ses vues. Le 18 novembre 1592, le parlement, établi à Châlons, donna un arrêt contre le bref du Pape, et ordonna que Philippe Séga, cardinal de Plaisance, fût assigné. La cour de Rome, jugeant qu'il était besoin de prudence et de ménagements, envoya à son nonce le protonotaire apostolique Jérôme Agucchio, pour lui faire connaître ses intentions. Les instructions, dont était chargé cet envoyé, portaient ordre au légat, « de se conduire avec adresse et prudence, pour ne point effaroucher les esprits; d'empêcher que rien se fit avec violence dans l'assemblée des états; de laisser liberté entière dans les suffrages;... de ne point se montrer trop scrupuleux, mais de céder au temps et aux circonstances dans ce qui pourrait se faire équitablement; d'assurer d'abord la religion et d'en préférer les intérêts à toute autre considération qui ne tendrait pas à son maintien et à son avancement. » Ces sages instructions furent mal suivies par le légat. Le cardinal, vendu aux Espagnols, employa tous ses soins à seconder leurs entreprises, et bien loin d'apaiser les désordres et de travailler à ramener la paix, il fit précisément le contraire. Les états ayant été convoqués par le duc de Mayenne, il parut une lettre du cardinal Séga, dans laquelle il invitait les Catholiques à se rendre aux états pour y élire un roi qui fût Catholique et de nom et d'effet, et qui pût maintenir, par sa puissance, la religion et l'Etat. Le titre de cet écrit était : *A tous les Catholiques, de*

quelque prééminence, état et condition qu'ils soient, suivant le parti de l'hérétique, lui adhérant, ou lui prêtant secours en quelque manière que ce soit. Les états s'étant assemblés, le 26 janvier 1593, malgré les protestations du roi Henri IV, le cardinal de Plaisance s'y trouva le lendemain, et prétendit qu'avant toutes choses on devait exiger de tous un serment solennel de ne se réconcilier jamais avec Henri de Bourbon, de ne le jamais reconnaître comme roi, *quand même il abjurerait ses erreurs, et se ferait Catholique;* mais cette proposition fut repoussée, et elle tomba entièrement. Ce qui rendait le cardinal si zélé pour les Espagnols, c'est qu'il espérait en être payé par la liare, en cas de réussite.

Voulant donc mettre l'infante d'Espagne sur le trône de France, il fit faire des prières publiques et des processions solennelles, afin qu'il plût à Dieu d'inspirer aux états les moyens propres à amener une légitime élection pour le bien de la chrétienté. Il convoqua ensuite dans son palais une assemblée de ceux qui étaient l'âme de la Ligue. Là le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, osa proposer l'élection de l'infante; mais Rose, évêque de Senlis, quoique ardent ligueur, s'éleva si fortement contre cette proposition, que le légat et les ministres d'Espagne en furent déconcertés. Cependant Henri IV, s'étant déterminé à se faire instruire de la religion catholique, écrivit de Mantas à René Benoît, curé de Saint-Eustache, de l'aller attendre à Saint-Denis, pour qu'ils conférassent ensemble. Le légat, l'ayant appris, n'oublia rien pour détourner le curé de se rendre aux ordres du roi; mais René Benoît, sans s'arrêter aux défenses du cardinal, se rendit le 14 juillet à Saint-Denis avec deux autres curés. Le cardinal déféra ces curés à la Sorbonne, et exigea que les docteurs les déclarassent excommuniés et retranchés de l'Eglise. N'ayant pu obtenir ce qu'il demandait, il publia lui-même une déclaration par laquelle il défendait à tous les ecclésiastiques d'aller à Saint-Denis, sous peine d'excommunication, et ensuite il feignit de vouloir sortir du royaume, et se retirer à Rome. Le jour de l'abjuration de Henri IV ayant été fixé au 25 juillet, le légat fit publier dès le 24 une déclaration, portant que Henri de Bourbon, se disant roi de France et de Navarre, ayant été déclaré par Sixte V, hérétique, relaps, impénitent, chef et fauteur des hérétiques, ne pouvait être absous que par le Pape, et que tout ce que feraient les prélats serait nul. Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, prononça à Saint-Merri neuf sermons qu'il publia et dédia au légat sous ce titre : *Sermons sur la simulée conversion et la nullité de l'absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn, à Saint-Denis le 25 juillet 1593.* Peu après le cardinal fit accepter aux ligueurs le concile de Trente; mais Clément VIII fit peu de cas de cette acceptation irrégulière. Le roi, reçu dans Paris avec de grandes marques de joie, le 22 mars 1594, envoya au légat Duperron.

« Vous êtes libre, » dit ce dernier au légat, « de rester à Paris ; mais le roi vous prie de ne point vous retirer sans le voir, et sans vous entretenir avec lui, vous assurant que vous en recevriez plus d'honneur et de satisfaction que vous n'en avez jamais eu de la ligue » Sourd à ce noble langage du grand roi, le cardinal refusa de le voir, et quelques jours après, partit pour l'Italie. Il mourut en 1596.

SELLERI (GABRIEL), né à Maggione, dans le territoire de Pérouse, religieux dominicain, était secrétaire de la congrégation de l'Indice, lorsqu'il fut nommé maître du sacré palais en 1711. Créé cardinal en 1726, et déclaré deux ans après par Benoît XIII, qui lui assigna cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fût pourvu de bénéfices, il jouit peu de temps de sa dignité, étant mort à Rome le 30 mai 1729, dans sa 75^e année.

SENTMANAT Y CARTELLA (ANTONIN DE), né à Barcelone en 1734, patriarche des Indes, fut fait cardinal en 1789 par Pie VI. Il mourut en 1806.

SERAPHINI (JEAN), né au diocèse de Sabine en 1786, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1843. Il mourut en 1855.

SERBELLONI (JEAN-ANTOINE), d'une illustre famille milanaise, évêque de Foligno, puis de Novare, fut le premier cardinal créé par Pie IV (1560). — Gouverneur de plusieurs villes des Etats pontificaux, légat de Pérouse et de Romagne, évêque d'Ostie et de Velletri, il mourut doyen du Sacré Collège en 1591. C'était un habile politique qui eut part aux plus secrètes négociations de la cour de Rome sous les pontificats de Pie IV, Grégoire XIII et Sixte V. Parant de Pie IV, il n'eut pas de peine à obtenir de grandes prérogatives pour le collège des docteurs de Milan. Il rencontra plus de difficulté à faire confirmer ces privilèges par Sixte V, qui avait résolu de les abolir. Néanmoins il en vint à bout, et les fit même amplifier.

SERBELLONI (FABRICE), Milanais, nonce à Vienne, né le 7 novembre 1695, fut créé cardinal par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

SERBUPI (FRANÇOIS), né à Rome en 1735, fut fait cardinal en 1823, par Pie VII. Il mourut en 1828.

SÉRIPAND (JÉRÔME), né en 1493 à Troja, dans le royaume de Naples, était destiné par sa famille au barreau, et il se livra aux études nécessaires à cette profession. Ayant perdu ses parents, il put suivre sa vocation, qui l'appela à la vie monastique, et entra dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin. — Professeur de théologie à Bologne, il passa ensuite par les différentes charges de son ordre, dont il fut élu général en 1539. Nommé à l'évêché d'Aquila, dans les Abruzzes, il le refusa pour aller s'enfermer dans un monastère sur le mont Pausilippe. C'est là que ses compatriotes vinrent le chercher pour le prier de se charger d'une mission auprès de Charles-Quint. Il regarda comme

un devoir de leur rendre ce service, et partit pour aller trouver l'empereur, qui était alors en Servie. Accueilli avec distinction par ce prince, il en obtint tout ce qu'il demandait, et plus qu'il ne demandait, puisqu'il fut nommé à l'archevêché de Salerne. De retour en Italie, et ayant pris possession de son siège, il convoqua un synode pour proposer des réformes utiles à la religion et à la discipline. En 1561, le Pape Pie IV, dans sa seconde promotion, le nomma cardinal-prêtre du titre de Sainte-Susanne, et un de ses légats au concile de Trente. Avant de partir pour cette ville, le nouveau cardinal usa de son influence pour déterminer le nouveau Pontife à appeler à Rome l'érudit Paul-Manuce qui végétait alors à Venise. Déléguant à ce conseil, Pie IV appela donc le célèbre imprimeur, lui confia la direction d'une imprimerie placée au Capitole, et le chargea d'édition les œuvres des saints Pères. Quant à Séripan, il prit une grande part aux travaux du concile, et se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Pendant qu'il remplissait avec zèle la mission qui lui était confiée, il fut atteint d'une maladie grave qui l'emporta, le 17 mars 1563, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles, célébrées à Trente avec une grande pompe, furent accompagnées d'une oraison funèbre, prononcée par le Père Marchesini ; elle a été insérée dans la *Bibliotheca Augustiniana*. On a de ce cardinal : I. *Novæ constitutiones ordinis*, etc., Venise, 1549, in-fol. II. *Oratio in funere Caroli V imperatoris*, Naples, 1559, in-4°. III. *Commentarius in Epistolam divi Pauli ad Galatas*, Venise, 1569, in-8°, réimprimé à Anvers, 1587, in-8°. IV. *Commentaria in divi Pauli Epistolam ad Romanos*, Naples, 1601, in-4°. V. *De arte orandi seu expositio Symboli apostolorum*, Louvain, 1631, in-12. On a encore de ce prélat des manuscrits conservés à la bibliothèque royale de Naples, des lettres, des sermons prononcés par lui à la cathédrale de Salerne, et publiés par son neveu, Venise, 1567, in-4°. Le cardinal Séripan, qui pendant sa vie, jouit d'une grande réputation, était un érudit et un théologien, plutôt qu'un orateur.

SERRA (JACQUES), Espagnol, archevêque d'Oristano (Sardaigne), fait cardinal par Alexandre VI, mourut en 1517.

SERRA (JACQUES), Génois, fait en 1611, par le Pape Paul V, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1623.

SERRA (NICOLAS), né à Gênes en 1706, légat de Ferrare, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1767.

SERRA-CASSANO (FRANÇOIS), né à Naples en 1788, archevêque de Capoue, fut fait cardinal en 1831, par Grégoire XVI. Il mourut en 1850.

SERRAN. — Voy. DOMINIQUE.

SERSALE (ANTOINE), Napolitain, né le 26 juin 1702, fut nommé cardinal en 1754, par le Pape Benoît XIV.

SEVEROLI (ANTOINE GABRIEL) vit le jour

à Faenza, dans les Etats pontificaux, le 28 février 1757. — Nonce apostolique à Vienne pendant que le malheureux Pie VII était prisonnier à Savone, puis à Fontainebleau, il sollicita vainement auprès de cette cour pour obtenir la liberté du Pontife. Bien que la cour de Vienne se fût rapprochée de celle de Paris par le mariage de Marie-Louise avec Napoléon, le nonce ne put rien obtenir; tout tremblait alors devant Napoléon, et on s'inclinait devant sa politique. En 1814, Pie VII fut rendu à ses Etats, et Severoli, élevé en 1815 à la dignité de cardinal, résidait habituellement dans son évêché de Viterbe. Il aimait son troupeau autant qu'il en était aimé lui-même. Chaque jour il faisait dans sa maison de nouvelles réformes, afin de pouvoir être plus libéral envers les pauvres. On rendait bien justice à son noble caractère; il était l'idole du peuple, et on le désignait comme le successeur de Pie VII. En effet, après la mort de ce Pontife, les cardinaux, assemblés en conclave, avaient, le 21 septembre 1823, donné vingt-six voix à Severoli, qui approchait ainsi du chiffre de 33 formant les deux tiers des suffrages des membres présents; deux tiers nécessaires pour valider l'élection. C'est alors que l'exclusion lui fut donnée par l'Autriche. L'exclusion est un droit que se sont arrogé ou qu'ont obtenu tacitement la France, l'Autriche et l'Espagne. Ce prétendu droit ne peut s'exercer qu'à l'égard d'un seul candidat, et avant l'élection; autrement, il serait trop tard. L'Espagne, malgré l'état d'infériorité où elle est descendue⁽²³⁾, paraît avoir conservé cet étrange privilège. Voici en quels termes cette exclusion fut signifiée par le cardinal Albani. « En ma qualité d'ambassadeur extraordinaire d'Autriche près le Sacré Collège réuni en conclave, laquelle qualité a été notifiée à Vos Eminences et portée à votre connaissance, tant par le moyen de la lettre à elles adressée par Sa Majesté Impériale et Royale que par la déclaration faite à Vos Eminences par l'impérial et royal ambassadeur d'Autriche, et de plus en vertu des instructions qui m'ont été données, je remplis de devoir désagréable pour moi de déclarer que l'impériale et royale cour de Vienne ne peut accepter pour Souverain Pontife S. Em. le cardinal Severoli, et lui donne une exclusion formelle. Au conclave, ce 21 septembre 1823. Signé: le cardinal Joseph Albani. » Quelques jours auparavant, le duc de Laval, ambassadeur de France, recevait du ministre des affaires étrangères, Châteaubriand, des instructions où on lisait: « Il paraît que l'Autriche voulait faire élire un Pape dont la politique ressemblât à celle

que le cardinal Consalvi a fait suivre au Pape défunt; les *zelanti* et le parti italien sont trop italiens pour elle. C'est cela que l'Autriche redoute plus que la rigidité des principes dont il ne semble pas qu'elle ait rien à redouter. Nous, au contraire, nous voulons un membre du parti italien, du parti modéré, capable d'être agréé par tous les partis. Tout ce que nous lui demandons, c'est de ne pas troubler nos affaires ecclésiastiques; mais nous n'avons rien de politique à exiger de lui. Il nous importe peu que l'on conserve ou que l'on modifie l'administration du cardinal Consalvi, pourvu toutefois que l'on ne cause pas, par un excès de rigidité, une expulsion qui fournirait à l'Autriche un prétexte de faire avancer des troupes et d'intervenir. Ainsi, vous connaissez à fond les vues du gouvernement du roi dans la grande affaire dont vous êtes chargé. Il se repose avec confiance sur votre zèle et votre prudence. » L'exclusion donnée par l'Autriche mécontenta les cardinaux, qui se vengèrent sur le candidat de cette puissance, le cardinal Castiglioni, fort innocent de la mesure, et Pape dans la suite, sous le nom de Pie VIII. Ils convinrent de s'en rapporter au choix que ferait Severoli, lequel désigna della Genga. Il fut en effet élu par 34 voix le 28 septembre. Il repoussa d'abord le fardeau, et n'accepta que vaincu par les instances de Severoli qui lui disait: « C'est moi seul, par suite de circonstances extraordinaires, qui vous ai nommé; vous êtes un autre Severoli, et par vous, comme par moi les *zelanti* ont triomphé. » Le nouveau Pontife, qui prit nom Léon XII, se souvint trop qu'il devait la tiare à Severoli, et celui-ci n'oublia pas assez la grande part qu'il eut à l'élection du 28 septembre, et abusa de la reconnaissance du vénérable Pontife. La vente des biens nationaux avait été validée en France, et Severoli appuyait vivement un projet de restriction qu'on voulait faire adopter à Léon XII. Le maître du sacré palais Anfossi avait publié à cette occasion des opinions imprudentes; Léon XII redoutant l'intervention du cardinal, retenu chez lui par la maladie, lui écrivit une lettre où on lisait: « Dans le cas où Votre Eminence aurait accordé quelque attention et peut-être quelque appui aux réflexions du P. Anfossi, qui n'a pas agi d'ailleurs dans l'exercice de ses fonctions de maître du sacré palais, et qui n'a écrit que comme simple particulier, nous prions Votre Eminence de nous dire si elle-même se voyant Pape, comme nous le sommes devenu par des circonstances qu'elle n'ignore pas, elle aurait approuvé ces réflexions Votre Eminence, dans notre situation aurait dit et ordonné de dire ce

(23) Voici comment les cardinaux se répartissaient en 1856:

Les Etats de l'Eglise en avaient.	30
Deux Siciles.	9
Etats-Sardes.	4
Toscane	2
France	6

Autriche.	6
Allemagne.	2
Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Portugal, chacun un.	4
Total.	63 card.

que le secrétaire d'Etat a répondu en notre nom aux diverses légations, et ce que nous avons répété nous-même dans le but de laisser l'Europe en paix ; car toute l'Europe catholique et l'Europe protestante qui a accueilli des sujets catholiques récriminaient à la fois ; et maintenant personne ne se plaint plus de nous.

« L'Eglise a tant de maux ! Nous avons à porter nos regards ailleurs : l'époque du Jubilé (1825) est un temps de concorde universelle. Nous vous sommes attaché de tout notre cœur. *Leo PP. XII.* » Le cardinal Severoli succomba le 8 septembre 1824 à la maladie qui le minait depuis longtemps.

« Léon XII eut de grandes obligations à Severoli qui venait de le créer Pape, et il fit bien de lui en témoigner une sincère et longue gratitude ; mais en définitive cette gratitude devait avoir des bornes. Léon XII pouvait appeler intimement dans son conseil le cardinal qu'on avait nommé l'*unique dilecteur*, mais toujours dans la sphère de concession que méritait le vrai et ancien caractère de Severoli qui, encore une fois, était auparavant doux et ferme avec sagesse. Le lendemain de l'exclusion, ce même caractère s'était aigri, la douceur première avait un peu disparu ; à la fermeté sage avait succédé une fermeté décidément opiniâtre ; les flatteurs plus ou moins nouveaux de cette puissance, déclinés avant d'arriver au pouvoir, n'avaient rien fait pour Léon XII, et c'étaient eux qui voulaient le gouverner. La résignation de Léon XII fut admirable, et son courage ne le fut pas moins, quand il crut à propos de tenir fortement lui-même le sceptre qu'il n'avait pu mettre en ses mains à des conditions déshonorantes. On vit bien, quand il eut saisi l'autorité, qu'il en était digne, d'autant plus que l'exercice de son action intrépide n'avait été interrompu que par des qualités de cœur et d'âme tendre qui s'alliaient si généreusement à des qualités de gouvernement dans l'esprit de ce Pontife, l'un des plus grands génies d'ordre, de franchise, de volonté prudemment réformatrice qui sesoient assis, au commencement de ce siècle, sur le siège de Saint-Pierre. » (MICHAUD, *Biogr.*, art. *Severoli* par M. Artaud.)

SFONDRATI (FRANÇOIS), né en 1498, d'une famille patricienne, à Crémone, professa avec distinction le droit civil dans les universités de Padoue, Pavie, Bologne, Rome et Turin. — Sénateur de Milan et conseiller de Charles V, il fut envoyé par cet empereur à Sienne, pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés dans cette ville. Il remplit cette mission avec tant de modération et de succès, qu'il désarma les factions, et que les citoyens reconnaissants lui donnèrent le titre de *père de la patrie*. Il avait épousé Anne, fille d'Antoine Visconti, coseigneur de Soma, laquelle mourut en 1533. Devenu veuf et entré dans la carrière ecclésiastique, il fut nommé par le Pape Paul III évêque de Sarno, puis archevêque d'Amalfi, envoyé nonce en Angleterre et élevé, en 1544, à la

dignité de cardinal. Depuis légat auprès de l'empereur Charles-Quint, il s'opposa de tout son pouvoir à la promulgation de l'*Interim*. On désigne sous ce nom un concordat dressé à Augsbourg par Charles V pour apaiser les troubles religieux de l'Allemagne ; il fut ainsi nommé, parce qu'il n'était que provisoire en attendant la décision définitive du concile général convoqué à Trente. Il faisait des concessions aux Catholiques comme aux luthériens, et il ne contenta personne. Après avoir eu la légation de Pérouse et l'évêché de Crémone, le cardinal Sfondrati mourut dans cette ville le 31 juillet 1550, âgé de 57 ans, ayant eu un certain nombre de voix dans le conclave ouvert après la mort de Paul III. On a de lui un poème héroïque, sous ce titre : *De raptu Helenæ libri tres*, imprimé avec le *Curtius* du cardinal Sadolot, Venise, 1559, in-4°, et dans différents recueils. Coupé en a donné l'analyse dans ses *Soirées littéraires*, II, 232-240.

SFONDRATI (NICOLAS), fils puîné du précédent, vit le jour, le 11 février 1533, après la mort de sa mère, dont on ouvrit le côté pour le tirer. — Il quitta le sénat de Milan, dont il était membre, pour embrasser la carrière ecclésiastique, et se mit sous la direction de saint Charles Borromée. Evêque de Crémone en 1580, il assista, en cette qualité, au concile de Trente, jusqu'à la conclusion. Elevé au cardinalat par le Pape Grégoire XIII le 12 décembre 1583, il vivait retiré à Crémone, d'où le Pape Sixte V l'envoya à Turin en 1587, pour tenir sur les fonts le prince Philippe-Emmanuel, fils aîné de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Enfin élu Pape après la mort d'Urbain VII, le 5 décembre 1590, il prit le nom de Grégoire XIV, et mourut le 5 octobre 1591. — *Voy. le Dict. des Papes.*

SFONDRATI (PAUL-EMILE), fils de Paul Sfondrati, baron de la Vallée d'Assise, et neveu du Pape Grégoire XIV, naquit en 1561, et fut élevé par les disciples de saint Philippe de Néri. — Son oncle le fit cardinal le 19 décembre 1590, puis légat de Bologne, et se reposa sur lui de beaucoup de soins. Le jeune cardinal justifia la confiance du Pontife et conserva toujours autant de simplicité que de modestie. Les murailles de son palais n'avaient que des images pour toute tapisserie. Il ne se servit jamais de vaisselle d'argent, réservant ses libéralités pour les pauvres. Après la mort de son oncle, il prit le parti de la retraite, et rétablit l'église de Sainte-Cécile dont il était titulaire. Ayant trouvé le corps de cette sainte, il en orna richement le tombeau, et, au moyen d'une fondation, attacha à l'église quatre chapelains et deux clercs. Evêque de Crémone en 1607, il se signala par des œuvres de piété extraordinaires. Depuis, évêque d'Albano, il mourut saintement, comme il avait vécu, le 14 février 1618, âgé de 57 ans, et laissant tout son bien à son église de Sainte-Cécile.

SFONDRATI (CÉLESTIN), né à Milan en 1649, petit-neveu du précédent, et fils de Valerian Sfondrati, comte de la Rivière, prit

l'habit de religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, où il enseigna la philosophie, la théologie et la jurisprudence canonique. Sa réputation le fit appeler à Saltzbourg par l'archevêque, afin d'y professer la théologie. La déclaration de l'assemblée du clergé de France avait paru en 1682, et les esprits étaient vivement préoccupés de la question de la limite des deux puissances. Sfrondrati ne fut pas des derniers à descendre dans l'arène, et il défendit avec chaleur les intérêts du Saint-Siège. Il ne tarda pas à en recevoir la récompense. Élu évêque de Novare, et prince-abbé de Saint-Gall, il refusa l'évêché; mais honoré de la pourpre par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1693, il dut se rendre à Rome, où, tombé malade, il fut enlevé le 4 septembre 1696, à l'âge de 47 ans. Voici les titres des principaux ouvrages de ce cardinal : I. *Disputatio juridica de lege in præsumptione fundata adversus probabilismum*, 1681; II. *Tractatus regaliæ contra clerum Gallicanum*, Saint-Gall, 1682 in-4°; III. *Regaliæ sacerdotium Romano Pontifici assertum et quatuor propositionibus cleri Gallicani explicatum*, 1684, in-4°, depuis réimprimé; cet ouvrage a paru sous le pseudonyme d'Eugène Lombard; IV. *Gallia vindicata*, etc., 1687, in-4°, plusieurs fois réimprimé; V. *Legatio marchionis Lavardini Romam. ejusque cum Innocentio XI dissidium*, Rome, 1688, in-12. Il établit que les quartiers des ambassadeurs à Rome ne doivent pas jouir des franchises. VI. *Innocentia vindicata de immaculato conceptu B. M. V.*, 1695, in-fol. C'est là qu'il prétendait prouver que saint Thomas a écrit en faveur de l'immaculée conception; c'est là qu'il dit, sur la foi du faux Flavius Dexter, que la conception immaculée de la sainte Vierge a été définie dans un concile des apôtres, et que cette fête était d'institution apostolique; VII. *Cursus philosophicus*, Saint-Gall, 1699, 3 vol. in-4°; VIII. *Nodus prædestinationis dissolutus*, Rome, 1696, in-4°. Il ne parut qu'après la mort de l'auteur, et contre l'avis de plusieurs de ses amis qui jugeaient qu'il n'y avait pas mis la dernière main. Les erreurs qu'il contient sur la grâce, sur le péché originel, sur l'état des enfants morts avant le baptême, émeurent les esprits en France. D'illustres prélats le signalèrent au Pape par une lettre du 23 février 1697. Le Pape répondit le 6 mai suivant que le livre serait examiné. L'examen n'amena aucun jugement contre l'ouvrage, qui, vivement attaqué, fut vivement défendu, notamment par le cardinal Gabrielli.

SFORZA (ASCAGNE MARIE), cinquième fils de François I^{er}, duc de Milan, naquit en 1455. — Galéas-Marie, successeur de ce prince, avait exilé ses frères. Ses courtisans, las d'un joug odieux, l'assassinèrent au milieu de ses gardes, le 26 décembre 1476, dans la basilique de Saint-Etienne. Galéas-Marie laissait, pour lui succéder, un fils âgé de 8 ans, Jean-Galéas. Bonne de Savoie, mère du jeune prince, et régente, avait pour principal ministre le Calabrais Simonetta,

homme fidèle et capable. Après la mort de Galéas-Marie, ses quatre frères accoururent de leur exil, pour disputer à Bonne la régence. Ils s'attaquèrent d'abord à Simonetta, qui les prévint et les fit reléguer. Mais Louis-Marie revint, supplanta Simonetta, lui fit trancher la tête, et s'empara si bien du gouvernement, qu'il ne laissa à son neveu que le titre de duc, jusqu'à ce qu'il s'en défit par le poison. Ascagne, désapprouvant cette conduite, conjura contre son frère, qui le relégua à Ferrare. Ils se réconcilièrent dans la suite; de sorte que Louis-Marie demanda pour son frère Ascagne le chapeau de cardinal, et l'obtint du Pape Sixte IV, en 1484, par suite du mariage de Jérôme Riario, neveu de Sa Sainteté, avec l'héroïne Catherine Sforza. Le nouveau cardinal devint dans la suite administrateur des évêchés de Novare et de Crémone, et légat du patrimoine de Saint-Pierre. Ayant beaucoup contribué à l'élection du Pape Alexandre VI, il en fut récompensé par la dignité de vice-chancelier, sans parler des bénéfices, des riches domaines et du palais Borgia à Rome. Redoutant toutefois dans la suite le caractère de ce Pontife, il quitta Rome, et se retira sur les terres des Colonne. Le roi Charles VIII le chargea d'aller traiter avec Alexandre VI d'affaires concernant les intérêts de la France. Mais Sforza, toujours sur ses gardes, ne voulut point se rendre à Rome, que Jean Borgia, archevêque de Valence, fils naturel de Sa Sainteté, ne se fût remis comme en otage entre les mains des Colonne. Cette première entrevue n'ayant pas réussi, il s'en revint; mais étant retourné peu après vers le Saint-Père pour le même objet, et n'ayant pas pris les mêmes précautions, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange, où pourtant Alexandre VI n'osa pas le garder longtemps de peur d'irriter le roi de France. Bientôt Louis XII entra à main armée dans le Milanais contre le duc Louis-Marie, si connu dans l'histoire sous le nom de Louis le Maire; il le força dans Novare, et l'envoya prisonnier en France, où il mourut dans la misère et la douleur au château de Loches en Touraine. Le cardinal Ascagne, qui était à Milan, voulut se sauver; mais les troupes vénitienes l'arrêtèrent en chemin [1500] et le livrèrent au roi, qui l'envoya en prison à Lyon, d'où il fut transféré à la tour de Bourges. Grâce aux bons offices du cardinal d'Amboise, premier ministre, il en sortit sur la parole qu'il donna de ne point sortir de France sans une permission expresse du roi. Autorisé à se rendre au conclave de 1503, à condition qu'il donnerait sa voix au cardinal d'Amboise, il n'en fit rien; et ce dernier voulait le ramener en France; mais le Pape Jules II s'y opposa. Enfin le cardinal Ascagne fut enlevé par la peste à Rome, le 27 mai 1505, et inhumé dans l'église de Sainte-Marie, où le même Pontife, oubliant généreusement les anciennes contestations qu'ils avaient eues ensemble pendant qu'ils étaient cardinaux, lui fit élever un superbe mausolée :

Virtutum memor honestissimarum, contentionum oblitus, porte l'épithaphe qu'il y fit placer.

SFORZA (GUI-ASCAGNE), fils aîné de Bosio Sforza, comte de Santa-Fior, et de Constance Farnèse, naquit le 25 novembre 1518. Ravélu de la pourpre le 18 décembre 1534, par le Pape Paul III, son aïeul maternel, légat de Bologne, cameringue de la sainte Eglise, protecteur d'Espagne, il mourut le 7 octobre 1564.

SFORZA (ALEXANDRE), frère du précédent, clerc de chambre, encourut la disgrâce du Pape Paul IV. Rétabli ensuite et fait évêque de Parme par la démission de son frère aîné, il fut nommé par le Pape Pie IV préfet de l'annone, envoyé au concile de Trente et élevé au cardinalat le 12 mars 1565. — Depuis protecteur d'Espagne et légat dans tout l'Etat ecclésiastique sous le Pape Grégoire XIII, il mourut subitement le 16 mai 1581.

SFORZA (FRANÇOIS), comte de Santa-Fior, marquis de Varci et de Castel-Arquaro, duc de Fiano, né le 6 novembre 1562, était neveu des précédents. — Il servit en Flandre sous le célèbre Alexandre Farnèse, et commandait les troupes italiennes; mais il n'y resta pas longtemps, le Pape Grégoire XIII l'ayant créé cardinal en 1583. Evêque d'Albano et de Frascati, investi des premiers emplois de la cour de Rome, il mourut le 2 septembre 1624.

SFORZA (FRÉDÉRIC), le troisième fils d'Alexandre Sforza, prince de Valmontone, duc de Segni, marquis de Proceno, comte de Santa-Fior, chevalier des ordres du roi de France en 1608, apparemment parce qu'il avait épousé Eléonore des Ursins, parente de la reine Marie de Médicis. — Fait cardinal en 1645 par Innocent X, puis évêque de Rimini, il prit les intérêts de l'Espagne, fut protecteur du royaume de Naples et archimandrite de Sicile. Depuis vice-camerlingue de l'Eglise, il mourut le 28 mai 1676, à l'âge de 72 ans.

SHINNER (MATTHIEU), d'une famille ancienne et illustre du Valais, était, en 1500, évêque de Sion, comte et préfet du Valais. — Grand politique, laborieux et infatigable, très-attaché aux intérêts du Saint-Siège comme de l'empire, et ami particulier de l'empereur Maximilien I^{er}, il mit tout en œuvre pour avancer la gloire des Suisses, qu'il avait engagés dans le parti du Pape et de l'empereur. C'est lui qui négocia avec le Pape Jules II l'alliance en vertu de laquelle il mena plusieurs fois des troupes suisses en Italie. Pour prix de leurs services et de leur courage, les Suisses obtinrent le titre de libérateurs et de défenseurs du Saint-Siège; et l'évêque reçut, en 1511, du Pape Jules II, le chapeau de cardinal. L'année suivante, le nouveau prince de l'Eglise chassa du Milanais les Français, et rétablit le jeune duc Maximilien Sforza. L'empereur lui fit présent de la ville et du château de Vignôsa et d'autres domaines. Jules II et Léon X le nommèrent légat en Allemagne et en Lombardie. Sa réputation s'était élevé

à un si haut degré que, s'il n'avait pas donné sa voix à Jean de Médicis, on ne doute pas qu'il n'eût lui-même obtenu la tiare; et cet insigne honneur eût probablement été son partage, s'il avait survécu au Pape Adrien VI. Il mourut à Rome en septembre 1522. François I^{er} disait qu'il redoutait moins les épées de ses ennemis que la plume du cardinal de Sion.

SIGIZZON fut nommé en 1126, par le Pape Honorius II, cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin.

SILVA (PATRICE DA), né à Leira en 1756, ermite de Saint-Augustin, patriarche de Lisbonne, fut fait cardinal par Léon XII en 1824. Il mourut en 1840.

SIMBONI (CAMILLE DE), né à Bénévent en 1737, évêque de Sutri et Népi, fut fait cardinal par Pio VII en 1816. Il mourut en 1817.

SIMON, de Louvain, douzième et dernier cardinal créé par Célestin III, Pape de 1194 à 1198, fut évêque de Liège et mourut en 1196.

SIMON DE SULLY, Français, archevêque de Bourges, nommé en 1237, par le Pape Grégoire IX, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, fut légat en France.

SIMON DE BRIE, Français, trésorier de Saint-Martin de Tours, créé par Urbain IV, en 1262, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, fut Pape sous le nom de Martin IV.

SIMON, Français, religieux de Cluny, prieur de la Charité-sur-Loire, créé, en 1294, par le Pape Célestin V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mourut en 1296.

SIMON D'ARCHIAC, Français, archevêque de Vienne, fait, en 1320, par le Pape Jean XXII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, mourut en 1323.

SIMON DE BORSANO, Milanais, archevêque de Milan, créé par le Pape Grégoire XI, en 1375, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1381.

SIMONE (JANVIER-ANTOINE DE), né à Besançon en 1714, fut fait cardinal en 1773, par Clément XIV. Il mourut en 1780.

SIMONE (DOMINIQUE DE), né à Bénévent en 1768, fut fait cardinal en 1830, par Pie VIII. Il mourut en 1837.

SIMONELLI (JÉRÔME), d'Orviété, fait en 1553 par le Pape Jules III, son grand-oncle, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Sainte-Prisque, et prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Orviété et de Porto, mourut en 1605.

SIMONETTA (JACQUES), Milanais, était fils de Jean Simonetta, secrétaire et historien de François Sforza. Il était neveu de François Simonetta, qui gouverna le duché de Milan pendant la minorité de Jean-Galéas Sforza, et à qui le tyran Ludovic le Maure fit trancher la tête en 1480. — Elevé parmi les gens de lettres qui fréquentaient la cour de Milan, il voulut leur ressembler; et après avoir étudié dans les universités de Padoue et de Pavie, il subit avec succès l'épreuve du doctorat, et embrassa la car-

rière ecclésiastique. Nommé avocat consistorial par le Pape Jules II, puis auditeur de Rote, il fut envoyé par Léon X pour apaiser les troubles qui s'étaient élevés à Florence, et se conduisit avec tant de modération qu'il satisfit tous les partis, et emporta l'estime générale. En 1529, il fut pourvu de l'évêché de Pesaro, dans les Etats de l'Eglise. En 1535, le Pape Paul III, dans sa deuxième promotion, le nomma cardinal-prêtre du titre de Saint-Cyriaque, et évêque de Pérouse, chargé de l'administration des diocèses voisins, dont les sièges étaient vacants. L'amitié étroite qui unissait le cardinal Simonetta avec les cardinaux Pole et Sadoleto, aussi remarquables par leurs vertus que par leurs talents, est pour lui un titre d'honneur. Désigné pour assister en qualité de légat à l'ouverture du concile indiqué à Vienne, il fut employé dans les affaires les plus considérables, et mourut à Rome le 1^{er} novembre 1539. Outre son traité *De reservationibus beneficiorum*, on a de lui des *Lettres* et quelques *Opuscules*. (Voy. ARGELLATI, *Scriptores Mediolan.*)

SIMONETTA (Louis), neveu du précédent, et Milanais comme lui, suivit d'abord la carrière du barreau, qu'il quitta pour entrer dans les ordres sacrés. — Successeur de son oncle sur le siège de Pesaro en 1535, lorsque cet oncle fut promu au cardinalat, il fut en 1560 transféré sur celui de Lodi. L'année suivante, le Pape Pie IV le revêtit de la pourpre romaine, et lui donna successivement les deux titres de Saint-Cyriaque et de Sainte-Anastasie qu'avait portés son oncle. Envoyé comme légat au concile de Trente, le cardinal Simonetta s'y distingua par son éloquence et la droiture de ses intentions. Il siégea jusqu'à la clôture de cette assemblée, dont il présenta les décrets à l'approbation du Pontife, et fut un des prélats chargés d'en assurer l'exécution. La bibliothèque Ambrosienne conserve une grande partie de sa *Correspondance* avec saint Charles Borromée. Il mourut à Rome le 30 avril 1568, et fut, comme il l'avait demandé, inhumé sans aucune pompe. Après la mort du cardinal Louis Simonetta, un voleur, qui lui ressemblait beaucoup, joua un certain rôle. Il prit la pourpre et la qualité de légat avec un train magnifique, composé de domestiques qui étaient d'autres voleurs, et affectaient en public de le traiter d'Éminence. Trompant ainsi les peuples, il osa donner des dispenses, admettre des résignations de bénéfices, lever des excommunications, faisant plus que n'eût pu faire un véritable légat. Par ce moyen il amassa beaucoup d'argent, et se meubla en prince. Mais la tromperie fut enfin découverte; et Pierre-Donat de Cesia, alors vice-légat de Bologne, et depuis cardinal, n'eut pas plutôt su qu'il était entré dans le Bolonais, qu'il envoya des gens armés pour le prendre. On le jugea; et après lui avoir fait confesser des crimes horribles, on le condamna à être pendu. L'exécution eut lieu d'une manière toute particulière; car il fut étrau-

glé avec une corde d'or filé. On lui fit porter en mourant une bourse vide pendue au cou, avec un écriteau indiquant qu'il n'était point le cardinal ou légat Simonetta, mais un voleur *sine moneta* (sans monnaie). C'est Aubery qui, dans son *Histoire des cardinaux*, raconte cette anecdote plus ou moins vraisemblable, et dont on lui laisse l'entière responsabilité.

SIMONETTI (RASPEN), archevêque de Nicosie, gouverneur de Rome, fut fait cardinal en 1747 par le Pape Benoît XIV.

SIMONETTI (Joseph), Romain, né en 1709, fut fait cardinal en 1766 par Clément XIII. Il mourut en 1767.

SIMONETTI (Laurent), Romain, né en 1789, fut fait cardinal en 1844 par Grégoire XVI. Il est mort en 1855.

SINZENDORFF (Philippe-Joseph Louis-Bonaventure), des comtes de, deuxième fils de Philippe-Louis-Venceslas François-Antoine-Bonaventure Etienne, trésorier héréditaire du Saint-Empire romain, comte de Sinzendorff-Thauhausen, libre baron d'Ernstbrunn, etc., chambellan de la clef d'or de l'empereur, son conseiller intime d'Etat, grand chancelier de la cour impériale, chevalier de la Toison d'or, etc., et de Catherine-Rosine-Isabelle-Rosalie, née comtesse de Waldstein, naquit à Paris, où son père était alors envoyé extraordinaire, le 14 juillet 1699, et fut le même jour baptisé en l'église paroissiale de Saint-Sulpice. — D'abord chanoine des églises métropolitaines et cathédrales de Cologne, d'Olmütz, de Saltzbourg, etc., il fut, en septembre 1725, nommé à l'évêché de Javarin, autrefois Raab, en Hongrie, et deux ans après élevé au cardinalat, sur la présentation du roi de Pologne, Auguste, par le Pape Benoît XIII. Il reçut en cérémonie la barrette des mains de l'empereur, le 4 avril 1728, ayant prêté le jour précédent le serment accoutumé entre les mains du nonce apostolique. Après la mort de Benoît XIII, il se rendit à Rome, où arrivé le 28 mars 1730, il entra, le 31, au conclave, où fut élu Clément XII. Le nouveau Pontife donna le chapeau, dans un consistoire public, au cardinal, qu'il proclama ensuite membre des principales congrégations qui se partagent le gouvernement de l'Eglise. Le cardinal, après avoir pris congé de la cour romaine, partit le 29 août 1730 pour retourner en Allemagne. Elu évêque et prince de Breslau, en Silésie, par le chapitre de cette Eglise, le 14 juillet 1732, ce prélat mourut dans la même ville de Breslau le 28 septembre 1747, en sa 49^e année.

SIRLET (Guillaume), né en 1514 à Guardavalle, hameau près de Stilo, en Calabre, étudia à Naples les langues latine, grecque et hébraïque avec la théologie, et vint chercher fortune à Rome, son bréviaire sous le bras. Le cardinal Marcel Cervino, depuis Pape sous le nom de Marcel II, voulut l'avoir dans sa maison. Paul IV le nomma protonotaire apostolique, et Pie IV, à la sollicitation de saint Charles Borromée, son ne-

veu, l'éleva, en 1565, à la dignité de cardinal. Saint Charles, plein de reconnaissance pour le cardinal Sirlot, son ancien maître, dont il avait pu d'ailleurs apprécier les vertus, mit tout en œuvre pour le faire parvenir à la paratité. Ce qui le fit exclure, c'est la crainte qu'un homme d'études comme lui n'eût été peu propre aux affaires. Pie V, qui fut élu, le nomma à l'évêché de San-Marco, puis à celui de Squillace. Il l'employa aussi pour la réforme du missel et du bréviaire romain, et pour travailler à un catéchisme des curés selon le concile de Trente. Placé à la tête de la bibliothèque du Vatican, le cardinal Sirlot se trouvait là dans son élément, et à même de satisfaire son goût pour les recherches savantes. Chargé par Sixte V de veiller sur l'édition des Bibles qui se fit de son temps, il ne put voir terminer cet ouvrage, étant mort le 8 octobre 1585, à l'âge de 71 ans. Sa bibliothèque fut achetée quatorze mille ducats par le cardinal Ascanio Colonna. Voici les titres de quelques-uns des ouvrages de ce cardinal aussi modeste que savant : I. *Vita sanctorum in Latinum versæ, et a Metaphraste edita*, dans les deux derniers volumes des *Vita sanctorum*, Venise, 1551-53, 6 vol. in-4°; II. *Annotationes variarum lectionum in Psalmos*, dans l'*Apparatus* de la Bible polyglotte d'Anvers, 1569, in fol.; III. *Menologium Græcorum, nunc primum e ms. in lucem editum*, dans le 2° vol. du recueil de Canisius, intitulé : *Antiquæ lectiones*, Ingolstadt, 1601, in-4°; IV. *De episcopali munere et dignitate; de sublevandis pauperibus et egenis*, traduits de saint Grégoire de Nazianze. (Voy. LAZ. MOTTA, *Funebris oratio in cardinalem Sirlotum*, Rome, 1585, in-4°.

Voici son éloge historique par le P. Alby [1644]:

« Encore que l'une des injustices les plus énormes qui règne dans le monde, et dans l'âme des grands, est quand ils ouvrent la main au vice, et qu'ils prostituent les honneurs et les récompenses publiques qui ne doivent être que pour la vertu : ce qui est souvent cause qu'elle est d'autant moins suivie, qu'elle se trouve moins accréditée d'honneur et de faveur, et que peu de gens se mettent à la recherche d'une maîtresse qui est véritablement belle, mais qui reconnaît mal ceux qui la servent. Si ne manquent-il pas de temps en temps d'exemples de légitimes reconnaissances qu'on rend au mérite de la vertu, qui font accroire à ceux qui ont envie de la rechercher, que si elle n'est pas capable toute nue, et sans atour de les toucher des attraits de la beauté, et des grâces de son visage, elle l'est avec la parure de ses bijoux, et avec la pompe des ornements qui l'entourent.

« Le cardinal Sirlot est bien l'un de ces exemples; qui étant né à Stily, ville de Calabre, de parents nobles et vertueux, mais moins avantagés des biens qu'on nomme de fortune, porta de sa naissance une âme noble et magnanime, qui le fit travailler, aussitôt qu'il se reconnut, à rompre les chaî-

nes de sa misère, à réparer son débris, et à s'acquérir les biens par vertu, qui manquaient à ses parents par désastre.

« Les rares qualités qui étaient en lui d'esprit, de jugement et de mémoire, lui en ouvrirent favorablement le chemin : car ayant appris avec une promptitude incroyable en son pays et à Naples, les trois langues des savants, dans un degré fort approchant de la perfection; et ensuite cherché sans replis les belles vérités dont il était passionnément amoureux, dans le lycée des philosophes, et dans l'école des théologiens; il prit résolution de se jeter dans le cours public, et d'aller à Rome, où il arriva comme un homme dévalisé, nu de commodités, avec la seule Bible sous le bras; mais bien meublé de sciences qu'il avait si ardemment aimées, si chèrement acquises, et si diligemment cultivées, depuis ses plus jeunes ans. Il parut ainsi dans cette grande cour, dégarni de tous les moyens externes qui l'y pouvaient produire, sans autres lettres de recommandation que la naïveté qu'il montrait sur le front, et le savoir qu'il portait dans sa tête. Mais il fit bientôt avouer à ceux qui prirent la peine de le reconnaître qu'un homme par la bouche duquel parlaient toutes les langues, et toutes les lettres divines et humaines, saurait aussi bien se recommander à la fortune, comme il avait de quoi mériter toutes ses faveurs.

« Le cardinal Marcel Cervin, qui fut depuis Pape, le recueillit premier dans sa maison, comme une rare pièce, et un précieux reste du naufrage des bonnes choses; le chérit, l'estima autant pour sa vertu que pour sa suffisance et le perdit aussi bientôt à son grand déplaisir, pour avoir trop tôt fait connaître ce qu'il valait : car le Pape Paul IV, jaloux de ce trésor, le voulut avoir dans son palais et près de sa personne, où comme un bouton de fleur qui déplie ses feuilles, et évente ses senteurs à la faveur du soleil, il répandit les douces odeurs de sa doctrine, et en parfuma tous ceux qui l'approchaient. Le Pape même prit tant de goût à ses entretiens, et de confiance en sa probité, qu'il disait avec lui son bréviaire; et après s'être fait juge de ses bonnes et saintes mœurs, il le fit témoin de ses secrets, et compagnon de ses dévotions.

« Il le créa de plus protonotaire apostolique, et eut la volonté, s'il eût davantage vécu, d'orner une vertu si méritante de la pourpre; mais le choix qu'il fit de Sirlot pour le faire entrer en sa confiance, et dans son cabinet, qui était un effet du jugement de ce grand Pape, fut encore plus glorieux que toutes les charges qu'il pouvait espérer de lui, qui n'étaient que l'effet d'une puissance qui pouvait élever les choses petites comme son jugement ne pouvait estimer que les grandes.

« Il se montra néanmoins fort reconnaissant envers ce bon Pape, à qui il rendit au trépas les derniers secours avec des soins incroyables; et signala son officieuse fidélité en un temps auquel on voit souvent la

perfidie et la cruauté du monde en l'abandonnement général de ces têtes hautement couronnées. Ce qui augmenta tellement l'estime qu'un chacun faisait de Sirlet, que le Pape Pie IV, étant depuis promu à la dignité souveraine, et pensant chrétiennement à la fin qui devait borner ses honneurs, souhaita pour ce temps l'assistance de ses prières, et le créant cardinal loua publiquement les fidèles, et les charitables offices qu'il avait rendus en la mort à son prédécesseur, qui fut un étnge plus beau et plus éclatant que la pourpre qu'il lui donnait.

« Et il ne manqua pas de personnes sages qui attribuèrent cette récompense d'honneur à sa charité bienfaisante envers les pauvres. Etant vrai que depuis qu'il eut à son pouvoir quelques petites commodités, il n'eut de soin plus tendre que de les partager avec les nécessiteux, et de subvenir à leurs pauvretés de ses propres dépouilles; jusquelà qu'il tira un jour les souliers qu'il avait à ses pieds pour les donner à un pauvre qui mendiait à la porte, et dépouilla une autre fois sa chemise pour couvrir la nudité d'un autre: digne pour ces beaux actes de voir sur sa tête les plus hautes marques de l'honneur, et sa chemise changée en un manteau d'écarlate.

« Depuis ses moyens croissants avec sa dignité, il augmenta aussi ses bienfaits envers les pauvres, et les misérables, desquels on l'appelait le tuteur et le père; voulant que ses richesses particulières devinssent publiques, comme l'était son cœur et son affection. Et il exerça encore particulièrement ses libéralités envers tous ceux qui faisaient quelque profession de bonnes lettres, desquelles il était le grand ornement et l'appui. Etant vrai qu'on ne pouvait trouver personne en ce temps là, qui fût arrivé à un pareil degré d'érudition en toutes sortes de facultés, desquelles il avait, comme l'on disait, effleuré les cimes et les pointes, dont il fut appelé par excellence, *le savant*, et une bibliothèque animée de l'esprit de toutes les sciences divines et humaines. Et fit-on passer pour constant que depuis treize cents ans l'Eglise n'avait pas vu d'homme plus consommé en doctrine que lui; jusquelà même qu'on disait que ses songes qu'il exprimait souvent en parlant, étaient plus doctes que les veilles des autres. Et quoiqu'il ait peu écrit par considération, ce peu néanmoins qu'il a laissé d'écrits, sans parler du beau traité *De la monarchie ecclésiastique*, et de quelques autres, que ses neveux ont enviés à la postérité, feront toujours le clair miroir et les précieuses marques où l'on connaîtra les richesses d'un esprit aussi rare que les prodiges.

« La grande estime en laquelle il était de suffisance et de vertu auprès du Pape Pie IV, fit qu'il lui confia toute l'instruction privée de son neveu le cardinal Borromée, dans l'esprit duquel il jeta les semences de la sainteté, qui l'a fait être depuis un grand ornement de l'Eglise et une image de nos

autels. Ce fut aussi en reconnaissance d'une si sainte institution, et pour l'assurée connaissance qu'il avait de sa grande vertu, qu'en la création du Pape Pie V il employa tous ses efforts et tout ce qu'il avait de crédit dans le conclave pour le faire élire Pape; à quoi inclinaient encore les suffrages d'un bon nombre de cardinaux, dans l'opinion qu'ils avaient qu'il soutiendrait avec dignité cet honneur souverain que la voix d'un cardinal lui donnait, et que les témoignages que le public avait déjà reçus de sa sagesse et de la probité de sa vie lui confirmaient.

« Le Pape Pie V le chérit toujours à l'égal de la haute estime en laquelle il l'avait, encore qu'il eût été son concurrent aux suffrages de son élection; lui donna la charge principale de rhabiller les manquements du bréviaire et du Missel romain, et de dresser le catéchisme des curés selon les ordres du concile de Trente. Il fut encore quelque temps après employé par le Pape Grégoire XIII à la revue du Catalogue des livres défendus, et à la correction des erreurs que la licence des auteurs avait fait couler dans un nombre de bons ouvrages qui pouvaient être d'ailleurs utiles au public. Et généralement en tous les bons établissements qui regardaient ou le service divin ou les bonnes mœurs, il fut consulté comme un oracle de sagesse; et les avis qu'il donnait, suivis sans contredit, comme étant émanés du premier des savants, et reçus avec respect comme d'un saint. On ne vit jamais homme redouter moins la mort, parler d'elle avec plus de douceur et de délices et la provoquer avec plus de résolution et d'impatience de désir: estimant chose indigne d'un Chrétien qui a nourri et grossi son cœur des belles et glorieuses espérances du ciel, d'appréhender vainement ce fantôme, de qui la douleur et la vengeance triomphent, l'amour et les plus tendres passions se moquent. Aussi la nouvelle de sa prochaine fin lui ayant été donnée, il en témoigna d'excessives joies qui lui fondaient le cœur et le faisaient couler en douces larmes par ses yeux. Il arrêta mille tendres baisers sur les plaies du crucifix, redisant souvent ces paroles: *Seigneur, ayez pitié de moi, comme vous savez et comme vous voulez*. Puis, sentant les approches de la mort et regardant amoureuxment son Sauveur crucifié: *Je vous remercie, lui dit-il, mon Seigneur, de ce que vous m'avez conduit par votre bonté à cette fin de ma carrière, que j'ai si ardemment désirée, et ne m'avez pas abandonné de vos secours en ces derniers combats*. Et enfin donnant comme congé à son esprit, qui semblait presser sa sortie par de doux efforts qu'il faisait: *En paix*, dit-il, *en lui je dormirai et prendrai mon repos*. Et ce disant, il trépassa fort heureusement, l'an de Notre-Seigneur 1585, de son âge le soixante et onzième, et fut enterré à Saint-Laurent, qui était l'église de son titre, qu'il ne voulut jamais changer pour la dévotion qu'il avait à ce saint comme le père des pauvres. »

TOMBEAU DU CARDINAL SIRLET.

Julielmo Sirleto card. Stili in Calabria nato, hujus Ecclesie titulari, S. Sedis apost. bibliothecario, Hebraicæ, Græcæ, Latinaque linguæ peritissimo, humanarum, divinarumque disciplinarum scientia claro, eruditorum et pauperum patrono, ac parenti beneficentiss.

Ob probitatem ejus, pietatemque a Pio IV. Pont. max. sacro instante collegio card. creato. Vixit annos LXXI. Obiit anno M. D. LXXXV.

« Ce cardinal a été loué par Jean Toscan, Petramellarius, André Scot, Sandere, Filinea, Antoine Murel, Rescius, Caraccioli. »

SIXTE IV (FRANÇOIS ALESCOLA-ROVÈRE) naquit le 22 juillet 1414, à Cella, bourgade voisine de Gènes et de Savone. Il avait pour père un pauvre pêcheur; mais, après son élévation, d'illustres familles revendiquèrent sa parenté. Entré dans l'ordre des Frères mineurs, il reçut à Padoue le doctorat, et enseigna publiquement dans les universités de Bologne, Pavie, Sienne, Florence et Pérouse. Devenu provincial de la province de Ligurie, puis procureur général de son ordre à la cour de Rome, et enfin général, il fut, à la recommandation du cardinal Bessarion, qui avait apprécié son érudition et son éloquence, nommé, en 1464, cardinal-prêtre par le Pape Paul II, auquel il succéda sur le trône pontifical, le 9 août 1471. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

SIXTE QUINT (FÉLIX PERETTI) a fourni carrière à l'imagination des amis du merveilleux, qui ont trouvé plaisant d'en faire un porcher. — La vérité est qu'il descendait d'une bonne famille, originaire de la Dalmatie; que sa famille, quittant une patrie dévastée par les Turcs, vint s'établir au château de Montalte, dans la Marche d'Ancone. En 1518, son père, voyant son nouveau domaine ravagé dans la guerre que se faisaient Léon X et le duc d'Urbin, chercha un refuge au hameau des Grottes, sur le bord de la mer. C'est là que naquit Félix, le 13 décembre 1521. Entré, en 1537, au noviciat chez les Cordeliers d'Ascoli, il mérita par ses talents l'estime de ses supérieurs, et s'attira l'aversion de ses confrères par un caractère inquiet et turbulent, qui subit dans la suite la plus heureuse transformation, puisqu'il se faisait aimer par sa douceur, son aménité, ses prévenances. Professeur de droit canon à Rimini, en 1544, puis à Sienne, grand inquisiteur à Venise, il eut dans cette ville, avec le sénat, des différends qui le déterminèrent à prendre la fuite. Comme on lui demandait la raison de cette fuite précipitée, il répondit en riant, « qu'ayant fait vœu d'être Pape à Rome, il n'avait pas cru devoir se faire pendre à Venise. » Sa réputation de grand prédicateur l'avait précédé dans la capitale du monde chrétien, où il devint consultant du Saint-Office, procureur général de son ordre et théologien du cardinal Buoncompagno (depuis Grégoire XIII), qu'il accompagna dans sa légation en Espagne. L'exaltation, en 1566, de Pie V, son ami, allait l'appeler à de nouvelles dignités. Élu général des Franciscains, il fut nommé évêque de San Agata-de Goti,

puis cardinal-prêtre du titre de Saint-Jérôme : c'est alors qu'il prit le nom de cardinal de Montalte, du lieu où résidait sa famille. Il était archevêque de Fermo, et vivait loin des affaires quand s'ouvrit, en 1585, le conclave où il fut élu pour succéder à Grégoire XIII. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

SLUSE (JEAN GUALTER DE), né à Liège, d'une famille noble et ancienne, annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il étudia la jurisprudence avec tant de succès, que le docteur Sanvort, en lui décernant le laurier doctoral dans un âge encore tendre, lui prédit qu'il ferait un jour une grande figure dans l'Eglise, et qu'il en serait une des principales colonnes. Appelé à Rome par son oncle, J. Gualter, secrétaire des brefs, pour être son coadjuteur, il fut institué par cet oncle son légataire universel. Clément IX admit Sluse au nombre de ses prélats domestiques, et, après l'avoir fait référendaire de l'une et de l'autre signature, il lui confia la charge de secrétaire des brefs, qu'il exerça pendant plusieurs années. Ce Pontife avait en lui la plus entière confiance; il n'entreprenait rien sans le consulter, aussi bien qu'Innocent XI, qui, voulant récompenser ses bons services, le créa cardinal le 2 septembre 1686, le jour où le duc de Lorraine reprenait Bude sur les Turcs. Content de son patrimoine et des émoluments de sa charge, le nouveau cardinal ne voulut jamais accepter de bénéfice. Il avait autant d'esprit et d'érudition que de désintéressement et de charité. Les brefs et constitutions apostoliques qu'il a rédigés, sont écrits d'un style remarquable. Son application aux fonctions de sa charge, jointe à sa faible constitution, abrégé ses jours. Il mourut à Rome, après une longue maladie, le 7 juillet 1687, âgé de cinquante-neuf ans et demi. On lui fit des obsèques magnifiques en l'église de l'Anima, en présence du Sacré Collège. Il fut inhumé auprès de son oncle, dans la chapelle de Sainte-Anne, où le baron Sluse, son frère, venu à Rome, lui a fait élever un tombeau de marbre, avec l'épithaphe suivante, composée par le baron, et traduite par lui en vers français :

D. O. M.

Joanni Gualterio Slusio, Leodensi,

S. R. E. diacono cardinali.

Animi atque ingenii dotibus cumulatissimo,

Moribus, sapientia, pietate prestantissimo

Largitate in egenos, beneficentia in omnes celsissimo;

Cujus doctrinæ instructissima bibliotheca,

Prudentiæ difficillima munia,

Meritorum eminentissima dignitas

Pene impar argumentum;

Studium vero commune bonum,

Purpura commune gaudium,

Obitus commune detrimentum,

Prope supra fidem et exemplum exsistere.

Vixit annos LIX, menses V, dies XXIV: obiit

Anno salutis MDCLXXXVII, nonis Julii.

Fratri amantissimo monumentum poni curavit. Petrus Aloysius Slusius S. R. J. liber baro, etc

Ce Pierre Louis, baron de Sluse, seigneur

de Hapertingen, était conseiller d'Etat et du conseil privé de l'évêque-prince de Liège.

SOBRED, créé par le Pape Luce II, en 1182, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Via lata*, puis prêtre du titre de Sainte-Prisque, légat en Lombardie, à Venise, en France, en Syrie, mourut en 1211.

SODERINI. — Voy. FRANÇOIS.

SOGLIA. — Nous lisons dans *l'Univers* du 20 avril 1856 :

« Le Sacré Collège vient de faire une nouvelle perte. S. Em. le cardinal Jean Soglia, évêque d'Osimo, dans la Marche d'Ancone, est mort le 12 août dans sa ville épiscopale. Né le 11 octobre 1779, à Casola Valsenio, diocèse d'Imola, il fut créé cardinal dans le consistoire du 12 février 1838 et publié dans celui du 18 février 1839. Il avait le titre presbytéral des Quatre Saints Couronnés, et après dix-huit ans de cardinalat, il est mort dans la 78^e année de son âge.

« Le cardinal Soglia a été mêlé aux affaires et aux graves événements de 1848. Malgré son âge déjà avancé, et les embarras de la situation, il se fit un devoir de répondre à l'appel que Pie IX fit alors à son dévouement. Secrétaire d'Etat sous le ministère Mamiani et sous celui de l'infortuné Rossi, il vit se développer la révolution et se consommer la trahison qui renversait le trône pontifical. Rendu au repos par la retraite de Pie IX à Gaëte, il n'a plus quitté son diocèse qu'il administrait avec zèle et sagesse depuis dix-sept ans

« Il ne faut pas demander ce qu'a laissé le passage au pouvoir de ce prince de l'Eglise. C'était le temps du régime parlementaire, et le Pape était déjà à moitié détrôné. Le secrétaire d'Etat ne pouvait guère autre chose que mettre les gouvernements catholiques en garde contre les déclamations et l'astuce du ministère responsable, et protester contre les empiétements des chambres. On a conservé le souvenir d'une anecdote dont Mamiani fut le héros ou le jouet, comme on voudra :

« Le cardinal Soglia avait écrit à Mgr Viale-Prélat, nonce à Vienne, une dépêche dont une partie était en chiffres. Dans la partie non chiffrée, le secrétaire d'Etat priait le nonce d'avertir la cour d'Autriche que le langage tenu à la chambre des députés par le ministère était en formelle opposition avec les vues et les instructions du Saint-Père. Ce commencement donnait au président du ministère, on le croira sans peine, une forte envie de connaître le reste, mais il fallait une clef pour les chiffres, et où la trouver ? La dépêche fut affichée sur tous les murs de Rome et l'on offrit une récompense à celui qui donnerait l'explication des signes écrits en chiffres. L'appel fut fait en vain, et l'embarras du ministre toucha le cardinal. Mamiani l'étant venu voir, il dit au noble comte : « Monsieur le comte, je veux vous faire un cadeau. — Lequel ? répondit le ministre. — Vous avez promis,

continua le secrétaire d'Etat, une récompense à celui qui vous lirait la partie chiffrée de ma dépêche au nonce de Vienne ; je veux vous la faire gagner. » Prenant alors dans un tiroir de son bureau un carton découpé, le secrétaire d'Etat le remit au ministre, en l'invitant à l'ajuster sur la dépêche, l'assurant qu'à l'aide de ce moyen il la lirait facilement. C'est ce que fit le ministre, et il put s'assurer que le document diplomatique ne mettait en péril ni l'honneur ni l'intérêt de l'Etat, ni même l'existence d'un ministre si peu digne de la confiance du souverain. »

Le cardinal Soglia est auteur d'un excellent *Cours de droit canon*.

SOLARO DI VILLANOVA SOLARA (PAUL-JOSEPH), né en Autriche en 1743, évêque d'Aoste, fut fait cardinal en 1816 par Pie VII. Il mourut en 1824

SOMAGLIA (JULES-MARIE DELLA) naquit à Plaisance d'une famille noble, le 9 juillet 1744. — Il fut tenu sur les fonts de baptême par le cardinal Albreroni, né aussi dans cette ville, et qui s'y trouvait momentanément. Ce prélat octogénaire et toujours turbulent, n'ayant plus l'Espagne à gouverner, méditait depuis longtemps sur les moyens à employer pour réunir aux domaines de l'Eglise la république de Sanit-Marino, qui s'y trouve enclavée. Il donna les prénoms de Jules-César à son filleul qui, dans la suite, se destinant à la carrière ecclésiastique, jugea plus convenable de les changer en ceux de Jules-Marie. Le jeune homme fit d'excellentes études, et l'infant, duc de Parme, qui portait intérêt à sa famille, le recommanda à la cour de Rome, ce cœur du catholicisme, d'où partent sans cesse pour les différents points du globe des décisions toujours si sages et si prudentes. Bien accueilli par Clément XIII, moins en faveur sous Clément XIV, Somaglia fut surtout remarqué par Pie VI. Aux qualités de l'âme il joignait les avantages extérieurs, une taille élevée, une figure noble et gracieuse. Le Pontife, qui tenait beaucoup à la magnificence du culte, le chargea d'une partie du cérémonial ; et le prélat s'éprit tellement de ces fonctions que, dans la suite, il rechercha celles de préfet des cérémonies, dont il s'acquitta avec un plaisir toujours nouveau jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'étaient des distractions pour lui, qui était fait pour des occupations plus hautes. Chargé de la rédaction des bulles, il prépara les éléments de l'allocution où Pie VI, en 1793, annonça la mort du roi-martyr. Enfin, deux ans après il fut élevé à la dignité de cardinal. En décembre 1797, lors de l'émeute qui coûta la vie au général Duphot, le cardinal della Somaglia, envoyé par le Pontife au-devant des furieux, fit de vains efforts pour rétablir l'ordre. Quelques jours après, sous prétexte de venger le général, les troupes françaises occupèrent Rome. Pendant que Pie VI, prisonnier, était traîné de ville en ville, on jeta aussi en prison le cardinal. Parvenu à s'échapper, il se réfugia en Toscane. De là,

quoique dans la détresse lui-même, il trouva moyen d'envoyer des secours à d'autres cardinaux encore plus malheureux que lui. En 1799, Pie VI était mort à Valence, comme un saint, le cardinal, dans sa retraite, reçut de l'empereur François II une lettre offrant au Sacré Collège dispersé la ville de Venise pour la tenue du conclave. Le cardinal s'y trouva réuni à ses collègues le 1^{er} décembre 1799. Le conclave était composé de trente-cinq cardinaux. Notification de l'élection fut envoyée à tous les souverains de l'Europe, et notamment au roi titulaire Louis XVIII. Le nouveau Pontife, qui avait été à même d'apprécier les talents, le courage et les vertus du cardinal della Somaglia, le nomma cardinal-vicaire. Pendant le séjour à Paris de Pie VII pour le sacre de Napoléon, le cardinal-vicaire agit dans un concert, une intelligence parfaite avec le premier ministre, le cardinal Consalvi. Après le retour du Pontife dans sa capitale, survinrent pour lui des déboires et des épreuves qui ne se terminèrent qu'à la chute de Napoléon. Le cardinal della Somaglia ne refusa aucune mission, quelque pénible qu'elle fût. Mais c'étaient toujours de nouvelles exigences de la part de celui qui voulait imposer sa volonté à l'Europe; et Pie VII ne pouvait plus s'y soumettre sans manquer à ses devoirs. Il est enlevé de Rome, et bientôt les cardinaux italiens, appelés à Paris, y sont mis en surveillance. En 1810, ces cardinaux, invités au mariage civil de Napoléon avec Marie-Louise, s'y rendirent tous, le 1^{er} avril, à Saint-Cloud, un nombre de vingt-six. Mais le lendemain, à la cérémonie religieuse, qui eut lieu dans la grande salle du Louvre, transformée en chapelle, il ne s'y en trouva que treize. Les treize coupables étaient les cardinaux Mattei, Pignatelli, della Somaglia, di Pietro, Saluzzo, Brancadoro, Galeffi, Opizzoni, Louis Ruffo, Litta, Scotti, Gabrielli et Consalvi. Ils furent exilés dans diverses villes autour de Paris. La Somaglia, envoyé à Mézières, y laissa des souvenirs chers à tous ceux qui le connurent. Le cardinal Pacca n'aurait pas manqué de faire partie des exilés; mais il était prisonnier d'Etat à Fenestrelle, dans les Etats Sardes. En 1814, Pie VII était rendu à la liberté et à son trône; la Somaglia recouvra toute son influence. La même année, il contribua puissamment au rétablissement des Jésuites, qu'il avait toujours estimés, et en 1820, après la mort du cardinal Mattei, il devint évêque d'Ostie, et, comme tel, cardinal doyen. C'est en cette qualité qu'il présida le conclave de 1823, après la mort de Pie VII. Un parti portait le doyen à la Papauté; il recueillit douze voix, mais le cardinal della Genga fut nommé. Le nouveau Pontife, Léon XII, proclama secrétaire d'Etat della Somaglia, alors octogénaire. Les paroles suivantes, prononcées dans un entretien diplomatique par le secrétaire d'Etat, feront mieux connaître ce grand cardinal que tout ce que nous pourrions dire :

« On parle beaucoup de Rome. Mon de-

voir était d'étudier ses actes; je l'ai fait pendant longtemps et avec un désir complet de rencontrer la vérité. Citez une grave faute de la cour romaine dans les deux derniers siècles, une faute qui atteste sa tyrannie et son ambition : il n'y en a pas. Il y a eu une faute qui démontre sa faiblesse (la suppression des Jésuites); Clément XIV en rend compte. »

Le duc de Laval, qui rapporte ces paroles, ajoute : « La prudente cour de Rome, qui n'a pas que vous seuls Français à contenter, et qui est surveillée par mille autres résistances, s'impose à elle-même les bornes qu'on ne lui aurait pas prescrites, et je puis dire que, depuis que je suis dans cette capitale, je n'ai entendu personne manifester à cet égard d'autres sentiments que ceux que je regarde comme l'expression la plus habituelle des vues du gouvernement pontifical avant, pendant et après Léon XII. » Louis XVIII mourut le 15 septembre 1824. Celui qui, en 1793, avait préparé l'allocution si touchante, annonçant au Sacré Collège le supplice de Louis XVI, ne pouvait pas être indifférent à la mort du frère du roi martyr. Il répondit en ces termes à la notification qui lui était faite de cette mort : « Vous ne pouvez donner au cardinal secrétaire d'Etat une nouvelle plus douloureuse que celle de la mort de Sa Majesté très-chrétienne Louis XVIII, roi de France. Les vertus qui ornaient l'auguste monarque, la modération et la sagesse avec lesquelles il a gouverné son royaume dans des temps si difficiles, sont bien raisonnablement pleurées par la France qui, après les vicissitudes de tant de lustres, est remontée à son ancien état où elle florissait avec splendeur. Cette mort a excité vivement la sensibilité de Sa Sainteté, qui connaissait bien et admirait la profonde religion du roi très-chrétien, et qui se reconforte en pensant au sentiment de lumineuse piété par lequel se distingua toujours son auguste frère qui lui a succédé sous le nom de Charles X. Le soussigné, en exprimant sa vive peine pour cette affligeante nouvelle en réponse à votre note du 23 courant, vous renouvelle les assurances de sa vraie estime. G.-M., cardinal della Somaglia. » Lors du voyage à Rome de l'abbé Lamennais, avec le curé de Genève, Vuarin, ils furent l'un et l'autre logés au collège romain, dans la maison des Jésuites. Le cardinal pensait à offrir à Lamennais une place élevée dans l'administration de la bibliothèque de la Propagande. Il donnait même à entendre que l'abbé pourrait arriver à un évêché *in partibus*. La cour de France, informée de ces ouvertures, notifia que Lamennais ne devait pas être évêque, même *in partibus*. Le cardinal, en apprenant cette décision, ne put s'empêcher de s'écrier : « Messieurs, vous faites là une faute. Vous craignez une opposition, une polémique; vous êtes dans l'erreur. » Puis continuant : « Dites à Paris que toutes les oppositions des évêques ne sont pas à craindre, tant l'esprit épiscopal

est bon, surtout en France; il n'y a pas de danger de ce côté. Je vais plus loin; dans tout l'univers un évêque bien rarement est près d'entrer sur le chemin de l'hérésie; quelquefois un prêtre, chez nous Frà Paolo, chez vous Quesnel franchit les confins. Lamenais a un talent immense, surtout pour le style; la guerre que fait un évêque n'est pas celle que ferait et que soutient un prêtre en mauvaise voie. Ne me parlez pas de Ricci de Pistoie. Du vivant même de Léopold, nous avions les demandes en réconciliation de ce prélat. C'est nous qui avons choisi le jour, l'heure du raccommodement. J'ai bien étudié ces affaires-là; vous vous repentirez de votre inutile sévérité. Laissez parler mon âge. Je serais capable de vous nommer les jansénistes prêtres, un à un, et si le service de mon maître Léon XII, et du vôtre, Charles X, le permettait, je n'aurais pas si tôt fini de vous instruire tous de votre imprudence dont l'Eglise et vous à Paris vous aurez à vous repentir. On est si heureux d'adopter, même à Rome, une hygiène préventive. » Nous allons faire encore à M. Artaud des emprunts dont le lecteur ne se plaindra pas.

« On présentait à la Somaglia le chevalier Liston, ministre d'Angleterre, qui voulait visiter Rome en détail; le cardinal lui dit : « M. le chevalier, nous qui lisons les gazettes de tous les pays, nous avons beaucoup entendu parler de vous. Mais y a-t-il eu une légation de votre pays où vous n'avez pas résidé? »

M. Liston répondait : « Eminence, au nom de mes souverains j'ai rempli dix-sept missions diplomatiques. J'ai résidé à Stockholm, à Copenhague, à Berlin, à Constantinople, à Madrid, à Lisbonne, aux Etats-Unis, à la Haye... Malheureusement on m'a soufflé Paris, et il m'était défendu de penser à Rome. Aujourd'hui Sa Majesté me donne ma retraite sur ma demande, et veut que je conserve mon dernier traitement jusqu'à la fin de ma vie. — Mais, vous avez donc demandé votre retraite? Pardon: quel âge avez-vous? — J'ai 80 ans; il me semble que j'ai droit de me retirer des affaires. — Comment, répondit vivement la Somaglia, 80 ans! Mais, Monsieur, c'est l'âge où moi je suis entré dans les affaires; ma vie a été occupée d'abord à d'autres choses. Véritablement je ne suis devenu diplomate qu'à 80 ans. Croyez moi, envoyez au roi Georges qui, pour le dire en passant, était l'ami de Pie VII et de mon prédécesseur Consalvi, envoyez la démission de votre retraite, que vous avez donnée trop tôt »

On rit à Londres de cette réponse, et véritablement il y avait encore dans M. Liston quelque chose de si vert, de si net, des traditions si exactes, des souvenirs si présents et ce quelque chose de poli, d'imprévu et d'abondant en *mezzo termine*, qui reste toujours aux vieux hommes d'affaires; enfin une étude comparée si complète de la politique générale du continent, qu'on le regret-

tait à Windsor. Mais le judicieux diplomate tint bon et fit bien. Quant à la Somaglia, quatre ans après, il donnait encore audience, et il fallait qu'il apprît, comme tous les ministres dirigeants, les réponses à donner, les refus, les atermoiements, les consentements, les promesses raisonnables, les promesses qui ne devaient pas avoir de suites; enfin ce bagage de mots qu'il faut rapidement loger dans sa tête, pour n'être pas grondé plus tard par le chef de chancellerie, à qui il faut rendre compte de la vice-royauté d'une ou deux heures. La Somaglia ne périt pas tout à fait par l'âge. C'est le souverain, le maître qui voulut régler lui-même encore plus absolument ses plans, ses réformes, ses pardons et ces châtimens délicats que dans une telle situation il faut quelquefois infliger à l'erreur qui va manquer de respect, ou par lesquels il faut poursuivre cette sorte de perversité irrégulière, peu rare aujourd'hui, qui amène ou peut amener un jour tant de douleurs au Saint-Siège. Ne trouvons pas si étrange la carrière de la Somaglia; chez nous le cardinal de Fleury a été un exemple vivant de la possibilité d'une longévité politique utile au pays. Ce cardinal, né le 22 juin 1653, et placé à la tête du ministère, fit prospérer la France à laquelle il donna la Lorraine, par un traité signé à Vienne le 30 octobre 1735, lorsqu'il avait 82 ans. Nos malheurs ne commencèrent qu'en 1740 (il avait 87 ans), par une guerre entreprise contre son avis. Il la soutint cependant avec fermeté jusqu'à sa mort, arrivée en 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année. Quoi qu'il en soit, il y a un âge où le repos est indispensable. La Somaglia pensa... que ses fonctions de doyen du Sacré Collège et de bibliothécaire du Vatican occuperaient encore assez sa vieillesse. Pour aucun trésor il n'aurait donné sa démission de ces deux places. L'une était le prix d'une vie que les infirmités n'avaient pas abattue, l'autre la récompense la plus honorable de publications savantes, de recherches laborieuses, d'une éloquence peu commune, de la belle parole italienne et latine; enfin il pria par écrit le Saint Père de le remplacer dans ses fonctions de secrétaire d'Etat. Léon XII, ayant égard à la demande de ce noble serviteur, nomma pour lui succéder le cardinal Bernetti, légat de Ravenne, encore aujourd'hui l'un des plus courageux, des plus habiles, des plus honorables membres du Sacré Collège. Le nouveau secrétaire d'Etat entra en fonctions le 17 juin 1828. On peut dire que le cardinal della Somaglia mourut à la tête du Sacré Collège, qu'il gouvernait toujours avec la même vigilance, toutes les fois qu'il ne siégeait pas sur son brillant fauteuil de bibliothécaire du Vatican, où on le voyait encore donner des ordres, dans les derniers jours de sa vie. En mourant, il recommanda, comme un sujet qui devait rendre de grands services au Saint-Siège, le nonce qu'il avait envoyé à Paris, l'archevêque de Gênes Laubruschini, qui obtint le ministère suprême sous Grégoire XVI... Il faut se rappeler que

della Somaglia vit Benoît XIV, Clément XIII, Clément XIV, Pie VI, Pie VII, Léon XII et Pie VIII. S'il ne fut point Pape, il faillit le devenir, et il aida de ses lumières les sept Pontifes que nous venons de nommer. Il est un des cardinaux qui ont le plus mérité de la religion, de la cour romaine, de l'érudition et de la belle littérature italienne. Né sujet de la maison de Bourbon (24), il eut le bonheur de ne pas être témoin des malheurs immérités de Charles X et de sa famille. » (*Biographie universelle* de MICHAUD, art. *Somaglia*). Ce grand cardinal rendit sa belle âme à Dieu le 2 avril 1830, âgé de 86 ans.

SOMERAU BEECKH (MAXIMILIEN-JOSEPH-GODEFROI baron de), né à Vienne (Autriche), en 1779, archevêque d'Olmütz, fut fait cardinal en 1830 par Pie IX. Il mourut en 1853.

SORAIVA DA S. LODOVICO (FRANÇOIS). — Nous empruntons à *l'Ami de la Religion* les lignes suivantes :

« Le patriarche de Lisbonne S. Em. le cardinal de Soraïva, est mort dans cette capitale le 7 mai 1845, à 6 heures et demie du matin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était né en 1766. Plusieurs jours avant son agonie, le vénérable cardinal avait reçu les derniers sacrements avec les plus vifs et les plus profonds sentiments de piété. Le 5 mai M. l'internonce s'était rendu aux désirs du pieux malade, en venant lui accorder la bénédiction papale *in articulo mortis*. Malgré ses forces défaillantes par une longue agonie, le pieux cardinal voulut réciter lui-même le *Confiteor* d'usage et il le fit distinctement et avec une expression de componction touchante qui édifia tous les assistants.

« Les obsèques du patriarche ont eu lieu le 9 mai; la reine dona Maria et le roi son époux, accompagnés de toute leur cour, y assistaient, et les journaux ont raconté comment les augustes personnages faillirent périr au retour du convoi.

« M. le cardinal de Soraïva était religieux bénédictin; sa longue carrière et son administration prolongée, se sont trouvées dans des circonstances que les révolutions récentes du Portugal rendirent assez compliquées. M. de Soraïva ne montra pas toujours la même fixité de conduite sous dom Miguel, don Pedro et la reine dona Maria; on lui a reproché ses trop grandes concessions au gouvernement actuel et surtout l'exercice de ses pouvoirs de patriarche avant la reconnaissance de sa nomination par le Saint-Siège. Mais on doit tenir compte d'abord de la piété sincère et constante dont il donna des preuves soutenues, et en dernier lieu du courage avec lequel il refusa de communiquer avec le chapitre intrus de Lisbonne. Créé cardinal en 1843 et depuis les arrangements conclus entre le Portugal et le Saint-Siège, M. de Soraïva s'est montré jusqu'à sa mort aussi zélé que dévoué fidèlement à

tous ses devoirs de patriarche et de prince de la cour romaine. »

SOUZA (LOUIS DE), né à Porto, en Portugal, le 16 octobre 1630, était fils de Diégo Lopez de Souza, comte de Miranda et de Léonore de Mendoga. — Elève à la cour d'Espagne, en qualité d'infant de la reine, il revint dans son pays en 1646, et, en 1651, il en sortit pour aller à Rome, où il fut reçu docteur en droit canonique. Il visita ensuite l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France; et rentré l'an 1656 en Portugal, il prit possession du doyenné de Porto, dont il était pourvu depuis quatre ans, fut nommé gouverneur de ce diocèse par le chapitre, et reçut aussi du roi l'ordre d'en prendre le gouvernement civil et militaire en l'absence du comte de Miranda, son frère, ambassadeur en Hollande. En 1669, grand aumônier du prince don Pedro, en 1673, conseiller d'Etat, deux ans après archevêque de Lisbonne, cardinal le 22 juillet 1697, il mourut le 4 janvier 1702, dans la soixante-douzième année de son âge. C'est lui qui fit rebâtir avec tant de magnificence le palais des archevêques de Lisbonne.

SOUZA ET SILVA (FERDINAND DE), né à Lisbonne en 1712, patriarche de Lisbonne, fut fait cardinal par Pie VI en 1778. Il mourut en 1786.

SPADA (BERNARDIN), né d'une honnête famille de Brisighella, petite ville d'Italie dans la Romagne, embrassa la carrière ecclésiastique et fut employé par Urbain VIII, qui l'envoya en France, et, à son retour en 1626, le revêtit de la pourpre sacrée. Le même Pontife le chargea de terminer les différends qui existaient entre Sa Sainteté et le duc de Parme, lequel s'était emparé de quelques châteaux appartenant au Saint-Siège. Le cardinal Spada, savant et protecteur des lettres, mourut à Rome le 10 novembre 1660, âgé de soixante-huit ans.

SPADA (JEAN BAPTISTE), neveu du précédent, naquit à Lucques le 27 août 1597. Avocat consistorial de la chambre apostolique, référendaire de l'une et de l'autre signature, gouverneur de Rome en 1635, secrétaire de la consulte, président de la Romagne en 1644, patriarche de Constantinople, créé cardinal par le Pape Innocent X le 9 mars 1652, évêque de Rimini, puis de Palestrine en 1653, il mourut à Rome le 23 janvier 1673, âgé de soixante-dix-sept ans.

SPADA (FABRICE), neveu du précédent, né le 18 mars 1643, archevêque de Patras en 1672, puis nonce en Savoie et en France, préfet de la signature de justice, secrétaire de la congrégation du Saint-Office, nommé cardinal par le Pape Clément X le 27 mai 1675, et évêque de Palestrine, mourut à Rome le 15 juin 1717, dans sa soixante-quinzième année et la quarante-deuxième de son cardinalat.

SPADA (HORACE-PHILIPPE), Lucquois et de la même famille que les précédents, nonce

(24) Une quatrième branche de cette maison occupait le trône ducal de Parme et de Plaisance, lors de la naissance de Somaglia.

en Pologne, évêque d'Osimo, dans les Etats de l'Eglise, élevé à la dignité de cardinal par le Pape Clément XI le 17 mai 1706, mourut le 28 juin 1724, dans la soixante-cinquième année de son âge et de son cardinalat la dix-neuvième.

SPADA (ALEXANDRE), né à Rome en 1787, fut fait cardinal en 1834, par Grégoire XVI. Il mourut en 1843.

SPIRELLI (SPERELLO), né à Jesi, dans les Etats romains, assesseur du Saint-Office, honoré de la pourpre sacrée par le Pape Innocent XII le 14 novembre 1699, mourut d'apoplexie à Rome le 22 mars 1710, en la soixante-douzième année de son âge et la onzième de son cardinalat.

SPINA. — « M. le cardinal Joseph Spina a succombé le jeudi 13 novembre aux infirmités dont il était atteint depuis longtemps. Cet illustre personnage était né à Sarzane le 12 mars 1756, d'une famille noble, vint à Rome encore jeune et s'y livra à l'étude du droit. Il fut auditeur du majordome, puis prélat de la maison du Saint-Père, et votant de la signature. En 1798, il alla rejoindre Pie VI en Toscane, et fut fait archevêque de Corinthe. Le prélat suivit le Pape en France, et lui administra les derniers sacrements. Le Pontife mourant le fit son exécuteur testamentaire. Pie VII l'envoya au mois d'août 1800 à Paris, pour y négocier le concordat qui fut signé le 15 juillet 1801. En février 1802, Mgr Spina accompagna les restes mortels de Pie VI à Rome. Pie VII qui l'avait nommé cardinal *in pectus* le 23 février 1801, le déclara le 29 mars 1802, et lui donna le titre de Sainte-Agnès hors des Murs. Le 24 mai de la même année, le cardinal fut institué archevêque de Gènes, et il rendit des services à son troupeau surtout en avril 1814. Ayant donné depuis la démission de son siège, il devint légat de Forlì, puis de Bologne, et maintint le repos et le bon ordre dans ces provinces à une époque difficile. Créé évêque de Palestrine en février 1820, il fut nommé en 1824 préfet de la signature de justice. Il mourut dans de grands sentiments de résignation, après avoir reçu les secours de l'Eglise. Les emplois qu'il a remplis, et la prudence et l'habileté avec lesquelles il s'en est acquitté, lui assurent une place distinguée dans l'histoire ecclésiastique des derniers temps. »

SPINELLI (PHILIPPE), Napolitain, archevêque de Colocza, créé en 1604 par le Pape Clément VIII prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, puis évêque d'Aversa, mourut en 1616.

SPINELLI (JOSEPH), Napolitain, fut créé cardinal en 1735 par Clément XII, Pape de 1730 à 1740, et qui nomma trente-quatre cardinaux.

SPINELLI (FERDINAND-MARIE), né à Naples en 1728, fut fait cardinal par Pie VI en 1785. Il mourut en 1795.

SPINOLA (AUGUSTIN), de Savone, évêque de Pérouse, créé en 1527 par le Pape Clément VII prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mourut en 1537.

SPINOLA (PHILIPPE), Génois, évêque de Nola, fait en 1583 par le Pape Grégoire XII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mourut en 1593.

SPINOLA (HORACE), Génois, archevêque de Gènes, nommé en 1606 par le Pape Paul V prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, mourut en 1616.

SPINOLA (AUGUSTIN), Génois, créé en 1621 par le Pape Paul V diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis évêque de Tortose et de Grenade, archevêque de Compostelle et de Séville, mourut en 1639.

SPINOLA (JEAN-DOMINIQUE), Génois, fait en 1626 par le Pape Urbain VIII cardinal du titre de Saint-Clément, puis de Sainte-Cécile, archevêque d'Acerenza et de Matera, évêque de Sarzane, mourut en 1649.

SPINOLA (JULES), d'une illustre famille génoise, divisée en plusieurs branches, dont les unes se sont établies en Italie, et les autres en Espagne, fut créé cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1666, et mourut le 11 mars 1691, âgé de 79 ans.

SPINOLA (JEAN-BAPTISTE), dit *le Cardinal de Sainte-Cécile*, créé par Innocent XI en 1681, après avoir été longtemps gouverneur de Rome, mourut le 4 janvier 1704, âgé de 89 ans.

SPINOLA (JEAN-BAPTISTE), gouverneur de Rome, créé cardinal par Innocent XII, en 1695, sous le nom de *San Cesareo*, pour le distinguer de son oncle, cardinal de Sainte-Cécile, mourut le 19 mars 1719, âgé de 73 ans.

SPINOLA (NICOLAS-GAETAN), de la même famille que les précédents, naquit en Espagne le 20 février 1659. Après avoir rempli la plupart des charges de la prélature romaine, il fut désigné nonce à Florence, et archevêque de Thèbes *in partibus* en 1706. Il était revêtu de la charge d'auditeur de la chambre apostolique, lorsque le Pape Clément XI le nomma cardinal-prêtre le 16 décembre 1715. Préfet de la congrégation de la Consulte en 1718, puis de celle des Confins, il mourut à Rome le 12 avril 1735 dans la 77^e année de son âge, et la 20^e de son cardinalat.

SPINOLA (GEORGES), né le 5 juin 1667, fut d'abord nonce à Barcelone en 1711 et archevêque de Césarée *in partibus*. — Nommé en 1713 nonce à la cour de Vienne, où il fit son entrée publique le 11 mars 1714, il fut élevé au cardinalat, par le Pape Clément XI, le 29 novembre 1719. Après la mort de Clément XI, Innocent XII, successeur de ce pontife, déclara le lendemain de son exaltation, 9 mai 1721, le cardinal G. Spinola son ministre secrétaire d'Etat. Le cardinal remplit ces importantes fonctions jusqu'à l'avènement de Benoît XIII qui, le 12 juin 1726, le fit préfet de la congrégation de l'Immunité, et l'année suivante le nomma légat de Bologne pour trois années. Il fit, en cette

qualité, son entrée publique dans cette ville le 5 novembre 1727. Après avoir achevé le temps de sa légation, il revint à Rome en 1731, et y fixa son séjour. Ayant passé de l'ordre des cardinaux-prêtres dans celui des cardinaux-évêques, il succéda, dans l'évêché de Palestrine, au cardinal Barbarini, doyen du Sacré Collège. Il mourut subitement à Rome le 17 janvier 1739, dans la 72^e année de son âge.

SPINOLA (JEAN-BAPTISTE), Génois, protonotaire apostolique, consultant du Saint-Office, clerc de la chambre apostolique et président des prisons, secrétaire de la congrégation de la Consulte en 1724, déclaré par le Pape Benoît XIII gouverneur de Rome et de son district, et en cette qualité, vice-camerlingue de l'Eglise. Continué dans cette charge par le Pape Clément XII, qui le créa cardinal de l'ordre des diacres en 1733, il mourut le 18 août 1752.

SPINOLA (JÉRÔME), né à Gênes en 1713, légat de Ferrare, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII. Il mourut en 1784.

SPINOLA (HUGUES-PIERRE), né à Gênes en 1791, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1831. Il vit encore et occupa la charge de pro-datario.

SPINUCCI (DOMINIQUE) était d'une famille ancienne et alliée à la maison royale de Saxe. — Il naquit à Fermo le 2 mars 1739. Dominique Spinucci fut d'abord chanoine, archidiacre, et grand vicaire de Fermo. Pie VI le nomma évêque de Macerata et Tolentino, et en même temps administrateur des églises de Lorette et de Recanate. Il le transféra à Bénévent en 1796. Ce cardinal y mourut le 21 décembre 1823.

SPRATZ. — Voy. FRANÇOIS.

STANTITUS fut créé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, en 1134, par le Pape Innocent II.

STERCKX (ENGELBERT), né au diocèse de Malines en 1792, archevêque de Malines, fut fait cardinal en 1838 par Grégoire XVI. Ce pontife gouverne avec une rare sagesse, et a su éviter tous les écueils, dans les circonstances politiques les plus difficiles. Ses Mandements respirent la prudence, la plus haute raison et une tendre affection pour ses ouailles. On a cité, en particulier, celui qu'il a publié pour le Jubilé de 1851. Dans les criminels efforts que l'impiété et les sociétés secrètes ne cessent de tenter aujourd'hui contre la religion en Belgique, avec un acharnement incroyable, S. E. le cardinal Sterckx peut exercer la plus heureuse influence, car son nom est révérend dans toute la Belgique. Il a contribué grandement à la fondation de la célèbre université de Louvain.

STOPPANI (JEAN-FRANÇOIS), Milanais, président d'Urbain, né le 16 septembre 1693, fut créé cardinal par le Pape Benoît XIV, le 26 novembre 1753.

STROTENBACK. — Voy. WOLFGANG.

STROZZI (LAURENT), Florentin, évêque de Béziers, puis d'Albi, et archevêque d'Aix, créé, en 1557, par le Pape Paul IV, prêtre-

cardinal du titre de Sainte-Balbine, mourut à Avignon le 14 décembre 1571.

SUAGLIO (PIERRE M), né à Messine, en Sicile, fut d'abord chanoine, puis vicaire général de l'archevêque de cette ville. — Venu à Rome, il devint protonotaire apostolique, gouverneur de Rome, archevêque de Reggio en Calabre. Le Pape Alexandre VI le fit entrer dans le Sacré Collège, le 25 septembre 1500, Jules II le mit à la tête d'une expédition destinée à se jeter dans Bologne qui tenaient alors les Bentivoglio. Le cardinal ne réussit pas dans cette entreprise. Une partie de ses troupes fut anéantie; lui-même ne se sauva qu'avec peine à Césena. Il mourut peu à près le 24 septembre 1511. Il rendit au peuple la souveraineté de Tivoli. Jules II la lui rendit en 1512, après la mort du cardinal.

SUAVIUS (JEAN), évêque de Mirepoix, dans l'Ariège, naquit en Gascogne vers 1503. — Profondément versé dans la jurisprudence civile et canonique, et auditeur de Rote à la cour de Rome, il plaida et gagna, devant ce tribunal, un procès en faveur du cardinal Caraffa, qui lui envoya deux cents écus d'or. Suavius en prit deux et rendit les autres à celui qui les lui avait apportés, en lui disant : Il m'en est dû deux, remettez les autres au cardinal. Ce dernier étant monté en 1555 sur le trône pontifical, sous le nom de Paul IV, créa, la même année, Suavius cardinal-prêtre du titre de Saint-Jean Porte-Latine. Le cardinal Suavius, nommé par Pie IV préfet de la signature de justice, mourut en 1566.

SUDRÉ (GUILLAUME), né à la Guène, près de Tulle en Limousin, prit l'habit des Dominicains au couvent de Brive, et devint provincial de la province de Toulouse. — Le Pape Clément VI, informé de son mérite, le fit lecteur et maître du sacré palais. Urbain V le nomma évêque de Marseille, où il remplissait exemplairement les devoirs de l'épiscopat, puis, en 1366, après l'avoir élevé à la dignité de cardinal, l'envoya à Naples, en qualité de légat *a latere*, pour régler les différends qui divisaient le prince de Tarente et le duc d'Adria. Evêque d'Ostie l'année suivante, le cardinal Sudré mourut à Avignon le 28 septembre 1373, et fut inhumé dans l'église de son ordre.

SUISI. — Voy. ETIENNE.

SULLI. — Voy. HENRI et SIMON.

SUZE (HENRI DE), célèbre canoniste, d'abord évêque de Sisteron, archevêque d'Embrun vers 1258, fut en 1262 nommé par Urbain IV cardinal-évêque d'Ostie, d'où lui est venu le nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est connu et cité. — Il passa pour le plus habile jurisconsulte de son temps, également versé dans le droit canonique et dans le droit civil; ce qui lui valut le titre de *Source* et de *Splendeur du droit*. On a de lui une *Somme du droit canonique et du droit civil*, appelée communément la *Somme dorée*, Bâle, 1537 et 1575; Lyon, 1588 et 1597; et un *Commentaire sur le livre des Décrétales*, fait par l'ordre du Pape Alexandre IV, Rome,

1470 et 1473; Venise, 1498 et 1581. Ces ouvrages sont très-estimés. Sainte-Marthe s'appuie sur d'assez bonnes raisons pour prouver que ce cardinal mourut en 1271.

SWARZEMBERG (FRÉDÉRIC-JOSEPH), né à Vienne (Autriche) en 1809, archevêque de Prague, fut fait cardinal par Grégoire XVI, en 1842.

Il appartient à une des plus illustres familles de l'Allemagne. Son frère, qui vint de mourir en 1852, était conseiller intime et chambellan impérial-royal, maréchal-lieutenant, ministre-président, et ministre des affaires étrangères de l'empire d'Autriche, après les grands événements de 1848.

Le prince Frédéric-Joseph avait d'abord été archevêque de Saltzbourg. C'est en cette qualité qu'à l'époque où se discutait la grande affaire du concordat autrichien, il écrivit au comte de Thun pour l'avertir d'une prochaine rupture de la part des évêques, si on persistait à vouloir leur arracher des concessions. La lettre de l'éminent prélat produisit le plus heureux effet; les dispositions changèrent totalement, et l'empereur décida la question dans le sens où nous la voyons si chrétiennement résolue aujourd'hui.

Nommé à l'archevêché de Prague, il publia, au moment de son arrivée, une magnifique Lettre pastorale dans laquelle il présumait ses nouveaux diocésains contre cette *entreprise antichrétienne* qui abuse des noms les plus sacrés, et s'en sert comme de signes de ralliement ou de cris de partis, pour exciter une haine réciproque entre les

peuples chrétiens. Le généreux pontife signala encore sa prise de possession par un don de cent mille florins qui devaient être employés à des fondations en faveur des pauvres.

C'est le cardinal-prince de Schwartzenberg qui a sacré, en 1851, son successeur, Mgr de Tarnoczy, prince-archevêque de Saltzbourg, et lui a fait la remise du pallium. Le vertueux prélat continue toujours à déployer le même zèle de charité et de bonnes œuvres.

SYLVA (MICHEL DE), fils de Diégo de Sylva de Menezes, premier comte de Portalègre, et grand-maître de la maison du roi de Portugal Michel, fut envoyé en 1515 par ce prince en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome, où il assista au concile de Latran, et obtint l'établissement du tribunal ou Saint-Office, ainsi que la bulle de la croisade pour le Portugal. A son retour, il fut fait conseiller d'Etat par Jean III, qui lui confia des emplois importants, et, en 1527, le nomma à l'évêché de Viseu. Le 12 décembre 1539 le Pape Paul III le créa cardinal *in petto*. Sylva encourut peu après la disgrâce de ce prince, au point d'être obligé en 1541 de se retirer à Rome, où sa promotion fut rendue publique aussitôt. Ce cardinal, savant et poète distingué, mourut à Rome le 5 juin 1556.

SYLVESTRE, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé de Subla, fut créé cardinal, en 1150, par le Pape Eugène III qui, pendant un règne de huit ans, créa vingt-quatre cardinaux en trois promotions.

T

TABERNA (FERDINAND), Milanais, nommé en 1604 par le Pape Clément VIII prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, évêque de Novare, mourut en 1619.

TADINI (PLACIDE MARIE), né au diocèse de Casal en 1759, archevêque de Gênes, fut fait cardinal en 1835 par Grégoire XVI. Il mourut en 1847.

TAGLIACOSSO (JEAN DE), né à Naples, et fils du comte de Tagliacosso, fut élevé sur le siège archiepiscopal de Tarente, et envoyé avec l'évêque de Cervia, par le Pape Eugène IV, vers les prélats assemblés, dès 1431, au concile de Bâle, où il fit une longue harangue pour prouver le droit qu'avait le Pontife de convoquer ou de transférer un concile, et que personne ne devait juger le Saint-Siège. Le Pape le nomma aussitôt pour présider ce même concile, conjointement avec les cardinaux Albergati et Cesarini; mais les Pères ne voulurent accepter cette présidence qu'à des conditions inacceptables. De retour à Rome, Tagliacosso reçut l'ordre d'aller en Allemagne avec le cardinal Albergati, pour empêcher que les électeurs et les autres princes de l'empire appuyassent le concile de Bâle. Le succès de sa négociation fut récompensé par le chapeau de cardinal qu'il reçut du Pape Eugène IV le 18 décembre 1439. Depuis grand pénitencier

de l'Eglise, et évêque de Palestrine, il mourut le 21 janvier 1449.

TALEYRAND. Voy. l'ÉRIGORD.

TALARU (JEAN DE), d'une ancienne et illustre famille qui subsiste encore, s'ouvrit le chemin aux honneurs de l'Eglise par une rare piété et par un profond savoir. — D'abord chanoine et obédiencier de l'église de Saint-Just de Lyon, puis custode et doyen de la cathédrale, il acquit tant de réputation que, l'archevêché étant devenu vacant par la mort de Charles d'Alençon, prince du sang royal, il fut choisi pour lui succéder, et sacré le 29 juillet 1375. L'année suivante, il tint un synode où il montra le zèle avec lequel il remplissait les fonctions de son ministère. Entre autres réglemens, il fixa le droit des curés pour les sépultures au maximum de dix livres. En 1339, Jean de Talaru reçut lors de son entrée solennelle à Lyon le roi Charles VI, et, la même année, fut, à la demande de ce prince, promu au cardinalat par Clément VII, résidant à Avignon. Il se démit alors de son siège, et Philippe de Thurei fut élu en sa place. Dans son testament, de 1392, il est qualifié ainsi : *Jean de Talaru, par la miséricorde divine prêtre-cardinal, jadis archevêque de Lyon*. Tous ceux qui ont écrit sur les cardinaux parlent avec éloge de Jean de Talaru, qui mourut à Lyon en 1393, et

fut inhumé dans la chapelle de Saint-Pierre, à gauche du grand autel de sa cathédrale, où il avait fait de belles fondations.

TALARU (AMÉDÉE DE), de la même famille que le précédent, et que l'auteur de la *Gallia purpurata* qualifie de *très-noble, très-religieux et très-savant*, était fils de Matthieu II, seigneur de Talaru, et de Béatrix de Marcilli, dame de Chalmazel. — Successivement chanoine de l'église de Saint-Just, comte, chanoine, chantre et archidiacre de l'église cathédrale de Lyon, il fut nommé par le chapitre de cette église pour assister au concile de Constance en 1414, et, l'année suivante, il reçut la nouvelle de son élection à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort de Philippe de Thurci. Le concile approuva l'élection d'Amédée qui, en 1436, se trouva encore au concile de Bâle. Les prélats, qui s'assemblèrent à Bourges en 1432, l'avaient engagé à se joindre aux ambassadeurs du roi Charles VII pour demander au Pape Eugène IV la continuation de ce concile. Ce sage prélat, prévoyant que la mésintelligence du concile et du Pape aurait des suites fâcheuses pour l'Eglise, ne laissa échapper aucune occasion d'en manifester sa douleur. Fait cardinal par l'antipape Félix V le 22 novembre 1440, il mourut le 11 février 1443. La même famille donna à la ville de Lyon un troisième archevêque, Hugues de Talaru, qui succéda à Charles, cardinal de Bourbon, en 1488, et qui mourut en 1517. A cette même famille appartenait le marquis de Talaru, mort sans enfants en 1850, et qui disposa, en œuvres pieuses ou charitables, de sa fortune évaluée à plus de quatre millions de francs.

TAMBURINI (FORTUNÉ), abbé de Saint-Paul du mont Cassin, Modénais, fut créé cardinal, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

TANARA (SÉBASTIEN-ANTOINE), né à Rome le 20 avril 1650, d'une famille sénatoriale de Bologne, était frère du marquis Tanara qui, de 1691 à 1710, fut ambassadeur de la ville de Bologne auprès du Saint-Siège. Noncu ordinaire à la cour de Vienne, avec le titre d'archevêque de Damas, il fut honoré de la pourpre romaine, par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. — Après son retour de Vienne, il fut déclaré, en 1703, légat d'Urbin par le Pape Clément X, qui, en 1705, le continua pour trois ans dans cette légation. Il y fut de nouveau appelé, avec ordre d'établir sa résidence à Ancône, et avec les pouvoirs de légat *a latere* dans l'Etat d'Urbin et dans la Marche, et une autorité absolue sur les troupes cantonnées dans le pays. Ayant obtenu son rappel en 1515, il prétendit, après la mort du cardinal Fulvio Astalli, doyen du Sacré Collège, avoir droit à cette place, puisqu'il était sous-doyen; mais elle lui fut disputée par les cardinaux Orsini et Giudice. Cette contestation fut remise, par le Pape, à la décision d'un consistoire, qui prononça en faveur de Tanara. Le jugement ayant été approuvé par le Saint-Père, l'évêché d'Ostie fut proposé, dans un consistoire, pour le nouveau doyen, qui demanda et obtint le

pallium, que donne droit de porter la qualité de doyen du Sacré Collège. Il mourut à Rome pendant la vacance du Saint-Siège, le 2 mai 1724, dans la 75^e année de son âge, et la 29^e de son cardinalat. Il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de la Victoire, près des thermes de Dioclétien. Le marquis Francioli hérita de ses biens patrimoniaux, à la charge d'une substitution au profit de son neveu.

TANARA (ALEXANDRE), Bolonais, fut créé cardinal-diacre, en 1743, par le Pape Benoît XIV.

TARQUINI (GRÉGOIRE), Romain, fut créé diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Barcbe par le Pape Calixte II, vers 1120.

TARUGI (FRANÇOIS-MARIE), en latin *Taurustius*, était neveu de Jean, grand-maître de Malte, et du Pape Jules III. — Il passa les premières années de sa vie dans la congrégation de l'Oratoire de Rome, sous la conduite de saint Philippe de Néri, et y fit de grands progrès dans la piété et dans la jurisprudence canonique. Le Pape Clément VIII voulut qu'il accompagnât son neveu le cardinal Aldobrandin dans les légations de France, d'Espagne et de Portugal. Tarugi remplit parfaitement ses devoirs, et, en récompense de ses services, il fut élevé, en 1593, à l'archevêché d'Avignon. L'année suivante il y tint un concile provincial dans lequel furent portés d'excellents décrets qu'il eut soin de faire exécuter. Il favorisa beaucoup l'établissement de la congrégation de la doctrine chrétienne, institué par César de Bus, et en poursuivit lui-même la confirmation. En 1596, revêtu par Clément VIII de la pourpre des cardinaux, il fut, en 1599, transféré à Sienne, qu'il gouverna pendant dix ans. Après la mort de Clément, en 1605, il réunit un certain nombre de voix dans le conclave, où fut élu Léon XI. L'amitié, qui unissait Tarugi au cardinal Baronius, était si intime et si tendre, qu'il voulut être inhumé dans le même tombeau où reposaient les restes de son ami. Il mourut le 11 juin 1608, âgé de près de 83 ans. On a de lui une traduction italienne des premiers volumes des *Annales ecclésiastiques* de Baronius.

TARUGI (DOMINIQUE), de la même famille que le précédent, fut auditeur de Rote, évêque de Ferrare, puis élevé au cardinalat par le Pape Innocent XII, en 1695. Il mourut le 27 décembre 1696, âgé de 57 ans.

TAVANNES (NICOLAS DE SAULX DE) était le troisième fils de Charles-Marie de Saulx, comte de Buzançais, marquis de Tavannes, etc., et de Marie-Catherine d'Aguesseau, dame de Château et de Lux. — Né le 19 septembre 1690, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé de Mont-Benoît, diocèse de Besançon, en 1717, puis de Saint-Michel en Triérarche, diocèse de Laon, évêque de Châlons-sur-Marne en 1721, archevêque de Rouen en 1733, créé cardinal par le Pape Benoît XIV en 1756, fut grand aumônier de France en 1757. Il mourut en 1759.

TAYA (FLAMINIO DEL), Siennois, auditeur

de Rote, créé prêtre-cardinal le 1^{er} septembre 1681 par le Pape Innocent XI, mourut en 1682, à Rome, âgé de 82 ans, et fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de la Paix.

TEDESCHI (NICOLAS), appelé aussi Nicolas de Sicile, l'abbé Nicolas, l'abbé de Palerme ou le Panormitain, naquit en Sicile vers 1388 à Catane, ou à Palerme, car les opinions sont bien partagées sur ce point. C'était un des plus éminents canonistes du xv^e siècle, ce qui lui valut le nom de *Lucerna juris*, la lumière du droit. — Dès l'âge de quatorze ans, il prit à Catane l'habit de Saint-Benoît. Ses heureuses dispositions le firent remarquer de ses supérieurs, qui l'envoyèrent perfectionner ses études à Bologne. Sous des maîtres tels que Zarabella et Antoine de Butrio, il fit des progrès rapides, surtout dans la jurisprudence canonique. De retour à Catane, Tedeschi y professa cette science avec éclat ; dans la suite il alla l'enseigner dans différentes villes d'Italie, où les auditeurs se pressaient pour l'entendre. En 1425, le Pape Martin V le pourvut de l'abbaye de Sainte-Agathe, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Messine, et le nomma auditeur général de la Rote et de la chambre apostolique. Après la mort de ce Pontife en 1431, Tedeschi jouit de la même faveur sous le pontificat d'Eugène IV qui, trois ans après, l'investit de l'archevêché de Palerme. Les bienfaits qu'il tenait du Saint-Siège ne l'empêchèrent pas de prendre parti pour Alphonse V, souverain du quadruple royaume d'Aragon duquel dépendaient les Deux-Siciles ; mais le Pontife refusait à ce prince l'investiture du royaume de Naples. Député par Alphonse au concile de Bâle, il acquit bientôt par son talent une grande influence sur cette assemblée. Il fut un des promoteurs des mesures violentes adoptées contre Eugène IV. Toutefois il voulut dans la suite, quoique sans succès, faire relire le décret qui prononçait la déchéance du Pontife. Il retourna dans sa patrie, puis revint à Bâle, où l'antipape Félix le créa cardinal dans sa troisième promotion de 1440. Envoyé par celui-ci comme son légat à latere en Allemagne, il présida ensuite les états de Sicile, où il sut faire respecter les prérogatives de la couronne contre les prétentions des barons. L'archevêque de Palerme se retira en 1443 dans son diocèse, où il fut emporté, deux ans après, par la peste. Il existe plusieurs éditions des ouvrages de ce célèbre canoniste. La plus complète et la plus recherchée est celle de Venise, 1617, 9 vol. in-fol. La première édition complète a paru sous ce titre : *In quinque libros decretalium commentaria*, Venise, 1475-78, 4 vol. in-fol. Forster, qui a écrit la *Vie des jurisconsultes*, lui attribue un traité *De potestate concilii, Pontificis, imperatoris*. Mais ce traité ne se trouve point.

TEMPI (LUC-MELCHIOR), de Florence, nonce en Portugal, né le 13 février 1688, fut fait cardinal en 1753, par le Pape Benoît XIV.

TENCIN (PIERRE GUÉRIN DE), né à Grenoble, le 22 août 1680, d'une famille de

finance et de magistrature, était le frère de la célèbre M^{me} de Tencin, auteur du *Comte de Comminges* et d'autres romans célèbres. — Destiné de bonne heure à l'Eglise, il fut élevé à l'Oratoire, et reçut à la Sorbonne le laurier doctoral. Grand vicaire de Sens, et pourvu de l'abbaye de Vézelay, au diocèse d'Autun, il eut en cette qualité, à soutenir un procès, dont plus tard s'emparèrent ses ennemis, pour le présenter comme simoniaque et confidentiaire. Ses rapports avec Law, dont il reçut l'abjuration à Melun en 1719, lui furent assez profitables ; si les opérations du célèbre financier renversèrent bien des fortunes, elles ne nuisirent point à la fortune de l'abbé, ni à celle de sa sœur. En 1721 il accompagna à Rome le cardinal de Rohan, en qualité de son conclaviste ; et, après l'élection d'Innocent XIII, il resta dans la capitale du monde chrétien, comme chargé d'affaires de France. Le crédit de sa sœur, lié avec le régent, avec le cardinal Dubois, avec les gens de lettres tout-puissants alors, lié même avec le cardinal Lambertini, depuis Benoît XIV, devait tôt ou tard le faire arriver aux premières dignités de l'Eglise. Nommé archevêque d'Embrun, il fut sacré à Rome le 2 juillet 1724 par le souverain Pontife lui-même. A peine eut-il pris possession de son siège, qu'il se trouva engagé dans une affaire qui lui suscita bien des embarras. L'évêque de Senez, Soanen, suffragant d'Embrun, avait publié des écrits en faveur de l'appel ; ses collègues s'en plaignaient, et demandaient la convocation d'un concile provincial. Ce concile, ouvert le 16 août 1727, condamna une *Instruction pastorale* publiée par Soanen et le suspendit lui-même de ses fonctions. Les actes du concile furent approuvés par les deux puissances. Les jurisconsultes prirent parti pour le condamné, et publièrent des Mémoires, auxquels l'archevêque répondit par des mandements. Plusieurs de ces mandements furent supprimés par arrêts du parlement. L'archevêque d'Embrun n'en continua pas moins à signaler tous les écrits qui lui parurent dangereux. En 1739 il fut promu au cardinalat par le Pape Clément XII, à la demande du Prétendant, car la maison de Stuart avait toujours conservé la disposition d'un chapeau. Au conclave de 1740, il put concourir à l'élection de l'ami de sa sœur, du Pape Benoît XIV. Transféré la même année sur le siège de Lyon, il resta quelque temps à Rome chargé des affaires de France, et ne prit possession de l'archevêché de Lyon qu'en 1742. Peu après le cardinal de Fleury, qui appréciait ses talents, le fit nommer ministre d'Etat. Le cardinal de Tencin, qui avait perdu tout crédit après la mort du premier ministre, arrivée en 1743, quitta la cour en 1752, pour se retirer dans son diocèse. Dès lors étranger aux débats qui se renouvelaient entre le clergé et le parlement, il fut enlevé par une courte maladie, à l'âge de 78 ans.

TESTA. — Voy. GUILLAUME.

TESTAFERRATA. — Nous empruntons à

l'Ami de la religion les lignes suivantes :

« Le 3 août (1843) S. E. le cardinal Fabrice Sceberas Testaferrata, évêque de Sinigaglia, est mort dans sa ville épiscopale. Né à Vallette, capitale de l'île de Malte, le 20 avril 1758, il avait été élevé à la pourpre sacrée dans le consistoire du 5 avril 1818. Sinigaglia est rempli des monuments de sa sagesse et de sa charité. Il a ouvert un séminaire aux lévites, confié aux religieuses l'instruction des enfants, rétabli les collèges de son diocèse, institué un mont-de-piété, procuré de nouveaux asiles aux orphelins et aux enfants exposés, orné les églises avec magnificence, appelé les sœurs de charité à diriger les orphelins, et les frères des écoles chrétiennes les orphelins. Le nom de ce digne prélat restera gravé dans le cœur de ses diocésains. »

THEBALDESCHI (FRANÇOIS), archiprêtre de Saint-Pierre, né à Rome, était un des seize cardinaux qui se trouvèrent à Rome après la mort du Pape Grégoire XI en 1378. — Pendant que le Sacré Collège tenait le conclave pour l'élection d'un nouveau Pontife, et que l'on attendait le consentement de Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, (Pape sous le nom d'Urbain VI,) le peuple impatient d'avoir un Pape romain, vint se jeter dans le conclave avec tant de furie, qu'un cardinal, pour apaiser ces forcenés, et pour détourner le danger qui les menaçait tous, imagina de crier que le cardinal de Saint-Pierre venait d'être élu, et que c'était aux magistrats de Rome à le faire consentir à son élection. Le bruit s'en fut bientôt répandu dans la ville. On accourut en foule au conclave, afin de recevoir ce prétendu Pape, qui était un bon vieillard plus qu'octogénaire. On emporta de vive force, dans l'église de Saint-Pierre, ce respectable vieillard, bien innocent d'une telle ovation, on le plaça sur l'autel suivant la coutume, malgré ses protestations, et quoiqu'il criât qu'il n'était point Pape, que c'était l'archevêque de Bari, qui venait d'être élu. De là ils le portèrent dans le palais pontifical, où, malgré lui, il fut traité en souverain Pontife jusqu'au lendemain, que fut enfin proclamée l'élection de Barthélemi Prignano. Le cardinal Thébaldeschi mourut en 1388.

THÉBALDI (JACQUES), Romain, évêque de Montefeltro, créé, en 1456, par le Pape Calixte III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mourut en 1466.

THEODEBALDE D'ESTAMPES, prêtre anglais, étudia d'abord dans son pays, puis voyagea en France et en Italie, pour étendre ses connaissances. — Pendant son séjour à Rome, il fut connu du Pape Nicolas IV, qui le fit, en 1288, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine. Il défendit vigoureusement les droits de l'Eglise romaine et l'autorité du Saint-Siège contre ceux qui prétendaient que Jésus-Christ n'a pas donné à saint Pierre et à ses successeurs le gouvernement de toute l'Eglise. Les ouvrages de ce cardinal, mort à Rome en 1286, sont : *Disputationes variae ; Contra errantem in theologicis.*

THEODETTIN, ne en Allemagne, de parents nobles, fut nommé, en 1134, par le Pape Innocent II, évêque de Porto, et cardinal du titre de Sainte-Rufine. — Légat en Allemagne, il assista à l'élection de l'empereur Conrad III, qu'il couronna en 1138. Le Pape Eugène III envoya dans le levant, en qualité de légat, le cardinal Theodettin, qui se trouva à la célèbre assemblée qui se tint alors à Ptolémaïde. Après son retour, nommé dataire, il mourut en 1154. Il a laissé quelques écrits en latin sur la guerre sainte.

THEODIN, abbé du Mont-Cassin, créé en 1164, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal, mourut en 1166.

THEODIN, créé, dans la même promotion que le précédent, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis évêque de Porto et légat en Angleterre, mourut en 1186.

THEODOLI (ALBERT) fut créé, en 1127, par le Pape Honorius II, diacre cardinal du titre de Saint-Théodore.

THEODOLI (MARIO), Romain, créé, en 1643, par le Pape Urbain VII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, évêque d'Imola, mourut en 1650.

THIARD, ou TYARD (HENRI DE), dit *le Cardinal de Bissy*, d'une ancienne et illustre famille du Mâconnais, naquit le 25 mai 1657. — Il était le troisième fils de Claude de Thiard, comte de Bissy, baron de Pierre qui, sous Louis XIV, servit avec distinction en Italie, en Catalogne, en Flandre et en Lorraine, et qui se signala par une brillante valeur au passage de la Raab et à la célèbre bataille de Saint-Gothard, en Hongrie, où Montecuculli défit les Turcs en 1664. Sa mère était Eléonore-Angélique de Neuchèzes, fille de Henri, baron de Francs. Destiné à l'Eglise, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1685, à l'âge de 28 ans. Deux ans après, Louis XIV voulant récompenser les services du père, nomma le fils à l'évêché de Toul; mais les différends pendant alors entre les cours de Rome et de Versailles, empêchèrent l'expédition des bulles. L'évêque nommé de Toul, administra, muni des pouvoirs du chapitre, jusqu'en 1692, année où il fut sacré. Il prit part aux contestations qui s'élevèrent en Lorraine à l'occasion de quelques édits du duc Léopold I, jugés contraires aux droits de l'Eglise. Clément XI condamna ces édits par un bref de 1703; Léopold les modifia. La satisfaction ne fut pas jugée suffisante, et il s'engagea une polémique à la suite de laquelle Léopold eut la sagesse de supprimer les articles qui provoquaient tant de réclamations. Cette docilité du prince lui valut, de la part du Pontife, une lettre de félicitation datée du 30 novembre 1710. L'évêque de Toul, qui joua un grand rôle dans cette affaire, fut appelé en 1704 à l'évêché de Meaux. C'était un lourd fardeau de succéder à l'aigle que ce siège venait de perdre. Hâtons-nous de dire, sans établir de parallèle, que Bissy a des droits à l'estime pour son zèle, sa piété, son savoir. Mme de Maintenon lui accorda sa confiance après la mort de l'é-

vaque Charles Desmarais; et, dès lors, Bissy fut un personnage important dans l'Eglise et dans l'Etat. C'est à lui que sont adressées les deux *Lettres* de Fénelon à un évêque, insérées dans les dernières éditions des Œuvres de l'archevêque de Cambrai. Son *Mandement* du 16 avril 1710, contre les institutions théologiques du P. Juénin, fit quelque bruit. Juénin et ses partisans répondirent au prélat, qui proscrivit leur défense dans une nouvelle *Instruction pastorale* de 1715. Et cependant le cardinal de Noailles, dans un mandement, avait déclaré que ces institutions théologiques avaient été approuvées par des docteurs éclairés et zélés pour la bonne doctrine, enseignées dans quelques-uns des séminaires de son diocèse, et dans quelques autres séminaires par ordre des évêques. Le 29 mai 1715, l'évêque de Meaux, sur la présentation du roi, fut créé par Clément XI, dans sa dixième promotion, cardinal-prêtre du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte. La mort de Louis XIV, qui eut lieu la même année, diminua le crédit du prélat, mais ne ralentit pas son zèle. On le vit toujours un des premiers dans toutes les affaires relatives à l'Eglise, et il eut plus d'un démêlé avec le parlement. Commandeur des ordres du roi dès 1724, le cardinal de Bissy fit trois fois le voyage de Rome pour prendre part aux conciles où furent élus Innocent XIII, Benoît XIII et Clément XIV, en 1721, 1724 et 1730. Pourvu des abbayes de Noailly, de Trois-Fontaines, de Saint-Germain des Prés, il mourut dans cette dernière, le 26 juillet 1737, âgé de plus de 80 ans. Le cardinal de Bissy n'était pas seulement un prélat exemplaire : ses écrits, son zèle persévérant contre les nouveautés, son courage à les combattre, même lorsqu'elles étaient puissamment favorisées, doivent la faire compter au nombre des prélats qui ont marqué de la manière la plus honorable dans l'Eglise de France au commencement du xviii^e siècle. Il faisait un noble emploi de ses revenus. En 1735, il donna à la fabrique de Saint-Sulpice une somme de cent seize mille livres pour entretenir les écoles des frères, et fonder des distributions de secours pour les pauvres. Son testament, cité dans la *Gallia Christiana*, honora son zèle et sa charité. On y voit ce qu'il avait fait pour sa cathédrale, pour son séminaire, pour l'établissement des Lazaristes de Crécy, destiné aux missions diocésaines, et pour l'instruction de la jeunesse. Ce testament contient un grand nombre de legs pour l'amélioration du sort des vicaires de son diocèse, pour les hôpitaux, pour les écoles de campagne, pour des retraites ecclésiastiques, pour les filles charitables qui instruisaient la jeunesse. » (*Biographie universelle* de MICHAUD.) Le cardinal de Bissy était de la même famille que Pontus de Thiard de Bissy, qui, après s'être démis, en faveur de Cyrus de Thiard son neveu, de l'évêché de Chalon-sur-Saône

qu'il avait gouverné vingt ans, mourut en 1605 dans sa 85^e année. Quelques jours avant sa mort il s'était fait l'épître suivante :

Non teneor longa dulcique cupidine vitæ;
Sat vixit cui non vita pudenda fuit.
Nec famæ illustris me tangit gloria : forsan
Per genium vivent sat inea scripta suum.
Nilque moror quo sint mea membra tegenda sepulchro:
Hæc propria hæredis sit pia cura mei.
Sed cupio ut tandem mens Christo inuixa levetur
Peccati duro pondere, ad astra vehar.

Je ne désire point une vie longue ni douce : a vécu assez, qui n'a point à rougir de sa vie. L'amour de la gloire ne me touche pas ; peut être cependant mes écrits mériteront-ils de vivre. Peu m'importe quel sépulcre recouvrira mes restes ; ce soin regarde mon héritier. Ce que je désire c'est que mon âme, avec l'aide du Christ, purifiée de ses transgressions, s'envole dans le ciel

Etienne Pasquier lui en consacra une autre, conçue en ces termes :

Mellito juvenis versu qui lusit amores,
Inde mathematicis artibus emicuit,
Inde etiam sanctis excelluit ordine libris.
Hospes, nil mirum est : Omnia Pontus erat (24).

Celui qui, dans sa jeunesse, chanta des vers légers devint un mathématicien et un théologien éminent. Quoi d'étonnant ? Pontus était tout.

THIBAUT, Français, abbé de Cluny, nommé, en 1180, par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis évêque d'Osie, mourut en 1188.

THIBAUT DE CECCANO, Italien, abbé de Fosse-Neuve, ordre de Cîteaux, fut le septième et dernier cardinal créé par Grégoire X, Pape de 1271 à 1276.

THOMAS, Milanais, chanoine régulier, fut, en 1138, dans la quatrième promotion du Pape Innocent IV, créé prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

THOMAS DE CAPOUE, ains nommé du lieu de sa naissance, fut élevé au cardinalat en 1212, par le Pape Innocent III dans la septième promotion que fit ce Pontife Légat en Lombardie, et employé dans des négociations importantes, il donna partout des preuves de sa capacité. Charitable pour les pauvres, qu'il assistait avec libéralité, il mourut à Anagni le 22 août 1243. On a de lui des hymnes en l'honneur de la Vierge, et d'autres pour la fête de Saint-François d'Assise.

THOMAS fut créé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine par Honoré III, Pape de 1216 à 1227, et qui créa treize cardinaux.

THOMAS D'OCRA, de l'Abruzze, religieux Célestin, nommé, en 1294, par le Pape Célestin V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mourut en 1300.

THOMAS DE CLAUSE, Français, créé, en 1382, par l'antipape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mourut en 1390.

THOMAS AMANATI, de Pistoie, archevêque de Naples, créé, en 1385, par l'anti-

(24) Hémistiche d'Ovide.

pape Clément VII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Proxède, mourut en 1396.

THOMAS, Dominicain anglais, fut fait cardinal en 1385 par Urbain VI.

THOMAS ARMELINI, Anglais, évêque de Durham, fait prêtre-cardinal, en 1411, par le Pape Jean XXIII, mourut en 1437.

THUN (GUIDOBALD DE), Allemand, archevêque de Saltzbourg, créé cardinal en 1667 par le Pape Alexandre VII, puis évêque de Ratisbonne, mourut en 1668.

THURCY (PIERRE DE), né en Bourgogne et évêque de Maillezais en Poitou, fut créé cardinal en 1385 par Clément VII, séant à Avignon. — Cet antipape, qui avait confiance dans le cardinal, le donna pour conseiller à Louis d'Anjou, dit le Jeune, lorsque ce prince partit pour aller prendre possession du royaume de Naples, et il déclara le cardinal de Maillezais son légat en ces contrées, pour qu'il travaillât à détacher les peuples de l'obéissance au Pape Boniface IX, séant à Rome. Cette légation dura 2 à 3 ans. De retour à Avignon, Thurcy fit partie du conclave où fut élu Pierre de Lune, dit Benoît XIII. Grégoire XII, voulant éteindre le schisme, dépêcha des nonces vers Benoît, qui les fit conférer avec le cardinal de Maillezais. Le résultat fut que les deux Pontifes s'aboucheraient à Savone en 1408. Benoît s'y rendit au temps fixé; mais Grégoire n'y ayant point paru, les cardinaux de l'un et de l'autre parti convinrent de s'assembler en concile à Pise, où se réuniraient les deux collèges. Le cardinal de Thurcy fut un des premiers à proposer ce remède contre le schisme, et à donner sa voix dans le concile pour l'élection d'Alexandre V. Ce nouveau Pontife l'envoya aussitôt comme légat en France, pour essayer la levée de quelques décimes. Il fit une entrée solennelle à Paris en janvier 1410. Mais l'université s'opposa aux intentions du légat; et le conseil, faisant droit sur l'opposition, défendit aux officiers royaux des frontières de laisser dorénavant entrer dans le royaume des légats chargés de telles missions. Le cardinal se retira, et arriva assez tôt à Rome pour assister aux funérailles d'Alexandre V, et à l'élection de Jean XXIII, proclamée le 17 mai 1410. Il mourut peu après.

TIBERI (FRANÇOIS), né à Rieti en 1775 fut fait cardinal en 1831 par Grégoire XVI. Il mourut en 1839.

TIBURTIUS, créé, en 1180, diacre-cardinal, par le Pape Alexandre III, fut légat auprès de l'empereur d'Orient.

TOLEDE (JEAN-ALVARÈS DE), né, le 11 juillet 1488, de Frédéric de Tolède, duc d'Albe, marquis de Coria, chevalier de la Toison d'or, et d'Isabelle de Zuniga, fille d'Alvarès, duc de Béjar, fut successivement religieux de l'ordre de Saint-Dominique, évêque de Cordoue et de Burgos. — Revêtu de la pourpre romaine, en 1538, par le Pape Paul III, il mourut le 15 septembre 1537.

TOLEDE OROPESA (FERDINAND DE), né, en 1520, de la même famille que le précédent, fut élevé au cardinalat en 1578 par le

Pape Grégoire XIII, dignité qu'il refusa pour se retirer chez les Jésuites.

TOLET (JEAN), religieux anglais de l'ordre de Cîteaux, créé cardinal, en 1244, par le Pape Innocent IV, fut envoyé par ce Pontife auprès de Henri III, roi d'Angleterre, afin de travailler, de concert avec le prince, à la réformation des mœurs du clergé anglais. — Le cardinal Tolet, nommé, en 1261, évêque de Porto par Urbain IV, était instruit pour le temps où il vivait. On a de lui des élégies, des satires, quelques écrits théologiques, philosophiques et historiques, et plusieurs harangues. Le Pape Clément IV était mort en 1268. Les cardinaux n'ayant pu, après une vacance du Saint-Siège de plus de deux ans, s'accorder sur le choix d'un successeur, on dit que Tolet les rallia en leur conseillant de faire rompre le toit du conclave pour faciliter la descente du Saint-Esprit. Il voulait par là leur donner à entendre qu'il fallait mettre fin à leurs brigues, afin d'arriver à une solution. Le cardinal Tolet mourut le 13 juillet 1274. Il avait fondé deux monastères de religieuses de son ordre.

TOLET, cardinal du titre de Saint-Laurent in Licinia, 69^e archevêque de Besançon.

TOLET (FRANÇOIS), l'un des plus savants théologiens de son temps, naquit à Cordoue en 1532, et étudia dans l'université de Salamanque, où il fut professeur public de philosophie dès l'âge de 15 ans. — Dominique Soto, qui avait été le sien l'appelait ordinairement le *Prodige d'esprit*. Entré dans la société des Jésuites, il fut envoyé à Rome, où il enseigna avec éclat la philosophie et la théologie. Le Pape Pie V le choisit pour son prédicateur, emploi honorable qu'il exerça aussi sous les pontificats de Grégoire XIII, de Sixte V et d'Urbain VII. Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII lui confièrent également des missions importantes, tant dans la ville de Rome qu'ailleurs. Il eut aussi la charge de théologien ordinaire. Ces emplois ne l'attachaient pas tellement qu'il ne pût se réserver quelques loisirs pour composer ses savants commentaires sur plusieurs livres de l'Écriture, sur saint Jean, sur douze chapitres de saint Luc, etc.; la somme des cas de conscience ou l'instruction des prêtres en huit livres; des commentaires sur Aristote, et d'autres traités. Grégoire XIII, dans un bref qu'il lui adressait en 1584, le faisait juge et censeur de ses propres ouvrages; marque éclatante de l'estime que faisaient les Souverains Pontifes du savoir et du mérite de Tolet. C'est seulement en 1593 que le Pape Clément VIII l'éleva à la dignité de cardinal. Plein de droiture et d'équité, Tolet n'avait jamais cessé de mettre tout en œuvre pour réconcilier avec le Saint-Siège le roi Henri le Grand. Car quoique le roi d'Espagne, son souverain, n'oubliât rien pour entraver les desseins du roi Henri IV, et les vœux des catholiques de France, le cardinal ne se laissa point ébranler, et fut même celui qui tra-

vailla avec le plus d'ardeur à cette réconciliation, comme on le voit par les lettres de d'Ossat et de Duperron, depuis cardinaux, lesquels négociaient alors à Rome cette importante affaire. Le roi Henri le Grand chercha les occasions de témoigner la reconnaissance qu'il conservait pour le cardinal Tolet. Lorsqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de ce modeste et illustre prince de l'Eglise, il lui fit célébrer un service solennel à Paris, et à Rouen. Le cardinal Tolet avait cessé de vivre en juin 1596, dans la 64^e année de son âge.

Voici son éloge historique par le P. Alby:

« Comme il n'est point d'honneur plus avili et qui tienne plus de l'infamie que celui qui fait ou qui montre le vice, aussi n'en est-il point de plus noble et de plus glorieux que celui qui suit et qui couronne la vertu. Quoi qu'à parler avec les sages elle n'ait point de couronne plus belle que celle qui se fait de ses branches, ni de guirlande plus précieuse que celle que l'on amasse de ses fleurs; que s'il arrive jamais à la vertu de s'abaisser à porter la queue et de devenir suivante et courtisane de l'honneur, c'est pour lors, qu'elle cesse d'être vertu et qu'elle trouve le mépris qu'elle n'attendait pas dans l'honneur qu'elle poursuivait.

« Et c'est aussi en quoi a paru de tout temps la vertu de la plupart de ces grands hommes qui ont été appelés aux dignités de l'Eglise ou du siècle; qui se sont montrés d'autant plus dignes des honneurs qu'ils ont acquis et enchés par leurs mérites, qu'ils les ont estimés moins dignes de leurs recherches et au-dessous de leur ambition. Entre lesquels personne ne pourra refuser justement une place au cardinal Tolet, qui, ayant été employé pour sa rare vertu et pour son éminente capacité par six grands Pontifes en de très-importantes charges, après avoir longtemps persisté dans un généreux mépris des honneurs et lutté contre les bonnes volontés des Papes, desquels il avait été l'espace de vingt-cinq ans comme domestique; il fut enfin contraint d'accepter la dignité de cardinal à laquelle il apporta plus de mérite, et lui rendit plus d'éclat par sa doctrine et par sa bonne vie qu'elle ne lui conféra d'ornement et d'honneur.

« Il avait pris sa naissance en Espagne, en la ville de Cordoue, où il reçut de ses parents, personnes d'honneur et de mérite, une très-bonne et très-soigneuse institution, dans laquelle il fit bientôt prendre des conjectures avantageuses de l'éminent savoir qui le devait signaler entre les hommes de son temps. Son esprit, tout de feu et d'éclairs, poussa dans ses premières années des essais qui surpassaient son âge et avançaient sur les enseignements de ses maîtres. Il fut envoyé à Salamanque, la plus célèbre université d'Espagne, pour y apprendre les bonnes lettres et la philosophie, où il rencontra pour maître le docteur Dominique Soto, qui, ravi des excellentes qualités de son esprit, grand aussi jusqu'au prodige,

avait accoutumé de l'appeler le *monstre d'esprit*, annonçant à tous sur la première et la plus tendre montre de la portée de son âme, qu'il serait, un jour, comme il l'a été, l'un des génies des écoles et l'un des grands savants de son temps.

« Les preuves qu'il donna de son incomparable promptitude et vivacité sur les bancs de l'académie, le firent bientôt juger digne de monter en la chaire du maître, dont il fut fait professeur public de la philosophie en cette même Université en l'âge seulement de 23 ans, et s'acquitta de cet emploi avec tant de louange et d'applaudissement des savants, que sans se publier par les marques communes du poil et du sourcil philosophique, il emporta par la vigueur extraordinaire de son esprit la réputation du plus subtil philosophe qui fût en Espagne; et il fut encore en l'estime de l'un des plus solides professeurs de cette science pointilleuse; ayant acquis la perfection de la doctrine qui borne la suffisance d'un homme savant avant même qu'il eût atteint la perfection de l'âge de l'homme.

« Il commença cependant à se déplaire en l'exercice de sa profession; se figurant que toute la gloire qu'il y pouvait recueillir n'était dans la vérité qu'une *fleur de langue* fort sujette à périr; et que dans les pénibles travaux qu'il prenait pour l'instruction d'autrui, il n'était que comme la poudre au jour de fête, qui pour réjouir les autres se consume elle-même; dont il délibéra prudemment de porter plus haut les visées de son âme, et minuta quant et quant sa retraite de la chaire de philosophie et du monde dans quelque ordre religieux où il pût consacrer ses études par la sainteté de sa profession et faire des travaux de son esprit une marche à l'éternité. Ainsi, ayant éclairé de près la doctrine et les vertueux déportements des Pères de la Compagnie de Jésus qui étaient à Cordoue et à Salamanque, et aperçu les fruits signalés de leurs charitables emplois et de leur religieuse conversation, il entra dans la Compagnie à l'âge de 27 ans, cherchant la satisfaction de sa conscience et la sûreté de son salut dans la fuite du monde, qu'il n'avait pu trouver dans la force de son esprit et dans dans les flatteurs avantages de la science qu'il avait acquise.

« Il était près d'achever son noviciat dans la maison de probation de Simanque, quand le P. François de Borgia, qui de duc de Candie s'était fait religieux de la Compagnie et la gouvernait alors en Espagne avec autorité, ayant bien mesuré cet esprit et reconnu ce qu'il valait, tant en vertu qu'en capacité, l'envoya à Rome pour y être produit avec avantage. Il n'y fut pas vu qu'il y fut connu et aussitôt employé par ses supérieurs pour lire la philosophie au Collège romain, où l'on lui commit d'entrée trente jeunes religieux étudiants, qui étaient la fleur des esprits choisis de toutes les provinces, en l'espérance que l'on avait qu'ils ne feraient point d'avancements médiocres sous une si exquise et si solide instruction.

« La science et la réputation, qui font souvent des enflures dans l'âme et la jettent hors de ses justes alignements, ne firent jamais désordre dans la sienne. Il recevait toutes les louanges et les applaudissements de ce grand théâtre comme des offrandes sacrées qu'il portait sur l'autel de Dieu ; et quoique les éminentes qualités de son esprit le relevassent beaucoup par-dessus ses collègues, sa douceur néanmoins et sa simplicité éloignée d'ostentation le rendaient familier et aimable à tout le monde. De la chaire de la philosophie il passa à celle de la théologie, qui exerça son esprit dans ces hautes et divines matières ; mais comme il n'y avait rien de trop saint pour sa grande vertu, aussi ne trouva-t-il rien de trop difficile ou de trop profond pour se dérober à la force de son génie et la clarté des lumières de son âme. Tout Rome résonnait des louanges et de la recommandation de sa doctrine ; plusieurs cardinaux, évêques et prélats l'allaient ouïr dans sa classe avec de grandes satisfactions, mais principalement quand il était extraordinairement appliqué à prêcher la parole de Dieu aux églises, car tout ce qui était de savants et de bons esprits dans cette capitale du monde affluait à son auditoire, et dans les ravissements où ils étaient emportés, ils étaient contraints d'avouer que pour s'imaginer quelque chose de plus profond en savoir il fallait s'imaginer quelque chose de divin.

« Le Pape Pie V, qui apporta au Siège souverain de l'Eglise la sainteté qu'il y prit en titre, bien informé des rares qualités de Tolet, le choisit pour être son prédicateur ordinaire, en laquelle charge il a continué l'espace de vingt-cinq ans sous le pontificat des successeurs de Pie, c'est à savoir de Grégoire XIII, Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII, desquels il a été le théologal et le prédicateur ordinaire et a toujours demeuré en leur palais pour être comme à leur main et leur servir d'un puissant organe à soutenir et à mouvoir la machine du gouvernement spirituel par les ressorts de ses conseils.

« Il fut, outre cela, employé par les Papes en plusieurs charges et offices de conscience, à l'inquisition, à la pénitence et ailleurs ; au maniement desquelles il rapporta tout ce qui était à espérer d'un docte et pieux théologien et d'une personne parfaitement bien intentionnée et fidèle à Dieu et à l'Eglise. Et il montra encore qu'il savait excellemment l'art de la négociation et la science des affaires aux emplois qu'il eut hors de Rome, tant en Pologne, où il alla par le commandement du Pape Pie V, en compagnie du cardinal Commendon, légat de Sa Sainteté vers l'empereur Maximilien II, comme en Flandre, où le Pape Grégoire XIII l'envoya pour des affaires importantes de la religion, et où par ses doctes conférences et dans les combats d'esprit qu'il livra aux hérétiques les plus factieux de ce pays-là, il remporta de glorieuses et immortelles dépouilles. Entre autres, il entreprit une dispute à Lou-

vain avec le plus savant et tout ensemble le plus acéré et le plus indomptable partisan de quelques nouvelles erreurs, qui, tout rempli de l'opinion de sa suffisance et chatouillé de la vanité de quelques pareils combats qu'il avait livrés avec quelque avantage, eut la hardiesse de mesurer ses armes avec celles de Tolet ; mais il se trouva accueilli d'une si forte batterie de raisons et d'arguments, et si puissamment enlevé par la force de cet esprit non pareil, qu'il fut contraint de jeter à ses pieds les armes criminelles de son infidélité vaincue et d'avouer par un écrit qu'il signa de sa main et envoya au Pape Grégoire, que la doctrine incomparable de Tolet l'avait acquis à la vérité catholique et qu'il n'appartenait qu'à lui de dissiper par les divines lumières de son esprit les fantômes d'erreur qui avaient assiégé son âme.

« Or quoiqu'il fût employé dedans et dehors la ville de Rome en toutes sortes de grandes et importantes occupations pour l'honneur de l'Eglise et le bien de la religion, il attachait encore son esprit à la composition de plusieurs beaux livres, tant en philosophie comme en théologie ; et particulièrement il travailla sur diverses pièces de l'écriture sainte qu'il a illustrées de ses riches, doctes et renommés commentaires dans lesquels il a éternisé son nom et son esprit mille fois plus honorablement que n'ont jamais fait les plus excellents artisans dans les miracles de leurs travaux, et les grands monarques du monde dans leurs colonnes et leurs superbes obélisques. Et je ne sais si jamais il a été donné un plus illustre et plus authentique témoignage au mérite de quelque écrivain que celui que le Pape Grégoire XIII rend à la savante plume de Tolet en un certain bref dépêché en sa faveur en l'année 1584, par lequel il le fait lui-même le juge et le censeur de ses écrits ; attestant que sa doctrine est si irréprochable, sa prudence, sa fidélité et sa diligence si recommandables, comme il dit l'avoir éprouvée et reconnue par un long et familier usage qu'il a eu de lui, l'ayant employé en de très-grandes et importantes charges, qu'il n'est nullement raisonnable que ses écrits soient, comme ceux du commun, soumis au jugement et à la censure d'autrui.

« Le Pape Sixte V, successeur de Grégoire, voulant honorer sa vertu et récompenser les travaux qu'il avait pris pour l'Eglise, s'était une fois résolu à le faire cardinal ; mais il se laissa enfin vaincre en sa résolution, tant à la profonde aliénation que Tolet montra avoir de cette dignité si éloignée de sa profession, comme aux justes remontrances du général de la Compagnie, qui le pria instamment de n'ouvrir point à l'ambition qui pourrait naître en l'esprit des sujets plus considérables de l'Ordre, un porte que son saint et sage fondateur Ignace avait désiré être éternellement fermée ; faisant obliger tous les profanes par un vœu exprès à n'aspirer jamais

aucune charge ou dignité dans l'Eglise : sachant bien d'ailleurs, que tout ainsi que pour trop arracher les greffes d'un arbre on le rend enfin du tout abâtardi ; et que pour avoir trop dépeuplé les compagnies religieuses de leurs meilleurs hommes, on les avait enfin désertées ; qu'il pourrait de même arriver à sa Compagnie, si cette dangereuse ouverture était faite de se voir dégarinée des meilleurs ouvriers qu'elle aurait élevés pour la manutention de l'Eglise et pour l'honneur de la religion. Il ne fut pas si aisé de détourner les bonnes volontés qu'ent le Pape Clément VIII pour Tolet ; car quoiqu'on sût lui proposer au contraire, il le fit cardinal de puissance et d'autorité absolue, ornant ses mérites passés de la pourpre et la dignité qu'il lui conférerait du nouveau mérite de son obéissance.

« L'éclat de cette éminente dignité, quelque lustre d'autorité qu'il apparût à ses vertus, ne le fit point paraître plus grand devant ses yeux. Il demeura toujours en sa première humilité et retint toutes les bonnes habitudes auxquelles la vie régulière et l'amour de la croix avaient formé ses mœurs. Il s'était déjà accoutumé depuis qu'il logeait au palais des Papes à de grandes et sévères abstinences, ne se nourrissant presque que d'herbes et de légumes ; quoiqu'il montrât un vigoureux embonpoint, pareil à un esprit céleste qui ne vit que de lumières et d'ardeurs. Et il continua cette même sobriété tout le temps qu'il fut cardinal, vivant comme celui qui n'avait de commerce avec les parties grossières de la chair et du sens qu'autant que la seule nécessité l'y pouvait attacher. Il jeûnait tous les samedis de l'année, au pain et à l'eau, en l'honneur de la glorieuse Vierge, Mère de Dieu, à laquelle il avait une dévotion fort particulière : et jeûnait encore un carême tout entier à son honneur, qu'il commençait quarante jours devant la fête et solennité de sa triomphante Assomption dans le ciel : et ne laissait, quelque temps qu'il fût, chaud, froid ou pluvieux, d'aller à pied chaque samedi, du palais du Vatican où il était logé, dire la Messe à l'église de Sainte-Marie Majeure qui est au mont Esquilin, quoiqu'il y eût plus d'une demi-lieue de chemin. Mais il trouvait toutes ces peines douces qui étaient employées à honorer la Mère de son esprit et la tutrice de son salut.

Il avait bien le moyen, comme confesseur, conseiller de conscience et principal confident du Pape Clément, d'accroître ses revenus par le nombre des bénéfices ecclésiastiques ; et il lui en fut souvent offert de fort considérables par ce Pontife qui l'estimait et l'aimait grandement. Mais lui aussi, ayant le pouvoir de soutenir sa dignité, plus par son mérite que par cette pompeuse dispensation, et par ce superbe usage des richesses de l'Eglise ; et d'ailleurs ne craignant point de disette où il avait Dieu pour héritage, refusa constamment tous les bénéfices

que le Pape lui voulut donner, et se contenta d'une simple pension pour vivre honnêtement et dans la bienséance de sa condition ; tout persuadé qu'il était, qu'en la balance du vrai honneur, une vertu pèse plus qu'un nombre de mitres.

« Aux assemblées du sacré consistoire des cardinaux, et partout où il fut recherché de son avis et de son conseil, il y apporta toujours de bonnes et de sincères intentions, un esprit fort et un cœur parfaitement épuré pour se lier du tout aux intérêts de l'Eglise et de la religion. Ce qu'il fit voir tant aux affaires d'Allemagne et de Hongrie qui se traitèrent durant son cardinalat, comme principalement en celles de France et de l'absolution de Henri le Grand, de très-heureuse mémoire ; laquelle il sollicita, achemina et avança avec tant de courage, notwithstanding les puissantes oppositions et les contradictions d'Espagne, qu'il sembla que tout le succès et la gloire lui en fussent dus. Et certes, comme témoinne de lui l'éminentissime cardinal Duperron qui négociait alors cette affaire en la cour de Rome, outre qu'il renonça en cette occasion en faveur de la France à toutes considérations humaines pour embrasser l'équité et la justice de la cause du roi, qu'il ferma les yeux à l'obligation naturelle qu'il pouvait avoir envers son prince, sa patrie et ses parents, qu'il soula aux pieds toutes sortes de menaces, de promesses et de tentations : il prit encore tant de peine et de corps et d'esprit pour cette négociation, qu'on s'étonna qu'il n'eût succombé sous le faix ; combattant tantôt par écrits, tantôt par conférences ceux qui étaient contraires, remuant et animant ceux qui étaient stupides ; et en somme, portant cette affaire avec un tel zèle et une telle fermeté que le roi n'eût su espérer tant de preuves, pour ne dire point tant de chefs-d'œuvre et de miracles, du plus affectionné de ses serviteurs. C'est ainsi que parla ce grand cardinal : ajoutant au roi dans la lettre qu'il lui en écrivit, qu'il devait compter entre ses bonnes fortunes de voir que ses vertus, notwithstanding de si grands obstacles, eussent fait une telle impression en l'esprit du cardinal Tolet et qu'il eût ajouté à ses autres conquêtes celle d'une âme, non-seulement ornée de tant de de savoir et de piété que l'envie même n'y saurait trouver à calomnier ; mais même si généreuse et si héroïque qu'elle ne savait rien craindre que du reproche de sa conscience, ni espérer que du mérite de sa vertu.

« Et outre l'affection générale qu'il conçut pour toutes les affaires de France dans la véritable opinion qu'il prit, que les avantages et les intérêts de la souveraineté spirituelle de l'Eglise étaient liés avec ceux de cette couronne, il eut encore toujours en haute estime les belles et incomparables qualités du roi Henri le Grand ; ce qui le fit opiner au consistoire, que si l'on voulait faire une ligue de guerre contre les Turcs et les Mahométans, qu'il n'y avait prince ni

roi en la chrétienté qui méritât en être le chef et le conducteur que lui, tant pour être le premier chrétien et le fils aîné de l'Eglise, que pour être le plus vaillant et le plus redouté prince du monde, et pour avoir surpassé tous les capitaines de son temps, autant en la vertu militaire qu'en la gloire des armes.

« Ce bon cardinal vivait dans une heureuse vieillesse, appuyant de ses sages conseils les pieuses et les généreuses volontés du Pape Clément, et en tout prêtant comme les mains à ce grand Pontife pour opérer les merveilles de son gouvernement, quand la mort inespérée à tous, sinon à lui, vint ravir soudainement un grand prélat à l'Eglise, un sage conseiller au Saint-Père, un appui à la piété, un exemplaire à la vertu, une lumière à la religion, un ornement singulier au monde. Il était sorti un jour de la Notre-Dame d'août, de grand matin, du Vatican, où il logeait, et s'en était allé à pied selon sa coutume en un temps si chaud, et tout vieux et replet qu'il était, à Sainte-Majour, et y avait célébré la sainte Messe, tout ému et suant comme il était arrivé. Depuis lequel excès il ne se porta jamais bien, encore que huit jours après il semblât être guéri; mais lui étant survenu une fièvre assez violente, il en fut aussitôt abattu, et emporté au septième accès, avec le regret de tous les gens de bien qui recueillaient les fruits d'une vie si précieuse, et à qui il partageait ses charités, ses conseils, sa doctrine et ses exemples.

« Il fit de tout le temps, quoique court, de sa maladie un abrégé des dévots exercices qu'il avait pratiqués en sa vie secrète, par lesquels il se prépara dignement à bien mourir, éclairant dans les ténèbres de la mort le chemin du Ciel où son esprit allait par les lumières de ses vertus. Il reçut avec une grande dévotion les sacrements de l'Eglise, donna sa bibliothèque au Collège Romain, ordonna des récompenses à ses serviteurs domestiques, à chacun selon son mérite; et outre douze lampes d'argent et quantité d'ornements qu'il laissa à l'église de Sainte-Marie Majour, il fit héritier l'autel de la Vierge, à laquelle il avait toujours eu une forte dévotion, du reste de ses biens, fondant autant de messes qu'il se pourrait, selon la portée des moyens qu'il laissait, qui seraient célébrées chaque jour à l'honneur de la Sainte-Vierge, et pour l'aide des âmes des trépassés. Comme il se sentit atteint du coup de la mort, il fit prier le Pape, qui logeait lors à *Monte-Cavallo*, de lui envoyer sa sainte bénédiction. Mais le Pape, en témoignage du grand état qu'il faisait de lui, la lui alla donner en personne, s'entreteint avec lui environ demi-heure, le consola, et pleura avec de tendres sentiments, et enfin prenant congé de lui, le baisa au front, et l'embrassa de grande affection, lui laissant des arrhes du gracieux et glorieux accueil que son âme devait bientôt recevoir au Ciel.

« Un peu devant que mourir, comme

quelqu'un de ceux qui l'assistaient lui eut suggéré ces paroles du glorieux Saint-Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail.* Il répondit que cela ne lui convenait pas. Et comme un autre avait avancé ce mot de l'Apôtre (*Philipp. 1, 23*) : *Je désire être délié, et être avec Jésus-Christ.* Voilà, dit-il, qui est pour moi, et depuis il redit souvent ces douces paroles, jusqu'à tant qu'il congédia son esprit entre les mains et dans le sein de son Sauveur. On tient qu'il reçut à sa mort des grâces fort singulières de la Mère de Miséricorde, de laquelle il avait été si affectionné serviteur. Il décéda trois ans après avoir été honoré de la pourpre, le 14 de septembre de l'année 1596, âgé de 74 ans moins vingt jours. Il fut enterré suivant sa dernière volonté en l'église de Saint-Marie la Grande, auprès du seuil de la porte, où le Pape lui fit faire de très-somptueuses obsèques, qui furent fréquentées d'un concours inestimable de peuple. Le roi Henri le Grand, qui, selon sa magnanimité accoutumée, ne voulait rien devoir à personne, ayant appris le trépas de ce cardinal qui avait si courageusement défendu son droit et porté ses intérêts à Rome, honora sa mémoire en France d'un service solennel, qu'il commanda lui être fait de magnificence royale aux églises cathédrales de Notre-Dame de Paris et de Rouen. De quoi le Pape Clément reçut une grande satisfaction, et en loua la générosité, la bonté, et la piété du roi très-chrétien, non moins grand à reconnaître les bons offices qui lui avaient été rendus, qu'à pardonner les injures qu'il avait reçues.

TOMBEAU DU CARDINAL TOLET.

Francisco Toletto Cordubensi S. R. E. presb. card. summo theologo, verbi Dei prædicatori eximio, in rebus magnis agendis consilio, et prudentia singulari: qui ob excellentem virtutem, et merita præclara, Clementis VIII, Pont. Max. judicio, primus in societatem Jesu amplissimam dignitatem intulit.

Vixit annos LXXIII, menses XI, dies X.

Obiit an. MDXCVI, die XIV sept.

Sancta Dei Genitrice hærede instituta presbyteris qui ad ejus altare Missas celebrant censum perpetuum attribui jussit.

Benedictus Justinianus, et Petrus Aldobrandinus Cardinales executores testamentarii Collegæ optimo, et capitulum, et canonici hujus basilicæ, viro amplissimo, et optime de se merito posuerunt.

« Jean-Antoine Petrameliarius, Michel Vasquez, Antoine Sandère, Hilarion de Coste et quelques autres ont écrit l'*Eloge* de ce cardinal. Les cardinaux d'Ossat et du Perron, en divers endroits de leurs *Epttres*, en font honorable mention. »

TOLOMEI (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Pistoie le 4 décembre 1653, fut revêtu de la pourpre sacrée par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712. — Il refusa d'abord cette distinction; mais le Saint-Père lui ayant envoyé un cardinal pour le déterminer à se soumettre à sa volonté, il prit le parti d'obéir. Il succédait au saint cardinal de Tour-

non. Membre des congrégations du Saint-Office, du Concile, des Indulgences et Saintes-Reliques, de l'Examen des évêques, des Titres, de l'Index et de la Visite apostolique, après avoir rempli les fonctions de camerlingue dans les conclaves tenus en 1721 et 1724, lors de l'élection des Papes Innocent XIII et Benoît XIII, il mourut à Rome à la suite d'une longue maladie, le 18 janvier 1726, dans la 73^e année de son âge, et la 14^e de son cardinalat.

TOMACELLI (ALBÉRIC), Napolitain, fut créé en 1125, par le Pape Honorius II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.

TOMMASI (JOSEPH-MARIE), né à Alicata en Sicile, le 14 septembre 1649, était fils de Jules Tommasio, ou Tommasi, duc de Palma, prince de Lampedosa. — Dès l'âge le plus tendre, il se plaça sous la protection de la sainte Vierge, et prit, dans la plupart de ses ouvrages, le nom de Joseph-Mariacarus. Il tâcha d'imiter les vertus de celle qu'il avait prise pour sa protectrice, et fit vœu de chasteté. Quoique l'aîné d'une illustre maison, il céda son droit de primogéniture à un frère puîné, et, suivant l'exemple d'un oncle et de quatre sœurs qui avaient quitté le monde, il renonça à tous les avantages que lui offrait la naissance et la fortune. Entré chez les Théatins de Palerme, il prononça ses vœux le 25 mars 1666. Presque toujours en prière, il se faisait remarquer en outre par une rare modestie, par des mortifications rigoureuses, malgré la délicatesse de son tempérament, par un détachement complet des choses du monde. Ses prières, ses austérités ne l'empêchaient pas de se livrer à l'étude, et il ne brilla pas moins par sa science que par sa piété. La philosophie, la théologie, la littérature païenne, les antiquités ecclésiastiques et la liturgie l'occupèrent tour à tour. Il étudia le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'éthiopien. Ses recherches dans les bibliothèques et dans les couvents de Rome le conduisirent à des découvertes importantes sur cette partie de la science ecclésiastique, qui règle l'office divin. Malgré son application à l'étude et son amour de la vie contemplative, il occupa divers emplois dans son ordre, et fut attaché par les pontifes à plusieurs congrégations. Telle était sa réputation de sainteté que Clément XI, aussitôt après son élection, voulut le consulter pour savoir s'il accepterait le trône pontifical. Clément XI, dans sa septième promotion, en 1712, l'éleva au cardinalat. Cette éclatante dignité, objet des vœux de tant d'autres, n'éblouit pas le modeste religieux qui portait ses vues plus haut. Il refusa; et il fallut un ordre formel du Pape pour le contraindre à accepter. Il conserva sous la pourpre la simplicité, la frugalité du cloître. La légère augmentation de ses revenus profita aux pauvres, dont sa maison devint l'asile: en six mois il leur distribua quatre mille écus d'or, et en envoya cinq cents aux catholiques suisses pour les aider dans la guerre qu'ils soutenaient alors contre les

cantons protestants. Renouvelant l'ancienne discipline de l'Eglise, touchant les titres des cardinaux, il prêchait tous les dimanches dans l'église de Saint-Martin aux Monts, qui était son titre, et il se faisait une gloire d'y apprendre aux plus pauvres la religion. Son zèle s'étendit jusqu'à tâcher d'amener une réforme générale dans la ville de Rome, tant à l'égard du cérémonial que pour les vêtements des femmes des différentes classes, dont il voulait proscrire l'immodestie et le luxe franchissant certaines bornes. Dans ce but il présenta un mémoire au Pape, qui fit assembler auprès de lui un certain nombre de cardinaux, et ordonna à ceux de la dernière promotion de se rendre aussi à ce conseil pour y donner leur avis. Rome ne jouit pas longtemps des exemples de ce noble prince de l'Eglise, de ses soins apostoliques, des profusions de sa charité. Une mort trop prompte l'enleva de ce monde le 1^{er} janvier 1713, dans sa 64^e année. Il ne laissa pas de biens, et légua, par son testament, ses meubles, son carrosse et ses chevaux au collège de la Propagande. Il avait écrit au duc de Palma, son neveu, pour le prier de donner quelque gratification à ses domestiques. Modeste jusqu'au tombeau, il avait demandé à être inhumé sans pompe dans le cimetière public: ce vœu ne fut point exaucé. On lui érigea un sépulcre de marbre dans son église. Nous ne ferons point ici l'énumération de tous les ouvrages du savant cardinal; on la trouve dans sa vie, qui parut à Rome en 1803, dans le VIII^e volume de ses Œuvres, et dans Moréri. La publication de ces Œuvres, recueillies par le P. Vezzosi, a commencé à Rome en 1747; elles se composent de 2 vol. in-4^e. Voici les titres des principaux écrits du cardinal: I. *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, Rome, 1680, in-4^e; cet ouvrage est dédié à la reine Christine de Suède; II. *Psalterium juxta duplicem editionem Romanam et Gallicanam, cum canticis, hymnario et orationali*, ibid., 1683, in-4^e; III. *Psalterium cum canticis versibus prisco more distinctum, argumentis et orationibus vetustis, novaque litterali explicatione brevissima dilucidatum*; ibid., 1697, in-4^e; IV. *Antiqui libri Missarum R. E.* etc.; ibid., 1696, in-4^e. V. *Indiculus institutionum theologiarum veterum Patrum*; ibid., 1701, in-4^e; VI. *Institutiones theologice antiquorum Patrum, quæ aperto sermone exponunt breviter theologiam, sive theoreticam sive practicam*; ibid., 3 vol. in-8^e. 1709-10-12. Le 1^{er} vol. contient les *Prescripti:ns* de Tertullien, l'*Avertissement* de Vincent de Lérins et deux discours de saint Grégoire de Nazianze, l'un, sur la modération qu'il faut garder dans les discussions de théologie; l'autre est le premier discours théologique. Le 2^e vol. renferme les trois livres de saint Cyprien à *Quirinus*, les *Ascétiques* de saint Basile, ses *Discours sur le jugement de Dieu, sur la vraie foi*, et sa *Morale*. Le 3^e vol. contient l'*Ancorat* de saint Epiphane, l'abrégé que ce docteur a fait lui-même de l'*Ancorat*, et sa profession de foi. On a en-

core de ce cardinal, tant en latin qu'en italien, des *Dissertations* sur des points de critique, sur des usages liturgiques, sur des questions d'antiquités, des livres ascétiques, imprimés ou manuscrits. L'abbé Tito-Livio, référendaire de la congrégation de l'Index, prononça l'oraison funèbre du saint cardinal, dont on ne peut mieux finir la notice qu'en rapportant l'éloge que fit de lui Clément XI dans le consistoire qui suivit son décès. « Je sens, » dit le Saint-Père, « je sens plus que les autres pertes, celle que je viens de faire du très-illustre et très-pieux cardinal Tommasi : je regrette vivement que nous perdions si tôt ce modèle de la sainteté, cet exemplaire de l'ancienne discipline, qui la retraçait par sa conduite et par ses écrits. » La congrégation des Rites ayant reçu diverses informations de grâces obtenues par l'intercession du pieux cardinal, ordonna par décret de mai 1714 qu'il en serait plus amplement informé, et que cependant on lui donnerait le titre de *vénérable*. Après de nouvelles enquêtes, un décret du 1^{er} janvier 1761 déclara constant que le cardinal avait pratiqué les vertus à un degré héroïque. Un autre décret du 28 mars 1803 constata deux miracles opérés par les prières du pieux prélat. Enfin Pie VII, par décret du 5 juin suivant, décida, conformément à l'avis unanime de tous les membres de la congrégation des Rites, que l'on pouvait procéder à la béatification du cardinal.

TONTI (MICHEL-ANGE), de Rimini, archevêque de Nazareth, créé en 1608 par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemi en l'île, puis de Saint-Pierre à Césena, évêque de Césena, mourut en 1622.

TORNAQUINCE. — Voy. PIERRE.

TORQUEMADA (JEAN DE), plus connu sous son nom latinisé de *Turrecremata*, a été confondu à tort avec le trop célèbre inquisiteur Thomas de Torquemada, son concitoyen, son compatriote, et Dominicain, comme lui. — Le grand inquisiteur, pendant les seize années de son ministère, prononça une foule de condamnations diverses, et fit brûler un grand nombre de victimes; Jean de Turrecremata ne condamna et ne fit mourir personne. Né, en 1388, d'une famille illustre en Espagne, il entra, dès l'âge de 15 ans, dans l'ordre des Dominicains, ou frères prêcheurs. Les talents qu'il manifesta de bonne heure le firent remarquer, et le P. Louis de Valladolid l'ammena avec lui en 1517 au concile de Constance. Après la clôture de cette assemblée, il fut envoyé par ses supérieurs à Paris où, en 1423, il fut reçu le premier au doctorat, et où il enseigna avec éclat la théologie. A son retour en Espagne, il parut avec tant de distinction qu'on le fit successivement prieur des maisons de son ordre à Valladolid et à Tolède. La capacité qu'il déploya dans ces emplois le mit en évidence. En 1431 Eugène IV l'appela à Rome, l'investit de la dignité de maître du sacré palais, et, peu après, l'envoya en qualité de son théologien, au concile de Bâle. Torquemada s'y distingua par

son éloquence, par son savoir; le Saint-Siège n'eut jamais un défenseur plus zélé. Il obtint la condamnation des erreurs de Wiclaf et de Jean Huss, qui conservaient encore des partisans, et repoussa victorieusement les attaques des hérétiques contre les dogmes de l'Eglise. L'irritation des Pères du concile contre Eugène IV était alors à son comble; tous les efforts de Torquemada avaient été impuissants à la calmer. C'est alors qu'il fut envoyé par le Pontife, en qualité de nonce en Allemagne, afin de s'opposer, de concert avec le cardinal Santa Croce, aux entreprises des prélats du concile qui travaillaient à détacher ce pays de l'obédience d'Eugène. Non-seulement il réussit, mais il détermina les princes et les évêques à se réunir au nouveau concile indiqué par Eugène à Ferrare, et transféré à Florence. Torquemada y assista aussi; il y soutint sa réputation, et fut un des commissaires nommés pour dresser le décret d'union entre les deux Eglises grecque et latine. C'est dans ce concile qu'il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Bessarion. Député par le Saint-Père auprès du roi de France, Charles VII, pour l'engager à faire la paix avec les Anglais, il apprit à Angers qu'Eugène IV l'avait promu au cardinalat le 18 décembre 1439. L'année suivante, il se rendit à l'assemblée des prélats de France à Bourges, et, s'il ne put faire abandonner entièrement le concile de Bâle, il obtint que, du moins, on demeurerait attaché à Eugène, que le concile de Bâle venait de déposer. Ce cardinal eut ensuite diverses prélatures en Espagne. Il faisait de ses revenus le plus noble usage. Le roi d'Aragon, Jean II, lui témoignait la plus grande considération. La mort d'Eugène IV ne diminua en rien le crédit dont jouissait Torquemada à la cour de Rome. Nommé par Calixte III évêque d'Albano, il fut transféré par Pie II sur le siège de Sabine. C'est à ses conseils que le dernier Pontife dut le succès de l'assemblée de Mantoue, d'où tous les autres cardinaux lui conseillaient de se retirer, parce qu'à son arrivée il avait trouvé peu d'ambassadeurs des princes chrétiens. Ce grand théologien, cet illustre prince de l'Eglise, mourut à Rome le 26 septembre 1468, âgé de 80 ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont vingt-sept sont imprimés et quatorze manuscrits; on peut en voir le catalogue dans la *Bibliotheca hispan.* d'Antonio, et dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum* du P. Quetif. Voici les titres de quelques-uns : I. *Expositio brevis et utilis super totum Psalterium*, Rome, 1470 in-4°; II. *Tractatus de aqua benedicta*, *ibid.* 1475, in-4°; III. *Questiones spiritualis convivii delicias præferentes super evangeliiis tam de tempore quam de sanctis*, *ibid.* 1471, in-fol.; Nuremberg, 1478, in-fol.; IV. *Commentarii in decretum Gratiani*, Lyon, 1519, in-fol. 6 vol.; Venise, 1578, 4 vol. in-fol.; Rome, 1727; sollicité, par le Pape Nicolas V, à travailler sur le décret de Gratien, Torquemada avait d'abord fait un commentaire sur le traité *De consecratione*, qu'il acheva malgré

ses infirmités, et qu'il dédia à ce Pontife. Sa santé s'étant améliorée, il écrivit un autre Commentaire sur le traité *De penitentia*. Ensuite il travailla à donner une édition de tout le *Décret* de Gratien, divisé en titres et en livres, comme les *Décrétales* de Grégoire IX et le dédia aussi à Nicolas V. On a encore de Torquemada : *Meditationes in vitam Christi*; *Tractatus contra principales errores perfdi Mahometis*; *Flores sententiarum D. Thomæ Aquinatis de auctoritate Summi Pontificis*; *Tractatus de potestate Papæ, et concilii generalis auctoritate*; *Tractatus de corpore Christi adversus Bohemos*; *Tractatus de veritate conceptionis beatissimæ Virginis*, etc. On trouve dans le supplément à la collection des conciles des Pères Labbe et Cossart, imprimé à Lucques, 1750, in-fol. deux autres ouvrages du même cardinal : *Repetitiones quædam Joannis de Turrecremata, cum esset in minoribus constitutus Basilicæ, super quibusdam propositionibus Augustini de Roma*. Le P. Tournon, Dominicain, a donné une Vie détaillée de Torquemada dans le 3^e vol. de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*.

TORRES (LOUIS DE), Romain, archevêque de Montréal, créé cardinal du titre de Saint-Pancrace, en 1606, par le Pape Paul V, mourut en 1609.

TORRES (CÔME DE), Romain, archevêque d'Andrinople, fait en 1622 par le Pape Grégoire XV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Pérouse, archevêque de Montréal, mourut en 1642.

TORRIGIANI (LOUIS-MARIE), Florentin, secrétaire de la consulte, né le 18 octobre 1697, fut nommé cardinal par le Pape Benoît XIV le 26 novembre 1753.

TOSCHI (DOMINIQUE), appelé improprement *Tusio* par quelques biographes, naquit en 1535 à Castillano, au diocèse de Reggio, dans la Calabre ultérieure. — Fils d'un pauvre notaire de village, il fut l'artisan de sa fortune. Après avoir été capitaine d'infanterie sous les ordres de Louis Sigismond, marquis d'Este, gouverneur de Pavie, il quitta les armes pour étudier le droit dans cette ville, où il fut reçu docteur ès lois. Venu à Rome, il s'attacha au cardinal Cesi, dont il fut auditeur pendant sa légation de Bologne. Il devint ensuite vice-légat de la même ville, puis gouverneur; après quoi le cardinal Ferdinand de Médicis l'attira à Florence en qualité de son auditeur; il y fut aussi conseiller d'Etat. Mais il quitta ces emplois pour retourner à Rome, où le Pape Clément VIII le fit prélat de la consulte, évêque de Tivoli en 1595, gouverneur de Rome, enfin cardinal en 1598, dans la même promotion que d'Ossat et Bellarmin. En 1606, il se démit de son évêché en faveur de Jean-Baptiste Toschi, son neveu, qui était évêque de Narni. Ce cardinal aurait été élevé au souverain pontificat après la mort de Léon XI, sans la vive opposition manifestée par le cardinal Baronius, qui trouvait au candidat un langage un peu trop libre, se

ressentant de son premier état, et une simplicité de manières qui rappelait l'obscurité de son origine. Déchu de la tiare, Toschi n'en sut aucun mauvais gré à Baronius et à Paul V qui la lui avaient enlevée; il continua de travailler à ses livres de droit civil et de droit canonique, les fit imprimer et les dédia à Paul V, qui avait pris sa place, car plus des deux tiers des cardinaux avaient décidé de le porter. Protecteur et soutien des jeunes gens studieux, surtout de ceux qui étaient peu favorisés de la fortune, il les encourageait par son exemple, leur montrait par quels degrés il s'était élevé de la condition la plus humble, au faite des grands. Il se préparait à bâtir un palais au *Monte Citorio*, quand il mourut en 1620, âgé de 85 ans. On a de lui : I. *Practicæ conclusiones juris*, Rome, 1605-1608, 8 vol. in-fol.; Francfort, 1612; Venise, 1617; Cologne et Anvers, 1620; Lyon, 1634 et 1661. C'est un vaste répertoire, où, par ordre alphabétique, et avec clarté, sont discutées les questions les plus importantes du droit civil et du droit canonique. Son neveu, Charles Toschi, y a joint un supplément sous ce titre : *Additiones amplissimæ ad cætera octo volumina conclusionum practicarum*, Lyon, 1670, in-fol.; II. *Tractatus de jure statuum in imperio Romano*, Francfort, 1620, in-4°; III. *Theologicarum quæstionum, ac tractationum omnium serius*, etc. Bologne, 1663, in-4°.

TOSTI (ANTOINE), né à Rome en 1776, fut fait cardinal en 1838 par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

TOUR (BERTRAND DE LA), né à Camoolie, au diocèse de Cahors, et religieux de Saint-François, après avoir enseigné la théologie dans cet ordre, devint provincial de Guienne. — Venu à Avignon, il fut envoyé en Italie, par le Pape Jean XXII, pour y traiter d'affaires importantes. A son retour, le Pontife le nomma vicaire général de son ordre, pendant le schisme de Michel de Césène, et l'employa pour ramener à leur devoir ceux de cet ordre, qu'avait soulevés une opinion particulière sur leur vœu de pauvreté. De la Tour s'acquitta avec intelligence de toutes les missions qui lui furent confiées, et, après avoir été élevé à l'archevêché de Salerne, il fut créé, par Jean XXII, cardinal en 1320. Pourvu de l'évêché de Frascati et de plusieurs abbayes, il mourut vers 1329.

TOUR (BERNARD DE LA), second fils de Bernard I^{er} du nom, seigneur de la Tour, et de Béatrix de Rhodéz, fut destiné à la carrière ecclésiastique. Après avoir été sous-diacre apostolique, il fut nommé cardinal-diacre par Clément VII aux quatre-temps de septembre 1342. Ce prélat concourut à l'élection d'Innocent VI, et mourut de la peste à Avignon le 13 août 1361.

TOUR (JEAN DE LA), Français, fut fait cardinal par Grégoire XI en 1371. Il mourut en 1374.

TOUR VALSASSINE (MICHEL DE LA), né à Udine, évêque de Cénéda, nonce en France,

créé cardinal en 1583 par Grégoire XIII, mourut en 1586.

TOUR D'AUVERGNE (EMANUEL-THÉODOSE DE LA), dit le *Cardinal de Bouillon*, naquit le 24 août 1643, l'année même où Louis XIV monta sur le trône. — Troisième fils de Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, etc., et d'Éléonore-Catherine-Fébronie de Bergh, il porta d'abord le nom d'abbé duc d'Albret, du duché-pairie d'Albret, que son père, après ses intelligences avec les Espagnols, avait été obligé de recevoir en échange de sa principauté de Sedan. En 1669, âgé seulement de 25 ans, il fut élevé à la dignité de cardinal. « Sa naissance, dit Péliisson, ses mœurs, son esprit, son savoir et une grande jeunesse le rendaient véritablement digne de cet honneur : et le roi dans les secrètes pensées de la guerre, cherchait à récompenser et à honorer par cette faveur les services du vicomte de Turenne, dans la personne de son neveu. » Si Péliisson était encore de ce monde, nous lui demanderions très-humblement comment il entendait qu'une grande jeunesse rend véritablement digne du cardinalat. L'abbé-duc fut promu à cette dignité, dans une promotion unique, par Clément IX, qui voulait plaire à Louis XIV, et en obtenir un troisième secours pour Candie, assiégée par les Ottomans. Nommé grand aumônier de France, abbé de Cluni, de Saint-Quen, de Rouen, de Saint-Waast d'Arras, de Saint-Martin de Pontoise, de Tournus, de Vigogne, etc., il reçut toutes ses faveurs comme des droits qui lui étaient dus, et se crut dispensé du devoir de la reconnaissance. Hautain et fier, il brusqua quelquefois Louis XIV, qui lui pardonna d'abord. Louvois, qu'il bravait, s'en vengea en l'empêchant d'obtenir la principauté de Liège, dont le cardinal était grand prévôt. Ce dernier mécontenta encore le roi par un Mémoire qu'il rendit public, et où il prêtait à sa maison des prétentions excessives. Il voulait que le duc d'Orléans démembrait la principauté dauphine d'Auvergne, dont la maison de la Tour possédait le comté, afin que l'aîné de ses neveux s'appelât *Dauphin d'Auvergne*. Louis XIV s'y opposa, en disant avec humeur : « Quand finira-t-il donc avec sa maison ? » Ce refus irrita le cardinal et l'engagea dans des imprudences qui lui attirèrent sa disgrâce. « Lorsque les princes de Conti et de la Roche sur-Yon, suivis d'une foule de jeunes gens de la cour, tels que la Rochefoucauld, Villeroy et d'autres, allèrent joindre le duc de Lorraine dans la guerre de Hongrie contre les Turcs, en 1685, Louvois, dans la seule intention d'arrêter cette effervescence et d'empêcher le départ des volontaires qu'enflammait ce noble exemple, intercepta les lettres qui étaient adressées à l'armée de Hongrie ou qui en venaient, et les remit toutes cachetées à Louis XIV. Le monarque fut profondément blessé de tout ce qui lui apprit ses défauts et la fausseté des louanges dont il était accablé; il y en avait une, entre autres,

du cardinal de Bouillon qui était une satire amère de la conduite du roi, de son gouvernement, de sa personne, et pleine de ces vérités dures qui laissent un long souvenir. Louis eut la générosité de ne punir les jeunes gens que par de courts exils; mais le cardinal, grand aumônier de France, que son âge et ses dignités rendaient plus coupable, et que d'ailleurs Louvois n'aimait pas, fut banni de la cour pour n'y plus reparaitre. » (MICAUD, *Biographie universelle*.) Envoyé à Rome en 1698, pour l'affaire du quietisme, il suivit son inclination pour l'archevêque de Cambrai, plutôt que les ordres du roi. Rappelé par une lettre sévère, il alléguait qu'il était retenu à Rome par ses fonctions de doyen du Sacré Collège. Mais quand il vit ses revenus saisis, il s'humilia, et en obtint la jouissance, mais en exil. Le cardinal de Bouillon s'y ennuya, et quitta la France en 1710. Décrété de prise de corps par le parlement, qui mit le séquestre sur ses biens, il intercéda de nouveau, et, après une longue attente, obtint la restitution de ses revenus, et la permission de finir ses jours à Rome, où il mourut, peu considéré, le 2 mars 1715, à l'âge de 72 ans. C'est le cardinal de Bouillon qui avait fait élever à Saint-Denis le superbe mausolée de son neveu, le grand Turenne.

TOUR D'AUVERGNE (HENRI-OSWALD), de la même maison que le précédent, abbé et général de Cluni, grand prévôt de l'église cathédrale de Strasbourg en 1798, abbé de Redon et de Conches, sacré archevêque de Vienne en Dauphiné le 10 mai 1722, nommé, par Clément XII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte en 1737, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mourut à Paris le 23 avril 1747.

TOUR D'AUVERGNE LAURAGUAIS (HUGUES-ROBERT-JEAN-CHARLES DE LA), naquit à Auzeville, en Languedoc, le 14 août 1768, d'une famille dont l'illustration remonte jusqu'au XI^e siècle, où l'un de ses ancêtres délivra le roi Louis V, retenu captif par le comte de Vermandois. Un chanoine de Castres, son oncle paternel, fut son premier maître; laissons parler ici un biographe célèbre (le Solitaire): « Une personne, qui le connaît bien, nous dit qu'à peine âgé de dix ans, lorsqu'on le questionnait sur les articles du catéchisme, il faisait des réponses surprenantes, quelquefois effrayantes par la précocité d'intelligence et la patience d'investigation qu'elles supposaient.

« Ayant terminé ses humanités, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et fit son cours de théologie sous M. Emery.

« La révolution venait d'éclater quand il fut ordonné sous-diacre. A cette époque, beaucoup manquèrent de force pour le pas décisif; et, de fait, la tentation fut-elle jamais aussi grande, l'excuse aussi légitime? sans blâmer des résolutions contraires, M. de la Tour ne fléchit pas un moment; il prononça ses vœux, reçut six mois plus tard le diaconat, et l'année suivante fut fait prêtre par M. de Roquelaure.

« L'ordination, du reste, n'eut pas lieu à ciel ouvert, et ce fut la dernière de celles qui précédèrent l'abolition du culte catholique en France.

« A sa sortie de Saint-Sulpice, il se retira chez sa tante M^{me} la comtesse de Vergy, D^{lle} d'Aumale, à Abbeville, en Picardie, et s'y cacha durant la terreur... Découvert, et jeté en prison, il allait subir le sort commun, lorsqu'il parut au seuil de son cachot M. d'Arcombal, fournisseur général de l'armée républicaine, qui le fit rendre à la liberté, et l'employa comme teneur de livres jusqu'à la réouverture des églises par suite du concordat... Voilà donc ce rejeton d'une tige quasi-royale... commis aux appointements de quelques cents livres... heureux de gagner ainsi le morceau de pain qu'il mange d'un appétit charmant, et d'ailleurs jouant à l'avenant un double rôle : car son rôle et son dévouement de prêtre, sitôt que venait à poindre la possibilité d'agir, ne le cédaient en rien à l'ingénieuse désinvolture de son aptitude commerciale. »

« En 1801, M. de la Tour d'Auvergne n'avait d'autre ambition que d'obtenir la cure de Vergy, résidence de sa tante; mais le premier consul lui offrit l'évêché d'Arras. Il ne l'accepta que sur les instances de M. Emery, qui venait de refuser cette haute position. Son sacre eut lieu le 16 mai 1802. En arrivant dans le diocèse d'Arras, il trouva les églises détruites ou profanées, les établissements religieux anéantis, le clergé dispersé. Tout était à créer dans ce vaste diocèse. Il ne recula pas devant une telle tâche, et il eut le bonheur de l'accomplir. A plusieurs époques, on lui offrit un siège archiepiscopal; mais il répondait, comme M. Marin Filassier, mort curé de Paris en 1733: « Nos églises sont nos épouses; une fois marié, on ne peut répudier la sienne parce qu'elle est pauvre, ou pour une plus jolie. » Il a refusé ainsi les sièges d'Avignon, d'Auch, de Lyon, et trois fois celui de Paris. Peu après son élévation au cardinalat, il eut à subir les plus vives instances du gouvernement, qui voulait le voir succéder à M. de Quélen. Il fut inébranlable: « Saint Vast, » disait-il à M. Olivier, et à sa nièce Mme la comtesse de la Tour d'Auvergne, « saint Vast a établi le catholicisme dans Arras, et a gouverné quarante ans ce diocèse. Je l'ai rétabli, moi, et j'y suis depuis trente-huit ans; restent deux ans à faire, et nous verrons. »

Empruntons maintenant, au biographe déjà cité, quelques détails sur les habitudes et l'extérieur de M. de la Tour d'Auvergne: « Il fait par an deux tournées pastorales: à la première, il donne la confirmation dans les cantons d'un arrondissement; à la seconde, dans tous les chefs-lieux de sous-préfecture, où il reste quinze jours et officie fort souvent. De cette manière, il visite, tous les six ans, toutes les communes de son diocèse, et chaque année toutes les villes... Tous les desservants et vicaires, durant leurs dix premiers ans de fonctions ecclésiastiques,

doivent se présenter à certaines époques dans le séminaire d'Arras pour un grand concours. En présence de l'évêque et du chapitre, chacun discute à son tour et librement une thèse donnée; successivement aussi chacun monte dans la chaire et prononce un discours. L'exercice fini, les capacités sont pesées et jugées; les éminents, c'est-à-dire, ceux qui ont fait preuve d'un talent supérieur lisent bientôt leurs noms écrits en lettres d'or sur une tablette exposée au cloître; et les places sont données en conséquence. Depuis 1802, M. de la Tour n'a jamais omis volontairement un seul jour de dire sa Messe, et d'ordinaire à six heures et demié... Le reste de sa journée, il le consacre tout entier, ou à très-peu près, au soin de son troupeau. Il reçoit avec dignité, mais sans hauteur et sans morgue, les curés et les vicaires qui le visitent... Il est incontestablement le plus bel évêque de France. Il a cinq pieds six pouces; la tête superbe, une main modèle, la jambe et le pied de Louis XIV. Il porte le front haut. Il a dans sa démarche une inexprimable magnificence... Il a un sourire de roi. Sa chevelure, noire autrefois comme le jais, est aujourd'hui d'une blancheur de neige; on ne saurait plus majestueusement porter cette sainte couronne de la vieillesse. »

TOURNON (FRANÇOIS DE), né, en 1489, à Tournon en Vivarais, était le second fils de Jacques, II du nom, seigneur de Tournon, etc., et de Jeanne de Polignac. Sa famille, alors une des plus considérables du Languedoc, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Destiné de bonne heure à la carrière ecclésiastique, dès l'âge de douze ans, il prit l'habit parmi les chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné. Ses talents et sa naissance le portèrent rapidement aux dignités de l'Eglise. Abbé de la Chaise-Dieu, archevêque d'Embrun en 1517, il était de plus investi de la commanderie de Feurs, où il reçut et vit pour la première fois François I^{er}. Les premières années du règne de ce prince avaient été brillantes; mais les revers suivirent bientôt. Le connétable de Bourbon, poussé à bout par Louise de Savoie, s'était jeté dans les bras de Charles V. Il avait été assez vengé, en 1525, par le désastre de Pavie, suivi de la captivité du roi. Dans ces graves circonstances, la régente assembla à Lyon un conseil composé des personnages les plus considérables. Il fallait avant tout pourvoir à la délivrance du roi. L'archevêque d'Embrun, chargé de cette négociation, se rendit à Madrid avec Jean de Selve, premier président du parlement de Paris. Après de longues contestations, le prélat, comme chef de l'ambassade, signa, le 14 janvier 1526, le traité de Madrid, et accompagna le roi à son retour en France. Ce traité, si durement imposé par Charles V à l'impatience de François I^{er}, contenait des clauses contre lesquelles se soulevèrent les états assemblés. Si François I^{er} ne provoqua pas

cette opposition, et ce refus de se soumettre aux conditions consenties et acceptées, il fut loin d'y mettre des entraves. L'archevêque d'Embrun, retourné en Espagne pour la délivrance des deux jeunes princes, restés en otage, prit part à toutes les négociations qui modifièrent le traité de Madrid, et amenèrent la paix de Cambrai. Renvoyé en Espagne pour y demander la main d'Éléonore d'Autriche, sœur aînée de Charles V et veuve d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal, il ramena cette princesse, et célébra, à Captieux, bourg voisin de Bazas, la cérémonie de son mariage avec François I^{er}, veuf de Claude de France. Ses services furent récompensés par l'archevêché de Bourges, l'abbaye de Saint-Germain des Prés et par le cardinalat auquel il fut élevé par Clément VII en 1530. La guerre étrangère avait cessé; mais l'Europe était profondément agitée par la doctrine du libre examen prêchée par Luther. Cette doctrine, qui favorisait les passions et la cupidité des grands, faisait de rapides progrès en Allemagne; elle cherchait aussi à se répandre en France. Quant à l'Angleterre, cette fièvre nation allait, à la suite d'un caprice de son maître, subir docilement la religion qu'il lui imposa. Henri VIII, pour épouser Anne Boleyn, sa maîtresse, sollicitait à Rome son divorce avec Catherine d'Aragon, tante de Charles V. Le Pape Clément VII refusait de se rendre à ce caprice, et Henri menaçait de se faire le chef d'une religion nouvelle. C'est alors que le cardinal de Tournon fut envoyé à Rome pour arrêter les foudres suspendues sur Henri; puis il se rendit à Londres pour tâcher de ramener le fougueux monarque. Pendant ce temps-là, le Pape, sous l'influence de Charles V, fulmina l'excommunication; Henri se détacha de la communion de saint Pierre, et l'Angleterre le reconnut pour son pontife. Plus heureux dans ses autres négociations, le cardinal de Tournon rattacha à la France les princes d'Italie. Le mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, depuis Henri II, fut le prix de la complaisance de Clément VII et d'Alexandre de Médicis. Bientôt les hostilités recommencèrent, et Charles-Quint envahit la Provence. Pendant que le maréchal Anne de Montmorency allait repousser les Impériaux, le cardinal de Tournon était nommé, par François I^{er}, son lieutenant-général, avec les pouvoirs les plus étendus, afin de diriger, de Lyon, toutes les opérations de la guerre. « Tournon avait, comme négociateur, donné des preuves de la plus haute capacité; placé dans une situation nouvelle, il montra tout ce que peuvent un grand caractère et un esprit étendu. L'ennemi fut repoussé de la Provence, le Piémont envahi, et l'Italie presque entière échappa au joug de Charles-Quint. Tournon put s'attribuer en grande partie ces succès; car c'est lui qui pourvut aux besoins de l'armée, qui par sa sagesse en contint les bandes indisciplinées, et qui, à défaut des fonds de l'Etat, versa souvent dans la caisse

militaire ses propres revenus et les sommes qu'il empruntait en son nom des marchands de Lyon.

« Il paraît qu'à cette époque, le crédit du Trésor n'était pas bien établi, car le roi le remercia très-affectueusement, le 22 janvier 1537, d'avoir trouvé de l'argent à trois pour cent par mois. Lorsque le besoin de la paix se fit sentir, c'est sur le cardinal de Tournon que François I^{er} jeta les yeux pour le représenter en 1538, aux conférences de Nice entre Paul III et l'empereur; c'est ce ministre qui y signa une paix de dix ans. Le connétable de Montmorency avait partagé longtemps avec le cardinal de Tournon la confiance du roi; mais la disgrâce de cet illustre guerrier laissa Tournon l'unique arbitre de l'Etat. » (MICHAUD. *Biographie universelle.*) Pendant la paix, la poursuite de l'hérésie fut le principal objet des efforts du ministre. Persuadé que la différence des croyances religieuses est une source de calamités pour un Etat, il mit tout en œuvre pour extirper la religion nouvelle, et ne recula devant aucun moyen. Une chambre ardente, établie par lui, prononça des condamnations et exerça les plus grandes rigueurs contre les protestants et les Vaudois. De son temps, on pensait, avec raison, que les princes protégent les consciences en proscrivant l'erreur. Si l'on regrette qu'il ait accompli ce devoir avec un excès de sévérité, on doit observer qu'il fit un plus heureux usage de son pouvoir en s'associant à la protection donnée par son maître aux lettres et aux sciences. S'il empêcha François I^{er} de faire venir en France Mélancthon, il avait toujours auprès de sa personne des érudits, tels que Lambin, Muret, Vincent Lauro. On lui doit l'accroissement de la bibliothèque du roi, la fondation de l'imprimerie royale, celle des collèges de Tournon, et d'Auch dont il avait été archevêque. La mort de François I^{er}, en 1547, mit fin au pouvoir sans bornes placé aux mains du cardinal de Tournon. Cet habile homme d'Etat, après avoir payé les dettes contractées pendant des guerres ruineuses, laissait dans les coffres de l'Etat quatre millions, somme considérable à cette époque. A l'avènement de Henri II, qui arrivait entouré des princes de la maison de Lorraine, le cardinal quitta le ministère. Envoyé à Rome, il concourut, en 1549, à l'élection de Jules III, et négocia un traité avec ce Pontife. Les huit années qu'il passa en Italie furent bien employées dans l'intérêt de la France, et il soutint sa réputation d'habile négociateur. Transféré, en son absence, à l'archevêché de Lyon, il possédait encore, outre les abbayes de la Chaise-Dieu et de Saint-Germain des Prés, celles de Tournon, d'Ambournai, d'Aisnai, de Saint-Antoine, etc. A son retour en France en 1555, il trouva l'Etat aux mains de Diane de Poitiers. Sa fierté ne pouvant plier devant cette idole, il se retira dans son gouvernement du Lyonnais, où il était en même temps archevêque, et où un zèle infatigable

lui fit renouveler ses rigueurs contre les religieux. Les Guise cherchaient à rallumer la guerre contre l'Espagne. Le cardinal, envoyé de nouveau à Rome avec la mission d'entraîner Paul IV, ne se prêta pas aux vues ambitieuses des princes Lorrains, et des Caraffa, neveux du Pontife. Malgré ses efforts pour maintenir la paix, les hostilités recommencèrent, et la funeste bataille de Saint-Quentin vint mettre la France en péril. Le cardinal de Tournon, resté à Rome comme chargé des affaires de France, entra dans le conclave ouvert après la mort de Paul IV, et fut sur le point d'être élevé au souverain pontifical. Pie IV, qui fut élu, le nomma évêque d'Ostie, doyen des cardinaux. La même année, le 10 juillet 1559, Henri II avait été tué dans un tournoi. Le cardinal, rappelé, trouva la cour livrée aux factions, et la France en proie aux plus affreux malheurs. Pour combattre le calvinisme, dont il n'avait jamais cessé d'être le plus ardent adversaire, il fit recevoir en France les Jésuites, et leur confia le collège qu'il avait fondé à Tournon.

Le jeune François II n'avait fait que passer sur le trône. L'avènement de Charles IX, frère de ce prince, rendit au cardinal une partie de son autorité. Toutefois c'est contre son avis qu'on ouvrit le colloque de Poissy qu'il présida en 1561, et où il réprima l'insolence de Théodore de Bèze. Ce fut le dernier acte important de sa vie politique; il mourut, le 22 avril 1562, à Saint-Germain en Laye, âgé de 73 ans, avec la réputation d'un des plus grands hommes de son temps, après avoir pris, pendant quarante ans et sous quatre rois, la part la plus active aux événements de cette époque si tourmentée: exemple unique d'une faveur à l'abri de toute atteinte dans ces temps difficiles. Il fut inhumé dans l'église du collège de Tournon, qu'il avait fondée. Le président de Thou dit en parlant de lui: « Homme d'une rare prudence, d'un mérite encore plus rare; d'une habileté pour les affaires, et d'un amour pour sa patrie, presque au-dessus de ce qu'on en peut penser. François I^{er} l'avait mis à la tête des affaires. Après la mort de ce prince, l'envie le fit chasser de la cour; mais il fut toujours estimé, considéré et respecté de tous, même de ses envieux. On le vit toujours opposé aux protestants, persuadé qu'on ne pouvait rien changer en matière de religion, sans troubler la paix et la tranquillité de l'Etat. » « C'était, dit Varilles, un ministre laborieux, capable selon le temps, qui avait l'esprit pénétrant et le jugement net, et qui se piquait d'aller au solide. » « On ne sache pas, ajoute Daniel, que Tournon ait jamais pris le mauvais parti dans une affaire. » Sa vie a été écrite en latin par Vincent Lauro, par Rouvière et par d'Attichy; en français, par Ch. Fleury (Paris, 1779, in-12), et par d'Auigny (*Hommes illustres de France.*) La bibliothèque impériale conserve ses lettres de 1523, 1550, 1557 et 1559. Le comte de Tournon, nommé par Napoléon I^{er},

en 1809, préfet de Rome, préfet du Rhône en 1821, et connu par ses *Études historiques sur Rome*, était de la même famille. Ce dernier est mort en 1833.

Voici son éloge par le P. Alby [1644].

« Il faut avouer que la nature, quelque commune et égale qu'elle paraisse en la distribution de ses dons, tient en réserve des soins particuliers dont elle avantage quelques âmes favorites; qui, outre les bonnes inclinations qui les rendent comme naturellement plus habiles aux mouvements de la vertu commune, ont reçu de l'indulgence de ses affections une trempe plus forte que les esprits vulgaires pour l'essai des plus hautes et héroïques habitudes, par laquelle ils sont considérés au monde, comme des sujets nés pour la gloire, qui trouvent de l'admiration en terre mais leur image, comme leur couronne, seulement dans le ciel. Et je mets librement en ce rang le grand cardinal de Tournon, de qui les mœurs et les belles actions portèrent dans tout le cours de sa vie un caractère visible de grandeur et une marque de cette disposition excellente d'esprit, que la nature lui avait infuse, et que la grâce et les vertus avaient achevée.

« Il était sorti de la très-illustre et très-ancienne tige de Tournon, qui a porté à la gloire de cet État quantité de héros et de prélats, dont quelques-uns ont mérité du monde chrétien des respects religieux, et des autels dans nos temples; et qui a eu l'honneur d'enlacer par alliance ses branches dans les couronnes de Bourgogne et de France, qui est une gloire aussi belle qu'elle est moins commune. Il commença à jeter dans ses plus tendres années de clairs rayons d'espérance de ce qu'il serait à l'avenir: et ses premiers instincts s'accordèrent si justement avec les sciences et la piété, qu'il cultiva conjointement de ses soins; que pour n'en pas corrompre le fruit, il se résolut de quitter le séjour du monde comme dangereux à la vertu, et de se procurer une tranquillité de vie, que l'on trouve aussi rarement parmi la foule et le tumulte des hommes, que le port en haute mer et au milieu des orages.

« Pour cet effet il entra dans le célèbre monastère de Saint-Antoine de Viennois, où il prit toutes les instructions de la vie religieuse, et comme un beau cachet de diamant reçut tellement en ses mœurs les caractères des vertus propres de son état, qu'il fut capable d'en faire impression sur les autres par son autorité et par son exemple. Il eut ensuite des charges honorables dans l'Ordre; fut pourvu de l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, fut élu archevêque par le clergé de l'Église d'Embrun, et recherché de divers endroits pour avoir part aux distributions des premières dignités des églises; dans l'opinion qu'on avait conçue des emplois de sa vie privée, qu'il n'occuperait point de charge par la faveur de l'estime publique, qu'il ne la remplît par mérite.

« De l'Eglise d'Embrun, il fut appelé au conseil du roi, où il fit connaître son esprit capable de tout, et où il rencontra peu de temps après, une occasion de servir aussi glorieuse pour lui, que le malheur qui l'avait produite était funeste pour le royaume. Ce fut après la perte de la journée de Pavie, quand le roi François I^{er}, abandonné de la fortune et trahi de son assurance, fut pris par ses ennemis, et emmené à Madrid en Espagne : auquel cas dans l'extrême confusion et la consternation publique qui avait saisi cet Etat, l'archevêque d'Embrun fut choisi du conseil, d'entre tous les prélats du royaume, avec Mme Marguerite, sœur du roi, veuve du duc d'Alençon, le connétable de Montmorency et le premier président de Paris, pour aller traiter, vers l'empereur Charles, de la délivrance du roi. Après laquelle négociation qui le tint un an entier à la cour d'Espagne, il eut l'honneur d'accompagner le roi à son retour, faisant envers lui l'office de cette étoile plus brillante que les autres, qui ramène au monde son soleil; et d'annoncer à la France la fête de ses contentements, que la piété publique rendit sainte par ses actions de grâces, et l'amour des peuples solennelle par ses réclamations et par ses feux de joie.

« Depuis ce temps-là, il y eut fort peu d'emplois importants dedans ou dehors le royaume, qui ne fussent confiés à sa prudence; il agissait partout, comme l'un des principaux organes de l'Etat; et les honneurs qui viennent sur les pas et sur les mesures de la vertu, quand elle est reconnue, croissaient autour de lui sans mesure, comme il servait sans intérêt.

« Il reçut quasi en même temps l'archevêché de Bourges et l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois; et peu après l'honneur de la pourpre, du Pape Clément VII, à la demande du roi son maître, qui eut toujours envers lui, comme envers tous, l'âme si noble et si juste, qu'il ne laissa jamais de service, ni de mérite sans prix, et n'aima pas moins à faire du bien par reconnaissance que par inclination.

« Il avait si dignement satisfait en sa première négociation en Espagne, qu'il y fut renvoyé en ambassade solennelle avec les grandes sommes de la rançon du roi, pour retirer messieurs ses enfants qui étaient demeurés otages à Madrid, lesquels il ramena en France avec Mme Eléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Charles, promise au roi durant sa captivité, qu'il maria avec lui en l'abbaye de Captieux en Guyenne; comblant par les effets de ses soins le royaume d'honneur et de réjouissance, dans l'espérance qu'on avait qu'une si sainte alliance, approchant les volontés, éloignerait les aigreurs des esprits et la discorde des nations irritées.

« Deux années après il fut envoyé ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté avec le cardinal de Grandmont vers le Pape Clément VII, tant pour lui demander un pour-parler avec le roi, que pour détourner le

malheur du schisme d'Angleterre, qu'on regardait déjà sur son penchant, à l'occasion du divorce de Henri VIII, d'avec Catherine, infante d'Espagne, tante par mère de l'empereur Charles : en quoi il avait assez heureusement avancé, et fait agréer au Saint-Père quelques moyens d'accommodement; si le roi d'Angleterre, l'ayant depuis irrité par ses manifestes et par d'autres actions injurieuses, n'eût fait tomber la foudre que les soins charitables du roi François avaient pour un temps tenue en arrêt. Cependant en suite de cette négociation, le Pape étant venu à Marseille, et s'étant abouché avec le roi qui l'y était venu attendre, le cardinal de Tournon fut employé à célébrer le mariage de Catherine de Médicis, nièce du Pape, avec Henri, second fils de France, à l'accomplissement duquel il avait agi, et mêlé ses soins avec ceux de son maître, en espérance d'en faire le lien indissoluble de la France, avec le Saint-Siège et l'otage de nos prospérités.

« Il s'était passé trois ans de repos et de paix plâtrée, quand les soupçons et les défiances secrètes des deux couronnes ennemies, ayant ému de nouveaux troubles, et réchauffé la guerre partout où l'un des partis pouvait incommoder l'autre : et ensuite nos armes, et le gros de nos troupes s'étant tourné vers le Milanais, le cardinal de Tournon fut établi gouverneur et lieutenant général pour le roi au Lyonnais et aux provinces voisines, pour procurer plus commodément toutes les subventions nécessaires à nos armées d'Italie. A quoi il servit avec des soins non moins fidèles que courageux, jusqu'au nouvel ordre qu'il eut de se rendre à Nice, où se devait faire l'abouchement du roi avec l'empereur Charles, par l'entremise du Pape Paul III, qui y avait attiré ces princes, pour les porter à une bonne et sérieuse concorde, qui devait assurer le repos de la chrétienté, et éloigner le plus grand obstacle qui fut alors du concite général qu'il avait intimé. Que si l'effet d'une entière paix, qu'on attendait de l'autorité d'un si grand médiateur, ne s'en suivit pas, il s'y conclut au moins par les sages avis, et par l'adresse du cardinal de Tournon une trêve de dix ans, qui eût été de durée, si le temps eût pu vaincre de si fortes animosités, et si une jalousie si ardente d'honneur eût pu céder à l'amour des peuples et du bien public.

« Il porta depuis tous ses soins à combattre l'hérésie naissante qui se glissait sourdement en coulèuvre avec d'étranges souplesses, et s'insinuait par mille détours artificieux dans l'esprit des grands et des savants. Et avait-elle déjà coulé son venin plus subtil dans la cour, et saisi l'esprit de M^{me} Marguerite, reine de Navarre, sœur unique du roi, et de la duchesse d'Etampes, qui surent si bien bercer l'esprit de ce prince, curieux d'ailleurs et amateur des hommes savants, qu'elles obtinrent un sauf-conduit en faveur de Melancthon pour passer d'Allemagne en France, et venir conférer avec les

docteurs de Sorbonne des points controversés de la religion, qui était ouvrir la porte à de grands et nouveaux périls de la foi, en introduisant dans la cour un des plus insignes imposteurs, et des plus malicieux fourbes qui fut alors ; si l'ange gardien de la France n'eût détourné ce coup, et le sage avis du cardinal de Tournon, qui ayant éclairé les pratiques de ces dames, rompit hardiment leur dessein par un acte digne d'éternelle mémoire. Car ayant pris l'occasion de se présenter un jour au roi avec un livre de saint Irénée en la main, et le roi lui ayant demandé quel beau livre c'était. Sire, dit-il, vous l'avez bien nommé, c'est de l'un des premiers prélats de votre royaume, évêque de Lyon, où je me suis de hasard rencontré sur ce passage du troisième livre, que les apôtres fuyaient comme la peste les corrupteurs de la vérité, ne voulant point non-seulement entrer en conférence avec eux, mais non pas même se trouver où ils étaient. Ce qu'il confirma, parce que cet auteur raconte qu'il avait oui dire à saint Polycarpe, que l'apôtre saint Jean, son maître, entrant dans le lieu du bain public, et y voyant l'hérétique Cérintus, soudain il s'en retira, disant : « Fuyons d'ici de peur que le bain où est l'ennemi de la vérité ne nous abîme. » Ce que ce sage prélat tira fort à propos à l'intention qu'il avait de décrier au roi le péril où il s'était mis, d'avoir promis sauf-conduit, et audience à un des chefs luthériens ; et d'où il fit l'ouverture d'un beau discours qu'il étendit selon le sujet, et avec beaucoup de liberté (car il était fort privé et aimé du roi) ; et mêlant parmi cela le danger de l'Etat, la jalousie du Saint-Siège, et les avantages que les autres potentats ses rivaux prendraient là-dessus, il fit si bien que le passe-port fut révoqué, avec serment solennel que le roi ajouta de vivre et de mourir dans la foi de ses pères, et dans ses devoirs les plus soumis envers l'Eglise, sa mère.

« Le dessein lui étant bien réussi, lui fit naître de courageuses pensées d'entreprendre à défaire l'hérésie naissante, qui semblait alors faible, d'autant qu'elle était nouvelle, et ne faisait que se montrer. Et comme il était encore en ce temps le chef du conseil (depuis que le roi eut changé ses affections pour le connétable de Montmorency), et la première intelligence qui gouvernait tous les mouvements de l'Etat, il tâcha par toutes les voies de rigueur d'étouffer l'hérésie dans son berceau, de rompre l'obstination qui roidissait son courage, et de lever le masque de la feinte modestie, avec laquelle elle avait commencé d'endormir les lois, et de surprendre les magistrats. Donc il fit établir une chambre ardente à Paris contre les faux religionnaires ; donna ordre qu'en tous les tribunaux du royaume on poursuivît les nouvelles erreurs, en qualité même de crimes civils ; porta ses soins à promptement éteindre quelques restes de l'hérésie des Vaudois, dont les charbons s'étaient rallumés à Merindol en Provence, qu'il fit mourir dans leurs cendres, et partout ailleurs il fit la

guerre à outrance pour la religion, jugeant qu'il fallait tenir d'extrêmes sévérités à son ennemie, auparavant que l'effronterie lui crût avec l'âge, et que sa licence se débordât plus insolemment, avec l'impunité.

« Le zèle de la religion dont il était touché, comme il est de tous les pays, et qu'il ne connaît ni de frontière, ni de borne, fit qu'il procura une ambassade à Louis Atheymar, comte de Grignan, qui avait sa nièce en mariage, devers les princes, et les Etats d'Allemagne assemblés à Worms, pour les exhorter de la part du roi, à renvoyer leurs querelles de religion, et les débats où ils étaient entrés pour la réformation de l'Eglise, au jugement des prélats assemblés au concile. Et, avec le même sentiment, il étendit ses bons offices, et ses salutaires assistances sur l'Angleterre, lui faisant connaître ses véritables intérêts dans sa réunion avec le Saint-Siège, et où il ne pouvait se charger d'autres soins pour remédier au mal qui la travaillait, contribuant à sa guérison, ses ressentiments, ses vœux, ses souhaits et ses conseils.

« Comme notre cardinal ne se montra jamais ambitieux que de l'honneur qu'il acquerrait en servant Dieu et le roi, aussi ne fut-il avare que du temps et des occasions qu'il employait à leur service. Ce fut l'unique but, et le prix des soins assidus qu'il rendit auprès du roi, aux affaires de la guerre et de la paix, dedans et dehors le royaume, et en tous les traités importants qui se conclurent durant sept ans, par ses avis. Encore que ses services ne manquèrent point de juste reconnaissance, le roi l'ayant de nouveau gratifié de quelques riches bénéfices, qui surpassèrent ses désirs plutôt que son mérite, qui ne fut égalé que de l'affection de son maître. Cependant, comme nous ne possédons ici-bas rien d'immortel, lorsqu'il pensait d'en jouir plus à plein, il se vit réduit en l'état d'en pleurer la perte, et d'assister, comme il fit, lui dixième cardinal, à ses funérailles en l'église de Saint-Denis ; apprenant par sa propre expérience, qu'il arrive souvent aux grandes fortunes, comme à la lune, d'entrer en éclipse quand elles achèvent leur rond, et de tomber dans l'ombre de la terre, quand elles sont le plus luisantes.

« Après la mort du grand roi François, le cardinal de Tournon reconnaissant bien que le roi Henri n'avait point succédé aux affections de son père, comme à son Etat, il se retira sans bruit en son abbaye de Tournon, montrant par les tendres soins, et par l'affection qu'il apporta à cultiver le lieu de sa retraite, qu'il n'était pas tant tombé de la place d'honneur qu'il avait remplie sous le règne passé, qu'il s'était laissé aller à ses propres inclinations, pour jouir du repos de la solitude, éloigné de la cour et des affaires. Néanmoins comme il avait encore laissé auprès du nouveau roi la mémoire de ses anciens services, il fut jugé expédient de l'envoyer à Rome avec sept autres cardinaux à la nouvelle création du Pape, qu'on con-

jecturait de l'âge et des indispositions du Pape Paul III, n'être pas beaucoup éloignée. En effet, peu de temps après leur arrivée à Rome, fut élu Pape Jean-Marie de Monte qui avait été légat au concile de Trente, et nommé Jules III, dont le gouvernement fut, à divers visages pour la France, tantôt trouble et tantôt serein, et comme la mer qui, après une violente tempête, traite de paix avec les vaisseaux, et baise le rivage qu'elle avait battu de ses flots.

« Le sujet de la mauvaise humeur qu'il prit contre la France, fut de ce qu'ayant voulu ôter Parme au duc Octave Farnèse, et la Mirande au roi, pour les donner à son neveu, et ensuite le cardinal de Tournon qui s'était retiré à Venise, ayant fait donner par Bresse passage à nos troupes qui étaient envoyées au secours : ces places par ses soins demeurèrent assurées à ceux qui les tenaient. Dont le Pape fut tellement piqué, qu'il dit à M. de Termes, ambassadeur, que si le roi lui ôtait Parme, il lui ôterait la France, et s'il lui ôtait l'obéissance de la France, il lui ôterait le commerce de toute la chrétienté; que s'il prétendait y employer la force, il voulait bien qu'il sût, que sa plume, son encre et son papier ne céderaient en rien à ses armes. Et néanmoins ce fut merveille comment le cardinal de Tournon étant depuis retourné à Rome satisfait tellement l'esprit du Saint-Père, préparé à de plus douces pensées, tant par le décès inespéré de son neveu, comme par la représentation qu'il lui fit, que la prudence lui conseillait de ne risquer point toute son autorité en France, pour l'augmenter tant soit peu en Italie, que non-seulement il accorda tout ce que l'on désirait pour Parme et pour la Mirande; mais il se porta de plus par l'entremise du cardinal à un traité d'amitié, et à une ligne secrète avec le roi, dont le premier fut l'éloignement des Espagnols de Sienne : auquel le cardinal travailla de sa part, et reçut aussi en témoignage d'agrément, et pour récompense de tant de bonnes actions, l'archevêché de Lyon, et (ce qui valait encore mieux) un redoublement d'estime dans la créance de son prince.

« Etant revenu d'Italie, il s'arrêta à Lyon, avec la permission qu'il en obtint du roi, dans le dessein de repurger son nouveau diocèse d'une infinité d'abus et d'erreurs, que l'air contagieux de Genève y empirait tous les jours. Dont ayant reconnu que cette maudite hérésie avait là profité autant de la faiblesse du temps, que de celle des esprits, il entreprit par une adresse pleine de force et d'autorité, d'en arrêter le progrès. Il fit cesser les prêches huguenots, abaissa l'insolence des suppôts de la nouvelle erreur; et ayant trouvé dans les prisons cinq ministres, de l'envoi secret, et du l'école de Calvin, il fit tant que le procès leur fut fait et parfait, et qu'ils furent brûlés tout vifs; pour étourdir par le feu le cours de ce venin, qui ne s'irrite que du mépris qu'on fait de sa faiblesse, qui était le conseil qu'il avait autrefois donné au roi François I^{er}, d'oppo-

ser de bonne heure la rigueur des lois à ce mal, et pour l'empêcher de prendre force et racine dans le royaume, prendre contre elle, non tant le sceptre que la foudre en main, qui brûle et tue tout ensemble.

« Et on eût bien vu éclore d'autres fruits de son séjour à Lyon, s'il eût été plus long. Mais après deux ans, il fut commandé d'aller à Rome en ambassade avec le cardinal de Lorraine devers le Pape Paul IV, où il trouva bien des occasions d'exercer sa fidélité envers son maître, sa sincérité envers le Saint-Père, et la prudence de son esprit rigoureux, dans les funestes divisions que l'ambition et la jalousie avaient suscitées entre les Carathe et les Colonne, dont ceux-là avaient engagé dans leurs intérêts le parti de France, comme ceux-ci celui d'Espagne; et tous deux avaient partagé les inclinations, les villes et les puissances d'Italie. Et donne-t-on la gloire au cardinal de Tournon d'avoir par ses judicieux avis tiré le Pape de dangereux détroits où l'avait poussé l'ambition effrénée de ses neveux; et, dans l'intrigue de leurs desseins mal dirigés de lui avoir fait trouver des issues, qui sauvèrent aucunement son honneur du mépris des hommes, et de l'indiscrétion de la fortune, où ils l'avaient témérairement exposé.

« Il se trouva à la création du Pape Marceau Cervin qui, ayant été accueilli d'un accident d'apoplexie, borna au dix-septième jour de son pontificat les espérances de la chrétienté. Dont il lui fallut encore assister à l'élection qui suivit tôt après, en laquelle un bon nombre des cardinaux assemblés inclina de son côté pour le faire Pape; la pluralité des suffrages ayant adjugé cette dignité souveraine au cardinal Jean-Ange de Médicis, depuis nommé Pie IV, qui en témoignage de l'approbation qu'il donnait au mérite de notre cardinal, le pourvut de la riche abbaye de Saint-Jean qui vaua en France durant la tenue du conclave, le créa évêque d'Ostie et doyen du Sacré-Collège, à la place du cardinal de Bellay alors décédé; et après l'avoir vu sans jalousie son concurrent en l'inclination du conclave, et en l'estime publique, le fit être l'objet de son affection et de son estime privée.

« Et il montra bien l'état qu'il faisait de sa vertu, en la difficulté qu'il fit de lui bailler son congé, et de s'éloigner de sa cour; quand le roi François II ayant recueilli, encore jeune d'ans, la succession de la couronne qui lui était échue par la mort désastreuse du roi Henri son père; et ceux qui gouvernaient alors le conseil jugeant que le secours d'un esprit puissant et désintéressé, et qui n'avait aucune teinture de partialités, comme celui du cardinal de Tournon, était alors nécessaire au bien de l'État, demandèrent au Pape Pie son retour en France, et le sollicitèrent avec des lettres si pressantes du roi et de la reine, qu'il fut contraint de relâcher à la nécessité des affaires de France, ce qu'il gardait pour l'ornement et l'honneur de la cour de Rome. Et ce fut, dit-on, en ce voyage, qu'un petit

poisson de demi-pied de long, arrêta court au milieu de la mer le vaisseau sur lequel le cardinal était porté de grand vent ; et lui fit dire, quand on lui eut montré ce petit tyran de vaisseau : *Que c'était chose étrange de la misère et de la fragilité humaine, qu'elle fût si aisément vaincue, et arrêtée en son cours par les efforts d'une si chétive puissance.*

« Il rencontra en remontant à Lyon deux sujets fâcheux, mais favorables à faire paraître son zèle. Le premier fut l'entreprise que Charles de Montbrun, son allié, avait faite sur le comtat d'Avignon, où il était entré en armes, avec trois mille hommes de pied hérétiques, et s'était saisi presque de tout le pays, avec l'aide de ceux qui s'y étaient révoltés par l'entremise d'un certain Guillotin, jurisconsulte, en faveur de la nouvelle religion. Et était-on pour voir cette province perdue et éclipsée du patrimoine de l'Eglise, si le cardinal de Tournon n'eût fait retirer Montbrun avec ses troupes, lui promettant de le remettre aux bonnes grâces du roi, d'où la rébellion lui avait fermé l'entrée. L'autre sujet de fâcherie qu'il eut fut d'avoir trouvé son collège de Tournon (qu'il avait bâti, et doté magnifiquement, et fait ériger en université) sous la conduite de professeurs hérétiques qui s'y étaient coulés à dessein de corrompre l'esprit de la jeunesse qui y était élevée, et par le moyen de ces tendres rejetons des plus honorables familles qu'ils auraient empoisonnés de leurs erreurs, peupler du plant de l'hérésie toutes les provinces voisines. De quoi étant bien informé, tant par les fidèles avis de Jean Péliçon, principal du collège, que par les placards, non moins arrogants qu'injurieux à l'Eglise, affichés de nuit aux portes du château de Tournon ; il appela les PP. de la Compagnie de Jésus, qu'il avait connus à Rome durant le séjour qu'il y fit à diverses fois, et à Lyon, en la personne des PP. Alphonse Salmeron et Pasquier Broët, qui, revenant d'Hybernie en qualité de légats du Pape Paul III, avaient été détenus en prison, en leur passage par Lyon, comme espions des ennemis : d'où le cardinal les retira ; et pour effacer entièrement le blâme qu'on leur donnait à tort, les tint un long temps avec honneur et caresses en son logis, et conçut de leurs pieux et doctes entretiens une si bonne opinion de la Compagnie, qu'il résolut dès lors de lui procurer tous les avantages que l'occasion lui pourrait mettre en main : ce qu'il exécuta en partie en lui donnant son collège de Tournon pour y instruire la jeunesse (comme elle a depuis fait avec des fruits inestimables) en la vraie religion, aux bonnes mœurs et en toutes les sciences divines et humaines ; qui fut une arrhe et un témoignage magnifique de l'estime et de l'affection de ce grand cardinal envers la Compagnie ; comme il sera le précieux monument des immortelles obligations qu'elle a d'honorer la mémoire de son très-libéral et très-illustre fondateur.

« Après avoir rendu cette satisfaction à son zèle envers le public et à son inclination

envers la compagnie, il hâta son voyage pour se trouver à l'ouverture des Etats d'Orléans, d'où le roi et la reine, pour faire voir à tout le monde le jugement qu'ils faisaient de sa vertu et de la nécessité de ses services, lui vinrent au-devant avec toute la cour ; qui fut un honneur trop excessif pour être reçu de sa modestie sans confusion, et trop éclatant pour ne faire point de mal aux yeux de l'envie. Et il ne fut néanmoins personne qui doutât qu'il n'eût rendu sa conduite autant illustre qu'heureuse, par les effets glorieux qu'il promettait sous ce règne, s'il eût été aussi longtemps qu'on le souhaitait ; mais le malheur de la mort avancée du roi en moissonna l'espérance en sa fleur, et rendit la fortune de cet Etat si douteuse, que (nonobstant les soins qu'on apporta à donner de sages conseils au jeune roi Charles, à qui son frère avait laissé le sceptre en mourant, entre lesquels notre cardinal n'était pas des derniers) le ravage des guerres civiles suscitées durant la minorité du prince, et le feu de la rébellion allumé du souffle de l'hérésie, et nourri de la débauche des peuples, et de l'ambition des princes, faillirent à embraser et réduire en cendre le plus beau royaume de la chrétienté.

« Ce fut en ce temps trouble et orageux, qu'au déçu et contre l'intention du cardinal de Tournon, on accorda l'entrée libre et le pourparler aux chefs de l'hérésie en l'assemblée de Poissy. Et quoi qu'il fût tout ce dont il se peut sagement aviser pour empêcher l'exécution de ce projet, comme d'une menée secrète qui était dressée contre la religion, jusqu'à s'en prendre avec des paroles fort aigres au chancelier, comme insensible aux maux que ce colloque devait produire. Il y assista néanmoins, ne pouvant faire autrement, lui sixième cardinal, avec trente-six évêques et un grand nombre de docteurs. Où ayant aperçu le désordre qu'il avait appréhendé, et jugeant bien qu'il n'était plus temps de se défendre de la mine quand elle avait pris feu, il se crut au moins obligé de déclarer avec liberté ses ressentiments à la reine mère, de quoi le clergé du royaume, qui était juge-né des différends de religion, paraissait en cette assemblée pour disputer comme à la barre, et de pair avec les ennemis de l'Eglise, déjà flétris par les arrêts de la justice divine et humaine ; et ce par-devant des personnes laïques, qui ne devaient point tant avoir égard à l'étendue de leurs pouvoirs dans l'Etat, qu'ils ne considérassent en même temps la mesure de leurs devoirs envers la religion, sans laquelle il n'y a point de protection dans les royaumes ni de salut dans l'univers. Et il arriva encore que Bèze, dans son discours, ayant effrontément avancé que le corps du Christ était aussi éloigné du sacrement de l'Eucharistie que le ciel l'était de la terre, le cardinal se leva et demanda à ses majestés, le visage hautement coloré d'un saint zèle, ou qu'on fermât la bouche à l'impudence punissable de ce prélat, ou qu'il lui fût per-

mis, avec tout le clergé, de sortir de l'assemblée, pour n'avoir pas les oreilles souillées de si puants blasphèmes. Ce qui ne servit pas de peu à étourdir l'audace de ce frelon éventé, qui fut depuis plus retenu en son discours, et ôta le sujet aux gens de bien de reprocher au cardinal, dans la dignité du rang qu'il tenait, d'avoir eu plus de crainte de perdre les bonnes grâces de la reine que de résolution à maintenir les droits de l'Eglise.

« Le colloque achevé donna commencement à de nouveaux troubles; le cœur et l'orgueil en enfla à la faction huguenotte, qui attenta, où elle était la plus forte, de ravir les églises aux Catholiques; et la déréglement de toutes choses fut si universel et si débordé, qu'étant aisé à un chacun d'en reconnaître le principe, il ne fut au pouvoir de personne d'en arrêter le cours. On convoqua à Saint Germain une assemblée des notables, où il fut délibéré que les hérétiques rendraient les églises qu'ils avaient saisies, leur étant néanmoins permis de bâtir des temples et de faire leurs prêches hors des villes, qu'il ne serait loisible à personne de porter des armes, et que les disputes contentieuses en matière de religion seraient défendues. Mais il fallait de plus fortes écluses pour arrêter le débordement d'un torrent si excessivement enflé. On se piqua contre ces ordres, et ne vit-on depuis que divisions dans les familles, séditions dans les villes, révoltes dans les provinces, et un forcenement général de l'hérésie, qui jeta le feu, le sang et le désordre dans tout le royaume.

« Le vif ressentiment dont le cardinal se trouva saisi à la vue de si funestes désordres, lui altéra sa santé déjà un peu affaiblie par les travaux extraordinaires de son esprit. Il tomba malade à Saint-Germain, et commença aussitôt d'étudier les moyens de faire une heureuse sortie du monde, sans se divertir à d'autres soins et sans démettre en rien cette généreuse vertu qu'il avait montrée en tout le cours de sa vie, à aucune lâcheté en l'attente de sa prochaine fin. Il fit pour cela appeler de Paris le P. Polanque, Jésuite, qui y prêchait en latin, en divers collèges, aux étudiants; soutenant de ses discours la foi, que les erreurs modernes avaient fort ébranlée; homme très-capable de fournir aux assistances spirituelles qu'il prétendait de lui en une si importante occasion, et de le préparer, comme il fit, au bonheur d'une mort qui ne démentit point l'honneur et la grandeur des actions de sa vie.

« Donc après avoir confessé tous les péchés de sa vie passée, avec les sentiments d'un cœur humilié et brisé de douleur, reçut le sacré viatique et le germe précieux de l'immortalité où son esprit haletait; tracé, pour l'instruction de son neveu le seigneur comte de Tournon, des préceptes semblables à ceux des anciens patriarches; donné congé au soin et au souvenir des affaires du monde et de toutes les créatures. il se retira tout entier en la compagnie des pensées qui l'en-

tretenaient du cher objet de ses espérances, ménageant, de tout l'effort de son esprit, ces précieux moments pour le mérite de l'éternité. Et il s'était bien si fort attaché de tous les sentiments de la chair et des amours de la vie, et transporté si entièrement en Dieu, par une dévotion pure, tendre et toute confite en amour, qu'il pria le P. Polanque d'employer les prières de ses compagnons qui étaient à Paris, pour lui obtenir de Dieu qu'il tranchât sans délai, par un coup de faveur, ce filet pourri de sa vie mortelle, pour commencer au plus tôt l'immortelle.

« Ainsi acheva chrétiennement cette âme rare et exemplaire le dernier de ses jours, faisant de l'ombre de sa mort l'un des plus beaux traits de l'image de sa vie; comme il avait fait de sa vie l'un des plus glorieux ornements de sa patrie et de l'Eglise, dont il avait été la défense et l'appui. Il mourut à Saint Germain en Laye, dans le palais royal, le 22^e jour d'avril, de l'année 1562, de son âge la 73^e; d'où son corps, suivant sa disposition, fut transporté à Tournon, en la chapelle du collège qu'il avait bâti et donné à la Compagnie, où le tombeau et la mémoire de ce grand homme servent encore aujourd'hui de colonne à l'Etat, d'exemple et de modèle à la vertu. »

TOMBEAU DU CARDINAL DE TOURNON.

D. O. M. *Æternæque memoriæ.*

Francisci a Turnone episcopi Ostiensis, sacri Cardinalium collegii decani, Ecclesiæ Lugdunensis antistitis, Galliarum primatis, qui post impensam Christianissimis regibus, Francisco I, Henrico II, alteri quoque Francisco, postremum Carolo IX maximis in rebus annos 2, felicem ac memorabilem operam, post procuratas singulari fide, et non mediocriter auctas regum, populique Gallici maximas utilitates, post sæpe compositos, pacificatosque gravissimos, et periculosissimos bellicorum dissidiorum æstus, post conciliatos, quoties res tulit, Summorum Pontificum, et magnorum principum animos, post assertam invicta animi constantia adversus Catholicorum tumultus catholicæ doctrinæ veritatem, denique post exhibitum in omni vitæ parte præclarum, integerrimum ac pietissimum pontificis specimen, extracto hoc lapide quadrato gymnasio, sapientiæ, pietatisque academia instituta, et Societatis Jesu, curæ perpetuo tradita, Deo optimo maximo tot bonorum auctori animam pie commendavit, ac reddidit anno Christi M D. LXII, decimo Kal. Maii, ætatis suæ LXXIII, apud Sanctum Germanum in Layæ.

(Voy. le card. Vincent LAURE, son ancien domestique; — T. ROLUER (abbé du Moustier S. Jean); Hilar. COSTE; — SAUOLET; — LAMBIN.)

TOURNON (CHARLES-THOMAS MAILLARD DE), né à Turin, le 21 décembre 1668, était le second fils de Victor-Amédée Maillard, comte de Tournon et marquis d'Alby, ministre d'Etat du duc de Savoie, chevalier de l'Annonciade, et gouverneur du comté de Nice. Cela n'empêchait pas Voltaire de présenter le saint cardinal comme un aventurier, « prêtre savoyard nommé Maillard, qui avait pris le nom de Tournon : » pourvu qu'il pût

pourpre, partie à la recommandation du maréchal Trivulce, son parent, partie à son mérite personnel et à l'ancienne liaison qui unissait les maisons de Médicis et de Trivulce. Ainsi s'exprimait le Saint-Père dans la lettre qu'il en écrivit, le jour même de la nomination, au maréchal Trivulce. Evêque de Bayeux et de Toulon, puis de Novare, et archevêque de Reggio, le cardinal de Trévoulce (c'est ainsi qu'on le désignait) fut nommé, par le Pape Clément VII, légat de la Campagne de Rome pendant la guerre des Colonne. Après la prise de Rome par les troupes de Charles-Quint, il fut emmené en otage à Naples, où il montra une grande fermeté pendant sa prison. Les Impériaux, qui le savaient partisan de la France et chargé des affaires de cette couronne, lui firent essuyer pendant dix-huit mois toute sorte de mauvais traitements. Enfin le Pape Paul III, à l'élection duquel il avait puissamment contribué en 1534, l'envoya comme légat auprès du roi François I^{er}, pour le porter à la paix avec l'empereur. Le cardinal se trouva au couronnement d'Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, et seconde femme de François I^{er}. De retour à Rome, il y mourut le 30 mars 1548, sans avoir pu obtenir du Pape la permission de faire son testament, bien que Paul III lui eût en grande partie la tiare. Le Pontife hérita donc de toute sa dépouille. Le cardinal de Trévoulce fut honoré des éloges de Bembo et de Sadolet, ces illustres cardinaux, qui étaient ses intimes amis. On regretta qu'il n'eût pas eu le temps de faire imprimer une Histoire des Papes et des cardinaux, écrite après beaucoup de recherches, et dont il recueillait depuis longtemps les matériaux. Ouphre Panvino avoue s'en être bien servi, surtout pour les cardinaux depuis Urbain VI jusqu'à Paul III.

TRIVULCE (ANTOINE, II^e du nom), fils de Jérôme Trivulce, capitaine de cinquante hommes des ordonnances du roi François I^{er} etc., fut référendaire des deux signatures, évêque de Toulon en 1528, par la démission de son cousin le cardinal Augustin, puis vice-légat de Pérouse, et en 1544 vice-légat d'Avignon, où il se concilia l'amour des peuples, et s'opposa avec vigueur à l'entrée des hérétiques dans le Comtat. — Secondé des armes du roi de France, il les chassa de Cabrières et de Mérindol, où ils s'étaient établis, et de plusieurs autres lieux qu'il fit brûler et ruiner par ordre du Pape. Enfin il reçut le chapeau en 1557, pendant qu'il était nonce à Venise. Le Pape Paul IV le fit aussitôt préfet de la signature de justice, et l'envoya légat en France pour rétablir la paix entre le roi Henri II et Philippe II, roi d'Espagne. Sa mission fut couronnée par le traité de Cateau-Cambresis. Le cardinal venait de prendre le chemin de l'Italie, pour y jouir d'un repos mérité par tant de travaux, lorsqu'il fut frappé d'une apoplexie qui l'enleva, à une journée de Paris, le 26 juin 1559.

TRIVULCE (JEAN-JACQUES-THÉODORE),

petit-neveu du précédent, était le fils aîné de Charles-Ernest-Théodore Trivulce, comte de Melzi, etc., commissaire général des troupes espagnoles, tué en Flandre à la fleur de son âge. Né en 1597, il resta, jeune encore, sous la tutelle de Catherine de Gonzague, marquise de Castel-Giaffre, sa mère. — Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il leva deux régiments pour le roi d'Espagne Philippe III, dont il commanda ensuite toute la cavalerie. Ce prince lui fit épouser la fille aînée du prince de Monaco, laquelle mourut en couches [1620], lui laissant deux enfants. Il fut ensuite commissaire de l'empereur en Italie, où il fit tous ses efforts pour engager les princes à secourir Ferdinand II dans la guerre de Hongrie. Cet empereur érigea en sa faveur la terre de Monaco en principauté, et le roi d'Espagne le fit grand de la première classe. Mais Trivulce embrassa la carrière ecclésiastique, et devint clerc de chambre du Pape Urbain VIII, qui le créa cardinal en 1629. Depuis, vice-roi d'Aragon, ensuite de Sicile et de Sardaigne, gouverneur général du Milanais, et ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome, il mourut à Milan le 3 août 1657. Sa postérité masculine s'étant éteinte dans la personne d'Antoine-Théodore Trivulce, son petit-fils, le second fils de sa fille, née en 1620, quand mourut sa mère, prit le nom de Trivulce; et c'est de cette dernière famille que descendait Alexandre Trivulce, qui commanda la milice de Milan, après l'invasion des Français en 1796, et qui, devenu bientôt après général et ministre de la guerre, mourut le 3 mars 1803, à Paris, où il était venu pour assister au couronnement de Napoléon I^{er}.

TROJER (FERDINAND-JULES), évêque et prince d'Olmütz, fut fait cardinal en 1747, par le Pape Benoît XIV.

TRUCHSÈS (OTHON), d'une noble et ancienne famille de Souabe, était fils de Guillaume Truchsès, baron de Walbourg, et de Sibylle, fille de André Truchsès, comte de Sonneberg. — Il commença ses études à Tubingue, les continua à Dôle en Bourgogne, puis dans l'université de Pavie et à Padoue, où, jeune encore, il fut fait recteur de l'université. Il étudia le droit à Bologne sous Hugues Buoncompagno, depuis Pape sous le nom de Grégoire XIII. Othon, reçu docteur en droit, retourna en Allemagne, et fut d'abord chanoine de la cathédrale d'Augsbourg, et ensuite doyen de la cathédrale de Trente. Quelques années après il se rendit à Rome pour affaires. Paul III, charmé de sa prudence, de son savoir, de son éloquence, le prit pour un de ses camériers intimes. En 1543, envoyé comme nonce à la diète de Nuremberg, pour indiquer le concile de Trente, et pour engager les prélats à s'y rendre, Othon fut fait alors unanimement évêque d'Augsbourg, prince du Saint-Empire. L'année suivante, le Pape le créa, quoique absent, cardinal-prêtre de Sainte-Balbine. Lorsque s'ouvrit le concile de Trente, il y envoya, pour tenir sa place, le

Jésuite Claude Lejay. Pour lui, il se rendit auprès du duc de Bavière pour se concerter sur la guerre à poursuivre contre le duc de Saxe et le landgrave de Hesse, auteurs du luthéranisme. Il prit une part active dans cette guerre. En 1548, il célébra un synode à Augsbourg pour la réformation des mœurs du clergé et des fidèles. Jules III ayant succédé au Pape Paul III en 1550, Truchsess passa au titre de Sainte-Sabine, et fit réparer l'église. On y lit encore cette inscription :

Otho Truchses de Wallpurz S. R. E. presbyter cardinalis Augustanus collapsam restituit et exornavit anno 1560.

Protecteur des Jésuites, il leur fit bâtir à Billingham un collège, où il employa cinquante mille écus d'or. Il leur éleva encore une maison et un collège à Augsbourg. Truchsess devint évêque de Wurtzbourg, et, en 1558, protecteur de l'empire romain. L'année suivante, à la diète d'Augsbourg, il soutint seul les intérêts de l'Eglise romaine, en l'absence des autres ministres de la cour de Rome. Sous Pie IV il fut fait un des con-

sulteurs du tribunal de l'inquisition dans les grandes causes. En 1563, il accompagna en Espagne les archiducs Rodolphe et Ernest, fils de Maximilien II, appelés par leur parent Philippe II, qui pensait à leur assurer la succession de tous ses Etats au détriment de son fils don Carlos, déclaré par lui incapable de régner. Le cardinal arriva à Trente après la clôture du concile. Après avoir contribué à ramener au catholicisme Ulric, comte de Kelfenstein, il mourut à Rome le 2 avril 1572, l'année de la Saint-Barthélemy en France. Il avait publié des constitutions pour la réforme du clergé et des fidèles d'Augsbourg, porté des édits contre les protestants, encouragé la traduction et la publication de divers ouvrages. Ce cardinal était oncle de Gebhard Truchsess, archevêque de Cologne, qui se fit luthérien après avoir épousé Agnès de Mansfeld, et qui mourut misérable en 1601.

TURRIOZZI (FABRICIUS), né à Toscanella en 1755, fut fait cardinal en 1823 par Pie VII. Il mourut en 1826.

U

UBALDINI (ROBERT), Florentin, évêque de Monte-Pulciano, créé en 1615, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu *in Merulana*, puis de Sainte-Pudentiane, de Saint-Alexis et de Sainte-Praxède, mourut en 1635.

UBALDINI. — Voy. OCTAVIEN.

UBAUD fut créé, en 1159, par le Pape Adrien IV, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Luce.

UBERT fut créé diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, par Calixte II, Pape de 1119 à 1124.

UBERT DE RATA, de Pise, et archevêque de cette ville, nommé, en 1125, par le Pape Honorius II, cardinal du titre de Saint-Clement, mourut en 1138.

UBERT D'ELCI, Siennois, créé, en 1261, par le Pape Urbain IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mourut en 1276.

UGOLINI (JOSEPH), né à Macerata en 1783, fut fait cardinal par Grégoire XVI en 1838.

En 1850, il prit possession de sa dignité de protecteur du collège de Saint-Bonaventure, au couvent des Saints-Apôtres. Ce collège a été fondé par le Pape Sixte-Quint, en 1587, et le cardinal Ugolini continue aujourd'hui à lui donner la protection la plus utile.

UMMARCOTE (ROBERT), Anglais, créé, en 1231, par le Pape Grégoire IX, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mourut en 1241.

URBAIN II est compté parmi les archevêques de Reims, lorsqu'il était cardinal.

URBAIN III (HUBERT CRIVELLI), suivant d'autres, LAMBERT PRIVELLI, fut élu, après Luce III, le 25 novembre 1183, archidiacre de Bourges, puis de Milan, sa patrie; il fut nommé par le Pape Luce archevêque de cette dernière ville. — Il avait été créé

cardinal par Alexandre III en 1173. (Voy. le *Dict. des Papes*.)

URBAIN IV (JACQUES-PANTALÉON) était, dit-on, fils d'un cordonnier de Troyes en Champagne. — Devenu par son mérite archidiacre de Laon, puis évêque de Verdun, il avait été élevé au patriarcat de Jérusalem, et était venu à Viterbe pour les affaires de la Palestine, au moment de la mort d'Alexandre IV. Huit cardinaux seulement étaient réunis dans cette ville pour donner un successeur à ce Pontife. Ne pouvant s'entendre sur le choix, ils jetèrent les yeux sur Pantaléon, qui fut élu le 29 août 1261.

URBAIN V (GUILLAUME GRIMOARD), né au diocèse de Mende, en Gévaudan, était fils de Guillaume Grimoard, baron du Roure et de Grisac, et d'Emphélise de Sabran, sœur de saint Elzéar. — Entré d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît, il fut ensuite reçu docteur en droit, et professa avec éclat à Montpellier et à Avignon. Il fut ensuite successivement abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor de Marseille. Les cardinaux, assemblés à Avignon pour donner un successeur à Innocent VI, ne pouvant s'accorder sur l'un d'eux, élurent un étranger au Sacré Collège le 28 octobre 1362.

URBAIN VI (BARTHÉLEMY PRIGNANO), archevêque de Bari, était Napolitain. Après la mort de Grégoire XI, les Romains craignant que, si l'on prenait un Pape français, il ne transférât encore le siège à Avignon, obligèrent les cardinaux d'élire un Pape de leur nation. Le peuple plaçant un tas de bois sous la salle de l'assemblée, menaçait les cardinaux d'y mettre le feu si on ne leur donnait satisfaction. Les cardinaux, au nombre de seize seulement, choisirent l'archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût pas cardinal.

URBAIN VII (JEAN-BAPTISTE CASTAGNA) fut élevé à la papauté le 15 septembre 1590. D'abord professeur en droit civil et en droit canonique, il avait été distingué de bonne heure, et envoyé comme nonce en Allemagne et en Espagne, où il s'était concilié l'affection du roi Philippe II. Il était cardinal du titre de Saint-Marcel quand il succéda à Sixte V. (*Voy. le Dict. des Papes.*)

URBAIN VIII (MAFFEO-BARBERINI), d'une ancienne et illustre maison de Florence, où elle avait occupé des emplois considérables, succéda à Grégoire XV le 6 août 1623. — Il était âgé de 55 ans. Fait prélat dès l'âge de 19 ans, il fut nommé référendaire par Sixte V, et pourvu, par Clément VIII, du gouvernement de Fano, à l'âge de 24 ans. Depuis protonotaire apostolique, archevêque de Nazareth, il avait été, en 1606, élevé par Paul V à la dignité de cardinal. On le chargea de dresser l'acte de prise de possession de Ferrare, et celui de mariage de Philippe III, roi d'Espagne, avec la reine Marguerite. Il assista le cardinal Ludovisio dans la négociation des limites et de la juridiction du comté de Bénévent. Clément VIII l'avait envoyé nonce en France pour complimenter Henri IV sur la naissance du dauphin, depuis Louis XIII; Barberini fut ensuite nonce ordinaire dans ce royaume. On le nomma ensuite légat à Bologne, évêque de Spolète, protecteur des Ecossais à Rome, préfet de la signature du Pape, et l'un des cardinaux de la congrégation de la propagande. Couronné le jour de Saint-Michel, 29 septembre, il réalisa les espérances qu'avaient fait concevoir ses antécédents. Les abeilles, qu'il portait dans ses armoiries, donnèrent occasion au dialogue exprimé par les deux distiques suivants :

Gallis mella dabunt, Hispanis spicula figent.

Spicula si figant, emorientur apes.

Mella dabunt cunctis, nullis sua spicula figent,

Spicula nam princeps figere nescit apum.

Le miel sera pour les Français, les piqures pour les Espagnols. Les abeilles meurent après avoir piqué. Elles donneront du miel à tous et ne piqueront personne. Le roi des abeilles ne pique point.

(*Voy. le Dict. des Papes.*)

URBAIN DE MORFA DE BAIS, Allemand, évêque d'Utrecht, fut créé cardinal, en 1440, par l'antipape Félix V, qui, de 1439 à 1447, créa vingt-six cardinaux.

URRIAS (CHARLES DE), Espagnol, créé, en 1409, par l'antipape Benoît XIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mourut en 1420.

URSINS ou **ORSINI** (HYACINTHE DES), créé, en 1144, par Célestin II, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, fut Pape sous le nom de Célestin III. — *Voy. ce nom.*

URSINS (JOURDAIN DES), Romain, nommé,

en 1143, par le Pape Eugène III, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis légat en Allemagne, mourut en 1165.

URSINS (PIERRE DES), Romain, créé cardinal, en 1180, par le Pape Alexandre III, mourut en 1181.

URSINS (BOBON DES), Romain, nommé par le Pape Luce III, en 1182, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasia, fut évêque de Porto.

URSINS (FRANÇOIS-NAPOLÉON DES), Romain, créé, en 1295, par le Pape Boniface VIII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Silice*, mourut en 1343.

URSINS (JEAN-CAJETAN DES), Romain, créé, en 1316, par le Pape Jean XXII, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, légat à Florence, mourut en 1339.

URSINS (MATTHIEU DES), Romain, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Girgenti, puis archevêque de Manfredonia, fait par le Pape Jean XXII, en 1337, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mourut en 1341.

URSINS (RAYNAUD DES), Romain, fait, en 1350, par le Pape Clément VI, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mourut en 1374.

URSINS (PONCE DES), Romain, évêque d'Aversa, créé en 1378, par le Pape Urbain VI, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mourut en 1395.

URSINS (THOMAS DES), créé par le Pape Urbain VI, en 1381, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, mourut en 1390.

URSINS (RAYMOND DES BAUX DES), Romain, fut nommé diacre-cardinal par le Pape Urbain VI en 1385.

URSINS (CÔME DE MÉLIORATIS DES), Romain, créé, en 1480, par le Pape Sixte IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, était archevêque de Trani; il mourut en 1481. — Pour les autres membres de cette famille, *Voy. ORSINI.*

URSWICUS (CHRISTOPHE), appelé aussi Christophe Brambridge, Anglais, docteur en droit, fut en butte, ainsi que Jean Morton, archevêque d'York, à de grandes persécutions, pendant que Richard III régnait en Angleterre. — Henri VII étant monté sur le trône, le fit son aumônier, le nomma ambassadeur auprès des premières puissances de l'Europe, et lui donna l'archevêché d'York. Le Pape Alexandre VI le choisit pour son trésorier en Angleterre, et le Pape Jules II le créa cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède en mars 1511. Urswicus, empoisonné par un Italien, qui était son valet de chambre ou son chapelain, mourut à Rome le 30 juin 1514, sous le Pape Léon X, et sous Henri VIII, roi d'Angleterre. Tous ses ouvrages ont été perdus.

V

VALENS (ERMINIUS), né en Ombrie, créé, en 1604, par le Pape Clément VIII, prêtre-

cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Faenza, mourut en 1618.

VALENTIN, Hongrois, évêque de Cinq-Eglises, créé par le Pape Urbain VI, en 1379, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mourut en 1410.

VALENTIN (Louis), né à Trévi en 1695, évêque de Rimini, fut fait cardinal en 1759, par Clément XIII; il mourut en 1763.

VALERIANO. — Voy. PIERRE.

VALERIO ou **VALIERO** (Augustin), né à Venise, d'une des familles les plus considérables de cette ville, le 7 avril 1531, commença ses études dans sa patrie, et les continua à Padoue, où il se rendit à l'âge de 16 ans. — Il y étudia les belles-lettres sous Lazare Bonamico, et la philosophie sous Bassiano Lando et Marc-Antoine Genua. Il n'avait que 20 ans lorsqu'il composa l'oraison funèbre de son maître Bonamico. Comme il se destinait à l'Eglise, il étudia aussi en théologie et en droit canon, et se fit recevoir docteur en l'une et en l'autre faculté. De retour à Venise, il accompagna à Rome les ambassadeurs que le sénat envoyait au Pape Paul IV, en 1555, pour le féliciter de son exaltation au souverain pontificat. A l'âge de 25 ans accomplis, il demanda et obtint d'être admis parmi les *Sages des ordres* à Venise, c'est-à-dire au nombre des jeunes gens des premières familles, à qui l'on donne entrée au collège où se traitent les affaires de la république, afin qu'ils se forment au gouvernement. En 1558 le sénat le nomma pour remplir la chaire de philosophie, laissée vacante par Jacques Foscarini, devenu avocat général. Valerio n'avait alors que 28 ans; mais, chez lui, le mérite avait devancé les années. Bernard Navagero, son oncle, ayant été élevé au cardinalat en février 1561, l'invita à se rendre auprès de lui à Rome. Valerio, en ayant obtenu la permission du sénat, se rendit au vœu de son oncle, et demeura près d'un an à Rome, où il se lia étroitement avec le cardinal Charles Borromée, qui lui procura l'entrée de l'académie célèbre qui se tenait au Vatican. En 1562, il suivit son oncle au concile de Trente, et quelques mois après il retourna à Venise, où il reprit son poste qu'il garda jusqu'en 1565. Il prit alors l'habit ecclésiastique, et son oncle, qui, avant d'aller au concile de Trente, avait été fait évêque de Vérone, se démit en sa faveur de cet évêché, avec l'agrément du Pontife. Navagero ne survécut que quelques jours à sa démission. Pour Valerio, dès qu'il se vit sur le siège de Vérone, il ne pensa plus qu'à remplir tous les devoirs d'un saint évêque. Il prêchait fréquemment, même en italien, quoiqu'il s'exprimât difficilement en cette langue; il s'était tellement exercé dans la langue latine, qu'il la parlait beaucoup plus facilement que la sienne propre. Il visitait son peuple, prenant un grand soin des pauvres et des orphelins, réprimant les désordres, introduisant le bien partout où il pouvait; enfin donnant l'exemple de la plus parfaite régularité. En décembre 1583, le Pape Grégoire XIII le créa cardinal du titre de Saint-Marc, et le mit à la tête de plu-

sieurs congrégations. Sous le pontificat de Clément VIII, il passa du titre de Saint-Marc à l'évêché de Palestrine. L'interdit, que le Pape Paul V jeta sur sa patrie, lui causa, dit-on, tant de chagrin, qu'il en mourut à Rome le 24 mai 1606, âgé de 75 ans. Son corps, inhumé dans cette ville, en fut ensuite transféré dans l'église cathédrale de Vérone. Les ouvrages imprimés de ce littérateur distingué, de ce prélat sont : I. Onze discours prononcés à Venise, lorsqu'il était professeur de philosophie, et imprimés avec ses deux livres, *De recta philosophandi ratione*, Vérone 1577, in-4°, et Venise, 1581, in-4°; II. Une *Lettre sur le livre de Jérôme Osorio sur la justice*, imprimée plusieurs fois avec le livre d'Osorio; III. *De acolythorum disciplina*, Venise, 1571; Vérone, 1583, in-4°, et à la fin de sa *Rhétorique ecclésiastique*; IV. *Vie de Bernard Navagero*, son oncle; Vérone, 1602, in-4°; Padoue, 1719, in-4°; V. *Rhetorica ecclesiastica*, en trois livres; Venise, 1574, in-8°; elle eut sept éditions du vivant de l'auteur, et elle a été traduite en français par l'abbé Dinouart, sous ce titre: *La rhétorique des prédicateurs, traduite d'A. Valerio, évêque de Vérone et cardinal*, etc.; Paris, 1750, in-12. Valerio entreprit cet ouvrage à la sollicitation de saint Charles, son aïeul, qu'il allait souvent visiter à Milan. On trouve dans quelques éditions trois discours qu'il prononça à Vérone devant son clergé; VI. *Episcopus, seu de optima episcopi forma*, Milan, in-4°, par les soins de Galesini, et par les ordres de saint Charles, qui lui avait demandé un travail sur ce sujet. On a encore d'autres éditions de cet ouvrage; VII. *Cardinalis, sive de optima cardinalis forma*, Vérone, 1586, in-4°, et 1604, in-4°; VIII. *Récit de ce qui arriva à Vérone en 1575*; IX. *Apolo-gie* adressée à son clergé, pour lui exposer pourquoi il n'avait pas encore publié de statuts; Vérone, 1589, in-4°, à la suite des constitutions de Giberti, évêque de Vérone, lesquelles Valerio fit réimprimer avec des notes et des corrections conformes aux décrets du concile de Trente; X. *Constitutiones ad Dalmatiam et Istriam usum*; XI. *De cautione adhibenda in edendis libris*; Padoue, 1719, in-4°. Ce livre, qui fut publié plus d'un siècle après la mort de l'auteur, est dû aux soins de Volpi, qui y a joint *Bernardi Navagerii cardinalis vita*. Cette édition comprend, en outre, un catalogue exact des écrits, tant imprimés que manuscrits, du cardinal Valerio, avec quelques notes. L'éditeur a inséré dans le même volume plusieurs discours composés par des nobles Vénitiens; XII. Un discours sur la bénédiction des *Agnus Dei*, faite par le Pape Grégoire XIV en 1591, imprimé avec l'ouvrage d'Onuphre Panvino, *De baptismo paschali*, Rome, 1656, in-8°; XIII. *Ad Sixtum V epistolam nuncupatoria sermonum sancti Zenonis*; Vérone, 1589, in-4°. Presque tous ces ouvrages du cardinal sont en latin; on a encore de lui : I. *Gli antichi monumenti di Vescovi di Verona*; II. *Vita di san Carlo Borromeo*; III. *Memoriale di Agostino Valiero sopra gli studi*

a un *senatore convenienti*, Venise, 1803, in-4°, etc. Ce prélat laissa un nombre encore plus grand de manuscrits, parmi lesquels le cardinal Quirini, dans la préface de la Vie de Paul III, regrette beaucoup celui qui est intitulé : *De utilitate ex conclavi capienda*. On trouve une lettre du cardinal Valiero, adressée à Octavien Maggius, dans les *Epistolæ clarorum virorum selectæ*, édition de Venise, 1568, in-8°, fol. 126. Cette lettre est de 1555, et datée de Padoue.

VALETTE (LOUIS DE NOGARET DE LA), troisième fils de Jean-Louis, duc d'Espèrnon et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale et d'Astarac, naquit le 8 février 1593. Abbé de Saint-Victor de Marseille, de Grandseigne, de Saint-Vincent de Metz, et du Gard sur la Somme, prieur de Saint-Mar'in des Champs, il fut nommé archevêque de Toulouse, puis créé cardinal, en 1621, par le Pape Paul V. — Il fut encore commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Anjou, de Metz et du pays Messin. Il s'attacha d'abord à la reine mère, Marie de Médicis, et contribua beaucoup à son enlèvement du château de Blois ; mais il ne tarda pas à s'en détacher pour suivre le cardinal-ministre, dont il devint l'ami et le serviteur le plus dévoué ; au point que le duc d'Espèrnon appelait son fils le cardinal-valet, par opposition au cardinal-ministre. Le 11 novembre 1630 Marie de Médicis et Gaston d'Orléans avaient arraché à Louis XIII, malade, la promesse de destituer Richelieu. Celui-ci vit chanceler sa fortune dans cette résolution de cour, qui fut appelée la *journée des dupes*, l'une des plus mémorables du règne de Louis XIII. Les courtisans voyaient déjà la chute du ministre. Sa disgrâce était presque consommée. Lui-même, sans espoir, se tenait renfermé dans son cabinet avec le cardinal de la Valette ; il brûlait ses papiers ; tous ses préparatifs étaient faits pour gagner Pontoise, et de là le Havre. Son ami, ne prévoyant pas que sa maison allait bientôt être accablée sous le poids qu'il aidait à soutenir, lui dit : « Suivez le roi à Versailles, tentez un dernier effort pour reprendre votre ascendant. Si vous quittez la cour, le pouvoir est perdu pour vous ; et le champ libre restera à vos ennemis. » Richelieu est frappé de ce trait de lumière. Il vola à Versailles, suivi de la Valette ; il regagne la confiance de Louis XIII, et le décide à lui livrer ses ennemis. Son pouvoir grandit au sein de cet orage. Non content d'avoir ainsi dupé ses adversaires, il se prépare à en tirer une éclatante vengeance. Le garde des sceaux Marillac est exilé ; plus tard le maréchal, son frère, porta sa tête sur l'échafaud. Les grands seigneurs, qui faisaient tout trembler, tremblent à leur tour. Le duc d'Espèrnon, longtemps si fier et si puissant, n'était plus de taille à lutter contre Richelieu. Il s'indignait de voir son fils le serviteur du tout-puissant ministre. Le cardinal de la Valette ambitionnait la gloire des armes. Richelieu lui fit donner (1635) le comman-

dement d'une armée composée de dix-huit mille hommes d'infanterie et six mille chevaux, qui fut envoyée en Allemagne, et se joignit à celle du duc de Weymar. Le cardinal avait pour maréchaux de camp le comte de Guiche et le vicomte de Turenne. Une des graves difficultés de cette époque était d'accorder Weymar et la Valette, un cardinal et un prince protestant, sur le cérémonial. Weymar, qui conserva la principale autorité dans le commandement, laissa volontiers au cardinal tous les honneurs qu'il demandait. Les deux armées réunies attaquèrent avec succès le camp de Galas, devant la ville de Deux-Ponts, et forcèrent Mansfeld à lever le siège de Mayence. Mais le cardinal s'était peu occupé des moyens de faire vivre les soldats au delà du Rhin. Il avait reçu d'excellentes instructions, qu'il ne put ou ne voulut pas suivre. La famine menaçait l'armée ; le pain coûtait un écu la livre, les troupes murmuraient : la sédition était à craindre. Enfin le cardinal prit le parti de ramener en France une armée qui allait périr ou se dissoudre. Son carrosse fut livré aux flammes. Il fit brûler tout ce qui ne pouvait être transporté sur le dos de quelques mulets et du petit nombre de chevaux que la faim n'avait pas encore moissonnés. L'artillerie fut entamée. Treize jours d'une retraite rapide à travers des montagnes et des défilés, où l'armée ne vivait que d'herbes et de racines, semblaient avoir épuisé toute sa force, lorsqu'à Vauveranges, sur la Sarre, 14 régiments, détachés de l'armée de Galas, vinrent fondre sur l'arrière-garde. Le combat fut terrible et glorieux. Les Impériaux, mis en déroute, perdirent sept étendards ; et l'armée française victorieuse qui avait perdu, dans sa marche, six mille hommes, et se trouvait réduite à quatorze mille, se retira en Lorraine, où Weymar, plus heureux ou plus habile, ramena ses troupes sans que les Impériaux les eussent entamées. Les deux généraux se rendirent à Paris, où le plan d'une nouvelle campagne fut réglé avec Richelieu, assisté du maréchal de la Force, du marquis de Feuquières et du P. Joseph. (MICHAUD, *Biographie universelle*, art. de M. Villenave.) Dans la discussion, le Capucin indiquait du doigt, sur la carte, les villes qu'il fallait prendre. « M. Joseph, » dit le duc de Weymar, « tout cela serait fort bon si l'on prenait les villes avec le bout du doigt. » Cependant le Pape Urbain VIII voyait avec peine un prince de l'Eglise associé à un prince luthérien dans le commandement des armées. Le cardinal reçut donc de Rome un bref qui lui enjoignait de déposer l'épée. Mais Richelieu, qui voulait être agréable à un serviteur dévoué, s'interposa et fit valoir les capacités militaires du cardinal-général. Il se prévalait d'ailleurs de l'exemple du cardinal-infant qui commandait les armées espagnoles dans les Pays-Bas. Le Pape prit conseil de la prudence, et n'insista pas. Le Saint-Père pouvait, avec juste raison, faire observer au cardinal-ministre qu'entre les deux cas se

trouvait une énorme différence. Le cardinal-infant combattait, au moins pour la défense du catholicisme, tandis que le cardinal de la Valette donnait le scandale d'un prince de l'Eglise combattant pour le triomphe du parti protestant. La Valette ouvrit la campagne de Flandre avec une armée de dix-huit mille hommes [1637]. Sous ses ordres étaient Turenne et Gassion, depuis maréchaux de France. Le fils du président de Thou, le jeune et noble de Thou, que Richelieu allait bientôt faire monter sur l'échafaud, remplissait les fonctions d'intendant. L'armée française prit Cateau-Cambresis, Landrecies et Maubeuge. C'était alors un étrange spectacle, de voir une armée française, que commandait le cardinal de La Valette, aux prises contre une armée espagnole, commandée par le cardinal-infant. L'année suivante, La Valette remplaça, dans le commandement de l'armée d'Italie, le maréchal de Créqui, qu'un boulet venait d'emporter. « Au titre de général, il réunit celui de plénipotentiaire, et commença par conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la duchesse de Savoie. Cependant Verceil ne put être défendu contre les Espagnols, que commandait le marquis de Léganez; et la chute d'une place si importante commença les malheurs de cette campagne. » (VILLENAVE.)

Telle fut la dévotion de la Valette à Richelieu, qu'il écrivait à ce ministre [1639]: « Vos intérêts et les miens sont inséparables; et je ne ferai jamais pour moi ce que je n'entreprendrai pas pour vous, toutes et quantes fois que votre service le requerra. » Il poussa la lâcheté jusqu'à abandonner à la vengeance du ministre son frère Bernard. Ce dernier, envoyé contre les Espagnols, avait joué un rôle équivoque au siège de Fontarabie, siège qu'il paraît avoir fait échouer par jalousie à l'égard de Condé [1638]. Après cet échec, il rallia pourtant l'armée française, abandonnée par Condé et Soubise, et la reconduisit à Bayonne: mais il n'en fut pas moins accusé du désastre; il se réfugia en Angleterre, et fut condamné à mort par le parlement [1639]. Une parole du cardinal de La Valette pouvait sauver son frère. Il n'en fit rien. Bien au contraire, il écrivait au premier ministre: « Je suis le premier contre lui; car il est certain, Monseigneur, que je serais le plus ingrat du monde si je ne préférerais votre service, non-seulement à ses intérêts, mais aussi aux miens propres. » Le cardinal de la Valette était un fort médiocre général; ce qui faisait sa force, c'était la confiance et l'appui de Richelieu. Néanmoins il venait de prendre Chivasso, en Piémont, et de battre les Espagnols, lorsqu'il fut emporté par la tièvre à Rivoli, près de Turin, le 28 septembre 1639, à l'âge de 47 ans. Le duc de Candale, son frère aîné, était mort à Casal en février, et le duc de la Valette avait été exécuté en effigie le 8 juin. Quand le duc d'Épernon apprit qu'il venait de perdre dans son fils, le cardinal, le seul appui qui lui restât à la cour, il s'écria en

soupirant: « Seigneur, puisque vous avez réservé ma vieillesse pour survivre à la perte de mes trois enfants, donnez-moi, s'il vous plaît, la force de supporter la rigueur de vos jugements. » Toutefois il ne survécut point à son second fils. Après la mort de Louis XIII, Bernard de la Valette revint en France; il obtint la cassation du jugement et fut nommé au gouvernement de la Guyenne, puis de la Bourgogne, où il se fit haïr. Dans son testament politique, Richelieu expliquant les faits à sa manière, dit que le chagrin causé au cardinal de La Valette par l'infidélité de son frère, et le dépit de voir périr le Piémont à sa vue, lui donnèrent le coup de la mort. « Le P. Vincent, de Rouen, religieux du tiers ordre de Saint-François, fit imprimer à Toulouse, en 1643, in-4°, un discours sur la mort du cardinal de la Valette. On y a joint: *Cardinalis Valetæ tumulus, epitaphium*, etc. Les historiens contemporains n'ont point ménagé les vices de ce prince de l'Eglise. Il était hautain et avide comme son père. Il joignait la prodigalité à des mœurs désordonnées; et ses liaisons avec la princesse de Condé furent un sujet de scandale plus éclatant. Il commanda les armées de France pendant cinq années. Jacques Talon, qui avait été son secrétaire, et qui se fit prêtre de l'Oratoire, rédigea les *Mémoires de la Vie du cardinal*. » (*Ibid.*) Le manuscrit original de cet ouvrage, trouvé au château de Beaupuy en Guyenne, a été publié sous ce titre: *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, général des armées du roi en Allemagne, Lorraine, Flandre et Italie, années 1635-1639*, Paris, 1772, 2 vol. in-12.

VALIER (PIERRE), Vénitien, archevêque de Caudie, fait en 1621, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, puis de Saint-Marc, évêque de Cénéda et de Padoue, mourut en 1629.

VALLE (ANDRÉ DE), Romain, évêque de Malte, créé en 1517, par le Pape Léon X, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis de Sainte-Prisque, mourut en 1536.

VALLEMANI (JOSEPH), gentilhomme romain, né à Fabriano le 9 juin 1648, fut successivement secrétaire de la Congrégation de l'Immunité, votant de la signature de justice en 1696, archevêque d'Athènes en décembre 1701, maître de chambre du Pape Clément XI, et ensuite son marjordome le 7 juin 1706. Créé cardinal, mais réservé *in petto*, il ne fut déclaré que le 1^{er} août 1707. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 4 du même mois, et le Pape fit la cérémonie de lui ouvrir la bouche le 28 novembre, en lui assignant le titre de Notre-Dame des Anges des Chartreux, aux Thermes de Dioclétien. Déclaré protecteur de la Congrégation des Indes le 31 décembre suivant, il fut encore protecteur de l'ordre des Mineurs conventuels et des autres religieux mendiants. Le Pape Benoît XIII le nomma en juin 1724 pour être l'un des inquisiteurs du Saint-Office, et lui accorda une

pension de 500 écus. Il mourut à Rome le 15 décembre 1725, dans la 78^e année de son âge, et la 20^e de son cardinalat. Il fut inhumé dans l'église des Douze-Apôtres.

VANNICELLI CASONI (Louis) est né à Amélia en 1801. Il a été fait cardinal en 1839 par Grégoire XVI, et occupe la charge de légat de Bologne.

VANNOZIUS (BONIFACE) était secrétaire du Pape Grégoire XIV, à la fin du xvi^e siècle. — Il avait passé toute sa vie à étudier la politique, dont il avait lu tous les livres; il en savait toutes les maximes, et prétendait donner des règles certaines de cet art subtil. Malgré tous ces préparatifs, il pécha, dans sa conduite, contre les règles qu'il avait données si utilement aux autres. Il recommandait surtout à un politique d'être le maître de sa langue. Le Pape lui ayant recommandé de ne dire à personne qu'il l'avait mis sur la liste des cardinaux pour la première promotion, il ne put se contenir, et alla indiscrètement faire part de son bonheur au cardinal neveu, qui sollicitait pour un autre. Le Pontife, justement mécontent de cette désobéissance, obligea Vannozius à effacer son nom de dessus la liste, et à y mettre celui de son compétiteur.

VASSAL, fut nommé en 1134, par le Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis de Saint-Marie *in Aquiro*.

VASSAL (FORTANIER DE), issu d'une ancienne famille du Quercy, naquit à Vailhac vers la fin du xiii^e siècle. Moréri l'appelle tantôt Fortanierus Vassalli, tantôt Fortanier Vasselli. — Entré dans l'ordre de Saint-François, à Gourdon, en Quercy, Vassal fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Recommandé au chancelier de l'université par le Pape Jean XXII, son compatriote, il fut reçu docteur en théologie en 1333. Après avoir passé par différentes charges dans l'ordre des Franciscains, il fut nommé vicaire général de sa province par Clément VI. Choisi pour présider le chapitre tenu à Marseille, il y fut élu général en 1343, et gouverna avec autant de prudence que de zèle. Afin de travailler plus efficacement à rétablir la pureté de la règle de Saint-François, il demanda un protecteur de son ordre, et obtint du Souverain Pontife le cardinal Elie de Talleyrand. Après avoir vu le Pape à Avignon, « il partit pour l'Italie, y visita les provinces et les maisons de l'ordre, et favorisa la réforme de l'Observance dont sont sortis les Cordeliers et les Récollets. Envoyé à Naples par le Pape, il réussit dans la commission épineuse de suspendre les intrigues de cette cour, et d'assurer le trône de Jeanne I^{re}. Il confirma la reine de Sicile, Sanche de Majorque, veuve du roi Robert, dans sa résolution de renoncer au monde, et lui donna le voile dans l'ordre des Clarisses, au couvent de Sainte-Croix, qu'elle avait fondé. En 1346, Vassal tint à Venise un chapitre général de son ordre, où l'on fit de sages règlements. En 1347, il fut nommé archevêque de Ravenne; mais il continua de gouverner les Franciscains, comme vicaire général,

jusqu'au chapitre tenu à Vérone, qu'il présida en 1348. Nommé en 1351 au patriarcat de Grado, transféré plus tard à Venise, Vassal conserva l'administration de l'archevêché de Ravenne, qui l'aïda à soutenir la dignité patriarcale. Il fut chargé de pacifier les Génois et les Vénitiens, qui se faisaient une cruelle guerre, et il y réussit non sans peine.... Envoyé avec le patriarche d'Aquilée et l'archevêque de Saltzbourg, il réconcilia la république de Venise avec Charobert, roi de Hongrie. En 1354, Innocent VI chargea Fortanier de Vassal et les patriarches de Constantinople et d'Aquilée, de placer la couronne de fer sur la tête de l'empereur Charles IV, si l'archevêque de Milan refusait de présider à cette cérémonie; mais celui-ci usa de son droit. Vassal fut adjoint au cardinal Gilles de Albornois, et accompagna ce légat au delà des Alpes, pour faire rentrer dans le devoir une foule de petits tyrans qui, profitant du séjour des Papes à Avignon, remplissaient l'Italie de troubles, de carnage et de désolation, par les guerres qu'ils se faisaient entre eux. Il l'aïda de ses conseils, lui avança des sommes considérables pour lever et soudoyer les troupes qui furent employées à la réduction des factieux, et ces deux prélats préparèrent ainsi le retour des Papes à Rome. En 1356, Fortanier fut chargé, par Innocent VI, de publier une bulle d'excommunication contre François Ordelesso de Foligni, Jean et Guillaume Manfredi de Faenza: il monta en chaire à Rimini, donna le signe de la croix à Malatesti, à son fils, sur nommé le Hongrois, et à 600 hommes qui devaient agir contre les ennemis du Saint-Siège. Il reçut aussi le serment des habitants de Ravenne. » (MICHAUD, *Biographie universelle*, art. de M. Audiffret.) Reconnaissant de ces services, et juste appréciateur du mérite de ce prélat, Innocent VI le nomma cardinal en 1361; mais Vassal s'étant mis en chemin pour se rendre à Avignon, où il devait recevoir le chapeau, fut atteint à Padoue de la peste, qui l'emporta, au mois d'octobre de la même année, dans le couvent des Franciscains. Il fut inhumé avec grande pompe dans leur église, où on lisait encore son épitaphe en 1789. « Revêtu des premières dignités de l'Eglise, employé dans les affaires les plus importantes, Vassal vécut toujours comme le plus humble des fils de Saint-François, et trouva le temps de cultiver les lettres. » (*Ib.*) Il a laissé des notes sur le livre de la *Cité de Dieu*, de Saint-Augustin; des *Commentaires* sur différentes parties de la Bible, des *Sermons*, des *Traité de théologie*, *Lectura theologica*, *Quod libeta disputata*, etc. Suivant quelques-uns, il serait l'auteur de l'*Office des stigmates de Saint-François*, composé par l'ordre du général des Franciscains Gérard Odon, sous le nom duquel parut cet ouvrage.

VECCHIARELLI (EDOUARD), DE RIÉTI, fait, en 1660, par le Pape Alexandre VII, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, évêque de Riéti, mourut en 1667.

VECCHIS (BERNARDIN DE), né à Sienna en

1699, fut fait cardinal par Pie VI en 1775. Il mourut la même année.

VELZI (JOSEPH MARIE), né à Cosme en 1767, Dominicain et évêque de Montefiascone, fut fait cardinal en 1832 par Grégoire XVI. Il mourut en 1836.

VENCESLAS, prince de Lignitz, Allemand, évêque de Breslau, nommé prêtre-cardinal par le Pape Urbain VI en 1385, n'accepta pas.

VENDRAMINI (FRANÇOIS), Vénitien, patriarche de Venise, nommé en 1615, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean Porte-Latine, mourut en 1619.

VENERIO, VENERIO (ANTOINE-JACQUES), né à Recanati, et évêque de Syracuse en Sicile, puis de Léon en Espagne, fut envoyé dans cette péninsule, en qualité de nonce, par le Pape Paul III, pour tâcher d'apaiser les troubles qui s'y étaient élevés au sujet de la succession du roi Henri IV, dit *l'Impuisant*, succession contestée entre Isabelle, sœur de ce monarque, et Jeanne, prétendue fille de ce même prince. — Les négociations de Vénério furent couronnées de succès. Le testament de Henri IV fut cassé, et Isabelle, reconnue reine. Le nonce contribua au mariage de cette princesse avec Ferdinand, roi de Sicile, fils de Jean II, roi d'Aragon. Quelques années après, les deux époux réunissaient sous leur sceptre toutes les Espagnes, et envoyaient Colomb à la découverte d'un nouveau monde. Vénério fut récompensé par le don de quelques terres en Sicile, et par l'offre de plusieurs évêchés en Espagne à la place de celui de Léon. Il eut dans la suite celui de Cuença, et fut nonce à Milan, après la mort du duc François Sforza, pour y veiller aux intérêts de Galéaz, son fils, qui était à la tête de quelques troupes au service du roi de France, Louis XI. Il maintint les Milanais dans l'obéissance qu'ils devaient à leur nouveau duc. Le Pape Sixte IV récompensa les services de l'évêque de Cuença par un chapeau de cardinal en 1473. Le cardinal Vénério mourut à Recanati le 4 août 1479, âgé de 59 ans.

VENEUR (JEAN LE), d'une famille considérable de Normandie, descendait de Jean le Veneur, seigneur du Homme, qui tint l'échiquier d'Alençon en 1398, et périt à la journée d'Azincourt en 1415. — Son père, Philippe le Veneur, baron de Tillières, du Homme et du Valquier, obtint du roi Charles VII, des lettres du 2 juin 1461, pour suppléer à divers titres et chartes, détruits par les Anglais, qui ravagèrent presque tous les châteaux de ceux qui, comme le baron de Tillières, étant demeurés attachés au parti du roi, avaient mieux aimé abandonner leurs titres aux ennemis, que de manquer de fidélité à leur prince. Sa mère était Marie Blosset, fille de Guillaume, seigneur de Saint-Pierre et de Carouges. Abbé du Bec et du mont Saint-Michel, Jean le Veneur fut fait évêque et comte de Lizieux, après la mort d'Etienne Blosset, son oncle, le 2 octobre 1505, et établi lieutenant général au gouvernement de Normandie, avec le sire de Rouville, par lettres du duc d'Alençon,

gouverneur de la province, le 4 mars 1525. L'année suivante, le roi François I^{er}, qui estimait la vertu et les grandes qualités du prélat, le fit son grand aumônier, et le 5 novembre 1533, le Pape Clément VII le nomma cardinal du titre de Sainte-Susanne, dans l'entrevue qu'il eut avec le roi en la ville de Marseille. Ce prélat était surtout recommandable par sa piété, par sa libéralité envers les pauvres, par sa vigilance, et par toutes les vertus qui caractérisent un digne évêque. Il fit beaucoup de bien à son église de Lisieux, mourut le 7 août 1543, et fut inhumé dans l'église de Saint-André d'Apperville. On voyait encore, en 1789, son portrait aux vitres de l'église des Quinze-Vingts, dont il réforma les statuts comme grand aumônier. Il était frère d'Ambroise le Veneur, élu évêque d'Evreux en 1513, et oncle de Gabriel le Veneur, aussi évêque d'Evreux en 1521, et qui se trouvait au concile de Trente en 1563.

VERA. — Voy. JEAN.

VERALLI (JÉRÔME), Romain, évêque d'Ascoli, puis de Caserte, archevêque de Rossano, créé, en 1549, par le Pape Paul III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, et du titre de Saint-Marcel, évêque de Porto, mourut en 1555.

VERALLI (FABRICE), évêque de San-Severo, fait, en 1608, par le Pape Paul V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin; mourut en 1624.

VERARVERIUS fut, en 1180, nommé par le Pape Alexandre III, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

VERDALE ou LOUBENS (HUGUES DE), 51^e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, et de la même maison que le précédent, était né près d'Auch. — Entré dans l'ordre de Malte, il s'y distingua en plusieurs occasions, surtout au siège de l'île de Zoane, où Léon Strozzi, prieur de Capoue, étant obligé de lever le siège, Loubens sauva à la nage l'étendard de la religion. Depuis, envoyé comme ambassadeur de son ordre auprès du Pape Grégoire XIII, il en reçut la commanderie de Pézenas. A cette époque, les chevaliers, mécontents du grand-maître de la Cassière, avaient élu de l'Escot, dit *Romegas*, grand prieur de Toulouse. Le Pape les fit venir l'un et l'autre à Rome, où ils moururent en moins de vingt-quatre heures; de sorte que le conseil de la religion, assemblé en 1582, pour l'élection d'un grand maître, donna ses suffrages au commandeur de Verdale, qui était alors grand commandeur, et chef de la langue de Provence. Le Pape lui permit de porter une couronne de prince sur ses armes. Sixte V, successeur de Grégoire, appela le grand maître à Rome, et le fit cardinal en 1587. Pendant son magistère, il fit bâtir le couvent des Capucins et le château de Bosquet, appelé de son nom, le château du mont de Verdale. Il fit aussi réformer les statuts de l'ordre de Malte, et écrire l'histoire du même ordre, en italien, par Bosio. Après avoir gouverné sa religion treize ans, il mourut

le 12 mai 1595. Son successeur fut Martin de Garcez. Hugues de Loubens, seigneur de Verdale, frère de ce cardinal grand maître, avait été fait chevalier des ordres du roi en 1585.

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Celui-là n'a pas dit toute la louange des armes, qui a dit que l'honneur des lois et des arts, qui s'étalent avec tant d'éclat dans l'estime des hommes, est couvert sous les ailes de la valeur et de la vertu militaire. La religion même qui tient son origine et sa grandeur du ciel, prend une bonne part à l'effet de sa protection ; plante sa croix sur le bois des lances ; mêle le sang de ses martyrs avec celui des soldats ; et de ces fécondes semences cueille la moisson de ses palmes, et la gloire de ses plus belles conquêtes. C'est aussi ce qui a grandement relevé en crédit la très-illustre religion de Malte, qui, pour avoir consacré son courage et ses armes à la défense de la foi et du royaume de Jésus-Christ, et contribué largement de son sang à arroser les palmes de l'Eglise chrétienne, a mérité du ciel ses plus amples bénédictions, et rendu la terre tributaire à ses vertus. Et c'est encore ce qui fit autrefois paraître plus belle la croix de Malte sur la pourpre de Rome, en la personne du cardinal de Verdale, grand maître de Malte, en ce qu'il ne changea pas l'acte de profession, passant de la grande maîtrise au cardinalat, qu'il confirma en la nouvelle condition qu'il prit, l'ancienne obligation qu'il avait, d'épandre son sang, si besoin était, pour l'honneur et la défense de l'Eglise.

« Il naquit auprès d'Auch en Gascogne au château de Loubens, de parents très-nobles et vertueux, qui prirent un soin fort particulier de le faire élever en tous les louables exercices des lettres et des armes, dans lesquels il réussit avec des avantages si visibles pour son âge, qu'ils eurent sujet de le tenir autant pour leur créature que pour leur enfant.

« Il fut dédié jeune d'ans à la religion de Malte, en laquelle incontinent qu'il eut des forces suffisantes pour essayer son courage aux courses qui furent faites contre les mécréants, il acquit une gloire, que tant de braves chevaliers achètent de leur sang, et que plusieurs usant leur vie dans mille périls trouvent à peine après la mort. Il se trouva au siège de l'île de Zoare sous la conduite de Léon Strozzi, prieur de Capoue, où dans les pertes que la religion fit à la levée du siège, il lui sauva une partie de l'honneur, emportant son étendard à la nage.

« Depuis ces premiers apprentissages de l'honneur, il n'estima rien d'égal aux occasions d'acquérir de la gloire, et à l'envie de bien faire, ne se jugeant né au monde, que pour n'être point du commun des hommes, que pour servir sa religion et l'Eglise, que pour profiter au public, et pour agir en tout vertueusement. Donc il ne s'arrêta point en si beau chemin, comme font ceux qui après deux ou trois belles actions sonnent la re-

traite, et se contentent d'avoir bien fait autant qu'il faut pour se sauver de blâme, et pour pouvoir soutenir par quelque preuve un peu d'honneur. Mais comme il jugeait bien que la carrière de la gloire était infinie, et sans bout, et qu'il ne devait le trouver qu'avec celui de la vie, il entra dans toutes les hautes et difficiles entreprises que l'occasion lui présenta : il battit, il poursuivit, il vainquit, et tint à toutes sortes de fatigue, travaillant sans relâche, et sans se montrer jamais dégoûté, ni recru de la peine, tant que la main peut fournir au courage, et le temps à l'exécution.

« Cependant comme ceux qui gouvernaient lors le conseil eussent jugé que l'esprit fort et le courage relevé du chevalier de Verdale, joint à un bon sens et à une accorte prudence, pouvait être de grand service à la religion s'il était encore employé au maniement politique et à la négociation tant du dedans que du dehors, il fut fait commandeur du grenier, et quand et quand après commandeur de l'artillerie, et ensuite quelques affaires importantes s'étant présentées pour être traitées en cour de Rome, envoyé ambassadeur de la religion vers le Pape Grégoire XIII, à qui son humeur fut aussi chère que son esprit et auprès de qui il reçut la grande commanderie de Pézenas, nonobstant les ordres communs qui ne permettent point qu'on confère de semblables charges aux absents. Mais aussi on jugea bien que c'était aux mérites extraordinaires qu'étaient justement dus les privilèges singuliers.

« C'était au temps auquel le grand maître de Malte, Jean de la Cassière, après avoir été traversé en tout et attaqué à force ouverte par un nombre de chevaliers qui s'étaient mutinés contre sa conduite, était vivement accusé à Rome auprès de Sa Sainteté et poursuivi par de violentes dénonciations pour être déclaré incapable de la maîtrise ; pendant qu'on avait fait élection à Malte du grand prieur de Toulouse de l'Esco, dit Romegas, pour gouverner la religion en qualité de lieutenant du grand maître ; dans laquelle intrigue le commandeur de Verdale ne voulant entrer par considération, et pour cela appréhendant, en ce temps troublé et plein d'orage, de retourner à Malte, où la nouvelle charge qu'il avait reçue l'obligeait de se rendre dans l'an, il demanda au Pape Grégoire dispense de la résidence, laquelle il lui refusa, l'obligeant même d'accompagner Gaspard, vicomte, lors auditeur de Rote et depuis archevêque de Milan, qu'il envoyait avec plein pouvoir pour gouverner de son autorité la religion jusqu'à ce qu'il eût terminé la contestation formée sur la conduite du grand maître. Et il arriva que parmi les différentes passions des deux partis et parmi la confusion d'esprits et d'affaires qu'il rencontra dans l'île, il fut si agréable à un chacun qu'on lui donna aussitôt la grand'croix et la charge de grand commandeur, qu'il exerça durant ces troubles avec tant de satisfaction qu'il fit prendre à tous, sur les assurances de son mé-

rite, la conjecture et les mesures de sa future grandeur.

« En effet les deux chefs de parti ayant été cités à Rome pour comparaitre en jugement devant Sa Sainteté, et le grand maître de la Cassière étant décédé dans le château Saint-Ange où il était détenu, d'un accident soudain et inopiné, et comme par un coup fatal d'une providence secrète qui étonna les esprits les plus forts et mit le silence dans la bouche des plus sages; et (ce qui fut encore plus étrange) le grand prieur de Romegas, son concurrent, étant pareillement décédé après lui, en moins de vingt-quatre heures, et tous deux s'étant allés présenter au Juge commun et souverain de tous les hommes, le conseil de la religion, assemblé selon la coutume pour l'élection d'un grand maître, les vœux et les suffrages communs s'arrêtèrent en la personne du grand commandeur de Verdale. En quoi ils ne firent que suivre les désirs et l'inclination du Saint-Père, qui l'avait nommé au conseil et recommandé son mérite par des paroles pleines d'honneur qui rendirent son élection plus précieuse, et qui lui furent plus avantageuses que la charge même.

« Cependant Sa Sainteté ayant examiné au fond les chefs d'accusation contre le défunt grand maître, sur les véritables informations qui lui furent envoyées par le viconte, il le déclara par sentence innocent, suspendu à tort de sa charge et décédé légitime possesseur de la grande maîtrise, pour marque de laquelle il voulut qu'on ajoutât à l'écu de ses armes la couronne de prince, qui n'avait encore été portée par aucun des grands maîtres, qui fut d'autant plus honorable à sa mémoire qu'elle lui fut adjugée par la bouche de la vérité et donnée par la main de la justice.

« Ensuite cette couronne étant demeurée en partage d'honneur et pour ornement de la grande maîtrise, le grand maître de Verdale fut le premier des grands maîtres vivants qui en porta son écu et ses armes richesment entourées, qui en soutint la dignité par son mérite, comme il en égala l'éclat et l'éminence par ses actions. Dont on voit en peu de temps l'état et les affaires de la religion prendre un air plus heureux et un cours plus salutaire; la gloire et la réputation des armes reflourir; toutes les passions qui avaient nourri jusqu'alors la division et la révolte calmées; la police et les mœurs réglées; la justice, les arts et le bon ordre rétablis.

« Le Pape Sixte V, qui avait succédé au pontificat à Grégoire, bien informé des heureux succès de son gouvernement, lui envoya un témoignage de l'estime en laquelle il avait la force de son esprit, et sa sagesse en la conduite des affaires, l'appelant à Rome auprès de sa personne par une lettre très-honorable, pour s'aider de son conseil au dessein qu'il avait d'unir les forces des princes chrétiens pour s'opposer à la puissance ennemie du Turc. Il y alla en bel équipage avec cinq galères de la religion,

accompagné de huit grands-croix et de trois cents chevaliers choisis et bien en ordre, qui attirèrent par cette illustre et pompeuse montre, les yeux, les vœux et les acclamations du peuple romain, et firent avouer à tous ceux qui les considérèrent qu'il n'y a souvent que ceux qui gouvernent qui fassent les bonnes et belles mœurs dans les Etats, comme les corps célestes font les bonnes et belles saisons dans le monde.

« Durant le séjour qu'il fit à la cour de Rome, il donna de si grandes satisfactions au Saint-Père, tant aux assemblées du conseil, par la sagesse généreuse de ses avis, comme aux entretiens privés par la sincérité de ses mœurs et de ses discours, qu'après l'avoir honoré aux occasions de toutes sortes de témoignages d'estime et de bienveillance, il le créa à la première promotion cardinal de la sainte Eglise, jugeant qu'il ne pouvait donner un fonds plus précieux à la croix de Jérusalem que la pourpre romaine, ni reconnaître plus dignement la valeur et le mérite d'un grand maître de Malte, qu'en lui baillant en main l'encensoir comme à un autre Machabée après avoir porté la lance.

« Il s'acquitta depuis religieusement de tous les devoirs de sa nouvelle profession avec tant de fidélité, que dans les fonctions de cette dignité si relevée il n'eut point d'autre amour et de plus forte passion que le zèle; d'autre objet que l'honneur de Dieu et de la religion chrétienne; d'autre ambition que le service de Dieu et des autels; et il n'abandonna pas pour cela les soins du noble ordre dont il était le chef, qui avaient été les premières attaches de son affection et de ses devoirs; ce qu'il montra bien après être retourné dans l'île de Malte, car il sembla n'avoir rien de plus à cœur que d'y faire glorieusement revivre la beauté de sa police, la dignité de ses ordres, la majesté du culte divin. Il bâtit un couvent aux Pères Capucins, orna magnifiquement les églises, rédigea les statuts de l'ordre en une meilleure forme, tint la main à la composition de l'histoire de la religion, et voulut qu'elle fût communiquée au public, jugeant que le monde avait intérêt de la savoir pour y reconnaître, ou les obligations de la chrétienté envers cet ordre, ou les glorieux exemples de ses chevaliers exposés à l'imitation de ceux qui voudraient se rendre tels et les exprimer en leur vie.

« Or encore qu'il tâchât en sa conduite d'égaliser les espérances du public par tous les efforts de son esprit et par toute la puissance de sa sagesse, et que, pour éloigner les plaintes ordinaires qui se font contre ceux qui gouvernent, d'user de moins de retenue qu'ils ne doivent en la dispensation des deniers publics, il eût été très-exact à ménager et conserver les revenus, et à tirer dans les coffres tous les honnêtes émoluments et les gains légitimes qu'il peut; voire que par ses bons ménages il eût essuyé jusqu'à deux cent mille écus de dettes de la religion; si ne put-il éviter d'être accusé auprès du Pape Sixte d'avoir affaibli

le trésor par des profusions indiscrettes, et ensuite obligé de se laver à Rome auprès de Sa Sainteté, par son neveu qu'il y envoya exprès, d'un blâme que l'envie ou la malice de quelques-uns avait versé sur son innocence. Mais en ces entrefaites il fut accueilli d'une griève maladie avec laquelle il ne disputa pas plus longuement sa vie qu'autant qu'il lui fallut de temps pour se disposer à sortir heureusement du monde. On n'aperçut en lui depuis cette dernière atteinte que des mouvements du Saint-Esprit qui présidait dedans son cœur, qui dressa ses pensées à l'éternité, tempéra tous ses sentimens, régla ses affections, suscita et nourrit ses soumissions aux volontés de Dieu, sa dévotion aux choses saintes, et la tendre confiance avec laquelle il consigna son âme entre les mains de son Rédempteur, le douzième jour du mois de mai, dédié à sa glorieuse ascension, en l'année 1595, treize ans après son élection à la charge de grand maître, de son âge le 64^e, laissant après lui de grandes sommes dans le trésor, une police accomplie dans la religion, une entière réputation d'avoir toujours vécu dans l'honneur, d'illustres exemples de valeur, de prudence, de probité et de piété, et des regrets immortels pour sa perte. »

TOMBEAU DU CARDINAL DE VERDALE.

Illustrissimo Domino Fr. Hugoni de Loubens Verdala cardinali amplissimo, Hierosolymitanoque militiae, cui annos tredecim, menses tres, dies viginti et unum honorifice praesuit, dignissimo magno magistro, principi invictissimo, prudentissimo, barbaris hostibus tremebundo, catholice religionis studiosissimo, in adversis fortis, in prosperis circumspicio, moderato, provido, LXIV aetatis suae anno vita functo. Universa religio mœrens hoc supremum pietatis officium libensque reddidit. Obiit iv Nonas Maii anno Domini MDXCV.

VERGI (GUILLAUME DE) était fils de Jean de Vergi, seigneur de Fonvens, Champlite, Autrei, etc., sénéchal de Bourgogne, et de Gilles de Vieune, fille de Guillaume, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix. — Sa maison, l'une des plus illustres et des plus anciennes de la Bourgogne, tirait son origine du château de Vergi, ruiné en 1609 par l'ordre du roi Henri IV. Elle a produit des hommes qui se sont signalés dans la paix, dans les armées et dans l'Eglise. Guillaume de Vergi, archevêque de Besançon, créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile par l'antipape Clément VII en 1391, mourut en 1407.

VERME (THADÉE-LOUIS DEL), né à Plaisance et évêque de Fano, fut nommé cardinal du titre de Saint-Alexis, le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII. — Depuis, évêque de Ferrare, et abbé de San-Pietro in Montforté à Milan, il mourut le 11 janvier 1717, âgé de 76 ans, ayant laissé tous ses biens à l'Eglise. Ce prélat n'était pas moins recommandable par son zèle à remplir ses fonctions pastorales, que par sa grande charité.

VERONESE (SANTE), né à Venise en 1681, évêque de Patone, fut fait cardinal en 1759 par Clément XIII. Il mourut en 1767.

VEROSPI (FABRICE), Romain, nommé cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pane*, par le Pape Urbain VIII en 1627, puis de Sainte-Marie de la Paix, mourut en 1639.

VEROSPI (JÉRÔME), Romain, créé en 1641 par le Pape Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, évêque d'Osimo, mourut en 1652.

VETERANI (BENOIT), né à Urbain en 1703, fut fait cardinal par Clément XIII en 1766. Il mourut en 1776.

VEZE, ou EUSE, EUSA (JACQUES DE), fils d'Arnauld de Vèze, seigneur de Saint-Félix, en Querci, fut chancelier de Robert, roi de Naples et comte de Provence, puis successivement évêque de Fréjus, d'Avignon en 1310, cardinal en 1312, Pape en 1316, sous le nom de Jean XXII, mourut en 1334 âgé de plus de 90 ans.

VEZE (GAUCELIN DE), nommé, en 1316, par le Pape Jean XXII, son oncle, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcelin et de Saint-Pierre, chancelier de l'Eglise romaine, évêque d'Albano, légat en France et en Angleterre, mourut en 1348. — Il était frère d'Arnauld de Vèze, vicomte de Carmain, seigneur de Negrepelisse et de Saint-Félix, de Notre-Dame de Vèze, archevêque de Toulouse, et beau-frère d'Arnauld de Clermont, vicomte de Tallard, en Dauphiné.

VIA, VIAS, *de la Vie* (JACQUES DE), nommé cardinal en 1316 par le Pape Jean XXII, mourut en 1317. Sa mère, N. de Vèze, était sœur de Jean XXII.

VIA (ARNAULD DE), né à Cahors, et frère du précédent, fut fait cardinal le 22 juin 1317, par le Pape Jean XXII, son oncle, et quelque temps après fut élevé à l'évêché d'Avignon, où il fit bâtir le palais épiscopal qu'on voyait encore en 1789, le Pape ayant pris l'ancienne demeure des évêques, pour en faire le palais apostolique. — On assure que, depuis, Jean XXII fit gouverner l'évêché par des vicaires. Arnauld de Via, prélat d'une grande piété, fonda l'église collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, et composa un ouvrage en l'honneur de la sainte Vierge. Il mourut le 24 novembre 1333.

VIALE-PRELA (MICHEL). — Nous traduisons de l'allemand la notice suivante publiée par un journal de Vienne, sur le cardinal Michel Viale-Prelà.

« Parmi les plus mémorables événements de l'année qui dans quelques jours aura accompli sa course, figure incontestablement la conclusion du concordat dont la signature a été confiée par Sa Sainteté le Pape au prononce près la cour impériale, le cardinal Viale-Prelà. Né en 1799 à Bastia, dans l'île de Corse, l'illustre prince de l'Eglise que nous venons de désigner, commença en 1828 sa carrière diplomatique comme auditeur de nonciature en Suisse; d'où il fut rappelé en octobre 1836 à la chancellerie romaine. Nommé, en 1838, internonce, et,

quelques années plus tard, noncé à Munich, il fut préconisé archevêque de Carthage dans le consistoire du 12 juillet 1841. En 1845, eut lieu sa nomination en qualité de noncé à la cour impériale de Vienne, puis dans le consistoire du 7 mars 1853, son élévation à la dignité de cardinal-prêtre, et dans le consistoire du 28 septembre 1853, sa préconisation comme archevêque de Bologne. — Son Eminence réside, à la vérité, encore actuellement au milieu de nous; mais le moment n'est peut-être plus éloigné, où, au regret de tous, elle quittera un poste où elle s'est acquis des titres si réels à la vénération et à la reconnaissance des Catholiques d'Autriche. En mémoire de ses services également précieux pour l'Eglise et l'Etat, le comité central du cercle de Saint-Séverin consacre aux lecteurs de *l'Ami du peuple* autrichien, dans le supplément gratuit de ce jour, le portrait ressemblant de l'illustre prince de l'Eglise. »

Nous ajouterons à cette notice que le cardinal Viale-Prelà avait été créé *in petto* dans le consistoire du 15 mars 1852, et qu'il a reçu le chapeau dans le consistoire public du 18 septembre.

« Ledit cardinal a d'abord prêté, dans la chapelle Pauline, le serment prescrit par les constitutions apostoliques en présence des cardinaux chefs d'ordre, d'autres cardinaux et des personnages d'ordinaire présents à cet acte.

« Introduit dans la salle consistoriale par deux cardinaux diaques, Son Eminence s'est rendue au trône pontifical, où elle a d'abord baisé le pied et ensuite la main au Souverain Pontife, dont elle a reçu l'accolade; embrassée ensuite par ses collègues, elle est allée occuper sa place, puis étant retournée au trône, elle a reçu de Sa Sainteté le chapeau cardinalice.

« Ensuite LL. EE. RR. les cardinaux se sont rendus processionnellement à la chapelle Pauline pour assister au chant du *Te Deum* qui s'est terminé par l'oraison *Super electum*, récitée par S. E. R. le cardinal Mattei, sous-doyen du Sacré-Collège, après quoi ils ont donné une nouvelle accolade de félicitation au nouveau cardinal.

« Après le consistoire public, Sa Sainteté a tenu un consistoire secret dans lequel elle a, selon la coutume, fermé la bouche à S. E. le cardinal Viale-Prelà. Ensuite le Saint-Père a, selon l'usage, ouvert la bouche à S. E. le cardinal Viale-Prelà qui a demandé le sacré Pallium pour l'Eglise métropolitaine de Bologne qui lui a été confié le 28 septembre 1855. Après quoi, la demande du sacré Pallium a été faite pour les églises de Chieti, Mohilon, Varsovie. Enfin Sa Sainteté a remis l'anneau cardinalice à S. E. le cardinal Viale-Prelà, et lui a assigné le titre presbytéral de Saint-André et Saint-Grégoire, au mont Célius. Rentrée dans ses appartements après le consistoire, Sa Sainteté a reçu en particulier le nouveau cardinal. »

C'est lui qui a négocié avec une extrême prudence et le succès le plus heureux, ce nouveau concordat autrichien qui va inaugurer, pour l'Eglise catholique d'Allemagne, une ère de prospérité et de bonheur. Il est regardé comme l'un des diplomates les plus distingués de la cour de Rome, et partout il jouit d'une réputation méritée d'habileté et de science. On l'a quelquefois désigné pour occuper le poste de premier ministre.

VIBIAN THOMASI, créé par le Pape Alexandre III, en 1173, prêtre - cardinal du titre de Saint-Etienne *in monte Caelio*, fut légat en Irlande et en Ecosse.

VICEDOMINUS de *Vicedominis*, de Plaisance, archevêque d'Aix, créé, en 1272, cardinal-évêque de Palestrine, par le Pape Grégoire X, son oncle, mourut en 1276.

VICH (GUILLAUME-RAYMOND), Espagnol, créé, en 1517, par le Pape Léon X, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Barcelone, mourut en 1525.

VICTOR IV, antipape. — Voy. OCTAVIEN.

VIDMAN (CHRISTOPHE), Vénitien, créé en 1647, par le Pape Innocent X, diacre-cardinal du titre des Saints Nérée et Achillée, puis prêtre du titre de Saint-Marc, légat d'Urbin, mourut en 1660.

VIDONI (JÉRÔME), Crémonais, créé, en 1627, par le Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre des Quatre-Saints Couronnés, trésorier général de la sainte Eglise, mourut en 1632.

VIDONI (PIERRE), né à Crémone le 8 novembre 1610, fut nommé évêque de Lodi en 1644. — Le Pape Innocent X l'envoya, en qualité de noncé, auprès du roi de Pologne, à la recommandation duquel il fut créé cardinal par le Pape Alexandre VII, le 3 avril 1660. Depuis, légat de Bologne, archevêque de Montréal en 1670, protecteur de Pologne et comprotecteur de Portugal en 1676, le cardinal Vidoni mourut à Rome le 5 janvier 1680, âgé de 71 ans, et y fut inhumé en l'église des Carmes déchaussés de Notre-Dame de la Victoire.

VIDONI. Nous lisons dans *l'Ami de la religion* du 4 septembre 1830 : « Le cardinal Pierre Vidoni, né à Crémone le 2 septembre 1759, avait été élevé à Rome au collége Nazaréen. Il devint en 1781 prélat de la maison du Pape, vice-légat de Ferrare en 1784, et en 1790 ponent de la consulte. Pie VII lui conféra, en 1801, le gouvernement d'Ancone, et y ajouta en 1806 celui d'Urbin et de Pesaro. Le cardinal ayant acquis à Rome le palais Stoppani, célèbre par les dessins de Raphaël, et où se conservent les quatre tables des fastes sacrés de Verrius Placcus, trouvées dans les ruines du Forum de Palestrine, par les soins du cardinal Stoppani, il les fit restaurer, et décora la pièce où elles étaient placées. Depuis il en publia une belle édition. Il est mort le 10 août au soir, à la suite d'une fièvre continue et opiniâtre. Son corps a été transféré le 13, dans l'église de Saint-André *della Valle*, où a eu lieu le service, et où on l'a inhumé, dans une chapelle qui était sous son patronage. » Pierre Vidoni avait été créé cardinal en 1816.

VIGERIUS (MARC), né à Savone, fut tiré du cloître des Cordeliers, par le Pape Jules II, pour être cardinal. Il avait enseigné la théologie à Rome et à Padoue. — Fait, en 1505, évêque de Palestrine, puis archiprêtre de l'église du Vatican, il mourut le 18 juin 1516, âgé de 78 ans. Il avait publié quelques ouvrages, un entre autres, qui avait pour objet de prouver que, des deux reliques qu'avait le sultan Bajazet en sa possession, savoir, la tunique de Jésus-Christ, et la lance de Longin, la tunique, qu'il avait envoyée au Pape, était préférable à la lance qu'il avait gardée.

VILLADICANI (FRANÇOIS DE PAUL), né à Messine en 1780, archevêque de Messine, fut fait cardinal en 1843 par Grégoire XVI. Son Eminence vit encore aujourd'hui.

VILLANUS fut, en 1144, créé, par le Pape Luce II, cardinal du titre de Saint-Etienne *in Celio monte*.

VILLA-VEZZOSA (JEAN DE), Espagnol, archidiacre d'Oviédo, fut créé, en 1440, par l'antipape Félix V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.

VILLECOURT (CLÉMENT) est né à Lyon, le 9 octobre 1787, d'une famille honorable. Placé par elle, dès son bas âge, chez un pieux ecclésiastique, il y apprit les éléments de notre langue et les premiers principes du latin. — Dans ses moments de loisir, il préludait seul à quelques essais sténographiques de son invention, ne se doutant pas qu'il était appelé à perfectionner plus tard le système de Taylor. Rentré à 13 ans dans la maison paternelle, il fut confié à des maîtres particuliers, sous lesquels il fit des progrès rapides; car, à sa facilité naturelle il joignait un travail opiniâtre que la nuit n'interrompait qu'en partie. Outre les livres classiques il dévorait tous les ouvrages qui lui tombaient sous la main, surtout ceux des anciens pour lesquels il se passionna. Placé quatre ans plus tard au lycée de Lyon, il fit, en une année, sa troisième, sa seconde et un cours de mathématiques, bien qu'il se sentît peu de goût pour cette dernière étude. Couronné trois fois, à la fin de l'année scolaire [1805], par le célèbre Lalande qui présidait la distribution des prix, le jeune Villecourt obtint le même succès l'année suivante à la fin de sa rhétorique qu'il fit dans un petit séminaire dépendant du diocèse de Lyon. La vocation de M. Villecourt pour l'état ecclésiastique était bien prononcée, il en fit le but invariable de toutes ses études. Une année d'enseignement auquel il se livra avant son cours de théologie, acheva de lui rendre la langue latine si familière, qu'il l'a toujours depuis écrite et parlée purement comme sa langue maternelle. De 1808 à 1811, il fit à Lyon son cours de théologie, sous la direction des *Sulpiciens*, qui le nommèrent maître des *Conférences* dès la troisième année de ce cours. Ces fonctions consistent à répéter, à expliquer aux étudiants les leçons des professeurs de théologie. M. Villecourt se vit successivement appelé à tous les ordres ecclésiastiques, à mesure

que le permettait l'âge prescrit par les canons de l'Eglise. Les premiers essais de ses prédications donnèrent un grand encouragement à son zèle, et firent augurer que ses travaux en ce genre ne seraient pas sans utilité pour l'Eglise. Il prit pour guides et pour modèles dans l'art oratoire, Louis de Grenade et saint Augustin, qu'il lisait assidûment depuis plusieurs années. Ordonné prêtre en 1811, aux Quatre-Temps de Noël, il remplit successivement les fonctions de vicaire à Saint-Chamond et à Roanne-en-Forez, deux petites villes ressortissant du diocèse de Lyon. Nommé curé de Bagnols-en-Lyonnais dans le courant de 1815, il se livra tout entier et avec joie aux travaux de la vie pastorale sans présager que la méthode claire, simple, pleine d'onction, qu'il avait adoptée pour la chaire, serait bientôt appréciée dans une grande ville. Sans nous arrêter au séjour passager que fit M. Villecourt dans la paroisse de Saint-François de Sales, à Lyon, hâtons-nous de dire qu'en 1818, demandé par les administrateurs des hospices de cette ville pour y occuper la place d'aumônier en chef de l'hôpital général, il s'y consacra tout entier à l'amélioration morale de cet établissement, ne faisant qu'un avec quatre autres ecclésiastiques qui partageaient ses travaux. Outre les différentes instructions qu'exigeait ce grand hospice composé de tant d'éléments divers, l'abbé Villecourt faisait tous les dimanches soir, dans la chapelle principale, des discours suivis sur l'Ancien et le Nouveau Testament. L'empressement que montrèrent constamment les fidèles de la ville à venir l'entendre pendant cinq ans, lui prouva combien était goûté ce nouveau genre d'instruction. L'Avent et le Carême étaient consacrés à des discours moraux. Cependant une question théologique, qui occupait alors les esprits à Lyon, donna naissance au premier ouvrage qu'il fit paraître, sans nom d'auteur, en 1821, sous le titre de *Lettres à M. Faivre*. M. Villecourt avait été engagé à ce travail par les sollicitations d'ecclésiastiques recommandables. Peu après, il donna la première édition des *Lettres*, jusque-là inédites, de P. Roy, plusieurs fois réimprimées depuis.

Dans le courant de 1823, Mgr de Cosnac, évêque de Meaux, parvint à obtenir que le diocèse de Lyon lui cédât M. Villecourt, qui remplit dans ce nouveau diocèse les fonctions de chanoine théologal et de supérieur des prêtres auxiliaires. Bientôt nommé vicaire général, ce dernier fut désigné comme successeur du vénérable M. Fery, en qualité de supérieur du grand séminaire. Les leçons de théologie, d'écriture sainte et d'éloquence sacrée qu'il y donna, remplissaient tous ses instants. — En ce moment, les prédicateurs de retraites pastorales étaient en très-petit nombre. L'évêque de Meaux pressa l'abbé de Villecourt d'embrasser cette carrière importante et difficile. — Celui-ci s'y dévoua, et son début, à Meaux, fut tellement heureux, que M. de Quélen, réclama de M. Villecourt le même service pour le clergé de

Paris en 1829; ce prélat le demanda et l'obtint encore en 1838. M. Villecourt a rempli le même ministère dans plusieurs diocèses de France, et, malgré les plus vives instances, il s'est toujours refusé à livrer ses conférences à la publicité. Mgr de Cosnac, nommé à l'archevêché de Sens peu de temps avant la révolution de juillet 1830, voulut l'emmener avec lui; mais M. Villecourt ne put aller l'y rejoindre qu'au commencement de 1832. Il remplit à Sens jusqu'en 1835 les fonctions de vicaire général, et comme il était supérieur de toutes les maisons religieuses du diocèse, il traduisit pour elles un choix de *Lettres spirituelles* de saint Liguori, qu'il fit imprimer avec quelques opuscules, tels que *l'Abrégé de la doctrine chrétienne*, le *Discours* de saint Cyprien *sur la mortalité*, qu'il traduisit à l'occasion du choléra, ainsi que *l'Assistance aux mourants*, de saint Liguori. Quelque temps après, il publia *l'Histoire des Carmélites de Compiègne, conduites à l'échafaud* le 15 juillet 1794; il avait puisé ses documents dans le manuscrit de la sœur *Marie de l'Incarnation*, religieuse de Compiègne, qu'un voyage providentiel avait soustrait au même supplice. — Dès 1829, M. Frayssinous, qui avait assisté à la retraite donnée par l'abbé Villecourt au clergé de Paris, avait annoncé à Mgr de Cosnac que son grand vicaire serait nommé à l'évêché des premiers sièges vacants; mais les événements de 1830 vinrent mettre obstacle aux desseins du ministre. Ce n'est que le 6 octobre 1835 que M. Villecourt fut nommé à l'évêché de la Rochelle. Préconisé à Rome le 1^{er} février suivant, et consacré, dans la métropole de Sens, le 13 mars 1836, il prit possession de son siège le 26 du même mois, c'est-à-dire dès le lendemain de son arrivée à la Rochelle. Trois semaines après, le nouveau prélat entreprit la visite de son diocèse et fut partout accueilli avec transport.

Dans le cours de la même année, Bordeaux perdit un de ses illustres archevêques. A peine le cardinal de Cheverus avait-il été revêtu de la pourpre, que le ciel jaloux de posséder ce trésor de pureté et de vertu, l'avait enlevé à la terre, où il avait brillé par tant de qualités, et où il laissait de si justes regrets. L'évêque de la Rochelle se rendit aux funérailles du vénérable prélat, et, à l'expiration du mois, fut chargé de prononcer l'oraison funèbre sur celui dont il était un des plus sincères admirateurs. Les plus vives instances ne purent le déterminer à livrer à l'impression son discours que, dans sa modestie, il regardait comme au-dessous du modèle qu'il s'était proposé de peindre. On n'avait pas mieux réussi à vaincre sa résistance pour l'oraison funèbre du duc de Berri, prononcée à Lyon en 1820.

Mgr Villecourt voulut donner lui-même, en 1836, la retraite à son clergé, et, depuis lors, outre les prédications de chaque jour qu'il fait durant tout le cours de ses visites pastorales, outre les discours qu'il prononce, dans les grandes solennités, dans sa cathédrale ou dans les autres églises de son dio-

cèse, il avait prêché, jusqu'en 1846, neuf stations de Carême, soit à la Rochelle, soit à Saintes, ancienne ville épiscopale, soit à Saint-Jean-d'Angély, ou enfin à Rochefort. On ne parle pas ici des diverses retraites qu'il a données dans les séminaires, les hospices, les communautés.

La position de Mgr Villecourt dans le diocèse de la Rochelle, au milieu des protestants et d'une armée de colporteurs, députés par les méthodistes pour semer des libelles injurieux au catholicisme, cette position ne lui permettait pas de garder le silence sur le fondement de la foi orthodoxe; mais afin de prévenir toute objection qu'auraient pu lui adresser ses adversaires, il a pris l'habitude de puiser ses réponses dans les aveux de leurs propres docteurs, dont il a fait une étude toute spéciale. Ses mandements sont tout à la fois les leçons d'une morale douce et sans amertume, des preuves dogmatiques irrécusables qui font le tourment des gens intéressés à les combattre; ceux-ci sont forcés de s'incliner devant l'inflexible vérité dont le prélat s'est fait l'interprète.

Quelques ministres protestants ont publié contre ses écrits diverses brochures; il a répondu à tout, soit dans ses lettres pastorales, soit dans le petit manuel de controverses, intitulé : *Juste balance*, soit dans ses deux répliques à M. Delmas. Nous ne parlons pas ici de la publication qu'il a faite des écrits spirituels de Marie Eustelle, si intéressants pour la piété. On n'a pas oublié sa correspondance avec les docteurs Woigt et Hurter, et le retour de ce dernier à la foi catholique. Plusieurs savants se félicitent de l'avoir consulté sur leurs écrits. M. Villecourt qui avait fait, en 1821, le voyage de Rome, l'a renouvelé en 1843. Grégoire XVI charmé de pouvoir s'entretenir avec lui sans interprète, lui a donné la qualité de comte romain et d'assistant au trône pontifical. Le saint pontife lui a depuis adressé un bref fort honorable à l'occasion de l'hommage que lui avait fait le prélat de la collection de ses mandements.

La découverte de l'antique tombeau de saint Eutrope, apôtre de la Saintonge, découverte qui eut lieu le 19 mai 1843, dans la crypte qui lui est dédiée à Saintes, a donné occasion à M. Villecourt d'entreprendre des recherches, et de se livrer à des travaux, auxquels ont également applaudi la religion et la science. La publication du recueil qui en a été le résultat, et où figure un savant mémoire de M. Letronne, est, sans contredit, aux yeux de l'archéologue, du théologien, du canoniste, de l'historien, de l'hagiologue et du numismate, un des événements les plus mémorables de notre siècle. Le 14 octobre 1845, il a donné lieu, dans la ville de Saintes, à une cérémonie pompeuse, honorée par la présence de six prélats et de quatre cents ecclésiastiques et de plus de vingt mille étrangers. En ce jour solennel, l'évêque de la Rochelle fit, dans l'ancienne cathédrale des Santons, un discours analogue à la circonstance; il parla des vertus, du zèle et du

martyre du saint apôtre, dont l'épiscopat avait, dans ces contrées, précédé le sien de 1700 ans. La vue des reliques sacrées, exposées aux regards, sous un baldaquin magnifique, les milliers d'assistants qui se pressaient dans l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre et déjà électrisés par le chant des saints cantiques, la musique militaire et la majesté d'un cortège dont il est impossible d'exprimer l'éclat, tout se réunissait pour donner à l'orateur l'accent le plus pénétrant et le plus solennel.

Le cardinal Villecourt n'a point été étranger à la nomination de Mgr Pallu-du-Parc qui a succédé sur le siège de Blois à Mgr des Essarts. En 1853, le concile de la province de Bordeaux s'étant tenu à la Rochelle, Mgr Villecourt en a fait le discours de clôture, qui a été imprimé en latin tel qu'il l'avait traduit lui-même. Vers la fin de 1855, il se rendit à Rome pour exposer au Saint-Père l'état de son diocèse. Pie IX l'a contraint de demeurer dans la Ville sainte, où il l'a retenu en qualité de cardinal de la France. Sa nomination est du 17 décembre 1855. Trois jours après, Mgr Villecourt a reçu du Saint-Père le chapeau et l'anneau avec le titre de cardinal-prêtre de Saint-Pancrace. Le gouvernement français a accueilli cette nomination avec bienveillance; et, par ses ordres, l'hôtel de l'ambassade a fait les frais de la réception du nouveau cardinal. Le cardinal Villecourt est membre de quatre congrégations : des Rites, du concile de Trente, des Evêques et des Réguliers, et de l'Index.

En 1849, le prélat a publié un ouvrage intitulé : *la France et le Pape, par un ancien vicaire-général, dédié aux évêques de France*. Cette production a excité l'intérêt de l'univers catholique. Puis : *Nouveau récit de l'apparition de la Salette*. Il est également auteur d'une introduction placée en tête de la *Défense des sept sacrements*, traduite par M. Potier, et d'une traduction latine du syriaque des deux *Eptres aux Vierges* de saint Clément, Pape; et c'est cette traduction que nous avons reproduite en regard du texte dans notre tome 1^{er} de la Patrologie gréco-latine. Mais l'ouvrage principal de Son Eminence le cardinal Villecourt est sans contredit le volume in-quarto publié aux Ateliers catholiques de Montrouge, en 1856, et contenant ses œuvres oratoires. Elles sont divisées en onze parties. La première contient des discours sur l'histoire ecclésiastique; la seconde, un cours d'instruction pour le Carême; la troisième et la quatrième, un cours d'instructions sur les péchés capitaux et sur les Commandements de Dieu; la cinquième, une Retraite ecclésiastique; la sixième, des discours sur les saints mystères; la septième, des sermons et des allocutions pour les fêtes des saints; la huitième, des éloges et des oraisons funèbres; la neuvième est intitulée, *Mariana*, ou discours sur la sainte Vierge; la dixième, *Monialia*, ou discours à des religieuses; la onzième partie contient diverses allocutions,

et principalement pour une tournée épiscopale. Le prélat a adopté pour ses instructions un genre nouveau qui les rend très-intéressantes et utiles aux ecclésiastiques.

VILLEMUR (PONCE DE), Français, évêque de Pamiers, créé en 1350 par Clément VI, cardinal du titre de Saint-Sixte, mourut en 1355.

VINCENT-LAURO, né à Tropea, ville de la Calabre ultérieure, et élevé dans la maison des Caraffa, ducs de Nocera, étudia à Naples et à Padoue. Après avoir étudié les langues anciennes, il fit de grands progrès dans la philosophie et dans la médecine. — Entré dans la maison de Paul Parisio, cardinal de Cosenza, il s'unit d'amitié avec Hugues Buoncompagno qui, parvenu au pontificat sous le nom de Grégoire XIII, le fit cardinal en 1583. Avant d'être élevé à cette dignité, Vincent s'était attaché au cardinal de Tournon, qui lui avait donné de riches bénéfices en Auvergne. Après la mort de ce cardinal, François de Lorraine, duc de Guise, introduisit Lauro dans la maison d'Antoine, roi de Navarre, afin qu'il empêchât la reine sa femme, et leur entourage, de porter ce prince à embrasser le parti des calvinistes. Ce prince étant mort sept mois après, Lauro s'en retourna à Rome avec le cardinal de Ferrare, qui était alors légat en France. Comme il avait demeuré longtemps à la cour de Rome, et que les grandes connaissances qu'il avait acquises dans la médecine lui donnaient un accès familier auprès des grands, il fut employé en diverses ambassades, dont la plus considérable fut celle de Pologne, où il fut envoyé par Grégoire XIII pendant le règne de Sigismond. Il y demeura après la mort de ce prince; il était encore en Pologne lorsque Henri de France, duc d'Anjou, fut choisi pour succéder à Sigismond, et lorsqu'Etienne Bathori fut placé sur le trône que venait d'abandonner Henri III. On dit que Lauro était parvenu précédemment à introduire à la cour de Jean III, roi de Suède, Antoine Possevin, savant Jésuite, très-propre aux négociations les plus importantes, lequel ramena Sigismond à la religion de ses ancêtres, ce qui lui permit de régner sur la Pologne. Enfin Lauro, devenu cardinal, attirait sur lui les vœux de tout le monde, et il était considéré comme le chef futur de l'Eglise. On prenait pour augure de sa grandeur un accident extraordinaire qui lui était arrivé; car au premier voyage qu'il fit à Rome, étant encore fort jeune, il assista au spectacle que l'on avait coutume de donner au public la veille de Saint-Pierre et de Saint-Paul; et s'étant trouvé par hasard sur le passage d'un taureau, il fut enlevé en l'air par les cornes de cet animal furieux sans en recevoir aucun mal. Pendant les conclaves de Sixte V, d'Urbain VII, de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, il fut regardé comme un sujet digne du pontificat, et n'eut d'autre reproche à essuyer que celui de l'attachement qu'il avait eu autrefois pour le roi de Navarre. La faction d'Espagne se

couvre de cette raison, pour rendre suspect au Sacré-Collège ce pieux et savant cardinal, non qu'elle le crût partisan de la France, mais parce qu'elle savait qu'il ne serait pas favorable aux Espagnols. Enfin il mourut à Rome en 1592, après avoir donné tous ses biens, qui étaient considérables, à l'hôpital des malades. Son corps fut inhumé sans pompe dans l'église de Saint-Clément, dont il portait le titre, et sur son tombeau on plaça une épitaphe modeste, comme il l'avait ordonné.

VIO (THOMAS DE) était surnommé CAJETAN de la ville de Gaëte, au royaume de Naples, où il avait pris naissance le 20 février 1469. — Entré, à l'âge de 15 ans dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut reçu docteur en théologie en 1494, n'ayant encore que 24 ans. Après avoir professé la théologie, avec éclat, à Brescia et à Pavie, il fut élu, en 1500, procureur général de son ordre, et général en 1508. Il avait alors 39 ans. C'est dans cet emploi qu'il rendit de signalés services au Pape Jules II, en faisant avorter le projet d'un concile, que voulaient tenir à Pise l'empereur Maximilien et le roi de France François I^{er}, et en persuadant à ce Pontife d'en ouvrir un dans l'église de Latran. A cette occasion il publia un livre, où il prouve qu'un concile général ne peut être assemblé que par l'autorité du Pape. Léon X, pour le récompenser, l'éleva à la dignité de cardinal le 1^{er} juillet 1517, et le 26 avril de l'année suivante, il le fit son légat en Allemagne, où il assista, en 1519, à la diète, qui conféra à Charles-Quint la couronne impériale. Le principal objet de la mission du cardinal Cajetan était de travailler à rattacher Luther à l'Eglise romaine avant que ce fougueux novateur eût consommé sa séparation. Cajetan avait la science et les talents nécessaires pour remplir avec succès une pareille mission. Il y montra même, de l'aveu des Luthériens, une modération qui honore son caractère; mais il avait contre lui les puissances, dont les passions et les intérêts étaient engagés dans la prétendue réforme. Sa qualité de Dominicain devait, d'ailleurs, nuire au succès de la négociation dans une querelle qui tirait son origine de la rivalité de cet ordre avec celui des Augustins, auquel appartenait Luther. Léon X était bien loin de soupçonner les proportions qu'allait prendre cette affaire qu'il appelait une querelle de moines. Des disputes d'étiquette amenèrent d'autres obstacles. Cajetan rejeta la voie de discussion. Luther se refusa à toute rétractation. Ils se séparèrent sans avoir rien décidé. Cajetan nommé, le 13 avril 1519, évêque de Gaëte, fut encore envoyé, avec le titre de légat en Hongrie, d'où il revint l'année suivante. Fait prisonnier, en 1527, par les troupes de Charles-Quint, lorsqu'elles s'emparèrent de Rome et la saccagèrent, il fut obligé de se racheter au prix d'une rançon de cinq mille écus romains, ce qui le contraignit à aller vivre économiquement dans son diocèse, afin de se procurer ce qui lui était nécessaire pour rembourser ceux

qui lui avaient avancé cette somme. Rappelé à Rome par le Pape Clément VII, il y mourut, la même année que ce Pontife, le 9 août 1534, âgé de 66 ans et demi. Malgré une vie si occupée, ce cardinal trouvait moyen de donner chaque jour quelques heures à l'étude; il s'en était fait un devoir, et c'est ce qui explique comment il a pu écrire tant d'ouvrages. Les principaux sont : I. *Commentaires sur l'Écriture sainte*, Lyon 1639, 5 vol. in-fol. Ils sont précédés de sa Vie par Fonseca. « L'auteur s'y attache trop strictement au sens littéral, fait peu d'usage des saints Pères, s'y exprime avec beaucoup de liberté sur la Vulgate, et se permet quelquefois des explications singulières. Comme il ne savait pas les langues originales, il se faisait rendre le texte mot à mot par des rabbins, qui l'ont quelquefois égaré. Sur le Nouveau Testament, il s'est trop attaché à la version et aux notes d'Érasme. L'ouvrage fut durement (MICHAUD, *Biographie universelle*, art. de M. Tabaraud) attaqué par Catharin, et censuré par la faculté de théologie de Paris. Il opposa à la censure une apologie, où il s'explique sur certains endroits et se défend sur d'autres. Cette apologie n'empêcha pas qu'on ne fit des changements dans l'édition de 1639. C'est pour cela qu'on lui préfère les anciennes, surtout celles qui sont antérieures au décret du concile de Trente sur la Vulgate. (On y trouve celui qui est intitulé : *De l'autorité du Pape*.) II. Un *Commentaire* fort court sur la *Somme de saint Thomas*, commentaire qui se trouve dans les éditions de cette Somme, Anvers 1577; Lyon 1581; Bergame 1590, et avec quelques retranchements dans l'édition complète de ses ouvrages, publiée à Rome en 1570 par les ordres de Pie V. III. *Opuscules* sur divers sujets, Lyon, 1552. Il y attaque les conciles de Constance et de Bâle, soutient le droit exclusif du Pape d'assembler les conciles généraux; sa supériorité sur ces grandes assemblées; son infailibilité, etc. La faculté de Paris, à laquelle il fut déféré, le fit réfuter. IV. *Commentaires sur la philosophie d'Aristote*. V. *Tractatus de comparatione Papæ et concilii*, Venise, 1531 et 1562. « Cajetan possédait une vaste lecture théologique. Il avait de la clarté et de la méthode; mais il n'est le plus souvent qu'un compilateur. Il avait divisé son *Commentaire sur le Nouveau Testament* en 12 chapitres, auxquels il donnait le titre bizarre de *Déjeuners du Nouveau Testament*. Il a eu des partisans zélés et des censeurs sévères dans les deux communions. » (*Ibid.*) Mélanchthon en fait un portrait peu flatteur. Chamier vante sa droiture, sa candeur et sa modération. Catharin, son confrère, le combat avec fureur, et Sixte de Sienne ne sait comment le louer. « C'était, » dit Bossuet, « un esprit ardent et impétueux, plus habile dans les subtilités de la dialectique, que profond dans l'antiquité ecclésiastique. »

Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Quoique les ingrédients de plusieurs qualités entrent en la composition de la

grandeur ; si n'en faut-il qu'une excellente d'esprit pour faire un grand homme, comme il ne faut qu'un vice remarquable en cette partie qui fait l'homme, pour le démettre de sa condition. Ce qui a fait accroire, avec quelque raison, que les habitudes de l'esprit, et les vertus intellectuelles qui forment l'homme, et le tirent de la boue, sont comme la plus pure quintessence de l'homme, l'esprit de l'âme, et les traits les plus augustes qui tirent en l'homme l'image de la vraie grandeur.

« C'est aussi ce qui a toujours fait juger (pour ne parler ici des autres) le très-illustre cardinal Cajetan digne de la plus haute estime, et comme l'un de ces grands noms qui composent ce magnifique collège d'honneur, et cette multitude de sages que l'Écriture appelle la santé de la terre, et le jour éclairant du monde : ayant mérité par l'essai des éminentes habitudes de son esprit, d'être appelé par emphase, *le grand esprit et le miracle des esprits de son temps*.

« Il tira de sa naissance, la noblesse et la vivacité de cette excellente partie de son âme : et comme la nature sembla s'être essayée d'en faire un chef-d'œuvre de ses faveurs, la grâce prit plaisir de travailler sur un si beau fonds, et de relever son ouvrage sur de si nobles dispositions. Ses parents, auparavant qu'il vint au monde, apprirent les heureux destins que les amours du ciel lui tenaient préparés ; son père ayant été averti en songe qu'il aurait un fils nommé Jacques qui serait grand en l'Église de Dieu, et sa mère l'ayant aperçu entre les bras de saint Thomas d'Aquin qui lui donnait la première instruction des lettres et des bonnes mœurs, et l'enlevait comme son favori dans le ciel. Ces songes ne furent point vains. Le petit Jacques en son plus bas âge fit voir une agréable copie des mœurs, et de l'esprit du jeune saint Thomas : et ses premières années, qui ne sont qu'innocences aux autres, et qui ne montrent que les boutons, furent en lui exemplaires et pleines de fruits de vertu.

« Les soudains avancements qu'il fit aux lettres furent un effet de la prompte vivacité et capacité de son esprit, à qui l'étude de cet art qui apprend à parler, et toutes ces connaissances qui forment l'entendement des jeunes gens, semblèrent plutôt servir d'ébat et d'amusement, que d'occupation. D'ailleurs l'honnêteté de ses mœurs, la piété, la modestie, et le reste de ces douces et aimables vertus firent que ses parents furent recherchés de le donner en mariage à l'un de quelques partis assez avantageux qui se présenteraient pour leur fils : mais lui préférant la sainteté du célibat à la chasteté du mariage, aima mieux engager ses dévotés volontés à Dieu par un vœu exprès, que de les captiver sous d'autres lois à une créature.

« Ensuite de son vœu il rechercha d'entrer en l'ordre de Saint-Dominique, auquel il fut reçu en l'âge de quinze ans, et sur l'entreprise que ses parents faisaient de

l'enlever par force, emmené à leur insu dans une barque de Cayète à Naples, où il fit son novicial de religion, durant lequel il surpassa par sa piété ses autres vertus, comme depuis étant passé aux études de la philosophie, il devança de beaucoup par la force de son esprit, tous ceux qui étaient entrés en même lice avec lui.

« De Naples il passa à Padoue et à Pavie où il consacra aux divines matières de la théologie les belles lumières de son esprit, et les connaissances qu'il avait déjà acquises : et comme il n'y eut personne qui apportât à cet emploi de plus profondes pensées, et de plus hautes élévations d'âme, que lui, aussi personne n'en rapporta plus de réputation de suffisance, qu'il fit paraître dans les occasions les plus importantes qui se présentèrent, et qui le firent juger digne de succéder aux chaires du grand Albert et de saint Thomas de qui il représentait les génies et la vertu du monde.

« Il passa maître en l'âge de vingt-deux ans à Ferrare, en présence du duc et du général de son ordre, où il ne montra pas tant un essai qu'une pompe et un triomphe de son savoir. Et il entra quand et quand par un mérite généralement reconnu dans la chaire de la philosophie, et puis dans celle de la théologie en l'université de Pavie, de laquelle il augmenta la réputation par celle de son incomparable esprit, et de sa rare suffisance, qui furent des biens presque aussi propres à cette noble académie, où ils parurent avec tant de gloire, qu'à la famille religieuse qui les avait produits.

« Rome, jalouse de ce trésor, le rechercha, et entre autres le cardinal Olivier Caraffe qui était alors un des grands ornements du Sacré-Collège et protecteur de l'ordre de Saint-Dominique, ayant appris du bruit commun, ce qu'il valait, employa son crédit pour l'y attirer, afin qu'un mérite si rare reçût sur le plus haut théâtre du monde, les justes applaudissements et les fruits légitimes de la reconnaissance publique. Là le savant Cajetan garantit bientôt la vérité de la réputation commune, et en marqua de nouvelles preuves dans la poudre des écoles de la philosophie, et de la théologie, qu'on nomme scolastique. D'où il passa à enseigner les saintes Écritures de la nouvelle et ancienne alliance : faisant paraître dans la fidèle explication de ces sublimes vérités apportées du ciel, une doctrine subtile, mais solide, des beautés éclatantes, mais saintes, des lumières extrêmement vives, mais qui éclairaient l'esprit, et échauffaient le cœur en même temps de ceux qui l'écoutaient.

« Le crédit et l'autorité qu'il s'acquit dans ces fonctions laborieuses le portèrent aux charges les plus éminentes de l'ordre, qu'il posséda quelques années avec grande satisfaction de tous, et mérita enfin l'honneur de l'administration générale de sa religion qu'il exerça l'espace de dix ans, et en laquelle il composa la plus belle des harmonies qui forment un gouvernement har-

reux, accordant une rare prudence, avec une vertu exemplaire.

Ce fut environ ce temps-là qu'il obligea le Saint-Siège d'un signalé service à l'occasion du concile de Pise, qui, pour être appuyé de la faction de l'empereur Maximilien, et du roi Louis XII, était pour produire de grands et violents désordres en la chrétienté, si le Pape Jules II, contre qui cet orage dangereux était élevé, ayant réprimé les fauteurs, et les promoteurs de cette assemblée par les censures ecclésiastiques, le docteur Cajetan n'eût guéri les esprits faibles, et confondu les libertins, par les livres qu'il donna au public *De la puissance du Pape*, dignes de l'estime de son esprit, et de l'intérêt de l'Eglise qu'il défendait.

Le Pape Jules ayant été prévenu de la mort auparavant que d'effectuer les bonnes volontés qu'il avait pour Cajetan en reconnaissance de ses services ou de son mérite, le Pape Léon X qui succéda à Jules au Siège, comme en l'estime de Cajetan, le nomma cardinal du titre de Saint-Sixte, comme celui qui était pour lors en l'Eglise en opinion d'une excellente probité, et d'une incomparable doctrine, mais lui seul se crut indigne de cet honneur que tout le monde désirait à sa vertu, et il augmenta l'estime qu'on avait de lui par le mépris qu'il témoigna de ces pompes de gloire.

« Cette nouvelle dignité lui servit de place d'honneur pour étaler avec plus d'éclat les biens de son âme, et les richesses incorruptibles de son esprit. Et quoiqu'il arrive ordinairement que les hommes élevés aux plus hautes charges, sont esclaves de trois maîtres : de l'Etat ou du Souverain qui les a élevés, de la réputation, et des affaires publiques : ce qui fait qu'il ne leur reste point de liberté, ni en leur personne, ni en leurs actions, ni en leurs heures particulières. Notre cardinal néanmoins se maintint tellement en la possession des légitimes libertés de ses occupations ordinaires, qu'il voulut retenir avec l'habit de son ordre qu'il ne quitta jamais, toutes les bonnes habitudes, auxquelles et la vie régulière et les longues études avaient accoutumé son esprit. Ce qui lui fournit le loisir d'interpréter presque toute la sainte Ecriture qui aura toujours des ombres que les plus éclairés ne pourront percer, et d'achever les doctes et subtils *commentaires* qu'il nous a laissés sur la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, qui font une digne enchâssure au diamant d'une si exquise doctrine : sans parler de quantité d'autres ouvrages, où il a rendu compte à la postérité du temps qu'il avait ménagé pour elle.

« Il fut ensuite pourvu du Pape de l'archevêché de Panorme, et quelque temps après nommé par l'empereur Charles à l'évêché de Cayète, à l'administration duquel ayant apporté un puissant courage avec de très-sincères et charitables intentions, il déclara une guerre sainte aux vices et à toutes les nécessités, et s'acquiesça en peu de temps l'estime des sages, l'amour des peuples, les

vœux et les prières de tous les affligés.

« Comme il travaillait ainsi soigneusement à cultiver son diocèse, il se présenta une occasion importante de le quitter pour servir au bien de toute l'Eglise, glorieuse pour lui, mais produite par une cause funeste à toute la chrétienté. Ce fut un grand remuement de religion et d'Etat, arrivé en Allemagne à l'occasion des indulgences qui avaient été prêchées au duché de Saxe, qui furent le prétexte de l'apostasie de Luther, et la matière du schisme qui déchira l'Allemagne en d'horribles partialités, et passa le couteau de division jusqu'au cœur de l'empire. Le Pape Léon voulant promptement éteindre ce feu qui a failli à ravager les plus fleurissantes provinces de la chrétienté, y dépêcha le cardinal Cajetan en qualité de son légat, pour opposer les armes de son esprit aux funestes nouveautés, et à la pestilente doctrine de Luther ; et travailler par son adresse, jointe à son autorité, à la salutaire réduction d'un nombre d'esprits, qui s'étaient séparés avec plus de légèreté, que de propos résolu, de la créance de l'Eglise.

« Le cardinal y alla, et dans les premières conférences qu'il eut avec Luther à Augsbourg, où il l'obligea de comparoir, non-seulement il vengea l'honneur de la vérité par la victoire de son capital adversaire, l'ayant convaincu d'avoir eu des sentiments erronés et d'avoir publié des propositions déjà condamnées, comme il lui montra par les anciens conciles ; mais encore il le disposa à une rétractation publique, pour être réconcilié avec la vérité qu'il avait outragée par ses combats de plume et de voix, et avec l'Eglise qu'il avait trahie par sa révolte.

« Toutefois sa rétractation ne fut qu'une confession masquée, qu'il fit avec plus d'éclat et de cérémonie que de véritable sentiment. Car s'étant présenté derechef devant le légat, suivi d'un notaire, et de quatre conseillers de l'empereur, lui tenant un cartel à la main, qu'il lut tout haut, en la même façon que fait aux querelles d'épée celui qui tient l'honneur d'autrui, et le rend à celui qu'il a offensé, il fit voir à travers de quelque apparente soumission qu'il rendit à l'Eglise, la vanité de son esprit, et son obstination qui est le dernier caractère de l'erreur. Ce qui fit ouvrir les yeux au légat, pour venger avec autorité et avec la menace des censures, celui qu'il ne pouvait retenir par amour dans le devoir de l'obéissance. Mais cet esprit présomptueux à qui la folle ambition avait déjà délié l'attache, et l'avait lancé contre l'Eglise, après avoir obtenu de l'empereur des lettres de sévérité, et interjeté un appel du légat qui fut affiché aux carrefours d'Augsbourg, s'enfuit secrètement, et attira un nombre de partisans à sa suite, et à l'amour de ses nouveautés.

« Le cardinal, depuis employa tout ce que peut l'esprit le plus adroit et le mieux intentionné qui fût, à rappeler ces dévoyés dans le sein de l'Eglise ; mais la mort survenue de l'empereur Maximilien confondant

les troubles et les intérêts de la religion, dans ceux de l'État, rendit tous les soins et les travaux du légat inutiles ; et l'hérésie profitant de la faiblesse du temps et des esprits, après avoir divisé la créance des peuples, divisa si fort les esprits et les cœurs, qu'elle fit des États d'Allemagne une mer de tempêtes civiles, et un amphithéâtre de fureur et de sang.

« Ces désordres obligèrent le cardinal-légat à se retirer d'Allemagne, où sa dignité trahissait la sûreté de sa personne, et à retourner au plus tôt à Rome, où quelque temps après le Pape Léon étant mort, et tout le conclave des cardinaux se trouvant divisé en d'étranges factions, sans avoir pu de longtemps s'accorder au choix d'un successeur, il arriva que le cardinal Cajetan saisi d'un soudain ravissement de l'esprit de Dieu qui voulait faire un coup de sa providence par-dessus toutes les pensées et les jugements des hommes, ayant nommé le cardinal Adrien pour lors absent en Navarre, et peu connu dans Rome, attira les vœux et les consentements de tous les électeurs, au suffrage de sa recommandation comme à une voix sortie de la bouche de Dieu ; et justifia autant par son élection le mérite moins reconnu d'Adrien, comme ce saint et sage Pontife justifia depuis par son mérite l'élection de Cajetan.

« Adrien, ainsi promu au pontificat, prit des soins très-ardents pour la conservation de la Hongrie, alors cruellement battue et affligée des armes du Turc : et s'étant résolu par les sollicitations du cardinal Cajetan de s'aider à la sauver de la ruine qui la menaçait par tous les secours et les subventions qui seraient à son pouvoir, il envoya devers le roi Louis, le même cardinal, avec de notables sommes de deniers, lui préparant en cette nouvelle négociation de nouvelles peines, pour récompense de la charge qu'il lui avait procurée, et croyant bien qu'il n'était pas moins que lui appelé à une couronne, qu'il fallait porter piquante sur la terre, à qui la voulait porter brillante dans le ciel.

« Cette négociation n'ayant pas eu le succès espéré par la faute de l'évêque de Varadie qui était le principal mobile des actions et du conseil du roi, et qui fit hâter la bataille contre le Turc, en laquelle toute l'armée chrétienne fut taillée ou rompue, et le roi même se sauvant à la fuite noyé dans un marais, le cardinal soutint comme il put et appuya de son courage les restes branlants de l'État, et quoiqu'il eût appris le trépas avancé d'Adrien, si ne crut-il pas devoir abandonner de sa présence, et de ses soins ce pauvre royaume affligé, quelques peines ou périls qu'il y eut pour lui auparavant la création du nouveau Pontife qui fut Clément VII, de qui il reçut l'express commandement de réunir à Rome, où il fit en son entrée triompher la vertu, dans la pauvreté de son équipage, et où il ne rapporta d'une si laborieuse administration, que la gloire d'avoir servi courageusement le public,

sans intérêt particulier, comme un soleil qui n'infecte sa pureté d'aucune contagion terrestre pour tant de voyages qu'il fait sur la terre.

« Après son retour, il servit quelque temps le Pape de conseil, et d'instrument principal dans l'action de son gouvernement, qu'il vit en peu de temps réduit à de piteuses extrémités : et dont les premières sérénités se rompirent en un funeste et cruel orage, qui exposa la première ville du monde au sac, et aux brigandages d'une nation étrangère : les temples et les autels aux profanations sacrilèges, les trésors sacrés au pillage : les évêques et les cardinaux à la rançon, et le chef même de l'Eglise aux indignités scandaleuses d'un siège, et à la honteuse captivité d'une prison.

« Ce fut encore alors que la fureur et le ravage du vainqueur insolent se répandant hors de Rome, allèrent chercher le cardinal Cajetan dans la retraite où il avait cru de tirer son esprit à l'écart du tumulte, et d'ouvrir son cœur aux consolations du ciel, puisque celles de la terre étaient mêlées de tant d'amertumes. Auquel temps il fut merveille comment il se soutint avec une joie et un courage extraordinaires, sous le fait des incommodités qui accompagnèrent, ou qui suivirent sa captivité. Il se racheta avec cinq mille écus d'argent de la vexation des luthériens ; et dans les misères qui l'assiégeaient de toutes parts, il trouva de quoi assister de conseil, de consolation, et des effets de sa charité, un grand nombre de misérables, comme dans les troubles funestes, et confus de la guerre, il trouva du repos et du loisir pour faire des livres, vivant tranquille et assuré dans le tumulte des armes, ainsi qu'un Alcyon au milieu de la mer, et sur l'agitation des vagues.

« Certes, à cette occasion, il a laissé des marques précieuses à la postérité des plus pures lumières de son esprit, et du feu le plus sacré de son cœur. Et comme l'on voit encore que la mer s'enfle davantage et élève plus violemment son flux aux lieux où elle est plus serrée : aussi sembla-t-il que l'esprit du cardinal Cajetan pressé dans le détroit de ses dernières années, déploya ses opérations avec plus d'abondance de doctrine, et avec de plus hautes élévations de discours. Ce fut en ce temps que le Pape Clément l'ayant consulté sur le mariage de Henri VIII d'Angleterre avec Catherine, infante d'Espagne, mariée en premières noces à Arthus, prince de Galles, frère aîné de Henri, il assura l'esprit du Pape à prononcer pour la validité. Et en toute autre rencontre sa suffisance passa en telle estime, que sa doctrine servait de règle, sa plume de flambeau, sa voix d'oracle, et son silence même de censure.

« Son cœur tout apprivoisé avec les pensées de sa mort, reçut des messagers secrets du ciel pour se préparer à faire heureusement le passage de cette vie à l'autre. Il prédit sa fin prochaine à ses plus familiers. Et comme l'on dit que la cigogne a l'haleine

plus douce en sa vieillesse, et comme elle est proche de sa fin. Il sembla aussi adoucir toutes les actions de sa vie par l'exercice de ses plus tendres dévotions quand sa vie devait finir. On le vit plusieurs fois en sa dernière maladie soupirer vers le ciel qui recélait ses chères espérances, comme évenant les ardeurs qui l'échauffaient secrètement, et qui déliaient peu à peu son esprit du poids de la masse qui retenait les mouvements de sa liberté. On l'ouït souvent prononcer ces mots d'une admirable et assurée confiance parmi ses doux et pieux entretiens avec Dieu, *vous le savez, Seigneur, vous le savez*. Il prosterna par la vigueur de son esprit, son corps demi-mort à terre, pour recevoir son Créateur, auquel il rendit doucement son âme blanchie au précieux bain de son sang, en l'année 1534, de son âge la 65. Il fit les pauvres héritiers de sa dépouille : et son corps fut enterré, comme il l'avait ordonné, de nuit, sans pompe funèbre, hors de la porte de l'église de la Minerve, relevant ainsi son tombeau sur les bases immortelles de la modestie et de l'humilité.

TOMBEAU DU CARDINAL CAJETAN.

Hic anteriori fossula quam, lector, aspicias, sollemn. Thomæ de Vio ordinis Prædicatorum, card. Cajetani conservantur ossa; qui dum vixit ita moribus, atque omni doctrina humano generi profuit, ut pro tanto beneficio Deo gratias agere, ac pro ejus anima merito precès fundere teneamur. Hic quorundam aliorum inanem declinans fastum, humili hoc se condi jussit tumulo.

Vixit annos LXV, dies XXIX.
Obiit anno Christi MDXXXIV.

« Les actions principales de la Vie du cardinal Cajetan ont été décrites par Ferdinand Ughellus, Jules Cæsar Capicio, et Jean-Baptiste Flavio, son secrétaire. Le cardinal Sadolet, et plusieurs autres en font honorable mention. »

VIRILE (LUC-ANTOINE), Romain, fait cardinal en 1629 par Urbain VIII, mourut en 1634.

VISCONTI (JEAN), quatrième fils du grand Matthieu Visconti, prince de Milan, avait avec son père les plus grands rapports de caractère et d'esprit comme de figure. — Il était abbé de Saint-Ambroise de Milan, lorsque, pour rentrer en grâce auprès de Louis de Bavière, qui l'avait fait emprisonner avec ses frères, il accepta, en 1328, le chapeau de cardinal des mains de l'antipape Nicolas V. L'année suivante, réconcilié avec le Pape Jean XXII, il en reçut l'évêché de Novare. Deux ans après, il joignit la souveraineté de cette ville à la conduite de son troupeau; grâce à un indigne stratagème, il avait surpris et fait prisonnier Cacino Torrielli qui en était seigneur. L'archevêque de Milan étant exilé, Jean Visconti fut nommé, en 1333, administrateur de cet archevêché, par le Pape Jean XXII, et plus tard, en fut pourvu en titre par Clément VI. La mort de Luchino Visconti, son frère, le bas âge des fils de celui-ci, et le doute généralement répandu sur leur légitimité, ouvrirent, en

1349, le chemin du trône ducal de Milan à Jean Visconti. « Il signala son avènement par des actes de clémence, rappela de leur exil ses neveux, fils de son frère Etienne; tira de prison Lodvisio Visconti, et pardonna à d'autres criminels d'Etat; mais il fut moins généreux envers les enfants de Luchino, qui périrent d'une manière misérable. L'ambition de Jean Visconti ne fut point satisfaite par l'immense héritage que lui avait laissé son frère; il prétendit à l'empire de toute l'Italie. » (MICHAUD, *Biographie universelle*.) Il acheta Bologne aux frères Pepoli qui en étaient seigneurs; et comme Clément VI réclamait le domaine ecclésiastique, Visconti menaça le Pontife de l'aller trouver avec une armée de 12,000 cavaliers et de 6,000 fantassins. Voulant étendre sa domination sur la Toscane, « il y offrit son alliance à tous les petits tyrans, à tous les conspirateurs, à tous ceux qui troublaient l'ordre établi. En même temps il y fit entrer une armée : le courage des Florentins déconcerta ses projets. Il fit la paix avec eux. Mais les Génois, découragés par leur défaite de La Loiers, dans leur guerre contre les Vénitiens, se donnèrent volontairement à lui. Pour accomplir le plan qu'il s'était formé, il lui restait à soumettre les quatre principautés de la Marche Trévisane : Mantoue, Vérone, Ferrare et Padoue : il se préparait à les attaquer, et les petits princes avaient fait une ligue entre eux et avec Venise, pour se défendre, lorsque Jean Visconti mourut inopinément le 5 octobre 1354, par l'extraction d'un charbon, qui deux jours auparavant s'était manifesté à son front. » (*Ibid.*) A sa mort, ses trois neveux, fils de son frère Etienne, se partagèrent les Etats. Visconti avait cessé d'être cardinal. Tous ceux qui avaient été créés par l'antipape Nicolas V, ayant été excommuniés par le Pape Jean XXII, abdiquèrent leur dignité aussitôt qu'ils apprirent que l'antipape avait été arrêté.

VISCONTI (BARTHÉLEMY), Italien, évêque de Novare, créé cardinal, en 1440, par l'antipape Félix V, mourut en 1456.

VISCONTI (CHARLES), Milanais, évêque de Vintimille, puis de Ferentino, créé en 1565, par le Pape Pie IV, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, mourut en 1565.

VISCONTI (ALPHONSE), Milanais, évêque de Cervia, créé en 1598 par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean Porte-Latine, puis de Saint-Sixte, et évêque de Spolète, mourut en 1608.

VISCONTI (VITALIA), Milanais, archevêque d'Ephèse, nonce en Espagne, archevêque de Montréal, créé cardinal en 1666, par le Pape Alexandre VII, mourut en 1671.

VISCONTI (FRÉDÉRIC), archevêque de Milan, sa patrie, créé prêtre-cardinal en 1681, par le Pape Innocent XI, mourut en 1693.

VISCONTI (ANTOINE-EUGÈNE), Milanais, né en 1713, fut fait cardinal en 1771, par Clément XIV. Il mourut en 1788.

VITAL (ANTOINE-FRANÇOIS SAN-), D^c

Parme, référendaire dans l'une et dans l'autre signature et prélat domestique du Pape, fut nommé, en mars 1700, vicaire général du Saint-Siège, vice-légat d'Avignon et surintendant des armes de cet Etat. — De retour à Rome en 1703, il fut appelé à la nonciature de Florence avec le titre d'archevêque d'Ephèse. Nommé nonce en Pologne en 1703, assesseur du Saint-Office, l'année suivante, il fut, en 1707, déclaré maître de chambre du Pape Clément XI, qui lui conféra, en 1709, l'archevêché d'Urbino et la pourpre sacrée. Le cardinal Vital, nommé légat de Bologne, en 1713, fut enlevé, par une courte maladie, dans son archevêché d'Urbino, le 17 décembre 1714, dans la cinquième année de son cardinalat.

VITELLESCHI (JEAN). Voici son éloge par le P. Alby [1644] :

« Quoique la plus commune des causes extérieures qui travaillent à la fortune d'un favori, soit la disgrâce et la ruine d'un autre : étant toujours vrai que les démolitions de la fortune ne demeurent jamais inutiles ; mais que comme d'une matière déjà toute trouvée, elle en bâtit le bonheur d'une nouvelle créature de sa faveur, qu'elle fait toute de ses mains. Toutefois on ne peut nier que le principal modèle de la fortune ne se forme en l'homme même, en qui elle rencontre des qualités secrètes, mais avenantes à se produire en un beau jour ; et une certaine industrie à s'inciter soi-même et à se développer de misère, qui rend à plusieurs la fortune visible à leurs desseins, quoiqu'elle soit aveugle ; et abordable à leurs poursuites, quoiqu'elle roule toujours.

« Et je fais sans difficulté passer en ce rang le renommé cardinal Vitelleschi, qui ayant été porté au plus haut comble d'honneur et de puissance où la fortune pouvait élever un homme de sa sorte, ne dut jamais ses avancements sinon à sa vertu particulière et à la force de son génie qui le mirent aux bonnes grâces de la fortune presque aussitôt qu'il les eut méritées, et lui obtinrent ses faveurs à mesure qu'il lui donna ses services, quoiqu'elle lui fit enfin éprouver que ses rebuts suivent ses courtoisies ; et que si la jouissance de ses biens peut être parfaite, elle n'est pas constante.

« Il naquit à Cornète, en Toscane, d'une famille noble en laquelle il trouva des exemples d'honneur qu'il surpassa par ses actions. Depuis il fut appliqué à l'exercice des lettres et à l'étude des sciences qui forment l'entendement, qui donnèrent quelque façon à la rudesse de son naturel brusque et impétueux, sans pouvoir vaincre son âpreté ou dompter ses saillies : ce qui fut cause qu'il ne remporta de ce premier emploi de son esprit, qu'une médiocre suffisance ; quoiqu'il ne manquât point d'ailleurs d'un jugement net, d'une mémoire féconde et d'une merveilleuse facilité à expliquer ses conceptions. Certes son âme parut comme égarée et étrangère dans cette douce occupation des études ; sa nature pleine de feu le tirant toujours à l'action, et subjuguant puissamment

son esprit à la loi de ses inclinations.

« Il se trouva lié par je ne sais quelle rencontre à la suite d'un fameux tyranneau d'Italie nommé Tartaille, qui, pour avoir plus d'esprit et de courage que de conscience, s'était emparé de quelques places importantes du pays, se faisant justice de la violence, loi de la force, et gloire d'étouffer par la tyrannie, la liberté des peuples, qu'il avait subjugués par les armes. Vitelleschi lui servit un temps de secrétaire, et (ce jour était plus de son humeur) le suivit aux exercices de la milice et aux expéditions des armes, faisant par inclination l'apprentissage d'un métier, duquel il devait un jour par nécessité faire la profession. Mais la funeste issue de Tartaille à qui le Pape Martin V fit couper la tête, ayant étourdi le premier dessein de ce jeune courtisan de la fortune, qu'il avait poursuivie avec plus d'ardeur que de considération : il se résolut de la chercher dans la cour de Rome ; et pour prendre mieux cette ombre extravagante et fuyante devant ses pas, se jeter en terre, et pratiquer toutes les actions les plus soumises qu'il pourrait en cette cour de cérémonie, pour acquérir quelque faveur auprès du Saint-Père. De quoi il vint à bout assez heureusement, s'étant en peu de temps coulé dans l'honneur de sa connaissance et de son estime, et reçu de lui en présent un office de protonotaire apostolique, comme une cédule et une arrhe d'autres plus amples dignités que sa bonne fortune lui préparait.

« Ce fut néanmoins de la faveur du Pape Eugène IV, qui succéda à Martin, que ses promesses furent acquittées. Ce sage et courageux Pontife se trouvant enveloppé depuis son entrée au pontificat dans une extrémité d'épineuses et périlleuses affaires, voyant un concile assemblé à Bâle contre son autorité ; une rébellion domestique conjurée contre sa personne ; Rome révoltée de son obéissance ; une partie de l'Italie mutinée contre sa conduite, tout l'Etat de l'Eglise troublé et plein d'orage, et une tempête toute formée, qu'il ne pouvait conjurer ni par la crainte des censures, ni par le crédit de sa dignité : il se résolut en une occasion si funeste d'employer des remèdes violents pour arrêter d'extrêmes désordres ; et de dresser une puissante armée pour ranger de vive force les rebelles à leur devoir, avec dessein de les humilier à ses pieds, pour les rendre capables de ses bénédictions, ne voulant se servir de ses victoires, que pour se rendre père des vaincus, et changer enfin le nom de ses ennemis en celui de son peuple et de ses enfants.

« A laquelle entreprise il apporta tant de conduite et de courage, que sans interrompre la fonction zélée de sa charge, comme un ciel qui ne trouble point son cours pour les tonnerres et les tempêtes de l'air, il poursuivit sans trêve et sans répit les révoltés, par l'entremise des personnes qu'il choisit de cœur et d'humeur à combattre l'orgueil

obstiné de la faction ennemie. En quoi notre Vitelleschi rendit au Saint-Siège un service si considérable qu'il dompta par le fer les rebelles armés et retranchés dans les fortes places, cependant que le Pape domptait, par les armes de lumière, la rébellion dans les esprits.

« Aussi fut-il infiniment cher à celui qui l'employait, auprès duquel il mérita tous les honneurs de la paix dans l'Eglise, avec tous les pouvoirs et les commandements de la guerre, ayant reçu des bonnes volontés et des libéralités du Pape, outre l'intendance générale de ses armées et de tout le domaine de l'Etat ecclésiastique, en qualité de son légat, les dignités d'évêque de Recanati, de patriarche d'Alexandrie, d'archevêque de Florence et les autres qui suivirent bientôt après, qui lui ôtèrent tout sujet de jamais se plaindre d'avoir servi sans récompense et d'avoir mérité sans honneur.

« Depuis qu'il commença à mener l'armée de l'Eglise, il se porta si ardemment, et avec une contention de corps et d'esprit si infatigable à la poursuite des tyrans révoltés, qu'il n'y eut point de difficulté qu'il ne surmontât, ni de résistance qu'il ne forçât pour faire obéir le sort des événements à tous ses desseins. Il donna bataille à Antoine, comte de Pontedéra, qui occupait avec une puissante armée toute la campagne de Rome, jusqu'aux portes de la ville; le défit, le prit prisonnier, et pour donner de la terreur aux autres, fit pendre tout nu à un arbre et exposa à la proie des loups, celui qui avait attenté à la plus haute pièce du patrimoine de l'Eglise, qui l'avait dépouillé de son héritage par des voies illicites et forcées, et en avait fait la proie de son infâme rapine. Il usa de pareille rigueur contre Antoine Pisan qu'il fit ébrancher à un olivier; contre Conrad Trincio, Jacques Vican Presat de Rome, et quelques autres qui s'étaient accommodés dans les désordres publics de plusieurs places, qu'il fit tous passer par le fil de l'épée, abattant les plus hautes têtes qui avaient osé heurter la puissance et les droits du Saint-Siège. Et sans s'arrêter en si beau chemin tout glorieux qu'il était de si beaux succès, il tourna ses armes contre les Malateste, les Savelle et les Colonne qui soutenaient toute la faction Gibeline, sa contraire et son ennemie, auxquels il ôta une quantité de fortes places qu'ils tenaient; et après les avoir grandement affaiblis et retranché leurs espérances, les réduisit enfin à la nécessité de se rendre et de s'humilier à ses pieds, s'ils voulaient éviter la foudre qui était prête à tomber sur leurs têtes.

« Ainsi la fin de ces premières entreprises ayant surpassé tout ce que le Pape pouvait désirer de prospérité et de bonheur en ses armes, il le créa cardinal, étant à Ferrare, pour récompenser et reconnaître les heureux travaux dont il avait obligé l'Eglise. Pour laquelle promotion le peuple romain témoigna à la première nouvelle tant de réjouissance, qu'après le signal des cloches

du Capitole, les feux de joie en furent allumés par tous les carrefours; la jeunesse romaine fit la nuit des courses à cheval avec flambeaux allumés et de jour des combats de Varrière et des montres de parade: tout le peuple poussant à cris élançés d'heureuses acclamations au cardinal de Florence, comme au père du peuple et au libérateur de l'Eglise opprimée. Et il se fit encore une pareille fête dans Rome, quand, revenant victorieux du siège de la forte et ancienne ville de Palestine, qu'il fit abattre, et égalier au niveau des herbes, il fut reçu dans cette ville de triomphes, comme un ange descendu du ciel pour la délivrance de l'Italie; tout le sénat, la noblesse et le peuple lui étant allés à la rencontre jusqu'à l'arc de Saint-Vitte, d'où il fut conduit en belle pompe sous un dais de brocarts d'or, les chemins et les rues jonchés de rameaux d'olivier et de rinceaux de palmes, les murailles par où il passait tapissées de draps d'or et de soie; le peuple le suivant du cœur, des yeux, des vœux, de la voix et des pas, comme l'objet et l'aimant de ses ravissements; jusqu'à ce qu'il fut descendu au palais qui lui était préparé à Saint-Laurent *in Damaso*, où il reçut en présent du sénat dans une coupe d'or douze cents ducats avec les vœux les plus ardents que les chefs du peuple offrirent à ses pieds, comme à l'autel de leur meilleure fortune.

« Mais le plus illustre de tous les honneurs qu'il reçut, fut lorsqu'il eut délivré de la famine la ville de Rome et le pays d'alentour, et essuyé par ses soins les misères et les larmes du pauvre peuple. Car le sénat et le peuple romain, pour témoigner les sentiments qu'il avait de cette obligation, lui fit dresser dans le Capitole une statue à cheval, de marbre, au pied de laquelle on lisait gravé le nom du cardinal, avec le titre auguste de *troisième père, depuis Romulus, de la ville de Rome*. Or donna de plus en plein conseil, que les habitants de la ville de Cornète qui avait donné naissance au cardinal, seraient désormais censés citoyens romains et jouiraient de toutes les franchises, honneurs et privilèges, comme s'ils étaient originaires de leur ville. Et finalement que le jour de saint Louis, auquel ils avaient été délivrés du siège et de la violence de leur capital ennemi par les armes victorieuses du cardinal Vitelleschi, ils offriraient tous les ans à l'église du Capitole, nommée *Ara cæli*, un calice d'argent acheté des deniers du peuple romain, en mémoire et en reconnaissance éternelle de leur libérateur.

« Ces chatouillements excessifs de l'honneur, et la faveur riante de tant de prospérités continues, firent que le cardinal Vitelleschi s'étant rendu trop susceptible des fumées de la vanité, devint altier et entreprenant, et porta moins d'honneur et de respect qu'il ne devait à sa fortune. Dont sans s'amuser à rendre sa gloire pleine et entière, qui consistait à achever d'éteindre les restes mourants de la rébellion, il pratiqua une ligue

avec René d'Anjou, contre Alphonse, roi d'Aragon, qui lui querellait la possession du royaume de Naples, à qui il donna bien de l'exercice, sans emporter sur lui autre avantage considérable que la proie de sa dépouille, qu'il enleva par un stratagème de guerre, que le Pape condamna comme incivil et mésestant à sa condition. Et il fut encore moins satisfait de la prise du prince de Tarente, et de quelques violences et supercheries dont il usa en son endroit : comme encore d'une nouvelle ligue qu'il entreprit avec Picinin contre les Florentins, qui furent les brèches qu'il fit à sa réputation pour les ouvrir à sa ruine.

« Ainsi de si beaux succès, et tant de peines heureuses, et d'honorables travaux du cardinal Vitelleschi, qui avaient rendu jusqu'alors l'envie muette, et ouvert toutes les bouches à ses louanges, se trouvant aucunement ternis par ces dernières actions, excitèrent quelques secrets ennemis de sa fortune à décrier sa vertu et sa fidélité auprès du Saint-Père, et à représenter son ambition à un tel point qu'elle ne manquerait pas de lui faire bientôt prendre dans tout le domaine de l'Eglise le titre de souverain, dont il exerçait déjà la puissance : joint à ce que n'ayant pas assez de vertu pour descendre de la grandeur où sa bonne fortune l'avait élevé, il aurait assez de courage pour s'y maintenir par force : ayant d'ailleurs des personnes affidées dans toutes les places fortes de l'Etat ecclésiastique, qui iraient au branle de sa fortune, et suivraient les mouvements de la roue qui les avait élevés.

« Ce fut le cardinal Louis Scarampi, homme accort et artificieux, qui, ayant commencé à prendre l'ascendant dans les conseils du Pape, l'abreuva de ces opinions, et suggéra le moyen de se saisir de sa personne, et de l'arrêter dans le château Saint-Ange : dont les ordres secrets en furent donnés à Antoine Rido gouverneur de la place, qui rencontra l'occasion la plus favorable qu'il pouvait attendre pour faire réussir son dessein. Car le cardinal étant sur son départ de Rome, pour suivre le gros de son armée qui tirait en Toscane, après avoir visité le travail du superbe palais qu'il faisait bâtir à Cornète ; il fit savoir au capitaine Rido, qu'il se trouvât à son passage devant le château Saint-Ange, pour recevoir ses ordres touchant les munitions et autres subventions nécessaires pour la conservation de la place. Duquel avis le capitaine profita si accortement, qu'ayant laissé passer les quatre régiments de soldats qui devaient servir d'escorte au cardinal qui filèrent sur le pont Saint-Ange, il fit tout à propos ouvrir les portes du château, comme le cardinal parut à l'entrée du pont, accompagné d'un peloton de ses plus affidés qui environnaient sa personne : et lui sortant et s'avancant de plusieurs pas à sa rencontre sans armes, et avec un visage ouvert pour lui ôter toute sorte de défiance, l'attira seul dedans la porte du château sous ombre de lui tenir quelque discours secret, où le voyant assez engagé, prit hardiment

son cheval par la bride, donna le signal, fit abattre la herce, et lui mit en tête un escadron de soldats attirés qui sortirent de l'embuscade, comme des bêtes farouches de leur guichet, le menaçant de leurs armes pour l'obliger à se remettre sur la foi et la courtoisie de leur capitaine. Mais le cardinal s'animant à la vengeance par le dépit de se voir traitreusement surpris, et montrant dans cet extrême désastre de sa fortune un courage de lion, piqua son cheval de furie. le coutelas tiré contre Rido, et se démena quelque temps en homme de cœur parmi les halberdiers jusqu'à ce qu'ayant reçu une grande blessure à la tête, et deux autres au cou et au bras droit, il fut contraint de céder au nombre, et à la force des soldats, qui l'emportèrent ainsi tout sanglant sur un lit doré : où touché d'une douleur stupide, et refusant d'écouter la fade consolation dont Rido amusait son esprit (qu'il avait trop mérité les honnes grâces du Pape pour les perdre jamais, ou manquer d'honneur et d'emploi auprès de lui, hors de la profession des armes qui lui était moins séante), il se soutint quelque temps de son courage qui luttait contre son indignation, et élevait son esprit contre les violences de la douleur ; jusqu'à ce que se laissant enfin abattre dans les profonds sentiments de sa disgrâce et de son mal, il expira sans effort entre les mains des soldats ; laissant au monde un exemple mémorable des faiblesses et de la cruauté de la fortune, qui, après avoir quelque temps soutenu ses favoris dans l'état de la grandeur, où elle les a élevés, se lasse enfin de les porter, et laisse tomber leurs services dans l'oubli, leurs mérites dans le mépris, leurs corps dans le cercueil, et leur mémoire souvent dans l'infamie.

« Son trépas arriva le onzième du mois d'avril de l'année 1440. Après lequel son corps fut porté à l'église de Notre-Dame de la Minerve, et là, exposé au peuple sans les ornements de sa dignité, la tête, les mains, les pieds et les jambes nues, comme en spectacle public de la vanité et de l'inconstance du monde. Et comme c'est l'erreur de la plupart des hommes, de crier toujours contre les malheureux, n'étant point de disgrâce, dont les grands qui la souffrent ne soient coupables en l'opinion du vulgaire, il se trouva peu de personnes qui n'entreprissent de faire le procès aux excès de sa vie, et de le juger digne d'une telle mort. Quoiqu'il ne manquât pas encore d'esprits mieux raisonnants qui, mettant dans la balance le juste prix de tant de services passés, les jugèrent plutôt avoir mérité un meilleur et plus heureux destin.

Cependant son corps fut retiré de la vue du peuple, et accordé aux parents du défunt pour être enterré avec honneur à Cornète. Et depuis son mérite rencontrant plus de faveur dans les jugements de la postérité, a été couronné de la main de la justice, et relevé de magnifiques louanges par les Papes Sixte IV, Jules II, Léon X,

Clément VII, Paul III, qui servirent de monument éternel à sa mémoire.

TOMBEAU DU CARDINAL VITELLESCHI.
Reverendissimo domino Joanni de Vitellensibus de
Corneto patriarchæ Alexandrino cardinali
Florentino Bartholomæus episcopus Cornetanus in posteritatis memoriam.

Quando ego pro patria, pro majestate repressi
Pontificis, furias bellorum, hostesque subegi
Ecclesiæ, nostris quæ floruit aucta sub armis
Restitui res effluxas, urbesque, decusque:
Invidit sors atra mihi, magis æmula virtus,
Immeritam statuens non æquo munere mortem.
Obiit XI April MCDXL.

(Voy. Paul JOVÉ, — Jules ROSCIO ;
PLATINA ; — GARIMBERT.)

VITELLIUS, religieux, puis abbé, créé en 1164, par le Pape Alexandre III, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, mourut en 1174.

VITELOCCI (VITELLI), Italien, évêque de Citta-di-Castello, nommé, en 1557, par le Pape Paul IV, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, puis de Sainte-Marie in *Porticu*, de Sainte-Marie in *Via lata*, et évêque d'Imola, mourut en 1568.

VITER, se trouve mentionné, comme cardinal hongrois, vivant vers 1412, dans le récit de la consécration de la nouvelle cathédrale de Gran (en 1856). D'après ce récit, le tombeau du cardinal Viter, surnommé *Pater Patriæ* serait encore à Gran. Toutefois nous devons avertir que nous n'avons pas trouvé le nom de Viter dans les grands ouvrages d'érudition relatifs aux cardinaux.

VITRI (JACQUES DE) est ainsi nommé du lieu de sa naissance (Vitri-sur-Seine), bien que d'autres le fassent naître à Argenteuil, où il fut curé. — Il étudiait la théologie, lorsque, entendant parler d'une sainte femme nommée Marie, qui s'était retirée dans le monastère d'Oignies, au diocèse de Liège, il alla trouver cette digne religieuse que son abnégation et ses vertus avaient rendue célèbre. Le spectacle d'une si grande sainte le confirma dans sa résolution de se consacrer à Dieu. Il devint chanoine régulier d'Oignies, puis curé d'Argenteuil. Après s'être signalé par son zèle pour la prédication, il suivit les croisés dans la Terre-Sainte, où il vécut longtemps, et où il fut évêque de Ptolémaïs ou Acre. Quand il fut de retour en France, le Pape Innocent III l'envoya, revêtu du caractère de légat, en Belgique et en Allemagne, pour y prêcher la croisade contre les Albigeois. Sa mission terminée, il se démit de ses charges entre les mains du Pape Honorius III, et, cédant à son goût pour la vie contemplative, il alla se renfermer dans le monastère d'Oignies. Le cardinal Hugues d'Osie ayant succédé au Pape Honorius en 1227, sous le nom de Grégoire IX, appela auprès de lui Jacques de Vitri, son ancien ami, et dans sa seconde promotion, en 1228, le nomma cardinal-évêque de Frascati. Pendant la durée de son pontificat, il ne créa que quinze cardinaux. Il retint

toujours auprès de lui, à Rome, son ami, qui y mourut en 1244. Ses restes furent transportés au monastère d'Oignies, comme il l'avait demandé par son testament, afin de reposer auprès de la pieuse femme à laquelle il avait voué une si profonde vénération. Jacques de Vitri est moins connu par les événements de sa vie que par ses écrits. On a de lui un *Recueil de lettres adressées à différentes personnes*, des *Sermons sur les évangiles et les épîtres qui se disent à la sainte Messe pendant l'année*, les *Vies de plusieurs saintes femmes du diocèse de Liège*, parmi lesquelles Marie d'Oignies, appelée aussi de Wilbrouck et de Nivelles. Cette dernière Vie se trouve dans Surius, sous le 23 juin. Elle a été traduite en français par Arnauld d'Andilly, dans son recueil des saints illustres. Les *Sermons* de Vitri ont été imprimés à Anvers en 1575. Son ouvrage le plus curieux et le plus recherché est *l'Histoire orientale et l'Histoire occidentale* : il écrivit la première à Ptolémaïs, la seconde après son retour en Europe. De curieux détails sur les productions naturelles de l'Asie, sur les habitants, sur les opérations militaires des croisés, surtout sur le siège de Damiette, et une description exacte de la Terre-Sainte, font de *l'Histoire orientale* une lecture intéressante. Elle est divisée en trois livres, dont les deux premiers ont été imprimés à Douai, 1597, in-8°. La préface omise dans cette édition, se trouve dans les *Antiquæ lectiones* de Canisius, tome IV de l'édition in-fol., pag. 27. Le 1^{er} et le 3^e livre sont imprimés dans le recueil de Bongars, intitulé : *Gesta Dei per Francos*. Dom Mariène a donné depuis le second dans son *Thesaurus anecdotorum*, t. III, pag. 268. Il diffère un peu de celui qui est dans les anciennes éditions. « *L'Histoire orientale* offre plutôt un tableau moral et statistique de la Terre-Sainte sous les princes chrétiens qu'une histoire proprement dite de la première croisade. Au milieu d'une foule d'erreurs de physique, on remarque un passage très-curieux qui constate que l'aiguille aimantée, dont on ne fait remonter la découverte qu'au XIV^e siècle, passait déjà, au commencement du XIII^e, pour être nécessaire aux navigateurs. Plusieurs détails géographiques méritent aussi d'être remarqués. En 1597, Fr. Morchus avait publié à Douai le 1^{er} livre de *l'Histoire orientale*, et il a compris dans le même volume *l'Histoire occidentale*. Ce dernier ouvrage n'est que l'histoire de l'Eglise du temps de Jacques de Vitri, époque de l'institution d'un grand nombre d'ordres religieux... Le cardinal de Vitri, tout en devenant historien, reste encore prédicateur, comme par l'habitude des premières années de sa vie. Il s'emporte avec véhémence contre la corruption des mœurs, et les reproches qu'il adresse au clergé ne sont pas ceux auxquels il a donné l'expression la moins énergique. Il voyait avec une sorte de douleur apostolique l'accroissement des richesses de l'Eglise, auquel il oppose la lettre et l'esprit de l'Evangile. Il fait de fré-

quentes citations de l'Écriture, ou la rappelle sans cesse par des allusions qui sont quelquefois heureuses. Son esprit était vif, sa mémoire ornée ; les langues grecque et arabe lui étaient familières ; il écrit avec feu, et cependant sans trop de prolixité, avec une sorte de méthode dont il faut lui savoir d'autant plus de gré, que les écrivains de son siècle n'en connaissaient pas l'avantage. »

VIZZARDELLI (CHARLES), né au diocèse de Vérola, fut créé cardinal en 1847, par Pie IX. Il mourut en 1851.

W

WARTENBERG (FRANÇOIS-GUILLAUME DE) naquit, en 1593, d'une noble et ancienne famille de Bavière. — Placé, en 1600, au collège des Jésuites d'Ingolstadt, il se prononça de bonne heure pour le ministère ecclésiastique, et, en 1605, fut nommé prévôt de l'église collégiale de Sainte-Marie, à Alt-Attingen. Ses études classiques terminées avant sa seizième année, il alla passer neuf ans à Rome, dans le collège des Allemands. Rappelé par le duc de Bavière Maximilien, il obtint de ce prince différentes charges. L'élevation à la pourpre d'Eitel-Frédéric de Hohenzollern, créé cardinal par Paul V, en janvier 1621, contribua à son avancement ; il hérita de tous les emplois que remplissait le nouveau cardinal auprès de l'électeur-archevêque de Cologne. L'année suivante le vit prendre une part active et brillante aux conférences de Ratisbonne, où fut arrêtée la translation de l'électorat palatin au duc de Bavière. En 1625, il fut élu évêque d'Osnabruck, en remplacement du cardinal de Hohenzollern, enlevé prématurément. On était alors entré dans la seconde période de la guerre de trente ans, et les troupes danoises, qui envahissaient le pays, ne lui permirent pas de prendre possession de son évêché ; il en resta éloigné jusqu'à ce que les troupes impériales eussent repris l'avantage. Bientôt après, il se trouva comme représentant de l'électeur de Cologne à l'assemblée de Mulhausen, et fut un des commissaires nommés par l'empereur Ferdinand II, pour l'exécution de l'édit relatif à la restitution des biens ecclésiastiques dans la basse Saxe. La droiture, l'équité, le désintéressement qu'il montra dans l'accomplissement de cette mission difficile, furent appréciés de tous les partis. Le Pape Urbain VIII, sur la proposition de Ferdinand II, le nomma aux deux évêchés de Minden et de Verden, momentanément ravis par le sort des armes à deux princes protestants, et le déclara son vicaire dans le Nord, spécialement dans le Hanovre. « Le comte de Wartenberg rendit en cette qualité de grands services à l'électeur de Cologne, dans ses efforts contre la réformation. Il signala aussi son triple épiscopat par plusieurs fondations utiles, rendit tout son éclat à l'université d'Osnabruck, bâtit divers

Ce cardinal, préfet de la congrégation des Etudes, fit connaître au cardinal camerlingue, archichancelier de l'archigymnase de Rome et chargé du détail de l'érection, la décision du Saint-Père de fonder une chaire d'agriculture dans ce collège. Le même cardinal donna encore une preuve de son zèle, dans une circulaire où il invita tous les évêques à examiner soigneusement les livres employés dans les écoles publiques ou privées de leurs diocèses, et de n'en autoriser aucun qui ne fût irréprochable sous tous les rapports.

séminaires, éleva le collège anglais et une maison d'éducation pour les pauvres. Ces institutions louables n'empêchèrent point qu'après la victoire remportée sur les Impériaux, près d'Oldendorff, par le duc George de Brunswick, il ne perdit ses trois évêchés. » Ce n'est même qu'à travers les plus grands dangers qu'il parvint à échapper aux ennemis, et qu'il arriva à Cologne d'abord, ensuite à Bruxelles. Mais, en 1634, l'armée protestante perdit, près de Nordlingen, en Bavière, une bataille décisive gagnée par les Impériaux ; et l'évêque retourna à Cologne, à la suite du cardinal-archevêque qui se rendait à Juliers. « Plusieurs voyages à Rome, à Lorette, l'occupèrent ensuite : le premier n'avait pour objet que la conclusion d'un mariage entre une archiduchesse et l'électeur de Bavière ; les autres furent entrepris par suite d'un vœu qu'il avait fait dans une maladie dangereuse. A peine revenu en Allemagne, il assista à la diète de Ratisbonne, où l'évêque, appuyé des suffrages du chapitre, demanda à l'avoir pour coadjuteur, ce qui fut accordé sur-le-champ. » (16.) Il se trouva de même, au nom de l'électeur de Cologne et au sien, aux conférences de Munster et d'Osnabruck, conférences qui précédèrent la conclusion du traité de Westphalie, en 1648 ; mais, aux termes de ce traité, il fut obligé non-seulement de renoncer aux deux évêchés de Minden et de Verden, mais encore de consentir, pour rentrer dans son évêché d'Osnabruck, à payer quatre-vingt mille rixdallers au duc Gustave, à qui la reine de Suède, Christine, en avait conféré la possession. Toutefois, l'empereur Ferdinand III l'indemnisait en lui donnant bientôt après le siège épiscopal de Ratisbonne, vacant par la mort du titulaire, et en le nommant, en 1658, chef de la députation envoyée de Francfort à Ratisbonne. En 1660, le Pape Alexandre VII le créa cardinal-prêtre dans sa troisième promotion. Le cardinal de Wartenberg ne jouit pas longtemps d'une dignité qu'il méritait si bien. Il mourut le 21 novembre 1661. Il était âgé de soixante-huit ans.

WEISPRIACH (BURCHARD DE), issu d'une famille noble d'Allemagne, fut longtemps prévôt de la cathédrale de Saltzbourg, et, en cette qualité, fut un des ambassadeurs d'U-

obédience de l'empereur Frédéric III, auprès du Pape Pie II. — Ces ambassadeurs, arrivés à Florence, firent mine de ne pas vouloir avancer davantage, sous prétexte que le Souverain Pontife avait reçu les ambassadeurs de Matthias Corvin, comme roi de Hongrie, bien que Sa Sainteté sût que l'empereur Frédéric avait aussi été élu par plusieurs palatins hongrois. Le Pape justifia son procédé, en disant que la coutume de ses prédécesseurs avait toujours été de traiter de Majesté celui qui était en possession d'un trône; que, d'ailleurs, Calixte III, son prédécesseur, avait déjà donné le titre de roi à Matthias. Les ambassadeurs parurent se contenter de cette raison, et arrivèrent à Sienne, où ils prêtèrent l'obédience. Burchard, qui était le chef de l'ambassade, fut élevé par le même Pontife, en 1460, à la dignité de cardinal, sur la présentation de l'empereur; et l'on remarqua que de toutes les présentations faites par les souverains pour la promotion à la pourpre, celle de prévôt de Saltzbourg fut la plus agréable à Sa Sainteté. Investi, la même année, de l'archevêché de Saltzbourg, le nouveau prince de l'Eglise institua douze prêtres, dont six séculiers et six religieux, pour conduire le chœur de sa cathédrale et y faire les fonctions de chœurs. Cet établissement ne subsista que pendant sa vie, et le chapitre l'abolit après sa mort. Les peuples, habitants des montagnes de son diocèse, se trouvant trop chargés d'impôts par le cardinal-archevêque, se révoltèrent et se saisirent de plusieurs châteaux et forteresses : l'affaire eût été loin sans l'intervention de Louis de Bavière, qui calma tout. Burchard de Weispriach fonda une collégiale de douze chanoines, dans une des villes de son diocèse, il fit de riches présents à sa cathédrale et mourut le 16 février 1466.

WELD (THOMAS) naquit à Londres, le 22 janvier 1773, d'une famille ancienne et honorable. Son père, zélé Catholique, employa sa grande fortune au soutien de la religion. — Il établit les Jésuites dans son château de Stonhurst, et les Trappistes dans son parc de Sulworth. Thomas, zélé catholique comme son père, épousa, à 23 ans, une demoiselle Clifford. Il accueillit avec empressement des prêtres français que la révolution obligeait de chercher un refuge en Angleterre. En 1815, il perdit sa femme dont il n'avait eu qu'une fille mariée en 1818 à lord Clifford. Weld résolut alors d'embrasser l'état ecclésiastique. Il vint à Paris en 1819, chez l'abbé Carron et s'y prépara à la réception du sacerdoce que Mgr l'archevêque de Paris lui conféra, le 13 avril 1821. Revenu dans son pays, il abandonna ses biens à son frère puîné, ne se réservant qu'une rente. Il s'attacha à la chapelle de Chelsea, il s'y livra aux soins du ministère ecclésiastique sous la direction de M. l'abbé Voyaux de Franau, prêtre français. Il s'occupait en même temps de plusieurs bonnes œuvres dont la ville de Londres était le théâtre. Demandé pour

coadjuteur par M. Macdonall, évêque de Kingston dans le haut Canada, il fut sacré évêque d'Amycle le 6 août 1826; mais cédant aux instances de ses amis, il resta en Angleterre, s'occupant à la fois des intérêts religieux de la colonie et de ceux des Catholiques de Londres. Les médecins ayant ordonné à sa fille l'air de l'Italie, il l'accompagna, se proposant de profiter de cette occasion pour visiter la ville éternelle. A peine fut-il arrivé à Rome que Pie VIII le créa cardinal, le 15 mars 1830. Depuis, il fut à Rome le principal protecteur des Catholiques anglais; il les accueillait avec bonté et leur facilitait l'accomplissement de leur pèlerinage. Il établit dans son palais des conférences pour la défense du catholicisme. Une maladie grave dont il fut atteint en 1836 le conduisit rapidement aux portes du tombeau. Il mourut le 10 avril de la même année après avoir reçu les secours de la religion, en présence de ses petits-enfants, et avec les sentiments de la plus vive piété.

WINTERBURN (GAUTHIER DE), Anglois, théologien de l'ordre des Dominicains, confesseur du roi Edouard, fut fait cardinal en 1303, par Boniface VIII. Il mourut en 1305.

WISEMAN (NICOLAS), né à Séville en 1802, est sans contredit l'un des membres les plus illustres que compte aujourd'hui le Sacré Collège. Il fut longtemps l'ornement de la ville éternelle où il avait le bonheur, comme il le dit lui-même, dans la Préface de ses *Discours sur les rapports entre la science et la religion*, de présider le collège anglais. Appelé ensuite par la confiance du Souverain Pontife à exercer dans sa patrie la charge pastorale, il fut sacré évêque de Métopotamos, et vicaire apostolique du district de Londres. La pénurie d'ouvriers évangéliques l'obligea à se prodiguer, et on le voyait sans cesse annoncer la parole de Dieu sur tous les points de l'Angleterre. Nombreuses sont les conversions qu'il a déterminées par ses sermons, par ses écrits, et plus encore peut-être, par sa conversation remplie de charme. Il a eu la plus grande part au rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre; et cette grande et utile mesure ayant été le prétexte d'une agitation dans laquelle les populations protestantes prodiguèrent mille outrages au Souverain Pontife, Mgr Wiseman affronta l'orage, et par un *appel* qu'il adressa au peuple anglais, et qui est un chef d'œuvre, il contribua à dissiper les préjugés, et à ramener le calme. Fait cardinal en 1850, il est aujourd'hui archevêque de Westminster, et son diocèse comprend la partie de Londres située au nord de la Tamise. — Nul n'ignore son éloquence, son talent d'écrivain, sa science prodigieuse. Ses *Discours sur les rapports entre la science et la religion*, et ses *Conférences sur le protestantisme* sont des ouvrages du premier ordre. Ils sont aujourd'hui dans toutes les mains et forment une des parties les plus précieuses *Des démonstrations évangéliques*. Parmi les œuvres du cardinal Wiseman qui ne se trouvent pas dans les

Démonstrations, nous citerons *La lampe du sanctuaire*, *Fobiola*, et un magnifique discours prononcé dans la cathédrale d'Amiens pour la fête de Sainte - Theudosie. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant ici ce discours, qu'ils pourraient difficilement se procurer.

Locutus est (Joseph) fratribus suis: Post mortem meam Deus visitabit vos... Asportate ossa mea vobiscum, de loco isto. (*Gen.*, I, 23.)

« Joseph a dit à ses frères : Après ma mort Dieu vous visitera... Transportez mes ossements d'ici avec vous.

« Eminences, Messieurs,

« Ce n'est pas certes la voix d'un étranger qui devrait retentir sous ces voûtes sacrées, à l'occasion d'une pareille solennité. Je suis confus de me voir en chaire, aujourd'hui, au milieu d'une assemblée si nombreuse de vénérables prélats, en présence d'un concours si vaste de vénérables ecclésiastiques, entre lesquels il en est plusieurs dont l'éloquence fait une des gloires de la France religieuse. Mais j'ai dû céder aux instances de mes illustres collègues, qui ont voulu donner aux fidèles une nouvelle preuve que l'épiscopat catholique, soit qu'il prospère sous un gouvernement éminemment chrétien, soit qu'il se trouve encore aux prises avec l'erreur et le schisme, ne compose qu'un seul corps, ne possède qu'une seule âme et ne parle qu'avec une seule voix...

« Les paroles que je viens de citer du saint patriarche Joseph ne sont peut-être que l'expression d'un instinct tout naturel. Il aimait sans doute cette terre d'Égypte qu'il avait tant illustrée par ses vertus, sa patience, sa chasteté, sa douceur ; qu'il avait arrosée de ses larmes et sauvée par sa sagesse ; dont il avait habité les cachots et les palais... Et cependant son cœur reculait devant la pensée que ses cendres dussent reposer pour toujours dans cette terre ; il se tournait vers une autre, plus ingrate que celle d'Égypte, mais dont les souvenirs ne se pouvaient jamais effacer. C'était, vous l'avez compris, sa terre natale, la terre de sa jeunesse et de ses pères.

« Et quels attraits pouvait-elle avoir pour son âme ? Elle était encore couverte des ténèbres et de l'ombre de la mort... Était-ce donc dans cette terre souillée et impie que le patriarche croyait trouver un séjour convenable pour ses restes mortels ? Je ne le crois pas, mes frères. Mais Dieu, à cette heure suprême, lui dévoilait un magnifique spectacle dans l'avenir de son pays. Il le voit entièrement assujéti à la loi du Dieu des dieux, et plein, du Jourdain à la mer et de Tyr jusqu'au torrent de l'Égypte, de ses vrais adorateurs. Il voit s'élever au milieu de ce peuple croyant un temple majestueux dans son dessin, riche dans ses décorations, qui retentit de leurs cantiques de joie et d'actions de grâces. Il y voit assemblée une foule immense de lévites, revêtus de leurs robes sans tache, qui parfument le ciel de leur encens, en le remplissant de leurs chants harmonieux. Et plus loin dans le sanctuaire même, il admire le Pontife, couvert de ses

vêtements précieux et mystiques, et entouré de ses fidèles ministres, les prêtres de Dieu, qui, sur un somptueux autel, immole l'Agneau symbolique de l'offrande quotidienne. Et ce beau, ce consolant spectacle ravit son cœur, il tressaille de joie ; il s'écrie : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel.* « Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob ! Que les tentes sont belles ! ô Israël ! » (*Num.* xxiv, 5.) C'est au milieu de vous, mon peuple, que je désire dormir le sommeil des justes, c'est en vue de cette scène sublime que je veux que reposent mes cendres, pour en partager le bonheur. Et puis, ne saurais-je espérer que la présence de ce corps, qui, quoique mortel, a pu honorer Dieu par ses actions et par ses souffrances, puisse attirer quelque regard de miséricorde sur le peuple qui le garde et le chérit, et écarter quelquefois les châtimens qu'il mérite. Et si tel pouvait facilement être, mes frères, le sentiment d'un patriarche éclairé par la lumière de Dieu, n'est-il pas bien croyable que pareil a été celui d'une martyre sur laquelle rayonnait dans ses derniers moments, la gloire de Jésus-Christ ? Oui, je le crois, ou plutôt je m'en sens assuré. Il est vrai que le cœur du martyr doit avoir abandonné la terre avant que son âme ait abandonné son corps, il est vrai qu'au milieu des souffrances ses regards se portent vers ces cieux ouverts, dont les beautés se déroulent devant lui et où, comme Étienne, il voit le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. (*Act.* vii, 35.) Mais n'est-il pas naturel de croire que, dans cette charité qui n'a pas d'égale, la charité qui donne la vie pour Dieu, est comprise dans une juste mesure la charité envers le prochain, cette charité qui prie pour l'homme ? Et au moment du sacrifice, au moment où sa prière trempait non dans les larmes, mais dans le sang, est-il possible que la fille d'Amiens ait oublié sa patrie et n'ait pas demandé pour elle les grâces les plus précieuses ? Et Dieu ne l'aura-t-il pas consolée par l'assurance qu'elle était exaucée ? Je dis plus encore : voyez quelle est la destinée de notre sainte : elle revient après des siècles bénir son sol natal, au milieu de cette réunion merveilleuse de prélats illustres de toutes les parties du monde chrétien, accourus pour lui rendre honneur. Pouvons-nous croire que cette magnifique cérémonie dont nous sommes les heureux témoins ne soit qu'un fait accidentel de l'histoire ou même qu'un trait de la Providence ordinaire ? N'y devons-nous pas voir plutôt le fruit des vœux de Theudosie, prononcés sur la terre par ses lèvres mourantes, et prolongés dans le ciel par sa puissante intercession ?

« Et qui donc était-elle cette femme sainte et forte qui nous a procuré tant de bonheur ? Allez, cherchez dans nos monuments, compulsez nos histoires. Vous y trouverez, sans doute, les noms enregistrés des empereurs, des préfets, des proconsuls qui ont prononcé un jugement de mort sur les

Chrétiens, mais les noms de leurs victimes innocentes ne s'y trouvent pas enregistrés. C'est dans les livres de la vie qu'il faudra les chercher. *Quorum nomina scripta in libro vitæ.* (Philip. iv, 3.) De quelle condition, de quel âge était-elle? Était-ce une fleur transplantée dans le printemps de la jeunesse, ou un fruit déjà mûr qui aura pendant de longues années répandu son parfum dans la maison de Dieu? Appartenait-elle à une riche et noble famille de son pays, et s'était-elle alliée à une illustre maison de Rome, ou avait-elle été ravie à son pays par le sort de la guerre, et avait-elle trouvé un modeste asile dans la bourgeoisie romaine. Il est vrai que l'enfant déposé à côté d'elle dans la tombe, son nom, les soins prodigués à son tombeau, tout nous porte à croire qu'elle était jeune, noble et riche, comme son épitaphe nous prouve qu'elle fut aussi aimable que vertueuse. Mais qu'importe? Ce n'est pas sa position sur la terre qui lui donne à nos yeux sa vraie gloire: *Martyrem dixi, predicavi satis.* Nous savons qu'elle était martyre de Jésus-Christ; voilà son éloge. Qui a jamais pensé à réclamer pour sa patrie la poussière de ses empereurs ou de leurs persécuteurs subalternes. Mais les cendres d'une de leurs victimes sans gloire sur la terre, inconnue, méprisée d'eux et des leurs, font tressaillir de joie une ville entière, et forment son plus riche trésor. Peut-être, quand la nouvelle de la mort cruelle de Theodosie arriva du centre de l'empire à sa ville natale, où elle était sans doute connue par ses vertus et ses bonnes œuvres, quand cette nouvelle vint frapper de douleur sa famille, où elle était encore aimée pour ses admirables qualités, peut-être alors on aura entendu une plainte amère, des sanglots et des larmes. Mais cette Eglise encore naissante, qui gémissait elle-même sous le fléau d'une persécution atroce et qui perdait un de ses meilleurs soutiens, cette famille désolée qui se sentait ravir l'objet de son amour, n'auront cessé de gémir devant l'autel caché du Seigneur. Elles étaient comme cette ancienne Rachel, qui refusait toute consolation à cause de ses enfants que l'ennemi lui avait enlevés, qui avaient péri, et dont elle ne pouvait plus espérer le retour à son sein maternel: *Ploratus et ululatus multus; Rachel plorans filios suos et noluit consolari, quia nun sunt.* (Jerem xxxi, 15; Matth. ii, 18.) Mais, noble et généreuse Eglise d'Amiens! Quel privilège est le vôtre, vous recevez cette consolation singulière, que Dieu donnait par son prophète à cette mère des Innocents, premiers martyrs de l'agneau: consolation refusée à tant d'autres qui peut-être égalaient vos mérites. Entendez comment Dieu consolait cette Rachel affligée: *Hoc dicit Dominus: quiescat vox tua a ploratu, et oculi tui a lacrymis, quia est merces operi tuo, ait Dominus, revertentur de terra inimici. Voici la parole, du Seigneur: « Que votre voix cesse ses plaintes et vos yeux leurs larmes, parce qu'il est une récompense de vos œuvres, et vos enfants reviendront de la terre*

des ennemis. » (Jerem. xxxi, 16.) Oui, c'est la récompense de vos œuvres, ville pleine, au delà de tant d'autres, de ces vrais monuments de la grandeur de l'Eglise de nos jours, des institutions de sa charité inépuisable; l'enfant chéri que vous croyez perdu viendra triomphant de la terre de sa captivité, de la terre de ses ennemis cruels qui vous l'avaient révélé. Mais c'est une consolation réservée à des siècles éloignés. Continuez encore à pleurer et à souffrir, troupeau encore petit, et Dieu pour lequel, comme pour son Eglise, mille ans ne sont que comme la journée d'hier, réserve cette consolation pour vos neveux des derniers temps quand la charité se sera refroidie et la foi affaiblie: *Est spes novissimis tuis, ait Dominus, et revertentur filii ad terminos tuos. « C'est l'espérance réservée à vos derniers temps, dit le Seigneur, et vos fils reviendront dans votre enceinte. »* (Ibid., 16, 17.)

« Eh bien! mes frères, les voici donc arrivés ces derniers jours, les voici donc écoulés ces siècles prescrits! J'entends retentir le long de ces corridors obscurs, dans ces caveaux mystérieux des catacombes de Saint-Hernès, j'entends retentir, mais avec des accents plus doux, cette même voix puissante qui un jour ressuscitera les morts du fond de leurs tombeaux: *Consurge, consurge, exutere de pulvere, consurge, solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* Lève-toi, sors du milieu de cette poussière sacrée dans laquelle tu as reposé pendant quinze siècles entre les bras de cette mère affectueuse, depositaire éternelle de la foi et de ses témoins fidèles. Brise, fille d'Amiens, les fers de ta douce captivité dans la terre des anciens ennemis. Fais tes adieux à tes bienheureuses compagnes dans les dortoirs des justes, car des mains bénies viennent chercher et recueillir les cendres sacrées, et les transporter avec joie et avec amour sur ton sol natal.

« Venez, Theodosie, venez nous rejouer de votre présence, mais venez aussi à notre aide pour que votre triomphe soit digne de vous. Montrez votre puissance, c'est-à-dire la puissance de Jésus-Christ, qui se manifeste même dans les cendres de ses martyrs. Convoquez donc en votre nom une assemblée de vénérables évêques qui fassent un majestueux cortège à vos saintes dépouilles. Faites-les accourir, non-seulement de notre chère France et de la Belgique, contrées si fertiles en vertus ecclésiastiques, mais aussi de l'Irlande toujours fidèle à son Dieu et à sa foi malgré des siècles de misères et d'oppression, et de l'Angleterre encore en lutte avec les puissances du monde, des plages occidentales de la Guadeloupe, du centre de l'Asie, des limites extrêmes de l'oriental Siam, du fond de ce vaste Océan, que les flottes de l'ancien monde n'avaient jamais visité, et où cependant la bannière de la croix a été plantée par les intrépides missionnaires de la France sur les cimes de ses rochers les plus élevés. Appelez les pasteurs de l'Eglise, et ils obéiront à votre voix. Mais ce n'est pas assez. Rappelez-vous ces anciens temps où les confesseurs de la foi entou-

raient et conduisaient à la sépulture le corps de ses martyrs. Faites donc arriver ici des prélats vénérables qui de nos jours ont combattu le bon combat; faites-les venir, non-seulement des pays voisins, mais même des régions torrides de l'Amérique méridionale.

« Ainsi, mes frères, Theodosie projette sur nous un rayon de lumière puisé aux sources les plus pures. Elle nous fait connaître cette unité de l'Eglise, qui en fait le sceau et la gloire divine. Elle nous montre sa hiérarchie unie par les liens de la même foi et du même amour. De quelque pays que nous sortions, nous tous qui sommes ici, nous faisons partie d'un même corps mystique; la châsse de la martyre du III^e siècle réunit autour d'elle un cercle de près de trente évêques de toutes les parties du monde, en parfait accord entre eux, et unis par ce centre commun de leur piété, comme un anneau symbolique, aux saints prélats de la primitive Eglise.

« Notre chère martyre est donc venue nous enseigner encore que cette unité de l'Eglise ainsi manifestée ne s'étend pas seulement sur tout l'espace de son vaste empire, mais qu'elle se prolonge également sur tout le cours de son existence immortelle. Theodosie nous démontre que la foi qui se professait secrètement dans les chapelles souterraines des catacombes est la même qui se prêche tous les jours dans ce temple majestueux. Le même dogme, le même culte, la même vénération des saints et de leurs reliques, le même sacerdoce, les mêmes sacrements faisaient au III^e siècle comme aujourd'hui le bonheur des fidèles, et le pain de vie, qui transforme ce bonheur en délices, est le même que Theodosie reçut peut-être des mains du Souverain Pontife, à un de ces autels, tombeaux des martyrs, pour se fortifier contre son dernier combat. Et quoique quinze cents ans vous séparent d'elle, vous la recevez aujourd'hui au milieu de vous, non comme étrangère, mais comme une sœur aînée qui vous revient après une longue absence, et pour cela même plus tendrement aimée.

« Elle porte donc avec elle le flambeau de la foi primitive, non pour éclairer, mais pour fortifier la nôtre; que cette lumière céleste pénètre dans les cœurs non moins que dans l'intelligence des fidèles. Oui Theodosie, vous l'avez déjà fait. Vos ossements humiliés pour Jésus-Christ ont tressailli aujourd'hui de joie, *exultabunt ossa humiliata*, et nous ont communiqué leurs transports d'allégresse. Et cette joie, cette fête auront des résultats durables: elles jettent pour l'avenir les fondements d'une plus solide et d'une plus ferme piété. Ce qu'est Lucie pour Syracuse, Agathe pour Catane, Geneviève pour Paris, Agnès pour Rome, Theodosie le sera, l'est déjà pour Amiens. Elle deviendra l'objet d'une dévotion chaque jour plus tendre, à laquelle cette vénération profonde qu'inspire la mémoire des saints Pontifes et martyrs des premiers temps donnera un caractè-

re particulier. Et si jusqu'à présent, inconnue des vôtres, vous avez cependant prié pour eux, combien plus désormais invoquée par eux avec ferveur et confiance, ne redoublerez-vous pas vos puissantes intercessions auprès du Dieu des martyrs? Commencez donc dès aujourd'hui à bénir votre ville et votre peuple, au milieu desquels vous allez reposer jusqu'à votre glorieuse résurrection. Lorsque l'éminentissime prélat dont la doctrine et la piété rayonnent avec tant de splendeur sur toute la France, lèvera sa main pour donner à ce troupeau sa bénédiction pastorale, étendez aussi sur lui la vôtre, et bénissez cette ville qui nous a tant édifiés dans cette occasion par sa générosité, par son hospitalité, par sa piété et par sa foi.

« Bénissez aussi cette terre de France qui enrichit le monde entier par ses œuvres innombrables de charité et de zèle; qui aujourd'hui comme autrefois, envoie ses apôtres recueillir la palme du martyre aux extrémités de la terre, et qui fait briller dans les pays les plus barbares les vertus et l'égoïsme de ses filles dévouées. Bénissez aussi ces augustes souverains qui voulaient venir aujourd'hui vénérer en personne vos saintes reliques, mais qui ont été empêchés par les devoirs que leur haute position oppose quelquefois à leurs désirs. Que par votre intercession Dieu les conserve pour le bien de la religion et le bonheur de leur empire, et qu'il leur donne toujours un cœur droit et parfait devant lui pour observer sa sainte loi. Que de votre entrée triomphale dans votre ville natale puisse dater l'assurance de cette paix que toute âme chrétienne aime et désire, et qui est le digne objet des intercessions de ceux qui, par leurs immortels combats, ont mérité de pouvoir obtenir la paix et la tranquillité de l'Eglise. »

WOLFGAND (ANNIBAL), baron de Strottenbach, Allemand, évêque d'Olmütz, créé cardinal du titre de Saint-Marcel, en 1712, par Clément XI, Pape de 1700 à 1721, et qui créa soixante-dix cardinaux, fut vice-roi de Naples.

WOLSEY (THOMAS) naquit en 1471, non pas d'un boucher comme quelques-uns l'ont avancé, mais d'un gentilhomme d'Ipswich, dans le comté de Suffolk.—Envoyé de bonne heure à Oxford, il fit ses études dans cette université, avec tant de succès qu'à l'âge de 14 ans il obtint les grades de bachelier et de maître-ès-arts. Après avoir quitté le collège, et s'être lié avec Erasme qui, de concert avec lui, travailla à ranimer en Angleterre l'étude de la langue grecque, il fut nommé recteur de Lymington, dans le comté de Somerset, par le marquis de Dosset, dont il avait instruit les enfants. Le chevalier Nanphan, receveur des deniers royaux, à Calais, étant hors d'état, à cause de son grand âge, de remplir ces fonctions, en chargea Wolsey. Celui-ci entra en rapport avec la cour et particulièrement avec Richard Fox, secrétaire d'Etat, qui le recommanda au roi Henri VII, comme un homme intelligent et qui pou-

vait être utile. Henri, qui s'était attaché Wolsey en qualité de chapelain, l'avait chargé d'une mission secrète auprès de l'empereur Maximilien, qui résidait alors à Bruxelles. Etonné de le voir se présenter devant lui trois jours après, il lui reprocha sa négligence. Mais il fut bien surpris, quand Wolsey lui annonça qu'il arrivait de Bruxelles, où il avait rempli avec succès toutes les instructions de Sa Majesté. Tant d'activité lui valut la charge d'aumônier du roi et le riche doyenné de Lincoln. Sa faveur allait bientôt grandir sous Henri VIII, qui, en 1509, succéda à son père. Il fut présenté à ce prince par Fox, évêque de Winchester, qui espérait le voir supplanter le comte de Surry, le favori d'alors; et, en cela, Fox ne se trompa point. Après sa présentation à la cour, Wolsey, nommé conseiller privé, eut, en cette qualité, de fréquentes occasions de s'insinuer dans les bonnes grâces du roi. Quoiqu'âgé de près de 40 ans, et revêtu du caractère sacerdotal, il était souple, facile, entreprenant, d'une complaisance peu scrupuleuse. Avec ce caractère, il devint le favori par excellence du prince, dont il fut l'homme nécessaire, et qui lui abandonna l'entière administration du royaume. « Devenu l'arbitre de l'Europe par le rôle qu'il eut l'habileté de faire jouer à l'Angleterre, dans les querelles des puissances continentales, il fut recherché par l'empereur et par le roi de France; et ces princes le prirent souvent pour médiateur de leurs différends. » Regardé comme pontife de la Grande-Bretagne, par l'extension qu'il donna à ses fonctions de légat, dignité qu'il rendit permanente dans sa personne, il aspira à l'être de toute l'Eglise. A la mort de Léon X, il envoya le docteur Peace, son secrétaire confidentiel, à Rome, pour lui gagner les suffrages des cardinaux; mais cet agent n'arriva qu'après la mort d'Adrien VI. Ce pontificat n'ayant duré qu'un an, Wolsey reprit son projet; mais les cardinaux français, qui le regardaient comme le plus dangereux ennemi de leur roi, le firent échouer... Persuadé cependant que c'était la faction impériale qui lui avait été la plus nuisible, il en conçut un vif ressentiment contre l'empereur, qui l'avait flatté de faire réussir ses prétentions; et il chercha à s'en venger, en ménageant une alliance entre son maître et François I^{er}, contre Charles-Quint. Wolsey, maître de disposer de tous les bénéfices du royaume, ne s'oublia pas dans cette distribution. En passant sur le siège d'York, il conserva l'administration temporelle de celui de Lincoln. Il posséda en commende l'évêché de Bath, qu'il échangea pour celui de Durham, beaucoup plus riche, et auquel il joignit l'abbaye de Saint-Alban. Il donna les évêchés de Worcester et d'Hereford à des Italiens qui, résidant à Rome, se contentaient d'une pension assez modique, et en laissaient le revenu à celui qui les leur avait procurés. En abandonnant l'administration temporelle de l'évêché de Tournai, lorsque cette ville retourna aux Français, il se réserva une pension de

donze mille francs. Le Pape Léon X, pour s'attacher un personnage si puissant, lui accorda une pension de 7,500 ducats sur les évêchés de Tolède et de Placentia. En le créant légat *a latere*, dignité très-lucrative par elle-même, il lui laissa la faculté d'en étendre les prérogatives; et Wolsey en abusa pour restreindre la juridiction primatiale de l'archevêque de Cantorbéry. Le même Pape lui donna le droit de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, quarante notaires apostoliques, avec les mêmes attributions que les siens propres, de légitimer les bâtards, de conférer des degrés dans toutes les facultés, d'accorder toutes sortes de dispenses, de visiter, de réformer, de supprimer les monastères. Le roi y joignit le pouvoir d'expédier des lettres de naturalisation, de délivrer des congés et d'élire pour les grands bénéfices, de recevoir les serments de fidélité, etc. Comme grand chancelier et légat, il tirait des émoluments considérables des cours qu'il présidait. Enfin l'empereur lui faisait une pension de dix mille ducats sur le duché de Milan, à laquelle il en joignit une autre de neuf mille couronnes d'or. Par l'accumulation de tant de bénéfices, de pensions et de prérogatives, les revenus de Wolsey égalèrent presque ceux de la couronne. Son train répondait à ses immenses richesses... sa maison surpassait en faste celle des souverains eux-mêmes. Les principaux emplois en étaient remplis par des comtes, des barons, des chevaliers, des fils des familles les plus distinguées du royaume qui voulaient s'avancer par la faveur dont il jouissait. Le duc de Northumberland ne dédaigna pas d'y faire entrer son fils, lord Percy. On y comptait jusqu'à huit cents personnes. Lorsque Wolsey alla en ambassade auprès de François I^{er}, il avait une escorte de mille chevaux. La magnificence de ses habits, de ses équipages, le luxe de ses livrées, l'éclat de tout ce qui l'entourait éblouissait les yeux. » (MICHAUD, *Biog. univ.*, art. de M. Taharaud.) Wolsey, qui avait été créé cardinal en 1515 par le Pape Léon X, et qui, depuis plus de 15 ans, jouissait d'une prospérité inouïe, allait bientôt tomber de la falte de sa grandeur. Henri VIII était marié depuis 18 ans à Catherine d'Aragon, qu'il avait épousée avec dispense du Pape, alors qu'elle était veuve de son frère aîné. S'étant épris d'Anne Boleyn, il voulut lui faire rompre son mariage, sous le prétexte que sa conscience lui reprochait d'avoir mené si longtemps une vie incestueuse avec la femme de son frère. Dans sa prétendue perplexité, il s'adressa au Pape Clément VII, qui lui avait des obligations, pour qu'il voulût bien annuler la bulle de son prédécesseur, qui l'avait autorisé à épouser Catherine, et pour qu'il déclarât qu'il n'était pas au pouvoir, même du Saint-Siège, de dispenser d'une loi si strictement formulée dans l'écriture. Le Pontife, ne voulant pas accorder, et cependant craignant de refuser, promit d'examiner, discuta, temporisa, espérant que la passion du fougueux monarque ne tiendrait jamais

contre les longueurs d'une affaire pendant en cour de Rome. Pendant le cours d'une longue négociation, du succès de laquelle semblait dépendre le bonheur de Henri, il s'était attendu à trouver un chaud défenseur dans Wolsey. Mais celui-ci était dans le même embarras que le Pape. D'un côté, il aurait voulu plaire au roi, qui l'avait comblé de tant de faveurs; de l'autre, il craignait de désobliger le Pape, dont il relevait plus immédiatement, et qui pouvait le punir de sa désobéissance. Il resta donc neutre dans toutes les conférences qui se tinrent pour cette grande affaire; et, quoique de tous les hommes le plus hautain, il déférait en tous points à l'avis du cardinal Campegio, nonce de Sa Sainteté, sous prétexte que ce cardinal était plus versé que lui dans la jurisprudence canonique.

La conduite de Wolsey en cette occasion irrita vivement Henri, qui d'abord dissimula son ressentiment, et qui s'occupa à chercher, en silence, un successeur à Wolsey. Dès qu'il l'eut trouvé dans la personne de Thomas Cranmer, il laissa éclater son ressentiment contre le cardinal. Le procureur général reçut l'ordre d'informer contre lui. On dressa un acte d'accusation en quarante-cinq articles. Il est aisé de trouver des crimes à un favori en disgrâce; la tourbe des courtisans s'ameuta contre lui. Le grand sceau lui fut retiré. Son palais, ses meubles, son argenterie furent confisqués au profit du roi, et il fut relégué dans son diocèse... Désabusé de ses grandeurs, il se montra digne des marques de respect qu'on lui prodigua sur la route et dans son diocèse. « Il y vécut non plus en ministre dont la politique avait dirigé les intérêts de l'Europe, mais en pasteur tout occupé de ses devoirs, partageant sa modique fortune avec les pauvres, ayant une table frugale, exerçant la plus généreuse hospitalité, s'appliquant à concilier amiablement les différends des familles et de tous ses diocésains. Il faisait régulièrement des visites pastorales, prêchant comme le dernier de ses chapelains. Il s'était concilié l'estime et l'attachement de tous ceux qui avaient recours à lui par sa douceur, ses libéralités et l'esprit de justice qui régnait dans ses conseils et dans ses jugements. Les personnes mêmes qui, au temps de sa prospérité, ne l'avaient vu qu'avec aversion, applaudirent à sa conduite dans l'adversité. » (*Ibid.*) Le cardinal se croyait oublié de ses ennemis, et vivait en paix dans sa retraite, lorsque se présenta inopinément son ancien courtisan, le duc de Northumberland; celui-ci lui déclara qu'il l'arrêtait, au nom du roi, comme coupable de haute trahison, et qu'il avait ordre de le conduire d'York à Londres, pour y comparaître devant ses juges. Le prélat, se retranchant derrière sa dignité de cardinal, refusa d'abord d'obéir, mais voyant le duc disposé à recourir à l'emploi de la violence, il se mit en route, à petites journées, pour Londres, où il devait paraître en criminel, après y avoir régné en maître. Sur le chemin la foule accourait pour lui témoi-

gnait l'intérêt qu'on prenait à cette nouvelle persécution. Attaqué d'une dysenterie, il s'arrêta quinze jours chez le comte Shrewsbury; on alla jusqu'à dire qu'il s'était empoisonné. Obligé de se remettre en route, il gagna avec peine l'abbaye de Leicester et rencontra les religieux qui venaient processionnellement à sa rencontre. « Père abbé, » s'écria-t-il, « je viens déposer mes os au milieu de vous. » et il demanda qu'on lui préparât un lit, son agonie commençant. Avant d'expirer, il dit à Kingston, lieutenant de la tour, et chargé de sa garde, comme celui-ci tâchait de le consoler : « Je supplie le roi de se rappeler de tout ce qui s'est passé entre nous; combien de fois je me suis jeté à ses genoux, et sans succès, pour l'engager à contenir ses passions. Si j'avais servi Dieu avec autant de zèle que j'en ai mis à servir le roi, il eût pris en pitié mes cheveux gris. Je reçois ma récompense, moi qui n'ai pensé qu'au service de mon prince, au lieu de servir Dieu. » Ainsi finit le cardinal Wolsey, le 29 novembre 1530. Il était dans la 60^e année de son âge. « Il faut convenir que plusieurs des reproches que lui font les historiens trouvent leur excuse dans le caractère violent et capricieux de son maître. S'il abusa de sa faveur, s'il révolta la nation par l'insolence de son faste; s'il irrita la noblesse et les grands par ses hauteurs, il eut aussi des qualités éminentes qui rachetèrent ses défauts. Habile et profond politique, il profita de toutes les circonstances pour augmenter la puissance de son maître, et pour donner une grande influence à l'Angleterre dans les affaires générales de l'Europe. Il tint la balance entre François I^{er} et Charles-Quint. Lorsqu'on réfléchit sur les événements malheureux de ce règne, après que les rênes du gouvernement ne furent plus dans ses mains, et que, Henri, oubliant ses conseils, eut abandonné le vrai rôle de l'Angleterre, celui de ne prendre aucune part active aux démêlés du continent, de n'ambitionner que le titre d'arbitre, de menacer tour à tour celui des deux rivaux qui se disputaient alors la prépondérance; lorsqu'on réfléchit sur toutes ces choses, on trouve en doute ses talents pour le gouvernement. Son administration fut en général uniforme, soutenue, vigoureuse, tandis qu'après lui tout fut capricieux, inconstant et difficile. On convient qu'il reforma plusieurs abus dans l'Eglise et dans l'Etat, qu'il obligea le clergé à mettre plus de régularité dans sa conduite; que dans l'exercice de sa charge de chancelier, il s'entoura des connaissances et de l'expérience des plus habiles jurisconsultes, et que les sentences qui émanèrent de son tribunal furent généralement justes; qu'afin que les pauvres pussent défendre plus facilement leurs droits, il établit des cours de requêtes, et introduisit dans l'administration de la justice des dispositions qui furent bien accueillies, et fit créer pour une plus prompte expédition des affaires, quatre cours inférieures qui subsistent encore. Comme tous

les grands ministres, il protégea les sciences et les lettres. » (*Ibid.*) La *Vie du cardinal Wolsey*, écrite en anglais par G. Cavendish, attaché à sa maison, a été réimprimée avec des notes et des éclaircissements, 1827, in-8°. Une autre *Vie* du cardinal a été publiée par le D. Fiddes, 1724, in-fol. C'est une apologie de Wolsey. On a aussi en anglais, la *Vie et l'administration du cardinal Wolsey*, par Galt, 1812, in-4°; 1817, in-8°. On trouve un petit recueil de lettres du cardinal Wolsey, dans le tome III de la *Collectio amplissima* des Bénédictins Martène et Durand, à com-

mencer à la page 1270. Elles sont utiles pour l'histoire ecclésiastique et civile de la France et de l'Angleterre. L'abbé de Longuerue a réfuté beaucoup d'accusations dirigées contre le cardinal, dans de savantes et judicieuses remarques, insérées au tome VIII, 11^e partie, des *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets. Le docteur Lingard, dans son excellente *Histoire d'Angleterre*, donne, sur le règne de Henri VIII et sur les faits de cette époque, une foule de détails entièrement neufs.

X

XAVIÈRE (JÉRÔME), Espagnol, général de l'ordre des Frères prêcheurs, fait prêtre-cardinal, en 1607, par le Pape Paul V, mourut en 1608.

XIMENÈS (DON-RODERIC) ne fut point cardinal, comme l'avance M. Michaud j. dans le 51^e vol. de la *Biographie universelle*, p. 406. M. Michaud se trompe également, comme Moréri, en mettant Roderic Ximenès en rapport avec Innocent IX; ils veulent dire, sans doute, Innocent IV. — Roderic Ximenès, archevêque de Tolède, vers 1243, écrivit une *Histoire d'Espagne* en neuf livres, laquelle se trouve dans le recueil des historiens de ce royaume, avec des remarques du P. André Schot. Il a laissé encore d'autres histoires. Il mourut, en 1247, sur le Rhône, comme il revenait d'une conférence qu'il venait d'avoir à Lyon avec le Pape Innocent IV. Sur son tombeau, qu'on voit à Huerta, entre la Castille et l'Aragon, se trouve l'épithaphe dont voici la traduction: « La Navarre est ma mère; la Castille ma nourrice; Paris mon école; Tolède ma demeure; Huerta ma sépulture; le ciel mon repos. »

XIMENÈS (FRANÇOIS), né, suivant les uns, en 1436, en 1437, suivant les autres, à Torrelaguna, petite ville de la province de Tolède, dans la Vieille-Castille, n'appartenait point à la famille des comtes de Cisneros. — Il était le fils aîné d'Alphonse Ximenès, receveur royal des dîmes, tribut levé du consentement du Saint-Siège pour aider les rois d'Espagne dans les guerres contre les Maures. Sa famille avait reçu, de la ville qu'elle habitait, le surnom de Cisneros. Initié de bonne heure aux pratiques de la piété, et destiné par ses parents au service des autels, il fut envoyé d'abord à Alcala pour y étudier, puis à Salamanque, où il fit des progrès rapides dans la philosophie, la théologie, la jurisprudence civile et canonique. Il passa six années dans cette université, donnant, pour vivre, des leçons particulières, et, après avoir pris ses degrés, il revint dans sa patrie. En 1459, les conseils de son père le déterminèrent à partir pour Rome. Volé en chemin, dépouillé de son argent, de ses vêtements et de sa monture, il se trouvait dans le plus grand embarras,

quand la Providence lui fit rencontrer, à Aix en Provence, un de ses anciens condisciples de Salamanque, nommé Brunet, lequel allait également à Rome. Celui-ci vint généreusement au secours de son ami, et tous deux arrivèrent dans la capitale du monde chrétien. Après un séjour de six années, Ximenès, qui remplissait l'office d'avocat consistorial auprès des tribunaux ecclésiastiques, commençait à être remarqué, lorsque la mort de son père le rappela dans sa ville natale, où il devait servir de soutien à sa famille dénuée de ressources. Il quitta donc Rome, n'emportant avec lui qu'une bulle du Pape pour la première prébende qui viendrait à vaquer dans le diocèse de Tolède. Ce premier bénéfice vacant fut l'archiprêtré d'Uzeda. Quoique d'un revenu médiocre, il convenait beaucoup à Ximenès, parce que Torrelaguna, lieu de sa naissance, en ressortissait. Mais les prétentions de ce dernier furent accueillies fort mal par l'archevêque de Tolède, Alphonse Carillo, qui avait déjà disposé de ce bénéfice en faveur d'un ecclésiastique de sa maison. Dans des circonstances analogues, des évêques plus traitables que Carillo avaient lutté contre les Souverains Pontifes; on devait donc s'attendre à une vive opposition de la part d'un prélat dont l'ambition et la témérité étaient connues de toute l'Espagne. Longtemps tout puissant sous Henri IV de Castille, il s'était mis plus d'une fois à la tête des rebelles; on l'avait vu échanger la mitre contre le casque, guider l'insurrection et commander, en 1464, à la sanglante bataille, livrée sous les murs de Medina del Campo, et dont le succès resta incertain. Nul n'avait osé résister à cet homme, que Mariane qualifiait: *Magno vir animo, turbido lamen et inquieto*. Ximenès montra alors le trait caractéristique qui fut le principal instrument de sa grandeur, on veut dire, cette fermeté inébranlable qui ne reculait devant aucune considération dès qu'il s'agissait de soutenir un droit. Fort de ce droit, il persista donc à exiger le bénéfice avec d'autant plus d'obstination que l'archevêque le revendiquait avec plus de hauteur. Le dénoûment fut que Ximenès, au lieu d'une prébende, obtint un cachot, où il fut étroitement enfermé. S'il faut en croire les

anciens biographes, il trouva, dans la tour d'Uzèda, un prêtre qui y était détenu depuis longtemps, et qui lui prédit qu'il serait un jour archevêque de Tolède. « Mon Père, » lui répondit Ximènes, « de tels commencements n'annoncent guère une fin si heureuse. » — « Vous ne seriez pas le premier, » reprit son compagnon de captivité, « qui seriez passé de cette tour au trône de l'église de Tolède. J'ai vu dans cette même prison, où nous sommes, Jean Pérévella, frère d'Alvarez de Luna, grand connétable de Castille, et qui parvint à la dignité que je lui prédisais. » — Sollicité, à différentes reprises, de renoncer à son bénéfice, Ximènes demeura inébranlable. Après l'avoir tenu en captivité plus de six ans, Carillo, fatigué, lui accorda son bénéfice avec la liberté. — Le nouveau curé d'Uzèda jugea prudent de quitter le diocèse de Tolède. En 1480, il échangea son archiprêtre contre un canonical de Sigüenza. Dans cette nouvelle résidence, ses talents et ses vertus lui gagnèrent bientôt tous les cœurs. L'évêque de Sigüenza était alors Pedro Gonzalès de Mendoza, appelé à exercer une grande influence sur les destinées de l'Espagne et sur celles de Ximènes. Elevé, en 1473, par Sixte IV, à la dignité de cardinal, et par Henri IV, roi de Castille, à l'archevêché de Séville, il conservait encore le diocèse de Sigüenza, par un abus trop ordinaire en ces temps. Wantant avoir un administrateur intelligent pour gouverner le diocèse qu'il avait quitté, il crut ne pouvoir mieux faire que de choisir Ximènes. Il le fit son grand vicaire, lui accorda toute sa confiance, et lui conféra plusieurs bénéfices.

Le diocèse de Sigüenza était gouverné à la satisfaction générale; tous les vœux étaient unanimes pour demander la conservation de l'administrateur; celui-ci seul n'était pas content; les honneurs, l'embarras des affaires lui étaient à charge; il soupirait après la retraite, l'étude, la prière, la vie contemplative. Vers 1484, car les historiens ne sont pas d'accord sur ce point, il se démit de ses bénéfices, et alla s'enfermer dans un couvent de l'Observance de Saint-François; il choisit celui de Saint-Jean de los Reyes, à Tolède, parce qu'il était renommé par la rigidité de la règle.

Dès qu'il eut fait profession, sa réputation de sainteté se répandit et s'accrut; une foule de personnes venaient abandonner leurs consciences à sa direction; on accourait de toutes parts lui demander des conseils, des consolations. Son but n'était pas atteint; il supplia ses supérieurs de le reléguer dans quelque couvent solitaire. On l'envoya alors au monastère isolé de Castanar. C'est dans cette retraite que Ximènes affirme avoir passé les jours les plus heureux de sa vie, partagé entre la prière et l'étude, le corps couvert d'un cilice. Dans la suite, au sein des grandeurs, il regrettait souvent cette solitude, disait qu'il échangeait volontiers contre elle la mitre de l'archevêque, le chapeau de cardinal et les insignes de la Ré-

gence. Ses lumières étaient si bien appréciées que, dans toutes les importantes affaires de l'Ordre, ses supérieurs ne manquaient pas de l'appeler à Tolède pour le consulter. Transféré au couvent de Salzeda, il fut élu gardien par la voix unanime de tous les religieux.

Cependant une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Espagne. Depuis la réunion de la Castille à l'Aragon par le mariage de Ferdinand avec Isabelle, presque tous les royaumes de la péninsule étaient aux mains des deux époux. La prise de Grenade, en 1492, avait mis fin à l'empire des Maures. C'est vers ce temps qu'Isabelle demanda un nouveau directeur au cardinal Mendoza, primat de Tolède, et qui avait succédé aux dignités, comme à l'influence de Carillo d'Acunha. Le cardinal lui désigna Ximènes, qu'il connaissait capable de bien diriger la conscience de la reine, et de donner à cette princesse de sages conseils dans les affaires d'Etat, sur lesquelles elle consultait souvent ses confesseurs. Il n'y avait qu'une difficulté, c'était d'obtenir le consentement du pauvre Franciscain. Le cardinal le manda donc à la cour sous un prétexte, et le conduisit, comme par hasard, dans l'appartement de la reine. L'extérieur humble, recueilli et digne du religieux, l'élévation de ses sentiments qui perçait dans ses discours, inspirèrent à Isabelle une profonde estime pour le Père. Rappelé bientôt auprès de la reine, et instruit de ses désirs, il chercha vainement à se soustraire à la haute fonction dont on voulait l'investir. Isabelle fut inflexible; tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'il resterait dans son couvent, et ne paraîtrait à la cour que quand il y serait appelé. Mais plus Ximènes se dérobaît aux affaires, plus la reine mettait d'empressement à rechercher ses conseils; bientôt elle n'entreprit plus rien d'important avant de l'avoir consulté.

Peu de temps après, il fut élu, par le chapitre de son ordre, provincial des deux Castilles. Il accepta volontiers le fardeau de cette dignité, dont la durée était de trois ans, parce qu'elle l'éloignait de la cour et parce qu'il pourrait travailler plus efficacement à rétablir la discipline et l'austérité monastiques. Suivi de son secrétaire, François Ruys, il parcourait les diverses parties de sa vaste province, visitant tous les couvents de l'ordre, réformant les abus, et par sa parole, comme par ses exemples, encourageant ses frères à tendre à la perfection chrétienne. Il voyageait à pied, il avait seulement une mule pour les temps de maladie; encore même la montait-il rarement. Fidèle à la règle de son ordre, le Provincial mendiait lui-même ce dont il avait besoin durant le voyage; souvent il se contentait des racines qu'il trouvait sur la route.

En possession de places fortes, de vassaux en grand nombre, d'immenses revenus, puisqu'ils s'élevaient alors à 80,000 ducats, l'archevêque de Tolède, tout à la fois primat d'Espagne et grand chancelier de Castille, était, après le souverain, le premier et le

plus puissant personnage de l'État. Revêtu de cette double dignité, le cardinal Mendoza, tombé malade, s'était fait transporter à Guadalaxara, sa patrie. Vers la fin de 1494, le mal faisant des progrès, Ferdinand et Isabelle allèrent visiter le ministre qui, pendant vingt ans, avait exercé sur les affaires une si puissante influence qu'on l'appelait quelquefois le troisième roi des Espagnes. Il mourut en janvier 1495. Ferdinand aurait voulu lui donner pour successeur Alphonse d'Aragon, son fils naturel ; mais Isabelle qui, même depuis son mariage, avait toujours voulu rester roi de Castille, se décida pour Ximènes. Le Pape agréa la nomination, et les bulles arrivèrent à Madrid en avril. Le Franciscain était loin de soupçonner quels projets s'étaient tramés contre son humilité, et quelles dignités allaient l'assaillir. Comme il se disposait à retourner à son couvent, après avoir entendu la confession de la reine, la princesse le fait appeler et lui présente la bulle pontificale, portant cette prescription : « A notre vénérable frère François Ximènes de Cisneros, archevêque de Tolède. » Il rend précipitamment la bulle à la reine en disant : « Madame, ces lettres ne s'adressent pas à moi, » et il s'éloigne. Peu d'heures après, la reine envoie après lui deux des seigneurs de la cour, pour tâcher de le fléchir, et de le déterminer à accepter. Ils l'atteignent à trois lieues de Madrid, comme il se dirigeait vers le couvent d'Ocana. Ce n'est pas sans peine qu'ils le ramènèrent à la cour, mais sans avoir rien gagné sur sa volonté. « Il leur parlait, dit Fléchier, avec tant de fermeté, il leur paraissait de si bonne foi, que don Gutierrez de Cardenas, grand commandeur de Léon, se jeta à ses pieds, et lui dit, en lui prenant la main pour la baiser : « Nous ne pouvons manquer, mon Père, en « vous baisant ainsi les mains ; car si vous ac-
« ceptez l'archevêché, nous devons cet hom-
« mage à votre dignité ; et si vous le refusez,
« nous le devons encore plus à votre vertu. »
Il ne resta plus à la reine d'autre parti à prendre que de recourir à la violence et à l'intermédiaire du Souverain Pontife. Quelques mois après, arrivait un bref pontifical qui, en vertu de l'obéissance canonique, enjoignait au Provincial l'acceptation immédiate de l'archevêché. Ximènes fut donc consacré le 11 octobre 1495. Après la cérémonie, il dut, suivant l'usage, aller baiser les mains du roi et de la reine : « Je rends grâce à Vos Altesses, dit-il, non de m'avoir élevé au premier siège de l'Église d'Espagne ; mais je leur baise les mains dans l'espoir qu'elles feront servir ces mains puissantes à alléger le fardeau dont elles ont chargé mes épaules. » Ximènes ne crut pas sa nouvelle élévation incompatible avec la pauvreté apostolique et l'austérité religieuse du fondateur de son ordre, et il entreprit d'allier en sa personne la dignité de l'évêque à la simplicité du moine. Aucune argenterie ne brillait sur sa table, aucune parure n'ornait les murs de ses appartements ; nulle part on n'eût aperçu la moindre trace de

luxu ou de richesse. Sa robe était toujours le froc du Franciscain, sa nourriture, les pauvres aliments du couvent le plus rigide. Ses voyages indispensables, il les faisait à pied, ou bien il se servait d'une mule, monture ordinaire des pauvres prêtres espagnols. Son palais était transformé en un véritable monastère, et dix religieux de Saint-François composaient tout l'entourage du primat grand-chancelier. » (*Le cardinal Ximènes par HEFFLE, traduit de MM. Sisson et Crampon.*) Bientôt ce fut une explosion de murmures contre le genre de vie de l'archevêque. On l'accusait de manquer de grandeur ; on le taxait d'hypocrisie et d'orgueil. Ces plaintes et bien d'autres arrivèrent jusqu'à Rome, et dans un bref adressé à l'archevêque de Tolède, Alexandre VI condamnait en ces termes la pauvreté et la simplicité apostolique d'un successeur des apôtres : « Bien-aimé fils, la sainte Église, comme vous savez, ressemble à la Jérusalem céleste : elle a, comme elle, sa parure et ses ornements, et, si l'excès est coupable, l'indigence peut devenir un défaut. Observer ce qui convient à chaque état, voilà ce que Dieu aime et approuve. Ainsi, un ecclésiastique, mais surtout un évêque, doit tellement régler ses mœurs, ses vêtements et tout son extérieur, qu'on ne puisse l'accuser ni d'orgueil pour une trop grande magnificence, ni de supers-tition pour une trop grande simplicité : l'un et l'autre défaut affaiblissent l'autorité des ministres de Jésus-Christ. Le Saint-Siège vous a élevé d'un ordre inférieur au rang d'archevêque, et nous ressentons une grande joie que vous meniez, selon votre conscience, une vie agréable à Dieu : nous vous avertissons qu'il convient aussi que vous vous conformiez dans vos vêtements, votre train et tout le reste, à la dignité de votre position. »

L'obéissance fit alors à Ximènes un devoir d'étaler le faste dans son palais, sur ses vêtements, sur sa table. Mais cette magnificence n'était qu'extérieure ; quant à lui, il conserva toujours son austérité. Sous ses vêtements de soie, il cachait une bure grossière ; à côté de lits somptueux où brillaient l'or et la pourpre, était la planche sur laquelle il couchait. Quand il donnait des festins, rien n'en égalait la splendeur ; mais la variété, la délicatesse des mets étaient pour ses convives ; il n'y prenait, suivant sa coutume, que le frugal repas d'un cénobite. Tout son temps se partageait entre le travail, la prière et l'étude. Il offrait chaque jour le saint sacrifice, assistait souvent au chœur dont la pieuse mélodie était pour lui pleine de charmes. Ses seuls délassements étaient la promenade ou des conversations sérieuses et édifiantes avec des théologiens. De temps à autre, pour se mieux recueillir, il ne cessa d'aller passer quelques jours dans une maison de son ordre, confondu avec ses frères, dont il suivait tous les exercices, comme le moindre d'entre eux. Il est constant que, dans une chambre secrète de son palais, il meurtrissait son corps par la discipline ; et

ses rigueurs contre lui-même furent telles que, dans la suite, le Pape Léon X crut devoir lui en faire des remontrances. Sa pauvreté, son humilité avaient soulevé des plaintes. Quand il eut été obligé de donner à l'extérieur, les murmures devinrent plus violents. La médisance trouva toujours des aliments. — Le domaine temporel de l'archevêque de Tolède embrassait un vaste territoire où se trouvaient quinze villes peuplées et un grand nombre de bourgs et de villages. Ximénès avait donc sous sa dépendance une multitude d'officiers et de juges séculiers. Mu par l'amour du bien public, il réprimait tous les abus qui lui étaient signalés, si son pouvoir allait jusque-là, sinon il les déferait à la reine. Appui du pauvre et du faible contre l'oppression et l'injustice des puissants et des riches, il était surtout l'effroi des prévaricateurs qu'il poursuivait sans pitié, ou qu'il dénonçait à la reine.

Depuis un siècle, les guerres contre les Maures avaient nécessité en Castille des impôts extraordinaires. Le plus onéreux était l'*Alcarala* qui consistait dans la dîme de toutes les choses vendues ou échangées. La perception en était devenue plus odieuse que l'impôt lui-même. Les exactions des agents du fisc, la répartition mal entendue, les tromperies des vendeurs et des acheteurs en avaient fait une source d'abus criants. La suppression de l'impôt n'était pas possible alors, mais, grâce à Ximénès, il subit un notable adoucissement. On calcula le produit net de l'*Alcarala*, et une répartition équitable en fut faite entre les districts et les communes, selon leur richesse et leur population; on laissa les habitants eux-mêmes faire la levée partielle du subside, et toute l'armée des vautours du fisc fut congédiée. Le trésor royal et les contribuables gagnèrent à cette mesure, dont s'applaudirent les populations et qui ne mécontenta que les fripons. En 1499, Ferdinand et Isabelle se rendirent à Grenade, que le sort des armes avait mise en leurs mains depuis sept ans. Les habitants de cette riche et populeuse cité conservaient, aux termes des traités, leur culte, leurs mosquées, leurs biens, leurs lois et des privilèges étendus. Les vertus de leur archevêque Talavera en amenaient chaque jour un grand nombre à la foi chrétienne. Ximénès, appelé par ses souverains, se rendit aussi à Grenade et s'y associa au zèle et aux efforts du pieux archevêque. Les voies de la douceur étaient seules mises en usage. Cependant, à la suite d'un malentendu, une révolte éclata parmi les Maures. Elle fut comprimée par la force et plus encore par le dévouement du vertueux Talavera. D'après les conseils de Ximénès, on ne laissa aux Maures d'autre alternative que le supplice des criminels de haute-trahison et le baptême. Presque tous les Maures de Grenade et des environs embrassèrent le christianisme. Les autres se réfugièrent sur les montagnes ou en Afrique. Ces conversions, œuvre de la contrainte,

ne pouvaient guère être qu'extérieures; aussi furent-elles suivies de plusieurs insurrections qui se terminèrent par des traités qui n'imposaient plus le baptême. Ceux qui ne voulaient pas s'y soumettre étaient libres de quitter l'Espagne; et bientôt, dans toute l'étendue de l'ancien royaume de Grenade, il ne resta plus un seul Maure qui n'eût reçu le baptême. Toutefois l'islamisme fut toléré dans les autres parties de l'Espagne jusqu'au temps de Charles-Quint.

Les Etats de Castille étaient réunis à Tolède; le 7 mai 1502, l'archevêque y reçut Ferdinand et Isabelle, l'archiduc Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, et l'épouse de ce jeune prince, dona Juana, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne la Folle. De ce mariage, sortirent les deux empereurs Charles-Quint et Ferdinand I^{er}. Ce dernier, né en Espagne le 10 mars 1503, fut baptisé par Ximénès. Après l'abdication de son frère Charles V en 1556, il lui succéda sur le trône impérial, pendant que les autres Etats de la monarchie espagnole étaient dévolus à Philippe II. — Le 26 novembre 1504, la grande Isabelle mourut à Médina del Campo, dans la 54^e année de son âge, et la 30^e de son règne. En apprenant cette triste nouvelle, Ximénès, retenu par ses devoirs dans son diocèse, ne put s'empêcher de s'écrier: « Jamais le monde ne verra une reine d'un esprit si élevé, d'un cœur si pur, d'une piété si ardente et d'un zèle si éclairé pour la justice. » Le nom d'Isabelle vivra dans l'histoire, il est inséparable des noms de Christophe Colomb, de Gonzalve de Cordoue, de Ximénès. — L'Espagne n'était pas restée étrangère au grand mouvement de la Renaissance. L'université de Salamanque florissait avec ses sept mille étudiants. Ximénès, zélé pour le progrès des sciences et des lettres, voulut aussi leur donner un asile qui effaçât la gloire des universités de Salamanque, de Tolède, de Séville, de Grenade. En 1500, il posa à Alcalá la première pierre du *collège de Saint-Ildelfonse*. Trois ans après, arrivèrent de Rome les lettres d'érection de la nouvelle université, à laquelle les Papes Jules II et Léon X se plurent à conférer les privilèges les plus étendus. Un grand nombre de collèges furent successivement élevés, où d'habiles professeurs enseignaient toutes les branches des connaissances humaines. On y enseignait les langues latine, grecque, hébraïque, la théologie, la jurisprudence canonique, la médecine, l'anatomie, la chirurgie, la philosophie, les mathématiques. Il y avait quarante-deux chaires remplies par des savants appelés de toutes parts à grands frais. Le fondateur venait quelquefois assister lui-même aux leçons des professeurs, et présider les argumentations et les autres exercices académiques. L'université d'Alcalá, ouverte le 18 octobre 1508, vit bientôt accourir une foule d'étudiants, venus de tous les points, et elle compta une population aussi nombreuse qu'aucune de ses sœurs aînées de l'Espagne. Les boursiers

y. conquéraient successivement les diplômes de bachelier, de licencié, et de maître ès-arts libéraux. On y conférait aussi les grades en philosophie, en médecine et en théologie. Cette université, dotée par Ximénès de revenus considérables, auxquels d'autres s'ajoutèrent dans la suite, reçut, en 1514, la visite du roi Ferdinand. Le recteur vint à sa rencontre, suivi des docteurs des facultés revêtus de leurs robes fourrées d'hermine, et précédé des appariteurs qui portaient leurs masses avec solennité. A cette vue, les courtisans leur crièrent de déposer devant le roi ces symboles du commandement. Mais Ferdinand, arrêtant leur zèle, leur ordonna de respecter les usages de l'université: « C'est ici, dit-il, le royaume des sciences, les savants y sont rois. » En 1526, un autre visiteur non moins illustre, et à qui l'histoire a donné le nom de père des lettres, alla, en sortant de sa prison de Madrid, parcourir les divers instituts d'Alcala. François I^{er} exprima son admiration en ces termes: « Ximénès a exécuté une œuvre que j'aurais à peine osé entreprendre. L'université de Paris, la gloire de mon royaume, est l'ouvrage de plusieurs rois; Ximénès seul a créé une œuvre semblable. »

Une œuvre scientifique remarquable, sortie d'Alcala, est la célèbre Bible polyglotte, fruit du génie persévérant de l'archevêque de Tolède, et dite de *Complute*, ancien nom d'Alcala. Le Prologue de cette polyglotte indique quel était le dessein de Ximénès, et à quoi il voulait porter remède: « Aucune traduction ne saurait rendre exactement et pleinement le sens de l'original.... D'ailleurs les manuscrits de la Vulgate diffèrent tellement les uns des autres, qu'il est impossible de ne pas soupçonner des altérations amenées au moins par la négligence et l'ignorance des copistes. Il faut donc, comme le désiraient déjà saint Jérôme et saint Augustin qui, remontant à l'origine des saintes Ecritures, ont corrigé les livres de l'Ancien Testament sur le texte hébreu, et ceux du Nouveau sur le texte grec; il faut que tout théologien soit capable de puiser lui-même à la source du texte primitif *l'eau qui jaillit pour la vie éternelle*. (Joan. iv, 14.) Il a donc fait imprimer la Bible dans la langue originale avec les diverses traductions... Pour accomplir cette tâche, il a eu recours à la science de philologues distingués, et il a fait rechercher partout les manuscrits grecs et hébreux les plus anciens et les plus estimés. Son but, c'est que l'étude des lettres divines, morte, en quelque sorte, jusqu'ici, reprenne une nouvelle vie. » La Bible polyglotte d'Alcala est en langues latine, grecque, hébraïque et chaldaique. Pour l'exécuter, il fallait le concours d'un grand nombre de savants. Ximénès de son côté, n'épargna ni soins, ni dépenses. Sept manuscrits hébreux seulement coûtèrent quatre mille ducats; des manuscrits latins et grecs, anciens de huit cents ans montèrent à des sommes considérables; l'ouvrage entier coûta plus de cinquante mille ducats.

somme énorme pour le temps, et que pouvait seul fournir un homme dont les revenus égalaient ceux d'un roi, et dont les besoins personnels ne dépassaient pas ceux d'un anachorète. L'achat des manuscrits, les indemnités de ceux qu'on envoyait à leur recherche, les pensions des savants, des copistes et autres employés, les frais des caractères nouveaux qu'il fallut fondre à Alcala, les gages des habiles imprimeurs appelés de toutes parts, tout cela avait exigé de prodigieuses dépenses que les résultats matériels furent loin de couvrir, car on ne tira que six cents exemplaires, dont chacun, composé de 6 vol. in-fol., ne se vendit que six ducats et demi. Le produit, Ximénès, dans son testament, le destina à des œuvres de charité. Le petit nombre d'exemplaires qui furent tirés explique la rareté de la Polyglotte et son prix élevé. L'ouvrage complet coûte aujourd'hui plus de cinq cents ducats. On en connaît à peine quinze exemplaires en Allemagne. Les travaux préparatoires de la Polyglotte d'Alcala commencèrent en 1502. Le premier volume parut le 10 janvier 1514, et le dernier parut le 10 juillet 1517, quatre mois avant la mort de Ximénès. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé depuis, a reçu de grandes améliorations; mais la gloire d'avoir conçu l'entreprise n'en reste pas moins à l'archevêque de Tolède. Là ne se bornèrent pas les encouragements qu'il donna aux lettres. Il fit préparer par Vergara une édition nouvelle d'Aristote qui, outre le texte grec et la traduction latine d'Alde Manuce, contiendrait une nouvelle version latine, destinée à corriger les erreurs, à éclaircir les obscurités de la première. Le travail était prêt, mais comme l'impression n'en devait venir qu'après celle de la Polyglotte, la mort de Ximénès vint arrêter la publication. D'autres œuvres eurent un sort plus heureux. Ce grand homme fit imprimer à ses frais et distribuer une foule de bons livres traitant de sujets religieux, historiques, d'agriculture même; il fit présent à toutes les églises de son diocèse, de livres nouveaux, imprimés sur parchemin, et renfermant toute la suite de l'Office de l'Eglise avec les notes et autres signes de musique, afin de répandre le goût du chant grégorien, qu'il estimait beaucoup.

Un des premiers soins de Ximénès, nommé à l'archevêché de Tolède, avait été de s'attacher à la réforme des mœurs, d'abord dans le clergé. Plusieurs causes concouraient à l'affaiblissement moral où était tombé le clergé espagnol. Possédant d'immenses revenus, princes à la fois spirituels et temporels, et, en cette dernière qualité, accoutumés à se mêler aux affaires politiques, et même à prendre part aux combats, les hauts prélats avaient perdu l'esprit de leur vocation, ou n'exerçaient pas sur leur clergé une surveillance efficace. — Les membres de la milice sacerdotale, trop nombreux, et, par là, trop peu occupés, se ressentaient des dangers moraux du désœuvrement. —

Des bénéfices nombreux, richement dotés, étaient un appât qui attirait dans le sacerdoce une foule de sujets sans vocation ou sans instruction, ces deux éléments indispensables de la vie sacerdotale. Pierre, martyr, rapporte qu'alors un ecclésiastique noble, capable de prêcher, était *plus rare qu'un corbeau blanc*. Les plus grands désordres s'étaient donc introduits dans le clergé séculier, comme dans le clergé régulier, et il était temps qu'un homme, comme Ximènes, vint combattre les abus. Après avoir réformé les plus criants, il tint un premier synode à Alcalá. Voici les dispositions principales qui en émanèrent. Le prélat accordait aux prêtres le droit de s'absoudre les uns les autres, même des cas qui lui étaient réservés, afin qu'aucun d'eux ne trouvât d'obstacle à l'oblation du saint sacrifice. Il enjoignait aux curés d'expliquer l'Évangile, au prône, les dimanches et les jours de fête, et le soir, après complies, de réunir, au son de la cloche, les enfants de la paroisse, pour les instruire par eux-mêmes, ou par un délégué, sur tous les points de la doctrine chrétienne. Afin d'empêcher la ruine des familles par les frais des procès, et d'abrèger la durée des actions judiciaires, il ordonna à tous les juges ecclésiastiques et laïques, dans toute l'étendue de son diocèse, de prononcer sur-le-champ, sans écrit et sans frais, dans les causes de peu d'importance, et décida que, pour les autres affaires, on n'eût recours aux écritures que quand il y avait nécessité. Dans les causes ecclésiastiques, si l'affaire était légère, la sentence était rendue, sans procédure, par le vicaire général; si les fautes étaient graves et la procédure inévitable, la plus grande prudence était recommandée aux juges. Un règlement ordonnait l'institution des registres de baptême dans toutes les paroisses, institution destinée à trancher bien des difficultés, et à prévenir bien des abus. Les curés devaient aussi dénoncer sur-le-champ à l'évêque les fautes graves et publiques, commises dans leurs paroisses, afin que celui-ci pût aussitôt porter remède au mal. Toutefois, pour la réforme du clergé régulier, Ximènes rencontra une vive opposition, dont il finit par triompher, grâce à l'appui d'Isabelle. En même temps qu'il poursuivait ses réformes, il étendait sa sollicitude à toutes les œuvres de charité, visitant les hôpitaux, dotant des filles pauvres, nourrissant chaque jour trente indigents, rachetant des captifs. Il fonda quatre hôpitaux, huit monastères et douze églises.

La mort d'Isabelle avait amené une foule de complications. La reine de Castille avait pour héritiers dona Juana, et l'époux de cette princesse, l'archiduc Philippe le Beau. La malheureuse Juana était devenue folle des déportements de son frivole époux, qu'elle ne cessait pas d'aimer. Celui-ci était antipathique avec le roi d'Aragon, Ferdinand, son beau-père. Vu l'éclat d'esprit de sa fille, Isabelle avait nommé son époux Ferdinand régent de Castille; car la Castille et l'Aragon étaient toujours administrés séparément :

il devait remettre les rênes du gouvernement à leur petit-fils, le futur Charles-Quint, quand celui-ci aurait atteint sa 20^e année. Ximènes était un des exécuteurs du testament. Lors de la mort d'Isabelle, les jeunes époux étaient dans leurs États des Pays-Bas. Après de longues négociations, Philippe aborda au port de la Corogne, en Galice, le 28 avril 1506. La prudence du primat grand chancelier ménagea une espèce d'accommodement entre les deux rois. Néanmoins Philippe obligea son beau-père à quitter au plus tôt la Castille, sans laisser à ce père infortuné la consolation de voir sa fille. Philippe, le premier des six princes autrichiens qui régnèrent sur l'Espagne, ne resta pas longtemps sur ce trône. Il mourut à Burgos, le 25 septembre 1506, âgé de 28 ans. Son corps, embaumé, fut porté dans la chapelle royale de Grenade, pour reposer auprès des restes d'Isabelle. Le roi avait légué son cœur à la Flandre, sa patrie. En effet, par sa mère, Marie, fille de Charles le Téméraire, il était l'héritier des anciens duc de Bourgogne.

Ximènes s'empressa de dépêcher un courrier vers le roi Ferdinand, parti pour ses États de Naples; il le pressait de revenir au plus tôt en Castille. Mais le rusé politique jugea que le parti le plus prudent était de laisser quelque temps la noblesse castillane se débattre dans l'anarchie, pour n'apparaître au milieu d'elle qu'en libérateur. Nous n'avons pas à entrer ici dans l'exposé des troubles qui agitèrent alors la Castille; ces faits appartiennent à l'histoire générale. Nous ne dirons pas non plus les embarras de Ximènes ayant à calmer une reine en démence, à lutter contre une noblesse factieuse, ni tous ses efforts pour soutenir les intérêts et les droits de Ferdinand. Enfin ce prince débarqua à Valence, dans ses États héréditaires, le 20 juillet 1507. Le 21 août il mit le pied sur le territoire de la Castille, à l'entrée de laquelle il fut solennellement reçu par le duc d'Infantado, l'amirante, et une foule de seigneurs. Ximènes, et la reine Jeanne, toujours accompagnée du corps de son époux, l'attendaient à Tortolès. C'est là que Ferdinand revit sa fille et qu'il l'embrassa en pleurant. Quoique le cœur de Jeanne fût ému, sa joie se trahit à peine sur son visage resté impassible. Après un long entretien entre le roi et le ministre, ils décidèrent que les deux cours se rendraient à Santa-Maria del Campo. Ferdinand saisit d'une main ferme les rênes du gouvernement; fort de son droit, il ne prit pas la peine de se soumettre à la ratification des États, et ne convoqua les Cortès que trois ans après, le 6 octobre 1510. Ferdinand n'avait pas attendu jusque-là pour récompenser le fidèle et grand ministre. Étant à Naples, il sollicita pour l'archevêque de Tolède la pourpre sacrée que lui conféra le Pape Jules II par un bref ainsi conçu : « A notre vénérable frère, François, prêtre-cardinal de la S. E. R. Jules II, Souverain Pontife. Déterminés par vos mérites et par vos vertus, et en considération de notre cher

flis en Jésus-Christ le roi Catholique d'Aragon et de Sicile, qui nous en a instamment priés par ses lettres et par ses envoyés, aujourd'hui, dans notre consistoire secret, nous vous avons agrégé au collège des cardinaux de la S. E. R., espérant que vous serez utile et glorieux à cette même E. R., dont vous êtes un membre si distingué, que vous conserverez et augmenterez, selon vos forces, son autorité. Donné à Rome, etc., le 17 mai 1507. » Ferdinand rapporta avec lui le chapeau rouge, qui fut imposé solennellement à Ximenès en septembre 1507. En même temps que celui-ci était élevé au cardinalat, il recevait du roi Ferdinand sa nomination à la dignité de grand inquisiteur de Castille et de Léon. Ce qui assura, en Espagne, le triomphe du pouvoir royal, ce fut l'établissement de l'inquisition, qui fut dans le pays plus politique que religieuse. Le judaïsme et l'islamisme menaçaient d'étouffer dans la péninsule l'élément chrétien. Ferdinand n'imagina rien de mieux, pour sauver l'Espagne, que l'inquisition, dont l'esprit de parti a bien exagéré les prétendues cruautés. Elle prononça, il est vrai, beaucoup de condamnations; mais les exécutions furent très-rares. Isabelle répugna d'abord à cet établissement; mais enfin son époux l'emporta, et Sixte IV expédia, en 1478, les bulles d'institution. Dans ses fonctions de grand inquisiteur, Ximenès se montra ce qu'il avait toujours été, ferme et austère, mais, avant tout, droit et loyal, et n'oubliant jamais sa mission de charité.

On a beaucoup déclamé contre l'inquisition. Nous ne la demandons pas; personne ne la demande: elle a donné lieu à beaucoup d'abus. Cependant, si elle avait existé en Allemagne, elle eût préservé cette contrée des plus grandes calamités publiques. L'Allemagne n'eût pas vu la guerre des anabaptistes, allumée par les prédications des disciples de Luther, et où plus de cent mille paysans furent en une seule fois exterminés par la cavalerie des nobles. Elle n'eût pas vu la guerre de trente ans, entre protestants et catholiques, et dont une seule année fit dix fois plus de victimes que n'en firent jamais toutes les inquisitions pendant toute la durée de leur établissement. Depuis longtemps Ximenès avait formé le projet de fonder en Afrique un établissement stable, destiné à contenir les Maures et leurs pirates. Il désirait aussi replanter la croix sur ces plages où jadis avait fleuri l'Eglise, sur ces plages illustrées par les Cyprien et les Augustin. Après avoir, de concert avec Ferdinand, consolidé, entre les mains de ce prince, la régence de Castille, et abattu tous les grands vassaux rebelles, il pensa à la réalisation de son projet. Il eut à vaincre bien des oppositions, la mauvaise volonté des chefs, la révolte des soldats qui voulaient être payés avant l'embarquement, et qu'avec raison il ne voulait payer qu'après. Parti de Tolède le mercredi des Cendres 1509, il arriva à Carthagène le 6 mars, sa flotte, jusqu'alors mouillée dans les eaux de Malaga, vint le

rejoindre; elle portait quatre mille cavaliers et dix mille fantassins. Enfin, le 16 mai 1509, les ancres furent levées, et le lendemain, la flotte, composée de dix galères, de quatre-vingts bâtiments de transport et d'un grand nombre d'embarcations, toucha le rivage africain. « Tant de travaux et de sollicitudes ne pouvaient être sans influence sur la santé du cardinal; il était devenu d'une maigreur extrême, mais son esprit conservait une vigueur inaltérable; le courage qui l'animait lui-même, il savait le faire passer dans ses troupes, et les électriser par l'espérance de la victoire. On débarqua sous les yeux d'une multitude de Maures rassemblés près du rivage; et des feux subitement allumés sur toutes les hauteurs signalèrent au loin l'arrivée des espagnols et appelèrent aux armes les infidèles. Tous les vaisseaux entrèrent, sans avoir éprouvé d'avarie, dans le vaste port de Mazarquivir dont les Espagnols s'étaient rendus maîtres dès 1505. Ximenès passa la nuit entière sur son vaisseau à donner des instructions et des ordres pour la journée suivante. Il appela auprès de lui Navarro, qui commandait sous sa direction, et lui déclara, en présence de tous les chefs, que la gloire de cette expédition lui revenait tout entière; que pour lui, il ne prétendait qu'à fournir aux frais de la guerre, à encourager les troupes, et à instruire le roi des exploits de ceux qui se signaleraient. D'après son avis, il fut résolu qu'on se rendrait maître le plus promptement possible d'une colline située entre Mazarquivir et Oran, et donnant accès vers cette dernière ville; il ne fallait pas attendre que les signaux eussent averti les Maures d'accourir au secours de la place; mais, dès le matin même, après avoir fait avancer les galères sous les murs d'Oran, la ville devait être attaquée à la fois par terre et par mer. L'armée mit un temps assez long à sortir des vaisseaux, et à se ranger en ordre de bataille. Au lever du jour, Ximenès sortit de la citadelle, revêtu de ses habits pontificaux, monté sur une mule et environné d'une troupe de prêtres et de religieux. Devant lui s'avancait sur une blanche haquenée frère Fernand, Franciscain d'une taille colossale, portant pour étendard la croix d'argent du primate, et ceint comme les autres ecclésiastiques du sabre espagnol: ainsi l'avait ordonné Ximenès. Comme c'était un vendredi, le prélat dispensa ses soldats de la loi de l'Eglise relative à l'abstinence. » (*Héfle.*, tr. de MM. Sisson et Crampon.) Le repas du matin terminé, il leur parla ainsi: « Braves Espagnols, si je croyais que votre courage eût besoin d'être excité par une harangue, ce n'est pas moi qui entreprendrais de vous parler. Je laisserais ce soin à quelqu'un de ces vaillants capitaines dont la voix vous a souvent conduits à la victoire, et qui ont gagné votre confiance par une longue communauté de fatigues et d'exploits. Mais voyant votre ardeur pour cette guerre sainte, j'ai voulu, au moment où le sort en est jeté, être témoin de votre bravoure. Depuis longtemps

vous entendiez dire : les Maures ravagent nos côtes, ils entraînent en servitude nos enfants, nos frères, ils insultent au nom chrétien. Il vous tardait de venger ces attentats, et je vous ai choisis au nom de l'Espagne, pour que vous donniez à la patrie cette consolation, que vous vous couvriez de cette gloire. Le jour que vous désiriez est arrivé ; l'ennemi que vous cherchez est devant vous. Montrez aujourd'hui à l'univers que c'est, non point le courage, mais l'occasion qui vous manquait pour venger la patrie. Je veux courir vos dangers, et vaincre ou mourir avec vous. C'est à un prêtre du Seigneur à guider des braves qui combattent pour la religion. Plusieurs de mes devanciers sur le siège de Tolède m'ont ouvert la voie, et ont trouvé sur le champ de bataille une mort glorieuse. »

C'était un beau spectacle que celui d'un prélat septuagénaire, brisé par les veilles et les travaux, et ranimant son ardeur à la flamme de la religion et du patriotisme. Les soldats étaient électrisés, et saisis de vénération. Mais les chefs ne voulurent pas qu'il s'exposât aux hasards d'une mêlée, et ils le conjurèrent avec les plus vives instances de ménager une vie si précieuse. Il dut se rendre à leur vœu unanime, bénit l'armée et se retira dans la citadelle de Mazarquivir. Pierre de Navarre, persuadé que la cavalerie ne pouvait pas rendre de services dans ce pays accidenté, laissa de côté les quatre mille cavaliers, et ne destina aux opérations militaires que la flotte et l'infanterie. Le cardinal qui ne partageait pas cet avis, ne fut pas plutôt informé de la résolution de Navarre, qu'il sortit précipitamment de la citadelle, et envoya la cavalerie soutenir le reste de l'armée. Pour prévenir toute surprise, il fit aussi occuper les gorges qui sillonnaient les montagnes voisines d'Oran. Ces sages mesures contribuèrent beaucoup au succès de la journée. A la vue de l'immense multitude de Maures répandus sur les hauteurs qu'il fallait occuper, Navarre, voyant le jour déjà avancé, et incertain s'il ne valait pas mieux remettre l'attaque au jour suivant, alla trouver Ximenès pour connaître sa volonté. Le cardinal fut d'avis qu'il fallait profiter de l'enthousiasme des soldats, et attaquer sur-le-champ. On sonne la charge ; les hauteurs sont occupées ; la place attaquée par terre et par mer est emportée. Les Maures, voyant que les Espagnols en sont maîtres, dirigent confusément leur fuite vers Tlemacem. C'est là que les attendait la cavalerie : ils furent presque tous taillés en pièces. Les vainqueurs massacraient sans pitié tout ce qui s'offrait à leurs coups. En vain le signal de la retraite avait été donné, l'autorité du chef est mécon nue ; ils se précipitent de nouveau dans la ville pour piller, promènent par tout la rage et la mort, jusqu'à ce que, ivres pour la plupart, ils tombent et s'endorment au milieu des rues. Mais Navarre, qui redoutait des surprises, s'était tenu sur ses gardes, et avait passé la nuit sous les armes avec un corps de troupes. Le lendemain, quand le

soleil eut éclairé cette scène de carnage, le général poussa de tous côtés des reconnaissances, et somma de se rendre les Maures réfugiés dans les mosquées, afin que le cardinal, à son arrivée dans la ville, y vît régner l'ordre et la sécurité. Il fallut emporter d'assaut les mosquées, et l'on n'y parvint qu'après bien des efforts. Alors seulement la conquête fut achevée. S'il faut en croire les historiens, quatre mille Maures furent tués, cinq mille furent faits prisonniers ; les Espagnols n'auraient perdu que trente hommes. Le butin fut estimé cinq cent mille ducats, et beaucoup de soldats rapportèrent en Espagne des richesses considérables.

Ximenès se rendit par mer à Oran, où il fit une entrée triomphale, précédé de la triple croix, et au milieu de son armée victorieuse. Aux acclamations des soldats qui criaient : « Béni soit le vainqueur des Barbares ! » Il répondait à haute voix par ces paroles du psaume cxiii : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* « Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à votre nom que revient la gloire. » Il alla droit à la forteresse d'Alcazava, où il eut la joie de briser les fers de trois cents esclaves chrétiens. En sa qualité de généralissime de l'armée qu'il soldait de ses deniers, on lui présenta le butin renfermant un grand nombre d'objets précieux en or et en argent ; il ne voulut rien prendre pour lui, se contentant de réserver la part du roi et de l'armée ; puis il distribua des récompenses avec des éloges à ceux qui s'étaient les plus signalés, et, pour prévenir le danger d'une peste, il ordonna que les morts fussent aussitôt inhumés. La ville était pourvue de tant d'approvisionnements en tout genre, et d'un matériel d'artillerie si considérable, qu'on s'étonnait qu'elle eût été prise en quelques heures. Ximenès passa quelques jours à Oran. Le lendemain de son entrée, il fit, à cheval, le tour de la ville pour étudier l'assiette ; il donna l'ordre de réparer les anciennes fortifications et d'en construire de nouvelles. Il visita ensuite les mosquées et les consacra au dieu des Chrétiens. Comme l'Eglise honorait ce jour-là saint Bernardin, religieux de Saint-François, connu par son zèle pour le soulagement des malades et des pestiférés, il lui dédia l'hôpital qu'il fonda pour les malades. Il institua deux monastères, l'un de Saint-François, l'autre de Saint-Dominique ; enfin dans la crainte que les Juifs baptisés d'Espagne ne vinsent en foule à Oran pour retourner impunément à leurs anciennes erreurs, il établit l'inquisition dans sa nouvelle conquête. Ximenès en remit le commandement à Navarro ; il lui laissait tous les approvisionnements de l'armée, lui donnant de sages avis pour s'en procurer de nouveaux ; il lui recommandait de ne souffrir aucune fraude, aucune malversation dans ses subordonnés, et promettait d'envoyer promptement d'Espagne tous les vivres nécessaires. Il mit à la voile le 23 mai, et, poussé par un vent favorable, il aborda le même jour au port de Carthagène avec un

suite peu nombreuse. Il y séjourna une semaine, pendant laquelle, uniquement occupé de pourvoir aux besoins de son armée, il établit un service de paquebots entre cette ville et Oran, et fit acheter une quantité considérable de grains dans les provinces du sud. Dans une lettre adressée à Ferdinand, il lui demanda d'envoyer à Carthagène des commissaires royaux chargés d'approvisionner Oran et les troupes qui y résident.

Ayant appris de ses amis restés en Afrique que les patrons, qu'il avait loués et payés d'avance pour deux mois, mettaient, avant l'expiration de ce terme, leurs vaisseaux et leurs équipages au service des marchands, que plusieurs avaient même reçu frauduleusement, des magasins de l'armée, des vivres en trop grande quantité, afin d'en nourrir les esclaves qu'ils comptaient ramener en Espagne par commission de personnes privées, il signale tous les désordres à Navarro, et lui conseille d'exiger des patrons le service convenu, ou même un plus long en punition de leur mauvaise foi, et de leur imposer des restitutions convenables. Il recommande en même temps au général de multiplier les expéditions. Enfin la lettre se termine par un reproche adressé à Navarro, qu'il blâme d'être rentré dans les murs d'Oran après la seule excursion qu'il eût encore faite presque sans coup férir, et n'ayant rencontré que quelques centaines de Numides. (*Ibidem.*) Vers la fin de mai, le cardinal partit pour Alcalá. Par une attention pleine d'humanité, il avait pris soin qu'on renvoyât dans leurs foyers, pour le temps de la moisson, tous les paysans de son diocèse enrôlés dans son armée. Sa sollicitude s'étendit plus loin; dans son testament, il nomma deux chanoines de Tolède pour visiter tous ses sujets, en qualité de commissaires, s'informer des dommages que pouvait leur avoir fait subir l'expédition d'Oran, et les indemniser avec les biens de sa succession. Les habitants et l'Université d'Alcalá lui avaient préparé une réception magnifique; un pan de mur avait été abattu pour offrir au conquérant une entrée plus solennelle; mais il se déroba à cet honneur, et entra par la porte accoutumée, précédé d'une troupe de captifs, et de chameaux chargés du butin qu'il destinait au roi. Il offrit à sa chère Université des manuscrits arabes sur l'astrologie et sur la médecine. Les clefs des portes de la ville et de la citadelle d'Oran, ainsi que des drapeaux maures, furent suspendus dans l'église de Saint-Ildephonse. Pour perpétuer le souvenir de la conquête d'Oran, un tableau représentant les principales circonstances de ce brillant fait d'armes, fut placé dans la chapelle mozarabe de la cathédrale de Tolède. Au-dessous se trouvait une inscription latine, dont voici le sens : « L'an du salut 1509, le sixième du pontificat de Jules II, sous le règne de la sérénissime Dona Juana, reine de Castille, veuve de Philippe de Bourgogne, fils unique de l'empereur Maximilien, et pendant la régence de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon et

des Deux-Siciles, le très révérend Père et seigneur, frère F. Ximénès de Cisneros, cardinal d'Espagne et archevêque de Tolède, sorti du port de Carthagène sur une flotte chargée de soldats, d'artillerie et de munitions, aborda le lendemain 18 mai à Mazarquibir.

« L'armée, après avoir passé la nuit à bord, débarqua et livra bataille aux ennemis qu'elle balaya de devant les murs d'Oran. Les Espagnols, ayant escaladé ces murs, y plantèrent l'étendard chrétien, et ouvrirent les portes au reste de l'armée qui, en quatre heures, se rendit maîtresse de la ville et de la citadelle, où périrent quatre mille ennemis et seulement trente Espagnols, grâce à la protection de Dieu, » etc... Ximénès avait le projet d'envoyer des colons dans sa nouvelle conquête pour défricher ce sol fertile et s'établir dans le pays. D'autres soins l'empêchèrent de réaliser ses projets. Le 5 janvier 1510, les Espagnols s'emparèrent de Bougie, en juillet de Tripoli; Alger et Tlémeccen leur étaient tributaires : puis vint leur décadence. Néanmoins ils conservèrent Oran jusqu'en 1790, où cette ville tomba au pouvoir du dey d'Alger. Aujourd'hui ces plages, devenues françaises par la conquête en 1830, sont appelées à de nouvelles destinées.

Le roi Ferdinand voyait de mauvais œil tout ce qui lui portait ombrage et qui l'effaçait; aussi n'aimait-il point Ximénès, et il l'aurait volontiers payé d'ingratitude, comme il avait payé Colomb et Gonzalve de Cordoue, si les services et les talents du cardinal ne lui eussent été nécessaires. Etant à Séville en janvier 1511, il manda auprès de lui le grand ministre qui était dans son diocèse. Dès qu'il fut instruit de son approche, plein de joie il partit avec toute sa cour, alla au-devant de lui jusqu'à quatre lieues de Séville; puis, l'apercevant, mit pied à terre et l'embrassa à la stupéfaction des courtisans, jaloux d'une distinction si grande. Peu après arrive à Séville une lettre du Pape Jules II, implorant le secours du roi d'Aragon contre le roi de France Louis XII. Ximenez n'eut pas de peine à obtenir de Ferdinand une réponse favorable au Pontife, le rusé monarque étant toujours prêt à défendre le Saint-Siège dès qu'il y trouvait son avantage.

Ayant célébré à Tolède, en 1512, les solennités pascales, Ximénès « fut touché des misères que le peuple avait à souffrir par suite de la cherté des vivres, misères qui frappaient surtout les pauvres laissés en proie à la cupidité de marchands avides. Pour remédier à ce désordre et mettre un frein à la cupidité des marchands, il résolut de fonder des greniers publics, sur le modèle de ceux des anciens Romains. Ce dessein communiqué au préfet de la ville fut accueilli avec faveur, et les nouveaux bâtiments reçurent en une seule fois 90,000 mesures de froment pour être distribués par les magistrats selon les besoins. Ceux-ci, voulant témoigner leur reconnaissance à leur archevêque, fondèrent, après sa mort,

un service annuel dans la chapelle mozarabe, après lequel un panégyrique en l'honneur du bienfaiteur devait être prononcé par un Franciscain. Les provisions déposées dans ces magasins par Ximènes durèrent jusqu'en 1522, et Gomez gémit qu'aucun de ses successeurs n'ait imité de si beaux exemples. Le cardinal gratifia des mêmes libéralités Alcalá, Cisneros et Terrelaguna. Cette dernière ville conservait encore cette sage institution du temps de Gomez, qui voyait avec admiration les greniers fondés par Ximènes tour à tour se vider dans le sein des pauvres pendant les années de disette, et se remplir facilement dans les années abondantes. » (*Ibidem.*) Des inscriptions publiques attestèrent la reconnaissance des peuples : l'éloge du cardinal fut gravé sur une table de marbre placée dans la salle du sénat de Tolède, et on lisait ces deux vers au fronton de l'hôtel de ville d'Alcalá :

*Æthere seu largus, seu parvus decidat imber,
Larga est compluit tempus in omne ceres.*

*Que le ciel soit prodigue, ou avare de pluie,
Alcalá possède en tout temps d'abondantes provisions.*

Ferdinand, roi d'Aragon et des Deux-Siciles, roi de Castille par son mariage avec la reine, et de Grenade par conquête, convoitait encore la Navarre. Sûr d'un refus, il demanda au roi Jean d'Albret un libre passage, à travers la Navarre, pour ses troupes allant guerroyer contre Louis XII. Il ne cherchait, au fond, qu'un prétexte pour s'emparer de l'objet de sa convoitise. Ximenez instruit des desseins perfides du roi, mais retenu dans son diocèse, ne put que lui écrire pour le détourner d'une injuste agression. De son côté, Jean d'Albret temporisait ; il conclut enfin avec Louis XII un traité d'alliance défensive. Ferdinand, prétendant ce traité dirigé contre lui, laissa au roi de Navarre le choix de combattre avec les Espagnols contre la France ou d'être attaqué lui-même. C'est alors que Ximenez alla joindre Ferdinand à Logrono, afin de l'aider de ses conseils et de son argent. Mais ses services furent peu nécessaires, la Navarre ayant été conquise en quelques jours par les Espagnols.

Le cardinal rendit toujours aux Papes Jules II et Léon X tous les bons offices en son pouvoir. Il soutint le cinquième concile de Latran, convoqué par le premier de ces Pontifes pour l'opposer au conciliabule de Pise, qu'appuyaient l'empereur Maximilien et le roi Louis XII, qui ne parlaient de rien moins que d'y faire déposer Jules II. Il s'empressa de mettre en vigueur dans son diocèse tous les décrets du concile à mesure qu'ils étaient rendus. Mais quand Léon X eut renouvelé l'indulgence accordée en 1506, par Jules II, à ceux qui contribueraient aux dépenses nécessitées par la construction de la basilique de Saint-Pierre, Ximenez exprima librement au Pape son regret que ces libéralités fussent récompensées par des indulgences ; l'austère prélat voyait là un abus

et une grave atteinte portée à la discipline ecclésiastique.

La santé du roi d'Aragon déclinait sensiblement. Comme il était à Plasencia, arriva Adrien d'Utrecht, depuis Pape sous le nom d'Adrien VI. Précepteur de l'archiduc Charles d'Autriche, qui résidait dans ses États des Pays-Bas, il était envoyé par ce prince sous différents prétextes, mais, en réalité, pour observer ce qui se passait en Espagne, et pour en prendre possession, au nom de son royal élève, aussitôt que Ferdinand aurait rendu le dernier soupir. Ce prince mourut le 23 janvier 1516, revêtu de l'habit de Saint-Dominique, dans la 64^e année de son âge, et la 41^e de son règne sur la Castille.

Lorsque Ximènes apprit, par la dépêche du conseil, que Ferdinand n'était plus, que lui-même était nommé administrateur et régent du royaume, le souvenir des bienfaits qu'il avait reçus de la famille royale, la pensée de la fragilité des grandeurs humaines ébranlèrent si vivement son âme que, l'émotion triomphant de son austérité naturelle, il ne put retenir ses larmes. Afin de pourvoir aux besoins de l'État et au maintien de la paix, il se rendit à Guadalupe où était rassemblé le grand conseil, entouré des plus grands égarés la reine veuve, Germaine, seconde femme du roi d'Aragon, et s'assura de la personne de l'infant Ferdinand. Poussé par d'ambitieux conseillers, ce jeune prince avait essayé d'enlever au cardinal les rênes du gouvernement pour les prendre lui-même. Cette tentative ayant échoué, Ximènes, voulant en prévenir le retour, jugea prudent de garder le prince sous ses yeux. Le cardinal était donc entré dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, lorsqu'Adrien d'Utrecht se présenta avec des pouvoirs signés de la main de Charles, et en vertu desquels il était désigné régent de Castille au nom du prince héréditaire, si le roi Catholique venait à mourir. La question fut déférée aux juriconsultes qui se prononcèrent en faveur de Ximènes. Comme Guadalupe n'était pas une résidence convenable pour la régence et pour le conseil, on songea à choisir un autre siège, Madrid, située à peu près au centre du royaume, parut au cardinal le lieu le plus favorable. Ce choix, adopté par le conseil, fut depuis confirmé par les souverains de l'Espagne ; mais Philippe II est le premier qui lui ait donné le titre de capitale. Le jeune Charles brûlait du désir d'être immédiatement proclamé roi d'Espagne ; Ximènes déféra à ce vœu, et malgré une vive opposition de la noblesse et des grands, cette proclamation eut lieu solennellement le 31 mai 1516.

Une des causes pour lesquelles le cardinal avait rencontré une si grande résistance à la proclamation du jeune roi, c'est qu'elle était contraire aux usages espagnols, c'est que la mère de ce prince vivait encore. Mais la vraie cause, c'est que la noblesse cherchait toutes les occasions de traverser le ministre ; depuis qu'il était au pouvoir, il n'avait pas

cessé d'être en butte à leurs attaques. L'espèce d'interrègne où l'on se trouvait parut aux mécontents une excellente occasion pour renouveler leurs complots. Quoique méprisant ces menées, Ximenès fit dire aux plus remuants qu'il leur conseillait de ne pas troubler l'ordre public. Bientôt le découragement se mit dans leurs rangs; chacun s'empressa de regagner ses bonnes grâces. Ximenès avait fait congédier les deux favoris du prince Ferdinand, frère du roi Charles, qui lui étaient suspects : quelques officiers de ce prince vinrent demander insolemment au cardinal où était son pouvoir d'en user ainsi. Il les remit au lendemain, et quand ils furent revenus, il leur montra, de la fenêtre de son palais, deux mille vétérans rangés en bataille et une formidable artillerie : *Voici mes pouvoirs*, leur dit-il, *Hæc est ratio ultima regis*. Au milieu de tous ces embarras, il étendait sa vigilance à toutes les parties de l'administration de la vaste monarchie; il donnait des règlements pour tâcher de remédier aux désordres qui s'étaient introduits en Amérique. Il entreprenait une réforme dans l'armée. « Depuis longtemps le cardinal aimait à s'instruire de ce qui regarde l'art militaire. Dans des entretiens familiers avec les officiers de l'armée et avec Ferdinand, il s'informait des moyens de contenir les peuples dans l'obéissance, de lever des soldats, de les aguerrir, de la manière de camper, d'attaquer et de prendre les places; l'expédition d'Afrique surtout l'avait obligé d'entrer dans tous les détails de la conduite et de la subsistance d'une armée. Il s'était donc convaincu que les levées de gens de guerre, comme elles se faisaient alors, étaient plus pernicieuses qu'utiles à l'Etat : la plupart, vagabonds et inconnus, sans vertu et sans honneur, prompts au pillage et au désordre, commettaient toutes sortes de crimes qu'il était impossible d'empêcher et même de punir. Aussi préférait-il à l'ancien système l'enrôlement, dans chaque ville, d'un certain nombre d'habitants qui fussent toujours prêts à marcher au secours de l'Etat, une sorte de milice permanente. Combattant pour leurs foyers, ces citoyens se montreraient plus fidèles et plus braves, en même temps que leur éducation première serait un gage de leur retenue et de leur moralité. Ferdinand avait lui-même tracé autrefois de sa main le plan d'une organisation militaire de ce genre, mais que sa maladie et ses occupations ne lui laissèrent pas le temps de réaliser. Le cardinal résolut de le mettre à exécution, persuadé que, dans les circonstances présentes, il produirait les meilleurs résultats, et, en avril 1516, il envoya solliciter l'agrément de Charles. Son zèle impatient ne lui permit pas même d'attendre la réponse. Après avoir communiqué son dessein au grand conseil, il fit publier dans toutes les villes de Castille que les habitants, qui consentiraient à s'enrôler, jouiraient de grands privilèges : ils seraient exempts de loger le roi et sa suite, de tous

subsidés et autres charges, et récompensés ensuite à proportion de leurs services; les officiers et les musiciens seuls auraient une solde régulière. En quelques semaines plus de trente mille bourgeois s'étaient volontairement enrôlés. Ils s'exerçaient chaque jour sous les murs des villes au maniement des armes. » (*Ibid.*) La noblesse qui voyait dans cet armement une atteinte portée à ses privilèges, se souleva sur plusieurs points; les mécontents attisèrent le feu de la révolte. A Valladolid surtout l'opposition fut vive; on décida qu'on résisterait au tyran. Le cardinal essaya d'abord de ramener par la douceur les habitants égarés; mais ils lui firent répondre insolemment qu'ils n'avaient rien à démêler avec lui, qu'ils sauraient bien défendre, jusqu'à l'arrivée du roi Charles, leur ville et leurs privilèges. Ximenès ne voulant pas, sans l'agrément du roi, recourir à des mesures de rigueur, s'empressa de demander à ce prince de pleins pouvoirs. Ils ne se firent pas attendre. Charles enjoignait aux villes rebelles de rentrer immédiatement sous l'autorité du dépositaire de son pouvoir; et elles obéirent. Le cardinal porta aussi son attention sur la marine et sut faire respecter le pavillon espagnol. C'était le temps où l'audacieux Barberousse faisait trembler les rivages de la Méditerranée. En juillet 1516 une escadre espagnole rencontra cinq vaisseaux turcs, et, après un combat acharné, en coula deux et ramena les trois autres dans le port d'Alicante. Les prévaricateurs ne trouvaient pas grâce devant Ximenès. Ceux qui s'étaient rendus coupables de malversations, il les faisait promener par les rues de la ville, escortés d'un héraut qui proclamait leurs méfaits, et d'un bourreau qui les frappait de verges.

Au nom du roi Charles, en qui, comme héritier de Ferdinand, étaient réunies les trois grandes maîtrises d'Alcantara, de Calatrava et de San-Iago, il se fit rendre un compte exact de leurs revenus, de leurs commanderies, de leur gouvernement, et contraignit les chevaliers de restituer au trésor tout ce qui lui revenait. Le trésor public en Espagne fut pauvre à toutes les époques, même lorsque y affluaient les métaux précieux de l'Amérique. Au temps de Ximenès, il avait été non-seulement épuisé, mais endetté pour subvenir aux guerres de Ferdinand. Néanmoins la cour de Bruxelles demandait sans cesse de l'argent sous le prétexte d'équiper la flotte qui devait amener le roi en Espagne : les Flamands qui formaient l'entourage de ce prince regardaient l'Espagne comme une proie qui leur appartenait. Ximenès crut de son devoir de faire à ce sujet au prince des remontrances : « Depuis son avènement, en quatre mois, » disait le prélat, « Charles avait tiré du trésor plus d'argent que n'avaient fait ses aïeux maternels durant un règne de quarante ans. Sans doute la libéralité était une vertu royale; mais elle ne devait s'exercer que pour récompenser de vrais services. Il

lui recommandait trois choses comme les plus propres à affermir la puissance d'un souverain : la première, d'être juste envers tous ; la seconde, de reconnaître généreusement les services et le dévouement des gens de guerre ; la troisième de conserver toujours des finances prospères. »

Les troubles civils qui agitaient l'Espagne se prolongèrent jusqu'à la dernière année de la vie de Ximenès et jusqu'à l'arrivée du roi. L'absence de ce prince, qui semblait calculée, indisposait gravement les Espagnols, et ce mécontentement éclata bientôt en plaintes et en reproches. Le cardinal eut besoin de tout son ascendant pour calmer les esprits. Gagné par les ennemis de Ximenès, Adrien d'Utrecht, membre du conseil de régence, avait mandé au roi Charles que son autorité n'était pas un contre-poids suffisant à l'influence toujours croissante du cardinal, que ce dernier gouvernait en maître absolu. Le seigneur de la Chaux, favori du jeune roi, fut donc envoyé en Castille pour soutenir Adrien, et les grands concurrent quelque espoir de renverser Ximenès. Celui-ci fit recevoir la Chaux avec les plus grands honneurs ; à son entrée dans Madrid, il alla lui-même le complimenter. Les grands s'empressèrent de circonvenir le nouveau ministre royal, et mirent tout en œuvre pour l'exciter contre le cardinal. Il voyait ces menées, mais il les méprisait ; il consultait rarement la Chaux, ne l'admettait aux affaires que dans les cas indispensables. Un jour pourtant, les deux favoris du roi crurent avoir obtenu un triomphe ; ils s'étaient empressés de signer quelques décrets récemment adoptés, puis les avaient envoyés au cardinal qui aurait ainsi apposé sa signature en troisième. Ximenès lut les papiers, les déchira, et donna l'ordre qu'on en fît des copies nouvelles qu'il publia revêtues de sa seule signature. Dès lors il expédia les affaires sans la signature de ses collègues. Ceux-ci conjurèrent le roi de leur envoyer un nouvel appui, et bientôt arriva en Castille le baron Armerstorf, qui joua dans la régence un rôle aussi nul que les autres. Enfin Charles fatigué des importunités des adversaires du cardinal, le confirma dans tous ses pleins pouvoirs. Toutefois ce ne fut là qu'un court moment de trêve pour le vieux cardinal, destiné à mourir en quelque sorte sur la brèche. Il ne cessait de presser le futur Charles-Quint d'arriver en Espagne. Il avait dirigé sur les Pays-Bas une flotte parfaitement équipée, et envoyé reconnaître sur les côtes de Galice et de Biscaye le lieu le plus sûr où le roi pourrait aborder. Toutes les dispositions étaient prises pour le recevoir avec sa suite. Après avoir été de Madrid à Tolède où l'appelaient les besoins de son diocèse, le cardinal partit à petites journées avec la cour et l'archiduc Ferdinand pour Aranda de Rouero, près de Burgos : il choisit cette ville, parce qu'il aimait à séjourner dans le monastère des Franciscains d'Aguilera, situé à peu de distance. Adrien d'Utrecht et Amerstorf fai-

saient partie de sa suite ; la Chaux se dirigeait au-devant du roi par un autre chemin. Il voulut passer par Torrelaguna, lieu de sa naissance, et s'y arrêta un jour, comme pour dire le dernier adieu à sa patrie. Le lendemain, 12 août 1517, il arrivait au bourg de Rozeguillas dans les montagnes, et c'est là que, d'après l'opinion commune, il aurait été empoisonné. Pendant son séjour à Aranda, il montra que ni l'âge ni la maladie n'avaient rien diminué de son énergie et de son activité. L'archiduc Ferdinand, né et élevé en Espagne, était préféré par les Espagnols à son frère Charles qu'ils regardaient comme un étranger. Un parti puissant voulait le porter au trône. Le jeune prince avait pour gouverneur Pedro Nuñez de Gusman, grand commandeur de l'ordre de Calatrava, et pour précepteur Osorio, évêque d'Astorga ; c'étaient les chefs de ce parti. Ximenès avait plusieurs fois représenté à Charles la nécessité d'éloigner du prince ces hommes dangereux. Enfin le roi, peu de temps avant de s'embarquer, écrivit de Middelbourg à Ximenès de congédier Nuñez et Osorio avec tous ceux qu'il jugerait convenable. Malgré la vive résistance de Ferdinand et de son entourage, le cardinal fit exécuter par la force cette mesure : Nuñez et Osorio avec trente officiers de la maison du prince furent renvoyés et remplacés par d'autres. En même temps il comprima les révoltes qui avaient éclaté sur divers points de l'Espagne, et faisait respecter sa conquête d'Oran. Cependant le roi Charles avait pris terre le 17 septembre sur la côte des Asturies. Accompagné de sa sœur Éléonore et d'un grand nombre de seigneurs flamands et espagnols, il se dirigea vers Villaviciosa pour s'y reposer des fatigues de la mer. Ximenès qui s'éteignait, sembla se ranimer à la nouvelle de l'arrivée du roi. Il se leva le 4 octobre, jour de la fête de saint François, célébra la Messe dans le monastère d'Aguilera et voulut prendre son repas au réfectoire avec les religieux. Charles en témoigna une grande joie, et les courtisans l'entendirent plus d'une fois rappeler avec reconnaissance les services que lui avait rendus l'illustre cardinal. Aussi craignant que le grand ministre, en s'abouchant avec le jeune roi, ne se rendît maître de lui, ils mirent tout en œuvre pour empêcher cette entrevue. Informés par leurs espions du dépérissement du cardinal, ils retardaient la marche de la cour, afin que celui-ci pût rendre le dernier soupir avant qu'elle fût arrivée en Castille. Pour lui, il ne cessait d'instruire le roi de la situation de ses Etats, de lui tracer sa ligne de conduite ; comment il devait agir à l'égard des Espagnols avec tel ou tel seigneur, quels soins réclamaient les possessions de Naples, d'Afrique et d'Amérique.

Un témoignage de la sollicitude que Ximenès conserva jusqu'à la fin pour les affaires publiques éclate dans une lettre que Charles lui adressait, le 27 septembre 1517, de Villaviciosa : « Il avait reçu, » écrivait le

jeune roi à son vieux ministre, « sa lettre du 23 précédent. Il regrette le mauvais état de la santé du cardinal et le remercie de l'énergie et de l'activité qu'il a déployées pour tout aplanir, de sorte qu'à son arrivée aucune affaire importante ne lui resterait plus à régler; il lui annonce qu'il se propose de se rendre avec sa suite à Santander, où tout était préparé pour recevoir la cour, que le cardinal avec l'infant et le grand conseil devra attendre à Aranda qu'un lieu soit fixé pour leur entrevue. » Sentant sa fin prochaine, Ximénès voulut réviser son testament qu'il avait fait quelques années auparavant avec l'autorisation du Saint-Siège. L'université d'Alcala était toujours son principal héritier; des legs considérables étaient réservés aux monastères, aux hôpitaux créés par lui, de fortes sommes destinées à doter des filles pauvres, à racheter des prisonniers, à embellir les églises. Le 17 octobre, enveloppé de fourrures à cause du froid, il quitta le monastère d'Aguilera avec l'infant et le grand conseil, et partit pour Roa, se dirigeant sur Valladolid où devait se trouver le roi et où étaient convoquées les cortès. A peine fut-il arrivé dans cette dernière ville que son agonie commença. Entouré de ses serviteurs, il leur parlait avec une grande lucidité d'esprit de la vanité des choses humaines, de la miséricorde de Dieu. Il implorait le pardon de ses fautes, déclarant que son intention avait toujours été de ne faire tort à personne, d'agir selon l'équité, sans prévention ni d'amitié ni de haine; il reçut avec joie les consolations de l'Eglise. Quelques heures auparavant il avait commencé à dicter une lettre au roi pour lui recommander son université d'Alcala et les établissements qu'il avait fondés, mais sa main, glacée par la mort, ne put la signer. Il rendit à Dieu sa grande âme en prononçant ces paroles du psaume xxx, 2 : *In te, Domine, speravi*, le 9 novembre 1517, dans la 82^e année de son âge, après avoir gouverné l'Espagne vingt-deux ans sous les rois Ferdinand, Isabelle, Jeanne, Philippe et Charles.

Ainsi finit Ximénès, ministre austère, politique habile dans ses rapports avec les puissances voisines, administrateur ferme, juste, éclairé, plein d'égards pour les droits de la noblesse, plein de bienveillance pour le peuple; protecteur zélé de tous les talents, de toutes les entreprises utiles, il contribua puissamment, par la fondation de l'université d'Alcala, au progrès des lumières et de la civilisation. Il avait un courage à toute épreuve, une connaissance profonde des hommes et des choses de l'Espagne, l'esprit le plus vaste, le dévouement le plus vrai à ses maîtres. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Ildefonse d'Alcala, qu'il avait fondée. Sur son tombeau de marbre on lisait cette inscription :

Condideram musis Franciscus grande lycæum,
 Condor in exiguo nunc ego sarcophago.
 Prætextam junxi sacco, galeamque galero
 Frater, dux, præsul, cardineusque pater.
 Quin virtute mea junctum est diadema cucullo,
 Cum mihi regnanti paruit Hesperia.

J'avais élevé aux muses un vaste lycée, aujourd'hui je suis enfermé dans un étroit sarcophage. J'ai mis la prétexte au cilice, le casque à labarrette, frère, général, évêque et cardinal. Ma vertu a eu allier le diadème à la cape, quand je gouvernais l'Espagne.

« Avec une taille mince et élancée, Ximenez était doué d'une constitution forte et vigoureuse. Il avait la figure allongée, le nez aquilin, les narines ouvertes, les yeux moyens, plutôt enfoncés que proéminents, et perçants malgré le voile humide qui semblait souvent en ternir l'éclat... Son tombeau ayant été ouvert en 1545, on remarqua que son crâne était sans suture, et on attribue à cette particularité ses violents maux de têtes qui le jetaient parfois dans une profonde mélancolie. Il s'expliquait nettement et en peu de mots sans s'écarter jamais de son sujet; il donnait plus qu'il ne promettait, ne parlait qu'après avoir réfléchi quelque temps et ne plaisantait que rarement dans un cercle d'amis. Il consacrait à l'étude un temps considérable, avait souvent des entretiens scientifiques avec les savants qui l'entouraient, et prenait plaisir à assister aux thèses et aux argumentations des étudiants. » (*Ibid.*)

On a souvent mis ce grand ministre en parallèle avec Richelieu; ils offrent en effet des points de comparaison. L'un et l'autre, princes de l'Eglise, ont été les arbitres destinés de leurs pays; mais Ximénès ne dut qu'à son mérite son élévation: Richelieu y fut porté par sa naissance. Tous les deux ils allèrent à Rome dans leur jeunesse, l'un pour y recevoir une mitre, l'autre n'en rapportait qu'une bulle pour la première prébende. Le prélat français, plein d'ardeur et de génie, ayant l'esprit et le cœur à la hauteur de sa position, voit tout lui sourire; le prêtre espagnol est jeté dans un cachot par son évêque, parce qu'il réclame son droit. Rendu après six ans à la liberté, il commençait à être connu et pouvait prétendre aux dignités, lorsqu'il va s'enfermer dans un monastère de Franciscains. Richelieu quitta aussi son diocèse au bout de quelques années, mais ce fut pour aller briller aux états généraux, puis à la cour. Il sait plaire au tout-puissant Concini, qui disposait de tout, et à la reine régente, Marie de Médicis. Nommé aumônier de la jeune reine Anne d'Autriche, il est bientôt secrétaire d'Etat pour la guerre et l'intérieur. Ximénès, confesseur d'Isabelle et consulté sur toutes les affaires publiques, conserva pour sa bienfaitrice un respect et un attachement inaltérables. Quand le duc de Luynes eut succédé au crédit de Concini, l'évêque de Luçon, fidèle à la reine mère, la suivit dans son exil de Blois, et si plus tard [1642] elle alla mourir sur la terre étrangère, ce ne fut pas la faute de Richelieu. C'est à la reconnaissance de cette princesse qu'il dut le cardinalat, comme Ximénès y fut élevé par les recommandations de Ferdinand. Revêtu de la pourpre, l'ambiteux évêque de Luçon entra au conseil par la protection de la reine,

presque malgré Louis XIII qui avait contre lui une répugnance invincible; bientôt il se fait nommer premier ministre. Il fallut un ordre du Pape pour faire accepter à l'humble Franciscain la dignité d'archevêque et de grand chancelier. Mais, une fois investi de l'autorité, comme Richelieu il la gardera pendant tout le reste de sa vie, non pas toutefois sans avoir eu l'un et l'autre à soutenir de rudes assauts. En vain Ferdinand pressera l'archevêque de Tolède de résigner le siège primateal en faveur de l'archevêque de Saragosse, Alphonse d'Aragon, son fils naturel; en vain les grands mettront tout en œuvre pour le renverser, Ximènes repoussera toutes les attaques pour conserver un pouvoir qui lui pèse, mais qu'il veut garder dans l'intérêt public.

Richelieu est en butte à non moins d'outrages. La *journée des dupes* [11 novembre 1630] faillit le voir renversé. Averti à temps, il court trouver le roi à Versailles, reprend tout son pouvoir et fait subir à ses ennemis le sort qu'ils lui destinaient. Des deux Marillac, le garde des sceaux est exilé, le maréchal condamné à mort; Bassompierre est enfermé à la Bastille pour n'en sortir qu'après la mort du cardinal. Plus tard Montmorency, Cinq-Mars et de Thou ont la tête tranchée. Il est juste d'observer que de telles sévérités servirent le pouvoir royal et la tranquillité publique. Mais Richelieu était implacable et en servant l'Etat il servait sa haine. Ce sentiment était étranger à Ximènes, qui pardonna à ceux qui travaillèrent à sa ruine et jamais ne tira vengeance d'une inure personnelle. Sur son lit de mort il vit la puissance de l'Espagne près d'atteindre son plus haut point de développement sous le sceptre d'un jeune prince, héritier d'ailleurs de la maison d'Autriche. Richelieu laissa la France tranquille, puissante et respectée; il avait préparé le règne glorieux de Louis XIV. Après la mort d'Isabelle, les souverains de l'Espagne conservèrent le pouvoir à l'archevêque de Tolède, moins par affection que parce qu'ils sentaient la nécessité de sa présence aux affaires. De même Louis XIII, qui n'aimait pas son ministre, eut le bon esprit de le conserver et le mérite de sentir que cette main puissante était indispensable au repos et à la gloire du royaume. Il ne cessa d'entourer de considération et d'égards le grand cardinal, qui mourut en quelque sorte entre ses bras. Charles, au contraire, après son arrivée en Castille, chercha à se dérober à une entrevue avec son vieux ministre et se préparait à le disgracier quand la mort vint prévenir cette injustice. Les deux cardinaux moururent en Chrétiens fervents, pardonnant à leurs ennemis. « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat, » disait l'évêque de Luçon à cette heure solennelle. Sa dernière prière, *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, exprime le même sentiment que celle de Ximènes, *In te, Domine, speravi*. Chacun tremblait devant Richelieu, dont la mort excita une joie uni-

verselle. La mort de Ximènes fut suivie d'un deuil public. Le ministre de Louis XIII mourut le 4 décembre 1642, dans sa 58^e année; Ximènes à cet âge n'était rien encore; il gouverna l'Espagne pendant vingt-deux ans, et le premier régna dix-huit ans sur la France. L'un et l'autre se firent remarquer par un génie aussi vaste que leur activité était infatigable; ils y joignaient une fermeté que rien ne pouvait ébranler. « Je n'entreprends jamais rien, » disait Richelieu, « sans y avoir bien réfléchi. Mais, ma résolution prise, je vais droit au but; je renverse tout, je fauche tout, et je couvre tout de ma soutane rouge. » Dans son testament politique, il signala encore le courage, l'intrépidité, comme la qualité la plus indispensable à un homme politique. Une différence dans la position de ces deux grands hommes, c'est que Ximènes avait pour maîtres des princes habiles eux-mêmes dans l'art du gouvernement, et sachant tenir les rênes d'une main ferme, tandis que Richelieu servait un roi n'ayant que de bons instincts, il est vrai, mais faible et tremblant devant son ministre dont il n'était guère que le servile instrument. Richelieu était donc maître absolu, tandis que Ximènes avait à compter, tantôt avec le roi d'Aragon, tantôt avec les rois Philippe et Charles et leur entourage. Il fallait à celui-ci plus que de la fermeté; il avait à ménager une foule d'intérêts sans avoir la même puissance que le cardinal français, qui disposait à son gré de toutes les charges ecclésiastiques, civiles et militaires. Néanmoins, malgré ces causes qui exigeaient plus d'habileté dans le ministre espagnol, il semble que son nom soit effacé par celui de Richelieu. Serait-ce parce que Richelieu fut parmi ses contemporains le seul grand politique (car Mazarin n'est pas à mettre en première ligne pour la hauteur des vues); tandis que la génération de Ximènes avait à lui opposer d'autres cardinaux ministres, qui jetèrent plus ou moins d'éclat, en France d'Amboise, Mendoza et Granvelle dans les Etats espagnols, Wolsey en Angleterre, Béalounn en Ecosse? Le but commun des deux ministres fut d'accroître le pouvoir royal; et ils poursuivirent ce but par le même moyen, l'abaissement de la noblesse. Mais il est juste de remarquer que Ximènes est venu le premier, que les événements avaient marché, et que Richelieu a pu profiter des leçons de son devancier. « Egalement attentifs à ne laisser impunie aucune révolte de la noblesse, à protéger le peuple contre l'oppression et la violence des grands, Ximènes, dans ces circonstances, se montrait plutôt l'ami du peuple, et Richelieu l'homme de la cour: » ce qui explique l'impopularité de l'un et l'affection publique dont l'autre était l'objet. Ils avaient, chacun de leur côté, le désir d'élever leur patrie au premier rang des puissances de l'Europe, et ils y parvinrent par des moyens qui diffèrent souvent dans l'un et dans l'autre. S'appliquer au maintien de la justice, raviver le crédit, introduire un ordre plus sévère dans les

finances, par une surveillance active sur les comptables et par la suppression des dépenses inutiles, veiller aux intérêts des colonies, imprimer une forte impulsion au commerce et à l'industrie, développer la marine..., voilà ce qu'ils surent faire également; mais tandis que Ximenès ne connut jamais d'autre justice que celle des tribunaux ordinaires, on vit Richelieu créer pour les crimes politiques des commissions ou chambres placées sous la dépendance de la cour; des abus criants et immoraux, tels que la vénalité des charges et d'autres encore que Ximenès n'aurait pas soufferts un seul jour, Richelieu les laissait subsister quand il les jugeait utiles au bien du royaume; en un mot, peu scrupuleux sur le choix des moyens, il lui arriva plus d'une fois de sacrifier sa conscience à la raison d'Etat, et on sait qu'il aimait à tourner en dérision les hommes d'une morale étroite et médiocre. » (*Ibid.*)

C'est Richelieu qui, pour abaisser la maison d'Autriche, appela dans l'empire et solda Gustave-Adolphe, qui, après la mort de ce roi protestant, y ralluma la guerre religieuse; c'est lui qui excita les puritains contre le malheureux Charles I^{er} d'Angleterre; lui qui fit soulever la Catalogne contre son roi Philippe IV; qui tenta de détacher de la cause catholique l'électeur Maximilien de Bavière : politique égoïste, pour laquelle tous les moyens étaient bons, et que la droiture de Ximenès aurait repoussée avec horreur. Ce n'est pas lui qui se fût allié avec les sectes protestantes contre les Catholiques, si Luther avait eu prêché plus tôt sa prétendue Réforme. Les deux ministres poursuivirent aussi le même but en cherchant à établir l'unité religieuse dans les Etats qu'ils gouvernaient. Ximenès ne transigea point avec les Maures de Grenade; Richelieu se contenta d'abattre les calvinistes comme parti politique, mais leur laissa la liberté religieuse. Les temps n'étaient plus les mêmes; plus d'un siècle s'était écoulé depuis Ximenès. Les mœurs publiques, les opinions s'étaient modifiées. Pareilles transactions s'étaient déjà vues en Allemagne; en France même, Henri IV en avait donné l'exemple à Richelieu. Les deux cardinaux parurent aussi chacun à la tête d'une armée, l'un pour conquérir Oran, repaire de pirates musulmans [1509], l'autre pour conduire avec sa vigueur ordinaire le siège de la Rochelle, boulevard de l'hérésie [1628]. Mais tandis que Ximenès se montre à ses soldats revêtu de ses habits pontificaux et monté sur une mule, Richelieu paraît fièrement sur un cheval de bataille, le casque en tête et l'épée au côté. Du reste, à l'exemple de la pieuse Isabelle, il s'intéresse à la moralité des soldats et appelle les Jésuites pour donner une mission à son armée. Ajoutons encore que la prise de la Rochelle valut à Richelieu la reconnaissance de son souverain, tandis que la conquête d'Oran ne fit qu'accroître la jalouse défiance de Ferdinand pour son ministre.

Ximenès et Richelieu eurent l'un et l'autre un ami dévoué, un confident intime. L'*alter ego* de Ximenès était François Ruyz, le compagnon fidèle d'une grande partie de sa vie, qu'il fit évêque d'Avila, qu'il nomma son exécuteur testamentaire, et à qui il confia le soin de sa sépulture et la publication de la *Polyglotte*. Le conseiller, le confident de Richelieu, était le P. Joseph, Leclerc du Tremblay, qui, après avoir servi dans l'armée avec distinction, s'était fait Capucin. Il entreprit des missions en diverses provinces de France, et parvint aux premières dignités de son ordre. Tenu en grande estime auprès du Saint-Siège et à la cour, c'est lui qui parvint à faire rappeler Richelieu de son exil à Avignon. Depuis lors le ministre ne s'en sépara plus; il le fit entrer au conseil d'Etat, et souvent se trouva bien, même dans les affaires les plus difficiles, d'avoir pris l'avis du P. Joseph. Dans les derniers moments de son ami, en 1638, Richelieu le soigna lui-même, et à sa mort il s'écria: « J'ai perdu mon bras droit. » Il avait voulu le faire nommer cardinal. Les courtisans appelaient le P. Joseph l'*éminence grise*, parce qu'il garda toujours à la cour même et jusque dans les camps son habit de religieux. — Les deux grands ministres accordèrent une égale protection aux lettres et aux sciences. Ximenès avait fondé l'université d'Ascala sur la plus grande échelle. Richelieu institua l'Académie, construisit le collège du Plessis, et répara la Sorbonne. L'un et l'autre recueillirent de bons livres; recueillirent des manuscrits précieux; ils recherchaient l'entretien des savants. Mais, ce qu'on ne peut pas dire de l'archevêque de Tolède, Richelieu estimait et protégeait aussi la littérature légère, et s'occupait de questions frivoles: ce qui n'était pas trop la mission d'un cardinal. — Voici, sur sa manière de vivre, quelques détails empruntés aux contemporains: « Il se mettait au lit à onze heures. Après avoir dormi trois à quatre heures, il se faisait apporter les dépêches, et minitait ou dictait les réponses. Vers six heures il se rendormait, puis se levait à huit. Lorsqu'il avait dit sa prière, les secrétaires venaient prendre les minutes. Il s'habillait ensuite, recevait les ministres, avec lesquels il s'occupait jusqu'à dix ou onze heures, et allait à la Messe. Si la saison le permettait, il faisait une promenade dans les jardins, en donnant des audiences.... Après le dîner, il s'entretenait une heure ou deux avec ses familiers et des gens de lettres. Le reste du jour était employé au travail, ou à des conférences avec les ambassadeurs et des grands. Le soir, il faisait une seconde promenade en donnant encore des audiences. Puis il rentrait, et ne s'occupait plus d'affaires d'Etat, mais de musique, de lectures ou de libres entretiens, disant qu'avant de dormir, il ne fallait s'occuper de choses ni trop gaies ni trop tristes. Il ne disait guère la Messe qu'aux jours de grandes fêtes; mais il se confessait toutes les semaines, et se faisait donner la communion le dimanche, dans sa

chambre, par son chapelain, aussitôt qu'il était éveillé; puis il se recouchait pour se lever à l'heure accoutumée. Le Pape l'avait dispensé de dire l'Office canonial aux différentes heures, mais il y suppléait par une formule de prières plus courtes et approuvées par le Saint-Siège. Il aimait les prédicateurs en renom, les appelait dans sa chambre, et les faisait prêcher pour lui seul, afin de pouvoir entendre des choses qui lui convinssent. Il témoignait toujours un vif repentir de ses péchés.... » (*Mémoires relatifs à l'histoire de France*, tome X, 2^e série, pag. 100. Collection Petitot, Paris, 1819-1824.)

Nous n'avons pas à repousser les accusations calomnieuses portées contre ses mœurs, et qui se réfutent d'elles-mêmes. Mais sous le rapport religieux et moral, qu'il y a loin des habitudes du cardinal français, à l'austérité du Franciscain espagnol ! Quel foi vive, quelle piété ardente dans celui-ci ; quel mépris des grandeurs ! Il ne les conservait que par dévouement et par patriotisme. Richelieu ne pouvait vivre sans elles, et il les avait poursuivies avec autant d'ardeur que l'autre en avait mis pour tâcher de s'y dérober. L'un et l'autre furent bienfaisants et généreux ; mais la libéralité de Richelieu ne l'empêchait pas d'éclipser le roi par son faste ; Ximenès exerçait la sienne en se privant de tout pour lui-même, en renonçant à toutes les jouissances de la vie. « Ximenès, » dit Arnao, « sut réunir en sa personne les vertus du moine le plus pieux, du prélat le plus zélé, de l'homme d'Etat le plus accompli.... L'Espagne a vu alors l'époque la plus heureuse de son histoire. Puisse un autre Ximenès renaître au milieu du XIX^e siècle pour le salut de ma patrie ! » L'Espagne aurait grand besoin que ce vœu se réalisât.

Ximenès a eu plusieurs historiens en espagnol ; dans notre langue, Fléchier, Marsollier, 1693. L'abbé Richard a aussi publié : *Parallèle du cardinal Ximenès, premier ministre d'Espagne, et du cardinal de Richelieu, premier ministre de France*, Rotterdam, 1705, ouvrage qui a eu plusieurs éditions. De nos jours, le docteur Hefele, professeur de théologie à l'université de Tubingue, a encore donné : *Le cardinal Ximenès et l'Eglise d'Espagne*, etc...., ouvrage bien traduit par MM. Sisson et Crampon ; Paris, Lyon, 1856, chez Pélagaud, un fort vol. in-8^e.

Voici son éloge par le F. Alby [1644] :

« Quand, pour décrier les désordres de la police et des charges publiques, on a dit que la vie privée, quelque morne et sobre qu'elle soit, a d'autant plus de part à la gloire, qu'elle ne sert la vertu que par conscience et sans prétention ; et, partant plus noblement et plus hautement, que ne fait la vie civile, qui se porte aux actions éminentes de son ressort, plus par gloire que par conscience ; on n'a voulu parler que de la fausse vertu politique qui tient à l'intérêt, comme à sa racine, et qui prend quelque gloire volage pour son objet et pour le but

de sa visée. Car on ne peut nier que, dans la police humaine et dans l'administration civile, il n'y ait une vertu princesse et politique, qui soutient dans ses fonctions ses devoirs plus âpres et plus tendus que pas une des autres : qui fait les vrais hommes d'Etat, qui les ôte à eux-mêmes pour les donner au public, rendant la conduite de ses actions, comme celle du mouvement du ciel et des astres, profitable à tout le monde ; à qui, malgré les outrages du temps et de l'ennui, le Ciel a promis ses bénédictions, la postérité ses applaudissements, et l'immortalité ses couronnes.

« Or, entre ceux qui ont fait profession de cette vertu en quelque éminence, le siècle passé ne nous a point fourni d'exemple plus éclatant que celui du cardinal Ximenès, qui, dans les négociations du gouvernement, a rempli la réputation du ministre le plus accompli que l'Europe ait eu en ce temps-là dans l'étendue de ses Etats. Et quoique l'ennui ne l'ait pas épargné pendant qu'il a vécu, il a néanmoins mérité l'approbation de toute la postérité : le temps, qui lave autant le fard que les taches de la vertu, rendant tous les jours plus belle et plus illustre l'image de sa vie.

« Il était de la famille des Cisnères, noble au pays de Villaizar, en Espagne, d'un bon et riche naturel et d'un génie brillant d'éclairs dans la molle pâte de son enfance, qui faisait déjà prendre des conjectures de sa future grandeur. Son père, qui découvrait les richesses de cet esprit, s'efforça, nonobstant ses incommodités domestiques, de le faire élever dans les meilleures académies, premièrement à Alcalá, où il acheva ses études de la grammaire et de l'éloquence, et puis à Salamanque, où il apprit le droit civil et le canon, et commença incontinent après à l'enseigner lui-même en des lectures privées, pour soulager de son gain la dépense de son entretien, et avoir moyen de monter en l'étude de la théologie et des saintes Lettres, qui donna les dernières façons à son esprit, et le rendit autant capable de toutes sortes d'emplois dignes d'un homme bien né, qu'il fut rendu par ces sublimes connaissances plus capable de Dieu.

« La fortune qu'il entreprit de courtiser, dédaigneuse qu'elle est, et qui ne veut point qu'une âme lâche et découragée présume de la rechercher, tira de rudes épreuves de sa constance, avant que de lui départir ses faveurs. Il avait cru de rencontrer dans la cour de Rome ce que l'Espagne lui gardait dans le partage de ses honneurs. Il obtint congé de son père pour y aller ; mais les voleurs le dépouillèrent en chemin et le réduisirent à une extrême nécessité. Il se produisit ensuite avec peu de succès au grand théâtre de Rome, la pauvreté, qui fait d'ordinaire le contre-poids à l'élévation des bons esprits, l'ayant attaché pour soulager ses incommodités à la chicane d'une chambre, où il plaïda quelque temps pour ceux de sa nation. Il ne rapporta de tout

son séjour à Rome qu'une bulle d'expectative, pour être pourvu de la première prébende qui vaquerait à son pays; de laquelle comme il se voulut servir, sur la contestation d'un autre qui en avait été pourvu par l'archevêque de Tolède, il gagna pour un bénéfice la disgrâce de son prélat, avec une prison, de laquelle il fit pour lors une école de patience, comme il en fit depuis qu'il fut arrivé à la dignité d'archevêque de Tolède, le lieu de son trésor.

« Il ne se rebuta point pour avoir reçu un si rude traitement, le courage sembla lui en croître, et tant d'épineux travaux qui entourent une glorieuse fortune, ne lui servirent que comme les épines que la nature a plantées pour faire hale à la rose, qui enflamment plus le désir de ceux qui la veulent cueillir. Son innocence et son droit trouvèrent enfin quelque faveur pour lui faire obtenir la liberté et la prébende contestée. Il l'échangea néanmoins avec un autre petit bénéfice du diocèse de Siguença, où il se retira, pour chercher dans ce changement quelque passage à sa fortune. Sa retraite lui donna le loisir de vaquer à l'étude des langues orientales, et lui fournit des sujets aux rencontres de faire tenir son esprit en estime. Le cardinal Gonzalès Mendocce, évêque de Siguença, fort entendu au choix des personnes capables, ayant reconnu en quelque occasion, qu'il n'était pas moins homme de bien qu'habile homme, le nomma son grand vicaire, et lui confia tout le soin de son diocèse; et au même temps le comte de Cifuentes, l'administration de tout son domaine; la fortune lui préparant en cette première réconciliation qu'elle fit avec sa vertu, dans de petits manèges, l'apprentissage d'un plus grand et glorieux ministère.

« Cependant, ayant assez éprouvé au changement de sa condition et dans l'acquit de ces négociations, que toute la fortune que les hommes courtisent avec tant de travaux, n'est qu'une image de bonheur, sans corps et sans vérité effective, il se résolut de se rendre religieux en l'ordre de Saint-François, à Tolède, où il s'achemina sans délai, ramassant toutes les prétentions qui avaient jusqu'alors partagé son cœur, sous l'unique intention de servir fidèlement le Monarque du ciel et de la terre, qui fait valoir tous les services qu'on lui rend à un prix d'immortalité. Il goûta fort peu de temps la tranquillité à laquelle il avait rendu son esprit. Les fréquentes conversations des personnes les plus qualifiées de Tolède, de l'un et de l'autre sexe, attirées par l'odeur de sa vertu et par la réputation de sa suffisance, le dérobaient tous les jours à son cher repos, dont il délibéra de quitter Tolède, et alla chercher une plus retirée solitude dans un monastère appelé Castanet, bâti au milieu d'un bois, où il demeura une année, menant une vie angélique qui se consommait toute en prières et dans l'étude des saintes Lettres. Mais une plus haute Providence l'ayant donné au bien commun

de la religion et de l'Etat, afin qu'un soleil capable d'éclairer tout un monde, ne demeurât point du tout caché ou ne fût que pour les yeux de peu de gens; il fut appelé de sa solitude à la cour, par la reine Elisabeth de Castille, pour lui confier les secrets de sa conscience; et quelque temps après, sur l'étroite recommandation du cardinal de Mendocce mourant, nommé par elle à l'archevêché de Tolède, qui n'a pas moins de revenu que de dignité, étant la première charge de l'Etat, tant pour le temporel que pour le spirituel, et rapportant deux cent mille ducats de rente annuelle; et partant qui était un morceau capable d'affrander un appétit moins dégoûté que le sien.

« Mais Ximenès, appréhendant comme il faut de monter sur ce pinacle du temple, et de prendre la surintendance des têtes et du salut de tant de mortels, quitta, sans faire bruit, la cour, et s'enfuit à pied dans un couvent écarté de son ordre; d'où il ne sortit que forcé par un exprès commandement du Pape, et avec protestation de ne jamais consentir qu'il y eût un seul maravedis de pension sur ce bénéfice, dans lequel il voulait entrer non comme marchand, mais comme pasteur; non pour engraisser ses parents, ou les oiseaux et les chiens, mais pour avoir moyen de soulager toutes les nécessités des peuples, sans retenir autre chose pour soi que la peine et le fardeau de son ministère.

« Ce fut sur cette haute prélature qu'il parut avec toutes les dimensions de ses grandes vertus; ne retenant de bassesse que ce que l'humilité lui suggérait pour son mépris, et la charité pour le soulagement de toutes les misères. Sa maison, sa famille, sa table, son vêtement, son ameublement tenait de l'austère pauvreté de sa profession. Il faisait ses visites à pied, sans suite, sans train, ou pour tout, monté sur un âne. Il prenait lui-même la peine de recoudre et rapiécer ses habits, ce qu'il pratiqua même étant cardinal, dont on trouva après sa mort, dans une cassette de laquelle lui seul tenait la clef, un dé à coudre, des aiguilles et quelques pièces de l'étoffe de sa robe. Et pour ce grand revenu de la primace d'Espagne, il ne l'employait qu'en œuvres de piété et à l'assistance des pauvres, qu'il appelait les seigneurs propriétaires de ses revenus, à qui il croyait de dérober tout ce qu'il appliquait à la splendeur de son entretien. Il déféra néanmoins quelque chose aux avis qu'il reçut du Pape, sur la plainte que lui en avaient faite les évêques d'Espagne, et, sans offenser la modestie et l'humilité de sa profession, maintint dans quelque lustre la dignité de sa prélature.

« Sa faveur, pour être moins avantageuse aux intérêts des particuliers qu'au bien du public, rendit sa vertu criminelle, et tourna la cause de sa gloire en occasion d'ennui. Les religieux de son ordre, qu'il tenait par son autorité dans l'étroite observance de la discipline, sans leur procurer aucun avantage, furent les premiers qui attaquèrent,

par des injures scandaleuses, sa réputation. Un frère même, qu'il avait fait religieux dans l'ordre, fut si passionnément forcé pour n'avoir pu tirer de son crédit ce que son ambition s'en était promis, que le trouvant un jour seul et malade dedans le lit, il tâcha, dans sa rage, de l'étrangler. Le général, encore de l'ordre, se porta contre lui d'une passion si aveugle, qu'il vint de Rome en Espagne, pour accuser son innocence aux lieux où elle était publique; jusqu'à blâmer, avec beaucoup de hardiesse, la reine, de ce qu'elle souffrait dans son conseil et dans la première dignité du royaume, un homme autant indigne pour ses vices qu'incapable pour son ignorance, des honneurs qu'elle lui avait faits. Mais la patience de Ximènes éluda ces malicieuses impostures, et sa vertu trop reconnue convertit en louanges les blâmes qui lui furent donnés.

« Depuis, il employa tous les talents de son esprit et toute la puissance que la faveur des princes et sa dignité lui donnaient, à des desseins honorables et profitables au public. Il commença par la réformation des religieux conventuels de son ordre, qu'il réduisit, nonobstant la séditieuse résistance de plusieurs couvents à la règle de l'observance; du peuple qu'il voyait oppressé d'un rude subside qui avait été imposé à l'occasion de la guerre des Maures, et duquel par ses avis le roi le déchargea: ce qui lui acquit l'estime et la bienveillance de tous, qui disaient publiquement qu'il n'entraît jamais dans le conseil que pour y soulager le peuple. Il ajouta à la qualité de père du peuple celle de restaurateur des bonnes lettres, qui semblaient être bannies d'Espagne par le désordre des guerres passées, fondant et dotant richement l'université d'Alcala, et faisant comprendre à ceux qui taxaient son épargne qu'il ne se souciait des biens qu'autant qu'ils pouvaient être à la vertu des instruments de bien faire.

« Il était passé à Grenade à l'occasion de la nouvelle conquête de ce royaume faite sur les Maures, pour aviser à sa conservation et disposer toutes choses à l'arrivée des rois Ferdinand et Elisabeth: mais cependant cet esprit de flammes, toujours agissant pour égaler les triomphes de la religion à ceux de l'Etat, répandit les incroyables ardeurs de son zèle sur ces Maurisques avec tant de succès qu'en un seul jour (ensuite des amiables conférences qu'il pratiqua, tant avec eux comme avec leurs morabites et alfaquins), il en convertit trois mille à la foi chrétienne, et les baptisa par aspersion, qui furent suivis d'un nombre inestimable de peuples mécréants qui abjurèrent l'Alcoran et furent les glorieuses dépouilles remportées sur les démons, qu'il consacra aux autels du Dieu des armées. Il ne se peut expliquer les travaux de l'esprit et du corps, et les périls qu'il essuya durant son administration, les artifices dont il se servit, les largesses et les grandes dépenses qu'il fit, pour dompter ou adoucir la trempe de ces

esprits farouches et intraitables à toute autre conduite qu'à la sienne. Et il suffit de dire qu'il obligea les rois à le remercier par lettres et à confesser qu'il avait déjà surmonté par son mérite ce qu'ils lui avaient donné par leurs libéralités.

« Toutes choses heureusement établies au royaume de Grenade, il revint en Espagne pour y saluer la princesse Jeanne, fille et héritière de Ferdinand et d'Elisabeth: ensemble Philippe d'Autriche son mari, fils de l'empereur Maximilien, qui y étaient nouvellement arrivés: et, en passant, visiter le superbe bâtiment de son collège d'Alcala pour qui il avait de grandes affections. Auquel temps il entreprit de faire travailler à ses dépens, dans la même ville, ces admirables Bibles en plusieurs langues, qui sont les trésors de toutes les bibliothèques du monde; dont la dépense fut comme immense par l'espace de quinze années qu'on travailla à cette œuvre: outre le prix des copies correctes qu'il y employa; sept exemplaires hébreux lui ayant coûté quatre mille écus: et un nombre de manuscrits latins et grecs anciens de huit cents ans, se montant à des sommes encore plus grandes. Mais il ne crut jamais avoir mieux employé son revenu qu'à dresser un monument honorable à la parole de Dieu et relever la recommandation de l'Écriture sainte, qui est (comme parlent les saints), *la muraille de diamant de l'Église, l'arsenal de la religion et la cité des vertus*. Et il ne fut pas encore content, qu'il n'eût à la gloire des lettres, ennobli et orné la ville qui en était le domicile d'immunités et de grands privilèges, ménageant accortement l'occasion des couches de l'héritière d'Espagne et de la naissance de Ferdinand, son second fils, en faveur de laquelle il obtint pour Alcala exemption des tailles et de toutes sortes d'impositions. Dont les habitants de cette ville gardent encore aujourd'hui, en mémoire de cette grâce, le berceau et les lauges de ce prince: sans pouvoir oublier le nom de Ximènes, qui a si affectionnément relevé les avantages et appuyé les intérêts de leur ville.

« Il arriva après à la reine Elisabeth de mourir et d'aller échanger son sceptre, qui était un roseau du temps, avec la succession de l'éternité. Elle avait laissé l'archevêque Ximènes (pour témoignage de l'estime qu'elle faisait de sa vertu) exécuteur de son testament: Jeanne sa fille héritière, et Ferdinand son mari, qui n'était que roi d'Aragon, administrateur général du royaume de Castille. Ce qui apprêta quelque sujet de division entre Ferdinand et Philippe son gendre, qui faisait difficulté de lui accorder l'administration, et avait dessein, avec l'appui de l'amitié et des armes de France, de le chasser de la Castille. Mais Ximènes, là-dessus négociant prudemment et secrètement avec le roi de France Louis XII le mariage de sa nièce, Germaine de Foy, avec Ferdinand, obligea Philippe pour se voir abandonné du côté d'où il espérait son assistance, à s'accommoder avec son beau-père. Ximènes

travaila courageusement à cet accord, tant par l'éloignement d'un certain favori de Philippe, qui, pour avancer ses injustes ambitions, reculait les bonnes destinées d'Espagne, qui dépendaient de la bonne intelligence des princes qui la gouvernaient; comme encore en faisant goûter au roi Philippe l'affection désintéressée qu'il avait au bien et à la gloire de sa couronne.

« Ce fut lorsque le roi Ferdinand céda de son gré à Philippe l'entière administration de Castille, choisissant de se retirer pour quelque temps à sa nouvelle conquête du royaume de Naples, après lui avoir chèrement recommandé de se servir de la fidélité et des sages conseils de l'archevêque Ximénès, qu'il lui laissait comme un autre père et comme le génie tutélaire de la félicité de son Etat. Le partement de Ferdinand fut bientôt suivi de la mort de Philippe, qui eût jeté de grands désordres dans l'Espagne, si Ximénès demeurant dans le vaisseau où le bonheur du royaume l'avait embarqué, n'eût pris le timon des affaires; ayant été élu par le conseil royal seul gardien de l'Etat, de la reine et de l'infant Charles, qui fut depuis Charles le Quint. Il eut d'entrée recours aux armes pour autoriser sa conduite, et pour arrêter les nouveautés des grands du royaume, qui ne manquèrent pas de faire éclater à cette occasion leurs mécontentements. Mais il gagna par sa générosité un si grand avantage sur toutes les brouilleries de l'Etat, qu'il accoutuma ceux qui le méprisaient auparavant à le craindre; et les moins capables de raison apprirent à leurs dépens, par force, que l'épée du prince est toujours et en toute main fatale aux factieux.

« Il fut plus puissant à apaiser les troubles du royaume que ceux de l'esprit de la reine Jeanne, qui, agitée du plus violent amour que jamais femme porta à mari, depuis la mort de Philippe, alloit errante par les campagnes ne marchant que de nuit aux flambeaux, et n'habitait que dans les hameaux et les métairies, faisant partout porter avec elle le corps embaumé de son mari, pour qui elle avait encore une jalousie si éperdue qu'elle ne pouvait souffrir qu'aucune femme l'approchât, encore qu'il fût privé de vie. Ce qui apportait de grandes incommodités à la conduite publique, l'archevêque Ximénès étant obligé de la suivre souvent par la campagne, et s'accommoder par patience à des humeurs extravagantes, qu'il n'aurait pu vaincre par raison.

« Cependant le roi Ferdinand revint d'Italie avec Germaine de Foix, sa nouvelle épouse, et apporta à Ximénès, tant pour récompenser ses services que pour l'obliger à les continuer, le bonnet rouge qu'il lui avait obtenu du Pape Jules II, avec la qualité qu'il y joignit de *cardinal d'Espagne*, et d'inquisiteur général de Castille. Cette augmentation de splendeur et de fortune servi à sa vertu, ce que servent le teint et l'enchâssure au diamant pour en accroître l'éclat; et la chaleur aux pommes de senteur, pour en éventer les douceurs. Il em-

pioya d'un nouveau courage la puissance et l'autorité que ces nouvelles dignités lui avaient acquises à la manutention de l'Eglise et de l'Etat. Donc ayant appris les courses et les ravages des pirates d'Afrique, qui venaient jusque dans les ports d'Espagne enlever les vaisseaux, les hommes et les femmes; et d'ailleurs brûlant du désir d'étendre devers ces contrées les bornes de la religion chrétienne: il porta la guerre en Afrique, nonobstant les contradictions de tous les grands du royaume, qui regardaient dans l'accroissement de la puissance souveraine, l'affaiblissement de la leur; tint la main à l'exécution; et pour décharger le peuple, fournit les montres et les vivres de l'armée six mois durant, de l'épargne de ses revenus: voire en la suite ayant reconnu d'indignes lâchetés, des délais artificieux, des inexécutions affectées, qui produisaient de notables dommages au succès de cette guerre, il y alla lui-même en personne à l'âge de soixante et dix ans, et convertit pas sa présence, les molles et les lâches procédures des capitaines et des soldats, en des résolutions mâles et courageuses, dignes de la réputation et de la gloire que les armes d'Espagne avaient acquises en ces pays.

« On vit alors le cardinal à la descente que fit l'armée navale en Afrique, vêtu du long habit de son ordre, ayant devant soi une croix d'argent, portée par un cordelier de la taille presque d'un géant, monté sur une jument blanche, l'épée au côté ceint par dessus sa robe, accompagné d'un nombre d'ecclésiastiques: et n'était personne à qui il n'inspirât une secrète ardeur, pour le faire voler au travers des périls, par cette montre de religion qui est un merveilleux instrument de toutes les grandes actions. Ensuite la fameuse ville d'Oran fut prise et saccagée: et le lendemain le cardinal reçu par les soldats en triomphe qui le saluèrent à cris de joie, et le proclamèrent *dompteur des Barbares*: tout le butin porté à ses pieds, dont une partie fut destinée pour aider aux frais de l'armée, quelques pièces rares et de prix envoyées au roi Ferdinand, le reste distribué aux capitaines et aux soldats, à chacun selon son mérite: le cardinal ne réservant pour soi que ce qui est plus doux aux âmes généreuses, le plaisir de donner aux autres.

« L'éclat d'une si glorieuse fortune et le désespoir de la partager, acquirent au cardinal des envieux en Afrique et en Espagne, qui disaient être une chose insupportable, que le grand capitaine (ainsi appelaient-on Gonsalve), fût le moine à Valladolid, pendant qu'un moine faisait le capitaine vers Oran. Mais il eut toujours ce bonheur particulier de servir des maîtres qui, parmi tant d'injustes passions et de murmures sans fondement, lui conservèrent en leur protection, et crurent plutôt ce qu'il faisait pour eux, que ce qu'on leur disait de lui. Il revint en Espagne, pendant que l'armée qu'il avait laissée sous le commandement du Pierre de

Navarre y continua ses progrès : et la première action qu'il fit, y étant arrivé, fut qu'il répara de ses biens, aux lieux qu'il jugea être nécessaire, le dommage que la guerre d'Afrique avait apporté aux villages du diocèse de Tolède, à cause du grand nombre de paysans qu'il en avait emmenés, ne trouvant rien de plus pressant que de se réconcilier avec la justice qui est l'unique défense des pauvres. Le roi Ferdinand pour honorer son arrivée fut quatre lieues au-devant de lui, avec toute sa cour, comme il avait accoutumé de faire lorsqu'il venait de loin, et à la rencontre mit pied à terre et l'embrassa, obligeant tous les envieux de sa fortune à se plier, malgré eux, sous la vertu qu'il révérait.

« Et il ne se laissa pas pourtant tellement éblouir de ces grands honneurs, qu'il oubliât de redemander les sommes qu'il avait avancées en cette guerre ; lesquelles il obtint enfin de la raison et de la justice, sans vouloir relâcher de son droit ; nonobstant les contestations du conseil du roi, et les noires pratiques de ses ennemis qui avaient entrepris en cette occasion chatouilleuse de le ruiner de faveur. Peu de temps après le Pape Jules II ayant envoyé ses nonces en Espagne prier Ferdinand de le secourir contre le concile de Pise, ou les cardinaux avaient élu un autre Pape ; le cardinal Ximénès montra bien comment il était non moins détaché de l'intérêt que généreux, et reconnaissant envers ce Pape de qui il avait reçu l'honneur du chapeau, lui écrivant qu'il lui ferait tenir à Rome quatre cent mille écus quand il voudrait, lèverait une armée à ses dépens, s'il en avait besoin, et la mènerait lui-même en Italie contre ses ennemis. Et néanmoins quelques années après le Pape Léon X, successeur de Jules, ayant entrepris le superbe bâtiment de Saint-Pierre de Rome, et à cette fin envoyé des bulles en Espagne pour y être fait quelque levée de deniers, le roi y consentant, le cardinal pour de bonnes raisons en empêcha l'exécution de toute sa puissance, se montrant aussi brave et généreux à refuser comme à donner.

« Cependant le roi Ferdinand sentant déjà par les faiblesses d'une longue maladie, les assignations de la dernière heure, institua Charles, fils aîné de Philippe, gouverneur durant la vie de la reine sa mère, seule héritière de Castille, et avec ce déclarant le cardinal Ximénès régent, et administrateur général des Espagnes, comme l'homme qu'il jugeait le plus fidèle et le plus généreux pour la conduite de ses Etats. Son administration dura l'espace de deux années, pendant lesquelles il soutint avec le faix de ce grand Etat, les partialités de Ferdinand, frère de Charles, les pratiques séditieuses des grands, les soulèvements et la mutinerie des peuples ; et dans une si notable révolution, où la mauvaise fortune du royaume jouait à le perdre, il mit les affaires dans la meilleure situation, où on les eût jamais vues. A cet effet il tint toujours sur pied

trente mille hommes de guerre qu'il avait levés des villes et des bourgades d'Espagne, leur donnant autre solde que les franchises et les immunités, fit faire grand nombre de canons, dont il remplit les arsenaux en quatre divers endroits du royaume ; rétablit les affaires de la marine, et mit en état un grand nombre de vaisseaux de guerre, opposant avec tant d'adresse et de courage les forces publiques, aux révoltes des particuliers, qu'il fit en peu de temps, partout espérer les bons, craindre les méchants, et sentir à tous que le Ciel est toujours en amour et en armes pour les puissances qu'il a établies.

« Après avoir appliqué le feu et le fer aux plaies les plus dangereuses de l'Etat, il tourna ses pensées à le décharger des humeurs peccantes qui opprimaient sa vigueur, et à lui procurer un entier embonpoint. Il commença par les gouverneurs des villes, et par les officiers de justice qui malversaient en leurs charges, desquels il découvrit et châtia les corruptions ; fit une exacte recherche des rapines et des péculats commis aux finances ; régla les juridictions, les ordres militaires, le conseil d'Etat ; supprima bon nombre d'offices superflus ; retrancha les pensions inutiles, et les dons excessifs du feu roi ; fit un fonds important d'épargne pour n'être jamais forcé en la nécessité de faire des levées violentes ; et avec ce mit à chef toutes sortes de grands et glorieux desseins ; calma tous les mouvements de l'Etat ; assura la Navarre sous la domination d'Espagne ; réduisit Malaca, Valladolid, Burgos, Léon à l'obéissance ; entretint de puissants garnisons sur la frontière ; assura les côtes de mer ; fit des courses sur l'Afrique ; envoya une armée navale contre Alger : délivra Pignon, Bugié, Mélillé de l'entreprise des Turcs, et fit de si grandes choses durant son administration, qu'il contraignit l'envie de reconnaître, qu'il y a un degré de mérite si élevé, que sa fureur n'y peut atteindre.

« Il lui arriva en ce temps une commission fâcheuse de la part du roi Charles qui fit paraître son courage indomptable à nul autre qu'à la raison ; c'était d'éloigner de la personne de l'infant Ferdinand, le grand prieur de Calatrava Gusman son gouverneur, et l'évêque d'Asturie, Osorio, son précepteur. A quoi le prince résista vivement, ajoutant de hautes menaces qu'il porta au cardinal s'il attendait d'exécuter sa commission. Mais le cardinal, homme entier et courageux à soutenir les intérêts de son maître, lui protesta qu'avant que le soleil du lendemain fût couché, quand toute l'Espagne s'y opposerait, le roi serait obéi, et lui obéirait le premier ; le fit incontinent suivre de ses troupes au lieu où il se retira, lui empêcha toute communication, et congédia le lendemain ceux dont Charles jugeait l'éloignement nécessaire à son service. Sur quoi quelques grands du royaume lui ayant demandé hardiment

réformation, dans un discours qu'il prononça pour appuyer l'opinion de ses collègues, qu'il fit apparoir du pouvoir qu'il avait d'user d'une autorité si absolue, il leur montra les troupes de sa garde ordinaire; puis prenant à la main le cordon de son ordre dont il était ceint, et le branlant des doigts, ajouta, qu'avec cela il mettrait à la raison, et châtierait les vasseaux superbes; et peu de temps après fit tirer quelques coups de canon, et décharger une salve de mousqueterie pour réponse à leurs rodomontades.

« Tant de travaux, de traverses et de méconnaissance de l'honneur que le cardinal avait acquis à l'Espagne, le firent enfin soupirer après sa retraite, et presser instamment le roi Charles de venir jouir de la couronne. Il y vint avec la princesse Eléonore sa sœur, après avoir demandé au cardinal ses conseils, pour y être reçu et reconnu de ses peuples selon ses désirs et sa dignité. Le cardinal sortit avec toute la cour, et le conseil pour lui aller au-devant. Mais faisant chemin il dina à un village où il fut empoisonné d'un venin lent, qui succéda à un autre qu'il avait pris par les yeux en lisant une lettre de Flandre. Cela n'empêcha pas pourtant qu'il n'employât le peu de vie languissante qu'on lui laissa au service de l'Etat. Il donna aux rencontres des conseils salutaires au roi; et le mépris qu'on fit de l'un de ses avis sur l'assemblée des états généraux, mit la cour en trouble, et tout l'Etat en péril.

« Enfin le roi ayant lâché aux sollicitations et aux surprises que les haïeux du cardinal avaient dressées sur son esprit, il lui écrivit une lettre par laquelle, après l'avoir parfumé de belles louanges, après beaucoup de tendres et de soumises reconnaissances, et après mille protestations de vouloir toujours lui rendre les mêmes respects, que doit un enfant bien né aux soins et aux bienfaits de son père, il lui

accordait le repos qu'avaient mérité ses longs et laborieux services, et que demandait la caducité de son âge. Mais cette lettre le trouva dans le lit grièvement malade; et comme il n'est pas que les plus forts esprits en semblables accidents ne payent quelque tribut à la passion humaine, il fut troublé et frappé d'une perçante indignation de cet honnête congé. Et néanmoins après avoir dissipé cette agitation de son cœur par la vivacité de son courage, et par les préjugés qu'il avait souvent faits à son âme de l'inconstance du monde, et de la vanité de la cour, il assembla toutes les forces de son esprit pour achever chrétiennement et religieusement la dernier acte de sa vie. On le vit un long temps adorant et baisant avec honneur l'image du crucifix, mêlant ses larmes avec le sang de son Rédempteur, l'embrassant, et le mettant sur sa poitrine comme pour servir d'entre-deux entre ses péchés et la justice de Dieu. On l'ouït protestant des sincères intentions qu'il avait toujours apportées au bien de l'Etat; et de n'avoir jamais employé la valeur d'un réal du revenu de ses bénéfices à l'avancement de ses parents. Et au bout, après avoir reçu le sacré viatique, redisant souvent ces paroles de David : *Mon Dieu, j'ai mis en vous mon espérance* (Psal xxx, 2), il congédia sa belle âme, et passa, comme il est à espérer de son excellente probité, à la cour triomphante des bienheureux. Ce fut le 9 novembre de l'an 1517, âgé de quatre-vingts ans, après avoir gouverné vingt-deux ans l'Espagne sous les rois Ferdinand, Elisabeth, Jeanne, Philippe et Charles, et jeté par ses sages conseils les semences de toute cette grandeur, où la race d'Autriche est depuis montée.

(Voy. Alvarez Gomez; — Michel GAUDIER; — Hilar DE COSTE; — TOSSINIAN; — Fr. DE GONZAGUE; — Marc DE LISBONNE.)

Y

YORK (HENRI-BENOÎT STUART, dit le Cardinal d'), était le petit-fils de Jacques II, qui perdit la couronne d'Angleterre en 1688, le fils du *Prétendant*, que Louis XIV appelait Jacques III, et le frère puîné du prince Charles-Edouard, qui remplit le xviii^e siècle du bruit de ses aventures, de ses succès et de ses malheurs. Sa mère était la princesse Sobieska, petite-fille du grand Sobieski. — Né à Rome le 6 mars 1725, il y fut baptisé par le Pape Benoît XIII. Il changea son nom de duc d'York en celui de cardinal d'York, quand le Pape Benoît XIV l'eut revêtu de la pourpre sacrée en 1747. Le nouveau cardinal n'avait alors que 22 ans. Louis XV lui donna bientôt les riches abbayes d'Anchin et de Saint-Amand, dans le diocèse de Cambrai. Le cardinal d'York ne prit aucune part

aux agitations qui remplirent la vie de son frère. Mais dès qu'il eut été informé de la mort de ce frère, arrivée à Florence en 1788, juste un siècle après que leur aïeul était descendu du trône de la Grande-Bretagne, il se regarda comme le souverain légitime de l'Angleterre, et il exigeait, dans son intérieur, qu'on le qualifiât de Majesté. On rapporte qu'un des fils de George III, voyageant en Italie, manifesta le désir d'être présenté au cardinal, et qu'il ne fit aucune difficulté de se conformer à l'usage, en suivant chez le descendant de tant de rois, l'étiquette observée dans les cours. Le cardinal d'York mourut à Rome en 1807, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge et la soixantième de son cardinalat. En lui s'éteignait cette illustre maison, qui avait essuyé

tant de malheurs sur les trônes d'Ecosse et d'Angleterre, qui avait vu deux de ses neveux, deux têtes couronnées, Marie Stuart et Charles I^{er}, périr sur l'échafaud, plusieurs autres périr de mort violente ou dans l'exil. Le frère du cardinal n'avait pas eu d'enfants de son union mal assortie avec la princesse de Stolberg, connue sous le nom de comtesse d'Albany, laquelle mourut à Florence en 1824. Le cardinal d'York, dans son testament demanda que son titre de Henri IX

fût inscrit sur sa tombe. Après sa mort, on trouva, dit-on, chez lui des papiers importants, et qui attestaient que les Stuarts avaient conservé de nombreux adhérents dans les trois royaumes. Ils furent acquis par le gouvernement anglais.

YVES DE SAINT-VICTOR, chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, fut créé cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso* par Honorius II, Pape de 1124 à 1130.

Z

ZABARELLA ou **DE ZABARELLIO** (FRANÇOIS) est plus connu sous le nom de *cardinal de Florence*, parce qu'il fut archevêque de cette ville. — Né à Padoue en 1339, il étudia le droit à Bologne, et l'enseigna avec éclat dans sa ville natale. C'était un des premiers jurisconsultes de son siècle. Padoue était alors sous la puissance de François II de Carrare. Les Vénitiens ayant assiégé cette ville en 1406, le prince députa Zabarella auprès du roi de France Charles VI pour lui demander du secours. Mais la France, en proie aux guerres civiles, avait bien assez de ses affaires, et ne pouvait donner de secours. La ville fut donc obligée de se soumettre. Zabarella, chargé avec quatorze autres députés, d'aller à Venise porter l'acte de soumission, livra, sur la grande place, le pavillon de Padoue, et prononça, à cette occasion, devant le sénat, une harangue éloquente qui fut couverte d'applaudissements. S'étant ensuite rendu à Florence, il y ouvrit une école de droit, et s'y fit tellement estimer, que le siège archiepiscopal étant venu à vaquer, il fut élu pour la remplir; mais l'élection n'eut point de suite, le Pape l'ayant prévenue. Appelé à Rome par Boniface IX qui voulait le consulter relativement au schisme, il demeura quelque temps auprès du Pontife, puis retourna à Padoue, où il fut chargé de plusieurs missions honorables. Il refusa l'évêché de cette ville, dont il était archidiaque, pour ne pas imposer le sénat de Venise, qui patronait un autre sujet. Enfin Jean XXIII, qui venait d'être élevé au souverain pontificat [1410], appela Zabarella à sa cour, et, rendant justice à un homme d'un mérite si éminent, il le nomma à l'archevêché de Florence. L'année suivante, il le créa, le douzième dans sa première promotion, cardinal-prêtre du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien. Deux ans après, il l'envoya avec Antoine, cardinal de Chalant, et Emmanuel Chrysoloras, auprès de l'empereur Sigismond, pour s'entendre sur le lieu où l'on tiendrait le concile dont ce prince demandait la convocation, afin d'aviser aux moyens de mettre fin au schisme. Après de longues délibérations, le choix s'arrêta sur Constance, ville impériale du cercle de Souabe, et aujourd'hui dépendance du grand-duché de Bade.

Ce concile œcuménique s'ouvrit le 5 novembre 1414. « Zabarella s'y était rendu, et comme le plus jeune des cardinaux, il y annonça de la part du Pape, et avec l'approbation du concile, que la première session se tiendrait le vendredi 16 de ce mois, ce qui eut lieu. Dans la troisième session, qui se tint le 26 mars 1415, après l'évasion du Pape, Zabarella, ayant fait la prière, déclara que le concile était légitimement assemblé, qu'il n'était point dissout, quoique le Pape se fût retiré; qu'il demeurerait dans toute sa force, et qu'il ne se séparerait qu'après l'extinction du schisme et la réformation de l'Eglise, *dans son chef et dans ses membres*. Chargé de répéter cette déclaration dans la session suivante, sans doute par quelque insinuation qui avait eu lieu dans l'interval, Zabarella s'arrêta à ces mots: *La réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres*, et ne les prononça point. Il en reçut des reproches, et dans la cinquième session l'article fut rétabli dans son intégrité. Dans la huitième, le concile commit Zabarella, avec deux autres députés, pour connaître les démêlés qui depuis longtemps existaient entre les chevaliers Teutoniques et les Polonais, démêlés qui avaient donné lieu à des guerres sanglantes. Il s'agit, dans la session suivante, de procéder à la déposition de Jean XXIII, faute de comparution au concile où il avait été cité. Zabarella dit alors que le cardinal de Cambrai, celui de Saint-Marc et lui étaient chargés d'une procuration pour le défendre; mais que ses deux collègues refusant de s'acquiescer de cette commission, il était d'autant moins disposé à le faire seul, qu'étant à Schaffhouse il avait exhorté le Pape à venir en personne à Constance exécuter sa promesse. Zabarella fut aussi un des commissaires nommés pour l'examen de Jean Huss et de sa doctrine. Dans la dix-septième session il prononça un discours où il proposait divers expédients pour parvenir à la réformation de l'Eglise. Il publia même, à cette occasion, un écrit intitulé *Chefs sommaires*, dans lequel il indiquait les principaux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but. Dans la session trente-huitième, où, contre le sentiment de l'empereur, il était question de procéder à l'élection d'un Pape, avant de travailler à la

gues, Zabarella s'échauffa à un tel point, qu'il sortit de l'assemblée fort indisposé. » (*Biogr. univ.*, MICHAUD, art. de M. Lécuy.) Il dit qu'il était frappé à mort, et qu'il ne prononcerait plus un autre discours. En effet, il mourut à Constance le dimanche 26 septembre 1417, âgé de 78 ans. L'empereur et tous les Pères du concile assistèrent à ses funérailles qui furent célébrées en grande pompe. Poggio, qui prononça son oraison funèbre, y dit que, si le cardinal avait vécu jusqu'à l'élection qui était prochaine, suivant toute probabilité, il eût été élevé au trône pontifical, qui ne pouvait être mieux occupé. On sait que le Pape Martin V fut élu le 8 novembre suivant, après la déposition de Jean XXIII et de Benoît XIII, que le concile de Constance, clos en 1418, condamna les erreurs de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Le clergé français y était représenté par Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, et par Gerson, chancelier de l'Université de Paris. Panziroli, dans son livre *De claris legum interpretibus*, fait un bel éloge du cardinal Zabarella. *Somni parcissimus, ut ne quom temporis jacturam faceret, valde sollicitus. Vir recti animi, suavissimæ consuetudinis, et integerrimæ certissimæque fuit. Familiæ et discipulos ad bonos mores hortari solitus, ab ipsis non secus ac pater diligebatur. Domi parcus, foris fortunas inter pauperes dividebat.* » Il dormait peu, regardant comme perdu le temps donné au sommeil : homme probe et droit, du plus doux commerce, ami fidèle et sûr. Exhortant sans cesse à la vertu ses amis et ses disciples, il en était chéri comme un père de ses enfants. Econome chez lui, il donnait aux pauvres tout ce qu'il possédait. Voici les titres de ceux de ses ouvrages qui ont été publiés : I. *Commentarii in Decretales et Clementinas*, 6 vol. in-fol.; II. *Orationes et Epistolæ*; III. *Tractatus de hortis canonicis*; IV. *De felicitate libri tres*; V. *Opuscula de artibus liberalibus*; VI. *De natura rerum divinarum*; VII. *Commentarii in naturalem et moralem philosophiam*; VIII. *Historia sui temporis*; IX. *Acta in conciliis Pisano et Constantiensi*; X. *In Vetus et Novum Testamentum*; XI. *De schismate*, Bâle, 1565, in fol. Ce dernier ouvrage fut censuré à Rome. Imprimé à Strasbourg par des hérétiques, *prohibitus est donec corrigatur*, dit Bellarmin.

Barthélemy Zabarella, neveu et héritier du cardinal de Florence, était, comme son oncle, un homme du plus grand mérite. Distingué comme professeur de droit, comme orateur et comme jurisconsulte, il fut appelé à Rome par le Pape Eugène IV, qui le nomma successivement évêque de Spalatro, référendaire apostolique, archevêque de Florence, et l'envoya, en qualité d'ambassadeur, auprès des rois de France et d'Espagne. Il lui destinait le cardinalat, quand Barthélemy fut enlevé par une mort prématurée le 12 août 1442.

ZACCHIA (LAUDIVIO), Génois, évêque de Monte-Fiascone et de Corneto, fait, en 1626,

par Urbain VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis de Sainte-Eudoxie, mourut en 1637.

ZACHIA (PAUL-EMILE), Génois, évêque de Citta-Castellana, créé, en 1598, par le Pape Clément VIII, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mourut en 1605.

ZAPATA (ANTOINE), fils du président du conseil suprême de Castille, naquit à Madrid vers 1550. Après avoir fait ses études aux universités d'Alcala et de Salamanque, il embrassa le ministère ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Tolède. — Appelé ensuite à l'évêché de Cadix, il trouva que l'air ne convenait pas à sa santé, et demanda son changement. *Transfer a me calicem hunc*, écrivait-il à son père. Transféré sur le siège de Pampelune, il fut nommé plus tard à l'archevêché de Burgos, et, en 1604, le Pape Clément VIII, dans sa sixième et dernière promotion, le créa cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem. En 1620, le cardinal Zapata fut envoyé par le roi d'Espagne, Philippe IV, à Naples, en qualité de vice-roi, pour y remplacer le cardinal Borgia. « Désirant sincèrement réparer les maux causés par l'administration de son prédécesseur, il s'entoura des personnes les plus capables de l'éclairer de leurs conseils, et annonça qu'il accueillerait toutes les plaintes. Il visita les prisons et les hospices, adoucit le sort des prisonniers, vint au secours des nécessiteux par des aumônes, et obligea les marchands de comestibles à se conformer à la taxe dressée, chaque semaine, par les magistrats. » (*Biogr. MICHAUD.*) L'année suivante, les interupéries des saisons firent manquer les récoltes dans le royaume de Naples; et les incursions des corsaires barbaresques empêchant les arrivages des blés étrangers, la disette se fit sentir. Le vice-roi, plusieurs fois insulté par la populace qui lui demandait du pain, se vit forcé de rentrer dans son palais pour se dérober à sa fureur. Après avoir tenté de ramener par la persuasion et la douceur ce peuple égaré, il crut devoir recourir aux voies de rigueur, et, voulant faire un exemple, il donna l'ordre d'arrêter les plus mutins à la première occasion. Elle se présenta bientôt. Dix furent exécutés; d'autres furent condamnés aux galères. Le cardinal, espérant, par cet acte de vigueur, avoir rendu le calme à la ville de Naples, fit frapper une médaille portant son nom, avec cette légende au revers : *Tranquillitas regni*. La cour d'Espagne, craignant qu'au milieu de l'irritation des esprits, il ne lui fût difficile de faire le bien, se hâta de le rappeler. De retour à Madrid, il fut nommé ministre d'Etat, et ensuite président du conseil de l'inquisition. Quoique connu par la douceur de son caractère, il ne craignit pas d'avoir recours à des mesures de rigueur pour empêcher l'hérésie de s'introduire dans la catholique Espagne. En 1632, il se démit de ses charges, et, retiré dans son diocèse, il y mourut en 1635, d'après les uns, en 1638, suivant les autres, et âgé d'environ 85 ans. On a de lui, en es-

pagnol, un traité que les dictionnaires désignent sous le titre de : *De obligatione conscientia*. Il y établit que les prélats sont obligés en conscience de n'accorder des bénéfices qu'aux personnes ayant la capacité requise. Pendant qu'il était grand inquisiteur, il fit réimprimer l'*Index librorum prohibitorum et expurgandorum*. Protecteur des gens de lettres, il encouragea la publication de plusieurs ouvrages.

ZAULI (JEAN-BAPTISTE), né à Faënza en 1743, fut fait cardinal, en 1816, par Pie VII. Il mourut en 1819.

ZELADA (FRANÇOIS-XAVIER), naquit, en 1717, d'une famille originaire d'Espagne. Entré par vocation dans le ministère des autels, il parvint promptement aux dignités ecclésiastiques. — Au caractère d'un saint prélat, il joignait le mérite d'un savant et d'un protecteur éclairé des sciences. Tout en remplissant consciencieusement ses devoirs, il trouvait moyen de cultiver les sciences, et usait de son crédit et de sa fortune pour encourager les hommes distingués dans tous les genres. Il avait une bibliothèque considérable et bien choisie, un cabinet d'antiques, de monnaies et de médailles rares, et une collection d'instruments de physique achetés à grands frais. Son palais était le rendez-vous des hommes instruits; les étrangers s'empressaient de le visiter. Nommé bibliothécaire du Vatican, il y fit élever un observatoire, qui fut muni des instruments d'astronomie les plus exacts, tirés des premières capitales de l'Europe. Après que la Société des Jésuites eut été supprimée en 1773 par Clément XIV, c'est lui qui fut chargé de choisir des professeurs pour remplacer ces Pères dans les collèges qu'ils quittaient; et il fit en sorte d'atténuer ce que l'enseignement public eut à souffrir de la perte du célèbre institut. En cette même année 1773 il fut promu au cardinalat. Le cardinal Zelada, ayant pris une part active au conclave de 1774, où fut élu Pie VI, se trouva en butte aux adversaires du nouveau Pontife. Il parut alors un pamphlet virulent intitulé : *Il conclave dell'anno 1774, dramma per musica*. L'auteur fut découvert, délégué aux tribunaux et condamné à mort. Le cardinal, que le poète peignait sous les couleurs les plus noires, eut la générosité d'implorer le pardon du satirique, et l'obtint. Ce fut sa seule vengeance. Devenu secrétaire d'Etat, il jouit du plus grand crédit sous le pontificat de Pie VI, dont il était l'ami et le confident. En 1796, il se démit de toutes ses charges, pour se retirer dans une campagne, voisine de Rome, où il vécut oublié dans ces temps de troubles. Néanmoins, malgré son grand âge, il se rendit en 1800 à Venise, et entra dans le long conclave où fut élu Pie VII, à la suite duquel il revint à Rome. Ce vénérable prince de l'Eglise y mourut le 29 décembre 1801, âgé de 84 ans. « Par son testament il légua ses biens à la maison de Jésus, dont il était le supérieur. On a du cardinal Zelada : *De summis aliquot aëris uncialibus epistola*, Rome, 1778, in-4°, fig. Cet opuscule est très-

rare. L'exemplaire qu'en possède la bibliothèque du roi est celui que le savant auteur avait adressé à l'abbé Mercier de Saint-Léger, et il est orné de sa lettre d'envoi. Dans cette lettre, il annonce que son projet, en formant une suite de monnaies romaines, est de s'en servir pour expliquer le fameux passage de Pline (*Hist. nat.*, liv. XIII), relatif aux variations qu'éprouva l'as, durant et après la première guerre punique. A la suite de la lettre, on trouve le *Catalogue des anciennes monnaies recueillies par le cardinal Zelada*, avec l'indication du poids et de la valeur de chaque pièce. Ce catalogue a été dressé par l'abbé Pietro Borghesi, savant numismate. » (MICHAUD, *Biogr. univ.*, art. de M. Weiss.)

ZÉNO (JEAN-BAPTISTE), Vénitien, était d'une ancienne famille, qui avait rendu de grands services à la république, et à laquelle appartenait Rainier Zéno, doge de Venise, qui, vers le milieu du XIII^e siècle, remporta deux avantages signalés sur l'armée navale des Génois. — Jean-Baptiste naquit de Jean Zéno, procureur de Saint-Marc, et d'Elisabeth Barbo, nièce du Pape Eugène IV et sœur de Paul II. Ce pontife affectionnait beaucoup son neveu. Après l'avoir fait protonotaire du Saint-Siège, chanoine et archiprêtre de Saint-Pierre de Rome, abbé de Saint-Zénon de Vérone, et évêque de Vicence, il le créa cardinal en 1468, et lui donna toutes les prérogatives de cardinal neveu et de cardinal patron. Il lui acheta plusieurs terres considérables, entre autres un comté et un duché. Après le décès de son oncle, Zéno fit élire le cardinal de la Rovère, qui prit le nom de Sixte IV. Ce Pape lui donna par reconnaissance l'évêché de Frascati et la légation de Pérouse; il l'envoya aussi, comme légat, à Venise. Le cardinal Zéno était un des plus magnifiques prélats de son temps. A l'exemple de l'empereur Titus, il regardait, comme une journée perdue pour lui, celle où il n'avait fait du bien à personne. Il employa à la construction de San-Santino douze mille écus d'or; les églises de Saint-Zénon à Vérone, du Saint-Esprit en la même ville, de Saint-Benoît à Crémone eurent part à ses libéralités, ainsi que plusieurs autres églises de l'Italie. Ayant eu à se plaindre du Pape Alexandre VI, il se retira à Padoue, où il mourut le 8 mai 1501, âgé de 63 ans. Ses restes furent portés en l'église de Saint-Marc de Venise, où le sénat lui fit élever un superbe mausolée de bronze, enrichi de sept statues de même métal. Il avait laissé à la république deux cent mille ducats, à condition qu'on lui ferait chaque année un service solennel, auquel assisteraient le doge et le sénat, et où ils convieraient les ambassadeurs des princes étrangers. Son testament léguait aussi cinquante mille écus pour des œuvres pieuses.

ZOECH (DENIS), Hongrois de nation, et archevêque de Strigonie, fut créé cardinal, en 1439, par le Pape Eugène IV. — Sa versatilité dans les troubles de son pays l'a ren-

du célèbre. Après la mort de l'empereur Albert, roi de Hongrie, il se déclara pour Ladislas, fils posthume de ce prince, et le couronna. Ladislas, roi de Pologne, compétiteur du jeune prince, étant entré en Hongrie, l'archevêque de Strigonie alla le trouver à Bude, et dans une belle harangue, il essaya de justifier sa démarche. Il sacra aussi ce monarque roi de Hongrie, et lui mit sur la tête la couronne dont saint Etienne, premier roi du pays, avait été couronné n'ayant plus à sa disposition celle de saint Ladislas, que l'impératrice Elisabeth conservait en sa possession. Le cardinal ne se fit pas scrupule d'abandonner bientôt ce nouveau roi, et de se liguier même contre lui avec quelques autres seigneurs hongrois. Mais cette ligue n'ayant pas eu tout le succès espéré, il fit de nouveau son accommodement avec le roi de Pologne. Celui-ci étant mort peu après, le prélat courut se ranger auprès du jeune Ladislas, déclarant qu'il l'avait toujours cru roi légitime, et qu'il n'avait pris les intérêts du roi de Pologne que pour s'accommoder aux temps. Il mourut en Hongrie vers 1464, ayant légué huit mille écus d'or à son église de Strigonie, dans laquelle il fut inhumé.

ZONDADARI (ANTOINE-FÉLIX) était frère puîné de Marc-Antoine Zondadari, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qu'il gouverna sagement, d'une ancienne et noble famille de Sienne, et qui mourut à Malte le 16 juin 1722, âgé de 63 ans; et frère aîné d'Alexandre Zondadari, nommé archevêque de Sienne en 1715. — Leur mère était sœur du cardinal Fabio Chigi, neveu du Pape Alexandre VII, et qui, en 1664, vint en France, en qualité de légat du Pontife son oncle. Né à Sienne le 15 décembre 1665 Antoine-Félix fut d'abord vice-légat de Bologne, et en novembre 1697, gouverneur d'Ancone. En novembre 1698, choisi par le Pape Innocent XII, pour aller, en qualité de nonce, recevoir sur les frontières des Etats de l'Eglise, Marie Casimir de la Grange d'Arquien, reine-douairière de Pologne, qui venait se lixer à Rome, il fut, en novembre 1701, sous le pontificat de Clément XI, déclaré nonce extraordinaire en Espagne, pour travailler à la paix, et peu après élevé à l'archevêché de Damas. Il se rendit en Espagne, où il fut déclaré nonce ordinaire le 17 mai 1706. Le Pape Clément XI le déclara cardinal à la promotion du 18 mai 1712. De retour à Rome le 7 juin 1715, le nouveau cardinal y fit son entrée publique le 11 suivant, et reçut le chapeau le 15 dans un consistoire public. Le Pape lui assigna le titre presbytéral de Sainte-Balbine. Clément XII le déclara préfet de la signature de grâce le 23 juillet 1730. Le cardinal Zondadari quitta son premier titre pour celui de Sainte-Praxède, dont il prit possession le 22 avril 1731. Protecteur de l'ordre des Camaldules, de l'ordre des Célestins, de la nation siennoise, des religieuses de la Purification et du collège des Maronites à Rome, il mourut à Sienne, sa patrie, en 1737, âgé de 72 ans.

ZONDADARI (ANTOINE-FÉLIX). — Nous li-
sons dans *l'Ami de la religion*, du 7 mai
1823 :

« Le Sacré Collège vient de perdre un de ses plus anciens membres. M. le cardinal Zondadari, archevêque de Sienne, est mort dans cette ville, le 13 avril. Antoine-Félix Zondadari était né à Sienne, le 14 janvier 1740, d'une famille distinguée, qui a donné à l'Eglise des prélats estimables. Deux oncles du dernier cardinal furent, l'un cardinal de la création de Clément XI et mort en 1737, et l'autre archevêque de Sienne. Antoine-Félix entra dans la prélature, devint gouverneur de Bénévent, archevêque d'Adène et nonce à Bruxelles, en 1785; puis secrétaire de la propagande. Il fut fait cardinal *in petto*, le 23 février 1801, mais le Pape ne le déclara que le 28 septembre suivant. Il était archevêque de Sienne depuis 1795, Bonaparte le nomma sumônier de la princesse de Lucques et de Piombino. M. le cardinal Zondadari vint à Paris en 1809, il assista au concile en 1811, et fit peu parler de lui dans la suite. Il avait le titre presbytéral de Sainte-Balbine, et était membre de plusieurs congrégations. »

ZORZI (PIERRE-ANTOINE), né au diocèse de Zara, en 1740, archevêque d'Udine, fut fait cardinal, par Pie VII, en 1803. Il mourut la même année.

ZUNIGA (JEAN-DE), fils d'Alvarez de Zuniga, comte, puis duc de Plasencia et de Béjar, et de Léonore Pimental, sa seconde femme, était beau-frère d'Alvarez de Tolède, duc d'Albe. — Chevalier de l'ordre d'Alcantara, puis élu grand maître, il signala son courage aux sièges de Malaga, de Baeza, et de quelques autres places de Grenade qu'occupaient les Maures. Il contribua beaucoup à la conquête du royaume de Grenade sur ces infidèles, et se démit ensuite de sa grande maîtrise entre les mains de Ferdinand V, roi de Castille, autrement Ferdinand le Catholique, qui la réunit à la couronne. Zuniga, retiré à Villeneuve de la Serena, y fit bâtir un couvent pour y vivre solitairement avec quelques autres chevaliers, sous la règle de Saint-Benoît, qui était la règle de cet ordre de chevalerie; mais il fut bientôt obligé de quitter cette solitude, pour gouverner l'archevêché de Séville que lui donna Ferdinand. En 1503, il reçut du Pape Jules II le chapeau de cardinal. C'est aux soins et aux encouragements de ce prélat que l'Espagne est redevable de l'éruudit Antoine de Lébriza, qui contribua à chasser de ce royaume la barbarie, et y enseigna la langue latine et les belles-lettres. Le cardinal de Zuniga mourut le 25 juillet 1504, et fut inhumé dans le célèbre monastère de Notre-Dame de la Gundaloupe.

ZUNIGA ET MENDOZA (INNIGO DE), Espagnol, évêque de Burgos, créé, en 1530, par le Pape Clément VII, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, mourut en 1535.

ZUNIGA (GASPARD DE), Espagnol, évêque de Ségovie, puis archevêque de Séville, *saït*,

en 1570, par le Pape Pio V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, mourut en 1571.

ZURLA (JOSEPH-CAPÈCE), né à Naples, en 1711, Théatin, archevêque de Naples, fut fait cardinal par Pie VI, en 1782. Il mourut en 1801.

ZURLA (PLACIDE).—Nous lisons dans *l'Ami de la religion*, du 20 novembre 1834 :

« M. le cardinal Zurla est mort inopinément à Palerme, le 29 octobre 1834. M. Placide Zurla était né d'une famille noble, le 2 avril 1769, à Legnago, dans l'État de Venise, et entra dès sa jeunesse dans l'ordre des Camaldules. Il habitait le couvent de Saint-Michel de Murano à Venise. Son *Enchiridion théologique*, ses *Eclaircissements de la mappe-monde du Camaldule Maur*, et surtout ses *Dissertations sur Marco Polo*, et sur les plus fameux navigateurs vénitiens lui avaient fait

de la réputation dans le monde littéraire. Devenu abbé de sa congrégation, il se rendit à Rome, en 1821, et Pie VII le nomma préfet des études du collège de la Propagande. En 1823 ce Pontife le décora de la pourpre, et Léon XIV le fit vicaire de Rome. Pie VIII lui confia la préfecture de la congrégation des Etudes. Le cardinal Zurla était général des Camaldules. Au mois de juin 1834, il lut à l'académie romaine d'archéologie une dissertation, qui fut depuis rendue publique, sur le groupe de la Piété et sur les autres sujets religieux exécutés par Canova. Il venait d'entreprendre un voyage en Sicile pour y étudier les restes d'antiquité qui abondent dans cette Ile lorsqu'il fut frappé à Palerme du coup qui l'a enlevé. La religion et les lettres perdent en lui un de leurs ornements. »

TABLE CHRONOLOGIQUE ET STATISTIQUE DES CARDINAUX.

CALIXTE II, élu Pape en 1119, mort en 1124.

Promotion de cardinaux.

1. Pierre-François, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, légat en France sous le Pape Honoré II, mort en 1124.

2. Etienne de Montbéliard, neveu du Pape, évêque de Metz, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort en 1165.

3. Etienne, diacre cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

4. Jonathas, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

5. Aimeric de la Châtre, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1125.

6. Ponce, abbé de Cluny.

7. Guillaume, évêque de Palestrine. Le schisme s'étant élevé dans l'Eglise après la mort du Pape Honorius II, il contribua à l'élection d'Innocent II, contre Anaclet II. Mort en 1140.

8. Grégoire, Romain, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, suivit le parti d'Anaclet II, après la mort d'Honorius II. Après la mort d'Anaclet II, il fut élu antipape sous le nom de Victor IV, contre Innocent II. S'étant démis, grâce à l'intervention de saint Bernard, il fut ensuite nommé cardinal du même titre.

9. Giles ou Gilon, cardinal évêque de Frascati, nommé, en 1127, par le Pape Honorius II, légat en Syrie, passa en Pologne avec le même caractère de légat, y convertit les peuples, et y fit bâtir plusieurs églises. De retour à Rome pendant le schisme, il abandonna le parti d'Innocent II, pour suivre celui d'Anaclet II; mais après la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.

10. Gérard Caccianimici, Bolognais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de Luce II.

11. Grégoire Tarquini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

12. Ange, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, suivit le parti d'Anaclet II contre le Pape Innocent II.

13. Matthieu, de Pise, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

14. Jean Daufferii, de Salerne, diacre-cardinal du

titre de Saint-Nicolas *in Carcere*. Après la mort du Pape Honorius II, il suivit le parti d'Anaclet II, qui le nomma cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

15. Louis Lucidi, de Lucques, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

16. Raynier de Bourgogne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

17. Robert, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine.

18. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte.

19. Gaultier, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore.

20. Gérard, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce, puis prêtre du titre de Sainte-Aquilée et de Sainte-Prisque.

21. Robert, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe.

22. Ubert, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*.

23. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Septifolio*.

24. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite.

25. Grégoire Albergati, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*.

26. Hugues Lectifredi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

HONORIUS II, élu Pape en 1124, mort en 1130.

Première promotion en 1125

1. Matthieu, Français, religieux Bénédictin de Saint-Martin des Champs à Paris, cardinal, évêque d'Alhano, mort en 1135.

2. Jean, Bolognais, général des Camaldules, cardinal évêque, d'Ostie.

3. Grégoire, prêtre-cardinal du titre Sainte-Sabine.

4. Ubert de Ratta, Pisan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, et archevêque de Pise.

5. Matthieu, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, suivit le parti de l'antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.

6. Pierre Cariatene de Garisando, Bolognais, pr-

tre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts.

7. Albéric Tomacelli, Napolitain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.

8. Etienne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce *in Cilice*, suivit le parti de l'antipape Anaclét II, qui le nomma prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*; mais rentré sous l'obéissance du Pape Innocent II, il retourna en son premier ordre de diacre.

9. Hugues, Bolonais, cardinal du titre de Saint-Théodore, et archiprêtre de Saint-Pierre.

10. Conrad, Romain, cardinal, évêque de Sabine (*Voy. ANASTASE IV, Pape*), mort en 1154.

Deuxième promotion en 1126.

11. Sigizzon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin.

12. Rodolphe, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis évêque d'Ortù.

Troisième promotion en 1127.

13. Anselme, chanoine régulier de Saint-Pierre *in Cælo aureo*, à Pavie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*.

14. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia.

15. Anselme, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile.

16. Gui du Chastel, depuis Pape sous le nom de Célestin II.

17. Henri, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, suivit le parti de l'antipape Anaclét II.

18. Rustique de Rusticis, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, et archiprêtre de Saint-Pierre.

19. Albert Theodoli, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore.

20. Pierre, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, légat en France sous le Pape Honorius II.

Auxquels on ajoute :

21. Gui, évêque de Tivoli, cardinal du titre de S...

22. Grégoire, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine.

23. Yves de Saint-Victor, chanoine régulier de Saint-Victor à Paris, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mort en 1154.

24. Grégoire, cardinal du titre de Saint-Théodore, légat en Danemark, en Suède et en Bohême.

25. Rodolphe de Staffa, de Pérouse, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro* puis évêque de Pérouse.

INNOCENT II, élu Pape en 1130, mort en 1143.

Première promotion en 1130.

1. Baudouin, Français, religieux de l'ordre de Clitons, prêtre-cardinal du titre de S..., puis archevêque de Pise, mort en 1146.

2. Luc, Français, ami de saint Bernard, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.

3. Martin Cibo, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, puis légat en Danemark.

4. Robert, Anglais, prêtre-cardinal du titre de S..., puis chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1149.

5. Azon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia.

6. Odon, ou Oton, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*.

DICTIONN. DES CARDINAUX.

7. Gui, des comtes de Caprone, Pisan, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, légat en France et en Allemagne, chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1153.

8. Gui, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

9. Pierre, religieux du Mont-Cassin, et abbé de..., cardinal.

Deuxième promotion en 1133.

10. Drogon, Français, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé de Saint-Jean de Laon, cardinal, évêque d'Ostie, mort en 1138.

11. Hubault, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1144.

12. Hubault de Lunata, Lucquois, prêtre-cardinal du titre de S...

Troisième promotion en 1134.

13. Théodétin, Allemand, cardinal-évêque de Porto, du titre de Sainte-Rufine, et légat en Allemagne, mort en 1154.

14. Gui, évêque de Tivoli, cardinal.

15. Stantitus, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1154.

16. Luce Boëtius, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et Saint-Modeste *in Macello*.

17. Geofroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis évêque de Ferrare, mort en 1154.

18. Vassal, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis de Sainte-Marie *in Aquiro*.

19. Chrysogon, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis prêtre du titre de Sainte-Praxède, ami intime de saint Bernard.

20. Grégoire de Paparescis, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange.

21. Gérard, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

Quatrième promotion en 1138.

22. Albéric, Français, religieux de l'ordre de Cluny, cardinal-évêque d'Ostie, légat en France, en Angleterre et en Syrie, mort en 1147.

23. Hugues de Saint-Victor, Saxon, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, fameux théologien à Paris, cardinal-évêque de Frascati.

24. Grégoire, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.

25. Presbyter, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

26. Gui Beliagio, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, légat en Aragon et en Orient, mort vers l'an 1153.

27. Raynier, prêtre cardinal du titre de Sainte-Prisque.

28. Goizon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1153.

29. Rabaud, prêtre-cardinal du titre de S..., puis évêque de Modène.

30. Octavien de Monticello, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, et antipape sous le nom de Victor IV.

31. Thomas, Milanais, chanoine régulier, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

32. Hubault, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

Cinquième promotion en 1140.

33. Etienne, Français, religieux de l'ordre de Clitons, cardinal, évêque de Palestrine, mort en 1144.

34. Raynaud, des comtes de Marse, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin, mort en 1165.

35. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

36. Hubault Allucingoli, Lucquois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, puis évêque d'Ostie, et Pape sous le nom de Luce III.

37. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.

38. Hubault, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1150.

39. Hugues de la Feuille, Français, religieux de l'abbaye de Corbie en France, diacre-cardinal.

40. Gui, de Pise, diacre cardinal du titre de S...

41. Pierre, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro.

42. Pierre, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu.

Sixième promotion en 1142.

43. Imar, Français, religieux de Saint-Martin des Champs, près Paris, ordre de Saint-Benoît, cardinal évêque de Frascati, contribua beaucoup à l'élection de l'antipape Victor IV, qu'il consacra; pour quoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III. Mort en 1164.

44. Pierre, frère du Pape Innocent II, cardinal, évêque d'Albano.

45. Gilbert, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

46. Gui Moricosi, de Pise, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso.

47. Nicolas, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque.

Plusieurs auteurs donnent encore comme cardinaux créés par le Pape Innocent II :

48. Innocent Savelli, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

49. Adinulphe, abbé de Sainte-Marie, ordre de Saint-Benoît, cardinal du titre de S...

50. Godefroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Justine.

51. Manseroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1141.

52. Yves, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro.

53. Lampredus, prêtre cardinal du titre de Saint-Vital.

54. Azon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia.

55. Grégoire, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque.

56. Suasinus, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte.

57. Albert, cardinal-évêque d'Albano.

ANACLET II, antipape élu en 1150, mort en 1158.

VICTOR IV, antipape élu en 1158, se démit la même année, et reconnut le Pape Innocent II.

CÉLESTIN II, élu Pape en 1143, mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pullus ou Pullein, Anglais, cardinal et chancelier de l'Eglise romaine.

2. Raynier, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte.

3. Maufroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine.

4. Jules, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, évêque de Palestrine, légat en Sicile et en Hongrie, mort en 1165.

5. Aribert, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mort en 1156.

6. Grégoire, diacre-cardinal du titre de S...

7. Jean Paparoni, Romain, diacre cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Laurent in Damaso.

8. Rodolphe, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie.

9. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Saint-Auge, mort en 1168.

10. Astalde Astalli, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte-Prisque.

11. Jean, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

12. Hugues, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina.

13. Hyacinthe Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis Pape sous le nom de Célestin III.

LUGE II, élu Pape en 1144, mort en 1145.

Première promotion en 1144.

1. Humbert Caccianemici, Bolonais, chanoine régulier de Sainte-Croix de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem.

Seconde promotion en 1144.

2. Guarin, Bolonais, chanoine régulier de Sainte-Croix de Mortare, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1159.

3. Gui Gibo, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

4. Villanus, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte.

5. Berard, diacre-cardinal du titre de S...

6. Bernard, diacre-cardinal du titre de S...

7. Pierre, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata.

8. Gui, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, mort en 1156.

9. Raynier Marescotti, Bolonais, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

10. Hugues, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina.

11. Nicolas, prêtre-cardinal du titre de Saint-Damas, et garde de la bibliothèque Vaticane.

EUGÈNE III, élu Pape en 1145, mort en 1153.

Première promotion en 1145.

1. Bernard, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, légat en Allemagne, et évêque de Porto.

2. Jourdain Orsini, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Suzanne, légat en Allemagne, mort en 1165.

3. Rolland Bandinelli, Siennois, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Saint-Marc, chancelier de l'Eglise, et Pape sous le nom d'Alexandre III.

Seconde promotion en 1146.

4. Nicolas Breakspear, Anglais, abbé de Saint-Ruf, en Dauphiné, cardinal évêque d'Albano, puis Pape sous le nom d'Adrien IV.

5. Bernard, religieux du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de S...

6. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Saint-Clément, légat en Allemagne.

7. Gérard Cajetan, chanoine de Pise, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, et légat en Allemagne, mort en 1154.

8. Galfroi Artus, diacre-cardinal du titre de S... puis évêque de Saint-Asaph.

Troisième promotion en 1150.

9. Jean de Sutri, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en Allemagne et en Orient.
 10. Hugues, Français, disciple de saint Bernard, abbé de Trois-Fontaines, cardinal-évêque d'Ostie, mort en 1158.
 11. Gérard, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1153.
 12. Centius, Romain, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis évêque de Porto mort en 1159.
 13. Henri Moricotti, de Pise, religieux de l'ordre de Cîteaux, prêtre-cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, légat en Sicile vers l'empereur Frédéric, en France et en Angleterre, mort en 1179.
 14. Jean de Mercone, de Pise, archidiacre de Tyr, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts.
 15. Hildebrand Grossus, Bolonais, curé de Saint-Germinian de Modène, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, et évêque de Modène.
 16. Otton, Lombard, cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, et légat en Espagne.
 17. Centius, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*.
 18. Bernard, de Pise, religieux de l'ordre de Cîteaux, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et Saint-Damien, mort en 1170.
 19. Jean, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.
 20. Sylvestre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé de Subla, cardinal du titre de S...
 21. Jean, Français, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé de Déols, cardinal du titre de S....
 22. Ardito, évêque de Cumes, cardinal du titre de S...
 23. Matthieu, cardinal du titre de S..., et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure.
 24. Gui de Crème, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Saint-Calixte, et antipape sous le nom de Pascal III.
- ANASTASE IV, élu Pape en 1153, mort en 1154.

Promotion en 1155.

1. Grégoire de Suburra, Romain, neveu du Pape, cardinal-évêque de Sabine.

ADRIEN IV, élu Pape en 1154, mort en 1159.

Première promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasia.
2. Jean, Napolitain, cardinal du titre de S....
3. Boson, Anglais, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, et légat en Portugal.
4. Bonadis de Bonadie, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre de Saint-Chrysogon.
5. Ardico Rivoltella, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, légat à Constantinople, mort en 1186.
6. Albert de Mora, de Bénévent, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, et Pape sous le nom de Grégoire VIII.
7. Guillaume Matingus, archidiacre de Pavie, sa patrie, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-

liens, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, légat en Allemagne, en France et en Angleterre, mort en 1177.

Deuxième promotion en 1158.

8. Cynthio Papa, Romain, parent du Pape Innocent II, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile.
9. Pierre, de Miso, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, et légat en Hongrie.
10. Raymond, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, légat en Espagne.
11. Jean Conti, d'Aniane, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis prêtre du titre de Saint-Marc, évêque de Palestrine, légat en Lombardie, en France, en Hongrie et en Angleterre, mort en 1196.
12. Simon Borelli, abbé de Sublac, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

Troisième promotion en 1159.

13. Gautier, cardinal évêque d'Albano, mort en 1178.
14. Ubau, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Luce.
15. Pierre, prêtre cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis antipape sous le nom de Victor IV.
16. Jacques, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.
17. Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.
18. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*.
19. Boniface, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.
20. Gérard, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*.
21. Hubert, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque.
22. Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce.

ALEXANDRE III, élu Pape en 1159, mort en 1181.

Première promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelbach, comte palatin du Rhin, issu des ducs de Bavière, et proche parent de l'empereur Frédéric *Barberousse*, archevêque de Mayence et de Saltzbourg, cardinal-évêque de Sabine, mort en 1203.
2. Maufroi, Siennois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, évêque de Palestrine et légat en Sicile, mort en 1177.
3. Hugues de Ricasoli, Florentin, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache.
4. Oderisius, abbé de Saint-Jean *in Venere*, diacre-cardinal du titre de S..., mort en 1177.

Deuxième promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, cardinal-évêque de Plaisance et de Frascati.
6. Bernier, Français, abbé de Saint-Crespin de Soissons, cardinal-évêque de...
7. Herman, sous-diacre et notaire apostolique, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.
8. Saint Galdin de Sala, Milanais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis archevêque de Milan, mort en 1175.
9. Théodin, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1166.
10. Théodin, prêtre-cardinal du titre de Saint-

Vital, puis évêque de Porto, et légat en Angleterre, mort en 1186.

11. Pierre, Bolonais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne, et légat en Sicile.

12. Vitellius, religieux et abbé de..., diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, mort en 1174.

13. Hierôme, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

Troisième promotion en 1173.

14. Pierre, évêque de Meaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, légat en France et en Angleterre.

15. Vibian Thomasi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Caelio monte, légat en Irlande et en Ecosse.

16. Lambert Cribelli, Milanais, prêtre-cardinal du titre de S..., puis archevêque de Milan, et Pape sous le nom d'Urbain III.

17. Hugues, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Clément, légat en France, en Angleterre et en Ecosse.

18. Laborans, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, légat en Lombardie.

19. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, légat en France contre les Albigeois.

20. Raynio, de Pavie, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en Lombardie, mort en 1174.

Quatrième promotion en 1178.

21. Herbert de Bohram, Anglais, et chancelier de Saint-Thomas, archevêque de Cantorbéry, archevêque de Bénévent, prêtre-cardinal du titre de S...

22. Pierre, de Pavie, cardinal-évêque de Frascati, puis vicaire de la ville de Rome.

23. Roger, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis archevêque de Bénévent.

24. Bernard, de Bénévent, cardinal-évêque de Palestrine.

25. Arduin, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Fridien de Lucques, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem.

26. Matthieu, Français, prêtre-cardinal du titre de saint-Marcel.

27. Jean, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange.

28. Matthieu, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Fridien de Lucques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

29. Gratien, de Pise, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

30. Bernard, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

31. Raynier, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1182.

Cinquième promotion en 1180.

32. Henri, Français, abbé de Clairvaux, cardinal-évêque d'Albano, légat en France et vers plusieurs souverains, mort en 1188.

33. Paul Scholaris, Romain, cardinal-évêque de Palestrine, Pape sous le nom de Clément III.

34. Gérard, Français, archidiaque d'Autun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Caelio monte.

35. Verarverius, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

36. Pierre Orsini, Romain, cardinal du titre de S..., mort en 1181.

37. Antoine, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

38. Tiburtius, diacre-cardinal du titre de S..., légat vers l'empereur grec.

39. Tibault, Français, abbé de Cluny, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis évêque d'Ostie, mort en 1188.

40. Guillaume de Champagne, Français, archevêque de Reims, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1202.

41. Jean, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul.

42. Riso, diacre cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

43. Jacques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin.

44. Robert, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.

45. Lesbio Grassuz, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne.

46. Galaud, cardinal.

47. Herman, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange.

48. Hildebert, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres.

49. Lombard, de Plaisance, cardinal du titre de S..., et archevêque de Bénévent.

50. Marcel, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro.

VICTOR IV, antipape, élu en 1159, mort en 1164.

PASCAL III, antipape, élu en 1164, mort en 1169.

CALIXTE III, antipape, élu en 1169, reconnu, en 1178, Alexandre III pour légitime Pontife.

LUCE III, élu Pape en 1181, mort en 1185.

Première promotion en 1182.

1. Hubert Allucingoli, de Lucques, prêtre cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso.

2. Pandulpe Masca, de Pise, prêtre cardinal du titre des Douze-Apôtres, légat à Gènes et en Toscane.

3. Bobon Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasie, et évêque de Porto.

4. Octavien, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, puis évêque d'Ostie, légat en France, en Sicile et en Angleterre, mort en 1206.

5. Gérard Allucingoli, de Lucques, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis évêque de Lucques, légat en France et en Sicile, mort en 1201.

6. Sobred, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, puis prêtre du titre de Sainte-Prisque, légat en Lombardie, à Venise, en France, en Syrie, mort en 1211.

7. Domnus Albini, Milanais, chanoine régulier, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, évêque d'Albano, mort en 1198.

Deuxième promotion en 1185.

8. Boson, Français, cardinal du titre de Saint-Ange.

9. Melior, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en France.

10. Adelard, de Vérone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Vérone et légat en Orient.

11. Rolland, Français, abbé de Bourg-Dieu en Berri, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis évêque de Dol en Bretagne, et légat en Angleterre.

12. Pierre, de Plaisance, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, et légat en Sicile.

13. Rodolphe Nigelli, de Pise, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Praxède.

14. Raynier, dit *le Petit*, cardinal du titre de S...

15. Siméon Paltineri, cardinal du titre de S....

16. Jean, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1198.

URBAIN III, élu Pape en 1185, mort en 1187.

Promotion en...

1. Henri de Sully, Français, archevêque de Bourges, cardinal du titre de S..., mort en 1200.

2. Gandulphe, de Plaisance, abbé de Saint-Sixte de Plaisance, cardinal du titre de S., mort en 1229.

GREGOIRE VIII, élu Pape en 1187, mort la même année.

CLEMENT III, élu Pape en 1188, mort en 1191.

Première promotion en 1188.

1. Pierre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

2. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, légat en Lombardie, en Hongrie et en Sicile.

3. Alexis, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne.

4. Bobon, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1189.

5. Jourdain de Cercano, abbé de Fosse-Neuve, ordre de Cîteaux, diacre-cardinal du titre de S..., puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, légat en France et en Allemagne, mort en 1206.

6. Jean Félix, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne.

7. Pierre, diacre-cardinal du titre de S..., puis prêtre du titre de Saint Pierre-ès-liens.

8. Bernard, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, et légat en Toscane.

9. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Sainte-Vestine, légat à Spolète et en Ombrie.

10. Jean Malabranca, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore.

Deuxième promotion en 1188.

11. Jean de Lombardie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis évêque de Viterbe et d'Albano.

Troisième promotion en....

12. Pierre Gallocla, Romain, cardinal évêque de Porto.

13. Ruffin, évêque de Rimini, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède.

14. Romain, diacre cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasie.

15. Gilles, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, et légat en Sicile.

16. Gui Paré, Français, archevêque de Reims, diacre-cardinal, puis prêtre de Sainte-Marie au delà

du Tibre, évêque de Palestrine, et légat en Lombardie, mort en 1206.

17. Grégoire de Monte-Carello, Florentin, diacre-cardinal de Saint-Georges *in Velabro*, et légat en Toscane.

18. Jean Barrati, Romain, diacre-cardinal du titre de S...

19. Lothaire Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et Saint-Bacche, Pape sous le nom d'Innocent III.

20. Nicolas, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

21. Grégoire, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, et légat en Espagne.

22. Jean, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge, et de Saint Bacche.

23. Alexandre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, mort en 1206.

24. Maynard, Français, abbé de Pontigny, cardinal évêque de Palestrine, mort en 1206.

CELESTIN III, élu Pape en 1191, mort en 1198.

Première promotion en 1191.

1. Hugotio Bobon, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, mort en 1210.

2. Jean de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre et en Irlande.

3. Rofroy de l'Isle, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, légat en Sicile, mort en 1212.

4. Cynthio Cenei, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, légat à Pise et en Sicile.

Deuxième promotion en 1192.

5. Jean Colonne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, puis évêque de Sabine, et légat à Pise.

6. Fidantius, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et légat en Lombardie.

7. Pierre de Capone, d'Amalfi, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis prêtre du titre de Saint-Marcel, et légat en Lombardie, en Sicile, Pologne, France et Outre-Mer, mort en 1209.

8. Bobon, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore.

9. Cencio Savelli, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce, *in Ciltice*, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint Paul, et Pape sous le nom d'Honorius III.

10. Albert de Louvain, évêque de Liège, cardinal, mort en 1195.

11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

12. Simon de Louvain, évêque de Liège, cardinal, mort en 1196.

INNOCENT III, élu Pape en 1198, mort en 1216.

Première promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque d'Ostie, et Pape sous le nom de Grégoire IX.

2. Gérard, Français, abbé de Pontigni, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1210.

Deuxième promotion en 1200.

3. Benoît, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis évêque de Porto et légat à Constantinople.

4. Léon Brancaléon, Romain, chanoine régulier de Saint-Fridien de Lucques, diacre-cardinal du titre de Sainte-Luce *in Septifolio*, puis prêtre du

titre de Sainte-Croix de Jérusalem, légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie et en Bulgarie, mort en 1230.

5. Matthieu, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, mort en 1206.

6. Jean Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1213

Troisième promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, cardinal évêque de Frascati, et légat en Angleterre, mort en 1219.

8. Roger, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie et légat en Sicile.

9. Gui, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcera, puis évêque de Palestrine, et légat en Lombardie, mort en 1227.

10. Jean, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, légat en Angleterre et en France.

11. Pierre de Mora, de Bénévent, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, légat en France et en Aragon, mort en 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé *Gualla*, évêque de Verceil, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis prêtre du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, légat en France, en Angleterre en Allemagne.

Quatrième promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

14. Grégoire Crescentio, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, légat en Danemark, mort en 1225.

15. Jean, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

16. Payo Galvam, Portugais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Septicollis, puis de celui de Sainte-Cécile, évêque d'Albano, et légat en l'expédition de Damiette, et en Sicile, mort en 1240.

Cinquième promotion en 1206.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et légat en Allemagne.

18. Maur, évêque d'Amelia en Ombrie, prêtre-cardinal du titre de S..., légat en Allemagne, mort en 1225.

19. Ange, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

[Sixième promotion en 1211.

20. Jean, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède.

21. Grégoire, cardinal, évêque de Sabine.

Septième promotion en 1212

22. Etienne de Ceccano, dit de *Fossa Nova*, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, mort en 1227.

23. Etienne Langthon, Anglais, docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, puis archevêque de Cantorbéry, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1228.

24. Grégoire Theodoli, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

25. Pierre de Douai, Flamand, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, puis légat en France et en Espagne, et évêque de Sabine, mort en 1221.

26. Raynier Cappochi, de Viterbe, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis évêque de Viterbe, mort en 1252.

27. Romain Bonaventura, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis évêque de Porto, légat en France et en Angleterre, et vicaire du Pape.

28. Thomas de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, légat en Lombardie, mort en 1215.

29. Bertrand, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro et légat en France.

30. Etienne, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et légat en Sicile, mort en 1254.

31. Robert Curson, Anglais, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte, légat en Angleterre et en France, mort en 1218.

Suivant quelques auteurs, le Pape Innocent III nomma aussi cardinaux :

32. Obert Terzaghi, prêtre cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte, archevêque de Milan.

33. Hubert, cardinal du titre de S..., et archevêque de Milan.

34. Gérard de Sessio, de Reggio, évêque de Navarre, puis cardinal-évêque d'Albano, et archevêque de Milan.

35. Raoul, Français, évêque d'Arras, cardinal du titre de S..., mort en 1220.

36. Pierre, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1210.

37. Reynier de Todi, chanoine régulier de Sainte-Marie de Bologne, mort en 1217.

38. Sigefroi, baron d'Eppenstein, archevêque de Mayence, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1225.

39. Godefroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, légat en la Terre-Sainte, et élu patriarche de Constantinople.

40. Gaultier, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu.

41. Jean-Dominique, de Foligni en Ombrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque.

42. Alebrandin Cajetan, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne, et évêque de Sabine.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Première promotion en 1216.

1. Centio Savelli, Romain, cardinal-évêque de Porto, et légat en Espagne, mort en 1219.

2. Jean Colonne, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, légat à Constantinople et en Syrie, mort en 1245.

3. Gilles de Torres, Espagnol, chanoine de l'Eglise de Burgos, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis archevêque de Tolède, mort en 1254.

4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en France et en Espagne.

5. Pierre, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1242.

6. Nicolas, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro.

Deuxième promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon, comte d'Urach, Allemand, abbé de Clteaux, cardinal-évêque de Porto, légat en France, en Espagne, en Allemagne et en Palestine, mort en 1227.

8. Nicolas de Clermont, Sicilien, religieux de l'ordre de Clteaux, cardinal-évêque de Frascati, et légat en Allemagne.

Troisième promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux docteur en théologie

de la Faculté de Paris, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, et patriarche d'Antioche.

10. Barthélemy; Français, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

Quatrième promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, évêque de Paderborne, cardinal-évêque de Sabine, légat vers l'empereur, mort en 1227.

Cardinaux dont on ignore la date de promotion :

12. Thomas, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine.

12. Robert, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

GRÉGOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Première promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit d'Abbeville, Français, archevêque de Besançon, cardinal-évêque de Sabine, légat en Espagne et en Portugal, mort en 1237.

2. Geoffroi de Castillon, Milanais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, puis évêque de Sabine, et Pape sous le nom de Célestin IV.

3. Raynault Conti, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque d'Ostie, et Pape sous le nom d'Alexandre IV.

4. Sinibald Fieschi, ou Fiesque, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'Innocent IV.

5. Eudes le Blanc, des marquis de Monferrat, de Casal en Lombardie, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis évêque de Porto, légat en Angleterre et en Ecosse, mort en 1251.

Deuxième promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, Français, curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut chanoine régulier de Sainte-Marie d'Oignies, en Flandre, élu cardinal-évêque de Frascati, et légat en France contre les albigeois, mort en 1244.

7. Nicolas Conti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et légat en Arménie, mort en 1259.

Troisième promotion en 1231.

8. Jacques de Pnoraria, de Plaisance, cardinal-évêque de Palestrine, légat en Lombardie, en Hongrie, en Toscane et en France, et vicaire du Pape, mort en 1245.

9. Robert Ummarcote, Anglais, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1241.

Quatrième promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molara, Romain, abbé du Mont-Cassin, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mort en 1274.

11. Gui, curé de Cringsford, diocèse de Durham en Angleterre, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

12. Raimond de Pons, Français, évêque de Périgueux, cardinal du titre de S...

13. Simon de Sulli, Français, archevêque de Bourges, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, légat en France, mort en 1274.

14. Le B. Raimond Nonat, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1240.

15. François Cassardi, ou Cascard, Français archevêque de Tours, cardinal du titre de Saint-Martin, mort en 1237.

CELESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-sept jours après son élection.

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254.

Première promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Collemezzo, Français, archevêque de Rouen, cardinal évêque d'Albano, mort en 1253.

2. Guillaume, évêque de Modène, cardinal-évêque de Sabine, légat en Livonie, en Norwège, en Suède, mort en 1251.

3. Odon, de Châteauroux, Français, cardinal-évêque de Frascati, légat en France et outre-mer, où il accompagna le roi saint Louis, mort en 1273.

4. Pierre de Bar, Français, abbé de l'igni, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Sabine, et légat en Espagne, mort en 1252.

5. Guillaume de Talliante, Français, abbé de Saint-Facond, diocèse de Léon, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1250.

6. Jean de Tolet, Anglais, religieux de l'ordre de Clteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis évêque de Porto, mort en 1274.

7. Hugues de Saint-Cher, Français, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, professeur de théologie et général de son ordre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine. Premier cardinal de l'ordre de Saint-Dominique; il fut légat auprès des électeurs de l'Empire. Mort en 1263.

8. Geoffroi de Castiglione, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, et légat en Sardaigne, mort en 1245.

9. Octavien Ubaldini, Florentin, évêque de Bologne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, légat à Venise et en Lombardie, mort en 1274.

10. Pierre Cappochi, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, légat en Allemagne, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1259.

11. Jean Cajetan Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de Nicolas III.

12. Guillaume Fieschi, Génois, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1256.

13. Bernard Caraccioli, Napolitain, diacre-cardinal du titre de S.....

Deuxième promotion en 1252.

14. Otoban Fieschi, Génois, neveu du Pape, cardinal du titre de Saint-Adrien, Pape sous le nom d'Adrien V.

15. Jacques Herbert, religieux de l'ordre de Clteaux, cardinal-évêque de Porto, mort en 1254.

Troisième promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, archevêque de Strigonie, cardinal-évêque de Palestrine, légat en Hongrie, en Esclavonie.

17. Oton Grilli, diacre-cardinal du titre de S... et légat en Allemagne.

18. Jean, cardinal-évêque de Sabine.

19. Richard, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1263.

20. Geoffroi, de Pise, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

21. Nicolas, cardinal, évêque de Sabine, et légat en Prusse.

22. Albus de Vitebe, religieux de l'ordre de Clteaux, cardinal du titre de S...

23. Eudes Rigault, Français, religieux de l'ordre des Frères mineurs, archevêque de Rouen, cardinal du titre..., mort en 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261, suivant le Martyrologe bénédictin; nomma cardinal :

1. Thesaurus de Beccaria, de Padoue, abbé et

titre de Sainte-Croix de Jérusalem, légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie et en Bulgarie, mort en 1230.

5. Maithieu, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, mort en 1206.

6. Jean Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1213

Troisième promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, cardinal évêque de Frascati, et légat en Angleterre, mort en 1219.

8. Roger, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie et légat en Sicile.

9. Gui, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere, puis évêque de Palestrine, et légat en Lombardie, mort en 1227.

10. Jean, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, légat en Angleterre et en France.

11. Pierre de Mora, de Bénévent, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, légat en France et en Aragon, mort en 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé *Gualta*, évêque de Verceil, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis prêtre du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, légat en France, en Angleterre en Allemagne.

Quatrième promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

14. Grégoire Crescentio, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, légat en Danemark, mort en 1225.

15. Jean, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

16. Payo Galvam, Portugais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Septicollis, puis de celui de Sainte-Cécile, évêque d'Albano, et légat en l'expédition de Damiette, et en Sicile, mort en 1240.

Cinquième promotion en 1206.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et légat en Allemagne.

18. Maur, évêque d'Amelia en Ombrie, prêtre-cardinal du titre de S..., légat en Allemagne, mort en 1225.

19. Ange, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

Sixième promotion en 1211.

20. Jean, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède.

21. Grégoire, cardinal, évêque de Sabine.

Septième promotion en 1212

22. Etienne de Ceccano, dit de *Fossa Nova*, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, mort en 1227.

23. Etienne Langthon, Anglais, docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, puis archevêque de Cantorbéry, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1228.

24. Grégoire Theodoli, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie.

25. Pierre de Douai, Flamand, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, puis légat en France et en Espagne, et évêque de Sabine, mort en 1221.

26. Raynier Cappochi, de Viterbe, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis évêque de Viterbe, mort en 1252.

27. Romain Bonaventura, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis évêque de Porto, légat en France et en Angleterre, et vicaire du Pape.

28. Thomas de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, légat en Lombardie, mort en 1215.

29. Bertrand, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro et légat en France.

30. Etienne, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et légat en Sicile, mort en 1254.

31. Robert Curson, Anglais, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, cardinal du titre de Saint-Etienne in *Cælio monte*, légat en Angleterre et en France, mort en 1218.

Suivant quelques auteurs, le Pape Innocent III nomma aussi cardinaux :

32. Obert Terzaghi, prêtre cardinal du titre de Saint-Etienne in *Cælio monte*, archevêque de Milan.

33. Hubert, cardinal du titre de S..., et archevêque de Milan.

34. Gérard de Sessio, de Reggio, évêque de Navarre, puis cardinal-évêque d'Albano, et archevêque de Milan.

35. Raoul, Français, évêque d'Arras, cardinal du titre de S..., mort en 1220.

36. Pierre, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de S... mort en 1210.

37. Reynier de Todi, chanoine régulier de Sainte-Marie de Bologne, mort en 1217.

38. Sigefroi, baron d'Eppenstein, archevêque de Mayence, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1225.

39. Godefroi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, légat en la Terre-Sainte, et élu patriarche de Constantinople.

40. Gaultier, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu.

41. Jean-Dominique, de Foligni en Ombrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque.

42. Alebrandin Cajetan, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte-Susanne, et évêque de Sabine.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Première promotion en 1216.

1. Centio Savelli, Romain, cardinal-évêque de Porto, et légat en Espagne, mort en 1219.

2. Jean Colonne, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, légat à Constantinople et en Syrie, mort en 1245.

3. Gilles de Torres, Espagnol, chanoine de l'Eglise de Burgos, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis archevêque de Tolède, mort en 1254.

4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en France et en Espagne.

5. Pierre, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1242.

6. Nicolas, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro.

Deuxième promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon, comte d'Urach, Allemand, abbé de Cîteaux, cardinal-évêque de Porto, légat en France, en Espagne, en Allemagne et en Palestine, mort en 1227.

8. Nicolas de Clermont, Sicilien, religieux de l'ordre de Cîteaux, cardinal-évêque de Frascati, et légat en Allemagne.

Troisième promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux docteur en théologie

de la Faculté de Paris, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, et patriarche d'Antioche.
10. Barthélemy, Français, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

Quatrième promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, évêque de Paderborne, cardinal-évêque de Sabine, légat vers l'empereur, mort en 1227.

Cardinaux dont on ignore la date de promotion :

12. Thomas, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine.

12. Robert, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

GRÉGOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Première promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit d'Abbeville, Français, archevêque de Besançon, cardinal-évêque de Sabine, légat en Espagne et en Portugal, mort en 1237.

2. Geoffroi de Castillon, Milanais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, puis évêque de Sabine, et Pape sous le nom de Célestin IV.

3. Raynault Conti, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque d'Ostie, et Pape sous le nom d'Alexandre IV.

4. Sinibald Fieschi, ou Fiesque, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'Innocent IV.

5. Eudes le Blanc, des marquis de Monferrat, de Casal en Lombardie, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis évêque de Porto, légat en Angleterre et en Ecosse, mort en 1251.

Deuxième promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, Français, curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut chanoine régulier de Sainte-Marie d'Oignies, en Flandre, élu cardinal-évêque de Frascati, et légat en France contre les albigeois, mort en 1244.

7. Nicolas Conti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et légat en Arménie, mort en 1259.

Troisième promotion en 1231.

8. Jacques de Pnoraria, de Plaisance, cardinal-évêque de Palestrine, légat en Lombardie, en Hongrie, en Toscane et en France, et vicaire du Pape, mort en 1245.

9. Robert Ummarcote, Anglais, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1241.

Quatrième promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molara, Romain, abbé du Mont-Cassin, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mort en 1274.

11. Gui, curé de Cringsford, diocèse de Durham en Angleterre, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien.

12. Raimond de Pons, Français, évêque de Périgueux, cardinal du titre de S...

13. Simon de Sulli, Français, archevêque de Bourges, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, légat en France, mort en 1274.

14. Le B. Raimond Nonat, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1240.

15. François Cassardi, ou Cascard, Français archevêque de Tours, cardinal du titre de Saint-Martin, mort en 1237.

CELESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-sept jours après son élection.

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254.

Première promotion en 1214.

1. Pierre de Colmieu ou Collemezzo, Français, archevêque de Rouen, cardinal évêque d'Albano, mort en 1233.

2. Guillaume, évêque de Modène, cardinal-évêque de Sabine, légat en Livonie, en Norwège, en Suède, mort en 1251.

3. Odon, de Châteauroux, Français, cardinal-évêque de Frascati, légat en France et outre-mer, où il accompagna le roi saint Louis, mort en 1273.

4. Pierre de Bar, Français, abbé de l'igni, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Sabine, et légat en Espagne, mort en 1252.

5. Guillaume de Talliante, Français, abbé de Saint-Facond, diocèse de Léon, prêtre-cardinal du titre des Douze Apôtres, mort en 1250.

6. Jean de Tolet, Anglais, religieux de l'ordre de Cîteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, puis évêque de Porto, mort en 1274.

7. Hugues de Saint-Cher, Français, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, professeur de théologie et général de son ordre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine. Premier cardinal de l'ordre de Saint-Dominique, il fut légat auprès des électeurs de l'Empire. Mort en 1263.

8. Geoffroi de Castiglione, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, et légat en Sardaigne, mort en 1245.

9. Octavien Ubaldini, Florentin, évêque de Bologne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, légat à Venise et en Lombardie, mort en 1274.

10. Pierre Cappochi, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, légat en Allemagne, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1259.

11. Jean Cajetan Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de Nicolas III.

12. Guillaume Fieschi, Génois, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1258.

13. Bernard Caraccioli, Napolitain, diacre-cardinal du titre de S.....

Deuxième promotion en 1252.

14. Othoban Fieschi, Génois, neveu du Pape, cardinal du titre de Saint-Adrien, Pape sous le nom d'Adrien V.

15. Jacques Herbert, religieux de l'ordre de Cîteaux, cardinal-évêque de Porto, mort en 1254.

Troisième promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, archevêque de Strigonie, cardinal-évêque de Palestrine, légat en Hongrie, en Esclavonie.

17. Oton Grilli, diacre-cardinal du titre de S... et légat en Allemagne.

18. Jean, cardinal-évêque de Sabine.

19. Richard, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1263.

20. Geoffroi, de Pise, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche.

21. Nicolas, cardinal, évêque de Sabine, et légat en Prusse.

22. Albus de Vitebe, religieux de l'ordre de Cîteaux, cardinal du titre de S....

23. Eudes Rigault, Français, religieux de l'ordre des Frères mineurs, archevêque de Rouen, cardinal du titre..., mort en 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261, suivant le Martyrologe bénédictin; nomma cardinal :

1. Thesaurus de Beccaria, de Padoue, abbé et

général de l'ordre de Vallombreuse, et légat à Florence, mort en 1258.

URBAIN IV, élu Pape en 1261, mort en 1264.

Première promotion en 1261.

1. Gui Grossus, Français, archevêque de Narbonne, cardinal-évêque de Sabine, Pape sous le nom de Clément IV.

2. Henri Bartholomei, de Suze, Français, archevêque d'Embrun, cardinal-évêque d'Ostie, et légat en Lombardie, mort en 1271.

3. Raoul de Grosparmy, Français, évêque d'Evreux, cardinal-évêque d'Albano, légat en Sicile et en Orient avec le roi saint Louis, mort en 1270.

4. Simon Paltinerio, de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, légat en Ombrie, à Pise, en Toscane, à Venise et en Lombardie, mort en 1276.

5. Ancher Pantaléon, Français, neveu du Pape, chanoine et archidiacre de Paris, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, et légat en Sicile, mort en 1286.

6. Ubert d'Elci, de Sienna, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1276.

7. Jacques Savelli, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis Pape sous le nom d'Honoré IV.

8. Geoffroi d'Aatri, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro.

Deuxième promotion en 1262.

9. Guillaume de Brai, Français, archidiacre de Reims et docteur en théologie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1282.

10. Simon de Brie, Français, trésorier de Saint-Martin de Tours, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis Pape sous le nom de Martin IV.

11. Gui, Français, abbé de Clteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, puis légat en France, en Danemark, en Suède, Norvège, Saxe et Allemagne, mort en 1273.

12. Jourdain Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien; vice-chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1269.

13. Annibal de Annibaldi de Molara, Romain, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, maître en théologie, et maître du sacré palais, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1272.

14. Matthieu Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, mort en 1306.

CLEMENT IV, élu Pape en 1265, mort en 1268, suivant quelques auteurs nomma cardinal:

1. Bernard Aygleri, Français, abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, et légat à Constantinople, mort en 1282.

GREGOIRE X, élu Pape en 1271, mort en 1276.

Promotion en 1272.

1. Jean-Pierre Juliani, Portugais, élu archevêque de Braga, cardinal-évêque de Frascati, puis Pape sous le nom de Jean XX, dit XXI.

2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaisance, neveu du Pape, archevêque d'Aix, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1276.

3. Bonaventure Fiduaza, Florentin, général de l'ordre des Frères mineurs, élu évêque d'York, cardinal-évêque d'Albano, mort en 1274.

4. Pierre de Tarentaise, de Savoie, archevêque de Lyon, cardinal-évêque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'Innocent V.

5. Bertrand de Saint-Martin, Français, archevêque d'Arles, cardinal-évêque de Sabine, mort en 1277.

Auxquels on ajoute :

6. Jean de Plaisance, neveu du Pape, cardinal-évêque de Sabine, mort en 1278.

7. Thibault de Ceccano, Italien, abbé de Fosse-

Neuve, ordre de Cîteaux, prêtre-cardinal du titre de S....

INNOCENT V, élu Pape en 1276, mort la même année.

ADRIEN V, élu Pape en 1276, mort la même année, sans avoir été sacré ni couronné.

JEAN XX, dit XXI, élu en 1276, mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Lésigni, Français, évêque d'Auxerre, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1277.

NICOLAS III, élu Pape en 1277, mort en 1280.

Promotion en 1278.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'ordre des Frères prêcheurs, neveu du Pape, cardinal-évêque d'Ostie, mort en 1294.

2. Gérard Cupalates, de Plaisance, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1278.

3. Bentivenga de Bentivengis, Italien, maître en théologie de l'ordre des Frères mineurs, confesseur du Pape, évêque de Toti, cardinal-évêque d'Albano et grand pénitencier, mort en 1289.

4. Robert Kilewardby, surnommé Biliberi, Anglais, provincial de l'ordre des Frères prêcheurs, élu archevêque de Cantorbéry, cardinal-évêque de Porto, mort en 1278.

5. Ordéon, Portugais, archevêque de Braga, cardinal-évêque de Frascati, mort en 1285.

6. Jourdain Orsini, Romain, frère du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1287.

7. Gérard Bianchi, chanoine de Parme, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis évêque de Sabine, légat en Espagne et en Sicile, mort en 1302.

8. F. Hierôme Asculano, de Pise, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis évêque de Palestrine et Pape sous le nom de Nicolas IV.

9. Jacques Colonne, Romain, archidiacre de l'Eglise de Pise, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1318.

MARTIN IV, élu Pape en 1281, mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languisiel, Français, archevêque d'Arles, cardinal-évêque de Porto, légat en Lombardie, en Romandiole et en Toscane, mort en 1290.

2. Hugues le Noir, en latin *Atratus*, dit de *Evesham*, Anglais, célèbre médecin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1287.

3. Jean Cholet, Français, chanoine de l'église de Beauvais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, légat en France et en Espagne, mort en 1293.

4. Gervais Giancolet de Clinchamps, Français, chanoine et archidiacre de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, connu sous le nom de *cardinal du Mans*, légat en France, mort en 1287.

5. Come Glusiano de Casate, archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1287.

6. Geoffroi de Bar, Français, né à Bar sur-Seine, doyen de l'Eglise de Paris et évêque d'Evreux, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1281.

7. Benoît Cajetan, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere, puis prêtre du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, et Pape sous le nom de Boniface VIII.

HONORIUS IV, élu Pape en 1285, mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Buccamatius, Romain, archevêque de

Montréal en Sicile, cardinal-évêque de Frascati, légat en Allemagne et doyen du Sacré Collège, mort en 1309.

NICOLAS IV, élu Pape en 1288, mort en 1292.

Promotion en 1288.

1. Matthieu de Aqua-Sparta, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, puis évêque de Porto, mort en 1302.

2. Bernard, chanoine d'York, évêque d'Osimo, cardinal évêque de Palestrine, légat en Sicile, mort en 1291.

3. Hugues Aycelin de Billon, Français, né en Auvergne, lecteur en théologie de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis évêque d'Ostie, mort en 1297.

4. Pierre Peregrusse, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Saint-Marc, mort en 1295.

5. Napoléon Frangipani, dit *Orsini*, Romain, chanoine de l'église de Paris, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, légat d'Ombrie et de Sabine, mort en 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, légat en France et évêque de Vérone, mort en 1326.

7. Théodebald d'Estampes, Anglais, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1289.

Auxquels on ajoute :

8. Benitius Nardi, évêque de Crémone, sa patrie, cardinal du titre de S..., mort en 1297.

9. Pierre de Barelis, Français, religieux de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1289.

CELESTIN V, élu Pape en 1294, se démit la même année, et mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, Français, archevêque de Bourges, cardinal-évêque de Palestrine, légat en France, mort en 1297.

2. Séraud de Gout, Français, frère de Bertram de Gout, qui fut Pape sous le nom de Clément V, archevêque de Lyon, cardinal évêque d'Albano, mort en 1297.

3. Thomas d'Ocra, né en Abruzzi, religieux Célestin, prêtre cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1300.

4. Jean le Moine, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, puis évêque de Meaux, mort en 1313.

5. Pierre d'Aquila, religieux du Mont-Cassin et archevêque de Bénévent, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1298.

6. Guillaume Ferrier, Français, prévôt de Marseille, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément et légat en Espagne, mort en 1295.

7. Nicolas de Nonancourt, Français, prêtre cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mort en 1299.

8. Robert, Français, abbé de Chaux, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1305.

9. Simon, Français, religieux de Cluny, prieur de la Charité-sur-Loire, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1296.

10. Landolphe Brancaccio, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange et légat en Sicile, mort en 1322.

11. Benoît Cajetan, d'Aniane, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

12. Jean de Castroccoli, archevêque de Bénévent, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Vestine, mort en 1295.

13. Guillaume le Long, ou Longis, de Bergame,

chancelier de Naples, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1319.

BONIFACE VIII, élu Pape en 1294, mort en 1303.

Première promotion en 1295.

1. Jacques Thomasi, neveu du Pape, religieux de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1300.

2. André Conti, d'Aniane, religieux de l'ordre des Frères mineurs, nommé prêtre-cardinal, refusa cette dignité, et mourut dans son couvent en 1308.

3. François-Napoléon Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Silice*, mort en 1343.

4. Jacques Cajetan, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mort en 1317.

5. François Cajetan, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort en 1317.

6. Pierre Valeriano, vice-chancelier de l'Eglise romaine, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, légat à Bologne, dans la Romandiole, à Venise, en Lombardie, en Toscane, en Ombrie, mort en 1304.

7. Jacques Sautacci, Lucquois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*.

Deuxième promotion en 1298.

8. Gonzalve Roderic, Espagnol, archevêque de Tolède, cardinal-évêque d'Albano, mort en 1299.

9. Thierry Raynerius, évêque de Riéti, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis évêque de Palestrine, mort en 1306.

10. Gentilis de Montefiore, de Pise, théologien de l'ordre des Frères mineurs, et lecteur du sacré palais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin, et légat en Hongrie, mort en 1312.

11. Nicolas Bocasini, de Trévise, en Lombardie, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis évêque d'Ostie, et Pape sous le nom de Benoît XI.

12. Luc Fieschi, Fiesco, de Fiesque, Génois, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, légat en France et en Angleterre, mort en 1356.

13. Richard Petroni, de Sienne, vice-chancelier de l'Eglise, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, légat à Gènes, mort en 1313.

Troisième promotion en 1300.

14. Léonard Patrassus de Guerrino, oncle du Pape, évêque d'Alatri, puis de Iesi, et cardinal-évêque d'Albano, mort en 1311.

Quatrième promotion en 1302.

15. Jean Minio, lecteur du sacré palais, et général de l'ordre des Frères mineurs, cardinal-évêque de Porto, et légat en France, mort en 1312.

16. Gilles de Roma, général de l'ordre des Frères Ermites de Saint-Augustin, puis archevêque de Bourges, et cardinal du titre de S..., mort en 1316.

17. Pierre, Espagnol, évêque de Burgos, cardinal, évêque de Sabine, mort en 1311.

18. Dominique de Saint-Pierre, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de S..., mort en 1307.

BENOÎT X, dit XI, élu Pape en 1303, mort en 1304.

Première promotion en 1305.

1. Nicolas Albertini de Prato, de Toscano,

théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Spolète, puis cardinal-évêque d'Ostie, légat en France, en Angleterre et en Sicile, mort en 1321.

2. Guillaume Maclesfeld, Anglais, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, lecteur en théologie au collège d'Oxford, était mort depuis peu de jours quand il fut nommé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine.

Seconde promotion en 1304.

3. Gautier de Winterburn, Anglais, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, confesseur d'Edouard, roi d'Angleterre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1305.

CLEMENT V, élu Pape en 1305, mort en 1314.

Première promotion en 1305.

1. Pierre de la Chapelle, Français, évêque de Carcassonne, puis de Toulouse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, et évêque de Palestrine, mort en 1342.

2. Arnaud, dit de Canteloup, Français, archevêque de Bordeaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1310.

3. Bérenger Fredoli, Français, évêque de Béziers, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, évêque de Frascati, mort en 1323.

4. Thomas Jorz, Anglais, provincial de l'ordre des Frères prêcheurs, confesseur d'Edouard, roi d'Angleterre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1311.

5. Nicolas de Freauville, Français, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, confesseur de Philippe IV, roi de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1325.

6. Etienne de Suisi, Français, archidiaque de Bruges, chancelier de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1311.

7. Pierre Arnaud, Français, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux; prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, et chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1306.

8. Guillaume des Forges, Français, parent du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1311.

9. Arnaud de Pelegrue, Français, parent du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, mort en 1335.

10. Raimond de Gout de Villandraut, parent du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, légat en Italie, mort en 1310.

Deuxième promotion en 1310.

11. Armand Felquier, Français, archevêque d'Arles, cardinal évêque de Sabine et légat en Italie, mort en 1317.

12. Bertrand des Bordes, Français, évêque d'Albi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1311.

13. Raimond de Fargis, Français, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, mort en 1314.

14. Arnaud de Nouveau, ou Novelli, Français, religieux de l'ordre des Cîteaux, abbé de Fontfroide, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, chancelier de l'Eglise romaine, et légat en Angleterre, mort en 1317.

15. Bernard de Garvo de Sainte-Libérate, Français, parent du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mort en 1328.

Troisième promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, Français, évêque de Poitiers, cardinal-évêque d'Albano, mort en 1317.

17. Jacques d'Eusa, Français, évêque de Fréjus, puis archevêque d'Avignon, cardinal-évêque de Porto, et Pape sous le nom de Jean XXI, dit XXII.

18. Guillaume de Mandagot, Français, archevêque d'Embrun, cardinal-évêque de Palestrine, mort en 1312.

19. Guillaume-Pierre Godin, Français, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, lecteur du sacré palais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis évêque de Sabine, et légat en Espagne, mort en 1336.

20. Vital du Four, Français, théologien de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, évêque d'Albano, mort en 1327.

21. Michel du Bec, Français, doyen de Saint-Quentin, chanoine et archidiaque de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1316.

22. Guillaume Testa, Français, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1345.

23. Bérenger Fredoli, Français, évêque de Béziers, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, et évêque de Porto, mort en 1323.

Promotion dont la date est incertaine.

24. Pierre, Français, abbé de Saint-Sever de Rustang, cardinal du titre de S...

JEAN XXI, dit XXII, élu Pape en 1316, mort en 1334.

Première promotion en 1316.

1. Bernard Chatenier, Français, évêque d'Albi, cardinal-évêque de Porto, mort en 1317.

2. Jacques de Via, Eusa, Vèze, Français, neveu du Pape, élu évêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1317.

3. Gaucelin d'Eusa, Français, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, chancelier de l'Eglise romaine, évêque d'Albano, légat en France et en Angleterre, mort en 1348.

4. Bertrand Poyet, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et évêque d'Ostie, mort en 1331.

5. Pierre d'Arrablai, Français, chancelier de France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et évêque de Porto.

6. Bertrand de Montfavez, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, mort en 1342.

7. Gaillard de la Mothe Pressage, Français, neveu du Pape, évêque de Toulouse, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie *in Silice*, mort en 1357.

8. Jean Cajetan Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, et légat à Florence, mort en 1339.

Deuxième promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, Français, neveu du Pape, diacre cardinal du titre de Saint-Eustache, archevêque d'Avignon, mort en 1355.

Troisième promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, Français, archevêque de Bourges, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, et évêque d'Ostie, mort en 1325.

11. Bertrand de la Tour, Français, théologien de l'ordre des Frères mineurs, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, et évêque de Frascati, mort en 1330.

12. Pierre des Prez, Français, archevêque d'Aix, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, chancelier de l'Eglise romaine, et évêque de Palestrine, mort en 1361.

13. Simon d'Archiac, Français, archevêque de Vienne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, mort en 1323.

14. Pierre le Tessier, Français, prêtre cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, et chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1325.

15. Pillfort de Rabasteins, Français, évêque de Rieux, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasic, mort en 1321.

16. Raimond le Roux, Français, parent du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, puis prêtre du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1342.

Quatrième promotion en 1327.

17. Jean Raimond de Cominges, Français archevêque de Toulouse, cardinal-évêque de Porto, mort en 1349.

18. Annibald Ceccano, archevêque de Naples, cardinal-évêque de Frascati, légat en France et à Naples, mort en 1350.

19. Jacques Fournier, Français, évêque de Mirepoix, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, puis Pape sous le nom de Benoît XI dit XII.

20. Raimond de Moseverole, Français, évêque de Saint-Papoul, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1335.

21. Pierre de Mortemer, Français, évêque d'Auxerre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, et évêque de Sabine, mort en 1335.

22. Pierre de Chappes, Français, évêque de Chartres, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1336.

23. Matthieu Orsini, Romain, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Girgenti, puis archevêque de Manfredonia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1341.

24. Pierre Gomez de Barroso, Espagnol, évêque de Carthagène, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, et évêque de Sabine, mort en 1348.

25. Jean Colonne, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mort en 1348.

26. Imbert du Puy, Français, parent du Pape, diacre-cardinal, puis prêtre du titre des Douze Apôtres, mort en 1348.

Cinquième promotion en 1331.

27. Tallerand de Périgord, Français, évêque d'Auxerre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-liens, puis évêque d'Albano, et légat en France, mort en 1364.

Sixième promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, Français, évêque de Nevers, puis d'Autun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1348.

Promotion dont le temps est incertain.

29. Raimont Albert, de Barcelone, général de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de S..., mort en 1330.

NICOLAS V, antipape, élu en 1327, se démit en 1330.

Promotion en 1328.

1. Jacques de Prats, Toscan, évêque de Castel-à-Mar, cardinal-évêque d'Ostie.

2. Jean Visconti, fils de Matthieu, prince de Milan, abbé de Saint-Ambroise de Milan, prêtre, puis évêque-cardinal. Ayant depuis quitté le parti de l'antipape, le Pape Jean XXII lui donna l'évêché

de Novare, et le Pape Benoît XII lui donna l'archevêché de Milan.

3. Herman, Allemand, abbé de Fulde.

4. N..., archevêque de Modon.

5. Nicolas Fabriani, né en Ombrie, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin.

6. Pierre Oringa, Romain, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-liens.

7. Jean Arlotti, Romain, diacre-cardinal.

8. François, cardinal-évêque d'Albano.

19. Boniface, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Chitri.

10. N..., religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Sutri.

11. Paul, de Viterbe, religieux de l'ordre des Frères mineurs.

Excommuniés par le Pape Jean XXII, ils abdiquèrent leur dignité, aussitôt qu'ils apprirent que l'antipape avait été arrêté.

BENOÎT XII, élu Pape en 1334, mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Got de Bataille, ou Golinus de Ariminis, Italien, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, et légat en Sicile, mort en 1344.

2. Bertrand de Deux, Français, archevêque d'Embrun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, chancelier de l'Eglise romaine, évêque de Sabine, légat à Naples, en France et en Aragon, mort en 1355.

3. Pierre Roger, Français, abbé de Fécamp, puis archevêque de Rouen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, Pape sous le nom de Clément VI.

4. Guillaume Curti, Français, neveu du Pape, abbé de Montolieu, diocèse de Carcassonne, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints Couronnés, évêque de Frascati, et légat en Lombardie, mort en 1361.

5. Guillaume d'Aure, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1353.

6. Bernard ou Bertrand d'Albi, élu évêque de Rodez, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, et nonce en Espagne, mort en 1350.

7. Raymond de Tolose, fils du comte de Montfort, Français, religieux de l'ordre de la Merci, cardinal du titre de S..., mort en 1337.

CLEMENT VI, élu Pape en 1342, mort en 1352.

Première promotion en 1542.

1. Hugues Roger, Français, frère du Pape, évêque de Tulle, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mort en 1363.

2. Emeri de Châlus, Français, parent du Pape, archevêque de Ravenne, puis évêque de Chartres, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, légat en Lombardie et à Naples, mort en 1349.

3. André Ghini, ou Ghilini Malpigi, Florentin, évêque de Tournai, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et légat en Espagne, mort en 1343.

4. Pierre Cyriaci, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, et légat en Italie, mort en 1351.

5. Gui d'Auvergne, dit de Boulogne, Français, archevêque de Lyon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, évêque de Porto, et légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France et en Espagne, mort en 1373.

6. Etienne Aubert, Français, évêque de Clermont,

prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, grand pénitencier de l'Église romaine, évêque d'Ostie, et Pape sous le nom d'Innocent VI.

7. Adhémar Robert, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Anastasia, mort en 1352.

8. Gérard Domar, Français, neveu du Pape, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, et légat en France, mort en 1345.

9. Bernard de la Tour, Français, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1361.

10. Guillaume de la Jugie, Français, neveu du Pape, chanoine et archidiacre de Paris, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, puis prêtre du titre de Saint-Clément, et légat en Castille, mort en 1374.

11. Hélié de Nabunal, Français, religieux de l'ordre des Frères mineurs, archevêque de Nicosie et patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1367.

Deuxième promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, Français, évêque de Nevers, puis d'Arras, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et évêque d'Ostie, mort en 1365.

13. Nicolas de Besse, dit *de Bellefaye*, Français, neveu du Pape, et évêque de Limoges, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1369.

Troisième promotion en 1348.

14. Pierre Roger, Français, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la-Neuve, puis Pape sous le nom de Grégoire XI.

Quatrième promotion en 1350.

15. Gilles Carriglio d'Albano, Espagnol, archevêque de Tolède, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, et évêque de Sabine, mort en 1367.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, Français, prieur conventuel de Saint-Pierre d'Abbeville, puis archevêque de Saragosse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Sabine, mort en 1369.

17. Raimond de Canillac, Français, archevêque de Toulouse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, et évêque de Palestrine, mort en 1373.

18. Pasteur d'Aubenas, Français, archevêque d'Embrun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1356.

19. Pectin de Montesquiou, Français, évêque d'Albi, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1356.

20. Nicolas Cappochi, Romain, évêque d'Urgel, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, évêque de Frascati, et légat en France, mort en 1368.

21. Ponce de Villemur, Français, évêque de Pamiers, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1355.

22. Jean de Molins ou du Moulin, Français, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1358.

23. Rainaud Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1374.

24. Jean de Carmin, Français, neveu du Pape Jean XXII, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1361.

25. Pierre du Cros, Français, évêque d'Auxerre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1361.

26. Gilles Rigaud, abbé de Saint-Denis, en France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1353.

27. Matthieu Carozman, Allemand, évêque de Brixen, refusa le chapeau, et ne porta point le titre de cardinal.

28. Dominique Serran, Français, général de l'ordre de la Merci, prêtre-cardinal du titre de S... INNOCENT VI, élu Pape en 1352, mort en 1362.

Première promotion en 1353.

1. Andouin Aubert ou Alberti, Français, neveu du Pape, évêque de Paris, d'Auxerre et de Maguelone (évêché transféré à Montpellier), prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis évêque d'Ostie, mort en 1363.

Deuxième promotion en 1356.

2. Hélié de Saint-Irier, Français, évêque d'Uzès, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Caelio monte*, et évêque d'Ostie, mort en 1367.

3. François de Aptis, de Todi en Italie, évêque de Florence, cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1361.

4. Pierre de Salvete-Monteruc, Français, évêque de Pampelune, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, et chancelier de l'Église romaine, mort en 1385.

5. Guillaume Farinier, Français, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, et légat en Espagne, mort en 1361.

6. Nicolas Rossel, Roselli, Espagnol, provincial de l'ordre des Frères prêcheurs, et inquisiteur général d'Aragon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1362.

7. Pierre de la Forest, Français, chancelier de France, évêque de Tournai, près Paris, et archevêque de Rouen, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1361.

Troisième promotion en 1361.

8. Fortanier de Vassal, Vaselli, Vassalli, Français, général de l'ordre des Frères mineurs, archevêque de Ravenne et patriarche de Grado, mort sans avoir reçu le chapeau en 1361.

9. Gilles Aycelin de Montaigu, Français, évêque de Lavaur, puis de Thérouane, chancelier de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, et évêque de Frascati, mort en 1378.

10. Androin de la Roche, Français, abbé de Cluny, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1369.

11. Pierre Itier, Français, évêque d'Acqs, Ax, Dax, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, et évêque d'Albano, mort en 1367.

12. Jean de Blandiac, Français, évêque de Nîmes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, puis évêque de Sabine, mort en 1379.

13. Etienne Aubert, Alberti, Français, évêque de Carcassonne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1369.

14. Guillaume Bragose, élu évêque de Vahres, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, et grand pénitencier, mort en 1367.

15. Hugues de Saint-Martial, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, mort en 1403.

Auxquels on ajoute :

16. Jean Lassi, Espagnol, religieux de l'ordre de la Merci, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1366.

URBAIN V, élu Pape en 1362, mort en 1370.

Première promotion en 1366.

1. Anglé de Grimoard de Grisac, Français, frère

du Pape, chanoine régulier de Saint-Ruf, près Valence, évêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, puis évêque d'Albano, mort en 1387.

2. Guillaume Sudré, Français, théologien. de l'ordre des Frères prêcheurs, lecteur du sacré palais, évêque de Marseille, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, et évêque d'Ostie, mort en 1373.

3. Marc de Viterbe, Italien, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1369.

4. Pierre Tornaquinci, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1385.

Deuxième promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeuille, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1401.

Troisième promotion en 1368.

6. Philippe de Cahassole, Français, évêque de Cavaillon, et patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, puis évêque de Sabine, mort en 1372.

7. Bernard du Bosquet, Français, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1371.

8. Simon de Langham, Anglais, archevêque de Cantorbéry, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, et évêque de Palestrine, mort en 1376.

9. Jean de Dormans, Français, évêque de Beauvais, chancelier de France, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, mort en 1373.

10. Etienne de Paris, Français, évêque de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1373.

11. François Thebaldeschi, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, et archiprêtre de Saint-Pierre, mort en 1388.

12. Pierre de Chinac, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mort en 1370.

Quatrième promotion en 1370.

13. Pierre d'Esteing, Français, archevêque de Bourges, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Ostie, et légat en Italie, mort en 1377.

14. Pierre Corsini, Florentin, évêque de Florence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent, et évêque de Porto, mort en 1405.

GREGOIRE XI, élu Pape en 1370, mort en 1378.

Première promotion en 1371.

1. Pierre Gomez d'Albornos de Barroso, Espagnol, archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1374.

2. Jean du Cros, Français, évêque de Limoges, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, grand pénitencier et évêque de Palestrine, mort en 1383.

3. Bertrand Lagier, Français, évêque de Glandèves, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, et évêque d'Ostie, mort en 1392.

4. Bernard de Cosnac, Français, évêque de Comminges, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1374.

5. Guillaume de Chanac, Français, évêque de Mende, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1394.

6. Robert de Genève, Français, évêque de Cambrai, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis Pape sous le nom de Clément VII.

7. Jean Fabri, Français, évêque de Tulle, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1372.

8. Pierre Flandrin, Français, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1381.

9. Jacques Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1379.

10. Jean de la Tour, Français, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1374.

11. Guillaume Noellet, ou de Nouveau, Français, diacre-cardinal du titre de Saint-Auge, mort en 1394.

12. Pierre de Vernche, Français, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1403.

Deuxième promotion en 1375.

13. Pierre de la Jugie, Français, cousin du Pape, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1376.

14. Simon de Borsano, Milanais, archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1381.

15. Hugues de Montrelaix, dit de Bretagne, Français, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, et évêque de Sabine, mort en 1384.

16. Jean de Bussièrès, Français, abbé de Clairvaux, puis de Cîteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1376.

17. Gui de Maillesec, ou de Maillesec, Français, évêque de Poitiers, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, évêque de Palestrine, et légat en Angleterre, mort en 1412.

18. Jean de la Grange, Français, abbé de Fécamp, puis évêque d'Amiens, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et évêque de Frascati, mort en 1402.

19. Pierre de Bernier, Français, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1394.

20. Gérard du Puy, Français, abbé de Marmoutier, diocèse de Tours, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1389.

21. Pierre de Luna, Espagnol, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, puis antipape sous le nom de Benoît XII, dit XIII; mort en 1389.

22. Pierre de Tartaris, Romain, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de S..., dit le cardinal de Riéti, mort en 1395.

URBAIN VI, élu Pape en 1378, mort en 1389.

Première promotion en 1378.

1. Guillaume, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1378.

2. Philippe d'Alençon, Français, archevêque de Rouen, patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Sabine et d'Ostie, mort en 1397.

3. Thomas Farignano, Modénais, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1381.

4. François Prignani, dit aussi Moricotti, neveu du Pape, archevêque de Pise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et évêque de Palestrine, mort en 1395.

5. Pileus, comte de Prata, né à Concorde, dans le Frioul, archevêque de Ravenne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1401.—*Voy. plus bas à l'an 1387.*

6. Jean, archevêque de Corfou, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mis à mort par ordre du Pape, en 1385.

7. Barthéleml di Cothurno, Génois, archevêque de Gènes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, mis à mort par ordre du Pape en 1385.

8. Jean, Espagnol, évêque d'Urgel, prêtre-cardinal du titre de S...

9. Philippe Rufini, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, évêque d'Isernia, royaume de Naples, puis de Tivoli, cardinal du titre de S..., mort en 1380.

10. André Bontems, évêque de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1390.

41. Agapet Colonna, Romain, évêque de Lisbonne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, légat en Toscane, en Lombardie et à Venise, mort en 1380.

42. Nicolas Caraccioli, Napolitain, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, inquisiteur à Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1389.

43. Barthélemi Mezzavacca, évêque de Riéti, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel; privé du chapeau de cardinal par le Pape Urbain VI, il fut rétabli par le Pape Boniface IX, successeur d'Urbain, qui lui donna le titre de prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1396.

44. Guillaume de Capoue, archevêque de Salerne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, prêtre du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1389.

45. Louis Donato, Vénitien, théologien de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc. Premier cardinal de sa patrie, il fut mis à mort par ordre du Pape en 1385.

46. Louis de Capoue, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

47. Etienne Colonna, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1379.

48. Philippe Gezza, Romain, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Tivoli, cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1384.

49. Gentilis de Sangro, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mis à mort par ordre du Pape en 1385.

50. Ponce Orsini, Romain, évêque d'Aversa, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1395.

51. Luc Rodolpheucci, dit aussi *Gentili*, Pisan, évêque de Lucera, prêtre cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1388.

52. Rainulf de Monteruc, Français, évêque de Sisteron, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et régent de la chancellerie apostolique, mort en 1382.

53. Eléazar de Sabran, évêque de Chiéti, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, et grand pénitencier, mort en 1394.

54. Philippe Caraffa, Napolitain, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1389.

55. Adam Easton, Anglais, évêque de Londres, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1397.

56. Etienne de San-Severino, Napolitain, diacre-cardinal du titre de S..., remit le chapeau, et se maria.

57. Pierre, Espagnol, évêque de Plasencia, puis prêtre-cardinal du titre de S...

58. Galeot Tarlat, de Petra-Mala, Toscan, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis de Saint-Georges in Velabro.

Deuxième promotion en 1379.

59. Jean Oczko, Bohémien, évêque d'Olmütz, puis archevêque de Prague, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1381.

60. Dénétrius, Hongrois, archevêque de Strigonie, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés, mort en 1386.

61. Valentin, Hongrois, évêque de Cinq-Eglises, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1410.

Troisième promotion en 1381.

62. Marin de la Jugie, d'Amalfi, archevêque de Tarente, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, légat en Italie et en Hongrie, mis à mort par ordre du Pape en 1385.

63. Landulphe Maramaure, Napolitain, élu archevêque de Bari, diacre-cardinal du titre de

Saint-Nicolas in Carcere, Privé du chapeau par le Pape Urbain VI, il fut rétabli en 1389 par le Pape Boniface IX, qui le nomma légat à Florence, à Naples, en Sicile, en Allemagne et en Espagne, mort en 1415.

64. Pierre Tomacelli, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasia, et Pape sous le nom de Boniface IX.

65. Thomas Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, mort en 1390.

Quatrième promotion en 1385.

66. Adolphe de Nassau, Allemand, archevêque de Mayence, nommé prêtre-cardinal du titre de S..., refusa cette dignité, mort en 1388.

67. Fréleric, comte de Saverdon, Allemand, archevêque de Cologne, nommé prêtre-cardinal, n'accepta pas, mort en 1414.

68. Cunon de Falkenstein, Allemand, archevêque de Trèves, nommé prêtre-cardinal, n'accepta pas, mort en 1388.

69. Arnoul de Horn, Liégeois, évêque d'Utrecht, nommé prêtre-cardinal, n'accepta pas, mort en 1389.

70. Venceslas, prince de Lignitz, Allemand, évêque de Breslau, nommé prêtre-cardinal, n'accepta pas, mort en 1389.

71. Pierre Rosenberg, Bohémien, nommé prêtre-cardinal, n'accepta pas.

72. Etienne Palosi, Romain, évêque de Todi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1398.

73. Raymond Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de S...

74. Ange Acciaoli, Florentin, archevêque de Florence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, puis évêque d'Ostie, et chancelier de l'Eglise romaine, mort en 1407.

75. François Carbonne, Napolitain, évêque de Monopoli, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, évêque de Sabine, et grand pénitencier, mort en 1405.

76. Bonaventure Badvacida de Peraga, Padonan, général de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, fut blessé d'une flèche par un inconnu, en passant sur un pont de Rome, et en mourut en 1385.

77. Louis Fieschi, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, légat en Sicile, mort en 1425.

78. Marin Bulcani, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1394.

79. Rainaud Brancaccio, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Saint-Vital et de Saint-modeste, mort en 1427.

80. Jean Stephanesci, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile.

81. Ange Anne, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, et évêque de Palestrine, mort en 1428.

82. François Castagnola, Napolitain, diacre-cardinal du titre de S..., mort en 1385.

83. Jules Cossa, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre.

84. Jean de Pizzolpassis, Bolonais, cardinal évêque d'Ostie.

85. Thomas, Anglais, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-liens.

86. Jean Fieschi, Génois, évêque de Vercell, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc.

CLEMENT VII, antipape, élu en 1378, mort en 1391.

Première promotion en 1378.

1. *Jacques de Vis*, Français, archevêque d'Otrante et patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, et légat à Naples, mort en 1387.

2. *Nicolas Brancacio*, Napolitain, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc et évêque d'Albano, mort en 1412.

3. *Pierre de Sarcenas*, Français, archevêque d'Embrun, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Sabine, mort en 1590.

4. *Nicolas de Saint-Saturnin*, Français, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1582.

5. *Pierre de Barrière*, Français, évêque d'Autun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1385.

6. *Léonard de Salerne*, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin aux Monts, évêque d'Ostie, et légat en Sicile, mort en 1405.

Deuxième promotion en 1382.

7. *Goutier Gomez de Luna*, Aragonais, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1391.

Troisième promotion en 1382.

8. *Thomas de Clause*, Français, abbé de S..., prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1390.

Quatrième promotion en 1385.

9. *Pierre du Cros*, Français, archevêque de Bourges, puis d'Arles, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1388.

10. *Aimeric de Magnac*, Français, évêque de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1385.

11. *Faidit d'Aigrefeuille*, Français, évêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1390.

12. *Pierre Aycelin de Montagu*, Français, évêque de Lyon, prêtre-cardinal du titre de Saint Marc, mort en 1388.

13. *Martin*, Portugais, évêque de Lisbonne, prêtre-cardinal du titre de S...

14. *Gautier*, évêque de Glasgow en Ecosse, prêtre-cardinal du titre de S...

15. *Jean de Neuf-Chastel*, Français, évêque de Nevers, puis de Toul, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés, évêque d'Ostie, mort en 1398.

16. *Amé de Saluces*, Savoyard, élu évêque de Dié et de Valence, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1419.

17. *Pierre de Fitigni*, Français, chanoine de l'Eglise de Chartres, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, mort en 1392.

18. *Jacques de Montenai*, Français, archidiacre de Rome et chanoine de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1391.

Cinquième promotion en 1385.

19. *Thomas Amanati*, de Pistoie, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1396.

20. *Bertrand de Chanac*, Français, archevêque de Bourges, et patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et évêque de Sabine, mort en 1404.

21. *Amaury de Lautrec*, Français, évêque de Comminges, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1396.

22. *Jean de Murol*, Français, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1404.

23. *Pierre de Thurey*, Français, évêque de Maillezaïs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, légat en Sicile et en France, mort en 1410.

24. *Jean de Morellis*, Français, évêque de Genève, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital.

25. *Jean Brognier*, Français, archevêque d'Arles, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, et évêque d'Ostie, mort en 1426.

26. *Jean Roland*, Français, évêque d'Amiens, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1388.

Sixième promotion en 1386.

27. *Pierre de Luxembourg*, Français, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1387.

Septième promotion en 1387.

28. *Pileus*, comte de Prata, né à Concorde, dans le Frioul, archevêque de Ravenne, nommé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède par le Pape Urbain VI en 1378, quitta le parti de ce Pontife, et fut nommé prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque par Clément VII, puis évêque de Frascati, légat en Allemagne et en Bohême, mort en 1401.

29. *Galeot Tarlat de Petramala*, Toscan, nommé diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, par le Pape Urbain VI en 1378, quitta le parti d'Urbain et fut nommé, par Clément VII, diacre-cardinal du même titre, mort en 1396.

Huitième promotion en 1388.

30. *Jacques d'Aragon*, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de S..., et évêque de Sabine, mort en 1396.

Neuvième promotion en 1389.

31. *Jean de Talaru*, Français, archevêque de Lyon, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1395.

Dixième promotion en 1390.

32. *Martin Salva*, Espagnol, évêque de Pampelune, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1405.

Onzième promotion en 1390.

33. *Jean Flandrini*, Français, archevêque d'Auch, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, et évêque de Sabine, mort en 1405.

34. *Pierre Girard*, Français, évêque de Lodève, ensuite du Puy, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1415.

Douzième promotion en 1391.

35. *Guillaume de Vergi*, Français, archevêque de Besançon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1407.

Treizième promotion en 1394.

36. *Pierre de Frias*, Espagnol, évêque d'Osma, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, et évêque de Sabine, mort en 1420.

37. *Louis de Gorrevod*, évêque de Maurienne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mort en 1420.

38. *Jean de Rochechouart*, Français, archevêque de Bourges, puis d'Arles, cardinal évêque d'Ostie, mort en 1420.

BONIFACE IX, élu Pape en 1389, mort en 1404.

Première promotion en 1389.

1. *Henri Minutoli*, Napolitain, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia,

évêque de Frascati et de Sabine, mort en 1417.
 2. Barthélemy Oleario, de Padoue, théologien de l'ordre des Frères mineurs, et évêque de Florence, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et légat à Naples, mort en 1396.

3. Côme Meliorato, de Sulmone, en Italie, évêque de Bologne, administrateur de l'archevêché de Ravenne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom d'Innocent VII.

4. Christophe Mari, Romain, évêque d'Isernia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, et archiprêtre de Saint-Pierre, mort en 1404.

Deuxième promotion en 1391.

5. Philippe d'Alençon, Français, rétabli dans son titre de prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, qu'il avait reçu, en 1378, du Pape Urbain VI, fut ensuite évêque de Sabine.

6. Pileus de Prata, de Forli, patriarche d'Aquilée, cardinal-évêque de Frascati, mort en 1404.

Troisième promotion en 1402.

7. Antoine Cajetan, Romain, patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis évêque de Palestrine et de Porto, et grand pénitencier, mort en 1412.

8. Balthazar Cozza, Napolitain, archidiacre de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eustache, Pape sous le nom de Jean XXII.

9. Léonard Cibo, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien.

10. Ange Cibo, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts.

INNOCENT VII, élu Pape en 1404, mort en 1406.

Promotion en 1405.

1. Conrad Caraccioli, Napolitain, archevêque de Nicosie, et évêque de Médine, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1411.

2. Jourdain Orsini, Romain, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, évêque d'Albano et de Sabine, grand pénitencier de l'Eglise romaine, légat en Espagne, en France, en Hongrie, en Bohême et au concile de Bâle, mort en 1439.

3. Ange Corario, Vénitien, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, Pape sous le nom de Grégoire XII, mort en 1439.

4. Jean Meliorato, de Sulmone, neveu du Pape, archevêque de Ravenne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1410.

5. Pierre Philargi, de Crète (Candie), religieux de l'ordre des Frères mineurs, évêque de Vicence, puis de Novarre, et archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, et Pape sous le nom d'Alexandre V.

6. Antoine Calvo, évêque de Todi, dans l'Etat de l'Eglise, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, puis de Saint-Marc, et archiprêtre de Saint-Pierre, mort en 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, évêque d'Aquino, puis d'Ascoli, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1405.

8. Pierre Stophanesci, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, et légat à Naples, mort en 1417.

9. Oton Colonna, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, et Pape sous le nom de Martin V.

10. Jean Gilles, Français, chanoine de l'Eglise de Paris, et prévôt de Liège, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, mort en 1417.

11. François Ilugociono, de Pise, archevêque de Bordeaux, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés, mort en 1412.

12. Antoine Cajetan, nommé par Boniface IX prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, passe cardinal-évêque de Palestrine.

BENOIT XIII, antipape élu en 1394, mort en 1424.

Première promotion en 1396.

1. Pierre Blavi, dit aussi Blain, Français, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre des titres de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1409.

2. Orland Wlpelli, Lucquois, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata.

Deuxième promotion en 1397.

3. Ferdinand de Calnielle, Espagnol, évêque de Tarragone, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres.

4. Geoffroi de Ronil, Espagnol, référendaire apostolique, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, mort en 1402.

5. Pierre Serra, Espagnol, évêque de Catane, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, mort en 1404.

Troisième promotion en 1397.

6. Bérenger Anglesola, Espagnol, évêque de Gironne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, évêque de Porto, mort en 1408.

7. Boniface Amanati, de Pistoie, protonotaire apostolique, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1399.

8. Louis, duc de Bar, Français, évêque de Langres et de Verdun, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, légat en France et en Allemagne, mort en 1430.

Quatrième promotion en 1404.

9. Antoine de Chalant, Savoyard, évêque de Lausanne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, légat en Angleterre et en Allemagne, mort en 1417.

10. Michel de Salva, Espagnol, évêque de Pampelune, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1406.

Cinquième promotion en 1409.

11. Pierre, archevêque de..., prêtre-cardinal du titre de Saint...

12. N., archevêque de Rossano, prêtre-cardinal du titre de Saint...

13. Jean Martini Murillo, Espagnol, religieux de l'ordre de Cîteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, mort en 1420.

14. Pierre de Foix, Français, archevêque d'Arles et de Bordeaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte, et évêque d'Albano, mort en 1464.

15. Exheminus Daka, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina.

16. Julien Dobra ou de Loba, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

17. Dominique de Bonne-Espérance, Espagnol, Chartreux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1464.

18. Charles de Urrias, Espagnol, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1420.

19. Alphonse Carillo, Espagnol, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1434.

20. Pierre Fonseca, Portugais, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, légat en Espagne et à Naples, mort en 1422.

21. Jourdain, Espagnol, diacre-cardinal du titre de S...

22. Antoine de Venens, Espagnol, évêque de Léon, prêtre-cardinal du titre de S...

23. Jean d'Armagnac, Français, archevêque

d'Anch, prêtre-cardinal du titre de Saint.....

24. Jean Carrère, Français, bachelier ès lois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cœlio monte*.

CLÉMENT VIII, antipape, élu en 1494, se démit en 1429.

Promotions faites en divers temps.

1. François de Rouvère, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

2. Gilles Sanche, neveu de Clément VII, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

GREGOIRE XII, élu Pape en 1406, se démet volontairement en 1415, et meurt en 1417.

Première promotion, en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, archevêque de Raguse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas, légat en Hongrie et en Bohême, mort en 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, évêque de Bologne, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, évêque de Porto et d'Ostie, mort en 1445.

3. Gabriel Condelmurio, Vénitien, neveu du Pape, évêque de Sienne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis Pape sous le nom d'Éugène IV.

4. Jacques, né à Udine, dans le Frioul, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve.

Seconde promotion, en 1408.

5. Ange, évêque de Recanati, Sicilien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cœlio monte*, mort en 1412.

6. Louis Brancacio, Sicilien, archevêque de Tarente, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, évêque de Vérone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, puis de Sainte-Praxède, mort en 1418.

8. Bandellus Bandelli, Lucquois, évêque de Citta di Castello, puis de Rimini, prêtre cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1415.

9. Philippe Repinton, ou Repington, Anglais, évêque de Lincoln, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1417.

10. Matthieu de Krovok, appelé, par Moréri, Ciaconiani, Allemand, chancelier de l'empereur Robert, et évêque de Worms, mort en 1410.

11. Luc Manzuoli, Florentin, évêque de Fiesoli, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint....

13. Pierre Morosini, Vénitien, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica* et légat à Naples, mort en 1424.

14. Vincent-Valentin Rivus, Espagnol, abbé de Mont-Serrat, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastase, mort en 1410.

ALEXANDRE V, élu Pape en 1409, mort en 1410.

JEAN XXIII, élu Pape en 1410, se démet en 1415 et meurt en 1419.

Première promotion, en 1411.

1. François Lando, Vénitien, patriarche de Grado, puis de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1427.

2. Antoine Panceriino, né dans le Frioul, patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et évêque de Frascati, mort en 1431.

3. Jean, Portugais, évêque de Coïmbre, puis archevêque de Lisbonne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1415.

DICTIONN. DES CARDINAUX.

4. Alaman Adimari, ou Adhémar, Florentin, archevêque de Tarente, puis de Pise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et légat en Espagne, mort en 1422.

5. Pierre d'Ailly, Français, évêque de Cambrai, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1425.

6. Georges Rosco, Allemand, évêque de Trente, prêtre-cardinal du titre de S....

7. Brando de Castillon ou Castiglione, Milanais, évêque de Plaisance, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, évêque de Porto, et légat en Hongrie et en Bohême, mort en 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, évêque de Tricarico, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1427.

9. Thomas Armelini, Anglais, de Durham, prêtre-cardinal du titre de S...., mort en 1437.

10. Robert Halan, Anglais, évêque de Salisbury, prêtre-cardinal du titre de S...., mort en 1417.

11. Gilles des Champs, Français, évêque de Constance, prêtre-cardinal du titre de S...., mort en 1413.

12. François Zabarella, Padouan, archevêque de Florence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, mort en 1417.

13. Lucio Conti, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort en 1437.

14. Guillaume Fillastre, Français, archevêque d'Aix, diacre-cardinal du titre de Saint....., puis prêtre du titre de Saint-Marc, mort en 1428.

Deuxième promotion, en 1413.

15. Simon de Cramaud, Français, archevêque de Reims et patriarche d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1429.

Troisième promotion, en 1414.

16. Jacques Isolani, [Bolonais, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis de Sainte-Marie la Neuve, vicaire du Pape et légat en France.

17. Guillaume Carboni, Napolitain, évêque de Chitri, cardinal du titre de Sainte-Balbine.

MARTIN III, dit V, élu Pape en 1417, mort en 1431.

Première promotion, en 1419.

1. Balthazar Cozza, Napolitain, après avoir été Pape sous le nom de Jean XXIII, s'étant démis de la papauté, fut nommé doyen des cardinaux, mort en 1419.

Deuxième promotion, en 1426.

2. Dominique Ram, Espagnol, évêque d'Huesca, puis de Lérida et archevêque de Tarragone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas, de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Porto, mort en 1445.

3. Dominique Capranica, Romain, évêque de Fermo, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1458.

4. Jean de la Rochetaillée, Français, évêque de Paris, puis archevêque de Rouen et de Besançon, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1457.

5. Louis Aleman, Français, archevêque d'Arles, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, fut privé du chapeau par le Pape Eugène IV, et rétabli en 1449, par le Pape Nicolas V, mort en 1450.

6. Henri de Beaufort-Lancastre, Anglais, évêque de Lincoln, puis de Winchester, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1447.

7. Jean Rucca, Allemand, évêque d'Olmütz, puis archevêque de Prague, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1430.

8. Antoine Cassino, Siennois, évêque de Sienna

prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1439.

9. Ardicin de la Porte, de Novare, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, mort en 1434.

10. Nicolas Albergati, Bolognais, Chartreux, puis évêque de Bologne, puis prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1443.

11. Raimond Mairose, Français, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (aujourd'hui dans la Drôme), puis de Castres, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1427.

12. Hugues de Lusignan, frère du roi de Chypre, Grec, archevêque de Nicosie, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Clément, mort en 1442.

13. Jean Cervantes, Espagnol, évêque d'Avila, puis de Ségovie et de Burgos, et archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, et évêque d'Ostie, mort en 1453.

14. Julien Césarini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine, mort en 1444.

15. Prosper Colonna, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1463.

16. Jean de Casanova, Espagnol, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, maître du sacré palais, évêque de Rosa, puis d'Elne, évêché transféré depuis à Perpignan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, mort en 1456.

17. Guillaume de Montfort, dit de Dinan, Français, évêque de Saint-Malo, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mort en 1452.

18. Etienne, Italien, général de l'ordre des Servites, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel.

19. Léonard Dati, Florentin, général de l'ordre des Frères prêcheurs, cardinal du titre de S.....

EUGÈNE IV, élu Pape en 1431, mort en 1447.

Première promotion, en 1431.

1. François Condolmeri, Vénitien, neveu du Pape, archevêque de Besançon, prêtre-cardinal, du titre de Sainte-Cécile, puis de Saint-Clément, évêque de Porto et patriarche de Constantinople, mort en 1453.

2. Angelo Fosco, Romain, évêque de Cava, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1444.

Deuxième promotion, en 1437.

3. Jean Corneto, Romain, évêque de Recanati, puis archevêque de Florence, et patriarche d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1440.

Troisième promotion, en 1439.

4. Regnault de Chartres, Français, archevêque de Reims et chancelier de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in Cælio monte, mort en 1445.

5. Jean des comtes de Tagliacosso, Napolitain, archevêque de Tarente, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, et évêque de Palestrine, mort en 1449.

6. Jean Kemp, Anglais, archevêque d'York, puis de Cantorbéry, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1456.

7. Nicolas de Acciapacio, né à Sorrento, royaume de Naples, archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1447.

8. Louis de Luxembourg, Français, archevêque de Rouen et chancelier de France, prêtre-cardinal du titre de Quatre-Saints-Couronnés, mort en 1443.

9. Isidore, Grec, abbé de Saint-Démétrius de Constantinople, puis archevêque de Moscovie, prêtre-

cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, et évêque de Sabine, mort en 1463.

10. Georges Fieschi, archevêque de Gênes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et évêque d'Ostie, mort en 1461.

11. Bessarion, Grec, abbé de Saint-Basile, archevêque de Nicée, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, évêque de Frascati et patriarche de Constantinople, mort en 1472.

12. Gérard Landriano, Milanais, évêque de Côme, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1445.

13. Sbignée Olesniki, Polonais, évêque de Cracovie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Achillée et de Sainte-Prisque, mort en 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, évêque d'Augsbourg, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, évêque d'Evora, dit le cardinal de Portugal, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1447.

16. Jean Le Jeune de Contai, Français, évêque d'Amiens, puis de Thérouanne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède et de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1451.

17. Denis Zoch, Hongrois, archevêque de Strigonia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1464.

18. Guillaume d'Estouteville, Français, évêque d'Angers, puis de Béziers et archevêque de Rouen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, légat en France, et évêque de Porto et d'Ostie, mort en 1483.

19. Jean de Turcremata ou de Torquemada, Espagnol, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, et maître du sacré palais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, puis de Saint-Calixte, et évêque de Sabine, mort en 1468.

20. Albert de Albertis, Florentin, évêque de Camerino, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1445.

Quatrième promotion, en 1440.

21. Louis de Media Rota ou Mezzarota, Padouan, patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Damaso, et évêque d'Albano, mort en 1465.

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, évêque de Cérvia, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis prêtre du titre de Saint-Marc, et Pape sous le nom de Paul II.

Cinquième promotion, en 1444.

23. Alphonse Borgia, Espagnol, archevêque de Valence, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, Pape sous le nom de Calixte III.

Sixième promotion, en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, Pape sous le nom de Nicolas V.

25. Henri Rampino, dit de Saint-Aliosio, Milanais, évêque de Pavie, puis archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1450.

26. Jean, Messinois, abbé de Saint-Paul de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1449.

27. Jean Carvajal, Espagnol, évêque de Piacentia, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, évêque de Sabine et de Porto, mort en 1469.

FELIX V, antipape, élu en 1439 abdiqua en 1447, et mourut en 1451

Première promotion, en 1440.

1. Louis de Pulu de Varembois, évêque de Lausanne, cardinal du titre de S..... mort en 1455.

2. Barthélemy Visconti, Italien, évêque de No.

vare, cardinal du titre de S...., mort en 1456.

3. *Urbain de Morfa de Pats*, Allemand, évêque d'Utrecht, cardinal du titre de S...., mort en 1456.

4. *Alphonse Carillo*, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1456

Deuxième promotion, en 1440.

5. *Alexandre Zamoviti*, fils du duc de Mazovie, Polonais, évêque de Trente, et patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Damaso*.

6. *Oton*, Espagnol, évêque de Tortose, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane.

7. *Georges*, Espagnol, évêque de Vich, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre.

8. *François*, Français, évêque de Genève, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel.

9. *Bernard de la Plaigne*, Français, évêque d'Acqs, (Acqs, Ax, Dax), prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée.

10. *Jean*, Allemand, évêque de Strasbourg, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste.

11. *Jean Gruenvalder*, fils naturel de Jean, duc de Bavière, Allemand, évêque de Frisingen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, mort en 1453.

12. *Jean de Villa Vezzosa*, Espagnol, archidiacre d'Oviédo, prêtre-cardinal du titre de sainte-Marie au delà du Tibre.

Troisième promotion, en 1440.

13. *Denis du Moulin*, Français, évêque de Paris, et patriarche d'Antioche, prêtre-cardinal du titre de Saint...., mort en 1447.

14. *Amé de Talaru*, Français, archevêque de Lyon, prêtre-cardinal du titre de S...., mort en 1443.

15. *Philippe de Coëtquen*, Français, évêque de Léon, puis archevêque de Tours, prêtre-cardinal du titre de Saint...., mort en 1441.

16. *Nicolas Tedeschi*, archevêque de Palerme, prêtre-cardinal du titre de S...., mort en 1445.

17. *Jean de Malestroit*, Français, évêque de Saint-Brieux, puis de Nantes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, mort en 1443.

18. *Gérard Machet*, Français, évêque de Castres, cardinal du titre de S....

Quatrième promotion, en 1444.

19. *Jean d'Arce*, Français, archevêque de Tarentaise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, puis créé cardinal par le Pape Nicolas V.

20. *Louis*, Portugais, évêque de Visen, prêtre-cardinal du titre de S....

21. *Louis de la Palu de Varambon*, Français, évêque de Maurienne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis créé cardinal par le Pape Nicolas V.

22. *Vincent Coti*, Polonais, archevêque de Guesne, primat de Pologne, cardinal du titre de S....

23. *Guillaume Kuln*, né à Estain, diocèse de Verdun, Français, archidiacre de Metz, cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis créé cardinal par le Pape Nicolas V.

24. *Barthélemy Viteleschi*, Italien, évêque de Montefascone, cardinal du titre de Saint-Marc.

25. *Thomas de Courcelles*, Français, chanoine de l'Eglise de Paris, cardinal du titre de S....

26. *Jean de Raguse*, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, cardinal du titre de S....

NICOLAS V, élu Pape en 1447, mort en 1455.

Première promotion, en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, archevêque de

Messine, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrisogon, et évêque de Lérida, mort en 1459.

Deuxième promotion, en 1448.

2. Astorge Agnès, Napolitain, archevêque de Bénévent, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1450.

3. Latinus Orsini, Romain, archevêque de Trani, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Sabine, et légat en Pologne, mort en 1477.

4. Alain de Coëtivi, Français, évêque de Coronailles, puis archevêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède et évêque de Sabine, mort en 1471.

5. Jean Rolin, Français, évêque de Châlons, puis d'Autun, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1483.

6. Philippe Calendrino, frère utérin du Pape, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, grand pénitencier et évêque de Porto, mort en 1476.

7. Nicolas de Cusa, Allemand, archidiacre de Liège, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque de Brixen, mort en 1464.

Troisième promotion en 1449.

8. Amé, duc de Savoie, dit Félix V, s'étant démis de la Papauté, fut nommé cardinal évêque de Sabine, et doyen des cardinaux, mort en 1451.

9. Louis Aleman, Français, archevêque d'Arles, privé du chapeau de cardinal par le Pape Eugène IV, fut rétabli par le Pape Nicolas V. Mort en 1450.

10. Jean d'Arce, Français, archevêque de Tarentaise, nommé, par Félix V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V. Mort en 1453.

11. Louis de la Palu de Varambon, Français, évêque de Maurienne, nommé, par Félix V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, fut nommé, par le Pape Nicolas V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie. Mort en 1455.

12. Guillaume Huln, né à Estain, diocèse de Verdun, archidiacre de Metz, nommé par Félix V, cardinal évêque de Sabine, fut confirmé dans ce titre par le Pape Nicolas V. Mort en 1455.

CALIXTE III, élu Pape en 1455, mort en 1458.

Première promotion, en 1455.

1. Jean-Louis Mila, Espagnol, neveu du Pape, évêque de Ségovie, près de Lérida, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés et légat de Bologne, mort en 1507.

2. Jacques de Portugal, archevêque de Lisbonne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, mort en 1459.

3. Roderic Lenzoli Borgia, Espagnol, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, vice-chancelier de l'Eglise romaine, évêque de Porto, et Pape sous le nom d'Alexandre VI.

Seconde promotion, en 1456.

4. Raimond Pissicelli, Napolitain, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1458.

5. Jean de Mello, Espagnol, auditeur de Rote, évêque de Zamora, prêtre-cardinal du titre de Saint-Achillée et de Saint-Prisque, mort en 1467.

6. Jean de Castiglione, Milanais, évêque de Coutance en Normandie, puis de Pavie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1460.

7. Jacques Thebaldi, Romain, évêque de Montefeltro, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mort en 1466.

8. Richard Olivier, né à Longueil, Français,

évêque de Coutance, prêtre cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et évêque de Porto, mort en 1470.

9. CÉNEAS SYLVINS Piccolomini, Siennois, évêque de Sienne, diacre cardinal du titre de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Sainte Sabine, et Pape sous le nom de Pie II.

PIE II, élu Pape en 1458, mort en 1464.

Première promotion, en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, et évêque de Palestrine, mort en 1478.

2. Bérard Herulo de Narni, auditeur de Rote, évêque de Spolète, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1479.

3. Nicolas Fortiguerra, de Pistoie, évêque de Théano, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1475.

4. Burchard de Weispriach, Allemand, cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, et archevêque de Salzbourg, mort en 1466.

5. Alexandre de Oliva, général de l'ordre des Frères Ermites de Saint-Augustin, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et évêque de Camerino, mort en 1465.

6. François Piccolomini, Siennois, neveu du Pape, archevêque de Sienne, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, et Pape sous le nom de Pie III.

Deuxième promotion, en 1461.

7. Barthélémy Roverella, Ferrarais, archevêque de Ravenne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1476.

8. Jean Geofroi, Français, évêque d'Arras, puis d'Albi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, et de Saint-Martin aux Monts, mort en 1475.

9. Jacques de Cardone, Espagnol, évêque d'Urgel, prêtre-cardinal du titre de S. ..., mort en 1466.

10. Louis d'Albret, Français, évêque de Cahors, de Mirepoix et d'Aire, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1465.

11. Jacques Mensbona, Piccolomini, Lucquois, évêque de Pavie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, et évêque de Frascati, mort en 1479.

12. François de Gonzague, évêque de Mantoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, et évêque de Bologne, mort en 1483.

Troisième promotion, en 1462.

13. Jean de Aych, Allemand, évêque d'Eichstait en Bavière, chancelier de l'empereur Albert II, prêtre-cardinal du titre de S. ..., mort en 1464.

PAUL II, élu Pape en 1464, mort en 1471.

Première promotion, en 1464.

1. Thomas Bourcier, Anglais, archevêque de Cantorbéry, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1507.

2. Etienne de Varas, Hongrois, archevêque de Colocza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1471.

3. Olivier Caraffa, Napolitain, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, évêque d'Albano, de Sabine, d'Ostie, et doyen du Sacré Collège, mort en 1511.

4. Marc Barbo, Vénitien, évêque de Vicence, et patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Saint Marc, mort en 1490.

5. Jean La Balue, Français, évêque d'Angers, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et évêque d'Albano, mort en 1491.

6. Amici Agniflo, évêque d'Aquilée, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1476.

7. François de la Rovère, de Savone, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre

de Saint-Pierre-ès-Liens, et Pape sous le nom de Sixte IV.

8. Théodore Paléologue, des marquis de Montferat, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, mort en 1481.

Seconde promotion, en 1468.

9. Jean-Baptiste Zéno, Vénitien, neveu du Pape, évêque de Vicence, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Particu*, puis prêtre du titre de Sainte-Anastasio, et évêque de Frascati, mort en 1501.

10. Jean Michiele, Vénitien, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis de Saint-Ange, évêque d'Albano, de Porto et de Padoue, mort en 1503.

SIXTE IV, élu Pape en 1471, mort en 1484.

Première promotion, en 1471.

1. Pierre Riario, de Savone, évêque de Trévise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis évêque de Sinigaglia, mort en 1474.

2. Julien de la Rovère, de Savone, neveu du Pape, évêque de Carpentras, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque d'Ostie, grand pénitencier et Pape sous le nom de Jules II.

Deuxième promotion, en 1475.

3. Philippe de Levis Cousan, Français, archevêque d'Arles, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1475.

4. Etienne Nardino, né à Forli, archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1484.

5. Ausias del Puch, Espagnol, archevêque de Monréale, en Sicile, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Sainte-Sabine, mort en 1485.

6. Pierre Gonzalez de Mendoza, Espagnol, évêque de Sigüenza, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Sainte-Croix de Jérusalem et archevêque de Tolède, mort en 1495.

7. Antoine-Jacques Venerio, né à Récanati, évêque de Syracuse, puis de Léon et de Cuenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, puis de Saint-Clément, mort en 1479.

8. Jean-Baptiste Cibo, Génois, évêque de Meli, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, puis de Sainte-Cécile, et Pape sous le nom d'Innocent VIII.

9. Jean Arcimboldo, Parmesan, évêque de Novare, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, puis de Sainte-Praxède, et archevêque de Milan, mort en 1491.

10. Philibert Hugonet, Français, évêque de Macon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1484.

Troisième promotion, en 1476.

11. Georges da Costa, Portugais, archevêque de Lisbonne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1508.

12. Charles de Bourbon, Français, archevêque de Lyon, etc., prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1488.

13. Pierre Ferriz, Espagnol, archevêque de Taragone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, mort en 1478.

14. Jean-Baptiste Mellini, Romain, évêque d'Aniane, de Sutri, puis d'Urbain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1478.

15. Pierre de Foix, Français, évêque de Vannes, diacre-cardinal du titre de Saint-Xiste, mort en 1490.

Quatrième promotion, en 1477.

16. Christophe de la Rovère, né à Turin, arche-

vêque de Tarentaise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1479.

17. Jérôme Basso de la Rovère, reçu du Pape, évêque de Recanati, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, puis de Saint-Chrysogon, évêque de Palestrine, mort en 1507.

18. Georges Hessler, Allemand, évêque de Wurtzbourg, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1482.

19. Gabriel de Vérone, religieux de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, évêque d'Albe et d'Agria, mort en 1486.

20. Pierre Foscaro, Vénitien, primicier de Saint-Marc de Venise, évêque de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Xiste, mort en 1485.

21. Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Naples, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine et de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1485.

22. Raphaël Sansoni Riario, de Savone, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, archevêque de Cosensa, de Saverne et évêque d'Ostie, mort en 1521.

Cinquième promotion, en 1478.

23. Dominique de la Rovère, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Clément, mort en 1501.

Sixième promotion, en 1480.

24. Paul Frégose, Génois, archevêque de Gênes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mort en 1498.

25. Côme de Melioratis Orsini, Romain, archevêque de Trani, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1481.

26. Ferri de Clugni, Français, évêque de Tournai, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1485.

27. Jean-Baptiste Savelli, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1498.

28. Jean Colonna, Romain, évêque de Riéti, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*.

Septième promotion, en 1483.

29. Jean Conti, Romain, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1495.

30. Elie de Bourdeille, Français, archevêque de Tours, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1484.

31. Jean Margarit, Espagnol, évêque de Girone, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1484.

32. Jean-Jacques Sclafenati, Milanais, évêque de Parme, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Calio monte*, mort en 1497.

33. Jean-Baptiste Orsini, archevêque de Carthage et de Tarente, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1503.

Huitième promotion, en 1484.

34. Ascagne-Marie Sforza, des ducs de Milan, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, vice-chancelier de l'Eglise romaine, évêque de Padoue, Novare, etc., mort en 1505.

INNOCENT VIII, élu Pape en 1484 mort en 1492.

Promotion en 1489.

1. Laurent Cibo, Génois, neveu du Pape, archevêque de Bénévent, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, évêque d'Albano et de Palestrine, mort en 1505.

2. Ardicin de la Porte, de Novare, évêque d'A-

féria, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1495.

5. Antonio Pallavicini, Génois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis de Sainte-Praxède et évêque de Palestrine, mort en 1507.

4. André d'Espinal, Français, archevêque de Lyon et de Bordeaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux Monts, mort en 1500.

5. Maffei Gherardo, Vénitien, général de l'ordre des Camaldules, patriarche de Venise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée mort en 1492.

6. Pierre d'Aubusson, Français, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1503.

7. Jean de Médicis, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis Pape sous le nom de Léon X.

8. Frédéric de San Severino, Napolitain, archevêque de Vienne, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, mort en 1516.

ALEXANDRE VI, élu Pape en 1492, mort en 1503.

Première promotion, en 1492.

1. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, archevêque de Monréale, et patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, évêque d'Olmutz, de Bayeux, etc., mort en 1505.

Deuxième promotion, en 1493.

2. Jean Moorton, Anglais, archevêque de Cantorbéry, chancelier d'Angleterre, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mort en 1500.

3. Jean-Antoine de Saint-Georges, né à Plaisance, évêque d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, patriarche de Constantinople, puis évêque de Parme, d'Albano, de Palestrine et de Sabine, mort en 1509.

4. Jean de la Grolaye de Villiers, Français, abbé de Saint-Denis en France, puis évêque de Lombez, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1499.

5. Bernardin de Carvajal, Espagnol, évêque de Carthagène, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, puis de Sainte-Croix de Jérusalem et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1522.

6. Raymond Pérault, Français, évêque de Saintes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1505.

7. César Borgia, diacre-cardinal, remit le Chapeau en 1498, fut duc d'Urbin et de Valentinois, et épousa Charlotte d'Albret. Mort en 1507.

8. Hippolyte d'Este, de Ferrare, archevêque de Milan et de Narbonne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1520.

9. Frédéric Casimir, fils du roi de Pologne, évêque de Cracovie, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1505.

10. Julien Césarini, Romain, évêque d'Ascoli, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, puis de Saint-Ange, mort en 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *inter Imagines*, patriarche d'Aquilée, puis prêtre du titre de Saint-Marc, et évêque de Porto, mort en 1523.

12. Alexandre Farnèse, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis du titre de Saint-Estache, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, et Pape sous le nom de Paul III.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, diacre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1497.

Troisième promotion, en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, Français, archevêque de Reims, de Narbonne, etc., prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1514.

Quatrième promotion, en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, Français, évêque d'Arras, puis du Mans, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, évêque d'Albano et de Frascati, mort en 1519.

Cinquième promotion, en 1496.

16. Barthélemy Martini, Espagnol, évêque de Ségovie prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1500.

17. Jean de Castro, Espagnol, évêque de Girgenti, en Sicile, et administrateur de l'évêché de Sleswig, en Danemark, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, mort en 1506.

18. Jean Lopez, Espagnol, évêque de Pérouse et archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1501.

19. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, évêque de Mellî, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1500.

20. Louis d'Aragon, fils naturel de Ferdinand, roi d'Espagne et de Naples, évêque d'Aversa, puis de Léon en Espagne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort en 1519.

Sixième promotion, en 1498.

21. Georges d'Amboise, Français, archevêque de Roien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1510.

Septième promotion, en 1500.

22. Diego Hartado de Mendoza, Espagnol, archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1502.

23. Amanieu d'Albret, Français, évêque de Pamiers, de Cominges, etc., diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis évêque de Pampelune, mort en 1520.

24. Louis Borgia, Espagnol, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, prêtre du titre de Saint-Marcel, archevêque de Sainte-Marie-Majeure, et grand pénitencier, mort en 1511.

Huitième promotion, en 1500.

25. Jacques Serra, Espagnol, archevêque d'Oristano, en Sardaigne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, évêque d'Elue et de Palestrine, mort en 1517.

26. Thomas Bacocs, né à Herdout en Hongrie, chancelier de Hongrie et archevêque de Strigonie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1521.

27. Pierre Isuaglies ou di Suaglio, Sicilien, archevêque de Reggio, ensuite de Messine, prêtre-cardinal du titre de Saint-Syriaque, puis de Sainte-Pudentiane, et archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, mort en 1511.

28. François Borgia, Espagnol, archevêque de Cosenza, cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis des Saints Nérée et Achillée, et évêque de Chieti, mort en 1511.

29. Jean Vera, Espagnol, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1507.

30. Louis Podocator, de Nicosie, dans l'île de Chypre, évêque de Capacio, royaume de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanais, évêque de Côme, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1508.

32. Jean-Baptiste Ferraro, Modénais, évêque de Modène, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1502.

33. Marc Cornaro, Vénitien, évêque de Vérone, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*,

puis prêtre du titre de Sainte-Marie, évêque d'Albano et de Palestrine, et patriarche de Constantinople; mort en 1524.

34. Jean-Etienne Ferrero, de Verceil, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, puis de Sainte-Vestine, mort en 1510.

Neuvième promotion, en 1505.

35. Jean Castellan, Espagnol, archevêque de Trani, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et archevêque de Monréale, mort en 1505.

36. François Remolini, archevêque de Sorrento, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis archevêque de Palerme, mort en 1518.

37. François Soderini, Florentin, évêque de Voterra, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, évêque de Saintes et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1524.

38. Melchior Meckau, Allemand, évêque de Brixen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1509.

39. Nicolas Fieschi (de Fiesque), Génois, évêque de Fréjus et de Toulon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *inter imagines*, puis du titre des Douze-Apôtres, archevêque d'Embrun et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1524.

40. François Sprats, Espagnol, évêque de Léon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, mort en 1504.

41. Adrien Castellesi, dit le cardinal Corneto, Italien, évêque d'Hartford, de Bath et de Wells, en Angleterre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon.

42. Jacques de Casanova, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1504.

43. François Loris, Espagnol, évêque d'Elvas, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, mort en 1505.

Auxquels on ajoute :

44. Jean, ambassadeur du duc de Saxe à Rome, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem.

PIE III, élu Pape en 1503, mort la même année.

JULES II, élu Pape en 1503, mort en 1513.

Première promotion, en 1503.

1. François-Guillaume de Castelnaud-Clermont-Lodève, Français, archevêque de Narbonne, puis d'Auch, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, et doyen des cardinaux, mort en 1540.

2. Jean de Zuniga, Espagnol, grand maître de l'ordre d'Alcantara, archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1504.

3. Clément de la Rovère, de Savone, neveu du Pape Sixte IV, évêque de Mende, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis du titre des Douze-Apôtres, mort en 1504.

4. Galiot Franciotti de la Rovère, Lucquois, neveu du Pape Jules II, évêque de Lucques, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, puis évêque de Padoue, de Crémone, et archevêque de Bénévent, mort en 1508.

Deuxième promotion, en 1505.

5. Marc Vigerius, de Savone, évêque de Sinigaglia, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Palestrine, mort en 1516.

6. Robert Guibé, Français, évêque de Rennes, puis de Nantes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, mort en 1513.

7. Léonard de la Rovère, de Savone, neveu du

Pape Sixte IV, évêque d'Agén, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-Susanne, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, et grand pénitencier, mort en 1520.

8. Charles-Dominique Carretto, des marquis de Final, Génois, archevêque de Tours et de Reims, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vite, puis de Sainte-Cécile, mort en 1544.

9. Antoine Ferrerio, de Savone, évêque de Gubbio, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1508.

10. François Aledosi, d'Imola, évêque de Pavie et de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1514.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, évêque de Césène, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, et administrateur de Pampelune, mort en 1510.

12. Gabriel Gabrieli, de Fano, évêque d'Urbini, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1511.

13. Sigismond de Gonzague, évêque de Mantoue, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1525.

Troisième promotion, en 1507.

14. Jean de la Trémouille, Français, archevêque d'Auch, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1507.

15. René de Prie, Français, évêque de Bayeux, puis de Limoges, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1519.

16. Louis d'Amboise, Français, évêque d'Albi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1517.

17. François Ximenez, de Cisneros, Espagnol, religieux de l'ordre de Saint-François, archevêque de Tolède, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1517.

Quatrième promotion, en 1508.

18. Sixte Gara de la Rovère, Lucquois, neveu du Pape Jules II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, archevêque de Bénévent, évêque de Lucques et de Padoue, et vice-chancelier de la sainte Église, mort en 1517.

Cinquième promotion, en 1511.

19. Christophe Brambridge, dit *Ursuicus*, archevêque d'York, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit *Monti*, Italien, archevêque de Siponto, prêtre cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Sainte-Praxède, et évêque de Porto, mort en 1533.

21. Matthieu Shinner, surnommé le *Long*, Suisse, évêque de Sion, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, et évêque de Novare, mort en 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, évêque d'Ancône, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis évêque de Cadix, de Maillesais, d'Arras, de Crémone, archevêque de Ravenne, évêque d'Albano, de Palestrine et de Sabine, mort en 1532.

23. Achille de Grassi, évêque de Bologne, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1523.

24. François Argentino, Vénitien, évêque de Concorde, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Clément, mort en 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine, mort en 1518.

26. Alphonse Petrucci, Siennois, évêque de Soana, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, privé de la pourpre par le Pape Léon X, mort en 1518.

Sixième promotion.

27. Matthieu Lang de Welembourg, Allemand, évêque de Gurck, diacre-cardinal du titre de Saint-

Ange, archevêque de Saltzbourg et évêque d'Albano, mort en 1540.

LÉON X, élu Pape en 1513, mort en 1521.

Première promotion, en 1513.

1. Laurent Pucci, Florentin, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints Couronnés, grand pénitencier, évêque d'Albano, puis de Palestrine, mort en 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, archevêque de Florence, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*, puis de Saint-Clément et de Saint-Laurent in *Damaso*, et Pape sous le nom de Clément VII.

3. Bernard de Tarlat, dit d'Unce, Florentin, évêque de Contances, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Porticu*, mort en 1520.

4. Innocent Gibo, Génois, neveu du Pape, archevêque de Gènes, abbé de Saint-Victor de Marseille, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Sainte-Marie in *Dominica*, mort en 1550.

Deuxième promotion, en 1515.

5. Thomas Wolsey, Anglais, chancelier d'Angleterre, archevêque d'York, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1533.

Troisième promotion, en 1515.

6. Adrien Gouffier, Français, évêque de Contances puis d'Albi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1523.

Quatrième promotion, en 1517.

7. Antoine Bohier, Français, archevêque de Bourges, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mort en 1519.

8. Guillaume de Croy, Flamand, évêque de Cambrai, diacre cardinal du titre de Sainte-Marie in *Aquiro*, puis archevêque de Tolède, mort en 1521.

Cinquième promotion, en 1517.

9. François Conti, Romain, archevêque de Conza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1521.

10. Jean Piccolomini, Siennois, archevêque de Sienna, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, puis évêque d'Ostie et doyen des cardinaux, mort en 1537.

11. Jean-Dominique Cuppi ou de Cupis, Romain, archevêque de Trani, prêtre cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis évêque d'Ostie, et doyen du Sacré Collège, mort en 1533.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, évêque de Pistoie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mort en 1518.

13. Raphaël Petrucci, Siennois, évêque de Soana, en Toscane, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1522.

14. André de Valle, Romain, évêque de Malte, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis de Sainte-Prisque, mort en 1534.

15. Boniface Ferrero, de Verceil, évêque d'Ivrée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, puis évêque de Porto, mort en 1543.

16. Jean-Baptiste Pallavicini, Génois, évêque de Cavaillon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Apollinaire, mort en 1524.

17. Pompée Colonna, Romain, évêque de Riéti, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis archevêque de Monréale d'Aversa, prêtre du titre de Saint-Laurent in *Damaso*, et vice-roi de Naples, mort en 1532.

18. Scaramutia Trivulce, Milanais, évêque de Côme, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1527.

19. Dominique Jacobatii, Romain, évêque de Lucera, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent,

puis de Saint-Clément et de Saint-Apollinaire, mort en 1528.

20. Laurent Campeggi, Bolognais, évêque de Bologne et de Feltri, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Sabine et de Palestrine, mort en 1539.

21. Louis de Bourbon, Français, évêque de Laon, puis archevêque de Sens, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1536.

22. Adrien Florent, Hollandais, précepteur de Charles-Quint, évêque de Tortose, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis Pape sous le nom d'Adrien VI.

23. Ferdinand Ponzeta, Napolitain, évêque de Melù, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, mort en 1527.

24. Louis Rossi, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1519.

25. François Armellino, évêque de Pérouse, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, puis de Saint-Calixte, mort en 1527.

26. Thomas de Vio, dit *Cajetan*, Italien, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1534.

27. Christophe Numali, Italien, général de l'ordre des Frères mineurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'Île, puis de Sainte-Marie d'*Ara cæli*, mort en 1528.

28. Gilles de Viterbe, général de l'ordre des Frères Ermites de Saint-Augustin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, puis de Saint-Marcel, et patriarche de Constantinople, mort en 1332.

29. Guillaume-Raymond Vich, Espagnol, évêque de Barcelone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1525.

30. Silvius Passerino, de Cortone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Lucina*, légat de Pérouse et évêque de Barcelone, mort en 1529.

31. François Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in *Velabro*, mort en 1535.

32. Paul Emile Cesio, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1537.

33. Alexandre Cesarini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Baccho, puis de Saint-Marcel, de Sainte-Marie in *Via lata*, évêque d'Albano et de Pampelune, mort en 1542.

34. Jean Silviati, Florentin, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis évêque de Porto, mort en 1555.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, évêque de Vicence et de Viterbe, archevêque de Florence et de Salerne, puis prêtre de Sainte-Marie in *Cosmedin* et de Sainte-Marie in *Via lata*, mort en 1550.

36. Hercule Rangoni, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, évêque de Modène, etc., mort en 1527.

37. Augustin Trivulce, Modénais, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Saint-Nicolas in *Carcere*, évêque de Bayeux, etc., mort en 1548.

38. François Pisani, Vénitien, évêque de Padoue, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, puis de Saint-Marc, archevêque de Narbonne et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1570.

39. Alphonse, Infant de Portugal, évêque d'Evora, archevêque de Lisbonne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1540.

Sixième promotion, en 1518.

40. Albert, marquis de Brandebourg, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, archevêque de Magdebourg, et électeur de Mayence, mort en 1545.

Septième promotion, en 1518.

41. Jean de Lorraine, évêque de Metz, archevêque

de Narbonne, de Reims, etc., diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, mort en 1550.

Huitième promotion, en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, évêque de Liège et de Chartres, archevêque de Valence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1558.

ADRIEN VI, élu Pape en 1521, mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenwoert, Allemand, évêque d'Utrecht, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1534.

CLEMENT VII, élu Pape en 1523, mort en 1534.

Première promotion, en 1527.

1. Benoît Accolti, Florentin, évêque de Cadix, de Crémone et de Ravenne, cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1549.

2. Augustin Spinola, de Savone, évêque de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, évêque de Férino, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, puis de Sainte-Marie in *Via lata*, évêque de Sarlat, et archevêque de Conza, mort en 1552.

4. Hercule de Gonzague-Mantoue, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, évêque de Mantoue et archevêque de Taragone, mort en 1565.

5. Marin Grimani, Vénitien, patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Marcel, et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Porto, et de Cénéda en Lombardie, mort en 1546.

Deuxième promotion en 1527.

6. Antoine de San Severino, Napolitain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Saint-Apollinaire, et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Conversano, de Palestrine, de Sabine et de Porto, mort en 1545.

7. Vincent Caraffa, Napolitain, archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis de Sainte-Prisque, et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Albano, de Palestrine, etc., mort en 1540.

8. André-Matthieu Palmerio, Napolitain, archevêque de Matera, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, évêque de Sarno, Lucera, etc., mort en 1537.

9. Antoine du Prat, Français, chancelier de France, archevêque de Sens, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et légat en France, mort en 1535.

10. Henri de Cardonne, Espagnol, évêque de Barcelone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis archevêque de Monréale, et vice-roi de Sicile, mort en 1530.

11. Gérome Grimaldi, Génois, évêque de Venafro, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in *Velabro*, puis archevêque de Bari, mort en 1543.

12. Pyrrhus de Gonzague, évêque de Modène, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1529.

13. Sigismond Papadoca, Napolitain, évêque de Venosa et de Tropea, refusa le chapeau, content de son évêché; mort en 1536.

Troisième promotion, en 1527.

14. François Quignones, général de l'ordre de Saint-François, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, et évêque de Coria, mort en 1540.

Quatrième promotion, en 1527.

15. François Cornaro, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Cécile, de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie au delà du

Tibre, évêque de Brescia, d'Albano et de Palestrine, mort en 1543.

Cinquième promotion, en 1529.

16. Jérôme Doria, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Thomas in *Parione*, puis de Sainte-Marie in *Porticu*, évêque de Rovigno, de Noli, de Jaca et de Huesca, mort en 1558.

Sixième promotion, en 1529.

17. Hippolyte de Médicis, Florentin, neveu du Pape Léon X, diacre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Damaso*, mort en 1535.

Septième promotion, en 1529.

18. Mercurin Arborio Gattinara, Pémontais, chancelier de l'empereur Charles V, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1530.

Huitième promotion en 1530.

19. François de Tournon, Français archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auch, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège, mort en 1562.

20. Bernard Clesius, Allemand, évêque de Trente, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in *Cælio monte*, mort en 1539.

21. Louis de Gorrevod, Savoyard, évêque de Saint-Jean de Maurienne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mort en 1535.

22. Garcias Loaysa, Espagnol, général de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque d'Osma et de Ségovie, puis archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1546.

23. Innigo de Zuniga et Mendoza, Espagnol, évêque de Burgos, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in *Carcere*, mort en 1535.

Neuvième promotion, en 1531.

24. Gabriel de Gramont, Français, évêque de Tarbes, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Cécile, archevêque de Tolède et de Bordeaux, mort en 1534.

Dixième promotion, en 1531.

25. Alphonse Manrique de Lara, Espagnol, archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1538.

26. Jean Pardo de Tavera, Espagnol, archevêque de Tolède, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1545.

Onzième promotion, en 1531.

27. Antoine Pucci, Florentin, évêque de Pistoie, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, grand pénitencier et évêque de Sabine, mort en 1544.

Douzième promotion, en 1533.

28. Etienne-Gabriel Merino, Espagnol, archevêque de Bari, et patriarche des Indes, évêque de Jaën, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1535.

29. Jean d'Orléans Longueville, Français, archevêque de Toulouse et évêque d'Orléans, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1533.

Treizième promotion, en 1533.

30. Jean Le Veneur, Français, évêque de Lisieux, grand aumônier de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'Île, mort en 1543.

31. Claude de Longuy de Givry, Français, évêque de Langres, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès in *Agone*, mort en 1561.

32. Odet de Coligny de Châtillon, Français, évêque de Beauvais et archevêque de Toulouse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Saint-Bacche, apostasia; mort en 1571.

33. Philippe de La Chambre, Savoyard, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Frascati, mort en 1550.

PAUL III, élu Pape en 1534, mort en 1549.

Première promotion, en 1534.

1. Alexandre Farnèse, Romain, petit-fils du Pape, archevêque d'Avignon et de Monréale, patriarche de Jérusalem, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1589.

2. Gui-Ascagne Sforza de Santa-Flore, Romain, cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, puis de Sainte-Marie in *Cosmedin*, de Saint-Eustache et de Sainte-Marie in *Via lata*, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1564.

Deuxième promotion, en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Misnie, archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1537.

4. Jean du Bellay, Français, évêque de Paris, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Sainte-Cécile et de Saint-Adrien, archevêque de Bordeaux, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1560.

5. Jérôme Ghinuccio, Siennois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, évêque d'Ascoli, de Malte et de Cavaillon, mort en 1541.

6. Jacques Simonetta, Milanais, évêque de Pesaro, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, puis de Saint-Apollinaire, et évêque de Pérouse, mort en 1539.

7. Jean Fisher, Anglais, évêque de Rochester, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, décapité par l'ordre de Henri VIII d'Angleterre, en 1535.

8. Gaspard Contarini, Vénitien, évêque de Belluno, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, et évêque de Bologne, mort en 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, gouverneur du Milanais, diacre cardinal du titre de Sainte-Marie in *Aquiro*, mort en 1538.

Troisième promotion, en 1536.

10. Jean-Marie de Monti, Romain, archevêque de Siponte, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Sainte-Praxède, évêque de Palestrine, et Pape sous le nom de Jules III.

11. Jean-Pierre Caraffa, Napolitain, archevêque de Chieti, puis de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux et Pape sous le nom de Paul IV.

12. Eunio Philonardi, Romain, évêque de Vérola, prêtre-cardinal du titre de Saint-Ange et évêque d'Albano, mort en 1549.

13. Christophe Jacobatii, Romain, évêque de Cassano, royaume de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis de Saint-Eustache, mort en 1540.

14. Charles Hémard de Dénonville, Français, évêque de Mâcon, puis d'Amiens, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, mort en 1540.

15. Jacques Sadolet, Modénais, évêque de Carpentras, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, évêque de Faenza, puis de Girgenti, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, puis de Saint-Clément et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Ostie et doyen du Sacré Collège, mort en 1564.

17. Jérôme Aléandre de la Mothe, de Forli, archevêque de Brindes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, mort en 1549.

18. Regnault Polus, Anglais, archevêque de Cantorbéry, diacre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, puis prêtre du titre de

Sainte-Marie *in Cosmedin*, et de Sainte-Prisque, mort en 1558.

19. Roderic Borgia, Espagnol, neveu du Pape Alexandre VI, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Eustache, mort en 1537.

20. Nicolas Caïetan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Eustache, et archevêque de Capoue, mort en 1585.

Quatrième promotion, en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Espagnol, archevêque de Compostelle, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1540.

Cinquième promotion, en 1538.

22. Jean Alvarez de Tolède, Espagnol, évêque de Cordoue, puis de Burgos, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte et de Saint-Clément, archevêque de Compostelle et évêque d'Albano, mort en 1557.

23. Pierre Manriquez d'Aguilar, Espagnol, évêque de Cordoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1540.

24. Robert de Lenoncourt, Français, évêque de Châlons, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis de Sainte-Apollinaire et de Sainte-Cécile, archevêque d'Arles, d'Embrun, de Toulouse, évêque de Metz, mort en 1561.

25. David Beatoun, Ecossais, archevêque de Saint-Andrews, en Ecosse, évêque de Mirepoix, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne, *in Caelio monte*, mort en 1546.

26. Hippolyte d'Este, de Ferrare, administrateur de Milan, d'Auch, de Lyon, de Narbonne, d'Autun, etc., diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis de Sainte-Marie *in Via lata*, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et de Sainte-Marie-la-Neuve, mort en 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, évêque de Bergame, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon, puis de Saint-Clément, mort en 1547.

Sixième promotion, en 1539.

28. Frédéric Frégose, Génois, archevêque de Salerne, évêque de Gubio, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1544.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, Français, évêque de Genève et archevêque de Besançon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, Français, évêque d'Orléans, puis archevêque de Toulouse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de celui de Saint-Chrysogon et grand aumônier de France, mort en 1559.

31. Hubert Gambara, évêque de Tortone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Martin-aux-Monts, de Saint-Apollinaire et de Saint-Chrysogon, mort en 1549.

32. Ascagne Parisano, né à Tolentino, évêque de Gaëte, puis de Rimini, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1549.

33. Pierre-Paul Parisio, de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine et évêque de Nusco, royaume de Naples, mort en 1545.

34. Marcel Cervin, évêque de Nicastro, prêtre-cardinal, du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, Pape sous le nom de Marcel II.

35. Barthélemy Guidiccioni, Lucquois, évêque de Terni, puis de Lucques, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire et du titre de Sainte-Prisque, vicaire du Pape et grand pénitencier, mort en 1549.

36. Denis Laurerio, de Bénévent, général de l'ordre des Servites, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel et évêque d'Urbain, mort en 1542.

37. Henri Borgia de Gandie, Espagnol, évêque

de Squillace, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas et de Saint-Achillée, mort en 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, évêque de Nicastro, archevêque de Bénévent, prêtre du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, évêque d'Albano, de Porto et grand inquisiteur, mort en 1587.

39. Michel de Sylva, Portugais, évêque de Viseu, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Massa, mort en 1556.

Septième promotion, en 1542.

40. Marcel Crescentio, Romain, évêque de Marsico, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1552.

41. Jean-Vincent d'Aquaviva d'Aragon, Napolitain, évêque de Melù, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1556.

42. Pompono Cœci, Romain, évêque de Citta-di-Castello, puis de Sutri, vicaire du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, évêque de Pistoie, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, et grand pénitencier, mort en 1547.

44. Jean Moron, Milanais, évêque de Modène, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Etienne *in Caelio monte*, de Saint-Laurent *in Lucina*, et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Novare, président au concile de Trente, et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1580.

45. Grégoire Cortesio, Modénais, abbé du Mont-Cassin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, puis évêque d'Urbain, mort en 1548.

46. Thomas Badia, Modénais, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, maître du sacré palais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre au champ de Mars, mort en 1547.

47. Christophe Madruce, évêque de Trente, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Saint-Chrysogon et de Sainte-Marie au delà du Tibre et évêque de Palestrine, mort en 1578.

Huitième promotion, en 1544.

48. Gaspard d'Avalos, Espagnol, archevêque de Compostelle, prêtre-cardinal, mort en 1545.

49. Georges d'Armagnac, Français, archevêque de Toulouse, puis d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, et de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1585.

50. François de Mendoza, Espagnol, évêque de Coria, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara celi*, puis de Saint-Jean-Porte-Latine et de Saint-Eusèbe, évêque de Burgos, gouverneur de Sienna, et archevêque de Valence, mort en 1566.

51. Jacques d'Aunebaut, Français, évêque de Lisieux, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1558.

52. Oton Truchses de Waldpurg, Allemand, évêque d'Augsbourg, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, puis de Sainte-Sabine et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Albano, de Sabine et de Palestrine, mort en 1572.

53. Barthélemy de la Cueva d'Albuquerque, Espagnol, évêque de Cordoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, puis de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque d'Avellino et de Siponte, et vicaire de Naples, mort en 1562.

54. François Sfondrate, né à Crémone, évêque de Sarno, puis archevêque d'Amalfi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et évêque de Crémone, mort en 1550.

55. Frédéric Cuesi, Romain, évêque de Todi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, évêque de Crémone, de Palestrine, d'Albano et de Porto, mort en 1565.

56. Durant de Durantibus, Italien, évêque de Cassano, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, et évêque de Brescia, mort en 1558.

57. Nicolas Ardinghella, Florentin, évêque de Fossombrone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Apollinaire, mort en 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, évêque de Brescia, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, puis archevêque de Spalatro, mort en 1551.

59. Jérôme Capiferi ou Capo-di-Ferro, Romain, évêque de Nirée, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, mort en 1559.

60. Tiberio Crispo, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, archevêque d'Amalfi, et évêque de Sabine, mort en 1566.

Neuvième promotion, en 1545.

61. Georges d'Amboise, Français, archevêque de Rouen, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre, mort en 1550.

62. Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, puis roi de Portugal, mort en 1580.

63. Pierre Pachus de Villena, Espagnol, évêque de Pampelune, puis de Jaën, prêtre cardinal du titre de Sainte-Balbin, vice-roi de Naples, évêque de Ségovie et d'Albano, mort en 1560.

64. Ranuce Farnèse, archevêque de Naples, diacre-cardinal du titre des Saints-Anges, et des Quatre-Saints-Couronnés, grand pénitencier, patriarche de Constantinople, archevêque de Ravenne et de Bologne, évêque de Sabine, mort en 1565.

Dixième promotion, en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guise, Français, archevêque de Reims, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, puis de Saint-Apollinaire, mort en 1574.

66. Jules de la Rovère de Montefeltro, d'Urbain, diacre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, puis évêque de Vienne, archevêque de Ravenne, évêque de Sabine et de Palestrine, mort en 1578.

Onzième promotion, en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, Français, archevêque de Rouen, diacre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis prêtre du titre de Saint-Chrysogon, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1590.

Douzième promotion, en 1549.

68. Jérôme Veralli, Romain, évêque d'Ascoli, puis de Caserte, et archevêque de Rossano, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, et du titre de Saint-Marcel, évêque de Porto, mort en 1555.

69. Jean-Ange de Médicis, Milanais, archevêque de Raguse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis de Saint-Etienne in *Calio monte*, Pape sous le nom de Pie IV.

70. Philibert Ferrero, de Vercell, évêque d'Ivrée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1549.

71. Bernardin Maffei, Romain, évêque de Massa, puis archevêque de Chiéti, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, mort en 1553.

JULES III, élu Pape en 1550, mort en 1555.

Première promotion, en 1550.

1. Innocent de Monti, diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, puis de Sainte-Marie in *Porticu*, et de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1557.

Deuxième promotion, en 1551.

3. Georges Martinusius, Martinuzzi, Hongrois,

évêque de Varadin, puis archevêque de Strigonia, premier ministre, cardinal, mort en 1551.

Troisième promotion, en 1551.

3. Christophe Monti, parent du Pape, évêque de Cagliari dans les Etats de l'Eglise, patriarche d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, mort en 1564.

4. Fulvio de la Corgnia, neveu du Pape, évêque de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Via lata*, puis de Saint-Etienne in *Calio monte*, évêque de Porto, mort en 1583.

5. Jean-Michel Sarracena, Napolitain, archevêque d'Acereusa, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Ara cali*, puis de Sainte-Anastasia, de Sainte-Agathe, de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Sabine, mort en 1568.

6. Jean-Ricci Politian, Toscan, archevêque de Manfredonia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, puis du titre de Saint-Ange, de Sainte-Marie au delà du Tibre, premier évêque de Monte-Pulciano, archevêque de Pise et évêque d'Albano, mort en 1574.

7. Jacques du Puy, de Nice, archevêque de Bari, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, puis de Sainte-Marie in *Via lata*, et légat au concile de Trente, mort en 1563.

8. Alexandre Campeggi, Bolognais, évêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, et vice légat d'Avignon, mort en 1554.

9. Jean-André Mercurio, de Messine, archevêque de Manfredonia, puis de Messine, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, puis de Saint-Cyriaque, et des Saints Quirice et Julitte, mort en 1561.

10. Pierre Bertan, Modénais, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Fans, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1558.

11. Sébastien Pighini, de Reggio, évêque d'Alife, au royaume de Naples, puis de Ferentino, et archevêque de Manfredonia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1553.

12. Fabio Mignanelli, Siennois, évêque de Lucera, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, et préfet de la signature de justice, mort en 1557.

13. Jean Pogge, Bolognais, évêque de Tropea, puis d'Ancône, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mort en 1556.

14. Jean-Baptiste Cicada, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis de Sainte-Agathe, et évêque de Sabine, mort en 1570.

15. Jérôme Dandini, de Cesène, évêque de Cassano, puis d'Imola, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, puis de Saint-Marcel, mort en 1559.

16. Louis Cornaro, Vénitien, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de Chypre, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, puis prêtre du titre de Saint-Marc, et archevêque de Trani, mort en 1584.

Quatrième promotion, en 1553.

17. Pierre de Taliavea d'Aragon, Sicilien, archevêque de Palerme, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1558.

18. Robert Nobili, petit-neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Cosmedin*, mort en 1559.

19. Louis de Lorraine Guise, Français, archevêque de Sens, évêque de Metz, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Saint-Thomas, mort en 1578.

20. Jérôme Simonelli, d'Orviété, petit-neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Sainte-Prisque, et prêtre du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Orviété et de Porto, mort en 1605.

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Première promotion, en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, évêque de Comingues, diacre-cardinal du titre de Saint-Vital et de Saint-Modeste, étrané en prison en 1561.

Deuxième promotion, en 1555.

2. Jean Guijéno, surnommé *Siliceo*, Espagnol, précepteur de Philippe II, roi d'Espagne, archevêque de Toléde, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1557.

3. Jean Bernardin Scoti, de Sabine, clerc régulier de l'ordre des Théatins, archevêque de Traùt, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, évêque de Plaisance et inquisiteur de la Foi, mort en 1568.

4. Diomède Caraffa, Napolitain, archevêque d'Ariano, au royaume de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1560.

5. Scipion Rebiba, Sicilien, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, archevêque de Pise, patriarche de Constantinople, et évêque de Sabine, mort en 1577.

6. Jean Suavins, Français, évêque de Mirepoix, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Prisque, et préfet de la signature de Justice, mort en 1566.

7. Jean Gropper, Allemand, prévôt de l'Eglise de Cologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1558.

8. Jean-Antoine Capissucchi, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Croix de Jérusalem et de Saint-Clément mort en 1569.

Troisième promotion, en 1557.

9. Thalée Gaddi, Florentin, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanais, évêque de Toulon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1559.

11. Laurent Strozzi, évêque de Béziers, puis d'Albi, et archevêque d'Aix, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1571.

12. Virgile Rosarlo, né à Spolète, évêque d'Ischia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, et vicaire du Pape, mort en 1559.

13. Jean Bertrand, Français, archevêque de Sens, garde des sceaux de France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, mort en 1560.

14. Michel Ghisleri, Lombard, évêque de Sutri, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, puis de Sainte-Sabine, et Pape sous le nom de Pie V.

15. Clément Bolera, Génois, général de l'ordre des Frères mineurs de l'observance en Espagne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara celi*, et évêque de Foligno, Etats de l'Eglise, mort en 1568.

16. Alphonse Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis de Saint-Nicolas et archevêque de Naples, mort en 1565.

17. Vitelloci Vitelli, Italien, évêque de Citta-di-Castello, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Sainte-Bacche, puis de Sainte-Marie *in Porticu* et de Sainte-Marie *in Via lata*, et évêque d'Imola, mort en 1568.]

18. Jean-Baptiste Ghisleri, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1559.

Quatrième promotion, en 1557.

19. Guillaume Petow, Anglais, évêque de Salisbury, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1563.

Première promotion, en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanais, évêque de Foligno, prêtre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis de Sainte-Marie aux Thermes, de Saint-Pierre-ès-Liens, et de Saint-Ange, évêque de Novare, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1591.

2. Jean de Médicis, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, et nommé à l'archevêché de Pise, mort en 1562.

3. Saint-Charles Borromée, Milanais, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, puis de Saint-Martin-aux-Monts, prêtre du titre de Sainte-Praxède, archevêque de Milan, grand pénitencier et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1584.

Deuxième promotion, en 1561.

4. Jérôme Séripand, Napolitain, général de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et légat au concile de Trente, mort en 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, grand prieur de Rome, grand aumônier de Catherine de Médicis, reine de France, évêque de Clermont, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, puis de Sainte-Prisque, mort en 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonais, évêque de Culm, puis de Varmie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, de Saint-Laurent *in Perna*, de Saint-Pancrace, de Saint-Clément et de Sainte-Marie au delà du Tibre, légat au concile de Trente, et grand pénitencier, mort en 1579.

7. Pierre-François Ferrero, Piémontais, évêque de Verceil, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Sainte-Agnès et de Sainte-Anastasie, mort en 1566.

8. Louis Simonetta, Milanais, évêque de Pésaro, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, puis de Sainte-Anastasie, mort en 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, évêque d'Arras, puis archevêque de Malines et de Besançon, garde des sceaux de l'empereur Charles V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, et de Saint-Sylvestre, et évêque de Sabine, mort en 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisière, Français, évêque d'Auxerre et d'Angoulême, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, de Saint-Martin-aux-Monts, et de Sainte-Anastasie, mort en 1570.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, évêque de Riéti, mort en 1570.

12. Louis d'Este-Ferrare, évêque de Ferrare, puis archevêque d'Auch, diacre-cardinal du titre des Saints-Nérée et d'Achille, puis de Sainte-Lucie, de Saint-Ange et de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1586.

13. Louis Madruce, Allemand, évêque de Trente et de Brescia, diacre-cardinal du titre de Saint-Calixte, puis de Saint-Onuphre, prêtre du titre de Sainte-Anastasie, et de Saint-Laurent *in Lucina*, et évêque de Frascati, mort en 1600.

14. Marc Altaemps, neveu du Pape, évêque de Cassano en Calabre, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, de Saint-Clément et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Constance et archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, mort en 1595.

15. François de Gonzague, diacre-cardinal du

titre de Saint-Nicolas, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Lucina* et archevêque de Conza, mort en 1566.

16. Innigo d'Avalos d'Aragon, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis prêtre du titre de Saint-Adrien, de Saint-Laurent *in Lucina*, et évêque de Porto, mort en 1600.

17. Alphonse Gesualdo, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, archevêque de Conza, puis de Naples, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1605.

18. François Pacheco, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Sainte-Pudentiane, archevêque de Burgos, mort en 1579.

19. Jean-François Gambara, de Brescia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, puis de Sainte-Pudentiane, de Sainte-Anastasie et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Viterbe, d'Albano et de Palestrine, mort en 1587.

20. Bernard Navagero, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Saint-Nicolas et de Sainte-Susanne et évêque de Vérone, mort en 1565.

21. Jérôme Corregio, Italien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, puis du titre de Sainte-Anastasie, et archevêque de Tarante, mort en 1572.

Troisième promotion, en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, et évêque de Mantoue, mort en 1565.

23. Ferdinand de Médicis, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie *in Via lata*, se démit de la pourpre en 1588, fut grand-duc de Toscane, et épousa Catherine de Lorraine, mort en 1608.

Quatrième promotion, en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, archevêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1565.

25. Marc-Antoine Colonna, Romain, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, de Saint-Pierre-ès-Liens et de Saint-Laurent, archevêque de Tarante et de Salerne, évêque de Palestrine, mort en 1597.

26. Ptolémée Gallio, Napolitain, évêque de Martorano, puis archevêque de Siponte, prêtre-cardinal du titre de Saint-Théodore et du titre de Sainte-Agathe, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, archevêque de Pise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1567.

28. Louis Pisani, Vénitien, évêque de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1570.

29. Prosper de Sainte-Croix, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme, puis de Sainte-Marie-aux-Thermes, de Saint-Adrien et de Saint-Clément, archevêque d'Arles et évêque d'Albano, mort en 1589.

30. Zacharie Dellini, Vénitien, évêque de Faro, puis de Javarin, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, et de Sainte-Anastasie, mort en 1583.

31. Marc-Antoine Bobba, de Casal, évêque d'Aoste, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Marcel, mort en 1575.

32. Hugues Buoncompagno, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, Pape sous le nom de Grégoire XXI.

33. Alexandre Sforza, neveu du Pape Paul III, évêque de Parme, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1581.

34. Simon Pasqua, Génois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1565.

35. Charles Visconti, Milanais, évêque de Vintimille, puis de Ferentino, prêtre-cardinal du titre des Saints-Vite et Modeste, mort en 1565.

36. François de Castiglione, Milanais, évêque de Bobio, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas, mort en 1568.

37. Gui Ferrero, évêque de Verceil, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Euphémie, puis de Saint-Vite et de Saint-Modeste, mort en 1585.

38. Antoine de Créqui, Français, évêque d'Amiens, prêtre-cardinal du titre de Saint-Triphon, mort en 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanais, évêque de Cariati, en Calabre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Marie *in Ara cæli*, mort en 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, évêque d'Atri, puis de Zante, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, de Sainte-Marie-aux-Thermes, et de Saint-Marc, mort en 1584.

41. Benoît Lomellini, Génois, évêque de Vintimille, puis d'Anagni, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, et de Sainte-Sabine, mort en 1579.

42. François Orsini, Romain, évêque de San-Severo, puis de Murano et archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, légat en France, mort en 1581.

43. François Alciat, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de Sainte-Susanne, et prêtre du titre de Sainte-Lucie, mort en 1580.

44. Guillaume Sirllet, Calabrais, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pirna*, évêque de San-Marco et de Squillace, mort en 1585.

45. Gabriel Palesta, Bolonais, diacre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts, premier archevêque de Bologne, et évêque de Sabine, mort en 1597.

46. François Crasso, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, mort en 1566.

PIE V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Première promotion, en 1560.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, grand prieur de Rome, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent, légat en France et en Espagne, évêque d'Albano, mort en 1598.

Deuxième promotion, en 1568.

2. Don Diego Espinosa, Espagnol, évêque de Sigüenza, premier ministre du roi d'Espagne Philippe II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1592.

3. Hiérôme Souchier, Français, abbé de Clteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, mort en 1571.

4. Jean-Paul Ab Ecclesia, né à Tortone, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, et préfet de la signature de Justice, mort en 1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1591.

Troisième promotion, en 1570.

6. Marc-Antoine Maffei, Romain, archevêque de Chiéti, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1583.

7. Gaspard de Zuniga, Espagnol, évêque de Ségovie, puis archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, mort en 1571.

8. Gaspard Cervantes, Espagnol, archevêque de Messine, puis de Salerne et de Tarragone, prêtre-

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Première promotion, en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, évêque de Comingues, diacre-cardinal du titre de Saint-Vital et de Saint-Modeste, étranglé en prison en 1561.

Deuxième promotion, en 1555.

2. Jean Guijéno, surnommé *Siliceo*, Espagnol, précepteur de Philippe II, roi d'Espagne, archevêque de Tolède, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée, mort en 1557.

3. Jean Bernardin Scoti, de Sabine, clerc régulier de l'ordre des Théatins, archevêque de Trauni, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, évêque de Plaisance et inquisiteur de la Foi, mort en 1568.

4. Diomède Caraffa, Napolitain, archevêque d'Ariano, au royaume de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1560.

5. Scipion Rebiba, Sicilien, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, archevêque de Pise, patriarche de Constantinople, et évêque de Sabine, mort en 1577.

6. Jean Suavius, Français, évêque de Mirepoix, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Prisque, et préfet de la signature de Justice, mort en 1566.

7. Jean Gropper, Allemand, prévôt de l'Eglise de Cologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, mort en 1558.

8. Jean-Antoine Capissucchi, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Croix de Jérusalem et de Saint-Clément mort en 1569.

Troisième promotion, en 1557.

9. Thalée Gaddi, Florentin, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanais, évêque de Toulon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1559.

11. Laurent Strozzi, évêque de Béziers, puis d'Albi, et archevêque d'Aix, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1571.

12. Virgile Rosario, né à Spolète, évêque d'Ischia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, et vicaire du Pape, mort en 1559.

13. Jean Bertrand, Français, archevêque de Sens, garde des sceaux de France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, mort en 1560.

14. Michel Ghisleri, Lombard, évêque de Sutri, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, puis de Sainte-Sabine, et Pape sous le nom de Pie V.

15. Clément Bolera, Génois, général de l'ordre des Frères mineurs de l'observance en Espagne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Ara casti*, et évêque de Foligno, Etats de l'Eglise, mort en 1568.

16. Alphonse Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, puis de Saint-Nicolas et archevêque de Naples, mort en 1565.

17. Vitelloci Vitelli, Italien, évêque de Citta-di-Castello, diacre-cardinal du titre de Saint-Serge et de Sainte-Bacche, puis de Sainte-Marie in *Porticu* et de Sainte-Marie in *Via lata*, et évêque d'Imola, mort en 1568.]

18. Jean-Baptiste Ghisleri, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis de Saint-Nicolas in *Carcere*, mort en 1559.

Quatrième promotion, en 1557.

19. Guillaume Petow, Anglais, évêque de Salisbury, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1565.

Première promotion, en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanais, évêque de Foligno, prêtre-cardinal du titre de Saint-Georges in *Velabro*, puis de Sainte-Marie aux Thermes, de Saint-Pierre-ès-Liens, et de Saint-Ange, évêque de Novare, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1591.

2. Jean de Médicis, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*, et nommé à l'archevêché de Pise, mort en 1562.

3. Saint-Charles Borromée, Milanais, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et Saint-Modeste, puis de Saint-Martin-aux-Monts, prêtre du titre de Sainte-Praxède, archevêque de Milan, grand pénitencier et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1584.

Deuxième promotion, en 1561.

4. Jérôme Scripand, Napolitain, général de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, et légat au concile de Trente, mort en 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, grand prieur de Rome, grand aumônier de Catherine de Médicis, reine de France, évêque de Clermont, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, puis de Sainte-Prisque, mort en 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonais, évêque de Culm, puis de Varmie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, de Saint-Laurent in *Perna*, de Saint-Pancrace, de Saint-Clément et de Sainte-Marie au delà du Tibre, légat au concile de Trente, et grand pénitencier, mort en 1579.

7. Pierre-François Ferrero, Piémontais, évêque de Verceil, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Sainte-Agnès et de Sainte-Anastasie, mort en 1566.

8. Louis Simonetta, Milanais, évêque de Pésaro, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, puis de Sainte-Anastasie, mort en 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, évêque d'Arras, puis archevêque de Malines et de Besançon, garde des sceaux de l'empereur Charles V, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélémy en l'île, et de Saint-Sylvestre, et évêque de Sabine, mort en 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisière, Français, évêque d'Auxerre et d'Angoulême, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, de Saint-Martin-aux-Monts, et de Sainte-Anastasie, mort en 1570.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, évêque de Riéti, mort en 1570.

12. Louis d'Este-Ferrare, évêque de Ferrare, puis archevêque d'Auch, diacre-cardinal du titre des Saints-Nérée et d'Achillée, puis de Sainte-Lucie, de Saint-Ange et de Sainte-Marie in *Via lata*, mort en 1586.

13. Louis Madruce, Allemand, évêque de Trente et de Brescia, diacre-cardinal du titre de Saint-Calixte, puis de Saint-Onuphre, prêtre du titre de Sainte-Anastasie, et de Saint-Laurent in *Lucina*, et évêque de Frascati, mort en 1600.

14. Marc Altaemps, neveu du Pape, évêque de Cassano en Calabre, diacre-cardinal du titre de Saint-Ange, puis prêtre du titre des Douze-Apôtres, de Saint-Clément et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Constance et archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, mort en 1595.

15. François de Gonzague, diacre-cardinal du

titre de Saint-Nicolas, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Lucina* et archevêque de Conza, mort en 1566.

16. Innigo d'Avalos d'Aragon, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis prêtre du titre de Saint-Adrien, de Saint-Laurent *in Lucina*, et évêque de Porto, mort en 1600.

17. Alphonse Gesualdo, Napolitain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, archevêque de Conza, puis de Naples, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1603.

18. François Pacheco, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Sainte-Pudentiane, archevêque de Burgos, mort en 1579.

19. Jean-François Gambarà, de Brescia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, puis de Sainte-Pudentiane, de Sainte-Anastasia et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Viterbe, d'Albano et de Palestrine, mort en 1587.

20. Bernard Navagero, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Saint-Nicolas et de Sainte-Susanne et évêque de Vérone, mort en 1565.

21. Jérôme Corregio, Italien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, puis du titre de Sainte-Anastasia, et archevêque de Tarante, mort en 1572.

Troisième promotion, en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, et évêque de Mantoue, mort en 1565.

23. Ferdinand de Médicis, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie *in Via lata*, se démit de la pourpre en 1588, fut grand-duc de Toscane, et épousa Catherine de Lorraine, mort en 1608.

Quatrième promotion, en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, archevêque d'Avignon, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1565.

25. Marc-Antoine-Colonna, Romain, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, de Saint-Pierre-ès-Liens et de Saint-Laurent, archevêque de Tarante et de Salerne, évêque de Palestrine, mort en 1597.

26. Ptolémée Gallio, Napolitain, évêque de Martorano, puis archevêque de Siponte, prêtre-cardinal du titre de Saint-Théodore et du titre de Sainte-Agathe, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, archevêque de Pise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1567.

28. Louis Pisani, Vénitien, évêque de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, mort en 1570.

29. Prosper de Sainte-Croix, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme, puis de Sainte-Marie-aux-Thermes, de Saint-Adrien et de Saint-Clément, archevêque d'Arles et évêque d'Albano, mort en 1589.

30. Zacharie Dellini, Vénitien, évêque de Faro, puis de Javarin, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, et de Sainte-Anastasia, mort en 1583.

31. Marc-Antoine Bobba, de Casal, évêque d'Aoste, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Marcel, mort en 1575.

32. Hugues Buoncompagno, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, Pape sous le nom de Grégoire XIII.

33. Alexandre Sforza, neveu du Pape Paul III, évêque de Parme, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, et archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1581.

34. Simon Pasqua, Génois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1565.

35. Charles Visconti, Milanais, évêque de Vintimille, puis de Ferentino, prêtre-cardinal du titre des Saints-Vite et Modeste, mort en 1565.

36. François de Castiglione, Milanais, évêque de Bobio, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nicolas, mort en 1568.

37. Gui Ferrero, évêque de Verceil, sa patrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Euphémie, puis de Saint-Vite et de Saint-Modeste, mort en 1585.

38. Antoine de Créqui, Français, évêque d'Amiens, prêtre cardinal du titre de Saint-Triphon, mort en 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanais, évêque de Carriati, en Calabre, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Marie *in Araceli*, mort en 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, évêque d'Atri, puis de Zante, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque, de Sainte-Marie-aux-Thermes, et de Saint-Marc, mort en 1584.

41. Benoit Lomellini, Génois, évêque de Vintimille, puis d'Anagni, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, et de Sainte-Sabine, mort en 1579.

42. François Orsini, Romain, évêque de San-Severo, puis de Murano et archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, légat en France, mort en 1581.

43. François Alciat, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de Sainte-Susanne, et prêtre du titre de Sainte-Lucie, mort en 1580.

44. Guillaume Sirlet, Calabrais, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pirna*, évêque de San-Marco et de Squillace, mort en 1585.

45. Gabriel Palesta, Bolonais, diacre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts, premier archevêque de Bologne, et évêque de Sabine, mort en 1597.

46. François Crasso, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Lucie, puis prêtre du titre de Sainte-Cécile, mort en 1566.

PIE V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Première promotion, en 1566.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, grand prieur de Rome, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent, légat en France et en Espagne, évêque d'Albano, mort en 1598.

Deuxième promotion, en 1568.

2. Don Diego Espinosa, Espagnol, évêque de Sigüenza, premier ministre du roi d'Espagne Philippe II, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1592.

3. Hiérôme Souchier, Français, abbé de Clteaux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu, mort en 1571.

4. Jean-Paul Ab Ecclesia, né à Tortone, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, et préfet de la signature de Justice, mort en 1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, diacre, puis prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1591.

Troisième promotion, en 1570.

6. Marc-Antoine Maffei, Romain, archevêque de Chieti, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1583.

7. Gaspard de Zuniga, Espagnol, évêque de Ségovie, puis archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, mort en 1571.

8. Gasparil Cervantes, Espagnol, archevêque de Messine, puis de Salerne et de Tarragone, prêtre-

cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1575.

9. Nicolas de Pellevé, Français, archevêque de Sens, puis de Reims, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, et du titre de Sainte-Praxède, mort en 1594.

10. Jules-Antoine Santorio, de Caserte, archevêque de San-Severino, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Barbe, grand pénitencier, et évêque de Palestrine, mort en 1602.

11. Pierre Donati Lœsi, Romain, évêque de Narni, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Vestine, mort en 1586.

12. Charles de Grassis, Bolognais, gouverneur de Rome, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Euphémie, mort en 1571.

13. Charles d'Angennes de Rambouillet, Français, évêque du Mans, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Euphémie, mort en 1587.

14. Archange Bianchi, Italien, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Cœans, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mort en 1580.

15. Félix Peretti, Italien, général de l'ordre de Saint-François, puis évêque de Sainte-Agathe et de Fermo, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme, Pape sous le nom de Sixte V.

16. Paul Arétius, Italien, évêque de Plaisance, puis archevêque de Naples, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1578.

17. Jean Aldobrandini, Italien, frère du Pape Clément VIII, évêque d'Imola, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, et grand pénitencier, mort en 1575.

18. Vincent Justiniani, Génois, général de l'ordre des Frères prêcheurs, cardinal du titre de Saint-Nicolas, puis de Sainte-Sabine, mort en 1582.

19. Jérôme Rusticuoci, Italien, secrétaire du Pape Pie V, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, évêque de Sinigaglia, vicaire du Pape et évêque d'Albano, mort en 1603.

20. Jules d'Aquaviva d'Aragon, des ducs d'Altri, diacre-cardinal du titre de Saint-Théodore, mort en 1574.

21. Jean-Jérôme Albani, de Bergame, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1591.

GRÉGOIRE XIII, élu Pape en 1572, mort en 1584.

Première promotion, en 1572.

1. Philippe Buoncompagni, Bolognais, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, et grand pénitencier, mort en 1586.

Deuxième promotion, en 1572.

2. Philippe Guastavillani, Bolognais, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis de Sainte-Marie in Cosmedin, camerlingue de la sainte Eglise, mort en 1587.

Troisième promotion, en 1576.

3. André, archiduc d'Autriche, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, et évêque de Constance, mort en 1600.

Quatrième promotion, en 1577.

4. Albert, archiduc d'Autriche, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Tolède, se démit de la pourpre, fut gouverneur des Pays-Bas, et se maria, mort en 1621.

Cinquième promotion, en 1578.

5. Alexandre Riario, Bolognais, patriarche d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Ara celi, mort en 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, archevêque de Besançon, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1584.

7. Louisa de Lorraine-Guise, Française, archevêque de Reims, prêtre-cardinal du titre de S..., comman-

deur de l'ordre du Saint-Esprit, tué à Blois pendant la tenue des Etats, en 1588.

8. Gérard de Groëbeck, de Gueldre, évêque-prince de Liège, prêtre-cardinal, mort en 1579.

9. René de Birague, Milanais, chancelier de France, évêque de Lavaur, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, cardinal, mort en 1583.

10. Pierre de Deza, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, puis de Laurent in Lucina, et évêque d'Albano, mort en 1600.

11. Ferdinand de Tolède Oropeza, Espagnol, nommé cardinal, refusa cette dignité, et se retira chez les Jésuites.

12. Charles de Lorraine-Vaudémont, Français, évêque de Toul, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, mort en 1587.

13. Jean-Vincent de Gonzague, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges, puis de Sainte-Marie in Cosmedin, et prêtre du titre de Saint-Alexis, mort en 1591.

Sixième promotion, en 1578.

14. Gaspard Quiroga, Espagnol, évêque de Cuença, puis archevêque de Tolède, grand chancelier de Castille, et grand inquisiteur, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1594.

Septième promotion, en 1583.

15. Jean-Antoine Facchinetti, Bolognais, évêque de Nicastro, patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, Pape sous le nom d'Innocent IX.

16. Jean-Baptiste Castaneo, Romain, archevêque de Rossano, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis Pape sous le nom d'Urbain VII.

17. Alexandre de Médicis, évêque de Pistoie, puis archevêque de Florence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat en France, et Pape sous le nom de Léon XI.

18. Roderic de Castro-le-Lemos, de la maison royale du Portugal, évêque de Zamora, puis de Cuença et archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1600.

19. Charles de Bourbon-Vendôme, Français, archevêque de Rouen, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, cardinal, mort en 1594.

20. Michel de la Tour-Valsassine, né à Udine, évêque de Cénéda, nonce en France et cardinal, mort en 1586.

21. Jules Canani, Ferrarais, évêque d'Altri, puis de Modène, prêtre cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis de Sainte-Anastasie, mort en 1592.

22. Nicolas Sfondrate, Milanais, évêque de Crémone, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, Pape sous le nom de Grégoire XIV.

23. Antoine-Marie Salviati, Romain, évêque de Saint-Papoul, nonce en France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, mort en 1602.

24. François de Joyeuse, Français, archevêque de Narbonne, puis de Toulouse et de Rouen, prêtre-cardinal des titres de Saint-Sylvestre, de Saint-Martin-aux-Monts et de la Trinité-des-Monts, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1615.

25. Augustin Valerio, Vénitien, évêque de Véronne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1606.

26. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrais, évêque de Mondovi, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, mort en 1592.

27. Philippe Spuola, Génois, évêque de Nola, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1593.

28. Albert Bolognetti, Bolognais, évêque de Massa, prêtre-cardinal du titre de S..., mort en 1585.

29. Matthieu Cointerel, dataire du Pape, prêtre-

cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, mort en 1585.

30. Georges Radzevill, Polonais, coadjuteur de Vilna, prêtre-cardinal du titre de Saint-Xiste, et évêque de Cracovie, mort en 1600.

31. Scipion Lancelotti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Siméon, mort en 1598.

32. Siméon de Taviglia d'Aragon de Terranova, Sicilien, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-aux-Thermes, puis de Sainte-Anastasie, de Saint-Jérôme et de Sainte-Praxède, mort en 1604.

33. François Sforzade Santa-Flore, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*, et de Sainte-Marie *in Via lata*, évêque de Porto, mort en 1624.

Huitième promotion, en 1584.

34. André Bathori, prince de Transylvanie, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Saint-Auge, et évêque de Varmie, mort en 1599.

SIXTE V, élu Pape en 1585, mort en 1590.

Première promotion, en 1585.

1. Alexandre Peretti, Romain, petit-neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Jérôme, puis de Saint-Laurent *in Damaso*, et vice-chancelier de l'Église romaine, mort en 1623.

Deuxième promotion, en 1585.

2. Henri Cajetan, Romain, patriarche d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, légat de Bologne, et camerlingue de la sainte Église, mort en 1590.

3. Georges Drascovitz, Hongrois, évêque de Cinq-Églises en Hongrie, puis archevêque de Colocza, prêtre-cardinal, mort en 1585.

4. Jean-Baptiste Castrucci, Lucquois, archevêque de Chiéti, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara cæli*, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1595.

5. Frédéric Cornelio, grand prieur de Chypre, évêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame et de Padoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne, mort en 1590.

6. Dominique Pinelli, Génois, évêque de Fermo, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Perna*, puis de Saint-Chrysogon et de Sainte-Marie au delà du Tibre, archevêque de Sainte-Marie-Majeure, et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1611.

7. Hippolyte de Rubeis, Parmesan, évêque de Pavie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de Saint-Blaise, mort en 1591.

8. Decius Azolini, Pisan, évêque de Cervia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, et archiprêtre de Sainte-Marie *ad Præsepe*, mort en 1587.

9. Hippolyte Aldobrandini, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, grand pénitencier, légat en Pologne, puis Pape sous le nom de Clément VIII.

Troisième promotion, en 1586.

10. Jérôme de la Rovère, Piémontais, archevêque de Turin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1592.

11. Philippe de Lenoncourt, Français, évêque de Châlons, puis d'Auxerre, et archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, mort en 1594.

12. Jérôme Bernier, Lombard, théologien de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque d'Ascoli, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas, puis de Sainte-Marie-sur-la-Minerve, et de Saint-Laurent *in Lucina*, et évêque de Porto, mort en 1611.

13. Antoine-Marie Galléo, Pisan, évêque de Pérouse, puis d'Osimo, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, et du titre de Sainte-Praxède, évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1620.

14. Constantin Bucafoci, de Sarno, théologien, de l'ordre des Frères mineurs conventuels, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, et évêque de Verceil, mort en 1596.

15. Jérôme Mattei, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Pancrace, mort en 1603.

16. Benoît Justiniani, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis évêque de Porto, mort en 1621.

17. Ascagne Colonna, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*, prêtre du titre de Sainte-Pudentiane et de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1608.

Quatrième promotion, en 1587.

18. Guillaume Allen, Anglais, prêtre-cardinal de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1594.

Cinquième promotion, en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoue, patriarche de Jérusalem, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *de Populo*, mort en 1593.

20. Antoine Sauli, Génois, archevêque de Gênes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Vital, et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1623.

21. Jean-l'Évangéliste Palotti, Italien, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, et évêque de Porto, mort en 1620.

22. Pierre de Gondi, Français, évêque de Langres, puis de Paris, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1616.

23. Etienne Bonnucci, Toscan, évêque d'Alatri, puis d'Arezzo, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1589.

24. Jean de Mendoza, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1592.

25. Hugues de Loubens de Verdale, Français, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, mort en 1595.

26. Frédéric Borromée, Milanais, archevêque de Milan, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*, prêtre du titre de Sainte-Marie-des-Anges, mort en 1632.

Sixième promotion, en 1588.

27. François Morosini, Vénitien, évêque de Brescia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, mort en 1596.

Septième promotion, en 1588.

28. Augustin Cusani, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du titre de Saint-Laurent *in Pane*, mort en 1598.

29. François-Marie Monti, ou des Marquis du Mont-Sainte-Marie, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara cæli*, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Palestrine, de Porto et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1626.

Huitième promotion, en 1589.

30. Marian Perbenedicti, Pisan, évêque de Martorano, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, évêque de Frascati, mort en 1611.

31. Grégoire Petrochi, Pisan, général de l'ordre des Augustins, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Palestrine, mort en 1612.

32. Charles de Lorraine, évêque de Metz, de Strasbourg, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1607.

33. Gui Pepoli, Bolognais, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, mort en 1599.

URBAIN VII, élu Pape en 1590, mort douze jours après son élection.

GREGOIRE XIV, élu Pape en 1590, mort en 1591.

Première promotion, en 1590.

1. Paul-Emile Sfondrate, Milanais, neveu du Pape, évêque de Crémone, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, évêque d'Albano, mort en 1618.

Deuxième promotion, en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, mort en 1611.

3. Odoard Farnèse-Parme, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis évêque de Frascati, mort en 1626.

4. Octave d'Aquaviva d'Aragon, Napolitain, archevêque de Naples, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis prêtre du titre de Sainte-Marie de Populo, mort en 1612.

5. Flaminio Plati, Milanais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, puis de Saint-Côme et de Saint-Damien, prêtre du titre de Saint-Clément, de Saint-Onuphre et de Sainte-Marie-de-la-Paix, mort en 1611.

INNOCENT IX, élu Pape en 1591, mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Sega, Bolognais, évêque de Plaisance, diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, et légat en France, mort en 1596.

2. Antoine Facchinetti, Bolognais, petit-neveu du Pape, diacre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, mort en 1606.

CLEMENT VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605.

Première promotion, en 1593.

1. Luce Saxo, Napolitain, évêque de Ripa-Transone, prêtre-cardinal du titre de Saint-Quirice et Sainte-Julitte, mort en 1604.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1596.

3. Pierre Aldobrandini, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere, puis préfet de la signature de Justice, camerlingue de la sainte Eglise, archevêque de Ravenne, et évêque de Sabine, mort en 1621.

4. Cinthio Aldobrandini, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1610.

Deuxième promotion, en 1596.

5. Silvio Savelli, Romain, archevêque de Rossano, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via, mort en 1599.

6. Laurent Priuli, Vénitien, patriarche de Venise, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1600.

7. François-Marie Tarugi, Toscan, neveu du Pape Jules III, prêtre de l'Oratoire, évêque d'Avignon, puis archevêque de Sens, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'Île, puis de Sainte-Marie-sur-la-Minerve, mort en 1608.

8. Octave Baudini, Florentin, archevêque de Fermo, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, puis de Saint-Laurent in Lucina, et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1629.

9. François Cornetto, Vénitien, évêque de Trévise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin, mort en 1598.

10. Anne d'Escars de Givry, Français, évêque de Lisieux et de Metz, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1612.

11. François de Saint-Georges de Blandrate, né à Casal, évêque d'Aqui, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, et évêque de Ferrare et de Faenza, mort en 1605.

12. Camille Borghèse, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis Pape sous le nom de Paul V.

13. César Baronius, Napolitain, général des prêtres de l'Oratoire, prêtre-cardinal du titre de Saint-Nérée et Saint-Achillée, mort en 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolognais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in Pane, mort en 1612.

15. François Davila, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1606.

16. Ferdinand Nunez de Guevarra, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, puis de Saint-Martin-aux-Monts, grand inquisiteur d'Espagne, et archevêque de Séville, mort en 1609.

17. Barthélemy Cesi, Romain, archevêque de Conza, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie au delà du Tibre, et prêtre du titre de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1622.

18. François Mantica, d'Udine dans le Frioul, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Sainte-Marie de Populo, mort en 1614.

19. Pompéi Arigoni, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, puis de Sainte-Balbine, et archevêque de Bénévent, mort en 1616.

20. André Peretti, dit Montalte, Pisan, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, puis de Saint-Ange et de Saint-Eustache, évêque d'Albano et de Frascati, mort en 1629.

Troisième promotion, en 1596.

21. Philippe-Guillaume, duc de Bavière, évêque de Ratisbonne, cardinal, mort en 1598.

Quatrième promotion, en 1598.

22. Bonifare Bevilacqua, Ferrarais, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, puis évêque de Cervia, de Sabine et de Frascati, mort en 1627.

23. Bernard de Sandolva de Roxas, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, grand inquisiteur et archevêque de Tolède, mourut en 1618.

24. Alphonse Visconti, Milanais, évêque de Cervia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Saint-Sixte et évêque de Spolète, mort en 1608.

25. Dominique Toschi, ou Tusco, né à Reggio, évêque de Tivoli et gouverneur de Rome, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, puis de Saint-Onuphre, mort en 1620.

26. Arnaud d'Ossat, Français, évêque de Rennes, puis de Bayeux, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, évêque de Citta Castellana, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1605.

28. François de Dietrichstein, Allemand, évêque d'Olmutz, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur in Lauro, mort en 1605.

30. Robert Bellarmin, Florentin, Jésuite, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Via, et archevêque de Capoue, mort en 1621.

31. Bonviso Bonvisi, Lucquois, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, et archevêque de Bari, mort en 1633.

32. François d'Escoubleau-Sourdis, Français, archevêque de Bordeaux, diacre-cardinal du titre des Douze-Apôt. es, mort en 1628.

33. Alexandre d'Este-Modène, prêtre-cardinal du

titre de Sainte-Marie de la Paix, et évêque de Reggio, mort en 1624.

34. Jean-Baptiste Deti, Florentin, évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1630.

Cinquième promotion, en 1603.

35. Sylvestre Aldobrandini, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Césaire, mort en 1612.

Sixième promotion, en 1604.

36. Séraphin Olivier, Français, patriarche d'Alexandrie, et évêque de Rennes, cardinal du titre de Saint-Sauveur, in *Lauro*, mort en 1609.

37. Dominique Ginnasio, Bolonais, archevêque de Monfredonia, cardinal, puis évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1639.

38. Antoine Zapata, Espagnol, archevêque de Burgos, vice-roi de Naples, cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, puis de Sainte-Balbine, et grand inquisiteur d'Espagne, mort en 1638.

39. Philippe Spinelli, Napolitain, archevêque de Colocza, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en-l'île, puis évêque d'Aversa, mort en 1616.

40. Charles Conti, Romain, évêque d'Ancône, cardinal du titre de Saint-Chrysogon, puis de Saint-Clément et de Saint-Laurent in *Lucina*, mort en 1645.

41. Bernard Maczicowski, Polonais, évêque de Cracovie, puis archevêque de Gnesne, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1608.

42. Charles Madruce, Allemand, évêque de Trente, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Lucina*, puis évêque de Sabine, mort en 1629.

43. Jacques Davi du Perron, Français, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens et grand aumônier de France, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès in *Agone*, mort en 1618.

44. Innocent Bubalo, Romain, évêque de Camerino, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas in *Parione*, puis de Saint-Marcel, de Sainte-Pudentiane et des Saints Nérée et Achillée, mort en 1610.

45. Jean Delfini, Vénitien, évêque de Vicence, prêtre-cardinal du titre de Saint-Mathieu in *Merulana*, puis de Saint-Marc, mort en 1622.

46. Jacques Saunesi, Pisan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne in *Castio Monte*, et évêque d'Orvieto, mort en 1621.

47. Erminius Valeus, né en Ombrie, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Faëzza, mort en 1618.

48. Jérôme Agucchio, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, mort en 1605.

49. Jérôme Pamphili, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, mort en 1610.

50. Ferdinand Taberna, Milanais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et évêque de Novare, mort en 1619.

51. Anselme Mazzati, Italien, Capucin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, dit *le Cardinal de Monopolis*, mort en 1607.

52. Jean-Doria, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis prêtre du Titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, archevêque de Palerme et vice-roi de Sicile, mort en 1642.

53. Charles Pio de Savoie, Ferrarais, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas in *Carcere*, puis de Sainte-Marie in *Via lata*, prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, et évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1641.

LEON XI, élu Pape en 1605, mort la même année.

PAUL V, élu Pape en 1605, mort en 1621.

Première promotion, en 1605.

1. Scipion Caffarelli-Borghèse, Romain, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chrysogon,

puis de Saint-Laurent in *Lucina*, grand pénitencier, archevêque de Bologne et évêque de Sabine, mort en 1633.

Deuxième promotion, en 1606.

2. Louis de Torrès, archevêque de Monréale, cardinal du titre de Saint-Pancrace, mort en 1609.

3. Maffei Barberini, Florentin, archevêque de Nazareth, prêtre cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, puis de Saint-Onuphre, Pape sous le nom d'Urbain VIII.

4. Barthélemy Farratini, évêque d'Amelia, dans les Etats pontificaux, sa patrie, régent de la chancellerie, prêtre cardinal sans titre, mort en 1606.

5. Jean-Garcias Mellini, Romain, archevêque de Rhodes, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, puis de Saint-Laurent in *Lucina*, évêque d'Imola et de Frascati, mort en 1608.

6. Horace Spinola, Génois, archevêque de Gênes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, mort en 1616.

7. Boniface Cajetan, Romain, évêque de Cassano, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis archevêque de Tarente, mort en 1617.

8. Marcel Lanti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Quirice et Sainte-Julitte, puis de Sainte-Praxède, évêque de Todi et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1632.

9. Horace Mattei, Romain, cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, évêque de Chieti, mort en 1609.

Troisième promotion, en 1607.

10. François Forgatz, Transylvain, archevêque de Strigonic, cardinal, mort en 1615.

11. François de la Rochefoucauld, Français, évêque de Clermont, près de Senlis, grand aumônier de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1645.

12. Jérôme Xavier, Espagnol, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal, mort en 1608.

13. Maurice, prince de Savoie, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie in *Via lata*, déposa la pourpre, et se maria en 1642.

14. Ferdinand de Gonzague-Mantoue, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*, puis de Sainte-Marie in *Porticu*, remit le chapeau en 1615, fut duc de Mantoue, et se maria.

Quatrième promotion, en 1608.

15. Michel-Ange Tonti, de Rimini, archevêque de Nazareth, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, et évêque de Cesena, mort en 1622.

16. Fabrice Veralli, évêque de San-Severo, au royaume de Naples, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, mort en 1624.

17. Jean-Baptiste Lenius, Romain, évêque de Mile, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis de Sainte-Cécile, et évêque de Ferrare, mort en 1627.

18. Lanfranc Margotti, Parmesan, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, et évêque de Viterbe, mort en 1611.

19. Louis Capponi, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens et de Saint-Laurent in *Lucina*, archevêque de Ravenne, mort en 1659.

Cinquième promotion, en 1611.

20. Recio Caraffa, Napolitain, archevêque de Damas, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent in *Pane*, puis de Saint-Jean et de Saint-Paul, et archevêque de Naples, mort en 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, évêque d'Aleria, puis archevêque de Nazareth, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, mort en 1637.

22. Metellus Bichi, Siennois, évêque de Soana, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, et archevêque de Sienne, mort en 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, évêque de Béziers, grand aumônier de la reine de France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1621.

24. Philippe Philonardi, Romain, évêque d'Aquino, cardinal du titre de Sainte-Marie de *Populo*, mort en 1622.

25. Pierre-Paul Crescentio, Romain, prêtre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, puis évêque de Porto, mort en 1645.

26. Jacques Serra, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges in *Velabro*, puis prêtre du titre de Sainte-Marie-de-la-Paix, mort en 1623.

27. Augustin Galamini, Bolonais, général de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Ara Cœli*, puis évêque de Lorette et d'Osimo, mort en 1639.

28. Horace Lancellotti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur in *Lauro*, mort en 1620.

29. Gaspard Borgia, Espagnol, chanoine de Tolède, diacre-cardinal du titre de Sainte-Susanne puis de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Séville et de Tolède, évêque d'Albano, mort en 1645.

30. Félix Centini, d'Ascoli, procureur général de l'ordre des Frères mineurs conventuels, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illyriens, puis de Saint-Laurent in *Pane*, et de Sainte-Anastasia, évêque de Maurata, de Tolentino et de Sabine, mort en 1641.

Sixième promotion, en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, patriarche de Venise, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1619.

32. Louis de Lorraine-Guise, Français, archevêque de Reims, cardinal, mort en 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, évêque de Montepulciano, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu in *Merulana*, puis de Sainte-Pudentiane, de Saint-Alexis et de Sainte-Praxède, mort en 1635.

34. Liberio Muti, évêque de Viterbe, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque, mort en 1636.

35. Gabriel Tréjo-Paniaqua, Espagnol, archidiacre de Calatrava, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, puis de Saint-Pancrace, archevêque de Salerne et de Malaga, mort en 1630.

36. Balinasar de Sandoval-Moscoso, doyen de l'Eglise de Tolède, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem et archevêque de Tolède, mort en 1665.

37. Charles de Médicis, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Dominica*, puis prêtre du titre de Saint-Sixte, évêque de Sabine et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantoue, nommé cardinal, se démit de la pourpre, fut duc de Mantoue et se maria.

39. Jules Savelli, Romain, diacre-cardinal, puis prêtre du titre de Sainte-Sabine, évêque d'Ancône et de Frascati, mort en 1644.

40. Alexandre Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Cosmedin*, mort en 1626.

41. Melchior Klesselius, Allemand, évêque de Vienne en Autriche, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix, mort en 1630.

Septième promotion, en 1616.

42. Alexandre Ludovisio, Romain, archevêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, Pape sous le nom de Grégoire XV.

43. Ladislas d'Aquino, Napolitain, évêque de Venafro, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, mort en 1621.

44. Octave Belmusti, Génois, évêque d'Aléria, prêtre-cardinal du titre de Saint-Blaise, mort en 1618.

45. Pierre Campora, Modénais, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit in *Saxia*, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas, et évêque de Crémone, mort en 1643.

46. Matthieu Priuli, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illyriens, puis de Saint-Marc, mort en 1624.

47. Scipion Cobellutio, de Viterbe, secrétaire des brefs du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1627.

Huitième promotion, en 1618.

48. Henri de Condi de Retz, Français, évêque de Paris, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, cardinal, mort en 1622.

49. François Roxat Sandoval, duc de Lerme, Espagnol, ministre d'Etat du roi Philippe III, prêtre-cardinal, mort en 1625.

Neuvième promotion, en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, dit le *cardinal Infant*, fils de Philippe III, roi d'Espagne, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Porticu*, puis archevêque de Tolède et gouverneur des Pays-Bas, mort en 1641.

Dixième promotion, en 1621.

51. François Cennino, Siennois, patriarche de Jérusalem, évêque d'Amélia, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, puis évêque de Faenza, de Sabine et de Porto, mort en 1645.

52. Louis de Nogaret de la Valette-Espéron, Français, archevêque de Toulouse, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, prêtre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1639.

53. Gui Bentivoglio, Ferrarais, archevêque de Rhodes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, puis de Sainte-Marie de *Populo*, de Sainte-Praxède et de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Palestrine, mort en 1644.

54. Pierre Valiero, Vénitien, archevêque de Candie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur in *Lauro*, puis de Saint-Marc, évêque de Ceneda et de Padoue, mort en 1629.

55. Eitel-Frédéric, comte de Hohen-Zollern, Allemand, évêque d'Olmütz, cardinal du titre de Saint-Laurent in *Pane*, mort en 1625.

56. Jules Roma, Milanais, gouverneur de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, évêque de Lorette, puis de Recanati et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1652.

57. César Gherardi, de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre au Mont-d'Or, et évêque de Camerino, mort en 1623.

58. Didier Scaglia, Crémonais, de l'ordre des Frères prêcheurs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis des Douze-Apôtres et de Saint-Charles, mort en 1639.

59. Etienne Pignatelli, de Pérouse, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Via*, mort en 1625.

60. Augustin Spinola, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis évêque de Tortose et de Grenade, archevêque de Compostelle et de Séville, mort en 1625.

GRÉGOIRE XV, élu Pape en 1621, mort en 1623.

Première promotion, en 1621.

1. Louis Ludovisio, Bolonais, neveu du Pape, archevêque de Bologne, cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, puis de Saint-Laurent in *Dumaso*, mort en 1632.

Deuxième promotion, en 1621.

2. Antoine Cajetan, Romain, archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1624.

3. François Sacratius, Ferrarais, archevêque de Damas, prêtre-cardinal du titre de Saint-Matthieu *in Merulana*, et évêque de Césène, mort en 1623.

4. François Buoncompagni, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Eustache, puis des Quatre-Saints-Couronnés, et archevêque de Naples, mort en 1641.

5. Hippolyte Aldobrandini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, mort en 1638.

Troisième promotion, en 1622.

6. Luce de San-Severino, Napolitain, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio Monte*, mort en 1623.

7. Marc-Antoine Gozadino, Bolonais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis de Sainte-Agathe, et évêque de Tivoli et de Faëenza, mort en 1625.

Quatrième promotion, en 1622.

8. Côme de Torresi, Romain, archevêque d'Andrinople, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Pérouse et archevêque de Monreale, mort en 1642.

9. Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, évêque de Luçon, cardinal, premier ministre du roi Louis XIII, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, etc., mort en 1642.

10. Octave Rodulphi, Florentin, évêque d'Ariano, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès *in Agone*, et évêque de Girgenti, mort en 1624.

11. Alphonse de la Cueva, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Balbine, évêque de Malaga et de Palestrine, mort en 1655.

URBAIN VIII, élu Pape en 1623, mort en 1644.

Première promotion, en 1623.

1. François Barberini, Florentin, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, puis de Sainte-Agathe, évêque de Sabine, de Porto et d'Ostie, doyen du Sacré-Collège, mort en 1679.

Deuxième promotion, en 1624.

2. Antoine Barberini, Florentin, Capucin, frère du Pape, diacre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, et évêque de Sinigaglia, mort en 1646.

3. Laurent Magalotti, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, évêque de Ferrare, mort en 1657.

4. Pierre-Marie Borghèse, Siennois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, mort en 1642.

Troisième promotion, en 1626.

5. Louis Cajetan, Romain, patriarche d'Antioche et archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, mort en 1642.

6. Denis-Simon de Marquemont, Français, archevêque de Lyon, cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, mort en 1626.

7. Ernest-Adalbert de Harrach, Allemand, archevêque de Prague et évêque de Trente, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Praxède, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1667.

8. Bernard Spada, Modénais, archevêque de Damiette, cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio Monte*, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, et évêque de Sabine, mort en 1661.

9. Laudivio Zaccchia, Génois, évêque de Montefiascone et de Corneto, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, puis de Sainte-Eudoxie, mort en 1637.

10. Berlinger Gipsio, Bolonais, évêque de Rimini, cardinal du titre de Saint-Augustin, mort en 1639.

11. Frédéric Cornaro, Vénitien, grand-prieur de Chypre, évêque de Bergame, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, puis de

Sainte-Cécile et de Saint-Marr, évêque de Vicenze, de Padoue, patriarche de Venise et évêque d'Albano, mort en 1653.

12. Jules Sachetti, Florentin, évêque de Gravina, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque de Fano, de Frascati et de Sabine, mort en 1663.

13. Joan-Dominique Spinola, Génois, cardinal du titre de Saint-Clément, puis de Sainte-Cécile, archevêque d'Acerenza et de Matera, et évêque de Sarzane, mort en 1649.

14. Jacques Cavalerius, Romain, prêtre cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1629.

15. Lelio Biscia, Romain, diacre-cardinal du titre des Saints-Vite et Modeste, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, et prêtre du titre de Sainte-Marie *in Populo*, mort en 1638.

16. Henri de Guzman de Haro, Espagnol, cardinal à l'âge de 21 ans, mort en 1626.

Quatrième promotion, en 1627.

17. Nicolas-François de Lorraine, diacre-cardinal, déposa la pourpre, fut duc de Lorraine, et épousa, en 1654, Claude de Lorraine, sa cousine.

18. Jérôme Vidoni, Crémonais, diacre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, trésorier général de la sainte Eglise, mort en 1632.

19. Martio Ginetti, de Velletri, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve et de Saint-Eustache, puis prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens et de Sainte-Eudoxie, évêque de Sabine, vicaire du Pape, mort en 1671.

20. Fabrice Verospi, Romain, cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pane*, puis de Sainte-Marie de la Paix, mort en 1639.

21. Gilles Albornos, Espagnol, prêtre-cardinal de Saint-Pierre au Mont d'Or, et archevêque de Tarente, mort en 1649.

22. Pierre de Bérulle, Français, fondateur et premier général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire en France, cardinal, mort en 1629.

23. Alexandre Cesarini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Domnica*, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie *in Via lata*, évêque de Viterbe, mort en 1644.

24. Antoine Barberini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis de Sainte-Agathe et de Sainte-Marie *in Via lata*, prêtre du titre de la Trinité du Mont, évêque de Poitiers, archevêque de Reims, grand aumônier de France et évêque de Palestrine, mort en 1671.

25. Jérôme Colonna, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis de Saint-Ange, de Sainte-Marie *in Cosmedin*, et de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Sylvestre, de Sainte-Marie au delà du Tibre et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque de Frascati et archevêque de Bologne, mort en 1666.

26. Jean-Baptiste Pauli, Romain, patriarche d'Antioche, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, puis Pape sous le nom d'Innocent X.

27. Jean-François, des comtes de Guidi-Ragni, Florentin, archevêque de Patras, évêque de Cervia, puis de Rieti, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, mort en 1641.

Cinquième promotion, en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, archevêque de Strigonie, cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illlyriens, mort en 1637.

29. Antoine de Sainte-Croix, Romain, archevêque de Seleucie, prêtre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, archevêque de Chieti et d'Urbino, mort en 1641.

30. Alphonse-Louis du Plessis-Richelieu, Français, Chartreux, prêtre-cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis archevêque de Lyon et grand aumônier de France, mort en 1653.

31. Jean-Baptiste Palotta, Romain, archevêque de

Thessalonique, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, de Sainte-Marie au delà du Tibre, et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque d'Albano et de Frascati, mort en 1668.

32. Grégoire Nari, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque et de Sainte-Julitte, puis de Sainte-Marie de la Paix, et évêque de Rieti, mort en 1634.

33. Luc-Antoine Virile, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*.

34. Théodore Trivulce, Milanais, diacre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Sainte-Marie *in Via lata*, vice-roi d'Aragou et de Sicile, mort en 1657.

35. Diego de Guzman de Haro, Espagnol, archevêque de Séville, prêtre-cardinal, mort en 1631.

Sixième promotion, en 1632.

36. Jean-Albert de Pologne, archevêque de Cracovie, cardinal, mort en 1634.

Septième promotion, en 1634.

37. Cyriaque Rucci, Romain, archevêque de Patras, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, mort en 1651.

38. César Monti, Milanais, patriarche de Jérusalem et archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, mort en 1650.

39. Alexandre Bichi, Siennois, évêque d'Isola, puis de Carpentras, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1657.

40. François-Marie Brancaccio, Napolitain, évêque de Todi, de Terni et de Capaccio, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque de Viterbe, archevêque de Bari, et évêque de Porto, sous doyen du Sacré Collège, mort en 1675.

41. Ulric des comtes de Carpagna, né à Urbin, évêque de Gubbio, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Albano, sous-doyen du Sacré Collège, mort en 1679.

42. Etienne Durazzo, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent *in Pane*, puis de Saint-Laurent *in Lucina*, et archevêque de Gênes, mort en 1667.

43. Augustin Origeus, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, et archevêque de Bénévent.

44. Benoît Monaldi de Ubaldis, né à Pérouse, diacre-cardinal du titre de Saint-Vital et de Saint-Modeste, évêque de Pérouse, mort en 1644.

45. Marc-Antoine Franciotti, Lucquois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, puis de Sainte-Marie de la Paix, et évêque de Lucques, mort en 1666.

Huitième promotion, en 1644.

46. François-Marie Machiavelli, Florentin, patriarche de Constantinople, évêque de Ferrare, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1653.

47. Ascagne Filomarini, Napolitain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, et archevêque de Naples, mort en 1656.

48. Marc-Antoine Bragadin, Vénitien, évêque de Crema en Lombardie, puis de Ceneda et de Vicenze, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1658.

49. Octavien Raggi, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, et évêque d'Aleria en Corse, mort en 1645.

50. Pierre Donato Cesio, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel et chanoine de Tolède, mort en 1656.

51. Jérôme Verospi, Romain, prêtre cardinal du titre de Sainte-Agnès, et évêque d'Osimo, mort en 1652.

52. Vincent Maculans né à Fierenzola, de l'ordre

des Frères prêcheurs, maître du sacré palais, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, et archevêque de Bénévent, mort en 1667.

53. François Peretti, de Montalte, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illyriens, et archevêque de Monréale, mort en 1655.

54. Jules Gabrieli, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, puis prêtre du titre de Sainte-Prisque, de Sainte-Praxède et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque d'Ascoli et de Sabiue, mort en 1677.

55. Jules Mazarin, Romain, premier ministre d'Etat en France, abbé de Corbie et de Saint-Denis, etc. cardinal, mort en 1661.

56. Virginio Orsini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de Sainte-Marie la Neuve, de Sainte-Marie *in Cosmedin*, de Saint-Eustache, de Sainte-Marie *in Via lata*, prêtre du titre de Sainte-Marie des Anges, de Sainte-Praxède et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque de Frascati, mort en 1676.

57. Renaud d'Este-Modène, diacre-cardinal du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis prêtre du titre de Sainte-Pudentiane, évêque de Reggio et de Palestrine, mort en 1672.

Neuvième promotion, en 1643.

58. Jean-Jacques Pancirole, Romain, patriarche de Constantinople, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cœlio monte*, mort en 1651.

59. Fauste Poli, né à Cascia, en Ombrie, archevêque d'Amasie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Chysogon, et évêque d'Orvieto, mort en 1653.

60. Lelio Falconieri, Florentin, archevêque de Thèbes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de *Populo*, et légat de Bologne, mort en 1648.

61. Gaspard Mattei, Romain, archevêque d'Athènes, prêtre cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Sainte-Cécile, mort en 1650.

62. César Fachinetti, Bolognais, archevêque de Damas, prêtre-cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, évêque de Sinigaglia, de Spolète et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1683.

63. Jérôme Grimaldi, Génois, archevêque de Séleucie, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, archevêque d'Aix et d'Albano, mort en 1685.

64. Charles Rosetti, Ferrarais, archevêque de Tarse, évêque de Faenza, diacre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis prêtre du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, et de Saint-Sylvestre, sous-doyen du Sacré Collège, mort en 1681.

65. Jean-Baptiste Altieri, Romain, évêque de Camerino, prêtre cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, et évêque de Todi, mort en 1654.

66. Mario Theodoli, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Alexis, et évêque d'Imola, mort en 1650.

67. François-Ange Rapaccinoli, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, puis de Sainte-Cécile, évêque de Terni, mort en 1657.

68. François-Adrien des marquis de Ceva, Piémontais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Prisque, mort en 1655.

69. Angelo Giorio, né à Camerino, prêtre-cardinal du titre de Saint-Cyriaque et de Sainte-Julitte, évêque de Camerino, mort en 1662.

70. Vincent Costaguti, Génois, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Porticu*, puis de Saint-Auge *in foro piscium*, de Sainte-Marie *in Cosmedin*, et de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Calixte, mort en 1660.

71. Jean-Etienne Bonghi, Génois, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, puis de Sainte-Agathe, évêque d'Ajazzo, d'Imola et de Ferrare, mort en 1669.

72. Paul-Emile Rondinini, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, puis de Sainte-Marie *in Cosmedin*, prêtre du titre de Saint-Eusèbe, et évêque d'Assise, mort en 1668.

73. Jean Lugo, Espagnol, Jésuite, cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, puis de Sainte-Balbine, mort en 1660.

74. Achille d'Estampes de Valencey, Français, commandeur et grand-croix de Malte, général de l'armée de l'Orre et de celle du Pape Urbain VIII, contre le duc de Parme, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, mort en 1646.

INNOCENT X, élu Pape en 1644, mort en 1655.

Première promotion, en 1644.

1. Jean-Charles de Mélicis, Florentin, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1632.

2. Camille Panfilii, Romain, neveu du Pape, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, se démit de la pourpre, et épousa, en 1647, Olympia Aldobrandini, princesse de Rossano, veuve de Paul Burghèse, mort en 1666.

3. Dominique Cecchini, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, mort en 1656.

Deuxième promotion, en 1645.

4. Nicolas Albergati Ludovisio, Bolognais, archevêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, puis de Sainte-Marie-des-Anges, de Sainte-Marie au delà du Tibre et de Saint-Laurent *in Lucina*, évêque d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1687.

5. Tiberio Censi, Romain, évêque de Jesi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1655.

6. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, évêque de Tricarico, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-aux-Monts, légat de Bologne, mort en 1655.

7. Horace Justiniani, Génois, évêque de Montalte, puis de Nocera, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, grand pénitencier, mort en 1649.

8. Alderano Cibo, des princes de Massa-Carrara, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, puis de Sainte-Praxède, évêque de Jesi et d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1700.

9. Frédéric Sforza, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, puis prêtre du titre de Sainte-Eudoxie et de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque de Rimini et de Tivoli, mort en 1676.

10. Benoît Olescalchi, né à Côme, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis prêtre du titre de Saint-Onuphre, légat de Ferrare, évêque de Novare et Pape sous le nom d'Innocent XI.

11. François-Marie Farnèse, des ducs de Parme, diacre-cardinal sans titre, mort en 1647.

Troisième promotion, en 1646.

12. Jean-Casimir, fils de Sigismond III, roi de Pologne, Jésuite, puis cardinal, déposa la pourpre, fut élu roi de Pologne en 1648, et épousa en 1649, Marie de Gonzague Mantoue, veuve de son frère Ladislas, roi de Pologne. Veuf sans enfants, il abdiqua sa couronne, se retira en France, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il devint abbé, ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il mourut à Nevers en 1672.

Quatrième promotion, en 1647.

13. Fabrice Savelli, Romain, archevêque de Salerne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, et légat de Bologne, mort en 1659.

14. Michel Mazarin, Romain, général de l'ordre des Frères prêcheurs, archevêque d'Aix, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, et vice-roi de Catalogne, mort en 1648.

15. François Cherubini, né à Montebobbio, prêtre-

cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, et évêque de Sinigaglia, mort en 1656.

16. Christophe Vidman, Vénitien, diacre-cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, puis prêtre du titre de Saint-Marc, et légat d'Urbain, mort en 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Saint-Ange *in foro piscium*, et de Saint-Eustache, prêtre du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, archevêque de Salerne et de Tarente, et légat de la Romagne, mort en 1687.

18. François Maldachini, Maldachini, né à Viterbe, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Saint-Pancrace, de Sainte-Marie *in Porticu* et de Sainte-Marie *in Via lata*, mort en 1700.

19. Antoine d'Aragon de Corloue, Espagnol, diacre-cardinal sans titre, mort en 1650.

Cinquième promotion, en 1650.

20. Camille Astalli, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre *in Monte Aureo*, et évêque de Catane, mort en 1665.

Sixième promotion, en 1652.

21. Jean François-Paul de Gondi de Retz, Français, archevêque de Corinthe, puis de Paris, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, abbé de Saint-Denis, mort en 1679.

22. Dominique Pimentel, Espagnol, provincial des Frères prêcheurs, évêque d'Osma, puis de Cordoue, archevêque de Séville, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1655.

23. Fabio Chigi, Siennois, évêque de Nardis, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *de Popula*, puis évêque d'Imola, et Pape sous le nom d'Alexandre VII.

24. Jean-Jérôme Lemellini, Génois, prêtre-cardinal du titre de Saint-Onuphre, et légat de Bologne, mort en 1659.

25. Louis Homodei, Milanais, prêtre-cardinal du titre Saint-Alexis, et légat d'Urbain, mort en 1685.

26. Pierre Ottoboni, Vénitien, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, puis de Saint-Marc, évêque de Brescia et de Porto, sous-doyen du Sacré Collège et Pape sous le nom d'Alexandre VIII, mort en 1691.

27. Jacques Corrado, Ferrarais, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, et évêque de Jesi, mort en 1666.

28. Marcel de Sainte-Croix, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Etienne *in Cælio monte*, et évêque de Tivoli, mort en 1674.

29. Baccio Aldobrandini, Florentin, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Agnès, puis des Saints-Nérée et Achillée, mort en 1665.

30. Frédéric, Landgrave de Hesse-Darmstadt, Allemand, grand prieur d'Allemagne, et général des galères de l'ordre de Malte, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie la Neuve, puis de Saint-Césaire, de Saint-Eustache et de Saint-Nicolas *in Carcere*, et évêque de Breslau en Silésie, mort en 1682.

31. Charles Barberini, Romain, petit-neveu du Pape Urbain VIII, diacre-cardinal du titre de Saint-Césaire, puis de Saint-Ange *in foro piscium*, et de Saint-Laurent *in Lucina*, mort en 1704.

32. Laurent Imperiali, Génois, cardinal, puis légat de Ferrare, gouverneur de Rome, et légat de la Marche d'Ancone, 1673.

33. Gilbert Borromeo, Milanais, cardinal du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, 1673.

34. Jean-Baptiste Spada, Lucquois, patriarche de Constantinople, cardinal du titre de Sainte-Susanne, et légat de Ferrare, mort en 1675.

35. Prosper Caffarelli, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte, mort en 1659.

36. François Albizzi, né à Césena, prêtre-car-

dinal du titre de Sainte-Marie *in Via lata*, et évêque de Tivoli, mort en 1684.

37. Octave d'Aquaviva d'Aragon, Napolitain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, puis de Sainte-Cécile, mort en 1674.

38. Charles Pio de Savoie, Ferrarais, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Saint-Eustache, prêtre du titre de Sainte-Prisque, légat d'Urbin, évêque de Ferrare et de Sabine, mort en 1689.

39. Charles Gualterio, diacre-cardinal du titre de Saint-Pancrace, puis de Saint-Ange *in foro piscium*, et de Sainte-Marie *in Cosmedin*, prêtre du titre de Saint-Eusèbe, et archevêque de Fermo, mort en 1673.

40. Decio Azolini, né à Fermo, évêque de Narni, diacre-cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Saint-Eustache, mort en 1689.

ALEXANDRE VII, élu Pape en 1655, mort en 1667.

Première promotion, en 1657.

1. Flavio Chigi, Siennois, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *de Populo*, légat en France, archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, légat de Ferrare, et évêque de Porto, mort en 1693.

Deuxième promotion, en 1657.

2. Camille Meilio, Milanais, archevêque de Capoue, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marcel, mort en 1659.

3. Jules Rospigliosi, né à Pistoie, archevêque de Tarse, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, Pape sous le nom de Clément IX.

4. Nicolas Ragni, Romain, archevêque d'Athènes, prêtre-cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et évêque de Sinigaglia, mort en 1663.

5. Jérôme Bonvisi, Lucquois, archevêque de Laodécée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jérôme des Illiriens, évêque de Lucques, et légat de Ferrare, mort en 1677.

6. François P.ucci, né à Forli, secrétaire des brefs, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1661.

7. Scipion d'Elci, Siennois, évêque de Pienza, puis archevêque de Pise, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, et légat d'Urbin, mort en 1670.

8. Jérôme Farnèse, Romain, archevêque de Patras, gouverneur de Rome, prêtre cardinal du titre de Sainte-Agnès, et légat de Bologne, mort en 1668.

9. Antoine Bichi, Siennois, évêque d'Osimo, prêtre-cardinal du titre de Saint-Augustin, puis de Sainte-Marie-les-Anges, mort en 1691.

10. Sforce Palavicini, Romain, Jésuite, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Saint-Sauveur *in Lauro*, mort en 1667.

Troisième promotion, en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siennois, patriarche de Constantinople, majordome du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, mort en 1667.

12. Edouard Vecchiarelli, né à Rieti, diacre-cardinal du titre de Saint-Lôme et de Saint-Damien, évêque de Rieti, mort en 1667.

13. Jacques Franzone, Génois, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, puis légat de Ferrare, évêque de Camerino et sous-doyen du Sacré Collège, mort en 1697.

14. François Guillaume de Wartenberg, Bava-rois, évêque d'Osnabruck, de Minden, de Verden et de Ratisbonne, prêtre-cardinal sans titre, mort en 1664.

15. Pierre Vidoni, Crémonais, évêque de Lodi, prêtre-cardinal du titre de Saint-Calixte et légat de Bologne, mort en 1680.

16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, évêque de Bergame, prêtre-cardinal du titre de Saint-Thomas *in Parione*, puis évêque de Modoue, mort en 1697.

17. Pascal d'Aragon de Cardonne, de Cordoue,

Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Babine, vice-roi de Naples, grand inquisiteur et archevêque de Tolède, mort en 1677.

18. François-Marie Mancini, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Vite et de Saint-Modeste, puis prêtre du titre de Saint-Maubieu *in Merulana*, mort en 1672.

Quatrième promotion, en 1664.

19. Jérôme Buoncompagni, Bolognais, archevêque de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1684.

20. Charles Bonelli, Romain, arrière-neveu du Pape Pie V, archevêque de Corinthe, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mort en 1676.

21. Cælio Piccolomini, Siennois, archevêque de Césarée, nonce en France, prêtre-cardinal du titre de Saint-Pierre *in Monte aureo*, puis, légat de la Romandiole (autrement de la Romagne) et de l'Exarchat de Ravenne, et archevêque de Sienne, mort en 1681.

22. Charles Caraffa, Napolitain, évêque d'Aversa, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Susanne et légat de Bologne, mort en 1680.

23. Angelo Celsus, Romain, diacre-cardinal du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1671.

24. Paul Savelli Peretti, Romain, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie *del Scala*, puis de Saint-Nicolas *in Carcere*, mort en 1685.

25. Alphonse Litta, Milanais, archevêque de Milan, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, mort en 1679.

26. Nérée Corsini, Florentin, archevêque de Damiette, cardinal du titre des Saints-Nérée et Achille, puis légat de Ferrare et évêque d'Arezzo, mort en 1678.

27. Paluzzo Paluzzi Albertoni, Romain, dit *Altieri* par adoption du Pape Clément X, dont il fut le premier ministre, cardinal du titre des Douze-Apôtres, puis évêque de Monte-Fiascone, archevêque de Ravenne, camerlingue de la sainte Eglise et sous-doyen du Sacré Collège, mort en 1698.

28. César Rasponi, né à Ravenne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1675.

29. Jean-Nicolas Conti, Romain, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, évêque d'Ancône et de Sabine, mort en 1698.

30. Jacques Philippe Nini, Siennois, majordome du Pape, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix et camerlingue de la sainte Eglise, mort en 1680.

Cinquième promotion, en 1666.

31. Jules Spinola, Génois, archevêque de Laodécée, nonce à Vienne, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sylvestre, puis de Saint-Martin aux Monts, évêque de Sutri, de Nepi et de Lucques, mort en 1691.

32. Charles Roberti, Romain, archevêque de Tarse, nonce en France, cardinal du titre de Saint-Martin *in Ara Cœli*, et légat de la Romandiole, ou Romagne, mort en 1673.

33. Vitalia Visconti, Milanais, archevêque d'Éphèse, nonce en Espagne, cardinal-archevêque de Monréale, mort en 1671.

34. Innigo Caraccioli, Napolitain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément, archevêque de Naples, mort en 1685.

Sixième promotion, en 1667.

35. Jean Delfini, Vénitien, patriarche d'Aquilée, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sauveur *in Lauro*, puis des Saints-Vite et Modeste, mort en 1699.

36. Guidobald de Thun, Allemand, archevêque de Saltzbourg, cardinal sans titre, puis évêque de Ratisbonne, mort en 1668.

37. Louis, duc de Vendôme, gouverneur de Provence, etc., Français, prêtre-cardinal du titre de

Sainte-Marie in Porticu, légat en France, mort en 1669.

38. Louis-Guillaume de Moncade de Luna, d'Aragon, duc d'Alcala, Espagnol, vice-roi de Sicile, diacre-cardinal sans titre, mort en 1672.

CLÉMENT IX, élu Pape en 1667, mort en 1669.

Première promotion, en 1667.

1. Jacques Rospigliosi, né à Pistoie, neveu du Pape, prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, mort en 1681.

2. Léopold de Médicis, frère du grand-duc de Toscane, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis de Sainte-Marie in Cosmedin, mort en 1675.

3. Sigismond Chigi, Siennois, neveu du Pape Alexandre VII, grand-prieur de Rome, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Dominica, et légat de Ferrare, mort en 1678.

Deuxième promotion, en 1669.

4. Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne de Bonillon, Français, cardinal du titre de Saint-Laurent in Pane, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, grand aumônier de France, grand prévôt de Liège et évêque d'Ostie, doyen des cardinaux, mort en 1715.

Troisième promotion, en 1669.

5. Louis-Emmanuel-Fernandez Porto-Carrero, Espagnol, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Sabine, archevêque de Tolède, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et évêque de Palestrine, mort en 1709.

6. François Nerli, Florentin, évêque de Pistoie, puis archevêque de Florence, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, mort en 1670.

7. Emile Altieri, Romain, évêque de Camerino, cardinal, puis Pape sous le nom de Clément X.

8. Charles Cerri, Romain, prêtre-cardinal du titre de Saint-Adrien, évêque de Ferrare et légat d'Urbain, mort en 1690.

9. Lazare Pallavicini, Génois, cardinal du titre de Sainte-Marie in Aquiro, et légat de Bologne, mort en 1680.

10. Jean Bona, Piémontais, Feuillant, prêtre-cardinal du titre de Saint-Bernard aux Thermes de Dioclétien, mort en 1674.

11. Nicolas Acciaïoli, Florentin, diacre-cardinal du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, puis légat de Ferrare, évêque de Porto et d'Ostie, doyen du Sacré Collège, mort en 1719.

12. Bonacursi Bonacorsi, né à Macerata, cardinal du titre de Sainte-Marie de Scala, et légat de Bologne, mort en 1678.

CLÉMENT X, élu Pape en 1670, mort en 1676.

Première promotion, en 1670.

1. Frédéric Borromeo, Milanais, patriarche de Constantinople, secrétaire d'Etat, cardinal du titre de Sainte-Agnès, et préfet de la congrégation des Immunités, mort en 1675.

2. Gustave Massimi, Romain, patriarche de Jérusalem, maître de chambre du Pape, cardinal, mort en 1677.

3. Gaspari Carpegna, Romain, archevêque de Nicée, dataire du Pape, cardinal, vice-chancelier, vicaire du Pape et évêque de Sabine, mort en 1714.

Deuxième promotion, en 1672.

4. Gustave, marquis de Bade-Dourlach, Allemand, abbé de Fulde, cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1677.

5. Pierre de Bonzi, Français, évêque de Béziers, puis archevêque de Toulouse, grand aumônier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, cardinal, archevêque de Narbonne, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1703.

6. Vincent-Marie Orsini, frère du duc de Gra-

vina, Romain, religieux de l'ordre des Frères précheurs, puis archevêque de Manfredonia et de Bénévent, cardinal du titre de Saint-Sixte, évêque de Porto, Pape sous le nom de Benoît XIII.

Troisième promotion, en 1672.

7. César d'Estrées, Français, évêque, duc de Laon, cardinal du titre de Sainte-Marie in Via, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et évêque d'Albano, mort en 1714.

8. Jean-Evrard Nidhart, Nidhart, Allemand, Jésuite, confesseur de la reine d'Espagne, son premier ministre, ambassadeur d'Espagne à Rome, archevêque d'Edesse, puis de Monréale et de Palerme, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, mort en 1681.

Quatrième promotion, en 1673.

9. Félix Rospigliosi, Romain, neveu du Pape Clément XIII, cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, mort en 1688.

Cinquième promotion, en 1673.

10. François Nerli, Florentin, archevêque d'Andrinople et de Florence, nonce en France, cardinal du titre de Saint-Matthieu in Merulana, puis de Sainte-Susanne et de Saint-Laurent in Lucina, et archiprêtre de Saint-Pierre, mort en 1708.

11. Jérôme Casanate, Napolitain, secrétaire des évêques et des réguliers, cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, légat d'Urbain et bibliothécaire du Vatican, mort en 1700.

12. Jérôme Guastaldi, Génois, trésorier de la chambre apostolique, cardinal du titre de Sainte-Pudentiane, légat de Bologne et archevêque de Bénévent, mort en 1685.

13. Pierre Bassadona, Vénitien, procureur de Saint-Marc, cardinal, mort en 1684.

14. Frédéric Baldeschi-Colonna, né à Pérouse, archevêque de Césarée, cardinal du titre de Saint-Marcel, et préfet de la congrégation du concile, mort en 1691.

Sixième promotion, en 1675.

15. Alexandre Crescentio, Romain, patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, cardinal du titre de Saint-Prisque, évêque de Lorette, puis de Recanati, mort en 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, majordome du Pape, archevêque de Damas, cardinal du titre de Saint-Etienne in Caelio monte, évêque d'Orvieto et légat de Ferrare, mort en 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonais, archevêque de Patras, nonce en France, cardinal du titre de Saint-Calixte et évêque de Palestrine, mort en 1717.

18. Mario Albitrio, Napolitain, archevêque de Néocésarée, nonce à Vienne, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte Latine, mort en 1680.

19. Galeas Marescotti, Bolonais, archevêque de Corinthe, nonce en Espagne, cardinal du titre de Saint-Bernard aux Thermes de Dioclétien, et légat de Ferrare, mort en 1726.

20. Thomas-Philippe Howard de Norfolk, Anglais, de l'ordre des Frères précheurs, grand aumônier de la reine d'Angleterre, cardinal du titre de Sainte-Cécile et archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, mort en 1694.

INNOCENT XI, élu Pape en 1676, mort en 1689.

Première promotion, en 1681.

1. Jean-Baptiste Spinola, Génois, archevêque d'Aurenza, dans la Basilicate, puis de Gènes, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1704.

2. Antonio Pignatelli, Napolitain, archevêque de Larisse, nonce en Pologne et à Vienne, évêque de Luce et de Faenza, maître de la chambre du Pape.

prêtre-cardinal, légat de Bologne, archevêque de Naples, Pape sous le nom d'Innocent XII.

3. Etienne Brancaccio, Napolitain, archevêque d'Andrinople, nonce à Florence et à Venise, évêque de Viterbe, prêtre-cardinal, mort en 1682.

4. Etienne Agostini, né à Forlì en Romagne, archevêque d'Héraclée, prêtre-cardinal, mort en 1683.

5. François Bonvisi, Lucquois, archevêque de Thessalonique, nonce à Cologne, en Pologne, à Vienne, prêtre-cardinal et évêque de Lucques, mort en 1700.

6. Savo Mellini, Romain, archevêque de Césarée, prêtre-cardinal du titre de Saint Pierre-ès-Liens, et évêque de Sutri, mort en 1701.

7. Frédéric Visconti, Milanais, archevêque de Milan, prêtre-cardinal, mort en 1693.

8. Marc Gallio, né à Côme dans le duché de Milan, évêque de Rimini, prêtre-cardinal, mort en 1683.

9. Flaminio del Tarsa, Siennois, auditeur de Rote, prêtre-cardinal, mort en 1682.

10. Rémond Capissucchi, Romain, originaire de Provence, de l'ordre des Frères prêcheurs, maître du sacré palais, prêtre-cardinal, mort en 1691.

11. Jean-Baptiste de Luca, né à Venozza au royaume de Naples, référendaire des deux signatures et auditeur du Pape, prêtre-cardinal, mort en 1685.

12. Laurent Brancati, né à Lauria, en Calabre, de l'ordre des Frères mineurs conventuels, consultant du Saint-Office, prêtre-cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1693.

13. Urbain Sachetti, Florentin, auditeur général de la chambre apostolique, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in *Transtevere*, mort en 1705.

14. Jean François Ginetti, Romain, originaire de Velletri, trésorier général de la chambre apostolique, diacre-cardinal du titre de.... et archevêque de Ferno, mort en 1691.

15. Benoît Paulli, Romain, petit-neveu du Pape Innocent X. grand prieur de Rome, diacre-cardinal, mort en 1730.

16. Michel-Auge Ricci, Romain, secrétaire de la congrégation des Indulgences, diacre-cardinal, mort en 1682.

Deuxième promotion, en 1686.

17. Maximilien Gandolphe, comte de Kluembourg, Allemand, archevêque de Salzbourg, cardinal, mort en 1687.

18. Verissimo d'Alencastro d'Abrantès, Portugais, archevêque de Braga, puis de Lisbonne, grand inquisiteur de Portugal, cardinal, mort en 1692.

19. Jacques de Angelis, né à Pise, archevêque d'Urbino, et vice gérant, cardinal du titre de Sainte-Marie in *Ara cæli*, mort en 1695.

20. Obizzo Pallavicini, Génois, archevêque d'Éphèse, nonce à Cologne et en Pologne, cardinal du titre de Saint Martin-aux-Monts, et évêque d'Osimo, mort en 1700.

21. Angelo Ranuzzi, Bolognais, archevêque de Damiette, puis évêque de Fasio, nonce en Pologne et en France, cardinal et archevêque de Bologne, mort en 1689.

22. Marcel Durazzo, Génois, archevêque de Chalcédoine, nonce en Portugal et en Espagne, cardinal-légat de la Romagne, et évêque de Faenza, mort en 1710.

23. Horace Mattei, Romain, archevêque de Damas, auditeur de Rote, et majordome du Pape, cardinal, mort en 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, archevêque de Corfou et évêque de Monte-Fiascone, cardinal, mort en 1706.

25. Léopold, comte de Kollonitsch, Hongrois, évêque de Javarin, puis de Neustadt, et archevêque de Strigonie, cardinal, mort en 1707.

26. Guillaume Egon, prince de Furstemberg,

Allemand, évêque de Strasbourg, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, cardinal, mort en 1704.

27. Pierre de Salazar, Espagnol, général de l'ordre de la Merci, puis évêque de Salamanque et de Cordone, cardinal, mort en 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonais, évêque de Varmie, puis archevêque de Guesne, cardinal, mort en 1705.

29. Jean, baron de Goëz, Allemand, évêque de Gurck, cardinal, mort en 1696.

30. Etienne Le Camus, Français, évêque prince de Grenoble, cardinal du titre de Sainte-Marie-des-Auges, mort en 1707.

31. Charles Ciceri, Milanais, évêque de Côme, cardinal, mort en 1694.

32. Pierre-Mathieu Petrucci, évêque de Jési, sa patrie, cardinal, mort en 1701.

33. François de Médicis, frère du grand-duc de Toscane, cardinal, déposa la pourpre en 1709, et épousa Éléonore de Gonzague-Guastalla, mort en 1711.

34. Rinaldo d'Este, oncle du duc de Modène, cardinal, puis duc de Modène, remit le chapeau en 1695, et épousa la même année la princesse Charlotte-Félicité de Brunswick-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corsi, Florentin, auditeur de la chambre apostolique, évêque de Rimini, cardinal du titre de Saint-Pierre in *Monte-Aureo*, mort en 1697.

36. Jean-François Negrone, Génois, trésorier général de la chambre apostolique, évêque de Faenza, cardinal, mort en 1712.

37. Fulvio Astalli, Romain, clerc de chambre du Pape, cardinal du titre de S..., puis légat de Ferrare, évêque de Sabine, et doyen des cardinaux, mort en 1721.

38. Gaspard Cavallieri, Romain, clerc de chambre du Pape, cardinal du titre de.... et archevêque de Capoue, mort en 1690.

39. Jean Gualter Sluze, Liégeois, secrétaire des brefs, cardinal, mort en 1687.

40. Jean-Casimir de Benhoff, Polonais, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit, évêque de Carpentras et de Cesena, cardinal, mort en 1697.

41. Fortunato Caraffa, Napolitain, frère du grand-maître de Malte, évêque d'Aversa, cardinal, mort en 1696.

42. Leandro Colleredo, né à Udine en Frioul, prêtre de l'Oratoire de la Chiesa-Nova, cardinal du titre de Sainte-Marie in *Transtevere*, et grand pénitencier, mort en 1709.

43. Joseph Saëns d'Aguirre, Espagnol, religieux bénédictin, professeur de théologie à l'université de Salamanque, cardinal, mort en 1699.

ALEXANDRE VIII, élu Pape en 1689, mort en 1691.

Première promotion, en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit-neveu du Pape, cardinal du titre de Saint-Laurent in *Damaso*, abbé de Saint-Paul de Verdun, mort en 1740.

Deuxième promotion, en 1690.

2. Toussaint de Forbin Janson, Français, évêque de Digne, puis de Marseille et de Beauvais, cardinal du titre de Saint-Calixte, et grand aumônier de France, mort en 1713.

3. Bandino Pauciatoci, Florentin, patriarche de Jérusalem et dataire du Pape, cardinal du titre de Saint-Pancrace et préfet de la congrégation du concile, mort en 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, nonce en Pologne et archevêque de Naples, cardinal, mort en 1702.

5. Ferdinand d'Adda, Milanais, archevêque d'Annamasie et nonce en Angleterre, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque d'Albano, mort en 1719.

6. Jean-Baptiste Rubini, Vénitien, neveu du Pape,

évêque de Vicence, cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1707.

7. Jean-François Albani, né à Pésaro, dans l'Etat d'Urbin, secrétaire des brevets, cardinal du titre de Saint-Adrien, Pape sous le nom de Clément XI.

8. Charles Bichi, Siennois, auditeur général de la chambre apostolique, diacre-cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1718.

9. Joseph Reni Imperiali, Génois, trésorier général de la chambre apostolique, cardinal du titre de Saint-Georges in Velabro, puis de Saint-Laurent in Lucina, mort en 1737.

10. Jean-Baptiste Costaguti, Romain, doyen des clercs de chambre, cardinal du titre de Sainte-Anastasia, mort en 1704.

11. Louis Homolei, Milanais, clerc de chambre, diacre-cardinal du titre de Sainte-Marie in Porticu, mort en 1706.

12. François Giudice, Napolitain, originaire de Gênes, clerc de chambre, cardinal du titre de S..., puis archevêque de Monréale, évêque de Palestrine, de Velletri, et doyen du Sacré Collège, mort en 1725.

Troisième promotion, en 1690.

13. François Barberini, Romain, auditeur de la chambre du Pape, cardinal-évêque de Palestrine, puis d'Osie et de Velletri, sous-doyen du Sacré Collège, mort en 1725.

14. Laurent Altieri, Romain, petit-neveu du Pape Clément X, cardinal du titre de Sainte-Agathe, mort en 1725.

INNOCENT XII, élu Pape en 1691, mort en 1700.

Première promotion, en 1695.

1. Sébastien-Antoine Canara, Bolognais, archevêque de Damas, nonce à Vienne, cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, légat de la Romagne, évêque de Frascati, puis, en 1721, doyen du Sacré Collège, mort en 1724.

2. Jacques Buoncompagni, Bolognais, archevêque de Bologne, cardinal du titre de Sainte-Marie in Via lata, puis évêque d'Albano, mort en 1731.

3. Jean-Jacques Cavallerini, Romain, archevêque de Nicée, nonce en France, cardinal du titre de Sainte-Praxède, puis préfet de la signature de justice, mort en 1699.

4. Frédéric Caccia, Milanais, archevêque de Milan, nonce en Espagne, cardinal du titre de Sainte-Eudémiade, mort en 1699.

5. Thadée Louis del Verme, Plaisantin, évêque de Fano, puis de Ferrare, cardinal du titre de Saint-Alexis, mort en 1717.

6. Thomas Marie Ferrari, Napolitain, de l'ordre des Frères prêcheurs, maître du sacré palais, cardinal du titre de Saint-Clément, mort en 1716.

7. Joseph Sacripante, de Narni, révérendaire des deux signatures, cardinal du titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, puis de Sainte-Praxède, mort en 1727.

8. Célestin Sfondrate, Milanais, Bénédictin, abbé de Saint-Gall en Suisse, cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1696.

9. Henri Noris, Véronais, de l'ordre de Saint-Augustin, bibliothécaire du Vatican, cardinal du titre de Saint-Augustin, mort en 1704.

10. Jean-Baptiste Spinola, Génois, gouverneur de Rome, cardinal du titre de Saint-Césaire, puis des Saints-Apôtres, camerlingue de la sainte Eglise, mort en 1719.

11. Dominique Carugi, né à Orvieto, auditeur de Rote, évêque de Ferrare, cardinal du titre de Sainte-Marie della Scalla, mort en 1696.

12. Henri de la Grange, marquis d'Arquim, Français, chevalier des ordres du roi, père de la reine de Pologne, cardinal du titre de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano, mort en 1707. — Voy. LA GRANGE.

Deuxième promotion, en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coislin, Français, évêque d'Orléans, cardinal du titre de la Trinité in Monte Pincio, et grand amir de France, mort en 1706. — Voy. CAMBOUT.

14. Vincent Grimani, Vénitien, mort en 1710.

15. Louis d'Aguilar de Cordoue, Espagnol, cardinal du titre de..., et grand inquisiteur d'Espagne, mort en 1699. — Voy. AGUILAR.

16. Louis de Souza, Portugais, archevêque de Lisbonne, cardinal, mort en 1702.

17. Georges Curnaro, Vénitien, nonce en Portugal, évêque de Padoue, cardinal du titre des Douze-Apôtres, mort en 1722.

Troisième promotion, en 1697.

18. Balthazar Cenci, Romain, maître de chambre du Pape, archevêque de Fermo, cardinal du titre de Saint-Pierre in Monte Aureo, mort en 1709.

Quatrième promotion, en 1698.

19. Jacques-Antoine Moregia, Milanais, de l'ordre des Barnabites, puis évêque de Pavie, cardinal du titre de Sainte-Cécile, mort en 1708.

20. Fabrice Paulucci, né à Forli, nonce en Pologne, évêque de Ferrare, cardinal..., grand pénitencier, évêque d'Albano, vicaire du Pape en 1724, puis doyen du Sacré Collège, mort en 1726.

Cinquième promotion, en 1699.

21. Marc-Daniel Delfini, Vénitien, archevêque de Damas, nonce en France, cardinal du titre de Sainte-Susanne et évêque de Brescia, mort en 1704.

22. André de Sainte-Croix, Romain, nonce en Pologne, puis à Vienne, cardinal du titre de Sainte-Marie de Populo, évêque de Viterbe, mort en 1712.

23. Joseph Archinto, Milanais, nonce en Espagne, puis archevêque de Milan, cardinal, mort en 1742.

24. Michel d'Asti..., président de la légation d'Urbin, puis évêque d'Ancone, cardinal, mort en 1707.

25. Jean-Marie Gabrieli, né à Citta di Castello, général des religieux de Saint-Bernard, cardinal, mort en 1711.

26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguse, archevêque de Chieti, secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, mort en 1702.

27. Sperello Sperelli, né à Jesi, assesseur du Saint-Office, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, mort en 1710.

Sixième promotion, en 1700.

28. Louis-Antoine de Noailles, Français, évêque de Cahors, puis de Châlons et archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, prétre-cardinal du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, mort en 1729.

29. Jean-Philippe, comte de Lamberg, Allemand, évêque de Passau, cardinal du titre de Saint-Sylvestre, mort en 1712.

30. François Borgia de Gandie, Espagnol, chanoine de Tolède, puis évêque de Calahorra, et archevêque de Burgos, cardinal, mort en 1702.

CLÉMENT XI, élu Pape en 1700, mort en 1721.

Première promotion, en 1705.

1. François Pignatelli, Napolitain, nonce en Pologne, archevêque de Naples, cardinal, évêque de Sabine, puis de Porto, doyen des cardinaux.

Deuxième promotion, en 1706.

2. François Martelli, Florentin, patriarche de Jérusalem, et secrétaire de la Consulte, cardinal du titre de Saint-Eusèbe, mort en 1717.

3. Jean Badoéro, Vénitien, patriarche de Venise, cardinal du titre de Saint-Marc, et évêque de Brescia, mort en 1714.

4. Laurent Fieschi, Fiesco, Fiesque, Génois, nonce extraordinaire en France, et archevêque de Gênes, cardinal du titre de Sainte-Marie de la Paix, mort en 1726.

5. Laurent Casoni, Génois, assesseur du Saint-Office, archevêque de Césarée, cardinal du titre de Saint-Bernard, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, légat de Ferrare et de Bologne, mort en 1720.

6. Laurent Corsini, Florentin, archevêque de Nicomédie, cardinal du titre de Sainte-Susanne, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, évêque de Frascati, puis Pape en 1730, sous le nom de Clément XII, mort en 1710.

7. François Aquaviva, Napolitain, archevêque de Larisse, nonce en Espagne, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, puis de Sainte-Cécile, mort en 1725.

8. Christian Auguste, duc de Saxe-Naumbourg ou Zeitz, chanoine de Liège, de Munster et de Breslau, évêque de Javarin, cardinal, puis archevêque de Strigoni, mort en 1725.

9. Thomas Ruffo, Napolitain, archevêque de Nicée, maître de chambre du Pape, cardinal du titre de Saint-Laurent, puis de Sainte-Marie in Transtevere, légat de la Romagne, puis de Ferrare, évêque de Ferrare, légat de Bologne en 1721, évêque de Palestrine, mort doyen des cardinaux en 1753.

10. Philippe-Antoine Gualterio, d'Orvieto, évêque d'Imola, nonce en France, cardinal du titre de Saint-Chrysogon, puis légat de la Romagne et évêque de Toli, abbé de Saint-Victor de Paris, mort en 1728.

11. Horace-Philippe Spada, Lucquois, évêque de Lucques, nonce en Pologne, cardinal du titre de Saint-Onuphre, mort en 1724.

12. Horatio Pallavicini, Parmesan, gouverneur de Rome, cardinal du titre de Sainte-Agnès, mort en 1712.

13. Charles Colonna, Romain, majordome du Pape, cardinal du titre de Sainte-Marie della Scala, puis de Saint-Auge in Pescaria, mort en 1739.

14. Jean-Dominique Paracciani, Romain, auditeur du Pape, cardinal du titre de Sainte-Anastasia, puis évêque de Sinigaglia, et vicaire du Pape, mort en 1721.

15. Alexandre Caprara, Bolonais, auditeur de Rote, cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, mort en 1711.

16. Joseph Emmanuel de la Trémoille, Français, auditeur de Rote, cardinal du titre de la Trinité du Mont, puis commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et archevêque de Cambrai, mort en 1720.

17. Nicolas Grimaldi, Génois, secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis de Saint-Mathieu in Merulana, mort en 1717.

18. Pierre Priuli, Vénitien, clerc de la chambre, cardinal du titre de Saint-Adrien, puis de Saint-Marc, mort en 1728.

19. Gabriel Philippucci, de Macerata, votant de la signature, ayant refusé le cardinalat, reçut du Pape une pension de deux mille écus, mort en 1706.

20. Charles-Augustin Fabroni, de Pistoie, secrétaire de la congrégation de Propaganda Fide, cardinal du titre de Saint-Augustin, mort en 1727.

21. Michel-Ange Conti, Romain, nonce en Portugal, cardinal du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, puis évêque d'Osimo, légat de Ferrare, évêque de Viterbe, et, en 1721, Pape sous le nom d'Innocent XIII, mort en 1724.

Troisième promotion, en 1707.

22. Joseph Vallemani, né à Fabriano, archevêque d'Athènes et majordome du Pape, cardinal du titre de Sainte-Marie des Anges, mort en 1725.

23. Charles-Marie Maillard de Tournon, Piémontais, patriarche d'Antioche, visiteur général apostolique à la Chine et aux Indes orientales, avec le pouvoir de légat *a latere*, mort en 1710.

Quatrième promotion, en 1709.

24. Ulysse Gozzadini, Bolonais, secrétaire des brefs, cardinal du titre de Sainte-Croix in Jerusalem, puis évêque d'Imola et légat de Ravenne, mort en 1728.

25. Antoine-François San Vital, né à Parme, cardinal du titre de Saint-Pierre in Monte Aureo, mort en 1714.

Cinquième promotion, en 1711.

26. Annibal Albani, neveu du Pape, cardinal du titre de Sainte-Marie in Cosmedin, puis prêtre du titre de Saint-Clément, camerlingue de la sainte Eglise, et évêque de Sabine.

Sixième promotion, en 1712.

27. Wolfgang-Annibal, baron de Strötenbach, Allemand, évêque d'Olmütz, cardinal du titre de Saint-Marcel, et vice-roi de Naples.

28. Armand-Gaston de Rohan-Soubise, Français, évêque de Strasbourg, cardinal du titre de la Trinité du Mont, dit in Princio, et grand aumônier de France, mort en 1749.

29. Nuno da Cunha d'Attayde, Portugais, inquisiteur général du Portugal, cardinal du titre de Sainte-Anastasia.

30. Louis Priuli, Vénitien, auditeur de Rote, cardinal du titre de Saint-Marc, mort en 1720.

31. Augustin Cusani, Milanais, nonce en France, puis évêque de Pavie, cardinal du titre de Sainte-Marie del Popolo, légat de Bologne, mort en 1730.

32. Jules Piazza, de Forli, nonce à Vienne, cardinal du titre de Saint-Laurent in Pane et Perna, puis légat de Ferrare, mort en 1726.

33. Antoine Bavia, Bolonais, nonce à Vienne, puis évêque de Rimini, cardinal du titre de Saint-Calixte, puis de Saint-Pierre-ès-Liens, enfin de Saint-Laurent in Lucina, légat d'Urbain et de la Romagne, mort en 1740.

34. Antoine-Félix Zondadari, Siennois, nonce en Espagne, cardinal du titre de Sainte-Balbine, mort en 1737.

35. Jean-Marie Tomasi, des ducs de Palma, de Palerme, Théatin, cardinal du titre de Saint-Martin aux Monts, mort en 1713.

36. Jean-Baptiste Tolomé, de Pistoie, Jésuite, cardinal du titre de Saint-Etienne le Rond, mort en 1726.

37. François-Marie Casini, d'Arezzo, Capucin, prédicateur du palais apostolique, cardinal du titre de Saint-Prisque, mort en 1719.

38. Louis Pic de la Mirandole, majordome du Pape, cardinal du titre de Saint-Sylvestre in Capite, puis évêque de Sinigaglia, mort en 1743.

39. Curse Origo, Romain, secrétaire de la Consulte, cardinal du titre de Saint-Eustache, mort en 1757.

40. Pierre Marcellin Corradini, né à Sezza, dans les Etats de l'Eglise, auditeur du Pape, cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, préfet de la signature du concile, dataire en 1721, mort en 1743.

41. Jean-Baptiste Busi, de Viterbe, évêque d'Ancône, nonce à Cologne, cardinal du titre de Sainte-Marie in Ara celi, mort en 1726.

Septième promotion, en 1713.

42. Emmanuel d'Arias, Espagnol, archevêque de Séville, cardinal, mort en 1717.

43. Melchior de Polignac, Français, abbé de Corbie, d'Anchin, etc., ambassadeur en Pologne, plénipotentiaire en Hollande, cardinal, mort en 1741.

44. Benoît Sala, Espagnol, bénédictin, évêque de Barcelone, cardinal, mort en 1715.

45. Benoît Erba Odiscalchi, Milanais, archevêque de Milan, cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, puis de Saint-Alexis, mort en 1740.

Huitième promotion, en 1715.

46. Fabio Ollivieri, né à Pesaro, cousin-germain du Pape, majordome du Pape, cardinal du titre des Saints Vite et Modeste, secrétaire des brefs en 1721.

47. Damien Hugues-Philippe-Antoine de Schœnborn, Allemand, commandeur de l'ordre Teutonique, et vice-chancelier de l'empire, cardinal-prêtre du titre de Saint-Nicolas *in Carcere*, puis de Saint-Pancrace, et évêque de Spire, mort en 1743.

Neuvième promotion, en 1715.

48. Henri de Thiard de Bissi, Français, évêque de Toul, puis de Meaux, cardinal du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, puis de Saint Bernard aux Thermes, mort en 1737.

49. Innigo Caraccioli, Napolitain, évêque d'Aversa, cardinal du titre de Saint-Thomas *in Parione*, mort en 1730.

50. Bernard Scotti, Milanais, auditeur de Rote et gouverneur de Rome, cardinal du titre de Saint-Pierre *in Monte Aurro*, puis préfet de la signature de grâce, mort en 1726.

51. Charles Marini, Génois, maître de chambre du Pape, cardinal du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, président d'Urbin, et préfet des Rites, mort en 1747.

Dixième promotion, en 1715.

52. Nicolas Caraccioli, Napolitain, archevêque de Capoue et vice-gérant, cardinal du titre de Saint-Martin du Mont, mort en 1728.

53. Jean Patrizi, Romain, trésorier général de la chambre apostolique et archevêque de Séleucie, cardinal du titre des Quatre-Saints-Couronnés, puis légat de Ferrare, mort en 1727.

54. Ferdinand Nuzzi, né à Orta dans les Etats de l'Eglise, archevêque de Nicée, secrétaire de la congrégation des évêques et des réguliers, cardinal et évêque d'Orviété, mort en 1717.

55. Nicolas Gaétan Spinola, Génois, archevêque de Thèbes, et auditeur général de la chambre apostolique, cardinal du titre de Saint-Sixte, puis des Saints Nérée et Achillée, mort en 1735.

Onzième promotion, en 1717.

56. Gisbert Borronée, Milanais, évêque de Novare, patriarche titulaire d'Antioche, et maître de chambre du Pape, cardinal du titre de Saint-Alexis.

Douzième promotion, en 1717.

57. Jules Alberoni, Plaisantin, envoyé du duc de Parme à la cour d'Espagne, premier ministre du roi Philippe V, cardinal, mort en 1732.

58. Eméric Csacki, Hongrois, archevêque de Colozza, et évêque de Varadin, cardinal du titre de Saint-Eusébe, mort en 1732.

Treizième promotion, en 1719.

59. Georges Spinola, Génois, archevêque de Césarée et nonce à Vienne, cardinal du titre de Sainte-Agnès hors des murs, ministre secrétaire d'Etat en 1721, mort en 1739.

60. Cornelio Bentivoglio, Ferrarais, archevêque de Carthage, nonce en France, cardinal du titre de Saint-Jérôme des Esclavons, puis de Sainte-Cécile, mort en 1732.

61. Jean Potier de Gesvres, Français, archevêque de Bourges, cardinal, mort en 1744.

62. François de Mailly, Français, archevêque duc de Reims, cardinal, mort en 1721.

63. Thomas-Philippe de Hennin de Bossut, d'Alsace, Flamand, archevêque de Malines, cardinal du titre de Saint-Césarée, mort en 1721.

64. Louis de Belluga et Moncade, Espagnol, évêque de Carthagène, cardinal du titre de Sainte-Marie Transpontine, puis de Sainte-Prisque.

65. Michel-Frédéric comte d'Atthann, Allemand, évêque de Vaccia, cardinal du titre de Sainte-Sabine, mort en 1734.

66. Joseph Pereira de la Cerda, Portugais, évêque de Faro en Algarve, cardinal du titre de Sainte-Susanne, mort en 1738.

67. Jean-Baptiste Salerno, Sicilien, Jésuite, cardinal du titre de Sainte-Prisque, mort en 1729.

68. Jean-François Barbarigo, Vénitien, évêque de Brescia, puis de Padoue en 1723, cardinal du titre de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, mort en 1730.

Quatorzième promotion, en 1720.

69. Charles Borgia, Espagnol, patriarche des Indes, grand maître de la chapelle du roi d'Espagne, cardinal du titre de Sainte-Pudentiaue, mort en 1735.

70. Alvarez Cienfuegos, Espagnol, Jésuite, évêque de Cataue, cardinal du titre de Saint-Barthélemy en l'île, mort en 1739.

INNOCENT XIII, élu Pape en 1721, mort en 1723.

Première promotion, en 1721.

1. Bernard-Marie Conti, frère du Pape, évêque de Terracine, cardinal du titre de Saint-Bernard des Thermes, mort en 1730.

Deuxième promotion, en 1721.

2. Guillaume Dubois, Français, archevêque de Cambrai, premier ministre secrétaire d'Etat, cardinal, mort en 1723.

3. Alexandre Albani, Romain, clerc de la chambre apostolique, et neveu du Pape Clément XI, cardinal du titre de Saint-Adrien.

4. Pierre-Marcellin Corradini de Sezza, cardinal, mort en 1743.

BENOIT XIII, élu le 19 mai 1724, mort en 1730.

Première promotion, le 14 septembre 1724.

1. Jean-Baptiste Altieri, Romain, doyen de la chambre apostolique, archevêque de Tyr, cardinal-prêtre du titre de Saint-Matthieu *in Merulana*.

2. Alexandre Falconieri, Romain, gouverneur de Rome, et auditeur de Rote, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie de l'Echelle, mort en 1734.

Deuxième promotion, le 20 novembre 1724.

3. Vincent Petra, Napolitain, archevêque de Damas, cardinal-prêtre du titre de Saint-Onuphre, puis préfet de la congrégation de la Propagande, et grand pénitencier de l'Eglise romaine, mort en 1747.

Troisième promotion, le 20 décembre 1724.

4. Prosper Marefoschi, de Macerata, archevêque de Césarée, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogon, puis de Saint-Calixte, et de Saint-Sylvestre *in Capite*, vicaire général de Rome, mort en 1732.

5. Augustin Pipia, d'Orestau en Sardaigne, général de l'ordre de Saint-Dominique, cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte *le Vieux*, puis de Sainte-Marie sur la Minerve, évêque d'Osimo, mort en 1730.

Quatrième promotion, le 11 juin 1725.

6. Nicolas Coscia, de Bénévent, archevêque de Trajanopole, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie *in Dominica*.

7. Nicolas Giudice, Napolitain, protonotaire apostolique participant, et majordome du sacré palais, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, mort en 1745.

Cinquième promotion, le 11 septembre 1726.

8. André Hercule de Fleury, Français, ancien évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV, premier

ministre secrétaire d'Etat, cardinal, mort en 1743.

Sixième promotion, le 9 décembre 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Génois, gouverneur de Bénévent, maître de la chambre du Pape Benoît XIII, puis son premier ministre secrétaire d'Etat, archevêque de Nazianze, cardinal-prêtre du titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, mort en 1757.

10. Laurent Cozza, religieux Mineur de l'étroite observance de Saint-François, cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent *in Pane et Perna*, puis de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, mort en 1729.

Les sept suivants, réservés in petto, furent déclarés à diverses reprises.

11. Ange-Marie Quirini, Querini, Vénitien, archevêque de Corfou, puis évêque de Brescia, cardinal (déclaré le 26 novembre 1727), prêtre du titre de Saint-Augustin, ensuite de Saint-Marc, et bibliothécaire du Vatican, mort en 1755.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, cardinal (déclaré le 26 janvier 1728), prêtre du titre de Sainte-Marie *in Via*, puis de Saint Sixte le Vieux, mort en 1745.

13. Marc-Antoine Ansidei, Pérousin, archevêque de Damiette, évêque assistant au trône, et évêque de Pérouse, cardinal (déclaré le 30 avril 1728), prêtre du titre de Saint-Pierre *in Montorio*, puis de Saint-Augustin, mort en 1730.

14. Prosper Lambertini, Bolonais, archevêque de Théodosie, évêque assistant au trône, et évêque d'Ancone, cardinal (déclaré le 30 avril 1728), prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, archevêque de Bologne, Pape, en 1740, sous le nom de Benoît XIV, mort en 1758.

15. Grégoire Selli, de Maggione, dans le territoire de Pérouse, secrétaire de la congrégation de l'Indice, puis maître du sacré palais, cardinal (déclaré le 30 avril 1728), prêtre du titre de Saint-Augustin.

16. Antoine Banchieri, de Pistoie, successivement vice-légat d'Avignon et du comtat Venaissin, secrétaire de la congrégation de la Propagande, assesseur du Saint-Office, secrétaire de la congrégation de la Consulte, gouverneur de Rome et de son district, vice-camerlingue, cardinal (déclaré le 30 avril 1728), diacre du titre de Saint-Nicolas *in Carcere Tulliano*, secrétaire d'Etat du Pape Clément XII, mort en 1733.

17. Charles Collicola, de Spolète, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie *in Porticu campitelli*, mort en 1730.

Septième promotion, le 26 novembre 1727.

18. Diego d'Astorga et Cespedes, Espagnol, né en 1666, d'abord inquisiteur de Murcie, nommé évêque de Barcelone en décembre 1715, inquisiteur général d'Espagne en mars 1720, et archevêque de Tolède, primat d'Espagne le 16 juin suivant, cardinal sur la présentation du Roi Catholique.

19. Sigismond, des comtes de Kollonitsch, Allemand, évêque de Vaccia en Hongrie, puis évêque, et ensuite premier archevêque de Vienne en Autriche, prince du saint empire romain, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre.

20. Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure, comte de Zinzendorf, Sinzeudorf, Allemand, cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie sur la Minerve, mort en 1747.

21. Jean de Motta et Silva, Portugais, né le 14 août 1685, chanoine théologal de l'église patriarcale de Lisbonne, cardinal sur la présentation du roi de Portugal.

Huitième promotion, le 30 avril 1728.

22. Vincent-Louis Gotti, Milanais, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, patriarche de Jérusalem, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pancrace.

23. Léandre Porzia, de la province de Frioul,

moine Bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, évêque de Bergame, cardinal-prêtre du titre de Saint-Jérôme des Esclavons, puis de celui de Saint-Calixte, mort en 1740.

24. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, archevêque de Lariss *in partibus infidelium*, secrétaire de la congrégation de la Propagande, puis de celle des évêques et des réguliers, cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent *in Pane et Perna*.

25. Joseph Accoramboni, archevêque de Philippi en Macédoine, administrateur de l'Eglise d'Osimo, et évêque d'Imola, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie Transpontine, mort en 1747.

Neuvième promotion, le 23 mars 1729.

26. Camille Cibo, patriarche de Constantinople, majordome du palais apostolique, et cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne *in monte Cœlio*, puis de Sainte-Marie du Peuple, etc., mort en 1743.

Dixième promotion, le 6 juillet 1729.

27. François Borghèse, Romain, archevêque de Trajanopoli en Thrace, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre *in Montorio*, puis de Saint-Sylvestre *in Capite*.

28. Vincent Ferrerio, évêque d'Alexandrie de la Paille, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie *in Via*, et évêque de Verceil.

Onzième promotion, le 8 février 1730.

29. Alaman Salvati, Florentin, protonotaire du Saint-Siège apostolique, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Marie d'*Ara Cœli*, mort en 1733.

CLÉMENT XII, élu Pape le 12 juillet 1730, mort en 1740.

Première promotion, le 14 août 1730.

1. Nérée-Marie Corsini, Florentin, neveu du Pape Clément XII, secrétaire des mémoriaux, et protonotaire apostolique participant surnuméraire, cardinal du titre de Saint-Adrien *in Campo Vaccino*.

Deuxième promotion, le 2 octobre 1730.

2. Alexandre Aldobrandini, Florentin, archevêque de Rhodes, nonce ordinaire en Espagne, puis cardinal-prêtre du titre des Quatre-Saints-Couzonés, et légat de Ferrare.

3. Jérôme Grimaldi, Génois, archevêque d'Edesse, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Balbine, légat de Bologne, mort en 1735.

4. Barthélemy Massei, archevêque d'Athènes, nonce en France, cardinal-prêtre du titre de Saint-Augustin, légat de la Romagne, et évêque d'Ancone, mort en 1745.

5. Barthélemy Ruspoli, Romain, cardinal-diacre du titre de Saint-Côme et de Saint-Damien, grand prieur de Rome de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1744.

Troisième promotion, le 24 sept. 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, successivement nonce en Suisse et en Portugal, archevêque de Laodicée, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre *in Montorio*.

7. Giubald Doria, Génois, archevêque de Bénévent, cardinal-prêtre du titre de Saint-Jérôme des Esclavons, mort en 1733.

8. Joseph Firrao, Napolitain, des princes de Sainte-Agathe, archevêque de Nicée, évêque d'Aversa, cardinal-prêtre du titre de Saint-Thomas *in Parione*.

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, archevêque de Petra *in partibus*, secrétaire des congrégations du concile et des évêques et des réguliers, cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne *in Monte Cœlio*.

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du Pape Clément XII, évêque d'Arezzo de Toscane, cardinal-prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts, vicaire général de Rome et de son district.

Quatrième promotion, le 1^{er} octobre 1732.

41. Trojan d'Aquaviva, des ducs d'Atri, Napolitain, archevêque de Larisse, cardinal-prêre du titre de Saint-Quirice et de Sainte-Julitte, puis de Sainte-Cécile *in Transtevere*, mort en 1747.

42. Agabit Mosca, de Pezaro, successivement chanoine de Saint-Pierre du Vatican, vice-légat de la Romagne, gouverneur de Lorette, président, puis clerc de la chambre apostolique, cardinal-diacre du titre de Saint-Georges *in Velabro*, mort en 1752.

Cinquième promotion, le 2 mars 1735.

43. Dominique Riviera d'Urbini, chanoine de Saint-Pierre du Vatican, et archiviste du château Saint-Ange, cardinal-prêre du titre de Saint-Quirice et Sainte-Julitte.

Sixième promotion, le 28 sept. 1735.

44. Michel Passeri, auditeur de Clément XII, archevêque de Nazianze *in partibus infidelium*, cardinal-prêre du titre de Sainte-Marie *in Ara cœli*.

45. Jean-Baptiste Spinola, Génois, protonotaire apostolique, consultant du Saint-Office, clerc de la chambre apostolique et président des prisons, secrétaire de la congrégation de la Consulte, le 18 septembre 1724; puis déclaré, par le Pape Benoît XIII, gouverneur de Rome et de son district, et, en cette qualité, vice-camerlingue de la sainte Eglise, continué dans cette charge par le Pape Clément XII, et créé cardinal de l'Ordre des diacres; il reçut le chapeau le 1^{er} octobre 1735. Mort le 18 août 1752.

Septième promotion, en 1734.

46. Jacques Lanfredini, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie *in Porticu Campitelli*, évêque d'Osimo, mort en 1741.

47. Pompée Aldrovandi, Bolognais, cardinal.

48. Séraphin Cenci, Romain, cardinal-prêre, mort en 1740.

49. Pierre-Marie Piéri, Siennois, cardinal, mort en 1745.

Huitième promotion, en 1735.

20. Joseph Spinelli, Napolitain, cardinal.

21. Louis-Antoine-Jacques, infant d'Espagne, archevêque de Tolède.

Neuvième promotion, en 1737.

22. Thomas d'Almeida, Portugais.

23. Henri Oswald de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, cardinal du titre de Saint-Calixte, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mort en 1747.

24. Regnier Delci, Florentin, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré Collège.

25. Charles Rezzonico, Vénitien.

26. Joseph Dominique de Lamberg, Allemand.

27. François-Gaspard Molina, Espagnol.

28. Jean Alexandre Lipski, Polonais, mort en 1746.

Dixième promotion, en 1738.

29. Dominique Passionei, de Fossombrone, près d'Urbini.

30. Silvio-Valenti Gonzaga, Mantouais.

Onzième promotion, en 1739.

31. Prosper Colonna, Romain, mort en 1743.

32. Pierre Guérin de Tencin, cardinal du titre des Saints-Nérée et Achillée, archevêque d'Embrun, puis de Lyon.

33. Charles-Marie Sacripanti, Romain.

34. Marcellin Corio, Milanais, auditeur de Rote, à Rome, pour la nation milanaise, cardinal-diacre, du titre de Saint-Adrien, mort en 1742.

Première promotion, en 1743.

BENOÎT XIV, élu Pape le 17 août 1758, mort en 1758.

1. Joachim Ferdinand Porto-Carrero, Espagnol, patriarche d'Antioche.

2. Camille Paulani, de Forlì, nonce à Vienne.

3. Raphaël-Come Girolani, secrétaire de la congrégation des évêques.

4. Charles-Albert Guidobono Cavalchini, Milanais, secrétaire de la congrégation du concile, mort en 1742.

5. Jean-Baptiste Barni, de Lodi, nonce en Espagne.

6. Jacques Oli, de Pérouse, nonce en Portugal.

7. Frédéric Lanti, Romain, président d'Urbini.

8. Marcel Crescenzi, Romain, précédemment nonce en France.

9. Georges Doria, Génois, nonce à Francfort.

10. François Landi, de Plaisance, archevêque de Bénévent.

11. Joseph Pozzo Bonelli, Milanais, archevêque de Milan.

12. François Ricci, Romain, gouverneur de Rome.

13. Antoine Ruffo, Napolitain, auditeur de la chambre.

14. Charles Calcagnini, Ferrarais, auditeur de Rote.

15. Philippe-Marie Monti, Bolognais, secrétaire de la congrégation de la Propagande.

16. Louis-Marie Lucini, Milanais, Dominicain, commissaire du Saint-Office, né le 15 juillet 1666, mort à Rome en 1745.

17. Fortuné Tamburini, abbé de Saint-Paul du Mont-Cassin, Modénais.

18. Joachim Besozzi, Milanais, abbé de Sainte-Croix de Jérusalem, de l'ordre de Cîteaux, mort en 1755.

19. Marlo Bolognetti, Romain, trésorier, cardinal-diacre.

20. Jérôme Colonna, Romain, majordome, cardinal-diacre.

21. Prosper Colonna de Sciarra, Romain, maître de chambre, cardinal-diacre.

22. Alexandre Tanara, Bolognais, cardinal-diacre.

23. Jérôme de Bardi, préfet de la congrégation de la consulte, Florentin, cardinal-diacre.

24. Dominique Orsini, duc de Gravina, Italien, cardinal-diacre.

Deuxième promotion, en 1747.

25. Frédéric-Jérôme de Roie de la Rochefoucauld, Français, archevêque de Bourges, ambassadeur de France à Rome, grand aumônier de France.

26. Don Alvarez de Mendoza, Espagnol, patriarche des Indes.

27. Marius Molini, Romain, auditeur de Rote.

28. Armand de Rohan, abbé de la Chaise-Dieu, évêque prince de Strasbourg, grand aumônier de France, commandeur des ordres du roi, cardinal-prêre, mort en 1756.

29. Jean-François Albani, protonotaire apostolique.

30. Don Joseph-Manuel d'Atalaya, Portugais, protonotaire apostolique, et premier dignitaire de l'Eglise, patriarche de Lisbonne.

31. Charles-Victor-Aimé des Lances, de Turin.

32. Daniel Dellino, Vénitien, patriarche d'Aquilée.

33. Ranier Simonetti, archevêque de Nicosie, gouverneur de Rome.

34. Jean-Baptiste Mesmer, Milanais, trésorier général de la chambre apostolique.

35. Ferdinand-Jules Trojer, évêque prince d'Olmütz.

36. Henri-Benoît Stuart, second fils de Jacques-Edouard, né en 1725, duc, puis cardinal d'York, abbé de Saint-Amand, diocèse de Cambrai, se fit nommer Henri IX à la mort de son frère, 1788. En lui finit la race des Stuarts; mort en 1807.

Troisième promotion, le 26 novembre 1753.

37. Joseph-Marie Ferroni, Florentin, secrétaire

de la congrégation des évêques et des réguliers, né le 30 avril 1693.

38. Fabrice Scbelloni, Milanais, nonce à Vienne, né le 7 novembre 1691.

39. Jean-François Stoppani, Milanais, président d'Urbino, né le 16 septembre 1695.

40. Luc-Melchior Tempi, de Florence, nonce en Portugal, né le 13 février 1688.

41. Charles-François Durini, Milanais, nonce en France, né le 20 janvier 1693.

42. Henri Enriquez, Napolitain, nonce en Espagne, né le 3 novembre 1701.

43. Côme Impériali, Génois, gouverneur de Rome, né le 24 avril 1685.

44. Vincent Malvezzi, Bolonais, maître de chambre, né le 22 avril 1715.

45. Louis Mattei, Romain, auditeur de Rote, né le 17 mars 1702.

46. Jean-Jacques Millo, de Casal, dataire, né le 16 juin 1695.

47. Flavio Chigi, Romain, auditeur de la chambre, né le 8 septembre 1711.

48. Jean-François Banchieri, de Pistoie, en Toscane, trésorier, né le 13 septembre 1694.

49. M. Livizzani, secrétaire des mémoires.

50. Louis-Marie Torrigiani, Florentin, secrétaire de la Consulte, né le 18 octobre 1697.

51. Clément Argenvillieri, Romain, auditeur, né le 30 décembre 1687.

52. Antoine-André Galli, Bolonais, abbé général des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, né le 30 novembre 1697.

Quatrième promotion, en 1751.

53. Antoine Sersale, Napolitain, né le 26 juin 1702.

54. Louis Ferdinand de Cordoue, Espagnol, archevêque de Tolède, né en 1696.

Le 5 avril 1756, eut lieu la cinquième et dernière promotion de Benoît XIV. Jusqu'ici nous avons suivi Moreri. Voici maintenant, pour les temps postérieurs, la liste qu'a dressée à Rome, par les ordres du cardinal Villicourt, M. l'abbé Marette, et dont nous avons parlé dans l'Introduction.

Joseph Trautson, né en 1704, créé en 1756, mort en 1757.

Jean-Baptiste Rovero, né à Asti en 1684, archevêque de Turin, créé en 1756, mort en 1766.

François de Sois Folch de Cardone, né à Madrid en 1713 ou 1705, archevêque de Séville, créé en 1756, mort en 1775.

Albert Archinto, Milanais, né en 1698, secrétaire d'État, créé en 1756, mort en 1758.

Nicolas de Saulx de Tavanoux, né à Paris en 1690, archevêque de Rouen, grand aumônier, créé en 1756, mort en 1759.

Paul d'Albert de Luynes, né à Versailles en 1703, archevêque de Sens, créé en 1756, mort en 1788.

Etienne-René Potier de Gesvres, né à Paris en 1697, évêque de Beauvais, créé en 1756, mort en 1774.

François-Conrad-Casimir de Rodt, né au diocèse de Coutances en 1706, évêque de Coutances, créé en 1756, mort en 1775.

François de Saljanha, né à Lisbonne en 1713, patriarche de Lisbonne, créé en 1756, mort en 1776.

CLÉMENT XIII.

Charles Rezzonico, Vénitien, né en 1724, évêque de Porto et camerlingue, créé en 1758, mort en 1799.

Antoine-Marin Priuli, Vénitien, né en 1707, évêque de Padoue, créé en 1758, mort en 1772.

François-Joachim de Pierre de Bernis, Français, né en 1715, archevêque d'Alby, évêque

d'Alhano, créé en 1758, mort en 1794. Ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège.

Ferdinand-Marie de Rossi, Romain, né en 1696, créé en 1759.

Joseph-Augustin Orsi, né à Florence en 1692, Dominicain, créé en 1759, mort en 1761.

Louis Gualterio, né à Orviette en 1706, légat de Bologne, créé en 1759, mort en 1761.

Nicolas Perrelli, Napolitain, né en 1695, cardinal-diacre, créé en 1759, mort en 1761.

Antoine-Marie Erba Odescalco, Milanais, né en 1712, cardinal-vicaire, créé en 1759, mort en 1762.

André Corsini, Florentin, né en 1735, évêque de Sabine, créé en 1759, mort en 1795.

Louis Merlini, né à Forlì, en 1690, créé en 1759, mort en 1762.

Jean-Constant Caracciolo, Napolitain, né en 1715, cardinal-diacre, créé en 1759, mort en 1780.

Jérôme Spinola, né à Gênes en 1713, légat de Ferrare, créé en 1759, mort en 1784.

Louis Valentin, né à Travi en 1695, évêque de Rimini, créé en 1759, mort en 1763.

Joseph-Marie Castelli, né à Milan en 1705, créé en 1759, mort en 1780.

Gaëtan Fantuzzi, né à Ravenne en 1708, créé en 1759, mort en 1778.

Pierre-Jérôme Guglielmi, né à Jesi en 1694, créé en 1759, mort en 1775.

Pierre-François Bussi, né à Viterbe, en 1684, créé en 1759, mort en 1765.

Philippe Acciajuoli, Florentin, né en 1700, évêque d'Ancone, créé en 1759, mort en 1766.

Sante Véronèse, né à Venise en 1684, évêque de Padoue, créé en 1759, mort en 1767.

Nicolas Antonelli, né en 1698, secrétaire des brefs, créé en 1759, mort en 1767.

Ignace Crivelli, né à Crémone en 1698, créé en 1759, mort en 1768.

Pierre-Paul Conti, né à Camerino en 1689, créé en 1759, mort en 1770.

Laurent Ganganelli, né au diocèse de Rimini en 1705, créé en 1759, mort (Pape Clément XIV.) en 1769.

Joseph-Alexandre Furietti, né à Bergame, en 1685, cardinal-diacre, créé en 1759, mort en 1764.

Marc-Antoine Colonna, Romain, né en 1724, cardinal-évêque, vicaire, créé en 1759, mort en 1793.

Bonaventure de Cordova Spinola della Cerda, né à Madrid en 1724, patriarche des Indes, créé en 1761, mort en 1777.

Corneille Caprara, né à Bologne en 1703, cardinal-diacre, créé en 1761, mort en 1765.

Henrichet-Virginus Natta, né en 1701, Dominicain, évêque d'Albe, créé en 1761, mort en 1768.

Christophe de Migazzi, de Valle et Solterin, né à Trente en 1714, archevêque de Vienne (Autriche), créé en 1761, mort en 1805.

Antoine-Clément de Choiseul-Beaupré, né à Angers en 1706, archevêque de Besançon, créé en 1761, mort en 1774.

Balthasar Cenci, Romain, né en 1710, créé en 1761, mort en 1763.

Jean-François-Joseph de Rochechouart, né à Toulouse en 1708, évêque de Laon, créé en 1761, mort en 1777.

François-Christophe de Hutten in Stolzemberg, né à Weissenfelds en 1706, évêque de Spire, créé en 1761, mort en 1770.

Jean Molino, Vénitien, né en 1705, évêque de Bresse, créé en 1761, mort en 1775.

Louis Constantin de Rohan, né à Paris en 1697, évêque de Strasbourg, créé en 1761, mort en 1773.

- Simon Buonaccorsi, né à Macerata en 1708, créé en 1765, mort en 1776.
- André Negroni, Romain, né en 1710, secrétaire des brévis, créé en 1765, mort en 1789.
- Jean-Octavien Bufalini, né à Citta di Castello en 1709, créé en 1766, mort en 1782.
- Jean-Charles Boschi, né à Faenza en 1715, grand pénitencier, créé en 1766, mort en 1788.
- Louis Calini, du diocèse de Bresse, né en 1696, créé en 1766, mort en 1782.
- Antoine Colonna-Branciforte, né à Palerme en 1711, créé en 1766, mort en 1786.
- Lazard Opizio-Pallavicini, né à Gènes en 1719, légat de Bologne, créé en 1766, mort en 1785.
- Vitalien Borromée, Milanais, né en 1720, créé en 1766, mort en 1795.
- Pierre Pamphili, né à Rome en 1725, créé en 1766, mort en 1780.
- Urbain Paracciani, né à Rome en 1715, archevêque de Fermo, créé en 1766, mort en 1777.
- Philippe Marie Pirelli, Napolitain, né en 1708, créé en 1766, mort en 1771.
- Xavier Canale, né à Terni en 1695, cardinal-diacre, créé en 1766, mort en 1775.
- Benolt Veterani, né à Urbain en 1703, cardinal-diacre, créé en 1766, mort en 1776.
- Joseph Simonetti, Romain, né en 1709, créé en 1766, mort en 1767.
- Nicolas Oddi, né à Pérouse en 1715, archevêque de Ravenne, créé en 1766, mort en 1767.
- Nicolas Serra, né à Gènes en 1706, légat de Ferrare, créé en 1766, mort en 1767.
- Enée-Silvius Piccolomini, né à Sienne en 1709, légat de Ravenne, créé en 1766, mort en 1768.
- Paul de Carvaglio et Mendoza, Portugais, grand inquisiteur, président du sénat de Lisbonne, créé en 1769, mort en 1770.
- Marius Marefoschi, né à Macerata en 1714, créé en 1770, mort en 1780.
- Jean-Cosme de Cunha, né à Lisbonne en 1715, chanoine régulier de Saint-Augustin, archevêque d'Evora, créé en 1770, mort en 1785.
- Scipion Borghèse, Romain, né en 1754, légat de Ferrare, créé en 1770, mort en 1782.
- Jean-Baptiste Rezzonico, Vénitien, né en 1740, cardinal-diacre, créé en 1770, mort en 1785.
- Antoine Casali, Romain, né en 1715, cardinal-diacre, créé en 1770, mort en 1787.
- Pascal Aquaviva d'Arago, né à Naples en 1719, cardinal-diacre, créé en 1770, mort en 1788.
- Antoine-Eugène Visconti, Milanais, né en 1715, créé en 1771, mort en 1788.
- Bernardin Giraud, Romain, né en 1721, archevêque de Ferrare, créé en 1771, mort en 1782, pro-auditur.
- Innocent Conti, Romain, né en 1731, créé en 1771, mort en 1785.
- Charles-Antoine de La Roche-Aymon, né au diocèse de Limoges en 1697, archevêque de Reims, créé en 1771, mort en 1777, grand aumônier.
- Léopold Ernest de Firmian, né à Trente, en 1708, évêque de Passau, créé en 1772, mort en 1785.
- Janvier Antoine de Simone, né à Bénévent en 1714, créé en 1773, mort en 1780.
- François Carafa di Trajetto, Napolitain, né en 1722, créé en 1773, mort en 1818.
- François-Xavier de Zelada, Romain, né en 1717, secrétaire d'Etat, créé en 1773, mort en 1801.
- Jean-Angé Braschi, né à Césène en 1717, créé en 1773, (Pape Pie VI) mort en 1775.
- François Delci, Siennois, né en 1707, cardinal-diacre, créé en 1773, mort en 1787.
- Jean-Charles Bandi, né à Césène en 1700, évêque d'Imola, créé en 1775, mort en 1784.
- Léonard Antonelli, né à Sinigaglia en 1750, évêque de Palestrine et d'Ostie, créé en 1775, mort en 1811.
- Bernardin de Vecchis, né à Sienne en 1699, cardinal-diacre, créé en 1775, mort en 1775.
- Jean-Thomas de Boxadors, né à Barcelone en 1703, créé en 1775, mort en 1780.
- Ignace Boncompagni, Romain, né en 1745, cardinal-diacre, créé en 1775, mort en 1790.
- Louis Valentin Gonzague, né au diocèse de Mantoue en 1725, évêque d'Albano, créé en 1776, mort en 1808.
- Jean Archinto, Milanais, né en 1756, évêque de Sabine, créé en 1776, mort en 1799.
- Ange-Marie Durini, né à Milan en 1725, créé en 1776, mort en 1796.
- Guy Calcagnini, né à Ferrare en 1725, évêque d'Osimo, créé en 1776, mort en 1807.
- André Gioannetti, né à Bologne en 1722, Camaldule, archevêque de Bologne, créé en 1776, mort en 1800.
- Marc-Antoine Marcolini, né à Fano en 1721, créé en 1777, mort en 1782.
- Bernardin Honorati, né à Jési en 1721, évêque de Sinigaglia, créé en 1777, mort en 1807.
- Grégoire Salvati, Romain, né en 1722, cardinal-diacre, créé en 1777, mort en 1794.
- Guillaume Pallotta, né à Macerata en 1727, créé en 1777, mort en 1795.
- Ilacimhe Gerzil, né en Savoie en 1718, Barnabite, créé en 1777, mort en 1802.
- Vincent-Marie Altieri, Romain, né en 1721, cardinal-diacre, créé en 1777, démissionnaire en 1798.
- Jean-Antoine Macinforte Sperelli, né à Assise en 1750, créé en 1777, mort en 1781.
- Dominique de La Rochefoucauld, né au diocèse de Mende en 1715, archevêque de Rouen, créé en 1778, mort en 1800.
- Jean Henri de Frankenberg, né au diocèse de Breslau, en 1726, archevêque de Malines, créé en 1778, mort en 1804.
- Jean Cornaro, né à Venise en 1720, cardinal-diacre, créé en 1778, mort en 1789.
- Joseph A. Bathyan, né à Vienne (Autriche) en 1727, archevêque de Strigonic, créé en 1778, mort en 1799.
- Ferdinand de Souza et Silva, né à Lisbonne en 1712, patriarche de Lisbonne, créé en 1778, mort en 1786.
- Charles-Joseph-Flipote de Martiniana, né à Turin en 1724, évêque de Verceil, créé en 1778, mort en 1802.
- Louis-René-Edouard de Rohan, né à Paris en 1734, évêque de Strasbourg, créé en 1778, mort en 1805.
- Romuald Guidi, né à Césène en 1722, cardinal-diacre, créé en 1778, mort en 1780.
- François-Xavier Delgado, Espagnol, né en 1714, patriarche des Indes, créé en 1778, mort en 1787.
- Thomas-Marie Ghilini, Milanais, né en 1718, créé en 1778, mort en 1787.
- Alexandre Mattei, Romain, né en 1744, archevêque de Ferrare, doyen du Sacré Collège, créé en 1779, mort en 1820.
- François Herzan de Harras, né à Prague en 1755, ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, créé en 1779, mort en 1804.
- Paul François Antamori, Romain, né en 1712, évêque d'Orviété, créé en 1780, mort en 1795.
- Joseph Capèce-Zurlo, né à Naples en 1711, Théatin, archevêque de Naples, créé en 1782, mort en 1801.
- Rainier Finocchetti, né à Livourne en 1710, cardinal-diacre, créé en 1782, mort en 1795.
- Jean-André Archetti, né à Bresse en 1751, évêque d'Ascoli, créé en 1784, mort en 1805.

PIE VI.

François Marie Banditi, né à Rimini en 1706, Théatin, archevêque de Bénévent, créé en 1775, mort en 1796.

Joseph Garampi, né à Rimini en 1725, évêque de Montefiascone, créé en 1785, mort en 1792.

Nicolas Colonna di Strigliano, né à Naples en 1750, créé en 1785, mort en 1796.

Paul Massci, né à Montepulciano en 1712, créé en 1785, mort en 1785.

Jean de Gregori, né à Messine en 1729, créé en 1785, mort en 1790.

François Carrara, né à Bergame en 1716, créé en 1785, mort en 1795.

Ferdinand-Marie Spinelli, né à Naples en 1728, cardinal-diacre, créé en 1785, mort en 1795.

Joseph Doria Pamphili, né à Gênes en 1751, secrétaire d'Etat, créé en 1785, mort en 1816.

Jean-Marie Riminaldi, né à Ferrare en 1718, créé en 1785, mort en 1789.

Vincent Ranuzzi, né à Bologne en 1726, évêque d'Ancone, créé en 1785, mort en 1800.

Charles Bellissomi, né à Pavie en 1756, évêque de Césène, créé en 1785, mort en 1808.

Grégoire-Barnabé Chiamonti, né à Césène en 1741, évêque d'Imola, créé en 1785, (Pape Pie VII en 1800.)

Marius Gallo, né à Osimo en 1721, évêque de Viterbe, créé en 1785, mort en 1801.

Charles Livizzani, né à Modène en 1722, créé en 1785, mort en 1802.

Antoine-Marie Doria-Pamphili, né à Gênes en 1749, cardinal-diacre, créé en 1785, mort en 1821.

Romuald Braschi-Onesti, né à Césène en 1753, cardinal-diacre, créé en 1786, mort en 1817, neveu de Pie VI, secrétaire des brefs.

Philippe Carandini, né à Modène en 1729, cardinal-diacre, créé en 1787, mort en 1810.

Joseph-François de Mendoza, né à Lisbonne en 1726, patriarche de Lisbonne, créé en 1788, mort en 1808.

Etienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, archevêque de Toulouse et Sens, créé en 1788, démissionnaire et déchu du cardinalat en septembre 1791, pour serment à la constitution civile du clergé.

Antoin de Sentmanat y Cartella, né à Barcelone en 1734, patriarche des Indes, créé en 1789, mort en 1806.

François-Antoine de Lorenzana, né à Léon (Espagne) en 1722, archevêque de Tolède, créé en 1789, mort en 1804.

Victor-Marie-Balthazar-Gaétan Costa de Arignano, né à Turin en 1737, archevêque de Turin, créé en 1789, mort en 1796.

Ignace Busca, né à Milan en 1731, créé en 1789, mort en 1805.

Philippe Campanelli, né à la Marche-d'Ancone en 1729, cardinal-diacre, créé en 1789, mort en 1795.

Louis-Joseph de Laval de Montmorency, né dans le diocèse d'Angoulême en 1724, évêque de Metz, créé en 1787, mort en 1808.

Joseph-François de Paul di Aversperg, né à Vienne (Autriche) en 1734, évêque de Passaw, créé en 1789, mort en 1795.

Etienne Borgia, né à Velletri en 1731, créé en 1789, mort en 1804.

Thomas Antici, né à Ricanati en 1731, créé en 1789, probablement démissionnaire en 1798.

Louis Flaugini, né à Venise, en 1755, patriarche de Venise, créé en 1789, mort en 1804.

Fabrizius Ruffo, Napolitain, né en 1744, cardinal-diacre, créé en 1791, mort en 1827.

Jean-Baptiste Caprara, né à Bologne en 1735, archevêque de Milan, créé en 1792, mort en 1810, légat en France pour le Concordat.

Antoine Dugnani, né à Milan en 1748, évêque de Porto, créé en 1794, mort en 1818.

Hippolyte-Antoine-Vincent Marei, né à Rieti en 1738, évêque de Sabine, créé en 1794, mort en 1811.

Jean-Siffrein Maury, né dans le comtat Venaissin en 1716, évêque de Montefiascone, créé en 1794, mort en 1817.

Jean-Baptiste Bussi de Pretis, né à Urbino en 1721, évêque de Jesi, créé en 1794, mort en 1800.

François-Marie Pignatelli, Napolitain, né en 1744, créé en 1794, mort en 1815.

Aurelius Roverella, Ferrarais, né à Césène en 1748, prodataire, créé en 1794, mort en 1812.

Jean Rinuccini, né à Florence en 1745, cardinal-diacre, créé en 1794, mort en 1801.

Philippe Lancellotti, Romain, né en 1732, créé en 1794, mort en 1794.

Jules-Marie della Somaglia, né à Plaisance en 1714, cardinal-vicaire, créé en 1795, mort en 1830.

PIE VII.

Diego-Innico Caracciolo, Napolitain, né en 1759, évêque de Palustrine, créé en 1800, mort en 1820.

Hercule Consalvi, Romain, né en 1757, secrétaire d'Etat, créé en 1800, mort en 1824, légat en France pour le Concordat.

Louis de Bourbon, né dans le diocèse de Tolède en 1777, archevêque de Tolède, créé en 1800, mort en 1825.

Joseph Firrao, né à Naples en 1736, créé en 1801, mort en 1830.

Ferdinand-Marie Saluzzo, né à Naples en 1744, créé en 1801, mort en 1816.

Louis Ruffo-Scilla, Napolitain, né en 1750, créé en 1801, mort en 1832.

Philippe Casoni, né à Sarzane en 1753, secrétaire d'Etat, créé en 1801, mort en 1811.

Barthélemy Paccan, né à Bénévent en 1755, doyen du Sacré Collège, créé en 1801, mort en 1844.

César Brancadoro, né à Fermo en 1755, archevêque de Fermo, créé en 1801, mort en 1837.

Jean-Philippe Gallerati-Scotti, né à Milan en 1747, créé en 1801, mort en 1819.

Jérôme della Porta, né à Eugubio en 1746, créé en 1801, mort en 1842.

Jules Gabrielli, né à Rome en 1748, évêque de Sinigaglia, prodataire, créé en 1801, mort en 1822.

Michel-Ange Luchi, né à Bresse en 1744, Bénédictin, créé en 1801, mort en 1802.

François Mautica, né à Rome en 1727, créé en 1801, mort en 1802.

Valentin Mastrozzi, né à Terni en 1729, créé en 1801, mort en 1809.

Charles Crivelli, né à Milan en 1736, créé en 1801, mort en 1818.

Joseph Albani, né à Rome en 1750, cardinal-diacre, créé en 1801, mort en 1854.

Martin Carafa di Bivodere, né à Naples en 1764, cardinal-diacre, créé en 1801.

Laurent Litta, né à Milan en 1756, évêque de Sabine, cardinal-vicaire, créé en 1801, mort en 1820.

Alphonse-Hobert de Latier de Bayane, né à Valence (France), en 1759, cardinal-diacre, créé en 1801, mort en 1818.

Michel di Pietro, né à Albano en 1747, évêque de Porto, créé en 1801, mort en 1821.

Antoine Félix Zondadari, né à Sienne en 1740, archevêque de Sienne, créé en 1801, mort en 1825.

Joseph Spina, né à Sarzane en 1756, évêque de Palestrine, créé en 1802, mort en 1828.

Charles-François Caselli, né à Alexandrie en 1740, Servite, évêque de Parme, créé en 1802, mort en 1828.

Dominique Pignatelli di Belmonte, né à Naples en 1750, Théatin, archevêque de Palerme, créé en 1802, mort en 1805.

Pierre-Antoine Zorzi, né dans le diocèse de Zara en 1740, archevêque d'Udine, créé en 1803, mort en 1805.

Joseph Fesch, né à Ajaccio en 1763, archevêque de Lyon, créé en 1803, mort en 1859.

- Jean-Baptiste de Belloy, Français, né en 1709, archevêque de Paris, créé en 1805, mort en 1808.
- Louis Gazzoli, né à Terni, en 1735, cardinal-diacre, créé en 1805, mort en 1809.
- Antoine Despuig y Damzto, né à l'île Majorque en 1755, créé en 1803, mort en 1813.
- Jean Castiglione, né à Ischia en 1742, évêque d'Osimo, créé en 1805, mort en 1815.
- Antoine-Théodore di Colloredo, né à Vienne (Autriche) en 1729, archevêque d'Olmütz, créé en 1805, mort en 1811.
- François-Marie Locatelli, né à Césène en 1727, évêque de Spolète, créé en 1805, mort en 1812.
- Jean-de-Dieu-Raymond De Boisgélin, né à Rennes en 1735, archevêque de Tours, créé en 1805, mort en 1804.
- Pierre-François Galeffi, né à Césène en 1770, évêque d'Albano, créé en 1805, mort en 1837.
- Michel-Charles-Joseph de Narogna e Abranches de Conti di Villadares, né à Lisbonne en 1774, créé en 1803, mort en 1803.
- Diogo Cadello, né à Cagliari en 1755, archevêque de Cagliari, créé en 1803, mort en 1807.
- Charles Erskine, né à Rome en 1745, cardinal-diacre, créé en 1805, mort en 1811, d'origine écossaise.
- Etienne-Hubert de Cambacérés, né à Montpellier en 1756, archevêque de Rouen, créé en 1805, mort en 1818.
- Charles Oppizzoni, né à Milan en 1769, archevêque de Bologne, créé en 1804, mort en 1855.
- François Guidobono Cavalchini, né à Tortone en 1755, cardinal-diacre, créé en 1807, mort en 1828.
- Thomas Arezzo, Sicilien, né en 1756, évêque de Sabine, créé en 1816, mort en 1833.
- François-Xavier Castiglioni, né à Cingoli en 1761, évêque de Frascati, créé en 1816, Pape Pie VIII en 1829.
- Annibal della Genga, né à Spolète en 1760, cardinal-vicaire, créé en 1816, Pape Léon XII en 1825.
- Pierre Gravina, Sicilien, né en 1749, archevêque de Palerme, créé en 1816, mort en 1830.
- Dominique Spinucci, né à Fermo en 1759, archevêque de Bénévent, créé en 1816, mort en 1823.
- Antoine-Gabriel Severoli, né à Faenza en 1757, évêque de Viterbe, créé en 1816, mort en 1824.
- Joséph Morozzodi Bianze, né à Turin en 1758, évêque de Novare, créé en 1816, mort en 1842.
- François-Antoine-Xavier Gardoqui, né à Bilbao en 1747, créé en 1816, mort en 1820.
- Fabricius Sceleras Testaferrata, né à l'île de Malte en 1758, évêque de Sinigaglia, créé en 1816, mort en 1843.
- Charles-André Pelagallo de Fermo, né à Rome en 1747, évêque d'Osimo, créé en 1816, mort en 1822.
- Benoît Naro, Romain, né en 1744, créé en 1816, mort en 1852.
- Jean-Baptiste Zauli, né à Faenza en 1745, créé en 1816, mort en 1819.
- François Césaire Leoni, né à Pérouse en 1757, évêque de Jési, créé en 1816, mort en 1850.
- Nicolas Riganti, Napolitain, né en 1744, évêque d'Ancône, créé en 1816, mort en 1822.
- Denis Barlax de Azara, né en Aragon en 1760, créé en 1816, mort en 1825.
- François Fontana, Milanais, né en 1750, Barnabite, créé en 1816, mort en 1822.
- Antoine Rusconi, Bolonais, né en 1745, évêque d'Imola, créé en 1816, mort en 1825.
- Laurent Caleppi, né en Romagne en 1711, créé en 1816, mort en 1817.
- Emmanuel de Gregorio, né à Naples en 1758, évêque de Frascati, créé en 1816, mort en 1839.
- Alexandre Malvasia, né à Bologne en 1748, créé en 1816, mort en 1819.
- Georges Doria Pamphili, Romain, né en 1772, créé en 1816, mort en 1837.
- Louis Ercolani, né à Fuligno en 1758, créé en 1816, mort en 1825.
- Pierre Quevedo y Quinzano, du diocèse de Badajoz, né en 1756, évêque d'Orense, créé en 1816, mort en 1818.
- Jean Cuccia Piatti, né à Novare en 1751, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1833.
- Alexandre Lante, né à Rome en 1762, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1818.
- Stanislas Sanseverino, né à Naples en 1764, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1826.
- Camille de Siméoni, né à Bénévent en 1757, évêque de Sutri et Népi, créé en 1816, mort en 1817.
- Pierre Vidoni, né à Crémone en 1759, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1830.
- Laurent-Prosper Bottini, né à Lucques en 1757, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1818.
- Antoine Lante, né à Rome en 1757, cardinal-diacre, créé en 1816, mort en 1817.
- Jean-Baptiste Quarantotti, né à Rome en 1755, créé en 1816, mort en 1820.
- François-Xavier de Salm Reiferscheid, né à Vienne (Autriche) en 1749, évêque de Gurk, créé en 1816, mort en 1822.
- Paul Joseph Salaro di Villanova Solara, Autrichien, né en 1745, évêque d'Aoste, créé en 1816, mort en 1824.
- Marie-Thaddée de Trautmansdorf Weisemberg, né à Gratz en 1761, archevêque d'Olmütz, créé en 1816, mort en 1819.
- François-Antoine Cebrian y Valdas, Espagnol, né en 1754, patriarche des Indes, créé en 1816, mort en 1820.
- Louis-François de Bausset, né à Pondichéry en 1748, évêque d'Alais, créé en 1817, mort en 1824.
- César-Guillaume de la Luzerne, né à Paris en 1758, évêque de Langres, créé en 1817, mort en 1821.
- Alexandre-Angélique de Talleyrand de Périgord, né à Paris en 1757, archevêque de Paris, créé en 1817, mort en 1821.
- Augustin Rivarola, né à Gênes en 1758, cardinal-diacre, créé en 1817, mort en 1842.
- Casimir Haefelin, né à Minfeld en 1757, créé en 1818, mort en 1827.
- Rodolphe-Jean-Joseph Ranieri, archiduc d'Autriche, né à Florence en 1788, archevêque d'Olmütz, créé en 1819, mort en 1831.
- Charles de Cunha, né à Lisbonne en 1759, patriarche de Lisbonne, créé en 1819, mort en 1825.
- Césaire Guerrieri Gonzaga, né à Mantone en 1749, cardinal-diacre, créé en 1819, mort en 1832.
- Anne-Antoine de Clermont-Tonnerre, né à Paris en 1747, archevêque de Toulouse, créé en 1822, mort en 1830.
- François Bertazzoli, né à Lugo en 1754, évêque de Palestrine, créé en 1823, mort en 1830.
- Jean-François Falzacappa, né à Corneto en 1767, évêque d'Ancône, créé en 1823, mort en 1840.
- Antoine Pallotta, né à Ferrare en 1770, créé en 1823, mort en 1834.
- François Serbupi, né à Rome en 1755, créé en 1823, mort en 1828.
- Charles-Marie Pedicini, né à Bénévent en 1769, évêque de Porto, sous-doyen, créé en 1823, mort en 1843.
- Louis Pandolfi, né à Fanèse en 1751, créé en 1823, mort en 1824.
- Fabricius Turriozzi, né à Toscanella en 1755, créé en 1823, mort en 1826.
- Hercule Dandini, né à Rome en 1759, évêque d'Osimo, créé en 1825, mort en 1840.

Charles Olescalchi, né à Rome en 1785, archevêque de Ferrare, évêque de Sabine, démissionnaire le 30 novembre 1838, pour se faire Jésuite.

Placide Zurlo, né à Crémasco en 1769, camaldule, cardinal-vicaire, créé en 1825, mort en 1834.

Vivien Orlini, né à Fuligno en 1751, cardinal-diacre, créé en 1825, mort en 1825.

Antoine Frosini, né à Modène en 1751, cardinal-diacre, créé en 1825, mort en 1834.

Thomas Riario-Sforza, né à Naples en 1782, cardinal-diacre, créé en 1825, vivant.

Anne-Louis-Henri de la Farre, du diocèse de Luçon, né en 1752, archevêque de Sens, créé en 1825, mort en 1829.

LÉON XII.

Jean-Baptiste Bussi, né à Rome en 1755, archevêque de Bénévent, créé en 1824, mort en 1844.

Bonaventure Gazola, né à Plaisance en 1744, Observantin réformé, évêque de Montefiascone, créé en 1824, mort en 1852.

Charles Gaëtan Gaysruck, né à Clangenfort en 1769, archevêque de Milan, créé en 1824, mort en 1846.

Patrice da Silva, né à Leira en 1756 ermite de Saint-Augustin, patriarche de Lisbonne, créé en 1824, mort en 1840.

Tiérèse-Marie-Charles-Victoire Ferrero della Marmora, né à Turin en 1757, créé en 1824, mort en 1834.

Pierre de Inguanzo e Ribera, né aux Asturies en 1764, archevêque de Tolède, créé en 1824, mort en 1836.

Louis Micara, né à Frascati en 1775, Capucin, doyen du Sacré Collège, créé en 1824, mort en 1847.

Gustave-Maximilien-Juste, prince de Croy, du diocèse de Cambrai, né en 1773, archevêque de Rouen, grand aumônier, créé en 1825, mort en 1844.

Maur Cappellari, né à Bellune en 1765, camaldule, créé en 1825, Pape Grégoire XVI en 1831, mort en 1846.

François-Xavier de Cienfuegos y Jovelianos, né à Oviédo en 1766, archevêque de Séville, créé en 1826, mort en 1847.

Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine de Latil, du diocèse de Fréjus, né en 1764, archevêque de Meims, créé en 1826, mort en 1839.

Alexandre de Rudnay et Divek, né à Ujfalu en 1760, archevêque de Strigonie, créé en 1826, mort en 1851.

Pierre Caprano, né à Rome en 1759, créé en 1826, mort en 1834.

Jacques Giustiniani, né à Rome en 1769, évêque d'Imola, créé en 1826, mort en 1845.

Vincent Macchi, du diocèse de Montefiascone, né en 1770, doyen du Sacré Collège, créé en 1826, vivant.

Jacques-Philippe Fransoni, né à Gênes en 1775, créé en 1826, mort en 1856.

Benoît Barberini, Romain, né en 1788, créé en 1826, vivant.

Jean-Antoine Benvenuti, du diocèse de Sinigaglia, né en 1765, évêque d'Osimo, créé en 1826, mort en 1838.

François-Marie Marazzani Visconti, né à Plaisance en 1755, créé en 1826, mort en 1829.

Thomas Bernetti, né à Fermo en 1779, cardinal-diacre, créé en 1826, mort en 1852.

Bélisaire Cristaldi, né à Rome en 1764, cardinal-diacre, créé en 1826, mort en 1831.

Ignace Nasulli, né à Parme en 1750, créé en 1827, mort en 1831.

Joachim-Jean-Xavier d'Isnard, né à Aix en 1766, archevêque d'Auch, créé en 1827, mort en 1839.

Autoine-Dominique Gamberini, né à Imola en

1760, évêque d'Orviette, créé en 1828, mort en 1841.

Jean-François Marco y Catalan, du diocèse de Saragosse, né en 1771, cardinal-diacre, créé en 1828, mort en 1841.

PIE VIII.

Césaire Nembrini Pironi Gonzaga, né à Ancone en 1768, évêque d'Ancone, créé en 1829, mort en 1837.

Rémi Crescini, né à Plaisance en 1757, Bénédictin, évêque de Parme, créé en 1829, mort en 1830.

Thomas Weld, né à Londres en 1773, créé en 1830, mort en 1837.

Raphaël Mazio, né à Rome en 1765, cardinal-diacre, créé en 1830, mort en 1832.

Dominique de Simone, né à Bénévent en 1768, cardinal-diacre, créé en 1830, mort en 1837.

Louis-François-Auguste, duc de Rohan, né à Paris en 1783, archevêque de Besançon, créé en 1830, mort en 1835.

Louis Lambruschini, né à Gênes en 1776, Barnabite, évêque de Porto, sous-doyen, créé en 1830, mort en 1854.

Joseph-Antoine Sala, né à Rome en 1762, créé en 1830, mort en 1839.

GRÉGOIRE XVI.

Pierre Ostini, né à Rome en 1775, évêque d'Albano, créé en 1831, mort en 1849.

François Canali, né à Pérouse en 1772, créé en 1831, mort en 1835.

François Serra Cassano, né à Naples en 1783, archevêque de Capoue, créé en 1831, mort en 1850.

François-Marie Pando'ff Alberici, né à Orviette en 1764, créé en 1831, mort en 1835.

Alexandre Giustiniani, né à Gênes en 1778, créé en 1831, mort en 1845.

Hugues-Pierre Spinola, né à Gênes en 1791, protodataire, créé en 1831, vivant.

Louis del Drago, né à Rome en 1776, secrétaire des Mémoires, créé en 1831, mort vers 1844.

Louis Gazzoli, né à Terni en 1774, cardinal-diacre, créé en 1831, vivant.

Benoît Cappelletti, né à Riéti en 1774, évêque de Riéti, créé en 1831, mort en 1834.

François Tiberi, né à Riéti en 1775, créé en 1831, mort en 1839.

Marius Mattei, né à Pergola en 1792, d'abord cardinal-diacre, aujourd'hui évêque de Frascati, sous-doyen du Sacré Collège, né en 1832, vivant.

Joseph-Marie Velzi, né à Cosme en 1767, Dominicain, évêque de Montefiascone, créé en 1832, mort en 1836.

Philippe Giudice Caracciolo, né à Naples en 1785, Oratorien, archidiacre de Naples, créé en 1834, mort en 1844.

Castruccio Castracane degli Antelminelli, né à Urbino en 1779, évêque de Palestrine, créé en 1833, mort en 1852.

Laurent Duc Mattei, né à Rome en 1748, créé en 1833, mort en 1835.

Jacques Monico, né à Riese en 1778, patriarche de Venise, créé en 1833, mort en 1851.

Jacques-Louis Brignole, né à Gênes en 1797, évêque de Sabine, créé en 1834, mort en 1855.

Nicolas Grimaldi, né à Treia en 1768, cardinal-diacre, créé en 1834, mort en 1845.

Louis Frezza, né à Albano en 1785, créé en 1834, mort en 1837.

Gaëtan Marie Trigona e Parisi, né en Sicile en 1767, archidiacre de Palerme, créé en 1834, mort en 1837.

Constantin Patrizy, né à Siennes en 1798, évêque d'Albano, cardinal-vicaire, créé en 1834, vivant.

Louis Bottiglia, comte de Savoix, né à Cavour en 1752, créé en 1834, mort en 1836.

Joseph Alberghini, né à Bologne en 1770, créé en 1834, mort en 1847.

Paul Polidori de Lorette, né à Jési en 1778, créé en 1834, mort en 1846.

Adrien Fieschi, né à Gênes en 1788, créé en 1834, vivant.

Joseph della Porta Rodiani, né à Rome en 1773, cardinal-vicaire, créé en 1834, mort en 1841.

Alexandre Spada, né à Rome en 1787, cardinal-diacre, créé en 1834, mort en 1843.

Placide-Marie Tadini, du diocèse de Casale, né en 1759, archevêque de Gênes, créé en 1835, mort en 1847.

Ambroise B'anchi, né à Crémone en 1771, camaldule, créé en 1835, mort en 1856.

Gabriel della Genga Sermattei, né à Assise en 1801, créé en 1836, vivant.

Jean Lefebvre de Cheverus, né à Mayenne en 1768, archevêque de Bordeaux, créé en 1836, mort en 1836.

Louis Amat de Saint-Philippe de Sorso, né à Cagliari en 1796, cardinal-évêque, créé en 1837, vivant.

Ange Mai, du diocèse de Bergame, né en 1782, créé en 1837, mort en 1854, grand savant.

Jean Soglia, du diocèse de Imola, né en 1779, évêque d'Osimo, créé en 1838, mort le 12 août 1856.

Chiarissimo Falconieri Mellini, né à Rome en 1774, archevêque de Ravenne, créé en 1838, vivant.

Antoine François Orioli, du diocèse de Faenza, né en 1778, conventuel, créé en 1838, mort en 1852.

Antoine Tosti, né à Rome en 1776, créé en 1838, vivant.

Joseph Mezzofanti, né à Bologne en 1774, créé en 1838, mort en 1849, linguiste extraordinaire.

Louis Giacchi, né à Pesaro en 1788, cardinal-diacre, créé en 1838, vivant.

Jos ph Ugolini, né à Macerata en 1783, cardinal-diacre, créé en 1838, vivant.

François-Xavier Massimo, Romain, né à Dresde en 1806, cardinal-diacre, créé en 1838, mort en 1848.

Philippe de Angclis, né à Ascoli en 1792, archevêque de Fermo, créé en 1838, vivant.

Engelbert Sterckx, du diocèse de Malines, né en 1792, archevêque de Malines, créé en 1838, vivant.

Gabriel Ferretti, né à Ancône en 1795, évêque de Sabine, grand pénitencier, créé en 1838, vivant.

Charles Acton, né à Naples en 1803, créé en 1839, mort en 1817.

Ferdinand-Marie Pignatelli, né à Naples en 1770, Théatin, archevêque de Palerme, créé en 1839, mort en 1855.

Jean Marie Mastai Ferretti, né à Sinigaglia en 1792, archevêque évêque d'Imola, créé en 1839, Pape Pie IX en 1846.

Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour d'Auvergne Lauragu is, du diocèse de Toulouse, né en 1768, évêque d'Arras, créé en 1839, mort en 1851.

Gaspard Bernard Pianetti, né à Jési en 1780, évêque de Viterbe, créé en 1839, vivant.

Louis Vannicelli Casoni, né à Amélia en 1801, légat de Bologne, créé en 1839, vivant.

Silvestre Belli, né à Anagni en 1781, évêque de Jési, créé en 1840, mort en 1844.

Louis Altieri, né à Rome en 1805, secrétaire des Mémoriaux, créé en 1840, vivant.

Louis-Jacques-Maurice de Borald, du diocèse de Rhodéz, né en 1787, archevêque de Lyon, créé en 1841, vivant.

Pascal Thomas Gizzi, du diocèse de Ferentino, né en 1787, légat de Forl, créé en 1841, mort en 1849.

Frédéric-Joseph Sewardenberg, né à Vienne (Autriche) en 1809, archevêque de Prague, créé en 1842, vivant.

Cosme Corsi, né à Firenze en 1798, archevêque de Pise, créé en 1842, vivant.

François de Paule Villadicani, né à Messine en 1780, archevêque de Messine, créé en 1843, vivant.

Ignace-Jean Cadolini, né à Crémone en 1794, archevêque de Ferrare, créé en 1843, mort en 1850.

Paul Mangelli, né à Forl en 1762, cardinal-diacre, créé en 1843, probablement mort dans l'année.

Jean Seraphini, du diocèse de Sabine, né en 1786, cardinal-diacre, créé en 1843, mort en 1855.

François Saraiva da S. Lodovico, du diocèse de Braga, né en 1766, patriarche de Lisbonne, créé en 1843, mort en 1845.

Antoine-Marie Cadolini, né à Ancône en 1775, évêque d'Ancône, créé en 1843, mort en 1851.

Antoine-Marie Cagiano de Azevedo, né à Aquin en 1797, évêque de Sinigaglia, puis évêque suburbicain, créé en 1844, vivant.

Nicolas Clarelli Paracciani, né à Riéti en 1799, évêque de Montefascone, créé en 1844, vivant.

François-Marie Asquini, né à Udine en 1802, créé en 1844, vivant.

Dominique Carafa di Traetto, né à Naples en 1805, archevêque de Bénévent, créé en 1844, vivant.

Laurent Simonetti, Romain, né en 1789, créé en 1844, mort en 1855.

Jacques Piccolomini, né à Sienne en 1795, créé en 1844, vivant.

N. Capaccini, nonce en Belgique, créé en 1845, mort en 1845.

Joseph Bernet, né à Saint-Flour en 1770, archevêque d'Aix, créé en 1846, mort en 1846.

Guillaume-Henri de Carvalho, né à Coimbre en 1793, patriarche de Lisbonne, créé en 1846, vivant.

Sixte Riario Sforza, né à Naples en 1810, archevêque de Naples, créé en 1846, vivant.

PIE IX.

Raphaël Fornari, né à Rome en 1788, créé en 1846, mort en 1854.

Gaëtan Baluffi, né à Ancône en 1788, évêque d'Imola, créé en 1846, vivant.

Pierre Marini, né à Rome en 1794, cardinal-diacre, créé en 1846, vivant.

Joseph Bofondi, né à Forl en 1795, cardinal-diacre, créé en 1846, vivant.

Pierre Giraud, né à Clermont en 1791, archevêque de Cambrai, créé en 1847, mort en 1850.

Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, du diocèse de Nice, né en 1792, archevêque de Bourges, créé en 1847, vivant.

Charles Vizzardelli, né à D. Veroli, créé en 1847, mort en 1851.

Jacques Antonelli, né à Terracine en 1806, cardinal-diacre, secrétaire d'Etat, créé en 1847, vivant.

Jean-Joseph Bonnel y Orbe, du diocèse de Grenade, né en 1782, archevêque de Tolède, créé en 1850, mort en 1857, pendant l'impression de cet ouvrage.

Paul-Thérèse-David d'Astros, né à Tours en 1773, archevêque de Toulouse, créé en 1850, mort en 1851.

Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu, né à Paris en 1796, archevêque de Besançon, créé en 1850, vivant.

Melchior de Diepenbrock, du diocèse de Munster, né en 1798, évêque de Breslau, créé en 1850, mort en 1853.

Jude-Joseph Romo, du diocèse de Tolède, né en 1779, archevêque de Séville, créé en 1850, mort en 1855.

Maximilien-Joseph-Godefroi, baron de Someray Breckh, né à Vienne (Autriche) en 1779, archevêque d'Olmütz, créé en 1850, mort en 1853.

Thomas Gousset, du diocèse de Besançon, né en 1792, archevêque de Reims, créé en 1850, vivant.

Jean Geissel, du diocèse de Spire, né en 1796, archevêque de Cologne, créé en 1850, vivant.

Pierre-Paul de Figueredo de Cunha Mello, du diocèse de Coimbre, né en 1770, archevêque de Prague, créé en 1850, mort en 1856.

Nicolas Wiseman, Anglais, né à Séville en 1802, archevêque de Westminster, créé en 1850, vivant.

Joseph Cosenza, né à Naples en 1788, archevêque de Capoue, créé en 1850, vivant.

Joseph Pecci, né à Gubbio en 1776, évêque de Gubbio, créé en 1850, mort en 1855.

Robert Roberti, du diocèse de Ferrmo en 1788, cardinal-diacre, créé en 1850, vivant.

Dominique Lucciardi, né à Saizane en 1796, évêque de Sinigaglia, créé en 1852, vivant.

François-Augustin-Ferdinand Donnet, du diocèse de Lyon, né en 1795, archevêque de Bordeaux, créé en 1852, vivant.

Jérôme d'Andrea, né à Naples en 1812, préfet de l'Index, créé en 1852, vivant.

Charles-Louis Morichini, né à Rome en 1805, évêque de Jési, créé en 1852, vivant.

Michel Viale Prella, né à Bastia en 1799, prononce apostolique à Vienne, créé en 1852, vivant.

Jean Brunelli, né à Rome en 1795, créé en 1852, vivant.

Jean Scitowski, né à Bela en 1785, primat de Hongrie, créé en 1853, vivant.

François Nicolas-Madeleine Morlot, né à Langres en 1796, archevêque de Paris, créé en 1853, vivant.

Juste Recanati, né à Camerino en 1789, Capucin, créé en 1853, vivant.

Dominique Savelli, du diocèse de Ajaccio, né en 1792, cardinal-diacre, créé en 1853, vivant.

Prosper Caterini, du diocèse d'Aquapendente, né en 1795, cardinal-diacre, créé en 1853, vivant.

Vincent Santucci, du diocèse d'Agnani, né en 1796, cardinal-diacre, créé en 1853, vivant.

Joachim Pecci, du diocèse de Anagni, né en 1810, évêque de Pérouse, créé en 1853, vivant.

Camille di Pietro, né à Rome en 1806, nonce en Portugal, créé en 1853, vivant, proclamé en 1856.

Joseph-Otmar Rauscher, né à Vienne (Autriche) en 1797, archevêque de Vienne, créé en 1855, vivant.

Charles Reisach, né à Roth en 1800, archevêque de Munich, créé en 1855, vivant.

Clément Villecourt, né à Lyon en 1787, évêque de La Rochelle, créé en 1855, vivant.

François Gaude, du diocèse de Turin, né en 1809, Dominicain, créé en 1855, vivant.

Michel Lewicchi, né à Pokucia (Autriche) en 1774, archevêque de Léopol, créé en 1856, vivant.

Georges Kaulik, né à Tynau en 1787, archevêque de Zagabria, créé en 1856, vivant.

Alexandre Barnabo, né à Foligno en 1801, préfet de la Propagande, créé en 1856, vivant.

Gaspard Grassellini, né à Palerme en 1796, pro-légat de Bologne, créé en 1856, vivant.

François de Médici d'Ottaiano, né à Naples en 1808, majordome de S. S., créé en 1856, vivant.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

La table qui suit a été ajoutée pour faciliter l'usage du Dictionnaire, et pour combler les quelques lacunes qui auraient pu s'y glisser pendant l'impression. C'est ainsi qu'on s'est attaché à y faire entrer, sans aucune exception, les noms que portaient les Papes (depuis le XII^e siècle), avant leur exaltation. Si, dans le Dictionnaire, les Papes ont été mis de préférence à leur nom de Pape, c'est qu'il arrivera le plus souvent que, connaissant ce nom, on voudra chercher l'autre, tandis qu'on aura bien rarement à chercher le nom du Pape à l'aide du nom de famille. C'est précisément parce que ce dernier nom est le but à atteindre, dans un *Dictionnaire des cardinaux*, que le nom du Pape devait être adopté comme moyen.

Nous n'avons pas cru nécessaire de répéter dans cette table tous les renvois du Dictionnaire pour les cardinaux qui ont plusieurs noms.

Les dates qui suivent les noms sont celles de la création, quand elles ne sont pas appliquées expressément à la mort ou à la naissance.

Il suffira de jeter un coup d'œil sur cette table et sur la précédente pour se convaincre que le Dictionnaire des Cardinaux contient réellement une *histoire universelle* depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours.

A	Adrien VI.	Albani (Annibal), 1711.	Albi, 1337.
Aatri, 1261.	Adrien, né en 1458.	Albani (Alexandre), 1721.	Albini, 1182.
Abtantès, 1686.	Agnès, 1448.	Albani (Jean-François), 1747.	Albitrio, 1675.
Acciajoli, 1384.	Agnifilo, 1464.	Albani (Joseph), 1801.	Albitzi, 1632.
Acciajoli, 1669.	Agostini, 1681.	Albergati, mort en 1445.	Albornos (Gilles Alvarez), 1350.
Acciajuoli, 1759.	Agucchio, 1604.	Albergati, mort en 1687.	Albornos (Gilles), 1627.
Accipacio, 1439.	Aguilar, 1538.	Alberghini, 1834.	Albret (Louis), 1461.
Accolti, 1511.	Aguilar, 1697.	Albéric (Mont-Cassia), vers 1037.	Albret (Amanien), 1509.
Accolti, 1527.	Aguirre, 1686.	Albéric, 1138.	Albus, 1252.
Accoramboni, 1728.	Aigrefeuille, 1569.	Albéroni, 1717.	Alciat, 1565.
Acton, 1839.	Aigrefeuille, mort en 1401.	Albert de Louvain, 1192.	Aldobrandini, 1570.
Adda, 1690.	Aigrefeuille, 1588.	Albert II, 1518.	Aldobrandini (Clément VIII), 1593.
Adélar, 1185.	Ailly, 1411.	Albert (Jean), 1632.	Aldobrandini, 1593.
Adhémar, 1111.	Aimeric de Magnac, 1383.	Alberti (Audouin), 1333.	Aldobrandini, 1603.
Adrien IV.	Alatri (Geoffroi), 1261.	Alberti (Etienne), 1361.	Aldobrandini, 1603.
Adrien V.	Albani (Jean-Jérôme), 1570.	Albertini, 1303.	Aldobrandini, 1621.
	Albani (Clément XI).	Albertus, 1459.	Aldobrandini, 1632.

- Aldobrandini (Alexandre), 1674.
 Aldrovandi, 1734.
 Aléandre, 1536.
 Aledosi, 1505.
 Alegrin, 1327.
 Aleman, 1426.
 Alençon, 1378.
 Alexandre III.
 Alexandre IV.
 Alexandre V.
 Alexandre VI.
 Alexandre VII.
 Alexandre VIII.
 Alexandre (xii^e s.).
 Alexandre, 1440.
 Alexis, 1188.
 Allen, 1587.
 Allucingoli (Hubert), 1182.
 Allucingoli (Gér.), 1182.
 Voy. Lucius III.
 Almeyda, 1737.
 Altaemps, 1561.
 Althann, 1719.
 Altieri, 1643.
 Altieri (Clément X).
 Altieri, 1664.
 Altieri, 1690.
 Altieri, 1724.
 Altieri, 1777.
 Altieri, 1845.
 Amanati, 1397.
 Amat, 1857.
 Amaury, 1585.
 Amboise, né en 1460.
 Amboise, 1507.
 Amboise, 1545.
 Amé, mort en 1451.
 Amulio, 1561.
 Anaclet, mort en 1138.
 Anastase IV.
 Andrea, 1852.
 Ange, 1120.
 Ange, 1306.
 Ange, 1408.
 Angelis, 1696.
 Angelis, 1838.
 Angennes, 1570.
 Anne, 1585.
 Annebaut, 1544.
 Annibal, 1665.
 Annibaldi, 1287.
 Annibaldi, 1263.
 Anselme, 1127.
 Anselme, 1127.
 Anstiel, 1728.
 Antamori, 1780.
 Antici, 1789.
 Antoine, 1180.
 Antoine Archioni, 1405.
 Antoine de Chaland, 1404.
 Antoine de Venenz, 1409.
 Antoine de Clavibus, 1437.
 Antoine de Saint-Séverin, 1725.
 Antonelli, 1759.
 Antonelli, mort en 1811.
 Antonelli, 1847.
 Antoniano, 1598.
 Aqua Sparta, 1282.
 Aquaviva, 1542.
 Aquaviva, 1570.
 Aquaviva, 1591.
 Aquaviva, 1652.
 Aquaviva d'Aragon, 1706.
 Aquaviva, 1782.
 Aquaviva, 1770.
 Aquino, 1616.
 Aragon, 1553.
 Aragon, 1588.
 Aragon, 1647.
 Aragon, 1660.
 Aragon, 1667.
 Arborio, 1529.
 Archetti, 1784.
 Archinto, 1699.
 Archinto, 1756.
 Archinto, 1776.
 Arcl, 1444.
 Arcimboldo, 1475.
 Ardinghelle, 1544.
 Arditi, 1150.
 Arduin, 1178.
 Arétius, 1570.
 Arezzo, 1816.
 Argenvillieri, 1753.
 Argentino, 1511.
 Arias, 1715.
 Aribert, 1144.
 Arigoni, 1596.
 Armagnac (Jean), 1409.
 Armagnac (Georges), 1544.
 Armellino, 1517.
 Arnaud, 1305.
 Arnaud, 1308.
 Arnaud, 1312.
 Arrablay, 1516.
 Ascagne, 1484.
 Asquini, 1844.
 Astalli, 1144.
 Astalli, 1650.
 Astalli, 1686.
 Asti, 1699.
 Astorga, 1727.
 Astros, 1850.
 Atalaya, 1745.
 Atratus, 1281.
 Attayde, 1712.
 Aubusson, 1489.
 Autriche, 1576.
 Autriche, 1577.
 Autriche, 1619.
 Autriche, 1655.
 Auvergne, 1542.
 Avalos, 1544.
 Avalos, 1561.
 Aversperg, 1789.
 Aych, 1462.
 Azolini, 1583.
 Azolini, 1654.
 Azon, 1150.
- B**
- Babou, 1561.
 Bacocs, 1500.
 Bade, 1671.
 Bade Dourlach, 1672.
 Badia, 1542.
 Badoiro, 1706.
 Bagut, 1627.
 Bagut, 1657.
 Baldeschi, 1673.
 Balue, 1464.
 Baluffi, 1846.
 Banchieri, 1728.
 Banchieri, 1755.
 Bandelli, 1408.
 Bandi, 1775.
 Bandinelli, 1145.
 Bandinelli, 1660.
 Bapdini, 1596.
 Banditi, 1775.
 Bar, 1597.
 Barbarigo, 1408.
 Barbarigo, 1660.
 Barbarigo, 1686.
 Barbarigo, 1719.
 Barberini (Urbain VIII).
 Barberini, 1621.
 Barberini, 1625.
 Barberini, 1627.
 Barberini, 1632.
 Barberini, 1690.
 Barberini, 1826.
 Barbo (Pierre). Voy. Paul II.
 Barbo (Marc), 1164.
 Bardaxi, 1816.
 Bardi, 1745.
 Barnabo, 1856.
 Barni, 1745.
 Baronius, 1596.
 Barroso, 1327.
 Barroso, 1371.
 Barthélemy, 1220.
 Barthélemy, 1444.
 Barthélemy, 1496.
 Bartholomei, 1261.
 Bassadona, 1675.
 Basso, 1477.
 Bathori, 1584.
 Bathyan, 1778.
 Baudouin, 1150.
 Baume, 1539.
 Baume, 1578.
 Bausset, 1817.
 Bavière, 1596.
 Bavière, 1660.
 Bayane, 1802.
 Béatoun, 1538.
 Beaufort, 1426.
 Beaulieu, 1294.
 Bec, 1512.
 Beccaria, 1254.
 Bedmar. Voy. Cueva.
 Bellagio, 1158.
 Bellarmin, 1598.
 Bellay, 1535.
 Belli, 1840.
 Bellisomi, 1783.
 Belloy, 1805.
 Belmusti, 1616.
 Bembo, 1538.
 Benoit X.
 Benoit XI.
 Benoit XII.
 Benoit XIII.
 Benoit XIV.
 Benoit, 1175.
 Benoit, 1200.
 Bentivenga, 1278.
 Bentivoglio, 1621.
 Bentivoglio, né en 1668.
 Benvenuti, 1826.
 Bérard, 1144.
 Béraud, 1294.
 Béranger, 1597.
 Bernard Uberti.
 Bernard, 1144.
 Bernard, 1145. Voy. Eugène III.
 Bernard, 1146.
 Bernard, 1150.
 Bernard, 1178.
 Bernard, 1178.
 Bernard, 1188.
 Bernard, 1244.
 Bernard (xii^e s.).
 Bernard, 1285.
 Bernard, 1310.
 Bernard, 1366.
 Bernard, 1440.
 Bernard, 1515.
 Bernet, 1816.
 Bernetti, 1826.
 Bernier, 1162.
 Bernier, 1586.
 Bernis, 1758.
 Bertan, 1531.
 Bertazzoli, 1825.
 Bertrand, 1212.
 Bertrand, 1272.
 Bertrand, 1310.
 Bertrand, 1331.
 Bertrand, 1545.
 Bertrand, 1557.
 Bérulle, 1627.
 Besozzi, 1745.
 Bessarion, 1439.
 Bevilaqua, 1598.
 Bianchi, 1278.
 Bianchi, 1570.
 Bianchi, 1835.
 Bichi, 1611.
 Bichi, 1631.
 Bichi, 1657.
 Bichi, 1690.
 Bichi, 1751.
 Birague, 1578.
 Biscia, 1626.
 Blain, 1596.
 Blanc, 1049.
 Blanc, 1227.
 Blanc (Gérard). Voy. Bianchi.
 Blanchetti, 1596.
 Blandiac, 1361.
 Blandrate, 1596.
 Bobba, 1565.
 Bobon, 1188.
 Bobon, 1191.
 Bobon, 1192.
 Bobon, 1192.
 Bofondi, 1846.
 Bohier, 1517.
 Boisgelin, 1803.
 Bolognetti, 1583.
 Bolognetti, 1745.
 Bona, 1669.
 Bonacorsi, 1669.
 Bonadis, 1155.
 Bonald, 1841.
 Bonaventure (S.), 1272.
 Bonaventure, 1578.
 Boncompagni, 1775.
 Bonelli, 1566.
 Bonelli, 1664.
 Bonelli, 1745.
 Boniface VIII.
 Boniface IX.
 Boniface, 1159.
 Bonnel, 1850.
 Bonnucci, 1567.
 Bontemps, 1578.
 Bonvisi, 1598.
 Bonvisi, 1657.
 Bonvisi, 1681.
 Bonzi, 1611.
 Bonzi, 1672.
 Borelli, 1158.
 Borghèse, 1596.
 Borghèse, 1615.
 Borghèse, 1729.
 Borghèse, 1770. Voy. Paul V.
 Borgia, 1444. Voy. Calixte III.
 Borgia, 1456.
 Borgia, 1495.
 Borgia, 1492.
 Borgia, 1496.
 Borgia, 1500.
 Borgia, 1500.
 Borgia, 1536.
 Borgia, 1539.
 Borgia, 1611.
 Borgia, 1700.
 Borgia, 1720.
 Borgia, 1789.
 Borromée (S. Charles), 1560.
 Borromée (Frédéric), 1670.
 Borromée, 1652.
 Borromée, 1670.
 Borromée, 1717.
 Borromée, 1766.
 Boschi, 1766.
 Boson, 1155.
 Boson, 1185.
 Bottiglia, 1854.
 Bottini, 1816.
 Bouillon Voy. de la Tour.
 Bourbon, 1476.
 Bourbon, 1548.
 Bourbon, 1583.
 Bourbon, 1735.
 Bourbon, 1800.
 Bouchier, 1164.
 Bourdeille, 1483.
 Bourdin, mort en 1122.
 Boxadors, 1775.
 Boyers (Adrien VI).
 Bragadin, 1641.
 Bragosi, 1561.
 Brancacio, 1294.
 Brancacio, 1408.
 Brancacio, 1378.
 Brancacio, 1384.
 Brancacio, 1411.
 Brancacio, 1631.
 Brancacio, 1681.
 Brancadoro, 1801.
 Brancaléon, 1200.
 Brancati, 1681.
 Braschi, 1775. Voy. Pie VI.
 Braschi, 1786.

- Breakpear, 1146. *Voy.*
 Adrien IV.
 Briçonnet, 1495.
 Brignole, 1854.
 Brion. *Voy.* Martin IV.
 Brognier, 1585.
 Brunelli, 1852.
 Bubalo, 1604.
 Bucquet, 1786.
 Bufalini, 1766.
 Bulcani, 1565.
 Buonaccorsi, 1765.
 Buoncompagno, 1565. *Voy.*
 Grégoire XIII.
 Buoncompagno, 1572.
 Buoncompagno, 1621.
 Buoncompagnoni, 1662.
 Buoncompagnoni, 1695.
 Busca, 1789.
 Busi, 1713.
 Busi, 1759.
 Busi, 1794.
 Busi, 1824.
 Bussières, 1575.
- C**
- Cabasole, 1566.
 Caccia, 1695.
 Caccianemici, 1120.
 Caccianemici, 1141. *Voy.*
 Lucius II.
 Caccia Piatti, 1816.
 Cadello, 1806.
 Cadolini, 1845.
 Cadolini, 1845.
 Caffarelli, 1605.
 Caffarelli, 1652.
 Cagliano, 1814.
 Cajetan, 1146.
 Cajetan, 1281. *Voy.* Boni-
 face VIII.
 Cajetan, 1294.
 Cajetan, 1294.
 Cajetan, 1294.
 Cajetan, 1402.
 Cajetan, 1536.
 Cajetan, 1585.
 Cajetan, 1631.
 Cajetan, 1608.
 Cajetan, 1626.
 Cajetan (Vio), 1517.
 Calcagnini, 1745.
 Calcagnini, 1776.
 Calendrino, 1448.
 Caleppi, 1816.
 Calini, 1766.
 Calixte II.
 Calixte III.
 Calixte antip., mort en 1178.
 Calvo, 1405.
 Cambacérès, 1805.
 Cambout, 1697.
 Campanelli, 1789.
 Campeggi, 1517.
 Campeggi, 1551.
 Campora, 1616.
 Camus, 1686.
 Canale, 1766.
 Canali, 1831.
 Canani, 1885.
 Canillac, 1350.
 Cantelmi, 1690.
 Capaccini, 1845.
 Capellei, 1851.
 Capiferi, 1544.
 Capisuechi, né en 1515.
 Capisuechi, né en 1616.
 Capoue, 1192.
 Cappellari, 1825. *Voy.* Gré-
 goire XVI.
 Cappochi, 1212.
 Cappochi, 1244.
 Cappochi, 1350.
 Capponi, 1608.
 Capraica, 1426.
 Capranica, 1460.
 Capranica, 1826.
 Caprara, 1706.
 Caprara, 1761.
 Caprara, 1792.
 Caraccioli, 1578.
 Caraccioli, 1405.
 Caraccioli, 1666.
 Caraccioli, 1555.
 Caraccioli, 1715.
 Caraccioli, 1750.
 Caraccioli, 1800.
 Caraccioli, 1852.
 Carafa, 1775.
 Carafa, 1801.
 Carafa, 1844.
 Caraffa, 1378.
 Caraffa, 1664.
 Caraffa, 1686.
 Caraffa, 1464.
 Caraffa, 1827. *Voy.* Paul IV.
 Caraffa, 1568.
 Caraffa, 1611.
 Caraffa, 1645.
 Caraffa, 1556.
 Caraffa, 1728.
 Caraffa, 1555.
 Caraffa, 1555.
 Caraffa, 1557.
 Carandini, 1787.
 Carboni, 1414.
 Carbonne, 1585.
 Cardone, 1481.
 Cardone, 1527.
 Cardone, 1756.
 Carillo, 1409.
 Carillo, 1440.
 Carpegna, 1634.
 Carpegna, 1670.
 Carrara, 1785.
 Carretto, 1505.
 Carvaglio, 1769.
 Carvajal, 1446.
 Carvajal, 1495.
 Carvalho, 1848.
 Casali, 1770.
 Casanate, 1675.
 Casanova, 1426.
 Casanova, 1505.
 Caselli, 1802.
 Casimir, 1545.
 Casini, 1712.
 Casoni, 1706.
 Casoni, 1801.
 Cassardi, 1237.
 Cassino, 1426.
 Castagna. *Voy.* Urbain VII.
 Castaneo, 1585.
 Castelli, 1789.
 Castiglione, 1244.
 Castiglione, 1411.
 Castiglione, 1456.
 Castiglione, 1565.
 Castiglione, 1805.
 Castiglione, 1816. *Voy.* Pio
 VIII.
 Castracane, 1855.
 Castro, 1585.
 Castrucci, 1585.
 Caterini, 1855.
 Cavalchini, 1745.
 Cavalieri, 1626.
 Cavalieri, 1686.
 Cavallerini, 1695.
 Cebrian, 1816.
 Ceccano, 1099.
 Ceccano, 1212.
 Ceccano, 1274.
 Ceccano, 1327.
 Cecchini, 1644.
 Célestin II.
 Célestin III.
 Célestin IV.
 Célestin V.
 Celsus, 1666.
 Cenci, 1697.
 Cenci, 1754.
 Cenci, 1761.
 Cennino, 1621.
 Cenci, 1645.
 Centini, 1671.
 Centius, 1150.
 Centius, 1150.
 Cerdoni, 1448.
 Cerri, 1669.
 Cervantes, 1426.
 Cervantes, 1570.
 Cervin. *Voy.* Marcel II.
 Cesare Leoni, 1816.
 Cesarini, 1426.
 Cesarini, 1517.
 Cesarini, 1627.
 Cesio, 1517.
 Cesio, 1516.
 Cesio, 1641.
 Ceva, 1643.
 Chambre, 1555.
 Champagne. 1180.
 Chanac, 1585.
 Chanac, 1371.
 Charles I, 1547.
 Charles II, 1578.
 Charles III, 1598.
 Chastel. — *Voy.* Célestin II.
 Chatenier, 1516.
 Chatre, 1119.
 Chérubini, 1617.
 Cheverus, 1836.
 Chiaromonte. *Voy.* Pie VII.
 Chigi, 1652. *Voy.* Alexan-
 dre VII.
 Chigi Flavio, 1657.
 Chigi, 1667.
 Chigi, 1755.
 Choiseul, 1761.
 Cholet, 1281.
 Chrysogon, 1154.
 Ciacchi, 1838.
 Cibo, 1150.
 Cibo, 1144.
 Cibo, 1402.
 Cibo Ange, 1400.
 Cibo, 1475. *Voy.* Innocent
 VIII.
 Cibo, 1489.
 Cibo, 1513.
 Cibo, 1645.
 Cibo, 1729.
 Cicada, 1551.
 Ciceri, 1686.
 Cienfuegos, 1720.
 Cienfuegos, 1826.
 Ciarelli, 1844.
 Clément III.
 Clément IV.
 Clément V.
 Clément VI.
 Clément VII.
 Clément VIII.
 Clément IX.
 Clément X.
 Clément XI.
 Clément XII.
 Clément XIII.
 Clément XIV.
 Clermont-Lodève, 1505.
 Clermont-Tonnerre, 1822.
 Clesius, 1550.
 Clugny, 1480.
 Cobellutio, 1606.
 Coeli, 1542.
 Coetivi, 1448.
 Coëtquen, 1440.
 Coiterel, 1585.
 Coligny, 1555.
 Colimonto, 1159.
 Collemazzo, 1244.
 Collicola, 1727.
 Colloredo, 1686.
 Colloredo, 1805.
 Colonne. *Voy.* Jean
 Colonne, 1216.
 Colonne, 1278.
 Colonne, 1288.
 Colonne, 1327.
 Colonne, 1378.
 Colonne, 1378.
 Colonne, 1405. *Voy.* Mar-
 tin V.
 Colonne, 1419.
 Colonne, 1480.
 Colonne, 1517.
 Colonne, 1565.
 Colonne, 1596.
 Colonne, 1627.
 Colonne, 1706.
 Colonne, 1759.
 Colonne, 1745.
 Colonne, 1745.
 Colonne, 1759.
 Colonne, 1766.
 Colonne, 1785.
 Cominges, 1527.
 Commendon, 1565.
 Condolmieri (Eugène IV)
 Condolmieri, 1451.
 Conrad. *Voy.* Anastase I
 Conrad, 1165.
 Conrad, 1219.
 Consalvi, 1800.
 Conlarini, 1555.
 Conti (1^{er} s.).
 Conti (11^{er} s.).
 Conti, 1198.
 Conti, 1200. *Voy.* Innoc
 III.
 Conti, 1206.
 Conti, 1227.
 Conti, 1228.
 Conti, 1262.
 Conti, 1295.
 Conti, 1411.
 Conti, 1485.
 Conti, 1517.
 Conti, 1604.
 Conti, 1664.
 Conti (Innocent XII).
 Conti, 1721.
 Conti, 1759.
 Conti, 1771.
 Corario, 1405.
 Corario, 1406. *Voy.* Gré-
 goire XII.
 Cordoue, 1754.
 Cordova, 1761.
 Corgne, 1551.
 Corio, 1759.
 Cornario, 1500.
 Cornaro, 1527.
 Cornaro, 1544.
 Cornaro, 1551.
 Cornaro, 1626.
 Cornaro, 1697.
 Cornaro, 1778.
 Cornelio, 1585.
 Cornelio, 1596.
 Corneto (Jean), 1452.
 Corneto (Adrien), 1585.
 Corradini, 1712, *fait évêque*
en 1721.
 Corrado, 1652.
 Corregio, 1561.
 Corpi, 1686.
 Corsi, 1842.
 Corsini, 1570.
 Corsini, 1664.
 Corsini. *Voyez* **Obat**
XII.
 Corsini, 1750.
 Corsini, 1750.
 Cortez, 1542.
 Coscia, 1755.
 Cosenza, 1690.
 Cosnac, 1571.
 Cosa. *Voy.* Jean III^e
 Jules.
 Costa, 1476.
 Costa, 1790.
 Costaguti, 1690.
 Costaroma, 1578.
 Coti, 1444.
 Courcelles, 1444.
 Cozza, 1482.
 Cozza, 1726.
 Cramaud, 1445.
 Crasso, 1565.
 Créquy, 1585.
 Crescenzi, 1582.
 Crescenzi, 1582.
 Crescenzi, 1652.

Crescenzi, 1745.
Crescini, 1829.
Cribelli, 1565.
Crispo, 1544.
Cristaldi, 1826.
Crivelli, 1759.
Crivelli, 1801.
Croi, 1825.
Cros, 1550.
Cros, 1571.
Cros, 1585.
Croy, 1517.
Csacki, 1717.
Cueva, 1544.
Cueva (Alphonse), 1622.
Cunha, 1770.
Cunha, 1819.
Cuppi, 1517.
Curson, 1212.
Curti, 1537.
Cusa. *Voy. Nicolas.*
Cusani, 1588.
Cusani, 1712.
Cynthia, 1158.
Cynthia, 1191.

D

Dandini, 1551.
Dandini, 1825.
Dati, 1426.
Daulerri, 1120.
Davia, 1712.
Davia, 1596.
Deici, 1757.
Deici, 1775.
Delfini, 1565.
Delfini, 1604.
Delfini, 1667.
Delfini, 1699.
Delfino, 1747.
Delgado, 1778.
Démétrius, 1579.
Denhoff, 1686.
Denonville, 1556.
Deprate.
Desprez.
Despuig, 1805.
Deii, 1598.
Deux, 1557.
Deza, 1578.
Diepenbrok, 1850.
Dietrichstein, 1598.
Dolera, 1557.
Domar, 1542.
Dominici, 1408.
Dominique de Saint-Pierre, 1502.
Dominique Serran, 1550.
Dominique de Bonne-Espérance, 1409.
Donato (Louis), 1578.
Donato Lœsi, 1570.
Donghi, 1615.
Donnet, 1852.
Doria, 1529.
Doria, 1604.
Doria, 1751.
Doria, 1745.
Doria, 1785.
Doria, 1785.
Doria, 1816.
Dormans, 1568.
Drago, 1831.
Dracovitz, 1585.
Drogon, 1155.
Dubec (Crespin), 1512.
Dubois, 1721.
Dufour, 1512.
Dugnani, 1794.
Duperron, 1604.
Dupont, 1817.
Duprat, 1527.
Du Puy, 1527.
Du Puy, 1575.
Du Puy, 1551.
Duranto, 1544.
Durazzo, 1651.

Durazzo, 1688.
Durini, 1753.
Durini, 1776.

E

Easton, 1578.
Ecclesia, 1568.
Elci, 1637.
Emery, 1542.
Enckenwoert, 1525.
Enriquez, 1755.
Erard, 1276.
Erba, 1759.
Ercolani, 1816.
Erskine, 1805.
Escars, 1596.
Escoubleau, 1598.
Espagne, 1735.
Espinay, 1489.
Espinosa, 1568.
Estampes, 1645.
Este, 1495.
Este, 1538.
Este, 1561.
Este, 1598.
Este, 1641.
Este, 1686.
Esteing, 1570.
Estouteville, 1459.
Estrées, 1672.
Etienne, 1049.
Etienne, 1119.
Etienne, 1125.
Etienne, 1140.
Etienne, 1212.
Etienne, 1252.
Etienne, 1505.
Etienne, 1542.
Etienne, 1568.
Etienne, 1578.
Etienne, 1585.
Etienne, 1450.
Etienne, 1464.
Etienne III.
Eugène IV.
Euse. *Voy. Jean XXII.*
Exhimiatus, 1409.

F

Fabri, 1571.
Fabroni, 1706.
Facchinetti, 1585.
Facchinetti, 1591.
Facchinetti, 1645. *Voy. Innocent IX.*
Faidit, 1585.
Falconeri, 1645.
Falconieri, 1724.
Falconieri, 1858.
Falkenstein, 1585.
Falkzappa, 1825.
Fantuzzi, 1756.
Fare (de la), 1825.
Farignano, 1578.
Farinier, 1556.
Farnèse, 1495.
Farnèse, 1554. *Voy. Paul III.*
Farnèse, 1545.
Farnèse, 1591.
Farnèse, 1615.
Farnèse, 1638.
Farratini, 1606.
Félix. *Voy. Savote.*
Felquier, 1510.
Ferdinand, 1597.
Ferrari, 1568.
Ferrari, 1695.
Ferrari, 1500.
Ferrario, 1505.
Ferrario, 1723.
Ferro, 1500.
Ferro, 1517.
Ferro, 1561.
Ferro, 1519.
Ferro, 1563.

Ferrero, 1824.
Ferretti, 1858.
Ferrier, 1294.
Ferriz, 1476.
Ferroni, 1753.
Fesch, 1805.
Fidantius, 1192.
Fieschi, 1227. *Voy. Innocent IV.*
Fieschi, 1244.
Fieschi, 1252. *Voy. Adrien V.*
Fieschi, 1298.
Fieschi (Jean), 1585.
Fieschi (Louis), 1585.
Fieschi, 1439.
Fieschi, 1505.
Fieschi, 1706.
Fieschi, 1834.
Figueredo, 1850.
Fillastre, 1411.
Filomarini, 1641.
Fini, 1728.
Finocchietti, 1782.
Firmian, 1772.
Firrao, 1751.
Firrao, 1801.
Fisher, 1555.
Fitigny, 1585.
Flandrin, 1571.
Flangini, 1789.
Fleury, 1726.
Foix, 1409.
Foix, 1476.
Fonseca, 1409.
Fontana, 1816.
Forbin, 1690.
Forest, 1556.
Forgatz, 1607.
Formari, 1846.
Fortiguerra, 1460.
Foscaro, 1477.
Fosco, 1431.
Foulques. *Voy. Clément IV.*
Franciotti, 1654.
Francckemberg, 1778.
François, 1356.
François, 1578.
François, 1585.
François, 1429.
François, 1440.
François, 1503.
François, 1505.
François, 1505.
Frangipani, 1288.
Fransoni, 1826.
Franzone, 1660.
Fréauville, 1505.
Frédéric, 1492.
Frédéric, 1544.
Fredoli, 1505.
Fredoli, 1512.
Frégoze, 1480.
Frégoze, 1559.
Frezza, 1854.
Frias, 1594.
Frosini, 1825.
Furietti, 1759.
Furstemberg, 1686.

G

Gabriel, 1477.
Gabrieli, 1505.
Gabrieli, 1641.
Gabrieli, 1699.
Gabrielli, 1801.
Gaddi, 1537.
Gaddi, 1557.
Gallard, 1516.
Galamin, 1611.
Galand, 1180.
Galdin, 1764.
Galéot, 1578.
Galeffi, 1805.
Galfroi, 1446.
Gallerati Scotti, 1801.
Galli, 1755.
Gallio, 1865.
Gallio, 1681.
Gallio, 1586.
Gallo, 1785.
Galon, 1205.
Galvam, 1206.
Gambara, 1539.
Gambara, 1561.
Gamberini, 1828.
Gandulpe, 1186.
Ganganelli. *Voy. Clément XIV.*
Garampi, 1785.
Gardoqui, 1816.
Gauze, 1835.
Gautier, 1119.
Gautier, 1159.
Gautier, 1585.
Gaysruck, 1824.
Gazola, 1824.
Gazzoli, 1805.
Gazzoli, 1831.
Geissel, 1850.
Genga, 1816.
Genga, 1856. *Voy. Léon XII.*
Gentili, 1578.
Gentili, 1751.
Gentilis, 1578.
Geofroi, 1151.
Geofroi, 1252.
Geofroi, 1281.
Geofroi, 1597.
Geofroi, 1461. *Voy. Clément IV.*
Georges, 1440.
Georges, 1495.
Gérard (par Cal. II), 1120.
Gérard (par Innocent II), 1151.
Gérard, 1150.
Gérard, 1159.
Gérard, 1159.
Gérard, 1180.
Gérard, 1198.
Gérard de Reggio, 1206.
Gérard, 1278.
Gérard, 1440.
Gerdil, 1777.
Gesualdo, 1561.
Gezza, 1578.
Ghèrardi, 1621.
Ghèrardo, 1489.
Ghillini, 1778.
Ghini, 1542.
Ghinuccio, 1535.
Ghisleri, 1557.
Ghisleri (Pie V)
Giancolet, 1281.
Gilbert, 1423.
Gilles (x^e s.).
Gilles (xii^e s.).
Gilles, 1216.
Gilles, 1502.
Gilles, 1550.
Gilles, 1405.
Gilles, 1411.
Gilles, 1424.
Gilli, 1517.
Gilon (Cal. II).
Ginetti, 1626.
Ginetti, 1681.
Ginnasio, 1604.
Gloannetti, 1776.
Glocchi (Jules III).
Glorio, 1645.
Gipsio, 1626.
Girard, 1590.
Giraud, 1771.
Giraud, 1847.
Girolami, 1745.
Giudice, 1690.
Giudice, 1725.
Giustiniani, 1826.
Giustiniani, 1851.
Gizzi, 1845.
Ghisiano, 1281.
Godin, 1512.
Goetz, 1686.
Goizon, 1158.
Gondi, 1587.

- Gondi, 1618.
Gondi (Retz), 1652.
Gontier, 1382.
Gonzague, 1461.
Gonzague, 1505.
Gonzague, 1527.
Gonzague, 1527.
Gonzague, 1561.
Gonzague, 1565.
Gonzague, 1578.
Gonzague, 1537.
Gonzague, 1607.
Gonzague, 1615.
Gonzague, 1738.
Gonzague, 1776.
Gorrevod, 1594.
Gorrevod, 1530.
Gostaguti, 1645.
Goth. *Voy. Clément V.*
Gottius, 1557.
Gotti, 1728.
Gouffier, 1515.
Goussel, 1850.
Gozzadini, 1621.
Gozzadini, 1709.
Grammont, 1531.
Granville, 1561.
Grassellini, 1836.
Grassis, 1511.
Grassis, 1570.
Gratien, 1178.
Gravina, 1816.
Grégoire VIII.
Grégoire IX.
Grégoire X.
Grégoire XI.
Grégoire XII.
Grégoire XIII.
Grégoire XIV.
Grégoire XV.
Grégoire XVI.
Grégoire (antip. Innocent II).
Grégoire (par Cal. II).
Grégoire (par Cal. II).
Grégoire Albergati (par Cal. II).
Grégoire, 1125.
Grégoire, 1125.
Grégoire, 1125.
Grégoire, 1134.
Grégoire, 1158.
Grégoire, 1144.
Grégoire, 1144.
Grégoire, 1146.
Grégoire, 1155.
Grégoire, 1159.
Grégoire, 1188.
Grégoire, 1188.
Grégoire, 1188.
Grégoire, 1206.
Grégoire, 1211.
Grégoire, 1212.
Gregori, 1785.
Gregorio, 1816.
Grimaldi, 1527.
Grimaldi, 1645.
Grimaldi, 1706.
Grimaldi, 1730.
Grimaldi, 1851.
Grimani, 1495.
Grimani, 1527.
Grimani, 1697.
Grimoard, 1566.
Grivelli. *Voy. Urbain III.*
Groesbeck, 1378.
Grolaye, 1495.
Gropper, 1555.
Grosparmy, 1261.
Gruenvalder, 1440.
Guadagni, 1731.
Gualterio, 1654.
Gualterio, 1706.
Gualterio, 1759.
Quarini, 1144.
Guastaldi, 1675.
Guastavillani, 1572.
Guerrieri, 1819.
Guevarra, 1596.
- Guglielmi, 1739.
Gui, 1127.
Gui, 1150.
Gui, 1150.
Gui, 1154.
Gui, 1140.
Gui, 1142.
Gui, 1144.
Gui, 1150.
Gui, 1205.
Gui, 1257.
Gui, 1261.
Gui, 1262.
Gui, 1342.
Guibé, 1505.
Guidi, 1778.
Guidicconi, 1539.
Guidoboni, 1807.
Guljeno, 1555.
Guillaume, 1119.
Guillaume, 1155.
Guillaume, 1244.
Guillaume, 1244.
Guillaume, 1262.
Guillaume, 1505.
Guillaume, 1312.
Guillaume, 1357.
Guillaume, 1378.
Guillaume, 1378.
Guise, 1555.
Guise, 1578.
Guise, 1616.
Guzman, 1626.
Guzman, 1629.
- H
- Haeffelin, 1818.
Halan, 1411.
Harrach, 1626.
Hélie, 1556.
Hennin, 1719.
Henri, 1127.
Henri, 1180.
Henri (par Urbain III).
Henri, 1589.
Henri, 1545.
Herbert, 1178.
Herman, 1164.
Herman, 1180.
Herulo, 1460.
Herzan, 1779.
Hesler, 1477.
Hesse, 1652.
Hiérome, 1164.
Hiérome, 1258.
Hiérome, 1568.
Hildebert, 1180.
Hildebrand Grossus, 1150.
Hohenzollern, 1621.
Homodel, 1652.
Homodei, 1690.
Honorati, 1777.
Honorius II.
Honorius III.
Honorius IV.
Honorius, antip.
Hornes, 1585.
Hosius, 1561.
Howard, 1675.
Hubault, 1135.
Hubault, 1135.
Hubault, 1138.
Hubault, 1140.
Hubault, 1140.
Hubert, 1159.
Hubert (par Innocent III).
Hugociano, 1405.
Hugonet, 1475.
Hugues (par Cal. II).
Hugues, 1125.
Hugues, 1158.
Hugues, 1140.
Hugues, 1144.
Hugues, 1144.
Hugues, 1150.
Hugues, 1165.
Hugues, 1164.
- Hugues, 1173.
Hugues, 1244.
Hugues, 1288.
Hugues, 1361.
Hugues, 1375.
Hugues, 1426.
Hulin, 1444.
Humbert, 1144.
Hulten, 1761.
- I
- Imar, 1142.
Imbert, 1527.
Imperiali, 1652.
Imperiali, 1690.
Imperiali, 1755.
Infant. *Voy. Autriche.*
Inguanzo, 1824.
Innocent II.
Innocent III.
Innocent IV.
Innocent V.
Innocent VI.
Innocent VII.
Innocent VIII.
Innocent IX.
Innocent X.
Innocent XI.
Innocent XII.
Innocent XIII.
Isidore, 1459.
Isoard, 1827.
Isolani, 1414.
Itier, 1561.
- J
- Jacobati, 1517.
Jacobati, 1556.
Jacques, 1159.
Jacques, 1180.
Jacques, 1252.
Jacques, 1295.
Jacques, 1312.
Jacques, 1327.
Jacques, 1378.
Jacques, 1383.
Jacques, 1388.
Jacques, 1408.
Jean XXI.
Jean XXII.
Jean XXIII.
Jean, 1125.
Jean, 1144.
Jean, 1150.
Jean, 1150.
Jean, 1150.
Jean, 1150.
Jean, 1155.
Jean, 1158.
Jean, 1178.
Jean, 1180.
Jean, 1185.
Jean, 1188.
Jean, 1188.
Jean, 1188.
Jean, 1188.
Jean, 1188.
Jean, 1189.
Jean, 1191.
Jean, 1192.
Jean, 1205.
Jean, 1206.
Jean, 1211.
Jean, 1252.
Jean, 1272.
Jean, 1285.
Jean, 1294.
Jean, 1350.
Jean (par Innocent VI).
Jean, 1378.
Jean, 1378.
Jean, 1385.
Jean, 1385.
Jean, 1385.
Jean, 1385.
Jean, 1385.
Jean, 1385.
- Jean, 1590.
Jean, 1409.
Jean, 1411.
Jean, 1437.
Jean, 1446.
Jean, 1440.
Jean, 1444.
Jean, 1477.
Jean, 1496.
Jean, 1500.
Jean, 1505.
Jean (de Saxe), 1505.
Jean, 1518.
Jean, 1555.
Jérôme. *Voy. Nicolas IV.*
Jonathas, 1119.
Jorz, 1505.
Jourdain, 1188.
Jourdain, 1409.
Joyeuse, 1585.
Jugie, 1312.
Jugie, 1375.
Jugie, 1581.
Jules II.
Jules III.
Jules, 1144.
Jules, 1585.
Juliani, 1272. *Voy. Jean XXI.*
Julien, 1409.
Julien, 1495.
Justiniani, 1570.
Justiniani, 1586.
Justiniani, 1645.
- K
- Kaulik, 1856.
Khuembourg, 1686.
Kilwardby, 1278.
Klesselius, 1615.
Kollonitsch, 1686.
Kollonitsch, 1727.
- L
- Laboram, 1175.
Lagier, 1571.
Lagrange, 1575.
Lagrange, 1695.
Lamberg, 1700.
Lamberg, 1757.
Lambert. *Voy. Honorius II.*
Lambertini. *Voy. Benoît XIV.*
Lambruschini, 1830.
Lancellotti, 1611.
Lancellotti, 1794.
Lancellotti, 1585.
Lances, 1747.
Landi, 1745.
Lando, 1411.
Landrano, 1459.
Lahfredini, 1754.
Lang, 1511.
Langham, 1568.
Langton, 1212.
Languiessel, 1251.
Lante, 1816.
Lante, 1816.
Lanti, 1606.
Lanti, 1745.
Lâtil, 1826.
Lautia, 1585.
Laval, 1789.
Lejeune, 1459.
Lemoine, 1294.
Lenius, 1608.
Lenoncourt, 1558.
Lenoncourt, 1586.
Lenzoli. *Voy. Alexandre Léon X.*
Léon XI.
Léon XII.
Léon di Marsi (xu^e s.)
Léonard, 1500.
Léonard, 1578.
Lercari, 1726.
Leshio, 1180.
Lévis, 1173.

Lewichi, 1856.
Lipski, 1757.
Litta, 1664.
Litta, 1801.
Livizzani, 1755.
Livizzani, 1785.
Loaysa, 1550.
Locatelli, 1805.
Lombard, 1180.
Lomellini, 1865.
Lomellini, 1652.
Loménie, 1788.
Longis, 1294.
Longueil, 1556.
Longuy, 1533.
Lopez, 1496.
Lorenzana, 1789.
Lorerio ou Laurerio, 1559.
Lorraine (Guise), *Voy. Guise*.
Lorraine, 1627.
Louis, 1578.
Louis, 1439.
Louis, 1444.
Louis, 1496.
Louis, 1517.
Louis, 1667.
Louis de Lorraine (Guise).
Luc, 1150.
Luca, 1681.
Lucciardi, 1852.
Luce, 1154.
Luchi, 1801.
Lucidi, 1119.
Lucini, 1745.
Lucius II.
Lucius III.
Ludovisio, 1616.
Ludovisio, 1621. *Voy. Grégoire XV*.
Lugo, 1645.
Lunati, 1495.
Luxembourg (Louis et Philippe).
Luyens, 1756.
La Luzerne, 1817.

M

Macchi, 1826.
Machiavelli, 1641.
Macerforte, 1777.
Maclesfeld, 1505.
Maculano, 1641.
Maczjowski, 1604.
Madruce, 1542.
Madruce 1561.
Madruce, 1604.
Maffei, 1549.
Maffei, 1570.
Maffei, 1606.
Magalotti, 1624.
Mai, 1837.
Maidalehimi, 1647.
Maillesec, 1575.
Mailly, 1719.
Mairose, 1426.
Malabranca, 1278.
Malesroit, 1440.
Malvasia, 1816.
Malvezzi, 1755.
Mancini, 1680.
Mandagot, 1512.
Manfrol, 1141.
Manfrol, 1165.
Mangelli, 1845.
Manrique, 1531.
Mantica, 1596.
Mantica, 1801.
Manzuoli, 1408.
Maramaure, 1581.
Marazzani, 1626.
Marc, 1566.
Marcel II.
Marcel, 1180.
Marcel, 1559.
Marck, 1520.
Marco, 1828.
Marcolini, 1777.

Marefoschi, 1724.
Marefoschi, 1770.
Mareri, 1794.
Marescotti, 1144.
Marescotti, 1675.
Margarit, 1485.
Margotti, 1608.
Mari, 1389.
Marini, 1715.
Marini, 1846.
Marquemont, 1626.
Martelli, 1706.
Martin IV.
Martin V.
Martin, 1585.
Martin, 1590.
Martiniana, 1778.
Martinusius, 1550.
Marzati, 1604.
Massei, 1750.
Massei, 1785.
Massim, 1670.
Massimo, 1858.
Mastai (Pie IX).
Mastrozzi, 1801.
Mathieu, 1850.
Mattei, 1586.
Mattei, 1645.
Mattei, 1686.
Mattei, 1755.
Mattei, 1782.
Mattei, 1852.
Mattei, 1855.
Matthieu, (par Cal. II).
Matthieu, 1125.
Matthieu, 1125.
Matthieu, 1125.
Matthieu, 1150.
Matthieu, 1178.
Matthieu, 1178.
Matthieu, 1200.
Matthieu, 1350.
Matthieu, 1408.
Maur, 1206.
Maury, 1799.
Maynard, 1188.
Mazarin, 1641.
Mazarin, 1647.
Mazio, 1850.
Meckaw, 1505.
Medicino. *Voy. Pie IV*.
Medici, 1856.
Médicis (Léon X).
Médicis (Clém. VII).
Médicis, 1529.
Médicis, 1549.
Médicis, 1560.
Médicis, 1565.
Médicis, 1585.
Médicis, 1615.
Médicis, 1644.
Médicis, 1667.
Médicis, 1686. *Voy. Pie IV et Léon XI*.
Melior, 1185.
Meliorati, 1589.
Meliorati, 1405. *Voy. Innocent VII*.
Melini, 1747.
Mella, 1456.
Mellini, 1476.
Mellini, 1606.
Mellini, 1681.
Meltio, 1657.
Mendoza, 1475.
Mendoza, 1500.
Mendoza, 1544.
Mendoza, 1587.
Mendoza, 1747.
Mendoza, 1788.
Mercurio, 1551.
Merino, 1535.
Merlini, 1759.
Mesmer, 1747.
Mezzarota, 1440.
Mezzavacca, 1578.
Mezzofanti, 1858.
Micara, 1821.
Michiel, 1468.

Migazzi, 1761.
Mignanelli, 1551.
Mila, 1555.
Millo, 1755.
Mincius. *Voy. Benoit X*.
Minio, 1702.
Molina, 1757.
Molino, 1761.
Monaldi, 1634.
Moncada, 1720.
Monico, 1855.
Montaigu, 1361.
Montaigu, 1585.
Montalle (Sixte V).
Montalle, 1596.
Montalle, 1641.
Montbellard, 1119.
Montefiore, 1298.
Monteruc, 1556.
Monteruc, 1578.
Montesquiou, 1550.
Montfavez, 1516.
Montfort, 1426.
Monti, 1511.
Monti, 1536.
Monti, 1550.
Monti, 1551.
Monti, 1588.
Monti, 1629.
Monti, 1745.
Morz. *Voy. Grégoire VIII*.
Morichini, 1852.
Moricotti, 1150.
Morigia, 1698.
Morlot, 1855.
Morone, 1542.
Morosini, 1408.
Morosini, 1588.
Morozzo, 1816.
Morton, 1495.
Mosca, 1752.
Motta, 1727.
Moulin, 1350.
Moulin, 1440.
Mouron. *Voy. Célestin V*.
Mugnoz, antip.
Murillo, 1409.
Muti, 1615.

N

Nabunal, 1542.
Nardi, 1288.
Nardino, 1475.
Nari, 1629.
Naro, 1816.
Narogna, 1805.
Nasalli, 1827.
Nassau, 1585.
Natta, 1761.
Navagero, 1561.
Negrone, 1686.
Negrone, 1766.
Nembrini, 1829.
Nerli, 1669.
Nerli, 1675.
Neufchatel, 1585.
Nicolas III.
Nicolas IV.
Nicolas V.
Nicolas, antip.
Nicolas de Cusa, 1448.
Nicolas, 1142.
Nicolas, 1144.
Nicolas (par Clém. III).
Nicolas, 1205.
Nicolas, 1216.
Nicolas, 1219.
Nicolas, 1252.
Nicolas, 1298.
Nicolas, 1542.
Nicolas, 1578.
Nicolini, 1585.
Nidhart, 1672.
Nigelli, 1185.
Nini, 1661.
Noailles, 1700.
Nobili, 1585.

Noellet, 1571.
Nonancour, 1294.
Noris, 1695.
Nouveau. *Voy. Benoit XII*.
Novelli, 1510.
Numali, 1517.
Nuzzi, 1715.

O

Octavien, 1159.
Octavien, 1182.
Octavien, 1244.
Octavien, 1406.
Oczko, 1578.
Oderise, 1059.
Oderisius, 1165.
Odescalchi, 1645.
Odescalchi, 1715.
Odescalchi, 1825. *Voy. Innocent XI*.
Odi ou Oddi, 1745.
Id., 1766.
Odon, 1244.
Oleario, 1589.
Olesniki, 1459.
Oliva, 1460.
Olivier, 1220.
Olivier, 1456.
Olivier, 1604.
Olivieri, 1715.
Opizio, 1766.
Oppizoni, 1804.
Ordeon, 1278.
Oregius, 1654.
Orfini, 1825.
Origo, 1712.
Orioli, 1858.
Orland, 1596.
Orsi, 1759.
Orsini, 1262.
Orsini (Nicol. III).
Orsini, 1278.
Orsini, 1371.
Orsini, 1405.
Orsini, 1448.
Orsini, 1485.
Orsini, 1517.
Orsini, 1565.
Orsini, 1615.
Orsini, 1641.
Orsini, 1672.
Orsini, 1745. *Voy. Célestin III, Nicolas III, Benoit XIII*.
Ossat, 1598.
Ostini, 1651.
Oton, 1150.
Oton, 1150.
Oton, 1252.
Oton, 1405.
Oton, 1440.
Ottoboni, 1652.
Ottoboni, 1689. *Voy. Alexandre VIII*.

P

Pacca, 1801.
Pacheco, 1545.
Pacheco, 1561.
Paléologue, 1464.
Paléota, 1565.
Pallavicini, 1489.
Pallavicini, 1517.
Pallavicini, 1637.
Pallavicini, 1669.
Pallavicini, 1698.
Pallavicini, 1706.
Pallotta, 1777.
Pallotta, 1825.
Palmerio, 1527.
Palotta, 1629.
Palotti, 1587.
Paltineri, 1185.
Paltineri, 1261.
Palu, 1440.
Paluzzo, 1664.

- Pamphile, 1604.
 Pamphile, 1644.
 Pamphile, 1681.
 Pamphile, 1766. *Voy. Innocent X.*
 Pancerino, 1411.
 Panciatici, 1690.
 Paucirole, 1645.
 Pandolfi, 1182.
 Pandolfi, 1517.
 Pandolfi, 1825.
 Pandolfi, 1851.
 Pantaléon. *Voy. Urbain IV.*
 Pantaléon, 1262.
 Papadoca, 1527.
 Paporoni, 1144.
 P'aperescis. *Voy. Innocent II.*
 Paracciani, 1706.
 Paracciati, 1766.
 Paravicini, 1591.
 Parvo, 1551.
 Paré, 1188.
 Parisano, 1539.
 Parisio, 1539.
 Pascal, antip.
 Pasqua, 1565.
 Passeri, 1735.
 Passerino, 1517.
 Pastonei, 1758.
 Pasteur, 1550.
 Patrassus, 1500.
 Patrizi, 1715.
 Patrizi, 1856.
 Paul. *Voy. Clément III.*
 Paul H.
 Paul III.
 Paul IV.
 Paul V.
 Paulucci, 1696.
 Paulucci, 1745.
 Pavie, 1461.
 Pazmani, 1629.
 Pecci, 1850.
 Pecci, 1855.
 Pecoraria, 1296.
 Pedicini, 1825.
 Pelagallo, 1816.
 Pelegrue, 1505.
 Pellevé, 1570.
 Pépoli, 1588.
 Pérault, 1495.
 Perbenedicti, 1588.
 Pérégrosse, 1286.
 Pereira, 1719.
 Perelli, 1719.
 Peretti, 1585.
 Peretti. *Voy. Montalte et Sixte V.*
 Peretti, 1664.
 Périgord, 1531.
 Périgord, 1817.
 Petow, 1557.
 Petra, 1721.
 Petrochi, 1588.
 Petroni, 1298.
 Petrucci, 1511.
 Petrucci, 1517.
 Petrucci, 1686.
 Philargi. *Voy. Alexandre V.*
 Philippe, 1496.
 Philipucci, 1706.
 Philonardi, 1556.
 Philonardi, 1611.
 Pianetti, 1859.
 Piazza, 1712.
 Pic, 1712.
 Piccolomini. *Voy. Pie II.*
 Piccolomini. *Voy. Pie III.*
 Piccolomini (Pavie).
 Piccolomini, 1517.
 Piccolomini, 1664.
 Piccolomini, 1766.
 Piccolomini, 1844.
 Pie II.
 Pie III.
 Pie IV.
 Pie V.
 Pie VI.
 Pie VII.
 Pie VIII.
 Pie IX.
 Pieri, 1734.
 Pierre Damien, 1057.
 Pierre, 1063.
 Pierre, 1119.
 Pierre, 1119.
 Pierre, 1125.
 Pierre, 1127.
 Pierre, 1127.
 Pierre, 1130.
 Pierre, 1140.
 Pierre, 1140.
 Pierre, 1140.
 Pierre, 1140.
 Pierre, 1142.
 Pierre, 1144.
 Pierre, 1158.
 Pierre, 1159.
 Pierre, 1164.
 Pierre, 1175.
 Pierre, 1175.
 Pierre, 1178.
 Pierre, 1185.
 Pierre, 1188 (1^{re} prom.).
 Pierre, 1188.
 Pierre, 1188 (5^e prom.).
 Pierre, 1205.
 Pierre, 1206.
 Pierre, 1212.
 Pierre, 1216.
 Pierre, 1220.
 Pierre, 1224.
 Pierre, 1272.
 Pierre (par Nicolas IV). —
Voy. Innocent V.
 Pierre, 1294.
 Pierre, 1295.
 Pierre, 1502.
 Pierre, 1505.
 Pierre (dernier de Clém. V).
 Pierre, 1520.
 Pierre de Corberia. *Voy. Nicolas, antip.*
 Pierre, 1527.
 Pierre, 1527.
 Pierre, 1537.
 Pierre, 1542.
 Pierre, 1548.
 Pierre, 1562.
 Pierre, 1568.
 Pierre, 1571.
 Pierre, 1575.
 Pierre, 1575.
 Pierre (dernier de Grég. X).
 Pierre, 1578.
 Pierre, 1578.
 Pierre, 1581.
 Pierre, 1585.
 Pierre, 1586.
 Pierre, 1597.
 Pierre, 1405.
 Pierre, 1405.
 Pierre, 1409.
 Pierre, 1558.
 Pietro, 1802.
 Pietro, 1855.
 Pighini, 1551.
 Pignatelli, 1161.
 Pignatelli, 1681. *Voy. Innocent XII.*
 Pignatelli, 1705.
 Pignatelli, 1794.
 Pignatelli, 1802.
 Pignatelli, 1859.
 Pimentel, 1652.
 Pinelli, 1585.
 Pio, 1556.
 Pio, 1604.
 Pio, 1652.
 Pipia, 1724.
 Pirelli, 1766.
 Pisani, 1517.
 Pisani, 1565.
 Pizzuti, 1155.
 Plati, 1591.
 Podocator, 1500.
 Pogge, 1551.
 Poli, 1645.
 Polidori, 1834.
 Polignac, 1715.
 Poluccl, 1657.
 Polus, 1536.
 Ponce, 1119.
 Ponzeta, 1517.
 Porta, 1801.
 Porta, 1834.
 Porte, 1520.
 Porte, 1426.
 Porte, 1489.
 Porto Carrero, 1669.
 Porto Carrero, 1745.
 Portugal, 1456.
 Portugal, 1517.
 Portugal. *Voy. Henri.*
 Portugal, 1565.
 Porzia, 1728.
 Potier, 1719.
 Potier, 1756.
 Pougel, 1516.
 Prate, 1578.
 Presbyter, 1138.
 Prez, 1320.
 Prie, 1507.
 Prignano. *Voy. Urbain VI.*
 Priuli, 1596.
 Priuli, 1616.
 Priuli, 1706.
 Priuli, 1712.
 Priuli, 1758.
 Pucci, 1515.
 Pucci, 1542.
 Pucci, 1551.
 Puch, 1475.
 Pullus, 1144.
 Quarantotti, 1816.
 Quevedo, 1816.
 Quignones, 1537.
 Quirini, 1727.
 Quiroga, 1578.
 Rabasteins, 1520.
 Rabaud, 1158.
 Radzevili, 1585.
 Radziejowski, 1686.
 Raggi, 1641.
 Raggi, 1647.
 Ragueneil, 1450.
 Raïmond (v^e s.).
 Ram, 1426.
 Rampino, 1446.
 Rangier. *Voy. Urbain II.*
 Rangoni, 1517.
 Ranieri, 1819.
 Ranuci. *Voy. Alexandre III.*
 Ranuzzi, 1696.
 Ranzzi, 1785.
 Rapacciosi, 1645.
 Rasponi, 1664.
 Rauscher, 1855.
 Raymond, 1158.
 Raymond, 1237.
 Raymond, 1505.
 Raymond, 1510.
 Raymond, 1520.
 Raymond, 1527.
 Raymond, (dernier de Jean XXII).
 Raymond, (dernier de Ben. XII).
 Raynaud, 1140.
 Raynaud, 1520.
 Raynaud, 1456.
 Raynerius, 1298.
 Raynico, 1175.
 Raynier (par Cal. II).
 Raynier, 1158.
 Raynier, 1144.
 Raynier, 1178.
 Raynier, 1185.
 Rebiba, 1555.
 Recanati, 1855.
 Regnault, 1459.
 Reischach, 1855.
 Remolini, 1503.
 Rependon, 1408.
 Retz (Gondi), 1652.
 Rezzonico, 1757.
 Rezzonico, 1758.
 Rezzonico, 1770. *Voy. Clément XIII.*
 Riario, 1471.
 Riario, 1471.
 Riario, 1578.
 Riario, 1825.
 Riario, 1846.
 Ricci, 1551.
 Ricci, 1681.
 Ricci, 1745.
 Richard, (v^e s.).
 Richard, 1252.
 Richelieu, 1622.
 Richelieu (son frère), 1629.
 Ridolfi, 1517.
 Riganti, 1816.
 Rigault, 1252.
 Riminaldi, 1785.
 Rinuccini, 1794.
 Riso, 1180.
 Rivarola, 1611.
 Rivarola, 1817.
 Riviera, 1735.
 Rivoltella, 1155.
 Rivus, 1408.
 Robert, 1120.
 Robert par Cal. II.
 Robert, 1150.
 Robert, 1180.
 Robert (par Honor. III).
 Robert, 1294.
 Robert, 1562.
 Robert, 1571.
 Roberto, 1666.
 Roberto, 1850.
 Rocci, 1546.
 Rocci, 1675.
 Roche, 1561.
 Roche Aymon, 1771;
 Rochechouard, 1594
 Rochechouard, 1761.
 Rochefoucault, né en 1578.
 Rochefoucault, né en 1701.
 Rochefoucault, né en 1715.
 Rocheaillée, 1426.
 Roderic, 1296.
 Rodolovic, 1699.
 Rodolphe, 1126.
 Rodolphe (Stella) par Honor. II.
 Rodolphe, 1144.
 Rodt, 1756.
 Rodulphi, 1622.
 Rohoi, 1191.
 Roger, 1178.
 Roger, 1205. *Voy. Grégoire XI.*
 Rogier (Clément VI).
 Rogier (Hugues), 1545.
 Rogier, 1548.
 Rohan, 1712.
 Rohan, né en 1693.
 Rohan, né en 1697.
 Rohan, né en 1717.
 Rohan, né en 1754.
 Rohan, né en 1788.
 Roland, 1185.
 Rolin, 1448.
 Roma, 1621.
 Romain, 1159.
 Romain (par Clément III).
 Romain, 1212.
 Romo, 1850.
 Rondinini, 1645.
 Rosario, 1557.
 Rosco, 1411.
 Rosetto, 1645.
 Rospigliosi, 1637.
 Rospigliosi, 1667.
 Rospigliosi, 1675. *Voy. Clément IX.*

Rossel, 1536.
 Rossi, 1517.
 Rossi, 1739.
 Rovere, 1464.
 Rovere, 1471.
 Rovere, 1477.
 Rovere, 1478.
 Rovere, 1503.
 Rovere, 1503.
 Rovere, 1505.
 Rovere, 1508.
 Rovere, 1547.
 Rovere, 1586. *Foy. Sixte IV et Jules II.*
 Roverella, 1461.
 Roverella, 1794.
 Rovero, 1736
 Roxas, 1598.
 Rubens, 1585.
 Rubini, 1690.
 Ruca, 1426.
 Rudnay, 1826.
 Ruffo, 1706.
 Ruffo, 1745.
 Ruffo, 1791.
 Ruffo, 1803.
 Rufin, 1188.
 Rufin, 1378.
 Rusconi, 1816.
 Ruspoli, 1750.
 Rusticucci, 1570.
 Rustique, 1127.

S

Sabran, 1578.
 Sabetti, 1628.
 Sabetti, 1681.
 Sacraus, 1621.
 Sacripanti, 1695.
 Sacripanti, 1739.
 Sadoliet, 1556.
 Sainte-Croix, 1565.
 Sainte-Croix, 1629.
 Sainte-Croix, 1652.
 Sainte-Croix, 1699.
 Sala, 1715.
 Sala, 1831.
 Salazar, 1686.
 Saldanha, 1756.
 Salerno, 1719.
 Salm, 1816.
 Saluces, 1585.
 Saluzzo, 1801.
 Salva, 1404.
 Salviati, 1517.
 Salviati, 1561.
 Salviati, 1585.
 Salviati, 1750.
 Salviati, 1777.
 Sanctori, 1505.
 Sandoval, 1615.
 Sandoval, 1618.
 Sanguin, 1539.
 Sanneti, 1604.
 San Severino, 1499.
 San Severino, 1622.
 San Severino, 1816.
 Santorio, 1570.
 Santucci, 1855.
 Sanvital, 1709.
 Sarracena, 1531.
 Sarzane. *Foy. Nicolas V.*
 Sauli, 1511.
 Sauli, 1587.
 Savelli, 1192.
 Savelli, 1216.
 Savelli, 1216.
 Savelli, 1261.
 Savelli, 1471.
 Savelli, 1539.
 Savelli, 1596.
 Savelli, 1615.
 Savelli, 1647.
 Savelli, 1664.
 Savelli, 1835. *Foy. Honorius III et Honorius IV.*
 Saverdon, 1585.

Savoie, né en 1585.
 Savoie (Maurice), né en 1595.
 Saxe, 1706.
 Saxo, 1595.
 Scaglia, 1621.
 Schoenborn, 1715.
 Schoenberg, 1439.
 Schomberg, 1535.
 Scitowsky, 1855.
 Sciafenati, 1485.
 Scoti, 1555.
 Scoti, 1715.
 Segs, 1591.
 Selleri, 1728.
 Sentmanat, 1789.
 Seraphini, 1845.
 Serbelloni, 1560.
 Sebelloni, 1755.
 Serbupi, 1825.
 Seripand, 1561.
 Serra, 1500.
 Serra, 1611.
 Serra, 1766.
 Serra, 1851.
 Sersale, 1754.
 Severoli, 1816.
 Sfondrati, 1544.
 Sfondrati, 1583.
 Sfondrati, 1590.
 Sfondrati, 1695. *Foy. Grégoire XIV.*
 Sforza, 1484.
 Sforza, 1551.
 Sforza, 1565.
 Sforza, 1585.
 Sforza, 1645.
 Shinner, 1511.
 Sigizzon, 1126.
 Silva, 1824.
 Siméoni, 1816.
 Simon, XII^e s.
 Simon, 1257.
 Simon, 1262.
 Simon, 1294.
 Simon, 1320.
 Simon, 1375.
 Simone, 1775.
 Simone, 1830.
 Simonelli, 1555.
 Simonetta, 1535.
 Simonetta, 1561.
 Simonetti, 1747.
 Simonetti, 1766.
 Simonetti, 1844.
 Sinzendorf, 1727.
 Sirlot, 1565.
 Sixte IV.
 Sixte V.
 Sluse, 1686.
 Sobred, 1182.
 Soglia, 1838.
 Solaro, 1816.
 Somaglia, 1795.
 Somerau, 1850.
 Souza, 1845.
 Souza, 1697.
 Souza, 1778.
 Spada, 1626.
 Spada, 1632.
 Spada, 1675.
 Spada, 1706.
 Spada, 1831.
 Sperelli, 1699.
 Spina, 1802.
 Spinelli, 1604.
 Spinehi, 1735.
 Spinelli, 1785.
 Spinola, 1527.
 Spinola, 1585.
 Spinola, 1606.
 Spinola, 1621.
 Spinola, 1626.
 Spinola, 1666.
 Spinola, 1681.
 Spinola, 1695.
 Spinola, 1715.
 Spinola, 1719.
 Spinola, 1735.
 Spinola, 1789.

Spinola, 1831.
 Spinucci, 1816.
 Stantitus, 1134.
 Sterckx, 1858.
 Stoppani, 1755.
 Strozzi, 1557.
 Suaglio, 1500.
 Suavius, 1535.
 Sudré, 1566.
 Suze, 1262.
 Swarzenberg, 1842
 Sylva, 1539.
 Sylvestre, 1150.

T

Taberna, 1604.
 Tadini, 1855.
 Tagliacosso, 1459.
 Talaru, 1589.
 Talaru, 1440.
 Tamburini, 1765.
 Tanara, 1695.
 Tanara, 1745.
 Tarquini, 1119.
 Tarugi, 1596.
 Tarugi, 1695.
 Tavannes, 1756.
 Taya, 1681.
 Tedeschi, 1440.
 Tempi, 1753.
 Tencin, 1759.
 Testaferrata, 1816.
 Thebaldeschi, 1568.
 Thebaldi, 1456.
 Théodebalde, 1288.
 Théodettin, 1154.
 Théodin, 1164.
 Théodin, 1164.
 Théodoli, 1127.
 Théodoli, 1645.
 Thiard, 1715.
 Thibaut, 1180.
 Thibaut, 1275.
 Thomas, 1138.
 Thomas, 1212.
 Thomas par Hon. III.
 Thomas, 1294.
 Thomas, 1582.
 Thomas, 1585.
 Thomas, 1595.
 Thomas, 1411.
 Thun, 1667.
 Thurey, 1585.
 Tibert, 1831.
 Tiburtius, 1180.
 Todeschini. *Foy. Pie III.*
 Tolède, 1558.
 Tolède, 1578.
 Tolet, 1244.
 Tolet, 1593.
 Tolemei, 1712.
 Tomacelli, 1125.
 Tomacelli. *Foy. Boniface IX.*
 Tommasi, 1712.
 Tonti, 1608.
 Torquemada, 1459.
 Torres, 1606.
 Torres, 1622.
 Torrigiani, 1755.
 Toschi, 1598.
 Toati, 1858.
 Tour, 1520.
 Tour, 1542.
 Tour, 1571.
 Tour, 1585.
 Tour d'Auvergne, 1669.
 Tour d'Auvergne, 1757.
 Tour d'Auvergne, 1859.
 Tournon, né en 1489.
 Tournon, né en 1668.
 Trautmandorf, 1816.
 Trautson, 1756.
 Tréjo, 1615.
 Trémolite, 1507.
 Trémolite, 1706.
 Trigona, 1834.

U

Trivulce, 1517.
 Trivulce, 1500.
 Trivulce, 1517.
 Trivulce, 1557.
 Trivulce, 1629.
 Trojer, 1747.
 Truchses, 1544.
 Turriozzi, 1825.
 Ubaldini, 1615.
 Ubaud, 1159.
 Ubert par Cal. II.
 Ubert, 1125.
 Ubert, 1261.
 Ugolin. *Foy. Grégoire IX*
 Ugolini, 1858.
 Ummarcote, 1226.
 Urbain III.
 Urbain IV.
 Urbain V.
 Urbain VI.
 Urbain VII.
 Urbain VIII.
 Urbain, 1440.
 Urrias, 1409.
 Ursin, 1144.
 Ursins, 1145.
 Ursins, 1180.
 Ursins, 1182.
 Ursins, 1295.
 Ursins, 1316.
 Ursins, 1527.
 Ursins, 1550.
 Ursins, 1578.
 Ursins, 1581.
 Ursins, 1585.
 Ursins, 1480.
 Ursicus, 1511.

V

Valens, 1604.
 Valentin, 1579.
 Valentin, 1759.
 Valerio, 1585.
 Valette, 1621.
 Valier, 1621.
 Valle, 1515.
 Vallemani, 1707.
 Vannicelli, 1859.
 Vannozius (xvi^e s.).
 Vassal, 1154.
 Vassal (Fortanier), 1561.
 Vecchiarelli, 1660.
 Vecchiis, 1775.
 Velzi, 1832.
 Venceslas, 1585.
 Vendramini, 1615.
 Venero, 1475.
 Veneur, 1535.
 Veralli, 1549.
 Veralli, 1606.
 Verarverius, 1180.
 Verdale, 1587.
 Vergi, 1590.
 Verme, 1695.
 Veronese, 1759.
 Verospi, 1627.
 Verospi, 1641.
 Veterani, 1766.
 Vêze, 1512.
 Vêze, 1516.
 Via, 1516.
 Via, 1517.
 Viale Prela, 1852.
 Vibian, 1175.
 Vicedominus, 1272.
 Vich, 1517.
 Victor IV.
 Vidman, 1647.
 Vidoni, 1697.
 Vidoni, 1660.
 Vidoni, 1815.
 Vigerius, 1505.
 Villadiciati, 1845.
 Villanus, 1144.

Villa Vezzosa, 1440.
 Villecourt, 1833.
 Villemur, 1530.
 Vince t lauro, 1583.
 Vio, 1517.
 Virie, 1629.
 Visconti Voy. Innocent X.
 Visconti, 1528.
 Visconti, 1440.
 Visconti, 1535.
 Visconti, 1598.
 Visconti, 1666.
 Visconti, 1631.
 Visconti, 1771.
 Vital, 1512.

Vitelleschi, mort en 1440.
 Vitellius, 1161.
 Vitelocci, 1557.
 Viter (xv^e s.).
 Vitri, 1228.
 Vizzardelli, 1847.

W

Wartemberg, 1660.
 Weispriach, 1460.
 Weid, 1830.
 Winterburn, 1503.
 Wiseman, 1850.
 Wolfand, 1712.

Wolsey, 1515.

X

Xaviere, 1607.
 Ximénès (Don Roderic),
 - 1607.
 Ximénès (François), 1473.

Y

York, 1747.
 Yves, 1127.

Z

Zabarella, 1411.

Zachia, 1626.
 Zachia, 1598.
 Zapata, 1604.
 Zauli, 1816.
 Zelada, 1773.
 Zeno, 1468.
 Zoch, 1459.
 Zondadari, 1712.
 Zondadari, 1801.
 Zorzi, 1803.
 Zuniga, 1503.
 Zuniga, 1530.
 Zuriga, 1570.
 Zuria, 1782.
 Zuria, 1823.



